REVUE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

PARIS. — CHAMEROT ET RENOUARD (IMP. DES DEUX REVUES)

19, rue des Saints-Pères, 19

Fr. Lit
R

REVUE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XII

36e ANNÉE — 2e SEMESTRE

1er JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 1899

197203
9.7.25

PARIS

BUREAU DES REVUES, 19, RUE DES SAINTS-PÈRES

1899

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s4revuebleuepoli12pari

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 1. 4e SÉRIE. — TOME XII. 1er JUILLET 1899.

LA FRANCE ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE A LA FIN DU XIXe SIÈCLE

La question des rapports politiques entre l'État et l'Église romaine, quoique ayant perdu beaucoup de son importance et de son acuité, vit toujours. Sans doute, elle n'est plus capable d'allumer la guerre civile, malgré les efforts de quelques ambitieux attardés ; sans doute, l'opinion publique n'est plus d'humeur à supporter tous les procédés du *compelle intrare;* mais il ne faudrait point conclure de cet adoucissement que la question n'est plus susceptible d'agiter les esprits. Ce serait une grande erreur. Il est évident, au contraire, que toutes les fois qu'un mouvement se produit dans le monde catholique, qui représente, et longtemps encore représentera la majorité chez nous, il ne peut que retentir sur notre politique.

L'événement qui, dans l'histoire, donnera son caractère à l'action de l'Église sur l'époque actuelle, c'est le conseil, adressé aux catholiques par le Souverain Pontife, de se rallier à la forme républicaine du gouvernement.

Ce fut comme un coup de clairon dans l'armée papale.

Pour se rendre compte de la hardiesse du conseil et de l'étonnement produit, il faut se souvenir que jusqu'alors la République avait été présentée, chez les catholiques, comme la forme de gouvernement adéquate aux doctrines de la libre pensée, voire de l'athéisme, et que ce rapport intime entraînait la proscription très logique et toute naturelle. Mais voici que, tout à coup, s'inspirant du vieil adage de l'indifférence de l'Église pour la forme des gouvernements, le nouveau Pape recommande à son troupeau de passer outre et d'entrer dans la République. Quelle surprise !

Quand les paroles tombent de si haut, elles deviennent des actes.

Bien légers seraient les esprits qui n'y verraient que le verbe impuissant d'une autorité surannée. Oh ! sans doute, nous ne sommes plus dans les périodes de la foi ardente ; mais Victor Cousin l'a dit : « Le catholicisme en a pour trois cents ans dans le ventre ; je lui tire mon chapeau et je le laisse passer. » On ne traite pas de quantité négligeable une institution — et surtout une institution religieuse — qui en a pour trois cents ans dans le ventre ; elle a le temps de vous créer des embarras.

Avant d'examiner les conséquences du conseil de Léon XIII sur l'Église, sur la société et sur la politique, il nous paraît qu'il serait avantageux, pour s'orienter dans ces recherches, de bien dégager au préalable la pensée du Pontife, de bien se rendre compte du but qu'il poursuit.

Et en invoquant uniquement la raison, l'intérêt de l'Église et l'état des esprits en cette fin de siècle, nous voudrions essayer de pénétrer le but de ce profond politique.

C'est bientôt dit que de prétendre que Léon XIII, en conseillant aux catholiques d'entrer dans la République, espérait ainsi les en rendre maîtres, et, en vérité, l'effort d'imagination qu'exigerait ce but n'est pas si grand qu'il pût justifier la réputation de grand politique faite au chef actuel de l'Église : Introduisez-vous dans la place pour en chasser les occupants ; c'est là, certes, un conseil à la portée de

toutes les intelligences. Mais à cette hypothèse que le Souverain Pontife, en conseillant d'adhérer à la République, avait pour but de s'en rendre maître, ne peut-on en substituer une autre, supposer au chef de l'Église un autre objectif : celui de protéger la religion menacée? Que l'on réfléchisse, que l'on prenne la question par ce côté : cela en vaut peut-être la peine.

Trouvez-vous que les esprits deviennent religieux en France? Ne vous arrêtez pas à la surface : élaguez tout ce que la mode, le *cant*, l'esprit de secte, de parti, provoque de pratiques superficielles ou puériles; pénétrez au fond, cherchez dans les âmes le sel religieux, la Foi; l'y trouvez-vous? Je dis que ce qui tend à disparaître le plus rapidement aujourd'hui, c'est l'ancienne et profonde croyance. Vous le voyez, nous le voyons. Pensez-vous que Léon XIII ne le voit pas?... Il est mieux placé que nous pour le voir et tout le monde lui accorde un esprit supérieur; il le voit donc.

Eh bien! cela admis, le Pape considérant comme un danger très grand la disparition de la religion dans une nation, quoi d'étonnant à ce qu'il prenne les moyens qui lui paraissent capables de l'arrêter? Et s'il considère comme pouvant être fatale à la religion la guerre que les catholiques feraient à la République, quoi d'étonnant à ce qu'il conseille d'y renoncer? L'éventualité de la domination universelle de l'Église comme conséquence de l'adhésion des catholiques, Léon XIII est trop intelligent pour y croire : il sait trop bien ce qui se passe en France aussitôt qu'on peut montrer seulement l'apparence du « gouvernement des curés ».

Quoi qu'il en soit, voici les deux hypothèses; que le lecteur choisisse : l'une ferait de Léon XIII un politique de troisième ordre, un ennemi perfide de la France; l'autre, un homme avisé et sage, convaincu que les peuples ont encore besoin du frein religieux et d'espérances consolantes.

Si l'on cherche à pénétrer le sentiment qui, avec les préoccupations de l'« au-delà », se retrouve au fond de toutes les religions, on reconnaîtra qu'il constitue un effort conscient ou inconscient vers la justice. Oh! sans doute, l'idéal de justice varie beaucoup avec les peuples, et, chez le même peuple, avec le temps. Cet idéal est souvent confondu avec l'intérêt de la collectivité, peuple, tribu ou caste, parfois avec l'intérêt d'une dynastie ou même d'un despote. Mais la culture intellectuelle modifie, épure peu à peu cet idéal, et un moment arrive où, la justice se dégageant progressivement de la religion, elle apparaît seule comme une fleur de la conscience humaine.

Voilà ce que les religieux de plus d'un culte se refusent à admettre, déniant à l'homme le pouvoir d'atteindre l'idée de justice sans l'intervention d'une main divine et démontrant par là, s'il en était besoin, notre thèse qui voit dans toute religion un effort vers la justice.

Cette obstination des théologiens catholiques à tenir la justice sous la dépendance du dogme, trahit chez eux la crainte que la religion ne soit abandonnée le jour où on lui enlèverait le monopole de la morale, qui n'est que l'épanouissement de l'idée de justice. Cette appréhension les irrite et les amène à des accusations exagérées contre les partisans de la morale indépendante. Ceux-ci ne nient pas l'influence passée et même actuelle de la religion sur la moralité des hommes; même sur tous ceux qui en ce moment croient, ils reconnaissent que la religion peut être un puissant adjuvant; mais ils protestent qu'on peut être un homme moral, même sans religion, et ils apportent à l'appui l'argument de Socrate.

Qu'est-ce que tout cela prouve? En peut-on tirer argument qui détruise la religion? Ceux qui le font dépassent de beaucoup leur droit. Cela prouve seulement que de la conscience humaine toute seule puisse sortir l'idée de justice; mais cela laisse parfaitement à la religion ses autres attributs. Cela lui laisse même le droit de continuer à enseigner la justice pour ceux qui ont besoin d'un frein pour lui obéir, et j'imagine que la morale ne perdrait rien si, à l'autorité du commandement divin, on ajoutait le dictamen de la conscience humaine.

Pour se débarrasser de cette incontestable vérité de l'indépendance de la justice, il n'y a plus que les arguties de la scolastique qui vous dira que « la justice varie, — que ce qui est juste en deçà des Pyrénées est injuste au delà », et autres raisonnements à déséquilibrer l'entendement humain et conduisant à cette conclusion : « Il faut ici la certitude et nous ne pouvons la tenir que de la bouche de Dieu : c'est à nous qu'il l'a révélée. »

Je le veux bien, et ceci conduit directement à ma démonstration. Combien croyez-vous qu'il existe, à l'heure qu'il est, en France, d'« intellectuels » acceptant cette glose : la révélation directe de Dieu aux hommes?

Eh non! la notion de justice, très supérieure aujourd'hui à ce qu'elle était d'abord, s'épure toujours au fur et à mesure des progrès de l'intelligence et de la conscience humaine; voilà pourquoi elle demande de moins en moins à la religion l'appui qu'elle lui demandait jadis.

Voilà ce qui fait que la religiosité, s'il est permis de se servir de ce vocable, est certainement bien inférieure, à la fin du XIXe siècle, à ce qu'elle était au moyen âge.

Toutefois, deux ordres de faits, fort différents, té-

moignent, à notre avis, que l'idée religieuse n'a pas autant perdu que ces apparences le feraient croire.

Le premier de ces faits c'est que la philosophie, en voulant tout enlever à la religion, a dépassé le but. Elle est allée jusqu'à la négation de Dieu, elle n'en avait pas le droit : elle n'arrivait légitimement qu'au doute et devait s'en tenir là.

Elle dépassait son droit encore et entrait dans un domaine qui n'était peut-être pas le sien quand elle refusait tout droit de cité dans l'âme humaine au sentiment religieux. Elle ne prenait pas garde que ce sentiment résiste aux efforts, aux assauts, que lui livre l'intelligence; il semble lui répondre : Nous ne pouvons nous entendre; je viens du cœur et tu viens du cerveau (1).

Eh bien! ces hésitations, ces doutes jetés dans la conscience et qui — remarquez-le — s'appliquent à l'élite intellectuelle, ces inquiétudes ne nous paraissent-elles pas de nature à faire naître quelque espérance dans l'âme du Saint-Père? Ne doit-il pas se dire que, dès l'instant que le sentiment religieux est remué, il cherche un refuge. Ce refuge peut-il être autre chose qu'une religion, et, parmi les religions; le Pape peut-il douter que la plus puissante ne soit la religion catholique? Tout cela s'enchaîne; quoique la thèse soit absolument contestable, bien des gens, chez qui le sentiment religieux est le plus vif, n'éprouvant nullement le besoin, pour lui donner satisfaction, de se rallier à un culte.

Voilà pour ceux que l'éducation a éclairés. Mais les autres, mais la tourbe des ignorants, que jusqu'ici la religion seule a maintenus dans les voies morales, espérez-vous la faire passer sans transition de la religion à la philosophie, à la morale indépendante? Mais songez donc que ce qui retient le peuple à la religion, c'est d'une part l'avantage ultra-terrestre qu'elle lui promet, de l'autre, la terrible crainte de l'enfer; supprimez cette promesse et cette menace; le peuple se détourne d'elle. On peut donc espérer que la tourbe, qui peut s'égarer un temps, ne manquera point de revenir parce que son âme est trop imprégnée de la foi catholique.

Elle sert, d'ailleurs, cette tourbe ignorante, ce prolétariat agité, à ramener les intellectuels, en créant le second fait auquel nous faisions allusion : le socialisme, cause d'épouvante qui les affole et les jettera éperdus dans le sein de l'Église abandonnée : on l'espère du moins.

Étonnez-vous, après cela, que, devant cette élite désemparée et ces masses entraînées par des sectaires, le Pape, solidement appuyé sur une institution dix fois séculaire, n'ait pas quelque espoir de ramener à lui une société malade de scepticisme ou d'anarchie? et que, d'autre part, il ait compris le mal que ferait à la religion l'opposition des catholiques de France à la forme républicaine; qu'il ait vu là une des causes les plus puissantes du discrédit croissant du catholicisme chez nous, et que, finalement, il ait cherché à couper court à cet antagonisme!

Le moment était, d'ailleurs, habilement choisi. Le réveil du sentiment religieux, tout au moins le doute né chez les libres penseurs sur l'athéisme affirmé sans preuves, par conséquent sans droit, de l'école positiviste, atténuait fort le vieil esprit militant contre le catholicisme. On se rendait compte du respect dû au sentiment religieux, excellente situation pour amener la pacification des esprits.

Et voilà comment le conseil de Léon XIII s'explique par la claire vue de cette situation, par le désir d'éteindre un antagonisme politique menaçant pour la religion, tout en ne se faisant aucune illusion sur le degré de religiosité que peut comporter l'époque actuelle. Voilà comment on peut le comprendre sans aller chercher l'hypothèse d'un plan machiavélique de domination de l'Église sur l'État laïque, projet dans lequel, s'il y avait songé, le pape Léon XIII aurait perdu tout son renom de sagesse et d'esprit politique.

Maintenant on peut se demander : le Saint-Père sera-t-il entendu, sera-t-il écouté par les catholiques français? C'est une autre question que nous examinerons avec tous les soins qu'elle mérite.

Il s'agit maintenant de se rendre compte des résultats amenés par cette initiative inattendue.

L'impression produite sur le monde catholique, impression à peu près universelle, fut tout d'abord un profond étonnement. Cet étonnement arriva jus-

1 Je sais que les déclarations des républicains en faveur du sentiment religieux sont reçues froidement et par les fidèles d'un culte établi et par les démocrates jacobins : par les premiers avec beaucoup de scepticisme, par les seconds avec quelque pitié. Toutefois, je leur ferai observer, aux uns et aux autres, qu'ils ne se rendent pas bien compte de l'état d'âme de ceux que les fidèles d'un culte considèrent comme des athées et que les jacobins plaignent comme des malades.

Quand on a vécu une longue existence, portée par la passion de la justice, en prenant la justice pour idéal et pour fin, et, qu'arrivé au bout de sa carrière on ne voit devant soi qu'une tombe ouverte et la justice déçue ou violée, il faut convenir qu'on serait en droit de traiter la vie de déception. On ne dépasserait même pas la réalité, semble-t-il, en allant jusqu'à prononcer le mot de mystification. Seulement, une mystification suppose un mystificateur, et, dès qu'un être surnaturel entre en jeu, on se demande pourquoi on ne le ferait qu'ironique et méchant et pourquoi pas charitable et bon? ou, si l'on trouve que c'est trop, tout au moins juste? Mais voilà! la justice une fois admise, c'est tout le ciel créé de nouveau. En effet, la justice n'existe pas le dernier mot ici-bas, si l'on y croit, il faut admettre le prolongement de l'existence dans l'*au-delà*. Si l'on n'y croit point, on retombe dans la déception, la mystification, etc. J'avoue que cela n'est point clair et que ce ne sera jamais clair. Il est des choses que nous pressentons mais sur lesquelles l'entendement humain n'a point de prises. Toutefois, il est à noter que la justice arrive ici en conciliateur entre le cerveau et le cœur. Elle participe, en effet, de l'intelligence et du sentiment.

qu'au scandale chez certains dévots, qui ne pouvaient s'expliquer l'« aberration » du Saint-Père, leur mauvaise humeur s'empara du prétexte que le fameux conseil n'ayant pas été prononcé *ex cathedrâ*, l'obéissance n'était pas obligatoire. Toutefois, après quelques protestations, ils se turent, non point convaincus, mais simplement contenus, sans doute espérant *in petto* qu'un nouveau pontife les dégagerait de ce commandement inouï.

Quant à ceux qui s'étaient montrés tout de suite favorables à l'idée de Léon XIII, ils formèrent deux catégories fort différentes par le but que chacune d'elles poursuivit.

L'une, composée de ceux que l'on pourrait appeler, par opposition à l'autre, les *pacifiques*, accepta l'invitation sans enthousiasme mais sans arrière-pensée et adopta la République. La seconde se jeta avec joie sur un moyen qui lui parut propre à s'emparer du gouvernement de la France au profit de l'ultramontanisme.

Les premiers furent les ralliés sincères, qui comprirent leur époque et, par leur entrée dans la République, lui donnaient de la force. Les seconds prirent d'emblée une tout autre attitude. Possédant dans leurs rangs tous les ambitieux, les éternels militants, toujours férus de l'idée de placer l'État sous la domination de l'Église et d'effacer la Révolution française, ils se hâtèrent d'annoncer *urbi et orbi* qu'ils se constituaient en parti politique.

Ce fut une première faute. Il ne doit y avoir dans une nation que le parti national. Formé à la veille des élections et ne cachant pas son but électoral, le parti catholique plaçait les intérêts d'un culté au-dessus des intérêts généraux du pays. Si les autres sectes, religieuses ou laïques, en avaient fait autant, c'était la préparation de la guerre civile.

Ce fut donc un fait très grave que la constitution des catholiques en parti politique : on conduisait ainsi la religion sur un domaine qui n'était pas le sien. On nous ramenait sur la pente de nos plus mauvais jours. On doit aborder la politique en citoyen, non en religieux ou en sectaire.

La gravité de cette tentative s'accroît encore par cette circonstance que les chefs de la nouvelle croisade affectaient de la placer sous le patronage du pape. Car immédiatement se pose la question : y étaient-ils autorisés? Leurs prétentions ici ne sauraient suffire : où sont leurs preuves? La haute approbation de la politique suivie par les cléricaux dans le nouveau parti ne s'accorde guère avec ce que nous savons de l'esprit prudent de Léon XIII. Appeler leur politique « la politique du Pape », *d'un souverain étranger*, serait singulièrement compromettant pour le Saint-Père ; jusqu'à preuve contraire, nous croirons donc que le nouveau parti se vantait.

Quoi qu'il en soit, marchant la tête haute vers leur but, c'est-à-dire vers la conquête du pouvoir politique en France et la destruction de l'œuvre de la Révolution, nous allons voir comment les cléricaux organisèrent le *Parti catholique*.

Mais, auparavant, donnons, une fois pour toutes, la définition du clérical, avec lequel il serait injuste de confondre le vrai catholique.

Pour nous, le clérical est celui qui prend la religion pour instrument dans un but de domination, qui veut que la religion commande à la politique et qui n'est entré dans la République que pour s'en emparer et pour substituer au gouvernement libéral un gouvernement théocratique.

Le simple énoncé de pareille entreprise à la fin du XIXe siècle apparaît comme une tentative insensée à laquelle on refuse de croire : elle est réelle cependant. L'armée de combat s'organise tous les jours ; elle a des chefs, elle a son avant-garde de jeunes abbés fougueux qui brûlent de se lancer sur les masses ennemies. Une première tentative s'est produite — sans beaucoup de succès, il est vrai — aux dernières élections de la Chambre ; — le gant est jeté aux conquêtes de la libre pensée. La Révolution est niée ; son écrasement escompté d'avance. A entendre ses prophètes, il n'y a plus en France de Français que les catholiques ; le reste est indigne de ce nom et sera éliminé par un procédé ou par un autre — exil ou extermination — dans l'ordre suivant : les juifs d'abord, les protestants ensuite, puis les francs-maçons et les libres penseurs, que l'on s'applique d'ailleurs à confondre dans la même catégorie d'incrédules.

Ainsi, tout ce qui reste — et il en reste beaucoup heureusement — de la société moderne, sera balayé et remplacé par les institutions de l'ancien régime. Le *droit humain*, depuis longtemps bafoué par les cléricaux, cédera la place au *droit divin* rajeuni. L'idéal moderne de justice, de liberté, de fraternité, de progrès et de mérite personnel disparaîtra devant le retour de l'idéal de la grâce, et si, par cas, la foi faisait défaut, le bras séculier serait là pour la réveiller.

Donnons maintenant un aperçu de l'organisation du parti catholique.

Deux choses frappent, tout d'abord, dans cette œuvre : le zèle et la prudence qu'on y apporte. Ce zèle ardent, énergique, qui dénote la volonté d'aboutir, semble animer tout le personnel depuis certains membres de l'épiscopat, jusqu'au plus modeste laïque. La prudence s'accuse dans l'attention scrupuleuse à rester dans la légalité, tout en faisant subir à l'esprit de la société moderne les attaques les plus haineuses.

Quatre congrès ont été formés presque simulta-

nément, à Lille, à Tours, à Paris et à Lyon, congrès soi-disant d'études sociales religieuses et dans lesquels, en effet, quelques problèmes sociaux ont bien été étudiés, mais dont le vrai but était les élections législatives du mois de mai 1898. On ne le dissimulait point, d'ailleurs, et c'était au grand jour que l'on organisait la campagne électorale. Et toujours, remarquez-le bien, en s'appliquant à placer cette campagne sous le haut patronage de Léon XIII.

Au congrès de Lille, dans la séance de clôture, à laquelle, au dire du journal *l'Univers* du 14 novembre, assistaient 3 000 personnes, il y avait 150 jeunes gens auxquels on faisait fête, et que l'on appelait « la jeune garde catholique ». M. Lerolle les encourageait ainsi :

« Les jeunes gens doivent être heureux de vivre au temps où nous vivons, car chaque jour est un jour de combat. » Drôle d'idéal, en singulier contraste avec l'idéal de paix que le Christ a voulu apporter au monde.

Un autre orateur ajoute : « Tâchons de comprendre que la première vertu et la première force d'un parti sont celles de la discipline et de l'obéissance à un chef... consigne du Pape, consigne de Dieu. »

Enfin, M. Jean Vaudon, missionnaire du Sacré-Cœur, conclut : « Ce sera le mérite de M. l'abbé Lemire d'avoir compris et secondé les magnanimes impulsions de Léon XIII. Avec les organisateurs du congrès il a posé les bases d'un accord rationnel et fraternel entre les *démocrates chrétiens et les aristocrates de naissance et d'argent*, s'entendant beaucoup plus qu'ils ne le savaient eux-mêmes. En face de la lutte électorale qui se prépare les soldats de l'armée chrétienne doivent se tourner contre l'ennemi commun. »

Voilà la caisse trouvée, le nerf de la guerre assuré.

Dans la troisième séance du congrès de Paris, nous annonce l'*Univers* du 5 décembre 1897, on a étudié l'organisation de l'action électorale. M. l'abbé Garnier a exposé le fonctionnement de ses « comités de l'Union nationale ». L'utilité du rôle du clergé est mise à l'étude. Enfin, pour montrer que ces habiles agents électoraux ne dédaignent aucune ressource, le R. P. Colore recommande que le concours électoral des femmes ne soit point négligé : « Elles peuvent prier, dit-il, et soutenir la bonne cause par l'active propagande de... la conversation (*sic*). »

De son côté, le « congrès de la démocratie chrétienne » de Lyon, dans sa dernière séance, crée l'*organisation de la démocratie chrétienne*.

Elle aura à sa tête : un comité directeur de quatorze personnes, quatre prêtres, quatre ouvriers et six *intellectuels* (*sic*), qui sont désignés séance tenante (*Univers* du 14 décembre 1897).

M. l'abbé Lemire soumet à l'assemblée, qui l'acclame, le pacte *fédératif électoral* accepté par le congrès de Paris. Or, ce pacte fédératif, qui survit à la période électorale, est une institution des plus dangereuses ; il va glaner sur tout le territoire, dans toutes les associations, comités, cercles catholiques, jusqu'aux syndicats agricoles.

Et pour assurer la réussite de l'œuvre, arrive comme couronnement l'adhésion de la presse. Le journal *la Croix*, qui possède à Paris un comité central dirigé par le P. Picard, promet le concours de tous ses comités : il en a dans tous les départements. A côté de la *Croix*, on aura l'*Univers*, le *Peuple français* de M. l'abbé Garnier, la *Justice sociale* et la *France libre*.

Telle est l'organisation du parti clérical, qui a déclaré la guerre à la Révolution française : beaucoup de bruit, beaucoup d'audace ou plutôt peut-être de jactance, mais les conjurés n'ont point le nombre ; ils ne forment point la majorité des catholiques, il s'en faut de beaucoup. Aux dernières élections combien de leurs partisans ont-ils fait entrer à la Chambre ?

Après les cléricaux, jetons un coup d'œil sur les *ralliés*. Nous nous trouvons ici dans une sphère plus modeste. Nous y rencontrons d'honnêtes gens, anciens fidèles de la monarchie, pleins de respect pour leurs souvenirs, mais qui, ayant compris que le régime monarchique avait épuisé chez nous sa force, et aimant leur pays, ont cessé toute opposition au nouveau régime qu'il s'est donné. Ils étaient tenus en dehors de la République par leurs prêtres : la parole du Pape les a dégagés, et avec les catholiques appartenant déjà à l'opinion républicaine — ralliés avant la lettre — ils ont formé le parti des vrais ralliés.

Il est des gens, nous le savons, qui ont beaucoup de peine à croire à la sincérité de ces nouveaux venus et qui soupçonnent chez eux une adhésion intéressée fort dangereuse pour ceux qui se laissent prendre à leurs nouvelles opinions. Nous répondrons qu'il y a moyen d'opérer le triage des sincères et des habiles. Il en est qui, par leurs déclarations prétentieuses, font disparaître d'abord tous les doutes. D'autres se contentent de parler de concessions mutuelles, quelquefois d'un parti, d'une sorte de contrat où chaque partie a son apport : nous viendrons à la République, nous disent-ils, mais à la condition que vous nous sacrifierez ceci et cela, les quatre fameuses lois, par exemple.

C'est ainsi qu'au congrès de Lyon, M. l'abbé Gayraud, député de Brest, fixa l'apport des deux parties contractantes : Messieurs les ralliés accepteraient la République, c'est tout ; voilà leur part dans les

sacrifices réciproques, et voici ce qu'en échange M. l'abbé *exigerait*, — car il se sert de ce vocable. Citons ses propres paroles : « Nous avons le droit d'exiger (formule qu'il reproduit devant chaque article de son programme) :

« 1° L'observation loyale du Concordat. » Cela n'introduit aucune nouveauté dans l'habitude des républicains ;

« 2° Que l'État ne se fasse point l'exécuteur du programme des loges. » Ceci dénote une accusation fantaisiste sur laquelle nous aurons à revenir ;

« 3° Que l'on revise certaines lois en ce qu'elles ont de contraire à la justice et à la liberté. » Nous savons ce que cela veut dire ;

« 4° Nous avons le droit d'exiger pour les congrégations religieuses la liberté et l'égalité devant l'impôt. » Si c'est, en effet, la liberté et l'égalité que l'on réclame, nous pourrons nous entendre ;

« 5° Pour les écoles le respect du droit des parents. » Même réflexion ;

« 6° Pour la famille l'abolition de la loi du divorce ;

« 7° Pour les fabriques la suppression des règlements tracassiers, etc. » afin qu'elles puissent plus aisément charger les communes et l'État des dépenses du culte ?

Ainsi, sept conditions à nous imposées contre l'unique sacrifice qu'auraient à faire les ralliés en acceptant la République, si toutefois ils voyaient en M. l'abbé Gayraud leur fidèle représentant, ce dont je doute. M. l'abbé est un vrai clérical qui ne trompe personne en se couvrant du nom de rallié. Il est le type du faux rallié et voici ce que nous avons à répondre, à lui et à ceux qui l'accepteraient pour chef :

La République existe depuis vingt-sept ans. Elle a vécu ce temps-là sans vous, elle vivra encore sans vous ; elle n'a donc pas à vous faire des sacrifices qui constitueraient pour vous des privilèges et pour elle une duperie.

Quant à ceux qui viennent à nous sans arrière-pensée, qui ne demandent qu'à se placer sur le terrain constitutionnel pour combattre le combat de la justice et de la liberté contre la Révolution qu'on nous annonce et contre l'utopie, les repousser parce qu'ils sont catholiques serait faire preuve d'une véritable théophobie. Qu'ils entrent donc dans la République ouverte. Nous ne leur demanderons pas de l'adorer, leur amour est ailleurs. Nous serons satisfaits s'ils contractent avec elle un mariage de raison et s'ils lui restent fidèles.

Ici se placerait une objection que nous adresse le parti catholique et à laquelle nous avons déjà répondu : « Les républicains veulent détruire la religion, leur doctrine conduit fatalement à l'athéisme. » Si telle est, en effet, la doctrine de certains sectaires, elle n'est point la nôtre. Là où conduit la pure doctrine républicaine c'est à repousser la religion d'État. Et pourquoi ? parce que, dans une nation où coexistent des croyances religieuses différentes, il y en a toujours quelques-unes d'opprimées par celle que l'État consacre.

Là où conduit encore la doctrine républicaine c'est de faire de la religion une affaire personnelle, individuelle, que l'on peut certes professer et pratiquer ensemble par le culte, mais qui ne doit jamais s'étendre et se compromettre dans les intérêts politiques. Laissons la religion respectée et honorée, dans les régions sereines de la conscience. Là, pour tout homme imbu des vrais principes du droit humain et de la Liberté, elle restera toujours inviolable et sacrée.

Voilà ce que pensent et ce que veulent les républicains au point de vue religieux : respect de toutes les croyances et liberté de leur culte. Si les catholiques acceptaient cette formule, la paix publique serait assurée.

La majorité l'acceptera, nous en sommes convaincus ; mais nous ne le sommes pas moins que la minorité cléricale militante continuera la guerre...

Pour être fixé sur ce point il n'y a qu'à lire le compte rendu des congrès : quel ton ! quels accents ! on n'y parle que de prochains combats. On organise « les Jeunes en avant-garde ». On dirait la veillée des armes.

Le plus curieux, sinon le plus grave, c'est d'avoir choisi une appellation commune pour englober tous ceux qui, de près ou de loin, se réclament des idées modernes et de l'esprit de 89 : on les classe tous sous la rubrique de « francs-maçons ». On les y parque tous pêle-mêle : libres penseurs, philosophes, déistes, athées, et pour un peu on y ajouterait les protestants. C'est extrêmement commode, cela dispense de former des catégories : c'est la théorie du bloc.

Il y aura ainsi en France — grâce à cette intelligente synthèse — deux classes de républicains : les républicains avant la lettre et les républicains après la lettre. Ces derniers sont les bons ; les premiers ne valent rien. Par où l'on voit que, si la République a bénéficié de l'entrée des catholiques, les républicains n'y ont rien gagné, au contraire. (Voir l'*Univers* du 3 décembre 1897 — congrès de Paris.)

Avouons que l'idée géniale de transformer en francs-maçons tous les Français qui refusent de s'enrôler sous la bannière cléricale est une plaisanterie fin de siècle des mieux réussies. Mais il y a de tout dans les loges, même — et surtout — des catholiques !... Sans doute la maçonnerie a sa part historique dans les luttes anciennes pour la liberté ; mais depuis que la liberté est conquise, sa première raison d'être a disparu. Elle peut se maintenir encore dans certains

milieux où elle joue le rôle de société de secours mutuels, de société littéraire ou d'études économiques : nos lois ne l'empêchent point et il serait absurde de l'empêcher.

Mais veut-on savoir jusqu'où les cléricaux poussent l'horreur de la franc-maçonnerie ? Voici la question mise à l'étude et résolue dans ce même congrès de Paris (*Univers* du 3 décembre) :

« Y a-t-il des cas où un candidat des loges, mais dont les idées paraissent modérées, puisse être investi par les catholiques d'un mandat électoral ?»

Réponse : « Non » à l'unanimité.

Et pour résumer les sentiments du congrès, — nous citons : « Le franc-maçon est l'ennemi de la liberté ; il n'en veut point pour les autres, il ne la possède pas lui-même. La franc-maçonnerie est un syndicat d'ambitions et de haines. »

Ce tableau, que nous nous sommes efforcé de rendre aussi exact que possible, nous permet maintenant de conclure relativement à l'effet qu'a produit sur la France le conseil donné par Léon XIII aux catholiques. Nous a-t-il été favorable ou nous a-t-il été funeste ?

On ne peut se dissimuler que les esprits sont encore partagés sur ce point. Dès le début, le monde politique se scinda, lui aussi, en deux camps, et la dispute, consciencieuse des deux côtés, fut vive : « C'est l'affaire du cheval de Troie, dirent les uns, on veut s'introduire dans la place pour s'en emparer. » Et certes, ils avaient le droit de parler ainsi, nombre de catholiques, clercs ou laïques, avouaient hautement leurs espérances et proclamaient leur but sans détour.

D'autres faisaient remarquer que les partis monarchiques possédaient des hommes intelligents qui avaient renoncé à l'espoir de voir revenir leurs princes et que leur patriotisme amenait à accepter le gouvernement que le pays s'était donné ; hommes d'ordre avant tout, ils se sentaient pressés d'ailleurs par le danger commun du socialisme et de l'anarchie.

« Vous livrez la République aux cléricaux », disaient les premiers ; — « vous la fermez à ceux qui, par leur entrée, lui donneraient de la force », répliquaient les seconds.

Ainsi, République fermée ou République ouverte, les voilà, les deux politiques en présence, coupant la France en deux, par la vertu d'un mot prononcé là-bas, au delà des monts, par un vieillard, souverain sans soldats !

Quel argument contre ceux qui nient la puissance que Rome peut avoir encore sur nos affaires ; qui, cantonnés dans leur libre pensée, crient à l'ultramontanisme : Je ne te connais plus !... Certes, il y a une contre-partie : c'est celle des découragés qui croient déjà tout perdu et qui voient déjà les Jésuites installés à l'Élysée, et peut-être aux Tuileries rebâties. Eh bien ! non, rien de tout cela n'est exact. Il faut veiller, voilà tout. Veiller et se tenir prêt à la lutte, l'esprit ouvert et l'âme sereine et convaincue qu'une société qui a vécu un siècle, portée par les principes de 89, c'est-à-dire par la vérité et par la justice, ne peut sombrer.

Donc deux politiques : l'une ayant confiance dans la sincérité de l'adhésion des ralliés et acceptant loyalement leur concours pour combattre les utopistes et les nouveaux révolutionnaires ; l'autre persistant à suspecter leur bonne foi et se refusant à les distinguer de ceux qui ne cherchent qu'à livrer la République à leurs plus dangereux ennemis.

Évidemment, on pouvait faire sortir deux programmes de gouvernement de ces données, programmes fort différents : deux ministères les ont successivement présentés, en effet : celui de M. Méline et celui de M. Brisson. Ils appartiennent aujourd'hui à l'histoire, on peut les juger. Ils forment un véritable contraste, chacun des chefs marchant à la bataille à la tête de son clan, si bien qu'à la suite de leur double chute, on n'a trouvé rien autre à faire qu'à partager le pouvoir entre les deux antagonistes : l'expérience est en cours, Dieu nous garde de la troubler : nous aurions souhaité seulement que les accusations injustes, les calomnies, les injures que l'on a prodiguées aux deux Cabinets fussent épargnées à leurs successeurs ; car, dans ces attaques odieuses, le pays tout entier perd quelque chose de sa dignité et de la considération de l'étranger.

Maintenant, un mot seulement sur l'œuvre des derniers Cabinets au point de vue qui fait l'objet de cette étude.

Avec M. Brisson, le jugement à porter est beaucoup plus facile : on ne s'occupe point de la distinction à établir entre les ralliés et les cléricaux, entre les sincères et les habiles, qui ont donné tant de soucis à M. Méline. Avec les radicaux qui suivent M. Brisson, tous les catholiques qui font de la politique visent la prise de possession du pouvoir par l'Église ; donc tous cléricaux ; c'est encore une théorie du bloc.

Les deux opinions sont également consciencieuses et s'appuient l'une et l'autre sur des données sérieuses, et ce qu'il importe de remarquer c'est que l'opposition provient seulement de l'appréciation contraire d'un fait et nullement d'un but, d'un objectif différent ; M. Méline croit à la bonne foi des nouveaux convertis, M. Brisson la suspecte : voilà le fait sur lequel ils ne sont point d'accord ; mais M. Méline, pas plus que M. Brisson, ne veut le gou-

vernement des curés, voilà le but repoussé en commun : c'est ce qu'il faut bien noter, car c'est une réalité importante qui montre que modérés et radicaux, somme toute, appartiennent ensemble à la famille républicaine.

Ceci bien entendu, disons que l'opinion de chacun des anciens présidents du conseil se justifie, chez M. Méline, par les motifs que nous avons plus d'une fois exposés, et, chez M. Brisson, par un retour violent de la lutte éternelle que le cléricalisme livre à la société actuelle et dont nous allons parler.

Et maintenant il faut conclure : le conseil de Léon XIII subsiste et se maintient; les deux politiques sont en présence : République ouverte et République fermée, politique modérée et politique radicale ; il faut choisir.

Nous nous déclarons pour cette politique qui accueille les bonnes volontés et qui, par elles, élargit la base des institutions républicaines au lieu de la rétrécir jusqu'à la corruption jalouse et exclusive des sectaires. Accueillant, mais ne livrant rien, ouvrant nos rangs aux ralliés sincères, mais n'accordant aucune rançon, n'abandonnant rien du programme républicain, résumant les principes immortels de ceux qui se résument eux-mêmes, dans le respect de la personne humaine, la justice et la liberté.

Mais ce n'est là que la moitié de notre programme et la plus facile. Pendant que, d'une part, nous accueillerons les catholiques ralliés et que nous leur assurerons le respect de leur foi et la liberté de leur culte, de l'autre, nous devons nous parer contre l'assaut du cléricalisme.

Car nous le répétons, à l'heure présente, nous assistons à un retour violent de la lutte éternelle; si les ralliés ont honnêtement répondu à l'invite de Léon XIII, il est d'autres catholiques qui l'ont exploitée au profit de la guerre incessante qu'ils ont juré de faire à la Révolution. Ces catholiques, ces cléricaux, ces religieux toujours militants, vous les avez reconnus : ce sont les Jésuites; les Jésuites, que la République eut le tort d'atteindre, vers 1880, par une pseudo-persécution qui ne servit qu'à les rendre intéressants auprès des âmes sensibles; les Jésuites, que la fortune a diversement traités dans le cours de l'histoire, mais qu'elle n'est jamais parvenue à abattre. De près ou de loin, ils ne cessent de veiller, et on les trouve toujours prêts quand le cours du temps leur apporte un incident qu'ils espèrent pouvoir exploiter à leur profit. C'est ainsi qu'en ce moment ils se jettent sur le conseil de Léon XIII, parce qu'ils espèrent y trouver l'occasion d'abattre la République, et non par égard ou par dévouement pour le pontife qui porte aujourd'hui la tiare, car il n'est pas le pape de leurs rêves.

Avec une persévérance qui ne connaît point de découragement, quand ils n'ont point de lutte engagée, ils préparent la lutte future. Ils s'assurent des soldats, ils les instruisent; ils soufflent dans leur âme la haine de la Révolution de 89. Ils ont beaucoup travaillé dans ce sens depuis longtemps : les résultats de leurs leçons apparaissent maintenant. Et voilà ce qui explique le malaise étrange qui pèse aujourd'hui sur les âmes, comme si les vérités sur lesquelles s'appuie la pensée humaine étaient ébranlées. N'est-il pas vrai qu'un doute, perfidement jeté sur les principes les mieux établis de la société moderne, a troublé certaines consciences?

Comment s'en étonner? Ils se sont faits éducateurs et ils veillent avec un soin jaloux sur l'éclosion des âmes : l'instinct de la justice, du droit, le goût de la liberté, ces fleurs de la conscience qui ont produit les fruits dont se nourrit l'humanité moderne, sont pour eux des fleurs venimeuses qu'ils arrachent, et leur substituent, à la justice la grâce divine, au droit le bon plaisir divin, à la liberté l'autorité divine. Ils font tout descendre d'en haut : rien, assurent-ils, ne germe spontanément dans la malheureuse nature humaine, corrompue avant de naître !

Heureusement que le scepticisme que les Jésuites ont si fort contribué à vulgariser, opérant partout, opère sur leur doctrine elle-même, et éteint les ardeurs qu'ils cherchent vainement à pousser jusqu'au feu des guerres civiles.

Leur piteux succès dans les dernières élections, qu'ils avaient pris tant de peine à préparer, démontre qu'encore, grâce à Dieu, ils ne sont point nos maîtres. Non, ils ne le sont ni ne le seront. Répétons-le : une nation qui a vécu un siècle des principes de 89 ne les abandonne plus.

Ceux qui refusent ou qui hésitent à rendre à Léon XIII la justice que, selon nous, il mérite, ne réfléchissent pas sur la situation générale des esprits en France et ne voient pas combien son conseil est d'accord avec les tendances à l'apaisement qui règnent dans toutes les couches de la population, malgré certaines apparences.

Au point de vue religieux, d'abord, voyez combien le goût des disputes est passé, celui des controverses elles-mêmes. Il y a là un profit réel pour la paix publique. C'est une conquête de l'étude, du bon sens, de la science et du réveil, chez quelques voltairiens, du sentiment religieux, qui, ensemble, ont amené à comprendre que chacun doit être libre de choisir l'oreiller sur lequel il entend reposer sa tête, et que le devoir unique du pouvoir, en cette matière, consiste à assurer à chacun cette liberté. C'est un progrès très grand de nos mœurs; il s'est produit et il s'accentue tous les jours malgré les cléricaux et leur agitation, leurs congrès, leurs harangues en-

flammées, leurs journaux incendiaires et leurs prophéties triomphantes.

Au point de vue social, pour justifier le besoin universel d'apaisement, ne suffit-il pas de faire remarquer l'agacement que produit la navrante question qui absorbe aujourd'hui les esprits, et la satisfaction de la voir enfin arriver dans des mains qui en auront la possession exclusive? Une autre preuve, tirée de la même affaire, c'est que la polémique, violente au delà de tout ce que l'on avait vu jusqu'ici, et qui, en d'autres temps, aurait allumé la guerre civile, n'a produit sur la masse du public qu'une agitation émue.

Et le socialisme collectiviste, est-il rien de plus propre à démontrer la soif de paix et de tranquillité qu'éprouve la société actuelle que l'impatience qu'il cause aux hommes sérieux? Car enfin, qu'est-ce que cette prétention au monopole de l'intérêt pour les déshérités, qui appartient à tous les partis? Qu'est-ce que cette intrusion, dans les grèves, des politiciens qui les fomentent, les empêchent d'aboutir à un accord? Que sont ces accusations d'exploitation du prolétariat quand, à côté de soi et en dehors de soi, les salaires montent toujours et l'intérêt de l'argent ne cesse de décroître?

Faut-il être condamné à voir des chefs de parti, des érudits, pousser à la destruction d'une société sans savoir quelle organisation nouvelle on lui substituera?

Et le spectacle de ce troupeau des malheureux ignorants qui suit, grisé par des mots, mais ne comprenant rien, absolument rien, à leurs théories creuses! Imaginez une situation plus insupportable, un désir plus justifié de retrouver le calme dans la réalité et le bon sens? Aujourd'hui que les partis monarchiques nous laissent en repos, les collectivistes et les cléricaux troublent seuls la paix publique : les collectivistes en bas, les cléricaux en haut.

Concluant donc sur le sujet principal de cette étude, n'hésitons pas à rendre justice aux intentions qui ont inspiré le conseil donné par Léon XIII. Ce sage conseil avait pour but la pacification, l'apaisement : il les a obtenus en partie; il les aurait obtenus bien davantage sans l'exploitation perfide qu'en ont tentée ceux qui auraient dû être les premiers à s'y soumettre en en acceptant le véritable esprit.

Mais quoi? ce désir, ce besoin de concorde seraient-ils exclusifs à la France? Les autres nations ne les éprouveraient-elles pas aussi : n'avez-vous pas entendu vibrer dans les plus hautes sphères cette parole puissante, cet appel suprême à la paix universelle par l'un des chefs de peuples les plus puissants de l'Europe? Quand la surprise causée par une telle initiative sera passée, on verra quelle admiration reconnaissante arrivera au souverain qui l'a prise. Il y a des mots à longue portée. La proposition faite par le tsar Nicolas II marquera un jalon glorieux dans l'histoire.

BERNARD LAVERGNE.

LA CHANSON DE ROLAND

Traduction nouvelle

RYTHMÉE CONFORMÉMENT AU TEXTE ROMAN [1]

J'ai consulté les principaux auteurs mentionnés dans mon introduction, et j'ai eu notamment sous les yeux les éditions de Francisque Michel, de Genin, de Léon Gautier, de Boehmer, ainsi que les extraits réunis par M. Paul Meyer dans trente pages de son *Recueil d'anciens textes*.

Mais mon grand instrument de travail a été le texte donné par l'illustre érudit allemand Théodore Muller.

Il a publié trois éditions de plus en plus améliorées du texte d'Oxford : la première en 1857, la deuxième en 1863, la troisième en 1878. Ces deux dernières sont justement devenues classiques dans toute l'Europe.

« Muller est l'homme du monde qui s'est le plus occupé de la chanson de Roland », disait son émule, Léon Gautier. « C'est lui qui le premier a vu d'un œil net toutes les lacunes de la version d'Oxford et qui a tenté de les combler avec autant d'extraits empruntés aux textes de Venise, de Paris, de Versailles; c'est lui qui, le premier, a corrigé, par centaines, les fautes évidentes de ce scribe médiocre et distrait auquel on doit le texte du manuscrit d'Oxford; c'est lui qui a remis sur leurs pieds cinq cents vers titubants ou boiteux. On ne lui sera jamais assez reconnaissant. »

Dans ma traduction, en même temps que j'ai suivi scrupuleusement le texte consacré d'Oxford, j'ai intercalé, d'après d'autres textes, surtout d'après le vieux texte de Venise, des passages qui comblaient des lacunes ou ajoutaient à l'effet esthétique.

Ces additions sont signalées au lecteurs au fur et à mesure qu'elles se rencontrent. En outre, je les ai réduites au plus petit nombre possible.

Il est arrivé à des éditeurs de la *Chanson de Roland* de ne pas assez laisser dans l'ombre de multiples variantes qui leur semblaient intéressantes et qui n'étaient qu'insignifiantes. Certains érudits admirent trop indistinctement les vieux textes. Tout ce qui est archaïque leur semble digne de devenir classique; et

1 Voir dans la *Revue Bleue* du 3 juin : *Prologue à la Chanson de Roland*.

l'éclectisme de leur superstition ingénue compromet le culte dû à de réelles beautés. C'est avec raison que, dans une de ses magistrales études sur les anciens textes de notre France, M. Paul Meyer, cet érudit de premier ordre, mettait en garde les érudits ses confrères contre les « sentiments singulièrement exagérés » auxquels ils se laissent parfois entraîner.

J. F.

LIVRE PREMIER

Le Ressentiment.

I. — LE CONSEIL TENU A SARAGOSSE PAR LE ROI MARSILE.

1.

Notre grand roi, l'empereur Charlemagne, sept ans tout pleins est resté en Espagne, la conquérant des monts jusqu'à la mer.

Pas de château qui tienne devant lui; pas de cité qui demeure debout, hors Saragosse au haut de sa montagne.

Marsile y règne. Il n'adore pas Dieu, sert Mahomet et invoque Apollon (1).

Mais le mal vient. Il ne s'en peut garder (2).

2.

Le roi païen, qui est à Saragosse, s'en est allé dans un verger, sous l'ombre, et s'est couché sur un perron de marbre.

Autour de lui sont plus de vingt mille hommes.

Il en appelle à ses ducs, à ses comtes :

« Oyez, seigneurs, quel malheur nous accable : Charle le Grand, roi de la douce France, en ce pays nous est venu confondre :

« Et plus d'armée pour lui livrer bataille, et plus de gens pour disperser ses gens.

« Conseillez-moi, vous êtes mes lumières ; préservez-moi de la mort, de la honte ! »

Il n'est païen qui réponde un seul mot, hors Blancandrin du château de Val-Fonde.

3.

Blancandrin fut un païen des plus sages, bon chevalier pour briller au combat, bon conseiller pour aider son seigneur.

Il dit au roi :

« Ne vous effrayez pas ; mais promettez au superbe empereur loyal service et fidèle amitié, avec présents d'ours, de lions, de chiens, sept cents chameaux, mille autours déjà grands, et quatre cents mulets qui traineront cinquante chars remplis d'or et d'argent. Voilà de quoi payer tous ses soldats...

« *Mais trop longtemps c'est ici guerroyer*, lui direz-vous; *rentrez en France* (1), *à Aix ; je vous joindrai, vienne la Saint-Michel ; et, me courbant sous la loi des chrétiens, serai votre homme, en tout bien, tout honneur.* »

« Même, s'il veut, donnez-lui des otages, ou dix, ou vingt, pour le mieux endormir.

« Envoyons-lui les enfants de nos femmes... Dût-il périr, j'enverrai mon enfant...

« Mieux vaut encore qu'on leur coupe la tête, que s'il nous faut perdre biens et honneurs, et nous voir tous réduits à mendier. »

4.

Il ajouta :

« J'en jure par ma droite, et par ma barbe aux poils longs et flottants : vous les verrez lever le camp en hâte, et s'en aller en France, leur pays, revoir leurs fiefs et leurs meilleurs domaines...

« Charle, rentré dans son Aix-la-Chapelle, de Saint-Michel tiendra la grande fête (2)...

---

1. « Apollin, redant-il. » Du moment où les Sarrasins n'étaient pas des chrétiens, on se les représentait comme étant à égal titre les adeptes des deux religions qui avaient combattu le christianisme et par conséquent, on croyant que, non contents de servir leur Mahomet, ils priaient Apollon à l'exemple des Grecs et des Romains. Plus loin, couplet 224, quand Roland entrera en scène, le poète lui fera de lui la personnification du vieux monde païen, non moins que du monde musulman, soulevés dans un suprême effort contre le chef du monde chrétien.

2. Dans les manuscrits, à la suite de la plupart des couplets, on trouve la mention *Aoi*. Les uns ont vu là une espèce de hourra signifiant *Allons!* ou *En route!* D'autres ont voulu que ces trois voyelles, rattachées au verbe *aïuder*, signifiassent *Dieu nous aide!* Francisque Michel et M. Duméril ont supposé que c'était une simple notation musicale. Léon Gautier incline à penser que c'est là « une interjection analogue à notre *ohé* ». M. Gaston Paris, suivi par M. Petit de Julleville, voit dans cette exclamation un véritable refrain. L'interprétation de M. Gaston Paris me paraît la bonne. J'imagine qu'à la fin des couplets qu'il accompagnait de la vielle pour en accentuer la cadence, le jongleur modulait le cri *Aoi;* et les auditeurs reprenaient *Aoi*.

(1) On remarquera que l'auteur de la *Chanson de Roland* désigne le plus souvent par le mot *France* tout l'empire de Charlemagne comprenant, outre les territoires français, belge et hollandais, une partie de l'Espagne, de l'Italie, de la Suisse et de l'Allemagne actuelle, et bien qu'*Aix-la-Chapelle* soit une ville *française*, au même titre que Paris, et même à meilleur titre, étant la capitale.

D'autres fois, le poète use du mot *France* et du mot *français*, dans un sens limitatif, l'appliquant, à l'exclusion de la Flandre, de la Lorraine, de la Bourgogne, de l'Auvergne, du Poitou, de la Bretagne et de la Normandie, à cette partie de la France, non méridionale, qui formait le domaine royal, avant Philippe-Auguste. (Voir notamment les couplets 301 et 309.

(2) La « grant fête » de Saint-Michel du Péril avait lieu le 16 octobre.

On la célébrait même en Angleterre, fait alors étant universellement populaire l'Archange à l'épée flamboyante.

Le Mont Saint-Michel-du-Péril de la Mer (*Mons Sancti Michaelis de periculo maris*) était un grand centre de pèlerinage.

Les écrits des XIe, XIIe, XIIIe, XIVe siècles nous montrent les chrétiens de France allant, par foules, à ce château-abbaye dont les gigantesques murs de granit, debout au milieu des

« Le jour fixé pourtant se passera sans que de nous on ait mot ni nouvelles.

« Le roi est fier; son cœur est implacable... De chaque otage il tranchera la tête.

« Mais il vaut mieux qu'ils y perdent leurs têtes que perdre, nous, la claire et belle Espagne, et supporter tant de maux et souffrances.

« — C'est ma foi vrai! » crièrent les païens.

II. — L'AMBASSADE SARRASINE

5.

Le roi Marsile a levé son conseil.

Il fait venir Clarin de Balaguer; Estramarin et son pair Eudropin; et Priamon et Garlan le Barbu; et Machiner et son oncle Maheu; et Joïmer et Malbien d'outre-mer, et Blancandrin, pour leur donner ses ordres.

Ces dix païens étaient des plus félons :

« Barons, dit-il, allez vers Charlemagne, qui est devant la ville de Cordoue.

« Portez en main des branches d'olivier, symbolisant paix et soumission...

« Si par votre art vous nous mettez d'accord, vous recevrez de moi or et argent, terres et fiefs, autant que vous voudrez.

« — C'est nous combler », lui dirent les païens.

6.

Le roi Marsile a fini son conseil.

« Or çà, dit-il, Seigneurs, il faut partir : vous porterez des branches d'olivier; et de ma part direz à Charlemagne que, par son Dieu, il ait merci de moi; qu'accompagné de mille de mes gens, j'irai le joindre, avant le mois fini; que des chrétiens je recevrai la loi, et, par amour, par foi, serai son homme; qu'enfin, s'il veut, il aura des otages. »

Blancandrin dit : « Vous aurez bon succès. »

7.

Marsile fit venir dix mules blanches, beau présent fait par le roi de Séville, avec freins d'or et selles d'argent pur.

Les messagers sur les mules montèrent...

Portant aux mains des branches d'olivier, ils vont où est le roi qui tient la France.

Charle a beau faire; il sera pris au piège.

III. — CHARLEMAGNE ET BLANCANDRIN

8.

En belle humeur et joie est l'empereur;

Cordoue est pris :

Les machines de guerre, brisant ses tours, ont mis ses murs en pièces;

Les chevaliers ont eu très grand butin, or et argent, et armures de prix.

Pas un païen n'est resté dans la ville sans recevoir la mort ou le baptême (1)...

L'empereur Charle est dans un grand verger. Avec lui sont Olivier et Roland, le duc Samson et le fier Auséis, Geoffroy d'Anjou, gonfalonier du roi, Gérin, Gérier, et maints autres seigneurs.

On peut compter quinze mille Français.

Ils sont assis sur de beaux tapis blancs, et, s'amusant, jouent, les uns au trictrac, d'autres, les vieux, les sages, aux échecs... Des jouvenceaux fringants font de l'escrime.

Sous un grand pin, auprès d'un églantier, est un fauteuil, tout forgé d'or massif. Là sied le roi qui tient la douce France.

Sa barbe est blanche et son chef tout fleuri; bien fait son corps, fière sa contenance : qui veut le voir le reconnaît sans peine...

Les messagers descendent de leurs mules et saluent Charle avec grâce et respect.

9.

Blancandrin prend le premier la parole, et dit au roi :

« Salut au nom de Dieu que vous devez adorer dans sa gloire.

« Mon vaillant roi vous fait savoir ceci :

« S'étant enquis de la loi du salut, il vous fera grands dons sur son avoir; vous aurez ours, lions, beaux lévriers, sept cents chameaux, mille autours déjà grands, cinquante chars remplis d'or et d'argent traînés ici par quatre cents mulets, bref, tant et tant de besants d'or vermeil que vous pourrez payer tous vos soldats.

« Mais finissez de séjourner ici... En France, à Aix, il vous faut retourner.

« Notre grand roi promet de vous y suivre. »

Lors l'empereur étend ses mains vers Dieu, baisse la tête et commence à penser.

10.

L'empereur-roi reste tête baissée; car en propos

flots sur la crête d'un roc escarpé, ont été justement appelés *la Merveille*.

Il se dressait comme un défi en face de l'Angleterre; et, lors de la guerre de Cent Ans, il sut tenir, quand tout cédait.

On devrait en faire une sorte de temple du patriotisme, consacré à Jeanne d'Arc, qui, dans Saint-Michel-du-Péril, l'antique saint de la France, vit l'inspirateur de son œuvre de délivrance.

(1) Ici apparaît le côté barbare de la figure de Charlemagne et de ses barons. Aux couplets 296, 299, 322, on trouvera d'autres témoignages de cette brutalité intolérante et féroce dont l'inconscience diminue l'horreur.

il ne fut jamais prompt. A sa coutume il prend temps pour parler; puis se redresse avec un fier visage :

« C'est très bien dit, fait-il aux messagers. Mais votre roi est mon grand ennemi. Quand il m'envoie d'excellentes promesses, comment puis-je être assuré qu'il les tienne? »

Le Sarrasin répond :

« Par des otages... Vous en aurez ou dix, ou quinze, ou vingt, même un mien fils au risque de sa vie. Vous n'en sauriez avoir qui soient plus nobles...

« Lorsque, rentré dans le royal palais (1), vous fêterez Saint-Michel-du-Péril, mon roi promet qu'il viendra vous rejoindre, à ces bains d'Aix que Dieu a faits pour vous. C'est là qu'il veut qu'on le fasse chrétien. »

Charle répond : « Ce sera son salut. »

11.

Le soir fut beau et le soleil fut clair.

Hospitalier pour les dix messagers, Charle fit mettre à l'étable leurs mules, et fit dresser au verger une tente, où, jusqu'au jour, ils passèrent la nuit.

Douze sergents durent prendre soin d'eux...

De grand matin l'empereur s'est levé.

Après avoir ouï messe et matines, il va s'asseoir à l'ombre d'un grand pin, et dit qu'on mande au conseil ses barons...

Par ceux de France en tout il veut marcher.

IV. — LE CONSEIL TENU A CORDOUE PAR CHARLEMAGNE.

12.

L'empereur-roi est assis sous un pin, et ses barons viennent tenir conseil : le duc Ogier, l'archevêque Turpin, Richard le Vieux, et son neveu Henri, Thibaud de Reims et son cousin Milon, et Acelin, preux comte de Gascogne... Ils étaient bien plus de mille Français.

(1) Un château de toute beauté, entouré de douze autres châteaux magnifiques, tel était, d'après les vieilles chansons de geste, le royal palais de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. On y accédait par un grand perron d'ordre sur lequel les chevaliers saxons mettaient leurs éperons et en repartaient. Le trempe-éperon sur ce perron que Roland avait essayé sur Durandal, pour il lui tient rien en dom des mains de Charlemagne. Il y avait aussi une tour. Elle n'est pas la plus petite bêtise. — Ce [illegible] au couplet 301.

La *Chapelle* de Charlemagne était la cathédrale qu'il avait fait construire à Aix. On construit sur elle toutes sortes de légendes [illegible] Les églises était déjà toute belle et [illegible] grand renfort de blocs de marbre et de lingots d'or [illegible] Longtemps, lorsque [illegible] qu'elle était trop petite pour contenir les grands foules qui y venaient. Il supplia Dieu de l'agrandir. Et tout à coup elle se trouva considérablement élargie.

Aix renfermait des sources d'eaux chaudes, déjà célèbres du temps des Romains. On conta néanmoins qu'elles avaient miraculeusement jailli pour Charlemagne. D'où ce vers :

« Ens en Aix ainz que Dieus fut vos i fist. »

On y voyait et Gérin et Gérier. Avec eux vint le preux comte Roland, accompagné du vaillant Olivier.

Puis vint celui qui trahit, Ganelon...

Lors commença ce conseil de malheur.

13.

« Seigneurs barons, dit Charle l'empereur, le roi païen m'a transmis un message.

« De son avoir il me donne part grande : des lévriers, des lions et des ours; sept cents chameaux, mille autours déjà grands, cinquante chars, remplis d'or d'Arabie et attelés de quatre cents mulets.

« Mais il prétend qu'en France je retourne...

« Il se rendra à Aix, en mon palais, pour recevoir notre loi de salut; et, fait chrétien, tiendra de moi ses terres.

« Le veut-il bien, en son cœur? Je ne sais. »

Et tous de dire : « Il nous faut prendre garde. »

14.

Quand l'empereur a fini son discours, le preux Roland, qui n'admet pas d'entente, se met debout et contredit son oncle :

Il dit au roi :

« Fou qui croirait Marsile!

« Voilà sept ans, nous sommes en Espagne... J'ai pris pour vous et Noples et Commibles (1), conquis Valterne et la terre de Pine, et Balaguer, et Tudèle et Séville... Marsile, lui, n'a fait qu'œuvres de traitre...

« Il envoya jadis quinze païens, portant chacun une branche d'olive, et vous disant des paroles semblables.

« De vos Français vous prîtes le conseil...

« On vous loua de faire une folie; et ce païen reçut deux de vos comtes, Basan, Basile, envoyés de par vous.

« Que fit-il d'eux? Il les décapita... Leurs têtes sont sur les monts d'Haltilie...

« Poussez la guerre ainsi qu'elle s'est faite; menez

(1) Noples et Commibles demeurent pour nous des villes inconnues. Nombreux sont, dans le cours du poème, les noms de villes et de peuples mécréants, comportant toutes les conjectures. Qui voudra avoir Tolosans les meilleurs éclaircissements, devra lire deux études de M. Gaston Paris, l'une sur la *Géographie de la Chanson de Roland* (*Revue Critique*, septembre 1869), l'autre sur les *Noms de peuple dans la Chanson de Roland*. *Romania*, octobre 1873.

Il est manifeste que l'auteur de la *Chanson de Roland* n'a aucun souci de l'exactitude géographique. Il lui suffit d'utiliser sans discernement toute une nomenclature de pays divers et notamment de villes espagnoles qu'il a en tête et dont il ne connaît pas d'ailleurs le plus souvent la position respective. De vagues notions le déterminent. Il sait, par exemple, que l'Espagne est montagneuse. C'est une raison suffisante pour qu'au commencement de son poème, il place sur une montagne la ville de Saragosse qui est en plaine. « Saragusce ki est en une muntagne ».

l'armée assiéger Saragosse, y dussiez-vous peiner toute la vie ; et vengez ceux que tua ce félon ! »

15.

L'empereur, sombre et la tête baissée, tord sa moustache et tourmente sa barbe, sans dire oui ni non à son neveu.

Tous sont muets ; tous, hormis Ganelon, lequel se lève et s'en vient devant Charle :

D'un air superbe, il se met à parler :

« O roi, dit-il, qu'un autre parle ou moi, n'écoutez rien, sinon votre avantage.

« Le roi Marsile aujourd'hui vous avise qu'à jointes mains il se fera votre homme, tenant de vous en don toute l'Espagne ; puis recevra la loi que nous suivons.

« Qui vous exhorte à rejeter ces offres, point ne lui chaut quelle mort nous attend.

« Conseil d'orgueil ne doit point prévaloir. Laissons les fous, et tenons-nous aux sages ! »

16.

Lors, vers le roi s'avance le duc Naïme.

Charle n'a pas de vassal plus fidèle...

Il dit au roi :

« Vous avez entendu comment vous a conseillé Ganelon.

« L'avis est bon. Qu'il soit donc écouté !

« Ce Marsile est un vaincu de la guerre... Vous lui avez détruit tous ses remparts, pris ses châteaux rasés par nos machines, battu ses gens et brûlé ses cités.

« Or il vous dit d'avoir pitié de lui, pour sûreté vous offrant des otages...

« Exiger plus vraiment serait péché.

« Mettons un terme à cette grande guerre !

« — C'est bien parlé ! » crièrent les Français (1).

V. — LE CHOIX DU MESSAGER

17.

« Seigneurs barons, qui de vous enverrai-je à Saragosse, auprès du roi Marsile ? »

Naïme répond : « J'irai, si ça vous plaît ; octroyez-moi le bâton et le gant. »

Le roi reprend :

« Vous êtes un sage homme : par cette barbe et par cette moustache, vous n'irez pas si loin de votre roi...

« Rasseyez-vous ; vous n'avez rien à dire... »

18.

« Seigneurs barons, qui de vous enverrai-je au Sarrasin qui règne à Saragosse ? »

Roland répond : « J'y puis fort bien aller.

« — Gardez-vous-en, dit le comte Olivier ; votre cœur est trop ardent et farouche : vous vous feriez, j'en ai peur, quelque affaire. J'irai plutôt, s'il plaît à l'empereur. »

Le roi reprend :

« Taisez-vous tous les deux ; ni vous ni lui n'y porterez les pieds.

« Non, par ces poils que vous voyez blanchis, je n'enverrai aucun des douze pairs. »

Chacun se tait et attend en silence.

19.

Turpin de Reims se lève de son rang, et dit au roi :

« Laissez en paix vos Francs ;

« Depuis sept ans que vous êtes ici, ils ont assez eu peines et labeurs.

« A moi d'avoir le bâton et le gant.

« J'irai trouver ce Sarrasin d'Espagne : je prétends voir un peu comme il est fait, et lui marquer ma façon de penser. »

Mais l'empereur répond d'un ton fâché :

« Rasseyez-vous sur votre tapis blanc ; et plus un mot, sauf si je vous l'ordonne. »

20.

« Chevaliers francs, dit le grand empereur, pour messager auprès du roi Marsile élisez-moi un baron de ma terre. »

Alors Roland : « Prenez donc mon parâtre ; vous ne sauriez en choisir un plus sage.

« — Oui, dit chacun ; il fera bien l'affaire. »

VI. — LA DISPUTE DE GANELON ET DE ROLAND

21 [1]

L'empereur dit : « Çà, venez, Ganelon, et recevez le bâton et le gant : vous l'entendez, les Français vous désignent. »

(1) L'Empereur ne prend aucune grande décision sans l'avis de ses barons. Comme il est dit au couplet 11 : « Par ceux de France en tout il veut marcher. » « Par cels de France voelt il del tut errer. » Il préside leur conseil ; et l'avis du grand nombre fait loi.

Sans doute, Charles est impérieux avec ses barons, et à l'occasion il les tance très vertement. Mais, d'un autre côté, il y a à remarquer leur franc parler avec lui. Ce franc parler, manifeste dans divers propos de Roland (couplet 14) et de Ganelon (couplet 158), éclate surtout dans les paroles hardies du comte Ogier au couplet 289.

La royauté de Charlemagne est une royauté toute paternelle, tempérée par le droit d'initiative et par les libres allures d'une forte aristocratie.

1 A cet endroit M. Théodore Muller introduit dans le cycle des couplets une modification qui me paraît trop motivée par le sens pour que je ne l'adopte point, — quoiqu'elle n'ait pas été adoptée par M. Petit de Julleville qui généralement se conforme avec fidélité au texte de Muller.

Dans le texte du manuscrit d'Oxford, les couplets qui portent ici la notation 21, 22, 23, 24, 25 se succèdent dans l'ordre suivant : 23, 24, 25, 22, 21.

Lors Ganelon :

« Roland a tout fait, Sire. Non, jamais plus je n'aimerai Roland, ni Olivier qui est son compagnon, ni tous ces pairs qui tant aiment Roland.

« Devant vos yeux, Sire, je les défie.

« — Chut! dit le roi : c'est là trop de rancune. Vous partirez parce que je l'ordonne.

« — J'y puis aller ; mais c'en est fait de moi, comme jadis de Basile et Basan.

22.

« Soit, je le dois, j'irai à Saragosse... Qui va là-bas pourtant n'en revient point...

« Or, songez-y, votre sœur est ma femme ; j'ai d'elle un fils : il n'est plus bel enfant ; et mon Baudoin promet d'être un vrai preux.

« A lui je laisse et mes fiefs et mes terres. Soyez-lui bon ; je ne le verrai plus... »

Le roi répond : « C'est trop vous attendrir. Il faut partir puisque je le commande. »

23.

Le comte Gane a grande angoisse au cœur.

Faisant tomber ses fourrures de martre, il n'a gardé que sa cotte de soie.

Ses yeux sont gris : très fier est son visage ; svelte son corps, et large sa poitrine : tant il est beau, tous les regards l'admirent.

Apostrophant son beau-fils avec force : « Fou! s'écrie-t-il, d'où te vient cette rage? On le sait bien que je suis ton parâtre...

« Donc, il t'a plu que j'aille vers Marsile!

« Roland, si Dieu permet que j'en revienne, je te ferai subir si fort dommage, qu'il n'aura pas d'autre fin que ta vie. »

Roland répond :

« C'est orgueil et folie. On sait assez si j'ai peur des menaces...

« Pour ce message, il faut un prudent homme...

« S'il plaît au roi, j'irai à votre place. »

24.

Gane reprend :

« Tu n'iras point pour moi. Suis-je un seigneur dont tu sois le vassal? Charle commande ; il faut que je le serve.

« J'irai trouver Marsile à Saragosse ; mais j'y ferai, qui sait? quelque folie, pour apaiser ma très grande colère. »

Roland l'entend ; et il se met à rire.

25.

Quand Gane voit que Roland rit de lui, son cœur se fend, tordu par la colère, et peu s'en faut qu'il ne perde le sens.

« Roland, dit-il, je ne vous aime pas ; car c'est de vous que vient ce choix injuste...

« Droit empereur, me voici devant vous, prêt à remplir votre commandement. »

VII. — MAUVAIS PRÉSAGE.

26. [1].

« Beau sire Gane, écoutez, dit le roi, vous partirez accomplir ce message.

« Parlant pour moi, dites au roi Marsile qu'à jointes mains il soit mon homme lige.

« A lui sera la moitié de l'Espagne. L'autre moitié, je la donne à Roland.

« S'il ne s'y prête, il faut bien l'aviser, que par mon ordre il sera pris, lié, dûment jugé pour fait de trahison, et mis à mort en grand deuil et opprobre.

« Voici l'écrit revêtu de mon sceau. Que votre droite au païen le remette! »

27.

Charle lui tend le gant de sa main droite...

Mais Ganelon voudrait être bien loin ; il le prend mal, et le gant tombe à terre.

« Dieu! s'écrie-t-on, que présage cela? Un grand malheur suivra donc ce message?

« — Vous le saurez, seigneurs », dit Ganelon.

28.

Il ajouta : « Donnez-moi congé, Sire. Devant partir, je ne veux plus attendre.

« — Allez : au nom de Jésus et au mien! » dit l'empereur.

De la droite il l'absout, et fait sur lui le signe de la croix (2) ; puis lui remet le bâton et la lettre.

VIII. — LE DÉPART DE GANELON.

29.

A son logis Gane s'en est allé, pour y vaquer à son équipement.

Il se revêt de ses meilleures armes, fixe à ses pieds de beaux éperons d'or, ceint au côté Murgléis, sa bonne épée, fait amener son cheval Tachebrun, et saute en selle, aidé par Guinemer qui est son oncle et qui tient l'étrier.

Vous auriez vu maints chevaliers pleurer.

Tous lui disaient :

« Quel malheur est sur vous, vous si ancien dans

[1] Ce couplet est traduit sur le texte du vieux manuscrit de Venise, texte cité par Théodore Müller dans son édition de 1863 et dans son édition de 1878 (Göttingen).

[2] L'empereur allie au caractère royal un caractère sacerdotal dont on trouvera un autre témoignage au couplet 255.

la cour du roi Charle! Vous renommé comme noble vassal!

« Ah! le seigneur qui vous force à partir, même le roi ne saurait le défendre...

« Pourquoi Roland eut-il telle pensée? Vous êtes né de parenté si haute! »

Ils ajoutaient : « Emmenez-nous, beau sire. »

Mais Ganelon :

« Non pas, à Dieu ne plaise!... Vous, de tels preux, mourir!... Je mourrai seul...

« Vous reviendrez dans notre douce France. Saluez-y ma femme de ma part, et Pinabel, mon pair et mon ami, et puis Baudoin, mon fils que vous savez; aidez-lui bien, tenez-le pour seigneur... »

Il suit sa voie, et va par les chemins...

JOSEPH FABRE.

A suivre.

EN ROUTE POUR LE GOLFE JOUAN (1)

26 FÉVRIER-1er MARS 1815

Le 27, au lever de l'aurore, nous étions à 20 milles environ de l'île d'Elbe. Quand les premiers rayons du soleil dorèrent la cime des monts, nous nous plûmes à considérer notre rocher hospitalier; l'histoire des amours vint ensuite; celle des ennuis eut aussi son tour.

L'Empereur monta sur le tillac, et nous ne nous occupâmes plus que de Sa Majesté. Sa Majesté fut accueillie comme si Elle venait d'arriver parmi nous.

Les grenadiers étaient entassés dans la cale et au milieu des canons. Cette manière d'être était pénible : Sa Majesté mit plus d'ordre dans leur arrangement; Elle distribua les postes, Elle organisa le service de mer, et dès lors les Braves respirèrent plus commodément. Ce fut là, au milieu de la foule de ses *grognards*, que pour la première fois Sa Majesté parla clairement et précisément du but de son expédition. Un soldat, à qui Elle demandait « s'il était content de rentrer en France », lui répondit : « Sire, il n'y a qu'une France dans le monde », et un sergent ajouta de suite : « Et qu'un Empereur pour les Français. » Ce joli à-propos n'échappa point, et la garde y ajouta son cri chéri : « Vive l'Empereur! Vive Napoléon! »

Au même instant les hommes en vigie annoncèrent qu'une frégate, qu'on découvrait sur la côte orientale de Livourne, cinglait amures à bâbord, le vent au nord-nord-est, et semblait faire force de voiles. Il était dix heures du matin. Nous tardâmes peu à reconnaître que c'était la corvette stationnaire à l'île d'Elbe et sur laquelle le colonel Campbell était ordinairement embarqué. Aussitôt la figure de l'Empereur s'anima. Sa Majesté ordonna qu'on mît toutes voiles dehors. Le vent que le brick avait était plus à l'est que celui que la corvette trouvait près de terre. Les vigies examinaient attentivement la manœuvre des Anglais : bientôt elles crurent qu'ils faisaient route sur nous. « Qu'on se prépare au combat! dit l'Empereur. — A l'abordage! crièrent unanimement tous les fidèles. — A l'abordage! soit », répéta froidement Sa Majesté. Sa Majesté commandait directement. Sa contenance était calme, mais fière, et deux rayons de feu semblaient sortir de ses yeux. L'*Inconstant* avait trois embarcations à la remorque, sa chaloupe et les deux canots ordinaires de l'Empereur : cela ralentissait extrêmement la marche. La chaloupe fut laissée aux soins d'un bâtiment du convoi; le canot le moins léger fut coulé bas et abandonné. Cependant la corvette cessa de nous donner des inquiétudes; elle continua de pousser à l'est.

Dans le moment de la plus grande activité pour les préparatifs de combat, le chevalier Malet, commandant de la garde, m'engagea à prier Sa Majesté de descendre dans la chambre si nous nous battions. Je fis cette commission par complaisance : il me semblait que Sa Majesté trouverait ma prière déplacée, et je ne me trompais pas tout à fait : « Sire, dis-je à l'Empereur, les fidèles désirent que Votre Majesté ne soit pas sur le tillac dans le cas où nous devrions aller à l'abordage. » Sa Majesté me répondit vivement : « Quoi! que je me cache tandis qu'on se battra? Je crois, Messieurs, que vous plaisantez. » Sa Majesté prononça ces derniers mots avec un sérieux qui n'était pas du tout plaisant, et je terminai là ma harangue.

En nous éloignant de la corvette anglaise nous nous étions rapprochés de la croisière française, et, dans l'après-midi, nous fûmes en vue des deux frégates qui étaient en station en Corse. Un nouveau péril semblait nous menacer. Pourtant Sa Majesté n'était point inquiète. « Ce sont de bons Français; ils aiment la gloire de leur patrie, répéta-t-Elle plusieurs fois. S'ils viennent à nous, nous arborerons le pavillon tricolore, et ils imiteront notre exemple. » L'apparition des frégates avait fait impression sur les esprits : le langage rassurant de Sa Majesté dissipa tout. Durant les quelques heures que le voisinage de cette croisière aurait pu être dangereux, l'Empereur ne témoigna plus la plus petite crainte. La sérénité était répandue sur sa figure, et toutes les paroles de Sa Majesté étaient des paroles de confiance. Nous

1. Ce chapitre est extrait d'un mémoire de Pons de l'Hérault relatif aux Cent Jours que M. Léon G. Pelissier va publier dans la collection de la Société d'Histoire contemporaine.

échappâmes à ce nouveau risque et nous continuâmes notre route.

Au coucher du soleil, nous découvrîmes un brick qui venait droit à nous : l'on crut d'abord qu'il était anglais. Les préparatifs de combat furent renouvelés, M. Sarri monta au haut des mâts, reconnut ce bâtiment, et assura Sa Majesté que c'était le brick français le *Zéphyr*, commandé par le capitaine Andrieux : M. Sarri ne s'était point trompé. Les deux bricks, allant en sens contraire, furent bientôt à la portée de la voix. L'on héla le capitaine Andrieux, on lui parla comme à un ami : cet officier répondit avec la même affection. Le commandant lui offrit ses services à Gênes, M. Andrieux le pria d'agréer les siens à Livourne, et il s'informa de la santé du *papa* (1). « Donnez-lui la certitude que je me porte très bien, » dit Sa Majesté en riant. Tout le monde fit l'éloge des talents et du patriotisme du commandant du *Zéphyr*. Sa Majesté me demanda si je connaissais M. Andrieux et ce que j'en pensais. Je répondis à Sa Majesté « que je le connaissais beaucoup; que c'était un homme d'honneur, bon Français, plein de savoir et de modestie. » Quelqu'un proposa à l'Empereur de faire arborer le pavillon tricolore à M. Andrieux, et de le conduire en France avec nous : Sa Majesté ne fut pas de cet avis. A l'approche du *Zéphyr*, Sa Majesté avait ordonné que les soldats ôtassent leurs bonnets et se couchassent sur le pont, afin qu'on ne se doutât de rien; mais toute son autorité, quoique profondément respectée, n'empêcha pas les braves de chercher à voir les premiers Français qu'ils entendaient parler. Sa Majesté fit semblant de gronder. Les deux bricks se séparèrent.

Les secousses de cette journée avaient été fortes; mais le Français ne songe au péril que quand le péril le presse : celui que nous avions couru était loin de nous : le souvenir en était déjà effacé. D'ailleurs, malgré toutes nos agitations, nous avions éprouvé de grandes jouissances : l'Empereur avait traité les fidèles et mangé au milieu d'eux! Qu'on se représente Sa Majesté assise, seule, à une très petite table, entourée de quarante à cinquante individus debout, l'assiette à la main, le pain sous le bras, et bien plus satisfaits de leur situation du moment que de la bonne chère qu'on leur offrait; qu'on se représente aussi Sa Majesté attentive à ce qu'on songeât plus particulièrement aux personnes qui, ayant moins l'habitude de l'approcher, avaient aussi moins de liberté pour se faire servir; qu'on se représente également un grand vase plein de vin où chacun venait puiser à son tour, portait à son tour la santé de l'Empereur, et l'on aura une idée des repas de famille que Sa Majesté donna à bord de l'*Inconstant* et dont Elle fit les honneurs avec une bonté paternelle.

Dans la soirée du 27, vers les neuf heures, l'Empereur vint s'asseoir sur le couronnement du brick : nous l'entouràmes. Sa Majesté nous entretint très longuement des qualités physiques et morales dont la réunion dans la même personne pouvait seule constituer le grand capitaine. Nous fîmes vraiment un cours de science militaire. Sa Majesté parlait avec une facilité étonnante et un choix d'expressions plus étonnant encore. J'avais souvent entendu l'Empereur, mais j'avoue que j'étais loin de lui croire cette éloquence : j'en étais tout stupéfait. Les officiers de la garde se permettaient des observations, Sa Majesté leur répondait avec exactitude. Il était minuit quand sa Majesté se retira. Nous avions passé trois heures dans une espèce d'enchantement.

La nuit du 27 au 28 s'écoula fort tranquillement. Le vent était toujours favorable. Nous perdîmes de vue les bâtiments du convoi. Presque à la pointe du jour, on reconnut un vaisseau de ligne qui venait des côtes de la Ligurie et semblait se diriger sur la Sardaigne. Ce vaisseau ne fit aucune manœuvre qui pût nous donner de nouveaux soucis. Le 28, au lever du soleil, nous distinguions bien les montagnes de la Rivière de Gênes; deux heures après on découvrit le cap de Noli et le cap de Melle.

C'est dans le courant de cette matinée que l'Empereur dicta à son secrétaire particulier, M. Rathery, ses deux belles proclamations au peuple français et à l'armée. L'écoutille vitrée de la chambre du brick était entièrement ouverte. Il était facile de voir et d'entendre Sa Majesté. Nous l'examinions, et nous devinions sans peine quand Elle allait dicter quelque phrase vigoureuse. Sa figure exprimait tout ce qui se passait dans son âme : on y lisait tour à tour la dignité des sentiments, la profondeur des pensées, la noblesse des expressions. Les fidèles étaient impatients de savoir comment l'Empereur parlerait à la nation et à ses braves.

Quand les proclamations furent finies, Sa Majesté m'appela auprès d'Elle, et Elle daigna me les communiquer; Elle daigna aussi m'engager à les lire attentivement, et à lui dire ensuite ce que j'en pensais. Il m'est impossible de rendre, même faiblement, quelle impression fit sur moi cette marque honorable de la confiance et de la bonté de mon auguste souverain. Ni l'amour-propre ni l'orgueil n'entraient pour rien dans le plaisir que j'éprouvais, et ce plaisir avait un caractère particulier : il ne m'excitait point à la gaieté. Il me semble que j'avais quelque chose du recueillement des âmes dévotes. Je lus, et j'apportai dans ma lecture tout ce dont je pouvais être capable de sagesse et de raisonnement. J'osai faire des observations à Sa Majesté, et Sa Majesté

(1) Cette question en style familier est devenue sous la plume de l'histoire officielle : « Comment se porte le grand homme ? »

voulut bien les consacrer en adoptant quelques changements qu'elles indiquaient. Alors même que l'Empereur pourrait redevenir aussi puissant que ce qu'il était lorsque à la tête de la Grande Armée il marchait sur Moscou, il lui serait impossible de récompenser mon dévouement d'une manière plus chère à mon cœur. C'est là le plus beau moment de ma vie (1).

L'Empereur donna l'ordre que les proclamations fussent publiées sur le tillac. Elles excitèrent l'enthousiasme. Sa Majesté désira qu'on les copiât en assez grand nombre pour pouvoir en distribuer dans les premiers endroits par où nous passerions. Avant la nuit, il y en avait cent copies de faites.

Sa Majesté était occupée au travail de cabinet, lorsqu'on reconnut les montagnes qui dominent le cap de la Garoupe, première terre de France. Il était naturel que nous saluassions cette terre chérie. Nous lui payâmes notre premier tribut d'amour. L'Empereur monta avec empressement, et en montant, il répétait : « Voyons notre belle France! voyons notre chère patrie! » Dès qu'on lui eut indiqué où était la Garoupe, Sa Majesté leva son chapeau et, avec un accent qui allait droit à l'âme, Elle dit fortement : « Vive la patrie! vive la France! » Il fallait beaucoup moins que cela pour embraser des têtes aussi échauffées que les nôtres. Sa Majesté avait donné l'élan : nous ne suspendîmes nos cris que quand la voix fatiguée n'eut plus de force pour crier encore : « Vive la France! vive la patrie! vive Napoléon! »

Cette journée et la soirée qui la suivit marchèrent gaiement. Il semblait que nous étions aux noces (*sic*). Rire, chanter, boire, manger, voilà tout le souci que la foule avait; Sa Majesté seule était sérieusement occupée; Elle passa une partie de la nuit à écrire.

L'Empereur examinait le rivage avec beaucoup d'attention; il semblait maîtrisé par un sentiment religieux. Il reconnaissait tous les endroits où, vingt-deux années auparavant, il avait, en sa qualité de général d'artillerie, fait placer des batteries, élever des redoutes (2). Au milieu de la narration que Sa Majesté nous faisait à cet égard, nous eûmes une scène d'attendrissement : Sa Majesté venait de nous dire : « Je dois tout à la Révolution » ; tout à coup Elle parut avoir une idée pénible; aussitôt ses traits s'altérèrent, et sa physionomie exprima la douleur : ce mouvement fut rapide. Elle resta quelques minutes absorbée dans ses réflexions (3); nous souffrions pour Elle. Sa Majesté sortit de cette espèce d'anéantissement, et Elle nous dit avec amertume : « Ce que mes ennemis m'ont fait de plus cruel, c'est d'avoir cherché à persuader que je ne confondais point mes intérêts avec les intérêts de la France, et que je ne portais point les Français dans mon cœur. Il faut que ces malheureux aient une âme bien corrompue pour avoir pu imaginer une calomnie pareille. Si je n'étais qu'un simple général, je devrais encore beaucoup de gratitude à la France; et elle m'a fait monter sur le premier trône du monde! » Sa Majesté nous quitta sans nous donner le temps de lui répondre. Une heure après, Elle reparut sur le tillac, et nous fûmes charmés de lui trouver l'air plus tranquille. Depuis le moment qu'on lui avait montré le cap de la Garoupe, l'Empereur ne montait plus de sa chambre sans répéter : « Voyons notre belle France! » Sa Majesté donna tout l'argent qu'Elle avait sur elle au matelot qui, le premier, avait découvert la terre de France.

A cette scène d'attendrissement en succéda bientôt une autre tout à la fois attendrissante et majestueuse. L'Empereur ordonna qu'on arborât la cocarde tricolore et dit au commandant du brick de distribuer pour cet objet toute l'étoffe étamine qu'il avait à bord. Sa Majesté voulut parler : pour la première fois Elle ne fut point écoutée. Les transports de l'esprit tenaient un peu de la folie; tous les vivats possibles étaient poussés à l'excès; le battement des mains n'était pas moins extraordinaire, et le trépignement des pieds avait quelque chose de si étonnant, qu'il faisait presque craindre que le brick ne s'enfonçât dans la mer. Sa Majesté dit : « Cela vaut mieux que le plus beau discours que j'aurais pu faire. Quel bonheur, si la France entière pouvait être témoin de cet enthousiasme patriotique! » Aucun soldat n'eut besoin qu'on lui donnât une nouvelle cocarde; tous, sans aucune exception, tous avaient conservé la vieille. Sa Majesté avait à peine ouvert la bouche que la cocarde tricolore était à sa place. Le chevalier Malet, au nom de la garde, vint prier Sa Majesté de vouloir bien en accepter une qu'il lui présenta. L'Empereur quitta celle qu'il portait, et la remplaça par celle que l'on venait lui offrir.

Les fidèles auraient désiré qu'il leur fût permis d'ajouter à la cocarde tricolore les trois abeilles qu'il y avait à la cocarde de l'île d'Elbe. Une députation ou plutôt une réunion d'officiers en fit la demande à Sa Majesté. Sa Majesté répondit « que la volonté du peuple français ayant solennellement consacré la cocarde nationale aux trois couleurs, il n'était pas en son pouvoir d'y faire aucun changement. Messieurs, ajouta-t-Elle, sachons ne vouloir que ce que la nation veut. »

L'on fêtait le rétablissement de la cocarde natio-

(1) Il y a là un dernier cri de sincérité qui ne permet pas de croire à une supercherie de Pons.

(2) Comment Napoléon, approchant du golfe Jouan, pouvait-il *reconnaître* la topographie des environs de Toulon? L'expression trahit sans doute ici la pensée de Pons. Il est probable qu'en s'amusant à *reconnaître* la côte, l'Empereur la décrivait de mémoire plutôt que *de visu*.

(3) Pons a noté ailleurs d'autres moments où l'Empereur s'absorba non moins profondément.

L'on fêtait le rétablissement de la cocarde nationale. La garde avait épuisé ses approvisionnements particuliers; mais l'Empereur vint à son secours. Sa Majesté ordonna à son maître d'hôtel, Toutain, d'étaler toutes les provisions de voyage, et Sa Majesté en fit Elle-même la distribution à ses braves. Sa Majesté n'avait pas déjeuné, nous n'avions pas déjeuné non plus : pourtant Elle ne songeait ni à Elle ni à nous. Le preux Cambronne lui en fit l'observation. L'Empereur se mit à rire, et se tournant vers les grenadiers, il leur dit : « Messieurs les *grognards*, le soleil luit également pour tout le monde ! Il faut que chacun mange et que chacun boive. » Il y eut un nouveau partage, et cette fois nous fûmes au nombre des élus. C'était une chose vraiment curieuse que de voir ces vieux soldats s'approcher en gambadant tant qu'ils croyaient n'être pas vus de l'Empereur, prendre de suite un grand sérieux quand Sa Majesté les appelait, recevoir vite leur contingent, s'en retourner plus vite encore, recommencer à sauter dès qu'ils s'imaginaient avoir de nouveau échappé à l'œil perçant du héros qui les traitait avec tant de bienveillance. Le soin paternel de Napoléon ne diminuait en rien la grandeur du souverain : elle l'augmentait peut-être.

Cependant nous approchions du rivage. L'Empereur ordonna que le plus ancien capitaine de la garde, M. Lamouret, nous précédât à la tête de trente hommes d'élite. Les embarcations portèrent de suite à terre ce petit corps détaché : le brick était encore à cinq milles au large. Le capitaine Lamouret devait s'assurer des batteries de la côte sur le point de la côte où nous devions débarquer, et rester là. Mais le vent ayant calmé, il nous fut impossible de suivre cet officier de près, et, impatienté de notre retard, il se mit en tête d'aller faire arborer la cocarde nationale à la garnison d'Antibes. Le capitaine Lamouret avait de bonnes intentions, mais il manqua de raisonnement, et il fut puni de son imprudence (1). Sans ordres, sans instructions, à la tête d'un détachement armé, dans un moment aussi délicat, il ne pouvait entrer inopinément dans une place de guerre sans que l'autorité prît des mesures contre lui. Le commandant d'Antibes, qui avait été disgracié par l'Empereur et remis en place par Stanislas-Xavier, ordonna qu'on levât les ponts-levis, qu'on fermât les portes, et que la troupe prît les armes; les soldats de la garde furent faits prisonniers. La garnison les entoura d'amitié et presque de respect. Quelques heures plus tard, et à la voix de Napoléon, tout ce qu'il y avait de militaire dans la place d'Antibes avait grossi les rangs des fidèles : cela est sûr (1). Plusieurs soldats de cette garnison sautèrent du haut des remparts pour venir nous joindre.

Au moment d'arriver au mouillage, Sa Majesté fit plusieurs promotions militaires, et distribua beaucoup de croix de la Légion d'honneur (2). Les braves qui avaient quatre ans de service dans la garde étaient légionnaires de droit. Il était permis alors d'attacher du prix à cette distinction, parce qu'on était sûr qu'elle allait redevenir honorable.

A deux heures après midi (3) nous jetâmes l'ancre dans le golfe Jouan. Le convoi s'était heureusement réuni. Le débarquement commença de suite : à cinq heures il était achevé.

PONS DE L'HÉRAULT.

(1) Le capitaine Lamouret, avec ses vingt-deux hommes, fut pris dans Antibes comme dans une souricière, ainsi que le capitaine Bertrand, envoyé isolément après lui pour porter des proclamations et tenter de soulever la garnison. Le colonel Cunéo d'Ornano empêcha la garnison de se soulever et désarma la petite troupe de Lamouret. Antibes gagna à sa fidélité la méconnaître le titre de *bonne ville*. Voir Cunéo d'Ornano, *Napoléon au Golfe de Jouan*, et Houssaye, 1815, t. 1er, 206 et suiv., qui le cite.

(1) Il y a ici de l'exagération. Pendant [illegible] plusieurs grenadiers et Casabianca tentèrent de s'évader, mais les fuyards furent blessés, repris et envoyés aux casemates du fort Lamalgue. (*Ibid.*)

(2) Ce *beaucoup* cache peut-être une intention ironique : parmi les nouveaux légionnaires figurent en effet Chautard et Taillade.

(3) Le capitaine de la polacre le *Saint-Esprit*, M. Galibert, dit « à une heure ».

(4) Reproduction et traduction interdites. Voir la *Revue* des 3, 10, 17 et 24 juin 1899.

LE SUPPLICE DU SILENCE (4)

Roman.

Ce temps d'accalmie avait suffi à Marthe pour dresser le plan de conduite qu'elle tracerait à son amie.

Sans doute, celle-ci venait de commettre une faute irréparable, une de ces fautes qu'on déplore toute sa vie. Mais, du moins, son cœur n'était pas pris et le souvenir de cette minute terrible s'estompant à mesure dans sa mémoire, elle pourrait retrouver un calme relatif. Restait Antoine. Pauvre garçon ! Si confiant en sa femme, si sûr d'elle, malgré toutes les preuves de frivolité qu'elle lui donnait ! Pourvu que Gabrielle demeurât assez maîtresse d'elle-même pour ne rien lui laisser deviner ! Un mot maladroit une attitude, une larme... et il n'en faut pas davantage pour sonner le toscin dans l'esprit le plus tranquille ! Oui... C'était là-dessus qu'il fallait insister, recommander à la jeune femme la prudence, la dissimulation même, enfin obtenir d'elle que rien dans ses allures ne vînt trahir aux yeux de son mari le secret qu'elle devait emporter dans la tombe.

Aussi dès qu'elles se retrouvèrent seules, Marthe attaqua-t-elle brusquement :

— Et maintenant, voyons, parlons de l'avenir. Qu'est-ce que tu comptes faire ? Ton mari ?...

Mais Gabrielle ne lui laissa pas le temps d'achever.

— Mon mari ! Ah ! celui-là !...

Et un geste suivit qui signifiait clairement : — Ah ! ce que ça m'est égal, par exemple !

Stupéfaite, Mme Saumaize regarda son amie.

— Comment ?

— Ah ! oui ! Que m'importe ce qu'il peut dire ou penser ! Si tu me vois malheureuse, en ce moment, plus que malheureuse, toute en révolte, c'est que je frémis à cette idée de me mépriser moi-même ! Mais mon mari ?... Est-ce qu'il m'intéresse, mon mari ? Est ce que je l'intéresse ? C'est vrai... Tu arrives... Tu nous as quittés au moment de notre voyage de noces... Tu ne sais pas... Ah ! ma pauvre amie... Ce n'est pas pour essayer de me disculper... Mais cet homme là, vois-tu... il est bien aussi pour quelque chose dans ma chute !

Marthe riposta : « Tu ne vois que ses torts... s'il en a eu... Mais les tiens ! »

— Mes torts ? Mais jusqu'à tout à l'heure je n'en avais pas ! Est-ce moi qui ai élevé une muraille entre nos deux existences ? Car voilà trois ans qu'il vit de son côté...

Mais Mme Saumaize avait son siège fait.

— Tu ne m'ôteras pourtant pas de l'idée qu'il t'aime ; et s'il s'est retiré de toi, c'est uniquement dans sa douleur de n'avoir pas été compris !

Gabrielle haussa les épaules.

— Quand on veut être compris, on fait l'effort de s'expliquer. Voilà un savant, une des lumières de notre époque, dit-on, qui s'enorgueillit d'avoir formé de nombreux disciples, et qui pour sa femme, sa propre femme, tu entends, n'a pas tenté, même une minute, de remplir son métier d'éducateur !

Et comme Marthe faisait signe qu'elle n'admettait pas une pareille explication :

— Écoute-moi, au moins, et tu verras si j'ai raison.

Marthe allait répondre : « A quoi bon ? Puisque je sais tout. » Mais elle eut peur d'être accusée de partialité, et attendit. Gabrielle reprit :

— Après six mois d'une vie de plaisir et de fêtes dont il a pris sa large part, je t'assure, la fantaisie lui est venue tout à coup d'élever la poupée que j'étais au rang d'épouse studieuse et de docile collaboratrice ! Tu crois peut-être qu'il s'est appliqué à m'inculquer graduellement les qualités nécessaires pour un tel emploi ? Erreur. Du jour au lendemain, il m'a campé sur une chaise, dans son cabinet de travail, me mettant en main un livre quelconque. « Et maintenant, ma petite, ne parlons plus... et donne-toi le plaisir de me regarder travailler ! » Note que je ne demandais, moi, qu'à le contenter et que j'y ai fait tous mes efforts. Seulement, que veux-tu ? je n'avais pas la vocation... Il me fallait un peu d'études. Malgré moi, je bougeais de temps en temps... je lançais une plaisanterie... ou je me levais pour l'embrasser. Alors Monsieur jugea, puisqu'une première expérience n'avait pas été satisfaisante, qu'il était inutile d'en tenter une autre ; et il s'en tint là. Le lendemain ou le soir même, — c'est déjà loin tout ça ; et je ne me souviens plus exactement, — il me reconduisit dans le monde, en m'accusant, bien entendu, de l'y traîner.

— C'est justement parce que tout cela est loin, que tes souvenirs peuvent te tromper. Es-tu bien sûre, s'il avait cru possible d'arriver au résultat espéré, qu'il aurait si vite abandonné la partie ? Songe que c'était de son bonheur qu'il s'agissait !

— Attends : Encore trois mois environ de ces sorties et de ces amusements, sans que jamais le moindre avertissement de sa part, le moindre sous-entendu même m'eût indiqué ses projets de changer ce genre d'existence ; puis, un beau soir, comme j'entrais, décolletée, dans son bureau, croyant le trouver habillé aussi, je le vois en veston et en pantoufles, en train d'écrire. Ah ! je me rappellerai toujours cette scène ! « Comment ? Tu n'es pas prêt ? — Non. J'ai à travailler. Je ne sortirai pas ce soir ! » Naturellement je m'étonne, j'insiste, je refuse, devant un caprice si soudain et que rien ne jutifie, de renoncer à me rendre à une réunion où je suis attendue. Bref, après une discussion d'une heure, trop égoïste pour céder à mon désir, trop lâche aussi pour m'imposer sa volonté, il se résigna à une cote mal taillée et me permit de sortir sans lui. Ce jour-là, vois-tu, Marthe... je compris qu'il ne m'avait jamais aimée !

— C'est-à-dire qu'il t'aimait trop... et par suite qu'il t'aimait mal !

— Non ! Je t'en prie, ne le défends pas ! Un homme qui aime sa femme lui sacrifie ses préférences... Ou du moins, s'il ne va pas jusqu'à les lui sacrifier, il fait quelque effort pour l'amener à adopter les siennes. Mais une telle scission !

Elle recommençait à tourner dans la pièce, comme avant le dîner, exaspérant son excitation.

— Et crois-tu que, par la suite, il se soit inquiété de ce que je pensais ? Il était bien trop content de l'habitude prise ! J'aurais pu ne pas rentrer pendant huit jours, il n'en aurait pas interrompu son article en train. Un étranger pour moi, je te dis ! D'ailleurs, à parler franc, cette attitude m'a causé plus de froissement que de chagrin. Il obtenait ce qu'il voulait, c'est-à-dire la paix. Je n'avais donc, de mon côté, qu'à mener une existence aussi peu désagréable que possible...

— Autrement dit, fit Marthe, sans essayer de dissimuler une expression de pitié méprisante, tu as continué à t'amuser?

Gabrielle venait de s'arrêter devant Mme Saumaize, comme surprise par une telle question :

— Dame, je ne pouvais faire que ça, puisqu'il n'avait pas su m'apprendre autre chose...

Elle s'assit, lasse d'avoir marché, et après un court silence, sur un ton de résolution : « Mais maintenant, après ce cauchemar de tout à l'heure, cette vie-là ne peut plus durer pour moi! Ce monde que j'aimais, dont je m'accommodais plutôt, me fait horreur. J'ai besoin de solitude, de recueillement. Que ferai-je? Je n'en sais rien encore. Te demanderai-je de m'emmener avec toi et de me faire partager ta vie d'abnégation et de sacrifice? M'enfermerai-je dans un couvent? Encore une fois je ne pense pas à lui; il m'est indifférent... Mais c'est pour moi. J'ai besoin de chasser l'idée obsédante, enfin de faire quelque chose de bien qui me rehausse un peu dans ma propre estime! »

Et s'attendrissant tout à coup : « Ah! Marthe, je t'en prie, aide-moi, aide-moi! » fit-elle, en laissant tomber sa tête sur l'épaule de son amie.

Mme Saumaize la consolait de son mieux, attendant le moment favorable pour entreprendre la défense d'Antoine et montrer à la jeune femme quelles injustes préventions celle-ci nourrissait à l'égard de son mari.

— Enfin, dis-moi... Qu'est-ce que je dois faire? demanda Gabrielle, un peu remise de cette nouvelle crise.

Marthe hésita une seconde, puis la regardant dans les yeux : « Ce qui te sera le plus difficile. Il y a des chances pour que ce soit là ton devoir.

— En tout cas, sur un point, ma décision est déjà prise, fit Mme Degroux d'un ton qui semblait ne point admettre de réplique.

— Lequel?

— Le divorce.

Marthe s'était levée d'un bond, comme à l'approche du danger.

— Comment! Tu veux?...

— Oui, la vie avec mon mari serait impossible. Si peu que nous vivions ensemble, il y a encore des moments, ceux des repas, par exemple, où nous nous trouvons l'un en face de l'autre... Alors devoir mentir constamment... car il y a des silences qui mentent... Non... Je ne pourrais pas, vois-tu... et le mieux est de se séparer, en s'expliquant loyalement, franchement.

— Et s'il doit souffrir, lui, de cette séparation?

— Il ne souffrira pas, puisqu'il ne m'aime pas...

Et d'un air entendu, comme sûre de ce qu'elle avançait : « Mais oui, je t'assure, c'est là le mieux... Nous n'avons pas d'enfants. Notre fortune à chacun est indépendante. Enfin, entre nous, aucun de ces intérêts moraux ou pécuniaires qui puissent river éternellement deux êtres à la même chaîne. Mon mari ne se fera donc nullement prier pour reprendre sa liberté. Qui sait même s'il ne poussera pas un soupir de soulagement?... Et demain, moi partie, si tu vas écouter son cours à l'École, tu ne trouveras chez lui aucune trace de trouble ni d'émotion. Son argumentation sera aussi serrée que d'habitude et son éloquence aussi sûre d'elle-même. »

Marthe ne parvenait plus à se contenir.

— Aveugle qui depuis trois ans n'as rien voulu voir! Tu ne connais pas Antoine. Il t'aime profondément!

— Allons donc! C'est son travail qu'il aime! C'est sa carrière! Il n'a pour moi qu'une impassible indifférence!

— Indifférence simulée, je te dis, et sous laquelle il cache son chagrin. Il y a des âmes qui ont aussi leur pudeur.

Gabrielle dessina un sourire narquois.

— Et de quoi pourrait-il souffrir, s'il te plaît?

— Mais de cette scission que tu l'accuses d'avoir provoquée... et qu'il se plaint peut-être, lui, de subir!

Elle se montait, à son tour, impérieuse, le regard interrogateur, comme pour un réquisitoire :

— Tu lui reproches de n'avoir rien tenté pour se faire comprendre! Sois sincère. Es-tu bien sûre d'avoir paru disposée à l'écouter?

Gabrielle, troublée, cherchait une réponse.

Marthe reprit tout de suite, adoucissant un peu la voix pourtant :

— Voyons... Réfléchis... S'il t'aimait trop, au contraire... oui, à ce point que l'idée de te causer le moindre chagrin, la moindre contrariété même, lui parût insupportable? Si le fameux soir où tu devais sortir sans lui, il avait anxieusement espéré obtenir de ton amour la concession qu'il ne voulait pas devoir à sa seule autorité de mari? S'il avait vainement guetté chez toi le geste qui fait tomber la pelisse et le « Non... décidément, je reste aussi! » qui l'eût jeté dans tes bras? Et depuis... quand tu sortais le soir... tous les soirs... t'es-tu jamais retournée avant de fermer la porte derrière toi? As-tu essayé de savoir de quel regard il te suivait? Ses yeux se mouillaient-ils à ce moment? Sa main tremblait-elle en tenant la plume?

Puis, comme Gabrielle ne répondait pas :

— Ah! tu vois? Tu n'en sais rien! Tu n'as rien vu! rien cherché! rien compris!

A mesure que parlait Mme Saumaize son amie se sentait envahie par un trouble profond. Ce n'était pas une simple supposition, ni même une conviction

étayée sur un raisonnement personnel qui pouvait dicter à Marthe de pareilles phrases.

Aussi, anxieuse, gagnée déjà par le vague pressentiment d'un remords nouveau qu'elle se préparait :

— Il t'a parlé ?

— Oui, laissa tomber Marthe comme un arrêt.

Un temps.

Gabrielle demanda :

— Il est donc malheureux ?

— Oui, très malheureux... avec pourtant quelques miettes de consolation. Si peu qu'il t'ait, il t'a encore. Il peut te voir, t'entendre... et puis, — ici un geste d'indéfinissable pitié, — il est sûr de ta loyauté. Ce cœur qu'il n'a pas su s'approprier, du moins personne ne le lui a pris. Et j'ai bien deviné qu'un secret espoir lui reste encore... Quelques années à passer... le temps de te laisser faire le tour de tous ces amusements mondains et d'en comprendre l'inanité... Tu lui reviendras peut-être.

Gabrielle répondit d'un air triste, et comme si elle se parlait à elle-même : « Oui, j'aurais su hier ce que tu me dis aujourd'hui, certes, j'aurais jugé qu'il était de mon devoir de faire encore une tentative de rapprochement... Mais il est trop tard maintenant; raison de plus pour rompre sans tarder! Vois-tu la possibilité pour moi de revenir à lui avec un pareil secret entre nous? Ce serait le mensonge installé en permanence dans notre ménage! Encore à la rigueur, pour vivre comme auparavant... mais à présent cette existence nouvelle ne serait plus tenable pour moi! »

Marthe s'indigna :

— Toi! toujours toi! tu ne penses qu'à toi! Mais lui? Pour divorcer il faut une raison. Vas-tu lui avouer ta faute ?

— Ce serait pourtant plus loyal.

— Il est capable d'en mourir sur le coup.

— Alors si son amour, ou plutôt son amour-propre doit mieux s'accommoder d'un autre prétexte, j'invoquerai l'incompatibilité d'humeur. Je trouverai quelque chose, enfin. Tout m'est égal, pourvu que je parte... J'étouffe ici!

Mme Saumaize ne se contenait plus.

— Veux-tu que je te dise? Tout à l'heure, quand tu m'as confessé ta faute, je n'ai fait que te plaindre. Mais maintenant que je te vois uniquement préoccupée de t'alléger de son fardeau, oui, j'avoue que je te méprise.

— Marthe!

Gabrielle se précipita vers son amie, essayant de lui prendre la main.

— Non! ce n'est pas vrai! Tu sais que je souffre!... Il faut que je t'explique encore... Écoute-moi...

Mais l'autre, d'un mouvement dédaigneux, la repoussait :

— Non, décidément, tu n'es pas la femme que je croyais... Et encore une fois, ce n'est pas parce que tu as failli, mais parce que je te trouve lâche après la chute. Adieu...

Elle se dirigeait vers la porte.

Marthe la retenait, s'accrochant à sa jupe, implorante.

— Marthe! Marthe! Je t'en prie! Ne me laisse pas seule! Juge que je n'ai que toi à présent! Qu'est-ce que tu veux que je devienne? Parle! Que faut-il que je fasse?

Mme Saumaize venait de s'arrêter, et, d'une voix forte, vibrante, dernier appel d'une amitié prête à mourir :

— Ton devoir!

— Mon devoir? Mais où est-il? Je le cherche.

— Ne mens pas. Tu l'as déjà trouvé.

Épouvantée, comme à l'idée d'un sacrilège, Gabrielle demanda :

— Comment? Tu veux que je revienne à Antoine?

Et sur un signe affirmatif :

— Mais revenir à lui? de quelle façon?

Marthe scanda :

— De façon à le rendre heureux.

Gabrielle eut un rire plein d'amertume.

— Alors... lui faire croire que je l'aime?

— Oui, si c'est cela qu'il faut pour son bonheur!

Mme Degroux venait de se laisser tomber sur une chaise, effondrée, déjà consentante presque, puis au bout d'un instant, essayant de se débattre dans une dernière révolte :

— Mais je ne pourrai pas! Je ne pourrai jamais!

— Tu pourras!

La résistance se faisait plus faible.

— Alors, dissimuler sans cesse, murmura-t-elle d'une voix éteinte!

Marthe ne put s'empêcher de sourire.

— Va... Il n'y a pas de femme qui ne puisse y parvenir... même quand c'est pour le bien.

Une voiture venait de s'arrêter devant la porte.

Gabrielle, effrayée, jeta un regard sur la pendule.

— Onze heures et demie. C'est lui qui revient, sans doute!

— Eh bien? fit gravement Mme Saumaize.

— Comment veux-tu que je te réponde? C'est épouvantable! Une pareille décision... si vite! D'abord, avec les yeux que j'ai, c'est impossible... Il questionnera... s'inquiétera... Demain, je t'en supplie... laisse-moi jusqu'à demain! Je rentre dans ma chambre... Tu lui diras que j'avais la migraine... que tu m'as tenu compagnie et que je dors à présent.

Mais Marthe sentait que le moindre délai serait funeste aux projets qu'elle formait. Une fois laissée à elle-même, Gabrielle s'échapperait. Et qui pouvait

savoir alors? — désespoir ou maladresse, — peut-être lancerait-elle le mot décisif, irréparable, qu'il fallait à tout prix éviter.

— Non, tout de suite. S'il s'étonne de tes larmes, nous aurons de quoi les justifier.

D'un mouvement d'effroi, Gabrielle s'était dirigée cependant vers la porte de sa chambre. Mais son amie, résolue, impassible, lui barrait le chemin.

— Reste. Il le faut!

Domptée un instant par l'autorité de ces paroles la jeune femme hésita. Ce court temps suffit. La porte du fond s'ouvrait. Antoine entra.

— Encore ici, ma chère Marthe... Quelle bonne chance!

— Oui... voyez... nous avons causé toutes les deux et le temps a passé sans que nous nous en fussions aperçues... N'est-ce pas, Gabrielle?

Celle-ci restée d'abord en arrière, fut bien obligée, de s'avancer. Antoine vit son visage gonflé et déjà il ouvrait la bouche pour demander le motif d'un tel bouleversement, quand Marthe, poussant la jeune femme vers son mari, dit en hâte :

— Embrassez-la vite et aimez-la. Je l'ai fait pleurer en lui apprenant qu'elle ne vous rendait pas complètement heureux.

— Comment? Vous avez donc parlé? fit le professeur subitement inquiet. Moi qui vous avais suppliée pourtant...

Elle affecta de sourire :

— C'est vrai. Mais je ne vous avais rien promis!

Puis, tout de suite sérieuse :

— Mon devoir était tout tracé et Gabrielle m'en aurait voulu de ne pas l'avoir avertie de ce qu'elle était si loin de soupçonner...

Elle s'était tournée vers son amie pour la prendre à témoin :

— N'est-ce pas?

Incapable de répondre, celle-ci fit signe que oui.

Antoine ému, doutant encore s'il devait se réjouir ou s'alarmer, prit la main de Gabrielle :

— Sois sûre que je ne t'ai pas accusée!

Elle lui laissa sa main et dit après un effort :

— Tu aurais pu le faire. J'ai été bien coupable à ton endroit.

Elle se tut ensuite et ils demeurèrent ainsi, debout tous deux, immobiles, liés par le contact de leurs doigts; lui, le regard avide, sentant déjà remonter en son cœur l'ancien amour; elle, inquiète et prête à défaillir à l'idée du baiser qu'il allait peut-être lui demander.

Toutefois, avant de s'éloigner, Marthe tenait à engager son amie encore plus avant dans la voie de la réconciliation.

— Alors la paix est faite? dit-elle.

En guise de réponse, le professeur pencha la tête, avança les lèvres et mit au front de sa femme un long baiser. Celle-ci, pâle sous cette caresse, comme une patiente pendant l'opération, subit l'épreuve, silencieuse, puis, docile après avoir jeté un long regard de reproche à Mme Saumaize, elle rendit le baiser, scellement de ce pacte de silence qu'on lui arrachait.

. . . . . .

Le mari et la femme restèrent seuls.

— Comme je suis heureux! fit Antoine.

Sa figure s'était éclairée, ses yeux brillaient.

Gabrielle ne répondit pas. Il lui sembla, en voyant s'épanouir un tel bonheur sur le visage de son mari, qu'elle se rendait une seconde fois coupable envers lui.

Il s'était assis sur le canapé, à ses côtés, et lui reprenait la main, cherchant une phrase de nature à exprimer toute la reconnaissance dont son âme était remplie. Elle comprit sa pensée et, honteuse d'avoir à subir ces témoignages de gratitude dont elle se sentait indigne, l'envie lui vint tout à coup de crier la vérité. Oui, maintenant encore, mais à la condition de ne pas perdre une minute, de ne pas attendre qu'Antoine eût ouvert la bouche, elle pouvait tout avouer. Les mots se pressaient déjà sur ses lèvres : « Non! n'achève pas! C'est pour obéir à Marthe que je t'ai laissé croire à un retour possible de mes sentiments vers toi... Mais, au contraire, tout est définitivement fini entre nous. Et non seulement je ne t'aime pas, mais encore je t'ai trahi! Reprends donc ta liberté, laisse-moi reprendre la mienne et oublions-nous! C'est à cette condition-là seule que la vie peut être encore supportable pour l'un et l'autre! » Oui, c'était cela qu'il fallait dire sous peine de s'engager dans l'engrenage des duplicités et des mensonges! Elle allait parler... Déjà, après avoir dégagé sa main de celle d'Antoine, elle se reculait, prête pour l'aveu terrible, quand la porte s'ouvrit. Marthe reparut.

— Ne vous effrayez pas, fit-elle, en souriant... J'ai... je crois que j'ai oublié ma voilette.

Antoine se leva tout de suite pour chercher dans la pièce.

Un signe alors de Marthe à son amie, et tout bas, pendant que le professeur regardait un peu partout :

— Sois prudente, je t'en conjure... C'est un garçon à se tuer!...

— C'est curieux... Je ne trouve pas, fit Antoine, en revenant vers ces dames.

— Si... si... la voici...

Un geste rapide comme si elle ramassait l'objet sur un meuble proche, et après un « mille pardons », Mme Saumaize refermait la porte derrière elle.

Pas une minute Gabrielle ne fut dupe de ce stratagème. Et si Antoine lui en eût laissé le temps, elle

eût accueilli l'avertissement de son amie par un haussement d'épaules ou un énergique « ce n'est pas vrai ! » Même, elle s'exaspérait à l'idée que Marthe eût pu partir en s'applaudissant de la réussite d'une tactique si enfantine. Aussi son premier mouvement, une fois seule avec son mari, fut-il justement de résister à cette pression qu'on prétendait opérer sur elle et de mépriser cette crainte chimérique qu'on tentait hypocritement de faire peser sur sa volonté. Pourtant, si invraisemblable, impossible même que pût paraître l'idée d'un suicide chez Antoine, le doute, ce doute que laisse derrière lui tout mensonge, même après que le raisonnement le plus clair en a établi l'évidence, pénétrait dans l'esprit de la jeune femme.

Troublée malgré elle, elle hésitait à oser. De telle sorte, Antoine eut le temps, comme elle venait de s'asseoir sur l'un des fauteuils près de la cheminée, de se mettre à genoux devant elle et de lui murmurer :

— Ah ! ma chère femme, je ne te le disais pas, dans la crainte de jeter quelque ombre sur ta vie que je voulais heureuse avant tout... Mais si tu savais ce que j'ai souffert de mon isolement !...

Elle répondit, songeant seulement au malheur qui eût été évité si Antoine eût fait plus tôt appel à sa pitié :

— Oui... pourquoi avoir tant tardé ?

— Pourquoi ? Mais je te l'ai dit, pour ne pas gâter d'un soupçon de remords à mon endroit tous les plaisirs qui faisaient ta joie... Et puis je me sentais coupable aussi...

Il se releva et s'assit en face d'elle :

— Enfin, voici la fin de toutes ces misères, n'est-ce pas ? Et tu oublies tout, mes indécisions, mes maladresses et mon égoïsme aussi, car je m'accuse d'en avoir eu. D'ailleurs ne t'effraye pas à l'idée de cette nouvelle existence qui se prépare pour toi. La leçon a profité. Fou que j'étais d'avoir cru pouvoir t'associer à ma pensée avant d'avoir gagné ton amour ! Il aurait fallu, — oui, je m'en rends compte, — attendre que l'initiative vînt de toi... et elle serait venue après que ton cœur se fût ouvert.

Il avança son fauteuil et regarda Gabrielle dans les yeux, comme s'il voulait lire en elle.

— Et vois-tu, j'ai confiance maintenant. Tu me connaîtras mieux. Tu découvriras tous les trésors de tendresse dont mon âme est remplie. Comprends donc... j'ignorais tout un côté de la vie, moi, quand Marthe nous a unis. Tu étais ma femme ; je t'adorais à la folie, et tout naïvement je me suis figuré que tes sentiments devaient être les mêmes à mon égard. Voilà pourquoi j'ai manœuvré en terrain conquis, alors que j'avais encore à faire ta conquête.

Il s'arrêta.

— Mais à quoi bon revenir sur ce passé qui est mort ?

Gabrielle se leva :

— Oui, oublions... si c'est possible !

Et d'un geste machinal, elle semblait vouloir écarter de son front l'idée obsédante qui ne l'avait pas quittée pendant que son mari parlait.

— Mon Dieu, murmurait-elle, combien de temps ce cauchemar va-t-il me hanter ?

Elle allait et venait dans la pièce à présent, s'arrêtant devant un meuble, une tenture, un bibelot de vitrine, dans l'espoir d'amener son esprit à suivre son regard. Mais elle avait beau fixer ses yeux à droite et à gauche, sa pensée s'immobilisait sur la scène affreuse de cette fin de journée.

Antoine la contemplait, étonné, un peu inquiet même déjà de lui voir cette allure fébrile.

— Qu'est-ce qui se passe ? Tu n'as déjà plus ta bonne figure de tout à l'heure ?

— Mais si... Pourquoi veux-tu ?...

Elle fit alors un effort pour sourire et vint s'asseoir sur le canapé où son mari la rejoignit.

Le supplice ne tarda pas à commencer. Antoine se rapprochait insensiblement. Son visage frôlait presque déjà la chevelure de Gabrielle, tandis qu'il lui entourait la taille de son bras.

Elle songeait : « C'est fini. Il est trop tard à présent pour parler. Je n'ai plus qu'à apprendre à souffrir. »

— A quoi penses-tu ? demanda Antoine.

— A ce que je dois faire pour réparer mes torts envers toi.

Elle avait laissé tomber ces mots au hasard presque, parce qu'il fallait répondre. Ce fut seulement après avoir achevé la phrase qu'elle en mesura la signification précise. Et cette formule, sitôt énoncée, comme un écriteau devant le regard, lui indiqua la route à suivre. Oui, elle n'avait plus autre chose à faire désormais : s'occuper d'Antoine, lui rendre la vie agréable, et pour cela faire abstraction d'elle-même.

Quoi qu'il exigeât d'elle, désormais, elle l'accomplirait. Et dans son besoin soudain de sacrifice, elle en vint à souhaiter qu'il commandât tout de suite à son obéissance passive quelque douloureuse épreuve.

Elle ne supposait pas devoir être si vite exaucée.

JULIEN BERR DE TURIQUE.

(*A suivre.*)

NOTES D'ART

A propos des Envois de Rome.

Qu'on me permette de construire une hypothèse qui sera la meilleure illustration de mon idée... J'imagine un Parisien qui revient d'Italie : je ne le veux ni homme de lettres, ni peintre, ni sculpteur, ni musicien, encore moins, vous pensez bien, architecte, — car toute spécialisation est en même temps une déformation et risque de fausser les points de vue, — mais simplement *homme du monde :* oui, homme du monde, dans la haute et large acception du terme, c'est-à-dire non point un être creux et artificiel, mais au contraire avec des yeux largement et curieusement ouverts sur la vie et ses multiples manifestations dont l'art est une des plus passionnantes, doué d'une culture générale, cela va sans dire, avec un goût très vif et très sûr pour les Beaux-Arts. Il existe encore de tels phénomènes, et pour ma part j'en sais deux ou trois, dilettantes de haute éducation, n'ayant jamais eu d'autre but que de se perfectionner et d'agrandir leur goût, dont les jugements sont dix fois plus éclairés, plus équitables surtout que ceux de toutes les commissions officielles.

Voici donc par hypothèse un tel homme retour d'Italie. Il a vécu quelques semaines en communion de rêve avec la Rome antique, en perpétuel dialogue avec ses bustes de philosophes et d'empereurs, assez froid d'ailleurs pour la Rome des papes, et tout à fait dédaigneux de la Rome moderne dont les élégances ne dépassent pas celles d'une ville de troisième ordre et n'ont, à vrai dire, de réalité que dans les romans de M. d'Annunzio. En revanche, il a longuement plongé ses yeux dans ceux de la sublime effigie d'Homère qu'on voit au musée de Naples ; il a su jouir des tons passés, mais si charmants encore, des divines fresques de Pompéi. Pour parfaire ses sensations italiennes, il a goûté, comme il convient, les somptuosités mourantes de Venise et la beauté impressionnante de ses primitifs. Enfin l'élégance décorative des Florentins, la noblesse et la pureté de leurs lignes harmonieuses sont venues compléter l'accord qu'il pressentait entre sa pensée d'homme moderne et les plus hautes tentatives de ces civilisations disparues.

— Quel enseignement, songe-t-il à part lui, et quels exemples pour ceux qui viendraient aujourd'hui, d'une âme sincère et d'un cœur vraiment pur, solliciter de ces maîtres la leçon exaltante ! Et parce que, chez tout dilettante, il subsiste presque nécessairement une arrière-pensée d'artiste producteur, notre Parisien se prend à imaginer mélancoliquement une destinée qui lui eût permis de traduire, lui aussi, à son époque et avec ses moyens, son rêve de beauté.

— Heureux, songe-t-il encore, qui saurait accomplir une telle destinée ; et, les yeux pieusement fixés sur la beauté des maîtres, en faire passer comme un reflet dans la traduction de sa propre pensée !

Comme il se tient au courant des manifestations esthétiques de son temps, bien qu'il éprouve une certaine défiance à l'égard de la production contemporaine, il se rend à l'école des Beaux-Arts, où son journal lui a appris que le matin même venait de s'ouvrir l'exposition des *Envois de Rome*, et voici ce qu'il y voit :

S'il interroge ceux des jeunes gens qui franchement se reconnaissent élèves et ne témoignent d'autre souci que celui de travailler et de penser d'après les maîtres d'autrefois, quel résultat va-t-il constater ? Rien autre chose qu'une copie servile du modèle, des *dessins d'après l'antique,* qui lui apparaissent d'une littéralité, d'une froideur et d'une précision photographiques et ne témoignent d'aucune assimilation réelle de l'esprit des artistes qui s'exprimèrent par eux : des travaux de débutants, il faut bien le reconnaître, sans souplesse, sans intelligence, et vraiment déplorables, venant d'élèves, ayant obtenu déjà des sanctions officielles, car la logique des gens simplistes a le droit de penser : Que serait-ce donc pour les autres ? Des copies peintes de chefs-d'œuvre, qui ne sont plus seulement des documents serviles, mais de véritables trahisons, comme cette invraisemblable copie de la délicieuse *Rhétorique* de Pinturicchio, aux appartements Borgia, où le dessin n'est même pas respecté, où le charmant coloris de ce maître élégant et svelte entre tous est traduit par une couleur opaque et sale, par des matières crayeuses, et qui donnerait certes une triste idée du plus souple des coloristes à qui le voudrait juger sur un tel document.

S'adresse-t-il maintenant à ceux qui ont tenté de faire œuvre personnelle et osé quelque chose ? Il tombe sur des peintures mélodramatiques et grossières, qui ne témoignent que d'un souci, celui d'imiter les artistes du Salon, de préparer le tableau à succès, d'être le disciple d'une coterie, et de conquérir, par la voie la plus rapide, les récompenses progressives qui font une belle carrière. Telles la peinture en triptyque intitulée *la Faute,* et cette autre, plus décisive encore, *les Premiers moines au Désert,* où se marient agréablement les matières cartonneuses de M. Bonnat avec la gesticulation fausse et mélodramatique de M. Jean-Paul Laurens. Et c'est un spectacle délicieusement ironique que celui de ces jeunes *habiles* qui vont passer quatre années dans l'*intimité* des plus magnifiques chefs-d'œuvre qui soient au monde pour en revenir avec les doctrines

etla vision de ceux qu'une première rencontre avec les maîtres eût dû suffire à faire juger, s'ils avaient eu le moindre goût, comme profondément négligeables.

PAUL FLAT.

THÉATRES

OPÉRA-COMIQUE : Reprise de *Joseph*.

Je cherchais à vous montrer la semaine dernière tout ce qu'il y avait de contraire à nos traditions et à notre instinct dans le genre illustré par l'*Éclair*. *Joseph*, lui, est de pure tradition française; il a les qualités et les défauts de notre race : il a, surtout, les qualités et les défauts que nous recherchons dans un ouvrage de théâtre. Nous sommes soucieux avant tout de clarté, de logique et d'expression ; nulle musique n'est plus limpide, plus transparente, pourrait-on dire : nulle n'est plus expressive, nulle ne traduit avec plus d'exactitude et de vérité les sentiments dont elle s'inspire. Mais notre amour de la clarté nous rend indulgents pour la sécheresse ; et c'est un peu de sécheresse qu'on pourrait reprocher à *Joseph;* étant entendu que ce reproche s'adresse beaucoup moins aux divers morceaux qui forment l'ouvrage, qu'à l'ensemble même de l'ouvrage. En d'autres termes, il y a tout juste ce qu'il faut de musique pour éclairer et illustrer une situation : la situation une fois traitée, la musique s'arrête, sans chercher, — ce qui serait peut-être son vrai rôle, — à prolonger en nous, en la généralisant, l'impression qu'elle nous a donnée d'abord. *Joseph*, on le sait, est de 1807; et vous y retrouvez appliquées les théories soutenues dans la préface d'*Alceste* une trentaine d'années auparavant. Or, ces théories, qui causèrent une véritable révolution dans le drame musical, révolution nécessaire à la fin du XVIIIe siècle, ces théories nous semblent aujourd'hui un peu étroites. La musique a une autre fonction, et autrement importante, que de fortifier la poésie. A ce point de vue, les ouvrages de Wagner, et peut-être une plus complète intelligence des chefs-d'œuvre classiques, nous ont rendu plus exigeants. Ce qui manque chez Méhul, comme aussi bien chez Gluck, c'est un peu d'air, un peu d'espace entre le texte et la musique.

Mais, si la liaison étroite entre la parole et la musique n'est pas, — d'après les idées actuelles, — suffisante pour créer le chef-d'œuvre complet, elle est au moins la première des qualités nécessaires au chef-d'œuvre. Et *Joseph* la possède à un degré éminent. Il n'est pas un des morceaux de *Joseph* qui ne frappe par la justesse et la vérité de l'expression; et, ainsi, cette musique est supérieurement dramatique. Méhul cherchait seulement à fortifier la poésie, mais il a trouvé les accents les plus justes et les plus expressifs. Voyez, par exemple, l'air d'entrée de Siméon; la déclamation est d'une ampleur et d'une vérité incomparables; les répliques des chœurs coupent sa plainte avec une admirable justesse d'accent, et s'adaptent avec une exactitude merveilleuse à chacun des « épisodes ». Et voyez encore combien le respect de la parole entraîne le logique développement musical. Suivez cet air de Siméon, que j'ai pris pour exemple; c'est d'abord des cris de désespoir :

> ... L'Éternel que j'offense
> M'accable du poids de mes maux,
> Et sur mon front, dans sa vengeance,
> Son doigt divin traça ces mots...

Tout cela est un cri d'angoisse, venu d'un jet, d'une extrême simplicité d'allure, sans une modulation : les deux derniers vers, notamment, sont écrits uniquement sur les notes de l'accord parfait ; et un dessin chromatique des basses, toujours le même et toujours répété, donne une impression de fatalité. Mais, viennent les paroles de l'Éternel :

> Mortels, fuyez un misérable !
> Il n'a plus de parents, d'amis.
> Des bras d'un père inconsolable,
> Il ravit le plus tendre fils !

La phrase, sans s'interrompre, devient plus solennelle; le dessin des basses se fait entendre encore, mais plus espacé, et plus apparent, sous les accords qui remplacent le trémolo des cordes. En même temps, une modulation, — la première ! — donne une force nouvelle à l'oracle ; puis le dessin de l'oracle s'affirme, plus serré ; le ton initial reparaît ; et vous vous rappelez quelle émotion se dégage de la gamme descendante qui soutient le dernier vers !... Après la délicieuse intervention des chœurs, la phrase de Siméon reprend... Mais il est un peu puéril d'expliquer la musique par des mots. Écoutez avec soin la suite de l'air; il n'est pas une des intentions du texte qui ne soit traduite musicalement. Quand Siméon rappelle la « naïve innocence » de ses enfants, l'orchestre tragique s'interrompt; le ton change, et la plainte attendrie du coupable s'élève sur de larges accords. Et, chaque fois qu'intervient l'oracle, chaque fois l'implacable dessin chromatique reparaît à l'orchestre, jusqu'à l'explosion finale, le cri trois fois répété :

> Je suis maudit par le Seigneur !

Ce qui est intéressant à étudier ici, c'est la liberté absolue de la forme musicale. En apparence, le morceau semble coulé dans le moule traditionnel. A l'examiner de près, on voit que pas un des épisodes

musicaux n'est arbitraire; pas une des modulations, pas une des modifications orchestrales n'est là « pour le plaisir », ou pour l'effet seulement musical. Le texte, le texte seul, impose la forme et le dessin du morceau, comme il impose les inflexions de la phrase musicale. Presque pas de répétitions de mots : celles qu'on pourrait relever sont parfaitement justifiées : certaines même (« qu'ils seront ingrats... qu'ils seront ingrats comme moi! ») ajoutent, en quelque sorte, au sentiment exprimé littérairement.

Et c'est cela, cette logique dont je parlais en commençant, et qui est si bien d'accord avec notre instinct dramatique. De la musique, mais de la musique « qui serve à quelque chose », — et qui soit belle par surcroît.

Car il est assez singulier que Gluck et Méhul, dont la prétention était de fortifier seulement la poésie par la musique, soient, parmi les musiciens, ceux qui ont trouvé peut-être les plus belles mélodies. Pour ne parler que de Méhul, l'air de *Stratonice*, par exemple, ne le cède à aucun air de Mozart; les « déductions » musicales donnent cette impression que la phrase écrite est la seule qui eût pu être écrite. Chez Mozart, la mélodie est peut-être plus aisée encore, plus pénétrante et plus sensuelle. Elle est, chez Méhul, aussi pure de forme, et parfois plus expressive. Et, précisément, ce qui est admirable, c'est que la mélodie réalise cette exacte déclamation en gardant la pureté de sa « ligne ».

Il se pourrait qu'au point de vue de la déclamation, nous soyons devenus un peu trop exigeants. Nous demandons à la musique de *tout* traduire : et tout, c'est peut-être beaucoup! Il ne nous suffit plus que le sentiment général soit exprimé, et aussi les nuances de ce sentiment : nous voulons que chaque mot ait, si l'on peut dire, son équivalent musical; au moins exigeons-nous que ce mot soit mis en valeur, qu'il ait, musicalement, toute son ampleur, et toute sa signification. Nos musiciens sont si habiles qu'ils y arrivent. Mais c'est le plus souvent, et ce ne peut être, d'ailleurs, qu'aux dépens de la forme mélodique. Il est matériellement impossible qu'une phrase musicale reste « une », si elle doit s'interrompre à chaque instant pour souligner ou contourner un mot.

On a, je sais, la ressource de l'orchestre, que Méhul n'avait pas au même degré. Mais dans l'orchestre aussi, l'amour du détail nous opprime. Ouvrez une partition récente et lisez-en une page ou deux; vous serez émerveillé de l'ingéniosité du musicien, des ressources dont il dispose et de la sûreté avec laquelle il en use; vous serez ravi par certaines modulations et par ce qu'elles ont de significatif, et vous admirerez comme il convient la justesse de la déclamation et surtout de la prosodie... Mais si vous continuez votre lecture, votre admiration tournera trop vite en lassitude. Le souci excessif du détail, tout aussi bien que la banalité, engendre la monotonie. Peut-être y a-t-il contradiction entre la beauté de la ligne musicale et la déclamation telle que nous la comprenons aujourd'hui?... Et cela expliquerait comment certains musiciens, dont les ouvrages proprement symphoniques sont absolument admirables, écrivent pour le théâtre des drames qui, malgré des qualités supérieures, sont tout à fait insoutenables...

C'est pour cela que la reprise de *Joseph*, — du vrai *Joseph*, — est un bienfait. Je ne prétends nullement qu'on doive en revenir aux procédés de Méhul. Mais ce qu'on pourrait apprendre de lui, rapprendre, car nous l'avons un peu trop oublié, c'est que la musique, pour être belle et pour être dramatique, doit être... doit être belle et dramatique. On ne m'accusera pas, cette fois, d'être paradoxal...

*
* *

La Comédie-Française a repris le *Demi-Monde*, pour les débuts de Mlle Darlaud. Nous en parlerons la semaine prochaine.

JACQUES DU TILLET.

NOTES ET IMPRESSIONS

J'ai assisté l'autre jour à une fête donnée par un journal parisien, — et même éminemment parisien, — en l'honneur des lauréates de son championnat de beauté. Notre confrère avait organisé un championnat de beauté. La beauté ne saurait être moins bien partagée que le cyclisme, l'automobilisme, la boxe et la lutte à main plate.

J'ai eu le regret de n'apercevoir, à cette solennité, aucun ministre, aucun magistrat, aucun personnage revêtu de hautes fonctions publiques. Ou du moins, si quelques personnages de cette sorte prenaient part à la fête, ce n'était pas à titre officiel, mais dans le plus strict incognito. Tel est le changement des mœurs et le progrès des idées. Les plus illustres hommes d'État de l'antiquité auraient tenu à honneur de présider une pareille cérémonie. Aujourd'hui, par le temps d'enseignement moderne qui court, un vague député de province dont la présence à cette soirée eût été signalée aurait été perdu de réputation auprès de ses électeurs.

Pourquoi l'État, qui subventionne tant de choses, encourage la race chevaline, prime les constructions navales, médaille les peintres et les sculpteurs, se désintéresse-t-il de la beauté des femmes, reste-t-il sourd aux adjurations d'artistes comme Théophile

Gautier, et laisse-t-il tout à faire à l'initiative privée, en laquelle il n'a point d'ordinaire tant de confiance ?

Pourquoi cette initiative privée se manifeste-t-elle si rarement ? pourquoi le champ de son activité est-il si étroit ? C'était très gentil, la fête du *Gil Blas*, et ses organisateurs ont droit à tous les éloges. Mais pourquoi a-t-elle eu lieu après minuit, à la clarté des lampes électriques, dans un music-hall du boulevard ? Pourquoi les invités, à moins de posséder des yeux miraculeusement perçants, ont-ils été dans l'impossibilité de voir, ce qui s'appelle voir, les lauréates, qui ont apparu sur la scène dans une apothéose de cinquième acte ? Pourquoi les rivales appartenaient-elles toutes au monde des figurantes de théâtre et des modèles d'atelier ?

Il n'est guère probable qu'une nouvelle évolution nous ramène aux conceptions d'il y a deux mille ans. Tout concours et toute distribution de prix de beauté ne peut que ressembler à ce que nous avons vu la semaine dernière. Ce n'est plus que divertissement de fantaisistes, amusette de noctambules, chose de Montmartre, espèce de supplément au bal des Quat'-z-Arts.

Notre époque n'ignore pas tout à fait, ne nie pas positivement la beauté. Mais elle ne la considère pas comme une qualité très relevée. Depuis longtemps elle a cessé d'être avouable pour un homme, bien que les Grecs tinssent le canon de la beauté virile pour supérieur à celui de la beauté féminine, Apollon pour plus beau que Vénus. Bientôt ce sera le tour de la femme, et la beauté, qui est déjà presque une faute de goût, comme une toilette trop voyante, deviendra aussi ridicule chez elle qu'elle l'est chez l'homme.

N'est-il point admis couramment, sous prétexte d'impressionnisme, qu'il n'existe pas de type absolu de la beauté, qu'il n'en faut pas plus disputer que des goûts et des couleurs ? Vraie ou fausse, — et je la crois plus fausse que vraie, — cette opinion est le signe qu'on n'attache pas à la beauté une grande importance.

Et en effet, le rang social, les relations, la fortune et même l'intelligence, commencent à être plus recherchés chez les femmes que la beauté. Tout au plus confesse-t-on quelque estime pour la beauté expressive, qui est du reste extrêmement estimable, mais ne se confond point avec la beauté proprement dite et sans épithète.

De Londres, on écrit aux journaux que la duchesse de Fife, fille du prince de Galles, entame une campagne contre le décolletage. Est-ce assez significatif ? Il viendra, n'en doutez pas, un temps où le public, même français, donnera tort à Dorine et raison à Tartufe.

Le féminisme triomphant supprimera définitivement les particularités de plastique, de mentalité, de profession et de costume, qui distinguaient la femme, et nos arrière-neveux connaîtront l'unification aussi complète que possible des deux sexes que la nature avait différenciés de toutes ses forces. Et la beauté ne sera plus qu'une espèce de légende mythologique, une religion morte, un sujet de composition pour le baccalauréat.

***

Heureusement, ce sont là des catastrophes qui ne se consomment pas en un jour. Combien d'institutions menacent ruine depuis des années ou des siècles et cependant réussissent à se maintenir ? Ainsi, le mariage, — n'est-ce pas ? nous sommes bien d'accord, — est une coutume effroyablement vermoulue, tout près de tomber en poussière. Il le faut bien, car il ne serait évidemment pas concevable que le mariage pût beaucoup survivre à tant de romans, de comédies et de drames qui l'ont exécuté.

Eh bien ! malgré tout, on se marie énormément cette année. On se marie dans les classes sociales jadis les plus réfractaires au mariage. Nous avons eu, par exemple, l'union devant le maire, — sinon devant le curé, — d'un prélat et d'une ballerine. Il est vrai que ce prélat est en retrait d'emploi. Mgr Bauer, ancien aumônier de l'impératrice Eugénie, portraituré par Hugues Rebell dans son délicieux roman de la *Femme qui a connu l'Empereur*, a toujours été quelque peu amphibie, mondain ou demi-mondain autant qu'ecclésiastique. Mais le côté frivole de son caractère ne le prédestinait sans doute pas plus au mariage que le côté sérieux.

Les artistes, hommes de lettres, comédiens, regardaient naguère, pour la plupart, la vie conjugale comme incompatible avec les exigences de leurs sacerdoces. A présent, ils se mettent tous à convoler à qui mieux mieux. Malgré le plaisir qu'on éprouve à être désagréable à un confrère, l'envie de faire une farce à Paul Hervieu ne suffit pas à expliquer que tant de littérateurs se marient. Et M. Le Bargy lui-même, le principal interprète des *Tenailles*, comment un rôle joué avec tant de succès a-t-il fait si peu d'impression sur lui ?

Un petit fait d'apparence frivole m'a paru considérable. Il ne s'est pas marié en habit noir, M. le Bargy, mais en redingote grise. Et c'est pareillement en redingote grise que M. Pierre Louys, l'auteur d'*Aphrodite*, a conduit l'autre jour à l'autel Mlle de Heredia, fille du poète.

Qu'importe, direz-vous, qu'on se marie en noir, en gris ou en bleu, en habit, en redingote ou en veston ? On n'en est pas moins marié.

Certes, mais peut-être que ce gris et ce noir, cette

redingote et cet habit sont des symboles. Il y a une conception du mariage, puritaine, pédantesque, pontifiante, qui répondait bien à l'aspect funèbre et guindé de l'habit noir. Ce mariage-là, ne représentant que d'austères devoirs, de lourdes responsabilités, un vertueux ennui, on comprend qu'il ait effrayé les gens d'imagination vive et d'humeur indépendante. Mais le mariage en redingote grise! Voilà qui n'a plus rien pour épouvanter. C'est la vie à deux aussi simple, aussi gaie, aussi amusante que le célibat. Plus tard ces pères-là seront pour leur fils des amis, des camarades, non des censeurs revêches et férulards.

Et certains défenseurs du principe d'autorité se lamentent sur la mort du mariage et de la famille. Je crois bien au contraire que la facilité, la bonhomie souriante des mœurs nouvelles est pour la famille et le mariage une chance de salut. Est-ce que la médecine et le notariat ont péri parce que docteurs et tabellions ne se croient plus obligés de porter des cravates blanches et des lunettes d'or?

* * *

Nous voici entrés dans la période des déplacements et villégiatures. Du moins il faut le croire, puisque le code des élégances ordonne qu'il en soit ainsi, et que l'hypothèse d'une insurrection contre le code des élégances est absurde.

Cette question, toujours si grave, des villégiatures et déplacements, prend cette année une importance politique et même nationale. Un journal qui a la prétention d'être l'organe officiel des gens du monde (duquel?) déclare que tout bon patriote devra s'abstenir de stations telles qu'Ostende, Lucerne ou Carlsbad, où il pourrait être désobligé par les conversations de table d'hôte sur l'affaire que vous savez, et passer toutes ses vacances dans des plages ou des villes d'eaux vraiment françaises. Voilà toujours un article qui n'est pas payé par l'or de l'étranger!

Faire supporter les frais du procès aux aubergistes suisses ou tyroliens, c'est un bel exemple de la justice des choses d'ici-bas. Mais il est possible que cette boutade d'un gazetier antirevisionniste ne soit point suivie d'effet. A l'heure présente, ses amis risquent d'avoir l'oreille écorchée à Aix-les-Bains ou à Trouville, tout autant qu'à Gastein ou à Spa. M. Paul Bourget, bien qu'excellent nationaliste, au risque d'être conspué par tous les tenanciers de casino de la terre natale, s'est déjà tranquillement installé à Ragatz. Quand M. Jules Lemaître irait à Genève et M. François Coppée à Baden-Baden, il n'y aurait pas lieu d'en être autrement surpris.

Les motifs qui décident les gens à s'en aller en villégiature sont variables à l'infini. Le plus général est sans contredit le désir de jouer aux petits chevaux. Les petits chevaux n'existent pas à Paris, ce qui est une lacune étrange pour une capitale qui prétend marcher à la tête de la civilisation.

Les chevaux en chair et en os quittent Paris, pour quelques semaines, et les amateurs de courses sont obligés de les suivre sur la côte normande.

Le baccara est encore plus accueillant sur les bords de la mer que sur ceux du boulevard.

D'autre part, un homme tenant un certain rang serait méprisé de son concierge, honni de ses domestiques, discrédité chez ses fournisseurs, s'il ne s'absentait un mois ou deux tous les ans.

Ajoutez à cela certaines raisons individuelles. Ainsi, par exemple, le pauvre Sarcey se transportait sur les rives de l'Atlantique, lorsque l'horrible clôture annuelle avait fermé toutes les scènes parisiennes, afin d'aller au spectacle. « Quelle jolie plage que Royan, écrivait-il dans son feuilleton! Il y a deux théâtres; j'y ai vu hier la *Mascotte*, avant hier la *Tour de Nesle*, et on nous promet *Britannicus*. Noblet y possède une villa et j'y ai rencontré Gandillot. »

Il n'est pas absolument impossible que certaines personnes partent pour la province dans l'espoir d'y rencontrer la tournée de l'Odéon.

Mais ce que je n'ai jamais connu, c'est un Parisien gagnant la mer ou la montagne pour se reposer, se rafraîchir le sang et respirer un oxygène plus pur.

PAUL SOUDAY.

LECTURES ÉTRANGÈRES

Le vice de l'instruction publique aux États-Unis.

Nous ne sommes pas ici en Europe, constatons bien le fait, avant de donner la parole au bref et incisif article de Mme R. Harding Davis dans la *North American Review*. Les Américains sont gens pratiques, n'ayant pas comme nous, latins dégénérés, le fétichisme du diplôme; s'ils ont un culte c'est celui de l'action et de l'individualisme.

Mais à tout culte il faut un *credo*, et le premier article de celui-ci peut se formuler en ces termes : « Égalité absolue devant le droit au savoir; l'instruction mène à tout. Envoyez vos enfants à l'école!... » La croyance générale est que la nation américaine est trop forte maintenant pour avoir encore besoin de la protection de quelque pouvoir invisible. Instruisez l'homme, enseignez-lui les mathématiques, la chimie, bourrez-le de science et il pourra tenir honorablement sa place dans l'univers. Devant la diffusion des lumières, disparaîtront non seulement l'ignorance, mais la pauvreté et le crime.

Cette idée vint tout naturellement à l'oncle Sam quand il vit ses frontières assiégées par des hordes d'Irlandais, d'Allemands, de Russes et d'Italiens, et au dedans de ses frontières, d'autres hordes de nègres et d'Indiens bar-

bares. Cette colossale ignorance parut aux gens éclairés la maladie mortelle, qui devait détruire la nation. Si l'on parvenait à guérir cela au moyen d'une certaine dose de savoir livresque, l'Américain serait le type du citoyen intelligent et moral, un modèle à proposer au monde entier.

Voilà ce qui a donné naissance à l'école publique.

Or, l'école publique a-t-elle tenu toutes ses promesses? A-t-elle été toujours un bienfait pour le pays? Il est sans doute difficile de répondre d'une façon catégorique, mais deux ou trois faits très nets, indiscutables, parlent à ce sujet avec une certaine éloquence :

Dans le rapport des inspecteurs de l'Eastern Penitentiary (Pennsylvanie) pour 1898, nous lisons que 91 prisonniers étaient des récidivistes; parmi ces criminels endurcis, neuf seulement ne savaient ni lire ni écrire.

Autre fait plus significatif : trois ans après l'ouverture des écoles populaires à Londres, on constata une augmentation notable du nombre des jeunes délinquants dans les prisons et les pénitenciers de la ville; les vols simples et à main armée étaient à la vérité moins fréquents qu'autrefois, mais les infractions exigeant du savoir et de l'intelligence, le faux en écritures par exemple, atteignaient des chiffres effrayants : avec les années, le nombre des criminels instruits ne cessa de s'élever.

Il y a une quinzaine d'années, dit Mme Davis, je me trouvais en un coin solitaire de la Louisiane où des Acadiens français avaient établi quelques fermes. Formant un clan isolé, ils avaient conservé le caractère, les mœurs, la façon de cultiver des ancêtres, joints à l'ignorance complète du monde extérieur. Bien peu d'entre eux savaient lire et écrire. Ils n'avaient ni chemins de fer, ni écoles, ni faiseurs d'affaires, ni politiciens, ni journaux. De mémoire d'homme, il n'y avait pas eu de meurtre commis dans le pays; les délits mêmes étaient extrêmement rares. Ils travaillaient assez pour subvenir à leurs besoins. Ils allaient à la messe le matin et à la danse le soir. Ils étaient époux fidèles, tendres pères, amis sûrs; ils formaient un petit peuple paisible, honnête, joyeux. Que voulez-vous de plus? Le nom du pays aurait dû être Arcadie et non Acadie. L'année suivante, j'entendis pourtant un conférencier philanthrope parler de l'ignorance profonde où croupissaient ces pauvres gens, et supplier qu'on l'aidât « à envoyer le maître d'école au milieu d'eux, à ouvrir la voie aux affaires, à l'industrie, et à la civilisation ».

J'ai connu autrefois aussi un village de la Nouvelle-Angleterre dont presque tous les habitants mâles se livraient à la pêche de la baleine. Cette industrie est morte aujourd'hui dans ces contrées, les vieux pêcheurs ont disparu et la génération nouvelle montre avec orgueil les trois gigantesques bâtiments d'école et la bibliothèque populaire dominant les humbles maisons du village. Mais vous chercheriez en vain dans ces parages un habile ouvrier, une bonne couturière. Le travail manuel est méprisé, et quand on demande aux jeunes gens et aux jeunes filles ce qu'ils font pour tuer le temps, ils répondent : Nous postulons des places dans les administrations.

Si nous allons au sud, nous assistons à un spectacle encore plus lamentable, celui de ces malheureux nègres qu'on a arrachés aux plantations, non point pour leur apprendre à gagner leur pain quotidien par leur force et leur adresse, mais pour leur enseigner les hautes mathématiques, le latin et le grec, le français et l'allemand, et à qui on a ensuite, avec un mépris sanglant, fermé l'accès de toutes les carrières où cette science pouvait être mise à profit.

Quel est donc ici le vice? car il y en a un, assurément. Serait-ce par hasard l'excès d'instruction?

Non, cent fois non! Aucun homme sensé ne peut mettre en doute qu'instruire une créature humaine de façon à augmenter sa valeur individuelle et la rendre propre à remplir dignement sa place dans la vie, est le plus grand service qu'on puisse lui rendre. L'instruction, ce pain de l'esprit, est aussi précieuse pour l'homme que le pain qui nourrit le corps. Mais il faut la répandre avec modération et jugement, sinon d'aliment sain et fortifiant qu'elle était, elle devient un mortel poison.

Eh bien, dites-moi, quelle modération, quel jugement apportons-nous dans l'instruction de nos enfants? Lorsque, au printemps, nous arrangeons notre jardin, nous mettons chaque plante à l'endroit qui lui convient; nous lui donnons plus ou moins d'eau et d'engrais selon sa nature. Les recherches de plusieurs générations de jardiniers nous ont fait connaître la nature spéciale des lys, des roses et des tulipes et nous savons aujourd'hui tirer parti de ces particularités délicates pour amener la plante à son plein développement. Mais les intelligences, nous les cultivons *en masse*.

Cette école qui est, à nous entendre, le plus beau fleuron de notre couronne, attire chaque année des millions de petits êtres ayant des capacités et des tendances diverses et qu'attendent des destinées fort différentes. Chacun d'eux est bourré d'une même dose de faits non assimilables, alphabets d'une douzaine de sciences dont il n'apprend jamais à former un mot intelligible. On ne pourrait agir de façon plus cruelle et plus ridicule. C'est la vieille histoire des pensionnaires de Dotheboys-Hall, dans le fameux roman de Dickens, à qui Mrs Squeers administrait chaque matin la même dose de thériaque et de soufre.

Le directeur d'une grande école préparatoire, homme intelligent et bienveillant s'il en fut, me disait un jour dans sa grande pitié pour la jeunesse studieuse :

« La vraie instruction consisterait à trouver la qualité originale de chaque esprit et sa vocation particulière, de façon à lui donner la nourriture intellectuelle qui fera de lui un homme, et celle-là seulement. » Et comme il remarquait le regard ironique que je jetais sur les manuels empilés sur son bureau, gigantesques accumulations de questions et de réponses toute sèches : « Que puis-je faire? dit-il d'un ton désespéré; mes élèves doivent passer à travers cette forêt de livres pour passer plus tard leurs examens. » De leur vrai développement intellectuel et moral qui se soucie? Ni les parents, ni les éducateurs en tout cas.

J'interromps un moment Mme Davis pour rappeler encore une fois que nous n'avons pas quitté le territoire des libres et pratiques États-Unis et pour faire remarquer combien ce pays-là diffère du nôtre.

Sans doute, nous connaissons tous la raison secrète qui nous a valu ce système d'éducation. Chaque enfant doit être préparé pour toutes les positions sociales. Le gamin qui finira ses jours en aunant de la toile ou en pesant du sucre, qui ne pourra jamais faire que cela (et Dieu me garde de jeter le discrédit sur sa modeste et utile besogne) doit avoir pourtant sa provision de grec et de latin parce qu'un jour, peut-être, il sera sénateur ou président de la République. La jeune fille à qui il faudrait enseigner la couture, la cuisine et le calcul mental, apprend la trigonométrie et la peinture sur porcelaine. Ne sera-t-elle pas, un jour, une des premières dames du pays?

C'est, nous le savons tous, la possibilité pour chacun « de faire son chemin » qui constitue la vraie grandeur de l'Amérique. Mais c'est aussi cette possibilité qu'on trouve à la base de notre mépris pour la tâche que nous assignent notre destinée ou nos capacités; c'est le germe de notre prétentieuse vulgarité, de notre brutalité sans pareille; c'est encore ce qui nous fait attribuer une valeur aussi fausse à certaines choses, entre autres à l'érudition, au savoir encyclopédique. Sans la religion, sans la morale si vous voulez, ce savoir ne recule les barrières, ni de la misère, ni du crime, et s'il recule celles de l'ignorance, c'est seulement pour apprendre au scélérat à apporter dans sa scélératesse un art plus consommé ou bien à connaître les moindres récifs de la loi criminelle, pour faire louvoyer entre eux sa barque d'homme d'affaires malpropre ou de grand bandit de la finance.

Et l'auteur conclut par ce vœu, partant évidemment d'un bon naturel mais qui n'a aucune chance d'être pris en considération :

« Puissent les Américains s'apercevoir bientôt qu'il n'y a pas de plus grand bienfait que l'instruction dont on peut faire usage dans la vie, mais qu'aussi il n'est pas de peste plus effroyable que l'instruction inutile, mal appropriée aux besoins, aux capacités, aux fonctions sociales, une instruction répandue à tort et à travers. »

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

I. Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat, publiées par M. le comte Remacle (Plon). — **II. R. de la Grasserie : Des religions comparées** (Giard et Brière). — **III. Rodocanachi : Aventures d'un seigneur italien** (Flammarion).

I

Ils sont bien comiques, ces agents anonymes de Louis XVIII en France, comiques comme tout homme ou tout parti qui, toujours d'humeur massacrante, ne décolèrent pas d'un bout à l'autre de leur rôle humain ou politique. Les services qu'ils rendirent à leur maître sont certes plutôt négatifs, et, sans calomnier personne, on peut affirmer que les intelligences qu'avait alors « le roi » à Paris étaient plus étroites encore que secrètes; mais, par contre, que tous ces gens-là avaient la langue bien pendue et qu'ils s'entendaient merveilleusement à trousser l'anecdote scandaleuse dont leur souverain était si friand! Je choisis, comme échantillon, celle où l'on met en scène le premier consul, sa belle-sœur et M. et Mme Simon; cette historiette n'est que piquante, à la différence de beaucoup d'autres qui sont bassement diffamatoires.

M. et Mme Simon (celle-ci la ci-devant Mlle Lange, actrice du Théâtre-Français) possédaient une maison qu'ils avaient meublée avec un soin jaloux et qui faisait leurs délices. Le lit seul de Mme Simon avait coûté vingt-cinq mille francs! Or il advint qu'un beau matin, le Premier Consul en personne se transporta rue Chantereine et demanda à la maîtresse du logis de céder la maison, telle qu'elle était, à Mme Louis Bonaparte...

Mme Simon, un peu étonnée, a répondu qu'elle n'avait rien à refuser au Premier Consul; elle a ajouté cependant que le sacrifice lui serait extrêmement pénible... Le Premier Consul n'en a pas moins insisté sur sa demande sans donner d'autres raisons ou plutôt d'autres prétextes que le vif désir de sa belle-sœur, qui est grosse, ajoutant que, dans une telle circonstance, les fantaisies sont des lois. Il a donc fallu que Mme Simon cédât à la puissance consulaire, et une fois résolue au sacrifice, il a fallu le faire tout entier, c'est-à-dire laisser la maison à Mme Louis Bonaparte au prix coûtant de 200 000 francs, prix qu'elle aurait pu probablement tripler aujourd'hui; quant à l'ameublement, il doit être payé sur la présentation des mémoires. On ajoute pourtant que M. Simon ne s'est pas soumis avec autant de promptitude que sa femme et qu'avant de donner son dernier mot, il a voulu consulter Talleyrand; mais l'habile ministre ne lui a donné d'autre conseil que de céder, comme sa femme, à l'impérieuse nécessité...

Il serait injuste de mettre toutes les relations sur la même ligne, et de les traiter toutes de bavardage sans grande importance et dignité; certains correspondants se distinguent par la largeur de leurs vues, l'élévation de leurs idées, la noblesse de leurs sentiments; à côté d'innombrables prophéties ridicules, nous en trouvons quelques-unes dictées par une incontestable perspicacité politique et une expérience d'hommes qui ont beaucoup vu, beaucoup espéré et beaucoup souffert. « Certains d'entre eux, dit M. Remacle, s'honorent par l'indépendance de leurs jugements et de leurs avis. Ils condamnent avec sévérité l'imprudente infatuation avec laquelle les émigrés rentrés s'aliènent les hommes dont dépend leur sort et la nation elle-même. Ils réprouvent

plus hautement encore les sympathies antipatriotiques que ces émigrés affectent pour l'Angleterre et ils ne craignent pas de faire remonter le blâme jusqu'aux princes de la Maison Royale. »

L'état particulier de cet esprit frondeur qui en France a toujours joui de la faveur populaire, se peint assez fidèlement dans ces documents, curieux à cause de leur partialité même. La meilleure preuve qu'ils ne sont pas sans valeur, c'est qu'ils ont déjà été mis à contribution par Thiers. On y trouvera encore à glaner après l'historien du *Consulat et de l'Empire*.

II

Pour M. de la Grasserie, la religion est une science véritable qui, avec la philosophie, couronne la série des sciences positives; c'est aussi « une véritable société, société supérieure qui domine l'autre, en contient toutes les racines et englobe tous les êtres comiques, c'est une *cosmosocièté*, et la *science des religions*, science naissante malgré les remarquables travaux qui l'ont déjà illustrée, est une *cosmosociologie* ». Ne vous laissez pas effrayer par ces mots longs d'une toise (la terminologie pompeuse est le péché mignon des savants); l'étude qu'on nous présente ici n'est aride qu'à son début; une fois cette pente abrupte gravie, le lecteur, le tout simple lecteur non savant arrive dans un pays où coulent le lait et le miel, et il pourra parcourir des chapitres où pour lui l'intérêt ne languira pas, pourvu qu'il ait le bon esprit de ne pas brûler les étapes. Rien de plus attrayant notamment que les considérations sur les « objets du lien religieux »; c'est là que, suivant pas à pas les évolutions de la religion animiste : le *fétichisme* et le *totémisme*, l'*idolâtrie*, l'*anthropomorphisme*, l'*incarnation*, on rencontre en chemin cette remarque inattendue que le totémisme est comme le pressentiment du darwinisme.

Il n'existe qu'un seul peuple faisant dériver l'homme du singe, mais les Chippevays auraient pour premier ancêtre un chien, les Delawares un aigle, les Osages un écureuil qui aurait épousé la fille d'un castor. L'homme primitif établit une similitude, même une circulation animique entre tous les êtres.

Les lecteurs qui n'auraient pas le temps, la patience ou la force de digérer un gros volume devront au moins ne pas négliger la conclusion : *De l'avenir des religions*, où l'auteur, après avoir examiné les moyens proposés pour arriver à l'unification des langues et des législations, tente une application de ces différents systèmes à l'unification des religions. « Il est à craindre, conclut-il, que, si cette unification n'a pas lieu, toutes les religions ne finissent par disparaître, laissant l'humanité isolée, désolée, car elle a un impérieux besoin de société d'homme à homme mais encore et surtout de société de l'homme avec le monde, de société cosmique : c'est cette société qu'une religion seule peut lui donner. »

III

Vincenzo Giustiniani, le seigneur italien, ou plutôt son secrétaire signor Bernardo Bizoni qu'exhume M. Rodocanachi, n'avait pas un talent descriptif fort remarquable; il est vrai qu'on ne nous donne ici de la relation des deux voyageurs à travers l'Europe de 1606 qu'un résumé bien sec. Pourtant cette Allemagne séparée en deux camps par les querelles religieuses, ces Pays-Bas mis à sac par les Espagnols, cette Angleterre au lendemain de la conspiration des Poudres, enfin la France au moment le plus brillant du règne d'Henri IV, devaient présenter un spectacle bien pittoresque. Le marquis et son secrétaire se sont mis en route poussés par la curiosité; ils ont voulu voir le monde et il semble qu'ils n'aient pas vu grand'chose ni l'un ni l'autre au sens intellectuel du mot, vu à la façon d'un artiste ou même d'un observateur pénétrant. Le récit a une qualité qu'on ne peut lui contester : l'exactitude du détail, ce qui permet de se substituer dans une certaine mesure à l'auteur et de dégager d'une foule de petits traits un ensemble assez satisfaisant. Ce qui frappe alors, c'est la vie intense de la province et de la campagne; à comparer à cet état de santé florissant de tout le pays, à cette circulation de l'activité sociale, aussi énergique dans les membres que dans la tête, notre état apoplectique de concentration, celui-ci apparaît comme une réelle décadence. Lisez par exemple les quelques lignes consacrées à Arras, à Amiens et surtout cette brève description de Rouen : « C'est une ville populeuse et riche; il s'y trouve plus de deux mille cinq cents chevaux appartenant à des particuliers, beaux et forts pour la plupart; une foule de marchands étrangers s'y sont fixés et l'on y compte beaucoup d'habitants ayant de grandes richesses; les rues sont nombreuses et *aussi commerçantes qu'à Londres*.

Une constatation toute simple nous paraît parfois comique par la réflexion qu'elle nous suggère : « L'eau de la Seine est fraîche, claire et bonne; elle alimente les fontaines publiques où le peuple vient en foule se désaltérer. » Mais je n'ai trouvé qu'un passage vraiment savoureux : c'est la description du dîner du roi.

G. Mer.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES

Guillaume Guizot avait laissé un volume inédit d' « études et fragments » sur Montaigne.

La famille de l'éminent professeur a confié à M. Auguste Salles, professeur au lycée Janson-de-Sailly, le soin de publier ces pages.

Elles paraissent demain, avec une préface de M. Emile Faguet.

M. Gustave Boucher poursuit avec la plus intéressante méthode la publication de cette *Bibliothèque de la Tradition nationale*, qui nous donna un premier volume sur la « tradition en Poitou et Charentes », et en publiait hier un second sur la « Tradition au pays basque ».

Un troisième volume, sur la « tradition aux pays normands » est en préparation.

Une réunion d'écrivains spéciaux concourt à la composition de ces livres, où revivront les histoires de nos provinces, — qui nous feront entrer dans la connaissance de leurs plus intimes coutumes, nous diront leurs fêtes, leurs chansons, nous initieront aux particularités des langages.

La Bibliothèque de M. Gustave Boucher se publie chez Gougy, sous les auspices de la Société d'ethnographie nationale et d'art populaire.

Il y a là une initiative et un effort trop louables pour n'être point signalés à la sympathie de ceux qui ont conservé chez nous le culte des « petites patries ».

Revues.

Le douzième fascicule du recueil de *Souvenirs et Mémoires* que publie M. Paul Bonnefon contient, ce mois-ci, des lettres du maréchal Bugeaud sur la conquête de l'Algérie, et la suite des Mémoires de Mercier du Rocher, pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée.

Ces Mémoires étaient connus de Michelet et de Louis Blanc, qui en ont fait usage dans leurs histoires de la Révolution. M. Ch.-L. Chassin aussi y puisa largement. Mais c'est la première fois que le texte intégral en est publié.

— Un périodique nouveau : *la Revue d'histoire moderne et contemporaine*, spécialement consacrée à l'histoire de notre pays, et dont la première livraison a paru cette semaine.

M. Ph. Sagnac y publie la première partie d'une étude sur *les Juifs et la Révolution française;* M. H. Hauser y donne un article sur *la Réforme et les classes populaires en France au XVIe siècle;* M. A. Chamberland, sur *Etienne Pasquier et l'intolérance religieuse au XVIe siècle;* M. A. Mathiez, sur *Un exemple du partage des communaux pendant la Révolution.*

La *Revue*, dont les directeurs ne se nomment pas encore (pourquoi?) publiera, chaque année, et à part, un répertoire méthodique des livres et articles de périodiques parus dans le cours de l'année précédente, et concernant l'histoire moderne et contemporaine de la France.

— De Marseille, on annonce la création d'un recueil littéraire et artistique, la *Revue Phocéenne*, dont le directeur est M. Alex. S. Patrikios, et le rédacteur en chef, M. Alfred Meynard.

Les frères Garnier publient le quatrième volume des *Mémoires d'outre-tombe*, de Chateaubriand, nouvellement réédités et annotés par M. Edmond Biré.

L'ouvrage sera complet en six volumes.

La librairie Dentu annonce la publication prochaine des *Mémoires* du baron Hippolyte Larrey.

L'érudit éditeur Édouard Rouveyre poursuit la publication de son ouvrage sur *les Connaissances nécessaires à un bibliophile.*

Le quatrième volume est annoncé pour le samedi 1er juillet.

MM. Alfred Croiset, membre de l'Institut, et Maurice Croiset feront paraître ces jours-ci, chez Fontemoing, le cinquième et dernier tome de leur *Histoire de la littérature grecque.*

— Le même éditeur vient de mettre sous presse un volume de M. G. Vallat sur *Rabelais*, avec une introduction sur « le génie de Rabelais ».

M. Henri Bouchot, conservateur du cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale, corrige les épreuves d'un livre sur *Catherine de Médicis.*

La maison Goupil met l'ouvrage en souscription pour novembre prochain. Il sera tiré à 1200 exemplaires seulement.

Le *Mémorial de la Librairie française* signale en quelques chiffres le curieux développement du mouvement littéraire et scientifique en Suisse. L'importation actuelle des livres et des cartes y représente une valeur de près de 9 millions de francs; c'est un accroissement d'un million et demi, en trois années.

Deux jeunes professeurs de l'Université, MM. Paul et Victor Glachant, publient, sous le titre *Papiers d'autrefois* (Hachette), une suite d'études dont nous signalions, il y a huit jours, la première partie : il s'agissait des manuscrits et dessins de Victor Hugo, déposés à la Bibliothèque nationale. Le reste du volume est consacré à Lamartine, Frédéric Dubner, Mérimée et Ernest Beulé.

M. Emile Faguet a mis quelques pages de préface à ce volume de début des deux petits-fils de Victor Duruy.

La librairie Firmin-Didot fait paraître une curieuse *Correspondance* de Montalembert et de l'abbé Texier, publiée par M. Hubert Texier.

La plus grande partie de cette correspondance se rapporte à la campagne menée, à l'époque où elle fut écrite, pour la liberté de l'Enseignement.

ÉMILE BERR.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38861. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 2. 4e SÉRIE. — TOME XII. 8 JUILLET 1899.

CONFÉRENCES A L'ÉCOLE DE SAINT-CYR

Le feld-maréchal Souvorof (1).

Messieurs,

Dans la série des conférences historiques que vous aurez entendues cette année, il était juste de faire une place, à côté de nos grands capitaines français, aux grands capitaines des autres nations. C'est pourquoi Souvorof y a pris rang, entre Hoche et Davout, non loin de Condé et de Bugeaud.

Cet enseignement de l'histoire militaire par les biographies a sa raison d'être, pourvu que le héros de chacune de ces études ait été un acteur principal dans des événements considérables, qu'il soit le représentant d'une évolution notable dans l'art de la guerre, ou qu'il exprime fortement le génie militaire d'une nation ou d'une race.

A tous ces titres le feld-maréchal Souvorof méritait une place dans notre galerie. Il a été un acteur principal dans des événements aussi considérables que le démembrement de la Turquie, la destruction de la Pologne, le renversement de la domination française en Italie, la chute des républiques que nous y avions fondées. Il exprime au plus haut degré, avec la plus forte originalité, certaines tendances du génie militaire des Russes. Il représente dans leur histoire une évolution notable : avant lui, pendant la guerre de Sept ans, par exemple, à Jægersdorf, à Zorndorf, à Kunersdorf, ils avaient surtout pratiqué la résistance passive, mais obstinée, tenace, indomptable; ils lui avaient dû leurs victoires. Après Souvorof, cette même tendance se retrouvera chez le plus connu des généraux russes, Koutouzof, l'adversaire de Napoléon à Austerlitz, à la Moskova, à Malo-Jaroslavetz. Entre ces deux périodes, Souvorof se présente à nous comme l'homme de l'offensive à outrance, de l'attaque à fond, des charges à l'arme blanche, et nous verrons qu'il a fait école.

Souvorof est le plus fameux, sans excepter même l'archiduc Charles; il est à la fois le plus expérimenté, le plus ardent, le plus génial des grands chefs que les coalitions européennes opposèrent aux armées de la Révolution française.

Ajoutez à son entente sérieuse des choses de la guerre, à ses brillantes victoires, les originalités, les excentricités, les bizarreries de son caractère, et l'on comprend qu'il ait vivement frappé les imaginations.

De son vivant même il y eut autour de son nom toute une littérature historique et toute une floraison de légendes; de son vivant et dans les années qui suivirent sa mort, il occupa de nombreux historiens, biographes, apologistes, collectionneurs d'anecdotes (1). Puis, après qu'un silence relatif se fut fait,

(1) On a écrit ce nom de bien des manières (voir, plus loin, la note bibliographique). La vraie prononciation est : Souvorof.

(1) Anthing, *les Campagnes du Feld-Maréchal Souvorow*, trad. de l'all. par Serionne, Gotha, 1799, 3 vol. — [A. de Beauchamp], *Histoire des Campagnes du F.-M. de Souvorow*; Paris, 1802, 3 vol. — *Les Victoires du Prince Italiski, Comte A. V. Souvorof Rymniksk*i, Moscou, 1815, en russe. — L. M. P. de Laverne, *Histoire du F.-M. Souvorof*, Paris, 1809. — Guillaumanches-Dubosc-agc, *Précis historique sur le célèbre F.-M. Souvorow*, Hambourg, 1808, etc. — L. Fuchs, *Histoire du Généralissime etc., Souvorof*, Moscou, 1811 en russe. Du même, *Anecdotes sur Souvorof*, Pétersbourg, 1827. Du même, *Histoire de la Campagne russo-autrichienne de 1799*, Pétersbourg, 1825, 3 vol.

pendant un quart de siècle, sur son nom, il a été l'objet de travaux plus étendus, plus sérieux, d'une plus haute valeur critique et documentaire, comme les histoires de D. Milioutine, de A. Pétrof, de A. Petrouchevski, dont aucune n'a été traduite en français (1).

Quand il s'agit d'un homme dont la personnalité est aussi accentuée, il ne faut pas négliger les *mémoires*, et non seulement ceux qui parurent à la première heure, mais ceux qui se sont révélés depuis

Entre tous ces mémoires, les plus intéressants pour notre sujet, ce sont les *Récits d'un Vieux Soldat de Souvorof* (2).

Nous savons, par ses propres Récits, que le *Vieux Soldat* a fait, sous les ordres de Souvorof, les guerres contre les Turcs, contre les Polonais; qu'il prit part à ce sanglant assaut de Praga qui mit Varsovie aux pieds de Catherine II; qu'en Italie, comme son régiment n'y arriva qu'après les victoires de Souvorof à Cassano et à la Trebbia, il assista seulement à celle de Novi; qu'en Helvétie il se battit au pied du Crispalt, à l'Ober-Alp, au Pont-du-Diable, à Glaris. Plus tard, il fit les campagnes de 1806 et de 1807 contre Napoléon, la campagne de 1808 contre les Suédois. Nous n'en savons guère plus sur sa carrière (3).

Pendant les campagnes d'Italie et d'Helvétie, il était sous-officier au régiment Rebinder. Quoiqu'il fût un *dvorianine*, c'est-à-dire un gentilhomme, il se trouve à peu près de plain-pied avec notre sergent Fricasse. Il vécut, comme celui-ci, de la vie des soldats; il exprime comme lui les sentiments des rangs inférieurs de l'armée; et si les sentiments sont parfois très différents dans l'armée du tsar ou dans l'armée républicaine, l'un et l'autre narrateur les rendent avec la même sincérité et la même vigueur. Le témoignage du sergent russe comme celui du sergent français nous permettent également de pénétrer dans l'âme des masses.

(1) Milioutine, *Histoire de la Guerre de 1799* (en russe), 5 vol., Pétersbourg, 1852-1854; 2e édit., 1857. — A. Pétrof, *la Guerre de la Russie avec la Turquie et les Confédérés polonais*, 1769-1774, Pétersbourg, 1866-1874 (en russe); *la Deuxième Guerre de Turquie (1787-1791)*, Pétersbourg, 1880, 2 vol. (en russe). — A. Pétrouchevski, *le Généralissime Prince Souvorof* (en russe), Pétersbourg, 1884, 3 vol.

(2) *Récits d'un Vieux Soldat de Souvorof* (en russe), Moscou, 1847.

(3) Milioutine, lors de la première édition de son histoire de la guerre de 1799, n'avait pu encore découvrir son nom. Pogodine, qui avait publié ces Récits dans le *Moscovite* de 1840, puis en volume en 1847, a révélé ce nom dans sa critique de l'ouvrage de Milioutine, en 1853. A cette date l'auteur vivait encore. Il était colonel en retraite, invalide et mutilé; il habitait Ostrogodèje, dans le gouvernement de Voronèje. Il s'appelait Jacob Ivanovitch Starkof. Nous continuerons à le désigner par l'ancienne dénomination, le *Vieux Soldat*, sous laquelle il a voulu cacher son nom et sous laquelle ses *Récits* ont conquis leur célébrité.

Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. le général en retraite Alexandre Pétrouchevski (lettre du 29 mai dernier).

En outre, comme le Vieux Soldat est un gentilhomme et que ses états de service lui ont assuré par la suite l'accès des grades supérieurs, il s'est lié plus intimement avec ses anciens chefs; il a recueilli soigneusement, fidèlement, pieusement, leurs récits de guerre et leurs impressions : de sorte qu'à son témoignage viennent s'ajouter ceux des vaillants généraux Bagration et Miloradovitch, dont il se trouve avoir, en quelque sorte, rédigé les mémoires sur la campagne de 1799.

Les récits du Vieux Soldat sont donc infiniment précieux; les récentes histoires de Souvorof leur ont fait de nombreux emprunts; ils nous renseignent non seulement sur le détail des faits de guerre, mais sur les mœurs, les façons de penser et de sentir, la psychologie de l'armée russe à l'époque des luttes contre la Révolution française.

Le sujet de la présente conférence portera, naturellement, sur ces trois points : l'armée russe; le général; la lutte contre les Français.

I. — L'ARMÉE

L'armée russe, à cette époque, avait à peu près, au point de vue de la diversité des armes et des corps, la même organisation que les autres armées de l'Europe monarchique. Elle avait une garde impériale composée de régiments d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie (1); cette garde, retenue auprès de la personne du souverain, n'a pris aucune part aux campagnes contre la République française. Dans l'infanterie de ligne, elle comptait des grenadiers, des mousquetaires ou fusiliers, des chasseurs; dans la cavalerie de ligne, des cuirassiers, des dragons, des hussards. L'artillerie, très perfectionnée dès l'époque de la guerre de Sept ans, avait une réputation européenne. Le corps du génie était bon.

Une originalité dans l'organisation militaire de la Russie, c'étaient les troupes irrégulières, toutes en cavalerie, et désignées sous le nom d' « armées Kosakes (2)». La plus importante de ces « armées », campées sur les confins méridionaux et orientaux de l'empire, était celle des Kosaks du Don. A eux seuls, ils pouvaient mettre en ligne près de 15 000 cavaliers, dont chacun servait avec deux chevaux. Incapables de soutenir une charge de cavalerie européenne, ils étaient très utiles pour le service d'éclaireurs, pour harceler une armée, enlever ses convois et ses traînards. Bien qu'une discipline un peu plus exacte que par le passé leur eût été peu à peu impo-

(1) Dans l'infanterie, régiments Préobrajenski, Séménovski, Ismailovski, Pavlovski, chasseurs de la garde. Dans la cavalerie, garde à cheval, chevaliers-gardes, hussards, chasseurs et kosaks de la garde, etc.

(2) Voir A. Rambaud, *Russes et Prussiens*, in-8°; Paris, 1859.

sée, ils avaient conservé des habitudes de pillage qui faisaient d'eux l'effroi des habitants, dépeuplaient le pays devant l'armée, les rendaient incommodes à leurs propres généraux. D'autres corps irréguliers appartaient dans l'armée russe une note pittoresque encore plus accentuée : c'étaient ceux qu'on appelait les *allogènes* ou *hétérogènes*, parce qu'ils n'étaient pas de race russe ni même de race européenne, mais des Tatars, des Kalmouks, des Bachkyrs, de religion musulmane, bouddhiste, fétichiste. Beaucoup n'avaient d'autres armes que le sabre recourbé, la lance, l'arc et les flèches. Ils ne parurent aux armées russes que dans les moments les plus critiques de la lutte contre Napoléon, comme une ressource extrême et presque désespérée ; et nos soldats, en voyant leurs nez camards ou retroussés, leurs arcs et leurs carquois, revêtus de rudes fourrures, leur avaient décerné le sobriquet d'*Amours*.

La vraie force de l'armée russe, c'étaient les troupes de ligne, à recrutement purement européen, et c'est contre elles que les soldats de la République eurent presque uniquement à combattre. La manière dont elles étaient recrutées et organisées mérite d'être bien connue. Il convient de distinguer entre le recrutement des officiers et celui des soldats.

Les officiers appartenaient tous à la noblesse, et tout noble, étant censé tenir du souverain sa propriété, lui devait le service personnel, pour un nombre d'années déterminé, soit dans l'armée, soit dans les emplois civils. Ceux qui se destinaient au service militaire débutaient comme élèves au corps des cadets, ou se faisaient inscrire dans un régiment comme *juncker*, c'est-à-dire comme soldats nobles. Les plus favorisés étaient inscrits dans un des régiments de la garde. Ceux dont les parents souhaitaient pour eux un rapide accès aux grades supérieurs se faisaient inscrire à neuf ou dix ans.

Les simples soldats étaient levés par une espèce assez singulière de conscription. Les provinces non russes de l'empire, — les provinces baltiques, les provinces polonaises, les pays *allogènes* de la région du Volga, — n'étaient pas soumises à ce mode de recrutement. Les provinces du Midi et de l'Est, où campaient les « armées kosakes », en étaient également exemptes. Tout le poids de cette charge militaire retombait donc sur les provinces russes proprement dites. En outre, le recrutement ne portait ni sur les membres du clergé, ni sur la classe noble, ni sur les marchands, les artisans, les cochers publics, la plupart des citadins, ni même sur les paysans libres (*odnodvorsty*), qui n'étaient astreints qu'à un service de convoyeurs, de milices ou de garnison. C'étaient donc presque uniquement les paysans serfs (serfs de la couronne, des monastères, des nobles) qui restaient soumis au recrutement.

Ce recrutement ne ressemblait ni à notre conscription d'aujourd'hui, ni au tirage au sort pour la milice de notre ancien régime. Un ukaze du souverain prescrivait, par exemple, la levée de 4 hommes par 1 000 *âmes*, c'est-à-dire par 1 000 paysans mâles et adultes. C'était au propriétaire de serfs à désigner parmi ses *sujets* ceux qu'il entendait livrer aux recruteurs. La loi de l'empire se bornait à déterminer l'âge et la taille des recrues. Pour tout le reste, le propriétaire était libre dans son choix. Il désignait ceux des paysans qu'il jugeait les plus paresseux, les plus indociles, ceux qui à un titre quelconque déplaisaient à son intendant ou à lui-même : le recrutement était à ses yeux comme une sorte de pénalité domaniale. Peu importait que l'homme fût marié, père de famille ou soutien de famille. Parfois l'homme « livré » aux recruteurs faisait résistance : alors on l'emmenait enchaîné sur une charrette jusqu'à ce qu'il fût assez loin de son village. Les colonnes de recrues, conduites par des sous-officiers, avaient souvent à traverser d'immenses espaces avant d'arriver à destination. Dans ces longs parcours, mal vêtus, mal chaussés, mal nourris, nombre d'entre les enrôlés, surtout si la saison était rigoureuse par excès de froid ou excès de chaleur, périssaient en route. Arrivés au corps, une grosse mortification les attendait : on les *rasait*, c'est-à-dire qu'on faisait tomber les longs cheveux et les longues barbes qui, dans la pensée du paysan russe, font la ressemblance de l'homme avec Dieu.

Une fois entré au corps, l'homme y restait indéfiniment : autant l'y garder que d'aller à la chasse des recrues pour l'y remplacer. Lui-même, peu à peu, perdait le souvenir du village natal, de la chaumière au grand poêle de brique sur lequel il fait si bon dormir les nuits d'hiver, de la fiancée sans doute plus vite oublieuse que lui-même, de la famille même s'il avait laissé une femme et des enfants. Peu à peu, il s'accoutumait à la vie du régiment, trouvait dans les camarades et les officiers une autre famille, finissait par ne plus concevoir un autre mode d'existence La durée légale du service était de vingt-cinq ans ; on trouvait dans les régiments des soldats de cinquante et même soixante ans. Quand ils étaient par trop âgés, le souverain leur accordait soit une petite pension, soit des rations, ou les établissait comme colons dans quelque province éloignée, ou bien les imposait comme frères lais, à quelque riche monastère.

Malgré l'arbitraire, les bizarreries, les brutalités d'un tel système de recrutement, il n'en assurait pas moins à l'armée russe deux avantages précieux : 1° c'était une armée très nationale par sa composition, entièrement russe ; 2° elle se composait presque uniquement d'éléments ruraux, c'est-à-dire des éléments les plus robustes et les plus sains de la nation. Elle

était donc très supérieure aux armées mercenaires de la Grande-Bretagne, aux armées si bigarrées (au point de vue ethnographique) de l'Autriche. Nationale et homogène, elle se rapprochait beaucoup des armées que la Révolution fit jaillir du sol français.

Les soldats russes apportaient de leur village la robustesse de la race, l'endurance, l'accoutumance aux privations et aux fatigues, et, en face du danger, une intrépidité stoïque où entraient à doses presque égales la résignation chrétienne et le fatalisme des Orientaux.

Né serf, peu importait au soldat russe d'être serf du régiment ou serf de la glèbe. Dans la chaumière paternelle il avait subi le pouvoir despotique du père de famille; dans son village natal, le pouvoir despotique du *mir* ou collectivité villageoise, le pouvoir despotique du propriétaire. Son ancien seigneur, il le retrouvait parfois au régiment sous l'uniforme d'officier. L'ensemble de toutes les servitudes d'autrefois formait le régime patriarcal de la vieille Russie, tempéré par le sentiment d'une solidarité, comme d'un lien de famille entre inférieurs et supérieurs. Ce régime patriarcal, avec ses rigueurs et ses compensations, c'était encore celui du régiment. Là le chef était le « père »; les soldats étaient ses « enfants »; entre eux, ils étaient des « frères ». Et au fond, la vie du régiment était à peine plus rude que celle du village : ni la nourriture ni le coucher n'y étaient plus mauvais.

Une autre force de cohésion pour ces troupes, c'était la religion, la religion orthodoxe. Elle était presque toute de forme et de formules, toute de pratiques, consistant surtout en signes de croix et génuflexions multipliées, en jeûnes prolongés et rigoureusement observés, même dans les marches et parmi les fatigues de la guerre. Ni le paysan ni le soldat russe n'avait une connaissance bien précise des dogmes ; l'infini ne le tourmentait guère ; toute la partie théologique et métaphysique de la religion lui échappait. A peine s'il cherchait à comprendre l'idée de Dieu; il s'attachait à des notions plus concrètes, celles de la Vierge, des saints, de saint Nicolas surtout, le « grand thaumaturge », protecteur attitré de la Russie. Il vénérait les icones miraculeuses, portait de ces images de cuivre sur la poitrine. Il y avait du fétichisme dans son christianisme, car le dogme chrétien, pénétrant à grand peine dans la plèbe rurale, dans les tribus allogènes qui ne s'étaient russisées qu'à la longue, n'avait pu abolir toutes les pratiques et toutes les croyances des anciens paganismes slaves ou finnois. Dans ces âmes obscures et complexes, à côté de toutes ces ignorances et de ces confusions, veillait cependant un mysticisme doux et exalté, assez fort pour inspirer d'admirables dévouements et d'héroïques résignations. Le soldat russe se faisait gloire d'être un « guerrier chrétien », et comme tous les ennemis de sa patrie étaient des infidèles, — le Turc musulman, le Germain protestant, le Polonais catholique, le Français incroyant, — toute guerre devenait pour lui une guerre sainte. Sa Russie, c'était la Sainte Russie; les ennemis de la Russie, il les confondait volontiers sous le vocable de « païen » ou celui de « musulman », qu'il prononçait *bousourmane*.

L'entrée au régiment, après qu'il avait été « rasé », était pour lui comme une entrée dans quelque ordre religieux militaire, comme une sorte de sacrement. Il devenait soldat par le fait qu'il avait prêté serment de fidélité au souverain, devant le prêtre en lourde chape d'or, en « embrassant la croix ». Le serment, pour le soldat russe, était chose sérieuse. On l'a bien vu en décembre 1825, lorsque Nicolas Ier, ignorant encore qu'il eût été appelé au trône par le testament de son frère défunt, s'était hâté de faire prêter le serment par les troupes à son autre frère aîné Constantin ; lorsque celui-ci refusa le trône et qu'il fallut exiger des troupes un nouveau serment en faveur de Nicolas, les soldats en furent si profondément troublés que les fauteurs de révolution purent en profiter pour insurger plusieurs régiments. On eut alors le spectacle étrange d'une mutinerie militaire éclatant par scrupule de fidélité au serment militaire.

Le serment prêté avec cette solennité faisait du paysan un être nouveau. Ainsi donc, lui chétif, hier encore la chose d'un noble, arraché de son village et enchaîné sur une charrette, exposé là-bas aux verges du maître, passible ici des verges régimentaires, le tsar tout-puissant avait besoin qu'il lui apportât son serment de fidélité. Le pauvre serf en était relevé à ses propres yeux. Une âme héroïque entrait en lui, de même que le sacrement de la chevalerie transformait nos preux d'Occident.

La religion devenait ainsi le grand ressort de la discipline militaire. Plus l'homme serait bon chrétien, plus il serait bon soldat. Ses chefs le sentaient bien, étant eux-mêmes profondément religieux. Le premier soin du capitaine auquel on amenait une recrue était de lui poser ces questions : « Savait-il ses prières? Avait-il été à confesse? » Et, dit le Vieux Soldat, « on lui expliquait l'importance de la confession, de la communion. *Nous avions des notes de service à ce sujet.* » On lui faisait apprendre une sorte de catéchisme militaire, de bouche à bouche, car il était absolument illettré : « Sois honnête. Aie confiance en Dieu. Mets ton espérance en notre souveraine et notre mère, la tsarine : après Dieu, elle est sur terre notre souveraine maîtresse. Obéis aveuglément à tes chefs : ne raisonne pas. » Les officiers composaient pour leurs soldats des prières et des sermons. Par contre, on voyait les aumôniers des

régiments, les popes à longue barbe et longs cheveux, la croix à la main, entraîner, précéder, sous les balles et la mitraille, les colonnes d'assaut. La veille d'une bataille, sur le front de l'armée, passaient en procession les prêtres, les bannières miraculeuses, les icones fameuses. Voici ce que raconte le Vieux Soldat de la veillée qui précéda l'assaut de Praga :

« Nous nous revêtîmes de linge blanc, comme pour notre mariage. Vers minuit, on amena près de nos feux de bivouac l'image de saint Nicolas, notre grand intercesseur auprès de Dieu, et devant elle on alluma une lanterne. » Alors les chefs invitèrent les soldats à prier, et ils priaient à haute voix. Chefs et soldats se pardonnaient réciproquement leurs offenses. Les prêtres promettaient le paradis à ceux qui tomberaient « martyrs pour la terre russe et pour l'Église de Dieu ».

Après l'action, si les Russes étaient restés maîtres du champ de bataille, on n'abandonnait pas la dépouille des morts aux soins de mains hostiles ou indifférentes. Prêtres et officiers venaient planter des croix sur leurs tombes, recommander leur âme à Dieu, se recommander eux-mêmes aux prières de ceux qui, tombés en martyrs, étaient entrés dans le royaume des cieux. Aux cérémonies chrétiennes se mêlaient les curieuses pratiques de l'ancienne religion des Slaves : sur le tertre qui recouvrait les corps, chefs et soldats, en une sorte de communion, mangaient la *koutia* (riz cuit avec des raisins secs).

Dans un régiment russe, les vieux soldats, si nombreux dans les rangs, exerçaient une certaine autorité sur les plus jeunes. Les officiers étaient les « pères » ; ces vieux à moustaches grises étaient les « oncles », *diadi*. C'étaient eux qui apprenaient aux recrues comment on dresse solidement une tente en ayant soin de l'abriter contre le vent ; comment, dans les pays les plus dépourvus de ressources, on trouve encore de quoi remplir la marmite de l'escouade ; et aussi comment on tient ferme sous le feu des batteries ou sous les charges de la cavalerie ennemie. Ils raillaient les jeunes quand ceux-ci « saluaient les balles » ; ils les empêchaient de se rendre à l'infirmerie ou à l'hôpital pour une maladie ou une blessure légère ; ils mettaient au pas les mécontents, les réclamants, les beaux parleurs, les « fortes têtes ».

Les *diadi*, sans avoir besoin de galons sur leurs manches, aussi parfaitement illettrés que les recrues, doublaient la force des cadres, l'action morale des officiers et sous-officiers :

« Cette éducation par les guerriers-vétérans était de tous les instants, non pas seulement en paroles, mais en actes. Elle se donnait par chacun d'eux dans son entourage, selon les lumières de chacun, en conseils, en exhortations les plus touchantes... Grâce à ces bons et honnêtes serviteurs, la plus mauvaise recrue devenait excellente et se transformait totalement... Bon gré, mal gré, il fallait qu'elle s'amendât. »

Un autre rouage intéressant de l'organisation militaire, c'était l'*artel*. De tous temps, en Russie, les marchands, les artisans, les ouvriers, se sont groupés en petits syndicats, *arteli*. De même les soldats : chaque groupe formait un *artel*, versait à une masse, laquelle servait à l'achat de certains objets d'utilité commune, tels qu'une pharmacie de campagne ou un chariot pour transporter une partie des bagages, les malades, les blessés.

Dans chaque régiment, il y avait des chanteurs (*pievtsy*). Pendant les étapes, les officiers les faisaient sortir du rang, les groupaient en une compagnie qui prenait la tête de la colonne et, quelquefois avec accompagnement des tambours et des clairons, chantait des *bylines* ou « chansons de gestes », où l'on célébrait les héros de la Russie ancienne et même, sur les rythmes antiques, les victoires récentes.

Ainsi un régiment russe, c'était la Sainte Russie en marche, avec ses vieilles institutions patriarcales, son vieux fonds de poésie, de tendresse et d'héroïsme, ses mélodies primitives, ses superstitions et ses croyances.

Paul Ier, succédant à Catherine II, avait introduit dans l'armée russe d'importantes réformes : les unes très nécessaires, car sous le régime de l'impératrice et des favoris, d'étranges abus s'étaient glissés dans toutes les branches de l'organisation et à tous les degrés de la hiérarchie, avec des habitudes de nonchalance dans le service, de corruption administrative, de laisser-aller dans les manœuvres et dans le commandement ; les autres procédant uniquement de la manie de copier servilement l'organisation à la prussienne, manie que Paul Ier semblait avoir héritée de son père légal Pierre III. De même que celui-ci avait exaspéré les Russes avec son bataillon *modèle* de Péterhof, recruté d'Oldenbourgeois, Paul Ier proposait à leur admiration rétive le bataillon et l'escadron *modèles* que, durant ses loisirs moroses de grand-duc héritier, il avait formés dans sa résidence de Gatchina.

Sous Catherine II, l'uniforme avait un caractère très heureusement adapté au climat, très national, très russe : le soldat était chaussé de bottes solides, vêtu de larges culottes, d'une sorte de blouse en drap, d'un ample manteau ; c'était à la fois commode et militaire. Paul Ier lui donna des souliers à boucles, qu'on risquait de perdre à chaque pas dans les pays de fange, des guêtres à nombreux boutons, des pantalons étroits, des habits étriqués, des buffletteries qui, entre-croisées sur la poitrine, gênaient la respiration, d'immenses chapeaux à haut plumet. Autrefois le soldat portait les cheveux courts ;

Paul Ier imposa les ailes de pigeon et la queue poudrée, dont la poudre salissait les uniformes et attirait les punitions. On dut porter des ailes et des queues postiches jusqu'à ce que les cheveux eussent repoussé. La confection de ces édifices capillaires tenait sur pied les soldats et perruquiers toute la nuit qui précédait les parades.

Paul Ier compliqua les manœuvres à l'excès. Les parades, auxquelles il assistait ponctuellement, comme à une sorte de liturgie militaire, étaient la terreur des officiers et des soldats. Sur eux pleuvaient les disgrâces et les punitions, tandis que les grades, les décorations, les faveurs de toute sorte étaient prodigués aux *gatchinistes*, dressés dès longtemps à ces pratiques. C'est ainsi que, suivant l'expression de la princesse Dachkof, le tsar « se rendait bassement l'esclave du caporalisme prussien ». Des Russes, il essayait de faire des Allemands.

Depuis Pierre le Grand, les régiments russes avaient gardé les mêmes noms, pour la plupart empruntés aux provinces et aux cités fameuses de la Russie : — régiment d'Ingrie, de Pétersbourg, de Moscou, de Kazan, de Tchernigof, de Nijni-Novgorod, — et qui leur rappelaient les victoires remportées au temps du « tsar géant » ou pendant la guerre de Sept ans contre la Prusse. Paul Ier leur imposa le nom, — nécessairement variable, — du colonel en exercice. Ainsi le fil d'une glorieuse tradition se trouva brisé. Des soldats finissaient par ne plus savoir le nom de leur régiment. En 1799, après les batailles de Bergen, des blessés russes ayant été transportés en Angleterre, l'ambassadeur de Paul Ier vint les visiter. Quand il leur demandait : « De quel régiment es-tu? » ils répondaient : « Auparavant j'étais de tel régiment; maintenant je ne sais plus : le tsar a donné le régiment à quelque Allemand. »

Au reste ces fâcheuses modifications n'amenèrent aucun changement profond dans l'esprit et le moral, et, pour ainsi dire, dans la psychologie de l'armée russe.

Assurément les officiers se distinguaient des soldats par une éducation généralement soignée, parfois même raffinée; mais les uns restaient très rapprochés des autres par une certaine simplicité dans la manière de penser comme dans la manière de vivre.

A ce point de vue, le Vieux Soldat, qui tient aux uns par sa noblesse, aux autres par l'humble rang qu'il occupait alors dans l'armée, est véritablement typique. Par ce qu'il pense, on peut voir ce que pensaient les trois cent mille soldats du tsar.

Tous poussaient jusqu'à l'extrême le sentiment national, ou, si l'on veut, l'orgueil d'être des « guerriers chrétiens » et des Russes. De là un certain mépris pour toutes les autres nations européennes. Ils méprisaient également l'Allemand, l'Autrichien, le Polonais, le Français. Même avec leurs officiers allemands originaires des provinces baltiques de l'empire, pour la plupart protestants luthériens, ils étaient loin de se sentir en pleine communauté d'idées et de sentiments, en pleine confiance. Si brillants et si dévoués que fussent ces officiers allemands, — un Rosenberg, un Rebinder, un Derfelden, dans la campagne de 1799; un Barclay de Tolly dans celle de 1812, — ils n'avaient pas sur le soldat russe la même prise que les officiers de race russe, de religion orthodoxe, comme Kharlamof, Bagration, Miloradovitch, plus tard Koutouzof. Les *Niemtsi* (Allemands), avec leur culture tout occidentale, avec leur rationalisme protestant, comprenaient mal les détours d'âme, les nuances de sentiment, les préjugés, les superstitions de leurs soldats, et ceux-ci ne les comprenaient pas davantage.

Le mépris de l'étranger en général se compliquait à cette époque d'une animosité singulière contre les Polonais et les Français. Les officiers et soldats russes prenaient à la lettre les véhémentes proclamations de Catherine II contre la révolution de Pologne ou la révolution de France. Ils dédaignaient de distinguer entre les Polonais, qui avaient tenté de fonder une royauté forte sur les ruines de l'antique anarchie, et les Français, qui essayaient, sur les ruines de l'ancienne royauté, de constituer une république. Aux uns comme aux autres ils appliquaient également les épithètes de jacobins, de révolutionnaires, d'anarchistes, mises en circulation par l'astucieuse impératrice. Les mots de liberté et d'égalité, qui exaltaient également les Polonais, les Français, les Allemands de l'ouest, les Italiens du nord, ne présentaient aucun sens aux soldats du tsar, élevés dans les principes d'obéissance passive et de hiérarchie traditionnelle. Le général Kharlamof disait : « Que veulent donc les Polonais? la liberté? l'égalité? Regardez donc votre main : est-ce que tous les doigts en sont égaux? » Et il emporte ici, comme en tout ce qu'il disait, le plein assentiment du Vieux Soldat. La liberté? l'égalité? Les paysans russes n'en voulaient pas plus que les nobles, les soldats pas plus que les officiers, les sujets pas plus que le tsar. Vingt-six ans plus tard des officiers russes essaieront de soulever leurs régiments contre l'autocratie de Nicolas; mais dans ces vingt-six ans il y aura eu quinze années de guerres ou de contact moral avec les nations émancipées de l'Occident.

Les Polonais vaincus, toute l'animosité des « guerriers chrétiens » se reportait sur les Français. Contre ceux-ci un nouveau grief ne s'ajoutait-il pas aux anciens? On affirmait aux soldats du tsar que les Français avaient brisé non seulement les trônes mais les autels. Les Français étaient « des impies, des athées » qu'il fallait exterminer. La culture française, dont les

nobles et officiers russes avaient commencé à s'imprégner au temps des impératrices Élisabeth et Catherine II, ils la repoussaient maintenant avec colère, comme un élément étranger et destructeur de la Sainte Russie, mais sans pouvoir s'en dépouiller, car chez beaucoup elle avait pénétré dans les moelles. Contre elle le général Kharlamof, qui devait mourir à Nancy d'une blessure reçue en Suisse, se livrait à des diatribes aussi violentes plus que tard Rostoptchine : « Écoutez, mes amis. Vous croyez que les Français sont instruits ? qu'ils savent quelque chose ? Quelle erreur! Bavarder sur des niaiseries, dire des mensonges, danser comme sautille une pie, c'est leur affaire. Mais allez au fond, il n'y a pas ombre de raison dans leur tête... Dès qu'il s'agit de la croyance en un Dieu tout-puissant, dès qu'il s'agit de piété et de moralité, ils sont au-dessous de mon serviteur Potap, qui cependant est un idiot. » Kharlamof racontait ensuite qu'il avait un jour acheté du cirage à un gagne-petit français et que, malgré les protestations de Potap, il lui avait ordonné d'en cirer ses bottes, toutes ses bottes. Toutes s'étaient fendues. Et Karlamof ajoutait : « Il en est de même, croyez-moi, mes amis, pour l'instruction française donnée à un fils de seigneur russe. Elle fait comme le cirage français : elle ronge, elle brûle toute la vertu et la force de l'âme russe. Celui qui l'a reçue ne connaîtra plus Dieu ni la Sainte Russie. Il ne sera plus bon à rien, comme sont devenues mes bottes. »

Entre la façon de penser des soldats russes et celle des soldats français, il y avait donc un abîme. Les nôtres s'exaltaient, jusqu'au sacrifice de leur vie, pour les idées de liberté et d'égalité. Dans leur cœur, la patrie dominait tous les sentiments, tandis que chez les soldats russes elle ne prenait rang qu'après le tsar et l'Église de Dieu. Les nôtres étaient fiers de se sentir, en outre, les champions de la raison, de la justice, de l'affranchissement des peuples, des « Droits de l'Homme ». C'est ce que les ordres du jour de leurs généraux, les harangues des représentants en mission, les proclamations des assemblées nationales leur répétaient sur tous les tons : « Si vous êtes vaincus, la France devient la risée des nations et la proie des tyrans... Votre défaite couvre la terre de ruines et de larmes... L'espérance du genre humain s'évanouit... Longtemps après que vous ne serez plus, des malheureux viendront agiter leurs chaînes sur vos tombeaux, insulter à vos cendres. » Au contraire, leur victoire éteindrait pour toujours le flambeau de la guerre. Ils seraient « les sauveurs de la patrie, les fondateurs de la République, les régénérateurs du genre humain » (1). Le Russe, faute de connaître nos soldats, les calomniait en les traitant d'impies et d'athées. Athées, ils étaient loin de l'être : ils alliaient aux convictions persistantes du christianisme officiellement aboli les croyances spiritualistes et déistes que leur avaient inculquées plus ou moins profondément les proclamations officielles, échos de la philosophie de J.-J. Rousseau. Impies, non, ils ne l'étaient pas : toutes ces convictions, toutes ces croyances leur formaient une sorte de religion composite, tout aussi exaltée que la dévotion orthodoxe des Russes, et dont la « Prière du soldat républicain français », trouvée dans les papiers du sergent Fricasse, nous offre la très belle et très noble expression (1).

Au fond, les officiers et les aumôniers russes, les généraux et les représentants français, usaient d'exhortations analogues pour soutenir et exalter le moral du soldat dans les armées adverses. Ils arrivaient à produire, pour des buts différents, la même abnégation, les mêmes dévouements, le même mépris de la mort. C'étaient comme deux religions, opposées l'une à l'autre, qui enfantaient avec une égale fécondité les héros et les martyrs. Ils bravaient la mitraille, les uns pour les « Droits de l'Homme », pour le salut de la République, pour la liberté du monde ; les autres pour le tsar, pour la restauration des trônes et des autels, pour l'Église de Dieu. Ceux-ci tombaient avec l'espérance du paradis ouvert à leur sacrifice ; ceux-là, avec la vision d'une France très libre, très grande, très juste, et du genre humain affranchi. Français et Russes, partout où ils apparaissaient, se présentaient également en « libérateurs ». Mais, au fond, combien le résultat de la victoire française ou celui de la victoire russe eussent été différents ! La victoire de la France, quelque abus qu'en aient pu faire nos gouvernements d'alors, a partout provoqué la renaissance des nations, fait tomber les servitudes du paysan ou les chaînes de l'esclave. Au contraire, les soldats du tsar, luttant pour un caprice de despote et pour des intérêts étrangers à leur patrie, venaient d'écraser la liberté polonaise ; et tout aussi consciencieusement, ils se préparaient, pour restaurer les Bourbons de Naples, les princes italiens, les archiducs autrichiens, le roi de Sardaigne, le stathouder de Hollande, le roi Louis XVIII, à écraser sous leurs bottes l'indépendance des peuples et la liberté française. Inconsciemment ils luttaient pour consolider leur propre esclavage, celui des serfs sous leurs maîtres, celui des nobles sous le pouvoir autocratique. Ils travaillaient, — suivant la définition qu'a donnée Lamartine du régime de Nicolas Ier, — à éterniser « l'immobilité du monde ».

(1) Proclamation de la Convention nationale, 25 février 1793, rédigée par le girondin Isnard.

(1) Voir la conférence faite à l'École militaire, en 1898, sur *l'Armée de la République*, par M. Albert Sorel.

II. — LE GÉNÉRAL

Souvorof aide à comprendre l'armée russe de 1799, comme l'armée aide à comprendre le général.

A voir par quelle dépense extravagante de vies humaines il a emporté certains de ses succès, à considérer les effroyables tueries de ses assauts d'Otchakof, d'Ismaïl, de Praga, nombre de contemporains furent tentés de voir en lui un héros barbare, ignorant de toute tactique, étranger à tout principe d'art militaire, une sorte d'épigone de Gengis-Khan ou de Tamerlan. A entendre ses boutades et ses déclamations contre la civilisation occidentale, on l'eût cru dépourvu de toute culture. Si l'on va au fond des choses, on voit qu'Alexandre Vassiliévitch Souvorof était un des hommes les plus instruits de son temps. Il avait étudié à fond les maîtres de l'art militaire, de César à Condé, de Vauban à Frédéric II. Il était bon tacticien, bon ingénieur. Outre sa langue maternelle, il parlait couramment le français, l'allemand, le polonais, l'italien, le grec moderne, le tatar, le turc. Il avait une connaissance étendue de l'histoire, de la géographie, des mathématiques. Il goûtait nos classiques et savait apprécier La Fontaine aussi bien que Racine.

Souvorof était né *vers* 1730 : ce qui lui donne tout près de soixante-dix ans au moment de la campagne de 1799. Son père était général : il semblait donc qu'il dût embrasser d'emblée la carrière militaire ; mais comme ses parents le trouvaient délicat de santé et même chétif, on s'efforça de l'engager dans une autre direction. On le confia donc à un oncle archiprêtre, qui lui donna une éducation tout ecclésiastique. L'exemple de son père, les récits d'un *diadka* ou gouverneur, ancien soldat de Pierre le Grand, la lecture de Plutarque, de César, de nos écrivains militaires, un instinct plus fort que tout, qui allait jusqu'à des hallucinations de guerre et de batailles, le firent se roidir contre la direction qu'on voulait lui imposer et triompher enfin des scrupules de ses parents. A douze ans, on l'inscrivit comme simple fusilier au régiment Séménovski. A douze ans, c'était déjà bien tard ! il risquait d'être toute sa vie primé par ses camarades inscrits plus jeunes que lui. Il fut d'ailleurs un petit soldat modèle, voulant porter le sac, vivre de la vie de ses égaux du moment : c'est ainsi qu'il apprit à bien connaître le troupier russe.

A dix-sept ans, il était caporal. Il conquit ses premiers grades pendant la guerre de la tsarine Élisabeth contre Frédéric II. Il s'y distingua par l'audace de ses raids à la tête de colonnes légères : un de ces raids le fit entrer dans Berlin, que les Russes durent évacuer assez promptement. Il se battit à Kunersdorf et vit l'écrasement total de l'armée prussienne. S'il se prit d'admiration pour le génie militaire de Frédéric II, toujours éclatant dans les plus terribles revers, ce ne fut point une admiration servile, comme chez beaucoup d'officiers russes et même d'officiers français, comme chez les empereurs Pierre III et Paul Ier. Des réformes, des manœuvres de Frédéric, il ne retint que ce qui lui semblait adaptable au tempérament militaire des Russes. Colonel du régiment Astrakhan, il fut comme relégué, pendant six années, dans la place forte de Ladoga, oublié de l'armée, négligé par la cour, voyant tous ses contemporains lui passer tour à tour sur le corps et s'élever aux grades supérieurs. La première guerre de Pologne (1768-1772) le remit en lumière. Contre les confédérés polonais, qui menaient la guerre de partisans, la guerre à la scythe, il se distingua par une rapidité encore plus grande dans ses mouvements, les traqua dans les bois, passa des rivières à la nage, se défendit avec ténacité dans la ville de Cracovie contre l'adversaire qui avait surpris le château et qui tenait la campagne : en sorte que Souvorof était à la fois assiégeant du château et assiégé dans la ville. Il garda la ville et finit par prendre le château.

Il était général-major au moment de la première guerre de Turquie (1767-1774). Il emporta d'assaut la forteresse de Tourtoukaï, repoussa l'ennemi qui attaquait Hirsovo, et, quoique non secouru par son supérieur Kamenki, battit, à Kozloudji, 40 000 Turcs avec seulement 8 000 Russes. Puis Souvorof donna la chasse au kosak révolté Pougatchef, qui avait soulevé, dans une immense jacquerie, toute la Russie orientale, et le ramena prisonnier à Moscou. Il fut chargé ensuite de préparer l'annexion de la Crimée et du Kouban.

Pendant la seconde guerre turque (1787-1792), Souvorof fut placé sous les ordres du favori Potemkine. Celui-ci, indolent comme un satrape, sembla vouloir traîner les opérations en longueur. Les Turcs en profitèrent pour attaquer la forteresse de Kinburn : elle fut dégagée par Souvorof dans un combat sanglant où il reçut deux blessures. Prenant à son tour l'offensive, il donna l'assaut à Otchakof, mais, n'étant pas soutenu par Potemkine, il échoua avec des pertes sérieuses et reçut une balle dans la nuque. Potemkine était furieux : quatre fois il avait envoyé à son lieutenant l'ordre d'arrêter l'assaut. Le quatrième émissaire survint au moment où l'on faisait à Souvorof l'extraction de la balle. Le blessé se contenta de répondre par ces deux vers : « Moi, je suis assis tranquillement dans les roseaux, — et je me borne à contempler Otchakof. » Le favori considéra cette réponse comme un reproche injurieux pour sa nonchalance. Il fit à Catherine un rapport accablant pour Souvorof. Dans l'intervalle, celui-ci fut encore

blessé dans Kinburn par l'explosion d'une poudrière. L'impératrice lui rendit justice : elle l'autorisa, en mémoire de sa belle défense de Kinburn, à porter un K sur son casque.

Dans la campagne de 1789, les Autrichiens, commandés par le prince de Cobourg, devaient coopérer avec le corps russe que commandait Souvorof. Ils rencontrèrent les Turcs à Fokchany. Souvorof refusa de voir Cobourg avant la bataille ; il se contenta de lui faire savoir à quelle heure il attaquerait, ajoutant : « On dit qu'il y a 50 000 Turcs en présence et 50 000 plus loin ; c'est dommage qu'ils ne soient pas tous ensemble, car on en finirait avec eux d'un seul coup. » Or Souvorof n'avait que 7 000 Russes et Cobourg que 18 000 Autrichiens. Quand ils s'embrassèrent après la victoire, Souvorof dit à Cobourg : « Vous êtes un tacticien, or mon plan n'était pas tactique ; si nous nous étions vus, nous nous serions disputés ; l'ennemi nous aurait mis d'accord en nous battant l'un et l'autre. »

A la bataille du Rymnik, il n'y avait que 25 000 Austro-Russes contre environ 100 000 Ottomans. Cobourg écrivait à Souvorof : « Sauvez-nous ! » Le général russe accourut, et, après avoir considéré l'ennemi, proposa de prévenir l'attaque en attaquant. Cobourg fut d'abord épouvanté d'une telle proposition ; il allégua la fatigue de ses troupes, la forte position de l'ennemi : « Si vous n'êtes pas de mon avis, lui dit Souvorof, j'attaquerai les Turcs avec mes seules forces, et j'espère les vaincre. » Cobourg céda. L'armée turque fut encore mise en déroute. Souvorof, qui avait déjà le grade de général en chef, fut fait prince du Rymnik (*kniaz Rymnikski*) par Catherine et comte du Saint-Empire par Joseph II.

Les Turcs se maintenaient dans Ismaïl. La place, déjà très forte par sa position et ses ouvrages, était défendue par 40 000 hommes. Koutouzof avait renoncé à l'attaquer. Potemkine ne cessait de recommander la prudence à Souvorof. Celui-ci brusqua l'assaut, eut 10 000 hommes hors de combat, mais emporta la ville avec un massacre de 30 000 musulmans. Cette fois ce fut la Muse qui se chargea de le récompenser : l'exploit fut chanté par le grand poète Derjavine. La paix de Iassy mit fin à la guerre turque (1792).

Les Polonais avaient mis cette guerre à profit pour organiser une armée. Ils furent aussitôt attaqués. Après quelques combats s'opéra le deuxième démembrement de la Pologne, suivi du soulèvement général de ce pays, à l'appel du patriote Kosciuszko. Souvorof, qui avait battu Siérakowski, tandis que Kosciuszko succombait à Macéjowitsi, porta le dernier coup à l'insurrection. Il enleva d'assaut le faubourg de Praga, ce qui obligea Varsovie à capituler. Catherine II écrivit au vainqueur ces simples mots : « Hurrah ! *feld-maréchal* Souvorof ! »

Ainsi, après avoir vu tous ses rivaux lui passer sur le corps, Souvorof les dépassa tous. Il était non seulement le plus glorieux des généraux russes, mais le premier de tous en dignité !

Et aussi le premier de tous en popularité. La Russie et l'Europe militaires connaissaient ses exploits. Ses succès, il les devait tous, non à la faveur, mais à un instinct profond des choses de la guerre ; à une stratégie et à une tactique originales, qui n'étaient point une imitation des procédés à la Frédéric II, qui déconcertaient les « tacticiens » de l'Autriche, qui étaient « admirablement adaptées au tempérament militaire des Russes ; à l'audace, parfois téméraire, de ses raids, de ses offensives, de ses assauts ; à la ténacité qu'il apportait à vaincre des résistances qui se révélaient tout à coup plus redoutables qu'il ne l'avait d'abord supposé, comme il arriva plus d'une fois dans ses combats contre les Turcs ; à l'art, qu'il possédait au suprême degré, d'entraîner ses soldats pour les suprêmes efforts ; à sa bravoure personnelle, à son mépris de la mort, car il n'est presque pas une de ces victoires que ce petit homme chétif n'ait payée d'une blessure.

Quant à sa popularité, il la devait, en grande partie, à certaines étrangetés de son caractère et de ses façons d'agir. Il est intéressant d'analyser les éléments de cette originalité qui occupe tant de place dans les premiers ouvrages consacrés à Souvorof.

D'abord il était un homme de l'ancienne Russie, de la Russie antérieure à Pierre le Grand (avec l'instruction et la culture en plus). Dans la Russie de Catherine II, il apparaissait comme un vivant anachronisme.

Le futur feld-maréchal avait reçu dans sa jeunesse, sous la direction de son oncle l'archiprêtre, une éducation de séminariste. Toute sa vie, Souvorof en garda l'empreinte. Aussi le voyons-nous, dans les villages où il était seigneur, chanter au lutrin, sonner les cloches, faire office de sacristain. Plus tard, dans ses voyages à travers l'Europe, il ne pourra passer devant une église sans y entrer, voir un prêtre ou un évêque sans lui demander sa bénédiction. Il avait la piété formaliste du paysan russe, et, en même temps, une foi profonde, une dévotion sincère, avec une large tolérance et même du respect pour les autres confessions chrétiennes. Sa jeunesse avait été d'une austérité monacale ; sa vie entière le fut également ; il fuyait les réunions mondaines, les salons de jeu, les bals, la compagnie des femmes.

Les Russes connaissent ce type d'exalté religieux, analogue au fakir et au santon, qu'ils appellent *iourodivyi*. Comme les musulmans, ils tolèrent chez ces « mabouls » la plus extrême liberté de manière et de parole. Ivan le Terrible, le tsar devant qui tous trem-

blaient, se laissa morigéner et injurier par les « hommes de Dieu ». En l'honneur de l'un d'entre eux, il construisit même la splendide et étrange église de Vassili-le-Bienheureux. Les grands de l'empire, les généralissimes, les favoris superbes, Catherine II elle-même finirent par tolérer chez Souvorof une liberté presque pareille.

Dans ses expéditions, il voyageait dans une *kibitka*, charrette de paysan ou de kosak. Si on lui assignait pour logis un palais, il faisait casser toutes les glaces de son appartement, affectant le mépris d'un Diogène pour tout ce qui était luxe d'Occident. Il dormait dans sa *kibitka*, ou sous une tente, ou sur la terre nue. Debout au point du jour, il éveillait son armée en poussant le cri du coq, se roulait nu dans l'herbe humide de rosée. Après une marche sous la pluie, il se déshabillait devant les soldats, ôtait sa chemise trempée, la tenait étendue devant le feu du bivouac. Parfois il mangeait à la gamelle de ses hommes, se régalant de leur bouillie de gruau. Il prenait place parmi les *picvtsy*, en tête des régiments, et chantait en chœur avec eux. Après une bataille, il faisait la prière sur la tombe de « ses héros ». Il aimait à déconcerter ses officiers par d'étranges questions : « Combien y a-t-il d'étoiles dans le ciel? Combien d'oiseaux dans cette forêt? Combien de poissons dans cette rivière? » Si on lui répondait : « Je ne sais pas », on était jugé. Les « je-ne-sais-pas », il les tenait en souverain mépris (1). Ses dialogues avec son ordonnance Prochka (2), avec Alexandre de Lameth (3) ont défrayé les conversations des contemporains.

Souvorof était, par nature, un original : enfant, il avait déjà une nervosité presque maladive : de là cette profusion de grimaces, de bouffonneries, de momeries, cette agitation *simiesque* (le mot est de Louis XVIII), ces *polissonneries* (le mot est de Catherine II). Du paysan il avait l'esprit caustique, narquois, railleur. Il ne pouvait se priver d'un bon mot, d'un distique ou d'un quatrain moqueur. Au temps où la cour le laissait languir dans les grades inférieurs et les besognes subalternes, il s'aperçut que cette originalité, cette excentricité pouvaient lui servir. Une fois, peu de temps après la première guerre de Pologne, il avait paru à la cour. Il s'y trouva dépaysé au milieu des glaces de Venise, des candélabres, des rivières de diamants, des épaules nues, des somptueux uniformes. Il ne produisit aucune impression sur l'impératrice. Dans cette cour où la beauté des hommes, par un caprice de la souveraine, pouvait les faire parvenir d'emblée aux sommets de l'État et de l'armée, à côté de ces mâles superbes, les Orlof, les Potemkine, les Roumiantsof, il faisait petite figure, lui chétif, toujours malingre, avec son visage glabre de vieille femme, son crâne dénudé qui n'avait gardé qu'une touffe au sommet, sans autre charme que ses grands yeux pétillants d'intelligence et de malice.

Présent à la cour, il n'avait produit aucun effet. Absent, tout le monde parlait de lui, l'imposait à la curiosité blasée de l'impératrice. Il fallait bien savoir qui donc était ce petit vieux qui, tout en *polissonnant*, prenait des villes et gagnait des batailles; qui, dans une cour où l'on avait reçu Diderot et où l'on correspondait avec Voltaire, conservait la foi d'un paysan avec la dévotion minutieuse d'un séminariste; qui, en contraste avec le train luxueux, tout asiatique, que menaient les grands satrapes Potemkine et Roumiantsof, voyageait en charrette de kosak; qui saluait du cri du coq le lever du soleil et faisait de l'hydrothérapie en plein air, qui écrivait des lettres si baroques à sa fille (1) et dont chacun redoutait les petits vers caustiques; qui lançait les régiments dans de si effroyables tueries et qui cependant était l'idole de l'armée et du peuple.

A. RAMBAUD,
de l'Institut.

(*A suivre.*)

(1) Napoléon aimait aussi à poser de telles questions; il fallait lui répondre n'importe quoi, et ne jamais rester court.

Pour Souvorof, cela rentrait dans son système de pédagogie militaire : « Qu'est-ce qu'un officier qui se laisserait déconcerter par une question imprévue de son général? Quelle figure ferait-il devant une attaque imprevue et brusque de l'ennemi? »

(2) Souvorof n'était servi que par une seule ordonnance, le kosak Prochka, ivrogne et paresseux. Prochka avait pour consigne d'empêcher son maître de se servir deux fois du même plat : « Par l'ordre de qui? demandait Souvorof. — Par l'ordre du feld-maréchal Souvorof. — Il faut lui obéir. » Et Souvorof, résigné, repoussait l'assiette. C'est une scène digne de Sancho Pança dans son gouvernement de l'île de Barataria.

(3) Lors du voyage de Catherine dans le sud de la Russie, il remarqua dans sa suite Alexandre de Lameth, alors colonel au service de Russie. Il l'interpella brusquement : « De quel pays êtes-vous? — Français. — Quel état? — Militaire. — Quel grade? — Colonel. — Votre nom? — Alexandre de Lameth. — C'est bon. » Il avait déjà tourné les talons quand Lameth lui barra le chemin et l'interpella à son tour : « De quel pays êtes-vous? — Russe, apparemment. — Quel état? — Militaire. — Quel grade? — Général. — Votre nom? — Souvorof. — C'est bon. » — Tous deux alors éclatèrent de rire et, depuis, furent très bon amis.

(1) Après l'affaire de Kinburn, où il avait reçu deux blessures, il écrivait à sa fille, alors élève au couvent Smolny à Pétersbourg : « Nous avons eu des luttes plus terribles que lorsque vous vous prenez aux cheveux entre écolières. Lorsqu'on fut bien en train de danser, j'ai été obligé de quitter le bal. Dans le côté, un biscaïen; dans le bras gauche, une balle, et mon cheval blessé d'un coup de fusil à la bouche. Ce n'est qu'au bout de huit heures que nous avons quitté la scène pour rentrer à la coulisse. »

VICTOR CHERBULIEZ

M. Victor Cherbuliez vient de nous quitter après une existence extrêmement laborieuse, d'immenses recherches dans les directions les plus différentes, une continuelle élaboration d'idées très aisément et allégrement poursuivie, une œuvre écrite très considérable, une œuvre parlée et causée infiniment intéressante aussi et qui disparaît tout entière, une série enfin et un enchaînement d'efforts continus qui constituent la plus belle vie de savant, de philosophe et de lettré que je connaisse.

M. Cherbuliez fut, dans toute la force du mot et dans son sens le plus élevé, un « intellectuel », un homme de pensée toujours active, toujours éveillée, toujours insatiable, mais insatiable surtout de beauté, de délicatesse et de tout ce qu'il y a de plus élevé dans l'esprit humain. C'était avant tout une « haute curiosité », comme disait Renan, et il y a peu de définitions de l'homme qui fassent plus d'honneur à un homme que celle-ci. C'était une curiosité assez vive, assez ardente et assez déliée pour devenir de l'imagination, sans cesser d'être surtout de l'intelligence, et je crois que voilà bien Cherbuliez tel qu'il fut dès ses commencements et tel qu'il n'a pas cessé d'être.

Il avait de qui et de quoi tenir, du reste. Il était Français d'origine et Genevois de naissance. Sa famille, dauphinoise, je crois, avait été forcée d'émigrer pour cause de religion et s'était établie à Genève au commencement du XVIIIe siècle. Il naquit donc et fut élevé dans cette vivante et brillante Genève qui a donné à la littérature française les Jean-Jacques Rousseau, les Jean Leclerc, les Deluc, les Necker, les de Saussure, les Sismondi, les Töpffer, les Hornung, les Petit-Senn, sans compter Mme de Staël, qui est bien un peu de ce pays-là; dans cette Genève qui est certainement, après l'Ile-de-France et la Normandie, la province la plus féconde et la plus glorieuse de la littérature française.

Il naquit parmi les livres, fils de professeur, neveu de libraire, tout pénétré, dès ses jeunes ans, de littérature, de traditions intellectuelles et de pensée. Il lut beaucoup, réfléchit plus encore, regarda aussi de cet œil si vif et si interrogateur que nous lui avons connu jusqu'à la fin; il amassa sur ses petits papiers et encore plus dans sa mémoire une foule de notes, mais de ces notes que j'appelle personnelles et dont chacune est un petit fait ou un extrait à l'appui d'une idée et se rapportant à une théorie qui commence à naître.

Quelques-unes peut-être étaient aussi des notes de philologue. Cherbuliez était persuadé qu'il suffisait de pratiquer une langue, dans un monde qui la parle bien, pour la connaître; mais qu'il n'était pas inutile cependant de l'étudier pour la savoir mieux. Aussi la recherchait-il dans les auteurs de vieux terroir français, c'est-à-dire là où elle est, dans les écrivains originaux du XVIe et du XVIIe siècle, et il était comme pénétré de cette « substantifique moelle ». C'est ce qui a donné à sa langue cette forte et fine saveur de délicat archaïsme, dont, pour mon compte, je suis ravi, et c'est ce qui a induit certains chroniqueurs qui prennent Thespis pour une déesse et qui mettent un solécisme dans chaque ligne de leurs proses et dans chaque vers de leurs drames, à assurer qu'il faudrait « apprendre le français à M. Cherbuliez, lequel ne sait que le suisse ». Ces choses-là sont toujours divertissantes.

Ainsi muni et armé, Victor Cherbuliez, — sans hâte, car son premier ouvrage date, ce me semble, de sa trentième année, — entra dans la littérature par la grande porte et attira tout de suite sur lui tous les regards. Le *Cheval de Phidias* est de 1860. C'était bien Cherbuliez déjà tout entier. Au fond c'était une dissertation d'esthétique, et de « psychologie de peuples », dans la forme c'était une causerie pleine d'imagination, de fantaisie, de grâce et d'*humour*. L'union indissoluble, chez M. Cherbuliez, de la curiosité, de l'intelligence et de l'imagination apparaissait déjà pleinement. Le succès, qui fut très considérable, mêlé de ce léger étonnement, un peu naïf, mais bienveillant, et qui ne fait pas de mal aux jeunes auteurs, avec lequel les Français accueillent toujours un talent qui vient d'au delà des frontières — « quel est donc cet étranger qui se mêle d'avoir plus d'esprit que nous? » — encouragea fort le très modeste Genevois et qui resta toujours le plus modeste des hommes, et lui donna l'audace de se livrer sans réserve et sans détour à des œuvres d'imagination.

Il fut d'abord un conteur *exotique*, comme nous disons aujourd'hui. Je vois même quelques critiques, à qui il ne manque rien que de devenir un peu plus vieux, triste progrès, découvrir, cette semaine, que Cherbuliez pourrait bien avoir inventé l'exotisme: « Mais, en vérité, l'inventeur de l'exotisme, ce n'est pas Bourget, c'est Cherbuliez! » Mon Dieu, ce n'est pas non plus Cherbuliez. Avant Cherbuliez, j'ai entendu parler d'une certaine *Colomba*, d'un certain *Lokis*, et de je ne sais quelle *Carmen*. Avant *Carmen* il y a eu un certain roman qui s'appelait, je crois, la *Chartreuse de Parme*. Avant la *Chartreuse de Parme*, n'ai-je point ouï citer une *Corinne?* Avant *Corinne* on a parlé peut-être d'une espèce de *Doyen de Killerine* et d'une manière de *Cleveland*. Avant *Cleveland* et le *Doyen de Killerine*, l'histoire de Bajazet fut contée, à ce qu'on dit, dans les *Divertissements de la princesse Aurélie;* et les auteurs de ces différents

récits, d'après les renseignements les plus sûrs, sont, pour la plupart, des Français.

Cherbuliez n'a donc pas inventé le roman exotique; mais il faut reconnaître qu'il l'a traité avec une connaissance des mœurs et des physionomies des différents peuples et avec un art de les faire vivre sous nos yeux qui étaient choses nouvelles en tant qu'ils étaient choses poussées à un degré très élevé. Le *Comte Kostia* fut, je m'en souviens, tout à fait un événement littéraire. Il fut lu avec avidité. En plein règne du réalisme, c'était un roman franchement et presque éperdument romanesque; et c'était un roman de mœurs étrangères qu'on sentait qui reposait sur un fond très solide; et c'était un roman très bien écrit. Il y en avait pour tous les goûts, et le tout restait de bon goût. Décidément on leva la tête. Un amuseur très distingué qui était en même temps très instructif était né quelque part. La littérature comptait un officier de plus, qui était appelé à en être un dignitaire.

Cherbuliez redoubla, toujours sans hâte, toujours sans trêve, toujours sans fatigue; c'est à cette catégorie des « romans de mœurs européennes » qu'il faut rattacher l'*Aventure de Ladislas Bolski*, où l'âme du Slave, qui a toujours attiré et inquiété Cherbuliez, était saisie avec tant de précision, d'adresse et de fermeté — Aristée luttant avec Proteus — et aussi le *Prince Vitale* si fin, si piquant et si divertissant; et aussi *Samuel Brohl;* et aussi l'étonnante *Meta Holdenis*.

Meta Holdenis est le chef-d'œuvre, pour moi, de M. Cherbuliez, et c'est un chef-d'œuvre. Il me paraît difficile d'entrer avec plus d'habileté tranquille dans une âme trouble, et de nous en montrer les profondeurs décevantes, les dessous compliqués et inquiétants, les contradictions très logiques, les imprévus qu'on devait prévoir, les mélanges singuliers de candeurs et de roueries, et l'éternelle hypocrisie si trompeuse qu'elle se trompe elle-même, et les mensonges que le menteur finit par prendre pour des vérités, et l'inconscience transcendante d'une âme assez inconsciente pour se prendre pour une conscience. Et le problème est irritant et il reste clair, et il reste problème, et le livre fermé on se dit : « peut-être », on se dit : « qui sait? » Et le *peut-être* est juste assez pénétré d'une demi-clarté pour n'être que piquant, et le *qui sait?* n'empêche point qu'on ne sache à très peu près, c'est à peine ce doute léger, qu'on garde un peu parce qu'on le veut garder et qui ne fait que jeter une ombre agréable sur une notion claire. Et c'est tout à fait charmant, parce que c'est infiniment suggestif et inspirateur.

Et peu à peu, toujours sans précipitation et sans impatience, Cherbuliez élargissait son cadre en ajoutant à sa littérature européenne une province de plus, qui était la France. Dans *Paule Méré* il se rapprochait de nous. Il peignait des Genevois. Il marquait joliment, de traits vifs sans être méchants, quelques travers du pays qui l'avait vu naître, la manie prédicante, quelque pédantisme dans le ton et une certaine tendance à se croire et à se sentir toujours « sur le perchoir » et à y rester un peu plus longtemps qu'en toute rigueur il ne faudrait; et il traçait en même temps le portrait délicieux de la jeune fille simple, droite, franche et forte de son indéfectible droiture, figure charmante où Cherbuliez s'est comme reposé et s'est attendri discrètement, toujours de ton excellent et aussi loin que possible de la romance sentimentale.

Et dans *Prosper Randoce*, Cherbuliez, décidément, envahissait la France elle-même, plantait son drapeau et je veux dire son objectif, en plein Paris, et au milieu d'un roman, du reste très bien fait et très intéressant, nous dressait en pied le type du littérateur bohème, usé par la vie, par l'habitude des expédients et aussi par le commerce éternel de la chimère, et ce personnage bizarre, falot et très réel, vivait d'une vie singulièrement forte, avec des traits parfaitement individuels et caractéristiques et faisait dire à tout lecteur, surtout parisien : « C'est lui, je le reconnais! » Et pour un Genevois qui depuis très peu de temps habitait Paris, ce n'était pas si mal.

Dès lors, à sa spécialité du roman exotique, qu'il n'abandonna jamais complètement, Cherbuliez ajouta le roman proprement romanesque, où il avait prouvé dès ses débuts qu'il était un maître. Mais il faut s'entendre sur le roman romanesque tel que le concevait Cherbuliez. Le roman romanesque, pour George Sand, c'était la réalisation, sous figure d'homme ou de femme, d'un des rêves charmants de George Sand. Le roman romanesque, pour Cherbuliez, c'était la peinture minutieuse d'un caractère d'exception. Pendant que le réaliste s'efforce de représenter exactement dans ses écritures la moyenne de l'humanité, le romancier romanesque comme Cherbuliez s'ingénie à peindre exactement des êtres qui sont un peu sur la marge de l'humanité. Comme le réaliste veut donner aux lecteurs cette sensation qu'ils trouvent dans le roman, plus vifs, plus forts, plus intenses, les hommes qu'ils voient tous les jours, le romancier romanesque veut donner à ses lecteurs cette sensation qu'ils trouvent dans le livre des caractères qu'ils n'ont jamais vus, et qui pourtant doivent être vrais.

Le réaliste s'adresse à notre faculté de contrôle et le romanesque à notre faculté de curiosité.

Ne croyez pas que la tâche du romanesque, ainsi entendue, soit plus facile. Plutôt ce serait le romanesque qui jouerait la difficulté. Le réaliste a rempli sa tâche quand il nous a fait dire : « Comme c'est

cela! » Le romanesque doit nous présenter un caractère qui d'abord nous étonne, et qui nous fasse dire, ensuite, après réflexion et rêverie : « Et *pourtant* ce doit être cela. Il doit y en avoir qui sont ainsi. »

Comment fait-il? En maintenant dans le caractère d'exception assez de vérité générale, en harmonie encore avec les traits exceptionnels, pour que nous voyions bien l'attache par où le personnage exceptionnel tient encore à l'humanité. Comme j'ai dit ailleurs, précisément à propos de M. Cherbuliez : « L'art romanesque, c'est le sens délicat de ce qu'il y a encore de vérité générale dans les caractères d'exception; — ou c'est l'art de mettre dans la peinture des caractères des touches de vérité qui font passer l'exceptionnel et qui y font croire. Et c'est très probablement l'un et l'autre. » Cela demande une subtilité psychologique très rare et un art des nuances et de la mise en valeur des nuances extrêmement délicat.

C'est cet art que l'on retrouvait, toujours savant, toujours ingénieux, toujours alerte et aisé dans les ouvrages de la maturité de Victor Cherbuliez, et c'est grâce à lui que Cherbuliez s'était fait une clientèle de lecteurs qui ne variait pas, qui était toujours la même, toujours aussi nombreuse et exactement aussi nombreuse, régiment, ou plutôt brigade, où tous les engagés volontaires se retrouvaient toujours à l'appel et où, malgré les succès si éclatants des Bourget, des Loti, des Maupassant, il n'y eut jamais de déserteurs.

Ce n'est pas que, il y a une dizaine d'années environ, Cherbuliez, à mon avis, n'eût un peu baissé : et je n'ai pas aimé très fort ni la *Bête*, ni la *Ferme du Choquard*. Mais il semblerait vraiment que ce fût là une coquetterie : car les toutes dernières œuvres de Cherbuliez : *le Secret du précepteur*, *Après fortune faite*, *Jacquine Vanesse*, marquèrent au contraire comme une renaissance et comptèrent parmi les meilleures productions, à mon avis, de l'auteur de *Meta Holdenis*. Il y reparut tout entier, un peu lent, un peu minutieux, un peu coquet, et scrupuleux jusqu'à ignorer ou mépriser les charmes d'une demi-négligence, mais très pénétrant, très aigu, jouant avec les ressorts secrets d'une âme comme un mécanicien très expert et absolument sûr et les démontant et remontant comme avec des doigts fuselés et souples dont les mouvements mêmes sont artistiques et donnent un plaisir esthétique à les regarder. Le joli travail!

Aussi bien, et selon les uns ce sera un défaut et selon les autres une grâce, M. Cherbuliez ne se cachait pas derrière son œuvre et ne détestait pas qu'à travers son œuvre on le vît travailler, comme l'abeille dans une ruche de verre. Il ne s'est jamais soucié de « littérature impersonnelle » et de la prétendue obligation où est l'auteur de disparaître comme s'il n'avait jamais vécu. Cette doctrine du *Deus absconditus* appliquée à l'art littéraire lui était étrangère, je ne dis pas inconnue; car qu'est-ce qui fut inconnu à M. Cherbuliez? Un roman était, pour M. Cherbuliez, non pas « un miroir qui se promène le long d'une route », comme disait Stendhal, mais tout simplement — car au fond il y a de la candeur dans cette conception, et c'est dans la conception contraire qu'il entre un peu d'*insincérité;* — mais, tout simplement, un monsieur qui raconte quelque chose à des messieurs et à des dames qui l'écoutent.

Et que ce monsieur s'oublie complètement, cela ne sera que très naturel aux moments pathétiques; et qu'il paraisse, ailleurs, qu'on entende le son de sa voix, qu'on distingue son accent et par son accent la tournure de son esprit, et qu'il fasse une réflexion juste, ou un rapprochement qui éclaire les choses, ou une citation qui les illustre ou qui les généralise; y voyez-vous tant de mal, et quel genre de mal y voyez-vous?

Il suffit, et aussi il est nécessaire, que l'auteur, seulement, soit un homme de beaucoup d'esprit. On n'en saurait vouloir à M. Cherbuliez si, précisément, c'était le cas.

Après tout, l'autre manière, c'est celle de Maupassant, de Flaubert et de Mérimée, je le reconnais; mais la manière de Cherbuliez, c'est celle de Voltaire et aussi celle de La Fontaine. Je ferai même remarquer que, souvent, brusquement, alors qu'on s'y attend le moins, c'est celle de Balzac, avec cette différence, je le confesse, que Balzac n'avait pas d'esprit du tout. Cherbuliez avait pour lui des autorités.

Il avait pour lui surtout son talent, sa jolie mémoire délicieusement meublée, qui lui fournissait à chaque instant des rapprochements pleins de charme, des observations en marge qu'il savait très dextrement faire rentrer dans le texte, et des réflexions ou demi-réflexions, rapides et comme furtives, qui ne retardaient nullement le récit, mais qui lui étaient un accompagnement très agréable de légers bruits clairs.

Songez, de plus, que, de front avec son travail aimable de romancier, Cherbuliez, attentif à tous les échos européens, écrivait sur la politique étrangère et sur la biographie psychologique des peuples contemporains des articles excellents, nourris, informés, pénétrants et en même temps singulièrement et redoutablement spirituels et toujours dans la meilleure des langues. Les « Valbert » valaient les « Cherbuliez ». Renan inclinait même à croire qu'ils valaient mieux; mais cela tient à ce que Renan ne lisait jamais de romans. La raison est valable. Pour moi, je ne saurais dire à laquelle des deux personnes de Cherbuliez je donnerais le prix. Je me contente de dire

qu'elles étaient très distinguées toutes deux et très différentes l'une de l'autre. A un bibliophile de province qui n'était pas un sot, je n'ai jamais pu persuader que Cherbuliez et Valbert fussent un seul demi-Dieu : « On ne réussit pas à être si différent de soi-même. » Puisque c'est vrai, cependant, ce n'est qu'une perfection de plus. Je souhaite qu'on fasse un choix des plus excellents « Valbert » et qu'on les publie en volumes. Il serait dommage que ces très jolies choses, toutes du moins, restassent ensevelies.

C'était un homme d'une probité et d'une droiture antique, un très grand honnête homme, très agréable avec cela, spirituel et jamais méchant dans la conversation, remarquable critique — je le sais — dans les entretiens, quoique, jamais, je crois, il n'ait fait plume en main l'appréciation d'un seul livre ; amateur d'art, de théâtre, de tout ce qui tenait à l'activité de l'esprit. Un grand intellectuel qui fut un très honnête homme, c'est le mot par où j'ai commencé et par où je dois finir.

Il meurt en pleine force et en pleine vigueur d'esprit, tué par la mort d'un fils sur lequel il avait placé de grandes espérances, déjà réalisées. C'est une perte pour la littérature française ; pour la France à laquelle il avait rendu ce bel hommage de réclamer sa qualité de Français au lendemain même de 1870 ; pour une famille vénérable et charmante dont il était la tête honorée, couronnée et adorée ; pour tous ceux enfin qui aiment les lettres, la langue française, les beaux caractères et les hommes d'esprit.

ÉMILE FAGUET.

L'AUTOBIOGRAPHIE D'UNE ENFANT[1]

Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse, *Roman d'un Enfant*, *Autobiographie d'un enfant*, ces titres-là, quelque nom célèbre ou inconnu qui les suive, nous attirent toujours ; ils sont pleins de promesses. C'est que, par une élaboration spontanée, chez tous le souvenir d'enfance se transfigure en poésie. Chez tous il prend l'aspect fondu, vague et brisé du rêve, simple défilé d'images dissociées, qui viennent se suspendre, lumineuses, sur le fond dont l'oubli a fait une noirceur vide. Mais plus puissantes à émouvoir, ces images, que celles du simple rêve, car elles correspondent à quelque chose qui est enregistré au plus profond de nous-même ; c'est la fibre la plus intime, la plus ancienne, enfoncée maintenant dans la nuit de l'inconscient, qu'elles remuent en nous. Plus exactement elles ne se dégagent, d'ordinaire, que lorsqu'un choc violent ou bien l'excessive fatigue, l'usure prolongée ébranlent tout l'être et le font tressaillir jusqu'à cette fibre centrale. De loin en loin, ils se reforment devant nous, ces morceaux de notre première vision du monde, mais presque toujours à des moments insolites et qui n'appartiennent pas au courant ordinaire de la vie : pendant l'insomnie, surtout à la fin des longues insomnies, à l'heure où la nuit, baignée d'aube, commence à blanchir et s'emplit d'un pépiement engourdi d'oiseaux mal réveillés, — aux époques de crise ou de tristesse méditée dans la solitude, — au moment de la mort, dit-on, quand, prête à s'évanouir pour toujours, la flamme de l'esprit s'exalte et fait apparaître sous son éclair d'une seconde les anciennes, les lointaines durées, qui gisaient ensevelies sous des ténèbres. Airs de nourrice, allées du premier jardin où nous avons joué, enfant, figures de petits camarades qui furent un jour les principaux habitants de notre monde, et qui s'en sont allés de leur côté, disparus à jamais de notre monde, comment tout cela qui n'est plus et dont le fantôme reparaît si lointain et nous fait signe, comment tout cela est-il pourtant nous-même? Par quel mystère d'identité suis-je la petite créature qui connut ces choses avec des sens neufs, avec de profondes émotions animales? En réalité je suis autre, cette petite créature n'est pas moi ; simplement, je me connais comme sorti d'elle par un développement régulier dont je n'aperçois plus la continuité, et pour cela je l'appelle moi-même. Mais des fragments d'elle viennent parfois revivre en moi, si différents de ce moi présent, si étrangement vagues, fantastiques, encore phosphorescents de la magique clarté dont s'illuminait pour moi l'univers. Comme alors nous savions mieux le voir! Comme il nous apparaissait simple et pourtant inexplicable, n'ayant pas besoin d'être expliqué! Comme nous acceptions les merveilles qui, d'elles-mêmes, venaient se projeter dans notre champ de vision. Comme tout était vivant, doué d'âme, véritablement divin! En ce sens Wordsworth appelait l'enfant prêtre et prophète. A mesure que nous nous enfonçons dans la vie, nous voyons se ternir la nature : elle était objet d'émerveillement et de rêve : elle devient objet d'action et de logique. Mais les choses qui furent familières à l'enfance gardent toujours quelque chose de leur ancien mystère, de cette « ancienne lueur que nous ne voyons plus rayonner sur aucune terre ni aucune mer ». Si humbles qu'elles soient, elles restent douées de vertus spéciales ; elles diffèrent essentiellement des autres. A celui qui vit, enfant, les hivers et les printemps se suivre dans un vieux jardin d'Ile-de-France, un petit mur gris d'espalier, une charmille, des roses trémières, la fête blanche d'un pommier fleuri, voilà qui est divin autant qu'à tel

(1) Blackwood and sons, Édimbourg et Londres, 1895.

autre les sapinières des Alpes ou les landes fleuries de Bretagne.

***

Il s'agit ici d'une petite fille irlandaise qui fut très malheureuse, battue par sa mère, dédaignée par ses sœurs, et dont sa famille ne s'embarrassa guère, la laissant d'abord très longtemps en nourrice, à la campagne, plus tard l'envoyant de l'autre côté de la mer, dans un couvent anglais, chez des Dames de la Miséricorde peu miséricordieuses à leurs élèves. Petite Cendrillon prompte à la souffrance, mais prompte aussi aux réactions irlandaises, aux révoltes soudaines, qui jeta un jour un tabouret à la tête d'une religieuse et mordait parfaitement ses sœurs. Certainement ces souvenirs sont un peu arrangés, mais voilà des détails vrais, de véritables impulsions d'enfant, celles de l'animal qui vit encore dans la jeune créature humaine et qui se défend avec ses griffes et ses dents. Cette enfant est bien une enfant, ardente, mobile, voyant soudain au milieu de ses larmes resplendir à nouveau le monde, se reprenant à avoir envie de demain parce qu'on lui donne un quartier d'orange. Mobile et passionnée, capable de chagrins que les grandes personnes ne prennent pas assez au sérieux et qui touchent à la désespérance et si prête à s'enchanter avec du nouveau, ravie d'un semblant de cadeau, d'une commission qu'on lui confie et qui lui fait croire à son importance, si complexe aussi déjà, mêlant à sa candeur des ruses de sauvage et de civilisé, coquette, capable de « poser », heureuse d'être malade parce qu'elle se sent intéressante, voulant l'admiration, lancée en avant dans un élan de colère avec la franchise d'une petite bête jalouse parce qu'elle s'entend juger inférieure à une autre. Notons aussi ce perpétuel besoin qu'a l'enfant de recréer le monde, de le supposer autre qu'il n'est, de s'entourer d'un décor rêvé, d'appeler montagnes, bestiaux, maisons, forteresses, les meubles de la *nursery*, de s'imaginer grande personne, bohémien, prince, géant, bref, de se projeter toujours dans du drame et du roman. Tout cela est d'une psychologie vraie. Aussi justement noté est l'aspect spécial que revêt l'univers enfantin. D'abord ses étranges proportions. A la campagne, regardant autour d'elle par un matin de printemps, la petite Angela croyait que la terre n'est que prairies avec tant et tant de marguerites que jamais elle ne parviendrait à les cueillir, avec des chemins creux qui conduisent au paradis, et un étang si grand, si grand que plus tard la vue de la mer ne lui donna pas la sensation d'un semblable infini. Un jour on lui dit que l'Amérique est de l'autre côté de l'Océan et que l'Océan c'est une grande eau : « Cela me fit croire que l'Amérique était de l'autre côté de l'étang. Jusque-là j'avais cru que derrière l'étang commençait le ciel, parce que les arbres sur l'autre rive semblaient toucher le ciel. De cette terre dont voilà la géographie, les principaux habitants sont d'abord une grande personne très bonne qui s'appelle « Nourrice », puis une autre petite fille du nom de Marie-Jeanne et qui possède des photographies de New-York, puis une marchande de bonbons et de pommes, sorte de fée qui crée le bonheur et vit au milieu des choses désirables. Ajoutez plus tard, invisible, inaccessible et cependant toute-puissante, une géante très vilaine, une ogresse qui mange les petits enfants irlandais et qui s'appelle la reine d'Angleterre. De cet univers ainsi peuplé, notons l'apparence incohérente et fragmentée. Ni les événements ni les images ne viennent s'y enfiler sur la chaîne continue des causes et des effets. Ils surgissent tout d'un coup, séparés de ce qui précède et de ce qui suit : « Je devais avoir cinq ans quand ma suprématie fut sérieusement menacée par l'arrivée chez ma nourrice de mon frère Stevie. La cérémonie de son arrivée m'est sortie de la mémoire. Il semble qu'il ait jailli soudain dans mon existence comme un diable hors de sa boîte pour s'agenouiller et demeurer là dans cette éternelle attitude, sur un sofa, les coudes sur une petite table posée contre le sofa, la tête entre les deux mains. »

Il faudrait pouvoir traduire toute l'histoire de ce petit frère Stevie pour donner idée de l'aspect mystérieux et profond de ces souvenirs d'enfance. Les impressions d'une fillette sensitive qui, longuement, de ses grands yeux attentifs, contemple ce petit frère malade sans comprendre ce que comprennent les grandes personnes, mais en sentant des choses qui échappent aux grandes personnes ; puis trente années de recul qui dépouille l'image de tout ce qui n'est pas essentiel et significatif, et voilà ce souvenir triste et beau, lumineux au centre et peu à peu dégradé dans la pénombre environnante où il flotte détaché, — figure de rêve, immobilisée dans une attitude et une expression qui semblent avoir pris un sens mystérieux. « Ne me demandez pas s'il dormait, s'il marchait comme les autres enfants. Ma mémoire ne me le fait revoir qu'agenouillé comme je l'ai décrit sur le canapé du salon, me regardant ou regardant par la fenêtre de ses beaux yeux qui n'étaient point terrestres, du brun le plus profond, chargés de souffrance passionnée et de révolte. Pour notre tendre nourrice seulement ce regard hostile et ardent se changeait en un air de savoir plus triste encore. La tête de Stevie était frappante, grande extraordinairement : mes jeunes yeux voyaient cela déjà. Des cheveux couleur d'acajou, de cette riche couleur d'acajou ancien qui ne révèle le rouge qu'elle contient que si le soleil ou la flamme tirent ce rouge au dehors mais semblable, quand elle n'est pas éclairée, à

une ombre massive sur un large front de marbre. Des traits marqués, non point amaigris, mais spiritualisés par la maladie; une profondeur, une éloquence de regard peu habituelles sous des paupières d'enfant. Je n'aperçus jamais son corps; je ne puis dire s'il était grand ou atrophié. Une nourrice l'avait laissé tomber sur un escalier, brisant un dos vigoureux d'enfant. »

Ainsi nous apparaît le petit Stevie, qui meurt à la fin de ce chapitre dans l'attitude où il a vécu, toujours agenouillé sur son sofa, les coudes sur sa petite table, la tête entre les mains, ses yeux ardents et irrités s'apaisant, se voilant à jamais. Et je revois en lisant cette page une lithographie de coloration voilée, de touche large et légère, souple et caressante, que notre plus délicat et profond peintre d'enfants, Mademoiselle Breslau, a exposée cette année au *Figaro :* un petit garçon de six ans, jeune fleur d'un triste faubourg de Paris.

Sous des cheveux lourds que l'on devine de cette même couleur de feu sombre aux sourds éclats intérieurs, un front large et lisse, une figure étonnamment patricienne, calme entre les longues boucles sinueuses, mais comme chargée de mauvais rêve hérité, de rêve encore mal défini, et qui, émergeant de je ne sais quels inquiétants dessous, « effleure » à peine à la conscience, — une physionomie compliquée de sentiments qui ne devraient naître que de l'espérance désabusée et de la longue expérience, naturels chez cet enfant de faubourg qui n'est pas un infirme comme Stevie, — un sourire un peu méchant et mystérieux, où flottent de l'amertume et quelque cruauté, — un regard profond et qui s'attache, et qui a, lui aussi, cet *air de savoir,* comme si cet enfant plébéien, à figure de petit roi, connaissant déjà le goût qu'a la vie, en nourrissait l'ironique dédain.

*
* *

La petite Angela souffrit beaucoup, mais ce que j'aime le mieux dans ce livre ce n'est pas le récit de ses souffrances, ni les portraits de ceux qui lui firent du mal, ni la rancune qu'elle leur a gardée. Ce n'est pas la petite Angela elle-même, ni ses révoltes, ni sa fierté, ni son courage et sa douceur. A ces souvenirs de ce qu'elle fut enfant, l'auteur se complaît avec une satisfaction qui montre que l'enfant n'est pas mort tout à fait en elle, et cela même n'est d'ailleurs pas pour déplaire. Mais plus belles, et peut-être plus vraies sont les images que baigne et que nourrit un courant d'amour. Ce sont les figures aimées dans l'enfance qui nous suivent le plus avant dans la vie, d'année en année plus chères, plus pures, plus poétiques, plus affranchies de tout ce qui ne contient pas un sens. C'est ici telle physionomie triste d'une dame de compagnie qui fut bonne à l'enfant. Voyez que les traits qui composent ce souvenir sont essentiels et simples : « Une robe de soie noire, une délicate dentelle encadrait sa face pâle, ses blonds cheveux pâles, ses pâles yeux bleus, toutes ces nuances fanées de sa figure qui s'harmonisaient à la mélancolie de son sourire et de son regard. » Que voilà bien le souvenir épuré d'une simple et lointaine impression de l'âme! — C'est une jeune fille, servante à la fois et amie, Eily, fraîche comme une rose sauvage, de suaves yeux d'un bleu sombre, une bouche épanouie comme une fleur de pommier, les couleurs de l'aurore sur ses joues. Toute sévérité, tout bon sens s'évanouissaient devant sa magie. Elle avait une façon si délicieuse de dire : « Ah! bien sûr! » et de lever deux yeux irlandais qui vous imploraient et vous ensorcelaient. — C'est Molly Connell, joie, lumière, splendeur, roman de nos jeunes vies, faite de gaieté, de babillage, de rire incessant, d'enfantine innocence. Des dents à faire rêver, des dents lumineuses dans le rire et le sourire, lumineuses comme du blanc soleil. Les yeux étaient des profondeurs de lumière violette où l'on se regardait comme dans un puits, — violette jusque tout au fond où l'on découvrait sa propre image réfléchie. Comme ses dents, ces admirables yeux n'étaient que rire et que sourire. Ils caressaient, ils regardaient avec une tendresse, avec une douceur insondable, ils s'irradiaient comme des étoiles; ils passaient par toute la gamme de l'émotion, depuis le sentiment le plus haut jusqu'aux vertigineuses obscurités de la passion. C'étaient des yeux à damner un saint, — et, que Dieu nous aide un peu dans ce monde inexplicable! — ils s'acquittèrent jusqu'au bout de leur fatale mission. Ajoutez des cheveux noirs comme l'ombre même, épais comme les ténèbres de la nuit, une face pourpre et blanche, avec des fossettes, divine de forme, rare et riche combinaison de fruit et de fleur, un duvet de pêche sur la mollesse de la joue, la couleur d'une cerise mûre sur la courbe pleine de la lèvre et vous avez une créature féminine tout équipée pour sa propre destruction, surtout si elle a un cœur facile à prendre, à peine un grain de cervelle, et si de l'homme et du monde elle en connaît juste autant que le petit chat qui vient de naître.

Ces figures sont très irlandaises, de charme vif et lumineux. Elles sont faites de prompte impulsion, de libre fantaisie, d'esprit, de sentiment, de grâce mobile, noyées de larmes et puis, soudain, éclairées de radieux sourires. N'y cherchez pas le sérieux volontaire, la conscience, la stricte et puritaine fidélité au vrai, le scrupuleux respect du fait certain, la ténacité dans le dessein, la maîtrise de soi qui sont les grandes qualités anglaises. Il nous a été donné de rencontrer quelquefois outre-Manche ces scintillements, ces feux clairs, cette vie changeante, ces accès de verve

et de langueur, ces mouvements d'oiseau, ce désir de plaire, cette active légèreté, toute cette sorcellerie de la beauté irlandaise. A côté d'elle l'Anglaise semblait inerte et terne. Peu à peu, cependant, on la sentait brûler d'une vie plus intérieure, d'une flamme plus sombre et plus constante, avec plus d'ardeur sérieuse et concentrée. L'auteur de ce livre est Irlandaise. L'art apparaît dans son art; on y reconnaît l'ornement; mais cet ornement s'ajoute de lui-même, sans qu'elle en ait conscience, avec tant de grâce spontanée! Si parfois, surtout au récit de ses misères et de ses révoltes d'enfant, elle semble exagérer, c'est que la sensation a été très vive, et qu'au recul elle est plus vive et plus celtique encore. Et puis nous aimons son livre justement parce qu'on y sent l'amour de cette Irlande qui possède, comme certaines terres de rêve, comme notre Bretagne, de singuliers prestiges, et dont le souvenir nostalgique est au cœur de ceux qui l'ont connue dans l'enfance comme une souffrance savourée. Nous l'aimons parce que derrière les figures évoquées fugitivement on aperçoit l'Irlande elle-même, avec ses pauvres paysans au cœur chaud, faciles à émouvoir, prompts au geste et à l'expression, avec son patriotisme passionné, ses chansons délicates d'amour et de chagrin. Pauvre et poétique Irlande si riche en sentiments ondoyants et rapides, si femme, qui se rappelle en véritable Celte tout le passé et ne pardonne pas une seule de ces anciennes blessures, — pauvre Érin qui ne se désole sous les tempêtes du large que pour sourire au soleil d'un plus vert et plus frais éclat, — la plus lointaine des îles d'Europe au sein du sombre Atlantique nord.

André Chevrillon.

LE SUPPLICE DU SILENCE (1)

Roman.

IX

Lorsque Antoine se réveilla le lendemain matin, sa première pensée fut, comme à l'habitude, pour son cours qui commençait à neuf heures précises. Il fallut, pour lui rappeler les événements de la veille, la présence de Gabrielle endormie près de lui.

Alors il contempla longuement la jeune femme tandis qu'une infinie reconnaissance lui montait du cœur.

Il fût volontiers demeuré ainsi en extase des heures entières, mais le temps pressait. Et, après avoir déposé un imperceptible baiser sur ces cheveux d'or que, dans une fantaisie d'amoureux, quelques heures auparavant, il avait lui-même tenu à dénouer, il dut s'éloigner.

Ce fut un peu plus tard que Mme Degroux ouvrit les yeux. Instantanément elle retrouva le souvenir de ce qui s'était passé. Un frisson de dégoût la secoua toute et deux larmes perlèrent au bord de ses cils. « Quelle honte! » fit-elle. Elle regarda l'heure. Antoine devait être parti déjà. Alors, sûre de ne pas trahir son secret, elle n'essaya pas de se contraindre et éclata en sanglots.

Elle mordait son oreiller à présent. « Non, c'est trop affreux! Je ne peux pas! Je ne peux pas! » Et une rage féroce la prit contre cet homme, trop aveugle vraiment, qui n'avait rien compris, rien soupçonné même et prenait pour de l'amour l'abandon d'un front glacé et la soumission de deux bras inertes. Il lui sembla que son indifférence d'autrefois pour son mari se changeait en haine.

Comment avait-elle pu, sans un cri, supporter une telle profanation? Mensonges de tous les instants! Car n'était-ce pas mentir que d'écouter en silence ces phrases que, dans sa tendresse loquace, Antoine lui murmurait: « Tu m'aimes, n'est-ce pas? Quelle joie de baiser ce front pur, de se dire qu'on reprend possession de cette âme qui vous échappait! Nous ne faisons qu'un, ma bien-aimée! Rien entre nous maintenant, rien... plus le moindre malentendu! » Et elle avait eu la force ou plutôt la lâcheté de ne rien répondre, ce qui équivalait à un acquiescement!

La porte s'ouvrit doucement; la femme de chambre pénétra sur la pointe des pieds.

— Madame sait-elle qu'il est déjà dix heures?

Et lui remettant une lettre :

— C'est de la part de Mme Saumaize, qui l'a apportée elle-même.

Étonnée, Gabrielle questionna :

— Comment! elle-même? Pourquoi n'est-elle pas entrée?

— Elle n'a pas voulu. « Non, a-t-elle fait. C'est inutile. Ce mot suffira et ne le remettez à Madame que lorsqu'elle sera seule... Il s'agit d'une surprise à faire à Monsieur. »

Gabrielle, malgré sa stupéfaction, trouva cependant la force de se ressaisir.

— Oui, oui, dit-elle d'un air entendu. Laissez .. Tout à l'heure, je sonnerai.

Et elle ouvrit le billet vivement.

« Ma chérie,

« En te quittant hier soir, je n'avais qu'un désir : revenir le plus tôt possible auprès de toi et raffermir ton courage peut-être vacillant, par ma présence et au besoin mes nouvelles exhortations. Mais les

(1) Reproduction et traduction interdites. Voir la *Revue* des 3, 10, 17, 24 juin et 1er juillet 1899.

réflexions angoissantes auxquelles je me suis livrée pendant ces douze heures d'insomnie ont amené chez moi une détermination tout opposée et j'ai résolu de repartir pour le Midi par le premier train, sans même te serrer dans mes bras. Je n'ai pas à me justifier à tes yeux d'un soupçon possible d'indifférence, n'est-ce pas ? Tu sais l'affection profonde que, de tout temps, tu m'as inspirée. De la seconde place que tu tenais dans mon cœur, te voici, hélas ! passée à la première. Et même, c'est presque pour moi un remords... Depuis ton aveu terrible, la chère mémoire de celui qui fut ma raison de vivre a, pour ainsi dire, été écartée de ma pensée que tu dominais toute.

« C'est donc — tu n'en peux douter — ton intérêt seul que j'ai en vue en me privant de la triste joie de t'embrasser encore. Il ne faut pas — tu m'entends — il ne faut pas que nous nous revoyions. Je suis sûre, dans cet obscur carrefour de conscience où je t'ai trouvée perdue, de t'avoir indiqué la meilleure, la seule route à suivre. Et l'émotion indignée que j'éprouvais à ce moment donnait à ma voix une force, une autorité suffisante pour être écoutée. Aujourd'hui, malade, abattue par le contre-coup physique d'un tel bouleversement moral, je pourrais tout au plus pleurer avec toi et, à l'heure où ton sang-froid t'est si nécessaire, le spectacle de ma faiblesse ne pourrait que t'être mauvais. Enfin, si, moi partie, seule avec ton mari, par défi, lâcheté, que sais-je ? tu avais laissé tomber la parole funeste que j'ai eu tant de mal à arrêter sur tes lèvres ?... Cette crainte m'affole. J'ai l'indicible effroi, en arrivant ici, de trouver en larmes cet homme si bon, si confiant... Et ma tendresse pour toi que rien n'a pu entamer jusqu'ici s'effondrerait sur-le-champ devant une telle révélation.

« Et quand bien même — tu vois que j'ai retourné la question sur toutes ses faces — tu aurais bravement pris ton parti de la situation, et déjà donné à ton mari des gages de ces nouveaux sentiments dont il te croit pénétrée, vaut-il mieux que je ne t'oblige pas à soulever pour moi un coin du voile derrière lequel tu préférerais tenir cachée l'émotion de ta défaite ; défaite bien heureuse en ce cas et que tu seras prompte, une fois rendue à toi-même, à considérer comme la plus belle des victoires.

« C'est sur cette pensée que je veux te quitter, ma chérie... Oui, j'aime à croire que tu triompheras de toi-même. — A ce prix seulement la vie peut encore être belle pour toi ! Que de gens — hélas ! je suis du nombre ! — marchent dans l'existence d'un pas lourd et d'une allure abattue, sans avoir devant eux la perspective du but à atteindre ! Plus une joie pour eux à cueillir le long de la route, pas même celle que donne le sentiment du sacrifice, puisqu'ils n'ont plus personne à qui se sacrifier ! Qu'ai-je à faire, moi, sinon de ressasser le passé et de porter des fleurs sur une tombe ? Toi, au contraire, tu peux suivre jour par jour le progrès de ton œuvre de réparation, constater peu à peu l'épanouissement de cette âme encore souffrante. Ah ! comme devant la satisfaction d'une pareille tâche doivent compter pour peu toute révolte intérieure et toute répulsion du moment ! La sœur de charité qui lutte pour arracher un malade à la mort songe-t-elle seulement à s'apercevoir qu'on réclame d'elle des soins pénibles ? C'est un rôle semblable que tu vas jouer, à cela près que la blessure que tu vas guérir, c'est toi qui l'as causée. Je ne parle bien entendu que des désenchantements dont Antoine a pu souffrir depuis son mariage et que doit dissiper ta tendresse naissante ou du moins, pour l'instant, son simulacre, car le crime d'avouer dont, une seconde, tu as pu concevoir le projet, il est abandonné à tout jamais, n'est-ce pas ? Adieu, ma chérie. Je t'envie ! Oui, malgré tes désespoirs, tes rébellions, tes remords, je t'envie, puisque tu as devant toi tout un vaste champ ouvert à l'effort, à la volonté ! Savoir où l'on va et pourquoi l'on avance, si rude que soit la montée, cela vaut mieux, vois-tu, que de rester condamnée à l'inaction, la tête tournée vers un bonheur qui nous a échappé et qu'on ne retrouvera plus... Adieu. Écris-moi !

« Ta vieille amie. »

Gabrielle relut la lettre, haussant les épaules.

— Des phrases, tout ça, des phrases ! Si Marthe ne jugeait pas elle-même impossible, au-dessus de toute force humaine, cette nouvelle existence qu'elle me trace, elle serait revenue ce matin m'exhorter à nouveau, et m'apporter le réconfort de sa présence ! La vérité, c'est qu'elle a peur de mes objections auxquelles elle ne trouverait rien à répondre !

Elle s'emportait à présent, parlant presque à haute voix et frappant du poing le traversin.

— Oui... c'est lâche ce qu'elle fait là ! M'abandonner ainsi dans ma détresse après m'avoir jetée par surprise et par menace dans les bras de cet homme ! Car c'est par menace qu'elle a agi, en m'effrayant avec cette pensée ridicule de suicide...

D'un mouvement brusque, elle avait rejeté loin d'elle les couvertures : « Suicide !... Ah ! ah !... comme s'il y avait jamais songé au suicide... Niaise que je suis d'avoir écouté !... »

Elle se leva, fébrile, et sans même songer à passer une robe de chambre, arpenta la pièce, ses pieds nus sur le tapis, continuant à murmurer : « Comme si je ne lisais pas dans son jeu, à Marthe !... Elle prend le parti de mon mari, c'est clair. Nous ayant mariés, elle ne veut pas qu'il soit dit que notre ménage se disloque ! Et plutôt que de reconnaître officiellement qu'elle s'est trompée en nous croyant

faits l'un pour l'autre, elle préfère me savoir à tout jamais malheureuse si tout le monde ignore ma souffrance! Antoine venait sans doute de se plaindre à elle, mettant, bien entendu, tous les torts de mon côté, et elle cherchait comment s'y prendre pour amener de ma part un rapprochement, quand mon aveu est arrivé juste à point pour lui dicter sa tactique. Le bonheur voulait que je me déclarasse coupable... Donc, à moi de mettre les pouces!... Eh bien! non! non! non! Cela ne sera pas! »

Elle fit encore quelques tours dans la chambre, s'excitant davantage, puis, exténuée, se laissa tomber sur une chaise et resta là, quelques instants, inerte, incapable de toute réflexion.

Un frisson la secoua bientôt.

Machinalement, elle se leva afin de se couvrir de son peignoir, pendu dans une armoire, de l'autre côté de la pièce.

Ses yeux, chemin faisant, s'arrêtèrent sur la pendule.

— Onze heures, dit-elle en songeant que, d'un moment à l'autre, Antoine pouvait rentrer.

Ainsi il lui faudrait continuer la comédie : aller au-devant de lui en souriant, recevoir son baiser, le questionner avec un air d'intérêt sur l'emploi de sa matinée... enfin faire son métier d'épouse aimante. Aimante!... Cinq minutes, un quart d'heure, une journée peut-être, à force d'étude, d'empire sur elle-même, elle parviendrait à jouer son personnage... Mais pour retarder l'éclat, elle ne l'éviterait pas! Et tout à coup, malgré elle, l'aveu terrible, rageur, partirait comme une lourde pierre retenue trop longtemps par des doigts crispés, et qu'ils laissent tomber à la fin, au risque d'un malheur, dans un irrésistible besoin de détente.

Elle venait d'entrer dans son cabinet de toilette et, tout en ouvrant les flacons, elle continuait à songer : « Alors, puisque je dois parler... puisque c'est inévitable... à quoi bon tarder?... Pourquoi pas tout de suite, dès qu'il arrivera... » Et elle essayait de faire une répétition de la scène qui aurait lieu. Par quels mots commencer? Arrêterait-elle Antoine dans son premier élan, lui jetant la vérité à la face comme une injure? Que répondrait-il, alors? Ah! si elle pouvait espérer une riposte insultante! Colère effroyable, menace... voies de fait, même... Oui!... c'était cela qu'elle souhaitait, de manière à pouvoir partir ensuite en faisant claquer la porte et à mettre à tout jamais de l'espace entre eux deux... Mais, hélas! un tel résultat était-il possible? Elle vit, elle devina la figure d'abord étonnée, puis douloureuse de son mari. Elle tressaillit à son cri d'angoisse; elle assista à l'explosion de ses larmes. Et pas un reproche, peut-être! Il s'accuserait lui-même, prêt à tout oublier, suppliant qu'elle ne l'abandonnât pas... A moins que... pis encore... Si Marthe avait dit la vérité, pourtant?... Si cette idée de suicide... N'était-ce pas possible, après tout?

Elle ferma les yeux, effrayée. Il lui semblait qu'elle venait d'entendre le choc d'un corps s'étalant par terre.

Non! un pareil remords... Elle n'y survivrait pas! Mais que faire alors? Souffrir sans cesse, sans même la consolation, l'apaisement d'une tâche volontairement choisie?

Désespérée, elle s'assit sur une chaise basse, n'attendant plus de sa propre réflexion le moyen de fuir l'effroyable supplice qui avait déjà commencé pour elle et ne se raccrochant plus qu'au dernier espoir d'une intervention dont elle n'essayait même pas de préciser la nature.

A ce moment, ses regards, qui erraient dans le vague, s'arrêtèrent par hasard sur la petite armoire en laqué blanc accrochée au-dessus du lavabo et dans laquelle elle rangeait les fioles, paquets, poudres et autres produits de pharmaciens et de parfumeurs qui, par leur format ou leur aspect, eussent juré avec l'élégance des cristaux à couvercles d'argent de la garniture de toilette. L'armoire était entr'ouverte. Elle lut machinalement les étiquettes : « Iode... Acide borique... Antipyrine... Laudanum... »

Une secousse de tout son être... Ses yeux s'agrandirent...

Elle dit tout haut :

— Ah! du laudanum!...

Et d'un mouvement brusque, elle saisit le flacon.

Puis elle s'assit à nouveau, le poison entre ses mains, et resta immobile, comme dans un rêve.

Sa décision sembla prise.

— Oui, pourquoi pas? fit-elle... Tout serait simplifié.

Elle avait enlevé le bouchon et respirait la liqueur brune comme pour en deviner le goût.

— Cela n'a pas l'air mauvais...

Mais tout de suite une préoccupation l'envahit :

— Si l'on devait cependant continuer à souffrir après la mort, murmura-t-elle.

Toutefois cette crainte dura peu.

— Bah! nous verrons bien!... Un peu plus tôt... un peu plus tard... puisqu'il faut que tout le monde y passe!

Déjà, elle avait dit adieu à la vie, renversant la tête en arrière pour boire plus vite. Une seconde encore... ses lèvres allaient toucher le poison... lorsque brusquement le courage lui manqua et lasse, découragée, peureuse devant ce flacon ainsi que devant une arme chargée, elle le remit en place, tremblante et pâle comme si elle venait d'échapper à un grand danger.

L'idée ne lui vint pas de se mépriser. — Elle soupira simplement :

— C'est dommage!... Ça me paraissait si simple de mourir!

Le timbre de la porte d'entrée résonna. Elle entendit la voix d'Antoine qui demandait : « Madame est-elle déjà sortie de chez elle? »

— Allons! le sort en est jeté, fit-elle.

Et, spontanément, elle sonna la femme de chambre pour lui dire de prévenir Monsieur qu'elle serait prête dans un moment et irait le rejoindre dans le petit salon. Puis, comprenant que toute résistance serait inutile, sans objet désormais, elle s'habilla rapidement pour aller embrasser en souriant celui dont elle devait dorer l'existence.

X

Gabrielle s'était avancée vers son mari, le front tendu :

— Eh bien, parle-moi de ton cours? Es-tu content? Les as-tu intéressés? Qu'est-ce que tu leur as dit?

Ce n'était qu'en tremblant pourtant qu'elle s'exprimait, inquiète de son inexpérience sur la manière de jouer cette comédie dont il lui fallait à la fois inventer le texte et trouver l'intonation. Elle craignait d'en dire trop ou trop peu. Mais Antoine, heureusement, était trop ému pour se montrer perspicace. Ce « qu'est-ce que tu leur as dit? » venait d'ouvrir subitement devant lui une perspective de joies profondes. Gabrielle voulait donc prendre une part d'intérêt à ses travaux! Aussi, reconnaissant, répondit-il :

— Ah! tu ne sais pas, ma chérie, tu ne sais pas tout le plaisir que tu me causes avec cette question!

Étonnée que le hasard l'eût si bien servie, elle murmura :

— Mais c'est bien naturel. Et j'ai trop tardé à me tenir au courant des choses qui t'intéressent...

Certes, le regard était un peu fuyant à ce moment, le sourire s'accentuait plutôt vers la crispation, et la main, appuyée sur le dossier d'une chaise, serrait le bois comme un étau.

Mais Antoine pouvait-il prêter attention à ces détails? Tels ces poètes au manuscrit trop longtemps rentré, invités enfin à donner lecture de leur ouvrage, et qui, tout au plaisir de se produire, ne remarquent jamais, alors qu'ils se mettent en posture de déclamer, le léger mouvement d'ennui qui court dans l'assistance.

Il parla donc, pendant tout le temps du déjeuner, de la leçon qu'il venait de faire, s'arrêtant parfois en disant : « Mais j'ai peur de t'ennuyer? » et sur la réponse négative de Gabrielle, continuant, heureux de contempler en face de lui cette physionomie attentive qui semblait recueillir, sans en perdre la moindre parcelle, toutes les paroles qu'il laissait tomber.

En réalité la jeune femme, dont le regard passait par-dessus la tête de son mari pour se fixer sur le cartel pendu au mur derrière lui, ne gardait dans l'oreille qu'un vague bourdonnement de phrases sans signification et s'occupait simplement à voir les aiguilles tourner, tout en s'efforçant de maintenir le même sourire stéréotypé sur ses lèvres.

Le repas n'était pas encore achevé et déjà le courage manquait à Gabrielle. Pourtant elle était résolue à présent à aller jusqu'au bout de sa tâche. Elle le voulait. Ce serait la punition de sa lâcheté. Pourquoi n'avait-elle pas su mourir? Si, du moins, comme réconfort, elle pouvait entrevoir dans un avenir lointain la possibilité, non pas même d'une sympathie, mais seulement d'une simple indifférence à l'égard de son mari! Oui, voici à quoi se réduisaient ses rêves les plus ambitieux : pouvoir un jour, sans trop de crispation, supporter la présence d'Antoine auprès d'elle et recevoir son baiser sans se sentir bouleversée comme par un outrage qu'on lui eût fait subir!

Hélas! ce jour viendrait-il jamais?

Depuis leur rapprochement, — il y avait de cela quelques heures à peine — la répulsion que lui inspirait le professeur allait grandissant. C'était comme une note de haine qui s'enflait chaque minute des sourires qu'elle adressait à son mari, des attentions qu'elle lui témoignait.

Les quelques heures de répit que l'absence du professeur lui procura dans la journée lui firent du bien, car elle eut la possibilité de pleurer à son aise.

Mais à peine se sentit-elle mieux qu'il lui fallut de nouveau emprunter un visage de circonstance. Antoine rentrait.

Radieux, rapportant à Gabrielle une gerbe de fleurs, il cherchait encore quelque moyen de lui faire plaisir et ne trouva rien de mieux que de demander :

— As-tu une idée pour ce soir? Veux-tu aller au théâtre? Qu'est-ce qui te tenterait?

Elle répondit :

— Tu n'as donc pas à travailler?

— Si, mais... c'est pour toi...

— Eh bien, moi... Est-ce que je ne pourrais pas te servir à quelque chose pour ton travail?...

Il la contemplait, stupéfait.

— Mais... oui... non... Certainement... Quoique pour l'instant...

Il se rappelait leurs premiers essais de soirées studieuses, ses vains efforts pour obtenir de sa femme quelques minutes de silence.... et voilà que d'elle-même maintenant elle lui proposait de l'aider, de prendre une part de sa besogne!...

Elle souriait toujours du même sourire un peu grimaçant, dont il ne voyait pas la partie douloureuse.

— Oh! je ne me dissimule pas que l'aide sera

médiocre et toute matérielle. Mais quand je ne serais bonne qu'à te faire gagner du temps?... D'abord ta bibliothèque a certainement besoin d'être rangée. Je pourrais, il me semble, classer les livres dans un ordre que tu m'indiquerais, de façon à t'éviter des recherches inutiles...

Il approuvait :

— Mais oui... Mais oui...

— Ou bien recopier tes brouillons...

— Mais, ma chérie, tu te fatigueras les yeux à déchiffrer mes pattes de mouche. Ce n'est pas une petite affaire et les correcteurs eux-mêmes y ont renoncé... Des surcharges, des mots passés, d'autres inachevés...

— Justement; c'est plus amusant quand c'est difficile. J'aurai la fierté de la réussite... si je réussis! Je ne serai plus alors la machine à écrire. Je reconstituerai. Je ferai presque œuvre de collaboratrice... Enfin... je me sentirai vraiment utile, et cela me rehaussera à mes propres yeux.

Il venait de lui prendre la main :

— Oh! ma chérie! ma chérie! Comme on a tort de maudire la douleur! Si je n'avais pas tant souffert autrefois, sentirais-je tout le prix de cette joie que tu me donnes aujourd'hui?

Elle détourna la tête pour s'offrir, sans qu'il s'en aperçût, le repos d'une détente physique. Elle avait besoin de froncer les sourcils, de serrer les dents, exaspérée malgré elle de réussir aussi bien dans sa tâche, jalouse enfin de ce bonheur qu'elle donnait si vite à un autre et qui était fait uniquement de sa propre souffrance.

Antoine vit-il le pli du front dans une glace? Un rayon de clarté frappa-t-il son esprit? Toujours est-il qu'à cet instant son regard se voila, sa bouche se plissa, et, ramenant doucement devant lui, avec sa main, la tête de Gabrielle, il dit d'un air d'inquiétude :

— Au moins, c'est bien sûr... tu es absolument sincère?

Déjà Mme Degroux avait repris sa mine de circonstance.

— Sincère? Pourquoi ne le serais-je pas, mon ami?

— Évidemment, fit-il... Mais que veux-tu? à te voir du jour au lendemain si transformée, si accueillante à ma tendresse, et — c'est cela surtout — si prête à toutes les assiduités, si désireuse de t'enfoncer dans des besognes dont s'effrayeraient par avance la plupart des femmes, j'en viens à chercher le motif de ce changement... et vraiment je n'en vois pas d'autre que celui d'une sorte de vœu pour réparer de soi-disant torts... Enfin, un gigantesque pensum.

La perche était tendue. Oui, pourquoi, puisqu'il l'y amenait de lui-même, n'éviterait-elle pas, par un demi-aveu tout au moins, cette suite indéfinie de tortures qui l'attendait.

C'était si facile de répondre :

— Eh bien, oui, c'est vrai. Sachant par Marthe que tu souffrais, j'ai voulu essayer de mener une vie plus conforme à ton caractère... Tu vois donc bien que je ne suis pas mauvaise au fond, puisque j'ai fait effort pour te plaire. Mais l'effort est trop grand, presque surhumain, à répartir en trop de fractions, et je sens que je ne pourrai pas! Au moins sache-moi gré d'avoir voulu, d'avoir entrepris l'ascension pénible, avec la résolution ferme d'aller jusqu'au bout. Mais puisque c'est toi-même qui m'arrêtes en me demandant de calculer mes forces, je suis bien obligée de t'avouer ma faiblesse. Écoute! sois bon, laisse-moi me reprendre, mener une existence plus différente de la tienne... Quelle reconnaissance de ma part tu te créeras!

Oui, c'était cela qu'il fallait dire. Antoine, quitte à souffrir, aurait compris, pardonné, accepté... Et, de la sorte, tout s'arrangerait dans une demi-satisfaction, les seules qu'en réalité offre l'existence à ceux qu'elle favorise.

Certes, ce n'était pas même ce que Gabrielle avait pu espérer un moment, quand elle parlait à Marthe de ces devoirs grandioses et multiples (si faciles à prendre pour de l'abnégation) dont l'accomplissement l'aiderait peut-être à rentrer dans sa propre estime. Du moins, s'épargnerait-elle ainsi ces tortures de toutes les minutes, ces mensonges des lèvres et du regard. Elle retrouverait, à défaut du calme complet, une tranquillité partielle, des heures de solitude pour s'abstraire, la possibilité de se taire même en présence de son mari et la liberté de son expression de visage débarrassée enfin de cet éternel sourire de commande.

Prisonnière qui sent céder d'elle-même la porte de sa geôle et qui peut avec une légère poussée s'évader vers la lumière et l'espace, comment n'osa-t-elle pas donner le dernier coup d'épaule libérateur? Vague pitié pour l'homme qu'elle allait d'un mot précipiter dans le désespoir? Fausse honte? Besoin de la lutte? Attrait mystérieux de la douleur? Après une minute d'hésitation pendant laquelle le professeur, anxieux, attendait sa réplique, elle répondit, d'une voix calme et sur le ton de la plus absolue vérité :

— Mon pauvre ami, je t'ai donc donné une si piètre opinion de mon caractère que tu ne puisses croire chez moi à une ferme volonté de m'élever à ton niveau? Et elle ajouta, souriant cette fois : « Les difficultés dont tu me parles, je les prévois. Je n'ignore pas que, par moments, certaines besognes me rebuteront un peu. Il y aura des jours où je croirai lire du chinois. Je m'y attends. Mais quelle

fierté ensuite quand je serai parvenue à comprendre !

Et, s'approchant du bureau, elle prit en main une liasse de papiers manuscrits :

— Voyons, qu'est-ce que tu vas me donner à copier dans tout ça, après le dîner ?

JULIEN BERR DE TURIQUE.

(*A suivre.*)

VARIÉTÉS

Un habile homme.

Il s'appelait Thomas Corneille. Plus jeune que Pierre de dix-neuf ans, il avait beaucoup plus de facilité que son grand frère aîné, et il faisait de tout, assez bien, jamais mieux : des tragédies, des comédies, des pièces à machines, des opéras, des articles de journaux, des traités de grammaire et de langue, des dictionnaires. Quand il avait commencé un ouvrage, il le finissait tant bien que mal, même s'il n'en était pas content, comme un brave écolier termine son devoir : « J'ai fait deux actes d'une pièce dont je ne suis pas trop satisfait; mais il est trop tard pour prendre un autre dessein. » Il écrivit sa meilleure tragédie en quarante jours (on a prétendu même en dix-sept), plus preste que Racine, à qui deux années ne suffirent pas, au dire de Pradon qui s'en moquait, pour composer sa *Phèdre*.

Saisir la balle au bond; flatter le goût régnant, qu'il fût bon ou mauvais; exploiter la curiosité du public et même, une fois, le scandale du jour; se ménager un appui auprès des puissances; spéculer sur la vanité et sur la badauderie des hommes; employer les trucs et la réclame; rester cependant modeste et doux et ne jamais attaquer personne, pour demeurer l'ami de tout le monde : telles furent les habiletés par lesquelles Thomas Corneille fut l'auteur dramatique du XVIIe siècle qui obtint les plus grands succès et qui gagna le plus d'argent.

Il commença par écrire des comédies, parce que, en 1647, époque de son début, « le sceptre de la tragédie, comme on disait alors, était tenu par des poètes avec lesquels il ne pouvait entrer en lutte, Pierre Corneille et Rotrou (1) ». Du côté de la comédie, au contraire, il n'avait que des rivaux peu redoutables. Ce fut donc par calcul plus que par vocation qu'il fut d'abord poète comique.

En 1656, Pierre, que la chute de *Pertharite* avait extrêmement affligé, étant depuis trois ans malade, retiré du théâtre, occupé à des poésies pieuses, Thomas vit qu'il y avait dans la tragédie une place à prendre, et il écrivit *Timocrate*, pièce compliquée, invraisemblable, romanesque, qui fut le plus éclatant de ses succès et des succès du siècle. En 1670, c'est Racine qui était à la mode; Thomas s'en aperçut à l'échec d'une *Mort d'Annibal* composée dans le goût de son frère. » Qu'à cela ne tienne ! se dit-il; je vais faire du Racine », et il écrivit rapidement *Ariane*, tragédie d'une extrême simplicité, selon la méthode nouvelle, fondée par l'auteur de *Bérénice*, qui était de « faire quelque chose de rien ». Plus tard, en 1678, ni Corneille, ni Racine n'occupant plus la scène, Thomas fit le *Comte d'Essex*, où il imite à la fois ces deux poètes.

L'année suivante vit paraître la plus opportune et, en ce sens, la plus *géniale* de toutes ces pièces d'occasion : *la Devineresse*. C'était une allusion à la Voisin, sorcière et empoisonneuse célèbre, dont les crimes occupaient passionnément l'imagination du public et dont l'exécution eut lieu trois mois après la première représentation de cette comédie en prose. Si l'auteur avait attendu la mort de la Voisin, il aurait pu encore obtenir « un des plus prodigieux succès du siècle »; mais le coup de génie fut de la devancer, et de faire jouer la *Devineresse* au moment précis où toutes les dépositions étant faites, le jugement étant attendu d'un jour à l'autre, la curiosité publique était excitée au plus haut point.

En tout cela, Thomas Corneille suivait la fortune; il ne développait pas son talent par un progrès logique; il allait au hasard des circonstances, n'ayant d'autre méthode que d'arriver à propos et de s'accommoder au goût du jour.

Tant que dura le règne des *Précieuses*, il eut soin de fréquenter les salons de ces beaux esprits et de s'y rendre agréable, « poussant, comme il le fallait, le doucereux, le tendre et l'enjoué ». Il savait que les Précieuses étaient de bonnes et puissantes amies, qui mettaient leur orgueil à faire réussir en public les ouvrages auxquels elles avaient donné d'abord leurs suffrages dans l'intimité. Il courtisa beaucoup l'abbé de Pure qui était une autorité dans ce monde-là et qui faisait la loi dans les ruelles. L'appui de la société précieuse, joint à la parfaite conformité de l'œuvre avec le mauvais goût de l'époque, est toute l'explication du singulier succès de *Timocrate*.

Bien qu'il n'eût ni vanité ni orgueil, bien qu'il aimât tendrement son frère et qu'il l'admirât au point de convenir le premier que Pierre était « le grand Corneille », il se fit appeler « Corneille de l'Ile », à cause d'un fief seigneurial dont il était possesseur, ajoutant à son glorieux nom ce que Molière méprisait comme « un nom pompeux (1) », parce qu'il

(1) Gustave Reynier, *Thomas Corneille, sa Vie et son Théâtre*. Je puise dans cette excellente thèse tous les faits relatifs à Thomas Corneille.

(1) *L'École des Femmes*, acte Ier, scène Ire.

n'ignorait pas qu'une particule nobiliaire est toujours utile pour jeter de la poudre aux yeux des sottes gens.

Bien entendu, il adressa des flagorneries à Louis XIV, écrivant dans sa tragédie lyrique de *Circé* de petits vers assez plats, tels que ceux-ci :

> Jamais exploits si fameux
> Ne firent parler l'histoire ;
> Ils sont tels que nos neveux
> Refuseront de les croire.

Journaliste, fondateur du *Mercure galant* avec Donneau de Visé, il comprit ce que pourrait rapporter la réclame, et il n'oublia pas d'inscrire, dans le contrat passé avec son co-propriétaire, qu'outre le bénéfice régulier de cette publication périodique, les deux compères partageraient par moitié « tout le profit qui pourrait leur revenir des présents en argent, meubles, bijoux, pensions, etc. ».

Un jour, comme les recettes de la *Devineresse* avaient un peu baissé, les directeurs du *Mercure galant* firent distribuer dans Paris un almanach illustré où se trouvaient figurés et expliqués les trucs les plus nouveaux de la pièce.

Les Italiens possédant un riche matériel pour certains grands spectacles qui tenaient le milieu entre la tragédie et l'opéra, et le public ayant toujours montré beaucoup de goût pour ce genre de divertissement, Thomas Corneille composa des féeries qui permirent d'utiliser tout ce qu'il y avait de décors dans les magasins.

Tant de sens pratique devait avoir son salaire et sa récompense : notre poète fut en effet « le mieux renté » de tous les auteurs dramatiques du siècle. Les recettes de *Circé* furent énormes, bien supérieures à celles du *Misanthrope*. Quoique Molière cumulât les trois fonctions d'auteur, d'acteur et de chef de troupe, Thomas était mieux payé que lui. Il finit par toucher le septième de la recette, et parfois des gratifications supplémentaires s'ajoutèrent à ce revenu régulier. En une seule année, un de ses ouvrages fit entrer dans la caisse du théâtre plus de 50 000 livres.

Avec la même facilité qui, de la comédie, l'avait fait passer à la tragédie, à l'opéra, aux pièces à machines et à grand spectacle, il prit le style impersonnel du journaliste, si parfaitement qu'il était impossible de distinguer ses articles de ceux de son collaborateur de Visé.

Il finit par devenir grammairien, lexicographe, compilateur d'énormes dictionnaires, lorsque, vers 1700, sa collaboration au *Mercure* ayant pris fin, il se vit privé de sa ressource la plus lucrative. Il atteignit, après une longue vie de travail soutenu et de brillants succès, le bel âge de quatre-vingt-quatre ans. C'était un parfait honnête homme, si éloigné de toute hauteur insolente, qu'il écrivait modestement dans la dédicace de sa tragédie la plus fêtée : « Si *Timocrate* voit quelque chose de flatteur dans les acclamations qui en ont fait jusqu'ici tout l'éclat, il sait qu'elles n'ont rien de durable... » Il n'avait point d'ennemis ; dans la querelle des Anciens et des Modernes, il se garda de prendre parti, d'avoir une opinion et, par là, sut rester en bons termes avec tout le monde ; son caractère aimable et le nom de Corneille lui valurent, quand il se présenta à l'Académie française, après la mort de Pierre, d'être élu à l'unanimité des suffrages.

L'épigraphe et la conclusion de la thèse bien documentée, bien pensée, bien écrite, que M. Gustave Reynier a consacrée à cet habile homme, humble frère d'un grand homme, c'est qu'on songe « avec mélancolie au lendemain des admirations de la mode ; » c'est que « Thomas Corneille est oublié parce qu'il a été l'esclave du public au lieu d'essayer de s'en rendre maître, et aussi parce qu'abusant de son étonnante facilité pour se dépenser dans une production trop hâtive, il ne fut jamais tourmenté de cet éternel souci du mieux dont sont travaillés les vrais artistes » ; c'est enfin que « tâtant ses contemporains pour leur donner ce qui pouvait leur plaire, satisfait d'écrire une œuvre qui fût celle d'une société et d'un temps, il n'a point pensé à la postérité, et que, par un juste retour, la postérité ne pense plus à lui ».

Qu'est-ce que cela lui fait, à présent ? Croyez-vous que les hommes qui ont fait du bruit sur la terre sortiront en secret de leurs tombeaux, comme Bossuet s'exprime (1), pour entendre ce qu'on dira d'eux ? Thomas Corneille a goûté la gloire de son vivant, c'est-à-dire tout le temps qu'il a pu en jouir. « Si j'étais de ceux à qui le monde peut devoir louange, disait Montaigne, je l'en quitterais pour la moitié et qu'il me la payât d'avance. Qu'elle se hâtât et amoncelât tout autour de moi, plus épaisse qu'allongée, plus pleine que durable. Et qu'elle s'évanouît hardiment avec ma connaissance quand ce doux son ne touchera plus mes oreilles... Quel que je sois, je le veux être ailleurs qu'en papier (2). » L'intelligent calcul et digne d'un homme de sens, pensait Régnier,

> Pâlir dessus un livre à l'appétit d'un bruit
> Qui nous honore après que nous sommes sous terre !

Les Muses chantaient à Ronsard les sornettes suivantes :

> ...Quand vous serez mort, votre nom fleurira.
> L'âge, de siècle en siècle, aura de vous mémoire ·
> Votre corps seulement au tombeau pourrira..

(1) Second panégyrique de saint Joseph.
(2) Lettre à Mme de Duras, concluant le livre II des *Essais*.

mais Ronsard, poète pratique, répondit à ces rêveuses :

> O le gentil loyer ! Que sert au vieil Homère,
> Ores qu'il n'est plus rien, sous la tombe, là-bas,
> Et qu'il n'a plus ni chef, ni bras, ni jambe entière,
> Si son renom fleurit, ou s'il ne fleurit pas !

Il s'en faut bien d'ailleurs que la gloire de Thomas Corneille se soit éteinte brusquement avec sa vie. Pendant plus de cent ans, quelques-unes de ses pièces sont restées au répertoire. On jouait au XVIIIe siècle *le Baron d'Albikrac*, et, le 29 juin 1823, cette comédie retouchée, réduite à trois actes, égaya une fois encore le public. Le régal offert à la jeune dauphine Marie-Antoinette, arrivant en France, fut une représentation de l'*Inconnu*, dont le succès durait depuis plus d'un siècle. De la tragédie du *Comte d'Essex*, le nom au moins subsiste; la postérité en a retenu un beau vers, et *Ariane* faisait pleurer M. Nisard. Que voulez-vous de plus ?

— « Je veux, dit Pierre, lutter et souffrir. Je veux faire le *Cid* et vaincre les poètes jaloux, les critiques pédants, l'Académie française et un grand ministre ligués contre moi. Je veux écrire *Polyeucte* et déplaire extrêmement par cet ouvrage à l'hôtel de Rambouillet. Je veux, sans l'appui du beau monde, sans brigues, sans quêter des suffrages de réduit en réduit, ne devoir qu'à moi seul toute ma renommée; je sais ce que je vaux et je méprise des conseils littéraires dictés par l'envie s'ils sont de mes rivaux, dictés par l'ignorance s'ils viennent des salons et des ruelles. Je veux être sans grâces, bourru, pesant, d'une conversation si ennuyeuse qu'elle soit à charge dès qu'elle dure un peu; il me suffit qu'on m'entende à l'hôtel de Bourgogne. Je veux m'affranchir du mauvais goût de mon temps, entrer dans le génie des siècles disparus, et faire parler mes héros avec bienséance. Je veux, les yeux fixés sur mon idée du drame et de la poésie, en poursuivre l'exécution jusqu'au bout, enragé dans mon système malgré la critique, sans faire la moindre concession au prétendu art nouveau des Quinault et des Racine, aimant passionnément mes ouvrages et refusant de croire que *Suréna* et *Othon*, dont je récrirai trois fois le cinquième acte, soient des cadets indignes de *Cinna*. Je veux, dût-il m'en coûter cher, dire au roi la vérité :

> L'État est florissant, mais les peuples gémissent,
> Et la gloire du trône accable les sujets.

« Je veux que ma pension soit supprimée; je veux mourir misérable, abandonné, oublié de tous mes contemporains, mais laisser un nom vraiment glorieux et une œuvre immortelle. »

C'est Pierre qui a raison.

PAUL STAPFER.

THÉATRES

COMÉDIE-FRANÇAISE : Reprise du *Demi-Monde*.

« Le *Demi-Monde*, dit l'un de nos confrères, et non des moindres, est à la fois une comédie de mœurs, une comédie de caractères et une comédie d'intrigue... » Et voici l'opinion d'un autre, et non des moindres, également : « Le *Demi-Monde* n'est ni une comédie de caractères, ni une comédie de mœurs. C'est un intérêt de curiosité qui est l'âme du *Demi-Monde*... » Entre ces deux jugements, un peu différents ce me semble, est-il bien nécessaire, après cinquante ans, d'en hasarder un troisième? Pour être resté au répertoire pendant un demi-siècle, il faut que la pièce de Dumas contienne les qualités et les défauts qu'on demande à une œuvre de théâtre. Et, cela dit, il ne reste plus grand'chose à ajouter. Toutefois, parmi les impressions nouvelles que nous devons à la représentation de l'autre soir, il en est une dont je voudrais chercher les causes. Il est certain qu'aujourd'hui ce Demi-Monde ne nous intéresse que par les événements, habilement mais visiblement concertés, dont il est le lieu. La peinture de mœurs nous semble, non pas seulement surannée, mais impossible à contrôler. En un mot, le demi-monde, tel que Dumas l'avait vu, n'existe plus aujourd'hui. Quelles sont les causes de sa disparition?... C'est un sujet d'été, qui en vaut un autre. Essayons donc de le traiter.

*
* *

Sans prétendre le moins du monde à réformer les mœurs, ce qui serait assez puéril et tout à fait inutile, on peut constater les profonds bouleversements dont la société française a été victime depuis un demi-siècle. Jadis, — je parle du temps où Dumas écrivait sa pièce, c'est-à-dire 1855, et même plus tôt, puisque le théâtre retarde toujours un peu; — jadis, ce qu'on appelle le monde était composé d'un nombre relativement restreint de personnes, notoires à des degrés divers, par le nom, par la situation, et de fortunes à peu près égales. Ils se connaissaient, comme on dit, de toute éternité; leurs grands parents, leurs parents avaient vieilli côte à côte : ils avaient été élevés ensemble; et, liés dès l'enfance, ne s'étant jamais perdus de vue, ils connaissaient tout les uns des autres. Ils étaient de même race, et souvent de même sang. Ils vivaient en compagnie, sans ambition, ce qui est un mal, mais sans cupidité et sans envie, ce qui est un bien. Qu'auraient-ils pu envier d'ailleurs? Ils étaient « les premiers ». Les rites de la vie élégante, établis par eux, se trouvaient naturellement conformes à leurs moyens d'existence.

Et l'habitude de vivre ensemble, entre égaux, ne développait en eux que le souci d'être aimables, et de cultiver cette urbanité raffinée qui était l'une de leurs supériorités.

Ajoutez que, dans ce milieu restreint, un scandale avait un retentissement considérable. Il n'atteignait pas seulement les héros; il rejaillissait sur tous ceux qui leur tenaient de près. Ceux-ci étaient donc « gardes de conscience », ou, pour mieux dire, des gardes de convenances assez vigilants. Ils créaient en quelque sorte un obstacle aux « imprudents ». Et la perspective assurée d'être banni d'une société dont ils sentaient tout le prix, avait de quoi faire réfléchir. Sans doute, le diable n'y perdait rien. Mais la tenue y gagnait; et les habitudes extérieures ne sont pas sans avoir quelque influence sur le moral.

Donc, si nous voulons résumer les caractères distinctifs du Monde vers 1855, nous trouvons en premier lieu la situation, avec tout ce qu'elle comporte, nom et fortune; train de vie relativement modeste; souci de la tenue; et respect des convenances. Or, de ces caractères, tout ou presque tout était à la portée du Demi-Monde; et, comme sa seule raison d'être était d'imiter ce qui se passait dans le Monde, il arrivait sans trop de peine à en donner l'illusion. Le divorce n'existant pas, le nom demeurait, et aussi la fortune; un scandale n'avait pas pour effet de désapprendre à la coupable les traditions d'élégance et de tenue auxquelles elle était accoutumée. Et, quand elle était tentée de le faire, elle était arrêtée par le souci qu'elle gardait, de passer pour une « femme du monde ». Tout cela, en dehors même de la significative absence de maris, sentait un peu le « toc », si j'ose dire, et un Jalin, qui avait l'esprit et l'observation de Dumas, n'avait garde de s'y méprendre. Mais on comprend qu'un Nanjac s'y soit trompé.

En un mot, le Monde, tel que je cherchais à le définir, était à la fois le modèle et l'origine du « Demi ». L'intérêt des déclassées leur commandait de le singer; et cette « singerie » ne leur était pas difficile, puisqu'elles y avaient passé la moitié de leur vie. Et, pour en revenir à la pièce de Dumas, il est très probable qu'à son apparition elle présentait un tableau de mœurs un peu étroit, mais assez exact.

D'où vient donc qu'aujourd'hui nous n'y retrouvions rien ou à peu près rien de réel?

C'est que, si le Monde n'a pas cessé d'être le modèle du Demi-Monde, il a un peu cessé d'être son origine. C'est, surtout, que le Monde, en cinquante ans, a été bouleversé de fond en comble. Le modèle, la copie, forcément, a dérivé à sa suite, et plus loin encore.

Ce bouleversement date de l'intrusion de l'élément étranger. Les « historiens » la font dater de la fin de l'Empire; c'est surtout depuis vingt-cinq ans qu'elle a donné son plein et déplorable effet.

Brusquement, des fortunes énormes, absurdes, paradoxales ont surgi, détruisant l'équilibre qui existait naguère dans les fortunes « mondaines ». Des hordes nouvelles pénétraient chez nous. On ne les avait pas vues entrer, et déjà elles avaient tout envahi. On les regardait avec stupeur, eux et leurs teints de basane fripée, et leurs nez et leurs doigts crochus. Mieux eût valu, sans doute, continuer à les regarder de loin. Mais ils possédaient une force, — une force nouvelle! — celle de l'argent.

Le Monde, irrité d'abord, et agacé (un peu puérilement) de se voir enlever sa royauté de luxe, qui n'était que la partie la moins importante de sa souveraineté, le Monde se laissa tenter. Et ce n'est pas le calomnier que de dire qu'il succomba avec plénitude... Ne nous hâtons pas d'accuser la cupidité de nos contemporains. Cette crise survenait au moment psychologique. La terre, source principale des revenus de l'aristocratie, ne rapportait plus rien; et, en même temps, le prix de la vie avait triplé. Certes, il eût été beau, et il eût été prudent, de se résigner à la médiocrité; mais il est difficile d'être un saint et un sage. De plus, la « famille » était en train de disparaître; non pas la tendresse filiale ou paternelle, mais cette conception en vertu de laquelle la famille compose un tout complet depuis ses origines, une chaîne sans fin formée d'anneaux étroitement reliés ensemble. Les charges, les dignités, avaient contribué à créer cette conception; elle s'était maintenue par l'habitude, après la disparition des « privilèges » dont elle était en quelque sorte le rachat. Devant la puissance nouvelle, cette religion parut une duperie. Peut-être l'était-elle? Mais c'était une élégance, jadis, que de savoir être dupe... L'égoïsme latent se réveillait; on voulut jouir de la vie, pour la vie, sans songer aux fils inquiétants à qui on laisserait son nom. Et le seul moyen d'en jouir pleinement était d'avoir de l'argent, beaucoup d'argent. Ainsi, dès leur apparition, les nouveaux venus avaient détruit la plus aimable, et aussi la plus dangereuse, de nos qualités : le désintéressement.

Et cet argent, les nouveaux venus seuls, — par des associations ou par des alliances, — pouvaient en fournir. Ils ne s'en firent pas faute. C'était pour eux un moyen de conquérir ce qui leur avait manqué jusqu'ici : une place dans le monde. Il était difficile de tenir à l'écart des gens aussi utiles! Et, pour s'excuser vis-à-vis de soi-même, le monde ferma volontairement les yeux sur les tares de ses singuliers alliés. Que leur reprochait-on, après tout? D'être trop riches? Jalousie! — D'avoir la main dans certaines entreprises un peu louches? Mais on ne pouvait exiger d'eux une délicatesse raffinée! — D'être étrangers et d'introduire dans notre vieille race des ferments dangereux? Mais ils étaient Fran-

çais, bien Français, depuis deux mois au moins; et si leurs enfants étaient Suisses, et si, par un hasard obstiné, ils passaient régulièrement quelques semaines auprès de « leur tante de Francfort... », on n'y pouvait rien; et c'était bien le moins qu'on laissât à chacun sa liberté!

Ainsi, l'axe de la société se trouvait déplacé. Pour y être admis, naguère, il fallait dire qui l'on était et d'où l'on venait. Désormais, on demandait : « Êtes-vous assez riches pour vivre comme nous, et pour ajouter à notre existence les plaisirs que procure l'argent?... » Ceux qui répondirent furent nombreux. Les premiers, on savait à peu près d'où ils venaient : selon un mot assurément excessif, « on savait au moins de quelle prison ils sortaient ». Pour les suivants, on ne chercha pas même à le savoir, par prudence. Et ce fut alors une nouvelle invasion, aussi singulière que la précédente. L'accent et le profil étaient moins offensants. C'était toute la différence.

Le signe distinctif de ceux-ci, c'est qu'aucun d'eux ne portait le nom sous lequel il était né; les « comtés » et les « baronnies » se vendaient par grosses : d'autres « relevaient » des titres tombés (tombés où?... Grand Dieu!). De plus pratiques les inscrivaient simplement sur leurs cartes, et au bout de six mois, la chose était admise. C'était un « horrible mélange!... » Par un phénomène explicable quand on y songe, le désir de connaître les origines des gens s'était transformé en volonté bien arrêtée de « ne rien savoir ». Le principe régnant semblait être celui de certain ministre des Affaires étrangères : « Pas d'affaires! » Moins on connaissait les gens, moins on avait à craindre les suites d'un scandale. L'éclat était-il trop violent, la coupable disparaissait, et son absence n'était pas même remarquée. Après un éclat tempéré, elle se terrait quelques semaines, puis elle reparaissait : et, on ne l'apercevait parmi la foule, que pour croire qu'elle n'en était jamais sortie.

L'absence de maris, qui, en 1855, caractérisait le Demi-Monde, ne lui est même plus particulière. Combien de ménages, parmi les étrangers, où l'on n'a jamais vu le mari! Pour certains d'entre eux, on se demande si les enfants n'ont pas été procréés à distance. Toute autre supposition serait ridicule et injuste, car ces ménages distants sont d'excellents ménages; si l'époux ne paraît jamais, l'épouse va fidèlement passer quelques semaines auprès de lui; quand il est mort, — car ils meurent toujours! — l'épouse porte un austère deuil de veuve; preuve qu'elle était bien mariée!

Et le divorce apporte encore ici son contingent de « dames seules ». J'entends bien que, jusqu'ici, les divorcées ne sont pas reçues. Mais faites attention que la seule objection, — il en est d'autres, sociales et morales, mais je parle de la seule objection assez simple et assez générale pour qu'elle pût être consentie par tous et gagner ainsi force de loi, — la seule objection contre le divorce est l'objection religieuse. L'Église n'admet pas le divorce : donc ceux qui ont contracté un second mariage ne sont pas mariés; cela est irréfutable. Seulement, il s'ensuit que tous ceux dont la religion permet ou tolère le divorce, — juifs et orthodoxes, par exemple, et l'on sait si le nombre en est grand dans le « nouveau monde »! — peuvent se remarier sans rien perdre de leur considération. L'injustice, ici, est par trop flagrante. Elle a été aperçue sans doute. Et, si les remariées sont tenues à l'écart, les « simples divorcées » commencent à recevoir bon accueil.

Et le Demi-Monde, dans tout cela, car nous semblons l'avoir oublié, qu'est-il devenu? Il a continué à se régler sur le Monde, et, par la force des choses, il s'est trouvé complètement désagrégé. Nous l'avons vu tout à l'heure, s'efforçant de conserver les apparences, de garder les manières et la tenue du vrai Monde, et presque pareil, — extérieurement, — à celui-ci, par les noms et par les fortunes. Mais le divorce a détruit l'équivoque sur laquelle reposait le Demi-Monde, c'est-à-dire un nom honorable porté par des femmes, qui, si j'ose dire, avaient cessé de l'être. De plus, la folie d'argent qui s'est emparée du Monde, s'est naturellement prolongée jusqu'à sa copie; d'ailleurs les sources de fortune y étaient à peu près pareilles : donc la diminution a été égale. Pour y remédier, tous deux ont eu recours aux mêmes personnes. Seulement, tandis que, pour les premiers, quelques invitations et quelques politesses rémunéraient les services rendus, pour les secondes, qui n'avaient pas le même prestige, il a fallu payer comptant... et en nature. Pour employer des termes moins métaphoriques, Suzanne d'Ange et Valentine de Santis se sont « mises cocottes »...

Et le bon sens populaire ne s'y est pas trompé. Il a compris instinctivement la révolution mondaine que j'ai tenté d'analyser; à mesure qu'elle accomplissait son cycle, l'expression inventée par Dumas se dépouillait de son sens; aujourd'hui le Demi-Monde n'est plus habité que par les gracieux et complaisants volatiles dont Valentine et Suzanne ont été grossir le nombre. Elles y ont retrouvé la plupart de leurs pareilles. Je dis la plupart seulement : celles dont les tares étaient trop visibles ou les excuses trop misérables. Les autres n'avaient quitté le monde que par manque d'assurance, par une timidité excessive; elles avaient versé dans le « Demi » par besoin de sociabilité, pour n'être pas seules. Ni leur âge, ni leurs principes peut-être, ne se seraient accommodés de la destinée de leurs compagnes. Si elles n'avaient pas la respectabilité suffisante pour être du monde restreint et fermé de jadis, elles en ont autant que cer-

tains nouveaux venus. Et c'est ceux-là qui leur rendront leur lustre. La vicomtesse de Vernières s'est introduite auprès de l'un d'eux; elle lui a donné de sages conseils sur la manière de tenir sa maison et de recevoir; elle lui a présenté quelques hommes, qui en ont amené d'autres; puis le « nouveau » a donné des fêtes; elles étaient belles: on y est venu. Et, par un retour amusant, c'est la « présenteuse » qui a été présentée... Son nom est honorable et connu, sa tenue parfaite: l'aventure où elle a sombré jadis, les unes ne la savent pas et les autres l'ont oubliée. Derechef, Mme de Vernières est dans le monde. Elle trouve, à part soi, que « ce n'est plus ça ». Mais elle se résigne. Et dans quelques mois, elle mariera sa nièce Marcelle à quelque monsieur en *heim* ou en *ach*, préalablement converti; car il est des mésalliances qu'une vicomtesse de Vernières ne saurait accepter!...

Et voilà pourquoi le *Demi-Monde* nous paraît presque incompréhensible aujourd'hui. Les conversations de Marcelle et de ces dames nous semblent d'une singulière innocence; et, sauf les grossièretés de Jalin, nous n'y trouvons plus rien qui nous choque. Ajoutez que les « femmes du monde » de Dumas ont souvent une autre verdeur... Nous ne savons plus de quoi l'on nous parle. C'est décidément d'un monde disparu.

*
* *

On me permettra de ne pas quitter la Comédie-Française sans dire un mot d'un récent incident. On sait que Sarcey, par testament, avait légué son buste à la « Maison ». La Maison l'a galamment refusé. Une note, assez maladroite, a expliqué que, seuls, pouvaient espérer figurer dans les couloirs, les auteurs où les interprètes de l'Illustre Théâtre. C'est une belle et ample preuve d'ingratitude. Sarcey, durant presque toute sa vie, a défendu la Comédie avec une ardeur souvent partiale. Son autorité, qui, sans l'exagérer, était considérable, a été employée à défendre les choix parfois injustifiables du Comité... Ce n'est pas assez, sans doute, pour ces Messieurs. Ils sont exigeants, ce qui est à merveille; nous voudrions seulement qu'ils le fussent autant pour les pièces que pour les bustes. Enfin, nous aurons ceux de M. Falconnier et de M. Dubout, qui eux, ont droit à cet honneur, que Sarcey ne méritait pas.

JACQUES DU TILLET.

LECTURES ÉTRANGÈRES

Figures et figurines du siècle qui meurt (1).

Sous ce titre plein de promesses loyalement tenues, car l'intérêt de l'ouvrage est très vif, sauf en ses deux premiers chapitres qui ne nous apprennent rien de fort nouveau (les Sœurs de Napoléon, Stendhal en Italie et Mathilde Dembowsky), M. Raffaello Barbiera a réuni une série de portraits ayant pour cadre l'époque romantique de la lutte pour l'unité italienne. Dans cette galerie où les héros et les héroïnes voisinent avec les traîtres, les victimes avec les tyrans, les inquisiteurs et les sbires, une figure attire surtout les regards, c'est Frédéric Confalonieri. Il en est de plus pures, il en est surtout de plus sympathiques, notamment celle de Mazzini qui n'apparaît ici qu'à l'arrière-plan, mais je n'en vois point de plus haute, de plus noble, marquée plus fortement du sceau de la fatalité. Confalonieri, dans le drame de la jeune Italie, joue un rôle analogue à celui d'Oreste dans le drame antique, et parmi ses malheurs, qui furent épouvantables, nul ne peut être comparé à la poursuite incessante de cette furie moderne qu'on appelle la calomnie.

Dès le début de sa carrière politique il se trouva sous le coup d'une terrible accusation. Prina, le ministre des finances de l'éphémère royaume d'Italie, périt dans une émeute provoquée dans ce but, assurait-on, par Confalonieri, ennemi personnel du prince de Beauharnais. Dédaigneux des médisances vulgaires, le comte souffrit horriblement du soupçon qui pesait sur lui; il se défendit en des pages hautaines, il s'en défendit devant son implacable tortionnaire Salvotti, au moment de son arrestation, il s'en défendit encore devant le prince de Metternich avant d'être enterré pour treize ans dans le tombeau du Spielberg. Qu'on crût ce qu'on voulait de lui, tout, hormis qu'il fût un assassin!

Il ne put nier, du moins, qu'il était présent au tumulte du 20 avril 1814 qui précipita la ruine du royaume d'Italie, lequel du moins avait d'italien le nom et le drapeau. Cette malencontreuse échauffourée attira des maîtres de race étrangère dont le sabre pesa si lourdement et pendant tant d'années sur sa malheureuse Lombardie. Mais ici encore la légende perfide s'en mêla et représenta le gentilhomme, à qui on devait concéder la noblesse des manières, si on lui disputait celle du caractère et du cœur, se livrant à des actes d'une brutalité et d'une vulgarité singulières : déchirant à coups de parapluie le portrait de Napoléon dans le palais du Sénat, puis transportant le mobilier sur le balcon et jetant à la racaille d'en bas fauteuils, tables, œuvres d'art, tout ce qui lui tombait sous la main. Sa présence seule à ces désordres était, il est vrai, une approbation tacite et un encouragement; réduite à ces proportions, la faute politique n'en existe pas moins; les conséquences funestes ne devaient pas se faire attendre, intéressant à la fois le sort des idées libérales en Italie et celui du fauteur même des désordres.

(1) *Figure et figurine del secolo che muore.* Fratelli, Treves, Milano.

Confalonieri s'était laissé aveugler par une haine à laquelle on assigne, sans preuves suffisantes, des motifs d'ordre privé; mais d'autre part, indubitablement, il partagea l'opinion de beaucoup de ses compatriotes qui s'imaginaient qu'avec le retour des Autrichiens allait refleurir l'ère pacifique et dorée de Marie-Thérèse. Plus de brigandages napoléoniens! plus de taxes écrasantes! plus d'injustices! plus de levées en masse arrachant au pays la fleur de la jeunesse! et le titre de capitale rendu à Milan. L'illusion fut bien éphémère : l'empereur d'Autriche François Ier répondit à la petite ambassade qui était allée le saluer : « Milan tombera, mais je ferai en sorte qu'elle tombe lentement. » Paroles maladroites, paroles qu'on pourrait même appeler criminelles et qui jetèrent les germes des tentatives révolutionnaires de 1821; Metternich, esprit plus avisé que son souverain, engagea vainement ce dernier à entrer dans la voie des concessions au moins apparentes, nominales; il se heurta à une inflexible obstination.

Confalonieri était un ambitieux, mais c'était aussi un patriote, et quand il entendit tomber des lèvres impériales le fatal arrêt, il jura la ruine de la tyrannie étrangère. Précurseur de Mazzini, plus malheureux encore que lui dans toutes ses entreprises, il seconda de toutes ses forces le carbonarisme naissant, aidé en cela par un état-major de femmes actives, intelligentes, nous dirions intrigantes, si le but était moins élevé : Bianca Milesi, Camilla Fé, Marliani, Mathilde Dembowsky, Maria Frecavalli, Teresa Agazzini.

Quant aux fédérés, ils s'appelaient Silvio Pellico, Borsieri, Maroncelli, Berchet, combien d'autres encore; leur rêve, qui plus tard, mais beaucoup plus tard, deviendra une réalité, était de substituer à la royauté absolue une royauté constitutionnelle, et à François Ier d'Autriche, Charles-Albert de Savoie.

Le résultat du complot fut, on le sait, l'arrestation de tous les fédérés qui ne furent pas avertis à temps que la police les tenait tous dans ses filets dont les mailles, à vrai dire, n'étaient pas des plus serrées. On raconte que le maréchal Bubna, chef des milices autrichiennes à Milan, dit un matin à Confalonieri, à qui il avait voué une amitié dévouée : « Comte, j'ai rêvé cette nuit que vous étiez en Suisse! » Confalonieri crut-il, dans son orgueil de patricien, que la police n'oserait mettre la main sur lui? Toujours est-il qu'il resta sourd à l'avertissement déguisé de son ami et que le lendemain il était dans les fers, ce qui n'était pas alors une pure métaphore.

Il comparut d'abord devant l'inquisiteur Salvotti, véritable homme de proie, d'autant plus dangereux qu'il cachait sa férocité sous des dehors extrêmement séduisants. Gravement compromis dès le début par son compagnon d'infortune Georgio Pallavicino qui tardivement feignit la folie pour racheter sa bévue, Confalonieri sut, quoique malade, déjouer toutes les tentatives de surprise, éviter toutes les embûches, rester sourd aux plus captieuses propositions. A voir l'acharnement qu'on mit tour à tour dans la tentation et dans la menace, on est convaincu que le comte tenait en main tous les fils du complot et, que s'il avait ouvert cette main toute grande, d'illustres personnages auraient été perdus. Ceci ne suffirait même pas à expliquer tant de démarches et d'intrigues, si l'enjeu n'avait été un prince, et quel autre que le prince de Carignan, le débile, mystique et toujours infortuné, mais toujours inquiétant Charles-Albert?

D'un mot, Confalonieri pouvait se sauver, Metternich ne le lui dit pas expressément, mais il le laissa assez entendre dans l'entrevue de Vienne. La scène, admirablement présentée par M. Barbiera, nous émeut encore, aujourd'hui que les passions se sont éteintes et que le cours des événements, désormais connu dans ses moindres détails, ne laisse plus place à l'imprévu. D'une part, un chancelier illustre, au faîte des grandeurs et des honneurs, qui, l'entrevue terminée, va se rendre à un bal masqué; de l'autre un prisonnier, hier encore prêt à marcher à l'échafaud, gracié par l'empereur (plutôt par politique que par véritable clémence) et qu'attendent les horreurs du *carcere duro*. Au dehors, Vienne retentit des délirantes folies d'une fin de carnaval. Nous avons la relation écrite de la main même des deux acteurs de cette courte scène, plus poignante que n'importe quel noir mélodrame. Nulle part elles ne se contredisent; en quelques endroits seulement, l'une passe prudemment sous silence ce que l'autre proclame bien haut, mais comme elles sont différentes pourtant, et comme elles permettent de discerner à la distance où nous nous trouvons, l'esprit, le ton, et jusqu'à l'allure des deux hommes en présence!

Le Spielberg dévora ensuite ses victimes. Les *Prisons* de Silvio Pellico, les *Mémoires* du Français Andryane, compagnon de cellule du comte lui-même, nous ont édifiés sur les douceurs du régime appliqué dans la trop fameuse prison d'État. Un prompt trépas de la main du bourreau eût été cent fois préférable à cette mort lente par la faim, le froid, les ténèbres, l'ennui. La femme de Confalonieri, douce et timide créature à qui la tendresse et l'infortune inspirèrent un courage stoïque, prépara une audacieuse tentative d'évasion favorisée par Schuller, le brave geôlier que Pellico a immortalisé. Mais le prisonnier ne voulut pas abandonner ses amis et les exposer à des rigueurs plus féroces que celles déjà subies. La pauvre Teresa écrivit alors à l'empereur une supplique que Manzoni se chargea de présenter : « ... Sire, ce n'est plus à la clémence, c'est à la pitié de Votre Majesté, l'image de Dieu sur la terre, que j'adresse une humble, une ardente, une suprême prière : qu'il me soit permis de terminer mes jours aux côtés de celui que la Providence m'avait donné pour compagnon. » Cette prière ne fut pas exaucée : Federico Confalonieri ne revit la lumière que six ans après la mort de la femme qui l'avait aimé avec passion.

Une autre femme, Sofia O'Ferral, se dévoua alors pour adoucir les derniers jours de celui que le Spielberg avait pris dans toute la vigueur de l'âge mûr et qu'il rendait au bout de treize ans vieillard impotent, valétudinaire et d'humeur exécrable. Nous trouvons les deux pèlerins dans une petite auberge d'Hospenthal, canton d'Uri, le 8 décembre 1846. Que venaient-ils faire en cet endroit désolé, par un hiver des plus rigoureux? Le comte avait voulu passer précipitamment, coûte que coûte, de Suisse en Italie, pour se défendre contre des bruits, non point

calomnieux peut-être, mais malveillants en tout cas, que la princesse Belgiojoso s'apprêtait à répandre sur son compte en publiant un livre, devenu aujourd'hui fort rare, qui porte le titre bizarre de : *Études sur l'histoire de la Lombardie pendant ces trente dernières années et sur les causes du défaut d'énergie des Lombards. Écrites en français par un Lombard, traduites en italien par un Français.* On y racontait notamment que c'était par sa coupable légèreté que Confalonieri avait attiré sur sa tête tous ses malheurs : ne s'amusait-il pas, profitant de la proximité de la frontière suisse (il habitait alors sur les bords du lac de Come), à introduire en Lombardie des marchandises de contrebande? Huit jours encore avant son arrestation, son carrosse avait été confisqué. Insinuation autrement grave : il aurait, par des paroles imprudentes devant le juge inquisiteur, et par une lettre écrite à sa femme, valu une odieuse perquisition à plusieurs de ses amis, entre autres à la comtesse Frecavalli qui, pendant un jour entier, avait été séquestrée dans sa chambre.

Le comte était à Paris quand on l'informa du coup terrible que sa destinée jalouse s'apprêtait encore à lui porter. S'il avait été philosophe il se serait contenté de croiser les bras et de s'écrier, comme le triste amant d'Hermione :

> Oui, je te loue, ô Ciel, de ta persévérance
> . . . . . .
> Ta haine a pris plaisir à former ma misère;
> J'étais né pour servir d'exemple à ta colère,
> Pour être du malheur un modèle accompli...
> Eh bien, je suis content, et mon sort est rempli!

Mais Confalonieri ne se piquait point de philosophie; malade comme il l'était, hydropique au dernier degré, il se mit immédiatement en route pour Milan. La mort le guettait dans la petite auberge d'Hospenthal.

Dans un prochain article, je présenterai comme pendant à ce type purement tragique un type bien différent, qui ne manque pas non plus de grandeur, mais dont l'héroïsme, pour ainsi dire exubérant, côtoie parfois le cabotinage; une sorte d'Alexandre Dumas italien, patriote exalté, bohème impénitent, imagination ardente et fantasque, écrivain médiocre, cœur d'or et très mauvaise tête: Thémistocle Solera.

BULLETIN

La loi sur la presse.

La loi de 1881, supprimant d'un coup toutes les mesures préventives et compressives qui entravaient la presse française, l'a dotée d'une liberté si complète, de privilèges si exceptionnels, qu'en aucun temps, en aucun pays, on n'en trouve l'exemple. Chez les Anglais, les journaux doivent, pour se fonder, fournir de sérieuses garanties; et leur pleine licence de dogmatiser s'arrête devant la Constitution, loi des lois. Selon les Anglais, comme selon Thiers, « une Constitution serait une contradiction, un non-sens, si elle permettait qu'on pût contester son principe. Il n'y aurait pas de gouvernement qui pût résister à une pareille inconséquence... Liberté de discuter les actes du gouvernement sans mesure; mais pas liberté d'attaquer son existence; d'attaquer son principe, c'est-à-dire sa forme. »

Pour être moins limitée que partout ailleurs, la liberté de la presse n'est pas chez nous illimitée. Qui dit liberté illimitée dit oppression. La coexistence des libertés implique qu'elles se respectent et par suite qu'elles se donnent mutuellement des bornes.

Ainsi la liberté des journalistes deviendrait une insupportable tyrannie, si au pouvoir de tout dire en matière d'opinions ils ajoutaient le pouvoir de tout oser en matière d'outrages.

***

De fait le législateur de 1881, en abolissant les délits de presse, c'est-à-dire les délits d'opinion, a en même temps expressément voulu que les délits de diffamation et d'injure commis au moyen de la presse n'échappassent point à la répression.

Oui, la liberté, toute la liberté! Mais il n'y a pas de liberté sans responsabilité; et la responsabilité n'existe qu'autant que fonctionne normalement une juridiction réprimant les délits de droit commun auxquels des malfaiteurs publics peuvent faire servir cette licence de tout écrire qui leur est garantie par la loi.

Or, qu'est-il arrivé? Le jury, tribunal d'opinion, qui était le recours naturel tant qu'il existait des délits d'opinion, c'est-à-dire tant qu'on demandait compte au journaliste de ses attaques contre la famille, la propriété, la religion, la Constitution, ou de ses provocations à la désobéissance aux lois, à la haine des citoyens les uns contre les autres, a cessé d'être la juridiction appropriée, du moment où les journalistes n'étaient plus poursuivis que pour des délits dont c'est la nature de ressortir au tribunal correctionnel.

Opposant au législateur une invariable fin de non-recevoir, le jury n'a cessé de lui dire, par ses verdicts négatifs, que sa spécialité était de prononcer sur les attentats contre la propriété et la vie des personnes, et qu'il avait le parti pris de ne pas juger les délits d'injure et de diffamation qui lui seraient soumis.

Sur ce point les journaux les plus opposés s'accordent: « Les délits politiques peuvent continuer à être déférés au jury, dit le *Temps*, mais le jury est résolu à ne pas les juger (2 juin 1899). » L'*Univers* dit de son côté: « Et l'on blâmera, quand même, les hommes publics qui ne traînent pas leurs accusateurs devant le jury! On prétendra voir, dans leur attitude passive, l'aveu de leur culpabilité! On y verra ce que l'on voudra. De plus en plus, ils aimeront mieux s'exposer à tout laisser croire. Magistrats ou fonctionnaires, députés ou sénateurs, reconnaîtront, en gardant le silence, qu'ils ont volé la tour Eiffel, plutôt que d'aller faire proclamer par un jury qu'ils en sont bien capables et que, même, ce doit être vrai. Car le jury ne manquerait pas de le dire. Il est à peu près impossible maintenant au jury de condamner pour un délit de presse. Les acquittements s'enchaînent. Celui d'hier commande celui d'aujourd'hui. (20 mai 1899).»

Dès lors, que faut-il? Déplacer la compétence. C'est par une dérogation au droit commun, comme le reconnaissait Lisbonne, l'auteur principal de la loi sur la presse, que la Cour d'assises avait été adoptée. De la juridiction de droit spécial on doit revenir à la juridiction de droit commun, seule susceptible de répondre à la volonté du législateur, qui n'a point édicté des peines pour qu'elles ne fussent point appliquées.

Actuellement, les choses se passent comme si la loi de 1881 contenait ce texte : « Les offenses envers le Président de la République, l'injure et la diffamation envers les corps de l'État, tels que la magistrature ou l'armée, et envers les personnes investies d'une fonction ou d'un mandat public, ne sont pas punissables, *quand l'instrument employé est la presse.* »

La loi de privilège faite pour la presse est devenue une loi d'exception faite contre les pouvoirs publics.

Il n'est que temps de modifier la lettre de la loi de 1881, pour qu'elle cesse d'être constamment violée dans son esprit.

***

En Angleterre, la calomnie est vite découragée par la certitude de la répression et par l'énormité des amendes qui, plusieurs fois renouvelées, ruineraient le plus riche journal. En France, la calomnie spécule sur l'impunité et lève tribut sur les curiosités malsaines d'un public friand de scandales.

Des esprits critiques, jugeant des autres par eux-mêmes, alléguent pour nous consoler que le peuple qui trouve plaisir à lire des diffamations ne leur accorde aucune créance. C'est une erreur. Outre qu'une disposition maligne nous incite toujours à croire le mal, le peuple a un certain sens des droits et des devoirs de l'autorité qui répugne à comprendre l'inertie des pouvoirs publics; et si les imputations infamantes sont tolérées, il en conclut qu'elles sont méritées.

Eh! comment pourrait-il ne pas être ébranlé, quand il entend les diffamateurs, qui escomptent l'impossibilité d'une poursuite efficace devant la Cour d'assises, accompagner leurs outrages de ce défi insolent et non relevé: « Mais traduisez-nous donc en justice! »

Les publicistes qui se respectent devraient répudier ces bandits de la plume qui remplacent la discussion dont ils sont incapables, par l'outrage où ils excellent; s'embusquent dans des feuilles à scandale; couchent successivement en joue, sans avoir même l'excuse d'une haine sincère, toutes les personnalités que le jeu des événements élève au pouvoir; cherchent dans l'homme qu'ils visent quelle est la fibre la plus délicate, et n'arrêtent leurs coups que quand ils l'ont moralement assassiné.

Voici pourtant qu'une fausse entente de l'intérêt professionnel et de l'esprit de corps amène d'honorables publicistes républicains à faire cause commune avec les pires ennemis de la République pour demander que les pouvoirs publics demeurent désarmés. Le syndicat de la presse parisienne vient de recommander solennellement au président de son comité, devenu ministre, d'empêcher qu'*aucune loi restrictive* ne soit votée, et il a fait cette motion sous la présidence de son vice-président, M. Paul de Cassagnac, qui précisément écrivait naguère ces lignes suggestives à propos de la liberté illimitée de la presse : « Elle m'a toujours paru *une sottise*. Mais la République n'a pas le droit d'y toucher. *Il faut que la République en supporte toutes les conséquences et qu'elle en crève.* »

***

La République entend vivre, et il appartient à ceux qui ont pour mission de la défendre, d'en vouloir les moyens. Comme le disait en 1884 M. Waldeck-Rousseau, « il faut qu'on sache bien, *non par des mots mais par des lois*, que le gouvernement républicain est à même de donner à ce pays la même somme d'ordre, de sécurité, de repos, que tout autre gouvernement, et qu'il a la force *d'imposer la même somme de respect nécessaire* ».

Est-il tolérable qu'une certaine presse, sacrifiant aux implacables calculs de l'esprit de parti les devoirs du plus élémentaire patriotisme, harcèle de ses outrages le chef de l'État, dans l'espoir chimérique de le dégoûter de sa fonction ou de dégoûter de lui le pays, alors que son irresponsabilité constitutionnelle et sa qualité de représentant de la France devant l'étranger devrait le maintenir en dehors de toutes les polémiques?

Est-il tolérable que les deux premiers corps de l'État, la magistrature et l'armée, soient en butte à des injures et à des calomnies si violentes qu'on se demande si certains de ceux qui s'y livrent ne sont pas des agents provocateurs déguisant leurs extravagances sous un masque républicain en vue de perdre la République?

Est-il tolérable que tout le personnel gouvernemental, depuis les plus modestes agents du pouvoir jusqu'aux fonctionnaires les plus élevés, tels que les gouverneurs de l'Algérie et de la Tunisie, soient quotidiennement atteints dans leur considération et dans leur honneur?

Et pourtant, en l'état actuel, ou bien il faut se résigner à tout supporter, ou bien on n'aboutit qu'à l'aggravation de scandaleuses attaques par de scandaleux acquittements.

***

La proposition de loi qui sera discutée au Sénat dès la rentrée des Chambres et que la Commission nommée dans les bureaux a unanimement approuvée, a pour objet de porter remède à ces maux. Sans rien ajouter aux pénalités ni rien retrancher aux libertés établies par la loi de 1881, elle donne vigueur aux sanctions qu'a voulues cette loi, au moyen d'un juste déplacement de compétence, qui ne fait qu'étendre aux hommes publics la protection assurée aux particuliers près des tribunaux correctionnels.

L'article premier vise d'abord le délit d'*offense au Président de la République;* puis les délits d'*injure* ou de *diffamation* envers *les corps de l'État, magistrature, armée, et toutes personnes investies d'une fonction ou d'un mandat public.*

L'article second, applicable aux cas où il y a délit de diffamation à raison de la fonction ou de la qualité, ménage aux prévenus la faculté d'établir, *devant le tribunal correctionnel, par toutes sortes de preuves, soit orales, soit écrites*, dans un débat public dont les comptes rendus sont

libres, la vérité des faits diffamatoires, à l'encontre des pratiques du régime de 1822 et du régime de 1852 qui, non contents d'interdire toutes les libertés aujourd'hui assurées, refusaient aux prévenus le bénéfice de la preuve, en même temps que les garanties de la publicité.

Oui, il importe que fonctionnaires et mandataires du peuple demeurent soumis au contrôle, à la discussion, à la censure, et s'il y a lieu, aux incriminations de la presse.

Mais encore faut-il que, cessant d'être hors la loi, ils deviennent armés contre les outrages ou les calomnies formulées dans un journal, devant des milliers de lecteurs, tout comme ils sont armés contre les calomnies et les outrages qui seraient proférés contre eux dans un lieu public, devant deux ou trois témoins.

Au mérite d'être plus logique, plus prompte, moins dispendieuse que la juridiction des assises, et, ce qui passe tout, d'être seule efficace, la juridiction du tribunal correctionnel ajoute l'immense mérite d'appuyer ses sentences sur des jugements motivés.

Est-il garantie plus sérieuse que cette obligation où est le juge d'expliquer pourquoi il absout ou pourquoi il condamne, soumettant les mobiles de son jugement à la conscience de tous ?

***

De Maistre, comme Machiavel, a enseigné que le grand moyen d'ébranler un gouvernement c'est de s'attaquer aux personnes plutôt qu'aux doctrines et d'inspirer au peuple le mépris des pouvoirs publics. Voilà bien la campagne que poursuivent, avec une savante ténacité, les hommes de la contre-révolution, groupant bonapartistes, royalistes, plébiscitaires, cléricaux, antisémites, nationalistes dans le faisceau d'une espèce de néo-boulangisme, et forts de l'aveugle complicité de certains républicains, qui, comme s'ils étaient toujours en face d'un régime arbitraire, royauté ou empire, trouvent que le gouvernement n'est jamais assez désarmé.

Ces perfides n'ont déjà que trop réussi, en versant des torrents de boue sur les institutions et sur les hommes, à troubler la mentalité et la conscience populaires ; à faire déserter la noble lutte des idées ; à compromettre le bon renom de la France que l'étranger s'étonne de voir acclimater chez elle des brutalités contraires à toutes ses traditions ; à décourager des fonctions et des mandats publics plusieurs d'entre les plus capables et les plus dignes ; à créer des courants de haine et de mépris contre le personnel républicain ; à provoquer de coupables relâchements chez des fonctionnaires terrorisés ; à désorganiser les services publics ; à déraciner dans les âmes l'esprit de respect, et à développer un scepticisme politique dont le progrès pourrait devenir fatal aux institutions que nous avons péniblement édifiées sur la double base de la liberté et de la justice.

Les Chambres voteront une loi de conservation républicaine et de sécurité sociale, où sont intéressées les libertés publiques et la dignité humaine.

JOSEPH FABRE.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

I. B. JACOB : **Pour l'école laïque** (Cornély). — **II.** H. SAVAGE LANDOR : **Voyage d'un Anglais au pays sacré des Lamas** (Hachette).

Dans sa préface au Recueil des conférences faites l'hiver dernier par M. Jacob, professeur de philosophie au lycée de Brest, devant un auditoire d'employés, d'instituteurs, d'ouvriers et de paysans, M. Buisson nous dit : « Qu'a voulu faire M. Jacob ? Tout simplement parler au peuple comme le peuple mérite qu'on lui parle, en toute sincérité. Il ne s'est pas demandé s'il lui faudrait faire effort ou pour s'abaisser jusqu'à son auditoire, ou pour élever son auditoire jusqu'à lui. Il n'a même pas pensé à la difficulté, et c'est ce qui fait qu'il l'a résolue. Ces auditeurs, venus un peu de partout, il leur a parlé juste comme il se parlerait à lui-même, ne se proposant rien de plus que de voir bien clair dans sa propre pensée et se persuadant que, de son esprit, la vérité saurait bien passer dans les leurs. »

Ce qu'on a pu faire à Brest, il faudra le faire, à bref délai, dans toute la France : aller au peuple pour lui tenir le doux langage de l'union et de la fraternité, mais aussi le langage très ferme de la vérité sans atténuation aucune. Les prolétaires ont droit à notre pitié parce qu'aux misères physiques et morales, qui sont le partage de l'humanité tout entière, s'ajoutent pour eux les misères sociales, les plus cruelles de toutes peut-être ; mais le vice doit être flétri partout et toujours, chez l'ouvrier comme chez les bourgeois : voilà ce que M. Jacob a osé dire, et ce dont je le félicite.

Par le sérieux que vous introduirez dans votre vie, par le respect que vous aurez pour vous-même, par la fermeté avec laquelle vous accomplirez vos obligations diverses, vous ferez monter d'un degré cette démocratie ascendante dont vous serez l'élite. Trop souvent la classe ouvrière est portée à s'abandonner elle-même, à éteindre ses énergies dans des habitudes d'imprévoyance et d'intempérance qui ne provoquent pas seulement l'ironie méprisante des adversaires de la démocratie, mais qui attristent et découragent la sympathie de ses amis les meilleurs, si bien que quelques-uns d'entre nous, en voyant se presser dans les cabarets tant de figures flétries par l'alcool et comme marquées d'un sceau d'imbécillité ou d'ignominie, ont plus d'une fois désespéré de la cause qui leur est la plus chère.

Il n'a pas fallu moins de courage à M. Jacob pour dénoncer à nouveau le péril clérical (car celui qui tente aujourd'hui pareille chose s'expose à ce que les libéraux lui lancent à la tête la grosse pierre du ridicule) et pour défendre l'école laïque contre l'accusation, sinon d'immoralité au moins d'*amora-*

ité; car ici la cause semblait entendue. Le conférencier en appelle de notre jugement prévenu à notre jugement mieux informé et il se pourrait qu'il obtînt gain de cause, puisque au fond il a certainement raison. Il est vrai que ce n'est pas toujours un motif suffisant.

Il faudrait répandre cet excellent petit livre à plusieurs centaines de mille exemplaires en guise d'antidote pour le poison que répandent les innombrables publications démoralisantes et pornographiques.

M. Savage Landor est le digne petit-fils du poète romantique qui s'est rendu célèbre autant par ses excentricités que par son très réel talent; il lui a pris fantaisie un beau jour d'atteindre Lhassa, la ville sainte du Bouddhisme, et d'y pénétrer, bien que la vue, à plus forte raison l'entrée, en soit interdite à tout profane européen. Mais les Lamas gardent la ville sainte avec un soin jaloux. L'explorateur et ses deux compagnons Mansing et Chanden Sing, entraînés dans un guet-apens, tombèrent entre les mains des autorités thibétaines qui leur firent subir les tortures les plus atroces. Si la relation est exacte, et nous n'avons aucune raison de mettre en doute sa scrupuleuse véridicité, la question se pose aussitôt : comment le corps humain peut-il résister à de pareilles souffrances? M. Landor nous raconte qu'attaché sur une selle à pointes, il parcourut plusieurs milles au galop d'un cheval fougueux, qu'il eut les yeux brûlés par un fer rouge, qu'il fut traîné sur le sol parsemé de pierres pointues, roué de coups, écartelé. Il ne broncha pas : on n'est pas pour rien Anglais flegmatique et dédaigneux; les remarques qu'il fait aux moments mêmes où la chair crie, où les os se rompent sont d'une forfanterie de stoïcisme bien amusante : « N'eussent été ces pointes (qui lui entraient dans le bas du dos) la chevauchée n'aurait pas été si désagréable; ma monture était excellente et le pays que nous traversions était curieux et intéressant. » Et au moment où on va procéder à sa décollation, après l'avoir soumis aux tourments les plus raffinés : « Il est peu vraisemblable que j'oublie jamais cette scène, et je dois dire, à la louange des Thibétains, qu'elle fut exécutée d'une façon pittoresque... »

Pourquoi le traducteur, M. Henri Jacottet, affecte-t-il l'expression *en Inde*, qui sonne si étrangement à nos oreilles? Mme de Talleyrand à quelqu'un qui lui demandait quel était son pays natal répondait : *Je suis d'Inde!*

G. Art.

Petite chronique des lettres.

Le nouveau roman de M. Anatole France, *Pierre Nozière*, paraît aujourd'hui.

Annoncé pour demain :

De M. Georges Goyau, *l'École d'aujourd'hui.*

Pour samedi prochain :

De M. H. S. Chamberlain, *Richard Wagner, sa vie et ses œuvres.* (Perrin.)

M. Charles Simond commence mardi prochain la publication de l'important ouvrage qu'il a entrepris sur *Paris de 1800 à 1900*, « d'après les Estampes et les Mémoires du temps. »

Il paraîtra, chaque mois, une série embrassant une période de cinq années. Les séries réunies formeront trois volumes d'environ 700 pages chacun. (Librairie Plon.)

Le prochain roman de M. André Theuriet : *Fréda.*

Le volume paraîtra vers la fin des vacances, et sera illustré, à la mode nouvelle, photographiquement.

Le *Mercure* annonce que les jeunes revues du Midi organisent à Béziers, à l'occasion des fêtes de *Déjanire*, un congrès des poètes. Ce congrès sera suivi d'une représentation au théâtre.

M. Charles-Brun y parlera de la Renaissance du Midi et les artistes de l'Odéon y interpréteront des poèmes.

La « Société d'Éditions littéraires et artistiques » (librairie Ollendorff) prépare la publication d'un volume de nouveaux contes de Maupassant : *Le Père Milon.*

M. Edouard Foa, l'explorateur connu, qui fit la traversée du Continent noir, du Zambèze au Congo français, a réuni les souvenirs de ses *Chasses aux grands fauves*, en un volume qui a paru avant-hier.

M. Henri Bernès publie, chez Calmann Lévy, des *Pages choisies* de Sainte-Beuve.

Lu aux vitrines des libraires :

L'Autrefois, récits de Gascogne et d'ailleurs. Le volume est signé John Labusquière. Et tout le monde à Paris connaît M. Labusquière : c'est le vice-président de notre Conseil municipal. Radical un peu bien sévère, mais homme d'esprit, et joyeux conteur d'histoires : un de ces révolutionnaires avec qui l'on peut s'entretenir très agréablement de tout autre chose que de politique, et dont certains modérés du Conseil recherchent, dans l'intervalle des séances, la conversation sonore et imagée. Car il est Gascon jusqu'aux moelles, M. John Labusquière; il a cela de commun avec la plupart des Parisiens.

Em. B.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38096. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 3. 4e SÉRIE. — TOME XII. 15 JUILLET 1899.

LA QUESTION D'ALSACE-LORRAINE

Au moment où il n'est partout question que de désarmement et de paix universelle, dans le temps même où siège le Congrès réuni pour examiner à loisir les bases sur lesquelles il conviendrait d'asseoir la tranquillité du monde, alors qu'on agite, avec plus d'intérêt peut-être, les questions de nature à faire obstacle à cette pacification générale, il nous a paru intéressant de fixer par quelques notes la situation actuelle des esprits de l'autre côté de la frontière de l'Est, en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine. En France, à force de parler des provinces perdues, on a fini par n'y plus penser et il est peut-être utile de faire connaître ici l'appréciation de ceux qui sont le plus intéressés à la question. Ce que nous avons prétendu étudier ici c'est la question d'Alsace-Lorraine telle qu'elle se présente actuellement pour les annexés, en faisant abstraction de nos sentiments personnels et des excitations étrangères, en envisageant seulement les causes de l'état d'esprit qui commence à se révéler, et les conséquences possibles de cet état d'esprit pour notre politique et pour notre avenir.

Il nous a semblé qu'il y avait là une œuvre utile à essayer et qu'en ouvrant les yeux à un certain nombre de Français qui ignorent encore ce qui se dit là-bas, nous serions amenés peut-être à des réflexions que notre habituelle ignorance de ce qui se passe à l'étranger nous a empêchés de faire plus tôt.

Des crises périodiques d'exaltation ou de maladroit chauvinisme sont, il faut bien le dire, la seule manifestation à laquelle donne, encore, lieu en France, après vingt-neuf ans, le souvenir des provinces perdues. Nous ne blâmerons assurément pas les hommes, à courtes vues cependant, qui s'obstinent à réclamer, en termes parfois bruyants, une revanche que la France ne semble plus désirer. Nous croirions faire œuvre imprudente que d'infliger le moindre blâme à ceux qui se souviennent, — même d'une façon gênante pour le reste de la population. Cependant il n'est pas mauvais pour ceux-là aussi de se rendre compte que la revendication de l'Alsace-Lorraine devient et deviendra de jour en jour plus difficile. Et le piquant est que l'une des causes de difficultés provient précisément de cette exaltation où se trouvent ceux qui réclament le plus violemment la restitution à la mère patrie des provinces perdues. Cette exaltation jugée avec indulgence par les esprits pondérés des pays annexés ne laisse pas cependant que de faire sourire ceux qu'elle devrait toucher le plus. On n'attend rien d'amis aussi tumultueux et aussi turbulents, et comme on est, au bout du compte, bien renseigné, on préférerait la solide amitié des penseurs et des hommes de réflexion à celle d'une foule bruyante et agitée qui est, sans action parce qu'elle est sans règle. Il nous est, hélas ! permis de dire, après avoir constaté rapidement l'inutilité et la vanité de la vaine agitation de quelques-uns, que rien autre depuis une dizaine d'années n'est venu soutenir la protestation des Alsaciens Lorrains.

Non, il faut en convenir, nous n'avons rien fait et par là, nous avons enlevé à ceux qui en avaient le plus besoin, l'illusion que nous étions un peuple robuste s'apprêtant en silence et avec calme à la plus juste des revendications.

Sans doute, nous avons reconstitué notre armée ; mais en toute occasion nous lui avons répété qu'elle était créée pour la défense du territoire et non pour les conquêtes ou la revanche. Sans doute, nous avons accueilli amicalement les émigrants des pays annexés, mais en laissant à la charité privée le soin de venir en aide aux humbles, et nous ne les avons pas attirés. Il a suffi de cette indifférence, sans doute apparente, mais qui a porté ses fruits cependant, pour enlever aux annexés une grande partie des sentiments qui les rattachaient à la mère patrie.

Bien plus, ceux qui étaient venus servir la France ont été laissés, pour la grande majorité, dans les régiments coloniaux et surtout dans la légion étrangère, sans qu'on leur ait expliqué qu'ils pouvaient facilement, grâce à de nouvelles dispositions de la loi, entrer dans les régiments de la métropole. Et le pis est que ces malheureux, une fois sortis de l'armée, se sont trouvés en face de la vie, sans secours et sans soutien, n'ayant d'autre appui que la charité publique et vivant d'elle en attendant que la justice les saisit et en fit des vagabonds.

Ceux-là cependant avaient droit à un intérêt spécial puisqu'ils s'étaient exposés aux rigueurs de la loi allemande en se jetant dans une véritable aventure sans issue pour eux.

Voilà ce qui a été et ce qui est fait encore à l'heure présente, voilà ce qu'il est permis de considérer comme une autre faute. Assurément c'eût été beaucoup de demander que la France fît la part de chacun de ces soldats et les prît à sa charge à leur sortie de l'armée. Mais on pouvait agir mieux, et il est regrettable de penser que de bons soldats, de vrais patriotes se soient parfois résignés à regagner leur foyer pour y subir l'outrage du vainqueur et la honte d'endosser l'uniforme allemand après avoir porté celui des Français. Il est regrettable surtout de penser que ces retours aux pays annexés aient été l'objet de commentaires peu favorables à notre esprit national : notre dignité et l'estime qu'on pouvait faire de notre habileté n'y ont assurément pas gagné. N'y avait-il pas une singulière maladresse et ne commettions-nous pas une faute lourde en exposant au blâme ou tout au moins à la risée ceux qui s'étaient expatriés pour nous servir ?

Aussi qu'est-il advenu ? De jour en jour l'émigration a diminué et, pour cette seconde raison, l'esprit français a faibli en Alsace. On ne saisissait plus au delà des Vosges l'utilité pratique de la désertion ; on a commencé à n'y plus voir que la manifestation exaltée d'un patriotisme que beaucoup tiennent pour ridicule aujourd'hui, puisqu'il n'est pas payé des compensations qu'il méritait, et en gens avisés, les Alsaciens-Lorrains ont préféré *accepter la loi rigoureuse des vainqueurs* plutôt que d'exposer leur personne et leur fortune à la disgrâce que leur valait l'indifférence des vaincus.

Mais ce n'est pas seulement pour ces seules questions d'intérêt que les idées se sont modifiées en pays annexé. Ce serait porter un jugement injuste sur les Alsaciens-Lorrains que de les estimer capables de se transformer pour d'aussi médiocres motifs et nous les exposerions à de sévères appréciations si nous ne faisions ressortir les autres raisons d'un revirement qui s'explique mieux de jour en jour.

Le tempérament alsacien, il faut le reconnaître, a de singulières affinités avec celui des Allemands. Des liens étroits rapprochent des races qui ont sans aucun doute mêmes origines, mêmes mœurs, mêmes coutumes, mêmes tendances, même langue, et, pour beaucoup de régions, même religion : ces points de contact, les Allemands étaient assurés de les rencontrer en prenant pied sur ce territoire qui n'avait été français que par accident et par sympathie.

D'autres affinités se sont révélées, depuis que le conquérant a mis au second plan la force brutale pour essayer une conquête plus difficile, celle des sentiments. Le caractère alsacien est essentiellement pondéré et par là il se rapproche de celui des Allemands ; aussi l'Alsacien ne se soumet-t-il à une idée, n'adopte-t-il une conclusion qu'après avoir mûrement pesé les raisons qui le déterminent. L'Alsacien n'est pas primesautier, il n'est pas l'homme des « emballements » ; il réfléchit, il pense, il examine avant de se décider. Il tient de cette prudence une autre disposition qui est de rejeter, presque sans examen, ce qui a été fait dans le tumulte et dans le bruit, sans réflexion et sans étude. Il ne veut s'arrêter qu'à une œuvre mûrie, étudiée et conçue sur une base solide. Si l'objet de son examen n'apporte pas à son esprit des garanties de sérieux suffisant, il en découvre promptement le point vulnérable et presque tout de suite il sourit et passe.

Or c'est à ces hommes qui nous aimaient que nous avons, depuis vingt-neuf ans, donné le spectacle le plus incohérent qui se puisse voir ; c'est devant ces esprits réfléchis et graves, encore assagis par le malheur, que nous avons étalé, comme à plaisir, nos hontes et nos misères, ne réservant rien pour notre honneur et disant toutes nos infériorités comme si elles nous étaient une gloire : c'est eux que nous avons appelés à juger les actes d'un gouvernement souvent honnête mais toujours nerveux et troublé : aussi qu'est-il arrivé ? Ils ont suivi d'un œil attentif mais inquiet les efforts de notre politique intérieure ; ils ont aperçu tout ce qu'elle cachait de dangereux et de malsain ; ils se le sont dénoncé l'un à l'autre. Et puis ils ont souri et ils ont passé.

Beaucoup cependant étaient des hommes d'un

libéralisme convaincu. Beaucoup avaient salué de leurs applaudissements l'aurore nouvelle qui s'élevait avec l'avènement du gouvernement de la République. Beaucoup avaient contribué par leur talent et par leur effort à l'édification de ce temple nouveau que la France construisait pour la liberté des peuples. Ceux-là mêmes qui étaient les républicains les plus ardents et les plus convaincus sont restés anéantis de stupeur et de douleur devant un résultat qu'ils avaient si peu entrevu. Le spectacle de nos discussions et de nos colères avait passé leur clairvoyance et, revenant de l'erreur où ils s'étaient trouvés, ils en sont arrivés par une étonnante conversion à envisager avec un calme imprévu l'événement de leur disgrâce et de l'annexion.

Et leurs paroles avec leurs actes se sont modifiés. Ils n'ont plus osé prêcher la protestation à ceux dont ils étaient les conseils.

Oh! sans doute les hommes qui dans ces heures mauvaises ont troublé notre pays et qui ont semé la division entre les esprits, ne pouvaient avoir cure de ce qui se passait ou de ce qui se disait au delà des frontières. Cependant le résultat fut tel que ces Alsaciens pondérés, réfléchis, assagis par mille douleurs, sentirent tout le prix de leur quiétude actuelle, même sous l'empire d'une loi étroite, en se comparant à ce qu'ils auraient pu être s'ils étaient restés liés à notre fortune.

C'est au milieu de ce trouble où nous vivons depuis tant d'années, c'est en accentuant chaque jour davantage nos divisions et leurs motifs que nous avons perdu une deuxième fois l'Alsace-Lorraine. Le bourgeois alsacien qui suivait la politique française a ressenti avec émotion tous les coups que nous portaient les ennemis du dedans. Il s'en est affecté longtemps et voyant enfin que d'une part on ne pensait plus à lui, que d'autre part on agissait sans méthode et sans calme, il s'est résolu, quoique à regret, à chercher les accommodements compatibles avec sa dignité.

Voilà, à notre sens, les grandes raisons qui permettent à ceux qui connaissent l'Alsace-Lorraine, à ceux qui la suivent dans ses évolutions depuis la guerre de 1870, à ceux qui sont restés en contact avec ses populations, de dire qu'aujourd'hui l'Alsace-Lorraine est sortie de l'ère des vaines protestations et qu'elle s'apprête à entrer dans la voie de la conciliation avec ses maîtres.

Peut-être allons-nous provoquer quelque étonnement en dénonçant l'existence d'une situation aussi différente de celle qui a été révélée jusqu'ici. Nous nous bornerons à renvoyer à l'examen de l'état des esprits en Alsace-Lorraine ceux qui voudraient quand même se faire des illusions et qui doutent de notre assertion.

Que l'on consulte le sentiment populaire, il se traduira par cette expression que nous avons entendu formuler maintes fois déjà depuis quelques années : « Nous aurions peur de redevenir Français; nous aurions peur, parce que rien n'y semble plus stable ou durable, parce que tout y est menacé sans cesse, aussi bien les fortunes que les situations, aussi bien les libertés que les consciences. »

Il nous reste à examiner si d'autres causes plutôt matérielles ne sont pas entrées pour une large part dans la réalisation d'un événement redouté de tous. Nous avons en réalité considéré jusqu'ici l'action que les Français ont eue dans les modifications apportées au sentiment rattachant les Alsaciens-Lorrains à la mère patrie. Il nous faut rechercher si les Allemands par leurs procédés et leur œuvre n'ont pas, eux aussi, exercé leur action sur l'esprit des populations qui leur étaient soumises.

Cette action a pu se produire dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel.

Au point de vue moral, il n'y a aucun doute, elle a été nulle ou à peu près. Le tempérament allemand est trop despotique, trop absolu, trop discipliné aussi pour avoir pu tenir un compte sérieux de la protestation qui s'élevait de toute part. C'est par la force qu'on a voulu mater les résistances et par ce moyen il n'était pas possible de gagner le cœur des annexés. Une suite de mesures vexatoires, le régime d'état de siège qui pèse encore à l'heure qu'il est ou à peu près sur l'Alsace-Lorraine, l'invasion des immigrés venus d'outre-Rhin pour accaparer le pays et sa richesse, n'étaient point faits pour solliciter et attirer les sympathies des autochtones. La résistance s'est prolongée pour toutes ces raisons et a gardé encore ses partisans, peu nombreux, hélas! Ceux-là n'ont pas voulu accepter encore le *modus vivendi* que recherchaient les désillusionnés et ils sont restés immuables sur leurs positions d'attente.

Pourtant ces partisans mêmes de la protestation à outrance sont encore obligés de s'incliner devant l'organisation allemande et devant les œuvres utiles entreprises et achevées par leurs plus irréconciliables ennemis. Nous entendons bien murmurer contre les mesures coercitives qui subsistent au delà des Vosges, nous entendons bien parfois exalter le régime de liberté où on vit en France; mais il est certain qu'au fond on admire ce qui a été fait pour le pays annexé, comme pour tout le reste de l'Empire, depuis le jour de la conquête.

Aborder le terrain de l'économie politique et présenter par des statistiques ayant l'exactitude des chiffres la situation commerciale et industrielle de l'Alsace-Lorraine actuelle, ce serait assurément sortir des limites que nous nous sommes tracées. Nous nous reporterons donc et uniquement à cette indica-

tion qui, pour n'avoir pas la valeur du chiffre brutal, n'en a pas moins de suffisants mérites : nous voulons parler de la voix populaire. Eh bien, si nous l'écoutons, cette voix populaire, si nous consultons la foule des commerçants, des industriels, des artisans, des cultivateurs, nous entendrons que tous se louent de leur prospérité actuelle, et que si tous ne reportent pas à l'action des Allemands l'éloge de cette prospérité, ils s'accordent cependant à en constater les nombreux et intéressants efforts.

Des causes multiples de bien-être sont dues à l'initiative de l'État. Depuis l'annexion, Beaucoup de lignes de chemins de fer ont été construites. Elles ont pour la plupart un but stratégique, et il est certain que la préparation de la guerre a été pour une bonne part dans les décisions qui ont amené la création du réseau important qui couvre l'Alsace-Lorraine depuis plusieurs années. Les lignes de chemin de fer sont néanmoins livrées à la circulation dès maintenant, et les tarifs des chemins de fer qui appartiennent à l'État, étant sensiblement moins élevés que ceux des compagnies françaises, il en résulte une augmentation considérable dans le transport des marchandises et des voyageurs qui ont toutes les facilités imaginables de circulation. L'activité qui règne sur les lignes allemandes presque en toute saison donne à elle seule une idée très haute de ce qu'ont pu devenir les affaires en Alsace-Lorraine.

Mais ce n'est pas tout, en ce qui concerne les chemins de fer.

Les Allemands ont non seulement construit des lignes de chemins de fer et multiplié les moyens de communication : ils sont arrivés encore, toujours par l'abaissement de leurs tarifs et la commodité de leurs réseaux, à attirer en quelque sorte le passage sur leur territoire des marchandises et des voyageurs internationaux. Et l'on assiste actuellement à ce surprenant spectacle de voir, par exemple, la majeure partie des produits de l'ouest se diriger vers l'est de l'Europe par les lignes belges et allemandes, alors que sans nul doute c'est aux lignes françaises que devrait appartenir le monopole de ces transports. Les marchandises et les voyageurs débarqués à Ostende, par exemple, s'acheminent par le Luxembourg et l'Alsace-Lorraine vers la Suisse et vers l'Italie, alors que la voie la plus directe pour ces transports serait assurément la France.

L'Alsace-Lorraine a largement bénéficié de cet état de choses et les progrès réalisés chaque année, dans cet ordre d'idées, assurent aux pays placés sur le passage de ces voies ferrées une augmentation de prospérité qui sera de plus en plus appréciable.

L'Alsace-Lorraine n'a pas été seulement ouverte à l'importation des marchandises étrangères, on n'a pas seulement, par les facilités des transports, augmenté les moyens de répandre ses produits; on lui a encore accordé, par de sages précautions, la possibilité de lutter victorieusement contre l'invasion des articles provenant de l'étranger.

Le protectionnisme allemand, dont la tendance s'est développée surtout depuis les dix dernières années, a fermé en quelque sorte le marché aux produits étrangers que l'industrie locale était en état de fournir à bon compte au consommateur. Et il est arrivé ce qui se rencontre en pareil cas, à savoir que les industriels alsaciens-lorrains, certains d'être défendus, sans posséder toutefois le monopole de la vente, ont rivalisé avec l'étranger et sont parvenus à remporter des succès considérables. Le chiffre des affaires faites par les centres importants tels que Mulhouse, Strasbourg et Colmar est énorme et les bénéfices qui ont été réalisés dans ces dernières années attestent encore que les industries alsaciennes sont en pleine prospérité.

Un port d'une importance considérable a été créé au bord du Rhin, sur le territoire de la ville de Strasbourg. Des docks énormes emmagasinent les marchandises et servent désormais d'entrepôt aux produits les plus divers. Strasbourg, par ce fait, est en train de devenir un véritable port de commerce et non des moindres. Mulhouse a bénéficié aussi d'agrandissements considérables et de facilités spéciales. Il faut là encore s'incliner devant la puissante volonté du tempérament allemand.

Il est vrai d'ajouter que l'Alsace-Lorraine, par sa situation, par son climat, par ses productions si variées, par la richesse de son sol, offrait un champ d'expérience de premier ordre à ses occupants. Se suffisant à elle-même pour un nombre incalculable de produits, elle n'avait pas de besoins qui la rendissent tributaire des autres nations. Au contraire, le trop-plein de sa richesse devait se déverser sur les contrées voisines.

Les Allemands s'étaient dès longtemps rendu compte de cette heureuse situation : aussi n'ont-ils eu qu'à appliquer des principes dont ils avaient su apprécier l'économie et la sagesse. Et ils n'ont pas porté leur attention uniquement sur telle ou telle branche de la fortune publique, ils n'ont pas favorisé spécialement le commerçant ou l'industriel : ils ont agi avec mesure et porté leurs soins partout où ils étaient nécessaires.

Pour les agriculteurs notamment ils ont multiplié leurs efforts. Des écoles populaires ont été créées, et par l'organe d'hommes expérimentés on a appris au peuple qui travaille la terre ce qu'on en pouvait tirer et attendre. Des mesures radicales ont coupé court aux fléaux dont certaines cultures pouvaient être menacées et, pour le plus plus grand bien de tous, on a,

par des moyens énergiques, combattu le phylloxera par exemple, qui, dans la culture de la vigne, pouvait causer de funestes dommages.

Pour aider à l'écoulement des produits agricoles, des tarifs protecteurs sont venus mettre une barrière à l'invasion des marchandises étrangères.

Les vins surtout, qui sont une des sources les plus considérables de la fortune alsacienne, ont été assurés d'une vente facile à des prix rémunérateurs par l'application des droits presque prohibitifs dont on a frappé, à leur entrée dans le Zollverein, les vins étrangers.

Tout, en un mot, a été surveillé, étudié et mis dans son meilleur rapport, avec une constance qui ne s'est point démentie.

Nous pourrions parler encore longuement de tout ce qui a été fait depuis la guerre pour favoriser le développement de la fortune dans les pays annexés. Mais ce court exposé ne doit être qu'une indication. Aussi bien pouvons-nous conclure maintenant.

Nous avons voulu expliquer aussi brièvement que possible pourquoi l'idée française décline, et tend à disparaître de ce pays où nous avions longtemps conservé l'espoir de revenir un jour. Nous avons tour à tour envisagé la situation morale et la situation matérielle de l'Alsace-Lorraine, et nous voudrions, après cet exposé, pouvoir dire que les Alsaciens-Lorrains seraient dans le même état de prospérité s'ils étaient restés Français.

Les Alsaciens-Lorrains n'ont fait en somme que se rendre à l'évidence qui éclatait pour tous, et si leurs sentiments à notre égard sont dans une voie de modification telle qu'on peut les dire presque entièrement changés, c'est qu'ils ont bien vite aperçu d'abord que nous ne pensions plus à eux, ensuite que nous n'avions plus l'énergie suffisante pour redevenir le peuple qu'ils avaient aimé, enfin que le régime aristocratique qu'ils subissaient avait des avantages matériels qui étaient à considérer.

Nous ne voudrions pas, en terminant cette étude, laisser croire que le souvenir des jours heureux passés avec nous a disparu de la mémoire des annexés : non certes et ce serait faire injure au caractère des Alsaciens-Lorrains que de donner à le penser. Ils se souviennent assurément, et plus d'un prononce encore avec mélancolie le nom de l'ancienne, de la vraie patrie. Seulement, ils en sont arrivés à la période où l'on calcule, où l'on pèse le pour et le contre des choses, où l'on mesure le mérite de chacun; et ils hésitent.

Nous l'avons dit : la France subit en ce moment un nouveau Reichshoffen : elle perd l'Alsace une seconde fois. Nous avions hésité à le croire, mais nous sommes convaincus maintenant et nous avons cru aussi qu'il était temps de parler : non pas pour provoquer le scandale de quelques-uns, la tristesse de beaucoup, ou l'étonnement de tous ; non pas pour demander qu'on avise par quelque mesure ou par quelque expédient à cet état de choses. Le temps n'est pas encore venu où nous pourrions nous engager dans une guerre qui ne serait qu'une aventure.

Si donc nous avons parlé, quelque patriotique douleur que nous en ressentions, c'est que nous avions le droit et le devoir de le faire ; et si nous avons dit que l'Alsace-Lorraine allait bientôt n'être plus française, c'est simplement pour qu'on en soit averti.

X.

CONFÉRENCES A L'ÉCOLE DE SAINT-CYR

Le feld-maréchal Souvorof (1).

Ces excentricités ne doivent pas nous faire oublier, comme à certains biographes de la première heure, le sérieux militaire qu'était Souvorof. Nous l'avons vu à l'œuvre sur les champs de bataille. Voyons comme il préparait la victoire sur le champ de manœuvre. C'est dans le temps de repos qui suivit la dernière guerre de Pologne et précéda la guerre contre la France, à son camp de Toultchine en Podolie, qu'il convient de l'observer. Ces mêmes troupes qui venaient de vaincre les Ottomans et les Polonais, Souvorof continuait à les dresser dans de continuelles manœuvres, dans de petites guerres qui, grâce à l'émulation des chefs et des soldats, avaient parfois les brutalités de la vraie guerre. Il faisait charger infanterie contre infanterie, cavalerie contre cavalerie, escadrons contre bataillons et réciproquement. Il habituait les fantassins non seulement à attendre de pied ferme les charges de la cavalerie, mais à les prévenir par une marche de quelques pas en avant. Il savait à merveille que les mouvements tournants sont plus favorables au succès, et à un succès coûtant moins cher que les attaques de front ; mais sur le champ de manœuvre, il ordonnait presque toujours l'attaque de front, car ce qu'il se proposait surtout, c'était d'aguerrir les troupes, de tenir haut leur moral, de les habituer à chercher la victoire par les voies les plus dures. C'est dans le même dessein qu'il leur faisait attaquer de front des retranchements, qu'il les dressait aux manœuvres et aux attaques de nuit, qu'il proscrivait, dans le vocabulaire militaire, les mots de *défensive* et de *retraite* : les soldats de Souvorof ne devaient connaître que l'offensive et la marche en avant. Il était trop bon

1. Voyez la *Revue* du 8 juillet.

tacticien pour ignorer qu'il y a des cas où d'autres mouvements s'imposent, mais il les qualifiait d'« évolution en arrière ». Il faisait opérer toutes sortes de formations, de marches, de contremarches ; mais tous ces mouvements, dans sa pensée, ne devaient être que des préparations à l'attaque. Ces mots : offensive, attaque, assaut, revenaient constamment sur ses lèvres. Et toujours c'était l'attaque en colonnes, l'attaque à la baïonnette, car les effets du feu étaient pour lui secondaires. C'était bien la tactique des généraux de la Révolution qu'il entendait retourner contre eux. Seulement Souvorof prétendait que les Français ne savaient mener l'attaque que par colonnes, tandis que, pour lui, pour les soldats qu'il avait dressés, toutes les formations étaient également bonnes pour mener une attaque. Le mode de formation n'était que secondaire; le moral des troupes était l'essentiel.

Après chaque manœuvre, il réunissait les officiers, faisait la critique des divers mouvements, distribuait l'éloge ou le blâme, s'élevait ensuite à des considérations d'ordre supérieur, dégageait des faits particuliers les grandes lois de l'art militaire. Sa voix étant grêle; seuls les officiers des premiers rangs pouvaient entendre ses paroles; il ne s'en inquiétait pas, car, disait-il, « ceux qui ont entendu répéteront mes paroles à ceux qui n'ont pas entendu, et ceux-ci les propageront dans l'armée entière ».

Tous ces enseignements, toute sa pédagogie militaires, Souvorof les a résumés dans sa *Naouka Pobiéjdat*, « la Science de vaincre (1) ». C'est une simple plaquette de quelques pages, divisée en deux parties : *la Parade* et *l'Éducation orale du soldat*.

La première partie comporte, avec un bref commentaire, la série des cris de commandement, auxquels répondent les cris des soldats. Par exemple : « Attaque de la première ligne ennemie, à la baïonnette, hourrah! — Attaque de la seconde ligne. — Attaque en colonnes, en avant! — Formez le carré! — Feu de peloton. — Feu de salve. » Dans tout cela il n'est jamais question que d'attaque. Et presque toujours à la baïonnette. Si l'on brûlait une ou deux cartouches, c'était histoire de « nettoyer le fusil ».

L'*Éducation orale du soldat* est une série d'enseignements très pratiques sur le combat en ligne, en colonne, la résistance à une charge de cavalerie, les assauts. Elle est elle-même résumée dans le fameux *Catéchisme de Souvorof*. Il ne cessait d'en répéter et d'en ressasser les maximes, qu'il parlât à ses soldats, qu'il fît la conférence à ses officiers, et même, plus tard, qu'il voulût clore une conversation avec les généraux autrichiens auxquels il était si difficile de faire comprendre cette tactique d'offensive à outrance. Voici quelques traits de ce catéchisme :

« Subordination, exercice. — La tête n'attend pas la queue. — Tomber sur l'ennemi dru comme neige: surpris, il est déjà vaincu à moitié..., dans l'épouvante les yeux sont grands. — Tirer rarement, viser précisément, avec la baïonnette hardiment. — La balle est une sotte, la baïonnette une gaillarde. La balle se trompe souvent, la baïonnette jamais. — Tu es attaqué par trois hommes : au premier la baïonnette; au second la balle; au troisième la crosse. — Les Français se battent en colonnes, nous les battrons par colonnes. »

Le Catéchisme contient aussi des prescriptions morales : « N'insulte pas l'habitant : c'est lui qui nous nourrit. Le soldat n'est pas un brigand : épargne qui demande grâce. C'est un péché de tuer sans utilité : ils sont des hommes aussi. » En revanche, « le butin, c'est chose sacrée »; quand un camp ou une forteresse sont enlevés, « tout est à vous ».

Souvorof craignait pour ses soldats, et avec raison, l'ambulance et l'hôpital. De temps à autre il visitait les salles d'hôpital, jetait dehors tout ce qui pouvait tenir sur ses jambes. Il leur avait fait admettre qu'un soldat de Souvorof n'est jamais malade. Il aimait mieux les installer dans des huttes de branchages : « l'air y est meilleur ». — « A l'hôpital pour un qui meurt, dix aspirent l'air empoisonné. » Tous ces médicaments « allemands » sont inutiles ou nuisibles. Les soldats, dans leurs petites pharmacies d'*artel*, n'avaient-ils pas des racines, des herbes, des simples, nés sur le sol russe, propres à guérir des Russes? Et toujours revient cette prescription : « Crains l'hôpital : le premier jour, le lit est doux; le second, *c'est de la soupe de Français* (c'est-à-dire une mauvaise affaire) ; le troisième, le cercueil vous tire à lui. »

Élevé au village, ayant porté le sac, il comprenait le paysan, le troupier russe. Ils l'aimaient pour sa simplicité de vie, sa folle bravoure, sa causticité narquoise, sa piété, sa dévotion à saint Nicolas, son mépris affecté pour les choses de l'étranger, ses préjugés de Vieux-Russe, pour le soin qu'il prenait de leur parler en toute occasion et, suivant les cas, de chanter, pleurer, prier avec eux.

Le Vieux Soldat ne cesse de répéter qu'ils l'aiment de toute « leur âme ». Ils sont prêts à accomplir « sa sainte volonté ». Il est le Grand, l'Admirable, l'Invincible, l'Unique. Il est un autre saint Michel, « l'Archistratège de Dieu ».

Tant que vécut l'impératrice Catherine II, Souvorof resta, dans son camp de Toultchine, le maître absolu de son armée. En 1796, Paul Ier devint empereur. Avec lui le « caporalisme » prussien, le systè-

1. Publié par Antonovski, Petersbourg, 1809; réédité par Levchine, *Recueil de Lettres et Anecdotes*; Moscou, 1814; et par A. Petrouchevski, *le Généralissime Souvorof*, t. II, p. 456.

me et les hommes de Gatchina eurent leur avènement. Les « réformes » froissèrent Souvorof dans ses convictions de soldat et son orgueil de Russe. Paul le blessa personnellement en faisant une fournée de feld-maréchaux, pour la plupart médiocrement ou nullement militaires : c'était prodiguer la dignité dont Souvorof était si justement fier. Celui-ci laissa courir ce quatrain satirique : « La poudre de perruquier n'est pas de la poudre ; les boucles aux souliers ne sont pas des canons ; les queues ne sont pas des baïonnettes ; nous ne sommes pas des Allemands, nous sommes des Russes. » Plutôt que de faire exécuter les réformes dans le corps d'armée qu'il commandait, il sollicita un congé d'un an. Paul Ier le lui refusa. Alors il envoya sa démission et se retira dans son village de Kobrine. Le tsar en fut exaspéré ; puis, ayant appris par le successeur donné à Souvorof que celui-ci n'avait pas exécuté une seule des réformes prescrites, il exila le maréchal dans un autre de ses villages, Kontchanskoé, un « repaire d'ours », entouré de bois et de marais, dans la province de Novgorod. On plaça auprès de lui un espion, Nikolef. Sa correspondance fut « perlustrée », ses amis traqués et disgraciés. Souvorof se consola en jouant avec les enfants du village, sautant à clochepied, chevauchant sur des bâtons.

Une année s'écoula. L'empereur avait partout fait triompher la réforme. Mais il manquait une chose à son triomphe : il eût voulu amener le « vieux fou » à résipiscence, le contraindre, reprenant du service, à se confondre en admiration devant les nouvelles manœuvres. Il lui dépêcha son neveu, le prince Gortchakof. Souvorof regimba d'abord, refusa de partir ; quand il partit, au lieu de prendre la poste comme l'en adjurait Gortchakof, il voyagea à petites journées, dans sa *kibitka*. L'empereur bouillait d'impatience : deux fois par jour il envoyait chez Gortchakof savoir si le maréchal n'était pas arrivé. Quand Souvorof fut enfin parvenu à Pétersbourg, convoqué aussitôt pour la parade du lendemain, invité à y paraître sous le nouvel uniforme, il feignit de s'embarrasser les jambes dans son épée, puis de ne savoir de quelle main tenir le grand chapeau, finalement le laissant tomber aux pieds mêmes de l'empereur. Devant les solennités de la sacro-sainte parade, il faisait cent singeries, riait tout haut, ou bien fermait les yeux, marmottait des prières, disait à son neveu : « Non, je ne peux pas, j'ai mal au ventre, je m'en vais. » L'empereur l'observait du coin de l'œil, domptant son courroux, appelant Gortchakof pour lui demander des explications. Gortchakof courait de l'un à l'autre, essayant de concilier les deux maniaques : « Dis-lui ce que tu voudras », lui répondait le vieux maréchal.

Admis à l'audience de l'empereur, quand celui-ci le pria de reprendre du service, Souvorof lui raconta longuement l'assaut d'Ismaïl. Sur de nouvelles instances, il raconta, plus longuement encore, l'assaut de Praga. On dut le réexpédier à Kontchanskoé. Il y resta deux ans.

Pendant ce temps, bien des événements s'étaient accomplis dans le monde. Bonaparte avait quitté l'Italie, conquis Malte et l'Égypte. La République française, par toutes ses frontières, débordait sur l'Europe. A sa propre image, elle fondait les Républiques batave, helvétique, ligurienne, cisalpine, romaine, parthénopéenne. L'Autriche, poussée à bout, avait rompu la paix de Campo-Formio. La deuxième coalition s'était formée : la Russie y entra. Elle mit sur pied des forces qui coopérèrent, avec les Anglais et les Turcs, à la conquête de Naples et des îles Ioniennes ; avec les Anglais, à l'invasion de la Hollande ; avec les Autrichiens, à l'invasion de la Suisse et de la Cisalpine.

Pour commander les armées de la Haute-Italie, comme l'archiduc Charles était occupé ailleurs, l'empereur François n'avait plus un généralissime qui eût assez de prestige pour commander à la fois aux Autrichiens et aux Russes. L'Angleterre, qui, en somme, payait toutes ces armées, entendait faire prévaloir son sentiment. Elle obligea la cour de Vienne à solliciter du tsar la désignation de Souvorof comme généralissime.

En dépit de sa rancune contre le bizarre seigneur de Kontchanskoé, Paul se sentit flatté d'une telle requête. Il écrivit à l'exilé : « Souvorof n'a pas besoin de lauriers, mais la patrie a besoin de Souvorof. » Cette fois le maréchal baisa la lettre impériale et pleura. Il ne voyagea pas en *kibitka*, mais en chaise de poste ; il ne fit de momeries ni avec son épée, ni avec son chapeau ; dès son arrivée, il se rendit au palais et se mit à genoux devant le tsar. Paul ne lui imposait aucun plan de campagne : « Fais la guerre comme tu l'entends », lui dit-il. Il lui rendit le droit de nommer ou proposer à tous les grades dans l'armée d'opération. Bref, il lui donnait carte blanche.

La situation était tout autre pour Souvorof que deux années auparavant : il ne s'agissait plus de faire un service de paix en appliquant des règlements détestés ; il s'agissait d'un service de guerre avec pleine liberté d'action. Dans les derniers jours du règne de Catherine II, il écrivait à l'impératrice : « Mère, ordonne-nous de marcher contre les Français. » L'empereur Paul réalisait son vœu le plus cher.

Quand la nouvelle se répandit que Souvorof était investi du commandement, ce fut un enthousiasme dans Pétersbourg, dans tout l'empire, dans toutes les armées russes. La maison où était descendu Souvorof ne désemplissait pas de visiteurs. Il recevait les félicitations de tous, marquant cependant par une

nuance dans son accueil qu'il reconnaissait ceux qui, dans sa disgrâce, l'avaient abandonné ou renié. L'espion Nikolef crut devoir apporter, comme les autres, ses hommages. « Toi, lui dit Souvorof, je veux te montrer que je te tiens, dans mon estime, plus haut que personne. » Sur un divan il fit placer une chaise et obligea l'espion à s'asseoir sur la chaise, dominant la foule égayée des complimenteurs.

Passant à Mittau, il rendit visite au roi Louis XVIII et l'étonna par un mélange de bizarreries « simiesques » et d'esprit le plus fin et le plus cultivé.

La grosse affaire, c'était, à Vienne, l'entrevue avec l'empereur François II, avec le ministre dirigeant Thugut, avec les membres du *Hofkriegsrath* (Conseil aulique de guerre), qui, s'obstinant à tenir les généraux autrichiens en d'étroites lisières, avait préparé tous les désastres des campagnes précédentes.

Les délégués du *Hofkriegsrath* apportèrent à Souvorof un plan de campagne très détaillé pour les opérations « jusqu'à la rivière de l'Adda ». Il biffa leur plan et écrivit au-dessous : « Je commencerai les opérations à l'Adda et je les terminerai où il plaira à Dieu. » Il refusa de donner d'autres explications et partit pour la Haute-Italie. Dans son irritation contre les tacticiens de l'Autriche, il ne cessait de répéter : « Des parades, des manœuvres... Trop de confiance en ses talents... Savoir vaincre, bon ; mais être toujours battus, ce n'est pas malin... L'empereur d'Autriche veut que, lorsque j'ai à donner bataille demain, je m'adresse préalablement à Vienne. Les circonstances de la guerre changent rapidement; on ne peut s'astreindre à un plan arrêté d'avance. La fortune vole comme l'éclair. Il faut saisir l'occasion aux cheveux. »

A Vérone était déjà arrivé le corps russe de Rosenberg, fort de 18 000 hommes; un deuxième corps de force égale, sous Rebinder, accourait à travers l'Autriche.

Les Autrichiens venaient, à eux seuls, de remporter un premier succès : avec 50 000 hommes contre 25 ou 30 000, ils avaient battu Scherer à Magnano, et repoussé les Français de l'Adige sur l'Adda (25 mars et 5 avril 1799); Souvorof félicita cordialement Kray, leur général.

A Vérone, le maréchal passa en revue le corps de Rosenberg. Ce fut une joie pour lui de retrouver ses vieux soldats et chez eux un prodigieux enthousiasme.

Les proclamations de Souvorof portaient : « Mon gracieux maître m'envoie chasser de l'Italie les impies, insensés, athées Français... soutenir les trônes chancelants et la foi chrétienne... »

Il nous reste à voir comme il s'acquitta de cette mission.

III. — LA LUTTE CONTRE LES FRANÇAIS

Moreau, successeur de Scherer, se maintenait sur la ligne de l'Adda avec environ 27 000 hommes. Souvorof, qui en avait 62 000, surprit, le 27 avril, le passage de l'Adda. Les Français, nous dit le Vieux Soldat, « firent une défense désespérée ». Mais, sur leur gauche, Rosenberg enveloppa la division Sérurier, la détruisit, lui fit 3 000 prisonniers, parmi lesquels le général. C'était alors la Pâque des Russes. Quand Sérurier fut amené devant Souvorof, celui-ci l'embrassa en prononçant les paroles du rituel : « Christ est ressuscité ». Il lui fit rendre aussitôt son épée, disant : « Celui qui sait comme vous s'en servir ne doit pas en être privé ». Il le mit en liberté sur sa promesse de ne plus servir contre les alliés pendant la durée de la guerre : « Où vous retirez-vous? lui demanda-t-il. — A Paris. — Tant mieux! j'espère vous y voir bientôt. — Je l'espère de même », répondit, non sans malice, le Français. Dans un autre entretien, Souvorof compara la Révolution « à une bête sauvage qu'il fallait mettre aux fers ».

Le résultat de la bataille de Cassano fut l'occupation de Milan, où l'ataman Denisof pénétra le premier avec les Kosaks, « les vieux héros du Don » (2), les « capucins russes », comme les appelaient les Italiens qu'étonnèrent leurs longues barbes. Le 29 avril Souvorof fit son entrée dans Milan, au milieu d'un enthousiasme populaire égal à celui qui, trois ans auparavant, avait accueilli Bonaparte, pareillement acclamé comme un libérateur.

Moreau avait essayé de tenir sur le Pô et la Bormida ; mais l'insurrection prémontaise, en livrant à l'ennemi Céva et Turin, le contraignit à se retirer dans les Alpes de Gênes. C'en était fait de la République cisalpine. De plus, la retraite de nos forces, dispersées dans le midi de la péninsule, hâtait la chute des Républiques parthénopéenne et romaine. Macdonald, à l'appel de Moreau, accourait de Naples, ralliant en chemin les corps cantonnés à Rome, en Toscane, à Modène, à Parme. Pendant ce temps l'élan de Souvorof était arrêté par des instructions, venues de Vienne, qui l'obligeaient à faire le siège de Mantoue et de la citadelle de Turin.

Macdonald, sans attendre que Moreau pût opérer sa jonction avec lui, prit l'offensive. Il passa la Nura, puis la Trebbia, prit position sur le Tiddone. Le 17 juin s'engagea la première bataille : les Français étaient 18 000 contre 40 000 Austro-Russes : après une lutte acharnée, ils durent reculer du Tiddone sur la

1 Louis Tuetey, *Sérurier*. Paris, Berger-Levrault, 1890.

2 Mémoires de l'ataman Denisof, dans la *Russkaia Starina*, 1874, t. II, p. 628.

Trebbia. Le 18, nouvelle bataille, les Français cherchant à forcer la ligne du Tiddone. Enfin le 19, Macdonald ayant reçu des renforts du midi de l'Italie, avec 24 000 hommes contre 36 000 adversaires, les Français reprenaient encore l'offensive ; ils furent encore rejetés sur la Trebbia, obligés de repasser cette rivière et de battre en retraite dans la direction de la Toscane. Les pertes, pendant ces trois journées, avaient été d'environ 10 000 hommes pour chacune des deux armées. Macdonald était maintenant réduit à 14 000 hommes.

Souvorof devait surtout sa victoire à l'énorme supériorité de ses forces. Les récits russes témoignent de la bravoure et de la ténacité françaises. Le Vieux Soldat raconte ainsi une des vigoureuses offensives de Macdonald : « Fièrement, orgueilleusement, les Athées s'avancèrent au son de leurs musiques, au roulement de leurs tambours, et avec de grands cris : « Vive Répoublik? vive Liberté-Égalité! Avance! Avance (1)! » Et, Souvorof, accourant, enlevait également ses soldats aux cris de : « En avant! en avant! A la baïonnette! Hourrah! » Les Russes étaient confondus de voir les Français, dans de telles conditions d'infériorité numérique, livrer une deuxième, puis une troisième bataille : « Un troisième jour de bataille! s'écrie le Vieux Soldat. Voilà qui est sans exemple! Avez-vous jamais vu cela dans l'histoire des guerres? Non, car ni l'antiquité ni les temps modernes ne présentent rien de semblable. » Bagration lui racontait plus tard : « Je n'avais plus la force de maintenir la ligne de bataille... Mes hommes étaient arrivés à un degré extrême d'épuisement; leur nombre diminuait de minute en minute sous le feu de l'ennemi. La chaleur était étouffante... Les fusils tiraient mal; les chiens et les bassinets étaient brûlants, encrassés de poudre. » Mais soudain apparut Souvorof. « Il fit battre la charge, criant : « Tombons dessus! chargeons-les! Voilà ce qui facilite la victoire! » Et alors, continue Bagration, « alors, grand Dieu! *il se fit un miracle*... Notre fusillade redoubla d'intensité; les fusils se remirent à tirer; les hommes ne sentirent plus leur fatigue, comme s'ils eussent reçu une vie nouvelle; tout se réveilla, tout reprit une force inconnue... Mes soldats m'aimaient; mais Souvorof, ils l'adoraient. »

La preuve que Souvorof avait trouvé chez les « Athées » une résistance plus vive qu'il ne s'y attendait, c'est que, victorieux, il ne se décida ni à poursuivre la retraite de Macdonald, ni à inquiéter Moreau dans ses montagnes, se bornant à continuer le siège de Mantoue et à faire celui d'Alexandrie. Si Macdonald avait été plus patient et Moreau plus hardi, si ces deux chefs avaient réuni leurs deux armées, fortes ensemble de 50 000 à 55 000 hommes, on peut se demander si les batailles de juin 1799 eussent été une victoire pour les Austro-Russes.

Le Directoire eut le temps de faire un dernier effort. Il appela Joubert au commandement de ses deux armées d'Italie, qui donnèrent un total d'environ 40 000 hommes. Souvorof, débarrassé de ses deux sièges, ayant reçu enfin les 18 000 hommes de Rebinder, disposait maintenant de 70 000 Austro-Russes. C'est dans ces conditions que, le 15 août, s'engagea la bataille de Novi. Le succès fut compromis pour les Français, dès le début de l'action, par la mort de Joubert, qui se fit blesser à mort dans la première ligne de ses tirailleurs. « Marchez, marchez toujours! » furent ses derniers mots. Le commandement échut à Moreau. Le Vieux Soldat insiste sur l'acharnement déployé par les Français. A plusieurs reprises, en grosses colonnes, ils s'obstinèrent à reprendre l'offensive; ils prolongèrent la lutte jusqu'au soir : « Sans qu'on eût le temps de respirer, la bataille sévit, âpre, ardente, acharnée... bataille furieuse, bataille à mort... L'ennemi se battait désespérément, bravement, profitant de tous les accidents de terrain, disputant chaque pas. » Souvorof, sous un feu violent de mousqueterie et de mitraille, se prodiguait pour maintenir et entraîner ses hommes : « A moi, par ici, frères!... Reformez-vous! » Et comme le général Derfelden lui amenait, un peu tardivement à son gré, les réserves : « Dieu nous garde! Aie donc tes réserves sous la main. » Aux soldats de cette réserve : « Frères, en avant! Remuez un peu vos oreilles!... En avant!... Nous sommes des Russes! » Quand Moreau donna l'ordre de la retraite, près de 15 000 hommes étaient tombés de part et d'autre.

Une seconde fois la route de Paris semblait s'ouvrir devant Souvorof. Mais il devenait gênant en Italie pour la politique autrichienne. Il répétait sans cesse que son maître l'avait envoyé pour relever les trônes légitimes. Il voulait réorganiser l'armée du Piémont, restaurer le roi à Turin, rétablir le pape dans Rome. Ce n'était pas le compte de Thugut, qui entendait avoir reconquis la péninsule au profit de l'Autriche.

Alors le *Hofkriegsrath* proposa un nouveau plan d'opérations, qui eut l'approbation, à Vienne et à Pétersbourg, des deux empereurs. Souvorof, que son maître avait fait « prince d'Italie », — *kniaz Italiiski*, — abandonnerait sa conquête. N'était-il pas plus rationnel de réunir en Suisse l'armée russe de Souvorof et l'armée russe qui occupait Zürich sous les ordres de Korsakof? On pourrait reporter en Allemagne les troupes autrichiennes que commandait en Suisse l'archiduc Charles. Pour Souvorof, est-ce

(1) En français dans le texte russe, le Vieux Soldat essayant de rendre ce qu'il a entendu.

que la route sur Paris, où il avait donné rendez-vous à Sérurier, n'était pas plus courte par la Suisse et la Franche-Comté que par le Piémont et le Dauphiné? Enfin les Russes, originaires d'un pays de neige, se retrouveraient comme chez eux dans les neiges de la Suisse.

En Suisse, quelle était la situation respective des forces françaises et des armées alliées? Après la première bataille de Zürich (16-18 juin 1799), livrée contre l'archiduc Charles, Masséna s'était retiré sur les hauteurs de l'Albis. Sa ligne de défense du côté de l'est, c'était, — en allant du sud au nord, — la Linth, le lac de Zürich, la Limmat, qu'il surveillait avec 60 000 hommes. Derrière la Linth, Hotze, avec 25 000 Autrichiens; à Zürich, Korsakof, avec 28 000 Russes; derrière la Limmat, l'archiduc, avec 27 000 Autrichiens : au total 80 000 hommes. Souvorof allait amener environ 22 000 combattants.

Le plan dressé par le *Hofkriegsrath* était critiquable : n'eût-il pas mieux valu, puisque notre expulsion de l'Helvétie présentait une telle importance, ajouter aux 80 000 soldats présents en Suisse les 22 000 qu'allait y amener Souvorof? Avec 100 000 hommes on avait chance d'écraser Masséna, d'ouvrir enfin la route de Paris à l'ardeur du feld-maréchal. On préféra envoyer l'archiduc s'user avec ses 27 000 hommes au siège de Philippsbourg.

Cela, c'était l'erreur initiale. Elle allait s'aggraver d'une série d'erreurs. N'eût-il pas été sage de n'éloigner de Suisse les 27 000 hommes de l'archiduc que lorsque les 22 000 de Souvorof y seraient arrivés? Or le *Hofkriegsrath* précipita le départ de l'archiduc sans se préoccuper des difficultés qui pourraient retarder l'arrivée de Souvorof. Un moment vint où, en présence des 60 000 Français de Masséna, il ne restait plus que les 53 000 Austro-Russes de Hotze et Korsakof. Pouvait-on espérer que Masséna ne mettrait pas à profit cette étrange lacune dans le plan de ses adversaires?

Ce qu'on appelle la bataille de Zürich comprend en réalité trois séries d'opérations :

1° Les 25 et 26 septembre, Masséna surprend Hotze et Korsakof, bat le premier sur la Linth, enlève Zürich au second, rejette leurs débris sur le Rhin;

2° Du 21 au 26 septembre, Lecourbe, lieutenant de Masséna, avec ses deux lieutenants Gudin et Loison, dans une série de petits combats, arrête Souvorof dans sa marche d'Italie en Helvétie;

3° Du 26 septembre au 5 octobre, Masséna, renforcé des troupes de Lecourbe, cherche à détruire Souvorof dans les montagnes qui se dressent entre le lac des Quatre-Cantons et le Rhin supérieur.

Le 10 septembre, Souvorof avait arrêté avec les Autrichiens le plan de ses opérations : le 21, il devait être au pied du Saint-Gothard; le 25, à Altorf; le 26, à Schwytz; le 27, à Lucerne, sur le flanc droit de Masséna, donnant la main à Hotze et Korsakof. Dans un calcul si serré, le moindre retard devait amener un désastre.

Or, après avoir traversé la Cisalpine avec une rapidité foudroyante, Souvorof dut perdre quatre jours à Taverno, près de Bellinzona, parce que l'intendance autrichienne avait négligé de réunir les mulets nécessaires au transport des canons et des munitions. Devant les Russes se dressaient, à 2 322 mètres d'altitude, le col du Saint-Gothard, à 3 000 mètres les cimes de ce massif. Lecourbe, un Franc-Comtois têtu, avait été chargé par Masséna de défendre les positions pied à pied. Les soldats de Gudin, chaussés de crampons de fer, couraient comme des chèvres dans les rocs et les glaciers, tandis que les Russes escaladaient péniblement les pentes. Natifs d'un pays de neige, mais d'un pays de plaine ; ils avaient le vertige de ces hauteurs formidables, où étincelaient les glaciers, où les brouillards opaques leur dérobaient la vue du chemin, où les torrents grondaient sous leurs pieds, où les avalanches roulaient avec un bruit de tonnerre, où les hommes et les bêtes glissaient dans les abîmes : — un « royaume de l'épouvante », comme Souvorof l'écrivait dans ses rapports au tsar Paul Ier.

Le 24, ils commencèrent l'ascension du Saint-Gothard, rencontrant à chaque détour de roche les soldats de Gudin et, avec une perte de 1 200 hommes, atteignirent le col. Là, Souvorof prit quelques instants de repos dans l'hospice des capucins. On redescendit la pente nord, en suivant le torrent de la Reuss. Gudin défendit Hospital jusqu'à épuisement des munitions, jeta ses canons dans le torrent, fit sauter le pont, dispersa ses tirailleurs dans les glaciers du Betzberg, sur sa droite, dans ceux du Crispalt, sur sa gauche.

Le 25, au Trou-d'Uri, au Pont-du-Diable, d'autres détachements français opposèrent la même résistance. Ils firent sauter une des arches du Pont-du-Diables. Les Russes durent employer la nuit à rétablir le passage à l'aide de poutres qu'ils attachaient ensemble avec des écharpes d'officiers.

Le 26, Lecourbe arrête encore les Russes au pont d'Amsteig, et, après l'avoir fait sauter, se retire sur Altorf.

Les Russes étaient arrivés sur la rive de la branche la plus méridionale du lac des Quatre-Cantons, de l'autre côté duquel ils apercevaient les toits rouges de Schwytz, où ils avaient compté faire leur jonction avec Hotze et Korsakof; Souvorof avait espéré pouvoir traverser le lac, mais Lecourbe avait retiré ou coulé toutes les barques. Les Russes se trouvaient alors dans la vallée du Schachenthal, séparée de celle du Muttenthal, vers le nord, par une

haute montagne, le Rosstock. Aucune nouvelle de Hotze ni de Korsakof! Parmi les habitants circulaient d'étranges rumeurs; la veille se serait livrée, dans le nord, une grande bataille, mais personne n'en connaissait l'issue. Dévoré d'inquiétudes Souvorof, pressé en queue par les Français de Lecourbe, craignant de trouver sur la route de Schwytz les Français de Masséna, au lieu des Austro-Russes qu'il avait pensé y rencontrer, résolut de faire franchir à ses troupes le Rosstock.

L'escalade commença le 27, à 5 heures du matin, c'est-à-dire encore de nuit, par un sentier étroit, où bataillons, escadrons, artillerie, convoi, s'allongeaient en un long cordon, en une sorte de file indienne. L'opération prit la journée entière, toute la nuit, la journée du lendemain. Un brouillard glacial trempait les soldats jusqu'aux os; il y avait défense d'allumer les feux de bivouac; dans les ténèbres se produisaient de meurtrières glissades.

Le 28 au soir toute l'armée russe se trouva rassemblée sur l'autre versant du Rosstock. Mais on n'était sorti du Schachenthal, une souricière, que pour tomber dans une autre souricière, le Muttenthal; et pour se diriger vers le nord-est, après le passage du Rosstock, il fallait franchir une montagne encore plus âpre, le Bragel, muraille de roches couronnée de glaciers. Souvorof envoya des Kosaks explorer le chemin et tâcher de voir ce qui se passait de l'autre côté du Bragel. Ils revinrent apportant de terribles nouvelles : les 25 et 26, une grande bataille s'était en effet livrée sur la Linth et à Zürich; l'armée de Hotze et celle de Korsakof avaient été presque anéanties avec une perte de 20 000 hommes et de 100 canons; les Français étaient maîtres des positions occupées naguère par les Autrichiens et les Russes. Ainsi donc la petite armée de Souvorof, dans l'impasse du Muttenthal, se trouvait, sans aucune espérance de secours, cernée par 60 000 soldats victorieux qui occupaient toutes les issues.

Ce fut le moment le plus critique dans la longue carrière de Souvorof : c'en fut aussi le plus beau. N'ayant pas 20 000 hommes autour de lui, responsable du grand-duc Constantin que le tsar lui avait confié, il n'eut pas un moment l'idée de capituler. Réunissant ses lieutenants, d'abord il soulagea son cœur par de furieuses invectives contre les Autrichiens, contre la politique de Thugut, contre les savantes combinaisons du *Hofkriegsrath*, l'ineptie de l'intendance allemande, les quatre jours perdus à Taverno, l'incorrigible perfidie de la cour de Vienne : « Non, ce n'est pas une défection, c'est une trahison éclatante, sans conteste; non par sottise, mais raisonnée, calculée; c'est une vente de nous tous, qui avons prodigué notre sang pour le salut de l'Autriche... Nous sommes au bord de l'abîme. » Après s'être tu un instant, les yeux clos, comme c'était son habitude, il reprit : « Mais nous sommes des Russes. Dieu est avec nous!... Sauvez, sauvez l'honneur et la dignité de la Russie, de son tsar autocrate notre père... Sauvez son fils, le grand-duc Constantin Pavlovitch, ce gage de la gracieuse confiance impériale en notre valeur ! » Et il se jeta en pleurant aux pieds du jeune prince.

Alors le général Derfelden s'avança et, au nom de tous ses collègues, parla ainsi : « Alexandre Vassiliévitch, notre père ! Nous voyons et maintenant nous savons ce qui est devant nous. Mais tu nous connais... Que cent mille ennemis se présentent, que ces montagnes s'élèvent trois fois plus haut, que se décuplent pour nous tous les obstacles, nous vaincrons l'ennemi et la nature. Nous subirons tout, mais nous ne ferons pas de déshonneur aux armes russes... Conduis-nous où tu voudras; fais de nous ce que tu voudras. Nous sommes à toi, père. Nous sommes des Russes. » Et tous les assistants répétèrent ce serment : « Nous le jurons devant Dieu le Tout-Puissant. »

Il paraît certain que, même avant la réunion du conseil de guerre, Souvorof avait pris sa résolution. Le même jour, il dicta cette lettre à Korsakof et à ses lieutenants : « Vous répondez, sur vos têtes, d'un pas de plus que vous feriez en arrière. Je viens réparer vos fautes. » La marche sur Schwytz, outre qu'elle mettrait aux prises la petite armée russe avec le gros des forces françaises, l'aurait par trop éloignée des points où l'on espérait encore rallier les débris de Hotze et Korsakof. Ce projet étant écarté, Souvorof décida de franchir le terrible mont Bragel afin de descendre dans le Klœnthal, vallée qui s'ouvrait sur Naefels au nord, Glaris au sud, et, plus loin, sur le lac de Wallenstadt, Sarganz et Mayenfeld. Souvorof avait fait réunir tout ce qu'il put trouver de vivres dans le Muttenthal. Cela ne faisait, tout au plus, pour les soldats, que des demi-rations. Ils souffraient de la faim. Quelques-uns se mirent à grignoter leur biscuit; les *diadi* leur disaient, moitié sérieux, moitié railleurs : « Réservez donc votre ration... Jeûnez et priez Dieu. Cela vaudra mieux pour votre âme, et aussi pour votre sac à biscuit. »

La nuit du 29 au 30 se passa tranquillement. Le 30, avant le lever du jour, par un épais brouillard, commença la traversée de la montagne. Elle allait durer deux jours. A la descente du Bragel, la tête de la longue colonne russe, avec Bagration et Souvorof, allait se heurter aux Français de Molitor : de ce côté la supériorité du nombre était en faveur des Russes; mais leur arrière-garde, sous Rosenberg, Rebinder, Miloradovitch, qui avait, dans la vallée du Muttenthal, à couvrir la retraite, ne comptait que 7 000 hommes contre les Français de Masséna, dont

le nombre augmentait d'heure en heure, et qui disposaient d'une puissante artillerie.

Cette arrière-garde lutta pendant deux jours entiers, le 30 septembre et le 1er octobre. Dans la journée du 30, les Russes, six fois de suite, chargèrent à la baïonnette. Le 1er octobre surtout, la poussée des Français parut un moment irrésistible. Sous la mousqueterie et la mitraille des Russes, « ils semblaient, nous dit le Vieux Soldat, n'y faire aucune attention... Masséna, conduisant au feu ses dernières réserves, se battait avec acharnement, désespérément. » Les Russes ne purent être entamés. Dans la soirée et la nuit du 1er au 2 octobre, ils passèrent à leur tour le Bragel pour rejoindre Souvorof. Cette lutte de deux jours, dans le Muttenthal, est un des faits héroïques de la campagne d'Helvétie.

On s'était battu aussi de l'autre côté de la montagne. Après une série de combats acharnés contre Molitor, Souvorof était entré dans Glaris le 1er octobre au soir. Souvorof prétendait percer sur Wasen, passer la Linth et s'abriter derrière le lac de Wallenstadt. Les 2 et 3 octobre furent employés à des tentatives pour forcer le chemin. Il fallut y renoncer, car Molitor recevait sans cesse des renforts.

Dans la nuit du 4 au 5, toutes les forces russes se trouvant concentrées dans Glaris, Souvorof ordonna la marche, par la vallée de la Zenft, dans la direction de Coire. C'était bien une « évolution en arrière ».

Bagration couvrait la retraite, défendant chaque position. A Schwanden, souffrant d'une blessure récente, n'ayant plus que 1800 hommes sur les 3000 qu'il commandait naguère, sans artillerie, presque sans cartouches, il tint en échec 5000 Français. A Engi, il eut à lutter non seulement contre Molitor, mais aussi contre les renforts que Loison, du Schachenthal, amenait à celui-ci. Apprenant que le gros de l'armée russe avait enfin passé les défilés dangereux, il profita de la nuit pour décamper sur Matt. Là s'arrêta la poursuite des Français (5 octobre).

Une dernière épreuve attendait l'armée russe : le passage du Ringenkopf. Le Vieux Soldat raconte les misères de ce passage, des nuits dans les glaciers, des montagnes effroyablement hautes, à pic, avec leurs cimes dans les nues, des neiges profondes, des précipices vertigineux. « Un brouillard épais, humide, nous enveloppait; la pluie, la neige tombaient sans relâche; une bise froide, aigre, violente, nous renversait presque. Beaucoup de mulets, beaucoup de soldats glissèrent, tombèrent dans les précipices, disparurent. » On passait les torrents avec de l'eau glacée plus haut que les genoux : on escaladait dans le brouillard des roches toutes droites; on descendait par glissades. « Le froid des nuits nous transperçait; le tonnerre roulait sur nos têtes, sous nos pieds. » Presque rien à manger; à peine le quart de la ration. Pas une brindille pour faire du feu. Faute d'attelages, il fallut jeter dans les torrents les derniers canons de l'armée, 25 pièces de montagne. Enfin, après quatre jours de ces rudes étapes, presque nus, déchaussés, affamés, les Russes arrivèrent à Coire, sur le Rhin supérieur (9 octobre).

Des 22000 hommes que Souvorof avait amenés d'Italie en Helvétie, il lui en restait 10000 à 12000.

Il n'était pas vaincu; trahi par les combinaisons trop savantes du *Hofkriegsrath*, par l'incapacité de son collègue Korsakof, il s'était tiré d'une situation absolument désespérée. Son évasion, sa fuite presque triomphante lui fait plus d'honneur que ses victoires de Cassano, de la Trebbia, de Novi, dues principalement à la supériorité numérique. Il n'était pas vaincu : s'il avait dû sacrifier tous ses canons, il n'avait pas perdu ses drapeaux. Masséna, cependant, s'était cru un moment bien sûr de le prendre, et à ses prisonniers de Zürich il avait promis de leur amener bientôt leur maréchal. Quand celui-ci s'était trouvé cerné dans le Muttenthal, Lecourbe avait pu écrire à ses collègues : « Si nous savons bien nous entendre, nous le ferons crever au cœur des montagnes. » Ni Masséna ni Lecourbe ne pouvait prévoir le sursaut d'énergie qui jeta les Russes par-dessus l'infranchissable Bragel, qui leur fit endurer les étapes à travers les glaciers et les précipices du Ringenkopf. Souvorof avait, pour sauver l'honneur, tout sacrifié, jetant ses canons, abandonnant ses blessés à la générosité de l'ennemi, imposant des fatigues surhumaines à des soldats affamés, presque nus sous un climat meurtrier. Il s'était sacrifié lui-même, épuisant jusqu'à ses dernières forces physiques, donnant sa vie. Car ce vieillard de soixante-dix ans, après de telles angoisses et de telles fatigues, ne devait rentrer en Russie que pour y mourir (1).

La campagne de Souvorof contre les généraux de la République marque une ère nouvelle dans l'histoire des relations entre les deux peuples. C'est la première fois que se sont heurtés les soldats du tsar et ceux de la France (2). C'est la première fois qu'ils purent apprendre à se connaître : avant 1799, les Russes étaient pour nous des barbares, des sauvages, des esclaves, les « vils satellites d'un tyran »; nous étions pour eux « les athées, impies, étourdis Fran-

[illegible] nous connaissons. Comme on lui apportait à son lit de mort [illegible] résider à Paris et non à Mittau. »

[illegible] Pleiß, en 1734, sous le règne de Dantzig assiégé par les Russes, [illegible] point officiellement en guerre.

çais ». De 1799 datent les sentiments d'estime et d'admiration réciproques qui ne cesseront de grandir. De part et d'autre, on a pu saisir des traits héroïques et chevaleresques dans le caractère de l'ennemi. Avant qu'une année se soit écoulée, l'empereur Paul demandera au Premier Consul de désigner ce même Masséna, le vainqueur de Zurich, pour commander en chef les forces françaises et les forces russes destinées à la conquête de l'Inde britannique.

La campagne d'Helvétie restera, dans les fastes militaires, comme le premier essai de la grande guerre de montagnes: elle nous fait assister à des « combats de géants, terribles comme la nature sauvage et colossale qui, pour la première fois, leur servait de théâtre (1) ».

On prête ce mot à Souvorof au sujet du conquérant de l'Italie et de l'Égypte : « Ce petit Bonaparte, je veux lui donner une leçon ». Quand Souvorof pénétra en Italie, s'il put y détruire l'œuvre de Bonaparte, il n'eut pas la fortune de l'y rencontrer. Le monde a été privé de ce spectacle : le duel entre les deux « Invincibles ». Supposons Bonaparte à Cassano au lieu de Moreau, à la Trebbia au lieu de Macdonald, à Novi au lieu de Joubert, il est douteux que le sort de ces batailles eût été le même.

Pourtant les noms de Moreau, Macdonald, Joubert sont parmi les plus glorieux de notre épopée militaire. En Suisse, c'est « Masséna, l'Enfant chéri de la Victoire », que Souvorof eut l'honneur de combattre ; et les lieutenants de Masséna, au Saint-Gothard, au Pont-du-Diable, au Muttenthal, à Glaris, s'appelaient Lecourbe, Loison, Gudin; Humbert, qui venait de tenter la conquête de l'Irlande; Soult, Molitor, Mortier, Oudinot, les futurs maréchaux. Souvorof n'eut donc pas, malgré l'absence de Bonaparte, trop à se plaindre de la fortune dans le choix qu'elle fit de ses adversaires.

Laissant de côté ses originalités excentriques, nous occupant seulement de l'originalité *sérieuse* de l'homme de guerre, il convient de mettre en lumière, chez Souvorof, certains traits essentiels.

Il avait des choses militaires une connaissance profonde, raisonnée, scientifique. Sur le champ de bataille, il semblait improviser; mais le succès de ses improvisations était dû, en grande partie, à une longue et méthodique préparation, à un merveilleux et énergique dressage du soldat. En tête de son *Catéchisme* militaire, nous lisons le mot : *exercice*. Ce qu'il fut, durant les années de paix, à son camp de Toultchine, lorsque à ses soldats, à peine reposés des grandes guerres turques et polonaises, il imposait toutes les fatigues de la petite guerre, fait prévoir ce qu'ils seront, eux et lui, sur les champs de bataille d'Italie et d'Helvétie. Si braves qu'eussent été les Turcs et les Polonais, Souvorof savait bien que les durables renommées militaires ne se font que dans les guerres d'Occident. Il avait vu à l'œuvre Frédéric II, il l'avait étudié de très près, et, s'il apprit quelque chose de lui, ce ne fut pas à titre de simple disciple. Il observait de loin la stratégie de nos armées républicaines, celle de Carnot, de Jourdan, de Moreau, de Bonaparte, si bien appropriées au tempérament de soldats à la fois novices et enthousiastes, et nous l'avons entendu formuler ainsi le résultat de ses observations : « Ils se battent en colonnes, nous les battrons par colonnes. » Il avait découvert ce que les Autrichiens, après tant de défaites, n'avaient su encore deviner : la stratégie et la tactique des grandes guerres nationales. Il savait tout ce que peuvent apprendre l'étude des écrivains militaires du passé, l'observation attentive des évolutions contemporaines dans l'art de la guerre, ses propres et multiples expériences sur les champs de manœuvre comme sur les champs de bataille. Quand il disait au prince de Cobourg : « Vous êtes tacticien, or mon plan n'était point tactique », il se moquait de lui en douceur, comme il se moqua plus tard du *Hofkriegsrath*. Ses plans étaient parfaitement tactiques; seulement ils étaient de la tactique moderne, de la tactique qui assure la victoire sur les tacticiens des Conseils auliques. S'il paraît, dans les assauts, avoir été prodigue du sang de ses soldats, c'est qu'il savait que l'assaut le plus meurtrier coûte moins de vies humaines que les sièges comme les entendait l'indolent satrape Potemkine, qui s'éternisent dans les tranchées malsaines et sous le feu quotidien de l'ennemi.

Tandis qu'avant lui les généraux russes, pendant la seule grande guerre européenne qu'ils eussent encore menée, la guerre de Sept ans, avaient surtout fait preuve de solides qualités défensives, et qu'ils risquaient de faire de leurs succès dans la défensive une théorie et une tradition nationales, Souvorof se révéla l'homme de l'offensive à outrance. Dans sa *Science de vaincre*, il s'efforça de faire comprendre à ses lieutenants la valeur de ces trois mots : « Coup d'œil, rapidité dans la marche, vivacité dans l'attaque : — *Glazomièr, bystrota, natisk.* » Il fonda parmi eux comme une école d'offensive, il fut leur « professeur d'énergie ». Il eut de brillants disciples : l'ardent Bagration, tué à la Moskova, l'intrépide Miloradovitch, dont on disait : « Pour le suivre il faut avoir une vie de rechange », et qui en vingt ans de guerres n'eut pas une égratignure. De nos jours, ses héritiers s'appellent Skobélef, Gourko, Dragomirof.

S'il était impétueux dans l'attaque, il témoigna, devant les résistances inattendues, les retours et les

(1) Le prince de Ligne, général autrichien.

surprises de la fortune, quand la bataille « entre ses mains pliait », une ténacité au moins égale à la témérité de ses offensives, et il finit presque toujours par forcer, violenter, emporter la victoire.

Il comprenait la valeur spéciale que donnait à l'armée russe son recrutement tout national, alors beaucoup plus homogène qu'aujourd'hui (la conscription ayant été étendue depuis à presque toutes les provinces de l'empire); de là ce propos qui revient constamment dans ses harangues heurtées et décousues : « Nous sommes des Russes ! *Tous* des Russes ! »

S'il était méfiant de toute innovation empruntée à l'étranger, est-ce que, dans sa querelle avec Paul Ier, les arrière-petits-fils couronnés de celui-ci n'ont pas donnée pleinement raison au « vieux fou » ? N'est-ce pas des idées « souvoroviennes » qu'Alexandre III et Nicolas II se sont inspirés, quand ils nationalisèrent, dans leur armée, la coupe des uniformes, et la chaussure, et la coiffure, et l'organisation tout entière ?

Souvorof ne pouvait voir un groupe de soldats sans leur parler, les interpeller par leur nom, leur rappeler les victoires d'autrefois, — Kinburn, Otchakof, Ismaïl, Praga, — sans les gratifier d'une harangue ou d'une facétie humoristique, interrompue tout à coup par des versets de son Catéchisme militaire : — « Subordination, exercice !... » — sans les traiter de héros paladins, de chevaliers chrétiens, de guerriers russes, d'enfants du tsar Paul. Tour à tour, avec eux, familier, éloquent, tendre, imposant, bouffon, sublime, jamais il ne laissait inactifs ni leur esprit ni leurs bras. Il leur apparaissait comme l'Archistratège de Dieu, l'Invincible qui les rendrait toujours invincibles, à la fois leur camarade, vivant comme eux pauvrement et durement, et leur chef, et leur père et leur prophète inspiré. Il les fanatisait comme un mahdi peut fanatiser des derviches, leur rendant la mort enviable et leur ouvrant d'avance les portes resplendissantes du paradis.

Il a obtenu de ses soldats, comme endurance, comme docilité, comme audace, comme abnégation, au moins autant que Napoléon a jamais obtenu des siens. Se prodiguant à eux, se prodiguant à leur tête, bravant les balles et la mitraille comme s'il eût été invulnérable, — lui si souvent blessé ! — il leur fit accomplir des merveilles. Rappelons-nous le mot de Bagration, racontant l'apparition de Souvorof à un moment d'extrême péril : « Il se fit un miracle ! »

Nos généraux républicains ont su, à travers ses excentricités, démêler la valeur réelle d'un tel adversaire : « Son génie fécond en ressources..., son austérité, l'originalité et l'âpreté de son éloquence... — Souvent burlesque et puéril, extravagant dans ses caprices, bravant toutes les convenances, heurtant la raison, il paraissait avoir pris à tâche de cacher, sous des formes aussi bizarres, et où le miraculeux couvrait le ridicule, les talents d'un militaire consommé, à vues justes et grandes. D'un coup d'œil sûr, hardi dans ses projets, impétueux dans leur exécution, vaillant et intrépide au delà de toute expression..., il possédait *par-dessus tout* le merveilleux talent d'exercer sur son armée un empire sans limites (1). »

C'est parce qu'il fut, *par-dessus tout*, un grand entraîneur, un admirable « conducteur d'hommes », que Souvorof mérite d'occuper une place d'honneur parmi les illustres capitaines de toutes les nations et de tous les temps.

A. Rambaud,
de l'Institut.

PAUL MASSON

(Conte de Paradis.)

A peine l'âme de M. Paul Masson quittait-elle sa méprisable enveloppe corporelle, que, se hâtant le plus vite possible de ses vieilles jambes fatiguées, suant, soufflant, le grand saint Pierre, portier des divines demeures, s'avança vers le trône céleste, et dit, la voix tremblante et basse :

« Seigneur, Seigneur, il est là, à la porte, qui demande à entrer et se fâche parce que je n'ouvre pas ! »

Et Dieu le Père, redressant sa belle tête blanche : « Qui ça ? » fit-il.

Saint Pierre approcha de quelques pas, roula des yeux effrayés, porta sa main à ses lèvres pour rendre plus secrètes ses paroles et murmura :

« Lemice-Terrieux, Seigneur, Lemice-Terrieux ! »

Dieu le Père fronça les sourcils, et, pour cacher son ennui, caressa lentement sa barbe de neige ; le Saint-Esprit inquiet battit de l'aile, la Sainte Vierge se signa, et les Anges, les Archanges, les Dominations et les Séraphins laissèrent pencher vers le sol les lis flexibles et frêles qu'ils tenaient entre leurs doigts... Mais l'Enfant Jésus, souriant, frappa ses menottes l'une contre l'autre et dit :

« Faites-le entrer. »

Alors, le dos voûté, saint Pierre s'en alla, hochant la tête et agitant son gros trousseau de grosses clefs, et bientôt l'on vit au bout de l'allée vaporeuse un

1 *Mémoires de Soult*, t. II, p. 128. — Napoléon *aurait* porté ce jugement sur Souvorof (*Œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène*) : « Il avait l'âme d'un grand général, mais il n'en avait pas la tête. » La première partie de cette appréciation doit seule être retenue. Au reste, dans cet exposé des événements d'Italie et d'Helvétie en 1799, abondent les erreurs de fait.

homme petit, aux yeux étroits, à la figure maigre, à la barbe pointue et roussoyante. Un sourire triste, amer et railleur flottait sur ses lèvres desséchées. Il marchait à travers les nuages sans s'étonner, et ni les étoiles vertes, bleues, rouges, ni les arbres immenses aux fleurs éclatantes, ni les musiques douces infiniment, ni les chants de gloire, ni les saints et les saintes agenouillés et prosternés n'arrêtaient ses regards. Tranquillement, il venait, le chapeau de travers.

Il resta debout, salua, toussota et attendit. Silencieux, Dieu le Père l'observait, et l'Enfant Jésus lui envoyait des risettes, tandis que les bienheureux le contemplaient avec affliction.

Au bout de quelques minutes le Très-Haut prit la parole :

« Mon fils (car tu es mon fils puisque tu péchas), pourquoi veux-tu entrer violemment dans notre Paradis et irrites-tu notre bon Pierre par ton obstination? Le royaume des cieux ferme ses portails d'or aux fortes têtes et aux farceurs. »

M. Paul Masson ne rougit pas, il ne pâlit pas non plus. Il s'inclina :

« Seigneur, je n'ai ni assassiné ni volé; les grands scandales de l'époque révèlent mon honnêteté : je n'ai rien touché dans le Panama et rien dans les chemins de fer du Sud. Je vivais très simplement dans une vieille maison du boul'Mich', m'occupant avec zèle du catalogue de la Bibliothèque nationale et rédigeant quelques proses anodines à mes heures de liberté. Les voluptés charnelles me dominèrent rarement, car je souffrais de l'estomac et le médecin me défendait de connaître le sexe. Je ne suis pas une forte tête, je suis un juste; je ne suis pas un farceur, je suis un sage.

— Malheureux, répliqua le Seigneur en levant les bras, malheureux ! avec quelle indulgence tu te juges ! Mais tu as passé toute ta vie à railler, tu n'as rien respecté, pas même la bêtise humaine ! »

M. Paul Masson se permit un sourire.

« Pécheur, pécheur endurci qui te glorifies de tes péchés, susurra la Sainte Vierge en se penchant vers lui.

— Ange gardien, commanda Dieu le Père, apportez-moi le Livre de vie de ce pauvre homme. »

Un vieil ange gardien, tout cassé, tout blanchi, sortit de la foule, pliant sous le poids d'un in-folio à coins d'argent, d'où pendaient des signets rouges, et il jeta à M. Paul Masson un regard peu aimable, car M. Paul Masson, durant son séjour parmi les humains, l'avait toujours oublié dans ses prières.

« Mon fils, reprit le Seigneur, dans ce livre sont inscrits jour par jour tous tes actes, toutes tes pensées : aussi nous l'appelons un livre de vie. Je ne perdrai pas mon temps à te le lire page par page... Ton ange gardien lira seulement le résumé, pour te prouver que nos bureaux d'information fonctionnent bien. »

L'ange alors s'assit sur un nuage rose, ouvrit le volume à la fin et commença :

« Paul Masson, né à Strasbourg le 14 juillet 1849, avocat en 1876 à Alger, président en 1880 du tribunal de Chandernagor, procureur de la République à Pondichéry, démissionnaire en 1884, se fixe à Paris...

— Tu peux t'asseoir, dit l'Enfant Jésus.

— Il se livre dans les Indes à des expériences sur les croisements de la race simiesque avec la race humaine... applique dans tous ses jugements le maximum, avec une telle absence de sens moral que quelques années plus tard, perché sur un rocher, à Belle-Isle, devant la mer, il est secoué d'éclats de rire frénétiques en songeant à tous les Indiens qu'il a condamnés à mort sans raison... Envoie au journal *le Figaro*, en 1880, alors que des lois républicaines chassaient de France les jésuites et autres congrégations, une relation de l'expulsion des jésuites de Chandernagor; l'article est inséré, soulève dans la presse des commentaires indignés, met le gouvernement dans une situation très embarrassante, quand une enquête ordonnée par décret prouve qu'il n'y a jamais eu dans les Indes françaises de jésuites et qu'un sinistre fumiste a joué la métropole... »

M. Masson se mit à rire subitement, et le petit Jésus lui adressa un amical signe de tête, en l'invitant à calmer sa joie par convenance.

L'ange passa quelques feuillets.

« En mars 1891, Paris est inondé de lettres de faire-part annonçant le mariage de M. Paul Masson, ancien magistrat, commandeur du Nicham-Iftiktar avec Mlle Tittée, du Dahomey, en résidence au Jardin d'Acclimatation. La cérémonie nuptiale devait avoir lieu en la chapelle bouddhique du musée Guimet, sous la présidence de M. Maurice Barrès. Tous les journaux reproduisent cette missive matrimoniale. Des littérateurs connus s'empressent d'écrire sur cet événement plusieurs chroniques très longues. Au bout de quelques jours, M. Paul Masson dément cette nouvelle avec indignation. Il reste avéré pourtant qu'il l'avait lui-même lancée.

« Le 8 juillet 1891, un éditeur, nommé Savine, publie des *Réflexions et Pensées du général Boulanger, extraites de ses papiers et de sa correspondance intime*. Le général a beau protester de Bruxelles par télégramme, le *Gaulois* affirme l'authenticité de l'ouvrage; à Londres, à Leipzig, à Porto, à Milan, à Madrid, tous les libraires en vendent des traductions, tandis que toute la presse boulangiste se déchaîne contre l'anonyme faussaire... L'auteur du recueil s'appelait Paul Masson. »

Le Seigneur interrompit d'un geste le lecteur, et sans colère, assez intéressé au contraire.

« Un simple renseignement, mon fils. N'as-tu pas aussi publié un *Carnet de jeunesse du prince de Bismarck* où les journalistes français reconnurent l'esprit du chancelier et contre lequel fulminèrent toutes les gazettes allemandes?

— C'est vrai, Seigneur, répondit-il, je l'avais toujours jusqu'ici nié. Mais pourquoi vous mentir, à vous qui connaissez toute vérité.

— Continue », dit le Très-Haut à l'Ange.

L'ange, un peu fatigué, reprit :

« Procédé destiné à empêcher la collision des trains et suggéré à l'inventeur par la terrible catastrophe de Saint-Mandé.

« Le procédé recommandé consiste essentiellement à adapter à l'avant et à l'arrière du train un plan incliné à roulettes qui partira du niveau des rails pour aboutir au sommet soit de la locomotive, soit du dernier wagon. Quand deux trains viendront à se rencontrer, au lieu de se briser mutuellement, de se télescoper, l'un d'eux s'engagera sur la pente qui lui sera présentée par le train adverse, parcourra ce dernier dans toute sa longueur, et redescendra sur la pente de queue sans avoir subi ni causé aucun dommage. Le tout comme au jeu de saute-mouton.

« Le mémoire est adressé à l'Académie des sciences, lu en séance et renvoyé par elle à la Commission des chemins de fer. »

Ici, M. Paul Masson essuya furtivement une larme. Il pensait à sa tante chérie, Félicie Mamer, écrasée à Saint-Mandé, et l'ayant cherchée, il ne la trouvait pas parmi les bienheureux.

L'ange maintenant se pressait.

« Annonce en avril 1894 une conférence à la Bodinière sur la Fumisterie et les fumistes depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, et entretient froidement son auditoire de tous les modes historiques du chauffage depuis le brasier de Julien l'Apostat jusqu'au four crématoire de Milan. Pose sa candidature à la succession de M. Deibler, incident que commente vivement la presse anglaise... Annonce qu'il met 30 000 francs à la disposition de la Société des Beaux-Arts pour récompenser les jeunes artistes, promet au nom du riche Cernuschi 100 000 francs à la Compagnie des Omnibus pour se maintenir en grève, ouvre une enquête auprès de toutes les notabilités littéraires pour connaître les phrases, interjections, onomatopées qui échappent aux amants aux heures d'extase...

— Assez, assez, dit le Seigneur, il y a des dames ici. »

L'ange ferma le livre et s'en fut reprendre sa place.

Dieu le Père songeait, la Sainte Vierge pleurait, le Saint-Esprit demeurait muet et morose; les Archanges, les Trônes, les Séraphins, les Dominations, attristés, se voilaient la face de leurs ailes. Les musiques se taisaient, les chants s'apaisaient, et l'encens ne fumait plus. Une grande tristesse envahissait le ciel, devant ce pécheur qui, au lieu de préparer son salut, n'avait pensé sur terre qu'à mystifier ses contemporains.

Dieu le Père se leva :

« Que veux-tu que nous fassions de toi ici, Paul Masson? Tu ne pourras nous berner et tu t'ennuieras. Voyons, parle, as-tu quelque chose à dire pour ta défense? Je voudrais ne pas te condamner aux flammes infernales. »

M. Paul Masson resta silencieux quelques minutes.

« Oui, dit-il enfin. Mais je sais que vous n'aimez pas gaspiller votre temps, bien que vous ayez toute l'éternité devant vous.

— Va toujours », accorda l'Enfant Jésus.

D'un geste M. Paul Masson remercia, et il parla :

« Seigneur, vous me reprochez d'avoir toute ma vie mystifié mes semblables, et vous me faites un crime du titre de Grand fumiste national qu'on me donna. Seigneur, Seigneur, écoutez-moi. Je suis un sage, plus sage que les sept sages de la Grèce. Ni les joutes politiques, ni les gloires des batailles, ni les vanités littéraires, ni les voluptés féminines ne me charmèrent. Mon âme hautaine méprisait ces fièvres et ces joies. Désabusé et chagrin, j'ai sondé l'infinie sottise des hommes, et j'ai tâché par des expériences de la leur montrer, car ils l'ignorent, pauvres fats! J'aurais pu tonner contre eux du haut d'une tribune ou répandre par le monde à l'aide du livre mes cris de colère. J'ai préféré le silence et l'ombre. J'ai voulu laisser tomber sur Paris, en mystérieux justicier, mes petits papiers ironiques et vengeurs, et goûter le délicat plaisir de ne pas livrer mon nom à la foule. Et vous voyez bien que j'ai agi uniquement pour châtier les humains de leur crédulité, de leur légèreté, de leur bêtise, et non pour devenir notoire, puisque toujours je suis resté dans la coulisse. J'ai dévoué mes jours à corriger mes frères.

« Et je suis triste, triste, triste... un sourire douloureux et amer ride mes lèvres, et je marche la tête dans les épaules, par fatigue et par misanthropie. Car je n'ai pas réussi. Les hommes sont aussi sots qu'auparavant, mes dernières mystifications rencontrèrent le même succès que les premières, et celui qui peut-être me remplacera trouvera le même public de gobe-mouches. Seigneur, je suis triste, triste, triste...

« Mais vous ne pouvez pas, ô Dieu bon, me châtier pour mon échec. Vous-même (pardonnez ma hardiesse), vous n'avez guère réussi dans vos entre-

prises humaines. Vous aviez créé les hommes à votre image, et voilà bien longtemps qu'ils cessent de vous ressembler... vous ne devez pas être très fier. »

Dieu le Père ne se fâcha point, il sourit même, et s'étant tourné vers Jésus :

« Qu'en penses-tu, mon fils? » dit-il.

Et l'Enfant Jésus répondit tendrement :

« C'est un pauvre homme, un homme simple et doux. Heureux les hommes simples et doux, car le royaume des cieux est à eux! »

Les musiques, de nouveau, emplirent le ciel, et les chants et les prières montèrent vers le trône divin portées sur l'encens des ostensoirs. Une très douce joie parfumait le cœur des élus, les arbres mêmes bruissaient avec plus de charme et les nuages devenaient plus subtils.

Et M. Paul Masson, conduit par l'Enfant Jésus, s'en fut visiter les domaines où, pour l'éternité, il villégiaturerait.

Seul saint Pierre, de sa loge, le regardait d'un œil mauvais, car saint Pierre redoutait pour l'avenir de terribles mystifications dont il serait le jouet.

PAUL ACKER.

LE SUPPLICE DU SILENCE (1)

Roman.

Le pli était pris. Tous les soirs à présent, Gabrielle, installée devant une petite table, écrivait, classait, prenait des notes ou corrigeait des épreuves. De temps à autre, interrompant sa besogne, Antoine contemplait cette tête blonde que dorait davantage le reflet de la lampe. Il s'émerveillait d'une application si constante. Pas une distraction. Les yeux ne quittaient pas le livre ou la feuille placée devant eux. Et à considérer Gabrielle toujours aussi ardemment studieuse et la figure penchée sur sa tâche, une sorte de jalousie inconsciente le prenait contre ce travail devenu presque trop absorbant, puisqu'il monopolisait l'attention de la jeune femme au détriment du mari.

— Gabrielle!

Elle se redressa, surprise :

— Hein?

— Sais-tu à quoi je pense?

— Non. Comment veux-tu?

— A la feuille de papier que tu as devant toi et qui doit être bien heureuse.

Qu'est-ce que cela voulait dire? Un jeu de mots? Une plaisanterie? D'avance, pour complaire à son interlocuteur, elle prit un air amusé et demanda :

— Heureuse? Pourquoi?

— Parce que voilà plus d'une heure que ton regard ne la quitte pas.

— Évidemment, puisque j'écris. Où veux-tu qu'il se pose?

— Mais sur moi, de temps en temps... Cela me ferait plaisir.

Elle eut sur les lèvres un résigné : « Oh! ça de plus! » qu'elle ne formula pas, et parla d'autre chose.

Mais par la suite, et dès le lendemain, elle trouva le moyen, chaque fois qu'Antoine s'arrêtait d'écrire, de lever la tête de son côté, et cela, bien entendu, avec un tel naturel, que l'idée ne pouvait venir au professeur de croire à un effort.

Elle n'avait plus qu'un but : faire ce que son mari demandait, sans s'inquiéter d'elle-même, sans se donner la peine de réfléchir. Par suite, tout lui devenait indifférent peu à peu. Elle sentait qu'elle n'aurait bientôt plus ni désirs, ni dégoûts même.

A céder sur tout, à perdre l'habitude d'émettre un avis, elle devait finir par n'en plus avoir. Sortir, rester, rentrer, attendre... elle était disposée à tout.

— Mais ce que je veux savoir, c'est ce que tu préfères, lui demandait parfois Antoine, presque gêné d'une telle soumission.

Elle faisait semblant alors d'indiquer une préférence, uniquement pour obéir, mais prête à se déjuger tout de suite devant la moindre objection.

Antoine s'étonnait cependant d'une telle persistance au travail.

— J'ai peur que tu ne te fatigues. Si nous sortions? Veux-tu aller au théâtre?

— Comme tu voudras.

— Mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit pour l'instant, ma chérie; c'est de toi. Je tiens à te faire plaisir. Tu sais bien que, pour moi, rien n'est aussi agréable que ces heures de tête-à-tête...

— Alors restons.

— Et à quoi veux-tu t'occuper? Un peu long cet article à copier. D'ailleurs, nous avons du temps devant nous. Si tu te bornais à ranger quelques livres pour ce soir?

— Volontiers.

Il l'eût priée de balayer la chambre qu'elle se fût prêtée de tout aussi bonne grâce à la besogne.

Il arrivait même, quand c'était lui qui en exprimait le désir, qu'ils allassent dans le monde, chez quelques rares amis conservés au milieu de l'abandon de leurs anciennes relations.

Antoine, en effet, ayant laissé entendre qu'il se souciait médiocrement de continuer à voir certains ménages un peu trop lancés, Gabrielle n'avait fait aucune

(1) Reproduction et traduction interdites. Voir la *Revue* des 3, 10, 17, 24 juin, 1er et 8 juillet 1899.

difficulté pour rompre avec des personnes parmi lesquelles pourtant elle comptait de véritables amies. Et ce n'était même pas un sacrifice appréciable qu'elle faisait là. La notion du regret n'existait déjà plus pour elle.

Sur la prière de son mari, elle s'accoutuma aussi à assister à son cours public, une fois par semaine, dans la journée. Là, pendant plus d'une heure, elle écoutait la parole du professeur, attentive, immobile presque et le regard fixé sur ses lèvres. Mais elle écoutait sans entendre, la pensée vague, et s'appliquant seulement à conserver dans la mémoire quelques noms propres cités et des moitiés de phrases, de manière, au retour, à lui faire croire qu'elle avait retenu quelque chose de ses développements... puisqu'il paraissait flatté qu'elle les suivît.

Sa maison, fermée à présent à la plupart de ceux qui y fréquentaient autrefois, s'ouvrait peu à peu pour de nouvelles figures. Le jeune maître, en effet, — elle avait cru le remarquer — sentait remonter en lui des velléités d'ambitions légitimes que, dans le désarroi de son ancienne existence, il avait abandonnées. Pour lui complaire, elle fut en visite avec des femmes de professeurs, de savants, d'économistes, recherchant plus particulièrement celles qui passaient pour jouir de quelque influence sous la coupole, leur témoignant les égards les plus prévenants, stoïque sous l'ennui qu'elles déversaient parfois et sans même se sentir soutenue, pendant l'épreuve, par l'espoir d'une joie personnelle à recueillir le jour du succès. Ces corvées faisaient partie de son emploi, voilà tout.

On trouvait Gabrielle charmante dans ce nouveau milieu où son indifférence souriante à tout la faisait passer pour réservée et indulgente. Plus jolie que les autres, certes... Mais, de bon compte, ces dames pouvaient-elles lui en vouloir de cela? Bref, on l'eût déclarée parfaite sans ses toilettes un peu trop élégantes. Robes faites pour être portées, soit, dans les salons de financiers où c'est à qui s'en mettra pour le plus d'argent sur le dos... Mais convenait-il d'éclipser ainsi des femmes de savants, vivant d'un traitement modeste? Faute grave et dont Degroux pouvait pâtir lors de la prochaine élection.

De quelle manière ces réflexions vinrent-elles aux oreilles d'Antoine? Quel Saint Jean-Bouche-d'Or s'en fit l'écho? Il les connut toutefois. Et sans attacher autrement d'importance à cette critique, et plutôt pour en rire avec sa femme que pour en tenir compte, il la mit au courant, prenant soin d'ailleurs d'ajouter qu'il entendait qu'elle ne changeât rien pour cela à ses habitudes, la trouvant trop bien ainsi pour consentir à ce qu'elle s'habillât autrement, et lançant même quelques moqueries sur la façon dont s'attifaient tous ces *paquets*. Mais Gabrielle avait compris le secret désir de son mari. Ses toilettes, seul luxe auquel elle tenait, décor dont sa beauté ne s'était jamais passée, furent modifiées du jour au lendemain. L'ouvrière à la journée remplaça le grand couturier.

Sa sensibilité, si vive naguère, s'émoussait. Elle pouvait lire dans les journaux le récit d'un crime, d'un attentat ou d'une catastrophe sans frémir ainsi qu'elle faisait auparavant.

Pendant quelques jours, par suite sans doute du bouleversement qu'avaient apporté dans tout son être ces récents événements qui devaient si complètement modifier sa vie, elle put se croire peut-être amenée à des espérances abandonnées depuis longtemps. A cette minute d'incertitude, venant de passer des bras d'un autre dans ceux de son mari, elle ne pensa même pas à jeter ce cri d'angoisse qu'eût arraché à la dernière des femmes cette pensée du doute planant éternellement sur l'origine de cet être issu d'elle et perpétuant ainsi le souvenir de la faute commise. Et elle n'avait même pas pour excuse de sa quiétude morale la joie d'une direction nouvelle à donner à son existence, incapable qu'elle était de s'attacher à rien, ni à personne. Aussi n'aurait-elle pu dire, lorsqu'elle fut fixée sur le néant de cette hypothèse, le sentiment qu'elle éprouvait ou plutôt si elle éprouvait un sentiment quelconque. On pouvait la comparer, au point de vue moral, à ces sujets anesthésiés dans lesquels on pique des épingles sans provoquer chez eux la moindre douleur.

Un tel état, si contraire à la nature impressionnable de la jeune femme, pouvait-il durer? Une nuit, Gabrielle se réveilla, toute en moiteur, les membres en plomb, la gorge sèche... et l'effort qu'elle fit pour prendre le verre d'eau placé sur la table, à côté de son lit, demeura vain.

Trois jours après, le médecin diagnostiquait la fièvre typhoïde.

XI

Dès le mal déclaré, Antoine, atterré par son trouble même, se jugeant incapable de garder son sang-froid devant le danger, ne pouvait se faire à cette idée de laisser sa femme uniquement livrée à des soins mercenaires. De quel secours, en effet, pouvait être, en la circonstance, la grand'mère de Gabrielle, presque impotente et dont les facultés baissaient? Il s'était donc décidé à appeler Marthe par dépêche, et celle-ci arrivait dès le lendemain.

Pendant une semaine ce fut de leur part à tous deux une lutte sans répit pour arracher la malade à la mort.

Assis chacun près du lit, silencieux, mornes, ils passaient souvent des heures entières à regarder la

pauvre enfant dormir, épiant sur sa figure amaigrie la trace d'un mieux trop lent à se produire. Souvent ce sommeil était accompagné de délire. Alors les transes de Marthe redoublaient, dans son inquiétude qu'un mot malheureux ne vînt tout à coup projeter un jet de lumière révélatrice dans l'esprit du mari.

Elle tentait de l'éloigner, prétextant le besoin qu'il avait de repos, l'émotion qu'il devait ressentir. Mais il s'entêtait à rester, écoutant, cherchant à démêler le fil des pensées sans suite qui s'échappaient en lambeaux de phrases de ce cerveau abîmé.

Les mêmes cris revenaient toujours :

— Pourquoi mourir? — Je n'ai rien fait. — Il veut me prendre. — Ah!... Marthe! Emmène-moi. — Mais non... — Je te vois : Tu n'es pas partie. Pourquoi te cacher? — Toute ma fortune aux pauvres. Là... — C'est lui... Il apporte ses livres pour me donner ma leçon! Je le déteste! Va-t'en! va-t'en!

Aussi ce fut deux fois la délivrance pour Mme Saumaize quand la malade entra en convalescence. — Du même coup Antoine échappait au danger.

Pour Gabrielle, revenue à la raison et recouvrant quelques forces, c'était un sentiment de fraîcheur et de détente analogue à celui qu'éprouve le voyageur qui s'est endormi au départ de Paris, assourdi par le bruit et le mouvement de la gare, et qui ouvre les yeux, passé la frontière, devant les montagnes neigeuses de Suisse et l'eau miroitante de ses lacs.

Le bon sourire de Marthe qui se tenait près d'elle lui mit au cœur une joie réconfortante que n'atténua même pas la présence d'Antoine, assis un peu plus loin, et qui la fixait d'un regard attendri.

— Comme j'ai dû vous faire peur, mes amis!

Les larmes qui, à cette simple question, mouillèrent les paupières de l'un et de l'autre, lui furent une réponse suffisante.

Elle considéra plus attentivement Antoine, incertaine sur le sentiment qu'il lui inspirait et, à ce moment, ayant besoin de faire un effort pour se rappeler dans quel état d'esprit, avant d'avoir perdu conscience de toutes choses, elle se trouvait à son égard. La présence de son amie et sa propre faiblesse, meilleure des garanties contre toute tentative de rapprochement sentimental, la mirent en confiance, et, n'ayant rien à craindre de son mari à cette heure, elle ne songea pas à le haïr.

Marthe venait sans doute de deviner les pensées de la jeune femme, car, profitant de cette trêve entre les époux pour les amener progressivement à une paix durable, elle dit :

— Tu ne sauras jamais avec quel dévouement il t'a soignée; une véritable Sœur de charité.

Alors Gabrielle, en guise de remerciement, mettant dans son sourire tout ce qu'elle pouvait retrouver de la sympathie des premiers jours, tendit la main à Antoine qui vint y appuyer les lèvres.

Mais tout de suite, à ce simple contact, la convalescente éprouva comme une sensation répulsive, et elle dut se faire violence pour ne pas la trahir. Ce mouvement d'effroi, si imperceptible qu'il fût, n'échappa cependant pas à Mme Saumaize, et pour ne pas forcer la dose, en même temps que pour avoir avec son amie un entretien qu'elle jugeait nécessaire, elle crut bon d'éloigner le professeur.

— Nous sommes là tous les deux à bavarder avec Gabrielle. Prenons garde de la fatiguer. M'est avis même qu'il suffirait, pendant quelque temps encore du moins, qu'un seul de nous restât dans la chambre.

Antoine s'était déjà levé.

— Alors je m'éloigne. Vous aurez plus d'autorité que moi, vous, pour l'engager à être raisonnable.

Un baiser envoyé à Gabrielle du bout des doigts, et il partit.

Les deux femmes demeurèrent seules. Un silence d'abord. Puis Gabrielle se haussa sur son oreiller, arrêtant Marthe qui s'approchait pour l'aider :

— Non, ne te donne pas la peine. Je pourrai bien toute seule. Je suis une grande fille maintenant... hélas!

— Pourquoi hélas?

— Tu me le demandes? En quoi la vie va-t-elle changer pour moi?... Demain sera semblable à hier. Mêmes souffrances, mêmes répulsions. C'est toujours le même homme que je vais avoir devant moi.

— Mais toi, tu n'es plus la même femme!... Oui, tout ce que tu pourras objecter n'y fera rien. Cette crise terrible t'a été salutaire... Et déjà... Oh! je l'ai bien vu!... tes sentiments pour Antoine ont changé.

— Tu crois?

— Ah! tu vois donc bien que toi-même tu n'es plus si sûre de ce que tu affirmes!

Et comme Gabrielle, hésitante, ne la contredisait point, Marthe continua d'une voix pleine d'émotion :

— Jamais, depuis le soir où le docteur nous a répondu de ta guérison, je n'ai eu preuve plus nette, plus décisive de l'existence de Dieu. Et même, à ce moment, je me suis sentie grandie à mes propres yeux pour ne l'avoir point mise en doute autrefois, à l'heure pourtant où un blasphème m'eût été permis. Quand je t'ai crue perdue — car pendant trois jours, sais-tu bien, j'ai désespéré — la douleur que je ressentais ne se changeait pourtant pas en révolte. Je me disais : « Il faut cela peut-être. L'un des deux était de trop dans l'existence, et sans doute il est juste que l'innocent soit épargné! » Or la Providence avait trouvé mieux puisqu'elle n'a paru vouloir te reprendre que pour te rendre à nous complètement autre. Mais oui... je te dis... tu n'es plus la même. Tu nous

reviens apaisée, indulgente et prête enfin à faire l'étude de cet homme admirable dont ton cœur s'éloignait d'autant plus que tes bras se trouvaient contraints de se tendre vers lui.

Gabrielle soupira : — Ah! puisses-tu dire vrai!

— Mais oui, je dis vrai! Est-il possible que les larmes qu'il a versées, les soins de toutes les minutes qu'il t'a prodigués n'aient point servi! Tu ne l'entendais pas, tu ne le voyais pas... et pourtant, je suis sûre qu'aucune de ses angoisses, aucun de ses efforts n'a été inutile. Malgré ton sommeil et ta prostration, tu t'es inconsciemment sentie réchauffée par sa tendresse, car c'est lui qui t'a sauvée, lui seul... Médecin, interne, garde tout à la fois, et je n'étais bonne à rien, moi, qu'à pleurer.

— Oh! tu dis cela...

— Je dis ce qui est, je te le jure!...

Gabrielle répliqua d'un ton qui voulait être ironique, mais où se trahissait surtout l'étonnement :

— Prétends-tu donc me faire croire que je l'aime sans m'en douter?

— Je ne prétends rien. Je constate simplement que tu reviens d'un grand voyage, très loin, jusqu'aux derniers confins du monde, là seulement où l'on peut avoir vue sur l'éternité... et qu'il n'est pas possible, après un pareil pèlerinage, de garder encore en soi les petitesses, les passions et les haines passées. J'ai confiance.

Un coup discret à la porte. Antoine parut.

— Je profite de ce que je suis inutile ici pour aller jusqu'à la Bibliothèque nationale. Vous ne voyez rien, Marthe, qu'il soit nécessaire de rapporter?

— Non, mon ami.

Il désigna alors la malade.

— Raisonnable? Elle n'a pas trop parlé?

— Non, pas trop.

Il allait ressortir après un petit signe de tête à Gabrielle. Celle-ci, moitié par devoir, moitié pour donner satisfaction à son amie, le rappela.

— Marthe vient de me dire tout ce que tu as fait pour moi. Il paraît, décidément, que c'est à toi que je dois d'être encore vivante.

— A moi tout seul? je n'en sais rien. Mais c'est vrai tout de même que j'ai fait tout ce que j'ai pu... Ah! dame! Tu comprends... c'était sérieux! Il s'agissait de deux existences.

— Comment, deux?

— Crois-tu donc que si tu m'avais quitté je ne t'aurais pas suivie?

Phrase dite sans allure déclamatoire, sans forfanterie, de la manière la plus simple, presque dans un sourire, mais à travers laquelle perçait cependant une volonté si nettement arrêtée, qu'à l'entendre, le moindre doute ne pouvait demeurer dans l'esprit de l'interlocuteur. On avait l'impression que cet homme-là venait, la veille encore, de vérifier ses pistolets.

Marthe, à ce moment, regarda Gabrielle un peu pâle et dont les lèvres tremblaient légèrement.

. . . . . .

Effet de la maladie? Résultat des tendres objurgations de Marthe qui, pendant la convalescence de son amie, n'avait pas perdu une occasion de mettre en lumière les mérites et les qualités d'Antoine? Toujours est-il que la jeune femme en était venue à perdre le souvenir précis des sentiments de répulsion que si récemment encore Degroux lui inspirait. En même temps, disparaissait chez elle, ou plutôt s'enfonçait si bas dans les derniers replis de sa conscience, le remords de la faute commise qu'elle en venait de bonne foi, quand par hasard son esprit s'y arrêtait — et il s'y arrêtait de moins en moins — à se demander jusqu'à quel degré elle avait été coupable.

Mme Saumaize, devant laquelle Gabrielle pensait tout haut, s'appliquait d'ailleurs à paraître ne plus guère attacher d'importance à une aventure ancienne, sans lendemain et que le mieux serait d'oublier complètement. Elle mentait du reste en cela, trop droite, si pareil malheur lui fût arrivé, à cette heure même où personne n'avait plus à lui demander compte de ses actions, pour ne pas se mépriser à l'égal des plus coupables. Mais elle avait fini par comprendre que, pour une nature comme celle de Gabrielle, le poids d'un tel remords était décidément un fardeau trop considérable et qui l'empêcherait de poursuivre sa marche dans la voie nouvelle où il fallait qu'elle avançât.

Du jour où Mme Degroux négligeait de songer aux torts qu'elle avait vis-à-vis de de son mari, elle perdait tout motif de lui en vouloir. La maladresse de Marthe avait été de ne pas comprendre tout de suite cette nuance, et le soir de l'aveu terrible, alors qu'il s'agissait de montrer le chemin à cette malheureuse désorientée, de placer Antoine devant elle comme un reproche vivant.

Que de drames cette erreur de tactique aurait pu causer! Tout s'arrangeait heureusement, et Gabrielle, après cette secousse, se retrouvait à l'égard du professeur dans ces mêmes sentiments neutres qu'elle éprouvait autrefois avant son simulacre de réconciliation, indifférence à laquelle venait même s'ajouter une légère sympathie, faite de gratitude pour tant de soins prodigués. Enfin, pour peu que celui-ci n'exagérât pas son empressement, qu'il ne s'imposât pas outre mesure à la tendresse de sa femme, le ménage pourrait marcher à peu près par la suite.

Sans doute, ce n'était pas là le résultat que Marthe avait tout d'abord pu espérer pour Antoine, qui ne recueillerait pas tout le bonheur qu'il méritait. Et,

d'autre part, ne se réaliserait jamais non plus le rêve qu'elle avait formé de voir Gabrielle se racheter de la faute commise par une noble expiation de tous les instants. Non, certes, la pauvre enfant ne sortirait pas grandie de l'épreuve. Mais qu'y faire? La sagesse, après tout, ne consiste-t-elle pas à prendre la vie comme elle est, à mesurer l'effort à la vigueur des bras dont on dispose, et à ne pas demander aux gens plus qu'ils ne peuvent donner dans une époque de compromis, de petits courages, de moitiés de repentir, où c'est déjà beau, pour l'espèce humaine amoindrie, de regretter le mal commis et de désirer le bien discerné, sans éviter de retomber dans l'un ou tenter d'atteindre à l'autre.

Aussi, mûrie par l'expérience, déjà satisfaite de ce qu'elle venait d'obtenir, Marthe borna-t-elle ses ambitions à conserver les positions acquises, et les derniers mots qu'elle dit à Antoine avant de repartir pour le Midi, furent ceux-ci :

— Ménagez-la, n'est-ce pas? Bien qu'elle soit guérie physiquement, longtemps encore vous aurez affaire à une âme malade. Elle vous aime, j'en suis sûre, et la preuve en est dans l'ardeur avec laquelle elle s'est rapprochée de vous lorsqu'elle vous a su malheureux par sa faute. Mais cette ardeur presque portée à l'excès et qui se manifestait, dans son désir de vous plaire, par une sorte d'obéissance passive contraire à sa nature un peu fantasque et indisciplinée, lui a été funeste. Ce changement complet d'existence a eu lieu trop brusquement. Et dans votre joie de ce retour imprévu, vous n'avez pas su, vous, faire la part de ce qu'il fallait accepter et refuser. Vous l'avez reconnu, n'est-ce pas?

Et sur un signe affirmatif :

— Votre situation vis-à-vis d'elle est excellente puisqu'il s'ajoute à son affection une reconnaissance infinie, — cela, je le sais, — pour le tendre dévouement que vous lui avez montré. Ne vous pressez donc pas de lui demander ce qu'elle peut vous offrir d'elle-même. Ne lui imposez rien, pas même vous. Qu'elle ait à désirer votre présence. Pour l'instruire, attendez qu'elle vous demande à apprendre... Enfin... vous comprenez, n'est-ce pas... la main légère comme avec un pur sang qu'il suffit de flatter... Tenez-moi au courant. De mon côté, je vous écrirai et je vous dirai ce que, d'après ses lettres, il m'aura été permis de deviner de son état moral...

JULIEN BERR DE TURIQUE.

(*A suivre.*)

LIVRES NOUVEAUX

« Les Morts qui parlent », de M. de Vogüé.

Elzéar Bayonne, le grand orateur socialiste de la Chambre, aime la princesse russe Daria Véraguine. Mais, pour aimer Daria, qui se promet toujours et, chaque fois, se réserve, il n'en devient pas moins l'amant de l'illustre actrice Rose Esther, qui, d'elle-même, s'offre à lui. Juif de naissance et d'éducation, Elzéar unit en soi les deux traits caractéristiques de sa race : âpre besoin de satisfactions matérielles, plaisirs, richesse et puissance; idéalisme sincère, qui fait de ce jouisseur un apôtre de la justice sociale. Et, bien entendu, des deux femmes qui tour à tour le dominent, l'une, Daria, exalte son instinct révolutionnaire, l'autre, Esther, son ambition. Celle-là veut qu'il régénère l'humanité; celle-ci, qu'il soit ministre. Vers la fin du livre s'ouvre à la Chambre un grand débat sur la politique générale. Elzéar ne peut se soustraire à l'obligation de prendre décidément parti. Depuis quelque temps il s'est rapproché du pouvoir; le moindre gage suffira pour lui valoir un portefeuille. Mais le voici à la tribune. D'abord, il se fait applaudir par la majorité, semble offrir son concours. A ce moment, Daria, qui est dans une tribune, quitte sa banquette et gagne la porte sans se retourner. En la voyant disparaître, Elzéar, par une soudaine volte-face, répudie les avances qu'il a paru faire, et, poussant le cri de guerre sociale, soulève contre lui l'assemblée un instant stupéfaite, bientôt furieuse et hurlante. Le président lui retire la parole et se couvre. Puis c'est l'expulsion *manu militari*. Et justement, dans le chef du poste, qui va le toucher du doigt, Elzéar, prostré sur son banc, reconnaît, en levant les yeux, un officier qu'il soupçonne d'aimer Daria, peut-être d'en être aimé. Il se redresse, fait un geste de menace. Le lendemain, duel entre le capitaine Pierre Andarran et le député Elzéar Bayonne. Au premier signal, Elzéar, dans un bond sauvage, s'enferre, et, le poumon traversé, il expire sur place.

Tel est le sujet principal du roman. Mais il y en a plusieurs autres, deux au moins, ce qui fait trois en tout. Second sujet : Jacques Andarran, élu à la Chambre, perd bientôt ses illusions, et, dégoûté du régime parlementaire, quitte finalement la partie en faisant appel au sabre libérateur. Troisième sujet : le frère de Jacques, Pierre Andarran, fiancé à sa cousine Marie, s'éprend de la magicienne Daria. Laquelle des deux femmes aura le bel officier? Un moment, on peut craindre que cet homme fort ne succombe. Par bonheur Daria cède généreusement la place à sa rivale, que Pierre finit par épouser.

Les trois sujets ont entre eux peu de rapport :

pour rattacher le second au premier, il ne suffit pas, vraiment, que Jacques ait été, au collège, le camarade d'Elzéar, ni, pour rattacher le troisième aux deux autres, que Pierre soit le frère de Jacques. Mais, en outre, ces trois sujets se succèdent plutôt qu'ils ne se lient, et le livre manque de teneur comme d'unité. D'abord cinq chapitres sur Elzéar et la princesse, et je ne sais même si Jacques y est par hasard nommé. Au sixième chapitre, l'histoire s'interrompt : c'est ici le début d'un autre roman, avec préambule, introduction de nouveaux personnages, etc. On nous raconte premièrement l'élection de Jacques; dans le septième chapitre, on nous le montre s'initiant à la vie parlementaire, et, dans le huitième, on portraiture quelques-uns de ses collègues. Nous retrouvons ensuite Elzéar. Mais Daria est retournée en Russie; Esther, qui la remplace, nous est présentée dans le neuvième chapitre. Et le roman continue ainsi de se développer, morceau par morceau. Puis vient à poindre le troisième sujet : second recommencement. Enfin nous avons, après la mort d'Elzéar, trois longs chapitres : le principal sujet du livre une fois terminé, il reste encore plus de cinquante pages pour terminer les deux autres.

M. de Vogüé, à vrai dire, nous annonce une suite. Même si les prochains volumes rétablissent peut-être certaines proportions, ils ne sauraient remédier au décousu de celui-ci. L'unité des *Morts qui parlent*, on la trouvera sans doute dans l'intention de l'auteur, qui, c'est assez visible, n'a écrit son livre qu'afin de vilipender le régime parlementaire. Mais alors, pourquoi ne fait-il pas de Jacques son héros? Et quel besoin a-t-il d'inventer des princesses russes? Toute sa fiction est postiche, artificielle, et ne se rapporte qu'indirectement au véritable sujet.

Que dire des personnages? Parmi ceux du second plan, voici, par exemple, ces deux poncifs : le démocrate Cantador, barbe blanche de 48, avec son costume de capitan, ses gestes pompeux, sa parole emphatique et surannée; et, d'autre part, le marquis de Kermaheuc, qui, comme de juste, lui fait pendant, un type de vieux royaliste obstiné dans son intransigeance farouche. Encore y a-t-il quelques figures de parlementaires assez vivement esquissées; mais ceux-là ne font que paraître, juste le temps de les croquer au passage. Et pour ce qui est des principaux acteurs, — hors Esther, mise en scène avec une sobre fermeté, — ce sont vraiment des fantoches. Daria? la grande dame russe, tout ensemble aristocrate et révolutionnaire, telle, sauf la finesse de touche, que la peignent des feuilletons de troisième ordre. Jacques? Elzéar? Ni l'un ni l'autre, à vrai dire, n'existent. Si Jacques, nous y reviendrons, fait un piteux personnage, Elzéar laisse voir tout d'abord sa foncière inanité. Et ce fils des prophètes, cet émule des Nassi et des Sabbataï, on nous le montre, dès le début, soufflé par une étrangère : à l'étude de psychologie ethnique qui nous a été promise, se substitue le plus banal des romans.

Quant au style, vous trouverez, dans les *Morts qui parlent*, des phrases quelque peu baroques. Celle-ci, par exemple : « Il n'y avait plus qu'un faisceau de nerfs reliés par une même communication électrique, rattachés par une racine commune à ce front élargi... » (Page 8.) Ou celle-ci encore : « Elles (les femmes) lui ouvrirent l'une après l'autre ces mondes aux frontières imprécises qui voisinent et se pénètrent de plus en plus à Paris : échelle de Jacob où un jeune homme spirituel et avantageux, porté par le succès, grimpe si facilement de salons en salons, d'alcôves en alcôves », etc. (Page 36.) Je pourrais en citer plusieurs autres dans le même goût. A quoi bon? Ce sont détails sans importance. M. de Vogüé « écrit bien », nul n'en ignore. Il écrit sans originalité; son style manque d'accent et de trempe. Voyez, entre autres, le premier chapitre, Elzéar à la tribune. Quand l'auteur dépeint l'enthousiasme soulevé par l'éloquence de son héros, on regrette qu'un discours dont l'effet sur les auditeurs est si vif, semble, à le lire, d'un si médiocre orateur. « Faciliter l'éclosion de la plus humble fleur de justice sur le terreau décomposé de la société capitaliste... » « Faire passer un peu d'air et de lumière sous l'énorme pyramide qui pèse sur les multitudes écrasées... » « Attacher l'idée sociale à la hampe frémissante du drapeau », etc., etc., cette phraséologie prétentieuse et vulgaire ne justifie pas assez l'émotion délirante qui, nous dit-on, étreint à la gorge les plus sages, et que M. de Vogüé a tout l'air de partager. Évidemment, il faudrait entendre le monstre.

Je disais tout à l'heure que M. de Vogüé écrit bien. Son défaut est peut-être de trop bien écrire. Lui-même s'appela un jour rhétoricien. Il manque de simplicité. Il dit les plus petites choses en style « noble ». Il fait une consommation excessive d'images, et ces images ne sont pas toujours de la première fraîcheur. On tirerait de son volume une belle liste de clichés. Page 3, par exemple, il nous montre Elzéar, « le front rejeté en arrière sous la couronne des cheveux noirs »; et plus loin, page 166, lorsqu'il peint le grand médecin Ferroz, ce n'est que la couleur des cheveux qui diffère : « Visage aux lignes de médaille antique sous la couronne des cheveux blancs. » Mais, encore une fois, son talent n'est pas contestable. Il a un style tout fleuri d'élégances et de grâces. Même en qualité d'écrivain, je le trouve, pour ma part, infiniment supérieur à l'auteur d'*Au fond du gouffre* (1).

---

1. *Au fond du Gouffre*, roman, par M. Georges Ohnet.

Les *Morts qui parlent* sont, comme on l'a vu, un roman pseudo-social, car l'imagination y a beaucoup plus de part que l'observation, et la « fable » non seulement ne fait pas corps avec le véritable sujet, celui de l'étude, mais en gêne ou même en fausse le développement naturel. A vrai dire, Daria mène tout; et Daria est une impulsive, une détraquée, qui ne sait pas ce qu'elle veut, qui passe d'Elzéar à Pierre, puis de Pierre à un ténor hongrois. En fait d'étude, nous n'avons guère que des tableaux. L'auteur ménage son livre de façon à mettre sous nos yeux toutes les scènes de la vie parlementaire : une campagne électorale, une séance oratoire, la description du Palais-Bourbon depuis la salle des pas perdus jusqu'à celle des cabines téléphoniques, la chute d'un ministère, l'élection d'un président de la république par le congrès, l'expulsion d'un député, etc. On sent là comme des « motifs » préparés d'avance, on a l'impression de « morceaux choisis ». Mais il faut avouer que la plupart de ces tableaux ne manquent pas de vie et de couleur. C'est, sans conteste, la meilleure partie du roman.

M. de Vogüé semble bien avoir écrit les *Morts qui parlent* pour exhaler sa mauvaise humeur, après tout fort explicable, contre un régime dont les défauts n'ont pu manquer de lui apparaître lorsqu'il était assis sur son banc de député, et aussi lorsqu'il monta, une ou deux fois, à la tribune. Je dirais qu'il s'est peint dans Jacques Andarran, si Jacques faisait une moins piètre figure. Il nous le donne comme « méditatif, indécis et flottant ». Méditatif, c'est possible; indécis et flottant, oh ! oui. Candidat à la députation, Jacques a pour idéal « une république purifiée, réformée, tolérante, fière au dehors », etc.; et, une fois député, il se croit prédestiné à jouer « un grand rôle dans une France sauvée par son génie ». Ce programme est sans doute un peu vague, et cette ambition un peu naïve. Du moins, il faut rendre hommage à la générosité de son cœur. Mais le pauvre homme ! Dès la première séance de la Chambre, le voilà devenu « une goutte amorphe dans les remous capricieux » de l'assemblée (page 109), et, bientôt après, « une cellule passive dans un organisme » (page 169), ou encore, car M. de Vogüé n'est jamais à court de métaphores, « un petit rouage entraîné dans le mouvement d'une énorme machine » (page 207). Il perd toute volonté, toute personnalité. Après quelques tentatives malheureuses, il renonce à prendre la parole, sous prétexte qu'on ne se fait écouter qu'en mentant. Et cependant, nous assure-t-il, « ça allait tout seul ! » Quelques jours ont suffi pour que, prenant parti de son impuissance, il se résigne, non sans amertume, au rôle de goutte, ou de cellule, ou de rouage.

Et savez-vous quelle revanche Jacques rêve ? Certes, ce ne sont pas seulement des discours rentrés qui lui aigrissent la bile; et, dans ses diatribes contre les vices du régime parlementaire, il a parfois raison. Mais ce libéral incorrigible, comme lui-même se nomme, ne tarde pas à se corriger. Le voilà, quelques mois après son élection, appelant le « libérateur » en uniforme qui, pour sauver la France, commencera par mettre les députés à la porte. Quatre hommes et un caporal, il n'en faut pas davantage.

Les députés ? Des morts qui parlent. Écoutons seulement Ferroz : « Ah ! mon ami, vous croyez voir les gestes, entendre les paroles de cinq cent quatre-vingts contemporains, sans plus, conscients et responsables de ce qu'ils disent et font ? Détrompez-vous. Vous voyez, vous entendez quelques mannequins, passants d'un instant sur la scène du monde, qui font des mouvements réflexes, qui sont les échos d'autres voix. Regardez, derrière eux, une foule innombrable, les myriades de morts qui poussent ces hommes, commandent leurs gestes, dictent leurs paroles. Nous croyons marcher sur la cendre inerte des morts ; en réalité, ils nous enveloppent, ils nous oppriment ; nous étouffons sous leur poids ; ils sont dans nos os, dans notre sang, dans la pulpe de notre cervelle. » Et, plus loin : « Notre vieille terre, faite de la poussière des morts, est empoisonnée ; nous l'avons remuée de fond en comble pour y bâtir à neuf : elle exhale les miasmes accumulés par nos divisions séculaires ; nous mourons de cette maladie. » Vous auriez beau répondre, non moins métaphoriquement, que « des vents nouveaux ont soufflé, dissipant ces miasmes ». Ferroz, tout de go, passe de sa première métaphore à une seconde : « Le passé nous abrite et se prête à nos évolutions quand on le respecte ; il se venge et nous écrase sous ses pires débris quand on le démolit aveuglément. » Parlons sans figure. La théorie de Ferroz équivaut à dire que plus on répudie les traditions du passé, plus elles deviennent oppressives. Comprenez-vous ? Je suis, pour mon compte, sensible à la beauté des images, mais je ne saisis pas très bien le raisonnement.

A côté des morts qui parlent, M. de Vogüé nous montre les vivants qui agissent, et c'est à eux sans doute qu'il consacrera la suite de ces récits. Mais, là encore, sa logique me semble très inférieure à sa rhétorique. Car enfin, quels sont ces vivants ? Jacques désigne à Ferroz un curé qui lit son bréviaire. « Ce vieil homme, dit-il, continue la plus ancienne, la plus invariable tradition ; il a derrière lui d'innombrables générations de morts. Où trouverez-vous une force comparable à celle-là ? » Et, tout à la fin du livre, entendant la *Marche de Sambre-et-Meuse* jouée par la musique d'un régiment qui regagne ses quartiers : « Ce sont, pense-t-il, nos plus vieux morts qui

chantent, les vrais, toujours vivants. Ceux-là referont de la vie. » Ainsi les morts qui, tout à l'heure, étaient un ferment de pourriture, sont maintenant un levain de regénération. Que nous parlait-on alors de morts qui parlent et de vivants qui agissent ? Les antithèses de M. de Vogüé semblent bien sortir du même sac que ses métaphores.

Voici de quelle façon le roman se termine. Pendant que les députés et les sénateurs suivent le corbillard du président Duputel, Pierre et sa femme, dans leur coupé, sont arrêtés par la queue du cortège. L'officier, impatient du retard, met la tête à la portière. De loin, Jacques l'a reconnu ; et, étendant le bras vers la houle noire qui remplit le boulevard de ses remous : « Pierre, s'écrie-t-il, balaye ! » Odieuse parole, la plus détestable que certains morts puissent proférer. Mais, Dieu merci, il y a encore des vivants pour la leur renfoncer dans la gorge. M. de Vogüé a beau nous montrer « l'âme gauloise », comme il dit, promise à une éternelle servitude. Parmi les morts qui parlent, beaucoup ont vécu pour la liberté et pour la justice. C'est leur voix que nous entendons. Elle nous crie : « Balayez ! » Balayez toutes les puissances d'oppression et d'imposture ; et, par un viril effort, sauvez la patrie de ceux qui en préparent la ruine.

GEORGES PELLISSIER.

LECTURES ÉTRANGÈRES

Figures et figurines du siècle qui meurt (1).

THÉMISTOCLE SOLERA

Thémistocle Solera avait un physique qui forçait l'attention, mais les bizarreries de son caractère et de son humeur le désignaient surtout aux traits des moqueurs quand elles ne lui attiraient pas de terribles inimitiés. Il est vrai que des uns et des autres, il se souciait fort peu et que volontiers il aurait répété : « Mon Dieu, préservez-moi de mes amis ; quant à mes ennemis, je m'en charge ! » Solera n'est pas sans doute une figure d'une noblesse hautaine comme celle de Confalonieri et de tant d'autres héros ou martyrs de la *jeune Italie*, mais sa physionomie a un mouvement — on pourrait dire une turbulence — et une puissance de relief, qui ne permettent pas de la ranger parmi les figurines de la galerie assemblée avec tant d'art et de soins par M. Rafaello Barbiera.

« Taille gigantesque, épaules herculéennes, cou de taureau, tête énorme, face large presque imberbe avec de petits yeux perçants comme une pointe d'aiguille, l'œil droit, généralement entr'ouvert seulement, ce qui faisait courir une ride de cet œil à la lèvre et donnait aux traits quelque chose de sarcastique ; une voix profonde qu'il se plaisait à rendre caverneuse et un ton fatidique, solennel, mystérieux. » Tel est en quelques coups de crayon le portrait de Solera, et dès l'abord nous nous sentons en présence d'un de ces originaux d'une époque foncièrement fantaisiste, qu'on ne peut aimer ou détester à moitié.

Né à Ferrare aux plus mauvais jours de la Terreur autrichienne, fils d'un de ces malheureux qui goûtaient au Spielberg les fruits de la clémence impériale, le jeune Thémistocle s'était vu interner dans le collège Marie-Thérèse à Vienne. François Ier affectait alors de s'intéresser à ses sujets italiens et en particulier aux enfants des rebelles de l'année 21. Il avait livré les pères au bourreau ou à la prison, mais il s'était juré de donner aux fils le pain matériel et spirituel. Thémistocle appréciait médiocrement les bienfaits d'une éducation dont on peut aisément imaginer l'esprit, et un beau jour on le demanda vainement à tous les échos du collège, puis à tous ceux de l'empire... Le petit drôle n'avait vraiment pas trop mal pris ses mesures pour dépister la police : il s'était rendu au ghetto où un juif lui avait donné, en échange de son uniforme de collégien tout flambant neuf, un vieil habit et quelque menue monnaie. Un morceau de pain donna momentanément satisfaction à sa faim dévorante et, ainsi lesté, il alla se présenter à la jeune directrice d'un cirque forain.

— Que savez-vous faire ?

— Rien du tout, mais je puis tout apprendre.

— Et que voulez-vous gagner ?

— Assez pour vivre.

La directrice fut séduite par ce jeune vagabond aux yeux étincelants, à l'esprit endiablé. Elle le nomma maître de pantomimes, inspecteur de la cavalerie et maître de son cœur. Le plus brillant avenir attendait peut-être Thémistocle si la police, l'infernale police qui jamais ne désarme, ne l'avait découvert enfin sous la tente voyageuse des zingari dans un village de Hongrie. Il fut alors, par ordre de l'empereur, dirigé sur Milan et placé au collège Longone.

Ses études terminées il publia quelques petits volumes de vers insignifiants ; l'un d'eux, *Michelina*, scènes du choléra de 1836, attira pourtant sur le jeune auteur l'attention de Verdi, alors lui-même débutant « pauvre, maigre, brûlé par la fièvre du génie et qui, abandonnant son orgue de Busseto, était venu à Milan pour y tenter la fortune au théâtre. Accablé par des deuils de famille (il venait de perdre sa première femme et deux fillettes), découragé par sa première tentative scénique : *Un jour de règne*, que les critiques musicaux avaient surnommé *Un jour de fiasco*, le maëstro avait juré de ne plus écrire d'opéras et il gagnait péniblement sa vie en donnant des leçons de musique. Mais qui a bu boira, dit le proverbe ; à plus forte raison qui a musiqué musiquera. Merelli, l'impresario de la Scala, présenta un jour à Verdi un *libretto* dont n'avait pas voulu Nicolaï, le musicien alors porté aux nues par le public milanais. Ce libretto était celui de *Nabuchodonosor* de Solera. Verdi se laissa empoi-

(1) Voir la *Revue* du 8 juillet.

gner par la grandeur du sujet biblique et à la lecture de ce vers

Va pensiero, sull'ali dorate,

il se sentit mordu de nouveau par l'âpre désir de la gloire.

Nabuchodonosor obtint un succès éclatant et ouvrit toute grande la carrière à cette quantité d'œuvres gracieuses et fortes, chants du cygne du vieil opéra italien, pour la plupart un peu démodées aujourd'hui, mais dont les mélodies sont encore dans toutes les mémoires, parfois, il est vrai, à l'état d'obsession.

Quant à Thémistocle... (remarquez comme dans les triomphes musicaux on passe aisément sous silence le nom du pauvre librettiste), Thémistocle reçut pour sa peine 600 lires autrichiennes.

Il courut aussitôt chez deux de ses amis :

— Venez avec moi.

— Où donc ?

— Faire un voyage, très loin... au moins jusqu'à Monza. Je suis riche : 600 lires! je veux les dépenser aujourd'hui même pour voir comment font ces mortels favorisés des dieux qui ont par jour 600 lires de rente!

Et en effet, au bout des vingt-quatre heures il restait à peine à nos trois fous quelques *svanzicha* pour payer le déplorable véhicule qui, à défaut des jambes refusant tout service, fut chargé de les ramener à Milan.

Solera ne manqua pas d'exploiter la veine poétique si heureusement découverte : il écrivit *I Lombardi* et *Attila* qui reçurent un accueil enthousiaste et qui lui valurent même, gloire suprême, quelques démêlés avec la police autrichienne ; mais l'accueil fait à *Jeanne d'Arc* ayant été un peu froid, quelques dissentiments s'élevèrent entre le maëstro et son librettiste ; l'un trouva dans Piave un versificateur facile que son fécond génie plia à sa convenance; l'autre tenta pour lui-même la fortune musicale non sans quelque succès, avec *Ildegonda* et *Il Contadino d'Agliate*.

Tout à coup il disparut. Pas plus de nouvelles de Solera qu'au temps où, lycéen en rupture de rhétorique, il joua avec tant de succès le rôle de jeune premier auprès de la reine de cirque. Sur ces entrefaites, un de ses amis rencontre à Livourne un porteur d'eau aux formes athlétiques dont l'œil droit grimace légèrement. « Thémistocle? — C'est moi. — Quelle folie est-ce là? — Une folie? répéta Solera d'une voix sépulcrale; c'est au contraire ce que j'ai fait de plus sensé dans mon existence. Pour économiser ma cervelle, je vis de mes épaules. »

Un an plus tard, nous trouvons le porteur d'eau à Madrid; il est chef d'orchestre d'un grand théâtre où chante sa jeune femme, Teresa Rosmini.

Un soir, pendant un entr'acte, Solera entend un officier assis au parterre dire du mal de la reine Isabelle qui elle-même assistait à la représentation dans une loge, entourée de courtisans et de grands d'Espagne. Il se retourne sur son fauteuil et s'écrie avec force : « L'officier qui insulte sa reine est un traître, l'homme qui insulte une femme est un lâche. » L'officier réplique par des injures, Solera s'élance dans le parterre et soufflette son antagoniste. Tout le théâtre est en émoi. La reine veut connaître la cause de ce tumulte; l'officier est arrêté et Thémistocle, le défenseur de la monarchie et du beau sexe, est invité à la cour.

C'est ici que la biographie de notre héros tourne au roman.

Isabelle l'accueillit avec une sympathie qui devint de l'engouement, quand le colosse italien lui eut fait hommage de son poème : *la Prise de Jolo*. Elle le nomma directeur du Théâtre-Royal, pour lequel il écrivit le libretto de l'opéra *Isabelle la Catholique*. Solera, conseiller intime de la couronne ibérique, fabrique et démolit les ministères à son gré, nomme des généraux, distribue des décorations et sa maison devient le refuge de tous les misérreux d'Italie. Barytons sans emploi, ténors sans voix, conspirateurs en disponibilité font appel à son inépuisable bonté, et aussi à sa naïveté qu'aucune amère désillusion ne rebute, et ils sont tous logés, nourris, vêtus à neuf, encouragés et munis d'espèces sonnantes.

Comme il sortait un matin, à l'aube, des appartements particuliers de la reine, il trouva sur l'escalier du palais un papier qu'il ramassa machinalement. C'était un plan de conspiration. Il remonte en toute hâte chez Isabelle : « Madame, dit-il, votre vie est menacée. Un misérable, comblé de vos bienfaits, a juré de vous tuer, mais il n'est, il ne peut être qu'un instrument... Méfiez-vous de votre cousin, don François! »

Sur ces mots, il veut sortir et se heurte contre don François lui-même qui écoutait à la porte. « C'est toi qui es l'assassin! s'écrie le prétendant, c'est toi! » L'autre met la main à l'épée, et sans l'intervention d'un courtisan résolu, le sang aurait rougi le marbre du palais, tout comme dans les livrets d'opéra. En retournant chez lui, Thémistocle est abordé par un spadassin qui, sans mot dire, veut lui plonger son poignard dans la poitrine. Il n'a que le temps de se baisser et son chapeau est transpercé. D'un coup de poing à assommer un bœuf, il fait mordre la poussière au scélérat... Au logis, il trouva un billet d'Isabelle qui l'avertissait à son tour que les courtisans avaient ourdi un complot contre lui et que sa vie était en danger à Madrid. Force lui fut donc de regagner l'Italie, sans un sou, naturellement, mais conservant, des jours dorés de la faveur royale, une veste de velours, avec des boutons en brillants qui disparurent, hélas! l'un suivant l'autre, au fur et à mesure des besoins, qui étaient considérables, et auxquels les peu fructueuses recettes de son œuvre nouvelle, *Pergolèse* (musique de Ronchetti Monteviti, le maëstro patriote), ne pouvaient guère donner satisfaction.

Incorrigible bohème, Solera vivait à Milan au milieu de joyeux compagnons quand le consul d'Espagne vint lui remettre une dépêche d'un général qui l'invitait à retourner immédiatement en Espagne. Le poète répondit qu'il ne pouvait quitter Milan parce qu'il était gardé à vue par ses créanciers. « Mettez 5 000 lires à la disposition de qui de droit», répondit télégraphiquement le général. Et Thémistocle avec un geste superbe : « 5 000 lires ne suffisent pas à payer les dettes d'un Solera! » Nouveau télégramme, plus pressant que les deux autres : « Mettez 10 000 lires et finissons-en! — Ça suffit, dit Thémistocle, je pars! »

Envoyé comme ambassadeur à la cour de Portugal, il apprit là-bas qu'une fermentation patriotique travaillait de nouveau l'Italie. Rien ne peut alors le retenir : il part de Lisbonne, vole à Barcelone, s'embarque, fait naufrage et rentre pour la seconde fois à Milan n'ayant pour toute fortune que l'habit qu'il porte sur le dos, et point de gilet à boutons de brillants. Il conspire avec La Guéronnière et quelques têtes chaudes italiennes et nous voici au début de 1859.

Alors nouveaux changements à vue dans la carrière aventureuse de notre héros : nous le voyons à Paris, dans le cabinet de Napoléon III qui, par son entremise, aide secrètement le mouvement révolutionnaire au delà des Alpes; nous le voyons, affublé d'une perruque et d'une barbe postiche, s'introduire dans un couvent de femmes à Milan et remettre à la mère supérieure des sommes importantes destinées à grossir la dot d'une jeune religieuse que le monarque avait tenue en particulière estime; nous le voyons, chargé de messages secrets de Cavour et de Lamarmora, risquer vingt fois sa liberté. Enfin, dégoûté de la politique dont la marche est trop lente et trop tortueuse à son avis, le voici qui entre au service de la sûreté dans les provinces méridionales où fleurit le brigandage.

Serravalle, surnommé *don Paolo*, n'était pas un brigand d'opéra-comique; ses bandes mettaient tout à feu et à sang sur leur passage et terrorisaient les campagnes et même les villes. A son arrivée à Potenza, Solera apprit qu'une troupe espagnole commandée par Borgès, qui intriguait pour la restauration des Bourbons, s'apprêtait à rejoindre celle de don Paolo. Il fait revêtir à un homme le costume de brigand espagnol qu'il prend lui-même et, connaissant parfaitement aussi la langue espagnole, il se présente franchement à son prétendu allié. Tandis qu'ils causaient à quelque distance d'une grotte qui servait de repaire aux bandits, une jeune fille noble qu'il tenait prisonnière apparut à l'entrée de la caverne, sa prison. Solera, qui avait entendu parler de cette belle et malheureuse enfant, lui fit signe de s'approcher d'eux avec précaution. Paolo s'aperçoit de ce manège, et saisissant son revolver, il court vers sa captive et lui brûle la cervelle. Puis il revient vers Solera, et entre ces deux hommes de force herculéenne, s'engage un combat corps à corps. Enfin Paolo est vaincu et Thémistocle lui arrachant le poignard de la ceinture le lui plonge dans la gorge et lui coupe ensuite la tête, car les brigands croyaient que leur chef était invulnérable par le plomb et le fer. Il plante cette tête sur la pointe d'une baïonnette et se présente ainsi aux malandrins qui, frappés de terreur, se rendent à discrétion et sont tous passés par les armes.

En récompense de ce fait d'armes, Solera fut nommé questeur de Florence, alors capitale du jeune royaume. Sa verve intarissable réjouissait Victor-Emmanuel qui, le sachant bon homme au fond, lui passait bien des fredaines... Mais le repos ne lui convenait guère, il demanda à être envoyé comme questeur à Palerme, où il faillit un soir être déchiré par la populace mutinée, puis à Bologne, puis à Venise. S'ennuyant abominablement dans la ville des doges, il passa en Egypte où l'appelait le Khédive qui lui donna pour mission d'organiser sa police. Il dirigea aussi à la satisfaction du souverain les somptueuses fêtes d'Ismaïlia pour lesquelles il écrivit une cantate. Le Khédive voulait le retenir ; mais lui brûlait de revoir Milan et de se lancer dans les spéculations de tableaux. Connaisseur médiocre mais enthousiaste incorrigible et proie facile pour les aigrefins, il eut bientôt fait de se ruiner, pour la dixième fois au moins. L'exposition de Vienne, un désastre, fut pour lui le coup de grâce; dès lors la fortune, volage déesse qui, dit-on, n'aime pas les vieillards, cessa de lui sourire. On le vit errer sans cesse de Milan à Paris, de Paris à Londres, puis retourner en hâte à Milan, son refuge quand littéralement il n'avait plus le sou. C'est dans cette ville qu'il mourut le matin de Pâques de 1878, depuis longtemps oublié du public, misérable et maudissant la vie et les hommes, lui qui avait tant aimé et bu si longuement à la coupe des jouissances !

Quel cimetière d'illusions que celui de Solera ! conclut M. Barbiera. Cet homme eut la vie la plus brillante et la plus mouvementée : cavalier de cirque, librettiste, romancier, poète italien et espagnol, musicien, chanteur, chef d'orchestre, commerçant, impressario, antiquaire, ambassadeur, maître de la police, tombeur de brigands, comblé d'honneurs par les souverains, aimé par les souveraines, que ne fut-il pas, ce diable d'homme ? Et de tout cela que reste-t-il ? Quelques rimes que Verdi a revêtues de mélodie, poussée à son tour par un art nouveau au gouffre d'oubli...

Pour nous, ce brave Thémistocle Solera (qui s'aviserait aujourd'hui de s'appeler Thémistocle ?) nous a surtout paru intéressant comme le représentant attardé d'une époque ; de la dernière époque où le niveau démocratique et utilitaire ne pesait pas encore de tout son poids sur les caractères, les intelligences et les cœurs.

THÉATRES

Comédie-Française : *La Douceur de croire*, pièce en trois tableaux, et en vers, de M. Jacques Normand.

... La scène est en Hongrie, vers la fin du xve siècle. Une ville forte, perchée au-dessus du Danube, avec ses rues étroites et pittoresques, sa vaste esplanade qui commande le cours du fleuve. C'est une ville assez importante, siège d'une université, et dont l'ardeur guerrière flambe encore aux souvenirs des luttes récentes contre le Turc. Et M. Jacques Normand me paraît avoir traduit avec justesse le genre de patriotisme particulier à l'époque et au pays. Tout le monde combattait, et le plus souvent chacun pour soi ; la grande affaire était de repousser les attaques fréquentes des bandes armées ; et, ainsi, l'amour de la patrie était surtout l'amour de la ville. De plus, l'ennemi c'était le Turc, l'Infidèle ; ainsi le patriotisme et la religion se confondaient. Défendre son pays, c'était défendre sa ville, et c'était aussi défendre son Dieu. Chaque cité avait son saint, sorte

de missionnaire du Dieu des armées; on l'invoquait aux jours de détresse, on le remerciait des victoires; il se trouvait donc étroitement mêlé à l'histoire de la ville; des légendes se formaient, qui augmentaient la tendre foi qu'on avait en lui. Ce saint actif, vigilant et brave, c'était la ville personnifiée. Et, par une même orientation des sentiments, si l'on peut dire, le saint résumait toute la religion. Il était le Dieu personnel des citoyens. Pour eux, il était à la fois la patrie et Dieu.

Le saint, ici, est une sainte : Hilda. Elle vivait pieusement et chastement dans son couvent. Les Turcs survinrent; la vie allait être prise; Hilda sortit du cloître; et son intervention suffit à mettre en fuite le Croissant... Puis, elle rentra dans son couvent, reprit sa vie retirée, qu'elle n'interrompait que lorsque sa chère cité se trouvait en péril. Et, jeune et belle, ainsi qu'il convient à une sainte de légende, elle mourut un matin de printemps parmi les fleurs; et son âme fut aussitôt ravie au ciel, d'où elle intercède encore pour sa chère cité... C'est là tout ce qu'on sait d'elle. Toutefois, d'après une antique tradition, il existe, on ne sait où, un manuscrit écrit tout entier par la Sainte; elle y raconte ce qu'elle a fait pour sa ville, et ce qu'elle aurait voulu faire. Et ce manuscrit perdu est un prétexte pour l'imagination populaire; on sait qu'il ne peut être qu'une source de sainteté et de patriotisme; personne ne l'a vu, mais tout le monde sait ce qu'il contient.

Ces quelques explications vous font connaître le milieu où se passe l'action, et les sentiments qui vont animer les personnages. Ces sentiments, — il faut y insister, — sont uniquement « locaux », le patriotisme comme la religion.

Et maintenant, voici la pièce.

Dans une salle basse, un homme est endormi. C'est maître André, le savant, aimé et respecté de toute la ville. Le sommeil l'a surpris en plein travail; sa lampe brûle encore; et sa tête repose sur un manuscrit, qu'il étudie depuis deux ans, enfermé chez lui, négligeant ses élèves, absorbé par l'unique travail. Une jeune fille paraît, blonde, jolie et preste; c'est sa fille, Élisabeth; elle marche doucement, souffle la lampe, ranime le feu, s'efforçant de ne pas troubler le sommeil accablé de son père. Mais on frappe à la fenêtre; deux jeunes gens pénètrent dans la salle : Olivier le poète, et Simon le verrier; ils viennent chercher Élisabeth, pour la mener à la fête, car c'est aujourd'hui que l'on célèbre Hilda, la sainte patronne de la ville : chaque maison est en liesse, et déjà des chants retentissent en l'honneur de la protectrice de la ville. Simon sort; mais Olivier s'attarde : il aime Élisabeth et est aimé d'elle; ils se le disent, ils se le répètent, tout bas, pour ne pas réveiller le savant; mais ils ont confiance; maître André a remis le mariage à la fin de son travail, et ce travail est presque achevé; et, gentiment, tendrement, Élisabeth pousse Olivier vers la porte; elle ira le rejoindre dans un instant.

Mais voici maître André qui s'agite. Des mots entrecoupés s'échappent de ses lèvres; il s'éveille, et, de son premier geste, étend la main vers le manuscrit sur lequel il a travaillé toute la nuit. Élisabeth s'empresse, le rassure, et l'engage à aller vite se préparer pour la fête. Mais maître André refuse; plus jamais il ne fêtera Sainte-Hilda!... Je résume ce qu'il dit ou rappelle à sa fille.

Maître André adorait sa femme, Jeanne. Elle tomba malade un jour, peu de temps après la naissance d'Élisabeth : elle s'affaiblissait, dépérissait, sans que l'on pût connaître la cause de son mal. Elle invoqua la Sainte. Dévot autant qu'elle envers la patronne de la ville, André joignait ses prières à celles de Jeanne; et, comme elle voulait aller prier la Sainte dans son sanctuaire, il l'encouragea; elle partit, pria, revint au logis plus faible et plus pâle. Deux jours après, elle était morte!... La dévotion d'André se tourna en haine. Si la Sainte n'avait pas sauvé Jeanne, c'est qu'elle en était jalouse : jalouse de l'amour exclusif qu'André portait à sa femme. Ce n'était donc pas une sainte. Il ne crut plus à Hilda; c'est à Hilda qu'il en voulait : et c'est d'Hilda enfin qu'il jura de se venger!

Mais comment? Il étudia son histoire, convaincu que, ayant laissé ou fait périr un ange tel que Jeanne, Hilda ne pouvait pas être la vraie Sainte qu'on révérait.

Il chercha à reconstituer sa vie, peinant à découvrir la vérité sous la légende. Il allait se décourager, quand un hasard le mit en présence du fameux manuscrit d'Hilda. Et, depuis deux années, il s'efforce de le déchiffrer, passant les jours, passant les nuits, arrêté parfois pendant des semaines par un mot ou un signe inexplicables, donnant toute sa vie à l'œuvre de vengeance. Mais il la tient, enfin, cette vengeance. Il tient la preuve écrite, — écrite par Hilda elle-même, — que sa sainteté n'est qu'une imposture. Depuis des siècles, elle vole le culte qu'on lui rend. On adore en elle la sainte et la protectrice de la ville; elle vécut mal; et vendit sa cité... Élisabeth refuse de le croire : « Lis », dit André, en lui tendant la traduction du manuscrit. Et, tandis qu'il sort, pour aller braver la fausse sainte, Élisabeth désemparée commence la lecture du livre... Tel est ce premier acte, rapide et mouvementé, qui forme une exposition intéressante et claire.

Le second est presque exclusivement composé d'épisodes; mais ces épisodes, ici, étaient nécessaires, presque indispensables pour faire comprendre ce que j'ai tenté de vous expliquer tout à l'heure, c'est-

à-dire le double culte, patriotique et religieux, dont Hilda est l'objet dans sa ville.

Sur une vaste plate-forme des remparts, d'où la vue s'étend au loin sur le fleuve, la statue de la Sainte s'érige. Des théories de jeunes filles viennent lui rendre hommage, et répandre à ses pieds des fleurs. Les bourgeois, les étudiants, les pèlerins, les hommes de guerre viennent s'incliner devant elle et la remercier de ses grâces. Voici Étienne, le reître, qui s'avance, accompagné de sa fiancée Myrtha; laissé pour mort sur le champ de bataille, il eut encore la force de porter à ses lèvres une médaille d'Hilda que lui avait donnée sa fiancée; ses souffrances cessèrent, le sommeil lui apporta le repos, et le lendemain sa blessure était fermée. Et voici une pauvresse, qui tient un enfant par la main; l'enfant se mourait, elle invoqua la Sainte, et l'enfant fut guéri; trop misérable pour apporter à Hilda le plus humble présent, elle a voulu du moins la remercier elle-même, et lui montrer son fils, enfin guéri! (Mlle Lecomte, a été, dans ce petit rôle, véritablement exquise de naturel et d'émotion contenue)... Mais voici maître André; chacun s'empresse; bourgeois, étudiants et soldats, c'est à qui lui fera place; c'est à peine si, depuis deux ans, on a pu l'entrevoir : on fait fête au maître, gloire de la cité, qui vient lui aussi rendre hommage à la sainte patronne... André ne répond pas. Il raille, discrètement d'abord, l'idolâtrie des adorateurs d'Hilda. Peu à peu, irrité par les réponses enthousiastes d'Olivier et de Simon, il s'anime, et blasphème la Sainte. C'est un tumulte! Bourgeois et soldats fondent sur lui, les étudiants défendent leur maître. Mais, à une malédiction plus violente encore, on va se saisir d'André. Olivier s'élance et l'entraîne vers la statue de la Sainte et le peuple, respectueux, n'ose l'y poursuivre. Et c'est d'une jolie invention, dramatique et poétique, d'avoir voulu qu'Hilda sauvât jusqu'à son blasphémateur. Mais André est à bout de patience. Ce qu'il a dit, il le maintient. Les dévots n'ont qu'à venir le trouver. Il leur donnera la preuve de l'indignité d'Hilda. Et, pendant que la procession s'avance, André s'enfuit.

Et nous voici au troisième acte. André rentre chez lui, tout vibrant encore de la lutte, et plus décidé que jamais à tout dire. Élisabeth tombe dans ses bras en sanglotant. Elle a fini de lire; elle est, hélas! convaincue, maintenant. Mais au lieu de la foi consolante de jadis, elle n'a plus dans le cœur qu'une affreuse détresse. Et c'est au nom de cette détresse même qu'elle supplie son père de garder le silence. Qu'importe qu'Hilda soit indigne, si son culte réconforte les âmes, et console les désespérés!... Avec beaucoup d'art, M. Jacques Normand a, en quelque sorte, déplacé la question qu'il avait traitée tout d'abord. Et, je me sers ici d'un terme impropre: c'est moins d'« art « qu'il s'agit que de sincérité. L'auteur a su donner à ses personnages assez de vie intérieure, pour que cette vie se prolonge, si l'on peut dire, au delà d'eux-mêmes. Par suite le cas particulier se trouve généralisé. Nous oublions Hilda, pour un instant; ou, pour mieux dire, elle se transforme, s'amplifie. Pour nous comme pour ses fidèles elle représente le Divin. Et le problème qui s'agite sous nos yeux, c'est l'éternel problème qui divise l'humanité depuis qu'elle existe : a-t-on le droit de détruire la foi, si l'on n'a rien à mettre en sa place? La scène est fort belle, en vérité. Les arguments d'Élisabeth et d'André sont d'égale force, et d'une sincérité pareille. C'est que le raisonnement est impuissant à résoudre des problèmes dont l'élément essentiel échappe au raisonnement. Il faut ici une de ces « raisons que la raison ne connaît pas ». Et M. Jacques Normand l'a fort heureusement trouvée.

A bout d'arguments tous deux invoquent la morte. « C'est ta mère qui veut être vengée », dit André. Et Élisabeth : « C'est ma mère qui vous supplie de ne point parler!... » Elle tombe à genoux; et sa ferveur est si visible, sa foi si ardente et si communicative, qu'elle nous entraîne à sa suite dans le domaine du surnaturel... Nous aussi, nous appelons, nous pressentons la morte. Et c'est sans surprise que nous apercevons une forme, vague d'abord, et qui va se précisant. Elle parle. Et ce qu'elle dit, c'est ce que disait tout à l'heure sa fille, car Élisabeth a hérité de son âme comme de ses vertus. Elle dit que les vivants n'ont point à juger les morts; si Hilda a été coupable elle souffre aujourd'hui le châtiment de ses crimes; et, même coupable, sa sainteté n'est pas un mensonge, car cette sainteté a été vraiment créée par la foi des humbles et des misérables; c'est eux qui seront punis s'ils perdent l'espoir qui les aidait à supporter la vie; et nul n'a le droit d'imposer une souffrance nouvelle à ses semblables.

Elle dit encore que, dans leur sérénité, les bienheureux connaissent l'éternelle justice; au nom de cette justice, au nom de la tendresse passée, elle adjure André de ne rien dire... Et, réelle ou imaginaire, que ce soit sa chère morte : ou sa propre conscience qui ait parlé, André cède. A la nuit succède brusquement le grand jour. Des chants se font entendre, qui célèbrent la gloire de la Sainte; le cortège fait halte; la porte s'ouvre; et, pendant que la châsse resplendit sous le soleil, les étudiants, les soldats, les bourgeois pénètrent dans la salle, et somment André de leur donner la preuve promise. Une dernière révolte enfin domptée... André proclame son erreur; ce manuscrit, qu'il croyait véridique et authentique, il sait maintenant qu'il est apocryphe et mensonger. Et il le livre aux flammes, comme une œuvre de damnation...

***

Prévoyant peut-être certaines objections, je me suis attaché à résumer aussi exactement que possible la pièce nouvelle de M. Jacques Normand. Vous en aurez vu, je l'espère, le mérite et la valeur. Elle possède une qualité, qui manquait à d'autres œuvres analogues et peut-être plus séduisantes d'aspect : la sincérité. Et, surtout pour une pièce de ce genre, la sincérité est indispensable. Sans doute, M. Jacques Normand n'a ni la virtuosité impeccable et inquiétante de M. Richepin, ni la sensualité fluide de M. Armand Silvestre. Mais, d'abord, son vers ne manque pas à s'élever quand il le faut; puis, ce qu'on pourrait y relever, çà et là, de négligences ou de prosaïsmes, donne à l'ouvrage je ne sais quelle bonhomie et quel naturel. La pensée de l'auteur nous arrive directement, sans fard ; on a cette impression qu'il parle trop simplement pour ne pas dire ce qu'il pense. Et je vous assure que tous les artifices de rhétorique pèsent bien peu auprès de cela !...

Une part du succès revient à l'interprétation, qui est excellente. Mlle Lara met dans son jeu toutes les qualités que je me plaisais à signaler chez son auteur : la sincérité et la franchise; elle dit son personnage avec une vérité et une ardeur dignes d'éloges; elle a eu, notamment au troisième acte, des moments supérieurs. M. Paul Mounet prête à maître André la largeur de son jeu, la beauté de ses attitudes, et la sonorité d'une voix que ne trouble pas même un manque trop continu de mémoire. Mlle Moréno dit avec un art infini les jolies stances de la mère. Mlle Jane Henriot joue avec la plus gracieuse gentillesse le petit rôle de la fiancée. J'ai dit le grand succès de Mlle Lecomte. Il me reste à louer M. Delaunay (en premier !), MM. Leitner et Dehelly. — La mise en scène, comme toujours à la Comédie-Française, est extrêmement soignée ; le décor du second acte est d'un pittoresque achevé.

JACQUES DU TILLET.

NOTES D'ART

L'Exposition Fantin-Latour [1].

Il serait infiniment désirable que les jeunes gens qui se destinent à la carrière des arts avec un idéal différent de celui qui peut hanter la cervelle d'un diplomate ou d'un politicien, c'est-à-dire pour *s'exprimer* aux yeux de leurs contemporains et laisser après eux quelque chose d'eux-mêmes, eussent présents à la pensée l'exemple et la destinée du peintre dont nous venons d'inscrire le nom. Exemple sévère, il est vrai, qui n'est point pour tenter les âmes tièdes, mais d'autant plus probant à mon sens, parce qu'il place en pleine lumière la fonction du véritable artiste, ainsi que les moyens par où il atteindra à remplir sa destinée; exemple sévère encore une fois, mais si édifiant pour ce qu'il implique de sincérité, de foi, d'amour du Beau, et, pour tout dire, d'*Idéal*, à une époque où ces vertus suréminentes sont si parfaitement méconnues! Et certes, quand nous voyons tant d'âmes lâches et veules, il est réconfortant, équitable et utile de saluer, avec tous les égards dus à son caractère, une figure énergique, volontaire, entêtée dans sa voie, et qui jamais ne s'abaissa jusqu'aux compromis des habiles.

Voilà un peintre dont la carrière n'aura rien eu de commun avec celle des *bons élèves*. A l'heure des débuts, point de professeur patenté, titré, palmé : donc aucun espoir d'arriver par la faveur. Point de concours, point de prix de Rome; point de séjour confortable sur les hauteurs de la Ville éternelle qui, d'ailleurs, nous le savons, ne se laisse pas déchiffrer aisément et ne révèle pas ses énigmes au premier venu... Mais en place de tout cela, la recherche anxieuse et solitaire de sa voie, le repliement sur soi-même, qui est encore la meilleure manière de se connaître, et puis enfin l'étude patiente et passionnée des maîtres tels qu'on les voit à notre vieux Louvre, — il n'est pas de véritable artiste qui sache s'en abstraire, et seul un homme de la force de Meissonier a pu se vanter de n'avoir jamais mis les pieds au musée. L'instinct sûr et précis du peintre qui pressent sa voie guidait M. Fantin-Latour tout jeune encore dans ses premières démarches, et je sais telle copie, exécutée par lui d'après les Vénitiens du XVIe siècle, qui, par la largeur de son interprétation, contient en germe les qualités suréminentes de coloriste dont il témoignera dans ses œuvres de maturité.

Toute son œuvre, à vrai dire, dont nous voyons ici comme la fleur, en cette salle du Luxembourg, n'est autre chose qu'un hymne prolongé à la gloire des maîtres inspirateurs du talent. Car jamais culte pieux ne rencontra desservant plus enthousiaste. On connaît, dans sa manière réaliste, cet *Hommage à Delacroix*, qui groupe autour de l'effigie du peintre quelques-uns de ses admirateurs de l'époque. Sous forme allégorique, voici encore un *Hommage* au vieux romantique qu'il aima par-dessus tous les artistes modernes, cette noble et gracieuse figure de femme, qui dépose une palme sur sa tombe !... Mais cela n'est rien auprès de l'influence directe, immédiate et

(1) Rendons hommage à l'activité du jeune et distingué conservateur du Luxembourg, M. Léonce Bénédite, qui, par son initiative constamment en éveil, arrive à faire de son musée une chose vraiment vivante.

pénétrante, qu'exerça sur le développement de M. Fantin-Latour le génie musical des grands maîtres. Par là vraiment il est, au plus haut degré, *de son temps*, et nous apparaît, en cette fin de siècle, comme un des plus beaux exemples de cette fusion des arts prévue, annoncée, préparée par de nombreux devanciers, et qui tend à devenir de plus en plus une réalité vivante. Son œuvre est tout embaumée de littérature et de musique. Le langage tendre et passionné, grave et profond de la musique, trouva dans son cœur de peintre un écho tout-puissant, et vint imprimer sa caresse au monde des formes où se complurent ses inventions.

Ce qu'il lui communiqua de grâce et de poésie, on en prend aisément conscience devant l'ensemble de ces lithographies rapprochées. A mesure que s'affirmait sa personnalité, M. Fantin-Latour lui fut redevable de cette voluptueuse enveloppe des formes féminines à laquelle j'accorde que ne fut point étrangère l'étude de peintres tels que Giorgione, Corrège, et notre divin Prud'hon. Encore ne serait-ce point assez pour rendre un compte exact de la réalité, si l'on n'y joignait aussitôt ces noms illustres célébrés par lui-même : Robert Schumann, Hector Berlioz, Richard Wagner. Examinez longuement et successivement ces compositions tout imprégnées de grâce molle et langoureuse, la *Solitude* de Schumann, la *Nuit d'Extase* et le *Duo des « Troyens »*, le *Venusberg* et l'*Appel* passionné d'Isolde dans la nuit, et vous aurez tôt fait de sentir qu'une telle traduction plastique des plus troublantes émotions de l'âme humaine eût été impossible pour un artiste n'ayant pas commencé par les éprouver musicalement... Il y a vraiment ici pénétration réciproque du monde des sonorités dans celui des formes, et il n'est pas jusqu'à l'imprécision, jusqu'au vague et au fuyant de son dessin comme de ses perspectives, qui ne traduise à merveille le caractère illimité de la suggestion musicale.

Voilà bien ce dont nous lui savons un gré infini, nous tous qui, dans ces quinze dernières années, avons suivi d'un intérêt passionné l'agrandissement du goût et de la compréhension musicale en France : avoir aimé, senti, traduit en lignes harmonieuses quelques-uns des plus beaux rêves qui s'exprimèrent en sonorités caressantes ou grandioses dans l'œuvre de ces artistes : Schumann, Berlioz, Wagner... et cela à une époque où ceux-ci, les deux derniers du moins, étaient profondément méconnus ou niés. Il n'y a pas à dire, ce fut à son heure quelque chose de vraiment neuf et original comme tendance, indépendamment de la qualité d'art qui persiste indélébile, et conserve à ces compositions toute leur fraîcheur et leur jeunesse. Ainsi comprise, la fonction du peintre n'a plus rien de commun avec celle de l'étroit et routinier *spécialiste*, si éloquemment stigmatisé par Baudelaire dans ses magnifiques études sur Delacroix, et j'imagine que M. Fantin-Latour qui, à l'heure du début, connut et apprécia ce rare esprit, eût pris à son seul contact, s'il n'y avait été conduit instinctivement, le goût d'une production variée... Ainsi comprise, la fonction du peintre apparaît comme le complément de celles du poète et du musicien : ambition bien faite pour tenter un si noble artiste.

Ce n'est point, — on le sent, et d'ailleurs le cadre de ces brèves esquisses ne s'y prêterait pas, — ce n'est point une *étude* que nous avons projetée sur l'œuvre de M. Fantin-Latour : nous avons voulu simplement caractériser une des faces de son talent, celle-là même dont l'exposition du Luxembourg nous donne la note et, si j'ose dire, le parfum. A qui la voudrait tenter, cette étude, il faudrait, à côté de ses créations imaginatives, à côté de ses figures de rêve, examiner ses êtres de réalité, c'est-à-dire cette suite de *portraits*, soit isolés, soit groupés, qui précisent la face idéaliste de son talent, et font de lui un des plus énergiques interprètes du visage humain : pages vigoureuses, aussi expressives de vie que ses conceptions allégoriques sont évocatrices de rêve, et qui nous apparaissent à cet égard comme le symbole de ce qui fait l'artiste complet : d'une part la vision franche de la nature qui présente les matériaux de l'œuvre, de l'autre la faculté d'invention qui permet de les combiner. Encore une fois nous n'y insisterons pas et nous en tiendrons à cette suite de compositions, presque toutes harmonieuses et musicales, dont l'admirable *Hélène*, la *Solitude* de Schumann, la *Nuit d'Extase* et le *Duo des « Troyens »*, l'*Évocation d'Erda* et le *Venusberg* nous semblent les pages les plus nobles et les plus inspirées.

PAUL FLAT.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

M. EDM. DE AMICIS : **La Carozza di tutti.** — M. MARTIN-VIDAL : **L'Irrémissible.** — M. ONÉSIME RÉCLUS : **Le plus beau royaume sous le ciel.**

La *Voiture de tous* (La Carozza di tutti) de M. Edmondo de Amicis est, on s'en doute, le tramway. L'auteur, passionné pour ce moyen de transport démocratique, ou forcé, par les circonstances, d'y recourir journellement, emploie ses loisirs forcés non point à lire son journal, mais à observer ce qui se passe autour de lui. Les scènes joviales succédant aux scènes pathétiques, l'idylle au roman de caractères ou de mœurs, forment dans leur ensemble une sorte de drame intime qui, sans jeu de mots, ne manque pas de mouvement, un peu dans la ma-

nière de Dickens ou plutôt de l'écrivain allemand Hackländer dans ses *Scènes de la vie militaire*.

Le tramway ne présente-t-il pas, en somme, l'image réduite de la société humaine, un petit monde plein, lui aussi, de luxe et de misères, de rapprochements étranges et de contrastes choquants, avec ses conflits perpétuels d'ambitions, d'intérêts, de caprices, où il y a des gens qui montent, d'autres qui descendent, où certains vont jusqu'au bout de la ligne, d'autres s'arrêtent à mi-route, où ceux-ci ne trouvent pas de place, où ceux-là en occupent trop, où les uns se plaignent, les autres rient et plaisantent, où tout le monde, où presque tout le monde pose et où le véhicule qui porte toutes ces passions humaines, petites et grandes, va, va, va sans trêve... pour retourner au point d'où il est parti.

Une aventure fort comique est celle de l'auteur rencontrant un de ses anciens amis, professeur de rhétorique, qui a la fâcheuse habitude de faire de méchants vers et la manie vraiment redoutable de les réciter à tous les échos. Cette fois l'enthousiasme sacré force le barde à débiter un sonnet pessimiste : *A l'homme*, catalogue d'invectives contre le bipède sans plumes. Sans cesse revient la question exaspérée : Qu'es-tu donc? Et la réponse ne se fait pas attendre : Tu n'es qu'un vil insecte, un être tiré de la boue, etc., etc. Le public, qui croit à une altercation, s'étonne que l'homme pris à partie aussi grossièrement ne gifle pas son adversaire. Quand arrive le dernier vers contenant la quintessence du poème (une injure furibonde que la pitoyable victime doit essuyer comme le reste, sans sourciller), le bon public devient nerveux, et peu s'en faut qu'il ne hue l'insulté et ne fasse une ovation à l'insulteur.

L'*Irrémissible*, de M. Martin-Videau, est un de ces romans passionnels qui jouissent aujourd'hui de la faveur du grand public. Jean Lemarignié a aimé une jeune fille, Rose, dite la Roussotte qui, entrée comme servante à la ferme de son père, a fini par devenir la femme de ce dernier. Jean, à son tour, s'est marié, et d'abord tout porte à croire qu'il sera aussi bon mari qu'il a toujours été notaire irréprochable depuis qu'il a repris l'étude de Me Moulinier; mais l'amour, qui ne fut qu'imprudent autrefois, renaît à l'état de flamme criminelle, de folie furieuse dans le cœur de Phèdre et d'Hippolyte.

> Ce n'est plus une ardeur dans leurs veines cachée,
> C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Jadis, pour précipiter la catastrophe, il fallait un monstre marin; aujourd'hui le revolver suffit, et la passion a remplacé avec avantage l'antique fatalité qui n'a plus guère de fervents. De la facture même du roman, je ne dirai qu'un mot : trop de longueurs inutiles. Le vieux Lemarignié, par exemple, a besoin de quinze pages environ pour répéter à son fils la confession de Rose avant le mariage. C'est excessif; le roman passionnel gagnerait infiniment à devenir le roman laconique.

G. A.

Comme un chef-d'œuvre typographique sous l'aspect d'un livre d'heures, tel se présente le nouveau volume. Son titre est un peu étrange, mais il est doux ainsi qu'une caresse. On a parfois pour les êtres chéris de naïves exagérations.

Ce plus beau royaume sous le ciel, c'est la France. Pour la première fois, un géographe, en qui se concilient les âpretés de la statistique avec la poésie, la sagacité du psychologue avec la sagesse du philosophe, a conçu la description de son pays sous la forme d'une étude des hommes appliquée aux lieux qu'ils habitent.

M. O. Reclus rappelle sommairement les origines de ce qui est devenu le pays français, de ce coin de terre qui fut le « coupe-gorge » de tant d'envahisseurs, contrée tragique par destination, où la race, troublée dans sa genèse, n'existe pas, non plus que les races allemande, anglo-saxonne ou espagnole. Sommes-nous seulement Aryas?

En tout cas, les juxtapositions sont telles, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours, depuis les Troglodytes jusqu'à la famille actuelle, en passant par les Celtes, les Grecs et les Romains, les Germains et les Normands, les Arabes, les Anglais et les Espagnols, et depuis ceux-ci jusqu'à « l'adultération pacifique » de ces derniers temps, qu'il est impossible de prétendre que nous sommes autre chose qu'un harmonieux groupement d'éléments divers et disparates, unis dans l'idée de patrie.

C'est cette cohésion dont M. O. Reclus nous révèle les mystères, en refaisant l'histoire de nos frontières, en décrivant les monts et les montagnes, les plateaux, les plaines et les climats; en nous disant les influences des uns et des autres, depuis le rôle du ruisseau jusqu'à celui de l'océan.

« De nos jours, huit cents ans après la Chanson de Roland, la France est toujours la douce France, la terre charmante, l'honneur de la zone tempérée qui, nulle part ailleurs, ne mesure mieux le soleil et la pluie; c'est le verger des fruits, le cellier des vins, le grenier d'abondance et la patrie du plus gai des peuples. »

Mais, elle ne mérite plus le nom de *Terre major*, comme l'appelaient les trouvères. Bientôt, même, elle sera *Terre minime*. « Le siècle approche où la France n'élèvera que le centième des habitants du globe; les fils de nos petits-fils le verront. »

M. O. Reclus, avec son éblouissante palette, a fixé sous nos yeux le plus prestigieux des panoramas,

celui du plus beau royaume sous le ciel, celui de la France. Son enthousiasme, généreux pourtant, ne l'aveugle pas. Il sollicite, il souhaite le sentiment d'une destinée plus puissante que jamais.

« Il y a de par le monde, dit-il, un empire français. Nous sommes devenus peuple « impérial » au grand ébahissement des eunuques, et, par surcroît, des myopes qui juraient de nous laisser moisir dans la prison d'Europe, la chaîne aux pieds, la corde au cou, l'œil fou de terreur au seul aspect de gardiens au poil roux !

« Malgré eux, malgré nous, malgré tout, il faut toujours y revenir, car c'est le grand tournant de notre histoire, notre meilleure espérance et notre seul salut, nous avons brisé le seuil de la geôle. »

La grande vision de l'auteur, c'est l'Algérie, c'est l'Afrique. Il y pousse avec des accents prophétiques. C'est sa Terre promise, son Chanaan.

Le plus beau royaume sous le ciel est, en somme, une bonne action, et une œuvre scientifique où le paradoxe même accentue la vérité.

L. S. D.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES

M. Léon Boillot a visité le Klondyke il y a un an à peine. Et cependant les conditions du voyage en ce fabuleux pays se sont tellement améliorées depuis cette époque, que le récit publié par M. Boillot semble un conte des temps anciens.

A l'heure qu'il est, un voyageur peut se rendre en trois semaines, sans trop de fatigues, d'une ville quelconque d'Europe à Dawson City. Il y a un an, il fallait acheter en route son traîneau, ses chevaux, construire son canot soi-même, et s'en aller un peu à l'aventure, sans trop savoir combien de temps l'aventure durerait, ni quel en serait le dénouement.

Heureuse destinée que celle d'un explorateur qui, sans avoir vieilli de plus de douze mois, a déjà des histoires d'ancêtre à raconter !

Le livre de M. Boillot, *Aux mines d'or du Klondyke*, paraît chez Hachette aujourd'hui.

Le nouveau roman d'Henri Gréville, *Petite princesse*, est annoncé en librairie pour mardi prochain.

Le dernier tome de l'*Histoire de la littérature grecque*, de MM. Alfred et Maurice Croiset, dont nous annoncions, il y a quinze jours, la prochaine publication, paraît jeudi.

Les *Mémoires* de Mme de La Ferronnays ont paru hier à la librairie Ollendorff. Ils embrassent près d'un demi-siècle de notre histoire contemporaine, et abondent notamment en « indiscrétions » très inattendues sur les événements de 1870.

On dit que la famille de l'auteur désapprouve cette publication, et s'était même efforcée de l'empêcher. Mme de La Ferronnays a tenu bon... Ce n'est pas nous qui l'en blâmerons.

M. Pierre Gauthiez vient de donner à son éditeur le bon à tirer d'un roman, *la Dame du lac*, auquel il travaille depuis six ans. L'action se déroule entre Florence et le lac de Genève : étude de passion dans le milieu cosmopolite, — aristocrates et nihilistes mêlés...

Je rappelle le dernier livre de M. Gauthiez : *Ombres d'amour*, qui parut dans la Petite Bibliothèque illustrée d'Ollendorff, et qui y eut un joli succès.

M. Paul Bourget prend ses vacances en Suisse, à Ragatz, où il séjournera jusqu'à la fin de ce mois.

M. Jules Roche réunit en volume, *Finances et politique*, les derniers articles publiés par lui au *Figaro*.

La Conférence de la Haye tire à sa fin. Il s'y est remué beaucoup d'idées ; il y a été discuté de nombreuses propositions touchant le désarmement, l'arbitrage et les usages de la guerre. Aux personnes que cette documentation spéciale intéresse, je rappelle que la revue *l'Arbitrage entre nations* (10, rue Pasquier) a commencé et continuera la publication d'un compte rendu méthodique et complet des travaux de la Conférence. On trouver a là l'histoire et l'explication de tout ce qui s'est dit, fait ou tenté pendant deux mois, à la Haye, en l'honneur d'une idée dont les plus sceptiques commencent tout de mê me à ne plus trop rire...

A signaler, dans la *Revue pour les jeunes filles*, un très amusant roman, en cours de publication, de Jean Sigaux, *Tuons le mandarin*. Le titre en dit le sujet. C'est la mise en action, sous forme de gaie satire, du paradoxe de Rousseau.

Réédités chez Belin :

Les Méditations métaphysiques, et la première partie des *Principes de la philosophie*, de Descartes, avec des notes de M. Émile Thouverez.

Une belle émulation s'est emparée des historiens de Paris, à l'approche de 1900.

J'ai dit l'intéressante entreprise de M. Charles Simond, sous la direction de qui se prépare une histoire de la *Vie parisienne*, de 1800 à 1900.

De son côté, M. Louis Barron nous annonce un *Paris pittoresque*, où s'évoquera la « physionomie vivante de Paris depuis cent ans ».

L'ouvrage, — en un fort volume, — sera prêt en octobre prochain.

Le peintre Maurice Leloir travaille à l'illustration d'un *Gil Blas de Santillane*, qui paraîtra à la même époque.

E. B.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, Impr. des *Deux Revues*, 19, rue des Saints-Pères. — 38117 *Le Directeur-Gérant* : HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 4. 4e SÉRIE. — TOME XII. 22 JUILLET 1899.

LE CODE CIVIL

Réflexions sur sa forme et sa rédaction.

Le Code civil est le recueil des lois principales qui règlent notre situation personnelle, familiale et civile, c'est-à-dire nos rapports, souvent intimes, suivis et permanents, tantôt éloignés, rares et passagers, suivant les circonstances, avec autrui. On l'a défini plus simplement le Code du droit de famille et de propriété. Nous acceptons la définition, mais nous voulons dire qu'il est en même temps la base de toute notre législation : c'est dans ses dispositions que l'on en recherche les principes, sur elles que l'on établit les théories et les doctrines juridiques.

Depuis que mon oreille a pu percevoir un son, mon esprit comprendre le sens d'un mot, c'est-à-dire, ou peu s'en faut, depuis que je suis né, j'ai toujours entendu dire et répéter que le Code civil est une merveille. Les livres aussi, dans lesquels j'avais commencé à fourrer le nez, ne formaient qu'un concert d'éloges : législation sage, pratique, réalisant l'accord de l'ordre et de la liberté, garantissant les droits de chacun par la justice et sauvegardant en même temps les intérêts généraux par ses légitimes prescriptions, raison écrite, monument grandiose, chef-d'œuvre, que sais-je encore? tels sont les traits sous lesquels on dépeignait à mes yeux le Code civil. C'est ainsi que se fait notre éducation.

Quand, après cette première préparation, après l'influence éducatrice du milieu, on aborde enfin l'étude du Code, on se trouve dans les dispositions les plus favorables. L'avouerai-je cependant? Le charme fut vite rompu. Cette œuvre française, faite pour des Français, déroutait mes simples notions de grammaire française. Quant aux principes de morale et d'équité, c'était pis encore. Où se cachaient-ils? Sous quelles formules mystérieuses étaient-ils renfermés? Tous ces doutes, je n'osais les exprimer? N'y avait-il pas de ma faute? L'initiation ne me manquait-elle pas?

Je continuai mes lectures, mes recherches, mes études. Elles ne m'ont rien ôté de mes perplexités. Ce n'est pas que j'ignore, plus que d'autres, les explications qui ont été maintes fois données d'un texte qui comporte souvent des sens divers, multiples et contradictoires. Les commentateurs, Dieu merci! ne font pas défaut. Les beautés du Code m'échappent toujours.

Le nom de Bonaparte a servi de prétexte à beaucoup de légendes. Parce qu'il a gagné batailles sur batailles, le chauvinisme a cru devoir admirer indistinctement tout ce qu'il a fait, et lui-même se glorifiait beaucoup de son Code. Il en était fier. C'est un peu l'histoire du violon d'Ingres. Mais ce que l'on ne faisait pas pour Ingres et ce qu'il ne pouvait exiger, on le faisait pour Napoléon : c'était lui plaire que de louer son œuvre législative : on n'y manquait pas; et il n'y aurait pas à s'étonner beaucoup qu'elle eût été prônée et exaltée par ordre, comme l'on dit aujourd'hui. Il est si beau, le Code, que plusieurs peuples, nos voisins, nous l'ont emprunté. Voilà aussi ce que l'on nous dit à sa louange, mais sans ajouter que d'abord cet emprunt fut imposé par les grenadiers et les hussards du conquérant. Quand l'Empire tomba, l'habitude était prise, et les officiers ministériels avaient compris que le Code leur donnait,

comme l'a fait remarquer Le Play, « la fortune et l'influence » : aussi entretinrent-ils soigneusement la légende déjà créée et si favorable à leurs intérêts.

Les légendes sont quelquefois très belles. Celle-ci n'a rien qui frappe l'imagination, exalte le patriotisme, élève les âmes et les cœurs. Notre scepticisme à son égard est donc excusable. Quelques écrivains modernes, en dehors des jurisconsultes, lui ont cependant prêté la séduction de leur talent. Mais n'est-on pas un peu revenu des magnifiques descriptions où, comme M. Thiers, l'on nous montre le Premier Consul dirigeant les délibérations pour l'établissement du Code, donnant la solution des difficultés, les tranchant, et faisant adopter les vues les meilleures, les plus pratiques, les plus géniales? D'abord il avait un souffleur, Portalis; et malgré le souffleur on a cru bon de dérober à la curiosité du public nombre d'observations faisant, sans doute, trop peu d'honneur au maître qui déjà imposait ses volontés en toutes choses.

Nous ne voulons pas nier ce qu'il a fait, à cette époque, pour débrouiller le chaos où se trouvait la France après la grande convulsion révolutionnaire. Peut-être le Code lui-même, tel qu'il était, contribua-t-il à mettre un peu d'ordre dans la confusion de toutes choses. C'était, après tout, une loi, une règle, là où il n'y avait plus ni règle ni loi. Mais si c'était un pis-aller nécessaire, urgent, — on sait que le Code fut élaboré avec une rapidité vertigineuse, qu'en une seule année rédaction, discussion, vote, tout fut terminé, — il n'était pas besoin de le considérer autrement qu'un pis-aller, et le temps déjà aurait dû modifier ce qu'avaient exigé les circonstances.

Cette explication donnée d'un engouement pour nous incompréhensible, nous demanderons au Code lui-même s'il mérite la réputation qu'on lui a faite.

***

Au point de vue matériel, il est divisé en trois livres, précédé d'un titre préliminaire (art. 1 à 6) relatif à la promulgation des lois et à leur non-rétroactivité. Le premier livre (art. 7 à 115) traite des personnes : il établit la distinction entre Français et étrangers et les droits accordés aux uns et aux autres; puis il s'occupe des actes de l'État civil, du domicile et de l'absence, du mariage, du divorce et de la séparation de corps, de la paternité et de la filiation, de l'adoption, de la puissance paternelle, de la tutelle des mineurs, de l'émancipation, de l'interdiction et du conseil judiciaire.

Le livre second (art. 516 à 710) s'occupe des biens et des différentes modifications de la propriété : classification des biens, propriété, usufruit et servitudes foncières.

Le troisième livre (art. 711 à 2281) traite des successions, des donations entre vifs et des testaments, des obligations en général, du contrat de mariage, des règles propres aux divers contrats (vente, louage, prêt, mandat, cautionnement, etc.), des privilèges et hypothèques et de la prescription.

Le Code, tel que nous venons de le décrire, est composé de 36 lois votées et promulguées depuis le mois de mars 1803 jusqu'au mois de mars 1804. Elles furent réunies en une seule série sous le nom de *Code civil des Français* par la loi du 30 ventôse an XII. Le titre de *Code Napoléon*, qu'il prit en 1807, fut aboli par la charte de 1814, puis rétabli par un décret du 27 mars 1852 « pour rendre hommage à la vérité historique ». Ce décret n'a pas été abrogé, mais on a repris l'habitude, depuis 1870, de dire et d'écrire, même dans les actes officiels, *Code civil*.

Le vieux Décalogue, la loi en dix préceptes, qui encore embrassait le cercle entier des devoirs de l'homme, était assurément moins long et plus facile à retenir. Mais ce n'est pas tout. A côté de ce que nous pourrions appeler le catéchisme civil, quoique déjà bien compliqué et peu élémentaire, à côté du Code civil, il faut ajouter d'autres codes et d'autres lois qui complètent, expliquent, commentent, et embrouillent tout dans un dédale inextricable. N'avons-nous pas le Code de procédure civile, qui comprend 1 042 articles; le Code de commerce qui en a 648; le Code d'instruction criminelle, avec 643; le Code pénal, avec 484; et le Code forestier, 226? Sans compter les appendices divers, les tarifs, qu'il ne faut pas oublier, les frais et dépens en toutes matières, et toutes les lois non codifiées dont le nombre total dépasse, dit-on, quinze cent mille. Et l'on en fabrique de nouvelles tous les jours!

Les anciens disaient : *Pessimæ sunt plurimæ leges.* On sera sévère pour notre législation et même pour le Code civil pris séparément, si l'on juge d'après cet adage.

***

Il est un axiome : *Nul n'est censé ignorer la loi.* N'être pas censé ignorer la loi est chose toute différente que de la connaître, et l'on ne peut, en effet, sans de grands inconvénients, admettre l'excuse d'ignorance. Je crois que le principe est poussé trop loin, qu'il est des cas où, comme dans les choses commerciales, la bonne foi pourrait être invoquée et admise. N'importe : retenons l'axiome, mais à cette condition que cette connaissance de la loi soit possible. Sinon la loi n'est plus la loi, elle est un piège, un traquenard tendu sous nos pas. Or pensez-vous qu'il soit possible à tous ceux qui ne font pas de la législation l'objet de leurs études constantes, habi-

tuelles, quotidiennes, de connaître, selon la lettre et l'esprit, les 2281 articles du Code?

Cette réflexion est d'une telle simplicité qu'elle étonne au premier abord et qu'elle paraît peu scientifique à qui s'est tant soit peu frotté à l'étude du droit. Je l'étaierai donc par le Code civil lui-même. N'édicte-t-il pas que les lois doivent être promulguées? Une loi non promulguée est nulle et non avenue. Et quand la publication, suite de la promulgation, a lieu, selon les moyens désignés, — aujourd'hui par l'insertion au *Journal officiel* ou au *Bulletin des Lois*, — un délai est donné afin que la loi publiée puisse être connue partout des intéressés. Le Code entend donc que la loi, pour avoir son efficacité, pour être mise en vigueur, doit pouvoir être connue. C'est le but de cette formalité de la promulgation et de la publication.

Le Code civil est promulgué depuis longtemps; mais en même temps qu'on remplissait la formalité on ne s'inquiétait pas de savoir si elle atteignait son but. Faite pour permettre la connaissance de la loi, on ne voyait pas que 2281 articles ne peuvent être connus par la publication, quelle qu'en soit l'étendue et le retentissement, de ces articles. Et c'est la contradiction que j'ai voulu signaler.

Déjà de son temps Montesquieu disait : « Cette abondance de lois est si grande qu'elle accable également la justice et les juges. Mais ces volumes de lois ne sont rien en comparaison de cette armée effroyable de glossateurs, de commentateurs, de compilateurs, gens aussi faibles par le peu de justice de leur esprit qu'ils sont forts par leur nombre prodigieux. »

C'est à l'un des principaux rédacteurs du Code, à Cambacérès, que nous voulons surtout emprunter la confirmation de notre opinion. Précédemment rapporteur du projet du Code de la Convention, il disait : « Ce serait se livrer à un espoir chimérique que de concevoir le projet d'un Code qui comprendrait tous les cas... Que ce soit par le petit nombre des textes que nous arrivions à cette unité harmonique qui fait la force du corps social!... Des règles simples, faciles à saisir, plus faciles à exécuter, voilà quel est le résultat de nos veilles et le fruit de nos méditations. »

Tel était alors le langage des Cambacérès, qui depuis... Depuis il sut comprendre que Bonaparte aimait, en législation, les choses ambiguës qui prêtent davantage à l'arbitraire, qui aident à la tyrannie. Bien qu'en dehors de la rédaction officielle confiée à Tronchet, Bigot de Préameneu, Portalis et Maleville, on sait toute la part qu'il y prit. Le Code alors fut aussi long que le maître voulut, et on l'eût fait plus long encore si le maître l'eût désiré. Cependant la Convention avait repoussé, comme trop compliqué, le projet à propos duquel Cambacérès prononçait les paroles que nous venons de rapporter.

Cambacérès en 1793 avait raison. On ne peut, en effet, concevoir que deux manières d'établir un Code : celle qui comprendrait absolument tous les cas, ce qui est une impossibilité, et celle qui se borne à indiquer les principes généraux et les règles de conduite du juge. Avec le Code tel qu'il est, on convient qu'en l'absence de texte précis le juge doit suivre les règles générales du droit. Il est obligé de le faire souvent. Le fait à apprécier, sinon en lui-même, du moins dans ses circonstances diverses et multiples, tombe rarement sous un article qui serait rédigé expressément pour ce fait. « Qu'avons-nous à faire de tous ces volumes de lois? fait dire Montesquieu à un magistrat de son temps qui avait vendu sa bibliothèque. Presque tous les cas sont hypothétiques et sortent de la règle générale. » La longueur et la complexité du Code n'ont donc aucune raison d'être, puisqu'elles n'empêchent pas l'inconvénient de l'appréciation.

Le second système, la seconde manière ne changerait rien à ce qui existe déjà, et c'est une raison en sa faveur. Ne préjugeons rien toutefois; car ceci nous entraîne dans une réforme complète de l'organisation judiciaire. Du reste, réforme du système législatif et réforme de l'organisation judiciaire sont deux choses qui se lient, se tiennent étroitement, et nous reviendrons sur ce point qui sera la conclusion de notre étude.

*
* *

Il semblera encore naturel qu'en outre de la brièveté, la loi, pour pouvoir être connue, doit être simple et claire. Une suite si nombreuse d'articles ne peut comporter ces deux qualités. Est-ce aussi le logomachie du Code qui les lui donne? Est-il à la portée de tous de savoir ce que c'est que le droit d'accession? le droit d'accession qui s'unit et s'incorpore à la chose? la saisine? la condition suspensive? la condition résolutoire? les obligations alternatives? les obligations divisibles et indivisibles? et la novation, et la compensation, et la confusion, et la rescision? Les actes recognitifs et confirmatifs? les serments dérisoires? les quasi-contrats? les délits et quasi-délits? etc. Nous nous bornons à quelques exemples.

Je sais que toute science a son langage propre et spécial. Mais tandis que ce langage se crée partout pour donner plus de précision aux idées par les termes convenus et bien définis dont on se sert, il n'a dans le Code qu'un résultat, celui d'embrouiller tout et de confondre tout.

Qu'est-ce que la science du droit, j'entends du droit positif, sinon l'étude des textes et des termes

employés dans le texte, et qu'est-ce que la jurisprudence, sinon la définition, par les tribunaux et les cours, d'après les cas qui se présentent, de ce texte encore, de la manière dont, suivant leur appréciation, il doit être compris, du sens que l'on doit donner aux termes employés?

Tout cela cependant est-il d'une grande simplicité et d'une grande clarté? Je n'ai pas besoin de rappeler le nombre de gros volumes qu'exige la simple explication du Code civil, ni celui si considérable des recueils de décisions et d'arrêts qui faisait dire, au rapport de M. Acollas, à l'éditeur de la plus célèbre de ces compilations, M. Armand Dalloz : « Si l'on ne jette au feu avant cinquante ans tous nos recueils, le Code Napoléon aura péri sous leur masse. »

Si tous ces livres n'étaient qu'une concurrence entre les auteurs sur la forme la plus appropriée pour inculquer aux étudiants la connaissance exacte, précise, de la loi, nous comprendrions cet effort pédagogique. Mais il n'en est pas ainsi. La plupart des professeurs ont leurs théories propres qu'ils cherchent à faire prévaloir. Ils font preuve, j'en conviens, de personnalité. Je ne leur reprocherai pas de penser un peu par eux-mêmes. Il n'en est pas moins vrai qu'entre les théories diverses qui se produisent ainsi, le vrai sens de la loi est difficile à démêler. Où est-il? dans l'enseignement de tel professeur ou dans celui de tel autre? Or, il n'y a pas ici, remarquons-le bien, une simple doctrine juridique, il y a une règle qui passe dans l'application, et dont l'application peut fort bien ne pas se faire selon la doctrine enseignée. Mais la jurisprudence, n'est-ce pas? intervient pour infirmer ou confirmer les doctrines professorales. La jurisprudence? D'abord elle est sujette à discussion, la jurisprudence; elle n'est pas toujours l'expression fidèle de la loi; et si l'on est forcé de se soumettre aux jugements des tribunaux, aux arrêts des cours, à cause des inconvénients qui pourraient en résulter, à cause des gendarmes, rien ne peut nous obliger à croire que les tribunaux et les cours soient infaillibles. Et puis la jurisprudence encore est-elle fixe? ne varie-t-elle pas? Ouvrez le premier livre de droit qui vous tombera sous la main, et les formules les plus habituelles que vous y trouverez sont celles-ci: « Après avoir longtemps admis que... la jurisprudence semble pencher aujourd'hui vers l'opinion opposée, quelques cours cependant sont pour l'opinion intermédiaire. — La tendance actuelle de la jurisprudence est pour... Cependant cette manière de voir n'est pas universellement admise. La Cour de X... a jugé de telle façon, et la cour de Z..., dans un cas identique, de telle autre façon, pendant que la Cour de cassation jugeait avant-hier comme la Cour de Z... et hier comme la Cour de X... »

En un mot, rien n'est fixe dans la loi où tout devrait être fixe, parce qu'il n'y a en elle nulle simplicité et nulle clarté, que tout le texte et tous les termes de ce texte prêtent à l'ambiguïté et par conséquent à la chicane. Du reste, la véritable définition du Code civil serait bien mieux celle de *Code de la chicane* que toute autre.

Nous n'insisterons pas sur le défaut d'ordre et de méthode qu'on peut lui reprocher. Tout, malgré la distinction matérielle en livres, chapitres, sections et articles, y est confondu, comme à plaisir, de la manière la plus étrange. Nous mentionnons ce vice seulement pour faire remarquer qu'il ne peut en rien contribuer à la clarté. Et « quand on est obligé de recourir aux tribunaux, dit Montesquieu, il faut que cela vienne de la nature de la constitution, et non pas des contradictions et de l'incertitude des lois ».

*
* *

Le Code est donc, et pour de multiples raisons, difficile à comprendre. Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont les législates eux-mêmes, et nous n'avons pas besoin d'aller chercher nos auteurs bien loin. M. H. Monnier, dans une édition du Code Tripier, dit en manière de préface : « Ce Code, dont nous présentons aujourd'hui la trente-deuxième édition, est indispensable à ceux qui ne veulent pas seulement connaître le texte de nos lois, mais en pénétrer l'esprit. Il ne suffit pas en effet d'avoir sous les yeux le texte d'une disposition législative pour en saisir le vrai sens et pour en faire une juste application. Un article a souvent une filiation historique qui seule permet d'en expliquer les termes et d'en comprendre la portée. Et, par exemple, comment comprendre la plupart des dispositions du Code civil sur les donations, si l'on ne connaît pas le texte de l'ordonnance de février 1733? Un professeur pourra-t-il commenter le titre des privilèges et hypothèques sans remonter à la loi de brumaire an VII, aux édits de juin 1771 et de mars 1673?... »

La clarté qui résulte d'une telle érudition nous semble peu lumineuse. Citons encore un auteur (1) qui faisant l'éloge du Code, nous dit : « Qui connaît bien notre Code civil? Que le premier venu, s'il n'est pas jurisconsulte, ouvre un commentaire, un traité de droit civil. Il est bientôt rebuté par les termes techniques de la langue du droit, ou il s'égare dans le dédale des questions, des controverses que l'auteur est tenu de rappeler pour être complet. Le jurisconsulte lui-même, l'avocat, le magistrat, obligés d'approfondir les difficultés que soulèvent les procès de chaque jour, ressemblent à un antiquaire qui, concentrant toute son attention sur une sculpture isolée, sur tel bas-relief d'une cathédrale, négligerait

(1) Glasson. *Eléments du droit français.*

ou ne se rappellerait plus le style et le caractère général de l'édifice. »

« Le code civil, dit M. Marcadé, que ses rédacteurs avaient cru devoir être si simple à saisir, s'est trouvé, en définitive (par diverses causes qu'il serait trop long de développer ici, notamment par le défaut de méthode et les autres vices de rédaction) tellement difficile à comprendre, que les forces d'une seule intelligence, si grande qu'elle fût, n'y pourraient suffire (1)... »

Ainsi, voilà l'aveu, par trois jurisconsultes qui font autorité et pour ne pas en citer d'autres, que le Code civil est difficile à comprendre, qu'il faut, pour cela, des études approfondies. Et c'est bien notre avis.

On n'ignore pas que toute la science du droit s'étaie sur le droit romain, qu'elle exige l'étude des *Institutes*, du *Digeste*, des *Pandectes*, du droit écrit et coutumier de l'ancien régime, que sais-je encore ?

Cependant, si l'on considère que les lois sont la règle de tous, qu'elles nous sont applicables, et, plus ou moins bien, appliquées, on se demandera s'il n'y a pas de l'arbitraire, et plus que de l'arbitraire, de l'absurdité, à établir des lois qui ne peuvent être connues que des savants en la matière. Disons tout de suite la raison de cette entorse au bon sens : l'homme qui nous a donné le Code civil s'est beaucoup plus occupé de créer un instrument d'oppression que d'établir une règle de justice pour nos rapports sociaux. Il a forgé une chaîne qui nous maintient dans l'esclavage. Il fallait que les anneaux en fussent nombreux, multiples, bien emmêlés et inextricables dans leur agencement autant que solides. Ce sont les articles du Code dont les officiers ministériels ont pour mission de nous faire sentir la force et le poids.

Et l'on trouve cela bien. Car, dit Alexis de Tocqueville, « dès que vous voyez apparaître un despote, comptez que vous allez bientôt rencontrer un légiste qui vous prouvera doctement que la violence est légitime et que les coupables sont les vaincus. Ce sont deux plantes qui croissent toujours ensemble sur le même sol. »

*
* *

Ne croyez pas que j'exagère en rien. Mais comme je rassemble les défauts du Code, que je les mets en tas, ce tas, à peine commencé, vous semble déjà bien gros. Vraiment, ce n'est pas ma faute, on en conviendra, à moins de dire que je ne devrais pas les relever. J'en oublie cependant. Je sais que rien d'humain n'est parfait. Si l'on compare notre législation avec celles des temps passés, ou celles actuellement en vigueur en d'autres pays, elle est peut-être à certains égards supérieure, mais cette appréciation n'est que relative. On reprochera à ma critique de n'avoir pas de base juridique, de n'être point scientifique. Eh ! c'est précisément cette fausse science du droit que j'accuse, voulant lui opposer la raison, le bon sens.

*
* *

On nous dit qu'en présence d'un texte précis, le juge doit suivre ce texte et n'a pas à l'interpréter ni à en rechercher l'esprit. Telle est chez nous la règle. La lettre de la loi est tout, et l'on ne peut s'en écarter. Mais quand il ne trouve pas de textes applicables, il se décide d'après les principes généraux du droit, car, comme l'on sait, il ne peut pas ne pas rendre une sentence quelconque. Qu'est-ce à dire ? C'est qu'en définitive le juge agit comme bon lui semble. Qui peut lui imposer le texte à appliquer ? Et d'ailleurs, ce texte, quoi qu'on en dise, peut toujours s'interpréter, on peut l'embrouiller et le confondre avec d'autres que l'on trouve facilement dans les 2281 articles du Code civil, sans compter ceux qui sont ailleurs. Il y a du choix, et l'on ne peut reprocher au juge de ne pas voir ce qu'il ne voit pas, et de chercher alors le sens de la loi. Les commentaires et les recueils de jurisprudence ne sont pas autre chose que la constatation de cette recherche qui l'excuse, le justifie, lui fait honneur même, et nous avons déjà dit que les murs des bibliothèques s'éventrent sous le nombre toujours envahissant et le poids de plus en plus lourd des volumes où les résultats, bien négatifs d'ailleurs, en sont consignés. Il n'y a qu'interprétations partout. Les traités expliquent même très doctement qu'il y en a de plusieurs sortes : l'interprétation doctrinale, l'interprétation juridique et l'interprétation législative. Je ne sais où ranger les règlements d'administration publique que parfois un ministre fait rendre, que son successeur abolit et qu'un autre rétablit, ainsi que les instructions de la chancellerie qui ne sont pas souvent sans peser sur le sens de la loi.

Que devient donc le système d'application du texte précis et littéral ? Il n'existe pas. En réalité le juge fait dire à la loi ce qu'il veut qu'elle dise. Et dans le monde des tribunaux, cette fantaisie du juge s'appelle de la science juridique. Il n'est pas, en effet, donné à tout le monde de s'y livrer. Il faut des aptitudes de conscience spéciales.

Cependant, dit Montesquieu, « il n'y a pas de citoyen contre qui se puisse interpréter une loi quand il s'agit de ses biens, de son honneur, ou de sa vie. »

D'autre part on arrive, avec le système d'application littérale de la loi, quand on n'en voit pas l'es-

1. Marcadé, *Le Code civil et ses interprètes* Revue Wolowski, année 1846, t. Ier.

prit, quand on ne l'interprète pas, à des conséquences curieuses. En Angleterre une loi interdit aux hommes de se baigner à une distance moindre de 92 mètres de l'endroit réservé aux femmes. L'été dernier, un individu manqua à cette prescription. Il voulut expliquer au juge qu'il ne pouvait faire autrement, étant le maître de natation de femmes qui l'avaient choisi pour professeur. Mais le fait était constant, et il fut condamné à un shelling d'amende.

C'était en Angleterre et le Code civil n'est pas responsable. Mais faudrait-il chercher beaucoup pour trouver à sa charge nombre d'exemples d'un même et aussi complet ridicule ?

Nous choisirons, au hasard, deux exemples seulement de l'incertitude et des contradictions de la loi.

« Après plus de cinquante ans, dit M. Valette parlant des articles 74 et 165, les interprètes ne sont pas parvenus à s'entendre sur ce qui constitue le domicile matrimonial, en sorte que chacun puisse savoir précisément en quel lieu il lui est loisible de se marier. » (Explication somm. p. 91).

« Les textes sont tels, dit M. Demolombe sur le même sujet, si équivoques et si obscurs, qu'ils fournissent des arguments à tous les systèmes. » (t. III. p. 299).

Voici l'autre exemple. Je l'emprunte encore à une autorité non contestable. Notre responsabilité extracontractuelle peut être engagée : 1° par notre propre fait (art. 1382 et 1383); 2° par le fait des personnes dont nous devons répondre (art. 1384); 3° par le fait des animaux dont nous sommes propriétaires ou dont nous nous servons (art. 1385); 4° par le fait des choses inanimées qui sont placées sous notre garde (art. 1384, 1° et 1386).

On ne dispute plus guère sur les trois premiers points. « Après beaucoup d'hésitations de part et d'autre, nous dit-on, la majorité des auteurs et nos tribunaux sont tombés d'accord sur les conditions dans lesquelles ces responsabilités peuvent être mises en œuvre : les principes essentiels ont été dégagés et fixés sur de solides assises qui n'ont laissé aux controverses qu'un domaine restreint. »

Je ne puis, pour ma part, m'empêcher d'admirer ce langage, habituel du reste en ces matières. Il ne prouve pas que, même sur ces trois premiers points la loi soit limpide comme la source pure qui jaillit de la montagne, et cela ne nous étonne plus. Mais remarquez-vous la désinvolture, l'aisance, le sans-gêne vis-à-vis de la loi que ces paroles nous révèlent? On est d'accord; mais ce sont les tribunaux et les auteurs qui se sont mis d'accord. En d'autres termes, et pour ne pas se leurrer de mots, ce sont eux qui, sur des textes quelconques, ont en réalité fait la loi. Nous avons un pouvoir législatif. On n'a pas songé à lui demander son avis. Il est vrai qu'il aurait encore fallu interpréter. Oh! Je connais la loi du 30 juillet-1er août 1828, sur l'interprétation législative et j'espère qu'on ne me l'opposera pas. Elle n'est qu'un leurre et confirme ce que nous disons. Mais arrivons au quatrième point, à la source de responsabilité provenant du fait des choses inanimées qui sont placées sous notre garde.

J'ai sous les yeux un petit volume de M. Louis Josserand (1) qui traite ce sujet. Les paroles que je viens de citer sont de lui, et cependant il vaut son pesant d'or, ce volume, non seulement par le talent dont l'auteur y fait preuve, mais encore par les réflexions de haute portée qu'il suggère. On n'accusera pas M. Josserand d'incompétence : il professe le droit. Eh! bien, sur cette question de la responsabilité du fait des choses inanimées, on n'a jamais su l'article du Code qu'il fallait appliquer. Pendant longtemps, dit-il, ce fut l'article 1382 et le principe de la faute délictuelle avec sa conséquence : *actori incumbit probatio*. Puis on se rejeta sur l'article 1386 dont on forçait les termes pour le rendre applicable aux dommages causés par des machines, par des arbres, etc. On essaya encore de mettre la responsabilité sous la protection du contrat de louage de services (art. 1784). Enfin, après de nombreuses tentatives pour concilier entre eux les éléments de divers articles et s'en servir dans le cas indiqué, on en est venu à préconiser l'application de l'article 1384-50 qui dit :

« On est responsable non seulement du dommage causé par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde. »

M. Josserand prend la défense de cette dernière opinion qu'il appelle la théorie *objective* substituée à la théorie *subjective*.

Nous ne jugeons pas. Il nous suffit de faire remarquer encore et toujours quelle confiance peut inspirer une loi qui prête à de telles opinions divergentes, contradictoires et changeantes, « suivant le courant de la jurisprudence », comme l'on dit.

*
* *

Si la loi n'est pas claire pour nous tous, qui devrions pouvoir la connaître facilement, elle ne l'est guère plus pour les jurisconsultes dont le talent consiste surtout à disputer et à ergoter sans fin.

« Une interprétation, dit M. Marcadé après avoir constaté l'incompréhensibilité du Code civil, une interprétation, nous ne dirons pas parfaite, mais raisonnablement satisfaisante du Code civil, était au-dessus de la puissance d'un seul homme ; et ce n'était que par les efforts successifs de jurisconsultes

(1) *De la responsabilité du fait des choses inanimées*. 1897.

nombreux qu'elle pouvait se réaliser. » Il dit encore : « Le législateur n'est ni professeur ni écrivain : à lui de commander et de défendre, aux jurisconsultes d'expliquer ses prohibitions et ses ordres : un texte de loi n'est pas une œuvre de doctrine, et le Code civil n'est point un cours de droit français. »

Mais quelle est donc l'autorité, pour remplir ce rôle, des jurisconsultes? C'est ce que M. Marcadé a oublié de dire. On nous fait remarquer cependant que sans être inscrit dans le Code civil français comme dans certains Codes étrangers, le principe que le pouvoir législatif seul peut interpréter une loi d'une manière généralement obligatoire, est admis chez nous. Or, les interprétations par les *écrivains et les professeurs* n'ont-elles pas une portée d'application générale? les interprétations par les tribunaux et les cours, quoique résultant des causes particulières qu'ils sont appelés à juger, n'ont-elles par pour effet de rendre générale la manière d'appliquer la loi?

« Je ne manquerai jamais, dit M. Demolombe dans la préface de son *Cours de Droit Napoléon*, de faire connaître l'état de la doctrine et surtout de la jurisprudence, cette *viva vox juris civilis*. Il est certains points sur lesquels, après des chances et des vicissitudes diverses, les systèmes vainqueurs ont définitivement planté leur drapeau; tandis que sur une foule d'autres points toujours contestés, le combat dure encore. »

Que conclure? *Sur une foule de points* le combat dure. On ne sait à quoi s'en tenir. *Pour d'autres points* c'est, non la volonté du législateur, mais l'interprétation donnée à sa volonté, *un système*, qui a prévalu. Et notons qu'un système admis aujourd'hui, peut être rejeté demain en faveur d'un autre système. En un mot, nous vivons sous le règne du bon plaisir, du bon plaisir des tribunaux, qui ont toujours le dernier mot, ce qui est le pire des despotismes. Il est dur, brutal, sans entrailles. Nous n'avons de recours que dans des différences d'appréciation entre le tribunal et la Cour d'appel, ou entre celle-ci et la Cour de Cassation, et l'on sait ce qu'il en coûte de temps, d'argent, de démarches et de peines. Mais, c'est toujours, devant le vice de la loi, en présence de son obscurité et de ses contradictions, affaire d'interprétation, et vraiment, en telle matière, ce n'est pas une garantie suffisante. Le Code dirait-il *blanc* de la manière la plus évidente qu'on peut lui faire dire *noir*, et cela avec les raisons les plus juridiques, c'est-à-dire les plus sottes du monde.

MAURICE ZABLET.

(*A suivre.*)

AU TRANSVAAL

Nous avons dit (1) quelles sont les responsabilités dans la querelle odieuse que l'Angleterre a poursuivi depuis cinq ans et qu'elle poursuit encore contre le Transvaal. L'initiative de M. Cecil Rhodes, ancien premier ministre du cap et président fondateur de la compagnie du Sud-Africain, soutenu et encouragé par M. Chamberlain, n'est plus à démontrer.

Il nous faut pourtant revenir un instant sur la genèse de cette grave question pour en bien saisir l'objet.

Le 30 octobre 1888, M. Cecil Rhodes, au nom de la Compagnie du Sud-Africain, qu'il fusionne avec la *Central Search Association*, sa création antérieure, se fait donner par Lobengula, roi du Matebeleland et du Mashonaland, la concession de tous les gisements miniers de ces deux territoires, moyennant une rente annuelle de 30 000 francs à payer à Lobengula et à ses successeurs (2).

Le 30 octobre 1890, il obtient une charte pour la Compagnie du Sud-Africain, et celle-ci devient une puissance politique, de compagnie commerciale qu'elle était.

En effet, M. Cecil Rhodes est un de ces hommes prédestinés dont la vision insatiable dépasse celle de leurs compatriotes au point de leur faire concevoir en un instant ce que plusieurs générations d'un même peuple ne lui montreront pas.

La colonie anglaise du Cap, amorce formidable de stabilité en Afrique australe, se présentait à l'esprit de M. Cecil Rhodes de la manière suivante.

Outre que les succès diamantifères de Kimberley et les promesses éblouissantes révélées depuis 1870 par les explorations géologiques du Bechuanaland, du Matebeleland et du Mashonaland, avaient éveillé bien des appétits, l'extension politique pouvant résulter implicitement de l'extension économique vers ces territoires avait fixé l'attention de M. Rhodes et de bien d'autres.

On pouvait, par l'absorption des pays ci-dessus, monter jusqu'au Zambèze, couper la route aux Portugais de l'océan Indien à l'Atlantique, peut-être obtenir davantage de leur faiblesse, et, qui sait? se substituer sur la côte de Mozambique à ces colonisateurs dégénérés.

Il y avait bien le Transvaal et la République d'Orange, enclaves gênantes. Mais la suzeraineté de l'Angleterre n'y était-elle point reconnue tacitement? Le Transvaal est une mine d'or, et le Mozambique

(1) *Revue Bleue* du 27 mai 1899.
(2) Lobengula est mort avant d'avoir touché une seule année de ses rentes, et n'a pas laissé de successeurs.

peut commander Madagascar, cette île malencontreuse que la France garde pour soi. Lourenço Marquez est une superbe rade et Beïra est un bon port.

Au fait n'était-il pas préférable d'isoler d'abord le Transvaal, d'en avoir raison ensuite sous un prétexte quelconque et de réaliser ainsi le rêve d'un empire austral africain? Et quel programme plus grandiose pouvait griser M. Cecil Rhodes?

Or M. Chamberlain connut ce programme dès la première heure; comme y furent initiés les premiers souscripteurs de la Chartered, cette compagnie souveraine dont les agissements ont engagé, dès ses débuts, la responsabilité de l'Angleterre.

En 1891, la Compagnie du Sud-Africain, ou Chartered, installée au Bechuanaland, au Matebeleland et au Mashonaland, malgré les protestations belliqueuses du roi Lobengula, envahit le Manica, possession portugaise, limitrophe du Mozambique.

Le Manica est aussi une terre d'or. Malheureusement les Portugais n'avaient pas de traités à présenter en garantie de leurs droits. L'Angleterre le savait. Comme l'incident donna lieu à quelques protestations européennes, elle coupa la poire en deux et laissa au Portugal la moitié du Manica.

Encore à l'Est, la Chartered négocia avec Gungunhama, roi du Gazaland, pays aussi revendiqué par les Portugais.

A l'Ouest, elle mit son protectorat (!) sur les sujets du roi Khama et sur les habitants du lac N'Gami.

Au Nord-Ouest du Mashonaland, elle occupa le Barotse, sur la rive gauche du Zambèze.

Enfin elle acheta tous les droits et privilèges de la Compagnie africaine des Lacs, entre les lacs Moero, Tanganika et Nyassa, en lui substituant, sous sa juridiction, la *Afrikan Lakes Corporation*.

Mais dès l'année 1892 commencèrent ses conflits avec le Matebeleland. La lutte devint tellement aiguë que le haut commissaire du Cap autorisa la Compagnie, en 1893, à prendre d'elle-même toutes les mesures nécessaires pour en finir.

M. Cecil Rhodes, installé à Fort-Salisbury, son quartier général, dirigea les opérations. Celles-ci prirent fin en 1894. Elles coûtèrent près de trois millions à la Compagnie.

En 1896, ou plutôt dès la fin de 1895, survient l'affaire Jameson. On en connaît l'histoire. Ce ne fut qu'un coup de violence avorté. Préparé dans l'ombre, ses auteurs déçus prétendirent le justifier par la situation intolérable faite aux étrangers (lisez Anglais) de Johannesburg.

Cette ville comptait en 1896, d'après une statistique faite au mois d'octobre, 49 700 habitants, dont 25 200 européens, sur lesquels 16 000 anglais.

On a le droit de suspecter ces chiffres si l'on songe à la campagne menée depuis au nom des Uitlanders, dont on semble multiplier le nombre selon les circonstances.

M. Chamberlain a lui-même déclaré, le 11 juillet dernier, à la Chambre des Communes, qu'il ignorait le nombre des Uitlanders ayant actuellement le droit de vote au transvaal.

M. Milner, haut commissaire du gouvernement, télégraphiait d'autre part, le 8 juillet, à M. Chamberlain qu'il lui était impossible d'établir une statistique de confiance et qu'il ne pouvait donner que des évaluations approximatives.

L'agent anglais au Transvaal dit, enfin, que d'après le consul de Johannesburg environ 44 000 Uitlanders auraient le droit de vote si les conditions étaient les mêmes que dans l'État d'Orange.

Or dans les négociations qui ont eu lieu dernièrement entre M. Milner et M. Krüger, M. Milner proposait de donner d'emblée le droit de vote à tous les Uitlanders résidant au Transvaal depuis plus de cinq ans, avec effet rétroactif; et il ajoutait qu'il n'y aurait guère plus de 15 000 Uitlanders à bénéficier de ce droit immédiat; alors que si on s'en tenait à la proposition de M. Krüger il n'y en aurait pas plus de 1 000.

Pour donner plus de valeur à ses allégations, M. Milner disait encore que, d'après ses calculs personnels, très minutieux, il ne devait pas y avoir, au maximum, plus de 30 000 Uitlanders domiciliés depuis cinq ans. « Et encore, dans ce nombre, y en aurait-il qui ne désireraient peut-être pas devenir citoyens de la République Sud-Africaine. »

M. Hofmeyr, président de la ligue Afrikanders, interrogé de son côté sur la même question, a répondu qu'on ne pouvait faire que des évaluations approximatives.

En somme, on se sert de ce qu'on peut; et l'impérialisme de MM. Chamberlain et Cecil Rhodes emploie l'argument des Uitlanders faute d'en avoir un meilleur. Ce ne fut pas toujours le seul, d'ailleurs. On le considéra même comme si mauvais pendant et depuis l'expédition Jameson, jusqu'à la fameuse pétition dont nous avons parlé en mai dernier, qu'on essaya bien d'autres moyens.

On pourrait se souvenir que le colonel Saunderson député conservateur irlandais et hôte de la Chartered à l'inauguration du chemin de fer de Boulouways, prononça au Cap, à son retour, de violents discours contre le Transvaal.

Plus tard, en février-mars 1898, c'est sir Alfred Milner, gouverneur du Cap et commissaire du gouvernement, qui, au cours d'une tournée pour l'inauguration d'une voie ferrée, prononce à Graaff-Reinet, contre le Transvaal, un véritable réquisitoire.

Après lui, c'est sir James Sivewright, ministre des Travaux publics, qui le dépasse en violence et reven-

dique la suzeraineté de l'Angleterre sur le Transvaal.

Autant d'excitations qui ne portent guère, pas plus que le discours de M. Chamberlain, prononcé en mars dernier à la Chambre des Communes, et qui fut loin d'être approuvé par les Uitlanders.

Même si on touche à la question d'économie industrielle et commerciale, on risque d'être pris en contradiction. M. Chamberlain déclare qu'il faut une réforme des tarifs de chemins de fer. Il a raison. La réforme des tarifs amènera l'amélioration du trafic. Mais il oublie l'augmentation des tarifs sur la ligne du Bechouanaland, due à la politique de M. Cecil Rhodes, et dont s'est tant plaint l'État d'Orange.

En 1896, M. Chamberlain, sous l'impression de l'affaire Jameson, propose à M. Krüger un arrangement. Comment s'y prend-il ? Il adresse le 4 février à sir Hercules Robinson, commissaire au Cap, une dépêche dans laquelle il lui fait connaître le projet de cet arrangement. Le 6, il télégraphie au même fonctionnaire le résumé de sa proposition. Le 7, il fait publier dans la *Gazette de Londres* sa dépêche du 4. Le 8, l'agent anglais à Prétoria remet à M. Krüger le résumé du 6.

Par dépêche du 13, M. Krüger adresse à M. Chamberlain sa protestation contre l'étrange incorrection commise par le secrétaire d'État des colonies, qui a d'abord fait publier ses propositions avant de les lui transmettre.

Ajoutons que M. Chamberlain usait de ce procédé six semaines après l'invasion de Jameson.

Cette invasion avait causé un malaise général, dont M. Chamberlain ne voulait pas se soucier.

Depuis cette époque (1896), le rendement de l'or devint inférieur de plusieurs millions à ce qu'il aurait dû être; car ce rendement allait en progressant depuis plusieurs années; et on a calculé que pour le Rand seul, la production peut aller jusqu'à 580 millions de francs au commencement du siècle prochain.

L'agitation des Uitlanders anglais a eu aussi pour effet d'empêcher l'amélioration du trafic et des tarifs du chemin de fer; l'abaissement du prix des matières premières et du prix de revient de la main-d'œuvre, toutes choses dont le gouvernement de Prétoria était depuis longtemps disposé à s'occuper.

M. Chamberlain s'est dérobé devant les occasions de conciliation et s'est borné à escompter un état d'âme dont il a, d'ailleurs, mal mesuré le concours.

Il a essayé de faire appel à la suzeraineté anglaise à propos de la Convention de Londres avec le Transvaal. Il s'est heurté à des interprétations péremptoires.

Il a tenté une influence dissolvante sur les Afrikanders du Cap et a prétendu considérer comme négligeables les opinions d'hommes comme MM. Hofmeyr, Schreiner et leurs collègues qui font partie du gouvernement de la colonie.

Mais alors que M. Milner, au nom de M. Chamberlain, faisait ses propositions à M. Krüger et que celui-ci exposait les siennes, M. Chamberlain continuait contre le Transvaal ses préparatifs de guerre, sachant d'avance que les négociations entre le haut commissaire anglais et le président du Transvaal n'aboutiraient pas.

Il menait dans la presse de Londres une campagne ardente contre les Boers, essayant de préparer l'opinion à une éventualité sur laquelle il refusait, d'ailleurs, de s'expliquer quand on l'interrogeait au Parlement.

Heureusement, après la rupture des négociations entre M. Milner et M. Krüger prévue par M. Chamberlain, MM. Hofmeyr et Fischer, au nom des gouvernements du Cap et de l'État d'Orange, reprenaient officieusement la question avec le président du Transvaal et l'amenaient à soumettre au Volksraad de nouvelles propositions électorales. En même temps, secondés par M. Schreiner, premier ministre du Cap, ils insistaient auprès de M. Milner pour qu'il prît en considération les nouvelles propositions de M. Krüger. De sorte que si on est aujourd'hui en présence d'une solution acceptable, parce qu'elle est honorable pour les deux partis, les Boers et les Uitlanders anglais, c'est à l'intervention du monde afrikander et de ses représentants autorisés qu'elle est due.

Cette solution ne mettra pas fin à la crise ; mais elle entrave les projets de M. Chamberlain; elle permet aux esprits désintéressés de réfléchir; elle laisse la parole à l'équité.

L. Sevin Desplaces.

LES CARNETS D'ALPHONSE DAUDET

Il ne faut pas laisser de lire le dernier livre posthume d'Alphonse Daudet, que ses héritiers ont intitulé, un peu ambitieusement : *Notes sur la Vie*. Ce sont, en général, des fonds de tiroir, des notes de carnets, les copeaux de l'atelier. Mais il y en a beaucoup qui sont d'un grand intérêt, et la physionomie de Daudet travailleur, observateur, lecteur et réfléchissant sur ses lectures, guetteur de sensations et réfléchissant sur ce qu'il a senti, s'en dégage encore fort curieusement et fournit un supplément très utile à la connaissance qu'on a de lui. Il ne faudra pas faire une étude sur Alphonse Daudet sans lire attentivement les *Notes sur la Vie*.

Il y a là des notes sur l'art d'écrire ; des sujets et

projets de roman ; des réflexions morales, et enfin un grand morceau, très beau, sur les derniers jours et la mort d'Edmond de Goncourt.

Nos remerciements d'abord aux éditeurs, je veux dire à ceux qui ont réuni ces notes éparses et qui les ont déchiffrées et transcrites. Ce minutieux travail, très difficile sans doute, car des notes cursives de carnet sont toujours malaisées à lire, a été très bien fait. En m'appliquant, je ne relève que deux erreurs probables, lesquelles je note, non pour le plaisir de les signaler, ce qui serait idiot, mais pour soumettre aux éditeurs mes doutes et mes corrections.

Page 143, je lis :

Il y avait une fois un vieux chat très malin qui prétendait connaître toutes les formes des souricières et la façon d'attacher le lard pour prendre les petites bêtes. Mais il y avait un fabricant de souricières plus malin que lui et qui lui faisait de bien désagréables surprises. Et ce fabricant s'appelait la vie.

N'est-il pas évident qu'il faut lire, non pas : *chat*, mais *rat?* Relisez. Avec *chat* le fragment n'a guère de sens.

Et, page 148 :

Comment il faut lire les romans de Goncourt? La question me fut très sérieusement adressée par un homme très naïf, très simple.

Il n'y avait sans doute pas de ponctuation dans le manuscrit, et les éditeurs ont supposé celle qui est ci-dessus, laquelle, à mon avis, donne un faux sens. « Comment il faut lire les romans de Goncourt ? » cela veut dire : « A quel point de vue faut-il se placer pour lire les romans de Goncourt?» ou : « de quelle manière faut-il les lire? Lentement? Un peu vite? Avec des interruptions et des repos? Tout d'une traite, pour avoir la sensation de l'ensemble ? » Et cette question-là, et ce « comment » n'est pas du tout d'un homme naïf et simple, mais d'un homme très intelligent, et n'aurait pas du tout étonné Daudet. — Le texte vrai est celui ci, qui est tout différent : « Comment! il faut lire les romans de Goncourt? » ; et voilà qui est d'un imbécile, ou à peu près, et voilà la question qui, « posée sérieusement », a étonné et indigné Alphonse Daudet. Cela me paraît certain. A corriger, après référence au manuscrit, bien entendu, car, après tout...

J'ai dit qu'il y avait dans ce volume des notes sur l'art d'écrire, des projets de romans, des réflexions morales. Les notes sur l'art d'écrire sont à méditer. Elles ne sont pas assez nombreuses pour former « une rhétorique d'Alphonse Daudet », qui serait un traité singulièrement précieux et de haute saveur; mais elles sont très intéressantes. Voyez un peu cette observation sur les « épithètes banales », comme disent les professeurs de rhétorique :

... Il y a des gens qui ne rougissent pas d'écrire : *les arbres séculaires, les accents mélodieux.* « Séculaires » n'est pas laid; mais mettez-le avec un autre substantif : *mousses séculaires, jardins séculaires.* Voyez : il fait bon ménage. L'épithète doit être la maîtresse du substantif, jamais sa femme légitime.

Est-ce assez juste et est-ce assez joliment dit?

Ceci est plus pénétrant encore et tout à fait à méditer : « Le verbe, c'est l'os de la phrase. Michelet désosse ses phrases, les Goncourt parfois aussi. »

Quelquefois un peu de critique. Sur un poète prosaïque sans doute ; supposez qui vous voudrez, il n'y a qu'à choisir :

Ça un poète? Tout au plus de l'*infanterie montée.*

L'épigramme est d'un poète. Il faut avoir de l'esprit dans l'imagination et de l'imagination dans l'esprit pour trouver ces cruelles petites choses-là.

Sur Champfleury, très juste, et qui peut s'appliquer à quelques autres, à tous ceux qui n'ont qu'un demi-don de la vie :

Champfleury aura beau faire des romans; il restera toujours un auteur de pantomimes. *Ses personnages n'ont que des gestes.*

Remarquez encore cette idée qui a dû souvent vous venir en lisant la prose de maint poète, mais que peut-être vous n'auriez pas exprimée par une image si juste et si originale :

Certains poètes, quand ils veulent écrire en prose, ressemblent à ces Arabes qui, à cheval sont grands, élégants, beaux, agiles : une fois à pied, vous voyez des hommes empaquetés, veules, flasques.

Et je vous recommande cette pensée qui a dû venir à Daudet après avoir écrit *Tartarin*, ou en l'écrivant, et qui aurait paru juste, j'en suis sûr, à tous les moralistes satiriques, depuis La Bruyère jusqu'à Champfort :

On ne se moque parfaitement bien que des ridicules qu'on a un peu.

Il y aurait même à philosopher sur ceci. Je crois bien que ce n'est pas absolument vrai ; j'inclinerais à penser qu'on se moque bien et des ridicules qu'on a un peu, oui, et, à l'autre extrémité, des ridicules que l'on n'a point du tout, qui sont, comme on disait autrefois, l'antipathie même de votre nature; mais il reste qu'on se moque plus intimement en quelque sorte, avec une sûreté plus minutieuse, des ridicules dont on est un peu touché soi-même. Le mot a une singulière portée. Je le laisse à vos réflexions.

Dans d'autres notes nous voyons pleinement et comme tout vif Daudet *observant* et *s'observant*. Le moraliste n'est vraiment moraliste qu'à cette double

condition. Voici par exemple Daudet, le regard braqué sur un Delobelle. C'est bien regardé. Il est dommage que la note n'ait pas pu passer dans un roman :

A joindre aux observations sur les comédiens l'arrivée de celui-ci dans sa maison ruinée par la guerre. L'émotion était sincère; mais c'était joué comme une scène de théâtre : les bras croisés, la tête haute, le regard circulaire; puis demi-tour, la larme au coin de l'œil enlevée du bout du doigt, et reprise de la première position tête en face, regard haut et ferme cette fois, avec piétinement du pied gauche et petit fredon contenu du bout des lèvres : « Tiens-toi, mon cœur. » Tout cela réglé, mis en scène avec une précision, un convenu... Et pourtant l'émotion était réelle.

Est-ce assez bien cela ? Le voit-on bien ? C'est admirable; et quel tour facile ! Comme le « morceau » est fait, sans que Daudet ait songé à le faire.

Et voici Daudet s'observant lui-même avec une bien agréable ironie. Le fragment est intitulé : « *Ce qu'on dit, ce qu'on écrit, ce qu'on pense.* » Il y a des nuances; il y a de fortes nuances :

Je dis : Madame *** est une fille. Tout Paris a... — Je pense : où est la preuve de ce que j'avance? Par ce temps de potinage, de médisance universelle... — J'écris, ayant à parler de cette même personne dans une lettre ou un article : Femme charmante, intelligente et bonne, la plus honnête créature du monde.

Mon Dieu, oui !

*
* *

Il y a, comme j'ai dit en commençant, beaucoup de sujets de romans, rêvés, caressés, vaguement esquissés déjà, dans ce cahier de notes. Daudet était, comme à peu près tous les auteurs de cette fin de siècle, attiré par la grande figure de Napoléon. Il voulait faire un roman napoléonien, mettre en scène Bonaparte « empereur du Midi », Bonaparte considéré comme synthèse de toutes les qualités et défauts du méridional. Il hésitait, il avançait et reculait. Il avait cette idée, sans doute, que le génie épique lui manquait pour ce sujet formidable, et que, peintre satirique avant tout, il risquait de rapetisser la grande figure tout en en mettant en un relief qui eût été très vif certains aspects. Peut-être eût-ce été Napoléon se sentant sur son déclin qu'il nous aurait montré; car je lis ces lignes, très belles du reste et pénétrantes, quelque part :

En vieillissant les grands artistes, les *conquérants de peuples et de cœurs*, les femmes très belles, tous les triomphateurs sont atteints d'un ennui, d'une mélancolie du déclin que je raconterai un jour.

— Ailleurs il note un *post-scriptum* d'une lettre de Bonaparte où celui-ci parle de son sang de Méridional coulant dans ses veines avec la fougue du cours du Rhône. — Ailleurs il se donne comme une vision des approches de la destinée menaçant le grand Empereur :

La chance! Quand Napoléon, — celui auquel il faut toujours revenir lorsqu'on pense aux coups de fortune, à l'astre, à la destinée féerique d'un homme; — donc quand Napoléon commence à décliner, il est saisissant de voir tomber d'abord ses meilleurs appuis. C'est par Lannes que le sort l'entame; puis Duroc... Craquements qui précèdent le tremblement de terre...

— Napoléon était évidemment pour Daudet une obsession. Il est bien regrettable qu'il n'ait pas essayé au moins le sujet. A coup sûr, ç'aurait toujours été très curieux.

Quand il écarte Napoléon, Daudet se rabat sur Talleyrand, qui l'inquiète assez fort aussi et le sollicite : « *Si Napoléon m'échappe,* c'est celui-là que je voudrais peindre. » Chose qui m'étonne un peu, Daudet voit Talleyrand aussi en Méridional. « J'y retrouve le Midi dans ce Talleyrand. » Quel Midi ? Je serais curieux de le savoir. Oh ! c'est captivant les notes de carnet; mais c'est irritant aussi. Cela éveille des curiosités qui sont pour n'être jamais satisfaites. Quel aspect de méridional Daudet trouvait-il dans Talleyrand ? Ce n'est pas que je me moque, au moins; je m'inquiète, je cherche et ne trouve pas. Il y a peut-être là quelque observation très juste qui est à jamais perdue.

Toujours est-il que Daudet trace en une ligne les quatre traits principaux, selon lui, du Talleyrand dont il rêve : « Pied bot, méridional, corruption du XVIIe siècle, prêtre. » La figure se dessinait dans son esprit. Elle aurait sans doute été fort captivante.

Et par parenthèse, voyez un peu si le roman historique est un genre faux ! L'*actualiste* le plus décidé, le maître peintre des choses contemporaines, Daudet, rêvait de romans historiques : Napoléon, Talleyrand. Présomption au moins en faveur d'un genre qui me paraît, à moi, le plus naturel du monde et que le public réclamera toujours.

Et, bien entendu, Daudet rêve aussi de romans de mœurs contemporaines. Je ne songe pas trop à sa *Caravane*, dont on trouvera des fragments assez considérables dans le présent volume et qui, ce me semble, n'aurait pas été une œuvre très bien venue. Mais il y a le scénario d'un roman satirique qui aurait, je crois, été bien drôle. C'eût été comme le portrait d'un Delobelle littérateur, et le sujet, qui reste à prendre, est déjà bien joli.

Ce Delobelle-là se fût nommé Boche. Boche fût né avec la démangeaison de devenir un grand romancier. Mais pas de talent du tout. Donc faire ce que font tous les autres. Ce ne doit pas être très difficile. En conséquence d'abord un livre de souvenirs d'enfance. « Son enfance, très heureuse, il l'aurait racontée dans un livre menteur, abominable. » Fort

bien. Puis observer, puisqu'on observe. Mais n'observe pas qui veut. Il faut avoir l'œil fait pour cela. Boche donc « prend la note », et en prenant la note, « il regarde, il regarde » furieusement. Seulement il ne voit rien du tout et met sur son carnet, non ce qu'il voit, mais ce qu'il s'est promis de voir. Il y a quelque différence.

Mais voilà que ce pauvre Boche tombe dans son escalier et en garde quelque temps une certaine excitation cérébrale. Vite il faut exploiter cela et Boche devient romancier d'imagination. Son livre réussit très bien; car pour les choses d'imagination il n'y a pas de contrôle, et il n'y a jamais de raison pour que ce ne soit pas merveilleux. Boche est loué par tous ceux qui ont intérêt à ce que les auteurs à succès soient troublés dans la quiétude de leur gloire. Boche prend ce succès tout à fait à la lettre, n'étant pas de force à comprendre qu'il est aimé contre quelqu'un, et s'imaginant naïvement qu'on peut être aimé pour soi-même. Boche devient chef d'école pour six mois. Boche « distribue des bons points » et des satisfecit. Boche est interviewé. Boche est interrogé sur la supériorité des Anglo-Saxons et sur la question féministe. Boche est questionné sur le talent de Dumas fils, au moment de la mort de cet homme illustre, et déclare que Dumas fils était idiot et que, du reste, il n'en a jamais lu une ligne. Il y a un moment de gloire pour Boche.

Puis, peu à peu, je ne sais comment, l'auréole de Boche pâlit autour de sa tête. La solitude vient. Les cénacles ont découvert un autre Boche. Boche s'aigrit. Il lit les journaux avec étonnement. Il n'y trouve rien du tout. « Rien n'arrive, » dit-il. Il y a des choléras, des guerres, la vieille Europe s'entre-dévore, et Boche : « Il n'y a rien dans les journaux. »

Ce dernier trait est bien vrai, un peu cruel. Il a dû être inspiré à Daudet par le commerce qu'il entretenait avec un écrivain célèbre, que, du reste, il aimait de tout son cœur. Ça n'y fait rien. L'observateur prend partout son bien, même malgré lui; il ne peut s'empêcher de voir et ne peut s'empêcher de consigner ce qu'il a vu. C'est dangereux d'être connu, même en étant très aimé, d'un moraliste un peu pénétrant.

Les dernières pages de ce volume, consacrées au dernier séjour d'Edmond de Goncourt chez Alphonse Daudet et à la mort très inattendue et partant tragique de l'auteur des *Frères Zemgano*, sont une des plus belles choses qu'ait écrites Alphonse Daudet. L'auteur a tort d'écrire en les commençant : « Pour les amis d'Edmond de Goncourt et ceux-là seulement... » Cette relation simple, sobre, tout en étant minutieuse, sans déclamation, sans commentaires, qui ne compte pour émouvoir que sur « la seule simplicité d'un récit fidèle », comme dit Bossuet, est d'une rare puissance d'émotion. Elle fait aimer Edmond de Goncourt et surtout Alphonse Daudet. On voit combien fut délicate, filiale, et d'une filialité féminine, l'affection dont Alphonse Daudet entoura les derniers jours de ce grand enfant nerveux et susceptible que fut Edmond de Goncourt. On y apprend aussi qu'avec tous ses défauts, qui, décidément, ne me paraissent pas petits, quelques efforts que mette Daudet à les faire passer pour des qualités, ce pauvre Edmond de Goncourt avait cela au moins pour lui qu'il était profondément sensible aux bons procédés, défiant toujours, à la vérité, mais vite honteux d'avoir été défiant, et très gentiment reconnaissant et ému du dévouement qu'on avait pour lui.

Edmond de Goncourt n'avait pas un caractère à être heureux. S'il a eu, ou cru avoir, ce qui est la même chose, beaucoup d'infortunes, il a eu au moins, à l'heure suprême, ce grand bonheur de mourir chez les gens qui l'aimaient le plus au monde, et, après l'heure suprême, cette autre fortune que celui qui l'aimait le plus lui a juste assez survécu pour mettre sur sa tombe, avec toutes sortes de délicatesses charmantes et une exquise tendresse de cœur, de geste et de parole :

Le bouquet de houx vert et de bruyère en fleur

ÉMILE FAGUET.

LE SUPPLICE DU SILENCE [1]

Roman.

XII

De Gabrielle à Marthe.

Ma chérie,

Je mentirais en te disant que je n'ai pas beaucoup pleuré avant-hier, après avoir reçu ton baiser d'adieu et pendant que la voiture t'emportait avec Antoine jusqu'à la gare. Que veux-tu ? Depuis le jour où je suis entrée en convalescence (Se peut-il vraiment qu'il y ait déjà trois mois de cela ?) je m'étais fait une si douce habitude de ta présence qu'il me semble aujourd'hui n'avoir jamais cessé de vivre à tes côtés. Et même — tu vois, je suis franche — je t'en ai voulu un peu de ne pas consentir à abandonner pour moi ton cher Midi. Nous aurions mené une vie si heureuse tous les trois. Je dis tous les trois,

1) Reproduction et traduction interdites. Voir la *Revue* des 3, 10, 17, 24 juin, 1er et 8 juillet 1899.

car mon mari, eût, certes, accepté avec ravissement l'idée de ton installation définitive dans la maison.

Je savais que tu étais partie dans les meilleures dispositions. Ta dépêche reçue ce matin me prouve que le voyage s'est parfaitement effectué. Tout est donc pour le mieux en ce qui te concerne. Quant à moi, ma chérie, je ne vais pas mal. Ma grande crainte, après ton départ, était qu'Antoine, ignorant bien entendu l'état réel de mon cœur, ne se livrât envers moi, à des transports de tendresse que ta présence en tiers dans notre ménage avait forcément retardés. Le « enfin seuls! » m'effrayait. Que s'est-il passé? Aurais-tu parlé comme tu sais le faire? Est-ce timidité ou réserve calculée de sa part? Mais ces appréhensions étaient vaines. Rien ne paraît devoir être changé aux dispositions prises pendant ton séjour et mes soirées se sont passées de la manière la plus tranquille à lire et à faire de la musique. Antoine, qui travaillait à l'autre bout de l'appartement, s'est contenté de venir deux ou trois fois s'informer de ma personne, et sur le coup de onze heures, j'ai pu, sans le moindre embarras, lui souhaiter le bonsoir et rentrer chez moi. Ah! s'il avait adopté pareille attitude au moment où... Il est vrai qu'à ce moment-là j'étais moi-même si bouleversée, si follement éperdue que sa discrétion ne l'eût pas servi. C'était un besoin pour moi de le détester. Pourquoi en est-il autrement aujourd'hui? Et pourquoi me suffit-il de ne pas avoir à l'aimer? Ainsi, — est-ce assez curieux? — sans la petite tristesse que laisse ici ta place vide, je me croirais presque heureuse, car c'est vraiment le bonheur, vois-tu, qu'un pareil calme après une telle tempête. Quand je pense à tout ce bouillonnement qui se faisait en moi, à tout ce chaos de sentiments contraires dans ma pauvre âme!... Et comme tout cela s'est apaisé, tassé!... Comme c'est bon, mon Dieu! de revenir avec un cœur tout neuf ou du moins si bien réparé qu'aucune des fissures anciennes ne demeure visible!... Ne plus haïr, n'être pas obligée d'aimer... c'est le rêve! Pourvu que cela dure! Mais cela durera. Je ne vois pas de raison pour que les choses puissent changer. Au moment de ce nouveau départ pour la vie en commun, nous avons choisi notre place... un peu loin l'un de l'autre. Le pli est pris et je saurai, si besoin est, maintenir entre nous la distance qu'il n'a pas l'air d'ailleurs de vouloir diminuer et rester maîtresse de mon temps, de ma pensée, de mon regard, de mon silence, maîtresse de moi-même enfin! Je n'en demande pas davantage.

A bientôt, ma chérie... Je te dirai tout, comme lorsque tu étais près de moi, et tu excuseras le décousu de mon style, en considérant que je ne t'écris pas, à proprement parler, mais plutôt que je continue penser tout haut devant toi.

De la même à la même.

Il me semble que je viens d'emménager dans une de ces vieilles maisons spacieuses, aérées, avec vue sur un vaste jardin, après avoir longtemps étouffé dans un appartement étroit, mal éclairé et dont les vitres tremblent sans cesse aux bruits assourdissants de la rue. Comme, dans une installation de ce genre, sans peine, sans essais multiples, meubles et objets viendraient pour ainsi dire se ranger d'eux-mêmes à la place qui leur convient, se précisent à mesure dans mon esprit les différentes occupations entre lesquelles vont se partager ma nouvelle existence. Elles sont nombreuses et je n'aurai pas le temps de m'ennuyer. C'est d'abord la charité. Je veux, je dois faire beaucoup de bien, mais par moi-même, tu entends, en payant de ma personne et sans me contenter, comme autrefois, de donner un peu de mon argent, tout en négligeant d'en surveiller l'emploi. Je prêterai l'oreille à toutes les infortunes, j'irai au-devant d'elles, même si elles sont d'aspect répugnant, sans compter mes pas et sans prendre garde à mes dégoûts. Je sais d'avance que le malheur des femmes qui ont aussi une faute à se reprocher me laissera difficilement insensible... Par ces bonnes œuvres, je me rapprocherai un peu de toi et — si faiblement que ce soit — j'arriverai peut-être à payer un faible acompte de la dette que j'ai contractée envers ma conscience. La lecture aussi me prendra du temps. Quand je pense que depuis mon mariage, sauf les deux ou trois ouvrages importants de l'année qu'il fallait avoir parcourus pour pouvoir au moins en parler, je n'ai pas tenu un volume entre mes mains!

Même je regrette que mon mari soit confiné dans un genre d'études si aride. Il ne m'eût pas déplu de m'associer, dans une certaine mesure, à ses travaux. Ne ris pas. Je trouve à présent les bas-bleus moins ridicules. Quand le cœur doit rester vide, pourquoi ne pas remplir son esprit?... Enfin, je chercherai... Peut-être me remettrai-je à mon anglais que je possédais si bien autrefois et m'amuserai-je à faire quelques petites traductions. Je sortirai aussi — oh! sois tranquille! — pas comme autrefois, mais pour voir des gens intelligents et causer avec eux. J'ai l'intention de garder des relations suivies avec quelques-unes de ces familles d'universitaires que mon mari m'avait encouragée à recevoir avant ma maladie, au temps où il lui suffisait d'exprimer un vague désir pour que j'y trouvasse un ordre.

Tous ces gens-là m'horripilaient, il est vrai; mais il faut tenir compte de mon état d'énervement à cette époque; je n'étais pas bon juge. Je passerai tout ce monde-là en revue et je ferai mon choix. De même repêcherai-je aussi quelques-unes de mes relations

premières (genre amusant) que, toujours sur la demande d'Antoine, j'avais dû abandonner. Je désire me créer une sorte de salon spécial, moitié austère, moitié pimpant, quelque chose comme un trait d'union entre l'une et l'autre rive... sur le pont. Sérieusement, ce rôle de maîtresse de maison ne doit pas être ennuyeux à jouer, et Antoine, dont les ambitions ne pourraient qu'être servies par de telles réunions, m'aidera très volontiers à les former. J'espère voyager aussi. L'autre jour, par hasard, j'ai ouvert un livre de Fromentin. Ça a été pour moi comme une révélation. Est-il possible qu'avec de simples mots on puisse vous dresser devant les yeux des images aussi précises, aussi colorées! C'est à rendre jaloux le pinceau! Donc j'ai une envie folle de voir « les Syndics » et « la Ronde », et mon mari est tout disposé à prendre une semaine de congé pour m'accompagner en Hollande. Une idée pareille ne me serait pas venue, tu penses bien, — ou du moins je l'aurais tout de suite repoussée — si j'avais pu craindre que cette fugue à deux n'amenât entre mon compagnon et moi une intimité exagérée. Mais rien de cela à redouter. Pendant le trajet, il aura ses notes à compulser ou à préparer, car il n'est pas homme, tu penses bien, à s'en aller à l'étranger sans rapporter les éléments d'une ou plusieurs études, et moi j'aurai mes livres et le paysage. C'est plus qu'il n'en faut pour limiter la durée de nos conversations. Et enfin, une fois sur les lieux, liberté absolue de part et d'autre... Sauf peut-être pour la visite aux chefs-d'œuvre consacrés, nous irons chacun de notre côté, et pendant que je resterai en contemplation au fond d'une église, devant quelque toile oubliée sur le Bœdecker, le professeur, professant, agitera les questions les plus graves avec n'importe quel délégué des associations ouvrières de l'endroit ou un confrère du crû.

Nous voyagerons donc comme nous vivons, c'est-à-dire un peu à distance pour ne pas nous gêner... méthode dont mon mari semble parfaitement s'accommoder. De quoi se plaindrait-il d'ailleurs? Je suis aux petits soins pour sa personne. Je lui sers les plats qu'il préfère. Je cause gentiment avec lui. Je m'inquiète des cours qu'il prépare. Je le regarde avec de bons yeux sympathiques. Mes poignées de mains sont cordiales, affectueuses même. Matin et soir, il dépose un baiser sur mon front. Et comme, dans la vie, qu'il s'agisse de la vue d'un tableau, de la lecture d'un ouvrage ou de l'audition d'une symphonie, tout dépend de l'idée qu'on y met..., rien ne l'empêche d'interpréter ces manifestations de la façon la plus favorable pour son amour-propre ou même son amour?

Allons! Tu vois que tout semble vouloir s'arranger! Qui m'eût dit — quand, il y a si peu de temps encore, je croyais tout perdu — que j'arriverais si vite à m'estimer à peu près satisfaite de mon sort! Il est vrai, avoue-le, que je ne suis pas exigeante!

De la même à la même.

Ma chérie,

Tu me demandes de te raconter en détail l'emploi de mon temps. Tu verras que mon existence, si occupée qu'elle soit, n'est pas de celles qui offrent un intérêt narratif. Pendant mes matinées, courtes en général, car je me lève tard (vieille habitude contractée au temps de mes fréquentes sorties du soir) je m'occupe de mon « home ». Car, telle que tu me vois, je suis entrain de devenir une femme d'intérieur! Depuis que je reste un peu chez moi, je m'aperçois que l'absence constante de la maîtresse de maison s'y faisait beaucoup sentir. Une foule de choses y étaient négligées, dont mon mari, s'il était moins absorbé et distrait, aurait dû souffrir le premier, lui qui menait une vie beaucoup plus casanière. Il ne s'en est jamais plaint, mais mon devoir est maintenant de le dédommager, au moins au point de vue matériel, du tort moral que je lui ai fait et lui fais encore journellement... Je tâche donc de lui rendre l'existence aussi confortable que possible et je crois qu'il s'aperçoit du changement. Quant à moi, je trouve maintenant ma récompense à le voir jouir d'un bien être qu'il ne soupçonnait pas.

C'est à midi, au moment de nous mettre à table que nous nous souhaitons généralement le bonjour. Il m'explique alors *grosso modo* la charpente de la conférence qu'il vient de faire à l'École. Comme la démonstration est courte, assez claire en général et que je ne veux pas non plus passer pour trop bête vis-à-vis des femmes de professeurs avec lesquelles je me rencontre, et qui sont toutes, elles, des plus ferrées sur les travaux de leurs maris, j'écoute volontiers... A mon tour, bien qu'il ne me le demande jamais, — mais il ne faut pas être en reste — je lui raconte mes projets pour la journée. Puis nous nous séparons. Il sort quelquefois ou s'enferme dans son bureau pour travailler, et, moi, je prends alors ma leçon d'anglais avec miss Williams, une espèce de vieille toquée, mais qui possède une méthode excellente. Elle m'assure que dans trois mois d'ici, je serai en mesure de traduire, sans l'aide du dictionnaire, n'importe quel auteur. T'ai-je dit qu'Antoine me voit avec la plus vive satisfaction réaliser de rapides progrès dans la connaissance de cette langue étrangère qu'il ignore? Il estime que, par là, j'aurai fréquemment l'occasion de lui être utile, et même, l'autre jour, il m'a demandé de lui traduire une lettre signée *Herbert Spencer*. On m'aurait questionné sur Herbert Spencer, seulement la

semaine dernière, je n'aurais pu répondre si c'était le Doucet ou le Félix Potin de l'endroit. Il paraît que c'est un très grand philosophe, et que le fait même d'être en correspondance avec lui indique qu'on jouit d'un véritable prestige dans le corps savant d'outre-Manche. Ma traduction était d'ailleurs des plus exactes. Mon mari m'en a remerciée chaleureusement; et je me suis sentie toute fière d'avoir pu, avec mes faibles ressources, le sortir une fois d'embarras.

Miss Williams partie, je vais faire quelques courses ou visites indispensables; et le reste de la journée est consacré à mes pauvres. Enquêtes chez les concierges, distributions de secours, démarches en vue de l'obtention d'emplois, etc., etc... Je suis sûre que je dois passer aux yeux de tous ceux qui me connaissent pour une funeste raseuse. Tant pis! Je n'hésite pas à mettre chacun à contribution. On ne voit que moi chez les directeurs de banque, les administrateurs d'assurances, les professeurs même auprès desquels je mendie des places pour mes protégés, commis, garçons de bureau ou de laboratoire. Il faut que mes malheureux se casent!

Le soir, nous sortons rarement. Nous n'acceptons que l'essentiel, et lorsque c'est mon mari qui le désire.

D'ailleurs, je ne tiens plus à sortir, figure-toi, et rien ne vaut pour moi, après le repas, lorsqu'Antoine est rentré dans son cabinet de travail, le plaisir de me retrouver seule dans mon petit salon, au milieu des bibelots que j'aime, que j'ai rapportés de ma chambre de jeune fille, et disposés dans le même ordre qu'autrefois. J'ai toujours là un instant de retour vers le passé des bons jours, celui d'avant la crise. Il me semble que tu vas venir dans un instant me chercher pour me mener dans le monde! — Ah! comme je m'y amusais alors! — Mais ces rêveries durent peu. Je me mets au piano, je copie mes devoirs d'anglais, je fais mes comptes et je lis. Parfois, lorsque je juge qu'une petite visite de ma part à mon époux serait polie, je vais causer cinq minutes avec lui. Il m'arrive également, si l'ouvrage que j'ai en train contient une citation qui me soit inconnue ou un passage dont le sens m'échappe, d'aller lui demander l'éclaircissement nécessaire. Toujours il a une explication prête. — Pour ça, la chose n'est pas niable... il possède une érudition considérable. On voit que cet homme ne s'est pas cantonné dans une science unique et que, tout en creusant jusqu'en ses dernières profondeurs un coin de terre préféré, il a tout de même labouré tout autour sur une vaste étendue. — Onze heures... onze heures et demie arrivent bientôt, et cinq minutes après m'être mise au lit, généralement, je dors à poings fermés. Tu vois que le temps passe encore assez vite. D'ailleurs, je m'arrange pour ne pas rester cinq minutes inoccupée afin de tenir ma pensée toujours en laisse et de la garder sur la besogne du moment.

J'ai eu l'autre jour mon premier jeudi de quinzaine... Tu sais, ces soirées des *Deux Mondes* dont je t'ai parlé. Si indifférente que je sois devenue à tout, je tenais pourtant à ce que ce premier essai fût réussi. Tâche délicate, car il s'agissait, tu t'en souviens, de marier en quelque sorte la carpe et le lapin, ceux qui parviennent tout juste à vivre de leur propre travail et ceux qui ont trouvé le moyen de s'enrichir de celui des autres, enfin des gens qui se rendent mutuellement en mépris ce qu'ils s'accordent en dédain. Or tout a marché à souhait. La coupole a fraternisé avec la corbeille. — Et, ma foi, ce n'est pas à moi que revient tout l'honneur de ce succès. — Antoine, à ma stupéfaction, s'est montré un maître de maison de premier ordre. Si tu l'avais pu voir, allant de l'un à l'autre, adoucissant les angles, soufflant au banquier le titre du dernier ouvrage de l'académicien, amenant le professeur à demander un conseil financier à l'homme de Bourse, tournant les questions dangereuses, mettant même — ça c'est le comble! — tout le monde d'accord sur l'*Affaire*... vraiment, à ce point de vue, il est précieux!...

De la même à la même.

Ma chérie,

Enfin, je l'ai fait ce fameux voyage de Hollande, reculé depuis si longtemps! Et je suis encore émerveillée de tout ce que j'ai vu! Tu n'attends pas de moi, n'est-ce pas? des aperçus de critique d'art sur chaque tableau devant lequel je me suis arrêtée. Ce n'est pas là d'ailleurs, telle que je te connais, ce qui t'intéresse le plus. Ce que tu tiens surtout à avoir, ce sont des nouvelles de mon *moi* moral. Sache donc tout de suite qu'elles sont excellentes... Mais je commence par le commencement. Au départ, au moment où le train s'ébranlait, cri de détresse de ma part. Figure-toi que j'avais oublié dans la voiture les deux bouquins emportés pour la route! Comment faire pour m'occuper pendant le voyage? Si du moins j'avais eu la ressource du paysage. Mais la campagne n'offrait encore qu'une perspective monotone de champs de carottes ou de petits jardinets ornés de boules d'argent, le tout estompé par cette lugubre teinte grise faite de la fumée qui s'échappe des cheminées d'usine. Heureusement Antoine a eu pitié de ma détresse et, de la façon la plus naturelle, sans paraître se rappeler qu'il avait avec lui de quoi s'occuper, il s'est mis gentiment à causer avec moi.

Aussi, je te l'avoue franchement, me suis-je trouvée un peu penaude, en constatant que, loin d'avoir

dû faire effort pour maintenir la distance entre nous, c'était moi au contraire qui avais eu besoin de la franchir.

Au reste, pendant tout le temps du voyage, mon mari s'est montré d'une correction absolue, et je n'ai eu qu'à me louer de son tact. Un exemple entre autres : — Dès le premier soir, à l'hôtel, comme le patron se précipitait pour prendre nos ordres. « Deux bonnes chambres, je vous prie, » a fait tout de suite Antoine.

Or, il pouvait si bien, surtout après cette longue causerie qui forcément avait mis un certain liant entre nous, risquer une tentative de rapprochement. Pour cela, il lui suffisait d'attendre que l'hôtelier eût parlé. Quelle apparence que ce dernier, en présence du couple encore jeune que nous formions, eût songé à lui proposer une disjonction? Et qui pouvait savoir si, trop timide en présence de cet homme, j'aurais osé moi-même prendre l'initiative de la réclamer? Oui, certes, je l'aurais osé pourtant, car j'étais bien décidée à maintenir nos habitudes de Paris. Mais enfin Antoine, avec qui je n'avais pas échangé un seul mot à ce sujet, ignorait la fermeté de mes intentions; et c'est pourquoi vraiment je lui ai su un gré réel de cette prévenance qui dénotait chez lui une si vive préoccupation de ne pas s'autoriser de ce voyage pour s'imposer à moi davantage.

Certaine alors de n'avoir rien à craindre de ce côté-là, j'ai pu, sans aucune arrière-pensée, jouir en même temps que lui de toutes les merveilles et m'extasier tout haut, sans hésiter à lui communiquer mes impressions. Et je dois convenir que c'était pour moi double plaisir. Rien de plus pénible, en effet, que d'être seule lorsqu'on a envie de crier son admiration. C'est comme si l'on retenait un secret qui vous brûle les lèvres. Et, d'autre part, rien d'agréable et d'instructif comme de sentir près de soi un compagnon averti, prêt à toutes les émotions d'art, qui partage vos goûts souvent, les discute même parfois, et, de plus, peut immédiatement vous donner les raisons historiques ou ethniques de certains détails de peinture qui vous choquent ou vous surprennent au premier abord.

Sur ce chapitre, Antoine est étonnant et il vous raconte la vie d'un Rembrandt, d'un Rubens, ou même d'un simple primitif flamand, comme si la veille encore il avait dîné avec lui.

Avant-hier, à Bruxelles, il m'a réservé une surprise d'un autre genre. Au bruit de son arrivée annoncée dans plusieurs journaux, un certain mouvement s'était produit dans le clan des philosophes, écrivains, sociologues, etc., etc. Tout ce monde vient lui rendre visite à l'hôtel, lui fait fête. Bref, on le supplie de faire une conférence le lendemain soir, ce à quoi il consent d'ailleurs sans trop de difficulté. Quel musicien n'est pas content au fond de jouer son grand air ?...

Salle bondée. Le tout Bruxelles. Je me sentais émue comme si j'étais moi-même en scène. Un vrai triomphe heureusement! Jamais je n'ai vu un public si enthousiaste. Dans le petit foyer où j'étais allée me réfugier pour attendre mon mari, toutes ces dames sont venues me féliciter. Ah! ma chère, ces toilettes! Son Altesse Royale, la princesse Ernestine, qui, assise au premier rang des auditeurs, n'avait cessé de donner le signal des applaudissements, a daigné me faire appeler auprès d'elle par un grand chambellan quelconque et m'a dit de la façon la plus gracieuse : « Recevez tous mes compliments, Madame. Votre illustre mari n'est pas seulement un orateur et un remueur d'idées, c'est une âme, et après l'avoir écouté, nous reprenons plus nettement conscience des devoirs qui s'imposent à nous pour le bonheur et le progrès des peuples. »

Alors, toute troublée, pour montrer combien je me sens flattée, je réponds en m'inclinant : « Princesse, vous êtes bien bonne! »

Gaffe! Je vois ça tout de suite à la figure ébaubie des assistants, et surtout à l'air suffoqué du chambellan devenu soudain rouge comme une tomate.

Mais Antoine s'est déjà avancé, et baisant avec respect la main royale : « Que votre Altesse daigne recevoir l'hommage de ma gratitude pour une telle marque de sa haute bienveillance à mon égard, et qu'elle consente aussi à excuser le trouble de ma jeune femme, toute confuse encore d'un tel honneur décerné à son mari. »

Murmures d'approbation. Il est clair qu'on apprécie le tact et l'à-propos de la réplique.

Une fois seuls à l'hôtel, tu devines ma question.

— Hein? Explique-moi maintenant? J'ai fait une bêtise?

— Ah! ma chérie! quel croc-en-jambe à l'étiquette! Mais on ne leur parle jamais qu'à la troisième personne à ces gens-là! — Et pour m'indiquer l'effet produit, il rejoue la scène, imitant la petite voix flûtée que j'avais cru devoir prendre pour la circonstance. — Tout à fait Reichemberg dans *le Monde où l'on s'ennuie*. — « Princesse, vous êtes bien bonne! »

Et de fil en aiguille, excité par mon rire, le voici qui se met à imiter l'un après l'autre les artistes de la Comédie-Française : Mounet, Worms, Le Bargy... J'en avais mal de me tordre! Tout y était, le geste, l'intonation. C'est un vrai talent de société qu'il possède là! Quel gamin! Et dire qu'il ne s'était jamais montré à moi sous cet aspect!

Enfin juge jusqu'à quel point nous nous faisions du bon sang : il a fallu que la pendule sonnât deux heures pour nous rappeler que nos lits nous atten-

daient. Alors, il m'a dit bonsoir en m'embrassant sur le front et est rentré dans sa chambre.

Pauvre ami! A ce moment-là, j'ai presque regretté de le voir partir. Quand on a trop ri à deux, la solitude complète, venant si brusquement après, semble particulièrement triste. Si j'avais osé, ma foi! je crois que je l'aurais rappelé. Mais je me suis abstenue naturellement. Il aurait pu donner à cette demande un sens qu'elle ne comportait pas, en considérant, comme un témoignage de tendresse de ma part, ce qui n'était, j'en suis sûre, que la simple appréhension de l'isolement dans lequel j'allais me trouver.

Hier, dans la nuit, retour à Paris, et dès ce matin, j'ai repris, bien entendu, mon existence coutumière, un peu assombrie pourtant. Grand'mère ne va plus guère. C'est un pauvre corps qui achève de s'user. Depuis longtemps déjà, ses facultés paraissaient mortes. Mais du moins, ses forces physiques ne diminuaient-elles pas trop et pouvais-je, en allant chaque semaine passer quelques heures avec elle dans la maison de santé où j'ai dû la mettre, lui adresser quelques paroles et l'embrasser. Hélas! je crains bien que le dénoûment ne soit assez proche.

Je t'embrasse.

Ma chérie,

Deux bonnes nouvelles. Grand'mère va mieux, et Delvicq, tu sais, le fameux Delvicq, le grand économiste — quatre-vingt-cinq ans — qui, bien que n'étant plus depuis longtemps que l'ombre de lui-même, persistait néanmoins à boucher tous les avancements, vient enfin, comme dit Antoine, de rendre à Dieu son ramollissement! Et nous guignons son fauteuil! C'est, d'après un pointage serré, dix-huit voix sur lesquelles nous pouvons compter, d'où chances sérieuses. Mais il nous faudrait la certitude. Aussi, ce que je trime! Visites à toutes ces dames, gracieux sourires, attentions aimables pour les fillettes, invitations... Jamais femme de ministre ou d'ambassadeur ne fut aussi occupée que moi! Non pas que mon mari me pousse le moins du monde à intriguer en sa faveur. Ah! si tu l'entendais! Un détachement sans pareil. Il ne se présente, dit-il, que parce qu'il croit avoir des titres, mais sans s'émouvoir aucunement du résultat, et ne devant pas s'estimer plus diminué par un échec que grandi par un succès.

C'est même là, ne trouves-tu pas, l'indication chez lui d'un caractère vraiment noble! Malgré soi, on est forcé d'admirer cette dignité, cette conscience de sa propre valeur que ne doivent pas montrer fréquemment, si j'en juge par toutes les petites intrigues à ma connaissance, la généralité des candidats passés, présents et à venir. Tu me diras qu'il est peut-être alors précisément dans les meilleures conditions... pour échouer. D'accord. Mais je suis là, moi, pour manœuvrer à sa place. Et puis, pouvons-nous encore espérer que, pour une fois, le mérite seul sera pesé. Au fond, c'est Antoine le plus fort. Bien entendu, ce n'est pas sur ses livres que je peux le juger. Je suis incompétente, bien que je me sois mise depuis quelque temps à lire ses ouvrages, que je les aie à peu près compris et que je m'y sois intéressée... Mais il suffit de l'entendre discuter avec ses confrères et ses maîtres. Tout de suite aplatis les autres, hors de combat! Une netteté dans la démonstration! Je te vois d'ici sourire à la lecture de ce panégyrique — mais que veux-tu? ce n'est pas une raison parce que je n'aime pas mon mari, pour ne pas rendre justice à ses qualités.

Je te quitte. Il est quatre heures, et, avant le dîner, j'ai encore deux vieilles dames à mettre dans mon jeu.

De la même à la même.

C'était trop de joie, vois-tu! Et après cette élection brillante qui était venue projeter un rayon d'orgueil sur ma pauvre existence, j'aurais dû m'attendre à voir bien vite le ciel se couvrir. Grand'mère vient de s'éteindre. J'ai beau me dire que la vie qu'elle a eue si longue lui a été favorable, qu'elle part sans souffrance et qu'on n'emporte, somme toute, aujourd'hui, que sa dépouille mortelle, puisque son intelligence était déjà partie depuis longtemps..., j'éprouve une douleur profonde. Combien de fois, pendant la grande crise que j'ai traversée, suis-je venue, dans sa petite maison de Neuilly, m'asseoir près de son fauteuil, et bien qu'elle ne fût plus en état de rien comprendre, lui ai-je tout de même conté mes peines, comme faute de mieux, pendant l'orage, on s'abrite contre un mur à moitié démantelé. Tu étais loin, toi, et si librement que je t'écrivisse, me fallait-il encore, pour t'écrire, faire l'effort de résumer mes pensées. Avec elle je n'avais même pas besoin de les assembler. Je me lamentais tout haut. Et puis c'est aussi le dernier trait d'union avec le passé qui s'efface. Que de rêves alors! La pauvre femme! Comme elle me voulait heureuse! Dieu merci, elle n'a jamais rien soupçonné.....

C'est hier que nous l'avons enterrée. En revenant à la maison, j'ai été prise d'une attaque de nerfs à laquelle a succédé un déluge de larmes. Là, comme toujours, Antoine s'est montré parfait, allant de lui-même chercher les flacons nécessaires et trouvant en même temps des mots apaisants. Sans lui, j'en suis sûre, la crise aurait duré deux fois plus longtemps. Enfin, vers le soir, le calme est venu, et j'ai pu me mettre à table. Mais je n'ai touché à rien, bien entendu. Je tombais de fatigue littéralement. Aussi, dès huit heures, j'étais au lit et m'endormais immédiatement. Sommeil de plomb d'abord, et bientôt

après, des cauchemars épouvantables... Grand'mère se tenait debout devant moi, livide... Mais c'est trop affreux... Je ne veux même pas te raconter. C'est au cri d'effroi que j'ai poussé que je me suis réveillée. Mon mari est entré immédiatement. Pauvre garçon! Craignant que je ne fusse prise, la nuit, d'un malaise quelconque, il était resté à travailler dans la pièce voisine, de manière à arriver au premier appel.

La chambre une fois éclairée, je repris conscience de la réalité, et au bout de quelques instants je me sentis mieux. Mon mari, assis près de mon lit, me parlait. Sa voix me faisait du bien. J'avais besoin de savoir que je n'étais pas seule et même, pour me rassurer plus complètement, je lui demandais : « Tu es là, n'est-ce pas? C'est bien toi? » Il me prit la main et la garda.

Au bout d'une heure environ, comme il constatait que mes yeux se fermaient peu à peu, il voulut me laisser dormir et se leva. Alors, dans mon assoupissement, une crainte horrible m'envahit et je m'écriai : « Non, non .. Je t'en conjure! Ne t'en va pas! » Il s'assit à nouveau et me reprit la main, mais une angoisse m'étreignait. Dès que j'aurais fermé les yeux, il s'éloignerait. Et puis, bien qu'il fût là, que je touchasse sa main, je me sentais trop seule encore, trop loin de lui... C'était comme un danger dont j'étais menacée. J'avais besoin de me cacher, de me blottir... Je retrouvais mes sensations d'autrefois, alors que, toute petite, ma pauvre mère était obligée de me prendre dans son lit, quand, pour un bruit de porte, un coup de vent, un craquement dans la boiserie, ou même pour rien, j'étais hantée de ces fameuses terreurs, dont je n'ai pu me guérir que si tard, tu te rappelles.

Je le suppliais : « Tu me le promets, Antoine, tu resteras?

— Mais oui, mon enfant... Je te le promets.

— Tout près de moi, tout près.., là... »

Ai-je indiqué la place? L'a-t-il choisie lui-même? Mais ce fut seulement quand je me sentis protégée, que je m'endormis rassurée, heureuse presque.

Depuis ce matin, je pense à cette faiblesse maladive de ma part. Qu'ai-je fait? Et si ce soir, qui sait? il me fallait encore réclamer sa présence? Quelle tristesse de ne pas se sentir plus forte contre l'émotion et la douleur? Que va-t-il penser? Que dois-je croire moi-même? Ah! comme j'aurais désiré t'avoir ici, pour me faire consoler par toi, par toi seule!... Écoute... Cette idée me vient..... Si j'allais passer quelques jours avec toi?..... Je suis sûre qu'Antoine ne demanderait pas mieux que de m'accompagner, ou tout au moins, s'il était retenu ici, de m'autoriser à partir sans lui.

Il est quatre heures et demie. J'attends la dernière minute pour fermer ma lettre. Si mon mari revient avant le moment du courrier, peut-être pourrai-je savoir et te fixer.

Ta pauvre désolée.

P.-S. — Entendu. Il consent! Nous venons tous les deux! Retiens-nous des chambres à l'hôtel. Si je ne m'étais pas vue toute en noir dans la glace, j'allais sauter de joie! Ah! comme ça va être bon de pouvoir pleurer sur ton cœur.

JULIEN BERR DE TURIQUE.

(*A suivre.*)

VARIÉTÉS

LES MAINS DE NAPOLÉON

Le 2 juillet 1811, comme Napoléon entrait dans un petit salon de Marie-Louise, au palais de Compiègne, il y trouva une charmante jeune fille, Mlle de Miollis. Elle était assise sur un canapé, le dos tourné à la porte. Sur la pointe des pieds, il se dirigea vers elle, en faisant signe aux autres personnes présentes de garder le silence. Puis il lui banda les yeux en croisant les deux mains. Mlle de Miollis ne connaissait que le docteur Bourdois, homme vénérable, attaché au Roi de Rome en qualité de médecin ordinaire, qui put se permettre une semblable familiarité avec elle.

— Finissez donc, Monsieur Bourdois, s'écria-t-elle aussitôt. Croyez-vous que je ne devine pas *vos grosses vilaines mains?*

L'Empereur, qui ne demeurait jamais court, resta cependant interloqué devant cette appréciation blessante pour son amour-propre. Mais se retrouvant aussitôt, et dégageant les yeux de Mlle de Miollis, il lui répliqua :

— De vilaines mains! *de grosses vilaines mains!* Vous êtes difficile, Mademoiselle, plus difficile que mes soldats!

En effet Napoléon avait les mains très belles, blanches, potelées, fermes, nerveuses, avec les doigts effilés et souples, une peau douce, les ongles roses et polis, bien taillés. Il mettait une véritable coquetterie à les montrer, surtout quand il était au milieu de son armée. S'il portait parfois des gants, le plus souvent de peau de renne, de daim ou de castor, c'était pour les garantir du froid. Dès qu'il le pouvait, en ville, il se dégantait au moins d'une main. Mais dans les camps, ou bien quand il passait des revues, il avait la plupart du temps les deux mains nues. Il savait l'action qu'il exerçait sur l'âme simple de ses soldats par la mobilité de son regard, le prestige de son sourire, agrémenté de l'éclat de ses dents qu'il avait aussi très remarquables. Il savait

surtout que l'aspect de ses mains et la majesté de son geste avaient une influence décisive sur ceux qui le regardaient. En grand acteur qu'il fut toujours sur la scène du monde, il ne dédaigna jamais ces moyens physiques, d'ordre inférieur pour l'homme médiocre, mais d'une irrésistible puissance pour le génie supérieur d'un conducteur de peuples.

En étudiant l'innombrable iconographie de l'Empereur, j'ai toujours été surpris du peu d'importance attribué à tort par les artistes à ses mains dont la beauté a été non seulement enregistrée, mais presque chantée maintes fois par les historiens de son temps, depuis Bourienne jusqu'à l'Anglais Guillaume Warden. Cela vient-il de la difficulté de réussir, en peinture et en sculpture, cette partie si parlante du corps humain?

Quoi qu'il en soit, les mains de Napoléon étaient populaires dans l'armée. Elles jouaient auprès des soldats un rôle considérable, certifié et décrit par mes deux grands-pères qui ont fait toutes les guerres de la Révolution, du Consulat et du premier Empire. Au moment des batailles et des engagements sérieux Napoléon avait la coutume de se placer sur une éminence, non pas seulement pour mieux voir, mais surtout pour être mieux aperçu de tous les régiments en ligne. Il savait, par une expérience innée, combien la présence visible des chefs est indispensable pour faire naître et maintenir l'élan des troupes. Aussi les soldats regardaient toujours dans sa direction, et d'après son attitude, ils savaient élever leurs âmes au niveau de la sienne. De loin, ils ne pouvaient distinguer les traits de sa figure; mais il y a une chose qu'ils voyaient toujours bien, c'étaient les mains de l'Empereur, blanches et impérieuses, s'agitant, allant et venant de droite et de gauche, faisant des signes aux officiers d'état-major, accentuant d'un geste souverain la précision des ordres.

Dans les bivouacs, quand l'Empereur, à pied, traversait les rangs, le bras gauche porté en arrière, la main appuyée et ouverte sur le bas du dos, la main droite sous le revers de l'habit, tous les yeux se fixaient sur elles, bien plus que sur le visage de Napoléon, ordinairement sévère et marmoréen. N'étaient-ce point elles qui attachaient sur les poitrines l'étoile de la Légion d'honneur?...

C'est ainsi que mon grand-père Barral eut le loisir de contempler ces mains redoutables, et d'en prendre des croquis, placé qu'il fut derrière l'Empereur, pendant un instant prolongé, au quartier général de Bautzen, en Saxe. Napoléon se chauffait en mangeant une pomme de terre cuite dans la cendre et offerte par les grenadiers. Au milieu de sa dégustation, l'Empereur fit une légère moue, même une fugitive grimace (il était fort dégoûté), mais il ne broncha pas, car il se sentait observé par ses soldats. Il venait de trouver un cheveu! Il jeta le cheveu et continua à manger la pomme de terre. Les grenadiers s'en étaient aperçu, et avaient pâli. Quand l'Empereur fut passé, un sergent dit avec admiration à mon grand-père : « Quel b... hein? Ce n'est pas moi qui en eus fait autant! J'aurais jeté le cheveu et la pomme de terre. »

Mon grand-père, excellent dessinateur et très bon menuisier (tous les grenadiers avaient des talents spéciaux et possédaient un métier manuel), avait regardé avidement les mains de l'Empereur. Il en traça deux croquis, retrouvés dans ses papiers avec la curieuse annotation suivante, datée du 21 mai 1813, lendemain de la victoire de Bautzen remportée sur les Prussiens et les Russes :

« Je viens d'avoir l'occasion de contempler longuement la main gauche de l'Empereur étalée sur son dos. J'en ai pris un croquis au crayon. La main est étroite, effilée, plutôt grassouillette que maigre. Elle ressemble à celle d'une *jolie femme* (*sic*). Les lignes *divinatoires* (*sic*) y sont tracées très visiblement. Je les reproduis aussi fidèlement que possible, car j'ai dû me hâter de regarder et interrompre mon examen, l'Empereur s'étant retourné brusquement, tout d'une pièce, comme il le fait toujours, pour me dire : « Eh bien, sergent, es-tu content de tes soldats et de toi-même? » — Quand nous aurons conclu la paix, de retour à Paris, j'irai demander une consultation à *la Lenormand*. Je dessine aussi, sur l'invitation de mes camarades, la main droite de l'Empereur, telle que je l'ai vue de loin et de près, bien des fois, quand il transmet ses ordres aux généraux, avant et pendant les combats. En la regardant, mes camarades ont dit : « *C'est bien ça!* »

Emporté par les événements qui se précipitent et s'aggravent, blessé à Leipzig, fait prisonnier sur le champ de bataille, gardé en servitude pendant plus de quinze mois à Berlin, rendu à la liberté en janvier 1815, combattant de Waterloo, mis en disponibilité par la seconde Restauration, mon grand-père se retira à Metz, où il se maria et ne bougea plus jusqu'à sa mort. Il n'eut pas le loisir, sans doute, durant les Cent Jours, d'aller trouver Mlle Lenormand, car je n'ai pas découvert dans ses papiers mention de la consultation postérieure qu'il se proposait de faire.

En février 1884, j'eus la curiosité de soumettre au célèbre chirologue Desbarolles, dans son petit appartement du boulevard Saint-Michel à Paris, peu de mois avant sa mort, les deux croquis des mains de Napoléon, en lui disant que ces mains étaient celles de mon grand-père Barral, afin de le dérouter.

Il les examina curieusement, puis me dit : « Étudions d'abord la main droite. Sa configuration générale décèle un caractère impérieux, celui du commandement indiscuté. L'index est énergique. Le

pouce est long et violent, ce qui est l'affirmation d'une personnalité très tranchée. Les trois doigts repliés, étroitement rapprochés, sont l'indice de la sûreté dans l'appréciation. Cette main est celle d'un homme qui ne devait jamais ni hésiter ni se tromper. Voyons maintenant la main gauche. Sa configu-

MAIN DROITE DE NAPOLÉON Ier.

Reproduction exacte d'un dessin exécuté en mai 1813.

ration générale annonce bien les caractères développés dans la main droite. L'étude comparative des deux mains, en règle absolue, est indispensable, car la main gauche ne présente guère que les potentialités, c'est-à-dire les *facultés d'être*. La main droite montre l'usage qu'on fait de ces facultés. On peut

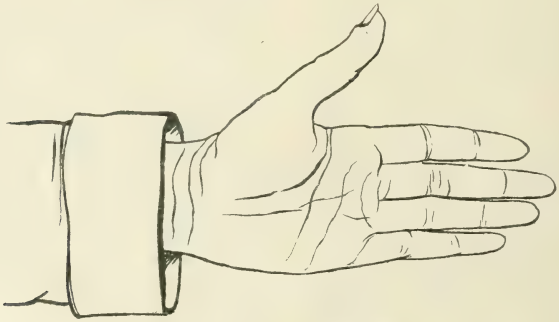

MAIN GAUCHE DE NAPOLÉON Ier.

Reproduction exacte d'un dessin exécuté en mai 1813.

dire en résumé que la main gauche est passive, tandis que la main droite est active. Ainsi, voyez, dans cette main gauche, tous les signes sont à l'état naissant, ce sont des promesses; dans la main droite, ils prennent un caractère définitif et apportent des résultats.

« La main droite est le témoin irrécusable de l'usage que l'on fait des qualités latentes ou endormies de

la main gauche. Ainsi, voyez encore, le Mont de Vénus est protubérant, mais peu en chair; il ne s'est pas développé dans la main droite. Cela annonce un appétit faible pour les femmes. Les doigts sont effilés, ce qui indique une tendance idéaliste; mais le pouce est dominateur, l'ongle presque droit : signe d'ambition. Cette main gauche est philosophique dans sa construction générale ; la droite est devenue utilitaire, pratique. Le nœud d'ordre matériel situé à la première phalange des doigts, s'est accentué, ce qui indique que le possesseur de ces mains a exercé des facultés de réalisation méthodique. Le nœud d'ordre philosophique situé à la deuxième phalange, et qui est spécial aux théoriciens, se dessine à peine.

« Voyons maintenant les lignes. Les deux lignes verticales, celle de vie, de sang et de santé qui entoure la protubérance du pouce, et celle de fortune, de fatalité, qui est au milieu de la paume, sont toutes les deux brusquement brisées. Cela se rapporte à une carrière brutalement interrompue, en plein succès ou en pleine gloire. Les deux lignes transversales ou horizontales de votre dessin, celle de cœur et celle de tête, les plus rapprochées des doigts, sont nettement marquées. Elles révèlent une forte puissance cérébrale, un penchant à la gratitude. Quant à la ligne circulaire ou anneau de Vénus, qui relie l'index à l'annulaire, et qui est si nettement tracée, elle indique que tous les instincts passionnels sont enchaînés. C'est le signe d'un esprit maître de la fougue des passions, au-dessus des ardeurs de la sensualité. Quant aux trois lignes ou *rascettes*, séparant la main du poignet, elles sont triples, bien tracées au début pour prédire une vie longue et heureuse; mais leur brusque interruption annonce une carrière qui a été brisée. Les phalanges des doigts sont remarquablement divisées. Ce sont les indices d'un esprit méthodique, de l'amour de l'ordre, de l'exagération administrative. »

Après un instant de silence, Desbarolles ajouta, en jetant sur moi son regard pénétrant : « Ces mains sont magnifiques! Je m'étonne que leur possesseur n'ait pas eu une carrière éclatante et soit demeuré dans les grades inférieurs. »

— Ne vous étonnez pas plus longtemps. Ces mains sont celles de Napoléon Ier!...

— A la bonne heure! Je me doutais bien, mon jeune ami, que vous me cachiez leur véritable origine. En effet, d'après les historiens, les mains de Périclès, d'Alexandre, de César, d'Auguste, étaient fort belles. Celles de Charlemagne, d'Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV, de Frédéric II, de Wellington étaient aussi très remarquables. Il eut été étrange de voir Napoléon égal, sinon supérieur à ces grands hommes, leur demeurer inférieur par la splendeur plastique de ses mains. Il serait curieux de rapprocher de cet examen des lignes chiromantiques de l'Empereur l'application du système crâniologique de Gall, que le docteur Antomarchi pratiqua sur sa tête, avant de l'ensevelir, le 6 mai 1821, et qu'il décrit dans ses *Mémoires*. »

Sur ces mots, Desbarolles se dressa lentement, se leva, et alla prendre dans sa bibliothèque l'ouvrage d'Antomarchi. Il le feuilleta, s'arrêta et lut :

« Voici les signes les plus apparents qu'offrit sa tête. En premier lieu, sous le rapport des facultés morales : organes de la dissimulation, des conquêtes, de la bienveillance, de l'imagination, de l'ambition, de l'amour de la gloire. En second lieu, sous le rapport des facultés intellectuelles : organes de l'individualité, ou connaissance des hommes et des choses, de la localité, de l'espace, du calcul, de la comparaison, de la causalité, de l'esprit d'induction, de tête philosophique. »

« Cela concorde avec mon examen. Mais, voyez-vous, le crâne est peu de chose. Les mains, tout est là, tout dépend des mains. Quand elles sont belles, mon ami, le geste est beau, et quand le geste est beau, les peuples sont bien conduits. »

Pendant ces conclusions, fixant mon vénérable interlocuteur qui s'était drapé dans sa robe de chambre, aux ramages multicolores, je me rappelais les mots de Napoléon lui-même : « La chiromancie et le crâniologie!... C'est bon à faire passer un quart d'heure, comme le jeu de piquet. »

GEORGES BARRAL.

LA CHANSON DE ROLAND

Traduction nouvelle

RYTHMÉE CONFORMÉMENT AU TEXTE ROMAN (1)

LIVRE DEUXIÈME

La Trahison.

I. — L'ENTRETIEN DE GANELON ET BLANCANDRIN

30.

En chevauchant sous les hauts oliviers, Gane a rejoint les messagers Arabes, dont Blancandrin ralentissait le pas.

Les deux madrés se mettent à parler.

L'Arabe dit :

« Ce Charle est merveilleux... Il a conquis la Calabre et la Pouille. Sur les Anglais, passant la mer

(1) Voir la *Revue* du 3 juin et du 1er juillet 1899.

salée, il a conquis le tribut de Saint Pierre... Mais que vient-il chercher en nos pays? »

Gane répond :

« Tel est son bon plaisir. Jamais mortel ne tiendra devant lui. »

31.

Lors Blancandrin :

« Certes les Francs sont braves (1). Mais en donnant tels conseils à leur roi, comtes et ducs lui font un très grand tort. Ils créent tourments et pour lui et pour d'autres. »

Gane répond :

« C'est faux de tous nos grands, sauf de Roland ; et ce sera sa honte.

« Hier même encor, le roi, assis à l'ombre, se reposait sous un arbre touffu.

« Vint son neveu, vêtu de son haubert ; il avait fait butin près Carcassonne.

« Tenant en main une pomme vermeille :

« Sire, dit-il, je prétends avec elle mettre à vos pieds tous les sceptres des rois... »

« Son grand orgueil devrait être sa perte ; car chaque jour il s'expose à la mort.

« Qu'il fût tué, nous aurions paix profonde! »

32.

Lors Blancandrin :

« Roland est bien cruel, qui veut réduire à merci tous les peuples et ravager tous les pays du monde.

« Pour tels exploits sur qui donc compte-t-il? »

— « Sur les Français » répondit Ganelon.

« Ils l'aiment tant qu'il les aura toujours. Ils ont pour lui flots d'or et flots d'argent, chevaux, mulets, étoffes et armures...

« Notre empereur doit tout à sa valeur. Levant, couchant, il conquerra le monde. »

33 (2).

Le sarrazin regarde Ganelon.

Son corps est beau ; mais félon son regard :

Il a frémi de la tête au talon... Et Blancandrin l'apostrophe en ces termes :

« Or çà, seigneur, veuillez me bien entendre : désirez-vous vous venger de Roland?...

« Par Mahomet, il faut nous le livrer.

« Le roi Marsile est plein de courtoisie ; de ses trésors il vous fera largesse... »

Gane l'entend et baisse le menton.

(1) Dans la vieille *Chronique de Turpin*, il est dit que « Franc » signifie « exempt de toute servitude » et que « le Français est appelé libre ou franc, de par son droit de domination et de prééminence sur tous les autres peuples », « *quia super omnes alias gentes dominatio et decus illi debetur* ».

(2) Je traduis ici dix vers empruntés au texte de Léon Gautier dans son édition critique (Mame, éditeur).

II. — LE MESSAGER DE CHARLEMAGNE DEVANT MARSILE

33.

Tant chemina Gane près Blancandrin, que l'un à l'autre ils donnèrent leur foi de travailler à la mort de Roland.

Par monts et vaux chevauchant ils arrivent à Sarragosse, et sous un if descendent...

Au pied d'un pin un trône se dressait, enveloppé de soie d'Alexandrie.

Là est assis le roi qui tient l'Espagne. Autour de lui sont vingt mille païens.

Par grande soif d'apprendre des nouvelles, aucun ne bouge, aucun ne souffle mot, quand Ganelon et Blancandrin paraissent.

34.

Devant le roi s'avance Blancandrin, qui par le poing tenait le comte Gane :

— « Salut, » dit-il, « au nom de Mahomet et d'Apollon dont nous suivons la loi.

« Nous avons fait votre message à Charle.

« Il a levé ses deux mains vers le ciel, et loué Dieu sans faire autre réponse.

« Mais il envoie un sien noble baron, prisé parmi les plus puissants de France. Sachez par lui ce qu'il veut : paix ou guerre. »

Marsile dit : « Nous écoutons. Qu'il parle! »

35.

Lors Ganelon prend son temps, se recueille ; puis avec art commence son discours, en homme expert qui s'entend à parler.

Il dit au roi :

« Soyez en garde à Dieu, le roi de gloire à qui tout culte est dû.

« Charle le preux vous mande ce message :

« Si, baptisé, vous vous faites chrétien, vous recevrez la moitié de l'Espagne.

« Si cet accord par vous est refusé, vous serez pris, puis garrotté de force, et mené droit à Aix, la capitale. Un jugement y finira vos jours : vous mourrez là, dans l'opprobre et la honte. »

36.

Le roi Marsile était tout frémissant. Son bras qui tient un javelot, se lève : il va frapper... D'autres bras le retiennent.

Le roi Marsile a changé de couleur ; sa main brandit la flèche aux pointes d'or.

Gane le voit ; il saisit son épée, et de deux doigts la tire du fourreau :

— « Épée, dit-il, vous êtes claire et belle. Devant ce roi tant que je vous tiendrai, Charle mon roi n'aura pas lieu de dire que je sois mort tout seul

chez l'étranger. Leur meilleur sang vous paiera de mon sang. »

Lors les païens : « Empêchons qu'ils se battent. »

37.

Les principaux ont tant prié Marsile que sur son trône il s'est enfin assis.

Son oncle dit : « C'était vous donner tort que de vouloir le frapper sans l'entendre. Il vous convient d'écouter ce Français. »

— Lors Ganelon : « Je veux bien passer outre : mais je ne puis, pour tout l'or que Dieu fit, me donnât-on tous les trésors d'Espagne, me dispenser, si j'en ai le loisir, de déclarer ce que mon puissant roi vous mande, à vous, son mortel ennemi... »

Gane portait un grand manteau de martre, couvert de soie venue d'Alexandrie : il le rejette; et Blancandrin le prend.

Pour son épée, il entend la garder; et du poing droit il tient sa poignée d'or.

On se disait : « C'est un noble baron ».

38.

A pas comptés Gane du roi s'approche; puis il lui dit :

— « Vous vous fâchez à tort.

« Le roi qui tient la France, Charlemagne, si vous prenez pour loi la loi chrétienne, vous donne en fief la moitié de l'Espagne. L'autre sera pour son neveu Roland. Vous aurez là certe un fier compagnon.

« Si cet accord par vous est refusé, dans Sarragosse on vous assiégera; vous serez pris, puis garrotté de force; jeté sur un mauvais cheval de charge, au lieu d'avoir destrier, palefroi, mule ou mulet pour chevaucher à l'aise; et, conduit droit à Aix la capitale, où par arrêt vous perdrez votre tête.

« Voilà le bref que Charle vous envoie... »

Dans le poing droit il lui remet la lettre.

39.

Le roi Marsile est rouge de colère.

Brisant le sceau, il en jette la cire; voit d'un regard ce que porte le bref; puis, l'œil en feu, dit à ses chevaliers :

« Charle me dit, comme empereur de France, d'avoir souci de sa grande colère...

« C'est pour Basan et son frère Basile, décapités sur les monts Haltoïe...

« Si pour mon corps je veux avoir vie sauve, je dois livrer le Calife mon oncle...

« Que je l'envoie! Sinon, point d'amitié. »

Le fils du roi dit alors à son père :

« Le comte Gane a parlé comme un fou. Après tels mots, il n'a plus droit de vivre. Livrez-le moi; et j'en ferai justice. »

Gane l'entend; il brandit son épée, et il s'adosse à la tige d'un pin...

III. — LE CONCILIABULE SECRET

40.

Dans son verger s'en est allé le roi.

Seuls l'ont suivi ses conseillers d'élite : c'est Blancandrin à la tête blanchie; c'est Jurfaleu, son fils et héritier; c'est le Calife, oncle et ami fidèle.

Blancandrin dit :

« Appelez le Français : Il m'a donné sa foi pour notre cause »

Le roi répond : « Amenez-le vous-même. »

Blancandrin part et emmène au verger Gane qu'il tient aux doigts par la main droite...

Lors fut tramée la trahison infâme.

41.

Marsile dit :

« Beau sire Ganelon, je fus trop vif et léger avec vous, quand, par courroux, je voulus vous frapper.

« Pardon. Prenez ces fourrures de martre, dont le bel or vaut plus de cinq cents livres. Elles seront ma réparation. »

Gane répond :

« Je veux bien accepter. Qu'il plaise à Dieu de vous récompenser! »

42.

Marsile dit :

« Comte, tenez pour vrai que j'ai désir de beaucoup vous aimer...

« Me voudriez-vous parler de Charlemagne? Il est bien vieux; il a fini son temps : je crois qu'il a deux cents ans, ou bien plus.

« En tant de lieux son corps s'est démené! Tant de grands coups ont frappé son écu! Il a réduit tant de rois à l'aumône! Quand sera-t-il lassé de guerroyer? »

Gane répond :

« Tel n'est pas Charlemagne. Pour qui le voit et pour qui le connaît, il est bien sûr que c'est un vrai baron. Je ne puis tant le louer ni vanter que plus il n'ait d'honneur et de bonté.

« Qui peut conter l'éclat de sa valeur? De tels rayons de vertu Dieu l'éclaire que le quitter est plus dur que mourir. »

43.

Le païen dit :

« Je suis émerveillé de ce grand roi tout chenu et tout blanc, qui, j'imagine, a plus de deux cents ans.

« Que de pays où son corps a peiné! Que de grands coups de lance il a reçus! Quels riches rois il a fait mendiants!... Quand sera-t-il lassé de guerroyer? »

— « Il n'en sera jamais lassé » dit Gane, « tant que vivra son neveu; car Roland est sans pareil sous la chape du ciel.

« Très preux aussi est son cher Olivier; preux sont les pairs, ces bien-aimés de Charle, qui ont sous eux vingt mille chevaliers.

« Ainsi gardé, Charle ne craint personne. »

45.

Le roi reprend :

« Oui vraiment, je l'admire, cet empereur qui est vieux et chenu, et a, je crois, passé les deux cents ans.

« Par tant de lieux il est allé vainqueur; a tant reçu de coups d'épée ou lance, a surmonté, tué tant de grands rois! Quand sera-t-il las de faire la guerre? »

— « Certes jamais, tant que Roland vivra », dit Ganelon.

« Il n'a point son égal, de l'Occident jusque dans l'Orient.

« Preux est aussi son fidèle Olivier.

« Les douze pairs qu'aime tant le roi Charles, font l'avant-garde avec vingt mille Francs; et Charle, sûr ne craint homme qui vive. »

46.

Marsile dit :

« Beau sire Ganelon, j'ai belle armée; il n'en est de plus belle. Mes chevaliers sont bien quatre cents mille, prêts à lutter avec Charle et ses Francs. »

Mais Ganelon :

« Ne tentez pas le coup; vous y perdriez des milliers de vos gens.

« Pas de folie! Montrez du savoir-faire.

« Il suffira d'envoyer vingt otages, et de donner au roi tant de trésors que les Français en soient émerveillés...

« De douce France il reprendra la route, derrière lui laissant l'arrière-garde, où son neveu Roland se trouvera, avec le brave et courtois Olivier.

« Tous deux sont morts si vous voulez m'en croire.

« Charle verra tomber son grand orgueil, et n'aura plus envie de vous combattre ».

46.

Marsile alors :

« Beau sire Ganelon, par quel moyen Roland pourrai-je occire? »

Gane répond :

« Je vais vous l'expliquer :

« Charles parti aux défilés de Cize (1), derrière lui sera l'arrière-garde, que guideront le superbe Roland et Olivier en qui tant il se fie. Leur corps sera de vingt mille Français.

« Lancez sur eux cent mille de vos gens, pour engager la première bataille.

« Les Francs, sans doute, y périront en nombre.

« Vous y serez vous-mêmes décimés. Mais livrez-leur un deuxième combat...

« Dans l'un ou l'autre il faut que Roland tombe. Vous aurez fait un très brillant fait d'armes, et n'aurez plus de guerre en votre vie.

47.

« Oui, qui pourra faire que Roland meure, à l'empereur ôtera son bras droit...

« Adieu alors ses armées merveilleuses...

« Ne pouvant plus grouper de grandes forces, il laisserait toute terre en repos ».

Marsile saute au cou de Ganelon, l'embrasse et puis lui ouvre ses trésors...

IV. — LE PACTE INFAME

48.

Marsile dit au comte Ganelon :

« Des bons propos il faut passer aux actes.

« Mort à Roland! Jurez qu'il sera là; et de sa mort je me porte garant. »

— « Qu'il en soit donc selon votre plaisir! » dit Ganelon. « Je vous jure ma foi, sur mon épée où sont saintes reliques... »

Du noir forfait le pacte est consommé.

49.

Un grand fauteuil en ivoire était là.

Marsile fait apporter le saint livre, qui sert de Bible aux Sarrasins d'Espagne : C'est de Mahom et Tervagant (1) la loi.

Le roi le touche et prête son serment : « Si Roland marche avec l'arrière-garde, il lancera sur lui toutes ses troupes; et, s'il se peut, Roland pour sûr mourra. »

Gane répond : « Puissions-nous aboutir! »

50.

Vient un païen, du nom de Valdabrun; c'est lui qui fut le parrain de Marsile, lorsque ce roi fut armé chevalier.

Gai et riant, il dit à Ganelon :

« J'ai belle épée. Il n'en est de meilleure. Dans la poignée sont bien mille écus d'or. Par amitié recevez-

(1) Cize (Cizre dans l'original) région confinant à Roncevaux.

(1) Tervagant était une idole des vieux peuples barbares. Ajoutée à Apollon l'idole des païens et à Mahomet l'idole des Musulmans, elle complétait la trinité des faux Dieux des Sarrasins, aux yeux de l'auteur de Roland.

la, beau sire. Mais aidez-nous contre le preux Roland : qu'on le rencontre avec l'arrière-garde ! »

— « Ce sera fait », lui répond Ganelon.

Puis, à la joue, au menton, ils se baisent.

51.

Vient un païen qu'on nomme Climorin.

Gai et riant, il dit à Ganelon :

« Prenez mon heaume : on n'en vit de plus beau... Mais aidez-nous contre le preux Roland ; donnez moyen de le couvrir d'opprobre ! »

— « Ce sera fait », lui répond Ganelon.

Puis à la joue, à la bouche, ils se baisent.

52.

Ensuite vient la reine Bramimonde :

« Sire », dit-elle au comte, « je vous aime, puisque mon sire et ses gens tant vous prisent. Ces bracelets seront pour votre femme : tous deux sont d'or, de rubis, d'améthyste ; ils valent plus que les trésors de Rome. Votre empereur n'en a pas de si riches ».

Gane les prend et les met dans sa botte.

53.

Marsile fait venir son trésorier :

« Mauduit », dit-il, « les présents sont-ils prêts ? »

Mauduit répond :

« Beau Sire, tout est prêt : sept cents chameaux chargés d'or et d'argent, et vingt beaux fils, les plus nobles qui soient ».

54.

Marsile tient Ganelon par l'épaule ;

« Baron, » dit-il, « vous êtes brave et sage. Donc, par la loi qui pour vous est la bonne, gardez-vous bien de changer envers nous.

« Vous aurez part fort grande en mes richesses : à chaque année il vous sera fait don de dix mulets chargés d'or d'Arabie...

« Je vous remets les clefs de Sarragosse... Offrez pour moi ces trésors au roi Charle...

« Donc entendu : avec l'arrière-garde, sera Roland... Qu'il se trouve au passage ! J'engagerai une bataille à mort ».

— « Il m'est avis que je m'attarde trop », dit Ganelon... Et, chevauchant, il part.

V. — GANELON ET CHARLEMAGNE

55.

L'empereur Charle approche de la France.

Déjà il est arrivé à Valterne, que Roland prit et puis démantela, et qui cent ans est demeurée déserte.

Là il attend des nouvelles de Gane et les tributs du grand pays d'Espagne.

Or, un matin, aux premiers feux du jour, le comte Gane arrive au campement.

56.

De grand matin l'empereur s'est levé. Il a ouï et la messe et matines ; puis est allé s'asseoir sur l'herbe verte, devant sa tente, où sont assis Roland, Olivier, Naime et nombre d'autres preux.

Là Gane vient, lui félon, lui parjure.

Perfidement il se met à parler, et dit au roi :

« Salut, au nom de Dieu.

« Sire, voici les clefs de Sarragosse.

« De plus, voilà de très riches trésors, et vingt beaux fils qui serviront d'otages. Gardez-les bien.

« Le Sarrasin vous mande de l'excuser si le calife y manque.

« Mes yeux ont vu trois cent mille hommes d'armes, hauberts au dos, heaumes fermés en tête, et sur le flanc l'épée au pommeau d'or, prendre la mer avec le grand calife...

« Ils s'en allaient du pays de Marsile pour éviter qu'on ne les fît chrétiens.

« Ils n'étaient pas à quatre lieues du bord qu'on vit sévir le vent et la tempête : tous sont noyés ; on ne les verra plus...

« Avec ses gens est mort le grand calife... S'il eût vécu, je vous l'eusse amené.

« Quant à Marsile, ayez pour assuré, qu'avant que soit passé le présent mois, il vous suivra dans le pays de France, pour recevoir la sainte loi du Christ, et devenir votre vassal, mains jointes, tenant de vous le royaume d'Espagne. »

Le roi s'écrie :

« A Dieu rendons tous grâce !... Votre œuvre est bonne et vous vaudra profit. »

Mille clairons résonnent dans l'armée.

Le camp levé, les chevaux sont chargés ; et tous, on part vers le doux sol de France.

VI. — LE DÉPART DE L'EMPEREUR ET SES DEUX SONGES

57.

Charle le Grand, qui dévasta l'Espagne, prit les châteaux et força les cités, dit maintenant : « C'est la fin ; plus de guerre ! » Et l'on s'en va, chevauchant vers la France.

Le jour décline et le soir gris descend, quand Roland plante au haut d'une colline son étendard qui flotte sous le ciel.

Le camp français tient toute la contrée...

58.

Pendant ce temps, par les grandes vallées, vient chevauchant la foule des païens ; et ce ne sont

qu'épées, casques, cuirasses, écus aux cous et lances bien fourbies...

Au haut des monts, dans les bois ils font halte, attendant l'aube. Ils sont quatre cent mille...

Dieu! quel malheur! les Francs n'en savent rien.

59.

Le jour s'en va, la nuit vient; il fait noir : Charle s'endort.

Le puissant empereur songe.

Il se voit aux défilés de Cize, tenant du poing sa lance en bois de frêne.

Voici soudain que Gane s'en empare... Il la brandit et la tord à tel point que les éclats en volent vers le ciel...

Mais Charle dort, et point ne se réveille.

60.

Ce songe cesse et un autre commence...

Charle est en France, à sa chapelle, à Aix.

Un ours féroce au bras droit mord sa chair.

Vient, d'autre part, du côté des Ardennes, un léopard qui fièrement l'attaque.

Mais du palais un levrier s'élance, accourt vers Charle au galop et par bonds, tranche d'abord l'oreille droite à l'ours; puis, furieux, s'en prend au léopard.

« Le beau combat! » s'écriaient les Français... Ils ne savaient quel serait le vainqueur...

Mais Charle dort, et point ne se réveille.

VII. — ROLAND A L'ARRIÈRE-GARDE

61.

La nuit s'en va; l'aube claire reluit; et l'empereur chevauche fièrement.

Mille clairons font retentir les airs.

« Seigneurs barons », dit le grand empereur, « voyez ces trous, ces défilés étroits : qui placerai-je à notre arrière-garde? »

— « Prenez Roland, mon beau-fils » lui dit Gane, « Vous n'avez pas de baron si vaillant. »

Le roi l'entend, fièrement le regarde, et puis lui dit :

« Vous êtes le démon que telle rage au corps vous soit venue! Qui mènerait devant moi l'avant-garde? »

Gane répond :

« Ogier de Danemark; pas de baron qui mieux que lui le fasse. »

62.

Lorsqu'il entend que Gane le désigne, le preux Roland parle en bon chevalier :

« Vraiment je dois bien vous aimer, beau-père, de m'avoir fait donner l'arrière-garde...

« A mon escient, le roi n'y perdra rien, mule, mulet, palefroi, destrier, cheval de somme ou roussin sans valeur, avant qu'on n'en dispute à coups d'épée. »

— « Vous dites vrai. Je le sais bien », dit Gane.

63.

Donc lui, Roland, aura l'arrière-garde.

Son cœur en gronde; il dit à son beau père :

« Ah! mauvais homme, homme de basse espèce, me vois-tu donc laissant tomber le gant, ainsi que toi naguère devant Charle?... (1)

64.

« Droit empereur, ajoute le baron, donnez-moi l'arc que vous tenez au poing...

« Je sais que nul ne me reprochera de le lâcher, comme fit Ganelon, quand il reçut le gant et le bâton ».

Mais l'empereur, le front sombre et baissé, tord sa moustache et tourmente sa barbe; et malgré lui, ses yeux versent des pleurs.

65.

A ce moment s'approche le duc Naime.

Meilleur vassal n'est à la cour de Charle.

Il dit au roi :

« Vous l'avez entendu : votre neveu ressent grande colère...

« Puisqu'à Roland échoit l'arrière-garde, car quel baron la prendrait à sa place? donnez-lui l'arc que vous avez tendu; et trouvez-lui de bons auxiliaires. »

« Voilà », dit Charle.

Et Roland reçut l'arc.

66.

L'empereur dit à son neveu Roland :

« Mon beau neveu, sachez bien qu'avec vous, je veux laisser la moitié de l'armée...

« Pour rester sauf, gardez-la près de vous. »

— « Non, dit Roland, non, je n'en ferai rien. Me perde Dieu, si je démens ma race.

« Je garderai vingt mille bons Français.

« Vous, sûrs de tout, passez les défilés; car, moi vivant, vous ne craindrez personne. »

67 (2).

Le preux Roland est monté sur un tertre.

Son haubert brille; on n'a vu le meilleur. Il a lacé son heaume de baron, ceint Durandal dont la

(1) Pour traduire exactement je devrais dire : « ainsi que toi le bâton devant Charle ». Mais ce serait en contradiction avec le récit fait au couplet 27.

(2) Ce couplet est emprunté au vieux manuscrit de Venise, le plus voisin du texte primitif après celui d'Oxford. (*Bibliothèque Saint-Marc. Manuscrits français, n° 4*).

Le couplet est cité par Muller (édition de l'année 1863 et édition de l'année 1878). Je le reproduis ici pour donner une

poignée est d'or, pendu au cou son écu blasonné, et pour cheval pris son cher Veillantif.

Il tient sa lance, et du gonfanon blanc les bandes d'or vont battant son épée.

Qui l'aime ou non, voilà ce qu'on va voir.

— « Nous vous suivrons! » criaient tous les Français.

68.

Le preux Roland enfourche son cheval.

Près de lui vient Olivier son fidèle. Viennent aussi, le preux comte Gérier, avec Gérin, Othon et Béranger, le duc Samson et le vieil Ansèis; enfin le fier Gérard de Roussillon, accompagné du Gascon Angelier.

Turpin s'écrie :

« Par ma tête, j'en suis.

— Et moi aussi, dit le comte Gautier. Je suis son homme, et me dois de le suivre... »

Roland aura vingt mille chevaliers.

69.

Le preux Roland dit à Gautier de l'Hum :

« Gautier, prenez mille Français de France pour occuper défilés et hauteurs.

« Que l'empereur n'y perde aucun des siens! »

Gautier répond :

« Je vous dois bien cela... »

Le comte, avec mille Français de France, parcourt hauteurs, passages, défilés.

Recevrait-il les plus mauvais avis, sans coup férir il n'en descendra point; sept cents épées sortiront du fourreau...

Dès ce jour même, il eut forte bataille contre Almaris qui régnait sur Belferne...

VIII. — L'ANGOISSEUSE CHEVAUCHÉE

70-71.

Charle est entré au val de Roncevaux.

Le duc Ogier dirige l'avant-garde. De ce côté on est bien garanti.

Mais en Espagne est demeuré Roland, avec les pairs et vingt mille Français.

Dieu les assiste! Ils vont avoir bataille...

Gane le sait. Que Gane soit maudit!

71.

Hauts sont les monts, obscures les vallées; noire la roche, affreux les défilés.

Les Français vont, mais en grande douleur. De quinze lieues on entend la rumeur : ils vont...

Voici là-bas la grande terre...

Ils voient au loin le pays de Gascogne, le doux pays où règne leur seigneur.

Il leur souvient alors de leurs domaines, des riches fiefs, des belles jeunes filles, de leurs enfants et de leurs nobles femmes... Chaque Français et s'attendrit et pleure.

Mais entre tous Charle a le plus d'angoisse. Aux défilés est resté son neveu. Pitié l'en prend ; malgré lui ses pleurs coulent.

72.

Les douze pairs sont restés en Espagne.

Vingt mille Francs sont en leur compagnie; ils n'ont pas peur, ne craignant point la mort.

Pour l'Empereur, il s'en retourne en France, sous son manteau cachant sa grande angoisse.

A ses côtés chevauche le duc Naime.

Il dit au roi : « Quelle pensée vous pèse?

— « Le demander » dit Charle, « est une injure... Ah! j'ai grand deuil. Il me faut bien pleurer. Par Ganelon France sera détruite; car, cette nuit, je l'ai vu en esprit brisant ma lance entre mes propres mains.

« Si mon neveu est à l'arrière-garde, c'est lui la cause. Il me l'a fait laisser, loin de l'armée, en pays ennemi.

« Dieu! Lui perdu, qui le remplacerait? »

73.

Charle ne peut s'empêcher de pleurer.

Ils sont cent mille ayant pour lui pitié, et pour Roland bien étrange frayeur...

Gane a tout fait; c'est lui qui a trahi, du roi païen prenant les riches dons, or et argent, étoffes et soieries, mulets, chevaux, chiens, chameaux et lions.

JOSEPH FABRE.

(A suivre.)

---

idée des formes italianisées sous lesquelles se présente la *Chanson de Roland* dans ce manuscrit de Venise d'après lequel je traduirai maints autres passages comblant des lacunes du texte d'Oxford.

Li cont Rollant e munte sor un mon.
Ad una bruna, cama meior non vid on,
Laça son elmo ch'e fato à baron,
Cinge Durendar dan ad or e le pon.
Al col se mist un escu de sanson (?).
No vol monter s'en su Valiantis non,
Ten son espleu, blanc e li confalon,
Li bande ad or li bat fin al pon.
Or vedera chi l'amara o non.
Dis li Françoiz: « E nu vos seguiron. »

(1) Couplet emprunté au manuscrit de Venise ; cité par Théodore Muller dans son édition de 1863 et dans son édition de 1878.

LECTURES ÉTRANGÈRES

Le problème des grandes villes.

Parmi tous les problèmes qui se dressent sur la route de l'humanité en marche vers ce qu'elle prend à tort ou à raison pour le progrès, — espérons que si c'est à tort elle n'en sera jamais intimement convaincue, car la bonne vieille en mourrait peut-être, — il n'est pas de problème plus menaçant et d'une solution plus malaisée que celui des grandes villes. Et pourtant il importerait de lui trouver au plus tôt une solution passable, à défaut d'une excellente, car des liens très étroits l'unissent à une foule de questions dont il suffira de citer les trois principales pour faire pâmer d'aise ou d'effroi beaucoup de gens : question hygiénique, question politique et question sociale. Dans un article récent de la *Neue deutsche Rundschau*, M. Franz Oppenheimer pose nettement les termes du problème, après en avoir brièvement retracé l'histo rique. C'est sans doute tout ce que peut faire l'économiste : par une étude serrée, consciencieuse, du présent et du passé, éclairer l'avenir et pour le reste s'en remettre à l'Évolution, cette nouvelle Providence.

L'antiquité a connu de véritables grandes villes, grandes par la population et par l'étendue : Memphis et Thèbes, Babylone et Ninive, Athènes et Alexandrie, Carthage et Rome. Par contre, au moyen âge, il n'y eut, à proprement parler, que des villes médiocrement peuplées. Londres, qui compte aujourd'hui six millions d'habitants, n'en comptait, à la fin du XIVe siècle, que... 32 000 ! et si nous passons en revue ses rivales commerciales, nous constatons qu'au milieu du XVe siècle, la population de Francfort ne dépassait pas 10 000, celle de Nuremberg, 22 000, celle de Dantzig, 40 000, celle de Cologne, 50 000. Dès le début du XVIe siècle, certaines villes d'Occident, Paris, Amsterdam, Bruxelles, Londres surtout, virent s'étendre leur territoire et grossir le nombre de leurs habitants : en 1688, Londres avait déjà dépassé le demi-million. Mais le galop effréné ne commença qu'avec le présent siècle. Aujourd'hui les trois quarts de la population de l'Angleterre, plus de la moitié de celle de l'Allemagne demeurent dans les villes.

Celles-ci se peuplent aux dépens des campagnes dont le chiffre de population recule fortement : ainsi, tandis que la population totale de l'Allemagne a augmenté, depuis 1882, d'environ 15 millions, la population rurale a diminué de près d'un million et l'on sait pourtant que la ville, la grande ville en particulier, est une dévoreuse d'hommes, tandis que la campagne est la grande productrice, jusqu'ici inépuisable.

De ce phénomène qu'on observe à l'heure présente chez tous les peuples de haute culture (intellectuelle), on a donné diverses explications, qui toutes semblent insuffisantes à M. Oppenheimer. On a dit que le service militaire fait savourer aux jeunes paysans les charmes — et les vices — de la ville et les renvoie dans leurs foyers dégoûtés d'une vie simple et rude qu'ils ne reprennent plus s'ils n'y sont contraints par une inéluctable nécessité; on a attribué une part de responsabilité aux facilités toujours plus grandes des moyens de transport; à l'appât du gain et du travail facile sur la population féminine qui abandonne volontiers les durs travaux des champs pour servir en ville, etc., etc. Notre auteur ne voit là que des causes secondaires; pour lui la grande loi de l'offre et de la demande régit ce domaine spécial comme elle domine le monde économique tout entier, dans tous les pays, à toutes les époques.

Qu'est-ce, en effet, qu'une ville? C'est l'endroit où les paysans de la contrée environnante viennent échanger les produits de la terre contre les produits industriels. Il ne peut pas exister plus de villes que les paysans n'en peuvent nourrir du superflu des produits de leur culture. Or ce superflu devient d'autant plus considérable que l'industrie fournit à l'agriculteur un outillage plus perfectionné, et les denrées devenant plus abondantes, plus de gens peuvent en vivre dans les villes, sans qu'une augmentation de population agricole soit pour cela nécessaire. Et ainsi il arrive que chez tous les peuples prospères le nombre des villes peut augmenter, et augmente en effet hors de toute proportion avec l'augmentation de la population du pays.

Mais ceci n'explique que la transformation lente des villages en petites villes, phénomène naturel, indice chez un peuple d'une exubérance de bien-être, de santé économique pourrait-on dire. Mais quelle cause assigner à la brusque métamorphose de la ville de moyenne importance en une monstrueuse cité accaparant toutes les sources de la vitalité d'un peuple? Avec le développement de la richesse se produit l'accumulation des capitaux en un certain nombre de mains, nombre assez restreint, et presque fatalement la grande culture se substitue à la petite. Beaucoup de bras désormais inoccupés cherchent à s'employer dans les villes qui alors, produisant trop pour la consommation locale, cherchent à exporter; si elles y réussissent, elles deviennent des marchés plus ou moins importants, provinciaux, nationaux ou universels.

C'est une théorie, dira-t-on; et comme beaucoup d'autres dues à l'imagination féconde des économistes, celle-ci n'est peut-être que spécieuse. C'est possible; toutefois si nous interrogeons l'histoire, elle nous fournit des faits qui semblent corroborer l'opinion de M. Oppenheimer.

Dans l'antiquité tout reposait sur le travail des esclaves. Les esclaves étaient nourris, vêtus, logés par le maître, mais ils ne recevaient pas de salaire, et par conséquent ils ne formaient point un facteur commercial. Les maîtres riches, non seulement achetaient dans la principale ville de la contrée mais généralement ils y résidaient. Partout où ce régime du travail servile fut appliqué systématiquement et sur une grande échelle, le travail libre ne tarda pas à être ruiné, car le possesseur d'esclaves ne payant pas ses auxiliaires et les entretenant d'une façon plus que modeste, pouvait aisément supplanter sur le marché le paysan et l'artisan. Il ne restait à ceux-ci d'autre alternative que de se faire soldats ou de se ranger sous la tutelle du grand propriétaire, c'est-à-dire d'aller dans ces capitales de provinces ou à Rome, ruches immenses où l'extrême misère coudoyait le faste le plus scandaleux.

La situation toute différente au commencement du moyen âge se rapprocha insensiblement, à partir du XIVe siècle, de celle que nous venons d'exposer. D'abord la terre appartenait aux paysans qui n'avaient à payer qu'une redevance insignifiante au seigneur féodal. Le nombre des villes s'accrut alors, mais on ne connut aucune grande ville.

Mais la révolution agraire qui, partie de l'Orient sévit bientôt en Occident, plongea la population agricole dans la misère. Ecrasée d'impôts elle dut abandonner son lopin de terre au seigneur et se réfugier dans les villes. Et ce ne furent pas les petites villes qui profitèrent de cet exode mais bien les centres industriels où les magnats pouvaient se procurer les objets délicats et compliqués qui répondaient à leur passion de luxe toujours croissante. Le résultat fut le même que dans l'antiquité, avec cette différence énorme toutefois que l'artisan, jouissant alors de sa liberté, put former ces associations étroites, mais puissantes qui, réunies à leur tour sous l'égide communale, feront un jour trembler non plus seulement le seigneur, mais le souverain.

Quand le marché fut devenu trop productif pour la contrée, pour la province, pour le pays même, il fallut aller au loin chercher d'autres débouchés. On sait que l'Amérique fut découverte une première fois par les Vikings au XIe siècle. Mais on n'avait que faire à cette époque de continents nouveaux et on oublia la vision fantastique racontée par les hardis navigateurs, comme on dédaigna quelques siècles plus tard la première invention de la machine à vapeur, alors également inutile. Ce qui poussa le vaisseau de Vasco de Gama aux Indes, celui de Colomb aux Antilles, ce fut donc, au dire de M. Oppenheimer, le souffle irrésistible de la concurrence commerciale. La découverte du Nouveau Monde, l'extension énorme de nos connaissances, la transformation économique, sociale, politique dont nos arrières-ancêtres ont vu les premières phases et dont nos arrières-neveux ne verront pas sans doute les dernières, ne serait qu'une conséquence immédiate de cette mise sous le joug de la population paysanne perdant sa liberté et venant se jeter dans l'enfer industriel des villes, qui seront bientôt des grandes villes.

Que de souffrances on devine sous ces simples mots; mais aussi que de merveilles ces souffrances feront réaliser! Nulle part mieux qu'ici on ne pourra se persuader que le travail et la douleur, deux choses indissolublement unies quoi qu'on en dise, sont bien des lois, d'inexorables lois du monde. N'est-ce pas cette concentration de travailleurs sur un espace relativement restreint qui les a fait rivaliser de zèle, qui a éveillé en eux une ingéniosité, parfois des talents qu'eux-mêmes ne soupçonnaient pas dans leur cerveau et au bout de leurs dix doigts, qui a permis la division du travail, sans laquelle la grande industrie n'aurait jamais pu prendre son essor. L'ingéniosité, l'originalité, le talent, il ne faudra jamais les demander à la machine, mais cette matière animée par le génie humain, comme on l'a appelée, pourra décharger l'ouvrier de tous les gros travaux. Quand la machine devint nécessaire, la machine exista et avec elle commença ce règne glorieux qui a conduit notre siècle à la victoire sur les forces de la nature. Aujourd'hui est remplie la condition qu'Aristote proposait ironiquement avant de discuter l'abolition de l'esclavage : la charrue laboure sans cheval, le métier tisse sans tisserand, et le fardeau de la misère est moins lourd qu'autrefois, un peu moins lourd qu'aux siècles passés; il est fâcheux seulement que la soif de jouissances soit beaucoup plus grande...

La transformation que nous voyons encore s'opérer autour de nous, accroissement immense des grandes villes, état presque stationnaire des petites, dépopulation des campagnes, obéit donc à des lois puissantes. Ces lois sont-elles fatales, rien ne pourra-t-il en enrayer les effets? Voilà ce que M. Oppenheimer ne nous dit pas à présent, mais ce qu'il nous dira peut-être un jour. En tout cas on aurait tort de se figurer que l'évolution lente des siècles derniers aboutissant à la course fantastique du présent siècle, ne nous a valu que la fameuse question sociale dont le point d'interrogation se dresse, formidable, au seuil du XXe siècle. Elle a rassemblé des unités, indépendantes mais faibles, elle a fondu des éléments qui paraissaient inconciliables. Elle a étendu l'idée de patrie de la cité à la province, de la province au peuple tout entier. Sans doute elle a créé des nations animées les unes contre les autres d'un esprit terriblement belliqueux, mais tout semble indiquer que ce n'est là qu'une phase qui touche à sa fin; l'échange des marchandises amène l'échange des idées; les voyages, devenus aujourd'hui d'une déplorable banalité, ont du moins l'avantage de nous faire connaître et apprécier nos voisins; les grandes villes qui sont des centres de corruption, sont aussi des foyers de lumière dont les rayons pacifiques sont certainement les plus lumineux aujourd'hui; et un jour nos descendants (très éloignés), s'éveillant citoyens du monde, ne comprendront plus rien aux haines de clocher qui divisèrent leurs aïeux.

G. ART.

NOTES ET IMPRESSIONS

En outre des diverses supériorités que les États-Unis possèdent au dire des sociologues, et dont il fait trop chaud cette semaine pour s'occuper sérieusement, ce pays admirable détient une suprématie qui n'eût peut-être pas intéressé M. de Tocqueville, mais qui a l'avantage d'être un sujet de chronique compatible avec l'état présent de la température.

(Oh! comme je comprends le duc des Abruzzes, s'embarquant pour les frais ombrages du pôle Nord, dans le but évident de ne pas manquer de glace à rafraîchir! Il est vrai que ce prince n'arrivera à destination, s'il y arrive, qu'en plein hiver, c'est-à-dire dans la saison des grogs américains et non plus dans celle des sherry cobblers.)

Je reviens aux États-Unis. Cette région fortunée est incontestablement, dans l'univers entier, celle où l'on s'embrasse le plus. De là vient sans doute l'ex-

pression fameuse : embrasser sa carrière (d'Amérique.)

Le célèbre lieutenant Hobson, à cause de la part prise par lui à la destruction de la flotte espagnole, dut parcourir les principales villes de l'Union, afin d'y être embrassé par les quelques millions de dames de tout âge, de jeunes et de vieilles filles, qui ne pouvaient contenir leur enthousiasme pour ses exploits.

Pendant ce temps, un vainqueur anglais, le sirdar Kitchener, empochait plusieurs milliers de livres sterling, à lui accordés par le Parlement de Westminster à titre de récompense nationale ;

Et l'arrivée à Paris d'un héroïque officier français, en mettant de l'animation dans les rues, fournissait à un certain nombre de citoyens une occasion de conspuer à grand bruit le gouvernement.

Chaque nation a ses usages.

***

Les dames organisatrices d'une vente de charité, à New-York ou à Baltimore, ont eu l'idée d'exploiter au profit de leurs pauvres le goût de leurs compatriotes pour le baiser. Elles ont consenti à se laisser embrasser par tout venant, moyennant un tarif fixé, avec demi-place pour les militaires et entrée de faveur pour ceux qui reviennent de la guerre de Cuba.

Il y a beau temps que des petits trafics de ce genre ont été inaugurés en Europe dans les ventes de charité, qui n'ont pas encore éteint le paupérisme, mais ont toujours servi de prétexte à pimenter le flirt bien au-delà des règles ordinaires du jeu.

Ce n'est donc pas le procédé philanthropique des dames américaines, mais seulement la bizarrerie des conditions adoptées par elles, qui a surpris le public français. Et en premier lieu, la modicité des prix a, dans notre monde (et dans notre demi-monde), causé un véritable scandale.

D'après le *Matin*, à qui j'entends laisser l'entière responsabilité de cette information, les heureux visiteurs de ce Bazar de Bienfaisance auraient pu embrasser les jeunes filles pour un franc la pièce, les femmes mariées pour un franc cinquante, et les veuves pour deux francs cinquante.

Il n'est pas douteux que si de pareils tarifs traversaient l'Atlantique, ils seraient de nature à déterminer une véritable panique financière sur le marché parisien.

Les transactions commerciales étant régies par la loi de l'offre et de la demande, il faut, pour avoir produit une si formidable baisse, que la demande de l'Oncle Sam ait été très inférieure à l'offre. Ah! bien, voilà qui va faire une triste réputation à cet oncle, qu'on ne savait pas si parcimonieux. Et l'on dit que les États-Unis d'Amérique sont une nation jeune! Que sera-ce quand l'oncle vieillira?

Cette extraordinaire vogue du baiser, qui a imposé au lieutenant Hobson de si rudes épreuves, serait donc limitée à la partie féminine du peuple américain? La *Revue Scientifique* nous a appris qu'il s'était formé, dans l'État de New-Jersey, une Ligue contre le baiser, considéré comme propagateur de maladies contagieuses. Hobson, qui avait échappé à la fièvre jaune, était vacciné contre les microbes. Mais ses compatriotes auraient adopté le refrain d'opérette : « Ous' qu'y a de l'hygiène, y a pas de plaisir ! » et préféré l'hygiène? Fi donc! Jonathan!

***

La perspicacité de nos psychologues a été mise en défaut, par l'énigme de la graduation de ce tarif. Pourquoi les femmes mariées étaient-elles taxées cinquante centimes de plus que les jeunes filles, et les veuves vingt sous de plus que les femmes qui n'ont que l'espoir de le devenir?

On comprend qu'un fiacre à l'heure coûte plus cher qu'un fiacre à la course, et pareillement un fauteuil d'orchestre qu'une stalle de poulailler. Ce sont là des différences claires, accessibles à tous les entendements et placées par un suffrage unanime au-dessus de toute discussion.

Mais quant à l'agrément qu'on peut trouver à embrasser une personne d'un autre sexe, voilà qui paraît bien relever uniquement des sympathies et des goûts individuels, échapper à toute mesure arithmétique ou monétaire.

Mettez dans une salle trois représentantes du sexe auquel M. Auguste Dorchain doit sa mère, et qui seront la première une jeune fille, la seconde une femme mariée, la troisième une veuve. Appelez-les, pour la commodité du raisonnement, Adèle, Albertine et Aglaé. Faites entrer trois représentants de l'autre sexe — de celui auquel M. Jean Richepin doit son fils — que vous nommerez, pour la même raison que ci-dessus, Auguste, Adolphe et Alexandre.

D'Adèle vierge, d'Albertine mariée et d'Aglaé veuve il y en aura une qu'Auguste préférera aux deux autres.

Il y en aura une qu'Adolphe préférera.

Il y en aura une enfin que préférera Alexandre.

Mais il y a cent à parier contre un qu'ils ne préféreront pas tous les trois la même femme, et cent de plus qu'ils ne préféreront pas tous les trois la veuve Aglaé.

Il faudrait pourtant qu'il en fût ainsi et que l'expérience indéfiniment répétée donnât toujours le même résultat, splendide pour les veuves, médiocre pour les femmes mariées, désastreux pour les jeunes filles; sans quoi rien ne justifie plus le prix courant établi par les Américains.

On peut poser le problème d'une autre manière, peut-être un peu subtile. Soit X... une femme vous inspirant l'envie de l'embrasser. Préféreriez-vous, toutes choses égales d'ailleurs, qu'elle soit fille, mariée ou veuve?

Euh! ici encore, n'est-ce pas? il y a place pour la diversité des goûts individuels. Et puis, surtout, cela dépendrait beaucoup de la nature des relations ultérieures que l'on se proposerait de conserver avec X... S'agirait-il de l'épouser, ou au contraire de ne pas s'exposer au péril d'en arriver là?

Suivant la réponse — nécessairement variable — ce serait la jeune fille ou la femme déjà mariée qui, semble-t-il, devrait faire prime.

Pourquoi la veuve? — Elle n'est tranchée ni dans un sens ni dans l'autre. Elle est la contingence, la possibilité des contraires. Sont-ils matrimoniaux ou antimatrimoniaux, les Américains? On ne sait. Leur tarif n'est pas clair. Mais est-ce qu'ils seraient précisément des amateurs d'ambigu et d'imprévu?

Ce serait bien romanesque, bien raffiné pour des gens gagnant tant de dollars et en dépensant si peu.

Peut-être sont-ce les dames vendeuses qui ont établi ce tarif, sans consulter les hommes, et ont-elles voulu exprimer par là qu'aux yeux des femmes le mariage est sans doute préférable au célibat, mais que c'est le veuvage qui est l'idéal.

Mais les hommes qui me font l'honneur de me lire n'admettront évidemment pas cette hypothèse.

Et puis, moi, j'y renonce.

***

Le *Gil Blas*, qui a consulté quelques penseurs sur cette énigme, n'a pas trouvé la solution dont l'évidence s'imposerait.

M. Maurice Donnay juge le tarif trop bas et estime qu'on aurait pu l'unifier sur le pied d'un dollar pour les trois catégories féminines.

Mme Valtesse de la Bigne le juge au contraire trop élevé. Elle déclare qu'un baiser n'est précieux qu'autant qu'il est donné, et que s'il est vendu, vienne-t-il d'une jeune fille, d'une femme mariée ou d'une veuve, il ne vaut que ce qu'on l'achète.

Mme la comtesse Diane estime, elle aussi, qu' « un baiser payé si cher qu'il soit n'a pas le moindre prix ».

Mme Adam oppose à l'interview une fin de non-recevoir. Mme Rachilde et Mme Camille Pert, qui ont une bonne opinion de leurs compatriotes, pensent qu'en France, c'est la jeune fille qui aurait fait le maximum; tandis que Mme de Peyrebrune, sceptique et satirique, suppose que c'eût été la femme mariée.

Mais quant à l'explication du tarif américain, aucune des personnes interviewées ne l'a pu fournir.

PAUL SOUDAY.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

M. CH. RICHET : **Les Guerres et la Paix** (Reinwald).

Parmi les très nombreux ouvrages, d'importance et d'allures très différentes, consacrés, dans ces derniers temps, à combattre la guerre et à démontrer la possibilité d'améliorer les relations internationales, j'ai cru devoir distinguer, pour le signaler plus particulièrement à l'attention de l'Académie, l'un des plus modestes, mais, assurément, l'un des plus intéressants et des plus propres à éclairer les lecteurs sincères, à désarmer même les lecteurs prévenus, le volume publié, dans la *Petite Encyclopédie illustrée* de la maison Reinwald, par le savant professeur Charles Richet.

Les *Guerres et la Paix*, tel est le titre de ces 200 pages in-16.

Ce n'est point une dissertation savante, philosophique, historique ou économique; ce ne sont point des déclamations éloquentes sur les maux de la guerre, ou des peintures enchanteresses de l'âge d'or, que nous ouvrirait la suppression des sanglantes rivalités internationales.

Tout effort, toute exagération, tout pédantisme sont bannis de cette œuvre facile et familière. L'auteur, qui possède à fond son sujet, n'a visé qu'à une chose : rendre accessibles à tous les esprits, sensibles à tous les regards les conséquences de l'état actuel de désordre et d'anarchie dans lequel se débattent encore les peuples civilisés; donner par quelques chiffres saisissants une idée de l'importance des pertes infligées à l'humanité par les guerres du passé, de celles que lui feraient subir de nouveaux déchaînemens du fléau, et des charges que fait peser sur la richesse publique et privée l'entretien de l'énorme appareil de prétendue défense auquel nous condamnent nos rivalités. Sans rien donner à l'illusion ni même à l'hypothèse, en se bornant à relever les faits les mieux constatés et à prendre acte des résultats obtenus, il a mis en regard de ces douloureux tableaux, celui des progrès (encore insuffisants, mais considérables déjà) qui ont été réalisés par le recours à la médiation, à l'arbitrage et aux divers procédés de solution amiable des différends, qui sont en ce moment même l'objet des travaux de la conférence de La Haye. Tout cela éclairé par un choix heureux d'illustrations, parmi lesquelles on remarque la représentation graphique de la marche de la Grande Armée vers la Russie, et de son retour sous forme d'un fleuve qui s'amincit jusqu'à n'être plus qu'un filet presque desséché; présenté avec une clarté, une familiarité et une bonne grâce persuasive, qui peu à peu s'empare de l'attention et de la confiance du lecteur.

Beaucoup d'ouvrages, plus considérables et de plus grande importance pour le public savant, ont été publiés sur le droit international, sur la Guerre et sur l'Arbitrage. L'Académie peut revendiquer l'honneur d'avoir provoqué et récompensé les plus remarquables.

M. Charles Richet ne me pardonnerait pas si je prétendais comparer à ces grands travaux le petit volume de propagande populaire qu'il a cru devoir écrire. Mais je ne serai que juste en disant que, pour le but qu'il s'est proposé, il était difficile de mieux faire; et que certainement ce volume, que son prix met à la portée de toutes les bourses, et que son caractère met à la portée de toutes les intelligences, est ce que je connais de plus propre jusqu'à ce jour à faire pénétrer dans toutes les couches de la population l'horreur des boucheries humaines et l'espoir de voir réduire, dans des proportions grandissantes chaque jour, les chances de conflits et les écrasantes exigences de la paix armée.

L'Académie me permettra de rappeler que le professeur Charles Richet est le petit-fils de l'un de nos plus illustres confrères et maîtres, M. Renouard; et d'ajouter que c'est en souvenir de son grand-père, avec lequel j'ai eu jadis l'honneur de travailler pour la cause que je continue à défendre, qu'il s'est fait à son tour l'un des plus ardents et des plus distingués champions de cette cause sainte.

FRÉDÉRIC PASSY,
de l'Institut.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES

A la Bibliothèque nationale.

M. Ernest Granger, ami, disciple et « éditeur » d'une partie de l'œuvre de Blanqui, vient de faire don à la Nationale des manuscrits du célèbre agitateur, que celui-ci lui avait laissés.

Quelques-uns de ces documents sont restés inédits : notamment une correspondance assez nombreuse, et des fragments de récits de quelques-uns des événements auxquels Blanqui fut mêlé.

— Autre acquisition, et d'un intérêt artistique plus grand : elle provient de M. Théodore Duret, le collectionneur qui contribua à former avec Ph. Burty, Cernuschi, Gonse, les premiers cabinets de japonaiseries connus en France.

M. Bouchot, conservateur du cabinet des Estampes, a acquis de M. Duret une bibliothèque de 1350 volumes contenant, dans des tirages exceptionnels, annonce la *Revue biblio-iconographique*, tous les types précieux de la bibliothèque japonaise.

Notre confrère ajoute :

« Cette acquisition met le Dépôt de Paris, jusque-là assez pauvre de cet élément, tout à fait au bon rang. Les Japonais eux-mêmes, pour étudier leurs arts anciens, pourront, à Paris, consulter ces ouvrages, leurs tremblements de terre, leurs incendies et leurs insectes ayant à peu près complètement détruit nombre de ceux qui leur restaient encore. »

M. Paul Bourget rapportera de Ragatz le manuscrit, à peu près achevé, d'un court roman, *Reine Verdier*, destiné aux *Annales*, qui le publieront au début de l'automne prochain.

M. Henri de Bornier, qui s'est, lui aussi, retiré en province pour le temps des vacances, y termine une pièce historique en quatre actes, qui sera probablement représentée à l'Odéon.

La « Collection des poètes français de l'étranger » publiée sous la direction de M. Georges Barral, dont nous publions plus haut une étude sur les *Mains de Napoléon*, vient de s'enrichir d'un volume nouveau : *le Cerisier fleuri*, de M. Iwan Gilkin.

La « Société française des Éditions d'Art » annonce la publication d'un volume de F.-T. Perrens, de l'Institut : *la Littérature française au XIXe siècle*.

Un inspecteur d'académie, M. Maurice Pellisson, réunit en un volume d'*Œuvres choisies* des extraits (reliés entre eux par de rapides et fidèles analyses des ouvrages cités) des six plus célèbres romans de Ferdinand Fabre : les *Courberon*, *l'Abbé Tigrane*, *Ma Vocation*, *Mon Oncle Célestin*, *Xavière* et *Barnabé*.

L'ouvrage est publié chez Delagrave, et l'éditeur nous annonce que M. Pellisson « n'y a admis que ce qui peut être placé sous tous les yeux. »

La nouvelle pièce de M. Jacques Normand, *la Douceur de Croire*, représentée ces jours-ci au Théâtre-Français, paraît aujourd'hui en librairie.

L'exquis chansonnier Gabriel Montoya publie — aujourd'hui également — un nouveau volume, *la Folle Chanson*, dont Léandre a illustré la couverture.

Pour octobre :

Un gros livre de M. Octave Uzanne, et qui promet d'être curieux : *la Locomotion à travers l'Histoire*. Œuvre « d'érudition légère et d'allure accélérée », annonce l'éditeur; « précis historique rédigé en steeple-style à travers tous les obstacles d'une documentation surabondante... » Le volume sera illustré par Courboin.

— Pour la même époque : *Un Tendre*, le dernier roman de M. Louis de Robert.

Le jeune écrivain termine en ce moment un roman de mœurs « parisiennes », *Françoise*, que le *Figaro* publiera au début de l'an prochain.

ÉMILE BERR.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard. Impr. des *Deux Revues*, 19, rue des Saints-Pères. — 38149. *Le Directeur-Gérant* : HENRY FERRARI

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 5. 4e SÉRIE. — TOME XII. 29 JUILLET 1899.

SOUVENIRS D'UN PARISIEN DE PARIS (1)

LA BOURGEOISIE DE 1830

Bien que la révolution de 1830 ait été faite au profit de l'émancipation des idées, la bourgeoisie arrivée aux affaires se déclara tout de suite satisfaite dès qu'elle eût prit toutes les places. Les bourgeois les plus diligents choisirent les plus belles, les retardataires durent se contenter de quelques os à ronger. Les directeurs du mouvement mirent un petit « béquet» à la Charte, ils revêtirent l'habit noir au lieu de l'habit brodé, et tout fut dit. La petite bourgeoisie, *la boutique*, avait compté sur l'abaissement du cens électoral, elle vit promptement disparaître cette juste espérance et dut se contenter des galons de sergents et de caporaux dans la Garde nationale. Quant au peuple, pour le consoler de ses désillusions, on lui montrait les trois couleurs sous lesquelles il avait pris la Bastille et combattu à Waterloo. Mais elles étaient devenues dynastiques. Le drapeau tricolore entre les mains de Louis-Philippe, célébré par la *Parisienne* s'appela désormais le drapeau de Jemmapes et de Valmy. Cinq ans après, les lois de septembre déclaraient criminels les cris de « vive la République! » et de « vive Napoléon! » au même titre que ceux de « vive Henri V! »

Je ne suis pas *Laudator temporis acti*. Je trouve que — malgré quelques taches au soleil et certains trous à la lune — il fait meilleur vivre aujourd'hui qu'il y a soixante ans et que le Français, en tant qu'individu, a profité assez bien des quarts de révolution qu'il a faits en 1848 et en 1870. Une bonne révolution, bien logique, eut été sans doute préférable, mais un vieux pays, criblé de dettes, où toutes les terres sont possédées ne change pas de chemise aussi facilement que le disent les novateurs; il change d'étiquette : voilà tout.

En 1834, lorsque j'entrai au collège, les enfants étaient très mal instruits. Nos professeurs étaient ce qu'ils pouvaient être le lendemain d'un bouleversement complet du personnel enseignant. Les professeurs congréganistes, très nombreux avant Juillet, avaient été congédiés; l'École normale ne fournissait pas encore en nombre ces excellents maîtres instruits, et même savants, toujours habiles dans l'art d'enseigner et qui sont aujourd'hui l'honneur de notre Université. Mes premiers maîtres, du nom desquels je ne me souviens même pas, furent des maîtres quelconques, à qui nous remettions des devoirs copiés les uns sur les autres et récitions en les lisant, des lambeaux de leçons. Ils nous laissaient parfaitement tranquilles pourvu que, de notre côté, nous leur laissions la paix. Les années de septième, de sixième et de cinquième étaient donc perdues; mais nous débarrassions nos parents d'une présence importune. A partir de la quatrième jusqu'en seconde, c'était la répétition de ces exercices scolaires, et déjà grands garçons, ce vide nous fatiguait. Alors nous nous procurâmes, soit par les externes, soit en les achetant les jours de congé, le plus de livres que nous pûmes, bons ou mauvais; nous ne

(1) M. Jules Richard, qui vient de succomber le 17 juillet à une longue maladie, avait employé les dernières années de sa vie à écrire des souvenirs auxquels nous empruntons quelques pages d'un caractère purement anecdotique.

choisissions pas : un livre pour nous était une machine à tuer le temps. Nous l'emboîtions pour tromper les surveillants, dans un Cicéron ou dans un Virgile éventrés et nous nous délections. J'ai lu ainsi *les Confessions* de Jean-Jacques à l'âge de quinze ans, je me suis indigné du cynisme de ce grand écrivain s'excusant d'avoir déposé successivement ses cinq enfants dans le tour des petits abandonnés, s'en vantant même parce qu'il leur avait assuré ainsi les bienfaits de l'éducation nationale.

Nous entrâmes en Rhétorique lestés de lectures diverses et là nous eûmes pour la première fois des maîtres qui réveillèrent nos jeunes imaginations endormies et forcèrent notre attention. L'un des professeurs de Rhétorique, le vieil Anot de Maizières mérite une mention. Auteur d'un traité du pathétique et du sublime, qu'il aimait à voir dans les mains de ses élèves et d'un *Cromwell* en vers dont il citait les tirades à tout propos, il était, en dehors de ces défauts bien véniels, doué d'une vaste érudition littéraire et d'un goût supérieur; sans négliger les classiques qu'il respectait, il nous gavait littéralement des romantiques qu'il adorait. Pour le mettre en joie, il suffisait de lever la main et de lui réciter cent vers de Hugo, de Musset, voire même de son *Cromwell* à lui. Mais il fallait les réciter selon la méthode Delsarte, en indiquant violemment tous les effets d'harmonie imitative qu'il était possible d'en faire jaillir.

Par exemple, il commençait lourdement, lentement, d'un ton morne et abandonné, ces vers tout en longueur du *Mort et du Curé* de Lafontaine :

> Un mort s'en allait tristement
> S'emparer de son dernier gîte.

Aussitôt sa figure s'élargissait, le *rictus* de sa bouche s'épanouissait et prenait une expression satanique; alors il lançait comme une fusée les vers qui suivent :

> Un curé s'en allait gaîment,
> Enterrer son mort au plus vite.

Je me souviens qu'un inspecteur de l'Université nommé Ozaneaux, devant lequel je m'appliquai à reproduire les procédés du père Anot, entra dans une grosse colère, en voyant ce dernier, d'un air approbatif, scander le mouvement sur sa tabatière. Cette colère glissa sur notre maître comme sur une toile cirée. Certain de l'excellence de son enseignement, le lendemain il nous lisait une épigramme mordante « sur les gens qui examinent alors qu'ils auraient bien besoin eux-mêmes d'être examinés ». C'est ainsi que nous apprîmes que M. Ozaneaux était un rival heureux de M. Anot. Il avait fait recevoir et jouer plusieurs pièces à l'Odéon, tandis que l'infortuné *Cromwell* attendait toujours à la porte.

En réalité, la méthode de notre vieux et respectable professeur n'était point mauvaise. Je ne la donne point comme un programme à suivre, mais j'affirme que les vingt mille vers latins et français appris dans sa classe ainsi que tous les volumes lus clandestiment ont formé le meilleur fond de mes études.

En philosophie, nous eûmes mieux encore qu'un professeur, nous eûmes un homme et un maître homme : Jacques.

Avec Jules Simon et Saisset, Jacques fût formé par Cousin. Je n'ai point connu Saisset, je ne puis rien en dire. Mais, étant étudiant en droit, j'ai suivi à la Sorbonne le cours de M. Jules Simon, sur l'*Histoire de l'École d'Alexandrie*, et c'était le beau temps de ce maître au langage exquis, à la parole aimable et pure. Je dois déclarer que Jacques lui était bien supérieur, il abordait les questions en stoïcien, non en péripatéticien; sa voix chaude, et pourtant nette, portait la conviction dans nos jeunes âmes, et nous sortîmes de chez lui l'esprit éclairci et prêt à des études supérieures. Hélas! ce pauvre cher maître, emporté par les espérances de la Révolution de Février, se présenta à la députation dans Seine-et-Oise, échoua deux fois dans ce département voué à l'orléanisme, se jeta dans des entreprises de presse frappées d'insuccès, fut suspendu de ses fonctions et succomba définitivement sous les coups de la rue de Poitiers qui craignait l'influence sur la jeunesse de ses talents et de son caractère.

Il est allé mourir de chagrin à Philadelphie.

Après ce court aperçu sur la façon dont on instruisait la majorité des jeunes bourgeois, sauf naturellement les forts en thème, comme disait Alphonse Karr et les « hommes poissons » d'Eugène Sue, je veux dire un mot de l'éducation d'alors. Il est bien entendu qu'un proviseur, administrant 500 élèves, est encore moins responsable de leurs bonnes manières et de leurs sentiments intimes que le professeur qui dirige l'instruction de soixante. Le maître d'études surveillant trente jeunes gens et les ayant quotidiennement sous l'œil devrait avoir certainement plus d'influence sous ce rapport. Hélas! ils étaient de mon temps très indifférents à leurs devoirs; étudiants besoigneux heureux de pouvoir continuer leurs études en touchant 1 200 francs par an et en recevant gratuitement la table et le logement. Quoi qu'il en soit, l'éducation, comme depuis, comme toujours, était donnée et reçue dans la famille; elle variait donc suivant la fortune et le rang de parents.

Mon père était sous-chef au ministère de la Guerre

ancien officier de l'Empire, officier de la Garde nationale, électeur censitaire. En ces diverses qualités, il connaissait énormément de monde dans toutes les classes. Flâneur et curieux, il m'emmenait les jours de congé chez des amis ou bien nous assistions aux grands faits du jour.

J'ai donc reçu de bonne heure des leçons de choses.

ÉVÉNEMENTS

Mon plus lointain souvenir est exactement du 28 juillet 1835, de la soirée qui suivit l'attentat de Fieschi. Je ne me vanterai pas, comme tant d'autres, d'y avoir assisté. Non, mais après le dîner, mon père soucieux, s'étant débarrassé de son uniforme de garde national, me prit par la main et nous nous acheminâmes vers le boulevard du Temple. Paris était plus que triste; il semblait morne dans ce bourdonnement silencieux et épais de la foule réunie sur les trottoirs et les pas des portes. On colportait à voix basse les nouvelles vraies ou fausses; on les accueillait avec un empressement curieux et cependant méfiant, car dans ces moments-là, le peuple prend souvent un bavard imprudent pour un mouchard. Les journaux de petit format tiraient à petit nombre et se répandaient lentement. Je ne sais s'il en parut un ce soir-là; mais ce devait être pour suppléer à l'absence de la feuille du soir que nous allions sur le théâtre de l'attentat. Un fort cordon de troupes entourait tout le groupe des maisons et des théâtres (Cirque, Folies-dramatiques, Gaîté, Funambules, Lazari), les contournait par le faubourg et la rue basse et permettait aux magistrats et à la police de perquisitionner à leur aise. Dans l'immense vide réservé sur le bas côté du boulevard on avait amassé en tas des armes, des tables, des chaises brisées, des monceaux de cannes, des parapluies et des chapeaux abandonnés sans doute par les fuyards affolés dans le désarroi qui suivit le crime.

Grâce à sa carte de fonctionnaire, mon père, malgré la sévérité des consignes, se fit reconnaître et pénétra jusqu'au rez-de-chaussée de la maison du criminel; ce rez-de-chaussée était occupé par un café de louche apparence.

Sur un matelas posé en travers d'un billard, nous pûmes serrer la main de notre ami Raffé, colonel de gendarmerie et l'une des nombreuses victimes du jour. Sa tête, son bras droit, sa poitrine étaient criblés de chevrotines. Raffé, fort bel homme, très coquet, se teignait les cheveux et les favoris d'un noir violacé, tirant sur le « prune de Monsieur ». Pour le panser et retirer les projectiles, les chirurgiens avaient dû le laver; la teinture avait coulé sur ses joues enflammées par la fièvre. Il commençait à délirer; le beau militaire que j'étais habitué à voir toujours pimpant et à la troisième position, m'apparut sinistre et terrible. Il criait avec persistance « Vive le Roi! » en essayant de se soulever sur son séant; il pensait sans doute que les princes allaient visiter les victimes tombées autour de leur père et cherchait à attirer leur attention pour obtenir une récompense. Le lendemain il était mort.

Comme nous nous retirions, il se passa un incident caractéristique. Un peloton de municipaux, la baïonnette au canon, amenait sept ou huit particuliers assez bien vêtus, arrêtés dans le voisinage. On eut grand'peine à les faire entrer sans accident dans l'espace vide réservé aux magistrats instructeurs. La foule criait : « A mort! à mort! » et voulait les arracher des mains de la Garde. Le colonel Foisthamel assurait l'ordre et lorsque les prisonniers furent en sûreté, je l'entendis mâchonner dans sa grosse moustache :

« Tous ces braillards feraient des barricades et nous tireraient des coups de fusil, si le coup avait réussi! »

Évidemment le colonel Foisthamel en savait déjà long, car le procès apprit que la police avait entre les mains suffisamment d'indications pour prévenir l'attentat.

Mais la police — que l'on accuse souvent à tort de fomenter des complots — ne sait jamais mettre à profit les renseignements que le hasard lui fournit.

Rappelons-nous le crime d'Orsini et celui dont fut victime le Président Carnot; dans ces deux circonstances, la police s'est montrée insouciante, coupable et lâche.

Je dois rapporter un mot très étonnant, du moins à mon avis, que j'entendis prononcer par un officier du château le jour du baptême du Comte de Paris. Le roi Louis-Philippe, en carrosse de gala brillamment escorté, venait de rentrer aux Tuileries par le guichet du quai. Au milieu de cris assez maigres de : « Vive le Roi! » s'était détaché un autre assez insolent et pas bien subversif de : « Vive la contemporaine! » La police qui eût bien fait de ne pas entendre, arrêta, avec force bourrades, le malencontreux partisan d'Ida Saint-Edme. Il y eut une petite bousculade et la personne avec laquelle je me promenais apercevant le colonel Bifeld, commandant du château, lui demanda l'explication de ce qui s'était passé :

— « Rien! rien! mon cher, un imbécile qu'on va relâcher, répondit l'officier que les gardes nationaux appelaient le colonel Beafsteck parce qu'il présidait la table des officiers de garde. La cérémonie s'est parfaitement passée. Le roi est ravi. On n'a pas tiré sur lui. »

Ce roi autour de qui tombaient les jours de fête de

sanglantes hécatombes et qui, rentrant chez lui, se réjouissait de n'être pas tombé comme un lapin sous le plomb d'un chasseur à l'affût, n'était point fait pour donner une haute estime de la monarchie à une belle jeunesse à laquelle on répétait tous les jours que Brutus fit bien de tuer César. Cependant tant que vécut le duc d'Orléans nos esprits furent hantés par l'idée dynastique. L'armée l'aimait; elle l'avait vu dans ses rangs, brave au feu en Belgique et en Afrique. Nous savions qu'il aimait les arts et les artistes, qu'il accueillait la jeunesse et se mêlait volontiers au mouvement des idées; de plus il était beau, élégant, spirituel et nous l'avions vu marier.

Par un beau dimanche de mai, toute la population parisienne, en habits de fête, s'était portée aux Champs-Élysées pour voir arriver la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, la future femme du duc d'Orléans. Petite alliance! disaient les gens du *National*, sans réfléchir que l'esprit révolutionnaire et inconstant du peuple français n'était point précisément un miroir aux alouettes des grandes familles souveraines. Une archiduchesse d'Autriche avait péri sur l'échafaud national; une autre était passée du lit de Napoléon dans celui d'un colonel. C'était peu encourageant. Où le pur sang royal et la gloire la plus resplendissante n'avaient pu sauvegarder des princesses du plus haut rang, la quasi-légitimité à laquelle prétendait Louis-Philippe n'offrait qu'une médiocre garantie. Tous les souverains d'Europe se souvenaient qu'il avait chanté *la Marseillaise* sur les pavés de Juillet, et que, collatéral éloigné du trône, par un truc aussi ingénieux que déloyal il s'était emparé de la couronne appartenant à la branche aînée. Exemple funeste qui donnait à réfléchir à toutes les familles souveraines d'Europe.

Montrant un sens pratique exquis, le prince avait répudié toute escorte, tout cortège. Point de double haie de garde nationale et de troupes, séparant la foule et isolant le chemin de la famille royale. A peine quelques agents et quelques commissaires de police maintenant à distance les spectateurs par trop indiscrets. Le duc d'Orléans avait en outre choisi un jour férié pour présenter sa femme aux Parisiens, à ses amis les Parisiens, à ses futurs sujets; il voulait que tous la vissent à leur aise. En effet, elle était bonne à voir. Quoique d'un physique peu en dehors, elle montrait tant de décence et de bon goût dans sa toilette, de dignité modeste dans son maintien, qu'elle conquit au premier coup tous les cœurs.

Il n'existait pas de points noirs à l'horizon. La paix, la fameuse paix à tout prix, si nécessaire aux bonnes affaires, on le reconnaît aujourd'hui, était assurée; pas de fâcheuses émeutes depuis plusieurs années. On ne songeait point encore aux grandes agglomérations ouvrières. Les têtes des six grandes lignes de chemins de fer n'existaient pas. Les petits commerçants, les petits fabricants de l'article Paris, les ouvriers d'art n'avaient point encore été supprimés par les grands magasins et la grande industrie. Tout ce petit monde travaillait, économisait, vivait heureux dans l'espoir, égoïste si l'on veut, de s'arrondir et de devenir patron à son tour. Les historiens graves ne tiennent pas assez compte des milieux dans lesquels se passent les faits : ils ont tort. La foule est femme et varie facilement.

Ce dimanche-là fut peut-être l'une des plus heureuses journées du règne de Louis-Philippe, par cette simple raison que tous les promeneurs des Champs-Élysées avaient intérêt qu'elle fût belle et marquât dans l'histoire du roi de leur choix. Tous, bourgeois ou demi-bourgeois, étaient satisfaits de voir se consolider, par une union bien assortie, un régime fait pour contenter les classes moyennes. Et jusqu'à cette immense voiture, somptueux et bourgeois omnibus où se pressaient princes et princesses autour du roi et de la reine pour leur faire une parure vivante, tout concourait au succès de cette solennité bourgeoise.

L'entrée de la princesse Hélène à Paris a laissé dans mon esprit l'impression d'une nation se pressant avec joie autour du roi de son choix et de son auguste famille, selon l'expression du temps. La mise en scène y prêtait. L'atmosphère était chaude, les effluves du printemps embaumaient l'air, le vert feuillage des marronniers en feuilles encadraient les toilettes de couleurs claires, car les hommes arboraient alors le 1er mai le pantalon blanc — c'était un usage — et les femmes des robes de percale et de jaconas. On cria beaucoup : « Vive le roi! Vive le duc et la duchesse d'Orléans. » Quelques jours après, changement de décor. A l'issue d'un feu d'artifice monstre représentant le siège d'Anvers et tiré au Champ-de-Mars dans la soirée du 14 juin 1837, des flots de populaire s'accumulèrent devant la porte Lamothe-Piquet; la malveillance et la peur s'en mêlant, nombre de personnes furent écrasées, tuées ou blessées. La catastrophe, déjà considérable, aurait pris des proportions immenses, sans la résolution et la présence d'esprit d'un simple adjudant sous-officier du 1er de cuirassiers, nommé Martinel. Il fit monter à cheval quelques hommes qui, formés en petits pelotons, séparèrent la foule et lui fournirent des points d'appui et de résistance. Il sauva la vie à un millier de personnes. Le prince le fit décorer et l'Académie lui décerna le grand prix de vertu de huit mille francs. Certes, ces récompenses ne pouvaient pas être mieux placées.

La superstition populaire se souvint aussitôt des sinistres qui se produisirent rue Royale au mariage

du Dauphin, depuis Louis XVI, et à l'hôtel Schwartzemberg, lors de la célébration du mariage de Napoléon et de Marie-Louise. L'opposition exploita cruellement cette fâcheuse coïncidence.

Cinq ans après, le prince se rendant des Tuileries au palais de Neuilly pour faire ses adieux au roi et à la reine — il partait le lendemain pour le camp de Compiègne — se tuait en sautant hors de sa voiture afin d'éviter d'en être renversé. On a prétendu que sortant de déjeuner avec quelques amis, il manqua de patience et de sang-froid et eut trop de confiance en son habileté bien connue dans tous les exercices du corps. Ses chevaux repris en main par le postillon quelques secondes après sa chute, furent ramenés en bon état; on constata qu'ils étaient attelés un peu court : ce qui, paraît-il, est très élégant mais très dangereux. La légende du déjeuner est une invention du reportage qui dores et déjà avait des dents gâtées lorsqu'il parlait des princes.

Bien que collégiens et n'étant pas doués, comme Rochefort affirme qu'il l'était au même âge, de finesse ou de passion politique, nous possédions assez de sens commun pour comprendre que ce grand malheur allait dessouder l'avenir d'avec le présent. Au moment d'entrer dans la vie, d'y choisir un état, nous considérions la disparition du prince, comme un événement redoutable. Le duc d'Orléans était en effet le seul des enfants de Louis-Philippe capable d'arrêter le roi sur la pente où il glissait fatalement. L'ancien jacobin devenu roi ne rêvait plus que du pouvoir personnel. Enorgueilli de son habileté plus en surface qu'en profondeur, il n'acceptait les conseils de personne et se cabrait sous la plus petite observation. La voix d'Orléans était la seule, disait-on, que le roi voulût bien écouter. Avec lui s'en allait donc toute la bonne chance du règne. La France le ressentit profondément; le deuil fut universel ; l'opposition prit alors de l'ampleur et de l'aplomb.

JEUNES HOMMES

Pourvu de ce parchemin inutile dont les jeunes bacheliers sont si fiers, j'entrai comme surnuméraire au Ministère de la Guerre et je me fis inscrire à l'École de droit. J'avais donc tout le temps de philosopher en regardant passer la société. Au bureau, l'assiduité étant plus prisée des chefs que le travail d'un gamin ignorant, je repris mes chères lectures avec plus de liberté. A l'École, les professeurs m'ennuyaient sauf un : Bugnet, qui ayant été garçon meunier et s'étant fait tout seul à force de labeur et d'intelligence, entendait avant tout que ses élèves le comprissent.

Tout ou presque tout était à refaire dans l'enseignement supérieur et secondaire. L'enseignement primaire était à créer presque entièrement. Qu'on ne s'étonne donc point que les jeunes hommes pussent être si facilement détachés d'un régime que leurs pères avaient réellement adoré, et qui les considéraient trop comme des quantités négligeables parce qu'ils n'étaient pas électeurs.

Dès 1846, je fus incorporé dans la compagnie de grenadiers du 2e bataillon de la 5e légion de la Garde nationale de Paris ; je pus dès lors juger par moi-même de la défaveur qui montait autour de la personne du roi. Le colonel de la cinquième, de la *joyeuse cintième*, comme disaient, leurs officiers compris, mes cogrenadiers, était le comte de Lariboisière, pair de France : son corps d'officiers ne l'aimait pas parce qu'il était Philippiste décidé. Il donnait de fort beaux dîners et de superbes bals. Le quart des invitations était toujours réservé à sa Légion. Un jour, ayant été désigné comme danseur par mon capitaine, à qui il en avait demandé et qui n'en avait pas beaucoup sous la main, je reçus une invitation au bal. Le hasard m'y fit rencontrer avec un préfet dont le fils était un de mes compagnons de collège. Il me présenta au maître de la maison lequel apprenant que j'étais employé au Ministère de la Guerre me pria de suivre quelques recommandations qu'il avait adressées au général Saint-Yon. C'est ainsi que, sans l'avoir cherché, je fus invité à un dîner important auquel assistaient quelques personnages de marque, entre autres le préfet de police, M. Gabriel Delessert. La conversation roula ce jour-là sur la réforme électorale, sujet à l'ordre du jour, et qui avait le don de passionner tout le monde : les gradués des diverses Facultés, aussi bien que les petits contribuables.

J'écoutai donc de mes deux oreilles avec une attention soutenue ces maîtres de politique gouvernementale.

Le préfet de police déclara que MM. Guizot et Duchatel ne consentiraient jamais à l'abaissement du cens ni à l'adjonction des capacités et préféreraient se retirer.

— Ce serait une lâcheté d'abandonner ainsi le roi, dit quelqu'un.

— Permettez, reprit M. Gabriel Delessert, et ne vous prononcez pas si vite. Si l'on remanie l'assiette électorale, le mandat de la chambre actuelle serait aussitôt frappé de déchéance; la Chambre ne votera donc pas la réforme afin de ne pas se soumettre à la réélection. Mais si, par impossible, elle la votait, c'est qu'elle voudrait que le roi appelât aux affaires MM. Thiers et Odilon Barrot.

— Thiers, interrompit la personne qui avait déjà parlé, Thiers n'accepte la réforme que pour combattre Guizot. Aux affaires, il trouvera bien le moyen

de ne pas l'accorder et de l'enterrer ou tout au moins de l'ajourner.

— Eh bien alors, prenez Thiers tout de suite, répliqua M. Delessert. Car la réforme c'est la chute du gouvernement de Juillet. Il a fallu seize années pour classer et discipliner les deux cent mille électeurs du pays légal ; avec l'abaissement du cens et l'adjonction des capacités, le pays légal est au moins triplé, comment voulez-vous qu'en deux ou trois mois, nos préfets et nos sous-préfets organisent les élections prochaines. Autant vaudrait tout de suite — cela serait plus vite fini — concéder le suffrage universel ! »

Ceci fut dit d'un ton doux, dans une réunion choisie, par un des hommes les plus honnêtes et les plus modérés qu'il m'ait été donné d'approcher dans ma déjà longue existence, et qui, de plus, était un philippiste sincère et éclairé.

Revenons à la Garde Nationale.

Le roi Louis-Philippe, toujours soldat de Valmy lorsqu'il s'agissait de fantasmagorie libérale, affichait une grande confiance dans cette milice ridicule, dont les meilleurs soldats étaient ceux qui refusaient le service. Les chefs de Légion, nommés directement par le Roi, n'avaient pas dans la main leurs capitaines élus directement par les compagnies. Le Roi prenait les colonels parmi ses familiers. Les capitaines au contraire étaient choisis par les gardes, le plus possible dans le libéralisme militant; si bien que les colonels ne disposaient pas d'une influence toute entière réservée aux chefs de compagnie à peu près maîtres dans leurs quartiers s'ils voulaient s'en donner la peine. Les Herard, les Talabot, les Besson, les Chapins, les Lariboisière, les Husson, les Laversière, les Boutarel, les Lomererer, les Boudin, les Boulay de la Meurthe, les Lavocat pesaient alors bien peu à côté des capitaines tels que Laffitte, Ducouget, Favrel, etc. L'association de vingt capitaines influents — il y en avait 384 — aurait pu tenir en échec le préfet de la Seine; celle des douze colonels réunis au complet eût fait rire aux larmes. La fausse tradition de la première Révolution éblouissait et aveuglait Louis-Philippe lorsqu'il attribuait une force réelle et du prestige à une institution organisée sur des bases aussi fausses. Il se trompait en outre du tout au tout en croyant au dévouement de cette milice. La Garde Nationale n'a jamais toute seule sauvé un gouvernement, elle n'en a jamais renversé, mais elle en a laissé tomber plusieurs.

Sur ces contrôles étaient inscrits 45 000 citoyens actifs : les électeurs parisiens ne dépassaient pas, s'ils l'atteignaient, le nombre de 15 000. Donc, dans ses rangs comptaient au moins 30 000 réformistes. C'est le calcul qu'aurait dû faire le Roi, au lieu de croire ses bons courtisans qui lui répétaient sur tous les tons :

« Ma Légion est dévouée au Roi; elle se fera tuer jusqu'au dernier pour le Roi. »

On ne se faisait pas tuer dans la Garde Nationale, mais on s'y amusait ferme. Je n'ai jamais assisté à une prise d'armes sans assister à un petit repas de famille dans des prix abordables pour toutes les bourses, et où l'on parlait politique. Dans toutes les bouches éclatait la haine de Guizot, l'éloge de M. Thiers, et une sorte de mépris bienveillant pour la personne du Roi. On le plaignait sincèrement d'être l'esclave de son premier ministre. La petite bourgeoisie marchande était encore très peu éclairée; elle avait une foi convaincue dans le *National*, dans les dessins du *Charivari*. Loquace et médisante, elle exploitait les scandales attristants de la fin du règne, en faisant remonter la responsabilité de tout au roi, devenu vieux, gâteux et impotent. Elle répétait, le GROS, GRAS, BÊTE de Félix Piat. Rien n'était plus faux. Louis-Philippe eut une vieillesse extraordinairement lucide en tant qu'esprit et intelligence; mais les défauts de sa jeunesse et de son âge mûr, employés en conspirations, en intrigues, puis à la reconstitution de sa fortune privée et enfin à la conquête et à la conservation du pouvoir, avaient triplé d'intensité avec l'âge. Cauteleux, méfiant, intéressé, dissimulé comme tous les Bourbons, il n'avait confiance qu'en lui, qu'en son astuce, en son esprit très aiguisé et en la profonde expérience qu'il s'attribuait dès hommes et des choses.

Trop fin pour n'avoir pas vu se tramer silencieusement, lentement, sourdement, autour de lui le tissu d'une conspiration en faveur de la régence prématurée de la duchesse d'Orléans; trop clairvoyant pour ne pas apercevoir qu'on l'enlaçait des mêmes trames dont il s'était servi contre Charles X, il avait conçu et tracé lui-même son plan de défense : n'admettre autour de lui que des dévouements muets, obéissants, sans initiative et dès lors sans valeur...

Et, au lieu de chercher à raviver son entourage personnel par un sang jeune et vivifiant, il appelait autour de lui tous les plus vieux débris de l'armée et de l'administration. « Le Roi n'aime pas les nouvelles figures », disait la Reine pour justifier cette invasion de momies à la Cour des Tuileries. A la tête de la Garde Nationale, qui avait besoin d'être fort tenue et sévèrement conduite, était Jacqueminot, brillant colonel en 1815, mais totalement fourbu en 1847 par trente-trois années d'un *far niente* écœurant. Les 40 000 hommes de la garnison de Paris obéissaient à Tiburce Sébastiani, vieillard qui avait eu sa valeur sous l'Empire, mais dont le présent s'appelait : rhumatisme et diabète. Les commandants des brigades étaient ou des députés dont on payait

les votes avec l'indemnité de Paris ou des médiocres usés jusqu'à la corde. Quelques-uns n'étaient même pas montés et louaient des chevaux au manège voisin lorsqu'ils devaient paraître devant la troupe. Le Préfet de police, M. Gabriel Delessert, était trop honnête pour son métier, sans audace politique, et d'ailleurs il n'avait pas confiance dans l'issue des événements. Le Préfet de la Seine, administrateur habile, courtisan ingénieux, avait déjà passé au travers de trop de changements politiques à vue pour bien juger l'importance de ce qui se préparait. Je ne dis rien des ministres : le Roi par sa faute devait se séparer de Guizot, sans s'être assuré d'un relais, dissoudre du coup la majorité des Chambres et se présenter sans cuirasse aux coups que lui réservait sa destinée.

C'est au milieu de ces circonstances que les hommes de ma génération assez mal munis naquirent à la vie politique.

JULES RICHARD.

LA QUESTION D'ALSACE-LORRAINE

Monsieur le Directeur,

Le dernier numéro de la *Revue Bleue* contient un article sur la question d'Alsace-Lorraine dont les conclusions me paraissent bien pessimistes. Il appartient aux Alsaciens immigrés, mieux placés pour connaître l'état d'esprit de nos chères provinces, de réagir contre le sentiment de découragement et de dépit que de telles pages pourraient engendrer dans les cœurs français.

Assurément il est aisé de se tromper soi-même, et de prendre pour des preuves d'acquiescement les semblants de résignation que près de trente ans de silence forcé ont imposés à ces malheureuses provinces. Mais, s'il est permis de s'abuser soi-même, il faut craindre de tromper autrui. Il y a un certain sentiment de piété à ne pas prêter gratuitement aux victimes de l'attentat de 1870 des idées et des tendances qui les feraient déchoir de leur beau rôle de champions du droit. Si elles ont des mouvements d'impatience, de sourde révolte, comment s'en étonner? Si elles vont parfois jusqu'à se plaindre de la France, c'est comme des amoureux qui n'en aiment que mieux l'objet de leur passion.

Car les Alsaciens-Lorrains sont précisément admirables en ce que leur fidélité n'a pas besoin de ces retours escomptés, qui diminuent les dévouements, et leur donnent un vulgaire caractère d'échange. Ils font la part des fatalités inéluctables, des impossibilités de parler et d'agir, qui paralysent les défenseurs du bon droit. Ils ont fait avec la France un pacte secret, qu'ils rompraient d'autant moins qu'on leur montre la mère patrie agitée, sans boussole ni constance, vouée à la fureur des partis, frappée jusque dans sa sève, qui se tarit de jour en jour. Si la France était réellement aussi malheureuse, aussi réduite, aussi inférieure que se plaît à le dire votre honorable correspondant, l'Alsace-Lorraine, en choisissant ce moment pour se détacher d'elle, ferait croire au monde que c'est à la prospérité française qu'elle était plus attachée qu'à la France même, et c'est ce qu'elle ne veut pas, car quel motif aurait-elle eu de rester fidèle à la France démembrée, pantelante, de 1871, et de lui fausser parole aujourd'hui que de tous côtés on lui témoigne qu'elle est nécessaire à l'Europe, et que l'Europe ne peut se passer d'elle?

Voilà, Monsieur le Directeur, ce que votre honorable correspondant n'a point vu, et c'est en quoi il tombe dans le travers français, qui est de voir toujours les merveilles des pays étrangers, et de ne voir que les verrues de son propre pays. L'Allemagne, qui ne se paie pas d'illusions, n'est pas aussi confiante que cela dans le succès de son œuvre conquérante. Elle ne trouve pas que les Alsaciens-Lorrains soient si faciles à germaniser, qu'ils se laissent aisément séduire par les pompes du nouvel empire, qu'ils aient du sang et de l'atavisme germanique dans leur constitution. Au contraire, ils disent à tout propos que ce sont des têtes françaises, ingouvernables, hantées de souvenirs ridicules, et qu'on ne peut mener qu'à la férule. Si les adhésions étaient nombreuses, si l'apostasie générale de nos provinces était si imminente, les Allemands en feraient-ils tant de mystère? La fameuse dictature, qui offense, à si bon droit, une population fière et généreuse, ne se relâcherait-elle pas? Mettrait-on tant d'entraves au séjour des étrangers en Alsace? Ferait-on une guerre aussi impitoyable à la langue française, aux principes français, aux coutumes françaises qui, comme ne le voient que trop les Allemands, contaminent et corrompent les esprits, en leur laissant l'idée d'une liberté qu'ils n'ont point? Vraiment il faut être bien aveugle pour juger que des populations qu'on musèle ainsi, contre lesquelles on montre tant de défiance, et qu'on choque sans cesse dans toutes leurs aspirations, soient disposées à se rendre et à baiser les mains qu'on leur tend!

Mais venons-en aux prétendus bienfaits de l'Allemagne, qui, au dire de votre honorable correspondant, ne laissent pas, même aux consciences les plus droites, le choix entre tant de prospérités d'une part, et tant d'affaissement et de décadence de l'autre (du côté de la France)! On dirait, en vérité, que, pendant deux siècles, la France n'a rien fait pour le bonheur de l'Alsace, que cette dernière était, au moment de l'annexion, une province ruinée, une terre

à remettre en culture, un territoire à refaire, et qu'il fallait la domination allemande pour en tirer tout le profit qu'il peut donner. Si l'œuvre des vaincus n'était malheureusement pas toujours oubliée, il suffirait, pour convaincre d'erreur votre correspondant, de relire le résumé de la grande enquête agricole et industrielle ordonnée, peu de temps avant la guerre par le gouvernement impérial, et menée à bien par les soins de MM. Lefébure et Tisserand.

On y verrait que la terre alsacienne est éminemment généreuse, que les cultures des pays tempérés y prospèrent, que l'initiative des habitants pour toutes les améliorations y a toujours été très grande, que l'Alsace venait, après les Flandres, et avant la Saxe, au rang des territoires les plus riches et les plus prospères du globe, que les gouvernements français les plus divers avaient toujours favorisé son essor, et que, même les entraves administratives, les habitants avaient toujours su les rendre inoffensives pour la prospérité sans cesse croissante du pays. Or que voyons-nous aujourd'hui en Alsace?

Beaucoup de terres en friche, des villages dépeuplés dont les habitants sont allés, au-delà des mers, chercher une décevante prospérité, des immeubles sans valeur, un manque général de bras, une grande gêne dans la culture, des profits de plus en plus réduits, enfin les doléances générales qu'on entend aujourd'hui sur la décadence de l'agriculture. Si l'industrie y est en meilleur état, c'est que, grâce à sa robuste constitution, elle a su enfin réparer les pertes, les arrêts, les embarras causés par un changement de régime, par l'interruption brusque de ses relations, par de nouveaux besoins commerciaux, par une législation ouvrière tyrannique. Si l'Allemagne a songé à panser tant de plaies, ce n'est que justice. Mais il suffit d'entendre les doléances des Alsaciens pour être persuadé qu'ils ne la croient pas capable d'agir avec tant de sollicitude ni de bienveillance pour eux. Ils disent à qui veut l'entendre, que la belle Alsace est un champ d'exploitation pour une nuée de fonctionnaires d'outre-Rhin payés grassement sur le budget du pays; que les voies ferrées que l'Allemagne installe à profusion ne sont pas pour les habitants, mais pour le transport des troupes; que les universités et les écoles qu'elle établit magnifiquement aux frais de ce même budget, ne sont pas pour la jeunesse alsacienne, mais pour la jeunesse d'outre-Rhin qui la toise et la dédaigne. Ils disent aussi que si la gent manufacturière de Saxe et de Westphalie avait pu écraser l'industrie mulhousienne, elle l'eût fait sans scrupules. En résumé, la communion avec l'Allemagne, nous voulons dire la participation aux immunités comme aux charges, la suppression de ce mensonge légal qui convertit les gens en Allemands, et qui les traite en ennemis, cette communion est tellement peu dans les goûts germaniques, que les provinces annexées la demandent depuis vingt ans, et que les Allemands la leur refusent. On aime mieux s'en tenir à un régime d'exception, à un privilège à rebours, à l'état de siége permanent, à la surveillance policière, à des obligations tracassières, à la prohibition de toute presse indépendante! Si c'est là ce qui doit précipiter la capitulation des Alsaciens-Lorrains, la France peut être en repos. Il faudrait que la proverbiale habileté allemande fît bien des prodiges pour faire oublier des traitements prodigués généralement qu'à des ilotes, à des esclaves, et à des gens qu'on tient si peu à conquérir qu'on ne les estime même pas.

Il n'y a qu'un point sur lequel nous soyons d'accord avec votre honorable correspondant, c'est que, plus la France sera sage, plus la fidélité des provinces annexées nous sera assurée. Mais aujourd'hui le régime démocratique fait un peu scandale par ses luttes, ses divisions, son état de guerre permanente. La France, qui en est travaillée plus que toute autre nation, et qui paie souvent cher le privilège d'être l'institutrice des autres, paraît parfois atteinte de folie, mais il y a des folies fécondes, et dont le monde a besoin pour percer le rempart de préjugés, d'institution caduques, de coutumes absurdes qui s'opposent à la marche du progrès. La liberté vit d'orages, et les générations futures ne verront pas sans doute, de longtemps, cette édifiante réglementation que votre correspondant admire dans les pays Teutoniques.

Le *finis Galliæ* a été prédit si souvent, et si souvent la vitalité de la France a démenti les lugubres prédictions des Cassandres, que l'on peut croire qu'elle ne manque pas toujours de sagesse même dans ses prétendus écarts, et bien des colosses qu'on admire et qu'on glorifie aujourd'hui ne se tireront pas aussi bien de la lutte pour la vie que l'alerte alouette gauloise.

A.

LES LETTRES DE CACHET EN PROVINCE

Flandre et Artois.

D'APRÈS LES DOCUMENTS INÉDITS DES ARCHIVES DU PAS-DE-CALAIS

Il est permis d'affirmer que les lettres de cachet ont formé l'institution la plus importante de l'ancien régime. Elles avaient jeté par tout le royaume des racines innombrables et profondes. En 1789, Malesherbes qui, en qualité de ministre de la Maison du roi, avec le département de Paris, avait eu à s'occu-

per d'une manière attentive de tout ce qui concernait les lettres de cachet, écrivait à Louis XVI : « A Paris, il n'y avait aucune famille, sans excepter celles des plus sévères magistrats, qui n'en eût sollicité. » Malesherbes ajoute : « C'était en quelque sorte une justice ordinaire. » Les lettres de cachet ne servaient pas seulement à exprimer des ordres d'emprisonnement ou d'exil, elles se mêlaient à mille faits de la vie nationale : l'une des dernières lettres de cachet délivrées est celle qui convoqua les électeurs pour la nomination des députés à l'Assemblée Constituante.

Elles formaient l'institution la plus importante de l'ancien régime, et, l'on peut ajouter, celle qui est aujourd'hui le moins bien connue. « Si l'on veut aller au fond des choses, écrivait très justement M. A. Joly, professeur à la Faculté des lettres de Caen, on s'aperçoit bien vite que ce que l'on connaît en général, c'est la légende des lettres de cachet plutôt que leur histoire. Une ou deux anecdotes avec des noms bien connus, quelques souvenirs plus ou moins authentiques, font tous les frais de cette érudition. » Nous ajouterons que, pour l'appréciation, on s'en tient exclusivement aux écrits enflammés de la fin de l'ancien régime, qui précédèrent et préparèrent la Révolution, écrits produits à une époque où l'état social des siècles antérieurs s'était transformé et où l'on ne pouvait plus juger avec exactitude une institution qui était sortie du fond même de cet état social et en avait été la plus rude, mais aussi la plus complète expression.

Pour parvenir à comprendre soi-même, et puis pour expliquer ce que fut cette institution qui nous paraît à la fois si étrange et si révoltante — Voltaire parle d'un Anglais de son temps à qui l'on n'était jamais parvenu à faire comprendre ce qu'était une lettre de cachet — pour expliquer cette institution, il faut renoncer aux dissertations *a priori*, pour ingénieuses et éloquentes qu'elles soient, il faut prendre les faits précis et les examiner avec attention. Nous possédons trois études faites avec cette méthode et qui constituent, nous ne craignons pas de l'affirmer, tout ce que nous possédons de sérieux sur les lettres de cachet. Ces trois études montrent ce que furent réellement les lettres de cachet dans trois provinces de France, en Normandie, en Bretagne et en Languedoc : elles ont été écrites d'après des documents d'archives, correspondance des ministres, des intendants, des subdélégués, mémoires des prisonniers et placets présentés par leurs parents ou amis, rapports des directeurs des maisons de détention. Ce sont des statistiques où les faits sont exposés d'une manière scientifique et avec impartialité. Combien il serait à désirer que des travaux semblables fussent entrepris pour toutes les provinces de l'ancienne France, d'après nos dépôts d'archives ! Car il est peu d'archives départementales qui ne renferment des documents nombreux et importants concernant les lettres de cachet, et, pour Paris, les Archives nationales et, à la bibliothèque de l'Arsenal, les archives de la Bastille, en contiennent une mine presque inépuisable. Les trois études dont nous voulons parler sont, en premier lieu, celle de M. A. Joly, professeur à la Faculté des lettres de Caen; elle a pour titre *les Lettres de cachet dans la Généralité de Caen au XVIIIe siècle d'après des documents inédits*. La seconde est l'œuvre de M. Ant. Dupuy qui fut doyen de la Faculté des lettres de Rennes, *la Bretagne au XVIIIe siècle, Lettres de surséance, Ordres du Roy, Lettres de Cachet*. La troisième est l'œuvre d'un étranger, ce qui la rend peut-être encore plus intéressante à nos yeux, à cause du caractère des appréciations, *les Lettres de cachet dans le Languedoc*, par M. Vander Haeghen, dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1881 ; cette revue est publiée à Gand. Ce sont quelques-unes des observations contenues dans ces trois mémoires, également intéressants et remarquables, que nous voudrions préciser et compléter, en parlant de la Flandre et de l'Artois, grâce aux documents que nous avons dépouillés lors de nos dernières visites aux archives du Pas-de-Calais.

* * *

Une erreur commune est de croire que les lettres de cachet étaient surtout employées pour affaires d'État. Le fait en était si rare qu'on en compte à peine deux ou trois sur mille, et que l'historien désireux de juger l'ensemble de l'institution serait presque autorisé à les négliger. Les autres étaient les lettres de cachet de police et ce que l'on appelait dans les bureaux « les lettres de cachet de famille ».

Un mot rapide sur les lettres de cachet pour affaires de police. Ce sont celles que l'esprit moderne s'explique le mieux. Elles rendaient réellement service parmi cette étonnante organisation judiciaire, héritage d'un âge reculé, que l'ancien régime conservait soigneusement. Malesherbes écrit : « Le juge, excepté en flagrant délit, ne peut arrêter que par décret de prise de corps, celui-ci ne se prononce qu'après information, les témoins ne sont entendus qu'après avoir été assignés, le ministère ne les fait assigner qu'après avoir obtenu la permission d'informer, et il n'obtient cette permission qu'en rendant plainte. Pendant ce temps le coupable s'enfuit. En ce cas le procureur général ou ses substituts demandent des lettres de cachet. » Une fois le prévenu mis sous clef, par suite d'un ordre du roi qui était venu le surprendre à l'improviste, un décret de prise de corps intervenait, régulièrement délivré

par le tribunal ; aussitôt l'ordre du roi — c'était le nom donné aux lettres de cachet — était levé, et le prisonnier était remis aux mains de la justice ordinaire. La lettre de cachet peut donc, dans ces circonstances, être assimilée aux mandats de nos juges d'instruction, dont l'effet se fait sentir jusqu'au jour où la chambre des mises en accusation a prononcé son arrêt.

Une autre catégorie de lettres de cachet pour affaires de police était particulière à Paris. « Dans beaucoup de villes, écrit Malesherbes, les magistrats chargés de la police punissent par la prison ceux qui troublent la société, sans procédure et sans appel ; à Paris, le ministère public et le magistrat de la police — c'est-à-dire le lieutenant général, — au lieu de donner des ordres en leur nom, obtiennent des ordres du roi. » Dans tout cela il n'y a, comme on le voit, rien de bien particulier. Ce sont les lettres de cachet de famille qui ont formé l'essence de l'institution, ce sont elles qui en font l'intérêt aux yeux de l'histoire, c'est contre les lettres de cachet de famille qu'a été dirigé sur la fin de l'ancien régime ce grand mouvement qui a fini par emporter l'organisation sociale tout entière.

Elles ont été produites par la constitution de la famille dans la vieille France ; la famille les a portées spontanément dans les mains du roi.

La famille d'autrefois a été remarquablement étudiée par Le Play. Elle était caractérisée par deux faits principaux : l'autorité du père, et la solidarité des différents membres.

Quand un père croyait avoir à se plaindre de l'un de ses enfants, quels que fussent l'âge et la situation de ce dernier, et le père ne fût-il qu'un ouvrier modeste ou un simple paysan, il recourait à l'autorité du roi, et le roi mettait une lettre de cachet à sa disposition. La demande du père était rarement repoussée. « La seule autorité paternelle, écrit un subdélégué appelé à juger une requête de ce genre, devrait suffire, parce que l'on ne peut pas présumer que la piété et l'amitié paternelles puissent être susceptibles d'aucun préjugé. »

Louis Demonceau a été enfermé au château de Ham sur la demande de son père, auquel il écrit en date du 29 mars 1706 : « Malgré tous les sujets de mécontentement que je vous ai donnés, je suis persuadé que vous aurez pitié de moi, étant depuis six mois attaqué d'un mal qui, à la longue, me fera tomber par morceaux si vous n'avez compassion de mon malheureux état. Puisque mon élargissement dépend entièrement de vous, accordez-le moi, je vous supplie, vous protestant qu'aussitôt guéri j'embrasserai la condition que vous jugerez à propos, me repentant de ne l'avoir pas fait jusqu'à présent. J'implore votre miséricorde. » Lejeune, fils d'un papetier au Marais, est, en 1751, détenu dans les prisons de Charenton, d'où il écrit à sa mère : « Le Père prieur m'a dit que je ne sortirai d'ici que quand mon père sera mort ; quoiqu'il me fasse de la peine, je l'aime beaucoup et souhaite qu'il vive plus longtemps que moi. »

Lorsque le père est mort, l'autorité de la mère de famille est presque égale. Une veuve Bernard, fruitière, expose, en 1751, au lieutenant général de police « qu'elle a tout lieu de craindre que sa fille ne fasse, par sa mauvaise conduite, des actions qui la déshonoreraient ». Berryer, qui était à cette date lieutenant-général, renvoie le placet à l'inspecteur La Chassaigne, qui fait une enquête et répond : « Ce serait une charité de faire enfermer cette fille à l'Hôpital », ce qui veut dire dans les prisons de la Salpêtrière. A la suite d'un rapport de Berryer au comte d'Argenson, ministre de la Guerre ayant le département de Paris, celui-ci contresigna la lettre de cachet. Jeanne Bernard, qui fut incarcérée de la sorte, avait quarante et un ans. Elle était prisonnière depuis quelques mois lorsqu'elle fit des démarches afin d'obtenir sa liberté ; mais sa mère fut inflexible. « La veuve Bernard s'oppose à la liberté de sa fille, lisons-nous au bas d'un placet présenté par la prisonnière, joindre au dossier pour y avoir égard. » En 1755, quatre années et demie après son entrée à la Salpêtrière, Jeanne Bernard était encore détenue, et nous lisons au dos d'une nouvelle requête implorant son élargissement : « Sa mère s'oppose à la liberté. »

Anne-Louise Besche était une jeune femme qui, après avoir perdu son mari, trouva à sa douleur un genre de consolation charmant, disait-elle, et que nous laissons à deviner. Sa mère écrivit au lieutenant de police : « Ma fille jette le scandale sur la famille », et Louise Besche fut mise en prison.

Plus rude encore est l'histoire de Thomas Bouillette, compagnon menusier, âgé de vingt-sept ans, qui fut mis à Bicêtre sur la demande de sa mère, la veuve Bouillette, tripière. Celle-ci expose dans sa supplique que « la famille fait profession d'honnêtes gens et a des craintes des suites fâcheuses en fréquentation des libertines (*sic*) ». Thomas Bouillette était à Bicêtre depuis plusieurs mois qu'une nouvelle requête de la mère parvint au lieutenant de police : « Il paraît, dit la brave femme, que mon fils désirerait s'engager dans la compagnie des Indes ; mais la famille affligée craint qu'il cherche cette occasion de s'évader et demande qu'il soit conduit aux Isles avec les déserteurs enchaînés. » La suppliante offre de payer entièrement le voyage, « préférant ce sacrifice à la douleur d'être déshonorée par un libertin ». La demande de la veuve Bouillette fut aussitôt accordée.

Ces traits, empruntés à l'histoire des lettres de cachet parisiennes, sont exactement confirmés par

ceux que citent MM. Joly, Dupuy et Vander Haeghen, et par les documents du fonds de l'intendance aux archives du Pas-de-Calais.

Le 8 mars 1757, le ministre Voyer de Paulmy d'Argenson écrivait à M. de Caumartin, intendant de Flandre et d'Artois :

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en me renvoyant le placet par lequel le nommé Augustin de Ligne, fils du lieutenant du village de Liévin en Artois, demande la révocation de l'ordre du roi du 13 avril de l'année dernière, en vertu duquel il est détenu dans la maison des Bons-Fils de Saint-Venant, représentant que son père, qui avait sollicité sa détention sous prétexte du dérangement de sa conduite, est mort et que sa présence devient nécessaire pour l'arrangement des affaires de sa succession. S. M., à qui j'en ai rendu compte a bien voulu accorder cette révocation.

Caumartin avait précédemment reçu de son subdélégué la lettre suivante :

« J'ai parlé à la famille du nommé de Ligne qui, non seulement consent à son élargissement, mais qui m'a dit qu'elle prenait les mesures nécessaires pour solliciter la fin de sa détention chez les Bons-Fils. Ils ne sont point touchés du motif qui avait déterminé à le priver de la liberté. Le père ne voulait point qu'il fît un mariage disproportionné pour le bien, et cette résistance l'avait jeté dans les égarements du libertinage qu'il a expiés suffisamment par cinq mois de prison.

La puissance de l'autorité paternelle est absolue, elle prédomine sur l'opinion de toute une famille. Gouliart, chanoine d'Aire, écrit le 27 juin 1760, à l'intendant de Flandre et d'Artois :

J'ai un frère qui, depuis sept ans, est détenu dans la maison forte de Saint-Venant. Moi, Monsieur, qui connais son cœur, qui l'ai suivi depuis le commencement de la prison, qui ai entendu les éloges qu'en font ses frères, tous ceux qui le connaissent... il est malheureux que les fausses craintes de mon oncle viennent sans cesse étouffer l'amitié paternelle, nous eussions eu sans cela l'agrément de retrouver un frère. Il n'y a aucun d'entre nous qui ne désire sa délivrance, mes beaux-frères ont même offert à mon père de le retirer chez eux, l'un à Arras, l'autre à Armentières, mais la crainte déplacée de M. de La Feuillie (c'était le nom de l'oncle) l'a toujours empêché de nous accorder cette satisfaction.

En cas de décès du père, l'autorité de la veuve sur ses enfants, à en juger par les dossiers de l'intendance de Flandre et Artois, n'est pas aussi considérable, et la lettre de cachet qu'elle peut solliciter n'est généralement accordée que si la demande en est appuyée d'un avis de parents, c'est-à-dire des autres membres de la famille. En l'absence des père et mère, ce sont les parents les plus proches qui, réunis comme en un tribunal, demandent la lettre de cachet. Éloi Vander Berghe, de Lille, a été mis aux Bons-Enfants à la sollicitation de ses frères et sœurs. Après trois années de captivité, il demande sa liberté. L'intendant charge le subdélégué d'une enquête. En date du 19 janvier 1757, celui-ci écrit :

J'ai entendu les frères du s. Éloy Vander Berghe, détenu depuis trois ans, en vertu d'une lettre de cachet obtenue pour prévenir les suites des sentiments qu'il avait pris pour une comédienne et l'empêcher de dissiper le reste de son bien dont il avait follement dépensé un tiers. Ils demandent tous son élargissement, tant parce qu'ils le tiennent suffisamment puni de sa faute qu'à cause qu'ils sont entièrement persuadés de sa résipiscence ; ils déclarent qu'ils l'ont toujours connu d'un bon caractère, qu'il a beaucoup d'esprit, qu'il a été premier dans ses études de philosophie, qu'il a à présent vingt-cinq ans faits, qu'il a toujours aimé l'étude, qu'ils ne doutent aucunement qu'il ne devienne un bon sujet. Trois d'entre eux, l'un prêtre, l'autre carme, le troisième jésuite, ont ajouté qu'ils l'ont été voir depuis peu et qu'ils ont été édifiés de ses sentiments et des discours qu'il leur a tenus. Une seule de ses sœurs est venue me trouver pour me témoigner qu'elle appréhendait qu'il ne retombât dans ses égarements, et lorsque je lui ai demandé le fondement de sa crainte elle n'a pu m'en apporter de bonnes raisons.

La lettre de cachet fut révoquée.

La justice rendue de la sorte par le père ou, à son défaut, par les différents membres de la famille, est si profondément entrée dans les mœurs que nous voyons les maréchaussées mettre à exécution des ordres d'incarcération qu'ils reçoivent directement du père ou bien des parents, sans attendre l'ordre du roi, sans se soucier de la lettre de cachet. Le dossier d'un nommé Boistel, conservé dans les archives du Pas-de-Calais, est, à ce point de vue, des plus intéressants. D'Angervilliers écrit à l'intendant d'Amiens :

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet du brigadier de la maréchaussée de Saint-Pol qui a conduit le s. Boistel dans la maison forte de Saint-Venant sur un simple avis de parents. Vous avez bien fait de donner ordre à ce brigadier de se transporter à ses frais à Saint-Venant pour retirer le s. Boistel de cette maison et le ramener chez lui. Je vous supplie de lui faire savoir qu'il ne serait pas traité avec la même indulgence s'il lui arrivait encore d'arrêter des domiciliés sans ordre et sans décret.

Quant au brigadier, il se justifie de la manière qui suit :

Il est vrai que j'ai conduit le nommé Boistel d'Auxy-le-Château à la maison de Saint-Venant pour y prendre sa pension pendant trois mois et pour tâcher de le faire rentrer en raison. Le tout par ordre de sa mère et de tous ses parents. Ce Boistel est un jeune libertin... J'ai assemblé ma brigade, comme je ne suis pas tout à fait au fait de toutes ces affaires-là, pour leur demander si nous pouvions le faire sans un ordre supérieur. Ils m'ont ré-

pondu qu'ils en avaient conduit plusieurs de la ville par ordre de leur père. Si j'ai fait faute, je dois être pardonné.

Le brigadier joint à sa lettre copie du billet adressé par la mère de Boistel au supérieur de la maison de Saint-Venant pour y faire recevoir son fils :

J'ai, sousigné, Marie Jouve, veuve de François Boistel, demeurant au bourg d'Auxy-le-Château, au comté d'Artois, attendu que Pierre-François Boistel, mon fils cadet, âgé d'environ vingt-un ans, depuis environ six ans s'est dérangé entièrement et mène une vie libertine, c'est ce qui nous oblige de vous le faire conduire par la maréchaussée de Saint-Pol. Je vous prie de le recevoir dans votre maison de Saint-Venant pour y rester jusqu'à nouvel ordre.

Fait audit Auxy-le-Château, ce 26 mars 1739

Ayez agréable de donner votre certificat à la maréchaussée qui le conduit, comme quoi il est rendu en votre maison.

Signé : Jouve, veuve Boistel.

Le commandant de la place de Saint-Venant, qui envoie la lettre du brigadier de maréchaussée à M. d'Angervilliers, ajoute : « Il arrive souvent des abus, et récemment en la personne du sieur Duhamel, gentilhomme demeurant à Béthune, qui fit enfermer son frère cadet sans aucun ordre que celui de le faire amener par des archers de la maréchaussée. »

Le fils demeurait ainsi soumis à l'autorité paternelle toute sa vie, fût-il lui-même marié et père de famille ; mais il est à noter que s'il lui arrivait de s'engager dans les armées du roi, il se trouvait par le fait garanti contre les lettres de cachet sollicitées par sa famille, étant placé pour l'avenir sous l'autorité directe du roi représenté par ses officiers. A propos de l'incarcération d'un certain Charles Auger, Caumartin reçut d'Amiens la lettre suivante, en date du 13 février 1730 :

Le ministre a jugé que l'engagement que Charles Auger a contracté dans la compagnie du chevalier de Ran, maître de camp général de dragons, devait subsister comme étant antérieur à l'exécution des ordres du roi en vertu desquels il est détenu dans la maison de Saint-Venant, et il m'a adressé les ordres nécessaires pour la liberté du jeune homme.

Le subdélégué chargé de s'enquérir des motifs de la détention écrit :

Tout ce que j'ai pu savoir du supérieur (de la maison des Bons-fils) aussi bien que de ce prisonnier sur la cause de sa détention, c'est qu'il était enfermé pour avoir voulu contracter un mariage qui ne convenait pas à son père ; à l'égard de l'engagement qu'on prétend qu'il a contracté, ce prisonnier m'a assuré qu'il n'en avait pas de connaissance parfaite, qu'il savait seulement qu'il s'était trouvé à boire avec plusieurs soldats qui l'avaient grisé, que, peu de jours après, le bruit s'était répandu qu'il était engagé, qu'au reste il n'en serait pas fâché et qu'il est prêt à servir le roi.

Ces lignes méritaient d'être reproduites. Elles forment un vrai petit tableau de genre, dans le goût de ceux qu'au siècle précédent signaient les Jan Steen et les Wouwermans et où l'ancien régime se caractérise tout entier.

* * *

Sans doute les faits qui précèdent ont-ils déjà suffi à faire voir qu'en matière de lettres de cachet, le pouvoir royal et ses agents, ministres, intendants, subdélégués, loin de pousser à la consommation, mettaient tous leurs efforts à réfréner le zèle des familles à faire enfermer les leurs. Sur ce point, les trois auteurs que nous avons cités en commençant sont unanimes. L'administration était incessamment incitée par les particuliers à donner des lettres de cachet, et c'est en elle qu'on ne cesse de trouver l'élément modérateur. « Heureusement pour les coupables, dit M. Dupuy, l'administration est moins partiale, moins sévère, que leurs parents. Sans doute elle exige que les lettres de cachet soient prises au sérieux, mais précisément parce qu'elle regarde l'emprisonnement comme une peine grave, elle ne l'inflige qu'après un sérieux examen. En général, l'administration se débarrasse volontiers des demandes de lettres de cachet.

Toutes les fois qu'elle en trouve l'occasion, elle renvoie les solliciteurs à se pourvoir devant les tribunaux.

On demandera pourquoi, si telles étaient ses dispositions, l'administration cédait aux particuliers, pourquoi elle délivrait des lettres de cachet? C'est qu'elle était, elle aussi, de son temps, comme ceux qui demandaient ces ordres redoutables, c'est qu'il eût paru inique du moment où une lettre de cachet, demandée par un père ou par une famille, était justifiée, de ne pas l'accorder, c'est qu'elle estimait qu'elle n'avait pas le droit d'opposer un refus, craignant d'entendre les paroles qu'un père éconduit adressait à Malesherbes : « Quand l'autorité tutélaire et souveraine se refuse à appuyer l'autorité domestique, elle sait sans doute où prendre les ressorts propres à veiller sur la tête de chaque individu en particulier. Je m'y résigne donc ; mais elle ne pourra refuser un jour à ma vieillesse qui viendra lui demander compte de la prostitution d'un nom qui avait été transmis sans tache et que j'avais tâché de conserver tel, son secours pour le dérober du moins à la flétrissure portée par les lois. »

A côté du désir de délivrer le moins de lettres de cachet possible et d'en adoucir autant que possible la rigueur, nous constatons chez les représentants de

l'autorité royale un sentiment de leur responsabilité, nous trouvons chez eux des efforts pour se maintenir à la hauteur de leur tâche si élevée, un zèle, une activité, une intelligence, et presque toujours une bonté qui doivent faire notre admiration et auxquels l'historien ne saurait assez rendre hommage. Ce n'est pas seulement notre opinion que nous exprimons ici, mais celle des écrivains dont nous avons invoqué l'autorité depuis les premières lignes de cette étude. « L'administration, écrit M. Dupuy, est honnête, consciencieuse, intelligente, dévouée au bien public. Elle est pleine de bienveillance pour les particuliers, elle respecte leurs droits acquis et leurs intérêts. » Presque tous les dossiers des archives du Pas-de-Calais seraient à citer en justification de l'opinion qui précède; prenons entre autres la lettre suivante adressée par l'intendant de Flandre et d'Artois au secrétaire d'État :

1759, 3 octobre. — La maison des Bons-Fils de Saint-Venant est très nombreuse, et son éloignement, qui ne me permet pas de veiller avec autant de soin que sur celles de Lille ou d'Armentières, m'ayant fait craindre qu'il ne se fût glissé des abus dans l'administration de cette maison, j'ai cru devoir m'y transporter, et, après avoir effectivement reconnu que les pensionnaires n'étaient pas, à beaucoup d'égards, aussi bien traités qu'ils devaient l'être, j'ai donné mes ordres en conséquence et j'ai prévenu pour l'avenir tout motif de plaintes à cet égard. Mes soins ne se sont pas bornés au seul objet du traitement. J'ai voulu savoir s'il n'y avait pas quelques pensionnaires dont la détention ne fût injuste dans son principe ou par sa durée. J'ai employé trois jours à les interroger tous. Je crois en avoir vu plusieurs qui sont victimes de la calomnie et de la mauvaise volonté de leurs parents. Je ne vous parlerai pas, Monsieur, de ceux qui, n'étant pas de cette province, ont été enfermés sur d'autres avis que les miens. Ils peuvent m'avoir trompé. Mais comme il y en a plusieurs dans le nombre qui sont de cette généralité et dont je suis sûr que la faute ne mérite pas que la peine soit éternelle, mon projet est de parler à leurs parents et de vous demander, Monsieur, de concerter avec eux, ou de mon chef, si je la trouve juste, la révocation des ordres du roi. C'est ce que je viens de faire en faveur du s. Cramé qui, pour quelques scènes de simple libertinage, a été enfermé par trois fois et l'est encore actuellement, depuis le mois d'avril 1753. La haine que lui porte un de ses frères, qui a toute autorité dans la maison, est la cause d'un traitement aussi dur. Toute la ville en est indignée. J'ai fait sentir à la mère que je ne pouvais pas vous laisser ignorer plus longtemps son injustice, elle s'est déterminée à donner le consentement que j'ai l'honneur de vous envoyer et d'après lequel je vous prie de vouloir bien faire expédier l'ordre nécessaire pour que ce malheureux soit remis en liberté.

En suite de cette lettre, l'ordre de liberté demandé fut aussitôt envoyé.

*
* *

Les lettres de cachet, avons-nous dit, n'ont pas été une création du pouvoir royal, elles ont été le produit de la société même qui a formé la France d'autrefois. C'est également l'opinion des écrivains sur lesquels nous n'avons cessé de nous appuyer. « Une institution, quelque mauvaise qu'elle soit, dit M. Joly, ne dure pas tant d'années sans répondre à un besoin social. » — « Les emprisonnements par lettres de cachet, écrit M. Dupuy, sont un des abus les plus fréquents et les plus décriés de l'ancien régime, mais cet abus est moins l'œuvre de l'administration que de la société du XVIIIe siècle. »

Cette observation est si vraie que le pouvoir royal était loin d'être le seul en France qui donnât des lettres de cachet. On dirait presque que tout pouvoir constitué en délivrait, et ceux mêmes que l'on s'attendrait le moins à voir en possession d'une arme semblable, les échevinages, ce que nous appellerions aujourd'hui les conseils municipaux.

M. Joly a raconté l'histoire édifiante de la tour Châtimoine à Caen. L'assemblée municipale en faisait l'éloge. « Elle est fort spacieuse, disaient les échevins, et d'une solidité qui ne permet pas de craindre les évasions. » Un inspecteur général des prisons en donne la description en 1784 : « Cette tour faisant partie des remparts de la ville est, de temps immémorial, sous l'administration municipale. » C'était comme on voit, une véritable Bastille, une Bastille municipale. Il y avait des cachots dans les souterrains. « Ce lieu profond est tellement humide, dit l'inspecteur, que, plusieurs fois dans l'année, il est inondé au point qu'on est obligé d'y pomper de l'eau. Dans l'épaisseur de cette cave sont creusées quatre ou cinq cavités dans lesquelles on place des prisonniers qui sont véritablement comme scellés dans le mur, puisque, une fois établis dans ces lieux, la porte par laquelle ils y sont entrés ne s'ouvre plus et qu'elle est assurée dans le mur au moyen des fers qui y sont scellés. Au milieu de cette porte est une ouverture carrée d'environ un pied, par laquelle le prisonnier respire, reçoit ses aliments et rejette ses excréments, genre de cachot inouï et le plus barbare qu'on puisse concevoir. Dans les autres étages les prisonniers sont nichés, chacun dans une espèce de cage, qu'on ne peut mieux comparer qu'aux cabanes roulantes des bergers qui gardent la nuit les moutons en pleine campagne, n'ayant pourtant pour l'entretien de leur vie qu'une ouverture semblable à celle pratiquée dans les cachots souterrains. » Telle était la Bastille municipale de Caen. Nous ne craignons pas d'affirmer, qu'auprès d'elle, la Bastille royale, celle du faubourg Saint-Antoine, était un lieu de plaisance.

Or il arriva que, vers l'année 1785, à l'époque où le régime des lettres de cachet fut réellement supprimé en France, — l'année où le gouvernement du roi fit fermer le donjon de Vincennes, la succursale de la Bastille, et décida, comme il est aujourd'hui prouvé, la démolition de la Bastille elle-même, — il arriva que le ministre voulut également fermer et faire démolir l'horrible tour Châtimoine de Caen.

Où se produisit l'opposition la plus vive? — Au sein du conseil de ville à Caen : « Ce qu'ils regrettent, écrit l'intendant au ministre, c'est ce qu'ils appellent leur juridiction sur la tour : c'est d'imaginer qu'ils ne pourront plus faire enfermer de leur autorité les bourgeois de la ville dont les familles ont à se plaindre. Je ne crains pas, ajoute-t-il, de vous assurer à cet égard que les officiers municipaux ne vous auraient pas importuné, si j'avais voulu leur promettre qu'ils auraient dans l'établissement que je fais former l'agrément qu'ils ont pour la tour Châtimoine et qu'ils doivent perdre. » La tour fut, nonobstant les protestations du conseil de ville, démolie en 1785.

La ville de Caen n'était d'ailleurs pas la seule où le conseil de ville avait le pouvoir de faire incarcérer les gens. Dans les archives du Pas-de-Calais, les bourgeois d'Aire, ceux de Saint-Omer, ceux de Bergues-Saint-Winock apparaissent munis de la même autorité.

Les conseils de ville, comme le pouvoir royal, procédaient à la demande des familles. Simon Beauté, dit Jeanty, de Bergues-Saint-Winock, fut incarcéré aux Bons-Fils de Saint-Venant, le 2 février 1753, par ordre du Magistrat (*lisez :* du conseil municipal) de Bergues auprès duquel sa femme avait porté plainte. Auparavant il avait été enfermé dans la prison même de Bergues. Sa femme avait écrit « A MM. les bourgmaître, échevins et keurheers », c'est-à-dire au conseil de ville de Bergues :

Remontre très humblement Marie-Josephe Bartholomé, épouse de Simon Beauté, dit Jeanty, votre concierge en cette ville, disant que ledit Jeanty, passé quelques années, s'est donné en la débauche, dépensant le bien de la famille et, par égarement d'esprit, continue en icelle débauche, maltraitant la suppliante par menaces et injures, au grand scandale du public, de la connaissance de Vos Seigneuries qui ont eu la bonté de le colloquer ès prisons de cette ville, de laquelle il a été relâché sur la promesse qu'il faisait de changer sa manière de vivre, ce qu'il a gardé quelque temps, mais ayant repris son ancien train à dépenser l'argent de la famille, se donner à la boisson, maltraiter la suppliante au grand scandale du public, son esprit est devenu égaré, en sorte que Vos Seigneuries en justice ont été obligées de le tenir ès prisons de cette ville, où il est à présent, par ainsi, s'il n'y est porté remède, qu'elle se trouvera avec ses enfants réduite à la misère, raison pourquoi elle a recours à vous,

Messieurs,

A ce qu'il vous plaise de le mettre en curatelle pour ensuite être colloqué en maison forte, telle que Vos Seigneuries trouveront à propos, aux frais de la suppliante, espérant pour lors vivre en repos.

Les échevins de Bergues délégèrent deux d'entre eux. Ceux-ci firent comparaître Beauté, dit Jeanty, sa femme, plusieurs témoins, entre autres deux médecins qui avaient soigné Jeanty de certain mal et donnèrent des détails qui prouvent qu'à cette époque ces messieurs avaient une singulière conception du secret professionnel. Finalement les échevins ordonnèrent « que ledit Simon Beauté, dit Jeanty, sera transféré et enfermé chez les frères du Tiers-Ordre de Saint-François à Saint-Venant jusques à nouvel ordre, pour y être mis à la dernière table et entretenu suivant son état et honnêtement ». Ce qui fut fait.

Les échevins de Caen avaient à leur disposition outre leur Bastille, outre cette terrible tour Châtimoine, une maison de force pour les femmes et filles au cœur facile, qui s'appelait le *Bon Sauveur*. Les bourgeois de Saint-Omer, dans le courant du XVIIIe siècle, voulurent fonder un établissement semblable, et nous trouvons à ce sujet, dans les archives du Pas-de-Calais, un document des plus curieux. Une discussion s'était élevée entre les deux fractions du conseil de ville qui était composé de la manière qui suit : d'une part le maire (mayeur) et les onze échevins en exercice, d'autre part le mayeur et les onze échevins sortants. Ces derniers étaient appelés les « jurés au conseil » ils conservaient voix délibérative, tandis que les premiers avaient l'exercice du pouvoir. Le document en question est une pétition adressée au roi par les jurés au conseil. Ils protestent contre une décision des échevins en exercice « dont le but, disent-ils, est d'anéantir un établissement utile, conçu et favorisé par un prélat respectable, adopté en son temps par le suffrage et par le secours du conseil général de la ville ». Cet établissement si utile devait être une « maison forte » pour « punir et réprimer » les fantaisies irrégulières de la plus charmante moitié des habitants de Saint-Omer. « Le feu sieur de Vallebelle, disent nos bourgeois, évêque de Saint-Omer, conçut, le premier, un projet si digne de sa piété et de la pureté de ses mœurs. Il en fit part au magistrat (c'est-à-dire au conseil de ville), qui, dans son assemblée du 26 juin 1724, lui envoya son propre neveu pour le remercier de ses bontés pour la ville et en particulier du dessein qu'il avait formé de *faire faire une maison forte pour les filles de mauvaise conduite.* » L'évêque mourut avant que l'établissement fût construit, il légua à la fondation une rente de 400 livres.

Et voici, poursuivent les jurés au conseil, que les échevins en exercice ont résolu de fonder, non pas une maison forte, mais une communauté, maison de retraite pour les filles repenties.

Dans le conseil général de la ville, il y eut des discussions orageuses, l'assemblée étant partagée en deux parties presque égales.

Les échevins en exercice, poursuivent nos jurés au conseil, avaient d'ailleurs tant d'exemples de maisons de force sur lesquels ils pouvaient se régler. La ville de Paris leur en présentait dont l'utilité se fait sentir tous les jours, sans que l'on éprouve les inconvénients qu'ils peuvent avoir appréhendés.

Les suppliants osent dire qu'ils avaient mieux senti les besoins de la ville. Il n'y a qu'une maison de force qui puisse être utile à la ville de Saint-Omer; l'établissement que l'on veut faire serait une simple communauté où l'on pourrait enfermer d'abord quelques filles suspectes, mais qui ne serait bientôt peuplé que de pensionnaires. Le royaume est rempli de communautés qui ont dégénéré insensiblement. C'est ainsi que la maison de la Providence d'Arras servait autrefois à renfermer les filles de mauvaise conduite, aujourd'hui on n'y reçoit plus que des pensionnaires.

Les échevins veulent mettre la maison sous le gouvernement de l'évêque, d'un chanoine, auxquels seront adjoints le mayeur, les deux échevins commis aux pauvres et le procureur-syndic. Les jurés au conseil veulent le confier à des officiers de police.

L'article 7 du projet (des échevins) porte : *qu'il sera libre au Magistrat* (c'est-à-dire au conseil de ville), *en prévenant les administrateurs, de faire enfermer des filles dans cette maison, pourvu qu'elles ne soient pas notées par quelque sentence infamante.* On le répète, il ne s'agit plus de filles de débauche condamnées à expier leurs désordres dans une maison de force, il s'agit de filles de famille qui auront un honneur à conserver; ce n'est plus une mauvaise conduite, une habitude de vice que l'on cherche à punir et à arrêter, c'est une faiblesse, peut-être momentanée, ou même les simples dispositions qui auront pu alarmer les parents, ou plutôt, on fait un nouvel établissement pour des pensionnaires dont l'honneur aurait pu être également à couvert dans toutes les autres communautés de la ville. Les filles les plus vertueuses y seront même admises en payant pension.

Dans ce texte tout est intéressant, depuis cet éloge sans réserve, et si inattendu chez une assemblée de bourgeois des terribles maisons de force parisiennes, Bicêtre, la Salpêtrière, Sainte-Pélagie, Saint-Martin, — jusqu'aux tendances d'esprit qu'il révèle chez les deux fractions du conseil de Saint-Omer. Les jurés représentent les vieilles traditions, dans leur rigueur; chez les échevins c'est, bien vague encore, le souffle d'un esprit nouveau, comme un vent de brise encore faible et léger, mais précurseur de la tempête qui soulèvera la Révolution.

* * *

Les lettres de cachet ont été le produit d'un état social qui reposait sur l'intégrité de la famille. La famille y était caractérisée, comme nous venons de le dire, par la puissance de l'autorité paternelle, puis par la cohésion qui unissait entre eux les membres de cet organisme en apparence épars. La famille forme un tout dont chaque membres est un morceau. « Ne me regardant que comme un morceau de la famille, écrit le bailli de Mirabeau, je suis les idées du chef. » La constitution de la famille, individualité vivante, est semblable à celle d'un corps vivant : la gangrène qui s'est mise dans l'un des membres altère la santé du corps tout entier. Une simple mercière, consultée par le lieutenant de police sur une lettre de cachet qu'il est question de délivrer contre l'une de ses parentes, répond : « C'est une coquine qui déshonore notre famille, un membre pourri, bien qu'on ait fait tout son possible pour le rendre sain et bon. »

En conséquence de cette solidarité rigoureuse qui unissait les différents membres d'une famille les uns aux autres, le déshonneur d'une personne retombait d'une manière immédiate et directe, d'une manière beaucoup plus lourde et douloureuse qu'aujourd'hui, sur ses parents. Hommes d'État et philosophes de la fin du XVIIIe siècle, Sénac de Meilhan, Lacretelle, Vergennes, Malesherbes, Breteuil, ne cessent de revenir sur ce point, et les faits justifient leur étonnement. Après l'exécution de Damiens, tous ses parents furent chassés du royaume, et ceux qui, par grâce spéciale, obtinrent l'autorisation de demeurer en France, furent condamnés à changer de nom. Dans les archives du Pas-de-Calais que de textes à citer! L'abbé de la Feuillie, de qui il a été question plus haut, consent enfin à ce que l'on lève la lettre de cachet qui retient dans une maison forte l'un de ses neveux. Il l'écrit à l'intendant en ajoutant : « Permettez-moi de vous répéter que c'est toujours dans la persuasion que vous voudrez bien nous honorer de votre protection en cas de rechute. L'honneur est quelque chose de si délicat dans notre nation que la faute des parents infecte toute la famille. Il serait bien douloureux si, pour un sujet dont l'utilité est bien incertaine, on s'exposait à voir anéantir un grand nombre de gens de bien qui travaillent avec tant de courage. » — « Les familles sont étroitement unies, écrit M. Dupuy; toutes les branches qui les composent et même tous leurs membres se regardent comme solidaires. Le déshonneur de l'un rejaillit sur tous les autres. Ce sentiment de solidarité amène souvent de beaux traits de désintéressement. Qu'un particulier tombe dans la misère, il n'est pas rare de voir tous ceux qui portent son nom s'associer pour

le secourir. Le même fait se produit à chaque instant dans toutes les classes de la société. Cette étroite solidarité, ce sentiment jaloux de l'honneur commun de la famille a cependant aussi ses inconvénients. Les familles sont impitoyables pour ceux de leurs membres qui peuvent ternir ou compromettre leur réputation. »

* * *

On sait comment, dans le courant du XVIIIe siècle, l'état social de l'ancienne France alla s'altérant. Ce fut un mouvement de transformation général et profond, et qui s'accentua aux approches de l'ère révolutionnaire. Il n'est pas de notre sujet d'en rechercher ici les causes, il suffit de l'indiquer. On en retrouve le contre-coup immédiat dans l'histoire des lettres de cachet.

Dès l'année 1761, l'intendant de Flandre et d'Artois écrivait à un particulier qui demandait une lettre de cachet contre son fils :

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet des ordres du roi que vous avez sollicités pour faire enfermer Monsieur votre fils dans une maison forte ; mais le ministre a pour principe de ne faire intervenir l'autorité du roi que dans le seul cas de démence ou de désordre dans la conduite d'un enfant mineur, sur lequel il y a lieu d'espérer qu'une correction momentanée produira bon effet ; mais lorsqu'il s'agit de faire enfermer un homme d'un âge mûr et que l'état de mariage a en quelque sorte soustrait à l'autorité de son père, il n'y a que les juges ordinaires qui puissent alors lui infliger les peines.

Le ministre dont parle l'intendant a déjà l'allure d'un représentant à la Constituante. En 1777, le gouvernement refuse de faire arrêter le chevalier Ansquer qui veut épouser une servante. « Ce ne peut être, écrit le ministre, un motif suffisant pour le priver de sa liberté. » En 1784, se place la célèbre circulaire du baron de Breteuil qui mit pour ainsi dire fin au régime des lettres de cachet. Il prescrit aux intendants de n'admettre dorénavant que des emprisonnements temporaires et justifiés par des fautes très graves. M. Joly, qui n'a pas eu connaissance de ce document considérable, écrit : « L'année 1785 est curieuse. On dirait que l'on sent déjà le vent de la Révolution qui approche et que les vieux pouvoirs, ayant un pressentiment des dangers qu'ils vont courir, se hâtent de se mettre en règle pour comparaître devant l'opinion qui va leur demander compte. De toutes parts on s'inquiète, des doutes s'élèvent sur l'infaillibilité de l'institution. Les demandes d'éclaircissement deviennent plus pressantes, les intendants prêtent l'oreille, on voit qu'un esprit nouveau circule dans l'administration. » Il ne serait pas impossible que cet esprit nouveau, dont parle M. Joly, fût un effet du vent de la Révolution, mais il est plus probable que ce fut un effet de la circulaire du baron de Breteuil.

La même année, le 31 octobre 1785, par une décision générale, le roi ordonna la mise en liberté de toutes les personnes qui étaient retenues à la seule recommandation des familles, déclarant que même l'autorité des parents sur leurs enfants mineurs n'y saurait suppléer. Enfin, en 1787, une déclaration du roi défendit absolument aux juges locaux d'autoriser l'emprisonnement d'aucun individu sans condamnation régulière.

Le 16 mars 1790, sur l'initiative de Louis XVI et sur un rapport de Mirabeau, l'Assemblée Constituante supprima à jamais ce que, depuis quelques années, on appelait les ordres arbitraires.

A cette date s'arrête l'histoire des lettres de cachet. En post-scriptum et par curiosité l'historien doit signaler les ordres où Napoléon Ier ressuscita non seulement l'esprit, mais la forme, et jusque dans les moindres détails, des lettres de cachet disparues.

A M. Fouché, duc d'Otrante. Saint-Cloud, 1er juillet 1810. — Monsieur le duc d'Otrante, vos services ne peuvent plus m'être agréables. Il est à propos que vous partiez dans les vingt-quatre heures pour demeurer dans votre sénatorerie. Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Au lieu de 1810, mettez 1710 ; au lieu de *Napoléon*, mettez *Louis*, et vous avez une lettre de cachet de Louis XIV. Ce trait fait assurément ressortir dans l'esprit de l'empereur une nuance de folie.

* * *

Peut-être pourrait-on conclure ainsi : — Les lettres de cachet n'ont pas été l'œuvre artificielle d'un gouvernement ou d'un homme : elles sont nées spontanément au sein d'une société très différente de la nôtre, que nous sommes incapables de juger, précisément parce que la nôtre en est très différente, et que nous ne devons pas juger parce que la nôtre en est sortie. Tant que cette société subsista, les lettres de cachet, qui se trouvaient en harmonie avec elle, subsistèrent à la satisfaction commune ; cette société vint à se modifier, de ce moment se produisit un désaccord de jour en jour plus dur et plus douloureux, jusqu'à ce que, finalement, la transformation des idées, des traditions et des mœurs eût renversé l'ancienne organisation tout entière. Ce sont les faits. — ne sont-ils pas un jugement ?

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

LES DE BAÏF ET LA COUR-DES-PINS

Notes sur la Pléiade.

Les poètes de la Pléiade n'ont jamais été plus en honneur qu'aujourd'hui. Non seulement on les glorifie en France sous toutes les formes, mais le plus *humain* d'entre eux, sinon le plus illustre, j'ai nommé Joachim du Bellay, est en ce moment l'objet d'un véritable engouement en Angleterre, et voici qu'une Société dite des *Amis de la Pléiade* est en voie de formation, qui ne s'occupera, comme son nom l'indique, que des affaires de Ronsard et de ses émules. L'Association bretonne-angevine aurait donc cru manquer à l'amitié qui unissait Joachim du Bellay, son glorieux patron, et Jean-Antoine de Baïf, en ne profitant pas des fêtes qui ont eu lieu tout récemment à la Flèche en l'honneur de Léo Delibes, pour aller en pélerinage à la Cour-des-Pins. On sait que Lazare de Baïf est né dans ce vieux manoir et que son fils Jean-Antoine, l'un des sept astres de la Pléiade, y a passé toute son enfance. Or, si l'on peut dire de nous tous que nous sommes les fils « naturels et légitimes » de la terre qui nous a nourris et bercés sur son sein, à plus forte raison peut-on le dire des poètes dont les yeux et la pensée reflètent, comme l'eau d'un étang, la lumière et les ombres, le ciel changeant et les lignes fixes du paysage natal.

Par malheur, de l'antique logis de la Cour-des-Pins (1), il ne reste guère que les quatre murs aux arêtes formées de blocs de grès, et le poète des *Mimes* à première vue, aurait bien de la peine à reconnaître sa maison dans cette ferme au perron coiffé d'un auvent du dix-septième siècle.

La porte principale qui devait être si jolie avec son fronton Renaissance, orné de feuilles d'acanthe et de petites flèches entremêlées de macarons, a perdu tout son caractère, depuis qu'on l'a couverte de cet auvent rustique. Les fenêtres hautes et larges par où la lumière entrait « comme chez elle » ont été aux trois quarts bouchées, mais le comble d'ardoises qui distingue cette ferme des closeries voisines, a gardé sa noble allure et dans la grande salle, dont une poutrelle a pour console une joueuse de mandoline qui est un bijou de sculpture, on peut voir encore la cheminée monumentale sous le manteau de laquelle (1) Lazare de Baïf racontait à son fils les aventures extraordinaires de ses ambassades en Italie et en Allemagne. « ΣΠΕΥΔΕ ΒΡΑΔΕΩΣ », hâte-toi lentement! disait l'inscription grecque gravée en creux dans le tympan de la porte. Le temps qui a défiguré ce beau logis a tout de même suivi ce sage conseil, puisque Jean-Antoine de Baïf avant de franchir cette porte pourrait encore retrouver la main de son père sous les majuscules, hautes de trente centimètres, de cette maxime philosophique.

C'était la mode alors, parmi les poètes et les lettrés, de mettre des inscriptions latines et grecques au-dessus des portes et fenêtres de leurs habitations.

Parlant de la maison où Jean-Antoine de Baïf logeait à Paris, Colletet fils raconte qu'il se souvenait d'avoir vu, étant enfant, la maison de cet excellent homme que l'on montrait comme une marque précieuse de l'antiquité. Elle était située (sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet) à l'endroit même où l'on a depuis bâti la maison des religieuses anglaises de l'ordre de Saint-Augustin (2), et sous chaque fenêtre de chambre on lisait de belles inscriptions grecques en gros caractères, tirées du poète Anacréon, de Pindare, d'Homère, et de plusieurs autres qui attiraient agréablement les yeux des doctes passants. Sainte-Beuve qui cite Colletet ajoute : « Une de ces inscriptions, j'imagine, et non certes la moins appropriée, aurait été celle-ci tirée de Théocrite : La cigale est chère à la cigale, la fourmi à la fourmi, et l'épervier aux éperviers; mais à moi la Muse et le chant. Que ma maison tout entière en soit pleine; car ni le sommeil ni l'éclat premier du renouveau n'est aussi doux, ni les fleurs ne plaisent aux abeilles autant qu'à moi les Muses me sont chères (3) ».

Cette inscription, toute poétique qu'elle soit, n'a

---

1 Le fief de la Cour-des-Pins, qui dépend aujourd'hui de la commune de Verron, est situé à 3 kilomètres de la Flèche, et à 1 kilomètre environ du bord du Loir. Il entra au XVe siècle dans la famille des Baïf, par le mariage de Jean, seigneur de Baïf, avec Marguerite de Chasteigner de la Rocheposay qui eurent deux fils, dont Lazare, le cadet, né en 1490, et deux filles dont l'une, Madeleine, épousa François de Chources ou Souches, chevalier, seigneur de Malicorne.

Ce fief de la Cour-des-Pins, part de cadet, ne se composait que de trois métairies dont celle de Génetay qui est encore debout, avec la closerie des Pins et le petit moulin.

Le manoir est du XVe siècle et fut remanié par Lazare de Baïf qui y fit ouvrir l'admirable porte Renaissance dont il ne reste que le fronton et, dans la grande salle, la cheminée monumentale qui est toujours debout.

(1) Le manteau de cette cheminée superbe est orné en façade de cinq médaillons dont ceux qui occupent les deux extrémités sont absolument intacts. Ils représentent une figure d'homme vu de profil, qui pourrait bien être Lazare de Baïf, et une figure de femme, vue de profil aussi (mais du côté opposé, de façon que les deux portraits se regardent) qui pourrait bien être sa maîtresse, la Vendômine, mère de Jean-Antoine. Les deux médaillons, entourés d'une guirlande de laurier, sont d'ailleurs assez grossièrement sculptés.

Les trois autres médaillons sont complètement effacés. Celui du milieu a la forme d'un écusson et devait porter les armes des de Baïf, qui étaient de gueules à deux léopards d'argent, car il est encore surmonté d'un casque héraldique. La frise de la cheminée est denticulée et cordelée avec feuilles d'acanthes.

(2) C'est dans ce même couvent des Anglaises, bâti en 1634, sur l'emplacement de la maison de Baïf, que fut élevée George Sand.

(3) Sainte-Beuve : *la Poésie française au XVIe siècle*, p. 415.

qu'un défaut, c'est d'être un peu longue pour l'entablement d'une porte ou d'une fenêtre. Les sentences que les gens du XVIe siècle employaient à cet usage étaient ordinairement très courtes.

Ainsi, — pour nous en tenir à celles que le père de Ronsard fit graver sur la façade de la cour intérieure et même sur les communs du château de la Possonnière, sentences qui existent encore, — elles ont trois mots tout au plus, mais elles en disent long à qui sait les comprendre : *Veritas filia temporum ne quære nimis*; *Respice finem*, telles sont les inscriptions qui s'adressaient à l'esprit; il y en a d'autres qui ne parlaient qu'aux sens, celles-ci, par exemple : *Sustine et abstine*, *Voluptati et Gratiis* qu'on trouve sur les portes de la cuisine et de la tourelle qui conduit aux appartements. Cette dernière enfin: *Avant partir*, qui s'étale à toutes les fenêtres, faisait penser au dernier regard que l'homme jette aux choses qui lui sont chères, quand il quitte sa maison, peut-être pour ne plus revenir!... Et voilà ce qui constitue le charme incomparable de ces logis de la Renaissance! ils n'étaient pas seulement bâtis avec de la pierre ouvragée comme de la dentelle; l'âme de leurs hôtes s'y épanouissait comme une fleur. C'est ce qui me faisait dire, il n'y a qu'un instant, qu'en passant sous cette porte délabrée, Jean-Antoine de Baïf reconnaîtrait encore la maison et la main de son père.

D'ailleurs, le cadre de la Cour-des-Pins, j'entends le paysage qui lui sert de décor, n'a pas dû changer beaucoup depuis le seizième siècle. La nature a cet avantage sur l'homme et ses bâtisses que le temps n'a aucune prise sur elle. A la vérité, l'hiver, elle a la figure d'une vieille chargée de bois mort, mais, vienne le printemps, elle paraît aussi jeune dans sa robe fleurie qu'une mariée de vingt ans le jour de ses noces.

Peut-être, du vivant de Baïf, les chemins qui conduisaient à la Cour-des-Pins étaient-ils plus encaissés et plus ombreux; mais l'horizon borné sur lequel ses yeux d'enfant suivaient le cours du jour, comme sur un cadran solaire, s'appuyait sur les mêmes coteaux modérés; la vallée n'était pas plus riante, et le Loir ne coulait pas plus tranquille entre ses berges plates voilées de peupliers.

Le Loir! telle est la magie des souvenirs qu'évoque cette jolie rivière, que rien qu'à l'appel de son nom il me semble que là-bas, derrière ce léger rideau de verdure, l'ombre royale de Pierre de Ronsard vient de se lever et s'avance vers nous.

Car nous sommes ici dans le royaume du chef de la Pléiade. De la Cour-des-Pins à la Possonnière où il est né il n'y a que deux petites étapes de rivière, et le Loir,

A qui Ronsard devait si souvent dans ses vers chanter

selon l'expression de Baïf, chante son *los* comme le grand fleuve où il se jette un peu plus loin chante le los de Joachim du Bellay. C'est de la Possonnière que Ronsard partit à dix-sept ans pour la diète de Spire où il suivait Lazare de Baïf, en qualité de page; c'est là que l'année suivante, Dangey du Bellay le prit avec lui pour l'emmener au Piémont; c'est là encore,

Dedans des prez et dans un boys champestre, qu'il fit la rencontre de sa Cassandre; là qu'il venait, de loin en loin, se délasser des plaisirs et des fatigues de Paris :

> Quand je suis vingt ou trente mois
> Sans retourner en Vendômois
> Plein de pensées vagabondes
> Plein d'un remors et d'un souci,
> Aux rochers je me plains ainsi,
> Aux bois, aux antres et aux ondes.

Que si Ronsard mourut à Tours dans son prieuré de Saint-Côme, c'est qu'à la fin de sa vie il s'était rappelé qu'il était d'église et que, lorsque le diable devient vieux, il donne raison au proverbe.

Et à ce propos je veux faire ici deux ou trois remarques que je n'ai lues nulle part. La première c'est que la Renaissance littéraire représentée par la Pléiade, fut une œuvre essentiellement angevine, puisque Ronsard, Baïf et Joachim du Bellay qui en sont les grands initiateurs sont nés tous trois aux deux extrémités de l'Anjou; la seconde, c'est que Ronsard et Joachim eurent les mêmes protecteurs en Lazare de Baïf et le cardinal du Bellay, qui, après leur avoir préparé la voie, les comblèrent de bénéfices; la troisième enfin, c'est que Joachim du Bellay Jean-Antoine de Baïf et Pierre de Ronsard, tout en étant d'église, ne furent jamais prêtres au sens propre du mot, je veux dire qu'ils ne célébrèrent jamais la messe.

Et qu'on n'objecte pas, comme l'a fait le dernier biographe de Ronsard, M. l'abbé Froger, que le poète vendômois fut curé d'Évaillé et de Champfleur, archidiacre de Château-du-Loir, abbé commendataire de Bellosane et prieur de Saint-Côme : — que Baïf fut curé de Saint-André-d'Orgeville, de Saint-Côme et de Saint-Germain de la Coudre; — que Joachim du Bellay fut grand-vicaire et chanoine de Notre-Dame, archidiacre de Château-du-Loir et, pour finir, archevêque nommé de Bordeaux!... Tous ces titres ecclésiastiques ne prouvent rien : c'étaient de simples bénéfices, de grasses prébendes dont les évêques gratifiaient leurs protégés, et plus souvent ceux des rois de France, mais qu'on ne pouvait recevoir sans avoir un pied dans l'Église.

> Je ne suis, disait Baïf,
> ni veuf, ni marié,
> Ni prestre, seulement clerc à simple tonsure.

Et, en effet, dans toutes les prises de possession

de ses bénéfices, il est qualifié de « clerc du diocèse de Paris ». De même, quand Joachim du Bellay fut reçu chanoine de Paris, le 19 juin 1555, en remplacement de Jean Toustain, on ne le qualifia pas autrement que de « clerc du diocèse de Nantes ». Je n'ai pas sous les yeux le texte des envois en possession de Pierre de Ronsard, mais je gagerais bien qu'il ne fut, lui aussi, que clerc *tonsuré* du diocèse du Mans. C'est René du Bellay, le frère du cardinal, qui lui avait donné la tonsure le 6 mars 1542, et cette marque ecclésiastique, encore une fois, n'avait d'autre fin que d'ouvrir à ceux qui la recevaient la source des bénéfices. La preuve en est que Chateaubriand lui-même fut tonsuré à l'âge de vingt ans par l'évêque de Saint-Malo, pour obtenir son agrégation à l'ordre de Malte. La tonsure, en ce temps-là, menait à tout (1). « Je me mis à genoux, dit Chateaubriand, en uniforme, l'épée au côté, aux pieds du prélat; il me coupa deux ou trois cheveux sur le sommet de la tête ; cela s'appela tonsure, de laquelle je reçus lettres en bonnes formes. Avec ces lettres, 200 000 livres de rentes pouvaient m'échoir quand mes preuves de noblesse auraient été admises à Malte (2). »

Singulier régime, allez-vous dire, que celui qui remettait ainsi entre les mains de poètes tonsurés l'administration des paroisses! Rassurez-vous, ces curés à bénéfices se contentaient d'administrer le temporel. C'étaient leurs vicaires qui disaient la messe et qui administraient les sacrements.

Et s'ils avaient quelque raison de se plaindre de leur portion par trop congrue, les Muses, qui n'ont jamais su nourrir leur homme, se trouvaient généralement bien de cet état de choses. Je crois même qu'il durerait encore si la Révolution n'avait écouté que leur avis. En tout cas il y avait compensation, comme dirait un casuiste facétieux. C'est même pour cela que nous autres gens de lettres, nous passerons condamnation sans sourciller sur cet abus de l'ancien régime. Combien d'entre nous qui n'ont que leur plume comme gagne-pain consentiraient, malgré leur scepticisme, en raison de la dureté des temps, à se faire tonsurer pour obtenir une cure, un prieuré, une abbaye! Et la morale?... la morale courante, la seule comme de juste qu'il importe de sauver, serait sauve. Nous ne serions pas plus que nos aînés des sujets de scandale pour nos paroissiens. Nous ne mettrions les pieds dans nos bénéfices que de loin en loin, à l'occasion d'un mariage carillonné ou d'un baptême de marque, ou pour recevoir dignement, lors de sa visite pastorale, monseigneur l'évêque par la grâce de qui nous serions si heureusement prébendés. Ainsi faisaient Ronsard, Baïf et du Bellay dans leurs diocèses. Car, sans vouloir les donner pour des saints, il faut leur rendre cette justice qu'aucun d'eux ne fut un curé de Meudon.

Telles sont les réflexions que je me faisais l'autre jour en visitant les ruines du manoir de la Cour-des-Pins. *Sunt lacrymæ rerum.* Les choses n'ont pas seulement leurs larmes, elles ont aussi leur sourire et leur enseignement; or, la voix qui sort de ces ruines nous enseigne que la gloire humaine et tout ce qu'on décore de ce nom pompeux est peu de chose en somme, puisque les habitants de la Flèche n'ont jamais entendu parler de Lazare du Baïf, non plus que de son fils Antoine, et que leur manoir abrite aujourd'hui de bons paysans qui, en fait de poésie, ne connaissent que les durs travaux des champs.

LÉON SÉCHÉ.

(1) Cf. *Le Traité de la Simonie* et *Le Droit ecclésiastique* de Van Espen.

(2) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. I, p. 243, édit. Garnier.

LE SUPPLICE DU SILENCE (1)

Roman.

XIII

M. et Mme Degroux arrivèrent à Cannes par un temps radieux. Marthe, qui les attendait sur le quai, se précipita à leur rencontre dès qu'elle vit la tête blonde de son amie apparaître à la portière du wagon, et ce fut entre les deux femmes un long embrassement.

— Au moins, demanda Gabrielle, tu ne nous en veux pas de venir ainsi troubler ta tranquillité? Dans quel hôtel nous as-tu retenu des chambres?

— Hôtel Saumaize, répondit Marthe.

Antoine commençait à se récrier :

— Mais j'avais mis comme condition expresse... Un tel dérangement...

Marthe lui ferma tout de suite la bouche avec un catégorique : « Inutile de récriminer. »

Du reste, continua-t-elle, en s'adoucissant, toutes les dispositions sont déjà prises. Je me suis installée dans le petit salon où je me trouverai admirablement bien et je vous ai donné ma chambre qui est très suffisamment grande pour deux.

Malgré eux, Antoine et Gabrielle se regardèrent, un peu gênés.

Quant à Marthe, bien qu'ayant parfaitement surpris ce mouvement, elle parut ne rien remarquer et fit monter ses hôtes dans une voiture découverte dont le cocher attendait.

1 Reproduction et traduction interdites. Voir la *Revue* des 3, 10, 17, 24 juin, 1, 8, 15 et 22 juillet 1899.

M. et Mme Degroux n'étaient encore jamais venus à Cannes, et la route conduisant de la gare à « la Californie », où était située la villa de Mme Saumaize, méritait bien, avec ses échappées sur la mer, de fixer l'attention de ceux qui la suivaient pour la première fois. Ce fut à peine pourtant si Antoine et Gabrielle, tout à leurs réflexions intimes, songèrent à admirer. De son côté, Marthe, légèrement troublée, se demandait si l'essai qu'elle tentait pour amener, en brusquant un peu les choses, une réconciliation complète, définitive entre les deux époux, partait d'une bonne tactique. En effet, quelle conclusion précise à tirer de ces dernières lettres, pourtant significatives, de Gabrielle? La pauvre enfant, en témoignant à son mari une sympathie évidente, lui donnait-elle tout ce dont son cœur était capable? Alors pourquoi exiger davantage? Et le mieux n'était-il pas de laisser le ménage là où il campait actuellement, à mi-côte du bonheur? Résultat inespéré d'ailleurs, et Marthe, dans ses calculs les plus optimistes, n'avait jamais pensé en obtenir autant. Ou bien cette sympathie, loin d'être un aboutissement, annonçait-elle au contraire la formation d'un sentiment plus tendre encore? — Mme Saumaize qui venait de passer tant d'heures penchée sur les lettres de son amie, tâchant de découvrir entre les lignes l'indice d'un état d'âme encore ignoré de celle-ci, inclinait à le croire. — En ce cas que fallait-il faire? Ah! s'il se fut agi de deux enfants à l'âme neuve, se cherchant sans s'en douter, l'hésitation n'eût pas été permise. Il n'y avait qu'à attendre, sans se hâter, que l'aveu de leur passion tombât naturellement de leurs lèvres comme un fruit mûr; mais tout autre était la situation avec un mari que ses maladresses passées devaient avoir rendu timide, et une femme qui s'effrayerait sans doute ou se révolterait, comme à la pensée d'une chute, dès qu'elle aurait lu clairement en elle-même. Par suite, ne convenait-il pas d'aider à la naissance difficile de cet amour, pressenti viable, en pratiquant énergiquement la coupure des derniers liens de craintes et de scrupules qui arrêtaient sa venue? Opération hasardeuse évidemment et à laquelle Marthe ne s'était décidée qu'après de longues réflexions et même quelques angoisses. Mais elle estimait que son devoir lui enjoignait de tout tenter pour donner enfin à Antoine, si peu payé jusqu'ici de son dévouement et de sa tendresse, les joies suprêmes d'une union absolue avec sa femme. Et quant à Gabrielle, ne souffrait-elle pas depuis assez longtemps d'une faute dont elle n'était, somme toute, qu'à moitié responsable, pour avoir droit aussi au bonheur d'aimer?

Le cheval s'était arrêté.

Marthe sauta de la voiture et poussa la grille du jardin.

— Que je vous conduise tout de suite dans vos appartements où vos malles vont venir vous rejoindre.

Antoine et Gabrielle la suivirent au second étage et s'arrêtèrent devant une vaste pièce ornée de meubles laqués blancs et d'un grand lit de milieu en cuivre doré.

Le couple, un peu interdit, restait sur le seuil, semblant hésiter à prendre possession du logement.

— Voici, fit Marthe; j'espère que vous serez bien et que vous aurez toutes vos aises. Voyez : armoire pour monsieur, armoire pour madame, et deux cabinets de toilette séparés. Quant à la vue, je n'ai pas besoin de vous la faire valoir...

Les Degroux, penchés à la fenêtre, ne purent s'empêcher de laisser échapper un cri d'admiration.

— Je ne me figurais pas que c'était si beau, fit Gabrielle.

Alors Marthe leur indiqua le nom de chaque sinuosité de la côte, dentelle rose sur laquelle l'écume venait appliquer un feston blanc. Puis, rentrant dans l'appartement :

— C'est d'ailleurs de cette pièce, dit-elle, qu'on a le panorama le plus étendu. Mon pauvre Édouard aurait voulu s'y installer. Mais j'ai craint pour lui la fatigue de ces deux étages et nous nous sommes décidés à habiter le premier. Depuis sa mort seulement, ajouta-t-elle, en baissant la voix, afin de pouvoir me faire une sorte de sanctuaire de la chambre dans laquelle je lui avais fermé les yeux, je suis venue élire domicile ici.

Explication donnée, comme par hasard, de la manière la plus simple, la plus naturelle. Mais l'intention qui amenait Marthe à fournir ces détails se comprenait aisément. Elle voulait éviter que l'ombre de quelques tristes images, en descendant de ces murs, ne vînt arrêter dans leurs élans ces deux êtres qu'elle méditait de jeter aux bras l'un de l'autre.

Le facteur avait monté les colis.

— Eh bien, je vous laisse, fit Mme Saumaize. — Vous avez juste une heure devant vous. — A midi, je vous attends en bas pour le déjeuner.

Les jeunes gens restèrent seuls, embarrassés, jetant involontairement de furtifs regards autour d'eux, à la recherche de quelque coin dont ils pourraient faire chacun leur propriété exclusive dans cette grande pièce si complètement aménagée pour la vie en commun. Mais tout se confondait. Une seule grande table à écrire. Rien que des petites chaises volantes, et, comme siège plus confortable, un unique canapé.

— Veux-tu que je t'aide? demanda timidement Antoine, comme Gabrielle s'apprêtait à ouvrir les caisses.

— Je veux bien, fit-elle, sans oser lever les yeux.

En silence alors, ils procédèrent au déballage des premiers objets nécessaires. Leurs mains, en plongeant, se rencontraient par instants. Trop absorbés par leurs réflexions, l'idée ne leur venait même pas d'éviter ce contact. Ils allaient à mesure poser sur le lit les paquets et vêtements sortis de la malle, et le pêle-mêle des robes, des corsages s'étalant au milieu de redingotes et de vestons leur semblait l'image même de l'étroite confusion dans laquelle ils allaient vivre pour un temps et dont ils s'effrayaient pour le moins autant l'un que l'autre.

Antoine aurait voulu parler, s'excuser auprès de Gabrielle, lui jurer qu'il n'était pour rien dans la combinaison adoptée par Marthe. Mais il craignait de la froisser, de la forcer à une réponse qui ne serait pas sincère, et il se tut, cherchant vaguement un moyen de s'effacer, de s'imposer le moins possible et se demandant s'il se tirerait sans trop de désavantage d'un rôle écrasant dans cette scène à deux, alors qu'il s'était estimé trop heureux, déjà ces derniers temps, d'être seulement appelé pour jouer les utilités.

Quant à Gabrielle, incertaine encore sur les sensations qu'elle éprouvait, elle ne savait si elle devait ou non en vouloir à son amie. Certes, elle s'en rendait compte, son mari lui était devenu nécessaire maintenant, pour les mille soins dont il l'entourait, pour les satisfactions d'amour-propre qu'il lui procurait, pour les renseignements immédiats qu'il pouvait, grâce à son érudition, lui fournir sur tous les sujets... Mais de là à ne le point quitter d'une seconde, à confondre leurs deux existences, il y avait loin, et la jeune femme en arrivait à se demander si Marthe, dont l'intention paraissait claire, n'avait pas commis une lourde faute. Qui pouvait dire, en effet, si une pareille promiscuité, au lieu de fortifier la tendresse du ménage, ne la troublerait pas au contraire? Une telle fusion entre deux êtres ne comportait plus chez eux de sentiments moyens. Et venue là apaisée, en état de confiance et même de tendre amitié à l'égard de son mari, Mme Degroux allait-elle, pour avoir été vainement mise en demeure de l'adorer, en arriver à le haïr à nouveau? Hélas, entre les deux extrémités, la distance à parcourir ne paraissait pas égale. Le point de départ était si proche encore et celui d'arrivée semblait si éloigné!... Quelle tristesse s'il fallait rebrousser chemin!

La voix de Marthe retentit dans l'escalier.

— Eh bien, mes enfants... à table! Il est midi un quart, vous savez!

. . . . . .

Le lendemain dans la journée, alors qu'Antoine s'était rendu à Antibes pour faire visite à l'un de ses vieux maîtres fixé en cet endroit, Gabrielle résolut de communiquer à son amie ses appréhensions.

Le temps était superbe, et les deux femmes venaient de s'asseoir dans le jardin, chacune un ouvrage en main.

— Dis-moi, ma chérie, fit Mme Degroux, pourquoi n'as-tu pas voulu nous laisser loger à l'hôtel, Antoine et moi?

— Mais... c'est clair... pour pouvoir te voir à tout instant et profiter vraiment de ta présence ici.

— En ce cas, pourquoi ne m'avoir pas installée toute seule dans la petite chambre du bas communiquant avec celle que tu as prise pour toi, ou plutôt, pourquoi n'avoir pas gardé ta chambre habituelle, en me donnant à moi la seconde pièce actuellement vide sur le même palier?

— Mais pour ne pas disjoindre le ménage. Tu es donc mal là-haut avec Antoine?

— Oh! Je t'en prie, Marthe, ne prends pas ces airs naïfs, comme si tu avais en face de toi une jeune mariée en voyage de noces qu'on ne peut songer à séparer de son mari, et non pas la femme doublement attristée que je suis, dont tu connais toutes les souffrances, enfin une malade en traitement.

La question était nettement posée. Mme Saumaize y répondit avec la même précision.

— Soit. Je reprends ta phrase : « Malade en traitement ». Alors, laisse-moi te soumettre au régime que je juge le meilleur pour ton état.

Gabrielle ne s'attendait pas à pareille franchise.

Elle soupira :

— C'est donc vrai?... J'avais bien deviné... Tu veux?...

L'autre répliqua d'un ton impérieux, comme un ordre :

— Je veux que tu sois franche avec toi-même et que tu consentes enfin à t'avouer la vérité : Tu aimes ton mari!

Gabrielle essayait de se débattre.

— Non... ce n'est pas possible... ou tout au moins pas encore!

Marthe battit des mains comme pour un triomphe et s'écria :

Enfin, le voici donc l'aveu que j'attendais! En pouvais-tu formuler un plus clair, plus complet! Mais tu l'aimes, je te dis, tu l'adores!

Mme Degroux, effrayée comme au bord d'un abîme, fermait les yeux, murmurant :

— Oh! mon Dieu! pourquoi suis-je venue? Si j'allais le détester maintenant!

Marthe se leva alors, et venant à son amie qu'elle entoura de ses bras :

— Ne crains rien, va... Au point où tu en es, le voudrais-tu que tu n'y parviendrais pas! — Puis, s'asseyant tout près de la jeune femme dont elle caressait les cheveux : « Pourquoi nier l'évidence? Pourquoi lutter contre la force qui t'entraîne vers

lui? Tu rappelles tes souffrances. N'en as-tu donc pas supporté assez? Et quand ta main se tend malgré toi vers le bonheur qui s'offre, quand elle y touche..., pourquoi, en fermant tes doigt, refuser de le cueillir?

Mais Gabrielle secouait lentement la tête :

— Écoute... j'ai si peur!... Aimer tout à fait... comme j'ai rêvé d'aimer autrefois, alors que j'étais jeune fille... Juge donc... ce serait la félicité complète... sans restriction, comme seules peuvent y prétendre celles qu'aucun passé ne trouble ou ne tourmente... Y ai-je droit, moi?

— Est-ce une raison parce que tu as été malheureuse et que tu as cessé de l'être pour te cantonner dans cet état neutre qui n'est que l'absence de tortures, alors que tu peux arriver à mieux? Sous prétexte qu'on a été pauvre, doit-on borner ses ambitions à n'avoir plus de dettes?

— Hélas! Ai-je bien payé toutes les miennes?

— Mais oui, je te le jure!

Gabrielle, malgré cette affirmation solennelle, ne paraissait cependant pas convaincue.

Elle répondit :

— Ce n'était pourtant pas là le langage que tu me tenais autrefois! Tu prétendais alors que ce ne serait pas trop de ma vie entière pour la réparation de mes torts.

— De tout ce que j'ai pu te dire autrefois, il n'est pas un mot que je veuille rétracter. Je te voyais frémissante, indignée, prête, pour libérer soi-disant ta conscience, à plonger dans la douleur l'homme qui n'était pour rien dans ta faute et ne faisait que la subir. La situation est-elle la même aujourd'hui? Cet homme, tu l'aimes, et en te jetant dans ses bras, c'est autant que le tien son bonheur que j'assure!

— Mais tu veux que je l'aime... tu le veux à toute force... Et si tu te trompais?... Si cet état neutre dont tu parles était le seul qui me convînt?... Si... oh! tiens j'en frémis!... après cet essai, je partais de chez toi le dégoût aux lèvres?... Prends garde, Marthe, prends garde! Ne tente pas Dieu! Contre toute espérance, il m'a donné la paix du cœur... Pourquoi en exiger davantage?

— La paix du cœur? Ma pauvre enfant! Je ne songe qu'à cela pour toi. Et si j'étais sûre que tu dusses être, je ne dis même pas heureuse, mais à peu près tranquille ainsi, je n'aurais pas risqué, je le crois bien, une si brusque révolution dans ton existence.

Mme Degroux, anxieuse, leva la tête vers son amie.

— Vraiment? Tu en es sûre? Je l'aime? Enfin... c'est ça qui s'appelle aimer?

Marthe ne put s'empêcher de sourire.

— Veux-tu relire tes lettres? Ce besoin que tu as de lui à tout instant? Cette approbation que tu donnes à tous ses actes, à toutes ses paroles... et jusqu'à la protection dont tu lui demandes d'entourer ta douleur...

Gabrielle ne se rendait pas encore.

— Oui... de l'estime... de la sympathie... de l'affection même... mais pas de l'amour... Songe donc! Un homme que j'ai haï!

— Tu ne le haïssais pas. Tu jugeais seulement plus commode de lui attribuer la cause de tes torts. Ta conscience se débarrassait sur lui... Et aujourd'hui, tu l'aimes. Seulement tu l'aimes malgré toi, avec mauvaise humeur, comme si tu t'apprêtais à faire quelque chose de mal. Eh bien, ce sont ces sottes idées que je veux t'arracher, en te montrant que tu as le droit de l'aimer hautement, franchement, à la face de tous et avec ta propre approbation.

C'était le commencement de la victoire.

Une flamme illumina le regard de Mme Degroux qui, droite sur sa chaise à présent semblait aspirer avec ivresse les parfums dont les mille fleurs du jardin imprégnaient l'air. Ses yeux fixés sur l'horizon voyaient la mer se confondre avec le ciel. Pour la première fois, elle goûta dans toute sa plénitude la joie de ce pays magique, dans cette atmosphère pure et douce et devant le spectacle de l'infini.

— Je l'aime! Je l'aime! cria-t-elle presque... Est-ce croyable?

Mais ce n'était plus déjà le même ton de doute et de terreur. Gabrielle croyait, voulait croire! Et quand Mme Saumaize, se rapprochant à nouveau, la prit contre elle, tête contre tête, pour lui murmurer à l'oreille : « Eh oui, tu l'aimes, et tu en es maintenant aussi sûre que moi! » elle sentit une larme sur sa joue.

— Tu pleures?

— Oui... Juge donc!... Si c'était vrai?

— Eh bien?

— C'est que ce serait trop beau pour moi, vois-tu? oui trop! Pense donc! aimer comme tu le dis, avec tout son cœur, toute son âme, ne faire qu'un... Ressentir cette joie que depuis si longtemps je n'espérais plus éprouver... Mais c'est à trembler! J'ai peur, vois tu, j'ai peur! Si je n'étais pas faite pour un bonheur si absolu?

— Ma pauvre enfant... nous sommes toutes faites pour le bonheur. Seulement le plus souvent, c'est lui qui n'est pas fait pour nous... Aussi le jour où il se présente, conforme à notre pointure, dépêchons-nous de le goûter. Qui sait si, pour toi, demain il ne sera pas trop tard? Prends garde de laisser passer l'occasion! Antoine qui t'adore, attend sans doute de ce rapprochement que je vous ai ménagés la tombée des dernières résistances dont il te voit encore armée et ce complet abandon qu'il désire ardemment. Comment en pourrait-il être autrement?... il le guette avec anxiété. Or jamais les circonstances ne pourront

lui être plus favorables. Si donc ce n'est pas aujourd'hui, ou demain, qu'il voit tes bras s'ouvrir pour lui, trop timide et surtout trop délicat pour prétendre s'imposer à toi contre ta volonté, il est capable de renoncer à la lutte et de s'éloigner tout doucement. Alors c'est toi qui voudras le rappeler. Et tu ne le pourras plus, car, à ce moment déjà, vous ne serez plus assez proches l'un de l'autre pour que tu puisses te faire comprendre sans avoir besoin de t'expliquer.

Gabrielle, les doigts crispés, semblait souffrir réellement.

— Non... mais c'est affreux ! Voilà que tu m'obliges à repenser à des choses que je voudrais ne plus me rappeler, car j'en ai honte, ainsi que d'une faute... à découvrir au fond mon âme — est-ce bien de mon âme ? — des abîmes qui me donnent le vertige ! Depuis hier, je ne fais que songer à ce que tu me dis là, et dans la nuit, étendue près de lui, sans avoir l'excuse du cauchemar... enfin sans rien pour m'absoudre, tu entends, pendant qu'il dormait...

Là, elle hésita, comme devant un aveu décidément trop pénible.

Marthe l'encouragea du regard et de la voix.

— Allons ! va ! Ne suis-je pas ta sœur ?

— Eh bien... oui... pendant qu'il dormait, je le regardais à la clarté d'un rayon de lune qui filtrait par les rideaux mal joints, et... Enfin... ç'a été plus fort que moi... je me suis soulevée sur un bras... et doucement, tout doucement, j'ai appuyé mes lèvres sur son front. Tu n'imagines pas cette sensation épouvantable et pourtant délicieuse du danger... car j'aurais cent fois mieux aimé mourir, que de le le voir se réveiller à cette minute !...

— Comme tu l'aimes !

— Et cette honte que j'ai éprouvée, cette révolte comme après avoir commis une vilenie... rien de tout cela n'existe, ne vaut la peine d'être pesé ?... Enfin... j'ai le droit de l'aimer, tu me le jures ? Et ce n'est pas mal de ma part — malgré tout ce que tu sais de mon moi d'autrefois — de l'aimer, non plus pour lui, comme indemnité de mes torts ou récompense de sa tendresse, mais pour moi, pour m'emparer égoïstement de tout ce qui me plaît en lui... ?

— Comme tu l'aimes ! Comme tu l'aimes !

— Tu me méprises, n'est-ce pas, pour tant de faiblesse ?

Mme de Saumaize restait silencieuse.

— Tu ne réponds pas ?

— Tiens ! voilà ma réponse.

Et elle étendit le bras du côté de la route où résonnait un bruit de grelot.

— La voiture du chemin de fer. Voici ton mari.

Gabrielle implorait.

— Parle donc vite, je t'en conjure ! Qui sait si nous pourrons encore, jusqu'à mon départ, causer librement comme aujourd'hui ? Que veux-tu faire de moi ?

— Une amoureuse !

Mme Saumaize, le lendemain, n'eut pas besoin d'attendre que Gabrielle fût descendue dans le salon pour savoir à quoi s'en tenir sur le résultat de l'entretien de la veille. Elle n'avait pour être fixée qu'à regarder Antoine déjà mieux soigné de sa personne que d'habitude, et dont les yeux, — Marthe avait trop aimé son mari autrefois pour ne pas connaître ces yeux-là, — s'éclairaient d'une vague lueur, vestige d'un incendie encore mal éteint. Le professeur, du reste, ne songeait pas à dissimuler, tel les gens que la fortune vient de surprendre brusquement et qui, tout à l'étonnement de leur bonheur, n'ont pas encore eu le temps de réfléchir à l'attitude que devra leur imposer leur nouvelle situation.

— Vous êtes heureux d'être ici, demanda Marthe d'un ton qui appelait la confidence ?

Toutefois, un peu effrayée elle-même de sa hardiesse, elle esquissa un vague geste du côté de la fenêtre, afin de paraître avoir fait allusion à la beauté du paysage pour le cas où le mari se montrerait gêné de répondre nettement à la question posée.

Précaution inutile. Degroux mourait d'envie de crier son ivresse et dit, prenant les deux mains de Mme Saumaize : « Oh ! oui, je suis heureux, bienheureux !

Alors, pleinement rassurée et voyant qu'elle pouvait parler franchement, Marthe reprit :

— Oui, je crois bien que Gabrielle vous aime tous les jours davantage. Et cette union qui, tout d'abord, n'avait pas donné de merveilleux résultats, semble devenue aussi étroite, aussi tendre qu'il est permis de le rêver.

Antoine alors ferma les yeux, comme pour mieux concentrer en sa mémoire quelque cher souvenir.

— Oui, c'est votre œuvre tout cela, fit-il, au bout d'un moment. Rappelez-vous le jour où, pour la première fois après notre mariage, vous êtes venue nous surprendre à Paris. Comme j'étais malheureux alors ! Et comme cela se voyait, malgré tous mes efforts pour dissimuler !

Marthe répondit :

— Et de même votre bonheur actuel se verrait-il également si vous tentiez de le cacher. Ne vous gênez donc pas pour moi de le montrer. C'est comme un voyage de noces un peu tardif que vous faites aujourd'hui, je m'en rends compte. Aussi, — et, disant cela, elle souriait d'un air indulgent, — ne craignez pas de vous conduire en jeune marié. J'aurai, quand il le faudra, des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre. Et surtout, n'est-ce pas, que ma présence ne soit pas pour vous une

charge dont il vous paraisse obligatoire de vous encombrer. Certains coins de ciel sont mal contemplés à trois, par exemple ; et je connais dans le fond du jardin une petite allée bordée d'arbres où pour passer à deux il faut se rapprocher jusqu'à s'enlacer. Ne craignez pas que je vous y suive. Vous comprenez, n'est-ce pas ?

Antoine avait compris. Et pendant les trois semaines que dura le séjour du ménage à Cannes, Mme Saumaize put se convaincre que ses conseils et ses encouragements avaient porté leurs fruits. Elle assistait, phénomène visible, à la montée d'amour entre les époux qui, un peu inquiets encore les premiers jours, se coulant à la dérobée des petits regards câlins, avaient fini, incapables de maîtriser leur passion grandissante, par renoncer à toute contrainte.

Ce n'était plus entre eux que des « n'est-ce pas, chéri ? » des « ma petite Gabri », accompagnés de tendres pressions de mains, de sourires en croquis de baisers.

Bientôt même Marthe sentit que, malgré toute la discrétion qu'elle pouvait y mettre, sa présence pesait au jeune couple. Alors elle leur suggéra, ou plutôt crut leur suggérer l'idée d'une petite excursion sur le littoral, du côté de Menton et de Gênes. Mais à la façon goulue dont ils se jetèrent sur ce projet, elle conclut que la crainte seule de froisser celle qui les hébergeait les avait empêchés d'en parler les premiers. Cette fugue qui devait durer deux jours se prolongea pendant toute la semaine. Au retour, interrogés sur ce qu'ils venaient de voir, ils eurent des réponses évasives et embarrassées. Pourtant ce que la nature peut amonceler de merveilles en un court espace s'était offert à leurs regards. Mais tout ce qui était en dehors de leur amour n'avait laissé aucune trace dans leur esprit. Aussi, cherchant une raison plausible à donner pour s'absoudre, Gabrielle ne trouva rien de mieux que de dire : « Que veux-tu... ça été de la malchance. Il a plu presque tout le temps, et nous étions obligés de rester beaucoup à l'hôtel. » Or, depuis huit jours, les journaux n'avaient cessé de mentionner le temps exceptionnellement beau dont on jouissait tout le long de la côte.

Marthe remarqua d'ailleurs que Gabrielle était changée physiquement. Ses yeux devenaient plus profonds, ses traits revêtaient une expression plus grave avec une nuance de mystère. Ce qui, même après sa maladie, demeurait en elle de la poupée d'autrefois, venait de disparaître. Partie encore un peu enfant gâtée, elle rentrait femme complètement. Chez Antoine aussi une transformation s'accusait, et il était facile de reconnaître à la manière plus dégagée et plus affirmative en même temps dont il s'exprimait, l'homme à qui la certitude d'être aimé vient de donner une soudaine assurance.

Dix jours encore séparaient M. et Mme Degroux du terme de leurs vacances, et Mme Saumaize, fidèle à la consigne qu'elle s'était imposée, leur laissait toute liberté de s'absenter et de s'isoler à leur guise. Mais l'attitude du jeune couple changeait de caractère. Ce n'était déjà plus chez eux l'amour espiègle, grignotteur des premiers jours, qui s'amuse à cueillir des baisers entre deux portes, comme un gamin chipe un gâteau dans un buffet ouvert. Ils négligeaient à présent, comme indignes d'eux, ces aubaines que pouvait leur offrir le hasard. Même entre eux, Marthe ne surprenait plus de ces petits signes de connivence. Leurs regards, quand ils se rencontraient, avaient l'air de sonder l'infini. On sentait que cette mutuelle contemplation évoquait en eux des pensées presque tristes, tristes comme tout ce que laisse après elle la joie absolue. Quand le soir, vers les dix heures, après avoir pris congé de l'amie, ils montaient dans leur chambre, ce n'était plus cet empressement guilleret de la première semaine. Leurs visages prenaient un aspect recueilli, leurs pas résonnaient lentement dans l'escalier. Enfin c'était moins chez eux le maintien d'amants pressés de courir au plaisir que de croyants sur le point d'accomplir un sacerdoce.

Le retour du ménage à Paris devait avoir lieu le jeudi suivant, quand le dimanche au matin, Antoine reçut une dépêche officielle. Le ministre lui offrait le poste de directeur du Collège Supérieur d'Histoire Sociale nouvellement créé, grâce à un crédit spécial voté par le Parlement, et l'invitait à se présenter d'urgence à son cabinet.

De toute façon, qu'Antoine acceptât ou non (et il n'était pas douteux qu'il acceptât), force était bien de se rendre à la convocation, et pour cela il fallait partir le soir même. Aussi pour éviter à Gabrielle l'ennui de se livrer à une folle bousculade, Marthe crut-elle bon d'émettre cette idée toute simple :

— Mme Deportal, mon amie, que vous avez vue ici plusieurs fois doit justement revenir à Paris dans trois jours. Pourquoi Gabrielle ne profiterait-elle pas de la circonstance pour faire route en sa compagnie, ce qui lui éviterait d'abord un remue-ménage aussi précipité et me permettrait à moi de la garder un peu plus longtemps, ce dont je serais enchantée.

Mais au : « Non ! non ! Je rentre aussi », qui accueillit sa proposition, elle comprit tout de suite que l'amour avait fait tort à l'amitié, et que maintenant, à côté du mari, elle ne comptait guère dans le cœur de la femme.

Tout le monde se mit donc à l'œuvre. On empila sans ordre linge sur vêtements et, à l'heure voulue, les Degroux, accompagnés par Mme Saumaize, purent arriver au train.

— Eh bien, étais-je dans le vrai? demanda tout bas celle-ci à son amie qui se penchait à la portière pour l'embrasser une dernière fois, tandis qu'Antoine disposait sacs et valises sur le filet.

— Ah! ma chérie! comme Dieu est bon!

JULIEN BERR DE TURIQUE.

(*A suivre.*)

LIVRES NOUVEAUX

« Reflets sur la sombre route. »

Un livre d'infinie tristesse malgré sa résignation sereine, car c'est un fatalisme désespéré qui mène à cette acceptation sans révolte, — un fatalisme très sûr de lui-même, et non seulement une vague superstition triste, mais la certitude intelligente et réfléchie qu'il faut qu'il en soit ainsi, qu'autre chose que ce qui est n'est pas concevable... La « sombre route » est morne et sans joie, égayée seulement parfois de reflets dont s'émeut l'âme inquiète des « passants », et qui déçoivent par leur brièveté, leur incertitude et leur effrayante irréalité. Passagères apparitions, presque insignifiantes par elles-mêmes tant elles semblent fugitives, elles sont accompagnées pourtant d'innombrables pensées diverses, « reflets incohérents de pensées d'ancêtres », rêves obscurs, pressentiments et souvenirs suscités par elles! Ainsi ce rayon de soleil qui traversait jadis les vitres de la maison familiale et que Loti retrouve ensuite aux murs de l'escalier dans le petit logis d'amour de Stamboul, pauvre lueur momentanée, mais évocatrice de si multiples impressions... Elle s'éclaire un peu de ces reflets, la « sombre route » qui va vers la nuit.

***

C'est un livre sans prétention, tout simplement un recueil d'articles au jour le jour, au hasard des circonstances et de l'actualité : « Madrid, les premiers jours de l'agression américaine », — des « impressions de théâtre » à la première du *Mariage de Loti* que donnait l'Opéra-Comique, — des notes sur Michelet, préface pour le livre de la *Mer*, dont on faisait une réédition. Et puis des souvenirs, des impressions du pays basque, de l'île de Pâques et d'ailleurs.

Comme d'habitude, on va reprocher à Loti de n'avoir pas su sortir de sa propre personnalité et de n'avoir, pendant trois cents pages, parlé que de lui-même. C'est une petite critique qu'on se plaît généralement à lui adresser, parce qu'elle est blessante, facile et qu'elle dispense, semble-t-il, d'un jugement plus réfléchi. C'est une critique extrêmement sotte. Mais on trouvera dans les *Reflets sur la sombre route* des occasions nombreuses de la renouveler.

Sans doute, le grand effort que faisait Flaubert pour créer quelque chose de distinct de lui-même, Loti ne l'essaye pas. Dans ses « impressions de théâtre, » il nous raconte tout ce qu'il ressentit, le soir de cette première, dans la loge de Sa Majesté la reine Nathalie de Serbie, toutes les émotions diverses qu'il éprouva lorsque Rarahu parut sur la scène, lorsqu'il y parut lui-même, lui, le Loti de jadis, en tenue d'officier de marine : car, ce jour-là précisément, il avait été mis à la retraite par le ministre d'alors; une « note de l'éditeur » nous apprend que depuis « le Conseil d'État a fait justice. »

Un article sur Daudet? — Daudet lui disait : « Te rappelles-tu, mon Loti, notre première cigarette turque ensemble?... Les lilas du Luxembourg?... »

Un article sur Michelet?... « De mon premier voyage de marin j'ai gardé le souvenir d'un soir où je fus plus particulièrement »..., etc...

(Il est vrai, ce n'est pas du tout ce genre de critique-là que prône M. Brunetière.)

Ce reproche qu'on lui fait toujours attriste, je crois, un peu Loti; surtout il l'agace comme une preuve qu'on ne le comprend pas. Plusieurs fois, dans les préfaces de ses livres les plus intimes, il a répondu très aigrement à ses commentateurs. Naguère encore dans son merveilleux discours sur les Prix de Vertu à l'Académie, il fit allusion à ces petites méchancetés de confrères avec quelque amertume.

Faut-il dire que s'il parle de lui ce n'est ni par égoïsme ni par vanité? Mais n'a-t-il pas un jour (1) éloquemment indiqué la raison d'être de cet art tout personnel en citant ce vers de Hugo dans les *Contemplations :*

> Ah! insensé qui crois que tu n'es pas moi!

Les grands critiques dogmatiques affirment en transformant un mot d'Aristote qu' « il n'y a d'art que du général. » Alors, concluent-ils, que nous font vos impressions à vous, les petites aventures qui vous sont arrivées, vos tristesses particulières ou vos allégresses individuelles? Nous nous intéressons seulement à ce qu'il y a de général en vous et d'humain.

Et ce principe, en somme, est juste. Seulement les grands critiques oublient que ce qu'il y a de plus général dans un individu c'est *la vie*, et que seul nous apparaît *vivant* l'être que nous connaissions dans le menu détail de sa personnalité, dans toute son infinie complexité, l'être le plus nettement et le plus précisément *individualisé*. Une abstraction ne

1. Le *Livre de la Pitié et de la Mort*. Avertissement.

vit pas et ne nous intéresse pas. Mais c'est une erreur de croire que tous les traits particuliers par lesquels un être se caractérise le séparent et l'écartent de nous. Plus il se caractérise et plus il vit. Plus il vit et plus nous le voyons semblable à nous, fraternel par la joie et par la souffrance, par l'espérance et par l'inquiétude, et par tous les sentiments divers qui sont universellement, éternellement au fond de l'âme humaine :

Ah! insensé qui crois que tu n'es pas moi!

*
* *

Voici d'ailleurs un fait qu'il faut noter. A mesure que Loti s'est fait connaître à ses lecteurs plus intimement et qu'il a mis dans ses confessions plus d'ingénue simplicité, nous l'avons vu s'élever progressivement à l'expression de sentiments plus généraux et plus largement humains.

Il a fait des romans jadis, très personnels sans doute; mais enfin il se déguisait sous l'apparence des personnages divers qu'il composait. Dans les premières pages de *Fantôme d'Orient*, il parle d'*Aziyadé*, son premier ouvrage. Il l'a écrit, dit-il, « par besoin de chanter son mal, de le crier bien fort aux passants quelconques du chemin ». Mais il ne pensait pas qu'il « continuerait d'écrire, et qu'on saurait plus tard qui était l'auteur anonyme d'*Aziyadé*. Aziyadé, un nom de femme turque inventé par lui pour remplacer le véritable qui était joli et plus doux, mais qu'il ne voulait pas dire ». C'est ainsi que d'abord, par une sorte de pudeur jalouse, il dissimula les aventures de sa vie sous une composition littéraire. Puis la trame de ses romans s'éclaircit. Puis, dans le *Roman d'un Enfant*, c'est son enfance à lui qu'il nous révèle directement, et c'est sa mère aussi qu'il nous présente, — avec quelle piété respectueuse, mais telle qu'elle fut sans doute; — et c'est la mort de sa tante Claire ensuite qu'il nous raconte avec tout le détail, d'heure en heure, de sa lente agonie. Il hésite à livrer au public toute cette intimité douloureuse. Il voudrait la réserver à ceux-là seuls qui comprendront, à la sympathie proche ou lointaine de ses amis inconnus; il voudrait écarter les autres, ceux qui vont assister comme des étrangers indiscrets à sa douleur. Mais le même sentiment qui jadis lui faisait crier aux passants du chemin sa détresse d'amour le pousse maintenant à révéler avec plus de simple franchise et de confiance amicale tout le secret de son âme. Dans ses derniers volumes, *le Livre de la Pitié et de la Mort*, *Figures et Choses qui passaient*, *Reflets sur la Sombre Route*, c'est toute sa propre vie qu'il nous laisse voir, au jour le jour, avec toutes ses tristesses et les menus faits dont elles proviennent.

En même temps, il serait aisé de suivre à travers son œuvre l'élargissement progressif de son âme : à mesure que le tourmente un désir plus impérieux de sympathie plus large, il semble qu'elle aille aussi, comme d'elle-même, vers ceux qu'elle appelle, et qu'elle s'étende plus loin vers toutes les âmes humaines.

Infiniment sensible dès l'enfance, il n'était pas de ceux qui sont obligés de s'émouvoir systématiquement pour se donner l'impression de la vie. Plutôt il souhaitait de restreindre sa faculté de sentir et de souffrir. L'exotisme lui fut un refuge. Comme si la terre natale était trop pleine des douloureux souvenirs familiers, source incessante de trop immédiates alarmes, il alla chercher dans les terres lointaines un déguisement de lui-même pour lui-même. Il essaya de se dépayser. Et puis, les terres lointaines lui devinrent familières à leur tour, tandis que la terre natale s'éloignait et lui devenait étrange. Alors, par un intime besoin d'exotisme encore, il revint à la terre natale. Il écrit : « J'ai repris l'uniforme d'Occident, chapeau et paletot gris; il me semble par instants que mon costume c'est le vôtre, et que c'est à présent que je suis déguisé ». Il compose alors ces petits récits très simples de la campagne et de la mer bretonne. Et par un perpétuel va-et-vient de son âme inquiète il se réfugie tour à tour dans l'Orient mystérieux et *chez nous*.

Mais au lieu que sa sensibilité se complique au cours de ces transformations incessantes, elle se simplifiait au contraire. C'est qu'après « avoir vu les deux bouts du monde et couru toutes les aventures », il a trouvé partout, sous des costumes différents et sous les apparences les plus diverses, ici et là-bas, quelle que soit la végétation, quel que soit l'horizon, le ciel et le climat, il a trouvé l'âme humaine partout semblable à elle-même, sensible aux mêmes joies, aux mêmes tristesses, en proie aux mêmes angoisses, — car tout cela, les joies, les tristesses et les angoisses, est l'inévitable conséquence de la condition humaine. Oui, partout les mêmes sentiments, plus ou moins modifiés extérieurement par les circonstances locales, mais les mêmes au fond, les mêmes dans l'âme d'Aziyadé, de Rarahu, les pauvres petites filles lointaines qui l'ont aimé, et dans celle de Sylvestre le petit matelot breton, et dans la sienne à lui, Loti, plus consciente seulement mais toute pareille en ce qu'elle a d'essentiel et de profond. Et, comme c'était partout la même chose, il a bien vu que sa vie à lui représentait la vie humaine et qu'en la racontant il racontait la vie humaine. Alors, apercevant en lui-même l'âme humaine vivant, l'âme humaine souffrant, il s'est contenté d'en noter le plus sincèrement toutes les émotions et toutes les alarmes, donnant ainsi l'expression la plus belle et la plus gé-

néreuse des sentiments les plus généraux et les plus largement humains.

***

C'est d'abord, devant la fuite éternelle de tout, une invincible épouvante. « Vite, vite, il court, le temps de la vie ; tout se précipite, les secondes, les minutes, les heures... Illusion, l'immobilité et le silence... Et tant de choses que je désirerais faire encore avant de mourir, tant de choses que je voudrais revoir, achever, ou comprendre. Non je ne pourrai jamais ; si vite, si vite s'enfuit le temps, les secondes, les minutes, les heures... Et ce sera demain la vieillesse, la fin, avec le grand oubli... »

Cette impression désespérante s'alourdit encore du sentiment des durées accomplies et de tout le passé mort, en ruines, en définitive poussière. Il a vu, lui Loti, dans ses heures d'Orient, les étranges pays où se dressent encore les idoles des anciens temps, derniers vestiges des siècles abolis, et dans la poussière où s'effritent leurs restes il a senti l'indicible horreur de l'anéantissement : « Tristesse des premiers âges humains peut-être, qui serait confusément demeurée dans la terre où je m'appuie et que surchaufferait à cette heure le toujours même soleil éternel... » Car, dans la course universelle vers la mort, il y a, dirait-on, des choses qui s'attardent (les monuments survivent aux hommes qui les ont élevés, et les soleils aux ruines) comme pour rendre plus sensible encore la destinée éphémère des êtres.

Aussi la vie est-elle, dans son essence même, incurablement triste, et c'est dans un sentiment d'infinie pitié que s'achève la contemplation morne des apparences. Universelle pitié, car toutes les choses et tous les êtres participent à la même universelle souffrance ! Elle est d'autant plus sincère et touchante, cette pitié, que Loti sent avec plus d'intensité l'étroitesse du lien qui l'attache a toutes les créatures. Comme il la sent proche de lui, la pauvre vieille « toute courbée, toute cassée, portant sur le dos une charge énorme de bois mort et qui chemine, le long d'une route de montagne, dans la splendeur du soir d'été ! » Comme il comprend aussi l'atroce douleur du vieux cheval usé qui s'en va mourir sur l'arène, éblouissante de soleil, d'une course de taureaux, parmi la joie exubérante et brutale des hommes. « Pas de gémissements, pas de plaintes : les chevaux agonisent en silence. Une secousse convulsive des pattes, et ce fut tout ; la tête douloureuse retomba contre le sol ; soudainement commença pour lui la paix suprême, l'immobilité à jamais. Il semblait même que la mort eût laissé descendre tout à coup sur ce débris pitoyable un peu de sa calme grandeur. Ah ! il avait fini, celui-là, au moins ! Délivré de tout, il était devenu *une chose* que personne ne pourrait plus faire souffrir. »

Ce sentiment de tristesse intime accru d'universelle sympathie pour tout ce qui vit et souffre aboutit au plus complet, au plus irrémédiable pessimisme. Mais sans révolte et sans blasphème ; l'impression qui domine encore dans cette constatation douloureuse de l'inévitable misère, c'est l'étonnement, un étonnement craintif et résigné, la notion vague qu'il y a peut-être un sens obscur à tout cela, mais plutôt, dans les moments les plus lucides, la douceur de ceux qui, pour avoir compris l'intime secret des êtres, sont arrivés vraiment une bonne fois à se *désespérer*. Car c'est la folie d'espérer quand même qui gêne le plus la résignation.

En présence des choses définitivement tristes, et du jeu décevant des apparences, il s'émerveille.

« Aimons ce que jamais on ne verra deux fois ! »

Plus il les sent frêles et vaines, et plus il leur trouve de charme. Plus il s'attend à ce qu'elles lui échappent et plus il éprouve pour elles de tendresse et d'attachement. Ses adieux au pays basque ont une mélancolie pénétrante... « Je gardais ici une maisonnette isolée qui, pendant mes absences, restait les volets clos, où je retrouvais à mes retours les mêmes petites choses aux mêmes places ; dans des tiroirs, certaines fleurs fanées des précédents étés. Lentement je m'étais attaché au sol et aux montagnes de ce pays, aux cimes brunes du Jaiz-Guibel, perpétuellement dressées là devant mes yeux... » Ce n'est pas l'affreux arrachement de Tahiti ou de Stamboul ; c'est une tristesse moins fiévreuse, moins éperdue, parce que le désespoir des sens ne l'exaspère plus ni l'affolement des détresses d'amour. « Quand on devient trop las et trop meurtri pour s'attacher aux gens comme autrefois, c'est cet amour du terroir et des choses qui seul demeure, pour encore faire souffrir... » La douleur s'est adoucie, s'est épurée ; mais en devenant plus simple elle est devenue aussi plus touchante peut-être par son caractère d'éternité : « Il y a, pour toute âme humaine, une intime tristesse à s'en aller de tel coin de la terre où l'on avait fait longue étape dans la vie. » Ainsi dégagée de toutes circonstances particulières et de tous accidents exceptionnels, la tristesse d'un homme se confond avec celle de l'humanité.

Et Loti devient un poète lyrique à la manière de nos grands romantiques. Comme à eux, les sentiments essentiels et généraux de l'âme humaine lui fournissent le thème de ses épanchements harmonieux. C'est la même inspiration, seulement plus sincère et moins oratoire, — plus touchante surtout, parce qu'il sait rester simple et tout proche de nous et, pour cela, nous révèle avec plus d'intimité con-

fiante les causes passagères de son éternelle tristesse.

Lisez ce « nocturne » une véritable *Méditation poétique* : « Deux heures du matin, le cœur de la nuit, de la nuit d'hiver. L'étoile du Berger, reine des instants plus mystérieux qui précèdent le jour, brille dans l'Est de tout son éclat blanc. La vie se tait partout, en un froid sommeil qui ressemble à la mort; même les bêtes de nuit ont fini de rôder et sont allées dormir... L'atmosphère de la nuit, à cette heure fraîche et vierge, est comme vide de toute senteur, si ce n'est dans certains bas-fonds, au milieu des bois, où les exhalaisons des mousses, du sol humide persistent encore sous le fouillis inextricable et léger des ramures d'hiver. Autrement, rien; il semble que l'on respire la pureté même, — tellement que l'on devinerait au flair, le long de la route, les rares métairies éparses d'où sortent, par bouffées bientôt perdues, des ôdeurs de brûlé, de fumée, de fauve, de repaire de bêtes... Et je regarde toujours, sur le bleu noir du ciel, scintiller la poussière de feu... Cela, c'est *l'ensemble de ce qui est*, et que nous cachent le plus souvent nos petits nuages, l'aveuglante lumière de notre petit soleil... Voici qu'elles me font peur, cette nuit, les constellations, — ces dessins familiers qui sont quasi éternels pour les yeux humains si tôt fermés par la mort, mais qui, en réalité, pour des yeux plus durables que les nôtres, se déforment aussi vite que des figures changeantes et furtives apparues un instant dans un vol d'étincelles... »

*
* *

... A présent j'ai presque regret d'avoir analysé, discuté, fait des théories, si je n'ai pas su rendre le charme mystérieux de ce livre, le trouble singulier, l'émotion qu'il laisse. Et je me souviens d'une phrase de Loti, très dure pour ceux « qui font profession d'*étudier* les œuvres de leur prochain »... Oui, sans doute, il valait mieux sentir seulement tout cela; — mais c'est une innocente manie, et douce en somme, que de chercher pour soi-même (et les autres en profiteront s'ils veulent!) des raisons nouvelles d'aimer ce qu'on aime.

André Beaunier.

LECTURES ÉTRANGÈRES

Delft en 1795.

Quand on nous parle de Delft, nous avons aussitôt devant les yeux de petits carreaux de porcelaine blanche sur lesquels sont peints en bleus d'immobiles pêcheurs à la ligne ou des moulins que nulle brise n'a jamais fait tourner. Nous nous représenterions difficilement la calme petite ville hollandaise livrée à la tourmente révolutionnaire si M. Gijsberti Hodenpijl ne venait à notre aide en mettant sous nos yeux dans la *Revue Elzevier* des documents authentiques empruntés aux annales de la municipalité et des estampes de l'époque, dus au burin de son concitoyen, le graveur J. Jelgerhuis, artiste médiocre mais consciencieux et ardent patriote dans le sens qu'on attachait alors à ce mot.

Guillaume V et sa famille venaient de gagner l'Angleterre et cette retraite avait marqué la chute de la *République des Pays-Bas-Unis* et l'avènement d'un état de choses nouveau, calqué sur le modèle français et appliqué tant bien que mal, sous l'étiquette de *République batave*, à un peuple dont les mœurs, la religion, le langage étaient aussi différents que possible du prototype qu'on proposait à son émulation.

Pourtant en beaucoup d'endroits, et particulièrement à Delft, la transformation s'était opérée avec une rapidité et une facilité singulières, ce qui n'a rien d'étonnant si l'on considère que depuis longtemps une grande partie de la société bourgeoise, mécontente de l'ancien gouvernement, était affiliée à des sociétés secrètes dont les chefs étaient dévoués au mouvement révolutionnaire français. Toute effusion de sang fut ainsi évitée, résultat heureux qui contraste fortement avec ce qui se passait en d'autres points du monde où régnaient alors la liberté, l'égalité, la fraternité et la guillotine.

Le 22 janvier de la première année de la liberté batave, les troupes françaises firent leur entrée dans la ville de Delft. Cette avant-garde de l'armée du général Pichegru était composée d'authentiques sans-culottes, sans-chemises et sans-souliers. Ces articles élémentaires de toilette leur furent fournis par la ville où ils reçurent l'hospitalité. Nous voyons sur la gravure de Jelgerhuis ces martiaux va-nu-pieds conduits, tambours en tête, à la place du marché, par les membres du nouveau Conseil municipal, tandis que les drapeaux tricolores flottent aux fenêtres, que les gamins gambadent, que les chiens aboient et qu'en imagination on entend le carillon de la Nieuwe Kerk jouer la *Marseillaise*.

Jusqu'ici tout allait à merveille et les citoyens firent excellent accueil aux soldats qu'ils avaient à loger. Mais le lendemain, la petite troupe s'étant remise en marche vers Amsterdam, 130 hommes de cavalerie entrèrent dans la ville et le surlendemain un corps d'infanterie rejoignit les cavaliers. Le Conseil municipal chargea alors son architecte de se procurer le nombre de matelas suffisant pour que les simples soldats pussent camper sur la place du marché de façon que les officiers seuls fussent logés chez les particuliers.

La charge était encore très lourde, car les troupes se succédaient sans interruption et les bons Delftois commencèrent alors à faire aussi grise mine que firent sans doute les grenouilles de la fable quand le soliveau tomba dans leur marais. A la joie exubérante des premiers jours succéda une telle accalmie que le général Dumonceau, commandant la garnison permanente, crut nécessaire de recourir aux grands moyens...

« Citoyens! — disait-il dans une proclamation rédigée en hollandais et en français — le silence de mort, l'inac-

tivité presque complète qui règnent dans cette cité m'étonnent au delà de toute expression.

« J'ai résolu de faire planter un arbre de la liberté. Ce sera là, je m'assure, une occasion de montrer au grand jour les sentiments qui doivent déborder de votre âme. Je laisse à votre sagesse le détail des cérémonies et des réjouissances qui signaleront ce jour, beau entre tous les jours, dans l'agréable persuasion que des hommes ayant tant fait déjà pour la liberté, ne négligeront rien pour assurer son triomphe. Je me réjouis en songeant que, dans quelques jours, l'heureux Batave, à l'ombre de l'arbre sacré, fera lire à ses enfants cette inscription mémorable : *La Hollande reconnaissante aux Français de sa liberté enfin conquise* ».

Cette rhétorique, assez claire, bien qu'ampoulée, ne resta pas lettre morte. Dès le 1er février des citoyens zélés rédigèrent un programme des réjouissances qui fut présenté par le Conseil à la haute approbation du général. La citoyenne van Hogendorp fit don à la ville d'un chêne de sa maison de campagne et des rubans qui devaient orner cet emblème civique. Dumonceau fixa la fête au 4 février.

A 9 heures du matin de ce « jour, beau entre tous les jours » le Conseil municipal se réunit au Doelen (jardin des Archers) où se trouvait déjà l'arbre enrubanné ainsi que le bonnet qui devait le surmonter, et le cortège se mit en route vers la Grande place.

Deux pièces de canon ouvraient la marche, puis venaient successivement : quelques trompettes français, un détachement de cavalerie française, un détachement d'infanterie ; quelques citoyens de Delft.

24 jeunes filles vêtues de blanc avec rubans tricolores ; 4 jeunes garçons de moins de huit ans portant sur un coussin le Bonnet de la Liberté ; quelques citoyens.

Un attelage de huit chevaux, tenus en bride par des citoyens, et traînant l'arbre sacré placé sur un char triomphal.

Des dames vêtues de blanc entourant le char ; des enfants agitant des palmes vertes : les membres du Conseil ceints de l'écharpe tricolore.

Le général Dumonceau et son état-major, à cheval.

Musiciens ; infanterie, cavalerie ; deux pièces de canon.

Quand on arriva à la place du Marché, l'arbre fut planté au milieu des acclamations, des sonneries de cloches et des salves d'artillerie. Le président du Conseil municipal prononça un discours et le citoyen Ruysch récita une poésie de circonstance composée par lui. Bien que l'enthousiasme fût très chaud, la température était plutôt fraîche et les dames, jeunes filles et enfants grelottaient sous leurs blancs et légers atours.

Aussi les danses ne tardèrent-elles pas à s'organiser : chacun ou chacune prirent par la main son voisin ou sa voisine et l'on tourna autour de l'arbre en une ronde fantastique en chantant la *Carmagnole*, jusqu'à ce que l'appétit, qui en Hollande surtout ne perd jamais ses droits, donnât le signal du retour.

Le soir, il y eut au Doelen un grand bal où furent invités diverses personnes *sans distinction d'opinion* disent les documents.

On ne s'imagine guère des citoyens se permettant, à cette époque de rouge fanatisme, d'avoir une opinion autre que celle de la majorité bien pensante. Toutefois il faut bien reconnaître que la domination française n'était pas ici trop tyrannique et que les jacobins, militaires ou civils, se montraient moins intolérants et moins cruels en Hollande qu'à Paris. Une foule de petits faits nous le prouvent.

Les cris et les emblèmes séditieux, c'est-à-dire les *Orange Boven!* (vive Orange!) et les cocardes, les rubans tirant sur le jaune étaient interdits sous les peines les plus sévères : la flétrissure (marque au fer rouge sur l'épaule), le fouet, le bannissement ou la prison. On croira sans peine que dans une petite ville comme Delft les délations intéressées ne manquèrent pas. Un certain commandant Spreeuwenberg, un pur entre les purs, se fit remarquer par son zèle à dénoncer les « suspects ». Or nous remarquons que tous les pauvres diables d'accusés s'en tirèrent sans trop de mal ; innocents ou coupables ils étaient en général sévèrement admonestés et renvoyés chez eux avec ordre « de ne plus recommencer » ce qui signifiait ne plus se faire prendre dans des attroupements ayant une apparence séditieuse. La plupart des accusations ne tenaient évidemment pas debout ; elles révèlent chez leurs auteurs une dose égale de bêtise et de méchanceté, mais on sait qu'avec ces deux ingrédients on a souvent composé une drogue fort dangereuse.

Une femme rapporte que la fillette d'Adam van Schie est venue dans sa boutique demander du ruban orange. Le père et l'enfant sont cités, et la petite raconte en pleurant que, comme elle sortait de l'école, une inconnue lui a donné de l'argent et lui a dit d'aller acheter du beau ruban orange.

Le commandant Spreeuwenberg a vu un certain Biesemeyer fabriquer des cocardes oranges. Une perquisition est faite et l'on trouve en effet chez l'inculpé quelques bouts de ruban mauvais teint. « Ma femme voulait en orner mon chapeau, pourquoi pas ? — C'est la couleur de la tyrannie ! — C'est possible, je ne me suis jamais occupé de politique. »

Le même commandant Spreeuwenberg a appris d'un garde patriote qu'on pouvait voir à la fenêtre d'un nommé Kiene, un arbuste desséché aux branches duquel flottaient des rubans oranges. Le garde a aussi entendu retentir dans la maison un air orangiste avec accompagnement de violon. On court chez Kiene, l'arbuste a disparu et la porte est fermée. Les voisins disent que le bonhomme est rentré fort gris et qu'il dort sans doute à poings fermés. Deux hommes pénètrent alors dans le logis par la fenêtre, mais ils ne trouvent ni le délinquant ni le corps du délit. Quelques heures plus tard, Kiene se présenta de lui-même à l'Hôtel de ville et jura par la République une et indivisible que la soi-disant décoration orange était en réalité tricolore et que quant à l'air séditieux il n'avait pu ni le chanter, puisqu'il était terriblement enrhumé, ni l'accompagner sur son violon puisque celui-ci, depuis longtemps, n'avait plus de cordes.

L'infatigable Spreeuwenberg, possédé évidemment du démon de la délation, s'adressa alors au général Dumonceau et lui raconta qu'en présence des domestiques, des citoyens Ruysch et van Yperen, le laquais d'un officier

suisse avait dit que « dans un mois la racaille française serait expulsée par les Prussiens, à grands coups de fusil dans... le dos. » Le général, homme de bon sens, lui répondit qu'il était prêt à poursuivre l'affaire s'il amenait devant lui non pas l'officier, mais le laquais incriminé.

Ces enfantillages, et beaucoup d'autres, qu'il est inutile de relater ici, n'auraient guère ému sans doute les bons bourgeois de Delft; mais des griefs, chaque jour plus sérieux, s'élevaient contre la domination étrangère accueillie d'abord avec tant de bienveillance. La question des logements militaires devint bientôt insoluble dans l'état actuel des finances de la ville et du pays. Il fallut non seulement augmenter les contributions, déjà écrasantes, mais réquisitionner tout l'or et l'argent non monnayé que les citoyens avaient chez eux, en décorant cette mesure arbitraire du titre pompeux de don patriotique, ou tout au moins d'avance à déduire des contributions, mais à déduire plus tard. Toutes les dépenses faites par les Français étaient soldées en assignats qui n'eurent bientôt plus aucune valeur. Au point de vue politique la Hollande avait perdu toute autonomie et toute importance; au point de vue commercial, le dommage causé par la perte de la libre navigation sur l'Escaut, la Meuse et le Rhin fut encore plus sensible peut-être à ce peuple de commerçants et de navigateurs. Un jour viendra où l'on regrettera sincèrement la maison d'Orange, mais il fallut l'attendre vingt ans.]

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Le Guide de l'immigrant à Madagascar (Colin).

C'est le livre du jour : trois volumes de texte et un atlas; ouvrage considérable mais dont les dimensions n'effraieront personne, parce que chacun y cherchera ce qui l'intéresse et le trouvera aisément, grâce aux tables, très claires, placées en tête de chaque tome et aux sommaires, plus détaillés encore, des divers chapitres. Je parle, bien entendu de ceux qui, comme moi, parcourront en amateurs ce *Guide de l'immigrant*, car pour l'immigrant lui-même il devra tout lire, tout examiner de près, et ne se faire grâce que de l'histoire de la colonie qui en vérité est bien ardue et bien insignifiante : tout au plus s'arrêtera-t-il un moment pour admirer l'œuvre de Laborde, l'héroïque et intelligent pionnier, pour saluer avec respect et pitié les cinq ou six mille jeunes Français qui ont péri sans gloire là bas, et pour prendre la ferme résolution de rendre dans la mesure de ses forces, de ses ressources intellectuelles, morales et matérielles, ce sacrifice utile à la patrie.

Soyons un moment cet immigrant, et voyons quel profit immédiat nous pourrons tirer de notre ouvrage sans préjudice des études ultérieures faites sur les lieux, condition indispensable du succès.

La première question que nous nous poserons, quand nous aurons fait choix entre l'agriculture, le commerce, l'industrie — je mets à part le rond de cuir qui ne m'intéresse guère, — la première question sera sans doute celle-ci : Quel capital nous faudra-t-il pour nous établir là-bas? On a dit que cinq mille francs suffisaient; c'est une erreur, paraît-il : vingt mille francs, quinze mille au minimum sont absolument indispensables.

Ce point élucidé nous nous demanderons nécessairement comment on va de France à Madagascar et quand on nous aura indiqué les deux grandes voies maritimes : le Havre — Tamatave par le cap de Bonne-Espérance, Marseille-Tamatave par le canal de Suez, et les Compagnies qui les desservent, si nous sommes déjà immigrants dans l'âme, nous courrons droit au but; pour moi qui ne suis nullement pressé j'ai fait escale à Port-Saïd, à Cheick-Saïd, à Obock, à Djibouti et en je ne sais combien d'endroits, où l'Européen laisse souvent beaucoup d'argent et un peu de santé en échange de délices fortement frelatées. Moi, j'en ai retiré beaucoup de plaisir, ce qui prouve que de toutes les façons de voyager la lecture est encore la plus agréable et la plus économique.

Toutefois ne flânons pas trop en route, car en fin de compte notre lièvre immigrant pourrait bien arriver avant la tortue critique. Nous sommes débarqués dans la grande île, si nous l'explorions dans toutes les parties où nous ne risquons pas d'attraper un mauvais coup? Ici nous avons l'embarras du choix : suivrons-nous les cours d'eaux, traverserons-nous les forêts, visiterons-nous les principales villes? Les différents chapitres s'ouvrent devant nous et bien qu'ils soient un peu touffus, les excellentes cartes de l'atlas aidant, nous ne risquerons pas de nous y égarer.

L'homme pratique ne perdra pas beaucoup de temps à ces vétilles ; il demandera sans plus tarder, où dois-je me fixer? que dois-je faire? quelles sont les cultures, et les industries existantes? quelles sont celles à entreprendre ou à développer? Commençons par donner satisfaction à cet homme pratique en lui conseillant la lecture du tome II et l'étude minutieuse de la quatrième partie : *Cultures, industrie, colonisations*. Le passage suivant permettra d'apprécier l'esprit de sagesse, inspiré par l'expérience, qui domine le chapitre tout entier. C'est l'ensemble des règles dont il faut tenir compte pour la réussite des entreprises agricoles.

1° Joindre à toute exploitation un troupeau assez important pour fournir en quantité suffisante le fumier nécessaire aux cultures. Ce troupeau permettra d'augmenter le rendement et fournira par lui-même, s'il est bien dirigé, un revenu qui mérite d'être pris en considération.

2° Cultiver simultanément plusieurs plantes. Les plantes équatoriales sont sujettes à certaines variations dans les rendements annuels. Pour éviter les oscillations de production et de revenu, le meilleur moyen est d'exploiter plusieurs plantes à la fois, car telle année défavorable à une culture peut convenir à une autre et provoquer chez cette dernière un surcroît de production qui compensera la diminution de rendements observée chez la première.

3° Ne pas vouloir cultiver une plante dans un sol ou un climat ne lui convenant pas. Le planteur habile est celui qui sait trouver pour chaque point la culture la plus avantageuse, c'est-à- dire qui donne les plus gros bénéfices, et non celui qui, à grands frais, parvient à cultiver dans un pays froid, les plantes qui viennent mieux dans les régions chaudes ou à faire pousser, dans une terre privée de calcium, des végétaux qui, normalement exigent une terre très calcaire.

Nous sommes installés dans notre concession ; installés à la diable, mais peu importe : Paris ne s'est pas bâti en un jour et quand l'utile aura régné quelque temps en maître despotique, le confortable réclamera ses droits et l'agréable lui-même ne tardera pas à faire son apparition. Toutefois il nous importe grandement de savoir dès le début, et surtout au début, comment nous devons vivre, selon que nous habitons le haut plateau central ou les régions basses de l'île. Un court mais substantiel chapitre du tome III intitulé : *l'Hygiène à Madagascar* nous renseignera à ce sujet. Nous y trouverons : l'âge qu'il faut avoir pour aller s'établir là-bas, le tempérament dont il faut être gratifié. Nous avions négligé de nous enquérir de ces détails. On ne pense jamais à tout et ce sont précisément les choses importantes qu'on oublie. Par bonheur nous avons plus de vingt-cinq ans et moins de cinquante. Nous jouissons d'un tempérament nerveux, point du tout lymphatique, nous ne sommes pas obèse, nous n'avons jamais souffert de troubles gastriques .. nous pouvons donc continuer notre voyage d'exploration. Nous puiserons des renseignements d'une haute valeur dans les divers paragraphes traitant de l'*habitation*, l'*habillement*, l'*alimentation*, les *ablutions*, etc. Jeunes gens, vous méditerez celui des *Plaisirs*... huit lignes mais combien éloquentes! L'attention des gens de sens déjà rassis comme nous sera surtout attirée par *l'Emploi du temps au point de vue hygiénique.*

Se lever au jour. Faire des ablutions d'eau froide sur tout le corps. Ne pas oublier dans la toilette les soins à donner à la bouche et aux dents. Boire une tasse de café ou de thé.

Se livrer à une promenade ou à une occupation, et faire de l'exercice pendant un quart-d'heure ou une demi-heure. Faire un repas léger (œuf, bœuf rôti ou poulet froid), arrosé d'un verre à bordeaux de bon vin rouge.

Jusqu'à 10 heures, occupations ordinaires. Si celles-ci se passent en plein soleil et que l'ombrage ne soit pas suffisant, les quitter vers neuf heures et demie. Déjeuner léger, sans rapidité. Se reposer jusqu'à deux heures. Faire des ablutions froides dans les mêmes conditions que le matin. De deux à six heures, occupations habituelles qui ne doivent jamais prolonger l'exposition au soleil ; s'il est impossible de l'éviter, aller de temps en temps se reposer à l'ombre pendant quelques minutes et pratiquer des ablutions froides sur la tête, le cou, la poitrine, les membres supérieurs.

Dîner à six heures, c'est-à-dire le plus tôt possible, afin d'éviter le travail de la digestion dans la nuit. Se coucher à dix heures.

A présent ce qu'il vous importe de connaître ce sont les voies de communication? Vous trouverez leur énumération accompagnée d'un luxe de renseignements extraordinaires, au chapitre I du tome III. Les tableaux des différents *Cercles* nous indiquent les points principaux et gîtes d'étapes, la distance en kilomètres, les ressources par quartier, les points principaux de recrutement des bourjanes, les moyens de transport employés, le passage et la largeur en mètres des cours d'eau. Des cartes d'une clarté vraiment admirable (consulter l'atlas) lèveront les derniers doutes qui pourront encore rester dans votre esprit et sur le dos des braves bourjanes porteurs de filanzanes, vous pourrez parcourir toutes les routes de l'île aussi aisément, et avec plus de sécurité que vous ne traversez Paris.

Vous êtes curieux de connaître la population indigène au milieu de laquelle vous allez vivre? Elle n'est pas en général fort aimable de caractère ; ses mœurs ne sont pas d'une pureté irréprochable ; des événements encore tout récents ont prouvé qu'il ne fallait lui accorder qu'une confiance très limitée, du moins dans les relations politiques. Mais encore faut-il connaître ces races avec lesquelles nous serons en rapport journalier et dont nous aurons forcément l'occasion de réclamer les services. Nous aborderons donc la partie ethnographique où les photographies nous révèleront des types plus laids que l'imagination la plus fertile n'en pourrait rêver.

Nous savons que, partout où les Français s'établissent, les lois, les décrets, les arrêtés, les actes administratifs de toute espèce poussent plus dru que l'herbe des prairies ou les arbres des forêts ; nous ne serons donc pas effrayés à la vue de la partie copieuse réservée aux actes officiels ; le jour où nous aurons besoin d'un renseignement précis, le sommaire nous conduira à la page voulue.

Enfin nous aurons peut-être l'occasion de consulter avec fruit le vocabulaire français malgache placé à la fin du tome III et quand nous saurons la langue tant bien que mal, ceci nous sera un précieux aide-mémoire.

G. Ab..

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES

Le poète Maurice Bouchor vient d'avoir une idée charmante.

On se souvient du succès considérable qu'obtint, il y a quelques années, devant les lettrés et les artistes, cette exquise légende de *Tobie*, qu' « interprétaient » avec une si rare saveur les marionnettes de M. Signoret. Maurice Bouchor a pensé que la légende de *Tobie* pouvait être pour des enfants le sujet d'un utile exercice de la pensée et du sentiment. Et pour ces enfants, pour les élèves de ces petites écoles, de ces sociétés d'enseignement populaire auxquelles on sait que le poète s'est tout entier consacré, il a transformé sa légende : il l'a simplifiée, humanisée, si l'on peut dire.

Et M. Bouchor ne s'est point contenté de refaire son joli ouvrage *ad usum puerorum;* il donne à ses interprètes nouveaux des conseils. Les « grandes personnes » les liront avec un plaisir infini. Le poète les a résumés en sept ou huit pages d'une préface dont j'ai les bonnes feuilles sous les yeux.

L'auteur explique d'abord pourquoi il s'est décidé à cette refonte de son ouvrage :

Placée en d'autres conditions (c'est-à-dire représentée par des enfants) la pièce eût toujours semblé disparate et pleine de bizarreries choquantes. Quelques personnes m'en ont exprimé le regret, en alléguant qu'elle eût convenu par le fond du sujet et par les scènes principales à certains milieux d'où ses intempérances de langage la proscrivaient. Voilà pourquoi je me suis décidé à publier *Tobie* sous une forme nouvelle, destinée surtout aux familles et aux grandes écoles où la pièce pourrait être représentée...

Je laisse à d'autres le soin de commenter en érudits le *Livre de Tobie*. Il ressemble beaucoup à certain vieux récit chaldéen; un des plus jolis contes d'Andersen en est, à coup sûr, une variante populaire. J'espère que je n'offenserai personne en observant que l'histoire de Tobie ressemble, en effet, à un beau conte de fées. Luther, qui la goûtait beaucoup, disait : « C'est une comédie. » Prenons-la comme elle est; prenons-la, si vous voulez, pour une fable sérieuse et charmante. Demandons-lui de nous émouvoir et, çà et là, de nous divertir; par surcroît il s'en dégagera pour nous quelques excellents conseils. L'âme grave et pure de l'antique Israël nous y parlera : c'est ce que ni le conte chaldéen, ni même celui d'Andersen ne sauraient faire. Après cela, peu importe, à mon avis, de savoir si le vieux Tobie, sa femme et son fils ont existé ou non, si un ange a réellement conduit le jeune homme de Ninive à Ecbatane, et s'il est bien vrai que le méchant diable Asmodée a étranglé l'un après l'autre les sept fiancés de Sara.

Mais on goûtera surtout dans la préface de *Tobie* les indications techniques que fournit le poète à ses jeunes interprètes de demain. Le morceau est exquis, et à citer tout entier :

Si l'on n'a que des acteurs, il faudra confier le rôle de Sara à un adolescent dont la voix n'ait pas encore mué. Un jeune homme peut être tolérable en femme; mais la voix masculine, même assez douce, fait un effet désastreux lorsqu'on s'attend à une voix féminine. Le rôle d'Edna gagnerait aussi à être tenu par un jeune garçon ayant encore sa voix d'enfant. On le vieillirait pour la circonstance. Une décision analogue risquerait d'être moins heureuse en ce qui concerne Anna, et un peu de rudesse masculine ne messiérait point à cette irritable ménagère. Mais encore faudrait-il essayer; car Anna ne doit point faire rire dans ses moments de tendresse et de sérieux.

Le vieux Tobie doit avoir une barbe assez vénérable; Ragouël est moins barbu. Il est de la plus extrême importance que les barbes soient convenables. Elles doivent aussi être bien posées. C'est là un travail très délicat, auquel on ne saurait apporter trop de soin. La barbe doit être collée et non pas accrochée aux oreilles. Il vaut mieux que la moustache soit peu fournie; autrement elle gêne pour parler. Le maquillage (rides au crayon, poudres, pâtes et fards) doit être discret et en rapport avec l'éclairage de la salle. Il n'en faut pas, ou à peine, si l'on joue en plein jour.

Il y aurait trop de choses à recommander à des acteurs novices : mieux vaut ne rien dire du tout. Mais un conseil général, toujours bon à retenir, est de ne pas aller trop vite et de prendre un temps toutes les fois que le personnage doit réfléchir avant de parler, ou qu'il passe d'un ordre d'idées à un autre. Les gestes doivent être assez rares, plutôt lents, pas trop près du corps, accompagner le discours et s'achever avec lui.

Les costumes israélites sont trop connus pour qu'il y ait lieu de les décrire. Il ne faut pas les réduire exactement aux costumes arabes, comme on le fait parfois. Cela rapprocherait trop de nous les personnages, dont le caractère antique doit être conservé.

Le vieux Tobie est simplement, pauvrement vêtu. Ragouël peut avoir un turban, des étoffes de prix, une large ceinture pour contenir son bedon. Les femmes mariées ont, comme les religieuses d'aujourd'hui, une coiffure d'étoffe et de linge qui encadre tout le visage; mais il ne faut pas que la ressemblance trop exacte fasse dire : « Tiens! c'est une bonne sœur. »

Bien que le jeune Tobie soit vêtu avec simplicité, sa tunique peut être de couleur gaie, bleue, par exemple. Elle tombe un peu plus bas que le genou, à moins qu'on ne préfère lui donner, comme aux autres hommes, une robe tombant au-dessus de la cheville. Il a un joli petit chapeau de paille, conique, à la manière des anciens.

Sara peut avoir sur la tête un voile blanc, un cercle d'or au front, plusieurs bracelets, quelque richesse orientale dans sa mise.

Raphaël, vêtu sévèrement aux deux premiers actes, est éblouissant de blancheur, d'argent, de pierreries, lorsqu'il apparaît au troisième. Ses cheveux prennent sa tête comme un casque et, liés sur la nuque, flottent sur son dos comme une crinière. Un fil d'argent les serre à la hauteur des tempes; une pierre précieuse brille au milieu du front. Le plus difficile est de fournir à cet archange des ailes qui ne soient ni ridicules ni encombrantes. Les bien faire et les bien poser est une œuvre d'art autrement difficile que d'écrire une pièce tolérable ou de la jouer à merveille. Elles peuvent être en vraies plumes ou en étoffes peintes. Je réprouve énergiquement le carton.

Je n'engagerai pas les metteurs en scène à projeter un jet de lumière électrique ou oxhydrique sur l'archange Raphaël, à moins qu'ils ne disposent d'un outillage parfait. En général, l'apprêt nécessaire à ces sortes de surprises, les bruits mécaniques venus de la coulisse, l'approximation hésitante vers l'effet juste, ruinent l'illusion qu'on s'efforce de créer, détournent l'attention du spectateur et l'horripilent s'il est doué de quelque sensibilité.

Au premier et au troisième acte, dans la maison de Tobie, Anna entre par la droite, étant censée venir d'une pièce contiguë à celle que la scène représente. Il y a au fond une large porte donnant sur la campagne. Faute d'une porte, réelle ou figurée, un rideau ouvert au milieu peut donner accès par le fond. A gauche est censée être une fenêtre près de laquelle se tient le vieux Tobie.

Au second acte, on est dans le jardin de Ragouël. La maison est à gauche; la sortie sur la rue, à droite.

Du reste, le décor n'a aucune importance.

Ém. B.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38162. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 6. 4e SÉRIE. — TOME XII. 5 AOUT 1899.

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

Qu'il y ait dans l'œuvre de la conférence de la Haye une sorte de contradiction fondamentale, on ne peut pas en douter, et les hommes habitués à toutes les plus hautes et les plus délicates spéculations de l'esprit, qui ont participé à cette réunion des États du monde, doivent avoir vu mieux que personne le paradoxe qui est dans leur ouvrage.

Nous essayerons de le montrer nettement au début de ces lignes, pour n'avoir ensuite qu'à louer, en toute sûreté de conscience. Le paradoxe ou la contradiction est que la plus illustre des conférences, animée d'une volonté certainement pacifique, n'a pas cru pouvoir nous donner un essai quelconque d'organisation de la paix, mais qu'elle a proposé aux puissances un plan d'arbitrage auquel on pourra avoir recours lorsque la paix sera à peu près perdue.

Cependant, si l'on ne croit pas avoir le droit, ou le pouvoir, ou le moyen de commencer dans une certaine mesure le désarmement ou d'arrêter la marche toujours progressante de l'armement, au point où elle est arrivée, et si l'on est convaincu que ce système, prolongé outre mesure, doit amener des catastrophes, peut-on se persuader, d'une autre part, que le collège des arbitres aura une autorité de sagesse et de raison assez puissante pour arrêter l'éclat au moment où il sera sur le point de se produire?

Tel est le paradoxe, pour m'en tenir à un mot agréable en français, et qui ne choque personne. La conférence de la Haye, en proposant une institution générale d'arbitrage, plus magnifique que tout ce que le monde ancien ou moderne a connu jusqu'à présent, a témoigné de son désir d'assurer la paix aux nations et d'empêcher la guerre; elle offre un moyen d'arrêter la catastrophe, lorsque la catastrophe sera devenue imminente, de faire rentrer les épées dans les fourreaux, lorsque déjà ces épées brilleront au soleil, — remède de la dernière heure et presque de la dernière minute; mais elle n'a pas pensé avoir un moyen quelconque aujourd'hui d'empêcher le fléau de poursuivre sa marche aveugle et désordonnée, jusqu'au moment suprême où toute espèce de remède laisse bien peu d'espoir. C'est à peu près comme si des médecins, appelés en consultation auprès d'une personne ayant encore les apparences brillantes de la santé et tous ses membres intacts, mais atteinte d'un mal intérieur, dont on peut déterminer la marche fatale, disaient : « Nous ne pouvons rien pour empêcher ce mal d'aller plus loin, mais lorsqu'il sera arrivé à son dernier période et que la fièvre et le délire seront sur le point d'emporter le malade, alors nous viendrons à votre secours... »

Dans les observations que nous avons publiées ici au mois de mai dernier, nous avons dit que les hauts parrains de la conférence s'étaient décidés, après quelque incertitude, à l'appeler la conférence du Désarmement, et c'était là, en effet, l'objet précis que, dans son beau rêve, s'était proposé le tzar Nicolas II.

Le désarmement! un commencement de désarmement, une illusion et un prestige de désarmement! Les peuples, comme le Tzar, se formaient ce beau rêve. On pourrait citer une quantité innombrable de brochures et d'articles qui parurent sous ce titre le

plus propre à séduire le cœur des nations. Le comte Mouravieff, dans sa célèbre *communication* du 24 août 1898, avait posé la question du désarmement avant toute autre, disant qu'il importait « de mettre avant tout un terme » au développement progressif des armements actuels.

Mais bientôt le nom de « Conférence du Désarmement » disparut de l'affiche et fut remplacé par le nom plus grand encore de « Conférence de la Paix ». Mais en s'agrandissant à ce point, la formule avait perdu de sa précision et de sa solidité. On avait compris que le problème de la limitation des charges militaires et de leur diminution progressive résisterait à tous les efforts les plus sincères faits pour le résoudre, et alors, au lieu de dire aux nations qu'on pourrait ôter de leurs épaules une partie du fardeau de guerre qui les opprime, on leur dit qu'on allait essayer d'organiser la paix. Mais l'organisation de la paix, c'était d'abord un bon système de désarmement.

Il est bien possible que la réunion d'une conférence de tous les états du monde civilisé ne fût pas le meilleur moyen pour aborder la question ainsi posée. Napoléon III, qui eut certainement une âme pacifique, et qui fit tant de guerres, par une contradiction si fréquente dans les choses humaines; lui qui finit par nous valoir l'invasion, le démembrement et la ruine de la patrie, selon les expressions de l'Assemblée nationale, avait annoncé, peu avant l'Année Terrible, qu'il allait donner au monde un grand exemple de modération en réduisant son armée de 10 000 hommes, première indication de sa volonté pacifique. Si les autres puissances avaient réduit leurs armées d'autant, la méthode du désarmement était trouvée. Aujourd'hui encore cette initiative pourrait être reprise par l'un ou l'autre des grands États, Allemagne, Russie, et France même. Quel exemple au monde, en effet, et quel coup de foudre dans la politique contemporaine, plus fort et plus décisif que tous les coups de canon, si une grande république, sûre de sa force et de son droit, sans rien abandonner de ses griefs légitimes, mais invitant tous les peuples à une exposition universelle de l'industrie et des arts, se permettait de proclamer qu'elle diminue son armée de 10 000 hommes!

Elle n'y perdrait rien de sa vraie puissance, elle l'augmenterait bien plutôt moralement et politiquement dans des proportions qu'on ne peut calculer: c'est elle qui ouvrirait les portes de la Paix et qui présiderait réellement, par-dessus les empires et les couronnes, à l'inauguration de ce XXe siècle dont l'humanité attend de nouvelles formes de civilisation et de bonheur! Mais on imagine quelles clameurs répondraient à cette grande manifestation de sagesse d'ailleurs inoffensive, et quelle révolte de tous les préjugés déchaînés!

* * *

La conférence de la Haye a cru ne pouvoir rien faire elle-même pour le désarmement, pour cette organisation de la paix que lui avait demandée le tzar Nicolas II, mais elle a voté à l'unanimité des 26 États représentés une déclaration qui renvoie le problème à l'examen des gouvernements et des chefs d'États, leur indiquant combien il importerait à leur gloire et à leur bien-être de diminuer les charges militaires de leurs peuples. On a félicité le délégué français, M. Léon Bourgeois, d'avoir rédigé et fait adopter ce premier article de l'Acte final. Si l'on se permettait de presser un peu cette rédaction et de solliciter ce texte avec une respectueuse déférence, on pourrait dire qu'il retourne la question au généreux prince qui l'a posée et à ses pairs dans le gouvernement du monde, et qu'il leur dit: « Désarmez! Il ne tient qu'à vous: ce problème est dans vos mains. et ce n'est pas une réunion de diplomates qui peut le résoudre pour vous. »

Ne pourra-t-il être résolu un jour que par les peuples eux-mêmes, par une fédération des grands peuples de l'Europe libre et maîtresse d'elle-même? Jamais l'histoire, dans ses révolutions, ne nous aurait montré une pareille faillite de la monarchie, démontrée dès lors incapable pour tous de remplir sa fonction sociale plus longtemps et laissée bien en arrière de la conscience universelle...

Si la conférence, dite de la Paix, n'a rien fait pour l'organisation de la paix, et n'a pas touché à ce pernicieux régime de militarisme, semblable par ses abus et les maux qu'il cause à une guerre qui durerait toujours, a-t-elle été entièrement inutile? Non certes; elle a amendé sous plusieurs rapports les lois de la guerre; elle a conclu un accord de « cinq ans », d'après lequel est interdit l'emploi des ballons lançant des projectiles et des explosifs. Les États-Unis, il est vrai, sont restés à l'écart de cet accord: cela ne sera peut-être pas jugé un bon signe de la civilisation américaine. La conférence a voté ensuite l'interdiction d'employer des projectiles « dont l'unique objet serait la diffusion » des gaz asphyxiants ou délétères, et ces balles qui s'élargissent et se développent en pénétrant dans le corps qu'elles rencontrent. Elle a appliqué à la guerre navale — la grande guerre de l'avenir — quelques-unes des garanties de droit et d'humanité qui avaient été édictées seulement pour la guerre sur terre. Elle a créé, pour l'heure du péril immédiat, une institution d'arbitrage. Ce n'est pas rien que ces trois ou quatre résultats, il ne faut pas les mépriser. Tous les points où l'esprit de paix et de justice parvient à entamer le bloc d'airain

de la barbarie antique, doivent être comptés et retenus avec soin. Surtout et par-dessus tout, la conférence a été, a vécu, a travaillé pendant trois mois à la face du monde, et ce grand fait, unique en son genre, marque le commencement d'une nouvelle ère dans les rapports des nations.

Pendant ces trois mois, nous avons joui d'une certaine paix : on a pu constater une certaine détente et comme un refroidissement dans les matières d'incandescence et d'explosion accumulées sur la surface de la planète.

Peut-être, si la Conférence n'avait pas été, aurions-nous vu la guerre éclater il y a quelques semaines dans l'Afrique australe, d'où elle aurait pu se répandre sur d'autres continents. Ce sont des résultats : la Conférence de la Haye en enfantera d'autres : elle est un germe et une semence; elle a prouvé qu'une réunion des délégués de tous les états principaux d'Occident et d'Orient, chrétiens et païens, n'est pas une chimère; et s'il était possible de renouveler fréquemment une telle réunion des puissances autour d'un tapis vert, aujourd'hui dans la modeste maison du Bois d'Orange, une autre année à Bruxelles, à Genève, n'importe où, dans une ville européenne, ce serait peut-être là une vraie méthode de paix et qui maintiendrait encore parmi les nations et les gouvernements du monde la magistrature de l'Europe.

Pourquoi ce qui a été fait une fois ne se ferait-il pas deux fois et dix fois? Et pourquoi ce Parlement des États, ces vrais États-Généraux de l'humanité ne seraient-ils pas tenus régulièrement, à des dates assez rapprochées, pour que la catastrophe et le déraillement du monde ne trouvât pas à se produire dans l'intervalle? Ce seraient là les Grands Jours de la civilisation, la Diète de l'humanité, et ce serait alors la paix.

Le puissant prince qui a donné ce premier exemple et qui, par son initiative, a fait naître ces pensées et ces considérations dans nos esprits, méritera de s'appeler « le tzar humanitaire »; il est bien digne de légitimer pour nous ce barbarisme. Il a tracé à grands traits le dessein de la société universelle : dessein visible et palpable, et non pas seulement idéal, comme on l'a dit par un artifice de langage, qui tend à rendre vaine une grande pensée et à la volatiliser en la sublimant.

Lui a-t-on assez prodigué les hautes flatteries de l'idéal? On l'en a accablé. On eût volontiers noyé dans le bleu le jeune empereur idéaliste et son généreux dessein. Mais il a donné à sa pensée forme et vie; sa pensée a agi, elle a créé de toutes pièces une Conférence des gouvernements du monde où toutes les constitutions et toutes les religions se sont rencontrées. Cela ne s'est point passé dans les nuages, cela s'est passé sur la terre où nous sommes et dans une petite maison que nous connaissons, non loin d'ici, sous de beaux arbres verdoyants, qui ont été autrefois une petite semence que l'on pouvait tenir dans la main, puis une petite herbe que l'on foulait aux pieds.

HECTOR DEPASSE.

DE L'ESPIONNAGE MILITAIRE

I

L'Espionnage en temps de paix

Par ces temps troublés où l'on est trop volontiers disposé à voir partout des espions et des traîtres, il n'est peut-être pas hors de propos de rechercher si, d'un côté, les dépenses et les compromissions de ceux qui emploient ces agents, et de l'autre, les risques considérables courus par les espions, sont en rapport avec les résultats obtenus.

Tout d'abord il convient de considérer l'espionnage en matière militaire sous deux points de vue bien distincts qui en rendent l'exercice et les résultats fort différents.

L'espionnage militaire en temps de paix ne peut porter que :

1° Sur ce qui constitue la défense fixe du pays : les forteresses en général, les arsenaux, les centres de fabrication de matériel nécessaire aux armées, les magasins importants; sur les inventions techniques qui peuvent assurer à l'armement des troupes une supériorité momentanée;

2° Sur les ressources du pays, surtout sur ses moyens de viabilité : routes, chemins de fer, canaux; sur sa topographie;

3° Sur les divers éléments de la défense active : formation des armées, mobilisation, concentration, établissement de plans de campagne, etc.

1° *Les forteresses.* — Tout le monde est au courant de ce qu'on entend par forteresse, et dans tous les pays civilisés, ce terme évoque l'idée d'un ensemble de procédés défensifs et offensifs réunis sur un même point du territoire dont l'occupation offre une importance capitale, la partie offensive étant représentée par une puissante artillerie, la partie défensive par des couverts mettant, pour un temps déterminé, le défenseur et le matériel à l'abri des coups les plus vigoureux de l'ennemi. Lorsque l'on apprend qu'en tel pays, dans telle région, la construction d'une forteresse a été décidée, on sait donc de suite en quoi elle consistera; ce qu'il est intéressant alors de connaître, c'est son emplacement exact et son importance, camp retranché, fort d'arrêt, ou

simple retranchement susceptible, au moyen de chemins faits exprès, de recevoir de l'artillerie mobile. Y a-t-il besoin de recourir à l'espionnage pour être fixé sur ces divers points? Évidemment non. S'il s'agit de fortifications déjà anciennes, on est assuré de les trouver indiquées fort exactement sur les cartes à grande échelle des divers pays, et rien n'est facile comme de se procurer ces cartes qui, pour la plupart, sont à la disposition du public. Parcourez les feuilles de notre carte d'état-major au 1/80 000 concernant nos frontières, et vous y verrez figurer tout notre système défensif fixe, camps retranchés avec le nombre exact d'ouvrages principaux les composant, forts d'arrêt sur leurs emplacements réels. C'est vrai, dira-t-on, mais ce que ne donne pas la carte et ce qui doit être fort important à connaître, c'est le nombre de canons qui arment ces ouvrages, le calibre de ces canons, leur approvisionnement en munitions, l'effectif maximum de la garnison qu'ils peuvent abriter, la nature des abris protecteurs (sable, terre, ciment, béton, blindage, etc.). A première vue, en effet, ces détails peuvent présenter quelque importance, mais ce n'est qu'une pure apparence, parce que tous sont connus, archiconnus. Du moment qu'une carte ou un renseignement certain indique que tel point du territoire est pourvu d'un ouvrage de fortification permanente, on sait qu'il ne peut y avoir sur ce point qu'un nombre à peu près déterminé de canons de tel calibre mis à l'abri par des blindages ou de grandes épaisseurs d'autres matières fort résistantes au feu de l'assaillant, et destinés à battre les abords de telle ou telle zone de terrain.

Si l'ouvrage est nouveau, ou pour mieux dire de date plus récente que la carte, on a été averti de sa contruction soit par les journaux, soit par les adjudications aux entrepreneurs, soit par la rumeur publique qui trouve toujours un écho au delà des frontières. N'avons-nous pas pu lire tout dernièrement dans les journaux que les Allemands ont décidé la construction de deux forts, l'un au mont Saint-Blaise en face de Novéant sur la rive droite de la Moselle, l'autre sur les hauteurs de Guentrange, à côté de Thionville. Je me demande ce que pourrait nous apprendre de plus les renseignements donnés par un de nos espions ou par un traître allemand, l'un et l'autre payés très cher sans doute. Quand ces ouvrages seront terminés, si nous voulons avoir sur leur importance quelques données presque certaines, un de nos ingénieurs ira tout bonnement faire un petit voyage de ces côtés-là, et tout en se promenant, les deux mains dans les poches, sans même avoir besoin de prendre la moindre note, rien qu'à l'aspect extérieur de ces forts il préjugera du nombre de pièces qu'ils renferment et de la garnison *maxima* qu'ils peuvent abriter. C'est la chose du monde la plus simple et après tout la plus correcte, les grandes routes ne sont-elles pas accessibles à tout le monde?

J'ai eu, il y a quelques années, l'occasion d'assister à l'une de ces petites reconnaissances, effectuée chez nous par un noble étranger. C'était en 1891, la partie la plus importante du camp retranché de Nice avait été effectuée, il restait encore à exécuter quelques ouvrages pour défendre l'accès de la frontière même qui se trouve à une trentaine de kilomètres. Il existe le long de cette frontière, entre Menton et Sospel, une route dont l'importance stratégique est considérable, puisque c'est la ligne de manœuvres qui relie les deux lignes d'invasion venant d'Italie par le littoral et par le col de Tende. Nous la tenions à l'une de ses extrémités, à Sospel, par un fort d'arrêt, mais rien n'avait été fait à Menton. Le mont Agel était tout naturellement indiqué pour l'emplacement de cet ouvrage complémentaire de notre système de défense fixe, et quand les travaux commencèrent, la presse locale ne se fit pas faute de l'annoncer. Au printemps suivant, alors que tout pouvait être terminé, il y avait certainement un certain intérêt pour le voisin à être fixé sur le genre de fortifications, construites sur ce mont Agel, les journaux n'ayant jamais parlé de fort d'arrêt, mais d'*ouvrages*.

Un des hôtes de marque de la Riviera, agissant pour son propre compte ou pour celui de l'état-major de son pays, voulut s'assurer par lui-même de l'existence et de la nature des fortifications en question. Il organisa une partie de plaisir consistant dans le voyage de Menton à la Turbie par la montagne. En nombreuse et joyeuse compagnie où l'élément féminin était élégamment représenté, par une belle matinée comme il s'en présente si souvent là-bas, il se rendit en voiture de Menton à Gorbio. Là on se procura des ânes, et, par de forts mauvais chemins, sous la conduite de guides pris dans le village, on fit l'ascension du mont Agel jusqu'à la zone militaire infranchissable et indiquée par des poteaux. On longea toute la partie extérieure des retranchements de front et de flanc, et on déboucha à la Turbie presque au point d'où part la route militaire, interdite au public, mais dont la largeur permet de supposer qu'il est possible d'y faire passer toute espèce de canons. La partie se termina par un agréable déjeuner à l'auberge de la Turbie, où je me trouvais aussi ce jour-là à la suite d'une promenade faite dans un but à peu près analogue; et là j'entendis le chef de la bande dire dans sa langue maternelle : « Nous nous sommes bien amusés et j'ai fait de la bonne besogne, car j'ai vu ce que je voulais voir. On sera content à... » Et voilà comment on se renseigne bien plus sûrement qu'avec le secours d'un espion.

Alors pourquoi faire tant de bruit quand un individu, dans une intention bonne ou mauvaise, se promène dans les environs d'un fort, en prend une photographie? Après ce qui a été dit plus haut, il est difficile de donner une réponse satisfaisante. Nous sommes, en cela comme en bien autres choses, soumis encore aux vieilles traditions du moyen âge, et nous avons toujours peur que l'ennemi ne découvre la porte secrète qui lui donnerait accès au cœur de la place. Comme je l'ai dit déjà, tous les renseignements, toutes les vues, tous les dessins qu'un espion pourra fournir sur une forteresse quelconque, ne vaudront jamais le coup d'œil d'un technicien, même donné en passant.

Il en est de même des *arsenaux*. A vrai dire, il n'existe plus d'arsenaux, au sens qui était autrefois attaché à ce terme, c'est-à-dire d'établissements situés dans une grande place de guerre et renfermant un nombre considérable d'armes de tout genre, de tout modèle. Actuellement les millions de fusils nécessaires à l'armement de la nation en temps de guerre sont répartis sur tout le territoire, suivant les exigences de la mobilisation. C'est ainsi qu'un simple chef-lieu de canton, siège d'un dépôt de régiment d'infanterie, par exemple, possèdera un arsenal qui n'est autre chose qu'un magasin renfermant les fusils, munitions, équipements divers, nécessaires à l'armement des réservistes destinés à porter le régiment actif au complet de guerre, et des hommes fournis par la région pour la constitution du régiment territorial. Tout cela ne fait pas loin de dix mille fusils environ. Il en est de même pour les canons des diverses batteries formées au moment de la guerre, pour l'armement des troupes de seconde ligne, qui sont conservés au siège de mobilisation de ces batteries, c'est-à-dire, en général, au siège des brigades d'artillerie.

Ceci étant posé, en quoi l'espionnage pourra-t-il s'exercer sur ce genre d'établissements indispensables à la préparation de la défense nationale? Connaître exactement les villes renfermant ces établissements? Mais un pareil renseignement est des plus faciles à obtenir. Il n'y a qu'à ouvrir un annuaire ou à posséder un tableau d'emplacement des troupes d'une nation pour être de suite fixé à cet égard. Savoir le nombre d'armes qu'ils contiennent? Mais l'indication des troupes qui tiennent garnison dans l'endroit suffit à le faire découvrir.

Au lieu de simples arsenaux renfermant les armes de mobilisation, s'agit-il d'établissements militaires ou maritimes où sont confectionnés les divers engins indispensables aux troupes pour faire la guerre, — fabriques d'armes, poudreries, chantiers de constructions navales, etc.? — là, il y a bien des choses intéressantes à connaître et qui sont tenues cachées, et, comme les consignes sont des plus sévères, il faut bien recourir à l'espionnage pour y arriver. Eh bien! dans ce cas tout particulier où l'espionnage paraît en effet devoir produire quelques résultats, il est la plupart du temps tout à fait inefficace. D'abord la partie la plus importante du travail accompli dans ces établissements est toujours connue du public. Depuis le *Journal officiel* publiant en détail les articles des budgets de la Guerre et de la Marine, jusqu'au plus humble traité de géographie, une foule de documents mettent le public à même de se tenir au courant des grandes modifications apportées dans le matériel de guerre. Ne sait-on pas, année par année, le nombre de nos vaisseaux en construction, leur type, leur puissance, etc.? N'est-on pas prévenu, sans avoir besoin de recourir à un espion, de l'adoption d'un modèle nouveau d'armement, de son mécanisme, de ses effets, etc.? La supériorité d'une invention tenue secrète dure à peine quelques mois. Aussitôt répandue dans le public, si elle offre de réels avantages, l'étranger se met de suite à l'œuvre et, en peu de temps, arrive à la reproduire à son profit. Nous avions découvert, il y a quelques années, la poudre sans fumée. Les autres nations européennes ne s'en sont-elles pas immédiatement munies? Ces différentes poudres employées çà et là ne sont certainement pas de même composition, mais elles sont toutes sans fumée, ce qui est l'important. Pourquoi une nation aurait-elle cherché à prix d'or, par l'espionnage, à découvrir notre secret alors qu'elle n'avait qu'à donner mission à ses ingénieurs de trouver un produit ayant les mêmes propriétés?

Mais, dira-t-on, un simple détail de fabrication peut être très important à connaître pour l'étranger. Tous les mécanismes ne se valent pas. Evidemment une nation peut attacher une grande importance à être pourvue la première d'un matériel perfectionné qu'elle croit susceptible de lui assurer le succès en cas de guerre avec une puissance qui n'emploie qu'un matériel démodé et inférieur. Toutefois il ne faut pas exagérer cette importance. En 1859, notre artillerie rayée, qui paraissait pour la première fois sur le champ de bataille, n'a pas été la cause de nos victoires, pas plus que la supériorité de l'artillerie allemande sur la nôtre en 1870 n'a été la cause de nos défaites. Non, les grands succès militaires tiennent à de tout autres causes. Si à Frœschwiller, la troisième armée allemande composée de cinq corps d'armée, soit 140 000 hommes environ, au lieu de se butter aux 40 000 Français commandés par Mac Mahon, avait trouvé massés sur les Vosges les 25 000 hommes que nous avions en ligne à ce moment entre Thionville et Belfort, malgré toute la puissance de leur artillerie les Allemands auraient vu leur

campagne d'invasion commencer par un Sedan.

Quant aux *magasins* renfermant les divers objets nécessaires à l'existence des troupes en campagne, si leurs emplacements sont moins connus, ils peuvent être tout au moins déterminés avec une très grande approximation par n'importe quel officier d'état-major connaissant tant soit peu son métier. Il est bien évident par exemple que ce n'est pas sur la ligne de Lyon à Limoges que l'on a établi les magasins devant fournir aux troupes en opérations sur nos frontières de l'Est ou du Sud-Est tout ce dont elles pourront avoir besoin au cours de ces opérations; de même que si ces magasins existent dans les régions de l'Est ou du Sud-Est, ce n'est pas dans des villes situées à 40 kilomètres de toute voie ferrée qu'ils ont été installés.

***

2° *Ressources du pays.* — En fait de défenses fixes d'un pays, ce sont les objets énumérés plus haut qui sont certainement les plus intéressants à connaître pour l'ennemi; il s'en trouve pourtant d'autres d'ordre différent qui ne manquent pas d'importance. Ce sont les moyens de communications qui sillonnent le pays surtout dans la zone qui avoisine la frontière et les ressources en matières alimentaires offertes par ces territoires. Les renseignements les plus complets sont fournis sur les routes, chemins de toute sorte, voies ferrées, canaux de la contrée que l'étranger désire étudier, par les nombreuses cartes à toute échelle publiées soit officiellement, soit par l'industrie privée; par les guides, les géographies, les indicateurs, les mouvements de navigation intérieure, etc. Toutefois, comme ces divers documents ne sont pas mis à jour tous les ans, on peut comprendre qu'un état-major méticuleux désire être tenu au courant des modifications annuelles apportées au tracé des voies de communication dont il aurait à se servir en cas d'invasion. Le plus simple est de donner à des officiers ou ingénieurs habitués à faire des reconnaissances topographiques, pouvant juger d'un coup d'œil la valeur de ce qu'ils voient, la mission d'aller, en touristes, sans un bout de papier, de carte, ou de crayon sur eux, sans dissimuler ni leur nom ni leur qualité, se promener de tel endroit à tel autre et de voir si tout se trouve sur le terrain comme sur la carte, dernière édition. Mais alors il faut véritablement avoir une forte envie d'employer les gros mots pour appeler un tel acte espionnage. C'est de l'observation et pas autre chose. Le fait, en voyageant en chemin de fer, de regarder de temps en temps à la portière de droite pour voir s'il y a double voie ou non ne constitue pourtant pas de l'espionnage, c'est cependant le seul moyen de se renseigner sur ce point quand on voyage à l'étranger.

On voit donc que l'espionnage, puisqu'il faut employer ce mot hors de proportion avec l'acte accompli, quand il s'exerce sur les détails topographiques d'un pays, peut obtenir très aisément les renseignements les plus complets; mais il faut ajouter que ces renseignements sont d'une utilisation fort restreinte vu le peu d'influence que leur connaissance peut exercer sur la marche des opérations des armées.

Quant aux ressources en produits agricoles, en bêtes de somme ou de boucherie, en établissements relatifs à l'alimentation et pouvant être utilisés par l'ennemi, tels que moulins, boulangeries, usines, etc., point n'est besoin d'envoyer des espions dans les divers centres d'habitation pour les connaître, une foule de recueils généraux ou locaux les indiquent annuellement.

***

3° *Mobilisation.* — C'est surtout sur les éléments de la défense active que l'opinion publique assigne à l'espionnage un vaste champ d'exploration. Il n'y a pas bien longtemps encore que très souvent on trouvait dans les journaux qu'un espion avait été arrêté cherchant à se faire dévoiler le *secret de la mobilisation.* Rien n'est plus grotesque. Tout le monde sait en effet que la mobilisation est une opération qui consiste, à l'approche de la guerre, à porter au complet les effectifs en hommes, chevaux, voitures, etc., les différents corps de troupes ou services appelés à entrer en campagne. Un régiment d'infanterie qui compte 1 500 hommes en temps de paix, et qui doit partir en guerre avec 3 000 hommes, reçoit donc 1 500 hommes provenant des réservistes appartenant aux environs immédiats de sa garnison. Dans les régions de l'Est qui sont surchargées de troupes, il est évident que les ressources en hommes de ces régions mêmes ne suffiraient pas à mettre sur pied de guerre toutes les unités qu'elles contiennent. On a donc recours aux ressources des pays possédant un nombre de réservistes supérieur à celui qui est nécessaire pour compléter à l'effectif de guerre les unités y tenant garnison. Sera-ce donc dévoiler le secret de la mobilisation que de faire savoir à l'étranger que le régiment de X-sur-Moselle reçoit pour entrer en campagne 600 hommes d'Auvergne? En quoi cela peut-il intéresser le voisin? Il sait bien que ce régiment ne peut se mobiliser sur les seules ressources de la région qu'il occupe, mais que lui importe de savoir si le complément vient d'Auvergne ou de Picardie?

Si la mobilisation n'a pas de secrets qui puisse exercer le flair des espions, il en est sans doute tout autrement de la concentration qui est une véritable opération de guerre? On peut encore affirmer qu'elle n'en possède pas davantage. Les troupes une fois mo-

bilisées, c'est à dire une fois portées à l'effectif complet de guerre, il faut bien les porter sur les théâtres futurs de la guerre. C'est l'objet de la concentration qui s'effectue au moyen des voies ferrées. Il est évident qu'il existe dans tous les états-majors généraux des documents relatifs à cette concentration, et ces documents paraissent de nature à rester tout à fait secrets. N'est-il pas bien tentant pour un espion de chercher à en découvrir un pour en faire profiter son pays? Certainement; malheureusement les renseignements qu'il pourrait apporter, il y a beau temps qu'ils existent dans les cartons de l'état-major de l'armée qu'il sert. Chacun, pour être prêt à toute éventualité, établit en effet autant de plans de concentration qu'il peut y avoir de plans d'attaque de la part de l'ennemi, et, pour chacun de ces plans, la concentration de l'ennemi est reproduite dans tous ses détails. Rien n'est plus simple; tout officier d'état-major digne de ce nom, pourvu d'une carte d'emplacement des troupes d'une nation quelconque et du tracé complet de ses voies ferrées, dressera en quelques heures un plan de concentration répondant à quelque hypothèse que ce soit. Là encore l'espionnage est tout à fait inefficace, puisqu'il n'y a rien à espionner.

Mais les plans de campagne élaborés dans le silence et le secret des cabinets des généralissimes ou des chefs d'états-majors généraux? voilà qui serait intéressant à connaître. C'est encore par la négative qu'il faut répondre. Pour prendre l'exemple de notre pays dont la situation en face de la triple alliance est connue de tous, il ne peut y avoir le moindre doute sur le nombre de périls qui peuvent nous menacer au moment d'une guerre. Nous savons que nous serons attaqués en même temps par l'Allemagne au Nord ou à l'Est, et par l'Italie et l'Autriche au Sud-Est. Mais nous savons aussi que la première attaque évitant nos lignes formidables de défense de la Meuse et de la Moselle peut se diriger par le Nord à travers la Belgique dont la neutralité serait violée. Nous savons également que cette attaque, se contentant d'être démonstrative sur la frontière, peut se produire réellement par la Suisse où s'effectuerait la réunion des trois armées alliées, et pénétrer dans notre flanc vers Lyon. De même, pour l'attaque de l'Italie qui se portera tout entière sur les débouchés des grandes Alpes ou qui, en adoptant de ce côté une attitude plutôt défensive se réunira à celle de l'Allemagne et de l'Autriche par la Suisse. Eh bien! toutes ces éventualités ont été prévues, étudiées, et pour chacune d'elles notre état-major général a établi un plan de campagne soit offensif, soit défensif, soit mi-partie l'un, mi-partie l'autre. Mais il faut dire aussi que ces mêmes plans, les états-majors de la triple alliance, possédant toutes les données voulues pour cela, les ont également dressés et qu'à quelques détails près ils sont identiques à ceux que nous possédons. De telle sorte que si un espion, croyant avoir fait une action d'éclat en volant ou achetant un de ces plans à un employé de notre ministère, venait l'apporter à Berlin ou à Rome, si on voulait le lui payer à sa juste valeur, on ne lui en donnerait pas un thaler puisqu'on pourrait lui en montrer en quelque sorte le duplicata.

Cela revient à dire qu'à Paris comme à Rome, Berlin et Vienne sans doute, les ministres peuvent bien ouvrir toutes grandes les portes de tous leurs bureaux, vider sur les tables tout le contenu de leurs cartons, inviter leurs collègues des autres nations à venir fouiller dans toutes les paperasses, personne n'y apprendra rien qu'il ne sache déjà depuis longtemps.

L'-Colonel Patry.

(*A suivre.*)

LE SUPPLICE DU SILENCE [1]

Roman.

XIV

Marthe reçut de Gabrielle une première lettre, dans laquelle celle-ci la remerciait comme il convenait de l'hospitalité reçue. Mme Degroux, en termes exaltés, protestait de sa reconnaissance pour les heures exquises qu'elle avait goûtées en ce pays béni et rendait un hommage ému à l'amie clairvoyante qui avait si bien su faire d'une pauvre femme encore troublée par tant de sentiments confus la plus heureuse des créatures. Le billet se terminait ainsi :

« Est-il possible que celle qui t'écrit aujourd'hui soit celle-là même dont, voilà si peu de temps encore, tu entendais les appels désespérés! »

La seconde lettre, envoyée à trois semaines d'intervalle, avait trait uniquement au changement d'existence qu'imposait à Gabrielle la nouvelle situation de son mari. Elle passait, en effet, au rang des personnages officiels; de là toute une modification dans le caractère de ses réceptions. Dans le corps de la lettre, aucune réflexion particulière sur les sentiments de la jeune femme à l'égard du professeur. Toutefois, à la manière dont elle en parlait, le nommant à chaque ligne pour ainsi dire, il était clair que sa pensée était tout entière envahie par lui. Et Marthe, en lisant, n'eut pas une seconde d'hésitation sur la persistance du bonheur dans le ménage.

1. Reproduction et traduction interdites. Voir la *Revue* des 3, 10, 17, 24 juin, 1, 8, 15, 22 et 29 juillet 1899.

Le billet qui suivit ne contenait que quelques signes. Gabrielle, s'excusant d'écrire si tard et si peu, annonçait qu'elle partait pour Dresde avec son mari, appelé à présider un congrès international d'historiens. De là, le couple se préparait à parcourir l'Allemagne, pour pousser jusqu'à Moscou et Pétersbourg et revenir par le Nord, en s'arrêtant à Upsal où « l'Alliance française » sollicitait d'Antoine une série de conférences. Ils comptaient ensuite séjourner une semaine environ dans la patrie d'Ibsen et rentrer à Paris vers octobre, c'est-à-dire à la fin des vacances.

« Tu penses bien, ajoutait la jeune femme, que je t'écrirai souvent pendant ce voyage, dont l'idée seule me rend déjà folle de joie. Juge que cela va être comme une apothéose pour Antoine, encore plus apprécié, s'il est possible, à l'étranger que dans notre pays. Le seul point noir, c'est qu'il me faut renoncer à ce projet que j'avais d'aller te dire un petit bonjour à Évian, pendant que tu y seras en traitement, en attendant ta visite promise pour novembre. Mais que veux-tu? La femme doit suivre son mari, et quand ce mari est l'homme que tu connais, avoue qu'il n'y a pas lieu pour elle de se plaindre. »

Puis vinrent une douzaine de missives envoyées à intervalles irréguliers des quatre coins de l'Europe, simples cartes postales le plus souvent, sur lesquelles s'étalait quelque large vue du pays, sans guère laisser de place pour le texte, genre de correspondance généralement adopté en voyage, car il sert d'excuse à la brièveté de l'épître. Marthe put ainsi se faire une idée de la physionomie architecturale du musée de Leipzig, de l'aspect de la Perspective Newski, etc., etc., mais ne recueillit aucun élément nouveau d'information sur l'état d'âme de son amie. Heureusement, elle n'avait pas besoin à ce sujet d'explications complémentaires. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles, pensait-elle. Comme les peuples, les individus n'ont d'histoire qu'aux heures de tourmente. A l'encontre de la douleur, le bonheur ne se raconte pas en détail. Il a besoin de mystère et de discrétion, c'est ce qui lui sert d'excuse en quelque sorte.

Raisonnement des plus plausibles, que tout autre eût fait à la place de Mme Saumaize et que les événements paraissaient d'ailleurs justifier. Ce fut en effet, entre les époux, une véritable lune de miel. En rentrant de Cannes à Paris, ils avaient cru se retrouver chez eux pour la première fois. Il leur parut que les meubles qu'ils avaient devant les yeux attendaient encore leur place définitive, et ils procédèrent à une réinstallation complète, agençant leur appartement de manière à confondre plus étroitement leurs existences.

Ils éprouvaient le besoin de se sentir constamment l'un près de l'autre. Recevaient-ils une lettre? Ils la lisaient ensemble, joue contre joue. Devaient-ils se passer un objet? C'était entre eux comme un appel des doigts et leurs mains prolongeaient le contact. Ils sortaient ensemble la plupart du temps, imaginant des combinaisons invraisemblables pour faire coïncider les courses qu'ils avaient à faire.

Gabrielle, dans cette atmosphère de passion, sentait son cœur se dilater. C'était chez elle comme un bien-être physique qui augmentait chaque jour, s'accentuant encore pendant la préparation du grand voyage projeté. Emplettes à faire de concert..., itinéraires à débattre..., imagination qui marche..., perspective sur l'inconnu..., cet état d'agitation qui précède les départs vint en effet lui apporter comme un supplément de joie trépidante et légèrement exaspérée.

Puis, avec les jours, la passion du jeune couple changea imperceptiblement de caractère, s'adoucissant, s'affinant, faisant une place plus grande à l'esprit auquel parlaient nécessairement les impressions extérieures d'un pareil voyage.

Antoine, en effet, goûtant la joie d'avoir auprès de lui une compagne qui s'appliquait à comprendre toutes ses pensées, prenait peu à peu l'habitude, dans leurs entretiens, d'accorder une part plus large aux idées générales, effleurant, à présent, une foule de sujets qu'il n'aurait jamais osé aborder auparavant.

Un monument... une date... un paysage... tout pouvait devenir pour eux sujet de conversation, et Gabrielle écoutait son mari, heureuse, intéressée, amusée aussi, car Antoine, au hasard des transitions, passait parfois tout à coup d'une explication sérieuse ou d'un récit historique à une anecdote moderne, voire même à une simple plaisanterie.

— Quel gamin incorrigible tu fais, ne put-elle s'empêcher de lui dire un jour, après un coq-à-l'âne un peu plus échevelé que les autres!

— C'est vrai, répondit-il en riant, je manque de tenue. Mais que veux-tu? — et sa voix se faisait câline, — c'est si bon d'avoir près de soi un être aimé en présence duquel on peut se montrer tel qu'on est, gai, triste, fou même, selon la minute, devant lequel, qu'il s'agisse d'espoirs ou de souvenirs, on peut penser tout ce qu'on dit et surtout dire tout ce que l'on pense, sans appréhension, sans réticences, sans crainte de le blesser, ni de se trahir. Pas le moindre jardin secret enfin...! Oui, je t'assure, rien n'invite à la belle humeur comme une sécurité pareille!

Gabrielle ne put qu'approuver, naturellement. Mais pour la première fois, depuis qu'elle avait quitté Cannes, elle éprouva une petite angoisse au cœur. Elle venait de comprendre que la brèche était ouverte par laquelle pourraient pénétrer les allusions, les rapprochements, les rappels du passé... enfin tous ces ennemis possibles de son bonheur!

. . . . . .

Antoine vint prendre Marthe à la gare, au train de sept heures du matin.

— Eh bien ! ça va toujours, la lune de miel, demanda-t-elle au bout d'un moment, après avoir affectueusement serré les mains du professeur, tout en marchant à côté de lui, le long du quai, vers la sortie ?

— Toujours.

— Et Gabrielle ? Satisfaite également ?

— Si elle ne l'était pas, le serais-je moi-même ?

— C'est juste. Et bonne mine aussi ?

— Heu !... A ce point de vue-là, je ne suis qu'à moitié ravi. Je la trouve maigrie un peu, depuis quelque temps. Au reste, elle ne se plaint pas. Même elle prétend qu'elle ne s'est jamais aussi bien portée.

— Et ce voyage, fit Marthe, ce fameux voyage en Allemagne, en Russie... partout enfin ?

— Superbe ! Et si vous saviez de quel secours m'a été Gabrielle ! Travaillant avec moi, prenant des notes pour mon compte, s'intéressant aux questions d'apparence les plus ardues ! Une vraie collaboratrice ! Ce qu'une femme peut arriver à faire, pourtant !

— Oui... ça n'a pas de limite... quand elle aime. Car c'est du cœur que nous vient notre intelligence à nous autres, ne l'oubliez pas !

— Je commence à le croire.

La voiture qui les ramenait, arrivée devant l'Opéra, prenait par la rue Auber.

— Mais, n'est-ce pas le chemin le plus long, fit Marthe ?

— Non... C'est que j'avais oublié de vous prévenir. Vous allez me déposer à la gare Saint-Lazare. Je pars pour Rouen dans un instant.

— Ah ?

— Une conférence à faire aujourd'hui au théâtre des Arts. Je serai d'ailleurs rentré dans la soirée.

— Alors bon succès, cher ami.

Antoine descendit et se perdit dans la foule, pendant que Mme Saumaize continuait par la rue de la Pépinière.

A la fenêtre, Mme Degroux guettait l'arrivante, et bientôt les deux amies purent se jeter dans les bras l'une de l'autre.

— Eh bien ! où en sommes-nous ? demanda Marthe, en s'asseyant dans la salle à manger, devant un thé bouillant, agrémenté de rôties, que Gabrielle venait de lui faire servir.

Celle-ci répondit :

— Mais tu as déjà dû questionner Antoine ?

— Naturellement ! Et je t'avoue qu'il ne m'a pas fait l'effet d'être à plaindre.

— N'est-ce pas ? C'est un plaisir de voir son air heureux. D'abord il est enchanté de sa nouvelle situation... un poste envié entre tous.

— Ce qui l'enchante surtout, je crois bien, c'est toi. Et il se consolerait facilement de n'avoir pas été nommé par le Ministre pour rester l'élu de sa femme. C'est curieux à constater. Il marche chez toi à la découverte comme dans un pays inconnu. C'est maintenant ton intelligence devant laquelle il s'extasie... car il paraît que tu travailles tout à fait avec lui depuis quelque temps ?

— Oui, d'abord ces études ont fini par me passionner ; et puis il est si heureux de constater l'intérêt que j'y prends.

— Tu l'aimes toujours autant ?

— Mille fois davantage.

Marthe regardant son amie d'un air satisfait :

— Bien, ça. Alors quand tu croyais avoir achevé l'ascension... ce n'était pas fini ? Te voilà plus haut encore ?

— Oui, encore plus haut, répondit Gabrielle, mais d'une voix si faible que Marthe n'en remarqua pas l'altération.

— Et, bien entendu, aucun signe de vertige ? Le pied ne bronche pas ?

Gabrielle alors jeta un regard autour d'elle, comme pour s'assurer que personne ne pouvait entendre, puis lentement, après un soupir :

— Écoute, j'aurais préféré ne pas te gâter tout de suite ton séjour ici et remettre à plus tard la confidence nécessaire. Mais tu m'interroges d'une manière trop précise pour qu'il me soit permis de mentir. Et, d'autre part, je me demande s'il ne convient pas de profiter justement de cette absence d'Antoine pour m'ouvrir complètement à toi.

Marthe contempla son amie toute pâle. Elle la trouva maigrie en effet, avec les traits tirés, les yeux creux.

— Tu m'effrayes ? Antoine m'avait prévenue que tu avais mauvaise mine... Est-ce que réellement ta santé ?

Gabrielle fit signe que ce n'était pas cela.

— Mon état physique n'est qu'un résultat. C'est plus loin, plus en dedans de moi qu'il faudrait aller chercher le mal.

Marthe à son tour devint toute pâle.

— Mais parle ! Je deviens folle ! Ne viens-tu pas de me dire que tu adores ton mari ?

— Oui... Et c'est parce que je l'adore que je souffre ! Ah ! Marthe, pourquoi t'ai-je obéi ? Rappelle-toi mes résistances à Cannes quand tu m'endoctrinais... Je m'estimais alors suffisamment heureuse. Plus de souffrances : c'était déjà pour moi un tel résultat ! On aurait dit que j'avais l'intuition du malheur qui m'attendait en élevant trop haut mes ambitions.

— Explique-toi, tu me fais mourir !

Gabrielle, les doigts crispés sur la nappe, les sourcils contractés, continua :

— Mais tu ne comprends donc pas que je l'aime follement à présent, qu'il a pris possession de toutes mes pensées, que nos deux âmes se confondent jusqu'à n'en faire qu'une et qu'un amour pareil ne lie pas seulement deux êtres pour le présent, mais encore pour l'avenir, et dans le passé !

— Le passé ? répéta Marthe, anxieuse.

— Oui, le passé auquel nous ne songions plus... et qui vient maintenant réclamer sa dette !

— Mais tu l'as payée ta dette au passé, vingt fois payée !

— Hélas ! Il parait que non !

— Quoi ? Le remords ?

— Non... pire que cela ! La torture d'un secret qui m'étouffe ! Ah ! si tu pouvais te douter ! C'est horrible !

— Mon Dieu, fit Marthe en joignant les mains !

Gabrielle se tut pendant un instant, comme pour reprendre haleine et assembler ses souvenirs, puis reprit :

— D'abord, après t'avoir quittée, j'ai marché d'extases en extases, n'ayant, ombre légère au soleil de ma joie, que cette vague appréhension que donne le bonheur à ceux qui le goûtent pour la première fois. Et c'était si peu de chose encore ! Même je ne suis pas bien sûre aujourd'hui que cette crainte fût réelle et je me demande si je ne m'en faisais par exprès, par superstition, une sorte d'épouvantail, à seule fin de conjurer le mauvais sort. Tout s'arrangeait bien. Je m'étais figuré, dans cet épanouissement physique de tout mon être, vivre une vie nouvelle... oui, à ce point qu'il me fallait presque un effort de réflexion, quand les souvenirs d'autrefois me remontaient, pour ne pas croire qu'il s'agissait d'un roman d'un autre. Aussi, cette douleur — oh ! imperceptible d'abord ; à peine un petit regret — n'a commencé à se faire sentir que pendant notre voyage, quand l'union d'âme s'est faite encore plus étroite entre nous, quand sur cet amour — cela ne pouvait venir que peu à peu, tu conçois — s'est greffée une amitié confiante qui en était comme le couronnement. Nous causions. Je le voyais, abandonnant son esprit, pensant tout haut, mêlant les projets du lendemain aux souvenirs de la veille, sans la moindre crainte d'une parole maladroite, compromettante, pouvant tout me dire naturellement. Et moi, au contraire, j'hésitais devant certaines phrases, timide, obligée de trouver des biais de conversation, enfin, appréhendant à tout instant d'entrer dans la zone dangereuse. Et, à mesure, cette gêne a augmenté jusqu'à devenir une terreur angoissante de ces moments de causerie qui auraient pu, sans cela, être si délicieux pourtant !

— Ma pauvre enfant ! Ma pauvre enfant ! murmura Marthe.

— C'était comme un masque collé sur moi. Puis bientôt, cette peur répétée de l'aveu inconscient m'a envahie tout entière. Elle me hantait jusque dans mes silences, jusque dans nos baisers. Certes, ce doit être terrible de se demander, quand on doute de l'être qu'on aime, si les pensées enfermées sous ce front qu'on regarde, qu'on touche, qu'on embrasse, ne sont pas à cent lieues de vous. Mais combien il est plus terrible encore, quand on rêve de se livrer sans restrictions, sans même la moindre réserve mentale, d'être forcée de distraire de cet abandon toute une partie de soi-même, enfin d'élever un mur derrière lequel celui qui aurait droit de tout connaître, ne pénétrera jamais... jamais !... J'ai souffert autrefois et cruellement de ne pouvoir crier ma faute, ce qui aurait séparé de moi l'homme qui me faisait horreur... Eh bien ! je souffre mille fois plus aujourd'hui de la tenir cachée, car c'est là seulement ce qui m'empêche de ne faire qu'un avec lui !

Elle s'était levée.

— Non... vois-tu, je le sens : ça ne peut pas durer ainsi. Juge que j'en arrive parfois à souhaiter de le voir s'éloigner... partir... enfin, que sais-je ?... me quitter tout à fait même... Et cependant je ne vis plus s'il reste seulement un jour loin de moi ! Ah ! aimer trop est-ce donc pire que de ne pas aimer assez ?

— Si j'avais su, soupira Marthe !

— Oui, n'est-ce pas ?

Et se plantant toute droite devant son amie :

— Enfin ce qui est fait est fait et les regrets n'ont jamais servi à rien. Qu'est-ce que tu me conseilles ?

Mme Saumaize laissa tomber ses bras en signe de détresse.

— Ce que je te conseille ?... Hélas !... rien... ou plutôt du courage. Patiente... Peut-être qu'avec le temps... ?

— Le temps n'arrangera rien.

— Tu ne peux cependant pas songer à avouer à Antoine...

Gabrielle prit une chaise qu'elle avança près de celle de Marthe, et, tout bas, presque honteuse de ce qu'elle allait dire :

— Je ne songe qu'à cela, pourtant !

— Oh !

— Je n'y peux rien... Depuis quelque temps c'est chez moi comme une idée fixe... Antoine est si bon, si noble, si au-dessus des autres ! S'il était capable de pardonner, ou mieux même, d'absoudre ? Oh ! je ne l'aimerais pas pour cela mieux que je ne l'aime ! C'est impossible !... Mais mon adoration, ma dévotion se ferait plus fervente encore...

Marthe, effrayée, répétait d'une voix implorante :

— Je t'en supplie... c'est de la folie... de la folie !

— Où est la folie? Où est la sagesse? Rien n'est bien... Rien n'est mal... Si sa colère et sa jalousie devaient se fondre tout de suite dans une immense pitié? Si, devant cet aveu, comme devant la preuve certaine de mon amour, sa passion s'exaltait? S'il voyait là surtout le clair témoignage de l'empire qu'il exerce sur moi? Si sa fierté y gagnait plus que n'y perdait son amour-propre? Sait-on tout ce qui peut se passer dans le cœur d'un homme comme celui-là? Combien de fois, après une parole qu'il venait de prononcer et dans laquelle se résumait toute la bonté de son âme, ai-je été sur le point de hasarder ma confession?

— Tu vois bien... tu as eu peur...!

— Pas de lui, de moi... Je me méfiais de mon émotion, de ma maladresse... J'appréhendais de lui laisser croire, malgré moi, à un ancien amour de ma part pour un autre, ce qui n'est pas; d'aller trop vite, trop loin pour pouvoir revenir en arrière au besoin, si, contre mon espoir, une contraction s'accusait trop forte sur son visage... Car je ne veux surtout pas qu'il soit malheureux, tu entends bien! Et si j'aspire à parler, à me soulager de ce secret terrible, c'est à cette condition-là seule qu'il ne doive pas en souffrir! Voyons, sois franche. Tu reconnais bien, n'est-pas, que cette épreuve que je rêve de tenter n'est pas si insensée, après tout? Il y a des maris qui pardonnent. Enfin, quand il n'y aurait qu'une chance sur mille...

Marthe secouait la tête.

— Oui... peut-être... je ne dis pas... tout est possible. S'il est un homme au monde chez qui l'on puisse rencontrer la grandeur d'âme, la noblesse, la mansuétude, enfin toutes ces vertus dont est fait le pardon, c'est bien lui. Mais songe à quel degré est monté son amour pour toi! Si tout en voulant t'absoudre, si tout en jugeant qu'il doit t'ouvrir ses bras et même — tu vois, je vais plus loin — t'estimer davantage après ta confession... il ne le pouvait pas! Si sa passion jalouse était plus forte que tous ses raisonnements? Si enfin tu brisais à tout jamais son bonheur? Tu l'as reconnu toi-même; une fois entrée dans la voie des aveux, il te faudra continuer à avancer, même si tu apercois l'abîme au bout. Comment rebrousser chemin? Dès l'action engagée, c'est l'assaut immédiat, sans reconnaissance préalable, sans retraite possible.

— Oui... si c'est moi qui parle... mais pas si c'est toi?

Marthe stupéfaite regarda Gabrielle.

— Comment? Moi? Tu veux?

Celle-ci alors se rapprocha, câline, suppliante :

— Ne dis pas non tout de suite... Écoute... Voilà si longtemps que je pense à ce moyen... Je ne pouvais rien t'écrire là-dessus naturellement. Par lettre, comment t'expliquer? Aussi je ne vivais plus que dans l'impatience de ton arrivée... certaine que tu consentirais.

— Consentir? Mais à quoi? Alors, tu veux?... — Non, vraiment, cela dépasse tout! — que j'aille trouver ton mari et que je lui dise que tu l'as trompé, que tu désirerais pour ton repos qu'il le sût, mais que cela t'ennuie de le lui avouer toi-même? C'est cela, n'est-ce pas? Car je ne vois vraiment pas d'autre motif à invoquer? Allons! tu es folle! Complètement folle!

— Tu fais exprès de ne pas comprendre. Il n'est pas question d'aveu... pas encore du moins! Non, ce que je te demande, c'est — oh! tu pourrais si tu voulais, quitte à t'y prendre en plusieurs fois, — de tâcher de lire dans son cœur, de le questionner habilement, enfin, par exemple, de savoir si — oui, ce serait là une manière — il approuverait un mari qui, placé justement dans le même cas, aurait pardonné, lui. J'ai souvent pensé, moi, tout en causant avec l'air d'indifférence qu'on porte aux affaires des autres, à inventer devant lui une situation analogue à la nôtre... et j'aurais peut-être pu alors deviner par ses réponses, ses inflexions de voix même... C'eût été là, à défaut d'une certitude, une indication précieuse. Mais pour cet essai, il aurait fallu me sentir sûre de moi, pouvoir continuer à sourire, à discuter comme s'il s'agissait d'une question générale de philosophie ou de politique. Or, dès les premiers mots, il aurait vu mon trouble... Tandis que toi...

Mme Saumaize se défendait plus mollement.

— Voyons... réfléchis encore...

Gabrielle sauta de joie.

— Ah! tu consens! Tu consens!

— D'abord, en admettant que je consente, quel serait le résultat? Il est plus facile d'admirer chez les autres un acte méritoire que de l'accomplir soi-même.

— Enfin... ce serait toujours un indice.

— Et si, au contraire, l'attitude d'Antoine indique immédiatement qu'il serait intraitable?

— Alors, je serai fixée. Mieux vaut l'emprisonnement complet, définitif, que ce vague espoir d'une libération qui ne viendra jamais. Mais j'ai confiance, vois-tu! Oui, j'ai le pressentiment que dans un mot, un regard, un soupir, que sais-je? nous découvrirons le signe révélateur attendu, comme un échantillon de cette âme dont peut-être la qualité est plus belle encore que nous ne pouvons supposer.

Mme Saumaize restait songeuse, n'osant encore dire oui.

— Tu ne peux pas refuser! N'est-ce pas toi qui m'a amenée au point où j'en suis?

— Soit donc, puisque tu le veux!

Gabrielle se jeta au cou de son amie.

— Ah! ma chérie, que je t'aime! Nous réussirons, va! J'en suis sûre! Oui... oui... tu verras! Ah! comme je suis contente!

Elle pleurait et riait tout à la fois.

L'enfant gâtée d'autrefois venait de reparaître.

Marthe eut peur de cette joie.

— Prends garde! Prends garde! Tu n'as peut-être pas fini de souffrir!

Mais déjà Gabrielle ne pouvait plus croire à une désillusion possible.

— Non... je te dis... Tout va s'arranger! Tu lui feras entendre raison. Il comprendra que ce n'est pas une passion coupable que je lui demande de me pardonner, qu'il n'a pas à lutter contre un ancien souvenir, que je suis à lui tout entière et que c'est pour l'être plus encore que je supprime cette dernière barrière entre nous. D'ailleurs, il s'est déjà montré trop bon à mon égard, pour m'abandonner à présent. Il est engagé. Et puis tu as la main heureuse, toi... Oui, c'est un fait, tu te rappelles? Il suffisait autrefois que tu fusses intéressée dans une partie pour qu'on la gagnât. Te voici de retour, c'est ma chance qui me revient, j'en ai l'intuition!

Elle achevait de se tamponner les yeux, toute en sourires, à présent.

— Ah! crois-tu? Quel soulagement! Être déchargée d'un pareil poids! Ce que c'était lourd! lourd! C'est curieux... Déjà je me sens plus légère...

Marthe, malgré elle, reprenait courage devant une telle assurance.

— Tu sais... c'est à dix heures ce soir qu'il revient. De dix heures à minuit, tu auras le temps, peut-être...?

Et battant des mains :

— Non... mais me vois-tu ce soir débarrassée tout à fait. Ah! Marthe! Quel rêve! — Veux-tu? Cette après-midi, nous entrerons dans une église?

JULIEN BERR DE TURIQUE.

(*A suivre.*)

LOUIS XVIII ET LE DUC DECAZES

En vérité, elle est excellente la conception que M. Ernest Daudet (1) se forme de l'histoire. Elle est bonne théoriquement, et M. Daudet le prouverait si c'était nécessaire. Il fait mieux, car il prouve pratiquement l'extrême bonté pratique de sa conception. Il la démontre par ses livres.

Oui, l'histoire, surtout l'histoire contemporaine, étant donnée l'exactitude infinie qu'on réclame d'elle, ne peut plus être que parcellaire. Or depuis vingt ans M. Daudet étudie tour à tour les épisodes caractéristiques de la vie royaliste pendant la Révolution, l'Empire, la Restauration. Sur des événements partiels ou des hommes déterminés, il nous apporte constamment des idées nouvelles, grâce à des documents inédits, et projette de la sorte un plus vif éclat de lumière sur l'histoire générale. C'est ainsi que M. Ernest Daudet, approfondissant des sujets limités, délimités, nous apprend toujours quelque chose, et cela vaut mieux, sans contredit, que d'entreprendre ambitieusement, comme d'autres le firent, de grandes histoires interminables de toute une époque et d'entourer des faits qui sont connus de considérations qui ne méritent pas de l'être.

Aujourd'hui M. Daudet nous invite à pénétrer dans l'histoire compliquée des débuts du règne de Louis XVIII. Il nous fait voir les incertitudes du parlementarisme commençant, ses incompatibilités avec la persistance d'une cour intrigante et d'un roi circonvenu. Mais, en outre, il nous fait connaître les péripéties attrayantes de la vie de M. Decazes, je veux dire du comte Decazes, je me trompe, du duc Decazes, qui eut toujours grand soin de sa fortune et aussi des affaires de l'État, et qui, par ses dons naturels et son application infatigable, atteignit au plus haut point de gloire et d'autorité. Il gagna le cœur du roi et le ministère et perdit bientôt l'un et l'autre.

I

Ah! Decazes ne fut peut-être pas un très grand ministre, mais il fut un habile homme! Il vaut donc que nous l'observions de près, à notre époque où, en politique, les hommes habiles tendent à disparaître, alors que depuis longtemps ont disparu les grands ministres. M. Daudet, pour cette observation, nous fournit dans les meilleurs termes les meilleurs documents.

Decazes était né assez haut ou assez bas pour devenir fonctionnaire. Cadet de Gascogne, il se hâta de conquérir Paris à l'aide de quelques recommandations provinciales qu'il fit rapidement fructifier. Ce gracieux jeune homme fut magistrat. Mais il était actif. Il pratiqua donc le cumul avec un soin distingué et une remarquable aisance. Il voulut pénétrer à la cour impériale et, comme rien ne lui était impossible, il entra dans l'intimité facile de quelques personnes haut placées, comme on dit. Il connut Pauline Bonaparte, il connut la reine Hortense. Il fit les commissions de celle-ci cependant qu'il donnait des conseils à son mari. Intermédiaire attentif, il achetait pour elle des bijoux, en revendait, et parmi ces petits trafics, ne manquait pas d'approfondir, ainsi qu'il convenait à sa

(1) Ernest Daudet, *Louis XVIII et le duc Decazes* (1815-1820), d'après des documents inédits, 1 vol. in-8°, de 495 pages. Librairie Plon.

charge, les questions de droit. Le rude régime impérial n'incommodait nullement l'esprit de Decazes : il attendait de lui des succès dignes de remarque. Espérance très légitime d'un bon fonctionnaire qui n'était pas un moins bon courtisan ! Mais tout passe, l'Empire comme le reste. Decazes laissa faire ce qu'il ne pouvait pas empêcher. Adieu Pauline ! Hortense, adieu ! Vint Louis XVIII, qui partit un instant, puis revint. Les destins des hommes sont impénétrables. Decazes, avec beaucoup de naturel, consacra à servir la monarchie les aptitudes qu'il avait développées en servant l'Empire. Il prospéra. Il envahit toutes les faveurs, toutes les places. Il ne négligea rien pour tout obtenir. Il fut prestement le chef du gouvernement et le bon ami du roi. Et aujourd'hui Descazes nous semble appartenir à la race des grands favoris. A coup sûr, ce courtisan artificieux ne parut aucun moment incapable d'être un ministre expert.

Certes le caractère de Decazes aide à comprendre sa fortune. Decazes avait des connaissances suffisamment étendues et n'en était pas gêné. Il se répandit parmi les hommes et d'eux sut se servir avec une utile modération. Puis il avait un souci continu de sa fortune. Son ambition n'était pas tulmultueuse, mais forte. Il était perpétuellement avide d'arriver, mais où ? mais à quoi ? — A ce point de vue, Decazes comprenait qu'il importe d'abandonner au hasard la part d'action qui lui revient de droit. Au surplus, Decazes ne se contractait pas sous son ambitieux effort. Son ambition était souriante et paisible. Toujours appliquée d'ailleurs et d'une admirable persévérance...

En lui-même, il professait que les hommes sont des moyens d'influence plus puissants que les idées. Il ne s'enquérait donc pas des idées, mais des hommes. Il avait auprès d'eux un empressement discret, mais durable. Aimable, cordial, gracieux, nullement spirituel je pense, il n'encombrait pas et plaisait à tous. Au surplus, tous lui plaisaient, tous ceux qui pouvaient lui être utiles. Decazes recherchait les puissants du jour, mais estimant que chaque chose doit être à sa place, il ne se préoccupait point, en ces conjonctures, de la moralité des hommes qui pouvaient être ses protecteurs. Il savait s'insinuer sans bassesse, sûrement. Oui, Decazes était un cadet de Gascogne, mais un cadet de Gascogne qui a de la mesure ! C'était un méridional sans accent ! Il se trouvait partout où il était avantageux qu'il fût. Talleyrand avait coutume de recevoir chaque matin, à son lever, dans son cabinet de toilette, ses amis les plus intimes. Or c'était au moment du second retour du roi. Fouché, par calcul, retardait son entrée dans la capitale. La Chambre était hostile. Que faire ? se demandait ce matin-là, entouré de sept ou huit amis, Talleyrand en chemise et que son perruquier rasait. Que faire ? Decazes était présent. Silencieux jusqu'alors, il parla soudain, donna des conseils précis qu'accueillit Talleyrand. Decazes alors se retira. « Qui donc est ce monsieur ? » demanda Talleyrand qui n'avait jamais vu Decazes. Jaucourt le nomma, Jaucourt auquel Decazes avait été présenté l'avant-veille. Talleyrand le fit revenir le soir même. Le lendemain, Decazes était préfet de police...

En outre, Decazes ne faisait aucun abus des principes. De l'Empire, il était passé sans effort à la monarchie. Non qu'il fût disposé à trahir quelqu'un, mais il était prêt à servir tout le monde. Cet intelligent politicien était tolérant, souple et conciliant le plus possible. Préfet de police, ministre de la police ou de l'intérieur, premier ministre, on le vit toujours, sous des apparences de fermeté, cherchant à ménager quelqu'un. Au surplus, son langage était noble très fréquemment.

Mais surtout Decazes exerçait par sa beauté singulière une fascination presque universelle. Il subjuguait tous ceux qu'il avait besoin de conquérir. Son visage, son maintien, sa parole étaient d'un grand charme. M. Daudet l'appelle « un héros de roman ». Oui, un héros qui est très maître de son roman.

Ce grave ministre séduisait toutes les femmes ; elles ne demandaient rien autre. Qui le blâmerait d'avoir été si bien aimé des femmes ? Ce serait marquer de trop méchante humeur une infériorité. Pourtant on est volontiers sévère à l'égard des hommes publics dont les femmes aidèrent la domination.

On met tant de prix à la faveur des femmes que, — par un étrange retour, n'est-ce pas ? — on cherche à rabaisser ceux à qui cette faveur se prodigue. Decazes s'était marié jeune. Il aima sa femme. Elle mourut. Il pleura. Des femmes le consolèrent à l'envi. Cet homme très occupé trouva le temps d'être amoureux plusieurs fois. Il fut toujours adoré. « Je suis folle de vous, mon cher comte, » lui disait l'une. Mais Decazes aborda prudemment au mariage. Lisez, dans le livre d'Ernest Daudet, le récit charmant d'un grand mariage sous la Restauration : Decazes, Élie Decazes, épousa Mlle de Sainte-Aulaire qui, très jeune, très jolie, très noble, très riche, était par surcroît affublée du prénom bizarre d'Égédie. Donc Égédie, qui l'aima passionnément, écrivait d'Élie : « Il avait trente-huit ans ; il était remarquablement beau ; il avait eu beaucoup de succès près des femmes, il en avait encore pour lui-même, indépendemment de ceux que lui attirait sa position de ministre ami du roi. Il y avait dans ses manières, lorsqu'il parlait aux femmes, quelque chose d'empressé et même de caressant qui ressemblait à une déclaration. »

Decazes exerça sur les hommes utiles une fasci-

nation aussi forte. Il conquit Richelieu; il s'empara du roi. Louis XVIII aima Decazes étonnamment. A cet égard, la correspondance inédite que M. Daudet nous dévoile est bien instructive. — La vieillesse de Louis XVIII se rajeunit au contact de la maturité gracieuse de Decazes. « Ce pauvre vieux roi », comme dit M. Daudet, écrit constamment à Decazes des lettres débordant de tendresse. Lettres fort attrayantes, où paraissent le bon sens tranquille de ce chef d'État, son ironie placide, ses incertitudes que font évanouir les insistances affectueusement félines du ministre bien-aimé, sa sentimentalité ou, si l'on veut, sa sensibilité paterne; lettres fort agréablement pédantesques, pleines de citations polyglottes, lettres fines et spirituelles. Mais trop de tendresse, en vérité, et trop de tendresses! Louis XVIII aima tant cet homme qu'il ne put le remplacer que par une femme : Mme du Cayla. Le roi, ne trouvant dans sa famille que des adversaires ou des indifférents, eut pour Decazes, qui de son côté ne négligea rien, une affection paternelle, on peut dire un amour paternel. Et comment s'exprime cet amour? Le roi tutoie son beau ministre, l'appelle : « Mon cher fils, mon cher enfant, mon cher Élie. » « Tu sais combien je t'aime. — Tu sais ce qu'est pour toi ton Louis. » — Il écrit : « Je ne suis pas moi, je suis toi. » — Il écrit : « Je t'adore. » — Decazes augmentait cette affection et sa propre influence. Pasquier affirme dans ses mémoires : « En ce temps-là, M. Decazes a véritablement régné sur la France. »

Ce temps fut bientôt révolu. Tant d'amour suscitait trop de haines. Toute la cour se ligua contre le favori. Decazes, après les péripéties violentes de son règne hâtif, fut bientôt convié à ne plus s'occuper du bonheur de la France.

La chute fut bruyante, douloureuse également. Pour en amortir la rudesse, le roi ne fit rien moins que de créer Decazes duc, ministre d'État, ambassadeur en Angleterre; — puis sa tendresse se répandit ailleurs.

Le duc Decazes avait alors 40 ans. Sa carrière politique était close.

II

Avait-il du moins accompli une œuvre? Avait-il appliqué méthodiquement des principes catégoriques? Ah! je ne voudrais pas être chargé de le démontrer.

Quoi qu'il en soit, une observation initiale s'impose énergiquement; c'est que les principes politiques de Decazes ne furent aucunement nuisibles à ses progrès personnels, mais les facilitèrent. Ils les facilitèrent constamment. Ira-t-on jusqu'à conclure que les principes étaient modestement subordonnés aux besoins infinis de l'élévation du ministre? En tout cas, admirons ce persistant accord entre des idées inflexibles et des nécessités changeantes. M. Decazes, s'il eut d'invariables principes, sut les accommoder à des circonstances variables et même contradictoires. Il ne souffrit pas de ses principes, mais, au contraire, s'éleva par eux, et c'est à coup sûr un grand mérite de cet homme politique, si ce n'est un grand miracle des événements. M. Daudet, qui possède l'art de tirer la leçon exacte des documents, rien que par la manière dont il les cite, M. Daudet, impartial historien, encore qu'il nourrisse au fond de son cœur des sentiments très favorables à l'ingénieux Decazes, ne permet pas pourtant que nous doutions de la réalité. Et lorsqu'on a lu son livre, on n'hésite aucunement à conclure que si Decazes eut, par aventure, des principes toujours identiques à eux-mêmes, accomplit par hasard une œuvre cohérente, ce ne fut jamais au détriment de ses intérêts. Et je me garde d'incriminer ce ministre, à moins que la simple constatation de sa conduite ne constitue un blâme. Mais d'autres diront qu'il n'est pas nécessaire que Decazes ait accompli une œuvre, puisqu'il ne manqua pas de faire sa fortune...

Certes, Decazes avait des principes, il avait un programme politique. Il sied de reconnaître l'extrême élasticité des uns et de l'autre. Decazes voulait tout simplement, comme il le disait en termes barbares mais caractéristiques : « nationaliser la royauté et royaliser la France ». Et c'était, comme on voit, une intention très ambitieuse et très vague, qui n'imposait pas, assurément, une règle trop rigide pour les petites évolutions nécessaires de la vie quotidienne.

Le programme se développait et, par conséquent, ses incertitudes s'amplifiaient avec le concours de l'honnête et circonspect Richelieu. Les deux chefs étaient d'accord sur « la nécessité d'adopter une politique de pondération du pouvoir et de la liberté, de réconciliation et de rapprochement de tous les hommes de bonne foi et de loyauté, d'appel à tous les sentiments vraiment honnêtes, d'union de tous les cœurs vraiment français sous le drapeau de la légitimité, autour duquel l'honneur commandait de se rallier avec le plus franc et le plus complet abandon... d'établir un lien entre les hommes du passé et les hommes honorables du régime né de la Révolution ». Le programme de Decazes était encore déterminé par les paroles de Louis XVIII : « Marchons entre la droite et la gauche en leur tendant les mains et en nous disant que quiconque n'est pas contre nous est avec nous. » Bref, M. Daudet nous enseigne très justement : « Decazes était au plus haut degré un homme de juste milieu : il voulait tenir la balance égale entre la droite et la gauche; gouverner non

avec les factions mais avec les centres », c'est-à-dire gêner les efforts des ultra-royalistes et des opposants libéraux. Mais il est des programmes d'une application très incertaine et très malaisée !

Et pourquoi donc Decazes avait-il ce programme et non pas un autre absolument contraire ? M. Daudet semble dire que Decazes sut habilement inspirer au roi les convictions libérales dont il était lui-même animé. J'ai des doutes. A coup sûr, les convictions de Decazes ne l'animaient pas beaucoup. Ensuite M. Daudet, tout en affirmant que Decazes agissait sur le roi, s'abstient judicieusement d'entreprendre la démonstration de ce fait. Et son livre, admirablement clair, nous prouve qu'il est faux. Il convient de dire que Decazes accepta et précisa, avec un empressement digne qu'on le signale, les tendances politiques du roi. Le libéralisme du roi s'épanouit en Decazes. Et Decazes accepta en outre ce libéralisme de Richelieu, noble interprète, et fort désintéressé, des circonstances. Au surplus, son tempérament l'inclinait au libéralisme. Decazes n'avait aucun penchant aux opinions extrêmes. Il était monarchiste avec ardeur, mais sans fougue. Il avait des opinions tempérées, qui n'étaient pas toujours absolument les mêmes, et il savait les manifester fortement. Sa modération était vigoureuse. Il conciliait, il conciliait. Ses origines aussi le contraignaient à la modération : son passé bonapartiste lui interdisait d'être un royaliste intransigeant. Ancien courtisan, il ne pouvait gouverner sans diplomatie. Ancien fonctionnaire, il ne devait pas penser autocratiquement.

En outre, on démontrerait que ce programme systématiquement indécis était le plus convenable au moment. Il fallait tâcher à gouverner avec les centres, parce que le parlementarisme novice et violent ne fournissait ni majorité de droite, ni majorité de gauche. En somme, les circonstances commandaient impérieusement de pratiquer une politique incertaine. Richelieu décida qu'il importait de suivre avec ménagement la loi des événements. Par suite, le bien de l'État s'harmonisait avec le bien du ministre Decazes.

Les circonstances étaient maîtresses. Elles permirent que Decazes accédât au pouvoir sous l'impulsion de Richelieu, sous sa direction, et y demeurât après lui, contre lui. Oui, elles voulurent que Decazes fût ministre avec Richelieu et que, juste au moment où Decazes possédait plus complètement la faveur royale, il restât ministre, quand Richelieu cessait de l'être.

Cet excellent programme de juste milieu tolérait des applications bien diverses. Certes, ce programme commandait d'abord de combattre les outrecuidantes agitations des ultra-royalistes. Et, en effet, lorsque Decazes, ministre de la police et favori du roi, partageait l'influence avec Richelieu, chef du ministère, l'un et l'autre consentaient à dissoudre la Chambre introuvable où les ultras dominaient. Alors le ministère cherchait vers la gauche l'appoint de majorité qu'il ne trouvait pas ailleurs. Il combattait véhémentement, alors, l'illustre et désagréable Chateaubriand, qui était extrêmement royaliste et extrêmement ambitieux. Et voyez comme se personnifient les antagonismes d'idées ! Ici, Chateaubriand et Talleyrand, follement désireux de pouvoir et de gloire ; là, près de Richelieu indifférent, Decazes maître de la politique par la tendre faveur du roi. Mais les ultras s'agitent davantage ; la gauche soutient mal un ministère qu'elle redoute. Richelieu s'écarte du ministère. Decazes accroît sa place. Il gouverne sous le nom de Dessoles, général impersonnel. Il veut alors gouverner avec les ultras qu'il combattait la veille. Mais les ultras, sans mesure, ont trop d'exigences et, après des élections plus libérales, Decazes revient au libéralisme. Dans la Chambre des pairs, l'ultra-royalisme persiste qui gêne le ministère. Decazes, pour sauver le ministère, suggère une mesure despotique et d'ailleurs constitutionnelle : il fait nommer par le roi, doucement obéissant, soixante nouveaux pairs, soixante pairs libéraux. Les jours s'écoulent parmi les indécisions. Le ministère est divisé. Dessoles, Louis, Gouvion-Saint-Cyr s'en vont, que remplacent Pasquier, Roy, Latour-Maubourg. Decazes, favori du roi, est premier ministre. Premier ministre : c'est le but de sa vie politique. Il veut demeurer longtemps. Il n'a plus que le souci de satisfaire la faction la plus exigeante : il se rapproche des ultras. Ceux-ci redoutent ses avances : ils craignent ce bel Athénien qui leur fait des présents... Ils ne veulent pas de la loi électorale antilibérale que le libéral Decazes leur offre par amitié. Ils se sentent les maîtres. Ils refusent de rien devoir à un ancien ennemi. Ils travaillent à chasser Decazes. L'assassinat du duc de Berry leur permet de triompher. Decazes est pour toujours anéanti.

Comme chef de gouvernement, Decazes échoue brillamment. Il n'a ni principes ni programme. Il cherche à tirer le meilleur parti des circonstances et, parce qu'une majorité homogène est toujours absente, oscille délibérément de droite à gauche, de gauche à droite. Les balancements ne durent guère. Les habiletés personnelles sont insuffisantes à dominer une situation exceptionnelle. La monarchie mal assurée ne tire aucun profit de ces atermoiements continus. Il faut qu'elle cède aux plus violents. Decazes trouva la défaite dans toutes ses positions politiques. La faveur du roi fut longtemps plus forte. Elle dut fléchir. Et M. Decazes qui n'était soutenu que par elle, le comte Decazes qui, durant trois ministères, n'avait représenté aucune politique, le duc

Decazes qui ne figurait rien, n'était rien, ne revint jamais au pouvoir.

III

Si la vie politique de Decazes nous fait voir le premier modèle du politicien moderne, le milieu politique où il s'agita nous amène à des comparaisons instructives avec le parlementarisme contemporain. — C'est à quoi on reconnaît les bons livres : par le méthodique exposé des documents, ils indiquent, ils suggèrent mille rapprochements exacts entre des hommes, entre des époques. De l'ouvrage excellent de M. Daudet, ces comparaisons profitables sortent naturellement.

Certes, nous avons raison de dire, en considérant les politiciens que nous subissons actuellement, que le parlementarisme est en décadence. Mais, chez nous, depuis qu'il existe, le parlementarisme fut toujours en décadence. C'est cette décadence peut-être qui entretient sa durée.

Ah! ne regrettons pas le jeune parlementarisme de 1820! Les violences alors n'étaient pas moindres qu'elles ne sont aujourd'hui. Violences contre les idées, violences contre les hommes! Violences extrêmement stérilisantes! M. Ernest Daudet, qui ne se sent pas au cœur une tendresse extrême pour notre république, mais qui n'abdique jamais l'impartialité, fait cette constatation dont nos politiciens seront assurément flattés : « si vives que soient de nos jours les passions politiques et la violence des partis, elles ne sauraient être comparées à celles dont la France offrait le spectacle en 1815 au lendemain du retour des Bourbons. » Et ces violences, dignes qu'on les déplore, étaient impérieusement dominatrices. La passion des ultras empêcha les ministres d'exercer l'indulgence utile envers La Bédoyère, Ney, d'autres victimes notoires et pitoyables. La passion des ultras empêcha la formation d'un esprit public conforme au libéralisme, — sans excès, — de la Charte. La violence des ultras et de leurs adversaires libéraux interdit aux ministères de persister et d'agir.

Cette violence aveugle et incompétente empêchait le Parlement d'effectuer — même en dehors des actes politiques — une convenable besogne. Ah! elles sont significatives, les confidences attristées de Richelieu sur « l'inconcevable choix que les députés ont fait, en formant leur commission centrale pour une loi d'aussi haute importance (que le budget) de 27 membres, dont aucun n'a la moindre idée des affaires de finances, tandis qu'il y en a 40 dans la Chambre qui sont fort instruits sous ce rapport ». Aujourd'hui les choix sont toujours inconcevables. Il est vrai qu'on ne trouverait plus, sans doute, quarante députés instruits des finances. Nous n'avons pas accompli d'autre progrès.

Et les incohérentes agitations des politiciens monarchistes se répandent partout et suscitent des récriminations universelles. Decazes écrit au roi en 1816 : « Il est nécessaire de dissoudre la Chambre (introuvable), car, avec elle, il n'y a pas de budget possible, pas d'esprit de stabilité, pas de possibilité de ramener la confiance au dedans et au dehors, d'établir le crédit, de faire reprendre à la France son rang parmi les nations. » Dirait-on pas des lamentations toutes contemporaines!

Mais Decazes, qui gémit sur le mal, oublie de déterminer ses causes, l'une de ses causes au moins, celle qui agit en ce temps-là et se manifesta pendant toute la durée du parlementarisme monarchique, c'est à savoir l'intervention du monarque dans la vie politique et l'application de sa faveur à un homme. Le parlementarisme républicain est débarrassé de cette cause de troubles, de désordres dont le parlementarisme monarchique souffrit incessamment. En revanche, les rois pouvaient exercer parfois une action modératrice, dont le parlementarisme républicain, en ses dérèglements, ignore l'inestimable bienfait. — Quoi qu'il en soit, le but de la politique paraissait être la conquête du roi et de la famille royale, Louis XVIII, d'Artois, Berry, Angoulême, leurs femmes : on cherchait en ceux-ci, en ceux-là, des forces. Des coalitions se formaient, des coteries naissaient, intraitables rivales. Decazes fut maître de la France parce que le cœur du roi lui appartenait. L'amour ne put pas triompher sans cesse. Decazes céda, cependant que d'autres influences contradictoires jetaient le désordre dans le parlementarisme monarchique.

Les antagonismes fervents de l'action parlementaire se déployaient dans le pays. En s'y amplifiant, ils s'y aggravaient. L'obstruction politique se développait en obstruction électorale. Tandis que Decazes était ministre, tout était dirigé contre le pouvoir de cet homme. Par les élections, on voulait l'anéantir, lui et les idées dont il se servait. C'est ainsi qu'aux élections de 1819, la gauche, jalouse du ministère, présentait des candidats nettement hostiles aux Bourbons. Quant aux ultras, leur tactique astucieuse consistait à combattre partout les candidats ministériels. Ils exécutèrent ce singulier dessein, avec lequel des luttes plus récentes nous ont familiarisés : à défaut d'un candidat de leur faction, voter pour un révolutionnaire, non pour un modéré. — Telle est la vie politique en 1820. Elle reste telle. Tout se renouvelle ou plutôt tout se continue. Si nous connaissons aujourd'hui des maux nouveaux, nous n'avons oublié aucun des maux anciens. Nous en souffrons encore à en mourir...

Que de rapprochements indiquerait-on tous, conformes à la réalité! J'ai voulu simplement esquisser des comparaisons qui jaillissent d'elles-mêmes dans tout esprit attentif, à toutes les pages du livre, plein d'attrait et plein d'enseignement, de l'historien véridique qu'est Ernest Daudet.

Plaignons-nous donc de notre parlementarisme et de nos politiciens; mais ne regrettons ni les politiciens ni le parlementarisme de la Restauration.

IV

Mais je m'attarde et j'ai tort, encore qu'on puisse s'attarder, sans dommage, en si bonne compagnie et si sûre.

M. Ernest Daudet, effectivement, est un des historiens les plus sûrs, un des meilleurs par conséquent. Notez qu'il dévoile de notables documents inédits et que chacun de ses livres est une source précieuse de richesses jusqu'alors inconnues. Mais M. Ernest Daudet ne déforme, ne dénature jamais le document: il en extrait la juste et précise leçon, à peu près toute, presque toujours. — Ah! je sais bien que M. Ernest Daudet est très respectueux des monarchies et des rois! Nous avons aujourd'hui si peu d'occasions d'être respectueux, qu'il faut bien, lorsque l'instinct nous pousse à respecter quelque chose, être respectueux du passé, du beau passé lointain qui ne reviendra plus! C'est ainsi que nous rencontrons encore certains esprits, doucement et pacifiquement royalistes, à notre époque où il est devenu pour toujours impossible de retrouver des rois! Esprits charmants! Et M. Daudet étend son respect des rois jusqu'à ceux que les rois aimèrent. Il estime Decazes que chérit Louis XVIII. Même, animé de je ne sais quelle philosophique et sereine indulgence, il veut bien prêter au séduisant Decazes tous les bons sentiments que celui-ci exprime dans ses lettres et dans ses discours! Il fait de ce bel homme un bon homme et presque un grand homme. Trop de condescendance!

Pour moi, si j'ose m'avancer ainsi, autant je suis enclin à louer un ministre, même maladroit, qui jeta dans la circulation politique une idée neuve ou la semence d'une réforme utile, et d'ailleurs succomba, bien vite, par l'effet d'une entreprise aussi peu commune; autant j'ai du penchant à sourire du politicien heureux qui se sert des idées pour prospérer lui-même. Decazes parvint au ministère, y demeura trois ans, n'accomplit rien : alors le roi, pour le récompenser, le créa duc et pair. Tant mieux! mais je ne lui dois rien et je le félicite seulement de sa fortune. Mais si M. Ernest Daudet ne dit pas toujours toute la vérité, il permet toujours au lecteur de la constituer entière parmi les documents, et le lecteur lui en sait gré.

Or ce livre n'est pas seulement important pour sa nouveauté documentaire; il l'est encore parce qu'il nous fournit le tableau le plus complet d'une époque, intéressante entre toutes par l'intensité de vie publique qui suivit l'installation de la monarchie restaurée. M. Ernest Daudet connaît cette époque autant qu'homme du monde et beaucoup davantage. Il nous la fait connaître dans un livre où toute une société ressuscite en un gracieux fourmillement d'anecdotes caractéristiques.

Ce livre continue avec succès l'imposante série des ouvrages (1) que M. Daudet consacre à l'histoire monarchique depuis 1789. Cette œuvre immense est à tous points de vue une œuvre très digne de remarque. En effet, non seulement M. Daudet écrit l'histoire utilement, mais il l'écrit avec goût, donc avec agrément. Cet érudit est un écrivain. On assure que, dans la foule des producteurs et des produits littéraires qui depuis trente ans nous submergent, nous valons surtout par nos critiques et par nos historiens. Je le crois de plus en plus.

Les hommes cultivés, qui cherchent, dans le passé, à se divertir du présent, ne pouvaient souhaiter un guide préférable pour explorer les aventures publiques et privées, souvent romanesques, de cet homme bien fait de corps et assez bien fait d'esprit, de cet homme favorisé par les empereurs et par les rois, par les femmes et par les circonstances, de cet homme qui fut M. Decazes, le comte Decazes, le duc Decazes...

J. Ernest-Charles.

LIVRES NOUVEAUX

« Le Jardin des Supplices. »

Le Jardin des Supplices (2) est le titre significatif du nouveau roman de M. Octave Mirbeau. La « rentrée » de M. Mirbeau dans le roman contemporain est un fait littéraire très digne d'être signalé. Son dernier livre, *Sébastien Roch*, date déjà d'une dizaine d'années. La besogne du journal qui consume tant d'activités (Dieu me garde de le regretter, comme on a coutume de faire : il est précieux, au contraire, que les meilleurs se dépensent chaque jour à édu-

(1) *La Police et les Chouans sous le consulat et l'Empire*, 1 vol. — *Les conspirations royalistes sous la Révolution*, 1 vol. — *Histoire de l'Emigration*, 3 vol. — *La Terreur blanche*, 1 vol., — etc.

(2) Octave Mirbeau, *Le Jardin des Supplices*; 1 vol. in-12; Fasquelle édit.

quer le plus grand nombre), la collaboration aux quotidiens ne lui avait pas laissé les loisirs nécessaires à réaliser le vaste dessein qu'est un livre de littérature, j'entends un vrai livre, et tel qu'on l'attend de M. Octave Mirbeau.

Pour peu qu'on se soit adonné aux polémiques, on acquiert sans tarder une notoriété de batailleur littéraire qui étouffe la gloire plus forte et plus durable méritée par des œuvres. Le public connaît surtout en M. Mirbeau un escrimeur toujours prêt à l'assaut pour la cause de l'art indépendant, de la justice et de la bonté. Cette opinion du public n'est pas erronée : Octave Mirbeau, avec son clair regard et son masque au vent, est et reste le chevalier de toutes les nobles défenses. Mais, aux yeux de l'historien des lettres, il sera bien autre chose. Il sera l'un des plus forts artisans du roman moderne. Certes, la collection de ses livres est assez mince; elle n'encombre pas même, sur les bibliothèques, le coin d'un rayon. Qu'importe? L'abondance est une belle vertu de l'artiste; elle n'est pas une vertu nécessaire. Ne fut-ce pas assez de deux comédies pour que les auteurs du théâtre récent saluassent en Henry Becque leur maître? L'écrivain a le droit d'effectuer lui-même sur son œuvre « l'échenillage » que, à son défaut, la postérité opérerait. La gloire de l'abbé Prévost ne serait pas amoindrie s'il n'avait laissé que *Manon Lescaut* au lieu de deux cents volumes. Et si nous n'espérions pas d'Octave Mirbeau d'autres livres de saveur et d'autres drames, si, après la tragédie sociale des *Mauvais Bergers*, il ne nous apportait pas aujourd'hui même ce *Jardin des Supplices* aux extraordinaires fleurs, nous savons bien que le *Calvaire* et l'*Abbé Jules* suffiraient à imposer et à maintenir, par-delà les ans, la mémoire de son rude génie.

Il nous semble, quelquefois, que l'histoire du roman naturaliste sera terriblement difficile à faire et furieusement encombrée. Quelle illusion! Les générations savent si bien, d'un coup d'épaule dédaigneux, secouer tout ce qui leur est devenu indifférent. Des bibliothèques entières sombreront dans l'oubli. Les quais mêmes se dépeuplent et l'industrie du bouquiniste disparaît. Tels auteurs brillants d'honneurs et enrichis par les tirages n'auront peut-être pas même la retraite de la « boîte à quatre sous ». Ah, qu'il demeure peu de monuments d'un genre à la mode! Le XVIIIe siècle adora les tragédies: il en reste juste la moitié d'une. Estimons-nous heureux si du roman, que notre siècle préfère à tout, il subsiste, chez nos petits-neveux, la matière d'une belle vitrine.

Dans cette vitrine, ne doutez pas qu'Octave Mirbeau ait sa place. Avec les qualités communes à l'école (on peut, au meilleur sens, dire « l'école », car les plus indépendants ont, quand même, une « origine »), il apportait, dès son *Calvaire*, la révélation de très personnelles vertus. Sans doute, la peinture des caractères et des milieux est faite d'une touche avant tout fidèle. Mais ces caractères sont singulièrement forts et passionnants; et le décor où ils se meuvent vaut par une poésie unique. Sans doute encore l'*Abbé Jules* et *Sébastien Roch* ne sont point livres de devis joyeux. Mais le pessimisme familier aux romanciers réalistes de ce dernier quart du siècle n'est, chez Octave Mirbeau, ni froid ni convenu. Le satirique de verve exacte et impassible porte un cœur sensible jusqu'à la meurtrissure. De ses livres d'âpre réalité sourdent des beautés de rêve, de symbole et d'émotion. Aussi bien est-ce un écrivain naturaliste qui l'a dit : « Dans la vie comme dans les laboratoires, ceux-là seuls sont les grands chirurgiens qui se relèvent, les yeux en larmes, de la plaie opérée où leur bistouri n'a pas bronché. »

***

Du nouveau roman de M. Octave Mirbeau, de ce *Jardin des Supplices*, l'argument est simple et l'analyse brève. La forme choisie est celle d'un récit fait par le héros de l'histoire, ou plutôt par son témoin. Le récit est lu « chez un de nos plus célèbres écrivains », un soir que des amis y sont réunis. Le lecteur apparaît « un homme à la figure ravagée, le dos voûté, l'œil morne, la chevelure et la barbe prématurément toutes grises ». Il semble averti de cette misogynie foncière qu'on peut apprendre aux livres d'Octave Mirbeau :

> Pourquoi courent-elles, les femmes, aux spectacles de sang, avec la même frénésie qu'à la volupté?... Pourquoi, dans la rue, au théâtre, à la cour d'assises, à la guillotine, les voyez-vous tendre le col, ouvrir des yeux avides aux scènes de torture, éprouver, jusqu'à l'évanouissement, l'affreuse joie de la mort?
>
> Chez les femmes, il n'y a pas de catégories morales, il n'y a que des catégories sociales. Ce sont des femmes. Dans le peuple, dans la haute et petite bourgeoisie, et jusque dans les couches plus élevées de la société, les femmes se ruent à ces morgues hideuses, à ces objects musées du crime que sont les feuilletons du *Petit Journal*...
>
> Écoutez-moi, continue-t-il. Les hasards de la vie m'ont mis en présence non pas d'une femme, mais de la femme. Je l'ai vue, libre de tous les artifices de toutes les hypocrisies dont la civilisation recouvre, comme d'une parure de mensonge, son âme véritable... C'est dans sa vérité, dans sa nudité originelles, parmi les jardins et les supplices, le sang et les fleurs que je l'ai vue! Elle m'a fait connaître des crimes que j'ignorais, des ténèbres où je n'étais pas encore descendu... Regardez mes yeux morts, ma bouche qui ne sait plus parler, mes mains qui tremblent... rien que de l'avoir vue!...

L'homme qui résume ainsi sa triste expérience est

un bohème qui eut ses heures de succès, de familiarité avec les gens du pouvoir. Un ancien camarade devenu ministre (tout arrive) l'a chargé d'une mission scientifique à Ceylan. Le voilà qui s'embarque à Marseille, sur le *Saghalien*. A bord, le soi-disant « savant » est l'objet de la curiosité générale. Aussitôt une femme lui témoigne une sympathie particulière : « C'était une créature merveilleuse, avec de lourds cheveux roux et des yeux verts, pailletés d'or comme ceux des fauves. » Très riche, fille d'un vendeur d'opium de Canton, à vingt-huit ans elle connait déjà toute la terre. Pour l'instant elle habite la Chine.

L'Europe la dégoûte : « Elle ne peut plus supporter ses mœurs étriquées, ses modes ridicules, ses paysages frileux. » Avec sa peau rayonnante, son rire toujours prêt à sonner sur ses lèvres charnues et rouges, elle est la joie du bord. Effroyablement coquette, le voyageur la croit d'abord honnête. L'illusion dure peu. Elle devient une amie d'un tel charme que l'autre a honte de la duper. « Je ne suis pas un savant, Miss Clara... je ne suis pas un naturaliste... je ne suis rien, criai-je, je suis un misérable... oui, un misérable... je vous ai menti... odieusement menti... Il faut que vous connaissiez l'homme que je suis... Écoutez-moi. » Il raconte sa vie, l'imposture de sa mission, toutes ses infamies.

La confession n'émeut pas l'étrange fille :

J'ai déjà connu un savant de votre genre. Il avait été envoyé par le gouvernement anglais pour étudier, dans les plantations de Ceylan, le parasite du caféier... Eh bien! durant trois mois, il ne quitta pas Colombo... Il passait son temps à jouer au poker et à se griser de champagne.

Un jour, Ceylan est en vue, Ceylan, c'est-à-dire la séparation, puisque là est le but du « missionnaire » et que Clara va continuer sa route vers les côtes chinoises. Mais cet homme appartenait à cette femme comme le charbon appartient au feu qui le dévore. Après une brève relâche à Colombo, toute mission désormais oubliée, ils reprennent la mer, ensemble, en route vers la Chine.

Tel est le prologue. Le roman lui-même est inanalysable. C'est la vie, délicieuse et horrible, de Clara et de son ami à Canton. A peine sont-ils arrivés qu'elle exige une excursion parculière : il s'agit d'aller donner à manger aux forçats chinois. Cet épisode, ce divertissement sont le roman même. Il est extraordinaire. Il excède toute imagination.

***

Le Jardin des Supplices est un parc infiniment grand, infiniment beau. Symétriques aux palmariums précieux, de vastes bâtiments enferment les forçats. Là, entre les pelouses au vert de repos, parmi des oiseaux ingénus, sont cultivées les plus rares essences d'une flore unique. Ici, les géhennes les plus savantes, les instruments de supplice ont leurs pavillons réservés. La saveur, ou, plus exactement, l'excitation de ce prodigieux Jardin d'Acclimatation, s'amplifie au contact d'une nature de douceur et d'une civilisation de férocité.

Ainsi deux ordres de description font l'ornement de ce livre. « Description », le mot n'est pas heureux. Il évoque une peinture plutôt froide, léchée et plaquée, la manière et le procédé des petits naturalistes imitateurs, *medanenses minores*. Rien de tel en ce *Jardin*, où toute page est passionnée. A l'analyse, on peut seulement observer que le regard curieux et ému d'Octave Mirbeau s'est posé sur deux catégories d'objets *d'art*, qu'on peut appeler la Flore et la Suppliciaire.

Ce romancier est d'abord un horticulteur. L'Art des jardins du bon Delille n'était, auprès du sien, qu'enfance de l'art. De son livre émane le parfum des tiges les plus savamment odorantes. Ses Chinois sont des jardiniers incomparables :

L'allée des tamariniers finissait sur une large terrasse fleurie de pivoines et par où nous descendîmes au bassin... Les iris dressaient hors de l'eau leurs longues tiges portant les fleurs aux pétales colorés comme les vieux vases de grès; précieux émaux violacés avec des couleurs de sang; pourpres sinistres, bleus flammés d'ocre orangée, noirs de velours, avec des gorges de soufre... Quelques-uns, immenses et crispés, ressemblaient à des caractères kabbalistiques... Les nymphées et les nélumbiums étalaient sur l'eau dorée leurs grosses fleurs épanouies, têtes coupées et flottantes... Nous restâmes quelques minutes penchés sur la balustrade du pont à regarder l'eau, silencieusement. Une carpe énorme, dont on ne voyait que le mufle d'or, dormait sous une feuille, et les cyprins, entre les typhas et les joncs, passaient, pareils à des pensées rouges dans le cerveau d'une femme.

Il est trente pages éparses dans le livre de M. Mirbeau où surgissent les plus imprévus et les plus rigoureux des décors de flore. Mais le satiriste qu'est ce peintre trouve à dire son mot. Il épanche sa verve contre nos jardiniers et les noms absurdes dont ils affublent leurs « créations » :

Ils ont osé donner à la fragilité des roses, au rayonnement stellaire des clématites, à la gloire firmamentale des delphiniums, au mystère héraldique des iris, à la pudeur des violettes, des noms de vieux généraux et de politiciens. Il est des narcisses qui se dénomment le *Triomphe du président Faure;* des roses trémières qui, sans protester, acceptent l'appellation ridicule de *Deuil de M. Thiers*; des violettes, de timides, frileuses et exquises violettes à qui les noms du général Skobeleff et de l'amiral Avellan

n'ont pas semblé d'injurieux sobriquets! Les fleurs toute beauté, toute lumière, et toute joie... toute caresse aussi, évoquant les moustaches grognonnes et les lourdes basanes d'un soldat ou bien le toupet parlementaire d'un ministre!

Au contraire, les Chinois leur ont attribué des analogies gracieuses, des images de rêve, des noms de pureté et de volupté : « L'Eau qui dort sous la lune ou « le Soleil dans la forêt » ou « la Jeune fille désireuse »...

*
* *

Mais la vision des fleurs exquises n'est, dans les loisirs du couple que promène le roman, qu'un entr'acte, qu'un divertissement accessoire, propre à relever, à la faveur du contraste, un autre agrément, terrible celui-là. Ce jardin est le Jardin des Supplices.

Si les Chinois sont habiles à acclimater et à croiser les fleurs, ils le sont bien davantage dans l'art, primitif et décadent, des châtiments. Ils possèdent la science et la virtuosité du supplice. Le spectacle des souffrances est un sport cruel, mais étrangement « prenant ». Clara, et l'ami qu'elle entraîne, goûtent l'ivresse de la douleur, de l'abjection, de la déchéance et de la mort.

Ce goût est odieux, mais il est humain et il est universel. La passion de l'Anglo-Saxon pour les combats de boxe, la fureur du Latin aux courses de taureaux, l'attrait des ménageries dont le belluaire sera peut-être dévoré, le besoin d'assister aux pendaisons ou aux guillotinades sont des formes variées d'un éternel désir de sang.

Ce désir est satisfait jusqu'à la satiété dans le Jardin des Supplices. Entre les tourments divers auxauxquels assistent nos héros le plus extraordinaire est le supplice de la Cloche. Sous une cloche énorme et trapue, on dépose un patient ligotté. Et l'on sonne à toutes volée jusqu'à ce que les vibrations l'aient tué dans la plus indicible souffrance... Et quand approche la mort, on sonne doucement pour qu'elle ne vienne pas trop vite...

Je ne saurais ici citer, ni même évoquer en son détail aucun des supplices dont le livre de M. Mirbeau est le passionnant répertoire. L'art abominable de la « suppliciaire » n'est, au fond, qu'une forme de la passion charnelle, si l'on veut, la science de son plus terrible apéritif. La rousse aux yeux verts n'y cherche qu'une excitation à d'inqualifiables émois,

Pour la ménagerie infâme de ses vices,

comme dit à peu près Baudelaire. Le même Baudelaire, dans un vers d'ailleurs assez classique et presque « pompier », a trouvé la formule de cette tentation dépravée que nous ressentons à l'égard de telles misères :

Aux objets repugnants nous trouvons des appas.

Les « appas » des charniers chinois sont singulièrement plus attirants, pour leurs familiers, que ceux des corridas espagnoles dont saint Augustin lui-même conte comment on éprouve la détestable fascination. Sans doute sont-ils plus rares et sans doute imaginaires. Mais M. Mirbeau, par l'attention haletante que tout lecteur accordera à son livre, démontre qu'il y a en chacun de nous un « décadent » qui sommeille et qui s'éveillerait sans doute, si les fictions de la lecture devenaient, sous ses yeux, réalité. Par là le *Jardin des Supplices* atteint une valeur démonstrative et psychologique de symbole.

Et par là, ce beau roman, qui captiva notre sensibilité, nous donne, quand le dernier feuillet est tourné, singulièrement à réfléchir. Quelle est cette joie, absurde et inavouée, que suscite en nous le mal d'autrui? D'où vient cette volupté de la douleur contemplée? J'entends bien que, chez l'homme normal et non exceptionnellement pervers, cette joie et cette volupté sont latentes. Mais, à quelque degré, elles existent. Pourquoi? C'est effrayant.

Évoquer, en manière d'explication, « l'instinct du mal », c'est répondre à la question par la question. Mais il n'est peut-être pas tout à fait inexact d'observer que l'homme civilisé est une création relativement récente et qu'il suffit d'une émotion un peu forte, d'un ébranlement de la sensibilité, pour faire remonter des profondeurs psychiques l'homme primitif, c'est-à-dire un être faible, mal organisé, dont l'existence est précaire et menacée, et qui, à la lettre, lutte pour la vie. Aux yeux de cet anthropoïde craintif toute déchéance survenue à autrui équivaut à un danger de moins. C'est un ennemi ou un concurrent éliminé. *Homo homini lupus*, disait le vieil Hobbes. Et, poursuivant cette théorie dans le domaine où nous conduit le présent roman, il serait logique d'expliquer le délire de l'héroïne en face des supplices, par une antithèse physiologique: la misère inouïe du supplicié exaltant la force physique de celui qui le contemple...

Mais quels abominables tréfonds du cœur humain M. Mirbeau nous force à regarder!

*
* *

Il nous force, et nous nous laissons contraindre de bonne grâce. Il n'est pas ordinaire de découvrir un expérimentateur d'un aussi prestigieux talent. Songez que M. Mirbeau ne nous lasse pas une seconde en nous conduisant, durant trois cents pays, parmi ces supplices et ces fleurs d'Orient. Songez que pas un instant son ouvrage ne donne le goût fade du

manuel ou de la compilation. La raison en est simple : c'est que M. Mirbeau n'est pas un romancier encombré de documents : il *improvise*. Ses supplices, comme ses parterres, sont de son invention. Nul guide Roret ne lui a appris la science des végétaux ni l'art des tourments. On m'a conté cette anecdote : un jour, dans une petite croisière de famille, sur la Manche ou le golfe de Gascogne, le capitaine d'un bon vieux bateau dit à M. Mirbeau : « Vous devriez nous suivre en extrême Orient. Il y aurait là pour vous des civilisations et des horizons neufs. Ah, si vous connaissiez le bagne de Canton ! » Il y a dans certains vocables, dans certaines phrases, une force de suggestion inconcevable. Ces deux mots, « le bagne de Canton », se développèrent, comme une frondaison éperdue et terrible dans l'esprit de M. Mirbeau. Ils sont l'origine unique de ce *Jardin des Supplices*. L'inspiration de l'auteur inventa tous les épisodes et toutes les sensations. Et sa maîtrise littéraire s'employa à rendre l'inspiration contagieuse. Son style tour à tour simple, familier, précieux et imprévu, excelle à s'adapter à l'image qu'il nous veut imposer. Il a la vertu d'une incantation...

Maintenant, et m'adressant aux lecteurs de cette revue, il est honnête à moi de formuler une réserve. Il y a dans ce *jardin* des coins fort périlleux. Les très jeunes gens feront sagement de ne s'y point aventurer, et même les jeunes filles, et, plus généralement, les personnes qui n'ont pas assez lu pour *savoir lire*, pour comprendre, au delà du détail immédiat et qui peut choquer, la morale qui plane. Ceci n'est en aucune façon un reproche à l'adresse de M. Mirbeau. Un artiste a le droit de ne pas écrire pour la jeunesse. Mais à l'égard de tout lecteur averti, le *Jardin des Supplices* est un livre moral, et même édifiant. Sur cette question de moralité artistique, je demande à m'expliquer brièvement.

Il subsiste, dans certaines critiques littéraires, un sophisme qui est séduisant, qui est spécieux, et qui a trop duré. C'est que le talent s'exprime comme il lui plaît. Entendons-nous. Quand un romancier se plaît à juxtaposer des anecdotes pornographiques, même si son talent lui permet de les revêtir d'une prose soignée, sa besogne est parfaitement répugnante. Le pavillon du style ne couvre pas du tout la honte de la marchandise. Mais, — et c'est le cas de M. Mirbeau, — quand une œuvre d'art n'est expressible qu'au moyen de certaines peintures vives (je dis *moyen* et non pas *but*), qui donc voudrait étouffer cette œuvre ? Qui songe à imposer au génie des matières et une rédaction épurées ? Aussi bien git-il en tout livre d'art une moralité non superficielle mais profonde. Voici le *Jardin des Supplices*. Tels passages, détachés avec malice, apparaîtraient d'une érotique violence. Mais lisez l'œuvre selon son ordonnance, et dans l'esprit qui la dicta. Il s'en dégage un désenchantement tout semblable à cette tristesse qui, selon le vieil adage latin, suit l'ivresse de l'amour. Par son âcre sincérité, le peintre retrouve et dépasse la chasteté. Il traduit l'écœurement où mène la recherche sans trêve de la sensation savante et forte. Par là il nous inculque la nostalgie de la sensation saine et douce. Rien mieux que la vanité déprimante de ses « paradis artificiels » ne donne l'envie de la petite maison qu'ont rêvée tous les sages, de Socrate à Rousseau. Et, par la volonté dissimulée de son art souverain après nous avoir révélé le parfum du *Jardin des Supplices*, M. Mirbeau nous laisse le désir du Jardin des Bontés simples. Cultivons ce jardin-là.

LUCIEN MUHLFELD.

LA CHANSON DE ROLAND

Traduction nouvelle.

RYTHMÉE CONFORMÉMENT AU TEXTE ROMAN (1)

LIVRE TROISIÈME

Les prodiges des Preux.

I. — LES DOUZE PAIRS DE MARSILE ET LEURS DÉFIS.

74.

Le roi Marsile a mandé ses barons, vicomtes, ducs, comtes et connétables, et les émirs et les fils de ses nobles.

Quatre cent mille en trois jours se rassemblent.

Le tambour bat partout à Saragosse ; de Mahomet on expose l'image, sur la tour haute ; et chacun prie, adore.

Puis on chevauche avec rage et furie, par la Cerdagne (2), à travers monts et plaines...

Enfin des Francs voici les gonfanons ! Des douze pairs c'est là l'arrière-garde. Il ne se peut qu'on n'ait belle bataille.

75.

Vient le premier le neveu de Marsile, sur un mulet qu'il touche du bâton.

(1) Voir la *Revue* des 3 juin, 1er, 14 et 22 juillet.

(2) *La Terre Certeine*. C'est bien la *Cerdagne*. Mais la Cerdagne, telle qu'on l'entendait aux derniers siècles, comprenait la région pyrénéenne absolument opposée à celle qui est ici le théâtre de l'action, et dont les indigènes ont reçu de leurs ancêtres les plus reculés la tradition de ces désignations locales ; le *Pas de Roland*, la *Croix de Roland*, la *Breche de Roland*. Il faut croire qu'au temps de l'auteur de la Chanson de Roland le nom de *Cerdagne* avait une plus grande extension, et comprenait le pays qui s'étend de Biarritz à Cauterets.

Le rire en bouche, il dit d'un ton joyeux :

« Beau sire roi, je vous ai tant servi, j'ai eu pour vous telles douleurs et peines, j'ai tant pour vous et lutté et vaincu, qu'un fief m'est dû : ce fief sera Roland.

« Je le tuerai du tranchant de ma lance, si Mahomet veut bien me protéger.

« Par moi sera toute l'Espagne libre, de Durenstant jusqu'aux défilés d'Aspe.

« Charle lassé, les Français, repoussés, jusqu'à la mort vous n'aurez plus de guerre. »

— « Soit ! Tiens le gant », lui dit le roi Marsile.

76.

Le gant au poing, le neveu de Marsile, d'un ton très fier à son oncle s'adresse :

« Beau sire roi, vous m'avez fait grand don ! Choisissez-moi onze de vos barons : aux douze pairs on se mesurera ».

C'est Falsaron, frère du roi Marsile, qui le premier répond à cet appel :

« Sire Aëlroth, nous irons, vous et moi ; nous livrerons ensemble la bataille. C'est dit... Des Francs meure la grande armée ! Par nous du moins mourra l'arrière-garde. »

77.

D'autre part vient un roi de Barbarie : c'est Corsablis, cœur mauvais et perfide ; et cependant il parle en bon vassal :

« Tout l'or de Dieu en serait-il le prix, je ne voudrais jamais être couard. Que ce Français se trouve en mon chemin, c'est fait de lui. Donc, prenez-moi troisième (1). »

Alors accourt Mauprime de Brigal, aux pieds plus prompts que les pieds d'un cheval.

Devant Marsile il crie à voix très haute :

« J'entends mener mon corps à Roncevaux... Mort à Roland, si je fais sa rencontre ! »

78.

Là se trouvait l'émir de Balaguer, bien fait de corps, fier et beau de visage.

C'est son orgueil de chevaucher armé : il est fameux par son brillant courage. — Qu'il fût chrétien, vrai baron il serait.

Il se présente et s'écrie avec force :

« A Roncevaux ! J'y veux aller aussi.

« Roland est mort, si je l'y puis trouver ; mort Olivier, et morts les douze pairs. Les Francs mourront dans le deuil et la honte...

« Charle le Grand n'est qu'un vieux qui radote ; il lui faudra renoncer à la guerre, et nous laisser l'Espagne libre enfin. »

— « Bien grand merci », lui dit le roi Marsile.

79.

Là se trouvait un connétable maure. L'Espagne n'eut jamais plus grand félon :

Devant Marsile il fait le fanfaron :

« A Roncevaux ! J'y mènerai mes gens, qui sont vingt mille, avec écus et lances.

« Déjà Roland peut se tenir pour mort ; et chaque jour Charle le pleurera. »

80.

D'autre part vient Turgis de Tortosa.

De sa cité il est comte et seigneur, et n'a qu'un rêve : être aux chrétiens funeste.

Devant Marsile il prend rang près des autres, et dit au roi :

« Ne vous tourmentez point ! Mahom vaut plus que Saint-Pierre de Rome... Servons-le bien, et nous aurons victoire.

« A Roncevaux j'irai joindre Roland : nul ne pourra le sauver de la mort.

« Voyez ma lame ; elle est et bonne et longue ; je la mettrai devant sa Durandal : on vous dira laquelle a le dessus.

« Les Francs mourront s'ils engagent la lutte. Charle le Vieux n'aura que deuil et honte, et plus jamais ne portera couronne. »

81.

Ensuite on voit le païen Escremis, qui de Valterne est le seigneur et maître.

Il vient et crie au milieu de la foule :

« A Roncevaux j'abattrai leur orgueil,

« Que je les trouve ; et Roland, Olivier, tous deux battus, y laisseront leurs têtes.

« Les douze pairs sont condamnés à mort.

« Les Français morts et la France déserte, Charle tout seul pleurera ses vassaux. »

82.

Là se trouvait le païen Estourgant ; Estramaris est son bon compagnon ; et tous deux sont fourbes, félons et traîtres.

« Venez ici, seigneurs », leur dit Marsile : « à Roncevaux vous irez tous les deux, et m'aiderez à conduire mes troupes. »

Eux de répondre :

« A vos ordres, beau sire.

« Contre Olivier et Roland acharnés, nous les tuerons avec les douze pairs ; car nos épées sont

1 Je traduis ici deux vers du manuscrit de Venise cités par Müller (édition de 1863, édition de 1878). — Les additions se rapportant à des vers isolés seront indiquées aux yeux par ces signes ⁅ ⁆ dans toute la suite de cette traduction.

bonnes et tranchantes : on les verra chaudes d'un sang vermeil.

« Les Francs mourront, et Charle, tout dolent, fondra en pleurs. A vous la grande terre.....

« Venez-y, roi : vous verrez beau spectacle; et nous mettrons l'empereur à vos pieds. »

83.

Tout courant vient Margaris de Séville, dont le pays s'étend jusqu'à la mer.

Pour sa beauté toutes les dames l'aiment. Il n'en est point qui ne s'épanouisse, dès qu'il se montre, et qui ne lui sourie.

Nul Sarrasin n'est si bon chevalier.

Il fend la presse, et, dominant les cris :

« Ne craignez rien, » dit-il au roi Marsile. « A Roncevaux j'irai tuer Roland. Son Olivier succombera aussi; les douze pairs sont voués au martyre.

« Voyez mon glaive avec sa garde en or, que je reçus du noble émir de Primes : je lui réserve un grand bain de sang rouge.

« Les Francs mourront; France en sera honnie, et le vieux Charle, à la barbe fleurie, en rage et deuil terminera sa vie.

« Oui, dans un an, nous aurons pris la France et coucherons au bourg de Saint-Denis. »

Le roi païen profondément s'incline.

84.

Voici encore Chernuble de Mont-Nègre, aux longs cheveux qui balayent ses talons.

En se jouant il porte un poids plus lourd que ne feraient quatre mulets chargés.

Dans son pays le blé ne peut pas croître; car le soleil ne s'y montre jamais; rosée et pluie y sont chose inconnue... Comme la nuit les pierres y sont noires : c'est là, dit-on, que les démons demeurent.

Chernuble dit :

« J'ai ceint ma bonne épée; à Roncevaux je la teindrai de rouge.

« Vienne Roland, et je fondrai sur lui. Sinon, je veux qu'on ne me croie jamais!

« Oui, mon épée conquerra Durandal; les Francs mourront; la France périra. »

85.

Les douze pairs de Marsile s'assemblent; et, emmenant cent mille Sarrasins, qui avec eux formeront l'avant-garde, pour les combats s'animant à l'envi, ils vont s'armer sous un bois de sapins.

II. — LA GRANDE ARMÉE ANNONCÉE A LA PETITE TROUPE

86.

Voici venir la foule des païens.

Il ont lacé leurs bons heaumes d'Espagne, ceint leurs épées faites d'acier viennois, et revêtu des hauberts sarrasins, pour la plupart doublés d'un triple cuir.

Il fait beau voir leurs lances de Valence et leurs écus aux peintures dorées.

Leurs gonfanons sont blancs, bleus et vermeils. Laissant mulets et chevaux de voyage, ils vont, montés sur leurs coursiers de guerre.

A rangs serrés leur chevauchée s'avance.

Le jour est clair; le soleil resplendit; et chaque armure étincelle et flamboie; et les clairons par milliers retentissent, pour que ce soit un spectacle plus beau.

87.

Grand est le bruit, et les Français l'entendent.

Olivier dit : « Nous pourrions bien, amis, avoir bataille avec les Sarrasins. »

Roland répond :

« Ah! que Dieu nous la donne!

« Nous devons tous tenir pour notre roi.

« Pour son seigneur on doit souffrir détresse, et endurer le grand chaud, le grand froid, risquer sa peau, risquer aussi sa tête.

« Soyons tous prêts à frapper de grands coups!

« Que contre nous on ne chansonne pas!

« Païens ont tort, et chrétiens ont bon droit.....

« Onc ne viendra de moi mauvais exemple. »

88.

Sur un haut pic Olivier est monté.

Il guette à droite, au fond du val herbu, et voit venir toute l'armée païenne.

Lors, appelant son compagnon Roland :

« D'ici, de là, je vois partout, au loin, de blancs hauberts, des heaumes flamboyants.

« Nos Français vont faire rude rencontre.

« Il le savait, le traître Ganelon, lui qui nous fit choisir par l'Empereur! »

Roland répond : « Tais-toi donc, Olivier. C'est mon beau-père. Il n'en faut sonner mot ».

89.

Sur un haut pic Olivier est monté.

De là il voit le royaume d'Espagne, et les païens en foule rassemblés.

Heaumes luisants d'or et de pierreries, écus, hauberts brillamment ciselés, épieux pointus et gonfanons au vent : son œil voit tout... Combien de bataillons? ah! ils sont tant qu'il ne peut les compter...

Il est troublé au dedans de lui-même; tant bien que mal, descend de la hauteur, revient aux siens et leur raconte tout.

90.

Olivier dit :

« J'ai vu tant de païens, que nul jamais n'en a plus vu sur terre.

« Ils sont bien là cent mille avec écus, heaumes lacés, cuirasses toutes blanches, lances en l'air et bruns épieux luisants...

« C'est la bataille, imminente, terrible, et sans merci, comme il n'en fut jamais.

« Seigneurs français, Dieu vous donne courage! Au poste, tous, pour n'être pas vaincus! »

Et les Français : « Maudit qui s'enfuira! Pas un ne va vous manquer pour mourir. »

III. — LE PRUDENT OLIVIER ET LE FIER ROLAND

91.

Olivier dit:

« Les païens sont en force; et nos Français sont en bien petit nombre.

« Ami Roland, sonnez de votre cor!

« Charle, entendant, ramènera l'armée. »

Roland répond:

« Ce serait être fou, et je perdrais ma gloire en douce France.

« Ma Durandal va frapper de grands coups; son fer sera sanglant jusqu'à la garde; sanglante aussi jusqu'à l'or du pommeau sera l'épée en toute main française.

« C'est leur malheur qui les mène en ces gorges: tous, je le jure, ils sont jugés à mort. »

92.

— « Ami Roland, sonnez votre olifant!

« Charle entendant ramènera l'armée; roi et barons viendront nous secourir. »

Roland répond :

« Non certe, à Dieu ne plaise, que mes parents pour moi encourent blâme; que douce France ait pour moi à rougir!

« Mieux vaut frapper grands coups de Durandal, ma bonne épée, que j'ai ceinte au côté. Vous allez voir son fer ensanglanté.

« Ces félons sont rassemblés pour leur perte; tous, je le jure, à la mort sont voués. »

93.

— « Ami Roland, sonnez votre olifant!

« Si l'empereur qui par les monts chevauche, l'entend sonner, les Français reviendront. »

Roland répond:

« Non certe... A Dieu ne plaise qu'homme vivant puisse dire jamais: « pour ces païens Roland sonna du cor. »

« Jamais les miens n'entendront tel reproche.

« Quand je serai dans la grande bataille, je frapperai sept cents et mille coups, et vous verrez saigner ma Durandal.

« Bons sont nos Francs; ils frapperont en braves. Rien n'ôtera les païens à la mort. »

94.

— « Je ne vois pas que l'on pût vous blâmer », dit Olivier; « j'ai vu les Sarrasins : vallées et monts en sont tout inondés; leur foule emplit et la lande et la plaine...

« Ces étrangers sont une immense armée. Que faire avec si faible compagnie? »

Roland répond:

« Mon ardeur s'en augmente.

« Ne plaise à Dieu, à ses saints, à ses anges, que mon pays par moi perde sa gloire!

« Plutôt mourir que d'encourir la honte!

« Plus nous frappons, plus l'empereur nous aime. »

95.

Roland est preux; mais Olivier est sage.

Ils ont tous deux merveilleuse vaillance, et dès qu'ils sont à cheval, sous les armes, mourraient plutôt qu'esquiver le combat. Bons sont leurs cœurs et fières leurs paroles...

Mais les païens chevauchent avec rage :

« Voyez un peu, Roland, » dit Olivier, « ils sont tout près, et Charle est loin de nous.

« Si vous aviez daigné sonner du cor, il serait là; nous n'aurions pas dommage.

« Levez les yeux vers ces noirs défilés... En quel deuil est la pauvre arrière-garde! Ceux qui y sont n'iront pas dans une autre... »

— « Paix! » dit Roland; « c'est là nous faire outrage.

« Maudit qui porte au ventre un lâche cœur!

« Nous tiendrons pied fortement sur la place; de nous viendront et les coups et la mort. »

IV. — LES PRÉLUDES DE LA BATAILLE.

96.

Quand Roland voit s'apprêter la bataille, il se fait fier plus que tigre ou lion... Il crie: « Allons! » et dit à Olivier :

« Fidèle ami, ne tiens plus tel langage.

« Notre empereur, nous confiant ses hommes, a mis à part ces vingt mille Français. Pas un couard dans le nombre : il le sait.

« Pour son seigneur on doit souffrir grands maux, bien supporter la faim, le chaud, le froid, perdre son sang, ses membres et sa vie.

« Hardi, ta lance! Hardi, ma Durandal, la bonne

épée que le roi me donna! Et si je meurs, qui l'aura pourra dire : *Ce fut l'épée d'un noble chevalier.* »

97.

Au camp était l'archevêque Turpin.

Piquant des deux, il monte sur un tertre, groupe les Francs et leur fait ce sermon :

« Voici le poste où nous a laissés Charle. C'est notre roi : nous lui devons nos vies.

« Preux, maintenez l'honneur du nom chrétien!

« Certainement la bataille est très proche, car sous vos yeux voilà les Sarrasins.

« Confessez-vous ; criez à Dieu merci. Pour vous sauver ma main va vous absoudre.

« Si vous mourez, vous serez saints martyrs : au Paradis vos places seront prêtes. »

Tous, pied à terre, aussitôt s'agenouillent; et, de par Dieu, le prélat les bénit : « Sus! frappez fort: c'est votre pénitence. »

98.

Turpin a fait un grand signe de croix; et, allégés, quittes de tout péché, on se redresse, on se remet sur pied.

Bien équipés, vêtus de leurs armures, et tout dispos pour la grande bataille, les chevaliers enfourchent leurs chevaux...

Roland appelle Olivier son ami :

« Cher compagnon, vous disiez vrai, je vois. Gane est félon; Gane nous a trahis; trahis, vendus, pour beaux deniers comptants...

« Ah! l'empereur devrait bien nous venger!...

« Le roi Marsile a fait marché de nous; mais nos épées lui règleront son compte. »

99.

Voici Roland aux défilés d'Espagne, sur Veillantif, son bon cheval courant.

Sous son armure il a bien belle mine.

Il va jouant avec sa lance au poing, dont l'acier clair est tourné vers le ciel. Du sommet pend un gonfanon tout blanc, aux franges d'or lui battant jusqu'aux mains.

Son corps est beau; son front clair et riant.

Sur ses pas marche Olivier son ami.

Et les Français se disent l'un à l'autre : « Voilà Roland! c'est notre champion! »

Sur les païens il jette un fier regard, sur les Français un regard humble et doux. Puis, l'air courtois, il prononce ces mots ;

« Seigneurs barons, allez au petit pas. Cette armée vient chercher un grand martyre et nous porter un butin bel et bon, tel que meilleur n'en eut un roi de France... »

A ce moment les deux armées s'abordent.

100.

Olivier dit :

« Pourquoi vous parlerais-je? vous n'avez pas daigné sonner du cor; vous n'aurez donc aucun secours de Charle : il ne sait pas quelle est notre détresse...

« Lui ni les siens ne sont point à blâmer...

« Vous, chevauchez le mieux que vous pourrez, seigneurs barons, et ne reculez point.

« Au nom de Dieu, ne pensez qu'à deux choses : à recevoir et à donner des coups.

« N'oublions pas la devise de Charle! »

Tous aussitôt poussent le cri : « Monjoie (1) »!

Qui les aurait ouï lancer ce cri se souviendrait toujours de leur ardeur...

Puis, on chevauche... Oh Dieu! Comme ils sont fiers! Et quelle hâte! Éperons, piquez dur! Sus aux païens! quoi de mieux qu'attaquer?

Mais les païens n'ont garde d'avoir peur...

Voilà Français et Sarrasins aux prises.

V. — LES PROUESSES DES PREUX DE CHARLEMAGNE, ET CE QU'IL ADVINT DES PAIRS DE MARSILE.

101.

Sire Aëlroth, le neveu de Marsile, va chevauchant en avant des païens.

Sur nos Français il déverse l'outrage :

« Félons Français, nous jouons donc ensemble!

« Tel vous trahit qui devait vous défendre.

« Charle est un fou de vous avoir laissés dans cette gorge où sera votre tombe!

« La France ici perdra sa renommée; et votre roi le bras droit de son corps. »

Roland l'entend. Grand Dieu, quelle colère!

Piquant des deux de ses éperons d'or, sur le païen il court, bride abattue, et il l'atteint du plus vigoureux coup.

Il rompt l'écu, fracasse le haubert, fend sa poitrine et lui brise les os.

Bientôt l'échine est séparée du dos; et l'âme sort délogée par le fer.

A pleine lance il le pousse, l'enlève, l'envoie rouler, le cou coupé en deux, non sans avoir prononcé ces paroles :

« Meurs donc, maraud! Charle n'est pas un fou; et il n'aima jamais la trahison

« En nous laissant, il a agi en preux. La douce France aura sauvé sa gloire...

(1) Il est habituel d'écrire *Montjoie* qu'on explique par *Mons Gaudii, Mont de la Joie*, ou même par *Mons Jovis, Mont de Jupiter*. — La chanson de Roland, qui est peut-être le premier document où il est fait mention du vieux cri national, ne l'orthographie jamais avec un *t*, et lui donne pour étymologie *Mونت gaudium: Ma joie, Mon joyeux* d'où : *Monjoie*. Lire ci après le couplet 218.

« Frappez, Français! Le premier coup est nôtre. A nous le droit! A ces gloutons le tort. »

102.

Là est un duc du nom de Falsaron.

Du roi Marsile il est l'orgueilleux frère; et comme fief il possède la terre où ont vécu Dathan et Abiron.

Il n'est félon plus brutal sous le ciel.

Entre ses yeux s'allonge un front énorme, où on pourrait mesurer presque un pied.

Il est saisi, voyant son neveu mort; sort de la foule, et furieux s'élance, avec le cri que jetaient les païens.

« Maudits Français! clame-t-il avec rage. Mort à l'honneur de votre douce France! »

Lors Olivier est pris d'un grand courroux, pique des deux de ses éperons d'or, en bon baron fonce sur le païen, brise l'écu, fracasse le haubert, lui plonge au corps les pans du gonfanon, de ses arçons l'abat à pleine lance, regarde à terre où il le voit gisant, et le confond par ces fières paroles :

« Je n'ai souci, maraud, de vos menaces... Frappez Français, frappez; nous les vaincrons!... Monjoie! » Monjoie! C'est le cri du roi Charle.

103.

Un roi est là qui a nom Corsablis. Il vient de loin; il est de Barbarie.

Interpellant les autres Sarrasins :

— « On peut, » dit-il, « aisément s'en tirer. De ces Français le nombre est misérable; tels combattants méritent nos dédains. Leur empereur ne saurait les sauver. Tant pis pour lui! Pas un n'échappera. Voici le jour où ils vont tous mourir. »

Turpin entend ces propos du païen.

Est-il vraiment homme plus haïssable?

Piquant des deux de ses éperons d'or, il fond sur lui, puis frappe à toute force.

Il fend l'écu, fracasse le haubert; lui plante au corps la pointe de sa lance, pousse si fort qu'il le fait chanceler, enfin l'abat raide sur le chemin.

Puis le voyant qui gît dans la poussière, quoi qu'il soit mort, il lui parle et lui dit :

« Lâche païen, vous en avez menti! Monseigneur Charle est toujours notre force; et nos Français ne pensent pas à fuir...

« Nous les clouerons ici vos compagnons.

« Pour vous, c'est fait; allez dans l'autre monde!... Nouvelle mort vous y devrez souffrir (1)...

« Frappez, Français! Et que nul ne s'oublie!

« Le premier coup est nôtre, Dieu merci. Monjoie! Les Francs seront maîtres du champ. »

1. Mon[illegible] de Venise. Nouvelle mort [illegible] souffrir.

104.

Par de bons coups Gérin montre à Maprime que son écu ne vaut pas un denier; car il en rompt la boucle de cristal dont la moitié va rouler sur le sol.

Jusqu'à la peau il perce son haubert, puis lui enfonce au corps sa bonne lance.

Le païen tombe à terre comme un bloc, et Satanas prend son âme aux enfers.

105.

Gérier, l'ami fidèle de Gérin, frappe l'émir, lui brise son épée, de son haubert met en morceaux les mailles, lui pousse au cœur sa lance redoutable, frappe si bien qu'il traverse son corps, et l'abat mort.

Le païen roule à terre;

Olivier dit :

« Gente est notre bataille! »

106.

Le duc Samson s'attaque au connétable; brise l'écu couvert d'or et de fleurs, atteint sa chair, malgré son bon haubert, perce son cœur, son foie et ses poumons, et l'abat mort, qu'on en pleure ou en rie!

— « Coup de baron! » dit Turpin l'archevêque.

107.

Anséïs laisse aller son destrier, et va frapper Turgis de Tortosa; brise l'écu sous la boucle dorée, puis, du haubert perçant les doubles mailles, lui loge au corps la pointe de sa lance.

Le fer va droit et ressort par le dos; lors, sur le pré, raide mort le corps tombe.

— « Très bien frappé! C'est d'un preux », dit Roland.

108.

Pour Angelier, le Gascon de Bordeaux, lâchant la bride à son cheval qu'il pique, il va frapper Escremis de Valterne, met en morceaux l'écu qu'il porte au cou, rompt du haubert les mailles supérieures, fend la poitrine entre les deux mamelles, le jette mort tout en bas de sa selle, et puis lui dit : « Vous n'avez pas de chance ».

109.

Othon s'attaque à l'Arabe Estourgant, frappe le cuir au devant de l'écu, en fait sauter tout le rouge et le blanc, pousse au païen, rompt les pans du haubert, lui plante au corps son bon épieu tranchant, et l'abat mort de dessus son coursier. Puis il lui dit : « Nul ne vous sauvera ».

110.

Bérenger, lui, fond sur Estramariz, brise l'écu, fracasse le haubert, plonge sa lance au milieu de son ventre, et l'abat mort entre mille païens.

Donc, maintenant, en voici dix tués des douze pairs qu'avait le roi Marsile.

Deux sont vivants : Chernuble et Margaris.

111.

Margaris est un vaillant chevalier, robuste, beau, et fringant et agile.

Piquant des deux, il court sur Olivier; brise l'écu sous sa boucle d'or pur; le long des flancs lui porte un coup de lance...

Mais c'est en vain : Dieu protège Olivier. Bien qu'effleuré, son corps n'est pas touché.

Le Sarrasin passe outre sans obstacle, sonnant du cor pour rallier les siens.

112.

Brillants combats! Merveilleuse mêlée!

Le preux Roland va s'exposant sans peur.

Quatorze fois il use de sa lance, frappant des coups tant que le bois lui dure. Mais au quinzième, elle est rompue, en pièces.

Alors il met à nu sa Durandal, pique des deux, se jette sur Chernuble ; brise son heaume où luit mainte escarboucle; lui coupe en deux et coiffe et chevelure; tranche à la fois les yeux et le visage, et le haubert formé de fines mailles, et tout le corps, par delà l'enfourchure, jusqu'à la selle ornée de lames d'or; pénètre aussi dans le corps du cheval; non loin du joint, lui coupe en deux l'échine, et abat morts, sur l'herbe drue des prés, le Sarrasin ainsi que sa monture.

Après il dit : « Drôle, mal t'en a pris! Ton Mahomet ne te sauvera pas... A tels gloutons point n'appartient de vaincre. »

JOSEPH FABRE.

(*A suivre.*)

ROSA BONHEUR

A LA « VILLA DES PALMIERS »

Nice, avril 1898.

Quand je pense à Rosa Bonheur, à son œuvre de vie et de vérité, ces souvenirs sont liés dans mon esprit à une belle soirée du printemps niçois où il m'a été donné d'apprécier un côté particulier du talent de la grande artiste.

Un soir de l'année dernière, vers trois heures, je me promenais au bord de la mer, lorsque je fus abordé par un vieil ami dont j'aime la conversation, car il a le culte des arts et des lettres.

— Je sais, me dit-il, que vous étudiez en ce moment dans les anciennes maisons de la ville des fresques et des plafonds. Eh bien! je vous offre le contraste d'une visite à des tableaux connus de l'école moderne. Venez avec moi chez Gambart, c'est son jour de réception.

— Et qui donc est Gambart?

— Un amateur éclairé qui possède dans sa galerie les œuvres les plus remarquables qui soient sorties du pinceau de Rosa Bonheur. Il est heureux quand on admire sa collection, et accueille les visiteurs avec la meilleure grâce du monde. La « Villa des Palmiers » qu'il habite est là-bas, au bout de la Promenade des Anglais, au-dessus du village de Sainte-Hélène. Venez, j'aurai le temps de vous conter les débuts de notre hôte, et comment il connut, à la première heure, la femme qui devait se faire une place enviée parmi les animaliers célèbres. La chose en vaut la peine.

— Gambart, commença-t-il, est d'origine belge. Fils d'un imprimeur-libraire, il avait fait de bonnes études et se destinait au barreau, quand tout à coup il abandonna cette carrière pour suivre le penchant qui l'entraînait vers l'art. Mais, après quelques essais indifférents, il trouva qu'il n'avait pas assez de dispositions pour devenir un peintre de mérite, et il résolut d'aller chercher fortune à l'étranger. Il se rendit à Londres où il fonda une maison pour la vente des gravures françaises.

Il réussit, et bientôt, joignant la peinture à la gravure, il s'occupa d'organiser en Angleterre une exposition annuelle de nos artistes les plus en vogue. Actif, intelligent, il courait les ateliers pour l'exécution de son projet, lorsqu'il fit à Paris la connaissance de Rosa Bonheur. La maison Goupil venait de lui refuser imprudemment le prix qu'elle demandait de son fameux *Marché aux Chevaux* (1). Vous vous rappelez, n'est-ce pas, ces vigoureux percherons qui passent d'un trot allongé, soulevés par la lourde main du maquignon, le groupe des chevaux qui se cabrent, les poulains maintenus par les garçons d'écurie, et dans le fond, dans un gai paysage, la foule attentive des acheteurs et des curieux. Gambart comprit ce qu'il y avait de puissance dans cette composition. Il fut séduit par les qualités spéciales à l'artiste qui devait son talent à une étude approfondie de la nature. Il aima sa couleur chaude et harmonieuse, son dessin net et précis, le mouvement, la vie qui débordaient de ses toiles pleines d'air et de lumière... Et sans hésiter, il paya le prix que valait le tableau.

Puis il retourna à Londres et exposa le *Marché* dans une maison louée par lui, moyennant un prix d'entrée d'un shelling par personne. Grâce à une habile réclame, le public vint, nombreux, et le jeune collectionneur rentra promptement dans ses dé-

(1) Actuellement au musée de New-York.

boursés : il gagna même une somme assez ronde. Alors il sut intéresser l'aristocratie anglaise au succès de sa tentative en faisant éditer une gravure dont un tirage fut réservé aux plus hautes personnalités de la capitale. Chacun s'empressa d'apporter sa signature, et, à partir de ce jour, le nom de Rosa Bonheur fut connu de tous.

Gambart acheta par la suite une grande partie des productions de l'artiste. Il garda beaucoup de toiles qu'il soumit au jugement des amateurs, il en vendit beaucoup d'autres. Et, en fin de compte, il résulta de cette aventure que Gambart s'achemina vers la fortune tandis que Rosa Bonheur acquérait la célébrité.

— Et depuis ?

— Oh, depuis ! Vous n'ignorez pas que l'artiste est allée jusqu'à la gloire, et que l'impératrice Eugénie a consacré sa renommée en attachant elle-même sur sa poitrine le ruban rouge de la Légion d'honneur. Quant à Gambart, il continua de vivre au milieu des peintres et des sculpteurs, et...

Nous fûmes interrompus par les chants de quelques marins qui halaient un bateau sur la grève. D'ailleurs, nous étions arrivés au pied des terrasses de la villa.

On y parvient par une avenue tournante, plantée de rosiers rouges et d'eucalyptus.

Les terrasses de cette habitation princière, construite au-dessus de Sainte-Hélène, dominent la mer de très haut. D'un vaste massif de palmiers émerge la villa, en marbre de Carrare, dont les toits à l'italienne sont décorés de statues représentant les Arts. De légers pilastres se détachent sur la façade, et, au fronton, brillent en lettres d'or ces mots de John Keats : « A Thing of Beauty is a Joy for ever » (1).

Nous entrâmes, suivis aussitôt par d'autres personnes.

Dans le vestibule, le service était fait par de jeunes servantes costumées à l'anglaise avec le tablier plissé et le petit bonnet posé coquettement sur les cheveux blonds.

Tandis que cet essaim de papillons blancs s'empressait autour des invités, nous pénétrâmes dans le hall, une grande salle élevée d'étage, ornée seule dans de quelques objets d'art, et sur les murs de laquelle, avec le saint Vincent de Paul de Bonnat, étaient accrochés une dizaine de tableaux de choix.

... Dans le fond, un petit vieillard très vert, sans âge appréciable, se tient debout, la main appuyée sur une table. Il cause avec une dame, et son visage s'anime dans la conversation : l'œil est vif ; le nez fort, indice de volonté, retombe sur une bouche fine et malicieuse. Il se tourne vers nous, et, après quelques mots de présentation : « Vous êtes les bienvenus, messieurs, nous dit-il. Vous pouvez vous promener à votre aise dans toute la maison. Peut-être y trouverez-vous quelque œuvre qui vous plaise. Vous êtes chez vous. »

Je remercie, et laissant mon ami dans le hall avec notre hôte, je pénètre dans un salon dont les fenêtres donnent sur la mer. C'est le salon de Rosa Bonheur.

Et là, devant une série de têtes d'animaux peintes avec une science incomparable, j'ai la révélation, comme je l'ai dit plus haut, d'un côté nouveau, d'un côté curieux de ce talent si varié.

Rosa Bonheur n'a pas voulu nous présenter des animaux, dans le sens donné par le vulgaire à ce mot brutal. Elle connaissait par expérience les vertus cachées de ces pauvres bêtes, qui nous donnent souvent des leçons de résignation, de dévouement et de courage. Elle les aimait, et, en reproduisant leurs traits, elle a donné à ces créatures trop souvent dédaignées, et presque toujours incomprises, des attitudes, des physionomies particulières, qui en font de véritables êtres humains : elle leur a donné une âme !

Je m'arrête un instant devant de bonnes et honnêtes figures de chiens dont les sentiments ne sont pas difficiles à pénétrer. Toutes respirent la bonhomie, l'énergie, la gaieté insouciante. Voici le chien courant qui se fait remarquer par son élégance ; le chien de garde dont l'allure indique qu'il est aussi fidèle au maître qu'il sera tout à l'heure dangereux pour l'étranger ; puis le chien de sanglier, à l'œil injecté de sang, qui ne connaît que l'ivresse de la lutte et fait songer à quelque portrait de reître ou de condottiere.

Mais deux groupes de tableaux, disposés deux par deux, s'imposent à l'attention du penseur.

J'admire d'abord les représentants des nobles races :

Le cheval normand. — Une tête de cheval alezan aux belles veines gonflées d'un sang pur et généreux. L'œil, large, est plein de flammes. C'est bien le descendant de la fière monture des chevaliers sans peur qui ont conquis l'Angleterre. C'est lui qui s'anime jusqu'à la folie dans les péripéties d'une chasse. C'est lui qui, sur un champ de bataille, s'associe aux émotions de son cavalier, charge avec fureur, disperse les bataillons, jouit du triomphe, et quelquefois, tombant sur le terrain conquis, se soulève dans un dernier effort pour suivre d'un air de défi la déroute de l'adversaire.

A côté, le cheval arabe. — Sa tête blanche annonce aussi l'intelligence et l'intrépidité. Cependant le regard — plus profond — fait comprendre qu'il y a pour sa race autre chose encore que la passion du combat. Il y a l'amitié pour le maître dont il protège

1 Vers qui commence le poème d'Endymion : « Une belle chose est une joie pour toujours. »

le sommeil pendant les nuits périlleuses du désert; pour le maître, dont il partage, sous le dur soleil, les privations et les fatigues. Et le proverbe arabe vous revient en mémoire : « Le noble reconnaît l'attachement de son coursier. Il travaille de ses mains sans rougir en trois circonstances : pour son père, pour son hôte et pour son cheval. »

En face de ces types accomplis, je trouve maintenant les humbles. — Leur couleur est plus sombre, leur tenue plus modeste, mais ils sont plus intéressants peut-être dans leur simplicité.

Un vieux baudet au poil gris, rude, rongé par l'âge, est extraordinaire d'expression. Il regarde bien en face ses calomniateurs probables, et semble dire: « Voyez, j'ai déjà supporté de longues années de peines et de servitude. Mais les injustices du sort n'ont point aigri mon caractère. Je sens que mes forces sont intactes, et je me promets de fournir une nouvelle carrière, car je sais que la loi qui régit l'univers est une loi de travail et d'abnégation : je l'accepte sans révolte. Voyez, et imitez ma sagesse. »

Son voisin, un ânon noir aux grandes oreilles dressées, paraît aussi fort tranquille, et pourtant ce n'est point un résigné celui-là. Il symbolise plutôt la patience, la passivité du laborieux qui ne voit rien au delà de la tâche de chaque jour.

Il est trop jeune, il est trop ignorant en vérité, pour chercher à démêler la philosophie des choses. Cela viendra plus tard. Pour le moment on devine qu'il oublie les corvées et les coups de bâton en prenant ses ébats dans la prairie parfumée de thym sauvage.

Le contraste entre l'aïeul expérimenté et sa naïve progéniture est tout à fait charmant.

J'arrive enfin à la merveille.

Ce n'est pas une tête, c'est une composition complète. Elle a pour titre : *Le Roi de la Forêt* (1).

Un cerf majestueux, de grandeur naturelle, se tient debout à l'entrée du taillis dans lequel se jouent les rayons du soleil. Il porte noblement sa haute ramure, et, dans ses yeux immenses qu'il fixe sur vous, brillent des lueurs mystérieuses.

On ressent en le contemplant une émotion indéfinissable et l'on pense malgré soi à l'aventure de saint Hubert : on cherche instinctivement sur le front de l'animal la croix lumineuse de la légende.

Puis en réfléchissant, on définit plus nettement l'impression ressentie; on admet qu'il peut y avoir dans cette secousse morale autre chose que le souvenir du récit sacré... Pour moi du moins, c'est la conception païenne qui l'emporte : en donnant à cette vision une apparence de surnaturel, Rosa Bonheur a voulu faire du cerf « le Dieu de la Forêt », ou plutôt, disons mieux, elle a voulu personnifier en lui la Nature elle-même, pour laquelle elle avait un culte; la nature immortelle, qui se renouvelle sans cesse; la nature inconnue, insondable, avec tout ce qu'elle a de charme et de vie, avec toute la beauté qu'elle recèle dans l'ensemble de ses lignes, de ses formes et de ses couleurs.

On ne se lasse pas d'étudier ce chef-d'œuvre.

En sortant de la villa, je m'assis quelques instants sur un banc de la terrasse, près d'un petit temple rond de marbre blanc, dont les colonnes étaient caressées par des cascades de roses rouges et jaunes retombant de la coupole.

Tandis que la mer bleue aux courtes vagues crêtées d'argent accompagnait mes pensées de son murmure, je songeai longuement à la vie de labeur et de dignité que Rosa Bonheur nous a léguée comme un exemple. Et, me rappelant la parole de John Keats, je me dis qu'elle était au nombre des êtres privilégiés dont les œuvres « resteront une joie pour l'avenir ».

MICHEL JACQUEMIN.

1 Rosa Bonheur a dit souvent qu'elle considérait cette toile comme ce qu'elle avait fait de meilleur.

LECTURES ÉTRANGÈRES

Le véritable héros de Robinson Crusoé.

Ce héros est un simple matelot nommé Alexandre Selkirk, et l'île où il passa quatre longues années s'appelle Juan Fernandez, dans l'océan Pacifique; ces détails ne sont plus guère ignorés aujourd'hui. Saintine se plaçant à un autre point de vue que l'auteur anglais, qui s'était préoccupé surtout du côté philosophique de l'aventure, a écrit à son tour l'histoire du malheureux proscrit, en lui laissant cette fois son véritable nom. Le roman n'est pas sans valeur, mais ce n'est enfin qu'un roman d'imagination, avec une pointe de réalisme, tandis que M. J. Cuthbert Hadden, dans le *Century Magazine*, ne nous fournit sur Selkirk et sa famille que des renseignements puisés à bonne source et reconnus parfaitement authentiques. Tous nous avons aimé le « bonhomme au parasol »; il est assez vraisemblable que beaucoup s'intéresseront au rude boucanier, prototype et modèle bien inconscient de l'immortelle création de Daniel Defoe.

Selkirk, ou plus exactement Seleraig, vit le jour en 1676, au village de Largo, comté de Fife, Ecosse. Son père combinait le métier de tanneur et celui de cordonnier, et il avait déjà donné son nom à six héritiers du nom. Ceci n'est pas un point de minime importance, car en Écosse, un respect superstitieux s'attache au septième fils. Quelque bonne femme avait prédit que le nouveau-né ferait fortune sur mer, et le résultat immédiat de ces folles imaginations fut qu'Alexandre, gâté par sa mère, devint dès l'âge le plus tendre un fort mauvais sujet. A treize ans, nous le voyons se joindre à une troupe de jeunes vau-

riens comme lui, qui, armés de gourdins, vont chasser de son église un clergyman inoffensif.

L'épiscopat venait alors d'être aboli, et l'on assistait à une complète restauration du culte presbytérien. Entre les deux, Selkirk ne voyait pas sans doute grande différence, mais il goûtait fort l'exercice du bâton, lorsqu'il ne se faisait pas sur son dos. La preuve en est que la première équipée épiscopale l'ayant mis en goût, il en tenta bientôt une autre, toute presbytérienne. On lit dans les Annales ecclésiastiques de Largo, que le « 25 août 1795, le conseil se réunit pour entendre s'expliquer Alexandre Selkirk au sujet de sa conduite indécente dans l'Église ». Le conseil se réunit en effet, mais l'accusé fit défaut. Il avait gagné la mer, où l'attendait la fortune, suivant la prédiction de la bonne femme, — une fortune bien étrange à la vérité, et l'arrêt fut suspendu jusqu'à plus ample informé.

Il va sans dire que l'affaire était oubliée quand il revint six ans plus tard. Où avait-il été, qu'avait-il fait pendant tout ce temps? On l'ignore, mais apparemment son caractère ne s'était pas amélioré, car un mois ne s'était pas écoulé depuis son retour que déjà le conseil était saisi d'une nouvelle plainte. André, jeune garçon d'intelligence assez faible, s'était moqué de la grimace de son frère Alexandre qui avait porté à ses lèvres, par méprise, un pot d'eau salée. Une bataille en règle s'en était suivie et le fougueux marin aurait été chercher un pistolet pour tuer son railleur, si le père Selkirk ne s'était assis par terre contre la porte de la chambre où se trouvait l'arme toute chargée. Cette fois, Alexandre fit amende honorable pour « sa scandaleuse conduite » devant l'église assemblée. Mais après cette humiliation, la vie dans la famille et la communauté lui était devenue intolérable et de nouveau il s'embarqua.

C'était l'époque des fameuses guerres de la Succession. En 1703, un groupe de commerçants anglais organisa une expédition dans les mers du Sud; le capitaine d'un des navires de course était Guillaume Dampier qui prit pour quartier-maître Alexandre Selkirk. Les deux hommes ne s'entendirent pas, le maître brutalisa son subordonné et celui-ci ne cacha pas son intention de déserter à la première occasion. Quand on eut jeté l'ancre en vue de Juan Fernandez, Dampier alla au-devant des désirs du rebelle en le mettant à la côte, malgré ses supplications, car ce n'était pas précisément ce que Selkirk appelait une occasion favorable que l'abandon sur une terre habitée seulement par des tortues, des oiseaux de mer et des chèvres sauvages, et la perspective même d'être un jour travesti en Robinson et d'amuser d'innombrables lecteurs l'aurait peu séduit, s'il lui avait été possible de l'entrevoir. Il aurait pu craindre d'ailleurs que ce titre de gloire ne lui fût contesté : en effet déjà avant lui, dans cette même île de Juan Fernandez, abandonné par le même Dampier, avait vécu trois ans un Indien Mosquito dont le monde ignore même le nom parce que le pauvre diable n'a trouvé ni historien ni romancier pour narrer ses faits et gestes. Mais revenons à notre héros et à ce qu'on sait de certain sur son compte.

En 1708, Dampier, l'infatigable corsaire ou « boucanier », selon l'expression de l'époque, fut chargé d'une nouvelle expédition contre les Espagnols, bien que la précédente eût échoué misérablement. L'un des vaisseaux le *Duke* était commandé par un certain Woodes Rogers qui eut l'idée de rédiger un journal de voyage. C'est le document le plus ancien et le seul dépouillé de tout artifice littéraire que l'on possède concernant l'exil de Selkirk; c'est sans doute aussi la vraie base de la popularité de Robinson. Rogers, arrivé en vue de l'île, où du reste il avait l'intention d'aborder pour faire de l'eau et laisser reposer ses hommes, observa un feu qu'apparemment quelqu'un avait allumé pour attirer l'attention des vaisseaux passant au large. Un canot fut envoyé en reconnaissance et les matelots ramenèrent « un homme vêtu de peaux de chèvres qui paraissait plus sauvage que les bêtes qui les portaient d'abord » ; c'est le style du brave capitaine. Voici la brève histoire que cet être étrange raconta : « Lorsqu'il fut abandonné il y avait juste quatre ans quatre mois, il n'avait que ses habits, sa couchette, un peu de poudre, des balles, un briquet, du tabac, une hache, un couteau, une marmite et sa Bible. Il tâcha de s'en tirer du mieux qu'il put et de combattre la mélancolie qui pendant les huit premiers mois fut terrible. Il construisit deux huttes de troncs et de branches d'arbres, les couvrit d'herbe longue, les garnit intérieurement de peaux de chèvres. Dans la plus petite, il cuisait ses aliments ; dans l'autre il passait la nuit, et pendant le jour il lisait, chantait des psaumes et priait... de sorte que « pendant son exil il avait été meilleur chrétien qu'il ne l'avait jamais été et que, peut-être, il ne le serait jamais dans la suite ». Pour se nourrir il tuait des chèvres, d'abord à coups de fusil, puis quand la poudre et les balles lui manquèrent, à coups de couteau, après les avoir attrapées à la course. Disons en passant qu'il donna le spectacle d'une de ces chasses et qu'il émerveilla l'équipage du *Duke* par sa vigueur, son adresse et son agilité. Ses pieds étaient tellement durcis par les courses sur les rochers et à travers les forêts que pendant longtemps il ne put porter de bottes. Sa barbe et ses cheveux étaient d'une longueur extraordinaire; il s'exprimait avec grande difficulté, usant presque uniquement de monosyllabes. Dernier signe montrant à toute évidence qu'il était tombé très bas sur l'échelle de la civilisation : quand on lui présenta pour la première fois de l'eau-de-vie, il porta le verre à ses lèvres avec avidité, mais aussitôt le rejeta avec horreur.

Quand le pauvre Selkirk apprit que Dampier commandait l'expédition, il demanda, s'il faut en croire un récit moins digne de créance que celui de Rogers, à être laissé roi de son île déserte. Quoi qu'il en soit, il reprit bel et bien sa vie de boucanier, mais avec une meilleure fortune qu'au cours de ses précédents voyages, car, quand il débarqua à Londres en 1711 il toucha comme part de prise la somme rondelette de 800 livres sterling (20 000 francs).

Pour le fils du petit cordonnier de Largo, c'était la richesse; mais, malgré tout; il fut accueilli dans son pays natal avec une sorte de défiance, non pas assurément à cause de ses peccadilles de jeunesse, mais parce que son humeur sombre, ses distractions, ses regards souvent égarés, lui donnaient, aux yeux des superstitieux

villageois, l'aspect d'un homme possédé du démon. Steele, l'ami d'Addison, qui connut Selkirk vers cette époque, nous parle de lui dans *The Englishman* à peu près dans les mêmes termes. Donc le portrait n'est point de pure fantaisie. Toutefois, pour le beau sexe à Largo, comme partout ailleurs, il y a toujours dans les aventures extraordinaires un côté séduisant, et un beau matin on découvrit qu'une jeune fille, Sophia Bruce, et l'exilé excentrique avaient disparu. On retrouve Sophia à Londres en 1717, mais seule, son volage amoureux s'étant de nouveau embarqué après avoir, il est vrai, fait en sa faveur un testament par lequel il lui léguait une maison à Largo. Mais en 1720, le testament ancien fut révoqué parce que Selkirk « changeant comme l'onde » avait subi le charme tout-puissant d'une veuve nommée Frances Candis. Il était alors, le testament nous l'apprend, quartier-maître du *Weymouth*, vaisseau de Sa Majesté. C'est la dernière fois que nous entendons parler de lui, car il mourut à bord en novembre de la même année.

Selkirk ne laissa pas d'enfants, mais des descendants de la famille se trouvent encore dans son pays natal. L'un d'eux a fait ériger à Largo un monument où son arrière-grand-oncle est représenté avec les attributs que lui a prêtés le romancier. Dans l'île Juan Fernandez, le commodore Powell a fait placer, en 1868, à deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer, à l'endroit même que Selkirk appelait son « observatoire », une plaque commémorative où sont relatés les principaux événements de la vie accidentée de l'humble boucanier. Quant à Defoe un des plus grands écrivains dont s'honore la littérature anglaise (ceux qui seraient tentés de le regarder comme un simple amuseur de foules n'ont qu'à lire *Moll Flanders* et la *Peste de Londres*), Defoe n'a encore nulle part sa statue!

Quelques jolies illustrations rendent plus attrayantes encore l'étude que le *Century* a consacrée au véritable héros de Robinson Crusoé : nous y voyons James W. Defoe, le dernier descendant de Daniel Defoe, un représentant de la famille Selkirk, David Gillies, le monument de Selkirk à Largo, la maison où Selkirk est né, le *fac simile* de sa signature sur son testament, différents objets qui lui ont appartenu, un fusil, une coupe de noix de coco qu'il a confectionnée lui-même, et un méchant coffre en bois de cèdre où il a taillé au couteau ses initiales et quelques grossiers dessins, pour tuer sans doute les longues heures de cruel ennui.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

I. P. Weisengrun : **La fin du Marxisme** (Otto Wigaud, Leipzig). — **II.** J. Michelet : **Lettres inédites** (Flammarion). — **III.** Granger : **Les Miséreux** (Charles). — **IV.** Guy Boothby : **Pharos l'Egyptien** (Juven). — **V. L'Expansion coloniale; Afrique et Amérique,** 1 vol. (Henri May).

A recommander à ceux qui s'occupent d'études sociales au point de vue pratique, la brochure où M. P. Weisengrün fait la critique du marxisme et du néo-marxisme et prédit leur fin prochaine. Bien que tout dévoué à la cause du prolétariat, l'auteur croit que Karl Marx, comme beaucoup de ses devanciers, a bâti sur le sable, c'est-à-dire sur de pures abstractions. M. Weisengrün reconnaît les vices du régime capitaliste, mais il croit impossible la solution communiste et collectiviste; selon lui la coopération, largement pratiquée, pourrait adoucir beaucoup de maux et empêcher l'écrasement du faible par le fort, l'exploitation du pauvre par le riche; toutefois il faut renoncer à l'idée de supprimer complètement la concurrence qui est un aiguillon douloureux mais nécessaire de l'activité humaine, et non pas seulement une loi artificielle du monde économique, comme le pensent beaucoup de socialistes.

Il semble qu'un abîme sépare cette génération des nobles « vieilles barbes de 1848 » si enthousiaste, si prompte à s'illusionner, et la nôtre si positive, si calculatrice, si sceptique. L'une vaut-elle vraiment mieux que l'autre? En conscience je le crois; en tout cas ces hommes-là avaient sur nous l'immense avantage de rester jeunes par delà même le seuil de la vieillesse toute blanche. C'est la réflexion que je me faisais en lisant la correspondance de Michelet avec la jeune fille qui devait être sa femme et selon son expression « le sauver au moment où il sombrait sur son radeau de la *Méduse* ». Quoi de plus juvénile, que cette lettre du 12 décembre, éclose sous la plume d'un vieillard :

J'ai passé toute la nuit sans un moment de sommeil. Et voici enfin un petit jour qui commence, un petit jour gris de perle, d'un pâle décembre et pourtant un peu rosé. La tour Saint-Jacques, que je vois d'ici au couchant, me rend ces délicates teintes d'une faible aurore, et avec ces douces teintes, elle m'envoie mille idées.

J'ai vu, amie, j'ai vu parfois sur votre teint, bien plus délicat encore, naître et mourir comme une ombre, un souffle de pâle rose... au passage d'un sentiment, d'une légère émotion... J'ai vu dans un temps bien court notre levant, notre avenir, les ravissantes lueurs de mon espérance se dessiner dans ce qui semblait un couchant orageux et sombre. Et voilà que ce n'est pas le soir, grâce à vous, c'est le matin. Vous êtes venue pâle et charmante, vous avez ravivé mon cœur de la rosée de vos jeunes larmes. Et maintenant je vis dans l'aurore!

A partir de ce moment, le langage devient de plus en plus exalté, expression d'un amour passionné jusqu'au délire. Tout cela, pourquoi le nier? sonne assez faux aujourd'hui que le diapason sentimental a considérablement baissé. Pas plus que les simples mortels, les grands hommes ne devraient avoir la fantaisie d'admettre le public à leur foyer. A ce jeu on s'attire toujours moins de gloire que de ridicule.

En feuilletant les *Miséreux* j'ai cru un moment avoir trouvé ce que je cherchais depuis si longtemps : un court poème retraçant dans une langue simple quelques pages de vie d'un pauvre diable de poète, non pas seulemment la vie psychique, qu'on nous a servie à satiété, préparée à toutes les sauces, mais la vraie vie, matérielle et morale, tissée de beaucoup de peines et d'un peu de joie, d'une foule de soucis, de dures expériences, de heurts violents contre les réalités mais aussi de quelques saintes illusions. J'ai pensé enfin qu'une sorte de Thomas Hood français était né pour rajeunir notre vieille poésie quintessenciée, académique et qui va s'éloignant de plus en plus du peuple abondonné aux immondes inepties du café-concert. J'avais pris l'ombre pour le corps et quand j'ai vu M. Granger se lancer dans les déclamations ordinaires contre les patrons, les propriétaires, les juges et les gendarmes sur un ton rappelant le plus pur Coppée : « Je ne dis que deux mots, monsieur le Commissaire », j'ai aussitôt renoncé à le suivre.

C'est fâcheux! Je m'intéressais à ce bachelier devenu déménageur, et l'*Odyssée* qui avait abouti là me paraissait drôlement contée :

> Au *Gambas* nul ne m'a reçu,
> J'en fus peine ; plus tard j'ai su
> Qu'il ne reçoit jamais personne...
>
> . . . . . .
>
> Au *Gil Blas* mondain, c'est pareil ;
> Le *Parisien* et le *Soleil*
> Ont des caractères revêches,
> Fermés et plutôt rebutants :
> Ils n'admettent les débutants
> Que dans la salle des dépêches.

Et puis si l'expression est inégale, souvent maladroite au point de travestir grotesquement l'idée, si les chevilles sont innombrables, pourtant sous cette rebutante écorce palpite, à n'en point douter, un cœur de vrai poète. Lisez : *A un ouvrier blessé*, lisez le début de *Nuage :*

> J'ai deux petits enfants, très blonds et très jolis ;
> Leur sourire ingénu me remplit souvent d'aise,
> Quand, las d'avoir porté tout le jour des colis,
> Mon torse fatigué s'abat sur une chaise.
>
> . . . . . .
>
> Leur bouche a la candeur rustique de la fraise.

La semence poétique demeure encore intacte dans le sol populaire, j'en suis persuadé. Viendra-t-il quelqu'un qui voudra et qui saura la faire germer, fleurir et fructifier?

Conan Doyle a fait école, il fallait s'y attendre, et Guy Boothby a si bien profité de ses leçons qu'après avoir lu *Pharos l'Égyptien*, on ne sait si l'on doit le nommer aujourd'hui le disciple ou l'émule de l'amusant conteur anglais. Les amateurs de ce genre où la haute fantaisie met à contribution la science, une science assez bonne enfant pour se plier à tous ses caprices, emporteront ce livre cet été pour passer à l'ombre les heures brûlantes de la journée avec un compagnon qui ne les endormira pas. La trame ne change guère assurément, dans toutes ces Mille et une Nuits occidentales : un événement fatidique lance les héros à travers le monde et nous le suivons de notre mieux, avec curiosité ou lassitude, selon que les types que nous rencontrons sur la route sont plus ou moins originaux. Or, il n'est point banal ce petit diable de Pharos qui, pour se venger du vol de sa propre momie par des égyptologues anglais, commet les forfaits les plus noirs en s'aidant de l'hypnotisme (dont la puissance stupéfiante remplace avec avantage la magie des histoires merveilleuses de jadis) et qui va réussir à introduire la peste à Londres, quand une circonstance providentielle... Mais je ne dirai pas un mot de plus ; ne regardez pas à la dernière page, vous n'apprendrez rien ; il faut tout lire depuis la piquante introduction jusqu'au dénouement dramatique.

G. Art..

La Société française d'éditions Henri May, qui publie une encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle, vient de mettre en vente une des parties de ce recueil. Sous le titre général *l'Expansion coloniale*, elle présente au public un volume consacré aux possessions des puissances européennes en Afrique et en Amérique.

Un supplément, écrit en mai 1899, le complète. Il a pour objet de « compléter les articles du volume qui se sont trouvés distancés ».

Comment se fait-il que les auteurs écrivent ceci dans l'introduction à leurs notices :

« L'Angleterre, la France, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, l'Allemagne, la Russie, le Danemark, l'Italie sont, parmi les États européens, ceux qui, actuellement, étendent leur souveraineté hors d'Europe. » En mai 1899, il y avait longtemps que l'Espagne n'était plus une puissance coloniale!

Il y a malheureusement beaucoup de légèretés du même genre dans ce volume dont l'idée est excellente, mais qui, précisément parce qu'il prétend réaliser un enseignement, aurait dû être exécuté avec plus de soin.

L. S. D.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38206. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 7. 4e SÉRIE. — TOME XII. 12 AOUT 1899.

LA COOPÉRATION DES IDÉES
ET LES UNIVERSITÉS POPULAIRES

I

Tous ceux qui croient à l'avenir de la démocratie, tous ceux qui pensent que le progrès ne consiste pas uniquement à changer les formules de la servitude, s'accordent à reconnaître que le premier des devoirs qui s'imposent à nous est l'éducation intellectuelle et morale du peuple. Il importe que les citoyens s'élèvent comme les institutions : si les intelligences s'obscurcissent, si les volontés s'énervent, la liberté risque fort de n'être plus que la tyrannie consentie.

Il est juste de dire que nous avons faits des efforts efficaces et de grands sacrifices pour réaliser cette condition première de tout progrès réel et définitif. Nous avons multiplié les écoles, nous les avons voulues propres, claires, spacieuses, conformes aux lois élémentaires de l'hygiène, nous leur avons assuré des maîtres instruits, dévoués, pénétrés de l'importance de la mission qui leur est confiée. Entre sa sortie de l'école et son entrée à la caserne, durant les années d'apprentissage, à l'âge dangereux où les passions s'éveillent, où les tentations du cabaret et de la rue le sollicitent, l'enfant livré à lui-même, abandonné, courait le risque non seulement d'oublier ce qu'il avait appris, mais de laisser s'effacer les notions morales, s'affaiblir le sentiment de dignité personnelle, que ses maîtres s'étaient efforcés d'éveiller et de développer en lui. Nous avons créé les cours d'adultes, les conférences populaires, nous avons autour de l'école groupé des œuvres multiples : patronages, associations d'anciens élèves, pour assurer au jeune homme un appui moral dans la lutte qu'il doit à cette heure grave soutenir contre lui-même, contre les autres et dont dépend sa destinée. Les instituteurs, dont la besogne est déjà bien lourde, se sont mis à cette tâche nouvelle avec un désintéressement, une ardeur, un élan qui témoignent de la foi morale qui les soutient et les inspire. Depuis longtemps déjà, de puissantes sociétés d'instruction populaire, la philotechnique, la polytechnique, avaient organisé dans les grandes villes des cours du soir et préparé, par une initiative dont il faut leur garder la reconnaissance, ce qui se complète et s'achève aujourd'hui.

Tout cela est beaucoup ; quelques-uns ont pensé que ce n'était point assez encore. Nous ne sommes pas satisfaits, nous sommes loin d'avoir réalisé toutes nos espérances, d'avoir fait tout le bien que nous voulions faire. Notre ambition n'est pas de diminuer le nombre des conscrits illettrés et d'obtenir des statistiques honorables, nous voudrions agir sur l'individu, développer sa puissance de penser et de vouloir, au sens propre du mot l'élever ; et nous voudrions, peu à peu, sans secousse violente, transformer la société elle-même en modifiant ses éléments, accorder les mœurs et les institutions, préparer des hommes libres pour un pays libre. Pour cela, ce n'est point assez que l'instituteur instruise l'enfant, qu'il reste en contact avec l'adulte, qu'il lui demande des efforts nouveaux et qu'il l'aide à les accomplir ; il faut que l'ouvrier soit mis à même de faire ce que fait tout homme digne de ce nom, il faut qu'il puisse continuer l'éducation de lui-même, il faut qu'il puisse participer aux plaisirs humains pour n'être pas tenté

par les jouissances de la bête. L'existence d'une démocratie sans esclaves implique que la vie humaine soit possible pour tous : les promoteurs de l'enseignement supérieur du peuple ne demandent rien de plus, rien de moins.

Enseignement supérieur du peuple, universités populaires, quelques-uns n'ont-ils pas été jusqu'à dire : « cathédrales de la démocratie », voilà de bien grands mots pour une petite chose : l'idée juste à peine formulée se perd dans l'utopie. Entendons-nous bien : nous ne rêvons pas une imitation artificielle de la Sorbonne, des cours sans auditeurs, un institut officiel, où tout soit arrêté, prévu d'avance, et qui n'ait qu'un défaut, celui de ne répondre en rien aux besoins de ceux à qui il serait destiné. L'Université populaire ne doit pas être un établissement exclusivement scientifique, elle doit être la maison du peuple ; elle doit, comme un corps vivant et plastique, croître, se transformer, multiplier ses organes, s'adapter progressivement à tous les besoins qu'elle doit satisfaire. Nous ne ferons pas tout ce que nous voulons faire, c'est la loi de toute œuvre humaine, nous ferons ce que nous pourrons, nous commencerons modestement une grande œuvre que d'autres continueront ; nous aurons posé du moins l'idéal qui tôt ou tard sera réalisé parce qu'il doit l'être. Nous laissons l'avenir ouvert.

II

L'histoire de l'œuvre, de sa naissance, de ses débuts, en fera mieux comprendre le sens et la portée. Quand une idée répond aux besoins d'une époque et d'une société, il est rare qu'elle ne surgisse pas à la fois en plusieurs esprits, mais presque toujours il est un homme qui la conçoit plus clairement, qui la définit et qui l'exprime, en qui surtout elle devient un sentiment vivant et une action positive. Dès qu'il parle, il est entendu par tous ceux qui se disaient tout bas ce qu'il dit tout haut.

L'homme qui le premier a parlé des universités populaires n'est pas un bourgeois, ignorant des besoins du peuple, égaré par sa foi aveugle dans la toute-puissance de la science, c'est un ouvrier qui en a trouvé l'idée dans son expérience personnelle. Georges Deherme est un ancien ouvrier typographe, il s'est instruit lui-même par ses épreuves, par ses chimères, par ses erreurs, autant et plus que par les livres. Il sait ce que font fermenter de rêves et de cauchemars dans un esprit ardent l'ignorance et l'abandon. Doué d'une énergie peu commune et d'une intelligence supérieure, il a dominé ses impatiences, dompté ses emportements, il s'est imposé une méthode, il a fait son salut lui-même par la science. Affranchi, libéré, il s'est tourné avec angoisse vers son passé, il a résolu d'éviter aux autres les dangers qu'il avait courus, et seul, inconnu, sans appui, sans ressources, il a dévoué sa vie à la fondation de ce qu'il a appelé l'enseignement supérieur du peuple par la *coopération des idées*.

« J'en ai fait l'expérience personnelle, m'écrit-il ; faute de direction et d'initiation intellectuelle, faute de source pure où satisfaire sa soif du savoir, le jeune travailleur peut tomber dans les plus grossières erreurs. L'ouvrier intelligent n'est en contact qu'avec les fanatiques et les violents. Je suis douloureusement convaincu qu'il est des jeunes hommes ardents, pleins d'intelligence, de cœur et d'âme, qui sont au bagne, qui sont morts sur l'échafaud, sur les barricades, ou qui peu à peu sont tombés dans les bas-fonds, pour n'avoir pas trouvé le concours moral que nous voulons leur offrir et qui eût fait d'eux des hommes vraiment utiles à la société. Je dois vous dire d'ailleurs que c'est cette conviction qui m'a toujours animé dans l'œuvre que j'ai entreprise... Il se fait dans notre milieu social une sélection à rebours. Les doctrines simplistes et dissolvantes attirent à elles les meilleurs parmi les ouvriers ; au lieu d'en faire ce qu'ils devraient, ce qu'ils pourraient être, elles en font des dévoyés, des êtres inutiles et prétentieux, des politiciens aigris et suspects, parfois des criminels. On s'imagine que l'alcoolisme n'atteint que la lie du peuple, je crains que, par des raisons contraires, il ne prenne aussi la partie supérieure du prolétariat. Le premier progrès, c'est en somme l'économie du déchet, « des âmes perdues ».

Nous aimons à croire que les maux dont nous ne souffrons pas sont nécessaires ; nous inventons le destin, pour avoir de nos erreurs et de nos fautes un auteur anonyme et responsable qui nous dispense de corriger celles-ci et de réparer celles-là. Nous décidons que l'ouvrier qui boit ou qui s'exalte par l'utopie violente est le mauvais ouvrier, la brute ou le paresseux. Rien n'est moins certain. Sans guides, sans moyens de satisfaire leurs besoins supérieurs, les meilleurs sont les plus exposés. L'ouvrier intelligent, ardent, énergique, est condamné à ne concevoir des maux dont il éprouve la dure réalité qu'un remède simple, immédiat, universel ; faute d'apprendre à penser et à vouloir, il imagine, il rêve, et dans ce rêve d'une société parfaite, il trouve une première ivresse que l'habitude de compter sur les choses plus que sur lui-même l'amène à achever par l'ivresse passive qui fait lever les mirages consolants dans les brumes indécises des images flottantes.

En février 1896, Deherme fonda une revue mensuelle de sociologie positive, sous ce titre heureux : *la Coopération des Idées*. Au début non seulement il rédigeait, mais il composait et imprimait lui-même cette petite brochure, par laquelle nous avons appris

à le connaître. L'homme qui apparaissait dans ces pages était singulièrement original. Son enthousiasme était réfléchi, contenu; il alliait à une foi ardente un ferme bon sens; il parlait du peuple sans révérence, sans flatterie, en homme du peuple, avec dureté tout à la fois et avec amour; il se défiait presque à l'excès de la politique, de l'État, des lois positives; il détestait dans l'utopie le fatalisme, qui énerve les volontés et permet de tout attendre sans rien commencer; il n'était ni un satisfait, ni un résigné, ni un modeste; lui aussi, il prétendait transformer le monde, mais il n'apportait pas pour cela un plan revu et corrigé de la création, il prenait les gens au collet, les secouait rudement et les sommait de commencer par la réforme d'eux-mêmes la réforme de la société. Dans le premier numéro de son humble revue, ce jeune homme inconnu formulait avec tranquillité ce programme: « Régénérer l'individu pour améliorer l'état social, fortifier les volontés actives, développer le pouvoir d'inhibition pour accroître la liberté, nourrir l'intelligence, exalter les facultés cérébrales, élargir la conscience pour qu'il y ait plus de justice en ce monde et plus de bonté: voilà l'œuvre audacieuse que nous entreprenons — but et moyens. » « Notre but le plus général, m'écrivait-il récemment, est le progrès, non par tel parti, par telle religion, par telle formule, mais par ce qui peut le mieux le réaliser, par la volonté, par l'énergie, par la conscience. Nous combattons donc tout ce qui énerve la volonté, tout ce qui diminue ou disperse l'énergie, tout ce qui obscurcit la conscience. » A propos du travail des femmes, je lis dans le dernier numéro de *la Coopération des Idées* (avril 1899): « Le travail des femmes généralisé est le signe certain d'un profond malaise social. On devait donc chercher le remède dans la panacée simpliste des lois positives. Je n'y aurai pas recours. Je ne proposerai pas d'interdire le travail des femmes ni d'y mettre des obstacles légaux plus ou moins hypocrites. La loi ne pourrait qu'aggraver le mal, sans rien empêcher... C'est en nous, on ne saurait trop le répéter, qu'est le remède. C'est en nous, et sur les autres, qu'il faut agir énergiquement. Il y a toute une éducation à faire de l'enfant, de la femme, de l'homme... Semons, d'un geste large, la vérité morale, qui est sociale, éveillons en chaque être humain la conscience de l'humanité, et chacun retrouvera, claire et féconde, la notion du devoir. »

Au printemps de 98, Deherme faisait placarder sur les murs du faubourg Saint-Antoine l'appel suivant :

Aux travailleurs,

Comme vous, nous sommes des travailleurs. Mais nous croyons que la vie humaine a des joies plus intenses, plus durables, plus hautes et moins onéreuses que celles des cabarets. De toutes nos forces, malgré notre ignorance et notre pauvreté, nous aspirons à la vie intellectuelle et morale.

Voulez-vous être des nôtres?

Parmi nous, vous ne trouverez ni des pédants, ni des sectaires, ni des ambitieux; mais, quelles que soient vos croyances, des amis sincères.

Simplement, nous voulons être des *Hommes*, c'est-à-dire plus que des instincts : des consciences, des intelligences et des volontés.

Et cela, camarades, vous le voudrez avec nous.

A cet appel était joint un programme de causeries quotidiennes qui devaient se faire, à partir du 23 avril, de huit heures à dix heures, rue Paul-Bert. Deherme déjà n'était plus seul : à peine avait-il exposé son projet qu'autour de lui s'était ralliée une phalange d'hommes qui dans sa pensée avaient reconnu leur propre pensée et qui s'étaient faits ses collaborateurs volontaires : étudiants, professeurs, pasteurs, médecins, publicistes, ingénieurs, savants, ouvriers.

Nous étions sans ressources, sans argent; quelques dons, les cotisations suffirent à tout; nous fûmes modestes. L'important était de commencer, de faire quelque chose, de donner à l'idée une première réalisation, de la soumettre à l'épreuve de l'expérience. Notre installation fut ce qu'elle pouvait être : en haut du faubourg Saint-Antoine, rue Paul-Bert, au fond d'une cour, une petite salle, éclairée au pétrole, occupée presque tout entière par une longue table, recouverte d'un tapis rouge, où se trouvent des journaux, des brochures, des revues; sur les murs, peints de couleurs claires, quelques maximes : *Dans la société il n'y a qu'une force vive : l'homme. — Nous acceptons les plus audacieuses utopies, en nous préparant à les vivre. — Vivre pour autrui. — A chacun selon ses œuvres. — Vivre au grand jour.* Les auditeurs s'asseyent autour de la table, le conférencier à un de ses bouts; la conférence achevée, on pose des objections, on cause, on discute; c'est une recherche en commun, sincère, simple, familière de la vérité. Il n'a pas été fait jusqu'ici de cours suivis, il n'a pas été donné d'enseignement régulier, les causeries du soir portent sur les objets les plus divers, littérature, histoire, morale, hygiène, sociologie (1). Tous ceux qui ont assisté à ces petites

(1) Je relève dans le programme des causeries d'avril : Henry de Jouvenel, *le Militarisme*; Georges Dumay, *Une Vie de Protestant au Temps de la Renaissance*; Camille Legier, agrégé de philosophie, *De l'Éducation du Citoyen* (2e causerie); *Rapports de l'Idée moralisatrice de l'Idée religieuse*; Jules Lermina, *Individualisme et Collectivisme*; Robert Dreyfus, publiciste, *P.-J. Proudhon et le Coup d'État du 2 Décembre*; Victor Charbonnel, homme de lettres, *l'Idéalisme social*, par L. Fournière; Emile Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, *la Santé et la Maladie*; Th. Monod, pasteur, *Alexandre Vinet*, etc. Je relève antérieurement ces sujets : *l'Éducation de la Volonté*, par Ferdinand Buisson; *Des Bourses de Travail et de leur Institution*, par Fernand Pelloutier, typographe; *le Pa-*

réunions amicales, vraiment fraternelles, en sont revenus avec un sentiment réconfortant de satisfaction et d'espérance. Dans le vaste faubourg la salle est bien petite; elle n'abrite que quelques hommes de bonne volonté, mais presque toutes les grandes choses ont eu ces humbles commencements : toute vie est croissance, il n'importe que de vivre; tombé entre deux pavés, le germe patiemment peut les disjoindre, devenir l'arbre où chanteront les oiseaux sur la tête des hommes qu'il abritera. « Les conférences de *la Coopération des Idées* m'intéressent de plus en plus, m'écrit un jeune ouvrier typographe de mes amis que j'avais envoyé là-bas. J'y vais maintenant presque tous les soirs, malgré l'éloignement. J'admire vraiment la tranquille confiance de Deherme et son inébranlable foi dans l'âme populaire. Ce qu'on voit et ce qu'on entend là console un peu de la vue et du contact de nos autres contemporains. » Ne faisons pas trop les dégoûtés, ne disons pas de mal de nos contemporains, prenons-les tels qu'ils sont, travaillons sur nous-mêmes, travaillons sur eux, pour eux et avec eux.

Après une année écoulée, l'expérience nous a paru suffisante : nous avons pensé que nous avions conquis le droit de nous adresser au public et de faire appel aux hommes de bonne volonté. Nous existions; en nous donnant des statuts, en nous constituant en association, nous n'avons qu'affirmé et que confirmé notre existence. Du préambule des statuts j'extrais les lignes suivantes :

En face du cabaret, du café-concert, nous nous proposons d'édifier nos universités populaires.

Elles devraient comprendre :

1° Une salle de cours et conférences pour l'enseignement supérieur;

2° Une salle de cours pour les différentes sociétés d'enseignement secondaire;

3° Un musée du soir avec cours professionnels;

4° Une salle de spectacle;

5° Une salle d'escrime et de gymnastique;

6° Une salle de bains-douches;

7° Un salon de conversation;

8° Une bibliothèque constamment ouverte;

9° Des laboratoires;

10° Un cabinet de consultations médicales, juridiques, économiques;

11° Une pharmacie;

12° Un restaurant de tempérance;

13° Quelques chambres meublées à louer aux jeunes gens de toutes conditions;

14° Une école normale d'éducateurs populaires;

15° Offices de placement, mutualité, assurances, etc.

Nous organiserons aussi, pour les beaux jours, des excursions scientifiques, esthétiques, des visites aux musées, ou simplement des promenades amicales.

Ces universités ne laisseront pas en dehors de leur action les familles de leurs membres. Non seulement elles tâcheront d'améliorer leur situation par les associations de tous genres, mais encore elles viseront à l'amélioration et à l'embellissement du foyer. Leur activité en ce sens pourra être particulièrement dévolue aux dames qui feront partie des comités. Notre éducation sera cordiale. Ce qui fera sa force, sa fécondité, sa puissance de pénétration, c'est que, dans nos universités, le peuple sera chez lui, en famille, avec des amis sincères. Nous irons à l'âme. Notre enseignement sera vivant. Nous pénétrerons le peuple dans ses plaisirs, dans ses travaux, dans ses souffrances. Aux jeunes générations, nous donnerons par là un puissant motif d'agir, une raison de vivre qui les dépassent. C'est en faisant plus de justice que nous établirons la concorde sociale.

Mais notre association n'attendra point de pouvoir tout ce qu'elle veut pour faire tout ce qu'elle peut. Elle agira immédiatement, constamment et de toutes façons. Ce sera la meilleure preuve de vitalité et de force.

L'Université populaire, vous le voyez, n'est pas définie par le seul besoin scientifique; elle n'est point enfermée dans des murs et des règlements, comme l'hôpital et la prison; elle n'est pas, elle se fait. Elle doit être la maison du peuple, la chose ou mieux l'œuvre de ses membres; pour s'adapter à leurs besoins, elle doit croître librement, multiplier ses organes, sans perdre son unité vivante. Cette unité, elle la trouvera dans l'idée même qui la créée, dans l'éducation morale et sociale du peuple, fin complexe qui ne peut être réalisée que par des moyens aussi variés que les besoins à satisfaire, que les facultés à développer, que les éléments multiples qu'elle doit accorder dans une harmonie supérieure. Et c'est pourquoi nous nous préoccupons de l'hygiène, de la santé, de la propreté, de la tempérence, qui ne sont point d'humbles choses, parce qu'elles sont les conditions de tout le reste, parce que, faisant à l'homme un corps humain, déjà, dans les habitudes de l'organisme, elles manifestent la suprématie de l'intelligence et de la volonté. Comme la culture de la raison, nous prévoyons celle de la sensibilité; l'homme ne se passe pas de plaisirs, il a besoin de « divertissement », et seules les jouissances élevées dégoûtent des jouissances bestiales; c'est dans les heures de loisir, quand il fait « ce qui lui plaît », que l'individu trahit vraiment ce qu'il est, révèle quelles idées en lui sont devenues réelles et vivantes, actions et sentiments (1).

---

lytechnic-Institute de Regent Street, par Arthur Fontaine; Anatole Leroy-Beaulieu, *l'Antisémitisme;* Frédéric Passy, *Comment les Utopies se réalisent;* Max Nordau, *l'Anthropologie criminelle et Lombroso;* Paul Desjardins, *les Grands Livres de l'Humanité;* Henri Michel, *Individualisme et Socialisme*, etc.

(1. La première Université populaire ouvrira le 1er octobre prochain, faubourg Saint-Antoine. Nous ne réaliserons pas tout notre programme. Nous commencerons par l'essentiel : une

Si notre ambition est grande, nous ne prétendons pas tout faire à la fois, nous serons patients. Il faut craindre avant tout l'artificiel, l'apparent, la belle façade derrière laquelle il n'y a que misère et néant. L'Université populaire ne doit pas être une machine officielle et bourgeoise, une chose morte, destinée à dispenser de la vie, elle doit être un organisme vivant, grandir lentement, d'une croissance naturelle, normale, par une adaptation croissante aux besoins et plus encore à l'énergie de ceux à qui elle est destinée. Pour réussir, nous avons besoin d'argent, surtout d'hommes dévoués : nous demandons avec confiance ces ressources, ces dévouements (1). Nous nous adressons aux jeunes gens qui ne sont pas des satisfaits et qui veulent que leur effort survive dans l'avenir qu'il aura préparé; nous nous adressons aux hommes mêmes qui, sans désir de voir changer une société dont ils sont les privilégiés, sont assez intelligents pour comprendre qu'aux conditions nouvelles faites par notre civilisation industrielle et scientifique, répondra nécessairement une transformation sociale, et qui l'attendent moins violente, moins dangereuse d'hommes éclairés que de barbares.

III

Nous savons assez les maux dont nous souffrons, c'est quelque chose d'en avoir conscience, ce n'est point assez de les constater et d'en gémir. Sans doute quelques braves gens, dévoués au bien public, se sont mis à l'œuvre; ils ont fait appel à l'opinion publique, ils ont sommé la société de se défendre. Les uns s'en sont pris à la pornographie et à ses débitants effrontés, les autres ont entrepris la lutte contre l'alcoolisme. Ils demandent des règlements de police qui soient enfin observés, des lois de défense, des mesures de prophylaxie et de répression.

Dans sa haine contre tout fatalisme, providentiel, législatif ou révolutionnaire, Deherme n'attend pas grand'chose de ces appels à l'autorité. « Il est puéril, m'écrit-il, de combattre la pornographie en demandant des poursuites contre les pornographes : on n'arrive ainsi qu'à faire condamner Flaubert et nommer Lavedan membre de l'Académie française. » Je n'ai pas contre les lois positives et les règlements nécessaires la même défiance que mon ami Deherme; sous peine de périr, la société, comme l'individu, doit avoir l'instinct de conservation. Ouvrir un cabaret et un lupanar à toutes les portes, faire du milieu social une espèce de fumier, champ de culture intensive pour l'ivrognerie, pour la basse débauche, pour tous les vices qui rendent l'homme insociable, c'est quelque chose d'absurde et de monstrueux. Entre l'impulsion du désir animal et son objet, il est bon de mettre un intervalle, des obstacles, qui permettent à la réflexion d'intervenir, qui facilitent à la volonté la résistance.

Mais, s'il est bon de mulplier les efforts contre les maux particuliers, il faut se souvenir que la division du travail n'est efficace que par la convergence et l'organisation des efforts multiples. Si nous nous bornons à combattre les symptômes du mal, nous risquons qu'il renaisse incessamment des causes qui déjà l'ont produit. Il faut attaquer les effets dans leur cause. Entre les conditions économiques, la vie matérielle, l'éducation, les idées, les mœurs et les vices, il y a une solidarité qui fait qu'un des termes ne peut être changé que par la modification de tous les autres. Les hommes de bonne volonté qui veulent supprimer l'alcoolisme ne savent pas tout ce qu'ils s'engagent à faire. Ne laisser au peuple d'autre plaisir possible que le plaisir de la bête, et prétendre le lui enlever ne serait que l'hypocrisie d'une charité cruelle et vaine. « Le procédé des « tempérants », dit justement Deherme, de montrer au peuple que l'alcool est un poison qui tue, — ce qu'il sait d'ailleurs, — ne sera efficace que lorsqu'il aura des raisons de vivre une vie qui vaille la peine d'être vécue. Nous prétendons combattre l'alcoolisme bien plus efficacement en ouvrant des musées du soir, en conduisant les ouvriers au Louvre, en leur faisant comprendre le beau des formes, le beau des idées, le beau des actions. » En somme, c'est sur l'individu qu'il faut agir, c'est en lui qu'il faut atteindre le mal dont il souffre. Ayons le courage et la franchise de vouloir ce que nous voulons. Pour sauver l'individu, il ne faut pas le laisser tel qu'il est, maintenir religieusement toutes les conditions qui produisent les vices dont on veut le libérer; il faut le mettre au-dessus de certaines impulsions, opposer au désir animal des forces positives qui le réduisent et l'arrêtent, développer l'intelligence et la volonté; rendre possible en l'homme l'éveil de la conscience, le sentiment de la dignité personnelle.

En définissant l'Université populaire par la *coopération des idées*, nous disons qu'elle doit être avant tout une œuvre d'éducation sociale. A travailler en commun, à comprendre que la besogne collective ne peut se faire que par l'effort combiné de tous, on se libère de la défiance et de l'orgueil, on fait l'apprentissage de la solidarité véritable. Il y a dans le sentiment de cette collaboration nécessaire quelque chose qui relève les plus humbles en faisant du gé-

---

bibliothèque constamment ouverte sur la rue; un salon de conversation et de jeux; un musée du soir; deux salles de cours et conférences; une salle de spectacle. Nous y organiserons un service médical, pharmaceutique, juridique, de placement, d'aide mutuelle en cas de chômage et de maladie.

(1) Adresser les souscriptions, adhésions et communications au siège social de la *Société des Universités populaires*, 17, rue Paul-Bert.

nie même le tributaire de tous : dans le domaine de la pensée, comme dans celui de l'action, la grandeur de l'individu se mesure au nombre de ceux dont il réussit à faire ses semblables. Nous ne voulons pas répandre de haut un enseignement dogmatique qui laisse étrangers les auditeurs et les maîtres, nous voulons fonder un enseignement mutuel, fraternel, une *amitié*, pour reprendre le mot dont se désignaient les communes du moyen âge. Il faut que les « intellectuels » et les travailleurs s'unissent : ni les uns ni les autres n'ont d'intérêt contre la vérité, et leur union seule peut donner à l'idée la force avec la précision. Il ne s'agit pas de patronage, de dogmes à imposer habilement, de traditions à maintenir, nous ne prêchons pas la sainte hiérarchie, nous ne jouons pas la comédie des bons serviteurs et des bons maîtres. Nous ne sommes pas de ceux qui proclament qu'il faut, pour le peuple, une religion dont ils se passent ou qu'ils affectent par politique ; nous n'ouvrons pas sur l'Église une porte dérobée. Nous ne craignons pas l'esprit critique, le libre examen ; nous ne voyons pas qu'on en abuse. Nous nous défions de toute hypocrisie, de tout mensonge ; nous avons foi dans la vérité, nous sommes convaincus que la raison, principe d'ordre autant que de liberté, loin de séparer les esprits, tend à les unir dans un idéal qui tout à la fois procède d'eux et les dépasse. Nous voulons faire des hommes de jugement sain, d'initiative intellectuelle et morale; qui acceptent le nécessaire en voulant le meilleur; des hommes libres, qui comptent plus sur eux-mêmes que sur les choses, qui agissent après avoir pensé, et qui se sentent responsables de leurs idées comme de leurs actes.

Par cet appel à l'énergie et à la conscience individuelle, nous nous élevons au-dessus des sectes, des partis, des Églises. Il n'y a pas une Église qui ne soit aujourd'hui plus petite que la France, pas une dont les dogmes puissent faire l'unité de la conscience nationale, pas une dont nous puissions tolérer la prétention de nous délivrer des certificats de civisme. Toute idée féconde est l'acte d'un esprit vivant; dès que l'idée n'est plus soumise au contrôle de la raison et des faits, dès qu'elle ne renaît plus de l'action de l'intelligence qui la pense, elle n'est qu'une formule morte, dont le sens est perdu. Nous n'excluons que l'exclusion : c'est exclure quelque chose, je ne le conteste pas. Par cela seul nous sommes contre ceux qui se croient le droit d'imposer la vérité, dont ils s'affirment les détenteurs patentés, contre ceux qui se croient attaqués dès qu'on attaque le fanatisme et l'intolérance, contre ceux qui ne trouvent dans une religion d'amour que le droit de haïr en toute paix de conscience et de persécuter sans remords. Pour retrouver la vraie tradition de la France, nous refusons de remonter jusqu'aux curés de la Ligue et aux Dragonnades.

Entre les hautes pensées, qui sont comme le patrimoine de l'humanité, et la conscience populaire, ce n'est point assez, comme intermédiaire, de l'instituteur. L'instituteur s'adresse à l'enfant, à l'adulte; il faut que son œuvre, dans ce qu'elle a de plus élevé, soit continuée par des hommes qui, partageant la vie du peuple, ayant les mêmes intérêts, mêlés à ses luttes, ne puissent éveiller ses défiances. Je l'ai dit déjà :

> Nous ne voulons pas faire des gens dédaigneux qui s'isolent, qui se séparent, créer une variété de bourgeois, ajouter à nos divisions des divisions nouvelles qui empirent le mal dont nous souffrons. Nous voulons former une élite ouvrière qui serve d'intermédiaire et comme d'interprète entre les penseurs et cette grande masse humaine qui, seule, peut donner aux idées la réalité, la force et la vie; une élite ouvrière qui, consciente de la solidarité sociale, travaille à l'émancipation de tous, qui, peu nombreuse d'abord, s'accroisse, encadre l'armée du travail, entraîne les compagnons qui, par faiblesse, par impuissance, par fatalité héréditaire, se complaisent dans l'ignorance et ne sentent plus leur esclavage. Il faut que sans air de supériorité, sans prétention de dominer, modestement, en se rendant utile, à l'atelier, dans les syndicats, dans les associations coopératives, l'élite ouvrière agisse ; qu'elle soit de tous les groupements où se fait l'éducation du peuple; qu'elle y combatte les petites rivalités, qu'elle y apporte, avec l'intelligence de l'idéal futur qui dépasse les fins prochaines, l'esprit de suite, la discipline volontaire qui n'humilie point, parce qu'elle est la soumission à une loi consentie (1).

IV

Nous avons reçu des objections, et d'abord dans des lettres sympathiques et défiantes toutes les objections de la timidité. Le poète Stéphane Mallarmée imaginait les hommes « du dernier jour » pâles, décharnés, s'avançant d'un pas léger, sur les pointes, anxieux de briser la frêle enveloppe de la terre; une vision soudaine de beauté, dans une minute d'oubli, précipitait la catastrophe finale : que de gens vont ainsi dans la société présente, timorés, silencieux ou répétant les vieux mots, dans l'effroi des paroles vivantes dont le souffle ébranle leur abri vermoulu !

Deherme écrit dans le dernier numéro de la *Coopération des Idées* : « L'un *a peur* d'enlever au pauvre la résignation (parbleu !); l'autre *craint*, en faisant nos lieux de réunion trop agréables, de faire déserter le foyer; cet autre *tremble* des idées nombreuses que

(1) Conférence d'ouverture faite à la *Coopération des Idées*, 17, rue Paul-Bert.

nous remuons, de l'agitation que nous suscitons dans les cerveaux de nos auditeurs...

« Le premier n'a pas compris combien la résignation inconsciente au mal est mauvaise, et quelles révoltes elle couve, en permettant au mal de grandir, jusqu'à ce qu'il soit insupportable pour les plus avachis. Le second ne s'est point dit que les cabarets n'ont pas les mêmes scrupules, et que si nous avons peur d'éloigner les travailleurs de leurs foyers en les attirant à nous, les cabarets, eux, continuent leur œuvre néfaste. Le troisième ne s'est pas aperçu que l'angoisse intellectuelle, que l'inquiétude morale sont préférables à la torpeur qui livre l'homme à toute la tyrannie de l'idée fixe ou de l'entraînement. »

Pour des raisons différentes, les socialistes, — et j'en suis plus touché, — mêlent à leurs paroles de bienvenue des regrets et des restrictions : l'un d'eux (*Revue Socialiste*, septembre 1898) rêve la fondation d'une œuvre où l'on se proposerait de démontrer aux prolétaires que « toutes les sciences justifient le socialisme et ne justifient toutes et pleinement que lui ; que toute l'histoire converge sur le socialisme et ne converge toute et directement que sur lui ; qu'il est impossible à une tête bien ventilée, bien aseptisée, et meublée sobrement mais avec méthode et avec goût, d'héberger aucune autre théorie politique et économique, et par conséquent éthique, esthétique et pédagogique que le socialisme ». Le style à coup sûr est plus nouveau que la pensée ; « hors de l'Église pas de salut », la formule a déjà servi ; nous ne voulons pas être des prêtres, nous voulons être des hommes de libre discussion et de libre pensée. Sommes-nous donc à ce point infectés par le virus catholique, que nous soyons condamnés à nous défier de la sincère et loyale recherche de la vérité, que nous ne puissions attendre le salut du peuple que des hypocrisies et des conventions d'une orthodoxie autoritaire ?

Certes je comprends que les socialistes se défient de l'opportunisme, des concessions qui faussent les idées et les consciences ; je comprends qu'ils veuillent maintenir l'intégrité de leur idéal, ne pas dévier dans le pis-aller d'un capitalisme plus intelligent et moins féroce ; je comprends surtout qu'ils se refusent à être les dupes des endormeurs qui ne demanderaient qu'à prolonger indéfiniment la parade, pour que jamais le rideau ne se levât sur la pièce. Mais si les socialistes d'autre part se contentent d'être un parti politique, s'ils bornent leur action aux luttes électorales, s'ils attendent en discourant et ratiocinant le remède de l'excès du mal, je crains fort qu'ils ne fassent qu'ajouter un groupe aux groupes parlementaires, et que tout ne finisse par de petites intrigues et de belles paroles. Qu'il ait confiance dans le destin, dans la divine providence, ou foi dans l'évolution nécessaire des lois économiques, le fatalisme paralyse l'énergie. C'est à l'esprit, c'est à nous qu'il appartient de dégager des faits la vérité idéale et de les contraindre à l'exprimer : les faits plus ou moins résistent, plus ou moins nous aident, ils ne font pas notre besogne. On admet comme article de foi que la concentration progressive des capitaux, en multipliant les prolétaires, les salariés, nécessairement multipliera les ennemis du capital et par le seul mécanisme du suffrage universel livrera la puissance politique au socialisme qui n'aura plus qu'à fabriquer à coups de lois et de décrets la société nouvelle : c'est toujours le raisonment du *contre-un*. Êtes-vous bien sûrs que la convergence des lois économiques et des appétits humains suffise à tout ? que les faits ne puissent prendre qu'une direction, dont toutes les résistances individuelles et collectives ne sauraient les faire dévier ? Êtes-vous sûrs qu'un peuple inerte, sans initiative, sans idéal, reculant devant le sacrifice et la souffrance, ne consentira pas, après des velléités de révolte, à son esclavage ? qu'il ne se consolera pas à rêver au cabaret le paradis dont déjà les arbres sont plantés qui ombrageront les longs sommeils des hommes repus sans travail ?

J'ignore quel est l'avenir réservé au socialisme, je doute qu'il soit l'exacte prévision de la société future, la vie toujours brisant les cadres où nous prétendons l'enfermer ; mais je sais bien que la société de justice, que nous voulons en commun, ne se fera pas sans l'effort des individus, qu'il faudra la mériter et la conquérir ; sans nier l'influence du milieu, la nécessité de le transformer, je sais que nous ne réaliserons de justice et de fraternité dans nos institutions que ce que nous en réaliserons en nous-mêmes. Nous ne ferons rien d'humain si nous ne faisons des hommes. Il faut que les socialistes français ne restent pas au-dessous des socialistes de Belgique et d'Allemagne, il faut que les Jaurès, que les Fournière fassent ce qu'ont fait à Bruxelles, à Gand, les Volders, les Vandervelde, les Anseele, il faut qu'ils commencent quelque chose de réel, qu'ils exercent les prolétaires à l'action d'ensemble, à la convergence de l'effort ; qu'en la faisant efficace et vivante ils fassent plus claire et plus distincte l'idée de la solidarité ; qu'en lui donnant l'occasion de naître, ils éveillent un sentiment nouveau dans l'humanité, l'amour de la propriété collective où l'égoïsme même prend quelque chose du désintéressement. C'est par les syndicats, c'est par les coopératives que peut se faire l'éducation sociale du peuple : en collaborant à ces œuvres collectives il apprendra à penser, à vouloir en commun, à se défaire des petites jalousies, à s'intéresser aux choses impersonnelles qui dépassant l'individu lui donnent une raison supérieure de vivre.

Nous voulons pour le peuple une vie plus humaine; il ne l'obtiendra que par des efforts qui déjà la commenceront pour lui et par lui. L'Université populaire travaillera à affranchir l'homme de la première des servitudes, de celle qui fonde toutes les autres, de la servitude dont il est lui-même l'auteur ou le complice. « Tout ce qui donne au peuple une conscience plus claire de ses besoins véritables, tout ce qui fait son intelligence plus lucide, sa volonté plus forte, son cœur plus généreux, plus accessible aux sentiments universels, commence son émancipation. » Les éducateurs du peuple sont les collaborateurs nécessaires de ceux qui veulent améliorer sa condition matérielle; ils le préparent à une vie supérieure en lui en inspirant le désir et en le rendant capable de la vivre. Que si l'homme est condamné à un surmenage abêtissant, à une misère nécessairement dégradante, les programmes d'éducation supérieure, le prétendu partage des biens impersonnels, l'accession de tous à la vérité, à la beauté, à la moralité, ne soient que mensonge et qu'hypocrisie, nous le savons; nous sommes convaincus seulement qu'il faut transformer l'homme en même temps que son milieu, et que, pour y réussir, ce n'est pas par la loi seule, c'est par l'homme même, par son effort, par son intelligence et son énergie qu'il faut réaliser les conditions nouvelles du travail et de la répartition de ses produits.

V

S'il nous fallait une preuve de la nécessité de l'œuvre que nous entreprenons, nous la trouverions dans la rapidité avec laquelle l'idée s'est propagée et déjà se réalise. A dire vrai, le mérite de cette idée ne revient proprement à personne; présente à beaucoup d'esprits, elle ne fait que rapprocher ceux qui la partagent. Les adhésions arrivent de toutes parts; ce qui vaut mieux, dans un grand nombre de villes, quelques hommes de bonne volonté se mettent à l'œuvre et tentent cette « coopération d'idées », ce rapprochement des intellectuels et du peuple qui pourrait être si fécond pour tous.

A Lyon, un groupe est formé; à Marseille, l'Université populaire de Provence s'organise; à Beauvais, un cercle laïque d'éducation morale, tout en s'intéressant aux enfants des écoles, aux adultes, donne des conférences, « où sont abordées, dit M. Camille Léger, sans crainte, mais avec des expressions mesurées et une méthode scientifique, quelques-unes des difficiles questions qui inquiètent notre époque et quelques-uns aussi des problèmes qui se sont toujours posés à l'humanité (1) ». A Toulouse, la Ligue de l'Enseignement, depuis deux ans déjà, donne des conférences du soir, et, dans sa brochure sur *l'Éducation populaire et le Peuple*, M. Paul Crouzet, résumant ses expériences et ses enquêtes, fournit des documents précieux sur les besoins des auditeurs, sur leurs préférences, sur la méthode qui paraît la mieux appropriée à cet enseignement nouveau. Notre courageux ami, Victor Basch, qui a appris à ses dépens qu'en plein XIXe siècle, dans une ville catholique, on peut fort bien être lapidé, m'envoie sur ce qu'ont fait à Rennes les professeurs des Facultés une note que je publie tout entière pour les indications utiles qu'elle contient et dont nous devrons profiter.

Un groupe de professeurs de l'Université de Rennes (Faculté des Lettres, des Sciences, de Droit et École de médecine) ont fait, durant les mois d'hiver de l'année 98-99, une série de conférences à la *Bourse du Travail*, lieu de réunion des syndicats ouvriers de Rennes. Ces conférences ont été suivies très régulièrement et très attentivement par un public de plus en plus nombreux. La plupart des sujets traités avait été indiqués par les administrateurs de la Bourse: Michelet; — l'Électricité; — le Prolétariat juif à l'étranger — Pasteur et les microbes; — de l'Alcoolisme; — la Révolution de 48; — la Propreté; — la Loi sur les accidents du travail, etc.

Il est entendu que ces conférences seront reprises l'hiver prochain sur un plan nouveau. On essayera tout d'abord de multiplier les conférences scientifiques avec expériences et projections qui, visiblement, avaient excité un intérêt très vif chez les auditeurs. Ensuite, au lieu de conférences proprement dites, on tâchera d'organiser des causeries, pour lesquelles on choisira des sujets intéressant directement les ouvriers. Ainsi l'un des professeurs fera une série de causeries sur le sujet suivant : « Que peut faire un ouvrier de Rennes de ses enfants? Indication des écoles spéciales, professionnelles (Arts et Métiers, École de Physique et de Chimie, Ecole du Livre, École des Arts décoratifs, Écoles de Couture, de Coupe, etc.), avec les conditions d'entrée, les bourses possibles, etc. La causerie sera suivie d'une véritable consultation sur des cas particuliers. On se fera amener les enfants, on les interrogera, les conseillera. On entreprendra de plus une série de leçons sur la question, sur les questions sociales. On exposera les différents problèmes que soulève le socialisme vers lequel inclinent la plupart des ouvriers syndiqués, sans en connaître les principes, sans en comprendre la portée. On traitera les questions de mutualité, on expliquera le fonctionnement des coopératives de production et de consommation. Un autre conférencier parlera d'esthétique. Il essayera d'apprendre à ses auditeurs à regarder, à se préoccuper

(1) « L'école laïque d'éducation morale compte aujourd'hui cent trente familles de membres souscripteurs. Sous ses auspices, en trois mois, ont été faits vingt conférences publiques, fidèlement suivies par un nombreux auditoire. Mais pour être ce que nous voulons être, une université populaire, il faudra compléter nos conférences publiques par l'enseignement suivi et régulier de certaines matières dans des cours fermés. » Rapport de M. Camille Léger du 21 mars 1899.

dans leur travail, de la question du beau. Ces conférences seront suivies de visites dans le musée, de lectures de poètes, etc. Enfin, un professeur s'occupera de questions de morale, tant individuelle que sociale : il fera des causeries sur le mensonge, l'hypocrisie, le devoir, la justice, la solidarité, etc.

Dans de grandes villes comme Lyon, Lille, Bordeaux, on pourra prendre exemple sur la Maison du peuple de Bruxelles ; dans les villes d'importance et de richesse moyenne, c'est la *Bourse du Travail* qui doit être le siège de l'Université populaire. Tout d'abord, gratuité de la salle, de l'éclairage, etc. Ensuite et surtout, les ouvriers ont l'habitude de se rendre à la Bourse : ils y sont chez eux et sont très contents et un peu fiers d'y recevoir, en hôtes, les professeurs. Tandis qu'il paraît très difficile d'amener dans une salle quelconque des ouvriers au sortir de leur travail, après leur dîner, ils se rendent presque tous les soirs à la Bourse, dans leurs syndicats, et n'ont pas par conséquent, à se déranger ni à s'habiller pour écouter une leçon ou une causerie faite dans la salle même où ils ont l'habitude de se réunir. Ce qui tend à prouver la justesse de cette observation, c'est que dans les villes un peu importantes, comme par exemple Rennes, les cours d'adultes ne sont guère suivis. Les parents ne veulent pas revenir à l'école, fût-ce pour y accompagner leurs enfants. Il en résulte que pour les attirer à nous, c'est chez eux qu'il faut aller.

VI

Que ferons-nous ? En quelle mesure serons-nous suivis ? Quel nombre d'auditeurs et d'amis se groupera autour de nous ? Quelles œuvres de coopération matérielle et morale réussirons-nous à organiser ? Verrons-nous s'élever la maison du peuple ? Je l'ignore. Nous aurons prononcé du moins une de ces paroles qui ne peuvent plus ne point avoir été prononcées. Au salut par l'autorité traditionnelle, par le mensonge utilitaire, nous aurons opposé le salut par la franchise et par la raison ; à la religion pour le peuple nous aurons opposé la vérité, la beauté, la moralité pour le peuple. Notre œuvre n'est pas l'utopie de quelques esprits chimériques qui rêvent la cité du soleil, elle s'impose, elle est liée à nos institutions, elle en est une expression, une conséquence nécessaire, elle n'est que l'effort pour faire de la démocratie une réalité.

Nous ne disons pas que la tâche est facile, qu'elle se fera toute seule, nous disons qu'il serait bon qu'elle fût faite et que par cela même il est bon de la commencer. En affirmant le droit de tous les hommes à la vie humaine, nous posons le principe de toutes les revendications légitimes : le refus de l'esclavage ; mais du même coup nous avertissons l'individu qu'on ne fera pas pour lui ce que seul il peut faire pour lui-même, et qu'il n'est pas de révolution sociale qui puisse dispenser de cette première révolution qu'il faut opérer en soi-même par la révolte de l'intelligence et de la volonté contre la tyrannie de l'instinct.

On répète volontiers aujourd'hui que les principes de la Révolution sont de dangereuses erreurs, qu'ils ont produit tout le mal qu'ils pouvaient produire, qu'il est grand temps de retourner en arrière, de reculer aussi loin que possible vers la hiérarchie, vers l'autorité temporelle et spirituelle ; peut-être faut-il entendre par là qu'émancipés par les principes de la Révolution, les bourgeois ne voient pas la nécessité qu'ils soient vrais plus longtemps. Que le droit ne règne pas sur la terre, que la justice ne soit pas la loi des faits, nous le savons de reste : la justice est une idée posée par l'esprit en face des faits, un idéal qu'à la volonté seule il appartient de leur faire de plus en plus exprimer (1).

GABRIEL SÉAILLES.

(1. Le programme et les statuts de la *Société des Universités populaires* seront envoyés franco à toute personne qui en fera la demande, 17, rue Paul Bert. La cotisation annuelle est de 6 francs : l'abonnement annuel au *Bulletin* de la Société est de 3 francs. (N. D. L. R.).

LES AMOURS DE BALZAC

Sous le titre de « Lettres à l'étrangère », M. de Lovenjoul a enfin publié ces fameuses lettres de Balzac à Mme de Hanska dont un certain nombre avaient déjà paru par ses soins dans les Revues et qu'on était très impatient de lire dans toute leur suite.

Le présent volume mène cette correspondance depuis le mois de janvier 1833 jusqu'au 5 janvier 1842, c'est-à-dire pendant huit ans et c'est-à-dire pendant tout le temps que Mme Hanska était encore en pouvoir de mari. Le reste viendra plus tard ; car on sait que neuf ans encore se sont écoulés avant que Mme veuve Hanska devînt Mme Honoré de Balzac.

Ces lettres sont du plus vif intérêt. Non pas précisément comme documents sur l'histoire du temps, ce dont nous sommes friands avant tout. Balzac, malgré des sollicitations à cet égard, qui, on le devine, ont dû être très pressantes, ne sait, tant par inclination naturelle, que parce qu'il était furieusement occupé, parler que de lui-même et d'*elle*, ce qui est encore une façon de parler de lui ; et il donne très peu dans le commérage, dans ce précieux commérage qui devient de l'histoire plus tard.

Cependant, on glane dans ce volume quelques détails sur Mme Récamier, sur Mme de Girardin, sur Jules Sandeau (peu flatteurs), sur Hugo (demi-flatteurs) et un très beau portrait en pied, et qui est très favorable, de George Sand. Voilà pour la contribu-

tion à l'histoire. Elle n'est pas foisonnante. Elle est extrêmement précieuse encore.

Mais sur Balzac lui-même, le livre est inestimable. C'est là qu'on le voit dans sa vie terrible de travailleur formidable, de lutteur acharné contre la mauvaise fortune qui s'obstine, de naufragé qui toujours se redresse au-dessus du flot, ses *Lusiades* entre les dents, toujours écrasé sous le poids de la dette, toujours traqué par les créanciers, huissiers et recors, toujours combattant avec un invincible courage et semblable à un assiégé qui répond infatigablement aux assauts de l'ennemi par une mitraille de « copie ». C'est admirable à suivre jour à jour et heure par heure, et c'est ici seulement qu'on peut suivre ainsi cette bataille de géant qui dure toute une vie. C'est un drame magnifique, plus beau que *Mercadet*, qui lui-même est assez gentil, comme vous savez. L'admiration pour *l'homme*, toute admiration pour l'écrivain mise à part, en devient une sorte de stupeur pieuse.

Car, avec cela, il est généreux. Il répond pour un libraire pauvre et aventureux. Il recueille un écrivain besogneux et pourvoit à ses besoins comme à ceux d'un fils. Il prodigue ses bienfaits, son argent, son temps (son temps ! lui qui se prive de sommeil et de repas pour en « fabriquer »). Il est magnifiquement charitable.

Quel homme, que ce Balzac, seulement comme homme ! C'est un des plus grands caractères que le monde ait vu. En voilà un professeur de volonté ! Et c'est sublime d'être professeur de volonté quand on est professeur de bonté en même temps.

Avec cela on verra les petits côtés, qui sont « la part de l'envie », comme dit joliment Pascal. On verra Balzac consultant les somnambules, et, touchante candeur, *résolvant leurs contradictions*. On le verra dans ses petites vanités puériles, et fier de sa canne à turquoises, comme d'avoir écrit le *Père Goriot*. Mais l'impression d'ensemble est une profonde, une dévotieuse vénération et une extase devant ces miracles d'énergie humaine.

Cette correspondance n'est même pas inutile pour l'idée qu'on doit se faire de l'élaboration des ouvrages de Balzac. On se doutait assez que la « Mademoiselle des Touches » de *Béatrix* c'était George Sand, et que « Béatrix » elle-même c'était Madame d'Agout; mais il n'est pas mauvais d'en être sûr, et c'est cette confirmation que nous donne le présent volume. Ce qui est plus intéressant, sans que Balzac le dise précisément, c'est que le *Lys dans la Vallée* est un roman autobiographique. Il est clair, pour qui lit de près les lettres de Balzac en 1834-1835, que Mme de Mortsauf c'est Mme Hanska, et que le merveilleux « Monsieur de Mortsauf » c'est M. Hanski. Le modèle du personnage morosé, à dragons bleus et à papillons noirs, éternellement malade et perpétuellement malade imaginaire, c'est le gentilhomme d'Ukraine. Quand un romancier fait la cour à une femme mariée, la femme mariée peut être sûre d'être encadrée dans un roman; mais le mari lui-même doit servir à quelque chose. Ah ! c'est comme cela que l'on fait les bonnes maisons littéraires. Est-ce bien délicat ? Mon Dieu, il y a des infamies un peu plus fortes que celle-là. Diderot disait à un mari : « Oui, vous voulez être trompé. Je vois cela. Ne vous en défendez pas, que diable ! Je vois cela. Eh bien ! mais ! cela ne va pas tout seul ! Ayez un grand état de maison. Recevez libéralement. Donnez des dîners littéraires, les jours qui ne sont pas ceux de Mme Geoffrin. Maison de campagne, aussi. Presque nécessaire. Et ensuite, mon Dieu... on verra si l'on peut faire quelque chose pour vous. » — Balzac en demandait moins, beaucoup moins. Il était honnête. Il était d'une discrétion fort louable.

On voit qu'à bien des points de vue ses *Mémoires par lettres* sont infiniment précieux. Ce qui m'en a le plus séduit, c'est le style. J'y ai trouvé la confirmation d'une idée que j'ai hasardée il y a tantôt quinze ans, sans être sûr, et dont, à vrai dire, je ne suis pas autrement certain à présent, mais qui, cependant, se consolide; c'est que Balzac n'est mauvais écrivain que quand il s'applique. A la vérité, il s'appliquait toujours pour ce qu'il donnait au public. Il corrigeait, corrigeait, corrigeait. Vénérable en cela; car cette « copie » qu'attendait l'huissier, c'était celle-là qu'il raturait et remaniait jusqu'à en perdre la santé. Au plus fort de ses embarras pécuniaires, il refaisait « dix-sept fois » *César Birotteau*. C'est lui qui le dit. Donc, mettez : six fois. Il ne faut pas « diviser par soixante » comme avec les méridionaux; mais on peut honnêtement diviser par trois. Toujours est-il qu'il remaniait énergiquement. Toujours est-il qu'il avait un « grammairien » qui était son censeur en titre et qu'il consultait scrupuleusement. Toujours est-il que ses « épreuves » étaient refondues plusieurs fois du haut en bas. Personne n'a plus corrigé que Balzac, non pas même Flaubert. Et vous savez à quel résultat il est arrivé. Les ouvrages les plus corrigés, évidemment, le *Lys dans la vallée*, par exemple, sont le plus souvent des merveilles de galimatias.

Mme Hanska le mettait en garde, elle qui avait les manuscrits. « Ne corrigez pas ! Ne corrigez pas tant que cela ! — Oh ! répondait Balzac, *le style, c'est le style;* ne plaisantons pas. Je corrigerai à mort. » Et, précisément, pour ce malheureux *Lys dans la vallée*, il s'agissait pour lui d'avoir « le style de Massillon ». Pauvre grand homme ! Et c'est pour avoir le style de Massillon, qu'il a prodigué dans ce livre les « charbons d'Isaïe » et autres ornements oratoires.

Eh bien! c'est terrible à penser; mais il est très probable que Balzac ne doit ses défauts de style qu'à sa conscience, et qu'il a gâté tous ses livres à les corriger. Car ses lettres à son amie, elles sont écrites à bride sur le cou, comme disait Mme de Sévigné, et elles sont, ma parole d'honneur, ce qu'il a le mieux écrit.

Oh! sans doute, comme dans toutes les choses écrites vite, il y a des taches. Balzac lâche bravement : « influencer » et même influençable », ce qui mérite la corde, avec le clou pour l'accrocher. Il y a des expressions qui font sourire : « Je t'aime, mon ange de la terre, comme on aimait au moyen âge... » Allons! ne riez pas trop, puisque c'est sincère. Il dira : « L'autre jour, en réglant et *épurant* mes comptes... » (Ayez l'œil, Monsieur de Lovenjoul. Est-ce que ce ne serait pas une coquille?) Enfin ni la langue n'est tout à fait sûre, ni le goût n'est parfait; mais tout compte fait, c'est très bien écrit, et souvent d'une manière admirable.

Quelques citations : « ... Mais il faut laisser cela. Je suis seul, je suis maintenant enfermé chez moi pour longtemps, pour toute une année peut-être. J'ai déjà subi ces incarcérations volontaires au nom de la science et de la pauvreté. Maintenant ce sont mes peines qui sont mes geôliers. »

D'un autre genre : « Puis, quand j'allais dans les hautes régions de la société, je souffrais par tous les points de l'âme où la souffrance arrive, et il n'y a que les âmes méconnues et les pauvres qui sachent observer, parce que tout les froisse et que l'observation résulte d'une souffrance. La mémoire n'enregistre bien que ce qui est douleur. »

D'une autre couleur : « J'aurais voulu, en lisant ce dernier passage de ta lettre, pouvoir plonger ma main dans la mer, en retirer toutes les perles et les semer sur tes cheveux noirs. »

Encore ce cri du cœur qui a trouvé l'expression simple : « Oh! mon Ève, toi seule dans ma vie à venir! Hélas! comme Louis Lambert, *je voudrais te donner le passé!* »

Encore, du même ton et du même bonheur d'expression : « Je voudrais que tu fusses moi un instant, pour savoir comme tu es aimée. »

Et ceci : « J'ai pris une place à l'Opéra, et j'y vais deux heures tous les deux jours; la musique pour moi, ce sont des souvenirs. Entendre de la musique c'est mieux aimer ce que l'on aime. »

Et ces quatre lignes discrètes, fuyantes et légères, qui semblent une caresse de sylphe : « Et vous avez tous les secrets de ma vie. Il en est un dont je ne vous parle pas. Celui-là, c'est le ressort même de ma vie; c'est mon ciel bleu, mon espérance, mon courage, mon talent, ma force, mon étoile; enfin c'est tout ce qu'on ne peut pas dire; mais c'est ce que vous devinerez. C'est le laurier-rose, une jolie forme adorée dessous, l'heure du soir, une rêverie. »

Et jamais de galimatias, jamais de pathos, jamais de phœbus; jamais de « pain de l'exilé trempé dans l'absinthe des reproches »; jamais « d'âmes dont les racines rencontrent les durs cailloux du sol domestique »; jamais de « vaisseau sombrant sans laisser ni un cordage, ni une planche sur le vaste océan des espérances ». — Et jamais d'esprit. Vous savez, l'esprit de Balzac! Jamais, sauf deux ou trois calembours, à peine, jamais Balzac n'a d'esprit avec Mme Hanska. Ah! que Mme Hanska a été heureuse!

Je le répète, Balzac écrivait très bien naturellement. Seulement il se corrigeait avec fureur. Et alors il écrivait comme vous savez.

Quant au roman lui-même de Balzac et de Mme Hanska, mon Dieu, c'est un roman assez ordinaire. Un jour, Mme Hanska, du fond de son Ukraine, écrit un mot, d'ordre littéraire, à M. de Balzac, dont elle lit la *Peau de Chagrin*. Réponse, réplique; on se plaît, on s'aime, sans s'être jamais vu, on se le dit; on finit par se voir une première fois à Neuchâtel, une seconde fois à Genève, une troisième fois à Vienne. Ces entrevues sont courtes, ce qui fait que l'amour subsiste; il s'atténue seulement; il se maintient pendant très longtemps. Voilà tout. C'est dans l'ordre accoutumé des choses humaines.

Comment chacun a aimé? Voici, ce me semble :

Balzac profondément, ardemment, avec cette fougue qui était le fond de sa nature. Éléments de cet amour : l'amour d'abord, c'est ce qui est irréductible; — puis le besoin d'une confidente littéraire. Balzac en avait eu une pendant dix ans, celle qu'il appelle Mme de B. Mais à cette époque Mme de B. était déjà vieille et très souffrante. Balzac la vénérait, mais ne pouvait plus guère lui imposer ce rôle d'Égérie; et Mme Hanska ne demandait que cela. — Enfin un peu de snobisme : la comtesse Hanska, née comtesse Rzewuska, était tout à fait une grande dame. Balzac avait un faible pour les Langeais et les Maufrigneuse. Tout cela se démêle très bien à travers cette correspondance.

Et la dame? On démêle moins bien, puisque l'on n'a que les lettres de Balzac. Cependant on entrevoit. La comtesse Hanska semble avoir été d'âme assez élevée, religieuse, peut-être même un peu mystique, sincèrement admiratrice de Balzac et croyant l'aimer; car si pour la plupart des femmes éprises d'hommes de lettres l'admiration est une forme de l'amour, il en est bien quelques-unes chez qui l'amour n'est qu'une forme de l'admiration, et qui s'y trompent.

Du reste, entre nous, elle n'était pas loin d'être insupportable. Jalouse, soupçonneuse, faiseuse de scènes — à distance il est vrai, ce qui atténue, — très prompte à accueillir la médisance, incapable de con-

fiance, et sermonneuse, sermonneuse, même avec un certain emportement et une certaine véhémence. Oui, vous me le dites depuis cinq minutes, et vous êtes dans le vrai, c'est Mme de Mortsauf, moins bien; c'est la femme dont Mme de Mortsauf est le portrait idéalisé.

Le pauvre Balzac, d'une patience angélique pendant trois ans, pendant huit ans du reste, mais surtout pendant trois ans, ne peut pas s'empêcher, sous cette pluie de sermons et de soupçons, de se plaindre, très doucement d'abord, puis avec un peu plus de vivacité. En 1834, il n'en est encore qu'à dire et en bien agréable style, ici aussi : « Comment! tu crois que *les Italiens, les Salons, la Gloire* (souligné dans le texte; ce sont évidemment des mots de Mme Hanska) peuvent me distraire de toi?... Mon cher bien, ma chère étoile, mon doux esprit, laisse-toi caresser par l'espérance, et dis-toi que je ne suis ni amoureux, ni passionné; tout cela est passager. Je *t'aime*, je t'adore *in æternum*. Je crois en toi comme en moi. Mon Dieu, je voudrais savoir des paroles qui pussent t'infuser mon âme et ma pensée, qui pussent te bien dire que tu es dans mon cœur, dans mon sang, dans ma cervelle, dans ma pensée; enfin la vie de ma vie; *que chacun des battements de mon cœur enfante un désir plein de toi.* »

Et puis, en 1836, il ne peut pas s'empêcher de se rebiffer un peu. « C'est agaçant à la fin », comme disait Baron. Il parle encore en général et par allusion; mais il parle clair : « Voyez comme la Société tout entière s'entend pour isoler les supériorités; comme elle les chasse sur les hauteurs! Les affections qui doivent nous être exclusivement bonnes et tendres, ne jamais nous juger, ne pas faire un rien d'une montagne et d'une montagne un rien, celles-là nous tourmentent de leurs exigences fantasques; elles nous portent des coups d'épingle à propos de niaiseries; elles veulent de la foi pour elles; elles n'en ont pas pour nous; elles ne veulent pas mettre dans leurs sentiments cette grandeur qui les sépare de tout... »

Et enfin, quelques mois plus tard il s'échappe à parler la bouche ouverte et directement : « Continuez à me dire tout ce que vous pensez de moi, sans prendre souci de mes doléances. Vous avez raison; il vaut mieux toute souffrance que de la dissimulation. Mais sérieusement, je crois que vous écoutez trop votre premier mouvement; vous êtes, pardonnez-moi, violente et emportée, et, dans votre première colère, vous êtes capable de casser les choses sans savoir si elles peuvent se raccommoder... »

Allons, il y avait quelque nuage dans le ménage à distance vers 1836.

Aussi bien de 1837 à 1842, la correspondance se ralentit terriblement. On n'en est plus à s'écrire tous les huit jours. On s'écrit tous les trois ou quatre mois, moins souvent encore. « Six mois sans m'écrire! » s'écrie Balzac au 1er juin 1841. Les grandes eaux de la passion baissent un peu.

Et enfin, comme c'est juste ce moment-là que le mari prend pour mourir, les dates aux environs de sa mort sont bien significatives.

Balzac reçoit la nouvelle de cette mort le 5 janvier 1842, puisqu'il écrit : « Je reçois *à l'instant*, cher ange, votre lettre cachetée de noir... » Or, M. Hanski était mort le 10 novembre 1841. A supposer que les lettres missent vingt jours à cette époque pour venir d'Ukraine à Paris, restent donc trente-cinq jours pendant lesquels Mme Hanska avait gardé la nouvelle pour elle. Elle avait réfléchi; elle avait atermoyé; elle avait donné à la douleur, ou au devoir, ou aux convenances, un temps au moins un peu plus long que n'en aurait donné une passionnée. A ce moment elle « aimait bien » Balzac; je doute qu'elle l'aimât sans adverbe.

Aussi la lettre de Balzac en réponse à cette information est-elle diablement embarrassée. Il faut la lire mot par mot. Elle est bien curieuse...

Et la suite du roman?

Eh bien! la suite du roman, jusqu'en 1850, nous sera donnée dans un second volume. Ce premier est une des lectures les plus attachantes qui puissent être.

ÉMILE FAGUET.

LE SUPPLICE DU SILENCE (1)

Roman.

XV

Dix heures du soir.

Marthe et Gabrielle se tenaient assises dans le salon.

Elles avaient chacune en main un ouvrage auquel elles semblaient travailler machinalement.

Gabrielle dit, rompant un silence assez long :

— Alors... c'est maintenant que tu vas attaquer?

— Tantôt ne le désirais-tu point toi-même? D'ailleurs, je crois que cela vaut mieux : ou ne rien faire ou faire vite.

— Évidemment.

Un silence.

Gabrielle reprit, dans un besoin d'une parole fortifiante :

(1) Reproduction et traduction interdites. Voir la *Revue* des 3, 10, 17, 24 juin, 1er, 8, 15, 22, 29 juillet et 5 août 1899.

— Enfin... tu as confiance aussi, toi, Marthe?

— Oui... j'espère un peu maintenant. La raison qui te fait agir est si noble après tout!

— Ah! si l'on pouvait m'endormir comme pour une opération douloureuse, et me réveiller seulement quand tout serait fini, bien fini...!

— Ma pauvre chérie!

— Alors... c'est toujours convenu, n'est-ce pas? Je n'ai rien à faire, qu'à écouter...?

— Et à conclure.

— On dirait un vrai roman, tu ne trouves pas...?

— Oui...

— ...Cette conversation qui va avoir lieu, si dégagée, si indifférente en apparence et dans laquelle, sans que l'un des interlocuteurs puisse s'en douter, va se jouer le bonheur, la vie d'une femme...

— Oui, en effet... c'est terrible, terrible!

— Et tu sais ce que tu vas lui dire? comment tu vas amener la chose...?

— A peu près.

Une voiture s'arrêtait.

— C'est lui! fit Gabrielle.

Son amie la regarda fixement :

— Tu es toujours décidée?

Mme Degroux enfonça alors ses doigts crispés dans l'étoffe du fauteuil.

— Va, va... il le faut!

Mme Saumaize alors eut un mouvement pour se lever, courir à son amie et l'embrasser, mais elle craignit d'amener ainsi un attendrissement dangereux, et dit simplement :

— Du courage!

Antoine entra.

— Encore levées? Comme c'est gentil à vous de m'avoir attendu!

— Eh bien! fit Gabrielle... un succès?

— Oui, ma foi... public bon enfant d'ailleurs; facile à contenter.

— Vous n'êtes pas fatigué? questionna Marthe. Peut-être préféreriez-vous aller vous reposer que de rester à bavarder avec nous?

— Du tout! C'est une promenade que de revenir de Rouen. C'est vous plutôt qui avez passé toute la dernière nuit en chemin de fer...

— Sleeping, mon cher. J'ai dormi depuis le Pas-des-Lanciers jusqu'à Charenton...

— Alors, tout va bien. Restons. Vous rappelez-vous nos bonnes soirées de Cannes, dans votre petit salon vert...?

— Bon apôtre! Vous évitiez de les prolonger outre mesure... Et dès que sonnaient dix heures... Il est vrai que vous aviez l'excuse du voyage de noces, en quelque sorte...

— Tandis que maintenant nous sommes de vieux mariés, n'est-ce pas, Gabrielle?

Mme Degroux acquiesça en souriant, et reprit son ouvrage.

Antoine éleva en l'air une cigarette, comme pour demander la permission de la fumer, puis l'alluma et s'enfonça ensuite dans un large fauteuil.

— Eh bien! dit-il, vous bavardiez, lors de mon arrivée... Je ne veux pas interrompre votre conversation. De quoi parliez-vous?

Marthe découpait avec des petits ciseaux dorés des festons sur une bande de toile. Elle leva la tête.

— Propos de femmes, mon cher, qui n'intéresseraient guère un homme de votre trempe... Nous potinions un peu sur le compte d'un jeune ménage que vous avez vu à Cannes, — les Detril, — vous en souvenez-vous?

Gabrielle, à cette question, retint son souffle. Elle sentait que Marthe engageait le fer.

— Parfaitement, répondit Antoine. Ce petit couple gentil que nous rencontrions souvent en nous promenant sur la Croizette? C'est bien ça, n'est-ce pas? Ils avaient l'air de s'adorer.

— Oui... N'empêche que la dame s'est laissé éblouir un jour par les galons dorés d'un beau lieutenant de vaisseau du port de Toulon. Le mari a été averti par une lettre anonyme...

— Et?... demanda Antoine.

— Il y a eu scandale, instance en divorce; et Monsieur est parti, laissant Madame seule avec ses remords...

— ...et son lieutenant de vaisseau?

— Nullement. Le lieutenant de vaisseau, — oiseau de passage, — venait justement de recevoir un ordre d'embarquement pour l'Extrême-Orient... et Madame était bel et bien toute seule, regrettant sa folie d'un instant, — car l'aventure avait à peine duré — et forcée de reconnaître qu'elle n'avait jamais cessé d'aimer son mari.

Antoine rapprocha son fauteuil.

— A la bonne heure! Au moins voici une histoire amusante... Et alors?

Marthe sourit :

— Devinez.

— Quoi? Elle a écrit à son mari pour lui demander pardon?

— Juste.

— Et il a pardonné?

— Vous l'avez dit. Il a pardonné.

Antoine se leva et tout en marchant dans la pièce :

— Il a bien fait, cet homme.

— N'est-ce pas? C'est bien mon avis; mais il n'était pas unanimement partagé. Les uns approuvaient; les autres blâmaient. Les derniers étaient beaucoup plus nombreux.

— Alors, pas de doute, c'étaient ceux-là qui avaient

tort. Les imbéciles dominant sur la terre, on a plus de chance d'être dans le vrai si l'on fait partie de la minorité.

Gabrielle lança à son amie un regard qui signifiait : « Ça ne commence pas trop mal. »

Antoine, continuant à faire les cent pas, reprit :

— Le tout est de savoir si ce M. Detril devait mener une vie moins malheureuse en restant séparé de sa femme qu'en la reprenant ? Tout est là. Et quant à l'opinion du monde, il n'y a qu'à ne pas en tenir compte. Aussi ne vous cacherai-je pas qu'il me plaît ce garçon, pour avoir eu le courage de ne pas se draper dans une sotte dignité.

Debout, adossé à la cheminée et regardant monter les spirales de fumée de sa cigarette, Antoine ajouta :

— Et puis, tout ça c'est affaire de tempérament. Deux individus, en pareille circonstance, n'agiront pas de même et le même individu avec deux femmes différentes n'adoptera pas deux solutions identiques.

— En effet, fit Marthe, sait-on de quoi est fait un cœur humain ? Et c'est parfois ce qu'il y a en nous de moins noble qui nous pousse aux déterminations les plus généreuses en apparence. Mais il peut arriver pourtant qu'on ait certains principes arrêtés que la passion la plus forte ou l'habitude la plus invétérée ne pourrait entamer. Tenez... la question du pardon, par exemple...

Antoine venait de se rasseoir dans le fauteuil.

— Du tout, chère amie, distinguons. Le pardon ne s'exerce pas en vertu d'un raisonnement, mais au moyen d'une faculté. Oui, c'est le mot exact. On a ou on n'a pas la faculté du pardon, tout comme celle de faire un vaudeville. On peut aussi l'avoir eue et ne plus l'avoir ou la retrouver après l'avoir perdue.

— Et vous, l'auriez-vous ?

Degroux, un peu surpris, regarda Mme Saumaize qui le dévisageait, l'air narquois, comme amusée de lui pousser une question embarrassante.

Il sourit et dit au bout d'une seconde :

— Ah ! dame, ma chère, vous me prenez au dépourvu ! Comment diable voulez-vous que je sache ?

— Pourtant... d'après votre théorie... On sent bien si l'on serait capable ou non d'écrire un vaudeville.

— Vous êtes drôle ! Vous me rencontrez au beau milieu d'une route bien plate, bien entretenue, où je me promène en toute sécurité et vous me demandez à brûle-pourpoint : « Imaginez que vous venez de tomber dans une fondrière. Comment allez-vous faire pour vous en tirer ? » Ce ne sont pas des questions à poser... N'est-ce pas, Gabrielle ?

— Pourquoi, mon ami ? Ne peut-on pas toujours dire ce qu'on pense ?

— Eh ! sapristi ! quelle réponse puis-je faire ? Trompé ! trompé ! C'est bientôt dit ! Mais il y a cent mille façons de tromper. Une femme succombe par vice, par faiblesse... Elle se repent ou elle ne se repent pas. Son mari peut avoir eu les premiers torts vis-à-vis d'elle. — Et puis, de quel genre de chute s'agit-il ? Folie d'un instant ? Liaison datant de plusieurs années ? — Et de quelle façon Monsieur a-t-il découvert la vérité ? Flagrant délit ? Aveu bénévole de la coupable ? C'est comme pour le vol... Il y a le vol ordinaire, à la tire, à l'étalage, par effraction, avec préméditation. Le tribunal n'applique pas à chacun la même peine.

Mme Saumaize posa son ouvrage sur une petite table basse placée près d'elle et prit la parole :

— Eh bien ! dit-elle en riant, je vais vous pousser des colles : Mme X. a eu une liaison de plus de trois ans avec un ami intime de son mari. Si vous étiez celui-ci, pardonneriez-vous ?

— Cette question ! Un mari qui pardonnerait dans ce cas-là ne pourrait obéir qu'à un sentiment de faiblesse ou d'intérêt.

— Je continue. Autre exemple : Mme X..., séduite par les charmes d'un brillant cavalier, s'est laissée aller, pendant un temps donné, à oublier ses devoirs. Mais elle s'est bientôt reprise, éclairée sur l'odieux de sa conduite, et quand son mari découvre la vérité (vieille lettre trouvée dans un buvard, je suppose) la pauvre femme est déjà depuis longtemps redevenue la plus fidèle et la plus aimante des épouses. — Cette fois, êtes-vous d'avis que le mari peut pardonner ?

— Ma foi... Cette femme a presque effacé sa faute par ses remords, ne trouvez-vous pas ?

— Certes ! dit Marthe, en regardant à la dérobée son amie, dont la visage s'illuminait déjà.

— De plus, continua Antoine, j'imagine que votre mari est un brave homme, enclin à l'indulgence. Il aime sa femme suffisamment pour sentir qu'il serait malheureux loin d'elle et pas assez, sans doute, pour repousser avec horreur l'idée de la reprendre dans ses bras, sachant qu'un autre l'y a prise également.

Gabrielle sentit un frisson lui passer dans le dos.

— Ah non ! s'écria Mme Saumaise ! La femme, c'est Mme X..., mais le mari, ce doit être vous, vous Antoine...

— Alors, je modifie mon verdict. Et cela surtout parce que, sans cette lettre trouvée par hasard, votre mar... enfin moi, si vous préférez, je n'aurais rien su. Peut-être que s'il y avait eu confession spontanée...

— Ah ! vous trouvez ?

— Oui, ça devient tout de suite plus noble. Il y a certitude que la femme regrette l'acte commis et que les mensonges qu'il doit entraîner lui font horreur.

Un court silence suivit.

— Autre problème, dit Marthe :

— Oui, mais le dernier si vous voulez bien, répondit Degroux. Il est plus de onze heures, vous savez...

— Soit... Mais alors quelque chose de digne de vous... de difficile.

Antoine ne put s'empêcher de dire :

— Pauvre amie ! Vous vous torturez l'imagination ?

— Laissez... cela m'amuse. Nous disions donc... une femme adore follement son mari...

— ..... et elle l'a trompé néanmoins... Je vois ça... A nous, Bourget ! Nous entrons en pleine psychologie !

— Ah ! si vous interrompez !... Je reprends : elle adore follement son mari qui le lui rend. Elle l'a trompé voici longtemps... très longtemps...

— Comment expliquez-vous cela ?

— Je ne peux pas dire exactement. Il faudrait pour cela inventer des détails qui ne me viennent pas à l'esprit. Mais imaginez les circonstances les plus atténuantes. Rien de prémédité de la part de la femme, bien entendu. Pas l'ombre d'une coquetterie antérieure avec l'homme en question, car cet homme n'existait pas pour elle. Un jour, sans s'en douter, elle a dû se trouver seule chez lui, amenée là par l'inconscience ou la complicité d'une amie. Pourquoi a-t-elle succombé ? A l'heure qu'il est — et nous supposons que la faute remonte déjà à plusieurs années — elle ne se l'est pas encore expliqué. La seule sensation dont elle se souvienne est celle de sa révolte et de son horreur, après avoir repris conscience d'elle-même. Ajoutez que l'amant, si le mot amant peut être employé dans ce cas-là, n'a jamais plus reparu devant ses yeux.

— La voilà partie ! fit Antoine ébahi. Quelle imagination vous avez, ma chère amie !

— N'est-ce pas ? dit Marthe.

— J'attends la suite.

— Bien entendu, après sa faute, Mme X... a repris son existence habituelle et son mari ne s'est douté de rien.

— C'est la règle.

— Oh ! non pas qu'elle n'eût songé à tout lui avouer ; sa nature droite l'y portait et c'eût été un immense soulagement pour elle. Mais elle trouvait égoïste de sa part de risquer de troubler par cette confession la quiétude d'un époux confiant.

Antoine, dont Gabrielle suivait anxieusement toutes les attitudes, sembla réfléchir.

— Oui... oui... fit-il, au bout de quelques instants, question grave en effet. Se taire ? Parler ? Quel était le devoir ? — Enfin, à quelle résolution la faites-vous décidément s'arrêter, votre bonne femme ?

— Elle se tait et pour le motif que j'ai donné, parce qu'elle se considère comme comptable du bonheur de son mari.

— Alors, si le mari ignore, quel sera le problème ?

— Attendez donc ! Mon Dieu, est-il pressé !... Il faut que je trouve à mesure, jugez donc !

— Prenez votre temps.

— Voilà. J'y suis. Donc rien de changé en apparence dans le ménage. Le temps passe. Les remords de Madame s'estompent peu à peu dans le lointain et elle reprend goût à l'existence, jusqu'au jour...

— Catastrophe ! s'écria Antoine ! Ma parole ! Je suis ému !

— ... Jusqu'au jour où, pour des raisons que je me dispense de vous donner... parce qu'il faudrait les chercher, Madame sent grandir tout à coup la tendresse relativement calme qu'elle éprouvait pour son mari. C'est maintenant la passion dans toute son effervescence. Oh ! mais une passion ! N'essayez pas, mes amis, de vous la représenter ; si renseignés que vous soyez là-dessus, vous n'y parviendriez pas !

— Eh ! vous êtes gentille, vous !

— Alors vous devinez la suite... Le vieux passé qui remonte... le besoin d'avouer la vérité,... etc..., etc. Bref, à bout de forces, Mme X... avoue... Et maintenant, j'ai fini ! A votre tour de vous asseoir sur la sellette... ou plutôt à la place du mari. Ouf ! — Je suis fatiguée ! Je n'aurais jamais cru avoir l'esprit si inventif.

Antoine hochait la tête, prenant des airs réfléchis, mais ne répondait pas.

Gabrielle s'énervait et dans une sorte de sourire, bien qu'elle serra les dents à les casser :

— Eh bien ! fit-elle ?

— Eh bien ! ... c'est le pardon forcé...

Mme Degroux crut qu'elle allait mourir en pleine joie !

Son mari reprit :

— Dame... cette femme n'est pas coupable ou si elle l'a été, c'est si peu ! — Et d'ailleurs n'a-t-elle pas racheté cette minute de faiblesse par sa souffrance, son amour même ? Vous avez l'air de me poser une question difficile et qui semble telle au premier abord, mais au fond elle ne l'est pas.

Il s'était remis à marcher dans le salon, comme à son habitude, chaque fois qu'il éprouvait le besoin de discuter avec lui-même.

— D'abord, serait-il possible à un mari un peu pitoyable de ne pas s'attendrir tout de suite lorsque sa femme, tout en pleurs, viendrait lui faire le récit de tant d'angoisses ? Mais il n'aurait qu'une chose à faire, la prendre dans ses bras !

Les deux femmes échangeaient des regards triomphants.

— Je vais plus loin. L'homme qui, dans de telles

conditions, ne pardonnerait pas serait un misérable! Il me semble que, dans un cas pareil, pas un mot de blâme ne sortirait de ma bouche; il est même probable que je me mettrais à sangloter avec la pauvre créature.

— Et ce serait le pardon complet, sans restriction? demanda Marthe.

— Bien sûr.

Il se mit alors à rire et, se tournant vers sa femme :

— Te voici prévenue... N'en abuse pas, hein?... Seulement...

— Ah? Il y a un seulement ?

— Oui, car le pardon une fois accordé, la question est de savoir comment le mari pourra ensuite supporter l'existence. Il y en a qui ne survivraient pas à une telle révélation...

Marthe s'était levée à son tour, et tout rangeant son ouvrage, elle dit d'un ton indifférent : « Ah? vous croyez ? »

— Oui ; tout dépend de ce qu'on éprouve pour sa femme. Ainsi moi, autrefois, je serais parvenu, je crois bien, à me faire une raison et à recoller tant bien que mal des petits morceaux de bonheur. Mais maintenant...

Il s'interrompit, alla planter un baiser sur les cheveux de Gabrielle et reprit, tout en lui entourant la taille de son bras :

— Décidément je l'aime trop aujourd'hui cette enfant, voyez-vous! Et rien que la pensée... Non.. ce serait au-dessus de mes forces!

Gabrielle glissait à terre tout doucement.

— Eh bien! Qu'est-ce que tu as? s'écria Antoine en la soutenant. Mon bras ne se serait pas trouvé là justement, tu tombais!

Mais déjà Mme Degroux se redressait, redevenue maîtresse d'elle-même.

— Ce n'est rien... la fatigue peut-être... ou le sommeil...

— Parbleu! Il est une heure impossible aussi! Cette Marthe qui nous retient avec toutes ses histoires à dormir debout!... — Allons! viens nous reposer, ma chérie!

— Oui, je te suis,... le temps de dire bonsoir à Marthe.

Antoine avait déjà ouvert la porte du salon et on l'entendait s'éloigner dans l'appartement.

— Eh bien! Qu'as-tu décidé? demanda Mme Saumaize?

— De me taire... toujours... toujours!

Il suffit à Marthe de regarder Gabrielle pour comprendre que la pauvre enfant venait de sceller ses lèvres à tout jamais et elle fut prise d'une indicible pitié en songeant que pour cette âme jusqu'alors un peu fuyante et prompte à se confier comme à s'attendrir, l'expiation commençait seulement, lente, cruelle, inéluctable, sans l'espoir d'une trêve, ni même d'un soulagement possible par les larmes.

JULIEN BERR DE TURIQUE.

DE L'ESPIONNAGE MILITAIRE (1)

II

L'espionnage et la trahison en temps de guerre.

Actuellement l'espionnage en matière militaire n'est guère plus efficace en temps de guerre qu'en temps de paix. Autrefois, quand les nations européennes employaient des armées pour la plupart composées de mercenaires étrangers, il était de grande importance au moment d'une entrée en campagne de connaître les enrôlements étrangers faits par l'adversaire, ce qui donnait une idée approximative des effectifs mis en mouvement. Or, comme il n'existait à cette époque lointaine aucune source de renseignements, l'usage des espions s'imposait en quelque sorte. L'espionnage était du reste rendu assez facile par les méthodes de guerre adoptées alors. Les armées d'opération, en général peu nombreuses, 30 à 40 000 hommes, étaient réunies dans des espaces relativement fort restreints, dans des camps, autour d'une place forte, etc. Un espion habile pouvait donc en se mêlant aux innombrables convoyeurs, valets, etc., qui accompagnaient les armées, arriver à savoir quelle était la composition des troupes de l'adversaire et rapporter au parti qui l'avait envoyé des renseignements utiles, dont la connaissance pouvait avoir une influence sérieuse sur les dispositions à prendre pour mener la campagne. Aujourd'hui la composition des armées de toutes les puissances européennes est connue à un homme et à un canon près. De plus, chez les puissances de premier ordre, le nombre considérable d'hommes mis sur pied au moment d'une guerre exige pour leur réunion en armées d'opération de grandes étendues de territoire. Que pourraient bien faire quelques espions perdus entre Trêves et Strasbourg, entre Verdun et Belfort, sinon recueillir çà et là quelques renseignements sans importance et qui, en tout cas, seraient toujours connus trop tard pour aider à la conception d'un nouveau plan de campagne? Les partis intéressés n'apprennent-ils pas dans un délai des plus restreints par les journaux, par les avis télégraphiques, etc., les lieux importants de concentration des troupes adverses? Du reste la connaissance de ces lieux importe peu au

(1) Voir la *Revue* du 5 août.

début. Chaque parti rassemble ses forces ici ou là, suivant qu'il a décidé de prendre l'offensive ou la défensive. Dans le premier cas, l'assaillant entre comme un bloc chez l'adversaire, et, grâce à son service d'exploration, il ne tarde pas à découvrir le lieu où il est attendu; dans le second cas, le parti qui a adopté la défensive s'installe sur la zone choisie, et, suivant la marche de l'adversaire qui lui est indiquée pas à pas par ses innombrables agents nationaux, ainsi que par sa cavalerie, il manœuvre pour lui barrer le chemin de l'invasion.

Au milieu de masses comme celles qui sont mises en mouvement pour les guerres modernes, le rôle des espions devient tout à fait insignifiant et fort délicat à remplir, car l'appréciation des forces observées est des plus difficiles. Une réunion de dix à quinze mille hommes peut aisément être évaluée au quadruple par un œil insuffisamment exercé; de même il est très difficile de discerner entre un mouvement préparatoire et le mouvement définitif d'une grosse unité, et une erreur complète dans l'indication de la direction suivie par elle est des plus faciles à commettre. On peut donc affirmer de la façon la plus formelle qu'au début d'une campagne l'emploi d'espions est tout à fait inutile.

Mais, au cours des opérations, ne peuvent-ils rendre des services appréciables? Pas davantage. Ou les armées adverses tiennent la campagne l'une devant l'autre, ou l'une a cherché un appui soit derrière un obstacle naturel, soit derrière les ouvrages d'une vaste zone retranchée. Dans le premier cas, la connaissance des mouvements de l'adversaire n'offre aucune importance, car elle ne peut être connue assez à temps pour faire modifier les dispositions d'une armée de plusieurs centaines de mille hommes, dans le second, du moment qu'on a résolu d'attendre l'attaque sur tel point, ce ne sont pas les dispositions de détail prises par l'ennemi qui peuvent le faire modifier ou abandonner le plan conçu, car depuis longtemps on sait quelles forces on aura devant soi.

Reste le cas d'une place forte assiégée et sur les ressources de laquelle l'assaillant peut avoir grand intérêt à être renseigné. Supposons qu'un espion envoyé par l'assiégeant pénètre dans la place, avec son retour assuré. Sur quoi porteront ses investigations? Sur la quantité de vivres, de munitions de guerre existant dans la place, sur l'état sanitaire en général, sur le nombre de malades ou blessés en traitement, sur l'effectif en combattants valides de la garnison, sur l'état moral des troupes et de la population, sur la situation des défenses fixes ou autres, etc. Eh bien! demandons-nous par quels moyens l'espion pourra arriver à remplir sa mission. A qui s'adressera-t-il sans éveiller immédiatement les soupçons? Ce ne sera certes pas à ceux qui sont en mesure de les lui fournir exacts et précis, au commandant en chef ou aux chefs des différents services visés, seuls en possession de la situation réelle! Alors il se rabattra sur le dire de quelque soldat ou de quelque habitant ne connaissant des choses qu'un infime côté, et il ne rapportera à celui qui l'a envoyé que des propos en l'air, des racontars, rien de plus.

Dans de telles circonstances, ce que ne peut obtenir l'espionnage, la trahison est toute-puissante pour le procurer, mais à la condition qu'elle provienne d'un homme placé de telle sorte que les renseignements fournis par lui soient de réelle importance. Seuls le commandant en chef, les chefs des principaux services seront à même de renseigner sûrement. Mais plus le grade est élevé, plus la fonction est importante, moins vraisemblable est toute velléité de trahison de la part de ceux qui les détiennent. Un gouverneur de place assiégée ou son chef d'état-major prévenant l'ennemi que l'armée ne peut tenir au delà de tel jour, un intendant faisant connaître le nombre de rations qui lui restent avec les effectifs de la troupe et des habitants, un médecin en chef fournissant des indications sur le nombre de malades et l'état sanitaire général, un chef du service de l'artillerie donnant l'état des munitions, un ingénieur dénonçant le point faible de la place, ne se trouvent que très rarement, et pourtant d'eux seuls peuvent émaner des renseignements dont l'ennemi tirera un véritable profit.

En outre, dans les opérations en rase campagne, avec les procédés actuels de la guerre, la trahison sera dans la plupart des cas sans effet et sans portée. L'exemple le plus fameux de trahison est incontestablement celui du général de Bourmont, commandant une division de l'armée de Napoléon dans la courte campagne de 1815. Le 15 juin au matin, toute l'armée française massée sur la frontière entre Maubeuge et Philippeville marchait vers la Sambre. Dès le début du mouvement le général de Bourmont, suivi de son état-major, passa à l'ennemi et fit connaître au généralissime prussien que toute l'armée de Napoléon prenant une vigoureuse offensive allait pénétrer en Belgique. Certes, voilà une trahison bien caractérisée et le traître n'était pas le premier venu, les renseignements qu'il apportait ne pouvaient être mis en doute, car il était en position pour les donner exacts. Pourtant l'effet de cet acte infâme fut à peu près nul. Ces renseignements arrivaient trop tard; les deux divisions prussiennes déployées sur la frontière ne pouvaient plus être soutenues par les corps en arrière, et la direction de la retraite de ces deux divisions ne pouvait être modifiée en raison même de la disposition des autres troupes. Tout autre aurait été l'efficacité d'une pareille révélation si elle avait été faite quelques jours plus tôt, au

moment même de la concentration de l'armée française derrière la Sambre. Mais dans les conditions où se fait actuellement la guerre, la trahison d'un Bourmont, même opérée en temps opportun, ne pourrait présenter à l'ennemi qu'un intérêt secondaire.

Et Bazaine, dira-t-on? Sa trahison n'a-t-elle pas amené la chute du principal boulevard de la frontière et la perte de la seule armée restant encore à la France? Au risque de heurter l'opinion généralement admise que Bazaine est un traître, je me vois obligé de répondre que, dans ce cas particulier, il n'y a pas eu, à proprement parler, trahison. Bazaine, après avoir vu battre ses collègues Mac Mahon et Frossard, investi du commandement en chef de l'armée de Lorraine, se rendant compte, en homme malin qu'il était, de son incapacité absolue à exercer convenablement un commandement de cette importance, voulant se soustraire à la défaite qui l'attendait sûrement s'il se mesurait avec l'ennemi en rase campagne, trouva dans le camp retranché de Metz un abri inviolable qui, en même temps qu'il lui garantissait l'intégrité de son armée, lui permettait d'attendre les événements. Son crime ne fut donc pas de prendre la résolution de se réfugier sous Metz, mais bien de livrer trois batailles aussi meurtrières qu'inutiles dans lesquelles il laissa plus de 40 000 hommes sur le terrain. Son crime, la résolution de rester sous Metz une fois prise, fut également de ne pas prendre toutes les dispositions nécessaires pour y tenir le plus longtemps possible. La résistance héroïque de la France déjoua ses calculs et alors, à bout de vivres, ne sachant plus à quel saint se vouer, il se lança dans les intrigues les moins honorables, sans succès du reste, vu qu'il ne put éviter la honte de la capitulation. Mais encore une fois, aucun de ces faits odieux ne présente le caractère de la trahison. Bazaine n'a pas fait connaître aux Allemands que sa résistance ne pourrait se prolonger au delà du 25 octobre, que la ville était encombrée de malades et de blessés, qu'il n'existait plus de chevaux pour atteler les batteries, etc. Aussi n'est-ce pas pour le crime de trahison qu'il a été justement condamné à mort.

***

Alors, s'il n'y a rien à espionner, s'il n'y a rien à dévoiler, pourquoi y a-t-il des espions, pourquoi y a-t-il des traîtres? La réponse est bien simple. Il y a des espions, parce qu'il existe une certaine catégorie de gens qui ont un intérêt quelconque à les employer, et il y a des traîtres, parce qu'il existe encore des malins sans vergogne qui trouvent dans la naïveté de ceux à qui ils s'adressent une bonne occasion de tenter un coup de fortune. Il y a bien longtemps que dans les milieux militaires sérieux on est convaincu de l'inanité des résultats que peut procurer l'espionnage. Cependant il est toujours employé, parce que dans tous les centres de commandement des armées européennes, il s'est formé des bureaux ou agences dont la seule raison d'existence est l'espionnage. Naturellement, ceux qui les ont organisés ou qui les dirigent veulent leur faire attribuer une importance capitale; c'est pour eux, s'ils sont parvenus à faire découvrir par un espion un détail quelconque, insignifiant presque toujours, en tout cas inconnu, concernant une armée voisine, un titre de gloire et mieux encore un titre à l'avancement.

Chacun fait valoir sa marchandise. Les agents qu'on met en mouvement, sachant qu'une rétribution quelconque sera le prix de leurs rapports, sont constamment sur le qui-vive et s'arrangent pour ne jamais être dépourvus. De là ces relations avec les membres même les plus infimes des armées étrangères, ces débauchages d'employés subalternes qui ne peuvent que révéler des choses déjà connues si elles ont une valeur réelle, ou sans aucune importance, si elles sont nouvelles. Songez donc! tout le monde sait que les ministères de la Guerre des grandes nations européennes sont largement pourvus de fonds secrets destinés à payer ce genre de services. Cela se chiffre par des centaines de mille francs. Si on pouvait attraper quelques pépites de ce trésor! Alors, pour atteindre ce but tant désiré, c'est la pluie de petits papiers ravis à droite ou à gauche, avec l'aide des concierges, des domestiques ou fabriqués par l'espion lui-même. Le bureau du ministère accepte tout, paye tout, plus ou moins, afin de ne pas décourager ses agents. Plus il recueille de renseignements par cette voie, plus évidente est son utilité, plus appréciés doivent être les services qu'il rend au pays, plus grande doit être la récompense dévolue à ceux qui le dirigent.

De temps en temps pourtant, il en cuit à ceux des agents qui se font prendre à ce jeu dangereux de l'espionnage ou de la trahison. Mais, comme contrepied au malheur qui frappe l'agent, il y a l'apothéose de l'employeur. Vers 1890, un adjudant de la garnison de Nice, appelé Chatelain, je crois, fut sévèrement condamné pour avoir livré à l'autorité militaire italienne un fusil Lebel. La condamnation était certes des plus justes, mais on se demande quel but poursuivait l'état-major italien en cherchant à se faire livrer un Lebel? Quel but autre que d'inscrire une action d'éclat au titre de son bureau de renseignements? Il y avait beau temps que l'Italie connaissait dans tous ses détails le fusil Lebel, inventé en 1882 par un capitaine d'artillerie suisse nommé Rubin. Alors pourquoi dépenser quelques centaines de francs pour se procurer un modèle de cette arme archiconnue? L'aventure a sans doute valu un galon de plus au chef de bureau.

***

Que des gens d'esprit grossier, sans conscience, se laissent séduire par l'appât d'un gain qu'ils espèrent toujours plus considérable que celui qui leur est ordinairement attribué, passe encore. Mais que des hommes instruits que leur éducation, leur passé, leur situation présente mettent au-dessus de pareilles compromissions, se laissent tomber dans un tel abîme de déshonneur, cela devient incroyable. Et pourtant cela est. N'avons-nous pas vu dernièrement un général italien se faire prendre en flagrant délit d'espionnage et encourir de ce fait une peine hors de toute proportion avec le profit qu'il pouvait retirer de sa vilaine action? C'est à dérouter tout bon sens, et le cas de cet officier est véritablement des plus curieux au point de vue psychologique. S'exposer à cinq ans de prison et à l'expulsion d'un pays qui est presque le sien pour se rendre compte sur place de l'état de quelques mauvais chemins vicinaux ou autres, sans importance réelle sur la marche de grandes opérations éventuelles que l'Italie aurait à entreprendre dans cette contrée en cas de guerre avec nous, n'est-ce pas phénoménal et déroutant? Mais ces renseignements qu'il tenait tant à posséder, il lui était si facile à lui, propriétaire dans la région, et qui l'habitait chaque année un certain temps, de se les procurer sans même avoir l'air d'y toucher! Je comprends qu'en certaines occasions l'état-major d'une armée peut avoir un intérêt momentané à savoir si telle ligne d'invasion est dans tel ou tel état. Ainsi on annonce que, de concert avec le gouvernement suisse, l'Italie transforme le sentier muletier qui traverse les Alpes au col du grand Saint-Bernard en grande route carrossable. Est-il besoin d'espions pour connaître l'état des travaux? L'attaché militaire de France à Berne ou celui de Rome ne peuvent-ils pas aller faire une promenade par là et cela en toute sécurité, et bien ouvertement? Mais tel n'est pas le cas du général Gilletta qui, pour arriver à ses fins, employait mille ruses et subterfuges indignes de la haute situation qu'il occupe dans son armée. Après tout, c'est peut-être un convaincu! alors plaignons-le et surtout ne le craignons pas.

***

Pour terminer je rendrai plus frappante encore cette question de l'espionnage par un exemple personnel.

Me trouvant en service tout près d'une frontière, je reçus la visite d'un étranger de fort bonne tournure, et gratifié, d'après sa carte, de titres presque imposants. Sans aucun embarras il me dit qu'il était en situation, par un de ses amis, de fournir au gouvernement français des renseignements de la plus haute importance sur des travaux en voie d'exécution près de nos frontières. Seulement cela coûterait cher, très cher. Je l'arrête immédiatement et lui demande le sujet de sa communication. « C'est la construction d'un fort d'arrêt près de la ville de X... — Alors, repris-je, inutile d'aller plus loin, car j'en sais autant que vous là-dessus et cela ne m'a pas coûté un sou. » Mon homme commençait à être fort ébahi. Mais son étonnement tourna à l'ahurissement quand, lui montrant des journaux de son pays, je lui dis : « Je sais par ce numéro de journal que la décision de construire un fort à X... a été prise il y a plusieurs mois. Par cet autre numéro qui contient les annonces pour des adjudications je sais que les travaux sont à la veille d'être commencés, et, par la quantité des matériaux à fournir, je ne peux avoir aucun doute sur l'importance de l'ouvrage qui sera de premier ordre. » Puis, prenant une carte topographique de la contrée, je lui dis : « Maintenant je vais vous montrer le point exact où sera construit le fort. Il ne peut être placé que là et pas ailleurs. Vos ingénieurs ne sont pas plus bêtes que les nôtres, et d'ailleurs ils s'instruisent tous aux mêmes sources. Quant à la forme, au tracé, je vais vous les faire voir dans le traité le plus récent de fortification que voici. Votre fort, comme tous les autres, se composera d'abris plus ou moins résistants destinés à protéger de puissants canons. Vos modèles de canons de place, nous les connaissons; vos abris comporteront du ciment, du sable, du béton, etc. Dans votre fort vous ne pourrez pas mettre plus que 12 ou 15 canons, et il ne contiendra au maximum qu'une garnison de tant d'hommes. Vous voyez que je sais tout ce qui peut nous intéresser sérieusement, je n'ai donc pas besoin de vos renseignements. Quant à votre ami, je vous conseille vivement de l'engager à renoncer au vilain métier qu'il veut faire par votre intermédiaire. Il y perdra sa considération et il n'y gagnera pas de quoi payer son pain. »

Sur ce, le monsieur partit assez penaud. A quelques jours de là, le préfet du département arrive tout fier et tout glorieux chez moi et me dit. « J'ai quelque chose pour vous, et cela ne m'a pas coûté bien cher : cent francs. Tenez, voilà le plan du fort de X... dont la construction est commencée depuis une quinzaine. » Son triomphe ne fut pas de longue durée, lorsque je lui eus fait le récit de mon entrevue avec le magnifique étranger.

Lt-Colonel Patry.

FÊTE NAPOLITAINE

Le Napolitain a certaine manière de se réjouir qui lui est propre.

Je ne vise pas, en parlant ainsi, les personnes de la classe élevée. Dans tous les pays du monde, les gens riches et comme il faut cherchent les mêmes distractions : les soirées, les bals, le théâtre. Il faut, pour discerner la « couleur locale », considérer les gens du peuple.

Les braves *popolani* de l'ancienne capitale des Deux-Siciles ignorent ce qu'est un raout, et sont beaucoup trop pauvres pour aller dans quelque salle de spectacle, fût-elle de dernier ordre. Ils veulent cependant se divertir, et le veulent avec ténacité, parce qu'ils ont le caractère turbulent, un fonds d'enjouement à dépenser, parce qu'ils ne sauraient vivre sans cris, sans bruit et sans tapage. Ils ont également besoin de s'étourdir pour tromper leur misère et leurs angoisses de chaque heure, dans la ville ruinée où la vie est coûteuse.

Se récréer une journée entière en ne dépensant rien, semble le problème difficile à résoudre. Voici la solution que lui donne tout pauvre ouvrier napolitain.

Les « fêtes d'église » commencent à l'aube et finissent assez tard dans la soirée ; on peut donc y tuer le temps pendant les trois quarts des 24 heures. Ces fêtes offrent, au reste, un spectacle varié qui n'a pas de similaire en France.

On compte trois cents basiliques, sanctuaires ou chapelles dans Naples, et plus de cent dans les villages suburbains. Chaque édifice sacré doit célébrer, avec pompe, la date où le saint patron est mentionné dans le calendrier ; et, comme les « vocables » sont variés, il s'ensuit qu'on peut chômer le bienheureux quelconque, à n'importe quelle date de l'année.

Une demi-semaine avant la fête, le sanctuaire est « paré ». Tous les murs intérieurs disparaissent sous des tentures de soie. Le métier de « pareur » est fort lucratif. Il faut, pour l'exercer, un gros capital en étoffes ; et, cependant, l'embellissement d'un monument ne coûte qu'une somme minime. Cela se conçoit, lorsqu'on sait que l'entrepreneur de décorations de ce genre n'a jamais de morte-saison.

La prédilection des Napolitains pour ce qui est criard ne saurait se manifester avec plus d'excès. Les tentures sont choisies dans les tons faux et violents. Des ornements de clinquant, des franges et des galons de papier frisé, des bouquets de fer-blanc, des rosaces de carton, des étoiles de verroterie, des palmes de zinc doré, sont semés, à profusion, sur le « champ » des soieries. La disposition est toujours extravagante. Les étoffes ne sont jamais disposées simplement et avec ordre. Il faut des courbes audacieuses, des fouillis inextricables, des lignes bizarres et grotesques, Quantité de ballons multicolores sont pendus aux voûtes, à côté d'un grand nombre de lustres qui ressemblent à des cages défoncées, et font pendants à des anges en plâtre peint. Ah ! ces chérubins-là, quelle horreur ! Toujours brisés dans les transports d'église à chapelle, et toujours *rafistolés*, à la hâte, au dernier moment. On se croirait dans une salle de musée d'anatomie, où les déviations de l'échine, les difformités du torse, les luxations, les déboîtements, les ankyloses sont représentés par des moulages ou des figures de cire !

Pour disposer ces tentures désagréables, ces lustres ignobles, ces anges d'hôpital, le décorateur masque des colonnes de porphyre, et plante ses clous dans une fresque de maître. Les « pareurs » mutilent ou détruisent avec la fureur des iconoclastes. Les peintures murales d'un Giotto sont ou entièrement perdues ou pleines de trous comme des écumoires, grâce à ces braves gens, et grâce au goût perverti des bons Napolitains. Les statues, œuvre d'un Donatello, soutiennent, dans leurs mains réduites en moignons, des oripeaux, défroques de cirque forain. Au bout de quelques années, les corniches démolies, les trumeaux à enduit lépreux, les toiles défoncées, les marbres fragmentaires, donnent à toute basilique l'apparence des appentis du ghetto.

Il n'y a rien à faire en vue d'arrêter le vandalisme du « pareur ». Les curés de paroisse, les recteurs d'oratoire, qui se refuseraient à couvrir de tentures, le jour de la fête, les murs de l'église, et qui voudraient qu'on respectât des chefs-d'œuvre, seraient honnis, conspués !

Pendant que l'on orne (?) intérieurement l'édifice, on couvre la façade d'un treillage gluant où sont accrochés des lampions. La rue principale, conduisant au sanctuaire, est également embellie (?) avec des préparatifs d'illumination. Ce sont, en général, des arcades, faites en cercles de tonneaux, auxquelles on suspend des lanternes et des godets remplis d'huile avariée.

Le quartier est en rumeur. Chacun exprime son opinion, bonne ou mauvaise, en vociférant. On se groupe dans l'église ; on suit le travail du « pareur » avec le plus extrême intérêt. Cela semble-t-il bien ? Un lé de velours pourpre, couvert d'étoiles bleues, se tord-il, honteusement, avec une bande de soie vert petit pois chargée de fleurs jonquille ? Le public témoigne sa satisfaction par des hurlements admiratifs. Si cela ne plaît pas, on trépigne, on siffle ; et il y a, entre « pareur » et assistants, échange violent de mots choisis dans le vocabulaire de l'argot.

Manque-t-on ainsi de respect au lieu saint ? — Certes, non ! — D'abord, par d'antiques habitudes,

depuis le jour où l'on pare l'église, jusqu'au jour de la fête, on est en temps de réjouissances et de saturnales. De plus, on prouve ainsi qu'on est loin de voir avec indifférence les cérémonies en l'honneur du saint patron.

La veille de la fête, on fait la toilette de l'image vénérée.

L'icone, qui est, presque toujours, un mannequin habillé, représente-t-il la Madone ou telle sainte? Quatre dames, choisies parmi les pénitentes les mieux famées, sont chargées d'ôter le linge sale et la robe de tous les jours, et de vêtir la statue avec les habits des grandes solennités.

Ce sont quatre « gentilshommes », probes et notables, qui font le métier de valets, s'il s'agit d'un saint. Il est plus décent, à coup sûr, qu'il en soit ainsi.

Les cheveux de la perruque de l'icone, s'il s'agit d'une sainte, sont frisés au petit fer ou peignés à la dernière mode. La robe de cérémonie est souvent en admirable brocart antique lamé d'or; elle est portée avec ou sans crinoline, selon le goût du jour.

Le matin de la fête, les bourgeoises cossues du quartier apportent à la statue leurs bijoux. La Sainte Vierge a bientôt, à chaque oreille, une vingtaine de paires de pendants; sa poitrine est constellée de broches; son cou disparaît sous les colliers : à chacun de ses doigts pend un fil où sont attachés des chapelets de bagues, et, sur sa jupe, sont cousues les chaînes de montre à breloques de Messieurs les épiciers, hommes considérés par leur honnête fortune, acquise en vendant très cher ce qu'ils ont acheté très bon marché. Après la cérémonie, ces bijoux sont, pour leurs propriétaires, des porte-bonheur infaillibles (1).

Le tableau du maître-autel, la seule œuvre d'art que les « pareurs » respectent, n'est pas oublié. On le remet à neuf, quel que soit son âge, en le lavant, dans les églises riches, avec de l'eau miellée, et en le frottant, dans les chapelles pauvres, avec une couenne fraîche. Si ce tableau a subi quelque accroc, le vitrier du coin est chargé de le repeindre. Des panneaux de Simone Papa, de Bernardo Lama, de Leonardo da Pistoia, à la suite de ces intelligentes restaurations, sont devenus de l'imagerie ignoble.

Dès la veille du grand jour, la place, la rue, les abords du sanctuaire, sont encombrés par les échoppes des marchands de sorbets, de nougats, d'oranges, de figues de Barbarie, de tambours de basque, de mirlitons, de crécelles, de lanternes chinoises, et par les débitants de tripes cuites et de soupe d'escargots. A la saison d'été, le vendeur de pastèques ne fait pas défaut. Ce vendeur est un type amusant; il doit faire le boniment en tranchant les cucurbitacées. Certes, il n'est pas venu pour gagner de la vile monnaie! Il a fait un vœu! Le jour, où l'on vénère tel saint ou telle sainte, il donne sa tranche de melon d'eau au-dessous du prix coûtant! Voyez! la pulpe est chrême, le jus, eau bénite! La pastèque de gauche ne sera pas ouverte; elle est destinée à Son Éminence le cardinal-archevêque; et la pastèque de droite est réservée pour Sa Sainteté le Pape! Celle du milieu est pour le bienheureux!

La foule compacte, grouillante, enfiévrée, roule autour des échoppes. Vendeurs et chalands, avec de grands gestes menaçants, la voix rauque, les yeux hors de la tête, se disputent et s'injurient. Quand le temps est beau, l'été, pour ne rien perdre du spectacle, on passe la nuit entière dans le tohu-bohu. A certains moments, on croirait qu'une bataille va se livrer. Un parti jure que l'église est mal « parée »; l'autre affirme que le décorateur a admirablement marié les étoffes : on se jette au nez les insultes les plus basses... Puis, n'importe qui entonne le refrain à la mode, et les adversaires réconciliés chantent joyeusement à l'unisson.

Pendant qu'on fait le plus de vacarme possible sur la place, les prêtres psalmodient dans l'église. Contraste étrange!... Le chant de la liturgie, grave, majestueux, arrive, par fragments, dans l'instant où le chœur populaire se repose entre les couplets de la chanson grivoise. Celle-ci reprend bientôt avec un rythme de polka, et les orgues saintes continuent leurs harmonies lentes...

Les chansonnettes, qui parlent toujours d'amour avec la plus complète franchise, sont composées, à Naples, pour être exécutées le « soir de la Madone naissante », le 7 septembre. On les hurle — il n'y a pas d'autre mot possible! — devant le portail grand ouvert du sanctuaire de Piedigrotta. La sornette, dont la musique est la plus sautillante et les paroles les plus égrillardes, obtient le prix; et, pendant une année entière, on l'entend dans les cafés, les guinguettes, les ateliers, voire même dans les salons... Les demoiselles la pianotent rageusement; les cochers de fiacre la raclent, sur la mandoline, avec un entrain féroce; et le général, commandant la division militaire, la fait apprendre, par ordre, aux musiques de régiment.

Il y a deux ans, la chansonnette à la mode fut la « Leçon de solfège » :

Professeur, je n'ai plus de voix!
Do, ré, mi, fa, sol, la, si, do!
J'ai un chat... un vilain chat dans la gorge!
C'est la faute à mon ami!
Ah! si vous saviez ce qu'il m'a fait!
Sol, la, si, do, ré, mi, fa, sol!

(1) Il arrive parfois que les bijoux tombent; il pourrait se faire qu'ils fussent volés. Aussi la statue sainte est entourée de *questurini* (sergents de ville) qui marchent la main sur le revolver.

Conçoit-on cette folie de café-concert alternant avec des litanies ?

Ce qu'il m'a fait, ce qu'il m'a fait,
M'a coupé le sifflet !
Salve Regina, mater misericordiæ !

Cher professeur, que je suis lasse !
Fa, sol, la, si, do, ré, mi, fa !
Vitæ dulcedo et spes nostra, salve !

Ces contrastes, qu'on ne saurait, je crois, trouver autre part, sont le charme de Naples. Quand on a vécu, pendant longtemps, dans ce milieu d'exubérante gaieté, parmi ces grands enfants qui forment le peuple de la « ville des sirènes », l'existence, partout ailleurs, semble monotone. Le Napolitain n'est heureux que dans son pays. Il a besoin d'un clair soleil, d'un ciel bleu, d'une mer d'azur pailletée d'or ; et, pourtant, donnez-lui, loin de son golfe, ce soleil, ce ciel et ces flots, il aura la nostalgie. Ce qui lui est nécessaire, avant tout, c'est le bruit, la cohue, les couleurs tranchantes, les transitions violentes, les cris, les illuminations et les pétards. Il lui faut, dans l'église même, la componction, la contrition, l'oraison jaculatoire, l'égrenage du rosaire, le murmure des prières, et, au dehors, le boucan, le charivari, les propos rabelaisiens dans son patois coloré, expressif et, surtout, il faut que le seuil de l'église puisse être franchi, d'un moment à l'autre, à pieds joints.

Que mes amis de là-bas ne voient pas, dans mes paroles, une critique malveillante. Je constate, pas autre chose !

Que de fois, dans la brume glacée de Paris, j'ai regretté la brise tiède des rives de Parthénope et les jardins du Pausilippe, pleins de roses l'hiver ou l'été !...! Que de fois, parmi la foule d'ici, dans une cohue morne, j'ai pensé à mes chers Napolitains, joyeux malgré leur misère !...

Enfin, voici le grand jour !... Une heure avant l'aube, les cloches ont commencé leur sonnerie terrible !... Elles seront, hélas ! en branle, sans arrêt, toute la journée ! Quand le sacristain assourdi, rompu de fatigue, cède la corde, dix individus de bonne volonté se présentent pour continuer la volée. L'un déclare avoir fait vœu de sonner pour ses péchés ; l'autre assure être compositeur de musique et, dès lors, spécialiste dans la matière ; le troisième est le neveu au quatrième degré de la gouvernante de la sœur du curé !... La compétition parfois amène, pour la gloire du saint, l'échange de coups de couteau... Il faut croire que c'est une volupté étrange de *jouer* de la cloche.

Cependant le recteur organise la procession. Chacun, de la paroisse ou non, de la confrérie ou non, veut défiler le cierge à la main et porteur d'une cagoule blanche. Il faut être plus ou moins connu pour obtenir de si nobles insignes. Souvent certain filou se sauve en emportant la robe de calicot et la torche de cire. Les refusés, avec des voix de stentor, crient au scandale, au favoritisme ! On s'injurie : « Toi, tu es accepté, parce que ta femme est en faveur auprès du prieur ! » On dit au curé des choses désagréables ; le prêtre répond, n'en doutez pas !

Quand les « frères » sont vêtus, on met à l'enchère le droit de porter le crucifix, le gonfalon ou l'un des bâtons du dais.

— A une « lira » la croix !

— Une « lira » et deux centimes !

— Une « lira » deux centimes et une botte d'oignons !

On verra plus tard le rôle que peuvent jouer les légumes dans les processions napolitaines.

Porter l'étendard est ce qu'il y a de plus honorifique. A l'occasion d'une belle procession, on a vu des « seigneurs » élever l'enchère jusqu'à 50 ou 60 « lire », pour avoir la satisfaction d'aller, toute la journée, tête nue au soleil, en tenant un lourd drapeau. Mais comme les belles filles vous regardent !... Comme on produit des « effets » de torse ! En général, le droit à l'étendard est adjugé à tel jeune prodigue qui fait vite comprendre qu'il est fort au-dessus des « préjugés » et qu'il soutient l'énorme pièce de soie simplement parce qu'il a des « moyens ». Il est donc admis que le porte-drapeau s'arrête, avec désinvolture, pour plaisanter avec les dames, ou siffle des airs de chasse.

La procession plus ou moins préparée, le curé « s'empoigne » avec les chefs de fanfare. Chaque village de la banlieue possède sa « musique », qu'on embauche à bas prix. De petits cordonniers, de jeunes apprentis tailleurs soufflent, n'importe comment, dans un cuivre quelconque. Bientôt, parce qu'ils ont l'oreille assez fine, ils arrivent à donner, par à peu près, la note voulue. Un seul orphéon ne suffirait pas ; il en faut, au bas mot, deux : pendant que le premier joue, le second se repose, — *amant alterna camœnæ*.

Dès que deux fanfares se trouvent en présence — et on ne peut éviter qu'il en soit ainsi — une grosse difficulté surgit : laquelle se placera à la tête de la procession, poste peu envié, et laquelle, en queue, entourera le saint, poste très considéré ? C'est une question de vanité, d'honneur, de paroisse, qu'on ne résout pas en offrant quelques centimes de plus aux musiciens de tête. Ah ! les jalousies des clarinettistes et l'orgueil du chapeau chinois !... On a vu des orphéonistes rageurs, vêtus de bleu, invectiver, pendant tout le temps de la procession, leurs confrères habillés de rouge ; et ceux-ci riposter avec beaucoup d'entrain... A chaque station, à chaque « pause », l'épithète blessante était lancée !... On a vu les deux fan-

fares se jeter l'une sur l'autre, et se battre à la flûte et à l'ophicléide. La musique adoucit les mœurs; Néron, bon virtuose, jouait de la lyre en incendiant Rome: les assassins de Fualdès « travaillaient » au son du « moulin à mélodie ».

Voici le moment de la grand'messe. Il y a toujours, à l'orgue, un « professeur » avec un violoncelliste et un racleur de contrebasse, deux ténors et deux barytons. Les chanteurs ne connaissent aucun morceau à caractère liturgique. Ce sont, en général, des choristes de théâtre. On place, tant bien que mal, les mots latins sur le motif de la cavatine favorite, et le *Credo* se chante sur l'air de *la Donna è mobile* (1).

A l'élévation, il est d'usage que les deux fanfares entonnent ensemble l' « hymne du roi ». Ce que c'est faux, aucune langue humaine ne pourrait l'exprimer! La jalousie des fanfares éclate avec les cuivres. Puisqu'elles « partent » au même instant, à peu de chose près, comment discerner la plus exécrable? Il est agréable de pouvoir crier, quand on est vêtu de bleu : vous nous obligez, nous artistes éminents, à jouer avec des crétins sourds, des bélitres ignorants habillés de rouge!... Tant pis pour vous! Puis l'orphéon de Miano a des instruments accordés — s'ils sont accordés — un quart de ton au-dessous de ceux de l'orphéon de Marianella. De plus, l'orgue, qui se met de la partie, a gardé l'antique diapason fort bas. Est-ce tout? Non! Les Mianois ont une transcription en *mi* bémol de l'hymne, que les Marianellois exécutent en *la*.

Quelque charivari d'ivrognes, quelque tumulte à l'hôpital des fous donneraient une faible idée de la cacophonie produite par l'hymne de Savoie, au moment le plus auguste de la messe. Heureusement, à ce point-là, on fait détoner des boîtes chargées de picrate de potasse. Ces engins pyrotechniques éclatent, dans la foule, en estropiant les gens; et l'on n'entend presque plus, grâce à Dieu, l'hymne au milieu du bombardement, des cris de terreur, des plaintes des blessés et des blasphèmes des assistants effrayés.

On s'amuse!... Certes, on s'amuse!

La procession, après la grand'messe, se groupe et défile. Le bon curé organisateur, exténué de fatigue, court d'un bout à l'autre du cortège, rabroue celui-ci, complimente celui-là, et souvent, découragé, invoque tous les saints du Paradis. Une procession, dans des rues tortueuses, étroites, au milieu de la foule compacte, n'est pas facile à faire manœuvrer. Le sol est couvert de pelures d'oranges, d'écorces de figues de Barbarie, de côtes de pastèques. Les godets fêlés des girandoles égouttent certaine rosée de suif et d'huile infecte. Sur le pavé gluant, les confrères s'abattent et maculent leur cagoule blanche. Les porteurs de l'image vénérée — celle-ci est posée sur un piédestal énorme — faiblissent sous le faix, glissent dans la boue visqueuse. Et confrères et porteurs jurent comme des païens.

Entendre sacrer des portefaix, c'est gai, infiniment gai! Les gamins s'accrochent aux guirlandes de verres de couleur pour les écrouler sur la foule. Les jeunes filles, dont les robes sont ainsi souillées, poussent des cris de terreur. Les hommes prennent fait et cause, et veulent rosser les mauvais plaisants. L'entrepreneur d'illumination, qui voit son matériel en danger, court çà et là en fou furieux. Les mères se précipitent, avec des allures de tigresses, pour empêcher qu'on gifle leur progéniture. On se heurte, se cogne, se bouscule!... On se flanque des coups de trique et des coups de couteau!

Vous voyez que l'on s'amuse ferme!

La procession est-elle jugée belle? Le public applaudit. Est-elle jugée médiocre? Les paroissiens sifflent outrageusement. On se courbera, le genou à terre, quand passera la statue, on a salué le crucifix, donc les huées — c'est évident! — sont adressées non à des objets saints et vénérés, mais à ces filous, à ces pingres de la « fabrique ».

Devant les beaux magasins, le Saint s'arrête. Le pieux négociant, fort honoré par cette visite, offre, après la salve de pétards, un cadeau au curé. L'offrande consiste en bouteilles de vin, sacs de macaroni, objets de toilette, chemise ornée de dentelles, paire de bottes, boîte de sardines...

Enfin, au milieu des sifflets, des huées, des cris, des imprécations, des prières, des jurons, des bénédictions, des détonations, des salves, des harmonies douteuses et des bousculades, la procession fournit sa carrière et rentre à l'église.

Il faut payer les orphéons, les chanteurs et le maître de chapelle. Il faut donner le gros acompte à l'artificier, qui, bientôt, allumera les feux de Bengale. Il faut régler la note du « pareur » et celle de l'entrepreneur d'illumination. L'argent en caisse ne suffit pas; l'on procède à la « vente aux enchères ». En vue de cette vente, un paillasse est engagé. Le pitre fait le boniment, auquel le curé ajoute des mots bien sentis.

— Mes frères, l'illustrissime Seigneur Don Marc Formica, homme intègre et joli garçon, pour avoir l'insigne honneur de porter le crucifix devant vos Excellences, a donné, outre la considérable somme

(1) Feu le cardinal Sanfelice, archevêque de Naples, a promulgué, il y a deux ans, un decret prohibant l'emploi de la musique profane dans les cérémonies sacrées. Cette injonction, fort louable, est et doit rester lettre morte. Des fabriques pauvres, disposant de très maigres ressources, ne peuvent appeler des chanteurs, bons lecteurs, qui demanderaient une somme importante. Il faut se servir de cabotins ayant appris, *à oreille*, la cabalette quelconque, et débitant, en toutes les circonstances possibles, leur unique morceau de musique.

de une « lira » quatre centimes, comme vous ne l'ignorez pas, et une botte d'oignons. Ces légumes sont en vente. Ce ne sont pas de vulgaires bulbes potagères, comme il est facile d'en trouver au marché. Ce sont des oignons bénis, sanctifiés, paradisiaques, miraculeux! Ils guérissent, par simple application, la carie des dents et les cors au pied. Dans un accès de fièvre, on place l'oignon sur la couverture, et le quinquina le plus actif ne produirait pas un effet aussi soudain!

Le curé dodeline de la tête et approuve. Il ne pourrait faire autrement.

— Oui, mes enfants, prenez cela avec ma bénédiction.

Et l'on vend ainsi les bouteilles de vin, les sacs de macaroni, les chemises de femme, les sardines, les harengs, les bottes, n'importe quoi, tout ce que la procession a récolté.

La nuit vient... Dans un ciel pur, bleu, assombri par lents degrés, les étoiles s'allument... Le bon peuple n'attend pas que l'ombre soit toute descendue : il veut le feu d'artifice immédiatement. Au coin de la rue étroite, bordée de hautes maisons, sur la place exiguë, le moindre pétard produit le bruit assourdissant... Les « soleils » jettent une pluie de feu sur la foule; les fusées cassent les vitres; les feux de Bengale occasionnent des incendies... Ah! que c'est amusant!

Et l'on se jette à la tête ce qui tombe sous la main, et l'on hurle, et l'on danse, et l'on se démène...

L'ouvrier napolitain, harassé, ahuri, veule, tirant la jambe, sali, boueux, blessé peut-être, rentre chez lui satisfait. Il ne demande pas mieux que de recommencer le lendemain, ou le soir même.

ALEXANDRE D'AGIOUT.

PORTRAITS CONTEMPORAINS

Léon Ollé-Laprune.

M. Bourdeau, rendant un jour hommage à M. Ollé-Laprune, dans le *Journal des Débats*, écrivait qu'avec des croyances inébranlables, un caractère ferme et pur, le maître de conférences de philosophie de notre École normale supérieure « possédait un esprit philosophique ouvert, profondément attentif aux crises intellectuelles et morales de notre temps ». C'est l'œuvre doctrinale de cet esprit que nous voudrions étudier.

Elle a peut-être été parfois d'autant moins comprise qu'elle dérivait de sources plus personnelles et plus neuves. Il ne faut point s'imaginer en effet que la vérité et l'efficacité d'une doctrine tiennent uniquement, ni même principalement, ni peut-être légitimement à la seule pénétration de l'analyse spéculative ou à la hardiesse des constructions intellectuelles; il y a une autre dialectique que celle de la raison abstraite. Et s'il faut une laborieuse initiation pour acquérir la compétence du pur spéculatif, il en faut une, plus lente, plus complexe, plus entière pour obtenir, jusqu'à lui conférer une précision scientifique, l'expérience de la pensée vivante, ce qu'on peut appeler à côté du savoir pur, le « savoir-vivre et le savoir-faire dans la bonne acception du mot : *Ars et scientia est bonum virum fieri* ». C'est l'originalité de M. Ollé-Laprune de ne s'être jamais arrêté à une idée quelle qu'elle soit sans en chercher le commentaire, le contrôle et la preuve dans le laboratoire de la vie, sans la confronter avec les exigences pratiques, sans la mesurer à tout l'homme qu'il portait en lui.

***

Ce qui, par une culture persévérante, était chez lui sens exquis et vraiment savant de la vie, devenait en même temps principe intégral et vraiment scientifique du jugement. A l'ordinaire, tout esprit philosophique gouverne ses appréciations par des vues systématiques auxquelles il rapporte, dans une analyse réfléchie, ses idées et ses œuvres, les œuvres et les idées d'autrui : si bien que ses jugements sont ou semblent déterminés exclusivement par des principes spéculatifs, sont ou semblent exprimés uniquement en des conceptions abstraites. Pour M. Ollé-Laprune, le criterium philosophique était infiniment plus complexe : sa première démarche n'était pas de mesurer l'idée qu'il rencontrait, la leçon d'élève qu'il avait à juger, l'œuvre qu'il lisait à des principes analytiques ou à un système réfléchi : c'était tout l'être, en lui, philosophe et artiste, savant et croyant qui devenait la mesure des choses, équilibrant ses impressions fines et multiples dans une large et ferme appréciation d'ensemble, sans rien de fermé, avec une défiance instinctive des arguments toujours courts par quelque endroit, confiant en ce discernement immédiat, mais si laborieusement acquis par toute sa vie. Ce qu'on eût pris volontiers pour de l'impressionnisme, ou de l'empirisme, ou du parti pris n'était donc que la mise en œuvre d'une très profonde disposition philosophique dont il fallait chercher le fondement et la justification dans la culture commune de la volonté et de l'entendement, dans cet art de régler, de réaliser, d'universaliser sa propre personne, dans tout cet esprit de conduite où l'habileté consommée se rencontrait avec l'absolu détachement de soi. Voilà pourquoi, en face de

toutes les réformes de l'enseignement, à l'école et ailleurs, il avait toujours tenu essentiellement à maintenir les exigences d'une formation vraiment générale et humaine, le culte des *humanités*.

« Mais, objectera-t-on, n'est-ce point là dénaturer la philosophie ou même en sortir pour s'absorber dans une tâche de moraliste, ou substituer au travail propre de la pensée une œuvre de culture littéraire ou d'ascétisme pratique : en sorte que la seule part intéressante d'une telle vie est l'équilibre et comme la réussite individuelle de l'homme même, mais sans que la pensée ait un caractère proprement philosophique, toute rattachée qu'elle est à ce réalisme ou à cet empirisme pratique qu'on pourrait nommer un *simplisme*, parce qu'il prend les choses naïvement comme elles apparaissent, selon les besoins de la conduite? » C'est là précisément qu'est la méprise. Si le criticisme de l'entendement consiste à s'attacher à la façon de penser plus encore qu'au contenu même de la pensée, il y a un criticisme de l'action qui s'attache à la façon de vivre, plus encore qu'à la matière même de la vie; et si, au point de vue idéaliste, il y a une esthétique transcendantale qui nous purifie d'illusions spontanées, pourquoi, au point de vue pratique, cette critique des apparences ou cette purification des données illusoires ne comporterait-elle pas une méthode et une précision scientifique? Voilà l'entreprise qu'a réalisée M. Ollé-Laprune pour lui-même; voilà le principe très fécond de la philosophie inédite dont il a semé le germe. Humaniste, oui, il l'est resté, il l'est devenu pleinement, mais en un sens singulièrement neuf, hardi et, si j'ose dire, métaphysique.

C'est pour se prémunir et pour prémunir les autres contre l'esprit de système et contre les tentations de l'originalité présomptueuse qu'il a toujours redouté de se détacher du simple, de l'élémentaire, de l'ordinaire. Il a mis plus de soin à voiler la nouveauté de ses idées les plus personnelles, que d'autres à se parer de découvertes imaginaires. Comme son style même est un merveilleux instrument d'optique pour atténuer les hardiesses et rapprocher les cimes! Ouvrez une de ces pages où l'abondance semble extrême et où le cours de la pensée paraît s'attarder voluptueusement en des méandres infinis : si cette page vous donne l'impression de n'avancer point, c'est que vous ne savez pas mettre sous chaque mot le commentaire très précis et très riche qu'il appelle ; c'est que, ne possédant pas la science des origines de cette pensée et de cette parole toutes pénétrées des traditions grecque et chrétienne, toutes pleines des sources classiques et des inspirations les plus modernes, toutes nourries d'expérimentations réelles dont le langage ne donne qu'une traduction symbolique, vous ne voyez pas quelle foule d'idées, de nuances et d'actions ramenées à l'unité d'un terme; c'est que, dupe d'un prestige, vous croyez toucher à l'horizon lointain, parce qu'une étrange transparence de l'air dissimule la distance. C'est de cette distance qu'il faut ici donner la mesure, en montrant dans la suite de l'œuvre philosophique de M. Ollé-Laprune, non pas simplement un système, mais une *doctrine*, et une doctrine qui nous porte loin des perspectives coutumières, parce qu'elle étudie et manifeste la solidarité organique de ce qu'on appelait tout à l'heure « le savoir pur, le savoir-vivre et le savoir-faire ».

*
* *

Une doctrine, oui, M. Ollé-Laprune en a une, et très arrêtée : et pourtant il ne semble pas qu'on l'ait dégagée nettement des ouvrages où l'auteur avait eu le dessein de la mettre, mais où il avait conscience qu'on n'avait point su la trouver pleinement : il suffisait, pour s'en rendre compte, de surprendre chez lui certains sourires par lesquels il accueillait telle ou telle critique, et surtout telle ou telle adhésion prématurée ou incompétente. Car la difficulté semble extrême d'exprimer, en fonction de l'entendement et par une théorie, ce qui semble œuvre de vie plutôt qu'œuvre de pensée.

Et cependant, c'est bien sous forme de théorie et en langage intellectuel qu'une telle conception nous est proposée. Quelle est donc cette pensée dominante, cette pensée de derrière la tête qui restera comme l'apport personnel de M. Ollé-Laprune dans l'histoire générale des idées? La voici, ce semble.

La connaissance même philosophique, la certitude même rationnelle n'est point une idée du pur entendement et de la pure raison. La croyance est un élément intégrant de la science, comme la science est un élément intégrant de la croyance elle-même; c'est-à-dire que *la vie de l'esprit* est toujours solidaire de *la vie de l'être :* c'est-à-dire que la philosophie est indissolublement affaire de raison et affaire d'âme; c'est-à-dire enfin que ni la pensée ne peut suffire à la vie, ni la vie ne peut trouver en elle seule sa propre lumière, sa force et sa loi totale. « Il ne faut pas voir rien que la raison dans l'homme, et rien que l'homme dans la raison. »

Cette thèse fondamentale, on le remarque aussitôt, n'intéresse et ne renouvelle pas seulement la théorie si importante de la connaissance, mais elle renouvelle toute la conception commune de la philosophie, toute la solution du problème de la destinée. Ne soyons donc pas surpris que l'auteur n'ait pu immédiatement ni en faire saisir le sens exact, ni surtout en faire admettre le caractère rationnel.

Chez lui la recherche critique ne s'est jamais séparée de la possession sereine de la réalité; dans

ce temps si troublé, il n'a pas éprouvé le trouble de l'âme. Il n'a pas connu par expérience personnelle l'angoisse des âmes dont Pascal approuvait comme un pis-aller la recherche gémissante. Aucune certitude essentielle n'a manqué jamais ni à sa raison ni à sa vie! Dira-t-on que c'est une étroitesse de ne pas avoir expérimenté les états les plus divers? que c'est une infirmité de ne pouvoir en effet tout allier et tout réaliser en un seul exemplaire de la nature d'homme même la plus large et la plus enrichie? Non, écoutez-le encore lui-même : « Pour penser virilement, il n'est pas nécessaire d'avoir douté. Quant il s'agit de se rendre compte des choses, *le doute n'y fait rien*, dit excellemment Leibniz. Le doute détruit, dissout, ou du moins trouble la chose à voir. Que pour surmonter le doute, on examine, soit. Mais que pour examiner il faille commencer par douter, c'est ce que je nie. »

La certitude, — c'est bien là l'idée maîtresse de M. Ollé-Laprune, — a un caractère moral intrinsèque à son caractère intellectuel; et la croyance accompagne, commente, emplit, sans la compromettre ou la dénaturer, la connaissance la plus lumineuse, parce que jamais nous n'agissons par l'esprit seul, sans mettre en branle toutes les ressources de l'être humain. Entendue de la sorte, la croyance ne se fonde plus en rien ni sur des arguments indirects, ni sur une décision toute subjective, ni sur un coup de fidéisme; elle est intérieure, et non extérieure et ultérieure à la vision même; elle marque tout ce qui, dans l'acte de la connaissance, implique que la connaissance n'est pas le tout de l'acte; elle tient à la fois à la nature de l'être réel et à la méthode de notre pensée. Car, d'une part, « en avançant dans nos réflexions, nous trouvons que l'être comme tel n'est pas connaissable par pure raison, et que cela ne tient pas à une défaillance de la pensée, mais à ce que l'être est l'être », soit qu'en lui-même et dans sa plénitude, il dépasse ce que la connaissance peut définir et égaler, soit que « l'implicite étant la loi de tout ce qui est vivant, imparfait et fini, il ne puisse y avoir connaissance explicite que dans l'abstrait ». D'autre part, la croyance exprime le procédé naturel et vital, la démarche complète de l'être pensant et agissant qui va à la vérité avec toute son âme, — ce n'est pas dire assez, — de l'être qui connaît et s'assimile l'être avec tout son être, cœur et corps. Oui, pour le philosophe qui est dans l'ordre, « penser est son labeur et son office; mais je ne dirai pas que c'est un penseur, si être penseur, c'est accomplir à part une fonction spéciale, et se ranger comme dans une caste, et avoir une étiquette restrictive ou un domaine où l'on se cantonne. Le vrai philosophe pense, lui, avec son âme tout entière et aussi, tranchons le mot, avec son corps; il pense avec son être tout entier. Il pense en faisant concourir à sa pensée, et l'imagination et le sentiment, et, d'une certaine manière, l'organisme même, car il pense en homme et humainement. Il pense en s'appuyant sur le sol qui le porte, en demeurant en contact avec l'humanité dont il fait partie, avec les vivants, avec les morts; la pensée d'autrui, la pensée du genre humain, grâce à la parole, grâce à la tradition, lui sont présentes et entrent dans sa substance. Il pense enfin, attaché à Dieu, principe, soutien, lumière, règle de toute pensée ». Qui ne veut vivre d'une vie totale et normale ne peut philosopher comme il faut. « Qu'on aille à la recherche de la vérité avec une âme mutilée, c'est ce que je ne puis comprendre. »

Telles sont les pensées qui inspirent l'œuvre capitale de M. Ollé-Laprune : *La Certitude morale*. Ce livre, il le présenta comme thèse de doctorat, en même temps que son étude sur la morale d'Aristote; la soutenance eut lieu le 4 juin 1880, en Sorbonne; elle fut « brillante... et étranglée », selon le mot de M. Caro qui restreignit la discussion parce que, disait-il, « la salle sentait la poudre ».

« Sans goût pour la lutte, lui répondit M. Ollé-Laprune, ennemi par nature et par conscience des pensées excessives et des paroles violentes, je ne songeais pas à me tenir en garde contre des entraînements que ni mes habitudes, ni mon caractère, ni mon expérience passée ne me faisaient pressentir. Et la question, je la croyais de celles qu'un débat public éclaire avec plus de profit que de danger. Quel est donc ce degré étrange d'irritation et de susceptibilité de certaines passions contemporaines que l'examen de pensées qui les choquent ne soit plus possible? Il y a des causes pour lesquelles vous avez fait noblement des expériences de ce genre, mon cher maître. » Plus philosophes et plus soucieux des seules idées, les élèves des différentes années et des diverses sections vinrent le mardi qui suivit la soutenance entourer M. Ollé; et, écrit-il : « Pendant plus d'une heure d'entretien, j'ai reçu des témoignages de respectueuse et cordiale sympathie. » A vingt ans de distance, nous avons peine en effet à comprendre le scandale menaçant d'un livre, d'une thèse dont le caractère raisonnable et rationnel ne fait aujourd'hui question pour personne. Mais déjà quel chemin parcouru depuis le temps où il fallait un acte de courage « révolutionnaire » pour que le chef de la section de 1858 osât choisir la philosophie! Ainsi, par la persévérance et la force de sa douceur, M. Ollé-Laprune a été un conquérant de liberté pour la pensée, pour la pensée dont il a fait respecter les droits et étendre le domaine au profit de ceux mêmes qui l'ont combattu.

***

Dix ans il se recueille et se consacre à son ensei-

gnement de l'École Normale où il traite de la plupart des problèmes essentiels, en ramenant les raisons de son choix à cette triple question qui lui permet d'appliquer ses principes aux inquiétudes et aux besoins actuels : débat entre la science et la métaphysique, nature et valeur de la certitude, périls de la pensée par la division extrême et l'anarchie des esprits. *La Philosophie et le Temps présent*, qu'il publie en 1890, est la synthèse de cet enseignement. L'importance de cet *Organum* ou de ce *Canon* de la philosophie, telle que l'entend M. Ollé-Laprune, a échappé même à la plupart de ceux qui étaient le plus sympathiques à sa pensée. On n'a point vu assez que ce livre renferme, à travers mille allusions, mille critiques, mille traits d'actualité, une définition méthodique, une organisation complète de la philosophie entièrement construite sur le fondement original des principes que j'exposais tantôt, avec la double préoccupation de l'union et de la liberté des esprits. C'est ainsi que sous la main et par l'inspiration de l'auteur, toutes les conceptions opposées du dilettante et du psychophysicien, de l'artiste et du savant se fondent en s'élargissant, comme les membres divisés et ennemis reprennent forme et vie commune en un corps où l'unité se marque à proportion de la variété des parties, et que pour la première fois, sans doute, il nous est donné de considérer dans la plénitude de son développement et toute la richesse de sa constitution : science éminente, art à sa manière, œuvre morale, œuvre de foi, partout ensemble raison et vie, c'est l'image plus complète qu'elle n'a jamais été tracée d'une philosophie, parlons juste, de « la Philosophie vraiment une et universelle, qui se fait par tout l'homme et pour tout l'homme ». Et comment elle se fait, par où l'esprit et la réalité se pénètrent, c'est pour réussir à le montrer qu'on nous mène peu à peu, par une sorte de nouveau *Discours de la Méthode*, jusqu'au profond et secret laboratoire où l'échange se fait perpétuellement de la vie à la pensée comme de la pensée à la vie, et où se prépare le libre accord des intelligences. Loin donc de nous y enseigner une doctrine toute faite, l'on nous apprend comment on s'en fait une légitime et saine. L'apparente faiblesse de ce livre, — et c'en est la force, — c'est donc qu'il est comme un cadre vide de conclusions et de résultats définis : point de manifeste d'école, point de programme d'union, mais un imperceptible progrès qui, à partir des notions les plus simples, ainsi que d'un germe inaperçu, va s'épanouissant; mais des analyses, en apparence élémentaires, de noms et d'idées simples dont on peut dire qu'elles sont le commencement et la fin de la philosophie; mais cette pensée, partout présente à l'ouvrage, c'est que, « si la philosophie est la théorie de la vie totale, elle n'est pas elle-même la vie totale », et que, dès lors, il faut la constituer tout entière sous cette réserve dominante : « On doit vivre et vivre normalement, avant de philosopher normalement sur la vie, et avant de vivre de sa philosophie. »

Ainsi se marquent, dans ce livre capital, les deux aspects toujours solidaires de la pensée de l'auteur : l'aspect théorique qui se résume en cette question décisive qu'on lui a pourtant reproché d'avoir négligée : « Comment la connaisance parvient-elle à l'être? » ; l'aspect pratique qui se résume en cette question vitale : « Comment la pensée a-t-elle une valeur, une efficacité, une vertu morale et sociale? » Or, séparer ces deux problèmes, c'est se condamner à ne rien saisir de la doctrine du maître : et voilà pourquoi on lui a si souvent reproché d'avoir négligé, d'avoir ignoré la critique de la valeur objective de la connaissance au moment même où il employait, pour le résoudre, une méthode toute neuve et pénétrante; voilà pourquoi on lui a reproché d'être indifférent ou hostile au travail compliqué de la pensée, comme si le sentiment très vif qu'il a des grandes vérités où il s'était fixé ne lui permettait pas de s'arrêter à la subtile dialectique qui seule nous y aurait conduits.

Deux voies ici semblaient s'ouvrir devant M. Ollé-Laprune, comme il y a deux moyens d'abréger la nuit, ou en suivant le soleil dans sa course vers l'Occident, afin de prolonger la journée de travail, ou en allant à la rencontre de son lever par une audacieuse marche vers l'Orient. Sans doute les deux voies finissent par se rencontrer, et c'est pour cela que plusieurs ont été fidèles à leur maître qui ont commencé par sembler se séparer de lui. La première voie est la voie de ceux qui, sans cesser assurément d'avoir foi dans la vertu finale de la recherche toute désintéressée des résultats immédiats, n'attendent pas de traverser la nuit de la dialectique pour parer aux dangers les plus urgents et secourir les esprits en détresse. Pourquoi M. Ollé-Laprune a tout naturellement choisi cette direction, en préférant justifier sa méthode, en l'appliquant sans la définir plutôt qu'en l'exposant par une analyse critique qui en aurait dégagé le sens et la portée, comment sa pensée et son action ont été déterminées par ce choix même, c'est ce qu'il est important d'indiquer.

D'abord, par nature et par goût réfléchi, M. Ollé-Laprune allait à la pratique, ayant l'âme agissante et militante. « Le pur abstrait fatigue et désole. » Il avait le besoin de réaliser plus que d'analyser; il a donc toujours, peut-on dire, plus vécu sa pensée qu'il n'a pensé sa vie; et c'est pour cela que sa philosophie implicite a toujours, comme c'est dans l'ordre, devancé et dépassé sa philosophie explicite: on peut même ajouter que toutes ses découvertes,

nées du plus libre mouvement de l'âme, sans recours effectif à aucune influence proprement philosophique, et comme parties du sanctuaire fermé de la conscience, se sont produites implicitement sans que la réflexion explicite ait toujours pris le temps de les égaler.

N'a-t-il pas répété après Bossuet, que « l'homme est toujours à lui-même une grande énigme et que son propre esprit lui sera toujours l'objet d'une éternelle et impénétrable question? N'a-t-il pas insisté, plus que personne après Newman, sur cette vie implicite qui est la matière ou l'enjeu de la recherche? N'a-t-il pas appris de Gratry que « faire remarquer l'essentiel inaperçu, c'est la grande utilité de la philosophie »? Et comme sa pensée dominante était de montrer qu'il y a, dans la connaissance même, autre chose que la connaissance, il semblait spontanément et délibérément porté à achever sa propre thèse dans la pratique et par elle. Mais, comme d'autre part, il maintenait que, dans la croyance même et dans la vie, l'élément rationnel est toujours présent, il s'est exactement borné à militer par les idées seules, et il a de plus en plus conçu la philosophie sous la forme d'une action spéculative et d'un apostolat théorique.

Toutefois, ici encore, deux directions sollicitent la pensée: que sera en effet, cette œuvre théorique? Consistera-t-elle essentiellement à mesurer les forces et les limites de la pensée pour réserver à la vie ce qu'elle apporte d'imprévisible enseignement? Consistera-t-elle au contraire à alimenter ou, pour ainsi dire, à faire de la vie avec la pensée même?

M. Ollé-Laprune n'a pas détourné le regard de la première de ces directions, et ce serait une tâche très profitable que de recueillir ses vues sur ce problème capital. Mais enfin c'est surtout vers la seconde de ces directions qu'il s'est orienté: et c'est même pour cela qu'il a paru se contenter toujours et de plus en plus des formes usuelles du réalisme, alors pourtant qu'il s'éloignait sans cesse davantage du fond de cette doctrine, de son rationalisme et de « cette suffisance intellectuelle, de cette étroitesse démodée » qui, selon son expression, « fait sourire de pitié ». A mesure donc que sa pensée était plus pleine et plus large, on peut dire que le vêtement technique dont il la couvrait devenait plus mince, et que son réalisme notoire, que son effort dialectique se simplifiait, comme pour stimuler les esprits à chercher derrière le symbolisme des mots le fonds inexprimé, et pour mettre en évidence la disproportion normale de la vérité concrète avec les formules verbales ou les définitions intellectuelles auxquelles tant d'esprits s'arrêtent comme à la réalité même. Et ce n'est pas une des moindres énigmes qu'il nous propose, que cette apparente contradiction entre la matière et la forme de sa doctrine; au point que, faute de la discerner, beaucoup lui ont reproché cette simplification croissante de sa méthode au moment où elle résultait d'un enrichissement de sa pensée.

Par ces raisons multiples, par ce sentiment qu'il a fortement exprimé dans son discours du 23 juillet 1894 sur le *Devoir d'agir*, par la conscience de la *responsabilité de chacun devant le mal social* et en face de « ces questions pressantes qui nous prennent à la gorge », s'explique le caractère des œuvres dernières de M. Ollé-Laprune, la rapidité relative de leur production, l'étendue du succès qu'elles ont obtenu, et ce qu'on pourrait nommer l'élargissement ou même le déplacement de son influence.

*
* *

Les Sources de la paix intellectuelle, publiées en 1892, sont comme l'épure de ce qui, dans la désunion actuelle des consciences, peut et doit préparer et procurer une unité réelle, un équilibre sans doute toujours instable et provisoire, mais qu'on ne peut obtenir, même tel, qu'à la condition de tendre à l'accord entier et définitif.

Le Prix de la vie marque la synthèse la plus complète de la pensée spéculative et des préférences pratiques de M. Ollé-Laprune: c'est l'expression de son Dogmatisme, mais d'un dogmatisme où l'élément intellectuel est de plus en plus pénétré et comme coloré par la préoccupation morale et l'inspiration religieuse.

Car il faut toucher enfin à ce qui a été pour M. Ollé-Laprune, comme l'âme de son âme et la pensée de sa pensée. Et si je n'ai point encore parlé expressément de son Christianisme, ce n'est nullement pour dissimuler ce qu'il a toujours publiquement confessé en parole et en acte, ç'a été, respectant ses intentions et la vérité, pour montrer qu'en lui l'homme et le philosophe avaient tout leur développement naturel. En un sens même, il a fait d'abord de son Christianisme un simple moyen d'être plus et mieux homme et philosophe. « Les hommes, dit-il après Fénelon, n'ont point assez de force pour suivre toute leur raison: cette philosophie naturelle qui irait sans préjugé, sans impatience, sans orgueil jusqu'au bout de la raison humaine est un roman de philosophie. »

A ce monde qui dit comme le proconsul romain: *Qu'est-ce que la vérité?* et qui le dit en tant de sens différents, qui demande au Christ si vraiment il est roi, il faut répondre, en faisant avec lui une œuvre royale: « Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité ». Réciproquement donc, plus il tenait à s'acquitter de ce rôle supérieur, plus aussi il avait passionnément à cœur d'être l'homme de sa fonction, de parler en philosophe sans sortir de sa compétence, d'user à la fois

de toute sa pensée et de sa toute sa liberté, pour l'honneur même de sa profession et de cette École à laquelle, c'est son mot, il était « très attaché ». D'où il résulte qu'il a rendu un autre témoignage, un témoignage à la vérité humaine, à la philosophie, à l'Université, parmi des hommes et dans un monde où il y a peut-être encore plus d'illusions que de passions contraires. Par là, M. Ollé-Laprune devenait un de ces messagers de paix et d'union, pouvant tout dire et parler partout, capables de rapprocher les esprits les plus éloignés pour peu qu'ils fussent droits et rassis; on l'a pu remarquer à ses funérailles où se rencontrèrent des hommes qu'on n'aurait pu sans doute réunir nulle part ailleurs dans un sentiment commun. Il y est apparu à plusieurs, je le sais, comme le symbole de ce qui rassemble les extrêmes, sans effacement, par la seule efficace de l'intégrité des convictions, par la modération et la fermeté même du caractère, par la plénitude d'une philosophie tout à la fois large et précise.

MAURICE BLONDEL.

NOTES ET IMPRESSIONS

Ce pauvre Edmond de Goncourt, qui avait la manie de la persécution et bien du talent tout de même, aimait à raconter, comme le souvenir du plus mauvais jour de son histoire, qu'il avait publié son premier roman : *En 18...*, le 2 décembre 1851, le matin même du coup d'État. L'attention publique ne se portait guère, en effet, ce matin-là, vers les étalages de libraires.

Toute proportion gardée, le moment est à peu près aussi mal choisi pour écrire une chronique, lorsque s'ouvrent, dans la capitale de la Bretagne, des débats bien autrement passionnants que ne sauraient l'être les plus sémillants « Courriers de Paris ». C'est en des journées comme celle-là que les humbles chroniqueurs, dont le *Paulo minora canamus* est la devise, ont vraiment honte et, d'ailleurs, payent la peine de leur obligatoire et professionnelle frivolité. La besogne est ingrate, de ramasser les miettes de l'actualité, tandis qu'un palpitant festin est offert à l'avide curiosité des foules par les dépêches de Rennes !

* * *

Ce n'est pas, au reste, que les événements soient rares, même ailleurs, ni que la terre ait cessé de tourner. On n'y prend pas garde, voilà tout. Il y a gros à parier que les dix-sept victimes de la catastrophe de Juvisy étaient si occupées à causer de l'Affaire ou à lire les Dernières Nouvelles de la soirée, lorsque leur train fut télescopé, qu'elles passèrent sans s'en apercevoir dans cet autre monde, qu'on appelle meilleur, bien qu'on manque sur lui de données précises, et où il est fort probable que les conversations ne traitent guère, cette semaine, d'un sujet différent. La transition a dû être insensible.

Les employés de chemins de fer, à qui incombe la responsabilité de cet épouvantable accident, sont pourtant la seule corporation connue dont certains membres échappent à la préoccupation universelle. Un homme unique est ce garde-barrière d'une halte bretonne qui avoua n'avoir jamais entendu parler de l'Affaire et n'avoir, d'ailleurs, pas lu un journal depuis une vingtaine d'années, étant ainsi bien supérieur à M. Julia Pingard, secrétaire de l'Institut, le fonctionnaire le plus absorbé de Paris, qui consacre pourtant à la lecture des gazettes une heure tous les dimanches.

C'est donc le formidable orage qui a éclaté sur Paris et la banlieue, que les chefs de gare, aiguilleurs et mécaniciens, invoquent comme excuse de la distraction qui a coûté la vie à dix-sept personnes et quelques membres à une cinquantaine d'autres voyageurs.

Est-ce une revanche de la foudre contre Franklin ? Ce célèbre Yankee, inventeur du paratonnerre, se flattait sans doute d'avoir désarmé l'électricité, maintenant réduite en esclavage, condamnée à actionner les télégraphes et téléphones, les lampes Edison et les sonnettes, subordonnée de M. Millerand et employée de la compagnie Popp.

Les éléments déjouent toutes les combinaisons humaines. Dès que les médecins découvrent le moyen de guérir une maladie, — ce qui n'arrive pas très souvent, — il en surgit une autre. La foudre ne foudroie plus directement. Elle est tombée samedi dans la cour de la taverne Pousset, sans allumer seulement un punch au rhum. Mais, pendant que les consommateurs du boulevard se gaussaient de son impuissance, elle aveuglait un mécanicien ou dérangeait un sémaphore à Juvisy et massacrait, par ricochet, dix-sept semblables de l'illustre Franklin.

Descartes croyait que les progrès de la science pouvaient aller jusqu'à supprimer la mort ou, tout au moins, jusqu'à prolonger la vie humaine bien au delà des limites présentement usuelles. Nous n'y sommes pas.

* * *

La plupart des nouveautés modernes ont, au contraire, pour résultat de l'abréger. Nous menons une existence dont l'insalubrité fait sourire de pitié les quelques sauvages qui ont encore survécu à l'importation de l'alcoolisme et des balles dum-dum. La

civilisation tout entière n'est qu'un vaste « jardin des supplices ».

Quel bon être que l'homme! s'écriait Renan, attendri par les souffrances que l'homme a subies, depuis tant de siècles, et par l'énergique et allègre résignation qu'il oppose à ses maux! Bien mieux! non seulement il s'y résigne, mais il s'en amuse. Il s'en fait un spectacle et un divertissement. Il s'ennuierait, s'il cessait d'être malheureux.

Où éclate avec une lumineuse évidence ce paradoxe providentiel de notre destinée, c'est dans les impressions que le public éprouve à la nouvelle d'un assassinat.

Rien sans doute n'est plus désolant, plus conforme à la thèse pessimiste, que cette persistance de la barbarie primitive, que cette aggravation de la cruauté des animaux carnivores. Ceux-ci, comme le remarque la sage panthère noire, dans les *Nouvelles Aventures de Mowgli*, ne tuent que pour manger. L'homme, souvent, tue sans nécessité, par haine ou par avarice. Et Rudyard Kipling, transposant l'idée de l'*Anneau du Nibelung*, nous montre un trésor, volé comme l'or du Rhin, et comme lui attirant la mort subite sur tous ses détenteurs successifs.

En outre, rien n'est moins rassurant, moins brillant pour la savante organisation des sociétés contemporaines, dont nous sommes si fiers, que l'inaptitude si fréquente de la police à découvrir les coupables, et sa remarquable propension à capturer des innocents.

Nous tous, bourgeois paisibles et doux, nous courons constamment deux dangers de gravité presque égale, dont l'un est d'être égorgés par un assassin, et le second d'être injustement arrêtés par la police.

Malgré tout, nous ne songeons pas à nous indigner ni à nous barricader dans nos appartements. Et nous lisons avec un plaisir marqué les récits circonstanciés des « beaux crimes ». Une petite fille a été empoisonnée? Bon! Voilà qui est curieux. Une jeune dame est arrêtée comme suspecte? Très bien. Le roman se corse. Cette même dame est relâchée, et elle se plaint avec quelque amertume d'avoir été, sans preuves, traitée en criminelle? Elle a bien mauvais caractère! Elle pourrait penser que sa mésaventure, contée en détail, a fourni aux journaux une copie bien intéressante.

Voilà l'opinion courante! Un assassinat, c'est une histoire qui fait toujours passer une heure ou deux...

* * *

Un meurtre excessivement peu banal vient d'être commis par un montreur de bêtes américain, nommé Brower.

Ce Brower possédait un anthropoïde, être ambigu, demi-singe et demi-homme, qu'il donnait pour le fameux *missing-link*, le chaînon manquant dans la généalogie entre le singe et l'homme, dont Darwin affirma l'existence mais qu'il n'avait pu retrouver, ni à l'état de vie, ni à l'état fossile.

Donc, pour les spectateurs de la baraque de Brower, l'anthropoïde était un homme, un homme préhistorique, mais un homme. Lorsqu'il l'exhibait, Brower lui disait :

— Comparais devant tes pairs.

Un jour, l'anthropoïde constata que les hommes étaient des pairs dénaturés, comme dirait M. Jules Lemaître. A la suite d'un malentendu dont on ignore la cause, Brower rossa si fort le *missing-link* que celui-ci en mourut.

Et aussitôt, cet impresario à la main lourde commença de renier le darwinisme et de soutenir que sa victime n'était qu'un singe de l'espèce la plus vulgaire.

Sans ressentir aucune sympathie pour le meurtrier, il est permis de croire que, cette fois, il a raison.

Car, si le pauvre être qu'il a assommé avait été un homme, il n'aurait sans doute pas été d'aussi bonne composition, et il se serait mieux défendu, si même il n'avait pris l'initiative d'attaquer son gardien. L'infortuné anthropoïde n'était vraiment pas assez féroce pour être un homme.

* * *

Un autre genre de férocité, moins sanguinaire que celui de Brower, mais bien agaçant pour les victimes, c'est celui qu'exercent les reporters qui ont la prétention d'être bien informés, à l'encontre des grands de ce monde et des personnages célèbres.

Par exemple, le fameux correspondant du *Times*, M. Oppert de Blowitz, qui Oppert lui-même, comme dit M. Edmond Haraucourt, a imaginé d'annoncer à son journal l'abdication du tsar. Ce n'est pas nous, Français, observa judicieusement M. François Coppée, qui couperions dans ce pont (le pont des Tsars). Mais comme ces nouvelles doivent être agréables à lire pour l'intéressé! Que le tour a dû sembler galant à l'empereur de Russie! Mettez-vous un instant à sa place...

Et M. Paul Deschanel! C'est incroyable le nombre de potins absolument erronés que la presse a répandus sur son compte, depuis quelques semaines. On a raconté qu'il allait se marier, puis qu'il était sur le point de se faire baptiser, etc... On a signalé sa présence à la fois sur dix points différents de la carte d'Europe. Était-il en France? ou en Suisse? A la montagne où à la mer? Cherchez M. Deschanel! Tel fut le jeu de société en honneur dans les cafés de la rue Montmartre, où se tient la petite bourse des

nouvelles à sensation. Personne ne savait où était M. Deschanel!

C'était là son crime, et il a bien fait ce qu'il fallait pour s'attirer cette menue persécution. Comment! il avait quitté Paris sans confier à l'univers le lieu de sa villégiature!

Un pareil défi à la presse a été relevé ainsi qu'il convenait. Un homme public, de nos jours, n'a pas droit à la solitude. Et si Mme de Staël nous y autorise, nous dirons que la gloire n'est, pour les deux sexes, que le deuil éclatant de la liberté. Heureusement que tout le monde n'est pas exposé à prendre ce deuil...

PAUL SOUDAY.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

I. P. LACOMBE : **Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant** (Colin). — **II.** A. GIACOMELLI : **Sur la brèche** (Perrin). **III.** VAN KEYMEULEN : **Esquisses flamandes et hollandaises** (Forst, Anvers).

Les auteurs de systèmes d'enseignement se sont toujours *a priori* posé cette question : que voulons-nous que l'enfant sache? il eût peut-être été préférable de se demander tout simplement : qu'est-ce que l'enfant est apte à apprendre? La réponse que nous obtiendrons en consultant la psychologie c'est : l'enfant peut apprendre à devenir un homme. Or pour bien faire le métier d'homme, il faut :

1° Connaître suffisamment le milieu où l'on vit et où l'on doit agir, le double milieu *naturel* et *social;*

2° Avoir contracté des habitudes de critique, de raisonnement rigoureux, en un mot l'esprit scientifique.

3° Être volontaire, actif; être sociable, c'est-à-dire juste, sympathique, secourable et agréable.

Le but de l'éducation est de rendre l'enfant apte à remplir ces conditions, assez nombreuses comme on voit et pas trop faciles comme on sait.

M. Lacombe voudrait former des êtres de raison, de jugement, de volonté, d'intelligence et de sentiment et non pas des jeunes perroquets bavards, têtes et cœurs vides, véritable chair à examens. Quels mobiles mettra-t-il en jeu? La crainte des châtiments? Il la répudie sans pitié et la remplace par la curiosité, l'imitation, l'amour-propre, la sympathie, l'intérêt.

Précepteurs peu avisés que nous sommes! Ayant à notre disposition ce monde qui nous environne, si coloré, si mouvant, si agité, si varié, terrible et splendide tout ensemble, nous nous fourvoyons au point d'aller offrir à l'enfant, *primo* les lettres de l'alphabet, *secundo* les chiffres, puis l'orthographe, puis le latin, et nous sommes étonnés que devant ces signes abstraits, ces choses mortes, l'enfant, qui appelle la vie et que la vie appelle de tous côtés, reste froid et inerte d'esprit. Et bonnement nous nous imaginons avoir expérimenté ce que la curiosité enfantine offre de prises et de ressources! Notre excuse, c'est la tradition; nous n'avons pas inventé cela, nous l'avons reçu, respecté, puis à la longue trouvé bon, par une tendance naturelle presque inéluctable.

Secouer le joug de la sainte tradition et l'appeler tout bonnement routine! prétendre qu'on ne devrait pas commencer par apprendre à l'enfant à lire et à écrire, mais le mettre à même d'abord de connaître le milieu où il vit!... C'est donc un révolutionnaire que ce M. Lacombe? J'en ai peur et je le soupçonne même d'être un peu anarchiste. Ne va-t-il pas jusqu'à soutenir qu'il faut laisser au choix de l'enfant, guidé secrètement par le maître, l'objet de ses propres études? Mais c'est de l'hérésie toute pure! Cela ne m'a pas empêché de lire jusqu'au bout, avec un intérêt plus vif à chaque page, ce livre où sont exposées tant d'idées, non point nouvelles (il n'y en a plus sous le soleil), mais originales, c'est-à-dire portant l'empreinte d'une personnalité, d'un tempérament, d'un ardent désir de progrès.

Au chapitre : *Esquisse d'un enseignement*, mon attention a bien entendu été attirée aussitôt par les quelques paragraphes consacrés à l'étude des langues et j'y ai trouvé cette opinion que je partage avec l'auteur et que j'ai déjà exprimée ici : on n'apprend pas, on ne peut pas apprendre les langues vivantes à l'école, au collège. Rayez-les donc de vos programmes d'enseignement primaire et moyen pour les réserver à l'enseignement supérieur. Faites appel surtout à l'initiative privée. N'ayez crainte : pas plus en France qu'ailleurs, elle ne faillira à sa tâche le jour où on se décidera à lui enlever bâillon et menottes.

En faisant récemment la critique d'un roman féministe hollandais, j'exprimais le vœu de trouver un livre où les idées excellentes exposées par l'auteur hollandais sous la forme intolérable du sermon laïque fussent rendues frappantes par une action simple et forte. *Sur la Brèche*, de Mme Antonietta Giacomelli réalise en partie cet idéal. C'est un bon livre que l'Italie nous devait bien pour tant de pseudo-chefs-d'œuvre dont elle nous inonde.

Une jeune fille pauvre entre en qualité d'institutrice chez un gros financier. Son élève est une nature fougueuse, aussi riche en défauts qu'en qualités, mais dont il sera assez facile de tirer parti à condition de se livrer à un sérieux travail de défrichement moral. Mais les autres membres de la famille! Le commandeur, esprit et cœur gangrenés par *les affaires*, la signora affolée par la passion de paraître et le désir de marier sa fille aînée; celle-ci, nature bonne et tendre au fond, mais faible, presque viciée par l'étrange morale mondaine, et attristée par sa

ridicule position de candidate perpétuelle au mariage; le fils, enfin, sceptique sans avoir cru, railleur d'amour sans avoir aimé, désabusé sans avoir vraiment vécu; à quel labeur ingrat il faudra se livrer pour faire pénétrer dans ce milieu un peu de foi, un peu de charité; quelles luttes il faudra soutenir pour défendre celle que Coletta appelle son enfant, pour lui faire aimer le travail, la simplicité, même la souffrance, pour allumer en cette petite âme une flamme d'enthousiasme chrétien que plus tard rien ne pourra éteindre...

La vaillante jeune fille reste sur la brèche. Elle parle hardiment, sans pédanterie, mais avec une conviction qui vous touchera, même quand vous ne partagez pas ses croyances, toutes ses croyances; elle agit surtout, et rien ne l'arrête dans la voie qu'elle s'est tracée ni espoir d'un établissement avantageux, ni crainte de perdre sa position, ni souffrance d'une blessure encore mal cicatrisée... A tout moment nous croyons que la signora, l'altière parvenue, va chasser celle qui ose lui dire en face des vérités cinglantes comme des coups de cravache. Mais non! la loyauté morale est si belle, elle possède une vertu tellement vivifiante que chacun en subit enfin l'empire, après avoir plus ou moins regimbé sous l'aiguillon.

Aux scènes mondaines succèdent de courts tableaux où la misère des grandes villes apparaît sous ses traits les plus hideux. Ici non plus, pas de déclamations; la couverture sordide se soulève, et bon gré mal gré nous devons toucher les plaies. Quand ensuite nous retournons au salon, l'égoïsme bourgeois nous semble d'autant plus révoltant.

Il va sans dire que le roman est féministe dans certaines de ses parties. Quel roman qui se respecte ne l'est pas aujourd'hui peu ou prou, que l'auteur soit homme ou femme? Mais sur ce terrain encore, la thèse a recours aux actes bien plus qu'aux paroles pour exposer ses griefs, faire valoir son droit, et emporter le jugement. On ne peut du reste qu'approuver la sagesse de réflexions comme celle-ci :

Non, personne, chez nous, ne devrait s'étonner, ni du mécontentement des filles qui attendent, ni de l'empressement avec lequel elles se jettent dans le mariage. Quand une jeune fille atteint un certain âge, elle éprouve naturellement le besoin de faire quelque chose, d'être quelqu'un. L'infériorité, la dépendance à laquelle nos usages condamnent les filles en fait nécessairement des déclassées inquiètes et aigres, ou des malheureuses résignées, ou des malades d'esprit, déséquilibrées et déformées.

En vérité, il n'est rien qui m'attriste davantage. A l'idée que la femme, pour acquérir sa dignité et sa propre paix, est contrainte de prendre un mari; à la vue du tant de mères que la peine de leurs filles qui grandissent attriste et épouvante, de tant de filles qui, dans la maison paternelle, sont comme des condamnées qui attendent la libération, je sens se révolter toute mon âme.

Où je trouve le plus de sermons, et je ne m'en étonne guère, c'est dans les pages consacrées à l'apologie du catholicisme et voilà pourquoi j'ai tout d'abord mis une sourdine à mon éloge. Un prédicateur se fait écouter, parce que la parole de l'homme éloquent est de feu, mais la lettre est morte, et il faut s'armer de courage et de patience pour lire les sermons d'un Lacordaire et même d'un Bossuet. Objection autrement grave : l'auteur ne s'est pas aperçu sans doute qu'en décrivant le catholicisme de ses rêves, on fait généralement une sanglante satire du catholicisme tel qu'il existe aujourd'hui.

Tel Français, qui suit le mouvement intellectuel et lit les *Revues*, aura des notions plus précises peut-être sur les Tehuelets de la Patagonie ou les Mandingues de l'Afrique centrale, que sur les Flamands et les Hollandais; M. Van Keymeulen nous l'assure et nous le croyons sans peine. Il y aurait profit pourtant à connaître ces deux petits peuples si remarquables par leur énergie active et passive dont témoignent leurs efforts pour sauver leur langue et leur littérature, condamnées à mort sûrement, fatalement, par la loi qui veut que toujours les gros dévorent les petits. Le *sed victa Catoni* est ici de circonstance si jamais il le fut et le Caton, ce sera un pauvre diable de chanteur populaire comme Van Ryswyck, ce sera un professeur comme Van Beers, un receveur des contributions comme Willems. Mais hélas! quel est le résultat de tous ces efforts? de maintenir une étiquette nationale sur une marchandise importée de France, d'Allemagne ou d'Angleterre. Coupérus, Pol de Mont, Hélène Swarth sont d'excellents artistes, mais ce sont des cosmopolites et non des rejetons de la vieille souche hollandaise.

L'idiome maternel leur appartient encore, il est vrai; c'est une satisfaction pour la conscience de l'écrivain, mais c'est un désavantage immense au point de vue de la notoriété.

La biographie de Multatuli m'a profondément ému : pauvres hommes de génie et surtout pauvres compagnes des hommes de génie! Quel curieux spectacle aussi que l'œuvre gigantesque et mal bâtie de ce déséquilibré, donnant un avant-goût de celle de Nietzsche, et qui est un fardeau trop pesant pour la littérature au sein de laquelle elle est née comme par accident!

G. Art.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38215. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 8. 4e SÉRIE. — TOME XII. 19 AOUT 1899.

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ

I

Maxime était seul. Un ami d'enfance, qu'il n'avait pas vu depuis des années et qu'il avait rencontré à l'improviste dans la rue, était venu, sur les sept heures, dîner chez lui. Et Maxime qui traînait péniblement le fardeau d'un été passé à la ville, tandis que toutes les autres années il était parti dès le mois de juin, — Maxime se promettait une bonne soirée de souvenirs en compagnie de l'ami retrouvé. Ils avaient en effet passé deux heures ensemble à dîner, à fumer des cigarettes, à boire des petits verres, en causant du temps passé : tous leurs propos débutaient par un *Te souviens-tu?* ils souriaient vaguement aux chères mémoires qui se présentaient en foule à leur esprit, et quelques-unes leur arrachaient un regret, un soupir nostalgique. Mais à travers l'amicale douceur de l'entretien qui avait dilaté leurs cœurs s'était bientôt glissé un sentiment de mélancolie : ils avaient suivi l'un et l'autre une carrière différente, et ils étaient devenus très dissemblables en toute chose : partis du même point, ils avaient fait les mêmes études ; mais l'ami était maintenant un bon avocat de province, avec femme et enfants, aux idées simples et pratiques, un peu alourdi de corps et d'esprit ; et Maxime avait passé dix ou quinze ans à l'étranger, de légation en légation, diplomate sans passion, indolent, n'avançant pas à cause de sa paresse, content ou voulant se contenter de son poste de secrétaire, beau d'une beauté méridionale, mais déjà fané, les cheveux déjà rares sur le front et l'œil moins vif ; non point riche, mais très à l'aise, et maintenant cloué à Naples depuis un an, en congé — en pénitence, disaient ses amis. Maxime était fin, original mais un peu usé par la vie et secrètement rongé par des soucis intimes. Son ami, au contraire, dans la plénitude de son talent, fort et calme, était resté un peu provincial, enfermé dans ce gros bon sens qui traite l'originalité de folie, et qui se mortifie dans le présent pour s'assurer la jouissance d'un tardif avenir. Ainsi, tandis que l'un racontait sa vie à l'autre, celui qui écoutait, appréciait, jugeait froidement, sans exprimer son opinion crûment, usant, il est vrai, de ménagements à l'égard d'une amitié d'enfance, mais laissant entendre combien ils étaient loin l'un de l'autre. A un certain moment, ils se regardèrent en face, songeant qu'ils étaient désormais deux étrangers, mais ils ne se le dirent pas. Peut-être au fond Maxime enviait-il à l'illustre avocat de province son ambition limitée, son labeur assidu, et la vie de famille, large, paisible, à l'abri des tempêtes, et la maison sans luxe, mais la maison des ancêtres, la maison des enfants, et ce sens pratique, ce sérieux, ce parfait équilibre, enfin tout ce qui lui manquait à lui-même ; tandis que l'avocat enviait à Maxime la vie errante, mais aristocratique, dans les capitales étrangères, l'avenir qui pouvait être brillant, la liberté du célibataire, et toutes les aventures de cette existence fantaisiste, et cette maison de jeune homme élégant et raffiné : visions qui pourraient bien, dans la suite, troubler ses songes provinciaux. A un certain moment, ils soupirèrent tous deux. La soirée était chaude ; la fenêtre ouverte du fumoir ne leur envoyait pas un souffle d'air ; seul un parfum pénétrant de jasmin leur arrivait du dehors.

Ils se sentirent envahis par la mélancolie. Ils avaient évoqué trop de souvenirs; ils avaient remué trop de tombes chères et d'amours défunts : or tout cela ne se fait pas sans un triste plaisir; mais le plaisir s'enfuit et la tristesse demeure. Ils fumaient en silence, la tête renversée sur le dossier du fauteuil; enfin l'avocat avait regardé la pendule. Par politesse il dit à Maxime :

— Sors-tu avec moi?

Mais ne s'étaient-ils pas tout dit? Et n'avaient-ils pas eu tort peut-être de se dire tout? Maxime répondit vaguement qu'il devait écrire quelques lettres urgentes; qu'ils se reverraient plus tard, à la villa, vers les onze heures; et ce fut tout. Froidement, l'avocat promit de s'y trouver, et ils se séparèrent convaincus qu'ils ne se reverraient pas ce soir-là, ni peut-être jamais plus. Pour charmant que soit le passé, il est mort; et les plus aimables fantômes troublent les âmes les plus courageuses. Quand Maxime fut seul, il regretta d'avoir fait venir son ami chez lui; tant de cicatrices fermées s'étaient rouvertes pendant ces deux heures! Tandis qu'il continuait à fumer dans le petit salon, il entendait son domestique qui mettait la salle à manger en ordre; bientôt après, le jeune garçon vint lui demander s'il n'avait plus besoin de lui ce soir-là : il aurait bien voulu aller retrouver quelques amis, pour faire un tour de promenade par cette chaude soirée. Maxime, d'un mot, le congédia : la porte se referma, il était complètement seul. Mais sa soirée était perdue : pour avoir voulu imprudemment remonter le fleuve du passé en compagnie d'un ami, le voyage l'avait découragé, en lui faisant perdre le peu de force morale qui l'aidait à venir à bout de ce solitaire et fastidieux été napolitain. A ces heures de découragement, couché tout de son long, en proie à une langueur mortelle de tous les membres, tandis que son cœur palpitait avec force, il fumait force cigarettes égyptiennes, dont l'effet stupéfiant finissait par l'étourdir; mais, dans cette soirée d'été, les cigarettes se défaisaient entre ses lèvres serrées, et il en jetait les bouts à demi consumés. Il alla au balcon : il habitait le troisième étage d'un grand palais de la rue Gennaro-Serra, et comme les maisons d'en face étaient plus basses que la sienne à cause du niveau de la rue, il voyait un peu de mer et un grand arc du ciel étoilé.

La nuit était très belle; la voie lactée, lumineuse, scintillait; mais la brise ne venait pas et l'air était étouffant. Sentant sa tête brûlante, seul, fatigué, et ne pouvant cependant rester en place, il prit une plume et voulut écrire; mais tout à coup devant son papier blanc, il devint plus blanc que la feuille elle-même, comme s'il avait vu apparaître je ne sais quelle vision dans la pénombre de la pièce. De la rue Gennaro-Serra montait un bruit continu de voitures; tout le monde sortait des maisons, tout le monde descendait dans les rues pour mieux respirer, pour regarder les étoiles, pour jouir de la nuit napolitaine, si belle, si fraîche aux heures avancées. Il se mit de nouveau au balcon, suffoquant; puis il revint à son bureau et essaya encore d'écrire, sans y réussir. Et pourquoi écrire, d'ailleurs? A quoi servent les mots noirs écrits sur le papier blanc, dans l'effervescence de la solitude, puisque le parent, l'ami, l'être chéri qui les reçoit, les lit peut-être devant des étrangers, froidement, avec un sourire? Trop de temps et trop de choses passent entre le moment où on écrit et celui où on lit, pour qu'une lettre puisse servir à rien. Un orgue vint se poster sur la place Monte di Dio, et joua sur une mesure lente, *con tempo largo*, un air très gai qui devint de la sorte étrangement triste; Maxime s'impatienta contre ce joueur d'orgue sentimental ou fatigué qui changeait une tarentelle en marche funèbre. Peut-être cet homme était-il vieux, peut-être avait-il fait une maigre journée; peut-être était-ce un malheureux, et c'est pour cela que cette *ménie* extravagante partait de sa main. Maxime se pencha sur son balcon, et de cette hauteur, jeta un billet de deux lires au musicien. La musique bientôt après se tut, et Maxime s'en affligea; il se sentait maintenant plus solitaire, plus ennuyé, plus impatient que jamais de son séjour à Naples. Que faire, où aller, où porter son corps et son esprit, de quels imbéciles, de quels indifférents, de quels sots rechercher la compagnie? comment passer cette nuit d'été? Impossible de reposer, il le sentait; et il sentait aussi qu'il n'y avait pas de remède à son agitation. Il allait et venait du bureau au balcon, machinalement, quand un chant léger partant du voisinage, vint frapper son oreille. Il s'arrêta pour écouter. Le chant venait d'un balcon peu éloigné du sien, aussi au troisième étage. Il regarda dans l'ombre et vit une forme blanche; c'était une femme qui chantait une vieille romance du Tosti, peu connue, une sorte de récitatif qui commence ainsi :

> Le coq chante; joyeux ou pénibles, les songes
> Dans le vaste oubli s'enfuient sans retour :
> Retourne d'où tu viens, au pays des mensonges,
> Vain fantôme de mon amour!

La voix était faible et un peu tremblante, mais les paroles s'entendaient distinctement. Maxime tendit l'oreille, fouilla du regard l'obscurité, et s'aperçut que la dame se balançait sur une chaise en chantant comme si elle se berçait : il attendit qu'elle eût fini, puis, se penchant sur le balcon il appela.

— Louise, Louise?

— Que voulez-vous? répondit une voix féminine, fraîche et joyeuse.

— Bonsoir, je vous écoute ; mais votre chanson est trop triste. Pourquoi ne riez-vous pas un peu?

— Comme cela, pour vous obéir?

— Je vous en prie, riez.

— A quoi bon ?

— Pour égayer ma profonde mélancolie.

— Vous, mélancolique? dit-elle avec un éclat de rire frais et limpide.

— Brava, brava, s'écria-t-il en applaudissant.

Pour lui répondre, elle s'était levée de son siège et placée à l'angle du balcon, en se penchant pour mieux voir, et il n'y avait entre eux que l'espace d'une chambre à une autre, car les deux maisons étaient contiguës.

— Est-ce assez ? dit Louise en riant encore.

— Jamais assez. Je suis un homme mort, Luisa. Mais quand je serai enterré depuis quatre jours comme Lazare, venez et riez : je ressusciterai, je vous le promets.

— Alors nous verrons ; je n'y manquerai pas, dit-elle en riant.

Puis tout à coup elle se tut. Maxime, pour la remercier se mit à cueillir des jasmins blancs, très odorants, en prit une poignée et par deux fois essaya de les jeter sur son balcon; mais ils étaient si légers qu'ils tombèrent dans la rue en blancs tourbillons.

— C'est dommage, s'écria-t-elle, car elle avait deviné la gracieuse pensée.

Et elle resta à regarder, comme si elle pouvait encore recueillir cette pluie de jasmins. Tout à coup elle poussa un petit cri.

— Qu'y a-t-il ?

— J'en ai trouvé un à mes pieds. Merci.

Sur le balcon de Louise un éventail s'agitait : il en voyait luire les paillettes.

— Est-ce vous qui tenez cet éventail ?

— Oui, pourquoi ?

— On dirait un morceau du firmament.

— Ne raillez pas, lui dit-elle d'un ton plus sérieux.

Ils parlaient ainsi tranquillement, comme s'ils étaient dans un salon ; mais les nuits d'été sont si belles à Naples, et il est si naturel de se tenir au balcon ou sur la terrasse, et si naturel aussi de causer en plein air ! Certes l'élégant attaché d'ambassade ne l'eût pas fait à Bruxelles ou à Copenhague où les nuits sont froides, et les fenêtres garnies d'un triple vitrage : et il ne se fût pas permis une telle familiarité avec les dames de son monde. Mais c'est précisément pour cela qu'il prenait plaisir à faire la causette avec une voisine et pour oublier l'ennui profond, le dégoût qui l'avaient assailli une demi-heure plus tôt. Maintenant, au-dessus de ce coin de mer qu'il voyait de son balcon, un globe rougeâtre s'élevait dans le ciel et en montant, pâlissait, devenait rose.

— Voici la lune, monsieur Maxime, murmura-t-elle tout bas.

Il l'entendit cependant.

— Elle est bien belle, Louise, lui répondit-il avec conviction.

— Bientôt elle se cachera derrière ces maisons, et je ne la verrai plus, dit la jeune fille toujours à voix basse.

Il l'entendait très nettement. Tout à coup il l'appela.

— Louise ?

— Que voulez-vous ?

— Vous plairait-il de sortir pour voir la nuit étoilée ?

— Seule ?

— ... Avec moi.

— Non, monsieur, dit-elle après un moment d'hésitation.

— Pourquoi « non, monsieur ? »

— Parce que, répliqua Louise, sans plus.

— Venez; nous rentrerons bientôt.

— Non, je ne puis.

— Vous êtes méchante...

Elle ne répondit pas.

— Si vous ne vous décidez pas, je m'en vais tout seul. La nuit sera magnifique et vous ne la verrez pas. Tant pis pour vous ! Je suis assez vieux pour ne pas vous compromettre. Voulez-vous venir ?

— Je ne puis.

— Alors, bonsoir.

— Bonsoir, murmura-t-elle lentement.

A vrai dire, en rentrant dans sa chambre pour prendre son chapeau et ses gants. Maxime était légèrement dépité. Il avait trouvé une diversion aux suprêmes tristesses de cette soirée ; la compagnie de Louise, comme celle d'un bon camarade, d'un bon ami l'eût distrait. Et voilà que cette petite niaise faisait la revêche, alors qu'elle était libre, indépendante, alors qu'il n'avait jamais pensé à lui faire un doigt de cour, depuis un an qu'ils se connaissaient. Nerveux, habitué à triompher aisément de toutes les difficultés, le moindre obstacle l'irritait : il ne reparut pas au balcon, il éteignit toutes les lumières et ferma sa porte bruyamment, en sortant sur le palier. Louise était donc une sotte, elle aussi ! Mais en passant devant une autre porte qui donnait sur le même palier, il la vit s'entr'ouvrir et le profil brun de Louise apparut.

— Monsieur Maxime ? fit-elle en le regardant de ses yeux noirs et doux, et semblant s'excuser par le ton et par le regard.

— Allez, vous ne comprenez rien, s'écria-t-il, en

dissimulant un sourire et en feignant d'être encore en colère.

— Si..., je comprends, dit-elle en ouvrant tout à fait sa porte.

Maintenant on voyait toute sa personne grande et svelte, vêtue d'une robe blanche de simple mousseline, avec un ruban de velours noir à la ceinture : on voyait l'ovale délicat de son visage brun, où la petite bouche rosée s'entr'ouvrait comme une fleur de grenadier, et les sourcils noirs finement arqués donnaient aux yeux noirs, d'ailleurs doux et bons, une expression de surprise enfantine.

— Pourquoi me disiez-vous non, Louise ? Avez-vous si peu d'esprit ? Vous ai-je jamais fait la cour, pour que vous dussiez craindre ma compagnie ?

— C'est vrai, vous ne me l'avez jamais faite, répondit Louise, sans sourire, en baissant les yeux.

— Eh bien! allons, prenez un chapeau et un mantelet, faites une collection de beaux éclats de rire, et venez avec moi. Ce sera une œuvre de miséricorde spirituelle : je suis si malheureux !

— Vraiment ? A ce point-là ? demanda-t-elle anxieusement.

— Très malheureux, répéta Maxime sur un ton mi-tragique et mi-burlesque.

— Par amour, peut-être ? demanda Louise non sans rougir de sa question.

— Non, mademoiselle la curieuse. Personne ne m'aime et je n'aime personne. Allez vous habiller et partons.

Elle obéit et rentra. Maxime resta appuyé au montant de la porte ouverte, le chapeau à la main, faisant tourner entre ses doigts sa canne d'ébène, tranquille maintenant, et s'abandonnant à la minute présente, sans penser à autre chose. Bientôt après, de petits pas discrets se firent entendre, et Louise parut, enfilant ses gants souples en peau de chamois. Elle avait mis un mantelet de dentelle noire à perles noires sur sa robe blanche, et un grand chapeau de gaze noire, une de ces grandes coiffes amples qui vont divinement à un jeune visage. Elle souriait des lèvres, des yeux, en regardant Maxime, si fraîche, si rayonnante de jeunesse et d'intelligence, qu'il ne put que lui dire :

— Vous êtes une créature enchanteresse.

Cela d'un ton qui tenait le milieu entre la galanterie et la sincérité, si bien qu'elle ne sut si elle devait s'en émouvoir ou en rire.

Afin de cacher son embarras, elle se détourna pour fermer sa porte dont elle mit la clef dans sa poche. Ils descendirent l'escalier, côte à côte, sans que Maxime lui offrît le bras. Elle avait une manière de marcher, légère et souple, qui attestait sa grande jeunesse.

— Voyez-vous, lui disait-il en descendant, chacun de nous s'ennuie.

— Je ne m'ennuie pas du tout.

— Ne niez pas, vous vous ennuyez, comme moi, de votre solitude. Quand vous êtes seule, que faites-vous ?

— Je pense.

— Et l'envie ne vous vient pas de vous suicider ?

— Non certes ; pas même en rêve. Mes pensées sont agréables.

— A quoi pensez-vous ?

Elle fut sur le point de lui répondre avec sincérité ; mais heureusement elle se retint.

— Que vous importe ? murmura-t-elle tout simplement, avec une pointe de mélancolie.

— Si vous détournez constamment la conversation, je n'en finirai jamais. Je vous assure cependant que ce j'ai à vous dire est aimable et vaut la peine d'être écouté. Donc, que vous vous ennuyiez ou non dans votre solitude, là n'est point la question ; mais moi je m'ennuie dans la mienne. Or vous êtes gaie, vous chantez, vous jouez de la harpe, et vous riez si bien ! Associons-nous donc fraternellement ; de la sorte je ne m'ennuierai plus, et vous, je pense, vous vous divertirez davantage. C'est entendu, n'est-ce pas ? Comme frère et sœur. Un jour ou l'autre vous épouserez quelqu'un que vous aimerez beaucoup. Nous sommes d'accord ?

Elle riait, riait doucement tandis qu'ils franchissaient le large portail d'en bas ; mais son rire, malgré tout, avait quelque chose de nerveux.

— Vous ne voulez pas essayer ? lui dit-il sérieusement en s'arrêtant sur le trottoir. Ce n'est pas une mauvaise plaisanterie. Je ne suis plus jeune, mais je suis encore un bon diable. J'ai beaucoup voyagé, je pourrai vous raconter des histoires intéressantes... pensez-y bien.

— Oui, oui... nous nous arrangerons un jour ou l'autre, et la jeune fille détourna la tête pour qu'il ne la vît point.

Maxime et Louise descendaient la rue Gennaro-Serra ; ils rencontraient une foule d'allants et venants, par couples, par groupes, par bandes, par troupes, avec la langueur molle d'une foule napolitaine en été. Bien qu'il fût dix heures du soir, beaucoup de magasins étaient encore ouverts et éclairés. On n'y faisait rien. Des femmes, en corsage blanc, prenaient le frais sur la porte et causaient ensemble. De l'*Egiziaca* venait un son de guitares et de mandolines. La brasserie Dreher, sous les portiques de marbre de Saint-François-de-Paule, avait mis dehors toutes ses tables de marbre, et les verres de bière, couronnés d'une écume neigeuse, se dressaient sur les plateaux, portés par les garçons, tandis que les pesantes soucoupes de cristal s'entassaient devant

les consommateurs. Maintenant la pâle lune, à son premier quartier, s'élevait au-dessus de l'arsenal de la Marine et illuminait toute la place du Plébiscite. Le grand café, avec ses tables débordant sur la rue et la foule de ses consommateurs, était baigné d'une lueur fantastique; les femmes portaient lentement à leurs lèvres une cuillerée de sorbet ou agitaient lentement leur éventail, les yeux perdus, comme en rêve. Sur la place, au pâle clair de lune, les gens se promenaient d'un pas languissant, sur les allées de pierre blanche, devant la fontaine : et le grand jet d'eau, élancé, gigantesque, ressemblait à un blanc panache immobile, tout pénétré des rayons de la lune.

— Quelle belle nuit! murmura Louise, hâtant le pas.

— Il y a trop de monde, dit Maxime, jetant sa cigarette et devenu tout à coup pâle et pensif.

Louise s'en aperçut. Affectueusement elle lui prit la main dans sa main gantée et l'interrogea du regard : il ne répondit pas, mais il lui fit signe de ne rien dire, car lui ne voulait point parler.

Pour corriger la fâcheuse impression de ce silence, il prit gracieusement la petite main gantée, la passa sous son bras et tous deux hâtèrent le pas du côté de Sainte-Lucie. Plus d'un passant se retournait pour regarder la jeune fille vêtue de blanc, dont les yeux brillaient doucement sous l'auréole noire et transparente du chapeau; mais elle ne voyait rien, elle tournait la tête à tout instant pour regarder son compagnon et s'assurer si l'humeur sombre s'était dissipée.

— Mais qu'avez-vous? demanda-t-elle enfin avec inquiétude.

— Je voudrais... je voudrais n'être pas ici, dit-il brusquement, en exprimant d'un mot son incurable nostalgie.

— Ah! fit-elle, les yeux clos, les lèvres tremblantes.

— Allons-nous souper? dit-il distraitement.

— Oh non!

— C'est vrai, suis-je bête. Cependant, il faut bien faire quelque chose... Une promenade en mer, alors?

— Oui, répondit-elle, pensive. Allons.

— Mais cela vous plaît-il? Ne le dites-vous point par complaisance? Je vous ennuie terriblement, j'en suis sûr. Mais ce n'est pas ma faute. Et puis, vous êtes bonne, vous me pardonnez. Si vous ne voulez pas aller en barque...

— Allons-y tout de suite.

Et il sentit dans cette parole une prière si spontanée qu'il appela aussitôt un batelier. Maxime entra le premier dans la barque, et au lieu de donner la main à Louise pour la faire descendre, tandis qu'elle hésitait à la vue de ce gouffre noir, il lui tendit les bras, la souleva légèrement et la déposa sur le coussin recouvert de cotonnade, auprès de lui. Le batelier, qui avait l'ordre d'aller du côté de Mergellina, ramait en silence. Maxime fumait; mais, par moments, jetant un regard sur Louise, il la voyait si tranquille, si sereine, si intimement heureuse; elle était si belle dans sa robe blanche, sous l'aile transparente de son chapeau, les mains abandonnées sur les genoux, qu'il n'osait lui adresser la parole, pour ne pas troubler une si douce vision.

La barque s'éloignait en ligne droite, pour tourner ensuite autour du Château. On eût dit que les maisons de Sainte-Lucie et la colline de Pizzofalcone montaient vers le ciel, vers la lune, comme attirées par cette pâle clarté. Maxime et Louise n'échangeaient pas une parole; il la regardait seulement avec insistance. Son visage délicat et sa blanche personne, à cette heure et dans ce cadre, étaient empreints d'un charme poétique qui eût enivré le cœur le plus froid. Elle lui souriait, tout naturellement, comme si son destin, dans la vie, eût été de lui sourire toujours; et la fascination de ce sourire ingénu et juvénile lui rappelait d'autres temps et d'autres choses vaguement, et le pénétrait d'un sentiment de tendresse infinie. Alors, il éprouva le besoin de l'appeler à voix basse.

— Louise?

— Que dites-vous? répondit-elle en s'inclinant pour mieux l'entendre.

— Rien.

Mais encore une fois, plus tard, tandis qu'ils s'éloignaient de plus en plus vers la haute mer, dans la blancheur immaculée du clair de lune, vers l'horizon resplendissant de clarté, il l'appela par son nom, très doucement, comme s'il prononçait ce nom pour lui-même, l'évoquant, l'invoquant, comme un emblème de douceur dans ses syllabes, dans ses lettres, dans sa grâce musicale, dans ce qu'il était et dans ce qu'il représentait.

Quand ce souffle léger l'effleurait, comme une caresse, Louise s'inclinait, attirée, vaincue par cette voix et cette musique; et Maxime voyait son visage changer, une onde de sang monter à ses joues. Je ne sais quelle volupté aiguë, toute spirituelle, s'emparait de Maxime en voyant s'altérer, au son de sa voix, ce pur visage de jeune fille : et toute la tendresse qu'il mettait dans ce mot *Louise* se faisait plus profonde et plus large pour entourer, envelopper, embrasser cette forme féminine. Mais ce ne fut qu'un moment, et l'émotion de Louise était si forte, il vit un tel égarement dans les yeux de cette enfant, qu'il s'arrêta et rallumant une cigarette :

— Pourquoi ne chantez-vous pas? dit-il : vous devez chanter; vous me l'avez promis.

Il plaisantait avec cette ironie courtoise qui lui servait à déguiser sa pensée. Louise baissa la tête, tris-

tement. L'enchantement s'évanouissait ; elle entendit encore une fois, tandis que Maxime parlait, ce rire sardonique qui gâtait toutes les paroles affectueuses qu'il lui adressait. Elle essaya de ressaisir au passage une minute de douceur.

— Appelez-moi encore, je vous prie.

— Oh ! Louise, Louise, Louisette, chère petite, si vous ne chantez pas, je vous ramène à terre.

Alors les yeux de Louise se remplirent de larmes, le sang monta impétueusement de son cœur à ses yeux. Cependant elle ouvrit la bouche et de sa faible voix tremblante elle jeta à la brise parfumée des mers une vieille chanson. Les mains jointes sur ses genoux, la tête un peu relevée, regardant le vaste ciel autour d'elle, Louise chantait : sa fine bouche rosée s'entr'ouvrait, montrant ses dents blanches et brillantes entre ses lèvres arquées, et à tous moments ses doux yeux suivaient la molle harmonie du chant, en s'ouvrant plus grands sur le paysage. Maxime s'était tourné vers elle, le bras appuyé sur le rebord de la barque, et il suivait le rythme de la chanson qui semblait bercée par le rythme des flots. Tout à coup la voix se voila, puis se tut.

— Qu'avez-vous ?

— Rien, rien.

— Pourquoi êtes-vous triste, Louise ?

— Vous vous trompez, je ne suis pas triste,... je suis bien contente au contraire d'être ici, croyez-moi.

Toutes ses paroles respiraient une émotion profonde.

— Je vous crois, Louise. Dites une autre chanson...

— Je ne sais que de vieilles choses...

— N'importe.

— Et toutes ne sont pas gaies.

— N'importe. Il me suffit que ce soit vous qui les chantiez.

— Ne vouliez-vous pas aussi que je rie ? demanda-t-elle. Racontez-moi donc une de vos intéressantes historiettes, et je rirai.

— Si je vous racontais une historiette, je vous ferais pleurer, dit-il en jetant sa cigarette dans la mer.

— Alors taisez-vous. Cette nuit est si douce !

— C'est vous qui êtes douce, murmura-t-il à son oreille.

Maintenant ils avaient tourné l'angle de Mergellina ; ils côtoyaient la route du Pausilippe, toute pleine de villas, d'auberges, de *trams* qui passent continuellement. Parfois, lorsqu'ils prêtaient l'oreille, ils entendaient des chants affaiblis qui venaient de la terre ; les villas, dont les terrasses étaient pleines de monde, ressemblaient à ces châteaux de cartes percés de mille ouvertures que les enfants éclairent à l'intérieur avec une seule petite bougie. Comme ils passaient au pied d'une de ces villas, du jardin suspendu tout fleuri leur arrivèrent des éclats de rire, de joyeux cris de femmes.

— Nous avons un public aimable, dit Maxime, on nous prend pour deux amoureux.

— Ah ! répondit-elle simplement.

Le palais de Donn' Anna se détachait en noir, en s'avançant sur la mer : à sa droite et à sa gauche, des *trattorie* populaires étaient pleines de soupeurs et de buveurs, mais la façade qui donne sur la mer conservait son caractère de ruine déserte, et la mer entrait tranquillement sous ses portiques devenus des grottes comme celles de Sorrente ou de Capri. La lune donnait en plein sur cette façade du palais que la richesse et l'orgueil de Donn' Anna di Medina Cœli n'a pu achever avant son retour en Espagne, son pays natal : les grandes baies et les fenêtres recevaient le clair de lune fantastique, et la ruine paraissait moins sévère, moins sombre sous le paisible rayon.

Le batelier, qui ramait plus lentement pour se reposer, demanda à Maxime s'il voulait entrer dans une de ces grottes avec la barque.

— Peut-être avez-vous peur, demanda celui-ci à Louise, en prenant distraitement sa main appuyée sur le rebord de la barque.

— Non, je n'ai pas peur, dit-elle ; cependant sa voix était voilée d'émotion.

L'ouverture de la grotte était toute blanche, et l'eau y flottait sourdement ; mais quand la barque eut pénétré dans ce petit lac fermé l'obscurité devint profonde. La barque restait immobile, dans le frais clapotis de l'eau qui battait les murs de pierre, au milieu des ténèbres. La main de Louise n'avait pas quitté celle de Maxime : il la sentait molle, abandonnée dans la sienne, comme si c'était pour elle le comble de la félicité terrestre. Involontairement il la serra, et il sentit qu'elle répondait à son étreinte, faiblement, mais disant toujours : Oui. Alors il se pencha dans l'ombre pour distinguer les traits de Louise ; le batelier ramait pour sortir de la grotte, et quand ils furent de nouveau sur la mer libre, au clair de lune, il vit deux longues larmes descendre de ses yeux et s'étaler sur ses joues. Ah ! lui qui ne pouvait voir pleurer, même de joie, un enfant ou une femme ! il fut plus troublé qu'elle.

— Qu'avez-vous donc ? Avez-vous eu peur ou froid ? demanda-t-il précipitamment, en tenant toujours entre les siennes ses deux mains glacées sous le gant.

— Non, non.

— Si, si. Débarquons ; cette promenade en mer, sous la lune, vous a transie. Débarquons, nous marcherons pour nous réchauffer.

Près du palais de Donn' Anna s'étend une plage. Ils débarquèrent en hâte; Maxime paya et congédia le batelier qui leur dit des paroles de bon augure; lui aussi les prenait pour des amoureux. Ils durent pour gagner la route passer devant une de ces *trattorie* populaires entre les rangées de tables, sans regarder ni à droite ni à gauche, lui toujours un peu agité, elle le suivant sans faire attention à rien, comme si son destin était de le suivre partout et toujours, sans savoir où ils allaient. Les buveurs et les soupeurs riaient et criaient : la blanche figure de femme ne fit retourner personne : tous étaient grisés par le vin, la nuit, les gais propos lancés avec l'heureuse exaltation méridionale. Maxime et Louise montèrent par l'étroit escalier, l'un près de l'autre, et quand ils furent sur la route du Pausilippe, ils s'arrêtèrent, hésitants.

— Il est peut-être tard pour vous? voulez-vous rentrer?

— Je ne sais; et vous... rentrez-vous?

— Je vous accompagnerais, si vous vouliez ; mais je ne rentrerai pas. Je ne dormirai pas cette nuit... et il se tourna vers elle.

— Alors... je resterai encore un peu... dit-elle faiblement.

— Merci, vous êtes bonne. Et il lui serra la main.

Ils marchèrent ainsi, sans se donner le bras, du côté du Pausilippe, sur l'étroit trottoir rasé par les *trams* qui vont et viennent. Ils rencontraient des gens qui s'en retournaient à pied, de petits groupes causeurs, des couples solitaires appuyés au parapet et regardant la mer. Maxime et Louise avançaient lentement, sans parler, séparés à tout moment par les promeneurs. Les villas à mi-côte, et les autres, là-bas, au bord de l'eau, avaient devant leurs portes des voitures qui attendaient; les fenêtres ouvertes laissaient entendre la musique qui se faisait à l'intérieur, le subtil et vague concert des nuits napolitaines; des équipages passaient, retournant à la ville; les femmes étaient enveloppées de légers châles blancs. Sans s'apercevoir du chemin parcouru, Maxime et Louise allaient devant eux. La ligne des *trams* prit fin. Les auberges devinrent plus rares et puis disparurent. Les promeneurs peu à peu étaient devenus de moins en moins nombreux et quand ils eurent tourné l'angle de la villa Dini, la solitude fut complète, sans les vains fantômes de l'ombre, sans cette sombre horreur qu'inspirent, de nuit, la campagne et la mer. Sous le ciel très haut, très lointain, c'était une solitude délicieuse, plaine de jardins fleuris, nettement découpés par le clair de lune, de parcs dont les grands arbres étaient baignés de clarté, de vignes touffues où l'automne mûrissait la vendange, de jardins d'où s'exhalait, comme de partout, le parfum nocturne du jasmin. La route était déserte, l'heure était avancée; à peine de temps à autre quelque rare voiture revenant de la villa Postiglione. Tout le Pausilippe, avec ses campagnes, ses rivages, avec ses petits golfes arrondis semblables à des yeux d'un azur divin, avec tous ses parfums, était maintenant à Maxime et à Louise. Il allait, la tête penchée, les yeux baissés, chassant du bout de sa canne les cailloux du chemin. Louise marchait à côté de lui, les regards fixés sur la mer, mais elle avait un voile devant les yeux et ses regards fixes ne voyaient rien. De temps à autre, elle portait sa main à son front d'un gentil mouvement, pour relever une boucle rebelle de ses cheveux noirs. Combien de temps marchèrent-ils ainsi sans échanger une parole? Ni l'un ni l'autre n'aurait pu le dire. Plongés dans leurs pensées, dominés par l'influence victorieuse du monde extérieur, ils n'avaient plus la notion du temps ni de l'espace, ils étaient envahis par cet oubli profond, assoupissant, qui dompte les cœurs, à la suite du trouble causé par les passions ou par le spectacle des choses. Maxime se ressaisit le premier.

— Quel triste compagnon je suis! voilà deux heures que je ne vous ai pas dit un mot.

— Peut-être n'avez-vous rien à me dire, hasarda-t-elle avec un timide sourire.

— Vous vous trompez; si je vous disais tout ce que je devrais vous dire ce serait un ouvrage en vingt-quatre volumes in-folio.

— Parlez, alors.

— Il faudrait plusieurs années de votre vie pour m'entendre, chère enfant : et, je crois qu'il vaut mieux n'en rien faire.

— Dites-moi du moins quelqu'une de ces choses, dit-elle en insistant, avec un tremblement dans la voix.

— Non, non, répliqua-t-il nettement.

Elle le regarda d'un air si triste, qu'il ne put cacher un mouvement de dépit.

— Ah, Louise! vous êtes une vraie sensitive? Vous riez, chose agréable à voir pour tous, et très agréable pour moi; et il suffit de vous regarder pour que le rire s'éteigne sur vos lèvres! Vous souriez, et il suffit que je vous dise une parole pour que votre sourire disparaisse. Mon enfant, je vous avertis que vous serez avant peu, si vous n'y prenez garde, la femme la plus malheureuse de la terre.

— Que m'importe le bonheur? dit-elle avec un sourire extatique.

— Erreur! erreur! il faut être heureux; il faut avoir un cœur de bronze, ma chère belle.

— Il vaut mieux l'avoir ouvert à la tendresse, répliqua-t-elle avec toute l'énergie de son cœur innocent.

— Vous vous préparez un triste avenir, Louise, dit-il d'un ton glacial.

— N'importe, répéta Louis pour la troisième fois, avec le suprême courage des âmes aimantes.

Elle était si belle de jeunesse, de candeur, d'abnégation, si belle par elle-même, et par la grâce de ses sentiments confus, mais forts ; un si noble abandon, une telle ardeur de sacrifice se devinait en elle, qu'il s'arrêta un peu troublé, saisi d'admiration pour cette créature simple et droite, qui se jetait dans le gouffre les yeux fermés, en souriant.

Mais il se contenta de murmurer : « Pauvre Louise! » en caressant la petite main qui s'appuyait avec confiance sur son bras.

— Ne me plaignez pas, répondit-elle en secouant la tête et en souriant à sa propre pensée, je suis plus heureuse que vous.

— Peut-être, dit-il d'une voix très brève.

MATHILDE SERAO.

(*A suivre.*)

LA FONTAINE AUX ARCHIVES DE CHANTILLY

> Parler de La Fontaine n'est jamais un ennui, même quand on serait bien sûr de n'y rien apporter de nouveau.
> (SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi.*)

Nous avons relevé dans les manuscrits renfermés dans les précieuses archives du château de Chantilly, non pas des documents, — notre découverte est trop modeste pour que nous nous permettions d'employer ce mot, — mais quelques notes extraites des papiers des Condé, relatives à La Fontaine et à ses ouvrages (1).

M. le duc d'Aumale a fait certaines allusions à ces notes, qu'il connaissait parfaitement, dans son *Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles* (2). Elles méritent néanmoins, pensons-nous, d'être publiés, moins pour leur valeur intrinsèque, qu'à raison de la personnalité du poète dans l'intimité duquel nous aimons à pénétrer, et dont on ne se lasse jamais de s'entretenir.

I. — LA FONTAINE A L'ACADÉMIE

L'abbé Michon, surnommé Bourdelot, écrit de Paris, le 16 novembre 1683, à Louis II de Bourbon, plus généralement appelé Monsieur le Prince ou le Grand Condé :

1 M. Gustave Macon, conservateur-adjoint du musée Condé, nous a guidé dans nos recherches avec une parfaite bonne grâce. Qu'il nous permette de lui adresser ici nos plus sincères remerciements.

(2) Paris, Calmann Lévy, 1896, t. VII, p. 191 et suiv.

L'Académie a mis un académicien nouveau dans la place de deffunt M. de Colbert. Les prétendans estoient MM. de la Fontaine, faiseur de fables, et Despréaux. Le premier l'a emporté; il a eu 23 voix, M. Despréaux n'en a eu que 16 ; mais à la première promotion la chose est infaillible pour luy.

La lettre de Bourdelot, médecin et familier du Grand Condé, nous fait voir avec quelle rapidité ce dernier entendait être tenu par ses nombreux secrétaires au courant des nouvelles littéraires. Le vote de l'Académie avait eu lieu le 15 novembre ; dès le lendemain, Monsieur le Prince en était averti. Mais nous nous apercevrons bientôt que ses renseignements étaient parfois plus prompts qu'exacts.

Les incidents de la nomination de La Fontaine à l'Académie française sont relatés par tous ses biographes. Le Père Nicéron (1) dit que La Fontaine eut 16 voix contre 7 données à Boileau. Celui-ci n'avait fait aucune démarche, car il avait promis au fabuliste son ami, nous dit Louis Racine (2), de ne pas lui faire concurrence ; aussi l'expression de « prétendants » employée par Bourdelot n'est-elle pas absolument juste. D'Olivet (3), d'Alembert, donnent les mêmes chiffres, reproduits sans hésitation par M. Paul Mesnard (4) et par M. Georges Lafenestre (5).

Ces renseignements ne concordant pas avec ceux donnés par Bourdelot, nous avons voulu remonter aux sources les plus officielles ; nous avons consulté *les Registres de l'Académie française de 1672 à 1763* (Paris, Firmin-Didot, 1895), et voici ce que nous y avons relevé :

Du lundy 15 novembre (1683). — Ce jour la Compagnie ayant esté convoquée pour songer à remplir la place d'académicien vacante par la mort de M. Colbert, on y a procédé selon la forme ordinaire (6), en commençant par

(1) *Mémoires pour servir à l'Histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, t. XVIII, p. 319. Paris, chez Briasson, 1732.

(2) *Mémoires sur la vie de Jean Racine.*

(3) *Histoire de l'Académie*, édit. Livet, t. II, p. 25.

(4) *Les Grands Ecrivains de la France : La Fontaine*, t. I, p. CXXV, notice biographique. Paris, Hachette.

(5) *Les Grands Ecrivains français : La Fontaine*, p. 96. Paris, Hachette.

(6) Charles Perrault, dans ses *Mémoires* (livre III, p. 135), nous donne d'intéressants détails sur la manière dont il fit pratiquer les votes pour l'élection. « Lorsque j'entrai dans l'Académie, dit-il, l'élection des académiciens se faisait de cette sorte : un mois après la mort d'un académicien, un de la Compagnie, après en avoir parlé avec quelques-uns de la Compagnie, disait : Nous avons perdu M. tel, etc... ; je crois que nous ne saurions mieux faire que de jeter les yeux sur M. tel, pour remplir sa place : vous connaissez son mérite, etc... Peu de temps après ma réception, je dis qu'il me semblait que Dieu avait bien assisté l'Académie dans le choix de ceux qu'elle avait reçus jusqu'alors, vu la manière dont elle les nommait ; mais que ce serait le tenter que de vouloir continuer à en user de la sorte ; que ma pensée était qu'il faudrait dorénavant élire par scrutins et par billets, afin que

tirer au sort celuy de Messieurs qui assisteroit à l'ouverture des billets avec MM. les Officiers. Le sort estant tombé sur M. le Marquis de Dangeau, et chacun de Messieurs ayant ensuite donné son billet contenant le nom de celuy auquel il donnoit sa voix, M. Doujat, directeur, et M. l'abbé Regnier, secrétaire, sont passez dans la première chambre avec M. le marquis de Dangeau, où ils ont examiné les billets qui estoient au nombre de vingt-trois. Ils ont trouvé le nom de M. de la Fontaine escrit dans treize de ces billets et ils en ont fait rapport à la Compagnie qui a procédé sur luy au premier scrutin selon la forme ordinaire. Il a esté admis par 16 suffrages, ce qui estant suffisant, M. le Directeur l'a déclaré admis à la proposition, et s'est chargé ensuite de sçavoir du Roy s'il aurait agréable que l'on procédast dans la huitaine au scrutin de l'Election.

Signé : Régnier Desmarais.

Ainsi donc, les chiffres donnés par Bourdelot sont inexacts.

Les autorités que je viens de citer nous ont donné de la séance académique un compte rendu plus curieux que la rédaction officielle du secrétaire, l'abbé Régnier Desmarais. Il paraît que l'académicien Rose, exploitant contre La Fontaine le scandale provoqué par ses *Contes*, en aurait jeté un volume sur la table des délibérations, en disant avec dépit : « Je vois bien qu'il vous faut un Marot. » Le mot ne trompa personne ; Rose voulait évidemment parler d'un *maraud* ; mais Benserade lui répliqua : « Et à vous, il faut une marotte. »

Y eut-il, contre La Fontaine, sept boules noires, comme le prétend d'Olivet ? C'est bien possible. Ce qui n'est pas douteux, dans tous les cas, c'est l'hostilité de Louis XIV. Au récit qu'en font les auteurs, nous préférons le langage plus circonspect, plus réservé, mais en même temps beaucoup moins connu, des procès-verbaux suivants :

Du samedy 20 novembre (1683). — M. Dangeau, directeur, a rapporté à la Compagnie qu'il avoit esté à Versailles pour rendre compte au Roy de ce qui s'estoit passé dans l'assemblée du 15, et pour sçavoir s'il agréoit que l'on procédast au second scrutin sur M. de la Fontaine qui avoit esté admis au premier sous le bon plaisir de Sa Majesté. Que Sa Majesté luy ayant fait l'honneur de l'entendre avec beaucoup de bonté, luy avoit dit ensuite qu'elle avoit appris qu'il y avoit eu du bruit et de la cabale dans l'Académie. Qu'il avoit respondu qu'il estoit vray que quelqu'un avoit tesmoigné publiquement n'agréer pas le choix qui avoit esté fait de M. de la Fontaine à la pluralité des voix, et en avoit parlé avec un peu de chaleur, mais que du reste tout s'estoit passé avec tranquillité et dans les formes ordinaires. Que là-dessus ayant voulu expliquer à Sa Majesté quelles estoient ces formes, elle l'avoit interrompu en luy disant qu'elle les sçavoit fort bien, mais que pour ce coup, elle n'estoit pas encore bien déterminée, et qu'elle feroit sçavoir ses intentions à l'Académie.

Signé : Régnier Desmarais.

On connaît les causes, les principales tout au moins, de la résistance de Louis XIV. Il voulait que la nomination de Boileau, son historiographe et son protégé, fût assurée, et il était résolu à laisser en suspens la ratification de l'élection de La Fontaine jusqu'à ce que Boileau fût entré dans la Compagnie. Or, quelques mois après la réponse du Roi, un autre académicien, M. de Bezons, mourait le 12 mars 1684, et l'Académie s'empressait de se réunir le lundi 17 avril suivant et d'acclamer la candidature de Boileau. On alla avertir aussitôt Louis XIV. Les registres de l'Académie contiennent de cette démarche le compte rendu suivant :

Du jeudy 20 avril (1684). — M. l'abbé Testu, chancelier, a dit qu'il avoit rendu compte au Roy de ce qui s'estoit passé au premier scrutin sur le sujet de l'Election d'un Académicien pour remplir la place de M. de Bezons ; et qu'après avoir appris à Sa Majesté que Despréaux avoit esté proposé tout d'une voix, il l'avoit suppliée, de la part de l'Académie, de vouloir bien luy donner ses ordres là-dessus, à quoy Sa Majesté avoit respondu que ce choix luy estoit très agréable et qu'il seroit généralement approuvé. Que profitant ensuite de cette occasion il avoit marqué à Sa Majesté que les intentions de l'Académie estoient toujours de faire de bons choix, et qu'elle s'estimeroit heureuse lorsqu'il luy arriveroit d'en faire qui fussent suivis non seulement du consentement mais de l'approbation de Sa Majesté. Que comme il alloit adjouster encore quelque chose elle l'interrompit en le chargeant de dire à l'Académie qu'elle travaillast incessamment à consommer l'Election de M. de la Fontaine qui jusques-là avoit esté suspendue ; et que luy, après avoir

chacun fût dans une pleine liberté de nommer qui il luy plairait. On crut que cette pensée ne venait pas de moi seulement, mais qu'elle pouvait m'avoir ete inspiree par M. Colbert, ou du moins qu'il l'avait approuvee : et l'on demeura d'accord de prendre cette voie à l'avenir : ce qui a ete executé. »

En effet, le lundi 21 novembre 1672, la deliberation suivante a ete prise : « La Compagnie etant au nombre de dix-neuf, il a passe de toutes les voix, hormis une, qu'à l'advenir la proposition se feroit de cette sorte :

Sçavoir : Que chascun apporteroit un billet cacheté dans lequel il y aura autant de noms qu'il y aura de places vacantes qu'on voudra remplir : que ces billets seront mis entre les mains du directeur et officiers lesquels, avec l'un de la Compagnie qui sera tiré au sort, feront un extrait de ces noms et les escriront par colonnes sur un papier ; qu'ils déclareront à la Compagnie celuy ou ceux qui auront le plus de voix et qu'ils tiendront secrets tous les autres : que pour estre proposé au premier scrutin il faudra avoir pour le moins huit voix, s'il n'y a qu'une place vacante, et du moins six s'il y en a plusieurs ; que lorsque les officiers auront declaré celuy qui en aura le plus, avant que de le proposer, on demandera s'il y a quelcun de la Compagnie qui assure et responde qu'il le souhaitte. Que lorsque quelcun en aura rendu un tesmoignage bien positif, on procédera au scrutin de la proposition à l'ordinaire ; que lorsque le premier proposé aura esté admis ou exclus, on procédera au scrutin du second proposé tout de mesme, et ainsy à celuy du troisième, et que le lundy suivant on procedera au second scrutin pour la réception.

Signé : Gombaut.

tesmoigné à Sa Majesté la joye qu'il avoit d'estre chargé de cet ordre, il l'assure que l'Académie l'exécuteroit agréablement et promptement.

Signé : Régnier Desmarais.

Louis XIV a-t-il ajouté, comme le lui fait dire d'Olivet, « que La Fontaine avait promis d'être sage » ? Nous n'en savons rien, mais le mot est joli et mérite de lui être attribué. Dans tous les cas, la promesse avait bien été faite. Témoin une *Ballade au Roi*, publiée pour la première fois dans le *Mercure galant* de janvier 1684, page 167, et précédée de cet avertissement :

Cette Ballade est du fameux M. de la Fontaine, choisi par Messieurs de l'Académie françoise pour remplir la place que la mort de M. Colbert a laissée vacante dans la Compagnie. Comme il y a quelque surséance à sa réception, il prie le Roi d'avoir la bonté de la lever. C'est ce que vous remarquerez dans l'Envoi qui n'est fait que pour cela.

C'est une glorification de toutes les grandes actions du règne de Louis XIV, avec ce refrain : « L'événement n'en peut être qu'heureux », refrain dont l'adroit candidat tire très agréablement parti dans son envoi, que voici :

Ce doux penser, depuis un mois ou deux,
Console un peu mes Muses inquiètes.
Quelques esprits ont blâmé certains jeux,
Certains récits qui ne sont que sonnettes :
Si je défère aux leçons qu'ils m'ont faites,
Que veut-on plus ? Soyons moins rigoureux,
Plus indulgent, plus favorable qu'eux ;
Prince, en un mot, soyez ce que vous êtes :
L'événement ne peut *m'être* qu'heureux.

Présentée et adroitement commentée par Mme de Thianges, la *Ballade* avait contribué certainement à produire l'effet qu'on en attendait : *l'heureux événement* l'a prouvé.

Plus expéditive qu'aujourd'hui, peut-être parce qu'elle était plus jeune, l'Académie se réunit le 24 avril, et, à la séance même, prend date pour la réception publique qui est fixée au 2 mai suivant.

Du lundy 24 avril. — On a procédé au second scrutin pour remplir les places vacantes par la mort de MM. Colbert et de Bezons, et premièrement on a procédé au second scrutin sur M. de la Fontaine qui avoit esté proposé à celle de M. Colbert, et les choses s'estant faittes selon les formes ordinaires, toutes les ballottes ont esté à la réception, et M. le Directeur l'a déclaré éleu et receu. Après cela on a procédé de mesme sur M. Despréaux proposé à la place de M. de Bezons, et il a esté pareillement éleu par tous les suffrages, ce que M. le Directeur a ensuite déclaré de la mesme sorte à la Compagnie. Cela fait on a parlé du jour de la réception publique des nouveaux académiciens, sur quoy il a esté dit qu'à l'égard de M. de la Fontaine, M. le Directeur le reigleroit avec luy, et qu'à l'égard de M. Despréaux, il falloit remettre à en parler lorsqu'il seroit de retour du voyage qu'il va faire à la suite du Roy par ordre de Sa Majesté.

Signé : Régnier Desmarais.

La séance du mardi 2 mai 1684 n'a donné lieu sur les registres de l'Académie qu'à cette simple note non signée :

Ce jour la Compagnie a tenu une séance publique pour la réception de M. de la Fontaine qui a fait son compliment de remerciement à la Compagnie auquel M. l'abbé De La Chambre, Directeur, a respondu.

***

La séance avait cependant été fort intéressante, par suite des promesses du récipiendiaire qui, de rechef et solennellement, s'engageait à être sage; à cause aussi de l'hostilité qui persistait à persécuter jusque dans son triomphe le pauvre fabuliste, lourdement morigéné par l'abbé de la Chambre.

La Fontaine traitait ses propres « chansons » de « grossières » ; il disait à ses nouveaux collègues :

Vous savez également bien la langue des Dieux et celle des hommes. J'élèverais au-dessus de toutes choses ces deux talents, sans un troisième qui les surpasse; c'est le langage de la piété, qui, tout excellent qu'il est, ne laisse pas de vous être familier.

Les deux autres langues ne devraient être que les servantes de celle-ci. Je devrais l'avoir apprise en vos compositions, où elle éclate avec tant de majesté et de grâces. Vous me l'enseignerez beaucoup mieux lorsque vous joindrez la conversation aux préceptes.

Tant d'humilité, de contrition, de respect pour la piété, ne désarmait pas le courroux dévot de l'abbé De La Chambre, qui lui répondit durement, en prenant acte de ses promesses :

Ne comptez pour rien tout ce que vous avez fait par le passé. Le Louvre vous inspirera de plus belles choses, de plus nobles et de plus grandes idées que n'aurait jamais fait le Parnasse. Songez jour et nuit que vous allez dorénavant travailler sous les yeux d'un Prince qui s'informera du progrès que vous ferez dans le chemin de la vertu, et qui ne vous considérera qu'autant que vous y aspirerez de la bonne sorte. Songez que ces mêmes paroles que vous venez de prononcer et que nous insérerons dans nos Registres, plus vous avez pris peine à les polir et à les choisir, plus elles vous condamneraient un jour si vos actions se trouvaient contraires, si vous ne preniez à tâche de joindre la pureté des mœurs à la doctrine, la pureté du cœur et de l'esprit à la pureté du style et du langage, qui n'est rien, à le bien prendre, sans l'autre.

Quel coup de massue et quelles menaces! Franchement, toutes ces avanies faisaient payer bien cher au bon La Fontaine ses erreurs passées... et

futures. S'il avait pu prévoir de quel fiel serait empoisonnée sa gloire d'académicien, il eût sans doute été moins désireux d'entrer dans la Compagnie, et je ne serais pas étonné qu'à sa joie de récipiendaire ne se fût mêlé quelque regret, quelque crainte aussi sur le caractère de ses fréquentations avec ses nouveaux collègues.

Et cependant La Fontaine avait ambitionné cet honneur depuis un certain temps.

Il paraît bien certain qu'il avait tenté de remplacer l'abbé Cotin, décédé en décembre 1681; car on lit dans les *Œuvres* de la Monnoye (t. III, p. 106) : « Quand vous me mandâtes que l'abbé Cotin était mort, je dis tant mieux pour l'Académie; mais sur ce que vous ajoutiez, que le célèbre M. de la Fontaine postulait pour être reçu en sa place et qu'on lui avait donné l'exclusion, je dis tant pis pour l'Académie. »

Malheureusement, les registres des délibérations ont une lacune du 1er juillet 1681 au 31 juillet 1683, et on ne trouve que ceci dans le *Mercure galant*, volume de mars 1682 : « M. l'abbé Cotin étant mort, Messieurs de l'Académie française jetèrent les yeux sur M. l'abbé de Dangeau. » De La Fontaine, il n'est pas question.

Walckenaer (1) dit qu'en 1676, notre poète aspirait déjà à une place à l'Académie. Les registres ne nous fournissent aucune donnée sur ce point, mais Furetière (*Second factum*, p. 291) dit que le fabuliste « a brigué cet honneur pendant sept années ».

Faut-il enfin, comme nous le verrons tout à l'heure, croire que, dès 1674, La Fontaine avait cherché à entrer à la petite Académie?

Tout cela, au surplus, n'a qu'une influence bien secondaire sur la vie et les œuvres de La Fontaine; son génie indépendant, ses dons naturels n'avaient pas grand'chose, en effet, à gagner aux estampilles officielles et à la solennité des réunions académiques.

II. — LA FONTAINE ET QUINAULT

Dans une lettre signée « Perro » (2), datée du 13 septembre 1674, et adressée de Paris au Grand Condé, nous lisons : « La Fontaine s'est rebuté; il a quitté son entreprise et laissé le champ de bataille à Quinault. »

A quelle rivalité est-il fait allusion?

1) *Histoire de La Fontaine*, p. 247.

(2) De toute la correspondance adressée à Monsieur le Prince, la lettre du 13 septembre 1674 est la seule qui soit signée Perro. Aux allusions qui y sont faites, on voit qu'elle émane d'un magistrat. A son ton familier, il semble qu'on reconnaisse Jean Perrault, président des comptes et chef du conseil du Grand Condé. L'écriture, il est vrai, diffère des manuscrits de Perrault, non moins que l'orthographe de la signature.

Nous avons trouvé dans les archives du Musée de Chantilly une copie fragmentaire de la lettre de Perro, à la suite de laquelle M. le duc d'Aumale a écrit de sa main : « Quinault fut élu à l'Académie française en 1670, et à la Petite Académie en 1674. » On appelait ainsi, par opposition à son ainée, l'Académie française fondée par Richelieu, la docte assemblée créée en 1663 par Colbert. Celle-ci prit en 1692 le nom d'Académie royale des Inscriptions et Médailles, et devint en 1716 notre Académie actuelle des Inscriptions et Belles-Lettres.

Ainsi donc, dans la pensée de l'éminent possesseur des papiers de Condé, la lettre de Perro se référerait à la nomination de Quinault à la Petite Académie, et il faudrait en conclure, d'après M. le duc d'Aumale, que la Fontaine aurait brigué ce siège sans pouvoir l'obtenir. Or, nous avons cherché vainement, tant dans les biographies de Quinault que dans celles de La Fontaine, quelque indice de cette concurrence. Vainement aussi, nous avons consulté les ouvrages spéciaux à l'histoire de l'Institut et fait des démarches pour avoir communication des Archives du palais Mazarin; les registres de la Petite Académie n'ont été conservés qu'à partir de l'année 1694. Il est donc impossible de connaître la date exacte de la nomination de Philippe Quinault à la Petite Académie. Le seul renseignement que nous puissions apporter, c'est que Quinault (1) a succédé à Chapelain, dont le décès remonte, d'après le *Dictionnaire* de Moréri, au 22 février 1674.

L'hypothèse de M. le duc d'Aumale n'a rien d'invraisemblable. Est-elle fondée? Ce n'est pas sûr.

Tout d'abord, aucun indice dans l'histoire de La Fontaine, ni dans sa correspondance, ne permet de retrouver la trace de cette singulière ambition. De plus, il paraît surprenant que le siège de Chapelain soit resté vacant sept mois, alors qu'à cette époque les vides de l'Académie française se trouvaient comblés au bout de quelques semaines. Enfin et surtout, on se représente difficilement, dès 1674, au lendemain de la publication de ses contes les plus scabreux, La Fontaine candidat à une grave assemblée, vers laquelle ne semblaient guère le porter ses goûts fort peu solennels et sa fantaisiste indépendance.

* * *

Nous connaissons d'ailleurs, en 1674, une autre victoire remportée sur La Fontaine par Quinault.

Pour ses débuts d'auteur dramatique, le fabuliste avait écrit un opéra, *Daphné*, auquel il fait allusion dans une lettre du 16 juin 1674. La musique en devait être composée par Lulli. Celui-ci qui tenait

1 *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1717, t. Ier, p. 4.

le poème pour accessoire de peu de valeur voulait que l'écrivain se subordonnât entièrement à lui. Il n'agréa pas le livret de La Fontaine et, dit Mathieu-Marais (1), « rebuta cet ouvrage comme malpropre à la musique ; il y avait des traits fins, délicats, naïfs, si vous voulez ; mais tout cela n'était pas bon pour le chant qui aime à perdre des paroles, et La Fontaine n'en savait point perdre ».

Quinault, au contraire, avait toutes les complaisances. Il soumettait son canevas à Lulli, intercalait docilement, aux endroits indiqués par le musicien, des divertissements, des danses, des chansonnettes, et acceptait la coupe des vers et la syllabation propres à mettre en valeur l'œuvre de son collaborateur.

Entre la souplesse facile du poète à tout faire et les résistances convaincues du véritable écrivain, Lulli n'hésita pas. Il garda pendant quatre mois l'opéra de *Daphné*, pour lasser la patience du poète, qui fut sa dupe, et qui reconnaît lui-même son infériorité en cette matière :

Je me sens ne pour être en butte aux méchants tours ;
Vienne encore un trompeur, je ne tarderai guère.
(*Le Florentin*, épître, vers 20 et 21.)

Puis, un beau jour, en avril 1674, on apprit qu'à *Daphné* avait été préféré un opéra de Quinault, soit *Proserpine*, soit *Alcide ou le Triomphe d'Alceste* (2).

La Fontaine a donc « laissé le champ de bataille à Quinault », mais ce n'est pas sans un violent dépit contre Lulli le Florentin. Au mois d'octobre, d'après une date qui se trouve sur un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, il décharge sa bile dans une virulente Épître que nous avons déjà citée tout à l'heure. Elle commence ainsi :

Le Florentin
Montre à la fin
Ce qu'il sait faire.

Et en 1680, s'il faut en croire un éditeur de 1765, il compose encore une autre pièce de vers dans le même esprit, la *Ballade contre Lully*, dont voici l'envoi :

Je te souhaite un heur sans fin,
Qui soit exempt de toute peine ;
Mais surtout, ami La Fontaine,
Dieu te garde du Florentin.

Rapprochons les différentes dates que nous venons de citer. En juin, l'opéra de *Daphné* était déjà composé. Après quatre mois de difficultés et de tergiversations, en octobre, La Fontaine nous expose ses griefs contre Lully. Pourquoi Perro n'aurait-il pas, dès le 13 septembre, connu et annoncé à Monsieur le Prince la victoire de Quinault et le découragement passager du bonhomme ?

(1) *Histoire de ma vie et mes souvenirs de La Fontaine*, 1841, p. 65.

(2) Ce serait *Proserpine*, suivant les notices biographiques en tête des éditions de Quinault (t. Ier, p. 11 à 17, 1715 ; — t. Ier, p. 49, 1739), et suivant Walckenaer. — Ce doit être plutôt *Alcide ou le Triomphe d'Alceste*, comme l'affirment MM. Paul Mesnard et Henri Regnier. (*Les Grands Écrivains de la France : La Fontaine*, t. Ier, notice biographique, p. CXXXIX ; t. VII, p. 187, t. IX, p. 171.

III — A LA CHASSE

« M. de la Fontaine le poète supplie V. A. S. de luy accorder une permission de chasse à Monluel. Si elle veut luy faire cette grâce, elle la trouvera cy-joint. » Extrait d'une lettre de Gourville, en date du 26 avril 1686, à Monsieur le Prince.

A la précaution prise par Jean Hérault de Gourville de préparer d'avance la permission sollicitée par La Fontaine, afin que le Grand Condé n'eût qu'à y apposer sa signature, nous voyons tout de suite que le fidèle intendant connaissait les bonnes dispositions de Monsieur le Prince à l'égard des hommes de lettres et ses sympathies spéciales pour le fabuliste. Pas plus que Gourville, nous ne doutons que le désir de La Fontaine n'ait été favorablement accueilli, mais nous nous demandons où était situé cette chasse.

Monluel n'existe, en effet, ni dans les dictionnaires des communes ni dans ceux des postes (1).

Mais à trois lieues à peine de la patrie de La Fontaine, il existe une petite commune boisée des environs de Condé-en-Brie, où il est probable que la famille des Bourbons possédait des terres, et qui porte le nom de Monthurel. Je sais bien que l'orthographe diffère (2) ; mais au XVIIe siècle, qui s'en rendait esclave, surtout pour les noms propres (3) ! Ce n'était sans doute ni Gourville, ni La Fontaine, lui qui, dans la seconde lettre adressée à sa femme pendant son voyage en Limousin, lui parle en ces termes de Montléry : « Est-ce Montléry qu'il faut dire, ou *Montlehéry* ? C'est Montlehéry quand le ver est trop court, et Montléry quand il est trop long. Montléry donc ou Montlehéry, comme vous voudrez... »

Monluel donc ou Monthurel, comme nous voudrons, peu importe le nom de chasse convoitée par le Bonhomme, peu importe qu'elle soit aux alentours de Trévoux, sur les bords riants du Surmelin ou ailleurs. Je vois parfaitement mon chasseur comme un sage, « errant parmi les bois (4) » l'œil au

(1) Il y a dans l'arrondissement de Trévoux un chef-lieu de canton appelé Montluel.

(2) Comme beaucoup de noms propres, Monthurel s'écrivait Monturel en 1710 et en 1826 (voir *Dictionnaire du Département de l'Aisne*, par Auguste Matton, et *Histoire des Environs de Paris*, par Dulaure). Pourquoi, en 1686, n'aurait-on pas écrit Monluel ?

(3) On orthographiait indifféremment : Chammelay, Chanmeslay, Chanmeslé. — Château-Thierry, Châtellerault, s'écrivaient : Chaury, Chauleraut, etc.

(4) Errant parmi les bois,
Il regarde à ses pieds les favoris des rois.
(*Philémon et Baucis*, vers 9 et 10.)

guet, la perruque au vent, laissant de côté un timide lièvre « en son gîte songeant (1), » pour courir après sa rime et observer surtout quelque trait nouveau de l'instinct des animaux ou du caractère de l'homme. La première idée qui se présente en effet à l'esprit, tant sont célèbres les distractions plus ou moins authentiques prêtées à La Fontaine, c'est de se le représenter comme un parfait maladroit (2).

Et cependant, pour peu que l'atavisme et l'*habitus* professionnel aient agi sur la nature prime-sautière de La Fontaine, son père était capitaine des chasses au duché de Château-Thierry, et lui-même, jusqu'en 1672, avait été — oh! si peu (3)! — maître des eaux et forêts, peut-être avait-il en somme quelque expérience de la chasse et se montrait-il moins emprunté que Boileau. Il avait, dans tous les cas, d'excellentes raisons pour n'être pas indifférent aux exercices cynégétiques, et en même temps pour ne pas faire grand mal au gibier; il aimait sincèrement la nature et raffolait des bêtes. La chasse était donc pour lui, si, selon toute vraisemblance, il a fait dans ses œuvres un peu d'autobiographie, un prétexte à la promenade, un aliment aux rêveries, un délassement à ses travaux. Sa suprême consolation, c'était la solitude des bois (4).

Sans chercher tous les passages des œuvres de notre poète qui contiennent des allusions plus ou moins directes à la chasse, on peut faire, en tous cas, cette remarque que les termes de vénerie lui sont familiers, qu'il se les approprie sans effort.

Dans la fable XIV du livre X, intitulée: *Les Lapins* (5), se trouve une définition exacte de l'heure la plus favorable à la poursuite du gibier et, ce qui vaut mieux, une assimilation amusante des humains avec les lapins:

> A l'heure de l'affût, soit lorsque la lumière
> Précipite ses traits dans l'humide séjour,
> Soit lorsque le soleil rentre dans sa carrière,
> Et que, n'étant plus nuit, il n'est pas encor jour,
> Au bord de quelque bois sur un arbre je grimpe,
> Et, nouveau Jupiter, du haut de cet Olympe,
> Je foudroie, à discrétion,
> Un lapin qui n'y pensait guère.
> Je vois fuir aussitôt toute la nation
> Des lapins, qui, sur la bruyère,
> L'œil éveillé, l'oreille au guet,
> S'égayaient, et de thym parfumaient leur banquet.
> Le bruit du coup fait que la bande
> S'en va chercher sa sûreté
> Dans la souterraine cité :
> Mais le danger s'oublie et cette peur si grande
> S'évanouit bientôt; je revois les lapins,
> Plus gais qu'auparavant, revenir sous mes mains.
> Ne reconnaît-on pas en cela les humains?

La citation est longue, mais le moyen de n'aller pas jusqu'au bout de ce délicieux tableau! Je saurais gré à qui m'indiquerait les vers qu'on en pourrait retrancher.

M. Henriet.

(1) *Le Lièvre et les Grenouilles*, fable XIV du livre II.

(2) M. le duc d'Aumale, dans son *Histoire des Princes de Condé*, n'a pas manqué de sacrifier à cette tradition. Au point de vue de la chasse, il n'a pas meilleure opinion de La Fontaine que de Boileau, à propos de qui De La Rue, un des correspondants attitrés de Monsieur le Prince, écrivait de Chantilly le 24 septembre 1674 : « J'ai creu que le retour de M. Despréaux nous ruineroit tout le pays de gibier à la quantité de coups qu'il a tirés : il m'en coûte un baril de poudre et beaucoup de plomb. Il n'a sceu tuer une seule pièce de gibier. »

(3) Voir *Annales de la Société archéologique de Château-Thierry*, 1880, p. 123.

(4) Voir le vers 236 d'*Adonis* :

> On lui dit que la chasse est un puissant remède.

Voir, dans les *Filles de Minée*, les vers 214 et suivants :

> Voilà Céphale en peine :
> Il renonce aux cités, s'en va dans les forêts,
> Conte aux vents, conte aux bois ses déplaisirs secrets,
> S'imagine en chassant dissiper son martyre....

Dans la fable XXV du livre XII, *le Juge Arbitre, l'Hospitalier, le Solitaire*, le magistrat et le médecin.

> Affligés et contraints de quitter leur emploi
> Vont confier leur peine au silence des bois.

(5) « On montre près Château-Thierry, non loin de la ferme de la Truéterie, qui appartenait à La Fontaine, l'endroit où il a conçu la fable XIV du livre X » (Frédéric Henriet, *les Campagnes d'un Paysagiste*, p. 137.) — Voir sur la Truéterie une lettre de La Fontaine à son oncle Jannard, du 1er février 1659.

LA CRÈTE AUTONOME

La Crète fait en ce moment ses premiers pas dans la voie de la liberté. Son autonomie n'est plus un vain mot. Les quatre grandes puissances auxquelles elle doit son émancipation ont, l'une après l'autre, retiré le gros de leurs troupes, ne laissant dans l'île qu'un bataillon chacune. Il y a quelques semaines, un régiment français, commandé par le colonel Spitzer, recevait les adieux émus du prince et de la population. Le 24 juin c'était le tour des Italiens. Alignés sur la grande esplanade de la Canée, en face de détachements français, anglais et russes, ceux-ci étaient passés en revue par le prince George, portant l'uniforme d'amiral grec. A une allocution chaleureuse du prince, le colonel Crispo répondait par un petit discours dont chaque mot sortait d'un cœur de soldat. Le prince parti, le maire de la Canée exprima, à son tour, la reconnaissance de la population. Des bouquets énormes furent présentés aux officiers, chaque soldat eut une branche de laurier attaché à la boutonnière. A des hurrahs! pour le prince et pour la Crète poussés par les Italiens, aux fanfares entonnant l'hymne national grec et italien, répondirent des hurrahs! pour l'Italie; la cérémonie militaire prit fin, et les bons petits soldats allèrent

s'embarquer en chantant des airs de leur pays.

De tous ceux qui ont servi en Crète, les Italiens ont dû le moins se sentir en pays étranger. Abstraction faite du climat et des mœurs, les traces encore visibles du passé ont dû souvent leur faire illusion. Les forteresses qu'ils vinrent, après le départ forcé des Turcs, occuper avec les autres troupes européennes, avaient été construites par les Vénitiens. Sur quelques portes on voit encore le lion mutilé de saint Marc. Pendant quatre siècles et demi, la Crète resta sous la domination de Venise. Les Crétois n'avaient pas de raisons pour se plier de bon cœur à cette domination étrangère. Ils ont dû bien la regretter lorsqu'ils eurent à supporter le joug turc.

A ces souvenirs historiques se mêlait-il, en Italie, quelque velléité d'en tirer parti ? Nous ne le croyons pas. Il y a eu, pourtant, des soupçons de cette nature à l'adresse non seulement des Italiens, mais aussi de quelques-unes des autres puissances dont le drapeau a flotté, ou flotte encore, sur le sol crétois. Le départ successif des forces étrangères met fin aux suspicions réciproques, dont la presse européenne s'est plus d'une fois faite l'écho. Les quatre puissances émancipatrices se dessaisissent l'une après l'autre du pouvoir militaire jusqu'ici exercé par elles. La partie occidentale de l'île est, depuis le 24 juin, administrée directement par le gouvernement autonome de l'île ; la partie orientale depuis le 24 juillet. D'ailleurs, la prolongation du séjour de la garnison était considérée comme une marque visible de l'intérêt bienveillant que les quatre grandes puissances continuaient à prendre au bien-être de l'île autonome. A présent, le gouvernement du prince George vise à l'allégement des charges des troupes étrangères, par la formation d'un corps de gendarmerie locale, composé d'environ 1200 hommes. Des sous-officiers italiens, sous le commandement d'un capitaine de gendarmerie, ont été généreusement prêtés par le gouvernement du roi Humbert pour l'organisation de ce corps de gendarmes crétois qu'on voit déjà faire le service de police dans la Canée et dans ses environs. Ce sont de beaux jeunes gens, à la taille élancée, portant fièrement leur joli uniforme. Il a été dessiné, dit-on, par le prince Nicolas de Grèce, d'après le costume national des insulaires : gilet rouge sous la courte tunique bleu foncé ; pantalons bouffants, de même couleur, descendant jusqu'au genou; et bottes en cuir blanc dont la tradition en Crète remonte, paraît-il, à une antiquité reculée. Un béret noir, avec la cocarde aux couleurs nationales, complète l'uniforme. D'après la Constitution, une garde civique doit aussi être organisée. Le service y sera obligatoire. La formation de cette garde nationale n'offrira point de difficultés dans cette île, où l'amour des armes est, pour ainsi dire, dans le sang du peuple. On y naît guerrier, sinon soldat. Les luttes, si souvent répétées, de ces dernières années ont tendu à la création d'une organisation militaire qui, pour être rudimentaire, n'en a pas moins servi à tenir les Turcs en échec. Chaque village a son chef ou capitaine, élu ou accepté soit par droit de naissance, soit pour de hauts faits dont il a été le héros.

Ces braves gens comprennent maintenant que les temps sont heureusement changés, qu'il y aura un gouvernement pour les protéger et des tribunaux pour leur rendre une justice égale. Ils ont si bien compris que le fusil doit désormais faire place à la bêche, qu'à l'appel du prince ils ont rendu leurs armes aux autorités militaires. C'est un sacrifice qui a dû bien leur coûter. On ne se sépare pas de gaieté de cœur de son fusil. C'était là la meilleure façon de montrer leur dévouement au prince. Seulement, il ne faudrait pas trop rechercher si le sacrifice a été tout à fait et partout complet. Dans un des districts les plus guerriers de l'île, il a été livré plus de 7 000 fusils. Le chef auquel je demandais s'il n'en restait pas encore quelques-uns de cachés, n'a pas voulu répondre à ma question. J'ai lieu de soupçonner que si l'on y regardait de près, on en trouverait encore un millier ou même deux. Il faut avouer que ce n'est pas beaucoup.

La Constitution votée par les représentants du peuple crétois, et légèrement amendée sur un point ou deux par les quatre grandes puissances, la France, l'Angleterre, l'Italie et la Russie, a été promulguée le 10/22 mai 1899 par S. A. R. le prince George de Grèce, haut commissaire de ces puissances. Tout en sanctionnant les libertés — toutes les libertés indispensables à un état civilisé, — cette constitution contient des clauses dictées par un esprit sagement conservateur. Elle tient compte des besoins d'un peuple nouvellement appelé à l'émancipation et ayant encore à faire son éducation politique. Les législateurs crétois ont profité des leçons puisées dans l'histoire des nations, grandes ou petites, chez lesquelles on a pu voir jusqu'où peuvent aller les excès du parlementarisme.

La Chambre des députés, ou Βουλή, partage avec le prince le pouvoir législatif. Les députés sont élus par scrutin individuel, à raison d'un député par 5 000 âmes, d'après un système à élaborer, qui assurera les droits des minorités à la représentation. Les députés ne peuvent pas occuper des postes rétribués, soit publics, soit municipaux. Ils sont élus pour une durée de deux ans, durant lesquels il n'y a qu'une session régulière de deux mois. Le prince a le droit de convoquer la Chambre en session extraordinaire, pour s'occuper exclusivement des mesures énoncées dans le décret de convocation. Le prince a le droit de *veto ;* toute décision de la Chambre qui ne

sera pas confirmée par lui dans les deux mois étant nulle et non avenue. En cas d'urgence, le prince a le pouvoir, sur l'avis unanime de son conseil, d'excéder les dépenses votées par la Chambre jusqu'à concurrence de 100 000 francs. La personne du prince est inviolable. Il lui est accordé un subside annuel de 200 000 francs. La presse est libre, mais les abus de cette liberté sont prévus et punis par la loi. Pour la publication d'un journal, il faut être muni d'un permis du pouvoir exécutif, ce permis ne pouvant pas être refusé après la production d'un cautionnement effectif de 2 000 francs. En cas d'amende légalement imposée, le journal est suspendu jusqu'au paiement intégral. La censure préalable est abolie. Pendant les deux premières années, le prince est investi du droit absolu de refuser ou de retirer le permis de publication. Ce n'est pas là le seul droit discrétionnaire que la Constitution lui accorde pendant les deux premières années du fonctionnement du nouveau régime.

Le Conseil des ministres a été formé par le décret du 27 avril (9 mai 1899). Ces ministres ne portent que le titre de conseillers : Σύμβουλοι. Ils sont nommés et révoqués par le prince. Leurs fonctions et leur responsabilité sont définies par une série d'articles dans la Constitution. Celle-ci accorde au prince, pendant les deux premières années, le droit absolu de promulguer les lois nécessaires pour l'organisation du nouvel état crétois, sur l'avis unanime du conseil et en conformité avec les bases fondamentales de la Constitution.

Les conseillers du prince ont été choisis parmi les hommes les plus marquants de l'île. Il y en a cinq, préposés aux départements de l'intérieur, des finances, de la justice, de l'instruction publique et de la police ou de la sécurité publique. Le titulaire de ce dernier est un mahométan. L'élément musulman est ainsi représenté dans le gouvernement. Il l'est encore par la nomination d'un autre bey musulman au poste de préfet de la Canée, la plus importante des cinq préfectures de l'île. Un nombre proportionnel des postes subalternes dans l'administration a été également alloué à des musulmans.

Les cinq conseillers se sont mis avec ardeur à l'œuvre de l'organisation de leurs services respectifs. M. Benizélos, un des hommes qui se sont le plus distingués dans la dernière révolution et dans les événements qui en ont été la suite, ami et émule de M. Sphakianakis, qui y a joué le premier rôle et que l'on regrette de voir retiré des affaires publiques, à cause de raisons de famille, — M. Benizélos, désigné par ses hautes qualités au choix du prince pour le département de la Justice, a déjà élaboré et fait promulguer la loi organisant les tribunaux. En dehors de 25 juges de paix et de 5 tribunaux de première instance, — un pour chaque préfecture, — un tribunal d'appel a été établi à la Canée. Deux cours d'assises, l'une à la Canée, composée par les juges d'appel de cette ville, l'autre à Candie (ou Heraklion), formée par trois juges d'appel et par deux juges du tribunal de cette dernière ville, seront saisies des affaires criminelles. La loi pénale du royaume de Grèce sera, paraît-il, adoptée en Crète. Un conseil supérieur, formé du président, du procureur général et de trois juges de la Cour d'appel présidera au fonctionnement de la justice.

Ce conseil aura la haute main sur la nomination et la révocation des juges de tous les degrés, cette révocation ne pouvant avoir lieu que dans des cas prévus et définis par la loi. Les appointements des juges ont été fixés d'après une échelle supérieure à celle adoptée en Grèce, surtout si l'on prend en considération l'état actuel du change, d'après lequel la drachme du cours forcé équivaut à deux tiers du franc. Les conseillers crétois de la Cour d'appel reçoivent 450 francs et ceux de première instance 250 francs par mois; le président et le procureur général de la Cour d'appel ont 600 francs. Les titulaires actuels de ces deux postes, empruntés à la Grèce afin d'organiser le fonctionnement des tribunaux, reçoivent un supplément de 200 francs par mois : le premier est M. Scalisiris, conseiller de la Cour de cassation d'Athènes, en congé; le second est M. Bensis, ancien procureur du Roi, bien connu à Paris où il a vécu pendant ces dernières années. M. Scalzuni, légiste distingué, qui depuis une trentaine d'années n'a pas cessé de mettre son activité éclairée au service de la Crète, a été nommé au poste de conseiller légal du département des Finances, aux appointements de 600 francs par mois.

En général, les employés crétois sont bien rétribués, toutes proportions gardées. Quelques personnes ont qualifié de luxe superflu cette tendance à ne pas lésiner sur ce chapitre. Elles nous semblent oublier que c'est une économie mal entendue que de ne pas mettre les serviteurs de l'État au-dessus du besoin. En assurant leur indépendance matérielle, on rehausse leur situation à leurs propres yeux et aux yeux de leurs administrés.

Les cinq préfets reçoivent 400 francs par mois, avec un supplément de 50 francs dans quatre préfectures, comme frais de représentation. Ce chiffre ne paraît point exorbitant; mais il ne faut pas oublier que tout est relatif. M. Coundouros, de Sphakia, est à la tête du département de l'Intérieur.

D'après l'article 21 de la constitution, l'instruction est libre, pourvu qu'elle soit exercée par des personnes possédant les garanties et qualités prévues et requises par la loi. Mais l'instruction primaire est obligatoire et gratuite. M. Yamalaki, qui est à la tête

du département de l'Instruction publique, s'occupe avec son excellent secrétaire général, M. le professeur Perdicaris, de l'organisation ou plutôt de la création de ce service. L'ébranlement de ces dernières années a renservé tout ce qui existait auparavant en fait d'écoles communales. Il n'existe en ce moment dans l'île que des institutions privées, répondant à peine au nom d'écoles. Dans plus d'un village les enfants se rassemblent, sous le porche de l'église, autour d'un prêtre dont la bonne volonté et peut-être aussi la science égalent celles de ses élèves. La fondation d'une école normale d'instituteurs est un des plus grands *desiderata* du moment. Quant à l'instruction secondaire, on ne songe actuellement qu'à la création d'un seul gymnase central à la Canée.

Toutes ces mesures se rattachent à la question de finances. M. Foumis, le conseiller chargé de ce département, se trouve en face de problèmes difficiles à résoudre. La fertilité du sol, l'intelligence et l'activité des habitants sont des garanties suffisantes pour l'avenir ; mais les débuts ne peuvent qu'être pénibles dans un pays depuis si longtemps désorganisé et dévasté par les atrocités d'une guerre civile sans merci. Les maisons brûlées, ou renversées de fond en comble, les arbres coupés jusqu'à la racine, témoignent encore de l'excès où les passions ont été poussées. Les maisons peuvent être vite reconstruites. Dans la ville même de la Canée, ainsi que dans les villages environnants, les quartiers incendiés sont en train d'être relevés. Bientôt on n'y verra plus de traces des ravages commis. Malheureusement, il n'en est pas de même des arbres. Il faudra bien du temps avant que les nouvelles pousses des oliviers et des orangers coupés jusqu'au sol puissent récompenser les soins du cultivateur.

Sous le régime turc il n'y avait comme sources de revenu que les douanes et la dîme. La moitié du produit des douanes, réservée au trésor impérial, allait à Constantinople. L'autre moitié et la dîme produisaient en moyenne un revenu total d'environ dix millions de piastres, soit deux millions de francs. Déjà en 1834, Pashley (*Travels in Crete*) évaluait à la même somme le produit de l'île, avec cette différence que la piastre s'est, depuis, de beaucoup dépréciée. Pour l'heure, on n'espère pas encore arriver à un rendement pareil. Pour la première année fiscale, commençant le 1er septembre, on n'ose pas se baser sur un produit dépassant six à sept millions de piastres, soit 1 200 000 à 1 400 000 de francs. L'augmentation et l'exploitation des ressources de l'île, l'introduction d'un système fiscal perfectionné, sont l'objet des préoccupations les plus sérieuses du gouvernement. Un conseiller suisse, attaché au ministère des Finances, est chargé d'organiser le service de comptabilité. Mais le besoin le plus urgent est la multiplication, ou pour mieux dire, la création des moyens de communication. Dans ce pays de montagnes, les routes manquent presque absolument. En dehors de celles qui relient les villes principales et traversent les plaines les mieux cultivées, en dehors de quelques routes militaires tracées récemment par les armées d'occupation, on ne trouve partout que des sentiers, le plus souvent à peine praticables aux mulets.

Les communications maritimes ne sont pas beaucoup meilleures, vu le manque de ports dans la partie méridionale de l'île et le mauvais état de ceux que l'on trouve sur la côte septentrionale. Dans celui de la Canée, les navires tirant au-dessus de 4 mètres et demi peuvent difficilement trouver abri. Heureusement, il y a, à côté, le port merveilleux de la Soude, objet ou prétexte de tant de suspicions internationales. Le gouvernement du prince, se rendant compte de la nécessité de travaux publics, avait demandé à l'assemblée crétoise l'autorisation de contracter un emprunt, pour lequel on espérait obtenir la garantie des puissances ; ce qui aurait diminué l'intérêt à payer et les charges du trésor. L'assemblée, s'inspirant de l'esprit conservateur qui a réglé toute sa conduite, a peut-être cédé à un excès de prudence en ajournant la décision favorable. Mais, d'un autre côté, il faut avouer que son hésitation à aller trop vite trouve sa justification dans l'état actuel de l'île et dans le désir légitime d'éviter au pays des engagements hâtifs, qui ne seraient pas précédés d'une étude approfondie des projets auxquels les dépenses seraient appliquées.

L'exode des mahométans crétois est une cause très réelle de perturbation économique. Plus de 40 000, sur une population d'environ 75 000, ont déjà quitté l'île, et le mouvement d'émigration n'est pas encore arrêté. C'est surtout Héraclion qui a fourni le plus grand nombre d'émigrés. Les habitants des campagnes environnantes s'étaient réfugiés dans cette ville, laissant leurs biens à la merci des chrétiens, dont ils avaient eux-mêmes détruit les propriétés. Les représailles n'ont pas été moins féroces. C'est ce qui est arrivé dans presque toutes les parties de l'île, excepté dans la plaine de la Canée, où les propriétés, appartenant pour la plupart aux mahométans, ont été protégées par les troupes turques, jusqu'au jour où celles-ci durent céder la place aux forces des puissances européennes.

En quittant l'île, les mahométans obéissent, paraît-il, à un mot d'ordre venant de Constantinople. Les mahométans crétois, Grecs d'origine et de langue, ont pour le sol un attachement qui n'est pas généralement partagé par leurs coreligionnaires pour lesquels l'idée de la patrie s'absorbe dans le sentiment religieux. La terre où Mahomet cesse d'être le maître

est une terre profanée. C'est ainsi que les Turcs se sont expatriés, autant qu'ils l'ont pu, de tous les nouveaux États formés des fragments de l'Empire ottoman. Ils étaient, en outre, poussés à les quitter par la répugnance à se trouver désormais sur un pied d'égalité avec les chrétiens, dans des pays conquis où pendant des siècles ils ont été les maîtres. En Crète, grâce à la valeur des chrétiens, ce sentiment de la supériorité de la race conquérante a été, de tout temps, moins apparent qu'ailleurs. Les rapports normaux entre musulmans et chrétiens auraient pu facilement s'adapter au nouvel état de choses. Les proclamations du prince, ses visites aux mosquées, son aménité bienveillante envers tous, sans distinction de religion, la nomination des mahométans aux emplois publics devaient être autant de garanties pour l'avenir. La majorité chrétienne, obéissant aux inspirations conciliantes du prince, a, de son côté, cherché toutes les occasions de marquer son désir d'effacer les souvenirs du passé. En votant la Constitution on a pris soin de sauvegarder les droits, les usages, les susceptibilités des mahométans. Cependant tous les efforts tentés pour les retenir ont été vains. Serait-ce qu'ils n'oublient pas, eux, tout le sang versé, tous les outrages commis des deux côtés durant ces dernières années? Craindraient-ils qu'un conflit survenu ailleurs entre musulmans et chrétiens, que de nouveaux massacres d'Arméniens ou d'autres chrétiens ne réveillassent à un moment donné les passions présentement assoupies? Ne songeraient-ils pas à se mettre à l'abri d'une pareille éventualité en cherchant dès aujourd'hui asile sur les terres soumises au sultan?

A ces considérations, on pourrait encore ajouter des raisons de famille. Les mariages deviennent plus difficiles à mesure que le nombre des fidèles diminue; la liberté dont jouissent les chrétiennes peut être d'un mauvais exemple pour les femmes musulmanes; l'exercice des religions étant libre sous le nouveau régime, les conversions peuvent devenir plus faciles et plus fréquentes qu'autrefois. Déjà, à la Canée, il y a eu quelques exemples isolés de jeunes musulmanes qui se sont laissé enlever par des chrétiens qu'elles ont épousés, après avoir été baptisées.

Quoi qu'il en soit, l'exode continue et la population de la Crète en est d'autant diminuée. Les émigrants tâchent de se débarrasser de leurs maisons et de leurs biens à tout prix; et les prix sont d'autant plus bas que le manque de bras n'est pas fait pour encourager les acheteurs. C'est là, sans doute, un malheur pour le pays; mais c'est un malheur passager. On parle, en ce moment, d'une immigration d'Arméniens pour remplir le vide laissé par les mahométans. Cette mesure ne serait point du goût des Crétois. Ils préfèrent le mal au remède proposé. Ils ne veulent point d'une colonisation de race étrangère, surtout si elle est opérée en masse. Ils préfèrent augmenter eux-mêmes la population de leur île. La fécondité de leur race est proverbiale. On calcule qu'en vingt-cinq années la population sera doublée, et l'on peut prévoir qu'à la fin du xxe siècle, cette population pourrait fort bien s'élever, de nouveau, au chiffre d'un million qu'elle paraît avoir atteint dans l'antiquité et que l'île peut encore facilement nourrir.

D'après Pashley (*op. cit.* II, p. 326), au commencement du XIIIe siècle, lorsque l'île tomba au pouvoir des Vénitiens, elle comptait environ 600 000 âmes. Sous leur domination, il y eut une diminution graduelle. Vers la fin du XVIIe siècle, après la conquête turque, il restait à peine plus de 80 000 âmes. A la veille de la révolution grecque de 1821, à laquelle la Crète prit une part si active, la population était évaluée à plus de 250 000 âmes. En 1834, le même Pashley estimait la population à 129 000, sur des données soigneusement recueillies dans chaque circonscription de l'île. En ce moment, malgré l'état de guerre qui a plus ou moins sévi durant ces dernières soixante années, et même après l'exode de plus de 40 000 mahométans, le nombre total des habitants est évalué au-dessus plutôt qu'au-dessous de 280 000. Il y a tout lieu d'espérer que la progression sera plus constante et plus importante sous le nouveau régime.

Au point de vue politique, la diminution de la minorité mahométane peut ne pas être considérée comme un malheur. Elle facilitera, dans un avenir plus ou moins éloigné, l'accomplissement des aspirations nationales des Crétois vers l'union à la mère patrie. L'état de choses actuel est pour eux une période de transition, un stage, pour ainsi dire, préparatoire. Le quartier rouge, ajouté par la volonté des puissances aux couleurs grecques de leur drapeau, leur rappelle le passé sans les effrayer pour l'avenir. Dans l'étoile blanche qui apparaît sur ce quartier rouge, ils aiment à ne voir que l'étoile de Bethléem. Le rayon prolongé, qui la distingue de l'étoile turque, pointe vers la Grèce et devient à leurs yeux l'étoile de l'espérance.

Cette espérance est confirmée par le choix même du prince auquel les puissances émancipatrices ont confié les fonctions de haut commissaire. Il est le fils du roi des Hellènes. Les Hellènes crétois voient dans ce choix un gage certain de la bienveillance de ces puissances, en même temps que de l'avenir qui leur est promis. A ce double titre, le prince George de Grèce a été chaleureusement accueilli. L'enthousiasme avec lequel on a acclamé son arrivée, d'abord à la Canée et plus tard à Héraclion, dépasse toute description. Par ses qualités personnelles, le prince a su s'attacher de plus en plus ce petit peuple, si

longtemps malheureux, qui voit enfin se lever pour lui l'aube d'un jour meilleur.

Intelligent, travailleur, appliqué à remplir scrupuleusement la mission qui lui est échue, soucieux de ses devoirs de pacificateur et de régénérateur, le prince sait s'imposer par la fermeté de sa volonté et se faire en même temps aimer par la simplicité et l'aménité de ses manières. Facile d'accès, aimant à connaître de près le peuple dont les nouvelles destinées lui ont été confiées, ce bel officier, dont la taille dépasse celle des montagnards de la Crète, — eux-mêmes renommés pour leur stature, — répond à l'idée qu'ils se font d'un prince. Passant ses matinées à travailler avec ses conseillers, ou à donner des audiences officielles, il consacre les après-midi à de longues promenades en voiture, à cheval ou à pied. Accompagné d'un de ses deux aides de camp, il visite les villages de la plaine ou des hauteurs environnantes.

Le plus souvent on ne le reconnaît pas ; on le prend pour un des officiers des vaisseaux étrangers. Il est accueilli partout avec la simplicité pleine de dignité qui donne tant de charme à l'hospitalité du paysan grec. Un jour, tandis qu'il buvait dans une pauvre cabane le lait de chèvre gracieusement offert par une vieille paysanne, le fils de celle-ci survenant, murmura à l'oreille de sa mère la qualité de son hôte. La vieille tomba à genoux, remerciant Dieu de lui avoir amené le prince et demandant pardon de ne l'avoir pas reconnu. Un autre jour, aux abords d'un village, le prince se mit à causer avec un vieux Crétois, penché sur le tronc coupé d'un olivier, dans le vain espoir d'y voir de nouvelles pousses. — Comment cela va-t-il, mon vieux? — Cela va mal, mon officier. Et le vieillard se mit à raconter ses malheurs... Son fils, blessé d'une balle au genou dans un combat, avait dû subir l'amputation de sa jambe. — On me dit que la mère du prince possède l'art de mettre des jambes, mais comment arriver à lui en demander une? Le prince, touché de voir que l'humanité de son auguste mère n'était pas inconnue en Crète engagea le paysan à aller, avec son fils mutilé, voir le prince pour le prier d'écrire à sa mère. — Comment, moi aller comme cela au palais! (Ce *palais* est une très modeste maison de campagne, promue à cette dignité grâce au drapeau crétois qui flotte sur son toit, et aux soldats des quatre puissances qui, à tour de rôle, font faction à la porte de son petit jardin.) Le prince promit de s'y trouver à une heure qu'il indiqua et le vieillard finit par se laisser persuader. On s'imagine sa stupeur lorsque, en allant au palais, il découvrit à qui il avait eu affaire.

Pourtant le paysan crétois ou grec n'est pas facilement intimidé. Dans ses rapports avec ses supérieurs il a une familiarité qui n'exclut point le respect. L'usage du tutoiement ajoute encore à la dignité simple de ses manières. Le pluriel *vous* est une importation étrangère, à laquelle les campagnes grecques restent réfractaires.

Ainsi, lorsque le prince est reconnu et que la nouvelle de sa visite se répand dans les alentours, les paysans accourent et font cercle autour de lui. On lui parle, on lui raconte ses affaires, on lui demande conseil. Un jour une vieille femme, s'approchant de lui, demanda la permission de dire quelque chose. — Parle donc. — Mais je ne veux être entendue que de toi. — Viens ici, à l'écart. La pauvre vieille raconta comment, à la mort de son mari, elle confia à son propre frère son petit pécule, se montant à cent piastres ; mais le frère ne lui rend pas l'argent, ce qui n'est pas bien... Et elle pria le prince d'écrire à ce mauvais frère et lui faire comprendre l'injustice de sa conduite. — Bien, bien, dit le prince en riant et n'osant pas l'offenser par le don de la somme en litige. Quelques jours plus tard le prince et la paysanne se rencontraient encore au même endroit. — Eh bien! lui as-tu écrit? — Hélas! ma bonne, je l'ai oublié. Mais voici. Prends l'argent et je me charge du reste. La paysanne regardait dans sa main ouverte l'or représentant les cent piastres. — Mais, est-ce bien mon frère qui t'a envoyé cela ? — Non, pas encore; mais prends donc ceci et la chose s'arrangera. — Mais, alors, tu lui écriras, n'est-ce pas? de t'envoyer à toi l'argent. Il ne faut plus qu'il me l'envoie à moi.

Ces petites anecdotes, propagées de hameau en hameau, répandent partout la popularité du prince. L'affection dont il est entouré ne pourra pas, assurément, empêcher qu'il y ait aussi des voix discordantes. Déjà, dans la distribution des places il est absolument impossible de donner satisfaction à tous ceux que se croient avoir des droits. Un pareil problème a toujours été insoluble. Mais pour le moment, les mécontents, s'il y en a, n'osent pas élever la voix au milieu des manifestations universelles de la joie d'un peuple affranchi. La Crète goûte les douceurs de la lune de miel de sa liberté, une liberté acquise après tant d'efforts et tant de sacrifices.

Deux ou trois semaines après l'arrivée du prince à la Canée, un vieux Crétois se présenta au *palais*. Il exprima le désir de voir le prince; mais sans les formalités d'usage, sans inscription au livre d'audiences. Son nom, rendu célèbre durant les révolutions successives des insulaires, lui donnait droit à cette faveur. L'aide de camp de service se hâta de transmettre sa demande et le paysan fut aussitôt reçu par son souverain. — Mon prince, dit le vieillard, excuse-moi si j'ai tardé à venir te présenter l'hommage de mon dévouement. J'avais

d'abord à accomplir un autre devoir. Il y a quarante ans, mon père est mort dans notre village, loin d'ici. Il avait alors quatre-vingt-dix ans. En mourant, il me commanda d'aller à son tombeau le jour où la Crète serait libre et de lui annoncer la bonne nouvelle. Aussitôt que j'appris ton arrivée, pas avant, je me suis rendu là où il dort enseveli ; j'ai soulevé la pierre du tombeau, je me suis prosterné sur la terre et j'ai crié trois fois : La Crète est libre ; nous sommes libres, nous sommes libres ! Cela fait, je suis venu te voir et te baiser la main. Le prince, ému, l'attira sur sa poitrine. Le jeune homme et le vieillard s'étreignirent longuement.

C'est étreinte ne semble-t-elle pas le symbole des longues souffrances passées et des espérances nouvelles ?

D. Bikélas.

LIVRES NOUVEAUX

L'affaire Blaireau, par Alphonse Allais.

C'est l'histoire d'une erreur judiciaire...

Voici les faits.

La calme petite ville de Montpaillard (Nord-et-Cher) est troublée dans son honnête quiétude par la présence d'un garnement nommé Blaireau. Personne ne sait exactement ce qu'est Blaireau. Il n'a pas de profession, il n'est pas propriétaire non plus. Simplement il « bricole ». C'est-à-dire que la subtilité de son esprit ne le laisse jamais dans le besoin, mais il a recours pour vivre à des artifices que la magistrature réprouve. Seulement, on n'a jamais pu pincer Blaireau : ainsi, le président du tribunal qui, comme simple particulier, lui achète du gibier en temps prohibé, n'a jamais eu, comme magistrat, à connaître de ses agissements. Néanmoins, Blaireau jouit à Montpaillard de la plus fâcheuse réputation.

Il a un ennemi particulier dans la personne de M. Dubenoit, maire de Montpaillard. M. le maire tient à conserver la tranquillité de sa bonne ville. Une ville modèle, Monsieur ! à peine compte-t-elle dix-huit révolutionnaires, — et depuis l'année de sa fondation (fin du XVe ou commencement du XVIe) on n'y a pas vu, sauf les jours de marché, le moindre attroupement. Le second ennemi de Blaireau, c'est le garde champêtre Parju, lequel enrage de toujours rater son client : il se rend compte avec amertume que si Blaireau était le garde champêtre et s'il était, lui Parju, Blaireau, depuis longtemps Blaireau l'aurait coffré. Cette pensée, bien entendu, l'indispose contre le sacripant. Les autres ennemis de Blaireau, ce sont les autres amis de l'ordre.

Or, une nuit, une nuit sans lune, Parju aperçoit une ombre suspecte : l'ombre est en train d'escalader le mur de clôture dont s'entoure la propriété des de Chaville. Parju interpelle l'ombre ; l'ombre tombe sur lui à poings fermés, lui dérobe sa plaque de garde champêtre et s'enfuit.

Parju, à la faveur de cette nuit obscure, n'a pas reconnu le malfaiteur, n'a pas pu prendre son signalement.

Qui est-ce ?...

M. le maire n'hésita pas longtemps.

C'est Blaireau ! (car ainsi naissent les soupçons...) Blaireau fut arrêté, traîné devant le tribunal et condamné à trois mois de prison. (Car une fois que sont nés les soupçons, ils font leur chemin...)

Or, en dépit des apparences, ce n'était pas Blaireau. Non, bien qu'il ne fût pas sympathique, ce n'était pas lui !

Voici.

Mlle Arabella de Chaville est une personne romanesque. Elle n'est pas mal du tout de sa personne ; elle possède un beau nom et une jolie fortune. Mais elle ne s'est pas mariée, parce qu'elle ne veut pas faire un mariage banal. Or elle est aimée, sans le savoir, par Jules Fléchard, ancien professeur de hollandais, qui maintenant enseigne la gymnastique. Jules Fléchard n'est pas un athlète, mais, atteint de neurasthénie, astreint par la Faculté à de perpétuels exercices physiques, pauvre d'ailleurs, il a eu l'ingénieuse idée de faire de son régime un gagne-pain ; et c'est pour cela qu'il devint professeur de trapèze. Un soir donc, l'amour le poussant, Jules n'a pas craint de grimper sur le mur Chaville, pour apercevoir, à travers les rideaux de la fenêtre, la silhouette de sa bien-aimée.

Et c'est lui que Parju a pris pour un maraudeur, et c'est lui qui battit Parju comme plâtre, puis se sauva.

Néanmoins M. le maire ne doutait pas de la culpabilité de Blaireau, et comme Parju savait la consigne, il n'hésitait plus à reconnaître en Blaireau son agresseur.

Blaireau fut emprisonné.

La prison de Montpaillard était une charmante prison, le directeur, M. Bluette, un homme délicieux, qui traitait ses pensionnaires en amis. Il s'appliquait à les faire travailler de leur état : les cordonniers continuaient à faire des chaussures, les menuisiers clouaient et rabotaient, les aéronautes seuls se trouvaient sans emploi. Blaireau, qui, dans la vie civile, bricolait, bricola. Les trois mois et un jour qu'il passa dans ce paisible asile ne furent pas très désagréables. Ils eurent même leur douceur, attendu que, par suite d'un heureux malentendu, Mlle Arabella qui se savait aimée « par quelqu'un dans l'ombre » se figura que son humble adorateur

était le pauvre homme qui, présentement, passait trois mois... à l'ombre ; aussi crut-elle de son devoir, car elle était aussi bonne que romanesque, de lui faire parvenir tous les matins un panier de provisions de bouche, de vins généreux, et des cigares choisis.

Il y avait quatre-vingt-dix jours que Blaireau prospérait sur « la paille humide des cachots » quand la vérité se révéla. Un amer *sic vos non nobis* fit apercevoir à Jules Fléchard l'intérêt qu'il avait à ne pas laisser Blaireau profiter à sa place des faveurs de Mlle Arabella. Il fit donc à cette demoiselle sa déclaration. Mais comme celle-ci ne voulait épouser qu'un homme généreux et sublime, il dut, pour lui complaire, se dénoncer.

Il fit les plus complets aveux. Seulement (car il est toujours pénible de reconnaître qu'on s'est trompé...) les honorables magistrats qui avaient condamné Blaireau refusèrent de croire aux aveux de Fléchard. Et Fléchard ne pouvait pas arriver à se faire emprisonner. Mais de son côté Blaireau ne pouvait pas arriver à se faire élargir. Il est vrai qu'il avait terminé ses trois mois. Seulement, la découverte d'un fait nouveau dans son affaire créant de nouvelles difficultés, provisoirement on le conservait en lieu sûr.

Deux personnages importants entrent alors dans l'affaire Blaireau. C'est d'abord maître Guilloche, l'avocat, l'un des dix-huit révolutionnaires de Montpaillard, qui trouve dans ces circonstances une excellente occasion de placer un plaidoyer, et ensuite de faire de l'agitation sociale avec cette erreur judiciaire. Il a bientôt fait d'ameuter la population. Blaireau se voit élever au grade honorable de « porte-drapeau des persécutés ». C'est ensuite l'aimable baron de Hautpertuis qui, s'étant imaginé d'organiser à Montpaillard une fête de charité « comme à Paris », est à la recherche d'une « victime » sympathique. Ce sera Blaireau, « victime d'une erreur judiciaire ».

La fête s'organise : tréteaux, spectacles forains, buvettes ; c'est élégant et charmant. Le prix d'entrée est fixé à cinq francs. Parju, le garde champêtre, est posté à l'entrée. Consigne : ne laisser entrer gratuitement que les personnes « qui apportent leur concours à la fête ». A tout venant Parju demande : « Est-ce que vous apportez votre concours? parce qu'autrement c'est cinq francs. » Alors, bien entendu, tout le monde apporte son concours. La fête est très brillante. Blaireau, très cordial, offre le champagne à tout le monde : il payera plus tard, sur son bénéfice. Mais comme cet imbécile de Parju n'a pas fait un sou de recette, Blaireau se trouve en déficit. Il est pris alors d'une immense colère contre le garde champêtre et tombe dessus à coups de poing.

Cette fois, l'innocent est coupable!

La sympathique victime d'une erreur judiciaire est désormais un criminel...

Comment tout cela va-t-il se terminer?

Heureusement.

Le président du tribunal fait remarquer que Blaireau a préalablement expié son délit; il a fait trois mois qu'il ne méritait pas, il ne fera pas les trois mois qu'il mérite : il se trouve ainsi quitte avec la société. Le baron de Hautpertuis, pour racheter l'échec de sa fête de charité, fait entrer la victime comme croupier, dans un petit cercle de Cabourg, — car Blaireau, bon « bricoleur », sait faire des tours de cartes. Mlle Arabella de Chaville épouse Jules Fléchard; ils seront heureux sans avoir beaucoup d'enfants.

***

Je ne sais si l'on voit, à travers cette pauvre analyse, l'extraordinaire drôlerie de ce petit livre, digne vraiment d'Alphonse Allais qui l'a signé et de Tristan Bernard auquel il est dédié. J'ai seulement indiqué l'aventure principale, et laissé de côté vingt anecdotes charmantes qui en sont l'ornement. Le plus simple serait de lire le roman tout entier. C'est ce qu'on fera, — et je ne sais pas trop à quoi sert la critique... Enfin!...

La belle Catherine d'Arpajon, aimable personne et naturellement indulgente à la fantaisie d'autrui, se mit un beau jour en tête d'apprendre le hollandais. Pourquoi? C'est qu'elle avait fait, aux courses d'Auteuil, la connaissance d'un riche et généreux planteur. Pour des raisons diverses, mais non contradictoires, ils se plurent. Malheureusement, le planteur ne savait pas un mot de français et, sauf pour les conversations élémentaires, il devait avoir recours à un interprète. En quittant Catherine, le noble étranger lui fit dire : « Ma chère enfant, quand vous saurez la langue de mon pays, venez-y, vous serez reçue comme une reine. » Attrayante perspective. Catherine bûcha le hollandais. Et quand elle le sut à peu près... Pauvre petite! elle s'était trompée de langue : ce n'est pas le hollandais que parlait le planteur, mais le danois! (Note : « Au lecteur peu versé dans l'art de la géographie, apprenons qu'une des Antilles : l'île Saint-Thomas, est possession danoise; le planteur en question appartenait, sans doute, à cette colonie. »)

Etc., etc.

***

On lit ces trois cents pages sans penser à rien d'autre, sans chercher plus loin que « l'histoire », parce qu'elle est perpétuellement amusante et qu'on

veut savoir « ce qui va arriver ». Et puis, le livre fermé, le souvenir de cette lecture ne s'en va pas tout de suite, — et je ne dis pas qu'il fait penser, car il est bien prétentieux de prétendre qu'on pense, mais enfin il y a pourtant autre chose dans l'*Affaire Blaireau* que la fantaisie légère d'une exquise imagination.

Une satire de quoi?

Une satire de l'erreur judiciaire, sans doute.

On a vu comment les soupçons se portent spontanément sur le pauvre Blaireau, avec quelle facilité les soupçons se transforment en certitude, et, quand une fois l'opinion s'est faite dans l'esprit des accusateurs, les bons arguments qu'ils trouvent pour justifier alors l'opinion qu'ils ont désormais.

Et que peut dire Blaireau pour se défendre? Il proteste de son innocence, il invoque un alibi. Vains efforts! « Les protestations d'innocence et les alibis, déclare M. le président, voilà à quoi nous reconnaissons les coupables de profession. Blaireau, le tribunal vous condamne à trois mois de prison. » Il est vrai que si Blaireau ne protestait pas de son innocence, son silence serait considéré comme un aveu, et que s'il n'invoquait pas un alibi son embarras serait considéré comme une preuve de son crime. Car les juges ont bien de la peine à distinguer un accusé d'un coupable, — et si l'on m'accusait d'avoir volé les deux tours de Notre-Dame, je commencerais par me sauver...

Plus édifiante, mais un peu inquiétante pourtant, est la confiance absolue que l'on manifeste à l'égard de l'infaillibilité des juges. L'idée que des juges aient pu se tromper semble un inacceptable paradoxe. Et c'est peut-être très heureux en un sens, puisque cette aveugle crédulité semble à des personnes qui doivent être compétentes indispensable au maintien du bon ordre. L'excellent directeur Bluette, qui n'est pas un homme violent, oh! certes, se refuse lui-même à croire qu'un prisonnier puisse être un innocent. Et quand Blaireau veut, en cours d'une affable conversation, affirmer qu'il n'a pas rossé le garde champêtre bien qu'on l'ait condamné pour ce délit précisément: « Ah! non, Blaireau, s'écrie Bluette qui trouvait, malgré son indulgence générale, une telle prétention un peu excessive... ah! non, je vous en prie, ne me la faites pas à l'erreur judiciaire! Vous cesseriez de m'intéresser... »

Et quand enfin l'innocence de Blaireau est reconnue puisque l'autre a tout avoué, est-ce que l'opinion publique, habituée à considérer Blaireau comme un coupable, va subitement renoncer à son erreur?... M. le maire vient trouver le prisonnier : « Qu'est-ce que vous allez devenir, mon pauvre Blaireau, maintenant que vous êtes innocent et qu'on vous relâche? Les gens sauront que vous avez fait trois mois de prison. Ils n'aiment pas beaucoup cela, les gens! — Mais, nom d'un chien, ils sauront bien que je suis innocent, les gens! — Je le sais, Blaireau, et je ne parle pas de moi qui suis au-dessus des préjugés. Je recevrais parfaitement, moi qui vous parle, un innocent à ma table, mais vous ne rencontrerez pas les mêmes indulgences chez tout le monde! »

Oui, c'est bien ainsi, n'est-ce pas?...

* * *

Une satire de la bêtise humaine. Tous ces gens-là sont énormément bêtes, sauf Blaireau sans doute car il sait « bricoler », et si vous avez besoin d'une jolie truite ou d'un beau lièvre...

M. Dubenoit, le bon conservateur, l'ami de l'ordre, le gardien de la tranquillité, — Parju qui n'est pas intelligent (il est mieux qu'intelligent, il est discipliné), — le baron de Hautpertuis, qui élève la sottise mondaine à la dignité d'un sport, — Guilloche aussi, le révolutionnaire roublard, qui risque par sa maladresse de faire le jeu de son rival, — tous bêtes, et nous les connaissons. Ils sont bien, hélas! nos contemporains et nos frères... A tel point que nous nous sentons de l'indulgence pour eux. La satire n'est pas violente; elle ne fustige pas, elle a plutôt le ton résigné d'une constatation triste.

Car ils ne sont pas d'abominables scélérats; ils ont seulement, les uns et les autres, leur petite dose normale de scélératesse humaine. Essentiellement ils sont médiocres. Leurs goûts sont vulgaires, leurs idées banales, leurs préjugés universels. Mais ces êtres moyens, types d'humanité dont l'« humble vérité » désole, comme ils vivent pourtant, comme Allais a su les marquer de traits caractéristiques, comme ils se distinguent heureusement les uns des autres par les nuances particulières de leurs médiocrités!

Deux personnages seulement ont dans leurs petites têtes un petit coin pour l'idéal et le rêve: Arabella de Chaville et Jules Fléchard, tous deux romanesques et déraisonnables. Mais encore, oh! le pauvre petit idéal et le désolant petit rêve! La vieille fille qui mûrit souhaite un paladin au cœur ardent, au fier courage, une vie exempte de platitude, ornée d'accidents et de dramatiques épisodes : « Oh! recevoir sur la figure du vitriol que vous projetterait une jalouse : ce serait encore du bonheur! ce serait vivre au moins! » Elle n'a même pas l'entrain de mal tourner, et bien qu'elle ne se sente pas « le courage de blâmer ces femmes-là », elle ne se résout pas à renoncer aux « vieilles vertus familiales de nos provinces ». Pauvre fille!

— Que de fois, dit-elle, quand je suis seule dans le parc, à me promener silencieusement, la solitude

m'oppresse, mon esprit se perd en des rêves insensés, un trouble étrange m'envahit...

— Et alors, qu'est-ce vous faites ?

— Je fais de la gymnastique.

Ses velléités passionnelles s'apaisent par l'exercice du trapèze et de la barre fixe. Maintenant qu'elle se marie, Jules Fléchard avec le souvenir de sa périlleuse escalade suffira parfaitement à contenter son goût de l'extraordinaire. Voilà tout, — et pourtant elle est extrêmement romanesque et sa petite révolte contre la banalité de la vie est très audacieuse, et son pauvre effort est encore le maximum de ce qu'on peut tenter pour échapper à la médiocrité générale. Conséquemment, Arabella de Chaville n'est que sottement déraisonnable.

Ils sont bien tous *comme dans la vie!*

*

Le style d'Allais est remarquablement ferme et vigoureux, et si je dis qu'il est toujours correct ce n'est pas un si petit compliment. Mais en outre il est merveilleusement riche et varié, d'une fantaisie incessamment renouvelée, d'une invention, d'une verve et d'un esprit incomparables. Il tire les effets les plus drôles de l'emploi grave et docte des clichés les plus énormes, des tournures les plus ressassées : il écrit volontairement comme le pauvre Maxime du Camp, jadis, sans le faire exprès, — comme, parmi les contemporains, tel ou tel grand écrivain que vous savez bien...

Il y a de la philosophie à se moquer des clichés et des phrases toutes faites, et les plaisanteries grammaticales auxquelles se plaît Alphonse Allais raillent l'insincérité, la banalité et, toujours, la médiocrité universelle.

On s'apercevra de plus en plus, je crois, que nos « auteurs gais » sont à présent ce qu'il y a de mieux dans notre littérature contemporaine. Allais, Courteline, Tristan Bernard, Willy ! La finesse de leur observation, la fantaisie de leur imagination et leur gaieté ! Leur gaieté et leur tristesse aussi, — car il y de l'amertume dans leur moquerie ; ils sont clairvoyants, et les petites constatations qu'ils font comme en se jouant dans le « pauvre cœur humain » ne sont pas seulement plaisantes ; — oui, leur gaieté est

si triste et si profonde
Que, lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer.

André Beaunier.

LA CHANSON DE ROLAND

Traduction nouvelle.

RYTHMÉE CONFORMÉMENT AU TEXTE ROMAN [1]

VI. — GRANDS COMBATS. CE QUE COUTE UNE VICTOIRE.

113.

Roland chevauche à travers la mêlée.

Sa Durandal, qui bien tranche et bien taille, sème la mort parmi les Sarrasins. Il va jetant cadavres sur cadavres et de sang clair inonde tout le sol : rouges de sang sont ses bras, son haubert.

Son bon cheval ruisselle aussi de sang : rouge est son cou, rouges sont ses épaules...

S'il est quelqu'un qui ne soit pas en reste, c'est Olivier ; les douze pairs aussi.

On court frappant et d'estoc et de taille ; et les païens, sous les coups des Français, mourants, tombent morts.

Turpin s'écrie :

« Elle va bien, la noblesse de France ! Montjoie ! Montjoie ! De Charle c'est le cri. »

114.

Dans la mêlée Olivier chevauchait, n'ayant au poing qu'un tronçon de sa lance, car, en frappant, le bois s'était brisé.

Il attaqua le païen Falsaron, brisa l'écu luisant d'or et de fleurs, lui fit sortir les deux yeux de la tête, et fit rouler la cervelle à ses pieds... Son corps rejoint sept cents corps de païens.

Olivier tue Estorgous et Turgis. Mais le tronçon de sa lance se brise...

« Que faites-vous, compagnon ? dit Roland. Pour tels combats point ne faut un bâton. Il n'est de bon que le fer et l'acier...

« Où avez-vous votre épée Hauteclaire, à garde d'or, à pommeau de cristal ? »

Le preux répond : « Je ne puis la tirer, tant j'ai besoin de frapper vite et ferme.

115.

Pourtant il a tiré sa bonne épée, tant réclamée par son ami Roland.

Il la lui montre, en vrai bon chevalier, par les grands coups qu'il en donne aux païens...

L'un d'eux était Justin de Val-Ferrée.

En deux morceaux il partage sa tête ; tranche son corps, sa cuirasse brodée, sa bonne selle où joyaux et or luisent ; pourfend l'échine au cheval qui le porte, et abat morts cheval et cavalier.

1 Voir la *Revue* des 3 juin, 1er, 15, 22 juillet et 5 août.

« Décidément je vous agrée pour frère. C'est pour tels coups que l'empereur nous aime, » lui dit Roland.

Et tous s'écrient : « Montjoie ! »

116.

Voici Gérin sur son cheval Sorel, et son ami Gérier sur Passe-Cerf.

Piquant des deux, ils leur lâchent les rênes et vont frapper le païen Timozel, l'un dans l'écu, l'autre sur le haubert.

Leurs deux épieux se brisent dans son corps : il tombe mort au milieu d'un guéret.

Je ne sais pas et n'ai pas ouï dire lequel des deux fut le plus intrépide...

Esperveris, fils de Borel, est là ; il meurt des coups d'Angelier de Bordeaux.

Par l'archevêque est tué Siglorel, — cet enchanteur qui alla aux enfers où Jupiter le mena par magie.

Turpin s'écrie : « Aux diables le félon ».

Roland répond : « C'en est fait du maraud !... Frère Olivier, voilà les coups que j'aime. »

117.

De plus en plus terrible est la bataille. Français, païens, échangent de grands coups ; c'est belle attaque, et c'est belle défense.

Partout on voit lances rompues, sanglantes, et gonfanons déchirés, mis en pièces...

Que de Français laissent là leur jeunesse !

Ils ont chacun une mère, une femme, et des amis qui là-bas les attendent, aux défilés : ils ne les verront plus...

Charle le Grand en pleure et se lamente : Mais à quoi bon ? Ils n'auront point secours...

Ah ! Ganelon, quand il vendit les siens, à Saragosse, a fait un mal bien grand !

Il doit en perdre et la vie et les membres, jugé à Aix, ensuite écartelé, et avec lui trente de ses parents, qui de leur mort n'avaient aucune attente.

118.

Oui, merveilleuse, horrible est la bataille, où font miracle Olivier et Roland, et où Turpin rend les coups par milliers.

Les douze pairs ne sont pas en retard ; et tous les Francs frappent comme un seul homme.

Par cent, par mille, y meurent les païens...

Qui ne s'enfuit, voyant venir la mort, bon gré, mal gré, doit finir là son temps.

Nous y perdons nos meilleurs chevaliers.

Ils ont laissé, là-bas en douce France, un père, un fils ; ils ne les verront plus, ni l'empereur qui aux ports les attend (1).

1 Le mot port, dans la région pyrénéenne, désigne un passage entre deux montagnes, parce que, selon la remarque de Littré, « c'est par là que se portent les marchandises ». Tel *le port de Vénasque*.

VII. — LES PRÉSAGES DE LA MORT DE ROLAND.

119.

En France éclate une étrange tourmente.

Le vent mugit et le tonnerre gronde. Partout ce n'est que pluie, grêle, tempête...

La foudre tombe, et tombe, et tombe encore...

La terre tremble, oui vraiment elle tremble de Saint-Michel du Péril de la Mer jusqu'à Cologne où sont saintes reliques (1), de Besançon jusqu'au port de Wissant.

Dans les maisons les murs craquent et crèvent...

En plein midi, viennent grandes ténèbres... Il n'est clarté que du feu des éclairs.

Chacun le voit et est pris d'épouvante.

Plusieurs disaient : « C'est le grand jugement ; tout est fini ; les temps sont consommés ! »

Mais on se trompe ; on ne sait pas les choses... C'est le grand deuil pour la mort de Roland.

120 (2).

L'orage est grand ; les signes sont horribles.

Depuis midi jusqu'à la fin du jour, se fait partout une épaisse nuit noire que le soleil ni la lune n'éclairent.

Le sol bondit ; les murailles se fendent.

Tous ceux qui sont les témoins de ces choses ont l'âme en peine et croient qu'ils vont mourir.

Ah ! c'est bien droit que tous soient dans l'angoisse, quand Roland meurt, lui le grand capitaine, tel que jamais meilleur ne tint l'épée pour batailler et terres conquérir.

VIII. — LES FRANÇAIS MAITRES DU CHAMP DE BATAILLE.

121.

Les Sarrasins sont en pleine déroute, tant les Français frappent de leurs épées dont l'acier blanc est rougi par le sang.

Ce n'est partout que païens qui s'enfuient, et chevaliers galopant à leurs trousses.

122.

Morts et mourants peuplent toute la plaine...

Que de païens tombés sur l'herbe drue ! Que de

1 Des textes indiquent ici Reims ; d'autres Sens. Je me rallie à l'interprétation de Léon Gautier. Dans l'empire de Charlemagne, de même que Besançon était à l'opposite de Wissant, située entre Boulogne et Calais, Cologne était à l'opposite du Mont Saint-Michel en Normandie.

2 Ce couplet et les deux suivants sont tirés du manuscrit de Versailles, sauf quelques vers pris à d'autres manuscrits. — Müller, dans son édition de 1878, donne un double extrait du manuscrit de Versailles et du manuscrit de Paris.

hauberts qui reluisent à terre, et que d'écus, que de lances brisées!

De bons chevaux, errant sans cavaliers, de çà, de là courent traînant leurs rênes, et le poitrail tout empourpré de sang...

Si les Français ont gagné la bataille, Dieu! qu'ils sont loin d'être au bout de leur peine!

Charle en perdra sa force et sa fierté. Grand est le deuil où va tomber la France.

123.

De si bon cœur les Français ont frappé, que les païens sont gisant par milliers; et sur cent mille il s'en sauve un ou deux.

« Les braves gens! s'écriait l'archevêque. De plus vaillants ne sont pas sous le ciel.

« Bien, est-il dit, dans la geste de France que tout Français naît hardi pour la guerre, et que le roi est servi par des braves... »

De plaine en plaine, on va cherchant les siens, les yeux mouillés de tendresse et de deuil, par grand amour pour ceux du même sang...

Pourtant Marsile, avec sa grande armée, n'est pas très loin et va bientôt surgir.

IX. — MARGARIS ET SON SUPRÊME APPEL A MARSILE.

124 1.

Le preux Roland, Olivier son ami, et les dix pairs, sont de vrais chevaliers; tous les Français sont gens pleins de vaillance; et des païens ils ont fait grand massacre.

Un a pu fuir; et ils étaient cent mille...

Mais ce fuyard ne mérite aucun blâme. Son corps blessé porte écrit son courage: il est percé de quatre coups de lance.

C'est Margaris. Il court devers l'Espagne, trouve Marsile, et lui dit la défaite.

125.

Donc Margaris tout seul s'en est allé, l'écu percé, la lance fracassée, l'épée en sang, et le haubert rompu. Ah! les fiers coups qu'au combat il donna! et quel baron, Dieu! s'il était chrétien!

Au roi Marsile il fait récit de tout; puis, à voix haute, il le supplie ainsi:

« A cheval, sire, à cheval sur-le-champ! vous trouverez les Français épuisés.

« Sans doute ils ont donné martyre aux nôtres. Mais leurs épées, leurs lances sont en pièces; et la moitié d'entre eux couvre le sol.

« Les survivants, affaiblis et brisés, sont presque tous blessés, baignés de sang.

« Tout désarmés, on les vaincra sans peine.

« Courez sur eux, cher sire, ils sont à nous. »

X. — UNE NOUVELLE ARMÉE SURGIT.

126.

La grande armée des païens a surgi.

Il vient là-bas, par-dessus la vallée, le roi Marsile, avec sa grande armée, qui se divise en vingt grands bataillons.

Le clair soleil fait reluire les heaumes, tout émaillés d'or et de pierreries, et les écus et les hauberts brodés...

Tout retentit du grand bruit des clairons, sonnant la charge au nombre de sept mille.

Roland s'écrie:

« Olivier, mon cher frère, Gane le traître a juré notre mort. Sa trahison n'est que trop manifeste; mais l'Empereur en tirera vengeance.

« Nous, nous allons avoir rude bataille; car on ne vit jamais tel nombre d'hommes.

« Ma Durandal va frapper de bons coups, vous, déchaînez votre épée Hauteclaire.

« Nous les avons portées en tant de lieux! elles nous ont gagné tant de victoires!

« N'encourons pas de méchantes chansons ».

XI. — LES EXHORTATIONS DE TURPIN ET LA MAGNANIMITÉ DES FRANÇAIS.

127.

Quand les Français voient tous ces Sarrasins qui de partout inondent la campagne, ils crient: « A l'aide! Olivier et Roland! Les douze pairs! Au secours! Au secours! »

Alors Turpin leur dit ce qu'il en pense:

« Seigneurs barons, pas de lâches pensées! Au nom de Dieu qu'on ne vous voie point fuir! ne prêtez pas aux méchantes chansons! Il vaut bien mieux mourir en combattant.

« Oui, tout est dit; c'est ici notre fin: avant la nuit, nous quitterons ce monde...

« Mais je vous suis bon garant d'une chose: le Paradis va s'ouvrir à vos âmes, et vous serez assis parmi les saints ».

Au cœur de tous ces mots mettent l'élan.

On crie: « Monjoie! En avant et Monjoie! »

128 1.

Le roi Marsile est un bien mauvais roi:

1. Ce couplet et le couplet suivant sont traduits d'après le texte du vieux manuscrit de Venise. Müller cite ce texte ainsi que celui du manuscrit de Paris dans son édition de 1863 et dans son édition de 1878.

(1) Les trois couplets qui suivent sont traduits sur divers textes, notamment sur des textes de l'ancien manuscrit de Venise et du manuscrit de Paris, cités par Müller partiellement dans son édition de 1863 et totalement dans son édition de 1878.

« J'ai foi en vous » dit-il à ses païens :

« Mais ce Roland est fort que c'est merveille. Il nous faudra grand'peine pour le vaincre : et ce n'est pas assez de deux batailles.

« Je garderai avec moi dix colonnes, pour lui livrer la troisième bataille.

« Aux autres dix de lutter tout de suite.

« Vous, Grandonis, je vous mets à leur tête ; soyez le chef, commandant en mon nom, et recevez de ma main cette enseigne.

« De Charle enfin la puissance va choir, et l'on verra la France dans la honte. »

129.

Le roi païen, du haut d'une montagne, voit Grandonis courir dans la vallée.

Trois gros clous d'or fixent son gonfanon.

Il a crié : « Barons, tous à cheval ! »

Mille clairons avec éclat résonnent.

« Que ferons-nous, mon Dieu ? » crient les Français.

« Que de malheurs nous vaudra Ganelon ! Comme il nous a traitreusement vendus !

« Les douze pairs puissent-ils nous sauver ! »

— « Bons chevaliers, répète l'archevêque, vous recevrez en ce jour grand honneur. Dieu vous réserve et couronnes et fleurs, au Paradis, entre les glorieux.

« Quant aux couards, le ciel leur est fermé. »

Lors les Français :

« On fera son devoir.

« Nous serons morts ce soir, mais non félons ! »

130.

Le roi Marsile a gardé dix colonnes ; les autres dix chevauchent pour combattre ; et l'on entend, de plus fort en plus fort, sonner l'appel de leurs mille clairons.

« Dieu ! s'écrie-t-on, qu'allons-nous devenir ? Les douze pairs, hélas, n'y feront rien. »

Dans tous les rangs c'est douleur et pitié. On s'aime bien ; et l'un pleure sur l'autre ; et de bon cœur l'un l'autre l'on s'embrasse.

« Enfants de Dieu, restez gaillards et fiers, dit l'archevêque.

« Il faut avoir courage... Vous possédez en Dieu un sûr ami.

« Soyez en paix : voici venu le jour où vous irez, fleuris et couronnés, vous reposer sur de beaux lits de roses, dans les palais de son saint Paradis.

« Pour les couards, ils n'y seront jamais. »

Les Francs s'écrient :

« Nous ne faiblirons pas.

« Vienne la mort, si cela plaît à Dieu !...

« Nous tiendrons pied contre nos ennemis ; nous sommes peu, mais nous sommes hardis !

« Lance en avant, courons sur les païens ! »

Bride abattue, on pousse aux Sarrasins, et corps à corps la mêlée se déchaîne.

Là vont périr maints vaillants chevaliers, amis pleurés par gentes demoiselles, maris pleurés par femmes rendues veuves, pères pleurés par enfants orphelins.

Grands deuils, grands cris attristeront la France.

XII. — LES NOUVEAUX EXPLOITS D'OLIVIER, DE ROLAND ET DE TURPIN.

131.

Un Sarrasin, venu de Saragosse, ville dont il possédait la moitié, homme au cœur bas, du nom de Climorin, le même à qui Gane donna sa foi, et qui voulut le baiser sur la bouche, en lui donnant un casque avec rubis (1), s'écrie :

« Je veux déshonorer la France et détrôner son puissant empereur. »

Puis, enfourchant son cheval Barbamouche, vrai épervier, plus prompt que l'hirondelle, il l'éperonne et lui lâche les rênes...

A ses coups s'offre Angelier de Gascogne.

Haubert, écu, rien ne tient ; tout lui cède... droit dans le cœur il lui plante l'épieu : de part en part, le corps est traversé.

A pleine lance il le retourne à terre :

« Voyez, » dit-il, « nous avons beau gibier... Frappez, païens, rompons leurs rangs serrés ! »

Et les Français : « Dieu ! perdre un si brave homme ! »

132.

Alors Roland interpelle Olivier :

« Cher compagnon, voici Angelier mort. Nous n'avions pas plus vaillant chevalier. »

Olivier pousse un long gémissement. « Ah ! veuille Dieu ! dit-il, que je le venge ! »

Son destrier vole sous l'éperon. Rouge de sang il brandit Hauteclaire, et va frapper le païen avec force.

Un seul grand coup de l'épée qu'il agite tue le païen qui expire à ses pieds.

Le démon guette et emporte cette âme...

Puis, Olivier tue le duc Alphaïen, tranche la tête au fier Escababi et jette à bas sept Sarrasins énormes : ils ne pourront jamais plus guerroyer.

« Mon compagnon est en grande colère », disait Roland : « Il fait mal s'y frotter. Quel grand honneur je le vois conquérir ! Voilà les coups qui nous font chers à Charle. Frappe, Olivier ! Frappe, bon chevalier !... »

(1) Je corrige ici une inadvertance de l'auteur ou du copiste qui substitue une épée au casque dont il a été fait mention au couplet 52.

133.

Voici venir le païen Valdabrun.

Du roi Marsile il était le parrain; seigneur sur mer de quatre cents navires, et renommé parmi les mariniers.

Par trahison il prit Jérusalem; de Salomon viola le saint temple, et de sa main tua le patriarche devant les fonts de notre saint Baptême.

Quand Ganelon fit le serment infâme, il en prit acte, et donna à ce traître sa belle épée avec mille écus d'or.

Sur son cheval appelé Gramimond qui court, piqué par l'éperon aigu, d'un pied plus prompt que l'aile du faucon, il va frapper le puissant duc Samson.

Fondant sur lui, il met l'écu en pièces, rompt le haubert, lui fait entrer au corps, rouges de sang, les pans du gonfanon, lui fait vider l'arçon à pleine lance, et l'étend mort.

« Bien, dit-il à voix haute; frappez, païens : nous les vraincrons! Frappez! »

« Ah! sire Dieu! s'écriaient les Français, quel grand baron la France vient de perdre! »

134.

Le preux Roland, quand il voit Samson mort, sent deuil au cœur, comme bien vous pensez...

Prompt il s'élance, animant son cheval.

Sa Durandal, qui vaut plus que l'or fin, porte bientôt le plus rude des coups...

Du Sarrasin elle brise le casque, où reluisaient l'or et les pierreries, lui fend la tête et le corps et l'armure; tranche la selle incrustée en or pur; pénètre enfin dans le dos du cheval.

Dieu! quelle entaille! Et l'homme et sa monture, louez, blâmez, s'abattent raides morts.

Les païens crient: « Qu'un tel coup nous est dur! »

Roland répond : « Je ne puis vous aimer; le droit vous manque, et vous n'avez qu'orgueil. »

135.

Un Africain est là, venu d'Afrique, c'est Malcuidant, le fils du roi Malcud.

Son armement, qui est en or battu, plus qu'aucun autre étincelle au soleil.

Sur son cheval, qu'il nomme Saut-Perdu, cheval plus prompt que cerf, faucon ou lièvre, piquant des deux, il va vers Ansèis, et frappe droit au milieu de l'écu, dont le vermeil et l'azur sont brisés. Il met en deux le devant de l'armure, et plonge au corps sa lance, fer et bois.

Ansèis meurt; il a fini son temps.

— « Pauvre baron! » gémissent les Français.

136.

De-ci, de-là, va et vient l'archevêque :

Tel tonsuré jamais ne chanta messe, si belles sont les prouesses qu'il fait!

— « Tu as tué quelqu'un que je regrette; Dieu te le rende! » a-t-il dit au païen; et son cheval n'a fait qu'un bond.

Turpin frappe un grand coup sur l'écu de Tolède, et Malcuidant roule sur l'herbe verte.

XIII. — GRANDONIS ET ROLAND.

137.

Voici venir le païen Grandonis, fils de Capuel, le roi de Cappadoce. Marsile a fait de lui le chef des siens en lui donnant l'enseigne brodée d'or.

Son bon cheval qu'il appelle Marmore est plus léger que l'agile hirondelle.

Il l'éperonne en lui lâchant les rênes, et sur Gérin fond avec tant de force qu'il fend en deux son écu de vermeil, du haut en bas découvre sa cuirasse, lui plonge au corps sa banderole bleue et l'abat mort sur une grande roche.

Il tue aussi son bon ami Gérier, puis Bérenger, puis Guyon de Saintonge; enfin il frappe un riche duc, Austoire, maître et seigneur de Valence sur Rhône : et l'abat mort.

Les païens sont en joie. Les Français crient : « Comme tombent les nôtres! »

138

Roland brandit sa Durandal sanglante.

Il a ouï les plaintes des Français, et souffre tant qu'il sent son cœur se fendre :

— « Païen », crie-t-il, « sois-tu maudit de Dieu! Tu paieras cher la mort de ces barons! »

Il éperonne; et son cheval s'élance... Qui va périr? Les voilà en présence.

139.

Grandonis fut un brave et vaillant homme, preux combattant, sans reproche et sans peur.

« C'est là Roland » s'est-il dit aussitôt, le devinant sans jamais l'avoir vu; car son grand air, sa haute contenance, son fier regard, son beau corps le désignent.

Il ne peut pas s'empêcher d'être en crainte.

Il voudrait fuir. Impossible. Trop tard! Roland d'un coup vigoureux l'a frappé.

Jusqu'au nasal tout le casque est fendu; nez, bouche et dents sont tranchés en morceaux; corps et haubert sont partagés en deux, et mise en deux est la selle dorée, et mis en deux est le dos du cheval.

Homme et cheval sont occis sans remède...

Chaque païen gémit et se désole. Les Français crient : « Bien frappé, notre maître! »

XIV. — LA TERRIBLE MÊLÉE ET LA DÉROUTE DES SARRASINS.

140.

Vraiment terrible et grande est la bataille.

Les Francs, frappant avec vigueur et rage, brisent le fer, déchirent les chairs vives, tranchent les poings, les côtes, les échines.

Les Sarrasins s'écrient désespérés :

« Terre des Francs, Mahomet te maudisse! Sur toute race est ta race hardie! »

Dans leur détresse, ils appellent Marsile : « Chevauche, roi! Nous avons besoin d'aide. »

141.

Oui, merveilleuse et grande est la bataille.

Les Francs, pointant leurs lances d'acier brun, de tous côtés portent des coups terribles.

On peut voir là bien grande douleur d'hommes; car, par milliers, blessés, sanglants et morts, tel sur le dos, tel sur la face, ils gisent, ou côte à côte, ou tassés l'un sur l'autre...

Les Sarrasins n'y peuvent plus tenir. Bon gré, mal gré, il faut qu'ils lâchent pied.

Les Francs les ont chassés de vive force.

142 (1).

Roland surtout frappe en fort chevalier.

Les Français vont chevauchant à sa suite, et au galop talonnent les païens.

Ils ont du sang jusqu'au milieu du corps, et leurs épées sont tordues ou brisées. Tel qui n'a plus de fer pour se défendre songe à s'armer d'un cor ou d'un clairon.

Chacun est gai; chacun est fier et fort.

« Les Français sont plus braves que nature. Maudits soient-ils! se disent les païens. Tout est perdu. On ne peut rien contre eux. »

Et décampant, ils nous tournent le dos.

Mais à grands coups nous les taillons en pièces.

Jusqu'à leur roi va la traînée des morts.

XV. — MARSILE LANCE SA DERNIÈRE RÉSERVE, ET ABÎME COMBAT AVEC TURPIN

143 (2).

Voyant qu'ainsi ses gens souffrent martyre, Marsile fait sonner cors et trompettes, monte à cheval et part avec son monde.

Au premier rang chevauchait un païen. C'était Abîme, insigne scélérat.

Point n'est félon aussi chargé de crimes.

Il ne croit pas en Dieu, fils de Marie, a le corps noir comme la poix fondue, et prise plus de tuer ou trahir que de gagner tout l'or de la Galice.

Nul ne le vit jamais s'ébattre et rire.

Mais il est brave et follement hardi; et c'est par là qu'il plaît au roi Marsile.

A lui l'honneur de porter le Dragon, autour duquel les païens se rallient.

Turpin ne peut, lui, aimer tel coquin.

Dès qu'il le voit, il songe à l'attaquer, et, très tranquille, il se dit à lui-même :

« Ce Sarrasin m'a l'air fort hérétique... Plutôt mourir que de ne pas l'occire... Fi des couards et de la couardise!... »

144.

Notre archevêque engage la bataille, sur le cheval qu'il prit en Danemark, au roi Grossaille, après l'avoir tué.

C'est un cheval léger, fait pour la course.

La jambe est plate et les pieds sont moulés; la cuisse est courte et la croupe bien large; l'échine est haute et les flancs allongés; la queue est blanche et la crinière jaune; la tête est fauve et l'oreille petite.

Il n'est cheval de si belle encolure.

Turpin le pique et le lance au galop. D'un prompt élan il tombe sur Abîme, et porte un coup à son brillant écu, où sont rubis, topazes, améthystes, cristaux de roche, escarboucles de feu, don d'un émir qu'on appelait Galafre, et qui, lui-même, étant au Val-Métas, l'avait reçu des propres mains du diable.

Tel est le coup asséné par Turpin qu'après l'écu ne vaut pas un denier.

Le Sarrasin, percé de part en part, choit raide mort.

« L'archevêque est un brave, » disait chacun. La crosse est bien gardée. »

145.

Le preux Roland dit à son compagnon :

« Sire Olivier, il en faut convenir, notre archevêque est très bon chevalier. Il n'en est pas de meilleur sous le ciel. Lance et épieu dans sa main font merveille. »

Lors Olivier : « Eh bien! courons l'aider. »

Et les Français recommencent la lutte. Tous frappent dur et la mêlée est rude...

Fort maltraités y furent les chrétiens.

JOSEPH FABRE.

A suivre.

(1) Traduit sur le texte du manuscrit de Venise. — Ce texte est cité par Müller dans son édition de 1863 et dans son édition de 1878.

(2) C'est par suite d'une erreur évidente que le manuscrit d'Oxford, contredit en ce point par tous les autres manuscrits, place ce couplet et le couplet suivant après le couplet 126.

LECTURES ÉTRANGÈRES

Entrevues d'un Anglais avec Gœthe.

A la fin de ce mois, l'Allemagne va célébrer avec éclat le 150e anniversaire de son grand poète et philosophe, le sage de Weimar. A cette occasion, Mme Ellen Mayer publie dans la *Deutsche Rundschau* quelques passages du journal de Henry Crabb Robinson, qui ne se trouvent pas dans l'édition de 1869 (1). Sans doute on a jugé à cette époque que le public anglais ne les goûterait guère parce qu'il n'y est pas question de l'Angleterre, de sa marine, de ses colonies. Pourtant assez nombreuses sont ici les opinions sur les poètes anglais, chose dont l'industrieux John Bull se soucie, il est vrai, fort peu, croyant avoir assez fait pour la gloire nationale en défiant Shakespeare. Mais ne jetons pas de pierres dans le jardin du voisin de peur qu'on ne les rejette dans le nôtre.

Avant que Carlyle eût tenté, non sans succès, d'introduire en Angleterre la littérature allemande qui depuis le XVIe siècle y était presque lettre morte, dès les premières années de ce siècle, un Anglais s'était passionné pour cette littérature et spécialement pour Gœthe qu'il fréquenta alors et que trente ans plus tard il revit, vieillard un peu courbé par les ans, mais ayant conservé toute la vigueur de son intelligence sinon toute la fraîcheur de son imagination. C'était un jeune avocat, qui malgré d'assez nombreuses infidélités à dame Thémis, — nous le trouvons en 1807 à Altona, en 1808 en Espagne, correspondant politique du *Times*, — exerça sa profession avec assez d'habileté ou de bonheur pour se trouver bientôt complètement libre de se consacrer à ses études favorites.

Gœthe, dans une lettre à Zelter, appelle Crabb Robinson « un missionnaire de la littérature anglaise en Allemagne »; on pourrait ajouter: et de la littérature allemande en Angleterre. Sagement il sut se contenter de ce rôle: « Je ne me fis pas longtemps illusion, écrit-il dans son journal, avec une modestie bien rare chez les hommes de lettres; je ne possédais pas le talent capable de m'assurer parmi les écrivains de mon pays la place que j'enviais; mais comme la vie m'avait mis en relation avec quelques-uns des hommes les plus distingués de ce temps, j'ai cru qu'il ne serait peut-être pas inutile de noter mes impressions. »

En 1801 il fit, à Francfort, la connaissance de Servières et de Brentano: « Ils me proposèrent de leur lire de l'anglais, me promettant en retour de m'introduire dans la littérature allemande, c'est-à-dire de me faire faire la connaissance de Gœthe qui était leur ami et leur maître. »

On pense si le jeune étranger accepta avec enthousiasme! Les critiques de la jeune école se plaisaient à répéter que dans toute l'histoire des littératures on ne comptait que quatre hommes de génie, quatre poètes, dans l'acception intégrale du mot, à savoir: Homère, Cervantes, Shakespeare et Gœthe. Quelques fortes têtes ajoutaient que les trois grands événements du siècle dernier étaient: la Révolution française, la Philosophie de Fichte et *les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*. Robinson se plongea dans la lecture des œuvres de Gœthe et son plus ardent désir fut désormais de voir l'auteur de tant de merveilles poétiques et philosophiques. Le voir seulement, disait-il à Seume qui lui servit d'introducteur; car pour le moment, il lui eût été impossible de lui parler; si même le demi-dieu lui avait adressé la parole, il serait demeuré muet comme une borne. L'entrevue eut lieu et, en effet, Seume supporta seul le poids de la conversation, mais on verra plus loin quelle fut l'importance de cette visite banale dans la vie de notre germanophile. Voici le portrait qu'il trace de Gœthe:

« Il avait alors environ cinquante-deux ans. Une légère tendance à l'embonpoint commençait à être visible. C'était un homme d'une puissante beauté. On lui a souvent reproché de la « hauteur ». Bürger a fait à ce sujet une épigramme souvent répétée par les envieux. Cette manière d'être m'apparaît plutôt comme une sorte de légitime défense, seule protection efficace contre l'intrusion des importuns qui lui auraient dérobé, à lui et aussi au monde, une partie de son existence. »

Robinson rendit visite aussi à Wieland, à Herder et à Schiller: « Wieland nous reçut avec la dignité polie d'un sage qui accepte comme une chose naturelle le tribut de ses admirateurs. L'aspect extérieur est celui d'un vieillard; sa fine et pâle figure a quelque chose du satyre moqueur. Herder ressemble à un bel ecclésiastique. Il occupe le premier poste intellectuel dans le petit État de Saxe-Weimar. Toutefois, Gœthe le répète dans l'ombre; c'est ce qui empêche peut-être Herder de rendre pleine justice au mérite de Goethe. Schiller a dans le regard une certaine instabilité étrange et paraît malade. Ses manières sont celles d'un homme qui ne se sent pas à l'aise; du génie avec une gaucherie d'étudiant. Il a de grands traits irréguliers. »

Notons enfin que c'est à cet Anglais que Mme de Staël dut son initiation première à la connaissance du génie allemand. Elle dit au duc de Weimar qui un jour entra chez elle à l'improviste tandis qu'elle faisait une lecture avec Robinson: « J'ai voulu connaître la philosophie allemande, j'ai frappé à toutes les portes, Robinson seul m'en a ouvert une. »

En 1804, seconde entrevue avec Gœthe, mais cette fois sous de plus favorables auspices. C'est à ce petit événement que nous faisions allusion plus haut:

« Au théâtre, Gœthe avait coutume de s'asseoir dans un fauteuil au premier rang du parquet. Je m'étais plus d'une fois assuré une place non loin de lui, pour le regarder, mais sans chercher à attirer son attention. Ce soir-là j'étais juste derrière lui. Benjamin Constant, qui l'accompagnait, me serra la main, puis murmura mon nom à l'oreille de Gœthe. Aussitôt celui-ci se retourna et dit avec un sourire qui contrastait avec l'expression habituelle de son visage, froide et réservée: « Savez-vous bien, Monsieur Robinson, que vous m'avez blessé? — Est-il possible, *Herr Geheimrath?* — A Weimar vous avez fait visite à tout le monde, sauf à moi. »Je me sentis rougir et je ré-

1 Diary, *Reminiscences and Correspondence of Henry Crabb Robinson, barrister-at-Law, selected and edited by Thomas Sadler*. London, Macmillan, 3 vol.

pondis : « Donnez à cette omission l'explication qu'il vous plaira, *Herr Geheimrath*, mais ne l'attribuez pas à un manque d'égards. — Vous serez toujours le bienvenu, » dit-il; puis la conversation s'engagea.

« Je lui demandai si la *Venise sauvée*, de Otway, lui était connue. Sans doute, répliqua-t-il; les passages comiques surtout sont remarquables. Ce jugement me surprit fort; en Angleterre, dis-je, ces scènes passent pour si mauvaises qu'on les omet à la représentation.

« — Je le comprends; mais un examen plus approfondi nous fait voir que nous avons là une partie intégrante de la pièce; ces scènes seules donnent la clef de la conjuration en nous montrant combien le Sénat était incapable de tenir le gouvernail. La justesse de cette observation me frappa et j'eus quelque honte de n'avoir jamais songé à cela auparavant. »

Robinson dîna un peu plus tard chez Gœthe avec A.-W. Schlegel, le sculpteur Tieke, et Riemer et Mme de Staël. Il fut frappé de l'antithèse vivante des deux nobles figures, l'une homme de génie, l'autre écrivain de talent. Rien ne pouvait égaler le calme de Gœthe qu'on a un peu ironiquement qualifié d'olympien, tandis que Schlegel mettait tout en œuvre pour briller : éloquence, esprit et jusqu'à des jeux de mots.]

« — Je me réjouis, dit Gœthe à Schlegel, que votre frère se propose de traduire Sacontala. Il sera intéressant pour moi de connaître ce poème tel qu'il est, sans recourir à l'adaptation d'un anglais *moral*. Et il mit sur ce mot un accent sarcastique. Au fond, je hais tout ce qui est oriental; et il est heureux que je haisse certaines choses, sinon je croirais que tout est à sa véritable place et cela suffirait pour anéantir le vrai sentiment. Ces paroles jettent une certaine lumière sur l'opinion que Gœthe professait à l'égard des deux religions qui ont leur origine en Orient; dans une lettre à Lavater ne dit-il pas : « Comme je ne suis ni un antichrétien, ni un mau- « vais chrétien, mais décidément un non-chrétien..., etc. »

Près de trente ans s'écoulèrent : on a beau se passionner pour la littérature allemande et pour son plus superbe représentant, les nécessités de l'existence parlent plus haut que l'enthousiasme et il s'agit de faire fortune avant de s'absorber dans le culte des Muses. Mais enfin voici de nouveau le « missionnaire » qui touche à Weimar, en compagnie de son ami Voigt, sur sa route pour l'Italie. Dans quel état va-t-il retrouver son idole? L'âge a prêté à celle-ci une dignité nouvelle et si l'oreille est un peu plus dure que jadis, l'œil a toujours son éclat souverain qui commande ou menace. « Vous revenez enfin, dit-il; voilà de longues années que nous vous attendons! »

« Nous parlâmes de la *Vision of Judgement* de Byron; Gœthe la déclara magnifique... Il ne connaît pas la *Vision* de Burns, et cependant chacun a remarqué que cette poésie et sa propre *Zueignung* découlent d'une même source d'inspiration. La conversation roula un peu plus tard sur Ossian pour qui il n'avait que mépris. Pourtant, objectai-je, vous-même avez éveillé le goût pour Ossian, *Werther* l'a mis à la mode. Il sourit et répliqua : Il y a du vrai là-dedans, mais nul critique n'a remarqué que Werther s'enthousiasme pour Homère quand il est sain d'esprit, et pour Ossian quand il commence à perdre la tête; une pareille observation est trop délicate pour un critique!

« Nous en vînmes à l'émancipation des catholiques; Gœthe s'écria : Ma fille vous parlera volontiers de cela; pour moi ces questions ne m'intéressent point. Je citai un passage de Lamennais résumant la thèse que toute vérité vient de Dieu mais est rendue accessible par l'Église. Gœthe tenait une fleur à la main, un joli papillon voltigeait par la chambre. Sans doute, dit-il, toute vérité vient de Dieu et l'Église... l'Église l'accroche en chemin. Dieu nous parle par cette fleur, par ce papillon, mais cette « racaille » ne comprend pas un tel langage.

Robinson fait la connaissance de la compagne du poète, devenue enfin Mme Gœthe, et de son fils Auguste qui par son extrême modestie donne une leçon à beaucoup de rejetons d'écrivains illustres : « Il me dit qu'il avait depuis longtemps pris la résolution de ne jamais publier une ligne de sa main, afin d'éviter la comparaison qu'on ne manquerait pas d'établir entre lui et son père... »

Quelques jours après lecture du poème : *Fire, Famine and Slaughter*, de Coleridge, succès médiocre; force est alors à Robinson de se rabattre sur la *Vision of Judgement* qui a le don d'enflammer l'imagination un peu amortie du vieillard. Byron est d'ailleurs son favori parmi les poètes anglais; vingt fois il fait son éloge et assure que « quoique l'auteur de *Manfred* n'ait pu, comme lui-même, consacrer une longue vie à l'étude de la nature, pourtant il a trouvé dans toutes ses œuvres à peine deux ou trois passages, qu'il eût désiré voir modifier. »

Gœthe ne connaissait pas la *Samson Agonistes* de Milton. Il fallut le lui lire et son admiration fut grande pour la belle ordonnance de l'œuvre et la logique serrée qui unit toutes les parties. Il avoua même que la profession de foi de Samson est écrite dans un meilleur esprit que tout ce que Byron peut nous offrir.

Robinson ne parvint pas à faire partager au maître sa profonde admiration pour Wordsworth. Il existait entre les deux poètes, qui d'ailleurs ne se connaissaient pas personnellement, des antipathies esthétiques et sentimentales. Point d' « affinités » électives ou autres.

L'heure de la séparation avait sonné, et pour toujours : « Au départ il m'embrassa, disant qu'il espérait avoir de temps en temps de mes nouvelles, au moins tous les deux ou trois mois, quand il m'arriverait quelque chose d'intéressant. Je n'ai point profité de cette invitation gracieuse, mais le fait seul qu'elle m'a été adressée est pour moi un grand honneur. »

Le 2 avril 1832, nous trouvons dans le journal l'annonce de la mort du poète : « De bon matin je lisais un canto de Dante lorsque mon neveu entra et m'annonça que Gœthe n'était plus. Bien que cette nouvelle fût prévue, elle me jeta dans une tristesse profonde; ce grand homme était mon père intellectuel et je ne pouvais plus désormais offrir mon tribut d'admiration qu'à une mémoire vénérée. »

Henry Crabb Robinson atteignit un âge fort avancé et les « actions de grâce d'un octogénaire », sorte d'épilogue de ses souvenirs littéraires et politiques, sont empreintes d'une philosophie sereine, presque joyeuse, qu'on trouve

bien rarement chez un vieillard qui a connu beaucoup d'hommes et assisté à beaucoup d'événements :

« Si cette heure était ma dernière — et la dernière heure d'un octogénaire ne peut être fort éloignée, — je remercierais Dieu de m'avoir permis d'admirer tant de supériorité humaine. J'ai écouté avec enthousiasme les monologues rêveurs de Coleridge — *that old man eloquent*. J'ai voyagé avec Wordsworth, le plus grand de nos poètes lyriques et philosophiques. Je me suis assis à la table de Gœthe — de Gœthe, sans contredit l'esprit le plus transcendant de son pays et de son époque et qui pouvait dire qu'il se sentait obligé seulement envers Shakespeare, Spinoza et Linné. Auprès de mes souvenirs de Gœthe, ceux que j'ai conservés de Schiller, Wieland, Herder, Tieck, les Schlegel et Schelling pâlissent singulièrement. »

Cet Anglais honnête homme, qui se contenta de goûter les belles choses sans s'efforcer d'en produire lui-même, possédait pourtant un réel talent de critique et on lira avec plaisir ses notes sur *Iphigénie*, la *Campagne de France*, la *Correspondance entre Gœthe et Schiller*, l'*Autobiographie*, etc. Point de louanges exagérées, comme on aurait pu le craindre, mais une appréciation pondérée, guidée par une observation assez pénétrante.

LA FÊTE DE L'ADOLESCENCE

J'étais convié un de ces derniers dimanches à la fête de l'adolescence. Joli titre, et chose rare, spectacle qui dépassa les promesses de son programme. Car ce fut pendant tout un jour comme un débordement de joie bruyante et franche, succession ininterrompue de plaisirs d'autant plus variés qu'ils étaient faits de la bonne humeur et de la fantaisie personnelle du jeune public tour à tour acteur et spectateur des mêmes divertissements.

Ici sur des tréteaux en plein air, comme au bon temps de Tabarin, adolescents poétiques roucoulèrent des romances, et jeunes comiques se taillèrent des succès dans les imitations de Coquelin.

Mais là-bas, dans un cadre ravissant de vertes pelouses, enfermées d'une ceinture de grands arbres, jeunes garçons et jeunes filles s'enlacèrent en de gracieuses valses et en de furieux galops.

Entre temps, au théâtre des Fleurs, cirque naturel de verdure et d'arbres, auquel on peut souhaiter pour l'avenir quelque gracieuse appropriation, eut lieu la cérémonie officielle.

Le ministre y parla, aussi le président du Conseil municipal. Celui-ci y rappela tout d'abord les origines de la nouvelle fête et la rattacha justement aux meilleures traditions de la Révolution française. Mais il eut peut-être tort d'oublier parmi ces parrains des jeux de l'adolescence certains noms qui méritaient d'y être associés, celui par exemple du Rousseau de l'*Émile* et surtout celui du Fénelon de l'*Éducation des filles*. Enfin dans la Révolution même, M. Lucipia pouvait peut-être mieux faire sa place à l'homme qui plus que tous les autres semble avoir été l'apôtre convaincu et infatigable des fêtes nationales : Marie-Joseph Chénier. Mieux que bien d'autres, il osa plus d'une fois exprimer à la Convention la nécessité d'élever et surtout d'adoucir le peuple. A cet effet rien n'était mieux que de célébrer fréquemment des réjouissances de paix et de concorde, où les hommes assemblés oublient leurs haines et pratiquent mieux la fraternité ; l'idée n'était pas déjà si mauvaise.

Mais surtout il comprit sagement que c'était moins les hommes faits que la toute jeune génération dont il s'agissait de captiver l'âme, et le premier je crois de tous les révolutionnaires il eut justement l'idée très nette de fêtes de l'enfance et de l'adolescence à établir, sans préjudice, disait-il dans son discours, d'autres fêtes civiques devant servir à composer « une histoire annuelle et commémorative de la Révolution française ».

C'est en tout cas sur l'initiative de Marie-Joseph Chénier et de Danton, qui dans un élan d'éloquence salua d'avance les jeux « sans-culottides », que l'Assemblée chargea son comité d'*Instruction publique* de lui présenter au plus tôt un projet de Fêtes nationales.

Après avoir appelé votre curiosité rétrospective sur les origines lointaines de cette aimable « journée de l'adolescence », vous avoir montré tout ce petit peuple en gaieté, et salué les plus grands parmi ces « parrains » de l'enfance, qui « du haut du ciel, leur demeure dernière », ont dû sourire à cette joie bénie, je m'en voudrais, et M. Édouard Petit m'en voudrait bien davantage, ne pas vous dire un mot de l'œuvre sérieuse qui fêtait ici l'un de ses premiers anniversaires !

Ne vous effrayez pas d'ailleurs ; je n'aurai guère à changer de ton pour vous la présenter, car la note souriante continue même à dominer dans cet aspect pourtant tout différent des choses ! Jamais œuvre utile ne sut se présenter sous une forme plus aimable, s'assurant par là même un avenir de prospérité (1).

Pour les bureaux ce sont des groupements post-scolaires, des patronages scolaires ou des cours d'adultes.

Pour ses amis plus intimes, l'œuvre se subdivise familièrement en « petites A » ou « petites Cavé » selon ses attributions différentes ou le but spécial qu'elle poursuit. Mais toujours on a soin de donner à chaque section et dans son titre même une physionomie vivante et concrète. Excellent procédé, qui té-

1 Le rapport officiel constate en effet que les cours d'adultes ont été suivis cette année par près d'un demi-million de jeunes gens.

moigne déjà chez les premiers « patrons » de cette œuvre féconde de réelles qualités d'éducateurs du peuple.

Ce que sont exactement ces « petites Cavé »? ou ces « petites A » ?

Mon Dieu! je craindrais qu'une définition trop rigoureuse ne donnât qu'une idée très fausse (tel un terme officiel) de ces groupements si vivants en leur variété!

Et si vous désirez avoir sur ce sujet des notions plus exactes, lisez, je vous prie, un petit livre de M. Edouard Petit: *Chez les Étudiants populaires*(1), ou ce qui revient au même son *Rapport sur l'Éducation populaire* adressé tout récemment au ministre de l'Instruction publique.

C'est une succession d'anecdotes charmantes, de récits très simples mais parfois si touchants, et qui, mieux qu'un long roman de mœurs, nous introduisent au cœur même du peuple de France, mettent en lumière ses qualités de travail, de dévouement, de force joyeuse!

Tout cela raconté d'un style simple, à la fois pittoresque et savoureux, et cadrant si bien avec le sujet.

Qui d'ailleurs mieux que M. Édouard Petit saurait nous intéresser à cette œuvre dont il a couvé les débuts avec une sollicitude paternelle, et dont il peut contempler avec fierté le radieux épanouissement?

Si vous le suivez dans le véritable tour de France qu'il a fait l'année dernière, semant la bonne parole, suscitant des bonnes volontés qui d'ailleurs semblent n'avoir guère besoin de stimulant, vous aurez vite fait de connaître et d'aimer les « petites A ».

Du Nord au Sud, et de l'Ouest à l'Est, dans les grandes villes comme dans les petites bourgades, vous trouverez le même empressement, je dirai mieux, le même enthousiasme.

Vous admirerez aussi l'heureuse variété des exercices auxquels se livrent ces « petites A ». Conférence ici, concert là-bas, souvent les deux réunis dans un même soirée, ou à quelques jours d'intervalle. Tout là-bas, dans un petit trou de campagne, grave et sérieuse délibération entre adultes et instituteurs pour décider le lieu et le jour de la prochaine excursion familiale. Et n'est-ce pas le vrai principe des associations solides que de mettre en commun et le travail et le plaisir!

Vous verrez aussi fonctionner dans les écoles et dans les cours du soir ces « petites Cavé », essais fort ingénieux et très heureux de « mutualité scolaire ». Et vous ne serez pas mécontent non plus de faire par là même connaissance avec le père de ces « petites Cavé », véritable apôtre laïque, parcourant lui aussi la France, sans écouter l'âge ou la fatigue pour la seule gloire d'une idée féconde à semer et à faire germer sur toute terre!

Et maintenant nous connaissons sous ses deux aspects la jeunesse du peuple. Avec M. Édouard Petit, nous avons suivi à travers la France les labeurs et les joies studieuses des réunions du soir. Ce dernier dimanche, nous avons admiré, dans quelques milliers de ses représentants, sa joie saine ou ce qu'on peut appeler sa *bonne santé morale*. N'est-il pas permis d'avoir confiance en cette France de demain, si forte et si joyeuse, et n'a-t-on pas le droit d'espérer avec Michelet qu'à l'aurore de notre XXe siècle, « le peuple se fera par les fêtes, fêtes du travail et fêtes de la joie » et qu'il aura sa grande École dans la Fédération, les Fraternités d'avenir.

MAURICE WOLFF.

(1) *Chez les Étudiants populaires*, par Édouard Petit, 1898, chez Cornély et *Journal Officiel* du 20 juillet 1899.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

I. L. CLÉMENT : **Henri Estienne et son œuvre française** (Picard). — **II.** G. GUIZOT : **Montaigne, études et fragments** (Hachette). — **III.** P. Robert : **Les Poètes au XIXe siècle** (Paul Dupont). — **IV.** VON EGIDY ET G. MOCH : **L'Ère sans violence** (*Revue blanche*).

Au XVIe siècle, pour exercer avec honneur et succès le métier d'imprimeur, difficultueux en tout temps, il fallait un privilège non seulement du roi, mais de la nature, car ces modestes travailleurs : les Alde, les Elzévier, les Plantin, pour faire face d'une part à l'autorité tracassière, d'autre part à la faillite toujours imminente, devaient posséder l'ensemble de qualités exceptionnelles qui signalent le héros : la foi, l'énergie, l'abnégation, sans compter l'intelligence, le sens pratique dont trop souvent les héros sont dépourvus. M. L. Clément parle d'un grand imprimeur, Henri Estienne, qui fut aussi un homme de lettres et non des moindres de son époque, de sorte qu'ici la vie, l'œuvre matérielle et l'œuvre littéraire sont intimement liées et sollicitent à la fois notre intérêt.

La vie contient plus d'un enseignement, mais je ne retiens que celui de la longue patience : on savait souffrir alors sans aller, moderne Midas, conter sa peine aux roseaux moqueurs et bavards et l'on savait surtout être reconnaissant à la destinée des jours de bonheur qu'elle octroie au cours des années. La belle épître placée en tête de l'édition d'Aulu-Gelle mérite d'être méditée. A tout prendre, Henri Estienne ne fut pas un saint, mais ce fut incontestablement un caractère; or nous avons besoin aujourd'hui d'aller à l'école des caractères bien plus qu'à celle des talents.

Est-ce à dire que l'auteur de la *Précellence du langage français* n'a qu'une valeur médiocre comme penseur et comme écrivain? Il ne brille certes pas au premier rang avec les vigoureux prosateurs Rabelais, Calvin, avec les poètes délicats Ronsard, du Bellay; c'est un critique au jugement sûr, au goût morigéné, non tyrannisé par l'érudition. Mais son vrai titre de gloire est d'avoir prononcé, au moment précis, le mot nécessaire, d'avoir lui, latiniste, défendu les droits de la langue française et proclamé l'incontestable supériorité de l'idiome national pour l'usage journalier, tout en faisant une guerre impitoyable aux néologismes et aux vocables, aux expressions importées d'Italie.

L'examen de l'œuvre capitale de Henri Estienne, écrivain français, nous amène tout naturellement à Henri Estienne, grammairien français. Cette partie exige une étude attentive, mais dont l'accès n'est point parsemé de grosses difficultés. Si nous y entrons en simples flâneurs, tant de détails curieux retiendront notre attention qu'à la fin du volume nous croirons de bonne foi être devenus savants.

Guillaume Guizot aime Montaigne, mais à la façon d'un père, rigide moraliste, qui n'hésite pas à tancer son fils, joli garçon, élégant, beau parleur, mais au demeurant assez mauvais sujet. « Montaigne s'ennuie; et j'en suis bien aise... » M. Guizot en veut à l'auteur du « livre de bonne foi » d'être un endormeur de consciences; il lui reproche d'avoir procréé tant d'esprits charmants, subtils, imprécis, énervants, qu'on a rangés sous la dénomination, elle-même fort vague, de dilettantes. Dans les lignes suivantes, certaines personnalités contemporaines ne peuvent-elles se mirer à l'aise?

Je chercherais vainement à m'en défendre : la première leçon que l'on reçoit de Montaigne, et si vous voulez un *confitentem reum*, la plus dangereuse douceur par où il nous allèche, c'est de trouver tout de suite des objections à la pensée que vous venez d'avoir. Il y excelle, il s'y complaît, il est passé maître dans l'art de se réfuter soi-même et de susciter en son esprit une suite infinie de petites guerres intestines. Non seulement on s'y accoutume, mais on finit par y prendre goût et par en avoir besoin.

Certes on n'adressera pas à l'auteur le reproche de temporiser pour plaire à Pierre, sans toutefois blesser Paul ni prêter le flanc à la raillerie de Jacques. Ce qu'il veut dire, il le dit, et cette loyauté de pensées et d'expressions fait qu'on aime ce livre, au premier aspect un peu rude d'allures, où d'ailleurs le style de Montaigne est excellemment apprécié.

M. Pierre Robert a fait œuvre de piété et de justice en conservant une place honorable dans la pléiade romantique à des poètes bafoués par nos critiques contemporains comme Béranger ou complètement oubliés comme Lemercier et Brizeux. Il ose dire que Casimir Delavigne avait du talent, de l'habileté dramatique et du vrai souffle lyrique; que le style même de Delille n'est pas aussi mauvais qu'on le prétend. Il montre en Chénier un classique, le seul lyrique classique, loin d'en faire, comme on le veut généralement, le précurseur et pour ainsi dire le prophète du romantisme. Quant aux grands poètes Lamartine, Hugo, Musset, de Vigny, il apporte à chacun d'eux son tribut différent d'admiration ardente ou de profonde sympathie; loin de vouloir jeter bas leur statue, ainsi qu'il est de mode aujourd'hui, volontiers en hausserait encore le piédestal. Ce n'est pas moi qui le blâmerai.

Un chapitre très attachant est celui où M. Robert essaie de deviner, en s'aidant de la correspondance, l'énigme que présentent et que présenteront toujours sans doute les relations de Hugo et de Sainte-Beuve. En ces matières délicates, il vaut mieux supposer le bien que le mal, donc l'*Œdipe* a raison, parce que quand on est charitable on n'a jamais tort; mais où il me semble aller un peu loin, c'est quand il prétend que la correspondance montre le poète *plus désintéressé* qu'on ne le croit. Pour le poète encore jeune, je le veux bien, — la correspondance examinée ici ne s'étend que jusqu'à 1835; — mais je ne crois pas qu'on puisse parler sérieusement du désintéressement d'Hugo quand on connaît ses rapports, avec ses éditeurs, avec Renduel entre autres.

L'Ère sans violence! Qu'en dites-vous? nous n'en avons pas encore franchi le seuil, j'imagine; et à voir ce qui se passe autour de soi, il n'est pas déraisonnable même de croire que l'humanité s'éloigne de plus en plus de cette bienheureuse époque entrevue — en rêve — par le colonel von Égidy. Eh bien! non, ce n'est pas un pur rêve d'utopiste; ce sera un jour une magnifique réalité, et ce serait la réalité de demain si tout être capable de penser, de croire et d'aimer s'attelait courageusement à la tâche que lui assignent ses forces, son caractère, son talent, sa sphère d'influence, s'il voulait être homme comme le fut Égidy, prêt comme lui à sacrifier à la vérité ses préjugés les plus chers et, s'il le faut, sa position et sa fortune. Le recueil des conférences et des articles de ce grand homme de bien est précédé d'une magistrale étude de M. G. Moch.

G. Art.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38255. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 9. 4e SÉRIE. — TOME XII. 26 AOUT 1899.

NOS CONTEMPORAINS

D'APRÈS

LE THÉATRE DE CE DERNIER QUART DE SIÈCLE

On a dit souvent que le théâtre était le reflet d'une époque. Ainsi exprimé, cet aphorisme n'est pas absolument exact. Toute peinture de mœurs et de caractères comporte, en effet, deux éléments distincts; l'un, qui est la simple transposition telle quelle sur la scène des personnages de la vie réelle avec leurs qualités et leurs défauts, l'autre qui est la déformation totale ou partielle de ces mêmes personnages sous l'action personnelle de l'auteur dramatique.

Il y a donc lieu de tenir compte, dans toute comédie, du tempérament de l'auteur, et de discerner la part d'exagération voulue ou fatale qu'il entraîne à sa suite.

Mais, une fois terminée cette analyse, il nous reste alors, comme au fond d'une cornue, ce qui constitue le résidu de l'humanité : l'âme nue, la conscience sans voile, avec les reliefs et les trous ordinaires, fidèles empreintes de l'époque et du milieu social dont ils sont le produit. Dès lors, en rapprochant ces âmes et ces consciences, dans une certaine période d'années, nous pouvons les comparer entre elles, en dégager le caractère général, établir la balance des gains et des pertes, et fixer, à l'heure où finit le siècle, l'évolution morale et psychique de notre vieille société.

Par suite de la confusion toujours croissante des différents mondes, il devient fort difficile d'étudier chacun d'eux selon l'ancienne classification, aujourd'hui sans portée, de la noblesse, de la bourgeoisie, du peuple. Pourtant, il nous en faut une, car si les barrières sociales de l'ancien régime ont été renversées, d'autres ont surgi à leur place, groupant en de nouvelles combinaisons le troupeau humain possédé de vanité.

A l'heure actuelle, c'est bien l'argent qui semble devenir le moderne étalon de la valeur sociale, le mot d'ordre secret par lequel on se reconnaît dans la foule, on se groupe, on s'évite. Selon qu'on en possède plus ou moins, la vie s'élargit ou se restreint, devient brillante, variée, extérieure, ou reste intime, solitaire, ignorée, engendre l'oisiveté ou force à la peine, est heureuse ou malheureuse suivant l'usage ou l'abus qu'on en a su faire.

Et voilà, d'après le genre de vie basé sur la richesse, nos classifications toutes trouvées : au sommet, les gens du monde, brillants, oisifs, superficiels et vains, puis les bourgeois plus spécialement envisagés au point de vue des vertus domestiques, de la vie de famille ou des occupations professionnelles; enfin les travailleurs, paysans, ouvriers, courbés vers la tâche quotidienne qui procure le pain.

Cependant, quelques études spéciales à l'aristocratie ayant été mises au théâtre, nous allons les examiner brièvement tout d'abord, pour ne plus avoir à y revenir.

Elles envisagent les nobles à trois points de vue différents : la perpétuation du nom, leur rôle dans la vie sociale, l'emploi de leurs facultés intellectuelles. Sous ces différents aspects, un trait commun les caractérise : l'ignorance complète, systématique ou à leur insu, de la marche du temps. Pétrifiés, par orgueilleux mépris de la vie populaire et commune,

dans le roc des traditions surannées, ils nous apparaissent d'un autre âge, très lointains, comme les rares spécimens d'une espèce disparue dans un cataclysme. On est prêt à les compter, comme ces malheureux Indiens du « Far-West » que décime progressivement l'expansion américaine. C'est en vain qu'on les interroge. Quelle est leur fonction, leur but, leur utilité, dans le bouillonnement incessant d'une vie chaque jour plus pratique et affairée; quelle pierre, si minime, soit-elle, viennent-ils apporter à l'édifice social? Nul ne le sait, ni eux, ni personne.

Ici, les voilà piétinant les principes élémentaires de la morale courante, pour avoir un héritier du nom, qui soutienne dans la mêlée commune les revendications de leurs droits légitimes (*les Fossiles*).

Là, c'est l'entêtement obstiné, le préjugé ridicule du vieux gentilhomme terrien, seigneur d'un manoir en lézardes, qui maudit l'envahissement du travail, et préfère donner sa fille à quelque confrère également ruiné et têtu, plutôt qu'au fils éclairé et actif de son voisin l'industriel (*les Deux Noblesses*).

Ailleurs enfin, nous les contemplons dans le plein épanouissement de leurs facultés cérébrales, en possession de la *Carrière*, la seule qu'un homme bien né puisse embrasser sans déchoir. Inutiles, ennuyés et importants, c'est à qui d'entre eux égayera le monotone déjeuner de l'ambassade, en colportant les plus récents potins, répétera, solennel et mystérieux, les conversations surprises ou sollicitées de hauts personnages, s'attribuera enfin l'immense gloire d'avoir croisé de près quelque archiduc en voiture, et obtenu de Son Altesse la faveur d'un salut amical.

Comme on le voit par ces trois échantillons, c'est un monde en marge de la vie, un rouage arrêté et rouillé dans l'évolution moderne, quelque chose comme la vieille machine de Marly en face de la nouvelle. Passons et arrivons aux gens du monde, les grands favoris des auteurs dramatiques.

Les deux cadres dans lesquels ils évoluent le plus ordinairement sont la vie de mariage et la vie mondaine; mais dans l'une comme dans l'autre, sous des manifestations différentes, un trait commun les caractérise: la « veulerie », c'est-à-dire, l'indifférence de tout, le désintéressement complet de ce qui n'atteint pas l'être directement dans sa tranquillité ou dans sa jouissance égoïste.

Considérons-les d'abord dans le mariage.

D'une manière générale, peints par des auteurs les plus divers, idéalistes comme Feuillet, sceptiques comme Meilhac, ou combatifs comme Hervieu, leur état uniforme et normal est toujours... l'adultère. Ils s'y jouent avec une aisance accomplie, sans scrupules, sans masques, sans remords, comme en un élément de la vie conjugale: Monsieur a son cercle, Madame ses visites et sa couturière, et chacun se le tient pour dit, heureux d'une excuse qui, en écartant les explications vulgaires, établisse une fois pour toutes dans le ménage un régime de liberté sans contrôle.

Dès lors, le mariage n'est plus qu'une formalité officielle, une concession à l'opinion publique, un refuge en cas d'accident, et de toute façon un écran commode à la satisfaction quotidienne des instincts et des caprices passagers.

Le plus souvent, c'est l'Amant que nous trouvons au domicile, le soir, précisément lorsque Monsieur est au cercle. Il joue les maris, tient compagnie à Madame au coin du feu, lui raconte les scandales du jour, querelle plus ou moins et part un peu avant minuit. Monsieur dont il est l'ami l'ignore ou fait semblant, et tout marche à souhait, c'est le ménage à trois, banal et pot-au-feu. Ou bien, le mari connaît l'inconduite de sa femme, mais comme il est philosophe ou intéressé, il se montre tolérant, et devient même parfois l'obligé de l'amant, en le priant d'assurer la paix du ménage; c'est l'adultère cynique et fin de siècle. Ou bien enfin, une entente s'établit entre eux tous, Monsieur prend une maîtresse parmi les meilleures petites amies de sa femme, Madame un amant parmi les bons camarades de son mari, tout est parfait ainsi, c'est le ménage à quatre.

Dans l'établissement de ce *modus vivendi*, les chaînes matrimoniales ne pèsent pas lourd; on se remet, on se requitte, sans que le moindre scrupule de conscience vienne assombrir l'azur des joies illégitimes; la rupture des engagements s'est, de part et d'autre, opérée sans effort, comme un événement prévu et attendu, et l'habitude a vite émoussé le remords, si remords il y a jamais eu.

Tel fut, pendant de longues années, l'unique état moral des ménages mondains, qui nous fut présenté à la scène.

Depuis peu, une évolution paraît devoir s'accomplir, il semble que la comédie du mensonge ait fait son temps, et que la conscience lassée veuille s'affranchir du pacte conjugal. Sous le couvert de la loyauté, au nom du droit au bonheur et à l'amour, une levée de boucliers s'est produite, surtout dans le camp féminin, pour revendiquer, sinon l'union libre, tout au moins l'extension à l'infini des cas actuels de divorce. *La Vassale*, *les Menottes*, *la Loi de l'Homme*, *les Tenailles*, autant de mots d'ordre de révolte contre l'antique et vermoulue prison conjugale. Il y a mieux, certaines de ces opprimées poussent l'exaltation si loin qu'elles se font un véritable point d'honneur, puisqu'elles n'aiment plus leur mari, à cesser, par respect d'elles-mêmes, de remplir leurs devoirs conjugaux (*le Partage*).

A première vue, une évolution morale montée à ce

diapason pourrait faire croire à un violent retour à la nature, à une renaissance subite du sentiment, puisque c'est au nom de l'amour qu'elle s'accomplit, et ce serait après tout une sorte de progrès vers l'honnêteté relative; mais en allant plus au fond des choses, on ne tarde pas à s'apercevoir, comme nous le verrons tout à l'heure, que, loin de constituer un progrès, cette révolte de la conscience n'est en réalité qu'une forme de l'esprit de contradiction et une affirmation du besoin d'indépendance dont la femme est en ce moment possédée. De telle sorte qu'en définitive, l'évolution se réduirait à une tendance de plus en plus exigeante des instincts à s'affranchir de toute contrainte morale et sociale.

En regardant ces époux évoluer si paisiblement dans l'adultère, on se demande tout de suite quelle en peut être la cause? Elle est aisée à trouver. C'est qu'il n'existe entre eux aucun lien ni sentimental ni moral. Réunis par le hasard des rencontres, par un troc d'ambitions, de vanité ou d'argent, ils vivent sous le même toit en âmes étrangères, sans affinité réciproque; leurs corps seuls demeurent, sans direction, exposés à toutes les tentations ambiantes, et par suite, dépendant uniquement de l'occasion, du caprice passager, de la curiosité, qui bien vite en ont raison.

Il y a bien à cette règle générale quelques exceptions, des cas où l'amour réciproque existe entre époux, mais même dans ces cas exceptionnels, le lien en est si frêle que la moindre rafale suffit à le détendre ou même à le briser à jamais; et pourtant quelles bénignes rafales!

Ou bien c'est la simplicité et la candeur d'une jeune fille, captivant un grand honnête homme, Michel Tessier, dont la vie privée et publique fait l'admiration, même de ses ennemis, et qui soudain quitte femme et enfants qu'il adore pour suivre la jeune enchanteresse. Ou bien l'occasion, l'occasion banale et sans attrait jetant successivement à l'adultère chacun des époux réciproquement épris et heureux, jusqu'à ce que, revenus à eux-mêmes, ils s'avouent leur faute et reprennent le duo conjugal si bêtement interrompu (*le Pardon*). Enfin, le piège grossier de la coquetterie, le bandeau mis par une main caressante et experte sur les yeux éblouis d'un naïf, que sa vaillante femme reconquiert, et ramène confus à l'union légitime (*Georgette Lemeunier*).

Si misérable que soit l'amour dans ces ménages d'exception, du moins il existe ou a existé; les époux sont bien humains; ils ont failli, mais ils sentent, ils vivent. Saluons-les, ce sont les derniers. Désormais, nous ne verrons plus que des pantins articulés, des automates, calmes ou révoltés, selon les tempéraments, en tout cas portant haut la tête, le panache de l'adultère qui semble bien décidément aujourd'hui le signe de ralliement des époux fin de siècle.

Ouvrons la porte de leur demeure :

Ici, la solitude au foyer, issue d'une divergence de goûts et d'éducation entre un mari sérieux, homme d'intérieur, et une épouse frivole et mondaine qui, finalement, le trompe et l'abandonne lui et leur enfant, pour aller vivre à Venise avec son amant (*Froufrou*).

Puis, l'hostilité lalente, voilée, respectueuse des formes par bienséance ou reste de scrupule, entre une femme romanesque éprise de chimères, et un époux positif qui lui fait la leçon (*l'Acrobate*) ou entre une incomprise mystérieuse et un sot, coureur de boudoirs et de soupers galants (*le Sphinx*).

L'indifférence complète, entre un savant toujours penché sur ses chartes, et une dévergondée sans pudeur qui court des jeunes aux vieux et, par lassitude, revient au foyer (*la Petite Marquise*).

L'agacement, l'énervement, suivi de rupture, causé par l'inégalité sentimentale et sensuelle d'une toute jeune femme ardente de vie, et d'un médecin presque célèbre qui fait du mariage un lieu de repos (*Amoureuse*).

La guerre ouverte, et finalement sanglante, entre l'aveugle naïveté d'un gentilhomme, et l'instinct dépravé d'une cabotine (*Comtesse Romani*).

Le dédain insultant et grossier d'un aristocrate enrichi par le mariage, pour son épouse restée roturière et bonne (*l'Étrangère*).

Le défi, claironné par une épouse jalouse de ses droits, à un sot et orgueilleux mari dont la suffisance hâtera la catastrophe (*Francillon*).

La désertion du foyer, par orgueil blessé d'épouse susceptible, le retour au même foyer après des années d'absence, par curiosité de mère trop longtemps éloignée de ses enfants (*l'Invitée*).

La lutte de l'effronterie féminine et de l'abnégation masculine entre une épouse sans conscience et un époux trop bon (*le Partage*).

Enfin, le supplice à deux, la révolte à jet continu, la mutuelle récrimination contre la loi et les obligations du mariage (*la Vassale, les Menottes, la Loi de l'homme, les Tenailles*, etc.)...

Vraiment, ne sont-ce pas là d'étranges unions, que celles où chacun des époux, uniquement préoccupé de ses goûts personnels et de la satisfaction égoïste de ses penchants, en arrive à oublier à la fois le respect de soi-même, le respect de l'opinion, et le respect de l'enfant? Quelle profonde oblitération du sens moral, en même temps quel singulier relâchement des mœurs publiques, ce résultat fait supposer!

Quoi qu'il en soit, si l'on doit nous juger d'après la peinture des mœurs mises à la scène, et les étrangers ne le peuvent guère autrement, la conclusion

qui s'impose est celle-ci : la majorité des ménages parisiens et, par extension, des ménages français, dans la haute classe de la société, vivent dans l'adultère et quelquefois par l'adultère; la maîtresse et l'amant sont, en France, un élément normal et régulier de l'existence conjugale.

Ceci posé, on peut se demander si l'indifférence des époux l'un pour l'autre, la « veulerie » en amour, n'est que la conséquence de la façon légère dont se concluent chez nous les mariages, ce qui serait réparable, et si, comme l'homme et la femme le réclament, libres de s'unir à leur gré, ou mariés à un conjoint de leur choix plus en harmonie d'humeur et de goûts, ils deviendraient plus aimants, plus fidèles qu'ils ne le paraissent actuellement.

Pour résoudre la question, il suffit de les examiner séparément dans l'adultère, de chercher quel mobile les pousse, quel attrait les retient, en définitive, de quoi est pétrie leur âme.

Or, il faut bien le reconnaître, la rencontre soudaine de l'âme sœur, après des années de solitude, et le cri déchirant de la passion triomphante, plus fort que le devoir, plus fort que la pudeur, plus fort que l'amour maternel, cela est extrêmement rare dans les annales quotidiennes de l'adultère. Le plus souvent, l'aventure est banale. Émile Augier, dans une de ses comédies, la résume ainsi, par l'organe d'une de ses héroïnes : « Je m'ennuyais, voilà comment cela a commencé; il m'a ennuyée, voilà comment cela a fini; telle est presque toujours l'histoire de la première faute d'une femme. » Et de fait, si nous cherchons, dans la série des adultères mis à la scène depuis trente ans, la cause déterminante, nous y trouvons, quelle que soit la qualité des complices, tout autre chose que l'élan spontané du cœur.

Du côté des femmes : dépit, avec *Froufrou* furieuse de voir honnêtement occupée par sa grande sœur la place au foyer qu'elle a toujours laissée vide; curiosité et vice précoce avec Hélène de la Roseraye (*Michel Pauper*); exaltation romanesque d'une imagination pervertie, avec Mme de Solis (*Acrobate*); névrose impudente et fiévreuse chez la marquise de Kergazou (*Petite Marquise*); cabotinage inconscient chez la *Comtesse Romani;* fanfaronnade de l'infamie avec la *Princesse de Bagdad* qui porte comme un panache la fatalité de son origine; sentimentalité et sensualité inassouvie chez cette *amoureuse* de Germaine Fériaud, l'épouse courtisane; dépravation inconsciente et cynique chez la *Parisienne* qui trompe pour faire comme ses petites amies, par mode, bon ton, usage courant; ennui, besoin d'intimité confortable, chez la sybarite Mme de Salus (*Paix du Ménage*) que son butor de mari payerait volontiers au mois comme une maîtresse, pour faire les intérims entre une danseuse et une femme du monde!

Nulle part, nous ne sentons l'amour vrai, l'abnégation et le don de soi-même; ce que paraît rechercher la femme, c'est le plaisir égoïste, soit dans la satisfaction de goûts dépravés, soit plus rarement dans la poursuite de rêves sottement romanesques.

Cependant, dans cette faillite de l'âme féminine, une espérance survit, rien qu'une lueur, bien pauvre, bien terne, mais à laquelle il est permis de se raccrocher comme à une épave dans la tempête.

Ce sont les héroïnes de M. Donnay qui nous l'apportent. Quoique très prudentes, très calculatrices, et probablement incapables de se donner complètement, elles font naître en nous, par flambées passagères, l'illusion de l'amour. Elles sentent, vibrent, sont sincères, au moment où elles parlent, sans conception d'absolu, sans rêves de lendemains éternels, en jolies païennes qui vivent l'heure présente, et, les yeux mi-clos, tendent leurs lèvres gourmandes aux baisers ardents. On ne pourrait sans doute approfondir, ni discuter la qualité du sentiment, sans trouver, sous les phrases tendres et les mutuelles caresses, autre chose qu'un égoïsme sensuel et de bon ton savamment dosé, ce qu'un de nos éminents critiques a nommé « l'amour, goût de notre époque », mais à défaut de l'amour, tout court et tout simple, cela ne vaut-il pas mieux encore que le néant ou le cabotinage?

Si maintenant nous examinons l'âme de leurs époux, de leurs amants présents ou passés, nous y trouvons, sauf quelques rares exceptions, la même veulerie, la même incapacité d'aimer ou de haïr. Leur femme n'est ni l'épouse, ni la mère, ni l'amie, mais une maîtresse de maison, un chef de protocole domestique chargé de l'étiquette dans les soirées et les dîners, ou bien un bibelot d'intérieur que l'on regarde par habitude en revenant du cercle, à moins qu'elle ne soit seulement l'esclave, l'en-cas, dans l'intervalle des caprices extra-conjugaux. Leur maîtresse n'est pas non plus l'amante, la compagne des heures folles, près de laquelle on oublie tout, mais un luxe, une satisfaction d'amour-propre, dont les toilettes, les bijoux, la haute réputation galante leur font honneur. Ils la montrent comme une bête de sang, enviée par celles ci, désirée par ceux-là, et dont ils sont aujourd'hui propriétaires.

En somme, ils ne vivent que pour eux, poursuivent le plaisir partout où ils le peuvent rencontrer, sans souci ni des responsabilités qu'ils encourent, ni des représailles que leur indifférence pourra faire naître.

Écoutez Cygneroi parler à Lebonnard de ses anciennes maîtresses : « Tu verras quand tu seras marié, dans quelle pitié, pour ne pas dire dans quel

mépris, tu les enseveliras à tout jamais, et quelle fosse commune tu creuseras pour y jeter pêle-mêle les marquises et les bourgeoises, les grandes dames et les courtisanes, et qu'elles se débrouillent là dedans comme elles le pourront. Ça, de l'amour? Allons donc; du plaisir tout au plus, et encore quel plaisir! »

Admirez avec quelle ostentation effrontée et grossière ce goujat de duc de Septmonts insulte publiquement sa femme, en offrant son bras à mistress Clarkson que le monde dit être sa maîtresse (*l'Étrangère*).

Quel nom autre que M. Alphonse donner à cet Octave, que les gros sous de Mme Guichard dominent au point de lui faire abandonner sa fille naturelle, pour ne pas compromettre son projet de mariage avec cette ancienne servante d'auberge?

Et Paul Astier (*la Lutte pour la vie*)! Quel monstre d'égoïsme féroce et raisonné dans la suite de forfaits qu'il accomplit : séduction, puis abandon d'une fille pauvre enceinte de ses œuvres; mariage avec une vieille dame riche qu'il essaye d'empoisonner afin de s'en débarrasser; enfin second mariage avec une belle et riche israélite, objet toujours visé de ses désirs.

De Chelles, l'époux du *Sphinx*, Lucien de Riverolles, celui de *Francillon*, également suffisants et sots, traînant leurs jeunes femmes, comme des cocottes, dans tous les cabarets et lieux de plaisir mal famés, nommant leurs anciennes maîtresses, racontant leurs fredaines passées, continuant, au su et vu de tous, leur vie agitée de garçon!

De Sallus, ce pleutre de clubman dominé par les sens, avec quel cynisme il propose à sa femme cinq mille francs par mois pour devenir sa maîtresse, quand il n'en aura pas d'autre! Et l'amant, Jacques de Randol, ami du mari dont il serre la main et vole la femme!

Ailleurs, les maris despotes et maladroits : Deschamps, que l'on soupçonne de quelque malentendu cynique avec sa femme; de Raguais, le maître absolu en vertu de la *Loi de l'homme*, puis cet autre, bourreau imbécile des *Tenailles*, qui, après avoir refusé le divorce à sa femme, se voit à son tour contraint d'accepter, d'élever l'enfant d'un autre...

. . . . . .

Bref, les époux mondains, hommes ou femmes, ne semblent rien avoir à se reprocher, ni au point de vue moral ni au point de vue sentimental: ils sont faits de la même pâte, coulés dans le même moule, et restent, dans le tête-à-tête conjugal, deux pantins, parfaitement dignes l'un de l'autre.

Considérons-les maintenant dans la vie mondaine.

Envisagées à ce point de vue, les hautes classes nous apparaissent d'abord ce qu'elles sont dans tous les temps, inutiles, frivoles et vaniteuses.

Les *Inutiles* de Cadol nous montraient déjà des gentilshommes célibataires, tuant le temps et leur santé autour des tapis verts, dénués de toute notion du devoir, et sans autres soucis apparents que d'avoir à continuer le lendemain ce qu'ils avaient fait la veille. La race n'en est pas éteinte, et elle se perpétuera vraisemblablement jusqu'à la consommation des siècles. De même les *Scandales d'hier* de Th. Barrière, sont encore d'aujourd'hui. L'envie des petites comtesses contre la roturière qui se faufile dans leur monde par la grande porte du mariage, et leur basse vengeance à coups de médisances et de calomnies jusqu'à ce que la roturière, plus spirituelle, s'impose enfin par quelque repartie habile, tout cela est d'hier, d'aujourd'hui... et de demain.

La légèreté coupable des jeunes perruches étourdies et caqueteuses, qui chuchotent derrière l'éventail les potins tout chauds et malveillants recueillis dans l'air (*les Paroles restent*) ne fera que croître et embellir avec la vie fiévreuse et la multiplication des salons cosmopolites.

La défiance entre amis, clubmen ou autres, est également si naturelle à l'homme, que les soupçons injurieux de quelques gentilshommes s'accusant mutuellement d'avoir triché au jeu (*les Petites Marques*) vous laissent parfaitement froids. Ce sont là aventures quotidiennes dans les cercles les plus « smarts ».

Peut-être le cabotinage, tel ou plus raffiné que nous l'a montré M. Pailleron, serait-il davantage une floraison de notre temps où l'audace effrontée supplée avantageusement le talent, en éblouissant les sots et les timides? Certes, l'exploitation de la vanité humaine, par les audacieux, se fait sur une vaste échelle et les belles patronnesses de talents ignorés ou les « barnum » de célébrités tapageuses fourmillent dans notre société à la fois sceptique et très crédule. Mais y en a-t-il moins ou davantage qu'il y a cinquante ans? Si oui, c'est qu'alors nous serions devenus plus sots en vieillissant, ce qui n'est guère flatteur, et nous ne voulons pas même le supposer un seul instant.

Non, tout cela n'est que la menue monnaie des vices mondains, l'atmosphère habituelle où croissent les délicates plantes de serre chaude dont s'enorgueillissent nos salons parisiens. Ce qui paraît caractériser notre époque est plus typique, plus... « veille de révolution », comme dirait un des snobs vannés de la jeunesse moderne.

Aujourd'hui, les classes mondaines, aristocrates ou parvenus, sont rongées par la plaie d'argent; ceux qui n'en ont plus, pour en gagner, ceux qui en ont d'hier, pour le dépenser follement avec des parasites qui les grugent.

C'est qu'en effet, le besoin de jouir, le vertige du plaisir, possèdent à un furieux degré les hautes

classes de la Société française. S'amuser ou faire semblant, s'agiter surtout, par bandes criardes, afin de fuir son moi, de tromper à tout prix l'ennui que crée l'oisiveté, tel semble être le mot d'ordre adopté et suivi par la grande masse des gens du monde.

Dédaigneux du travail, ignorants des devoirs, ils ont tourné leur activité intellectuelle vers les occupations purement mondaines. Comédies de salon, menuets et pavanes, exhibitions des célébrités de la semaine, sport hippique, conduite de mail-coach, roulette et baccarat, création de gilets et cravates sensationnels, rendez-vous chez le couturier à la mode, tournées nocturnes dans les cabarets... artistiques et les restaurants où l'on soupe ; tel semble être le cycle invariable de leur existence quotidienne. Or, comme ce genre de vie exige beaucoup d'argent et que les fortunes actuelles, plus ou moins entamées par des spéculations malheureuses, ne sont plus en état d'y faire face, tous les moyens sont employés pour s'en procurer.

Mais cette course folle au plaisir et à l'argent est semée de quelques obstacles. L'honneur, l'orgueil, la réputation, le respect des traditions de famille, les obligations sociales, sont là qui barrent la route; il faut les renverser ou revenir en arrière. Dans cette douloureuse alternative, ils n'ont pas même d'hésitation ; l'exemple des autres est un encouragement, l'élan personnel une excuse, et les obstacles sont emportés d'assaut, sans souci des ruines que causera leur chute. Dans les débris de leur passé moral, les hautes classes se vautrent avec une amère gouaillerie comme soulagées d'un fardeau trop lourd à leurs faibles épaules; les premières, et sans provocation, elles raillent ces vieilleries surannées qui constituaient naguère leur patrimoine social, sans même s'apercevoir du prix qu'y attachent encore ceux qui les achètent.

Au sommet de la hiérarchie, c'est le *Prince d'Aurec*, ce fils de preux, galvaudant, dans un bal masqué, l'armure de son ancêtre, le Connétable, brocantant à un baron juif l'épée historique afin de payer ses dettes de jeu ; la princesse, sa femme, empruntant au même baron plusieurs centaines de mille francs pour solder ses notes de bijoutier, et ne retrouvant sa conscience que devant l'audace grossière de ce dernier qui, finalement, lui met le marché en main.

Le comte de Lanspessa (*la Meute*) se laissant vivre aux dépens de Catherine Rennequin qu'il a déshonorée, puis essayant d'escroquer le frère de sa maîtresse en lui soutirant une commission de 200 000 francs pour une affaire fictive. Rennequin, lui-même, fils de richissime industriel, méprisé de ses valets, de son intendant, de ses amis, qui l'exploitent, et sans force contre cette meute de parasites dont il est la proie. Victor, un autre personnage de la pièce, qui trouve que la fête est bien symbolique, bien... société mourante.

Dans le monde des affaires : Argan, le millionnaire (*la Douloureuse*) qui, sous le coup d'une arrestation imminente, paie d'audace en donnant une réception luxueuse. Qui rencontre-t-on chez lui ? Rien que d'élégantes fripouilles : Lambert, l'anarchiste littéraire, venu là pour fuir sa femme en train d'accoucher; Colas, sorte de pitre grossier, montreur de sœurs Barrisson en jupes courtes; Lubin, buveur professionnel, confectionneur de « cock-tails », chargé de dire des énormités pour faire rire ; Bladru, le député important, plus ou moins retour de Mazas, etc., tout ce monde cynique s'agite, jouit, et finalement s'attable à souper, tandis que dans une pièce voisine le maître de la maison se brûle la cervelle.

Les *Viveurs* de M. Lavedan, pris un peu dans tous les échelons de la haute société, négociants, boursiers, médecins, artistes, ne sont que des « mufles » sans âme qui tournent dans le vide.

Le Brissard, clubman sceptique, un des principaux personnages d'une *Famille* du même auteur, se trouve très « fin de siècle » dans les imbécillités et les gredineries quotidiennes de son existence.

Les *Snobs* que nous montre M. Guiches sont aussi ridicules, quoique inconscients : Mme de Lieuran avec ses dîners hebdomadaires où elle exhibe des génies cachés, des financiers cosmopolites, des peintres japonais, des banquiers anarchistes, des propagateurs de célébrités étrangères, est parfaitement imbécile. Mme de Malmont, l'Égérie des jeunes candidats à l'Académie, a une suffisance grotesque. Dangy lui-même, le romancier célèbre, l'intellectuel talonné par l'ambition et l'amour de la fortune, se montre d'une sottise sans pareille.

A côté de ce monde de la haute noce, sceptique et niais, dont l'agitation sans but paraît être l'unique préoccupation, il y a bien, quoique plus restreint, celui qui s'efforce avec conviction de jouer son rôle. Mais pour bonne que soit l'intention et sérieuse l'apparence, combien, au fond, grotesques et misérables sont les résultats! L'intérêt général mis en avant, le dévouement à une idée, à une institution, ou même à une personne, invoqués comme prétexte, nous apparaissent de grossiers trompe-l'œil, destinés à éblouir les sots. Au delà, sous les basques de ce manteau d'Arlequin, nous découvrons les trous béants, les tares coutumières de la pauvre humanité : ambition, vanité, amour-propre, curiosité, toutes les formes connues et mesquines de l'intérêt privé. Et le dégoût nous prend devant ces petitesses de la vie chez des gens que leur situation sociale pouvait faire supposer moralement supérieurs à la foule ignorante et instinctive. Ne sont-ils pas ridiculement pédants, ces professeurs de beau langage (*le Monde où l'on*

s'ennuie), ces candidats à l'Académie, ces aspirants aux sinécures officielles qui n'attendent pas même la mort de celui qu'ils souhaitent remplacer; et les femmes, à commencer par la maîtresse de céans, sorte de Julie d'Angennes intrigante et sotte, dont la platitude idolâtre des courtisans fait une puissance! Dans la politique, voici la marquise de Grèges, ambitieuse et dominatrice, que le désir de jouer un rôle important jette aux bras du parvenu *Leveau*, député d'hier, mais naïf de toujours. Même sous le couvert de la charité, que de vilenies, que de mensonges! Voyez dans les *Bienfaiteurs* toutes ces dames patronnesses réunies en assemblée générale, celles-ci parlent de leur couturière et des toilettes qu'elles mettront à la prochaine séance, celles-là flirtent et donnent des rendez-vous très étrangers à la charité, d'autres sont animées de l'esprit de parti, et songent plus à leur œuvre particulière qu'aux malheureux à soulager, quelques-unes enfin font assaut de vanité vers le fauteuil de la présidence; pendant ce temps-là, la misère fait des victimes, et les pauvres meurent de faim.

Toutes ces âmes, féminines ou masculines, sont-elles assez mesquines, ratatinées! en vain, on cherche une idée noble, une grande et belle pensée qui plane au-dessus des petites luttes quotidiennes de l'égoïsme; partout c'est la basse humanité, le perpétuel recommencement des mêmes erreurs, sans volonté de faire mieux, sans idéal à atteindre. Et placés entre ces vulgaires cabotins et les polichinelles sans vie, que nous voyions tout à l'heure, nous nous sentons plus indulgents pour ces derniers; la pitié surpasse le mépris.

LOUIS CHEVALLIER.

(*A suivre.*)

LA SAVOIE ET XAVIER DE MAISTRE

La Savoie a toujours été française, ses littérateurs ont écrit en notre langue. Même au temps de sa séparation, elle a voulu montrer l'étroite parenté d'esprit qui l'unissait à nous. Elle nous a donné le législateur Favre, l'écrivain religieux saint François de Sales, les deux de Maistre. Elle revendique, comme lui appartenant, Vaugelas, bien qu'il soit né dans un département voisin. Enfin Ducis est aussi un de ses enfants, sa famille étant originaire de Beaufort, une petite ville perdue dans une vallée sauvage et grandiose de nos Alpes. Au moment où la Savoie est à la mode, où Chambéry a inauguré le monument qu'elle élève aux de Maistre, je voudrais parler un peu du *Savoyard* qu'on ignore, sur lequel on propage encore des légendes ridicules, et de l'un de ceux qui représentent le mieux ses vertus respectables, Xavier de Maistre.

Le Savoyard aime la France d'un amour très vif; il est de vieille race gauloise mais il aime d'un amour très profond encore sa petite patrie. S'il la quitte souvent pour aller gagner au loin un peu d'or, il lui revient toujours fidèle et enthousiaste. Il ne peut se passer de ses torrents impétueux, dont le bruit monotone et puissant a bercé son enfance, de ses montagnes aux cimes neigeuses, de son ciel limpide où tournoient les aigles. Il l'aime pour elle-même et à juste titre : la Savoie est aussi belle que la Suisse. Il l'aime pour son histoire, pour les hommes illustres qu'elle a produits. On a ici le culte des gloires locales, beaucoup plus prononcé qu'ailleurs. Comme en tous pays, la politique divise les hommes et les pousse à se regarder les uns les autres avec défiance. Mais son action n'est jamais rétrospective. La mort fait tout oublier; le Savoyard ne dit jamais de mal de ses écrivains quelles que soient les idées qu'ils aient soutenues. Il leur sait au contraire un gré infini de leur talent, de ce talent qui jette un rayon de gloire sur le sol natal. A tous il dresse des statues de bronze. L'exemple de Joseph de Maistre nous montre quel esprit de tolérance anime le Savoyard. Sa statue va se placer à côté de celle de son frère, pur lettré, dont les écrits plaisent aux âmes sensibles. On peut bien dire cependant que les idées de J. de Maistre ne sont plus guère à la mode. Son premier écrit, ce sont ces *Lettres d'un royaliste savoisien* qu'il publia en 1793 : dans ces lettres il engage ses compatriotes à retourner vers leur roi Victor-Amédée et à abandonner la France révolutionnaire. Dans ses autres livres, il a combattu avec acharnement les principes de 1789; il s'est efforcé de montrer combien serait éphémère le bouleversement social auquel il avait assisté en témoin très attristé.

De tout cela ses compatriotes ne se sont pas souvenus, ils ont tenu à glorifier sans arrière-pensée l'homme qui a montré aux idées traditionnelles une indomptable fidélité, et l'écrivain qui a manié avec tant de vigueur notre langue et signé tant de pages d'une si robuste écriture.

Cela ne peut étonner que ceux qui connaissent mal le Savoyard. Combien de légendes bizarres, enfantines, ridicules on a propagées sur son compte. Lors de l'annexion les fonctionnaires que nous envoyâmes dans la nouvelle province croyaient arriver dans un pays étranger. Le spirituel Francis Wey raconte cette véridique anecdote : un jeune employé, arrivé dans la ville d'Annecy, descendit un soir à l'hôtel de Genève; tirant un dictionnaire de poche qu'il consulta, il demanda : *una buona camera*... Stupeur du garçon de service qui, ne pouvant répondre, va chercher un camarade, natif de Languedoc. Celui-

ci reste coi ; il faut appeler la maîtresse du logis, qui s'enquiert modestement si l'étranger ne saurait pas quelques mots de français? L'anecdote est authentique. Vers le même temps, un jeune homme parisien causait avec un vieux pâtre : « Je m'étonne, s'écriait cet étourdi, qu'en trois ans vous ayez si bien appris le français. Quelle langue parliez-vous auparavant? » Rien de plus drôle que l'indignation flegmatique avec laquelle ce paysan répondit : « Auparavant, Monsieur? nous ne parlions pas... » J'ajoute que les marmottes sont inconnues, elles viennent des Hautes-Alpes, et que les ramoneurs, de braves gens du reste, sont extrêmement rares.

Il y a une injustice criante à doter les Savoyards de ridicules qu'ils n'ont jamais eus. Non seulement ils n'ont pas les défauts qu'on leur a prêtés si généreusement, mais ils ont des qualités qu'on n'a pas assez remarquées : la finesse d'esprit, la droiture de la conscience, la fierté du caractère. Ils ont l'air parfois naïfs, comme le remarquait Michelet ; ils ne le sont jamais ; ils sont toujours avisés, souvent spirituels, bien souvent aussi fort malins. A celui qui les attaque ils savent faire sentir le mordant de leurs griffes.

Ils n'ont point la gaieté bruyante : la vie n'est pas toujours douce pour eux. Ils doivent lutter et contre l'aridité du sol dans le haut pays, et contre les éléments souvent déchaînés, comme l'ouragan, qui ravine les pauvres héritages, et le torrent qui balaye en un clin d'œil maisons et habitants. Aussi sont-ils volontiers réservés, prudents, d'une prudence qui confine à la ruse honnête. Ils ont aussi parfois une pointe de mélancolie et de résignation. Ici il faut lutter pour vivre, le combat est souvent très âpre. Il en résulte qu'on accepte misère ou bonheur avec une philosophie souriante.

C'est un des pays de France où l'instruction est depuis longtemps largement répandue : les veillées sont longues, et le soir est consacré à la lecture. Les émigrants, qui depuis des siècles vont dans le bas pays exercer de petits métiers, partaient avec une éducation relative. Ils savaient lire et tenir leurs comptes. L'amour de la littérature est pour ainsi dire inné dans ce pays, et d'une littérature un peu particulière. On aime en Savoie les morceaux d'éloquence à la Rousseau, un peu tendus, comme en savait écrire J. de Maistre. On goûte aussi les ouvrages d'allure plus modeste, de style à la fois nonchalant et précieux. C'est le genre de l'*Introduction à la vie dévote* de ce doux saint François de Sales. C'est un peu le même genre que vous retrouvez dans les quelques pages, d'une ciselure si délicate, que nous a laissées X. de Maistre.

***

Nous le connaissons tous cet écrivain si discret. Ses œuvres sont empreintes d'une fine poésie, elles sont relevées d'une pointe de malice pas trop aiguisée. Cela fait penser à l'odeur sauvage des plantes alpestres, douce, enivrante, un peu âpre. Il y a aussi dans le style un peu de manière. On aime en Savoie comme en Italie l'expression maniérée, trop spirituelle. Xavier ne se fiait pas à la première inspiration : il travaillait volontiers ses phrases pour leur donner un air simple et doux. Il n'y parvient pas toujours et l'esprit apparaît parfois avec trop de persistance. Si vous regardiez le portrait que possède de lui l'Académie de Savoie, vous ne seriez pas étonné de sa tournure d'esprit. X. de Maistre a la figure très fine, d'un ovale assez pur, avec des lèvres minces et des yeux doux et ironiques ; sa mise est recherchée. Nous verrons qu'il était à la fois bon, aimant et coquet.

On connaît trop ses œuvres pour que nous en parlions à nouveau. Nous voulons indiquer quelques côtés de son talent un peu ignorés ; il était difficile pour lui-même et il n'a publié que les pages qu'il croyait achevées. Aussi ne sait-on pas toujours qu'il avait fait d'agréables vers. C'est Sainte Beuve qui l'a dit le premier, ou du moins c'est lui qui a déniché cette curiosité littéraire dans le livre d'un Annécien, Jules Philippe. On n'a retrouvé de lui que quelques pièces d'une exquise sensibilité comme celle intitulée : *le Prisonnier et le Papillon*. Il y a là des strophes charmantes qui chantent dans bien des mémoires :

> Gelon de la plaine éthérée,
> Aimable et brillant papillon,
> Comment de cet affreux donjon
> As-tu su découvrir l'entrée ?
> A peine entre ces noirs créneaux
> Un faible rayon de lumière
> Jusqu'en mon cachot solitaire
> Pénètre à travers les barreaux.

On a de lui aussi d'autres pièces traduites ou imitées d'un poète russe, Kriloff. On y retrouve la même note sentimentale et le même enjouement, une larme entre deux sourires. La meilleure de ces pièces a pour titre *l'Amitié des chiens*, elle débute ainsi :

> Aux rayons du soleil, deux chiens de bonne mine,
> Couchés tout près de la cuisine,
> Reposaient amicalement
> Et discouraient au lieu d'aboyer au passant :
> Un chien bien élevé n'est méchant qu'à la brune,
> De là vient le proverbe : aboyer à la lune.
> Nos compagnons médisaient des humains
> A qui mieux mieux ; parlaient du sort des chiens,
> Du cuisinier et de son avarice ;
> De certains maîtres sans pitié,
> Du bien, du mal, enfin de l'amitié.
> Il n'est point, disait l'un, de mal que n'adoucisse
> Le tendre sentiment de deux cœurs bien unis.

Il a fait aussi des épigrammes ; aucune n'a été conservée et c'est vraiment dommage, le Savoyard à l'air si doux sait à l'occasion se montrer spirituel cruelle-

ment. On ne connaît guère que son épitaphe dont je cite les premiers vers :

Ci-gît sous cette pierre grise
Xavier qui de tout s'étonnait.
Demandant d'où venait la bise
Et pourquoi Jupiter tonnait...

Xavier de Maistre n'a pas été seulement un pur lettré, il a voulu aussi être une écrivain scientifique. C'est même par là qu'il a débuté : jeune officier de l'armée sarde il suivit avec un vif intérêt les expériences aérostatiques des frères Montgolfier, et, en 1784, il entreprit avec un compagnon un voyage très hardi dans les airs. Je dis très hardi : son ballon était en toile doublée de papier, sa force ascensionnelle lui était fournie par un foyer où brûlait du bois. Les chances d'incendie et partant de mort étaient de toutes les minutes. Cela n'arrêta pas le « doux » Xavier. Pendant vingt-cinq minutes, il plana au-dessus de Chambéry et descendit sans encombre dans un marais où se trouve aujourd'hui la station balnéaire de Challes. Il publia de son voyage une aimable relation, qui est son premier ouvrage et qui ne manque ni de grâce ni d'esprit. Plus tard, il revint à ses études scientifiques, et rédigea une série de dissertations qu'il inséra, soit dans la *Bibliothèque universelle*, de Genève, une des plus vieilles revues d'Europe, soit dans les Mémoires de l'Académie de Turin. Il y traitait de questions ardues de physique générale, de météorologie et même d'astronomie. Je cite quelques titres pour montrer de quelle curiosité aiguisée était doté l'esprit de X. de Maistre et à quelle variété d'études il s'adonnait : « Mémoire sur l'oxydation de l'or par le frottement. — Expérience initiative pour servir à l'explication des trombes. — Sur la couleur de l'air et des eaux profondes et sur quelques autres couleurs fugitives analogues. — Conjectures sur la cause de la projection apparente des étoiles sur les bords de la Lune. » On a oublié ces mémoires ; leurs titres seuls nous montrent quelle curiosité éveillée était celle de ce souple esprit.

*
* *

Xavier de Maistre avait du reste l'amour de la précision et de la réalité. Nous allons en choisir comme exemple l'une de ses nouvelles les plus célèbres, *le Lépreux de la cité d'Aoste*. Ce petit récit, qui a fait couler tant de larmes, n'est point une œuvre d'imagination, il ne renferme que des faits précis comme vous pourrez vous en convaincre en feuilletant l'édition annotée que nous a donnée le chanoine valdotain Carrel, qui fut imprimée à Aoste en 1853, chez Damien Lyboz.

Allez aussi dans la ville où s'est déroulé le drame poignant qu'a si discrètement raconté l'écrivain savoyard, c'est une ville toute française où vous serez bien accueillis. Allez visiter la tour où fut enfermé le Lépreux et vous verrez que l'histoire que vous connaissez a été vécue dans ses moindres détails. Si vous voulez vous en assurer, vous n'avez qu'à me suivre. Nous arrivons en face d'une porte haute et sombre ; elle donne entrée dans un hospice pour de pauvres infirmes. C'est là que réside le « recteur » qui seul possède les clefs magiques ouvrant la tour légendaire. Il est à table : il se dérange pour nous conduire à travers son royaume ; il s'exprime avec facilité dans notre langue et possède des notions exactes d'archéologie romaine. Il nous montre l'ancien mur, épais, fortement cimenté, composé d'énormes cailloux roulés, avec un revêtement régulier de pierres taillées. C'était le rempart de l'*Augusta prætoria* des Romains. De hautes tours carrées et massives interrompaient l'uniformité de ce formidable retranchement. L'une de ces tours, la seule qui ait subsisté presque intacte, est précisément la tour du Lépreux. Nous la voyons tout à coup se dresser devant nous, au milieu d'un pré vert et fleuri ; elle est d'aspect sinistre avec ses murs noirs et froids. Elle est semblable aux donjons de nos anciens châteaux ; d'autant mieux qu'on l'a ornée, dans sa partie supérieure, de petits mâchicoulis d'assez piètre effet. Le recteur ouvre une porte qui donne accès dans l'étroit domaine réservé au pestiféré. Le logis est étroit, sombre, un peu brumeux. Je regarde le petit escalier en colimaçon qui dessert le premier étage. Les marches de pierre sont usées : on croit y voir errer encore le pauvre solitaire ; il a monté là bien souvent, roulant dans son cerveau de tristes pensées. Il était cependant accueillant. Le chanoine Carrel nous dit « qu'il était très gracieux dans la conversation, se tenait un peu éloigné des visiteurs, était pieux et bon chrétien ».

Le Lépreux avait nom Pierre Bernard Guasco d'Oneille. Il n'était pas de la vallée d'Aoste où la lèpre n'a jamais existé. Il venait du Piémont : le gouvernement avait chargé l'ordre de Saints Maurice et Lazare de le soigner. Toute la famille Guasco fut atteinte du terrible mal. Les premiers pestiférés furent traités à Nice ; on les obligeait à user intérieurement et extérieurement de mercure, on leur donnait du bouillon de vipère, on les trempait dans de l'eau sulfureuse. Mais rien n'arrêta l'horrible mal. Ses deux dernières victimes furent l'ami de Xavier, et sa sœur Angelica qui lui tint longtemps compagnie.

Chacun des malades avait son jardin : celui d'Angelica a été détruit, celui de son frère est encore conservé. Il est à gauche de la tour, le vieux rempart l'entoure. A une certaine hauteur, on distingue une petite plate-forme : c'est là que le pauvre emmuré, se hissant péniblement tous les jours, regardait les

champs verts où il n'avait pas le droit d'aller et les montagnes si majestueuses qui couronnent la vallée. Rappelez-vous ce qu'il disait à X. de Maistre : « Tous les soirs avant de me retirer dans ma tour, je viens saluer les glaciers du Ruitor, les bois sombres du mont Saint-Bernard, et les pointes bizarres qui dominent la vallée de Rhème. »

Le pestiféré cultivait des fleurs dans son jardin, des fleurs très rares; il s'était procuré des graines de toutes celles qui croissent d'elles-mêmes sur les Alpes, il avait essayé de les embellir par la culture et les mariages. Il avait réussi à apprivoiser cette délicate et frêle rose des Alpes dont on voit les bouquets légers s'épanouir dans les hauteurs, à la lisière des forêts, rose sans épine, sans parfum aussi. De ces fleurs il ne reste rien. Mais lorsque X. de Maistre rendit visite au Lépreux en 1797, celui-ci lui fit voir une vigne qu'il venait de planter. Elle existe encore, la vigne de Guasco. Elle tapisse de ses rameaux vigoureux tout un pan de muraille. L'excellent recteur qui nous la montrait nous faisait observer qu'elle était bien délicate. Il la regarde comme une relique. A l'entrée de l'hiver, — il n'est pas très rude à Aoste, — il l'entoure de paille pour que les gelées ne viennent pas la frapper de mort. C'est tout ce qui subsiste de l'étroit jardinet assez semblable à celui des pères Chartreux où ils cultivent arbustes et fleurs, choses par lesquelles ils se rattachent encore à la vie.

X. de Maistre avait très bien connu le Lépreux. Il a résidé à Aoste de 1792 à 1798. Il visita plusieurs fois le malheureux dans sa tour, causa avec lui, et, âme sensible, consola le pauvre reclus qui était seul alors. Il y alla même avec une gracieuse jeune fille, qu'il appelle Élisa dans sa correspondance. C'était la fille d'un notaire, officier des milices de la ville : elle faillit devenir sa femme. Ils se promenaient souvent ensemble au pied de la tour, et le solitaire offrait « à cette demoiselle fraîche et rose » de jolis bouquets de ses fleurs alpestres : il les offrait au bout d'un long bâton. Élisa ne fut jamais oubliée par de Maistre, il la retrouva sur la fin de sa vie, lui écrivit, lui parla avec émotion de ce petit coin de terre d'Aoste où il avait désiré se fixer pour la vie. Il crut la revoir un jour et, toujours un peu précieux et coquet, il chercha à éviter à l'ancienne amie les désillusions que les ravages des années avaient amenées et il lui écrivit : « En conservant ma face maigre et pâle, je suis devenu très volumineux et j'ai acquis un gros ventre, qui me donne un air respectable, j'ai cru devoir vous faire ce portrait abrégé de ma personne, afin que vous ne soyez pas trop surprise, si jamais j'ai le plaisir de vous revoir. » Sainte-Beuve avait parlé d'Élisa. Xavier de Maistre lui sut très mauvais gré d'avoir livré au public des confidences qui devaient rester secrètes. Maintenant il n'en sera plus de même : ces deux âmes sensibles ont depuis longtemps quitté notre monde.

*
* *

Nous ne voulons pas insister davantage sur les traits si variés de cette curieuse physionomie littéraire. Nous avons essayé seulement de faire voir, par quelques exemples, combien était complexe la psychologie de ce gentil écrivain « qui a su réunir sans disparate les pensées sérieuses au badinage, et d'une voix légère passer du grave au doux, du plaisant au sévère ».

J. Corbelle.

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ [1]

II

Ils avaient dépassé le pont du Pausilippe, ce large balcon qui regarde d'un côté sur la colline plantée de vignes, et de l'autre sur un vallon qui descend mollement à la mer. Après avoir quitté le pavé du pont qui résonnait sous leurs pas, ils étaient entrés dans un sentier obscur entre une haute haie de mûres épineuses et une haute muraille tapissée de lierre qui clôt les deux dernières villas sur la mer du Pausilippe, la villa Postiglione et la villa *Sans-Souci*. La lune avait disparu derrière la muraille, et sur l'étroit sentier en pente ils ne voyaient qu'une étroite bande du ciel lointain, toute claire, où les pieuses étoiles frissonnaient, blanches et languissantes. Des jardins arrivait de nouveau un parfum confus de fleurs et d'herbes odorantes, que dominait la senteur plus forte du jasmin; et ils allaient dans cette ombre, dans cette fraîcheur nocturne, ignorant leur route, sur la terre molle, tout humide de rosée. Soudain ils levèrent les yeux; un paysage immense leur apparut tout blanc sous la lune. Ils étaient au Cap, à cet endroit que l'imagination populaire a appelé le *Paradisiello* : le grand golfe de Naples était comme un vaste bassin très clair, entouré de vives lumières scintillant jusqu'aux bourgs les plus éloignés, jusque là-bas, là-bas à l'extrême pointe de Massalubrense, où la baie se termine : et de l'autre côté, toute la grande mer qui baigne les champs Phlégréens, et Pouzzoles, et Cumes, en dessinant une courbe si noble et si poétique, dans un silence profond des hommes et des choses, comme si personne depuis les Grecs et les Romains n'était venu s'établir dans cette belle et heureuse contrée. Le rocher du Cap s'avançait entre les deux golfes, d'un côté dans la lumière, de l'autre

[1] Voir la *Revue* du 19 août.

dans la nuit; mais toute la mer, ici, à leurs pieds, venant mourir sur la vaste plage dei Bagnoli; là-bas, devant l'île de Nisida, et jusqu'à l'extrême horizon, était un miroir de lumière, immobile et paisible.

— Dieu! que cela est beau! dit-elle d'une voix émue.

Là devant, est une plate-forme naturelle, presque ronde, une terrasse que Dieu a faite et à laquelle les hommes ont ajouté un petit mur à hauteur d'appui, une sorte de banc circulaire, d'où l'on peut jouir d'un tel spectacle. Le jour, sur cette terrasse, il y a trois ou quatre mendiants, jeunes et vieux, qui fatiguent de leurs sollicitations importunes les étrangers enthousiastes; mais la nuit, pas une âme, pas un bruit. Sur la terrasse, le long du petit mur, et de l'autre côté, à travers les rochers, croissent des herbes sauvages odorantes et quelques petites fleurs agrestes. C'est là qu'ils s'arrêtèrent en silence, appuyés au mur, tout près l'un de l'autre, pénétrés par l'ineffable poésie de cette heure et de ce site : poésie intime et profonde dont le mystère les enveloppait.

— Tout n'est que douceur, dit la jeune fille d'une voix affaiblie et voilée.

— Chère Louise! dit-il vaguement.

Elle le regardait, tandis qu'il prononçait son nom, et non seulement elle savourait la douceur musicale de sa voix, mais elle en percevait avec acuité le ton et l'intention. Toutes les fois que ce nom sortait de ses lèvres, elle avait un petit frisson intérieur; et quand déjà ce nom s'était évanoui dans les airs, au fond de son cœur, dans tout son être, le frisson s'étendait comme ces cercles qui s'élargissent sur les eaux.

— Regardez ces cabanes là-bas, dit-elle pour échapper à son émotion croissante, et elle lui montrait les cabanes *dei Bagnoli*.

— Elles sont toutes fermées, pas une lumière. Tout le monde repose, heureux de pouvoir dormir, sans éprouver le besoin d'admirer la nuit et la lune...

— Les habitants de ces cabanes ont vu, un jour, un horrible spectacle, répondit-il machinalement; c'est là qu'on a fusillé Misdea.

— Là?

— Oui, là-bas, sur cette plage.

— Une nuit comme celle-ci.

— Non, un matin, à l'aube glacée.

— Pourquoi l'a-t-on tué?

— Parce qu'il avait tué.

— Vous me dites toujours des choses tristes, dit-elle avec l'accent mélancolique d'une plainte enfantine.

— J'ai tort, je le confesse. Faut-il que je gâte même une heure si belle! Excusez-moi, ma chère enfant. Je vous assure que je suis très malheureux.

— Et pourquoi? demanda-t-elle en se penchant pour interroger son visage.

Mais sa joue avait effleuré l'épaule de Maxime.

— Je plaisantais, dit-il d'une voix un peu altérée. Voulez-vous vous asseoir?

Il quitta son bras, s'assit sur le parapet et alluma une cigarette. Elle, debout, un peu triste qu'il l'eût quittée ainsi, les bras pendants, le regardait.

— Voulez-vous fumer?

— Non, dit-elle.

— Tant pis! une cigarette est exquise, ici, à cette heure.

— Si cela vous plaît, j'en fumerai une.

Il lui tendit le porte-cigarettes russe, en argent; elle en prit une entre ses doigts délicats; mais comme elle lui demandait du feu, Maxime, pris d'un subit mouvement de colère, saisit la cigarette et la lança dans les rochers.

— Ne fumez pas : c'est une vilaine chose; vous ressembleriez à tant de femmes qui fument...

— Comme vous voudrez, dit-elle avec résignation.

Mais comme elle vit qu'il restait sombre et mécontent, les yeux baissés, le talon battant contre le mur, elle se détourna et s'éloigna de lui un moment : elle allait et venait, descendait du côté *dei Bagnoli*, regardait du côté du vallon. Il suivait de l'œil ce blanc fantôme qui marchait, au clair de lune, sans autre bruit qu'un léger frou-frou de sa robe dans l'herbe! Quand elle revint vers lui, elle portait quelques brins fleuris de menthe sauvage, aux toutes petites fleurs lilas sur de toutes petites feuilles vertes : elle aspira le parfum d'un de ces brins qu'elle lui offrit.

Le visage de Maxime parut s'éclaircir : il prit le brin d'herbe, le sentit longuement, et puis, au lieu de le mettre à sa boutonnière, le cacha dans l'ouverture de son paletot, tout au fond, de manière qu'il ne se vît plus, et qu'il reposât étroitement serré sur son cœur. Alors elle fit un pas, et d'un saut léger, elle s'assit près de lui sur le parapet. Ils se taisaient. Maintenant, ils tournaient le dos à demi au paysage marin et ils n'avaient devant eux que la route par laquelle ils étaient venus, et les campagnes de Fuorigrotta. Mais ils regardaient peut-être sans voir. Ils étaient assis l'un près de l'autre, leurs épaules et leurs bras se touchaient, au moindre mouvement. Tout en fumant sa cigarette, il prit la main gantée et en défit lentement le souple gant de chamois. La petite main enfantine apparut, pâle et fine, avec le poignet rond et blanc...

— Vous avez une jolie main, Louise, dit-il.

Ses lèvres se posèrent délicatement sur les doigts repliés : un baiser qui n'était qu'un souffle. Puis il continua de jouer avec les doigts sans pouvoir quitter cette main. Louise ne pouvait articuler une parole.

— Pourquoi ne portez-vous pas tous ces petits

cercles d'argent, d'or, de platine; ces légers bracelets qui tintent, remontent et redescendent sans cesse, au moindre mouvement que fait une femme? Ils sont gentils, n'est-ce pas?

Elle le regarda fixement, comme perdue dans un songe, comme si elle eût entendu l'harmonie de sa voix, sans percevoir le sens des paroles.

— Ils sont gentils, répéta Maxime. Je vous en donnerai, si vous voulez les accepter de moi : ils me plaisent tant!

Il jouait encore avec la main, comme s'il voulait attirer à lui le corps et l'âme de la belle enfant, qui ne savait que lui obéir. La petite tête appuya sa joue sur son épaule, les yeux à demi clos; et tout doucement, tout délicatement, Maxime lui passa le bras autour de la taille qu'il entoura et qu'il soutint.

— Êtes-vous bien ainsi? demanda-t-il d'une voix tout à coup enrouée.

Elle fit signe que oui, d'un mouvement des paupières, ne pouvant parler.

— Ne vous endormez pas au clair de lune, au moins, Louise. La lune rend fous ceux qui s'endorment à sa lumière.

Elle eut un sourire si profond, si énigmatique qu'il en fut secoué. Puis ils se turent. Ils restèrent longtemps ainsi. Confusément, dans la tendre et délicieuse intimité de cette solitude, de ce voisinage, elle sentait parfois la main de Maxime trembler dans la sienne, et sa respiration devenir haletante.

Alors elle soulevait ses paupières et le regardait : et toujours elle rencontrait un regard fixé sur son visage, avec une telle intensité, une telle ardeur concentrée de vision et d'attention, qu'elle n'avait jamais vu rien de tel. Le temps s'écoulait sur leurs têtes ainsi rapprochées, tandis qu'ils se tenaient la main dans la main, immobiles en cette attitude. Et il semblait à Louise qu'elle se plongeait dans un long rêve, dans un rêve sans fin, qui recommençait sans cesse et dans lequel des baisers légers comme un souffle passaient sur ses mains, une main molle et lente caressait ses cheveux, un violent parfum de fleurs qui se fanent montait à son cerveau, une voix répétait son nom, toujours, toujours, avec une tendresse infinie : et ce songe rayonnait d'une clarté lunaire, dans un site divin; il recevait un nouveau charme de la fraîche rosée nocturne, des frémissements de la campagne, de la palpitation des flots sous la lune.

Cependant Maxime qui soutenait la belle enfant, qui tenait sa petite main dans la sienne, qui ressentait la séduction de Louise, des choses, de l'heure et du temps, restait immobile, les yeux presque fermés, cherchant à réunir toutes ses idées pour être fort, pour vaincre l'éternelle fascination de la beauté féminine et de la beauté des choses, de la jeunesse innocente et de la solennelle pureté de la nuit, en pleine campagne, en face de la mer. Il ne rêvait pas, lui, qui était homme, qui avait vécu, qui savait; mais il voyait nettement derrière les fines paupières baissées, dans les yeux noyés de douceur qui s'entr'ouvraient pour le regarder, il voyait le songe d'amour, ce songe d'une nuit d'été, étendre sa fine et solide trame d'argent sur l'âme de la jeune fille.

Et par moments, comme la séduction de cette candeur féminine, de cet abandon confiant, de cette jeunesse parfumée devenait plus puissante, il lui semblait que sa tête s'égarait et qu'il allait se perdre aussi dans les régions sidérales du rêve. Il chercha à se ressaisir en parlant. Il voulut lui dire sur un ton léger :

— Dormez-vous, Louise?

Mais il ne reconnut pas sa propre voix. Qui avait prononcé cette parole? Louise secoua la tête avec un sourire si doux, qu'il ne put y tenir.

— Partons-nous? lui murmura-t-il à l'oreille. La lune rend fou, Louise, Louise...

Elle eut la force de lui dire, dans l'innocence de son cœur :

— Restons encore un peu.

Encore un peu! Il baissait la tête; il étouffait les paroles qui se pressaient sur ses lèvres; il s'interdisait même de caresser encore les doigts glacés de la jeune fille; il redoutait le parfum de jasmin qui lui venait d'elle, le parfum de cette unique fleur qu'elle avait ramassée sur le balcon et mise dans son corsage; il ne voulait pas céder à l'infinie tendresse qui émanait d'elle et de toutes les choses environnantes. Oui, il voyait bien qu'elle s'abandonnait à son rêve, pour la première fois et pour toujours, sous la lumière froide, ensorcelante de la lune, semblable à Hélène la blonde. Il sentait qu'en dépit de l'âge, du péril, de l'expérience, en dépit du secret profond de son cœur, vaincu par la force mystérieuse du sentiment qui renaît de ses cendres même dans les cœurs dévastés par la passion, il allait lui aussi se laisser entraîner dans ce songe et se perdre, comme une autre fois, comme toujours. En cet instant il accomplit un des plus douloureux sacrifices qu'il eût faits dans sa vie : le bras qui soutenait Louise relâcha son étreinte : insensiblement il abandonna sa main. Louise tressaillit : elle avait compris. Elle se leva aussi pâle que si le rayon lunaire se fût glissé en elle pour refroidir à jamais le sang de ses veines : elle se leva, les paupières battantes, les yeux éteints, comme couverts d'un nuage épais.

— Allons, dit-elle, en se retournant une dernière fois pour dire adieu à la mer, à la campagne et au ciel.

Ils hâtèrent le pas, l'un près de l'autre, sans se donner le bras. Maxime paraissait maintenant transi de froid; il lui tardait de rentrer chez lui. La route

était longue, quoiqu'ils ne s'en fussent pas aperçus à l'aller. A chaque coude du chemin, il se penchait avec une certaine anxiété pour voir s'ils approchaient : elle le regardait à la dérobée, tout en marchant vite à côté de lui, mais sans oser lui adresser la parole. A la fin, il lui fit part de sa pensée.

— Espérons que nous trouverons une voiture.

— Espérons-le.

Mais de longtemps ils n'en trouvèrent pas. La nuit était très avancée, toutes les villas étaient closes et muettes, la route du Pausilippe était déserte, la lune montée au zénith dardait ses rayons à pic et leur donnait un aspect presque spectral. Il remarqua que la jeune fille se serrait dans son mantelet, en tressaillant.

— Vous avez froid, n'est-ce pas?

— Un peu.

Nous sommes restés trop longtemps là-bas.

Louise ne répondit pas : elle cheminait les yeux baissés, sans se retourner ni à droite ni à gauche.

— Peut-être avez-vous peur, chère enfant?

— Un peu.

— Et de quoi?

— De tout : la route est si déserte... les arbres ressemblent à des fantômes.

— Ayez peur des hommes et non des fantômes.

— Vous avez raison, dit-elle humblement.

Peut-être lui-même, à cette heure tardive, dans cette campagne déserte où les grottes de tuf montraient leurs noires bouches béantes, peut-être éprouvait-il un léger frisson de peur vague. Ils ressentaient le malaise des personnes qui ont passé une nuit blanche, en proie à une surexcitation morale et physique, et qui en sortent lasses et mécontentes d'elles-mêmes et des heures écoulées. Cet état dura jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la douane du Pausilippe. Là, une voiture de louage stationnait; une de ces voitures disloquées, attelées d'un vieux cheval efflanqué, un fiacre de nuit enfin. Le cocher dormait et le cheval aussi : ils ne se réveillèrent qu'à moitié, quand Maxime et Louise montèrent dans la voiture.

— Conduisez-nous à Monte di Dio, dit Maxime.

Le cocher, toujours sommeillant, demanda s'il devait lever la capote.

— Oui, sans doute, il fait froid, répondit-il d'un ton brusque.

Le voyage ne se fit que lentement, car le cheval se rendormait à chaque moment : et quand il se réveillait, il allait d'un petit trot de bête efflanquée et poussive, incapable d'allonger le pas. Dans la voiture, Maxime et Louise n'échangeaient pas une parole ; mais Louise sentait que le temps pressait, et à tout instant, ses yeux interrogateurs cherchaient ceux de Maxime. Elle voulait savoir de lui une chose; elle voulait une réponse à la question qui torturait son âme : pourquoi étaient-ils donc allés seuls, dans les rues de Naples, et le long de la mer, au clair de lune? Et dans l'ombre, ses regards muets le suppliaient de dire la parole attendue. Il comprenait bien cette interrogation continuelle, cette instante prière de ces yeux amoureux qui voulaient être aimés, rien de plus, et il se détournait, d'un air distrait, pour échapper à cette demande muette. Une amertume, une inquiétude sans trêve l'avait envahi. Il ne pouvait même plus fumer ses éternelles cigarettes. Cependant, Louise sentait que son rêve resterait inachevé, si Maxime ne parlait pas. L'heure passait, l'heure fuyait, ils refaisaient en voiture la route parcourue, et il ne voulait pas, non, il ne voulait pas parler...

Elle finit par lui demander :

— Qu'avez-vous?

— Je suis fatigué.

— Vous êtes ennuyé? dit-elle timidement.

— Vous savez bien que non : ne le demandez donc pas, dit-il sèchement.

Elle tressaillit à ces paroles un peu dures, et après quelques minutes de silence, elle mit toute la tendresse dont son cœur était plein, dans ce seul mot :

— Maxime!

Quel fut l'effet de cette voix, de cette parole? Quelle vision, quel souvenir en fut évoqué? Il fut sur le point de se lever, comme s'il voulait sauter à bas de la voiture, pour échapper à l'atteinte d'un spectre ; mais il retomba sur son siège et dit d'une voix faible :

— Louise, ne m'appelez plus ainsi, ne prononcez plus mon nom, je vous en prie, si vous m'aimez...

Elle trembla, elle n'entendit que ces derniers mots, elle sourit, des larmes de joie jaillirent de ses yeux. Ils étaient arrivés. Ils montèrent rapidement l'escalier l'un derrière l'autre et s'arrêtèrent sur le palier, avant de se séparer. Appuyée à la muraille et comme épuisée, elle implorait encore, des yeux, une réponse. Mais lui, tout bouleversé, lui adressa un froid salut. Chacun rentra dans son appartement, à pas lents; les portes se refermèrent. Il faisait un peu froid. L'aube approchait. La nuit d'été venait de finir.

III

Pendant le mois qui suivit, Maxime et Louise s'étaient souvent revus, mais chaque fois pour peu d'instants. Quand il se mettait au balcon le matin, il la voyait qui travaillait derrière la persienne, et il devinait, à l'éclat de ses yeux, qu'il était attendu. Quand il rentrait, le soir, il trouvait la porte de Louise entr'ouverte : elle se tenait derrière, souriante, et ils échangeaient quelques paroles. A deux reprises, attiré par l'irrésistible fascination de la

jeunesse et de l'amour, il était allé lui rendre visite, comptant ne lui donner que quelques instants; mais sa visite s'était prolongée, tant il se sentait touché par l'affection ingénue et profonde de cette enfant. Il la traitait avec une tendre courtoisie, avec une bonté contenue, et il voyait briller dans ses yeux tant de gratitude, que sa tendresse s'en accroissait. Mais quand les premiers orages de septembre eurent fait tomber les chaleurs, il disparut pour quelques jours, et ce fut en vain qu'elle l'attendit soir et matin, anxieuse, impatiente, enfin très malheureuse. Un soir pourtant, vers le milieu de septembre, elle le vit rentrer : elle l'épiait par la porte entr'ouverte; mais elle n'osa l'appeler, tant son visage lui parut sombre. Cependant, au bout d'une heure, elle n'y tint plus et alla tout doucement frapper chez lui. Le domestique, sans la questionner, l'introduisit dans le salon : là, devant son bureau, sous le grand abat-jour de soie rouge transparente garnie de dentelles blanches, Maxime écrivait.

Il était grave, pensif, et s'arrêtait par moments pour réfléchir, le porte-plume appuyé sur les lèvres; pendant une de ces pauses, il vit Louise.

— Oh! chère, chère enfant, dit-il en se levant et en lui serrant la main, justement je vous écrivais.

— A moi?

Elle s'était assise de l'autre côté du bureau et le regardait fixement, très pâle.

— Vous m'écriviez? Pourquoi?

— Mais pour... rien, dit-il lâchement. Puis, honteux de lui-même, il ajouta vivement :

— Pour vous dire adieu. Je pars.

— Vous partez? s'écria-t-elle en se levant à demi.

— Oui, je pars.

— Pour peu de temps?

— Pour longtemps, au contraire.

— Pour combien de temps?

— Quatre ans, six ans.

— Ah! dit-elle en fermant les yeux, prête à s'évanouir.

Lui aussi sentait ses forces l'abandonner; mais une surexcitation nerveuse le soutenait.

— Où allez-vous? ajouta-t-elle, respirant à peine.

— A Pétersbourg.

— Si loin, si loin! murmura-t elle d'une voix plaintive.

— Oui, dit-il d'un air indifférent, bien loin.

— Et... cela ne vous fait pas de peine... Cela ne vous ennuie pas, de partir?

Il répondit par un « non » brutal. Il espérait la guérir à force de cruauté.

Elle appuyait sa tête sur une de ses mains, le coude sur le bureau; de l'autre main, elle couvrit ses yeux et se mit à pleurer en silence, avec de grosses larmes qui tombaient en pluie continue sur ses joues et sur son col.

— Pourquoi pleurez-vous? dit-il, très nerveux.

Elle lui fit signe de ne pas le demander et continua à pleurer en silence.

Il essaya de plaisanter :

— Il ne vous est mort personne?

— Si, si, quelqu'un est mort pour moi, répondit-elle à voix basse; vraiment je pleure sur un mort.

Puis tout à coup, levant la tête avec la sainte audace de la passion :

— Ne partez pas, je vous aime.

— Je ne mérite pas votre amour; vous avez tort de m'aimer.

— Je ne puis faire autrement : je vous aime, ne partez pas.

— Je suis vieux et fatigué, et là-bas le devoir m'appelle.

— N'importe; si vous ne pouvez rester, je vous suivrai.

— Chère Louise! vous perdez la tête, mon enfant.

— Oui, oui, c'est depuis cette nuit-là que je l'ai perdue, répondit-elle d'un air égaré.

— Depuis quelle nuit? dit-il inconsciemment.

Mais il se repentit soudain. Prise d'un accès de désespoir, elle éclatait en sanglots, elle tordait ses bras, elle frappait son front contre le bureau, en criant au milieu de ses pleurs :

— O Dieu! il a tout oublié!... Seigneur, Seigneur, il a pu oublier. O mon Dieu! il a oublié, oublié!...

Épouvanté devant son œuvre, Maxime ne trouvait point de paroles pour la consoler; semblable au mauvais moine de la légende, qui avait évoqué le démon, et qui ne retrouvait plus le mot magique pour le renvoyer en enfer. Il l'abandonnait à ses transports douloureux, en proie à l'épouvante, au chagrin et au repentir le plus amer : car il comprenait combien cette douleur était sincère, il sentait encore une fois la fatalité de l'amour s'appesantir sur sa vie. Enfin, n'en pouvant plus, il se leva, s'approcha d'elle, lui prit les mains, l'appela par son nom, et alors un nouveau flot de tendresse envahit l'âme de la malheureuse. Elle se mit à le supplier, avec un accent de désolation, de déchirement à faire pitié :

— Maxime, mon Maxime... Pourquoi veux-tu me quitter? pourquoi t'en vas-tu?... Comment puis-je vivre sans toi? Comment puis-je rester seule, si je t'aime?... Maxime, Maxime, ne t'en va pas, ne sois pas impitoyable...

— Louise, je t'en prie, ne pleure pas, ne me parle pas ainsi.

Et il lui serrait les mains, il la regardait dans les yeux, l'hypnotisant, la tenant sous sa volonté.

— Maxime... Maxime... disait-elle encore, un peu

plus calme, comme si l'espoir renaissait dans son cœur.

— S'il est vrai que tu m'aimes, tu dois me faire une promesse.

— Je promets.

— Promets-moi d'être bonne, de ne plus pleurer, d'écouter avec patience, avec résignation.

— Je te le promets, murmura-t-elle.

— Comprends-moi bien, reprit-il tenant toujours ses mains et les yeux dans ses yeux. Je dois te le répéter, tu as tort de m'aimer; je ne mérite pas ce bien si précieux, ce don de ta jeunesse et de ton cœur : je suis un homme sans jeunesse, sans enthousiasme, sans illusions. Je sais tout, je connais tout, j'ai cent ans comme Faust, et il n'est pas de Marguerite qui puisse me rajeunir. Je suis un homme mort, Louise. Pourquoi t'es-tu éprise de moi?

— Comme cela, dit-elle avec l'accent monotone du désespoir.

— Sans aucune raison.

— C'est ainsi.

— Cela ne suffit pas, Louise...

— Je croyais, oui, je croyais que tu m'aimais.

— Tu t'es trompée. Je ne t'ai jamais aimée.

— Jamais aimée! répéta la malheureuse comme un douloureux écho.

— Pourquoi as-tu cru cela? Louise, tu ne sais donc pas ce que c'est que l'amour?

— J'ai cru... j'ai cru... que veux-tu? j'ai cru, dit-elle en ouvrant ses bras d'un geste désolé.

— Tu ne sais rien, ma chère.

— Peut-être... tu as raison, dit-elle avec l'humilité de la défaite, de l'écrasement.

Et la tête baissée, voulant du moins trouver une excuse à sa folie, cherchant encore une lueur d'espérance dans ses souvenirs, elle refit tout ce songe d'une nuit d'été où elle avait attaché sa vie. Chaque détail charmant, chaque fait, petit ou grand, qui se présentait à sa mémoire, la faisait tressaillir, la replongeait dans ses illusions. Enfin exprimant toute sa pensée :

— Cependant tu m'as aimée cette nuit-là, Maxime.

— On aime toujours un peu la femme qu'on a auprès de soi, murmura-t-il avec un faible sourire.

— N'importe laquelle?

— N'importe laquelle.

— Et puis?

— Et puis l'oubli vient.

— Et elle?

— Si elle est sage, elle saisit au passage l'heure fugitive et s'abstient d'inutiles regrets.

— Et si elle aime, si elle aime?

— Louise, tu m'as promis d'être calme.

Elle s'était levée et lui parlait avec animation :

— Eh! que sais-je, moi, de votre hypocrisie sociale, de votre galanterie mondaine : c'est bien ainsi que vous l'appelez, n'est-ce pas? Je ne suis qu'une pauvre fille toute simple, bien niaise, bien naïve; je t'aimais déjà, quand tu m'as dit ce soir-là de venir avec toi. Mais quand on emmène avec soi, la nuit, une femme à la promenade, avec les douces paroles que tu m'as dites, elle doit croire qu'on l'aime! Mais toi, dans la barque, ne t'en souviens-tu pas? tu as passé une heure à m'appeler à voix basse, comme si tu ne connaissais que les syllabes de mon nom. Ne t'en souviens-tu pas? Et puis, puis, — tu ne peux l'avoir oublié, — tu m'as pris les mains dans la grotte obscure de Donn'Anna, tu me les a serrées, comme pour me demander quelque chose, et je t'ai répondu de même en te serrant les mains; cela tu ne peux l'avoir oublié et moi je l'ai au fond de l'âme, cette étreinte... Et là-bas, là-bas, te souviens-tu, je t'ai donné la fleur de menthe, tu l'as baisée parce qu'elle avait effleuré mes lèvres, tu l'as conservée jalousement, tu l'as serrée sur ta poitrine, comme si tu voulais qu'elle s'y desséchât à la chaleur de ton cœur : moi, j'ai ton jasmin; qu'est donc devenue la fleur de menthe? Mais tu m'as baisé la main, celle-ci... là, à cette place, lentement, doucement, avec une telle lenteur, une telle douceur que j'ai cru en mourir; mais tu as bercé ma tête sur ton épaule, tu m'as tenue embrassée, tu te le rappelles certainement; qui peut oublier de telles choses! Oui, comme moi, avec moi, tu as rêvé là-bas, nous avons rêvé au paradis, dans notre paradis. O saints Anges du ciel, vous-mêmes vous avez dû sourire, car c'était l'amour pur, beau et saint; car je t'aimais et tu m'aimais, Maxime; ne mens pas, ne mens pas, ne m'ôte pas cette croyance...

— Il y a une foule de choses qui ressemblent à l'amour, et qui ne sont pas l'amour, dit-il froidement. Une belle soirée, une enfant bonne et belle, le mer, la grande poésie de notre pays; la nuit est longue, le cœur est mélancolique... et alors qui ne prononcerait un nom, qui ne cacherait une fleur dans sa poitrine, qui ne donnerait un baiser? Bien sot qui laisse échapper ces courts instants des plaisirs les plus purs de l'âme et des sens, que le péché ne souille pas, qui ne feront verser aucune larme, ne causeront aucune tragédie, et qui vous laissent le souvenir également cher d'une nuit ou d'un jour! Tout cela, certes, n'est pas du tout l'amour, avec son trouble profond, ses luttes quotidiennes, sa jalousie féroce, son insatiabilité cruelle et sa satiété écœurante! Il y a une autre chose qui ressemble plutôt à l'amour, une chose aimable et gracieuse, qui reste très douce dans la mémoire, qui ne laisse aucune cicatrice et dont le parfum embaume nos vieux jours. De l'amour! non; mais de la tendresse, de la sympathie, du charme, l'éternel attrait de la femme, une chose suave et chère, qui ne connaît ni douleurs, ni

sanglots... Louise, Louise, l'amour n'est point cela : C'est un feu, un vertige, un bouleversement... que Dieu vous en garde!

— Je suis perdue, dit-elle d'une voix brève, parce que je vous aime et que vous ne m'aimez pas.

Tandis qu'il parlait posément avec cette teinte d'ironie qui attristait sa voix, avec ce ton de dédain qui caractérisait l'homme éprouvé par la tempête; tandis qu'il cherchait à lui démontrer l'inanité de ses illusions, elle avait compris peu à peu que la distance s'élargissait entre eux, comme si Maxime était déjà parti, déjà en route pour les froides contrées du nord. Toutes les paroles qui brisaient ses espérances s'imprimaient dans son âme, avec le léger ricanement qui les avaient accompagnées, avec leur intonation méprisante. Un travail de destruction s'opérait en elle. Le langage de Maxime faisait évanouir l'aveugle confiance qu'elle avait eue en son rêve. Illusion, rien qu'illusion, le baiser, la fleur, le nom prononcé, la voix tremblante, les caresses, l'étreinte! Tout n'était qu'illusion, tout était mort, tout était fini; une lumière froide s'était faite dans son âme; il avait raison : tout ce songe d'une nuit d'été, au clair de lune était une chose aimable et gracieuse, rien de plus : il fallait l'oublier sur-le-champ, pour s'en souvenir plus tard, avec une certaine douceur, et même avec quelque gratitude. Elle le voyait bien maintenant. La science de la vie lui venait d'un seul coup, net et précis, comme celui de la hache qui tranche une main : le sang coulait; mais elle voyait la vérité. Elle était perdue.

Il se taisait. Il était retourné à sa place et jouait avec son porte-plume d'ivoire; mais son visage était décomposé. Il affectait un calme qu'il n'avait pas. Il comprenait que la crise n'était pas terminée, et il souffrait beaucoup pour elle et pour lui. Mais ses épreuves passées lui donnaient la force de combattre encore. La jeune fille se taisait et pensait, comme si elle n'avait plus rien à dire; elle se leva donc, comme pour partir. Mais elle se dirigea vers la fenêtre fermée et appuya sur la vitre son front brûlant. Elle resta quelque temps ainsi, puis elle se retourna. Elle semblait tranquillisée. Mais elle passait à tout moment la main sur son front avec un geste qui faisait peine. Elle se rassit. Maxime la considérait avec anxiété. Non, tout n'était pas encore fini...

— Et... vous partez? demanda-t-elle en cherchant à raffermir sa voix.

— Oui.

— Quand ?

— Demain matin ; ou même ce soir, plutôt ce soir, cela vaudra mieux.

— En effet, ce soir vaudra mieux, répondit-elle d'une voix faible... Et vous ne m'auriez pas dit adieu ?

— Je vous écrivais.

— Laissez-moi voir; je vous en prie.

Il obéit, et lui tendit la lettre qui ne contenait que ces quelques lignes :

« Chère Louise, je dois quitter par force cette belle et chaude contrée, pour un pays froid et laid. Je m'en vais, le cœur plein du souvenir de votre bonté. Adieu. Je vous prie d'aimer un peu, de loin, celui qui vous aime tant. »

— Comment pouvez-vous mentir ainsi ? dit-elle fièrement, la tête haute.

— Je ne mens pas : je vous aime, je vous ai une reconnaissance sans bornes, vous m'êtes très chère...

— Et vous partez ?

— Je pars.

— Ah ! je ne sais plus rien, plus rien ! j'ai la tête perdue, depuis cette nuit-là, murmura-t-elle en cachant son visage entre ses mains. Mais au bout de quelques minutes, elle se leva, s'approcha de Maxime, s'assit près de lui, avec une telle expression d'angoisse qu'elle eût attendri le cœur le plus dur.

— Écoutez-moi, vous n'êtes point coupable, c'est vrai, je ne puis rien vous reprocher; vous ne m'avez point trompée, c'est moi qui ai voulu me tromper, je l'avoue. Mais pourtant... Je vous aime, je ne puis ôter cet amour de mon cœur ; je ne puis souffrir la pensée de rester seule ici, tandis que vous allez partir si loin : j'en mourrai, croyez-moi, je n'ai jamais menti, j'en mourrai. Il faut bien faire quelque chose pour une pauvre dupe. Mon destin est de vous aimer, Maxime ; il n'en est pas d'autre pour moi. Que voulez-vous ? Mon rêve continue; je ne m'éveillerai que pour mourir. Croyez-moi. Laissez-moi partir avec vous. Vous allez seul et triste, là-bas, dans un pays où vous n'avez ni amis ni parents. Moi, ici, je ne laisse personne. Je puis disposer de ma personne, de ma vie. Vous direz que je suis votre sœur, votre nièce, votre gouvernante, votre servante même, j'y consens. Pour pouvoir vous suivre, je vous servirai là-bas. Personne ne me verra, je ne sortirai pas, je n'irai pas à l'église, je renoncerai au monde, à Dieu, à tout, pourvu que je vive à vos côtés. Que m'importe le reste, si vous ne m'aimez pas? Emmenez-moi ; je vous aime, je ne puis rester ici. Là-bas vous pourrez me maltraiter, me laisser voir que je vous ennuie, je ne m'en plaindrai pas, je serai patiente, résignée, pour vous obéir. Peut-être, voyez-vous, je ne vous cache pas mon espérance, peut-être m'aimerez-vous un jour. Il est loin, sans doute, mais il peut arriver, ce beau jour! Laissez-moi l'attendre près de vous, en secret, humblement, pieusement, avec la foi des premiers chrétiens. Laissez-moi vous consacrer ma vie ; je n'en puis faire autre chose. Vous êtes souvent triste; une fois mon rire vous a plu; mes chansons aussi vous plaisaient : eh bien, je rirai, je chanterai

pour vous ; mais je saurai, au moindre mot, me taire et attendre. Vous ne m'aimerez jamais peut-être ; mais moi je vous aimerai toujours. Ne me repoussez pas ; ne m'abandonnez pas. Si vous rencontrez la nuit un pauvre chien sans maître qui vous suit tristement, vous ne le renvoyez pas, n'est-il pas vrai ? Pourquoi donc me chasseriez-vous ? Vous êtes homme, vous êtes chrétien ; vous avez du cœur, de la miséricorde, ne me réduisez pas au désespoir, emmenez-moi avec vous ; je veux mourir près de vous ; et non pas ici, toute seule. Par charité, emmenez-moi !

Et l'infortunée glissant de son siège sur le parquet tomba sur ses genoux, la tête entre ses mains.

— Louise, Louise, que faites-vous ? — s'écria-t-il vivement, en cherchant à la relever.

— Non, non, je resterai là jusqu'à ce que vous m'ayez fait cette grâce.

— Louise, je vous en conjure... vous me désespérez. Il la releva, en la soutenant ; il l'aida à se rasseoir. Elle le regarda d'un air suppliant, abattu.

— Dites-moi le mot que j'attends, murmura-t-elle. Il comprit que le moment était venu.

— Je ne puis, Louise.

— Pourquoi ?

— Je ne puis vous avoir ni pour femme ni pour maîtresse.

— Je me moque de ma réputation : je vous aime, je veux vous suivre.

— Je ne puis.

— Pourquoi ?

— Parce que je ne vous aime point d'amour.

— Peu importe : je vous aimerai, moi.

Il la regarda, éperdu. Il n'était plus possible de reculer.

— J'aime une autre femme, lui dit-il nettement.

— Oh !... fit-elle comme suffoquée.

Il fit le geste de se lever pour la secourir. Froide et muette, elle l'arrêta d'un signe. Mais à voir ce visage avec ses yeux entourés d'un large cercle noir, et ses lèvres toutes blanches marquées d'un double pli, ses lèvres où ne s'était dessinée jusque-là que la courbe du sourire : ce visage, enfin, vieilli tout à coup de dix ans et sur lequel l'éclat de la jeunesse paraissait à jamais terni, il se sentit bourrelé de remords. Ah ! qu'il aurait voulu ne la prononcer jamais la fatale parole qui révélait le secret de son cœur, l'angoisse cachée de toute sa vie ! Il avait hésité une heure entière, sans oser découvrir cette intime retraite où vivait son amour, sans oser violer ce mystère impénétrable, et redoutant de porter le coup mortel à ce jeune cœur aimant et désespéré. Jamais il n'eût avoué à personne qu'il aimait, si la désolation de cette pauvre âme passionnée ne l'eût contraint à tenter ce dernier moyen de salut. Son secret serait resté à jamais enfermé dans son cœur, connu seulement de Dieu et de celle qui lui avait inspiré cet amour ; nulle bouche humaine ne l'eût répété, nulle oreille ne l'eût entendu : il serait mort avec lui. Mais devant ces larmes, ces sanglots, devant cette existence perdue, il avait fini par se demander s'il n'était pas un peu coupable, s'il ne devait pas expier sa faute, en essayant par un moyen désespéré d'arracher cette âme au naufrage. Il avait donc entr'ouvert le temple où se dressait son idole, fière et implacable, et il avait montré à la malheureuse enfant que l'autel avait sa déesse invincible, immortelle. Lui, le plus mystique des amoureux, qui veillait en silence, immobile, devant le sanctuaire interdit à tout regard humain, il avait soulevé le voile sacré et montré à l'œil stupéfait de Louise l'image divine. Maintenant il se sentait abattu, sans force et sans courage, comme si cette révélation eût fait couler le sang de ses veines.

Louise n'avait plus une larme, un sanglot, un soupir. Assise à la même place, la face cachée dans ses mains, elle ne donnait plus signe de vie. Ses mains, jusqu'alors frémissantes, étaient maintenant immobiles et blanches comme celles d'une statue. Quand elle les laissa retomber et releva la tête, Maxime put lire sur son visage le mal qu'il avait fait. Le doux éclat de ces yeux amoureux s'était éteint pour toujours, vaincu par l'incurable tristesse des espérances brisées ; les traces du sourire s'étaient effacées sur cette physionomie délicate et juvénile ; entre les sourcils s'allongeaient ces deux rides que creusent à la longue les pensées douloureuses ; le sang ne colorait plus ces lèvres fraîches et parfumées et la pâleur de la violette s'y était imprimée pour toujours. L'infortunée avait parlé, dans son angoisse, dans son abandon, de rires et de chansons ; mais il suffisait de voir le sérieux désormais ineffaçable de ses traits pour comprendre que les chansons et les rires avaient fui à jamais. Ah ! vraiment, comme ce téméraire qui tenta jadis de soulever le rideau du temple, comme Salammbô, fille d'Amilcar dont la main sacrilège posa sur sa tête le voile de Tanit, tout parsemé d'étoiles, la pauvre enfant avait été foudroyée, pour avoir tenté de pénétrer le secret d'un cœur ; pour avoir voulu entrer dans le sanctuaire de la déesse. Maxime éprouvait une pitié immense et stérile pour cette créature broyée : il ne savait plus lui rien dire ; la fatalité échappe à la discussion, et nulle consolation ne peut lutter contre elle. Louise fut la première à parler. Et ce fut une voix sans douceur et sans tristesse, non voilée, non rauque, mais vraiment cassée. Aucun sentiment n'y vibrait plus : elle était brisée. Les questions qu'elle faisait maintenant, lasses et lentes, semblaient n'avoir d'autre but que de satisfaire une pénible curiosité : elle revenait sur son malheur, comme cela, pour savoir, n'espérant pas que ce qu'elle apprendrait de nouveau pût rien changer à ce qui était.

— Vous l'aimez... beaucoup.

— Je l'aime : aimer, c'est aimer.

— Je le sais, répliqua-t-elle, toujours sans un frémissement dans la voix, sans une lueur dans le regard. Je le sais; je demandais cela... pourquoi le demandais-je?

Le bras de Louise était étendu sur le bureau, et sa main fine ouverte sur le tapis sombre. Elle semblait si abandonnée, si pâle, qu'il crut voir une main de morte. Mais en dehors d'une compassion infinie, que pouvait-il pour elle? Tous deux souffraient et, malgré tout, ils ne pouvaient s'entr'aider dans leur malheur. Elle l'aimait, il la plaignait; et ils ne pouvaient essuyer les larmes l'un de l'autre. C'est ainsi, l'amour. La divine harmonie de deux cœurs qui se choisissent et qui s'aiment est bien rare, dans les destinées humaines. L'amour n'est qu'une chaîne, faite d'anneaux de métaux différents, mal appariés, et de formes diverses, qui se corrodent et se tordent, sans pouvoir se briser. Que pouvait-il faire pour elle? Tout, absolument tout était inutile.

Elle reprit avec ce ton d'indifférence, qui faisait plus de mal qu'un sanglot déchirant :

— Vous l'aimiez depuis longtemps?

— Très longtemps.

— Depuis quand?

— Depuis... toujours.

— Vous n'en avez jamais aimé d'autre?

— Non, jamais. Il y a un amour qui exclut tous les autres.

— C'est vrai : je le sais, dit-elle en baissant les yeux.

Puis elle se tut et resta pensive. Elle semblait réfléchir à une autre demande, qu'elle redoutait de faire, et dont elle ne pouvait retrouver la forme. En effet, deux ou trois fois elle fut sur le point de parler, comme si les paroles voulaient s'échapper irrésistiblement de ses lèvres; mais elle se retint. Il attendait, résolu maintenant à lui dire tout, toujours plus faible, à bout d'énergie morale. Vraiment ils étaient bien malheureux l'un et l'autre; mais il n'y avait point de remède. A la fin, elle se décida à parler :

— Vous l'aimerez... toujours?

Avant de répondre, il se recueillit et, pendant quelques minutes de silence, il s'interrogea sur ce qu'il avait été, sur ce qu'était sa passion : il essaya de mesurer la force et la durée de ce lien que les années, l'habitude physique et morale avaient rivé si fortement, que la vieillesse ou la mort pourraient seules le rompre.

— Je crois, murmura-t-il, que je l'aimerai toujours. Je suis vieux, Louise, et la vie ne se recommence pas; vous êtes jeune... et vous pouvez oublier.

— Vous n'avez pas le droit de me parler ainsi, dit-elle avec un sourire amer. Je ne vous accuse pas, je ne me plains pas; mais n'essayez pas de me consoler avec de vagues paroles. Je vaux mieux que ces vaines consolations.

— Excusez-moi, répondit-il, en s'inclinant devant cette douleur qui ne souffrait pas d'être troublée même par la voix de la personne aimée. C'était un souhait que je faisais pour vous. Je vous souhaite d'oublier; je vous le souhaite de tout mon cœur.

Elle secoua la tête, sans répondre.

— Vous allez la rejoindre là-bas?

— Oui, dit-il à voix basse.

— Elle vous attend?

— Non, elle ne m'attend pas; mais elle m'a rappelé, ajouta-t-il amèrement.

— Et vous obéissez?

— J'obéis toujours. Elle m'a ordonné de venir ici cet été; elle m'a laissé sans nouvelles, sans lettres, sans même me faire savoir où elle voyageait : et j'ai passé ici trois mois pour lui obéir.

— Ah! c'est bien, j'ai compris, dit-elle.

— Maintenant elle m'écrit deux mots pour me dire de la rejoindre. Elle me donne son adresse. Et je pars, je traverse l'Europe; je vais où elle est : car, vous comprenez, c'est ma destinée.

— Elle vous aime.

— Non.

— Quoi! elle ne vous aime pas?

— Non, pas du tout.

— Elle ne vous a pas aimé?

— Jamais.

— Et vous n'espérez pas?

— Je n'espère rien.

— Mais pourquoi ne vous aime-t-elle pas?

— Parce qu'elle est de celles qui n'aiment jamais, Louise, s'écria-t-il avec une exaltation subite.

— C'est vrai, c'est vrai, dit-elle vaguement. Il y a beaucoup de femmes qui n'aiment pas, et ce sont peut-être les plus heureuses.

— Peut-être.

— Mais pourquoi vous fait-elle venir?

— Parce qu'il lui plaît d'avoir un esclave.

Un lugubre silence se fit : les deux victimes se regardèrent, toutes deux d'une pâleur mortelle, toutes deux accablées du même mal : et ce fut elle qui, la première, lui dit avec une douceur infinie :

— Vous êtes comme moi.

— Comme vous, murmura l'homme fort, l'homme sceptique, d'une voix humble et languissante.

Ce fut tout. Elle se leva de son siège, et resta devant le bureau :

— Maintenant je m'en vais,... adieu.

— Vous vous en allez? dit-il un peu inquiet.

— Oui, oui, je m'en vais; adieu, Maxime.

Il balbutia : — Restez encore un peu. Dites-moi...

— Nous nous sommes tout dit : il n'y a rien dans

votre cœur que je ne sache ; vous savez tout du mien ; il n'y a plus rien, rien : adieu!

— Mais que ferez-vous? dit-il, je veux le savoir.

— Rien, dit-elle en se retournant, avec un grand geste de ses deux bras.

— Nous ne pouvons nous quitter ainsi, dit-il dans une violente agitation. Attendez...

— A quoi bon? Ne *devez*-vous point partir?

— Si.

— Et moi je *dois* rester. Adieu, Maxime.

— Adieu, Louise.

Elle s'en alla, sans se détourner, un peu penchée, semblable à une ombre triste et muette. Il la vit disparaître; il entendit ouvrir et fermer deux portes. Alors il songea qu'en cet instant, de retour dans sa chambre solitaire, en face de sa douleur, elle pleurait comme toutes les malheureuses créatures humaines ; et lui misérable créature humaine, il plia la tête, dans le silence, la solitude et la douleur, et il pleura de pitié et de regret sur elle et sur lui.

Traduit de l'italien, par Maurice Lenantois.

Mathilde Serao.

L'ENSEIGNEMENT ET LA QUESTION SOCIALE

La question de l'enseignement par les langues mortes, envisagée au point de vue de la Pédagogie la plus élevée et de la tournure d'esprit qu'il donne, n'a pour ainsi dire pas été étudiée au point de vue de sa portée sociale et économique. Les conséquences de l'enseignement paraissent être plus profondes et plus intéressantes, pour quiconque voit l'action de la France à l'extérieur, que les modernistes ou les classiques ne l'ont généralement admis.

Dès l'instant où ils reconnaissent tous que les méthodes adoptées pour la gymnastique intellectuelle des jeunes cerveaux procèdent d'un esprit de système immuable au sein d'une société qui se transforme, il se pourrait fort bien qu'elles dominent le malaise social, à notre insu, comme les causes dominent leurs effets. Notre société moderne se transforme tous les jours, par les idées qui se socialisent et se démocratisent. La grande industrie rapproche les peuples et les classes en faisant sortir de nouvelles associations et de nouveaux riches des rangs des travailleurs; le développement du travail l'individualise à l'excès, mais en généralisant le problème social, et en élargissant l'horizon des anciennes collectivités stationnaires; la nécessité d'accroître nos ressources en proportion des intérêts de l'argent qui diminuent, à mesure que les capitaux s'accumulent, et en proportion de nos besoins qui augmentent sans cesse, amène insensiblement à l'industrie des existences jadis oisives. Le système immuable, lui, est resté tel qu'au moyen âge.

Que l'enseignement d'État ait les avantages des éducations de luxe et du maintien des traditions classiques, qu'il donne la forme, la pureté, la clarté du style, l'ampleur des périodes, la construction de la phrase, nul ne le conteste. Mais il ne s'inquiète guère de l'âme française, ni du péril social attesté par tant de crises depuis un siècle. Rien dans la Rhétorique, rien dans la Philosophie qui apporte une notion sommaire des conditions économiques de l'existence. Rien dans le baccalauréat moderne, rien dans aucune branche de l'enseignement supérieur qui invite à l'étude du mécanisme des sociétés, qui donne un aperçu du régime social sous lequel l'étudiant va vivre, qui fasse aimer la patrie, autant par le positivisme de ses intérêts, que par la morale patriotique elle-même, qui prépare en un mot des soldats du combat pour la vie à son combat sans ambulances réelles.

S'enfermer dans ses tours d'ivoire, s'élever philosophiquement au-dessus des misères de la lutte, asseoir sa sagesse sur le désintéressement de la chose publique, revendiqué comme un droit de la liberté individuelle, c'est avoir acquis la cérébralité moyenne à laquelle peut nous conduire le système d'enseignement fondé sur la conquête des Gaules par Rome et sorti de leur latinisation par les moines. Mais comme il faut manger, comme le cloître n'est plus du goût des lettrés, le système tient en réserve l'idée de l'État dispensateur, indéfiniment assez riche pour subvenir à tous nos appétits.

Avec nos 470 000 fonctionnaires et le demi-milliard environ qu'ils nous coûtent, nous récoltons ce que nous semons, puisque l'enseignement d'État n'ouvre pour ainsi dire que la voie des services publics à notre activité, et puisqu'en l'imposant, l'État s'oblige moralement à satisfaire aux exigences qu'il provoque.

Ce maintien des vieilles traditions a sa répercussion non seulement chez nos législateurs qui ont à l'emporter sur leurs concurrents par la parole, mais dans toutes les classes du peuple, qui attendent loyalement de leur vote une amélioration des conditions sociales. L'éducation latine ne saurait amener un orateur, un homme politique, à la rhétorique, à la dialectique, au parlementarisme, sans les obliger à se servir de leur éloquence et des arguments du langage public comme d'une arme ou d'un moyen de procédure. Déjà, pour arriver, sont-ils forcés de conquérir leur mandat, nécessairement appuyé sur le talent, le savoir-faire et l'honorabilité professionnelle, avec des phrases artistement vêtues du mirage des promesses vers lesquelles on marche toujours.

A plus forte raison, quand ils sont arrivés, et qu'ils n'ont plus le loisir des études, arides et rebutantes, mais positives, de la question économique et sociale plutôt nécessaires à la carrière diplomatique, sont-ils forcés, soit pour attaquer, soit pour défendre le pouvoir, de recourir aux « prélusions » de leur éducation première.

On leur reproche de perdre leur temps aux combinaisons stériles de l'échiquier politique? Il serait plus sincère de s'avouer qu'ils représentent exactement notre état d'âme, l'indifférence générale des causes à laquelle nous prépare tous l'enseignement du latin, l'instruction de luxe. Plus sincère encore serait-il de reconnaître que les parlementaires de tous les partis ont à plaider pour l'insouciance des formes qui est en bas, contre l'insouciance du fond qui est en haut, ou contre l'insouciance des formes qui est en bas, pour l'insouciance du fond qui est en haut; car, en dépit de toutes les circonlocutions, dans un pays de suffrage universel, le parlementarisme, venu d'Angleterre, c'est-à-dire incompatible avec une démocratie, peut se définir :

L'art de parlementer avec le progrès, toujours trop pressé quand il fait fausse route, de lui opposer des obstacles souvent utiles, de gagner du temps jusqu'à ce qu'il s'affirme progrès, sauf à subir en attendant le favoritisme et le fonctionnarisme illimité, comme moyens réprouvés de gouvernement. L'art d'ajourner à la fois des réformes illogiques ou mal étudiées, et l'avènement logique, par le concours à toutes les charges publiques réduites au strict nécessaire, du quatrième État qui est déjà le peuple souverain. Souverain constitutionnel s'il en fut, puisqu'il règne sans gouverner.

A peine initié par ses chefs au mécanisme social, à la manière dont les richesses se produisent, se distribuent et se reproduisent, cherchant un juste milieu, difficile à trouver entre l'immobilité et les faux progrès, le peuple flotte naturellement entre les enthousiasmes irréfléchis et les haines aveugles, deux partis extrêmes, mais deux facteurs puissants des changements de décor rapides du siècle qui s'en va. Autrement dit, l'enseignement supérieur se répercute sur le pays tout entier.

De la portée sociale du classicisme, passons à sa portée économique. On a souvent répété : « L'homme est en germe dans l'enfant », ce qui peut-être est vrai. En dressant, contre eux-mêmes, les écoliers à vivre sur l'État, au détriment de leur initiative privée, qui doublerait l'accroissement annuel de la richesse française, notre système d'enseignement, de plus en plus répandu dans les classes moyennes et peu aisées, aggrave de jour en jour le malaise social souligné par la dette. 26 milliards de dette consolidée, 1 500 millions et plus de dette flottante et grossissante, sont des chiffres immédiatement lourds, quelque allégement que l'on puisse espérer de la plus-value des chemins de fer, dans cinquante ans, pour un amortissement problématique; des chiffres dont la responsabilité ne remonte qu'aux institutions héritées du passé.

De ce que la Dette, quand elle est en rapport avec le capital-travail d'une nation, resserre les liens du contribuable et de l'État, fixe la richesse trop mobile, assure à la propriété et à l'outillage économique des garanties d'ordre général, et consolide l'épargne, il ne s'ensuit point que la progression anormale du fonctionnarisme et des dépenses, dont résulte celle de la dette, soit en rapport avec la progression du capital-travail. De ce que le contrepoids de la dette prévient dans une certaine mesure les fortunes colossales des pays d'individualisme excessif, dues à la mobilité de l'argent; de ce que la fermeté de la rente, influant sur le marché, restreint quelques spéculations trop scandaleuses, il ne résulte pas que l'énormité de la dette, prélevée pour un profit général sur le travail de l'argent, productrice d'un capital de jeu considérable, également prélevé pour un profit particulier sur le travail de l'argent, soit le gage d'un développement proportionnel de la fortune nationale qui travaille.

Loin de résulter du développement normal de notre activité agricole, industrielle, commerciale, coloniale, maritime et de notre expansion régulière, l'augmentation des charges publiques et des déficits procède d'une tout autre cause.

Atténuée par la plus-value des contributions indirectes, compliquée de ce fait que la consommation croissante des alcools frelatés y figure pour 256 millions de droits, la progression des charges et des plaies sociales paraît relever d'un ordre d'idées inséparable de nos institutions : celui de tout agglomérer, de tout centraliser comme à Rome, celui d'accourir dans la capitale à la recherche d'un emploi, d'une affaire ou d'une célébrité, celui de vivre les uns sur les autres ou sur l'État, comme les Romains.

Cet ordre d'idées inhérent à tous les régimes, indépendant d'aucune forme de gouvernement, et qui puise sa force principale dans une éducation propre à faire des hommes de luxe et de notoriété, d'ailleurs indispensables : hommes du monde, hommes politiques d'apparat, professeurs, littérateurs, artistes, avocats, financiers, fonctionnaires, mais qui pourrait ne représenter qu'un dixième des écoliers, s'étend sur tout le pays. Il est bien évident que ces hommes de luxe et de dépense, ou de grande consommation, sont nécessaires à la production de choix des sources premières de la richesse : denrées, marchandises, trafic, etc. Il est non moins évident que le travail, qui souffre déjà de la stagnation des capi-

taux, souffre encore de la diminution du revenu des classes riches, et souffrirait encore plus de tout impôt de superposition qui frapperait leur revenu. Or il se trouve que ces hommes de luxe, obligés d'économiser et d'amasser plus d'argent pour un même intérêt, soit d'entraver la reproduction des richesses par le travail en dépensant moins, capitalisent et capitaliseront d'autant plus que le taux du loyer des espèces décroît et décroîtra.

Il en sort un entassement ininterrompu et une centralisation prodigieuse de l'argent. Tout s'entasse l'un sur l'autre : les campagnes sur les villes, les sans-travail sur les travailleurs, les besogneux sur les riches, les emprunts sur les emprunts, les affaires véreuses et les spéculations sur l'épargne et les denrées, les charges sur les charges, les fonctionnaires sur les fonctionnaires et les capitaux sur les capitaux. L'argent réalisé, affluant au cerveau, s'enfouissant dans des constructions de rapport et des placements de tout repos : assurances, hypothèques, emprunts étrangers, fonds de villes et d'État, capitalisations à outrance, ou bien alimentant les réserves d'or et les capitaux de spéculation, il en résulte une contraction monétaire excessive, au préjudice du capital-travail de la France, le seul qui, produisant sa richesse reproduisante, ne constitue pas un capital d'attente comme un immeuble, un objet d'art ou une encaisse métallique.

Économiquement parlant, plus de progression pour les capitaux agricoles, industriels, commerciaux, coloniaux et de marine marchande ; transit aux mains de l'étranger, recul sur toute la ligne des débouchés anciens ; affaires stagnantes et lourdes. Socialement parlant, exagération des droits de propriété, d'association financière et de spéculation, coalitions commerciales provoquées par l'amoindrissement des ressources, au détriment de l'émancipation par le négoce traditionnel, dérivations malencontreuses de la pléthore de l'épargne et de l'argent qui sommeille, extrême tension des capitaux trop souvent engagés à l'aventure, récriminations de ceux qui voient ou subissent les effets, sans jamais en chercher la cause dans nos institutions, mécontentement et exigences répétées des classes ouvrières, prédisposition irréductible à leur donner tort.

Économiquement et socialement parlant, impôts écrasants sur le travailleur qui, par répercussion, les supporte toujours en dernier ressort, nous dit Léon Say, dans sa Préface à la *Théorie des changes*, puisqu'il en recevrait sa part proportionnelle, si tous ceux qui l'emploient et les acquittent pour lui n'avaient plus à les prélever sur son salaire. Au total cette conclusion, que le capital, chez nous, immobilisé comme l'enseignement, remplissant imparfaitement son rôle, créant inconsciemment le malaise social, la question sociale, est traité d'infâme par les prolétaires abusés, et d'imprudent par les économistes.

L'évolution économique rationnelle, qui, par le crédit et les débouchés ouverts à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à l'armement, à l'exploitation coloniale, et à la colonisation nouvelle, c'est-à-dire par le travail de l'argent, devrait conduire à l'émancipation progressive, sage et lente, des classes laborieuses, se trouve donc faussée. La substitution prudente et continue du crédit, du papier, de la bonne signature à la puissance des espèces, est contrariée par tout ce qui vient d'être exposé. Le terrain gagné par le socialisme de combat le démontre suffisamment. Est-il extravagant d'en faire remonter l'une des causes profondes à un enseignement qui semble inviter l'étudiant au spectacle de la lutte pour l'existence? lui mettre en mains, pour toute science de la vie, ses tablettes d'entrée au Grand Cirque de Rome ? à un enseignement qui supprime les langues vivantes, la sociologie, l'économie politique, la morale française, au seul profit des langues mortes, comme il supprime l'étude de la nature, de la logique et des harmonies de la nature et l'anthropologie au seul profit des sciences exactes ? Nous ne le pensons point.

F.-A. DE LA ROCHEFOUCAULD.

LA POÉSIE DE L'AVEUGLE-NÉ

Mon excellent collègue, M. le professeur d'ophtalmologie H. Truc, a récemment signalé à mon attention un volume de vers qui porte pour titre *Chants et légendes de l'aveugle* (1) et qui a pour auteur M. Edgar Guilbeau, professeur d'histoire à l'Institution nationale des jeunes aveugles, organisateur du musée Valentin Haüy. M. Guilbeau a comme poète de sérieuses qualités que nos citations feront connaître ; mais il a aussi des défauts graves, sur lesquels je crois inutile d'insister : le prosaïsme, l'obscurité, l'incorrection. Je n'aurais donc pas jugé à propos de parler de son œuvre si elle venait d'un homme qui eût été en état, comme les poètes dont nous lisons et relisons les poèmes, de contempler de ses yeux les beautés de la nature, de goûter les joies nombreuses dont le sens de la vue est l'origine, de semer dans ses vers les images que la vue du monde extérieur fournit avec abondance. Mais, « frappé d'amaurose dès l'enfance (2) », M. Guilbeau est presque un aveugle-né, à qui les sensations vi-

(1. Paris, Boulanger, éditeur.

2. E. Guilbeau, *Excursion dans mon âme*, article de *la Science française*, 17 janvier 1896, p. 38.

suelles sont inconnues, et qui a écrit pour ses frères les aveugles des vers sincères où ils pussent reconnaître leurs idées, leurs sentiments et leurs rêves. La première partie du livre est intitulée *Reconnaissance*, et la reconnaissance de l'écrivain va à Valentin Haüy, à Braille, à Gauthier, à Foucaux, à tous les bienfaiteurs des aveugles; — la deuxième est consacrée aux *Intimités*, et ces intimités ne sont pas celles de M. Coppée ou de tout autre poète clairvoyant, elles ne conviennent qu'à un aveugle; — la troisième nous transporte *Dans le lointain*, à Tahiti, en Arabie, en Grèce, à Rome, et c'est pour y mettre en scène des aveugles; — la quatrième est formée par un poème ayant pour héroïne une jeune fille, *Eugénie*, et cette jeune fille est une aveugle. Si bien que la curiosité m'a pris de voir si le dessein de M. Guilbeau n'était point trop ambitieux; si son livre contenait ou nous faisait prévoir pour l'avenir une poésie propre aux aveugles, encore qu'accessible aux clairvoyants; une poésie ayant une inspiration, un accent et des images tout autres que l'inspiration, l'accent et les images qui nous charment dans nos poètes.

I

Deux obstacles surtout, que M. Guilbeau signale dans sa préface, et que Dufau, un « écrivain qui, durant vingt-cinq ans, a enseigné à des aveugles, qui durant quinze autres années a dirigé l'école des aveugles de Paris (1) », regardait comme à peu près insurmontables, s'opposent à ce que l'aveugle-né soit vraiment poète.

D'abord les langues mêmes, dans lesquelles force est bien à l'aveugle de s'exprimer, sont pour lui d'une intelligence difficile et d'un dangereux emploi. « La presque totalité des mots dont se composent nos langues, disait Dufau, sont faits d'après les impressions de l'œil et pour en offrir la reproduction fidèle. » Dès lors, l'aveugle ne les entend pas ou risque sans cesse de les entendre à contresens; s'il les écrit, à quelles méprises n'exposera-t-il pas ses lecteurs? — L'objection est sérieuse, mais Dufau en a beaucoup exagéré la portée. La plupart des mots contiennent originairement des images, cela est vrai; mais les images vont s'effaçant en eux jusqu'à n'être bientôt plus perçues par ceux mêmes que l'intégrité de leurs sens rend le plus capables de les saisir, et les mots en viennent (d'ailleurs pour le plus grand profit de l'esprit, à qui toute opération un peu compliquée, toute réflexion un peu profonde deviendrait sans cela impossible) à n'être plus que les signes conventionnels par lesquels sont désignés des objets concrets, des idées et des sentiments.

Et cela est surtout vrai du français, dont les mots, simples, souvent formés avec des suffixes d'une valeur essentiellement abstraite, gardent beaucoup moins fidèlement l'image que le grec, le latin ou l'allemand. Si donc, contrairement à l'opinion de Dufau, la plupart des mots ont pour unique fonction de désigner des objets, des idées et des sentiments, familiers à l'aveugle aussi bien qu'à nous, l'aveugle poète peut les employer excellemment. Il ne lui restera plus qu'à discerner à force de soin et à éviter avec scrupule les expressions, en plus petit nombre, qu'il ne saurait bien entendre ou dont il a pu constater qu'il n'avait qu'une notion fausse.

Mais peut-on admettre qu'une poésie se passe complètement d'images, et ne faut-il pas, au contraire, qu'aux images plus ou moins obscures suggérées par les mots d'une langue le poète ajoute volontairement des images nouvelles, plus personnelles et plus brillantes? Or, nous dit encore Dufau, « le monde coloré n'existant pas pour l'aveugle, où prendrait-il les images dont est faite sans doute l'imagination? Il ne peut connaître le spectacle de la nature que par ouï-dire et en parler que d'après autrui, c'est-à-dire sans chaleur, sans enthousiasme véritable. » — Objection grave, assurément, et dont les recueils publiés par des auteurs aveugles moins consciencieux ou plus perspicaces que M. Guilbeau montreraient toute la force. Charmés, comme le sont si aisément les aveugles, fanatiques de musique et de lecture à haute voix, par les vers harmonieux de poètes clairvoyants, ces auteurs les ont imités sans prendre garde que l'*aurore*, l'*horizon*, la *rose purpurine*, le *ruisseau argenté* (1) dont ils parlaient d'après leurs poètes favoris, ces poètes les avaient vus, mais qu'ils n'en avaient eux-mêmes aucune idée.

Ce manque, d'ordinaire inconscient, de vérité et de sincérité, M. Guilbeau l'a évité avec une fort louable application. Ses images sont peu nombreuses, mais il les a demandées à ceux de ses sens dont il gardait l'usage, disons mieux : à ceux de ses sens dont l'usage était chez lui affiné par la privation du sens de la vue, si actif chez les autres hommes (2). Rien n'est plus rare dans ses vers que l'emploi d'une image ou d'une expression employée étourdiment; et même quand M. Guilbeau parle de sa tendresse *caressée par un doux sourire*, il serait imprudent de lui faire observer qu'un sourire doit être vu et n'est pas perceptible à un aveugle. M. de la Sizeranne n'a-t-il pas écrit : « La gaucherie, l'élégance de la démarche, du maintien, se manifestent à l'oreille par un en-

1 *Chants et légendes....* p. 1.

(1) Exemples cités par M. Guilbeau, p. 4.

(2) Voir plus bas une réserve en ce qui concerne l'odorat.

semble de bruits, de sons, de frôlements, que sais-je? plus faciles à entendre et à apprécier qu'à définir; ce qui est certain, c'est que l'aveugle apprécie très bien le plus ou moins de souplesse, de grâce, qu'une personne a en marchant et en se mouvant. » Et encore : « Il est bien difficile de soutenir une discussion, une simple conversation, sans que la voix trahisse quelque peu les émotions de l'âme... Une inflexion faite à faux dénonce la contrainte, et un léger tremblement, un accent un peu ironique font sentir sous quelle impression l'âme vibre au moment où on l'observe (1). » Qui sait donc si, dans bien des cas, un aveugle ne peut pas entendre un sourire aussi bien que nous le voyons? M. Guilbeau nous l'explique lui-même ailleurs :

Par l'accent délicat on surprend le sourire.

Pour ce qui est de la langue, j'ai déjà dit qu'elle était trop souvent rebelle à M. Guilbeau et qu'il la maniait avec une certaine gaucherie, mais il en a voulu faire partout un loyal usage pour rendre, non ce que Lamartine ou Musset avaient pensé et senti avant lui, mais ce qu'il pensait et sentait lui-même. Bons ou médiocres, ses chants, on le sent bien, sont toujours les *Chants de l'aveugle*, et nous pouvons, en les lisant, tantôt constater, tantôt deviner ce qu'une poésie d'aveugle est susceptible de contenir.

II

Qui s'étonnerait d'y trouver d'abord une plainte? et n'est-il pas naturel que l'aveugle gémisse sur le malheur auquel il a été condamné?

Moi qui ne peux, touchant les arbres,
Les oiseaux, les bijoux, les marbres,
Avoir l'attrait de leurs couleurs;
Moi qui, palpant l'œillet, la rose,
L'iris, la tulipe mi-close,
Ne connais qu'à moitié les fleurs...

Combien est expressif ce mot de l'*Idylle grecque*, adressé par Daphnis le clairvoyant à l'aveugle Alcidas :

Tes périls au grand jour sont nos périls dans l'ombre!

Mais Alcidas n'accepte pas la pitié de son compagnon Daphnis. Faut-il croire que la cécité rend stoïque? Toujours est-il qu'Alcidas ne se plaint pas de son sort, et que M. Guilbeau ne s'en plaint pas davantage. Sa douleur même lui est chère, car il lui doit ce qu'il a en lui de meilleur :

La lutte nous apprend à devenir plus forts;
Les maux et les chagrins ont mûri nos pensées;
Nous sommes les produits de nos douleurs passées.

Avec la conscience d'un progrès intellectuel et moral, l'aveugle a aussi, pour se consoler, le sentiment du devoir accompli. Il ne peut s'acquitter que d'un petit nombre de métiers, pour la plupart assez humbles : qu'importe! le filetier chante en faisant courir sa navette, et c'est un vers cornélien qui forme le refrain de sa chanson :

Faisant ce que je puis, je fais ce que je dois.

Enfin, l'aveugle qui sait se résigner a aussi ses plaisirs dans la vie :

D'être un aveugle, ami, ne sois donc pas si triste,
A tes douleurs sans fin avec regret j'assiste,
Ton éternelle plainte est un malheur de plus.
A quoi te serviraient des chagrins superflus?
Si par un accident ta vie est dépourvue
De ce don précieux qu'on appelle la vue,
Ton cœur brisé doit-il n'avoir que des soupirs?
Malgré la cécité n'est-il pas des plaisirs?

Cette touchante pièce est comme un programme dont le livre de M. Guilbeau nous fournirait sans peine le développement. Sevré de cent plaisirs, l'aveugle s'enivre d'autant plus de ceux qu'il peut goûter, et il en goûte de nature et de valeur très diverses. M. Guilbeau confesse qu'il est gourmand, qu'il se sépare difficilement de sa pipe, et que le thé le charme, surtout aromatisé par de joyeux propos. Parmi les plaisirs plus raffinés, la lecture à haute voix, la musique, la poésie, l'amour de la nature le captivent... Mais à quoi bon poursuivre cette revue? Ce qui importe, c'est de voir ce que deviennent dans la poésie de l'aveugle les thèmes ordinaires de l'éternelle poésie.

III

L'amour de la nature, par exemple, puisque, aussi bien, ce mot est venu sous ma plume. Ce serait, en effet, se tromper lourdement que de regarder les beautés de la nature comme entièrement inaccessibles à l'aveugle. Une série de petits poèmes à forme fixe (sonnet, rondeau, triolets, ballade...) que contient le livre de M. Guilbeau porte ce titre général : *Plaisirs de la campagne pour un aveugle-né*. Et il n'y a point là de paradoxe. L'aveugle jouit voluptueusement du bien-être que procurent les belles heures de la journée :

Je ne vois pas venir l'aurore,
Et pourtant j'aime le matin.
Mon être sent le jour éclore...

L'aveugle savoure les parfums des herbes et des fleurs et, si les indications de M. Guilbeau sur ce point sont insuffisantes, c'est que l'odorat malheureusement lui manque, aussi bien que la vue (1). Un

1. Maurice de la Sizeranne, *les Aveugles par un aveugle*, Paris, in-16, 1889 (cité dans *la Critique philosophique*, 1889, I, p. 51).

(1) Voir l'article cité de *la Science française*, p. 385. M. Guil-

autre, plus favorisé, pourra mieux mettre ce sens à profit pour la poésie, sans toutefois donner à ses sensations une précision qu'elles ne comportent point.

C'est par le toucher et par l'ouïe surtout que l'aveugle entre en communication avec la nature :

« Tout dans son âme entrait par l'oreille et les doigts », dit M. Guilbeau de son héroïne Eugénie. Et pour son compte il rime cette jolie ballade :

A son écorce dure ou lisse,
Je connais l'arbre dans les bois :
La fleur au velouté calice
Sur sa tige plaît à mes doigts.
Longuement je touche et retouche
La mousse et le soyeux gazon,
Dont indolent je fais ma couche
Au cours de la belle saison.

Sur la roche inégale ou lisse
Je suis le lierre dans les bois,
Au ruisseau comme en un calice
Je trempe ma lèvre et mes doigts.
Les contours du nid que je touche,
Tissu de mousse et de gazon,
Me disent l'oiseau qui s'y couche,
Au cours de la belle saison.

Je sais où cueillir le fruit lisse
Qui pousse et mûrit dans les bois,
L'églantine dans son calice
Dévoile l'insecte à mes doigts.
Je caresse, quand je le touche,
L'agneau bêlant qui du gazon
Dans les pâtures fait sa couche
Au cours de la belle saison.

ENVOI.

Je ne connais que quand je touche
Le rocher, l'arbre, le gazon,
La fleur et le nid, humble couche,
Au cours de la belle saison.

Et si ces objets ne lui sont révélés que par le toucher, combien d'autres lui sont révélés par les sons! L'ouïe est, par excellence, le sens poétique de l'aveugle. M. Guilbeau nous parle-t-il de son aveugle tahitien :

Des flots qui fouettent les brisants
Il aimait la monotonie :
Son être aspirait l'harmonie
Qu'ont les rumeurs et les accents...
Sentant la nature vivante,
Il entendait pleurer les cocotiers,
Il comprenait l'onde mourante,
Sous lui frémissaient les sentiers.

Parle-t-il de lui-même, nous le voyons *suivant par leurs légers bruits les bords d'une onde errante; devinant par les chants des oiseaux leurs ébats gracieux, flânant près des ruisseaux chanteurs, à l'ombre des taillis dont les clameurs et les gazouillis font éclore en lui des rêveries douces;* ou enfin *notant les bruits divers que, partout et toujours, par les chaleurs des jours comme par les fraîcheurs des nuits,* l'eau fait entendre dans les Pyrénées, à Saint-Sauveur :

Comme un gémissement de vent dans la ramure,
Comme un accent des mers au splendide (1) murmure,
Comme un son prolongé de tonnerre lointain,
Comme un écroulement de montagne soudain,
Comme un transport de foule immense et monotone,
Le gave incessamment gémit, et gronde, et tonne.

Un vers expressif montre bien comment la poésie des montagnes peut, par l'ouïe, devenir accessible à l'aveugle :

Le tonnerre des eaux, c'est l'âme des montagnes.

IV

Un Lamartine, un Hugo, un Sully Prudhomme aiment à faire de la nature un témoin, un confident, un soutien de l'amour : le poète aveugle fait de même. Il se penche sur le gave des Pyrénées avec une personne aimée et, l'oreille pleine d'une mystérieuse harmonie, le cœur débordant de tendresse, il fait à sa façon communier la nature et l'amour. L'amour, en effet, joue un grand rôle dans la poésie de l'aveugle, et il se distingue de l'amour tel que nous le peignent nos poètes clairvoyants par trois caractères principaux : la reconnaissance que voue l'aveugle à qui daigne l'aimer; — une sensibilité fine qui lui fait deviner tout ce que nous voyons sans peine et parfois même ce que nous ne savons pas voir; — enfin la substitution, si je puis dire, de l'ouïe à la vue comme agent de sympathie et d'affection.

Une pièce de M. Guilbeau a pour titre cette question posée par un aveugle : « Comment peux-tu m'aimer? » et la réponse, attribuée à une clairvoyante énumère tous les bienfaits qu'on peut rendre à un aveugle qu'on aime, tous les titres, par conséquent, que l'on peut acquérir à sa reconnaissance.

Ailleurs, nous voyons comment l'aveugle communique de mille façons mystérieuses avec l'objet aimé :

Je ne pouvais vous voir jolie ;
Mais vos charmes, je les sentais.

Enfin, ce qu'est pour l'amour des clairvoyants le souvenir de traits chéris, c'est le souvenir d'une voix chérie qui l'est pour l'aveugle :

Cette voix que j'adore absente
Et dont l'écho suit tous mes pas.
Je la voudrais toujours présente,
Car l'écho ne m'en suffit pas...

beau a pourtant trouvé quelques images olfactives intéressantes. Lui ont-elles été suggérées par d'autres aveugles, ou est-il lui-même moins privé de l'odorat qu'il ne le dit?

(1) Évidemment le mot *splendide* qui, pour un clairvoyant, évoque d'une façon plus ou moins précise l'image d'une lumière éclatante, n'a pas la même valeur pour M. Guilbeau; et voilà un exemple de ces transpositions de sens involontaires, que les aveugles-nés ne pourront jamais complètement éviter dans leurs écrits. M. Guilbeau, nous l'avons dit, réussit le plus souvent à s'en défendre.

Sur le papier on fixe la pensée...
Que ne peut-on aussi fixer l'accent
Et conserver le rythme de l'absent!

C'est par l'oubli d'une voix chère que se prouve l'infirmité de l'amour; c'est par un souvenir toujours vivant que se manifeste sa force,

Mais j'ai perdu le timbre de sa voix,

s'écrie douloureusement le poète; Eugénie est plus fidèle :

Son oreille a garde toute la voix aimee
Qui l'a si fort emue et qui l'a tant charmée.

V

Si la reconnaissance nourrit l'amour, elle nourrit aussi le patriotisme. M. Guilbeau aime son pays, et c'est surtout parce qu'il a produit Haüy, Braille, Roussel, Gauthier, Montal, Beaufort, les meilleurs protecteurs de l'aveugle : pour l'aveugle de France, la France est deux fois une patrie.

La religion n'a-t-elle pas aussi pour l'aveugle un prix tout particulier? On est tenté de le croire et d'admettre qu'incapable de voir ce monde, l'aveugle doit volontiers rêver d'un autre où son infirmité ne le suivra point; dans l'espèce de solitude que lui fait la cécité, il semble que la méditation religieuse lui doive être plus naturelle, et que, son âme seule, son cœur seul étant éclairés, il doive voir plus près de lui le Dieu qui, pour Pascal, était uniquement « sensible au cœur ». Mais le sentiment de l'infini tient peu de place dans la poésie de M. Guilbeau, qui se contente de traduire de l'anglais quelques beaux vers attribués à Milton :

Tu ne m'as obscurci les yeux
Que pour être vu seul par mon âme en tous lieux...
Mon obscurité n'est que l'ombre de tes ailes (1).

C'est ainsi que quelques thèmes poétiques sont à peine indiqués par M. Guilbeau; et cependant il nous laisse encore entrevoir comment ils pourraient être renouvelés par des poètes aveugles.

VI

De même il nous laisse entrevoir comment des aveugles-nés pourraient se créer une langue poétique particulière, débarrassée des locutions et des images qui sont nécessairement pour eux lettre morte, enrichie d'expressions et d'images telles que les clairvoyants les pourraient comprendre, mais que des aveugles seuls les pourraient pleinement goûter. Ou plutôt sommes-nous juste en disant que M. Guilbeau a laissé entrevoir comment pourrait s'accomplir cette œuvre? Et ne faut-il pas ajouter qu'il l'a entreprise avec courage, qu'il l'a ébauchée avec quelque succès?

Un aveugle, pour qui le choix d'un guide est chose si importante, n'appréciera-t-il pas ce proverbe nouveau, destiné à remplacer le proverbe banal « la clef d'or ouvre toutes les portes » :

L'écu, merveilleux guide, abrège tout chemin?

et n'est-ce pas se montrer charitable à celui pour qui chaque détour dans une route est un péril que de *rêver pour lui un chemin aisé à chaque détour de sa voie?*

Pour créer des images nouvelles, M. Guilbeau transporte, si je puis dire, des expressions d'un sens ou d'un organe à un autre; il dit : *explorer un pays par l'oreille; aspirer de l'oreille mélodie et murmure; un amas touffu de sanglots* (1).

Il applique aux choses de la vie morale des perceptions de la vie des sens. Ainsi dans ces vers, dont l'allure embarrassée ne doit pas nous faire méconnaître l'intention délicate :

Tout fuit, sauf l'amitié qui des saisons fanées,
Haleine douce, rend les parfums presque entiers;

ou dans ceux-ci, embarrassés aussi et délicats, sur le malheur et la grandeur de l'aveugle :

Soumise au mal, la créature,
Comme l'herbe près du faneur,
Jette un parfum sous la torture;
Le malheur produit le bonheur.

Surtout, il aime à appliquer aux perceptions de l'ouïe des images empruntées à la vie des champs :

Je butine comme l'abeille :
Voix de femme est parfum de fleur;
De jolis sons étant glaneur,
Je butine comme l'abeille.
Toujours de votre accent charmeur
Je voudrais remplir mon oreille.
Je butine comme l'abeille :
Voix de femme est parfum de fleur.

Il écoute avidement les chants des oiseaux qui forment lentement en lui le musicien futur :

Son oreille naïve, aux doux bruits assouplie,
En javelles de sons mettant tout souvenir,
Dans son âme déjà de musique remplie
Préparait les moissons d'un lointain avenir.

Et voici enfin quelques vers où le procédé que

(1) On est tenté aussi d'attendre du poète aveugle-né ce sens du mystère, cette horreur de la nuit, cette vue de l'invisible que Hugo a possédés à un si étonnant degré. Mais l'exemple même de Hugo montre que le mystère doit s'opposer à la clarté, que la nuit épouvante celui qui jouit pleinement du jour, et qu'on n'arrive à voir l'invisible qu'après avoir saisi d'une vue puissante, tyrannique, déformante, tout ce qui réellement peut être vu.

(1) M. Zyromski a montré quel rôle jouent les parfums dans la poésie de Lamartine. L'auteur des *Méditations* a ainsi ouvert une voie où un poète aveugle n'aurait qu'à le suivre et à le dépasser.

j'indique maintenant s'unit au premier que j'ai signalé pour fournir des expressions qui, si elles ne sont pas toujours grammaticalement correctes, sont certainement intéressantes :

Mais, malgré sa frayeur extrême,
Il aimait tant les jolis sons
Que la forêt dans l'air essaime
Et que palpitent les buissons,
Qu'il s'enivrait des murmures de l'onde,
Des gloussements et des aboiis,
Des soupirs que l'oreille sonde,
Et des tressaillements des bois.
Comme l'abeille extrait le suc des roses,
Il extrayait le bruit des choses.

VII

Considéré en lui-même et comme œuvre poétique, le livre de M. Guilbeau ne peut être loué sans d'importantes réserves. Comme produit d'un effort pénible, sincère, persévérant, il mérite l'estime la plus profonde. Comme promesse et prélude d'une poésie de l'aveugle, il est digne de toute notre attention. M. Guilbeau a raison, quand il écrit à la fin de sa préface que, pour les poètes aveugles, il aura peut-être été un précurseur.

D'autres pourront développer ses indications, puiser plus abondamment à des sources de poésie fécondes, traiter amplement des sujets à peine abordés par lui : la psychologie poétique de l'aveugle, la formation chez l'aveugle de l'intelligence et de l'âme :

Elle végétait donc, sans espoir, sans envie,
Sans plombs, sans désirs avançant dans la vie,
Jusqu'autant que ses yeux gardant son esprit clos
Et n'ayant guère au cœur de sentiments éclos.

Mais si une poésie de l'aveugle-né existe véritablement un jour, c'est à M. Guilbeau que ses adeptes devront l'hommage de leur reconnaissance.

Et pourquoi cette poésie n'existerait-elle point? Une poésie est constituée par des sentiments profonds et pénétrants, par des idées nobles et fortes, par des images brillantes et expressives : la profondeur des sentiments paraît chose toute naturelle chez un aveugle; concevoir nettement des idées doit lui être plus difficile; et c'est surtout quand il s'agit de trouver des images que son état d'infériorité est vraiment marqué. Mais, ces réserves faites, et quelle qu'en soit l'importance, on ne voit pas pourquoi il serait tout à fait impossible à un poète aveugle de nous rendre la grandeur d'âme d'un Corneille ou le désespoir hautain d'un Vigny, les effusions religieuses d'un Lamartine ou la tendresse philosophique d'un Sully Prudhomme. Si Victor Hugo a été un si merveilleux créateur d'images, c'est sans doute à cause de la puissance de son organe visuel, mais c'est aussi par la force même de son imagination : et dès lors, pourquoi un Hugo qu'un caprice de la nature ferait naître aveugle ne déploierait-il pas, à la place d'une riche imagination visuelle, une riche imagination tactile, olfactive ou auditive, et n'enrichirait-il pas la langue poétique de beautés jusqu'à présent insoupçonnées?

EUGÈNE RIGAL.

UNE JOURNÉE A BELGRADE

Au cours d'un récent voyage en Hongrie, le désir de descendre le Danube en bateau jusqu'à Orsova m'obligea à passer une journée à Belgrade, et le hasard fit que j'y arrivai quelques jours seulement après que l'état de siège venait d'y être décrété, à la suite de l'attentat commis par Knesevitch contre l'ex-souverain, Milan Obrenovitch. La perspective de me trouver en Serbie dans de telles circonstances politiques n'avait rien de particulièrement engageant, car, en temps ordinaire, pour traverser seulement le pays en chemin de fer, il faut exhiber un passeport bien en règle. Je craignais une police tracassière et soupçonneuse à l'égard des étrangers; d'autre part, je n'étais pas fâché d'observer, à ce moment même, l'aspect de la jeune capitale slave.

* * *

Tout se passa de la manière la plus correcte. A la gare, un officier de police reçut les passeports des voyageurs, fort rares, qui arrivaient de Hongrie avec moi, par l'express du soir. Il fallut, comme il est d'usage, les faire reprendre le lendemain au bureau de police; c'est une course qu'épargne au voyageur le portier de l'hôtel. Dans le trajet en voiture de la gare à l'hôtel, j'observai que les factionnaires, la baïonnette au fusil, étaient un peu plus nombreux que ne le comporte la quantité d'édifices publics situés sur ce parcours ; le principal est le palais du roi reconnaissable à son dôme que surmonte l'aigle à deux têtes de Serbie, blanc sur les drapeaux. Beaucoup d'officiers en uniforme erraient par les rues; celles-ci étaient peu animées, il est vrai que 10 heures du soir étaient passées et qu'on suit ici sans doute à Belgrade la mode de Vienne qui veut que l'on se couche de bonne heure. Cependant il y avait encore des consommateurs dans les cafés et restaurants. Je constatai aussi, par les soubresauts violents de la voiture, que si les principales rues sont éclairées à la lumière électrique, elles sont pavées comme au temps de la lutte contre les Turcs, c'est-à-dire fort mal. C'est une constatation dont je vérifiai l'exactitude en me promenant à pied le lendemain matin, mais il est juste de reconnaître que si le pavé est généralement mauvais, on le refait en certains endroits, notamment sur la place du Théâtre

et que les trottoirs, fort également dallés, sont doux à la marche.

S'orienter dans Belgrade, au moins dans les quartiers de la ville haute, n'est certes pas difficile : on y a percé des avenues rectilignes, mais les guides, allemands et français, devraient bien joindre à leurs notices un plan exact et lisible, car ceux que l'on trouve chez les libraires sont en langue et en caractères serbes et par suite d'une lecture malaisée pour l'Occidental peu versé dans les idiomes slaves. Enfin je m'en remets aux indications infaillibles de la boussole et des fils télégraphiques, langue universelle des pays civilisés comme la portée musicale dont ils évoquent les lignes parallèles. Avec l'habitude de se débrouiller en pays étranger, et les descriptions topographiques des guides, on s'en tire tout de même, mais on se hasarde moins volontiers dans les vieux quartiers, aux ruelles sinueuses et compliquées, les seuls intéressants et pittoresques en pays d'Orient.

Dès 7 heures du matin, la rue est fort animée; je dis la rue principale qui mène de la *Terazié*, place triangulaire centrale, plantée d'arbres, traversée par des voies ferrées de tramways, à la vieille forteresse que précède le parc de Kalimegdan. Elle zigzague devant la Poste, forme en face du théâtre une place ornée de la statue équestre du prince Michel, prédécesseur, oncle et père adoptif du roi Milan, passe plus loin devant un petit square situé vis-à-vis du bâtiment de l'Université, auprès du marché. Si les maisons sont sans caractère, il n'en est pas de même des costumes, colorés et divers. Calotte bouffante de grosse laine, veste soutachée, molletières en tricot, *opankés* aux pieds, sur la tête le bonnet conique de peau de mouton teinte en noir, tel est l'habillement de la plupart des paysans : d'autres ont un justaucorps de laine blanche, brodée de soie, comme les Albanais; d'autres les larges braies de toile et la blouse des Hongrois et des Croates. Les paysannes, avec leurs épais corsages côtelés, sur leur chemisette blanche, leur double tablier en tapisserie aux nuances vives, leurs molletières tricotées, les marchands d'eau avec leur seille en bois et leurs verres, les uniformes militaires, multiplient les notes brillantes qui réjouissent l'œil du touriste. Le marché est abondamment pourvu de légumes : tomates, concombres, salades, fenouil aux ombelles couleur safran; de fruits, poires, prunes, pêches, énormes, rubiconds et savoureux abricots tels qu'on n'en voit pas en Occident; de volailles, de viande de boucherie; mais ce sont surtout les vendeurs d'objets de curiosité qui m'attirent. Il y a là, sur des éventaires, ou même étalés sur le sol, des objets en maroquinerie grossière, des bourses en perles multicolores, des ouvrages en bois, vases à boire, cannes, porte-cigarettes, flûtes traversières dont le tube est rehaussé d'ingénieux et délicats entrelacs en fil de cuivre, ou flûtes doubles, ciselées de dessins en relief gravés au couteau. Les gamins, ces jolis gamins serbes à la figure éveillée, au nez fin, aux yeux vifs, font cercle autour des marchands d'instruments de musique, tandis qu'ils en montrent le mécanisme. Celui-ci, avec un arc dont un serpent entortillé forme le manche, joue de la *guzla*, guitare à une seule corde des pays slaves, sur laquelle les bardes populaires chantent les exploits des ancêtres, et qui fait entendre un ronron plaintif et monotone; celui-là tire de l'une ou l'autre flûte des sons tantôt graves et doux, tantôt aigus et perçants...

***

Je m'arrache à cette contemplation, pour aller visiter le musée. Il est situé près de l'Université, dans une petite maison sans apparence. Il est riche en souvenirs historiques et en spécimens somptueux des costumes nationaux. Le gardien m'en donne l'explication en allemand. Je suis bien aise, une fois de plus, de connaître un peu cette langue, car notre langue française me serait d'un usage à peu près inutile. Certes, à Belgrade, comme dans tout l'Orient, elle est étudiée et parlée encore de préférence aux autres, et très purement, par une élite, mais les gens auxquels le voyageur a affaire, douaniers, agents de police, employés des postes ou des chemins de fer, portiers et domestiques d'hôtels, cochers de fiacres, lorsqu'ils connaissent un autre idiome que le serbe, possèdent plutôt quelques notions d'allemand. Et cela est tout naturel, puisque Belgrade est à la porte de l'Autriche-Hongrie, commerce avec elle, est fréquentée surtout par ses voisins immédiats.

J'admire la beauté de ces anciens costumes d'hommes et de femmes qu'ornaient de riches broderies d'or et d'argent, les soutaches galonnées aux dessins capricieux et coquets, les travaux à l'aiguille sur toile ou sur drap des femmes serbes, leurs lourds bijoux, leurs agrafes de ceinture en argent repoussé, leurs colliers, leurs gorgerins, les plaques de cuivre incrustées de pierres précieuses et garnies de pendeloques de métal, qu'elles attachent dans leurs cheveux, sur le côté de la tête, d'autres coiffures en forme de sacs, revêtus de menues monnaies d'argent imbriquées à la manière des cottes de mailles. Les hommes se paraient alors avec autant d'éclat que les femmes, car leurs ceintures métalliques et leurs armes ne sont pas d'un travail moins fin, leurs pipes et leurs cartouchières en argent ciselé offrent des dessins d'une saisissante originalité, leurs ornements de cuivre devaient faire une magnifique décoration aux poitrines d'heiduques et ils paraient aussi leurs chevaux de frontails enrichis de plaquettes d'argent.

Le musée possède encore entre autres curiosités : des monnaies serbes, turques et romaines, des orfèvreries byzantines et des vêtements d'église. Il y a aussi, sous les vitrines, des services d'argenterie, des costumes, des uniformes, des souvenirs se rapportant à des princes ou à des généraux serbes. Une série d'affreux portraits à l'huile dont le patriotisme local peut seul excuser la présence en un pareil lieu, offre l'image des despotes, des woïvodes et des princes qui gouvernèrent le pays avant les rois d'aujourd'hui. Quelques Serbes des environs viennent contempler avec vénération, parmi ces reliques, celles du despote Brankovicht, de Karageorge le hardi, héros de l'insurrection de 1804, du prince Milosch, fils de paysan, ancien pâtre, à qui son courage obtint la suprématie sur les autres chefs qui menèrent les Serbes au combat contre les Turcs et qui fonda la dynastie des Obrénovitch.

* * *

En sortant du Musée, je vais au jardin Kalimegdan, voisin de la vieille citadelle qui commande, au nord de la ville, les cours de la Save et du Danube. De la terrasse de ce parc, ombragé d'arbres, la vue est très belle sur les deux rivières qui mêlent leurs eaux entre Semlin et Belgrade, et la silhouette de la ville hongroise, placée en amphithéâtre sur une petite colline et dominée par son clocher, se profile avec assez de pittoresque... Bâtie sur un promontoire, elle est aujourd'hui en ruines, cette forteresse que se sont disputée si souvent et si héroïquement les Turcs et les Hongrois : Jean Hunyade la défendit victorieusement contre Mahomet II en 1455; Soliman II s'en empara en 1521; Max-Emmanuel de Bavière la reprit en 1688, le prince Eugène en 1717. C'est lui qui fit construire les fortifications à la Vauban dont il reste des débris de bastions, de courtines, de saillants surmontés de poivrières et dans lesquelles s'ouvrent des portes en pierre de taille sculptée. Les ouvrages qui descendent vers le Danube et vers la Save la défendraient mal aujourd'hui contre les attaques de l'artillerie moderne.

Par les sentiers qui courent sur les glacis, je vais de là vers les bas quartiers de la ville turque, *Dortjol*, située à l'Ouest, près du Danube, tandis que la vieille ville serbe, *Sàvahamala*, était à l'Est, au-dessus de la Save; mais cette distinction n'est plus guère qu'un souvenir. Les Turcs sont peu nombreux, leurs femmes ne sortent pas voilées; ils n'ont plus qu'une mosquée, les centaines de minarets qui s'élèvent au-dessus des villes de Bosnie-Herzégovine, de Mostar ou de Serajewo, et leur donnent un aspect presque musulman, sont ici remplacés désavantageusement par une douzaine de hautes cheminées d'usines, qui, crachent une noire fumée vers le ciel bleu turquoise de l'Orient. Dans l'une et l'autre ville, les vieilles maisons se font rares; masures branlantes en bois et briques crues, elles s'écroulent au moindre accident. Les constructions modernes les remplacent; l'édilité ouvre, dans le lacis tortueux des ruelles, des voies larges et droites, sillonnées de tramways électriques qui filent à toute vitesse. Ce contraste entre les raffinements de la civilisation et la simplicité des mœurs primitives, entre l'allure affolée de la machine et la lenteur placide des chariots à bœufs, conduits par des paysans vêtus comme l'étaient leur ancêtres au temps de la domination ottomane, amuse le voyageur qui visite ces pays neufs. La couleur locale n'est plus représentée que par les marchands d'eau, les frituriers en plein vent et les petits métiers en boutique. Il en reste davantage en Bosnie. J'ai eu cependant la joie de découvrir, au bord de la Save, des corroyeurs occupés à tanner en plein air sur la berge des peaux de bœufs et de moutons, en les barbouillant d'un liquide rouge brique.

Mais il faut revenir déjeuner. Il est près de midi; de toutes parts sortent des hommes qui, leur tâche de la matinée remplie, s'en vont manger chez eux ou au restaurant. Toutes les races, tous les types, toutes les sortes de vêtements se coudoient. Redingote et chapeau haute forme, jaquette et canotier de paille, costumes nationaux, longues simarres des popes orthodoxes à bonnets carrés, brillants uniformes des officiers, à épaulettes d'or et d'argent, tout cela forme une mêlée ondoyante et bariolée. Les Serbes ont le profil fin, le nez bien dessiné, des yeux petits et vifs, profondément enfoncés sous les arcades sourcilières, l'allure nerveuse, le regard de côté, triste et désabusé, des races qui ont beaucoup souffert. Les hommes sont généralement beaux et bien faits, la tenue militaire leur va bien. Leurs uniformes sont copiés sur ceux de l'armée russe, casquette plate, tunique agrafée sur le côté, pantalon dans les bottes. Il est porté par les soldats et les agents de police. Il y a des officiers de toutes les couleurs, du bleu sombre au gris tourterelle, élégants et de belle prestance. Les soldats aussi ont une belle allure militaire; ils marchent à une cadence lente, rythmée par un tambour qui rend un son de tarbouka arabe. Ils sont exacts à rendre les honneurs; les sentinelles tombent en position avec une raideur toute germanique. L'état de siège est sans doute pour quelque chose dans cette affectation de discipline et cette abondance de militaires.

Il y a en effet des agents de police échelonnés tout le long de la voie du tramway électrique qui mène à Topchidèr, résidence d'été du roi, bien qu'il ne l'habite pas. Dans le parc aux arbres superbes, d'essences variées, et qui est ouvert au public, — j'y vais

chercher un peu d'ombre, car la chaleur est accablante, — circulent des provinciaux venus en députation à Belgrade pour protester, à ce qu'affirment les journaux, de leur attachement à la dynastie des Obrénovitch. Ils vont visiter le *konak* du prince Milosch qu'ombrage un gigantesque platane dont les maîtresses branches sont supportées par des étais métalliques.

On y montre les vêtements et les armes de ce prince, les meubles et autres objets qui lui ont servi. C'est dans cette modeste villa qu'il mourut paisiblement, à l'âge de près de 80 ans, après avoir été appelé deux fois à gouverner son pays. En récompense des succès obtenus dans la lutte contre les Turcs, il avait été proclamé en 1817, par la Skouptchina, prince de Serbie, et cette dignité, déclarée héréditaire dans sa famille, fut confirmée dix ans plus tard. Il dut abdiquer en 1839, en faveur de son fils Milan, qui régna à peine quelques mois, et fut à sa mort remplacé par son frère Michel. Ce dernier, ayant abandonné son royaume à la suite de difficultés avec les représentants du peuple, et s'étant réfugié à Semlin, fut déclaré déchu et remplacé par le prince Karageorgevitch. Le père et le fils rentrèrent en grâce auprès de la nation, en 1858, et deux ans après, Michel III succédait à Milosch. Il ne devait régner que huit ans. Il périt assassiné, précisément dans ce parc de Topchidèr.

On accusa, sans preuves sérieuses, le prince Karageorgevitch, descendant de Karageorge, le héros des luttes contre les Turcs, et compétiteur du prince régnant, d'avoir été l'instigateur du crime. De même, aujourd'hui, avec aussi peu de vraisemblance, à ce qu'affirment les gens bien informés, on attribue à un parti d'opposition l'organisation du récent attentat contre le roi Milan. Cependant, en 1883, ce prince eut déjà, comme souverain, à réprimer — et il le fit durement, — une insurrection des radicaux, née du mécontentement provoqué par l'accroissement de la dette publique, par l'augmentation des impôts, destinée à faire face aux dépenses des travaux publics, enfin par sa propre politique austrophile. Comme les autres races slaves, le peuple serbe tourne les yeux plus volontiers du côté de Pétersbourg que du côté de Vienne, bien que ses intérêts économiques doivent en faire plutôt un client de l'Autriche que de la Russie. Quel que soit le titre sous lequel il exerce son pouvoir, officiel ou occulte, le roi Milan est impopulaire. En raison de ses prodigalités, de l'incohérence de sa conduite politique, me disait quelques jours après un jeune Roumain, parlant bien français, fonctionnaire à Bukharest et au courant des affaires intérieures de la Serbie. on le considère comme le fléau de son pays et le mauvais génie de son fils, dont il pourrait compromettre l'avenir. Les mesures de rigueur prises contre les radicaux achèvent de le rendre odieux.

Les visiteurs abandonnent bientôt le parc pour aller se rafraîchir à un *cafana* (café voisin,) où des Roumains font de la musique... Au retour, sur le tramway, prennent place des jeunes gens, élèves de l'École militaire. Ils portent les couleurs de l'armée française : culotte rouge, tunique bleue, coupées à la russe, naturellement; ils ont l'air franc et intelligent et traitent avec respect leurs officiers. La beauté splendide du ciel, cet azur lumineux où floconnent des nuages chauffés à blanc, plus transparents qu'un duvet d'eider, le bienfaisant courant d'air qui s'élève parfois de la vallée de la Save, me font supporter sans trop de lassitude cette température torride et cette abondance de force armée, vraiment excessive pour un paisible chef-lieu de 50 000 âmes.

Il est vrai que ce chef-lieu est une capitale, mais une capitale très petite ville, où tout le monde se connaît et se salue dans la rue. A la chute du jour, les dames, qui ont été invisibles l'après-midi, sortent pour la promenade, et la *société* de Belgrade arpente la principale rue, la *rue du Roi Milan*, où sont les plus beaux magasins, les libraires, les bazars viennois, les marchandes de modes. C'est l'heure de la potinière sans doute. Ne sachant pas le serbe, j'ignore si, dans les groupes qui se forment, ou parmi les consommateurs qui affluent le soir dans les cafés et les restaurants, on parle politique, si l'on commente, et dans quel esprit, les récentes arrestations des principaux chefs du parti radical. Mais l'animation est grande et la bière de Pilsen coule à flots. Sans les nombreux factionnaires qui, la baïonnette au canon, montent la garde au coin des rues, on ne se douterait pas que l'état de siège pèse sur Belgrade.

*
* *

Le lendemain, embarqué dès l'aube sur le bateau qui nous emporte vers l'autre rive du Danube, nous regardons se dérouler au-dessus du fleuve le panorama des deux villes qui, de chaque côté du promontoire de la vieille forteresse déversent, comme deux flots vers les deux rivières, leurs maisons vieilles ou neuves, dont les toits sont dominés par les cloches de la cathédrale et le dôme du palais royal. Alors, rendu sceptique, trop sceptique peut-être, en fait de complots, par le spectacle de l'impassible nature, et sans avoir la prétention de nous immiscer dans la politique intérieure d'un pays étranger, nous nous disons que l'attentat de Knesevitch est venu à propos, pour permettre au gouvernement de réduire à l'impuissance un parti d'opposition.

GEORGES SERVIÈRES.

LECTURES ÉTRANGÈRES

Quelques poètes amoureux.

L'examen de la vie accidentée de Multatuli m'arrachait récemment cette exclamation : Pauvres hommes de génie, mais surtout pauvres compagnes des hommes de génie! M. Alfred T. Turner doit partager ce sentiment de commisération, lui qui, dans un article du *Temple Bar*, passant rapidement en revue les plus grands poètes anglais, n'en trouve que trois qui aient su rendre heureuse la femme qu'ils avaient aimée — nous verrons quels sont ces oiseaux rares. Il n'est nullement certain qu'en cherchant bien on n'en trouverait pas davantage, mais la collection ne serait jamais considérable.

La faute en est-elle toujours aux seuls poètes? On ne saurait le prétendre, l'union d'un rossignol et d'une piegrièche n'étant point du tout chose inconnue dans les régions les plus sublimes du Parnasse; toutefois, à considérer de près et sans parti pris les brouilles amoureuses ou les querelles de ménage des « glorieux bardes », on se convainc bientôt que rarement ils ont eu de leur côté le bon droit et le bon sens. Je sais gré à M. Turner de ne pas s'être laissé influencer, ainsi que trop souvent il arrive, par les beaux vers et les phrases sonores, et de n'avoir pas admis que le talent, le génie même permettent de se conduire dans la vie privée comme un fou ou comme un bandit.

Les ingrats! doublement ingrats, puisque, tout d'abord, ils ont aimé et qu'au dire de Victor Hugo... rien ne reste de la vie, excepté d'avoir aimé... et qu'ensuite ils doivent à cet amour, partagé ou dédaigné, leurs plus belles inspirations. Bien peu nombreux, en effet, furent les poètes non amoureux, au moins littérairement parlant. Notre auteur cite Gray, Thompson, Goldsmith, Cowley, qui « soucieux de s'acquitter de sa tâche de poète », écrivit un jour *une* colonne de vers amoureux; je ne suppose pas qu'ils fussent fort passionnés. Assez peu galant dut être aussi l'austère Milton, qui, entendant le duc de Buckingham appeler sa femme une rose, dit sèchement : « C'est possible! pour la couleur je suis mauvais juge, mais j'en ai souvent senti les épines... » Par contre, innombrables sont les poètes qui durent à l'amour leurs accents les plus élevés, les plus purs, parfois les plus déchirants, et qui pourtant ne surent se montrer qu'amants volages ou maris bougons et fantasques.

Shelley est peut-être l'exemple le plus fameux d'inconstance dans les affaires de cœur. Au cours de sa brève existence, il tomba amoureux d'une demi-douzaine de femmes qu'il prit abandonna et reprit tour à tour avec une aisance parfaite. Malgré son mépris pour le mariage, « ce lien tyrannique que les préjugés humains ont forgé », il venait d'épouser Harriet, enlevée au foyer paternel, quand il s'éprit de la belle Cornélia. « Tes regards de rosée tombent dans un cœur où tes douces paroles ont allumé la passion. » Le mari de Cornélia, craignant que cette rosée ne suffit pas à éteindre l'incendie, emmena prudemment sa femme dans le Devonshire. Pour se consoler, le poète offrit son cœur à Mary qui l'accepta. Et la pauvre Harriet? Il s'en souciait désormais fort peu, sans songer « que la femme est de porcelaine et l'homme de faïence... et combien aisément se brise la délicate porcelaine! » C'est de Quincey qui parle ainsi, et je crains bien que Mary fut brisée comme l'avait été Harriet, car son inconstant seigneur et maître — il avait divorcé pour l'épouser — brûla bientôt pour la comtesse Emilia Viviani, à qui *Epipsychidion* est dédié : « Emily, je t'aime, bien que le monde jettera l'opprobre à cet amour. » Le monde, il faut l'avouer, n'avait pas tout à fait tort.

Rien ne serait plus comique que la description du ménage de Shelley aux premiers temps de son premier mariage, si l'on ne connaissait pas la suite tragique des événements. La pauvre Harriet n'était pas une bonne ménagère, et elle oubliait de préparer le dîner pour lire les classiques aux pieds de son idole. On prétend que pendant sa courte lune de miel le couple ne dévora pas moins de 60 volumes... Quand un ami venait voir Shelley, il courait aussitôt acheter pour un shilling de *buns* (petits gâteaux). Lui-même était parfaitement indifférent pour ce qui concernait les repas, et parfois il demandait à sa femme : « Ai-je dîné aujourd'hui? » Un de ses biographes ajoute même qu'il délaissa Harriet « parce qu'elle s'était remise à un régime qui offensait ses principes strictement végétariens ». Si ces principes condamnaient la pauvre femme à ne se nourrir que de petits buns, on comprend qu'elle ait fini par se révolter. La vie devait être fort difficile avec Shelley, nature à la fois exaltée et cynique, qui sans transition passait de l'enthousiasme délirant au dégoût le plus amer; voilà ce qui paraît ressortir du chaos d'opinions contradictoires émises sur son compte. Peacock trace un tableau pitoyable de son ami lors de son premier séjour en Italie : « Ses regards, ses gestes, ses paroles donnaient l'idée d'un esprit en désordre, comme un petit royaume en pleine insurrection. Ses yeux étaient injectés de sang, ses cheveux ébouriffés, ses habits déchirés et salis; il avait en main une bouteille de laudanum et disait : Je ne m'en sépare jamais ». Il aima les femmes avec passion, et elles l'aimèrent à la folie, mais leur folie durait encore que depuis longtemps sa passion était éteinte, et après les avoir appelées ses « anges de lumière », ses « divines inspiratrices », il ne tardait pas à déclarer qu'elles l'ennuyaient à la mort.

Rien qu'avec les amours de Byron on remplirait aisément un volume dont le premier chapitre serait consacré à Mary Duff, et le dernier à la princesse Guiccioli. Le précoce don Juan était âgé de neuf ans à peine quand il s'éprit de Mary, fraîche paysanne des Highlands, et longtemps après, alors que, débauché célèbre, ses bonnes fortunes étaient innombrables, il se remémorait encore avec tendresse ce nom qui depuis l'enfance flottait dans sa mémoire : « J'aime avec passion le nom de Marie, car il fut un temps où pour moi il avait un son magique. »

Il aima ensuite sa cousine Miss Parker, qui mourut poitrinaire, et Miss Chatworth, qui dédaigna son amour : « Je me soucie fort peu de cet estropié », disait-elle. Byron affirma plus d'une fois que s'il l'avait épousée tout le cours de son existence eût été changé. Cela n'est pas

certain au point qu'on puisse blâmer Miss Chatworth de sa résolution, encore que celle-ci eût pu être exprimée d'une façon moins rude. Le poète se consola en écrivant quelques beaux vers pessimistes et en brûlant pour une autre divinité, une señorita madrilène, je crois, à qui il fit la cour avec l'aide d'un dictionnaire.

Il brûla, que dis-je! il mourut d'amour sa vie durant tout en tenant les femmes en assez mince estime. S'il subissait le charme féminin et le célébrait avec transport, d'autre part, en vulgaire prose il déclarait que la femme devrait rester à la maison, être bien nourrie et bien vêtue et lire uniquement des livres religieux. Ce n'est pas lui qu'on appellera un ancêtre des féministes...

Sa brutale lettre de congé à Lady Caroline Lamb est bien caractéristique à ce point de vue, mais on se fait de son caractère une idée encore moins favorable si l'on examine ses relations avec sa femme. Mme de Staël disait : « Comme volontiers j'aurais été malheureuse à la place de Lady Byron! » Celle-ci aurait pu lui répondre : « Je voudrais vous y voir! » Certes, il y a eu une large part de roman mêlée à l'histoire véritable, mais la réalité apparaît assez nettement pour qu'on puisse sans peine se faire une opinion. Nous ne citerons qu'un trait de cette triste vie conjugale; sans être tout noir, il explique pourtant que des piqûres d'épingle on en arriva à des injures et presque à des coups : un jour Lady Byron, pleine des meilleures intentions, frappa à la porte du cabinet de travail pour annoncer le dîner. « Est-ce que je vous dérange? » demanda-t-elle en manière d'excuse. La réponse du noble poète, alors sans doute dans les affres de la composition, fut exprimée d'un mot : « Diablement! » D'autre part, il paraît que Lady Byron demanda un jour à son mari quand il renoncerait à la détestable habitude de faire des vers. Ce n'était sans doute là qu'une petite vengeance pour le : « diablement », mais on voit que la concorde était loin de régner dans le ménage.

Des nombreuses liaisons que Byron noua à l'étranger, celle avec la comtesse Guiccioli a surtout fixé l'attention du monde; ce fut aussi le dernier amour du poète et le plus heureux, à vrai dire le seul heureux. Malgré l'avis discordant de Leigh Hunt, tous ceux qui ont connu la comtesse affirment que c'était une femme d'une beauté exquise, d'une intelligence remarquable et d'un cœur excellent. Un de ses adorateurs parle de ses grands yeux noirs languissants, ombragés par les cils les plus longs et les plus soyeux du monde, de son profil d'une pureté de statue grecque, avec la plus belle bouche et les plus belles dents imaginables. Lorsque les amants étaient séparés, ils se rendaient l'un et l'autre tristes à mourir, et lorsque Byron perdit « cette meilleure moitié de son âme » que, au dire de Leigh Hunt encore il ne se gênait pas pour insulter grossièrement de temps à autre, il écrivit : « Je n'espère pas inspirer d'autre attachement et je n'en ai point le désir. » La destinée même sanctionna cette déclaration, et quand bientôt après le beau ténébreux périt de la façon romantique que l'on sait, les pensées guerrières semblaient avoir définitivement remplacé dans son cœur les sentiments amoureux.

Avant de nous conduire dans la calme atmosphère de la félicité conjugale où vécurent Spencer, Tennyson et Wordsworth, M. Turner nous contera encore les infortunes de Keats et de Coleridge; le premier nous apprendra que, contrairement à l'opinion commune, on peut mourir d'amour; le ménage du second évoquera le souvenir de certaines scènes de la *Vie de Bohème*. Quel est l'amateur de poésie anglaise qui refusera un peu d'intérêt et de pitié au doux chantre d'*Endymion*, et au prestigieux conteur de l'*Ancient Mariner* et de *Christabel?*

(*A suivre.*)

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

F. Baldensperger : **Gottfried Keller, sa vie et ses œuvres** (Hachette).

M. Baldesperger a été bien inspiré en faisant marcher côte à côte, d'un pas parfaitement égal, la vie et l'œuvre de Gottfried Keller : les séparer eût été rendre la seconde presque incompréhensible pour le lecteur français; car il faut bien l'avouer, le romancier zurichois avec ses bizarreries de pensée et de style n'est point d'un abord plus facile que ne le fut le bonhomme Keller en personne dont les accès de misanthropie et les coups de boutoir jouissaient d'une renommée légitimement acquise. Il est nécessaire de connaître la genèse de ce talent inégal mais robuste, de ce caractère revêche mais loyal pour apprendre à les aimer tous deux. Je ne sais pourtant s'il n'est pas exagéré d'affirmer que « bien des raisons s'opposent à ce que Keller devienne une «valeur » en dehors des pays pour lesquels il écrivait ».

Je ne sais, dis-je; je suis en effet tout disposé à me montrer partial pour un romancier qui m'a pour ainsi dire pris par la main à une certaine époque de la vie, qui m'a parlé avec force, qui le premier m'a enseigné la résignation dans l'accomplissement d'une tâche modeste et qui ainsi, pas à pas, m'a ramené au bonheur que je croyais à jamais perdu. Partial je le serais volontiers aussi pour l'optimiste vigoureux, moi qui, comme lui, suis irrémédiablement optimiste à la face même des laideurs et des tristesses présentes; je le serais encore pour l'autodidacte, pour l'homme qui a allumé lui-même la petite lampe destinée à éclairer son esprit étroit mais sain. Mais sans parti pris après avoir lu *Henri le Vert*, au moins la première partie, d'une psychologie si pénétrante, comment hésiter à dire qu'il y a là une valeur et une valeur universelle?

Avant de s'égarer à loisir dans cette œuvre touffue qui a droit au titre d'autobiographie bien plus qu'à celui de roman, il sera utile de prendre comme via-

tique non seulement la substantielle analyse qu'en donne M. Baldensperger, mais les deux excellents chapitres : *Enfance et adolescence*, et *Années problématiques*. Je suppose connues *les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister* qui offriront sans cesse sur la route des occasions de comparaison intéressante, si bien entendu l'ouvrage est rendu familier autrement que par l'opéra de *Mignon*.

Les années problématiques! Ce sont celles-là précisément qui, bien plus encore que celles du véritable apprentissage, furent toujours fécondes en rudes leçons et pour Henri Lee, et pour Gottfried Keller, et pour la plupart d'entre nous. Ceux qui n'ont jamais cherché leur voie, ceux qui sans secousse ont passé d'une jeunesse tranquille à un âge mûr bourgeois et bureaucratique, ces sages — ne croyez pas que je les blâme au moins — liront avec quelque impatience *Henri le Vert* et tout ce qui concerne ce personnage emblématique. Mais les autres, les inquiets, les chercheurs, les agités, les fous si vous voulez — et ceux-là sont légion — avec quelle émotion ne liront-ils pas certains passages qui leur renverront comme un écho de leurs illusions, de leurs rêves, de leurs souffrances intimes d'autrefois!

... Je trouvais singulier de n'avoir pas choisi jadis comme métier la représentation de l'homme au lieu du paysage, sa simple demeure et son théâtre. Et continuant à méditer sur ce hasard malheureux, je m'étonnais aussi qu'il m'eût été possible, d'une manière générale, à moi qui étais encore un bambin à cette époque, de faire triompher si aisément ma volonté inexpérimentée, en une affaire d'où dépend une existence entière. Je n'avais pas encore rayé de mes papiers l'enfantine idée qu'une telle décision, prise spontanément à l'âge le plus tendre, est la chose la plus glorieuse du monde, mais je commençais pourtant à comprendre tout à coup que la lutte contre la volonté d'un père avisé et sévère, qui sait voir plus loin que le seuil de la maison, est pour la vaillance d'un jeune homme, un bain autrement fortifiant qu'un amour maternel trop indulgent.

Écoutez encore ceci et estimez-vous bien heureux si le portrait du rapin et de l'étudiant mourant de faim en Allemagne ne reproduit pas plus ou moins fidèlement votre propre image à certain moment critique de l'existence :

Dès le premier automne, sa mère, inquiète de le voir retarder à une époque indéterminée la réalisation de ses rêves, lui conseillait de revenir à la maison. « C'est là, répondait-il, me supposer bien peu de caractère. Les gens feraient des gorges chaudes! Je suis, une fois pour toutes, entré dans la carrière et j'irai jusqu'au bout, quand j'en serais réduit à manger du chat à Munich. » Il y mangea, en tout cas, de la vache enragée, et connut toutes les formes de la détresse pécuniaire. Combien de fois ne dut-il pas, comme son Henri le Vert, rentrer chez lui découragé, ignorant comment il vivrait le lendemain et s'asseoir sur la vieille malle qui se trouvait dans sa chambre, — fragment du mobilier maternel qui lui était particulièrement cher.

Je ne voudrais pas, non plus que M. Baldensperger, vous faire croire que l'écrivain auquel m'unissent tant de liens de sympathie, idées et sensations, soit sans défaut au point de vue de la composition et du style. Un professeur de rhétorique pourrait proposer *Henri le Vert* comme un modèle à ne pas suivre pour faire un roman; prosateur puissant, Keller pèche souvent par un style diffus, bizarre, rocailleux, par l'abus des images, par d'insupportables longueurs, par un humour quelquefois intempestif; poète original, son lyrisme ne nous emporte pas vers les hauts sommets parce qu'il manque de spontanéité. Mais j'estime néanmoins autant que je les aime et le poète et le prosateur, parce que ni l'un ni l'autre n'ont jamais tiré à la ligne, qu'ils n'ont jamais parlé qu'à leur corps défendant et quand le « démon intérieur » les contraignait à le faire. Keller fut quinze ans bureaucrate assidu, heureux d'échapper à ce prix à la tentation de « vivre de sa plume ». Comme je comprends, pour ma part, la peur en face du papier blanc si loyalement confessée à Baechtold, l'Eckermann de ce Gœthe provincial :

Ma paresse consiste en une répugnance singulière et pathologique pour le travail littéraire. Une fois que je m'y suis mis, je puis abattre la besogne par grands morceaux, d'affilée, en travaillant jour et nuit, mais je m'effraie souvent des semaines entières, des mois et des années à l'idée de tirer de sa cachette la feuille commencée et de la mettre sur ma table; c'est comme si cette simple opération préalable m'effrayait; je suis le premier à m'en fâcher et pourtant je n'y puis rien. Et cependant la pensée et la fantaisie vont leur train, et tout en imaginant des choses nouvelles, je puis continuer les anciennes exactement à la phrase laissée interrompue... à condition que mon papier se trouve heureusement sous ma main.

La seconde partie de l'ouvrage de M. Baldensperger contient une intéressante étude de l'Helvétisme, c'est-à-dire des éléments proprement nationaux, du caractère de la « petite patrie » qui assignent son rang à Keller parmi les écrivains provinciaux au même titre qu'Immermann, Freytag, Reuter ou Anzengruber. Bien curieux est aussi le chapitre consacré à l'évolution rapide de l'humour chez les différents peuples littéraires.

G. Art.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38273. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 10. 4e SÉRIE. — TOME XII. 2 SEPTEMBRE 1899.

LA FIN D'UN SYSTÈME

Il ne faut pas qu'il y ait d'équivoque : la crise parlementaire qu'on ne saurait nier ne marque pas la fin du régime, mais la fin d'un système. L'organisation politique actuelle doit être modifiée.

Dès son origine, la constitution de 1875 a été l'objet de critiques et d'oppositions diverses : solution moyenne, elle ne donnait satisfaction absolue à aucun système ; c'était l'essai de la République parlementaire à base de concessions générales.

Dans une constitution rédigée en vue d'une transaction entre des intérêts et des aspirations contraires, ménageant le passé et ses traditions sans faire obstacle à l'avenir et à ses réformes, les forces se contre-balançaient savamment par une répartition ingénieuse des autorités et une dissémination habile des puissances politiques et parlementaires. Chacun de ces pouvoirs n'avait en lui-même que le minimum de puissance d'initiative et d'action, mais l'ensemble présentait une assez grande force de prudence et de résistance.

Ce système a offert un précieux avantage : il a vécu, d'une existence un peu chétive sans doute mais utile et pas du tout inféconde. Il a préservé la France du césarisme, il lui a permis de repousser toutes les tentatives de réaction : il a fait pénétrer définitivement dans notre pays l'idée de République et institué la pratique du régime parlementaire. Enfin, il a permis la réalisation d'importantes réformes : il a « fondé » l'enseignement obligatoire et l'armée nationale avec le service personnel et obligatoire ; il a « fondé » une nouvelle action coloniale dans le monde. Œuvre considérable, mais aujourd'hui accomplie. Maintenant que la République est fondée, il faut « l'organiser ». Il faut mettre toutes ces œuvres en harmonie avec les besoins et les intérêts de la démocratie, les aménager intérieurement. C'est une fonction nouvelle qui nécessite une méthode d'action républicaine plus positive.

Or le système actuel peut-il être l'instrument utile de cette nouvelle action ?

La réponse est presque unanimement négative. Tous ceux que l'on interroge, sans distinction d'opinion, proclament « qu'il y a quelque chose à faire ».

Quel est ce « quelque chose » ? Par quels moyens pratiques répondre à cette aspiration générale vers un « état » nouveau ? Tels sont les deux termes du problème que nous voulons étudier et essayer de résoudre.

En 1893, aux élections législatives, M. Barodet, dans un rapport sur « les programmes et engagements électoraux des députés », exposait que :

202 députés tous républicains, à très peu d'exceptions près, se sont prononcés pour la revision des lois constitutionnelles ; 39 députés qui veulent la revision par une assemblée constituante ; 12, par les deux Chambres réunies en Congrès ; 128, pour la revision purement et simplement ; 20, qui, sans réclamer nommément la revision, ont exprimé des opinions ou préconisé des réformes qui l'impliquent ; 3, qui, partisans de la revision, se sont prononcés pour son ajournement.

En 1898, on peut estimer que le nombre des députés partisans de la revision constitutionnelle est au moins aussi élevé qu'en 1893, car, aux dernières élections, la revision a été pour le parti démocra-

tique radical un des termes principaux de sa propagande et de son programme.

A l'avènement du cabinet Méline, M. Léon Bourgeois prenant, comme chef de l'opposition, attitude contre le nouveau ministère, posait devant la Chambre, dans l'interpellation du 30 avril 1896, la question de la revision des lois constitutionnelles. Il disait alors :

Si vous voulez prendre cette initiative (celle de la revision : pour l'interprétation de l'article 6) si vous voulez demander à l'Assemblée nationale de départager définitivement les deux Chambres, de régler définitivement cette question, toujours pendante et bien souvent déjà posée devant elles, des pouvoirs respectifs des deux assemblées, si vous venez devant l'Assemblée nationale lui proposer de définir nettement le rôle que la République doit assigner au Sénat dans la direction de ses affaires et la limite de ses attributions, vous pouvez rendre à ce pays un service considérable, celui d'avoir terminé une crise, qui, sans cela, s'aggrave et reste sans issue...

M. Léon Bourgeois reprenait ainsi dans son active campagne, en vue des élections générales, la question toujours si controversée dans le parti républicain des rapports des deux assemblées et de la suprématie du suffrage universel et de ses élus sur l'assemblée du Luxembourg.

Dans le même temps, d'autres manifestations se produisaient qui soulevaient, en des sens différents ou opposés, d'autres points de ce même problème du « quelque chose à faire ».

A Saint-Mandé, M. Waldeck-Rousseau s'exprimait ainsi :

Des partis qui s'épuisent à chercher de nouvelles raisons sociales, des cabinets vacillant dès l'origine et bientôt jetés les uns sur les autres, un immense travail parlementaire faisant affluer les matériaux de toute sorte sous les meules des Chambres qui ne peuvent pas les broyer, des œuvres abandonnées à l'état d'ébauche pour entreprendre de nouveaux ouvrages qui ne seront pas achevés... Voilà quelques-uns des traits par lesquels on aime à peindre ce qu'on appelle le régime parlementaire et ce qu'il serait plus juste d'appeler un certain parlementarisme.

Et M. Poincaré disait quelque temps après :

La Chambre use aujourd'hui le meilleur de ses forces dans des discussions sans issue et elle reste immobilisée dans l'illusion du mouvement. Elle est embarrassée dans les liens d'un règlement défectueux qui la laisse désarmée contre toutes les fantaisies et l'expose à toutes les incohérences : abus criant du droit d'interpellation, bouleversement imprévu des ordres du jour, brusque interruption des débats commencés, dépôt de motions improvisées, enchevêtrement des questions et par suite lenteur inévitable des solutions nécessaires. Ajoutez à un véritable déchaînement des initiatives individuelles, une invasion de propositions inconsidérées, un assaut d'amendements inopinés qu'on jette au cours des discussions à la traverse des projets votés et qui apportent dans le texte législatif le désordre et l'obscurité.

La question était nettement posée sous ces deux aspects essentiels. A la « revision constitutionnelle » demandée par le parti radical, le parti modéré ripostait en opposant la réforme du règlement. On alla à la bataille sur ce point particulier avec cette classification.

A la rentrée de la nouvelle Chambre, la lutte se prolongea un certain temps avec les anciennes formations. Les résultats électoraux étaient discutés, chacun s'attribuait la majorité, ou voulait essayer ses forces, d'autant que l'élection de M. Paul Deschanel à la présidence de la Chambre fut d'abord interprétée comme l'indication d'une majorité modérée. La question de la *réforme du règlement*, qui devait faire échec à la *revision constitutionnelle*, fut aussitôt agitée. Une commission de 33 membres, présidée par M. Ribot, fut chargée d'examiner les projets de résolution concernant *le règlement*. Elle fit son œuvre rapidement. Six semaines après l'ouverture de la session, le 12 juillet, son rapport était déposé. C'est le seul résultat qu'elle ait obtenu.

La Chambre, en effet, malgré le très intéressant travail de M. Georges Graux, non seulement n'en a pas abordé l'examen ni commencé la discussion; mais, comme s'il n'existait pas, et avec la plus absolue indifférence à l'égard de sa grande commission, de ses études et de ses conclusions, elle a nommé les commissions les plus diverses et continué la pratique de l'ancien règlement. Et cependant, M. Georges Graux, au début de son rapport, confirmait bien la nécessité d'une transformation :

Tous les amis de la démocratie, dit-il, comprennent que l'heure est venue de rendre plus féconde l'œuvre législative, de donner à la Chambre des députés une meilleure méthode de travail, de reviser son règlement. Au cours de chaque législature, une grande somme de labeur est dépensée en pure perte. Les commissions examinent des projets et présentent des rapports qui ne voient pas le jour de la discussion publique. Le pays ne tient pas compte des efforts stériles et constate l'insuffisance des résultats. Les adversaires du régime parlementaire lui reprochent son impuissance, ils le rendent responsable des lenteurs et de l'incohérence des travaux législatifs. Ce régime est la meilleure sauvegarde de nos libertés publiques. Il faut assurer son fonctionnement normal, réprimer ses abus, lui donner plus de force et de vitalité.

Et le rapport indiquait les modifications au règlement adoptées par la commission pour remédier aux inconvénients « d'un certain parlementarisme ». Mais, aussi bien pour cette réforme que pour la re-

vision constitutionnelle dont la Chambre était saisie par le dépôt de dix propositions, aucun résultat ne fut atteint. Bien plus, le vif mouvement qui avait été créé pour la lutte contre le cabinet Méline parut bientôt perdre toute force, et l'idée revisionniste fut reléguée à l'arrière-plan des préoccupations publiques. La raison, on la connaît : c'est l'affaire Dreyfus.

Et cependant, par cette affaire même, la transformation de notre organisme parlementaire apparaît plus indispensable que jamais. Au moment où l'action politique faiblit, une autre action plus ardente, plus passionnée surgit, qui vient battre en brèche l'édifice déjà fort ébranlé par les efforts précédents : c'est l'action de l'opinion publique qui, indifférente aux controverses des parlementaires, a eu la vision, aux clartés de l'« Affaire », des imperfections du système politique actuel. Il lui est apparu qu'il n'y avait pas au parlement un pouvoir suffisamment organisé pour faire face aux multiples et graves problèmes qui se posent à la représentation nationale.

Ainsi se précise maintenant, sous ses deux aspects, *revision constitutionnelle* et *réforme du règlement*, le problème parlementaire.

Mais les récents événements ont déplacé l'importance des deux termes. Il y a deux ans la revision constitutionnelle était le point capital, la réforme du règlement, l'accessoire. Depuis, la réforme intérieure a pris la première place.

Il faut dire d'abord que la raison essentielle du mouvement revisionniste était l'opposition au Sénat : or cette opposition, menée surtout par le parti socialiste qui réclamait la suppression de la haute assemblée, a presque complètement cessé du fait des accords particuliers qui se sont faits à l'occasion de l'affaire Dreyfus entre des éléments jusqu'alors hostiles. Puis, d'autre part, il est nettement apparu que la Chambre, qui ne pouvait dominer les événements que par une volonté ferme et clairement exprimée, était en désagrégation.

De là, une transformation complète dans l'action politique. La Chambre non seulement ne conduit plus l'opinion à l'attaque du Sénat, mais elle subit les suggestions de l'assemblée du Luxembourg et, sensiblement affaiblie dans sa puissance législative, elle doit se réformer avant d'entreprendre la réforme constitutionnelle. Elle est trop diminuée pour entreprendre une opération de cette importance et de cette gravité. Si bien qu'aujourd'hui la revision comporte la réforme, comme la réforme entraîne la revision. L'une n'exclut plus l'autre ; elles s'additionnent et se complètent pour amener la transformation nécessaire et créer le système nouveau.

L'organisation parlementaire, bonne pour l'œuvre politique, utile à l'installation du régime, à la fondation des œuvres importantes, est maintenant insuffisante pour en tirer les applications nouvelles que trente ans de vie ont rendues nécessaires.

La Chambre, qui n'a jamais eu une très solide organisation intérieure, a été complètement dissociée par les agitations de ces derniers temps. Les oppositions, en effet, se sont ingéniées à disqualifier les fonctions du régime et à déshonorer ses hommes. Les scandales ont succédé aux scandales. Et l'on a assisté à ce spectacle lamentable de législatures faisant deux parts de leur temps : dans l'une la lutte contre l'aventure qu'on fomente, dans l'autre, la tentative pour regagner le temps perdu, réparer les erreurs commises et les préjudices causés.

Sous l'effort de ces actions hostiles, l'édifice républicain a été ébranlé dans toutes ses parties, et le personnel parlementaire, les groupements politiques, les programmes, les méthodes de travail, les formules d'action, tout a été énervé, désagrégé, rompu.

*
* *

La plus importante de ces manifestations de l'opposition a été la transformation même de son caractère et de sa politique. Cessant, sur les ordres venus du Vatican, d'être anticonstitutionnelle, elle a fait profession de se rallier à la République. D'antirépublicaine en principe, elle devenait antidémocratique en fait. Comme conséquence, les anciennes divisions de gauche se sont trouvées bouleversées et tous les groupements qui représentaient des nuances de l'opinion républicaine ont perdu leur raison d'être. L' « esprit nouveau » a désorganisé la gauche ancienne. Le « Boulangisme » et son prolongement, le « Panama » ont, d'autre part, porté dans le personnel le désarroi que l'action politique avait amené dans le classement des partis.

Puis, à l'affirmation de la politique nouvelle a succédé sa mise en pratique. Le ministère Méline a « fait » le gouvernement du ralliement à la république. On a vu pour la première fois un ministère « mi-partie », selon l'expression de M. Léon Bourgeois, présider aux affaires républicaines.

Tandis que cette action avait lieu à droite, une opération analogue s'accomplissait à gauche. Le parti socialiste révolutionnaire collectiviste s'organisait dans un même esprit d'opposition à la République dite « bourgeoise », et un accord s'établissait virtuellement entre les deux forces. Les principes étaient bien opposés, mais les actions concordaient pour l'ébranlement de l'ancien parti républicain.

A cette raison politique de dislocation, une autre est bientôt venue s'ajouter plus puissante encore et plus décisive : celle que nous avons signalée déjà, « l'affaire Dreyfus ». Entre les politiques de même nuance, les hommes de même opinion, les citoyens

de même foi; entre les mêmes intérêts, les mêmes ambitions, un déchirement se produisit. Dans cette nouvelle tourmente, toutes les forces politiques, tous les organes constitutionnels et administratifs ont été atteints de ce vertige fatal des êtres affaiblis qui, tourbillonnant sous une impulsion supérieure, sont incapables de toute résistance.

Pour remédier au désordre sans cesse croissant, pas une force organisée et consciente d'elle-même; mais l'hésitation, l'inquiétude, le doute, paralysant toutes les énergies, jetant le trouble dans tous les esprits, le désordre dans tous les groupements. De là, ces manifestations variées pour trouver et constituer une force politique et sociale; de là, l'effort pour opposer une force nouvelle, « république plébiscitaire » de M. Paul Déroulède, « république libertaire et collectiviste » de MM. Vaillant et Guesde, à la république parlementaire.

Les républicains ont eu conscience de ce danger très pressant et de la nécessité d'un groupement immédiat pour la défense du système menacé. Mais cette résistance a moins pour objet de maintenir un état de choses reconnu comme insuffisant que de s'opposer à la transformation du régime. Les oppositions conservatrices et révolutionnaires, secondées par les scandales des dernières législatures et les fautes de l'affaire Dreyfus, ont épuisé tous les principes de vie du système parlementaire et tous ses moyens d'autorité en idées et en hommes, et lorsqu'il a fallu, il y a deux mois, faire un effort vigoureux pour mener à son terme cette affaire Dreyfus, on a dû constituer une sorte de commission ministérielle qui formerait une façon de volonté et de puissance gouvernementale.

Car il faut reconnaître, si optimiste que l'on soit, que cette autorité et cette volonté, il est impossible de les trouver dans les débris des groupes ou les restes des partis. Mais comment recréer la force de la république parlementaire?

D'un mot qui caractérise la situation et résume les critiques que nous venons d'exposer, il faut constater que la *concentration républicaine*, selon l'ancienne formule, a vécu.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de rapprocher des nuances, de combiner des groupes, de satisfaire des personnalités si importantes qu'on les imagine. L'habile dosage des ambitions individuelles, l'artistique équilibre des influences parlementaires sont maintenant préoccupations du dernier ordre; ce qu'il faut grouper, ce sont les intérêts; ce qu'il faut satisfaire, ce sont les besoins de la démocratie; c'est la concentration démocratique substituée à la concentration républicaine.

Comment le constituer, ce nouveau système? Sur quelles bases? Par quels moyens? Dans quelles vues?

La base est évidemment l'accord de tous les républicains, à l'exclusion de tout élément antiparlementaire, c'est-à-dire en dehors de toute opposition révolutionnaire de droite ou de gauche.

Quant au moyen, c'est la reconstitution des groupes.

Les directions, en effet, sont simples. Ce qu'il faut c'est le maintien du système parlementaire qui donne toute garantie aux libertés, aux convictions et aux croyances, mais c'est ce système aménagé de façon à constituer des organes d'une puissance plus utile et mieux équilibrée.

Le premier instrument d'action, c'est le parlement; dans le parlement, la Chambre; à la Chambre, les groupes qui en forment l'armature.

Aujourd'hui, les groupes cherchent en tâtonnant à se reconstituer. Mais, en réalité, aucun groupe n'existe organiquement constitué. A la droite comme à la gauche du parti républicain tout est en dislocation. Le groupe progressiste créé à la dernière législature, sous l'autorité de M. Méline, est maintenant en plein désarroi. Dès la rentrée de la Chambre, le groupe perdait deux de ses cinq directeurs. MM. Dupuy et Ribot qui donnaient leur démission et reprenaient leur indépendance. De ce fait le comité de direction disparaissait et on revenait à la présidence unique qui était confiée à M. Barthou. Qu'allait faire le groupe? Allait-il continuer son action de droite? Allait-il par une évolution nouvelle se rapprocher des éléments de gauche? Une importante fraction, la majorité certainement n'avait pris attitude avec M. Méline que sous la pression d'intérêts électoraux : affranchie de ses préoccupations personnelles, par une nouvelle investiture elle reprenait, avec son indépendance, le sentiment plus exact des intérêts généraux et elle se prononçait discrètement sans doute, mais se prononçait pour le second parti.

Le refus de M. Méline de briguer la suprême magistrature à la mort de M. Félix Faure, amena la division définitive. A la suite d'incidents intérieurs qu'il n'est pas utile de raconter en détail, M. Barthou donna sa démission de président et un certain nombre de membres se retirèrent. M. Méline sentit alors la nécessité de prendre en personne le commandement de ses troupes qui allaient à la débandade. Mais il ne put en rallier qu'une fraction : ce sont dans son ancien groupe des éléments presque exclusivement modérés. On l'a bien vu d'ailleurs dans un banquet récemment donné à M. Méline, où l'on a constaté qu'une sorte d'union s'était faite entre les conservateurs formant la droite républicaine et les ralliés formant la gauche de l'ancienne opposition. Quant aux républicains qui ont rompu le pacte et « libéré leur conscience », ils restent, pour le moment, quelque peu embarrassés.

Tandis que cette division s'opérait dans le groupe progressiste, une modification non moins intéressante s'accomplissait dans le groupe socialiste. Depuis quelque temps déjà, il était apparent que deux forces combinées sous l'étiquette socialiste, — et qui jusque-là avaient paru vivre côte à côte en communauté de vues, — devaient prochainement se dissocier. D'une part c'était le groupement des « relatifs », le parti Millerand; de l'autre, celui des « absolus », le parti Guesde-Vaillant. La doctrine « *ad futurum* » de Saint-Mandé et le principe impératif du collectivisme intégral, la thèse de l'évolution et celle de la révolution s'étaient théoriquement juxtaposées, mais la fusion serait-elle définitive et, dans ce cas, quelle tendance dominerait, quel principe conquerrait l'autre, et au profit de quel ordre social la victoire se prononcerait-elle, que deviendrait l' « hypothèse féconde » dont M. Millerand parlait dans son discours de Saint-Mandé de 1896? Que ferait-on de cet « instrument nécessaire du progrès dans tous les ordres de connaissances » et quelles conclusions pratiques allait-on en déduire?

A gauche du parti républicain comme à droite, c'est l'action modérée qui a prévalu. Pour tirer des principes proclamés des réalisations effectives les partis politiques ont été contraints de préciser certains termes de leurs programmes, d'en formuler les applications pratiques et de combiner les résultats nouveaux avec les dispositions anciennes, pour ménager la transition et concilier les intérêts. De là, un temps d'arrêt dans l'évolution des idées pour réaliser une interprétation pratique de quelques-unes d'entre elles qui ne sont pas, il s'en faut, les plus avancées. Et c'est pourquoi, comme à droite, il s'est produit dans la gauche socialiste, une disjonction entre les deux états d'esprit confondus sous une même étiquette, chacun, au moment de l'action, reprenant l'attitude que commandaient son tempérament et la fatalité : le modéré avec M. Millerand et son groupe et le révolutionnaire avec MM. Guesde, Vaillant et leurs organisations.

Certainement les événements n'ont pas servi l' « idée collectiviste », elle reste plus que jamais à l'état d' « hypothèse ». Bien mieux, dans un discours qu'il prononçait à la veille des élections, le 12 février 1898, et où il traitait de l' « action parlementaire », M. Millerand ramenait à ce côté très pratique l'action du parti socialiste :

Si le parti socialiste, disait-il, après avoir inscrit en tête de son programme les principes qui ont sa raison d'être et sa justification, se déclare en même temps le défenseur de toutes les conquêtes de la République, l'allié ardent de tous les démocrates dans la campagne ouverte contre la réaction renaissante, s'il inscrit les deux réformes dont j'ai parlé (service militaire de deux ans, retraites aux vieux travailleurs) sur le programme qu'il proposera dans toute la France, à l'approbation du suffrage universel, et si, dans les quatre ans qui vont s'ouvrir, il mène, non seulement à la tribune de la Chambre, mais dans le pays tout entier, une campagne de réunion et de propagande pour obliger les autres partis eux-mêmes à prendre de ses mains ces réformes qu'il aura faites siennes, le parti socialiste aura rendu un immense service au pays et à lui-même.

L'entente ne s'est pas faite entre les deux fractions du parti socialiste : elle ne pouvait pas se faire. Il n'y avait plus d'intérêt à prolonger une situation équivoque. L'affaire Dreyfus a été le prétexte de la liquidation et M. Millerand a repris son indépendance.

Le *reclassement* de M. Millerand est bien un fait acquis quoiqu'on en puisse prétendre. Déjà d'ailleurs il est excommunié par une fraction importante du groupe révolutionnaire. La question doit être tranchée par un congrès. L'issue n'est pas douteuse : ce sera la scission. Par un manifeste, les Guesdistes, les Blanquistes et l'Alliance communiste ont saisi leurs organisations respectives de la question suivante : « Un congrès général du socialisme français sera, par le soin des organisations adhérentes au comité d'entente socialiste, convoqué à Paris, pour le mois de septembre prochain, à l'effet de décider si la lutte de classe, qui est la base même du socialisme, permet l'entrée d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois. »

Ce sera la rupture fatale entre les deux éléments, jusqu'ici « concentrés », du socialisme dit révolutionnaire.

Quels éléments M. Millerand entraînera-t-il dans son évolution? Grâce à l'éloquence de M. Jaurès qui s'est associé à son opération politique, le résultat sera appréciable. Il ne semble pas que l'intervention de Liebknecht, qui a cru devoir blâmer la décision de M. Millerand, doive contribuer à l'affaiblir. En opposant le socialisme pacifique national au socialisme révolutionnaire international elle n'en aura que plus de valeur. Le Congrès socialiste apportera sans doute la solution de ces importants problèmes.

La dislocation de deux groupes progressistes socialistes doit avoir une même conséquence : rallier, selon l'expression de Benoît Malon, tous les « voisins convertissables », pour former un groupement homogène ayant, avec une discipline morale, une méthode pratique de travail.

Quel sera ce groupement?

Entre le groupe progressiste à droite et le groupe socialiste à gauche on compte à la Chambre deux groupes qui forment le parti républicain : c'est, d'une part, la gauche démocratique avec une annexe, le groupe Isambert, et de l'autre, le groupe radical socialiste. Ces deux groupes ont beaucoup de points

communs; un nombre important de députés sont inscrits simultanément à l'un et à l'autre. La pénétration est assez active et dans les manifestations politiques, les deux groupes marchent le plus souvent d'accord. L'affaire Dreyfus y a fait sentir son action; mais c'est là, évidemment, où elle a provoqué les moindres divisions. Il y a bien eu des manifestations personnelles, certains membres ont repris leur liberté d'action, mais il n'y a pas eu de déchirement absolu.

Ces deux groupements comptent environ deux cents députés. Autour de cette masse s'agglomèreront les éléments provenant des autres groupes dissociés. Aux radicaux socialistes s'adjoindront les « socialistes radicaux » qui se libèrent de la Révolution et du collectivisme, et aux républicains démocrates s'ajouteront les « démocrates progressistes » qui se libèrent de l'alliance avec la droite. On fera ainsi basculer à droite les éléments exclusivement conservateurs, et à gauche la fraction nettement collectiviste et révolutionnaire.

Telle est l'opération essentielle que la Chambre doit dès maintenant entreprendre pour préparer l'action parlementaire utile. Ce qui caractérise l'état actuel du Parlement, c'est le dispersement des forces, la multiplicité des manifestations individuelles. Il n'y a ni frein ni réserve à l'action. Tout le monde agit à propos de tout. L'étude précise et réfléchie des questions est presque impossible. Les commissions, élues au hasard des bureaux, sont constituées surtout politiquement; les membres sont désignés sans entente préalable; les opinions sont personnelles et représentent seulement une conception particulière sur le projet, conception le plus souvent rudimentaire. Comme il n'y a pas de direction de principe, pas de résolutions concertées, que la commission ne représente qu'une juxtaposition de membres personnifiant très souvent autant d'idées différentes, l'étude de la question est presque toujours laborieuse et confuse et la solution reste incertaine. Cette solution déjà sans force est ensuite soumise à la discussion contradictoire de la Chambre. Là aussi c'est la confusion. Il n'est si petite compétence qui n'estime son intervention indispensable et les lois se font à proprement parler à la tribune au milieu des compétitions personnelles, des intérêts particuliers, des oppositions sournoises, des jalousies, des rancunes et des ignorances. On se rend compte des dangers qu'offre une semblable méthode.

Dans la discussion publique, en effet, sous l'influence des exigences électorales dont il est si difficile de s'abstraire, dans la griserie du débat à la tribune, « ce sommet, espace étroit et plein de vertiges », il y a une surenchère et un grossissement qui déforment encore les questions. Si bien que sous l'empire de suggestions d'intérêt ou de vanité, des dispositions nouvelles sont introduites qui ne sont pas justifiées exclusivement par l'intérêt général et qui se substituent ou s'ajoutent à des textes qui, déjà, n'étaient pas l'expression élevée d'une conception réfléchie et absolument désintéressée. Ce n'est pas l'unique intérêt de la démocratie qu'on veut satisfaire, c'est la somme la plus considérable d'intérêts particuliers qu'on entreprend de contenter. La conséquence est que les résolutions des parlementaires prennent un caractère d'utilitarisme occasionnel qui ôte à la loi une grande partie de sa force et de sa vertu. Comme résultat on reste très loin, dans une formule le plus souvent inapplicable, de la raison déterminante du projet. Ajoutez à cela que le Parlement discute tout, depuis le moindre projet d'intérêt local, jusqu'aux problèmes les plus élevés de la défense de la Patrie.

Cette activité dispersée en poussière de volonté est évidemment stérile, et les critiques des parlementaires éminents que nous avons cités, se trouvent aujourd'hui plus que jamais justifiées. Il faut donc apporter un remède à cette situation, qui pourrait mettre en péril le régime, si elle se prolongeait plus longtemps; on le trouvera dans une organisation simplifiée et mieux ordonnée, qui sera le système nouveau.

En premier lieu, c'est, comme nous l'avons dit, la réforme des groupes, pour supprimer le débordement des actions individuelles et créer la direction et la méthode. Cette réforme doit consister évidemment en la formation du grand parti républicain, dans la concentration démocratique des éléments des groupes actuellement existants, à l'exclusion des partis d'opposition constitutionnelle réactionnaire et révolutionnaire.

Ce groupement est facile à réaliser: il se compose de deux fractions qui représentent, dans l' « Union », l'esprit conservateur et l'esprit réformateur; ces deux groupes existent : c'est la gauche démocratique et le groupe radical socialiste. Ils opéreront la concentration démocratique, la gauche et l'extrême gauche unies, sous un ministère de concentration, pour faire, non plus de la politique d'expédient et de défense républicaine, mais de la politique d'action et de progrès démocratique.

Voilà, dans le système nouveau, pour quelles vues d'avenir doivent être employés les moyens que nous préconisons : sur ce programme général, chacun des deux groupes démocratiques devra établir son programme particulier.

Le programme général est vaste ; il comporte de graves et nombreux problèmes : problèmes intérieurs, problèmes extérieurs. Pour les aborder uti-

lement, il faut un organisme puissamment constitué. C'est une réforme indispensable pour l'avenir de la patrie, pour sa vie et pour son honneur. La République parlementaire réorganisée peut donner à notre pays, mieux assurément que tout autre système, la place qui lui appartient légitimement dans le monde.

A côté d'un pouvoir parlementaire bien établi, devra évidemment fonctionner un pouvoir exécutif ayant, avec le respect de ses devoirs le souci de son autorité.

Conscient de son indépendance, et de ses prérogatives, il devra réaliser avec le tact et la mesure qu'il convient, dans un pays d'opinion et dans une démocratie républicaine, un gouvernement ferme et résolu. Son action devra particulièrement s'exercer sur l'administration, pour y faire prévaloir la pratique des devoirs républicains, des méthodes plus simples, des économies de temps et d'argent. L'accord de ces deux puissances indépendantes, ayant chacune leur mission bien définie, mais concourant au même but, réalisera le système nouveau.

La réforme parlementaire créera des groupes disciplinés, discutant les questions, les étudiant dans leurs réunions, prenant des résolutions réfléchies et les apportant à la tribune, avec l'autorité d'une décision impersonnelle. Puis les groupes couvriront, par leurs résolutions générales, les faiblesses et les hésitations individuelles. Ils donneront des directions politiques qui armeront les députés dont l'indépendance est trop souvent opprimée par les tyrannies électorales : mieux encore, ils dégageront des suggestions des intérêts locaux, des considérations subalternes, des vues particulières et des incidents occasionnels, les besoins réels et les nécessités permanentes de la nation. Avec ce système, l'action politique s'élèvera, s'épurera, en subissant des impressions plus désintéressées, soumises au contrôle continu de la collectivité. Les initiatives auront toute latitude de se produire à l'intérieur des groupes, mais elles passeront au crible de la discussion du parti. On remédiera ainsi à l'incohérence des discussions publiques actuelles, on échappera à ces jeux de séance où, dans le désarroi général, tel parlementaire rompu aux pratiques des discussions mouvementées, surprend la Chambre par une manœuvre savante, et obtient de sa lassitude, ou de son énervement, un vote, une décision, que, dans une discussion menée de sang-froid, elle n'eût certainement pas émis. On libérera les débats des combinaisons louches, des intrigues personnelles et des agitations déshonorantes qui, aujourd'hui, déconsidèrent le système parlementaire. Les séances gagneront en précision, en résultats pratiques, en tenue et en dignité.

Telle est donc l'œuvre de la transformation intérieure, qui constitue le moyen indispensable de la réforme politique et du progrès social.

La réforme politique, c'est la revision constitutionnelle. Nous avons montré par quelle modification dans les groupements on pouvait restreindre le dispersement des forces. Il reste à opérer ce même travail de simplification et d'organisation dans la nature même des questions soumises au Parlement. C'est l'œuvre de la revision qui comprend deux problèmes : le problème constitutionnel et le problème administratif.

D'une part, c'est la *revision constitutionnelle* qui a pour objet de rendre plus harmonique la collaboration des deux Chambres.

Puis, c'est la *revision administrative*, c'est-à-dire la décentralisation. Cette réforme est depuis quelques années déjà à l'ordre du jour. Il y a quatre ans, M. Ribot, alors président du Conseil, constituait une commission extra-parlementaire de décentralisation qui a fait un travail important. Elle a, poursuivant pendant trois années ses études, accumulé un nombre considérable de documents, de rapports et de propositions. En même temps, il s'est créé une œuvre particulière, « la ligue de la décentralisation », ayant à sa tête M. de Marcère, sénateur. Enfin, la Chambre s'est elle-même saisie de ce difficile problème. Elle a créé deux grandes commissions de 33 membres, l'une dite « de décentralisation », l'autre « des économies administratives ». Il y a donc sur ce point un effort réel. Quelques résultats ont d'ailleurs été réalisés, mais ils ne constituent guère qu'une indication, et la réforme reste à accomplir.

Nous nous bornons à indiquer ces questions à leur place, comme le terme complémentaire de la réforme intérieure. L'ensemble de ces deux réformes constitue les moyens du système nouveau, par lesquels on pourra accomplir l'évolution économique de la République parlementaire. Évolution fatale. Le système, bien que chétif, a fourni plus que la vie normale des régimes qui l'ont précédé au cours de ce siècle. Mais il a maintenant épuisé la vitalité de son principe, et son organisme usé ne peut plus répondre aux exigences nouvelles. Il lui faut, subissant la loi commune aux choses et aux êtres, disparaître en se transformant, et reprendre avec un principe nouveau, une énergie nouvelle pour le progrès social.

Le premier moyen de transformation que les groupes auront à discuter et à fixer dans leur programme, c'est la revision, c'est-à-dire l'œuvre de la politique intérieure. Puis ils devront arrêter le programme d'action économique.

Politique extérieure de la France ; action coloniale, qu'il faut utiliser en se préoccupant de la répercussion qu'elle peut avoir sur la politique européenne ;

conquête des marchés extérieurs sur toute la surface du monde, pour drainer à notre profit, et pour le bien de la démocratie, les ressources nécessaires à nos transformations. Et par voie de conséquence immédiate, politique européenne elle-même. Que devons-nous faire? Comment utiliser l'alliance russe? Quelle attitude prendre vis-à-vis de l'Allemagne? Quelles résolutions adopter à l'égard de l'Angleterre?

A l'intérieur, c'est la réforme administrative, la régénération de notre enseignement et la transformation de nos mœurs pour diriger vers les carrières actives du commerce, de l'industrie, et des exploitations agricoles en France et à l'étranger, le plus grand nombre possible de nos nationaux. C'est aussi la transformation de notre service militaire, pour rendre plus intime l'accord de la démocratie et de l'armée. Enfin, ce sont toutes les réformes d'assistance et de prévoyance, toutes les mesures d'intervention sociale, tout ce qui a pour objet de faire la loi plus humaine, la vie meilleure, l'entente plus cordiale, la solidarité plus effective.

Tel est donc, dans ses grandes lignes, le programme d'action pour rendre la vie nationale plus active, plus féconde, plus glorieuse. C'est sur ce programme d'ensemble que chaque groupe établira son programme particulier, avec ses solutions particulières. Le lien commun c'est l'action concordante pour réaliser une plus grande force républicaine au profit de la démocratie à l'intérieur, et des intérêts français sur la surface du globe. Nous voulons des réformes, or, toute réforme est une dépense. En réalisant le progrès, il faut constituer la ressource. Mais l'œuvre d'amélioration sociale serait trop longue si, pour établir son budget, nous ne pouvions faire appel qu'à la fortune nationale. Les progrès ne peuvent pas être dotés par une surélévation continuelle des charges. Sans doute il y aura, par un aménagement intérieur, un déplacement des contributions qui pourra amener, avec plus de justice dans la perception des taxes, un rendement plus élevé, mais cela n'est qu'une réforme de répartition, et ce n'est pas un accroissement de revenus. La solution utile consiste à apporter, avec les réformes nouvelles, des ressources nouvelles obtenues à l'extérieur par la force sociale. C'est le développement de l'action économique étroitement liée à l'action sociale.

Le régime nouveau, c'est en résumé une autorité gouvernementale plus certaine, appuyée du concours du parlement mieux équilibré, solidement constitué pour réaliser, sous l'influence d'une vie nationale plus active et d'une opinion publique mieux instruite, l'œuvre des réformes économiques et de la justice sociale, dans la paix et la liberté.

A. GERVAIS, *député*.

LE PÉCHÉ D'OLYMPE

A mon cher docteur.

Comment, ami, et avec quels mots vous remercier de tous les soins dévoués que vous me prodiguez depuis ma petite enfance? Vous souvenez-vous de votre patience, le mois dernier, quand la névralgie me tenaillait si fort? Moi je ne l'ai pas oubliée, et je voudrais vous témoigner, autrement que par mon amitié, ma très profonde reconnaissance. C'est si peu de chose une amitié de femme! Cela me semble à moi une très pauvre offrande.

Je vous ai demandé l'autre jour ce que vous vouliez pour vos étrennes et vous m'avez répondu : « Une boîte de soldats de plomb pour jouer avec mon petit-fils. » J'ai éclaté de rire, si vous vous souvenez. C'était si drôle de se représenter le grave docteur rangeant en bataille les petits pioupious. « Une, deusse, une, deusse!... »

« Eh bien! alors, mon enfant, avez-vous repris, donnez-moi un bouquet de violettes, un bouquet de deux sous... ou bien encore, une page de votre écriture. J'aime votre écriture... J'aime surtout votre pensée. »

— Docteur, c'est trop de galanterie... et si j'étais plus vieille et si vous étiez plus jeune...

Mais trêve aux plaisanteries.

Non, je ne vous donnerai pas de bouquet de violettes. Ne me demandez pas cela. Pendant deux jours, il vous réjouirait les yeux, mon pauvre bouquet, puis il se pencherait flétri un peu plus chaque heure et il s'en irait... où vont les fleurs mortes, à la rue, à l'égout. Mon offrande deviendrait ruisseau. Tenez, hier, en marchant, j'ai heurté du pied quelques fleurs fanées nouées d'un ruban rose. Les feuilles jaunies, les tiges molles, le ruban pâle, le tout était souillé, lamentable. Ma fin de promenade en a été attristée.

Je me demandais dans quel jardin il avait fleuri, ce bouquet, et quel corsage il avait embaumé avant d'échouer là.

Et aussi quelle amitié l'avait offert (car j'allais plus loin), quel amour peut-être? Mon imagination chevauchait dans le rêve. Est-ce en jouant, en flirtant ou en tremblant que les mains l'avaient donné, que les mains l'avaient reçu? Pauvres petites choses, comme vous êtes bien l'emblème des fragiles tendresses humaines!

Et cependant, qui de nous ne cache, en un coin d'ombre, des fleurs séchées, des feuilles qui n'ont plus de parfum que dans la mémoire! Souvenirs de disparus toujours, souvenirs de morts aussi, — ceux qui demeurent ne sont pas tant aimés. — A cer-

taines dates seulement on ose dénouer le lien qui les enserre. Mais sous les doigts émus les tiges raidies font entendre un crépitement... et les fleurs s'émiettent sur le papier moisi... Alors vite, vite, on couvre de nouveau la précieuse relique de peur de la voir diminuer encore, s'en aller tout à fait en poussière entre les mains devenues maladroites.

Non, docteur, je ne vous donnerai pas de violettes.

Une page de mon écriture, avez-vous dit aussi? Oh! cela, bien volontiers. Il erre toujours un peu de nous-mêmes dans nos feuillets. Prenez dans ceux-ci les pensées qui vous plairont. Je les écrivis le 1er janvier de cette année, hantée par la fin d'une amie de couvent morte la veille, — une figure triste et bonne, et dont la disparition de ce monde ne fit pas plus de bruit que sa vie d'effacement.

Mais je les ai écrites pour vous, ces pages, et je vous les dédie, avec les sentiments de respect et d'affection vive que je vous porte. Lisez-les. N'y cherchez pas de talent, cher vieil ami, vous seriez volé, cherchez-y seulement mon cœur, puisque vous l'aimez, et vous l'y trouverez, par-ci par-là, entre les lignes.

LUCE-HENRIETTE X...

Le Péché d'Olympe.

Elle s'appelait Olympe Ménard.

Elle n'avait jamais été jolie. Son profil dur, masculin, était sans grâce. Quand elle levait les yeux seulement, deux yeux couleur de lin en fleur, une douceur éclairait son visage, un charme s'épandait sur toute sa personne sèche, trop maigre et trop grande.

Et ils disaient vrai, ses yeux: elle était une âme douce, elle était une âme tendre dans un corps anguleux. Elle avait simplement trop souffert pour avoir pu s'épanouir.

Orpheline, sa jeunesse s'était passée entre les hauts murs d'un couvent, et, parce qu'elle n'en sortait jamais, elle était devenue silencieuse comme les plus vieilles nonnes, toute contemplative. Sa peau même avait pris une teinte grise ainsi que les pierres de la chapelle. Son regard seul, attisé par une petite flamme intérieure, empruntait un rayonnement de plus aux blancheurs des autels et aux lumières des cierges.

Elle quitta le cloître pour se marier, à l'aide d'une grosse dot, à un boursier déshonnête, présenté par un prêtre bien intentionné. Ignorante de tout, elle devint femme, mais pas mère. Cette transplantation trop rapide, en plein Paris et dans un luxe relatif et faux, lui donna l'air ahuri des êtres de silence faits pour l'ombre et que la clarté aveugle. Elle le garda. Elle fut sotte dans ce nouveau rôle, pas aimée, très vite trompée. Son mari la vola, l'abandonna; elle devint pauvre. Avec sa douceur tranquille, sa résignation béate aux forces supérieures, elle acceptait tout.

Quand elle n'eut plus rien, une parente la recueillit, dans la ville de B..., que borde la Loire.

Une vie de mérites effacés commença de ce jour pour Olympe Ménard. Comme on la disait une personne « bien pensante », la supérieure des Ursulines, Sœur Mechtilde, lui procura des leçons de piano près de petites filles peu douées.

Elle passa donc des heures à guider des doigts raides et rouges d'engelures sur des touches glacées. Ces petites ânonnaient sans goût la méthode de Le Carpentier ou les exercices de Czerny. La maîtresse se donnait pourtant d'infinies fatigues à leur service. Elle usait ses manches noires. Elle implorait. Elle grondait. Mais les yeux restaient distraits; ils s'échappaient des portées pour suivre, dans le gris des vitres, les circuits d'une hirondelle ou la chasse d'une araignée. Inattentifs, ils ne retenaient pas.

Alors Olympe redoubla de zèle, parla doucement, puis sévèrement se pencha sur ses élèves jusqu'à souffrir de l'odeur fade des cheveux mal entretenus ou du relent d'encre des tabliers d'escot. Cependant les enfants n'apprenaient rien. Olympe ne savait pas professer. Les parents se plaignirent, on la remercia. Sœur Mechtilde, en manière de consolation, l'assura de toute son estime.

Le soir, Olympe dit à sa cousine :

« Il y a une place de caissière à prendre chez la fleuriste de la place Saint-Jean, j'irai me présenter demain. »

La cousine devint pourpre.

« Y pensez-vous? Une « Ménard » peut professer, elle ne saurait, en aucun cas, devenir une employée! »

Telle fut la réponse fière de cette fière parente.

Olympe insista.

« Si telle est votre volonté, ma chère, ajouta la cousine, nous nous séparerons, car il ne sera pas dit que j'aurai approuvé la déchéance de l'un des miens. Donc, si vous persistez dans votre projet, allez-vous-en! »

Et ce fut fait. Olympe s'en alla, toujours douce, toujours humble, avec son profil triste et ses yeux lumineux, un peu plus desséchée chaque jour, toutefois, sous les bourrasques de la vie, ainsi que ces ajoncs de falaise que le vent d'ouest se garde d'oublier.

Maintenant elle habitait seule une mansarde, à l'entrée du pont des Ménétriers, et elle était caissière, sur la place Saint-Jean, dans la boutique fleurie la mieux achalandée de la ville.

Et malgré la solitude de ses soirées, depuis la première heure de son nouvel emprisonnement, Olympe se sentait vivre. Les fleurs lui communiquaient un

peu de leur parfum, les fleurs lui parlaient, elle était en communion constante avec elles. Entre deux additions, elle étudiait la forme des tubéreuses et baignait ses yeux à la fraîcheur des lilas. Quand « Madame » était absente, elle aidait la première vendeuse à confectionner les corbeilles, trouvant un charme à toucher les pulpes rosées des cyclamens ou les feuilles veloutées des bégonias destinés à Monsieur le Préfet.

Et les arrivages du Midi? Quelle joie pour les yeux! Comme ils éclataient de vie les œillets rouges, les œillets provençaux à la senteur de poivre, entre les feuillages grêles des mimosas! Les roses du couvent qu'elle avait aimées dans son enfance, n'avaient point, elle s'en souvenait, cet arome violent des roses de Nice, des violettes surtout... Chaque matin elle en glissait quelques-unes dans l'échancrure du pauvre jersey de laine qui lui servait de corsage, aussi bien les jours de travail que les jours fériés, les jours d'hiver que les jours d'été, car elle n'en avait qu'un, ainsi que les très pauvres...

Décembre s'était achevé sans neige, presque sans gelées. Ce matin de l'année nouvelle, dès l'aube, Olympe descendait le pont des Ménétriers, respirant à pleins poumons les senteurs matinales, très fraîches, mais pas plus froides que des senteurs printanières. De l'est roulaient des nuages blancs, calmes, sous un ciel pâle. La Loire, devenue paresseuse, charriait ses eaux avec un clapotis lent sous les arches. C'était inhabituel cette douceur. La jeune femme se rappelait l'âpreté du vent à pareille date, l'année précédente, la couleur cendrée du ciel, les glaçons livides du fleuve, et, tout là-haut, sous les nuées, les cris des oies sauvages, volant haut, leurs longs cous tendus vers le Sud... Elle bénissait la clémence de cette nouvelle année qui n'apportait pas, dès son aurore, comme les autres, une souffrance aux déshérités.

Sa pensée était agitée. Combien il allait falloir travailler aujourd'hui! Que de commandes dans la journée d'hier! Trois corbeilles pour la générale, six pour la préfète; quatre pour la fille du lieutenant-colonel, et des bouquets et des gerbes; deux cache-pots de camélias pour la chapelle des Ursulines, et surtout, la première corbeille de fiançailles de Mlle de Saint-Agnel! C'était une riche, riche héritière, et sa première corbeille devait être royale! « Madame » avait fait appel à toutes les serres de la Touraine, car le fiancé avait ordonné des merveilles.

Et comme si les fleurs l'appelaient, Olympe serra son châle et hâta sa marche sur le pont, solitaire à cette heure, moins une présence habituelle, celle d'un aveugle qu'elle trouvait là chaque jour, à l'aller et au retour de ses journées.

Juste au milieu du pont, à genoux, il se profilait, très jeune, vingt ans à peine, superbe de carrure, avec sa veste de matelot d'où son cou émergeait, large sous le col bleu. Il tenait toujours sa tête levée vers les nuages, comme si ses yeux voilés pouvaient en étudier les courbes. Il était là immobile, la main droite tendue au passant secourable. Ses jambes étaient emprisonnées dans une sorte de caisse de bois où elles disparaissaient toutes.

Quelle infirmité y cachait-il? Quelles terribles blessures avaient ainsi abattu cette jeunesse? Olympe l'ignorait, mais elle y rêvait chaque jour en le regardant. Elle aurait voulu savoir les malheurs et aussi les pensées de ce silencieux qui vivait sans une plainte, sous le regard des étoiles, dans une si profonde nuit. Son âme compatissante en était angoissée et les samedis soir, jours où elle était payée, la jeune femme remettait, sans une parole toutefois, son obole dans les mains de l'aveugle. C'était une habitude prise. Il avait appris à connaître son pas mesuré et le frôlement de sa robe de laine le long de la caisse de bois. Chaque fois, il murmurait un « merci » digne qui plaisait à Olympe. Jamais un sourire d'infirme ne passait sur cette bouche fraîche, bien arquée, où le sang affleurait, rien qu'une immense tristesse...

Quelle main de femme présidait à la toilette de ce pauvre? Quelle main de mère? car il était toujours propre dans ses habits usés, bien peigné même, avec une recherche de marin soucieux de l'astiquage... Cette énigme intriguait Olympe. Elle tâcherait de savoir..., elle saurait.

Aujourd'hui on avait amené l'aveugle sur le pont plus tôt que de coutume, sans doute dans l'espérance d'une fructueuse journée?

Pourquoi, ce matin-là, Olympe lui jeta-t-elle en marchant : « Bonne année, mon brave? » Elle n'aurait su le dire, — un besoin inaccoutumé de donner quelque chose d'elle qui lui avait pris là, tout à coup, en passant. — Et cela lui était si étranger, si nouveau, ce don de sa pensée et de son cœur, qu'elle rougit de l'avoir osé...

Au magasin de la fleuriste les commandes affluaient. La journée fut fiévreuse. Les heures passaient, passaient. Olympe n'eut pas le temps de les compter. Elle fut plus d'une fois réquisitionnée par les vendeuses; à droite, à gauche, on l'appelait.

« Madame Olympe, trois coques de ruban bleu, je vous prie, autour de ces violettes?

— Un nœud de moire blanche, bien vite, sur les orchidées de Mme la Préfète!

— Madame Olympe! des camélias rouges autour de ce palmier! »

Et Olympe, enivrée de couleur et de parfum, devenait active et presque jolie. Cette surabondance de vie la grisait. Ses yeux de lin, — sa seule beauté, — luisaient attendris.

Sur la devanture, brillaient, artistement groupées, les fleurs de fiançailles de Mlle de Saint-Agnel. Elles étaient là toutes blanches, en dôme immaculé, et si odorantes, si parfumées, que les vendeuses devenaient pâles à les respirer. « Madame » affairée, tournant autour, couronnait de tulle avec gravité, ainsi que l'on couronne une jeune épousée, la plus belle de ses œuvres.

Puis quand la toilette fut achevée.

« Madame Olympe, dit-elle, je vous désigne pour accompagner Pierre chez la marquise de Saint-Agnel. J'ai confiance dans votre goût, et, quand la corbeille sera dans le vestibule, avant qu'elle ne soit présentée au marquis, je vous charge de redresser les fleurs que le transport aurait pu endommager. »

Olympe ne se dit pas que cette mission était au-dessous d'une « Ménard ». Pierre avait posé la corbeille sur sa tête et Olympe suivait.

Les fleurs merveilleuses se balançaient sous les pas rythmés de l'homme, et la pensée de la jeune femme en était tout absorbée. Elle aurait voulu les protéger, les soutenir; elle redoutait la brise, elle redoutait la pluie pour leur fraîcheur délicate ignorante des intempéries. Il semblait à Olympe qu'ainsi haut levées les fleurs prenaient des airs de princesses hautaines, de princesses heureuses, aux condescendants saluts pour les regards énamourés des passants... Les fleurs, devant l'adoration, deviennent peut-être, après tout, aussi vaines que les femmes!... Elle s'en va sous la nuit, dans le sillage des roses...

Mais qui donc suit Olympe à son tour et murmure derrière elle d'inintelligibles mots? Un pauvre fou sans doute? Inquiète, Olympe s'est retournée. Que lui veut-on? Elle se rappelle Paris et tous ces vieux qui suivent impudemment les femmes avec de laides paroles... Oh! non, c'est aux fleurs divines qu'il en veut, le vieillard! Il les regarde, vraiment, comme s'il en était amoureux. A contempler leur pureté, sans doute, son esprit s'exalte? Peut-être a-t-il cru, le pauvre! voir s'élever dans l'ombre un vol de colombes?... Olympe n'est pas psychologue, elle ne se doute pas et ne se doutera sans doute jamais que c'est tout simplement un poète qui passe...

Encore deux pas sous un porche et la voilà déposée, la corbeille fleurie, dans l'hôtel familial des marquis de Saint-Agnel.

A genoux, Olympe redresse les tiges froissées par le vent ou simplement penchées. Comme il fait chaud, comme il fait doux sur ces tapis de haute laine! Elle pense à « l'autrefois » dont la misère l'a déshabituée.

Des salons voisins, un murmure de rires et de voix arrive jusqu'à elle, puis une mélodie lente qu'elle a sue... qu'elle a jouée... Olympe se sent envahie de tristesse. Est-ce l'attitude méprisante de ces deux valets à gauche? Est-ce la joie qui éclate derrière les portes closes et dont elle n'entendra que l'écho? Est-ce le rappel d'heures à jamais enfuies où elle fut elle-même une fiancée fêtée? Voici que des larmes coulent le long de ses joues.

Vite, elle abrège sa tâche. Avant de sortir, elle a saisi une rose au centre de la corbeille, et, s'en cachant ainsi que d'un larcin, elle la dissimule sous sa pèlerine noire. Ce sera un souvenir, un parfum aussi dans sa chambre solitaire... Qui sait? La fleur des fiançailles lui portera peut-être enfin bonheur!

A présent, elle remonte seule la rue des Moines-Blancs, étroite comme une impasse. Voici la place Bleue, puis le pont des Ménétriers, dont elle aperçoit en enfilade tous les becs de gaz allumés.

Le pont est désert ce soir et le vent s'y engouffre à l'aise; l'aveugle seul y demeure, tout seul dans la nuit. Qu'attend-il à cette heure? A quoi pense-t-on vraiment de le laisser là! Olympe oublie ses propres misères pour ne songer qu'à celles du marin. Il lui monte du cœur une tendresse infinie pour cette jeunesse abandonnée. Elle s'approche, il n'a pas bougé. Elle s'arrête, il semble n'avoir rien soupçonné, être perdu dans son éternel rêve...

Alors, dans la main tendue aux passants pitoyables, elle met la rose des fiançailles toute parfumée, puis, d'un mouvement irréfléchi, en s'inclinant vers le jeune homme, sur sa bouche elle pose un baiser très tendre, un baiser où se donne toute son âme méconnue.

« Oh! murmure l'aveugle... oh! où êtes-vous? »

Et ses mains battent l'air pour saisir... pour retenir!...

Mais elles ne pressent qu'une fleur. La femme est déjà loin. Elle court, elle fuit dans la nuit, avec la peur d'être reconnue, la terreur d'avoir été vue...

. . . . . .

Non, il n'y avait là que la brise avec les pierres, et au-dessous l'eau profonde. Tranquillisez-vous, Olympe, celles-là voient, celles-là savent; mais elles ne disent pas.

Si Sœur Mechtilde avait pu apercevoir sa protégée, elle l'aurait sans doute à jamais reniée, à jamais bannie de sa vue... C'est ainsi que les hommes jugent.

Cependant là-haut, en cette première nuit de l'année nouvelle, les étoiles en robes d'or, spectatrices indulgentes, souriaient complaisamment entre elles à l'adorable faiblesse de cette femme, à son acte d'amour sans lendemain possible, à ce don anonyme, si tendre et si touchant, à cet effleurement d'âmes et de corps de deux déshérités.

JEAN ROLLY.

LIVRES NOUVEAUX

« Le Ferment. »

J'avais un ami qui était le plus antiféministe des hommes et dont toute la critique littéraire était une constante application de son antiféminisme. Quand il avait lu un livre, son jugement, marqué au coin d'une élégance laconique, était précis et motivé; mais les considérants n'en étaient pas très variés. Il disait : « C'est exécrable. Ça plaira aux femmes. » Ou bien : « Ça ne plaira pas aux femmes. C'est excellent. » Il était heureux, ce critique-là; il avait un *criterium*.

Mon ami, s'il vit encore, ce qu'il n'a pas mérité, et s'il lit encore, et s'il a conservé sa pierre de touche, doit être ravi du *Ferment* de M. Édouard Estaunié. « A la bonne heure! dira-t-il, voilà un roman qui n'aura aucun succès. Il ne plaira pas aux femmes, qui seules, avec les critiques peut-être, lisent des romans. Il ne plaira pas aux femmes ; il fera peu de bruit ou, du moins, peu de babil. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il est admirable. »

Le Ferment, en effet, n'est pas du tout un roman romanesque, n'est pas du tout un roman sentimental et est à peine un roman. C'est une étude sociologique. C'est une très forte et très profonde étude sociologique, sous forme de récit. Il a des analogies très notables, et qui sauteront à tous les yeux un peu ouverts, avec *les Déracinés* de M. Maurice Barrès. Il est, seulement, aussi dépouillé et nerveux que *les Déracinés* est feuillu, touffu et surchargé, dont nul, sans doute, ne songera à se plaindre. Ce n'est pas, non plus, tout à fait le même sujet.

Dans *les Déracinés*, M. Barrès envisageait surtout la question du provincial détaché brusquement de ses traditions locales et ancestrales et se trouvant dans la vie comme le monsieur au téléphone devant la « communication interrompue » ; et, certes, c'était le plus beau sujet du monde.

Celui de M. Estaunié, très voisin, est un peu différent. M. Estaunié envisage surtout le *surclassé*, si je puis dire, celui qui passe trop brusquement, grâce au « bienfait » de l'instruction, d'une classe inférieure à une classe dite supérieure, pour laquelle il n'est point fait, et qui lui est une marâtre, substituée à la vraie mère, à jamais perdue.

Surclassé, déclassé, même chose. Point absolument, s'est dit M. Estaunié, et c'est là précisément l'intérêt de son étude. Le roman du déclassé a été fait mille fois, et il est très facile et il est toujours le même, sauf les différences qui tiennent au talent d'exécution. Ce qu'il est plus intéressant d'essayer, c'est le roman du déraciné qui passe d'une classe dans une autre *et qui y reste*, qui se déclasse, mais qui ne devient pas un déclassé, qui, après s'être élevé, ne tombe pas plus bas que d'où il était parti, et à qui, pourtant, ce changement, cet avancement, cette promotion, sont le plus grand des malheurs qui auraient pu lui arriver.

Ce qu'il a voulu peindre, c'est le fils de paysan devenu ingénieur civil, parce qu'il a été boursier dans un collège, et qui lutte péniblement dans le combat pour la vie, *et qui réussit;* mais qui perd peu à peu dans la lutte tout ce qu'il avait de bon et de sain et devient le plus dangereux coquin qui se puisse.

La lente et progressive abolition d'une conscience dans la rude ascension vers la fortune et la puissance; sa complète disparition, l'ascension achevée, au haut de la côte : voilà ce qu'a voulu nous décrire précisément, avec une exactitude cruelle, le très grand romancier qui nous avait déjà donné *l'Empreinte*.

On peut songer un instant à le comparer à *Bel-Ami*. Mais le rapport n'est que lointain et fortuit. *Bel-Ami* est un homme qui n'a pas plus de conscience morale au commencement qu'à la fin du roman, au commencement qu'à la fin de sa vie. C'est seulement un homme qui, d'abord, avait en lui une puissance dont il ne se doutait pas et qui était la seule qu'il possédât. Donc il végétait. Un jour il s'aperçoit de cette force, c'est à savoir du don de plaire aux femmes et il en use, sans scrupule, mais timidement d'abord, avec assurance ensuite, avec audace un peu plus tard, enfin avec une décision magistrale et souveraine, Bonaparte, premier consul, empereur et roi de la séduction.

Le Julien Dartot (il s'appelle Julien, parce qu'il est petit-fils de Julien Sorel), le Julien Dartot de M. Estaunié a une conscience au contraire, et une conscience saine, solide, et assez forte; et, tout à l'inverse de Bel-Ami, ce dont il s'aperçoit un jour, c'est qu'il a en lui une faiblesse qui l'empêche de réussir et que cette faiblesse, c'est précisément sa conscience. Et comment il s'essaye à s'en débarrasser, y réussit à moitié, hésite et se trouble encore, y réussit mieux, éprouve une dernière angoisse, y réussit pleinement enfin, sans que rien manque à son succès, voilà tout juste le roman de M. Estaunié.

Julien Dartot est fils d'un paysan avare pour lui, ambitieux pour son fils à la condition qu'il ne lui en coûte rien. Il est distingué par le curé ou l'instituteur de son village; il est mis au collège aux frais de l'État qui ne manque jamais l'occasion, comme dirait le marquis d'Auberive, de se doter lui-même d'un socialiste de plus. C'est un bon enfant, studieux, sérieux et probe : « Il avait une âme rangée, dépourvue également d'enthousiasme juvénile et d'instincts mauvais. Il travaillait sans plaisir, avec obstination.

Sa piété demeurait froide, mais pleine de bonne volonté. A l'époque de sa première communion il devint grave. La terre sourit à ceux-là seulement qui travaillent pour elle. Julien la trouvait morose. La chute du jour, les arbres dont les feuilles murmurent, les champs déserts le remplissaient de mélancolie. »

Voilà bien le petit déraciné, né pour rester attaché au sol, ayant toutes les qualités moyennes, très exactement recueillies dans son héritage, qui en feraient un excellent ouvrier de la terre. Il les transporte au collège, avec le regret confus, la nostalgie inconsciente et sourde de l'habitat paternel et du terroir perdu de vue, ou vu de loin.

Et Julien devient ingénieur de l'École centrale avec diplôme, et avec cette idée inévitable et qu'ont tous les diplômés, que le diplôme est la reconnaissance signée par l'État d'une dette contractée par lui. Idée dont il n'est pas possible de faire comprendre la fausseté, parce qu'elle est spécieuse, parce qu'elle contient quelque chose de juste; parce qu'elle repose sur ce raisonnement, réfutable sans doute, mais qui se tient et n'est pas mal fait : « Ou l'État n'avait pas besoin de moi, et pourquoi m'a-t-il appelé ? Ou l'État avait besoin de moi et alors qu'il m'emploie à quelque chose. »

Et Julien, qui ne trouve aucune place et à qui, un peu partout, on répond : « Le savoir théorique n'est rien et c'est quand vous aurez de la pratique qu'on pourra vous donner un emploi; et du reste ce n'est que quand vous aurez trouvé un emploi que vous pourrez acquérir le savoir pratique », Julien réplique aux rebuffades par des récriminations, avec une raideur et une hauteur qui sont de son âge, et des intransigeances de probité impeccable qui font sourire et les sollicités et les camarades.

Ces sourires l'instruisent, la nécessité le pousse d'ailleurs, et peu à peu, il fléchit; il se relâche de son intransigeance; il fait un premier accroc, oh! très léger, non pas encore à sa conscience, mais à sa dignité. Il est sur la pente, difficile à définir, qui mène au plus bas degré de la moralité, et quelquefois au plus haut de la fortune; quelque chose comme les montagnes russes.

Il y roule assez vite, et, bientôt, d'un train d'enfer. Les occasions de revenir à son ancien idéal, sinon de vertu, du moins d'honnêteté courageuse et obscure, où, vaguement, il sent bien que réside une forme particulière de bonheur, sont très ingénieusement, et sans invraisemblance, mises sous ses pas par l'auteur. Il rencontre une jeune fille pauvre, d'instincts généreux, d'éducation déplorable, compromise et non pervertie par le monde où elle vit, qui se sent elle-même sur la pente, et qui l'aime et qui crie vers lui comme vers un sauveur. Il entrevoit là une vie de demi-dévouement et de demi-abnégation qui, avec de lourds devoirs, aurait des charmes exquis, ne fût-ce que celui-là même d'avoir accepté de lourds devoirs. Il hésite. Il jette un instant la bouée à la jeune fille, déjà lasse dans le flot où elle se débat. Oh! qu'il est près d'être un honnête homme et même quelque chose de plus! Le courage lui manque. Il retire la bouée.

Une autre fois, c'est son père qui meurt, lui laissant un héritage nul, si on ne l'exploite pas, assez bon si on y travaille, à savoir des terres un peu hypothéquées, mais fécondes. Redevenir paysan, du reste avec une instruction qui permettra d'être un agronome. Pourquoi non? Il est tenté. Il hésite. Décidément non! Le surclassé ne revient pas à son origine. Une mauvaise honte le retient. Ceci est important, essentiel, chez un Français. Plus encore : l'habitude prise, le besoin de la nouvelle atmosphère, encore qu'étrangère, où l'on a pris coutume de vivre. Julien restera un urbain, un homme des villes et des grandes villes. Ne voilà-t-il pas qu'il s'aperçoit que ce n'est pas le hameau, mais que c'est Paris qui lui manque! Paris, à ce rural à peine dégrossi? Sans doute. Pourquoi? Stendhal l'a dit : parce que seuls les plaisirs qu'on a goûtés avant vingt-cinq ans sont en possession de plaire toujours, et j'ajoute non seulement les plaisirs qu'on a goûtés à cet âge, mais ceux dont à cet âge on a connu le désir.

Donc Julien plonge et nage hardiment. Les scrupules ont disparu, en raison même de l'effort qu'il a fallu faire pour les vaincre. Désormais, la conscience de Julien paraît diminuer sous lui, comme l'eau d'un fleuve qui s'absorberait dans son lit, et il aperçoit la vase (si vous trouviez que c'est mal écrit, je vous préviendrais que c'est du Flaubert), et il s'accommode d'y marcher sans dégoût.

Très bien disposées encore les dernières péripéties de l'agonie de cette conscience. Il s'agit de trahir un associé pour rester seul maître de la maison de négoce. L'associé filera sur la Belgique, et Dartot sera un des princes de la Bourse. Nulle hésitation. L'associé est un homme qui, aux mauvais jours, avait reçu Dartot avec un doux sarcasme que Dartot a mal digéré. A l'assommer on ne blesse que la probité. Elle est bien loin. Mais en même temps Dartot est forcé de sacrifier, de réduire à la misère la seule femme qu'il ait un peu aimée et dont il ait été aimé très tendrement. Cela ne laisse pas de l'affliger. Ici ce n'est pas la probité, c'est un reste de sentiment qui murmure. Nous n'avons plus « quelques petits langes tachés de vertu », comme dit Vautrain; mais il nous reste quelques petits langes tachés de sensibilité. Au diable tout le vieil homme! L'ancienne chérie est étranglée net.

Et désormais Dartot respire largement. Le soulagement est immense, l'orgueil exalté. Ce n'est pas

parce qu'il se sent devenir dieu, comme certain empereur, c'est-à-dire millionnaire; c'est qu'il se sent devenu fort, définitivement fort, cette fois bien débarrassé à jamais de cette dangereuse faiblesse : contenir en soi quelque débris d'un honnête homme.

Cette étude, très bien disposée, très habilement *distribuée*, qui, comme tout ce qu'écrit M. Estaunié, ne sent aucunement l'improvisation ni le procédé facile, est donc une œuvre d'une singulière force, d'une clarté souveraine, souvent très pénétrante et d'une très solide contexture. Je n'ai rechigné qu'à un seul point. Il s'agit, au moment où la lassitude des conditions médiocres et précaires finit par transformer décidément Julien Dartot et par le jeter moralement dans le camp des forbans; il s'agit, pour qu'il y entre en effet, matériellement, de lui mettre en main le premier capital sans lequel, si bonne envie qu'on en puisse avoir, on ne peut s'improviser homme d'affaires et de mauvaises affaires. Pour doter Julien de cette entrée en ménage avec la fortune, l'auteur, tout simplement, le fait jouer à la roulette et lui fait gagner cent mille francs.

C'est se tirer de la difficulté à trop bon marché. Ces choses-là n'arrivent jamais au moment précis où elles sont utiles. Ce moyen est par trop conventionnel. Il a une nuance de banalité, ce qui, chez M. Estaunié, est bien rare.

Ce qu'il aurait fallu, c'est faire commettre à Dartot une première petite gredinerie lucrative, de celles que même un homme sans le sou peut commettre sans invraisemblance. Que sais-je? Il est employé dans une usine. Vendre un secret de fabrication après une scène où il aurait souffert de quelque brutalité ou mauvais procédé du patron. Quelque chose comme cela. J'étais si persuadé du soin que met toujours M. Estaunié à éviter le soupçon même de banalité, que, quand j'ai vu partir Dartot pour la ville de jeu, je m'attendais à tout, excepté à ce qu'il revînt ayant gagné. « Va, lui disais-je, c'est la première défaillance; mais elle ne réussira pas. Elle n'est là que pour te conduire à une plus forte, par le dépit même de l'avoir trouvée inutile. Tu vas revenir décavé, et c'est alors que tu feras quelque petite infamie, que c'est à l'auteur de trouver. » J'ai été un peu déçu.

On pourra encore, si l'on y tient, faire quelque critique sur le caractère même de Dartot. On pourra trouver qu'il est plutôt une idée qu'un homme, qu'un être vraiment vivant. Il est conçu plutôt que créé. Il est imaginé comme représentatif de toute une classe d'hommes que nous connaissons bien, plutôt qu'il n'est, ou qu'il ne semble être, un personnage *vu* dans cette classe, étudié, compris, saisi d'une main vigoureuse et transporté tout vif dans un livre. Ceci s'applique surtout au Dartot des trois premiers quarts du volume; vers la fin il vit davantage et prend relief et couleur. Somme toute il ne nous laisse pas indifférent.

La moralité du livre, sur laquelle on pourra se tromper, et je reconnais qu'il est facile de trouver que cette œuvre est à tendances dangereuses, me paraît devoir être défendue et proclamée très bonne et très salutaire. L'auteur, selon moi, a voulu dire ceci : la société croit de son devoir ou de son intérêt d'appeler à la vie intellectuelle beaucoup plus d'hommes qu'il n'en est besoin. Non seulement elle *permet* à un très grand nombre de jeunes gens de passer, facilement et à peu de frais, de la classe ignorante à la classe instruite, mais encore elle *sollicite* un nombre considérable de tendres nourrissons à faire à ses propres frais cette ascension. C'est dans le dessein de choisir entre eux les meilleurs, les plus distingués, les plus aptes. C'est une sélection. Évidemment comme méthode de sélection, c'est excellent. Mais c'est bien grave comme indifférence à l'endroit du déchet.

De ce que doit devenir le déchet, le rebut, le reliquat, voilà de quoi on ne s'inquiète aucunement. On pourrait supposer cependant et prévoir qu'il doit devenir un formidable danger. Il constituera par la force même des choses toute une « classe de déclassés » et cette classe se subdivisera en deux catégories : famille des quémandeurs, famille des révoltés, également embarrassantes, gênantes et onéreuses pour le corps social.

Et, ce qui est peut-être plus grave encore, *ceux-là mêmes*, dans cette classe, qui réussiront; ceux-là mêmes qui ne seront ni des révoltés ni des mendiants; ceux-là mêmes qu'il ne faudra ni porter ni combattre; ceux-là mêmes qui ne donneront ni le souci de leur venir en aide, ni celui de s'en défendre; ceux-là mêmes qui émergeront du flot trouble, auront tellement peiné, tellement dû user de toutes les ressources et faire flèche de tout bois, qu'ils seront, non des déclassés, mais des dégradés, et à ce titre aussi dangereux pour la communauté dans leurs hautes situations que les déclassés dans leur misère.

C'est le sens de la dernière scène du roman. Deux camarades d'école : l'un vaincu de la vie, l'autre « arrivé ». Le vaincu est anarchiste, l'autre est sans foi, sans loi, et sans conscience. C'est Dartot. L'anarchiste tire sur l'arrivé et l'arrivé le désarme et le réduit à l'impuissance. Mais lequel des deux, l'un par son succès, l'autre par son malheur, l'un par sa passion de détruire, l'autre par sa passion de n'agir qu'à son profit par tous les moyens, est le plus redoutable pour la grande famille? Il y a doute. Ils sont tous deux derniers effets du même « ferment », derniers produits de la même décomposition sociale, et à leur tour agents actifs, à titre égal, de la même désorganisation. Ils sont deux aspects de la même mala-

die organique du grand corps. Voilà le danger que l'auteur signale. Il y a à y réfléchir, et à songer à ne pas l'augmenter, au moins, si tant est qu'on ne le puisse pas guérir.

Pris ainsi, et c'est ainsi qu'on doit le prendre, le livre de M. Estaunié est une bonne action autant qu'une belle œuvre.

ÉMILE FAGUET.

HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PENDANT LE CONSULAT (1)

II. — DE MARENGO A LA PAIX D'AMIENS (14 JUIN 1800 — 25 MARS 1802)

Après Marengo, lorsque les grandes assemblées s'inclinèrent devant la gloire de Bonaparte et l'encensèrent de louanges (2); lorsqu'il ne vit plus aucun obstacle devant lui pour refaire de la France une nation monarchique, le Premier Consul dirigea toutes les forces du gouvernement vers ce but souhaité (3). La bataille de Lodi, la victoire des Pyramides, son entrée au Caire, — il l'avouait à Las Cases, — avaient fait surgir en lui les plus brillants rêves. Il voulut les réaliser. Car il avait horreur des avocats (4), — il l'avoue encore à Miot de Melito, — et il eût été navré d'avoir vaincu pour eux.

« Croyez-vous aussi que ce soit pour fonder une république? ajoutait-il. Quelle idée! une république de trente millions d'hommes, avec nos mœurs, nos vices!... Où en est la possibilité?... C'est une chimère dont les Français sont engoués, mais qui passera avec tant d'autres. Il leur faut de la gloire, la satisfaction de la vanité, mais de la liberté, ils n'y entendent rien. Voyez l'armée! Les succès que nous venons de remporter, nos triomphes, ont déjà rendu le soldat français à son véritable caractère. Je suis tout pour lui. Que le Directoire s'avise de vouloir m'ôter le commandement, et il verra s'il est le maître. Il faut à la nation un chef (5), un chef illustré par la gloire et non par des théories de gouvernement, des phrases, des discours d'idéologues auxquels les Français n'entendent rien. Si la paix est faite, si je ne suis plus à la tête de cette armée que je me suis attachée, il me faut renoncer à ce pouvoir, à cette haute position où je me suis placé, pour aller faire ma cour au Luxembourg à des avocats. Je ne voudrais quitter l'Italie que pour aller jouer en France un rôle semblable à celui que je joue ici, et le moment n'est pas encore venu; *la poire n'est pas mûre.* »

Par des mesures savamment combinées, il habitua donc le peuple à désirer et à vouloir ce qu'il voulait lui-même si ardemment : une royauté, sous le couvert d'une étiquette nouvelle. Ainsi, sa personne grandit et s'éleva au-dessus de toutes celles qui l'entouraient. Les actes officiels portèrent sa signature seule; les pièces de monnaie, son effigie. Lui seul reçut les ambassadeurs; lui seul écrivit, suivant son plaisir, aux monarques de l'Europe; lui seul, il s'arrogea une autorité qu'il ne supportait amoindrie par aucune autre. La France, — il en était convaincu, — lui appartenait.

Et, cependant, il faisait quelquefois d'amers retours sur lui-même. En fructidor an IX, il va de Mortefontaine déjeuner à Ermenonville, chez M. Stanislas de Girardin. Après le repas il se promène...

« Arrivé dans l'île des Peupliers, il s'arrête devant le tombeau de Jean-Jacques et dit : — Il aurait mieux valu pour le repos de la France que cet homme n'eût pas existé. — Et pourquoi, citoyen Consul? répondis-je. — C'est lui qui a préparé la Révolution française. — Je croyais, citoyen Consul, que ce n'était pas à vous à vous plaindre de la Révolution. — Eh bien! répliqua-t-il, l'avenir apprendra s'il n'eût pas mieux valu, pour le repos de la France, que ni Rousseau ni moi n'eussions jamais existé.

« Et il reprit, d'un air rêveur, sa promenade (1). »

M. de Sivry, un des grands physionomistes de cette époque, disait de lui, dans le salon de Mme de Fonfrède : « Avec ce front et ce profil, on n'est soumis à personne. J'ai étudié Lavater, et s'il faut l'en croire, ce petit gaillard-là ne doit pas être facile à mener (2). »

Il se sentit assez maître de l'opinion pour laisser chanter à Notre-Dame un *Te Deum* d'actions de grâces après Marengo (3). La foule y accourut empressée, comme à Saint-Roch, ensuite, aux obsèques du général d'Arçon, présidées par l'ancien curé de la paroisse. — Le pape Pie VII, nouvellement élu

(1) Voyez la *Revue* des 25 mars, 8 avril et 27 mai.

(2) A la fin de son discours, le président du Sénat disait : « Nous nous plaisons à reconnaître que la patrie vous doit son salut, que la république vous devra son affermissement, et le peuple, une prospérité que vous avez fait succéder, en un jour, à dix années de la plus orageuse des révolutions... »

(3) Et pourtant, il ne s'illusionnait pas sur la difficulté de son entreprise. « Pour régner sur les Français, disait-il à Fontanes, il faut s'en faire aimer, admirer et craindre. Voyez si mon métier est facile. » (*Lacretelle*, t. II, p. 139.)

(4) *Général Thiébault*, t. III, p. 64. Il disait au général Sérurier avant Brumaire : « Que peuvent espérer des généraux avec un gouvernement d'avocats?... »

(5) Gohier cite de lui ces mots : « Pour gouverner, il faut des bottes et des éperons. »

(1) *Stanislas de Girardin*, t. Ier, p. 189.

(2) Mme Sophie Gay : *les Salons*, p. 185.

(3) Il y eut également un service solennel dans une autre église. La messe y fut chantée en musique. *Gazette de France*, 10 messidor an VIII.

au conclave de Venise, est rentré à Rome. Bonaparte cherche à nouer des relations avec la Cour pontificale, afin de la rendre favorable à ses projets de restauration religieuse. — Et pendant ce temps se poursuivent à Paris les négociations du comte de Saint-Julien, sur les préliminaires d'un traité de paix avec la Cour de Vienne. — Toutes les affaires extérieures sont menées de front. Berthier est envoyé à Madrid, près du roi Charles IV, et il en obtient la Louisiane, en échange de la Toscane, qui sera érigée en royaume d'Étrurie, pour un prince de Bourbon. — Dans le but de s'attirer la bienveillance du Czar, le Premier Consul fait habiller de neuf les six mille prisonniers russes qui sont en France, et il les renvoie sans conditions. Trait généreux, qui le rend sympathique au potentat du Nord. Partout son action triomphe.

Mais l'Autriche cauteleuse prolongeait toujours ses discussions sur la paix, espérant un retour de fortune. La fortune se décida contre elle. Moreau fut vainqueur à Hohenlinden. Vaincus en Italie, les Autrichiens étaient battus en Allemagne. Vienne se trouva menacée, la Bavière presque entièrement envahie. L'Autriche alors dut se soumettre et envoyer un négociateur aux conférences de Lunéville.

C'est pourquoi le vigoureux pouvoir du Premier Consul ne cessait de s'accroître. Sa renommée s'étendait impérieusement en Europe. A la suite de tant de succès, les monarques l'admirèrent; l'Angleterre le redouta; et toujours haineuse, d'une rage inassouvie, elle tint bloqués dans nos ports tous les navires qui s'y étaient réfugiés. A la Ciotat, il y avait cent cinquante bâtiments génois.

A l'intérieur, même activité, même souci du bien. Un esprit d'ordre, une volonté de reconstruction et d'apaisement président à tous les actes du gouvernement consulaire. La Banque de France, désormais prospère, est installée au temple de l'Oratoire. Quelques mois après, six banquiers s'associent et prennent le titre de banquiers du Trésor public. C'étaient, dit le *Journal des Débats*, MM. Barillon et Cie, Bastide et fils, Médard Desprez, Louis Nourrissart, Gabriel Fulchiron, Jacques Récamier. De même fut fondée une société en commandite pour le commerce des îles de France et de la Réunion. Une caisse d'épargne est établie, qui recevra des dépôts jusqu'à cinquante francs. La manufacture de Sèvres est réorganisée; la statue de la Liberté est proscrite de la place de la Révolution, et la place perd son nom, pour prendre celui de place de la Concorde. Enfin une souscription publique est ouverte pour un monument à la mémoire de l'immortel Desaix (1). Les anciens désirs de Bonaparte prennent déjà consistance. « Si j'étais maître en France, disait-il, avant le Consulat (1), je voudrais faire de Paris non seulement la plus belle ville qui existât, la plus belle ville qui ait existé, mais encore la plus belle ville qui puisse exister. J'y voudrais réunir tout ce qu'on admirait dans Athènes et dans Rome, dans Babylone et dans Memphis; de vastes places ornées de monuments et de statues; des fontaines jaillissantes dans tous les carrefours, pour assainir l'air et nettoyer les rues; des canaux circulant entre les arbres; des boulevards qui entoureraient la capitale; des monuments réclamés par l'utilité publique, tels que des ponts, des théâtres, des musées que l'architecture enrichirait de toute la magnificence compatible avec leurs divers caractères. Ce que les anciens peuples ont fait, les peuples modernes ne peuvent-ils pas le faire? »

Puis, comme on veut remettre debout ce qui a été une gloire pour la France, l'Académie française, revivant en ses anciens membres, va être reconstituée. Au nombre de sept, les Immortels s'étaient concertés dans une salle du Louvre, et ils étaient tombés d'accord pour n'appeler à l'Académie (2) que trente membres au lieu de quarante. Mais le dernier nombre prévalut. On citait comme futurs académiciens Ducis, Suard, Morellet, Target, Boufflers, Saint-Lambert, d'Aguesseau, cardinal Rohan, cardinal Maury. On ajoutait le premier et le troisième Consul, le ministre de l'Intérieur, le ministre des Relations extérieures, ensuite Rœderer, Davaïsnès, Laplace, Colin d'Harleville, Dacier, Fontanes, Dureau de la Malle, Bernardin de Saint-Pierre, Arnault, Garat. Les artistes avaient également formé une société pour s'entr'aider et défendre leur art. Elle était libre et se composait des citoyens Reynault, Gérard, Girodet, Guérin, Lethière, Meynier, Prud'hon, Redouté, Chaudet, Durand, Thibaut, Percier, Fontaine, Bervic.

Jamais Bonaparte ne se lasse. Le Conseil d'État poursuit l'examen de toutes les questions soulevées par la rentrée des émigrés, par la remise de leurs biens non vendus, par leur radiation ou leur maintien sur les listes existantes (3). « Il employait le Conseil d'État à tout, disait-il à Sainte-Hélène, et avec

1 Le sculpteur Moitte en fut chargé.

(1) Arnault, t. IV, p. 102.

2 *Gazette de France*, 14 messidor an VIII.

3 Le gouvernement était souvent dupe de sa clémence. Par ordre du préfet de Police, on publia la note suivante, trouvée sur un individu se disant chouan amnistié: « 17 à 18 août, fait recette au nom de M. Hingand; arrestation de la diligence de la Ferté-Bernard, fonds appartenant à des particuliers. Enlevé à un général 5 chevaux, 1 cabriolet et son argent. Pillage d'une vieille comtesse. Bijoux. Elle n'a dû la vie qu'à un diamant qu'elle avait au doigt. Volé 90 louis à un marchand de bœufs. Volé et assassiné. Volé 200 louis qu'on lui avait remis en dépôt pour un officier. Volé à un évêque, compagnon de route, une ceinture garnie d'or. » *Gazette de France*.

avantage. En masse, c'était son véritable conseil, sa pensée en délibération, comme les ministres étaient sa pensée en exécution. Au Conseil d'État se préparaient les lois présentées au Corps législatif, ce qui le rendait tout à fait un des éléments de la puissance législative. Là se rédigeaient les décrets, les règlements d'administration publique; là, s'examinaient, se discutaient et se corrigeaient les projets des ministres. » Il fallait donc un chef de gouvernement, d'une sagesse surhumaine, d'un large esprit assez élevé pour dégager toutes ces difficultés de leurs conséquences extrêmes. Bonaparte y suffit et les fonds publics montent toujours.

Cette année-là, an VIII, les consuls voulurent donner un grand éclat à la fête du 14 Juillet. Ils demandèrent un hymne à Fontanes et la musique des chants à Méhul. Il y eut le chœur des guerriers, le chœur des vieillards, le chœur des jeunes gens, le chœur des jeunes filles. La cérémonie eut lieu aux Invalides, en présence de tous les grands corps de l'État. Elle fut suivie d'une revue au Champ-de-Mars (1).

Ce qui la distingua des autres fêtes officielles (2), ce fut la présentation au Premier Consul, par le ministre de la Guerre et le commandant de l'hôtel, de cinq invalides, « désignés comme les plus dignes de récompenses nationales pour les actions d'éclat de leur jeunesse ». Un héraut proclama leur nom, leur âge, le lieu de leur naissance, le nombre des blessures reçues et les combats où ils s'étaient distingués. C'étaient Payen et Fontanet, chefs de bataillon; Lory, Petit et La Cassagne, capitaines. Tous avaient perdu un bras.

La foule, à cette solennité militaire, était innombrable. Le Champ-de-Mars la contenait à peine, enthousiaste, bruyante, débordante d'admiration pour son héros, qu'elle ne se lassait pas d'acclamer. Tout à coup on vit apparaître les premiers rangs des grenadiers de la garde consulaire, qui arrivait du champ de Marengo. Elle était partie le lendemain de la bataille; elle avait fait le chemin par étapes, en vingt-neuf jours, et se présentait devant le jeune général, en ses poudreux habits, usés par le service, troués par les balles. L'assistance, en l'apercevant, ne put se contenir. Elle se précipita sur ses pas, poussant des hurrahs frénétiques, lui faisant cortège jusque vers le Premier Consul, devant qui la garde s'arrêta, pour être passée en revue. Le soir, il y eut aux Tuileries un dîner de cent couverts où furent invités les deux plus vieux invalides, l'un de cent quatre ans, l'autre de cent sept ans (1).

Quelques semaines après, ce fut une autre cérémonie militaire, en l'honneur de l'un des plus illustres capitaines qui aient commandé l'armée française, le glorieux Turenne. Ces rappels de grands souvenirs, ces fêtes qui honoraient les armées agréaient à Bonaparte. Il y trouvait un motif d'exalter ses soldats pour s'en faire adorer.

Turenne n'avait plus de tombeau. Lors de la profanation des caveaux de Saint-Denis, les restes du grand homme avaient été arrachés de son mausolée, ainsi que ceux de nos rois près desquels ils reposaient. Un citoyen estimable, Lenoir, put sauver un grand nombre d'ossements qu'il recueillit et plaça dans le grenier de l'amphithéâtre de chirurgie à Paris. Plus tard il obtint l'autorisation de transporter ces dépouilles au couvent des Grands-Augustins, que l'on désignait alors sous le nom de Musée des Monuments français. Quatre des plus anciens généraux de l'armée, et parmi les quatre un parent du maréchal de Turenne, M. d'Estourmel, reçurent là le nouveau cercueil de ce mort glorieux, pour le conduire aux Invalides (2).

Bonaparte assistait à cet ensevelissement, et il ne put maîtriser son émotion, en présence de ces ossements blanchis qui évoquaient, en sa pensée, une si grande gloire. Ceux qui le virent, silencieux et recueilli, en furent profondément touchés, et quelques-uns de ses soldats se jetèrent spontanément à genoux (3). Junot, commandant de la place de Paris, conduisait le cortège; des musiques funèbres l'accompagnaient. Les députés des départements étaient groupés aux Invalides, lorsque le cercueil de Turenne y arriva. L'église étant privée de ses prêtres, il n'y eut point de service religieux, mais un discours de Carnot, qui s'efforça de louer dignement ce vaillant chef d'armée.

Les Allemands laissèrent en friche, pendant plu-

1 Voici l'une des stances :

O glorieux destinée!
Applaudis-toi, peuple français,
Bientôt de palmes couronnée,
La Victoire obtiendra la paix.
Le front des Alpes s'humilie;
Nous avons tranché leurs timons;
Et tous les forts de l'Italie
S'ouvrent à deux fois à nos soldats.

Trois orchestres placés à de très grandes distances exécutèrent cet hymne.

2 Ce jour-là fut posée par le ministre, Lucien Bonaparte, la première pierre de la colonne nationale que l'on devait élever sur la place de la Concorde, au lieu où se trouvait précédemment la statue de la Liberté. Le nom de Desaix devait y être inscrit.

Le cortège qui avait assisté à la pose de cette première pierre se dirigea ensuite vers les Invalides.

(1) A son retour d'Italie, la garde consulaire fut portée à 5000 hommes.

(2) On venait de rétablir également à Auteuil, place d'Auteuil, le tombeau de d'Aguesseau, détruit durant le proconsulat de Robespierre.

(3) *Le Publiciste*, 4 vendémiaire an IX.

sieurs années, l'endroit où il fut tué; et les habitants le montraient comme un lieu sacré. Ils respectèrent le vieil arbre sous lequel il reposa, peu de temps avant sa mort, et ne voulurent point le laisser couper. L'arbre a péri, parce que les soldats de toutes les nations en détachèrent des morceaux, par respect pour la mémoire du grand homme (1).

On apprit alors l'assassinat de Kléber, le commandant de l'armée d'Égypte, par un jeune fanatique musulman qui le poignarda (2). Bonaparte en éprouva un grand chagrin. Ce chagrin fut contesté jadis. On disait le jeune général jaloux de la gloire de son lieutenant dont il connaissait les talents militaires. Mais ceux qui vécurent dans l'intimité du Premier Consul démentirent ces bruits malveillants. Si le jeune Corse savait dissimuler sa pensée quand il le fallait, il était toujours sincère et d'une grande expansion devant les siens; et, à ce moment-là, disent-ils, il ne parla de Kléber qu'en termes élogieux et avec un grand regret de sa perte. Il faut bien admettre, d'ailleurs, qu'il tenait à l'Égypte puisqu'il l'avait conquise; et nul plus que Kléber n'était propre à conserver ce pays à la France. Ce sentiment, égoïste et vil, de se réjouir de l'échec ou de la mort d'un homme, parce que sa gloire, son énergie, toutes ses qualités éminentes peuvent nous être opposées à nous-mêmes, cette satisfaction scélérate n'exista chez Bonaparte que pour les grands traîtres à la France, qui plaçaient l'intérêt de leur personne au-dessus de l'intérêt de la nation. Il a pu ne pas aimer Bernadotte ni Moreau, parce qu'il les savait prêts à sacrifier la paix publique à leur ambition. Quant aux talents militaires de ses lieutenants, pourquoi les eût-il enviés, ou jalousés? Est-ce que les siens n'étaient pas assez grands, pour subir la comparaison?

Ce fut donc une vraie douleur, chez le vainqueur d'Aboukir, d'apprendre cet événement si malheureux; et il en fut longtemps affecté, comme il le fut plus tard, lorsqu'il fallut se résigner à l'abandon de l'Égypte, que perdit le général Menou par son incapacité. La duchesse d'Abrantès rapporte, en ses mémoires, la tristesse qui assombrit la Malmaison, les confidences lamentables qu'il fit à Junot, le jour qu'il apprit ce désastre irrémédiable. Il ne parlait pas; il se promenait loin de tout le monde. Il ruminait sa douleur. Il sentait plus qu'un autre, parce qu'il en connaissait le prix, ce que perdait la France en perdant l'Égypte. Ne le sentons-nous pas encore aujourd'hui?

Pourtant la marche des choses ne s'arrêtait point; et pendant que le Conseil d'État, sous son impulsion, travaillait avec acharnement à mettre de l'ordre dans les lois, de la clarté dans les règlements d'administration; pendant que l'armée et la marine recevaient, chaque jour, sous sa direction, un accroissement nouveau, il avait à se débattre contre des tentateurs sournois qui l'incitaient à se démasquer brutalement. Ses deux frères convoitaient des dignités nouvelles, des situations plus élevées dans l'État. Lucien, comme ministre de l'Intérieur, croyait sa position bien inférieure à son mérite. Si on eût pu lire en sa pensée, on aurait connu le fond de son âme. Il désirait prendre la place de son frère. Quant à Joseph, sous sa bonhomie charmante, avec ses manières douces, son désintéressement affecté, il n'était pas moins ambitieux. Tous les deux confiaient à leurs amis la crainte de se voir privés de l'importance dont ils jouissaient, si le général était victime d'un attentat, ou bien d'un accident de guerre. Le lendemain de sa mort, ils auraient tout perdu. Ils descendraient, tout à coup, du faîte où la fortune publique du Premier Consul les avait portés. C'est pourquoi ils auraient voulu que le pouvoir consulaire fût assuré à leur frère durant sa vie, et qu'en cas de malheur ils fussent désignés pour lui succéder; — c'est-à-dire qu'ils voulaient un Consulat à vie et l'hérédité dans leur famille.

Miot de Mélito, un des confidents de Joseph, a détaillé, en ses Mémoires, les phases de cette ambition excessive et mal justifiée. En un jour d'expansion, Joseph se démasquait :

« Mon frère pense qu'il ne devrait pas être remplacé par un militaire. Déjà, me disait-il, j'ai besoin d'une extrême habileté pour contenir cette foule de généraux qui ambitionnent le poste brillant que j'occupe. Quel est l'homme qui, après moi, pourrait commander à tant de passions? Je vous le dis, si je meurs avant que deux ans d'existence de l'ordre actuel aient pu le consolider, vous aurez à ma mort une nouvelle Convention. »

Mais était-ce Joseph qui aurait pu dominer ces généraux ambitieux?

L'hérédité fut, dès lors, l'unique préoccupation de la famille du Premier Consul (1), et comme il n'avait point d'enfant de Joséphine, les frères insatiables parlaient ouvertement du divorce. On lui donnait

1. *Le Publiciste*, vendémiaire an IX.

2. En ce temps-là mourait également M. de Bonillé, laissant deux fils et une fille, Mme de Contades. — Puis Rivarol quittait Hambourg et s'en allait à Berlin, pour de trop acerbes critiques contre les Hambourgeois. — Dolomieu, mis en liberté, arrivait à Paris. — Vauquelin remplaçait Darcet à la chaire de chimie au Collège de France. — Didot l'aîné était nommé imprimeur du Sénat. — Pastoret reprenait sa profession d'avocat.

(1) Elle était aussi le texte des conversations de Paris. On y parlait déjà de dynastie nouvelle. Bourrienne, t. IV, p. 220.

même pour épouse une princesse de Bourbon de la maison d'Espagne, ce qui provoquait cette réponse du général, à Volney : « Si je devais me marier, je n'irais point chercher une femme dans une maison qui tombe en ruine. »

Le complot de Cerrachi, d'Aréna, de Topino-Lebrun, dans le but d'assassiner, à l'Opéra, le chef du gouvernement, réveilla toutes les angoisses de la population, puisque le bonheur de l'État, maintenant assuré, ne dépendait que d'un coup de poignard. Seul, le général semblait se détacher de l'anxiété publique. Il continuait imperturbablement ses efforts, méprisant ses ennemis qui se multipliaient, depuis que son pouvoir s'affermissait par ses victoires (1). Les princes venaient à la rescousse, redoutant l'oubli dans l'exil et surtout l'ingratitude de leurs partisans qui s'accommodaient facilement du nouveau régime. Louis XVIII, ce prince impatient, écrivit à Bonaparte une première lettre. La voici : elle est datée du 20 février 1800.

« Quelle que soit leur conduite apparente, des hommes tels que vous, Monsieur, n'inspirent jamais d'inquiétude. Vous avez accepté une place éminente et je vous en sais gré. Mieux que personne, vous savez ce qu'il faut de force et de puissance pour faire le bonheur d'une grande nation. Sauvez la France de ses propres fureurs, vous aurez rempli le premier vœu de mon cœur; rendez-lui son roi, et les générations futures béniront votre mémoire. Vous serez toujours trop nécessaire à l'État pour que je puisse acquitter par des places importantes la dette de mes aïeux et la mienne.

« Louis. »

Bonaparte ne répondit point à cette lettre. Une deuxième lui arriva quelques mois après, plus explicite, plus insinuante, mais non plus digne.

« Depuis longtemps, général, vous devez savoir que mon estime vous est acquise. Si vous doutiez que je fusse susceptible de reconnaissance, marquez votre place, fixez le sort de vos amis. Quant à mes principes, je suis Français : clément par caractère, je le serais encore par raison.

« Non, le vainqueur de Lodi, de Castiglione, d'Arcole, le conquérant de l'Italie et de l'Égypte ne peut pas préférer à la gloire une vaine célébrité. Cependant vous perdez un temps précieux. Nous pouvons assurer le repos de la France; je dis *nous*, parce que j'ai besoin de Bonaparte pour cela, et qu'il ne le pourrait sans moi. Général, l'Europe vous observe, la gloire vous attend, et je suis impatient de rendre la paix à mon peuple.

« Louis. »

(1) De Broust, ex-chanoine de Nevers, qui avait épousé une actrice et que l'on disait complice des conspirateurs, fut arrêté à quelque temps de là.

Thiers fait observer avec raison que si, à cette époque, le Premier Consul eût rappelé en France les Bourbons, tous les bienfaits de la Révolution auraient été anéantis et la guerre civile s'en serait suivie. Le général fit à l'émigré cette courte réponse :

« 7 septembre 1800.

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre; je vous remercie des choses honnêtes que vous me dites.

« Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France; il vous faudrait marcher sur cinquante mille cadavres. Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'histoire vous en tiendra compte.

« Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille; je contribuerai, avec plaisir, à la douceur et à la tranquillité de votre retraite.

« Bonaparte. »

Quoiqu'il eût gardé le secret de cette correspondance, les cercles politiques en furent avertis; et, pour brusquer un dénouement, Lucien imagina de répandre, à Paris et dans les départements, une brochure qui servirait d'appui et de justification à la dictature à vie dont ils voulaient tous dans la famille. L'hérédité viendrait ensuite d'elle-même.

Cette brochure anonyme avait pour titre : *Parallèle entre César, Cromwell, Monk et Bonaparte*. Les écrivains contemporains en désignaient l'auteur, Fontanes, sous l'inspiration de Lucien, son ami.

Partie du ministère de l'Intérieur, elle fut envoyée à tous les préfets et distribuée à profusion dans Paris. Mais elle produisit un effet différent de celui que l'on attendait. Élégamment écrite, habilement rédigée, en vue d'écarter toute comparaison avec Cromwell ou Monk, sans doute parce qu'elle insistait sur une ressemblance entre César et Bonaparte, elle effraya tous les lecteurs. Fouché, ministre de la Police, instruit par ses agents de cet émoi imprévu, en vint avertir le tout-puissant général. Celui-ci s'indigna, s'impatienta, menaça. Fouché ne bronchait pas. « Qui en est l'auteur; que ne l'avez-vous fait arrêter? — Comment l'aurais-je pu, répondit Fouché. C'est le ministre de l'Intérieur, Lucien Bonaparte. Et le manuscrit porte, dit-on, des corrections du Premier Consul. »

Ces derniers mots coupèrent court à l'entrevue des deux personnages. Mais Bonaparte, ainsi averti de l'imprudence de ses frères, à qui, en ses occupations diverses et si absorbantes, il ne savait pas résister, résolut d'envoyer Lucien hors de France et le destina à l'ambassade d'Espagne. La vie incohérente et dissolue du ministre de l'Intérieur, depuis son veuvage, lui commandait, d'ailleurs, de l'éloigner de Paris.

Gilbert Stenger.

(*A suivre.*)

LA LITTÉRATURE AU CONSERVATOIRE

Dumas fils. — Musset. — Leconte de Lisle. Corneille. — Hugo.

Les derniers concours du Conservatoire m'ont suggéré quelques réflexions que je voudrais exposer ici. Et d'abord pourquoi tant de gens y assistent-ils? Tous ne sont pas amis ou parents des élèves. Quelques-uns viennent sans doute pour voir les célébrités du jury; d'autres, parce que les billets sont gratuits; d'autres encore afin de pouvoir dire : « J'y étais », ce qui donne un avantage sur le reste des hommes qui n'y étaient pas. Et puis la badauderie parisienne, qui choie et chérit les acteurs, idolâtre les futurs acteurs. Ils n'ont pas encore paru en public, que les feuilles, à l'envi, nous apprennent s'ils font de la bicyclette et s'ils boivent tous les jours leur apéritif : car, vraiment, c'est de ces choses que dépendent l'avenir et la destinée de notre théâtre.

Pour nous, sans rechercher pourquoi tant de spectateurs, au plus fort des chaleurs caniculaires, s'enferment toute une journée dans une salle si chaude qu'on se demande à chaque instant si elle ne commence pas à brûler, nous dirons, pour notre honte, ce qui nous attire le plus à ces concours, c'est la littérature.

On entend là ce qu'on n'entend nulle part ailleurs; on fait connaissance avec des auteurs qu'on ignorait complètement (ce qui sert en général à faire aimer davantage ceux qu'on connaissait déjà). Mais surtout on voit la littérature de théâtre sous un jour tout nouveau.

Et voilà ce que nous voudrions expliquer.

* * *

Le hasard seul, on peut le dire, fait choisir aux concurrents tel ou tel rôle. Certes, il ne doit pas entrer au Conservatoire un seul élève qui n'ait en tête de concourir, trois ou quatre ans après, dans tel acte de telle pièce : de même bon nombre d'élèves de rhétorique écrivent, avant le baccalauréat, leur discours de réception à l'Académie française. Mais combien de choses viennent à la traverse de si beaux projets! Que de fois le jeune acteur, pendant ses classes, doit varier le sujet de son concours futur : telle scène est déjà récitée par un rival; telle autre scène, au contraire, fournit des allusions contemporaines qui plairont au public; telle pièce vient d'être reprise; telle autre n'a pas été représentée depuis fort longtemps; tel auteur sera membre du jury : jouons un de ses rôles... Enfin, toutes ces raisons déterminées, précises, sont si multiples et si diverses que leur ensemble constitue le hasard.

Dès lors, en ce qui concerne la littérature, il va se produire un phénomène assez curieux.

Chacun sait que les élèves jouent sans costumes et presque sans accessoires, sur une scène sans décors. Tous ces jeunes gens paraissent, en habit ou en robe de soirée, sur une scène à demi éclairée et fermée par des toiles quelconques où sont pratiquées des portes pour les entrées et les sorties. Donc, tout ce qui, dans les pièces dont on récite les fragments, tenait à la nouveauté ou à la richesse des décors, à l'élégance ou à la somptuosité des costumes, à la magie des jeux de la lumière, — tout cela s'évanouit. Et d'autres choses encore.

Si l'on récitait, pour le concours de chaque élève, tout l'acte où le rôle rempli par cet élève se fait valoir, les séances seraient interminables. On ne donne presque jamais un acte entier. On choisit quelques scènes, et surtout celles où il y a des tirades, des monologues, des « couplets ». Bien plus, on enlève maintes phrases qui font allusion à d'autres scènes de la pièce; on supprime un grand nombre de répliques... et ainsi disparaît tout ce qui est métier et ficelle théâtrale, tout ce qui est « théâtre ».

Que reste-t-il des œuvres ainsi données? Le style, l'étude du cœur humain; il reste enfin leur valeur littéraire.

Quelle joie donc, pour les spectateurs qui aiment encore à entendre parler français; pour les poètes, quelle revanche sur les faiseurs de pièces! Ce premier acte du *Monde où l'on s'ennuie*, ce récit, en style de fait divers, d'une jeune fille de bonne maison qui fait payer son billet de chemin de fer par un vieux monsieur de rencontre, quelle platitude, quelle niaiserie!... Et que dire des déclamations sociales de Dumas fils? que dire de ce verbiage, abstrait, ampoulé et impropre? Vraiment, on hésite à citer : dans *Madame Aubray*, Valmoreau, à moins que ce ne soit Durantin, parle d'un mariage qui, n'étant pas « l'union de deux sympathies déterminées, force les conjoints à traîner, entre leur bonne et leur portier, la chaîne de l'incompatibilité des caractères ».

Et l'on sent bien que ce prétendu *théâtre d'idées* est chose morte. C'est le néant lui-même, et seul le manque de style a pu faire croire à la présence des idées. Car nous sommes ainsi : il faut qu'un auteur écrive mal pour être admiré comme penseur. Il faut aussi qu'il flatte la manie à la mode : revendications féministes, question sociale... que sais-je?... Mais, après dix ans, qu'on essaie un peu de relire tout cela; qu'on ouvre ces préfaces et ces brochures de Dumas fils sur le divorce, sur « les femmes qui tuent et les femmes qui votent », — tout ce fatras semble être antérieur au déluge. Et le malheur, c'est que le théâtre *d'idées*, farci de choses semblables, produit le même effet, ce qui est plus sen-

sible encore au Conservatoire que sur une scène véritable. Toutes ces idées, ces fameuses idées, qui donnaient lieu à tant d'articles et à tant de réclame (pendant quelques mois), apparaissent, dix ans après, dans tout leur vide et leur ennui. Quand quelqu'un dit avec force, faisant de grands gestes et gonflant la voix : « Attention, je suis un prédicateur, je viens vous régénérer, j'apporte la solution de ce que vous ignorez; grâce à moi, désormais, les hommes seront meilleurs et plus heureux. » A de telles paroles, chacun s'arrête et admire... Mais, dix ans après, ce n'est plus de l'étonnement et de la nouveauté qu'on demande à un auteur. On lui demande de la beauté, du charme, de la poésie; on veut qu'il ait fait vivre des personnages en qui l'on se retrouve; on désire voir de vrais hommes qui aiment et qui souffrent, et on se détourne de ces porte-paroles qui discutent dans le vide.

* * *

Aussi quel triomphe pour les héros de Musset! ils vivent, ceux-là, ils désirent, ils souffrent, ils aiment; leurs joies et leurs peines sont les nôtres. On reconnaît tous ces visages. Où les a-t-on vus déjà, pour qu'ils reviennent ainsi avec cette grâce des choses oubliées et qu'on retrouve : les voici, ce sont bien eux; mais ils gardent encore le charme des souvenirs. Ils sont là, tout près; et on les aime comme s'ils étaient lointains. Un nuage est autour d'eux comme un voile impalpable... Et l'on pense à ces vapeurs fabuleuses dont s'entouraient parfois ces dieux de l'Olympe quand ils marchaient parmi les hommes.

Voilà bien le prodige de la poésie : c'est notre cœur encore, qui vit et qui souffre en ces héros. Mais il y a un sortilège qui fait d'eux autre chose que des hommes; et quand ils ont disparu à nos regards, bien que leur bouche ait gémi, bien que leurs yeux aient pleuré, et que le sang, parfois, ait coulé de leurs blessures, nous ne cherchons pas leurs traces dans la poussière et dans la boue, mais nous pensons aux régions sereines où ils se reposent des fatigues de la vie. Leur mort ressemble au départ d'un dieu inconnu.

Hélas! que reste-t-il de tout cela au théâtre, et que deviennent ces figures de douleur, d'amour et de rêve quand on les traîne sur les planches? Au Conservatoire, tout le monde applaudit : est-ce par mode, par snobisme? est-ce parce qu'on n'entend qu'une scène et non toute la pièce? Sur un théâtre régulier, les passages les plus beaux, les plus noblement dramatiques, ne donneraient peut-être aucune émotion; peut-être feraient-ils rire?

On se souvient, par exemple, dans *André del Sarto*, de tout le déchirement de l'artiste quand il est obligé de se séparer de la plus douce figure, peut-être, qu'il ait animée : cette *Charité*, entourée d'enfants. A ce moment, auprès d'André del Sarto, tout n'est que dégoût et amertume : Lucretia del Fede, à qui il a tout sacrifié, même son honneur et son art, s'est donnée à l'élève chéri, à l'ami d'André; il vient d'avouer qu'il s'est fait voleur pour elle; pour elle il a tué son génie en des besognes hâtives; ses élèves l'ont délaissé; l'atelier est vide; et voici maintenant qu'on emporte ces figures qui ressemblaient à ses rêves :

« Emportez-les, que tout soit fini! Ah! un instant! (*Il arrête les deux porteurs. A la figure de la Charité qui représente le tableau.*) Tu me regardes, toi, pauvre fille! Tu veux me dire adieu! C'était la *Charité*, Messieurs. C'était la plus belle, la plus douce des vertus humaines. Tu n'avais pas eu de modèle, toi! tu m'étais apparue en songe, par une triste nuit, pâle comme te voilà, entourée de tes chers enfants qui pressaient ta mamelle. Celui-là vient se glisser à terre et regarde la belle nourrice en cueillant quelques fleurs des champs. »

Or voici ce qui advint de ce passage. Au Théâtre-Français, ou mieux, au théâtre de la République, en 1848, le parterre pouffa de rire. Deux ans après, à l'Odéon, la scène fut supprimée.

* * *

Le concours de tragédie fit entendre, entre autres morceaux, des passages des *Erinnyes*, des *Burgraves* et de *Polyeucte*.

On connaît le sujet des *Erinnyes* : Oreste tue sa mère Clytemnestre afin de venger sur elle la mort d'Agamemnon; Oreste, désormais, est voué aux Erinnyes. Comment Leconte de Lisle prend-il son sujet? Va-t-il, à peu près comme Racine dans *Andromaque*, ne garder de la fable que la trame et dessiner sur elle les figures qui lui sont chères? Racine fait vivre Andromaque de toute la tendresse qu'il porte en lui, et nous aimons tant cette malheureuse mère tremblant pour son fils, que Pyrrhus, bien qu'il n'enfle guère la voix, nous semble terrible : il menace Andromaque que nous aimons. Dans le théâtre de Racine, les caractères mêmes où Racine a peu mis de lui-même, empruntent de la vie aux caractères voisins : de même, dans un tableau, certaines figures d'une exécution peu poussée semblent vivre parce qu'elles restent à leur place, un peu en arrière d'autres figures parfaitement achevées.

Chez Leconte de Lisle, rien de tel. Tout semble également fait : tout est parfait. A mesure qu'on avance dans le poème, chaque personnage vient au premier plan : l'action n'est plus groupée; il n'y a plus d'effet dramatique. Et ce n'est pas faute de nous montrer des meurtres, du sang et des cadavres. Bien plus : quand Clytemnestre est étendue sur la scène

morte, son fils, qui l'a tuée, nous « détaille » sa victime :

Ne me regarde pas de ces yeux convulsés.

Et cela ne nous fait rien : parce que l'actrice est sur la scène et que nous savons fort bien qu'elle n'a pas les yeux convulsés. Pour nous émouvoir avec ce cadavre, il fallait le cacher.

Il en va de même dans la composition des tirades, des couplets : il y a trop de choses et surtout trop de choses ayant la même intensité. Une image efface l'autre, parce que toutes deux sont rapprochées. Les vers sont trop également beaux, trop également sonores. C'est du travail trop bien fait par un érudit consciencieux. Une infinité de petits effets se serrent les uns contre les autres, comme des poussières qui voudraient devenir du marbre. La chair vivante est plus souple.

Quelle belle facilité, simple, grande sans effort, quelle « royale bonhomie » dans Corneille! quand on entend *Polyeucte* après *les Erinnyes*, il semble que soudain une large fenêtre s'ouvre sur le ciel. (Et notre impression tient moins aux sujets qu'à la facture des deux auteurs.) Nous respirons enfin dans une atmosphère toute divine; malgré nous, nous pensons à l'Olympe peint par Lesueur, tel qu'on peut le voir au musée du Louvre : sur des fonds simples, on voit les Muses et les Dieux. Pourquoi Leconte de Lisle nous fait-il souvent penser à ces personnages de Gustave Moreau, contournés et pénibles, mais qui apparaissent au milieu des turquoises, des sardoines, et des beryls, avec une tortue à leurs pieds?

*
* *

Le couplet de Magnus, dans *les Burgraves*, est vraiment en dehors de la littérature. Il faut ici s'agenouiller devant la plus prodigieuse création du génie. Ces *Burgraves* ne sont pas des hommes, et il ne faut pas parler ici de psychologie, de vérité, d'exactitude : le poète, à travers les brumes du Rhin, fait passer les ombres des héros disparus; quand ils parlent, on croirait que le vent gémit dans les cuirasses d'autrefois, où il éveille des murmures sinistres. Et l'on entend la voix des fantômes. « Ces grands chevaliers, dit Victor Hugo, avaient trois armures : la première était faite de courage, c'était leur cœur; la deuxième, d'acier, c'était leur vêtement; la troisième, de granit, c'était leur forteresse... Du coquillage on peut conclure le mollusque; de la maison, on peut conclure l'habitant. Et quelles maisons que les burgs du Rhin, et quels habitants que les Burgraves! » (Préface de V. H.)

*
* *

Ces impressions, bien entendu, ne tendent pas à conclure quoi que ce soit; car des impressions ne sont pas un syllogisme. Seulement, nous avons voulu dire comment ces concours du Conservatoire montraient des œuvres connues sous un jour nouveau.

Ce n'est pas une représentation théâtrale, puisqu'il n'y a ni costumes, ni accessoires, ni décors; la composition de la pièce, sa « charpente », disparaît pour que nous n'entendions que des fragments de scènes, des « couplets » plus ou moins reliés. Si donc ce passage récité par les élèves n'a pas de valeur littéraire, n'est intéressant ni par le style ni par l'observation des caractères, nous ne voyons pas trop ce qui peut lui rester : aussi, nulle part ailleurs, ne sent-on avec autant de netteté que telle œuvre a une valeur d'art et que telle autre, après tout, n'en a pas.

Mais si l'on songe à la fortune diverse des œuvres, au succès des unes et à l'échec réitéré des autres, quelle antinomie se dresse d'elle-même qui met en opposition le théâtre et la littérature! D'ailleurs c'est en conciliant ces contraires, c'est en faisant violence à la nature des choses, que la force et le génie des grands maîtres se sont prouvés : ils ont pu faire de l'art, *bien qu'ils* fissent du théâtre.

ADOLPHE BOSCHOT.

LA CHANSON DE ROLAND

Traduction nouvelle.

RYTHMÉE CONFORMÉMENT AU TEXTE ROMAN [1]

LIVRE QUATRIÈME

Le Désastre.

I. — LES HÉROS DÉCIMÉS; MÉLANCOLIE DE ROLAND

146 [2].

Les Francs de France avaient perdu leurs armes.
Restaient pourtant quatre cents épées nues.
On va frappant sur les casques luisants.
Dieu! que de fronts fendus par le milieu! Que de hauberts rompus et mis en pièces! On tranche tout, et pieds et poings et têtes.
« Ah! ces Français, leurs coups nous défigurent! » crient les païens : « Force est de se défendre, ou de mourir, sous leur âpre poursuite. »

147.

Leur roi frémit et s'écrie avec rage :
« Terre des Francs, Mahomet te détruise, puisque

---

1 Voir la *Revue* des 3 juin, 1er, 22 juillet, 5 et 19 août.

2) J'ai traduit les cinq couplets qui suivent sur le texte du manuscrit de Venise. Ce texte est cité par Théodore Müller (éditions de 1863 et de 1878) à côté du texte correspondant du manuscrit de Paris.

la race a confondu la mienne et m'a ravi tant et tant de cités que tient ton roi à la barbe chenue.

« Il a conquis la Pouille et la Calabre; Constantinople et la Saxe peuplée...

« Plutôt mourir que fuir encor nous-mêmes! Sus aux Français! Qu'ils soient exterminés!

« Si Roland meurt, Charle en perdra la vie; si Roland vit, notre mort est certaine. »

148.

Les Sarrasins vont frappant de leurs lances sur les écus et les casques flambants.

Fer et acier de partout s'entre-choquent et vers le ciel envoient mille étincelles. Partout on voit tomber sang et cervelles.

Roland au cœur en a bien pesant deuil; il voit mourir tant de bons capitaines!...

Alors il songe à la terre de France, et au bon roi Charlemagne son oncle; bon gré mal gré, son cœur est en émoi.

149.

Il est pourtant entré dans la mêlée; et, ne cessant d'y frapper de grands coups, de tous côtés il brandit Durandal; fend les hauberts, met en morceaux les casques; tranche les corps et les poings et les têtes, et fait tomber les païens par centaines, eux qui croyaient être si bons guerriers.

150.

De son côté Olivier, intrépide, sur les païens fait assaut de forts coups.

Il a tiré du fourreau Hauteclaire; (hors Durandal il n'est meilleure épée); la tient au poing, et bravement se bat. Le sang vermeil jusqu'aux bras lui dégoutte...

« Dieu! » dit Roland, « que voilà un vrai brave!...

« Ah! noble ami, si loyal et si preux, voici le jour où devra prendre fin cette amitié qui nous liait tous deux... Voici le jour où l'un quittera l'autre. Notre empereur ne nous reverra plus...

« En douce France oh! quel sera le deuil! Il n'est Français qui pour nous ne priera; dans toute église oraisons seront faites... En paradis sera logée notre âme. »

Olivier court à travers la mêlée, pour chevaucher à côté de Roland.

L'un dit à l'autre : « Ami, viens par ici; s'il faut mourir, du moins mourons ensemble. »

151.

Il fait beau voir Roland et Olivier de leurs épées et frapper et tailler.

Près d'eux Turpin sème les coups de lance.

Combien de gens moururent de leurs mains! Le nombre en est consigné dans les Chartes; la Geste dit : plus de quatre milliers.

Dans quatre chocs tout prospère aux Français; mais le cinquième eut une issue terrible.

France y perdit tous ses bons chevaliers, hormis soixante à qui le ciel fit grâce...

Certe ils mourront; mais ils se vendront cher.

II. — LA QUERELLE DES DEUX AMIS

152.

Le preux Roland voit cette immense perte.

Lors, appelant son ami Olivier :

« Cher compagnon, pour Dieu, — qu'il vous protège, — voyez partout ces preux gisant à terre.

« Plaignons, hélas! la douce et belle France, qui va rester veuve de tels barons...

« Roi bien-aimé, que n'êtes-vous ici!...

« Cher Olivier, mon frère, comment faire? Par quel moyen lui mander des nouvelles?

« — Je ne sais pas, » répondit Olivier... Plutôt mourir qu'encourir déshonneur. »

153.

« — Ah! » dit Roland, « je vais sonner du cor. Charle en chemin l'ouïra retentir; et les Français reviendront, je vous jure. »

Mais Olivier :

« Ce serait grande honte, et le reproche irait à vos parents... Toute leur vie ils auraient à rougir...

« Quand j'en parlais, vous ne le fîtes pas; vous le ferez sans mon gré maintenant...

« Puis, pouvez-vous corner avec vigueur, ayant déjà les deux bras tout sanglants? »

« — Oui, » dit Roland, « j'ai donné de fiers coups... »

154.

« Ah! » reprit-il, « trop forte est la bataille : je vais corner; le roi Charle entendra. »

« — Vous savez bien que ce n'est pas d'un brave... » dit Olivier.

« Quand je vous en priais, vous n'avez pas, ami, daigné le faire... Et cependant, si Charle était ici, nous n'aurions pas subi pareil dommage...

« Ceux de là-bas ne sont pas à blâmer... »

Il ajouta :

« Par cette mienne barbe, si je revois Aude, ma gente sœur, entre ses bras vous n'aurez jamais place. »

155.

Roland répond : « Pourquoi cette colère? »

Mais Olivier :

« A vous la faute, ami. Vaillance veut bon sens et non folie; plus que fureur vaut la sage mesure. Quel mal a fait votre témérité!

« Ces Français morts le sont par votre faute.

« Charle de nous n'aura plus de service...

« Il serait là, lui, si vous m'eussiez cru, et nous aurions gagné cette bataille.

« Pris ou tué serait le roi Marsile.

« Vous fûtes preux : mais c'est pour notre perte ; et plus n'aura votre aide Charlemagne, ce roi si grand que, jusqu'au jugement, on ne verra jamais homme pareil...

« C'est bien cruel. Vous y mourrez, Roland ; et sur la France en jaillira la honte.

« Puis, ici meurt notre amitié loyale : avant ce soir nous serons séparés... »

III. — LES APPELS DU COR

156.

Comme Olivier cherchait noise à Roland, Turpin avait entendu la dispute.

Piquant des deux de ses éperons d'or, il les aborde et se met à gronder :

« Sire Roland, et vous, sire Olivier, veuillez, pour Dieu, ne pas vous quereller!...

« Votre olifant ne peut plus nous sauver...

« C'est bon pourtant que vous sonniez du cor.

« Que le roi vienne ; il pourra nous venger, et les païens n'auront pas gai retour...

« Quand nos Français auront mis pied à terre, et nous verront morts et coupés en pièces, ils nous prendront sur des chevaux de somme, en douce France, allongés dans des bières...

« Et là, pleurés avec deuil et pitié, puis mis sous terre aux parvis des moutiers, nous dormirons... Ni loups, ni porcs, ni chiens, de notre chair ne feront leur pâture.

« Vous dites bien, sire, » répond Roland.

157.

Roland met donc l'olifant à ses lèvres, l'ajuste ferme et sonne à pleins poumons.

Hauts sont les monts ; et le son va très loin... L'écho répond à plus de trente lieues.

Charles l'entend ; ses compagnons l'entendent :

« Ah ! » dit le roi, « nos gens livrent bataille ! »

Mais Ganelon parle à l'encontre, et dit :

« — D'une autre bouche on dirait : « *C'est mensonge.* »

158

Avec effort, grande peine et douleur, le preux Roland sonne son cor d'ivoire... Et de sa bouche a jailli le sang clair, et de son front la tempe s'est rompue.

Mais combien loin porte le son du cor!

Charles l'entend qui passe aux défilés ; — Naime l'entend ; tous les Français l'entendent.

« Oui, » dit le roi, « c'est le cor de Roland... Il n'en sonna jamais qu'à la bataille. »

Ganelon dit :

« Qu'imaginez-vous là! Vous, déjà vieux, tout fleuri et tout blanc, par tels propos vous semblez un enfant...

« Ignorez-vous tout l'orgueil de Roland?

« On est surpris que Dieu le souffre tant. N'a-t-il pas pris Noples sans votre aveu (1)?

« Les Sarrasins sortirent de la ville pour résister au bon vassal Roland.

« De son épée le tranchant les tua (2) ; et puis Roland, pour qu'il n'y parût rien fit à grande eau laver le pré sanglant.

« Il va cornant tout le jour pour un lièvre...

« Sans doute il rit et joue avec ses pairs.

« Qui, sous le ciel, l'oserait provoquer?

« Chevauchez donc. Pourquoi vous arrêter? La grande terre est bien loin devant nous. »

159.

Le preux Roland a la bouche sanglante, et de son front les tempes sont rompues...

Il corne encore avec peine et douleur.

Charles l'entend ; tous les Français l'entendent.

« Ah! dit le roi, ce cor a longue haleine! »

« Roland, dit Naime, à coup sûr est en peine... On a bataille... En mon âme et conscience, traître est celui qui veut donner le change.

« Sire, armez-vous ; criez le cri de France, et secourez votre noble maison...

« Oyez, oyez, la plainte de Roland!... »

IV. — EN ROUTE POUR SECOURIR ROLAND!

160.

L'empereur-roi fait sonner tous ses cors, et des Français commence la descente.

Ils vont armés, avec hauberts et heaumes, brillants écus, épées de clair acier à garde d'or, grandes et fortes lances, et gonfanons blancs et bleus et vermeils.

Tous les barons chevauchent à l'envi, piquant des deux, le long des défilés...

Ils vont, disant chacun à son voisin :

« Puissions-nous voir Roland vivant encore! Quels rudes coups nous frapperons ensemble! »

Mais à quoi bon? Ils seront là trop tard.

---

1. D'après les vieux récits, à un moment où Charlemagne le voulait près de lui pour livrer une grande bataille contre les Sarrasins, Roland s'échappa de l'armée en compagnie des autres pairs, pour aller prendre Noples qui était une ville d'Espagne. Il s'en empara, et mit à mort le roi, quoiqu'il sût que sa vie était chère à Charlemagne. L'empereur s'aperçut de la double désobéissance de son neveu, malgré tous ses efforts pour cacher son escapade et pour effacer la trace du sang qu'il avait eu le tort de répandre. Courroucé, il souffleta Roland avec son gant.

(2) « Il les occit à s'espée tranchant » (manuscrit de Paris).

161.

Le soir est clair, on dirait le plein jour...

Et au soleil les armures reluisent... Heaumes, hauberts, écus bien peints à fleurs, lances pointues et gonfanons dorés dardent au loin de beaux rayons de flamme...

Et l'empereur chevauche avec furie.

Tout angoissés et dolents sont les cœurs. Pas un Français qui ne pleure avec rage; pas un qui n'ait grande peur pour Roland.

162.

Cependant Charle a fait arrêter Gane et l'a livré aux gens de sa cuisine...

Ayant mandé leur chef nommé Bégon :

« Gardez-moi bien, a-t-il dit, ce félon, qui a trahi et vendu ma maison. »

Bégon le prend et rassemble cent hommes, mauvais ou bons compagnons de cuisine, qui, poils sur poils, lui arrachent la barbe.

Chacun le bat de quatre coups de poing, puis fait jouer le bâton et la verge.

Autour du cou on lui passe une chaîne. Et, mis aux fers comme serait un ours, il est jeté sur un cheval de charge...

C'est leur jouet qu'ils devront rendre à Charle.

163.

Hauts sont les monts, et ténébreux et grands; profonds les vaux, rapides les torrents.

A l'olifant mille clairons répondent, qui vont sonnant et derrière et devant!

Le roi chevauche avec grande colère...

Les Français sont dolents et courroucés ; il n'en est pas qui ne pleure et sanglote ; il n'en est pas qui ne prie pour Roland.

Qu'il vive au moins jusqu'à ce qu'ils arrivent! Quand ils seront sur le champ de bataille, ah! comme ils vont bien frapper tous ensemble!

Mais à quoi bon? C'est en vain qu'ils s'empressent. Ils sont trop loin ; ils seront là trop tard.

164.

Charle chevauche avec emportement... Sur sa cuirasse, ondoie sa barbe blanche...

Tous ses barons à ses côtés galopent, piquant des deux ; tous ont la rage au cœur.

Là-bas, Roland tient tête aux Sarrasins. Roland se bat. Eux ne sont pas là-bas !

Restera-t-il une âme qui réchappe, si, par malheur, Roland tombe blessé?

Dieu ! près de lui restent seuls soixante hommes...

Mais ils sont tels que roi ni capitaine n'eut meilleurs preux jamais à son service.

V. — LE VRAI CHEVALIER

165.

Jetant les yeux sur les monts, sur les landes, Roland ne voit que Francs étendus morts, et il les pleure en noble chevalier :

« Seigneurs barons, Dieu ait pitié de vous! Qu'en paradis il reçoive vos âmes! Qu'en saintes fleurs il leur donne repos!

« Non, je ne vis jamais meilleurs guerriers.

« Combien longtemps vous m'avez tous servi! Quels grands pays vous conquîtes à Charle! Ah! devait-il pour tels maux vous nourrir?

« Terre de France, bien doux pays vous êtes; mais aujourd'hui combien, hélas! déserte, par tel désastre!!...

« Et c'est de par ma faute, barons français, que je vous vois mourir! Je ne vous puis ni sauver, ni défendre!

« Que Dieu vous aide! Il ne trompa jamais.

« Frère Olivier, je ne vous faudrai pas... Vous me verrez succomber avec vous...

« Je meurs de deuil si leur fer ne me tue...

« Allons, ami, frappons de nouveaux coups! »

166.

Le preux Roland rentre dans la mêlée.

L'épée au poing, il va, frappant en brave.

L'un de ses coups partage en deux moitiés Faldron du Puy. Vingt-quatre Sarrasins, des mieux prisés, sont par lui massacrés.

Homme jamais ne prit telle revanche...

Comme les cerfs s'enfuient devant les chiens, devant Roland ainsi fuient les païens.

Turpin lui dit :

« Vous allez vraiment bien! Telle valeur sied à un chevalier, sur bon cheval portant de bonnes armes.

« Qu'il soit ainsi fort et fier en bataille!

« Il ne vaut pas autrement trois deniers, et doit aller, moine, dans un moutier, le jour durant, pour nos péchés prier. »

Roland répond :

« Frappez, pas de quartier! »

Les chevaliers renouvellent leurs coups... Mais des chrétiens bien grande perte est faite.

VI. — LA LUTTE DÉSESPÉRÉE. MARSILE EN FUITE

167.

Quand il n'attend ni merci ni quartier, l'homme a main rude et se défend à mort. Aussi les Francs en fiers lions combattent...

Marsile vient avec l'air d'un baron, sur son cheval qu'il appelle Gaignon.

Piquant des deux, il va frapper Bévon, noble seigneur de Beaune et de Dijon; brise l'écu; du haubert rompt les mailles, et l'abat mort, sans plus d'autre façon.

Terrible, il tue Yve et puis Yvori, et puis encor Gérard de Roussillon.

168.

Le preux Roland n'était pas loin de là.

« Damné païen, dit-il, Dieu te maudisse, toi qui à tort me tues mes compagnons!

« Tu le paieras avant de nous quitter, et vas savoir le nom de mon épée. »

Alors il donne un vrai coup de baron, et, d'un clin d'œil, tranche au roi la main droite.

Puis de son fils, de Jurfaleu le blond, il prend la tête...

« A l'aide, Mahomet! crient les païens. Ah! vengez-nous de Charles, vous tous, nos dieux!... »

« Voyez-les, ces félons, lâchés par lui sur la terre d'Espagne... Ils mourront tous plutôt qu'ils ne fuiront!... »

La peur les tient. « Sauve qui peut! » crient-ils. « Sauve qui peut! » Et ils fuient par milliers...

Qu'on les rappelle, ils ne reviendront pas.

169 [1].

Comme ses gens, s'enfuit le roi Marsile, à qui Roland a tranché son poing droit, et qui à terre a jeté son écu.

Piquant des deux, il court, à toute bride, chercher abri dans son pays d'Espagne.

Ils sont vingt mille en fuite avec leur roi.

Nul jamais plus n'affrontera la France.

L'un dit à l'autre : « Il a vaincu Roland! »

VII. — LE CALIFE ET SES CINQUANTE MILLE NOIRS ENTRENT EN SCÈNE

170.

Mais à quoi bon? Si Marsile est en fuite, il a laissé son oncle le calife, qui tient Carthage, Alferne, Garmalie, et l'Ethiopie, une terre maudite.

Il a sous lui des gens de race noire, au nez très gros, aux oreilles très larges.

Ils étaient bien plus de cinquante mille qui chevauchaient, fiers et pleins de colère, et qui jetaient le cri d'armes païen;

« Ah! » dit Roland, « c'est l'heure du martyre...

« Nous n'avons plus que peu d'instants à vivre; Mais honte à qui ne se vend chèrement!

« Frappez, seigneurs, de vos épées fourbies; disputez bien et vos morts et vos vies : ne faisons pas honnir la douce France!

« Quand sur ce champ viendra messire Charle, et qu'il verra des païens tel massacre que pour un nôtre ils sont quinze des leurs, il ne pourra laisser de nous bénir. »

171.

Lorsque Roland voit cette gent maudite, qui sur le corps n'a de blanc que les dents, et dont la peau est plus noire que l'encre, il parle ainsi :

« Je le vois à cette heure; c'est bien certain, nous mourrons aujourd'hui...

« Frappez, Français; c'est mon commandement. »

« — Malheur à ceux que seront en arrière! » dit Olivier.

Et tous se précipitent.

172.

Dès qu'ils ont vu que les Francs sont si peu, les noirs en ont orgueil et réconfort.

« Décidément, disent-ils, Charle a tort. »

Leur grand calife enfourche un cheval roux qu'il aiguillonne avec l'éperon d'or.

Sur Olivier il tombe par derrière; du blanc haubert il lui brise les mailles, et, le pressant, il enfonce sa lance, de part en part, du dos à la poitrine.

« Voilà, je crois », dit-il, « un coup mortel.

« Charle vous a joué un mauvais tour. Aurait-il dû vous laisser dans ces gorges?...

« — Il nous fit tort; il ne s'en louera pas. Rien que sur vous j'ai bien vengé les nôtres. »

173.

Olivier sent qu'il est frappé à mort.

Ayant au poing son épée Hauteclaire, au brun acier, il frappe du calife le cimier d'or : cristaux et pierreries tombent à terre, et le noir Sarrasin jusques aux dents a le crâne fendu...

Olivier dit, brandissant son épée :

« Maudit sois-tu! Je ne puis dire, certes, que l'empereur n'ait ici rien perdu; mais toi, du moins, tu ne pourras jamais, ou à ta femme, ou à quelque autre dame, dans ton pays, te vanter d'avoir pris sur l'empereur la valeur d'un denier, ni d'avoir fait dommage à moi ou d'autres! »

Puis il s'écrie :

« A moi Roland! A l'aide! »

VIII. — LA MORT D'OLIVIER

174.

Olivier sent qu'il est blessé à mort.

Ah! s'il pouvait assouvir sa vengeance!

Il frappe en preux au fort de la mêlée, mettant en deux des écus et des lances, des pieds, des poings, des côtes, des épaules.

Qui l'aurait vu démembrer les païens, les décimer,

[1] Texte du manuscrit de Venise. Cité par Mulier dans son édition de 1878.

jeter l'un mort sur l'autre, d'un bon guerrier aurait le souvenir.

Il n'oublie pas la devise de Charle, et crie : « Monjoie » d'une voix haute et claire.

Puis, appelant son ami et son pair :

« Ami », dit-il, « venez tout près de moi... Jour de douleur! Il faut nous séparer! »

175.

Roland regarde Olivier au visage... Il est pâli, décoloré, livide; le beau sang clair rejailit de son corps, et par ruisseaux va arroser la terre.

« Dieu! » dit Roland. « Que faire? Je ne sais. Tant de malheur après un tel courage! Jamais, ami, tu n'auras ton pareil...

« O douce France, ainsi te voilà veuve des bons guerriers qui faisaient ta grandeur!

« Comme tu es confondue et déchue!

« Ah! l'empereur va subir grand dommage!... »

Et, ce disant, il perd la connaissance.

176.

Voilà Roland pâmé sur son cheval et Olivier mourant de sa blessure.

Tant il saignait, ses yeux se sont troublés; ni loin ni près il ne voit rien que vague, et ne saurait reconnaître quelqu'un.

En tâtonnant il rencontre Roland, frappe sur lui et fend, jusqu'au nasal, le heaume d'or orné de pierreries... Heureusement la tête reste sauve.

Le preux Roland à ce coup le regarde, et, d'une voix bien douce et caressante :

« Ami, » dit-il, « l'avez-vous fait exprès?

« Je suis Roland, celui qui tant vous aime. Vous ne m'avez nullement défié. »

Olivier dit :

« Roland, je vous entends; mais sans vous voir. Que Dieu vous voie, ami! Pardonnez-moi de vous avoir frappé. »

Roland répond :

« Je ne suis point blessé; je vous pardonne ici et devant Dieu. »

Et, ce disant, l'un vers l'autre ils s'inclinent.

Tel est l'amour qui joint ces deux amis... Mais la mort vient qui va les séparer.

177.

Olivier sent l'angoisse de la mort; son corps froidit; plus d'ouïe, plus de vue; et les deux yeux lui tournent dans la tête...

Lâchant la selle, il se prosterne à terre; il joint les mains; il tend les bras au ciel; à haute voix il accuse ses fautes; il prie que Dieu le mette en paradis, bénisse Charle, et puis la douce France, et puis Roland par-dessus tous les hommes...

Le cœur lui manque et sa tête s'incline : tout de son long sur le sol il s'affaisse; le voilà mort, il n'est plus de ce monde...

Roland le pleure et gémit de douleur. Il ne s'ouït jamais douleur plus grande.

178.

Quand Roland voit que son ami est mort, le corps raidi, la face contre terre, bien doucement il se prend à gémir :

« Cher compagnon, votre valeur vous perd...

« Que d'ans, de jours, nous passâmes ensemble, sans que jamais l'un fît du mal à l'autre!

« Toi mort, ami, ce m'est douleur de vivre. »

Parlant ainsi, le preux s'évanouit, sur son cheval qu'on nomme Veillantif; mais, retenu aux étriers d'or fin, il ne peut choïr, où que son corps incline.

IX. — ROLAND ET SON VASSAL GAUTIER

179.

Roland, sitôt qu'il a repris ses sens, et s'est remis de cette pâmoison, voit dans son plein la grandeur du désastre...

Les Francs sont morts; il les a tous perdus, excepté deux, l'archevêque et Gautier.

Gautier revient du haut de la montagne, où il tenait contre les Espagnols. Morts sont ses gens, par les païens vaincus.

Bon gré, mal gré, le comte a dû s'enfuir... Il court le val, criant :

« Roland, à l'aide! A l'aide! A l'aide! Où es-tu vaillant comte? Je n'ai jamais eu peur là où tu fus.

« C'est moi Gautier, qui conquis Maëlgut, moi le neveu de Drouon le Chenu, moi ton vassal, aimé pour mon courage.

« Vois : mon haubert démaillé est en pièces; rompue ma lance, et percé mon écu.

« J'ai tout le corps criblé de coups de lance; mai si je meurs, ma mort leur coûte cher. »

Le preux Roland de loin l'a entendu; il éperonne et galope vers lui.

180 (1).

« Sire Gautier, dit le comte Roland, vous avez donc livré rude bataille?

« Je vous connais comme un vaillant vassal, et vous donnai mille bons chevaliers; c'étaient mes gens; je vous les redemande. Rendez-les-moi, car j'en ai grand besoin.

« — Vous n'en verrez jamais plus un vivant. Au champ maudit je les ai laissés morts, » répond Gautier.

(1) Extrait de l'ancien manuscrit de Venise. Cité par Müller dans son édition de 1863 et dans son édition de 1878.

« Ils étaient tant là-haut : Arméniens, Turcs et Chananéens, sur leurs chevaux agiles d'Arabie!

« Ah! nous avons bataillé de tel cœur que pas un d'eux n'en fera vanterie. Saignants et morts ils sont soixante mille.

« Si nous avons perdu là tous nos Francs, nos coups d'épée du moins nous ont vengés.

« Je reparais, mon haubert mis en pièces, et si blessé aux flancs et aux côtés que mon sang clair coule de toutes parts.

« Je sens mon corps peu à peu défaillir, et je vois bien que ma mort est prochaine.

« Mais écoutez, Roland; je suis votre homme, et je vous tiens pour mon seigneur et maître : je vous en prie, ne blâmez pas ma fuite. »

181 1).

« — Loyal Gautier, je ne vous blâme pas, lui dit Roland : soyez le bienvenu; et en ces lieux où la mort nous attend, à mes côtés faites bonne besogne. »

« — S'il plaît à Dieu, je ne vous faudrai pas, répond Gautier, et mourrai près de vous. »

JOSEPH FABRE.

(*A suivre.*)

POLITIQUE EXTÉRIEURE

L'Angleterre et le Transvaal.

Aussi longtemps que les fusils Mauser n'ont pas commencé à parler dans l'Afrique australe, on peut toujours espérer le maintien de la paix; il est vrai que chaque jour cet espoir semble aller en diminuant et M. Chamberlain ne manque aucune occasion d'affecter des attitudes qui ne peuvent que faire croire à une volonté préconçue de guerre.

Le ministre des Colonies britanniques n'agirait pas autrement, s'il choisissait exprès les formes de langage les plus irritantes et s'il voulait donner à de simples querelles de mots toute l'importance nécessaire pour en faire sortir la foudre et les tempêtes.

Avant-hier encore, dans une de ces grandes réunions privées, dont les Anglais ont su faire une excellente méthode de vie publique, et auxquelles la Presse donne presque autant de retentissement qu'aux réunions du Parlement, M. Chamberlain a prononcé des paroles qui, si on les prenait immédiatement à la lettre, rendraient la rupture irrémédiable.

Est-ce que les Boers, et leur courageux président, M. Paul Krüger, ont refusé jusqu'à présent de reconnaître à l'Angleterre le droit de contrôler leur politique extérieure? Non pas, que nous sachions. Ce n'est pas le lieu de discuter si, en bon droit et en bon sens, l'Angleterre aurait dû revendiquer ce contrôle sur la politique extérieure d'un petit État, tout entier livré à l'exploitation des richesses de son sol, et qui, vraiment, n'a pas de politique extérieure. Nous faisons ici comme les Boers et prenons les choses comme elles sont, sans en rechercher davantage les origines et sans en discuter la légitimité. Les Boers n'ont jamais refusé de reconnaître la convention de 1884, équitablement interprétée, et les clauses de cette convention qui donne à l'Angleterre un droit de contrôle sur les relations extérieures de la République transvaalienne.

Alors, pourquoi cette manie, singulièrement agaçante chez M. Chamberlain, de proclamer à tout propos la suzeraineté de la grande Angleterre sur le petit Transvaal et de vouloir que les Boers viennent en quelque sorte présenter et renouveler sans cesse leur hommage à la majesté de l'Angleterre? « Le gouvernement anglais, a dit M. Chamberlain à ses hôtes d'Highbury, a fait preuve d'une patience sans exemple dans les relations d'une puissance suzeraine vis-à-vis d'une nation vassale. »

Quel est ce style? Où tendent ces formes de langage? Quel est ce lien de vassalité entre une petite nation et une grande, à l'époque où nous sommes de l'histoire et à ce degré de la civilisation générale? Quel est ce droit antique et barbare que M. Chamberlain veut restaurer aujourd'hui et qu'il se fait comme un caprice et une fantaisie d'affirmer en toute occasion, à l'égard des gens de Prétoria? La prétention est encore plus choquante, quand on songe qu'elle est exprimée au nom du peuple anglais par le ministre d'un peuple qui avait toujours passé pour l'un des fondateurs et organisateurs de la liberté générale dans le monde.

M. Chamberlain prétend avoir à l'égard des Boers les droits, les pouvoirs et les attitudes que le Grand Turc revendique à l'égard des Crétois. La chose est réellement d'un comique achevé. Que le Sultan Abdul-Hamid se dise toujours le suzerain de la Crète, on comprend sur quelles traditions historiques et sur quels principes de la constitution ottomane il appuie sa prétention. Mais M. Chamberlain, député de Birmingham et ministre parlementaire des Colonies britanniques, revendiquant en toutes lettres la suzeraineté sur le peuple Boer, qui habite aux rives du Vaal, la prétention paraît aussi ridicule qu'insolente.

Le droit public universel, tel qu'il est compris à cette heure, proteste hautement contre la théorie chamberlaine. Il n'y a pas de peuple suzerain, ni de peuple vassal, à l'époque où nous sommes parvenus dans le développement de l'humanité. Nous aurions

1. D'après le second manuscrit de Venise. Cité par Muller dans son édition de 1878.

vraiment bien voulu voir un orateur se lever dans la conférence de la Haye pour expliquer la nature et le caractère de ces rapports de suzerain à vassal, dans l'état de la civilisation contemporaine! C'eût été un joli spectacle! Il y a dans le Sud-Africain une « nation » de Boers, comme M. Chamberlain la nomme lui-même dans son discours, et il y a ici, dans une île du nord de l'Europe, une grande nation anglaise: nous connaissons entre ces deux nations, entre les deux gouvernements qui les représentent, des conventions et des traités d'une forme particulière, et la clause la plus originale est celle qui reconnaît au gouvernement de la Grande-Bretagne une haute surveillance sur la politique extérieure du gouvernement de Prétoria. Ces rapports, ainsi établis entre les deux États, doivent être respectés, aussi longtemps qu'ils ne seront pas modifiés par consentement mutuel. Mais cette situation réciproque, quelle qu'elle soit, ne peut justifier les expressions, chères à M. Chamberlain, de suzerain et de vassal, contre lesquelles proteste tout le droit moderne. Et il faut que le monde sache et comprenne que, lorsque les représentants d'un État puissant posent ainsi la question à l'égard d'un État faible, c'est qu'ils veulent sa ruine et sa destruction.

Le président Krüger et les autorités légales du pays, depuis que ce débat est engagé avec la Grande-Bretagne, ont cédé pas à pas, avec autant de dignité qu'on peut en mettre, quand on est petit devant un ennemi doué d'une force colossale; avec autant de dignité que le Petit Poucet devant l'Ogre, ou la chèvre et la génisse devant le tigre et le léopard: « Comment pourrais-je troubler ta boisson, puisque je vais me désaltérant à cent pas au-dessous de toi dans le courant? — Tu la troubles », répondit cet animal plein de rage. Le Boer descend encore le long de la rivière à cent pas plus loin, puis à cent pas encore, mais toujours M. Chamberlain s'avance dans la même mesure et crie de sa voix de stentor, qu'on entend jusqu'aux extrémités de la terre, que le méchant Transvaal trouble l'existence de l'Angleterre et qu'on doit comprendre enfin qu'il n'y a pas de place pour les deux sous le soleil!

Nous en étions, aux dernières propositions connues, — car elles changent tous les jours, — nous en étions aux points suivants: la naturalisation après cinq ans de séjour avec droit de vote même pour les élections présidentielles et l'attribution de *huit* nouveaux sièges au Raad. C'est ce que le président Krüger et ses conseils accordaient de bonne grâce, non sans avoir fait remarquer l'étendue de leur concession. M. Alfred Milner, le haut commissaire britannique au Cap, n'avait pas demandé davantage, dans les conférences de Bloemfontein. Qu'aurait-il demandé de plus? On serait curieux de savoir si l'Angleterre elle-même, chez elle, accorde aussi libéralement aux étrangers la naturalisation et les franchises politiques? Quant à la législation minière, au monopole de la dynamite et autres questions plus ou moins connexes, le Transvaal s'est montré si conciliant, si libéral, que les mineurs anglo-saxons, établis au Klondyke, dans ce magnifique empire du Canada, qui n'est lui-même qu'une province de l'empire britannique, demandent au Parlement canadien le régime minier du Transvaal, qui leur paraît le meilleur des modèles. Alors, quoi? Que faut-il encore pour satisfaire l'âme impérieuse du Sultan de Londres? Oh! presque rien, que les Boers se déclarent formellement les hommes-liges de la Grande-Bretagne et que Paul Krüger vienne faire ses génuflexions devant M. Chamberlain, à Londres, lui jurant foi et hommage.

Il n'est rien de plus touchant que l'appel du peuple hollandais au peuple anglais, revêtu de plus de cent mille signatures d'hommes et de femmes des Pays-Bas. « Nous, Néerlandais, vos alliés par une commune origine, par les traditions et par l'analogie du développement historique, pas la similitude des mœurs et des institutions, nous sommes fiers de ce parentage, et c'est lui qui nous donne la hardiesse de vous dire: Ne commettez pas une effroyable injustice à l'égard du peuple de la République Sud-africaine, rejeton de notre commune lignée germanique, un peuple faible en nombre, mais fort par les vertus... Désistez-vous des efforts que tentent quelques-uns de vos financiers et de vos hommes d'État pour soumettre ce peuple et entraver le développement régulier de ses dispositions naturelles... » Et les Hollandais terminaient cet éloquent appel en disant: « Nous vous demandons cela, non seulement parce qu'une politique contraire mènerait à la violence, à l'effusion du sang et au fratricide, mais aussi parce que le droit serait profané et le renom britannique flétri... »

Cette guerre fratricide paraît s'avancer avec rapidité jusqu'à ce point fatal où, en une minute, la rupture se fait et les abîmes s'ouvrent; l'inquiétude est grande dans le Sud-Africain, elle commence à gagner l'Europe, car dans l'état présent du monde, on ne sait si une guerre quelconque pourra être maintenue sur le terrain de ses origines et n'arrivera pas jusqu'à vos portes. Les arsenaux de l'Angleterre flamboient jour et nuit et, non seulement on embarque des soldats dans les ports de la Grande-Bretagne, mais le gouvernement de l'Inde, mais l'Australie, envoient déjà ou promettent des troupes et de l'artillerie afin que, de tous les points de l'immense empire britannique, convergent sur le petit Transvaal les forces de destruction.

Il est un peu fort tout de même que le ministre anglais, élève de *London University college* et fils

d'un fabricant de chaussures de Camberwell, se donne des allures d'Attila moderne. Si M. Chamberlain est résolu à aller jusqu'au bout, il doit penser que ni lui-même, ni personne au monde, à l'heure où nous sommes, ne pourrait prévoir où sera ce bout et quel il sera.

HECTOR DEPASSE.

LECTURES ÉTRANGÈRES

Quelques poètes amoureux [1].

La passion malheureuse de John Keats pour Fanny Brawne est un des plus tristes romans vécus que nous offre l'histoire de la littérature. M. Severn, l'ami et l'admirateur enthousiaste du poète, déclare en certain endroit : « Keats mourut d'amour si jamais homme au monde en mourut. Sans doute la fatale maladie existait de longue date chez lui, mais l'issue fatale eût pu être considérablement retardée. » Jetterons-nous pour cela la pierre à Fanny Brawne? Pour rendre un jugement tant soit peu équitable en ces délicates matières il faudrait entendre les deux parties, or les poètes qui sont ou se croient maltraités en amour se répandent toujours en accents d'un lyrisme tellement sonore que les faibles et prosaïques protestations de leur « idole » ne parviennent pas jusqu'à nous. La partie n'est donc pas égale.

Keats s'était fait un idéal féminin auquel la réalité devait nécessairement porter des coups assez rudes. Fanny Brawne paraît avoir été une jeune fille... mon Dieu ! comme beaucoup de jeunes filles, ni bonne, ni méchante, ni sotte, ni géniale, un peu légère peut-être et préférant certes une boîte de bonbons au meilleur sonnet. Elle regardait sans doute avec un peu de pitié et beaucoup d'inquiétude cet enfant maladif qui chantait son amour pour elle en vers enflammés où elle ne comprenait pas grand'chose et qui la querellait sans cesse à cause d'une parole échangée avec un ami, d'un regard même lancé à un inconnu. Il faut dire à la louange de Keats qu'à la différence de Shelley et de Byron il ne connut jamais d'autre amour que celui qui l'arracha tout à coup à son indifférence, que dis-je? à son mépris pour les femmes; ajoutons encore qu'il paraît avoir souffert horriblement et que ses lettres sont pleines de vrais cris de douleur sur la sincérité desquels on ne peut se méprendre, qui vous pénètrent et vous font frissonner. La délicate pièce imaginative *la belle Dame sans merci*, écrite à la veille du départ du poète pour l'Italie est comme la dernière étape de ce calvaire où il laissa en tous endroits les lambeaux de sa chair et les forces vives de son âme.

Au nombre des maris poètes dont le désordre fut aussi original que le talent, il faut compter Coleridge. La jeune fille à qui tout d'abord il adressa ses vœux, le sachant incapable d'envisager sérieusement les responsabilités familiales, eut le bon esprit de lui répondre qu'elle aurait toujours pour lui l'affection d'une sœur... Alors, par un sentiment de devoir, assura-t-il un jour à son beau-frère Southey, il épousa Sarah Fricker, une des trois sœurs que Byron appelait « les modistes de Bath ». Deux jours après son mariage le poète écrivit à son éditeur, le patient et serviable Cottle, que rien ne manquait à son bonheur, mais qu'il avait constaté l'absence dans son ménage d'un chandelier, de deux ventilateurs, d'un ramasse-poussière, d'une bouilloire pour le thé, d'une brosse à tapis, de deux nattes, d'une paire de pantoufles, de deux cuillers d'étain, d'une bible, d'un broc et de deux miroirs; qu'il le priait en conséquence de lui envoyer le plus tôt possible à son cottage de Weldon ces divers articles indispensables à un gentleman...

Le jeune ménage était-il vraiment heureux? Les tendres poésies écloses pendant la trop courte lune de miel nous permettent de le supposer. Mais bientôt vinrent les besoins d'argent, à leur suite les inévitables discussions, enfin les aigres querelles. Cottle avait promis une guinée et demie par cent lignes d'impression et l'honnête commerçant avait calculé qu'à ce taux son protégé pourrait aisément gagner de 5 à 6 livres par semaine 125 à 150 francs). Mais extraire de la copie de Coleridge était une tâche aussi ingrate que de tirer du sang d'une pierre. A l'entendre, il avait dix-huit ouvrages différents sur le métier; il les y laissa toujours. Aussi, comme le Dr Johnson, était-il toujours en quête de l'introuvable guinée et il proclamait que le métier de savetier valait mieux que celui de poète. Il forma une liaison, toute platonique, avec une dame du voisinage, et comme Mrs Coleridge eut l'audace de lui en faire un crime, il s'écria que sur terre une seule union légitime était désirable, celle d'un homme sourd avec une femme aveugle. Non contente de se montrer ainsi jalouse sans raison plausible, Mrs Coleridge mettait le comble à ses torts par ses fréquentes demandes d'argent. Peut-on concevoir exigence plus ridicule? L'époux exaspéré disparut un beau matin et pendant plusieurs mois on ignora ce qu'il était devenu. Il voyageait au pays de fantaisie...

Si de ces scènes en apparence folâtre, en réalité sombres et pathétiques, nous reportons le regard vers les rares existences d'où la poésie ne chassa pas l'affection et la paix, nous serons aussitôt comme frappé de mutisme. Les couples heureux n'ont pas d'histoire. Que dire par exemple des tranquilles amours d'un Tennyson qui fut excellent mari bien qu'artiste, et grand poète encore que poète lauréat? de la félicité conjugale d'un Spenser qu'on nous montre filant ses vers aux côtés de sa femme qui, elle, brodait en soie une araignée et une abeille : « Je suis l'araignée tenace et vous êtes, ma chérie, l'abeille d'or que j'ai prise dans ma toile. »

Wordsworth, le modèle des maris poètes, prononça une parole de vérité vengeresse quand il dit à Mrs Hemans qui s'apitoyait sur les tribulations conjugales des hommes de génie : « Ce n'est pas parce qu'ils ont du génie que leur intérieur est souvent un enfer, mais parce qu'ils n'ont pas assez de génie. Une intellectualité plus haute les rendrait capables de voir et de sentir la beauté des liens domestiques. » Du jour où Mary Hutchinson

1 Voir la *Revue* du 26 août.

devint la femme du poète dont elle avait été la condisciple, elle fut la bonne fée inspiratrice de son œuvre. Au temps où le monde accueillait ses vers avec le plus de froideur, elle redoubla d'ardeur dans la louange; de pis en pis! grommelaient les critiques; de mieux en mieux! s'écriait-elle, et la postérité a donné raison à la vaillante femme.

Mrs Wordsworth n'était pas une beauté; certains vers nous le disent : « Si personne ne te trouve jolie, ô Mary, c'est que personne n'a goûté comme moi le charme exquis de ton cœur », le poète aurait pu ajouter : et personne plus que moi n'a été éclairé par ta pure intelligence. Mary n'avait pourtant rien du bas-bleu anglais, (le plus redoutable de tous les bas-bleus). Wordsworth homme simple, un peu rustique même d'apparence, ne frappait pas du front les étoiles, sa sœur Dorothy était le dévouement incarné, et ces trois êtres vécurent dans l'union spirituelle la plus étroite. Les plus humbles détails de la vie journalière, les ébats joyeux et les gros chagrins des enfants, les soins qu'ils exigent, les soucis qu'ils coûtent, tout fut pour Wordsworth prétexte à confidences poétiques; mais la plus grande partie de son œuvre fut composée pendant les excursions à pied qu'il fit avec sa femme et sa sœur. Il mit beaucoup plus de discrétion à chanter ses amours; par un sentiment de pudeur et de délicatesse dont on ne saurait trop louer l'exagération même, le nom de sa femme ne paraît pas plus de cinq ou six fois dans ses vers. « Je n'ai jamais osé écrire de poésie amoureuse, avoua-t-il un jour à un ami, elle eût été trop passionnée. » La séparation des deux compagnons de route qui avaient marché la main dans la main pendant près de cinquante ans fut un « au revoir » calme et confiant et non point un déchirant adieu. Lorsque les médecins eurent renoncé à tout espoir de guérison, Mrs Wordsworth annonça la nouvelle à son mari en disant : « William, vous allez auprès de Dora. » C'était sa fille préférée, dont la mort l'avait laissé inconsolable. Il ferma les yeux et mourut le sourire sur les lèvres.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

LIVRES DE VOYAGE

I. O.-L. Malesch : **l'Art de voyager à l'Étranger** (Flammarion). — **II.** Jean Carol : **les Deux Routes du Caucase** (Hachette). — **III.** P. Mille : **le Congo belge** (Perrin). — **IV.** L. Boillot : **Aux Mines d'Or du Klondyke** (Hachette). — **V.** J. Schopfer : **Voyage idéal en Italie** (Perrin). — **VI.** Joleaud-Barral : **la Colonisation française en Annam et au Tonkin** (Plon). — **VII.** É. Bard : **Les Chinois chez eux** (Colin).

Il est de toute nécessité aujourd'hui de se payer quelque voyage ou quelque villégiature quand, avec les vacances, viennent les terribles chaleurs : le souci de la santé le conseille, paraît-il, mais, à coup sûr, les « convenances mondaines » l'exigent impérieusement. Je partirai donc, moi aussi, et je m'en irai très loin, car j'ai remarqué que celui qui ne dépasse pas l'horizon de la tour Eiffel retire peu d'honneur du récit de ses odyssées...

Mais avant de me mettre en route, je ferai sans doute chose sage en demandant à M. Malesch quelques conseils sur l'*Art de voyager*. L'ouvrage est un peu gros, mais chacun pourra y butiner le suc qui lui est particulièrement nécessaire : grâce au sommaire qui précède les divers chapitres, aux manchettes qui signalent en marge les points énoncés, à la table générale enfin, dont on ne saurait trop approuver le laconisme, le lecteur le moins habitué à voyager à travers les livres arrivera sans retard à destination : a-t-il souffert de l'encombrement des bagages, le chapitre troisième, §§ 1 et 2 : *Contenant*, *Contenu*, lui dira à quoi doit se borner son viatique s'il veut voyager agréablement. Et ainsi pour tout le reste : s'il a été exploité ou s'il craint de l'être ; s'il veut jouir d'une imperturbable santé par les chemins du monde comme au logis, et peut-être plus sûrement qu'au logis ; s'il craint d'être embarrassé par l'ignorance des langues étrangères, etc.

D'un bond je suis sur les *Deux Routes du Caucase* avec notre ami et collaborateur Jean Carol. C'est surtout à ses amis qu'on doit la vérité : je dirai donc sans ambages, à Jean Carol, qu'il abuse de la *gouaillerie*, ce comique outrancier, exaspéré qui dépare, à mon avis du moins, tant d'excellentes relations de voyages dues à des Français. Rien ne produit plus vite la satiété, rien ne conduit plus sûrement à l'emploi d'expressions d'un goût douteux, condiments diaboliques de ce mets déjà trop épicé. Hâtons-nous d'ajouter que ce n'est là qu'une légère tache à un tableau grandiose, que l'écrivain, bien mieux que l'illustrateur, a su rendre dans tout son pittoresque saisissant. L'évocation d'une figure héroïque dans sa simplicité comme celle d'Alexandre Kazbek, louche et féline, « politique », comme celle de Hassan ou de toute une tribu patriarcale comme les Abkhases animent le merveilleux décor encore ignoré, — heureusement peut-être, — de la foule des touristes.

M. Pierre Mille me transporte au *Congo belge* pour me faire admirer, non sans d'importantes réserves, il est vrai, l'œuvre gigantesque que l'énergie, l'esprit d'initiative et de suite d'un seul homme, a su créer en Afrique, au nez et à la barbe des grands États qui se disputent la possession du continent noir. Soucieux avant tout de donner à son pays une leçon salutaire en lui montrant ce que fait son voisin et en lui reprochant de ne pas déployer lui-même une activité au moins égale, M. Mille néglige les fleurs de rhétorique, et on ne saurait que l'approuver : des faits et des chiffres ; voilà tout ce qui, en l'occurrence, nous est nécessaire. Pourtant le mot *filiale* cent fois répété me choque ; je sais qu'il est très usité aujour-

d'hui, mais pourquoi favoriser l'acclimatation en France de ce vocable germanique alors que nous avons le mot succursale parfaitement à la hauteur de la situation?

Il n'y a pas à le nier : si à courir le monde on s'instruit, on gagne de l'expérience, on mûrit son jugement, il est assez rare qu'un séjour prolongé à l'étranger ne porte pas à la pureté de la langue maternelle et à l'élégance du style d'assez rudes atteintes. L'ouvrage de M. Léon Boillot : *Aux Mines d'Or du Klondyke*, prouverait ce fait à l'évidence si la preuve était encore à faire : il contient des exemples d'infiltrations d'anglicismes en français aussi curieux que regrettables. Surveillons particulièrement « réaliser »; j'espère que le jour n'est pas proche encore où il se confondra avec le « realise » anglais. Cette réserve faite, j'avouerai que j'ai pris grand plaisir à me promener, sans craindre le froid, la faim, les moustiques, les déceptions, du lac Bennett à Dawson-City avec un guide aussi sûr, bien mieux, avec un aussi sage conseiller que M. Boillot. Toutefois je vais encore lui chercher une bonne querelle : il est photographe, il est dessinateur même, et beaucoup de ses croquis sont lestement, spirituellement enlevés; pourquoi donc emprunte-t-il tant de clichés à un professionel de Seattle? Cela ôte au livre ce caractère vécu, « vu soi-même » qui donne aux récits de voyage leur principal attrait.

Pour me reposer de mes fatigues avant de me lancer à nouveau dans les aventures lointaines, j'irai faire un *Voyage idéal en Italie* avec M. Jean Schopfer. Ici point de termes barbares, d'expressions exotiques; tout est poli, raffiné, harmonieux; dès prime abord je sens, et avec quelle joie! que j'ai affaire à un véritable artiste. M. Schopfer a voulu m'éviter les heurts violents qu'on ressent en passant sans transition de l'antique au moderne dans toutes les villes, voire même dans chaque monument, et, connaissant admirablement la route, il y a indiqué une foule d'étapes intéressantes : *le Monde antique, la Toscane aux XVe et XVIe siècles, Rome et la Renaissance*, etc., où je m'arrête et flâne à loisir. Une telle manière de voyager n'est point à la portée de tout le monde, notamment des agences Cook, car elle expose à passer et à repasser plusieurs fois dans une ville, à l'étudier et à s'y attacher, ce qui pour les gens pratiques et économes est l'abomination de la désolation. Mais on sait que ma manière de voyager, tout à fait *idéale*, me permet de négliger les questions de temps et d'argent.

Et maintenant en route pour l'extrême Orient! J'irai d'abord, sous la conduite de M. Joleaud-Barral, juger des progrès de la *Colonisation française en Annam et au Tonkin*. Les progrès sont indéniables, malgré l'administration, déclare l'auteur, en particulier malgré le système absurde des douanes et la tyrannie de la métropole. Un fait à citer entre mille : « Sous le ministère de M. Chautemps, un groupe de commerçants lyonnais se plaignit de ce que le protectorat du Tonkin encourageât les tentatives faites par le colon français pour restaurer là-bas l'industrie des crépons; le ministre adressa aussitôt des remontrances au gouverneur général, et le pria de ne plus accorder de primes aux sériciculteurs. » M. Joleaud articule des accusations autrement graves au chapitre : *la Traite des Esclaves au Tonkin*. Elles provoqueraient peut-être une enquête s'il n'était admis que les questions budgétaires et politiques doivent avoir le pas sur les questions d'humanité. L'auteur a néanmoins cent fois raison de crier la vérité pardessus les toits, mais pourquoi ne pas la crier tout entière? pourquoi ne clouer au pilori que de vagues initiales : la maison B..., M. G..., M. P..., alors que le nom des fonctionnaires incriminés est écrit en toutes lettres?

Je terminerai mes pérégrinations par la Chine, dont M. Bard a démoli la fameuse muraille pour me faire apprécier *les Chinois chez eux*. Apprécier est le mot, car ce ne sont pas de méchantes gens, en somme, ces Célestes; ils ont leurs qualités et défauts, nous avons les nôtres, et ce qu'il y a de très curieux, c'est qu'en bien des points nous leur ressemblons singulièrement, au moral, rien qu'au moral; et ce qu'il y a de vraiment inquiétant, c'est qu'on peut prédire sans être grand prophète que plus nous irons, plus... nous deviendrons chinois. Non point que le péril jaune se sera déchaîné sur nous (M. Bard montre l'inanité des craintes conçues à ce sujet), mais parce que nous aurons intronisé chez nous, de notre plein gré, toutes les chinoiseries imaginables : celle du mandarinat, celle des examens, celle de la corruption et de la spéculation, sans parler de la chinoiserie parlementaire, encore inconnue en Chine. Ne fais-je cette réflexion que pour placer un jeu de mots?... le beau plaisir! Lisez les chapitres qui traitent du gouvernement, des finances, de l'armée et de la marine, des mœurs campagnardes, et si votre religion n'est pas encore suffisamment éclairée, méditez le chapitre de la justice chinoise. Ouvrage instructif, élégamment écrit et, — je ne sais si l'on me croira sur parole, tant la chose est rare, — illustré avec beaucoup de tact. Je signalerai tout particulièrement une échappée de Shanghaï et une rade de Hong-Kong à vol d'oiseau, deux petites merveilles photographiques.

G. Art.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (impr. des *Deux Mondes*), 19, rue des Saints-Pères. — 38295. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 11. 4e SÉRIE. — TOME XII. 9 SEPTEMBRE 1899.

AMALIA

Nouvelle.

J'ai connu et aimé Amalia; je l'ai admirée et vénérée; il me serait cruel de penser que pour nul autre que moi ne se soulèvera le voile qui couvre cette touchante figure. La vie d'Amalia est toute simple et tout unie; on n'a guère besoin de se mettre en frais d'éloquence pour l'écrire; elle contient cependant quelque chose de rare. Un esprit profondément féminin par sa délicatesse, ses puérilités, ses alarmes, son besoin de pureté morale, et en même temps je ne sais quoi de sain et de fort, de primitif et en quelque sorte de païen, pour qui les questions se posent en dehors de tout dogme et se résolvent par les lumières naturelles; un cœur capable de céder à des entraînements impétueux et irréfléchis, capable aussi de revenir sur ses pas pour se livrer aux questions et aux jugements d'une conscience impitoyable; une volonté foncièrement droite qui se corrige, s'épure, se spiritualise par ses défaillances mêmes; une âme habituée à s'ouvrir jusqu'au fond au grand soleil, et qui souffre cruellement de l'ombre la plus légère, du nuage le plus transparent, telle Amalia se montre, particulièrement dans un document intime qu'il m'a été donné de recueillir : c'est le journal qu'elle commença à tenir après son mariage et qui fut continué, assez irrégulièrement, jusqu'à la mort de son mari. Je me décide à donner au lecteur la plus grande partie de ces pages, destinées d'abord à rester dans l'ombre. J'imagine qu'exposées à la lumière, elles auront sans doute plus de fraîcheur et d'originalité qu'un document écrit pour l'œil et la main du public banal. Ce journal commence quand Amalia avait vingt ans. On me pardonnera donc de remonter plus haut et d'insister, dans une sorte de préface, sur la période qui précède. Le caractère de la jeune femme s'explique si bien par le caractère de l'enfant! On me permettra aussi de dire quelques mots de M. Robert de L..., qu'elle épousa en 1874, et de quelques événements par où s'expliquent les différentes dispositions d'esprit traversées par Amalia et notées dans son journal.

I

C'est en 1869 que je rencontrai pour la première fois la petite Amalia. J'étais parti pour Divonne avec une lettre de recommandation de Mme de R... pour Mlle Cécile D... sa cousine. Quinze jours après, j'étais devenu le familier de la maison que Cécile D... habitait avec sa mère, personne assez effacée, et sa nièce Amalia, dont l'éducation lui était confiée.

Mlle Cécile D... était une femme remarquable. Je n'ai jamais connu une personne plus affranchie du besoin métaphysique; elle ne niait pas, n'affirmait pas son Dieu. Elle y croyait sans doute, mais sans s'imaginer qu'il fût occupé d'elle et sans en rien attendre. Elle puisait sa force dans une conception simple et, si l'on veut, terre à terre des fins de la vie; elle cherchait tout d'abord autour d'elle un grand devoir à remplir, elle le voulait clair et bien défini; sa tâche une fois fixée, rien ne pouvait l'en distraire; elle s'appliquait de tout son effort à s'en acquitter parfaitement. Tout l'infini tenait pour elle dans cette perfection. Elle avait compris que la vie ou chaque période de la vie doit, comme toute grande œuvre,

procéder d'une seule idée et tendre vers une fin simple qui prend l'âme tout entière et où le bien se confond avec le bonheur.

Ce fut une heureuse fortune pour la petite Amalia de grandir près d'une personne si habile à rendre la règle aimable et vivante, si passionnément éprise de vérité, de simplicité, de clarté, si exempte de mysticisme. Amalia était la nièce à la mode de Bretagne de Cécile. La pauvre enfant était presque orpheline; elle n'avait plus sa mère, morte avant qu'elle fût en état de la regretter. Son père s'était trouvé engagé dans des affaires ruineuses; il fit à temps sa liquidation; on sauva l'honneur en payant tous les créanciers; puis le négociant malheureux prit la route des États-Unis, laissant sa fille sous la direction de Cécile; il ne pouvait la mettre en de meilleures mains.

J'ai besoin de quelque effort pour retrouver et faire revivre dans ma mémoire la figure d'Amalia enfant. La fillette est un peu masquée ou même effacée pour moi sous l'image de la jeune fille et de la femme accomplie que j'ai connue plus tard. Ce qui me revient avec vivacité de mes impressions de 1869, c'est une jolie tête fine, une masse énorme de cheveux d'un châtain presque noir, un front uni et large, de grands yeux bruns au regard direct, pénétrant et fier. On les trouvait généralement trop hardis : au couvent, où on l'avait mise pendant la maladie de sa mère, on n'avait jamais pu obtenir qu'elle les tînt baissés. — « Vous n'avez donc pas de honte » ? lui disait une des sœurs converses. J'imagine que n'ayant rien à cacher, elle aurait eu plutôt honte de dérober son regard, où se découvrait toute son âme. Amalia n'avait pas dix ans quand elle quitta le couvent. Le plus clair de sa religion était alors une grande dévotion à la Sainte Vierge qui lui demeura d'ailleurs toute sa vie sous une forme simplement poétique. Elle était fort ignorante; on ne lui avait appris que ses prières, une histoire sainte purement anecdotique, une grammaire heureusement très peu savante. La science était représentée dans cette éducation par un manuel d'histoire naturelle en trois parties : zoologie, botanique et minéralogie. Je me rappelle parfaitement les deux dernières. Tout de suite après le titre « Botanique » venait une série de chapitres intitulés : la Rose, l'Œillet, l'Iris, etc. La minéralogie commençait par le diamant et continuait par le rubis, l'émeraude, etc. La nullité et le peu de durée de cette éducation avaient été plutôt favorables; l'esprit était resté un terrain vierge. Cécile mit tout de suite Amalia en commerce direct avec les grands primitifs : avant tout Homère et la Bible; l'enfant en fut nourrie. On l'initia à la poésie par de vieilles chansons populaires où la généralité du sentiment, la simplicité et la brièveté de l'expression laissaient à l'imagination une entière liberté pour aller plus loin, pour préciser et achever à sa manière et à son goût le sujet dont on lui avait seulement fourni le cadre. Cécile tint la main à ce qu'aucun ouvrage de critique ne fût laissé à la portée de sa nièce. Les impressions et, plus tard, les jugements de l'enfant restèrent donc absolument spontanés, libres et sincères. On ne l'excita jamais à se forcer pour sentir, on ne lui fit jamais honte de ne pas admirer; on ne souffrit pas qu'aucune phrase toute faite devançât et troublât, sous prétexte de la stimuler, de la guider, l'émotion que lui causaient les belles choses. Le sentiment du beau chez l'enfant garda un je ne sais quoi de sain et de primitif qui faisait penser au parfum des bois, à la saveur un peu âpre de l'herbe sauvage.

Grâce à cette éducation si discrète et si retenue, Amalia avait conservé une manière très personnelle et très originale de sentir la nature. L'émotion que lui causait un paysage se condensait immédiatement en une impression morale comme celle qu'elle aurait pu recevoir d'une personne vivante, et cette impression se résumait en une seule phrase frappante, faisant image, après laquelle elle ne disait plus rien.

— « Trouves-tu cet endroit joli? — Oh! répondit-elle, après un moment de contemplation, c'est comme un bon, très bon vieux petit monsieur. » — Nous étions dans un vallon dont les deux pentes, plaquées d'un gazon flasque, remontaient jusqu'à un sommet rond et chauve qui s'affaissait entre elles comme entre deux épaules. On avait, en effet, l'impression de quelque chose de vieux, de mesquin, d'un peu flétri et de bonasse; le sol plissé et ridé, pelé même par endroits, le poil rare de quelques touffes d'arbres, achevaient la ressemblance. Une autre fois, nous étions devant un champ de pommiers dépouillés par l'hiver, nous avions visité la veille une école mixte assez mal tenue. — « On dirait la classe des garçons! » s'écria-t-elle. Je ne compris pas d'abord ce qu'elle voulait dire; mais en regardant mieux, je remarquai les têtes rondes des pommiers avec toutes leurs branchettes noires et moussues, pareilles à la tignasse en désordre où l'écolier plonge ses doigts écartés : mon attention fut attirée par la pose dégingandée de ces arbres biscornus, par leurs branches anguleusement repliées sur elles-mêmes et qui s'accoudaient maladroitement sur le vide. Je recomposai ainsi pièce à pièce pour ainsi dire l'idée qui avait surgi en bloc dans le cerveau de l'enfant. Remarquez que cette idée répondait à des impressions morales : celle de bonhomie vieillotte, celle de la gaminerie et du laisser aller.

Un soir — elle était alors beaucoup plus petite et sortait à peine du couvent, — elle se promenait avec sa tante sur le bord d'un lac, sous un clair de lune admirable; il n'y avait pas un nuage au ciel, pas une

vapeur dans l'air, pas un murmure dans l'immense étendue. « Tante, dit-elle, sais-tu pourquoi Dieu n'a pas fait que le temps soit toujours comme ce soir ? On ne commettrait jamais de péchés. — Qu'est-ce qui te fait dire cela ? — Je ne sais pas. C'est comme les jours où je mets ma robe blanche; ces jours-là pour rien au monde je ne voudrais me faire des taches. » Ainsi, la sensation délicieuse produite par la limpidité de l'atmosphère s'était immédiatement transposée chez Amalia en une idée de la pureté morale, et l'enfant avait trouvé du premier coup une expression familière et saisissante pour la rendre. Ces expressions synthétiques qui jaillissaient ainsi chez Amalia et qui avaient tant d'imprévu et de saveur, la jeune fille, la jeune femme n'en perdit pas le secret. Seulement, elle ne s'y arrêtait pas. Une fois prononcées, elle les décomposait avec art, elle y trouvait le point de départ d'analyses brillantes, subtiles, raffinées, qui faisaient de sa conversation une fête pour l'imagination et pour l'esprit.

Je n'ai parlé jusqu'ici que de la figure et de l'intelligence d'Amalia; il faut dire quelques mots de son caractère. Je me rappelle la première fois que je la vis; elle entra en tourbillon dans le salon où je causais avec sa tante, se détourna brusquement en apercevant un jouet sur une table, revint, toujours courant, vers Cécile; j'entendis alors ces mots qu'elle jeta presque sans s'arrêter : « Tu veux bien, tante ? » puis d'un ton de prière : « oh ! oui », puis un baiser passionné, et l'apparition s'évanouit par l'autre porte comme un feu follet. Tout cela avait été fait si vite, si légèrement et avec si peu de bruit que je me demandais si je n'avais pas eu un instant d'hallucination; je ne retrouvais pas le nombre de secondes nécessaires pour contenir tout ce qui venait de se passer. Cette première impression aurait suffi pour me donner la clef du caractère d'Amalia, si j'avais eu dès lors des raisons d'en être curieux. La sensation du mouvement causait à l'enfant une sorte d'ivresse qu'elle était toujours impatiente de renouveler. Chez Amalia, l'idée d'une action était un mobile à elle seule, indépendamment de toute raison particulière d'agir; cette idée, à peine entrée dans le cerveau, en ressortait sous la forme d'un courant impétueux qui entraînait tout l'être moral et physique, jusqu'à ce que la réflexion, restée d'abord en arrière, le rejoignît par la traverse et l'arrêtât. C'était comme si elle eût reçu le choc d'un ressort extérieur. Quand la vitesse produite par le choc s'était épuisée, elle se réveillait en quelque sorte aussi étonnée que l'enfant qu'une personne qu'il ne voit point a enlevé brusquement dans ses bras et transporté quelques pas plus loin; elle était humiliée de ne pas se reconnaître dans ce qu'elle avait fait et de sentir qu'elle était si peu maîtresse de ses actions. Elle commettait ainsi beaucoup de fautes dont elle n'aurait jamais eu l'idée, si elle avait pris le temps de réfléchir, et qu'elle détestait après les avoir commises, car plusieurs étaient directement opposées à sa vraie nature. Elle traversait alors des périodes de méditation douloureuse et se livrait à des examens de conscience passionnés où elle déployait toute l'acuité de son esprit. Cela durait tant que le fond d'excitabilité nerveuse qui était en elle ne s'était pas renouvelé; brusquement, elle était alors entraînée de nouveau et sa méditation se trouvait interrompue jusqu'à ce qu'il lui fût donné de se ressaisir après s'être créé de nouveaux sujets de contrition.

De là, chez l'enfant, un précoce développement de la nature morale et de la connaissance de soi-même, une aptitude très au-dessus de son âge à remonter la chaîne des motifs et des raisons d'agir; tout cela caché sous l'apparence de l'irréflexion et de l'inconscience.

Quand nous scrutions avec inquiétude, sa tante et moi, l'avenir qui attendait cet être infiniment cher, cette âme aimante, à la fois si pure et si faillible, si vaillante et si vulnérable, une seule chose suffisait à nous rendre la paix : c'était son besoin absolu de sincérité finale avec elle-même.

Un jour qu'elle avait commis je ne sais plus quelle faute plus grave que d'habitude, et qui probablement était une récidive, sa tante lui dit froidement : « Je ne te punirai pas, j'écrirai seulement à ton père ce que tu as fait. » Ces mots produisirent l'effet le plus subit. L'enfant, qui jusque-là avait paru insensible aux reproches, fondit en larmes et tomba ensuite dans une sorte d'état convulsif; elle se traînait aux pieds de sa tante; de sa gorge oppressée ne sortaient que ces mots sans cesse répétés et à moitié déformés par les sanglots qui leur barraient le passage : « Ne lui écris pas, ne lui écris pas ! » Cécile alarmée finit par dire : « Eh bien, je ne lui écrirai pas, mais tu ne le feras plus. » L'enfant bondit au cou de sa tante et l'embrassa plusieurs fois avec une passion extraordinaire. Quelques instants après, elle était assise à l'autre bout de la chambre, calmée en apparence; nous causions, Cécile et moi, de choses toutes différentes, lorsque nous la vîmes venir lentement vers nous; elle s'arrêta devant sa tante, les yeux encore remplis de larmes et lui dit avec un accent que je ne saurais oublier : « Non, écris-lui que je l'ai fait, mais que je ne le ferai plus jamais, jamais, jamais ! » et elle cacha sa figure dans la robe de Cécile, tandis que nous nous regardions profondément émus. Certes l'enfant avait dû se figurer l'ombre de tristesse et de reproche qui remplirait les yeux de ce père adoré à la nouvelle de sa faute; elle avait dû se dire qu'il la jugerait méchante, incorrigible, qu'il l'aimerait moins, que, peut-être, il ne l'aimerait plus; et l'on

ne peut guère imaginer pour elle une plus atroce douleur. Pourtant, cette douleur n'avait pu balancer qu'un instant le besoin loyal de ne rien cacher à celui qui avait le droit de tout savoir, la volonté vaillante de paraître devant son juge avec tous ses actes. Le supplice de se sentir moins aimée avait paru plus supportable que la honte d'avoir obtenu par un mensonge ou une réticence la bonne opinion que son père aurait d'elle, la tendresse tant désirée de ses prochaines lettres. Quelle autre fillette de douze ans se serait élevée jusqu'à cet idéal de sincérité absolue?

— « Je vous écrirai », m'avait dit Amalia quand je quittai Divonne. Elle tint parole : elle rédigeait ses lettres, seule, comme elle faisait toutes choses, et les jetait à la poste sans les avoir montrées à personne. La correspondance d'Amalia ne tarda pas à me captiver par l'ingénuité et l'originalité des sentiments, des pensées et de l'expression. Rien n'en était appris ou imité d'autrui; tout sortait de l'âme elle-même, d'une âme que sa forte vie intérieure avait défendue contre les banalités de l'éducation commune. Les lettres d'Amalia faisaient penser à la source qui sort de terre et forme une nappe brillante dans un petit bassin naturel; elles en avaient la fraîcheur exquise, la limpidité, les gracieuses bulles miroitantes qui viennent se jouer et expirer à la surface de l'eau.

J'épousai en 1874 Mlle Cécile D... Cet événement qui faisait de moi l'oncle d'Amalia eut pour première conséquence de nous priver d'elle, sa tante et moi. Mme de R... offrit de la recevoir pendant le voyage que nous allions faire en Tyrol. A notre retour, elle inventa différents prétextes pour ne pas nous la rendre; elle écrivit enfin au père d'Amalia des lettres pressantes et obtint de la garder tout à fait. Elle pouvait, disait-elle, bien plus aisément que nous, trouver pour Amalia un bon parti.

Nous restâmes ainsi près de trois ans séparés de notre jeune amie, ne sachant presque rien d'elle, excepté ce qu'une correspondance, qui s'espaçait de plus en plus, nous permettait d'en apprendre. Nous nous étions fixés à Lyon, lorsque Amalia perdit son père. Son chagrin fut extrême; elle tomba pour un temps dans un sombre désespoir qui se tourna en morne abattement. Nous priâmes Mme de R... de nous donner Amalia; nous pensions que la vie de famille entre sa tante et moi, et l'intérêt qu'elle prendrait à nos enfants lui apporteraient un adoucissement. Mme de R... accéda à notre demande sans trop se faire prier. Nous avions conscience de lui rendre service en éloignant d'elle une personne dont la tristesse pesait sur sa vie mondaine et l'empêchait de s'y livrer sans arrière-pensée.

Amalia trouva un très sensible soulagement à son chagrin dans l'affection dont elle fut entourée par ma femme et par moi. Une profonde et calme tristesse remplaça par degrés les explosions violentes des premiers mois; puis l'intérêt lui revint peu à peu pour les choses extérieures; elle ne quitta plus le salon comme elle faisait d'abord à l'arrivée des quelques amis intimes que nous réunissions un soir par semaine; elle prit goût à leur conversation, s'y mêla, et, bientôt, nous fûmes tous sous le charme.

Amalia avait alors dix-huit ans; elle était plutôt petite; mais la sveltesse de sa taille, la perfection exquise des proportions de tout le corps, le beau port de la tête empêchaient de s'en apercevoir. Elle était très brune avec un teint mat et des yeux pleins de lumière qui étincelaient ou languissaient tour à tour. La figure, d'un ovale parfait et encadrée de bandeaux lisses, avait une expression virginale qu'animait, sans la démentir, une petite bouche où toutes les expressions se succédaient avec une rapidité invraisemblable : le rire, le sourire, la malice, l'angélique douceur, le calme pli d'une pensée sérieuse. Elle parlait habituellement très vite, de sorte qu'elle mettait peu de son dans sa voix; mais l'articulation était si nette qu'on ne perdait rien des paroles ainsi murmurées et elles avaient comme le charme d'une demi-confidence.

Elle traversait alors sa période exquise, comme il il y en a une pour les fleurs et les fruits avant le complet épanouissement ou la pleine maturité. Ce n'était pas la jeune fille exemplaire que le couvent nous eût rendue si on l'y avait laissée; ce n'était pas non plus la jeune fille frivole que nous nous attendions à voir revenir de chez Mme de R... Ce qu'il y avait de pétulant et d'intempérant chez la fillette avait disparu; une grande douleur avait passé sur elle. Sa génialité était comme autrefois étonnamment prompte, brillante et incisive; elle n'avait plus rien de fiévreux et de sec. Une grâce sérieuse corrigeait la naïveté de sa franchise; une dignité simple l'accompagnait dans ses témérités; elle faisait penser parfois à une jeune chèvre hardie que rien n'arrête dans ses bonds et dans ses grimpades, et qu'on voit comme suspendue en l'air sur le tronc à peine incliné d'un chêne dont elle mordille les bourgeons verts; on ne sait comment elle est arrivée là, ni comment elle redescendra, et pourtant on ne craint rien pour elle : elle a le pied si sûr!

Chose surprenante : deux années de vie mondaine n'avaient rien ôté à la personnalité de sa manière de penser, à l'ingénuité de sa manière de sentir. C'est ce qui avait le plus frappé le philosophe Marchal quand il vint passer à Lyon deux semaines pour une inspection. De retour à Paris, voici ce qu'il m'écrivait dans sa langue abstraite et imagée de penseur philosophe et d'homme du Midi : « Il y a en chacun de nous un personnage fait de principes imposés,

d'idées transmises, de sentiments et de motifs suggérés, de phrases lues ou entendues, d'actes convenus, de gestes imités. Chez Amalia, ce personnage n'a jamais pu prendre pied et parler en maître ; on a fort habilement retardé sa venue ; quand il est arrivé, la personne naturelle s'était déjà développée : elle était assez forte pour ne pas se laisser faire. »

C'était la vérité. Amalia était à beaucoup d'égards un être primitif. Il y avait en elle de l'enfant et du sauvage. Elle avait été élevée avec l'Iliade et l'Odyssée, avec la Genèse, les Juges et les Prophètes. Ces grandes créations n'étaient point pour elle des œuvres littéraires. Elle avait grandi à leur ombre comme le pâtre à l'abri de sa montagne, comme l'enfant de bûcheron ou de braconnier sous la feuillée de sa forêt profonde ; elles étaient devenues une partie de son âme, en sorte qu'elle ne les jugeait point. Elle n'avait en elle que cette grande et forte lumière quand elle partit seule pour la découverte du monde, de la vie et de la beauté. Elle lut alors les autres grands auteurs sans être trop guidée, ni prévénue, elle but aux sources, avec quelle ivresse! Elle avait des impressions d'une acuité, d'une profondeur, d'une nouveauté et parfois d'une justesse paradoxale qui nous surprenaient d'abord et finissaient par nous convaincre. Elle les raisonnait et les fortifiait avec une sûreté extraordinaire ; il y avait dans sa pensée une vigueur, un besoin d'aller au fond qui ne faisait grâce à aucun préjugé philosophique ou littéraire. Nos amis de Lyon étaient généralement des classiques ; au reste, les romantiques n'eussent pas été mieux traités. Rien n'était plus piquant que le ton dont elle interrompait par un « pourquoi cela ? » l'imprudent qui croyait ne rien risquer en exprimant une opinion reçue : le malheureux était perdu. Sans malice, sans aucun désir de l'embarrasser, elle le poussait par une série de questions d'une logique pressante, le conduisant où elle voulait, l'obligeant à sonder les raisons de ses jugements et à s'avouer qu'il n'en avait pas de bien solides. Nous avions, à l'entendre, un plaisir tout platonicien.

Cette personne si supérieure avait des heures et même des journées de complet enfantillage ; elle cédait alors à un irrépressible besoin de dire des riens ou de faire des folies ; il lui arrivait aussi de s'entêter dans un caprice, de prolonger à l'excès des taquineries sans mesure, des bouderies sans raison : elle jouait en quelque sorte à la poupée avec la vie. Ces crises étaient rares. Peut-être était-ce la contre-partie des périodes de profonde méditation intérieure et comme la revanche de l'âge et du sexe sur une activité spirituelle précoce et souvent trop intense.

L'un des hôtes les plus familiers de notre maison était le commandant Robert de L... De moyenne taille, il paraissait grand par une certaine manière très naturelle d'ailleurs et nullement hautaine, dont il portait la tête, — *a commanding presence*, — aurait dit un Anglais. Il était brun et ses traits semblaient ciselés dans une sorte de bronze clair, dont la patine ajoutait à l'apparence sculpturale de cette calme physionomie. Toute la vie était concentrée dans les yeux, dont la profondeur, qui semblait insondable, s'entr'ouvrait parfois pour laisser affleurer une expression d'une douceur enveloppante, ou, au contraire, d'une vivacité terrible. Cette seconde expression était rare, et je ne me rappelle pas l'avoir jamais vue paraître, si ce n'est quand il s'agissait de défendre la France : Robert avait avant toute chose l'amour et l'orgueil de la patrie.

Son père, le colonel de L..., avait dû quitter le service de bonne heure à la suite d'une blessure ; jeune encore, il avait emporté dans la retraite un grand besoin d'activité et il l'avait satisfait par des spéculations téméraires où s'était engloutie une partie de sa fortune. Il laissa, en mourant, à sa veuve et à ses fils encore enfants une succession embarrassée, sur laquelle s'abattirent comme des corbeaux les agents d'affaires et les hommes de loi. Robert grandissait pendant cette lutte où sa mère se débattait désespérément. Mme de L... l'associa de bonne heure à ses angoisses, à ses incertitudes, à ses tentatives ; il sentit la nécessité de devenir homme avant l'heure, pour la soutenir, l'éclairer, prendre sa place dans les moments difficiles. L'enfant de 15 ans quittait ses livres d'études pour des ouvrages de droit et pour des dossiers. Avec une ténacité extraordinaire, il mena de front cette double préparation, jusqu'à ce que, se sentant de force à engager la lutte, il commença à tenir tête aux misérables qui voulaient le dépouiller, les intimida ou les confondit, et les obligea à terminer une liquidation qu'ils ajournaient d'année en année. Il sortit de là, ayant sauvé pour sa mère une large aisance, mais ayant connu trop tôt le sérieux et le tragique de la vie, la perfidie et la bassesse des hommes, l'impuissance des lois. Comme il le disait lui-même, l'enfance sereine, l'adolescence insouciante et joyeuse lui avaient manqué.

La mort et, peut-être, le suicide d'un frère aîné, la fougue et les écarts momentanés d'un frère plus jeune, jetèrent un voile de tristesse sur la fin de cette période ; la douleur et la maturité de tout l'être moral mirent ainsi leur marque précoce sur ce mâle visage ; un rayon de bonheur l'éclaira enfin quand, sorti le premier de Saint-Cyr en 1865, il entra dans l'armée ayant dans le cœur l'image de la Patrie que tout le monde sentait menacée. La guerre de 1870, où il montra les plus rares qualités militaires, le laissa avec le grade de capitaine qu'on lui conserva. Quatre

ans plus tard, il acceptait d'entrer dans le détachement qu'on envoyait en Afrique équatoriale et où se trouvait également son frère; il fit partie de la colonne qui s'enfonça au cœur du continent et dont le désastre fit tant de bruit à cette époque. L'officier qui commandait l'expédition ayant été tué, il dut prendre sa place et alors commença, à travers le désert et la brousse, cette étonnante retraite d'une poignée d'hommes devant un ennemi dix fois supérieur en nombre et continuellement enhardi par la pensée que l'épuisement des munitions, le manque de vivres, l'indiscipline des porteurs, la fatigue et l'abattement physique finiraient par lui livrer sa proie. Pendant six semaines l'énergie et le calme du chef se communiquèrent aux soldats et maintinrent la fidélité des indigènes. Grâce à la sûreté de l'itinéraire choisi, à l'exact calcul des étapes, la petite troupe put enfin atteindre le premier poste français : elle y arriva exténuée. Cette retraite, comparable à celle des « Dix mille », fut racontée par le capitaine lui-même dans un rapport officiel où la simplicité et l'impersonnalité absolues de la narration rappellent également l'admirable modèle grec.

Robert fut presque immédiatement fait chef de bataillon et officier de la Légion d'honneur. Il ne sut rien, sur le moment, des récompenses qu'on lui avait décernées, ni de la gloire naissante qui entourait son nom. A peine son rapport déposé, ses forces le trahirent; on l'embarqua gravement malade et presque sans connaissance; sa forte constitution triompha du mal, mais les médecins de Paris lui prescrivirent une année de repos, et c'est ainsi qu'il vint habiter en 1876 la charmante propriété qu'il avait conservée aux portes de Lyon, presque sur les bords de la Saône.

De tous les hommes que captivait la conversation d'Amalia, le commandant de L... semblait celui qui avait le moins de chances de lui plaire et de s'attacher à elle. Il avait l'air grave, parfois distrait; son sourire retardait sur la gaîté que les fines et spirituelles saillies de la jeune fille excitaient chez tous les autres. Pourtant il ne manquait jamais de venir s'asseoir dans le cercle qui entourait Amalia et c'est toujours vers lui, et après qu'elle s'était abandonnée à sa verve, qu'elle finissait par se tourner avec inquiétude et soumission comme pour chercher un jugement dans ce grave et bienveillant regard. Le hasard de la conversation amena une ou deux fois le commandant à raconter tel ou tel épisode de sa vie militaire. Il le fit sans aucune affectation, même de modestie; mais les faits parlaient assez à eux seuls. L'expression d'Amalia, tandis qu'elle l'écoutait, ne put me tromper : telle dut être la physionomie ardente de Desdémone écoutant Othello. Elle l'aimait. S'en aperçut-il et en fut-il ému? Aimait-il lui-même depuis longtemps sans oser se l'avouer? Le jour vint où il confia ses sentiments à Cécile et lui annonça son intention de ne pas rester à Lyon davantage. — « Ce n'est pas une question d'années », répondit-il à une phrase encourageante de ma femme, « mais j'ai trop souffert, mon cœur et ma vie sont devenus un sol trop aride pour qu'on puisse y planter cette fleur de candeur et de jeunesse : elle ne s'y épanouirait pas. « Non », reprit-il après un silence, répondant à une objection qu'il sentait venir, « n'espérez pas qu'Amalia fera le miracle de me rendre la jeunesse et la foi. Je l'admirerai, je l'adorerai sans doute; mais une triste expérience pèse sur moi; je ne m'élancerai pas gaiement et légèrement avec elle vers un monde inconnu, il faudrait pour cela me mentir à moi-même. Se contenterait-elle d'être veillée de loin par des yeux fidèles, escortée d'un mélancolique sourire? Elle n'a que faire d'un juge indulgent et désabusé; il lui faut un compagnon de ses enthousiasmes et de ses mécomptes, de ses espérances et de ses déconvenues. Je pars malheureux mais habitué à me passer de bonheur; ne me plaignez pas. »

Je ne sais comment ma femme annonça à Amalia que M. de L... allait quitter Lyon. L'amour qui remplissait le cœur de la jeune fille se révéla alors dans toute sa force : j'intervins auprès de Robert. Les deux jours qu'il avait passés à se confirmer dans ses résolutions et à préparer son départ l'avaient profondément éprouvé. Il souffrait bien plus qu'il ne l'avait prévu. J'eus beaucoup de peine, mais je réussis à obtenir qu'il revînt : le surlendemain, il était le fiancé d'Amalia et, quelques semaines après, le mariage avait lieu à Lyon.

Les deux époux eurent un mois de solitude dans la délicieuse propriété de Robert près de cette ville. Ils partirent de là pour Paris où ils passèrent quelques jours pour voir Mme de R... et quelque vieux amis de l'une et l'autre famille; puis ils filèrent sur Biarritz, comme deux oiseaux au printemps, lui rajeuni, elle radieuse de bonheur. Ils passèrent deux mois dans les Pyrénées, puis revinrent à Paris où Robert, condamné encore à une année de repos, accepta une fonction temporaire au ministère de la Guerre. C'est presque à la fin d'un second séjour dans les Pays Basques que Robert nous écrivit l'année suivante, pour nous prier de recevoir Amalia, pendant une absence qu'il était forcé de faire au Sénégal. Le malheur fit que Cécile fut à ce moment frappée d'un mal qui parut d'abord très grave. Mme de R... nous tira d'embarras en offrant de prendre Amalia chez elle jusqu'à ce que ma femme fût guérie. La guérison fut malheureusement très lente et ne put être complétée que par un séjour à Palerme qui nous tint éloignés près de six mois. Lorsque nous pûmes revenir à Lyon, il ne fut

plus question de réclamer notre jeune amie à Mme de R... ; le retour de son mari était annoncé.

Durant cet intervalle, la jeune femme avait dû se plier aux façons d'être et d'agir de Mme de R... ; celle-ci ne s'accommodait pas plus d'une Amalia triste et silencieuse que d'une Amalia en deuil. « Cette enfant est trop jeune pour se morfondre ainsi pendant de longs mois, disait-elle, il faut la distraire. » La pensée que Mme de R... se dissimulait à elle-même, était qu'elle n'entendait se priver d'aucune distraction mondaine, ni priver ses salons de leur plus bel ornement. Les deux femmes vivaient ainsi dans une fièvre de plaisirs qui ne convenait sans doute qu'à demi à Amalia, lorsque le retour de Robert vint tout interrompre. Ma femme reçut alors une lettre de sa nièce : on ne peut imaginer une joie plus complète, plus pure, plus touchante dans sa simple et naïve expression.

Ce bonheur sans mélange ne dura pas plus de trois années. Robert avait rapporté de cette seconde campagne sous un ciel torride le germe d'une maladie dont les premières atteintes se firent sentir en 1882. Il se rétablit, retomba, dompta une seconde fois le mal par un prodige de volonté; au mois de janvier 1883 il s'alitait de nouveau et, trois jours après, le télégramme d'un ami nous apprenait sa mort.

Je partis immédiatement pour Paris avec Cécile. Nous trouvâmes Amalia debout, ayant pensé à tout, pris les dispositions les plus urgentes et achevant de donner les ordres nécessaires. Elle montrait un calme, une présence d'esprit et même une sérénité extraordinaires. Seulement, elle était d'une pâleur effrayante; elle avait les yeux agrandis et un timbre de voix que je ne reconnus pas. Elle parlait d'un ton lent et mesuré qui ne lui était pas habituel et où je crus deviner un miracle de la volonté, un suprême effort pour être ce qu'il aurait voulu qu'elle fût dans une telle épreuve. Cécile en jugeait autrement que moi. « Ce calme parfait qui nous étonne, dit-elle, vient de ce qu'Amalia n'a pas l'idée qu'elle puisse survivre à Robert; l'insoluble, le désespérant problème de vivre sans lui ne se pose donc pas; il ne s'agit que de quelques jours à passer avant de le rejoindre. D'ici là, tout lui est indifférent; elle s'acquitte simplement, tranquillement, de ce qui doit être fait; elle est déjà comme étrangère à sa propre douleur : elle est si sûre de bientôt mourir! » Après les obsèques, je dus repartir pour Lyon; ma femme resta auprès de sa nièce. Les nouvelles qu'elle me rapporta un mois après n'étaient rien moins que rassurantes. Une grossesse dont on avait pu douter jusque-là était maintenant certaine; mais l'attente de cette maternité tant désirée, en rattachant Amalia à la vie par le devoir et par l'amour, semblait avoir porté un trouble profond dans cette âme jusque-là si maîtresse d'elle-même. Au lieu de la résignation paisible et unie des premiers jours, c'étaient de soudaines alternatives douloureuses à voir. Amalia passait de la joie instinctive de la jeune mère en extase devant un chiffon brodé, à une excitation fiévreuse qui se manifestait par des gestes sans paroles, par des cris à demi étouffés. A d'autres moments, heureusement assez rares, elle tombait dans un état de prostration muette; elle restait des heures entières, les yeux fixes, sans entendre ni écouter ce qu'on lui disait, sans même bien savoir qui était là. Sa bouche, ses yeux, ses mains qu'elle laissait retomber sur ses genoux, les paumes ouvertes, tout exprimait le découragement suprême. Cécile avait recueilli des mots, des bouts de phrases qui échappaient alors à la pauvre femme et qu'elle croyait sans doute ne prononcer que pour elle-même. « M'aurait-il pardonné?... Avoir eu quelque chose de caché pour lui, quelle lâcheté et quelle honte! » « Mon fils!.. où est le temps où l'âme de son père aurait pu passer en lui toute grande et toute fière en traversant la conscience d'une mère sans reproches? Hélas! hélas! » Un jour qu'elle était plus calme, elle avait dit : « Voulez-vous savoir une de mes grandes douleurs? Je ne puis me représenter mon fils avec un petit corps rond et potelé comme celui des autres enfants; je ne vois de lui qu'une tête et parfois un peu de l'épaule; le reste est effacé dans une sorte de nuée grise et, lorsque tout mon cœur s'élance vers l'enfantin visage, je reconnais avec effroi le petit Jésus de la Vierge de Saint-Sixte avec sa bouche sans sourire et ses yeux de justicier. » Un frisson l'avait alors saisie et elle avait fondu en larmes. Cécile inclinait à croire que quelque chose de plus que la douleur d'avoir perdu Robert hantait et torturait cette âme profondément troublée. « Cette conscience est si pure, disait-elle, si prompte à s'alarmer, si incapable de s'imposer silence ou de s'assourdir au bruit de la vie. Il y a là, sans doute, l'obsession d'une pensée cruelle, la pensée de quelque chose d'irréparable qui la consume et l'épuise lentement. A-t-elle été vraiment coupable? Qui sait quel reproche a pu inventer contre elle-même une si absolue candeur? »

Six mois environ s'étaient écoulés depuis la mort de Robert, quand Cécile vint s'établir auprès d'Amalia; je ne tardai pas à l'y rejoindre. Sa délivrance n'avait pas rendu la paix à ce cœur trop cruellement frappé; elle avait des jours d'espérance, de rêves légers et souriants, mais les crises d'obsession et de morne abattement n'avaient pas cessé et l'épuisaient. Je la suppliai un jour, à mots couverts, d'avoir foi en sa tante pour qui jadis elle n'avait rien de caché.

Le jour suivant elle fit asseoir Cécile auprès d'elle. « D... a raison, dit-elle, je veux redevenir la petite fille d'autrefois qui venait à vous, quand elle souf-

frait; c'est plus fort que moi, je ne puis me résigner. Oh! ne vous méprenez pas; la mort de Robert, toute une longue existence à passer sans celui que j'ai uniquement aimé, toutes ces réalités si cruelles j'y ai consenti, je les accepte, et il y a des instants où je me trouve encore heureuse entre toutes les femmes pour ces quatre années de communion intime et de vie parfaite. Ce qui me ronge, c'est le souvenir d'une faute non avouée, non pardonnée. Que de fois j'ai été sur le point de vous confier mon secret, mais je ne voulais pas être excusée par tendresse, rassurée par compassion. Mon orgueil résistait; il me semblait que seule je pouvais être le juge intègre, le juge, hélas! qui n'absout pas! Aujourd'hui je cède, je sens que mes forces s'usent; ma fierté a péri. L'humiliation même d'un aveu m'apparaît comme un soulagement. Je me surprends à me dire que vous saurez trouver une douce parole, que vous me donnerez des raisons de me juger moins coupable, que j'aurai la faiblesse d'y croire, que vous m'aimerez malgré tout et que cela me donnera l'illusion d'être pardonnée. Je ne vous ferai pas moi-même le récit du passé dont le souvenir m'obsède; les mots que j'aurais à prononcer me font peur : ils réveilleraient des images trop cruelles. Prenez ces cahiers, lisez ce que j'avais écrit là pour lui; il ne l'a pas connu; le courage m'a manqué pour mettre ces pages sous ses yeux. Priez D... de les lire avec vous, il était son ami, il a comme lui l'âme haute, la parole sincère. Si vous me dites tous deux que je mérite quelque indulgence, peut-être cela me donnera-t-il un peu de paix, je me défendrai mieux contre ces mouvements de honte qui, par instants, m'accablent et m'ôtent le courage de vivre. Le reste est entre ma conscience et moi. Je sens trop bien que personne n'y peut rien. Ah! comme j'aurais pu être heureuse encore auprès de mon enfant, auprès de son fils, si ce trait envenimé avait pu être ôté de ma blessure! »... Cécile emporta les deux petits cahiers, qu'elle lui tendait; ils nous sont restés; elle avait désiré que sa tante les gardât; elle avait peur d'être reprise par la tentation de les relire, mais elle ne permit jamais qu'on les détruisît; elle tenait à ce qu'il subsistât quelque part un témoignage matériel de sa faute. Cette âme d'une exquise délicatesse morale avait peur de s'encourager dans l'espérance que cette minute de son passé pouvait être entièrement abolie, qu'elle-même pourrait un jour l'oublier.

J'ai reproduit dans les pages qui suivent les passages qui m'avaient le plus particulièrement frappé. Tomberont-ils jamais sous d'autres yeux que les miens? je l'ignore et j'ai peine à imaginer ce qu'en pourrait penser un homme du XXe siècle. La nature morale d'Amalia était d'une qualité si rare que je ne sais en vérité si beaucoup d'autres natures trouveront dans leur propre cœur les germes de ce qui s'était épanoui chez elle en une sorte de fleur mystique et douloureuse, en un lis blanc semé de larmes. Le public, s'arrête volontiers devant les vases richement émaillés qui épanchent bruyamment leur eau; il passe à côté de l'urne simple et profonde où brulent en secret de fines essences dont la vapeur ne se trahit que par le tremblement presque imperceptible de l'air au-dessus des bords. Si jamais cette confession voit le jour, plus d'un de ceux qui la liront jugeront ma jeune amie étrange, trouveront sa tristesse et ses remords trop disproportionnés à leur sujet pour éveiller la sympathie et prononceront que cette confession d'une âme ingénue manque absolument d'intérêt. Il me suffit que quelques cœurs simples sentent autrement et me sachent gré de l'avoir recueillie.

H. LAUGIER DALTÉ.

(*A suivre.*)

NOS CONTEMPORAINS

D'APRÈS

LE THÉATRE DE CE DERNIER QUART DE SIÈCLE (1)

Passons maintenant à notre seconde catégorie : les milieux bourgeois.

Le théâtre ayant pour objet l'étude plus spéciale des milieux bourgeois, c'est-à-dire des gens dont l'existence se passe plus entièrement dans l'intimité de la famille ou dans les préoccupations de la vie domestique, s'est surtout attaché à nous montrer l'état d'esprit particulier de ces milieux, les vices qui en découlent fatalement, et la contradiction qu'ils opposent à la morale absolue. Les autres drames, drames de la vie publique et de la vie conjugale, sont relégués au second plan.

En ce qui concerne l'état d'esprit bourgeois, le théâtre moderne abonde en études de toutes sortes. On dirait que depuis surtout un certain nombre d'années les auteurs en aient été obsédés comme par une idée fixe, et lui vouant une haine mortelle l'aient pris pour but de leurs amers sarcasmes. Est-ce un signe que cet état d'esprit s'est généralisé et a envahi nos mœurs, ou bien est-ce que les autres veines dramatiques étant déjà très exploitées, celle-ci a paru un filon nouveau, favorable au succès? Sans doute que chacune de ces deux causes y entre pour une part.

Comme on sait, l'état d'esprit « bourgeois » réside dans le mode convenu de parler, de penser,

(1) Voyez la *Revue* du 26 août.

d'agir, d'après une certaine morale basée sur l'égoïsme. Cette convention que l'éducation perpétue de père en fils s'est substituée peu à peu à la conscience, et finalement est devenue l'unique règle de conduite dans l'alternative où l'on se trouve à chaque instant de choisir entre le devoir et l'intérêt privé. En se transmettant de génération en génération, elle a fini par creuser dans l'âme un sillon ineffaçable où se retrouvent les empreintes indélébiles qui constituent une espèce à part. A regarder vivre les personnages, on pense, sans même avoir besoin de les connaître plus à fond : ce sont des bourgeois, tant est particulier leur état d'âme. Et l'esprit allant naturellement de cette situation morale à la situation sociale souvent assez élevée qu'ils occupent, le contraste apparaît d'autant plus grand entre ces deux facteurs.

Certes, cet état d'esprit n'est pas d'aujourd'hui; il a ses racines tant dans les dispositions de notre code civil que dans la transmission héréditaire des fortunes acquises ; mais s'il faut en croire le théâtre de ces dernières années, jamais autant qu'à notre époque son épanouissement n'aurait été plus complet. En tout cas, il devint pour nos jeunes auteurs du Théâtre-Libre, le sujet favori et presque exclusif de leurs comédies dramatiques.

Est-ce à dire que, dans ce milieu, il n'y ait pas quelques natures d'élite dont la noblesse plane au-dessus de toute discussion? Sans doute. La *Maîtresse légitime*, de M. Davyl, *Madame Caverlet*, d'Augier, sont, malgré l'irrégularité de leur situation, d'une honnêteté irréprochable ; elles aiment sincèrement, se sont données sans calcul, et c'est avec raison que leurs amants bravent l'opinion publique et leur restent fidèles et dévoués. Mais, en toute sincérité, que chacun fasse son examen de conscience; combien parmi ses amis, pour ne pas parler de soi, seraient capables d'en faire autant? Combien résisteraient à l'appât d'une dot, aux vains hommages de la considération publique, à l'utilité des relations que procure un mariage avantageux?

Dans un autre ordre d'idées, voici Jean Martinel, marié d'hier à une jeune femme qui l'adore et qu'il adore. En pleine lune de miel, une dépêche vient les troubler. *Musotte*, l'ancienne petite amie de Jean, se meurt; elle le supplie de venir à son lit de mort, de lui dire un dernier adieu et de recueillir leur enfant. Sans hésitation, n'écoutant que la voix de sa conscience, il y va, ferme les yeux de Musotte et ramène à sa femme l'enfant naturel; celle-ci, mise au courant de la situation, ouvre ses bras à l'enfant et embrasse son mari. Bravo! pensez-vous, voilà de nobles cœurs. Oui, mais autour de vous, dans la vie réelle, en pouvez-vous citer beaucoup de cette sorte?

Le type du philanthrope qui renonce à tout, amour, fortune, ambition, pour se consacrer au bonheur de ses semblables, ne court pas non plus les grandes routes et *Jean Baudry* ressemble plus à un original qu'à un homme ordinaire.

Ces belles exceptions sont comme les oasis dans le désert. On les cherche, on s'y repose à l'ombre quand on les trouve, puis, la sieste finie, il n'en faut pas moins continuer la route sous l'implacable soleil et sur le sol aride.

En 1878, E. Augier nous avait, dans les *Fourchambault*, donné une étude d'ensemble de la sottise bourgeoise. Le mari, assez craintif et respectueux de l'opinion pour avoir abandonné sa maîtresse enceinte et épousé une femme riche et acariâtre devant laquelle il tremble. La femme, coquette, vaniteuse et provinciale, flattée d'être vue aux réceptions officielles dans la loge du préfet, assez ignorante et sotte pour défendre à sa fille des lectures saines et fortes, et lui permettant l'Opéra parce qu'elle n'y comprend rien; envieuse et saturée d'amour-propre au point de détester une femme plus généreuse qu'elle dans une vente de charité... bref, une parfaite pécore. Le fils, égoïste et sans scrupules, compromettant pour son unique plaisir une pauvre enfant qu'il ne veut point épouser. La fille, une petite pimbêche qui rougirait d'afficher un sentiment, mais affirme cyniquement à dix-sept ou dix-huit ans que tous les maris se ressemblent et qu'elle prendra dans le tas.

Cette famille type ne se retrouve pas toujours, dans le théâtre moderne, avec la même cohésion; plus souvent les membres y sont étudiés séparément, à l'état isolé, mais dans chacun d'eux, les mêmes tares sont notées, mises en relief, et révèlent finalement un état d'âme identique.

Une des plus générales, celle qui, du moins, choque davantage, est... l'égoïsme. Non pas l'égoïsme spontané d'une âme rendue sceptique par les mille désillusions de la vie courante, ce qui est excusable, mais l'égoïsme prémédité, pratiqué avec méthode, érigé *a priori* à l'état de principe directeur. Écoutez cette voix : « Voyons, mes enfants, égayez-vous pour que je puisse manger de bon appétit. » Plus loin : « Qui est-ce qui fera ma partie de piquet, puisque Mme Chéribois attend son fils : c'est que j'ai l'habitude de faire ma partie de piquet après déjeuner, c'est ma santé. » Ailleurs : « Je suis le seul maître ici, le seul, entendez-vous bien... Vous ne partirez pas, je vous défends de partir. » C'est M. Chéribois, le chef de famille que tout le monde gâte, caresse, choie, dorlote, le despote dont la femme, les enfants, les domestiques doivent être les plus humbles esclaves. Écoutez cet autre : « Moi, voyez-vous, je veux que tout le monde soit gai autour de moi, je ne peux me résoudre à être gai tout seul. » C'est le sosie du précédent, cet excellent M. Lamblin qui console à sa

façon la tristesse de son épouse. Autre chanson : cette fois, ce n'est pas un père, ni un époux, mais un jeune homme de bonne famille, de vingt et quelques années, qui s'amuse à débaucher une jeune fille : « Oh! Maria, quelle félicité que cette union mystérieuse et libre : passer, couple invisible, à travers les préjugés et les conventions mondaines, être tout l'un pour l'autre à l'insu des indifférents. Quel rêve! » Et plus loin, à quelqu'un qui lui demande s'il l'aime assez pour l'épouser : « Je l'aime d'une façon et pas de l'autre. » Maintenant, voici des femmes : une mère qui pousse sa fille au mariage pour l'utilité personnelle qu'elle en pourra retirer : « Allons, un bon mouvement, songe à nous, mon enfant. Je tiens beaucoup à ce mariage parce qu'il me créera des relations fort agréables. » Une autre qui dit à sa fille malade : « A mon âge, on n'aime pas entendre parler de gens malades autour de soi ». Ailleurs, c'est une jeune fille charmante qui dit à son fiancé subitement ruiné : « Ah! s'il vous était resté seulement vingt mille francs de rente! » Comme on le voit, tantôt cet égoïsme est conscient, mais se dissimule sous le masque de l'hypocrisie, tantôt il est, en vertu de l'atavisme et de l'éducation, un état habituel dont la monstruosité ne choque même plus, sauf bien entendu ceux qui en sont victimes.

Après l'égoïsme, la cupidité, l'âpre convoitise de l'argent, l'argent considéré non pas comme le but légitime du travail, la récompense de l'effort et de l'audace ou le levier indispensable de l'énergie productrice, mais comme une proie qui tombe du ciel, du jour au lendemain, sous forme de dot ou d'héritage, à seule fin soit de servir aux jouissances grossières, soit d'aller enfler sans utilité une fortune déjà plus que suffisante pour les besoins de la vie. Aux yeux des classes bourgeoises, il devient ce que fut autrefois le nom pour les membres de l'aristocratie, un titre d'orgueil hautement proclamé, un droit aux égards, à la considération publique, d'autant plus exigeant que la somme est plus élevée. C'est lui qui préside aux actes de la vie courante, domine les sentiments, obscurcit les consciences, tient en échec la volonté, enchaîne les individus, divise les familles, détermine les groupements sociaux; c'est le Dieu tout-puissant aux pieds duquel brûle toujours l'encens bourgeois.

S'agit-il de quelque mariage : « Mon fils n'épousera jamais qu'une fille riche! » s'écrie le père vaniteux et cupide. « Ma petite Geneviève, marions-nous richement, c'est la grande affaire », conseille une tante à sa nièce (*Maîtresse légitime*). « Vous épouserez une millionnaire, galopin! » s'écrie orgueilleusement une brave mère fière de son fils (*le Bien d'autrui*). Et ce jeune ingénieur (*Tante Léontine*) qui, après avoir prôné son désintéressement tant qu'il a cru riche la jeune fille qu'il convoitait, apprend tout à coup que la dot est inférieure à ce qu'il supposait : « Qu'est-ce qu'un homme recherche dans le mariage, est-ce que la première des choses ce n'est pas l'argent? L'argent est une puissance, qu'elle vienne de droite ou de gauche; haïssons-la si vous voulez, mais faisons comme tout le monde, subissons-la; vous savez ce qu'est le monde : qu'est-ce qu'il estime, qu'est-ce qu'il adore? l'argent. »

Dans les rapports de famille, à propos d'héritage, l'argent devient le brandon de discorde, le vil instrument de chantage et de calomnies à outrance. A cause de lui, un fils, une fille, un gendre, vont accuser de déshonneur leur mère et belle-mère, et s'efforcer de l'évincer d'un testament (*l'Argent*); la fille dit à sa mère : « Mais ce que l'on te donne en trop, on le prend sur ma part. » Le fils ajoute : « Si papa teste et avantage ma mère, nous n'avons plus aucun espoir de rattraper notre fortune. » Et le gendre conclut : « Mais vous lui laissez plus que la loi ne vous le permet »; et le pauvre bonhomme ne sait plus à qui entendre pour partager équitablement son patrimoine.

La captation du testament semble toute naturelle : « Détruisez ce testament, brûlez-le, que craignez-vous en somme? hors notre famille, personne n'en soupçonne l'existence. » Puis on se réjouit de la mort du légataire. « Alors nous n'avons plus rien à craindre; grâce à Dieu, nous voilà tranquilles! » Un beau-frère va même jusqu'à proférer contre sa belle-sœur des menaces de mort : « Qui me dit qu'elle ne sera pas avantagée dans le testament de ta mère, et qu'elle n'empochera pas une partie des 150 000 francs qui doivent encore nous revenir? Ah! si je savais cela, je lui tordrais le cou, à ta sœur! »

Comme il peut créer la haine, l'argent peut également créer la sympathie, susciter des dévouements subits, nouer des liens d'amitié factice, tel dans la *Pelote* ce vieux célibataire enrichi autour duquel vit toute une famille improvisée de domestiques, gouvernantes, bonnes, cuisinières, etc.

En dernière analyse, une alternative d'hypocrisie et de cynisme semble tirailler tour à tour les misérables fantoches de la comédie bourgeoise. Les uns, encore sous l'empire du respect humain, sauvent les formes, et dissimulent les mille petites plaies de leur vilaine âme, sous une apparence vertueuse et honnête qui ne trompe plus qu'eux-mêmes; tel ce jeune magistrat (*le Devoir*) nouvellement échappé des bancs de l'École de droit, qui n'a que le mot de devoir à la bouche, et se pose en défenseur de l'honneur et de la vertu, mais qui refuse par intérêt personnel de poursuivre son ancienne maîtresse de crainte de scandale. Les autres plus modernes, déjà las du moindre effort, même de celui qui consiste à mentir

pour sauver leur réputation, ne cherchent plus à se cacher, mais se vautrent avec délices dans leurs vices. Ici c'est un veuf qu'effraie la perspective de la solitude, qui, pour garder sa maîtresse devenue celle de son fils, s'abaisse à toutes les compromissions (*École des Veufs*); là c'en est un autre, que la turpitude sensuelle, malgré les prières de sa fille, conduit jusqu'au seuil de la cour d'assises (*Rolande*); ailleurs c'est le ménage à quatre accepté, installé au foyer, devenu une institution régulière (*la Paix du Foyer*), sans que le moindre scrupule inquiète aucun des complices. Bref, c'est toujours la même vilenie des âmes, mais sans le nuage d'illusion et de respectabilité qui pouvait encore duper quelques naïfs.

Si nous passons maintenant à l'examen de la « conscience bourgeoise », nous voyons qu'elle n'est pas moins sévèrement stigmatisée dans le théâtre contemporain que l' « âme bourgeoise ».

Tandis que les sentiments nobles, l'idéal chevaleresque, cédaient la place aux sentiments vulgaires et bas, l'idée du devoir, elle aussi, devenait plus faible, tendait à disparaître dans les actes de la vie quotidienne.

La conception d'une morale absolue, étrangère aux considérations de temps, de mœurs et de nationalité, est aujourd'hui devenue l'exception. Les meilleurs, ceux qu'une dernière hésitation domine encore, lui ont substitué une sorte de compromis, où s'amalgament étrangement les obligations de la conscience et les nécessités sociales; les autres, la foule, se contentent simplement de respecter les conventions établies et de se soumettre aux prescriptions du Code.

Sollicités de prendre parti dans un conflit moral, ils ne demandent pas à leur conscience : que devons-nous faire? mais pensent : que ferait un homme de mon milieu social, en pareille occurrence? quelle est la mesure d'infamie et de lâcheté que tolèrent nos lois ? puis, en règle avec ces deux gardiens de la morale, ils agissent, la conscience sereine.

Cette conception du devoir, basée sur l'obéissance au Code et sur le respect des conventions sociales, a cela de commun avec l'état d'âme dont nous parlions tout à l'heure, qu'elle est comme lui le produit de l'éducation bourgeoise. Aussi le théâtre a-t-il eu bien soin de mettre en opposition avec ces demi-honnêtes gens bien élevés, des réfractaires, des écervelés, jeunes hommes ou jeunes filles moins corrects, moins observateurs des formes, mais capables d'un élan généreux, sans calcul ni restriction d'aucune sorte. Par amour du paradoxe, les jeunes auteurs ont même été plus loin, et nous ont représenté comme détenant le monopole de l'honnêteté, de l'amour et de la sincérité, les seuls individus en marge de la société et tous les irréguliers de la vie. En faisant la part d'exagération, il reste incontestable que l'éducation systématique, avec l'argent et l'égoïsme comme but, ne peut avoir sur la conscience qu'une influence déprimante, qui se traduit dans la vie courante par l'application de la « morale bourgeoise ».

C'est en vertu de cette morale qu'un chef de famille s'écriera : « Depuis quand un père est-il responsable des dettes de son fils? c'était bon autrefois, mais 89 a changé tout cela, l'honneur n'a rien à voir avec une dette de jeu. » Celui-ci sera sincère en pensant de lui-même : « Ne suis-je pas un honnête homme, ai-je jamais fait tort à personne d'un sou? » C'est au nom de la morale que d'honorés bourgeois (*l'Honneur*), dont la fille a été séduite, puis abandonnée, vont attirer chez eux un brave jeune homme naïf et amoureux, pour la lui faire épouser.

Les plus honnêtes essaieront un compromis, une demi-mesure qui satisfasse à la fois les exigences de leur conscience et les nécessités de leur situation sociale; comme cet austère sénateur (*M. de Réboval*) qui entretient un double ménage, à chacun desquels il cherche à faire une part égale de son temps, de son argent, de son affection, et qu'en définitive il ne satisfait ni l'un ni l'autre.

Bref, l'honnêteté absolue, l'homme de caractère qui sacrifie tout à son devoir, semble devenu, dans les milieux bourgeois de notre théâtre contemporain, quelque chose de préhistorique, que l'on connaît par ouï-dire, mais que personne n'a jamais vu.

Ces bourgeois sont, pour la plupart, des oisifs, petits rentiers, gros propriétaires, fonctionnaires en retraite; à côté d'eux, d'autres travaillent, exercent une profession, prennent part aux affaires publiques. Ceux-ci seront-ils meilleurs ou pires?

Ni l'un ni l'autre : dans le développement de leur personnalité, ils nous apparaissent seulement sous un jour différent, peut-être moins égoïstes, moins cupides, moins enchaînés par les conventions, mais atteints d'autres plaies tout aussi horribles, de deux surtout qui suffiraient à les rendre typiques dans la galerie des âmes contemporaines. En premier lieu : le cabotinage, c'est-à-dire l'amour de paraître et l'art de faire prendre le faux pour le vrai, à coups d'audace; ensuite ce qu'un de nos plus réputés critiques dramatiques a nommé le « cal professionnel », c'est-à-dire la déformation, à plus ou moins longue échéance, de l'être moral et sentimental, par l'influence de la profession. Suivant la diversité de la profession, et aussi le degré de résistance individuelle, cette double influence pourra varier d'intensité, mais chez tous nous la retrouvons, accompagnée des mêmes symptômes, suivie des mêmes conséquences. Artistes, peintres, sculpteurs ou musiciens, avocats, candidats ou élus politiques, médecins, arrivés ou arrivistes, acteurs et actrices,

académiciens, universitaires, fonctionnaires, officiers ministériels, hommes d'affaires, ils nous donnent tous la même comédie.

Les artistes, dans l'acception la plus générale du mot, nous sont révélés comme habiles à s'imposer par l'audace à l'ignorance artistique du public, à tirer parti de la vanité mondaine, du snobisme des foules élégantes, en frappant leur imagination par des formules nouvelles qu'elles ne comprennent pas, mais qu'elles acceptent par peur du ridicule. Dans *Cabotins*, de M. Pailleron, ils sont là toute une bande, poètes, peintres, littérateurs, qui se font la courte échelle pour arriver, et s'amusent fort aux dépens d'un imbécile vaniteux dont la bêtise leur fait un piédestal. « Commencez par avoir du succès, dit l'un d'eux, il y aura toujours des gens qui vous trouveront du talent. » Voilà toute leur science, tout leur art, étonner de n'importe quelle façon, faire du bruit, provoquer les bravos et compter surtout sur le besoin d'enthousiasme du public.

M. Brieux nous les a montrés dans la vie intime (*Ménage d'Artistes*); là nous les voyons odieusement fats, présomptueux, se disant volontiers des êtres exceptionnels et supérieurs, à qui il faut une vie de surexcitation pour stimuler leur talent, de confort pour écarter les mille petites tristesses de la vie. Envieux les uns des autres, ils pressentent toujours le rival sous l'ami, et leurs poignées de main flatteuses dissimulent mal leur secrète et cordiale haine; ainsi s'explique la réponse de l'un d'eux à la question : « Comment est-il de vos amis? — Il éreinte si bien les autres qu'il fait tour à tour plaisir à chacun, et puis, on sait qu'il ne vous montera pas sur le dos. »

Les politiciens ne nous sont pas présentés sous un aspect plus favorable, mais la gamme de leurs travers est autrement variée, selon qu'ils nous apparaissent simples candidats ou déjà élus.

Candidats, ils affichent un amour-propre grotesque, se croyant pasteurs de peuples, intellectuellement supérieurs à la masse, que dans leur for intérieur ils méprisent, mais flattent pour gagner ses suffrages, et cet amour-propre est si fort qu'il les rend d'une incroyable naïveté, et souvent dupes de leurs propres pièges. *Rabagas*, l'avocat ambitieux, l'orateur de brasserie et de réunions publiques, le rusé des rusés se laisse bêtement rouler par l'habile flatterie de ses adversaires, est ensuite abandonné par ses anciens amis, enfin sans parti et ridiculisé aux yeux de tous, s'écrie, la rage au cœur : « Je m'exile, et je vais dans le seul pays où l'on apprécie les gens de ma trempe, — où? — en France! Le *Candidat* de Flaubert, pour être un riche et madré paysan, ne se laisse pas moins duper par trois chefs de groupes de diverses nuances qui ne visent qu'une chose dans cette élection : obtenir la main de sa fille; aveuglé par la vanité il devient tantôt républicain, tantôt conservateur, protectionniste puis libre-échangiste, affirme et renie tour à tour ses professions de foi, accepte et promet des cadeaux, bref est le plus gros de tous les dindons qui l'entourent. *Daniel Rochat* est peut-être d'opinion plus sincère; mis en demeure d'opter entre sa fiancée et ses convictions de libre penseur, il sacrifie son amour à sa foi, et renonce au mariage qui eût fait le bonheur de sa vie; encore agit-il ainsi autant, sinon plus, par ambition et afin de conserver sa clientèle électorale, que par loyauté et respect de lui-même.

Élus, les politiciens sont d'autres hommes. C'est alors moins le cabotinage qui les domine que l'influence du milieu, le vertige des tentations dont ils sont à chaque instant assiégés et auxquelles ils abandonnent fatalement un lambeau de leur conscience et de leur probité. Voici *Leveau*, cet ancien avoué de petite ville; son élévation de « leader » radical le met soudain en relations avec la marquise de Grèges, et le voilà grisé, amoureux comme un collégien, et finalement esclave de la grande dame, dont il sert à son insu les visées politiques. Plus près de nous, voici Rémoussin (l'*Engrenage*), cet ancien honnête homme qui, du temps qu'il était candidat, avait l'illusion de conformer ses futurs actes à sa parole, et qui maintenant, en pleine tourmente parlementaire, affirme qu'il y a plusieurs moralès, suit l'exemple de ses collègues, enfin pour prix de son vote touche le chèque maudit qui le fera démissionner et conspuer par ses électeurs. L'autre avait été grisé par une duchesse, celui-ci l'est par un pot-de-vin : dans les deux cas, c'est la conscience qui paye.

Au tour des médecins. Le champ d'étude en est plus limité sans doute, parce qu'on a beau s'en moquer, pourtant on les appelle au moindre mal de gorge. Mais eux aussi ont leurs faiblesses, et l'envers du savant n'est guère moins misérable que celui du premier venu. Dans l'*Évasion*, ne voyons-nous pas un docteur Bertry, dont la haute réputation parisienne s'est faite à coups de réclames et de notes autobiographiques parues dans les revues techniques, faire des bassesses comme un simple fonctionnaire pour obtenir le ruban rouge, puis, par orgueil du diplôme, nier, même en face de la réalité, la puissance de la nature, enfin, comme ses malades, avoir peur de mourir, et appeler à l'heure suprême un confrère auquel il avoua naguère son scepticisme de la science.

L'acteur, pas celui des salons, ne présente, semble-t-il, aucune marque particulièrement caractéristique de notre époque, sauf, peut-être, qu'il ne détient plus autant qu'autrefois le monopole de la fatuité, et que les préjugés mondains qui le tenaient à distance de

la vraie société ont fait place à une facilité d'accueil qui voisine le « snobisme ». A part cela, il reste aujourd'hui, ce qu'il était hier, marqué des deux mêmes tares professionnelles : l'amour-propre excessif et enfantin, et l'oblitération du sens de la vie réelle.

Qu'elle s'appelle comtesse Romani ou seulement Flipotte, l'actrice reste incapable d'aimer sinon sa petite personne, que les bravos des galeries ont vite fait de griser, et de porter, déesse d'un nouveau culte, au-dessus des foules vulgaires. Son talent, sa beauté son succès, sa cour d'adorateurs, voilà tout ce qui la passionne. Le talent des camarades? elle n'en a jamais entendu parler; l'esprit de l'auteur? c'est le sien ; les appointements qu'elle gagne? bien inférieurs à son mérite : partout et toujours sa personnalité, exclusive, grandie, démesurée, s'alimentant à sa propre source. Dans la vie réelle, l'acteur apporte avec lui l'habitude des planches, continue de jouer un rôle. Habitué à prendre le faux pour le vrai, à simuler des sentiments violents, amour, haine, jalousie, il ne peut, rendu à la vie privée, que prendre le vrai pour le faux, incapable qu'il est de discerner nettement l'un de l'autre. Aussi, est-ce en toute sincérité qu'il se joue de temps en temps, à lui-même et aux autres, un quatrième acte avec scènes de désespoir, repentir, menaces, serments, etc. Si l'on ajoute à cela le besoin permanent d'excitation que favorise la multiplicité des hommages et des cadeaux ainsi que la liberté de mœurs et de langage que crée la promiscuité d'une camaraderie quotidienne, on aura à peu près tout dit de l'acteur de toutes les époques

Quant aux gens en place, aux fonctionnaires (*Monsieur le Directeur*), ils sont à peu près immuables, eux aussi ; les uns, ceux d'en bas, aigris de marquer le pas dans leur carrière, sans espoir d'avancement, jaloux et médisant les uns des autres tout en affectant réciproquement en public une politesse officielle; les autres, ceux d'en haut, se considérant avec sérénité dans l'exercice de leur autorité, et goûtant dans les sollicitations de leurs subordonnés à leur égard une secrète revanche de leurs propres bassesses vis-à-vis des supérieurs; les uns comme les autres, également intrigants, flatteurs, bornés à l'horizon immédiat de leurs fonctions.

Enfin, pour terminer, les gens d'affaires, officiers ministériels, hommes de loi, ne sont pas épargnés non plus par la satire moderne. S'il faut en croire un auteur réaliste et amer, ils ne seraient que des oiseaux de proie, des *Corbeaux* guettant pour en vivre, et au besoin hâtant l'infortune d'autrui, oiseaux rapaces, rusés, d'autant plus audacieux que leur adversaire est plus faible. Espérons que la peinture en est pessimiste, et que les affaires ne sont pas toujours « l'argent des autres ».

Nous en avons fini avec les bourgeois; encore quelques aperçus sur les ouvriers et les paysans, et notre galerie de la société contemporaine sera terminée.

Les paysans, que le théâtre moderne nous a dépeints, ne représentent guère de variété dans l'espèce. Tous, sans exception, ils sont autoritaires, routiniers, âpres au gain. Immobiles dans leur ferme souvent isolée, sourds aux échos des grandes agglomérations humaines, la plupart dépourvus de livres instructifs et modernes, ils n'ont de la vie qu'une idée très sommaire. Pour eux la terre résume et synthétise tout; elle est à la fois la grande nourricière qui fait vivre gens et bêtes, le placement tangible et sûr des économies, le patrimoine transmis de père en fils, enfin l'honneur et la considération dans le pays. L'amour qu'elle inspire annihile tout autre sentiment qui lui est opposé, détruit les affections intimes, brise les liens du sang, fait de ces braves gens des « rustres » au cœur sec et à l'esprit positif (*les Rustres*).

Il a encore une autre conséquence, c'est d'inspirer au propriétaire, au *Maître*, l'horreur des vagabonds de grand chemin qui errent de porte en porte à la recherche d'un gîte pour la nuit ou d'une miche de pain pour remplir la besace. Aussi le paysan garde-t-il encore à un haut degré le respect de l'autorité et des institutions établies; l'amour de son bien lui fait aimer la loi qui le protège contre toute éviction, la crainte des révolutions le rend profondément conservateur ; et sa psychologie pourrait tenir tout entière en ces deux mots : amour de la terre, peur du gendarme.

Cependant, une évolution se dessine parmi la jeune génération (*Blanchette*). Là comme ailleurs l'instruction mal dirigée fait des victimes en éveillant l'ambition. Les enfants, stimulés par les coupables promesses d'un avenir merveilleux, délaissent la ferme pour l'étude, aspirent aux diplômes, puis, les examens passés, vont grossir la foule impatiente et aigrie des postulants sans place, jusqu'à ce que la misère, les tentations et les souffrances aient grisé leur cerveau exalté, et les ait jetés, garçons à l'anarchie, filles au ruisseau. C'est le déclassement qui commence et qui chaque jour fait de nouvelles recrues. Là non plus on ne voit pas très nettement le but poursuivi, l'idéal rêvé. Ni progrès matériel, ni culture sentimentale, ni élévation morale, mais une vie terre à terre, bornée à la satisfaction quotidienne des appétits, avec çà et là, chez les jeunes, des sursauts de désirs vers l'inconnu, suivis de mornes lendemains faits d'illusions perdues.

Est-ce donc dans la classe ouvrière que nous trouverons une volonté d'agir, une orientation précise vers le progrès? A la vérité, la psychologie des

masses laborieuses n'a guère fait l'objet d'études approfondies au théâtre; on dirait que les auteurs aient craint que la blouse et la casquette ne soient de médiocres attraits pour un public affamé de décors et de costumes luxueux. Au lendemain de la proclamation de la troisième république, il y a bien encore, dans les têtes échauffées, de chimériques projets de fraternité sociale; Manuel évoque dans les *Ouvriers* le travailleur à belle barbe, rêveur et doux, tel que l'avaient déjà conçu en 1848 les phalanstériens de toute secte; il préconise le rapprochement de la redingote et du bourgeron, la communion de tout un peuple uni dans une même pensée d'amour et de solidarité mutuels, mais ce sont là paroles sans écho, auxquelles on applaudit sans foi. Dans la suite, la réalité nous apparaît brutale; il n'est plus question de fraternité, mais de lutte ouverte, de coalition d'intérêts opposés (*les Deux Noblesses, les Mauvais Bergers, le Repas du Lion*). Les ouvriers marchent en syndicat, le verbe haut, le geste menaçant; dans leurs regards perce une envie de posséder, de jouir à leur tour des biens de ce monde. Mais dans les moyens d'exécution, que d'incohérence, que d'ignorance et de profonde crédulité! toujours ils se laissent berner par les mots sonores et les promesses alléchantes des mauvais bergers qui les dupent, pareils, dans leurs inlassables tentatives, à ces vagues sans cesse brisées, mais sans cesse renaissantes, qui montent à l'assaut des môles de granit à l'entrée des ports.

Pas plus chez l'ouvrier que chez le paysan, il n'y a trace d'effort moral; conduit par ses instincts grossiers, encouragé par l'exemple des hautes classes, il s'abandonne au courant matérialiste, cherchant l'oubli dans l'ivresse, en attendant le grand jour de la révolution sociale!

Et maintenant, résumons-nous. De l'examen de ces divers éléments sociaux, gens du monde, bourgeois, professionnels, paysans, ouvriers, peut-on dégager une idée générale, tirer l'horoscope de la société de demain?

Au point de vue sentimental et moral, il ne semble pas qu'il puisse y avoir entre eux l'ombre de jalousie. Prolétaires, bourgeois, clubmen, un même courant les entraîne également tous : la satisfaction immédiate des instincts, le besoin effréné de jouir; seuls, les moyens diffèrent. En haut, c'est l'agitation brillante et vide des réunions mondaines, la foire aux vanités, la lutte des amours-propres sans cesse en éveil, la corruption élégante doublée de satin et de bank-notes; au-dessous, c'est l'égoïsme et la cupidité bourgeoise, les mesquines jalousies de clocher, la sensualité hypocrite; enfin, en bas, la routine entêtée, la bêtise aveugle, l'envie et la haine de tout ce qui s'élève au-dessus de la médiocrité. Chez les uns comme chez les autres, même désintéressement de la vie intérieure; on dirait qu'ils n'ont ni âme, ni conscience, ou que tout au moins ce sont là des rouages inutiles que la nature a distribués par surcroît. Comme des pantins que meut une ficelle, ils reçoivent sans révolte l'impulsion du dehors. Sentiments, goûts, jugement, caractère, rien ne leur est personnel, n'émane de leur moi. A ceux-ci la mode capricieuse et le « snobisme » aveugle dictent leurs arrêts; ceux-là se conforment craintivement à l'opinion publique, épousent les préjugés séculaires de leur milieu, et observent passivement la loi; pour d'autres enfin, la peur du gendarme est l'unique frein aux instincts trop violents. Tous, gens moutonniers, suivent à l'envi le troupeau bêlant, par les chemins foulés.

Au point de vue social, le déclassement s'accentue. Tandis que le besoin d'argent courbe les fronts aristocratiques et ploie les caractères rigides devant l'obséquiosité méprisante des barons de la finance ou les millions de quelque héritière exotique, que la dépravation sensuelle de la haute et moyenne bourgeoisie multiplie le nombre des fausses situations, dans les rangs du peuple, l'instruction pleinement répandue et le succès croissant du cabotinage font surgir quotidiennement de nouvelles ambitions, jusqu'à ce que, parvenues aux couches supérieures, elles subissent à leur tour l'influence du milieu et se dissolvent aussi en jouissances et en corruption.

Ce double mouvement en sens opposé dont la conséquence paraît être d'abaisser la nation à un niveau légèrement inférieur, doit-il être interprété comme le symptôme avant-coureur de troubles plus profonds capables de bouleverser la société actuelle?

Quoique les anciennes classes dirigeantes avouent clairement, soit par l'amère raillerie de leur gloire passée et une indifférence absolue à la marche des affaires, soit par leur répugnance à protester autrement que par de vaines paroles contre la démoralisation de cette fin de siècle, leur renoncement définitif à la gestion de la chose publique, par contre, on ne sent pas dans les classes inférieures une force assez disciplinée ni assez consciente d'elle-même pour en prendre d'assaut la direction. Le peuple est las avant d'avoir combattu; parfois il marche en syndicats, fomente des grèves, inquiète le bourgeois paisible, mais qu'on lui jette ou même qu'on lui promette un os à ronger, et sa grosse voix s'éteindra en grognements satisfaits.

Sans doute que le spectacle des élégants jouisseurs l'aura à la fin converti, et que, convaincu de sa propre impuissance, il se sera dit pour se consoler : « A quoi bon?... Buvons!... Et après nous la fin du monde. »

LOUIS CHEVALLIER.

LIVRES NOUVEAUX

« A voix haute », par M. Coppée.

M. Coppée reconnaît avec simplicité qu'il n'est pas orateur, mais qu'il a tout de même parlé souvent en public. Il vient de faire un choix parmi ses discours afin de réunir en volume ceux qui ne lui semblent pas « tout à fait indignes d'être conservés ». Il s'est d'ailleurs montré, dans ce travail de revision, très indulgent envers lui-même, et quelques-unes de ces petites allocutions auraient pu se perdre sans inconvénient.

Malgré cette grande et bien naturelle indulgence, M. Coppée a laissé de côté les véhémentes exhortations que lui inspirèrent, ces derniers mois, un regain de fougue adolescente et ses devoirs de président d'honneur d'une ligue notoire. Car il s'est prodigué « par la plume et par la parole, jetant des mots de combat dans la presse et prononçant des phrases ardentes du haut de la tribune des réunions populaires ». Les phrases ardentes et les mots de combat ne seront pas conservés. C'est dommage! Il y avait là de jolies choses, originales et assez profondes, des pensées comme celle-ci : « L'ordre, la richesse et le travail ne règnent que sous la protection de l'épée obéissante aux lois; sans elle, toi, paysan, tu ne ferais pas ta récolte, et toi, ouvrier, tu ne gagnerais pas ta journée... » D'ailleurs, M. Coppée ne fait pas grand cas de la paix : « Oui, la paix, je sais bien, la douce et féconde paix! Mais nous en jouissons depuis plus d'un quart de siècle... » La guerre, c'est bien mieux! Il est vrai qu'il y a « les douleurs des mères, des veuves et des fiancées ». Sans doute, mais on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, — et puis, rappelez-vous « saint Louis sur son haut palefroi, la miraculeuse Pucelle, les vieilles bandes de Turenne, les demi brigades, les bataillons et les régiments chamarrés d'Austerlitz et d'Iéna ». Ah! oui, c'est grâce à la guerre que toi, ouvrier, tu gagneras ta journée, et toi, paysan, tu feras ta récolte... M. Coppée s'étonne d'avoir à redire « ces vérités élémentaires, au savant dans son laboratoire, à l'écrivain dans son cabinet, à l'artiste dans son atelier, au juge sur son tribunal »... Quand la pensée faiblit un peu, le style du moins est toujours là. C'est extrêmement savoureux.

Eh bien, toute cette éloquence nationale, M. Coppée la juge donc « tout à fait indigne d'être conservée ». Car il n'y met pas d'amour-propre : s'il s'est un instant mêlé des affaires publiques, cela n'a pas d'importance. Il avait momentanément oublié que, suivant sa propre formule, « le meilleur moyen offert au poète de prouver qu'il est un bon citoyen, c'est encore d'enrichir de quelques belles œuvres le trésor littéraire de son pays ». Ou, s'il ne l'avait pas oublié, du moins il sentait que ce moyen-là dépassait ses forces; car il est beaucoup plus difficile d'écrire un beau poème que de taper, même à tour de bras, sur un tambour de réunion publique.

*
* *

Le recueil qu'il nous donne aujourd'hui contient des discours de distribution de prix, d'inauguration de monuments, d'obsèques, sans compter trois « harangues académiques ». Celles-ci lui ont bien « coûté quelque effort », mais le reste, semble-t-il, est venu tout seul.

On pouvait se demander, *a priori*, ce que deviendrait, sous la forme oratoire, l'espèce de petite sentimentalité plaintive qui constitue, en son fond même, la poésie de M. Coppée. Car enfin, chanter les petits épiciers de Montrouge, les pauvres marchandes de journaux et les bons fils qui jouent dans les orchestres des bouis-bouis pour rapporter un peu d'argent à leurs mères, ce n'est pas une préparation tout indiquée à la grande éloquence. Cela sert, il est vrai, pour les *Rapports sur les prix de vertu*, et c'est là, certes, une belle partie de l'éloquence académique. Oui, en joignant à l'habituelle petite lamentation quelques phrases un peu relevées (« Nous vivons dans un temps de trouble et d'inquiétude, où les fruits de l'arbre de science sont parfois bien amers! ») et puis quelques mots d'esprit pour amuser un peu les belles dames (« elle loue un appartement de sept pièces moyennant dix-huit francs par mois, — nous sommes loin, comme vous le voyez, des prix de l'avenue de l'Opéra! ») on arrive à trousser quelque chose d'assez sortable...

Mais, — et c'est ici que se manifeste la variété du génie de M. Coppée, — il ne se cantonne pas dans la louange attendrie des vieilles bonnes et des sauveteurs las. Il ne réussit guère moins bien dans d'autres sortes de discours. Il sait se conformer aux lois des genres les plus divers; il s'y conforme même avec une surprenante docilité et, soit dans le genre académique, soit dans le genre distribution de prix, soit dans le genre œuvre de bienfaisance, soit dans le genre enterrement d'homme célèbre, c'est toujours, en quelque sorte, le discours-type qu'il prononce.

*
* *

Genre académique. Variété: discours du récipiendaire. — Le récipiendaire est humble: je suis un pauvre petit poète, j'ai beaucoup moins de talent que M. de Laprade et même qu'Alfred de Musset... Ah! je n'ai vraiment pas beaucoup de talent... Mais vous êtes si bienveillants. Et puis, vous ne saviez pas trop qui élire : les grands romantiques sont morts; alors,

« les yeux éblouis d'un sublime coucher de soleil, vous vous tournez vers l'avenir, vers le levant, vous regardez avec mélancolie les tremblantes étoiles qui palpitent encore dans le ciel poétique. Vos choix deviennent donc forcément indulgents... » Je suis content d'être la tremblante étoile que vous avez choisie. Et je vous remercie de tout mon cœur.

Le récipiendaire est intimidé, mais il l'avoue, et cela lui donne de l'assurance. « Au moment où j'ai le redoutable honneur de parler devant vous, je suis assurément très ému... », etc.

Le récipiendaire fait un éloge complet de son prédécesseur ; il s'efforce de retrouver dans les menus détails de la petite enfance les signes certains du génie futur. M. de Laprade fit un voyage dans les Alpes ; « la vue des aigles qui passaient lui fit comprendre qu'il avait le grand coup d'aile ».

Le récipiendaire tâche de s'initier à la phrase ample et sonore ; il met de l'ampleur et de la sonorité jusque dans ses transitions : « Aucune analyse ne vaut la vue d'un chef-d'œuvre et l'éloge doit ici faire place à la citation. » En d'autres termes : je vais vous lire quelques vers de M. de Laprade.

Le récipiendaire est spiritualiste : « Il y a dans les doctrines panthéistes une très séduisante, et par conséquent très dangereuse embûche tendue à notre raison pour la faire choir dans l'adoration de la matière. » Ne dirait-on pas une sorte de tardif Royer-Collard ?...

Genre académique encore. Variété : discours du directeur au nouvel élu. — Le récipiendaire de jadis, devenu directeur, a pris de l'assurance. Il s'exprime toujours avec noblesse, mais avec quelque désinvolture aussi. Il dit encore, avec pompe, pour caractériser la jeunesse d'un ancien chartiste : « Vous avez soulevé cette féconde poussière des archives, d'où s'évoque et ressuscite le spectacle du passé. » Mais il égaye aussi sa période de mots d'esprit, de gentillesses : « Le succès de vos *Trophées* fut, comme le titre, triomphal. » Ou bien : « Ces revues rédigées par des jeunes gens, *feuilles* printanières que fait vite choir un automne prématuré. » Ou bien encore : « ... Un *amateur*... ; rien que de flatteur pour vous. D'ailleurs, un dérivé du mot *amour* saurait-il jamais être pris en mauvaise part ? » Etc., etc. Le directeur traite le récipiendaire en petit garçon, même s'il est un grand poète. Il n'éprouve aucun embarras à le représenter comme un amateur distingué. M. Coppée est sûr de lui-même ; il n'a pas peur qu'on lui réplique : « Eh bien, et vous ?... » Pour être un amateur, même distingué, M. Coppée a fait bien trop d'argent avec ses vers.

*
* *

Genre distribution de prix. Variété : pour grands potaches. — Jeunes élèves... « Les meilleures allocutions sont les plus courtes ». Ou bien : « Je m'engage, mes jeunes amis, à être aussi court que possible. » Car vous souhaitez « l'heure où vous pourrez prendre votre volée », ou bien : « Vous attendez tous avec impatience l'instant où l'on vous donnera la clé des champs. » On varie ainsi par le style des idées incontestables, suivant qu'on va les révéler à Saint-Louis ou à Janson-de-Sailly. Puis on énumère les succès remportés par le lycée au concours général et à l'entrée des grandes Écoles ; on conclut poliment que ce lycée, quel qu'il soit, est le meilleur de tous les lycées. Enfin, on donne aux jeunes élèves de bons conseils, résultats d'une expérience à demi séculaire, conclusions de méditations profondes dans les nuits d'insomnie d'un professionnel de la pensée : travaillez, car le travail... oui, le travail... ah ! le travail... Il est toujours utile de faire de bonnes études. Quand on n'a pas assez travaillé dans sa jeunesse, on doit réparer cela plus tard : c'est très difficile et ennuyeux. Tandis qu'au contraire, si vous travaillez bien, etc... Vos excellents maîtres... Jeunes élèves, etc., etc... « J'applaudis des deux mains » (car d'une seule main, ce serait disgracieux).

Genre distribution de prix encore. Variété : pour écoles primaires. — Il faut se mettre à la portée de son public. Alors, on fait le petit enfant ignorant... Vous ne me connaissez pas ? Je suis un poète. Vous ne savez pas ce que c'est qu'un poète ? Mais si, vous vous rappelez bien : La Fontaine, des fables, enfin des vers ! Je suis aussi académicien. Vous ne savez pas ce que c'est qu'un académicien ? Ça, c'est un peu plus difficile à vous expliquer. « Un monsieur très instruit qui travaille à la confection d'un gros dictionnaire... » Vous savez bien, un dictionnaire ! Où on cherche ses mots quand on ne se rappelle plus leur orthographe... Vous y êtes ? Eh bien, voilà ce que je suis. D'ailleurs, soyez sages, travaillez bien, soyez des bons Français : ça consiste à regarder passer les régiments quand ils reviennent des manœuvres. Vous vous rappelez, l'année dernière, les cuirassiers ! Car, « le dévouement à la patrie et le sacrifice au drapeau sont la loi, le devoir, le salut et l'honneur ». La fanfare des sapeurs-pompiers, sur une estrade d'andrinople, accentue d'ailleurs cette éloquence.

*
* *

Genre œuvres de bienfaisance. — Le plus facile de tous. On fait l'éloge de la charité ; cela ne soulève dans l'assistance aucune opposition. On sait bien que tout a été dit déjà sur la charité, plusieurs fois, mais on le redit bravement, parce que cela plaît toujours. Aux théoriciens qui combattent la bienfaisance individuelle, on fait une réponse péremptoire. Quelques

petits récits attendrissent facilement le public. On cite quelques paroles de l'Évangile.

Genre inauguration de monuments. — « Cette statue durera, car elle est méritée, et il y a dans son métal des éléments autrement précieux que l'or et l'argent mêlés à l'airain de Corinthe : il y a de l'idéal et de la vertu, » etc.

Genre obsèques. — On raconte la bonne amitié qu'on avait pour l'illustre défunt, et comme il était modeste, et comme il avait du talent, et comme ça vous fait de la peine qu'il ne soit plus. Quelques réflexions sur la Mort et la soudaineté de ses coups, sur la Vie et la fragilité de ses joies, sur la Destinée et la dureté de ses arrêts. A la fin, la glace étant rompue, on tutoie le mort.

* * *

La note particulière de M. Coppée dans ces allocutions modèles, c'est une aimable cordialité. On le sent tout à fait brave homme, plein de tendresse pour son auditoire. S'adresse-t-il aux élèves du lycée Saint-Louis? Moi aussi, j'ai été élève au lycée Saint-Louis... Préside-t-il l'assemblée des Enfants tuberculeux? Moi aussi j'ai été tuberculeux quand j'étais petit : « tel que vous me voyez, je suis un poitrinaire guéri. Oui, Mesdames et Messieurs, etc. »... L'assemblée des Jeunes Aveugles? Moi aussi... ou plutôt, non, si vous voulez, je ne suis pas aveugle, mais enfin j'ai connu autrefois quelqu'un qui s'occupait beaucoup des aveugles.

Alors l'auditoire s'attendrit de voir un si gros personnage si sympathique aux petites gens.

On n'est pas moins touché de la simplicité avec laquelle M. Coppée veut bien parler de lui-même à propos de n'importe quoi, devant une assemblée quelconque. Il dit si gentiment aux élèves de l'École primaire de Mandres (Seine-et-Oise) : « Je ne suis qu'un académicien... » Peste! Monsieur, mais ce n'est pas déjà si mal!... Eh! oui, « un immortel pour rire ». Cette modestie est bien charmante. Mais, au fond, M. Coppée s'émerveille de la belle situation à laquelle il est arrivé et quand il conduit à la tombe le pauvre Verlaine, dont le génie ne fut jamais officiellement primé, il faut avouer qu'il est un peu confus de son succès. Le contraste de leurs deux destinées ne lui paraît pas ironique comme à nous qui ne sommes pas intéressés dans la question, mais enfin il se rend bien compte que c'est un peu comique tout de même, et cela le gêne. Alors, il semble faire bon marché des « douceurs et des vanités d'une carrière heureuse », mais ce n'est rien qu'une furtive impression. Un bon fauteuil sous la coupole, cela vaut bien mieux que d'avoir du génie.

M. Coppée a d'ailleurs une assez bonne opinion de lui-même. Il se considère comme un poète. Dans ses tournées oratoires, il s'en va répétant partout, aux lycéens, aux académiciens, aux assemblées de bienfaisance, aux convois funèbres : « Je suis un poète »... Oui, quand j'étais tout petit encore, cela s'apercevait déjà. Je ne travaillais guère parce que je rêvais, mais mon professeur me disait : « Ah! si vous vouliez! » On est doué ou on ne l'est pas; moi je l'étais; la « poésie est comme la graine des fleurs champêtres, que le vent sème à son gré »... Un poète! Songez un peu : le poète est « une exception, un monstre spécial ». Voilà. Eh bien! moi, je suis un poète.

Oui, « la fleur de la sensibilité s'est un jour épanouie dans mon cœur et dans mon imagination, et je suis devenu poète ».

C'est une belle situation! Dame, elle a bien aussi ses charges et ses angoisses. Ainsi, pour être franc, il y a des moments où « je me sens succomber dans ma lutte avec la pensée et avec le style »!

Tout le monde ne savait pas que M. Coppée luttait ainsi « avec la pensée ». Avec les rimes oui, mais avec la pensée... Enfin, puisque c'est lui qui le dit, il doit bien le savoir! Il nous apprend même qu'il est un homme « dont la pensée a fait le tour de bien des idées ». Pour l'histoire littéraire, voilà le renseignement le plus curieux et le plus précieux qu'on puisse recueillir dans ce petit volume.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, d'après ces quelques citations que M. Coppée manque de modestie. Après avoir reconnu à M. de Laprade « le grand coup d'aile » des aigles alpestres, il a pour lui-même une comparaison plus humble. Il sait bien qu'il n'est pas un aigle, — tout simplement « un bouvreuil en cage ».

Mais alors, s'il n'est qu' « un bouvreuil en cage », pourquoi pousse-t-il à présent ces grands cris d'alarme, pourquoi se mêle-t-il de ces grands sauvetages nationaux qu'on voit réservés dans l'histoire à de plus gros oiseaux?

André Beaunier.

VARIÉTÉS

L'âme des bêtes.

Celui qui, par métier ou par goût, étudie l'âme de l'enfant, doit s'intéresser aussi à l'âme des bêtes. La transition est assez naturelle de l'une à l'autre, n'en déplaise à ceux qu'un pédagogue appelait jadis les « népiolâtres », c'est-à-dire les adorateurs du marmot. L'enfant n'est-il pas au début un petit animal, moins précoce, mais aussi vorace et aussi matériel qu'un petit de carnassier ou de ruminant? Voit-on d'abord chez lui des manifestations psychiques qui

l'élèvent au-dessus de la bête? Il y a même certains adultes que l'on est forcé d'observer attentivement pour découvrir en eux quelques vagues rudiments d'âme, si l'on prend ce mot, assez mal défini par la plupart des philosophes, pour désigner autre chose que le « sensitif » de Pythagore et de Platon.

***

Depuis longtemps on s'est occupé de l'âme des bêtes, soit pour la leur concéder d'une manière plus ou moins large, soit pour la nier. Montaigne, dans un de ses chapitres les plus profonds (c'est, de beaucoup, le plus long de tout son livre), a pris un malin plaisir à établir un parallèle entre l'homme et les animaux et à prouver que ceux-ci l'emportent sur un grand nombre de points, même au moral. Les hirondelles, les araignées, par exemple, montrent « en la plupart de leurs ouvrages » une excellence dont notre art n'est que la faible imitation. Ce qui est encore plus beau, le chien a des qualités de cœur dont les humains sont trop rarement doués. Que l'on ne parle pas d'instinct aveugle pour expliquer toutes ces merveilles : les animaux sont, mille faits en témoignent, capables de discerner, de raisonner, de choisir et de vouloir. Quant à cette haute intelligence qui produit ce que nous appelons la science et qui nous paraît le signe éminemment distinctif de notre supériorité sur les bêtes, les résultats misérables auxquels elle arrive devraient bien nous ôter tout orgueil à son sujet. Si c'est en cela que consiste notre grandeur, il n'y a vraiment pas de quoi être fiers! Soyons donc modestes devant la chatte avec laquelle nous jouons, devant l'oie qui se promène gravement dans notre basse-cour. Qui sait si elles ne se moquent pas de nous, et ne nous croient pas faits pour elles?

On dira que Montaigne s'amuse. Eh! lisez bien cette fameuse *Apologie de Raymond Sebond*, vous la trouverez infiniment plus sérieuse qu'elle n'en a l'air au premier abord; la psychologie animale n'y est point de fantaisie pure; et les observations du philosophe concernant les humains y ont une portée inquiétante. Jamais l'homme n'a été si joliment démoli. Les coups de Pascal sont plus rudes, mais moins perfides.

Un autre philosophe, qui n'a été sceptique que pour aboutir au plus complet dogmatisme, Descartes refuse toute âme aux bêtes. Pour lui, ce sont des machines admirablement montées, mais rien de plus; elles ne sentent même point; elles crient, mais ce n'est pas de douleur; c'est comme un grincement de rouages. Aussi le cartésien Malebranche frappait-il sa chienne sans l'ombre d'un scrupule. (Il y a malheureusement, sous le rapport de la brutalité envers les animaux, beaucoup de cartésiens sans le savoir.)

Ironie des idées! Le mécanisme de Descartes en ce qui concerne la matière n'était pour ce grand homme qu'un moyen de mieux faire ressortir l'immatérialité de l'esprit, dont l'essence consiste dans la pensée. Et maintenant que les idées de Descartes règnent dans les sciences physiques, le mécanisme ne respecte point l'esprit lui-même; il en fait la simple résultante du jeu d'une machine, le cerveau humain, mieux montée encore que celle des bêtes; la raison, la pensée pure tiennent à des rouages plus délicats, voilà tout. L'âme de la bête, c'est comme qui dirait l'antique « œuf de Nuremberg », ainsi qu'on appelait les premières montres; l'âme d'un membre de l'Institut, c'est le chronomètre de Bréguet.

La Fontaine avait observé des enterrements de fourmis bien avant sir John Lubbock, Mac Cook, Mme Treat, Mme Hutton et le révérend W. Tarren White. Il croyait à l'âme des bêtes; il plaidait en sa faveur dans cette fable charmante, *les Deux Rats, le Renard et l'Œuf*. Il n'allait pas jusqu'à dire aux animaux : « Mes frères! » comme saint François d'Assise. Mais il leur donnait de l'esprit « aussi bien qu'aux enfants », une âme inférieure :

> ..... pareille en tous tant que nous sommes,
> Sages, fous, enfants, idiots,
> Hôtes de l'univers sous le nom d'animaux.

Seul l'homme avait une seconde âme, « commune en un certain degré entre nous et les anges », et possédant l'immortalité, refusée à la première.

O bonhomme, pauvre spiritualiste arriéré! Tes deux âmes, plus le corps, forment un composé ternaire beaucoup trop complexe pour la science actuelle, essentiellement moniste. Il n'y a au fond que le corps qui, en évoluant, produit l'âme inférieure d'abord, la supérieure ensuite; les trois ne sont qu'un, et disparaissent ensemble.

L'évolution, tout est là. Maintenant, pour expliquer le monde animé, il ne faut que la cellule primitive, qui tire son origine elle-même du monde inanimé, lequel, comme cela se comprend fort bien, existe par lui-même. « Le monde, se demande le grand entomologiste Fabre, est-il soumis aux fatalités d'évolution du premier atome albumineux qui se coagula en cellule? — Oui », répondent cent disciples de Darwin et de Haeckel. Cela se fait par l'adaptation, la différenciation, le transformisme, l'atavisme. L'albumine se met d'abord à vivre modestement; après des milliers de siècles, elle arrive au sentiment, à la conscience, à la pensée. Descartes, Darwin, Spencer ne sont, comme esprits, que le dernier terme, jusqu'à nouvel ordre, d'une série qui commence au protozoaire, et va jusqu'à l'homme, en passant par le mollusque.

Jadis la *Revue Philosophique* publiait un savant travail de M. Binet sur « la vie psychique des micro-

organismes »; on y voit que le *Mastigophore* jouit de la perception externe, et que le *Didinium*, infusoire chasseur, choisit sa proie, par conséquent exerce sa volonté, autre faculté de l'âme. L'éducation, œuvre bien psychique, n'est pas du tout le propre de l'homme puisqu'on la trouve déjà, pour le moins, chez les huîtres, ainsi que le montre G. J. Romanes, secrétaire de la Société Linnéenne de Londres, en s'appuyant sur l'autorité respectée de Darwin.

* * *

Oui, on lit ces mots, « l'éducation des huîtres », dans *l'Intelligence des Animaux* de Romanes, livre qui fut bientôt suivi d'un autre du même auteur, *l'Évolution mentale chez les Animaux*. Il y a deux parties distinctes dans l'œuvre de Romanes, les faits et les théories. Les faits sont nombreux, intéressants, mais d'un caractère moins original que ne le croit l'auteur, qui, par exemple en ce qui concerne les fourmis, attribue peut-être à tort aux recherches faites par les naturalistes anglo-saxons depuis une vingtaine d'années « les contributions les plus importantes au fonds de nos connaissances ». Un formicologue français dont le nom ne se rencontre pas chez Romanes, et qui est en même temps un homme de lettres distingué, Jules Levallois, a entretenu, ce semble, avec ces singuliers insectes des rapports aussi intimes que Maggridge ou Lincecum. Je crains de scandaliser certains admirateurs de Romanes beaucoup plus compétents que moi; mais je dirai tout de même que ses livres, pour ce qui regarde les faits, me paraissent présenter quelque peu les caractères d'une compilation; les citations y tiennent souvent des pages entières, et on y trouve de longs emprunts faits à des livres qui ne jouissent pas d'une autorité de premier ordre, comme le *Geistesleben der Thiere* de Büchner. Lisez, après *l'Intelligence des Animaux*, de Romanes, les *Souvenirs entomologiques* d'un modeste Français, M. Fabre, et vous verrez la différence qu'il y a entre les observations originales d'un savant de la famille des Réaumur, des Huber, eût-il le tort d'être spiritualiste, et la collection d'emprunts, si bien faite qu'elle soit, qui nous est présentée par l'élève de Darwin.

Nous n'avons la connaissance directe que d'une seule âme, la nôtre, par la conscience. C'est uniquement par analogie, en interprétant les signes extérieurs, que nous connaissons l'âme des autres hommes, et, à plus forte raison, celle des bêtes, si tant est qu'elle existe. Or cette interprétation, lorsqu'elle aboutit à concéder aux animaux la moindre parcelle de sentiment et d'intelligence, Descartes la déclare fausse : dans les bêtes, simples machines, il n'y a pour lui que ce qu'on appelle aujourd'hui l'action réflexe. Grattez un chien à un certain endroit du dos, vous êtes à peu près sûr de le voir aussitôt remuer une patte de derrière comme pour se gratter le ventre; j'en ai eu un qui sortait invariablement la langue et la mouvait d'une certaine façon lorsque je le chatouillais à la naissance de la queue. Quels que soient les actes d'un animal, si évidemment qu'ils paraissent manifester de la sensibilité, de l'intelligence, de la volonté, ce ne sont jamais, suivant le système cartésien, que des mouvements réflexes analogues à ceux que je viens de relater. Tel un homme qui aurait les reins brisés, et dont le cerveau ne correspondrait plus par les nerfs avec les membres inférieurs, pourrait, dans certaines conditions, retirer le pied si on le lui chatouille sans avoir conscience d'aucune sensation ni d'aucune volition motrice.

L'automatisme de Descartes est trop absolu; il est même insoutenable. Romanes distingue les cas où un mouvement spécial correspond d'une manière invariable, fatalement, à une excitation spéciale, — c'est la simple action réflexe, — et les cas dans lesquels l'animal produit des actes nouveaux, ou modifie les anciens, selon le résultat de sa propre expérience. Alors, évidemment, la machine se met à raisonner; elle cesse donc d'être machine pour devenir intelligence. Rappelons-nous la fable de La Fontaine. Que deux rats cherchent leur vie, qu'ils se réjouissent de trouver un œuf, que même,

Pleins d'appétit et d'allégresse,

ils se disposent à en manger chacun sa part, au lieu de se disputer l'œuf entier, il n'y a dans tout cela rien qu'on ne puisse, à la rigueur, attribuer à des machines arrangées avec un art infini par un créateur tout sage et tout-puissant, ou, suivant d'autres, par une nature inconsciente. Pourtant je ne me figure pas volontiers l'allégresse de l'automate; à travers les yeux pétillants du rat, je ne puis m'empêcher de voir un peu d'âme, âme, il est vrai, sensuelle et peu affinée, âme de rat. Mais que, maître renard paraissant, les deux rats s'ingénient pour sauver l'œuf, que l'un se mette sur le dos, prenne l'œuf entre ses pattes, et que l'autre le traîne par la queue, voilà des actes imprévus, inventés sur place, à la suite d'un raisonnement assez subtil; ces bêtes ont trop d'esprit pour être des machines.

Mais, direz-vous, c'est une fable. Romanes vous en contera bien d'autres, qu'il donne comme des faits très sérieux, très authentiques, et qui méritent, vu la science et la probité des observateurs, d'être considérés comme tels. Vous n'aurez pas besoin d'aller plus loin que le chapitre des fourmis pour trouver chez de pauvres bêtes, fort humbles et fort petites, une bonne partie des inventions, des finesses, des arts dont, nous autres humains, nous nous montrons si fiers, pour y trouver aussi, hélas! nos violences,

nos ruses et nos vices. Vous y verrez des insectes qui sèment, labourent et moissonnent, élèvent du bétail, connaissent la science obsidionale, la stratégie, la tactique, enterrent leurs morts dans de vrais cimetières, sans oraisons funèbres peut-être, mais en cérémonie tout de même, avec cortège et procession. « Je remarquai un jour, dit Mme Hutton, un cimetière où des fourmis étaient en train d'enterrer leurs morts; l'une d'elles, évidemment sous le coup d'une profonde émotion, voulait exhumer les corps, mais en était empêchée par les fossoyeurs. » Après les chapitres des mammifères, de l'éléphant, du renard, du chien, votre conviction sera faite; l'automatisme de Descartes vous paraîtra d'une absurdité choquante et, en arrivant au singe, vous reconnaîtrez sinon l'ancêtre, du moins le collatéral, que la nature a un peu moins gâté que vous.

Entre la pure action réflexe et l'acte véritablement intellectuel, il y a l'instinct, qui se distingue de la première, suivant Romanes, en ce qu'il admet un élément intellectuel, une part de conscience plus ou moins vague, et du second en ce que l'action instructive « se produit antérieurement à l'expérience individuelle, sans connaissance du rapport des moyens et de la fin, sous l'influence de circonstances qui se répètent sans cesse, et à chacune desquelles elle s'adapte toujours de la même manière dans toute l'espèce ». L'intelligence proprement dite est la faculté qui préside à l'adaptation intentionnelle des moyens au but; « par conséquent, elle implique la connaissance consciente du rapport entre les moyens et la fin, et peut fonctionner dans des circonstances aussi nouvelles pour l'individu que pour l'espèce. » Elle implique le jugement, le raisonnement, la conception de certains principes rationnels. Il est impossible de refuser aux animaux l'intelligence ainsi entendue; ce serait résister à l'évidence écrasante des faits.

Les animaux possèdent l'intelligence, c'est admis. Ils possèdent aussi la sensibilité, puisqu'ils ont des affections, des passions, et la volonté, puisqu'ils sont capables de prendre l'initiative d'un acte, de choisir entre plusieurs partis, de se décider après délibération intérieure. Ces trois facultés constituent bien une sorte d'âme. Dans quelle mesure cette âme ressemble-t-elle à la nôtre? Est-elle différente en degré seulement, ou en essence, comme diraient les philosophes? On ne peut guère, à première vue, répondre catégoriquement. Si je pense à tels individus de l'espèce humaine qui l'honorent par leurs vertus et leur talents, et si je les compare aux animaux les mieux doués, la différence me paraît énorme, hors de toute mesure; mais elle devient beaucoup plus petite, si je me représente, comme premier terme de la comparaison, les Achantis, les Fidjiens, et même nombre de Français. Avec l'extérieur de la civilisation la plus raffinée, il y a une foule d'hommes dont les idées et les sentiments ne s'élèvent pas sensiblement au-dessus de ceux de la bête. Le gourmand qui savoure une tranche de foie gras est-il plus noble, à ce moment-là, que le chien qui ronge un os ou que le *Didinium* qui se régale d'une paramécie? Supposez, le cas est assez fréquent, que sa vie se compose de moments analogues, que les appétits et les plaisirs du corps soient son unique mobile et son unique but, différera-t-il essentiellement des animaux? En regardant autour de vous, vous trouverez beaucoup de ces âmes bestiales, de ces hommes-bêtes.

Certains sentiments, qui nous paraissent fort élevés, ne nous appartiennent pas cependant en propre : tels sont l'amour conjugal, l'amour paternel et maternel, l'amitié, le dévouement au bien public, le patriotisme. On sait que les cigognes sont en général de très bons et très fidèles époux, qui punissent sévèrement l'adultère; que la poule est une mère excellente; que les fourmis et les abeilles travaillent avec ardeur pour la communauté, même qu'au besoin elles lui font héroïquement le sacrifice de leur vie. On n'a pas le droit d'affirmer que les bêtes sont absolument étrangères aux plus hautes manifestations de l'âme, à l'idée du devoir, à la conception du beau. Quant au sentiment religieux, qu'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et M. de Quatrefages considèrent, avec la moralité, comme le caractère distinctif du Règne particulier qu'ils instituent pour l'homme, on n'a pas encore constaté son existence chez les animaux. Mais les athées et les positivistes ne peuvent voir là un signe d'infériorité mentale, bien au contraire. D'après Auguste Comte, nous avons eu, avant d'arriver à la période positive ou scientifique, à traverser les deux longues périodes préparatoires de la théologie et de la métaphysique : les bêtes, s'il est vrai qu'elles n'aient point la moindre idée du divin, sont arrivées tout de suite, sans tant de préambules, à un parfait agnosticisme.

*
* *

Où veux-je en venir? Suis-je partisan de l'évolution mentale? Dirai-je avec Romanes que « la série psychologique aussi bien que la série physiologique se poursuit d'une manière continue à travers le règne animal », en y comprenant l'homme? Pourquoi pas? Je ne le suivrai point jusqu'au bout; je ne crois point qu'on puisse « tracer la genèse probable de l'intelligence au moyen d'antécédents matériels », ni que « l'adaptation intellectuelle revienne après tout à une opération machinale, puisqu'elle est le résultat nécessaire d'une chaîne de circonstances physiques dues à une provocation physique ». Cela, c'est du pur matérialisme, et le matérialisme aura toujours, à mes

yeux, le tort d'émettre une prétention insoutenable, celle d'expliquer, comme le dit un maître, M. Ravaisson, le supérieur par l'inférieur. Mais je ne comprends pas les répugnances qu'inspire la théorie de l'évolution à d'honnêtes penseurs qui la jugent mortelle pour la croyance spiritualiste et déiste.

Ce n'est pas une nouveauté, l'évolution. Descartes, après avoir prouvé l'âme et Dieu dans la quatrième partie du *Discours de la Méthode*, disait dans la cinquième : « Encore qu'il (Dieu) ne lui (au monde) aurait point donné au commencement d'autre forme que celle du chaos, pourvu qu'ayant établi les lois de la nature il lui prêtât son concours pour agir ainsi qu'elle a de coutume, on peut croire, sans faire tort au miracle de la création, que par cela seul toutes les choses qui sont purement matérielles auraient pu, avec le temps, s'y rendre telles que nous les voyons à présent; et leur nature est bien plus aisée à concevoir lorsqu'on les voit naître peu à peu en cette sorte que lorsqu'on ne les considère que toutes faites. » Ou je me trompe fort, ou Descartes était quelque peu évolutionniste, du moins pour ce qui regarde les choses matérielles, et l'existence de Dieu ne lui paraissait pas impliquer nécessairement la fixité des espèces. Il y en a qui ne peuvent concevoir Dieu que comme une sorte de grand machiniste qui produit des changements à vue dans l'univers, sème des étoiles, soulève des montagnes, fait surgir des animaux de formes toutes nouvelles, l'aigle, le lion, l'homme. Pourtant, il est moins difficile de concevoir l'être infini pensant le monde dans l'éternité et le laissant se développer dans le temps avec les forces primitives qu'il lui a fournies, d'après les lois qu'il lui a données dès l'origine.

Mais la genèse des âmes! Quoi! Admettre pour les nôtres non seulement des ancêtres humains, mais même des ancêtres appartenant à des espèces animales de plus en plus stupides, à mesure qu'on remonte dans la série des siècles! Des âmes de singes, de chiens, de ruminants, de reptiles, d'insectes, de mollusques, d'infusoires seraient cousines de la mienne!

D'abord ne soyons pas trop dédaigneux à l'égard de ces ascendants possibles. L'hypothèse évolutionniste mise de côté, en ne considérant que nos origines humaines, disons-nous que nous avons sans aucun doute de très vilaines gens parmi nos aïeux. Les plus éloignés, ceux qui appartiennent à l'époque tertiaire, étaient probablement anthropophages. Des criminologistes qui font autorité pensent, non sans quelque raison, que le crime peut s'expliquer de nos jours, dans beaucoup de cas, par l'atavisme, c'est-à-dire par ce qui reste, ou se réveille, chez certains d'entre nous, des mauvais instincts de nos ascendants primitifs. Venir du singe, ou d'un primate quelconque, ne serait pas, en somme, beaucoup plus déshonorant que d'avoir pour ancêtre, comme nous l'avons en réalité, la brute qui habitait les cavernes et tuait ses semblables, aussi bien que les animaux, avec des armes en silex.

Disons-nous aussi que, quand on arrive à ces questions de genèse, on est en plein mystère. Des théories qui, au premier abord, satisfont l'esprit par un semblant de logique et de clarté, des idées généralement reçues nous laissent, quand on les approfondit, dans les ténèbres les plus noires. La science explique-t-elle l'hérédité, dont elle parle tant? explique-t-elle la génération physique, dont nous voyons chaque jour les apparences? Peut-être les âmes ne viennent-elles pas plus d'autres âmes que les corps ne viennent d'autres corps.

Gœthe, qui a eu du génie même en histoire naturelle, causait avec Falk le jour des funérailles de Wieland, et il émettait une idée qui n'est pas déjà si bizarre, quand on y réfléchit bien, à savoir que les êtres organisés sont des réunions de monades groupées sous la puissance d'une monade directrice (c'est à peu près le système leibnizien), qui attire de force ses subordonnées, et « les fait devenir ainsi parties intégrantes soit d'un corps humain, soit d'une plante, soit d'un animal ». Ces monades directrices sont des âmes. « Il y a des monades, des âmes de fourmis... Entre la monade, âme d'homme cultivé, et la monade d'un castor, d'un oiseau, d'un poisson, il y a évidemment une énorme différence de destinée. » L'on aboutit ainsi à la hiérarchie des âmes, que, d'après Gœthe, « nous sommes forcés d'accepter, dès que nous cherchons à nous expliquer tant soit peu les phénomènes de la nature ».

On pourrait admettre dans ce sens la théorie de l'évolution mentale. Avec le temps, qui est infini, est formée lentement une hiérarchie de plus en plus complexe. Les âmes de protozoaires se constituent d'abord; après des milliers de siècles viennent celles des hommes. Ne poussez pas la curiosité jusqu'à demander ce que font les monades directrices en attendant qu'elles attirent des subordonnées. Le problème est par trop ardu pour nos moyens. Cependant Leibniz vous dira que les monades « naissent par des fulgurations continuelles de la divinité de moment en moment ». Dieu attendrait donc son heure pour créer les âmes des espèces nouvelles qui, dans la hiérarchie, s'élèvent au-dessus des anciennes.

Une dernière question : les âmes des bêtes sont-elles douées de l'immortalité? Lamartine n'en doute point, du moins pour le chien Fido, auquel il parle par la bouche de Jocelyn :

> Non! quand ce sentiment s'éteindra dans tes yeux,
> Il se ranimera dans je ne sais quels cieux.

N'est-ce qu'une touchante illusion de poète? Lei-

bniz et Gœthe pensent qu'une monade, quelle qu'elle soit, ne s'anéantit jamais ; elle donne seulement congé aux monades inférieures qu'elle tenait sous sa puissance. C'est ce qu'on appelle la mort, qui n'est qu'une apparence, un « enveloppement », suivant l'expression de Leibniz. Mais prenons garde : la monade reine, isolée ainsi par la mort, court le risque « d'être saisie par une monade puissante et cependant d'ordre inférieur et de rester sous sa domination. » — « C'est là, dit encore Gœthe, un danger réel pour nous, et la simple observation de la nature ne m'a pas, pour ma part, mis tout à fait à l'abri de cette crainte. » Cette idée étrange nous ramène à la métempsycose. Gœthe détestait les chiens, et criait à un qui aboyait dans la rue : « Fais tout ce que tu voudras, larve, je saurai bien m'arranger de manière que tu ne m'attrapes pas et ne me soumettes pas à toi. » Je connais pourtant certains hommes qui feraient tort à certains chiens en changeant d'âme avec eux.

ALEXANDRE MARTIN.

LE CODE CIVIL

Étude sur sa valeur doctrinale (1).

C'est sur le Code civil, étayé de quelques principes du droit romain et de quelques restes des anciennes coutumes, que repose la théorie de notre droit positif. Or, que pensez-vous d'une doctrine établie sur des textes dont la plupart prêtent à la discussion et dont beaucoup sont contradictoires? M. Marcadé nous a dit que ce n'est pas l'affaire du législateur de faire une loi claire et compréhensible, mais qu'il appartient aux jurisconsultes d'expliquer ses prohibitions et ses ordres. Certes, il faut admirer les hommes de talent qui consacrent leurs efforts à débrouiller le galimatias de notre Code. Ils font preuve d'un beau courage. Quelle que soit leur valeur, ils n'ont pas l'autorité nécessaire pour commander, même par déduction, ni, quelle que soit leur perspicacité, le pouvoir suffisant pour interpréter des textes où l'on voit à la fois le pour et le contre, pour faire accorder entre elles des prescriptions qui se détruisent l'une l'autre. Une doctrine ne peut s'appuyer sur une base aussi peu solide. Aussi, dans notre droit, tout est-il vain, discutable et discuté, et l'habitude seule en cache à nos yeux toute la puérilité.

Il y a plus : de l'enseignement des écoles de droit, des commentaires des juristes, des décisions des tribunaux et des cours est né un esprit que l'on peut appeler l'*esprit juridique*, esprit faux, non seulement incapable d'apercevoir la vérité où elle est, mais la voyant, ce qui est pire, là où elle n'est pas. Et ce poison s'est insinué dans toutes les classes de la société. Peut-il en être autrement? Le Code civil ne nous impose-t-il pas sans cesse l'intervention, dans nos affaires, tantôt des juges de paix, comme dans les tutelles, tantôt des notaires dans de nombreux actes de la vie civile, tantôt des huissiers, des avoués et des avocats, pour peu que nous ayons une contestation devant les tribunaux? Et ceux-ci, non seulement par les jugements qu'ils rendent, mais aussi par les considérants de ces jugements, jettent le trouble dans les intelligences et les consciences, aveuglent les populations et les empêchent de distinguer la notion du bien et du mal, du juste et de l'injuste, achevant ainsi la tâche commencée par les officiers ministériels dont l'exploitation de la loi est le gagne-pain.

On a remarqué que l'esprit juridique hâte la décadence des peuples. Ils en deviennent la proie. Ils peuvent en mourir. Le Code civil est la grande cause, la cause principale de l'affaiblissement de la France à notre époque. Un siècle lui a suffi pour son œuvre de désorganisation morale et matérielle.

Notre système législatif est la prédominance du droit positif, quel qu'il soit, bon ou mauvais, sur le droit naturel, effaçant chez les légistes, par l'éducation spéciale qu'ils reçoivent, jusqu'à la notion de ce dernier. Ils s'empressent du moins d'en faire abstraction. Quelques-uns me disent : « Nous savons bien que nos lois ne sont pas toujours conformes à la justice, à cette justice supérieure que vous invoquez. Mais notre rôle n'est pas de les rectifier. Nous devons nous borner à en expliquer le sens, autant que nous le pouvons, comme le rôle du magistrat est de les appliquer sans s'inquiéter de leur conformité ou de leur non-conformité à la justice. »

Eh! je le sais bien, et c'est précisément ce que je dis moi-même. Mais que penseriez-vous des prêtres d'un faux dieu qui, le sachant faux, enseigneraient sa doctrine, pratiqueraient son culte, et exhorteraient les peuples à le pratiquer? Que penseriez-vous des magistrats qui, le sachant eux-mêmes faux, sanctionneraient ce culte d'amendes, de peines et de punitions? C'est cependant ce qui se passe chez nous, tous les jours, avec cette aggravation qu'il ne s'agit pas d'un culte dont la pratique, après tout, dérive d'une croyance, qu'une croyance, même fausse, peut avoir l'excuse de la bonne foi, tandis que le droit que l'on professe, le droit que l'on explique, dérive de la pure raison et que tous peuvent reconnaître les points sur lesquels il est faux. Nous avons tous en nous, dans notre conscience, la notion de la justice : rien, pas même la loi écrite, la loi po-

(1) Voir la *Revue* du 22 juillet.

sitive des hommes, ne peut prévaloir contre elle.

Ne pourrait-on du moins, en enseignant le Code, faire remarquer ce qu'il a de contraire au droit naturel, à la vraie justice, à la morale? Ainsi l'on ne fausserait pas l'esprit des générations qui se succèdent sur les bancs de l'école. Vous pouvez, par votre enseignement, créer ce que vous appelez des courants de jurisprudence. Vous serait-il plus difficile de créer des courants de justice dans le droit positif? Mais peut-être suis-je bien naïf de demander une telle chose quand l'enseignement officiel consiste à démontrer les beautés du Code civil, quand les légistes consacrent leurs loisirs à essayer de prouver sa concordance avec le droit naturel, la morale et jusqu'à l'économie politique.

Cherchons donc, au moins par quelques exemples, — car dans un sujet aussi vaste je ne puis avoir la prétention d'entrer dans les minimes détails ni d'être complet, — cherchons donc où est cette concordance. Sans doute, elle existe sur quelques points et dans certains textes. Ce serait aussi trop malheureux qu'il en fût autrement. La plupart du temps elle est absente, et il faut, en vérité, les yeux d'un légiste pour la découvrir. Mais j'ai dit que les légistes sont affectés d'un étrange daltonisme intellectuel et moral. Comme ces infirmes qui voient du rouge où il y a du vert, du blanc où il y a du noir, ainsi ils voient le vrai dans le faux et réciproquement.

***

Jugez-en. Au lieu, disent-ils, de relever les quelques imperfections du Code, il faut voir l'ensemble grandiose du monument, l'harmonie de ses proportions, les bases éternellement vraies et justes sur lesquelles il repose, savoir : la morale et la connaissance pratique des rapports de l'homme en société. Il protège, ajoutent-ils, la liberté individuelle, organise la famille, sanctionne la propriété, assure le respect des contrats en se fondant sur les véritables bases de la morale.

Voilà, en quelques lignes, le résumé de la science officielle du droit. Il nous donne un programme tout fait.

Certes, oui, le monument est grandiose, ou mieux énorme, par l'étendue, par le nombre des articles, par les détails touffus qu'il renferme, mais grandiose à la façon d'un de ces hangars où sont déposés pêle-mêle des matériaux de démolition. On y trouve de tout, de la ferronnerie, de la menuiserie, des pierres à bâtir. Mais dans tout cela il n'est pas une serrure qui s'adaptera à votre porte, à moins de changer cette porte, et si vous la changez, il vous faudra ou élargir ou rétrécir la baie. Ce monument, le Code, n'a pas même le mérite d'un plan suivi, d'une composition régulière et logique. Peut-on parler de l'harmonie de ses proportions quand nous y voyons des lacunes aussi considérables que celles concernant la législation des biens meubles, par exemple, ou tout ce qui regarde les conditions économiques de la société. Qu'il soit survenu, depuis sa rédaction, des changements nombreux dans notre manière de vivre, on ne le nie pas. Mais l'excuse ou l'explication ne vaut rien. Il y avait déjà des biens meubles en 1800, et si l'on ne travaillait pas de la même manière qu'aujourd'hui, cependant l'on travaillait. Quoi qu'il en soit, peut-on voir de l'harmonie et de la grandeur dans une œuvre où nous avons pu constater tant de défauts, où il n'y a qu'obscurité, où abondent les contradictions? Il faudrait assurément ne pas être difficile.

Sur les autres points de la thèse, protection de la liberté individuelle, organisation de la famille, respect de la propriété et des contrats, ce sont autant de questions à examiner. Et de cet examen nous verrons si la morale est dans le Code à l'abri des reproches, s'il révèle la connaissance pratique des rapports des hommes en société.

***

La protection de la liberté individuelle ! Je parcours le Code. Où est-elle? Est-ce dans l'obligation d'observer des lois impossibles à connaître? Est-ce dans les prescriptions relatives aux interdits, prodigues ou aliénés? Dans les formalités ennuyeuses du mariage? Est-elle, pour les femmes, — et sans faire preuve d'un féminisme outré, — dans la condition d'incapacité où les tient le Code? Est-elle dans les restrictions à la liberté de tester, dans le partage forcé, et toutes les prescriptions sur les successions? Se trouve-t-elle toujours dans les contrats où, sous prétexte d'une vieille formalité non observée, la bonne foi est sacrifiée à un texte arbitraire de la loi?

Je ne puis être complet pas plus que je ne veux discuter ici les questions qui se posent à tous ces points d'interrogation. On me dira, en effet, qu'il y a, en tout cela, des choses utiles, nécessaires. Mais si l'on peut invoquer l'utilité, peut-on dire que les solutions du Code protègent la liberté individuelle? Ai-je, par exemple, l'intention de blâmer l'institution des actes de l'état civil? Non; à bien prendre, ils sont cependant une restriction à la liberté de tous, ils ont pour but principal, quand le moment sera venu, de nous soumettre à l'impôt, aux corvées, au service militaire. Toute leur utilité pour nous est celle que le Code, pour certaines circonstances, a arbitrairement édictée. Parlons de cette utilité, je le veux bien, discutons-la. Quant à une protection de la liberté individuelle, disons que le Code n'y a ja-

mais pensé. Il a même toujours pensé le contraire.

Eh quoi! mais le Code tout entier, le Code dans son ensemble — je ne sais pourquoi j'ai indiqué quelques exemples qui me sont venus à la mémoire — n'est qu'une longue et étroite restriction à la liberté, à la liberté individuelle, à la liberté familiale, à la liberté civile. Ce n'est pas même indirectement, en protégeant les droits de chacun, comme on ne manquera pas de le dire, qu'il protège aussi notre liberté, car il est impossible de voir, dans les questions que j'ai posées et dans toutes celles que l'on peut faire, que, si l'un est limité dans cette liberté dont je parle, un autre y soit avantagé. Dans quelques cas peut-être où précisément cela ne devrait pas être, où la liberté n'est plus la liberté, mais le viol de la justice et de l'équité.

Qui gagne en liberté à ne pas connaître la loi? Qui gagne aux empêchements multipliés du mariage? Qui gagne au partage forcé? Si quelque avoué, conseil judiciaire, gagne aux interdictions, est-ce une raison à donner en faveur de la liberté? Le mari retire-t-il en réalité quelque avantage de l'incapacité de sa femme, et oserait-on invoquer cet avantage, s'il existe? Et la non-liberté de tester? « Un peuple n'est pas libre, écrivait M. Troplong, s'il n'a pas le droit de tester, et la liberté du testament est une des plus grandes preuves de sa liberté civile (1). »

Mais c'est assez. M. Troplong, quand il s'agit du Code civil, ne peut être suspect, si ce n'est de trop d'admiration. Et il est à peine besoin de faire remarquer encore qu'un Code qui fait fleurir et prospérer la chicane ne peut être invoqué comme protecteur de la liberté.

*
* *

Le Code organise la famille. Comment? Est-ce par tous les obstacles qu'il accumule autour du mariage et qui ont pour effet de favoriser le concubinage et les naissances illégitimes? Est-ce par le divorce? On parle de morale. Je sais bien quels sont les devoirs du mariage :

Je ne serai plus seule en faisant ma prière,

dit Mlle Friquet dans un opéra célèbre. La femme doit consentir à n'être plus seule en faisant sa prière, ou bien à ne pas se marier. J'ai toujours cru cependant que la morale se trouve dans une manière d'être un peu différente entre les hommes et les animaux, et le Code ne semble pas faire de distinction quand il autorise le mari à requérir deux gendarmes pour pouvoir assister aux oraisons d'une femme récalcitrante. Oh! le beau ménage! et la belle morale! Est-elle encore, cette morale, dans l'état d'incapable où, pour tous ses biens, pour toutes ses affaires d'intérêt, le Code réduit la femme? Ce n'est pas un compagnon, un ami, un protecteur qu'il lui donne, mais un intendant obligatoire et sans responsabilité. Le mari souvent ne voit même plus que ce rôle dans le mariage. Je comprends que dans le ménage commun chacun apporte sa part. Mais cela ne peut-il se faire sans sacrifier tous les droits de la femme, qui souvent n'a pas à s'en réjouir, sans toutes les formalités sur le régime même où le mariage est contracté? A quoi riment toutes ces histoires, communauté, société d'acquêts, régime dotal, biens paraphernaux, séparation de biens? La convention, telle qu'on la voudrait d'un commun accord, ne devrait-elle pas être valable? On peut, en définitive, arranger ses affaires à peu près comme l'on veut en amalgamant les divers systèmes du Code. A quoi alors servent-ils? Le fameux contrat dotal lui-même, destiné à mettre l'apport de la femme à l'abri de tout événement, ne garantit plus rien. Le mari, aidé d'un notaire habile et complaisant, fait tout disparaître comme le prestidigitateur une muscade. A quoi alors servent-ils, tous les régimes inventés, décrits et réglementés par le Code? Aux notaires qui font les contrats et à qui ils nous enchaînent, nous et même nos héritiers, pour toute la vie, aux huissiers et aux avoués en cas de difficultés à trancher par les tribunaux, au fisc encore, qui trouve son profit en toutes choses. Mais non; notre Code ici est merveilleux comme partout. N'a-t-il pas fait connaître le régime de la communauté aux populations du Midi et le régime dotal à celles du Nord? Lisez les ouvrages de nos fameux jurisconsultes : cette niaiserie est la grande raison de leur enthousiasme.

Parlerons-nous des enfants naturels? Le Code les sacrifie contrairement à la morale. L'inconduite de leurs parents ne leur est pas imputable, et ceux-ci sont responsables de leurs actes. Pourquoi le Code les soustrait-il aux conséquences de ces actes?

Le Code a mis, sous prétexte d'égalité, des restrictions au droit de tester, il n'a pas permis aux parents de disposer complètement de leurs biens selon leur absolue volonté; il a même cette étrange prescription du partage forcé, si vivement critiquée par les meilleurs esprits. Toutes ces dispositions peuvent, à certains points de vue, se défendre. C'est l'application de la maxime que Cicéron, dans le *De senectute*, met dans la bouche de Caton : « *Diis immortalibus, qui me non accipere modo hæc a majoribus voluerunt, sed etiam posteris prodere.* » Il nous semblerait fort injuste, en effet, de priver nos enfants, après les avoir mis au monde, des biens que nous-mêmes avons reçus de nos parents. Mais ne pouvait-on arriver au même résultat par d'autres moyens? Nous avouons

1 *Préface du traité des donations entre vifs et des testaments.*

que ceux du Code, pour le but poursuivi, peuvent s'expliquer, mais non assurément au point de vue de l'organisation et du maintien de la famille qu'au contraire ils détruisent par l'émiettement.

La famille repose sur la propriété. Pas de propriété, pas de foyer, et sans foyer, qu'est-ce que la famille? *Un souffle, une ombre, un rien,* — pourrait-on dire avec le fabuliste, — que le moindre vent dissipe et fait disparaître sans laisser de trace.

« Avec la propriété, dit Proudhon, commence le rôle de la femme. Le ménage, cette chose tout idéale et que l'on s'efforce en vain de rendre ridicule, le ménage est le royaume de la femme, le monument de la famille. Otez le ménage, ôtez cette pierre du foyer, centre d'attraction des époux, il reste des couples, il n'y a plus de familles. Voyez, dans les grandes villes, les classes ouvrières tomber peu à peu, par l'inanité du mariage et le manque de propriété, dans le concubinage et la crapule! Des êtres qui ne possèdent rien, qui ne tiennent à rien et vivent au jour le jour, ne se pouvant rien garantir, n'ont que faire de s'épouser encore : mieux vaut ne pas s'engager que de s'engager sur le néant (1). »

Que l'on me dise qu'il y a une justice non contestable dans l'égalité des partages, que le droit d'aînesse n'est plus de notre temps ni dans nos mœurs, que la liberté absolue de tester peut avoir ses inconvénients, je l'admets volontiers. Ce n'est pas, du reste, en faveur d'institutions aujourd'hui disparues que je réclame, et je me borne ici, sans chercher la solution, à examiner si, par les lois de succession qu'il a établies, le Code fonde la famille, s'il lui favorise l'acquisition et le maintien de la propriété, s'il pose la pierre du foyer et la scelle.

Or, à ce point de vue, il sera difficile de dire que l'égalité des partages ne divise pas les patrimoines, ne les affaiblit pas, ne finit pas même, pour peu que les enfants dans une famille ne se limitent pas à l'unité ou à la paire, par disparaître.

C'est le moyen qu'employa en 1703 le Parlement anglais contre les familles catholiques en Irlande. Elles étaient anéanties après une ou deux générations, ou bien tombaient dans l'indigence sans aucun moyen de se relever. Le même effet se produit chez nous : aussi le malthusianisme fleurit-il, dans les classes moyennes surtout, car on prévoit la déchéance et la ruine finale des enfants trop nombreux. Avec ce système, la propriété foncière se divise à l'infini. C'est la démocratisation de la terre. Les petits propriétaires pullulent. Le grand nombre qu'ils sont les rend-il plus heureux? Nous en doutons, et la raison qu'une telle population est plus facilement dirigeable, c'est-à-dire se soumet comme l'on veut aux fantaisies gouvernementales, est pour nous peu appréciable. Le respect de l'ordre n'est pas l'indifférence, le laisser aller, la veulerie. Acheter un peuple à ce prix, — car, en dernière analyse, c'est créer partout des électeurs complaisants pour le pouvoir du jour, et qui passent successivement à tous les pouvoirs, c'est faire un peuple d'esclaves. Mais, revenant à nos moutons, l'inconvénient que je signale est grand surtout quand le partage forcé s'impose et qu'il donne lieu à des licitations.

Et, tout cela, on le sait bien. Les tentatives protectionnistes que l'on fait aujourd'hui en faveur de ce qu'on appelle l'agriculture, n'ont pour but que de remédier à ce mal. Est-ce pour autre chose que l'on nous prêche l'association, la coopération par les syndicats, les banques populaires, la mutualité sous toutes ses formes? Est-ce pour autre chose que les sociologues préconisent le *homestead?* Moyens insuffisants ou mauvais, dont la recherche est, sinon inspirée, du moins nécessitée par les effets néfastes du Code! Je ne voudrais pas, en ce qui me concerne, qu'un enfant fût privé de sa part dans la succession paternelle. Quel moyen employer? Un autre mode de répartition? Mais existe-t-il, ce mode? Et est-il sans défauts? On pourrait peut-être trouver la solution dans une liberté plus large accordée aux familles, qui régleraient entre elles leurs affaires selon les conditions spéciales dans lesquelles elles se trouveraient. La règle fixe, uniforme, est sans doute ici, comme en beaucoup d'autres choses, la cause du mal.

Et je n'ai pas parlé des conséquences morales de cette législation pour la famille. Appuyés sur les droits qu'elle leur attribue, les enfants bravent impunément l'autorité paternelle, et les parents, en présence de cet égoïsme qu'ils ont peut-être pratiqué eux-mêmes, se détachent peu à peu de leurs enfants. L'intérêt matériel détruit l'affection réciproque qui devrait exister entre eux. Dans les classes moyennes ou supérieures, les mauvais sentiments se dissimulent sous un vernis d'éducation, et d'ailleurs la nécessité presse moins. Dans les basses classes, chez les paysans surtout, ils apparaissent dans toute leur hideur et toute leur brutalité. On en a fait cent fois le tableau. On soigne la vache à l'étable ; on sacrifie les derniers écus de la maison pour acheter un lopin de terre de plus : les vieux, qui ne peuvent plus travailler, qui ne rendent plus de services, sont délaissés dans un coin avec l'impatience non dissimulée de leur mort. Ils ne s'en plaignent pas trop : ils ont fait de même et conçoivent que leurs enfants pensent comme ils ont pensé. Les affections les plus naturelles sont sacrifiées sans vergogne et sans pitié à l'argent. C'est qu'il s'agit, avant toutes choses, d'hériter le plus possible et le plus tôt possible ; et, après

1) *Contradictions économiques*, t. II, ch. XI.

tout, ce n'est pas à nos parents que nous devons ce qu'ils nous laissent, c'est au Code qui l'a ainsi voulu. Pourquoi se gêner avec eux ?

*
* *

Le Code civil sanctionne la propriété et assure le respect des contrats. Qu'est-ce que la propriété, selon le Code ? « C'est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements. » Ce droit de jouir et de disposer des choses fait qu'elles nous appartiennent, constitue, comme l'on dit, la propriété, par une application à la chose possédée du mot désignant le droit de la posséder.

La propriété, non pas la propriété communautaire, non pas la propriété collective, mais la propriété individuelle, est de droit naturel, et tout droit naturel est sacré et imprescriptible. Toutefois, la définition du Code est mauvaise : nous n'avons pas le droit de jouir et de disposer des choses de *la manière la plus absolue ;* il est des limites à ce droit, et la restriction que nous trouvons dans la seconde partie du paragraphe : *pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements,* ne répond pas à la limitation juste et légitime de la propriété, limitation qui ne détruit en rien le droit naturel dont j'ai parlé.

Cette limite est établie d'abord par la nécessité où peut se trouver une personne de porter atteinte aux choses possédées par une autre personne ; ensuite par le préjudice que la propriété de l'un peut causer à la propriété d'un autre.

Le premier de ces cas n'est pas reconnu par notre Code. Dans une circonstance récente, on a vu un président de tribunal acquitter une femme qui, poussée par la faim, avait dérobé un pain chez un boulanger. La Cour d'appel, quoiqu'en maintenant l'acquittement, réforma les considérants du jugement, qui, en effet, n'était pas juridique. Il était cependant en conformité avec la morale la plus haute, la plus pure.

« S'il y a une nécessité tellement urgente, dit saint Thomas, qu'il soit évident qu'on ne puisse y subvenir qu'en s'emparant de ce qui se présente sous la main, comme, par exemple, lorsqu'un homme est en danger de mort et qu'on ne peut autrement venir à son secours, il est permis à l'homme de prendre du bien d'autrui ce qu'il en faut pour subvenir à une telle nécessité ; qu'on le prenne manifestement ou en secret, peu importe : il n'y a là ni rapine ni vol (1). »

Sans doute, il est bon de constater que la nécessité existait. Mais le Code n'a pas à s'occuper de cette condition, puisqu'il ne prévoit pas le cas lui-même. La doctrine de saint Thomas est la seule conforme à la raison ; c'est la seule à la fois morale et humaine.

Le Code, nous le savons, réglemente le droit de propriété. Le fait-il de manière à donner satisfaction au principe que nous venons d'établir ?

Notre droit français admet le principe, non seulement implicitement par la réglementation, mais par une reconnaissance formelle. C'est ce qu'indique la seconde partie de l'article du Code déjà cité (art. 544) : *pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements,* et aussi l'art. 537, qui dit : *Les particuliers ont la libre disposition des biens qui leur appartiennent sous les modifications établies par les lois.* Ces prohibitions et ces modifications sont nombreuses, quelques-unes justifiées, mais presque toutes ont ce caractère fixe, uniforme, absolu, de la loi, dont nous avons déjà parlé, et ne tiennent pas assez compte des conditions et des circonstances.

Les servitudes du Code peuvent-elles être considérées comme la limitation juste et légitime du droit de propriété ? L'obligation pour un fonds inférieur de recevoir les eaux des fonds supérieurs, celle du bornage, les prescriptions relatives au mur mitoyen, les droits d'usufruit, d'usage et d'habitation, sont-ils des limitations ? Ce ne sont en réalité que des mesures d'ordre, ou des dispositions résultant de conventions où chacun a son intérêt, car elles sont ou peuvent être réciproques.

Ce n'est pas moi assurément qui me plaindrai des garanties que la loi donne à la propriété, mais ces garanties seront d'autant plus efficaces qu'elles ne dépasseront pas le but. Dans le droit d'habitation, par exemple, résultant du loyer d'une maison, y a-t-il une limitation à la propriété ? Mais c'est le contraire qui se produit. C'est en louant que le propriétaire jouit de sa maison ; il reçoit le prix de la location, et c'est du locataire que sa maison tire sa valeur. Sans lui sa propriété serait improductive. Et cependant croyez-vous que les droits du propriétaire qui a, de par la loi et les usages, tous les privilèges, qui peut ruiner du jour au lendemain, le locataire momentanément gêné, le mettre sur le pavé de la rue, le privant de tout, croyez-vous que la propriété soit ici suffisamment limitée ?

On pourrait citer beaucoup d'autres exemples, ceux en particulier des industriels établis pour profiter de ces embarras des locataires. Nous n'insisterons pas. C'est que le Code, pour dire la vérité, s'occupe beaucoup moins de la propriété que des possesseurs. Il sacrifie, — je puis le dire sans être suspect, combattant depuis longtemps les doctrines

(1) *Summa theol.*, 2a 2ae, q. 66, art. 7.

socialistes, — il sacrifie impitoyablement le travail, le commerce, l'industrie, tout ce qui est mouvement et vie, tout ce qui est prospérité pour un peuple, à la richesse acquise. Et croyez bien que je ne suis pas ennemi de la propriété en disant — je poursuis mon exemple — que le locataire est sacrifié, car au contraire je défends sa propriété à lui, propriété qui est aussi légitime que celle du loueur de maisons. Je ne prétends pas, d'ailleurs, que le locataire ne doive pas remplir ses engagements. J'ai voulu signaler seulement la différence injuste de traitement faite par la loi à l'un et à l'autre.

Et en même temps la propriété, ce droit sacré, inviolable, que le Code prétend entourer de tant de garanties, est livrée à l'arbitraire. Non seulement il laisse à la loi et à l'administration le soin d'en circonscrire l'étendue et de la réglementer, — et nous avons vu la manière dont il le fait, — mais il méconnaît son vrai caractère. Sa légitimité pour lui est toute de forme, et ce qu'il protège en elle ce sont ses effets nuisibles. Protection du sol pour nous faire payer le pain cher, mais difficultés de toutes sortes pour la transmission de la propriété foncière, qui n'est pas mobilisable; respect profond des capitaux qui font l'usure, qui agissent à la manière d'une pompe aspirante et qui engloutissent l'épargne, mais dédain complet de tout ce qui concerne la propriété mobilière, le crédit, l'assurance, l'association; telle est la conception du Code sur la propriété.

Notez que des lacunes du Code, nous ne nous plaindrions pas trop — nous ne sommes pas partisan des réglementations à outrance, — si ce n'étaient que des lacunes; mais toutes ces questions qu'il ne traite pas n'en sont pas moins soumises à je ne sais quels principes de jurisprudence émanés, dit-on, des règles générales du droit. C'est l'arbitraire. Si la propriété, celle qui est régie par des textes, est à la discrétion du pouvoir, que dire de celle dont nous parlons, de la propriété mobilière et des intérêts qui s'y rattachent?

Et cependant — on comprendra que cette réflexion n'excuse en rien l'arbitraire, — tandis que la propriété foncière réglementée reste dans la stagnation, demeure inactive, peu productive, parfois gênante et ruineuse, il s'est produit chez nous, depuis un siècle, depuis l'établissement du Code, un admirable développement de la richesse mobilière, oubliée par lui. Ce fait ne prouverait-il pas qu'il est moins utile qu'on ne le pense, que même il est nuisible?

*
* *

Il y aurait beaucoup à dire encore, et sur la propriété proprement dite, et sur les obligations, conventions et contrats, sur ce que le Code appelle les moyens d'acquérir la propriété et qui sont souvent aussi, grâce à lui, les moyens de la perdre. Nous avons dû nous restreindre et examiner seulement les principes. On jugera facilement, d'après ce que nous avons dit, les points principaux que nous n'avons pu aborder : les restrictions à la liberté de tester et la réserve, si contraires à la famille et à la propriété; les donations, qui ne laissent rien à la volonté et sont sujettes à tant d'arbitraire; les successions *ab intestat* qui font passer les biens d'un homme à des parents jusqu'au douzième degré, au préjudice des êtres qui lui sont le plus chers; tout le régime hypothécaire, aussi désastreux pour le débiteur qu'inefficace et trompeur pour le créancier. Le Code pose en principe que, dans les contrats, les stipulations sont la loi des parties. Cela, du moins, devrait être. Mais il édicte tant de formalités, impose de telles restrictions qu'en réalité, ce qu'il semble accorder en théorie, il le retire dans l'application. Ne savons-nous pas combien la vente est aléatoire, avec la rescision pour lésion, la délivrance, l'éviction? Et connaissez-vous les réméré? Il n'y a que confusion, de l'aveu des jurisconsultes, dans la théorie des nullités et des annulabilités. On sait que toute la partie du Code relative aux conventions est copiée de Pothier, ou traduite du droit romain. De bons esprits trouvent même que Pothier est de beaucoup supérieur au Code civil. On ajoute que le droit romain a posé ici les vrais principes. Et savez-vous les raisons qu'on en donne, ou plutôt la raison, la seule que nous ayons trouvée? C'est que toute la théorie du droit romain a passé dans le Code! On a peut-être raison, relativement, si l'on considère que sur le seul point où il a voulu innover, sur la translation immédiate de la propriété, il est à peine compréhensible.

*
* *

Nous laissons la discussion de tous ces points pris en particulier. Il nous suffit d'avoir démontré, en les indiquant d'un simple trait, et surtout en nous reportant aux principes de tout droit, que le Code est loin de répondre à cette triple assertion : respect de la liberté, protection de la famille, sanction de la propriété. Comment donc pourrait-il être conforme à la morale et même à l'économie politique? Et comment serait-il établi sur la connaissance pratique des rapports des hommes en société, quand tout, dans ses dispositions, est contraire à la liberté qui doit présider à ces rapports, aussi bien qu'à l'équité.

MAURICE ZABLET.

NOTES ET IMPRESSIONS

On rentre! On rentre! Les théâtres commencent à rouvrir leur portes. Les courses de chevaux sont finies sur la côte normande et ont repris, dimanche, à Longchamps.

On peut se demander, à ce propos, à qui la « rentrée » fait plaisir, et qui a sujet de s'en plaindre. Évidemment, les restaurateurs, cochers de fiacre et autres commerçants plus ou moins notables se réjouissent à Paris et se lamentent dans les villes d'eaux.

Quant aux « rentrants » eux-mêmes, il est difficile de savoir ce qu'ils pensent, plus difficile encore de croire qu'ils pensent tous la même chose.

Sans doute ceux pour qui le temps de la villégiature constitue des vacances véritables, c'est-à-dire qui se reposent un mois par an à la campagne et travaillent à Paris les onze autres mois, ceux-là rentreront pour la plupart d'assez mauvaise humeur.

Un des sentiments les plus naturels à l'homme est l'horreur du travail. J'ajoute, à l'encontre du préjugé commun, qu'il n'en est pas qui l'honore davantage.

L'acceptation indifférente du travail est le fait des animaux et des esclaves, qui ne pensent point. Le goût du loisir et la faculté de regarder en l'air (*os homini sublime dedit...*) sont les marques propres de la dignité de notre espèce, ou du moins des meilleurs d'entre nous.

Un vil trafiquant consent encore à peiner du matin au soir pour amasser des écus, dont il ne saura d'ailleurs rien faire, que des tas sans cesse grossissants. Mais un artiste, un penseur, ou un simple oisif, s'astreignant à un train de vie modeste pour garder le droit de disposer de son temps et de le consacrer au plaisir ou à la méditation, quoi de plus respectable à une époque où le veau d'or est plus que jamais debout?

Je ne vois pas pourquoi il serait nécessaire de revêtir un froc noir ou marron et de marcher les pieds nus dans des sandales pour se faire de la pauvreté volontaire un titre à la vénération publique.

L'ascétisme monastique est une très belle chose. Mais ce qui en fait, humainement parlant, la beauté, c'est le renoncement en vue d'un bien supérieur.

Quel que soit ce bien que l'on considère comme supérieur, ne serait-ce que l'amusement de flâner par les rues ou de bavarder avec ses amis, il est toujours noble de renoncer pour lui au vil métal. Paresseux, mes amis, n'hésitons pas à nous comparer aux cénobites de la Thébaïde. C'est flatteur, et puis cela fera plaisir à Anatole France, à cause du Paphnuce de *Thaïs*.

Donc, les « rentrants » qui seront mécontents de « rentrer » auront bien raison. D'autres peuvent avoir des motifs de n'en être pas fâchés. Les villégiatures entraînent parfois des rencontres néfastes et souvent des séparations pénibles. On ne sait jamais. C'est le mur de la vie privée, dans laquelle on aime généralement à ne se priver de rien.

***

En tout cas, des gens à qui la rentrée est éminemment désagréable, je puis vous l'affirmer, ce sont ceux qui n'ont pas quitté Paris vingt-quatre heures.

Ah! ceux-là, ils ont, si j'ose dire, vécu dans du coton pendant ces quelques semaines. De quelles délicates prévenances ils étaient entourés par les cochers, les garçons de café, les garçons coiffeurs, tout heureux de mettre par hasard la main sur un client! Et jamais besoin d'attendre!

Et les théâtres, les délicieux théâtres d'été, où le billet de faveur abonde, où l'on a toujours un fauteuil vide à côté de soi pour déposer son chapeau, où les couloirs, pendant les entr'actes, ne sont pas peuplés de raseurs ni même peuplés du tout!

Et l'aimable sourire de la demoiselle de la buvette, tout heureuse de vous servir à onze heures du soir, malgré la chaleur, la troisième citronade de la soirée! Quand les millionnaires sont loin, on passe à bon compte pour un nabab. Et les spectacles! Ils sont tout simplement exquis.

A l'Opéra, ce sont les galops d'essai des nouveaux ténors. Il y en a qui ramassent une pelle ou qui se dérobent devant l'obstacle, et laissent de temps à autre l'orchestre jouer tout seul une douzaine de mesures. C'est passionnant. Guetter le couac du ténor est aussi palpitant que de voir dévorer le dompteur. Reconnaissons, d'ailleurs, que ce divertissement est exceptionnel, et que, même pendant les vacances, les représentations de l'Opéra sont d'ordinaire très soignées.

A la Comédie-Française, le répertoire défile, on repasse ses classiques et on s'aperçoit qu'il n'y a pas lieu d'être plus fier que cela d'être moderne. Salutaire hygiène pour l'esprit critique.

Oui, certes, Sarcey était dans le vrai. Ce n'est qu'en été, au mois d'août, pendant le fort de la canicule, que les théâtres sont confortables à Paris. Et Paris lui-même n'est vraiment confortable que quand les trois quarts des Parisiens n'y sont pas.

***

Son petit hôtel, au pauvre Sarcey, le fameux petit hôtel de la rue de Douai, porte depuis quelques jours une pancarte avec la mention : « A louer. » Un journal raconte que parmi les premiers visiteurs de l'immeuble se trouve un critique influent, dont il ne nous dit pas le nom. Et ce même journal se

demande si cette visite est un pur effet du hasard.

Croyez-vous que l'esprit d'un homme ayant longtemps habité une maison imprègne les murailles d'une sorte de fluide subtil, qui vient ensuite envelopper et influencer mystérieusement les nouveaux locataires ?

Pourquoi pas? Il est prudent, n'en doutez pas, avant de choisir un appartement, de faire une petite enquête sur le précédent occupant, et non pas seulement pour s'assurer qu'il n'était affligé ni de phtisie ni de maladie de peau.

Une excessive stupidité peut être également contagieuse. Pour moi, je l'avoue, il y a un certain nombre de mes confrères dont je ne louerais pas l'appartement sans trembler.

Comme il y a une justice immanente, ainsi que nous l'a appris Gambetta, si les infirmités peuvent se transmettre avec les locaux, on doit pouvoir s'assurer aussi, par l'engagement de location, une atmosphère propice à l'éclosion du talent.

C'est donc une excellente idée pour un critique dramatique de se loger dans l'hôtel de Francisque Sarcey. Même sans exercer exactement la même profession, on se trouve bien de succéder, comme locataire, à un homme éminent. Il y a plus d'un métier où le goût et l'intelligence sont de rigueur.

Par exemple, l'appartement d'Henri Meilhac, place de la Madeleine, est échu à une modiste. Cette modiste pouvait-elle faire un meilleur choix? Si elle respire les effluves de grâce et de charme spirituel certainement laissés par le délicieux auteur de la *Belle Hélène* et de la *Petite Marquise*, cette modiste fabriquera des chapeaux comme on n'en a jamais vu même dans l'incomparable capitale de la chapellerie féminine qu'est Paris.

Il paraît que l'appartement des Goncourt, rue Saint-Georges, est occupé par un marchand de bric-à-brac, celui d'Alphonse Daudet, place des Vosges, par un fabricant d'articles de Paris, celui de Becque par un jeune homme pauvre, et l'hôtel de Dumas fils par... la Dame aux Camélias.

Le reporter qui donne ces renseignemente pourrait bien les avoir inventés. En tout cas si les brocanteurs ne recherchent pas les anciens domiciles des Goncourt et les jeunes hommes pauvres ceux d'Henri Becque, c'est qu'ils ne s'inquiètent pas sérieusement de leur avenir.

Quant à Bouvard et à Pécuchet, il y a tant d'appartements qui ont été occupés par M. Joseph Prudhomme, expert en écritures, qu'ils ne sont pas en peine de se loger à leur convenance.

***

Il est toujours vexant de mourir sans avoir été consulté. Mais je comprends que ceux qui meurent ces temps-ci maudissent leur destin.

La curiosité est la plus vive et la plus insatiable des passions. S'en aller dans l'autre monde sans connaître le dénouement de « l'Affaire », il n'y a pas à dire, c'est un sort vraiment amer. Les derniers moments de notre regretté confrère, Albert Bataille, du *Figaro*, mort il y a deux ou trois mois, en ont été empoisonnés de dépit.

Mme Aubernon de Nerville est morte, dimanche, encore plus près du but, sans que la science pût prolonger sa vie jusqu'au verdict.

La digne Mme Aubernon avait envisagé « l'Affaire » comme tout le reste, au point de vue mondain. Elle l'avait déplorée, parce que cette « Affaire » avait donné mauvais caractère à beaucoup de ses invités habituels, et que la distribution des « séries » avait été compliquée d'autant.

Mme Aubernon n'avait pas seulement un salon littéraire, le plus célèbre de notre époque, l'hôtel de Rambouillet de la fin du XIXe siècle. Elle y avait adjoint un théâtre où furent jouées des pièces intéressantes mais impossibles sur les scènes régulières pour motifs d'art ou de politique, *la Parisienne*, par exemple, *Jean Gabriel Borkmann* d'Ibsen, *Rabagas* de Sardou.

Elle aurait peut-être recueilli *Charlotte Corday* que la Comédie-Française ajourne par crainte de manifestations. Plus d'espoir pour Ponsard. Plus d'espoir pour les jeunes auteurs, puisque Lugné Poe est rentré sous sa tente et que Mme Aubernon n'est plus.

Voilà donc fermé à son tour le dernier salon où l'on causait. Pailleron ne pourrait plus écrire le *Monde où l'on s'ennuie*. On ne s'ennuiera plus dans le monde. On s'ennuiera ailleurs. Au moins il y avait, paraît-il, chez Mme Aubernon une salle à manger où, causerie à part, l'on ne s'ennuyait pas.

PAUL SOUDAY.

LECTURES ÉTRANGÈRES

La poésie et la politique en Alsace.

Tel est le titre d'un article de la *Deutsche Rundschau*, où M. Friedrich Curtius célèbre la victoire de l'élément germanique en Alsace. « La meilleure preuve, dit-il, que les Alsaciens ont commencé à être Allemands dans l'âme et non seulement de par la loi, qu'ils consentent enfin à entrer dans la grande famille teutonne, c'est que leur poésie et leur théâtre, pour parler aux foules, ont de nouveau recours la première à la langue allemande, le second de préférence au dialecte local. » Cette meilleure preuve ne me semble pas encore péremptoire, car on peut y objecter que de nos jours la poésie prend des allures de

plus en plus aristocratiques, et ne daigne plus guère s'adresser aux foules ou être l'organe de leurs aspirations, l'écho de leurs souffrances; que, d'autre part, bien mal inspirés seraient les auteurs dramatiques qui s'aviseraient d'écrire en français pour une scène alsacienne : la censure aurait bientôt fait de mettre une sourdine à leur ardeur.

A qui fera-t-on croire que M. Fritz Lienhard puisse prétendre au titre de poète populaire, comme le voudrait M. Curtius? Je ne connais pas son œuvre, je ne conteste donc pas son mérite, mais pour juger qu'elle n'a rien à voir avec l'âme du peuple alsacien, je n'ai qu'à me rapporter à ce que m'en dit son panégyriste, Esprit fin, penseur nourri de saine philosophie, artiste délicat, Lienhard fera peut-être les délices de quelques lettrés, mais là doit évidemment se borner son ambition. Écoutez ce petit « couplet » sur le patriotisme, exemple excellent de subtilité à l'allemande, qui ne manque du reste ni de beauté ni d'élévation :

« La notion de patrie aussi doit être idéalisée et à un certain point de vue, transfigurée. Par patrie, entends ce que l'Église dit d'une communauté des saints, qui à proprement parler ne se réalise pas sur la terre; par ton peuple, entends les plus nobles et les meilleurs, qu'ils portent la blouse de l'artisan ou les riches habits du souverain. Ils forment ta patrie invisible au milieu de la visible, laquelle engendre tant d'enfants stupides ou criminels. Avec eux entretiens-toi, avec eux endosse la cuirasse comme tu ferais avec des compagnons d'armes qu'aucune trivialité ne vaincra aisément. Oui celui qui, loin de tout patriotisme bravache, place si haut sa conception du patriotisme qu'il pourra sans peine l'unir à sa conception de la religion; que pour lui, les devoirs envers la céleste et envers la terrestre patrie découleront sans peine l'un de l'autre, celui-là aura atteint un idéalisme qui plane bien au-dessus de la routine journalière et qui pourtant ne se perd pas en vaines rêveries. Donne à moi-même, donne à nous tous, ô Dieu éternel, ce germanisme tout pénétré de divinité. »

Jamais homme employant ce langage n'en pourra trouver un autre assez simple pour être compris de l'ouvrier, du paysan, du petit bourgeois qui longtemps encore marcheront dans la « routine journalière » et se soucieront fort peu de la patrie idéale, terrestre ou céleste.

Le théâtre présente un phénomène plus significatif, mais j'entends cette signification tout autrement que M. Curtius. Il est vrai qu'il y a trente ans, la littérature française était maîtresse absolue en Alsace, il est également vrai que nous assistons à la naissance ou à la renaissance d'une littérature locale s'exprimant en patois, en dialecte local. Mais qu'en pourrons-nous inférer? C'est, en premier lieu, que nous avons ici sous les yeux une des multiples manifestations de l'esprit particulariste qui agite l'Europe entière, dernières protestations des faibles avant l'écrasement définitif, convulsions suprêmes d'agonie avant la mort fatale : la France a ses félibres, la Belgique ses flamingants, le plattdeutsch refleurit en Allemagne. Mais il se pourrait qu'en Alsace la faveur accordée aujourd'hui par tout le monde au patois jadis méprisé, du moins par la haute bourgeoisie, eût encore une autre signification qui serait celle-ci : Allemands et Français vous agitez depuis trente ans la question de savoir à quelle sauce, française ou allemande, l'Alsace veut être mangée. L'Alsace désirerait ne pas être mangée du tout.

On me répondra que les pièces représentées avec le plus de succès au cours de la dernière saison théâtrale accusent une tendance franchement germanique, point du tout autonomiste. Comment en pourrait-il être autrement? Avec le régime de fer qui pèse encore sur le pays, il faut que le théâtre se condamne au mutisme absolu, ou bien qu'il se résigne à dire un mot aimable au maître. Il a préféré la seconde solution et a ainsi agi fort sagement, car sous couleur de satire de mœurs ou de caractère, le diable n'empêcherait pas de glisser de temps en temps une bonne petite satire politique.

Voyez plutôt la comédie de Stoskopf : *Der Herr Maire*, elle met en scène un type de fonctionnaire paysan qui est le produit direct de la conquête et qu'on retrouve, j'en suis certain, quoique avec des traits moins grimaçants, à tous les degrés de la hiérarchie. C'est un personnage d'une basse servilité, qui joint la ténacité de l'homme de la glèbe à la rouerie du subalterne que la fantaisie d'un tyranneau peut, du jour au lendemain, renvoyer planter ses choux; à genoux devant le chef de district, il lui obéit au doigt et à l'œil, épouse toutes ses querelles et rit de tous ses bons mots, car il espère que ce haut dignitaire lui fera un jour décrocher l'ordre de la Couronne de IVe classe, le rêve de toute son existence.

« Dans sa peinture de l'état politique et moral du paysan alsacien, Stoskopf s'est laissé fortement influencer par la manière française », dit M. Curtius, avec une nuance de mauvaise humeur. « On voit que son idée de derrière la tête est de dire aux Allemands, par l'organe de sa comédie : « Voyez, tels sont, en Alsace, les gens de votre parti; « vous n'avez point sujet vraiment d'être fiers de votre « conquête! » Mais on doit accorder à l'auteur que le type dessiné par lui existe dans la réalité, celui d'un arriviste paysan, prêt à subir toutes les humiliations, ne reculant devant aucune hypocrisie pour s'assurer quelque avantage matériel ou fictif, et il faut reconnaître aussi que ce type végète naturellement, fatalement sur le sol d'un pays conquis. »

La comédie de Schneegans : *Der Pfingstmondâa von hitt ze Dâa* littéralement : *le Dimanche de la Pentecôte de notre époque*, qui l'hiver dernier a presque balancé le succès du *Herr Maire*, mérite de fixer plus longtemps notre attention, car nous n'avons plus ici affaire à une caricature ou à un croquis dont certains traits seulement ont une ressemblance parfaite avec l'original, mais à un tableau assez complet de l'état actuel des caractères, des mœurs, des aspirations de la bourgeoisie moyenne en Alsace.

Bien que l'action se passe à Strasbourg, les personnages mis en scène nous font comprendre bientôt qu'ils parlent au nom de toutes la classe à laquelle ils appartiennent et que leurs sympathies s'étendent plus loin que l'ombre de leur clocher. Stoskopf déteste et méprise le paysan, Schneegans au contraire aime de tout cœur *sa* bourgeoise pour ses vertus solides, sa loyauté et son bon sens; il l'aime aussi pour ses souffrances. Ces souffrances ne sont que trop réelles; aucune transformation ne s'opère sous le régime de la contrainte sans heurts et sans dé-

chirements. Rien ne pourra mieux nous faire comprendre cela qu'un examen sommaire des principales figures de la comédie.

Tout d'abord, nous voyons s'avancer le digne marchand de pâtés qui à la vérité accepte le titre de fournisseur de la cour, mais qui ne se prive pas le soir à la « table des habitués » de se répandre en lamentations sur la patrie perdue et de réclamer l'autonomie de l'Alsace. L'une de ses filles est une vraie bourgeoise allemande du temps de Hans Sachs ou de Holbein; l'autre est une Française passionnée, dont le rêve est d'épouser un capitaine d'artillerie français. L'unique fils du marchand de pâtés n'a pas émigré, mais il s'est mis en règle avec sa conscience française en faisant son service militaire dans un bataillon du train, ce qui lui épargne la douleur de porter les armes contre la France. Le cousin du jeune homme est devenu ou si l'on veut est resté Français pour combattre en personne dans l'armée de la revanche. Il parle politique en style de Déroulède et représente l'élément français d'origine germanique qui se lance dans tous les emballements d'une race avec tout le sérieux de l'autre. C'est assurément le type le plus réussi au point de vue comique. Le côté un peu grotesque de ce caractère, qui pourtant ne tombe pas dans la charge, ressort encore davantage par le contraste avec un véritable Français, aimant sa patrie sans chauvinisme et dont les qualités aimables désarment les antipathies invétérées. Enfin le sage de la pièce est un jeune professeur de gymnase, ennemi des vaines déclamations et des ridicules exagérations, qui ne voit d'avenir pour l'Alsace que dans une réconciliation sincère avec l'Allemagne et prêche cette réconciliation par ses actes plus encore que par ses paroles. Il s'est voué à une tâche ingrate : ses concitoyens, ses collègues, ses proches même le regardent d'un œil soupçonneux, le considèrent presque comme un traître. Peu lui importe, il se sacrifiera, s'il le faut, à l'opinion qui lui paraît juste. Comme repoussoir à cette noble figure nous avons l'assesseur Böller, le germanisant patenté que ses excès de zèle conduisent à d'irrémédiables sottises.

Non moins curieux que l'opposition des caractères est le véritable tohu-bohu des idiomes. Un personnage parle alsacien, son interlocuteur lui répondra en français ou en allemand et le même personnage s'exprimera parfois tour à tour en alsacien, allemand et français. Ce trait pris sur le vif et rapporté dans toute sa bizarrerie contribue encore à animer le tableau de cette lutte de races et de nationalités, dont les dernières phases se déroulent pour le moment en Alsace. Le poète laisse entrevoir la victoire définitive du génie allemand en Alsace; j'ai dit ce que je pensais à ce sujet, mais même en faisant abstraction des circonstances qui ont amené le phénomène il y a dans cette évolution quelque chose de tragique qui donne à la pièce, son fidèle reflet, un intérêt moral très élevé.

L'intérêt littéraire n'est pas moins vif. J'ai eu la curiosité de lire les ouvrages dont nous parle M. Curtius, travail assez ardu car le dialecte alsacien était chose encore inconnue pour moi. Afin d'en donner une idée, je citerai le titre seul de la comédie de M. Schneegans : *der Pfingstmondâa von hitt ze Dâa*, deviendrait en allemand : *der Pfingstmontag von heutzutagen*. Une initiation est donc nécessaire, mais elle vaut la peine d'être tentée et nos dramaturges trouveraient peut-être d'utiles et saines leçons dans cette humble littérature provinciale.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

I. G. Deschamps : **le Malaise de la Démocratie** (Colin). — II. L. Deslinières : **l'Application du Système collectiviste** (Librairie de la *Revue socialiste*).

La démocratie souffre, la démocratie est malade, et M. Deschamps lui tâte le pouls, lui regarde la langue, l'ausculte, pour établir le diagnostic. La jeune personne éprouve un malaise tout d'abord pour n'avoir pas écouté les sages conseils de Tocqueville, les mercuriales d'Edmond Scherer et de Challemel-Lacour, puis pour s'être donnée à un gouvernement de ventrus, auquel succéda un empire viveur, lequel fut suivi par une république fêtarde, pornographe, dilettante et avide de scandales; elle a aggravé son mal en s'adressant tour à tour aux pédagogues allemands et aux professeurs d'énergie anglo-saxons, deux catégories de médicastres qui ne connaissent point son tempérament français. Oui, tout cela est très vrai, mais bien que nous n'ayons pas le coup d'œil pénétrant de l'éminent praticien, de tout cela nous nous doutions un peu; même on aurait pu nous épargner la consultation de la plupart des *Aumôniers de la Démocratie*... dont les idées métaphysiques sont tellement élevées que M. Deschamps est contraint à tout coup de nous demander : Avez-vous compris?...

Mais le remède, docteur, voilà ce que nous attendons avec impatience après ce long et minutieux examen. Nous courons donc à la conclusion et nous y trouvons une jolie historiette du bon chroniqueur Froissart sur dame Fortune et dame Prouesse; nous y savourons « la quintessence de loyauté, de charité, d'amour, de prud'homie et d'accortise » des chansons de geste; nous courons les aventures avec le chevalier Huon de Bordeaux, pendant plus de dix pages, pendant que la pauvre démocratie attend toujours le remède à son malaise. A la hâte, tout à la fin, on nous dit quelques mots sur le devoir, sur la recherche de la vérité, sur l'Affaire, sur l'antique tradition de la race, et l'on termine par la noble devise : Fais ce que dois, advienne que pourra. Et l'on nous laisse tout décontenancé face à face avec la table des matières.

A réunir de bons articles de journal on ne risque guère de faire un livre solide, voilà mon avis. Le *Malaise de la Démocratie* est émaillé de traits brillants, pavé d'idées justes et de bonnes intentions, et

j'applaudis au courage qui inspire la charge à fond contre la *pornographie et les scandales* (bien que cet article aurait besoin d'être mis au point de façon à flétrir d'un mot énergique les Veraskopes, les Mutoskopes compliqués de bars automatiques qui salissent nos boulevards); mais toutes ces choses excellentes manquent de cohésion, vous laissent l'impression d'improvisations brillantes, d'actualités prises sur le vif. Le journal non seulement s'en contente, il vit de ce reportage d'idées courantes, autant que du reportage de faits; l'œuvre d'art exige quelque chose de plus : l'art, tout simplement.

M. Deslinières est un convaincu, un croyant, j'irai plus loin : un apôtre; si, après lecture de son livre respirant le plus sincère enthousiasme, je lui disais, comme Agrippa à Paul : « Il s'en faut de peu que tu ne m'aies convaincu », il me répondrait sans doute : « Plût à Dieu qu'il ne s'en fallût de rien et que tu fusses aujourd'hui collectiviste comme moi! » Eh bien, non! je ne suis pas convaincu, et je le regrette. Ce titre : *l'Application du système collectiviste*. m'avait séduit, et me séduit encore; plus de théories, plus d'abstractions, des réalités; on m'a parlé d'un état social où l'opulence et la misère seront également inconnues, mais jamais on ne m'a dit comment cet état serait organisé; d'une communauté idéale où la véritable valeur sera le travail, élément vivant, et non plus l'argent, chose morte et pourtant corruptrice, mais on ne m'a pas appris comment on travaillera. Je cours donc au plus intéressant, et sachant que la répartition des tâches ou des prestations est un des problèmes que les timides essais de collectivisme ont laissés insolubles, j'attaque aussitôt le chapitre *du Travail*.

Je vois d'abord que dans la société collectiviste existera le droit à la paresse pour ceux à qui leurs parents laisseront une fortune suffisante; mais « l'homme adulte et valide ne travaillant pas, perdra de ce fait son droit à toute aide sociale, sauf en cas de maladie ou de blessure; s'il tombe dans le vice et dans le crime, l'application des lois pénales en débarrassera le pays ». M. Deslinières croit que ces brebis flâneuses seront en très petit nombre; je suis persuadé, moi, qu'elles seront légion, et même réduites à quelques unités, soyez certain qu'elles corrompront tout le troupeau par leurs doctrines, surtout par leur exemple. Mais l'argent ne rapportant plus d'intérêt, ils devront dévorer le capital! Qu'importe : les jeunes fêtards voudront, comme aujourd'hui, l'existence courte et bonne, débaucheront d'honnêtes travailleurs et, arrivés au bout du rouleau, se mettront une balle dans la tête.

Toutefois ne poussons pas le tableau trop au noir; oublions les frelons pour ne nous occuper que des abeilles. Sur quoi sera basée l'organisation du travail? Sur les examens. On ira de sélection en sélection. Au sortir de l'école primaire, première sélection entre tous les enfants pour distinguer ceux qui, doués d'une intelligence au-dessus de l'ordinaire, seront admis à entrer dans un établissement d'enseignement secondaire; deuxième concours entre les élèves qui n'ont pas été lauréats du précédent et qui a pour but de déterminer ceux qui seront admis dans les écoles professionnelles et administratives; et ainsi de suite.

Le lecteur examinera à loisir les curieux rouages de ce mandarinat d'un nouveau genre. Mais des examens, des concours et de la pléthore du fonctionnarisme qu'ils provoquent, nous en mourons lentement; les Chinois qui nous ont précédés dans cette voie en sont morts déjà; et si le système collectiviste ne fait pas de tous les examinateurs d'austères Catons, bientôt le favoritisme, la recommandation, l'infâme « piston » séviront avec une violence plus grande encore qu'aujourd'hui, puisqu'il y aura là une question de vie ou de mort et que le succès ou l'échec de mon fils aux examens décidera s'il doit rester ouvrier ou s'il pourra devenir député et peut-être un jour ministre des affaires inutiles.

Car M. Deslinières conserve les ministères, la Chambre des députés, réduite, il est vrai, à trois cents membres, les conseils municipaux, les conseils généraux; s'il supprime les conseils d'arrondissement, il crée de nombreux comités de surveillance et commissions de contrôle. Pour protéger l'art et encourager les talents naissants, après l'inévitable sélection, il ne trouve rien de mieux que la tutelle d'une École nationale des beaux-arts. Il n'a donc pas été frappé par ce fait, d'une expérience, hélas! journalière, qu'en groupant un certain nombre d'hommes de talent ou de science, honnêtes par surcroît, on ne réussit à former que des commissions, des jurys, des conseils ou des assemblées très aptes à faire de la mauvaise besogne ou bien frappés d'imbécillité ou d'impuissance. Mais admettre cela, ce serait du même coup condamner le système collectiviste.

Je voudrais discuter point par point ce livre de bonne foi et de foi ardente qui m'a passionné plus que ne pourrait le faire une œuvre d'imagination. Qu'est-ce que la vérité? Elle existe, je la pressens, mais je ne la vois pas encore. Comment pourra-t-on la trouver jamais, sinon par la loyale discussion?

G. Art.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38309. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 12. 4e SÉRIE. — TOME XII. 16 SEPTEMBRE 1899.

UN CARTÉSIEN GENEVOIS

AU XVIIe SIÈCLE

Jean-Robert Chouet (1642-1731).

Au moment où se publie une édition nouvelle et complète des œuvres du grand philosophe Descartes, il n'est pas hors de propos de rappeler la vie d'un homme qui a été l'un des plus zélés propagateurs de la doctrine cartésienne en France et à l'étranger. Nous sommes persuadé que nos lecteurs feront bon accueil à ces lignes consacrées à Robert Chouet qui, soit à l'Académie de Saumur où il fut professeur, soit plus tard à Genève, sa ville natale, dépensa son temps et ses forces pour faire connaître et apprécier l'auteur du *Discours de la Méthode*.

Robert Chouet avait eu de bonne heure le goût de la philosophie. En 1661, à l'âge de dix-neuf ans, il soutint des thèses avec tant de succès que son professeur Gaspard Wiss lui déclara publiquement que « de disciple il allait devenir maître ». Il se rendit à Nîmes pour continuer ses études sous la direction d'un subtil dialecticien, Derodon, bien connu par l'anecdote *Aut Diabolus aut Derodo*. C'était une histoire souvent répétée sur les bancs des Académies, qu'un jour un professeur, serré de près dans une dispute par un terrible argumentateur survenu au milieu d'une thèse, et dont personne ne savait le nom, s'écria, en fixant des regards effrayés sur son adversaire : « Tu es le diable ou Derodon! »

Chouet n'était pas encore initié au cartésianisme, mais il ne tarda pas à l'être, et le *Discours de la Méthode* fut pour lui comme une révélation. Il fut vivement saisi par la supériorité de la philosophie de Descartes sur celle d'Aristote et il se dépouilla sans regret du fatras scolastique.

De Nîmes, où il était en 1662, il écrit à son oncle (1) qu'il retarde encore un peu son départ, pour entendre jusqu'au bout le cours de Derodon. Puis il demande à Tronchin de lui dire son sentiment sur une question qui regarde à la fois la théologie et la philosophie : *An Deus libere creaverit mundum libertate indifferentiæ?* Derodon était d'avis que Dieu n'a pas eu de liberté d'indifférence à l'égard du monde, mais qu'il l'a créé nécessairement et infailliblement. Car Dieu, étant souverainement bon et souverainement sage, fait nécessairement et infailliblement ce qui s'accorde le mieux avec cette bonté et cette sagesse suprêmes. Or créer le monde s'accorde mieux avec la bonté et la sagesse de Dieu que de ne pas le créer, puisque par la création du monde les attributs divins se manifestent.

« Voilà, dit Chouet, le sentiment de M. Derodon. M. Bruguier passe plus avant, car il oste toute liberté d'indifférence à Dieu, mesme eu esgard aux individus : par exemple il ne dit pas seulement que Dieu n'a pas peu ne créer pas le monde, mais aussi qu'il n'a pas peu ne pas créer ce monde ici ; ce que M. Derodon ne fait pas, car quoy qu'il dise que Dieu a nécessairement créé le monde, il croit qu'il n'a pas nécessairement créé celui cy, mais qu'il en pouvoit créer un autre en sa place. Mais M. Bruguier dit le contraire et croit qu'il y a eu quelque raison qui nous est incogneue pourquoy Dieu ait créé ce monde plustost qu'un autre; pourquoy il ait eleu Jacob et ré-

(1) Louis Tronchin (1629-1705), professeur de théologie à l'Académie de Genève.

prouvé Esaü ; de sorte, dit-il, qu'y ayant une raison pourquoi Dieu ait plustost fait cela que ceci, et Dieu ne pouvant rien faire contre la justice et contre la raison, il s'en suit qu'il n'a pas eu la liberté de faire autrement. Je vous prie de me faire la grâce de me dire ce que vous pensez de cela, si c'est un sentiment qui doive estre condamné en théologie ; et s'il le doit estre, comment on y peut respondre ; vous m'obligerez extrêmement. »

Tronchin s'empressa de répondre à son neveu, comme nous le voyons par une seconde lettre de celui-ci.

« Il me semble, dit Chouet, si j'ai bien conceu vos responces, qu'elles se peuvent rapporter à ces trois choses : 1° que la création du monde est quelque chose de meilleur que s'il n'eust point esté créé, à nostre égard seulement et non pas à l'égard de Dieu ; 2° que la sagesse ou les raisons s'accordent fort bien avec la liberté en Dieu ; 3° que l'on peut faire quelque chose sagement sans y être obligé : d'où vous tirez cette conséquence, qu'encore qu'il ait esté meilleur que le monde fût créé que s'il ne l'eût pas esté, et que Dieu l'ait fait avec sagesse, il le peut avoir créé très librement. »

Chouet expose ses doutes et ses objections sur ces divers points. Nous ne le suivrons pas dans sa longue dissertation. Tandis que Tronchin veut sauvegarder la liberté divine en se tenant prudemment dans les limites de l'argumentation de Derodon, notre jeune philosophe veut aller plus loin et suivrait volontiers Bruguier jusqu'au bout. Il discute avec une vigueur et une précision qui sont étonnantes chez un étudiant de vingt ans. Il éprouve d'ailleurs, en terminant, le besoin de s'excuser de sa hardiesse. « Voilà, dit il, ce que j'avois à dire là-dessus. Je vous prie de m'en pardonner les deffauts et de le considérer comme venant d'un apprentif en ces choses-là, puisqu'elles regardent plustost la Théologie que la Philosophie. »

De retour à Genève il étudia deux ans la théologie, mais il renonça à aller plus loin, ne se sentant pas les aptitudes nécessaires.

En 1664, la chaire de philosophie étant devenue vacante dans la célèbre Académie protestante de Saumur, il se présenta au concours. Il avait pour compétiteur un nommé de Villemandy, très ferré sur la vieille scolastique, mais peu au courant des doctrines nouvelles. La lutte fut chaude, mais le triomphe du jeune cartésien fut complet. Parmi les auditeurs qui l'applaudissaient se trouvait le médecin de la Forge (1), que dans une lettre à son oncle Chouet qualifie d'« habile médecin catholique, grand philosophe qui sait admirablement bien la philosophie de M. Descartes » (1).

Ce n'était pas peu de chose à cette époque que d'obtenir une chaire, et l'on ne craignait pas de rebuter les candidats en leur imposant de longues et fatigantes épreuves. Celles de Saumur ne durèrent pas moins de trois semaines. Les concurrents devaient d'abord faire, à cinq reprises, des leçons publiques sur des textes imposés et tirés de divers traités d'Aristote, puis soutenir des discussions sur des thèses empruntées à toutes les parties de la philosophie. Après cela de Villemandy, qui se sentait battu, voulut essayer de se relever dans une autre épreuve ; il demanda que chacun des candidats pût poser diverses questions sur des matières difficiles, auxquelles l'adversaire devrait répondre sur-le-champ. Chouet accepta le défi et se tira d'affaire de la façon la plus brillante. De son côté il se borna à deux ou trois questions, entre autres celle-ci : « Pourquoi dans l'arc-en-ciel la couleur rouge est-elle toujours en haut et la verte en bas ? » Villemandy, qui n'avait pas lu le traité des *Météores* de Descartes, ne sut que répondre et il fallut que Chouet donnât lui-même aux assistants l'explication demandée.

La victoire du jeune Genevois fut complète. Aristote était battu par Descartes. Le mercredi 19 novembre, « le Conseil ordinaire et extraordinaire de l'Académie étant assemblés », Chouet fut choisi à l'unanimité, et nous voyons par les registres de Saumur (2) qu'il fut installé dans sa charge le 2 décembre.

Voici en quels termes le professeur d'Huisseau annonçait à Tronchin la nomination de son neveu :

« Enfin, dit-il, M. Chouet, après un examen de trois semaines et autant rigoureux que l'on se peut imaginer, a emporté glorieusement le prix ; ça a été par la voix publique et selon toute justice, puisqu'il a des qualités qui passent beaucoup le commun : ainsy ce n'est pas aux recommandations de ses amis, ni à la faveur qu'il doit l'avantage qu'il a obtenu, c'est à son propre mérite, ou plutôt aux grâces que Dieu lui a communiquées, car j'ose dire que c'est une espèce de prodige de voir une connaissance si particulière des belles-lettres, en un tel âge, et tant de belles qualités qui le font aimer de chacun. Pour moi je vous avoue que j'ai une estime toute particulière pour lui et que je serois ravi de posséder quelque part considérable en son amitié ; vous y pouvez beaucoup et je vous demande en cela votre entremise ; je vous en aurai une obligation très particu-

(1) Louis de la Forge, né à Paris au commencement du XVIIe siècle. Il publia, en 1661, son *Traité de l'esprit humain*, dans lequel il suit les principes de Descartes.

(1) Tous les extraits que nous donnons des lettres de Chouet sont tirés de la riche collection de M. Henri Tronchin, de Bessinges, qui nous a obligeamment ouvert ses archives.

(2) Ces registres de l'ancienne Académie, restés inédits, sont conservés à la Bibliothèque de Saumur.

lière, et ferai en sorte de mon côté que vous ne vous repentiez jamais, ni l'un ni l'autre, de m'avoir accordé cet avantage. »

Une longue lettre, écrite par Chouet à son oncle le 22 novembre, donne des détails très circonstanciés sur tout ce qui s'était passé à cette occasion. Dans la joie du triomphe il expose complaisamment à quel point il s'est montré supérieur à son rival.

« J'ay eu le bonheur, dit-il, d'avoir remporté toujours un avantage considérable sur mon concurrent dans tous ces exercices-là. Dans la première leçon je me gesnay un peu, ne voulant rien dire contre l'opinion commune, ni aussi contre mon sentiment; mais peu à peu j'accoutumai mes auditeurs à ma façon de philosopher, qu'ils ont ensuite trouvée excellente; surtout ils m'ont donné de grandes marques de la netteté qu'ils remarquoient dans mes conceptions, et de la clarté et facilité de mes expressions. La première leçon que je rendis en public me gagna les cœurs de toute la ville; quantité de gens de condition que je ne cognoissois point me vinrent faire visite et m'en firent compliment. C'est que la matière estoit extremement obscure d'elle-mesme, et M. Villemandy estant aussi naturellement fort obscur et ayant fait le premier, il n'avoit presque pas esté intelligible; au lieu que, m'estant estudié avec beaucoup de soin de rendre ce sujet-là clair et net, je fus écouté de mes auditeurs avec plaisir. Ce qui fit que MM. les juges de la ville, qui sont catholiques, eurent la curiosité de me venir ouïr dans ma leçon suivante; et nous ayans ouïs tous deux, ils dirent tout haut, au Conseil Académique, devant tout l'auditoire, que j'estois préférable à mon concurrent... »

Plus loin, Chouet parle des professeurs qui lui ont témoigné le plus de sympathie, et en particulier de Lefèvre, l'illustre helléniste.

« C'est, dit-il, celuy à qui j'ay le plus d'obligation et que j'estime le plus. Il n'auroit asseurément pas pu faire davantage pour moy qu'il a fait, quand mesme j'aurois esté son fils; il a pris plus de soin de mon affaire que moy mesme. J'ay peu vu d'hommes qui me plaisent davantage : car la science qu'il a est sans aucune rudesse, comme ordinairement elle est; il cognoit parfaitement bien toutes les belles choses et avec beaucoup de délicatesse, ce qui me le fait mettre au-dessus de tout ce que j'ay veu. Si on avoit ce grand homme pour professeur en grec dans Genève, je ne doute point que l'Académie, quoy qu'elle soit fort belle, n'en vallut la moitié davantage. »

Dans une des lettres qui suivent, il est encore question de Lefèvre. Tronchin, répondant à son neveu, s'était montré désireux d'appeler le célèbre humaniste à Genève, en lui offrant une place de « régent » au Collège. Mais Chouet déclare que Lefèvre ne voudrait pas « quitter une régence pour une régence » ! Il a refusé d'être principal du collège de Saumur à la mort d'Amyraut, il a refusé aussi une chaire de grec à l'Académie de Leyde ; il ne pourrait donc accepter à Genève une charge de régent, et on ne l'aurait qu'en lui offrant la chaire de grec à l'Académie. Chouet fait un grand éloge de son savoir et de son caractère.

Disons en passant que Chouet avait pris son logement chez la fille de Tannegui Lefèvre, la fameuse Mme Dacier, alors femme du libraire Leinier.

Devenu professeur, il ne démentit pas la haute opinion qu'avaient donnée de lui ses examens. On se pressait à ses leçons, et bientôt les étudiants vinrent de loin à Saumur pour étudier sous sa direction la philosophie de Descartes.

Un pareil succès ne manqua pas d'exciter des jalousies. Villemandy, qui ne pouvait prendre son parti d'avoir été battu par un Genevois et un jeune homme, intrigua pour faire casser sa nomination. Il fit arriver ses doléances jusqu'à la Cour par l'intermédiaire de quelques amis. Ceux-ci avaient, disent les registres de Saumur (délibération du 11 octobre 1665) « porté leurs calomnies non seulement dans diverses provinces, mais aussi aux oreilles des puissances supérieures, jusques à celles du Roy mesme, afin de faire chasser le dict sieur Chouet de cette Académie, comme y ayant esté établi, quoyque étranger, par brigues et monopoles, à l'exclusion de quantité de François très habiles qui s'étoient présentés pour disputer la chaire de philosophie contre lui ; auxquels il auroit esté préféré, non pas à cause de son mérite, mais à la seule recommandation de l'Académie de Genève dont il est originaire ».

L'affaire alla si loin que le roi donna l'ordre au sénéchal de Saumur de s'en informer particulièrement. La réponse que fit parvenir celui-ci contenait un mémoire très honorable pour Chouet, et qui justifiait pleinement le choix de sa personne.

Dans les années qui suivirent, une autre tentative pour faire expulser, en qualité d'étrangers, Chouet et deux de ses collègues, ne réussit pas davantage. C'est de son plein gré que le jeune Genevois devait quitter Saumur pour revenir dans sa patrie après une absence de quatre ans et demi.

Les amis qu'il avait laissés à Genève désiraient ardemment son retour. On crut un moment, en 1667, qu'une vacance allait se produire à l'Académie par le départ du professeur Wiss, et immédiatement le nom de Chouet fut mis en avant. Mais il n'était guère disposé à accepter les ouvertures qu'on lui faisait. Il prie son oncle de ne rien faire dans ce sens ; il lui déclare que, s'il se trouvait dans le cas de choisir entre Genève et Saumur, il ne serait pas dans un petit embarras.

« Imaginez-vous, je vous prie, que je suis dans une ville fort commode pour les gens de mon métier, à cause de diverses personnes, et de la religion et catholiques romains, avec qui je puis conférer de la philosophie ; que je suis proche de Paris, qui est absolument la source des gens de lettres, et qu'ainsi je suis informé d'une infinité de choses qui regardent les sciences, que peut-estre j'ignorerois si j'estois ailleurs ; que je suis dans une Académie à laquelle j'ai de grandes obligations, et pour la manière dont elle me receut, et pour la bonté qu'elle m'a témoignée en diverses occasions ; enfin qu'il semble que je suis en quelque façon obligé en conscience de la servir plus longtemps : car il n'est pas raisonnable qu'elle ait eu mes commencements et que je porte ailleurs mes fruits lorsqu'ils commencent à meurir ; outre que ce ne seroit qu'avec une horrible peine que je quitterois tant d'honnestes gens qui dans Saumur et les provinces voisines me font la grâce de m'aimer. Il est vray que l'on peut craindre que l'Académie ne subsiste pas toujours (1), mais il pourra aussi arriver que Dieu la conservera ; et de plus, s'il survenoit quelque changement de ce costé-là, j'ose me flatter que je trouverois tousjours quelque employ, estant garçon comme je suis, et n'ayant ni femme ni enfans à traisner après moy. »

Mais à la fin de l'année suivante, la chaire de philosophie à Genève devint réellement vacante par la mort du titulaire. Tronchin se hâta d'en avertir son neveu, et le pressa vivement de profiter de cette occasion pour revenir dans sa patrie. Il lui écrivit lettres sur lettres pour combattre ses scrupules et vaincre ses hésitations. Chouet, comme nous l'avons vu plus haut, trouvait qu'il serait peu honorable pour lui de quitter si vite l'Académie de Saumur.

« Je suis persuadé, écrit-il, que non seulement la ville de Saumur, mais toutes les provinces voisines, de qui nous dépendons, crieroyent après moy comme après un déserteur, qui auroit vilainement et en cachette abandonné l'Académie, dans un temps où elle est dans la persécution. »

En outre on voulait ouvrir, pour la place à repourvoir, un concours public. Chouet, après son triomphe brillant de Saumur, n'avait évidemment pas de concurrent sérieux à redouter ; mais il aurait regardé comme une humiliation d'aller disputer la chaire contre des inconnus, des étudiants à peine sortis des bancs de l'Académie, et qui d'avance organiseraient une cabale contre lui.

« Vous me dites obligeamment, écrit-il à son oncle, que me présentant pour disputer, personne n'oseroit tenir contre moy. Mais c'est encore ce que je ne puis ni dois faire : car estant ce que je suis, je veux dire professeur public, et enseignant avec quelque approbation dans la plus célèbre Académie de France, je ne pourrois rien faire de plus honteux, pour moy et mesme pour cette Académie que je sérs, que de m'aller soumettre à un examen. »

Sur ce point Chouet reste intraitable. Il déclare qu'il n'y aurait pour lui qu'un moyen de quitter Saumur avec honneur : ce serait d'être dispensé de tout ce qui ressemblerait à un examen et de recevoir de l'Académie de Genève un appel direct.

Devant la résolution inébranlable de son neveu, Tronchin se décida à agir dans le sens indiqué et il réussit pleinement. Chouet reçut officiellement l' « appel » qui mit fin à ses irrésolutions.

L'Académie de Saumur ne consentit pas sans peine à lui donner son congé et elle le vit partir avec de vifs regrets, comme en témoigne une lettre adressée à la *Vénérable Compagnie* (1) de Genève et lue dans la séance du 2 juillet 1669.

Le 13 août, la Vénérable Compagnie décide que Chouet pourra « commencer sa charge sans aucun exercice préalable ». Il devra donner ses cours cinq fois par semaine, « chaque jour une leçon en public et une autre en particulier, l'une et l'autre d'une heure ». Il devra enfin signer les articles de foi de 1649.

Cette dernière clause, qu'on avait jusqu'alors laissé ignorer à Chouet, faillit un moment compromettre les affaires. Notre philosophe ne se souciait nullement de se mêler aux querelles des théologiens et de signer une véritable profession de foi telle qu'était le fameux *Consensus helvétique*. Le recteur lui représenta que devant, en qualité de professeur, entrer dans les rangs de la Vénérable Compagnie, il fallait qu'il acceptât le règlement de 1649. Chouet répond qu'il estime « devoir être dispensé de cette condition, puisque la lettre par laquelle on l'a fait venir ne porte rien de tel ». La Compagnie tient bon. Le vendredi 17 septembre, Chouet vient lui-même présenter sa défense. Il déclare qu'il ne peut signer les thèses en question :

« Parce qu'estant simplement philosophe, il ne mettoit pas en ses traittés de ces sortes de matières, et partant priait la Compagnie de ne l'obliger pas à se prononcer sur une chose qui ne se doit traitter que dans l'eschole, parmi les théologiens ; qu'il ne s'estoit jamais assez appliqué à ces questions pour pouvoir prendre parti et se déterminer à l'une ou à l'autre des opinions, et qu'ainsi il pouvoit protester en conscience qu'il n'embrassoit point les sentimens de la grâce universelle ni de la non-imputation du premier péché d'Adam, non pas qu'il les rejetast non

(1) L'Académie de Saumur fut supprimée à la révocation de l'Édit de Nantes.

(1) Corps des pasteurs genevois, auquel étaient adjoints quelques-uns des professeurs de l'Académie.

plus que les sentimens opposés, mais parce qu'il n'avoit pas assez estudié ces opinions pour adhérer à l'une plutôt qu'à l'autre. »

La Compagnie délibéra longuement sur cette question délicate, et l'on finit par se tirer d'affaire au moyen d'un compromis. Il fut décidé que le nouveau professeur serait dispensé de souscrire aux thèses elles-mêmes, mais promettrait néanmoins de s'y conformer dans son enseignement. Chouet se résigna, par amour de la paix, à signer l'engagement qu'on lui demandait. Quelques jours plus tard, il prêta serment devant le Conseil des Deux-Cents et prit immédiatement possession de sa chaire.

A Genève comme à Saumur, il obtint un succès extraordinaire. Nombre de ses anciens élèves n'avaient pas hésité à le suivre, pour continuer à étudier avec lui cette philosophie cartésienne dont il était l'introducteur à Genève et qu'il enseignait d'une façon si captivante.

« Personne, dit Jacob Vernet, n'a mieux entendu que lui l'art d'enseigner et de faire aimer ce qu'il enseignoit. Personne n'a mieux fait sentir ce qu'est la raison bien dirigée, soit par une grande retenue à ne poser que des principes évidents, soit en prenant soin de définir exactement les termes, soit par une adresse inimitable à déduire les idées immédiatement l'une de l'autre et à marcher pas à pas, le flambeau à la main. Il faisoit entrer la lumière dans les esprits, et souvent la simple manière de poser sa thèse lui tenoit déjà lieu de preuve, tant ses idées étoient claires et avoient une proportion naturelle avec l'entendement humain. »

Peu de temps après la mort de Chouet, un Genevois écrivait à la *Bibliothèque raisonnée* d'Amsterdam :

« On l'a regardé comme celui qui a introduit le bon goût dans la ville de Genève, et qui a formé tout ce qu'elle a produit de meilleurs esprits depuis cinquante ans. Par conséquent on lui est redevable, comme à un autre Socrate, de ce que les auteurs de sa patrie ont enfanté et publié de plus exquis. »

L'influence de Chouet s'étendait bien au delà de ses auditeurs directs. Le cours de philosophie qu'il dictait à ses élèves se répandait au loin par des copies manuscrites qui permettaient à un nombre considérable de personnes de profiter de son enseignement. Une foule de jeunes étrangers venaient suivre ses leçons et contribuaient à le faire connaître au dehors. Parmi ceux-ci, on peut signaler des érudits bien connus, tels que Basnage, Superville, Bernard, Lenfant, Bayle.

« Pour la philosophie, écrivait Bayle à son père en 1671, elle fleurit ici extrêmement. M. Chouet, fils du libraire et neveu de M. Tronchin, enseigne celle de M. Descartes avec grande réputation et un grand concours d'étrangers; aussi faut-il avouer que c'est un esprit extrêmement délicat et également poli et solide. »

Chouet, il est bon de le remarquer, ne poussait pas l'admiration pour Descartes jusqu'à le suivre dans ses erreurs; il s'attachait à la méthode cartésienne dans ce qu'elle a de plus positif, en l'appliquant à l'étude expérimentale des phénomènes naturels.

« Il fait tous les mercredis, nous raconte encore Bayle dans ses *Nouvelles Lettres*, des expériences fort curieuses, où il va beaucoup de monde; c'est le génie du siècle et la méthode des philosophes modernes. Il en a fait de fort exactes touchant le venin des vipères, qui est matière sur laquelle les philosophes d'Italie et ceux de France sont partagés. Celles que M. Chouet a faites sur des pigeons, des chats et des poulets qu'il a fait mordre à des vipères irritées sont beaucoup plus favorables aux Italiens qu'aux Français. Il a fait aussi l'expérience de l'argent-vif, du siphon, du thermomètre, de l'éolipyle, des larmes de Hollande et plusieurs autres, et se prépare au premier jour à faire celle de l'aimant. Il est allé même sur des montagnes qui sont à quatre ou cinq lieues de Genève, pour y faire l'expérience de l'argent-vif. »

On voit par cette citation de Bayle que l'enseignement de la philosophie comprenait à cette époque bien des choses que nous ne serions guère tentés d'y faire rentrer aujourd'hui. C'était, en fait, la recherche de toutes les vérités, l'étude de la nature tant matérielle qu'immatérielle. A côté de la dialectique, de la logique, de la théologie naturelle, de la morale, le professeur devait enseigner la physique et les mathématiques. Là comme ailleurs, Chouet apporta les lumières de la méthode cartésienne; et les expériences qu'il faisait publiquement, comme vient de nous le dire Bayle, excitaient le goût des sciences naturelles. Dautun écrivait en 1686 à J.-A. Turrettini, l'un des plus jeunes disciples de Chouet (il avait alors quinze ans) : « Si vous continuez à vous attacher autant que vous le faites à l'étude de la physique, je ne doute point que vous ne soyez bientôt un bon cartésien. » C'est donc bien à l'influence de Chouet que remonte le réveil des sciences mathématiques et physiques à Genève au commencement du XVIIIe siècle, mouvement qui, de progrès en progrès, s'est continué jusqu'à nos jours.

En 1672, Chouet demande un congé pour faire un voyage à Paris. On peut juger qu'un esprit aussi distingué sut profiter de son séjour dans ce grand centre intellectuel. Il retrouva là d'anciens amis de Saumur et noua des relations avec une foule de notabilités du monde savant, par l'intermédiaire de l'académicien Conrart dont il fréquentait le salon.

Il était naturel qu'un homme tel que Chouet fût

consulté de toutes parts sur des objets concernant la philosophie de Descartes. C'est ainsi que l'abbé Legrand, le célèbre franciscain qui avait déjà publié plusieurs traités sur la doctrine cartésienne et qui travaillait à une biographie du grand philosophe, s'adresse en avril 1690 au professeur genevois. Il nous semble intéressant de donner quelques extraits de cette lettre inédite (1), qui est plus importante qu'elle ne semble au premier abord, comme nous le ferons voir tout à l'heure.

« J'ay, dit-il, employé jusqu'icy la main de M. l'abbé Nicaise pour apprendre de vous si vous n'auriez point quelques mémoires qui pussent servir à la vie de M. Descartes, à laquelle je travaille depuis quelque temps. J'ay eu beaucoup de consolation d'apprendre que vous approuvez en quelque façon ce dessein, n'étant point satisfait de tout ce qui a paru jusques à présent touchant la vie de cet homme illustre. Je trouve que vous avez très grande raison en ce point, et j'ajouteray même que tous ceux qui en ont écrit quelque chose n'ont presque rien avancé que de faux, et que ma plus grande peine est de démêler la vérité parmy tant de faussetés dont elle est environnée dans tous les abrégés qui ont paru jusqu'icy ; de sorte qu'il y a sujet de s'étonner que des personnes judicieuses ayent pu se résoudre d'écrire cette vie sans avoir presque aucuns mémoires véritables... »

Legrand continue en affirmant que pour son compte il ne suivra pas cette voie et qu'il tient à se procurer des renseignements précis. Il aurait voulu connaitre les lettres reçues autrefois de Descartes par un Genevois établi en Hollande, Alphonse de Pollot, et il a appris avec peine que cette correspondance est perdue (2). Il rend hommage à l'obligeance de Chouet :

« Je remarque en votre procédé, dit-il, une générosité tout extraordinaire et qui est d'autant plus estimable qu'elle est plus rare dans le siècle où nous sommes. Je vous diray, Monsieur, que ce secours m'a été entièrement refusé par des Hollandais fameux par leur savoir, qui ont vu M. Descartes et qui ont eu avec lui une liaison très étroite ; quand je les ay priés de m'aider des mémoires qui sont entre leurs mains, ils m'ont répondu ces paroles : *Vita Cartesii est res simplicissima et Galli eam corrumpérent*. Je ne veux point vous les nommer, de peur de vous en faire concevoir une mauvaise estime.

« Je vous diray donc que mon dessein est de faire l'histoire, la fortune et les événemens de la philosophie de M. Descartes, immédiatement après que sa vie sera achevée. Ce segond ouvrage sera assurément beaucoup plus difficile et plus étendu que le premier ; car n'y ayant presque point d'Académie dans l'Europe où cette philosophie n'ait jetté quelque racine, cette histoire demande des recherches et des observations fort curieuses. Ce dessein sera aussy très malaisé à exécuter selon les vues d'un chacun, à cause que tous les savans étant partagés pour ou contre, il est assez difficile, quelque exactitude qu'on apporte et quelques soins que l'on prenne, de pouvoir conserver la qualité et la réputation d'historien véritable. »

Legrand termine par ces lignes :

« Je vous diray, pour votre consolation, que tous les manuscrits de M. Descartes qui n'ont point été imprimés sont en ma possession, outre 120 lettres que j'ai recueillies de diverses personnes ; sans parler des mémoires qui me sont venus de la part de sa famille, qui subsiste encore avec éclat dans le Parlement de Bretagne. »

Cette lettre de l'abbé Legrand est précieuse à bien des égards. On savait déjà, par une note envoyée de Paris en Hollande et publiée dans les *Nouvelles de la République des Lettres* en juin 1705, que Legrand avait reçu en legs de Clerselier, mort le 13 avril 1684, les manuscrits de Descartes avec 500 livres, à charge de publier ce qui n'avait point encore paru. On savait aussi, par la préface même de Baillet à sa *Vie de Descartes*, que Legrand méditait une belle édition de toutes les œuvres du grand philosophe. On sait maintenant, par ses propres déclarations à Chouet, qu'il avait déjà recueilli dans ce but 120 lettres de diverses personnes, ainsi que des mémoires fournis par la famille. On sait aussi, grâce à ce document, qu'il pensait à écrire lui-même la vie de Descartes, comme il le déclare en avril 1690, et que l'ouvrage de Baillet a été achevé d'imprimer le 6 juillet 1691 ; il est difficile de croire que Baillet ait pu terminer seul, en si peu de temps, deux gros volumes in-4° de 417 et 602 pages. Serait-ce donc le travail de Legrand qui aurait été repris et complété par Baillet ? Au moins celui-ci avoue, dans sa préface, que Legrand a bien voulu lui communiquer tout ce qu'il avait en sa possession. Enfin on sait maintenant, toujours par la même lettre, que Legrand avait le dessein de faire « l'histoire, la fortune et les événemens de la philosophie de M. Descartes après que sa vie sera achevée » ; et c'est pourquoi il demande à Chouet des renseignements sur l'introduction du cartésianisme en Suisse. Mais cet autre ouvrage de Legrand ne devait pas voir le jour, non plus que l'édition qu'il méditait des œuvres de Descartes. Disons cependant que tant de peine qu'il s'était donnée déjà n'est pas entièrement perdue. On conserve en effet, à la Bibliothèque de l'Institut, un exemplaire des Lettres de Descartes en

1) Archives particulières de la famille de Budé, fonds Turrettini.

2) Disons en passant que si les originaux de ces lettres n'existent malheureusement plus, il y en avait une copie, inconnue à Chouet, et que nous avons retrouvée et publiée en 1868, après l'avoir communiquée à l'Académie des sciences morales et politiques.

trois volumes, édition Clerselier, tout rempli de notes manuscrites dues à plusieurs mains, dont l'une est certainement celle de Legrand. Or la lettre à Chouet donne un échantillon de l'écriture du savant franciscain : elle permettra donc de reconnaître facilement tout ce qui est de lui, et elle autorise à utiliser en toute confiance les renseignements qu'il donne ainsi, puisqu'il les tirait de lettres autographes ou de pièces authentiques, maintenant perdues, qu'il avait entre les mains. Tel est le service que peut rendre, pour la nouvelle édition des œuvres complètes de Descartes qui est en voie de publication à Paris, cette lettre de Legrand, tout entière écrite de sa main.

Pour en revenir à Chouet, disons qu'en 1676 il fut nommé recteur de l'Académie de Genève, mais il refusa cet honneur, malgré toutes les instances qui furent faites. Cependant on revint à la charge trois ans plus tard : il fut obligé d'accepter cette fonction pour deux ans, et il la remplit à la satisfaction générale, malgré le surcroît de fatigue qu'elle lui causait.

En 1686, Chouet abandonne sa charge de professeur pour entrer dans la vie politique. Nous ne le suivrons pas dans cette nouvelle carrière, où il se montra un homme d'État à la fois intègre et habile, et sut rendre à la petite République genevoise de signalés services. Devenu magistrat, il porta dans ses nouvelles fonctions le même discernement, le même esprit d'ordre qu'il avait eu dans les sciences. On lui confia à plusieurs reprises les hautes fonctions de « premier syndic ». En 1699, à l'occasion de graves difficultés qui s'étaient élevées entre Genève et la Savoie, il fut délégué auprès des cantons suisses alliés, puis à la cour de Turin, et il obtint un plein succès dans cette mission délicate.

Ajoutons qu'il ne cessa pas de s'intéresser à la bonne marche de l'Académie, même quand il eut abandonné le professorat. Nous voyons, par exemple, qu'en 1701 il accepte la charge de « scolarque (1) ».

Il conviendrait, en terminant, d'examiner les écrits de Chouet. Mais, disons-le, ils sont moins considérables qu'on n'aurait pu l'attendre d'un tel esprit. Entravé par sa santé précaire, absorbé par son enseignement académique et par une correspondance suivie avec les savants du dehors ou avec ses anciens élèves, auxquels il adressait souvent des lettres qui prenaient les proportions de véritables traités philosophiques, il lui restait peu de temps pour composer des ouvrages étendus. Citons cependant un *Choix de thèmes sur l'ensemble de la philosophie;* un *Abrégé familier de Logique à l'usage de la jeunesse;* des traités sur *la lumière des astres*, sur *la matière et la forme des corps*, sur *les quatre éléments*, sur *le vide*, etc. Il a publié aussi divers Mémoires sur l'histoire de sa patrie, et a laissé en manuscrit un traité de *Physique* (en latin) et un ouvrage important, au point de vue de Genève, sur *le Cérémonial ou les Honneurs qui ont été faits aux princes, ambassadeurs et autres gens de qualité à leur entrée dans cette ville, à leur audience et à leur départ, pendant le XVIIe siècle, dès le commencement de 1601 jusqu'à la fin de 1700.*

Chouet atteignit un âge avancé. Il avait quatre-vingt-neuf ans lorsqu'il s'éteignit doucement le 17 septembre 1731. Depuis plusieurs années, il avait dû se démettre successivement de ses diverses fonctions; et retenu presque toujours dans sa chambre par les infirmités de la vieillesse, il alla s'affaiblissant de jour en jour, tout en conservant la plénitude de ses facultés intellectuelles.

Devant une existence si bien remplie, couronnée par une mort paisible, nous répétons volontiers ces mots de Jacob Vernet, empruntés au court éloge qu'il consacre à Chouet dans la *Bibliothèque Italique :* « On le regrette sans oser se plaindre de l'avoir perdu; car qu'est-ce que notre nature peut demander de plus qu'une vie si belle et si longue, terminée par une fin si douce? »

EUGÈNE DE BUDÉ.

1 Magistrat faisant partie du Sénat académique et chargé de la surveillance de l'École.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

Au cours de la discussion du budget, l'année dernière, la Chambre a exprimé le vœu, à cent voix de majorité, que le gouvernement mît à l'étude un projet de réforme du Conseil supérieur du travail, dont nous avions posé ici le principe plusieurs années auparavant, et particulièrement dans un article du mois de décembre 1895. Nous voulons parler de l'élection du Conseil supérieur du travail par les groupements ouvriers et patronaux, au lieu de la nomination par le choix discrétionnaire du ministre du Commerce.

L'année d'après, au cours de la discussion du budget de 1897, lorsqu'on en vint au budget spécial du ministère du Commerce, ce projet de réforme du Conseil supérieur du travail fut porté à la tribune par des députés très avancés, qui ne trouvèrent pas mal à propos de s'autoriser de nos observations et de les citer dans leurs discours. Aujourd'hui enfin, après une période de quatre années, qui ont vu passer au ministère du Commerce MM. Mesureur, Henry Boucher, Maruéjouls, Delombre, c'est M. Millerand qui est appelé par un coup brusque de la politique à

faire l'essai de la réforme que nous avions conseillée en 1895.

Cet exemple, entre plusieurs autres que nous pourrions relever, montre combien sont artificielles et empiriques toutes ces démarcations de partis et d'écoles, que l'imagination se plaît à grossir à la taille des montagnes et qui sont à peine des taupinées. Nous nous rappelons une époque encore peu éloignée, où l'on aurait considéré la création d'un conseil supérieur du travail comme une témérité révolutionnaire et une fantaisie d'ailleurs dépourvue de toute utilité pratique ; cependant cette institution a été créée par un décret du 22 janvier 1891, signé du Président Sadi Carnot et contresigné de M. Jules Roche, ministre du Commerce ; et ce premier conseil eut à sa tête MM. Jules Simon, Léon Say, Challemel-Lacour, Mesureur, etc.

Il devait arriver, en un temps où tout procède de l'élection, que ce grand conseil du travail, nommé d'abord par le gouvernement, serait élu ensuite par les libres suffrages du monde du travail, patrons, ouvriers et employés ; et c'est là que nous en sommes présentement.

Comme le Conseil supérieur de l'instruction publique, qui a une grande et juste opinion de son caractère et de ses droits, prend sa source dans le suffrage, disions-nous en 1895, il est naturel et légitime que le Conseil du travail aille aussi se recruter dans les libres choix de la société économique, dans les usines, les fabriques, les comptoirs, les syndicats, qui sont en quelque sorte les écoles primaires, les collèges, les lycées et les universités des travailleurs.

Cette tendance vient encore de s'accuser par la loi qui a établi tout récemment un Conseil supérieur de la mutualité; ce conseil a été nommé pour la première fois, il y a quelques semaines, par les suffrages des sociétés de secours mutuels et, pour le dire en passant, cette première expérience s'est faite un peu à la débandade; mais les mutualistes feront peu à peu leur éducation, la loi pourra aussi être améliorée, et nous arriverons sans doute à posséder une institution utile et féconde, régulatrice de la mutualité dans notre pays.

La principale difficulté pour la société économique, sous ses diverses formes, et la différence essentielle qu'elle présente ici avec le monde de l'enseignement, c'est qu'elle est infiniment plus variée, et qu'elle ne possède pas une organisation et des cadres officiellement déterminés.

Il est relativement facile pour les représentants de l'enseignement public et privé, à tous les degrés, de se choisir des délégués qui iront siéger comme un grand conseil de législation et de discipline, sous la présidence du ministre de l'Instruction publique. Mais le travail, où commence-t-il? où finit il? Qu'est-ce que le travail? Et que doit être un Conseil supérieur du travail ? Le Conseil supérieur de l'Instruction publique, cela s'entend : c'est un conseil d'État pour toutes les choses qui se rapportent à une grande et complexe organisation d'enseignement public. Mais on ne dit pas : le Conseil supérieur du travail public ou des travaux publics; on dit le Conseil supérieur du travail sans autre détermination, et cette simple remarque suffit à faire comprendre combien le problème d'une représentation élective du travail est un problème plus ardu que l'organisation d'un Conseil supérieur de l'enseignement.

M. Millerand a fait ce qu'il a pu ; il a d'abord considéré que les patrons se trouvent dans des conditions très différentes de celles où les ouvriers vivent et agissent; les associations patronales ne ressemblent guère aux associations ouvrières; et tandis que le ministre désigne pour collèges électoraux aux ouvriers leurs syndicats, distribués dans un certain nombre de catégories, il désigne pour collèges électoraux aux patrons les Chambres de commerce et les Chambres consultatives d'arts et métiers, tant qu'il y en aura quelques-unes, car elles se transforment généralement en Chambre de commerce.

Les prud'hommes patrons et les prud'hommes ouvriers nommeront aussi un certain nombre de délégués au Conseil supérieur du travail. Nous nous attendons à voir formuler bien des observations et sans doute des doléances sur ce système électoral et sur ces classifications de syndicats, par les personnes ou les groupes les plus directement intéressés à la question, et n'importe comment s'y serait pris M. Millerand, il n'aurait pu échapper à certaines critiques que pour s'en attirer d'autres à cause de la nature même de cette immense province du travail, de ce monde flottant, toujours en transformation et en ébullition, qui n'a pas et ne peut pas avoir de limites précises.

Un regret que nous exprimerons très positivement, c'est de ne voir appeler au Conseil supérieur du travail aucun représentant du haut enseignement scientifique et des grands corps savants de l'État. La Chambre des députés est représentée par 5 membres croyons-nous, le Sénat par 3 membres; il y aura 10 membres de droit, le président de la Chambre de commerce de Paris, le président du Conseil municipal de Paris; des directeurs ou chefs de division de ministères; soit, nous passons sur tout cela, bien que, à la vérité, on ne voie point la grande utilité de ces 5 députés et de ces 3 sénateurs (pourquoi seulement 3 sénateurs) qui sont assez occupés par les travaux du Parlement, des Conseils généraux et des mairies de départements où ils président et de trente-six commissions en tout genre, de sorte que ces

grands personnages font généralement très mal tout ce qu'ils ont à faire et portent partout le désordre et l'oppression, en voulant dominer tout ce qu'ils touchent; nous passons sur tout cela, mais pourquoi l'Institut est-il absent du Conseil supérieur du travail, pourquoi le Conservatoire des Arts et Métiers et les grandes écoles, qui sont les vrais conservatoires et réservoirs de la méthode et de l'esprit scientifique sont-ils exclus du Conseil supérieur du travail? Pourquoi la médecine savante n'y a-t-elle pas de représentants? Ici notre regret s'accentue encore, car le travail de l'homme tient de si près à sa physiologie, et les questions d'hygiène sont si importantes pour les travailleurs comme pour la bonne production du travail, pour l'organisation de l'usine et de la mine, que nous regardons la collaboration de la médecine au Conseil supérieur du travail comme absolument indispensable.

Le ministre aura pour parer à tous ces besoins 4 membres à son choix, qu'il se réserve parmi les 66. Que fera-t-il avec *ces* 4 membres? Nous avions presque envie d'écrire *ses* 4 membres; il lui en aurait fallu au moins une demi-douzaine pour marcher et pour agir convenablement. Mais le ministre qui veut établir un Conseil supérieur électif a craint sans doute de s'attribuer encore un trop grand nombre de choix personnels. Ce sont les petits scrupules d'un gouvernement démocratique. Dans tous les cas, il pouvait mentionner l'Académie de médecine et quelques autres grands corps savants parmi les institutions qui auront des membres de droit au Conseil supérieur du travail.

Nos lecteurs savent qu'une idée principale nous a toujours guidé dans tout ce que nous avons écrit, demandé et proposé pour le Conseil du travail et aussi pour les syndicats professionnels : c'est une idée d'enseignement mutuel et d'éducation sociale. Lorsque les ouvriers et les patrons viendront s'asseoir autour d'un tapis vert, avec les représentants autorisés des bonnes méthodes, et s'entretiendront ensemble de la nature, de la marche et des destinées de leur commun travail, disions-nous, il sortira de là non seulement des réformes techniques et législatives, mais des éléments de progrès intellectuels pour les uns et pour les autres, et de paix sociale; plus de largeur de vue, plus d'élévation d'esprit, et des sentiments de confiance, de respect réciproque et de solidarité humaine qui doivent avoir la plus grande influence sur la prospérité et sur la fécondité même de la production économique. Si les ouvriers ont beaucoup à apprendre des patrons, les patrons ont aussi beaucoup à apprendre des ouvriers, et le rapprochement des uns avec les autres, dans des cercles d'études désintéressées, des conseils et des chambres de travail, doit être de la plus grande utilité aux uns et aux autres et au travail lui-même.

C'est pourquoi nous avons depuis si longtemps recommandé de rechercher les moyens les plus convenables, pour mettre à la base de notre organisation du travail des conseils mixtes, où patrons et ouvriers viendraient librement s'entretenir entre eux de leurs intérêts communs ou différents et apprendre à résoudre les différences par l'arbitrage. Si nous avions de tels Conseils modestes, sur toute la surface du territoire, principalement dans les villes industrielles et ouvrières, le conseil supérieur du travail en serait comme la naturelle émanation.

Presque tous les problèmes seraient résolus, l'arbitrage serait institué, les méthodes se perfectionneraient de jour en jour et le législateur n'aurait presque plus rien à faire dans cet ordre de questions. Au lieu de lois artificielles, qui ressemblent souvent à des entraves, nous verrions se développer des lois qui viendraient de la nature des choses et qui, par conséquent, seraient la liberté même.

Quoi qu'il en soit de ces projets d'avenir, le Conseil supérieur du travail, tel qu'il est constitué présentement, et avec les améliorations que le ministre est toujours libre d'y apporter, pourra remplir l'office d'une grande école de progrès démocratique et social. Nous souhaiterions de le voir s'introduire de plus en plus dans la vie intime du travail, entretenir des relations étendues avec les ouvriers et les patrons et avec leurs divers groupements, exercer un rôle supérieur dans l'inspection du travail, qui nous paraît généralement assez mal faite; car cette inspection est tantôt pointilleuse, vexatoire, tantôt complaisante et servile; une haute inspection, procédant du Conseil supérieur du travail, pourrait avoir sans doute plus d'impartialité et en même temps une autorité plus éclairée et plus large. Nous voudrions surtout voir le Conseil supérieur tourner ses efforts et son rôle vers la pratique habituelle de la conciliation et de l'arbitrage.

Mais le ministre, en réformant avec bonheur le mode de nomination du Conseil, a paru négliger tout ce qui concerne ses fonctions. Ce que nous craignons le plus pour le Conseil supérieur du travail, c'est qu'il se prenne ou qu'on le prenne soit pour une sorte de parlement, soit pour une simple commission consultative. Il ne doit être ni l'un ni l'autre. Malheureusement, pour ce que nous avons en vue, il n'est pas bien situé; le ministère du Commerce, de l'Industrie et du Travail est lui-même très mal placé dans un quartier désert et pompeux, dans une sorte de hautaine solitude, au lieu d'être en plein cœur du travail, dans l'un de nos grands arrondissements de commerce et d'industrie. On voudrait voir les travailleurs, patrons et ouvriers, les usines, les fabriques graviter en quelque sorte autour de cette in-

stitution centrale, la considérer comme leur collège, leur institut, leur tribunal supérieur d'arbitrage, y trouver des lumières, des avis au besoin, des règles de bon équilibre et des exemples de solidarité humaine.

HECTOR DEPASSE.

AMALIA [1]

II

JOURNAL D'AMALIA

Voilà deux mois que je suis mariée! deux mois de troubles profonds, de questions toujours les mêmes, toujours sans réponse; de délice de se savoir aimée, de frisson comme celui de la proie sous la serre qui la soulève et l'emporte; de fièvre d'aller, de courir, de voir, peut-être pour se fuir soi-même, d'impatience enfin d'être seule pour penser — et alors je ne pense pas, je rêve vaguement à quelque chose d'insaisissable; des langueurs à croire qu'on va mourir, des craintes folles devant le problème de la vie, des rougeurs subites qu'on couvre de ses deux mains, même quand on est seule, la honte de ne pas pouvoir se donner tout entière à qui a déjà reçu le don du corps. Ah! qu'il faut aimer son mari pour ne le point haïr!

Est-ce que j'aime mon mari? Je ne sais. Ce que je sais bien, c'est que je l'admire. Mais comment faire plus ou autre chose sans le mieux connaître; et le connaîtrai-je jamais? Il m'est si supérieur et, à cause de cela, si étranger! Je sens en lui comme d'immenses espaces, peuplés d'idées que je ne puis comprendre et c'est au delà qu'est le fond, le fond que je ne toucherai jamais. Comment franchir de tels abîmes? — Et lui, me connaît-il? Quand il abaisse sur moi son regard si doux et si pénétrant, il me semble qu'il voit à travers ma chair mes plus secrètes émotions. Mais que peut-on connaître et comprendre de moi en ce moment? J'ai cessé d'être ce que j'étais et je ne suis pas encore l'autre personne que je vais devenir; tant de choses nouvelles sont entrées en moi, qui seront des parties de mon âme et qui n'ont pas encore trouvé leur place. Je me fais l'effet d'une eau dans un vase qui vient d'être heurté violemment : elle s'agite avec de faux reflets et l'on ne peut pas même dire si elle est restée pure.

Ma tante me disait : « Tu es trop spontanée, pour lire jamais au fond de toi-même; tu te portes en avant pour agir et, quand tu te retournes, le motif qui t'a poussée a eu le temps de disparaître. » Suis-je encore ainsi? J'étais alors presque une enfant; j'agirai toujours d'impulsion, je le sens. Mais avec de l'attention et de la bonne foi, je saurai retrouver les vraies raisons de mes actes. Je veux du moins l'essayer et c'est pour cela que j'écris ce journal. J'en veux faire un miroir de ma conscience la plus intime.

Mon cœur et mon imagination vont d'un désir à un autre qui lui est opposé : Je voudrais être pour mon mari, non une divinité, — cela ne se peut, hélas! — mais une idole qu'il contemplerait avec des yeux qui ne voient point. Et tout de suite après j'ai honte; je voudrais qu'il me vît telle que je suis, dans mon humilité, dans ma bonne volonté d'être et de faire mieux. Je me le figure s'agenouillant devant moi et j'éprouve une minute de joie orgueilleuse — une minute seulement — très vite je souhaite qu'il se tienne debout de toute la hauteur de sa taille et c'est moi qui le regarde d'en bas, cherchant ma loi dans ses yeux. J'ai parfois une impatience singulière d'être commandée par lui, de lui obéir; qui aurait pu prévoir cela de moi, la petite indomptée d'autrefois? Mais lui a le ferme propos de ne rien m'ordonner, il me conseille seulement; il éclaircit pour moi les raisons de décider, mais il entend que toutes mes actions partent de ma libre volonté. Il m'a fait lire Ibsen, il aurait honte que je fusse une Nora, la Nora des premiers actes : et moi aussi! N'être qu'une plume de couleur à son chapeau, un oiseau qui chante dans sa haie, un enfant au milieu de ses jouets étalés sur le tapis, c'est trop peu. Mon cœur a plus de vides que cela à remplir; mon orgueil vise plus haut. Je veux être l'épouse et la compagne; je veux marcher à son bras, plus petite que lui, mais d'un pas égal au sien.

Nous sommes allés faire une promenade dans la montagne. L'air était d'une tiédeur délicieuse, les arbres avaient déjà quelques feuilles nouvelles, agitées par les premiers souffles du printemps; mais le ciel se voyait au travers : ce ciel d'un bleu tendre se mêlait à tout, embellis sait tout de sa douceur. Mon mari paraissait plus jeune qu'avant notre mariage; il me sembla que son front était plus blanc, que son orbite s'ouvrait davantage à la lumière, que quelque chose de gai scintillait dans ses yeux qui sont toujours bons, mais qui ne sourient pas. Il avait l'air heureux et je me figurais que ce bonheur lui venait de moi et, à cause de cela, je l'aimais davantage. La pensée qu'on donne du bonheur, n'est-ce pas le commencement et le fruit suprême de l'amour? Cette pensée peut être une illusion; hélas! elle est toujours en partie une illusion pour commencer. Mais

1 Voir la *Revue* du 9 août.

dès qu'elle a produit sa pareille dans une autre âme, un échange s'établit d'où sort un amour sans cesse accru et il se trouve que l'illusion a engendré la plus pleine des réalités. Où ai-je pris tout cela et pourquoi sonder ainsi la racine des choses ? On risquerait de perdre toute foi. Je me rappelle ce mot de ma tante : « Que l'arbre est aussi bien planté dans l'air par son feuillage que dans le sol par sa racine » ; où est le point de départ de la sève, il n'importe, et il est superflu de se poser la question une fois que la sève a pris son cours et monte et redescend entre le pied et la cime.

Hier, soirée chez M. de C... dans sa résidence princière qui domine la mer. Avant le bal, un dîner auquel nous assistions. J'avais un peu de fièvre, fièvre d'excitation, d'amour-propre et de plaisir. J'ai sans doute un peu trop parlé, mais je crois que j'ai eu un petit succès d'esprit dans mon coin de table, et cela m'a empêchée d'être mécontente de moi, d'autant plus que mon mari me regardait avec de bons yeux indulgents. Il y a eu un peu de détente après le dîner, dans la conversation entre femmes seules. J'ai causé avec une jeune fille dont c'était le premier bal et je ne crois pas que son cœur battit plus que le mien. La soirée était ravissante. Dans la salle immense, éclairée par des girandoles, les groupes tournoyaient dans une sorte de folie et on aurait dit autant de nuages bleus, blancs et roses que le vent enlevait en les dissolvant. Cela mêlait comme une impression de rêve à l'enivrement de la danse; par instants je n'avais plus la sensation du poids de mon corps, je ne touchais plus terre; j'entendais autour de moi des chuchotements qui avaient l'air de venir de plus bas; je me sentais jolie, regardée, admirée. Le bal finit tard; je partis exténuée et radieuse. Dans la voiture qui nous ramenait, je ne parvenais pas à écouter ce que me disait mon mari; mon attention était entrecoupée par des ressouvenirs d'une vivacité extrême, par des élancements de plaisir qui m'ôtaient la faculté d'entendre et de penser. Je m'endormis d'un sommeil profond et sans rêves.

Quand je m'éveillai, toutes les émotions de la veille me revinrent délicieusement atténuées; j'aperçus près de mon lit mon mari qui me souriait. Je ne pus m'empêcher de lui dire : « M'as-tu trouvée bien hier soir? — Très bien, ma chérie. » L'instant d'après, je repris : « Est-ce que ma robe blanche ne m'allait pas à merveille? — Certes! » Ce ton bref me piqua, mais je ne me fâchai pas d'abord. « Enfin, m'as-tu trouvée jolie? — Sans doute! — Plus jolie que toutes les autres? — Que tu es enfant! — Mme D... m'a dit que je valsais parfaitement et il paraît que j'ai eu beaucoup de succès. » A ce mot, le front de mon mari se plissa et je ne trouvai plus que froideur dans ses réponses, quand j'essayai de lui faire dire encore qu'il m'avait admirée. Il sortit un moment après, mais pas avant que j'eusse prononcé quelques mots blessants et désobligeants sur son indifférence. Je restai avec la pensée qu'il était injuste, qu'il ne me comprenait point, qu'il ne m'aimait point, que je ne serais jamais heureuse.

Je passai la plus grande partie de la journée sur une chaise longue. L'excitation de la veille se calmait peu à peu; je pus entreprendre de réfléchir et d'être sincère avec moi-même. Mon mari revint un peu plus tard; il s'était occupé d'organiser pour le lendemain une course de montagnes qui passait pour très intéressante et qu'il voulait faire avec moi. J'allai me mettre près de lui sur un tabouret; il posa de lui-même sa main sur ma tête et je levai ainsi les yeux vers lui, des yeux où il dut lire : « Pardonne-moi », avant même que mes lèvres eussent prononcé ces mots. Il m'attira contre lui et je sentis que sa tendresse était entière. « Laisse-moi t'ouvrir mon cœur », lui dis-je. J'ai passé toute la journée à m'interroger, à me chercher moi-même. Je me demandais, sans pouvoir me l'expliquer, d'où m'était venu ce besoin puéril et insatiable de te faire dire et redire encore que je t'avais plu ce soir-là. Je connais maintenant le secret de ma folie et je veux te le dire; peut-être, quand je te l'aurai dit, me trouveras-tu moins folle. L'étourdissement du bal, tous ces regards fixés sur moi, les murmures que je recueillais sur mon passage, m'avaient laissé un reste d'ivresse et une soif de plaisirs et de succès. Je le sentais et j'en avais honte. Alors, sans bien savoir ce que je faisais, j'ai appelé vers toi cette admiration d'inconnus et d'étrangers qui m'avait enivrée et qui pouvait m'enivrer encore; j'ai essayé d'en effacer le souvenir par l'impression de ton admiration à toi, par le son répété de ta voix me disant de douces paroles. J'ai voulu t'interposer entre moi et la séduction que je sentais encore maîtresse de mes sens. J'étais certaine que si tu me redisais un peu que j'avais été à ton gré, cela seul subsisterait pour moi et que je ne garderais pas autre chose de cette soirée où j'avais reçu tant de vains hommages. » Mon mari se pencha vers moi : « Ma bien-aimée, me dit-il, c'est moi qui suis coupable; pardonne à mon cœur trop éprouvé par la vie de ne pas toujours comprendre les délicatesses d'une âme jeune, naïve et parfaitement sincère. » Nous sommes restés sans parler, quelques instants, les mains unies; je sentais sur moi la douceur de son regard.

Le lendemain, nous partîmes de bonne heure dans une voiture légère, analogue, si je ne me trompe, au *buggy* américain; elle passait par tous les chemins sans verser. J'étais assise à côté de mon mari qui

conduisait lui-même; je n'étais qu'à demi éveillée et j'avais encore les yeux et l'esprit pleins de rêves. Nous longeâmes d'abord la mer : elle était prodigieusement agitée. On aurait dit un chef d'armée exerçant ses bataillons de géants, non en vue d'une guerre prochaine, mais pour se prouver leur force et leur discipline et s'entourer d'épouvante. D'énormes rafales, pareilles à des ordres divins, couraient sur la surface; à leur voix sifflante ou chuchotante les vagues s'ébranlaient, se soulevaient, se heurtaient comme des soldats qui cherchent leur rang; les unes s'avançaient en ordre de bataille; d'autres se ruaient comme une cavalerie effrénée jusqu'à la limite idéale où tout s'arrêtait comme devant un geste. J'éprouvais une sorte de terreur physique et pourtant je me savais aussi en sûreté que sur les bords d'un lac. La violence ne se faisait terrible que pour glorifier davantage le commandement et la règle.

Le chemin tourna, gravit une pente, et nous fûmes au bout d'un instant perdus dans la profondeur d'un ravin sans issue; de tous les côtés des pics aigus, déchiquetés, difformes, couronnaient des montagnes qui se tordaient à la base dans un étroit espace et s'étouffaient entre elles. J'avais encore dans mes yeux et dans tous mes sens l'agitation formidable des vagues et, par instants, je croyais voir s'agiter de même les énormes masses qui nous environnaient. Soulevées par des poussées profondes, elles se débattaient au sein du chaos primitif que mon imagination excitée me rendait présent et réel; c'étaient des enlacements et des étreintes, des érosions terribles, des creusements sans fond et des brisures où il me semblait que j'allais être écrasée ou engloutie. Les images de la Genèse et du Psalmiste montaient en moi, grandioses. Soudain j'eus conscience que tout changeait : l'idée de l'être chétif que Dieu voulait créer à son image avait traversé le nuage de la pensée divine; les longues trompettes sonnèrent, commandant à toutes ces masses de demeurer fixes où elles étaient; puis une voix plus articulée ordonna à tout ce qui était abrupt, aigu ou blessant, de rentrer ou de s'arrondir, à toute cette surface, cent fois rompue, d'ondoyer en courbes lentes et continues, pareilles aux mols plis de la chair vivante. Nous venions de franchir un col resserré qui nous cacha en une minute tout ce qui était derrière nous. Nous entrions dans un vallon délicieusement vert; du haut des cimes arrondies descendaient lentement des pentes gazonnées qui aboutissaient à des creux pleins d'ombre, à des nids d'herbe et de feuillage. Quelque chose de doux, de protecteur, de craintif par tendresse se fit sentir en moi au sein d'une grandeur encore sauvage, comme si la nature était quelqu'un de géant et de bon qui a peur de blesser un enfant délicat et qui fait de ses bras un berceau pour le mieux tenir. Puis l'impression de grandeur fut vaincue et céda. Un instant, le mot sublime de Michelet : « La maternité de Dieu », fut pour moi une réalité. Je ne sais pourquoi je me rappelai alors les soirs où, toute petite, je grimpais sur les bords de la chaise longue où ma mère était étendue, blottissant ma tête contre sa poitrine et restant là dans une impression de mollesse et de tiédeur jusqu'à ce qu'elle me dit : « C'est assez. »

Nous montâmes jusqu'à un sommet d'où l'on embrassait des yeux tout le désordre de la grande chaîne. Le ciel était admirablement pur, les nuages s'étaient abaissés et massés au bord de l'horizon pour attendre le soleil, qui venait à eux lentement; nous respirions délicieusement un air léger; le tumulte de la mer s'était apaisé. On distinguait à peine de grandes lames sans reflet et sans écume; une seule frange neigeuse les terminait, en ondulant sur la grève. Le soleil tourna; un rayon courut comme un sourire sur toute la ligne des falaises blanches et gris perle, puis le rose et l'or firent place à des teintes plus chaudes; on aurait dit un cortège nuptial défilant sous le reflet coloré d'un vitrail, tandis que de lointains sons d'orgue, trop faibles pour être confiés au vent, m'arrivaient sourdement par la profondeur des grandes masses et semblaient sortir du sol, à mes pieds. Le grand ciel s'assombrit tout d'un coup au-dessus d'une lueur d'incendie; une bouffée d'air frais me réveilla à demi de mon extase. « Encore un instant », dis-je à mon mari qui m'avait vue frissonner et se rapprochait pour m'aider à descendre : il me semblait que tout ce paysage était en moi, que mon âme le contenait et en était remplie.

Et tout d'un coup dans un coin presque imperceptible me revint, comme en miniature, l'image du bal de la veille; je voyais tout distinctement et je me revoyais moi-même, figurine blanche en mouvement. Et je sentais le faux de ces lumières criardes, le poison de cet air échauffé, vicié, la brutalité de cette musique tapée, la bêtise de ce tournoiement machinal, la laideur de ce constant sourire imprimé comme une ride sur le visage, toute cette parodie de la vie et du plaisir; et je m'étonnais, je m'humiliais d'avoir trouvé là une douceur dont j'étais restée possédée tout un jour. Exaltée, spiritualisée par les impressions sublimes qui remplissaient maintenant mon cœur, il me semblait que j'étais pour jamais à l'abri de ces vaines séductions après que j'en avais éprouvé à ce point la satiété et le dégoût.

J'ai été assez satisfaite de moi en relisant ce morceau et j'ai eu la faiblesse de le montrer le soir même à Robert. Il est allé jusqu'au bout, sans que son visage trahît autre chose qu'une attention très calme;

puis il a recommencé, s'arrêtant, sans parler, à plusieurs endroits; je n'ai pas su deviner lesquels. Il a enfin posé le cahier, m'a regardée quelques instants et m'a dit avec sa bonne grâce habituelle : « Je ne m'attendais à rien de pareil; c'est bien, c'est même remarquable; ce n'est pas excellent : je serais assez embarrassé de vous dire pourquoi. J'aurais moins de difficulté à exprimer les idées qui me sont venues sur le sujet en général lorsque j'y ai réfléchi, ce qui m'est arrivé quelquefois.

« Avez-vous jamais observé ce qui se passe chez l'homme en contemplation devant un paysage vraiment beau ? Plus ou moins vite, un endroit se distingue des autres par l'impression particulièrement forte, douce ou attachante que le spectateur en reçoit. Cet endroit devient un centre d'où les yeux et la sensibilité rayonnent sur toutes les autres parties du paysage, et où ils sont sans cesse et bientôt ramenés par le souvenir de l'émotion maîtresse, par le désir de la retrouver à sa source et d'en jouir encore. Ainsi le mouvement de l'esprit devant les beautés de la nature se compose de brèves échappées dans tous les sens, suivies chaque fois d'un rapide retour au siège de l'impression principale. Si la copie doit ressembler au modèle, il n'y a donc rien de plus faux et de plus artificiel qu'une description bien ordonnée et bien divisée, qui n'oublie rien et ne se répète pas. — J'ai encore sur le même sujet une autre idée que voici : l'intérêt d'un paysage n'est pas dans les impressions nombreuses et nuancées que les sens perçoivent; il est dans les profonds états d'âme que ces sensations déterminent. Faire naître et durer ces états d'âme chez le lecteur, voilà le but et le triomphe suprême de l'art. Or il est clair que des traits trop abondants et trop variés, une suite trop serrée d'images et de sensations ne laissent pas le temps à l'être spirituel de se retirer dans les profondeurs, d'y demeurer sans être distrait et de s'y recueillir. Le peintre de la nature devra donc se borner à un minimum de détails sensibles, en donner juste ce qu'il faut pour éveiller le grand sentiment poétique et lui imprimer l'essor. On reconnaît l'artiste supérieur à la rareté des touches; jamais il ne cède à la tentation de prodiguer et d'étaler la richesse de ses propres impressions. »

Robert n'en dit pas davantage; mais je saisis sans peine la critique cachée dans ses paroles et je me promis de ne plus faire à l'avenir de description étudiée.

Nous voici de retour à Paris. Nous menons une vie très retirée. Mon mari a beaucoup de temps à lui; nous lisons ensemble, nous avons de longues causeries. Les impressions que je reçois de mes lectures se condensent comme autrefois dans une image ou un mot que mon mari trouve intéressants; mais j'ai beaucoup de peine à en dégager un jugement réfléchi, raisonné et nuancé. Robert, lui, excelle à trouver sur chaque œuvre les deux ou trois phrases qui en résument les beautés et les défauts. On ne peut toujours jouir, il faut tâcher de comprendre, de comparer, de connaître les causes : je l'essaye bien toute seule, mais je n'y arrive point sans lui.

Je ne sais ce que j'éprouve depuis un mois; je ne vois plus bien clair en moi-même. Je me sens mécontente de moi et, à cause de cela, je le suis des autres. J'en veux à mon mari de me traiter en petite fille et, en vérité, il y est bien obligé, car je ne trouve à lui dire que des enfantillages. Il me répond par un indulgent sourire, comme s'il s'agissait de choses qu'il faut laisser passer; naguère je trouvais cela délicieux, maintenant cela me blesse. J'aimerais mieux qu'il fût tout à fait sévère avec moi et qu'il m'ordonnât nettement de me taire, ou bien qu'il fît l'enfant, lui aussi, de manière que j'aie moins de honte des folies que je débite; il ne fait ni l'une ni l'autre chose, et alors, je lance malgré moi des mots désobligeants, sans doute pour m'attirer la repartie sévère qui me rendrait l'empire sur moi-même. Je conviens que je dois être insupportable; j'ai des jours où je prends au tragique le moindre incident; j'y reviens avec insistance et j'en fais un sujet de bouderie ou de larmes.

J'ai demandé à mon mari de ne pas me mener dans le monde et je m'étais félicitée de ce que Mme de R... ne passe pas l'hiver à Paris; et maintenant voici que, sans oser l'avouer, je songe avec regret que ce salon ne se rouvrira pas avant le milieu du printemps. Je me rappelle les succès de beauté et d'esprit que j'y avais, et combien c'était délicieux, et ce souvenir, chaque fois qu'il s'efface, me laisse une impression de vide. Mon mari ne m'a pas connue là; il n'y a pas été témoin de mes triomphes de jeune fille; il me semble que si j'étais de nouveau très entourée, s'il me voyait la reine d'une société choisie, il m'admirerait davantage... Mais non, je cherche à m'abuser moi-même, et c'est précisément parce que je suis certaine qu'il m'adore, parce que je n'ai plus rien à faire pour gagner son cœur, que j'ai une malsaine convoitise d'autres et nouveaux hommages. Ah! que j'ai l'âme malade et troublée! Quand retrouverai-je ma paix d'autrefois?

Mon cœur est mort à tout ce que j'ai aimé et admiré, à tout ce qui m'a fait vivre depuis un an; et en même temps je sens en moi une immense force captive, un fleuve arrêté qui bat contre l'obstacle et ronge ses bords. L'inconnu m'attire, j'ai faim et

soif de surprises, de doutes, de craintes, de toutes les émotions d'une vie riche et pleine. Mon mari a gardé d'un passé douloureux un fond de tristesse et de désenchantement qui ne m'échappe pas, bien qu'il le cache avec beaucoup d'art. C'est de là que lui vient sa bonté envers les hommes, sa douceur envers la vie, son amour de la règle, son goût pour le devoir de chaque jour. Peut-être en viendrai-je là, moi aussi, beaucoup plus tard ; mais maintenant je ne puis. Avant de me détacher, je voudrais avoir connu la vie ; je suis impatiente de vivre, comme si j'avais très peu de temps devant moi ; il me semble que ma faculté d'agir et de jouir s'use rapidement dans le repos, et que, si je ne me hâte, je ne la retrouverai plus entière et puissante. Comment goûterai-je le charme de cette paix où l'on veut m'assoupir, moi qui n'ai essayé de rien, qui n'ai rien risqué, rien engagé dans une partie contre le hasard ? Je ne connais rien que par les livres, par le témoignage d'autrui. Non, ce n'est pas un désir malsain de côtoyer le mal et de jouer avec le danger qui me possède. J'aspire au combat, parce que je ne puis avoir de calme durable sans le souvenir de quelque victoire que j'aie remportée à moi seule. Une victoire ?... Une défaite peut-être... Ce n'est pas le destin, c'est toujours soi-même qu'il faut vaincre et j'ai tant de fois éprouvé ma faiblesse, même dans les plus petites choses... mais précisément il me semble qu'un triomphe dans une lutte pour de grands objets me serait plus facile, et que j'en sortirais plus forte et plus dédaigneuse, mieux armée pour les combats de chaque jour.

J'ai eu ici pendant quelques jours une vieille amie de Florence, et je lui ai fait à demi confidence de mes agitations. Elle n'a pas voulu m'écouter ou me répondre sérieusement, « Vous êtes « moure » pour le crime », m'a-t-elle dit en riant et je n'ai pu m'empêcher de rire moi-même de l'accent et du ton. Cependant, qui sait si elle ne croyait pas au fond ce qu'elle s'est laissée aller à dire ? Je me sens si profondément troublée, inquiète, si près du vertige !

L'autre soir nous regardions, mon mari et moi, dans un de ses albums de voyage, des vues de plusieurs châteaux historiques du Languedoc. Il commentait chaque croquis par des souvenirs personnels ou par des récits de l'ancien temps. J'éprouvais je ne sais quelle sourde irritation, qui me rendait presque insensible à la beauté de ces ruines et aux curieuses évocations qui les faisaient revivre, avec leurs héroïques ou sauvages habitants d'autrefois. Nos yeux tombèrent sur une porte ogivale à demi écroulée, devant laquelle deux ormes affrontés marquaient la fin de la chaussée et projetaient une sorte de nuit sur l'énorme seuil de pierre. « Voilà bien l'image de notre vie », dis-je malgré moi, en songeant à la monotonie de notre existence confinée. Mon mari se méprit sur le sens de mes paroles. Il avait la voix émue et un accent presque tendre en me faisant remarquer que les frondaisons des deux arbres étaient absolument mêlées et confondues, en sorte que d'aucune branche, d'aucune feuille on ne pouvait dire auquel des deux elle appartenait. Il m'attira contre lui et ma joue toucha un instant la sienne. Mais je me retirai brusquement : « Oui, répliquai-je d'un ton dont je ne sentis qu'ensuite l'âpreté, aussi tout cet épais ombrage pourrait bien n'être que l'épanouissement de l'un des deux, et l'autre dépérirait et se dessécherait que personne n'en saurait rien. » Mon mari me regarda avec surprise d'abord, puis avec une tristesse qui, sans doute, aurait dû me toucher ; mais l'élan était donné. Le flot des pensées amères monta jusqu'à mes lèvres, où je ne l'arrêtai que par un suprême effort. J'avais envie de lui crier : « Vous ne comprenez pas que je suis jeune, que j'ai besoin de voir d'autres êtres jeunes comme moi ; vous m'isolez avec vous dans le silence et l'ombre d'une ruine habitée par vos corbeaux familiers, sans vous apercevoir que je péris de vide et d'agacement. Je suis, en effet, comme le plus jeune de ces arbres ; il s'étiole obscurément en rêvant de la forêt où il croissait au milieu de ses pareils. L'autre arbre — et je sentais sourdre en moi comme un méchant rire — c'est bien vous. Un devoir ou simplement une consigne quelconque, fût-ce de garder une porte, suffit à son bonheur. On l'abattrait pour le débiter en planches qu'il gémirait d'aise sous la hache à la pensée qu'il servira ainsi au bien des hommes. Je ne suis pas capable d'un tel renoncement, personne n'a le droit de m'y contraindre ; je ne suis pas à l'âge où l'on demande à l'arbre son fruit, je suis à l'âge où on lui demande de fleurir et de charmer les yeux. » Je sentis que j'allais avoir une crise de larmes : je rentrai dans ma chambre et mon mari ne m'y suivit pas.

Nous retournons dans le monde. Tous nos soirs sont pris cette semaine, et je crois bien qu'il en sera ainsi tout l'hiver. Il n'a plus été question entre mon mari et moi de ma réplique de l'autre soir. Il m'a abordé le lendemain de l'air le plus naturel, et j'ai tout de suite été arrêtée par un geste et par un bon regard, quand j'ai essayé gauchement d'exprimer un regret. « C'est moi qui suis le premier, et par conséquent le seul coupable, m'a-t-il dit ; que veux-tu ? Le bonheur m'étonne et me ravit ; je n'y ai pas été accoutumé ; je me suis oublié dans ce qui me semblait être la vie parfaite. J'ai fermé les yeux comme on fait quand on veut savourer quelque chose d'exquis, et ce que j'aurais dû voir m'a été caché. J'ai expié cruellement mon égoïsme, plus cruellement sans

doute que tu ne l'as voulu. » Je me suis jetée dans ses bras, et rien de plus n'a été dit ce jour-là entre nous.

Je suis heureuse, parfaitement heureuse! Il faut bien que je me l'avoue, j'aime le monde, je l'aime sans le prendre au sérieux; j'en jouis, je crois, sans en être dupe. Quand j'entre dans un salon, j'éprouve une sorte d'enivrement. Oui, je suis bien comme ce jeune ormeau auquel je me comparais le soir de notre dernier et orageux entretien. Je me tiens debout dans ma toilette blanche, enveloppée de ces fines dentelles, de ces tulles diaphanes qu'on prodigue aujourd'hui, environnée aussi de pensées légères, de désirs vagues, d'espérances innomées qui s'agitent et bruissent autour de moi comme des feuilles printanières. Une brise de jeunesse passe sur mon cœur, c'est une fraîcheur et un frisson délicieux; la conscience que je suis belle éveille en moi comme une vie divine, des harmonies qui échappent aux sens, le sentiment de quelque chose d'éternel. Je ne pourrais nommer aucun de ceux qui me regardent : je ne les vois pas. Cette hallucination ne dure qu'un instant, mais pendant cet instant elle me met à mille lieues des gens qui sont là, et pourtant j'ai besoin qu'ils soient là pour l'éprouver et m'y perdre avec délices. Chose étrange, c'est la même personne, c'est moi qui, le moment d'après, vais être assise dans un coin du salon, entourée d'hommes à qui je débiterai toutes les folies du monde, et qui croiront me plaire en prenant l'air de gens qui se divertissent infiniment. La vérité est que je ne les verrai pas plus que tout à l'heure, ou du moins que je n'en verrai aucun en particulier. Je ne suis qu'une urne pleine qu'on a penchée et d'où l'eau s'échappe.

J'ai vu arriver chez moi aujourd'hui une figure de ce que j'appelle volontiers l'ancien temps : j'entends par là les années que j'ai passées chez Mme de R... On m'annonce la princesse Dimitrioff. J'ai la surprise de reconnaître, dans la visiteuse très élégante qui entre, Mme C..., que j'avais vue maintes fois dans le salon de ma cousine. Russe d'origine, elle s'était mariée en France; c'est alors que je l'avais connue. Très peu de temps après, M. C... était mort et elle était devenue la femme d'un boyard, rencontré à Riga, où elle était allée voir une parente. Chez Mme de R... elle faisait centre, et comme j'étais moi-même très entourée, nous avions peu de rapports l'une avec l'autre. Elle passait pour avoir infiniment d'esprit; de plus, elle avait lu et retenu prodigieusement, et cette culture variée donnait un fond plein d'intérêt à son entretien, sans qu'elle en fît montre. Ce que j'avais pu éprouver par moi-même, c'est qu'elle était une musicienne accomplie et qu'elle jouait la comédie avec un art incomparable. J'ai le vague souvenir qu'on a raconté devant moi, sur le passé de cette femme de quarante ans, des histoires qui auraient pu me frapper; je n'en ai pas saisi ou, du moins, je n'en ai pas retenu les sous-entendus ou les allusions désobligeants. Je n'ai jamais eu le goût des commérages, et j'étais sans doute trop occupée et trop satisfaite de mes succès pour recueillir et envenimer les médisances qu'on venait offrir à ma jalousie présumée. Je fus très étonnée de voir entrer chez moi une personne avec qui je m'étais rencontrée assurément, mais sans échanger autre chose que deux ou trois phrases banales. Elle se mit si vite à l'aise que mon embarras ne dura pas; elle ne se ménagea point et fut prodigieusement amusante; avec cela une bonne grâce, un naturel, une caresse dans la voix, une câlinerie dans les attitudes qui me charmèrent tout à fait. Les deux heures qu'elle passa dans mon salon me laissèrent une impression délicieuse; elle-même parut se plaire beaucoup dans ma société. Quand elle partit, je ne fus nullement choquée de l'air d'intimité presque tendre dont elle m'embrassa et me dit « au revoir ». Je ne réfléchis qu'ensuite à ce qu'il y avait de précipité dans cette liaison, née après deux heures de la conversation la plus légère. Nous en étions sorties aussi habituées l'une à l'autre que des amies de vieille date.

La princesse est revenue me voir. Elle a maintenant ses jours et son heure, et je l'attends chaque fois avec un désir plus impatient. Sa conversation est un enchantement. Elle ne prodigue pas comme tant d'autres les appellations tendres, mais sa voix est tout ensemble une musique et une caresse. Elle a beaucoup d'entrain et de gaieté, mais il s'y mêle toujours à quelque moment une note de mélancolie par où se révèle une tristesse secrète. On devine qu'elle refoule beaucoup de pensées ou de souvenirs sombres pour être tout entière à vous divertir. Elle a une connaissance approfondie du monde et de la vie; elle en parle sans aigreur et ne signale les faiblesses des gens que par scrupule d'exactitude.

Nous n'avons que deux ou trois salons qui nous soient communs; mais elle en connaît tous les habitués, et elle fait de chacun d'eux, quand je l'en prie, des portraits admirables de ressemblance. Je ne me rappelle pas d'elle un seul propos malveillant, une seule insinuation désobligeante. Je lui en ai fait l'observation. « J'ai médit en mon temps, comme tout le monde, pour m'amuser », m'a-t-elle répondu. « J'ai reconnu le mal qu'on faisait ainsi, même par simple légèreté ou par malice innocente; j'en ai cruellement souffert à mon tour et je tâche d'avoir de l'esprit sans cela. On paraît trouver que j'y réussis quelquefois. » Il y avait dans sa manière de dire une

simplicité douce, un discret retour sur soi qui ont encore augmenté ma sympathie. Nous avons longuement causé. Elle a connu autrefois mon mari dans des circonstances douloureuses qui les ont rendus, assure-t-elle, injustes l'un pour l'autre. Elle est revenue de ses préventions, mais n'a rien tenté pour se faire mieux juger : elle n'aurait pu se disculper sans faire tort à une mémoire qui lui est restée chère et qui ne l'est pas moins à mon mari. Elle a d'ailleurs une grande admiration pour Robert; elle m'a fait de lui, encore jeune, un portrait où j'ai tout reconnu, ses qualités héroïques, sa simplicité, sa bonté, sa gravité aussi, pourrais-je dire. « Son seul défaut, a-t-elle ajouté, est que le malheur l'a fait mûr avant l'âge; il n'a pas connu cette période d'ambitions incertaines, de désirs sans objets précis, d'imprudences généreuses, où le besoin de bonheur règne sur tout l'être et d'où l'on sort pardonné, je veux le croire, et à jamais indulgent. » La restriction était juste sans doute; mais il m'a déplu de l'entendre d'une bouche étrangère. Elle s'en est aperçue et s'est très adroitement reprise de façon à corriger l'effet de ses paroles. Elle m'a comblée de caresses en partant, et je crois en vérité qu'elle a beaucoup de goût pour moi.

Mon mari qui était absent est revenu dans la journée d'hier. Le soir, je lui ai parlé avec enthousiasme de l'aimable et divertissante visite que j'avais reçue. Les yeux de mon mari prirent une expression que je ne leur connaissais pas; un pli de dédain parut sur sa bouche; je le devançai; « Je sais ce que vous allez me dire; il me revient maintenant qu'il a couru de méchants bruits sur la princesse au temps où je la voyais chez ma cousine. Je ne crois pas à ces bruits: je suis décidée à n'y pas croire et, dans tous les cas, à n'en pas tenir compte. Il y a une sorte de lâcheté, ajoutai-je, — et je sentis que mes yeux brillaient de colère, — à accueillir si facilement les propos des envieux, propagés par les oisifs. » Mon mari avait repris son expression calme : « Il me répugne de vous dire pourquoi je méprise cette femme, dit-il froidement; elle est d'une perfidie calculée et sans scrupule. Au reste, je ne vous défends pas de la recevoir, je désire seulement que vous ne soyez pas vue chez elle. J'ajoute un conseil, continua-t-il d'un ton moins sec, ne vous livrez pas trop pour commencer. J'admets que je puisse me tromper; en tout cas donnez-vous le temps de juger et gardez la liberté de vous reprendre. » J'étais indignée de tant de prévention et d'injustice : j'ai laissé sortir mon mari sans lui répondre.

J'ai revu aujourd'hui Mme Dimitrioff : elle s'est laissée aller à me parler longuement d'elle-même, ce qu'elle n'avait pas fait encore. « Ma vie n'a pas été calme et unie comme l'est la vôtre, m'a-t-elle dit; j'ai été fort mal élevée, quoiqu'on m'ait fait étudier tout ce qui peut s'apprendre, mais l'éducation se fait surtout par les exemples et je n'en ai eu sous les yeux que de détestables. Je suis née avec une droiture naturelle qu'un milieu corrupteur n'a pas réussi à fausser, mais avec une soif ardente de bonheur qui a mis longtemps à s'éteindre. J'étais faite pour aimer de toute mon âme; la destinée a été dure pour moi. L'occasion s'est offerte une fois où j'aurais pu faire le don entier de moi-même; un terrible coup de fortune m'a arraché des mains cette chance unique d'être heureuse. J'ai été en proie pendant quelque temps à une sorte de démence. Je ne voulais pas renoncer au bonheur, je le cherchais aveuglément et au hasard, j'en embrassai fiévreusement la fausse et fuyante image. J'ai été coupable. Eh bien, je m'accuse et je trouve juste qu'on me condamne, mais je ne regrette rien : ayant besoin qu'on me pardonne, j'ai appris à pardonner. Quand je songe à mon passé, je sens remonter en moi quelques souvenirs adorablement purs et bienfaisants, des erreurs qui m'instruisent, des fautes qui sont devenues les gardiennes de ma pensée et de ma volonté; j'ai payé très cher ma sagesse un peu triste, qui m'a permis d'être utile à quelques âmes innocentes et menacées. Que vous dirai-je? J'avais en moi un flot de vie qui demandait à rejoindre la mer orageuse. Il m'a entraîné avec lui; après bien des traverses je suis au port. Je dois à tout ce que j'ai souffert de posséder le vrai renoncement et de pouvoir me donner aux autres sans rien retenir. » J'étais émue jusqu'aux larmes; elle m'a embrassée longuement une seule fois et elle est partie sans que j'aie trouvé un mot à lui répondre. Mais pendant une heure au moins l'accent mélodieux de sa voix continua de vibrer dans mon oreille et dans mon cœur; je ne savais plus au juste ce qu'elle m'avait dit; mais je ressentais une immense pitié.

Aujourd'hui mon mari a traversé le salon pendant que j'étais avec Mme Dimitrioff. Il s'est incliné profondément devant elle en se tenant assez loin pour qu'elle ne pût lui tendre la main. Son regard était froid et terne. Je ne voyais que de côté le visage de Mme Dimitrioff, qui s'était tournée vers lui quand il entra; un instant je crus voir dans l'œil qu'elle tenait fixé sur Robert un éclair comme celui de l'acier. Elle se retourna vivement, son visage était souriant et doux comme d'habitude, elle avait seulement un peu de rougeur aux joues et une légère émotion dans la voix. « Il vaut mieux que vous sachiez, me dit-elle quand mon mari fut parti, qu'étant très jeune, — il y a bien longtemps, — des amis communs pen-

sèrent pour moi au frère de M. de L... Le projet n'eut pas de suites. J'eus lieu de croire que votre mari y avait été fort opposé, et j'en éprouvai sur le moment quelque dépit. Je reconnus un peu plus tard qu'il s'était conduit loyalement, noblement, et que j'avais tort de lui en vouloir. Nous cessâmes de nous voir, d'autres affections entrèrent dans ma vie et remplirent mon cœur. Je gardai toutefois le souvenir et le regret d'avoir été injuste envers un galant homme, et cela fit que je suivis M. de L... dans sa carrière, que je restai informée des faits d'armes qui l'ont illustrée et que je conçus pour lui de loin une admiration et une estime respectueuses. C'est même ce sentiment, — je n'ai pas de raison de m'en taire, — qui m'a inspiré en partie le désir de vous connaître. J'ai voulu voir, j'ai vu; je sais maintenant que son bonheur est en de bonnes et fidèles mains et je m'en réjouis. Je comprends d'ailleurs que, par loyauté envers vous et délicatesse envers moi, votre mari préfère ne pas me rencontrer; je partage ce sentiment, mais je lui sais un gré infini de n'avoir pas mis obstacle entre vous et moi à une intimité qui est devenue la plus grande douceur de ma vie. » Je ne saurais dire combien j'ai été troublée par ce langage, mais l'accent de Mme Dimitrioff était si sincère, si doux et si triste, que ce trouble s'est fondu dans une émotion tendre et que je me suis sentie plus attachée que jamais à la pauvre femme.

Mon mari est parti pour une inspection. Son absence durera deux ou trois jours. Avant de quitter la maison, il m'a parlé avec une infinie tendresse, et j'ai pu sentir combien je lui étais chère. Ses derniers mots ont été : « Tu ne sais pas le mal, tu n'y crois pas, tu es sans défense à force de candeur; pour l'amour de moi et de toi-même, sois prudente. » J'ai bien deviné à quoi il entendait faire allusion. C'est toujours contre cette pauvre princesse qu'on me met en garde; il semble du reste qu'on soit conjuré contre elle. « Elle ne veut assurément pas de bien à ton mari », m'a dit l'autre jour Hélène R..., et comme je lui demandais quelle raison elle avait de prêter de tels sentiments à Mme Dimitrioff : « Je ne sais rien, m'a-t-elle répondu, cela se répète, c'est une rumeur. » Nous avons toutes éprouvé, nous autres femmes, de ces irritations passagères qui, souvent, ne laissent dans notre âme qu'un remords bienfaisant; il est vraiment trop cruel de nous faire porter indéfiniment le poids d'une telle faute après que notre cœur s'en est affranchi. Aussi ai-je fait d'autant plus accueil aujourd'hui à Mme Dimitrioff. Je lui ai dit l'absence de mon mari. Elle m'a proposé une promenade au Bois; j'ai accepté dans un élan de cœur et je n'ai pu ensuite me dédire; cette promenade a été pour moi un supplice. Je me disais à tout moment que Robert me blâmerait s'il était là. La princesse a voulu passer chez une de ses amies, Mme V..., et la prendre avec nous. Mme V... était fort heureusement absente et j'ai eu ainsi moins d'embarras à me dire souffrante, ce qui était vrai, et à demander qu'on me ramenât chez moi. La princesse n'a voulu me quitter qu'en emportant la promesse que nous irions ensemble dans sa loge à l'Opéra le lendemain soir. On donne pour la première fois *Tristan et Yseult*, de Wagner. Elle viendra me jouer et me chanter de longs morceaux de cette grande œuvre afin que je sois mieux préparée à en jouir. Elle se fait une vraie joie, une joie d'artiste et d'amie, à m'initier à cette admirable musique. Ai-je eu tort d'accepter? Elle a été si pressante, si enveloppante : je n'ai pas trouvé la force de répondre par un refus à tant de bonne grâce.

Quelle scène terrible et combien j'ai honte de moi-même! La princesse est venue me chercher dans sa voiture. Nous avons passé chez elle pour prendre le prince. Je ne sais quelles circonstances l'avaient mis en retard, mais j'ai absolument refusé de quitter la voiture, et c'est là que nous avons attendu jusqu'à ce que le prince vînt nous rejoindre. Il m'a saluée sans grâce et s'est tu tout le reste du trajet. Mme Dimitrioff parlait avec une volubilité presque fiévreuse; elle m'avertit que nous retrouverions au théâtre l'amie qu'elle avait voulu emmener avec moi au bois de Boulogne et peut-être une autre personne. Cela me fit repentir encore plus amèrement d'avoir accepté. Mais j'essayai de n'en rien laisser paraître. Nous avions perdu du temps, il était tard et le premier acte était achevé lorsque nous entrâmes dans l'avant-scène de Mme Dimitrioff. Nous étions dans le salon qui précède la loge et je commençais à dégrafer mon manteau, lorsque Robert parut. Il était d'une pâleur effrayante : « Venez, me dit-il d'une voix sourde. — Songez à ce que vous faites, lui dis-je, je ne puis partir ainsi. — Venez, » répéta-t-il d'une voix plus vibrante en me serrant le bras avec tant de force que la douleur m'arracha une sorte de gémissement. A ce moment Mme Dimitrioff, qui était allée saluer son amie, déjà installée sur le devant de la loge, revenait vers moi. Elle aperçut mon mari et leurs regards se croisèrent. La rencontre était tellement imprévue qu'elle n'avait pas eu le temps de composer son visage. Ses yeux, sa bouche exprimèrent, pendant quelques secondes, la haine atroce qui remplissait son cœur; cette fois je ne pus m'y méprendre : je suivis mon mari. J'étais bouleversée et prête à défaillir. Il me porta presque jusque dans sa voiture. Il ne me fit aucun reproche et me réconforta au contraire par de bonnes paroles.

Quand nous fûmes rentrés et qu'il me vit plus

calme, il me dit : « La femme que maintenant sans doute vous connaissez et jugez comme moi, s'appelait Mme C... quand elle connut mon frère, elle lui inspira une passion qu'elle fit servir à le torturer. Il a eu deux ans d'agonie avant de se tuer. Avant lui, M. C... était mort d'humiliation, de chagrin et de dégoût. Mme C... avait gardé les lettres de mon frère ; elle y tenait, disait-elle, comme à sa vie ; c'était tout ce qui lui restait d'un grand et unique amour. Je compris ce que cela voulait dire ; elle était alors besogneuse, j'y mis le prix qu'il fallait et j'eus les lettres. Je vis cinq ou six fois Mme C... à cette occasion ; elle joua son rôle en actrice consommée. Elle a une sorte de magie dans la voix ; je m'aperçus bien vite à certains signes qui ne trompent pas qu'elle avait conçu l'abominable pensée et fait l'ignoble calcul de me rendre amoureux d'elle. Je l'écrasai un jour de mon mépris, et de là vient la haine féroce qu'elle m'a vouée. Un mois après cette horrible histoire, elle disparut. On la vit revenir, l'année suivante, princesse, avec l'espèce de brute moscovite que vous avez vue. Quant à l'autre femme, c'est une personne que sa conduite a mise hors du monde qui se respecte ; elle était là avec son amant, et c'est pour que vous soyez vue en leur compagnie que Mme Dimitrioff vous avait fait venir à l'Opéra. — Pourquoi, Robert, ah ! pourquoi ne m'avez-vous pas dit tout cela plus tôt ? » Et j'osais à peine donner à ma voix un accent de reproche, me sentant cette fois plus coupable que lui. « Dès le premier moment j'ai senti, me dit-il, que tu ne me croirais pas sur parole ; tu avais déjà bu le philtre et tu étais sous l'empire de cette voix charmeresse. Il aurait fallu, pour te convaincre, descendre jusqu'aux détails, te donner des preuves, remuer devant toi toute cette fange ; je n'en ai pas eu le courage. Et puis je me suis dit qu'il y a certaines expériences qui ne profitent que quand on les a faites soi-même. Je t'ai laissée marcher sur le bord de l'abîme, jusqu'à ce qu'il y soit tombé un trait de lumière qui en a éclairé le fond. Je ne te quittais pas des yeux, je me croyais sûr d'arriver à temps pour t'arracher au péril, et toutefois de combien peu il s'en est fallu que j'arrive trop tard !... Ah ! je le sens trop bien, c'est à moi de m'avouer coupable et à toi de pardonner. — Non, non », répondis-je faiblement ; mais en même temps revenait errer sur mes lèvres les terribles mots : Si j'avais su tout cela, si je l'avais seulement soupçonné.

« Écoute, mon Amalia, il faut que tu me connaisses ; je veux que tu mesures ce qu'il y a en moi d'aveugle, de rebelle à toute raison, de plus fort que l'amour même. J'ai passé ma jeunesse entouré de traîtres et d'ennemis, j'ai dû apprendre à me garder ; de là m'est venu sans doute le goût du silence, l'horreur des vaines paroles. Cette disposition est descendue de mon âme dans mes nerfs. Dès que j'ai commencé à m'ouvrir et à parler, il suffit d'un geste malavisé de mon interlocuteur, de je ne sais quoi de distrait et d'absent dans son air de tête pour tout refouler en moi ; les mots ne me viennent plus. Je suis semblable à ces plantes trop sensibles qui, à peine et légèrement touchées, se rétractent, se referment malgré elles. Je sens toutefois, reprit-il après un silence, qu'il y a à cela une cause plus haute et plus durable. Pourquoi n'ai-je jamais pu dire à qui que ce soit tous mes vrais motifs ? Une pudeur instinctive me porte à cacher les plus intimes, les plus reculés, peut-être parce qu'ils sont les plus purs. Comment se fait-il que je n'aie jamais pu montrer à un être quelconque, surtout à une créature aimée, tout le cercle des pensées que je lui voudrais voir parcourir ? Presque tout de suite un froid me saisit, une honte de ne pas avoir assez foi en elle ; je lui veux l'orgueil d'une résolution prise avec ses seules forces et, brusquement, je me tais. Ainsi je passe sans cesse d'un extrême à l'autre, et je traverse des alternatives véritablement douloureuses. »

J'étais écrasée de honte et de chagrin. Il s'était assis près de moi. J'inclinai ma tête sur son épaule et je versais d'abondantes larmes, tandis que la douceur entrait peu à peu dans mon cœur gonflé d'amertume. Il gardait le silence et caressait lentement mes cheveux. « Partons, lui dis-je tout d'un coup, laissons là ce monde où j'ai tant souffert après en avoir tant espéré ; retournons à Biarritz, recherchons la trace du bonheur parfait que nous y avons trouvé une fois. — Partons, dit-il joyeusement, si tu es sûre de n'emporter aucun regret de ce que tu laisses ici. » Mes yeux seuls lui répondirent. De nouveau la vie m'apparaissait belle et sereine. Je sentais qu'avec son bras pour appui je pouvais tout affronter.

H. Laugier Dalte.

A suivre.

LA COMTESSE DE LAMOTTE-VALOIS

Sa mort en Crimée.

Il y a une dizaine d'années environ, quelques jours après mon arrivée en Crimée, je m'arrêtai, en passant, dans une des plus gracieuses vallées du pays : la vallée de *Soudak*. Là j'eus l'occasion de faire la connaissance d'une famille de Français, le frère et les deux sœurs. Le frère, le plus jeune des trois, avait soixante ans, l'aînée en avait soixante-quinze ; seule elle n'était pas née en Crimée, elle y

avait été portée à l'âge de trois mois par ses parents. Elle causait volontiers, et, lorsqu'elle abordait certains sujets, j'aimais à l'entendre. Elle me parlait de ces pirates premiers habitants de la Crimée conquise par la Russie, arrivés avec quelques moutons et la voile de leur barque dont ils se faisaient une tente qu'ils s'en allaient planter au milieu des grandes steppes silencieuses. Là ils achetaient aux Tatares effrayés ou fugitifs une propriété pour un mouton, un domaine pour quelques roubles; et, ce qu'ils ne pouvaient acheter, ils se l'appropriaient par des crimes dont on parle encore, mais à voix basse, car leurs fils forment aujourd'hui, en grande partie, l'aristocratie du pays... Elle me parlait du palais des Khans de Staroï-Krim (Vieille Crimée) — le premier palais des Khans en Crimée — dont on avait alors loué à ses parents, pour une obole, les superbes salles restées debout, et elle tâchait de me rendre les impressions qu'elle éprouvait, tout enfant, à prendre ses ébats à travers ces grandes ruines encore imprégnées des parfums d'Orient... Elle me disait encore — et ici je devenais plus attentif — qu'elle avait vu souvent, chez ses parents, la princesse Galitzin et la baronne de Berckheim, la fille de Mme de Krüdener. Quelquefois elle ajoutait : « Je me souviens aussi parfaitement d'avoir vu une fois chez nous : c'était en 1825, une certaine dame de Lamotte-Valois, une descendante de nos rois, paraît-il; mais je ne me rappelle que vaguement ses traits... » Et à ces mots, moi qui savais, d'après l'histoire, que Mme de Lamotte était morte à Londres, le 23 août 1791, je devenais incrédule, mais sans le dire. Je laissais la bonne vieille poursuivre sa légende, et je me rappelais, en la regardant avec une sympathique attention, ces paroles de Chateaubriand : « La vie a deux enfances, elle n'a pas deux printemps... »

A quelque temps de là, je me trouvais à *Staroï-Krim* que mon excellente compatriote de Soudak m'avait donné l'envie de visiter. Hélas! que restait-il de cette incomparable *Solkata* des poètes d'Arménie; de cette capitale des Khans où les sultans d'Égypte eux-mêmes avaient voulu avoir leur mosquée aux voûtes de porphyre; de cette rivale de Stamboul, dont les meilleurs cavaliers de la Horde-d'Or ne pouvaient faire le tour en moins d'une demi-journée? Rien, ou presque rien : à la place des anciens remparts, de larges fossés presque comblés par les vents de la steppe; une vieille *metschet* ou mosquée maladroitement étayée, et la trace — seulement la trace — des anciens palais dont une main sacrilège a profané les ruines pour en construire des maisons qui se font ruines à leur tour. Là, après de longues heures de fatigue, je me reposais un soir dans le jardin d'un potier arménien, dont le vieux père était venu prendre place auprès de moi. Lui aussi me parla bientôt du passé, et il me racontait depuis longtemps déjà des choses merveilleuses, lorsqu'il me dit : « Il y avait encore ici une dame Gachet, *une vieille reine de France* qui avait volé, paraît-il, un collier dans son pays. J'étais alors tout petit, et elle m'appelait souvent près d'elle, pour m'amuser avec un énorme diamant qu'elle faisait tournoyer en plein soleil, au bout d'une chaîne d'or, pour m'éblouir et m'obliger à cligner les yeux... Quand elle mourut, car elle est morte ici, et qu'on la déshabilla, selon la coutume du pays, pour laver son cadavre, on vit qu'elle avait les épaules marquées de deux lettres illisibles... » Cette fois, lorsque le vieillard eut fini de parler, je demeurai pensif, et, tout en regardant distraitement son fils qui, à quelques pas de là, démoulait ses poteries, je me disais qu'il était très étrange que le nom et l'histoire de l'héroïne du collier aient ainsi couru la Crimée, à une époque où cette presqu'île n'était guère habitée que par des Tatares et des pêcheurs grecs complètement ignorants; qu'il devait nécessairement y avoir une raison à cela; que cette raison, j'aurais peut-être quelque intérêt à la découvrir; qu'un grand poète a traité l'histoire de grande menteuse et que les grands poètes ont souvent raison : et je me retirai en disant au revoir au vieil Arménien qui, ce soir-là, dut me trouver singulièrement soucieux.

Enfin, en 1894, comme j'effectuais en Crimée un voyage que je devais publier en partie l'année suivante (1), j'étais assis, par une radieuse matinée d'été, à Gourzouf près de Yalta, sous un superbe platane, à l'endroit où Pouchkine écrivit, paraît-il, quelques-uns de ses plus beaux vers. Avisant un Tatare qui passait par là, je lui demandai ce que l'on pouvait encore voir d'intéressant dans la région : « Ici tu as tout vu », me répondit-il; puis, du geste m'indiquant le Nord, il poursuivit : « A Artek, de ce côté, à quelques verstes, il y a une maison qu'habita Mme Gachet, une femme qui avait volé un très beau collier à la reine de ton pays. Quand elle est morte, on a vu qu'elle avait sur le dos deux grandes lettres... Ces paroles achevèrent de me déterminer à entreprendre la petite enquête qui me préoccupait depuis longtemps déjà.

Je me mis d'abord à chercher sur quoi l'histoire s'était appuyée, pour affirmer, jusqu'à ce jour, que la comtesse de Lamotte était morte à Londres, le 23 août 1791, me réservant d'arrêter au premier document irréfutable que je rencontrerais, une investigation devenue par le fait même inutile.

Il y a en premier lieu le passage des mémoires de M. de Lamotte qui rapporte cet événement, récit ro-

(1) *Voyage en Crimée. Côte méridionale*. Calmann Lévy, 1895.

manesque, plein d'invraisemblances et même d'absurdités où l'on peut lire qu'une femme ayant la cuisse cassée en deux endroits, le bras gauche fracassé, un œil hors de la tête et le corps brisé, écrit néanmoins quelques jours après, ou dicte une lettre assez longue, dans laquelle elle annonce qu'on va la transporter à la campagne; puis sans transition : *ainsi mourut, à l'âge de trente-quatre ans*, une femme dont la vie n'offre qu'une suite de misères et de calamités (1).

D'ailleurs cette version est démentie, à la même époque, par l'abbé Georgel, qui, lui, prétend que Mme de Lamotte périt d'une manière tragique, après un excès de débauche (2).

D'autre part, dans un article du *Courrier français*, daté du 30 mai 1844, voici ce que je lis : « On assure que la célèbre Mme de Lamotte, qui joua un si déplorable rôle dans l'affaire du collier de diamants de la reine Marie-Antoinette, et qui fut condamnée à être marquée aux deux épaules, fouettée dans les rues de Paris et à être enfermée pendant le reste de ses jours à la Salpêtrière, d'où elle parvint à s'échapper, vient de mourir dans un hôtel du faubourg Saint-Germain, à l'âge de quatre-vingts ans (3). Pendant plus de trente années, la comtesse de Lamotte sut conserver le voile mystérieux dont elle s'était enveloppée et que sa mort seule a déchiré. »

Voyant donc qu'il n'existait *pas un seul document* qui pût servir de base à un semblant de certitude historique sur la date et le lieu de la mort de Mme de Lamotte, je me souvins de ma bonne vieille compatriote de Soudak; de mon vieil Arménien de *Staroï-Krim* et de mon Tatare de Gourzouf, et je commençai à prendre en sérieuse considération les témoignages remarquablement concordants de ces trois personnes si différentes de nationalité et d'éducation qui habitaient trois points opposés de la Crimée, et qui, sans la moindre arrière-pensée, m'avaient un jour rapporté leurs souvenirs d'une époque où, je le répète, la Tauride n'était guère habitée que par des pêcheurs grecs et des Tatares aussi ignorants qu'insouciants.

Je commençai en conséquence à me faire une conviction que vinrent bientôt corroborer certains documents russes dont le lecteur appréciera facilement l'importance.

Dans son numéro 28 de l'année 1882, la Revue politique et littéraire russe l'*Ogonèk* (Petit flambeau) publiait, en partie, les souvenirs d'une certaine baronne Marie Bodé dont on m'avait parlé souvent à Soudak. Voici la traduction littérale de cet article :

« Au cours de ses intéressants souvenirs, la baronné Bodé, dans le dernier volume des *Archives russes*, parle de la société des dames qui s'étaient établies en Crimée de 1820 à 1830. Nous lui empruntons les derniers de ces souvenirs qui concernent la comtesse de Lamotte :

« La femme la plus remarquable de toute cette société, par son passé, était la comtesse Gachet, née Valois, comtesse de Lamotte par son premier mariage, l'héroïne de l'affaire du collier de la Reine.

« J'étais encore une bien jeune enfant, lorsque toute cette société fréquentait chez mes parents, mais je n'ai oublié personne : ni la sèche et terrible princesse Galitzin; ni la délicate et blonde baronne de Berckheim; ni, surtout, la comtesse de Gachet. Je n'ai appris toute sa célèbre histoire que bien après; mais je ne sais pourquoi cette femme alors me frappa, et je la vois encore, comme si c'était aujourd'hui : vieillotte, de taille moyenne, assez bien faite, revêtue d'une redingote de drap gris. Ses cheveux blancs étaient couverts d'un béret de velours noir garni de plumes. La figure n'était pas précisément douce, mais intelligente, agréable et embellie par deux yeux vifs et brillants. Elle parlait avec animation et d'une façon séduisante un français recherché. Excessivement aimable avec mes parents, elle était moqueuse et brusque en compagnie; et, avec les quelques pauvres Français de sa suite qui la servaient humblement, elle était impérieuse, arrogante et sans délicatesse. Beaucoup de personnes chuchotaient sur ses étrangetés et faisaient des allusions au mystère de sa vie. Elle le savait, mais gardait son secret sans réfuter ni confirmer des suppositions qu'elle aimait même quelquefois à provoquer, comme par mégarde, en causant avec les gens du monde; quant aux habitants du pays généralement crédules et de classe inférieure, elle aimait à leur en imposer par d'énigmatiques allusions. Elle parlait du comte de Cagliostro et de différentes personnes de la cour de Louis XVI, comme si ces personnes eussent appartenu à son cercle; et pendant longtemps chacune de ses conversations passait de bouche en bouche, servant de thème à toute sorte de commentaires.

« Elle désirait acheter dans le bourg de *Staroï-Krim* (Vieille Crimée) un jardin appartenant à mon père. Cette propriété convenait de tout point à une personne aussi mystérieuse qu'elle. Pour ce jardin, mon père demandait trois mille roubles, mais la comtesse n'en prétendait donner que deux mille cinq cents. Tout d'abord mon père ne voulut pas céder, espérant vendre avantageusement à quelqu'un des nombreux étrangers qui étaient alors venus en Crimée; cependant, ayant à cette même époque acheté à Soudak une terre qu'il voulait transformer en vignoble, et

(1) *Mémoires inédits* du comte de Lamotte-Valois, publiés par Louis Lacour, p. 196.

(2) *Mémoires de l'abbé Georgel*, t. II, p. 209.

(3) Si les informations du *Courrier français* étaient vraies, ses calculs seraient faux; car Mme de Lamotte étant née le 22 juillet 1756, aurait eu à cette époque près de quatre-vingt-dix ans.

ayant besoin d'argent pour l'organisation de cette nouvelle propriété, il écrivit à la comtesse qu'il acceptait le prix qu'elle avait offert; alors la comtesse se déroba et n'offrit plus que deux mille roubles. Mon père resta fâché pendant trois ou quatre mois et finit par consentir; mais la comtesse avait encore changé d'avis et ne voulait plus donner que mille cinq cents roubles. Dans ce même temps elle vivait à Staroï-Krim, dans une chaumière voisine du jardin à vendre dont elle éloignait tous les acheteurs, en déclarant qu'elle en avait fait elle-même l'acquisition.

« Cette histoire durait depuis près d'un an, lorsqu'un beau matin, nous fûmes très étonnés de voir dans notre cour plusieurs voitures chargées d'effets. L'envoyé remit à mon père une lettre de la comtesse. Elle lui écrivait qu'elle était très malade et proche de sa fin, et qu'à son lit de mort elle se repentait de lui avoir causé un sensible préjudice en l'empêchant de vendre avantageusement sa propriété. Elle le priait de lui pardonner et d'accepter comme gage d'amitié et compensation quelques objets. C'était : une jolie toilette pour ma mère, pour moi une guitare italienne, et une magnifique bibliothèque pour mon père.

« Ne sachant comment s'expliquer une pareille façon d'agir et craignant, d'autre part, d'offenser la comtesse par un refus, mon père lui envoya une caisse de ses meilleurs vins égalant en valeur ses cadeaux qu'il promettait de lui retourner dès qu'elle serait rétablie. Elle se rétablit en effet, mais ne voulut pas entendre parler du retour des objets donnés.

« A partir de cet instant nos relations demeurèrent amicales. Dans ses voyages à Théodosie, mon père en passant par Staroï-Krim s'arrêtait toujours chez la comtesse. Il avait avec elle de longues conversations, et se retirait toujours séduit par ces causeries remplies d'observation, d'une grande connaissance du monde et d'un certain mystère. Elle s'attacha à mon père. Il était émigré comme elle; et, quoique beaucoup plus jeune qu'elle et moins au courant de la terrible époque qui l'avait trouvé encore enfant, il pouvait la comprendre : n'avaient-ils pas mêmes souvenirs, même pays, mêmes malheurs?

« Un jour, mon père reçut une lettre de la comtesse. Elle écrivait qu'elle ne voulait plus s'installer à Staroï-Krim mais qu'elle désirait se transporter à Soudak pour y être notre voisine; que notre famille lui avait beaucoup plu : qu'elle serait contente de passer son temps avec des gens instruits et non avec les Arméniens à moitié sauvages de Staroï-Krim qui la dégoûtaient. Elle promettait de plus à mon père de lui communiquer beaucoup de choses utiles et intéressantes; d'aider ma mère au ménage et à mon éducation pour le monde dans lequel il me faudrait entrer plus tard; elle le chargeait en conséquence de lui louer une maisonnette avec jardin et dépendances. Cependant, le prix qu'elle fixait, pour un logement si peu digne d'elle, était si minime, que trouver quelque chose à ces conditions était impossible. Quoi qu'il en soit, mon père s'intéressant vivement à la comtesse, imagina de lui construire dans notre propriété une maisonnette d'après le plan qu'elle avait fourni et de lui proposer de l'habiter gratuitement. Il espérait trouver une compensation à ses dépenses dans les nombreux avantages que je pourrais tirer de l'intimité d'une femme si bien élevée et qui avait tant vu. Il communiqua son projet à ma mère qui n'y fit aucune objection. Les gens instruits étaient alors en Crimée une telle rareté qu'on courait après eux et qu'on se disputait pour les avoir.

« La comtesse ayant accepté les propositions de mon père avec enthousiasme, on se mit aussitôt à la construction de la maison. C'était à la fin de l'automne, et au printemps elle était presque achevée, lorsqu'un exprès apporta à papa la nouvelle de la grave maladie de la comtesse qui demandait à le voir. Il partit sur-le-champ mais ne la trouva plus vivante. Par son testament, elle le nommait son exécuteur testamentaire. L'Arménienne qui la servait raconta seulement que s'étant sentie mal, la comtesse avait passé toute la nuit à trier et à brûler ses papiers; qu'elle avait défendu qu'on touchât à son corps et ordonné qu'on l'enterrât comme elle était. Elle avait ajouté qu'on demanderait son corps et qu'on l'emporterait, qu'il y aurait au sujet de son inhumation beaucoup de discussions et de désaccords. Toutefois, cette prédiction ne se réalisa pas. Par décision de la mairie, le prêtre russe orthodoxe et le prêtre arménien-grégorien l'enterrèrent, faute de prêtre catholique, et la pierre de sa tombe est intacte jusqu'aujourd'hui. La vieille servante arménienne pouvait peu satisfaire la curiosité générale, la comtesse se laissant rarement approcher, s'habillant toujours toute seule et n'employant sa domestique qu'aux gros ouvrages et à la cuisine. C'est seulement en faisant la toilette de la morte que la servante remarqua sur le dos de sa maîtresse deux taches visiblement faites par le fer chaud. Ce détail venait confirmer toutes les suppositions que l'on avait faites jusqu'à ce jour; car, on le sait, Mme de Lamotte avait été condamnée à être marquée, et, bien qu'elle se fût débattue entre les mains de ses bourreaux, elle avait subi la marque, mais pas nettement.

« A peine le gouvernement apprit-il la mort de la comtesse qu'un courrier arriva, de la part du comte Benkerdorf, réclamant un coffret fermé qui fut immédiatement expédié à Saint-Pétersbourg; et, à la même époque, le gouverneur de la Tauride dit à mon père qu'il était chargé de la surveillance de cette

femme et qu'elle était réellement la comtesse de Lamotte-Valois. Quant à son nom de *de Gachet* elle l'aurait pris, paraît-il, d'un émigré qu'elle avait épousé quelque part, en Angleterre ou en Italie. Ce nom devait plus tard la protéger et lui servir de bouclier.

« Elle vécut longtemps sous ce nom à Pétersbourg. L'année 12, elle parvint même à prendre la naturalisation russe, sans que l'on soupçonnât son vrai nom si célèbre.

« A Pétersbourg, au nombre des connaissances de la comtesse, se trouvait une Anglaise, dame de la Cour, Mme Birch, qui, elle aussi, ne se doutait pas de la triste célébrité de sa protégée ; mais qui s'intéressait à elle, simplement comme à une des victimes de la Révolution, obligée de gagner son pain, par un travail manuel. Revenant un jour de chez la comtesse de Gachet, Mme Birch apprend que l'Impératrice Élisabeth Alexievna l'avait envoyé chercher. Le lendemain même elle va s'excuser de son absence auprès de l'Impératrice qui lui demande : — Où étiez-vous donc? — Chez la comtesse de Gachet, — Qui est-ce la comtesse de Gachet? — Mme Birch répond alors que c'est une émigrée française, et elle tâche d'intéresser l'Impératrice au sort de sa protégée. L'Empereur Alexandre venait d'entrer pendant cette conversation et le nom de Mme de Gachet lui arrachait aussitôt cette exclamation : — Comment! elle est ici? Eh! que de fois on m'a questionné sur elle, et j'ai toujours soutenu qu'elle n'était pas en Russie! Où est-elle? Comment la connaissez-vous?... Alors Mme Birch se vit forcée de dire tout ce qu'elle savait. — Je désire la voir, dit l'Empereur; amenez-la demain ici. — Mme Birch porte aussitôt cet ordre à la comtesse, qui s'écrie : — Qu'avez-vous fait?... Vous m'avez perdue!... Pourquoi avoir parlé de moi à l'Empereur! Le secret était mon salut. Maintenant il me rendra à mes ennemis et je serai perdue. — Elle était au désespoir, mais elle dut néanmoins se soumettre. Le lendemain, à l'heure fixée, elle se trouvait accompagnée de Mme Birch dans les appartements de l'Impératrice. S'approchant de la comtesse, l'Empereur lui dit : — Vous n'êtes pas celle dont vous portez le nom. Dites-moi votre nom, votre nom de fille. — Mon devoir est de vous obéir, Sire, mais je ne dirai mon nom qu'à vous, sans témoins. L'Empereur fit un signe et l'Impératrice sortit suivant Mme Birch. L'Empereur resta avec la comtesse plus d'une demi-heure, et Mme de Gachet sortit tranquillisée et surprise de la bienveillance d'Alexandre Ier : — Il m'a promis le secret ; — voilà tout ce qu'elle dit à Mme Birch de laquelle je tiens ces détails. La comtesse de Gachet partait bientôt après pour la Crimée.

« L'argent qu'on trouva après la mort de la célèbre comtesse et celui que produisit la vente de ses effets, ont été, d'après le testament, envoyés en France, à Tours, à un certain Lafontaine, personnage avec lequel mon père dut entrer en correspondance, mais qui dans ses réponses évasives n'a jamais laissé comprendre si le vrai nom de la comtesse, qu'il appelait simplement « son estimable parente », lui était connu. Mon père a acheté aux enchères la plus grande partie des effets de la comtesse; mais c'est en vain que nous avons cherché dans toutes les cassettes, dans tous les tiroirs secrets; c'est en vain que nous avons feuilleté tous les livres ; pas un bout de papier oublié par hasard n'a trahi le secret si soigneusement gardé. L'Empereur Alexandre, le comte Benkerdorf, le gouverneur Narischkin, ceux dont elle était connue, sont déjà dans la tombe. Le prince Voronzoff, Mme Birch, mon père, eux aussi descendront dans la leur en emportant leur secret. Le sort de cette femme est recouvert d'un voile impénétrable. Elle a disparu, comme disparut le fameux et tentant collier qui a été la cause de sa chute et la cause de la mort de la malheureuse reine Marie-Antoinette. Les écrivains parleront longtemps encore de Jeanne de Valois et personne ne songera à aller chercher dans le cimetière inconnu de l'église de la Vieille Crimée sa tombe solitaire. »

Bien pénétré de cet intéressant récit, je me rendis aussitôt, pour le contrôler, à Soudak, auprès de ma vieille compatriote qui m'avait souvent parlé du baron Bodé dont ils étaient les très proches voisins, et je la priai de me raconter à nouveau ce qu'elle m'avait raconté si souvent. Or, elle me répéta presque mot pour mot ce que contenait l'article que je venais de traduire. On comprendra sans peine la valeur de ce rapprochement, d'autant plus que j'ai mille raisons pour être absolument convaincu que celle qui me parlait n'avait pas la moindre connaissance de ce que je venais de lire. De telle sorte que le témoignage verbal venait ici corroborer d'une façon décisive le témoignage écrit; et réciproquement (1).

Enfin, dans ses Mémoires *sur le temps passé* que publiait le *Rouski Vestnik* (Messager russe) de juillet 1889, une dame Olga, dont nous respecterons l'anonyme, écrivait :

« A propos de la Révolution française, je me suis laissé faire en Crimée, par des personnes âgées, l'intéressant récit suivant : pendant la troisième décade de ce siècle, la princesse Galitzin — en premières noces princesse Souvoroff — passa avec sa famille dans les environs d'Yalta, et confia l'éducation de ses filles à une vieille dame française. Cette dame se souvenait parfaitement de la Révolution et parlait de la cour

(1) Dans son supplément du 11 mars 1895, le *Novoe Vremia* (Nouveau Temps, reproduisait, sans indiquer la source de ses informations, un récit du séjour de Mme Gachet à Pétersbourg et en Crimée, récit en tout conforme aux *Souvenirs* de la baronne Bodé.

de Louis XVI avec des détails qui ne pouvaient être connus que d'un témoin oculaire. Tout le monde était convaincu que cette personne était une émigrée qui cachait son vrai nom. Cependant la bonne qui la servait fit la remarque qu'elle ne se déshabillait jamais en sa présence et fermait toujours sa porte à clef quand elle faisait sa toilette. Cette particularité éveilla la curiosité de la domestique qui se disait que la gouvernante cachait sans doute quelque difformité. Un jour ayant à passer une robe à sa dame, elle jugea à propos de regarder par une fente de la porte, et, sur l'épaule nue de la vieille gouvernante elle vit la marque appliquée par la main du bourreau. Effrayée d'une pareille découverte, elle s'empressa de la communiquer à ses maîtres qui firent à ce sujet de terribles réflexions. La Française répondit volontiers aux questions qui lui furent posées sur les événements du XVIIIe siècle; mais, lorsque la conversation en vint à la triste histoire du collier de la Reine, elle se tut ou éluda habilement les questions. Les Galitzin ne purent dès lors se défaire de l'idée que sous leur toit vivait la fameuse Lamotte-Valois. »

Avec de telles données, il nous semble désormais facile de reconstituer l'odyssée de Mme de Lamotte.

L'histoire la laisse à Londres aux prises avec ceux qui, espérant en faire l'instrument de leur vengeance, cherchaient à lui dicter des mémoires injurieux pour la Reine. A partir de cet instant, nous ne devons pas oublier que Mme de Lamotte se trouve encore, tant au physique qu'au moral, sous l'impression des derniers événements : elle s'est vue inhumainement sacrifiée; elle a été fustigée publiquement; elle a dû se débattre désespérément aux mains brutales de ses bourreaux; elle a bu toutes les injustices et toutes les hontes; elle a vu de près, et tout à coup, toute la férocité de l'animal humain et son imagination en restera à jamais stupéfiée, tout son système nerveux irrévocablement compromis. De même que la victime d'un incendie ne peut plus, pendant bien longtemps, apercevoir la moindre réverbération sans croire à un sinistre; de même, la flagellée de la Conciergerie, la fugitive de la Salpêtrière ne verra désormais partout que pièges et bourreaux. Aussi n'aura-t-elle qu'une idée fixe, obsédante : fuir loin, toujours plus loin, pour se faire oublier. Pour cela, Londres est encore bien près de la France et Mme de Lamotte s'en aperçoit bientôt par les pressantes sollicitations qu'elle reçoit de gens diversement intentionnés qui voudraient la gagner à leurs intérêts : c'est de Calonne, irrité contre la Reine; les de Polignac qui essaient de paralyser l'influence de Calonne; les fidèles de la Cour; les amis du Cardinal; les partisans des Orléans; les émissaires des clubs révolutionnaires : les uns veulent acheter son silence, les autres au contraire lui payer la calomnie. Tous ne réussissent qu'à lui faire peur. Elle appréhende d'être encore sacrifiée. Elle ne croit plus à la sincérité de personne; son anxiété augmente de jour en jour; elle se sent continuellement à la veille d'une nouvelle arrestation que suivront sans doute de nouveaux supplices... Et c'est alors qu'elle prend le parti de fuir et de répandre, pour plus de sécurité, le bruit de sa mort, par la lettre incohérente dont son mari nous a conservé la teneur.

A cette époque le courant de l'émigration se porte vers la Russie. Mme de Lamotte suivra ce courant et prendra bientôt la précaution de changer de nom, peut-être par un nouveau mariage, d'autant plus facile qu'elle peut alors croire à la mort de son premier mari (1). Non contente de s'abriter dans un pays inconnu et sous un nom nouveau, elle changera encore de nationalité pour se cacher davantage. Et ainsi confondue dans la foule des émigrés, elle tâche de gagner son pain à Pétersbourg, jusqu'au jour où l'indiscrétion involontaire de Mme Birch, sa protectrice, viendra la dénoncer à l'Empereur.

L'Empereur l'écoute et la rassure; mais elle n'est plus tranquille. Elle se sent peu à peu dominée par ses anciennes appréhensions. L'Empereur en Russie, c'est plus que tout le monde; c'est tout, — et l'Empereur la sait dans ses États, dans sa capitale. Elle n'est plus libre. Il lui pèse aux épaules le regard de cette police dont la surveillance discrète mais persévérante la poursuivra jusqu'au fond de la Crimée. Il ne lui reste plus qu'à fuir loin, toujours plus loin.

En ce moment, on parle beaucoup de la Crimée à Pétersbourg; c'est l'Italie découverte en Russie. Les grands seigneurs y rêvent des palais enchantés, et la fameuse princesse Galitzin (Anna Sergheievna) est à la veille de s'y rendre, pour y créer une colonie mystique en compagnie de la baronne de Berckheim et de Mme de Krudener.

C'est sans doute à la suite d'une de ces nobles familles que la comtesse de Lamotte prendra le chemin de la Tauride où nous la retrouvons gouvernante, dans les environs de Yalta, chez la princesse Galitzin. — Cependant les plaisirs d'hiver rappellent périodiquement toute cette aristocratie à Pétersbourg; mais Mme de Lamotte reste attachée à la Crimée. Elle y fréquente quelque temps le cercle mystique de la princesse Galitzin; puis, toujours entraînée par sa préoccupation constante de se mieux

(1) « Cependant le bruit de ma mort s'était tellement répandu que toutes mes connaissances y croyaient. L'*Almanach des honnêtes gens*, qui parut peu de temps après les massacres de Septembre, contribua surtout à accréditer cette nouvelle. Il y avait dans cet almanach un long article nécrologique qui me concernait, et qui était honorable à ma mémoire. » — *Mémoires inédits du comte de Lamotte-Valois.*

cacher, elle s'enfonce dans le nord de la presqu'île, à Staroï-Krim, un coin presque inconnu alors, où la vie est à bon marché et où elle est sûre d'être moins inquiétée. Et c'est là qu'elle meurt en 1826, selon toute apparence, à la veille d'aller s'installer à Soudak près de son dernier ami le baron Bodé.

« Les écrivains parleront longtemps encore de Jeanne de Valois, écrit la baronne Marie Bodé; et personne ne songera à aller chercher dans le cimetière inconnu de l'église de la Vieille Crimée sa tombe solitaire. » J'ai eu, moi, cette curiosité; et, accompagné d'un diacre arménien qui avait souvent entendu parler de cette tombe, j'ai parcouru, pendant plusieurs heures, ce cimetière rempli d'orties et de folles avoines. J'ai rencontré beaucoup de dalles vieilles, très vieilles, profondément enterrées à leur tour sur les morts enterrés sous elles; mais toute trace d'inscription avait disparu. Les pluies fréquentes; les vents de mer qui arrivent de Théodosie et qui battent continuellement ce plateau ont tout effacé; et quelques tombes de 1884 y laissent à peine deviner une date sous une couche de mousse lépreuse.

De là, je me suis rendu à l'endroit où s'élevait la chaumière de la comtesse. C'est maintenant, sur le revers d'un délicieux ravin, une simple maison de paysan coquette et souriante dans son nid de verdure. Tout près, derrière les arbres, un moulin à vent dresse vers le ciel bleu ses grandes ailes vertébrées, nues de voiles, immobiles. Autour de la maison des oies s'ébattent en troupeau et me font très mauvais accueil, tandis que le propriétaire, un vigoureux Bulgare, semble peu goûter le regard singulièrement inquisiteur que je promène sur son petit domaine. Je me fatigue à l'interroger, voyant que mes questions, extraordinaires pour lui, ne réussissent qu'à me faire prendre en pitié. Et alors, revenant par le ravin silencieux, au fond duquel un ruisseau coule, longeant de superbes potagers, je pensais que la malheureuse exilée avait dû souvent errer par là, et que si loin, si loin de la France! son pauvre cœur devait être alors agité de rancunes bien invétérées et de bien poignants regrets. Quant à moi je demeurais inquiet, en me souvenant qu'elle avait un jour écrit : « Les abus qui peuplaient la France de tyrans et d'esclaves ont disparu; de sages législateurs ont fait des lois nouvelles compatibles avec la dignité de l'homme. Après avoir anéanti tant de préjugés et pulvérisé tant de trophées d'injustice, pourraient-ils ne pas porter le flambeau de la vérité sur l'obscure complication des manœuvres qui m'ont perdue (1)!... »

LOUIS DE SOUDAK.

(1) *Vie de Jeanne de Saint-Remy de Valois*, t. II, p. 285.

LA CHANSON DE ROLAND

Traduction nouvelle.

RYTHMÉE CONFORMÉMENT AU TEXTE ROMAN (1)

X. — TROIS FRANÇAIS CONTRE UNE ARMÉE

182.

Roland est plein de douleur et de rage. Il court frappant dans l'épaisse mêlée.

Vingt-cinq païens tombent tués par lui.

De son côté l'archevêque en tue cinq, et Gautier six...

« Ah! les maudits félons! Empêchons-les de repartir vivants! Honte sur qui ne fondra pas sur eux!... Honte sur qui les laisserait s'enfuir!... »

Et de partout ce sont cris et huées; et de partout on tombe sur les Francs...

183.

Le preux Roland est un noble guerrier; Gautier de l'Hum est un bon chevalier, et l'archevêque est un brave éprouvé. Aucun ne veut faire manque aux deux autres, et chacun frappe au fort de la mêlée.

Que de païens! Ils sont bien mille à pied; et à cheval ils sont quarante mille, qui, par ma foi, n'osent plus approcher, lançant de loin lances, épieux pointus, flèches et dards, piques et javelots.

184. (2).

Aux premiers coups Gautier occis s'affaisse.

Tout est fini : le vassal de Roland ne pourra plus l'aider de son épée...

Pendant qu'il râle et rend le dernier souffle, des souvenirs lui remontent au cœur. Son œil mi-clos revoit la douce France, sa femme aimée, ses chers petits enfants.

Il est navré, pensant qu'il meurt, hélas! et meurt sans voir les ennemis en fuite.

185.

Quant à Turpin, son écu est percé, brisé son heaume, et sanglante sa tête. Il a le corps blessé par quatre lances qui, démaillant son haubert, l'ont rompu; et son cheval s'abat tué sous lui.

Quelle pitié! L'archevêque est à terre.

186.

Lorsque Turpin se sent jeté à terre, le corps atteint de quatre coups de lance, il se redresse en un instant, le brave; cherche des yeux Roland et court à lui :

(1) Voir la *Revue* des 3 juin, 1er, 22 juillet, 5, 19 août et 2 septembre.

(2) Pour ce couplet, je me suis inspiré de divers manuscrits.

« Roland », dit-il, « je ne suis pas vaincu ; jamais, vivant, bon vassal ne se rend !! »

Il met au clair son épée d'acier brun, nommée Almace, et fond dans la mêlée, où sans répit il frappe mille coups.

Ainsi l'a dit Charlemagne, bon juge.

Turpin de Reims ne fit grâce à personne ; et l'empereur trouva autour de lui quatre cents morts, les uns coupés en deux, d'autres blessés, d'autres décapités.

C'est rapporté dans la *Geste*, et conté par un témoin pour qui Dieu fit miracles... Ce narrateur est le baron Saint Gilles. Il l'écrivit dans le moutier de Laon.

Qui ne le sait est ignorant des choses (1).

XI. — L'APPROCHE DE CHARLEMAGNE ET LA DÉBANDADE DES NOIRS

187.

Le preux Roland se bat en gentilhomme. Mais tout suant et tout chaud est son corps. Puis, dans la tête il a mal et douleur : car, en cornant, il s'est rompu les tempes.

Encor veut-il voir si Charle viendra : il prend son cor et faiblement en sonne.

Charle l'entend. Il s'arrête et écoute ;

« Seigneurs, » dit-il, « tout va bien mal pour nous ; nous allons perdre aujourd'hui mon neveu. Les faibles sons qu'il tire de son cor marquent qu'il n'a que peu d'instants à vivre.

« Pour être à temps, pressez vos destriers ; faites sonner tous vos clairons ensemble ! »

Lors les clairons, qui sont soixante mille, sonnent si haut que les monts en résonnent ; et la vallée répond à la montagne.

A ce grand bruit, les païens ne rient pas. L'un dit à l'autre :

« Ah ! voilà Charlemagne. »

188.

« C'est l'empereur ! Il revient sur ses pas. De ceux de France on entend les trompettes.

« Charle arrivant, c'est pour nous la déroute... Roland vivant, c'est la guerre sans fin ; c'est notre Espagne envahie et perdue ! »

Lors, quatre cents des meilleurs de l'armée, la lance au poing, bien couverts de leurs heaumes, contre Roland s'unissent et s'élancent, pour lui livrer le plus terrible assaut.

En vérité le comte a fort à faire !

189.

Le preux Roland voit venir l'avalanche ; il en est fier, se sent fort et est prêt. Pas de recul, tant qu'il sera vivant.

Très fièrement campé sur Veillantif, qu'il pique bien de ses éperons d'or, il a fondu sur les masses païennes.

Avec lui va l'archevêque Turpin.

« Ah ! sauvons-nous ! » clament les Sarrasins. De ceux de France on entend les clairons... Oyez, amis : l'empereur Charle arrive. Il va venir, le grand roi des Français ! »

190.

Jamais Roland n'aima les gens couards, ou orgueilleux, ou de méchant vouloir... Nul chevalier ne lui plaît s'il n'est brave.

Apostrophant l'archevêque Turpin :

« Quoi ! Vous à pied, moi je suis à cheval ! En bon ami, je veux faire ici halte ; soit bien, soit mal, tout nous sera commun...

« Il n'est vivant qui me fit vous laisser !...

« A ces païens rendons l'assaut ensemble. Entre vos mains Almace fait merveille... Illustrez-la !... Vive ma Durandal !... Aucune épée ne donne si bons coups. »

Turpin répond :

« Honte à qui bien ne frappe !

« Charle revient qui saura nous venger. »

191.

« Funeste jour ! » disent les Sarrasins ; « jour de malheur ! Nous sommes nés maudits !

« Voilà tués nos seigneurs et nos pairs, et voici Charle avec sa grande armée !

« Oyez des Francs les trompettes qui sonnent, et le grand bruit que fait leur cri Monjoie...

« Le preux Roland est de si fier courage qu'homme de chair n'en saurait triompher.

« Sans l'aborder, lançons des traits sur lui ! »

Aussitôt dards et flèches empennées, épieux pointus, lances et javelots, pleuvent sur lui...

(1) Suivant la tradition, un seul combattant échappa à la grande tuerie de Roncevaux et put aller raconter le désastre à Charlemagne.

Voilà une parité, s'ajoutant à bien d'autres, entre l'histoire des héros de Roncevaux et l'histoire des héros des Thermopyles.

Cet heureux combattant était saint Gilles.

Je traduis dans le vieux poème intitulé *Hugues Capet* quelques vers qui s'appliquent à lui et rappellent le fait :

« Quand le baron Hugues le rencontra, — ce solitaire avait cent ans et plus.

« C'est du vivant du grand roi Charlemagne — qu'il s'était fait ermite dans les bois.

« Il se trouvait au val de Roncevaux — lorsque Roland et les pairs succombèrent... — Et, quand il vit l'effroyable désastre, — il fit le vœu que, s'il plaisait à Dieu — de le sauver, par un miracle insigne, — du fer mortel des païens malotrus, — il irait vivre en reclus loin du monde. »

Saint Gilles fut très populaire et renommé pour ses miracles. On racontait notamment ceci. Charlemagne s'était laissé aller à commettre un gros péché qu'il avait à cœur de cacher à tout le monde et dont il ne voulut pas se confesser. Mais saint Gilles pénétra quel était ce péché. Il le connut par un parchemin tombé du ciel où il en trouva le détail tout écrit. Telles furent ses prières qu'en sa faveur Dieu voulut bien absoudre Charlemagne.

Son écu est en pièces; de son haubert les mailles sont rompues. Mais dans son corps ils ne l'ont point atteint.

Pour Veillantif, en trente endroits blessé, il tombe mort sous Roland qui le monte.

192 [1].

Les Sarrasins pourtant prennent la fuite, laissant Roland seul, à pied et debout.

Les Sarrasins s'enfuient, la peur au ventre.

« Ah! disent-ils, Roland nous a vaincus; et l'empereur va bientôt reparaître.

« De son armée écoutez les clairons!

« Attendre plus serait vouloir mourir. »

XII. — LA BÉNÉDICTION DES CADAVRES

193.

Les païens fuient, courroucés, pleins de rage, s'acheminant en hâte vers l'Espagne.

Le preux Roland ne saurait les poursuivre. Son destrier Veillantif gît à terre. Bon gré, mal gré, il est resté à pied...

Il va aider l'archevêque Turpin. Il lui défait son blanc haubert; délace le heaume d'or de sa tête qui penche, et coupe en deux son léger justaucorps, pour lui bander ses larges plaies béantes.

Contre son cœur il le presse avec force; puis, doucement, l'étend sur l'herbe verte; et, le priant d'un ton de voix bien tendre :

« Ah! » lui dit-il, « donnez-m'en le congé, cher gentilhomme; et tous ces compagnons, tous tant aimés et tous morts aujourd'hui, ne seront pas laissés sans vos prières, à l'abandon!

« Je vais chercher leurs corps, les reconnaître et vous les apporter, les déposant tout rangés devant vous... »

Turpin répond : « Allez et revenez. Dieu soit béni! Le champ est vôtre et mien. »

194.

Roland tout seul court le champ de bataille, fouille la plaine et fouille la montagne; trouve Gérin et Gérier son ami, Yve, Yvori, Othon et Berenger; le vieux Gérard, seigneur de Roussillon, Angelier, Samson et Anséis.

L'un après l'autre il prend les dix barons; il les apporte auprès de l'archevêque, et les dépose en rang à ses genoux.

Turpin ne peut se tenir de pleurer.

Levant sa main, il les bénit et dit :

« Nobles barons, vous eûtes du malheur;

« Au Paradis que Dieu mette vos âmes! Reposez-y parmi les saintes fleurs, environnés des rayons de sa gloire!

« Je meurs aussi, et j'en ai grande angoisse. Plus ne verrai le puissant empereur. »

195.

Roland repart fouiller le champ funèbre; trouve le corps d'Olivier son ami; contre son cœur le serre étroitement, et, comme il peut, retourne à l'archevêque.

Sur un écu, côte à côte des autres, bien doucement il couche le cher mort.

Turpin sur lui fait le signe de croix :

« Je te bénis », dit-il, « et je t'absous. »

Alors les pleurs et la pitié redoublent :

« Beau compagnon », dit Roland, « cher ami, qui fûtes fils du bon comte Regnier, maître et seigneur de la terre de Gênes, vous n'irez plus aux champs pour Charlemagne...

« Épouvantail de la gent mécréante, et des chrétiens valeureux champion, bénin au juste et terrible au méchant, vous fûtes tel que, pour rompre une lance, frapper grands coups, donner loyaux conseils, garder les bons et terrasser les traîtres, en nul pays ne fut meilleur baron. »

196.

Roland voit donc gisant morts les dix pairs, et Olivier qu'il avait tant aimé...

A cette vue il s'attendrit et pleure, et son visage est tout décoloré.

Tel est son deuil qu'il n'y peut plus tenir; bon gré mal gré, il tombe évanoui.

« Pauvre baron! » murmure l'archevêque.

XIII. — LA MORT DE L'ARCHEVÊQUE TURPIN

197.

Quand Turpin voit Roland s'évanouir, il a douleur plus grande que jamais.

Tendant la main, il saisit l'olifant, pour s'en servir ainsi que d'une coupe.

A Roncevaux se trouve une eau courante : il veut aller en prendre pour Roland.

A petits pas il s'en va chancelant; il est si faible! il ne peut avancer... Avec son sang ses forces sont parties.

A peine a-t-il parcouru un arpent, le cœur lui manque; et il tombe en avant.

Il agonise, étranglé par la mort.

198.

Pourtant Roland reprend la connaissance; il se redresse...

Hélas! quelle douleur! Où qu'il regarde, en amont, en aval, il voit les siens couchés sur l'herbe verte;

[1] Extrait du manuscrit de Versailles. Cité par Muller dans son édition de 1878.

et puis là-bas, il aperçoit, gisant, le saint prélat, représentant de Dieu...

Turpin criait, les yeux levés en haut : « *Mea culpa!* C'est ma faute! ma faute! » et étendait vers le ciel ses mains jointes, priant que Dieu le prit en paradis...

Mort est Turpin, le serviteur de Charle, qui, par grands coups d'épée et beaux sermons, fit aux païens une éternelle guerre... Dieu lui octroie sa bénédiction!

199 (1).

Quand Roland voit que l'archevêque est mort, il en éprouve une douleur si forte, qu'Olivier seul lui causa plus grand deuil.

Il dit des mots à vous fendre le cœur, et crie, oyant les clairons retentir :

« Chevauche, Charle! Ah, pourquoi tardes-tu? Ici les tiens ont peiné et sont morts.

« Du moins Marsile est en pleine déroute.

« Il nous paie cher! Pour chaque mort français, les Sarrasins en comptent plus de cent.

« Jamais de nous ne rougiront les nôtres. »

200.

Le preux Roland voit l'archevêque à terre ; il voit sortir de son corps les entrailles, et sur son front bouillonner sa cervelle...

Lors, lui croisant ses mains belles et blanches, sur la poitrine, entre les deux mamelles, il fait sa plainte, à la mode de France :

« Preux chevalier de très noble lignée, je vous confie au très glorieux père qui est au ciel.

« Non, il n'aura jamais un serviteur de volonté meilleure.

« Jamais, depuis le vieux temps des apôtres, on n'avait vu de prophète pareil, gardant la loi et ramenant les hommes...

« Puisse votre âme, exempte de douleur, du paradis se voir ouvrir les portes! »

201.

Mort est Turpin, le serviteur de Charle, qui, par combats et belles oraisons, fut en tout temps notre bon champion.

Dieu le bénisse et lui donne pardon!

XIV. — ROLAND PRÊT A MOURIR, ET LE SARRASIN QUI FAIT LE MORT

202 (2).

Roland sent bien qu'il va mourir lui-même, car son cerveau lui sort par les oreilles.

A jointes mains il prie Dieu pour ses pairs, et le supplie de les prendre en sa gloire.

Il songe ensuite à sa propre personne, et fait prière à l'ange Gabriel de l'assister près du père céleste.

Après, voulant demeurer sans reproche, de la main gauche il prend son olifant; de la main droite il prend sa Durandal; marche plus loin que la portée d'un arc; entre en Espagne, et va dans un guéret, gravir un tertre où sont, sous deux beaux arbres, quatre perrons de marbre très luisants.

Près d'un perron il tombe à la renverse...

Voilà Roland gisant sur l'herbe verte. Il s'est pâmé : la mort est là qui vient.

203.

Hauts sont les monts, et très hauts sont les arbres. Le long du sol luisent quatre perrons; et tout auprès de ces perrons de marbre, le comte gît, pâmé sur l'herbe verte.

Un Sarrasin est là qui le regarde, faisant le mort, couché sous des cadavres, souillé de sang au corps et au visage.

Debout soudain, il se dresse, il accourt; et beau, et fort, et tout plein de courage comme d'orgueil et de mortelle rage, il met la main sur Roland, corps et armes :

« Vaincu, » crie-t-il, « le neveu du roi Charle. Et cette épée ira chez les Arabes! »

Mais aussitôt qu'il touche à Durandal, voici Roland qui reprend connaissance.

204.

Roland sent bien qu'on lui prend son épée... Il ouvre l'œil et ne dit que ce mot :

« A mon escient, tu n'es pas un des nôtres. »

Avec son cor qu'il entendait garder, il fend le casque au cimier d'or gemmé, brise l'armure et la tête et les os, et fait jaillir les deux yeux du païen; puis raide mort, à ses pieds, le retourne, en lui disant :

« Drôle, tu osas trop!

« Toi, me toucher, à tort ou à raison!

« Qui le saura te tiendra pour un fou!...

« Ah! j'ai fendu le pavillon du cor; l'or, les cristaux en sont tombés à terre... »

XV. — ROLAND ET SA DURANDAL

205.

Roland sent bien que la mort le talonne;

Par grand effort il se remet sur pied : sa vue se perd; sa peau se décolore; il tient quand même.

Une roche était là.

Voulant briser sa bonne Durandal, Roland dix fois, de douleur, de colère, à rudes coups frappa la roche brune.

(1) Couplet traduit d'après les textes du manuscrit de Paris et du manuscrit de Versailles.

(2) Dans ma traduction d'une partie de ce couplet, j'ai combiné quatre ou cinq vers de différents manuscrits.

L'acier grinçait sans rompre ou s'ébrécher.

« Sainte Marie, aidez-moi! » dit Roland.

(1) « Ah! Durandal, bonne et si malheureuse! je vais mourir; vous n'aurez plus mes soins.

« J'ai en souci votre honneur, à cette heure où il me faut me séparer de vous.

« J'ai avec vous tant gagné de batailles! J'ai avec vous tant conquis de royaumes que tient mon roi à la barbe chenue!

« Ne tombez pas aux mains de qui peut fuir, vous si longtemps au poing d'un bon vassal!

« Plus n'en aura de tel la libre France. »

206.

Il frappe encor le perron de sardoine...

Mais l'acier crie sans rompre ou s'ébrécher...

Quand Roland vit l'épée toujours intacte, il se remit à la plaindre en lui-même :

« Ah! Durandal, que tu es claire et blanche! que tu reluis et flamboies au soleil!

« Le roi était dans les vallons des Maures quand Dieu, du ciel, lui manda par son ange de te donner à un bon capitaine.

« Lors le grand roi te mit à ma ceinture.

« Je lui conquis, par toi, Poitou et Maine; je lui conquis et Anjou et Bretagne; je lui conquis Provence et Aquitaine; je lui conquis la libre Normandie, la Lombardie et toute la Romagne; je lui conquis la Bavière et les Flandres, et la Hongrie et toute la Pologne...

« Par toi je fis Charle seigneur et maître et dans la Saxe et à Constantinople; je lui conquis Irlande, Écosse, Galles, et l'Angleterre, adjointe à son domaine...

« Ah! qu'avec toi j'en ai gagné de terres et de pays que tient le roi chenu!

« Ah! j'ai pour toi bien pesante douleur.

« La mort, plutôt que de te laisser prendre!

« Dieu, épargnez telle honte à la France! »

207.

Il frappe encor sur une roche grise dont il abat un énorme morceau.

Sans se briser ni rompre, l'épée grince, et rebondit vers le ciel avec force.

Roland voit bien qu'il ne peut la briser.

Tout doucement il la plaint en lui-même.

« Ah! Durandal, que tu es belle et sainte!

« Ton pommeau d'or contient tant de reliques : dent de saint Pierre et sang de saint Basile, cheveux qu'avait monseigneur saint Denis, tissu porté par la vierge Marie!....

« Toi aux païens! Ce ne serait pas juste... Aux chrétiens seuls il sied de vous (2) servir...

« Que de pays par vous conquis à Charle, pays qui sont la force et la richesse de l'empereur à la barbe fleurie!

« Il ne faut pas qu'un lâche vous possède. »

XVI. — LA MORT DE ROLAND

208.

Roland sent bien que la mort l'entreprend, et du cerveau lui descend sur le cœur.

Il va courant se jeter sous un pin. Et là, couché le flanc sur l'herbe verte, posant sous lui son cor et son épée, vers les païens il tient tournée la tête.

S'il fait ainsi, c'est qu'il veut être sûr que le roi Charle et que tous les Français diront : « Le preux est mort en conquérant. »

Roland répète en frappant sa poitrine : « *Mea culpa!* Ma faute! c'est ma faute! » et tend son gant au ciel pour ses péchés.

209 1.

Roland sent bien que son temps est fini...

Face à l'Espagne, au haut d'un pic aigu, il est gisant.

Sa main bat sa poitrine :

« *Mea culpa!* Pardonne-moi, mon Dieu! Pardonne-moi, au nom de tes vertus, tous mes péchés, les grands et les petits, que j'ai commis, dès l'heure où je fus né, jusqu'à ce jour où la mort me terrasse. »

Il tend vers Dieu le gant de sa main droite... Anges du ciel descendez vers Roland!...

Près de Roland sont descendus les anges.

210.

Le preux Roland est gisant sous un pin, et vers l'Espagne il tourne son visage.

Il lui revient nombreuses souvenances de tant de lieux dont il fit la conquête, de douce France et de ses chers parents, de son seigneur Charle qui l'a nourri.

Bon gré mal gré, il en pleure et soupire...

Mais il le fait, sans se mettre en oubli, se confessant, criant à Dieu merci :

« Vrai père, ô toi qui ne trompas jamais, qui fis sortir d'entre les morts Lazare, et qui sauvas Daniel des lions, de tous périls sauve, sauve mon âme; et des péchés que je fis dans ma vie veuille m'absoudre! »

En même temps Roland offrait à Dieu le gant de sa main droite, ainsi que fait un vaincu qui se rend.

Saint Gabriel de sa main le lui prit...

---

1 Ici il y a deux textes et deux sens possibles. Je les ai combinés ensemble, dans ce paragraphe et le suivant.

2 Au couplet 205 Roland dit *vous* à Durandal; au couplet 206 il lui dit *tu;* au couplet 207 il continue d'abord à dire *tu*, et à la fin, il dit *vous*. Exquis alliage de tendresse et de révérence!

(1) Dans ma traduction de ce couplet et du suivant j'ai fait quelques additions empruntées aux deux manuscrits de Venise.

Lors sur son bras laissant tomber sa tête, il s'en alla, mains jointes, à sa fin...

Dieu près de lui envoie son chérubin et saint Michel qu'on nomme du Péril.

Saint Gabriel vient aussi; et tous trois au paradis portent l'âme du comte.

Porté au ciel sur les ailes des anges, qui vont chantant les éternelles joies, devant Jésus est déposé Roland (1).

JOSEPH FABRE.

LECTURES ÉTRANGÈRES

La littérature japonaise.

M. Georges Brandes dans le *Tilskueren* de Copenhague nous donne d'abondants et curieux détails sur la littérature ancienne et moderne de ce peuple japonais qui vient à peine d'entrer dans la carrière militaire, industrielle et commerciale et dont les progrès matériels, le prodigieux esprit d'assimilation, après avoir étonné le vieux monde et le nouveau, fait déjà froncer le sourcil des hommes politiques et des économistes.

On fait observer pourtant que si les Japonais sont d'une habileté extrême pour l'imitation, la faculté d'invention semble leur être refusée. Qu'en savons-nous? le domaine où s'exerce aujourd'hui leur activité est tout nouveau pour eux et n'ont-ils pas eu bien avant l'Europe une floraison d'art merveilleuse et parfaitement originale? A la vérité sa civilisation a subi deux influences principales : celle de la Chine et celle de l'Inde, mais l'on peut comparer la première à l'influence de la Grèce et de Rome sur la culture occidentale; quant à l'Inde elle donna au Japon le bouddhisme qui détrôna peu à peu la vieille religion Shinto; elle occupe donc ici la même position que la Palestine vis-à-vis de l'Europe. Nous allons maintenant assister au développement de la littérature au milieu de ces influences rivales sur un sol assez fertile pour lui donner couleur, saveur et parfum propres.

Le premier livre écrit en langue japonaise et qui soit parvenu jusqu'à nous est le *Kojiki*, recueil de mythes formant la base de la religion Shinto. L'histoire y occupe une part de plus en plus considérable jusqu'à l'an 628, date de conclusion de l'ouvrage. En l'an 670, il y avait déjà des écoles dans tout le pays, et la fondation d'une Université avec les cinq facultés d'histoire, de classiques chinois, de droit et de mathématiques remonte à peu près à la même époque. On peut aussi fixer au VIIe siècle l'apparition d'une poésie vraiment littéraire, raffinée, mais du reste présentant peu d'intérêt pour nous. Cette poésie est purement lyrique et se borne à chanter en quelques vers les désirs du cœur ou sa mélancolie, la joie et le bon vin, le charme des saisons, le gazouillement des oiseaux ou des ruisseaux, la neige sur le mont Fuji; par contre, les poètes japonais semblent n'avoir jamais été inspirés par l'aurore aux doigts de rose et la splendeur d'un ciel étoilé.

La forme poétique est encore plus restreinte que le choix des sujets. La langue japonaise ne possède que cinq voyelles et comme chaque syllabe consiste en une voyelle seule ou en une voyelle précédée d'une consonne, il ne pourrait y avoir que cinq rimes en tout; comme d'autre part toutes les syllabes sont également longues et qu'il n'y a pas d'accent tonique régulier, le rythme ne pourrait être qu'incertain ou monotone. On a préféré se passer et de rimes et de rythmes. La poésie se distingue seulement de la prose par l'emploi de vers alternés de cinq et de sept syllabes. Le petit poème *Tanka*, comparable à notre épigramme, a toujours été le plus en faveur. Aujourd'hui encore, le Mikado compose pour le jour de l'an des énigmes sous forme de *Tanka* que les courtisans ont pour tâche de deviner.

Il y a dans l'esprit japonais un fort penchant rationaliste. Même en poésie les Japonais détestent la métaphore et jamais ils ne personnifient des qualités ou des idées. Voilà qui fait comprendre pourquoi ils n'ont jamais eu ni peintres de portraits, ni statuaires. Par contre, leur poésie est enserrée par une rhétorique étroite et formaliste, elle connaît les ample circonlocutions homériques, et les qualificatifs d'un emploi constant et pour ainsi dire sacro-saint.

Le VIIIe siècle est regardé comme l'époque où la poésie lyrique a atteint son apogée. Rien ne mérite moins le nom de populaire que ces innombrables poèmes minuscules, dus en général à la plume de dignitaires de la cour, hommes ou femmes, ou de personnes de la haute société. Toutes les circonstances de la vie servent de prétexte à de courtes effusions poétiques parmi lesquelles, de temps à autre, l'empereur faisait un choix pour en former une anthologie. Voici, à titre de spécimen, un *Tanka* qui traite le sujet de prédilection, le printemps et sa pénétrante douceur :

Le temps des fleurs du cerisier
N'est pas encore passé;
Bientôt pourtant elles tomberont
Alors que la tendresse qui les regarde
Est encore dans toute sa floraison.

(1) Voici le jongleur sur la place publique. Aux appels de la vielle la foule s'est ramassée autour de lui, hommes, femmes et enfants. On se presse, les uns assis en payant; les autres debout, libres de donner ou de ne pas donner quand se fera la collecte.

Avant de commencer sa mélopée, le jongleur annonce les morceaux qu'il va dire. Puis, s'accompagnant de la vielle, il chante, devant ces Français attroupés, les beaux dits, les beaux faits qu'on vient de lire.

Quelle différence avec ce que débitent nos chanteurs des rues et des concerts!

Dans un vieux texte contant les faits et gestes d'Ogier le Danois, il était dit qu'un *pielleur* étant allé à Montpellier chanter la vie de ce preux, « il menait et ramenait les pensées du peuple qui l'écoutait en telle fureur et amitié » que jeunes et vieux étaient enflammés du désir d'entreprendre les mêmes exploits et de courir les mêmes aventures dont le bon Ogier avait été le héros.

Imaginez dès lors les impressions produites sur ces âmes fraîches, tendres et fortes, par les sublimités de la mort d'Olivier, de la mort de Turpin et de la mort de Roland.

Tombe doucement.
O pluie printanière,
Il n'abîme pas les fleurs du cerisier
Avant que longuement je les aie vues!

L'oiseau cher aux amants n'est pas ici le rossignol mais le coucou.

Avec le IXe siècle s'ouvre la période classique de la prose japonaise pour ne se terminer qu'en 1180. Cette prose n'a pas au début de qualités mâles ou sévères, mais elle n'est pas dépourvue de grâce et d'élégance, ce qui s'explique par le fait qu'elle est en partie aux mains des femmes. Tous les ouvrages historiques et scientifiques sont à cette époque écrits en langue chinoise et la littérature nationale n'a à nous présenter que des vers légers, des récits, des mémoires et un genre d'ouvrages très en faveur là-bas, qui a beaucoup d'analogie avec le feuilleton et que les Japonais appellent Zuihitsa, c'est-à-dire : plumes successives. La forme est jolie, et si les sentiments sont parfois efféminés, l'expression reste toujours dans les limites de la décence et du bon goût.

Mais ce n'est qu'à partir de l'an 900 que la prose japonaise prend son essor et vole de ses propres ailes. Le premier maître dans l'art d'écrire fut Kino Tsurayuki, auteur d'une sorte de manifeste critique qui passe encore aujourd'hui pour un modèle de vigueur de pensée et d'élégance de style. Il glorifie la poésie qui a pour source d'inspiration le cœur humain et la nature.

« La poésie, ajoute-t-il, est aussi vieille que le monde, mais aux temps rapides des dieux, il ne semble pas qu'il y eût une forme de vers bien déterminée; ce ne fut qu'au temps des hommes qu'on écrivit les premières poésies de trente et une syllabes. Aujourd'hui on recherche les faux brillants, la rhétorique emphatique et creuse. Aussi la poésie n'est-elle plus, comme aux anciens jours, l'interprète des sentiments profonds et ne fortifie-t-elle plus le cœur de l'homme. »

L'ouvrage le plus célèbre de Kino Tsurayuki est un journal, *Tosa Nikki*, rédigé au cours du voyage qui ramenait l'auteur dans la capitale après cinq ans de séjour comme préfet de la province de Tosa. Bien que ne relatant aucune aventure extraordinaire, il est intéressant comme tableau des mœurs et de la culture intellectuelle à cette époque reculée (935). Une citation fera juger de la discrétion extrême que l'écrivain apporte dans l'expression des sentiments intimes :

« Avant de monter à bord je rappellerai que pendant mon séjour à Tosa, était morte une jeune fille de Kioto. Au milieu des préparatifs du départ, la plupart de ses amis n'eurent pas le loisir de songer à elle. Un seul eut la mémoire fidèle et écrivit ces vers : « A la joyeuse pensée : En route pour Kioto! se mêle la triste réflexion, qu'il est quelqu'un qui ne reviendra plus parmi nous. »

Quelle est cette chère absente que jamais il ne la nomme? par les auteurs contemporains, mais par eux seulement, nous apprenons que c'était sa propre fille.

Les deux ouvrages qui, de l'avis des Japonais, font le plus d'honneur à la période classique sont dus à deux auteurs féminins, selon toute probabilité deux dames de la cour. L'une sous le pseudonyme de Murasaki no Shikibu a écrit en l'an 1004 un roman, *Genji Monogatari*, c'est-à-dire, les aventures de Genji, un des fils du Mikado, œuvre réaliste et prolixe mais qui traite les sujets les plus scabreux dans une langue extrêmement châtiée. L'autre dame, Sei Shonagon, a composé des espèces de feuilletons réunis sous le titre de *Makura Zoshi* ou récits de l'oreiller. Ce sont de petites scènes divertissantes, par exemple une visite de l'impératrice à un personnage de la cour et l'accident arrivé à un palanquin qui fait rire la souveraine et la foule aux dépens des dames d'honneur, ou le portrait d'un pauvre nécromancien qui par ses formules abracadabrantes et sa vie ascétique s'efforce en vain de chasser les mauvais esprits, bref des riens, de pures babioles, mais racontées avec beaucoup de grâce et de verve.

La même *authoress* (que mes confrères japonais me passent cet affreux néologisme) a dressé une liste des choses qui éveillent en elle des sentiments d'horreur ou de ravissement avec toute la gamme des nuances intermédiaires et dans son désordre voulu l'énumération, est assez piquante. Écoutez plutôt :

Choses détestables : Un chien qui aboie lorsque ton amoureux te fait secrètement visite. Il faut tuer ce chien-là. Des gens qui vous interrompent au milieu d'une phrase pour montrer leur esprit. Tous les interrupteurs sont des fâcheux de la pire espèce. Une puce qu'on ne peut attraper malgré de longues et laborieuses recherches. Un homme avec lequel on est lié d'amitié et qui vous chante sur tous les tons l'éloge d'une femme qu'il a connue; c'est détestable même quand il l'a perdue de vue, mais c'est odieux quand il l'aime encore.

Choses agréables: Se laisser aller en barque, au fil de l'eau. Lorsqu'on est de belle humeur, recevoir la visite de quelqu'un qu'on ne connaît pas au point, qu'il n'ait rien à vous dire de nouveau et d'intéressant, mais qu'on connaît assez pour qu'il parle à cœur ouvert, qui ait la langue bien pendue et qui vous raconte ce qui se passe dans le monde. Boire de l'eau fraîche durant une nuit sans sommeil.

Choses ravissantes: Passer auprès d'un enfant endormi. En chemin, être lorgné par un bel homme renversé au fond de sa voiture.

Chose qui éveille le regret du passé: Par un jour de pluie, relire une à une les lettres de quelqu'un qu'on a aimé, etc., etc.

Et cette remarque bien féminine :

Un prêtre doit être bel homme. Il est alors plus facile de tenir les regards fixés sur son visage, faute de quoi on ne retire aucun profit de sa prédication : quand les yeux ne sont pas attentifs, les oreilles ne le sont guère davantage. C'est pourquoi un vilain prêtre a une lourde responsabilité.

Il y a là un grain d'esprit avec une philosophie élégante et railleuse, produits d'une civilisation raffinée qu'on ne croirait guère contemporaine du règne de Knud le Danois et d'Alfred le Saxon.

L'ouvrage semi-historique *Gempei Seisuki* nous replonge, il est vrai, en pleine superstition, mais cela ne veut pas dire en pleine barbarie. Il se compose de 48 livres écrits dans un style rappelant singulièrement celui de Tite-Live et il raconte l'interminable lutte de deux familles nobles

pour le pouvoir (1161-1185). Un miracle rappelle celui qui amena, assure-t-on, la conversion de Constantin et a plus d'analogie encore avec la chute du haut du ciel de l'étendard de Dannebrog à la bataille de Revel. Les deux partis ennemis portent le nom de *Hei* et de *Gen*. Ce jour-là, le premier choc fut favorablé à Hei, ce que voyant, le général Gen n'hésita pas à recourir aux grands moyens.

« Yoshitsune, persuadé que ses troupes allaient prendre la fuite, remplit sa bouche d'eau salée, joignit les mains, leva les yeux au ciel et supplia Hachiman Daibosatsu (divinité shinto que les bouddhistes s'étaient appropriée) de venir promptement à son secours. Alors deux pigeons arrivèrent à tire d'aile, deux pigeons blancs, et ces oiseaux consacrés à Hachiman se posèrent sur l'étendard de Yoshitsune. Tandis que Gen et Hei criaient à la fois : « Voyez! voyez! » vint de l'orient une masse de nuages noirs qui planèrent au-dessus du champ de bataille. Du milieu de ce nuage noir descendit un étendard blanc, alors que l'étendard de Yoshitsune s'élevait dans les airs et disparaissait avec les nuages. Alors Gen joignit les mains pour remercier le ciel en une ardente prière, tandis que les cheveux de Hei se dressaient et que son cœur était serré par l'angoisse. »

La période qui s'étend de 1332 à 1603 est une époque de marasme pour la littérature japonaise. Toutefois, pendant ces trois siècles, l'art dramatique fait timidement ses premiers pas et l'art déjà mûr du romancier et du conteur ne peut se résoudre à garder une immobilité absolue.

Kenko, l'auteur de *Tsure Dzure Guza*, recueil d'esquisses, d'anecdotes et de menues dissertations, est un esprit sans grande profondeur mais fin et original. Premier chambellan du Mikado, moine bouddhiste après la mort de son maître, il professe un épicurisme réjoui, parfois un peu cynique, sans qu'on puisse pour cela taxer d'hypocrisie ses sentiments religieux. Il est attaché à la foi bouddhiste et ne cache pas son estime pour la religion shinto; il abhorre l'union de l'homme et de la femme, et avoue que seul l'enfant peut donner à l'être humain la vraie intelligence de la vie. On pourrait l'appeler l'Horace japonais (moins le talent poétique) s'il n'était sujet à des accès passagers de mélancolie totalement inconnus à son prototype romain, et qui sont comme un écho lointain de la pensée chrétienne. Le passage suivant en donnera une idée:

« Lorsque tout le monde repose, nous passons parfois quelques heures à mettre en ordre divers objets. Au milieu de papiers que nous jetons comme indignes d'être conservés, l'écriture ou un croquis de quelqu'un qui n'est plus frappe soudain nos yeux et évoque les jours d'autrefois. Quelle émotion aussi, après des années écoulées, de trouver une lettre de quelqu'un encore vivant et de relire ce qu'il a écrit tel jour, sous l'inspiration de telle circonstance. Ce papier sur lequel la main s'est posée, est resté le même au cours des ans, car le papier n'est pas le cœur humain; mais ce quelqu'un lui-même... Hélas! toujours hélas! »

(*A suivre.*)

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Dr Maurice de Fleury : **Le corps et l'âme de l'enfant** (Colin).

Je crois qu'il est utile d'appeler l'attention sur le livre de M. de Fleury au moment où les belles vacances vont finir, et où garçons et fillettes s'apprêtent à rentrer, qui dans leur lycée, qui dans leur couvent. A ce moment les recommandations pleuvent dru sur la tête de maint enfant paresseux, désobéissant, colère ou menteur, et prises en masse elles peuvent se résumer ainsi : Tu ne m'as guère fait honneur pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler ; tes notes étaient détestables et tu n'as décroché aucun prix, pas même celui de croissance. Si tu ne t'amendes pas cette année, en août prochain je te priverai de vacances. Entends-tu ? Le jeune délinquant entend parfaitement et promet d'ailleurs tout ce qu'on veut.

Quelle est la valeur de ces admonestations et de ces promesses ? Nulle, absolument nulle, répond M. de Fleury. Le père ne connaît pas son rejeton : il le tient pour un être libre d'agir de telle façon, bonne ou mauvaise, au gré de son caprice, tandis que neuf fois sur dix il a affaire à un malade, neurasthénique ou hypersthénique, c'est-à-dire faible ou violent.

M. de Fleury nous convie tous à étudier le cerveau de nos enfants, même et surtout « les femmes qui ne sont rien que mères de famille ». En peu de mots il nous donne des connaissances fermes, positives, qui nous font voir sous un jour nouveau ce que nous appelions des défauts et des vices qu'il fallait corriger par des gifles ou des pensums et qui désormais seront à juste titre réputés maladies ou affections mentales.

Il n'est pas question ici de propagande matérialiste. « Chacun demeure libre de faire planer le beau vol de la Psyché immortelle au-dessus de l'appareil humain qui lui sert d'intermédiaire indispensable avec le monde extérieur », mais l'auteur parle en médecin : qui songerait à l'en blâmer ? Pour lui l'enfant n'est pas le « bel ange à l'auréole d'or, dont les pieds jamais n'ont touché notre fange », mais un jeune animal chez qui le réflexe règne en maître, un petit sauvage, un être d'instincts, non de raison. La conception est certes moins poétique mais, pour tout observateur sans parti pris, elle est autrement conforme à la réalité et elle conduit à un système d'éducation plus rationnel et plus doux que celui légué par la conception purement spiritualiste.

Oui, plus doux : car si l'enfant agit suivant l'impulsion de sa nature, qui n'est que « le total des tendances bonnes ou méchantes, tendres ou rudes, timides ou impératives que nous lui transmettons

en lui donnant le jour », si, d'autre part, il ne peut lutter contre les tendances fâcheuses de son tempérament « que par la qualité et l'intensité des images mentales mises en lui par l'éducation », de quel droit nous emportons-nous contre le petit insupportable ou la petite nonchalante ? L'un et l'autre sont, physiquement et moralement, ce que nous les avons faits.

« Voilà qui nous permet de montrer aux parents toute la lourde responsabilité qu'est, pour eux, l'éducation de leurs enfants. Voilà qui me permet de crier à cet homme : « L'alcool que tu bois, l'excès de bonne chère à laquelle tu te livres, telle contagion que tu risques en faisant la fête, seront payés un jour par le cerveau de ton enfant ! Et vous, parents, qui vous querellez devant vos petits, qui leur laissez voir vos colères, votre paresse, votre inconduite ou votre lâcheté à vivre, sachez que ces jeunes esprits ne seront formés que de votre héritage mental, et des impressions de chaque jour que votre exemple proposera à leur besoin d'imitation. »

Vous voyez l'écueil; MM. Demolins et Hugues Le Roux l'ont signalé : gardez-vous d'élever vos fils dans du coton, disent ces apôtres de l'éducation nouvelle, si vous ne voulez pas que, dans la lutte pour la suprématie commerciale, industrielle et politique, ils soient vaincus par les fils des Anglo-Saxons élevés au grand air et endurcis par les sports. Pas plus qu'eux, M. de Fleury n'est partisan du système de la « couveuse maternelle » à l'usage des grands garçons, mais il tient compte de la différence des races, des traditions et de l'atavisme; les parents et les enfants de France lui en seront reconnaissants : « Ne cessons pas de donner au monde de traditionnels exemples de politesse, de délicatesse, de générosité; mais n'abandonnons pas pour cela à autrui la domination du monde. C'est à nous de savoir concilier la force et la ténacité avec la bonne grâce et l'esprit de finesse. »

Que faut-il aux jeunes générations qui grandissent sous nos yeux pour être plus vigoureuses, plus hardies, moins bedonnantes et moins portées au rond-de-cuir que nous ne le sommes nous-mêmes? Une alimentation carnée, des viandes rôties plutôt que de la soupe et du pain; des chambres bien aérées et bien éclairées; des bains froids, si le tempérament le permet, des exercices physiques en plein air, amusants, c'est là le point, il n'est nullement nécessaire qu'ils soient brutaux; peu d'heures de travail intellectuel, mais des heures utilement employées; dès l'âge de douze ans une certaine initiative dans les détails de l'existence; à partir de quinze ans, voyages à l'étranger. Cela n'a l'air de rien et pourtant, mis rigoureusement en pratique, intelligemment aussi, cela ferait dégringoler tout le système vieillot de notre « éducation nationale » avec son caporalisme déprimant, son surmenage sans profit, ses innombrables examens dont les plus beaux fruits sont le fonctionnarisme à outrance et le prolétariat intellectuel.

Le programme dont nous venons de tracer les grandes lignes n'est applicable sans transition qu'à l'enfant vigoureux, parfaitement sain d'esprit et de corps. Pour prétendre que la majorité de la population de nos écoles est dans ce cas, il faudrait chausser des bésicles bien optimistes. L'enfant malade doit d'abord être guéri; or, nous l'avons dit, pour M. de Fleury la colère, la peur, la paresse, la tristesse, la tendance au mensonge sont autant de maladies qui résistent rarement à une médication énergique et rationnelle. Je crois qu'il a raison; en tout cas cette série de chapitres où il étudie chaque cas et prescrit chaque traitement approprié est la plus originale et celle qui, une fois l'idée fondamentale adoptée, est la plus grosse de conséquences.

Car vous voyez du coup la nécessité de supprimer tout notre code pénal scolaire : pensums, privations de sortie et de vacances, mise au pain sec et à l'eau, et de le remplacer par un bon manuel de thérapeutique infantile. « Le jour où l'on aura pris clairement conscience des rapports véritables du physique avec le moral, ce jour-là, tout naturellement, le médecin du système nerveux se constituera le médecin des maladies de la mémoire, de la volonté, de la personnalité, des troubles de l'intelligence et de la sensibilité affective. Ce jour-là, la science de l'éducation aura fait un grand pas. »

Je regrette que le chapitre sur les sports se trouve en tête du volume; sa véritable place serait ici, au moment où le physiologiste va faire place au psychologue qui nous parlera de l'obéissance et de l'initiative chez l'enfant, de l'excès de tendresse chez les parents. La question si délicate de la chasteté sera enfin abordée avec un tact parfait, cela va sans dire, mais sans fausse pudeur, et elle ne pourra nous laisser indifférents cette conclusion qui résume l'opinion longuement mûrie du médecin, du philosophe et du patriote : « Si je comprends bien l'état actuel de la lutte entre les nations et les races, l'avenir est à celles qui ne seront ni déloyales ni dépravées. Le goût répandu du mensonge et du vice sont des signes de décadence, et c'est tant pis pour nous si les enfants d'Angleterre ou d'Allemagne sont plus purs que les nôtres. »

G. Art.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard Imprr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38332. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 13. 4e SÉRIE. — TOME XII. 23 SEPTEMBRE 1899.

ÉTUDES ITALIENNES

Voltaire et l'Italie.

Le 3 novembre 1735, Voltaire écrivait de Cirey à son ami Thiériot, à Paris :

Nous avons ici le marquis Algarotti, jeune homme qui sait les langues et les mœurs de tous les pays, qui fait des vers comme l'Arioste, qui sait son Locke et son Newton; il nous lit des dialogues qu'il a faits sur des parties intéressantes de la philosophie...

C'est par cette lettre et à cette date que nous voyons l'Italie du XVIIIe siècle, dans la personne d'un de ses meilleurs écrivains, prendre place dans la vie et dans la correspondance de Voltaire. Sans doute, Voltaire avait connu auparavant d'autres Italiens (ceux-ci étaient nombreux à Paris au temps de la Régence), l'abbé Franchini, par exemple, chargé d'affaires du grand-duc de Toscane, le marquis Scipion Maffei, l'auteur de la *Mérope* italienne, d'autres encore et non des moindres. Il avait même eu à se plaindre des comédiens italiens, installés depuis peu à Paris, et qui avaient joué une parodie dramatique du *Temple du Goût* où il était assez malmené. Mais ce ne sont là que des détails, et c'est bien à l'arrivée d'Algarotti à Cirey qu'il faut faire commencer l'histoire des relations de Voltaire avec l'Italie.

Ces relations méritent d'être connues. Elles intéressent à la fois l'histoire de la littérature italienne, l'histoire des idées françaises et du goût français à l'étranger, l'histoire enfin de Voltaire lui-même, car il s'y révèle une fois de plus l'habile diplomate qui, du fond de son fauteuil de Cirey, des Délices ou de Ferney, savait attirer et retenir sur sa personne les regards du monde entier.

La question est d'ailleurs à l'ordre du jour. De nombreux travaux ont été publiés en Italie, qui montrent combien nos voisins attachent de prix aux moindres souvenirs de la conversation brillante de leurs aïeux avec le grand écrivain français (1). En France même on ne reste pas inactif, puisqu'un livre entier est en préparation sur le sujet qui nous occupe (2). Ce sujet, je n'ai pas la prétention de le traiter avec tous les développements qu'il comporte, ni même d'en faire voir toutes les faces. Je me bornerai à l'essentiel en suivant la correspondance de Voltaire : c'est le guide le plus amusant, le meilleur et le plus complet.

I

Voltaire était donc à Cirey. On sait qu'il y avait suivi Mme du Châtelet, et que là, loin du tumulte du monde, et grâce à l'heureuse influence de son amie, il s'élevait peu à peu vers le rôle qu'il ambitionnait de jouer, en France et en Europe, celui de philosophe

(1) Voir notamment les deux volumes d'*Études et Portraits* de M. Ernesto Masi, de Bologne; les *Lettres italiennes de Voltaire* de M. Tribolati, de Pise; l'ouvrage de M. Morandi sur *Voltaire et Barelli;* un article de Carducci : *Voltaire et l'Arioste.*

2 Cet article qui n'est, d'ailleurs, que la rédaction d'une conférence faite à la Société d'études italiennes, était écrit depuis quelque temps lorsque parut le livre auquel je fais allusion : *Voltaire et l'Italie*, par M. Eugène Bouvy (Hachette). Je me fais un plaisir de recommander aux personnes qui intéressent les questions de littérature comparée, cet ouvrage d'une critique très sûre et très informée, et d'une lecture fort attrayante.

et d'arbitre du goût. Il ne pouvait être que fort bien disposé à recevoir les étrangers de distinction : par eux, en effet, il préparait tout doucement son règne sur l'élite de la société européenne. Le marquis Algarotti méritait d'ailleurs d'être bien reçu. L'Italie d'alors ne pouvait être mieux représentée à Cirey que par ce jeune homme de vingt-trois ans, patricien de Venise, d'une famille riche et honorée, et qui avait été le meilleur élève de deux des plus grands savants de son pays, Manfredi et Zanotti, professeurs de l'université de Bologne, et correspondants de l'académie des sciences de Paris. Il avait déjà publié des travaux importants, et ses compatriotes plaçaient en lui les plus belles espérances. Ajoutez qu'il était à la fois savant et poète, et qu'il visait, comme la plupart des écrivains du XVIIIe siècle, à l'universalité. L'œuvre qu'il a laissée est presque une encyclopédie. Physicien, architecte, musicien, critique d'art et stratégiste, il a écrit sur tout sujet, et jusque sur l'emploi des termes militaires dans la langue italienne.

Mais ce qui devait séduire Voltaire, c'était surtout l'admiration que professait le jeune Italien pour Paris et pour lui-même. Il rappelle avec plaisir, dans une de ses *Épîtres*, les doctes soupers auxquels il était convié à Paris, « ces soupers où la mousse du champagne éveille les jolis rires et les contes charmants ». Le « divin » Voltaire ne l'attirait pas moins. Aussi accourut-il à la première invitation qu'il reçut de Mme du Châtelet, et au lieu de partir pour le pôle Nord avec Maupertuis, comme il en avait eu l'intention, il prit simplement la voiture de Bar-sur-Aube et se rendit à Cirey. Il y demeura quelque temps, tout entier aux plaisirs que lui offraient ses hôtes, lectures et conversations philosophiques, où le siècle de Louis XIV, les théories de Newton et l' « histoire de Jeanne la Pucelle » tenaient une place égale.

Je n'insisterai pas sur l'amitié constante qui unit toute sa vie Algarotti à Voltaire. Qu'il me suffise de dire que celui-ci n'eut guère d'amis plus fidèles, ni surtout plus dévoués. Dès le début, Algarotti se mit tout entier au service du philosophe. Il était à peine arrivé à Cirey qu'il écrivait une longue lettre à Franchini pour annoncer le *Jules César* de son hôte. Cette lettre est un éloge comme Voltaire devait les aimer; il n'y a pas une restriction : Corneille et Racine sont remplacés, Shakespeare corrigé; les inventions les plus hardies et les plus touchantes se rencontrent dans l'œuvre de Voltaire; il a tout renouvelé, tout embelli.

Quand il eut quitté Cirey, Algarotti continua à se faire le panégyriste de Voltaire. Du reste, on le surveillait. Mme du Châtelet lui écrivait ce qu'il avait à faire et ce qu'il avait à éviter. Il ne faut pas qu'il se lie avec Desfontaines, c'est un vilain homme, ni avec le mathématicien Kœnig, qui, « après avoir été à Mme du Châtelet, a eu avec elle des procédés infâmes ». Qu'il se garde surtout de trouver à louer aux œuvres de Gresset qui viennent de paraître; qu'il médise de Lefranc de Pompignan; qu'il annonce les *Lettres sur le Bonheur*, l'*Enfant prodigue*, le *Siècle de Louis XIV*. Et, puisqu'il part pour la Grande-Bretagne, qu'il n'oublie pas de parler de la « reine de Cirey » à la reine d'Angleterre; surtout qu'il surveille l'impression de *Zaïre* qu'on fait à Londres.

Algarotti obéissait; parfois il était embarrassé. Il avait lu à Cirey son *Newtonianisme pour les dames*, dialogues sur l'optique à la façon de ceux de Fontenelle sur la *Pluralité des mondes*. Mme du Châtelet espérait que l'Italien lui dédierait son livre, et — puisqu'il y avait une marquise dans ces dialogues — qu'il donnerait à entendre que cette marquise était la belle Émilie. Elle lui avait même confié son portrait pour qu'il le fît graver au-devant du livre. Mais Algarotti s'était engagé à faire hommage de son œuvre à l'écrivain qu'il avait pris pour modèle. Il tâcha d'éluder, de s'excuser.

Je veux absolument, lui écrivit Mme du Châtelet, que mon portrait soit au devant de votre livre; faites votre compte comme vous voudrez : M. de Fontenelle a plus d'esprit que moi, mais j'ai un plus joli visage que lui.

Algarotti trancha la difficulté à la façon de Salomon; il fit graver le joli visage au-devant du livre et dédia le tout à Fontenelle. Mme du Châtelet dut se résigner. Elle le fit avec esprit. Elle écrivit à Algarotti :

Je vous demande pardon; mais comment vouliez-vous que je devine que Fontenelle serait votre marquise? Vous ne les prenez pas jeunes (Fontenelle avait 78 ans); je vous demande la survivance en cas qu'il meure pendant l'impression, ce qui pourrait bien arriver.

Et voilà qui fait bien voir la vanité des jugements humains, car il arriva que Mme du Châtelet mourut dix ans plus tard, à l'âge de quarante-deux ans, et que Fontenelle lui survécut jusqu'en 1757 : on sait qu'il mourut centenaire.

L'amitié d'Algarotti ne fut pas inutile à Voltaire quand il voulut se lier avec Frédéric de Prusse. L'Italien fut chargé par le Français de le faire valoir auprès du prince philosophe, et il s'en acquitta de son mieux : « J'ai vu, lui écrivait-il, ce prince adorable, disciple de Trajan, rival de Marc-Aurèle... j'ai bien parlé de vous. » Et il se charge de surveiller une édition de la *Henriade* que Frédéric faisait faire à Londres. N'oublions pas, d'ailleurs, que c'était un rôle délicat que d'être à la fois l'ami de Voltaire et l'ami de Frédéric. Les lettres du roi de Prusse au « cygne de Padoue » ne sont pas toujours aimables pour le « cygne de Cirey ». C'est à Algarotti que Frédéric écrivait un jour :

Voltaire mériterait d'être fleurdelysé au Parnasse... il a les gentillesses et les malices d'un singe... mais j'ai besoin de lui : on peut apprendre de bonnes choses d'un scélérat; je veux savoir son français.

Algarotti, disons-le à sa louange, sut rester fidèle à Voltaire sans déplaire à Frédéric. Sa franchise et sa candeur charmaient le philosophe de Sans-Souci, qui le fit comte prussien, de marquis vénitien qu'il était, et l'honora même après sa mort en lui faisant élever à ses frais un tombeau magnifique qu'il oublia de payer.

Revenons à l'Italie. Algarotti y fit certainement beaucoup pour y répandre l'influence de Voltaire. Il sert fréquemment d'intermédiaire entre le châtelain des Délices et les lettrés italiens désireux de le connaître, Bettinelli, Agostino Paradisi, Frugoni, Giuseppe Pecis. Voltaire, de son côté, répond à tous ses admirateurs; il les félicite de leur bon goût et leur envoie de gracieuses lettres en italien (1) en échange de leurs compliments et de leurs sonnets.

II

Mais les relations de Voltaire avec l'Italie ne se bornent pas à un échange de politesses. Son influence littéraire a été très réelle. On peut la remarquer d'abord dans l'œuvre d'Algarotti lui-même, qui l'avoue franchement. « S'il y a quelque chose de bon dans mes dialogues, écrivait-il à Voltaire, je le devrai à mon séjour à Cirey. » Et il est vrai que Voltaire donna à l'Italie une leçon de goût. L'originalité la moins contestable et l'un des mérites les plus durables de Voltaire est dans la simplicité souveraine de son style. Quand il commença à écrire, la préciosité était revenue à la mode. Il réagit heureusement contre les gentillesses de Fontenelle et des hôtes de la marquise de Lambert. Et il apprit à l'Italien à s'en défier. Dans la première édition du *Newtonianisme* on trouvait des phrases comme celle-ci : « L'amour d'un amant décroît en raison du cube de la distance de sa maîtresse et du carré de son absence », ce qui rappelait un peu trop les *Mondes* de Fontenelle, « la beauté brune de la Lune et la beauté blonde du Soleil ». La seconde édition est d'un style plus honnête : « Je voudrais pouvoir dire, écrivait Algarotti à Voltaire, qu'il est d'une élégance toute simple, *simplex munditiis.* »

Il ne faut cependant rien exagérer. Rien ne ressemble moins à *Candide* ou à *Zadig* que le *Congrès de Cythère*, où Algarotti disserte sur les mérites comparés de l'Anglaise, de la Française et de l'Italienne. Voltaire disait à son ami : « Votre livre me semble dicté par les Grâces et écrit avec une des plumes des ailes de l'Amour », mais c'était pour se moquer, et il l'avoue à Thiériot.

Voltaire eut plus d'influence sur les idées littéraires d'Algarotti que sur son style. Il lui apprit à juger la littérature italienne comme il la jugeait lui-même. Les lettres et les ouvrages d'Algarotti révèlent sur ce point un goût tout à fait voltairien. Il se plaint, comme son ami, qu'il y ait au delà des monts beaucoup de *sonnettieri* et pas un homme de génie. D'autre part, l'Italie n'a pas de grand art dramatique. On n'y connaît pas « la belle tragédie ». « L'opéra est un beau monstre », disait Voltaire. — « Il y a trop de mythologie, trop d'appareils, une musique souvent inexpressive, rien pour l'âme », écrit à son tour Algarotti dans son *Essai sur l'opéra*, et il propose de le réformer en le rapprochant de la tragédie, d'en faire une tragédie en musique. Ce projet ne pouvait que plaire à l'auteur de *Mérope* et de *Zaïre*. Et d'ailleurs n'est-ce point ce que firent Zeno et surtout ce Métastase que Voltaire admirait si fort? Leur œuvre n'est-elle pas ce que demandait l'auteur du *Mondain*, une œuvre

> Où les beaux vers, la danse, la musique,
> L'art de tromper les yeux par les couleurs,
> *L'art plus heureux de séduire les cœurs*,
> De cent plaisirs font un plaisir unique?

Mais où trouver, plus que dans la lettre qui suit, la marque de l'influence de Voltaire sur Algarotti? Il se plaint du grand nombre des académies italiennes, et il ajoute :

> La vraie académie, c'est une capitale où les commodités de la vie, les plaisirs, la fortune appellent de toute province la fleur d'une grande nation, où un million de personnes s'électrisent ensemble. Alors on peut voir un théâtre qui est une école de mœurs, une satire piquante sans rudesse et qui raille avec philosophie; alors il y a un art de la conversation, on écrit des lettres avec grâce et facilité; la langue devient riche sans affectation, pure tout en étant nationale. (*Lettre à Voltaire*, 1746.)

Ce que rêve Algarotti pour son pays, c'est un Paris; ce qu'il envie, c'est la société lettrée de nos salons des derniers siècles, c'est un Molière, c'est un Boileau, c'est cette littérature épistolaire si riche, si variée, si gracieuse, si aisée. Et rien ne montre mieux combien l'Italie était séduite par le grand siècle français si cher à Voltaire. Mais il ajoute, et ceci est pour Voltaire, pour sa conception du rôle de la littérature dans le monde :

> Combien votre exemple sera utile aux Italiens! Il leur montrera un genre nouveau de poésie qui cache le fruit des choses sous la fleur des mots et ils comprendront qu'ils ne font pour la plupart qu'arracher ici et là une feuille séchée du beau laurier de Pétrarque...

(1) Voltaire écrivait fort honnêtement l'italien. Voyez E. Bouvy, *ouvr. cité*, ch. I.

Cet exemple, Algarotti, pour sa part, le suivit. Ce qu'il y a de meilleur dans son œuvre, ce n'est pas « la fleur des mots », car il écrit mal; c'est « le fruit des choses ». S'il a été durement traité par la critique italienne de ce siècle parce que son style n'était pas assez italien et que ses idées étaient trop françaises (voy. Gioberti), on ne peut cependant que souscrire à ce jugement de Giordani : « C'est un écrivain de valeur et qui vous apprendra bien des choses sans fatigue et avec plaisir. » Avec lui la littérature italienne a tenté, et non sans honneur, d'être, à l'exemple de la nôtre, un « instrument de culture universelle ». Et il n'est que juste d'accorder au séjour à Cirey et aux relations qui s'ensuivirent une grande part dans ce fait important pour l'histoire des lettres italiennes.

III

L'exposé qui précède nous a montré comment l'Italie du XVIIIe siècle alla vers Voltaire et le profit qu'elle espérait tirer de ses conseils et de ses exemples. Il faut voir maintenant comment Voltaire alla vers l'Italie et comment il sut user de l'amitié des Italiens. C'est une histoire un peu différente.

Disons d'abord quelques mots de ses rapports avec le Vatican. On sait qu'ils furent très courtois et très cordiaux. On en a été parfois un peu surpris et même scandalisé comme d'une sorte de mensonge. Peut-être paraîtront-ils moins choquants si on les examine sans parti pris. Sans doute, il est piquant de voir Voltaire en coquetterie avec des papes et des cardinaux; mais il faut se rappeler qu'au moment où il entrait en correspondance avec eux, il n'était pas encore l'ennemi juré du christianisme. En dépit de quelques difficultés qu'il avait eues avec l'Index, les Italiens avaient le droit de ne voir en lui qu'un poète et un artiste. D'autre part, il est bon de se souvenir que le Vatican n'était plus alors ce qu'il avait été un siècle auparavant. Si, au lendemain de la Réforme et après le concile de Trente, les papes avaient imposé autour d'eux une discipline plus sévère, on s'était peu à peu relâché de cette austérité. Le Vatican du XVIIIe siècle subit l'influence de son temps. Or, ce qui caractérise la seconde moitié de ce siècle c'est — on l'a fait voir (1) — un retour au culte des anciens. Un paganisme mondain s'insinue partout; la mythologie s'installe dans la peinture décorative avec mille grâces qui n'ont rien de bien chrétien, et de même, dans la littérature, l'idée païenne renaît et refleurit sur une tige que le XVIIe siècle n'avait pas séchée. La curiosité scientifique, le goût de l'érudition, les progrès de l'archéologie qui met au jour une antiquité nouvelle, la résurrection des poèmes de Lucrèce fraîchement traduits et commentés, tout cela prouve que nous sommes dans un temps où l'ascétisme n'est plus de mode. C'est, si l'on peut dire, un regain de renaissance. Le Vatican n'y échappa pas complètement. Sous le pontificat de Benoît XIV et de ses successeurs, on revient aux belles fêtes d'autrefois. Sans doute on ne se serait point permis les représentations licencieuses qui charmaient Léon X et dont Paul Jove nous a laissé le récit; le temps était passé d'un paganisme sensuel et violent; mais avec plus de politesse et de raffinement, on ne croyait pas cependant qu'on dût mépriser le plaisir des arts. Et l'on n'y renonçait même pas dans les moments graves, comme on peut le voir par cette lettre qu'écrivait l'abbé Barthélemy au comte de Caylus, en 1756 :

Je comptais voir un conclave (Benoît XIV était mourant), mais on n'entend plus rien à la maladie du pape. Il est si bien, il est si mal qu'il ne faudrait point être surpris d'apprendre sa mort dans quelques jours ou de le voir vivre encore quelques années. Il reçut hier tous les sacrements et l'on prépara tout pour le conclave. Le lendemain il était mieux et l'on prépara les théâtres pour le carnaval. Lundi il y eut de la fièvre et l'on continua à travailler au conclave; hier la fièvre cessa et on fit une répétition de l'opéra. Aujourd'hui, les nouvelles étant incertaines, on travaille à la fois pour ces deux genres de spectacle.

Il ne faut donc pas nous étonner que la cour pontificale ait accueilli avec plaisir les avances de Voltaire. C'était une cour lettrée qui rendait hommage à un grand écrivain, et c'étaient aussi les gens les plus polis du monde qui répondaient à celui qui, mieux que personne, connut toutes les habiletés de la politesse et même de la flatterie. Les lettres que Voltaire écrivait à Benoît XIV en lui dédiant son *Mahomet* sont exquises à ce point de vue : « J'ai lu vos ouvrages, lui disait-il, et j'ai admiré comment *le noble fleuve d'une si grande érudition n'avait pu être troublé par un tel tourbillon d'affaires...* »

Mais Voltaire ne savait pas seulement l'art de flatter; il savait aussi celui de tirer profit de ses flatteries. L'amitié de Benoît XIV et les lettres qu'il reçut de lui ne lui furent pas inutiles pour entrer à l'Académie.

Il faut avouer qu'il fut en moins bons termes avec Clément XIII : « Ce pantalon de Rezzonico, disait-il, ne fera pas pour moi ce que faisait ce bon polichinelle de Benoît XIV. » Avec Ganganelli (Clément XIV) cela alla mieux. Voltaire lui envoyait de petits vers, même des plaisanteries, et chargeait son ami Bernis de voir jusqu'où l'on pouvait aller. Bernis répondait : « Le Saint-Père, mon cher confrère, prend très bien vos plaisanteries : il est flatté de votre estime, et

1 *La Fin du classicisme et le retour à l'antique*, par M. Louis Bertrand, docteur ès lettres; Hachette.

désire sincèrement votre conservation pour l'amour des lettres. »

Cette phrase nous donne la note juste des sentiments du Vatican à l'égard de Voltaire. Ajoutons que s'ils ne lui furent pas inutiles en France, ils le servirent surtout en Italie où on ne les ignorait pas. La bienveillance des papes lui conserva des amis que leur hostilité lui eût certainement enlevés.

Disons, pour en finir avec ce sujet, que sa correspondance fut très active pendant quelques années avec les cardinaux. Il écrivit souvent au cardinal Passionei, dont le nom appartient également à la politique, à l'église, à la science. « C'était, dit Barthélemy, un magnifique lettré, d'un caractère probe et droit, et qui avait un vin excellent, uniquement destiné aux gens de lettres que la curiosité amène dans ce pays barbare. » Voltaire lui demanda souvent des renseignements sur la littérature italienne, sans doute pour la mieux connaître, un peu aussi pour le plaisir d'écrire des lettres qui finissaient par ces mots : *bacio la sacra porpora,* car cela le flattait. Au reste, quand Passionéi mourut, Voltaire dit à l'un de ses amis : « Il aurait bien dû m'envoyer de ses reliques. » Ce fut la seule oraison funèbre dont il l'honora.

Le cardinal Querini était une autre Éminence lettrée dont Voltaire se moquait sans scrupule tout en la caressant. Il lui envoyait, comme à tout le Vatican, le *Poème de Fontenoy* et recevait en échange des mandements et des biographies, à quoi il répondait :

« Les disciples d'Hippocrate n'auraient pu administrer à mes continuelles douleurs un plus doux et plus certain soulagement que les beaux ouvrages dont Votre Éminence a daigné m'honorer... » Il faudrait tout lire, et surtout une épître en vers qui commence ainsi :

Quoi! vous voulez donc que je chante...?

Jamais on ne s'est « gaussé » de quelqu'un comme Voltaire se moqua de ce brave homme, car ce fut un homme d'un grand cœur et d'une munificence que la ville de Brescia, sa patrie, n'a pas oubliée. Mais il aimait la louange, « en quoi il ressemblait à Cicéron », et son éditeur avait imprimé en tête de ses œuvres que Son Éminence était une étoile de première grandeur. Aussi Voltaire avait-il coutume de finir ces lettres par ces mots : « Pour moi, petit ver luisant, je me prosterne aux pieds d'une étoile de première grandeur. »

IV

Les académies italiennes attiraient Voltaire aussi bien que les princes de l'Église, et il leur fit également la cour. Il réussit à faire partie de cinq ou six d'entre elles. En 1746, il était nommé membre de l'Institut de Bologne, mais son ambition était d'entrer dans la vieille académie de la Crusca. Un essai historique écrit en langue italienne lui servit de passeport; l'appui du prince de Craon-Beauvau, écuyer du duc de Toscane, décida du succès. Voltaire fut admis le même jour que le cardinal Querini. Il remercia ses nouveaux confrères en leur adressant une belle lettre en italien, dont voici quelques passages :

Très Excellents Seigneurs,

La faveur que je reçois de votre suprême bienveillance me fait juger que Vos Excellences peuvent associer à votre célèbre Académie les moindres écoliers, comme les anciens Romains accordaient quelquefois le titre de *Civis romanus* aux moins notables étrangers chez qui se rencontrait une véritable et sincère admiration des vertus romaines... Chapelain, Ménage, qui anciennement reçurent le même honneur, connaissaient beaucoup mieux les finesses de votre belle langue, et étaient plus versés dans votre éloquence, bien que non plus passionnés pour elle... Pour moi, j'ai bu trop tard les douces eaux de votre source sacrée... Enfin je me suis tourné vers vos auteurs et j'en suis tombé amoureux... Vous avez eu pitié de ma passion...

Jusqu'à quel point cette passion était sincère, c'est ce que nous verrons tout à l'heure. Ce qui est certain, c'est que les autres académies italiennes s'empressèrent de suivre l'exemple que leur donnaient les *infarinati* et voulurent s'annexer Voltaire. Les académiciens de Cortone lui envoyèrent un brevet. Voltaire remercia : « Je me fais l'effet d'être associé à un collège de prêtres de Memphis qui admettraient parmi eux quelques profanes. » — L'Académie botanique de Florence fit de même. Voltaire répondit en protestant de son admiration pour le climat de la Toscane (la lettre est des plus jolies). Enfin Voltaire fit partie de l'Arcadie, de cette idyllique académie qui avait des ramifications dans toute l'Italie et dont les membres recevaient, en y entrant, un nom pastoral et l'investiture d'une terre idéale. Goldoni, qui en fut sous le nom de Polisseno Fegeo nous en parle avec bien de l'esprit dans ses *Mémoires :*

Nous sommes riches, comme vous voyez, nous autres Arcadiens; nous possédons des terres en Grèce; nous les arrosons de nos sueurs pour y recueillir des branches de laurier, et les Turcs y sèment du blé, y plantent des vignes, et se moquent de nos titres et de nos chansons...

J'ignore de quelle terre Voltaire fut investi et quel fut son surnom dans la confrérie; j'ai peine à me le figurer en berger et j'imagine qu'il préférait à toutes les campagnes Phégées du monde le bon domaine qu'il savait si bien arrondir au pied des Alpes.

Quoi qu'il en soit, le voilà Italien. Celui que le jeune Algarotti allait honorer à Cirey est maintenant

du dernier bien avec les papes et les cardinaux et correspondant de toutes les sociétés lettrées de la péninsule. L'alliance de la littérature française et de la littérature italienne s'est faite sur son nom. Il est temps de voir quels furent les avantages et les inconvénients de cette alliance pour la pensée italienne.

V

Nous les avons déjà indiqués en partie à propos d'Algarotti. Il nous faut maintenant les compléter et les préciser en parcourant la correspondance de Voltaire avec les Italiens de 1748 à 1778, c'est-à-dire pendant les trente dernières années de sa vie.

Cette correspondance est très abondante. Nous pourrions citer ici, sans être complet, une trentaine de noms illustres ou honorables, et il faudrait ajouter à ces noms ceux des Italiens qui allèrent à Ferney comme en pèlerinage. L'enthousiasme de ses amis d'Italie pour Voltaire se manifestait d'ailleurs de toutes les manières. Le courrier de Ferney apportait au « patriarche » jusqu'à des fromages de Parme et des saucissons de Bologne. C'était, disait le « moribond », envoyer un violon à un manchot et des lunettes à un aveugle; mais telle n'était pas sans doute l'opinion de Mme Denis. De tous ces amis italiens de Voltaire, quatre ou cinq seulement méritent d'être retenus ici : ils suffiront à notre enquête.

Le premier est le jésuite Bettinelli. Il connut Voltaire par Algarotti : « J'ai parlé de vous à Voltaire, lui écrivait ce dernier, comme de l'un de ses admirateurs et de l'un des esprits qui font le plus d'honneur à l'Italie (1750). » Mais ce fut en 1758 seulement que Voltaire se lia avec le jésuite. Celui-ci vint le voir aux Délices. Le récit de cette entrevue a été fait par Bettinelli lui-même (*Lettres à Lesbia Cidonia*) (1) : « Un Italien, un jésuite, un Bettinelli, dit Voltaire en l'apercevant, c'est trop d'honneur pour ma cabane. » Bettinelli ajoute que Voltaire lui apparut comme une figure grotesque avec un grand béret de velours noir qui lui descendait sur les yeux et sous lequel était une perruque qui lui cachait tout le visage.

On voyait surtout son nez et son menton, plus pointus qu'ils ne le sont dans ses portraits. Il était enveloppé d'un manteau fourré des pieds à la tête. Ses yeux brillaient comme deux étoiles; je ne saurais dire exactement quel en était l'éclat : c'était un mélange de grâce et de malice, comme dans ses paroles. Il tenait à la main un long bâton terminé à un bout par une petite serpe et à l'autre par une petite pioche. Il parlait un mélange d'italien et de français et me citait le Tasse et l'Arioste avec une prononciation française.

1 Voir aussi le récit de cette entrevue dans Suard : *Bettinelli aux Délices*.

Voltaire offrit à son hôte un exemplaire de ses œuvres avec cette dédicace :

> Compatriote de Virgile (1)
> Et son secrétaire aujourd'hui (2),
> C'est à vous d'écrire sous lui :
> Vous avez son âme et son style.

Compliment exagéré, *corbellatura*, comme disent les Italiens, mais qui fut le point de départ d'une correspondance qui dura deux ans, au bout desquels Bettinelli y mit fin après avoir reçu de Voltaire une lettre « trop indécente, disait-il, pour être lue par un Père jésuite ».

Cette correspondance, si courte qu'elle soit, n'est pas cependant sans intérêt. Le Père Bettinelli tient une place importante dans l'histoire des lettres italiennes et mérite l'attention à plus d'un titre. Jésuite et professeur, « ayant pour règle, disait-il, de convertir les jeunes gens à Dieu dans les églises et au bon goût dans sa demeure », il dirigea diverses écoles, à Brescia, à Bologne, à Venise, à Parme, à Vérone, jusqu'au jour où la suppression de son ordre (1773) lui permit de se consacrer tout entier à l'édition de ses œuvres. Il mourut en 1808, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, comblé d'honneurs que lui avaient valus l'aménité de son caractère, ses relations avec tous les savants de l'Italie et de l'étranger, son infatigable activité, et enfin, car cela compte, la longueur de sa vie.

Si nous avons à parler de lui, ce n'est pas cependant pour sa *Renaissance des études et des arts en Italie depuis l'an mil*, bien qu'il s'y montre disciple de Voltaire, tant pour la forme de son livre que pour le fond, où il fait plus de place aux progrès de l'esprit humain qu'aux événements politiques; ce n'est pas non plus pour ses *Raisonnements philosophiques* où se trouve encore l'influence voltairienne, ni même pour ses *Lettres anglaises* où il explique la faiblesse de la littérature italienne par l'absence d'une capitale; c'est pour ses fameuses *Lettres Virgiliennes* où il se pose en contempteur de la vieille littérature de son pays, surtout de Dante, et où il invite ses compatriotes à en créer une nouvelle, moins fermée, moins exclusivement nationale, plus européenne, plus moderne. Ici nous reconnaissons tout à fait l'esprit de Voltaire, sa haine étroite des traditions, son inintelligence du passé.

Ce n'est pas qu'au fond Bettinelli n'eût une idée juste. Il avait raison assurément de dire que les pétrarquistes de son temps faisaient œuvre stérile et que la littérature italienne risquait de périr si elle se bornait à répéter sans originalité les accents des vieux maîtres. Il n'avait pas tort, non plus, ce jésuite voltairien, quand il souhaitait, comme Algarotti, de

(1) Bettinelli était de Mantoue.
(2) A cause des *Lettres Virgiliennes* de Bettinelli.

voir la littérature de son pays s'efforcer de devenir, elle aussi, *uno strumento di cultura universale*. Mais fallait-il, pour cela, se débarrasser des vieux chefs-d'œuvre comme d'un lest inutile? Le vrai, en cette affaire, est qu'il faut être à la fois de son temps et de son pays, et savoir concilier le respect des traditions nationales et des auteurs où elles s'expriment le mieux, avec le légitime désir de donner une voix aux idées nouvelles. Seulement il faut dire que ce n'était pas chose facile au milieu du XVIIIe siècle. Car le culte du passé ne doit pas être aveugle; il ne suffit pas de le conserver pieusement, il faut aussi le comprendre. Or le XVIIIe siècle n'avait ni l'éducation historique, ni l'érudition qui permettent de sympathiser avec les œuvres lointaines. Il aurait fallu aux voltairiens d'Italie comme à Voltaire lui-même un peu des leçons d'un Michelet et d'un Littré. Ne croyons pas d'ailleurs que Voltaire fût seul responsable des sentiments de Bettinelli sur Dante. Le jésuite avait pour lui l'opinion de beaucoup de lettrés italiens qui n'osaient parler. Bettinelli osa, mais en rusant. Avant de publier ses *Lettres*, il écrivait à Algarotti : « Vous paraît-il sensé de porter une main profane sur une divinité si respectable et si antique? » Puis les *Lettres* parurent à Venise (1758), sans nom d'auteur, où la « divinité » était fort malmenée. Algarotti se brouilla du coup avec Bettinelli, et ce fut alors que Voltaire intervint, non pour les raccommoder, mais pour féliciter le jésuite de son héroïsme :

Je fais grand cas du courage avec lequel vous avez osé dire que le Dante était un fou et son ouvrage un monstre... Le Dante pourra entrer dans la bibliothèque des curieux, mais il ne sera jamais lu. On me vole toujours un tome de l'Arioste; on ne m'a jamais volé un Dante... Ceux qui ont quelque étincelle de bon sens doivent rougir de cet étrange assemblage en enfer de Dante, de Virgile, de saint Pierre et de *Madona* Béatrice. On trouve chez nous des gens qui s'efforcent d'admirer des imaginations *aussi stupidement extravagantes et barbares;* on a la brutalité de les opposer aux chefs-d'œuvre de sagesse et d'éloquence que nous avons dans notre langue... O temps! ô goût!

Sur la fin de sa vie, Bettinelli fit amende honorable au vieux poète. Cela sert toujours de vivre quatre-vingt-dix ans. Voltaire, qui n'alla qu'à quatre-vingt-quatre, mourut dans l'impénitence finale. Il n'a jamais rien compris à Dante (1).

VI

Et puisque nous sommes sur ce propos, demandons-nous quel était son sentiment sur les autres poètes de l'ancienne Italie.

Il rend hommage à Pétrarque dans son *Essai sur les mœurs;* il le loue de « ces traits qui ont la force de l'antiquité et la fraîcheur du moderne », mais au fond il ne le comprend pas et ne l'aime guère. Il écrit à d'Argental : « Je ne fais pas grand cas des vers de Pétrarque; c'est le génie le plus fécond du monde dans l'art de dire toujours la même chose. » Et il le dirait tout haut s'il ne voulait pas faire de la peine à l'abbé de Sade.

Il est plus indulgent pour le Tasse; il apprécie l'imagination du poète, son style clair, son art de nuancer les couleurs; mais il ne semble pas qu'il ait jamais vu tout ce qu'il y a dans la *Jérusalem délivrée*, sous l'élégante broderie du style, de mélancolique et de passionné.

Son homme, c'est l'Arioste. Il le dit mille fois. Il y trouve, écrit-il à Chamfort, toute la grande poésie d'Homère, avec plus de variété, toute l'imagination des *Mille et une Nuits*, la sensibilité de Tibulle, les plaisanteries de Plaute, toujours le merveilleux et le simple :

N'êtes-vous pas étonné qu'il ait pu faire un poème de plus de 40000 vers, dans lequel il n'y a pas un morceau ennuyeux, pas une ligne qui pèche contre la langue, pas un tour forcé, par un mot impropre?... Pardonnez-moi ma folie, mais laissez-moi en extase devant Messer Lodovico...

Certes, cet enthousiasme est justifié. Il n'est aucun des lecteurs de l'Arioste qui n'admire dans le *Roland furieux* la richesse de la peinture, la limpidité du flot poétique, une fantaisie débordante et toujours aisée, unie à une science sûre des passions. Mais exalter l'Arioste au-dessus de tous les poètes, tandis qu'on met Dante au-dessous de tous, cela n'est pas l'indice d'un goût très sûr. Disons-le, Voltaire ne pénètre jamais au fond des choses. La puissance du génie qui va droit au but ne le frappe point; il préfère la fantaisie qui amuse son imagination sans choquer sa raison. La littérature est pour lui chose raisonnable et distinguée, toute de politesse et d'un bon goût fort étroit. C'est un critique épicurien et « philosophe ».

Et il est tel, parce qu'il n'est pas poète lui-même. Le curieux est que les Italiens le prirent pour un nouveau Tasse. La *Henriade* eut au delà des monts presque plus de succès qu'en France. Cocchi fit sa réputation de critique par un *Essai sur la « Henriade »* où il la proclamait le plus beau de tous les poèmes. Peut-être un peu de calcul se mêlait-il à cette admiration, car la *Henriade* doit beaucoup à la *Jérusalem* et peut-être à d'autres œuvres italiennes. Quoi qu'il en soit, le succès de la *Henriade* en Italie prouve que les idées de Voltaire sur l'épopée, où il voulait surtout du raisonnable, étaient admises dans le pays

1. Voyez, dans le livre de M. Bouvy, chapitre XVI, le récit détaillé de ces polémiques dantesques et de la part qu'y prirent Algarotti, Frugoni, Gozzi.

même de l'épopée. Tant il est vrai que le goût voltairien s'y était acclimaté, et que l'Italie du XVIIIe siècle se mettait à la remorque de l'esprit français.

Il y avait pourtant des résistances. Maffei, Parini protestaient en attendant qu'Alfieri s'insurgeât. Et un écrivain du nom de Deodati de Tovazzi, las de voir la langue de son pays se corrompre par l'imitation souvent maladroite de la nôtre, publiait, en 1760, un *Traité de l'excellence de la langue italienne* où il opposait la richesse de l'italien à la pauvreté du français, en établissant que nous n'avons qu'un mot là ou les Italiens en ont une douzaine. Voltaire lui répondit. Sa lettre est très spirituelle :

Vous nous insultez, Monsieur, sur le mot de *ragoût;* vous vous imaginez que nous n'avons que ce terme pour exprimer nos mets, nos plats, nos entrées de table et nos menus. Plût à Dieu que vous eussiez raison ! Je ne m'en porterais que mieux; mais malheureusement nous avons un dictionnaire entier de cuisine...

Et Voltaire justifie également — et il a raison — notre langue de n'avoir pas de diminutifs. « Nous en avions, dit-il, nous les avons bannis d'une langue honorée par les Pascal, les Bossuet et les Fénelon... » Ces discussions nous paraissent aujourd'hui puériles. Elles ne l'étaient pas il y a cent trente ans. Tovazzi et, plus tard, Alfieri défendaient l'intégrité de leur langue inondée de gallicismes. Et il n'est que juste de dire que l'influence voltairienne sur ce point particulier était fâcheuse pour l'Italie, comme était fâcheux l'irrespect à l'égard de Dante qu'il avait contribué à favoriser et à développer. A devenir trop voltairienne l'Italie de Bettinelli risquait de cesser d'être italienne, sans devenir pour cela ce qu'elle rêvait d'être, une Italie moderne et européenne.

VII

Voltaire critique littéraire fit donc à l'Italie plus de mal que de bien. Quelle fut l'influence de Voltaire philosophe ? Il faut distinguer. Voltaire philosophe a deux faces : il est le philosophe antichrétien que l'on sait, et il est aussi l'avocat des idées de tolérance, d'humanité et de quelques autres idées très justes et très élevées.

Ses passions antichrétiennes n'eurent pas grand succès en Italie. Les Milanais, le groupe du *Caffè*, Verri et Beccaria, ne les partageaient pas (1). Un Italien assez obscur, Pilato de Tassuli, s'en fit le défenseur dans sa *Riforma d'Italia*, « livre admirable », nous dit Voltaire, « où le nom de *canaille* est le seul dont on se serve pour désigner les moines ». Et à plusieurs reprises Voltaire signale cet ouvrage à ses amis, et toujours avec une joie qui tient du délire :

Avez-vous lu la *Riforma d'Italia?* Il n'y a guère d'ouvrages plus forts et plus hardis... L'idole de Sérapis tombe en pièces ; on ne verra que des rats et des araignées dans le creux de sa tête. Il se peut très bien faire que les Italiens nous devancent, car vous savez que les Welches arrivent toujours les derniers en tout, excepté en falbalas et en pompons.

Les Italiens ne nous devancèrent pas. Sans doute il y eut parmi eux des voltairiens assez nombreux pour qu'Alfieri ait pu écrire contre eux une de ses satires, mais il semble que la *voltairomanie* ne fut qu'une mode. C'est qu'au fond, comme le dit très bien Taine (*Voyage en Italie*), les Italiens sont trop imaginatifs, trop poètes et, outre cela, doués de trop de bon sens pour vouloir supprimer la religion comme nous l'avons fait en 92. « Le catholicisme fait partie des habitudes de leurs yeux, de leurs oreilles, de leur imagination, de leur goût. Ils en ont besoin comme ils ont besoin de leur climat. »

Aussi bien, Voltaire se rendait compte de l'opposition que sa doctrine rencontrait en Italie. C'est même pour cela qu'il n'y alla jamais :

Si j'étais moins vieux et si j'avais pu me contraindre, écrivait-il à Bettinelli, j'aurais certainement vu Rome, Venise et votre Vérone. Mais la liberté suisse et anglaise qui a toujours fait ma passion ne me permet guère d'aller dans votre pays, à moins que je n'y sois le plus fort. Je crois la basilique de Saint-Pierre fort belle, mais j'aime mieux un bon livre anglais écrit librement que cent mille colonnes de marbre.

Il n'y alla donc point, et quand on l'en pressait, il avait coutume de répondre : « L'Italie est ma nourrice ; j'irai voir ma nourrice quand je serai cardinal. » Il ne devait jamais y aller.

Non seulement il n'y alla pas, mais il fut parfois obligé de dissiper les méfiances que sa philosophie antireligieuse faisait naître dans l'esprit de ses meilleurs amis. Il écrivit, en 1760, une longue lettre au marquis Albergati Capacelli, qui fut publiée alors et qui est un beau monument de l'art avec lequel il savait désarmer la calomnie. En voici la fin :

Je vous quitte pour aller à la messe de minuit avec ma famille et la petite-fille du grand Corneille. Je suis fâché d'avoir avec moi quelques Suisses qui n'y vont pas. Je travaille à les ramener au giron, et si Dieu veut que je vive encore deux ans, j'espère aller baiser les pieds du Saint-Père avec tous les huguenots que j'aurai convertis.

Ce passage peut nous donner une idée de la lettre qui est à lire en entier. Il y en a peu d'aussi amusantes et d'aussi *fortes*. Si le marquis Albergati, sénateur de l'État du Saint-Père, ne fut pas convaincu,

(1) Voyez *Pietro Verri et son temps*, par M. Eugène Bouvy; Hachette.

c'est qu'il était difficile à convaincre. Mais il fut convaincu.

Quant aux efforts que fit Voltaire en faveur de la justice, de la tolérance et des principes d'une bonne administration, ils fructifièrent en Italie. « Il me semble, dit M. Faguet (*XVIIIe Siècle*), qu'il a deux élèves dont l'un rappelle Beccaria et l'autre Turgot. » Et il est vrai qu'il applaudit au succès de Turgot et qu'il encouragea Beccaria, comme il se félicitait d'ailleurs de voir en Italie arriver aux affaires des ministres libéraux, Firmian en Lombardie, Tanucci à Naples. Il écrivit à Beccaria pour le louer de son ouvrage sur l'état des monnaies à Milan. Surtout il commenta le *Traité des délits et des peines*, cet admirable réquisitoire contre une justice trop souvent ignorante, cruelle et frivole. Sans doute il ne faudrait pas diminuer au profit de Voltaire le mérite personnel de Beccaria, mais peut-on oublier qu'en écrivant un livre qui illustre si fort le *pensiero italiano*, celui-ci songeait à la France où son œuvre devait être accueillie, ainsi que lui-même, avec enthousiasme? On peut le dire sans exagération : avec Beccaria ce ne sont par seulement quelques qualités de l'esprit français, c'est un peu de l'âme française qui pénètre dans la littérature italienne et il faut en faire honneur en partie aux conseils et à l'exemple de Voltaire.

VIII

Cependant, le vrai Voltaire de l'Italie, c'est le Voltaire dramatique, surtout le Voltaire des tragédies.

Si l'auteur de *Nanine* et de l'*Écossaise* encouragea les efforts de Goldoni, il serait injuste, en effet, de lui accorder un rôle dans la réforme accomplie par ce dernier. La comédie est un genre italien, et Voltaire n'avait pas à faire sur ce point l'éducation de celui qu'il félicitait d'avoir arraché sa patrie aux mains des arlequins. Assurément Goldoni a dû être flatté de trouver auprès de Voltaire un appui dans sa lutte contre les improvisateurs qui avilissaient son art; il a dû être heureux de voir que son œuvre alerte, limpide et polie était appréciée, imitée même par un homme de goût, mais il faut ajouter que c'est dans son pays, dans la vie vénitienne de son temps, dans les traditions mêmes de la comédie italienne qu'il en a puisé les éléments. Ne mentionnons donc que pour n'être pas trop incomplet les nombreuses lettres de Voltaire à Goldoni (1), ces lettres qui font honneur à l'un et à l'autre, et passons à l'influence de la tragédie voltairienne en Italie.

C'est par la tragédie, en effet, que Voltaire régna au delà des monts. Dès 1735, Algarotti, nous l'avons vu, recommandait le *Jules César* à ses compatriotes. A partir de ce moment l'Italie vit en Voltaire le poète tragique qui devait renouveler son théâtre.

Ce n'est pas que la tragédie française du XVIIIe siècle, dont Voltaire, après tout, est l'héritier, et qu'il ne s'est appropriée qu'en la transformant trop souvent en mélodrame, eût été goûtée jusque-là sans contestation par les Italiens. Nous savons au contraire que ceux-ci, au commencement du XVIIIe siècle, professaient une admiration médiocre pour Corneille et pour Racine. Muratori, Gravina, Maffei, surtout, engageaient leurs amis à chercher des modèles ailleurs qu'en France (1). Ceux mêmes qui imitaient nos chefs-d'œuvre, comme Martelli et Conti, n'en prenaient que le squelette, pour ainsi dire, et noyaient les emprunts faits à notre système dramatique dans la fantaisie italienne d'un style exubérant. D'autres, Zéno, surtout Métastase, ne se gênaient pas pour s'approprier tels vers de Corneille ou de Racine, mais, à l'inverse des premiers, s'ils imitaient le style français, c'était le système dramatique de nos poètes qu'ils bouleversaient de fond en comble, puisque de notre tragédie ils faisaient leur opéra. Au moment où Voltaire était considéré en France comme l'héritier du « sceptre » de Corneille et de Racine, le théâtre italien ne connaissait donc que des contrefaçons violentes et ampoulées de nos tragédies ou des opéras. Aussi beaucoup de lettrés demandaient-ils des œuvres qui fussent plus littéraires que les premières et moins musicales que les secondes. A la fin du siècle, Alfieri devait leur donner satisfaction en créant la tragédie véritable de l'Italie; mais à l'exception de Maffei, personne avant lui n'y avait songé. Les tragédies de Voltaire traduites et représentées en Italie répondirent au besoin que je viens d'indiquer.

Elles étaient admirablement faites pour réussir. Leurs défauts mêmes les y aidaient. La tragédie de Racine, pour des spectateurs italiens, eût manqué d'action et de spectacle, et la psychologie qui en fait le mérite n'aurait pas été un élément suffisant de succès. Voltaire, au contraire, avec son instinct très vif du théâtre, avait su, à défaut des qualités éminentes de ses maîtres, créer un genre qui charmait les yeux en même temps qu'il excitait la curiosité. Il y a du mélodrame dans sa tragédie, des méprises, des reconnaissances; il y a du spectacle, des foules, du bric-à-brac shakespearien, tout un appareil extérieur qui ne pouvait que plaire à un peuple qui aime à regarder, tout en lui laissant l'illusion du grand art. Et c'est ainsi que Voltaire prit une place dans la littérature italienne entre Métastase et Alfieri. On

(1) Elles sont écrites le plus souvent en dialecte vénitien.

(1) Voir sur ce sujet les *Etudes sur la tragédie* de M. Ch Dejob. (A. Colin.)

pouvait croire sans trop de peine, et Voltaire le croyait lui-même, qu'il faisait quelque chose de très différent de cet opéra, qu'il appelait un beau monstre. Le beau monstre, c'est la tragédie de Voltaire, ni opéra ni tragédie. Mais elle réussit en Italie précisément parce qu'elle n'était ni l'un ni l'autre, ou plutôt parce qu'elle avait l'agrément de l'un et l'apparence de l'autre. La tragédie de Voltaire, c'est un opéra sans musique.

Il fut donc traduit, représenté, applaudi. Non par tous, à la vérité. Le gros public, malgré tout, en restait au *Kouli-Khan* de Pietro Chiari. Il ne se faisait pas à la tragédie. Lalande, qui voyageait en Italie au milieu du XVIIIe siècle, nous apprend que le peuple n'admettait notre théâtre qu'avec des changements qui le dénaturaient. Une lettre d'Agostino Paradisi à Algarotti nous rapporte que le *Tancrède* de Voltaire fut joué à Reggio devant douze personnes seulement. Les lettrés eux-mêmes n'étaient pas unanimes à louer Voltaire. L'un d'eux, le célèbre Joseph Baretti, dans son *Fouet littéraire*, journal satirique où il disait leur fait à tous ceux qu'il accusait de corrompre le goût de son pays, se montra très violent contre Voltaire. Celui-ci s'en vengeait en le comparant à Fréron, ce qui, sous sa plume, n'était pas une petite injure. Baretti ripostait à son tour en prenant contre Voltaire le parti de Shakespeare que l'écrivain français venait de traiter de « Gilles » et de « bateleur ». Ce fut une grande querelle, mais Baretti ne fut pas le vainqueur. Ses protestations en faveur de Shakespeare restèrent longtemps sans écho. Ce ne fut que beaucoup plus tard que l'Italie comprit Shakespeare. Au temps de Voltaire, les lettrés partageaient son antipathie pour le tragique anglais dont ils n'appréciaient que ce que Voltaire lui-même en avait fait passer dans son œuvre.

L'homme qui représente le mieux à la fin du XVIIIe siècle le goût voltairien en ce qui touche l'art dramatique est le marquis Albergati Capacelli. C'était un grand seigneur de Bologne qui avait eu l'idée d'installer dans sa demeure un théâtre, où il faisait représenter des tragédies, surtout des tragédies de Voltaire. Il demanda un jour à ce dernier des conseils pour la mise en scène de *Sémiramis;* celui-ci lui répondit, et une correspondance s'ensuivit qui dura jusqu'à la mort de Voltaire (1758-1778). Cette correspondance nous révèle l'admiration d'une bonne partie de la société italienne pour l'auteur de *Zaïre*, de *Marianne* et même des *Pélopides* et des *Lois de Minos*. Une de ces lettres est fort intéressante. Albergati s'y plaint de ce que la musique et la danse aient exilé de son pays « la brillante comédie et la tragédie passionnée ». Il y énumère tous les ennemis que le grand art rencontre en Italie, depuis les puristes de la Crusca (*parolai*) jusqu'à ces précieux (*freddurai*) qui ne parlent que par pointes à la façon des anciens marinistes. Il se propose enfin de montrer par l'exemple de Voltaire ce que c'est que le vrai théâtre. — Voltaire, de son côté, le remercie et le félicite. Il le loue d'avoir réuni de nobles seigneurs et de belles dames pour jouer la comédie, comme il le fait lui-même à Ferney; il oppose « la docte Bologne » à « la pédante Genève », et il envie le brillant sénateur qui jouit du plaisir des arts dans cette belle Italie qu'il aimerait tant voir. Il lui en veut à la vérité d'une erreur : pourquoi perd-il son temps à traduire l'*Idoménée* de Crébillon? Cela ne peut s'excuser. *Sémiramis*, à la bonne heure!

Ce fut donc Albergati qui acclimata la tragédie de Voltaire en Italie. Il fut secondé par Melchiorre Cesarotti. Ce poète écrivit un *Discours sur la tragédie* où il proclamait Voltaire souverain maître du genre. Plus tard, Ranieri de Casalbigi, Napoli Signorelli et d'autres critiques lui décernèrent le même éloge. Quant à donner la liste des traducteurs et imitateurs de Voltaire, il y faut renoncer : l'énumération serait trop longue (1).

Ce que nous venons de dire est suffisant, nous semble-t-il, pour nous permettre deux affirmations. La première est que l'Italie est redevable à Voltaire de ce retour à la tragédie qui est un fait important de son histoire littéraire au siècle passé. La seconde est que Victor Alfieri lui-même, cet ennemi déclaré de la France et de Voltaire, se trouve l'obligé de ce dernier. On ne peut, en effet, s'affranchir complètement des influences environnantes. Quand Alfieri commença son œuvre tragique, les exemples de Voltaire faisaient loi dans le monde des poètes (1775). L'auteur de *Virginia* devait subir cette influence et en réalité il la subit. Sans doute il ne faudrait pas exagérer (la note personnelle domine dans l'œuvre d'Alfieri); mais sans parler de ses dénouements en action qui rappellent ceux de Voltaire, des effets, un peu gros, qu'il tire de l'horreur des situations et dont on trouverait des modèles dans Voltaire (et dans Crébillon); sans parler non plus de cette absence totale de vraisemblance historique qui est le défaut dominant de la tragédie voltairienne, et celui de l'auteur de *Filippo*, qu'est-ce au fond que la tragédie d'Alfieri, sinon, comme la tragédie de Voltaire, de la morale en action, une leçon de civisme, je le veux bien, plus qu'une leçon de *philosophisme*, mais une leçon malgré tout?

IX

Il est vrai que si la tragédie d'Alfieri se rattache d'une manière générale à l'évolution de la tragédie

1 Voyez Ch. Dejob, *ouv. cité*.

française, on ne peut refuser à ce poète d'avoir dans tout le reste de son œuvre réagi contre l'influence voltairienne et réhabilité contre elle la vieille Italie. Si l'on considère que le vrai mérite d'Alfieri, ç'a été sa ferme volonté d'être Italien et de forger à nouveau l'âme de son pays, peut-être pourra-t-on dire qu'il n'a été voltairien, et encore malgré lui, que sur un point secondaire. Aussi bien ses tragédies sont moins intéressantes par elles-mêmes, sauf le *Saül*, que par l'effort qu'il a tenté pour faire de la tragédie une œuvre italienne. Effort admirable, mais qui, tout compte fait, n'a pas abouti. La tragédie d'Alfieri est une œuvre d'art bien moins italienne que l'opéra de Métastase.

Et ceci nous conduit à notre conclusion. Si Voltaire a *séduit* l'Italie du XVIIIe siècle, il faut donner à ce mot son ancien sens. Il l'a éloignée pour un temps de sa véritable tradition littéraire. Le prestige de son génie brillant et fécond a fait illusion aux Italiens qui ont cru trouver en lui un grand poète digne d'être imité par eux, quand il n'est que le plus parfait et le moins imitable, pour des étrangers, de nos prosateurs. Ses qualités essentiellement françaises de clarté, d'esprit, d'agrément ne le désignaient pas pour renouveler l'art d'une nation où dominent le sentiment et l'imagination et qui a eu le tort, un moment, de lui sacrifier ses vrais maîtres, Dante et Pétrarque.

PAUL SIRVEN.

GASCONS DE JADIS

Marc de Mailliet.

Marc de Mailliet était un Gascon de Bergerac, comme Cyrano serait-on tenté de dire, s'il n'était bien démontré que celui-ci naquit à Paris, paroisse Saint-Sauveur, et que son fief était situé proche de Dampierre. Et c'est même le plus piquant de l'aventure qu'un Parisien, issu de plusieurs générations de Parisiens, passe aux yeux de la postérité pour incarner les travers d'une race à laquelle il n'appartient aucunement. Certes, la légende n'est pas près de finir, surtout maintenant que la verve d'un poète, servie à souhait par l'éclat d'un acteur triomphant, a donné à Cyrano une nouvelle vie. Le temps serait mal choisi pour le croire. Mais il est instructif de chercher si cette légende a fait tort à l'histoire des Gascons, et en rapprochant de ce Gascon de convention un Gascon véritable, son contemporain et son confrère en Apollon, de voir comment il a pu se faire qu'une copie ait passé sans invraisemblance pour un original.

La réputation des Gascons telle qu'elle subsiste, telle qu'Alexandre Dumas, Théophile Gautier et M. Rostand l'ont rajeunie, ne remonte pas au delà du règne de Louis XIII, et, comme il arrive le plus souvent en France, la littérature n'a pas peu contribué à l'établir. Auparavant, les Gascons passaient pour des soldats excellents, aussi habiles que braves, apportant dans l'action autant de sang-froid que de vaillance. Leur pays avait été le champ clos où les armées de France et d'Angleterre avaient le plus longtemps combattu. Aussi, quand l'expulsion de l'ennemi héréditaire vint leur faire des loisirs, ils passèrent les monts avec entrain, allant en Italie soutenir les prétentions de leur roi. Blaise de Monluc est le plus connu et le mieux partagé de ces soldats alertes, hardis, prompts au conseil comme à l'action, utiles et brillants au combat, sachant aussi se faire valoir au besoin et conter leurs faits d'armes avec une humeur adroitement enjouée. « Ores que le faire soit plus naturel aux Gascons que le dire, remarque Montaigne qui les connaissait bien, si est-ce qu'ils s'arment quelquefois autant de la langue que du bras et de l'esprit que du cœur. » C'est vrai et on pouvait le dire alors sans faire sourire personne, car de Monluc à Henri de Navarre ils étaient nombreux ceux qui savaient bien combattre et bien parler, ceux qui s'étaient montrés aussi adroits à la guerre que dans les négociations diplomatiques, fines lames et langues déliées.

Avec Henri de Navarre, les Gascons conquirent la France. Leurs qualités triomphèrent dans la personne de leur prince, et leur entregent, leur bravoure, leur esprit caustique et bon enfant se trouvèrent de la sorte incarnés à merveille. Mais un nouvel ordre de choses traîne après soi bien des appétits et suscite bien des envieux. On ne tarda pas à trouver que les Gascons n'avaient pas la victoire modeste; leurs airs provocants, leurs rodomontades scandalisèrent les Parisiens, qui, comme chacun sait, ne furent jamais ni bruyants ni vantards. Le prince, bien politique, essayait de calmer les exubérances de ses compagnons de fortune, et, n'y parvenant pas, il les abandonna aux quolibets, raillant lui-même ces Gascons qui poussent partout. Ce fut bien autre chose quand le roi Henri eut succombé et que les Italiens de la reine mère et les favoris du jeune roi prirent le pouvoir. Les survivants d'un autre âge semblèrent ridicules à tout le monde ; les plus fiers se retirèrent, mais beaucoup restèrent à la Cour, et ce n'étaient, hélas! ni les moins besogneux, ni les moins exigeants.

Alors la littérature se mit de la partie. On vit paraître parmi les écrivains des auteurs fanfarons, dont la vanité surpassait le talent, dont la bourse n'était pas mieux garnie que la cervelle, mais orgueil-

leux, esprits forts, loquaces et turbulents. Avaient-ils tous vu le jour sur les bords de la Garonne? Non, certes, pas plus que maintenant tous les Félibres ou tous les Cadets de Gascogne ne sont nés aux pays du soleil.

Pourtant, les Gascons semblent avoir été les plus tapageurs et les plus tenaces. Quelques-uns d'ailleurs avaient du talent, comme ce malheureux Théophile de Viaud que ses rodomontades perdirent. Mais, pour un écrivain vraiment original et intéressant, que de personnages lourdement prétentieux et platement bavards! Par exemple, Jean d'Intras, de Bazas, romancier fécond et ampoulé, l'homme de France qui a jamais fait en sa vie le plus de métaphores et les plus désordonnées, auteur d'ouvrages bizarres, *le Pressoir mystique*, *le Martyre de la fidélité*, *le Duel de Tithamante*, *le Lit d'honneur de Chariclée*, *le Portrait de la vraie amante*, où le ridicule des figures le dispute à l'amphigouri du style. Rangouze, qui, se trouvant sans emploi et sans ressources, imagina d'adresser des lettres laudatives aux grands personnages; il les faisait imprimer avec des caractères d'écriture cursive, sans pagination, de façon à pouvoir les disposer à sa fantaisie dans les volumes qu'il offrait à beaux deniers comptants, et ce manège lucratif lui produisit, dit-on, jusqu'à 15000 livres. Antoine Gaillard, laquais, joueur de flûte, valet de pied de l'archevêque d'Auch, comme il s'intitule lui-même, l'ennemi déclaré de Neuf-Germain et le railleur malséant de Mlle de Gournay, spirituel et grossier à la fois, dont les œuvres abracadabrantes ne justifient certes pas l'auteur de se désigner ainsi : « Un miracle en la nature et au nombre des écrivains de France. »

Toutes ces excentricités étaient plus que suffisantes pour donner à une région une réputation fâcheuse et pour fournir matière à un type littéraire très marqué et peu banal. Le signal vint de d'Aubigné. En sa qualité de Saintongeais, il n'aimait pas les Gascons, car les deux races voisines, fort différentes d'allure, se raillent toujours sans bien s'entendre. D'Aubigné dressa contre eux l'âpreté de son ironie, et on trouve pour la première fois dans *le Baron de Fœneste*, par exemple, des traits qui devaient servir souvent dans la suite. C'était aussi le temps où, sous l'influence de la littérature de l'Espagne fort en honneur alors chez nous, un personnage allait être à la mode dans notre roman comme sur notre théâtre : le fanfaron, le bravache, le tranche-montagnes, tout en gestes et en paroles, se démenant pour ne rien faire, type ancien puisqu'il appartient à la comédie romaine, mais que rajeunissait singulièrement l'afflux d'un sang nouveau.

Le Gascon ne tarda pas à hériter des travers du fanfaron castillan et sa réputation se forma ainsi qu'il personnifia dans l'esprit public un être imaginaire et de convention, mal défini, énorme, grossi pour les besoins de l'optique du théâtre ou du roman. Autour de la réalité, la légende faisait son œuvre, moins déplaisante pourtant qu'on ne serait tenté de le croire maintenant, car en ce temps de panache et de grandiloquence, tout le monde était Gascon peu ou prou, à la cour comme à la ville, et les pires Gascons furent ceux qui ne l'étant pas par leur naissance se donnèrent des airs de l'être : à preuve Cyrano.

A ces causes de la réputation des Gascons il faut joindre encore plusieurs querelles littéraires qui firent quelque esclandre en amusant les badauds. Les gens de lettres sont de terribles gens et le bruit qu'ils mènent autour de leurs démêlés donne à leurs dissentiments un intérêt durable que n'ont pas toujours leurs propres ouvrages. Les épigrammes qu'ils échangent entre eux par le moyen des libraires et des imprimeurs entrent aisément dans le souvenir si elles sont acérées et c'est plus qu'il n'en faut pour éterniser des injures maladroites et malsonnantes. Plusieurs Gascons en firent l'expérience à leurs dépens. Marc de Mailliet fut le premier qui servit ainsi de plastron aux coups de pointe des railleurs qui s'escrimèrent contre lui. Ensuite Pierre de Montmaur, Limousin de naissance qui étudia à Cahors et à Bordeaux, homme de grande science et de haute culture intellectuelle, mais avare, rude et porté sur sa bouche, suscita tant d'animosités qu'on a pu écrire une vaste histoire de ses mésaventures et composer de gros recueils des épigrammes qu'il provoqua. Nous négligerons ici ce personnage, qui est de beaucoup le plus connu et qui a fait l'objet d'un travail de M. Bernardin. Au surplus, le docte Montmaur ne s'arrêta pas outre mesure à ces attaques qui ne l'empêchèrent pas de travailler et qu'il pardonna, si l'on en croit l'abbé de Marolles :

> C'était un savant homme et l'on fit sans sujet
> Contre lui force vers qui plurent en effet,
> Mais son âme contre eux se montra généreuse.

Montmaur était un sage et la postérité l'a vengé. Parlons seulement de Mailliet qui ne fut pas aussi savant s'il fut aussi décrié, et essayons de tracer le tableau de ce Gascon et de ses mésaventures.

On ne sait rien de bien précis sur sa naissance et sur ses débuts, comme il convient à un héros légendaire dont les origines doivent se perdre dans la nuit des temps. On sait seulement avec certitude que, venu jeune à la Cour au moment où les Gascons s'y répandaient à l'aise sous la protection du roi Henri, il n'y fut pas mal accueilli et c'est son orgueil qui gâta tout dans la suite. « Il paraît bien, par l'exemple de celui-ci, écrit Guillaume Colletet qui a laissé une

amusante esquisse de Mailliet (1), que comme la gloire a coutume de suivre ceux qui la fuient, qu'elle fuit aussi ceux qui la suivent avec trop d'instance et trop d'ambition. Car encore qu'à son arrivée à la cour il y fut reçu d'abord très favorablement par une princesse qui semblait n'être née que pour obliger les Muses, si est-ce qu'après que sa vanité eut été reconnue beaucoup plus grande que sa suffisance, on commença de le railler, et d'autant plus qu'il se croyait un homme incomparable dans son art, d'autant plus le jugea-t-on ridicule dans son art même. »

Cette princesse était la reine Marguerite, à laquelle Mailliet offrit ses premiers vers, sous ce titre : *Les poésies du sieur de Mailliet à la reine Marguerite* (Paris, J. Hérault, 1611, in-8). Ce sont des flatteries maladroites et sans mesure qui montrent chez leur auteur plus de confiance en soi que de talent poétique. Une vanité ingénue et niaise s'y étale avec abandon, surtout dans la dédicace. « Plusieurs voyant ces paroles, s'écrie Mailliet, me condamneront comme criminel de vanité, mais à la vue de mes effets ils seront contraints de m'absoudre. » Et il ajoute en parlant de ses rivaux : « Votre Majesté ayant mis en balance le prix de leurs vers n'y a trouvé qu'une simple et pitoyable nudité de langage, au lieu qu'elle a estimé mes inventions des riches diamants enchâssés dans l'or des paroles ; Madame, ce n'est pas moi qui parle ainsi de moi, je ne suis que l'écho de vos propos et Votre Majesté les trouvera tels dans sa souvenance. » Bien entendu toutes ces circonlocutions pompeuses tendaient surtout à décrocher quelque gratification. Pour la demander, Mailliet sait encore trouver des mots inattendus : « Madame, je supplie très humblement Votre Majesté vouloir sortir du ravissement de mes vers afin de me faire entrer dans celui de vos bienfaits ; je vous ai fait un don de ce qui est de plus beau dans le ciel et en contre-échange je ne vous demande qu'un peu de ce qui est de plus beau dans la terre. » C'était un marché de dupe pour la reine, mais Marguerite avait trop bonne âme pour n'y pas souscrire.

Mailliet demeura ainsi huit ans au service de la reine Marguerite, non sans accrocs, car son incommensurable vanité le rendait difficile à vivre. Il estimait de bonne foi avoir cueilli tous les lauriers du Parnasse et le moindre brin accordé à quelque autre lui semblait une offense à son égard. S'il ne pouvait entendre louer les vers d'un confrère, il ne souffrait pas davantage qu'on discutât les siens : il entrait aussitôt en fureur contre le malotru coupable de ne pas admirer sans réserve et la colère donnait à ce singulier personnage un ridicule de plus. D'ordinaire, la reine Marguerite s'amusait des bizarreries de Mailliet qui lui servait de délassement lorsqu'il récitait avec force grimaces ses poèmes amphigouriques. Souvent elle provoqua les irritations de Mailliet en le mettant aux prises avec quelque rival. Un jour, le poète lisait avec ses contorsions accoutumées devant la princesse elle-même une ode *Sur l'éloquence de la reine Marguerite*. Un autre poète assez médiocre, Vital d'Audiguier, présent à la lecture, trouva que cette rhétorique verbeuse n'était pas sans défauts et eut le tort de le dire. Mailliet, comme on pense, prend fort mal la chose : il se fâche, vite il improvise un sonnet contre cet « excrément du Parnasse, erreur de la nature » assez malavisé pour chicaner ses vers. D'Audiguier riposte en analysant plaisamment une des strophes les plus malencontreuses de son adversaire. Bref la querelle s'aigrit si bien qu'on en trouve encore quelques traces dans les recueils satiriques du temps. Et la reine, que tout ce tapage divertissait, met fin à la lutte et sait trouver pour cha que lutteur des mots adroits qui lui font croire que c'est lui qui sort victorieux de l'escarmouche.

Parfois les extravagances de Mailliet passaient les bornes et la princesse devait se résoudre à se fâcher. Elle mettait son poète hors de chez elle, sans le priver du revenu de sa pension. Mais la reine Marguerite ne pensionnait pas seulement ses protégés : elle les rendait amoureux d'elle et Mailliet, comme Brantôme ou comme Pibrac, dépérit loin des charmes de son idole. Toute sa diplomatie s'emploie alors à rentrer en grâces. Quoique pauvre, il préférait l'estime de la reine à son argent et refusait ses gratifications tant qu'il était éloigné d'elle. Il n'était moyen qu'il n'imaginât alors pour se remettre bien auprès de sa protectrice, lui adressant des vers qui, bien entendu, n'étaient ni les moins ampoulés ni les moins incohérents. Et les choses finissaient par s'arranger.

Mais cette poésie désordonnée contient-elle quelque originalité véritable ? Aucunement. Sans doute, sous cet amoncellement de métaphores on trouve parfois quelques traits justes, des vers heureux, des images raisonnables. Une hirondelle, dit-on, ne fait pas le printemps ; de même quelques vers réussis ne sauraient faire un poète. Celui-ci ne vivra dans le souvenir de la postérité que par ses travers, ses ridicules, l'enflure de son style et la sécheresse de son imagination échauffée. Sa langue est dure, raboteuse, barbare ; sa versification pauvre ; et les figures qui l'arrêtent et qu'il choisit sont fort communes, quoique très prétentieuses. Si l'on joint à cela un dérèglement d'esprit fatigant pour le lecteur, on aura la juste mesure des poésies de Mailliet.

Quand la reine Marguerite vint à lui manquer tout à fait, il tomba brusquement amoureux — en tout

(1) Guillaume Colletet, *Vies des poètes bordelais et périgourdins*, publiées avec de précieuses et abondantes notes, par Ph. Tamizey de Larroque (1873, in-8°, p. 751).

bien tout honneur, naturellement — d'une de ses compatriotes, Anne d'Olive, femme d'un conseiller au Parlement de Bordeaux, nommé de Jehan. Et le pauvre exalté mit dans cette passion platonique toute l'ardeur encombrante dont il était capable. Dans ses conversations, il ne pouvait s'empêcher de découvrir à tous l'excès de cet amour, contant à tout venant les perfections de son idole. Dans ses vers, c'était la même débauche d'indiscrétions extravagantes ; il faisait vanité de composer des poésies et des lettres en prose où le vrai nom de sa maîtresse imaginaire n'était nullement déguisé. Et, par une dernière inconséquence, Mailliet ne manqua pas de profiter d'un séjour à Bordeaux pour y faire imprimer un recueil de ses poésies où celles-ci étaient insérées et publiées à côté de celles qu'il adressait jadis à la reine Marguerite. C'était marquer tout ensemble l'inconstance de son cœur et le peu de souplesse de son esprit : si le nom change en tête des pièces, l'inspiration n'en varie pas et l'on y retrouve toujours la même enflure verbeuse et stérile.

Au surplus, dans l'ordinaire de la vie, Mailliet devait être un amoureux assez peu convaincant et la résistance de Mme de Jehan à son égard fut moins méritoire qu'on ne pourrait le supposer. « Je ne sais pas, dit Colletet, comme il se démêlait d'un compliment amoureux ; mais sa mine austère, ses yeux hagards, son poil confus et mêlé, sa taille haute et courbée, ses habits peu somptueux et souvent en lambeaux, enfin son entretien rustique et sauvage me persuadent assez qu'il n'était pas un Adonis ni un Médor dans l'esprit de son Angélique. » Mailliet était mieux dans son rôle quand il débitait ses vers à quelque oreille plus ou moins complaisante. Il devenait plus entreprenant alors et avait des moyens à lui de retenir l'attention de ceux qu'il voulait captiver. Colletet nous a laissé encore un amusant croquis de ce poète singulier. « Dans la chaleur de la récitation et dans l'encens qu'il s'offrait à lui-même, dit Colletet, il s'emportait quelquefois jusques au point de tordre et d'enlever autant de boutons du pourpoint de celui auquel il récitait face à face qu'il lui récitait de stances. J'en parle comme un homme savant, puisqu'une fois entre les autres, le récit de cinq ou six de ses épigrammes me coûtèrent un jour mes glands et cinq ou six boutons de mon pourpoint. » Pareil traitement n'eût pas été excessif pour entendre un chef-d'œuvre : c'était payer trop cher des vers de Mailliet.

Achevons de faire le tour du personnage. Colletet va encore nous y aider et marquera, chemin faisant, les ridicules de l'homme d'un crayon amusant et sûr.

L'humeur épineuse de Mailliet, la haute opinion qu'il avait de lui-même et le peu d'estime qu'il faisait des autres devaient fatalement le pousser vers l'épigramme. C'était l'emploi désigné de sa verve présomptueuse et méchante. Il n'y manqua pas. En 1620, il fit imprimer à Paris un recueil de plus de 300 épigrammes et c'est assurément ce que le poète a écrit de moins mauvais. Il faut s'entendre : cela ne veut pas dire que Mailliet ait atteint là à la perfection. D'abord, ses habitudes d'esprit étaient trop invétérées pour qu'il pût les changer complètement ; l'emphase était chez lui à l'état chronique et, de plus, cet écrivain agressif était en même temps un homme prudent. « Il fut, dit Colletet, du nombre de ceux qui, de peur de se battre, sonnent la retraite de bonne heure ou témoignent qu'ils font conscience de tuer un homme dont ils veulent épargner le sang. » Fort mauvaise disposition à coup sûr pour un faiseur d'épigrammes qui ne se soucie pas de souligner d'une estocade les blessures que sa plume a faites. « Encore qu'il fît profession de traîner toujours une épée à son côté, j'ai toujours ouï dire que son épée était aussi douce que son humeur était revêche. » C'est Colletet qui parle encore ainsi, mais, par une cruelle ironie, Mailliet lui-même ne faisait pas de difficulté de reconnaître que, s'il était vaillant, il ne manquait pas de circonspection. Mailliet se privait ainsi du seul panache qui pût convenir au front d'un écrivain arrogant. Pour être complet, un homme d'esprit doit posséder l'énergie du caractère ; sans cela ce n'est qu'un fantoche auquel les représailles, à bon droit, ne sont pas ménagées. Mailliet l'apprit à ses dépens, bien que ses épigrammes imprimées contiennent peu de personnalités, mais sa langue était moins réservée et les traits qu'elle lançait ne furent pas tous perdus.

Ajoutons enfin que cet homme, qui tenait à sa panse, aimait aussi à l'emplir : il était goinfre et là encore c'est Colletet qui a pris soin de nous renseigner, non sans s'excuser en même temps de cette indiscrétion. « Comme je l'ai quelquefois régalé et entretenu familièrement, j'ai trouvé que le plus grand de ses ragoûts étaient des gigots de mouton, jusque-là que dans sa chambre il en avait toujours dix ou douze pendus au plancher comme des jambons de Mayence, où il les laissait mortifier pour les attendrir. Et il était homme pour en manger plus d'un, pour gros qu'il fût, à chaque repas. Mais c'était un plaisir incomparable de l'ouïr raisonner sur l'excellence de ce mets, qu'il appelait l'ambroisie des dieux, et jamais amant ne se pâma de joie en voyant la chose aimée comme il se pâmait d'allégresse en voyant rôtir un gigot. Je l'ai rencontré cent fois à la rue de la Huchette qui s'arrêtait court devant un rôtisseur, où il faisait ces profondes méditations et où il en humait la fumée. » C'est ainsi que Mailliet trouvait quelque joie, oubliant sa gueuserie, et le fumet des rôtis remplaçait pour lui l'odeur enivrante de l'encens, comme le bruit des

tournebroches couvrait pour ses oreilles la clameur de ses ennemis.

Certes, tout cet assemblage en une même personne de défauts et de ridicules était plus que suffisant pour faire de Mailliet la risée de ses contemporains. C'est Théophile qui semble avoir le premier attaché le grelot de la raillerie au pourpoint troué de son original confrère. En sa qualité de Gascon, Théophile aurait dû montrer plus d'indulgence à un compatriote. Cette considération ne le retint pas et il traça de Mailliet un portrait ressemblant dans ces vers pleins de malice :

> Il est blême, transi, solitaire, rêveur,
> La barbe mal peignée, un œil branlant et cave,
> Un front tout refrogné, tout le visage hâve,
> Ahane dans son lit et marmotte tout seul
> Comme un esprit qu'on oit parler dans un linceul,
> Grimace par la rue, et, stupide, retarde
> Ses yeux sur un objet sans voir ce qu'il regarde.

Assurément ce n'était pas des gigots que Mailliet regardait ainsi.

Renchérissant encore sur Théophile, Saint-Amant consacra tout un poème satirique au famélique Mailliet. Et pourtant, Saint-Amant lui aussi, auquel les joies de la goinfrerie n'étaient pas étrangères, aurait pu montrer quelque indulgence pour un confrère dont le plaisir le plus raffiné était de se repaître et de manger tout son soûl. Au lieu de cela, Saint-Amant a laissé libre carrière à sa verve caustique et tracé dans le *Poète crotté* un long et méchant portrait de Mailliet, qu'il drape au moral comme au physique. Aucune mésaventure du pauvre hère n'est oubliée, et sans doute pour augmenter le comique de la caricature, l'auteur a joint à l'histoire vraie bien des brocards plus ou moins authentiques.

Désormais l'habitude est prise et Mailliet va servir de plastron aux plaisanteries et aux quolibets. Ce sera à qui lui lancera qui une épigramme, qui une anecdote. On le raille de sa pauvreté :

> Là Phébus habille Mailliet
> En décembre comme en juillet.

On ne lui fait grâce d'aucune avanie et Tallemant, toujours à l'affût des bons tours, n'a pas manqué de saisir Mailliet au passage. Il conte que le poète besogneux alla offrir ses services à une femme qui chantait sur le Pont-Neuf. Moyennant quatre livres, il lui promit de lui faire une chanson admirable et peu après il la lui apportait. Ce n'étaient qu'*astres*, que *soleils* et tout l'amphigouri ordinaire à Mailliet, si bien que personne n'y comprit goutte et que les vers ne se vendirent pas. Il y aurait eu procès si Gombaud n'avait pris soin de désintéresser la chanteuse. Toute cette renommée grotesque et légendaire subsistait encore bien après la mort de Mailliet. Trente ans plus tard, on le raillait encore et Furetière comme Saint-Évremond décochaient quelque malice à son ombre, car on le retrouve dans le *Mytophilacte* du *Romand bourgeois* comme dans le *Poète Sibus* qui rajeunissait alors un type éternel de littérateur dépenaillé.

Il était écrit, en effet, que le malheureux Mailliet serait jusqu'au bout la victime de ses inconséquences. Toujours il passa pour pauvre et on ne fit guère grâce à sa gueuserie, on le plaisanta assez sur son unique haut-de-chausses.

> On sait qu'assez souvent Mailliet demeure au lit,
> Durant qu'un ravaudeur lui panse son habit.

Or le poète était moins misérable, moins « impécunieux » qu'on le croyait; sa débauche de gigots de mouton n'avait pas épuisé toutes ses ressources. Quand il mourut, vers 1628, à Paris, à l'âge de soixante ans environ, on trouva en son logis quatre ou cinq cents écus d'or qu'il avait épargnés sur les gratifications que quelques personnages de la cour lui faisaient de temps en temps pour récompenser ses rimes. C'est encore Colletet qui nous l'apprend et il ajoute sentencieusement : « On voit que la France n'est pas tout à fait ingrate au mérite véritable ou prétendu. » On voit surtout que Mailliet était prévoyant et qu'il risquait fort de passer pour un faux pauvre aux yeux de ceux qui le secouraient. C'était imprudent, mais le Gascon se retrouve à ce dernier trait : savoir épargner tout en laissant un libre cours à ses appétits; décidément Mailliet était moins dénué de sens qu'on le suppose et il pouvait sourire, en mourant, car il avait berné quelques-uns de ceux qui se gaussaient de lui.

Que faut-il conclure de tout cela? Que les Gascons comptèrent dans leurs rangs des originaux dont les ridicules, les travers étaient bien faits pour établir une réputation fâcheuse autour du pays d'où ils sortaient? La constatation ne prouverait pas grand'chose et serait de maigre intérêt. Il me semble qu'une autre conclusion en découle naturellement. C'est à dessein que nous avons peint Mailliet sans atténuer aucun de ses défauts. Un pareil personnage devait naturellement tenter les auteurs de vers malins du temps, comme il provoquerait de nos jours les auteurs de vaudevilles. Mais faut-il voir dans ses travers personnels ceux d'une race entière et y trouver la marque de je ne sais quelle hérédité? C'est un Gascon, Théophile, qui portraiture le premier son compatriote et qui souligne le grotesque de son maintien, ce qui prouve tout au moins que ce grotesque frappait surtout les gens du cru. Les Mailliet sont des exceptions possibles dans tous les temps et en tous pays. La légende s'attache de leur vivant à leur personne; les racontars suivent leur piste et ils donnent bientôt un corps aux imaginations épar-

ses. Plus tard, beaucoup plus tard, pour incarner convenablement son rêve, la postérité ne trouve rien de mieux à faire que de le couler sous la peau d'un personnage quelconque et c'est ainsi qu'elle adopte, comme Gascon, Savinien de Cyrano,... de Bergerac près Dampierre, en Seine-et-Oise.

PAUL BONNEFON.

VARIÉTÉS

Une affaire célèbre (1).

L'EXÉCUTION DE MADAME TIQUET JUIN 1699

Angélique-Nicole Carlier naquit en 1657 : elle était la fille d'un riche libraire de Metz, le sieur Carlier. D'une éclatante beauté, elle avait grand air, le port noble, l'esprit brillant et cultivé. Elle demeura orpheline à 15 ans et partagea avec son frère l'héritage d'un million que lui laissait son père.

Étant riche, belle, spirituelle et ambitieuse, il devenait naturel que toute une cour d'adorateurs plus ou moins désintéressés évoluât autour d'elle. Au nombre de ses soupirants, M. Tiquet, conseiller au Parlement, se faisait remarquer par son zèle et son assiduité : il avait eu l'habileté de circonvenir par des présents une tante de la demoiselle Carlier.

Mlle Carlier, ébranlée par l'insistance de sa tante, par la richesse qu'elle supposait à M. Tiquet, par le rang honorable que celui-ci tenait dans le monde, penchait pour cette union qui la sortait de la médiocrité de sa naissance. M. Tiquet, très épris de cette belle jeune fille qui paraissait à la fois si désireuse et si sûre de plaire, multipliait les attentions et faisait à tout propos quelque présent galant. Le jour de sa fête, Mlle Carlier reçut des fleurs mêlées de diamants pour une valeur de 15000 livres. Mlle Carlier ne résistait pas à de tels arguments : elle comprenait sans peine le langage des fleurs quand elles s'exprimaient avec une éloquence aussi irrésistible.

Elle unit donc son sort à celui de M. Tiquet : les commencements du mariage furent heureux et la naissance d'un fils et d'une fille donnait à ce semblant de bonheur des apparences souriantes. Mais en réalité les deux époux s'étaient mutuellement trompés.

Le chroniqueur nous ajoute, dans un langage qui sent bien son époque : « L'amant ne vit point l'extrême fragilité de sa maîtresse, son inclination décidée pour la dépense. La maîtresse n'aperçut point la bizarrerie de son amant, ses vices contraires à l'esprit de la société. L'amant crut avec raison sa maîtresse opulente. La maîtresse crut, à tort, son amant fort riche : tous deux en s'étourdissant ainsi se préparaient les plus malheureuses destinées. »

Il paraît que Mme Tiquet fut elle-même la cause de tous ses malheurs. Le narrateur, qu'on n'accusera pas de partialité pour l'héroïne du drame, a soin de nous renseigner à cet égard « la sève criminelle d'Adam avait conservé dans son âme toute sa force et elle avait une complexion ardente pour le plaisir ».

Le plus favorisé de ses complices fut un capitaine aux gardes, nommé Mongeorge ; il n'eut qu'à paraître pour qu'un parallèle très fâcheux à l'égard de M. Tiquet s'établît de suite dans l'esprit de la belle amoureuse entre son mari et le nouveau venu. La jalousie du mari accrut l'audace de Mme Tiquet qui cessa de résister à sa passion pour le sieur Mongeuge. L'histoire ajoute d'ailleurs que cette passion satisfaite ne suffit plus à Mme Tiquet, car elle en arriva aux pires désordres. Mais au milieu de ses débordements elle savait garder une telle attitude et si bien « se composer », qu'elle était reçue dans les meilleures compagnies de l'époque. Elle avait su non seulement se glisser partout, mais s'imposer même, tant elle avait d'agrément dans la parole et tant elle donnait de noblesse et de charme à ses conversations.

M. Tiquet, chargé de dettes, incapable de subvenir au luxe et aux dépenses de sa femme, fut poursuivi par ses créanciers. Mme Tiquet, révoltée des remontrances de son mari, profita de ces poursuites pour obtenir sa séparation de biens au Châtelet. Elle en était à ce point où son aversion pour son mari se transformait en haine et en fureur. Elle ne voyait plus en lui qu'un tyran dont il fallait à tout prix se débarrasser.

Elle pensa que le plus sûr moyen était de le faire assassiner : et une fois sa décision prise, aucune considération ne l'arrêta.

Elle chercha de suite le complice dont elle ferait l'instrument de sa vengeance : elle le trouva dans un certain Auguste Cattelain, auquel, de suite, elle donna une somme importante destinée à être complétée en cas de réussite. Elle mit également son portier dans la sinistre confidence et gagna par les mêmes moyens

(1) Nous avons retrouvé un manuscrit contenant le récit d'une exécution qui fit grand bruit à la fin du XVIIe siècle, *le Nouveau Temple de Salomon* ou *Description historique de l'église paroissiale de Saint-Sulpice*, dédiée à Mme Simonnet, par M. Simonnet Greffier, commis des dépôts du Parlement. Paris, 1751.

Nous avons suivi fidèlement le narrateur dans tous les détails de cette tragique histoire : souvent même nous lui cédons la parole : nous reproduisons en particulier presque dans leur intégrité les parties dialoguées du sujet, et on retrouvera plus d'une fois, au cours de ces pages, des locutions, des tours de pensée et d'expression qui rappellent une époque tout autre que la nôtre.

son silence et son adhésion au complot. L'entreprise échoua une première fois. Mme Tiquet avertit ses deux complices qu'elle renonçait à ses projets, leur remit de l'argent, et leur conseilla le mutisme le plus impénétrable sous peine de mort.

M. Tiquet, qui soupçonnait son portier d'avoir des complaisances pour le capitaine aux gardes Mongeorge, résolut de faire lui-même désormais la surveillance de sa maison : personne ne pouvait entrer sans s'adresser à lui, car il était le détenteur de la clef, qu'il emportait avec lui et mettait même, la nuit, sous son chevet.

M. Tiquet et sa femme, vivant dans leurs appartements séparés, ne se voyaient plus qu'à table ; pendant trois ans, ils vécurent ainsi dans la froideur et le silence morne, mais sans aucune scène d'éclat ou de rupture. Mme Tiquet, pendant ce temps, avait tout simplement essayé, mais sans succès, d'empoisonner son mari avec du bouillon. Le valet chargé de porter ce bouillon avait découvert le crime, et affecté de faire un faux pas pour laisser tomber le liquide. Il demanda de suite son congé et partit, non sans donner les raisons de son départ. Mais M. Tiquet ne connut pas encore le complot terrible qui se tramait contre lui.

Mme Tiquet ne renonçait pas à son projet, et chargea de nouveau son portier de trouver des gens décidés à tenter un coup de main.

Peu de jours après, M. Tiquet rentrant fort tard d'une soirée passée chez une de ses voisines, Mme de Villemur, reçut trois coups de pistolet. Ses gens accoururent à son secours : « Il avait reçu trois blessures qui n'étaient pas mortelles : la plus dangereuse était celle auprès du cœur qui certainement aurait été blessé si cette partie avait eu, alors, son étendue naturelle, mais la frayeur la resserra sans doute à l'approche des assassins : ainsi donc la peur lui sauva la vie. » Nous laissons à l'auteur du récit toute la responsabilité de cette assertion anatomique. Quoi qu'il en soit, M. Tiquet, blessé seulement, se releva et demanda à être transporté chez Mme de Villemur, refusant de rentrer chez lui. Mme Tiquet, avertie, se rendit de suite auprès de son mari qui ne consentit pas à la recevoir.

Le commissaire du quartier fut chargé d'interroger M. Tiquet et de prendre note de sa déposition. « Je n'ai d'autre ennemi, répondit-il, que ma femme. » Cette réponse fit que tous les soupçons se portèrent sur Mme Tiquet. Le lendemain du crime elle alla rendre visite à la comtesse d'Aunoy, et en présence de toute une société qui l'observait, elle fit tête à l'orage avec une présence d'esprit et une possession d'elle-même remarquables. On lui demanda si son mari connaissait les meurtriers.

« — Ah ! Madame, répondit-elle à la comtesse d'Aunoy, quand il les connaîtrait, il ne le dirait pas : c'est moi qu'on assassine aujourd'hui. » Et malgré toutes les questions qui lui furent posées, malgré des allusions transparentes au portier criminel, elle ne se déconcerta pas. Elle semblait braver tous les discours par les dehors imposants de l'innocence. »

Une fois revenue chez elle on l'avertit secrètement qu'elle eût à s'enfuir, et pendant plusieurs jours les avis redoublèrent de précision et d'insistance. Le huitième jour un théatin s'introduisit chez elle et la prévint qu'elle eût à faire diligence si elle ne voulait être arrêtée. Il lui avait apporté une robe de théatin pour lui favoriser le départ : une chaise à porteurs laissée dans la cour l'attendait ; des ordres avaient été donnés aux porteurs qui devaient la conduire à un endroit convenu. Là se trouverait une chaise de poste qui la transporterait rapidement à Calais d'où elle passerait en Angleterre. Mme Tiquet remercia chaleureusement le théatin, mais elle voulut payer d'audace jusqu'au bout. Elle se croyait en réalité inattaquable, supposant que, par suite des mesures prises, on ne découvrirait jamais qu'elle était coupable de l'assassinat. Elle se prépara à la résistance, voulant se défendre victorieusement en justice : elle répondit donc au théatin « que les accusés criminels peuvent prendre la fuite mais non les innocents, que M. Tiquet était l'auteur de tous ces bruits injurieux à son innocence, que le dessein de son mari était de lui tendre des pièges, afin de l'engager par une fausse alarme à s'enfuir et lui abandonner son bien. »

Le lendemain, une de ses amies, Mme de Semonville, vint la voir. Comme elle se retirait :

— Je vous prie de rester, lui dit Mme Tiquet, on doit venir m'arrêter dans un moment, je voudrais bien ne pas me trouver seule dans une pareille scène.

Quelques instants après en effet, le lieutenant criminel, le sieur Deffita, entrait avec une escorte d'archers pour l'arrêter. Elle s'adressa à lui sans la moindre émotion apparente.

— Vous pouviez, Monsieur, vous dispenser d'être si bien accompagné. Je vous attendais de pied ferme, je n'avais garde de m'enfuir : je vous aurais suivi quand vous auriez été seul.

Elle pria que l'on mît les scellés chez elle pour éviter tout détournement, rassura son fils, un enfant de neuf ans qui paraissait effrayé, lui donna de l'argent pour se divertir, et lui parla avec calme et enjouement pour dissiper chez lui toute terreur. Elle fit ses adieux à Mme de Semonville et monta tranquillement dans le carrosse du lieutenant criminel. Sur le parcours de la voiture elle reconnut une dame de ses amies qu'elle salua gracieusement : au milieu de l'escorte infamante qui la conduisait au Petit-Châtelet, elle conserva son maintien habituel de grande

dame qui se rend en apparat d'une visite à l'autre. Il paraît qu'en arrivant au Petit-Châtelet elle eut un moment d'émotion, qu'elle surmonta bien vite. On la fit conduire au Grand-Châtelet, où eurent lieu des confrontations accablantes pour elle.

Auguste Cattelain, son complice dans la première tentative de meurtre, vint dénoncer toutes les machinations ourdies contre M. Tiquet et déclara que le portier était du complot. Les deux hommes furent arrêtés. Mme Tiquet avait en effet bien pris ses mesures pour égarer l'opinion sur le second assassinat, les preuves de sa culpabilité manquaient et ceci explique son incroyable audace : mais la première tentative de meurtre à laquelle elle ne songeait plus se redressa contre elle, et les preuves abondèrent pour la déclarer coupable de ce premier crime que les circonstances seules l'empêchèrent de perpétrer. Conformément aux ordonnances, le 3 juin 1699, Mme Tiquet fut condamnée par les juges du Châtelet à avoir la tête tranchée; son portier fut condamné à être pendu.

La Cour confirma la sentence du Châtelet. Cattelain fut envoyé aux galères perpétuelles : les autres accusés furent mis hors de cause.

Mme Tiquet fut transférée à la Conciergerie; sa liberté d'esprit et son incroyable empire sur elle-même ne l'abandonnèrent pas un instant : elle ne chercha plus à nier. Les vers suivants qui lui ont été attribués et qu'elle a faits dans sa prison témoignent de tous les côtés complexes de cette étrange nature de femme. Dans ces strophes on sent un accent de repentir qui a fait douter un moment de leur authenticité, car, pendant sa détention, Mme Tiquet passa par certaines alternatives : elle eut ses heures de piété; à d'autres moments elle joua le personnage d'esprit fort, mais finalement les ressouvenirs de sa jeunesse religieuse l'emportèrent et contribuèrent à faire de sa mort d'infamie une mort chrétienne. Nous donnons ces vers qui restent curieux en tout cas, « car l'esprit de poésie n'existe pas facilement dans le cerveau en pareille circonstance ».

Prosterné en lieu d'amertume humblement prosternée,
Grand Dieu, Refuge des pécheurs,
J'implore ton secours contre tant de malheurs
Dont mon âme est environnée.
Mes pauvres sont pleins d'impuité,
Mais ta clémence les surpasse!
Venons pour les effets de la grâce
Implorer le calme à mon cœur agité.

Seul le poids de mes fers chaque instant de ma vie
Se rapproche contre moy.
Hélas! c'est mon malheur de le perdre dans toy
S'il faut qu'elle me soit ravie.
Le trait qui me perce le cœur
N'est pas de me voir dans les chaînes :
Le plus sensible de mes peines
Vient de l'effroy de ta juste rigueur.

. . . . . .

Pendant que Mme Tiquet versifiait ainsi dans sa prison, M. Tiquet remis de ses blessures crut bienséant d'aller à Versailles demander au Roi la grâce de sa femme. Peut-être eût-il mieux fait de ne la pas accuser? Il obtint audience de Louis XIV, et accompagné de ses deux enfants alla se jeter aux pieds du monarque.

— Sire, j'implore votre clémence pour Mme Tiquet. Ne soyez pas plus sévère que Dieu même, qui est disposé à luy pardonner. Votre justice est-elle plus offensée que je ne le suis? Je luy pardonne : mes enfants lèvent pour leur mère leurs mains pures et innocentes vers vous. Sire, le crime est expié par les transes et les horreurs que Mme Tiquet, comme une victime prête à être sacrifiée à la justice, a déjà éprouvées. En voulant punir le crime, ne punissez pas l'innocence.

Louis XIV fut inexorable. M. Tiquet, dont le personnage au fond était vulgaire et méprisable, ne voulut pas que sa démarche demeurât tout à fait inutile, et puisque le roi lui refusait la grâce de sa femme, il se borna à demander la confiscation de ses biens, et il l'obtint. « Il gâta par là le mérite de son discours et de l'action qu'il venait de faire, *parce qu'il ne mit point d'intervalle entre cette seconde demande et la première.* »

La démarche de M. Tiquet ne fut pas la seule qui fut tentée auprès du Roi : le frère de Mme Tiquet, capitaine aux gardes et collègue de M. de Mongeorge, fit agir des gens de condition et « du premier rang » pour obtenir la grâce de sa sœur. Le roi l'eût accordée peut-être si l'archevêque de Paris, M. de Noailles, n'avait usé de son influence pour conseiller au souverain de demeurer inflexible, et de faire un exemple. Il paraît que dans le cas présent l'impunité eût été fâcheuse, que la sûreté de la vie des maris dépendait d'une punition sans merci, et ce détail n'est pas sans éclairer d'un jour très spécial l'époque solennelle et quelque peu hypocrite où se passa ce drame : il importait d'agir et de terroriser les esprits car « le grand pénitencier avait les oreilles rebattues des confessions de femmes qui toutes presque s'accusaient d'avoir attenté à la vie de leur époux ». Le roi crut qu'il importait de laisser la justice suivre son cours, puisque la vie des maris de son royaume en dépendait.

Mme Tiquet fut condamné la veille de la Fête-Dieu; l'exécution fut renvoyée au lendemain de ces solennités à cause des reposoirs dressés partout dans les rues : elle fut avertie de suite de l'arrêt rendu contre elle. Le curé de Saint-Sulpice, M. Trotti de la Chétardie, s'était rendu auprès d'elle et avait essayé de lui inspirer des sentiments religieux et résignés. Elle affecta d'abord de résister à de tels conseils et de jouer à l'esprit fort.

Une fois introduite auprès du lieutenant criminel, lecture de son arrêt lui fut donnée. Elle l'écouta impassible.

Le lieutenant criminel Deffita se crut obligé de lui adresser des paroles de circonstance et son petit discours pourra sembler singulièrement impertinent si l'on songe que le juge avait été jadis au nombre des adorateurs déclarés de Mme Tiquet.

« Madame, vous venez d'entendre un arrêt qui vous met dans un état bien différent de celui où vous avez été. Vous étiez dans un rang honorable ; les plaisirs où vous vous abandonniez vous rendaient la vie délicieuse : vous voilà dans le sein de l'ignominie, à la veille de subir le dernier supplice. Encore une fois, quelle différence ! entre ces beaux jours, ces jours rians et ce jour cruel et douloureux, ce jour horrible où vous êtes ! Il faut, Madame, que vous rappeliez toute votre fermeté pour avaler ce calice humiliant, mais salutaire ; il faut que vous disiez avec le prophète roy : J'accepte ce calice de salut ; vous devez vous jeter dans les bras de Dieu en invoquant son saint nom. Luy seul peut vous aider à porter le poids de votre croix et mêler de la douceur à l'amertume de votre calice. Après tout, le supplice que vous allez souffrir n'est qu'un passage qui ne vous paraîtra pas affreux dès que vous considérerez qu'il conduit à une meilleure vie. »

Mme Tiquet ne put s'empêcher de faire sentir à ce tartuffe toute l'inconvenance de son attitude :

« Je suis devant vous en posture de suppliante : vous savez, Monsieur, que dans ces beaux jours que vous m'avez rappelés je faisais bien devant vous une autre figure. Au reste, Monsieur, poursuivit-elle, je ne suis point effrayée de mon supplice, je ne suis étonnée que de votre dureté. Le jour qui terminera ma vie terminera mes malheurs. Sans braver la mort je la supporterai avec constance, je vous en ai donné la preuve : j'ai répondu sur la sellette sans me troubler, j'ai entendu mon arrêt sans frémir ; je ne me démentirai point sur l'échaffaut : je serai la même jusqu'au dernier souffle de ma vie. »

Ce dernier colloque entre deux amants ne laisse pas d'être tragique, et l'avantage, il faut l'avouer, reste à la femme coupable sur le juge inflexible et prêcheur.

Le lieutenant criminel exhorta Mme Tiquet à tout avouer et à révéler le nom de ses complices. Elle refusa. Le supplice de l'eau lui fut alors appliqué. Quand le premier pot d'eau lui eut été donné, elle réfléchit que son mutisme sans doute ne pourrait durer, et elle avoua tout. On lui posa la question de savoir si M. de Mongeorge avait été au nombre de ses complices. Elle se récria très fort :

— Je n'ai eu garde, dit-elle, de lui faire confidence de mon crime : j'aurais perdu son estime sans ressources.

Le curé de Saint-Sulpice revint auprès de la condamnée pour la disposer à mourir, et cette femme qu'il avait quittée peu avant impénétrable, d'un stoïcisme païen, se retrouva très docile, et toute prête à entrer dans les sentiments de piété qu'on voulait lui suggérer. « Ce changement, ajoute l'auteur de la chronique, fut un effet de la grâce qui en s'accommodant à notre liberté triomphe de nos cœurs par des voyes également douces et efficaces. »

Mme Tiquet chargea M. de la Chétardie d'aller trouver son époux, d'obtenir de lui le pardon qu'elle implorait à cette heure solennelle et de l'assurer qu'elle mourrait le cœur tout rempli de tendresse à son égard comme aux premiers jours de leur mariage.

L'affluence de peuple répandue dans les rues sur tout le parcours que devait suivre Mme Tiquet pour se rendre de la Conciergerie à la Grève fut considérable. Plusieurs personnes furent même étouffées. Mme Tiquet parut dans la charrette qui la conduisait au supplice, assistée de son confesseur, M. de la Chétardie ; elle était vêtue de blanc, et l'on nous dit que cette couleur rehaussait encore l'éclat de sa beauté : le portier, dont elle avait voulu faire l'exécuteur de son crime, condamné comme elle, se trouvait également dans la charrette avec un confesseur, l'abbé Fromageau.

Mme Tiquet, en présence de cette foule prodigieuse qui la regardait avidement, eut conscience de son ignominie ; « elle se considéra représentée dans l'âme de tout le monde comme chargée d'opprobre, elle ne put soutenir cette infinité de portraits humiliants qu'on se faisait d'elle. Elle abaissa d'elle-même sa « coeffe » et se couvrit le visage. M. de la Chétardie lui prodiguait ses encouragements : « Regardez le ciel où vous devez entrer. Buvez ce calice amer avec le même courage que J.-C., qui était autant innocent que vous êtes criminelle, but le sien. Un si grand modèle et une si grande récompense de votre résignation à la volonté de Dieu doivent vous faire soutenir le poids de l'ignominie. Il faut que les objets que vous voyez par les yeux de la foy vous dérobent ceux que vous voyez par les yeux du corps. Cet affront était une ressource que Dieu avait dans les trésors de sa miséricorde pour vous sauver. Admirez sa bonté à travers sa sévérité. Reconnaissez ici qu'il est miséricordieux dans sa cruauté nécessaire. Après tout, il ne s'agit pour vous que d'un instant d'ignominie. Est-ce trop acheter le ciel ? »

Ces paroles rendirent à Mme Tiquet toute son énergie et tout son courage : elle releva de nouveau la « coeffe » qui cachait son visage et regarda la multitude des spectateurs d'un regard contrit mais assuré.

Dans cette charrette elle conversa de la manière la

plus touchante avec son portier; ce malheureux s'excusait auprès d'elle de l'avoir dénoncée et d'avoir ainsi contribué à sa mort. « C'est à moi, reprit-elle, d'obtenir mon pardon, je suis coupable envers vous de vous avoir engagé dans un crime si horrible et de vous avoir procuré une si triste récompense de vos services. » L'un et l'autre s'exhortaient dans les termes les plus expressifs à faire une mort chrétienne et courageuse.

La place de Grève était entourée de tribunes dans lesquelles la cour et la ville avaient pris place pour assister à ce spectacle : la foule était entassée partout.

Au moment de l'arrivée de Mme Tiquet, il advint d'abord une si forte averse qu'il fallut attendre la fin de l'orage pour procéder à l'exécution : pendant tout ce temps elle put voir devant elle le bourreau, l'appareil de son supplice, et le carrosse noir tout attelé qui attendait son corps pour le porter au cimetière de Saint-Sulpice. Mais aucun de ces détails lugubres ne fit impression sur son âme : elle assista à l'exécution du portier qu'elle plaignit de tout cœur, mais sans faire sur elle aucune réflexion. Quand son tour fut venu de monter sur l'échafaud, elle tendit la main au bourreau pour qu'il l'aidât à en gravir les degrés : elle le remercia doucement de la tête, comme pour montrer « qu'elle était bien éloignée d'avoir pour lui de l'horreur ».

Une fois sur l'échafaud, en butte à tous les regards et à l'attention de cette foule, elle affecta un calme indicible : on eût dit qu'elle avait étudié son rôle et les témoins oculaires assurent qu'elle le possédait parfaitement. Elle baisa d'abord le billot, puis elle accommoda ses cheveux et sa coiffure, sans hâte, sans précipitation; elle prit ensuite l'attitude nécessaire pour être exécutée, avec un courage si surprenant que les spectateurs en étaient attendris aux larmes. M. de la Chétardie, son confesseur, attesta qu'après avoir si mal vécu, elle sut au moins mourir en héroïne chrétienne.

Le bourreau lui-même, peu accoutumé à tant de maîtrise dut s'y reprendre à trois fois avant de réussir dans sa sinistre besogne. Quand enfin la tête fut séparée du corps, un cri de réprobation s'échappa de toutes les poitrines pour flétrir la maladresse de l'exécuteur. Dans les premiers moments la mort n'enleva rien à ce visage de son éclat et de sa beauté. Un spectateur de cette scène tragique affirme que rien n'était si beau que cette tête et qu'il en fut ébloui. Mme Tiquet avait alors quarante-deux ans.

Sa tête fut exposée quelque temps sur l'échafaud, « sans doute, ajoute le narrateur anonyme, afin que ce spectacle terrible pût s'imprimer profondément dans l'esprit de toutes les femmes mariées, présentes à l'exécution, qui pourraient être tentées de commettre un si grand crime. De pareils exemples devant se graver au fond de l'âme, ils sont propres à étouffer dans les cœurs les semences de pareils crimes. Rien de plus salutaire pour le bien public que ces impressions : l'appareil de la justice y contribue beaucoup. »

GEORGES MAZE-SENCIER.

AMALIA [1]

III

JOURNAL D'AMALIA (*suite*).

Nous voici de nouveau dans ces admirables Pyrénées; derrière ces cimes j'ai vu monter ma première aube d'amour et de bonheur; leur grande ligne ondulée et sa bordure lumineuse ne m'ont pas quittée pendant tout l'hiver; je les retrouvais en fermant mes paupières.

C'est étrange la façon dont l'imagination se représente les grands objets naturels que les yeux ont vus à travers l'extase du cœur. Quand j'essayais d'évoquer ce tableau sublime, seul le contour supérieur, le profil des sommets m'apparaissait. Au-dessous, rien qu'une surface brouillée, une sorte de brume indécise; aucun des détails qui rattachent le paysage à l'homme et l'associent à notre humble effort, pas un de ces groupes de chênes et de hêtres, abri d'une fontaine où s'arrête aujourd'hui mon regard, pas une de ces maisons au large pignon blanc, à la petite fumée bleue. Ces grands corps de montagnes si pleins et si puissants semblaient faits d'une matière subtile et raréfiée, à demi vaporisée par l'ardent soleil; je n'aurais pas su dire s'ils étaient loin ou tout près, s'ils n'allaient pas se perdre dans l'infini ou se dissoudre dans l'universelle blancheur. Et parmi ces êtres flottants et impalpables se redressait, s'agitait la multitude des pensées nouvelles, des sentiments inéprouvés qui entrèrent alors en tumulte dans mon âme. Ceux-là avaient presque trop de réalité et de relief, comme si je les eusse regardés à travers un épais cristal ou une atmosphère enflammée; ils étaient vivants, mais d'une vie trop forte pour ma faiblesse : je les redoutais. Et ainsi, dans ce spectacle intérieur, rien ne semblait naturel. Tout était songe léger ou rêve intense, magie troublante ou fugitif mirage. Maintenant tous ces fantômes ont disparu. Mon regard atteint, touche directement les grandes montagnes, et je les sens aussi réelles que moi. Mon

(1) Voir la *Revue* des 9 et 16 septembre.

bonheur est solidement établi parmi les choses de ce monde; l'hallucination et le rêve ne peuvent plus lui faire franchir en un instant des espaces; ils n'en peuvent rien emporter en se dissipant; les années vont couler sur lui jour par jour et je saurai en savourer lentement chaque minute.

J'ai voulu parcourir les deux versants de la montagne; le versant espagnol surtout m'a enchantée. Nous avons trouvé en France, mais tout près de la ligne de faîte qui sert de frontière, une maison de paysans aisés où nous nous sommes établis. Nous sommes là, oubliés du monde, et nous l'oublions, nous aussi, sans nous demander si cela est permis. Il nous rappellera assez tôt et nous sentirons de nouveau sa chaîne. Nous avons fait quelques belles promenades; puis le temps s'est gâté et nous a confinés presque chaque jour dans notre étroite demeure. Nous ne sortions que pendant de courtes éclaircies. Ces jours de captivité ont peut-être été les meilleurs. J'ai longuement causé avec Robert. C'est surtout moi qui parlais; j'avais confiance et joie à lui ouvrir mon cœur; je voulais qu'il me connût bien, qu'il sût toutes mes ignorances, toutes mes présomptions, avant de me conduire sur le sommet d'où nous découvririons ensemble la vie, pareille à une grande plaine étendue à nos pieds avec ses routes blanches et ses sentiers verdoyants dont il m'expliquerait le réseau. Ses réponses étaient parfois longues et précises; le plus souvent il se bornait à de courtes phrases où il ne me disait pas tout, mais assez pourtant pour me faire trouver le reste moi-même avec un peu de réflexion. Dans ces longs entretiens, j'ai entrevu le fond même des convictions où Robert puise sa grande force morale. Pour lui, le vrai n'est pas ce qui paraît tel à notre intelligence infirme et déçue par les mots; c'est ce qui met dans la pensée et dans la vie de l'ordre, de la suite, de la cohérence, toutes les conditions de la beauté suprême. Ces conditions, on ne gagne rien à les discuter sans fin; on passerait à cela le temps de vivre et l'on mourrait sans avoir réellement vécu : on les sent d'instinct et on y croit. « Il faut, ajoutait mon mari, deux ou trois grands partis pris auxquels on se tient : les actions nobles qu'ils inspirent, un train de pensées constamment élevées les érigent peu à peu en vérités que l'on ne conteste plus. » Les siens, je n'ai pas besoin de les lui demander, sont: l'honneur, la loyauté, l'amour de la patrie.

N'ai-je pas aussi mes partis pris? C'est étrange l'effet que me produisent les mots de pureté, d'innocence, de sincérité. Je sens sur mes lèvres, en les prononçant, une saveur pénétrante, comme si je goûtais de beaux fruits sains et rafraîchissants. Je n'éprouve cette sensation pour aucun autre nom de vertu; aussi j'ai une tendance naturelle à réduire à cela tout l'idéal, à chercher là toute règle de vie. Un mot de mon mari m'a fait réfléchir. « Règle de cloître », m'a-t-il dit en souriant. C'est la vérité, hélas! et je n'ai pu m'empêcher d'ajouter en moi-même : « Règle pour une femme sans enfants et de qui le mari n'a pas besoin d'aide. » Certes je suis bien capable de concevoir un autre type idéal, celui d'une existence de mêlées et de luttes, de victoires et de défaites, de violences et de compromis d'où l'âme sort rachetée par une grande œuvre accomplie, avec quelque tache peut-être, mais bien vite lavée dans un généreux flot d'activité bienfaisante. Voilà bien la vie qu'il faut à un homme et que je souhaiterais à mon fils s'il m'est jamais donné la joie d'en avoir un. Mais une femme... et moi surtout!... Une œuvre, oui, sans doute, mais le bien qui sort des œuvres humaines est si incertain. J'y ai trop peu de foi pour rien entreprendre. J'essaie seulement de faire le bien quand, sans l'avoir cherché, je le rencontre dans le cercle étroit de mon existence; tout mon effort vise à me mieux connaître, à n'être pas dupe de moi-même, à faire si bien la lumière en moi qu'aucune hypocrisie n'y puisse subsister. Je voudrais que mon âme fût comme un temple où toute souillure serait si visible qu'elle deviendrait insupportable à la conscience. Et ainsi je me sentirais prête pour les grands devoirs que je ne connais point encore et que la destinée peut-être achemine vers moi du fond de l'avenir : je les attends sans avoir le courage d'aller au-devant d'eux.

J'ai passé hier de bonne heure devant l'église du village. La grande porte en était ouverte à deux battants; mais une balustrade posée en travers barrait l'accès aux passants. Seul, le soleil du matin entrait à flots, pénétrait jusqu'à l'abside, inondant tout de sa clarté. Des bouffées d'une brise tiède chargée des senteurs de la forêt pénétraient sous la voûte avec les rayons, séchaient l'humidité des dalles; et je me disais que toute l'atmosphère de l'église se trouverait assainie, purifiée, parfumée à l'heure où la cloche appellerait les fidèles à la prière.

Nous sommes redescendus à B..., sur le bord de la mer, et nous nous sommes établis dans le grand hôtel. Nous attendons là le jour, bien proche maintenant, du retour à Paris.

Mon mari a reçu des lettres de Paris. Ce sont des lettres officielles au timbre du ministère de la Guerre. Je ne sais ce qu'elles contenaient, mais ce ne sont pas apparemment de bonnes nouvelles. Il m'en parlera sans doute, mais je ne veux rien lui demander. Il a

toujours le même accent de tendresse en s'adressant à moi; mais il y a quelque chose d'imperceptiblement changé dans le timbre de sa voix et je distingue comme un pli d'inquiétude persistant sur son front, entre les deux yeux. Pourquoi ne me dit-il rien de ce qui l'affecte si fort? S'il m'aime, j'aurai le pouvoir de le consoler, et si j'ai ce pouvoir ne suis-je pas digne qu'il me demande de porter avec lui sa peine? Je sens que j'allais être toute à lui et rien que ce silence de quelques heures m'a ôté toute ma confiance. Il n'y aura rien de commun entre nous si tout n'est pas partagé; car l'unique chose que l'un des deux réserve jette l'ombre d'un soupçon sur tout le reste.

Deux autres lettres sont arrivées ce matin; mon mari était avec moi. Son visage s'est altéré, son regard s'est obscurci un instant. Il avait laissé retomber les mains qui tenaient les lettres et qui tremblaient: j'étais devant lui et il m'a semblé qu'il ne me voyait pas. Cela ne dura qu'un instant; mais la secousse avait dû être bien terrible pour faire perdre ainsi l'empire sur elle-même à cette âme si forte, si accoutumée à souffrir sans en rien laisser paraître. Je me suis mise près de lui, je l'ai supplié de me tout dire, de croire que je serai forte, moi aussi, et prudente et secrète puisqu'il s'agira de lui. Son visage s'est rembruni, il a fait un geste de la main qui voulait dire « non » ou « pas encore ». Il s'est levé et, d'une voix que j'ai à peine reconnue, d'un ton qui m'a glacée, il m'a dit : « J'ai besoin d'être seul pendant une heure. »

Je ne l'ai vu qu'à midi. Quel déjeuner lugubre dans cette salle commune où les yeux et les oreilles de tant d'étrangers nous imposaient la contenance habituelle et, toutes les deux minutes, les phrases insignifiantes qui nous coûtaient à tous deux un immense effort!

Nous sommes enfin remontés; il m'a fait asseoir près de lui. Il avait retrouvé son expression calme et toute la sonorité de sa voix mâle. « Ma bien-aimée, m'a-t-il dit, pardonne-moi la peine que je vais te causer; il faut que je parte, mon départ doit être rapide et secret. Je ne pourrai même pas te ramener à Paris: je puis arriver cette nuit à Bordeaux et prendre le paquebot de demain pour l'Afrique. Marguerite t'accompagnera. Je ne sais ce que pourra durer mon absence; je t'engage à t'établir à Lyon, chez ta tante Cécile; j'ai écrit à ton oncle à ce sujet. J'ai longuement délibéré ce matin, je ne délibère plus. Il y a eu un instant où j'ai vu admirablement clair dans mon devoir; c'est assez pour que je ne laisse plus les raisons de douter rentrer dans mon esprit. J'ai un immense chagrin de te laisser seule; j'en ai un plus grand encore de ne pas te mettre de moitié dans mes pensées comme j'en avais pris l'habitude. Cela m'est plus cruel peut-être que de te quitter. Nous n'étions qu'une seule âme, je l'avais voulu ainsi et c'est moi qui, volontairement, m'écarte, me sépare de toi. Ne m'interroge pas, je t'en prie. Tout ce que je puis te dire, c'est qu'il s'agit de mon frère : il est menacé. Je le suis avec lui dans l'honneur du nom que tu as bien voulu accepter. Je crois en lui comme en moi-même. Si je n'ajoute rien, c'est que, plus tard, il me serait douloureux de penser que l'ombre d'un soupçon a passé dans ton âme contre celui que j'ai aimé uniquement avant de te connaître ». Je pleurais convulsivement. « Je t'en supplie, me suis-je écriée, dis-moi tout, au contraire; laisse-moi lire ces lettres. J'ai foi en toi, ton jugement s'imposera au mien; c'est affreux, n'est-ce pas, si jeune, d'être quittée au seuil du bonheur; mais je ne serai pas vraiment seule si, avant de partir, tu m'as fait entrer dans toutes tes pensées, si je puis les suivre quand tu ne seras plus là, craindre, espérer, combattre avec toi sans jamais douter. Tu n'as pas voulu que je fusse une Nora; je veux être plus, je veux être ta Portia fidèle et courageuse. » Son regard s'est fixé sur moi. Ce qu'il y avait dans ce regard de tendresse, de tristesse infinies, de pitié, d'amour, comment l'oublierai-je jamais! Mais la volonté de ne pas reconsidérer les choses une fois résolues, cette volonté qui le rendait si fort, l'emporta. « Je ne puis », m'a-t-il répondu d'une voix qui ne me laissait pas d'espoir. « Ah! m'écriai-je, tu ne m'aimeras jamais, tu n'as pas besoin de moi, tu es trop capable de souffrir seul », et je me levai. L'instant d'après, je retournai vers lui : « Ne nous quittons pas ainsi », lui dis-je. Son visage exprimait la même résolution calme, son regard seul trahissait l'atroce supplice auquel il était en proie. Je me suis jetée dans ses bras; tout était bien fini!... Je ne lui ai plus parlé que des soins matériels qu'exigeaient son départ et le mien.

. . . . . .

Quelle chose étrange et insondable que le cœur humain! Je n'ai jamais mieux senti que j'aime mon mari de toute mon âme; il est pour moi l'être bon et fort, sage et tendre. Dès qu'on me laisse seule, il est là : je le vois en fermant les yeux; je pâlis sous son regard; je me sens emportée vers lui, ravie en lui! Mais tout d'un coup je me reprends violemment et je le repousse de moi. C'est que je me souviens : je vois toute l'humiliation et le déchirement de cette minute terrible où il a refusé de me laisser voir les lettres accusatrices. Il ne m'a pas jugée digne d'être associée à sa douleur, à ses doutes, à sa résolution finale. Il m'a traitée en étrangère et en esclave. Quand me reviennent ces mortelles images, l'orgueilleuse Portia qui est en moi se raidit, vindicative et inexo-

rable. Non, je n'aurais pas demandé grâce, j'aurais accepté librement et courageusement l'inévitable. Mais j'avais le droit de connaître les raisons du coup terrible qui s'est abattu sur moi. Comment n'a-t-il pas compris que tout devait être mis en commun entre nous à la veille d'une si douloureuse séparation?

. . . . . .

J'ai dû m'interrompre, l'indignation et la douleur mettaient un voile sur mes yeux et faisaient trembler ma main. Je ne pouvais plus écrire; un morne abattement a succédé à mes agitations; puis la réflexion m'a rendu un peu de lucidité et de calme. S'il m'avait lu ces lettres, je n'aurais pas eu le courage d'y chercher autre chose que des raisons ou des prétextes pour le retenir. Les accusations étaient spécieuses; j'aurais fait en sorte de les trouver légères, j'aurais conseillé d'écrire, d'attendre une réponse, et j'aurais parlé avec une passion, une conviction croissante, jusqu'au moment où, peut-être, exaspérée par la résistance j'aurais jugé au contraire les charges si accablantes qu'il était vain de vouloir y répondre et conjurer le destin. Je me connais bien; si j'avais plaidé cette thèse, j'y aurais apporté l'ardeur subtile et provocante que je mets dans tout ce qui me passionne. Robert aurait gardé le souvenir de m'avoir vue alliée aux persécuteurs de celui qu'il aime comme un fils, acharnée comme eux à le détruire, et cela serait à jamais demeuré entre nous. Il n'est que trop vrai; c'est là ce que j'aurais fait, c'est là ce que sa sagesse et son amour ont voulu prévenir. Et alors je revois l'infinie tristesse de son ferme regard, je devine tout ce que sa prudence lui a coûté; la fière Portia se fait humble, si humble que la terrible humiliation la trouve déjà courbée et passe sur elle. Mais, hélas! je le sens bien: tant que le bien-aimé ne sera pas là, ces griefs se présenteront plus d'une fois à mon esprit, je les jugerai inexpiables et toute mon âme en sera empoisonnée.

J'ai été pendant toute une semaine comme une abandonnée. Mon mari parti pour plusieurs mois, ma tante Cécile gravement malade et ne pouvant me recevoir. Mme de R... m'a recueillie avec sa bonté habituelle. Elle me montre plus de bonne grâce que de véritable affection; je crois que j'aime mieux cela. L'affection irait chercher mes peines pour m'en consoler; elle ne trouverait presque jamais les mots qui conviennent. J'ai besoin d'être seule avec mes souvenirs, avec mes pensées pour en épuiser l'amertume.

Fort heureusement pour moi, les réparations que Mme de R... fait faire à son hôtel l'ont empêchée de revenir à Paris. Nous sommes établies dans sa villa de Saint-Germain; le parc est immense et se confond presque avec la forêt. Mme de R... ne saurait se passer d'aller tous les jours à Paris; elle n'a pas trop insisté pour que je l'accompagne; j'ai donc à moi de longues journées où je m'appartiens; je les passe dans le silence, sous les grands arbres. Je les passe avec lui, moins avec son image peut-être qu'avec ses paroles; j'entends cette voix dont le mâle accent sculpte si profondément les pensées; elle a pénétré dans tous les replis de mon être. Cela m'est très doux pour commencer, mais peu à peu s'agrandit en moi une sorte de vide. Que sont sans lui toutes ces richesses de l'intelligence et du cœur? Que je me sens pauvre loin de sa pensée! Les deux mois qu'il faudra passer avant son retour m'apparaissent comme un abîme que je n'aurais jamais fini de franchir, et alors je l'appelle au travers de l'espace, je le veux tout de suite près de moi, je m'abandonne à des rêves à demi volontaires qui me rendent le bien-aimé; je tremble d'amour comme si ses bras m'entouraient de nouveau. Je sors de là avec une faim et une soif de lui qui m'épuisent.

Je crois que de telles rêveries sont morbides et qu'il me les défendrait. Au lieu de m'y abandonner et de m'entretenir dans des émotions qui usent mes forces, je veux essayer de réfléchir, de raisonner, de juger; il faut un peu de vie impersonnelle pour faire trouver la paix à mon âme, malade d'avoir vu de trop près le bonheur et d'en être restée trop avide.

Mme de R... a tous les soirs quelques amis de Paris qui l'aident à tromper l'ennui de son exil. Je cause souvent avec M. Marchal qui est l'un des plus assidus; il habite Saint-Germain même l'hiver. Sa conversation me laisse toujours des sujets de méditation où je me perds le plus souvent mais où je me débrouille quelquefois, et j'en sors alors avec des pensées nouvelles dont il me sera doux de causer avec Robert. Je serais si heureuse qu'il me retrouvât moins enfant, plus capable de le comprendre, plus digne de lui.

J'apprends que Robert a été arrêté en rade de Saint-L... par un ordre télégraphique du ministère de la Guerre lui enjoignant de pousser jusqu'à G... sans une minute de retard et d'y prendre le commandement d'une expédition dans l'intérieur des terres. Au ministère, où j'ai couru, on m'a affirmé que l'expédition est simplement une démonstration de force et une prise de possession qu'on a jugées urgentes à cause des intrigues d'une grande compagnie anglaise; d'ailleurs les populations sont douces et gagnées à la France, il n'y aura en conséquence ni guerre, ni combat et tout consistera à choisir l'emplacement des postes et à les organiser. Robert ne me dit rien de plus dans sa lettre écrite à la hâte. Je

calcule qu'il n'a eu que quelques heures pour descendre à terre. Peut-être a-t-il dû repartir sans voir son frère, et avec la cruelle pensée que ses ennemis allaient avoir deux ou trois mois devant eux pour achever librement leur œuvre. Il obéit simplement et virilement, comme il a toujours fait; il n'éprouve pas le besoin de se plaindre, même à moi. J'admire tant de force et cependant je le voudrais quelquefois plus faible, cherchant un appui; j'aimerais à sentir qu'il a besoin de moi. Je devine la torture morale que cache son silence et je me figure le lent et horrible écoulement des premières heures sur le vaisseau d'où il a vu fuir la ville et le port de Saint-L...

Qu'ai-je donc en moi qui m'empêche d'être aussi triste que je le devrais? J'aurais voulu ne pas m'interroger; je ne puis. J'ai peur — et j'ai besoin — de voir clair dans ma conscience. Ah! le misérable et haïssable être que je suis; je sais le secret de mon cœur. Au fond, je ne pardonne pas à ce frère qu'il m'a préféré. Il y a des moments où je le déteste, je trouve juste qu'il soit abandonné à sa destinée, aux conséquences de ses fautes. Après tout, peut-être est-il coupable... et j'éprouve une satisfaction vengeresse à me dire que ce départ qui m'a désespérée n'a servi de rien, que Robert aurait autant fait en restant près de moi, que la raison était du côté de mon égoïste amour... Voilà ce que je découvre tout au fond de moi. Quel atroce sentiment d'orgueil et de rancune me fait trouver une douceur dans ce qui est pour lui le plus affreux des supplices...! Et je crois aimer, je me crois digne d'être aimée! Ah! combien je me déteste et je me méprise! Comment assez humilier, écraser, faire saigner un cœur capable de sentiments si bas... Heureux ceux qui n'ont pas reçu le don fatal de se connaître.

Une dame est venue quêter Mme de R...; elle s'appelle Mme de Bonneau. Le nom est à lui seul un portrait. C'est une femme de cinquante ans, petite, rondelette et gaie; pas un cheveu gris; des joues unies et roses comme celles d'une jeune fille, de petits yeux noirs, doux et vifs. Elle a tout le temps l'air essoufflée comme si elle venait de monter cinq étages. Elle les monte en effet; elle passe sa vie à visiter les pauvres. Je ne sais pourquoi cette excellente femme m'inspire une sorte de dédain irrité qui a fini par se tourner contre moi-même. Je l'imaginais affairée, tournant des tisanes, goûtant des bouillons, tâtant du dos de la main des cataplasmes, versant à tous les mêmes paroles banales d'encouragement, courant ainsi de mansarde en mansarde, toujours hors de chez elle, toujours absente d'elle-même. Où prendrait-elle le temps de se chercher et de se trouver, de connaître les voies des autres âmes, elle qui ne rencontre jamais la sienne? L'envahissement, par l'habitude, par je ne sais quoi de machinal, d'une aussi admirable vertu que la charité, m'était pénible et pour ainsi dire, douloureux. Je croyais l'entendre, une fois rentrée chez elle, tomber dans un fauteuil avec un « ouf » énorme et satisfait que je prenais sottement en pitié.

Au fond, que suis-je donc pour regarder de si haut cette bonne dame charitable? Moi aussi je sors longuement de moi-même et cela sans l'excuse ou la compensation d'aucun bien accompli; une sorte de besoin fiévreux m'entraîne dans une agitation où sombrent ma raison et ma volonté : je ne me commande plus. Toute force dirigeante est abolie en moi, sauf la folie du plaisir et l'amour-propre qui, lui, reste conscient et devient mon seul maître. Puis, le moment arrive où j'en ai assez, où j'ai honte de ces entraînements. C'est par un retour passionné que je rentre en moi-même. Je veux de nouveau me posséder, me connaître, voir clair dans ce que j'ai senti obscurément. Je conçois comme le premier des devoirs de m'analyser moi-même pour me rendre meilleure, pour me garder d'un retour de folie, et ainsi je passe tour à tour de la distraction vaine à la contemplation égoïste, et, dans l'une comme dans l'autre, je traîne le bout de chaîne qui m'attache à ma propre personne, au misérable moi dont je fais le centre du monde.

J'ai reçu ce matin une longue lettre de mon mari. L'expédition a presque atteint son but. Bien des jours s'écouleront encore avant le retour, mais il n'y a plus de danger à courir. Mon mari a de meilleures nouvelles de son frère. Il m'écrit sur un ton presque gai et si confiant dans l'avenir, si tendre pour la pauvre abandonnée! J'ai été dans la joie depuis le matin, j'ai emporté mon exaltation tout au fond du parc; il y avait des moments où je chantais malgré moi; si l'on m'avait entendue on m'aurait crue folle. Le soir, il y a eu plus de monde que de coutume; j'avais un peu d'excitation et comme le besoin de me répandre sans dire le secret de ma joie. J'ai causé avec entrain; on avait fait cercle autour de moi : je me sentais admirée. A la fin de la soirée, quand tous les invités ont été partis, ma cousine s'est approchée de moi et m'a embrassée plusieurs fois avec une chaleur d'affection qui m'a surprise : « A la bonne heure, m'a-t-elle dit, voilà comment j'aime à te voir; tu as eu un succès ébouriffant. J'espère que cela te dégoûtera de tes conversations trop sérieuses avec M. Marchal. J'en saisis parfois quelques mots en passant et cela suffit pour me donner la migraine; il n'est pas sain pour une femme de tant réfléchir. » Elle m'embrassa encore une fois dans son contentement. Je lui répondis à peine. L'expression « succès ébouriffant » m'avait fait rentrer en moi-

même; l'idée, comme les mots, m'en était pénible, peut-être parce que j'avais conscience d'avoir trop joui de ces vulgaires hommages. Oui, je ne puis me le dissimuler, j'en avais été un moment comme enivrée.

Il est certain que nous sommes devenus grands amis, M. Marchal et moi; nous avons de longs entretiens qui paraissent lui plaire et je suis toute fière qu'il y prenne quelque intérêt. Il veut savoir ce que je pense de sujets très graves et très au-dessus de moi; je me défends un peu de savoir que lui répondre, puis j'obéis. Je regarde en moi-même et j'y trouve toujours quelque chose qu'il écoute volontiers. Cela n'a sans doute pas d'autre mérite que d'avoir été pensé et senti sincèrement. Croirait-on qu'il a voulu connaître l'idée que je me fais de l'au-delà? Ce qui est plus singulier, c'est que j'ai répondu à la question; voici ce que j'ai trouvé en réfléchissant : Dieu ne m'apparaît guère comme le créateur du monde; c'est du moins une pensée à laquelle je ne m'arrête pas. Je le conçois presque constamment comme un idéal vers lequel le monde est attiré, comme un modèle qu'on s'efforce d'imiter quand on veut le bien. Je ne le cherche point derrière moi comme une cause; je l'aperçois très loin devant moi comme un but, au-dessus de moi comme un témoin. Et ainsi il ne m'arrive guère d'admirer sa force, de m'agenouiller devant sa puissance; mais je me sens continuellement sous le regard de sa bonté, j'adore en lui la sainteté, la pureté, une sorte de blancheur sans tache. Il faut croire que je suis faite pour sentir ainsi, car c'est à cela que toute réflexion me ramène.

M. Marchal m'a demandé si j'étais religieuse et cette fois je suis restée court. Depuis j'y ai réfléchi et il m'est venu là-dessus des idées que je veux essayer de noter.

La naissance et le couvent m'ont faite chrétienne et catholique : que me reste-t-il de cette foi de mon enfance? J'ai quelque peine à le découvrir. Je vais volontiers dans les églises, surtout aux heures où elles sont désertes. J'en aime le silence sonore, l'écho qui solennise chaque pas du visiteur, l'enceinte de grands murs où l'âme se sent captive de ses propres pensées, ces hautes baies ouvertes seulement sur le ciel, l'élancement hardi des colonnettes, et la courbe d'impuissance et de renoncement qui les fait fléchir l'une vers l'autre. Tout cela forme comme une musique discrète, un accompagnement à souhait pour la méditation morale où je m'isole passionnément dans mes moments d'horreur et de dégoût pour la légèreté mondaine.

J'aime aussi, surtout à la campagne, les cérémonies du culte catholique : la messe basse avec ses chuchotements, les vêpres avec leurs chants monotones psalmodiés sur de vieux mots latins que personne n'essaie de comprendre. Je trouve une sorte de paix dans cette communion sans paroles avec d'autres âmes, surtout avec des âmes simples; c'est comme la vieille, très vieille chanson près du berceau. L'ardente vie individuelle s'interrompt : on ne sent plus qu'une vie collective vague et atténuée qui ressemble à celle d'une âme d'enfant. Je goûte rarement la parole du prêtre; j'ai peine à entrer dans la pensée presque toujours banale qu'il offre, la même pour tous, à des centaines d'assistants venus là avec des besoins, des passions, des faiblesses, des plaies morales qui ne se ressemblent pas. D'une voix qui tombe de si haut et qui semble se confondre avec le verbe divin, je ne puis m'empêcher d'attendre, d'exiger quelque chose qui convienne à chaque état d'âme, aux circonstances particulières de chacun. Le vrai sermon, le seul bienfaisant serait celui qui encouragerait l'âme à se replier sur elle-même et à croire qu'elle y trouvera le Dieu qui fortifie et qui console. Je voudrais qu'il commençât par quelque touchant exemple de la bonté et de l'indulgence divines lu dans la langue même du livre saint, et que tout de suite après, le mot « méditons, mes frères » donnât le signal à un dialogue de chaque âme avec elle-même, sous l'impression mêlée d'une calme réunion de famille et d'un grave amour paternel. Le besoin que j'ai de Dieu me donne l'idée que je suis religieuse. Ai-je vraiment le droit de me servir d'un si grand mot? Il entre dans ma religion tant d'indéfini et si peu de dogmes, j'y mets tant de mon imagination et de ma sensibilité et si peu de ma raison et de ma conscience! Certes, je suis terriblement faible et faillible, désespérément entraînable et ensuite longuement obstinée dans ma propre apologie; mais je n'ai jamais eu un seul instant la pensée de demander à Dieu la faculté de voir clair en moi-même et d'être de bonne foi. Cette faculté-là m'a été déjà donnée. De même j'aurais honte d'attendre d'un autre être la force dont j'ai besoin, de l'implorer pour qu'il agisse à travers moi et à ma place et que j'en aie pourtant le mérite, n'étant plus qu'un simple spectateur. Je penserais tomber dans une sorte d'inertie, dans la pire des servitudes spirituelles, si j'avais lieu de croire que chaque effort que je fais pour créer en moi de saines habitudes opposées à mes mauvais penchants n'est pas mon effort à moi seule.

Voilà sans doute pourquoi je suis devenue de plus en plus incapable de prier Dieu comme font les autres. Je n'ai rien à lui demander de particulier, je ne souhaite pas qu'il intervienne. Quand j'ai le cœur défaillant et troublé, j'appelle vaguement dans le vide et toujours quelque chose me répond, peut-être l'écho de ma propre voix, toujours il me semble que

quelqu'un de sage, de sérieux et de bon se penche sur moi et me regarde — rien de plus — et, dans l'ombre de cette présence et de cette bonté, je sens renaître en moi la fraîcheur de ma vie spirituelle. Est-ce là vraiment croire en Dieu? Quand j'y réfléchis, je me figure quelquefois que c'est la force de mon désir ou de ma détresse qui crée au dehors cette image d'un témoin bienveillant et paternel. Peut-être est-ce mon âme qui se dédouble et qui prête ensuite réalité et substance à une partie d'elle-même, la plus pure, qu'elle a projetée en fantôme à l'horizon. Telle une vapeur sortie du lac et peu à peu condensée dans les hauteurs, se mire en lui sans qu'il la reconnaisse et lui semble quelque chose qui vient du ciel. Qui résoudra pour moi l'énigme? Mais à quoi servirait-il de la résoudre?

M. de S... a eu connaissance d'un rapport de mon mari communiqué par le ministère de la Guerre au ministère des Affaires étrangères. Il en a écrit le résumé et me l'a apporté. Ce rapport m'a paru admirable et, ce qui est mieux, il est fort rassurant. Je sais gré à M. de S... d'avoir eu cette pensée d'ami et je l'en ai remercié avec effusion.

Nous retournons à Paris; c'est la fin de ma solitude, de mes longues méditations où je trouvais la paix. Je sens bien que je ne m'appartiendrai plus. Mme de R... voudra que je sois associée à sa vie de plaisirs et de distractions continuelles et je ne me sens pas la force de lui résister. Ah! si je pouvais rejoindre ma tante Cécile! mais elle est si loin et encore si faible. Je cède à mon destin.

H. Laugier Dalte.

A suivre.

NOTES ET IMPRESSIONS

Un pays de Cocagne.

Il y a un mois j'étais en Suisse, chargé par des amis de leur dénicher des « petits trous pas chers ». Ayant trouvé assez aisément, je me préparais à repartir, quand, sur la carte du Joanne, un nom me frappa, *Gex!*

Gex est la capitale d'un petit pays dont la nationalité semble, il faut bien l'avouer, une curiosité géographique... Ce canton s'avance en pleine Helvétie, à deux pas de Genève, jusqu'au bord de son lac, et se trouve séparé de la France par la chaîne du Jura qui ne peut être franchie qu'au col de la Faucille. Bref, c'est une enclave française en terre suisse, à peu près comme Givet en terre belge. La cause de cette singularité? Au Congrès de Vienne, nos plénipotentiaires, dont la tâche de sauvetage était si ingrate, eurent l'heureuse idée de qualifier le pays de Gex: *principauté Voltaire*. Et de fait c'est là que se trouve le fameux château autour duquel Voltaire, défrichant la broussaille, bâtit le petit village de Ferney, aujourd'hui Ferney-Voltaire. Du haut de sa terrasse l'ami de Frédéric et de Catherine régentait les beaux esprits de son siècle, faisait la guerre à l'Église, fouaillait les parlements, décriait la torture et préparait les voies à une humanité plus accessible à la pitié. Son ascendant était tel que, même exilé de Paris, il lui suffisait d'écrire un mémoire sur le servage dans le Jura pour que Louis XV s'empressât d'abolir ce servage. C'est de là aussi qu'il raillait, — un peu trop peut-être, — les « acariâtres huguenots » ses voisins et leur ville, Genève, « si menue, disait-il, que lorsque je secoue ma perruque par la fenêtre je poudre toute leur république ». Voilà pourquoi lorsque les voraces diplomates de la Sainte-Alliance, occupés à dépecer la ceinture de la France, arrivèrent à la « principauté Voltaire », ils n'osèrent pas y toucher. Puisque Voltaire appartenait à la France, la France pouvait garder Ferney et ses entours.

Il y a encore dans ce canton une localité célèbre, Divonne-les-Bains, la station hydrothérapique fashionable. Je connaissais Divonne, je connaissais Ferney, mais j'ignorais Gex.

Et quelque chose m'inspirait un vif désir de connaître cette ville. Vous souvient-il qu'il y a deux ans une publication très répandue mit au concours la recherche des petits coins où il est possible de vivre le plus agréablement à peu de frais? Oui, sans doute. Alors vous vous rappelez quelle localité obtint la palme? Gex! C'était là, disait-on, que devraient aller se retirer les très petits rentiers. Voici en quels termes alléchants elle était proclamée le vrai pays de Cocagne des gens à petit budget :

« ... agréablement située au pied de la chaîne du Jura. De ses maisons bâties en gradins on jouit d'un panorama merveilleux sur la nappe du lac, le Mont-Blanc et les Alpes, sans parler des promenades parmi les forêts de sapins qui couvrent le Jura. Au point de vue économique, Gex présente cette particularité d'être zone franche. La douane française ne se trouve qu'en deçà du Jura. Donc pas de douanes, ce qui permet d'y amener la plupart des denrées à des prix très bas : sucre 0 fr. 27 cent. la livre : café 0 fr. 75 cent.; chocolat Menier 1 fr. 25; pain 0 fr. 7 cent.; beurre 1 franc, etc. Au point de vue impôts, pas de centimes additionnels, pas de prestations; une ville assez riche par les vastes communaux qu'elle possède pour gratifier chaque habitant d'un fort lot de bois à brûler. En résumé, à Gex, un ménage se passant de servante peut aisément ne dépenser que douze cents francs. »

On le voit, les renseignements fournis étaient précis. Celui qui les signait offrait toute garantie. Ancien receveur des finances, il avait, durant quarante années, habité nombre de résidences et n'en connaissait pas de comparable pour le bon marché.

— C'est trop beau pour être vrai, avait dit devant moi quelqu'un qui venait de lire l'article.

— Je ne suis pas de votre avis, avais-je répondu à ce sceptique, mais ce dont je suis bien convaincu, c'est que pas un petit rentier n'ira habiter Gex. On est trop casanier en France!

— Du tout! La France est le pays des gogos; après un tel boniment on y aura couru en masse!

Lequel de nous deux se trompait? Je voulus le vérifier : c'est pourquoi l'autre jour, ayant traité avec un cocher de Genève, je me faisais conduire à Gex. Mais il y a un chemin de fer, dira-t-on. Oui, depuis deux mois; seulement, ce chemin de fer étant tout entier en terre française, il faut aller le prendre à Bellegarde, ce qui n'est pas pratique. Quiconque vient de Genève doit forcément se rendre à Gex en voiture — ou à bicyclette, mais je préviens les amateurs de pédale que ça monte ferme...

La route est bonne, — les routes des pays frontières sont toujours excellentes, chaque nation se piquant d'amour-propre pour entretenir les siennes mieux que la voisine, — elle est de plus intéressante. On côtoie d'abord les haies vives de quantité de villas champêtres, on passe derrière les splendides jardins de ce musée genevois qu'on nomme l'Ariana, derrière les pelouses de la villa Rothschild, puis le terrain s'infléchit. Voici que commence une jolie plaine mamelonnée très fraîche. De-ci, de-là, quelques petits ruisseaux. Partout où la pente regarde le lac, c'est-à-dire le midi, il y a des vignes. Je demande au cocher ce que vaut le vin. Il ne sait pas au juste, mais il croit bien pourtant qu'on peut s'en procurer de passable à 35 centimes le litre : « C'est un peu verjus, si vous voulez, me dit-il, mais enfin c'est buvable. » Allons, les gens de Gex ne paient pas cher le jus de la treille, moins cher à coup sûr que nous ne payons le cidre, nous autres Normands.

Ici une côte assez longue. La voiture monte au pas, ce qui me permet d'admirer les belles forêts qui se dressent, à 3 kilomètres à peine, sur la gauche. De loin le Jura semblait pelé, de près on s'aperçoit qu'il est entièrement boisé, sans clairières, sans aucun de ces chalets qui, en Suisse, animent le paysage. A mesure que la route s'élève, la vigne se fait plus rare. Elle cesse même tout à fait, et cependant nous ne sommes qu'à la cote de 480 mètres; or le lac est lui-même à 350. Le noyer remplace ici la vigne. A part cela, la campagne, un peu morne, a l'aspect général de nos campagnes françaises sauf que le terrain est plutôt maigre et la récolte chétive, comme si les habitants avaient oublié les préceptes de Voltaire, agronome distingué, — que n'était-il pas! — les poussant à forcer leurs terres par les engrais.

Peu à peu on se rapproche de la montagne. Heureusement! car tout à l'heure on cuisait, en dépit du petit parasol de la voiture, tandis que maintenant descend du Jura une brise agréable. Nous coupons la ligne ferrée, toute proprette, comme il sied à un chemin de fer neuf. Elle est à voie unique, ce qui est bien suffisant, car le trafic doit être insignifiant, étant donné qu'elle finit en cul-de-sac à Divonne. Maintenant voici la gare, très vaste, — il paraît que les Gessois l'ont voulue telle, — puis apparaît au-dessus, bien abritée dans un creux du Jura et bâtie en amphithéâtre, la ville qui doit être assez étendue, car on voit beaucoup de jardins, — ce qui suppose des constructions espacées. — Or la statistique donne à cette sous-préfecture de l'Ain 3 600 habitants. Dans tous ces jardins, plus de fleurs que d'arbustes. Pourquoi? Les habitants estiment sans doute qu'en fait d'arbres, les forêts qui les entourent, qui les dominent de toutes parts au nord, à l'est, à l'ouest, suffisent amplement.

Les maisons sont à toit plat, un large toit qui déborde les murs extérieurs à droite et à gauche, disposition commode, qui permet d'emmagasiner sur les côtés le bois d'*affouage* — c'est le terme propre — lequel restera là bien sec en dépit de la neige, car il neige pas mal à Gex.

Je ne dirai pas que l'aspect de ce grand village montagneux soit folâtre, mais enfin il est très propre; la seule odeur qu'on y respire est celle des étables, et les sinuosités de ses rues qui grimpent un peu dans tous les sens sont assez pittoresques. Sur quelques façades badigeonnées à l'italienne en gris, en rose pâle, en vert d'eau, en safran éteint, se détachent les verts crus de larges jalousies. A de vieux crochets se balancent des enseignes dont quelques-unes sont amusantes.

A flanc de coteaux, le Gex administratif : la sous-préfecture, le tribunal, la prison, — l'un ne va pas sans l'autre. Même des panonceaux d'huissier. Hélas! même dans le pays de Cocagne, il y a des huissiers!

Enfin, voyons, Gex est-il bien le pays *où il fait si bon de vivre?* C'est de cela que je suis venu m'enquérir. Des habitants, jusqu'ici je n'en ai guère aperçu, mais en voici tout un groupe, des femmes du peuple revenant du lavoir; elles paraissent solidement bâties, un peu frustes et trapues comme leurs demeures.

Comment entamer la conversation? A son air la Gessienne me fait l'effet d'être réservée, rare en ses « devis », et un brin méfiante.

Heureusement je me souviens d'avoir correspondu l'an dernier avec un avoué de Gex. Je m'informe où je pourrais trouver maître X... « A cette heure-ci, Monsieur, me répond un cordonnier, il doit être à faire sa partie au café de Paris. Tenez, un peu plus bas, là où il y a une tente rayée blanc et rose devant la porte et une vigne vierge qui grimpe. » J'y vais, je trouve trois personnes jouant aux dominos devant une bouteille de petit mousseux suisse. Je les salue et me nomme. Un des joueurs se lève, me tend la main, me fait asseoir. On cause. « Comment se fait-il que je sois venu à Gex? Le pays n'est sur aucune route de touriste. » J'expose le but de ma visite : savoir si vraiment la vie est aussi bon marché à Gex qu'on le dit... Mais je m'arrête. Mes trois Gessiens se sont regardés, en faisant, je ne dis pas la grimace, mais la moue. « Non, dit carrément l'un de ces messieurs, qui, paraît-il, est charpentier de son état; non, Gex ne vaut pas mieux qu'un autre — pour ce qui est du prix des choses. Certes la contrée est belle, la vue intéressante, mais ça, on n'y pense plus dès qu'on y habite. Pour nier que ce soit un pays sain, un pays de braves gens, meilleurs et plus francs que les Suisses, dame non, mais pour le prix de la vie tout est bien trop cher.

— Peut-être, dis-je, le chemin de fer a-t-il fait renchérir les denrées?

— Ah! non, par exemple, s'exclament en chœur mes trois Gessiens. Il ne manquerait plus que ça! Non, les prix sont restés les mêmes, seulement...

— Seulement?...

— Eh, il y a des choses bien trop chères, parbleu!

— Permettez, fais-je en tirant mon carnet. Combien le sucre?

— Vingt-sept à vingt-huit centimes la livre!

— Le pain?

— Quinze centimes le kilo.

— Le petit vin de pays?

— Huit sous la bouteille.

— Et les fameux centimes additionnels qui nous écrasent en France?

— Il n'y en a pas.

— Diable, Messieurs, savez-vous que jusqu'ici je ne vois pas bien de quoi vous vous plaignez.

— Nous nous plaignons que c'est encore *trop*, tout en étant un rien meilleur marché qu'ailleurs.

— Mais vous avez le tabac, la poudre, les cartes à très bas prix.

— Si le tabac était plus cher on fumerait moins et l'on se porterait mieux. La poudre, ça ne sert qu'aux chasseurs... Tout le monde ne chasse pas... Et puis chasser quoi? Des perdrix? elles sont rares. Du coq de bruyère? c'est médiocre.

— Eh! je connais bien des Français qui seraient ravis de venir en tirer ici avec des cartouches ne coûtant que deux sous au lieu de cinq. Et maintenant le logement?

— Hors de prix.

— La viande?

— Le même prix qu'à Genève, ou pas beaucoup moins.

— Les poulets?

— Pour deux francs on a un poulet pas gras du tout.

— Et les servantes?

— Il faut y mettre de vingt à vingt-cinq francs, et qu'est-ce qu'on a?

— Quoi? elles ne sont pas actives.

— Si! au contraire, très propres, très laborieuses. Ce que nous voulons dire c'est qu'elles n'ont pas plus de tournure que des paysannes.

— Eh! eh! mais, je sais des maîtres à qui cette rusticité ne déplairait pas... D'ailleurs, laissez-moi vous faire observer, Messieurs, que je venais simplement vérifier s'il est exact qu'un ménage de petits rentiers, se passant de servante, puisse vivre convenablement ici sans dépenser plus de douze cents francs. »

Ces messieurs ne répondent pas. Ils regardent par terre. A la fin le charpentier murmure : « Et puis, qu'est-ce que ça rapportera au pays qu'il y arrive des gens qui ne dépensent que douze cents francs à l'année? C'est-il ça qui nous fera aller le commerce, qui me fera demander de la charpente à moi? fera vendre des étoffes à mon ami Guiraud, donnera des procès à Maître X...? Non! Alors c'est pas la peine qu'il en vienne. On dirait ensuite partout que Gex est un pays de pelés et de tondus. Non, ce qu'on doit désirer, c'est des gens riches comme ceux de Divonne.

— Ah! Divonne, soupire l'avoué, en voilà un pays où il roule, l'argent!

Je ne puis m'empêcher de sourire. — Et dites-moi donc, toute cette réclame faite l'an dernier en faveur de votre ville, vous a-t-elle amené beaucoup d'habitants nouveaux?

— Deux en tout. Un ancien officier et sa sœur.

— Sont-ils contents?

— Non! Pour une villa avec jardin, quelque chose de gentil, ils ont dû mettre jusqu'à cinq cents francs! Et puis comme ils n'ont plus leurs habitudes, celles du pays d'où ils venaient, — je crois qu'ils sont des environs de Paris, — ils gémissent. Ils étaient venus chercher un petit pays calme, eh bien! ils trouvent que dans les petits pays calmes on s'ennuie, — et ils n'ont pas tort. »

Tout en devisant, et comme il faisait faim, je demandai une bouteille de bière, du pain et du fromage. Le tout me coûta quatorze sous. Maintenant le soleil se couchait. Il fallait songer au retour.

« Eh bien ! Messieurs, fis-je en prenant congé, je vous remercie de votre complaisance. Grâce à vos renseignements, grâce à l'excellent petit repas que je viens de faire, — car ce pain est excellent, très bien levé, très croustillant, et le fromage délicieux, — je vois que Gex est bien le pays de Cocagne des petites bourses. Mais je vois — laissez-moi vous le dire — que l'homme est le même partout : il n'apprécie pas ce qu'il a sous la main et ne trouve d'attraits qu'à ce qui lui fait défaut. Les journaux ne m'avaient pas trompé, seulement ils avaient oublié ceci, c'est que pour être heureux, aussi bien à Gex qu'ailleurs, il faut certaines denrées qui nulle part ne se trouvent au marché : une bonne humeur inaltérable et le contentement... facile. »

Alors mes braves Gessois se dérident. Leur finesse narquoise de montagnards se résigne à confesser que j'ai peut-être raison, et nous nous séparons plus cordialement encore que nous ne nous étions abordés.

MASSON-FORESTIER.

BULLETIN

Les variantes allemandes de la légende de Roland.

Comme une sorte de commentaire à la belle traduction de M. Fabre, un de nos abonnés nous envoie cette étude qui intéressera non seulement les érudits mais tous les amateurs de notre vieille littérature épique.

Si l'histoire, austère et sèche, s'est contentée de nommer une seule fois Roland pour confirmer, par la bouche d'Éginhard, la mort du vaillant paladin, *préfet des marches de Bretagne,* qui périt dans le combat de Roncevaux, il n'en est pas de même de la tradition populaire : des cimes des Pyrénées aux bords du Rhin retentit toujours le nom du fier Roland, du preux que vendit le traître Ganelon. Tout près de Gavarnie on trouve la fameuse *Brèche de Roland,* entaille formidable que fit, selon la légende, sa bonne épée Durandal; aux environs de Cambo, sur les bords de la Nive, se dresse le non moins célèbre *Pas de Roland,* prodigieuse arcade ogivale qu'ouvrit, dit-on, le pied furieux du paladin en déroute. Enfin sur la rive gauche du Rhin, à peu de distance de Bonn, on aperçoit les restes du *Rolandsbogen,* l'arc de Roland, vieux château qui servit d'ermitage, à ce que raconte la tradition, au neveu de Charlemagne.

Et puisqu'on retrouve son nom en tant d'endroits différents à la fois, peut-être s'étonnera-t-on moins de le rencontrer dans une foule de légendes étrangères, romances ou ballades. Le héros de Roncevaux est en effet de ceux qui jouissent d'une gloire éternelle et universelle. Sans parler des nombreuses variantes et modifications auxquelles s'est prêtée en Allemagne la légende rolandesque, des arrangements plus ou moins exacts tels que ceux du *curé Conrad* (1) et du *Stricker* (2), ni même des imitations plus modernes de *Frédéric Schlegel* (3) et de *Fouqué* (4), où les exploits du héros sont consignés dans un cycle de romances, il ne manque pas chez nos voisins de plus courtes *cantilènes* destinées à célébrer le héros de notre *Iliade française.*

* * *

L'enfance de Roland est le sujet de la ballade *le petit Roland* d'Uhland (5). L'idée est empruntée à un ouvrage espagnol, les *Nuits d'hiver* d'Antonio de Esclava. La légende raconte que Berthe, la sœur de Charlemagne, fut séduite par Milon; condamnée à mort par l'empereur, elle s'enfuit à Sienne, en Italie, et dans une caverne mit au monde un enfant qu'elle appela *Orlando* ou *Rolando.* Milon, qui les nourrissait de son travail, s'étant noyé dans un torrent, le petit Roland, à peine âgé de quatre ans, s'en allait tous les jours mendier à Sienne pour subvenir à leurs besoins. En revenant de Rome, Charlemagne vint à passer par cette ville : c'est ici que se place l'événement raconté dans la ballade d'Uhland.

Tout d'abord le poète dépeint la triste situation de Berthe et la crainte que lui inspire la colère de son frère. Assise dans sa caverne, tandis que Roland joue au dehors, elle regrette d'avoir tout abandonné par amour pour Milon. Dans sa détresse, il ne lui reste plus pour la consoler que son cher *petit Roland* qu'elle rappelle pour l'envoyer à Sienne.

En opposition à ce triste tableau des souffrances de Berthe, les strophes suivantes sont une peinture brillante du luxe qui règne à la cour de Charlemagne : dans une salle dorée, des serviteurs vont et viennent, portant des plats et des coupes, tandis que les flûtes, les luths et les chants versent dans tous les cœurs une joie que Berthe ne connaît plus. Charles tient table ouverte : une foule de mendiants se presse aux abords de la salle, attendant que l'Empereur, qui les regarde par la porte entr'ouverte, leur octroie quelque plat ou quelque coupe.

De cette foule surgit soudain un bel enfant singulièrement vêtu : il porte une cotte faite de pièces de diverses couleurs. Sans longtemps s'attarder à la porte, Roland, — car c'est lui — pénètre hardiment

(1) *Chanson de Roland,* du curé Conrad (XIe siècle).
(2) *Chanson de Roland,* du Stricker (XIIe siècle).
(3) *Roland,* épopée de Fred. Schlegel.
(4) *Romances de la vallée de Roncevaux,* cycle de romances de Fouqué (1805).
(5) Uhland, *Ballades et romances.*

dans la salle comme en sa propre demeure et, enlevant un plat du milieu de la table, il l'emporte. L'empereur, étonné, le laisse pourtant faire. Mais voici qu'un instant après, l'enfant revient; il s'approche de la table royale et y prend la coupe d'or de Charlemagne. « Halte-là ! » s'écrie cette fois l'Empereur; mais Roland, sans se déconcerter, regarde hardiment son oncle (1). D'abord courroucé, celui-ci ne peut bientôt s'empêcher de rire de tant d'audace; il interroge l'enfant, puis envoie trois dames et trois chevaliers avec mission de lui amener la mère du hardi petit mendiant.

Les messagers reviennent bientôt. Étonnement de l'Empereur qui reconnaît sa sœur dans la personne qu'ils ramènent : pâle, vêtue d'un habit gris de pèlerin, un bâton de mendiant à la main, elle se jette à ses pieds. Charles sent d'abord renaître sa colère, mais voyant Berthe, muette, baisser les yeux, et Roland le saluer gaîment du nom d'oncle, il se radoucit soudain, relève sa sœur et lui pardonne en faveur de son fils (2).

La ballade se termine par une prophétie : Berthe, dans un élan inspiré, annonce à son frère que Roland, *le petit Roland*, en reconnaissance de la grâce que vient de leur accorder Charlemagne, deviendra un héros dont les futures prouesses le rempliront de gloire et d'orgueil.

Cette prophétie ne semble pas bien nécessaire pour faire deviner, en ce gamin hardi que rien n'épouvante, le superbe héros de Roncevaux dont la vaillante épée fera merveille au milieu des mécréants.

* * *

On le reconnaîtra d'autant mieux qu'il est plus formé, avec son courage téméraire, vrai chevalier déjà quoique bien jeune encore, dans cette autre ballade que le même Uhland consacre à l'adolescence de notre héros, *Roland écuyer* (1).

Ce poème est tout entier de l'invention d'Uhland, mais parfaitement conforme à l'esprit de la tradition. On y voit reparaître Milon, comme à la fin du récit précédent sous sa première forme espagnole, où Roland, délivrant son père de l'enchantement qui le retenait, lui permet de partager la joie de la réconciliation amenée par lui entre Charlemagne et Berthe (2).

L'empereur préside à Aix un banquet où siègent ses plus fiers paladins : le comte Richard de Normandie, l'archevêque Turpin, l'un des quatre fils Aymon, le comte Garin de Lorraine, Naymes de Bavière, et enfin Milon. Charlemagne exprime le désir de posséder le plus beau joyau qui existe sur la terre, trésor aussi brillant que le soleil, et qui se trouve enchâssé dans l'écu d'un géant des Ardennes. Sans hésiter, les paladins vont se mettre en route pour satisfaire le vœu de leur empereur.

Roland, qui est devenu un bel adolescent, supplie son père de l'emmener comme *écuyer*, sinon pour combattre le géant, tout au moins pour avoir l'honneur de porter l'écu et l'épée de Milon. Celui-ci y consent, et voilà nos héros partis.

Parvenus dans la forêt des Ardennes, ils se séparent et chacun s'en va de son côté. Ils errent longtemps à travers les taillis et les rochers sans rien trouver. Un jour, fatigué, Milon s'étend à l'ombre d'un chêne pour se reposer. Roland, qui veille à ses côtés, aperçoit tout à coup au fond du bois une clarté aveuglante : elle provient du joyau incrusté dans le bouclier que porte un énorme géant. Ne voulant pas éveiller son père, il s'empare de ses armes et de son cheval et s'avance à la rencontre du monstre. En l'apercevant, le géant l'accueille par des railleries : « Ton épée, lui dit-il, est aussi grande que toi, et ton écu va t'écraser. » Mais Roland le provoque hardiment en lui répondant qu'« un grand écu convient à merveille à un petit homme, et qu'une longue épée complète admirablement un bras trop court (3) ».

Le combat s'engage : le géant porte au jeune écuyer un coup formidable que celui-ci n'évite qu'à

1 Le poète a fort adouci la scène de gentilhomme du récit espagnol, où l'on voit Roland saisir l'Empereur par sa « barbe fleurie » en lui disant : « La voix d'un empereur n'est pas assez forte pour m'épouvanter ». — Néanmoins, dans la ballade d'Uhland, les réponses de Roland ne manquent ni de fermeté, ni même de hardiesse. « Tu entres ici, lui dit Charlemagne, comme en pleine forêt; tu m'enlèves mes plats comme la pomme à l'arbre, et tu puises mon vin à la coupe, comme l'eau à la source. » — « La paysanne, réplique Roland, peut puiser à la source et cueillir à l'arbre; mais à ma mère, il faut du gibier, du poisson et du vin. » — « C'est sans doute une [illegible] que ta mère ? » reprend moqueurs Charlemagne; « quel est son écuyer tranchant, son échanson ? » — « Son écuyer, répond Roland, c'est ma main droite, et ma gauche est son échanson. » — « Et ses gardes ? » — « Mes yeux bleus. » — « Et son chanteur ? » — « Ma bouche rose ? »

(2) Ici encore Uhland a cru devoir modifier l'original espagnol, dans lequel l'Empereur furieux envoyait, d'un coup de pied, la malheureuse Berthe rouler sur le sol, et où l'on voyait Roland, pour défendre sa mère, se précipiter sur Charlemagne qui n'échappait à la mort que grâce à l'intervention de ses courtisans.

1 Uhland, *Ballades et romances*, [illegible]

(2) Ces contradictions sont fréquentes, non seulement dans les romans du moyen âge, mais même dans des œuvres plus modernes. C'est ainsi que, dans sa tragédie *la Fille de Roland*, H. de Bornier suppose, contrairement à la *Chanson de Roland*, que Ganelon, loin d'avoir expié son crime dans les supplices, s'est retiré dans un ermitage en Saxe, pour s'y consacrer à l'éducation de son fils Gerald.

(3) C'est presque le mot fameux d'un autre paladin, de l'intrépide *Cyrano*, répliquant, l'épée au poing, que si le duc de Candale a le bras long, il l'est certainement moins que n'est le sien, quand il lui [illegible]

grand'peine; Roland riposte par un coup d'épée qui tranche la main gauche du monstre et l'oblige à laisser choir son écu merveilleux. Ainsi privé du joyau qui fait toute sa force, le géant se précipite pour le ramasser; mais Roland le prévient en le blessant au genou et le faisant tomber. Puis, saisissant sa tête par les cheveux, il la lui coupe et enfin s'empare du précieux brillant qu'il cache sous ses habits; et, après s'être lavé dans un ruisseau, il court retrouver son père qui sommeille toujours.

A son réveil, Milon ne songe qu'à reprendre sa course. Roland le suit sans mot dire, et ils atteignent bientôt la place où gît dans son sang le géant. Mais ils n'en trouvent que le tronc et Roland s'étonne en secret de ne plus voir ni sa main gauche, ni sa tête, ni son épée, ni son écu, ni son armure. Il se tait cependant et laisse son père se désoler de s'être laissé ravir par d'autres la gloire d'exterminer le géant.

De retour à Aix, les paladins se présentent devant l'Empereur : Aymon portant la tête sanglante du géant à la pointe de son épée, l'archevêque Turpin, sa main gauche encore recouverte de son gant, Naymes avec sa lance, Richard avec son épée et son armure, Garin avec son bouclier, mais sans le fameux joyau. En dernier lieu, arrive Milon, la tête basse, suivi de son fils. Roland, profitant de l'inattention générale, arrache de l'écu de son père la boucle qui en orne le centre et la remplace par le joyau du géant. A la vue des éclairs dont brille son écu, Charlemagne s'écrie triomphalement : « C'est Milon qui a vaincu le monstre, lui a tranché la tête et la main et ravi le joyau! » Milon se retourne surpris, et Roland, avec une héroïque humilité : « Ne m'en veuillez pas, seigneur mon père, d'avoir occis le monstre cependant que vous reposiez! »

La bravoure intrépide et la noble simplicité du jeune héros de la ballade, gardant jusqu'au bout le secret de sa victoire pour en faire profiter son père, voilà autant de traits dignes du futur chevalier que le monde entier redoutera un jour. Et c'est encore tel que nous le retrouverons dans le cycle légendaire exploité, à la suite de nos romans, par les imitateurs allemands (1) : vaillant, batailleur, loyal et désintéressé, modèle d'héroïsme chevaleresque et de vertu chrétienne.

* * *

Malheureusement, ce caractère, que nous aimons reconnaître en ce preux *sans peur et sans reproche*, ne tarde pas à s'alanguir, à s'efféminer dans la légende allemande. Le vaillant chevalier devient un langoureux héros de roman qui meurt, non plus des blessures reçues au combat de Roncevaux, mais de chagrin d'amour. Cette dernière légende, populaire sur les bords du Rhin, est celle de *Rolandseck*, du « *Coin de Roland* (1) », qui prend notre héros en pleine gloire pour l'amener mourir, après la funeste journée de Roncevaux, dans son manoir de Rolandsbogen où il s'éteint de douleur, comme un sentimental petit marquis.

Las de guerroyer, Roland, que ses prouesses ont rendu fameux en tous lieux, goûte à Paris, à la cour de l'empereur Charlemagne, un repos bien mérité. Mais plus vite fatigué encore de cette oisive paix, toujours avide d'aventures, il obtient de son oncle la permission de visiter les pays qu'il ne connaît pas et, monté sur son cheval Brillador, il parcourt, suivi d'un seul écuyer, la plaine de la Marne, les Vosges et la Franconie; chemin faisant, il redresse quelques torts, châtie des chevaliers errants, et rend visite à ses vieux compagnons d'armes.

Un soir, suivant les bords du Rhin, tandis qu'il s'attarde à contempler les beautés d'une nature nouvelle pour lui, il arrive, à la chute du jour, à la porte d'un magnifique manoir, la Drachenbourg, qu'habite un chevalier du nom d'Héribert. Se souvenant qu'il a une commission pour lui, Roland lui demande l'hospitalité. Héribert le reçoit à bras ouverts et lui présente sa fille Hildegonde, une merveilleuse beauté. L'âme du preux, jusqu'alors remplie d'ambition et de gloire, s'ouvre à de nouveaux sentiments et se laisse captiver par le charme qu'exerce la jeune fille. Roland oublie tout pour s'abandonner à cet amour naissant et, finalement, demande à Héribert la main de sa fille. Le vieux chevalier la lui accorde sans peine, et déjà l'on songe aux préparatifs de la noce et à l'établissement du jeune couple dans un château voisin, lorsqu'un message de Charlemagne vient arracher Roland à ce doux rêve d'amour et à ses paisibles projets d'avenir.

* * *

Les Maures, après avoir ravagé le nord de l'Espagne, menacent la France; Charlemagne, résolu à les repousser, a décidé d'envoyer contre eux une armée qu'il veut placer sous les ordres de son neveu. Il fait donc un appel pressant aux sentiments chevaleresques de Roland, hâtant son retour, lui intimant presque l'ordre de venir combattre les mécréants. Surmontant sa douleur, malgré les larmes de sa fiancée qui, pleine de funestes appréhensions, cherche à le retenir, Roland, promettant de

(1) Ici se placent, en effet, entre les récits relatifs à la jeunesse de Roland et ceux consacrés à sa mort, les divers arrangements déjà cités de notre légende, ceux du curé *Conrad* et du *Stricker*, comme l'épopée de *Schlegel* ou les romances de *Fouqué*, et qui ne sont qu'une adaptation de notre chanson de geste ou qu'un assemblage des différentes traditions relatives aux exploits de notre héros.

(1) Kiefer, *Légendes des bords du Rhin*. Cologne, 1845.

revenir bientôt, se rend à l'appel de son oncle et va reprendre ses héroïques chevauchées. Après maints combats où l'épée du paladin fait merveille, voici venu le jour décisif : dans la vallée de Roncevaux, l'armée chrétienne va livrer une dernière bataille aux troupes des infidèles. La victoire reste aux Francs, mais à quel prix! Les meilleurs chevaliers ont péri dans la lutte et Roland lui-même, grièvement blessé, s'affaisse sur le sol des Pyrénées.

Cependant la nouvelle de sa mort s'est répandue au loin : après avoir porté la désolation dans le camp français, elle parvient jusqu'aux bords du Rhin et surprend le chevalier Héribert et sa fille en leur manoir. La malheureuse fiancée, de désespoir, s'enferme dans un couvent, en une île située au milieu du Rhin, pour y pleurer éternellement la mort de son vaillant chevalier : peu après, elle prononce ses vœux définitifs.

Or il se trouve que Roland, étourdi seulement par le choc, n'est pas mort. Son fidèle écuyer, sentant son cœur battre encore, l'a transporté dans la cabane d'un berger pyrénéen, où le paladin revient lentement à la vie. Des mois se passent avant qu'il puisse reprendre le chemin du manoir où le rappellent de chers souvenirs; et quand il se sent enfin la force d'y retourner, voici que par une sombre soirée d'automne il revient frapper à la porte de la Drachenbourg. Le brave Héribert, n'en pouvant croire ses yeux, a grand'peine à le reconnaître et ne lui annonce qu'avec toute sorte de ménagements la résolution prise par sa fille. Désespéré, Roland fait bâtir, sur la rive gauche du Rhin, en face du couvent où s'est enfermée la triste Hildegonde, un château d'où, chaque jour, il peut contempler sa fiancée; et ce lui est une dernière consolation de la voir, tous les matins, traverser le préau. Mais, un jour, il ne l'aperçoit plus au milieu de ses compagnes; peu de temps après, un convoi funèbre se dirige vers le petit cimetière du couvent : c'est la malheureuse Hildegonde que l'on porte en terre. A partir de ce jour, muet, immobile, le fier paladin regarde du haut de sa tour le petit tertre où repose la dépouille de sa fiancée : un matin, son valet trouve son cadavre déjà froid dans sa posture favorite, le regard dirigé vers le monastère.

En face des ruines de la *Drachenbourg*, sur les rives du Rhin, on montre encore les restes de l' *Arc de Roland* sur un rocher qui domine le fleuve au milieu duquel s'étale l'îlot verdoyant de *Nonnenswerth, l'île des Nonnes*, où s'était réfugiée la fille d'Héribert. Ces ruines mélancoliques nous transportent loin de la vallée de Roncevaux, et les souvenirs qu'elles évoquent ne rappellent en rien la renommée de l'illustre paladin, victime héroïque des Sarrasins ou des Basques, mais non d'un amour malheureux.

* * *

Pour humain et vraisemblable que soit ce petit roman, il n'empêche qu'à cet amoureux sentimental, véritable *chevalier de la Triste-Figure* que la légende rhénane, en contradiction avec la tradition de Roncevaux, nous montre s'éteignant de désespoir, nous ne préférions de beaucoup le Roland de cette autre courte romance *la Mort de Roland* (1), où se retrouve tout entier le paladin de la chanson de geste.

La paisible vallée de Roncevaux vient d'être le théâtre d'une lutte héroïque entre les Basques et les Francs : les vaillants héros de Charlemagne ont tous péri; seul, Roland respire encore. Appuyé sur un rocher, il regarde son épée sanglante et, oubliant ses blessures, il se rappelle les fières luttes dans lesquelles sa Durandal lui a assuré la victoire sur les méchants et les orgueilleux. Mais, sentant ses forces l'abandonner et ne voulant pas laisser sa bonne épée tomber aux mains des ennemis, il en frappe un coup terrible sur le sol : le rocher éclate, l'épée reste entière.

Trois fois, le héros souffle alors dans son olifant pour appeler au secours : à la troisième fois, le cor se brise. Mais voici qu'accourt Thierry (2), le fidèle compagnon de Roland, qui a entendu l'appel désespéré du preux. Roland lui lègue son épée, son cheval, puis meurt paisiblement, comme dans l'épopée française.

On croirait lire une *cantilène* détachée de notre longue chanson de geste : et l'on y retrouve, comme dans les deux ballades d'Uhland, la physionomie caractéristique du héros de Roncevaux, témoignage irrécusable de sa renommée.

Sans prétendre trouver, d'ailleurs, dans ces courts poèmes des chefs-d'œuvre dignes de figurer à côté de la *Chanson de Roland*, reconnaissons au moins qu'on y peut voir la preuve de la popularité universelle de ce fier Roland, dont le nom est devenu chez nous le synonyme de bravoure et de loyauté. Et peut-être un jour, de ces multiples variantes de la légende héroïque française, verra-t-on sortir quelque cycle poétique analogue à celui d'un Sigurd, cet autre preux de la tradition germanique.

V. Dufauret.

(1) Stöber, *Poésies* (Leipzig, 1845).
(2) Frère de Geoffroi d'Anjou, selon la *Chanson de Roland*.

Paris. — Imp. Chamerot et Renouard (Impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38338. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 14. 4e SÉRIE. — TOME XII. 30 SEPTEMBRE 1899.

THÉODORE MOMMSEN (1)

Théodore Mommsen est une des plus curieuses figures de l'Allemagne contemporaine. Il réunit en lui tous les contrastes. C'est un grand savant et c'est un homme d'imagination; c'est un démocrate et personne plus que lui n'a contribué, par son *Histoire romaine*, à propager l'idée du Césarisme; c'est un idéaliste et un homme de fait; enfin c'est un enthousiaste et pourtant peu d'hommes ont davantage poussé les générations nouvelles dans son pays à considérer les rêves comme « vanité et éclat trompeur » (2).

Né en 1817, dans le Schleswig, à Garding, où son père était pasteur, Mommsen grandit dans cette étrange contrée des bords de la mer du Nord, assez riante à l'intérieur, avec ses prairies et ses grandes fermes aux toits bas, mais désolée sur les côtes où l'on ne voit que de vastes déserts de bruyères, avec des tourbières, des dunes de sable, incessamment rongées par les flots de la mer, une mer grise, courroucée, qui fait songer aux vers de Henri Heine :

« Devant moi s'étale le grand désert des eaux; derrière moi il n'y a qu'exil et douleur; au-dessus de ma tête voguent les nuées, ces grises et informes filles de l'air, qui de la mer, avec des seaux de brouillard, puisent l'eau, la trainent à grand' peine et la laissent retomber dans la mer, besogne triste et fastidieuse, et inutile, comme ma propre vie. »

S'il fallait en croire un historien de l'école de Taine rien ne serait plus propre à engendrer le découragement et la mélancolie que la vue de cette terre. Eh bien! Mommsen offre le type de la nature la plus vive, la plus allègre et la plus prime-sautière.

C'est là une chose qui n'est pas rare en Allemagne. Avec nos idées françaises, on se figure volontiers que le Nord, triste et froid, produit des hommes placides et moroses, tandis que le Midi, plus frais et plus riant, fournit une race plus aimable et plus légère. En Allemagne, c'est souvent le contraire qui est vrai. C'est surtout du Midi, des riches plaines de la Souabe et des fertiles pays de vignobles de la Moselle et du Rhin que sont sorties les natures germaniques légendaires, puissantes et lourdes, vastes cerveaux spéculatifs qui enferment en eux tout un monde; c'est là que les poètes ont chanté sur des rythmes graves et doux l'essence de la vie germanique, et que les romantiques ont célébré la vieille Allemagne impériale et catholique. Dans le Nord, au contraire, dans les plaines interminables de la Poméranie et du Brandebourg, qui n'ont guère produit que des soldats et des diplomates, tout est porté vers l'action. Les littérateurs y sont combatifs, et se transforment rapidement en critiques. Voyez, par exemple, les romantiques berlinois; comme ils diffèrent des romantiques de Heidelberg! Outranciers et paradoxaux, ils s'appellent la Jeune Allemagne, comme les romantiques parisiens de 1830, la Jeune France de Th. Gautier, avec lesquels ils ne sont pas sans offrir des ressemblances. L'un d'eux, Gutzkow, célèbre Néron comme l'homme capital de l'antiquité.

(1) Cette étude est extraite d'un volume qui paraitra dans quelques jours à la librairie Alcan sous le titre de : *l'Allemagne nouvelle et ses historiens*.

(2) En avançant en âge, dit Moltke, l'on devient raisonnable et l'on jette par-dessus bord tout enthousiasme comme n'étant que vanité et éclat trompeur. (*Correspondance*, p. 358).

Un autre, Th. Mundt, prêche l'union libre. Un troisième, Wienbarg, écrit des *Campagnes esthétiques*, dans lesquelles il chante la vigueur indomptée des Germains du Nord.

« J'aime assez Uhland, comme j'aime un blond Allemand du sud, né au milieu des montagnes, des vignes en fleurs, des châteaux en ruines; mais je ne l'aime que par instants, à de certaines heures... C'est notre rôle à nous, hommes du Nord, de recommander l'action et la lutte à cette Allemagne méridionale, si facile à endormir, si prompte à se bercer de mille songes. »

Révolutionnaires, ils le sont tous, même le doux poète Heinrich Laube qui croit que le vrai romantisme est la théorie du sans-culottisme, qui prend parti pour Robespierre, célèbre « Lafayette et le drapeau tricolore » et garde au fond du cœur une profonde pitié pour les Polonais, « ces opprimés ».

Ces esthéticiens en lunettes ont, à vrai dire, souvent la fantaisie un peu lourde. Mais, moins artistes que savants, ils ne tardent pas à se tourner vers la critique et, comme les descendants des romantiques français, ils deviennent, pour employer les expressions de Paul Bourget, « les pionniers d'un âge d'exégèse et de documents »; ils avivent le goût du réel et poussent l'homme à l'action et à la lutte.

Théodore Mommsen est bien de cette race d'hommes. Volontiers outrancier et paradoxal, toujours vibrant et prêt à l'action, nul mieux que lui n'était fait pour secouer de sa torpeur « l'Allemand du Sud toujours prêt à se bercer de mille songes ».

Avec sa figure mobile de nerveux, extraordinairement expressive, ses yeux pétillants de malice, sa lèvre narquoise et sarcastique, Mommsen rappelle Voltaire. Il rappelle aussi Moltke, dont il a le masque glabre, avec quelque chose d'impitoyable et de dur dans l'allégresse. Et c'est bien ainsi qu'il nous apparaît au travers de son œuvre : une nature à la fois prime-sautière, pétulante et vibrante unie à une nature d'homme de fait, positif et pratique, habile à démasquer les sophismes, à crever les ballons qu'enfle la vanité, à poursuivre impitoyablement les chimères.

Dans Mommsen il y a deux hommes qui n'ont pas toujours fait bon ménage ensemble, mais qui sont pourtant inséparables : le savant et l'artiste.

Le savant est sans doute l'un des plus merveilleux du XIXe siècle. Ce que Mommsen a embrassé dans son savoir est prodigieux.

A considérer son œuvre, cette œuvre colossale pour l'étendue et la profondeur des recherches, qui comprend, outre le *Corpus inscriptionum latinarum* qu'il dirige depuis plus de cinquante ans, d'innombrables mémoires sur les sujets les plus divers : archéologie romaine, linguistique, épigraphie, numismatique, droit, mythologie; — à considérer aussi la large culture encyclopédique et humaine dont il a donné les preuves dans tout ce qu'il a écrit, parlant avec la même compétence d'une inscription japygienne ou des fragments retrouvés de l'aveugle Appius, ou de Cassiodore, de Jordanès, de l'agriculture chez les Carthaginois et chez les Chinois; — à considérer surtout le noble esprit avec lequel il a toujours considéré la science, la voulant largement humaine, point étroitement nationale, travaillant à ennoblir l'esprit et mettant en garde ses compatriotes contre la spécialisation à outrance qui est leur défaut; — à considérer tout cela, Théodore Mommsen est l'un des plus beaux représentants de cette science allemande du XIXe siècle, dans ce qu'elle a eu de noble, de grand et de désintéressé.

Mais à côté de cela il y a dans Mommsen un artiste, le plus mobile, le plus fantasque qu'on puisse imaginer. Et c'est même une chose qui paraît étrange avec cette science prodigieuse. L'homme qu'on se représenterait volontiers sous les traits d'un savant grave et austère est en réalité un homme de passion, un impulsif, qui, sans doute, ne vibre point à la manière de Michelet pour toutes les causes nobles et belles, qui ne se prend point de sympathie et de compassion pour tout ce qui a vécu et souffert sur la terre, mais un enthousiaste cérébral qui s'échauffe pour tout ce qui a brillé dans le monde, pour tout ce qui s'est distingué par sa force et par son génie.

Cet artiste serait peut-être toujours resté inédit sans une circonstance fortuite. Vers 1850, un éditeur berlinois cherchait des collaborateurs pour une collection de manuels d'histoire. Il s'adressa à Mommsen pour écrire l'*Histoire romaine*. Il pouvait mal tomber. Mommsen était bien le premier savant pour les choses romaines, mais les grands savants d'ordinaire sont moins propres que d'autres à écrire des œuvres de vulgarisation. Le hasard voulut que Mommsen fût un grand écrivain. Comme écrivain même, il avait fait son apprentissage dans le genre qui prépare le mieux à faire une œuvre vivante, le journalisme.

C'est là un trait de plus à noter dans la physionomie de ce savant. Mommsen n'appartenait plus à la vieille race des professeurs germaniques qui ne vivaient que pour leur science. Il s'était passionné pour la chose publique. Originaire du Schleswig-Holstein, il avait été formé dans cette université de Kiel qui contribua si fort à répandre dans les duchés les idées de patrie allemande. Mommsen était profondément patriote. Il s'indignait qu'on pût croire que ses compatriotes eussent la moindre goutte de sang danois dans les veines : « Il y a des fous, disait-il, qui prétendent que le Schleswig et le Holstein ne sont pas des terres allemandes. »

Mommsen en même temps était libéral. Né, comme Niebuhr, dans la Ditmarschie, cette glorieuse république de paysans, qui, pendant plus de trois cents ans, avait maintenu son indépendance contre les Danois et qui, après sa soumission par ceux-ci, avait conservé des droits précieux, il se distingua toujours par l'ardeur de ses sentiments démocratiques.

Pendant la révolution de 1848, il se lança en plein dans le mouvement politique. Bien qu'il n'ait point siégé au parlement de Francfort, il fut un des plus fougueux défenseurs des droits de la nation. Ce fut en cette circonstance qu'il devint journaliste. Pendant quelques mois, il rédigea à Redensborg une feuille libérale, le *Journal du Schleswig-Holstein*, dans laquelle il défendit les principes de la politique libérale.

Après l'avortement du Parlement de Francfort, il s'occupa encore de politique. En 1851, étant à Leipzig où il professait le droit romain à l'Université, il fut destitué avec deux de ses collègues, les philologues Haupt et Jahn, pour avoir pris part au mouvement libéral, qu'on appelle les désordres de Mai. Exilé d'Allemagne, il se retira à Zürich où il professa pendant deux années le droit romain à l'Université de cette ville.

Cet exil, du reste, ne fut que temporaire. Le gouvernement prussien ne lui tint pas rigueur de son opposition libérale. En 1854 il l'appelait à l'Université de Breslau.

C'est que Mommsen, tout en étant très libéral d'esprit, était aussi très prussien de sentiments. Il n'aimait certes pas la politique de Frédéric-Guillaume IV. Il avait en horreur l'entourage de ce souverain très pieux et très conservateur, ces *Junker* « ces vieux encroûtés, comme il les nomme, dont l'opiniâtreté passe aux yeux des naïfs pour l'énergie conservatrice ».

Mais pour lui la Prusse n'était pas là. Elle était dans la tradition éclairée et large de Frédéric le Grand.

Il se disait que, pour vivre, la Prusse serait bien forcée d'y revenir, le jour où, pour faire l'unité, elle devrait faire appel au sentiment national allemand. Il partageait la confiance de ce libéral qui disait à Cherbuliez en 1866 : « Les Hohenzollern prouveront au monde qu'un roi de Prusse peut unir aux vertus militaires, au sentiment du devoir, à l'esprit d'application de ses ancêtres, le courage de la pensée et cette générosité du caractère qui a confiance dans la liberté et se plaît aux choses difficiles. »

Mais la différence de Mommsen avec les autres nationaux libéraux est que lui resta fidèle à son idéal de jeunesse. Il sut résister à toutes les séductions des victoires. Aussi bien après 1866 qu'après 1870, il ne renia jamais ses idées de libéral. Ce qu'il voulait c'était une Allemagne grande, forte, éclairée, une Allemagne qui brillât sur le monde par l'éclat de sa science. « Les événements de ces dernières années, disait-il, ont convaincu les savants eux-mêmes que le gouvernement avait eu de bonnes raisons pour s'occuper pendant quelques années exclusivement des intérêts politiques : maintenant que l'œuvre est terminée, il est temps de revenir à la science. »

Aussi lorsqu'il vit la politique impériale s'engager dans une voie anti-libérale, fut-il un de ses adversaires. Il ne put jamais devenir le partisan des lois d'exception. Bismarck ne put jamais l'engager dans sa lutte confessionnelle. Au moment où sévissait l'odieuse campagne antisémite qui entraîna maint ancien libéral national, Mommsen flétrit éloquemment ces luttes de race et de religion qui nous ramènent aux plus tristes jours du moyen âge. Loin de croire, comme les nationalistes étroits et jaloux, que les juifs soient un obstacle à la formation d'une puissante nation, il montrait au contraire que, par leur esprit moderne, tout porté vers le progrès, ils sont plus propres que d'autres à faire disparaître ce qui reste encore de trop teuton et de trop particulariste dans les mœurs allemandes.

Mais ce fut surtout dans sa lutte contre Bismarck que Mommsen montra ses idées libérales. Cette lutte est restée légendaire en Allemagne. Mommsen fit partie du Reichstag impérial dans les premières années de l'Empire. Il siégeait, sinon parmi les progressistes avérés, du moins parmi les vrais nationaux libéraux qui, comme Lasker, Bamberger et Virchow, ne pactisèrent jamais avec la réaction, Il arriva même à Mommsen, dans une assemblée publique, de flétrir d'une manière très véhémente la politique sans honnêteté de Bismarck « qui spécule toujours, disait-il, sur la crédulité publique ». Bismarck qui donnait d'ordinaire peu d'importance à de tels propos se sentit cette fois blessé au vif par les paroles du professeur. Il l'assigna devant les tribunaux. Mommsen se défendit lui-même : « Je n'ai fait aucune attaque personnelle ; j'ai discuté des opinions et des faits ; j'estime que j'ai le droit de combattre tout système qui me paraît contraire au bien du peuple. Celui qui représente un de ces systèmes peut se croire visé s'il le veut. Je n'ai pas désigné une personne plutôt qu'une autre. Si M. de Bismarck se sent insulté, il y en a mille autres qui le sont avec lui, notamment M. le conseiller commercial Boare, M. Wagner, d'autres encore. » Et le professeur septuagénaire fut acquitté.

Eh bien, chose curieuse, cet amour si fort de la liberté, on ne le voit nulle part dans son histoire romaine. Mommsen y condamne bien, si l'on veut, l'absolutisme. Il dit, par exemple :

« La constitution politique la moins parfaite,

pourvu qu'elle laisse un peu de jeu à la libre décision de la majorité, est supérieure au plus original des absolutismes, Elle est susceptible de progrès et dès lors elle vit. L'absolutisme est ce qu'il est, partant, chose morte. »

Mais ce qui ressort puissamment de cet ouvrage, c'est une apologie toute crue du Césarisme. Mommsen se défend d'avoir voulu faire cette apologie. Il veut qu'on distingue entre le coup d'État de Jules César et les autres coups d'État. « Les circonstances étaient telles à Rome, dit-il, que la dictature s'imposait. » Il dit aussi : « Vouloir établir une comparaison entre les coups d'État des Napoléonistes et l'acte de Jules César est absurde. » Il ajoute : « Dans tous les autres cas, il n'y eut que parodie et usurpation... C'est parce qu'il n'y avait pas le parlementarisme à Rome que la tyrannie fut une nécessité. » C'est possible, mais il n'en est pas moins vrai que, par la chaleur qu'il a mise à glorifier l'acte de Jules César, Mommsen a contribué plus que personne dans son pays à rendre possible la politique bismarckienne ou tout au moins à l'excuser. Essayons de voir cela au travers de son *Histoire romaine*.

* * *

L'*Histoire romaine* de Mommsen c'est deux choses : c'est d'abord le résumé le plus lumineux, le plus exact et le plus vivant des conclusions auxquelles est arrivée la science historique sur les choses de Rome ; c'est ensuite un jugement extraordinairement partial de la politique romaine. Et ces deux choses, qui ont un caractère absolu, s'opposent autant que choses peuvent s'opposer.

Dans l'exposé scientifique de l'*Histoire romaine* on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de la science colossale de l'auteur ou de l'art avec lequel elle est mise en œuvre.

C'était une entreprise colossale que celle de résumer tous les travaux sur la matière depuis Niebuhr. Mommsen lui-même avait contribué à ce travail par la quantité fabuleuse de mémoires qu'il avait écrits sur les points les plus spéciaux du droit romain, de l'archéologie ou de l'histoire. Or, tout cela est assimilé d'une manière merveilleuse dans une narration historique qui est un des chefs-d'œuvre de l'historiographie. L'*Histoire romaine* est une œuvre extraordinaire dans sa condensation, comme il n'en existe nulle autre au monde, enfermant dans des dimensions si restreintes (3 volumes in-8°), tant de choses et de si bonnes choses. Mommsen raconte d'une manière si attrayante, que dès les premières lignes vous êtes entraîné. Ses grands tableaux sur les premières migrations des peuples en Italie, sur les débuts de Rome, sur les Étrusques, sur la domination des Hellènes en Italie ; ses chapitres sur les institutions romaines : le droit, la religion, l'armée et l'art ; sur la vie économique, l'agriculture, l'industrie et le commerce ; sur les Celtes et sur Carthage ; sur les péripéties de la Révolution romaine depuis les Gracques jusqu'à Jules César ; sur le développement intérieur de la politique romaine ; sur l'Orient grec, la Macédoine ; sur la soumission de la Gaule ; tout cela forme un ensemble admirable.

Comme peintre de grands tableaux historiques, je ne vois parmi les historiens contemporains qu'un homme qui puisse être comparé à Mommsen, c'est Ernest Renan : c'est la même touche large, le même sens des proportions, le même art de faire voir et de faire comprendre, de rendre vivantes les choses par les détails typiques qui se gravent pour toujours dans la mémoire.

Cette histoire, Mommsen l'a conçue à un point de vue purement politique. Il donne, à vrai dire, une grande importance à toutes les manifestations de la vie nationale ; ses chapitres sur l'agriculture, l'industrie, le commerce à Rome, sur l'économie nationale, sur l'art et la littérature latine sont parmi les meilleurs que nous possédions, mais la politique reste bien à ses yeux la manifestation la plus importante de la vie d'un peuple, car c'est celle, dit-il, « qui détermine et conditionne toutes les autres ».

Il y a deux manières d'étudier l'histoire politique : la manière philosophique, celle de Tocqueville, qui s'intéresse surtout aux institutions et s'occupe moins des événements proprement dits que de leur signification, des causes qu'il faut leur assigner et de leurs conséquences. On peut dire que cette manière est la seule scientifique, puisque l'auteur n'a qu'un but, se laisser instruire par les faits, sans chercher à exprimer ses sympathies ou ses antipathies pour telle ou telle forme politique.

L'autre manière, la plus fréquente, consiste à juger les faits historiques d'après une certaine norme politique, sociale ou religieuse. On a l'histoire du point de vue libéral, du point de vue réactionnaire ; l'histoire de l'individualiste et du socialiste ; l'histoire du protestant et du catholique.

Les Allemands avaient longtemps échappé à cette forme d'histoire qui a surtout fleuri, dans la première partie du XIXe siècle, chez les Anglais et chez les Français. Niebuhr et Ranke, les précurseurs de l'histoire nationale, s'en tenaient à l'exposé impartial des faits, sans prendre parti pour telle ou telle forme politique. Dès 1850, on voit naître une autre classe d'historiens. La Révolution de 1848 avait eu pour résultat de voir surgir des professeurs qui s'étaient plus ou moins frottés de politique et qui avaient fait partie du Parlement de Francfort. En rentrant dans la vie académique, ils transportèrent dans leurs chaires les préoccupations du dehors et ils mirent, à traiter les

questions politiques du passé, un peu de la passion qu'ils avaient eue pour les choses de leur pays.

Mommsen est le premier en date de ces historiens. L'histoire romaine est pour lui quelque chose de vivant et d'actuel. Il entre en plein dans les luttes politiques qui déchirèrent la République. Il prend parti pour les monarchistes nationaux contre les républicains aristocrates, et il le fait avec une passion, une véhémence qui laissent loin derrière elles le subjectivisme d'un Macaulay ou d'un Thiers.

En écrivant son histoire pourtant, Mommsen ne croyait pas faire œuvre d'homme de parti : il s'imaginait que ses jugements étaient conformes à l'expérience du passé. En réalité, ces jugements, s'ils dérivent pour une grande part de sa conception de la vie historique, dépendent le plus souvent de ses sentiments patriotiques, des circonstances politiques au milieu desquelles il a vécu, on pourrait même dire de ses impressions toutes subjectives d'homme d'imagination et d'artiste.

Sa conception de la vie historique est celle de la lutte pour la vie : luttes à l'intérieur pour la formation de l'unité politique, luttes à l'extérieur pour assurer la grandeur de la nation, l'histoire de Rome se résume pour lui en une série de luttes grandioses.

Au début, ces luttes n'ont qu'un caractère mercantile et stratégique. Le Latium, agricole et commerçant, entouré de tribus hostiles, mène de front le commerce et la guerre. « Tout le développement futur de l'État romain est enfermé là. »

Ensuite, viennent les luttes intérieures : luttes politiques entre patriciens, plébéiens et non-citoyens, les uns cherchant à limiter le pouvoir de l'individu au profit du pouvoir central, les plébéiens cherchant à conquérir des droits politiques égaux à ceux des patriciens, les non-citoyens et les étrangers s'efforçant d'obtenir des droits égaux aux citoyens.

Sur ces luttes politiques viennent se greffer des luttes sociales, qui, bien que différant des premières, se confondent souvent avec elles et, en se croisant et en s'entre-croisant, forment la trame même de l'histoire romaine : ce sont les luttes engagées entre les capitalistes et les grands propriétaires fonciers d'une part et la classe moyenne d'autre part.

Parallèlement à ces luttes, Mommsen montre dans des tableaux magistraux, l'extension de Rome par les conquêtes, conséquence de cette loi historique en vertu de laquelle, dit-il : « une nation qui est devenue État cherche à absorber ses voisins restés mineurs en politique ».

Mommsen revient à plusieurs reprises sur cette loi de la vie historique des peuples, qu'il considère comme une loi aussi fatale que la loi de la pesanteur. « Le but de l'histoire, dit-il, est la civilisation. » Or, pour triompher, la civilisation exige « l'écrasement des branches moins susceptibles de culture ou moins développées par des nations d'un niveau plus élevé ». La guerre devient alors « la grande machine qui élabore le progrès » et la prospérité d'un pays demande que les luttes se transforment en guerres, le pillage en conquête pour que la puissance politique de l'État commence à s'organiser.

C'est bien là, il faut le reconnaître, la philosophie de l'histoire qui convenait au peuple qui, coup sur coup, devait déchaîner trois guerres, pour asseoir sa prépondérance d'abord en Allemagne, puis en Europe et dans le monde. Mommsen ne prévoyait sans doute point ces guerres lorsqu'il écrivait son ouvrage en 1854, mais il les justifiait d'avance en montrant que la politique ne va point sans les guerres et que ces guerres ont une force plastique qui manque aux révolutions.

En affirmant cela, Mommsen ne disait pas, avec Hegel, qu'au fond de toute guerre il y a une idée morale et que force et valeur sont deux termes synonymes. Lui ne s'embarrasse nullement de questions de morale. Il constate tout simplement une loi historique, c'est que partout le fort l'emporte sur le faible.

« L'histoire dans son irrésistible tourbillon, dit-il, brise et dévore sans pitié les nations qui n'ont pas la dureté de l'acier et aussi sa souplesse. »

L'histoire devient dès lors le tribunal du monde et le succès est l'unique critère de la valeur de la politique. « Si les Celtes ont été vaincus par les Romains, ce n'est pas par hasard ;... cette catastrophe n'était que méritée ; c'était, en quelque mesure, une nécessité historique. »

On peut s'étonner de voir de telles doctrines défendues dans la patrie de l'impératif kantien et des grands apôtres modernes de la conscience morale. Mais l'Allemagne de 1850 n'était plus l'Allemagne de Fichte et de Kant. Elle s'était mise à l'école des philosophes pratiques qui lui montraient que les situations changeant incessamment, la valeur du droit n'est plus que relative, et par conséquent ne dépend que de la force qui l'étaie ; que cette force venant à manquer, il n'est que juste que le faible soit sacrifié ; que si, dans l'écroulement final, l'innocent est pris et le coupable rusé s'en tire les braies nettes, il n'y a pas de quoi s'affliger ; que c'est là une loi inéluctable du monde, que toutes nos protestations ne sauraient changer.

Cette philosophie pratique que Bismarck résumait un jour en disant : « Même s'il dispose d'arguments médiocres, l'homme a toujours raison, s'il a pour lui la majorité des baïonnettes », est au fond la philosophie qui se dégage de l'*Histoire romaine* de Mommsen. Cette œuvre n'est partout que glorification de la force, même si celle-ci a été employée

contre le droit. Le vaincu pour Mommsen a toujours tort. L'historien prend parti pour Jules César, l'homme dissimulé et retors contre ce qu'il appelle les « honnêtes médiocrités du Sénat ». Mais cela ne lui suffit pas, il faut encore qu'il assaisonne ses propos d'ironie. Rien ne lui paraît plus délectable que de tourner en ridicule la vertu de ces gens honnêtes mais bornés.

« On se complimentait réciproquement du courage héroïque qu'on avait montré : que Bibulus eût déclaré plutôt mourir que de vouloir céder ; que Caton encore dans les mains des sergents eût continué à pérorer, c'étaient là de grandes actions patriotiques. »

Jules César, au contraire, est un homme accompli parce qu'il fut un pince-sans-rire sans égal : « Chaque fois qu'il paraissait en public, son célèbre Bibulus annonçait aussitôt les observations météorologiques politiques connues. César, lui, ne s'inquiétait pas de ce qui se passe au ciel ; il ne s'occupait que des affaires terrestres. »

Lorsque, dans son histoire, il arrive à Jules César, Mommsen devient lyrique : enfin voici le sauveur de la société, l'homme de génie qui va organiser la Rome démocratique.

Si Mommsen a une admiration si vive pour cet homme, c'est qu'il voit en lui un des rares échantillons de l'humanité qui ait été complet. Il énumère toutes ses qualités : « une activité incroyable qui lui permettait de se mêler de tout avec aisance, sans jamais sentir le poids des affaires les plus lourdes ; un esprit toujours alerte et clair, remarquable par la netteté des ordres qu'il donnait ; une mémoire incomparable ; un esprit merveilleusement équilibré ; le sens des réalités de la vie poussé jusqu'au génie ; la passion pour toutes les tâches qu'il entreprenait, et toujours aussi modérée par la raison ; la curiosité de l'esprit sans cesse en éveil, tellement qu'au milieu des fatigues des camps il trouvait encore le temps d'étudier les flexions des substantifs et la métrique des vers latins. »

Mommsen ne sait ce qu'il doit le plus admirer dans César, de l'homme d'État ou du soldat, « l'inventeur de la stratégie nationale ». « Si après mille ans, dit-il, nous nous inclinons avec respect devant ce que César a voulu et a fait, ce n'est pas parce qu'il a désiré et obtenu une couronne, chose qui en soi a aussi peu de valeur que la couronne elle-même, mais parce que son puissant idéal, un État libre sous un maître, ne l'a jamais quitté et l'a préservé aussi comme monarque de tomber dans la royauté ordinaire. »

C'est là une affirmation qui nous paraît excessive. Mommsen pourtant l'accentue encore en donnant à Jules César la palme sur tous les génies humains. Parmi les modernes, il n'y a que deux hommes qui se soient approchés de lui à la fois comme homme d'État et *comme soldats, Cromwell et Frédéric le Grand*. Mais, quelle différence encore : « le Puritain, dit-il, paraît grossier et rude à côté du Romain composé d'un métal si fin »... Et il ajoute : « L'harmonie des dons est ce qui élève Jules César au-dessus de tous les autres chefs. Il ne voulut point user de la force brutale pour faire un dix-huit Brumaire... Seul parmi tous ceux qui ont eu la puissance, il a gardé le sens du possible : il ne vise pas à conquérir le monde ; il ne veut pour l'empire qu'une frontière sûre et rationnelle. »

Emporté par son lyrisme, Mommsen se fait devin et annonce ce que l'Empire eût été si César eût vécu. « Il n'eût point été un vulgaire despote, dit-il, et ne fût point tombé dans l'ornière commune. » Voilà qui est très beau, mais en est-il vraiment si sûr ?

Lorsqu'on lit cette apologie de Jules César d'un lyrisme si débordant, on se rend vite compte que ce n'est pas la simple analogie des situations entre Rome et l'Allemagne de son temps qui a ainsi échauffé Mommsen. Il y a une cause plus intime et plus profonde qui est dans la nature même de l'historien.

Dans un passage célèbre de ses *Pensées*, Pascal distingue entre trois sortes de grandeur : les grandeurs charnelles, les grandeurs de l'esprit, et les grandeurs de la sagesse, c'est-à-dire entre « les génies terrestres puissants qui ont donné des batailles pour les yeux, entre les princes de l'art et de la science qui ont rempli le monde de leur éclat et de leur lustre, et entre les saints dont la grandeur réside dans la charité ». Il n'est pas besoin d'avoir beaucoup pratiqué Mommsen pour voir quel ordre de grandeurs il admire : il est pour les grandeurs de la chair. Un des mots qui reviennent le plus fréquemment sous sa plume et qui semblent trahir ses préférences intimes est celui de passion. Lorsqu'il rencontre les fortes individualités d'homme d'action qui ont fait quelque chose de grand sur la terre, son âme d'artiste vibre et son imagination s'enflamme. C'est là le genre de beauté qu'il comprend. Il ne juge pas en historien, mais en poète. Ces natures énergiques et passionnées l'enthousiasment et il parle d'elles comme Shakespeare. Entre les hommes honnêtes mais médiocres comme Pompée et les natures perverses mais violentes et emportées comme Catilina, il n'hésite pas : ses préférences sont pour Catilina.

Mommsen, pourtant, dans sa conception artistique des héros historiques, ne va pas aussi loin que Frédéric Nietzsche qui, dans son admiration de toutes les forces naturelles, du déploiement de toutes les énergies humaines, aboutit à la morale des princes et des artistes de la Renaissance païenne. Non, Mommsen voulait que l'action des grands hommes fût

appliquée à des buts élevés. Il ne séparait pas la beauté de la morale. Dans son *Histoire*, il flétrit « la mollesse des mœurs, le caractère efféminé des lettrés et des élégants qui marchait de pair avec la politique des démagogues inconsistante, arrogante et myope ». Il méprise les dilettantes raffinés qui, sur la fin de la République, annoncent déjà la décadence romaine, ces « Métellus et ces Lucullus, qui dans les guerres, étaient moins soucieux de reculer les frontières de l'empire que de dresser la liste du gibier et des oiseaux fins qu'ils pourraient importer à Rome».

Mais si la conception de la vie de Mommsen n'est pas celle des esthètes, on pourrait aisément s'y tromper. Et ce qui le montre le mieux, c'est que l'auteur de l'*Histoire romaine* a trouvé de chauds admirateurs parmi eux. Serait-ce trop dire que de prétendre qu'il a préparé Nietzsche et l'a rendu possible dans son pays? En tout cas, personne plus que Mommsen n'a contribué à réagir contre la conception chrétienne de la vie humaine. Son idéal, tel du moins que nous le révèle son *Histoire romaine*, est celui que Machiavel développe dans son *Discours sur Tite-Live* : « Notre religion couronne plutôt les vertus humaines contemplatives que les vertus actives. Elle place le bonheur suprême dans l'humilité, l'abjection, le mépris des choses humaines, tandis que la foi païenne faisait consister le souverain bien dans la grandeur d'âme, la force du corps et toutes les qualités qui rendent l'homme redoutable. Si la nôtre exige quelque force d'âme, c'est plutôt celle qui fait supporter les maux que celle qui pousse aux grandes actions. »

Toute l'apologie de Jules César aboutit à cette conclusion; c'est pourquoi, malgré ses protestations tant répétées d'avoir voulu diviniser des héros, créer des hommes-Providence et susciter des sauveurs de société, Mommsen a été, en Allemagne, un des plus ardents apôtres de la théorie « la force prime le droit ». En célébrant comme il l'a fait l'énergie et l'habileté déployées pour atteindre un but de domination, il a propagé en Allemagne l'idée du Césarisme, dont le rôle historique semble être pour lui de conduire par tous les moyens les troupeaux humains vers la civilisation. En ce sens on peut bien dire que son disciple le plus direct est Nietzsche qui, poussant sa théorie jusqu'à ses conclusions logiques, a salué dans le prince de Machiavel « le type splendide des conducteurs d'hommes ».

*
* *

Peu d'œuvres historiques ont eu un succès plus retentissant que l'*Histoire romaine* de Mommsen. Lorsqu'elle parut, en 1854, l'effet fut immense et se répercuta au loin dans la nation. Les Universitaires, à vrai dire, n'étaient pas contents. L'historien, dans son œuvre, bouleversait toutes les idées reçues et traitait avec un manque absolu d'égards des hommes qu'on était habitué à vénérer. Cicéron, par exemple, y était traité de « pleutre », de « mauvais feuilletoniste », de « vaniteux malade », de « compilateur », de « médiocre avocat » et « d'égoïste myope ». L'œuvre du même Cicéron ne compte pas dans la littérature latine. « A celui qui va chercher une œuvre classique dans un tel fatras, dit avec dédain Mommsen, il n'est qu'un conseil à donner, celui d'un beau silence en matière de critique ».

Mais ce qui faisait son infériorité comme historien scientifique faisait en même temps sa force comme historien narratif. Les Allemands n'avaient encore possédé aucun talent qui sût raconter les choses avec tant de vigueur. Mommsen venait d'accomplir un prodige : celui de faire de l'histoire romaine quelque chose d'actuel et de vivant. Sous sa plume, mœurs, coutumes, vie privée, lieux et hommes ressuscitent. On voit « Trasimène et sa route, qui traverse des pâturages humides et des marécages fermés par des hauteurs boisées et escarpées »; ailleurs, c'est « l'immense forêt des Ardennes où les bergers ménapique et trévère mènent paître leurs cochons à demi sauvages au milieu des chênes serrés ». Quant aux portraits de cette histoire, tous sont admirables.

Mommsen a le style pittoresque même pour exprimer des choses abstraites. C'est ainsi qu'en cinq lignes il nous décrit le retour de Pompée : « Il avait deux choses à faire : tirer le glaive contre l'aristocratie (à cause du droit d'appel méconnu et du tribunat violé) et, soldat de la cause de l'ordre, marcher contre les bandes de Catilina. Impossible qu'il ne saisît pas l'occasion. Eh bien! quand il n'a plus qu'à tendre la main pour prendre le bandeau royal et le ceindre sur son front, convoitant cela de toute son âme, le cœur et la main lui font défaut à l'heure décisive. » Ailleurs, il nous dit d'intrigues qui se succèdent l'une à l'autre sans résultat : « elles crevaient dans l'air comme des bulles de savon ». Cicéron, avec ses discours pompeux, est un général qui « emporte à grand fracas des forteresses en carton ».

Mommsen excelle toujours à rendre la réalité du passé vivante en empruntant des images au monde physique ou aux circonstances historiques qui nous sont familières. On sait tout le parti qu'Ernest Renan a tiré de ce procédé dans ses *Origines du Christianisme* et dans son *Histoire d'Israël*. Mommsen, lui aussi, a des trouvailles merveilleuses; il appellera, par exemple, l'Alexandrinisme « une littérature de serre chaude »; le *De natura Rerum* de Lucrèce, l'Arabie Pétrée de la poésie; les critiques des Védas, « des botanistes littéraires »; Théodore de Mitylène, « le premier des maires de palais »; Labiénus, « un maréchal napoléonien »; Salonique avec les émigrés

pompéiens, « un nouveau Coblentz »; Sylla, « un Don Juan »; Caton, « un Sancho Pança ». Il dit : « Les idées des Romains sur les Vestales étaient celles des Italiens du Décaméron sur les nonnes ». Labiénus, « sec, réfléchi et ferme, serviteur zélé, pratique et froid », lui rappelle un général prussien, parce qu'après « les prières et les sacrifices aux dieux, il ne demande le triomphe qu'à la stratégie la plus prudente et la plus méthodique ».

Il y a bien sans doute un peu d'arbitraire dans ce procédé. Lorsque Mommsen nous parle, par exemple, de *meetings* et de *clubs* romains, de salons, de *pfennigs* gaulois, de *Junker*, de la « haute finance de la capitale », des sbires, des ultras, de la *Volkspartei*, des lansquenets, des maréchaux, du prince Arioviste, on trouve qu'il pousse la couleur locale un peu loin. A force de moderniser les choses, il finit par les travestir. Et ce qui aggrave encore ce défaut, c'est que Mommsen use avec un luxe vraiment excessif de termes étrangers. Pour donner plus de couleur à sa phrase, quand les mots allemands lui manquent, il a recours aux mots français. Ceux-ci émaillent sa prose ; il dira : *die Blasirtheith, bornirt, chicaniren, die chikanose Opposition, pororiren, haranguiren*. Les écrivains allemands comme David Strauss, formés à l'école de Lessing et des prosateurs du XVIIIe siècle, trouvent la langue de Mommsen exécrable. Sans doute, elle manque d'élégance et de limpidité, mais, par contre, comme elle est vivante et expressive !

Le public a donné raison à Mommsen. Au moment où parut l'*Histoire romaine*, on était las des styles bien peignés et académiques. C'était l'époque où Taine disait en France : « Le meilleur style est l'art de se faire écouter. » Cet art, Mommsen le possède à un suprême degré. Avant tout, il veut donner l'impression du réel. Aucune rhétorique. Sa phrase dure, aux arêtes vives et tranchantes, fait surgir les choses avec l'apparence de la vie. Il y a dans son style une certaine brutalité pittoresque qui est la marque de l'époque et que ses contemporains goûtèrent surtout en lui.

Une transformation, en effet, s'opérait alors dans les mœurs littéraires de l'Allemagne. Le réalisme qui partout en Europe faisait son apparition gagnait là aussi la nouvelle génération. Les Allemands n'eurent pas en littérature des émules de Gogol, de Flaubert et de Taine, mais ils eurent des historiens d'un réalisme puissant et Mommsen est au premier rang de ceux-ci.

Trois œuvres à ce moment passionnaient la jeunesse allemande, le *Faust* de Gœthe, le *Monde comme volonté et comme représentation* de Schopenhauer, et l'*Histoire romaine* de Mommsen.

On n'a pas de peine à comprendre ce qui, dans ces trois œuvres, séduisait cette génération rassasiée de rêves, positive et éprise de réalité. Le *Faust* de Gœthe lui prêchait cette philosophie à laquelle le poète, après avoir tant tourné, avait abouti et qu'il résumait dans ces mots : « L'action console de tout. »

Le *Monde comme volonté et comme représentation*, ce livre de métaphysique pratique basée sur l'expérience, qui, en ne donnant que des faits, offrait une sorte de philosophie de la vie point belle sans doute, désolée souvent, mais réelle et qui dans sa fureur nihiliste poussait à l'action ; cette philosophie, assaisonnée d'un esprit mordant et brutal, habile à démasquer les sophismes et à montrer avec crudité les plaies de la vie ; cette œuvre était bien celle que devait goûter cette génération désabusée et revenue de toutes ses illusions, et précisément à cause de cela, prête à se lancer en plein dans le *struggle for life*.

Schopenhauer, l'apôtre de la philosophie nouvelle avait longtemps attendu son heure. Pendant trente ans, les exemplaires de la première édition de son ouvrage étaient restés empilés dans l'arrière-boutique du libraire. Et brusquement, du jour au lendemain, en 1844, l'édition s'enlève. Schopenhauer devient l'écrivain le plus lu, le plus goûté, le plus commenté. Il avait enfin trouvé son public.

Il en est de même de Mommsen. C'est parce qu'il était sous l'empire des préoccupations et des passions de son temps, qu'il a pu écrire une œuvre aussi vivante et saisissante. Il a senti comme personne ce qu'il fallait à la nation et les qualités qu'il était nécessaire de lui infuser. En faisant la guerre aux illusions dangereuses, en poursuivant de ses sarcasmes les rêveurs, abstracteurs de quintessence, en raillant les esprits honnêtes et bien intentionnés, aux « formules de maîtres d'école », comme il disait ; en répétant sur tous les tons : oui, notre âge est de fer, il a préparé la génération de son temps pour les luttes futures.

L'*Histoire romaine* fut un acte, l'un des plus significatifs peut-être, de cette étrange période qui va de 1850 à 1870. Mommsen, dans cette œuvre, se donna tout entier et ce fut un peu pour cela qu'il eut tant de prise sur ses contemporains. Au lieu d'une œuvre d'érudition froide et sans vie, à laquelle ne pouvaient s'intéresser que les savants de profession, il écrivit une histoire passionnée dans laquelle la nation toute entière retrouvait toutes ses douleurs et toutes ses espérances.

Mais cette œuvre n'eut pas de lendemain. Bien qu'il ne s'arrête qu'au seuil de l'empire, Mommsen n'écrivit jamais la suite. Trente ans après, en 1885, il publia bien un nouveau volume, *les Provinces romaines*, mais là on ne retrouvait plus les qualités qui font le charme de l'*Histoire romaine*. La nouvelle œuvre, c'était le savant qui l'avait faite : elle était mesurée

dans ses jugements, elle contrastait même avec sa devancière par le calme et la sérénité scientifique, mais comme à côté de celle-ci elle paraissait terne et sans relief! L'intérêt humain, qui donne tant de prix à l'*Histoire romaine*, ne s'y retrouvait plus. Mommsen le sentait bien. En produisant ce nouveau-né, il réclamait pour lui l'indulgence. « Il doit être lu, disait-il, comme il a été écrit, avec renoncement. » L'historien, j'allais dire le poète, avait raison. En 1885, le vieillard ne retrouvait plus l'enthousiasme de ses jeunes années; le grand coup de soleil de 1848 avait cessé de briller!

ANTOINE GUILLAND.

LE CONVENTIONNEL J.-P. PICQUÉ

D'après ses Mémoires inédits (1).

Le médecin J.-P. Picqué représenta le département des Hautes-Pyrénées à la Convention nationale et au Conseil des Cinq-Cents. Ce fut un obscur et un médiocre. Il eut cela de commun, du reste, avec les deux tiers de ses collègues. Prenez, en effet, une liste des Conventionnels, et vous serez tout surpris de constater que, en dehors de cent ou deux cents noms célèbres ou tout au moins connus, la grande Assemblée ne comptait guère que des inconnus. Peut-être faut-il qu'il en soit ainsi! Il n'est pas prouvé qu'une Assemblée délibérante composée d'hommes de génie, peu disposés, par suite, à transiger sur leurs propres idées, valût mieux que celle où la masse, consciente de son infériorité, se résigne à se grouper autour de quelques chefs de talent, qui résument ses aspirations et tirent d'elle un accroissement d'autorité et de force nécessaire pour aboutir à des résultats pratiques.

Le plus souvent, les médiocres qui forment le fond de toute Assemblée disparaissent tout entiers. Picqué, lui, a laissé des *Mémoires inédits* (2).

Je ne crois pas qu'on s'avise jamais de publier intégralement le volumineux manuscrit des *Mémoires*. Les interminables digressions historiques, morales ou littéraires de l'auteur, la plupart sans aucune originalité, provoqueraient l'ennui. Si encore la beauté de la forme venait dissimuler l'insignifiance du fond! Mais non : Picqué avoue lui-même qu'il a écrit ses Souvenirs pour quelques amis, par manière de passe-temps, et sans préoccupation de style, car il n'est « pas homme à pâlir sur une phrase pour la polir ». Cela ne se voit que trop. Les impropriétés d'expressions abondent, ainsi que les infractions aux règles élémentaires de la syntaxe. Le style est filandreux. « Le ciel ne m'a pas départi le don de dire beaucoup en peu de mots », dit-il. Et il ajoute avec une orgueilleuse modestie : « Bossuet et Montesquieu négligent l'art des transitions; je m'accommode assez de cette manière d'écrire. » Et encore : « Je ne suis que l'ordre de mes pensées; il plaît à ma paresse; il me suffit; je n'ai pas d'ami lecteur dont j'implore l'indulgence! »

Mais il est possible d'exprimer de ce fatras, en même temps que l'esquisse d'une biographie de l'auteur, un certain nombre de renseignements sur ses origines, son genre d'intelligence, son caractère, et sur les raisons pour lesquelles il est resté parmi les comparses du grand drame auquel il se trouva mêlé.

*
* *

La famille de Picqué était originaire de Toulouse. Pendant les guerres de religion, elle vint se fixer dans les landes de Lannemezan, à Avezac, d'où la branche cadette, de laquelle descendait l'auteur des *Mémoires*, passa dans la vallée d'Aure, à Guchen.

Son père, qui exerçait la profession de médecin, quitta Guchen pour venir s'établir dans « la misérable petite ville de Lourdes ». C'est là que naquit, en 1746, Jean-Pierre Picqué. Ses premiers regards se portèrent vers le vallon « agréable et mélancolique d'Arrieuné », où il fut mis en nourrice. Dès son enfance, les paysages pyrénéens se gravèrent profondément dans son âme, et il n'en trouva jamais d'aussi beaux, pas même « dans la délicieuse Italie », qu'il visita plus tard.

Son père le traitait de façon très affectueuse; mais les nécessités de sa profession l'éloignaient souvent de la maison. Sa mère, qui gouvernait en souveraine absolue, très jalouse de son autorité, évitait toute familiarité qui pût la compromettre. Elle était avare de caresses. Son fils n'aurait pas osé la tutoyer. « Rarement ses yeux m'ont souri », dit-il non sans amertume dans une note ajoutée en 1830, lorsque l'octogénaire ramenait sa pensée aux jours de l'enfance.

Comme il était de santé faible, on se préoccupa

(1) Communication faite au Congrès des Sociétés savantes de Toulouse.

(2) J.-P. Picqué écrivit ses *Mémoires* sous l'Empire, vers 1810, sous le titre : *L'Ermite des Pyrénées*, avec cette épigraphe empruntée à Saadi :

« *Malheureux qui ne sait vivre seul et causer avec son cœur!* »

En 1830, après la révolution de Juillet, qui semblait avoir réveillé ses ardeurs, il revit son travail, y fit des corrections, et, de sa main tremblante, l'enrichit, jusque dans les marges, de notes et d'observations dont la plupart sont d'une extrême violence de ton. Son manuscrit, qui forme un grand in-8° de VIII + 634 pages, passa entre les mains d'un bibliophile toulousain, M. Mac-Carthy, puis il devint la propriété de l'ingénieur Vaussenat, un des créateurs, avec le général de Nansouty, de l'Observatoire du Pic du Midi. Après la mort de M. Vaussenat, la Bibliothèque de Bagnères en fit l'acquisition.

peu, tout d'abord, de son instruction. Mais, à neuf ans, on le plaça chez son oncle Gertoux, trésorier du Chapitre de Tarbes, qui devait surveiller ses études. « C'est chez le cher oncle, — dont il boit le Madiran en cachette, — que l'on apprend à manger peu et à se taire! » Le jeune Picqué suit les cours du collège de Tarbes, dirigé alors par les Doctrinaires. Il fait un portrait peu flatté de leur enseignement, et n'oublie pas de mentionner le correcteur attaché à l'établissement pour fouetter les élèves punis; il ajoute même que ces derniers se défendaient de leur mieux, quelquefois à coups de couteau, contre les correcteurs trop barbares.

Il se plaît beaucoup moins à l'étude qu'à la chapelle, où le chant religieux et le son des orgues produisent sur lui une vive impression. Mais ce qu'il préfère par-dessus tout, ce sont les promenades sur les bords de l'Échez et de l'Adour, ou les excursions dans les montagnes voisines dont il admire les formes variées et la structure intime.

On peut conclure de là qu'il fréquentait fort irrégulièrement le collège, et que, lorsqu'il le quitta vers treize ou quatorze ans, sur beaucoup de points ses connaissances étaient très vagues. « Je sortis du collège, dit-il, avec un fonds d'érudition capable d'embarrasser un docteur ignorant, et un degré d'ignorance dont un petit écolier aurait eu honte... Je n'ai rien appris, mon cœur m'a conduit; ce que je sais, je l'ai senti;... pour moi, un maître est un tyran! »

Quelques années se passent, entremêlées de flâneries et lectures. Il dévore nos vieux troubadours, Rabelais, Montaigne, La Fontaine, Fénelon, Le Sage, l'abbé Prévost, le *Romancero* espagnol, Cervantès, l'Arioste, Sterne, Robertson, Voltaire, Rousseau...

Comme il faut cependant que notre adolescent, qui vient d'entrer dans sa seizième année, embrasse une carrière, on décide de lui faire étudier la médecine. Un beau matin, il débarque à Toulouse. Ce n'est pas sans émotion qu'il voit la cité où vécurent ses aïeux... « Cette grande ville que le soleil regarde avec tant d'amour, ses habitants enjoués, toujours chantant; des femmes passionnées au sein d'un climat voluptueux, favorable aux talents, à la culture des arts, au bonheur d'une médiocrité généralement répandue; le Capitole..., les monuments, les académies, tout me frappe et m'attache », dit-il. Il ne tarde pas à faire plus ample connaissance avec cette ville qui sait allier la galanterie et la dévotion, « ville espagnole à cet égard », remarque-t-il; il assistera aux fenêtres (fêtes populaires) de ses faubourgs, aux processions des confréries de pénitents bleus, blancs, gris, noirs, déroulant leurs théories aux Jacobins ou aux Cordeliers.

Et la médecine, qu'il était venu apprendre?

« Mon courage, je l'avoue, dit-il, était en défaut à la vue des membres déchirés et sanglants de cadavres puants et en lambeaux, des émanations infectes et malsaines; ces cloaques que l'on nomme hôpitaux, les opérations chirurgicales, tout cela me faisait horreur; et cependant ce n'est qu'en descendant dans ces tombeaux qu'on trouve quelques connaissances utiles... Je compris que pour être médecin, il faut être doué d'une grande dureté d'âme; il y a des médecins sensibles qui vivent entre les soupirs et les larmes; la nature m'a refusé ce don. Bref, le commerce des malades et des morts m'était insupportable. »

De tous ses maîtres, il ne paraît guère aimer que le professeur de botanique, Dubernard, qu'il accompagne dans ses herborisations. Quant aux autres, il les tourne en dérision sur leur jargon, leurs petites manies, leur attachement à des doctrines contradictoires, « contagionnistes, solidistes, fluidistes ».

D'ailleurs, croyait-il à la médecine? Tout ce qu'il paraît lui demander, c'est de guérir de la peur, de rendre la confiance; alors les forces vitales renaissent, l'énergie nécessaire à l'homme pour lutter contre les agents de destruction se réveille. « Souvent, le mal en lui-même est moins dangereux que la peur, qui compte plus de victimes que la maladie. »

Après avoir perdu plusieurs années à étudier un art qui lui déplaisait, — « on apprend mal ce qui ennuie », fait-il remarquer, — Picqué qui suivait la lutte soutenue par les Parlements, y compris celui de Toulouse, contre l'arbitraire royal, et qui tournait son esprit vers les questions politiques, se crut appelé à devenir avocat. Il se met donc à l'étude du droit. Mais au bout de quelque temps, il juge cette étude interminable, obscure et propre à développer l'esprit de chicane; il prévoit que pour plaider, plus tard, il voudra choisir « les causes, les clients et les tribunaux »! Il est décidé à ne pas augmanter le nombre des avocats bavards et des chicaneurs subtils.

C'est à ce moment que son père, resté bon quoiqu'il vécût « au milieu d'une peuplade imbécile et insociable », mais que les chagrins et les fatigues avaient prématurément usé, fut emporté à quarante ans dans une épidémie. Cette mort imprévue affecta beaucoup le jeune homme. Affolé par la douleur, il résolut de quitter le monde. Il entra dans un couvent de Chartreux de Toulouse, où se trouvait un de ses parents. Mais au bout de quelques jours, il s'aperçut qu'il s'était mépris sur la sincérité de sa vocation.

Il rentre à Lourdes. Son père a laissé en mourant une situation assez embarrassée. Le jeune homme comprend qu'il ne peut rester sans rien faire. Un vieux parent l'engage à entrer dans la carrière des armes. Mais cette « noble profession de pillard » ne

convient ni à sa mélancolie rêveuse, ni à sa timidité « peu commune parmi les aventuriers du Midi », encore moins à son amour de la vie des champs. Il est hésitant; sa mère, qui ne peut supporter de le voir désœuvré, décide qu'il partira pour Montpellier afin d'y achever ses études médicales.

Le voilà donc à Montpellier. « Tout parle médecine dans cette ville », dit-il; les malades y affluent; les amphithéâtres, les laboratoires, les maisons de santé, les jardins botaniques, mis au service de médecins célèbres (Barthez est le plus connu), en font « le siège de l'art de guérir ». Notre étudiant se remet au travail, ce qui ne l'empêche pas de faire quelques voyages : il visite Nimes, la ville romaine; Avignon, dont il admire le palais des papes, les remparts, les églises, le climat enchanteur et aussi les belles juives; puis la Provence, l'Italie...

Trois années s'écoulent ainsi très vite, et Picqué est tout étonné de se voir, « à vingt et un ans, affublé de la robe de Francois Rabelais ».

Revenu au pays natal, le jeune médecin se trouve fort embarrassé auprès de ses premiers malades. Il était auprès d'eux, « comme le militaire qui voit le feu pour la première fois, n'étant pas habitué à donner la mort » ! Au lieu de rédiger des consultations savantes et d'ordonner des remèdes coûteux, il temporisait, indiquait des remèdes simples, « le miel, l'ail (la thériaque du pauvre), le vin, et, pour des hommes accablés de travaux, le repos ».

Il rencontra, dans ses courses aux environs de Lourdes, une femme qui lui inspira une passion ardente. Ses amours, qu'il se plaît à faire revivre avec un grand luxe de détails, faillirent se dénouer de façon tragique, une nuit où le mari était revenu sans être attendu.

Quelque temps après, il retrouve sa maîtresse dans un groupe de femmes se rendant en pèlerinage à la madone de Poey-Laün. Il se joint au cortège, dont il dépeint le retour triomphal après huit jours de dévotions n'excluant pas l'amour : les femmes, parées de fleurs, chantent des cantiques; « des hommes à demi ivres hurlent » une vieille chanson à boire; « les sons aigres et discordants d'un violon, renforcé du criard galoubet, le bruit des clochettes suspendues au cou des chevaux » viennent encore augmenter le tumulte; et c'est au milieu de ce vacarme qu'a lieu la rentrée des pèlerins. Picqué fait remarquer que les habitants du pays ont une tendance marquée à s'adresser aux saints qui ont la réputation de « guérisseurs des hommes et des bestiaux ». La région de Lourdes semblait donc prédestinée à devenir un centre de pèlerinages.

Lui, imbu des doctrines des philosophes, combat de son mieux la superstition qui fleurit au sein des campagnes, ce qui lui attire de vives inimitiés. En outre, il se laisse séduire par l'idée de jouer un rôle public. En 1772, il est nommé maire de Lourdes. « Le désir peu réfléchi de faire valoir quelques idées de bien public m'embarqua, dit-il, dans une longue et dangereuse guerre avec un commandant avide d'argent, d'honneurs et d'autorité, lié à toute la noblesse gasconne. » Ce commandant, qu'il ne nomme pas, était sans doute celui du fort de Lourdes, car Picqué parle des « réclamations de 3 000 habitants opprimés » par cet homme.

Ses adversaires l'impliquèrent dans une affaire de rixe transformée en tentative d'assassinat dont le principal accusé, son ami Doléac, avait fui en Espagne. Le Parlement de Toulouse finit par rendre un *hors de cour* en faveur de Picqué. Celui-ci pour suivre le procès, était resté à Toulouse pendant près d'une année, qu'il trouva bien longue; son admission en qualité de membre correspondant de l'Académie des Sciences de cette ville fut un faible dédommagement des ennuis qu'il éprouva.

Ses ressources avaient été absorbées par ce procès; la haine des nobles et des prêtres le poursuivait; ses confrères avaient pris sa clientèle. Pour oublier ses misères, il recherchait la solitude des montagnes. Mais sa mère, qui gouvernait la maison avec une rigoureuse économie, « ne s'accommodait pas de sa vie errante, de ses excursions dans les déserts des Pyrénées ». Il est facile de comprendre que des discussions éclatèrent entre eux à ce sujet. Voulant échapper à ces reproches, Picqué menaça sa mère de la quitter pour aller tenter la fortune à Paris. Il espérait qu'elle le supplierait de rester. Pas du tout. « Ma mère consentit à mon départ pour Paris avec un sang-froid, une sécheresse que je n'oublierai jamais ! »

*

Il arrive à Paris « la bourse légèrement garnie, sans projets, sans recommandations », avec peu de talents et encore moins de savoir-faire.

Ce qui le frappe d'abord, c'est le mouvement, l'agitation, le bruit, la vie extraordinairement active de la grande ville, son air de fête, la gaieté et l'esprit des hommes, l'élégance et la coquetterie des femmes.

On le conduit dans les salons : chez Mme de Courcelle, il voit le marquis de Fénelon, Fitz-James, Champcenetz, M. de Louvois, le chevalier Déjean, « confondus avec des peintres et des musiciens, commençant le règne de l'égalité avant qu'elle n'ait été décrétée par les lois ». Chez la comtesse de Lamerval, il rencontre une femme « sèche, longue, hideuse..., vrai spectre vêtu de noir, la face couverte de placards de rouge, avec une énorme perruque blonde » : c'est la fameuse duchesse de Phalaris, sur-

nommée « la mère Josabeth », qui, quelque soixante ans auparavant, fut la maîtresse du Régent. Elle ne songe plus qu'au jeu, car on joue beaucoup, dans les salons, et non sans tricher. Nombre de roués ne vivent que de jeu et d'escroqueries, car Paris est déjà, d'après Picqué, « le rendez-vous des fripons et des aventuriers du monde entier ».

On trouve donc, dans ces salons que Mirabeau appelle « de mauvais lieux qu'on avoue », une société fort mêlée. L'*anglomanie* y est fort à la mode. On s'entretient de l'affaire du *Collier*, qui passionne les esprits; on plaisante, on fait des saillies, des calembours, des *bièvrades*. Picqué n'y brille que médiocrement, soit timidité, soit « incommode modestie » ou « insouciance stupide ».

Par son manque d'entregent, il éloigne les protecteurs qui paraissaient bien disposés en sa faveur. Les subsides envoyés par sa mère étaient bien minces. « Quelques rétributions pour ma coopération au *Journal général de l'Europe* suffisent à peine à une existence bienséante. » La gêne entre au logis.

Bien que l'aveu de son échec lui soit pénible, il se résigne à revenir dans ses chères Pyrénées. A ce que l'on croit comprendre, il profite des quelques relations qu'il s'est faites à Paris pour se faire charger par le ministre de la Guerre d'une mission à l'hôpital militaire de Barèges.

Mais quel singulier médecin! Il lui répugne de devoir son « existence à la maxime : *Stercus et urina medici sunt prœndia prima* ». Il s'ennuie au milieu « des bavards estropiés, des goutteux, des joueurs, des dupes, des grandes catins vaporeuses réunis à Barèges de tous les points de l'Europe »; leur morgue et le vide de leur esprit l'irritent. Il laisse entendre à tout ce monde que les eaux minérales n'ont guère plus de vertu que l'eau ordinaire; que les stations thermales sont des lieux où l'on exploite les malades, et qu'il s'y fait plus d'intrigues que de guérisons! Ces beaux discours ne manquent pas, constate-t-il, de scandaliser et d'indigner les baigneurs!

Aussi, au bout de cinq mois de séjour, il est tout heureux de faire une fugue en Espagne. Accompagné de deux amis, il part de Saint-Sauveur, passe à l'hôpital de Gavarnie, gravit les hauteurs du Marboré, traverse le port de Bocharo, et après beaucoup de peines et de dangers, descend dans l'Aragon. Les trois voyageurs se dirigent sur Saragosse, rencontrant sur leur route beaucoup de nobles gueux, de mendiants qui ont l'escopette au poing, de prêtres et de moines; ils font connaissance avec de méchantes auberges où pullule la vermine. La fête de N. D. del Pilar, à laquelle ils assistent, est complétée par des combats de taureaux qui durent trois jours, « à la grande satisfaction de la Vierge, qui en retira le produit ». On devise sur ce singulier mélange de fierté et de mendicité, de religion et de cruauté, de dévotion et de galanterie qui caractérisent la nation espagnole. Aussi, ce n'est pas sans quelque appréhension que l'on passe devant la demeure des Inquisiteurs. Après avoir visité la Navarre et le pays basque, on revient par Roncevaux et Bayonne. Picqué voit Biarritz et sa *Grotte d'Amour*, Dax, les landes avec leurs pinades et leurs bergers montés sur des échasses, et rentre à Barèges.

Appelé à Paris pour rendre compte au ministre de la Guerre « du service des eaux et répondre aux plaintes » (occasionnées sans doute par son langage et son attitude à Barèges), il est rendu, dit-il, à son « indépendance », c'est-à-dire *remercié*.

Il se prépare à quitter de nouveau Paris, lorsqu'un ami le met en relations avec le duc de Valentinois, prince héréditaire de Monaco, qu'il avait connu à Barèges. Il entre chez le duc en qualité de secrétaire de Mme de Valentinois. Alors commence une nouvelle phase de sa vie tourmentée. A peine installé, il devient l'amant de la duchesse, petite-fille du maréchal de Duras : ce serait même la jeune femme, âgée de vingt-deux ans, qui aurait presque abusé de sa vertu! Il l'accompagne au Mont-Dore, où elle a été envoyée par son médecin. Ils font dans les environs des excursions géologiques et botaniques auxquelles il s'intéresse seul, car, à l'en croire, la duchesse n'a vu dans l'Auvergne « que des chaudronniers, des ramoneurs et des muletiers ».

« L'inamusable » duchesse, qui, prétend-il, n'aime que la table, le lit et les voyages, veut voir les Alpes. Arrivé à Chamounix, il estime l'ascension du Mont-Blanc « périlleuse et sans objet », ce qui n'était pas sans doute l'avis de Saussure, dont il fait la connaissance; à Genève, il visite la maison où est né Jean-Jacques-Rousseau, et remarque à la Bibliothèque les manuscrits de Calvin; puis il voit Ferney, Lausanne, Berne, Zurich où il visite Lavater; Schaffouse, Strasbourg, Fribourg-en-Brisgau, Lucerne, le Valais; de là, nos deux voyageurs descendent par Chambéry et Grenoble sur les Pyrénées et arrivent à Lourdes, où Picqué est tout étonné de l'excellent accueil que leur fait sa mère; puis ils rentrent à Paris.

Cependant, Picqué paraît comprendre qu'il joue un personnage douteux. Il essaie d'excuser sa conduite en invoquant tous les exemples analogues de l'antiquité. Il s'efforce de prouver que dans cette liaison singulière qui dura cinq ans, et qui aurait fini plus tôt si le prince héritier ne l'avait supplié à plusieurs reprises de rester auprès de sa femme, il conserva toujours ses sentiments de fierté et d'indépendance, et affirme qu'il ne reçut pas d'argent de la duchesse. Il trace d'elle, du reste, — imitant en cela la conduite de Rousseau à l'égard de Mme de Warens, — le portrait le moins flatté.

Quoique Picqué insinue le contraire, il semble bien que, sous prétexte d'économies à réaliser, on le renvoya : les revenus du duc et de la duchesse, provenant en partie de la fortune laissée par le cardinal Mazarin, dépassaient cependant 1 800 000 francs, fait-il remarquer aigrement!

Le lendemain paraissaient dans le *Journal de Paris* les vers suivants, dont notre héros, qui les cite tout au long, connaissait sans doute l'auteur :

Venez, monsieur mon successeur,
Ah! venez prendre les effets au porteur
Que m'avait confiés la belle!
Je vous remettrai ses cheveux,
Ses traits, ses billets amoureux
Et son serment d'être fidèle!

Revenu à Lourdes, il se lie avec quelques-uns des hommes qui allaient jouer un rôle plus ou moins important dans la Révolution : les plus connus sont Maransin, qui servit plus tard aux côtés de la Tour-d'Auvergne et devint général de l'Empire, et Torné, le futur évêque constitutionnel de Bourges.

Lui-même va se lancer dans la mêlée.

J. Gros.

(*A suivre.*)

L'EXPOSITION VAN DYCK A ANVERS

Le souvenir de l'exposition Rembrandt, toujours vivant dans la pensée de ceux qui la visitèrent, est pour Van Dyck un redoutable voisinage, et les images impressionnantes que sut déposer en nous le grand Hollandais exerceront encore leur action despotique que depuis longtemps déjà se seront effacées les figures élégantes et sveltes du brillant peintre d'Anvers. Pour injustes que semblent ces sortes de jugements parallèles, il faut bien reconnaître que tout commande ce rapprochement : proximité de lieux, proximité de dates, surtout analogie de circonstances. Ici comme là-bas, c'est une nation consciente qui rend hommage à l'un de ses plus illustres enfants. Mais là-bas cet enfant se trouve être un très grand homme, un vrai héros de l'art, un de ces anneaux irremplaçables dans la suite de la pensée humaine, et que l'on ne saurait briser sans interrompre la chaîne, tandis que Van Dyck, à vrai dire, n'apparaît point avec ce caractère d'inéluctable nécessité. Très aisément je l'imagine absent de ce magnifique concert qui prolonge ses échos à travers les âges, et la note qu'il a donnée trouverait encore des analogues.

Il eut l'élégance et le charme,—qui songe à les lui contester? et ces allures de brillant cavalier que nous voyons en quelques-unes des aristocratiques figures dont il a fixé les traits. Il mena l'existence décorative d'un grand seigneur : on s'en douterait, sans référer à sa biographie, rien qu'à voir ses modèles de prédilection. Mais n'allez pas lui demander un sentiment profond, une émotion vraie de l'âme, par où l'artiste se livre tout entier, sans réserve, en traduisant une sensibilité qui n'est qu'à lui. Pour tout dire, on demeure surpris de sa froideur, et puisque aussi bien une telle exposition n'est, dans la pensée de ses organisateurs, qu'un suprême hommage à la mémoire du peintre, il ne paraîtra pas sans intérêt d'indiquer par où celle-ci n'atteint pas complètement son but.

On aurait pu s'en tenir aux très belles pièces des collections particulières, qui sont presque toutes des portraits individuels ou des groupes de portraits, et qui nous auraient une fois de plus confirmés dans l'opinion que nous avions de Van Dyck. A l'aide de documents inédits, on nous eût montré un très élégant portraitiste, non point comparable, certes, aux maîtres de premier plan, impuissant à traduire une forte vie intérieure et n'y songeant même pas, mais de distinction suprême en son domaine, et, somme toute, sans rival dans l'art de disposer les accessoires qui collaborent à la tenue extérieure d'une figure d'apparat : voilà bien ce qu'il est en dernière analyse, et lui demander davantage, c'est vouloir forcer son talent. En place de cela, pour corser l'exposition, pour avoir quatre salles au lieu de deux, on a extrait du musée, on est allé chercher dans les différentes églises de Belgique, ces vastes compositions religieuses, qui n'ont d'autre effet que de le diminuer à nos yeux. Peintures *commandées* et peintures de *commande* dans toute la force du terme, elles nous montrent à la pleine lumière d'évidence et grâce à ce groupement serré ce que nous ne faisions que soupçonner, c'est-à-dire le disciple affadi de Rubens, qui n'eut ni sa verve, ni sa vitalité, ni sa magnifique puissance d'expansion animale, et de son maître ne retint, en des sujets aussi contraires à son génie propre, que les défaillances et les pires erreurs. Que l'on prenne soin d'examiner isolément, puis d'étudier en groupe, cette série : la *Déposition du Christ* (n° 23, musée d'Anvers), le *Christ en Croix avec saint Dominique et sainte Catherine* (n° 20, musée d'Anvers), l'*Adoration des Bergers* (n° 3, église Notre-Dame, Termonde), l'*Érection de la Croix* (n° 12, église Notre-Dame, Courtray), le *Calvaire* (n° 19, Collégiale de Saint-Rombaut, Malines) : la démonstration sera vite faite. On n'y verra que gesticulation mélodramatique des personnages, expression fausse et tendue jusqu'à l'insincérité des figures; et des précieuses qualités de coloriste par où le gracieux maître en ses portraits sut se composer une physionomie à lui, on constatera qu'il ne subsiste

rien. N'est-il pas juste de dire qu'il y a là comme une trahison?

Il ne s'agit pas, on le pense bien, de demander à Van Dyck ces hautes facultés de synthèse et d'expression qui permettent d'*unifier* un type consacré par la légende ou par l'histoire, en lui prêtant une valeur physionomique qui le transfigure à nos yeux et devient comme la signature du peintre, chaque fois qu'il reparaît en ses compositions. C'est à quoi peut seul atteindre l'effort des génies souverains, et l'intime poésie d'un Rembrandt, son magnifique pouvoir de recueillement et de repliement sur soi-même, ses dons évocateurs, l'expérience d'une vie mûrie par la souffrance, voilà qui n'est point trop pour atteindre à pareil résultat. L'an dernier, ici même, nous nous efforcions de préciser par là ce qui demeure, selon nous, la gloire suprême du grand Hollandais, et la douloureuse figure de son *Christ*, maintes fois répétée et toujours dans un sentiment plus haut d'unification morale, nous prêtait l'appui de son éloquente démonstration. Ce serait folie que chercher rien de semblable chez le peintre d'Anvers, et nous n'y insistons que pour mieux marquer la distance. Mais, encore une fois, que dans l'ordonnance de ces grands sujets religieux qui furent matière à tant de chefs-d'œuvre Van Dyck n'ait rien laissé transparaître des dons éminents qu'autre part il affirma si brillamment, n'y a-t-il pas là un témoignage certain qu'il n'était pas dans sa voie et se dérobait à sa vraie fonction d'artiste?

Maintenant que se trouve délimité son champ d'action, faisons retour à ce qui fut la véritable maîtrise du peintre et par où Van Dyck mérite de garder une noble place, bien qu'au second rang, dans l'histoire du *Portrait*. Il est deux modes divergents, pour ne pas dire contraires, de comprendre et de pratiquer cet art merveilleux; disons mieux, il est deux catégories de tempéraments qui imposent des méthodes opposées. Quand Holbein nous montre la tête réfléchie de son *Erasme*, on pressent aussitôt la haute intellectualité du modèle, et quand bien même on ignorerait le nom, la biographie de celui qu'il a peint, difficilement on admettrait que ce ne fût point un homme de pensée, autant que de forte vie intérieure... Rien qu'à voir le masque glabre, l'œil glacial du *Roi d'Espagne* tel que Velasquez en retraça l'image que vous connaissez, on est fixé sur l'intimité du modèle, et vraiment on se demande ce qu'il convient d'admirer le plus, la magnificence d'une peinture qui, par les qualités d'exécution ne le cède à nulle autre, ou bien la sincérité cruelle d'un document plastique qui confirme les documents écrits et devient ainsi le plus éloquent commentaire de l'histoire... Lorsque enfin Rembrandt, — car il faut toujours revenir à lui, — nous confie les misères de sa vie et qu'il se représente lui même avec ses traits douloureux, flétris, ravagés avant l'âge par les chagrins et les déceptions, quelle confidence écrite pourrait approcher de cette confidence peinte, de ce sublime portrait du Louvre, ou de celui, pour le moins égal, de l'Exposition d'Amsterdam, qui, l'an dernier, nous remua jusqu'aux entrailles! Ces trois maîtres, si différents de génie et de facture, ont donc un même trait commun qui nous incline à les unir dans un sentiment d'admiration commune également : à savoir la préoccupation de l'âme, le souci absorbant de la vie intérieure. Résumons tout d'un mot : c'est par *le dedans* qu'ils s'expriment.

Rien de pareil chez Van Dyck, et lors même que deux ou trois œuvres d'exception seraient invoquées pour nous contredire, on perçoit à l'examen de l'ensemble toute la valeur du contraste. Lui aussi, comme Velasquez, il eut à retracer des traits appartenant à l'histoire, et pour lesquels nous possédons des documents certains. Regardez son *Charles Ier* (n° 50, collection de la reine d'Angleterre, Windsor), représenté dans un même cadre sous trois différents aspects. Qui donc songerait à y chercher une indication précise sur la psychologie du roi, ou seulement la moindre analogie entre les qualités expressives de cette figure et l'attitude morale d'un personnage sur le compte duquel nous sommes abondamment renseignés? Y peut-on voir autre chose qu'un très beau divertissement d'artiste, morceau de haute curiosité, nul n'y contredira, mais où le peintre eut cet unique souci de préparer un modèle au buste de Bernini? La vie extérieure et décorative où Van Dyck se complut a laissé son empreinte sur sa production tout entière, et c'est elle, à n'en pas douter, qui inspire et commande ses préférences. Il n'est vraiment lui-même et ne se livre que dans les représentations d'*apparat*, et le chercher ailleurs, c'est s'exposer à ne le point trouver.

Figures d'apparat, tout d'épiderme et purement extérieures, ces portraits par groupes de deux : *lord George Digby et lord William* (n° 52, collection du comte Spencer), *lord John et Bernard Stuart* (n° 78, collection du comte Darnley), où les traits des personnages n'ont d'autre raison d'être que de fournir un prétexte aux somptuosités du décor et à la magnificence des costumes. Figures d'apparat aussi, mais tout guindé de raideur et de morgue, ce *Portrait de lady Ritchie*, née Anna Cavendish (n° 69, collection de M. Bischoffsheim, Paris), cet autre de la *Duchesse de Croy* (n° 81, collection de M. Weber, Hambourg). Figures d'apparat encore, mais d'apparat grandiose et qui cette fois devient hautement expressif, le *Portrait de sir Edmund Verney* (n° 75, collection de sir Edmund Verney), et celui du *Doge*

Ambroise Doria (n° 55, musée de Bruxelles). Car la richesse des accessoires et la belle ordonnance de l'ensemble réalisent ici ce prodige de composer aux personnages une véritable atmosphère morale et de forcer l'attention. En ce sens, et si l'on veut un premier point d'appui solide à la renommée de Van Dyck, nul n'égala ce peintre dans l'art de dresser en pied une haute figure d'aristocratie nobiliaire, en lui donnant sa pleine signification par la valeur du décor où il savait la placer.

J'ai parlé d'œuvres d'exception, et j'y arrive, puisque ce sont celles-là qui, à mes yeux du moins, donnent la note inédite de cette exposition. Sept ou huit portraits ou groupes de portraits, pas davantage, nous montrent un Van Dyck rival des maîtres d'expression. (J'observe ici, par parenthèse et à titre de curiosité, que sur ces huit peintures il y en a sept qui appartiennent aux collections anglaises. A l'exposition Rembrandt, l'an dernier, on pouvait faire une constatation à peu près identique.) Il ne peut s'agir avec Van Dyck, on le pense bien, de sensibilité profonde et intense, pour l'ordinaire inséparable d'une conception douloureuse et tendue de la vie. Une œuvre de sentiment chez lui, et qui sera *sincère*, — voilà pourquoi nous écartons complètement les grandes compositions religieuses des églises, — ne traduira jamais que nuances d'ordre moyen et répugnera d'instinct à tout ce qui pourrait être excessif. Mais dans ces limites il apparaît comme un maître souverain de la distinction et de l'élégance. Voyez ce grand *Portrait en pied de la marquise Brignole-Sala* (n° 44, collection du duc d'Abercorn, Londres). Il appartient à l'époque dite italienne dans la carrière du peintre, et je crois qu'en effet nul portraitiste, sauf peut-être Titien, n'a dressé plus élégante figure d'aristocratie nobiliaire. A juste titre on a mis cette œuvre à une place d'honneur, car elle efface du souvenir, par son charme et son éclat, tous les autres portraits féminins qui se trouvent ici.

Voyez encore ces deux portraits groupés : *Thomas Killigrew l'acteur* et *Thomas Carew le poète* (n° 61, collection de la reine d'Angleterre, Windsor). Et sans doute par l'ordonnance du décor, par la beauté du costume, ceux-là aussi sont bien de l'artiste qui dressa en pied ces figures de pur apparat dont nous parlions plus haut. Mais comme ils en diffèrent par la qualité de l'expression physionomique ! Il y a dans cette tête de poète une douceur de rêve, une vie de l'esprit que nous n'avions pas observée jusqu'alors dans les figures tout extérieures du peintre, et qui d'autant plus sûrement nous retiennent qu'elles sont moins fréquentes dans son œuvre. Cette fois Van Dyck fit trêve à ses habituelles préoccupations, et se trouvant en face de modèles qui étaient doués d'une âme sensible, il sut être artiste sensible lui aussi pour la comprendre et l'indiquer. Voilà bien ce goût des nuances, qui est d'un prix inestimable à nos yeux et donne son plein sens à l'art merveilleux du *Portrait*. Nous connaissons tous, pour les avoir vus tant de fois reproduits, les célèbres *Enfants de Charles Ier* (n° 58, collection de la reine d'Angleterre, Windsor). Et ce ne sont, je l'accorde, que charmants petits êtres d'instinct, en qui la vie consciente n'a point encore de part... Mais avec quelle souplesse le peintre a su fixer ce charme de la première enfance, fait tout entier d'inflexions molles, de contours indécis, d'incertitude et de fragilité... je ne vois rien dans l'histoire de l'art qui, mieux que ce groupe fameux, nous en donne la sensation !

Quiconque visitera cette exposition d'Anvers, et comme nous aura conçu quelque irritation à voir ce mélange d'œuvres par trop disparates, voudra dans son souvenir retenir ces deux peintures : le *Portrait de Van Dyck par lui-même* (n° 54, collection du duc de Crafton, Londres) et le *Portrait de Philippe lord Wharton* (n° 35, musée de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg). Nulle sveltesse et nulle élégance ne tiennent auprès de celles-là, et si l'intensité de l'image qui survit à la fréquentation d'une œuvre peut être invoquée en témoignage de sa valeur, il faut placer au premier rang ces deux précieux tableaux. Ce sont deux figures de jeunesse brillante et de grâce languide, qui, je le crois, n'ont pas d'équivalent. L'une, celle de Van Dyck, représente l'artiste en la fleur de sa jeunesse, vers la vingtième année. Et ce n'est pas le peintre seulement, mais encore le jeune seigneur, le magnifique cavalier qui se complaît aux élégances comme à la vie décorative du temps. Il y a là je ne sais quelle séduction d'aristocratie tout anglaise, et je ne puis m'empêcher de rapprocher cette tête de celle de lord Byron tout jeune, malgré qu'elle ait moins de hauteur et de morgue. Je néglige volontairement, pour les abandonner aux spécialistes, les qualités d'exécution qui font de cette esquisse un des plus beaux morceaux d'ici : pour leur part, et pour une part qui n'est point négligeable, elles collaborent à l'effet d'ensemble et raviront les gens du métier. Quant à nous, qui n'avons point à les analyser, nous considérons d'un œil plus complaisant encore le délicieux *Portrait de Philippe lord Wharton*, où la grâce alanguie et la beauté fuyante de la première jeunesse composent à ce mol adolescent un visage de charmant androgyne bien fait pour incliner à la rêverie ceux qui cherchent avant tout dans une œuvre d'art un commentaire de leur âme. Jamais Van Dyck n'apparut plus délicat ni plus sensible qu'ici, et nous l'aimons pour cela.

PAUL FLAT.

AMALIA [1].

IV

JOURNAL D'AMALIA (*fin*).

Enfin je l'ai revu. Combien il était changé! Mais j'espère qu'il n'y a là que l'effet passager de cette longue campagne en un pays torride. Son sourire m'a semblé plus doux encore, son regard plus tendre dans sa figure brunie et plus grave. Il m'a tout raconté et si simplement! Le terrible procès de son frère, son plan pour faire éclater la vérité qui se dérobait, puis cet ordre de départ obtenu par la perfidie de ses adversaires, cette expédition lointaine où il dut se lancer, emportant toutes les angoisses de son œuvre inachevée, de son frère encore aux prises avec une accusation terrible et privé de son plus sûr défenseur. Puis le succès de l'entreprise, la défaite des bandes soulevées, le traité conclu, et enfin l'heureux coup de fortune qui lui fit recueillir au cours de l'expédition les preuves péremptoires d'innocence qui lui avaient jusque-là manqué. Il me semble que le temps que j'ai passé sans lui est comme un immense espace vide, un abîme entre deux sommets lumineux : je ne me figure pas comment j'ai pu le traverser. Ah! si les deux sommets pouvaient se rapprocher et me cacher tout ce que je vois encore de ce sombre intervalle. Comment ai-je pu?..... je ne me reconnais plus moi-même quand j'essaie de me revoir dans ces perspectives de mauvais rêve; une moitié de mon âme m'avait abandonnée.

Il faut que je lui dise tout : je n'aurai de paix que lorsqu'il connaîtra mes défaillances, lorsqu'il aura mis sa main sur mon front humilié et que j'en aurai senti descendre un pardon sans paroles.

J'ai passé toute la matinée avec lui; nous avons causé de ce qu'il avait fait, de ce que j'avais fait moi-même pendant ces longs mois d'absence. C'était l'occasion de lui tout avouer : je n'ai pas osé. Quand l'entretien amenait un moment favorable, une voix m'arrêtait : « Tu vas le rendre malheureux, à quoi bon? » Mais plus loin, plus au fond, une autre voix dont la première n'était que l'écho menteur me disait : « Tu seras abaissée à ses yeux, il t'estimera moins, il t'aimera moins peut-être, garde le silence; » et plus loin encore, dans une autre direction, une troisième voix murmurait : « Oui, mais l'aveu que tu n'auras pas fait demeurera éternellement entre vous. »

Un an a passé depuis son retour, un an d'un bonheur qui serait parfait si... Il y a de longues périodes pendant lesquelles je me félicite de n'avoir rien dit. Il a l'air si heureux et il me vient du calme de ce bonheur si visible, si profond, si tranquille. Mais le moment arrive toujours où je sens que toute cette paix dont j'ai joui, n'est qu'effort, artifice et apparence. Mon âme s'ouvre jusqu'au fond devant moi et j'aperçois la plaie secrète et j'éprouve que la honte de n'avoir rien dit est pire encore que la honte de tout dire. Il a une foi si entière en moi! Quand il me l'exprime quelquefois par un simple regard et sans parler, je sens tout mon être moral qui fléchit et s'agenouille. Ah! que je voudrais alors m'agenouiller en effet près de lui et lui faire mon aveu à voix basse et ne pas lever les yeux jusqu'à ce que, ayant épuisé sa souffrance et trouvé dans son grand courage la force de pardonner, il m'oblige à le regarder et à lire sur son visage la douceur d'un amour attristé mais à jamais confiant.

Si je n'ai pas la force de parler, j'aurai peut-être le courage d'écrire. Je veux essayer de raconter dans ces pages, avec une entière véracité, tout ce qui m'est arrivé, tout ce que j'ai fait. Je tâcherai d'écrire comme pour moi-même et moi seule, et comme pour ma conscience; je ne veux point d'apologie; puis je demanderai à mon mari de lire cette confession, je n'aurai à faire que le geste de tendre le cahier : peut-être aurai-je cette force. Je ne puis continuer à vivre ainsi.

. . . . . .

« C'est en 1878 que, pour la première fois depuis mon mariage, je revis Frédéric de S... Je l'avais connu étant jeune fille chez ma cousine Mme de R... dont il était l'un des familiers. C'était un homme de beaucoup d'esprit; il avait une expression charmante, à la fois enjouée et affectueuse. Il ne lui restait de ses parents que sa mère, qu'il adorait; cette adoration fut un lien entre nous. J'ai beaucoup souffert d'être d'aussi bonne heure orpheline; il m'était doux de le faire parler de sa mère; je l'enviais de l'avoir ainsi conservée et je lui savais gré de l'aimer si bien. Une sorte d'intimité s'était établie entre le jeune homme brillant et celle qui n'était encore pour lui qu'une petite fille. Il quitta brusquement Paris pour Londres où il devait occuper un poste diplomatique. On n'entendit guère parler de lui pendant trois ans. J'appris seulement qu'il avait perdu sa mère et que Mme de R... avait reçu de lui, à cette occasion, une lettre extrêmement touchante. Il fut fait aussi quelque bruit d'un grand amour qu'il avait conçu pour une personne qui se déroba après l'avoir encouragé et se maria avec un autre. Les dé-

[1] Voir la *Revue* des 9, 16 et 23 septembre.

tails de l'aventure n'arrivèrent pas jusqu'à moi : je sus seulement qu'il avait été très malheureux. Ces nouvelles passèrent sur moi sans m'évouvoir : je venais de perdre mon père, et mon grand chagrin me rendait insensible aux maux des autres. Quelques mois plus tard, celui qui est devenu mon mari commença à s'occuper de moi et, de plus en plus, toutes mes pensées allaient vers lui, tout ce qui n'était pas lui me laissait indifférente.

Je fus frappée de la figure de M. de S... lorsque je le revis chez ma cousine. Il avait ce je ne sais quoi de mâle, ce pli particulier par où se marquent chez le jeune homme l'épreuve et la science de la vie, et qui a comme l'attrait du mystère pour une jeune femme curieuse de cette même vie qu'elle ignorera toujours. Il savait quelque chose des circonstances qui avaient amené ton départ, et il put deux ou trois fois m'apporter des nouvelles que je n'aurais pas eues autrement. Je le trouvai très empressé à me plaire et je dois avouer que j'en fus flattée.

J'avais alors une vie très stérilement agitée et au fond très triste. Les matins étaient douloureusement calmes ; c'étaient mes meilleurs moments. Je m'appartenais : c'est dire que j'étais entièrement à toi ; je recevais tes lettres, je les lisais cent fois, j'y répondais. Tu étais toujours pour moi le héros, celui qui éveilla mon cœur, le but de toutes mes pensées, le maître de ma vie. A midi commençait pour moi une autre existence. Un instinct m'avertissait de ne pas y emporter ton image qui m'aurait rendu insupportable tout ce qu'on me faisait faire. A déjeuner, je parlais le moins possible de toi ; Mme de R... n'aimait pas les absents et me l'aurait laissé entendre. Il n'était question que de nos toilettes du soir, des toilettes des autres femmes, des visites à faire, des histoires piquantes et légères qui amusaient la curiosité d'un monde médisant. Pour Mme de R... le fond de la vie d'une femme était la galanterie et l'amour : l'amour léger, badin, frivole et qu'on n'aurait garde d'imaginer profond et durable. Ses conversations m'étaient pénibles et me laissaient un véritable dégoût. Toutefois ce n'est pas impunément que j'entendais prononcer ce beau nom d'amour. Il retentissait en moi dès que je me retrouvais seule ; je lui donnais un autre sens, je purifiais, j'ennoblissais, j'éternisais le sentiment qu'il exprime et je sortais de là avec une soif plus que jamais avivée de me sentir aimée, soutenue, suivie par un regard qui ne me quitterait pas, enveloppée par les ondes d'une voix chaude où flotterait de la tendresse : cette voix c'était la tienne, mais tu étais si loin de moi et elle m'arrivait si voilée ! J'avais des minutes de folie où j'enviais presque, après les avoir méprisées, celles qui n'avaient de cette chose divine que l'ombre ou même la parodie.

Mme de R... allait dans le monde tous les soirs et elle m'obligeait à l'accompagner. Cela m'avait coûté d'abord, puis je m'y étais faite et j'avais fini par y trouver l'illusion d'un plaisir. Je devais à Mme de R... de ne pas apporter dans les salons où elle me conduisait une tristesse morne et insociable. Je n'avais de ressource que de m'exciter, de me monter jusqu'à un état de fièvre et de griserie d'esprit où j'oubliais tout et ne me connaissais plus moi-même ; cette animation plaisait à beaucoup de gens et groupait autour de moi un cercle où M. de S... n'était pas le dernier à prendre place. Dès que j'entrais dans un salon, j'étais certaine d'apercevoir ses yeux braqués sur la porte ; puis c'étaient des marches et des contre-marches pour se rapprocher de moi. J'aurais dû remarquer que quand il arrivait, les autres, un par un, se retiraient comme pour lui céder la place. Je fis en sorte de n'en rien voir ou au moins de n'en rien conclure. J'eus un autre avertissement dont je ne tins pas compte ; il fit à cette époque une absence dont il eut des raisons de ne prévenir personne. J'allai trois fois dans le monde cette semaine-là ; chaque fois je trouvai la soirée d'une longueur insupportable ; il était trop clair que ses hommages étaient devenus pour moi une habitude et un besoin. Je me rassurai en m'avouant très simplement que je tenais fort à M. de S..., que cela était naturel et parfaitement innocent.

L'après-midi, je sortais ordinairement avec Mme de R... pour des emplettes ; je ne restais chez moi que par exception. Quand cela arrivait, M. de S... s'arrangeait toujours pour le savoir ; peut-être est-ce moi qui me laissais aller à le lui dire. J'avais du plaisir à le voir arriver ; il me parlait avec plus de sérieux et de retenue que dans nos conversations ordinaires ; il me montrait une sympathie très attentive, mais très réservée ; il restait peu et je gardais après son départ l'impression consolante qu'il y avait quelqu'un dans le monde qui se préoccupait de moi.

Une fois, il m'apporta de beaux sonnets d'Angelier que j'avais désiré connaître ; il me lut, avec une émotion qui me gagna, deux ou trois passages de cette poésie passionnée. Sa voix était altérée quand il me dit adieu, et il tint un peu plus que de coutume ma main dans la sienne. Ce jour-là, et une ou deux fois encore, j'ai dû me poser la question : M'aime-t-il ? Mais brusquement je fis taire cette pensée comme on met à quelqu'un la main sur la bouche pour l'empêcher de prononcer un mot qu'on ne veut point entendre. La question fut écartée, mon inquiétude cessa, mais il m'en resta une vague et coupable douceur.

« J'ai un ami », me disais-je, et la simplicité tout unie de ce petit mot, avec ses deux syllabes claires et grêles, avec sa terminaison mate et sans écho, me

rassurait, me le rendait doux à prononcer ; ton absence a été si longue et ma vie était si vide et si sèche ! J'avais maintenant le sentiment de n'être plus tout à fait seule. Je me disais de temps en temps qu'à ton retour je te présenterais M. de S..., comme quelqu'un qui avait été très bon pour moi. Au fond, ce n'était là qu'une phrase inventée sans beaucoup d'art, pour endormir ma vigilance et pour me faire jouir sans inquiétude d'un plaisir auquel je tenais chaque jour davantage.

J'essaie de tout dire, avec quel effort et quelle humiliation ! Je voudrais ne rien cacher de ce qui m'accuse. Que d'aveux plus douloureux encore il me reste à faire !

Ma cousine avait des réunions intimes deux fois par semaine ; M. de S... y causait souvent avec moi. Le fait qu'il m'avait connue longtemps avant mon mariage lui servait à se donner aux autres pour mon ami d'enfance et à faire accepter, à ce titre, l'intimité où il s'était établi vis-à-vis de moi. Il avait adopté dans nos entretiens un ton de plaisanterie dont je n'avais pas compris le péril et auquel j'avais eu l'imprudence de répondre. Ce badinage, je le vois trop bien aujourd'hui, lui permettait de risquer des hardiesses ou des sous-entendus qu'il eût toujours été en mesure d'expliquer autrement ou de tourner en exagération comique, si je m'en étais montrée alarmée ou blessée. Y avait-il de sa part calcul ou habitude mondaine, affection innocente ou ruse naïve ? je ne le puis dire aujourd'hui ; je ne me le demandais pas alors. Je me rappelle seulement que chaque fois qu'un geste, une parole m'avaient gênée ou inquiétée, je me disais qu'il y aurait de la pruderie à m'en fâcher, qu'il avait trop d'esprit pour que je ne fusse pas à la fin mise dans mon tort. Je me disais aussi que je serais toujours à temps de l'arrêter net, si les choses allaient plus loin qu'il ne convenait : la vérité est que j'essayais de ne pas prévoir, que je fermais volontairement les yeux. En sondant aujourd'hui les profondeurs de ma conscience, je crois voir que ces motifs étaient en effet ceux auxquels j'obéissais. Je ne pouvais me résoudre à perdre sans des raisons tout à fait sérieuses une conquête si rare, un appui dont je n'aurais su comment me passer ; à ce sentiment se mêlait quelque chose, ce me semble, de mon ancien goût d'enfant de braver le danger. Ce goût n'est-il pas naturel aussi à l'être adulte qui a la fière conscience de sa pureté et de son pouvoir sur lui-même ? Et pourtant je ne pouvais méconnaître qu'une familiarité que je n'aurais jamais soufferte au début s'était introduite peu à peu dans nos rapports ; et à de certains moments où je voyais clair, je me disais que cela pourrait croître encore, croître indéfiniment et de si peu à la fois que je n'aurais pas plus de motif ou de prétexte, un jour quelconque que le précédent, de m'en offenser et de m'en défendre ou de marquer une limite.

Plusieurs mois s'écoulèrent ainsi jusqu'à l'époque où tes lettres, envoyées du fond de l'Afrique, devinrent plus rares, plus brèves et plus réservées par la crainte que tu avais qu'elles ne fussent interceptées et lues par des yeux hostiles. Ce fut une période infiniment douloureuse pour moi. Plus douloureuse encore fut la période qui suivit. Tu étais revenu à Saint-L... muni de toutes les justifications qui allaient réhabiliter ton frère. Tu m'expliquais en détail toutes les démarches faites, toutes celles qui allaient suivre. Tu n'épargnais rien pour me faire partager l'impression de délivrance, la joie victorieuse et vengeresse qui remplissait alors ton cœur. Pourquoi après m'être réjouie un instant avec toi de tes triomphes, retombais-je trop souvent sur une impression croissante de froid et d'abandon ? Pourquoi avais-je le sentiment d'une solitude si profonde, que je me l'imaginais durant même après ton retour ? Par quel travail obscur d'une jalousie que je ne m'avouais pas, ces longues pages où il était à chaque ligne question de ton frère, me causaient-elles une tristesse qui me détachait de toi ? Comment se fait-il que, si vite, cette foi en moi, ce besoin de tout me dire, que ta correspondance montrait d'une manière si touchante, ait fait renaître par contraste l'injure oubliée de ton silence au moment du départ ? Qu'y avaït-il donc dans cette pauvre âme malade qui lui rendait amers tous ces bonheurs arrivant à la fois : ton frère reconnu innocent, ta joie de l'avoir sauvé, ton retour prochain, toutes les preuves de confiance heureuse, toutes les marques d'amour passionné que contenaient tes lettres ?

J'aurais voulu me retirer complètement du monde : Mme de R... ne le permit pas. Je l'accompagnai donc ; mais la personne qu'elle traînait à sa suite ne ressemblait guère à l'Amalia des mois précédents ; je ne pouvais dominer mon découragement : je parlais à peine. Dans ces conjonctures, Frédéric de S... me témoigna un intérêt sincère et vraiment amical. Il me raconta une partie de ses propres chagrins ; il avait un don d'acceptation mâle et simple que je m'efforçais d'imiter sans y réussir. Ses conversations, plus graves que nos entretiens d'habitude, firent disparaître le malaise qui commençait à me gagner ; la familiarité dont j'étais parfois gênée ou alarmée sembla se fondre dans une sorte de cordialité confiante et presque fraternelle. Hélas ! ce que cette familiarité perdait en apparences inquiétantes, l'intimité le gagnait maintenant en réalités dangereuses ; je n'étais déjà plus capable de regarder les choses en face ; autrement, je n'aurais pas pu me cacher à moi-même que la pensée de perdre une amitié qui était devenue mon refuge, mon unique

consolation, me causait non pas seulement du regret, mais une sorte d'épouvante. Les formes de la camaraderie disparurent tout à fait. L'affection de M. de S... m'apparaissait désormais avec les caractères d'un dévouement profond, d'une sorte de culte de ma personne qui éloignait l'idée d'un sentiment plus profane; je ne voyais pas que ce sentiment était au contraire tout près de nous, et nous touchait presque à travers la chaste draperie qui le masquait à mon ami et à moi.

On était au mois de juin; la saison finissait. Mme de R... donna une grande réception avant son départ pour la campagne. L'air était tiède, le ciel magnifique, les salons étaient tout grands ouverts sur le jardin. J'avais passé tout le jour dans l'abattement d'une tristesse profonde. La brièveté et la sécheresse de tes lettres d'alors, la légèreté extraordinaire de ma cousine qui semblait croire que le plaisir est un remède à tous les maux, je ne sais quel dégoût de cette société mondaine dont elle m'avait fait abuser, me donnaient le sentiment d'un vide profond. Il me semblait à chaque instant que mes forces me trahissaient: j'eus besoin d'un pénible effort de volonté pour m'habiller et me trouver prête au moment où les invités arrivèrent. J'aidais ma cousine dans ses devoirs de maîtresse de maison. Les salons étaient combles, même le petit boudoir attenant au salon principal. C'est là que, domptée à la fin par la fatigue, j'allai m'asseoir près de la porte ouverte sur le jardin. M. de S... vint m'y rejoindre. Je ne me rappelle rien de ce qu'il me dit en ce moment-là; je sais seulement qu'il y avait dans sa voix une douceur affectueuse qui me fit du bien. Je regardai autour de moi; dans le grand salon on apercevait par la baie ouverte Mme de R... trônant au milieu d'un cercle d'invités qui faisaient bruyamment assaut d'esprit et de rire; le boudoir était à peu près désert; les invités s'étaient par couples répandus dans le jardin. — « Ne voulez-vous pas respirer un peu? » me dit M. de S... voyant que je regardais de ce côté. J'eus un instant la pensée de rejoindre le cercle formé autour de ma cousine. — « Allons », répondis-je pourtant à M. de S... en posant mon bras sur le sien. Nous descendîmes les marches du perron, et bientôt, ayant traversé la petite esplanade découverte, nous suivions, sous l'ombre des grands arbres, une de ces charmantes allées sinueuses dont on ne voit pas le bout. Des groupes nous croisaient; ces rencontres devinrent plus rares à mesure que nous avancions vers l'extrémité du jardin, à l'endroit où se trouve une sorte de labyrinthe entouré de charmilles. Je ne puis en vérité me rappeler aucune des phrases prononcées par M. de S... Je crois que les mots n'arrivaient pas jusqu'à mon esprit, je n'en percevais que le son et la mélopée, qui pénétraient tous mes sens. Je me sentais à la fois plus faible et réconfortée. Je m'aperçus que je m'appuyais sur le bras de M. de S... plus que je n'aurais osé faire à un autre moment; je me retirai un peu et il serra alors davantage mon bras contre lui comme pour m'inviter à le prendre de nouveau pour soutien.

Une langueur m'envahissait. Nous arrivâmes à un banc d'où l'on apercevait la fuite de l'allée jusqu'au dernier tournant par où l'on revenait vers l'hôtel; il ne nous arrivait plus du côté de la maison que de vagues murmures dont le lointain rendait plus sensible le silence et la solitude où nous étions. Il y avait une sorte de tiédeur fiévreuse dans l'air, quelque chose comme une effusion et une caresse dans les rayons de la lune, couchés et dormant sur le sol de l'allée, ou suspendus en filigranes immobiles aux grappes de feuillage des grands arbres. Je m'étais assise sur le banc; je ne parlais pas; j'appartenais tout entière à la beauté de cette nuit, à l'impression douce que je n'étais plus seule dans ma tristesse. Un souffle de fraîcheur me fit ramener ma dentelle sur les épaules; M. de S... fit un geste pour m'aider, et son bras demeura derrière moi sur le dossier du banc, sans que j'eusse l'idée de m'en offenser. J'avais si peur de perdre ce peu de tendresse qui trompait le vide et la sécheresse de mon cœur! — « Retournons », dis-je. Il m'entoura légèrement de son bras pour m'aider à me lever et continua ainsi à me soutenir. — « Chère Amalia », dit-il tout d'un coup. Il m'enlaçait doucement et m'attirait contre lui. Je crois que je résistai faiblement .. non, je ne dois pas dire cela, — je ne résistai pas; je ne m'appartenais plus : le besoin et la joie d'être aimée me jetaient vers lui; ma pensée tourbillonnait sous un vent de vertige; il me serra plus étroitement contre sa poitrine, je sentis sur mes cheveux le souffle ardent de ses lèvres. Cela dura peut-être trois ou quatre secondes. A ce moment même le feu d'un cigare apparut à travers le léger massif de feuillages qui séparait les deux allées : il s'écarta brusquement. Nous revînmes ainsi vers l'hôtel. Il ne me dit qu'un mot : « Pardonnez-moi »; je ne pus pas lui répondre : je défaillais presque, la honte m'accablait.

Combien de fois n'ai-je pas essayé de revivre cet unique instant avec l'espoir, avec la volonté peut-être d'y trouver une raison de croire que je m'étais retirée de mon propre mouvement. Chaque fois j'ai dû succomber à la terrible évidence que je ne résistai point et que le hasard seul, un incident qui aurait pu ne pas se produire m'a sauvée de la souillure qui était si près de ma joue et de mes lèvres. Oh! certes, je me serais réveillée alors, mais trop tard, et avec une tache brûlante dont rien ne pourrait plus éteindre le feu sur mon visage. Mais qu'importe, au fond, de n'avoir pas subi cette honte si ce n'est pas moi qui

m'y suis dérobée, s'il a dépendu d'un peu plus de lenteur dans le pas du couple qui nous a rejoints, que je fusse sauvée ou perdue? Oui, il faut bien que je me l'avoue, j'ai été coupable et complice, complice par faiblesse, par une dépossession de moi-même; coupable, oh! certes, bien coupable puisque j'ai vu plus d'une fois et que j'aurais pu voir toujours, si je ne m'étais volontairement aveuglée, le lent progrès qui m'enlevait un à un mes moyens de défense, dénaturait peu à peu une affection fraternelle et mettait deux êtres purs d'intention à la merci d'un hasard. »

. . . . . .

Ma faiblesse m'a sauvée. Grâce à Dieu, je ne lui ai pas donné ces pages à lire. Une autre année s'est écoulée, une année d'un bonheur parfait. Robert jouit de la vie avec une sorte d'étonnement délicieux, en homme longtemps accoutumé à souffrir; on dirait qu'il prend peu à peu l'habitude du bonheur. Je lis dans ses yeux la paix, la sécurité, l'attente confiante chaque soir d'un lendemain encore plus fortuné; et c'est moi qui suis la cause de tout ce grand changement; il me suffit pour cela d'être heureuse et de le laisser voir. Que je suis loin maintenant des scrupules qui m'ont torturée; je ne veux plus qu'ils renaissent. Quels droits le passé a-t-il sur un présent si beau et si pur? Cette félicité ne m'appartient pas à moi seule; je n'en laisserai rien approcher qui puisse la troubler. Que tout ce qui n'est pas elle demeure à jamais enseveli dans le silence et l'oubli.

Je viens d'être légèrement malade; le médecin m'a enjoint le silence. Pendant mes heures de solitude je pensais que j'aurais pu être gravement atteinte et mourir; et alors que s'est-il passé en moi, quel juge est descendu dans ma conscience? L'ancien supplice a recommencé. Mourir sans lui avoir rien dit, mourir avec un mensonge entre nous et en lui laissant une mémoire de moi dont je ne serais pas digne, et cela à jamais. Il m'entourait de soins infinis; je lisais dans ses yeux la tendresse, presque l'adoration. C'est par mon amour d'être vraie que j'avais conquis son cœur; c'est à ma sincérité que s'adressait son culte, et je me disais : S'il savait, s'il voyait clair dans mes pensées, dans mes souvenirs!

J'ai essayé ce matin d'une pauvre voix enrouée que ma gorge serrée arrêtait au passage. Il m'a interrompue : « Aucun mot ne doit sortir de cette petite bouche », dit-il, en me la fermant de sa main. J'avais eu le temps de lui faire entendre qu'il s'agissait d'une confession. « Vous avez, ma chère, une âme au travers de laquelle on voit : vos confessions sont faites d'avance. Je les écouterai une autre fois, pour le plaisir d'entendre votre voix redevenue claire et chantante; mais pas maintenant : prenez le temps de guérir. »

Le médecin m'a conseillé deux mois de Midi pour achever ma guérison. Nous avons trouvé une villa sur la côte de la première ligne de montagnes au-dessus de Fréjus. Le temps était admirable; les arbres qui perdent leurs feuilles l'hiver étaient encore dépouillés; quelques fleurettes blanches perçaient seules la glèbe contractée : mais l'air était tiède et bienfaisant. Nous faisions de longues promenades; le sol était formé d'une poussière de basalte purifiée par le feu; la terre semblait toute petite sous le firmament immense. L'azur lumineux et chaste s'étendait sur la mer d'un bleu plus dense, par instants presque dur. Tout était œil, regard, clarté pénétrante; point d'abri, semblait-il, contre la conscience ou le destin. C'était le triomphe sans pitié de la lumière. J'en souffrais parfois; je rêvais au creux d'une vallée gazonnée où l'on aurait goûté l'ombre, où Dieu aurait permis qu'on se crût par moments caché de lui et de soi-même, oublié des hommes et de la fortune. Peut-être cette impression me venait-elle d'un reste de faiblesse physique? Mon mari, lui, paraissait heureux; il n'avait jamais eu l'air plus jeune : pourtant je m'étonnais, je m'inquiétais un peu de ne plus lui trouver cette expression de calme, cette maîtrise de soi qui donnait quelque chose de profond et de grave à toutes ses émotions. Je me demandais parfois s'il n'était pas hanté par le pressentiment d'une fin prochaine. Il mettait une sorte de hâte à faire suivre l'une par l'autre, sans intervalle, les belles sensations que nous éprouvions ensemble, comme s'il eût voulu s'enrichir tout d'un coup et se faire un grand trésor de souvenirs avant un départ prévu. Ses caresses mêmes avaient quelque chose de fiévreux qui me laissait troublée et incertaine. L'idée de la mort et celle de l'amour lui étaient présentes ensemble et se mêlaient dans son imagination. Nous lûmes un soir un fait divers qui, en d'autres temps, lui aurait sans doute paru banal; il en fut frappé et m'en parla ensuite deux ou trois fois avec une émotion qui me surprit. Il s'agissait de deux jeunes gens qui s'aimaient sans espoir; ils s'étaient donné rendez-vous sur la falaise et, assis près du bord, se tenaient embrassés, quand un éboulement subit ou un faux mouvement les entraîna dans le vide. Avaient-ils prévu, avaient-ils voulu l'accident? On ne le sut pas; on remarqua que leurs corps étaient restés enlacés, leurs bras ne s'étaient pas desserrés instinctivement pour s'accrocher aux herbes ou aux racines; au contraire, ils semblaient s'être pressés davantage l'un contre l'autre. L'épou-

vante, la volonté aveugle de vivre, le fracassement même ne les avaient pas désunis; l'amour leur avait semblé plus doux que toutes ces choses n'étaient cruelles, l'amour avait été plus fort que tout le reste.

Je crus sentir que Robert, sans en avoir conscience, se faisait à lui-même l'application de ces pensées. Quand il me prenait dans ses bras, il était comme un homme qui a reçu un secret avertissement, qui prévoit qu'on va l'arracher à son bonheur et qui résiste, qui se noue plus étroitement autour de l'être aimé qu'il ne veut pas quitter.

C'est lui cette fois qui vient d'être malade et j'ai pu tout craindre. Heureusement ce n'était qu'une alerte : la congestion a pu être arrêtée presque immédiatement. C'est l'effet longtemps retardé des fatigues qu'il a traversées pendant son expédition au Soudan, et aussi des préoccupations poignantes de cette année si cruelle. Enfin le mal est conjuré! Mais quel avenir d'abîme, de vide, de vertige j'ai entrevu pendant quelques heures!

La convalescence sera longue. Je ne le quitte pas. Il m'a demandé de lui lire quelques maximes dans le petit livre composé par ma tante Cécile; il les a toujours goûtées, et cette lecture a l'avantage de pouvoir se couper quand on le veut; je m'interromps dès que je vois sur son visage la moindre trace de fatigue. Ce matin nous avons rencontré une pensée qui est allée à son cœur : « Le besoin de voir clairement la vérité, fût-elle pénible et humiliante, le besoin de la dire, dût-on en souffrir et en mourir, voilà la condition, le commencement de toute vie morale. » Je vis que cette phrase avait éveillé un écho dans sa conviction la plus intime; le visage se colora légèrement et la voix retrouva un peu de force : « Oui, dit-il, la sincérité contient en effet toute vertu. Voilà pourquoi je t'aime, mon Amalia, tu es mon cristal pur et inaltérable. » J'ai commencé à trembler, mes yeux se gonflaient de larmes qui ne pouvaient couler; un poids terrible pesait sur mon cœur. Hélas! c'est plus tôt qu'il aurait fallu parler. Où trouver maintenant un si cruel courage?

Il y a à peine une semaine il semblait si heureux, si fort, si vivant et maintenant combien il est changé! Le médecin me rassure, et je me laisse de temps à autre abuser afin de pouvoir plus aisément sourire; mais je vois trop clair : tout est perdu.

Ce matin il m'avait demandé de m'asseoir tout près de son chevet. Il m'a parlé d'une voix tranquille bien articulée, mais sans rien de la sonorité d'autrefois. — « Je vais te quitter, mon Amalia bien-aimée, je sais que tu garderas ma mémoire. Pour moi, l'idée de la mort a été d'abord un déchirement, maintenant j'ai consenti; je me soumets... C'est étrange comme la mort simplifie les pensées; elle n'a laissé debout dans mon esprit et dans mon cœur que deux images sereines qui, toutes deux, m'accompagneront jusqu'au tournant de la route; la tienne et celle de la Patrie. Vous êtes ce que j'ai aimé par-dessus toutes choses... J'éprouve depuis quelques heures une impression singulière; je ne sens plus le poids ni la consistance de mon corps; il me semble qu'un autre être, un être fluide qui est moi comme l'ancien être de chair, s'est détaché, est monté au-dessus de cette masse inerte et que je plane dans l'air pur, couché sur un lit de blanches vapeurs, embaumé de ton amour et désormais incorruptible..... Il me semble aussi que mon âme — quel autre nom pourrais-je donner à cette vision? — est faite de tout ce que j'ai senti dans les moments où tu m'as fait toucher l'infini du bonheur; et ainsi c'est toi qui l'a créée, cette âme, c'est toi qui l'aura rendue immortelle si mon rêve n'est pas une vaine hallucination;... et je fais encore cet autre rêve que je demeurerai ainsi près de toi, flottant et invisible, que je pourrai te voir, te toucher et aussi t'être présent; habiter dans les temples de ta conscience et de ton cœur. J'ai eu quatre années d'un bonheur sans nuages, tu le sais; mais je veux te le redire afin que ces mots pénètrent jusqu'au fond de ton âme et y apportent la douceur d'un tendre orgueil, la paix d'une conscience délicate en face du devoir pleinement accompli. »

Il a pâli et s'est arrêté; sa tête était tournée vers moi, son regard fixé sur mon visage s'est peu à peu retiré, appelant mon image, m'entraînant moi-même dans sa nuit. Je suis restée sans larmes d'abord jusqu'au moment où on est venu m'arracher à cette communion suprême.

. . . . . .

. . . . . .

Le journal s'interrompait là. Je l'avais lu avec une profonde émotion. Une sensibilité si pénétrante dans les choses de la conscience est rare, et je ne me souvenais pas d'avoir jamais rencontré quelque chose de si exquis. Amalia exprima à Cécile, qui la vit la première, le désir d'avoir un entretien avec moi. Dès que nous fûmes seuls, je devinai, à l'inquiétude suppliante qui parut sur son visage, qu'elle était impatiente de savoir ce que j'avais pensé. Je m'approchai d'elle et je lui pris la main; elle me regardait de ses yeux clairs et agrandis. — « Mon enfant..., mon amie, repris-je tout de suite en me corrigeant, — car je sentis que je devais m'adresser à l'être adulte et complet qui veut être responsable de tous ses actes, — j'ai lu ces pages où vous avez répandu votre cœur. C'est de la vérité et de la force que demande votre

âme sincère et courageuse, non une vaine consolation. Je vous répondrai par de loyales et simples paroles. Oui, vous avez été coupable, assez coupable pour ne l'oublier jamais. Mais qui pourrait vous refuser le pardon et l'oubli ? Les parties les plus intimes de votre être moral sont restées presque étrangères à la faute. Ce qui a failli, c'est quelque chose de vous qui n'était pas tout à fait vous, qui n'est plus vous désormais; c'est un être à demi extérieur et passager, né de circonstances trop fortes pour une pauvre âme humaine : jeunesse, abandon, tendresse refoulée, un peu de témérité orgueilleuse, dégoût d'un monde fiévreux et sec, ardeur trompée d'un grand amour, une soif comme celle de la terre longtemps sans eau. Votre âme profonde n'a senti qu'à la fin le contre-coup de ces agitations; un instant, une seconde, elle a été envahie, entraînée par une illusion d'amour. En réalité, elle a aimé uniquement celui qui avait reçu sa foi; elle n'a pas cessé d'être fidèle au seul être qui pourrait être son juge. Celui-là n'était pas seulement bon et généreux, il était clairvoyant et juste. Dans cette confession même, dans la passion de sincérité qui s'y montre si touchante, il aurait retrouvé sa pure et loyale Amalia. J'ai connu ce grand cœur et je m'élève sans peine jusqu'au tribunal d'où il vous entend et vous juge : en son nom, avec une certitude absolue, je vous absous! »

Elle ne bougeait point. De ses paupières baissées, les larmes coulaient le long de ses joues. Elle me regarda enfin et il y avait dans ses yeux tant de candeur, de chasteté, d'espérance mêlées à un reste d'inquiétude, tant de reconnaissance pour le vieil ami qui l'avait encouragée, que je me serais volontiers agenouillé devant cette âme vierge, offensée d'une ombre, d'un geste, d'une intention fugitive. Je la quittai silencieuse et calmée.

Elle retourna à Paris après sa délivrance et je ne la revis plus que d'année en année. En 1889, elle vint s'établir avec son fils, à Lyon, dans la maison que son mari lui avait laissée. Nous ne restions guère une journée sans nous réunir. Elle ne m'avait jamais reparlé du moment d'angoisse affolée qu'elle avait traversé six ans auparavant.

Un soir nous causions du passé. Je revois le banc où nous étions assis, Amalia et moi, au fond de son jardin. Le petit Robert jouait devant nous dans l'allée. Nous étions remontés jusqu'aux jours de Divonne, et de là, nous redescendions le cours du temps, réveillant nos communs souvenirs. Il y eut un silence. Amalia était tombée dans une sorte de rêverie; elle regardait vaguement devant elle. Tout d'un coup elle reprit, continuant sa pensée et sans s'adresser à moi, comme si, à son insu, sa parole intérieure était devenue sonore : — « C'est une chose étrange que le cœur humain. La terrible soirée de 1878 a été longtemps ma croix, ma suprême douleur, elle m'était sans cesse présente, elle effaçait tout le reste. J'étais comme quelqu'un qui vient de passer par un sentier très dangereux et à qui revient à tout instant le frisson de l'abîme, l'hallucination de la chute. L'irréparable se dressait devant moi avec sa terreur et sa honte; je l'avais touché de si près! puis toutes ces images se sont espacées, sont devenues moins distinctes; la faute s'est voilée avec elles. Je crois que la force de cette obsession tenait à un reste d'orgueil; il y a de l'orgueil et de l'égoïsme dans le remords! Je suis devenue plus humble et j'ai aimé davantage. Oui, c'est mon fils qui m'a le mieux défendue contre ces retours douloureux. Vous savez combien son enfance a été maladive et menacée; je lui devais, je lui ai donné toutes mes pensées. Je me sentais forte contre tout souvenir qui m'aurait distraite d'une tâche sacrée. Que sais-je encore? La mère en moi a absorbé ce qui survivait de la femme. Vous parliez il y a un instant de la jeune fille et de la jeune femme que vous avez connues. En vérité je ne me retrouve plus dans l'être ardent, entraînable, téméraire, avide de bonheur pour lui-même que j'étais alors. Quand je me représente aujourd'hui, non sans effort, la scène qui m'a rendue si malheureuse, c'est presque une autre personne que j'y crois voir à ma place.

« En revanche, continua-t-elle après une pause, voulez-vous savoir, mon ami, ce que je ressens avec une vivacité toujours égale, toujours aussi cruelle? C'est la douleur de n'avoir pas confessé ma faute. » Elle arrêta d'un geste le mot qu'elle devina sur mes lèvres. « Oui, je crois, je sais, je suis sûre qu'il me l'aurait pardonnée; mais avoir vécu quatre années auprès de l'être le plus confiant et le plus généreux qui fut jamais, en lui cachant une partie de moi-même, m'être laissé regarder dans les yeux comme s'il y voyait tout le fond de mon cœur, avoir été adorée grâce à une illusion et à un mensonge, cela, comment me le pardonnerait-il? Au reste, il m'absoudrait en vain, je ne pourrais pas m'absoudre moi-même. Voyez-vous, mon ami, plus j'ai sondé les choses de la conscience, plus il m'a été confirmé que le péché contre la vérité est absolu. De ce péché-là, les circonstances n'excusent rien, les années n'effacent rien : il est éternel. Il pèsera sur mon cœur jusqu'à la dernière minute et je l'emporterai au delà de la mort. »

Une seule autre fois, il fut encore question entre nous du même sujet. C'était dix ans après : Amalia s'était définitivement fixée à Lyon. Son fils grandissait et promettait de ressembler à son père; elle l'adorait pour cette ressemblance et ne vivait que pour lui. Les premiers succès qu'il obtint dans ses études la ravirent : elle s'était instruite elle-même afin de pouvoir le suivre dans ses progrès. Amalia éprouva une

grande joie de nous avoir auprès d'elle, sa tante et moi; nos existences étaient étroitement mêlées. Je n'avais que des fils; elle me donnait l'illusion délicieuse d'avoir une fille. Il me sembla qu'elle était parfaitement heureuse : je le lui dis un jour. — « Oui, sans doute », me répondit-elle d'un trait, de sa façon rapide d'autrefois, « oui »; et elle ajouta après une hésitation : « ou je le serais si... — Eh quoi! vous vous souvenez toujours? — Tout s'est adouci, je ne sens plus rien de violent ni d'amer; ce triste souvenir ne m'empêche pas d'être habituellement calme, de paraître heureuse, de vivre heureuse, mais il ne s'est pas effacé. Je le porte en moi comme la cicatrice d'une blessure. La blessure est fermée et ne se voit point; mais on souffre encore et parfois cruellement à l'endroit où elle a saigné. »

H. Laugier Daltè.

LA CHANSON DE ROLAND

Traduction nouvelle.

RYTHMÉE CONFORMÉMENT AU TEXTE ROMAN [1].

LIVRE CINQUIÈME

La Revanche.

I. — CHARLEMAGNE A RONCEVAUX

211.

Roland est mort : Dieu a son âme aux cieux...

Cependant Charle arrive à Roncevaux.

Là, pas de route ou de petit sentier, pas de coin vide ou d'une aune ou d'un pied, où l'on ne voie Français et Sarrasins, étendus morts.

Et l'empereur s'écrie :

« Mon bon neveu, Roland, où êtes-vous?

« Où sont Turpin et le comte Olivier? Où sont Gérin et son ami Gérier? Où sont Othon, le comte Bérenger, Ive, Ivori, que tant je chérissais, le duc Samson et le crâne Ansèis?

« Qu'est devenu le Gascon Angelier? Où est le vieux Gérard de Roussillon? Les douze pairs laissés derrière moi, où donc sont-ils? »

Hélas! Il crie en vain...

Nul ne répond.

« Dieu, puis-je assez gémir, d'être arrivé trop tard pour la bataille! » dit Charlemagne. Et, tout désespéré, les yeux en pleurs, il s'arrache la barbe.

Ses chevaliers versent aussi des larmes; ils son bien mille à terre évanouis.

« C'est grand'pitié! » s'écriait le duc Naime.

212.

Pas un baron, pas un seul chevalier qui de regret ne pleure amèrement.

Ce sont leurs fils, leurs frères, leurs neveux, et des amis, des alliés, qu'ils pleurent.

Ils sont plusieurs qui tombent tout pâmés.

Mais le duc Naime agit en preux très sage, et, le premier, il dit à l'empereur :

« Voyez là-bas, Sire, à deux lieues de nous; voyez combien poudroient les grands chemins : ils sont couverts de hordes sarrasines...

« Donc, chevauchez! Vengez notre douleur!

— « Hé Dieu! dit Charle. Ils ne sont que trop loin!...

« Faites-moi droit et rendez-moi l'honneur; Grand Dieu du ciel! Mort à tous ces païens!

« De douce France ils m'ont ravi la fleur. »

213.

Le roi commande Othon et Gebouïn, Thibaut de Reims et le comte Milon :

« Gardez ce champ, ces vallées et ces monts; laissez les morts étendus comme ils sont...

« Qu'aucun lion ou animal quelconque, qu'aucun valet ou écuyer n'y touche! Je le défends.

« Qu'ils restent respectés, jusqu'à ce que Dieu ici nous ramène! »

Eux, pleins d'amour, répondent doucement :

« Nous le ferons, droit empereur, cher sire. »

Mille des leurs demeurent avec eux.

II. — LA POURSUITE

214.

Le vaillant roi fait sonner ses clairons : Tous à cheval!...

La grande armée s'ébranle; et va courant sur le dos des païens. Chacun s'empresse à leur faire la chasse...

Mais Charle voit que le soir va tomber;

Lors, de cheval il descend en un pré, sur l'herbe verte, et prosterné à terre, à jointes mains il prie le seigneur Dieu qu'à son soleil pour lui il dise « Arrête! » que la nuit tarde, et que le jour de meure.

Voici venir son ange coutumier, qui promptement le rassure en ces termes :

« Charle, chevauche; et le jour te luira!... La fleur de France est morte. Dieu le sait... Du peuple impie tu pourras te venger. »

Il dit; le roi remonte sur sa selle.

1. Voir la *Revue* des 3 juin, 1er, 15 et 22 juillet, 5, 19 août, 2 et 15 septembre.

215.

Quel grand miracle est fait pour Charlemagne! Le clair soleil immobile s'arrête.

Les païens fuient; les Français les poursuivent; au Val-Ténèbre enfin ils les atteignent; et, les poussant jusque sur Saragosse, l'épée aux reins, ils les tuent par milliers.

Grands sont les coups; terrible est le massacre.

Voies et chemins sont coupés aux païens, quand, devant eux, paraît le cours de l'Èbre...

L'eau est profonde et le courant rapide; pas de bateaux, de barques, de chalands.

Les Sarrasins, invoquant Tervagant, sautent dans l'eau.

Mais nul salut pour eux...

Les mieux armés, étant les plus pesants, tout aussitôt coulent au fond du fleuve.

D'autres, légers, vont flottant à vau-l'eau.

Chance inutile! Ils boivent tant et tant, qu'ils sont noyés dans d'horribles angoisses.

Chacun leur dit : « Rappelez-vous Roland! »

III. — LE CAMPEMENT ET LE SOMMEIL PROPHÉTIQUE DE CHARLEMAGNE

216.

Sitôt qu'il voit que les païens sont morts, plusieurs occis et la plupart noyés, laissant butin très grand aux chevaliers, le noble roi descend de son cheval, se courbe à terre et dit à Dieu merci.

Il se redresse; et le soleil se couche...

« Or çà, dit-il, prenons gîte; c'est l'heure. Il est trop tard pour gagner Roncevaux. Puis, nos chevaux sont las et épuisés; enlevez-leur les selles et les freins, et par ces prés laissez-les rafraîchir. »

Chacun répond : « Sire, vous dites bien. »

217.

Les chevaliers, campés au bord de l'Èbre, à leurs chevaux ayant ôté leurs selles, et détaché les freins d'or de leurs têtes, les envoient paître aux prés, dans l'herbe fraîche; ils ne sauraient leur donner d'autres soins...

Après, bien las, sur la terre ils s'endorment...

Pour cette nuit, on ne fit pas le guet.

218.

L'empereur-roi s'est couché dans un pré.

Voulant rester armé toute la nuit, il a posé sa lance à son chevet; a revêtu son blanc haubert brodé; lacé son beaume où reluit l'or gemmé, et ceint l'épée sans pareille, Joyeuse, qui, dans sa lame, étincelle de feux, dont trente fois par jour la couleur change.

Nous savons tous l'histoire de la lance qui sur la croix perça Notre-Seigneur... Grâces à Dieu, le roi en a le fer; il l'a fait mettre au creux du pommeau d'or de son épée qu'il appelle Joyeuse, vu sa bonté et vu ce grand honneur.

Les barons francs doivent s'en souvenir : car c'est de là que vient leur cri Mon-Joye; et nulle gent ne peut leur tenir tête.

219.

La nuit est claire et la lune au ciel brille.

Charle est couché; mais le deuil de Roland et d'Olivier pèse lourd sur son cœur.

Tant de Français et puis les douze pairs qu'à Roncevaux il a laissés sanglants!

Cela l'agite; et malgré lui il pleure; et il prie Dieu d'être bon à ces âmes.

Mais il est las; car il a tant peiné; il n'en peut plus et lui aussi s'endort.

Par tous les prés ce n'est que gens qui dorment...

Pas un cheval ne peut tenir debout : qui veut de l'herbe, il la broute couché.

Beaucoup apprit qui bien connut la peine (1).

220.

Comme un mortel que la douleur travaille, Charle dormait, lorsque saint Gabriel, chargé par Dieu de garder l'empereur, et chaque nuit assis à son chevet, lui apparut pour l'aviser en songe des grands combats apprêtés contre lui.

Il l'avertit par des signes sinistres :

Charle, levant ses regards vers le ciel, voit se mêler vents, orages, gelées, coups de tonnerre, effroyables tempêtes...

Flammes et feux éclairent la tourmente.

Ce grand chaos s'abat sur son armée et la foudroie.

Il voit le bois des lances, frêne ou pommier, s'allumer et flamber; les boucles d'or des écus s'embraser.

Ce n'est qu'épieux qui sont réduits en cendre; heaumes, hauberts dont l'acier grince et casse; bons chevaliers qui clament leur détresse...

Il aperçoit des ours, des léopards; puis des dragons, des givres, des serpents, et des griffons assemblés par milliers, monstres d'enfer qui, la gueule béante, sur les Français se jettent tous ensemble.

Les Français crient : « Charlemagne, au secours! »

Lui, tout dolent et saisi de pitié, y veut aller; mais il est retenu...

D'une forêt s'élance un grand lion, très orgueilleux, très méchant, très féroce, qui fond sur Charle et s'acharne...

Ils combattent.

---

(1) Quant Musset écrivit :

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître,

soupçonna-t-il qu'il ne faisait que traduire un vers de la *Chanson de Roland* :

« *Molt ad apres qui bien connoist afan.* »

Chaque lutteur prend l'autre à bras-le-corps. Lequel l'emporte ou succombe? On ne sait.

Et l'empereur ne se réveille pas...

221.

Un autre songe à celui-là succède.

Charle se voit sur un perron, à Aix, tenant un ours par une double chaîne, lorsque trente ours, du côté des Ardennes, viennent, parlant tout comme font les hommes :

« Rendez-le-nous, Sire, lui disaient-ils. Le retenir plus longtemps n'est pas juste. C'est un parent; nous lui devons secours. »

Mais du palais un lévrier accourt, va sur les ours, assaille le plus fort.

Alors a lieu un terrible combat, sur l'herbe verte; et Charle, qui le voit, ne sait qui est ou vainqueur ou vaincu...

L'ange de Dieu montre au baron ces choses. Lui toujours dort jusqu'à l'aube du jour (1).

IV. — DÉSESPOIR ET FUREUR A SARAGOSSE

222.

Marsile en fuite arrive à Saragosse, met pied à terre auprès d'un olivier, rend son épée, sa cuirasse et son casque, et, tout piteux, sur le gazon se couche.

Plus de main droite; et du bras mutilé le sang vermeil jaillit à grosses gouttes...

Il voit ce sang, et se pâme d'angoisse.

Venue à lui, sa femme Bramimonde crie, se lamente et pleure amèrement...

Ils sont bien là plus de trente mille hommes, maudissant Charle et maudissant la France.

Dans une grotte est Apollon leur dieu.

Tous d'y courir. Ils l'insultent, l'outragent.

« Quoi! méchant dieu! Tu nous fais telle honte! Lui, notre roi, tu le laisses confondre! Pourquoi traiter si mal qui te sert bien? »

Et, lui ôtant son sceptre et sa couronne, à un pilier on le pend par les mains; puis on l'enlève, on le renverse à terre; il est foulé, bâtonné, mis en pièces.

A Tervagant on prend son escarboucle.

Pour Mahomet, on le jette à la fosse : chiens et pourceaux l'y piétinent, l'y mordent.

223.

Marsile, ayant recouvré connaissance, se fait porter dans sa chambre voûtée, que décoraient maintes inscriptions et maints tableaux peints de mille couleurs.

Là, tout en pleurs, s'arrachant les cheveux, jetait ses cris la reine Bramimonde :

« Ah! Saragosse, aujourd'hui démunie du noble roi qui t'eut sous sa tutelle!

« Vraiment nos dieux ne sont que des félons, eux qui lui ont failli dans la bataille.

« L'émir nous reste... Ah! il sera un lâche s'il ne combat cette race hardie.

« Comme ils sont fiers! Comme ils bravent la mort!

« Combien vaillant et combien téméraire leur empereur à la barbe fleurie!

« Si l'on se bat, il ne s'enfuira point...

« Pourquoi n'est-il personne qui le tue? »

V. — L'ARRIVÉE DU GRAND ÉMIR

224.

(1) L'empereur Charle aura bientôt bataille...

Le grand émir, qui siège à Babylone et sous sa loi tient quarante royaumes, sur ses vaisseaux innombrables arrive.

C'est Baligant, vieillard des temps antiques, le survivant de Virgile et d'Homère (2)...

Un jour de mai, le premier jour d'été, il est parti du port d'Alexandrie et a lancé sur mer sa grande armée.

225.

Il vient en hâte. Oh! que grande est sa flotte! Comme elle cingle et vole sur les eaux!

Au haut des mâts et sur les longues vergues, brillent partout lanternes, escarboucles, jetant au loin une telle lumière que, par la nuit, la mer en est plus belle...

Déjà il touche à la terre d'Espagne.

---

1 Des deux visions successives que l'ange Gabriel suggère à Charlemagne, l'une vise *la revanche* et annonce la grande bataille avec le lion de l'Islam, l'émir Baligant; l'autre vise *l'expiation* et figure les incidents du procès de Ganelon.

1 Ici commence l'épisode de la guerre de Baligant qui va, ci-après, du couplet 224 au couplet 238 et se continuera du couplet 249 au couplet 297.

Cet épisode ne se trouve pas dans le manuscrit de Lyon, et certains commentateurs, tels que M. Scholle, pensent qu'il ne faisait pas partie de la version originale.

De là vient que des éditeurs et des traducteurs de la *Chanson de Roland* l'ont supprimé.

J'ai cru devoir le maintenir, sans toutefois m'astreindre, comme dans le reste du poème, à tout rendre scrupuleusement vers par vers.

Selon moi, la mise en présence du chef de l'Islam et du chef de la Chrétienté vengeant sur lui les morts de Roncevaux, est un élément essentiel de la *Chanson de Roland*, destinée à glorifier Charlemagne en même temps que le premier de ses preux.

Je ne m'explique pas comment Vitet et d'autres ont pu voir là un hors-d'œuvre.

Qu'on critique les longueurs de l'épisode; mais qu'on n'en conteste pas l'à-propos!

Qu'on n'en conteste pas non plus les éclatantes beautés! Je voudrais bien que ma traduction les eût un peu mises en lumière.

(2) « *Ço est l'amiraiz li vielz d'antiquilet,*
Tut successquit e Virgilie e Homer. »

226.

Le vieil émir, sans un moment de halte, quitte la mer, entre dans les eaux douces ; laisse derrière et Marbrise et Marbrouse ; remonte l'Èbre avec tous ses navires, illuminés par le feu des lanternes dont les clartés font de la nuit le jour, et, tout au loin dans la contrée rayonnent ; navigue à force et touche à Saragosse.

227.

Clair est le jour et brillant le soleil, quand l'émir sort de son riche vaisseau, suivi de rois, de comtes et de ducs.

Sous un laurier, au milieu d'une plaine, on met sur l'herbe un tapis de soie blanche, et on dépose un beau fauteuil d'ivoire.

L'émir s'assied, et tous restent debout :

« Or çà, dit-il, finissons-en, mes braves, avec le roi qui commande aux Français.

« J'entends qu'il n'ait licence de manger que si tel est, à moi, mon bon plaisir.

« Je le verrai ou soumis à mes pieds, ou raide mort. »

Et, en disant ces mots, de son gant droit il frappe son genou.

VI. — BALIGANT, MARSILE ET BRAMIMONDE.

228.

Tout ce qu'il dit, Baligant l'exécute ; et, pour tout l'or qui reluit sous le ciel, il n'est pas homme à lâcher son dessein.

Ayant mandé deux de ses chevaliers, l'un Clarifan et l'autre Clarien :

« Vous êtes fils, leur dit-il, d'un bon roi, qui volontiers faisait tous mes messages.

« Partez, tous deux ; allez, à Saragosse, dire à Marsile : « *Un grand secours vous vient ; Baligant va guerroyer contre Charle. Si l'empereur ne se jette à ses pieds et ne renie le culte des chrétiens, il y perdra sa couronne et sa vie. Pour vous, venez au camp de Baligant, y rendre hommage à votre suzerain.* »

« — Sire, bien dit ! » crièrent les païens.

229.

Les deux barons tout aussitôt chevauchent.

Ils ont passé dix portes, quatre ponts, toutes les rues où les bourgeois se tiennent, quand, parvenus vers le haut de la ville, près du palais, ils entendent des cris.

Toute une foule en pleurs se désespère :

« Ah, malheureux ! Qu'allons-nous devenir ? l'Espagne est donc aux mains de ces Français ! »

230.

Les deux seigneurs près du perron descendent ; et, se tenant par leurs riches manteaux, l'air très courtois, ils montent au donjon où de Marsile est la chambre voûtée.

« Que Mahomet, Tervagant, Apollon sauvent le roi et conservent la reine ! »

A ce salut Bramimonde répond :

« Qu'avez-vous dit ? Nos trois dieux sont des lâches ! A Roncevaux ils nous ont laissé battre ; et mon mari a perdu sa main droite. L'Espagne à Charle, hélas ! sera soumise.

« Que devenir, malheureuse, chétive ? Que n'ai-je là quelqu'un pour me tuer ? »

231.

Clarien dit : « Dame, ne parlez tant !

« Voici venir notre puissant émir, qui vaincra Charle et, jusque dans sa France, le poursuivra pour le mettre à ses pieds demandant grâce ou subissant la mort. »

« — Pas tant d'espoir ! répondit Bramimonde. L'empereur Charle est un preux intrépide, et qui mourrait plutôt que de s'enfuir.

« Devant ce roi, qui seul ne craint personne, sont des enfants tous les rois de la terre. »

232.

Marsile alors, interrompant sa femme :

« Laissez cela, et ne parlez qu'à moi, bons messagers envoyés par l'émir.

« C'est vrai, je suis en mortelle détresse.

« Hier soir encore je possédais un fils : on l'a tué. Je n'ai plus d'héritier. Ni fils, ni fille. Informez donc l'émir que, s'il le veut, l'Espagne sera sienne : que seulement il en chasse les Francs !

« Apportez-lui les clefs de Saragosse. »

« — Voilà le vrai » dirent les messagers.

233.

« — Qu'il tienne bon ! reprit le roi Marsile.

« Vous lui direz que l'empereur des Francs, après avoir mis à mort mes soldats, pris mes cités et dévasté mes terres, est maintenant sur les rives de l'Èbre.

« J'ai bien compté : ils ne sont qu'à sept lieues...

« Que Baligant mène là son armée et se prépare à leur livrer bataille ! »

234.

Les messagers saluent et s'en retournent dire à l'émir :

« Donnez aide à Marsile, et vous aurez tout le pays d'Espagne.

« Sachez d'ailleurs qu'on a tué son fils et que lui-même a perdu son poing droit.

« Sachez aussi que tous ses chevaliers sont ou tués ou bien noyés dans l'Èbre :

« Quant aux Français, ils campent sur la rive, tout près d'ici, à sept lieues de la ville... »

Le fier émir devient pensif et sombre...

235.

Pensif et sombre est devenu l'émir. Mais son orgueil surmonte sa douleur :

Il se redresse :

« Allons, pas de retard ! Tous à cheval ! Je vengerai Marsile. Tête pour main. L'empereur périra. »

236.

Baligant met en branle tout son monde dont il confie le soin à Gémalfin ; fait amener son coursier au poil brun, et, chevauchant, arrive à Saragosse.

Quatre seigneurs lui tiennent l'étrier ; et il descend sur un perron de marbre.

A peine est-il vers le haut du palais que Bramimonde à ses devants s'élance :

« Sire, dit-elle, ayez pitié de nous. Honte et malheur ! Mon seigneur est perdu. »

Et elle tombe aux pieds de Baligant.

Il la relève ; ils sont tous deux émus, et vont dolents trouver le roi Marsile.

237.

Le pauvre roi, dès qu'il voit Baligant, se fait dresser à bras sur son séant.

Après, prenant un gant de sa main gauche :

« Émir ! dit-il, à vous toute ma terre ! J'ai tout perdu, et moi-même et mon peuple. »

L'émir répond : « Ma douleur en est grande. Mais je ne puis plus longtemps vous parler ; car, je le sais, Charle n'attendrait pas. C'est entendu : j'accepte votre gant. »

Et tout en pleurs, tant son cœur est en deuil, l'émir descend les degrés du palais ; court au galop rejoindre son armée ; puis part, criant : « En avant ! Sus aux Francs ! »

VII. — LE GRAND DEUIL DE CHARLEMAGNE ET LES HONNEURS RENDUS AUX MORTS DE RONCEVAUX

238.

Pourtant, à l'heure où luit la première aube, l'empereur Charle est sorti du sommeil. Saint Gabriel, son gardien de par Dieu, a fait sur lui le signe de la croix. Le roi se lève et laisse là ses armes.

Ses chevaliers se désarment aussi : et, dévorant la route longue et large, tous les Français à grand'hâte chevauchent.

Ils vont là-bas où tombèrent les preux, à Roncevaux, voir l'immense désastre.

239.

A Roncevaux le roi est revenu.

Partout des morts... Il commence à pleurer, et dit aux Francs :

« Ralentissez le pas ; car c'est à moi d'aller seul en avant, pour mon neveu que je voudrais trouver.

« Un jour, à Aix, jour de fête annuelle, c'était Noël, Pâque ou la Pentecôte, mes vaillants preux se vantaient à l'envi de grands combats, de terribles assauts ; voici comment j'ouïs parler Roland :

« *Moi, si je meurs en pays étranger, j'aurai laissé mes pairs derrière moi et j'aurai ainsi qu'un conquérant, premier de tous et face à l'ennemi.* »

« Brave Roland !... »

Et prenant les devants, si loin que porte un bâtonnet qu'on jette, l'empereur-roi gravit une colline.

240.

L'empereur va, cherchant s'il voit Roland, et, par les prés, trouve fleurs et gazons tout empourprés du sang de nos barons.

Pris de pitié, il pleure à chaudes larmes...

Mais le voilà tout en haut, sous deux arbres...

Il reconnaît les coups de Durandal qui sur le roc a fait trois grandes brèches, et voit Roland qui gît sur l'herbe verte...

Il est navré, — fut-il douleur plus juste ? — met pied à terre, et court, sans s'arrêter, entre ses bras prendre ce pauvre corps... Puis, tout dolent, il tombe évanoui.

241.

Charle pourtant recouvre connaissance.

Naime le duc, et le comte Acelin, Geoffroy d'Anjou et son frère Thierry, prenant le roi, le dressent contre un pin.

Mais lui, les yeux à terre où gît Roland, bien doucement se prend à le pleurer :

« Ami Roland, Dieu t'ait en sa merci !

« Jamais ne fut sur terre un chevalier qui fît si bien dans les grandes batailles.

« Ah ! mon honneur tourne vers son déclin !... »

Et derechef Charle s'évanouit.

242.

Quand l'empereur recouvre connaissance, quatre barons le tiennent par les mains.

Les yeux à terre, il y voit son neveu dont le corps gît, gaillard, mais sans couleur. Ses yeux tournés sont tout enténébrés.

Charle le plaint par foi et par amour :

« Dieu mette, ami, ton âme dans les fleurs, au Paradis, parmi les glorieux !

« Combien à tort tu vins ici, Seigneur !

« Ah ! chaque jour je pleurerai sur toi.

« Morte est ma force et morte ma grandeur. Qui désormais soutiendra mon honneur ? Non, je n'ai plus des amis ; plus un seul. J'ai des parents ; mais nul n'est aussi preux. »

Et il s'arrache à deux mains les cheveux...

Cent mille Francs en ont douleur si grande qu'il n'en est pas qui ne verse des pleurs.

243.

« Ami Roland, je vais rentrer en France.

« Quand je serai dans ma ville de Laon, d'ici, de là viendront des étrangers demandant tous : Où est le vaillant preux ?

« Je leur dirai : *Il est mort en Espagne ;* et grand sera le poids de ma douleur.

« Oui, désormais, chaque jour de mon règne sera un jour de plaintes et de larmes.

244.

« Ami Roland, vrai preux, belle jeunesse, quand je serai à ma Chapelle d'Aix, des gens viendront quérir de tes nouvelles.

« Je les dirai, étranges et cruelles : *Mort, il est mort, l'homme aux mille conquêtes.*

« Ah ! maintenant, révoltez-vous, Saxons, gens de Hongrie et gens de Bulgarie, peuples de Rome, ou Palerme, ou la Pouille, païens d'Afrique et de Californie !...

« Mon deuil, mes maux vont chaque jour s'accroître.

« Qui conduira mes armées aux triomphes, quand meurt celui qui en était la tête ?

« Que te voilà déserte, ô douce France !

« Si grand mon deuil, je voudrais ne plus être. »

Et des deux mains il tord sa barbe blanche, frappe sa tête, arrache ses cheveux.

Cent mille Francs s'en pâment contre terre.

245.

« Ami Roland, tu as donc rendu l'âme. Que Dieu la mette en son saint Paradis !

« Qui t'a fait mort fait la France mourante.

« J'ai si grand deuil que je voudrais mourir.

« Ainsi ma race a succombé pour moi ! Ah ! fasse Dieu, fils de Sainte Marie, qu'avant que j'entre aux défilés de Cize, mon âme soit séparée de mon corps, pour être mise à côté de leurs âmes ! Près de leurs chairs, qu'enfouie soit ma chair ! »

Les yeux en pleurs, il arrache sa barbe...

Naime s'écrie : « Quelle douleur terrible ! »

246.

« — Sire empereur », dit le comte d'Anjou, « votre douleur se démène trop fort !

« Dites plutôt qu'on cherche tous les nôtres qui gisent morts sur le champ de bataille... Sur un charnier faites porter leurs restes. »

Le roi répond : « Sonnez de votre cor. »

247.

Geoffroi d'Anjou a sonné de son cor. De par le roi, chacun met pied à terre, pour retrouver les cadavres des siens ; et tous les corps sont mis dans un charnier.

Au camp étaient maints évêques, chanoines, moines, abbés et prêtres tonsurés.

On donne aux morts l'absoute au nom de Dieu ; on fait brûler la myrrhe et les parfums.

Avec amour les corps sont encensés, puis enterrés très honorablement, et puis laissés... Qu'aurait-on fait de plus ?

248.

L'empereur veut qu'on mette à part Roland, et Olivier, et Turpin l'archevêque.

Il fait ouvrir devant lui leurs cadavres.

Les cœurs sont pris dans des tissus de soie ; les corps sont mis dans leurs blancs lits de marbre, enveloppés avec des peaux de cerfs, et bien lavés avec vin et piment.

Le roi prescrit que Thibault, Gebouin, Milon le comte et Othon le marquis, sur trois grands chars emmènent les trois corps, tout recouverts d'un tapis de Glaza.

JOSEPH FABRE.

(*A suivre.*)

ARISTOPHANE ET MOLIÈRE

Une comédie du siècle de Périclès est faite pour déconcerter des lecteurs modernes, même choisis et cultivés. Voltaire en est un mémorable exemple.

Voltaire, avec son esprit supérieur, n'a pas plus compris Aristophane qu'il n'avait compris Shakespeare. Accoutumé à voir dans les tragédies de Corneille et de Racine le type de la tragédie, il avait dit de Shakespeare : « C'était un sauvage qui avait de l'imagination. » Accoutumé à voir dans les comédies de Molière le type de la comédie, il a dit d'Aristophane : « Ce poète comique, qui n'est ni comique ni poète, n'aurait pas été admis parmi nous à donner ses farces à la foire Saint-Laurent. »

D'où vient une telle erreur sur Aristophane qui, quoi qu'en ait dit Voltaire, fut un grand poète comique et de plus un grand poète lyrique ?

C'est que Voltaire prétend juger l'œuvre d'un Athénien du ve siècle avant Jésus-Christ, avec les idées et les sentiments d'un Français du XVIIIe siècle après Jésus-Christ. Et comme la société de cette époque lointaine diffère entièrement de la société d'aujourd'hui, l'ancienne comédie qui peint la société antique est absolument différente de la comédie moderne, qui peint la société de notre temps. Il faut donc, pour entrer dans l'esprit de l'œuvre d'Aristophane, la replacer dans le milieu où elle est née, et se reporter au temps où elle a été composée, c'est-à-dire à vingt-quatre siècles en arrière.

Dans la société moderne, la femme est la compagne de l'homme, elle est associée à sa vie ; elle a des amies, il a des amis, on se fréquente, et les relations entre hommes et femmes sont chose ordinaire. Chez les anciens, la condition de la femme est tout autre ;

dépendante, reléguée dans le gynécée, elle y vit dans une retraite absolue, ne voyant que ses plus proches parents, ne parlant jamais à un homme, si ce n'est à son époux, à son père, à son frère, ne se montrant pas en public, ne se montrant hors du foyer qu'aux grandes fêtes religieuses.

Dans l'*Iphigénie* d'Euripide, Clytemnestre ose aborder Achille pour le supplier de défendre sa fille. Achille est stupéfait; il prie la femme d'Agamemnon d'être brève, « car, dit-il, il est inconvenant qu'il lie conversation avec des femmes » (1).

La vie de famille rencontre un second obstacle dans la prépondérance de la vie publique.

Aujourd'hui, le peuple, c'est tout le monde : nous sommes tous de condition libre. Dans la cité antique le peuple était une minorité; pour vingt mille citoyens on comptait à Athènes deux cent mille esclaves.

Aussi, dans notre société, l'immense majorité ne participe pas à la vie publique; les fonctions législatives, judiciaires sont confiées à un petit nombre de citoyens et, dans les États modernes les plus libres, c'est une faible minorité qui prend part au gouvernement du pays. Le reste n'intervient qu'à de rares intervalles pour élire ses mandataires.

Chez les anciens, les citoyens, peu nombreux, ignorent le système représentatif : ils exercent eux-mêmes la souveraineté au lieu de la déléguer à des mandataires : ils siègent dans les tribunaux, dans l'assemblée du peuple, ils remplissent les fonctions de législateurs et de juges. Et comme c'est l'exercice de ces droits politiques qui distingue l'homme libre de l'esclave, la vie politique absorbe tout. Les citoyens vivent véritablement de la vie publique; leur existence se passe presque tout entière à l'Agora, dans les assemblées, dans les tribunaux, dans les gymnases, dans les bains publics.

La vie privée n'est pas seulement amoindrie par la condition inférieure des femmes; elle est sacrifiée à la vie publique qui est le privilège de l'homme libre.

C'est pourquoi, lorsque Platon conçut la pensée généreuse de relever la dignité de la femme, il ne trouva d'autre remède que de l'associer à la vie publique de l'homme : il imagina une République idéale où les femmes seraient associées à toutes les occupations viriles, et même aux travaux de la guerre.

Aristophane, dans une de ses plus charmantes comédies, *l'Assemblée des femmes*, renchérit sur l'utopie de Platon. Il suppose les femmes investies des fonctions publiques à la place des hommes, et nous montre le nouveau régime en action. Les Athéniennes, déguisées en hommes, s'introduisent dans l'assemblée du peuple, s'emparent de la majorité et font voter une loi qui remet aux femmes la direction des affaires publiques.

On ne s'étonnera donc pas qu'une comédie d'Aristophane ressemble peu à ce que nous appelons aujourd'hui une comédie.

Tout y est différent : D'abord la représentation.

Nous allons au théâtre, comme nous allons à la promenade. C'est pour nous un simple divertissement, qui s'offre tous les jours, sur différentes scènes, à ceux qui ont du loisir et de l'argent. En Grèce, c'était un spectacle public, ouvert à tous; un concours de poésie dramatique; une solennité nationale et religieuse, qui n'avait lieu qu'à de rares intervalles, aux fêtes de Bacchus, dieu de la poésie dramatique.

Au-dessous de la scène, dans un espace qu'on appelait l'orchestre, était l'autel du dieu, autour duquel évoluait le Chœur, en faisant entendre des chants qui rappellent les origines religieuses de l'art dramatique. Ce sont souvent des morceaux lyriques d'une grande élévation, des invocations qui rappellent les hymnes homériques par la noblesse des idées et la beauté de l'expression.

Tel est ce fragment que j'emprunte aux *Chevaliers :*

O Neptune, dieu des coursiers, qui te plais à leurs hennissements et au galop retentissant de leurs pieds d'airain; dieu des vaisseaux rapides qui fendent les mers de leur proue d'azur; dieu des luttes équestres où de jeunes rivaux, passionnés de gloire, se ruinent pour lancer des chars dans l'arène : viens présider à nos chœurs, roi des dauphins, fils de Saturne, qu'on adore à Sunium et à Géreste, divinité chère aux Athéniens !

Et toi, Pallas, protectrice d'Athènes, toi qui règnes sur la cité la plus religieuse, la plus puissante, la plus féconde en guerriers et en poètes, viens, amène avec toi notre compagne fidèle, la Victoire, qui sourit à nos chœurs et combat dans nos rangs !

Se figure-t-on de pareils accents, en face d'un autel, sur un de nos théâtres, dans le *Nouveau Jeu* ou le *Voyage de M. Perrichon?* Mais, ce qui est encore plus difficile à concevoir, par le plus bizarre des contrastes cette même comédie, associée à des rites religieux, atteignait un tel degré de licence et d'obscénité, qu'il semble impossible que les femmes aient pu assister aux représentations comiques.

On tâche d'expliquer cette étrange contradiction par le caractère du dieu de la fête, qui n'était pas seulement le dieu de la poésie dramatique, mais aussi le dieu du vin, de l'ivresse et des bacchanales.

Les différences ne sont pas moins profondes, dans la structure des pièces.

Considérez une de nos comédies, *le Bourgeois gen-*

(1) Αἰσχρὸν δὲ μοι γυναῖκ' ὁμιλεῖν λόγους. (Euripide, *Iphigénie à Aulis*, v. 830).

tilhomme, le Légataire universel, le Gendre de M. Poirier : le sujet en est pris dans la vie domestique ; on nous montre l'intérieur d'une famille ; on y peint les mœurs, les caractères des particuliers, les désordres que le travers d'un mari, d'une femme, d'un père, d'un époux peut produire dans un ménage.

Par exemple, l'avarice d'Harpagon jette dans sa maison le trouble et le désarroi. Son fils Clitandre est obligé, pour faire figure dans le monde et pour épouser une jeune fille qu'il aime, de recourir à des moyens indélicats, presque coupables ; il ment, il joue, il emprunte à usure. Il perd le respect pour son père qui ne se respecte pas lui-même, et le bafoue, de complicité avec un valet.

Élise, la fille de l'avare, a recours, elle aussi, à de fâcheux expédients et va jusqu'à nouer une intrigue avec un jeune homme, qui s'introduit comme intendant dans la maison de son père. Les domestiques, les chevaux même pâtissent de la ladrerie d'Harpagon. Molière nous montre le travers d'Harpagon amenant la désorganisation et la démoralisation de la famille.

Les auteurs modernes nous introduisent donc dans l'intérieur, dans la vie privée de leurs personnages : ils nous font assister à leur existence intime.

La comédie ancienne, au contraire, ne peint que la vie publique. Aristophane prend ses sujets dans la politique de son temps. Il traite de la paix, de la guerre, des tribunaux, des écoles, du théâtre, qui était, on l'a vu, une institution nationale, de la condition des femmes dans l'État, etc. Il nous montre, non les ridicules des particuliers, mais ceux des hommes publics. Il fait comparaître devant nous, non un tuteur, une pupille, un père, une mère, des enfants, mais des généraux, des magistrats, des orateurs, des démagogues, ceux qui mènent le peuple, et le peuple qui est mené par eux. De la vie privée de ses personnages nous ne savons rien. Le lieu de la scène est toujours une rue, une place, un carrefour, un gymnase.

Comparez les *Plaideurs* de Racine avec les *Guêpes* d'Aristophane dont ils sont imités. La pièce grecque tourne en ridicule la manie de juger qui s'était emparée du peuple. De simples citoyens remplissaient à Athènes les fonctions de juges. On en choisissait chaque année quatre ou cinq mille qui siégeaient dans les divers tribunaux de l'Attique. Et comme chacun d'eux recevait trois oboles, sans compter les dons des plaideurs, cette institution donnait lieu à de graves abus, contre lesquels s'élève Aristophane.

Racine lui emprunte les incidents plaisants de sa pièce, le procès du chien, et les applique simplement à la manie de juger d'un particulier, d'un vieux juge, Dandin, mis à la retraite.

Par suite, la comédie ancienne a un caractère moins général. Elle est toujours par quelque endroit une œuvre de circonstance, car la politique est nécessairement inséparable des événements et des personnages contemporains. Le but d'Aristophane est moins de peindre les travers et les ridicules de l'humanité que de s'élever contre les abus dont certains hommes publics se sont rendus coupables, de combattre ceux qui, suivant lui, perdent la République ; aristocrate, il flagelle les vices de la démocratie ; et sa comédie est un pilori où il cloue hardiment les personnages qu'il juge néfastes.

Il mêle donc, aux personnages fictifs, qu'il invente, des personnages vivants, des hommes de son temps et de son pays. Il les désigne, il les censure, il les livre à la risée du public. Et il s'en fait gloire.

Une partie spéciale de la comédie antique, la parabase, formait une sorte d'entr'acte où le poète se servait du théâtre comme d'une tribune, du haut de laquelle il faisait à ses concitoyens une profession de foi politique. Dans une de ces parabases, Aristophane se vante d'avoir osé faire tête à Cléon, alors tout-puissant, d'avoir dévoilé ses basses intrigues. Il y avait en effet quelque courage à attaquer Cléon, alors vraiment redoutable.

De même que la comédie ancienne met en scène des personnages vivants elle s'inspire des événements contemporains.

Aristophane introduit, au milieu des faits imaginaires que crée sa fantaisie, des faits réels qu'il emprunte à l'histoire de son temps et qui servent à l'action de ses comédies.

Dans la comédie moderne, événements et personnages, tout est imaginaire. L'action est fictive ; les personnages inventés par l'auteur représentent des caractères généraux où l'auteur fait revivre non tel ou tel de ses contemporains, mais l'avare, le pédant, la précieuse. Aussi Molière proteste-t-il énergiquement, dans l'*Impromptu de Versailles*, contre ceux qui cherchaient dans ses Comédies des allusions personnelles. Deux marquis discutent ensemble : « Nous disputons qui est le marquis de la *Critique* : il gage que c'est moi, et moi je gage que c'est lui. — Et moi, leur fait répondre Molière, je gage que ce n'est ni l'un ni l'autre. Vous êtes fous, tous deux, de vouloir vous appliquer ces sortes de choses, et voilà de quoi j'ouïs l'autre jour se plaindre Molière. Il disait que rien ne lui donnait du déplaisir comme d'être accusé de regarder quelqu'un dans les portraits qu'il fait ; que son dessein est de peindre les mœurs sans vouloir toucher aux personnes, et que tous les personnages qu'il représente sont des personnages en l'air. »

Ainsi la comédie moderne est un tableau de la vie domestique, l'ancienne comédie est un tableau de la vie politique. On raconte que Denys le Tyran ayant demandé à Platon quelle était la constitution d'A-

thènes, le philosophe lui envoya le théâtre d'Aristophane.

La comédie ancienne ne pouvait être autre chose : comment le poète aurait-il pris ses modèles dans la vie privée qui existait à peine et se dérobait aux regards?

Aristophane peint ce qu'il a sous les yeux, ce qu'il observe chaque jour, les mœurs politiques de ses concitoyens. Il décrit les travers du peuple et de ses chefs, les sottises des partis, les ridicules de ceux qui gouvernent et de ceux qui sont gouvernés.

Sort-il, pour cela, du domaine de la comédie, comme l'ont prétendu certains critiques, déroutés par une conception de l'art comique, si différente de la nôtre? Il est difficile de l'admettre, à moins de soutenir que l'homme ne peut être ridicule que dans la vie privée, et qu'il n'est jamais ni vaniteux, ni sot, ni crédule en politique. Nous savons le contraire.

AD. HATZFELD.

LECTURES ÉTRANGÈRES

La littérature japonaise (*fin*) [1].

Du XIVe au XVIe siècle nous assistons à la naissance, au développement et au déclin du drame sacré. Dans les pays d'extrême Orient comme chez nous, la littérature dramatique eut d'abord en effet un caractère exclusivement religieux et son origine remonte à une danse ou pantomime appelée *Kagura*. Les plus anciennes pièces de théâtre portent le nom de *No* et font partie du culte des divinités. Plus tard elles chantèrent parfois les exploits des héros, mais en général leur but fut plutôt de répandre ou de raffermir la piété parmi le peuple.

La collection la plus complète des *No* comprend 235 pièces, presque toutes du XVe siècle. Ce sont des morceaux lyriques bien plus que des drames, l'action y est nulle et toujours modelée à peu près sur le même type : un prêtre paraît en scène, se nomme et annonce au public qu'il se met en route vers un temple, un champ de bataille ou un autre endroit célèbre. A peine est-il arrivé à destination qu'un dieu ou un esprit se révèle à lui, raconte l'histoire intimement liée à la localité par la tradition et énonce quelques maximes édifiantes avant de disparaître; tout cela, on le conçoit aisément, n'occupe pas plus de cinq ou six pages imprimées. Il n'y avait point de mise en scène mais les costumes des personnages et des chœurs étaient somptueux. D'abord barbouillés de terre rouge, les acteurs ne tardèrent pas à porter des masques, comme ceux du théâtre antique. La plus populaire des pièces *No*, une sorte d'idylle intitulée *Takasago*, rappelle la fameuse poésie de Heine : *le Sapin et le Palmier*. De nos jours encore, sa représentation fait souvent partie des fêtes nuptiales et par sa fraîcheur bucolique et la noblesse des sentiments qu'elle exprime, elle pourrait plaire aussi à de jeunes époux européens. Nous ne parlons que pour mémoire des farces, *Kiogen*, littéralement « paroles stupides » qui, à en juger par le spécimen que résume M. Brandes paraissent bien mériter leur nom.

La période suivante (1603-1867) est celle où le Shogun supplanta le Mikado, dont le pouvoir ne fut plus désormais que religieux. Le Shogunat marque l'avènement du régime féodal et le triomphe de la caste militaire.

C'est aussi le temps où l'influence de l'esprit chinois se fait particulièrement sentir. Cet esprit était alors pratique et mâle, et la doctrine de Confucius, loin de prêcher la résignation à la destinée, le mépris des richesses, de la puissance, du bonheur matériel, poussait à la conquête de tous les biens du monde et à la jouissance épicurienne guidée par la raison. On vit alors la littérature japonaise s'efforcer de se mettre à la portée du peuple et pour cela employer les moyens auxquels eut recours celle du XVIIIe siècle et que ne dédaigne pas la nôtre : une morale relâchée et l'obscénité sous ses innombrables formes.

Au nombre des bons prosateurs de cette époque, il faut citer l'éminent homme d'État et savant Hakuseki, surtout intéressant pour nous parce qu'il est le premier Japonais qui donne son avis sur le Christianisme. En 1708, arriva au Japon un missionnaire italien, le Père Sidotti, lequel sollicita la permission de prêcher sa doctrine. Hakuseki fut chargé par le gouvernement de présenter un rapport à ce sujet. Après un grand nombre de conférences avec le moine chrétien, il se plaît à rendre hommage à sa sagesse et à ses lumières; mais, ajoute-t-il, quand à cet homme si sensé on parle religion, aussitôt il devient fou.

« Que penser de l'idée qu'un Dieu n'a pu racheter une humanité perdue par un péché (dont on ne voit pas bien la gravité), une humanité qui est son œuvre, punie pour avoir enfreint une loi, son œuvre également, qu'en se faisant homme trois mille ans plus tard sous le nom de Jésus et en souffrant une mort ignominieuse? Combien cette histoire est puérile! un juge souverain ne peut-il adoucir la peine édictée par lui ou même faire grâce au condamné sans prendre sa place au milieu des tourments? »

C'est bien la « folie de la croix » dont parle saint Paul, observée du point de vue directement opposé.

Vers la même époque on construisit de grands théâtres populaires. Le premier fut dirigé par une ancienne prêtresse qui rassembla une troupe de danseuses; mais le spectacle ayant été bientôt interdit par motif de décence, les rôles furent tenus par de jeunes garçons; les censeurs, si indulgents pour les livres les plus malsains, s'étant encore ici montrés inexorables, les marionnettes entrèrent en scène et elles jouissent encore au Japon de la faveur du grand public.

Le plus célèbre dramaturge pour ce genre de théâtre est Chikamatsu Mouzayemon. Les Japonais le comparent à Shakespeare; ils sont trop modestes : en réalité il faudrait coudre les scènes du drame anglais les plus échevelées et les plus atroces pour avoir l'équivalent d'une

1. Voir la *Revue* du 15 septembre.

pièce japonaise. C'est une succession de combats sanglants, d'assassinats, de suicides, de rapts entremêlés de musique et de réflexions *morales*, si l'on peut ainsi parler, débitées par le chœur. Tout cet imbroglio est généralement partagé en cinq actes et ce détail de pure forme joint à l'arrangement scénique permettent la supposition que notre auteur a subi l'influence des Hollandais alors établis au Japon. Veut-on se faire une idée d'une pièce de Chikamatsu? Prenons celle qui fait encore aujourd'hui les délices du peuple, *Kokusenya Kassen* (le combat de Kokusenya); voici les premières scènes du premier acte : un ambassadeur du roi de Tartarie apporte de riches présents et réclame pour son maître, l'empereur de la Chine, la concubine favorite Kvasei, que le souverain veut épouser pour consolider les liens d'amitié entre les deux empires; cette demande met dans un grand embarras l'empereur du Japon et sa cour, car Kvasei est sur le point de donner un héritier au trône. Un ministre perfide, Ri Toten, conseille pourtant de la livrer, mais le général Go Sankei proteste avec indignation et ordonne à l'ambassadeur de se retirer sur-le-champ. L'autre répond par des menaces. Ri Toten s'efforce de le calmer et pour donner plus de force à ses paroles il s'arrache l'œil gauche avec son poignard et l'offre sur une plaque d'ivoire à l'ambassadeur qui le reçoit avec déférence et voit dans ce singulier présent une sorte de réparation pour les outrages de Go Sankei.

Au XVIIIe siècle nous ne trouvons plus guère de noms jouissant de quelque notoriété dans la littérature dramatique; de plus en plus la confection d'une pièce devient une affaire commerciale. Cinq ou six hommes de lettres constituent un comité et nomment un président, lequel propose un sujet. Si ce sujet est adopté, chaque membre du comité élabore une ou plusieurs scènes, et aux réunions ces diverses parties sont revisées et rattachées tant bien que mal les unes aux autres. Nos vaudevillistes ne se sont encore mis que trois au plus pour bâcler leurs élucubrations; peut-être un jour l'idée japonaise leur sourira-t-elle, et la poussant jusqu'à ses limites extrêmes, d'un comité ils feront une société anonyme.

Pour ce qui concerne la nouvelle et le roman, le XVIIIe siècle suivit les traces de son devancier en exagérant encore la tendance à l'obscénité. L'influence chinoise avait détruit l'ancienne considération accordée aux femmes; les épouses légitimes vivaient désormais en recluses et seules les mœurs des courtisanes pouvaient fournir un sujet d'étude aux romanciers. C'est de ce côté que se tournèrent notamment les deux écrivains en vogue qui à cette époque, comme, de nos jours, devaient le faire chez nous Erckmann-Chatrian pour exploiter un domaine tout différent, s'unirent sous la raison sociale Jisho et Kiseki et fournirent au public une ample pâture de romans, de nouvelles, de contes et de récits réalistes et licencieux. Pourtant la fantaisie pure ne perdit point tout à fait ses droits et en 1774 une sorte de *Gulliver* japonais obtint un grand et durable succès auprès du peuple comme auprès des lettrés.

En 1730 naquit l'homme qui devait être le grand critique du Japon, Motoori Norinaga, commentateur du *Kojiki*, livre sacré de la religion Shinto. Son œuvre comprend 44 gros volumes qui virent le jour de 1764 à 1796. Réactionnaire intransigeant, il combat avec force la philosophie chinoise et le mysticisme bouddhiste. Sa logique s'accorde fort bien avec le *credo quia absurdum* des chrétiens du moyen âge. Il représente les divinités Shinto d'après l'antique tradition qui leur prêtait des formes monstrueuses et quand on l'attaque au sujet de cette croyance, il répond naïvement : Il faut que ce soit vrai, parce que si c'était une fable ce serait trop invraisemblable et trop ridicule. Comme écrivain, Motoori n'est pas sans mérite, mais sa prolixité met le lecteur à une rude épreuve. Un Anglais a pu dire en cinq pages ce que l'éminent critique a délayé en autant de volumes.

Cependant se préparait la grande révolution qui devait bouleverser de fond en comble l'état politique, économique et intellectuel du pays, introduire la langue anglaise pour les relations commerciales et faire de la culture européenne un objet d'ardente convoitise pour tous les esprits éclairés. En 1867 le Shogunat fut renversé et le Mikado reprit sa splendeur première après une éclipse de plusieurs siècles. La législation, l'armée, la marine, l'instruction publique furent refondues sur le modèle européen; on construisit des routes, des chemins de fer, on établit le télégraphe, et à l'heure qu'il est le téléphone fonctionne là-bas mieux peut-être que chez nous. Le premier journal fut lancé en 1872; à la fin de 1894 on ne comptait pas moins de 814 journaux et périodiques de tous genres représentant un tirage de 367 700 exemplaires. On commença à publier des livres européens; la nomenclature de ceux qui obtinrent d'abord le plus de succès est fort intéressante, mais elle nous entraîne loin de la littérature japonaise originale, dont nous n'avons plus d'ailleurs qu'un mot à dire : submergée par le flot des littératures occidentales elle n'existera plus demain, si elle existe encore aujourd'hui.

Toutefois il serait injuste de ne pas citer Sudo Nansiu, le chef de l'école progressiste (en littérature) qui s'inspire à la fois, de son propre aveu, de Lytton, de Bakin, de Scott, de Tanahiko, de Hugo, de Shunshui, de Dickens et de Ikku, mais dont l'œuvre porte néanmoins sa marque personnelle. Il cultive surtout le roman social. Dans son livre les *Dames du nouveau style*, où il décrit Tokio telle que sera cette capitale quand l'industrie moderne y régnera en maîtresse absolue, l'héroïne est une ravissante laitière. Cette position sociale n'implique nullement la vulgarité; au contraire elle laisse entendre que la dame appartient à la plus haute société. Jusqu'ici en effet le lait de vache n'a jamais servi de nourriture au Japon et seule une femme instruite, riche, puissamment apparentée, oserait braver un préjugé national. Cette moderne Perrette se complaît surtout dans la lecture de l'ouvrage d'Herbert Spencer sur l'*Éducation*.

G. ART.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Imprimeurs Ecoles Lesueur), 19, rue des Saints-Pères. — 3881. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 15. 4e SÉRIE. — TOME XII. 7 OCTOBRE 1899.

LE SOLDAT
DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE
au XVIIIe siècle.

I

La guerre est aussi ancienne que le monde, et, quoi qu'on en dise, durera autant que lui, mais la profession militaire est, en un sens, chose toute nouvelle; il y a fort peu de temps qu'elle a été acceptée comme une carrière ouverte à tous, requérant du futur officier une préparation spéciale et occupant toute la vie de l'homme qui s'y engage. Jusqu'en 1789, l'honnête homme n'était en général soldat que par accident. Même en Grèce et à Rome, où tout citoyen jusqu'au seuil de la vieillesse servait en temps de guerre, on rentrait dans son foyer après la campagne, au plus tard à la signature de la paix. Le soldat de métier, c'était le mercenaire, en haine de qui la comédie créa le type du *miles gloriosus* ou le légionnaire de l'Empire qui se mutine, qui fait et défait les empereurs. Dans les temps modernes, les vilains furent dispensés de servir, les nobles revendiquant pour eux la guerre, le duel, la chasse; et du reste, au retour d'une expédition, le noble se transformait en trouvère, en courtisan. L'invention des armes à feu ouvrit peu à peu toutes grandes à la roture les portes des camps, mais les armées, relativement peu nombreuses, se composèrent surtout d'engagés volontaires souvent mal payés, peu disciplinés, redoutés, même en temps de paix, du paysan.

Aussi en général le soldat est alors peu considéré, peu aimé. On avait admiré la force musculaire et la valeur chez le noble qui se battait pour sa propre cause; on les mésestima chez le vilain qui se battait pour le compte d'autrui. On n'envisagea plus que les vices dangereux dont l'impunité formait comme un supplément de solde pour les militaires. Sans doute, en principe, on accordait qu'ils pouvaient faire leur salut comme les autres : « Car, à condition de ne pas se tromper de chemin, chacun, à travers les larmes et le rire, arrive au ciel, les uns en souffrant, les autres en combattant. » Mais c'est surtout dans le pays où la guerre était demeurée longtemps une croisade, c'est en considérant surtout le chevalier au chapeau couvert de plumes, à l'éperon doré, *en grande tenue pour paraître devant Dieu*, que le Cid de Guilhem de Castro s'exprimait ainsi (1). Bossuet dit qu'une mère chrétienne aimerait mieux voir sa fille morte qu'actrice; mainte paysanne eût mieux aimé voir son fils mort que soldat : « Qu'est ce qu'une armée, dit Fléchier dans l'Oraison funèbre de Turenne? C'est une multitude d'âmes pour la plupart viles et mercenaires qui, sans songer à leur propre réputation, travaillent à celle des rois et des conquérants; c'est un assemblage confus de libertins qu'il faut assujettir à l'obéissance, de lâches qu'il faut mener au combat, de téméraires qu'il faut retenir, d'impatients qu'il faut accoutumer à la constance. » On dut être un peu surpris d'entendre Bossuet appeler, quelques années après, les soldats *ces*

(1) V. les vers 2165-2195 des *Mocedades del Cid* : j'emprunte l'expression soulignée au plus récent éditeur, M. E. Lacroix (Collection Mérimée).

braves gens; Fléchier et la grande pluralité de ses contemporains les eussent appelés des bêtes féroces que le général devait dompter ou apprivoiser. Quand un artiste au XVIIe siècle représente le soldat moderne, c'est, comme Callot, pour peindre les horreurs de la victoire, ou du moins ce n'est jamais pour nous demander un peu d'affectueuse estime en faveur des humbles héros du champ de bataille. Personne n'a mieux représenté que Salvator Rosa la furie homicide, mais est-il bien nécessaire à qui examine sa célèbre mêlée du Louvre d'avoir lu dans ses poésies la Satire sur la Guerre pour deviner qu'à ses yeux les soldats sont des fous qui *donnent leur argent comptant et font crédit pour la paye,* qui ne savent pas pourquoi ils se battent, et dont *les rois laisseraient le monde en paix s'ils avaient à s'exposer personnellement aux coups?* L'énergie ne fait nullement défaut dans les peintures de batailles du XVIIe siècle, mais elle est dans les groupes plus que dans les individus, dans les attitudes plus que dans les physionomies; même les artistes qui représentent des combats modernes et mettent de l'exactitude dans le costume ne nous offrent pas une seule de ces têtes étudiées avec amour comme on en voit de nos jours dans les tableaux de batailles; ils enfument exprès leurs toiles comme pour bien nous rappeler que les militaires ne gagnent pas à être vus de trop près; même quand ils les représentent au repos, dans un campement, dans une marche triomphale, ils ne songent qu'à l'effet d'ensemble. Jamais ils ne dessinent une figure qui s'impose à la mémoire.

Le troupier occupe encore beaucoup moins de place dans la comédie du temps, où il aurait dû figurer, semble-t-il, puisque les capitaines victorieux régnaient dans la tragédie; mais ses apparitions y sont bien rares; il a fallu un caprice de Boursault pour introduire son La Rissole dans une scène du *Mercure galant* (1683). Le vœu public ne l'y appelait pas. Sans doute, à l'occasion des événements du jour, l'homme du peuple éprouvait des accès de joie ou de tristesse patriotique; comment en eût-il été autrement dans la nation qui avait produit Jeanne d'Arc?

A la suite d'une victoire ou d'une défaite, il s'improvisait des chants naïfs et mal rimés qu'on oubliait bientôt; mais la chanson militaire n'a pas alors, dans les recueils d'airs populaires, sa place marquée entre les chansons langoureuses, égrillardes et satiriques. Bien mieux: les roturiers finissaient par considérer la guerre et la valeur comme des affaires dans lesquelles, en bonne justice, on ne devait pas leur demander d'entrer. Assurément, il ne faut pas prendre comme autant de glorifications de la lâcheté, les amusantes apologies de la peur que les comiques mettaient sur la scène (1); et pourtant M. Alessandro D'Ancona a raison de voir un signe des temps dans le morceau où, vers le milieu du XVIIe siècle, un poète florentin fait maudire la guerre avec tant de verve par un soldat qui se déclare ennemi mortel de sa profession: « Je ne rougis pas de le dire, s'écrie ce militaire malgré lui: je suis poltron. Il faut des hommes de tout caractère (2). » Dans la *Strega* de Grazzini, au siècle précédent, un oncle disait très posément, dans le même esprit, à un neveu qui voulait s'engager:

« La guerre, si tu en es à l'apprendre, est le dernier des métiers, puisque, pour quelques deniers, on y expose cent fois par jour sa vie qui est le bien le plus cher et *le plus noble* que nous ayons au monde. Mais laissons cela et écoute: il y a deux sortes de personnes qui sont plus excusables de s'y vouer; d'une part, les princes, les seigneurs, barons et grands personnages, parce que, étant nobles et riches, ils ont toujours des grades et de l'argent et ne manquent jamais de chevaux et de valets, de sorte qu'ils souffrent moins; d'autre part, les pauvres diables, les faillis, les condamnés, les gens ruinés et désespérés qui ne peuvent guère perdre au change. Toi qui n'appartiens ni à la première catégorie ni à la deuxième, tu es de ceux à qui le bon sens commande de haïr et de fuir la guerre comme la peste (IV, 3). »

Schiller fait parler la conviction du paysan d'autrefois et non pas seulement l'angoisse paternelle, quand il prête ces mots au père de Jeanne d'Arc: « Quant à nous, paisibles laboureurs, nous ignorons l'art de manier l'épée, de dompter un palefroi; tâchons donc de nous résigner en silence et de nous soumettre au lot que la victoire nous donnera. Le sort des batailles est le jugement de Dieu... Au travail, mes enfants, au travail, et ne songeons plus qu'à ce qui nous touche! » (*La Pucelle d'Orléans,* 3e scène du prologue.) On se représentait partout ainsi l'attitude des bourgeois entre les belligérants. Lorsque, dans le *Roi Jean* de Shakespeare, les armées anglaise et française somment concurremment la ville d'Angers de les recevoir, les bons Angevins répondent: « Les deux adversaires sont égaux; nous n'avons de préférence ni pour l'un ni pour l'autre. Il faut que l'un des deux l'emporte; tant que la partie restera égale entre eux, notre ville, pareillement bien disposée pour tous deux, n'ouvrira ses portes ni à l'un ni à l'autre (3). » Vers la fin du XVIIe siècle, dans une comédie espagnole, *Las cuentas del gran capi-*

(1) On connaît celles qui se trouvent dans Molière.

(2) Voir ce morceau de Pier Salvetti, p. 599-601 du 3e vol. du *Manuale della letteratura italiana* de MM. D'Ancona et Bacci.

(3) Acte II, sc. 2.

tano, de Cañisares, Gonzalve de Cordoue, à qui le roi fait demander des comptes, y répond par la liste des dépenses qu'il a faites pour le roi ; entre autres, il énonce une grosse somme pour d'abondantes rasades versées aux soldats les matins de bataille : « Comment voudriez-vous, dit-il, que des hommes ordinaires, je ne parle pas des nobles qui obéissent à l'honneur, allassent recevoir la mort à face découverte uniquement parce qu'un autre homme le leur ordonne, s'ils n'étaient pas ivres (1) ? » Sans porter habituellement aussi loin l'impartialité en matière de politique étrangère, les bourgeois n'avaient pas l'humeur batailleuse. L'honnête M. Jourdain se plaît à la pensée que quelques leçons d'escrime le mettront en état d'expédier un homme sans avoir du cœur. Corneille a grandement raison de décliner le cartel de Scudéry, mais lui qui a l'âme si mâle et dont les fils se battront si bien, il laisse tomber, dans sa fière réponse aux rodomontades de son détracteur, l'assertion un peu singulière pour nos oreilles, quoique fort sensée, qu'il ne s'agit pas de savoir de combien Scudéry est plus vaillant que lui.

II

Il semble que le XVIIIe siècle eût dû voir d'un œil encore plus indifférent ou encore plus hostile le soldat et les vertus guerrières. Car le XVIIe siècle, sans aimer la guerre, s'y résignait ; Boileau essayait de faire préférer à Louis XIV les occupations de la paix, mais il s'en remettait à lui du soin de choisir ; au contraire, que de fois la philanthropie du XVIIIe siècle ne s'est-elle pas soulevée contre la guerre ! Que d'invectives elle met à ce sujet dans la bouche, je ne dis pas seulement de ses déclamateurs, mais de ses poètes, de ses économistes (2) ! Elle présente sous une forme incisive et violente les griefs que les âges antérieurs insinuaient modestement. Jean-Jacques qualifie les troupes réglées de *peste et dépopulation de l'Europe* (3). « Je trouve, écrivait P. Verri au temps même où il faisait honorablement campagne sous les drapeaux de Marie-Thérèse d'Autriche, que cette réunion d'hommes qui composent l'armée est un ramassis des rebuts des autres sociétés. Les simples soldats sont ou bien de la canaille à qui l'on a donné un régiment en place d'une galère, ou bien des désœuvrés qui, pour s'être une fois enivrés, ont juré fidélité. » Les officiers lui paraissent tour à tour « arrogants et vils, incapables de toute autre jouissance que de passer des heures en face d'un verre de mauvaise bière ou à fumer » (1). Alfieri accuse les armées permanentes de servir aux princes à asservir leurs voisins, de ruiner le pays qui les entretient, de rendre possible la tyrannie soldatesque, aussi dommageable et plus honteuse (*servitù più infame*) que la conquête étrangère ; il voit dans les soldats des *brutes à figure humaine* auxquelles il voudrait refuser même le courage. (Voir la satire *Le milizie*.) Voltaire, un poète épique pourtant, va presque aussi loin quelquefois et, ce qui est significatif, même dans l'*Éloge funèbre des guerriers morts dans la guerre de 1741* ; à la vérité, il met à part l'officier *idolâtre de son honneur et de son souverain, bravant la mort de sang-froid avec toutes les raisons d'aimer la vie*, généreux, compatissant, *aussi poli que fier, orné souvent par la culture des lettres et plus encore par les grâces de l'esprit* ; mais il appelle les soldats ces *milliers de meurtriers mercenaires à qui l'esprit de débauche, de libertinage et de rapine a fait quitter leurs campagnes* : « Considérés tous ensemble, marchant en ordre sous un grand capitaine, ils forment le spectacle le plus fier et le plus imposant qui soit dans l'univers ; pris chacun à part, dans l'enivrement de leurs fantaisies brutales, si on en excepte un petit nombre, c'est la lie de l'univers. » Diderot, dans les *Principes de politique des souverains*, dit : « Le soldat est notre défenseur pendant la guerre, notre ennemi dans la paix (2). »

Toutefois, regardons-y de plus près : il ne nous sera pas difficile d'apercevoir qu'au fond le XVIIIe siècle, s'il discute la question avec une vivacité toute nouvelle, a plus d'estime et de sympathie pour le soldat que l'âge précédent.

D'abord, on remarquera que, le plus souvent, ce n'est pas la guerre elle-même ni les troupes réglées que les grands penseurs du temps attaquent, mais plutôt la composition des armées. Montesquieu se plaint qu'elles soient de plus en plus nombreuses et, par suite, de plus en plus coûteuses ; mais il reconnaît qu'un peuple a toujours le droit de se défendre, et dès lors qu'il a quelquefois le droit d'attaquer (3). Rousseau a le tort de vouloir remplacer les armées permanentes par une sorte de garde nationale ; mais il montre fort bien, en réponse à l'abbé de Saint-Pierre, que l'établissement de la paix perpétuelle nécessiterait au préalable une épouvantable guerre ;

1 Cité par M. de Viel-Castel dans ses études sur le théâtre de l'Espagne.

(2) Quant aux déclarations des poètes italiens, voir le savant article de M. Bertana, *Gli scrittori sulla Guerra della Parma* (*Giornale storico della letteratura italiana*, vol. XXVII.

3 Ch. XVIII des *Considérations sur le gouvernement de Pologne*.

1 Cité par M. Bouvy, dans son *P. Verri*. Paris, Hachette, 1889.

(2) P. 483 du 2e vol. dans l'édition Assézat.

(3) Ch. XVII du XIIIe livre de l'*Esprit des lois*. — Il échappait à Montesquieu que l'augmentation des chefs résultât nécessairement de la fondation des grands États modernes et que toutes les dépenses faites pour la troupe sont autant de gains pour l'agriculture, le commerce et l'industrie qui la nourrissent, l'habillent et l'arment.

encore admet-il dans une certaine mesure les armées réglées dès qu'il cesse de légiférer en l'air, puisqu'il conseille à la Pologne d'avoir toujours sur pied une quantité déterminée de soldats pris tour à tour parmi les habitants des villes dont chacun ne servirait qu'un an. Le principe de l'enrôlement forcé établi par Louis XIV pour la milice en 1688 fut souvent combattu, mais il faut se souvenir que l'application en était arbitraire au suprême degré, que les paysans y étaient seuls soumis, que mille abus s'y commettaient. Enfin il faut se rappeler que les abus du système n'empêchèrent jamais Voltaire d'en proclamer la nécessité et qu'il qualifiait d'impudente l'assertion contraire de La Baumelle (1).

Mais, outre que le XVIIIe siècle oubliait moins qu'on ne croit les exigences de l'honneur national, il a conçu pour le soldat un intérêt dont l'âge précédent ne s'avisait guère. Un écrivain allemand, M. Aly, dans un article instructif (2), dit que ce fut Lessing qui, le premier, remit en honneur le soldat dans *Minna de Barnhelm* (1767) : que ce soit cette pièce qui ait, comme le dit encore M. Aly, détruit en Allemagne le personnage du soldat fanfaron, je le crois sans peine ; mais les sentiments qui ont inspiré Lessing avaient déjà opéré ailleurs. On rencontrait encore le matamore dans le théâtre italien vers le milieu du siècle (3), mais on ne le trouvait plus dans la comédie française où l'on se représentait depuis assez longtemps le militaire sous d'autres traits. Ce n'est pas que les motifs des guerres où la France fut à cette époque engagée, intéressassent l'opinion comme le fit plus tard, en attendant les luttes de la Révolution, la guerre pour l'indépendancé de l'Amérique. Mais l'armée se transformait.

Pascal dit que les militaires n'ont pas besoin d'un costume distinctif pour inspirer la terreur ; il a raison ; mais, pour que le soldat devînt populaire, il fallait tout d'abord un uniforme qui le rappelât sans cesse au respect de ses devoirs et qui rappelât les bourgeois au respect de sa bravoure ; Louvois, en l'imposant, rendit donc un double service. Ces détails ont souvent leur importance. Sous Louis XV, on donna au régiment des gardes françaises une bonne musique : leur considération s'en accrut immédiatement. « Nous n'avions pas, il y a vingt-cinq ans, dit à ce propos Mercier au 427e chapitre du *Tableau de Paris*, un seul trompette qui sonnât juste, pas un seul tambour qui battît en mesure, pas une clarinette qui ne fût fausse. » Puis l'augmentation des troupes et le tirage au sort des milices attirèrent l'attention sur l'armée qui, dès lors, ne se réduisait plus à un petit nombre d'aventuriers dont la plupart eussent volontiers pris pour devise, s'ils avaient su le latin, le mot d'Horace :

Oblitusque meorum, obliviscendus et illis.

Il n'y eut bientôt presque pas de famille, soit bourgeoise, soit noble, où on ne connût un brave garçon de ferme qui, ayant tiré un *billet noir*, était parti en pleurant pour l'armée et n'y avait pas moins vaillamment fait son devoir. Or les souffrances, les vertus des humbles que jadis on soulageait, on honorait silencieusement, commençaient alors à faire parler tout haut.

Aussi, le militaire tiendra une assez grande place dans la comédie du XVIIIe siècle.

III

L'intérêt porté aux recrues, volontaires ou non, se marquera d'abord, il est vrai, par des railleries. On sait que la gaieté de nos pères n'était pas toujours très tendre et que dans certaines infortunes leur premier mouvement était d'apercevoir le ridicule. Dans les premiers temps, on se moqua un peu des embarras des recruteurs de l'armée régulière et plus encore des dupes qu'ils faisaient tomber dans leurs filets. Shakespeare l'avait fait jadis dans *Henri IV* ; nos auteurs se rencontrèrent avec lui sans le savoir. Ainsi Dancourt nous montre, dans la *Femme d'intrigues* (1692), le sergent Laramée qui, envoyé par son capitaine avec deux mille écus pour *faire* douze hommes, payer des dettes et acheter des hardes, s'adjuge la somme ainsi que le grade et le nom de son officier, se donne un équipage et tâche de conclure un mariage lucratif, si bien que le capitaine est réduit à escroquer gaiement son père et sa mère pour recruter sa compagnie. Dans la *Gazette* du même auteur (1693), un sergent a bien de la peine à trouver des volontaires ou plutôt à surprendre, avec l'aide du valet de son capitaine, la signature de paisibles citadins ; on lui offre *deux petits malingres d'assez bonne mine*, mais on veut les vendre huit pistoles pièce (1) ; il est vrai que *ce sont des enfants de famille de qui l'on retirera plus que son argent*, car les parents les rachèteront à prix d'or. Le capitaine hésite à profiter de ces supercheries. « Vous êtes trop scrupuleux pour un officier d'infanterie », lui dit le sergent. Pourtant le capitaine finit par délivrer les pauvres

(1) V. Jacq. Gebelin, *Histoire des Milices provinciales, 1688-1791, le Tirage au sort sous l'ancien régime*. Paris, Hachette, 1882 ; Leon Hennet, *La Milice et les Troupes provinciales*. Paris, Baudouin, 1884.

(2) *Der Soldat, ein Spiegel der Comœdie* (Preussische Jahrbucher de 1895, n° 79).

(3) E. Maddalena, *Figurine Goldoniane : Capitan Fracasso*. — Zara, Artale, 1899.

(1) Chéruel, dans son *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France*, dit, au mot *four*, qu'on appelait ainsi à la fin du XVIIe siècle des maisons où l'on séquestrait des hommes qu'on vendait aux racoleurs.

engagés. Le thème sera souvent exploité encore dans le XVIIIe siècle. Piron, dans l'*Enrôlement d'Arlequin*, ne se croira pas tenu de nous apitoyer sur le danger de se laisser prendre aux promesses du racoleur s'écriant : « Les plaisirs courent en foule après nous. » De même Carolet, dans *Arlequin sergent*, où un paysan, ayant voulu acheter une cocarde au sous-officier, en reçoit une gratuitement, mais est déclaré, de ce chef, bel et bien soldat : « Est-ce que je me serais trompé, dit le campagnard abasourdi, et seriez-vous par hasard *queuque* vendeur de chair humaine? — Non, mon ami, répond flegmatiquemant Arlequin; je n'en vends pas, mais j'en a chète je viens de t'engager et demain tu partiras pour l'Italie (1). » On peut voir encore le *Faux duc de Bourgogne* du Père Du Cerceau et les *Racoleurs* de Vadé.

Les privautés des militaires, même quand elles n'avaient pas le service du roi pour excuse, divertissaient fort les spectateurs sur la fin du XVIIe siècle. Dans les *Curieux de Compiègne* de Dancourt (1698), un miroitier, un bonnetier, un notaire, un marchand de galons d'or sont allés voir la revue, mais ils ont eu la malencontreuse idée de s'habiller en gentilshommes, avec de grandes épées et des plumets rouges: les roturiers se pardonnent encore moins les uns aux autres cette usurpation que les nobles ne la leur pardonnent; on leur a crié de tous côtés: « Tirez, bourgeois! (c'est-à-dire : au large!) Fi les vilains! A la boutique! » On les a fait retirer à coups de hallebarde; deux d'entre eux sont tombés dans un bataillon dont les officiers étaient à peu près vêtus comme eux; là-dessus les soldats les ont accusés d'avoir *contrefait les uniformes du régiment* et les ont mis en chemise; un autre bourgeois a reçu des bourrades et, de la main d'un aide-major, une vingtaine de coups de canne; on les a menacés de les mettre, comme espions, sur un cheval de bois avec des boulets aux pieds (2), et on ne les a relâchés qu'après qu'ils ont eu consenti à permettre deux mariages désirés par leurs persécuteurs. Un tailleur et un chapelier, dans les *Aventures du camp de Porchefontaine* (1722), ne se tireront qu'au même prix de désagréments identiques.

Mais déjà notons que cette dernière pièce est une pure imitation de la comédie de Dancourt. Les auteurs du XVIIIe siècle savaient bien que l'habit militaire peut, comme l'habit civil, recouvrir bien des vices, témoin Lescaut, le soldat aux gardes, qui exploite les désordres de sa sœur dans le roman de Prévost et qui n'est malheureusement pas la seule brebis galeuse de son troupeau; ils excusaient un peu aisément ses privilèges quand Almaviva le prenait pour pénétrer chez Bartholo (1): toutefois le soldat n'a plus besoin d'être un mauvais sujet pour les intéresser. Les preuves abondent.

Si le sergent La Branche, dans le *Milicien* d'Anseaume (1762), fait encore signer un engagement par surprise au paysan Lucas afin de l'amener à laisser Colette épouser le capitaine Darville, nous nous faisons volontiers ses complices : d'abord, Darville aime sincèrement Colette et est aimé d'elle; puis Lucas est un amoureux trop adroit qui s'est arrangé de manière qu'un bien dont la jeune fille eût dû avoir au moins sa part, lui fût légué tout entier pour le cas où elle l'aurait refusé. Le *Soldat magicien* du même Anseaume (1761) nous montre un fusilier malicieux qui rétablit l'ordre dans un ménage où on l'a envoyé avec un billet de logement; s'étant aperçu que la dame avait un galant à qui elle offrait un fin repas, il se dit magicien, embarrasse fort la dame et le galant, et fait joyeusement à la fin la leçon à tout le monde. Dans la *Prise de Philipsbourg*, pièce pour marionnettes par Carolet, jouée à la foire de Saint-Laurent (1734), on voit des soldats et une vivandière pleins d'entrain; on croit entendre du Béranger quand la vivandière s'écrie :

> Je suis une fille aguerrie;
> J'affronte la mousqueterie;
> Tous les jours au bruit du canon
> Je débite ma marchandise.
> Il me faut voir dans l'action :
> Toute l'armée en est surprise (2) !

L'ancien chirurgien militaire, dans les *Révoltés* de Gœthe (1795), ne laisse pas une impression bien nette ; tantôt c'est l'homme encore tout plein d'admiration pour *le grand, l'invincible Frédéric*, qui aime à raconter ce que jadis le fameux capitaine lui a dit à l'ambulance, ce qu'il lui a répondu, qui voit en lui un père du peuple et trame des conspirations libérales comme un bonapartiste de la Restauration, tantôt il semble un intrigant égoïste. Mais dans une autre pièce de Gœthe, *Jari et Bacteli* (1780), joli prototype de notre *Chalet*, Thomas, militaire libéré de la veille, procure, à peu près gratuitement, le bonheur de deux êtres faits pour s'aimer.

IV

Le public s'intéresse à l'héroïsme, aux souffrances du soldat; on plaide pour lui dans ses défaillances.

1 Cette dernière pièce, qui n'a point été jouée, est dans le manuscrit 9315 du fonds français à la Bibliothèque nationale; celle de Piron est dans le manuscrit 9273, *ibid.*

(2) C'était un châtiment alors usité; Arlequin, aide de camp de Mercure, en menace deux Amours dans les *Amours déguisés* (sc. 7, de Lesage et Dorneval 1726).

1) Sur le logement des gens de guerre chez l'habitant à Paris, voir les *Mémoires secrets*, pour 1762, p. 245 du 3e vol. et p. 141 du 23e.

2 Bibl. Nat. Fonds français, n° 9315.

Soave raconte dans ses *Novelle morali* (1782) le dévouement du sous-officier Pietro Micca qui se fait sauter en 1706 pour empêcher la prise de Turin; il raconte aussi ou imagine l'histoire de ce fonctionnaire dont, par une nuit glacée, la fiancée vient prendre un instant la place sur les remparts de Metz pour qu'il aille se réchauffer chez elle; la substitution est découverte; on condamne le soldat à être pendu; mais les Messins obtiennent sa grâce et dotent richement la jeune fille. Le *Déserteur* de Sedaine (1769) est très faible; Sedaine nous y présente un fort honnête milicien qu'une mauvaise plaisanterie, imaginée par une duchesse, qui pourtant l'estime, détermine à quitter son drapeau, faute qu'il paierait de sa vie si sa fiancée n'obtenait sa grâce du roi; mais nous ne pouvons prendre son danger au sérieux parce que Sedaine met près de lui dans sa prison le dragon Montauciel qui, à demi pris de vin, veut apprendre à lire et se querelle avec lui; la pièce n'en marque pas moins la sympathie de Sedaine pour les fils du peuple que la patrie charge de sa défense. Qui sait même s'il n'a pas voulu, à l'heure où il insinuait qu'une désertion, quand elle n'est point une trahison, ne devrait pas être châtiée par le dernier supplice, atténuer chez le spectateur, pour ne pas la changer en révolte, l'émotion qu'il désirait produire? Cette intention est en effet bien évidente dans la pièce donnée par Mercier en 1782 sous le même titre. Mercier s'applique, dans l'ensemble du moins, à ne pas séparer la cause du soldat et celle de l'officier et à les montrer acceptant, dans une abnégation commune, la discipline qu'impose l'intérêt de la nation. Sans doute la désertion de Durimel a pour cause la dureté d'un colonel qui l'a insulté; et le jeune officier Valcour dessert la France à l'étranger par sa fatuité auprès des dames; mais son supérieur, le major Saint-Franc, ne cache pas à Valcour ce qu'il pense de cette conduite. Saint-Franc à son tour laisse échapper un mot malheureux, puisqu'il affirme que quand le soldat déserte, la faute en revient le plus souvent à ses chefs; encore ne va-t-il pas si loin que Victor Hugo déclarant, dans l'*Histoire d'un Crime*, que l'officier seul trahit et jamais le soldat, comme si un mauvais soldat, parce qu'il n'a pas de secrets à vendre, était embarrassé pour trahir sa patrie; mais l'imprudence de cette assertion du major est bien diminuée par le fait qu'elle s'adresse à un vaniteux qui soutenait dédaigneusement qu'on ne devrait pas imposer aux gens du peuple l'obligation du service et qu'il faudrait réserver cet honneur pour une classe plus capable de l'apprécier. Saint-Franc réprouve noblement cette maxime que cent ans plus tôt le public eût approuvée et affirme que les gens du peuple, eux aussi, ont le sentiment de l'honneur. Au surplus, lorsque Durimel est arrêté, Valcour, qui tout à l'heure l'eût volontiers évincé d'auprès de la jeune Clary, essaie de le sauver; et le major, qui a reconnu en Durimel son propre fils, souffre comme le déserteur de la sentence prononcée par la cour martiale. Le style de la pièce est déclamatoire, mais les situations émeuvent.

Le progrès des idées démocratiques ne conduisait donc pas à soulever l'armée contre ses chefs. *Le Français à Genève ou l'amant soldat* (1), qui date de 1786, est une pièce fort plate, mais écrite dans un très bon esprit; un colonel y accomplit un sacrifice assez analogue à celui du *Fils de famille* de Bayard; il sauve un de ses soldats, Saint-Albin, qui s'était, malgré ses remontrances, engagé par désespoir d'amour et en qui il avait depuis découvert un rival; non seulement il le libère de ses engagements, mais il l'arrache aux mains d'un agent qui venait l'arrêter pour avoir tué en duel un commis des gabelles amant de cœur d'une fille d'Opéra protégée par un fermier général. Ce colonel est d'ailleurs chéri de ses soldats qui aiment fort leur métier et le vantent à Saint-Albin dans ses heures de mélancolie. Le type de l'officier scrupuleux et bon commence à se montrer assez souvent dans la littérature. Dans le *Soldat parvenu* (1753), roman écrit en Allemagne, mais par un Français, Eléazar Mauvillon, et dont la scène est en France, il est dit que les officiers du régiment où s'engage ce soldat vivent presque tous *avec décence* et regardent *la crapule et les jurements comme des vices à peine excusables dans la plus vile populace* (I, p. 34-5); c'est plutôt chez ses camarades qu'il trouverait de mauvais exemples; le lieutenant brutal et perfide qu'il est obligé de mettre à la raison témoigne en sa faveur lorsqu'on veut l'en punir. Dans la célèbre pièce de Lessing que nous rappelions tout à l'heure, officiers, sous-officiers, valet d'armée, tous s'estiment et s'aiment. Le major Tellheim a prêté de l'argent aux Saxons vaincus pour payer leur contribution de guerre; il ne tiendrait qu'à lui de refaire sa fortune en se laissant épouser par Minna qui l'aime d'un amour partagé; il ne le veut pas; il ne consent ni à recevoir le remboursement d'une somme qu'il avait prêtée à un officier dont la veuve est tombée dans la gêne, ni à prendre l'argent que son ancien maréchal des logis Werner s'ingénie à lui faire accepter; pourtant le fidèle Werner rappelle que le major lui a demandé l'eau de sa gourde un jour de bataille et lui a même dû plusieurs fois la vie; mais, aux conseils que Tellheim donne à ce sous-officier, on voit bien qu'il n'entre aucun dédain dans la fierté ou pour mieux dire dans la délicatesse de son refus. Son domestique Joste, avec son humeur bourrue et son faible pour l'eau-de-vie de Dantzig, le sert

1 Bibl. Nat. Fonds français, n° 9264.

avec un désintéressement qu'on retrouvera chez l'ordonnance de l'auteur du *Voyage autour de ma chambre* (1794). Lessing a écrit sa pièce dans un tel sentiment de respect pour l'armée qu'il y témoigne quelque indulgence à un officier qui est pourtant à la fois vicieux et Français; Minna conjecture que ce Riccaut de la Marlinière qui se dit joueur et tricheur n'est peut-être en réalité qu'un orgueilleux pauvre qui veut rendre sa misère amusante ou intéressante. Dans *Totila ossia i Visigoti* de Federici, un roi en personne témoigne des égards à un vieux militaire: le soldat Unnerico, qu'on avait dix fois écarté de la tente du roi, finit par y pénétrer au moment où Totila se revêtait de sa cuirasse, et demande son congé, n'ayant pas de quoi nourrir ses enfants, qui, dit-il, sont les créanciers du roi. Totila répond n'être pas plus riche que son soldat: « Vous êtes un pauvre, répond Unnerico, qui n'a qu'un mot à dire pour que tout l'or de l'empire coure se répandre à ses pieds. » Le roi lui demande comment il ne s'est pas enrichi par la guerre; Unnerico répond être un soldat et non un assassin pillard (I, 2), et le roi le récompense.

Un signe aussi concluant que l'introduction sur la scène de ces figures sympathiques, c'est la place que commence à y tenir la peinture des détails de la vie militaire. On avait vu de tout temps, au moins dans certains pays, des batailles sur le théâtre; mais à partir du XVIIIe siècle, on y voit les menues particularités de l'existence du troupier. Dans un certain nombre de comédies, on voit dès lors manœuvrer des soldats. Les *Deux Miliciens* d'Azémar (1771) placent sous nos yeux toutes les circonstances du recrutement de l'armée régulière et de celui de la milice. Frappedabord, grenadier recruteur, essaie d'engager quelques-uns des paysans réunis pour le tirage au sort de la milice; mais le subdélégué, qui préside au tirage, a l'œil sur lui; car le roi, qui ne tient naturellement pas à payer ce qu'il peut avoir pour rien, interdit à tout homme soumis à l'appel de contracter un engagement. Au reste, le charbonnier Bruno, à qui Frappedabord essaie de persuader que, pour supplanter le beau Justin auprès de la gracieuse Christine, il devrait faire deux ou trois campagnes, ne tient à servir dans aucune sorte de troupes. N'ayant pu corrompre le subdélégué, il fait accepter un cochon de lait au syndic qui promet de parler en sa faveur. Il n'en tombe pas moins au sort. Le tirage se fait sur la scène; on oblige à tirer comme les autres un soi-disant boiteux qui se trouve guéri dès qu'il a extrait un billet blanc. Citons, comme particulièrement caractéristique, cette chanson du grenadier:

Quand un soldat vient de la guerre,
Qu'il est chéri, qu'il est fêté!
On l'admire, on le considère;
Tout le monde en est enchanté.
A sa démarche résolue,
Son regard fier et triomphant,
On se le montre, on le salue:
« Voyez, dit-on, le brave enfant! »

Ces vers, pauvrement écrits, attestent la révolution qui s'était opérée dans les esprits à l'endroit du soldat. Bruno lui-même convient du respect attaché à l'uniforme. Dans *les Deux Grenadiers* de Patrat (1786), Suzon, fille du traiteur Robert, envie sa cousine, fille d'un juge de village, qui va épouser le soldat Sans-Quartier; elle pardonne à des militaires d'avoir battu le sot à qui on veut la marier; car, dit-elle, « elle aime les braves gens ».

La profession militaire commençait même à s'imposer à l'estime des auteurs et des peuples les moins séduits par la gloire des armes. La preuve en est dans le théâtre de Goldoni. Il ne faut point en effet mettre à la charge des militaires les tentatives d'escroquerie que commet, dans l'*Impostore* de Goldoni, le faux capitaine Orazio, ni même l'indiscrétion avec laquelle un officier authentique, le lieutenant Ridolfo, qui n'a pas su garder sa fortune, veut que son frère expose la sienne pour lui; l'incroyable grossièreté du lieutenant Garcia, dans l'*Amante militare*, me paraît destinée à peindre la morgue communément attribuée en Italie à sa patrie plutôt que celle de sa profession. Au contraire, la *Guerra* (1761) qui est d'ailleurs postérieure de dix-huit ans à la première de ces deux pièces et de dix ans à la seconde, nous présente un tableau amusant, circonstancié et, en somme, sympathique de la vie des camps.

J'accorde que les officiers qu'y peint Goldoni se soucient fort peu des intérêts politiques au nom desquels on les met aux prises, mais ce ne sont ni des condottieri, ni même des hommes durs ou cupides; ce sont de jeunes fous, mais d'une étourderie héroïque, car elle consiste à garder sa belle humeur dans les périls et, ce qui n'est guère plus aisé, dans le court intervalle des périls. Sans doute il y a encore mieux à faire pour des officiers entre deux batailles que de chanter, de boire, de danser, de courtiser les dames, de se provoquer; mais cette légèreté-là vaut mieux que le sérieux de bien des gens. Il est difficile de tenir rigueur à ces jeunes hommes qu'enchante la perspective d'un assaut à donner, à ce lieutenant qui n'a plus qu'une jambe et qui, malgré ses béquilles, se vante de faire courir toutes les femmes, se dispose joyeusement à monter à la brèche et veut avoir son vingt-huitième duel. A l'abondance des détails, on devine la curiosité du public. Auprès de ces officiers insouciants, Goldoni place les parasites calculateurs, le commissaire des guerres qui prête à usure, sa fille qui, habituée à voir mourir, écoute les fleurettes de tout le monde, sauf, après chaque combat, à se réjouir avec les survivants et à

oublier les morts, la débitante qu'il protège dans ses trafics peu scrupuleux, la paysanne qui tâche à se récupérer sur les officiers de ce que lui ont pris les soldats; ajoutez les scènes de bivouac, où, près d'un bœuf qu'on écorche et d'un tonneau juché sur une charrette, s'ébattent les campagnards et les soldats.

Un passage de l'*Impostore* de Goldoni avait prouvé que jusqu'en Italie le grand public commençait à suivre les discussions techniques dont sous Louis XVI M. de Guibert donnera le goût à toute la société polie. Un jeune homme, Ottavio, qui, dans son collège, a reçu des éléments d'instruction militaire, s'en sert pour mettre à l'épreuve le faux capitaine impatronisé chez son père; il lui demande s'il fait faire l'exercice à la prussienne ou à la française; et, comme le chevalier d'industrie, pour s'en tirer, a répondu : « à la prussienne, à la moderne », Ottavio insiste, demande des explications sur la décomposition des mouvements, sur le centre vide, le bataillon carré. Aussi bien, en France, Gravelot a gravé toute une série de planches représentant les positions prescrites pour les exercices d'infanterie par l'ordonnance royale du 1er janvier 1776. Tous les arts faisaient une place à la vie du soldat. Un poète italien, G. C. Cordara, a publié à Alexandrie en 1780 des *Egloghe militari;* il n'y prête pas toujours aux militaires des sentiments bien nobles; mais cent ans plus tôt, il aurait fait converser des bergers ou des pêcheurs.

V

Une dernière raison familiarisait tout le monde avec le langage et les travaux des soldats, c'est que les gouvernements étaient arrivés, vers le milieu du siècle, à imposer aux officiers, non plus seulement l'uniforme, mais la résidence. Les nobles venaient bien encore trop souvent faire leur cour, mais, même en temps de paix, ils passaient des mois dans leurs garnisons; ils s'y répandaient dans le monde, ils y nouaient des intrigues; mais enfin ce n'était plus seulement Paris ou Versailles qui les possédait avant et après les campagnes; ce n'étaient plus leurs seuls récits qui leur valaient la préférence dont parlaient déjà quelquefois, à la fin du siècle précédent, La Bruyère et Dancourt. Les villes de province avaient tout le loisir de les observer dans l'exercice de leurs fonctions. On les étudiait souvent, à la vérité, dans un esprit assez frivole. En trois jours, selon le héros des *Confessions du comte de*** (par Duclos, 1742), les officiers du régiment qui arrive dans une ville y remplacent auprès des dames les officiers partis :

« Rien n'est à mon gré si plaisant que de voir la façon dont on s'examine et dont on se choisit pendant les premières vingt-quatre heures... Les dames se répandent fort en éloges sur les officiers polis et aimables qui leur ont donné des bals et des fêtes... Les dames de la garnison qui ont conservé le portrait de leurs amants ne les portent pas en bracelets; ce sont de grands portraits qui parent ordinairement la salle d'assemblée. Je m'attachai à une dame de Grancourt qui était assez jolie et le lendemain je lui donnai le bal. C'est une déclaration authentique dont l'éclat est nécessaire. Je fus donc bien reçu et aussitôt en charge. »

Aux succès de salon s'ajoutaient les succès de boutique, comme on peut voir par la *Marchande de cerises* dans le répertoire de Carmontelle. Néanmoins, si dissipés que fussent beaucoup de militaires, les changements de garnison, en les empêchant de prendre racine nulle part, les rapprochaient un peu les uns des autres, les aidaient à contracter un pli qui les distinguait des *civils*, expression dont on n'avait jusqu'alors pas eu besoin. Les négociants, et non pas seulement les bourgeoises galantes, entraient en relations avec les militaires. « Les marchands de Paris, est-il dit dans le roman précité de Duclos, sont flattés de donner des repas aux officiers des régiments qu'ils habillent. » Une preuve que le service militaire n'est plus alors, dans l'opinion commune, une attribution éventuelle de tout gentilhomme, une occupation passagère, mais une profession, c'est que conteurs et romanciers, quand ils présentent, même dans la vie civile, un officier, lui donnent immédiatement cette qualification; on est désormais officier, comme on est notaire ou médecin.

Plus on avancera dans le siècle, plus le public acceptera d'être mêlé en imagination à la dure vie des camps. Gœthe, en 1775, fera assister les paisibles Allemands aux coups de main des rudes compagnons de Gœtz qui vide avec eux sa dernière bouteille dans son château assiégé, et, à l'heure où Bonaparte inaugurera la série des victoires qui lui soumettront pour un temps la France et l'Europe, Schiller fera monter sur le théâtre de Weimar l'armée entière de Wallenstein (1796); les planches retentiront, non seulement des sabres d'un brillant état-major, mais des bons mots, des querelles, des chansons des soldats. Schiller n'aime pas plus les mercenaires qui préparent le despotisme militaire que la raison d'État qui prévient le despotisme par un assassinat; mais, enivré pour un moment par l'odeur de la poudre, il s'écrie : « Celui-là seul qui sait regarder la mort en face, le soldat seul est libre... Si vous n'exposez jamais votre vie, non, jamais vous n'en jouirez. » (*Le camp de Wallenstein*, sc. XI.)

D'abord attiré par la curiosité vers l'étude de cette profession, le grand public était passé à la sympathie.

Voltaire, qu'on accuse à tort de sécheresse parce qu'il a commis souvent des méchancetés, en est la preuve. Il ne se borne pas à comprendre la nécessité des diverses institutions militaires de son temps, à inventer au besoin une machine de guerre (1) : sévère pour les vices des soldats, il rend justice à leurs vertus et s'inquiète de leur sort. Il lui arrivera de les appeler des *Alexandres à quatre sous par jour*, de plaisanter sur la manière dont on les recrute (*Candide*, chap. II); mais le prophète qu'il envoie informer sur le sort de Persépolis voit sur le champ de bataille, à côté d'actes brutaux et perfides, *des actions de générosité, de grandeur d'âme, d'humanité qui l'étonnent et le ravissent.* (*Le monde comme il va* : *Vision de Babouc.*) Voltaire réclame un traitement plus généreux pour le soldat; il se plaint qu'on leur donne la même paye que sous Henri IV, après que tout a enchéri du tiers; il demande que, passé cinquante ans, ils soient rendus à leur famille et qu'on leur laisse alors la moitié de leur solde; dans les États trop faibles pour se permettre les guerres offensives, il voudrait qu'on leur accordât de se marier sous les drapeaux (2). Dans *Nanine*, un paysan vient d'expliquer ainsi pourquoi sa fille passe pour orpheline :

> J'allai servir forcé par la misère.
> Ne voulant pas dans mon funeste état
> Qu'elle passât pour fille d'un soldat,
> Lui défendant de me nommer son père.

Sur-le-champ, Voltaire condamne ce préjugé, d'abord par la bouche d'une marquise :

> ... Pour moi, je considère
> Les bons soldats, on a grand besoin d'eux :

Puis, par la bouche d'un comte qui déclare estimer plus un honnête soldat

> Qu'un important que sa lâche industrie
> Engraisse en paix du sang de la patrie (III, 6).

Dans une de ses tragédies, Tancrède veut être traité en ami par un simple soldat.

Il est vrai que les éditeurs de Kehl, dont un était Condorcet, témoignent beaucoup moins de sympathie pour certaines institutions que Voltaire admire, et même pour le soldat dont ils disent que la vie est *non seulement plus assurée mais plus douce que celle du cultivateur et même que celle de beaucoup d'artisans*, comme si, tout compte fait, un couvreur n'avait pas cent fois plus de chances qu'un militaire de mourir dans son lit ! Toutefois, il faut remarquer qu'ils ne se trompent pas quand ils font observer que la paye avait été en réalité un peu augmentée et que de plus on faisait aux soldats des fournitures ou gratuitement ou à un prix inférieur au prix de revient. Ils affirment que l'usage de faire coucher deux hommes ensemble et celui de ne payer la solde que sur le pied de 360 jours par an sont les seuls dont on ait encore à se plaindre; mais enfin c'était encore là signaler deux abus, et, de ces abus, le premier eût pu paraître alors insignifiant puisque très peu d'années auparavant chaque soldat avait encore plusieurs camarades de lit et que telle continuait à être la condition des malades dans les hôpitaux. La destinée des soldats s'améliora assez sensiblement sous Louis XVI. Saint-Germain supprima la peine de mort pour les déserteurs à l'intérieur, et M. Babeau a fait observer qu'il avait, non pas, comme on le disait, introduit les punitions corporelles dans l'armée où elles avaient existé de tout temps, mais changé les coups de bâton en coups de plat de sabre (1). Un autre ministre de la guerre de Louis XVI, le marquis de Monteynard, outre l'accroissement de solde auquel je faisais allusion tout à l'heure, institua une décoration pour les soldats.

Sous Louis XIV aussi, on avait beaucoup fait pour le soldat; Turenne, Vauban l'avaient aimé et, dans la mesure du possible, ménagé; Louis XIV avait fondé pour lui les Invalides, dont au reste l'idée remontait à plusieurs siècles en arrière, mais le public, qui à l'occasion louait la bonté de Turenne et la munificence du grand roi, ne s'occupait guère des humbles serviteurs dont l'un et l'autre honoraient les mérites. Ce n'est pas Boileau, c'est Jean-Jacques qui a dit des Invalides : « Je ne vois jamais sans attendrissement et vénération ces groupes de bons vieillards qui peuvent dire comme ceux de Lacédémone :

> Nous avons été jadis
> Jeunes, vaillants et hardis (2).

Que d'ironie Lesage, au commencement du siècle, mêlait à sa pitié pour le vieux capitaine aux manières ridicules qui n'obtient une pension qu'en acceptant de passer pour l'oncle d'une favorite ! (*Gil Blas*, liv. XII, ch. 7.) Lesage veut-il qu'on plaigne l'infortuné vétéran ou qu'on le méprise ?

Le changement survenu dans l'opinion publique ne fut pas seulement heureux pour l'armée : il le fut pour la nation. Car si la France, sous la première République, a refoulé et châtié l'invasion de l'Europe, c'est bien sans doute à l'enthousiasme pour la Révolution et pour ses bienfaits qu'elle le doit tout d'abord; mais, dans le désarroi général, l'enthousiasme n'aurait obtenu de la foule que des applau-

1 V. *La vie et les œuvres de Voltaire*, par M. Crouslé. Paris, Champion, 1899, t. I, p. 327 et 328.

2 P. 553 du XIXe vol. et p. 446 et 447 du XXVIe dans l'édition Moland.

(1) *La Vie militaire sous l'ancien régime*, vol, I. *Le Soldat*, Paris, Firmin-Didot, 1889, p. 160 sq.

(2) *Rêveries d'un Promeneur solitaire*, 9e *promenade*.

dissements stériles si elle eût gardé l'indifférence, l'éloignement pour le métier des armes qu'elle avait impunément nourris à une époque où le salut de la patrie n'exigeait pas la présence de la nation entière sous les drapeaux. Heureusement, tandis que l'énergie morale, c'est-à-dire la force de résister aux tentations du plaisir et de l'intérêt, diminuait en France, une autre énergie, celle de la fierté républicaine et militaire, y croissait. Dès 1730, Voltaire mettait sur la scène les triomphes de la liberté dont Corneille n'avait représenté que les défaites, et quelquefois il faisait parler aux Romains un langage que n'eussent pas désavoué les Conventionnels; il n'était pas toujours heureux dans ses efforts pour être mâle, et ses rivaux non plus; mais ces efforts ne devaient pas être perdus. La comédie, on vient de le voir, aida souvent la tragédie à retremper les âmes, puisqu'elle remit peu à peu à la mode le type du soldat.

CHARLES DEJOB.

LE FIASCO DU MAITRE CHIECO

I

Je venais de relire dans un vieux cahier d'extraits, où je l'avais transcrite bien des années auparavant, cette sentence de Lessing : *Lass dir eine Kleinigkeit nicht näher gehen als sie werth ist.* — Ne te laisse pas toucher par une vétille plus qu'elle n'en vaut la peine. — Je levai les yeux et vis ma vie, vide et amère par l'oubli de ces sages paroles. Et *elle* aussi avait gâté la sienne. Oui, elle avait été trop orgueilleuse, trop fière; mais si je lui avais dit en souriant : Voyez, vos roses avaient cette épine; elle m'a piqué ici et m'est restée dans la chair,— elle aurait enlevé l'épine et peut-être aussi baisé la blessure. Au lieu de cela je m'étais enfoncé dans le cœur avec une étrange et cruelle complaisance cette allusion légère à un passé dont j'étais jaloux, et du cœur m'étaient sorties ensuite des paroles acerbes qui étonnèrent et offensèrent. L'amour-propre tout aussitôt était intervenu, comme ennemi naturel de cet autre amour, réprimant tout élan généreux des âmes : et, un lien qui paraissait éternel ayant été ainsi tranché par cette petite épine, je n'avais plus épousé donna Antonietta, la jeune veuve du lieutenant-colonel d'Embra de Challant.

Lorsque j'eus refermé en soupirant le vieux cahier j'aperçus une lettre portant le timbre Autrichien qui avait été jetée sur mon bureau, sans m'en avertir, comme d'habitude.

C'était ce fou, le maître Lazzaro Chieco, le fameux violoncelliste et compositeur. qui m'écrivait en ces termes :

Château *Tonchino* [1] ou diable sait quoi, 24 juin 1883 :

Cher César,

Il faut que tu saches que le pauvre Chieco est depuis quinze jours dans un certain château *Catino* (bassin) du Tyrol, fait de telle sorte :

Il y a d'abord une diable de montagne à pic, toute nue; dessous, il y a la route; cette route touche de l'autre côté à un céleste petit lac et y pousse dedans un éperon de terre et de pierres; au haut de cet éperon, se tient le château *Tapino* (misérable). Je devais aller aux bains de Comano, mais en passant j'ai vu ce château qui est bien l'endroit le plus merveilleux de la terre pour composer et je me suis dit: Chieco, mon ami, si tu ne fais pas ici le premier acte de la *Tempête*, n'y songe plus, — *leverito!* Comme ils disent à Fiumelatte, — tu crèveras sans l'avoir fait! Et j'y suis, et j'écris.

Tu sais, cher César, que les musicomanes de Milan dénigrent à l'avance ce sujet et me crachent dessus, par jalousie: mais le gueux calabrais saura bien narguer à son tour tous ces *ragionàt* (2), tant qu'ils sont.

Seulement, il faut que tu me viennes en aide, attendu que le poète vénitien a encore le second acte dans le ventre et a une peine du diable à le mettre au monde. Je lui écris : courage, courage! et il me répond : merci merci! cela vient, cela vient! mais il ne vient rien du tout. Donc, va-t'en rue Brera où habite cet animal, prends-le-moi au collet, et s'il ne te donne pas l'acte, étrangle-le. Après cela, tu viens ici et tu restes trois jours avec le pauvre Chieco. Le premier jour tu te reposeras, le second tu écouteras ma musique, le troisième tu me referas quelques vers qui ne vont pas et il fera beau si je les envoie rue Brera! Le quatrième tu t'en iras.

TON LAZZARO CHIECO.

P. S. — Ne va pas t'aviser de regarder les belles femmes du Tyrol qui sont toutes à moi. Pauvre Chieco, et comment se peut-il faire?

II

J'avais en tête de quitter bientôt Milan et de passer le mois de juillet à Madesimo, mais je connaissais si

1. *Tonchino* — Charançon. Chieco se livre à propos du nom de ce château à une foule de jeux de mots qui ne peuvent se reproduire en français, le comique de la chose étant que, tout en changeant à plaisir le premier donné, il a soin que tous les autres aient la même terminaison en *o*.

(Note du Traducteur.)

(2) Le mot milanais qui signifie *agent comptable*, équivalant dans la bouche de Chieco à un terme de mépris, les *ragionàt* étant pour l'artiste les êtres les plus prosaïques du monde.

bien le maître Chieco et si peu le Tyrol, que j'aurais peut-être changé mes plans si cet imbécile d'après qui, entre parenthèse, on ne lève pas le petit doigt à Milan sans calcul, m'avait mieux indiqué où se trouvait son château *Tonchino* ou *Catino* ou *Tapino*, et la route à prendre pour y arriver. Sa lettre, à vrai dire, portait bien le timbre de Trente, mais c'était insuffisant. Cela m'agaça et je n'y pensai plus.

Huit jours après je reçus une autre lettre portant le timbre de Vezzano, lettre d'une certaine dame Purgher qui m'écrivait que Monsieur le maestro Chieco, logé dans son hôtel, était dangereusement malade et désirait me voir comme le meilleur de ses amis. Madame Purgher me donnait des indications précises : il me fallait prendre à Trente la diligence des *Giudicarie* jusqu'au pont des *Sarche*, où le 4 et le 5 juillet je trouverais une personne chargée de me conduire auprès de mon ami. Je partis tout aussitôt et j'arrivai au pont des *Sarche* dans l'après-midi du 4 juillet par un soleil cuisant.

Quelques minutes avant de descendre de diligence j'avais vu et reconnu à droite, au-dessus de ma tête, la montagne aride et escarpée, et à gauche, à mes pieds, le céleste petit lac. De sombres collines boisées l'entouraient de l'autre côté; derrière celles-ci s'élevaient d'autres hauteurs couvertes d'une verdure plus gaie; mais en bas, dans la direction du lac de Garde le ciel semblait descendre jusqu'aux petites vagues azurées toutes frémissantes des brises du grand lac marin, invisible à cette heure du jour. Je vis aussi la pointe de terre débordant de la rive et à son extrémité le petit château droit et fier comme un faucon.

Au pont des *Sarche* je trouvai une grande servante allemande qui ne sut me dire que « Purgher, Purgher ». J'entrai avec elle dans la petite presqu'île, longeant un petit parapet crénelé, vieux rempart au repos qui se contentait actuellement de porter des cyprès et des roses. Au dehors des créneaux scintillaient les eaux du petit lac où se jouaient le vent et le soleil; au dedans vivait et s'agitait, sous le haut fantôme du château, un fouillis de plantes vigoureuses, de fleurs sauvages, d'arbustes incultes, de petits pins rabougris.

Nous montâmes, suivant le circuit du petit parapet jusqu'au sentier mal taillé dans le rocher qui aboutit à la cour du château; une sorte de gibbosité pierreuse, cette cour, encadrée de noires murailles et de galeries datant du moyen âge, couvertes au fond de peintures à moitié effacées et sur leurs rebords de géraniums aux fleurs éclatantes.

III

Le château était un véritable ermitage. L'hôtelière elle-même ne se laissa pas voir; ce fut la servante qui m'introduisit dans la grande chambre, aux murs blanchis à la chaux, où gisait mon pauvre ami Chieco son visage méphistophélique appuyé sur l'oreiller d'un lit colossal. Je m'approchai de lui sur la pointe des pieds. Il avait les yeux fermés, mais sa physionomie était reposée. Dormait-il? Je me risquai à lui dire doucement à l'oreille :

— Lazzaro!

Il me répondit avec un fil de voix :

— Qui est là?

— César, murmurai-je, c'est moi, César. Alors Chieco, sans ouvrir les yeux, remua la bouche comme un chien qui lape à vide, disant entre ses dents : — Animal! — Et il continua avec une diabolique rapidité qui allait toujours croissant : — Chien, brigand, assassin, *ragionàt!* — Il ouvrit alors ses yeux de jais plus noirs et plus brillants que jamais, se dressa d'un bond sur le lit, et sautant, gigotant et hurlant comme un possédé, cria : — Entrez, ô sales habitants du château *Porcino*, entrez, et venez voir le prince des chenapans qui ne vient que si l'on crève! Puis il se mit à me lancer tout ce qu'il avait sur le lit, pendant que la grosse Mme Purgher et sa servante entraient en riant. La première commençait à s'excuser auprès de moi du tour qui m'avait été joué, quand Chieco, n'ayant plus rien sous la main, fit mine de vouloir me lancer aussi sa chemise. Du coup, maîtresse et servante s'enfuirent, poussant de grands cris et de grands éclats de rire, et nous restâmes seuls.

Chieco sauta du lit, courut comme il était, déchaussé et en chemise, prendre son violoncelle, s'assit en face de moi, se planta l'instrument entre les jambes et attaqua un délicieux andante où vibrait la passion. Presque aussitôt dame Purgher et la servante entr'ouvrirent doucement la porte, se cachant derrière; mais le maître s'interrompit et s'élança vers la cachette en sifflant si bien que les deux femmes prirent la fuite de nouveau et ne nous ennuyèrent plus.

Tout en jouant Chieco ne me quittait pas des yeux.

Les grimaces qu'il faisait ne se peuvent décrire; je ne savais ce qui l'emportait en moi de l'émotion provoquée par cette exquise mélodie ou de l'envie de rire causée par cette figure bizarre, tantôt lugubre, tantôt pétillante de malice, tour à tour solennelle et rusée, pathétique et moqueuse, toujours comique. Chieco a trente-huit ans, sa barbe et ses cheveux sont un mélange de noir et d'argent, ce qui augmente l'étrangeté de sa physionomie napolitaine, pleine de sensibilité et de diabolique vivacité. Enfin, il posa son instrument.

— Et comment faire? dit-il. Cher César, comment faire?

Je lui demandai ce qu'était cette mélodie qu'il venait de me jouer.

— Pauvre Chieco! me répondit-il d'un air très sérieux : j'ai tout dit, et ce malheureux crétin n'a rien compris. Ce que je t'ai joué, ô misérable, signifie que je suis amoureux et que tu dois te marier.

Je pris la chose comme une de ses folles plaisanteries habituelles, bien qu'il me jurât n'avoir de sa vie dit parole plus vraie.

Il était parfaitement au courant de mes relations passées avec donna Antonietta et m'en parla de telle façon que je le priai de cesser.

— Que tu es bête! dit-il. Tu l'aimes encore.

La rougeur trop vive qui monta à mes joues lui donna raison, peut-être, mais je niai, hélas! plus de trois fois. Pendant ce temps Chieco répétait sur tous les tons, en mettant ses caleçons : — Que tu es bête! que tu es bête! Toutefois, il ne me parla plus d'Antonietta.

Au lieu de cela, à peine sa toilette achevée, il m'invita à visiter le château *Pulcino* (poussin). Il me conduisit tout d'abord dans la cuisine, vociférant en jouant sur les mots, selon sa facétieuse habitude : — Ohé! dame Purgher et tous les purgatifs du diable, où êtes-vous?

Ayant trouvé la servante allemande, il commença des lèvres et des mains à lui faire des moues et des gestes impossibles, puis à l'étourdir d'un déluge de *shlicche schlocche* d'après lesquels cette malheureuse devait comprendre qu'il fallait tout de suite préparer à dîner pour deux; elle fit signe qu'elle avait compris et même si bien que Chieco voulut l'embrasser avant de m'emmener dehors.

Le château n'avait rien de remarquable, à vrai dire, sauf sa position et cette cour pittoresque; mais quand Chieco s'enthousiasmait d'un endroit, il le sentait en grand poète fantaisiste, il l'idéalisait avec une extraordinaire puissance.

— Cela, c'est le château *Divino* (divin), tu comprends? me dit-il dans la cour, en extase devant un chapiteau gothique des plus communs. Vois un peu quel délicat animal a dû être le sculpteur de cette gracieuse petite saloperie! Il y a dix ans que je passe huit mois de l'année à Paris, et tu penses si j'ai vu Pierrefonds! J'ai vu aussi les châteaux des bords du Rhin. Eh, bien! tout cela n'est rien auprès de ceci; *rien*, je te dis. Si tu n'es pas trop âne, tu dois découvrir ici toutes les époques. Ce pavé, tu le vois, ignore qu'il y ait ciseau au monde; il est encore de l'âge de pierre. Les fondations de ces murs sont romaines. Va en parler au prêtre de Sainte-Patience qui est un saint homme et demande-lui si les Romains n'ont pas hanté ces lieux. Et puis il y a toute une partie moyen âge; et dans les chambres as-tu remarqué le style Renaissance jusqu'au rococo? Et puis il y a ces sales habitants qui sont le vil présent, et puis il y a moi qui suis l'avenir!

Je lui demandai s'il avait fait des excursions.

— Quelles excursions? quelles excursions? me répondit-il. Ce sont là des idées de *ragionàt*. On voulait bien m'envoyer à Sainte-Patience, à Mancavino, au diable et son train. Mais, moi, ces noms-là, je les flaire et cela me suffit. Je vais quelquefois à Comano, voilà tout. Demain matin, par exemple, je vais déjeuner à Comano.

— J'irai avec toi, lui dis-je.

— Non! cria Chieco. Non, Monsieur! Demain matin vous resterez au château *Tavolino* (petite table) et vous me pétrirez à nouveau quelques douzaines de vers. Moi, je vais conférer pour le bal.

— Quel bal?

— Le bal qui se donne ici demain soir. Une chose magique, mon cher, tu verras. J'ai invité tous ces va-nu-pieds de Comano afin de l'avoir, elle. Faisons-nous deux pas dehors?

— Qui, *elle*?

Chieco me planta là et revint deux minutes après en babouches, en panama et portant un parasol.

— Il faut que l'on voie que je suis chez moi, dit-il, et que tu es un vagabond quelconque. Quant au reste, la voilà, *elle*, mais cela lui ressemble peu.

Il me donna la photographie d'une dame qui ne me parut ni très jeune, ni très belle.

— Cela lui ressemble peu, répéta-t-il. Tu la verras. C'est une harmonie de la pointe des pieds au bout des cheveux. Pauvre Chieco!

De gros nuages sortaient des gorges des *Sarche*, se rassemblaient et cachaient le soleil; la brise du Garde soufflait toujours plus forte dans les pins et dans les arbustes, agitant les eaux du lac qui, frémissantes et miroitantes, formaient comme une nappe mobile aux reflets couleur de plomb.

Chieco se jeta dans l'herbe, s'y coucha tout de son long les mains entrelacées sous la nuque et me voulut à côté de lui.

— C'est une harmonie, reprit-il. C'est la musique la plus subtile, la plus parfaite que je connaisse; c'est du Bach, par Sébastien!

Il se mit brusquement sur son séant afin de pouvoir mieux donner cours à ses effusions. Il n'avait plus l'air du fou d'auparavant.

— Tu sais, dit-il, ou plutôt tu ne sais pas quelle est la manière de Bach. Eh bien! quand *elle* remue, quand elle marche et que me trouvant près d'elle je vois se mouvoir et onduler toutes les lignes de son corps si charmant, alors, toujours, toujours, je pense à la musique de Bach.

Il secoua fortement la tête se plantant les cinq ongles de la main droite dans le front.

— Que veux-tu? dit-il. Elle a une oreille, par exem-

ple, que mon violoncelle seul peut rendre. Et deux lèvres ensuite! deux lèvres tellement frémissantes de sentiment et de passion, et de tous les péchés capitaux, mon cher! bien qu'elle soit prude et sainte comme une vieille diablesse anglaise! C'est cela qui te brûle le sang, tu comprends! Je ne te parle pas de ses yeux, parce qu'après tout je ne suis pas le Père éternel pour pouvoir t'en parler. Mais les mains, par Bach, mais les mains! Il y a un grand coquin de professeur allemand qui les lui étudie avec ses lunettes et il les a trouvées *psychiques!* Le brigand! comme il a bien trouvé! C'est un morceau du XVe siècle.

Il continua longtemps sur ce ton mélangé de fougue méridionale et de finesse parisienne, de sensualité et de poésie, portant aux nues jusqu'aux toilettes de sa dame, lesquelles, prétendait-il, ne formaient qu'une seule et même chose avec son corps et son âme, ayant vie et se développant naturellement autour d'elle, comme il en est du calice pour la fleur. Quant à l'esprit? Ah! l'esprit était de la musique italienne du XVIIIe siècle, si riche d'inspiration, si délicat dans le badinage, si mesuré, si juste dans le sentiment, toujours pénétré d'une raison lumineuse. En un mot, cette femme était la seule digne d'épouser Lazzaro Chieco, la seule à laquelle il aurait voulu sacrifier sa liberté.

Cet accès de fièvre matrimoniale m'arracha une exclamation de profond étonnement. Alors Chieco me parla avec une gravité touchante de la tristesse qui était au fond de son cœur sous toutes ses folles boutades et bouffonneries, comme l'eau morte, obscure au fond du lac sous les ondes dansantes et brillantes. Il était fatigué, dégoûté de tout, hormis de sa musique et d'un sien vieil idéal d'amour, dont il n'avait jamais soufflé mot à aucune des femmes si nombreuses pour qui il avait eu des caprices d'un moment.

— J'ai trente-huit ans, me dit-il, mais je pourrais peut-être aimer encore et être heureux comme un enfant de vingt ans.

— Et pourquoi ne le seras-tu pas? lui dis-je.

— Parce que cette stupide créature ne m'aime pas, répondit-il.

Dame Purgher nous appela d'une fenêtre. Chieco se leva d'un bond et s'étant mis un doigt dans la bouche il lança son diabolique coup de sifflet.

— Allons à table, dit-il.

IV

Il me fit entendre le même soir sur un infâme piano l'ouverture et une partie du premier acte de sa *Tempête*. A vrai dire, avec la permission de mon ami, l'imitation du bruit des flots, du vent, des coups de tonnerre, des hurlements de la tempête, ne m'a jamais semblé extraordinairement heureuse dans cette ouverture; la mélodie dernière, qui n'est autre que le chant d'Ariel apaisant la mer, est suave, mais rappelle peut-être un peu trop la *Chanson du Printemps* de Mendelssohn. En revanche, le morceau symphonique qui suit, exécuté par l'orchestre, le rideau levé et la scène vide, me parut vraiment sublime, comme il parut au public. La musique n'est pas descriptive, mais elle seconde admirablement l'imagination du spectateur qui sait ce qu'elle doit représenter; au courant de ce qu'était l'œuvre de Chieco, on voyait bien surgir l'île déserte au milieu de l'Océan, peuplée d'esprits soumis à un magicien et où se déroule un drame étrange mettant toutes les passions humaines en jeu, ainsi que les puissances mystérieuses de l'air.

Mon ami mettait dans son exécution une verve endiablée, me criait les noms des instruments, les imitait avec sa voix, hurlant dans les endroits de grande sonorité, renversant la tête en arrière, se démenant des bras et des jambes. Il me fit entendre avec les autres morceaux le duo si original de Caliban et d'Ariel dont les stances n'étaient pas encore écrites. — C'est le duo de l'âme, me dit Chieco. Shakespeare ne l'a pas inventé, mais moi, si. Je le fais précéder d'un solo de violoncelle qui est divin; je te le jouerai, mais pas ici.

Un peu plus tard, en effet, au haut de l'escalier qui descend dans la cour, près d'une fenêtre poétique d'où l'on domine le lac et d'où l'on voit en bas, en avançant la tête, les hautes murailles du château, le rocher sur lequel il est construit et les saules et les figuiers sauvages qui sortent de ce rocher et pendent sur l'eau, cet homme bizarre me joua ce morceau inspiré. J'étais assis sur l'escalier, à cinq ou six marches au-dessous de lui.

Le violoncelle soupirait et gémissait plus doucement que n'importe quelle voix humaine; le vent sifflait dans les galeries et faisait battre à chaque instant quelque porte ou quelque volet dans les solitudes du château; un souffle plus violent ouvrit toute grande la fenêtre près de nous et porta dans la maison le bruit de l'onde. On aurait dit être dans une autre île enchantée, entendre un autre Ariel, d'autres voix confuses d'esprits. Était-il possible que la veille au soir, à cette même heure, j'eusse été dans la galerie Victor-Emmanuel, dînant dans un restaurant à la mode? Je croyais rêver, je sentais une vague émotion, une inexplicable inquiétude.

V

Le lendemain matin, mon ami s'en alla à Comano pour quelques heures. J'errai le long du lac et ayant

pris le sentier de l'Imaro que bordent les précipices au fond desquels serpente sur un lit de cailloux la verte Sarca, je parvins jusqu'à un point d'où je pus voir, entre les sommets et les montagnes superposés, un pic neigeux, le glacier de la Tosa.

A déjeuner, j'eus avec dame Purgher une longue conversation sur Chieco.

— C'est un fou, disait-elle, mais quel cœur! Elle lui avait vu prodiguer de l'or aux pauvres comme un prince et leur adresser des paroles plus précieuses que l'or, de beaucoup; embrasser une vieille mendiante qui ressemblait à sa mère. Elle l'avait entendu parler de cette mère avec un feu qui lui remplissait les yeux de lumière et de larmes. C'était dommage qu'il ne sût pas mieux se contenir à l'égard des femmes. Pour cela, c'était une horreur! Dame Purgher termina ses discours en me faisant *acquérir*, ce fut son mot, un verre d'excellent Isera, après quoi je me mis en devoir de remanier les petites strophes douceâtres du poète B***, suivant certains concepts shakespeariens que l'ami Chieco m'avait développés le soir précédent.

L'après-midi de ce jour-là et toute la journée d'après furent entièrement remplis par les préparatifs du bal. Chieco en parlait, de ce bal, comme si c'eût été lui qui l'offrit; mais, en réalité, il n'avait offert que ses idées, sa chambre, sa musique et l'eau. Les rafraîchissements, les fleurs, les feux d'artifice vinrent en partie de Comano, en partie de Trente, par les soins de la société de Comano, en même temps que trois musiciens faméliques, un pianiste et deux violonistes, que nous baptisâmes des noms de Trinculo, Stefano et Caliban. Chieco en promut un à l'emploi de tapissier, il en prit un autre comme son principal portefaix et un troisième comme son grand aide de cuisine. Ces malheureux travaillaient avec l'air de stupides magots, hébétés par la nouveauté du chef et du métier, regardant ce patron improvisé avec un effroi comique, n'osant pas se révolter et ne sachant pas si, tout au moins, il leur était permis de rire.

— Tu ne fais rien, toi, vilain maroufle, me dit Chieco; mais ce soir je te change ton nom, ton costume et ta profession, je t'élève au rang de mon premier décrotteur et batelier. J'ai fait venir tout exprès un petit canot de Riva.

Je lui demandai pourquoi tant d'honneur, mais il ne voulut pas me le dire tout de suite. Après dîner il me prit sous le bras et me conduisit dans le jardin.

— Parlons sérieusement, dit-il. Puisque je ne peux pas l'épouser, moi, comment faire? Il faut que tu l'épouses, toi. Ah! maudits! qui êtes nés l'un pour l'autre!

— Tu me diras au moins son nom? interrompis-je en riant.

— Ne ris pas! Tu ne sais pas à quel point je suis bête en ce moment et à quel point tu es stupide. Parce qu'elle t'aimera, comprends-tu, et tu l'aimeras, et moi qui, si j'y pense, t'étranglerais comme le dernier des pigeons, je te la donne, je te la donne, je te la donne, et soyez maudits tous les deux!

Sur ce, il me sauta au cou, m'embrassa, me serra contre lui de telle façon que je le crus devenu fou pour tout de bon.

—Je t'aime bien, tu sais, dit-il, parce que nous nous connaissons depuis tant d'années, parce tu n'écris pas de musique et que la mienne te plaît; mais si toi tu m'aimais, tu ne serais pas ici. Ne ris pas et ne me demande pas son nom. Tu la verras ce soir. Si elle ne te plaît pas, il est inutile que tu saches son nom. Je lui ai déjà dit que j'ai ici un petit canot et un domestique, et que ce domestique sait ramer et qu'elle pourra faire un tour sur le lac. Elle a accepté à condition que je ne vienne pas. Elle ira donc avec toi seul. Et maintenant donne-moi trente-deux francs et soixante-quinze centimes.

Je fis un geste d'étonnement.

— Oh! scélérat! s'écria Chieco. Tu voudrais que je l'eusse fait venir à mes frais, ce petit canot! Tu voudrais te payer de l'amour sur mon dos? Que tu es donc *ragionât*.

Je ne comprenais pas bien, tout d'abord, s'il plaisantait ou non, mais le doute ne fut pas de longue durée. Chieco réclamait réellement des 32 fr. 75 et je finis par les débourser, tout en lui déclarant que je n'irais point en canot, attendu que son inconnue ne me tentait pas le moins du monde.

— Oh! dit-il, tu veux te faire rendre l'argent!

Pour trancher la question et de peur de l'offenser, je dus lui promettre de faire à sa guise, mais j'affirmai que je ne sortirais pas une minute de mon rôle de batelier.

VI

Le soir, Chieco, en habit et en cravate blanche, ramassa une bande de gamins, leur distribua des lanternes de papier et des torches, les forma en colonne, plaça au milieu d'eux les deux violonistes, et, monté sur l'âne de l'auberge Purgher, se mit à la tête de cette bizarre marche aux flambeaux pour aller au-devant des gens de Comano qui devaient se trouver au pont des *Sarche* vers les neuf heures et leur rendre hommage. Les violons grinçaient, Chieco sifflait, les porte-flambeaux faisaient un tapage d'enfer, le troisième musicien lançait des fusées du faîte du château, et sur le mont Cavedine la lune apparaissait au travers des nuages comme un fantôme voilé. Je m'embarquai pour faire une course d'essai. Le soi-disant petit canot était une vieille et pesante

machine, trop haute de bord, faite pour braver les flots et le courroux, *fluctibus et fremitu*, du lac de Garde, bien différente de l'élégante barque anglaise que le maître avait à Fiumelatte; mais elle tenait sur l'eau et c'était tout ce que je lui demandais. J'accostai à l'endroit que Chieco m'avait indiqué et j'y attendis que les flambeaux et les clameurs revinssent du pont des *Sarche*. Il faisait presque froid, l'attente de cette belle qui plaisait tant à Chieco m'était désagréable. Je déplorais d'avoir envoyé une certaine lettre à Antoinette, de ne pas être plutôt parti pour Saint-Vincent où elle se trouvait. Je lui avais écrit pour implorer mon pardon et la paix, mais la plume n'avait peut-être pas su écrire comme le cœur avait dicté, la plume avait peut-être parfois senti le frein de ce maudit orgueil; je n'avais pas eu de réponse. Pourquoi écrire? Pourquoi n'être pas parti? J'eus tout à coup la vision fébrile d'une rencontre avec Antoniette. Cette vision était d'une vivacité et en même temps d'une mobilité tourmentante. Tantôt Antoinette passait à côté de moi sans me saluer, causant et riant avec d'autres, tantôt elle me disait un froid « bonjour », tantôt son long regard se posait sur moi et faisait délicieusement courir mon sang dans mes veines. Pendant ce temps, les flambeaux et les clameurs revenaient. J'entendis Chieco qui sifflait. C'était le signal pour me dire que la dame était là et que je me tinsse prêt.

J'étais sorti du canot et je cherchais à me donner l'attitude obséquieuse d'un batelier qui attend les promeneurs, lorsque Chieco parut, tenant discrètement sous le bras sa dame enveloppée d'un châle blanc.

— Entre, entre dans le canot, toi! me cria le maître. A ton poste! Madame s'assoira à la proue, et c'est moi qui donnerai une poussée à la barque. Vite! ajouta-t-il en s'adressant à l'inconnue. Dépêchons-nous, autrement on nous attrape.

Effectivement, on courait derrière eux et on criait: Chieco! Chieco! nous aussi! Où êtes-vous, Chieco? J'entrai dans le canot, je m'assis sur le banc du milieu, tournant le dos à la proue, et je saisis les rames. En un clin d'œil, la dame sauta dedans; le canot fit un mouvement de recul et frotta le sable.

— Vite, vite! répétait Chieco en le poussant. Tourne, tourne!

A force de bras, je fis tourner cette vieille carcasse et la mis en branle avec quatre coups de rame.

Nous allions droit à l'autre rive quand la dame, qui n'avait pas encore ouvert la bouche, me dit :

— Faites le tour du château.

— Mon Dieu! quelle était cette douce voix?

J'en eus pour un moment la respiration, le mouvement et la pensée coupés : c'était *sa* voix! Aussitôt que je le pus, je me mis à ramer au hasard, imaginant fiévreusement qu'elle savait, qu'elle ne savait pas, n'osant pas tourner la tête, sentant que c'était un moment suprême.

Elle répéta :

— Faites le tour du château! Et cette fois avec une légère impatience. Non, non, elle ne pouvait rien savoir. Chieco l'avait trompée comme moi.

J'obéis; nous inclinâmes vers le rocher où se dressait le château, tout incendié par des feux de Bengale. Quelqu'un cria :

— Donna Antonietta! à terre! à terre!

Elle me demanda alors si l'on pouvait aborder de l'autre côté de la petite presqu'île.

J'hésitai un peu et répondis d'une voix inconsciemment altérée :

— Je ne sais pas.

Antonietta ne répliqua rien, mais tout aussitôt, je sentis le canot pencher du côté droit.

Certainement, elle avait fait un mouvement, elle avait cherché à voir mon visage. Sa voix me parut aussi légèrement altérée, quand elle ajouta :

— Je veux retourner où je me suis embarquée.

Je pensai qu'elle m'avait reconnu et que, peut-être, elle me croyait complice de cette mystification. Malheur à moi si elle le croyait, elle, avec son caractère! Il n'y avait plus de réconciliation à espérer. Je tournai le canot silencieusement pour la reconduire à terre. J'étais bien résolu à parler, mais seulement au moment où elle serait libre de descendre, de me laisser. La lune sortait, brillante, de dessous un gros nuage, j'entrai dans l'ombre du mur d'enceinte.

— Y a-t-il d'autres étrangers ici dans le château? demanda Antoinette de sa voix ordinaire.

Nous étions à une trentaine de mètres de la rive. Je ne répondis pas. J'aurais dû alors tourner la tête vers elle pour bien aborder. Je ramais doucement, doucement; le cœur me battait à me rompre la poitrine. Antoinette ne répéta pas sa demande. L'angle du mur de ceinture m'apparut de côté, c'était là qu'il me fallait aborder. Je tirai d'un coup les rames dans le canot et bondis sur mes pieds, me tournant vers elle, qui se leva aussitôt, rapide comme l'éclair et fit le mouvement de s'élancer à terre.

— Au nom de Dieu, m'écriai-je, tendant les bras vers elle, je ne savais rien! Croyez-moi, croyez-moi! Il n'est pas possible que vous ne me croyiez pas!

A ce moment, le canot heurta la rive. Antonietta ne parla ni ne bougea.

— Sors, pars, si tu le veux, poursuivis-je joignant les mains, et partagé entre l'angoisse et l'espérance. Défends-moi de te suivre, de te parler, mais crois-moi!...

— Si vous ne saviez rien, interrompit Antonietta, pourquoi cette comédie?

Je bondis près d'elle, je saisis une de ses mains

qu'elle ne m'abandonna ni ne me reprit, je lui racontai avec une hâte anxieuse ce que je croyais alors être une plaisanterie de Chieco, je lui parlai de mon fol orgueil, détruit par la douleur, de l'ardente espérance qui me reprenait, de ma vie qui était entre ses mains, comme mon âme aussi, peut-être!

Ivre de joie, je sentis cette main que je tenais toujours, céder, céder peu à peu; je pus serrer entre mes bras la douce fiancée que rien, pas même la mort, ne pourra plus jamais séparer entièrement de moi.

Elle me dit qu'elle avait cru me reconnaître à mon premier mot, mais qu'elle n'en avait été sûre que lorsque, ensuite, je n'avais pas répondu à sa demande. Ma victoire fut aussi prompte, parce que ma lettre, arrivée à Saint-Vincent quand Antonietta en était partie, ne s'y trouvant pas bien, l'avait rejointe après de longues pérégrinations à Comano, le matin même de ce jour. Je lui proposai de rester dans la barque, de traverser encore le lac. Cela ne lui parut pas convenable; elle ne jugea pas, non plus, qu'ayant changé de qualité, je dusse l'accompagner au bal. Mais avant de s'en aller, elle voulut pourtant me dire ce qui s'était passé avec Chieco. Il lui avait en effet parlé d'amour, trivialement, d'abord, à sa façon; puis après avec un sérieux et une passion dont Antonietta avait cru le violoncelle capable, mais non l'homme. Repoussé de toutes manières, il lui avait dit du mal de moi, sondant le terrain, jurant qu'il ne se serait fait aucun scrupule de prendre ce que je n'avais pas su garder. A ce moment, Antonietta lui avait fermé la bouche par deux paroles très sèches, qu'il déclara considérer comme sa défaite finale, ajoutant cependant qu'il ferait bien voir à Mme de Challant qui était Chieco, quelle tête et quel cœur.

— Il avait raison, dit Antoinette, m'embrassant après son récit. Il nous a très bien compris et il a été très bon. Et maintenant, je m'en vais, tu sais.

— Va, va, répondis-je en la retenant de toute ma force.

— Vous avez une drôle de manière de renvoyer les gens, vous! dit-elle avec une petite moue et un accent plaintif d'enfant gâté, m'arrangeant les cheveux sur le front. Elle me posa ses lèvres à l'oreille, me murmura :

— Je suis contente que nous soyons dans l'ombre et que tu ne voies pas bien mes yeux, autrement il vous en viendrait trop d'orgueil, Monsieur!

Elle éloigna son visage, eut un petit rire argentin, me donna encore un baiser, sauta à terre et s'enfuit.

Je m'éloignai de la rive, ramant en toute hâte, puis, posant mes rames tout d'un coup, je m'abandonnai à l'ivresse qui s'emparait de mon cœur, de mes pensées et de mes sens. Je ne sais combien de temps je restai ainsi étendu sur le banc du canot, la tête appuyée sur un bord, les pieds sur l'autre, les bras croisés, les yeux au ciel; ce que je sais, c'est que le sifflement de Chieco vint m'arracher à ma rêverie. Je me relevai et ramai à terre. Il était là sur la rive. Quand il me vit, il me dit, alors que j'étais encore à quelques mètres :

— Et comment se fait-il?

Des sentiments divers luttaient en moi; pourtant je sautai hors du canot tout de suite pour l'embrasser. Je ne pouvais pas parler; il répétait :

— Comment se fait-il? Elle n'est pas ressemblante, la photographie, n'est-ce pas! Comment se fait-il?

Nous avions tous les deux les yeux humides, je crois.

— Pauvre Chieco! dit-il. Ç'a été un grand fiasco!

Pendant ce temps, un char s'était arrêté près de là sur la route et quelques hommes se dirigeaient tout droit vers le canot.

— Qu'arrive-t-il? demandai-je au maître.

— Il arrive que le canot et moi nous nous en allons. Ça m'ennuyait de te voir, mais tu es allé te promener au milieu du lac; il fallait bien te faire venir au bord. A présent, on va mettre le canot sur le char, Chieco sur le canot et salut au château *T'inchino* (Je te salue).

Ainsi fut fait. En un tour de main, le canot fut chargé, puis les bagages de Chieco. On dansait dans le château, les musiciens jouaient, personne ne savait rien, sauf dame Purgher qui croyait rêver et s'avança tout émue pour dire encore une fois adieu à son pensionnaire; mais celui-ci, assis sur une malle, ne voulut pas lui serrer la main, prétendant qu'elle n'était pas propre et lui ordonna brusquement d'avertir les messieurs et les dames que le maître — pas le chevalier — Chieco était au moment de partir et voulait bien leur faire l'honneur de les saluer.

On entendit bientôt des pas précipités, des cris, des exclamations; le char fut entouré de gens qui voulaient le prendre d'assaut et en faire descendre le maître par force. Mais Chieco lança une telle bordée de jurons et de gros mots napolitains et lombards que les dames prirent la fuite et que les hommes se tinrent tranquilles.

— Maintenant, dit-il, vous tous, ô sacripants, je vous salue. Si vous voulez savoir ensuite pourquoi j'en ai assez de vous, voilà!

Il tira son magique violoncelle de sa boîte, commença la mélodie suave et passionnée du duetto dans le second acte de la *Tempête*, la coupa court en faisant racler quatre fois son archet d'une façon affreuse et burlesque, reposa son instrument et cria : « En marche! » Les bœufs se mirent en mouvement, les roues grincèrent, les hommes saluèrent de la voix et du chapeau, les dames avec leur mou-

choir, deux ou trois jeunes gens sautèrent dans le char. Je vois encore Chieco les jeter bas à coups de pied, je l'entends encore leur crier en signe de triomphe :

— Et comment faire? Et comment faire?

A. Fogazzaro.

(Traduit de l'italien par Mlle H. Douesnel.)

LE CONVENTIONNEL J.-P. PICQUÉ

D'après ses Mémoires inédits (1).

Il est alors dans la force de l'âge. Les lacunes de son instruction ont été en partie comblées par de nombreuses lectures. Mais il n'a pas d'idées personnelles. Il lui manque pour cela de pouvoir diriger sa pensée, — au lieu de la laisser vagabonder à l'aventure, — et de la concentrer sur un point donné. Son esprit a parfois des intuitions soudaines; un mot échappé lui fait deviner le reste; « malgré cela, dit-il, on aurait tort de me placer au nombre des grands penseurs; mes fréquentes distractions m'éloignent d'une méditation profonde ». Ne parvenant pas à surmonter « cette indolence paresseuse qui n'a pas un avocat, mais qui a beaucoup d'amis », il préfère, selon son expression, « occuper son esprit sans le fatiguer ». Au lieu de faire effort pour penser par lui-même, il trouve plus commode de rester dans des généralités banales ou de donner l'opinion d'autrui, en citant à profusion les anciens et les modernes. Il remplace ainsi la réflexion personnelle par une érudition indigeste et fatigante.

En politique, il s'inspire surtout de Rousseau. Sans avoir de système bien arrêté, il déteste l'arbitraire et désire le triomphe de l'égalité; les grands, qu'il a vus de près à Barèges et chez le prince héritier de Monaco, et contre lesquels il a lutté comme maire de Lourdes, ne méritent pas, à son avis, de conserver la place qu'ils occupent dans l'État; il leur reproche « leur dureté de cœur, leurs caprices, leur mépris pour les hommes utiles », leur orgueil de caste, la frivolité de leur esprit.

Rousseau a en outre fortifié en lui son amour profond et inné de la nature, dont il parle avec enthousiasme.

Heureux qui vit en paix du lait de ses brebis :

« Ce vers de Racan me plongeait, dit-il, dans une douce ivresse. »

Les hasards de l'existence le jetèrent dans la vie publique, pour laquelle il semblait peu fait, et l'éloignèrent de la nature, qui l'attirait. Il reconnaît lui-même qu'il aurait pu devenir naturaliste. Les montagnes surtout l'intéressent : leur constitution géologique, leur flore excitent sa curiosité; leurs aspects variés provoquent son admiration. En fait, de toutes ses productions, la seule qui ait quelque valeur, c'est son *Voyage dans les Pyrénées françaises* publié en 1789, à Paris, sans nom d'auteur, et dont Mirabeau fit, paraît-il, l'éloge (1).

Il n'est pas jusqu'au penchant à la mélancolie, et à la misanthropie, que Rousseau n'ait développé en lui. Il est susceptible, peu endurant, et doué, dit-il, « d'une certaine raideur de caractère avec laquelle on réussit peu dans le monde ».

Voyons-le à l'œuvre pendant la Révolution.

En 1789, il séjourne à Paris, sans qu'on puisse bien se rendre compte du rôle qu'il y joua. En 1792, le 4 septembre, le département des Hautes-Pyrénées envoie à la Convention J. P. Picqué, cultivateur, électeur du canton de Lourdes.

La petite notoriété acquise par Picqué comme homme de lettres, le prestige qui résultait pour lui de son séjour à Paris, enfin le souvenir de ses luttes comme maire de Lourdes, furent sans doute les raisons qui le désignèrent aux suffrages de ses concitoyens. Il ne fut d'ailleurs élu qu'au second tour de scrutin, par 159 voix seulement sur 261 votants (Barère en avait obtenu 274 sur 278 votants.)

Il vécut fort effacé à la Convention. « Si je n'ai pas eu à me reprocher, dit-il, d'avoir contribué à des événements malheureux de la Révolution, je n'ai pas non plus à me féliciter d'avoir dirigé les grandes crises »; au surplus, ajoute-t-il, ceux qui prétendent avoir exercé cette action se font illusion : « la première impulsion donnée, les événements ont tout fait »!

Cette obscurité, il l'explique par plusieurs causes : d'abord, il n'a jamais courtisé les journalistes pour se faire valoir; aimant la franchise, on ne l'a pas vu flatter les hommes qu'il méprisait, ni intriguer pour se faire des protecteurs parmi les chefs de partis, bien qu'il eût pu le faire, ayant, assure-t-il, particulièrement connu Brissot et Robespierre en 1789; il refusa de s'embrigader dans aucun des partis qui divisaient l'Assemblée. « On m'a reproché, dit-il encore, mon silence dans mes fonctions législatives » : c'est que la nature ne m'a « pas doué de cette éloquence sûre et hardie qui commande au tumulte d'une grande Assemblée », tandis que d'autres, « sans aucun frais d'études, avec une impudence intrépide, une voix

(1) Voir la *Revue* du 30 septembre.

(1) Il nous apprend que cet ouvrage, édité par Le Jay, lui rapporta 1 500 francs. Il en donna une 2e édition en 1832. — En 1790, Picqué publia à la librairie Guillot, à Paris, un roman qu'il ne signa probablement pas, et dont il néglige de nous faire connaître le titre.

forte et infatigable, une extrême volubilité de langue, traitant à grand bruit les questions les plus importantes, se sont fait un nom dans le *Moniteur* ». Les esprits bouillants, chauds et distraits ne sont pas les plus propres à l'improvisation ; ils se troublent et se précipitent... J'ai préféré publier quelques écrits utiles (1), quoique d'un mince effet durant ce mouvement qui empêchait de lire et de méditer » : cela ne suffit pas pour se mettre en vue « dans les révolutions et occuper l'attention générale ».

Puisqu'il resta ainsi à son poste pendant la tourmente, refusant les missions (les *proconsulats*, comme il dit), que d'autres recherchaient avec empressement, on pourrait s'attendre à une narration détaillée des événements auxquels il a été mêlé, ou à des révélations piquantes sur les hommes qu'il a connus. Il n'en est rien. Cette partie de ses *Mémoires* est bien pauvre.

Le procès de Louis XVI occupe cependant quelques pages. Picqué rappelle la gaucherie et le manque de présence d'esprit du pauvre roi. Le 10 août, dit-il, un bataillon soldé était rassemblé dans la cour des Tuileries ; on décide Louis XVI à donner quelques marques d'encouragement à ces hommes qui se dévouent pour sa cause : « il les passe en revue, l'épée au côté, en habit violet, le chapeau sous le bras, les yeux humides, sans prononcer un seul mot » ! Vaincu, obligé de se réfugier dans le cabinet du *Logographe*, l'écroulement de son trône ne parvient pas à faire taire en lui la voix des sens : la soif, « il demanda des fruits, et mangea douze pêches fort tranquillement » !

Notre auteur insiste sur le peu d'efforts tentés par les gouvernements étrangers pour sauver Louis XVI : ils espéraient que sa mort rendrait la Révolution plus odieuse. Il prétend, d'autre part, que l'avocat Desèze le défendit sans chaleur, « comme s'il eût plaidé pour un mur mitoyen ».

Picqué opina « pour la mort, après les hostilités cessées ». A l'en croire, Danton, à qui il avait demandé un conseil à ce sujet, lui aurait répondu : « Capet, plus dangereux parmi nous qu'à Coblentz, où l'on préfère son frère, doit y semer la discorde. Donnons-le aux émigrés qui le détestent ! » Mais il n'est pas probable que le grand tribun ait émis à ce moment une opinion que ses discours à la tribune et ses votes démentent.

Il explique comment la Terreur fut causée par l'étranger, la Vendée, les prêtres, dont les menées provoquent une répression confiée à des fanatiques ignorants qui dépassent toute mesure, et même à des royalistes déguisés, cruels par calcul. Il convient que l'âme de la résistance opposée aux ennemis acharnés de la Révolution, ce furent les Montagnards. Cependant « au jour funeste du 31 mai, où la Convention fut livrée à l'oppression de quelques Montagnards, associés à la force armée de la commune de Paris », il s'éloigna des ultra-révolutionnaires. Ceux de son département ne manquèrent pas de l'attaquer avec vivacité : « par un bonheur singulier », il ne fut pas inquiété. De même, plus tard, il aurait pu être compromis, dit-il, par la correspondance de Babeuf, qui fut saisie : son bon destin l'en préserva. Lors de la conspiration d'Aréna contre le Premier Consul, ses relations avec l'un des accusés, son compatriote Demerville, ancien secrétaire de Barère, auraient pu le faire soupçonner de complicité. De même aussi pour la conspiration du général Malet : « la réunion des talents les plus aimables m'attachait depuis longtemps à ce brave général ;... on trouva après sa mort déplorable mon nom sur la liste des fonctionnaires destinés au nouveau Gouvernement ». Chaque fois, on l'épargna.

Et Picqué conclut que « en révolution, les événements de notre vie sont souvent le produit des moindres circonstances, et sont au-dessus des calculs de la prudence ».

Il est frappé de la place que tiennent les étrangers dans le drame révolutionnaire ; il cite, à cet effet, les Suisses Marat et Pache, l'Autrichien Proly, l'Espagnol Guzman, les Allemands Cloots et Charles de Hesse, l'Américain Miranda, le Polonais Lazowski, l'Italien Buonarotti, etc.

Parlant de Robespierre, il le montre « irrésolu, audacieux et timide, glorieux, vindicatif et jaloux, atrabilaire ; sa domination l'occupait tout entier. Tourmenté par des terreurs et une agitation continuelles, inséparables de sa position et de son tempérament irritable, cherchant dans son inquiétude quelques moments de repos parmi ses familiers et dévoués courtisans, il se livrait facilement à leurs inspirations. » C'est ainsi qu'une royaliste intrigante, l'excomtesse de Chalabre, « adroite, insinuante, devenue l'intime amie de la femme et des filles Duplay », aurait réussi à pénétrer dans son intimité. « Je l'ai vue après les séances orageuses plaindre, parler à l'oreille encourager, essuyer le front de Robespierre (*sic*) et cet homme, indifférent pour toutes les femmes, lui donner de fréquents témoignages de considération et d'affectueuse confiance ».

Tout en feignant d'apaiser Robespierre, elle savait, dit-il, l'effrayer par des révélations imaginaires et diriger adroitement sa colère sur qui bon lui semblait ; elle collaborait de cette manière « à la rédaction des fameuses listes de suspects... Agent de la faction royaliste, l'affreuse Chalabre, j'en suis convaincu,

(1) Brochures sur la *Nécessité de conserver nos relations avec l'Espagne* ; — sur l'*Etablissement d'une Censure publique* ; — sur les *Fêtes décadaires*.

conduisait cette longue et cruelle persécution contre les fondateurs de la liberté. »

Picqué assistait sans doute à la séance du 9 thermidor, car il représente d'une manière assez vivante Robespierre implorant en vain les hommes de la Plaine, qu'il qualifiait auparavant de « crapauds du Marais » ; puis arrêté en pleine Assemblée, « sans aucun murmure des tribunes occupées par les Jacobins. »

Il a conservé le souvenir de Danton « à la voix de stentor », des éloquentes improvisations de Vergniaud ; il parle des « excellents principes de gouvernement » puisés par Brissot aux États-Unis ; il représente Marat « enfant perdu des ultra-démocrates », comme « méprisé de tous les partis » ; enfin, il est un de ceux qui croient à l'influence des intrigues de la faction d'Orléans sur les débuts et la marche de la Révolution ; il pense que cette faction eût été plus redoutable si son chef Philippe-Égalité eût été moins ami des plaisirs et eût possédé l'audace des grands conspirateurs ; « Robespierre, auquel il demanda de passer en Amérique, refusa de le voir la veille de son supplice, qu'il subit avec fermeté. »

Picqué donne quelques détails sur ses collègues à la Convention. Le plus connu est Barère, qui lui inspire une vive jalousie. « Barère, avec un talent facile, beaucoup d'esprit, des manières douces et aimables », était « avide de gloire » ; il la chercha successivement dans tous les partis. « Ses rapports à la tribune sur les succès éclatants de nos armées lui donnèrent une grande réputation... Membre du Comité de salut public, il dédaigna ses modestes collègues. » C'est ce que Picqué ne lui pardonne pas. Aussi ne manque-t-il pas de rappeler que Pitt le surnommait « l'Anacréon de la guillotine » ; Barère, très souple, sut éviter la déportation à Cayenne ; échappé au danger, il dénonça au général Lannes la conspiration d'Aréna contre le Premier Consul, ce qui entraîna la mort de son ancien secrétaire et ami Demerville, qu'il abandonna. « Il survit à sa gloire de carmagnole », ajoute-t-il avec dédain.

Ses autres collègues des Hautes-Pyrénées étaient Dupont de Barèges, « ancien professeur à Pau, républicain et assez instruit », qui mourut pendant la session et fut regretté ; Gertoux, son parent, « qui possédait tout juste le patriotisme d'un négociant intéressé au soutien du nouveau gouvernement » ; Lacrampe, d'Argelès, riche bourgeois de « figure niaise et de manières triviales », néanmoins fort « attaché aux hochets monarchiques », ce qui ne l'empêcha pas de voter la mort du roi et d'arrondir sa fortune par l'achat de biens nationaux ; enfin Féraud, d'Arreau : le 1er prairial, il revenait à la Convention, encore revêtu de son costume demi-militaire de représentant en mission, lorsqu'il tomba en pleine insurrection, au milieu d'une populace avinée. « Il ordonna à ces brigands de se retirer. Un de ces assassins lui trancha la tête, et avoua, avant de monter à l'échafaud, avoir bu largement et avoir reçu 30 francs pour marcher contre la Convention. » Féraud périt ainsi « par son imprudence et ses folies ». C'est là toute son oraison funèbre !

Quant à moi, ajoute Picqué, « il m'a toujours manqué l'ambition et l'hypocrisie ; le désir de sauver ma tête m'a retenu », avoue-t-il sans détour ; et puis, « sa chute, à quoi eût-elle servi ? » conclut-il philosophiquement.

Malgré son caractère jaloux et original, il se montra humain. « Les partis veulent de la haine, dit-il, et moi je ne sais pas haïr... Si quelqu'un était tenté d'empoisonner ma vie, qu'il sache que je n'ai joué d'autre rôle que celui de cette Athénienne qui, dans la circonstance la plus urgente, déclara qu'elle n'était prêtresse que pour bénir et non pour maudire... Je n'ai fait de mal à personne, et lorsque j'ai trouvé l'occasion de faire le bien, je l'ai saisie avec joie et sans ostentation. » Chez le prince héréditaire de Monaco, il s'était rencontré avec le prince de Condé et d'autres seigneurs, qui ne lui épargnèrent pas toujours leurs quolibets. Devenu représentant du peuple, il aurait pu se venger. Il ne l'essaya pas et oublia « leurs lazzis ». « Lorry, évêque de Tarbes, le comte de Moges, le maréchal de Richelieu, ses filles, les comtesses de Ménard et de Morville ne furent pas les seuls qui trouvèrent asile chez moi. » Son collègue Legendre, ancien boucher, « surnommé le paysan du Danube, avait une âme noble et élevée » ; il l'aida à sauver quelques suspects, notamment « le naturaliste Ramond, ingrat aristocrate parvenu au Conseil de Louis XVIII ».

En outre, une commission populaire établie à Tarbes menaçait de faire de nombreuses victimes. « L'homme le plus influent du département, Barère, craignant la réputation étrangement injurieuse alors de modéré, laissait un libre cours aux projets de cette commission sanguinaire. » Picqué aborde Robespierre et obtient de lui « sans peine » un arrêté supprimant cette commission. Le département des Hautes-Pyrénées échappait ainsi aux rigueurs exercées ailleurs : « on ne m'en a su aucun gré » !

Il ajoute que Barère, qui « ne contribua en rien à cet acte d'humanité, fut également étranger à l'acquittement des administrateurs du département des Hautes-Pyrénées conduits à Paris sous l'accusation de fédéralisme... Ils allaient périr. Chabot, à ma prière, fait un rapport favorable », et ils sont sauvés. Nous devons noter, à ce sujet, que, dans ses *Mémoires*, Barère prétend, au contraire, que les administrateurs accusés descendirent à Paris dans son propre domicile, qu'il les conduisit lui-même au Co-

mité de Sûreté générale et qu'il intervint personnellement auprès de Chabot.

Au surplus, rien ne nous interdit de penser qu'ils agirent tous deux en faveur de leurs compatriotes.

En somme, Picqué est fier d'avoir appartenu à la Convention. « L'équitable postérité dira qu'aucune assemblée ne porta plus loin l'enthousiasme de la liberté et l'amour de la patrie. »

Réélu le 22 vendémiaire an IV, député des Hautes-Pyrénées au Conseil des Cinq-Cents, il devint secrétaire de cette Assemblée. Il en fut éliminé par le sort en l'an VI. Il ne donna, dit-il, aucun regret à la perte de sa portion de pouvoir, n'en ayant pas abusé. « Je sortis pauvre de mes fonctions législatives, dit-il, quoique les fortunes ne soient jamais plus rapides que dans un État qui se fonde ou se détruit. »

***

Revenu dans les Hautes-Pyrénées, lui qui avait dépassé la cinquantaine, il épousa, en l'an VII, une jeune fille de vingt et un ans. Cependant, dit-il, il était bien convaincu que de toutes les manières d'être, la plus incompatible avec l'indépendance et avec l'amour de l'étude est le mariage. Sa jeune femme, originaire des environs de Tarbes, ne se plaisant pas à la campagne de Lourdes, il l'emmena à Paris. Les deux époux se fixèrent dans une petite maison de Passy. Mais, après la naissance d'un enfant, la jeune femme dépérit lentement, et mourut à vingt-trois ans. L'enfant ne lui survécut que quelques jours.

« J'avais assis, dit-il, les espérances d'affranchissement des besoins de la vie sur mon mariage. » Mais il fut déçu. La dot de sa femme fit retour à sa famille. Picqué dut même rembourser à un « maudit curé », tuteur de sa femme, une somme de 20 000 francs. Un héritage de 50 000 francs, qu'il avait fait peu de temps auparavant, fut en partie englouti dans des spéculations malheureuses.

Picqué sollicita un emploi. Le Directoire, prétend-il, songeait à le faire entrer dans la diplomatie! En attendant une vacance, il le chargea de remplacer « le malheureux plénipotentiaire Roberjot, dans ses fonctions au contentieux de la *Loterie* ».

Il resta ainsi, jusqu'à la chute de l'Empire, « caché près de la roue de la fortune », dit-il non sans justesse. Il put étudier de près la clientèle des fervents de la loterie, absorbés dans leurs calculs, superstitieux au plus haut degré, ne désespérant jamais du hasard, venant parfois apporter au monstre jusqu'à leur dernier écu, et « tombant d'inanition » à côté des richesses espérées. « La loterie, dit notre philosophe, est le plus riche présent qu'on ait pu faire aux Parisiens », qui sont promenés ainsi « d'espérance en espérance ». Au reste, ses fonctions l'absorbent peu. « La gêne et l'assiduité du maussade travail de bureau ne troublèrent pas ma douce paresse », dit-il.

Il assiste à la chute du Directoire, puis à la fortune prodigieuse de Bonaparte, qui, « sans la Révolution, n'eût été qu'un officier hargneux, difficile à vivre dans une garnison ». Il flétrit les Fouché, les Savary, les Talleyrand, « pachas impériaux titrés, rubanés », qui ont fait de scandaleuses fortunes. Il fait partie de ce petit groupe d'opposants timides à qui la gloire des armes ne fait pas oublier la perte de la liberté, et qui reproche à Napoléon d'avoir trahi « la grande cause de l'émancipation humaine ».

Arrivent les Bourbons. « Mon obscurité devait échapper aux proscriptions », sans la fourberie haineuse d'un intrigant, Amabert, devenu directeur de la Loterie. Amabert proposa une compensation à Picqué, qui, assure-t-il, repoussa ses offres avec dignité, et fut destitué (1814).

Plus encore que par le passé, il vit isolé, « en ours », selon son expression; partageant son temps entre la lecture et la promenade, rarement visité par ses amis, que, du reste, il ne recherche pas; heureux tout de même dans sa demi-solitude (il a auprès de lui sa filleule Aglaé) de pouvoir se dire qu'il n'est l'obligé de personne, car il est de moins en moins partisan de « ce principe de sociabilité qui consiste à se rapetisser, à s'humilier devant son semblable pour obtenir une réciprocité de bienveillance et d'effusion ».

Napoléon revient de l'île d'Elbe. Mais le désastre de Waterloo ramène pour la seconde fois les Bourbons, dont l'entourage est de plus en plus irrité contre les hommes de la Révolution et de l'Empire. Picqué est inquiet. Sans attendre le vote de la loi de bannissement du 12 janvier 1816, qui, au surplus, ne l'atteignait pas, il résolut de quitter la France. Après avoir traversé les lignes prussiennes et passé un mois à Enghien « chez l'aimable provençal Payan », il arrive à Bruxelles. Le climat est pluvieux, les habitants lui paraissent tristes. Il regrette de ne pas connaître de métier manuel pour se distraire. Il s'ennuie. A Paris, il fuyait la société; ici, la solitude lui pèse. C'est avec bonheur qu'il reçoit des nouvelles de France; et cet homme, qui jusque-là vivait en solitaire, recherche la société non des Bruxellois, qu'il trouve froids, mais des Français. Il se lie avec « Teste, avocat appelé à se faire un nom parmi les orateurs de la tribune s'il y parvient jamais », — c'est le futur ministre concussionnaire de Louis-Philippe; — avec le conventionnel Garnier de Saintes, qui est bientôt obligé de quitter la Belgique par ordre du roi, pour se retirer au Kentucky, où il trouve la mort; avec son ancien collègue Robert qui vit à Bruxelles avec sa femme (Mlle de Kéralio), tous deux

fort aimables; ils vont ensemble boire le *faro* à l'estaminet.

Les anciens conventionnels sont nombreux à Bruxelles : Picqué en énumère 35; les plus connus sont : Cavaignac, Cambacérès (qui y possédait un hôtel), Alquier, Paganel, Sieyès, Prieur de la Marne, Merlin de Douai, David, Cambon (Barère habitait Mons sous le nom de *Roquefeuille*). Parlant de ses anciens collègues riches ou ayant occupé de hautes situations, Picqué fait remarquer que chacun avait conservé son ton et ses prétentions; il persifle non sans esprit l'ex-comte qui laisse entendre qu'il a été « dépositaire des grands secrets de l'État, l'ex-préfet, au maintien grave, l'ex-ambassadeur qui se fait encore donner de l'*Excellence* ». Bien entendu, il ne va chez aucun de ces importants personnages.

Parmi les conventionnels réfugiés en Belgique, un certain nombre étaient dans la misère; leurs collègues constituèrent à Bruxelles un comité de secours dont le trésorier fut Ramel : parmi les souscripteurs on compte Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Picqué (1).

Il tardait au vieil « ermite » de revoir la France. Sa filleule Aglaé, restée à Paris, connaissait le littérateur comte Sarrazin, ancien condisciple du ministre Decazes, qui en avait fait un de ses chefs de division; elle reçut de lui l'assurance que Picqué pouvait rentrer en France sans être inquiété. Il s'empressa de quitter Bruxelles (27 janvier 1817) après un séjour de quinze mois : deux jours après, il était à Paris. Il répéta alors avec bonheur le mot célèbre :

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie!

Sa filleule s'étant mariée peu de temps après, Picqué vint dans les Pyrénées en 1819, et répara son petit ermitage pour y recevoir les deux époux. Sa mère l'accueillit bien tout d'abord, puis ils ne purent s'entendre. Il quitte la maison qui devait abriter sa vieillesse, et, disant à sa mère un adieu qui devait être éternel, il précipite son retour sur Paris.

Ses relations avec le mari d'Aglaé deviennent bientôt très tendues. On comprend leur brouille si le mari de sa filleule était tel qu'il nous le dépeint : menteur, malhonnête (il a trompé Picqué sur le montant de sa fortune), ingrat, mal élevé, égoïste, fantasque, ombrageux, d'une vanité ridicule, ne rêvant que luxe et titres..., « espèce de matamore efflanqué ! »

Il meurt d'ailleurs en 1824. La mère d'Aglaé, devenue veuve, elle aussi, à la même époque, reste auprès de Picqué pour prendre soin de ses vieux jours. Une vie tranquille et un régime lui ont conservé une bonne santé. Il s'éteint à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, à Paris, dans un modeste appartement de la rue Caumartin. L'oubli du monde lui étant indifférent, assure-t-il, il cherche ses distractions dans le « vaste champ de la philosophie et de la littérature ». Il assiste, attentif, au merveilleux essor littéraire et scientifique de 1820. Mais, par une contradiction déjà souvent signalée, lui, qui se montre révolutionnaire en politique, reste attaché en littérature aux traditions du passé. Le romantisme est comparé, par lui, tantôt à « l'invasion des barbares », tantôt à une « conspiration », dans laquelle, par « des productions insensées », objets de ses plus amers sarcasmes, des Hugo et des Dumas croient éclipser les classiques « qui avaient fait l'admiration des siècles » !

Il se tient aussi au courant du mouvement politique. Avec les années, sa haine contre les prêtres et les rois paraît grandir. Il se plaît à ressasser la complaisante énumération de leurs crimes, qui déborde dans les marges et emplit les dernières pages des *Mémoires*. Il flétrit « la race abjecte » des Bourbons. Une profonde satisfaction lui est réservée : il vit assez pour être témoin de la Révolution de juillet 1830 !

Il est donc relativement heureux. Cependant, parfois il se demande s'il a tiré le meilleur parti de son existence. « Je sens, écrit-il, qu'il existe une science de la vie, un art, que je suis loin de posséder. »

Le vieillard arrivé au bord de la tombe regrette-t-il les montagnes natales, qu'il ne reverra plus, et pense-t-il que le bonheur était là ? Ou bien estime-t-il, plutôt, qu'un meilleur emploi de ses facultés et une maîtrise plus complète de soi lui eussent permis de jouer un rôle moins effacé, de sortir de cette obscurité dont il souffre, et d'échapper à l'oubli ? Peut-être est-il permis de le croire.

J. Gros.

1 Ce renseignement n'est pas tiré de ses *Mémoires*. Il est fourni par M. Kuscinski, dans la *Révolution française* du 14 février 1891.

LA RÉFORME
DU CASIER JUDICIAIRE

Chaque fois qu'intervient une condamnation définitive, le greffier du tribunal qui a prononcé le jugement envoie au greffe du tribunal du lieu de naissance de la personne condamnée une fiche en carton blanc qui résume le jugement. Il y a à cet effet dans chaque greffe un casier divisé en compartiments correspondant à chacune des lettres de l'alphabet.

Tel est le principe essentiel du casier judiciaire institué par une simple circulaire le 6 novembre 1850. Un demi-siècle d'expérience en a montré les avan-

tages. Le juge ne peut s'en passer soit pour constater la récidive, soit pour aggraver ou pour atténuer les pénalités qu'il est chargé d'arbitrer. L'autorité municipale en a besoin pour purger les listes électorales des citoyens privés de leurs droits politiques; l'autorité militaire pour rayer des listes de recrutement les conscrits indignes.

Les bulletins n° 1, dont la collection compose le casier de chaque arrondissement, renferment à la fois les mentions destinées à identifier l'individu condamné et des renseignements précis sur la décision rendue.

Une juridiction répressive a-t-elle besoin de connaître les antécédents d'un prévenu ? une administration publique veut-elle apprécier le passé judiciaire du candidat à un des emplois dont elle dispose ? Elle se fait délivrer un extrait du casier judiciaire ou bulletin n° 2, relevé chronologique de tous les bulletins n° 1 classés au casier et applicables au même individu.

Avant 1876, ces extraits étaient en quelque sorte publics, comme les actes de l'état civil. Chacun pouvait retirer l'extrait du casier judiciaire d'une personne quelconque, quitte à s'en servir dans des vues de spéculation ou de chantage.

M. Dufaure mit fin à cet abus : aujourd'hui l'intéressé seul peut réclamer l'extrait de son casier personnel. Cette restriction n'a rien changé au fond des choses : les administrations, les entreprises privées et les patrons continuent à exiger la production de ce certificat, et la porte de l'usine ou de l'atelier ne s'ouvre que si la feuille est blanche.

L'usage est devenu la règle. En 1874, on délivrait 4 000 extraits, en 1892, on en a délivré 214 000.

*
* *

Il n'est pas question, dans la loi nouvelle, de toucher à l'institution du casier; celui-ci est plus utile que jamais. La science pénale, dégagée des abstractions, veut voir le délinquant derrière le délit : c'est un homme qu'on juge et non un fait; pour le juger, il faut connaître son origine, son éducation, son milieu, ses tares, sa nature morale et physiologique, et tout d'abord son passé. C'est d'après l'ensemble de ces informations que la société, représentée par ses délégués, pourra apprécier le degré de culpabilité de l'agent et l'écarter du milieu social pendant un temps déterminé. La peine s'individualise de plus en plus, et sans aller jusqu'à la sentence indéterminée, les codes, au lieu d'enfermer le juge dans des limites infranchissables, élargissent sans cesse son pouvoir d'appréciation.

Sans le casier, la biographie judiciaire du prévenu resterait inconnue du tribunal. Il faut donc le maintenir, mais en le maintenant, il faut en corriger les effets. Dénaturé par des pratiques abusives, il est devenu un obstacle presque insurmontable au reclassement social des libérés.

Le droit pénal moderne ne veut plus de peines irréductibles. Malgré les généreux efforts du patronage à la prison, la cellule elle-même effraye quelquefois et corrige rarement. Ne parlons pas de la prison en commun qui n'est qu'une école mutuelle du crime et une fabrique de récidivistes. Or l'intérêt social est d'éviter la récidive qui trouble la cité, en rejetant sur le pavé une cohue d'incorrigibles. La libération anticipée méritée par la bonne conduite et complétée par le patronage après la prison, tel est encore le meilleur appareil de sauvetage pénitentiaire. Tendons la main au coupable et rendons-lui un gagne-pain régulier. En le protégeant, c'est nous-mêmes que nous protégeons contre ses rechutes.

On retrouve partout le nom de M. Bérenger quand il s'agit de pitié sociale. La loi généreuse dont il a été il y a quelques années le père et le parrain, fait descendre le pardon sur la tête du condamné dont la faute est unique. Le sursis qu'elle accorde est une prime au repentir. Mais les condamnés d'avant la loi Bérenger traînaient la double boucle de la condamnation et du casier, et cette chaîne rivée à leur pied ralentissait chez les meilleurs la dure montée vers le bien. Le calvaire est de lui-même assez escarpé pour qu'on n'ajoute pas aux aspérités de la route les difficultés de la marche. Celui qui, après avoir payé son dû et expié sa faute, rachète le mal fait au corps social par une vie irréprochable, mérite une assistance exceptionnelle. Au sommet de la colline, la loi nouvelle fait briller comme un phare consolateur la réhabilitation de plein droit.

*
* *

Les criminalistes ne sont pas tous des philanthropes. Aucun d'eux pourtant ne veut maintenir dans les extraits délivrés aux parties l'inscription des condamnations légères. Ce n'est pas seulement dans les *Misérables* qu'on voit des libérés errer d'usine en usine à la recherche du salaire quotidien. M. Léveillé, qu'on n'accusera pas de sensiblerie, décrit de main de maître la condition de l'individu sorti de prison en quête de travail :

Il frappe à la porte des employeurs possibles, mais il n'a pas l'attitude ferme et tranquille d'un honnête homme, il connaît trop bien la faute qu'il a commise, le châtiment qu'il a subi. L'employeur est défiant, de son côté, ou tout au moins prudent. Il ne veut pas introduire dans sa maison comme domestique, dans ses ateliers comme ouvrier, un passant dont les antécédents sont ignorés, dont les allures sont louches, dont la moralité est peut-être détestable. Il demande au solliciteur, il exige de celui-ci, avant de l'admettre, que le malheureux

produise une pièce décisive qui relate, s'il y a lieu, avec une impitoyable exactitude, la condamnation grave ou légère, ancienne ou récente que le titulaire a encourue. Ce document révélateur, c'est le casier judiciaire : blanc, il équivaut à un certificat de probité légale; barré d'une condamnation, il constitue au contraire la démonstration authentique d'un délit accompli et constaté.

Le condamné d'hier est repoussé de partout comme un paria; il ne trouve pas de pain. Que voulez-vous qu'il fasse? Il a faim et la faim est mauvaise conseillère. Un animal privé de nourriture devient féroce; l'homme privé de nourriture devient récidiviste, et désormais ce malheureux qui pourrait être sauvé, est perdu. C'est un professionnel qui de nouveau troublera l'ordre, c'est un pensionnaire de plus inscrit au budget des prisons.

La justice et l'intérêt social sont d'accord. L'homme a payé sa dette : il est quitte. La peine est subie; de quel droit lui en imposer à perpétuité la flétrissure? Pourquoi cette condamnation accessoire qui survit à la condamnation principale et en aggrave les effets?

Les simplistes répondent que la valeur morale d'un homme se juge d'après son casier. Les simplistes se trompent; car il n'y a pas de critérium plus inexact que celui-ci, de miroir moins fidèle où se puisse refléter la moralité. Ce que le patron doit demander à l'ouvrier qu'il embauche ou à l'employé qu'il engage, ce sont certaines aptitudes déterminées. On peut avoir été condamné pour délit de douane, pour port d'armes prohibé et même pour outrages aux agents et être pourtant un bon serrurier, un balayeur soigneux et même un comptable scrupuleux. Pourquoi rejeter de prime abord ces « repris de justice » comme indignes? Une administration publique, une grande compagnie ferme ses portes à quiconque ne montre pas feuille blanche; mais elle les ouvre au père déchu de la puissance paternelle, au mari indigne contre lequel le divorce a été prononcé, et quelquefois à l'officier ministériel qui par force a cessé de l'être. Où sont la logique et l'équité?

En matière de clinique, rien n'est égal à l'observation directe. Il nous a été donné de feuilleter le dossier de l'auteur de la loi. Aucune démonstration ne vaut les confidences des malheureux qui s'adressent à lui comme à leur sauveur :

A... a été condamné il y a trente-cinq ans pour détournement de marchandises. Deux fois il a conquis des situations honorables, deux fois dénoncé par des ennemis qui avaient obtenu communication de son casier, il a été forcé de tout abandonner, de recommencer la lutte pour la vie. Aujourd'hui il est vieux, il n'a jamais voulu se marier, il a élevé un enfant, il voudrait l'adopter, il ne le peut pas : il est privé de ses droits civils.

B... a été condamné à 16 ans à quinze jours de prison pour insultes à un maire. Il s'est engagé, il est allé à Saumur, il allait passer sous-lieutenant quand une lettre anonyme le força à démissionner. Il se case comme comptable dans un magasin de Lille. Un jour, un homme de son village entre dans la boutique et le reconnaît. Un mois plus tard, son patron, « un homme bon et humain », le congédie sans certificat : un journal de la ville avait signalé la maison comme ayant à son service un repris de justice dangereux.

J'ai fait, dit-il, tous les métiers honnêtes. J'ai travaillé la terre, j'ai fait le bûcheron, et un jour que j'étais contremaître dans une forêt en exploitation, l'entrepreneur ayant demandé mon inscription sur les listes électorales, le maire écrivit chez moi. Son collègue, toujours le même, répondit ceci : « Dites-lui de vous fournir son casier judiciaire. » Je fus congédié et je dus fuir avec honte. Je suis pourtant un parfait honnête homme, n'ayant jamais fait tort d'un centime à personne.

G... voiturier (c'est un magistrat qui l'écrit) a été condamné à 16 francs d'amende pour contravention à la police des chemins de fer. Il veut entrer comme ouvrier dans un arsenal pour gagner sa vie. On l'admet, puis, sur production de son casier, on l'ajourne jusqu'après la réhabilitation.

D... a été condamné à 19 et à 21 ans à 100 francs d'amende et à six mois de prison.

Est-il possible, écrit-il, qu'après une conduite exemplaire de 18 ans, on puisse soutenir que je doive rester au nombre des incorrigibles, de ceux qui sont indignes de pitié, de ceux auxquels on ne doit pas pardonner? Dans ces conditions, ce n'est pas une condamnation à six mois après celle à 100 francs que les juges ont prononcée contre moi; c'est une condamnation à perpétuité. Car, je vous le répète, les six mois passés en prison ne sont rien. Les conséquences sont tout, et ces conséquences, la loi les fait perpétuelles...

E... a été condamné il y a trente ans à vingt jours de prison pour avoir volé un canard et une poule.

J'ai fait tout, dit-il, et je le fais encore pour racheter ma faute. Je ne puis y arriver. Je me sens repoussé de partout, au point de ne pouvoir trouver de travail... Ne sachant à qui m'adresser, j'ai écrit une lettre à M. le Président de la République pour avoir ma réhabilitation, ce qui m'a fait plus de mal que de bien par l'allée et venue des agents de police.

F... a été condamné à 16 ans à huit jours de prison pour vol. La condamnation remonte à trente ans. Il est resté quinze ans dans une administration. Il en est sorti sous la menace d'une dénonciation.

Depuis, je travaille sans cesse, mais que de peines, que de peines! Parce que, si je fais un travail, j'ai toujours peur que quelqu'un vienne le dire à mon patron. S'il y a une adjudication, j'en suis exclu, une place honnête, exclu, une société, exclu... Dernièrement j'ai été escro-

qué. Je n'ai pas osé porter plainte parce que j'ai eu peur des questions de l'avocat. J'aurais été déshonoré en pleine audience, et, par ce motif, je me suis gardé le mal et la peine...

Tout cela n'est pas du roman, bien que l'on songe une fois de plus au père Madeleine dénoncé par Javert.

A ces situations exceptionnelles, la loi, dit-on, indique le remède : la réhabilitation récemment facilitée.

En théorie, soit, mais en pratique! Écoutez la réponse des intéressés :

La réhabilitation, dit l'un d'eux, est effrayante à demander pour ceux qui, frappés par la justice, n'ont pas eu leur condamnation publiée par les journaux. Ils subissent leur condamnation ignorée de tous, et tâchent, en travaillant, en vivant honnêtement, de reprendre leur place dans la société. S'ils demandent leur réhabilitation, une enquête a lieu; un agent maladroit divulgue le but de ses questions, et ce secret, que le malheureux voulait cacher à tous, se propage dans son quartier, et il est perdu.

Dans nos petits pays, écrit un autre, on ne peut pas demander la réhabilitation sans que tout le monde en soit informé.

Le 30 août 1898, M. Bérenger apportait directement au garde des sceaux les doléances des clients de son patronage. A Paris, il faut au moins six mois d'instruction préparatoire, souvent un an; parfois les demandes se perdent, faute d'un classement méthodique, et doivent être instruites de nouveau. Les indiscrétions sont, pour ainsi dire, de règle... Un magistrat insouciant ou irréfléchi envoie la demande elle-même pour enquête au juge de paix, à la police, à la gendarmerie ou encore au maire de la commune qui, à son tour, la remet à l'agent subalterne chargé de recueillir les renseignements au domicile, à l'atelier ou à l'administration. Tout le monde sait ainsi qu'il s'agit d'une réhabilitation, et beaucoup ne se rendent pas compte qu'il y a inconvénient à le dire. Les communications sont transmises au demandeur sans aucun souci d'en assurer le secret.

Les parquets, n'ayant pas la franchise, envoient leurs lettres par l'intermédiaire des commissaires de police dans les villes ou des municipalités dans les campagnes. C'est l'agent de police ou le garde champêtre qui les porte ensuite à domicile. Les enveloppes portent, en outre, généralement l'en-tête imprimé des parquets.

Remises ainsi, avec la mention de la source d'où elles viennent, à un concierge, à un voisin, aux domestiques, aux enfants, ces communications éveillent la curiosité, provoquent les questions, font naître le soupçon.

Enfin, voici pour finir l'histoire d'un homme condamné à l'âge de 11 ans à vingt jours de prison pour vol. Il a 54 ans. Il a élevé sept enfants en gagnant 0 fr. 52 par heure. Depuis un an, il poursuit sa réhabilitation et ne peut l'obtenir, faute de fournir la quittance de l'amende que ses parents ont jadis payée. Il pensait au suicide quand la loi qui le réhabilite de plein droit est venue lui rendre l'espoir.

On voit par ces exemples que jusqu'ici la réhabilitation était souvent impraticable. Comment demander au condamné revenu dans son pays de réveiller des souvenirs peut-être endormis, de s'exposer à des formalités gênantes, à des enquêtes indiscrètes, et cela pour un résultat que la sévérité des juridictions rend souvent incertain? Si le condamné a changé de pays, s'il a réparé sa faute, s'il a échappé à la nécessité de produire le casier, va-t-il s'exposer à des révélations ruineuses, risquer de perdre le fruit de ses longs efforts? Il aime mieux le secret, la quiétude momentanée jusqu'au jour où un incident inattendu, l'inscription sur une liste d'éligibles ou sur une liste de jurés, dressera devant lui, devant sa famille, devant sa commune le passé indélébile qu'il croyait oublié.

***

Suppression de certaines mentions sur les extraits délivrés aux parties, prescription de certaines mentions jusqu'ici inscrites sur les bulletins, réhabilitation de plein droit, telles sont les trois réformes consacrées par la loi nouvelle.

Qui fera le choix entre les mentions à effacer et les mentions à maintenir? Confier au tribunal du jugement cette sélection, c'était s'exposer aux variations de la jurisprudence. En charger l'administration, c'était risquer l'arbitraire. La loi seule a paru assez impartiale pour faire le tri.

Désormais il y aura trois bulletins distincts :

Les bulletins n° 1 continuent à enregistrer fidèlement toutes les condamnations; ils restent au greffe et constituent le livret pénal des condamnés.

Dans le bulletin n° 2 se concentrent et se résument les renseignements précédents; mais seuls le connaîtront les magistrats du ministère public, les juges d'instruction, les autorités militaires et maritimes, les administrations publiques de l'État et enfin les préfets ou les inspecteurs d'académie pour les personnes qui forment une demande d'ouverture d'école privée.

Quant aux particuliers, le bulletin n° 3 qui leur est délivré n'est plus qu'un extrait partiel de leur casier. Certaines mentions cesseront d'y figurer; ce sont : 1° les jugements ou arrêts acquittant des mineurs comme ayant agi sans discernement; 2° les condamnations effacées par la réhabilitation; 3° les condamnations conditionnelles, c'est-à-dire prononcées avec le bénéfice de la loi Bérenger, lorsque cinq années se sont écoulées depuis le prononcé du jugement ou de l'ar-

rêt, et que, pendant ce laps de temps, le condamné n'a encouru aucune condamnation nouvelle à l'emprisonnement pour crime ou délit de droit commun; 4° les condamnations prononcées en pays étranger pour des faits non prévus par les lois pénales françaises; 5° la plupart des condamnations pour délits de presse, la diffamation exceptée. D'autres mentions, d'abord absentes, seront rétablies s'il intervient une condamnation nouvelle pour crime ou délit autre que l'amende. Ce sont la condamnation à un emprisonnement de trois mois au plus prononcée contre un mineur qui a agi avec discernement; 2° la condamnation avec bénéfice de la loi Bérenger, à un mois d'emprisonnement, avec ou sans amende, même pendant la période d'épreuve; 3° la déclaration de faillite, si le failli a été déclaré excusable par le tribunal ou a obtenu un concordat homologué; 4° la déclaration de liquidation judiciaire.

Enfin, au bout d'un certain nombre d'années écoulées sans condamnations nouvelles, il s'opère en quelque sorte une prescription de l'inscription au bulletin n° 3, des condamnations antérieurement prononcées. Ainsi ne doivent plus être inscrites au bulletin n° 3, un an après l'expiration de la peine, la condamnation unique à moins de six jours de prison ou à une amende ne dépassant pas 25 francs, sauf quand cette condamnation entraîne une incapacité civile ou politique; cinq ans après l'expiration de la peine, la condamnation unique à six mois ou moins de six mois de prison ou à une amende, ainsi qu'à ces deux peines réunies; au bout de dix ans, la condamnation unique à une peine corporelle, telle que la prison, les travaux publics, etc., dont la durée n'excède pas deux ans, ou les condamnations multiples dont l'ensemble ne dépasse pas un an; après quinze ans, la condamnation unique supérieure à deux ans de prison, même une condamnation à vingt ans et plus de travaux forcés. Ces dispositions paraîtront hardies, bien qu'une épreuve de cinq, dix ou quinze années doive suffire aux plus rigoristes. La prescription est une fée bienfaisante qui efface les plus grands crimes. On ne voit pas pourquoi elle ne s'étendrait pas aux mentions du casier.

Désormais celui-ci ne fonctionne plus comme un instrument brutal. Il s'humanise, et la durée de l'inscription se proportionne à la peine encourue. Peut-être la loi est-elle allée trop loin en étendant ses bienfaits à des condamnations plurales d'une durée totale de moins d'une année. Dans ce cas, le stage de dix ans qu'elle exige est de nature à rassurer les esprits timorés.

La réhabilitation de plein droit est la partie originale de la réforme. Le lecteur a vu par les documents cités ce qu'on risque à la demander judiciairement : les attentes décevantes, les indiscrétions involontaires, les divulgations malignes, le passé se dressant, tout d'un coup, comme un spectre visible pour tous. Un ministre humain, M. Waldeck-Rousseau, recommandait récemment aux juges de paix et aux sous-préfets plus de réserve. Il importe, disait-il, de ramener vers le bien ceux qui ont payé leur dette par l'exécution de la peine attachée à leur infraction.

Mais les circulaires ont la vie courte. La loi est plus durable. Si dix, quinze ou vingt ans, suivant les cas, s'écoulent après une première condamnation sans faute nouvelle, le condamné est réhabilité de plein droit. Principe et conséquences, tout est effacé. Il y a présomption telle de retour au bien que la société peut fermer les yeux, pardonner, oublier le délit et rendre spontanément sa place et ses droits à celui de ses membres qui a fait ses preuves. Et voici enfin le stimulant suprême, le but à montrer, le prix de l'effort énergique et persévérant. Qu'importent le temps et la peine, si après s'être courbé sur son sillon pendant dix ans, pendant vingt ans, on peut un jour, sans démarches, sans enquête, sans comparution nouvelle, relever le front et marcher droit?

*
* *

A la Chambre des députés, la loi a passé inaperçue. Au Sénat, elle avait été l'objet d'un vif débat. La première proposition datait de 1890. Il a fallu l'autorité personnelle de M. Bérenger pour la faire aboutir. On a crié à la faiblesse. On a dit que la société désarmait, qu'elle exaltait le condamné au détriment de l'homme sans reproche, qu'elle conférait à celui-là un privilège au moyen d'un faux certificat de probité. Ces critiques sont sans portée, puisque la réforme s'applique surtout aux condamnés primaires ou, par exception, aux condamnés convaincus de délits sans gravité.

Au fond, croit-on utile de laisser à jamais fermées derrière ceux qui ont failli les portes de la Cité? Est-il de l'intérêt social de couper le pont qui permet d'y rentrer? Est-il juste d'ajouter à la peine subie une expiation supplémentaire? Ne voit-on pas que chaque libéré qui se reclasse est un pensionnaire de moins pour la maison centrale?

Beaucoup de gens pensent que la prison reste, pour ceux qui y sont entrés une fois, un séjour de prédilection. Ils haussent les épaules aux mots d'amendement et de relèvement : pour eux, l'homme qui a failli est incorrigible. Ces pessimistes traiteront la loi d'utopie dangereuse et menaçante. Laissons-les à leurs négations et à leur effroi. Il y a dans ce siècle assez de barbarie latente ou avouée pour qu'on essaie de tempérer par un peu de clémence les répressions nécessaires.

Je me recommande à vous, écrivait un libéré à son protecteur, au nom de tous ceux qui souffrent. Prenez notre défense. Montrez que nous sommes des malheureux honnêtes quand même. Vous aurez bien mérité de l'humanité et Dieu vous protégera.

Le 4 juillet dernier, il y a des hommes qui au fond de leurs retraites ont dû frémir d'émotion en ouvrant le journal qui annonçait le vote définitif de la loi. La loi, cette chose d'habitude si inerte, si froide, si peu compatissante aux douleurs humaines! Ne regrettons pas qu'un jour, au moyen de quelques lignes imprimées, elle ait eu le don d'apaiser quelques souffrances et de verser dans des cœurs endoloris le baume consolant de la pitié !

FERDINAND-DREYFUS.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

L'Arbitrage et le Transvaal.

Les puissances qui ont participé à la Conférence de la Haye, avec leurs divergences de vues sur certains articles du programme, sur les formes de certaines propositions, ont été cependant unanimes à prendre entre elles un engagement loyal; elles se sont engagées à faire tous leurs efforts pour conjurer la guerre par les moyens de la conciliation et de l'arbitrage, si de nouvelles occasions de guerre venaient à se présenter. Or, nous en sommes là; une guerre peut éclater d'un moment à l'autre, dont il serait difficile de calculer les conséquences immédiates ou lointaines sur l'état général des nations et sur leurs rapports les unes avec les autres.

L'affaire du Transvaal ne paraît pas grave seulement parce qu'elle met en jeu l'existence de deux petites républiques africaines et le destin d'une contrée intéressante et riche, quoique petite en étendue, ou parce qu'elle va agiter, par contre-coup, tout le problème africain, si complexe et si mal défini encore, mais parce qu'elle tend à ébranler les principes essentiels du droit des gens et les notions fondamentales sur lesquelles repose la société moderne.

Le moment est donc venu plus tôt qu'on ne pensait, il s'est précipité avec une vitesse foudroyante, de mettre à l'essai les résolutions loyales qui ont été prises d'un commun accord à la Conférence de la Haye. La Maison du Bois est encore toute chaude des généreuses paroles qui y furent prononcées par de si grandes puissances, responsables devant l'univers, et le tapis de la salle est à peine secoué. Depuis plusieurs semaines que nous sommes entre la paix et la guerre, qui a fait entendre la parole de conciliation et d'arbitrage que nous espérions? Quelle voix autorisée s'est élevée dans le monde?

Le Président Krüger et les représentants du peuple Transvaalien ont demandé l'arbitrage dès la première origine de ce conflit. L'Angleterre a répondu qu'il ne pouvait pas être question d'arbitrage entre le suzerain et le vassal. Nous ne voulons plus discuter ici la question posée dans ces termes; nous avons déjà dit ce que nous en pensions. M. Arthur Desjardins, dans un remarquable article, et avec la haute compétence qu'on se plaît à lui reconnaître, a établi de la manière la plus nette les rapports historiques et juridiques qui lient l'Angleterre et le Transvaal : il n'y a rien là qui ressemble à ce rapport de suzerain à vassal, invoqué par M. Joseph Chamberlain, contrairement à tout le droit moderne et chrétien; nous ajoutons « chrétien » à dessein parce que l'Angleterre a toujours prétendu à l'honneur d'être une des lumières de la civilisation chrétienne et humaine.

Mais en admettant par hypothèse la prétention barbare et gothique du *Colonial Office* de Londres, on y répondrait aisément qu'elle n'exclut pas l'arbitrage, la justice et la raison, à moins que ces principes essentiels de l'humanité ne soient exclus des rapports du supérieur avec l'inférieur. L'arbitrage n'a-t-il pas sa place et son rôle partout, dans tous les grands conflits ou litiges, et même dans les petits, qui viennent à s'élever entre les individus ou les groupes du genre humain ? Nous nous rappelons un temps où les grands patrons de l'industrie disaient aussi que l'arbitrage n'était pas de mise entre eux et leurs ouvriers. La loi leur a prouvé qu'ils se trompaient; elle a réglé les conditions de l'arbitrage entre les patrons individuels ou collectifs, tels que les grandes compagnies et les ouvriers ou employés qui sont à leur service, et, bien que cette loi rencontre encore des échecs, elle agit cependant et son autorité juridique et morale ne semble plus contestée par personne. Dira-t-on à Londres que le rapport entre l'Angleterre et le Transvaal est plus étroit, plus rigide qu'il ne l'est entre patron et ouvrier et que les Boers sont quelque chose de moins que les salariés de la Grande-Bretagne ?

Si l'Angleterre, aveuglée par cette prétention de grande puissance, source de tant de crimes internationaux, et qui fait penser que l'on est le maître du droit même et qu'on le règle à sa fantaisie, quand on est le souverain, n'aperçoit pas le rôle salutaire que l'arbitrage peut exercer entre elle et les républiques hollando-africaines, cependant les autres puissances participantes de la Conférence de la Haye et plus désintéressées dans ce débat peuvent faire entendre la voix de la raison et remplir l'engagement formel qu'elles ont contracté, à la face de l'univers

pensant. Pourquoi ne les avons-nous pas encore entendues dire le mot de la sagesse? Pourquoi l'Allemagne, pourquoi la Russie ne prononcent-elles pas la parole de paix? On verrait bien.

Les diplomaties ne sont pas restées absolument inactives; nous croyons sentir, à certains signes, que des efforts, des essais, des suggestions se sont produits, avec tout l'art discret et la science tactique que les diplomaties sont faites exprès pour cultiver. Est-ce assez? Cette excessive prudence est-elle la prudence? Peut-on remplir vraiment, avec un luxe de mystère poussé à ce point de perfection, le grand devoir que l'on a contracté publiquement devant les nations? Ces essais si timides, si cachés, nous représentent-ils une sanction digne de cette conférence, où fut invitée en quelque sorte l'opinion universelle et qui eut pour témoin la conscience de tous les peuples? Après un si grand éclat, aussitôt cet évanouissement de toute action palpable!

Hier, c'était la théorie, le discours, aujourd'hui nous sommes au fait, la guerre est là, à deux pas de nous, peut-être est-elle commencée pendant que nous traçons ces lignes; et, au lendemain du principe solennellement proclamé, nous ne faisons que soupçonner une mise en pratique si faible, si hésitante et si enveloppée qu'elle ne pourra sans doute pas produire son effet. Il n'est pas plus dangereux cependant de proposer publiquement un arbitrage, qu'il ne le fut de réunir publiquement une grande conférence d'arbitrage et de paix. Et où serait donc le danger? Est-ce que l'arbitrage serait périlleux par lui-même qu'on n'ose pas y recourir? Les sophismes de l'esprit humain sont toujours insondables. Est-ce que l'arbitrage serait un risque de guerre? Nous pensions qu'on en avait posé le principe comme un appui de la paix. Mais l'arbitrage, qui est une force toute morale, ne peut avoir de vertu que s'il est proposé devant le monde et s'il attire à lui le concours de l'opinion universelle. On verrait bien alors si les belligérants n'en seraient pas touchés.

*
* *

Depuis un mois, les réunions du Conseil des ministres se succèdent à Londres chaque semaine : chaque fois le Conseil devait prendre des résolutions irrévocables; la presse quotidienne, toujours horriblement pressée, annonçait l'envoi de l'ultimatum. On dit que le gouvernement anglais, en atermoyant, veut se donner tout le temps de rassembler ses forces pour écraser l'ennemi d'un seul coup. Nous lui faisons plus d'honneur en pensant qu'il cherche encore un moyen de paix et qu'il se féliciterait lui-même de pouvoir trouver une issue à la situation presque inextricable où l'ont précipité le faux orgueil et le système de provocations de M. Chamberlain.

Le complot de Johannesburg, du 31 décembre 1895, l'agression du docteur Jameson et le tour que prit à Londres le semblant de procès qui suivit, ont fait pour longtemps une situation extrêmement fausse à l'Angleterre vis-à-vis du Transvaal. M. Chamberlain et ses partisans échauffés ne semblent pas avoir eu conscience de cela. Le « raid », comme on dit par un euphémisme assez pudique, la « marche forcée » du célèbre docteur et flibustier contre la ville de l'or a principalement frappé l'opinion publique; mais le complot des Anglais dans la ville même, qu'on a assez vite oublié, fut bien plus caractéristique. Dans les derniers jours de l'année 1895, certains gros capitalistes anglais, sous prétexte de réclamer le droit électoral, dont eux et leurs partisans se souciaient fort peu, remplirent la ville d'hommes armés, à pied et à cheval, firent traîner des canons dans les rues, et se rendirent si bien maîtres de la place, que le président Krüger ne trouva rien de mieux que de faire sortir toutes les forces de police et de laisser les conjurés maîtres de la ville. C'est à peu près ainsi qu'agit M. Thiers et cette situation de Johannesburg pourrait être comparée à celle de la commune de Paris; mais les insurgés du Transvaal étaient de riches marchands d'or et brasseurs d'affaires, qui comptaient faire entrer bientôt la troupe de Jameson et se rendre entièrement maîtres de la ville et du gouvernement de la République transvaalienne.

On a donné à cet épisode le nom de révolution de Johannesburg; on sait comment elle finit au bout de très peu de jours dans un ridicule ineffaçable, et comment ses principaux auteurs, appelés à Londres pour rendre compte de leur conduite, furent renvoyés absous et félicités, au grand scandale de toute l'opinion européenne.

Cet événement, qui n'est pas encore vieux de quatre années, donne à la querelle que M. Chamberlain a cherchée au Transvaal, sa couleur et son caractère. C'est vraiment la suite de l'opération manquée de 1896; c'est le même complot monté plus grandement et de Londres même, avec l'appui de l'empire britannique, dont on rassemble les forces, depuis les Indes jusqu'à l'Australie et au Cap, pour écraser ceux qui ont si bien déjoué le coup de Jameson. On a ainsi l'idée la plus exacte de la guerre qui paraît aujourd'hui imminente, on en possède l'origine et le but, et, en quelque sorte toute la philosophie, s'il y a une philosophie du brigandage et de la spoliation. On a fait plusieurs fois de tels reproches à la politique anglaise, plus ou moins justement, et, à vrai dire, les entreprises de la politique coloniale prennent la plupart du temps un caractère et une allure auxquels les notions du droit public sont absolument étrangères.

Mais il ne s'agit pas ici d'une peuplade sauvage à conquérir à la civilisation, en la détruisant par le fer et par le feu; ce sont des blancs, des frères de race et d'origine, des Hollandais, des Français, des Flamands, que les chauvins de Londres veulent réduire à merci, et, dans cette étroite sphère du Transvaal et de l'Orange africain, le caractère d'une entreprise d'usurpation ne fait que se montrer avec une plus éclatante évidence.

Les dépêches officieuses de Londres ont informé l'Europe que la reine Victoria tient à se dégager personnellement de la responsabilité d'une guerre immorale entre toutes les guerres. La Reine-Impératrice veut écarter de l'histoire de sa vie et de son règne une tache de boue et de sang qui va ternir le glorieux déclin de cet astre. Y réussira-t-elle comme elle l'espère? La victoire elle-même est ici sans honneur et ce n'est vraiment pas la peine de finir tristement, pour l'orgueil de M. Chamberlain, un règne qui fut un miracle de durée et de bonheur.

HECTOR DEPASSE.

LA MISSION VOULET-CHANOINE

Il est un phénomène de destruction que connaissent tous ceux qui ont séjourné longtemps dans les postes militaires intertropicaux. Très peu sont exempts de son influence, natures exceptionnelles qu'aucun milieu n'entame. La plupart se transforment en mauvaise part. C'est l'estomac qui engage la lutte. Il proteste contre la nourriture, à la longue banale et insipide, que lui imposent les circonstances. On se met à table avec appréhension et on s'en retire de mauvaise humeur; à moins qu'on n'ait eu recours à quelques boissons excitantes qui, bien loin de disposer l'esprit à l'idylle, le poussent à la cruauté. Les noirs ont souvent souffert des après-dîners du vainqueur.

Puis, c'est l'ennui qui pèse sur les cerveaux, en raison même de la monotonie du paysage, et de ceux qui l'animent. L'action du chef sur ce qui l'entoure est trop bornée. La volonté supérieure lui imposerait-elle des labeurs qu'il les exécuterait sans joie. On en voit tant qui ont l'adresse de récolter pour eux seuls qu'il est pénible de ne semer que pour les autres.

C'est, d'ailleurs, là un vice rédhibitoire d'organisation. Les chefs de postes qui n'ont rien à faire sont perdus. Tous devraient concourir à qui obtiendrait les meilleurs résultats : l'œuvre de la pacification est souvent plus savante que celle de la guerre. On ne la leur impose pas. Le séjour des postes n'est donc pas favorable à l'essor intellectuel. On s'y ennuie, on s'y dispute et il est souvent indispensable de séparer deux ou trois hommes qui, en d'autres lieux, seraient les meilleurs amis du monde. Aussi, avec quel entrain on part dans la brousse et comme les occasions d'aller en expédition sont accueillies avec joie!

Mais, la brousse éveille d'autres instincts avec ses perspectives troublantes. L'histoire de nos conquêtes africaines en a fait un terrain légendaire où se révèlent des caractères que nous jugeons mal parce que nous ne connaissons pas la scène étrange où ils se manifestent et que nous ne les voyons pas dans leur cadre.

Pour si justifiées qu'aient pu être, dans certaines circonstances, les mesures belliqueuses prises à l'égard des noirs, elles n'ont jamais été que des atrocités. Leur spectacle n'était pas pour attendrir ceux qui les exécutaient. Il y a là un tel mépris de la vie humaine, un tel outrage à l'ordre naturel des choses, que celui qui prend la responsabilité de ces violences est évidemment aveuglé par cette noirceur des êtres dont parle Stanley lorsqu'il écrit que l'Européen ne voit pas l'être humain à travers l'obscurité du visage de l'indigène.

A l'influence de cette école du laisser faire, certains tempéraments ne résistent pas. Un besoin d'expansion et de domination extravagantes s'empare d'eux. A défaut du mouvement régulier dans l'ordre établi des fonctions, leur désir est d'avoir une initiative à prendre, un commandement à exercer, une impulsion à donner qui soient bien à eux seuls. Et l'occasion leur est offerte par la raison d'être de ce qu'on appelle les missions, ces mirages dont on abuse tant.

Toutes pouvaient être utiles, il faut le dire, mais beaucoup ont été mal conçues et mal engagées.

Elles ont été trop souvent préparées avec plus ou moins d'ignorance par des hommes de bonne volonté ou d'illusion naïve qui en ont été chargés inconsidérément.

Depuis quelques années, l'élan pour ces sortes d'expéditions a été extraordinaire. On glorifiait avec tant d'éclat, à son retour, tel qui venait d'accomplir une tâche de pénétration plus ou moins appréciable! Dès qu'une révélation était faite d'un itinéraire nouveau, c'était une nouvelle Amérique découverte; et les triomphateurs succédaient aux triomphateurs, faisant l'oubli sur les devanciers, ces lents et tenaces ouvriers des mystérieux débuts.

L'exploration, dès lors, devenait moins un apostolat qu'un sport. Frapper d'étonnement, sauf à ne rapporter à la science qu'un contingent insignifiant, telle semble avoir été la pensée de quelques-uns.

Et il s'est trouvé deux êtres intelligents, et audacieux, qui, affectés jusqu'aux moelles de cette diathèse intertropicale qui déséquilibre le corps et la raison, ont demandé, à leur tour, à accomplir la

mission sportive, la mission qui comble le désir d'autorité, celle qui a un caractère de marche retentissante, parce qu'elle se fait dans la brousse au bruit des clairons.

On sait comment s'est terminée cette dernière chevauchée. Le sombre drame des environs de Zinder est terrible de simplicité.

On en connaît officiellement l'origine et les phases.

La mission était partie dans de mauvaises conditions. Il a été dit qu'elle n'avait pas toute l'approbation des chefs locaux. Cette défaveur du point de départ a laissé une impression déplorable dans l'esprit des deux capitaines. En tout cas, elle est signalée pour avoir, presque au début de sa marche en avant, commis des actes répréhensibles qui n'avaient rien de commun avec les principes de civilisation. On décide que la direction en sera enlevée à ses chefs et que le lieutenant-colonel Klobb ira notifier à ceux-ci la mesure qui les frappe et prendra le commandement à leur place.

Le lieutenant-colonel Klobb est beaucoup plus âgé que ceux dont il est chargé d'aller continuer la tâche. Sa maturité l'a préservé du mal qui affecte ses jeunes camarades. Il n'a pas été hanté comme eux par l'irrésistible mirage. Il est froid, il est sage, et soupçonne à peine, s'il la soupçonne, la rébellion qui se prépare. A cette rébellion ses auteurs ne sont peut-être pas encore résolus. Sans doute les dispositions sont mauvaises contre qui vient troubler la mission, mais de là au crime... !

Eh bien! le crime sera commis. Il le sera parce que, du commencement à la fin, tout concourt à l'aggravation de l'état défectueux dans lequel est partie la mission, tant au point de vue de son organisation qu'à celui de l'humeur de ses chefs. Jalousies, antipathies et résistances d'un côté peut-être; orgueil blessé, colère à peine contenue de l'autre, tels sont les éléments qui vont se heurter, pour aboutir au drame que l'on connaît, à la révolte d'un officier français contre son chef, à la mort héroïque du colonel Klobb assassiné sur l'ordre et en présence du capitaine Voulet.

Il ne faut plus que pareil crime puisse se commettre. Il importe qu'à l'avenir on se montre plus circonspect dans l'opportunité des missions et dans le choix des hommes chargés de les remplir. Déjà, la mission Casemajou, conçue en quelque sorte à l'insu de l'opinion publique, avait été une maladresse. Celle donnée aux capitaines Voulet et Chanoine mérite encore plus de blâme, et pour le choix de ses chefs, officiers que rien n'avait préparé à leur rôle, et pour son manque d'organisation, dont la responsabilité incombe à tout le gouvernement du Soudan.

L. Sevin-Desplaces

NOTES ET IMPRESSIONS

Le Portugal, qui avait pris l'habitude de jouer les pannes dans le concert européen et n'était plus guère connu que comme eau de toilette, vient de se rappeler impérieusement à l'attention générale. Cette fois, au lieu d'embaumer, il empeste.

La ville d'Oporto, célèbre déjà par ses vins, lesquels expliquent la sympathie des Anglais pour le Portugal, si celle du Portugal pour les Anglais ne s'explique pas; la ville d'Oporto, dis-je, aspire à prendre un classement honorable, après Florence et Jaffa, parmi les cités illustrées par la peste. On s'illustre comme on peut, et deux illustrations valent mieux qu'une.

Vous rappelez-vous, dans le *Panache*, de Gondinet, l'ébahissement du nouveau préfet découvrant un volcan éteint à proximité du chef-lieu de sa préfecture :

— Comment! ils avaient un volcan et ils l'ont laissé éteindre!

Les gens d'Oporto n'ont qu'un foyer d'épidémie, dont ils ne peuvent tirer que de la gloire et nul profit monnayé, mais par pur amour de l'art (le foyer des artistes!) ils l'entretiennent avec le plus grand soin.

Le docteur Calmette, frère du secrétaire de la rédaction du *Figaro*, est allé là-bas avec quelques collègues de l'Institut Pasteur. Ces savants intrépides et dévoués ont été regardés de travers et peu s'en est fallu que les pestiférés volontaires ne leur fissent un mauvais parti.

Les Portugais sont toujours gais!

La bêtise humaine étant en tous lieux insondable, il est particulièrement compréhensible que celle du peuple d'Oporto soit sans fond, — sans fonds portugais. Et le docteur Calmette n'a pas eu lieu de s'étonner que la science fît si aisément faillite dans un pays où le Trésor public lui a donné l'exemple.

Puisqu'il leur plaît, à eux, d'avoir la peste, comme à la Martine de Molière de recevoir des coups, soit! c'est leur affaire! Mais ils seraient bien aimables de la garder pour eux et de ne la pas considérer, concurremment avec leur délicieux *port wine*, comme un article d'exportation.

***

En outre de ce péril de contagion, les raisons abondent de nous croire reportés aux plus tristes heures de notre histoire.

Où est le progrès ? Oporto a la peste, comme Florence au temps de Boccace, mais elle n'a pas de Boccace.

On nous a infligé le suffrage universel, avec son cortège de politiciens et d'agents électoraux, en nous

promettant, par compensation, d'enlever tout prétexte à émeutes et à complots. Comme il ne faut pas être trop exigeant, dans cette vallée de larmes, on se résignait aux complots, quand ils permettaient de faire l'économie du suffrage universel, et l'on s'accommoderait du suffrage universel, s'il préservait vraiment des complots. Mais subir les deux embêtements à la fois (pardon ! c'est le mot propre), c'en est trop et nous demandons grâce.

La politique est un métier extraordinairement plus facile que la littérature ou le théâtre. Un auteur qui se risquerait à être aussi ennuyeux que nos parlementaires et nos conspirateurs serait impitoyablement sifflé. Le public, si exigeant avec les écrivains et les artistes, a pour ses politiciens une inépuisable indulgence.

Peut-être cela tient-il simplement à ce qu'ils sont tous présumés si stupides que la moindre lueur d'esprit ou de raison paraît chez eux un prodige. Dès qu'une phrase à peu près conforme à la syntaxe et au sens commun se fait entendre à la tribune de la Chambre, on se récrie :

— Hé! hé! ce n'est vraiment pas mal pour un homme politique!

C'est ainsi qu'on admire, dans la bouche des petits enfants, des mots qui ne seraient pas très forts pour une grande personne.

D'autre part, on s'estime heureux tant que les politiciens se bornent à être... bornés, sans aller jusqu'à être malfaisants. Cette réserve ne leur est, du reste, pas trop habituelle et il leur arrive souvent, après avoir bien fait bâiller les gens, de les ruiner ou de les faire massacrer par surcroît. La conférence de la Haye est à peine terminée, que les besoins de la popularité de M. Chamberlain suspendent les plus graves menaces de guerre sur la république du Transvaal.

Qu'importe un attentat à l'indépendance d'un peuple civilisé? Qu'est-ce que c'est que la mort de quelques milliers de soldats anglais et boërs? Ne faut-il pas, d'abord, assurer la réélection des députés jingoes et le maintien au pouvoir du ministère tory?

* * *

Le désordre et, comme disent les sociologues, la régression est partout. Nous retournons à la barbarie. Les ouvriers du Creusot parlent d'émigrer en masse, comme les Huns. Nos trains de chemins de fer déraillent quotidiennement, comme au moyen âge. Quatre accidents en deux jours! Et M. Le Bargy veut rompre avec la Comédie-Française comme si nous étions encore au siècle de M. Coquelin!

Quant à nos voitures découvertes, par cet automne pluvieux et froid, elles constituent une aggravation d'inhumanité sur les plus mauvais jours de l'industrie des transports. Si la moitié de Paris, en ce moment, a la grippe, c'est du fait des compagnies de voitures à qui mon éminent confrère Henry Fouquier reprochait hier d'avoir commis sur lui une tentative d'assassinat. Il en est quitte pour une indisposition. D'autres, comme Renan, comme Sarcey, ont été complètement assassinés. Le fiacre ouvert est, aux changements de saisons, un danger public.

Pour le monde des théâtres, c'est un épouvantable fléau. On a cru un moment que la première du Vaudeville ne pourrait avoir lieu. A l'Opéra, l'excellent M. Colleuille, avec la particulière facilité d'élocution qui le caractérise, a tous les soirs des annonces à faire pour des artistes enroués, et deux fois en une semaine on a dû changer le spectacle.

Il n'y a pas de profession plus asservissante que celle de ténor. On y est à la merci du moindre courant d'air. En temps ordinaire, il y a bien peu de ténors; lorsqu'il fait mauvais temps, il n'y en a plus du tout.

Le niveau de la voix humaine est en baisse, comme tous les niveaux généralement quelconques. On est réduit à transposer les airs écrits trop haut des vieux opéras. Et l'on a beau leur faciliter la besogne, on a bien du mal à trouver des chanteurs capables de s'en tirer.

Devinez qui M. Lamoureux vient d'engager pour chanter *Tristan?* Un avocat! Je sais bien que le héros de Wagner est singulièrement verbeux. Y seult aussi, du reste; et le rôle conviendrait très bien à une doctoresse ayant l'habitude des conférences. Mais cette allusion n'est évidemment pas dans la pensée de l'éminent chef d'orchestre, qui, sur le dieu Richard Wagner, n'entend pas raillerie.

La vérité est que la croissante raréfaction des ténors, faisant passer ces artistes au rang des phénomènes, leur vaut des appointements de plus en plus phénoménaux. Ainsi le veut la loi de l'offre et de la demande, fondement de l'économie politique.

Le jour viendra où on les payera tellement cher qu'à moins d'être fils de prince (et encore!) ou de nabab américain, aucun individu doué par la nature d'une voix de ténor ne sera assez riche pour dédaigner un engagement dans une troupe d'opéra.

L'outrecuidance qui distingue la confrérie des ténors n'en sera évidemment pas diminuée. Dans une odelette funambulesque, Théodore de Banville montrait un roi faisant à un ténor les offres les plus magnifiques pour le décider à chanter à sa cour. Les monceaux d'or et de présents ne décidaient pas le dédaigneux et capricieux artiste.

A la fin, le roi lui disait : « Demande-moi ce que

tu voudras, c'est accordé d'avance », et le ténor répondait :

> Mon metier commence à m'user,
> Tant de labeur me rend morose;
> A mon tour, je veux m'amuser :
> *Voeux me chanter quelque chose !*

***

Il n'y a guère qu'une autre corporation où une pareille insolence soit possible, où l'on puisse rudoyer les milliardaires, faire faire antichambre aux Altesses qui restent sérénissimes sous toutes les avanies, et promulguer des oukases qui ne trouvent point de rebelles.

C'est la corporation des couturiers. Il n'y a qu'un couturier qui puisse tenir tête à un autre couturier. Rien de plus palpitant pour la galerie que la lutte présentement engagée entre P..., de la rue de la Paix et R... de la rue de Rivoli, le premier voulant lancer une nouvelle jupe à plis, dite à la bonne femme, le second prétendant maintenir la jupe collante que nous avons admirée tout cet été.

C'est R..., d'ailleurs, si j'ose risquer une opinion en une matière aussi grave, qui me paraît avoir raison au point de vue esthétique (lequel est un joli point de vue, comme on chante dans *Miss Helyett*).

Quoi qu'il en soit, la luttre entre R... et P..., lutte de géants, fait trembler sur ses bases l'Olympe de la couture, et sur toute la surface de la planète le monde féminin est dans l'attente. *Nescio quid majus nascitur.*

PAUL SOUDAY.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

I. P. FESCH : **L'armée sociale en France et à l'Étranger** (Lecoffre). — **II.** R. MERLIN : **Les associations ouvrières et patronales** (A. Rousseau). — **III.** F.-T. PERRENS : **Les libertins en France au XVIIe siècle** (Lévy). — **IV.** LOUIS COUPERUS : **Paix universelle** (Plon).

Ce ne sont pas seulement les sociologues qui liront l'ouvrage considérable de M. Paul Fesch : *L'armée sociale en France et à l'étranger*, 1898, mais toutes les personnes qui, aux plus brillantes fictions, préfèrent l'étude de la réalité actuelle, objet d'âpres discussions aujourd'hui, demain déjà matière pour l'œuvre immense de l'histoire, roman auquel nul autre n'est comparable pour la grandeur de l'action et la variété des incidents.

Quoi de plus digne de sollicitude notamment que ce mouvement social, universel, que ces masses serrées de travailleurs montant à l'assaut du pouvoir avec la lenteur formidable d'un fleuve débordé. Spectacle grandiose et terrifiant auquel nous assistons dans tous les grands pays : la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie et dans cette ruche grouillante et bourdonnante qu'on appelle la Belgique. Quantité de renseignements nous sont fournis aussi sur l'assistance, la charité, la prévoyance et sur les questions passionnantes du jour : le féminisme, l'antisémitisme, etc. M. Fesch nous promet un volume semblable pour le début de chaque année. Vraisemblablement, 1899 et 1900 seront des plus intéressants, mais à des titres bien différents...

L'œuvre documentaire de M. Fesch prépare la voie pour l'œuvre humanitaire et philosophique de M. R. Merlin : *les Associations ouvrières et patronales*, titre un peu sévère à un livre d'un haut et poignant intérêt. Dans cette étude des deux états du travailleur, « l'état physiologique, celui du labeur et de la santé, et l'état pathologique correspondant aux crises de la famille ouvrière : chômage, maladie, accidents, infirmité ou vieillesse, mort », nous ne distinguons d'abord assurément que des rapports froids et assez rebutants. Mais à mesure que nous avançons dans notre lecture et que nous visitons les divers centres de production et d'agitation, nous voyons alors se dérouler sous nos yeux les diverses phases de la lutte du capital et du travail, nous entendons les chocs, nous jugeons les coups, et le livre d'économie sociale devient le poème douloureux et grandiose des angoisses de notre société que les uns jugent agonisante, que les autres prétendent être à la veille d'enfanter un monde nouveau. Je suis de ceux-là.

Dans ces syndicats professionnels ou agricoles, dans ces sociétés coopératives, dans ces mutualités, dans ces banques populaires chez toutes les nations du monde, que de tentatives avortées, que de labeur perdu, que de longues illusions détruites en une heure, que de tyrannie parfois, mais aussi que de nobles exemples de désintéressement, et par conséquent que de germes féconds pour l'avenir de la démocratie ! Que ne peut-on mettre sous les yeux de tous les meneurs de grèves l'exemple d'un Éli-Bloor qui déclarait « qu'il ne sortirait pas de la réunion constituée avec les représentants des patrons sans avoir amené la conciliation, sentant qu'il dépendait de lui que tous ses camarades fussent privés de leur salaire pendant des semaines et des mois ».

Beaucoup de souffrance, certes, mais aussi beaucoup de travail; on ne se contente plus ici de mettre le thermomètre sous l'aisselle du patient pour se rendre compte du degré de fièvre, on en est déjà à chercher le moyen d'atténuer sinon de guérir le mal. On le trouvera. Ce ne sera pas certes une panacée quelconque : loi à voter, organisation à modifier, non, mais une éducation forte et saine qui mettra le peuple à même d'user de la liberté sans tomber

dans la licence, sans recourir à la force brutale et qui, vis-à-vis de cette liberté, placera la responsabilité.

« Responsabilité et initiative individuelle, conclut M. Merlin, telles sont les conditions primordiales de tout groupement ayant pour but même une fin toute matérielle. » Je crois que le développement exagéré des attributions de l'État est funeste à l'individu et à la société, mais la coopération bien comprise me paraît ne mettre aucune entrave à l'initiative et n'affaiblir nullement la responsabilité à condition qu'elle évite l'écueil de l'anonymat. A en croire M. Leroy-Beaulieu, ce n'est là qu'une organisation de transaction, recommandable à divers points de vue, mais d'où ne peut sortir une transformation sociale générale. Qui sait? « L'antiquité a pratiqué l'esclavage; le moyen âge a vu le servage; les temps modernes ont le salariat; l'avenir doit être à la juste répartition des fruits du travail entre les divers facteurs de la production : le travail, le talent et le capital; le régime qui établira cette répartition sera la coopération. »

J'ai relu avec un plaisir d'autant plus vif la nouvelle édition des *Libertins* que l'auteur a eu l'heureuse inspiration de débarrasser son ouvrage de toutes les notes qui l'encombraient.

Nous nous intéressons aux libertins, c'est-à-dire aux épicuriens, aux gens de petite foi du XVIIe siècle parce qu'ils sont les esprits libres de l'époque et qu'ils ne le sont pas sans danger pour leur réputation et même pour leur sécurité. Autant le ton superbe et ampoulé des *philosophes* triomphants nous agace, autant les allures autoritaires de nos modernes libres penseurs nous révoltent, autant nous nous surprenons à sympathiser, jusqu'à un certain point, avec ces enfants perdus de la bohème littéraire (la chose existait à défaut du nom et n'était point une pose ou une industrie), avec ces indépendants, ces déistes ou tout simplement ces joyeux drilles qui sous un roi dévot et morose se permettaient de n'être ni l'un ni l'autre. J'ai dit autrefois notamment en quelle estime je tenais Saint-Amant; l'écrivain et l'artiste, bien entendu, non point l'homme.

Les libertins sont encore au XVIIe siècle, pour la plupart du moins, les humbles et les bafoués. C'est dans leurs rangs que se recrutent beaucoup de victimes de Boileau; le rude satirique les avait fait comparaître à son tribunal et les avait accablés sous les arrêts de son goût bourgeois et de sa doctrine inflexible. Notre siècle a repris une à une les pièces du procès que Boileau connaissait mal ou pas du tout, et quelques essais de réhabilitation ont été tentés : l'Académie elle-même n'a-t-elle pas mis au concours l'éloge de Saint-Evremont? M. Perrens ne se place pas sur les rangs pour ce concours ou pour d'autres analogues, mais il met en relief la pensée féconde ou la fière attitude de plus d'un oublié ou dédaigné. Rien de plus vivant que les portraits qu'il trace, du point de vue spécial où il s'est placé, de Chapelle, de la Serre, de d'Assoucy, de Faret et tant d'autres, sans parler d'illustres ou bruyants personnages comme Gondi, Scarron; rien de plus pittoresque que les fameux cabarets de la république des lettres : la *Pomme de Pin*, la *Croix de Lorraine*, les *Trois Ponts d'or*, etc.

Paix universelle de Louis Couperus est un roman à clef rentrant dans le genre semi-politique, semi-fantaisiste, d'ailleurs, prodigieusement fade et ennuyeux où tout récemment encore Stevenson, J. Lemaître et Mme Pardo-Bazan se sont essayés avec quelque succès. Comment espérer que nous prendrons intérêt à une action chimérique quelconque, se passant Dieu sait quand et Dieu sait où, avec des personnages qui ne sont que de pâles fantoches aux muscles de ficelle rose, au ventre rempli de sciure de bois. Voici une silhouette évasive de l'empereur Othomar, « maître d'un empire illimité, si grand que les habitants du Nord semblaient être d'un autre sang que ceux du Midi ».

La presse l'appréciait de différentes manières et le public était souvent dérouté et le jugeait tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; c'était, disait-on, un fin diplomate, qui avait l'air très habile et qui, les sourire sur les lèvres, se jouait souvent des vieux ambassadeurs, ou un utopiste qui, au-dessus de son empire, au-dessus de son trône élevé, voyait planer des génies portant des rameaux d'olivier ou des branches de palmier, comme cela se voit au théâtre. Tantôt on le prenait pour un habile, tantôt pour un rêveur chimérique. Les femmes poétiques s'extasiaient devant son idéalisme. C'est ainsi que se mêlaient les opinions. C'est toujours ainsi que l'on juge les princes, personnes haut placées, que tout le monde a vues et connues, mais qu'on a vues de loin et que l'on connaît toujours imparfaitement...

Ce dernier point est fort exact; car quand on aura fait défiler devant nous les nombreux portraits d'Othomar XII de Liparie, nous le connaîtrons aussi peu qu'au début du volume. Et notez que c'est là le caractère le plus saillant. Xaverius, l'héritier présomptif, l'impératrice Valérie, le chancelier impérial marquis d'Ezzera, le socialiste Malena et sa fantasque épouse, tout cela ne compte pas; l'action est insipide. Que reste-t-il donc? Ah! voilà : il reste *l'écriture*, la fameuse écriture artiste, permettant à son heureux possesseur d'écrire des œuvres médiocres et plates qu'on portera aux nues ni plus ni moins que des chefs-d'œuvre.

G. ART.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38-415. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 16. 4e SÉRIE. — TOME XII. 14 OCTOBRE 1899.

LES AMOURS D'UN POÈTE

Alfred de Vigny et Marie Dorval.

I

Le lendemain de la mort de Mme Dorval (20 mai 1849), Alexandre Dumas écrivait « de souvenir » dans le journal *le Constitutionnel :*

Marie Dorval était née le jour des Rois de l'année 1798. Elle avait donc eu cinquante et un ans le 6 janvier dernier... Elle ne s'appelait pas Marie Dorval alors. Ces deux noms si doux à prononcer, qu'il semble qu'ils aient toujours dû être les siens, ces deux noms n'étaient pas encore liés ensemble par la chaîne d'or du génie. Elle s'appelait Thomase-Amélie Delaunay... Elle avait épousé — sans amour, comme épouse une pauvre enfant de quinze ans, par isolement — un de ses camarades qui jouait les Martin ; il se nommait Allan-Dorval.

Ce mariage n'eut d'autre influence sur l'artiste que de lui donner le nom sous lequel elle a été connue. Son autre nom, celui de Marie, c'est nous qui le lui avons donné; Didier fut son parrain, Adèle d'Hervey sa marraine.

Les souvenirs d'Alexandre Dumas ne devaient pas être très fidèles, ou bien Mme Dorval qui l'avait renseigné était assez mal instruite elle-même de son propre état civil, car ce récit contient plus d'une inexactitude.

D'abord Mme Dorval s'appelait bien Marie. Née à Lorient, patrie de Brizeux, de Jules Simon et de Victor Massé, elle avait été inscrite sous les prénoms de *Marie-Thomase-Amélie*. Son père, qui accusait vingt-sept ans (1), était d'origine normande et répondait au nom de Joseph-Charles Delaunay.

Sa mère, qui en avait dix-sept, était native de Lyon et avait nom Marie Bourdais. Tous deux étaient artistes dramatiques; ils avaient négligé de s'unir par les liens du mariage, mais quand la petite Marie vint au monde, Delaunay s'empressa de reconnaître qu'elle avait été « procréée par ses œuvres (2) ».

Voilà pour ce qui concerne la naissance de Mme Dorval. Quant à son mariage, je m'étonne que Dumas ait écrit qu'il « n'eut d'autre influence sur l'artiste

(1) Il en avait trente-trois, étant né le [illegible] décembre 1766, comme il appert de son acte de baptême que j'ai sous les yeux.

(2) Voici, du reste, son acte de naissance, d'après les registres de l'état civil de la commune de Lorient :

« Le dix-neuf nivose an VI de la République française, nous Antoine-Philippe Prouteau, administrateur municipal, en l'absence de l'officier public, certifions qu'il nous a été présenté par Louis Cayeux, officier de santé et accoucheur, une fille à laquelle il a été donné les prénoms de *Marie-Thomase-Amélie*, née hors mariage, rue de la Comédie, le jour d'hier, à huit heures du soir, de Marie Bourdais, artiste dramatique, âgée de dix-sept ans neuf mois, née en la ci-devant paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin de la commune de Lyon, département de Rhône-et-Loire, du mariage de Antoine Bourdais et de Françoise Barrière ; témoins ont été Jacques-Vincent Kerlero, juge de paix, âgé de quarante-deux ans, et Antoinette-Thomase Boucher-Desforges, âgée de trente ans, épouse d'Isaac Valz, commissaire hollandais. — En l'endroit, Joseph-Charles Delaunay, artiste dramatique âgé de vingt-sept ans né en la ci-devant paroisse Notre-Dame de la Ronde de la commune de Rouen, département de la Seine-Inférieure, du mariage de Joseph-Charles Delaunay et de Marie Deshayes, présent, a déclaré que l'enfant ci-dessus a été procréé par ses œuvres, de laquelle déclaration il a requis acte pour valoir à ladite Marie-Thomase-Amélie de reconnaissance de paternité. Tous les comparants et la mère de l'enfant domiciliés en cette commune. De tout quoy nous avons rapporté le présent acte sous notre seing et ceux de Cayeux, des témoins et de Delaunay.

que de lui donner le nom sous lequel elle a été connue ». Outre qu'il fut contracté dans la ville même où elle avait vu le jour — ce qui est une particularité assez rare dans la vie des comédiens — ce mariage eut pour résultat de développer chez Mme Dorval, par les heureux effets de la maternité (1), le sentiment qui devait faire d'elle une Kitty-Bell incomparable.

Mme Dorval n'était donc pas seulement Bretonne de naissance, elle l'était encore par l'acte capital de sa vie et par les souvenirs ineffaçables qui se rattachaient dans son esprit à l'acte intermédiaire de sa première communion, car elle avait suivi le catéchisme sur les bancs de l'église de Lorient.

J'insiste tout particulièrement sur ces derniers points, parce que ses biographes les ont ignorés ou négligés et qu'ils nous expliquent, surtout quand on tient compte de l'origine lyonnaise de sa mère (2), le caractère mystique et chrétien tout ensemble de cette reine de théâtre.

II

Comme la plupart des enfants de la balle, Mme Dorval fut excessivement précoce. Elle avait à peine quatre ans, qu'elle montait sur les planches pour jouer le rôle de M. Gigot, pâtissier traiteur, dans la *Flûte enchantée*.

Un peu plus tard, elle donnait la réplique à sa mère dans *Camille*, de Marsollier, et tout le parterre et aussi les coulisses battaient des mains quand Mlle Bourdais chantait d'une voix larmoyante :

Oh ! non, non, ... n'est pas possible
D'avoir un plus aimable enfant !

A sept ans, elle jouait les Betzy, et les Lorientais, dont elle était l'enfant gâtée, allaient au théâtre rien que pour l'entendre dire :

Je ne suis pas ... ma sœur ... ine !

A douze ans, sa communion faite, elle quittait Lorient dans une grande carriole d'osier pour aller à Strasbourg avec toute la troupe. Elle commença par jouer les Dugazon, mais comme elle chantait faux et qu'elle disait juste, on conseilla à sa mère de la pousser vers la comédie. Deux ans après « elle jouait Fanchette dans le *Mariage de Figaro*, et je ne sais plus quel rôle dans une autre pièce. Elle ne possédait au monde qu'une robe blanche qui servait pour les deux rôles. Seulement, pour donner à Fanchette une tournure espagnole, elle cousait une bande de calicot rouge au bas de la jupe et la décousait vite après la pièce pour avoir l'air de mettre un autre costume, quand les deux pièces étaient jouées le même soir. Dans le jour, vêtue d'un étroit fourreau d'enfant, en tricot de laine, elle lavait et repassait sa précieuse robe blanche (1). »

Tel fut son apprentissage du théâtre et de la vie.

A seize ans, elle prit l'anneau que lui tendait son camarade Allan-Dorval (2), et le mariage, ainsi que je l'ai dit, fut célébré à Lorient. Comment cela, par suite de quelles circonstances? c'est ce que j'ignore. En ce temps-là, les longues étapes en carriole ou en diligence n'effrayaient pas plus les comédiens que les marches forcées et le sac au dos n'effrayaient les militaires. Du Rhin à l'Océan il y a pourtant un joli ruban de route, mais on trouvait le moyen de le raccourcir en s'arrêtant pour jouer de distance en distance.

Dès que le mariage fut consommé, les époux Dorval reprirent le chemin de Strasbourg avec toute la troupe Bourdais. Il n'y manquait que Delaunay. Le père de Marie avait disparu depuis plusieurs années, et c'est pour le remplacer, j'imagine, que sa mère lui avait donné un mari qui avait vingt et un ans de plus qu'elle. Elle jouait toujours la comédie et l'opéra-comique. Mais en traversant Paris, elle avait eu la curiosité d'aller entendre Talma dans *Hamlet*, et l'illustre tragédien lui avait fait une telle impression qu'à partir de ce jour-là elle ne rêvait plus que le drame. Sur ces entrefaites, l'artiste de la troupe de Strasbourg qui jouait le premier rôle dans la *Mère coupable* de Beaumarchais s'étant cassé la jambe en rentrant du spectacle, le directeur pria Mme Dorval de l'interpréter à sa place. Elle le fit au pied levé et avec tant de succès, qu'elle se laissa monter la tête et que, quelques jours après, elle filait sur Paris avec une lettre de recommandation pour Lafont, de la Comédie-Française. Mais elle était à peine arrivée, qu'elle regrettait son théâtre de Strasbourg.

D'abord toutes les portes des directeurs qui devaient s'ouvrir devant elle demeurèrent fermées à double tour; ensuite Lafont, qu'elle alla voir, trouva, après l'avoir entendue dans une scène ou deux d'*Andromaque*, que le sérieux n'était pas son lot et qu'avec une mine chiffonnée comme la sienne elle jouerait beaucoup mieux les soubrettes! Son éducation était donc à refaire.

— « Vous soubrette, lui disait un jour Gozlan, ce

1) Elle avait eu trois enfants de son mariage avec Allan-Dorval.

(2) L'âme lyonnaise est, en effet, essentiellement mystique. Se rappeler l'admirable page que Michelet a écrite sur ce sujet.

(1) George Sand, *Histoire de ma vie*.

(2) Il s'appelait *Louis-Étienne Allan* et était régisseur du théâtre de Lorient. Né à Paris en la paroisse Saint-Étienne-du-Mont, le 25 décembre 1777, il était fils de Louis Allan et de Catherine-Françoise Landrin, ainsi qu'il appert de son acte de mariage. Il mourut vers 1819 à Saint-Pétersbourg.

n'est pas moi qui aurais osé vous confier un plateau chargé de porcelaines. A la vue d'un jeune homme bâtard et malheureux, vous eussiez ouvert les bras en criant : *Mon Antony, je t'aime !* Et mes porcelaines eussent été brisées. Dieu nous garde de pareilles soubrettes ! »

Gozlan avait cent fois raison, mais Lafont avait rendu son arrêt, et chacun sait que lorsque le rival de Talma avait parlé, il n'y avait plus qu'à se taire. Dorval entra donc au Conservatoire ; elle n'y resta pas longtemps. Quand elle vit à quels exercices mécaniques on allait soumettre sa nature débordante et prime-sautière, elle eut honte d'elle-même et crut qu'elle allait devenir folle. A ce moment, passa Potier, le grand comique. Elle lui conta son cas ; il se mit à rire de l'oracle de Lafont, et comme il l'avait vue jouer dans la *Mère coupable*, il la prit par la main et la conduisit au directeur de la Porte-Saint-Martin qui de ce jour-là devint sa maison.

Et voilà comment le mardi 12 mai 1818, Marie Dorval débuta à Paris dans *Pamela* de Pelletier de Volmerange ! Deux jours après, elle jouait Pauline des *Frères à l'épreuve*, du même auteur ; un mois plus tard, Mathilde de Malhek-Adhel ; puis elle parut dans la *Cabane* de Montainard, le *Jeune Werther*, le *Banc de sable*, le *Lépreux de la cité d'Aoste* et vingt autres pièces plus mauvaises les unes que les autres. Enfin les auteurs des *Deux forçats* lui taillèrent un rôle à sa mesure. Tout Paris voulut voir en 1822 pleurer Thérèse, la belle meunière. Et le lendemain de la première représentation de *Trente ans ou la vie d'un joueur*, le nom de Dorval, de sympathique qu'il était déjà, remplissait tous les journaux et courait sur toutes les lèvres. Il est vrai que dans ce drame de Ducange elle avait un partenaire digne d'elle.

Quelle surprise, quelle joie, s'écriait Jules Janin, quand, tout disposés aux émotions de la vingtième années, nous vîmes apparaître ces deux comédiens de la même famille, Mme Dorval et Frédérick-Lemaître ! Le nouveau venu était un beau jeune homme hardiment taillé pour son art, vif, hardi, emporté, violent, superbe ! la naissante Mme Dorval avait dans sa personne de quoi justifier les plus vives sympathies. Elle était frêle, éplorée, timide ; elle pleurait à merveille, avec une désolation, avec des spasmes, un délire à tout renverser ; elle excellait à contenir les passions de son cœur et à dire comme le héros de Corneille : Tout beau, mon cœur ! Rien qu'à les voir l'un et l'autre, ces enfants de V. Ducange, qu'attendait une adoption royale, unis dans la même action dramatique et parlant déjà comme on parle et comme il faut parler, il était facile de comprendre qu'ils avaient été créés et mis au monde, celui-ci pour exprimer tous les emportements de l'âme humaine ; celle-là pour en dire les douces joies intimes et bienveillantes ; celui-ci tout prêt à tout briser et magnifique dans ses colères ; celle-là humble et résignée et toute courbée sous le poids d'une immense douleur qui se faisait jour de toutes parts (1).

Nous approchons des grandes journées du Romantisme. Encore quelques passes d'armes entre les deux écoles, et les troupes de Victor Hugo qui avaient déjà des amis dans la place prendront le théâtre d'assaut. Ce fut Casimir Delavigne qui eut l'honneur d'ouvrir la brèche, le 30 mai 1829, avec son drame composite de *Marino Faliero*. Dorval y jouait le rôle d'Elena. Elle se montra si charmante, que, peu de temps après, Alfred de Vigny était à ses pieds (2). Mais c'est surtout dans l'*Incendiaire* qu'elle alluma en lui la belle flamme qui faillit le consumer.

Qu'était-ce que cette pièce ? Un gros mélodrame où l'on avait eu le mauvais goût d'exploiter les passions anti religieuses qui avaient abouti, au mois de février 1831, au sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'archevêché. On se souvient qu'après la chute de Charles X, des incendies terribles désolèrent toutes les provinces et que le clergé en fut rendu responsable par une partie de l'opinion.

Il y avait là, évidemment, matière à plus d'un drame pour un homme de théâtre à l'affût de l'actualité. Les auteurs de l'*Incendiaire* mirent en scène un archevêque, un curé et une paysanne. L'archevêque était un royaliste fanatique. Il savait que toute la contrée subissait l'influence d'un industriel républicain qui faisait vivre des centaines d'ouvriers, et pour ruiner cette influence il avait conçu le projet de mettre le feu à la fabrique. Restait à trouver l'incendiaire. Justement, il y avait, dans un village, une jeune paysanne très dévote dont les allures mystiques excitaient l'admiration du bon vieux curé et de ses paroissiens. L'archevêque ayant entendu parler de cette jeune fille va la visiter au cours d'une tournée pastorale et lui suggère l'idée de mettre le feu à la fabrique de ce républicain. En le faisant, lui dit-il, vous accomplirez un acte méritoire aux yeux de Dieu et de son Église. Le crime consommé, la justice informe ; la coupable est arrêtée et mise en prison. Elle demande à s'entretenir avec son confesseur ; et voilà le curé

---

1 J. Janin. *Littérature dramatique*. t. IV, pp. 302-303.

2 Dans les premiers jours de janvier 1830, à la suite des représentations du *Marc de Venise* où Mlle Mars avait créé le rôle de Desdémone, Alfred de Vigny adressait à Mlle Dorval un exemplaire de sa pièce avec les vers suivants :

Quel fut jadis Shakespeare ! — On ne répondit pas
Ce livre est à mes yeux l'ombre d'un de ses pas.
Rien de plus. — Je le lis en cherchant sur sa trace
Quel fantôme il suivit de ceux que l'homme embrasse,
Gloire, fortune, amour, pouvoir ou volupté
Rien ne trahit son cœur, hormis une beauté
Qui toujours passe en pleurs parmi d'autres figures,
Comme un pâle rayon dans les forêts obscures.
Triste, simple et terrible, ainsi que vous passez,
Le dédain sur la bouche et vos grands yeux baissés.

du village instruit par la confession de la cause première du crime, — d'où une scène poignante entre lui et l'archevêque. C'était Provost qui faisait le prélat et Bocage qui faisait le curé. Mme Dorval fut admirable dans la scène de la confession. Agenouillée aux pieds du curé ou plutôt accroupie sur les talons ainsi qu'une Madeleine repentante, elle le regardait fixement avec de grands yeux vagues, elle pleurait, elle se lamentait comme une folle à qui la conscience revient tout d'un coup, et durant les quinze minutes que durait cette scène, le public haletant, angoissé, ne respirait plus. Ce fut le triomphe de l'hallucination et du mysticisme au théâtre... Or, comme Alfred de Vigny était en ce temps-là hanté par l'esprit du mystère et fasciné par le jeu de Mme Dorval, il allait tous les soirs la contempler dans ce rôle d'incendiaire où elle était portée en quelque sorte par sa nature mystique.

Et le fait suivant que je tiens de M. René Luguet, gendre de la grande artiste, ne fut pas étranger, j'imagine, à la passion qu'il conçut dès lors pour elle.

Un soir qu'il était allé la féliciter dans sa loge, elle lui dit que depuis deux ou trois représentations elle était fort intriguée par la présence d'une dame en noir qui, sans jamais relever son voile, ne cessait de s'essuyer les yeux.

— C'est une de mes bonnes amies, repartit le poète, et, si vous le désirez, je puis vous la présenter à la fin du spectacle.

Mme Dorval accepta la proposition avec joie et comme pour mieux mériter les compliments qu'on lui réservait, elle fut encore plus belle et plus attendrissante dans la fameuse scène de la confession.

Quand le spectacle fut terminé, Alfred de Vigny lui présenta l'inconnue qui, toujours voilée et lui serrant les deux mains, lui dit, d'une voix encore mouillée de larmes :

— Ah! Madame, que vous êtes belle et touchante dans cette pièce!

— Je suis bien heureuse de vos éloges, répondit Mme Dorval, mais vous me rendriez plus heureuse encore en me disant votre nom.

Alors la dame releva doucement son voile et lui montrant ses beaux yeux rougis par les pleurs :

— Je suis la Malibran, dit-elle.

— Ah! chère madame, s'écria Mme Dorval, en l'entraînant vers sa toilette, regardez ce petit tableau : je n'ai jamais eu que cette image dans ma loge, elle m'a suivie à travers tous les théâtres de France : c'est votre portrait, c'est la Malibran chantant la *Romance du saule;* c'est pour moi la madone de l'art.

Et les deux actrices tombèrent dans les bras l'une de l'autre.

III

Il y a parfois des affinités, des coïncidences singulières dans la vie des âmes appelées à s'unir. On dirait qu'elles sont aimantées et qu'une force irrésistible les pousse l'une vers l'autre en dépit des distances sociales et des différences de leur tempérament réciproque.

C'est ainsi qu'il faut expliquer les relations d'amitié et d'amour qui s'établirent en 1829 entre Alfred de Vigny et Mme Dorval et ne durèrent pas moins de six années.

Extérieurement, physiquement, ces deux êtres étaient les plus dissemblables qui se pussent accoupler. Autant Mme Dorval était animée, expansive, débraillée, désordonnée dans ses mouvements et ses allures, autant Alfred de Vigny était froid, réservé, compassé, irréprochable en sa mise et en son maintien! Qu'on se figure un gentleman à côté de Dolorida ou de Carmen.

Intérieurement, moralement, au contraire, il y avait entre eux tant de points de contact qu'on aurait pu les prendre pour le frère et la sœur. Outre qu'ils étaient à peu près du même âge (il avait à peine un an de plus qu'elle), ils étaient tous deux d'une sensibilité extrême; seulement la sensibilité de Mme Dorval éclatait au grand jour sur tous les traits de son visage par l'habitude qu'elle avait contractée au théâtre de pleurer et de souffrir tout haut; tandis que celle de Vigny, après avoir été refoulée dès l'enfance par les maîtres et à l'armée par les officiers supérieurs, demeura enfermée toute sa vie dans le coin le plus secret de son cœur. Cette sensibilité s'était accrue en eux, avec le temps, de leur disposition naturelle au mysticisme, car Dorval était superstitieuse comme toutes les Bretonnes, et Vigny, de son côté, croyait aveuglément à la destinée, — ce qui est un genre de superstition. Jeune, il s'était nourri de la lecture de la Bible; femme, dans ses heures de trouble et d'angoisse, elle faisait la sienne de l'*Ancien Testament*, de l'*Imitation* et des *Psaumes*.

En matière de foi et d'amour, ils avaient à peu près les mêmes sentiments. « Aimer, inventer, admirer, voilà ma vie », disait-il. Ces trois mots auraient pu servir de devise à Mme Dorval, car elle ne vécut, elle aussi, que pour admirer, pour inventer et pour aimer. L'amour, pour elle comme pour lui, était une bonté sublime. C'est pour cela qu'il avait conçu le beau mythe d'*Eloa* et qu'elle excellait dans les rôles de passion, de tendresse et de sacrifice. Ils étaient nés ensemble à la poésie des larmes et de la pitié. Au moment où le poème d'*Eloa* mettait Vigny hors de pair, le rôle de Thérèse, des *Deux forçats*, tirait Dorval de l'obscurité. Mais l'amour qui devait les

réunir pour un temps trop court, hélas! leur était apparu sous des figures différentes. Mariée à seize ans à un homme qui frisait la quarantaine, on peut dire qu'elle ne connut l'amour que dans la maternité. Elle fut mère avant d'avoir été femme. Ses premiers amants furent les héros imaginaires des drames qu'elle interpréta, ses premières amours des amours de tête. Aussi, lorsqu'elle vit à trente-deux ans s'agenouiller devant elle le gentilhomme de race qu'était Alfred de Vigny, à l'aspect de son charmant visage encadré de cheveux blonds bouclés et doucement éclairé par des yeux d'un bleu tendre, elle éprouva un sentiment tout nouveau pour elle et que je ne saurais mieux comparer qu'à la sensation que procure un verre d'eau bien fraîche à des lèvres brûlantes. Elle qui n'avait vécu jusque-là que pour l'action et d'une vie qui rappelait celle de la salamandre, elle sentit tout à coup son âme apaisée, rafraîchie, s'entr'ouvrir au rêve.

La même révolution, le même changement se fit, au contact de Dorval, dans l'état d'âme d'Alfred de Vigny.

Avant de la rencontrer sur son chemin, il vivait, suivant la remarque de Sainte-Beuve, dans une perpétuelle hallucination séraphique. Il n'avait encore aimé qu'en imagination, tant son idéal d'amour était difficile à réaliser. L'idée abstraite, l'esprit pur, la Muse, Psyché avaient été sa première passion; son âme tourmentée se reposait sur des idées revêtues de formes mystiques qu'il étreignait amoureusement et dont il jouissait comme si elles avaient été de chair et d'os. La femme de son rêve, c'était la Francesca de Rimini qui montait vers le ciel tenant entre ses bras l'âme bien-aimée de Paolo. Et ce sensuel mystique trouvait que la volupté de l'âme était infiniment plus longue que celle des sens et que l'extase morale était supérieure à l'extase physique. Mais du jour où il vit pleurer les beaux yeux de Dorval dans le rôle de Louise, de l'*Incendiaire*, du jour où il vit se briser en deux, sous le vent de la douleur et du repentir, sa taille souple comme la plume molle de son chapeau, il lui sembla que son rêve prenait une forme humaine, une enveloppe charnelle; pour la première fois de sa vie, il connut l'amour, et le rêveur qu'il était, sous les philtres magiques de cette femme de théâtre, se sentit peu à peu devenir un homme de théâtre, un nouvelliste, un homme d'action.

Leur union fut donc en quelque sorte l'accord mystique de l'action et du rêve.

Union mystique! amour mystique! avec un tempérament de feu comme celui de Dorval et des sens affinés comme ceux de Vigny, ces mots, à première vue, ont l'air de jurer entre eux; cependant jamais ils ne furent accolés plus judicieusement l'un à l'autre, et je ne crois pas que le mysticisme chrétien ait produit, même au moyen âge, un cas plus frappant de ce phénomène psychique.

Les relations du poète et de la comédienne furent, durant de longs mois, une sorte de *flirt*. Je prends ce terme anglais dans son sens le plus chaste. Alfred de Vigny pensait de l'amour ce qu'en a dit Pascal :

« Tant plus le chemin est long dans l'amour, tant plus un esprit délicat sent de plaisir.

« Le premier effet de l'amour, c'est d'inspirer un grand respect; l'on a de la vénération pour ce que l'on aime.

« Le respect et l'amour doivent être si bien proportionnés qu'ils se soutiennent sans que ce respect étouffe l'amour (1). »

Partant de là, le poète commença par éprouver pour l'actrice un respect qui était fait d'admiration profonde et de pieuse sympathie. L'admiration s'adressait à l'artiste; la sympathie était pour la femme, restée veuve à vingt ans avec trois petites filles, et qui, n'ayant pas assez de son propre malheur, avait pitié de tout ce qui souffre. Il ne vit d'abord en elle qu'une Muse. Il lui confia toutes ses pensées, il l'initia à tous les mystères de son art, sans se départir jamais, dans l'intimité qui finit par s'établir entre eux, de son attitude révérencieuse. Ses attentions pour elle étaient d'une délicatesse extrême et sa discrétion confinait au scrupule. Peu ou point de manifestations extérieures; point de protestations de dévouement ou d'amitié; point de bouquets au théâtre; point de promenades sentimentales ni de sorties compromettantes. Les seules marques publiques d'intérêt qu'il lui ait données jusqu'en 1833 furent peut-être le compte rendu qu'il fit, dans la *Revue des Deux Mondes* (2), des *Anecdotes historiques et politiques sur Alger*, ouvrage de M. Merle, son mari, et les deux articles qu'il publia dans la même revue à la suite des représentations d'*Antony* et de *Jeanne Vaubernier* (3).

« ... Mme Dorval, écrivait-il, avait le secret des plus touchantes larmes, des plus puissantes émotions de la tragédie et du drame; elle vient de montrer que le ton aisé et simple du monde, que les bonnes manières de la comédie lui étaient familières... Elle semblait une actrice anglaise venue de Covent-Garden ou de Drury-Lane avec toute la profondeur de rêveries, d'émotions, de mistress Siddons, et elle vient d'ajouter à cette puissance tragique (la première au théâtre), celle que donne une observation fine de la société; c'est un talent complet, et dont l'avenir est bien vaste (4). »

(1) *Discours sur les passions de l'amour.*
(2) 1832, t. III-IV, p. 53-65.
(3) 1er février 1832, p. 397.
(4) *Revue des Deux Mondes*, 1833, t. I-II, p. 622-630.

Mme Dorval habitait alors sur le boulevard Saint-Martin. Il allait la voir chez elle à des jours convenus d'avance, ou quand il était à peu près sûr de la trouver seule. Et là, assis auprès d'elle, dans un tête-à-tête charmant qui était celui de deux fiancés chastement épris l'un de l'autre, ils s'entretenaient à bâtons rompus des choses du théâtre, des œuvres littéraires du temps et aussi, cela va sans dire, de leur vie passée et future. Peut-être le soir, à la sortie du spectacle, sous le coup de telle scène de passion où Dorval lui avait donné une secousse violente, sentait-il en y resongeant monter dans tous ses membres le frisson du désir, mais il repoussait bien vite ce sentiment profane, et je suis sûr qu'il se murmurait à lui-même, dans le silence de la nuit, ces vers délicieux de son poème d'*Éloa :*

D'où venez-vous, Pudeur, noble crainte, ô mystère,
Qui si tôt de son enfance a vu naître la terre,
Fleur de ses premiers jours qui germez parmi nous,
Rose de Paradis, Pudeur, d'où venez-vous ?

Et l'esprit finissait toujours par l'emporter sur la chair.

De son côté, Dorval qui n'avait point été habituée par ses adorateurs de passage à ces hommages respectueux, Dorval qui toute sa vie avait été bousculée, traitée sans façon ou prise d'assaut, éprouvait autant d'amour-propre que de secrète jouissance à se voir traitée « comme une duchesse », à s'entendre appeler « mon ange » par un poète dont les manières étaient aussi nobles que le sang. Cela la changeait; cela la reposait des convoitises brutales dont elle avait été si souvent l'objet et la victime. Elle sut gré à M. le comte de Vigny de lui avoir fait comprendre que l'amour vraiment digne de ce nom est un plaisir de l'âme encore plus qu'un plaisir des sens; son bonheur fut si grand de sentir qu'elle se purifiait, qu'elle était en train de se refaire une virginité sur les hauteurs sereines où il l'entraînait derrière lui, que deux ans après elle écrivait à Alexandre Dumas qui ne cessait de la tourmenter :

«... Partez sans me voir, et je reçois votre adieu, ou venez me voir. Je vous recevrai comme un ami malade d'un mal qui fait souffrir, mais qui dure peu. Je vous promettrai de vous revoir à votre retour, si vous promettez, vous, de m'aimer comme m'aime M. de Vigny (1). »

Cette lettre est du commencement de l'année 1832. En la recevant, Dumas qui se souvenait évidemment de leur conversation quelque peu débridée, le soir du jour où Dorval l'avait fait coucher dans la chambre de son mari absent pour être plus sûre d'avoir le lendemain matin son cinquième acte d'*Antony* (1), Dumas qu'elle appelait alors « mon bon chien » et qu'elle tutoyait pour se conformer à l'habitude qu'il avait de tutoyer tout le monde, Dumas dut se dire que M. le comte de Vigny lui avait changé son Adèle d'Hervey; — car il n'y a pas à dire, quelque étrange que cela paraisse, ce petit billet de Dorval établit de façon certaine que jusqu'en 1832 ses relations avec le poète furent irréprochables. Une femme comme elle n'aurait pas écrit à un homme comme lui : « Aimez-moi d'amour chaste », si elle s'était livrée à celui qu'elle donnait en exemple.

D'ailleurs, le ton de cette lettre est en harmonie avec celle que Vigny adressait à Dorval au mois d'août 1831 :

« Je vous envoie la *Maréchale d'Ancre* sous deux espèces, Madame; c'est une pauvre défunte qui aurait dû revivre quelque temps sous votre figure, mais ce n'était pas écrit dans son jeu de cartes magiques. J'irai aujourd'hui dîner avec vous, selon votre gracieuse invitation, et vous suis mille fois dévoué.

« ALFRED DE VIGNY. »

C'est, en effet, pour Mme Dorval qu'il avait conçu le rôle de la *Maréchale d'Ancre*, mais des influences puissantes de théâtre l'avaient forcé de le donner à Mlle Georges; aussi, pour lui marquer à la fois son chagrin et son estime, n'avait-il trouvé rien de mieux que de lui envoyer, quand il disparut de l'affiche, deux exemplaires de son drame. L'un était le texte imprimé en un volume richement relié portant gravés ces mots en lettres d'or sur l'un des plats : *A Mme Dorval, la Maréchale d'Ancre, Alfred de Vigny, 1831.* L'autre était son propre manuscrit, le premier jet de son drame, avec toutes les corrections et les ratures, en un grand volume in-folio relié, portant sur la garde cette dédicace de sa main :

« A MADAME DORVAL

« Je n'ai que ce moyen de vous rendre ce drame qui fut écrit pour vous, Madame; vous vouliez le jouer, mais vous n'êtes reine à votre théâtre que par le talent, et ce n'est pas une royauté toute-puissante que celle-là, au temps où nous sommes.

« ALFRED DE VIGNY.

« Ce 15 août 1831.

Sur les gardes du livre imprimé, il avait écrit le petit billet ci-dessus par lequel il lui mandait qu'il irait dîner avec elle le soir; et ce billet-dédicace était suivi du sonnet suivant qui n'a pas été recueilli dans ses œuvres.

1. Lettre inédite.

1. *Mémoires d'Alexandre Dumas*, t. VII, p. 182.

A Madame Dorval.

SONNET

Si des siècles mon nom perce la nuit obscure,
Ce livre écrit pour vous sous votre nom vivra.
Ce que le temps présent tout bas déjà murmure,
Quelqu'un, dans l'avenir, tout haut le redira.

D'autres yeux ont versé vos pleurs. — Une autre bouche
Dit des mots que j'avais sur vos lèvres rangés,
Et qui vers l'avenir cette perte nous touche
Iront de voix en voix moins purs et tout changés.

Mais qu'importe! — Après nous ce sera pire chose.
La source en jaillissant est belle et puis arrose
Un désert, de grands bois, un étang, des roseaux,

Ainsi jusqu'à la mer où va mourir sa course.
Ici destin pareil. — Mais toujours à la source,
Votre nom bien gravé se lira sous les eaux.

ALFRED DE VIGNY.

26 janvier 1831.

IV

Mais on ne joue pas impunément avec le feu. Il vient toujours une heure, une minute, — à moins d'être pétri de la chair des saints, et encore! — où le regard le plus chaste allume le désir et fait jaillir la flamme. Je n'étonnerai personne en disant que ce fut Dorval qui fut la moins forte. Le miracle, et il n'est pas mince, c'est qu'elle ait résisté si longtemps à la tentation. Un soir donc qu'elle était énervée, — je tiens cette anecdote d'un homme de théâtre qui l'a beaucoup connue, — elle regarda Vigny dans le blanc des yeux et lui dit à brûle-pourpoint, de ce ton gamin qu'elle n'avait jamais perdu tout à fait : « Quand les parents de M. le comte viendront-ils demander ma main ? »

Le mot était si provocant et si spirituel, que Vigny, qui tout en jouant à l'ange ne voulait pas faire la bête, ne se le fit pas dire deux fois. La demande eut lieu le soir même et les noces suivirent incontinent. Tant il est vrai que le naturel revient toujours au trot, quand ce n'est pas au galop.

Leur lune de miel fut un long ravissement. « Elle recevait de lui non des baisers, mais ces douces caresses de main passées dans les cheveux, de doigts posés sur la bouche qui préparent à l'amour et qui répondent, pour ainsi dire, aux sens de l'âme (1). »

Et puis après, au pied de l'autel, c'étaient des oraisons, des *élévations*, suivies d'extases, qui avaient quelque chose de rituel, de liturgique.

Dorval avait un bracelet d'or qu'elle portait jour et nuit comme un talisman et auquel pendait une petite croix qui lui venait de sa première communion. Cette petite croix au bout de cette main d'amoureuse donnait à leur amour je ne sais quelle pointe de mysticisme et par moments devait en troubler le charme, car un jour il inscrivit sur son *journal* ce projet de poème qui a tout l'air d'un souvenir : « Un christ dans une alcôve. Rêve d'une femme qui l'entend lui reprocher les plaisirs qu'elle a goûtés avec son amant devant la croix. Elle souffre et se sent percer les mains en expiation toutes les nuits. »

Quoi qu'il en soit, ce violent amour traversant la vie du poète à l'âge où il était en pleine maturité, exerça sur son esprit une influence considérable.

Un jour qu'il était en belle humeur (c'est-à-dire était amoureux, ces jours-là sont rares dans sa vie), il écrivit pour Mme Dorval un acte en deux scènes : *Quitte pour la peur*, qui fut joué dans une représentation à son bénéfice, le 30 mai 1833, dans la salle de l'Opéra. Imaginez-vous une profusion à l'infini de tout ce qui brille et resplendit autour d'une tête intelligente, un style où tout pétille, une âme où tout soupire. Ah! qu'il fut heureux ce jour-là! comme il s'enivrait de poésie et comme il écoutait passionné de lui-même et d'elle-même cette étonnante Dorval laissant pour la musette enrubannée la flûte doublée d'airain! Elle de son côté, était-elle assez contente et ravie! Elle se regardait souvent dans ces glaces biseautées à Venise, pour bien s'assurer qu'elle était elle-même et non pas une marquise arrivant en droite ligne de son château de Bellevue et des courtils de Choisy-le-Roi (1)!...

En ce temps-là Dorval n'était pas précisément belle, mais elle était *pire*, ainsi qu'elle l'avouait un jour ; et l'on aura une idée de la fascination qu'elle exerçait sur Vigny, quand on lira le petit portrait qu'il nous a laissé d'elle dans son *Journal :*

« Une actrice vraiment inspirée est charmante à voir à sa toilette avant d'entrer en scène. Elle parle avec une exagération ravissante de tout, elle se monte la tête sur de petites choses, crie, gémit, rit, soupire, se fâche, caresse en une minute. Elle se dit malade, souffrante, guérie, bien portante, faible, forte, gaie, mélancolique, en colère; et elle n'est rien de tout cela, elle est impatiente comme un petit cheval de course qui attend qu'on lève la barrière, elle piaffe à sa manière, elle se regarde dans la glace, met son rouge, l'ôte ensuite; elle essaie sa physionomie et l'aiguise, elle essaie *sa voix en parlant haut;* elle essaye son âme en passant par tous les tons et tous les sentiments. Elle s'étourdit de l'art et de la scène par avance, elle s'enivre (2). »

Mais *Quitte pour la peur* n'était qu'un proverbe étincelant d'esprit dont la princesse de Béthune lui avait donné le sujet et qu'il avait porté au théâtre tout exprès pour montrer, à ceux qui pouvaient en douter, que Dorval était capable de jouer la comédie aussi bien que le drame. Et de même que Racine avait créé *Phèdre* afin de produire la Champmeslé dans un rôle où toutes les passions

1 *Journal d'un poète.*

1 J. Janin, *Débats*, 28 janvier 1867.
2 *Journal d'un poète*, p. 60.

fussent exprimées, de même Alfred de Vigny qui, maintenant, connaissait à fond la nature ardente et passionnée de sa maîtresse et les ressources infinies de son art, écrivit pour Dorval le rôle de Kitty-Bell qui fut sa plus belle création et qui demeure son plus beau titre de gloire devant la postérité.

On sait comment il avait indiqué ce rôle : « Kitty-Bell, jeune femme mélancolique, gracieuse, élégante par nature plus que par éducation, réservée, religieuse, timide dans ses manières, tremblante devant son mari, expansive et abandonnée seulement dans son amour maternel. Sa pitié pour Chatterton va devenir de l'amour, elle le sent, elle en frémit; la réserve qu'elle s'impose en devient plus grande : tout doit indiquer, dès qu'on la voit, qu'une douleur imprévue et une subite terreur peuvent la faire mourir tout à coup. » Personne au Théâtre-Français, en dehors de Mme Dorval, pas plus Mlle Mars que Mlle Georges, n'était capable aux yeux de Vigny de réaliser le type de Kitty-Bell. Aussi dès que la pièce fut reçue, le poète refusa-t-il de sacrifier, cette fois, l'interprète qu'il avait choisie, aux rancunes des uns et aux intrigues des autres.

L'histoire de *Chatterton* à la Comédie-Française vaut la peine d'être contée dans tous ses détails et je la rapporte ici d'après le récit que m'en a fait M. René Luguet.

Marie Dorval qui avait débuté récemment dans la maison de Molière n'avait pas encore obtenu de ses camarades ses lettres de naturalisation. Mlle Mars, surtout, qui sentait grandir en elle une rivale, ne perdait pas une occasion de ravaler cette comédienne *de boulevard*. Le directeur et les sociétaires du Théâtre-Francais crièrent donc au scandale quand ils apprirent que l'auteur de *Chatterton* avait fait choix de Mme Dorval pour jouer le rôle de Kitty-Bell. « Que cela soit scandaleux ou non, répondit Vigny, telle est ma volonté et j'entends qu'elle soit faite ; dans le cas contraire, ma pièce s'en ira rejoindre Mme Dorval au théâtre de la Porte-Saint-Martin. »

Quelques jours après, le ministre des Beaux-Arts rencontrant le poète au foyer de l'Opéra, l'aborda et lui dit :

— Il paraît, monsieur le comte, que vous êtes à la veille d'un grand succès ! Je vous félicite de cet heureux événement et surtout d'avoir Mlle Mars pour principale interprète.

— Que Votre Excellence me permette de lui dire qu'elle est mal informée : ce n'est pas Mlle Mars, c'est Mme Dorval qui créera le rôle de Kitty-Bell, et je puis vous assurer qu'elle y sera magnifique.

— Cependant, monsieur le comte, Mlle Mars a des titres et une royauté !

— Que Dorval n'a peut-être pas encore conquis, mais qu'elle aura demain, je vous le jure.

Après le ministre ce fut au tour du roi.

Alfred de Vigny avait été invité à un bal aux Tuileries. Louis-Philippe se le fit présenter entre deux contredanses :

— Permettez-moi, monsieur de Vigny, de vous adresser mes félicitations pour le grand succès qui se prépare en votre honneur et aussi pour l'heureux choix que vous avez fait de Mlle Mars comme interprète. C'est une admirable actrice, et nous irons, la reine et moi, l'applaudir dans cette nouvelle création.

— Que Votre Majesté daigne me pardonner, mais ce n'est point à Mlle Mars que j'ai confié le rôle de Kitty-Bell, j'ai cru devoir en disposer en faveur de Mme Dorval, une grande actrice, elle aussi, et qui possède précisément la grâce, la poésie, la passion que j'ai prêtées à mon héroïne.

Le roi répondit un peu froidement :

— Je souhaite que votre détermination vous soit profitable, mais je crains bien que cela n'aille pas tout seul au théâtre.

De ce côté-là le roi était bien renseigné.

Loin d'aller tout seul, cela n'allait pas du tout. Tous les artistes qui jouaient dans *Chatterton* s'étaient conjurés contre Dorval et profitaient des répétitions pour signifier leur mécontentement à l'auteur.

Un jour, ils trouvèrent tout équipé sur la scène l'escalier légendaire et sa rampe en spirale au bas de laquelle Kitty-Bell vient mourir.

— Qu'est-ce que c'est que cette machine-là ? s'écrièrent-ils en chœur.

— Cette machine-là, dit Dorval, d'un air bon enfant, c'est l'escalier du haut duquel je dois dégringoler pour venir mourir au dénouement. C'est très beau, cette scène-là, vous verrez.

Ils se regardèrent entre eux et regagnèrent la coulisse en chantonnant : *Tra la la la, elle dégringole !... comme à la Porte-Saint-Martin !*

Cette innovation de la mise en scène réaliste les mettait hors d'eux-mêmes.

Ils n'en répétèrent pas moins avec zèle, tout en se tenant sur une réserve glaciale à l'endroit du poète et de sa Kitty-Bell.

— Est-ce que c'est ce matin que vous *dégringolez?* lui demanda un jour Joanny qui remplissait le rôle du Quaker.

— Non, Monsieur, pas aujourd'hui.

— Bien, Madame.

Arriva la série des répétitions générales à huis clos. Joanny, l'air gouailleur :

— Alors, c'est aujourd'hui qu'on *dégringole?*

— Je vais tâcher.

— Bien, Madame.

Et le moment venu, Dorval prit tout bonnement

ses jupes à deux mains, descendit tranquillement l'escalier et vint s'asseoir sur la première marche en disant à Joanny :

— C'est là que je meurs.

— Mais, enfin, Madame, je voudrais voir votre dégringolade pour régler mon attitude.

— Bah! riposta Dorval, voir mourir quelqu'un n'est pas chose si extraordinaire et si difficile! tout le monde s'en tire, mon cher camarade, et après m'avoir écoutée avec tout votre talent dans votre rôle, vous ne serez pas embarrassé pour la manière de me regarder mourir. Enfin, Monsieur, s'il faut tout vous dire, je tiens à garder secret jusqu'à la première représentation le mouvement de cette scène sur laquelle je compte et l'auteur aussi. Il faut que ce soit un effet de surprise.

Et il fut fait ainsi.

Le soir de la première représentation le Tout-Paris était dans la salle où fermentaient les passions politiques non moins que les passions littéraires. Le roi Louis-Philippe et la cour occupaient les quatre avant-scènes. La pièce eut un immense succès. Marie Dorval fut admirable. Lorsqu'elle parut tenant un bel enfant sur le bras et un autre par la main, les applaudissements éclatèrent de toutes parts; cette gracieuse créature, qui rappelait les madones de Raphaël, ne marchait pas, elle frôlait le tapis.

Mais c'est au dénouement qu'on l'attendait. Quand il arriva, quand Kitty-Bell, pressentant la catastrophe, monta fiévreusement ouvrir la porte du logis de Chatterton et qu'elle le vit étendu et sans vie, Dorval poussa un grand cri et recula épouvantée; puis, se renversant en arrière, à demi-évanouie, sur la rampe de l'escalier, elle se laissa glisser du haut en bas, comme une colombe frappée d'un coup de feu, et vint s'abattre sur la première marche où elle rendit l'âme.

Alors, la salle entière, secouée d'un grand frisson, se leva, battant des mains avec frénésie et rappelant Mme Dorval qui, ne trouvant pas un artiste pour lui donner la main, saisit les deux enfants de Kitty-Bell et s'avança au bord de la scène avec tout le charme et la poésie d'une belle madone, pendant que de la loge royale un bouquet venait tomber à ses pieds.

Le rideau baissé, la grande artiste, toute songeuse, se dirigea vers sa loge, et quelle ne fut pas sa surprise de voir debout, tête nue, sur le seuil, Joanny qui venait de créer le Quaker avec tant d'autorité.

— Madame, lui dit-il d'une voix émue, je viens vous demander pardon... Je n'avais pas l'honneur de vous connaître, mais vous avez été sublime dans cette création de Kitty-Bell, et jamais je n'oublierai l'émouvant spectacle que vous venez de nous donner.

Mme Dorval, toute tremblante, lui sauta au cou en lui disant :

— Cher et grand artiste, vous avez autant de cœur que de talent.

Et elle lui donna le bouquet tombé de la loge royale.

Le lendemain, la presse était unanime à célébrer ses louanges, et voici en quels termes Alfred de Vigny parlait d'elle :

« Entre les deux personnages de Chatterton et du Quaker s'est montrée, dans toute la pureté idéale de sa forme, Kitty-Bell, l'une des rêveries de Stello. On savait quelle tragédienne on allait revoir dans Mme Dorval; mais avait-on prévu cette grâce poétique avec laquelle elle a dessiné la femme nouvelle qu'elle a voulu devenir? Je ne le crois pas. Sans cesse elle fait naître le souvenir des vierges maternelles de Raphaël et des plus beaux tableaux de la Charité; sans effort elle est posée comme elles; comme elles aussi, elle porte, elle emmène, elle assied ses enfants, qui ne semblent jamais pouvoir être séparés de leur gracieuse mère, offrant ainsi aux peintres des groupes dignes de leur étude, et qui ne semblent pas étudiés. Ici la voix est tendre jusque dans la douleur et le désespoir; sa parole lente et mélancolique est celle de l'abandon et de la pitié; ses gestes, ceux de la dévotion bienfaisante; ses regards ne cessent de demander grâce au ciel pour l'infortune; ses mains sont toujours prêtes à se croiser pour la prière; on sent que les élans de son cœur, contenus par le devoir, lui vont être mortels aussitôt que l'amour et la terreur l'auront vaincue. Rien n'est innocent et doux comme ses ruses et ses coquetteries naïves pour obtenir que le quaker lui parle de *Chatterton*. Elle est bonne et modeste jusqu'à ce qu'elle soit surprenante d'énergie, de tragique grandeur et d'inspiration imprévues, quand l'effroi fait enfin sortir au dehors tout le cœur d'une femme et d'une amante. Elle est poétique dans tous les détails de ce rôle qu'elle caresse avec amour, et dans son ensemble qu'elle paraît avoir composé avec prédilection, montrant enfin sur la scène française le talent le plus accompli dont le théâtre se puisse enorgueillir. »

Vigny aurait pu ajouter, sans manquer de modestie : « et dont l'auteur ait le droit d'être fier », car c'est l'amour qu'il avait su inspirer à la grande actrice qui l'avait ainsi transfigurée.

V

Après cette solennité dramatique qui avait réuni leurs noms dans un triomphe sans précédent au théâtre, il semble que l'amoureuse amitié de Dorval pour Vigny dût, sinon augmenter, au moins devenir plus forte. Non seulement, en effet, il l'avait couverte de gloire, mais elle savait qu'il disait la vérité, quand il mandait à Brizeux, le lendemain de la première représentation de *Chatterton* :

« ... Sans Kitty-Bell, celle qui la joue avec un admirable génie était perdue au théâtre et succombait sous les cabales; c'est là un vrai bonheur pour moi (1). »

Cependant, par une de ces contradictions qui ne sont pas rares chez la femme, c'est dans le moment même où elle avait tant de raisons de lui être attachée, que Dorval eut la faiblesse de le trahir. Je dis faiblesse et non lâcheté, parce qu'en lui étant infidèle elle ne croyait peut-être pas le trahir et que cette trahison se fit en quelque sorte malgré elle, sans que le cœur, dans les commencements tout au moins, y prît la moindre part. Il y avait malheureusement en elle deux forces opposées et que pendant longtemps Vigny avait équilibrées comme par miracle : le cœur et le tempérament. Le cœur était bon, généreux, sensible aux caresses, facile aux séductions par conséquent. Le tempérament était de feu et finissait toujours par prendre le dessus. N'est-ce pas l'auteur de *Stello* qui a dit que « le tempérament ardent c'est l'imagination des corps »? Eh bien, Vigny avait plutôt l'imagination du cœur et de l'esprit, et c'est pour cela que Dorval lui fut infidèle. Il avait beau être sensuel tout autant qu'un autre, il l'était d'une façon qui n'était pas la bonne. Au bout de quelque temps, il sentit qu'il était incapable d'éteindre les ardeurs qu'il avait allumées dans le sein de sa belle maîtresse, et c'est le sentiment de son impuissance qu'il a rendu dans ce cri douloureux : « O maîtresse de Raphaël, tu le vis s'épuiser dans tes bras. Qu'as-tu fait, ô femme, qu'as-tu fait? Une idée par baiser s'écoulait sur tes lèvres (2)! »

Toutefois, comme il ne cessait de l'aimer avec passion, il avait des accès de jalousie noire, il souffrait le martyre à la seule pensée qu'elle pouvait lui être infidèle :

« L'amour physique, écrivait-il dans son *Journal*, pardonne toute infidélité, mais toi, amour de l'âme, amour passionné, tu ne peux rien pardonner (3). »

Il pardonna pourtant deux ou trois fois, comme il le cria plus tard dans la *Colère de Samson*, et les lignes suivantes que j'extrais de son *Journal*, témoignent du combat qui se livra alors en lui :

L'AME ET LE CORPS

« L'âme de Stello se sépara de son corps un jour et se plaçant debout, en face de lui, toute blanche et toute grave, elle lui parla ainsi sévèrement :

« C'est vous qui m'avez compromise. C'est vous qui m'avez forcée d'être faible quand j'étais si forte, et de parler de choses indignes de moi pour répondre à cet air douloureux que vous avez, et ne pas démentir l'ardeur de vos yeux et les caresses de votre sourire.

» Quittez cette femme et me laissez penser. »

« Lorsque vint le jour, le corps se leva avec elle pour partir et lui dit : Allons-nous?

« Et ils allèrent rejoindre la belle maîtresse (1). »

Mais à force de pardonner, il commençait à réfléchir, à se replier sur lui-même, à rougir de ses faiblesses :

« Quand on se sent pris d'amour pour une femme, écrivait-il un jour, on devrait se dire : Comment est-elle entourée? Quelle est sa vie? Tout le bonheur de l'avenir est appuyé là-dessus (2)! »

S'il s'était posé cette question au début de ses relations avec Dorval, il n'aurait jamais recherché son amour; il se serait rendu compte tout de suite que les femmes de son espèce peuvent vous procurer des jouissances d'une minute, mais jamais le véritable bonheur.

George Sand savait bien à quoi s'en tenir, lorsqu'elle écrivait à Kitty-Bell : « Je n'aime pas du tout la personne de M. de Vigny... Mais je vous assure que d'âme à âme j'en use autrement. Rends-le heureux, mon enfant; ces hommes-là en ont besoin et le méritent (3). »

Certes Dorval n'aurait pas demandé mieux que de suivre le conseil de George Sand, car je crois qu'elle était sincère le jour où elle disait à Alexandre Dumas : « On ne trompe pas les hommes de génie ou tant pis pour celles qui les trompent (4). » Mais la nature, dont nous sommes tous plus ou moins les esclaves, en la soumettant au joug des sens, ne lui avait pas donné la force de lui résister, et c'est peut-être la mort dans l'âme qu'elle glissa des bras de Stello dans les bras d'Antony.

Quoi qu'il en soit, le scandale de cette trahison fut tel, à un moment donné, que sous peine de manquer à l'honneur, Alfred de Vigny dut rompre avec Dorval. Vainement lui cria-t-elle, comme l'amant de Dolorida :

> Je jure que jamais mon amour égarée
> N'oublia loin de toi ton image adorée.
> L'infidélité même était pleine de toi,
> Je te voyais partout entre ma faute et moi !

Vigny, cette fois, ne voulut rien entendre. Il partit pour ne plus revenir.

1. 21 février 1835.
2. *Journal d'un poète.*
3. *Id.*

(1) *Journal d'un poète.*
(2) *Id.*
(3) *Alfred de Vigny*, par Maurice Paléologue, p. 54.
(4) *Mémoires d'Alexandre Dumas*, t. VII.

VI

Mais une rupture de ce genre, fût-elle cent fois motivée, occasionne toujours une grande douleur. Pour se faire une idée du chagrin de Vigny, il suffit de se rappeler cette phrase de son *Journal :* « Qui n'a senti manquer la terre sous ses pieds sitôt que l'amour semble menacer de se rompre ? (1) » En perdant cette femme, il lui sembla qu'il avait tout perdu et qu'il n'avait plus de raison de vivre. Si Port-Royal avait encore existé, je crois qu'à l'exemple de Racine, quand il eut brisé avec la Champmeslé, il y aurait cherché un suprême refuge, car au fond de son pessimisme, qui a fait l'objet de tant de gloses savantes, je reconnais, moi, l'esprit persistant, quoique dévoyé, de cette sainte maison. Port-Royal lui manquant dans cette crise douloureuse, il s'enferma dans sa tour d'ivoire qui devint la tour du silence, et durant de longues années, il ne donna pas plus signe de vie que s'il avait été retranché du nombre des vivants. Son *Journal* même ne contient qu'une allusion discrète au malheur qui lui était arrivé. Voici la pensée que j'y relève, sous la date de 1836 :

« On ne peut répandre son âme dans une autre âme que jusqu'à une certaine hauteur. Là, elle vous repousse et vous rejette au dehors, écrasée de cette influence souveraine et trop pesante. »

Dieu lui avait envoyé un précieux dérivatif dans la maladie de sa mère. Quand elle mourut (1837), sa blessure était à peu près fermée, et deux ans plus tard, il ne craignit pas de la rouvrir en décochant à son ancienne maîtresse ce trait du Parthe qui s'appelle la *Colère de Samson.* On sait que cette page superbe, la plus belle peut-être qui soit tombée de sa plume « de fer », en tout cas la plus humaine, fut écrite en Angleterre et qu'elle porte la date d'avril 1839. En ne permettant pas qu'elle fût publiée avant sa mort, Alfred de Vigny obéit à deux sentiments respectables. D'abord il avait la pudeur de son deuil ; il trouvait que

Gémir, pleurer, prier est également lâche (1).

Ensuite, il n'aurait pas voulu donner cette suprême satisfaction à Mme Dorval de lui laisser entendre qu'il pensait toujours à elle. Or, bien qu'il eût pris le masque de Samson pour parler de cette autre Dalila, elle ne s'y serait pas trompée. Il lui aurait suffi de lire les vers suivants pour deviner qu'il s'agissait de sa propre histoire :

Une lutte éternelle en tout temps, en tout lieu,
Se livre sur la terre, en présence de Dieu,
Entre la bonté d'Homme et la ruse de Femme,
Car la femme est un être impur de corps et d'âme.
L'homme a toujours besoin de caresse et d'amour ;
Sa mère l'en abreuve alors qu'il vient au jour,
Et ce bras, le premier, l'engourdit, le balance
Et lui donne un désir d'amour et d'indolence.
Troublé dans l'action, troublé dans le dessein,
Il rêvera partout à la chaleur du sein,
Aux chansons de la nuit, aux baisers de l'aurore,
A la lèvre de feu que sa lèvre dévore,
Aux cheveux dénoués qui roulent sur son front,
Et les regrets du lit, en marchant, le suivront
. . . . . .
Éternel ! Dieu des forts ! Vous savez que mon âme
N'avait pour aliment que l'amour d'une femme,
Puisant dans l'amour seul plus de sainte vigueur
Que mes cheveux divins n'en donnaient à mon cœur.
— Jugez-nous. — La voilà sur mes pieds endormie.
Trois fois elle a vendu mes secrets et ma vie,
Et trois fois a versé des pleurs fallacieux
Qui n'ont pu me cacher la rage de ses yeux
Honteuse qu'elle était plus encore qu'étonnée
De se voir découverte ensemble et pardonnée
Car la bonté de l'homme est forte et sa douceur
Écrase, en l'absolvant, l'être faible et menteur 1.

Elle n'eut pas cette satisfaction, ou plutôt cette honte. Car entre la date du jour où elle était retournée, comme le chien de l'Écriture à son ancien vomissement, et celle où Vigny avait écrit cette pièce, il s'était écoulé quatre ans, et Dorval n'avait pas attendu si longtemps pour se repentir. Une fois sa fringale de chair apaisée, elle s'était aperçue assez vite que l'*ami,* que le poète lui manquait, et son âme, comme une barque sans avirons, n'avait pas tardé à s'en aller à la dérive. Elle eut même, alors, une crise de découragement et de larmes pendant laquelle elle songea à se retirer au couvent. Le théâtre la dégoûtait ; elle était lassée de lutter contre la jalousie de ses camarades, de déjouer leurs misérables intrigues. Elle se mit à fréquenter les églises et les cimetières ; elle reprit la lecture de la Bible et de l'*Imitation* qu'elle avait quelque temps délaissée ; enfin je crois qu'elle aurait perdu la tête ou qu'elle serait morte, si Dieu, pour la rattacher à la vie, ne lui avait envoyé un petit-fils sur le berceau duquel elle concentra toute son affection, toute sa puissance d'aimer.

Il faut avoir lu ses confidences à George Sand pour se faire une idée de la surexcitation de son esprit, du mysticisme vague, étrange, indéfinissable, où elle versa aux approches de la quarantaine.

«... Elle se mit à pleurer. — Tu me caches quelque chose ? lui dis-je. — Non, vrai ! s'écria-t-elle. Tu sais bien que j'ai au contraire le défaut de t'accabler de mes peines, et que c'est à toi que je demande toujours du courage. Mais est-ce que tu ne comprends pas l'ennui ? Un ennui sans cause, car si on la savait, cette cause, on trouverait le remède. Quand je me dis que c'est peut-être l'absence de passions, je sens un tel effroi à l'idée de recommencer ma vie, que j'aime encore mille fois mieux la langueur où je suis

1 *Journal d'un poète.*

1 *Le mort du Loup.*

tombée. Mais dans cette espèce de sommeil où me voilà, je rêve trop et je rêve mal. Je voudrais voir le ciel ou l'enfer, croire au Dieu et au diable de mon enfance, me sentir victorieuse d'un combat quelconque et découvrir un paradis, une récompense. Eh bien, je ne vois qu'un nuage, un doute. Je m'efforce par moments de me sentir dévote. J'ai besoin de Dieu; mais je ne le comprends pas sous la forme que la religion lui donne. Il me semble que l'Église est aussi un théâtre, et qu'il y a là des hommes qui jouent un rôle. Tiens, ajouta-t-elle, en me montrant une jolie réduction en marbre blanc de la *Madeleine* de Canova, je passe des heures à regarder cette femme qui pleure, et je me demande pourquoi elle pleure, si c'est du repentir d'avoir vécu ou du regret de ne plus vivre. Longtemps je ne l'ai étudiée que comme un modèle de pose, à présent je l'interroge comme une idée. Tantôt elle m'impatiente, et je voudrais la pousser pour la forcer à se relever; tantôt elle m'épouvante, et j'ai peur d'être brisée aussi sans retour.....

« ... Et puis quoi! ce Dieu-là, que vos philosophes et vos prêtres nous montrent les uns comme une idée, les autres sous la forme d'un Christ, qui me répondra qu'il soit ailleurs que dans vos imaginations? Qu'on me le montre, je veux le voir! S'il m'aime un peu, qu'il me le dise et qu'il me console! Je l'aimerai tant, moi! Cette Madeleine, elle l'a vu, elle l'a touché, son beau rêve! Elle a pleuré à ses pieds, elle les a essuyés de ses cheveux! Où peut-on rencontrer encore une fois le divin Jésus? Si quelqu'un le sait, qu'il me le dise, j'y courrai. Le beau mérite d'adorer un être parfait qui existe réellement! Croit-on que si je l'avais connu, j'aurais été une pécheresse? Est-ce que ce sont les sens qui entraînent? Non, c'est la soif de tout autre chose; c'est la rage de trouver l'amour vrai qui appelle et fuit toujours. Que l'on nous envoie des saints et nous serons bien vite des saintes. Qu'on me donne un souvenir, un souvenir comme celui que cette pleureuse emporta au désert, je vivrai au désert comme elle, je pleurerai mon bien-aimé, et je ne m'ennuierai pas, je t'en réponds!

« Telle était cette âme troublée et toujours ardente [1]. »

Et en attendant que le Christ lui apparût et qu'elle emportât son souvenir au désert, celui d'Alfred de Vigny, tout misérable qu'il fût, ne cessait de hanter le cerveau de Dorval. Par une coïncidence curieuse et qui tendrait à prouver que le charme, le courant magnétique n'est jamais rompu entre certaines âmes, au moment où Vigny écrivait à Shavington (Angleterre) la *Colère de Samson*, Dorval consignait, au Mans (2) où elle était en représentation, sur son album qui la suivait partout, ces pensées tirées de *Stello* et de *Chatterton* : « Les portraits ne font battre qu'un seul cœur, et quand ce cœur ne bat plus, il faut les effacer. » — « Les passions des poètes n'existent qu'à peine, on ne doit pas aimer ces gens-là; franchement ils n'aiment rien; ce sont tous des égoïstes; le cerveau se nourrit aux dépens du cœur. Ne les lisez jamais et ne les voyez pas! »

L'abeille en s'envolant avait laissé son aiguillon dans la chair vive de cette femme, et jamais, quelque effort qu'elle fît, elle ne parvint à l'en arracher.

En 1847, elle écrivait à Laferrière après l'avoir applaudi dans le *Chevalier de Maison-Rouge* :

« Vous avez joué sous l'empire d'une émotion renouvelée, n'est-ce pas, par la présence de gens dont vous saviez que vous alliez être compris? Eh bien, je vous ai trouvé parfait! C'était charmant. Ces mots : *Elle pleure! elle ne m'aime pas!* et d'autres encore, sont trouvés dans la nature d'un cœur amoureux et désolé. Des mots dits avec cette vérité remuent plus d'un passé dans le cœur de bien des pauvres femmes qui sont là!... »

Ç'avait été le cri de Vigny, quand il l'avait surprise aux bras d'un autre. Et ce cri lui revenait à présent comme un remords.

Deux ans après, quand elle se sentit mourir, elle appela sa fille, Mme René Luguet, et lui remit un paquet de lettres soigneusesement enveloppées en lui recommandant bien de ne jamais consentir à ce qu'elles fussent publiées. C'étaient les lettres d'amour de Vigny. On peut donc dire que si son pauvre corps expira dans les bras d'Antony — et Dumas, dans cette circonstance, fut tout simplement admirable — son dernier souvenir, sa dernière pensée fut pour le poète qui l'avait tant aimée.

Quelques jours avant la mort de Dorval, Alfred de Vigny écrivait à Brizeux, son confident habituel :

Au Maine Giraud, 29 avril 1849 :

« ... Je n'ai point quitté mes belles sources, mes rochers, mes vieux chênes, mes prés et toutes mes géorgiques depuis le 3 mai 1848... La solitude qui m'est chère me coûte beaucoup à quitter pour la ville de boue, de fumée et de sang (1)... »

Il croyait alors que l'Académie française l'avait nommé directeur et il s'apprêtait à rentrer à Paris. Le hasard ayant voulu que cette nomination, qui devait le réconcilier avec l'Académie eût été renvoyée à la fin de septembre, il ajourna son retour au mois d'octobre et ne parut à l'Institut que le 15 novembre (2). Il était donc absent de Paris lors des funérailles de Dorval. Oh! comme il dut souffrir de ne pouvoir se joindre à la foule des auteurs

[1] George Sand. *Histoire de ma vie*, t. IX, p. 120-161.
[2] 18 mars 1849.

(1) Lettre inédite.
(2) Note de M. Gaston Boissier, secrétaire perpetuel de l'Académie française.

et des acteurs qui accompagnèrent sa Kitty-Bell jusqu'au cimetière Montparnasse. Ce jour-là, j'en suis convaincu, il lui pardonna tout le mal qu'elle lui avait fait, car il avait le cœur trop haut placé pour avoir des rancunes d'outre-tombe (1). Et il avait aussi une trop haute opinion de son œuvre et du rôle qu'elle y avait joué, pour n'avoir pas le pressentiment que le nom de Marie Dorval serait uni au sien dans l'avenir par la chaîne d'or de l'amour et du génie, comme le nom de George Sand à celui d'Alfred de Musset.

LÉON SÉCHÉ.

MAISON HANTÉE

Nouvelle.

I

Les mille nuances habitent au fond des yeux, qu'elles colorent diversement, mais, noirs ou verts, ou gris, ou bleus, ces yeux-là sont beaux entre tous qui s'emplissent de soudaines et fugitives lueurs, comme un miroir s'éclaire à tous les feux qui passent; ces yeux-là sont seuls lumineux dont les prunelles, trop pleines des intérieures clartés, reversent sur le monde un peu de l'éblouissement de leur rêve.

Ainsi étaient les yeux bleu de lin de la fille du savant, Camille Valde, dont les seize ans, tout blonds, souriaient dans la joie indécise de la vie qui commence et paraît infinie, dans le ravissement du jour levant insoucieux du grand soir.

Le jardin est plein d'arbres, d'ombre et d'air tiède; c'est l'été, et la soirée déjà s'avance. Assise sur un banc, Mlle Valde, très attentive, arrange en bouquet les fleurs dont ses mains sont pleines.

Ce sont de gros œillets, blancs ou roses, dont chacun, tout à l'heure, l'a tentée à son tour; mais à présent que les voilà réunis et pressés, ils n'offrent aux yeux qu'un ensemble frais et parfumé, ni plus ni moins que dans les corbeilles du parterre où, pêle-mêle, ils sont nés. Quant à leur individualité exquise qui, en chacun d'eux, au moment même où elle les cueillait, ravissait la jeune fille, elle se dérobe, échappe, et n'est pas plus en son pouvoir ici que là, entre ses doigts qu'à ses pieds. Ainsi sont les choses d'ici-bas; un instant elles nous tiennent sous le charme, et puis tout est passé; hors le moment précis où l'on voit, où l'on pense, on ne possède rien; trop de choses nous attirent, — toutes fuient; — ensuite, c'est nous qui avons fui.

Confusément Camille sentait cela peut-être; mais la jeunesse ne s'attarde pas longtemps à philosopher. Mlle Valde pensa que son bouquet mettrait quelque gaîté dans le salon paternel, un peu nu en sa forme absolument carrée, avec sa tapisserie sombre et son haut plafond; et elle partit en courant vers la maison.

Austère d'aspect, presque triste en effet, cette très ancienne maison où M. Valde, géologue distingué, avait vu la possibilité d'établir enfin à l'aise ses nombreuses collections. Mais les murailles qu'on avait laissées grises, les portes lourdes comme celles des prisons, les pièces vastes aux cheminées monumentales, tout en cette antique demeure évoquait un temps qui n'est plus le nôtre, une manière d'être lointaine, des vies depuis longtemps retournées au néant du passé. Et dans l'escalier de pierre massive, où les pas résonnaient étrangement, dans les corridors sinueux et sombres, un souffle de mystère, un souffle persistant des jours d'autrefois semblait courir encore.

Depuis tantôt un an qu'elle y demeurait, Camille, en ses fréquentes allées et venues de jeune maîtresse de maison, s'était parfois, ralentissant le pas, demandé avec un petit frisson de quelles histoires ces choses sans mémoire, ces murailles encore debout avaient été témoins, et si vraiment un peu de la vie des êtres que, de leur naissance à leur mort, elles ont abrités ne restait pas aux pierres que l'on dit sans pensées sous les années fuyantes.

Mais tout cela n'était que songe, mélancolie d'un instant, comme en éprouvent les très jeunes gens au

(1) Cinq mois après, le 7 octobre 1849, il écrivait du Maine-Giraud à sa cousine, la vicomtesse du Plessis, à propos des représentations de *Quitte pour la peur* qu'on venait de reprendre au Gymnase :

« Je serai peut-être le seul à Paris n'ayant pas vu cette représentation qui est fort courue, à ce que l'on m'écrit. Et si je la vois jamais, faut-il vous le dire? oui (pourquoi pas!) cela me pourra bien serrer le cœur, car il me semble, en pensant à celle pourquoi ce fut écrit, que l'on jette sa robe au sort et que l'on se partage son manteau. — Du reste, je redeviens plus sérieux en parlant de ceux qui ne sont plus... Il y avait sept ans que je n'avais vu cette personne qui vous préoccupe, lorsque j'ai appris qu'elle avait tout à coup quitté cette vie dont elle était en possession avec tant d'ardeur et d'éclat; et je l'ai su, comment? comme vous, comme tout le monde, par un journal, comme on sait tout aujourd'hui. Repentez-vous donc, Ange sévère, de votre jugement! Je ne suis coupable ni envers vous, amie chérie, pour avoir fait jouer ce joujou de salon, ni envers la mémoire de celle qui réalisait mes inventions sur la scène et recevait sur son front les couronnes de fleurs qu'on lui jetait. Quand elle était en pays étranger, elle m'envoyait les couronnes, et il s'en trouva une un jour noire et blanche, comme on en jette sur les tombes. On l'avait jetée à Kitty-Bell d'une loge du Théâtre de Bruxelles. — Je me tais, car savez-vous ce qui va arriver? Vous pensiez que j'oubliais; vous trouverez à présent que je me souviens trop... » (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1895.

Et beaucoup plus tard, dans un de ses derniers entretiens avec Jules Janin, parlant de Mme Dorval, Vigny lui disait : « Vous rappelez-vous son beau rire, et comme elle était gaie, aussitôt qu'elle avait quitté les terreurs de la scène? »

seuil de l'existence; puis Camille repartait, légère.

D'ailleurs Mlle Valde, rêveuse peut-être, n'était pas superstitieuse, encore moins poltronne, l'éducation qu'elle avait reçue ne l'y prédisposant pas. Son père, homme de science exclusive, défiant à l'égard de toute idée métaphysique comme de toute mythologie, s'était seul chargé de l'instruire. Or il donnait à ses enseignements cette tournure positive et réaliste que favorise le culte des sciences de pure observation. Mais, ô bizarrerie du fond indéchiffrable des êtres, conséquence détournée que n'avait pas prévue le savant, cette affectation même à maintenir le terre à terre, à éviter toute allusion directe ou indirecte aux graves problèmes qui dépassent l'expérience, faisait précisément réfléchir la jeune fille. Ces questions, d'ailleurs, ne pouvaient manquer de revêtir pour elle un intérêt tout particulier. Comment n'eût-elle point pensé parfois à la jeune mère qu'elle n'avait même pas connue, dont son père ne parlait que rarement, avec effort, tant il semblait souffrir encore au seul souvenir de la morte. Or maintes paroles échappées à M. Valde, à ses amis, — des savants exclusifs comme lui, — avaient sonné étrangement à ses oreilles, inquiétant sa jeune vie, opposant le doute à sa confiance d'enfant. Quelles que fussent les précautions prises, elle sentait circuler autour d'elle le vent de négation, l'âpre vent destructeur qui, semblable au souffle venu des océans, ne laisse croître, là où il passe, que quelques plantes vivaces malgré tout, parfois amères. C'est ainsi qu'en dépit d'une éducation trop restreinte aux réalités visibles et tangibles, des perspectives sur l'au-delà s'étaient ouvertes dans l'esprit de la jeune fille : sa pensée commençait la protestation éternelle. Sans que nul y prît garde, la foi en un idéal, trop indéterminé encore, une espérance déjà obstinée, mais sans objet assez défini, avaient germé au fond de son cœur, germé dans le silence; — foi, espérance, — pauvres plantes que rien ne tue, fleurs pâles des âmes, battues au vent de l'immensité.

Mais, pour l'heure présente, Mlle Valde était bien sur terre. Elle mettait à tremper dans un grand vase de cristal, ornement d'une des tables du salon, les fleurs qu'elle avait apportées.

Quand ce fut fait, elle voulut aller boire à la source au fond du jardin. Sa chambre, au rez-de-chaussée, ouvrait sur le salon; elle y prit un verre, puis, d'un pas leste, commença à descendre l'allée ombreuse de la fontaine.

Une vasque de pierre recevait l'eau vive, dont le filet tombait avec un bruit joyeux.

La jeune fille s'amusa longtemps à voir le cristal de son verre s'embrumer à la fraîcheur de l'eau : il faisait bon dans l'air du soir et elle s'y attardait. Enfin, prête à s'en retourner, elle leva les yeux vers la profusion des verdures que la source entretenait si fraîches. Soudain, à quelques pas d'elle, elle vit avec étonnement surgir une blancheur, une sorte de petit nuage : cela flottait à hauteur d'homme, se rapprocha, passa; et puis, plus rien, tout s'était évanoui.

Qu'était-ce donc? Une vapeur montée de l'humidité de la terre, mouillée à cet endroit?... Cependant cette tache blanchâtre n'avait guère l'apparence d'une buée; on l'aurait crue plutôt presque lumineuse. Camille leva la tête vers le ciel : nul rayon de lune, nulle étoile ne s'y montraient encore. Mlle Valde se remit à scruter d'un regard attentif l'ombre tout autour d'elle, mais rien d'anormal n'attira plus son attention. Quelque apparence sans doute l'avait trompée; quelque jeu de lumière qu'elle ignorait s'était produit dans la demi-obscurité de la nuit commençante.

Sans se préoccuper davantage, la jeune fille s'éloigna. Quand elle eut passé le seuil de la maison, elle ne pensait déjà plus au minime incident qui l'avait retardée.

II

Le lendemain, lorsque à l'approche du soir Camille s'en retourna vers la source fraîche, — c'était pour elle une habitude quotidienne, — il lui revint en mémoire ce qu'elle avait vu ou cru voir la veille. Cette fois, non plus distraite mais curieuse, elle surveilla les environs de la fontaine. Rien ne se montra, et elle s'en retourna convaincue que ce qu'elle s'était imaginé voir n'avait aucune importance.

Pendant plusieurs jours, paisible, elle s'en vint ainsi au soleil couchant vers la source amie, de telle sorte que le nuage mystérieux, un instant entrevu, était à cette heure oublié.

Or un soir, au moment où elle allait s'en retourner, elle le vit glisser tout à coup parmi les feuillages, s'avancer dans l'espace libre de l'allée, s'éclairer, disparaître.

De nouveau la question : que signifie cette apparence fantastique? assaillit son esprit. En vérité, comment s'y prendre pour se rendre compte du fuyant par essence : un nuage, un peu de lumière?

Intriguée, elle rentra, se proposant d'en demander l'explication scientifique à son père. Mais le moment était mal choisi : elle surprit le savant en plein monologue, ou, pour ne rien exagérer, en pleine série d'exclamations. Le visage animé, un crayon rouge en main, il parcourait les premières pages d'un livre qui venait de paraître. Les éditeurs, — quand ce n'étaient les auteurs eux-mêmes, — lui adressaient ainsi les ouvrages dont ils pouvaient espérer que le naturaliste ferait mention dans les revues très savantes auxquelles M. Valde collaborait. Cette bonne

fortune ne semblait pas réservée à la traduction des *Phantasms of the living;* car le crayon, mû par une vive impatience, sabrait les marges de-ci de-là, soulignait tel passage, égrenait sous tels autres de rouges points d'exclamation.

« Quand on pense, — s'écriait le naturaliste, s'adressant moitié à sa fille, moitié aux murailles, premiers témoins de son indignation, — que ce sont des hommes sérieux, ayant un nom dans le monde savant, qui osent écrire et signer des pages pareilles, bonnes à troubler toutes les cervelles faibles qui peuplent l'univers ! Pour mon compte, je ne saurais me plaire aux multiples récits hallucinés et d'hallucinations soi-disant véridiques, d'apparitions, enfin, qui remplissent ce livre. — Le commerce avec les esprits n'est en aucune façon de mon goût. En conséquence, ma fille, porte ce livre au grenier. »

Camille tendit la main pour recevoir l'in-folio vert raisin aux histoires merveilleuses, — et cette main tremblait un peu. Mais M. Valde était encore trop agité par la pensée du trouble que de tels ouvrages risquaient de répandre par le vaste monde pour remarquer que, à son côté, des yeux très clairs venaient de s'assombrir, comme une eau, soudain profonde, cesse tout à coup d'être pénétrable à la lumière du dehors et transparente à la vue.

La jeune fille, pour obéir à l'ordre paternel, emportait le livre vers le grenier. Les interminables corridors et les hauts escaliers, rendus plus longs encore par la lenteur de son pas, lui laissaient tout le temps de la réflexion. Réflexion profonde qui aboutit, sans qu'elle en eût scrupule, tant elle était absorbée par une seule idée, à arrêter la jeune fille près d'une lucarne, sous les derniers rayons du jour, le livre ouvert entre ses mains. L'imprudent crayon rouge avait marqué les passages qui faisaient battre le cœur de la tremblante fille d'Ève prise au vertige du savoir défendu :

« Si les faits que nous allons étudier sont établis, la science ne pourra admettre plus longtemps qu'il soit impossible que *d'autres intelligences que celles des hommes vivants agissent sur nous* (1). »

Émue, l'esprit concentré, Camille tourna les feuillets :

« L'expérience prouve que la télépathie, c'est-à-dire la transmission des pensées et des sentiments d'un esprit à un autre sans l'intermédiaire des organes des sens, est un *fait, les apparitions sont rendues plus faciles à comprendre et à croire* par l'analogie qui, pour la première fois, les unit aux résultats d'expériences (2). »

... — Les apparitions ! oh ! qui sait ? peut-être ? Non, ce n'était point une véritable apparition. Malgré cela, qu'avait-elle donc vu ?

Mais cette échappée directe en plein surnaturel la rendit, par contraste, au sentiment précis des choses ; le livre roula à ses pieds, les feuillets mal cousus bâillant déjà de tous côtés. — Si son père la voyait !

Camille releva le volume, en assura le bon ordre d'une main distraite, puis le porta au grenier, parmi les rebuts et les toiles d'araignée.

III

Depuis la veille, il était à peu près impossible à Camille de penser à autre chose qu'à sa lecture furtive, avec le secret désir de la continuer, de savoir en son entier ce que contenait le livre. Dans son esprit se continuait le rapprochement inévitable entre les faits mystérieux que ce livre semblait promettre et l'étrange phénomène dont elle avait été témoin, la veille encore. L'idée lui vint de faire constater par d'autres yeux que les siens ce dont elle se croyait sûre, avant de demander une explication à plus savant qu'elle-même, c'est-à-dire à son père.

Elle attendit donc la servante. Julie vint, comme d'habitude, avant le repas du soir, remplir sa cruche à la fontaine ; celle-là verrait les choses avec des yeux non prévenus ni pour ni contre le miracle, ou, à tout le moins, l'extraordinaire.

Ainsi que de coutume, rien ne se produisit pendant les premières minutes. Julie reste inclinée vers l'eau jaillissante, Camille envoie un regard scrutateur dans la profondeur ombreuse.

Mais, comme si ce regard eût été un appel auquel aurait répondu la vapeur lumineuse, aussitôt la voilà qui oscille dans l'ombre et commence à s'avancer.

La servante relevait la tête :

« Que regardez-vous avec tant d'attention, Mademoiselle ? »

Ce que Camille regarde ? Mais alors Julie, dont les yeux sont pareillement grands ouverts devant elle, Julie ne voit donc pas ?

Et cependant, moins fugitive qu'à l'ordinaire, cette chose étrange qu'elle seule aperçoit demeure pour l'instant immobile, juste en face d'elle.

Mlle Valde alors, étendant la main :

« Je croyais voir quelque chose, là, dans l'allée. »

A mesure qu'elle parle, la brume grandit, se colore d'une lumière vaguement bleue.

« Dans l'allée ? répète Julie tranquille, mais non, il n'y a rien. »

La servante prend sa cruche et commence à s'avancer elle-même à la rencontre du nuage brillant : il se range sans disparaître, comme pour la laisser passer, puis flotte de nouveau vers Camille restée de-

(1) Introduction, p. X. 10.
(2) Introduction, p. 12.

vant la vasque. Arrivé là, jetant un dernier éclat, il disparaît brusquement, il n'y a plus que l'ombre et le vide ; la jeune fille, dans la stupeur, ne sait que penser.

Songeuse, elle remonte à son tour vers la maison :

« D'où venait que Julie, alors qu'elle, Camille, lui montrait le nuage si net et lumineux dans la demi-obscurité de l'allée, n'avait cependant rien aperçu ? Visible pour l'une, invisible pour l'autre, il faudrait donc supposer que cette chose impalpable, flottante, un petit brouillard bleuâtre, eût une volonté, un pouvoir d'apparaître ou de rester cachée au gré de ses désirs ? Mais alors, c'était mieux qu'une chose... ; oh ! à quel degré d'absurdité elle arrivait, qu'allait-elle presque supposer ! »

Alors elle revit distinctement la phrase, d'un double trait rouge marquée :

« *Les apparitions sont rendues plus faciles à comprendre et à croire...* « (Oui, en toutes lettres, le mot *apparitions.*) Quel rapport la bizarre apparence qui la préoccupe pourrait-elle bien avoir avec une apparition ? Depuis qu'elle a lu ces lignes, la question vraiment l'obsède.

Ces réflexions ont amené Camille au seuil de la maison ; furtive, elle s'engage dans l'escalier du grenier. L'instant d'après, elle en redescend, effrayée au moindre bruit, car pour la première fois de sa vie elle a à dissimuler quelque chose, — un livre, — et surtout elle enferme en elle des pensées qu'elle n'oserait exprimer.

Voilà donc le livre prohibé devenu livre de chevet. Le soir, quand tout dort, la fille du savant, avec une passion croissante, lit et relit ces histoires, toujours les mêmes, de morts ou de mourants qui, tristes, s'en reviennent visiter des amis, des frères, parfois des indifférents même... Puis ils disparaissent comme ils sont apparus, abandonnant ceux qui vivent au milieu de ce monde matériel où tout nous est obstacles, murailles, prisons.

L'esprit de la jeune fille travaillait ; pour mieux dire, il errait à la grande aventure. Elle aurait tant voulu que ces choses merveilleuses, surnaturelles et consolantes, pussent être ! D'autre part, il fallait bien en convenir, ces choses étaient en désaccord absolu avec tout ce qui lui avait été enseigné, tout ce que jusqu'ici elle avait regardé comme seul possible et seul vrai. Elle n'osait s'abandonner à l'envie sans mesure qui l'assaillait de croire, — de croire quoi que ce fût, de croire ce qui était raconté là pêle-mêle, avec un tel manque d'artifice, avec un si parfait accent de sincérité. Par moments, au contraire, elle se repentait de cette lecture en cachette, se représentait la tristesse qu'eût éprouvée son père s'il avait deviné les folles idées qui pénétraient en elle. La jeune fille prenait alors la résolution de ne plus lire, de remonter le livre au grenier ; mais déjà cela n'était plus en son pouvoir ; et surtout oublier ne devait l'être jamais plus.

A ce moment, une circonstance toute fortuite acheva de peser sur sa pensée, sur sa destinée même. Une après-midi, debout devant les grandes vitrines où les collections de son père s'étalaient, minutieusement étiquetées, la jeune fille, un plumeau en main, époussetait avec attention et délicatesse. A elle seule le savant s'en remettait de ce soin, dont nulle servante au monde ne lui semblait capable. Pendant ce temps, le marteau professionnel en main, M. Valde taillait à petits coups une pierre évidem-ment précieuse, cassant, arrondissant les angles avec amour et frappant d'aventure sur ses doigts.

Soudain la porte s'ouvrit pour livrer passage à l'un des meilleurs amis de M. Valde, un botaniste, M. Dumil. Les deux savants furent bientôt lancés dans une discussion qui, sans doute, eût duré longtemps, si M. Dumil, par crainte de fatiguer la jeune fille, n'y avait mis fin. La causerie s'engagea donc sur un terrain moins docte et tout à coup le visiteur, une pensée lui revenant à l'esprit, s'écria sur le ton de la plaisanterie :

— A propos, j'ai appris d'étranges choses sur votre maison, cher ami, et je parierais bien que votre propriétaire s'est entièrement dispensé de vous en informer.

— Qu'y a-t-il donc ? interrogea M. Valde, qui, tout en causant, s'était remis à sa besogne de géologue.

— Ce qu'il y a ! Sachez-le, Mademoiselle et Monsieur, vous habitez une maison... une maison, pour tout dire, hantée !

— L'aventure est plaisante autant qu'inattendue, se récria en riant M. Valde. Mais, à ce mot de *hantée* la jeune fille avait tressailli.

— C'est l'exacte et pure vérité, reprit M. Dumil, à preuve que les plus anciens habitants du quartier, qui se souviennent des vieilles histoires, en chuchotent sur votre passage.

— Que les commères du voisinage aient trouvé moyen de jaser sur notre compte, je l'imagine sans peine ; ce que je conçois moins c'est ce qu'elles peuvent bien dire au juste.

— Apprenez-le donc sur l'heure ; voici l'histoire telle qu'elle m'a été contée.

« Au siècle dernier, celui qui fit bâtir cette demeure était, dit-on, un homme jeune, de manières distinguées, mais à ce point ami de la solitude que, la maison construite, il s'y enferma en véritable reclus. Étranger en ces lieux, sans amis, sans famille, on ne sut rien de lui sinon qu'un jour il fut trouvé mort. Selon toute probabilité il avait été victime de quelque mystérieuse vengeance. De cela se serait-on dûment consolé, n'était que, depuis lors, le malheureux

jeune homme s'en revient errer à la nuit dans cette maison, dans ce jardin qui furent siens. Si jamais vous le rencontrez, mon cher Valde, je compte sur vous pour m'en faire une description scientifique. »

Et se tournant vers la jeune fille, M. Dumil ajouta :

— Heureusement, mademoiselle Camille, vu l'âge actuel de la maison, nous avons chance que le promeneur se soit, à la fin, lassé de ses visites nocturnes.

— Tant vieille la maison, tant vieille la hantise, riposta M. Valde à la place de la jeune fille interpellée ; les revenants sont éternels et leurs habitudes immuables ; le temps passé ne rend donc la chose que plus effrayante.

— La superstition d'ailleurs vous donne pleinement raison, reprit M. Dumil, puisqu'elle veut qu'aucun de ceux qui ont depuis habité cette maison ne s'y soit longtemps bien porté. Il s'agirait d'une malaria d'un genre très particulier, comme bien vous pensez, et l'on prétend que les rares familles qui se sont obstinées à occuper cette demeure ont toujours payé de la perte de l'un des leurs l'indifférence qu'elles avaient montrée à tous les avertissements. Ceci est avis à vous.

— Par bonheur, ma fille et moi sommes de santé assez parfaite pour résister aux influences néfastes, occultes et autres. Et dire qu'à la fin du dix-neuvième siècle de semblables sottises peuvent encore se débiter !

« D'ailleurs, je ne sais de quoi je m'étonne ; aujourd'hui l'impossible est redevenu possible. Il est des savants, d'authentiques savants, anglais, allemands, français, qui ont entrepris de démontrer la vérité de ces superstitions. Maintenant on communique à distance avec des vivants endormis, ce qui n'est rien encore ; on communique même, ce qui semblait plus difficile, avec ceux qui sont endormis pour toujours.

« La sympathie est devenue télépathie ; les avertissements, pressentiments et rêvasseries de toutes sortes ne sont plus traités de troubles passagers, mais, ne vous en déplaise, cher ami, d'intuitions lumineuses. »

A son tour, quittant le ton du badinage M. Dumil ajouta :

— Vous dites vrai. En France, en Angleterre, sous prétexte de « sciences psychiques », on fait de minutieuses enquêtes, tout particulièrement même sur les maisons hantées ; et par de certaines Revues notre histoire serait accueillie avec tous les égards tout le sérieux, toute la considération qui lui sont dus...

Camille, à laquelle on ne prenait pas garde, avait eu un léger mouvement de joie en entendant les savants dénoncer, dans leur dépit, l'existence de publications tout entières consacrées à la recherche et à l'examen des faits mystérieux.

Cependant M. Dumil, après un dernier haussement d'épaules, se levait pour prendre congé du père et de la fille.

Quand ceux-ci se retrouvèrent seuls :

— Eh bien, Camille, dit M. Valde, que t'en semble du revenant, cet hôte singulier que notre maison abrite sous son paisible toit ?

Camille, embarrassée par mille pensées, se taisait. Fort à propos, le petit marteau du savant distrait porta à faux, la pierre qu'il taillait se cassa, l'une des moitiés restant aux mains du géologue déconcerté :

« Un si bel échantillon ! »

Comme cette légère mésaventure se produisait maintes fois, seul M. Valde s'en étonnait encore. Camille ne put s'empêcher d'en sourire, puis se mit aussitôt en quête du débris précieux disparu sous quelque meuble. Ce léger incident la dispensa de toute réponse.

IV

Quelques jours s'écoulèrent, pendant lesquels Mlle Valde ne cessa de réfléchir à cette étrange manifestation dont elle avait été témoin dans une maison que, précisément, on lui disait hantée. Quelle coïncidence !...

Son père lui-même et M. Dumil n'avaient-ils pas affirmé devant elle que des savants (la jeune fille, était, comme bien on pense, pénétrée de respect envers les savants) se livraient le plus sérieusement du monde à l'examen des maisons hantées ? Il se trouvait donc des hommes de science qui pouvaient croire de telles choses possibles ?

En fait, qu'avait-elle vu par elle-même ? Rien encore de bien déterminé ; cependant cette apparence se mouvait, surgissait inopinément, s'évanouissait de même, n'était pas sensible à tous les yeux. Cela, en particulier, la préoccupait. Comment demander à son père l'explication d'un phénomène qu'elle ne pourrait sans doute lui faire constater ? Comment surtout l'entretenir de semblables choses après les révélations ironiques de M. Dumil ? Hélas ! son père la croirait follement impressionnée par l'histoire du revenant.

Ce soir-là, tout en dénouant pour la nuit ses cheveux blonds, Camille se refaisait encore ces mêmes raisonnements.

Elle recourut au livre qui était sa bible à elle, ce livre qu'elle commençait à connaître comme si elle l'avait toujours lu, et elle l'ouvrit à ce passage :

« Nos recherches ne peuvent fournir d'appui à aucun dogme particulier ; ce qu'elles peuvent montrer, c'est que les témoignages humains relatifs à

des *faits surnormaux* peuvent être dignes de foi, et *qu'il y a dans l'homme un élément capable d'être impressionné par l'action de forces surnormales.*

« ... Le moment est venu d'arriver à des conceptions qui nous permettent de considérer comme possibles ces subtiles communications d'esprit à esprit, ces communications même entre les choses visibles et invisibles, dont l'idée remplit, de notre temps, l'art et la littérature. »

Que penser et de ce qu'elle croyait avoir vu et de ce que cette lecture donnait clairement à entendre ?

Il était tard ; songeuse, la jeune fille referma le livre des révélations, ou mieux, des possibilités, pour se mettre tout prosaïquement au lit. Malgré les questions qui l'assaillaient en foule, elle fut vite endormie : les chagrins, les soucis véritables, sombres veilleurs des nuits terrestres, sont inconnus des cœurs trop jeunes encore pour avoir un passé.

Après un temps qu'elle estima assez long, Camille se réveilla, tranquille d'ailleurs et sans cause apparente. Bientôt elle compta les deux heures de nuit qui tintaient au clocher de la paroisse, et ce fut tout. Déjà elle songeait à reprendre le sommeil interrompu lorsque, dans le silence, elle entendit nettement une résonance légère et prolongée : on eût dit le son d'un cristal sous quelque imperceptible choc. Cela paraissait venir de la profondeur du vaste salon, duquel la séparait un mur de peu d'épaisseur. Immédiatement elle se représenta le grand vase en cristal de Bohême dont, la veille encore, elle avait renouvelé les œillets, ses fleurs favorites. Qui donc le heurtait ?

Pour la seconde fois, mais plus net, plus fort, le son se fit entendre.

Une terreur l'étreignit.

Son père logé au premier étage, la servante au sous-sol, elle se trouvait sans secours dans cette pièce écartée : partout des murs épais et sourds comme les pierres scellées des tombeaux !

Les oreilles tendues, elle écoutait.

Dans ce quartier désert, aucun bruit du dehors ne venait la rassurer ; le silence de partout l'enveloppait, pesait sur elle à l'étouffer. Elle frotta une allumette, et le bruit que fit cette allumette en prenant feu grandit encore sa frayeur.

Cependant, lorsqu'elle vit clair, sa lampe étant allumée, un peu de sang-froid et de bravoure lui revinrent. Elle fit cette réflexion que, pour l'instant, il n'y avait rien à craindre : le bruit partait d'à côté, et ses verrous, à l'ancienne mode, étaient solides. Alors elle passa vivement une robe de chambre et, prête à tout événement, elle attendit, écoutant toujours.

Pas le plus léger bruit ne se faisait entendre. Cette tranquillité persistante, qu'elle rapprochait de l'inexplicable note cristalline par deux fois entendue, au lieu de la calmer la jeta dans une nouvelle angoisse. Elle repensa à la soirée de la fontaine, à ce phénomène bizarre qui l'avait tant préoccupée : une ère de mystère semblait s'ouvrir pour elle, s'ouvrir et l'envelopper, l'enfermer peut-être. En cette heure de trouble, elle songeait aux cercles maudits des sombres légendes et se sentait bien près de croire à leur réalité.

Tout, depuis quelque temps, le récit de M. Dumil, les paroles échappées à son père, surtout la lecture et la méditation passionnées de son livre, contribuait à faire reculer devant elle les limites de cette science qu'elle avait crue fermée, et semblait découvrir à ses yeux le monde inconnaissable.

Cependant l'interminable nuit poursuivait son cours, éternisait l'attente. Mlle Valde sentait croître en elle la persuasion que, derrière sa porte fermée, se dressait quelque chose d'indéfinissable. A la fin, elle n'y put tenir : il fallait voir et savoir ; tout valait mieux que ce supplice d'effroi qui la tenait sans souffle sous la lenteur du temps.

Sa lampe à la main, elle traversa la chambre à pas assourdis, et se trouva devant la porte solide et close. Elle eut encore une seconde d'hésitation, de faiblesse ; puis, résolument, elle tira le lourd verrou et, la lampe légèrement élevée au-dessus de sa tête, pour mieux en projeter la lumière devant elle, elle ouvrit enfin, plongeant ses yeux dilatés dans le grand salon obscur.

Il était vide, absolument vide. Elle chercha du regard le vase sur la table : il embaumait paisiblement, sous le dôme blanc et rose que formaient les œillets retombants.

Du plus profond de sa poitrine, un grand soupir lui échappa, et c'était de soulagement : Dieu ! qu'elle avait eu peur ! qu'elle s'était montrée folle !

Toutefois, avant de rentrer, elle promena un dernier regard autour de la pièce. Or, sur un canapé, vide au premier aspect, et qui faisait vis-à-vis à la table du vase, il lui sembla soudain distinguer quelque chose : on aurait dit la masse blanche et mouvante, le surprenant nuage rencontré à la source.

La sueur lui revint au front.

Sous le rayon de lumière obstinément projeté par la jeune fille, et sous son regard devenu fixe, l'inquiétante brume commence à s'éclairer du grand éclat bleuâtre qui lui est propre. Bientôt elle resplendit, elle se fait transparente et découvre, en son sein enfermée, une vague forme humaine. A travers les plis longs du voile de lumière, cette forme se dessine, se précise, apparaît dans sa réalité : deux yeux, profonds comme les ténèbres, regardent ; des sourcils en arcs, très noirs, les surmontent ; le vi-

sage est pâle, pâle comme celui des morts; des cheveux abondants l'encadrent ainsi qu'une nuit; et c'est un très jeune homme qui est assis là, non loin d'elle.

De temps à autre, l'image semble se rembrumer, retourner à l'opacité du nuage dont elle est sortie; mais l'instant d'après elle s'accuse, se fixe de nouveau, s'immobilise dans sa pâleur et sa rigidité de mort. On n'entend d'autre bruit que les battements sourds du cœur de Camille. Celle-ci ne doute pas : elle voit. Cependant, si l'audace lui venait de traverser l'atmosphère de lumière pour étendre la main vers le nocturne visiteur, elle se sent certaine de ne rencontrer que le vide. Réel, il l'est plus peut-être que tout ce qui l'entoure, mais, dès le premier instant, elle a su qu'il ne pesait pas.

Elle ne songe ni à crier, ni à fuir; se laissant aller contre l'appui de la porte, défaillante, les lèvres entr'ouvertes, elle est prête à mourir.

A cet instant, l'inconnu se dresse en pied; les rayons de l'étincelante brume dont il sort se répandent autour de lui, et il en marche enveloppé. D'un pas lent, qu'aucun bruit ne révèle, il remonte vers la jeune fille. Entre eux il a laissé toute la largeur de la pièce, comme pour moins l'effrayer. Parvenu en face d'elle, il s'arrête l'espace d'une seconde, puis il reprend sa marche jusqu'à la fenêtre; là il s'immobilise de nouveau. Il semble que l'atmosphère transparente s'épaissit, redevient nuage : au-dessus, autour de lui, elle se resserre et se referme; Mlle Valde voit le fantôme se dissoudre à la brume première. Enfin la brume elle-même oscille, s'avance d'un dernier pas et, pénétrant à travers le bois des volets clos, disparaît...

L'être, quel qu'il soit, qui l'a approchée tout à l'heure est déjà loin : la jeune fille se sent délivrée.

Alors, pour la première fois de sa vie perdant connaissance, elle tombe en travers de la porte. La lampe, échappée de sa main, s'éteint dans le vent de la chute.

Au jour naissant, quand Mlle Valde revint à elle, elle retrouva à ses pieds la lampe dont le verre s'était brisé. Son regard ayant rencontré le vase de cristal, cause première de son alarme, elle vit avec stupeur que les œillets, flétris, en retombaient lamentablement. On aurait dit qu'un souffle de mort avait passé sur les fleurs, si fraîches encore au commencement de la nuit.

Et Camille, se croyant certaine de n'avoir point été le jouet d'un songe, rentra enfin dans sa chambre dont elle referma la porte et tira le verrou.

PIERRE ULRIC.

(*A suivre.*)

LA POÉSIE POPULAIRE

EN ROUMANIE [1]

Le XIXe siècle, fécond en découvertes dans le domaine illimité de la nature et de l'histoire, aura vu s'ouvrir aussi l'âme secrète des nations avec les innombrables recueils de poésie populaire qui ont paru depuis cent ans. Ce moment correspond, hélas! à celui où la force de création instinctive et inconsciente s'arrête dans le peuple. On ne commence à moissonner qu'à la saison où les fleurs se fanent, et la curiosité raffinée des littératures vieillissantes ne songe à fixer la poésie orale que lorsque le peuple va bientôt cesser de chanter. On dirait que sa puissance inventive est liée à son obscurité et qu'en publiant sa gloire on lui ôte l'inspiration. Il n'en est pas moins vrai que la découverte d'une nouvelle poésie populaire est une précieuse révélation pour les historiens comme pour les poètes et un véritable enrichissement de la littérature universelle. On y peut étudier le caractère d'un peuple dans toute sa spontanéité; une nouvelle forme de la sensibilité y apparaît. Pas de poésie populaire qui ne nous montre un coin inconnu de l'âme humaine et une esthétique spéciale.

Ces réflexions me reviennent à propos du beau recueil de chansons et de ballades roumaines que vient de publier Mlle Vacaresco. Elles se présentent à nous dans une traduction française dont la beauté littéraire n'ôte rien au charme prime-sautier de l'original et qui donne la sensation d'une source toujours jaillissante d'émotions et d'images. Quelques personnes ont mis en doute l'authenticité de ces chants, les uns parce qu'ils trouvent cette poésie trop riche et trop belle pour être de source populaire, les autres parce qu'ils réclament les originaux roumains que l'auteur n'a pas encore publiés. Mlle Vacaresco ayant manifesté jadis à Leconte de Lisle son indignation à propos du dangereux honneur dont on cherchait à l'accabler, celui-ci répondit en souriant avec malice : « Acceptez toujours, seulement ne comptez pas que les poètes et les littérateurs vrais s'y trompent. Vous seriez *un monstre*, plus qu'un génie, si vous étiez l'auteur d'un pareil volume. » L'auteur des *Poèmes barbares* a raison. Les *Chants du rhapsode de la Dambovita* sont l'œuvre d'une nation et non pas d'un seul poète. Il y a là trop de naïveté et trop de profondeur, trop d'émotion et trop d'expérience, trop de larmes et trop de sang pour un individu. La voix d'un peuple y balbutie avec la majesté de la tradition. Le traducteur a pu rapprocher des fragments

(1) « Le Rhapsode de la Dambovita », chansons, ballades roumaines recueillies par Hélène Vacaresco (Lemerre, 1899).

épars, en émonder de trop touffus, mais il n'a certainement pas inventé ces chants. Leur fond est populaire et national. Voici du reste comment il raconte la manière dont il les a recueillis. « Souvent, dans la plaine vaste, à l'aube des étoiles, assise sur les tas de maïs, j'écoutais parler entre elles les jeunes filles. J'ai mis ici l'écho de leurs causeries fraîches et nuancées. Et j'écrivais à la hâte, aux marges des livres, sur des feuillets épars, je saisissais les paroles qui brisaient le silence. J'écrivais vite à la dérobée, car mes compagnes redoutaient mon travail et ma passive curiosité. » On peut regretter que, dans son intéressante préface, Mlle Vacaresco ne nous ait donné aucun aperçu historique des Roumains. Il nous manque un portrait du *cobzar*, du chanteur populaire qui colporte de foyers en foyers les histoires de guerre et d'amour. La notation musicale de la mélopée dont ce chanteur a l'habitude de s'accompagner sur la *cobza*, sorte de guitare pareille sans doute à la gouzla illyrienne ou serbe, nous eût intéressé également. Quoi qu'il en soit, un tableau complet de la vie rustique en Roumanie s'ébauche dans ce volume.

Essayons d'en fixer les traits généraux et les figures saillantes. L'âme roumaine, qui chante dans ce cadre de sa voix lente et grave, nous donnera elle-même ses notes dominantes.

I. — LE FOYER, LA JEUNE FILLE. AMOUR ET MATERNITÉ

Une particularité de ces rhapsodies est que chacune d'elles commence et se termine par un refrain qui lui sert de cadre. On dirait un *leitmotiv* qui marque le sentiment inspirateur de la chanteuse ou du récitant. Parfois il n'a avec lui aucun rapport apparent. Ces restes de chansons anciennes s'enfilent aux chansons nouvelles comme font les jeunes filles des perles rouges, bleues ou jaunes de leurs colliers. Parfois ce refrain est singulièrement pittoresque et suggestif, comme dans la chanson des deux jeunes filles qui causent du bonheur introuvable. Elle débute et finit par ce couplet : « Si tu venais le soir où la lune se lève, — tu verrais qu'elle est très rouge en se levant ; — mais tu aimes mieux les soirs où elle est très pâle, — comme une morte revenue. » Que de choses évoquées par ces quatre lignes ! L'heure du soir, l'horizon taciturne, la rencontre de deux jeunes filles, l'une gaie et l'autre triste et la mélancolie profonde qui va planer sur leur conversation. Résonances de sensations harmoniques, ces refrains propagent l'écho du vent, le bruissement de la feuille qui tombe, le gazouillis de l'oiseau. Avec des riens ils font voir le paysage de Roumanie, ces vastes plaines de blés et de maïs, coupées de rideaux de peupliers, ourlées au loin de montagnes sauvages et traversées de grands vols d'hirondelles et de cigognes. On y surprend le murmure des jeunes filles, assises au seuil de leurs portes, sous les larges auvents de leurs toits, tenant leurs fuseaux en causant et en chantant. Et les refrains se répondent de seuil en seuil, de chaumière en chaumière, jusqu'au bout du village.

De quoi causent-elles? Du jeune homme qui a paru sous leur fenêtre en les regardant, de celui qui leur a parlé près du puits, dont la poulie grince, là-bas. Mais les voix baissent, les fuseaux tombent et le chant commence. Que chantent-elles? Le soldat qui a passé sur son cheval, l'aventurier aussi, le haïduck ou le tzigane. Mais surtout elles chantent leurs amours malheureuses. La jeune fille roumaine a le caractère de la femme slave qu'on retrouve dans les chansons serbes. Elle est tendre et résignée. Sa passion est rentrée, mais d'autant plus profonde; son cœur une fois pris ne se déprend pas facilement. Elle se repent trop tard, celle qui par timidité n'a pas osé sourire à celui qu'elle aimait. Naïvement, elle dit à sa mère : « Tu sais bien, ce jour-là, à la fontaine, quand je ne lui ai pas souri : c'était parce que je l'aimais ! Ah ! comme je voudrais être vieille pour lui dire cela plus vite ! »

Plus touchante encore est l'*Oubliée*. « Je suis oubliée, et quand le soleil entre par ma fenêtre, je m'étonne qu'il se souvienne encore de moi... Celui que j'aime ne peut se souvenir de moi. La terre ne se souvient pas des maïs coupés, ni le ciel des nuages, et les sillons oublient la pluie. Je suis oubliée, et quand le soleil entre chez moi, je m'étonne qu'il se souvienne encore de moi. » Elle est insinuante la plainte de l'*Abandonnée* : « Je sais comment seront tes yeux pour une autre, car ils sont tout pour moi... Ne lui dis pas les mêmes chansons qu'à moi, dis-lui-en d'aussi belles, mais pas les mêmes... Je laisserai, le soir, le maïs et la plaine me parler de toi. Et je ferai semblant de ne pas te connaître, pour qu'ils me parlent de toi seulement, et j'en aurai du plaisir sans le leur dire, comme les moissons reçoivent la pluie du ciel sans l'en remercier. » Avec le *Cœur en cendres*, nous entrons dans le pathétique des grandes passions. Cette chanson fera comprendre le symbolisme original de cette poésie, qui consiste à rendre, par une image plastique et incisive, une profondeur de sentiment qui ne peut s'expliquer ni par le geste, ni par la parole et qui serait plutôt du domaine de la musique :

Ma sœur, je me suis endormie auprès du feu.
Et mon cœur a brûlé tandis que je dormais.
Et quand je me suis éveillée, il était tout en cendre
Et la cendre était chaude.
Et ma mère est entrée et m'a dit : Je suis lasse.
Et je lui ai dit : Veux-tu un peu de cendre ?
Je n'ai que ça.
Et mon père est entré, et m'a dit :
La grêle a coupé mon blé ; je suis triste.

Et je lui ai dit : Veux-tu un peu de cendre?
Et ma sœur est entrée et m'a dit :
Mon bien-aimé aime l'autre ; j'ai un trou dans le cœur.
Et je lui ai dit : Veux-tu un peu de cendre?
Et mon bien-aimé est entré et m'a dit :
Tu ne me donnes pas ton amour, j'ai l'âme inquiète
Et je lui ai dit : Veux-tu un peu de cendre?
Et la mort est entrée et m'a dit :
J'aime ta jeunesse et je vais la donner à la terre.
Et je lui ai dit : Veux-tu un peu de cendre?

Peut-on peindre plus éloquemment un cœur brûlé dans la solitude par une passion dévorante et secrète? Quelle énumération de faits extérieurs, quelle analyse de sentiments eût mieux rendu cet état d'âme? Une aventure fatale, une série d'émotions poignantes, toute une vie consumée par une heure terrible, tout cela se condense en l'image de la jeune fille endormie près du feu qui se réveille avec un cœur en cendres. Le pendant de cette rhapsodie est celle du *Dernier jour*. La situation est en quelque sorte inverse. Pendant toute sa vie, une femme n'a connu ni la passion ni le bonheur. On ne lui a pas donné celui qu'elle aimait. Il tombe malade mortellement; alors on la laisse venir à son chevet. « Je me suis mise devant toi et je t'ai dit : toute ta vie leur a appartenu, je prends ton dernier jour. Et tu n'as pas gémi, et tu n'as pas pleuré, mais tu m'as dit : C'est bien... Et quand le soleil descendit, tu avais fini de vivre pour moi ton dernier jour sur la terre. Et le lendemain, avec tout l'avenir, appartient tout entier à la tombe. Et la tombe dit : J'ai tout pris, je puis me refermer. »

Profonde et résignée en amour, la Roumaine est héroïque dans la maternité. « C'est chez la paysanne, dit Mlle Vacaresco, que nous trouverons en son développement entier cette passion pour la maternité, qui pour toute Roumaine est la plus absorbante et la plus exaltée. Pour se réjouir de l'enfant comme pour le pleurer, elle tiendra à honneur de découvrir des accents qui jusque-là n'auront servi à aucune naissance, à aucunes funérailles. » Aussi les femmes stériles sont-elles les plus malheureuses de toutes. Une chanson dit : « La femme sans enfants fait pitié même aux veuves. Leurs larmes sèchent devant ses larmes. Les larmes qu'elle répand, Dieu ne les compte pas, puisqu'elle n'a pas d'enfants pour les essuyer. Sa tombe sera ignorée, car les pas des enfants font les sentiers des tombes. La vie a pour moi un mystère de plus et le bonheur en moins. » Grand, par contre, est l'orgueil des mères qui ont des fils. Elles veulent qu'ils soient des soldats et rêvent, en les nourrissant, d'une destinée glorieuse.

II. — LE JEUNE HOMME, LE HAÏDUCK, LA VENGEANCE

L'amour et la maternité, voilà ce qui remplit le cœur des femmes et leurs chansons. La guerre, l'aventure, voilà ce qui défraye les chants des hommes. Et nous ne voyons plus les files des jeunes filles, à la démarche cadencée, se promenant dans les champs de maïs, onduleuses parmi ces forêts de roseaux onduleux, mais des soldats et des haïducks à la ceinture garnie de couteaux reluisants, aux bon, nets de fourrure ornés de plumes de faucon, montés sur des chevaux fringants, qui caracolent à travers les villages pendant que les femmes les suivent du regard.

Le haïduck est le don Juan des pays du Danube, un mélange de séducteur, de soldat d'aventure et de bandit. Il fait bien des victimes, mais quelquefois il est victime lui-même d'une tzigane qui le fascine et le force de venir à elle. La chanson roumaine étant une chanson de famille et de foyer, est passionnée mais chaste. Elle peint le séducteur et l'aventurière ou la courtisane en termes voilés. « C'est une femme qui n'a point de seuil et à qui les fleurs sont indifférentes et qui danse en riant. Elle danse si vite qu'on n'entend point battre son cœur. Ses doigts n'aiment point les fuseaux mais les poignards. Et le haïduck sait bien qu'elle l'attend pour le tuer. Il s'en va vers elle et lui dit en la voyant : Tue-moi, je suis venu. » Singulièrement simpliste, en sa morale avertisseuse, la rhapsodie représente d'un seul trait le fascinateur fasciné par une créature plus forte et pire que lui-même, l'insolente bravade du séducteur séduit, dompté et frappé à mort par la belle scélérate qui devient ainsi la vengeresse involontaire de toutes les honnêtes filles trompées. Pourtant, à cette chanson du rhapsode, les jeunes gens disent : « N'en parle plus, cobzar, car nous aimerions aussi cette femme. » Et les jeunes filles ajoutent : « N'en parle plus, cobzar, car nous aimerions aussi ce haïduck. » Un matin, le cobzar voit passer le haïduck avec d'autres hommes qui ont la pipe à la bouche.

Il tenait une fleur à la main,
Et c'était sa jeunesse.
Il tenait une fleur dans sa bouche,
Et c'étaient ses chansons;
Il avait une fleur à sa ceinture,
Et c'était son amour.

Le soir le rhapsode voit repasser le haïduck au lever de la lune. Il a toujours sa fleur à la main, sa fleur à la bouche, sa fleur à la ceinture, mais déjà elles sont desséchées. Jeunesse, chansons, amour, tout s'est flétri en un clin d'œil. Et cette image résume la vie du haïduck, vie éphémère, charmante et funeste.

Le cobzar fait parler aussi le jeune homme qui reste livré aux travaux des champs et dont le cœur est dévoré d'amour tandis qu'un beau haïduck lui a enlevé sa fiancée. La lutte entre l'amour et la vengeance est curieuse : « La nuit, je me réveille en sur-

saut; c'est que je vois leurs baisers... chaque jour est pour moi la veille de la malédiction, mais je ne l'ai pas encore maudite... Je désire le sang de celui qu'elle aime, mais je ne voudrais pas le voir même pour le tuer, et si mon couteau pouvait seul y aller, je lui dirais : va! et j'attendrais son retour, et alors j'aurais horreur même de ce sang, et la mort de cet homme ne me ferait aucun bien. » La jalousie n'est pas toujours aussi douce. Il faut citer en entier *les deux Couteaux*, ce modèle achevé de ballade roumaine :

Mon frère avait deux couteaux très luisants,
Qui luisaient en croix sur le mur.
Et je ne savais pas pourquoi mon frère aimait ces couteaux.
Quand le soleil tombe dans la rivière la plaine est toute rouge.
Si mon bien-aimé m'aimait je passerais ma vie
A chanter son amour,
Et lui filer des chemises en toile fine.
Quand il fait très noir dans la chambre,
J'entends parler les deux couteaux,
L'un dit : J'ai tué l'épousée,
Et l'autre : J'ai tué l'époux.
L'un dit : Elle avait le sang tiède, comme l'œuf sous l'aile de l'oiseau,
Et l'autre : Il avait le sang rouge,
Comme le vin dans les verres.
Pour aller vers leur maison on doit passer la rivière,
Et la maison ne savait pas que nous étions venus
Tuer l'époux et l'épousée.
Elle avait son voile sur sa tête
Et des bracelets à son bras;
Elle écoutait s'en aller la rivière, et son dernier jour
S'en allait aussi.
Et depuis l'âme de l'épouse
Et l'âme de l'époux reviennent nous maudire
Et disent : couteaux luisants en croix au mur,
Qu'avez-vous fait de notre sang?
Et nous répondons à ces âmes :
La rivière a lavé le sang, et la rivière s'en va.
Qu'avez-vous fait de notre sang? disent les âmes.
Nous l'avons séché au soleil, et le soleil brille.
Les âmes disent :
Qu'avez-vous fait de notre sang?
Nous l'avons lu et nous luisons.
L'acacia a des fleurs blanches
Et mon collier des perles bleues,
La voix du cobzar retentit dans la nuit.

III. — LE CULTE DES MORTS, LA TRADITION ET LES ANCÊTRES

« De ma fenêtre on voit les tombes et les tombes regardent ma vie ». Ce mot du rhapsode roumain exprime bien le rapport étroit qu'il y a dans toute poésie patriarcale entre le culte des morts et le culte du foyer. Comme dans les poésies populaires du Nord, on trouve dans les chants du rhapsode de la Dambovita de fréquents entretiens entre les morts et les vivants. Mais les âmes n'y sont pas, en général, comme dans les *gwerziou* bretons, une chose différente du corps.

Il n'y est point question non plus ni d'enfer ni de paradis. La conception de la vie d'outre-tombe est ici toute païenne et toute primitive. L'âme s'identifie avec le mort couché dans sa tombe auquel on parle et qui répond. Le rhapsode représente ces conversations sous les formes les plus naïves et les plus superstitieuses. Il peint, par exemple, une jeune fille causant avec son fiancé défunt. Le mort est à moitié sorti de terre, la jeune fille est penchée sur lui, il va l'entraîner, mais la croix du tombeau les sépare. Furieux de ces amours posthumes, le père tue sa fille. Les vivants pleurent les défunts et ceux-ci réclament ardemment le souvenir et la continuation de l'amour qu'on a pour eux. Les morts s'affligent d'un sentiment nouveau comme d'une trahison et de l'oubli comme d'une seconde mort qu'on leur inflige.

Ce culte ancestral, d'un caractère grave et un peu sombre, tourne autour du foyer et de la tombe comme autour des deux pivots de la famille et ce qu'il affirme, au-dessus de toutes les misères de la vie, comme la chose sacrée par excellence, c'est la continuité de la race, maintenue par la tradition. A côté du foyer qui s'allume dans la cour, il y a près de la maison roumaine une chose sacrée, c'est le puits. Comme la cour est le centre de la famille, le puits est le centre du village. C'est là que les jeunes filles causent avec les matrones, c'est là que le cavalier fait boire son cheval, c'est là que les nouvelles apportées de loin dressent les bras des jeunes hommes et font battre le cœur des vieillards. Le vieux puits en sait long, il a reflété et entendu bien des choses. Aussi le cobzar, le chanteur ambulant aime-t-il s'asseoir sur sa margelle. En humant la fraîcheur qui s'en échappe, il devine ses secrets.

S'il me fallait caractériser d'un mot la poésie roumaine telle qu'elle se manifeste dans ce recueil, j'oserais dire qu'elle est slave de sentiment et latine de forme. La concision de la pensée, la netteté et la vigueur des lignes, la plasticité éloquente des images, voilà en effet des traits latins. Mais la rêverie ardente, la mélancolie profonde, ce mélange de douceur et de sauvagerie dans la passion et une sérénité particulière dans la résignation, voilà des traits de l'âme slave. J'ignore s'ils proviennent d'un mélange de sang étranger chez le peuple roumain ou de l'influence des races voisines, je constate simplement le caractère psychique de cette poésie. Malgré sa tristesse, il s'en dégage un flux de force et de santé. La grandeur des sentiments, leur héroïsme et leur durée y consolent de l'irrémédiable misère de la vie. Lorsqu'ils atteignent cette intensité et ce caractère indestructible, ne sont-ils pas par eux-mêmes les échos de l'Infini et de l'Éternel qu'ils désirent? Voilà sans doute pourquoi les deuils, les larmes et le sang qui remplissent ces rhapsodies s'enveloppent d'une si libre atmosphère et comme d'un azur inaltérable.

Le cobzar célèbre quelque part une femme qui pleure, mais qui donne à boire de sa cruche cassée. La poésie roumaine est pareille à cette femme ; elle offre ses amours éternels et sa tendresse infinie dans la coupe brisée de la douleur.

Ce qui accentue sa haute valeur c'est qu'on y retrouve, sous les traits nationaux, les trois traits essentiels de la race aryenne ; la famille serrée autour du foyer, le courage guerrier et le culte des morts. Ne sont-ce pas là les vertus fondamentales de toute la race blanche, qui ont fait sa grandeur et qui, dans la variété de son expansion et de ses développements, demeurent les bases de sa vie morale ? Isolés et repliés sur eux-mêmes, les paysans roumains ont conservé, dirait-on, ces vertus aryennes dans leur pureté primitive. Nous sommes heureux de saluer ces maîtresses sévères et douces de la vie attachée à la terre, surtout lorsqu'elles paraissent revêtues de cette gravité patriarcale, de cette noblesse antique et parfois d'une beauté éclatante et fière.

Je n'ai détaché de ce riche volume que les fleurs les plus rares, mais il n'en est pas une qui n'ait sa grâce spéciale et son parfum exquis ; l'ensemble forme une gerbe magnifique. Les savants inquiets, les herboristes méticuleux du *folklore* regretteront peut-être que cette moisson n'ait pas été faite minutieusement, au jour le jour, selon toutes les règles de l'authenticité littérale et matérielle. Pour ma part, je félicite l'auteur et je nous félicite nous-mêmes de ce qu'il ait mieux aimé nous donner un bouquet de fleurs vivantes, dans un beau vase, qu'une collection de fleurs mortes, dans un herbier. En recueillant les chants de son pays, il a fait œuvre d'artiste et de poète, et en cela il n'a pas trahi la Muse latine. L'auteur des *Chants d'aurore* et de l'*Ame sereine* a bien prouvé qu'il était un poète délicat et original. Il suffit de comparer les pensées subtiles et les vers finement ciselés de ses poésies personnelles avec les larges symboles et l'ample prose des *Chants du rhapsode*, dont la cadence a toute la mélodie du vers libre, pour constater que les deux inspirations proviennent d'une source différente. Mais pour donner cette forme achevée à des chants épars et flottants, pour traduire ainsi l'âme d'un peuple dans une langue étrangère, il faut être soi-même artiste et poète. Remercions donc Mlle Vacaresco d'avoir enrichi notre langue d'un nouveau trésor poétique en ajoutant un chapitre important au folklore des races latines.

ÉDOUARD SCHURÉ.

UN CADET DE GASCOGNE

Bernadotte roi, par M. Christian Scheffer.

C'est un livre qu'il fallait écrire (1). Nous étions très peu instruits en France sur Jean-Baptiste-Jules Bernadotte, dit Belle-Jambe, soldat au Royal-Marine, maréchal de France, prince de Ponte-Corvo, Charles XIV Jean, roi de Suède et roi de Norvège.

C'était pour nous un personnage à demi énigmatique. Quel était son caractère ? Quelles furent les causes de sa prodigieuse fortune ? De quelle manière il s'en montra digne ou indigne ? Tout cela restait confus dans nos esprits. Nous désirions fort, de temps en temps, que quelqu'un tirât tout cela au clair et nous fît un portrait précis du « soldat heureux » du commencement de ce siècle, plus heureux que son miraculeux modèle, puisque sa fortune, à lui, ne fut pas éphémère et puisqu'il est resté trente-quatre ans sur le trône que le hasard lui avait donné.

Le mot de hasard n'est pas trop mauvais ici ; car il n'est aucune existence célèbre où le hasard ait joué un tel rôle, aidé certainement par quelque adresse, mais beaucoup plus considérable que celle-ci, et, somme toute, élément de toute première importance dans cette destinée.

Bernadotte était un homme qui avait quelque chance de réussir, mais en vérité plus de chances encore d'échouer ou de rester au troisième plan. Il était beau, très aimable, très séduisant, beau parleur et même éloquent, très expert en attitudes nobles et théâtrales et d'une prompte intelligence superficielle. Bref un mélange fort heureux, au point de vue du succès, du charlatan et du cabotin. Voilà les atouts.

Ils étaient nombreux et considérables ; il le faut reconnaître. Mais la moitié des officiers de la Révolution et de l'Empire en avaient autant.

D'autre part il était d'un caractère « inquiet et susceptible », comme a dit très exactement Adolphe Thiers, sournois sous ses apparences théâtrales et grandiloquentes, toujours tracassant dans des affaires louches, vaguement conspirateur, mécontent toujours, obéissant mal, arrogant quelquefois et enclin à des colères effroyables où il n'est pas très sûr qu'il ne gardât pas encore la maîtrise de lui-même, car ces Gascons ont de ces dessous, mais qui cependant lui donnaient tort et donnaient barres sur lui. Avec cela très paresseux, capable à un moment donné d'un effort très énergique et d'un beau temps de galop, mais, à l'ordinaire, nonchalant, insouciant quoique inquiet, mou quoique ambitieux, incapable d'apprendre, d'amasser les connaissances nécessaires

à ses différents métiers et de persévérer longtemps dans un dessein.

Il pouvait arriver aux grands emplois, mais rester toujours dans la pénombre. Le fait est qu'il y resta longtemps. Il fut général du grand empereur, mais n'attacha son nom à aucune victoire éclatante, ne conduisit aucune campagne glorieuse. Il pouvait même, avec son caractère, s'attirer l'animosité du terrible maître et être plongé dans le troisième dessous de la disgrâce, tout d'un coup et pour toujours. Et le fait est qu'il fut, sinon en disgrâce, du moins en défaveur très souvent, prié, non sans l'avoir mérité, de quitter l'armée au moment des plus grands triomphes, tenu à l'écart, relégué dans l'ombre, à demi suspect.

Avec tout cela il fut maréchal de France et prince de l'Empire. C'est qu'il eut toutes les chances. C'était un Barras heureux. Il avait épousé une belle-sœur de Napoléon. Il était prince impérial, de ce chef, et Napoléon n'aimait pas qu'un prince impérial fût trop manifestement en disgrâce. De plus il avait épousé une femme que Napoléon avait aimée et un instant souhaitée pour épouse. Voyez-vous la chance? Juste l'inverse de Barras. Napoléon n'a jamais pu pardonner à Barras d'avoir été avant lui dans les bonnes grâces de Joséphine. Quelque opinion de Méridional qu'on ait sur les femmes, ces choses-là ne se pardonnent jamais complètement. Il savait gré au contraire à Bernadotte d'être entré après lui dans les bonnes grâces de Désirée Clary. Il avait conservé pour Désirée, sa belle-sœur, un petit sentiment affectueux sans amertume, puisque c'était lui qui l'avait délaissée, et ce sentiment se tournait en bienveillance pour le mari, bon mari du reste, qui avait consolé Ariane.

Voilà pourquoi Bernadotte, avec son indépendance et ses intrigues, taquina, agaça Napoléon, ne l'irrita jamais. Au fond, du reste, Napoléon le méprisait avec bienveillance. Il l'avait toisé. Brouillon, intrigant, tracassant, peu dangereux, étant mou et assez prudent, tel était pour lui le prince de Ponte-Corvo.

De sorte, voici encore la chance, de sorte que quand il s'agit de Bernadotte pour le trône de Suède, Napoléon, pour la première fois de sa vie peut-être, fort indifférent, fut neutre. Ce ne fut pas lui, du tout, qui le mit sur le trône, ou qui même le poussa de ce côté. En aucune façon. Il ne s'y opposa point, non plus. Il ne tenait aucunement à ce que Bernadotte fût roi quelque part, n'ayant en lui aucune confiance; il n'était pas fâché d'autre part que Bernadotte fût loin de la France où, quelquefois, sans être jugé dangereux, il était gênant; et encore il lui agréait un peu qu'un prince impérial de plus ceignît le bandeau; cela complétant le décor.

Dans ces conditions il garda une neutralité, moitié bienveillante, moitié dédaigneuse. Il dut dire quelque chose comme : « S'il peut y aller, qu'il y aille. Je n'y vois pas d'inconvénient. J'en suis débarrassé et c'est honorable pour la France. » Autant ce que Napoléon avait pour lui que ce qu'il avait contre servit Bernadotte en cette circonstance. C'est bien la chance.

Quant à la manière dont, tout à fait en dehors de l'influence impériale, Bernadotte fut bombardé roi, elle tient de l'opérette. Ce sont des agents de dixième ordre et sans aucun mandat qui ont négocié la chose. Le vieux roi de Suède était malade et il était besoin d'un « prince royal », comme qui dirait d'un coadjuteur avec survivance. Les grands de Suède désiraient un prince scandinave; le peuple désirait un prince français qui fût un général. Souvenirs de Gustave-Adolphe, de Charles XII et de la Finlande perdue.

Des intrigants obscurs s'avisèrent de Bernadotte, qui était une manière de prince et une manière de grand général. Ils firent, en son nom, des promesses, et répandirent des brochures, sans qu'il se compromît, ni se mît trop en avant. On sent là-dessous des menées très adroites et très circonspectes du vague conspirateur qu'avait toujours été Bernadotte. Il se fit en Suède un « courant populaire », peut-être très factice, mais qui en imposa aux grands et au roi. En définitive la couronne lui fut offerte. Napoléon dit, en s'en lavant les mains : « Il n'osera pas » ou : « Osera-t-il ? » Cela l'amusait sans l'intéresser, ou l'intéressait sans le passionner. Bernadotte osa accepter. « Allons, tant mieux! » dit l'empereur. Au fond, que le nouveau roi de Suède dût être un jour pour ou contre lui, cela n'avait pas une très grande importance. La Suède c'était deux millions d'habitants. M. Scheffer me semble avoir tort de considérer l'indifférence de Napoléon dans ces occurrences comme une grande faute.

Voilà prince royal et roi en réalité (il ne fut roi en titre qu'en 1818) le fils de l'avocat de Pau. C'était là que les difficultés commençaient. Non pas tant celles du premier abord. Celles-là n'était rien pour Bernadotte. Il était séduisant de sa personne. Il sut se faire accueillir admirablement. La lune de miel devait être excellente, et elle le fut. Mais, tout de même, le peuple de Suède avait appelé à son trône un maréchal de France pour reconquérir la Finlande; et c'était là la difficulté. Comme toujours Bernadotte eut un peu de coup d'œil et beaucoup de bonne fortune. Le coup d'œil, et il suffisait d'être d'une intelligence ordinaire pour l'avoir, consista à bien comprendre qu'il était impossible de reconquérir la Finlande. La Russie était trop forte. Mais alors l'impopularité allait venir. La Norvège se trouva à point pour permettre de donner au peuple de Suède une compensation et aux désirs des Suédois une satisfaction. Si enlever la Finlande à la Russie était rude,

enlever la Norvège au pauvre Danemark était relativement facile. D'autant plus que le Danemark, ami fidèle de la France, était mal vu de la coalition européenne. La politique anti-française s'offrait à Bernadotte comme une bonne politique suédoise et comme une excellente politique personnelle. Il n'hésita pas à l'adopter. Diplomatie d'abord, courte guerre ensuite, la Norvège fut annexée, — on prit le soin de dire « unie », pour la politesse, — au royaume de Suède.

Cette fois, après avoir obtenu son trône, Bernadotte l'avait conquis. Il était vraiment et solidement populaire pour longtemps.

Voilà toute son histoire ; car le reste rentre dans l'ordinaire des choses historiques. Cependant voyez encore son étoile. Bernadotte est l'homme, avisé quelquefois, imprudent le plus souvent, qui ne réussit jamais, quoi qu'il fasse, à se compromettre. Il prend part aux dernières guerres de l'Europe contre Napoléon ; et à cela rien à dire, car enfin il était Suédois, et l'on a vu pourquoi, depuis 1812, la politique suédoise ne pouvait être qu'anti-française. Si Bernadotte était resté patriote français, il ne pouvait, en 1814, qu'abdiquer, et, en vérité, non, on ne pouvait pas lui en demander tant. Donc il prend part aux dernières guerres de l'Europe contre l'Empire français. Mais ne voilà-t-il pas qu'en 1814 il entre dans un complot très confus (sur lequel j'aurais voulu que M. Scheffer pût jeter quelques clartés, mais que je comprends assez qu'il n'ait pu scruter) qui avait pour but de mettre Bernadotte sur le trône de France. Mme de Staël, Benjamin Constant se mêlèrent, plus ou moins, de cela, ou y furent mêlés ; on n'y voit pas très bien.

Toujours est-il que, de la part de Bernadotte, c'était un peu fou. Qui, soit en Europe ou en France, pouvait avoir intérêt ou passion à faire Bernadotte empereur des Français? Considéré comme maréchal de l'Empire et parent de Napoléon, il était impossible. Considéré comme prince royal de Suède il n'avait aucun titre. A la France, qu'il venait de combattre, il était ou odieux ou suspect. A l'Europe il n'offrait aucune garantie. Au point de vue des « principes », de ces choses qu'on met dans les protocoles, il n'offrait aucun prétexte : point légitime, point élu, point conquérant, rien du tout. De quelque manière qu'on l'envisage, le projet ne tenait pas debout. Bernadotte, à le poursuivre, ne pouvait que se déconsidérer.

Il ne se déconsidéra point du tout. Il resta intact. Il rentra dans son royaume très tranquillement. Il avait une étoile,

Suite de sa chance. Il pouvait être détrôné au congrès de Vienne, comme Murat. Mais précisément le congrès de Vienne prit comme principe et comme programme général *la légitimité*. Or il se trouva que cet heureux Bernadotte était parfaitement légitime. Il était comme Louis XIV. D'après la constitution suédoise, il fallait, pour être prince royal, être adopté comme fils par le roi vivant et accepté par la Diète nationale. Bernadotte avait été adopté solennellement par le vieux Charles XIII, encore vivant en 1815, et non moins solennellement accepté par la Diète nationale. Il était légitime et il était constitutionnel. Il avait à répondre à tout. Il était roi comme Louis XVIII et en même temps comme devait l'être Louis-Philippe. On n'aurait pas su comment s'y prendre pour prouver qu'il ne l'était point, sans compter que c'eût été une sanglante injure au vénérable Charles XIII que de déchirer l'acte solennel par lequel, très librement, il avait proclamé pour son fils, en lui donnant les noms de Charles-Jean, le prince de Ponte-Corvo.

Et non seulement la façon parfaitement régulière dont Bernadotte avait été nommé prince royal lui servit en ces circonstances, mais encore la façon dont Napoléon Ier *n'avait pas* participé à l'avènement de Bernadotte. Si Napoléon, en 1810, avait eu seulement fait mine de désirer la proclamation de Bernadotte comme prince royal de Suède, on aurait pu dire que Napoléon avait imposé Bernadotte à la Suède, comme Murat aux Deux-Siciles. Mais quoi? Rien. Napoléon n'avait nullement, même souhaité la promotion de Bernadotte. Bernadotte « était passé roi en Suède », comme disaient les grognards, sans que le puissant Empereur y fût pour rien. Il pouvait même prétendre que César n'avait pas vu cela de très bon œil. Tout, la façon dont il avait été nommé, le fait que Charles XIII vivait encore, la demi-malveillance même de l'Empereur, tout servait à point le favori du destin Bernadotte. On aurait pu dire de lui à Mazarin : « Il est heureux. »

Il le fut, tout compte fait, jusqu'au bout. Il eut une opposition, comme tout le monde, et même assez vive, et quelquefois diablement spirituelle, comme vous le verrez dans le livre de M. Scheffer ; mais point terrible, et une seule fois seulement il eut à tirer sur son peuple, sans être forcé d'y mettre de l'exagération. Dans un règne de trente-quatre ans, c'est une misère.

C'est qu'aussi, outre qu'il faisait consciencieusement, très régulièrement au moins, son métier de roi, il plaisait, il continuait de plaire, personnellement, jusque dans sa vieillesse. Imposant et fort majestueux en public, il avait dans son intérieur une simplicité qui ne laissait pas d'être un peu de la négligence, mais qui agréait à ce peuple ami des mœurs patriarcales. Il avait quelque chose de son compatriote le grand Béarnais, que je crois bien qu'il a songé assez souvent à imiter. Il était cordial et

bonhomme dans le privé. On dut souvent le voir jouer sur le tapis avec Oscar ou tel autre de ses enfants. Sa femme, la Marseillaise gaie et rieuse, l'aidait, très naturellement, dans ce rôle. Quand il entrait dans ces colères enragées où il y avait de la sincérité et de l'affectation, sans qu'il sût, en Méridional qu'il était, où commençait l'une et où finissait l'autre, et qu'il criait de tous ses poumons : « J'éventrerai tout, je massacrerai tout, je ferai couler des torrents de sang » (mettez-y l'accent, qu'il ne perdit jamais), la petite reine chantonnait : « Il ne tuera pas une poule ; il ne tuera pas un chat » ; et cela faisait une scène divertissante et familière qui se répandait de bouche en bouche et qui ne nuisait nullement à la popularité de la famille royale.

C'est ainsi qu'il alla jusqu'à sa quatre-vingt-et-unième année, portant galamment sa double couronne d'or et de cheveux blancs, très ferme d'intelligence jusqu'aux derniers jours, n'ayant eu, comme épreuve finale, qu'une maladie de six semaines. Toujours heureux.

Pourquoi M. Scheffer n'a-t-il pas examiné la légende d'après laquelle le roi Bernadotte aurait refusé de se faire saigner, parce qu'il aurait eu, tatoués sur le bras, les mots : « Mort aux rois ! » (J'éventrerai tout, je massacrerai tout.) Parce qu'elle est fausse ? Il est assez probable qu'elle l'est. Bernadotte était assez Gascon pour laisser voir cela et se tirer d'affaire par un mot drôle. Encore j'aurais voulu que M. Scheffer s'enquît de la chose.

Tout compte fait, le dernier mot de M. Scheffer est un peu gros : « un grand roi » ; mais il faut concéder que Bernadotte fut un roi fort présentable et qui a prouvé qu'un cadet de Gascogne n'est déplacé, ni surtout désorienté, nulle part.

ÉMILE FAGUET.

L'ARBITRAGE DANS LES GRÈVES

Le succès éclatant et rapide de l'arbitrage dans la grève du Creusot semble avoir démontré à la fois et la force croissante du principe de l'arbitrage chez nous et la faiblesse, disons l'inutilité de notre loi du 17 décembre 1892, puisqu'on n'y a pas eu recours.

Cependant, cette loi n'est pas mauvaise, elle n'est pas bien compliquée. Un modeste magistrat, généralement estimé, en communication directe avec le peuple, le Juge de paix, nom heureux et bien approprié à la circonstance, est chargé de mettre la loi en mouvement. Mais il faut croire que les lois écrites ne sont pas très en faveur auprès du peuple et particulièrement auprès du monde du travail qui cherche à se faire sa place, à s'orienter tant bien que mal à travers le système des lois anciennes pour conquérir les conditions nouvelles qui semblent nécessaires à son existence et à son mouvement.

Surtout quand il s'agit d'arbitrage, il semble que les parties en présence préfèrent ne pas recourir à la loi officielle, mais plutôt exercer leur pleine initiative et chercher en dehors des lois, au-dessus des lois, par le libre élan de leur spontanéité, l'arbitre qui leur inspire le plus de confiance, et il ne faut pas s'étonner qu'au lieu de nommer entre elles un certain nombre de délégués qui seront leur conseil d'arbitrage, elles aillent tout droit frapper à la porte du premier ministre. Lorsque ce ministre a attaché son nom à la loi qui a fondé les syndicats, leur démarche vers lui s'explique encore bien mieux.

Nous ne croyons donc pas avoir à nous plaindre que l'on passe à côté de la loi, qu'on l'oublie et la néglige, car si la loi paraît ainsi passablement dédaignée, l'idée de l'arbitrage, qui a ses racines dans les profondeurs de l'esprit humain, ne se montre que plus vigoureuse et plus féconde.

La vertu propre de l'arbitrage n'est-elle pas dans sa spontanéité même, dans sa liberté entière et dans sa naturelle éclosion, comme si c'était une fleur de la conscience de l'humanité ? Quand on se choisit soi-même son juge, il est naturel qu'on lui obéisse. C'est l'obéissance volontaire et libre. On ne récrimine pas, on ne rechigne pas, et même on ne se croit pas vaincu quand on perd son procès devant l'arbitre.

En effet, pour que l'arbitrage soit bien correct, conforme à sa propre loi intime, il faut que les parties se soient mises d'accord au préalable pour accepter la sentence de l'arbitre qu'elles se sont choisi. Que cet accord soit explicite ou implicite, verbal ou écrit, peu importe avec des hommes éclairés et sincères ; mais il est indispensable qu'on soit décidé de part et d'autre à accepter la sentence, ou il n'y a pas vraiment d'arbitrage. Cet accord préalable donne aux parties en présence une singulière dignité morale, et c'est lui qui permet de dire qu'il n'y a ni vainqueur ni vaincu dans un procès résolu par arbitre.

Ces expressions de « vainqueurs » et de « vaincus », qui appartiennent au langage de la guerre, et que nous voyons employées aujourd'hui par les journaux, à propos de la sentence rendue dans l'affaire du Creusot, sont grammaticalement et moralement inconvenantes, puisqu'on a fait la paix à l'avance, et de la manière la plus généreuse, en se déclarant d'accord sur la sentence prochaine que l'on ne connaît pas !

C'est aussi pour cette raison que le jugement de l'arbitre est souverain, irrévocable et sans appel. Quand il y a plusieurs arbitres, formant une espèce de tribunal, on nomme quelquefois un sur-arbitre. Mais alors c'est celui-ci qui est l'arbitre véritable, et,

en définitive, le jugement de l'arbitre a toujours le caractère suprême et définitif. Si on n'est pas content il faut se résigner. S'il s'agit d'une question de travail, entre ouvriers et patrons, comme aujourd'hui, il faut se remettre au travail dans les conditions fixées par l'arbitre. On n'est pas enchaîné pour toujours. Si une nouvelle expérience, prolongée pendant un temps raisonnable, paraît donner des résultats défectueux, on pourra recourir à un arbitrage nouveau. Mais se révolter immédiatement, comme on l'a vu quelquefois, contre le jugement que l'on a sollicité soi-même, en pleine indépendance, c'est une de ces contradictions et de ces absurdités, où ne se reconnaît pas la raison humaine.

Pour ces divers motifs, on comprend que l'arbitrage est la plus parfaite des juridictions, la plus simple, la plus forte, qui ne souffre pas d'appel, la moins coûteuse, et, de toute manière, la plus digne ou la seule digne d'un peuple vraiment libre et civilisé.

Dans le cas présent, M. Schneider, représentant la compagnie du Creusot, avait pris par écrit et sous sa signature l'engagement préalable d'accepter la sentence. On ne peut que féliciter et honorer le patron pour cet acte loyal qui donne à l'arbitrage toute sa valeur. Il ne semble pas qu'un pareil engagement par écrit ait été demandé aux ouvriers; sans doute on pouvait s'en passer, puisqu'ils avaient été les premiers à demander une sentence arbitrale et à choisir pour arbitre M. Waldeck-Rousseau; mais, en général, il serait bon et prudent de demander aux deux parties une semblable déclaration écrite; et ce serait l'occasion pour l'arbitre de leur expliquer bien clairement ce que c'est qu'un arbitrage, quelle en est la vraie force, la sanction morale, et de leur donner ainsi une sorte de leçon qui aurait la plus grande utilité pour leur éducation économique.

*

La clause la plus intéressante du jugement du 7 octobre nous paraît être la quatrième, par laquelle l'arbitre a décidé que les ouvriers du Creusot nommeraient des délégués qui confèreraient tous les deux mois sur les choses du travail avec les représentants de la société ou avec la direction elle-même. Nous voyons là, en germe, apparaître l'institution de ces conseils du travail que nous avons depuis tant d'années recommandés, soit dans les séances du Conseil supérieur, soit ici même, où les patrons et les ouvriers se donneraient rendez-vous, à intervalles périodiques, pour converser, discuter et s'entendre librement entre eux sur toutes les questions de leur industrie.

Ce sont les ouvriers qui avaient fait cette proposition et ils demandaient à avoir pour délégués à ces conférences les membres du bureau de leur syndicat permanent. La direction se montrait assez réfractaire à cette idée; elle voulait en tout cas avoir devant elle, non les administrateurs du syndicat ouvrier, mais les élus de chaque corporation ou atelier différent, compris dans l'ensemble de l'usine. M. Waldeck-Rousseau a accordé ce point à la Compagnie; il a sanctionné le principe de ces conférences, mais il a dit que les ouvriers délégués seraient chaque fois les élus des différentes corporations. La Compagnie se croit ainsi mieux assurée contre l'omnipotence du syndicat, mais elle introduit dans les ateliers un élément électif qu'elle redoute et, à ce point de vue, je ne sais si elle profitera de cet amendement ni si elle en a bien compris la portée.

N'est-ce pas le lieu de rappeler que ces conseils du travail passent pour être originaires de l'Angleterre, surnommée souvent du beau nom de « mère des parlements et des lois »? Il est impossible de citer en ce moment les exemples de la noble et glorieuse Angleterre, sans lui exprimer aussi l'indignation dont elle a rempli la conscience de tous les hommes civilisés par sa conduite envers le Transvaal. Elle foule aux pieds tous les principes dont elle aimait à se parer ou que nous nous plaisions à lui attribuer. Elle veut détruire par le fer et par le feu l'indépendance des Républiques hollando-africaines. Plus on admire la grande histoire de l'Angleterre, plus on est contristé par le crime qu'elle va commettre et qui la jettera hors des voies de la civilisation, soulèvera contre elle l'opinion de tous les peuples éclairés dans l'univers.

M. Mundella, l'ancien ministre du Commerce, ancien bonnetier de Nottingham, a institué vers 1860 le premier Conseil du travail, sous le nom de « Conseil de conciliation »; il a par ce moyen arrêté court une grande grève dans son industrie et il a su conserver la paix avec ses ouvriers pendant un certain nombre d'années. M. Mundella a fini assez mal pour sa réputation, je ne sais dans quelle aventure financière. Les fautes personnelles, les tristes compromissions des hommes ne diminuent pas la valeur des institutions honnêtes et utiles qu'ils ont pu créer. Mais on est affligé de voir finir sans honneur des hommes qui ont eu les idées les plus nobles, et, en songeant à ces désastres individuels, on s'inquiète de l'avenir de tout un grand peuple qui se laisse entraîner par la soif maudite de l'or, vers on ne sait quelles catastrophes plus ou moins éloignées que la réprobation universelle déjà lui présage.

On a souvent remarqué entre les patrons anglais et la plupart des patrons de chez nous une différence qui explique bien des choses : les patrons en Angleterre, les grands chefs et créateurs d'industrie n'ont pas craint d'organiser leurs ouvriers, ils les ont aidés

à se donner des chefs à eux-mêmes, à se créer des bureaux, des conseils, des associations, parce qu'ils sentaient qu'alors ils auraient affaire à des hommes conscients et responsables; ils savent à qui s'adresser dans les difficultés, dans les conflits, pour les résoudre, et ils savent aussi que les engagements pris seront tenus. Au contraire les directeurs d'industrie, chez nous, aiment mieux avoir affaire à des individus isolés, à une poussière d'hommes qui s'agite confusément autour d'eux. Ils préfèrent traiter avec des ateliers anarchiques qu'avec des syndicats organisés; mais alors ils n'ont aucune garantie, personne ne répond des engagements pris envers le patron. Et qui dira quels effets différents doivent être exercés par l'organisation et la vigueur des uns ou par l'anarchie et la faiblesse des autres, sur la force, la fécondité et la qualité de la production elle-même? Et, de deux peuples, qui comprennent si différemment l'usine moderne, quel sera, croyez-vous, le vainqueur dans la concurrence universelle?

Cette appréhension des patrons français pour l'organisation ouvrière s'est montrée assez clairement dans l'affaire du Creusot; elle a pu être heureusement et d'un commun accord écartée. Les conférences périodiques, si elles sont tenues sérieusement, empêcheront la plupart des grèves, permettront d'améliorer les méthodes de travail et de résoudre les difficultés au fur et à mesure qu'elles se présentent; et cependant, si ces difficultés ne peuvent être résolues dans les conférences, l'arbitrage reste la grande ressource que l'on a toujours à portée de soi et en quelque sorte sous la main. Le travail ne serait pas interrompu, les hauts fourneaux ne s'éteindraient pas, mais tout le jeu de la vie de ces vastes organismes continuerait pendant que l'arbitre rendrait son jugement que chacun s'est engagé d'avance à respecter et à exécuter.

HECTOR DEPASSE.

VARIÉTÉS

En campagne russe.

NOTES ET SOUVENIRS

Motia était si petite qu'on ne la voyait plus quand elle se blottissait entre les plates-bandes du verger. Mais on savait où elle était, parce que Motia chantait toujours. Sa petite tête blonde aux yeux très bleus apparaissait entre les grandes feuilles fraîches; et il y avait quelque chose d'infiniment touchant dans l'expression grave de son visage fin. Sa mère disait: « Motia sait des choses. » Et on se sentait parfois intimidé par elle. Motia avait une mince robe de percale, à même la peau, une humble robe, bien passée, bien reprisée, plus longue derrière que devant, et Motia la relevait d'un geste mignard quand elle passait dans l'herbe. Elle écoutait chanter les oiseaux dans les buissons, et souvent, avec une sûreté qui étonnait dans ce petit être, elle attrapait un oiseau et le tenait tout chaud dans ses petites mains. L'oiseau se débattait, et Motia serrait ses doigts frêles. Elle serrait tant que bientôt l'oiseau ne se débattait plus. Les ailes pendaient, tristes et mortes; les yeux chavirés se fixaient dans une angoisse. Motia regardait, étonnée, curieuse. Elle hérissait les plumes chaudes avec ses doigts, chantant toujours sa douce complainte, triste et incompréhensible. Puis, avec un soupir, elle retombait dans l'herbe. Elle était si longtemps immobile que parfois un papillon se posait sur elle. Jamais elle ne le touchait; il ne l'intéressait pas. Elle ne cueillait pas les fleurs non plus. Mais toujours, avec son petit air de volupté cruelle et lente, elle recommençait la poursuite des oiseaux.

Jamais elle ne put expliquer pourquoi ce jeu l'attirait. Elle ne pouvait pas parler avec suite; sûrement elle ne pensait pas, elle ne savait que chanter.

Cette chasse dura tout le printemps, pendant que les oiseaux étaient tout jeunes et ne se défiaient pas. Le printemps suivant, Motia était morte; les yeux bleus s'étaient fermés sur la même expression d'angoisse et de reproche que ceux de ses oiseaux.

***

Vaska, mon meilleur ouvrier, va mourir. C'est évident. Il n'y a plus d'espoir. Ce grand corps vigoureux de jeune paysan est terrassé par la maladie. C'est fini de sa force, de son entrain. En trois jours, la fièvre a fait de cet être si vivant une loque lamentable.

Vaska est touchant à voir dans sa résignation. Au commencement, il se débattait encore, humilié de se laisser vaincre, luttant avec une énergie désespérée. Mais les forces le quittent et Vaska comprend que la mort vient. Dès lors, simplement, il l'attend. Il ne bouge presque pas et refuse avec douceur tous les remèdes. Ses yeux gris, naguère si rieurs et maintenant navrants, regardent avec obstination quelque chose qu'il voit seul. Les heures passent, monotones et terribles. Vaska ne parle pas. Tout à coup, une expression effrayante passe dans ses yeux, puis il se calme. Une certitude lui est venue.

— Faites-moi transporter chez ma mère, dit-il à l'intendant.

On l'étend doucement dans une télègue couverte de foin. Il accepte notre secours avec une humilité triste et peut-être aussi un peu ironique. Pour ne pas le secouer, on fait marcher le cheval au pas.

L'intendant et moi nous suivons à pied, terrifiés de voir s'accomplir l'œuvre de destruction. L'isba de la mère de Vaska n'était pas loin. La vieille nous reçoit debout sur le seuil, sévère et grave.

Personne ne parle.

— Il faut transporter Vaska dans l'isba, dis-je, intimidé par cet accueil muet. La vieille s'approche, en arrangeant le mouchoir qui lui couvre la tête. Elle met sur l'épaule de son fils sa main brune couverte de grosses veines noueuses. Évidemment, une préoccupation la travaille : « Vaska, dit-elle enfin, quelle chemise veux-tu qu'on te mette pour t'enterrer, la rouge, ou bien celle de percale rose? — Garde la rose : elle est encore bonne, la rouge suffit. » L'effort de Vaska l'avait épuisé. Quand nous l'eûmes étendu sur le banc de bois au-dessous des images saintes, il ne respirait plus.

*
* *

C'est dimanche. On ne travaille pas. J'entends des rires étouffés dans le verger. Un paysan joue de l'accordéon; devant lui, sur la terre battue, deux femmes dansent en agitant des mouchoirs de couleur. D'autres les regardent en grignotant des graines de tournesol. Des cris effrayants, mais que je devine joyeux dans leur éclat, partent d'un grand hangar sombre et frais où l'on remise les vieilles télègues, les caisses inutiles, les cordes et les râteaux. Intrigué, j'entre. Je trouble évidemment. Les ouvriers, presque tous jeunes, gauches et embarrassés dans leurs habits du dimanche, me regardent en souriant d'un air niais. Ils sont très rouges; visiblement on attend que je m'en aille. Mais je m'obstine.

Je gêne, je le sens bien.

— Que faisait-on de si drôle? demandé-je en tâchant d'intimider le moins possible.

Les ouvriers rient, piétinent sur place, se grattent la tête.

— Voyons, parlez.

— Nous jouions.

— Comment jouiez-vous? Continuez.

Alors les deux plus hardis se décidèrent. Kostia s'installa sur un tout petit banc. Il croisait à la turque ses jambes trop longues et regardait son adversaire avec un sourire d'attente un peu inquiète. Fédor s'approcha lentement, plia les jarrets pour être à peu près à la même hauteur que Kostia et d'un large élan, beau de sa conviction, lui appliqua sur la joue un soufflet formidable.

Kostia n'avait pas interrompu son sourire. Seulement, de très rouge qu'il était, il devint incandescent. Il n'avait pas été renversé de son petit banc. La victoire était à lui. Les deux gars se redressèrent et s'en allèrent en s'étirant se mettre derrière leurs camarades.

On me regardait pour savoir mon impression. Je me sentais un peu ridicule.

— Et toi, Bogdan, dis-je à un grand paysan qui grisonnait déjà, tu ne joues pas?

Bogdan était depuis vingt ans à mon service. On le respectait : il était un peu le chef des autres. Mais, pour aujourd'hui, sa dignité l'embarrassait. Il regardait, penaud.

— Tu ne veux pas jouer, Bogdan?

— Mais si, avoua-t-il enfin; seulement mieux vaut pas.

Il fit un geste découragé et s'en alla.

Je le suivis : il ne fallait pas gêner les ouvriers dans leur repos du dimanche.

*
* *

Nous sommes partis dès l'aube : l'air qui promettait d'être très chaud avait encore sa fraîcheur matinale. Une brume blanche s'élevait de la rivière, enveloppait les petits bois de trembles et de bouleaux, mettait une grâce charmante aux contours un peu pauvres du paysage. La route, étroite à force d'être longue, s'étendait en ligne grise sur le vert tendre, élégant des champs. A perte de vue, les mêmes champs uniformes, inquiétants dans leur immensité. On avait une impression d'infini, très douce et un peu triste pourtant. Devant moi, sur la route, un petit nuage de poussière courait, soulevé par la voiture qui nous précédait. Machinalement je le suivais des yeux, bercé dans une demi-torpeur. Tout à coup, le trot joyeux et égal de mes chevaux s'arrêta. Le cocher Wadime tourna vers moi sa bonne figure, généralement rieuse, en ce moment inquiète.

— Vous avez vu?

— Non, qu'y a-t-il?

— Ah! tant mieux pour vous si vous n'avez pas vu. Un lièvre a traversé la route!... Les malins! continua-t-il en indiquant du fouet la première voiture, ils ont passé avant.

— Mais, moi non plus, répétai-je, je n'ai rien vu.

La figure de Wadime se rembrunit encore :

— C'est que le présage est pour moi.

Je n'essayai pas de lui dire que la superstition est une puérilité, et la promenade continua.

Toute la journée, Wadime fut très gai. C'était un brave garçon, fier de sa force, aimant les dures besognes, les efforts de vigueur. J'allais parfois causer avec lui et son bon sourire me rendait l'entrain et la foi dans la vie. Ce jour-là, comme c'était dimanche, il avait mis ses plus beaux atours, ses bottes neuves et sa blouse rouge. Ses chevaux dételés, il se promena dans la cour, s'amusant à perdre du temps, à se sentir beau.

Je le trouvai caressant la tête de Charik, le vieux

terre-neuve que j'avais hérité de mon oncle. Charik avait été si longtemps le compagnon de l'aveugle qu'il avait gardé de touchantes habitudes de protection, généralement inutiles. Il s'était pris d'amitié pour Wadime et ne le laissait jamais traverser la cour seul. Il prenait entre ses dents un pan de la blouse et, doucement, tâchant d'éviter les gros cailloux et les ornières, conduisait son ami. Il regardait Wadime avec une affection sans bornes et le robuste paysan jouait à se laisser guider lentement. Il avait soin d'empêcher le chien de tirer trop fort sur la blouse et la retenait un peu, tout en continuant sa caresse.

Voyant que je l'observais, il dit en s'excusant de ce qui pouvait paraître de la méfiance pour son guide :

— C'est que j'ai ma plus belle blouse.

Je l'encourageai d'un sourire. Il était vraiment charmant et je le regardai jusqu'au moment où Charik l'abandonna avec la satisfaction du devoir accompli...

C'est le soir de ce jour-là que Wadime mourut. On le rapporta sur un brancard. Les hommes qui le portaient pliaient sous le grand corps lourd. Il avait été avec les autres cochers baigner les chevaux au gué ; le courant le prit et le noya. Les autres revinrent, comme tous les soirs, leur besogne faite.

Mais, lui, Wadime, ne devait pas aller à la rivière un jour où le lièvre avait coupé sa route.

* * *

Je m'approchai du petit lit d'Adia pour la regarder dormir. La jolie tête blonde creusait l'oreiller, finement rosée sous la lumière douce de la lampe. Les lourds cils faisaient des ombres sur les joues. La petite bouche humide et rose, entr'ouverte, laissait passer un souffle régulier. La chemise de nuit mal fermée ne cachait pas l'exquise petite poitrine ; l'enfant reposait calme et heureuse. Une de ses mains semblait serrer quelque chose ; évidemment elle mettait de la volonté à ne pas ouvrir ses doigts potelés. Il fallait la laisser dormir, mais je n'eus pas la force de la quitter ainsi. Elle commençait à s'agiter un peu, à demi consciente de mon regard posé sur elle. Je me penchai et, très doucement, je l'embrassai. Adia ouvrit ses yeux tout brouillés de sommeil. Elle sourit :

— C'est toi ? Tiens, je t'apporte un bouquet, un gros, un beau.

Elle leva sa main toujours crispée et puis la regarda, étonnée, déconcertée :

— Comment cela se fait-il ? je les tenais bien, tes fleurs, et maintenant je ne les ai plus.

— Dors, mon amour, je les ai prises. Elles m'ont fait plaisir.

— Oui ? Elles étaient belles ?

La tête toute chaude retomba sur l'oreiller. Confiante, Adia s'était rendormie.

* * *

Il fait beau, le ciel éblouit, rien ne bouge dans l'air tranquille. Une promenade rapide en tarantass me tente. Une course folle sur les routes poussiéreuses et saccagées d'ornières. On sera bien secoué ; ce sera presque un sport de ne pas tomber, tant on ressautera haut sur la route dure. La glaise du sol, ravinée par de longues pluies, est maintenant desséchée par un soleil brûlant et d'une fermeté de pierre. Des chariots se suivent en file serrée ; ils couvrent la route de paysans qui marchent à côté, flegmatiques et lourds, un court fouet à la main. J'aime les dépasser au trot joyeux de mes trois chevaux. J'aime voir, avec lenteur, les têtes se retourner quand tintent les grelots du tarantass. Je réponds à leur salut, je sens, longtemps après que je les ai dépassés, leur regard las me suivre.

Je donnai l'ordre d'atteler.

Le tarantass était au milieu de la cour. Les deux bras du brancard, tendus en avant et affaissés, semblaient attendre. Les chevaux étaient déjà couverts de leurs harnais ornés de plaques de cuivre. Le cocher les faisait boire avant la course. Ils s'avançaient vers la margelle, dociles et heureux ; ils aspiraient l'eau avec force. Les grandes narines s'ouvraient, palpitantes. Le cocher avait déjà fait boire deux des chevaux. Il s'arrêta et consulta le ciel.

— Il va pleuvoir bientôt, dit-il.

Toute une partie de l'horizon était d'un gris violet ; l'orage approchait. Je ne pouvais pourtant pas renoncer à ma promenade, je fis un compromis.

— Nous n'irons pas loin, dis-je. N'attelle que deux chevaux.

— C'est Mételitza qui reste, répondit le cocher.

Mételitza était justement en train de boire.

C'était une petite jument, grasse et agile, aux mouvements spirituels.

D'un peu moins bonne race que ses deux compagnes, elle était traitée avec moins d'égards et paraissait parfois s'en apercevoir.

Quand elle eut bu, au lieu de l'atteler, Stépane la fit rentrer dans l'écurie.

Étonnée, croyant à une méprise, elle s'arrêta et regarda le cocher. Stépane persistait ; en outre il la dévêtait de son superbe harnais. C'était le comble.

Mételitza fit un mouvement des épaules, signe de son plus grand dédain ; puis elle se résigna. La tête baissée, elle coulait entre ses longs cils droits des regards irrités.

Nous fîmes une course folle et délicieuse, mais la pluie chaude et aveuglante nous ramena bientôt.

J'étais trempé. Le tarantass était à peine arrêté devant ma porte que je sautai à terre. Je ne pensai plus qu'à la douceur des vêtements secs. Jusqu'au soir la pluie s'acharna.

J'allai pourtant faire ma ronde à l'écurie.

— Tout va bien, Stépane? Les chevaux ne sont pas fatigués?

— Non, Monsieur, répondit-il en riant, seulement Mételitza ne me pardonne pas. Elle ne m'a pas parlé de toute la journée.

J'entrai.

Dans son box Mételitza boudait.

* * *

Aujourd'hui grande fête pour la bénédiction des eaux. Les paysans sortent de l'église en flot compact. On se pousse, on se bouscule. On a besoin d'air après la longue messe chaude, dans l'odeur lourde de l'encens et des cierges qui fument. On est las d'immobilité, étourdi du chant monotone et criard. L'air pur dégrise un peu les têtes fatiguées. Les visages crispés se détendent. Les poitrines respirent largement. Et tout à coup voilà toute la bande qui se met à courir, les vieux et les jeunes, les bonnes femmes et les petites filles, toute la foule variée des grands enfants dévots. Une folie de mouvement les agite, et c'est à qui sera le premier sur la rive pour voir le prêtre en grand costume, et les servants et tout le rite, et c'est à qui sera le plus près pour recevoir les premières gouttes d'eau bénite.

Sur le fleuve, un grand radeau est orné de branchages et de fleurs. Au soleil de midi tout flamboie, les planches de bois frais, les feuillages jeunes, les touffes de chèvrefeuille et de sorbiers en fleurs.

De la colline la foule dévale, en tourbe dense, rouge, jaune, violette. On s'entasse sur la rive, on attend. Stépa l'aveugle s'agite avec des gestes gauches. Sa femme le pousse, ahurie, exaltée. Tous les deux sentent qu'ils doivent être au premier rang, que c'est leur droit et qu'il le faut.

Grave et lent, d'allure inspirée, le prêtre arrive. Il s'installe au milieu du radeau, les chantres groupés derrière lui entonnent le *Te Deum*. Alors il prend la croix et la brandit, il en fait dans l'air un large signe, puis il la plonge trois fois dans l'eau du fleuve et la redresse ruisselante. Le diacre s'avance, il ouvre le grand évangile d'or incrusté d'images. Et d'une voix chantante, rauque et musicale, le prêtre lit:

Comme Jésus passait, il vit un homme aveugle, dès sa naissance.

Hypnotisée par la longue récitation, hallucinée par le miroitement du soleil sur la rivière, sur les habits d'argent des officiants, sur le métal des croix et des encensoirs, la foule écoute:

Jésus dit: Ce n'est point qu'il ait péché, ni son père, ni sa mère, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestes en lui.

Le prêtre continue. Il est transfiguré de foi ardente dans une tension mystique de tout son être. La contagion de son extase gagne la foule. A chaque verset nouveau l'exaltation se propage.

Et Jésus dit: Va au réservoir de Siloé et t'y lave. Il y alla donc et se lava et il en revint voyant clair.

Alors on entendit le bruit d'une chute dans l'eau. C'était Stepa qui s'était jeté à la rivière, pour avoir lui aussi la guérison. Un grand silence se fit. Un frémissement passa dans l'assemblée. On se penchait sur la rive, mais on ne secourait pas l'aveugle, on restait immobile, figé dans le sentiment qu'un miracle se faisait.

Stepa s'était redressé. L'eau plaquait sur son maigre corps sa chemise rouge. Il tendait le cou, levait la tête. Sa femme, solennelle dans sa misère, lui enleva d'une main tremblante le bandeau. Et alors apparurent les pauvres yeux morts, dans lesquels le miracle n'avait pas allumé la lumière.

Honteux, l'aveugle et sa femme rentrèrent dans la foule.

Le *Te Deum* continua plus rapide, exaspéré.

* * *

Toute la journée fut tiède, et le soir tombe imperceptiblement. La lumière trop intense s'adoucit comme s'évanouit une musique trop violente. Un attendrissement est dans l'air, l'humilité des choses qui vieillissent. Le ciel, d'une pureté parfaite et sans un nuage ne s'incendie même pas au couchant; simplement, la lumière décroît, l'ombre gagne, la nuit vient. Une nuit sans lune, noire malgré les lueurs courtes des étoiles. Pas un souffle de vent; les feuilles sont silencieuses. Et dans l'air tranquille on entend seulement les appels des amoureux, de la colline à la vallée, longs cris étranges et rauques, étouffés et violents, qui sonnent l'heure de l'amour et que l'écho prolonge en plainte ardente.

IVAN STRANNIK.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

J. FENNEBRESQUE: **La Petite Venise, histoire d'une corporation nautique** A. Picard). — LOREDAN LARCHEY: **Costumes vrais.** — M. DE LA MAZELIÈRE: **Essai sur l'Histoire du Japon** (Plon).

Un livre à ajouter à la volumineuse bibliographie qu'a fait naître Versailles, la demeure du grand roi, son parc et ses pièces d'eau, où tout, semble-t-il, devait être gigantesque, où l'on trouve pourtant une corporation en miniature: *la Petite Venise* avec sa

flottille pour rire et ses exercices nautiques, qui n'étaient, en somme, que des jeux d'enfants. De braves gens, au demeurant, que ces gondoliers, « venus de Venise sur une flûte » et fort habiles dans leur métier. « Tous auront fait trois campagnes sur mer de trois mois chacune ou sur les vaisseaux du roi, ou, avec congé de l'intendant de la marine, sur des vaisseaux marchands. » Aussi, dans la suite, n'entre pas qui veut dans cette corporation d'élite. « Les enfants des matelots de la Petite Venise sont agréés de préférence à d'autres postulants, mais ils devront aller dans les ports étudier la marine et y séjourner trois mois au moins. »

Hélas! toutes les institutions de ce monde, grandes ou petites, connaissent la décadence après la prospérité, et la *Petite Venise* subit les vicissitudes de fortune de la royauté elle-même. Sous Louis XV la corporation conserve encore un certain éclat, mais un signe manifeste de décadence, c'est que l'insubordination s'y introduit; le dédain s'accentue sous Louis XVI; puis vient la tourmente révolutionnaire, qui disperse la flottille et les matelots; l'Empire reconstitue une Petite Venise, mais toute différente de l'ancienne, sous la dictature d'une sorte de tyranneau appelé Gosse. Viennent la Restauration, la royauté bourgeoise, le second Empire, quelques fêtes nautiques sont données, mais on ne voit plus que des barques quelconques, plus d'organisation, plus de gondoleries, de gondoliers, plus rien qu'un *Grand Canal* délabré, quelques vieux bâtiments et le pieux monument d'un fidèle historiographe. « Qui songe aujourd'hui à ce port en miniature où flottaient de vrais vaisseaux ornés avec tous les raffinements du goût le plus pur, à la petite corporation fidèle et dévouée jusque dans l'infortune!... »

M. Lorédan Larchey a pris la peine de calquer sur le manuscrit de *l'Armorial de l'Europe au XVe siècle*, les dessins de costumes de guerriers de cette époque, et il nous les livre dans toute leur naïveté, leur manque de fioritures romantiques, en un mot dans tout leur réalisme. Mais ce réalisme n'est-il pas poussé jusqu'à la charge? Nullement: l'artiste enlumineur a représenté ce qu'il a vu du mieux qu'il a pu, c'est ce qui donne du prix à son œuvre.

Les peintres trouveront certes ici de curieuses indications, mais seuls peut-être ils regretteront comme moi l'absence de la couleur qui, seule, pouvait donner le relief à défaut de la perspective. La brochure que nous avons sous les yeux n'en est pas moins fort intéressante comme minutieuse restitution graphique. Le comique trouve aussi son compte dans cette série de comtes, ducs, évêques ou rois empanachés ou cuirassés. J'ai remarqué notamment un roi d'Aragon « à heaume couronné, à lambrequins bleus ornés d'une croix pattée d'argent; cimier en tête de dragon entre deux ailes, le tout d'or... » absolument réjouissant.

Les lecteurs qui ont pris quelque intérêt au résumé de l'article de M. Brandes sur la littérature japonaise compléteront les informations nécessairement fort succinctes que nous avons pu leur donner en lisant le savant et pittoresque ouvrage de M. de la Mazelière : l'*Essai sur l'histoire du Japon*. Ici les événements, les institutions, les mœurs, la religion retiennent surtout notre attention sans que pourtant les belles-lettres soient négligées. Le but que poursuit l'auteur, après mûr examen des faits, concorde avec la conclusion qu'émettait M. Brandes et que nous avons indiquée en quelques mots :

Je voudrais montrer que, dans ses grandes lignes, l'histoire du Japon ne diffère pas de celle des peuples de l'Occident. Comme eux les Japonais se policèrent en acceptant les mœurs et les arts des nations déjà policées; comme eux, ils surent transformer et rendre originale la civilisation empruntée.

L'analogie des deux histoires est surtout frappante à une époque où l'Europe ne pouvait, comme aujourd'hui, exercer son influence sur les pays d'extrême Orient. Ne voyons-nous pas en effet, pendant le moyen âge qu'on peut appeler héroïque, notamment pendant la fameuse guerre des Taïra et des Minamoto, les mêmes vertus en honneur au Japon et en Europe?

Outre le culte de l'honneur et l'obéissance filiale au chef féodal, ce sont le courage, la fierté chevaleresque, le dévoûment aux compagnons d'armes, la foi religieuse, le respect des femmes qui, elles aussi, savent combattre et mourir.

Pourtant la civilisation japonaise, jusqu'à la grande révolution de 1868, conserva sa profonde originalité; il est bien vrai de dire, avec M. de la Mazelière, que cette révolution était fatale et que sans l'intervention des Européens, elle eût produit les mêmes résultats; mais combien on regrette malgré tout que la poussée de sève ait été violente au point de faire avorter les gracieuses fleurs qui ont fait longtemps du Japon la terre d'élection des arts délicats et subtils qu'à notre époque on a si malheureusement nommés les arts mineurs.

G. Art.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38431. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 17. 4e SÉRIE. — TOME XII. 21 OCTOBRE 1899.

ANGLAIS ET BOERS

Nous avons exposé sommairement ici même (1) et à deux reprises la genèse de la guerre actuelle. Il ne saurait y avoir le moindre doute, ni la moindre équivoque sur les responsabilités. Les revendications progressives des Uitlanders, qui ont servi de base à l'argumentation anglaise, n'ont été qu'un prétexte. Aux prétendues souffrances de ces étrangers sans scrupules, l'histoire et la bonne foi opposent les incessantes menaces de l'Angleterre au Transvaal, le coup de main de l'aventurier Jameson, inspiré par la Compagnie à charte du Sud Africain, avec la muette complicité des pouvoirs locaux ; l'agitation sans merci entretenue à Johannesburg par la presse britannique à la solde de sa métropole ; le souverain mépris avec lequel M. Chamberlain, du haut de ses fonctions et de son crédit, a traité ces violations et ces menaces.

Certes, la colère anglaise n'est pas en proportion des griefs ; car on aura grand mal à justifier ceux-ci.

Rappelons ces griefs.

A la suite de la rupture des négociations entre M. Milner, haut commissaire anglais et le président Krüger, qui avaient fait l'objet de la Conférence de Blœmfontein, M. Krüger rentra à Prétoria, où le Parlement approuva sa conduite, et chargea le Conseil exécutif d'élaborer un projet de loi dans le sens des propositions faites par le Président. L'entente était absolue entre le Transvaal, l'État d'Orange et les ministres du Cap pour aller jusqu'au bout de la conciliation, tout en sauvegardant l'indépendance et la dignité du Transvaal.

M. Schreiner, la ligue des Afrikanders (Bond) et le Président de l'État d'Orange considéraient les propositions du Transvaal comme suffisantes ; ce qui n'empêcha pas le Parlement de Prétoria de dépasser encore ces concessions en admettant la franchise après sept ans de séjour, avec rétroactivité, et en supprimant le stage de cinq ans entre la naturalisation et la pleine franchise. De plus, il accordait au Rand quatre nouveaux sièges au Parlement.

M. Chamberlain laissa se produire et formula des exigences nouvelles en réponse à ces déclarations. La ligue impérialiste du Cap réclama des concessions pour la langue, la police, l'organisation constitutionnelle ; et M. Chamberlain, lui, parla une fois de plus de la suzeraineté de l'Angleterre, tant dans ses *Livres bleus* que dans ses discours.

Il insulta à la bonne foi du Transvaal en lui demandant d'accueillir un projet de commission mixte pour examiner la loi sur la franchise votée par l'Assemblée de Prétoria.

M. Krüger, pour déjouer cette nouvelle manœuvre, déclara qu'il demanderait au Volksraad d'accorder la franchise après cinq ans de séjour, avec complète rétroactivité et en autorisant les nouveaux citoyens à voter pour l'élection du Président et du général en chef. De plus, les districts miniers auraient dix sièges au Parlement, sans que ce nombre puisse représenter moins du quart des députés.

Ces concessions dépassaient de beaucoup celles qu'avait réclamées M. Milner à la Conférence de Blœmfontein.

M. Chamberlain répondit pourtant à ces proposi-

(1) Voir la *Revue* du 27 mai et du 22 juillet 1899.

tions par le discours de Highbury, contre lequel on protesta (oh! peu) même en Angleterre.

Il accompagna ce discours d'une réponse officielle où il déclarait qu'il y avait « d'autres différends entre les deux pays que la question des Uitlanders et qui ne sauraient être tranchés même par voie d'arbitrage ». Il acceptait les offres du Transvaal quant à la franchise; mais il affirmait le droit de suzeraineté de l'Angleterre en refusant de renoncer à intervenir dans les affaires intérieures du Transvaal.

Toutefois, il acceptait de négocier encore et il proposait à M. Krüger une nouvelle Conférence au Cap.

Devant cette attitude, le Transvaal retira ses offres conditionnelles et se replaça sur le terrain de la loi de franchise votée par le Volksraad, tout en acceptant une nouvelle Conférence pour étudier avec les délégués anglais les défauts que cette loi pourrait avoir.

Sur cette décision du Transvaal, très correcte d'ailleurs, l'impérialisme londonien fit chorus avec celui du Cap.

M. Chamberlain provoqua un Conseil des ministres (8 sept.), qui refusa pourtant d'envoyer un ultimatum; et lord Salisbury, entraînant la majorité du Cabinet, obtint l'envoi à Prétoria d'une simple note où étaient exposées les vues de l'Angleterre.

L'opinion publique n'était peut-être pas encore au diapason convenable. Le 29 juillet à la Chambre des communes, sir Henry Campbell Bannerman, moins affirmatif depuis, s'était exprimé ainsi : « Je ne vois absolument rien qui nous fournisse une excuse à une intervention par la force. Une guerre, même heureuse, serait une calamité des plus terribles. Elle engendrerait pour plusieurs générations une animosité de races qui rendrait impossible tout bon gouvernement dans le sud de l'Afrique. La politique à suivre, c'est de faire agir sur le gouvernement du Transvaal l'influence des Hollandais du Cap. »

«... Il serait ridicule pour l'Angleterre, ajoutait le leader du parti libéral, d'engager une guerre pour faciliter à certains Anglais les moyens d'abjurer plus facilement leur nationalité... Pourquoi ne pas employer dans le Sud de l'Afrique la patience, le tact et l'esprit amical qui ont permis de faire disparaître dans le Canada toute animosité de race entre les Anglais et les Français? »

Enfin, le 10 août, à cette même Chambre des communes, M. O'Connor s'était écrié : « La guerre serait un crime! »

L'influence des Hollandais du Cap, à laquelle M. Bannerman faisait allusion, s'exerçait en vain. L'intervention constante de MM. Schreiner, Hofmeyr et de leurs amis était récompensée par une hostilité sourde qu'entretenaient contre eux, dans le monde impérialiste, M. Milner et M. Cecil Rhodes, ce confident de tragédie dont l'ombre se dresse derrière tous ces événements.

En somme, M. Chamberlain persistait à déclarer que les plaintes des Uitlanders sont bien fondées — contradiction formelle avec l'importance secondaire qu'il donnait à cette question des Uitlanders dans son discours de Highbury; — qu'il y a des griefs graves, résultats d'une politique déterminée, poursuivie avec persistance depuis la Convention de 1884. Il y va, disait-il, de la prépondérance et du prestige de l'Angleterre en Afrique du Sud. Malgré l'esprit des Conventions déclarant l'égalité de traitement entre les habitants de race blanche du Transvaal, les Anglais y sont réduits à une situation d'infériorité.

Voici pourtant une infériorité que le Transvaal, dans un admirable esprit de sacrifice, est disposé à faire disparaître. On a calculé qu'avec la nouvelle loi offerte par son Volksraad aux appétits anglais, 15 000 Uitlanders seraient tout de suite appelés à voter contre 29 000 Boers, et que, dans cinq ans, le nombre des étrangers admis à bénéficier du titre de citoyens dépasserait celui des Boers!

Au 12 septembre, la question se résumait ainsi. Le Transvaal, dans une note remise le 2 précédent à l'agent britannique à Prétoria, exprimait à l'Angleterre ses regrets qu'elle n'eût pas accepté purement et simplement ses dernières propositions, d'autant que M. Milner avait laissé entendre que ces propositions seraient sûrement acceptées, car elles allaient plus loin que celles qu'il avait faites à Blœmfontein. Il repoussait la question de la suzeraineté et celle de la Commission mixte. Il acceptait au besoin le principe d'une Commission d'enquête unilatérale où des agents anglais et Boers examineraient la loi. Enfin, il acceptait l'arbitrage, mais en exigeant que l'État d'Orange y fut représenté. Il désirait, d'ailleurs, savoir ce qu'on y traiterait.

Le 12 septembre, l'agent britannique, en réponse à cette note du 2, en remet une au Transvaal, où il est dit que le gouvernement anglais interprète la note transvaalienne comme un refus de reconnaître l'intervention et la suzeraineté de l'Angleterre. Or, l'Angleterre a repoussé le vœu du Transvaal exprimé dans la note du 16 avril 1898 et dans celle du 9 mai 1899 où il réclamait le rôle d'État souverain.

Dans la même note, l'Angleterre exige encore la liberté des langues dans le Parlement du Transvaal.

Le 16 septembre, le Transvaal répond une fois de plus qu'il accepte l'arbitrage.

Que pouvait-il accepter de plus?

Or, il y avait beau temps que M. Chamberlain avait l'idée nette et bien arrêtée d'en finir avec ce malheureux pays qu'il bernait par ses exigences et ses tergiversations.

Le Transvaal croyait encore à la valeur et à la sin-

cérité des négociations, alors que M. Chamberlain faisait précipiter les armements de l'Angleterre et mettait tout en œuvre pour en finir brutalement avec sa victime.

Même et surtout l'état d'esprit de l'Afrique australe l'inquiétait. Cette lutte, que son inspirateur Cecil Rhodes lui avait présentée comme populaire, n'avait pas les approbations unanimes. Il avait dû rappeler sans ménagements le commandant en chef des troupes de l'Afrique du Sud, sir William Butler, parce que celui-ci, étant haut commissaire par intérim en l'absence de sir Milner, avait écrit au gouvernement de la Métropole pour le mettre en garde contre les agissements de la ligue Sud-Africaine.

En Angleterre, la sympathie pour les Uitlanders était en baisse, et un journal fort accrédité, le *Manchester Guardian*, écrivait par la plume d'un de ses correspondants du Transvaal :

« La presse des Uitlanders ne représente absolument que des spéculateurs et des politiciens sans pouvoir qui veulent se saisir immédiatement du gouvernement de ce pays par la force des armes britanniques. Les spéculateurs ne travaillent pas ouvertement, mais se servent de la Ligue, du Conseil et de la presse... Les griefs sont réels, mais ils ont été énormément exagérés et personne ne les ressent bien vivement, sauf des politiciens excités. »

Un autre organe anglais, l'*Investor Review*, déclarait nettement que le maintien de la paix ruinerait la Chartered. Cette compagnie, après avoir reçu 35 millions du public, n'a rien donné en échange ; et le pire est que sa banqueroute pourrait rejaillir sur des membres de la famille royale.

Toutefois, à la date du 22 septembre, le jour même où M. Cecil Rhodes, au Parlement du Cap, accusait plusieurs de ses collègues d'avoir accepté de l'argent du Transvaal dans un but électoral, M. Chamberlain fait tenir une dernière note à M. Krüger, en réponse à celle du 16, dans laquelle il insiste encore sur l'intervention et la suzeraineté de l'Angleterre, ajoutant que, devant le refus du Transvaal, l'Angleterre est obligée de formuler ses propres résolutions par un règlement définitif.

Ce règlement définitif, c'est la guerre, voulue, préparée, inévitable, parce que, au lendemain de la Conférence de la Haye, aucune des puissances qui y ont pris part n'ose élever la voix contre la monstrueuse iniquité.

Et lorsque le Transvaal, qui espère peut-être encore une entente, voit les régiments anglais s'approcher de ses frontières et demande à l'Angleterre de les éloigner, celle-ci pousse un cri de joie ; car elle veut considérer que le rappel à la loyauté que lui adresse sa victime est un ultimatum. C'est le comble de l'interversion de l'ordre des responsabilités.

« Loin d'avoir été les provocateurs d'une guerre inutile, dit avec candeur M. Balfour, le seul reproche qu'on peut nous adresser est d'avoir espéré avec trop d'espoir et d'avoir désiré avec trop de constance. »

« La grande majorité du peuple anglais réprouve la guerre », dit M. Asquith ; « mais, puisqu'on la lui impose, il accepte et il ira jusqu'au bout. »

Jusqu'au bout, c'est l'annexion.

Et voilà que va triompher dans sa tombe de Westminster le grand explorateur Livingstone, apôtre nationaliste, qui prêchait, il y a un demi-siècle, au cœur du bassin du Zambèse, l'annexion de l'Afrique australe à l'Angleterre, pour la disparition de l'esclavage et la destruction des Boers.

C'est ainsi que dans l'âme biblique de l'Anglais se perpétuent les traditions. Mais, après Livingstone le prophète, est venu le *manager* Cecil Rhodes ; et c'est pour cela que, dans la circonstance, les poètes et les financiers anglais sont unis.

L. Sevin-Desplaces.

LES HOMMES DE 1848

Odilon Barrot.

Odilon Barrot est excellemment un homme de 1848. Comment est-on un homme de 1848, comment ne l'est-on pas ? Il serait malaisé de l'exposer dogmatiquement. Mais nul ne doute, en vérité, qu'Odilon Barrot ne soit au plus haut point un homme de 1848. Oui, ce brave homme eut tous les défauts sympathiques et d'ailleurs dangereux de ses contemporains politiques. Il n'est ni inférieur à Ledru-Rollin, ni supérieur à Garnier-Pagès. Bref, Odilon Barrot peut être une individualité négligeable, mais il est un type considérable. C'est le parfait exemplaire d'une catégorie de politiciens presque complètement disparue maintenant. Il faut que son nom survive.

Nom mémorable d'un homme fondamentalement honnête qui naquit en 1791, reçut les prénoms de Camille-Hyacinthe-Odilon, pensa sans profondeur, parla sans retenue, subit par amour du peuple tous les régimes politiques, servit au surplus tous les gouvernements lorsqu'il fut leur adversaire, les ruina lorsqu'il les voulut servir, gouverna quelques mois la France sans que celle-ci en reçût un notable avantage, participa presque à son insu à deux ou trois révolutions qu'il ne comprit guère, prépara des événements dont la venue l'ébahit toujours, écrivit ses Mémoires avec gravité, crut être un philosophe, un orateur, un ministre et ne fut rien qu'un bon homme, eut sans cesse un grand sentiment de sa di-

gnité personnelle et de nobles attitudes, prétendit avoir une âme héroïque et mourut à Bougival.

Odilon Barrot se déploya parmi toutes les vicissitudes politiques du XIXe siècle. A travers les péripéties les plus dissemblables, il fut constamment le même homme, l'homme de 1848. Dès 1830, il était un homme de 1848. Et si l'on peut soutenir qu'en 1848 il parut être, si j'ose le dire, un homme de 1830, il faut reconnaître qu'en 1852 il ne manqua pas de se comporter comme un véritable homme de 1848, et qu'en 1870, enfin, il était trop vieux pour se modifier.

Son tempérament politique communique donc à sa vie une réelle unité. Elle n'est pas non plus dépourvue de variété à cause de la multitude d'événements où elle se répandit. L'unité dans la variété, l'immobilité et le changement : voilà l'homme et voilà l'œuvre. Un homme ? Une œuvre ?

I

Ah! qu'elles sont attrayantes, les manifestations de la vie politique d'Odilon Barrot! Il n'est pas besoin de pénétrer avec effort dans les profondeurs secrètes de cette vie pour découvrir avec exactitude l'homme et l'homme politique qu'il fut imperturbablement. On le voit vivre avec intensité et avec clarté dans tous les grands incidents où les hasards le mêlèrent.

Certes, sa vie est fort intéressante, parce qu'il participa à beaucoup d'importants événements : et il est bien rare, en outre, que son intervention parmi eux ne fût pas inutile. L'inutilité extrême de cet homme politique fut persévérante et elle ne fut jamais sans éclat. Et comme on aperçoit aussi le goût d'opposition qui chez cet homme pacifique était sans doute entretenu par une réelle inaptitude à gouverner! Inutiles et mécontents, tous les hommes de 1848 le furent. C'est leur originalité, disons : c'est leur gloire. Il n'est aucun d'entre eux qui ne personnifie, par l'incohérence de ses évolutions, l'incohérence des événements historiques dont il fut soit le spectateur étonné, soit l'inconscient acteur. Ainsi Odilon Barrot. Et lui-même, comme tous ses contemporains, s'agita volontiers à la surface de la vie politique et sociale, se plut aux parades bruyantes et vaines, créa ou entretint des troubles superficiels et ne connut rien des troubles profonds qui les accompagnèrent d'abord, pour bientôt les absorber.

Odilon Barrot était un « bourgeois ». Il avait « de la fortune » et de la vanité. Avocat, il aimait la parole pour elle-même. Il parla toute sa vie durant et ne fut pas un méchant homme.

Le gouvernement de la Restauration, servant et multipliant les préjugés antilibéraux de la caste aristocratique et cléricale, ne pouvait satisfaire sa jeunesse ardente, encore que pondérée, éprise à coup sûr de succès et de gloire. Odilon Barrot, qui n'était animé d'aucune malice, entra dans les sociétés secrètes, dont il fut un des membres les plus connus. Il parla.

Il n'était pas modérément fier d'attaquer en ses discours tout un gouvernement. Son goût d'opposition se précisa. Il présida vite la société « Aidetoi, le ciel t'aidera », où son libéralisme incertain prit son essor. Et voici que cet homme, qui sera un jour convié à diriger l'État, apprend à gouverner en parlant. Mauvaise école. Si la parole possède un pouvoir destructeur, elle ne vaut rien pour construire, rien non plus pour conserver.

De lui-même et par ses excès réacteurs tomba le gouvernement de Charles X. Barrot, qui avait prononcé, en quelque séance secrète de quelque secrète société, d'excellents aphorismes sur les périls des réactions, put croire qu'il avait lui-même préparé pour la France la politique libérale. Il exagérait. Vint Louis-Philippe, bourgeois libéral en qui s'individualisaient les tendances politiques d'Odilon Barrot, libéral et bourgeois. Louis-Philippe appela Barrot à la mairie de Paris. Le roi d'un côté, le peuple de l'autre : Barrot entre les deux. L'homme entre le vice et la vertu. Barrot hésita toujours. Sa candide passion de popularité l'entraîna. Aussitôt qu'il cessa de participer au gouvernement de Louis-Philippe, il jugea ce gouvernement moins bon. Il lui manqua des libertés nécessaires. Il estima qu'elles manquaient également au peuple. Et il ne le cacha pas, car il parlait aisément. Il parla tant que le peuple finit par savoir que plusieurs libertés lui manquaient dont il avait absolument besoin. Louis-Philippe vieillissait. Odilon Barrot demeurait toujours aussi jeune. En son ingénuité, il pensa que puisque le roi, par une singulière aberration, ne lui demandait pas de conseils, il devait en revanche en donner au peuple. Orateur mais timide, il voulut étendre le droit de vote sans le rendre universel. Il ne douta pas que le meilleur moyen d'aboutir ne fût d'organiser des banquets — des banquets réformistes! Quels banquets! Il y parla beaucoup. Le peuple avait de plus en plus besoin de libertés politiques et les banquets se multipliaient. Les discours aussi. — 1848. — Le ministère refusait l'extension des suffrages. Barrot recommençait son discours sans fin. Plus pressés, les agitateurs firent la révolution. La Révolution! Barrot était interdit. Louis-Philippe le nomma ministre à midi. Le peuple n'y prit point garde. A six heures, la France était en république.

Le peuple avait conquis d'un coup, non seulement les libertés nécessaires, mais encore les libertés nui-

sibles. Barrot n'eût pas pensé que ses discours fussent à ce point efficaces. Il ne reconnut pas son œuvre en ces bouleversements. Je l'ai dit, il était un bon homme.

Ce bon homme, qui avait à son insu hâté la République, était d'esprit et de cœur essentiellement monarchiste. Tel il resta. Et il resta bon homme. Et, reconnaissons-le, tous les hommes qui sont les auteurs du régime républicain furent monarchistes ou démagogues. Il y eut peu de républicains clairvoyants, dogmatistes et tempérés. Nous persistons à en avoir peu.

La République s'organisait. Barrot, qui pourtant parlait facilement, ne savait que dire. Il savait moins encore ce qu'il fallait faire. Il exprimait dans les commissions législatives des idées judicieuses et molles. On ne l'écoutait pas. Mais quand le peuple, muni des libertés nécessaires et nuisibles, élut Louis-Napoléon, celui-ci, soucieux, de devenir empereur, chercha un premier ministre qu'il pourrait duper. Vite son choix se fixa sur Barrot. — Deux Décembre ! Deux Décembre ! Barrot était indigné. Il se fit sincèrement arrêter avec plusieurs de ses collègues. Mais il était trop bon homme, on le relâcha comme s'il n'était pas dangereux. Ainsi, sous l'Empire, il fut libre, mais il fut triste. En outre, et bien qu'il ne parlât plus, il était de plus en plus inutile. Il ne cessa pas de l'être en écrivant une brochure sur la centralisation. Que dis-je, il fit des conférences en faveur de la Pologne et il les fit inutilement. Vieillissant, il avait toujours l'esprit droit et l'âme naïve. Il lui parut que l'Empire libéral d'Émile Ollivier convenait à la France. Napoléon lui offrit le ministère de la Justice. Il refusa héroïquement et présida bientôt une commission extra-parlementaire et inutile de décentralisation. Il la présidait encore lorsque la République surgit de la débâcle. Il fut aussi stupéfait de cette révolution que s'il l'avait préparée lui-même. Il sollicita les suffrages des électeurs. En vain. Alors, comme on ne savait en quoi il pouvait être le moins inutile, on le nomma président du Conseil d'État. On fit plus. On l'élut membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. C'était la consécration suprême de son inutilité et de ses bons sentiments.

En 1879, it avait quatre-vingt-deux ans. Il mourut, terminant une noble vie. Il avait combattu la Restauration. Il avait combattu le gouvernement de Louis-Philippe et l'aurait servi s'il ne l'avait anéanti par aventure. Il avait combattu la seconde République, puis il l'avait servie, ce qui avait hâté sa chute. Il avait combattu l'Empire, puis il l'avait servi, tout en le combattant. Enfin, il avait servi la troisième république, en étant hostile à la République elle-même. Il avait d'ailleurs plus de mérite à servir qu'à combattre, car son esprit loyal était indépendant. Il ne savait vraiment pas quel était le meilleur gouvernement, mais il croyait savoir que la République était le plus mauvais. Il avait assisté à quatre révolutions et il n'avait jamais discerné au travers d'elles l'omnipotence du hasard.

II

Et Barrot avait un bon caractère. Son honnêteté morale était extrême et toute sa vie politique en fut incommodée.

Les vertus ne lui manquaient pas. Si elles lui furent désavantageuses durant qu'il les pratiqua, elles lui valent aujourd'hui la déférente indulgence de l'histoire.

Son visage faisait connaître ses vertus. Il avait une physionomie gravement belle. Son front vaste, encore qu'il n'abritât qu'un petit nombre de pensées, en paraissait chargé. Son maintien était digne à l'excès. Bref, il semblait toujours penser à quelque chose. Et pourtant sa sincérité était très grande. Mais il méditait dans le vide. Ses vêtements eux-mêmes inspiraient le respect pour l'homme, cet homme qui prenait tout au sérieux même la politique, et ne conçut jamais que les destinées de la France pussent prêter au badinage. Ses contemporains, dont plusieurs lui étaient inégaux, lui ressemblaient tous.

Caractère digne d'estime infiniment ! On prétend que sa vertu était boursouflée comme son éloquence, et on a raison. On assure que sa modération naissait de son impuissance, et je n'en disconviens pas. On affirme que son caractère lui fit commettre des fautes politiques et on l'affirme justement. Du moins, sachons reconnaître qu'Odilon Barrot commit constamment ces fautes sans qu'il s'en aperçût. Il est honorable par ses qualités, il l'est même par ses défauts.

Certes, il était aussi probe intellectuellement que moralement. Il ne doutait pas que, comme député et même comme ministre, il ne dût et ne pût travailler au progrès national. Il voulait innocemment accomplir son devoir. Il disait avec une immense sincérité : « La France a le droit de nous demander compte de la manière dont nous employons le mandat qu'elle nous a confié... » Indiscutablement.

D'ailleurs, il était doué d'un bon sens presque perpétuel. Il était circonspect jusqu'à être précautionneux. Il était sage et avant d'agir se piquait généralement de réfléchir. Mais, ensuite, il était trop tard et il agissait peu. Il recommandait, en toutes conjonctures, la modération. Il la recommandait avec courage : « Jamais, disait-il, en 1848, nous n'avons eu plus besoin de sang-froid et de prudence. » Voilà

une idée peu controversable. Il exprimait fréquemment de telles idées.

Son bon sens se combinait d'héroïsme, d'un héroïsme charmant. Ainsi, le 24 février, lorsque Thiers et Barrot étaient sur le point de s'unir en un ministère sauveur, l'émeute populaire prospérait parmi la ville. Barrot s'empressa pour la calmer : « Restez ici, dit-il à Thiers, s'il y a quelque balle à attraper, il est inutile que nous y soyons tous. » Thiers, qui avait l'esprit juste, accueillit cette idée que le bon sens dictait. Tout seul le doux héros Odilon courut s'offrir aux balles, qui firent de courtois détours pour ne l'atteindre pas. Du moins, il s'efforça d'apaiser les manifestants. Et ceux-ci clamaient de plus en plus fort : Aux Tuileries ! aux Tuileries ! Ils exigeaient l'abdication du roi. Et Barrot lui-même a pris soin de nous conter ceci : « Je me penchai alors vers les gardes nationaux qui conduisaient mon cheval et leur dis avec vivacité : « Non, non, pas aux Tuileries ; « vous le voyez, je suis épuisé, et puis j'ai besoin de « rassurer ma femme. Je demeure rue de la Ferme- « des-Mathurins. » Ces braves gens me comprirent. Braves gens, en vérité ! Mais voyez à quel point le courage, chez Odilon Barrot, s'allie à la bonté d'âme. Il a aussi un sentiment très net du devoir conjugal. Qui n'estimerait un politicien si honnêtement simple, époux si tendre !

Mais il était épris de popularité follement. Quand il allait à un médiocre banquet réformiste et qu'on applaudissait sur son passage, il se croyait maître de l'univers. Alors sans craindre de ruiner sa domination, il prenait la parole. Le peuple qui l'aimait avec indulgence l'applaudissait tout de même, et Barrot continuait de discourir. Avec quelle candeur il souriait à la gloire ! Certes, il n'eût rien fait pour forcer cette gloire. Mais il aimait si sincèrement le peuple qu'il jugeait naturel que le peuple l'aimât. D'ailleurs, tant était fervente sa passion de popularité, Barrot s'exagérait son influence. Lorsque, au 24 février, par un tardif expédient, le roi l'accepta pour ministre, Barrot ne douta pas que la révolte ne fût calmée soudain. Et le soir même, cependant que la République était proclamée quelque part, Barrot au ministère de l'Intérieur télégraphiait à la France qu'il était ministre et que l'ordre régnait dans Paris. Ah ! présomption naïve ! Mais sa vanité était pure. Il voulait être populaire en France pour accomplir le bonheur de la France.

On ne s'étonnera pas que, parmi la violente incertitude des révolutions, un tel caractère ne condamnât Odilon Barrot à la plus complète impuissance. En effet. Son honnêteté était colossale. Incapable d'accomplir le mal, il ne l'imaginait pas ailleurs. Il ne le comprenait pas. C'est assez dire que ses regards politiques n'étaient pas très perçants. Mais il exprimait en tous temps des sentiments moraux extraordinairement dignes d'éloges. Le coup d'État de Bonaparte lui inspire cette honorable pensée : « On ne croyait pas à une conspiration dans laquelle un homme de plaisir, un joueur comme M. de Morny était appelé à remplir un rôle principal. Comme si ce ne sont pas précisément ces hommes livrés à une vie déréglée qui sont les instruments les mieux disposés et les plus appropriés à de pareils attentats ! Ils avaient donc oublié leur histoire romaine et parmi quelles gens Catilina avait recruté ses complices. » Tardive imprécation ! Cette psychologie vertueuse se manifeste à l'heure où elle est illusoire. Odilon Barrot, jusque-là, avait assisté aux agissements de Morny sans les comprendre.

Les événements révolutionnaires lui inspiraient un certain nombre d'idées morales ou de considérations philosophiques, mais un très petit nombre de vues politiques. Il disait solennellement, au 24 février, alors que Paris s'agitait en la plus furieuse effervescence : « Les nations ne meurent pas, cela est vrai, mais elles peuvent s'affaiblir dans des convulsions intestines. » Et il se contentait alors, pour faire face au péril, de cette pensée dont il est impossible, au surplus, de contester sans mauvaise foi l'extrême justesse.

En 1852, il laissait paraître encore son goût dominant à l'excès pour je ne sais quelles invocations verbeuses de légalité et de morale. Voyez comment il pensa s'opposer au coup d'État. Il narre lui-même sa tentative ingénue : « Je rédigeai à la hâte une déclaration dans laquelle, après avoir visé les articles de la constitution qui punissaient comme crime de haute trahison toute tentative faite pour empêcher l'assemblée de se réunir, nous proclamions la mise en accusation de Napoléon et de ses complices : cette déclaration que je laissai sur mon bureau fut bientôt couverte des signatures de tous les députés présents et ensuite de ceux qui arrivaient successivement. » C'est très curieux ; bien que tous les députés présents aient signé cette protestation, et quoique ensuite tous les députés qui arrivaient successivement aient signé à leur tour, le coup d'État ne fut pas entravé. Barrot croyait au pouvoir de telles manifestations parce qu'il avait infiniment confiance en lui-même. Il oubliait seulement d'agir.

Comment aurait-il pu agir ? Il ne comprenait les événements qu'un très long temps après qu'ils s'étaient produits. En dépit de ses longs exercices politiques, il avait une absence de perspicacité difficile à mesurer. Tout le disposait à l'aveuglement. Il ne prévoyait rien, ne voyait rien. Et, dans ses Mémoires, racontant franchement son existence politique, il montre, mieux que nous ne saurions faire, que sa vie fut une surprise perpétuelle. En 1848, Louis-Phi-

lippe agonisant l'avait convié au ministère. Et Barrot, fièrement, affrontait les barricades. « Ah ! lui dit un manifestant avec quelque familiarité, nous te connaissons Barrot ; tu es un brave et honnête citoyen, tu as toujours défendu le peuple ; tu nous assures que la réforme a triomphé. On te trompe comme on t'a trompé en 1830. — Je lui donnai un énergique démenti. » Il donnait volontiers des démentis aux hommes ; et, quant à lui, il était surtout démenti par les événements. Je ne pense pas qu'une seule de ses prévisions s'accomplit jamais. Je suis certain que pareillement aux autres politiciens de son temps, il s'abstint de prévoir les événements les plus proches. Écoutez ce discret aveu : « Emmanuel Arago, l'avocat, parvint à s'approcher de moi à la hauteur de la rue de la Paix et à demi-voix me dit ces paroles : « Avant ce soir, l'abdication du roi, sinon une révo- « lution. » Je n'attachai pas alors une grande importance à cette communication. » Le contraire eût surpris. Et ce n'est pas tout. Deux révolutions inopinées l'empêchèrent de redouter une troisième qui se produisit aussitôt. A coup sûr, il ne lui manquait que le sens politique.

Au surplus, chacun lui reprochait d'être privé de perspicacité. Et Ledru-Rollin, qui, si je ne me trompe, le dépassait beaucoup en imprévoyance, en sottise, en vanité, usait à son égard d'une lourde ironie : « Je ne vous fais pas l'injure de croire que vous voulez confisquer les libertés publiques. Vous nous dites : Nous veillons. Soit, mais vous n'y voyez pas. » Ailleurs : « Vous vous dites attaché à la République, je veux le croire ; mais vous l'aimez comme vous aimiez la dynastie d'Orléans que vous avez renversée tout en l'aimant... Vous avez des amours malheureuses. Vous avez semé l'agitation de la réforme ; mais en voulant donner une leçon au gouvernement de votre choix, vous l'avez jeté dans les bras de la République. » Une fois par hasard Ledru-Rollin avait raison. Il n'en est pas moins vrai qu'Odilon Barrot, grâce à ses qualités innocentes et à ses défauts candides, attire la sympathie que Ledru-Rollin repousse davantage...

Et tout son caractère s'épanouissait en son éloquence. Barrot orateur : ah ! le charmant bonhomme. Il parlait avec tant d'amour. Il mettait toute son énergie dans ses paroles ; elle ne se trouvait donc pas ailleurs. Il avait des interruptions farouches : « Je ne pus m'empêcher de pousser de mon banc cette exclamation : Mais Polignac et Peyronnet n'ont pas parlé ainsi... (*Vive agitation.*) L'animation de la Chambre était à son comble et mes paroles étaient comme le coup de tocsin qui annonce l'incendie. » Voilà l'homme ! Et la virginité intacte de son esprit et de son cœur s'étalait en ses discours austères et graves, sonores. On n'y trouvait ni originalité ni philosophie. Mais Barrot, en revanche, eût inventé le lieu commun. Du moins, il le vulgarisait. Et son éloquence n'était ni nerveuse, ni forte : chair polie mais flasque. Surtout ses discours ne se hâtaient pas de finir. Bref, Cormenin, qui ne plaisantait pas, le considérait comme le premier généralisateur de la Chambre.

Mais on ne gouverne pas les hommes avec des généralisations. Et, donc, rien dans le caractère d'Odilon Barrot ne le disposait à résister aux événements, pour les dominer.

III

Rien non plus dans ses idées. Odilon Barrot, tant il était sincère, était encombré de principes politiques. Ses principes étaient tels qu'ils l'aidaient beaucoup à hésiter. Il était incertain par principes.

L'armée des politiciens de 1848 était composée d'une ardente avant-garde de démagogues et d'une ardente arrière-garde de monarchistes. Le centre était un amas confus d'hommes indécis et faibles. Odilon Barrot combattait timidement dans les régions du centre. Surtout, il était effrayé des exaltations démagogiques et ne comprenait rien des violentes revendications sociales. Il était fort ignorant des lois de la vie sociale, ne songeait pas à l'importance des mouvements économiques et que toutes les transformations futures des sociétés seraient par eux exclusivement déterminées tôt ou tard. Bourgeois d'esprit étroit, il n'avait jamais pénétré la vie populaire. Avocat ami des mots, des phrases, il se contentait de suivre la règle de principes politiques superficiellement équilibrés. Il ne considérait dans la nature rien autre que le jeu des principes politiques. Ces combinaisons doctrinales, qu'il avait construites, impuissantes à dominer l'évolution nationale, peuvent du moins plaire aux académies.

Ses conceptions sur le gouvernement politique étaient cohérentes et vaines. Voici son aveu respectable : « Toutes mes convictions morales et politiques, j'ajouterai même, toutes mes affections me portaient à servir la monarchie constitutionnelle. J'étais pour ainsi dire né avec elle ; elle avait eu mes premières et constantes prédilections ; non seuseulement j'avais foi en elle, mais ma raison se refusait à rien voir de digne, de possible même pour mon pays en dehors d'elle..... et voilà que, par la plus étrange fatalité, ce pouvoir m'est en quelque sorte imposé dans une république à laquelle je ne pouvais croire, et sous un président à qui je ne pouvais me fier. » (*Mém.*, III.) On pensera peut-être que ce n'étaient point là d'excellentes conditions pour l'exercer. Mais ce qui importe c'est la foi suprême

d'Odilon Barrot dans les principes de la monarchie constitutionnelle. Ces principes, que sa raison comprenait et que son cœur chérissait, il les regrette alors qu'il les a détruits. Telle est sa fidélité à ses principes abolis en 1848, si grande est sa douleur d'avoir coopéré à leur abolition qu'il se confesse de leur anéantissement comme d'un crime prémédité : il avait simplement péché par inadvertance. Il écrit : « N'avons-nous pas à nous reprocher d'avoir eu trop de foi dans le libre jeu de nos institutions et surtout d'avoir trop cru à la force de ce gouvernement qui se disait si fort et qui n'a pu supporter l'épreuve de cette agitation réformiste qu'il avait lui-même provoquée? N'aurait-il pas mieux valu attendre dix ans, vingt ans même, s'il l'avait fallu, ces réformes que nous poursuivions que d'exposer notre pays aux perturbations et aux réactions contre lesquelles nous nous débattons encore? Pour moi, je n'hésite pas à en faire l'aveu; mais combien m'imiteront? » (*Mém.*, IV.) C'est ainsi qu'Odilon Barrot, avec une franchise énorme, fait connaître tout à la fois son tempérament politique et ses principes politiques et leur singulière infirmité. Et il n'était pas homme à discuter des principes parce que des événements avaient prouvé leur faiblesse.

Il voulut donc toute sa vie une monarchie constitutionnelle. Non, certes, une monarchie de droit divin, conception monstrueuse et inacceptable, mais une monarchie contractuelle, un pacte bilatéral engageant le prince et la nation. Royauté héréditaire mais formée d'institutions républicaines.

Alors que la République dominait et cherchait à régner avec ordre et pour cela tâchait à se pourvoir d'une constitution, Barrot, qui souffrait mal la République, travailla du moins à la munir d'un solide système parlementaire. Montesquieu de couloirs et de réunions publiques, avide d'établir en France une combinaison de libres pouvoirs modérateurs, il réclamait la division du pouvoir législatif en deux Chambres : seul moyen pour empêcher l'absolutisme du Parlement. Naturellement, il citait les États-Unis, l'Angleterre... Puis, très soucieux d'étendre à toutes les manifestations de la vie nationale la juste domination des principes politiques, il se préoccupait méthodiquement de construire en entier une constitution de lignes harmonieuses. « Ah! disait-il, en termes placides, commençons par organiser fortement la commune qui n'est que la famille agrandie; de la commune, passons au canton, du canton au département. Imitons ces architectes avisés qui donnent aux constructions des fondations solides avant d'en poser le sommet... Comment les citoyens pourront-ils débattre efficacement les grandes affaires s'ils n'y ont été accoutumés par le maniement des affaires locales?... » Et, certes, il raisonnait très correctement. Mais qu'il avait tort de croire qu'une constitution sagement combinée donnerait aux citoyens l'art de se régir! Il se rendait mal compte qu'il manquait au peuple ce que ne donne pas une constitution même bien ordonnée, c'est à savoir l'éducation politique.

Et parce qu'Odilon Barrot ne vit pas l'urgente nécessité de cette éducation, ses principes politiques étaient contraints de demeurer invalides. Pourtant son intime modération d'âme et d'esprit suppléait en lui le sentiment des réalités. Il se préoccupait beaucoup de trouver des freins, des contre-poids. « Puisque notre démocratie ne trouve aucun temps d'arrêt, aucun frein ni dans une puissante organisation départementale et communale, ni dans le respect traditionnel du droit individuel, ni dans la forte discipline des familles, ni dans le prestige de la naissance ou l'influence des grandes fortunes, puisqu'elle est seule, c'est en elle-même que je veux trouver les moyens de la modérer; et plus la force d'impulsion, d'entraînement est grande, plus je veux que le frein soit puissant. » Mais Barrot ne comprenait pas que l'ordonnance de la vie nationale devait se déterminer non par les principes politiques, mais par les principes sociaux. Il ignorait que tout dans la société se ramène à la vie sociale, c'est-à-dire aux phénomènes de production et de répartition des richesses et aux conditions et aux conséquences de ces phénomènes et que le désordre politique est toujours la conséquence du désordre social.

Alors, Odilon Barrot, ne sachant pas que la République est essentiellement un régime social, c'est-à-dire le régime qui doit assurer le développement normal des activités des individus, ne voulait et ne pouvait admettre la République. Jamais il ne l'admit. Pour lui, toute la vie nationale se résumait dans la conquête ou l'exercice du droit de vote et dans la pratique de la liberté et de la légalité. Ses principes retardataires et superficiels ne lui étaient d'aucune aide contre le bouleversement dont il fut témoin. Il aimait bien le peuple qu'il ne connaissait pas et dont il ne comprenait pas la vie : il pensait réaliser son bonheur par je ne sais quelle eurythmie de principes politiques. Et c'est ainsi qu'ayant des principes nets et factices, il fut entraîné par amour du peuple à déplorer et à servir tous les gouvernements.

IV

Mais accomplit-il une œuvre? Exercer une action durable est un privilège rarement accordé aux politiciens. Barrot n'eut pas ce privilège. Certes il prit part à plusieurs révolutions dont les conséquences se ré-

percutent encore parmi nous et se traduisent regrettablement aujourd'hui par le douloureux et funeste contraste entre l'état politique et l'état social des citoyens de la République. Mais la participation d'Olidon Barrot fut tellement inconsciente à ces aventures révolutionnaires qu'on peut bien dire qu'il ne fit rien ni pour ni contre l'incohérence qui se manifeste avec ampleur dans toutes ces vicissitudes. Barrot parla constamment sans agir.

Et admirons les bizarreries de l'existence politique. Odilon Barrot étendit sa gloire précisément parce qu'il n'accomplit aucun acte. Sans être une influence, il fut un nom. Voilà toute son œuvre.

Et la signification de son nom transitoirement populaire était en somme très insaisissable. Odilon Barrot, qui n'était rien de plus qu'un bourgeois d'esprit étriqué, et professa constamment des principes infiniment conservateurs, parut être un champion du peuple. Pourquoi? Comment? Parce que n'étant pas convié au ministère, il avait toute sa vie été enclin à demeurer dans l'opposition. Il s'était ainsi accoutumé à être libéral de parole et même d'idées. Sa personne, son caractère n'étaient pourvus que d'une autorité modique; mais l'autorité de son nom était grande. Le 24 février, alors que Louis-Philippe le choisissait pour ministre, le parti révolutionnaire l'inscrivait à l'Hôtel de Ville parmi les membres du gouvernement provisoire. Plus tard, après les journées de Juin, lorsqu'une commission d'enquête fut élue pour rechercher les causes de l'insurrection et ses auteurs, Odilon Barrot, monarchiste impénitent, fut nommé président de la commission. Il était en somme adversaire du régime républicain et du gouvernement : il devenait l'arbitre de l'un et de l'autre, et des hommes. Son nom était pourvu d'autorité morale. Pour apprécier l'œuvre ou plus exactement l'action, d'ailleurs éphémère, de Barrot, il importe de tout ramener à la date de 1848. Son nom grandit jusqu'alors à mesure que, sortant de l'opposition des sociétés secrètes, Barrot étend davantage son opposition et la précise. Lorsqu'il réclame l'extension du droit de vote et que pour l'obtenir il dîne publiquement dans des restaurants de quartiers excentriques, il paraît être l'agent admirable du progrès et il est populaire. Cette popularité se dissipe lentement, à mesure qu'entraîné par sa circonspection et son amour de vague libéralisme, il se montre plus choqué des excès du régime issu de 1848. Le peuple tend à le dédaigner, même à l'ignorer. Mais son nom survit quelques heures dans les régions bornées de l'enceinte parlementaire. Il devient ministre. Aussitôt, sa popularité meurt pour ne plus ressusciter.

Et voici qu'on peut nettement discerner les caractères de son action politique. De toutes parts, éclate son défaut de perspicacité. Mais aussi il faut considérer sa fidélité à ses principes. En même temps, on voit que Barrot fut toujours dominé par les circonstances. Il se heurtait violemment à tous les hasards. Certes, il fut le promoteur indirect de la Révolution par laquelle la France fut dotée, si j'ose m'exprimer ainsi, du suffrage universel. Et pourtant Barrot ne prétendait qu'étendre un peu les conditions du droit de vote, faire ainsi le gouvernement plus libéral. Et, cependant qu'il entreprit cette action réformiste, action toute modérée, il visait simplement à expulser Guizot du ministère, peut-être pour le remplacer. Des perturbations gigantesques sourdaient de ces minuscules agitations.

Ainsi toujours. Et lorsque Barrot occupa enfin le ministère, voici paraître davantage tous les éléments de sa personnalité, tout l'homme et tout le politicien.

D'abord son autorité morale le fait choisir. Louis Bonaparte, prétendant sournois à l'Empire, cherche le ministre le mieux fait pour la circonstance. Son examen écarte tous les hommes notables. Et le souci qu'il a de les éviter tous l'incline davantage à convier Barrot au pouvoir. Barrot ainsi ne devient indispensable qu'à cause que les autres politiciens inspirent au président des craintes. Son nom rassure l'Assemblée, son caractère rassure le président.

Barrot est ministre (10 décembre 1848). Il montre un libéralisme délibérément impuissant. Il lui faut lutter ici contre l'Assemblée constituante qui, à la veille de disparaître, renonce sans grâce à son mandat. Il est assailli d'interpellations. Et il se désole avec conviction de ces manifestations qui gênent le fonctionnement d'un régime libéral : « Ah ! s'écrie-t-il douloureusement, depuis que nous sommes aux affaires, pas un jour ne s'est passé sans que nous ayons été appelé à cette tribune sur des interpellations, sur des incidents, sur des anecdotes qui étaient également indignes de vous et de nous. » Mais le libéralisme franc et timide se manifeste activement. Barrot lutte contre la démagogie dont l'audace croît. Il fait restreindre le droit de réunion, la liberté de la presse. Entraîné par Léon Faucher, ministre de l'Intérieur, il prépare une assemblée législative libérale et modérée : ce pourquoi sont destitués des préfets complaisants au désordre, révoqués des maires suspects, dissoutes des gardes nationales factieuses... Il combat vivement et heureusement l'émeute du 1er juin où se commit Ledru-Rollin. Il fait voter des lois répressives. Et n'est-ce pas bien l'œuvre d'un infirme libéralisme qui tâche vainement à résister à la poussée tumultueuse de la démagogie. Hélas ! la modération ne peut rien contre ces passions frénétiquement agitées. Il faudra pour les contraindre la force d'un maître.

Ce maître s'approche à pas rapides. Barrot l'amène à son insu. Tous les efforts libéraux du ministre servent les desseins de Bonaparte. Les clubs fermés, la presse enchaînée, tout disposait la France pour l'absolutisme. Louis-Napoléon, lorsque Barrot lui devint superflu, lui donna son congé.

C'est ainsi que Barrot n'avait rien pénétré des projets du président. Sans doute, il écrivit plus tard : « Il devenait de jour en jour plus évident que Louis-Napoléon se trouvait trop à l'étroit dans les limites que lui imposait la Constitution. »

... « Il n'était pas nécessaire d'être un politique bien perspicace pour apercevoir, dans cette impatience que le Président manifestait de s'affranchir des gênes que lui inspirait un ministère qui avait pris trop au sérieux sa mission et les prétentions du Parlement à la prééminence, les germes d'une perturbation inévitable dans les hautes régions du pouvoir. » Barrot l'écrivit trop tard et il faut dire qu'il manqua avec suite de perspicacité.

C'est ainsi que soucieux d'équilibrer le libéralisme politique dans une société où tous les éléments sociaux étaient déréglés, Barrot accomplissait fatalement une œuvre vaine. C'est ainsi que s'efforçant dans les régions superficielles du gouvernement, il n'atteignait pas les sources de cette universelle dissociation, les racines du mal. Il était inévitable que les démagogues élancés vers le pouvoir entraînassent avec eux le peuple, prématurément souverain politique puisqu'il persistait à être esclave social, le peuple engagé pour cela aux incertaines révolutions. Ou bien, il fallait qu'un maître surgît soudain qui contraignît tous ces mouvements désordonnés. Et cependant qu'Odilon Barrot s'appliquait à réaliser son libéralisme imprécis, les événements, en dehors de lui, poursuivaient leur marche. Et Bonaparte, pour contenir la révolution d'en bas, préparait la révolution d'en haut, celle qui devait jeter, sur les effervescences, la paix longuement silencieuse de l'absolutisme.

L'œuvre de Barrot avait été vaine, elle devait l'être. Son action insaisissable finissait soudain. Secoué à l'improviste par toutes les révolutions, il écrivait au soir de sa longue existence inutile : « Les hommes politiques sont rarement maîtres de leur destinée, moins encore dans notre pays que dans aucun autre. »

Ces mots, sur sa tombe, seraient une belle épitaphe, et juste.

V

Et disons, car c'est tout dire : il fut un homme de 1848. Prestigieuse époque qui marqua pour jamais les contemporains. O temps abolis de la politique oratoire ! Tant d'inexpérience et tant d'honnêteté ! C'est miracle que ces hommes qui créèrent la souveraineté du peuple aient ignoré à ce point la vie sociale : voilà leur faiblesse, voilà leur faute et nous en souffrons.

Et sans doute, en songeant à Odilon Barrot, on se prend à penser qu'un honnête homme, étant simplement un honnête homme, peut être fort dangereux. Pourtant l'histoire doit être clémente à ce bourgeois de bonne volonté.

J. Ernest-Charles.

MAISON HANTÉE [1]

Nouvelle.

V

Mlle Valde se leva bien tard. Quand, pâle et brisée au sortir de cette nuit d'épouvante, elle traversa le salon, de nouveau son regard rencontra le vase aux œillets flétris. Pour s'être trouvées sur le passage de la force inconnue, ces frêles choses que sont les fleurs s'étaient brisées. Oh ! fuir loin de ce salon au voisinage maudit !

Fuir, oui, mais comment ? Avouer ses terreurs à son père ? Lui dire que le fantôme plaisamment annoncé par M. Dumil, *elle*, fille de savant, élevée dans la vérité de la science, elle l'avait vu, vu de ses propres yeux, touché presque du doigt ! Mais il la croirait démente, et son désespoir en serait infini, lui qui avait tout fait pour l'élever selon « la raison ». Pauvre père dont elle était l'orgueil ! Il y a de ces choses qui ne se peuvent dire...

D'ailleurs, quand on en vient à se plaindre tout haut de ces faits étranges, il faut fournir les preuves de leur réalité ; et quelle preuve avait-elle ? Un bouquet fané ! Comme s'il n'était pas ordinaire à des fleurs de se faner, un peu plus tôt, un peu plus tard ! Qui donc verrait là rien de surnaturel ? Supplier quelqu'un de veiller avec elle ? Hélas ! elle se sentait à peu près sûre, fût-elle au milieu de la foule, de se retrouver quand même *seule*, face à face avec sa vision. La servante à la fontaine avait-elle seulement soupçonné cette chose qui semblait vivre et voir ?

La fille du savant ne se dissimulait plus que nulle affirmation, nulle puissance humaine ne saurait désormais annihiler pour elle la révélation commencée, ni faire, puisque le rideau s'était soulevé un instant, qu'elle n'eût vu et qu'elle ne désirât, malgré toute son horreur, voir encore. A travers l'épaisseur brumeuse, Camille avait senti l'obscur regard peser

1. Voir la *Revue* du 14 octobre.

sur elle : partout il la poursuivrait, partout il saurait la retrouver. Pour le trouble de l'âme, subtil comme la mort, il n'est trêve ni merci sur notre terre.

Tout le jour, indifférente aux choses, Mlle Valde suivit ainsi ses pensées. Le soir, elle n'osa pas se rendre à la fontaine. Peut-être se reprochait-elle, comme une audace coupable, comme une provocation chèrement expiée, sa curiosité à l'endroit de l'inexplicable lueur qui hantait la source, cette immortelle voyante du mystère des temps dans la profondeur des nuits.

Lorsque, l'heure venue, elle embrassa son père en lui disant bonsoir, elle fut sur le point, dans un élan de tendresse confiante, de tout lui avouer... et puis, une fausse honte la retint; et la minute d'après il lui parut qu'elle avait laissé échapper le seul instant propice pour dire son secret. Elle se retira donc. Dès le seuil, sa chambre lui parut pleine d'ombre et de menace. De nouveau irrésolue, elle se demanda si elle aurait vraiment le courage de rester. Mais M. Valde avait tellement accoutumé sa fille à raisonner toutes choses, qu'en dépit de l'adage, elle raisonna même sa frayeur. Il advint, comme il est naturel, que celle-ci en fut diminuée.

Enhardie, la jeune fille entra, se mit bravement aux préparatifs habituels de la nuit : une nouvelle série de réflexions commençait pour elle.

« Après tout, serait-ce chose à ce point effrayante si vraiment les morts revenaient? Hélas! que souhaitons-nous aux pauvres endormis, sinon le réveil et la vie? » Chaque fois que, devant elle, on avait douté de l'éternité des amours humaines, affecté l'audace légère dans la négation de l'âme, comme, à son tour, elle avait nié de toute la force de son cœur, au mépris même de la raison, cette « science positive » qui prétend saisir le secret de la vie et, au bout de ses recherches, ne rencontre toujours que la mort! Scruter la vie, c'est la détruire; scruter la mort, c'est regarder vers des ténèbres que l'œil des vivants n'éclaire pas. Eh bien! si leur existence pouvait être vérifiée, les fantômes ne seraient-ils pas, au contraire, la preuve inespérée de la réalité de l'au-delà? Ne seraient-ils pas le rêve, le désir, l'espoir se faisant enfin certitude? Camille revoyait, dans l'effacement de la mémoire, défiler comme en songe les visages de ceux qu'elle avait déjà vus mourir. Ah! si les disparus, les oubliés, dont aucune nouvelle jamais ne nous arrive, nulle marque d'affection, nulle trace de souvenir, parvenaient enfin, en notre époque de recherche inquiète et d'attente anxieuse, à se faire voir ou à se faire entendre!... Pourquoi pas? Les astronomes, ces explorateurs de l'infini des cieux, ne perdent point l'espoir que des astres analogues à notre planète puissent un jour correspondre avec nous. Ainsi, des intelligences semblables entre elles arriveraient à communiquer malgré l'espace, après des siècles d'efforts. Et nous, frères de ceux qui ont vécu de notre vie, rêvé le même rêve, souffert les mêmes douleurs, nous perdrions l'espoir de nous rejoindre, les vivants avec les morts, à travers l'épaisseur des tombes!... De nos jours assez de découvertes, qu'à peine on eût osé pressentir, se sont faites, pour nous ôter le droit de dire : cela est impossible. M. Valde lui-même ne répétait-il pas : « La vraie science ne doute ni n'affirme; elle attend. » Le cœur serait-il moins patient et moins fort que la science?

Camille se ressouvenait aussi d'une pauvre mère qui, ayant perdu son unique enfant, s'en allait à jamais enveloppée des longs voiles du deuil, perdue dans sa douleur, sans repos, sans espoir.

La pitié révélatrice disait ainsi tout bas à la jeune fille la longue misère des cœurs qui achèvent de mourir penchés sur ce qui, pour eux, n'est que le vide; elle lui parlait des intarissables larmes que pourrait enfin sécher au fond des yeux le rayon de l'étoile lointaine, terre d'espérance.

Puisque son sort était de vivre là où apparaissait parfois un fantôme, à elle, fille de savant, d'aller sans trembler au-devant de la science nouvelle! Qu'ils viennent donc les envoyés du monde meilleur! Que leur parole, — si elle pouvait être entendue! — enseigne ce que tous ignorent; que leur main, — puisqu'elle se levait encore, — désigne le chemin que nous cherchons à l'aveugle sans l'atteindre. »

Svelte et frêle dans son peignoir d'un bleu pâle, avec son visage d'enfant auquel l'anxiété de la nuit précédente avait retiré toute couleur, Camille ressemblait déjà à son propre fantôme. Seuls ses yeux, très ouverts, l'animaient encore.

La lampe, posée près d'elle, éclairait tous les coins; Camille regardait :

« S'il était bien vrai qu'Il fût et qu'Il pût dire : « J'existe », que ne paraissait-il? »

De ses lèvres pressées la jeune fille en venait à dire :

— O vous que j'ai cru une fois rencontrer, si vous n'êtes pas un jeu des apparences, venez! A ceux qui pleurent et qui voudraient croire, fût-ce au prix de la vie, dites : « Me voici »; et les hommes seront consolés.

En vain elle priait. A la fin, les paupières rougies par l'insomnie s'abaissèrent, la jeune fille s'endormit. Le désiré, le messager du grand au-delà, que nombre d'entre nous se sont lassés d'appeler, ne devait pas venir.

VI

Quinze nuits s'étaient écoulées sans que se fût de nouveau montré celui que Mlle Valde ne pouvait se résoudre à oublier.

Pensa-t-elle que, peut-être, il ne reviendrait pas? — Non. Pourquoi se serait-il une fois dévoilé s'il n'avait eu un but? Quant à supposer qu'il eût voulu simplement l'effrayer, Camille ne croyait pas que la malignité, faite de notre sottise, pût dépasser les limites de ce monde.

S'affermissant avec le temps qui s'écoulait dans ses pensées nouvelles, elle en venait à attendre sans effroi comme sans hâte, prête à l'avance pour l'heure qu'elle ne pouvait prévoir.

Exacte comme le destin, la nuit qui devait venir arriva à son rang. Tandis que les deux coups de deux heures tintaient dans l'air tranquille, Camille brusquement s'éveilla et, à mi-voix, dit : « Il est là. »

Avec un calme étrange, elle prit sa lampe que maintenant elle laissait toujours allumée, et ouvrit la porte. Une grande lueur emplissait le salon : la nuée de lumière déjà l'attendait. Camille regarda vers elle d'une façon persistante. Sa main ne tremblait pas : quel souffle passa donc sur la lampe, dont la flamme s'éteignit?... Mais rien ne pouvait plus distraire ni troubler la jeune fille; elle continuait à fixer la vapeur lumineuse, voulant voir. Bientôt elle distingua les deux yeux qui, du sein de la masse ardente, étaient rivés à elle. Comme toujours, par degrés se dessinant, la forme immatérielle sembla sortir des flots bleuâtres ainsi que d'un suaire, s'y mouvoir, s'y draper, enfin se dresser svelte et droite. La lumière ne paraissait plus envelopper du dehors ni voiler l'être surnaturel, mais bien émaner de lui-même. Cette lumière finit par s'abaisser aux pieds du fantôme comme une eau doucement houleuse sur laquelle il aurait marché.

Mlle Valde prononce alors d'une voix distincte, un peu blanche seulement, les mots :

« Qui êtes-vous? »

Un long sourire court sur les lèvres de l'étrange visiteur; son bras se lève dans un geste lent, vague, et retombe.

Camille, attentive, interprète :

« Oui, sans doute, fait-elle, vous êtes un de ceux-là qui vivent aux pays inconnus. »

Et il lui semble lire sur le visage du fantôme qu'il est satisfait d'elle et qu'elle l'a bien compris :

— Un mort! — longuement elle frissonne; — c'est bien un mort! — Il est là, non loin d'elle; il veut, il pense encore!...

Malgré elle, Camille s'écarte de quelques pas.

Celui-là savait ce qu'était vivre; il savait aussi ce qu'était mourir! Lui reste-t-il un regret, un désir, un espoir? De la poussière où son cœur d'homme est tombé, lui monte-t-il une pitié pour ceux qui s'agitent encore au sein de l'incertitude?

En foule les questions se pressent sur les lèvres de Mlle Valde. Et comme l'apparition garde toujours son immobilité, la jeune fille s'enhardit; elle demande encore :

« Est-ce vous qui, une nuit, avez frappé sur le vase de cette table? »

Pour toute réponse le fantôme élève la main vers le vase désigné. Du bout de ses doigts des rayons s'échappent, s'allongent, atteignent le cristal, qui résonne comme sous un choc : c'était exactement l'appel de la première fois. Camille tressaille, mais, entraînée, elle s'écrie :

« Oh! pourquoi, puisque c'était bien vous, avoir fané mes fleurs? »

Les sourcils en arc de l'inconnu se lèvent légèrement, se rejoignent, dans l'expression de la surprise.

Puis il ramène sa main sur sa poitrine; et seulement alors se fait visible pour Camille la fleur qui y est attachée : c'est un œillet blanc, un bel œillet semblable à ceux qu'elle avait un jour cueillis. Mais celui-là est devenu transparent, étincelant comme tout ce qui touche au fantôme et comme ne sont point les fleurs de la terre.

C'est maintenant le visage de Camille qui exprime l'étonnement.

Le fantôme la regarde, détache la fleur, la lui offre.

Soudain épouvantée, Mlle Valde se rejette en arrière :

« Oh! non, crie-t-elle, la fleur de mort me tuerait. »

Le fantôme, toujours muet, semble sourire et rattache paisiblement l'œillet.

Mais, comme si la fleur l'eût approchée de trop près, la jeune fille se sent pâlir; elle s'affaisse sur un siège qui était là, près d'elle. Seulement, à travers ses yeux clos, elle ne cesse d'apercevoir l'intense lueur qui grandit encore, s'avance, l'entoure. « Ah! que cette clarté trop voisine l'oppresse! »

Et voilà que tout au fond d'elle-même résonne, clair et distinct, le mot : « Adieu! » Ce fut douloureux comme un choc; il semblait que, par sa seule approche, le fantôme l'eût heurtée, comme tout à l'heure sa main levée avait fait résonner le vase de cristal.

Maintenant il n'est plus là; tout redevient obscur; les forces de Camille se raniment, elle rouvre les yeux.

Quelques minutes après, elle s'éloigne à son tour. Mais la lumière surnaturelle, en passant, l'a pénétrée, laissant au fond de son faible cœur le fol amour de l'inconnu, l'ivresse des choses cachées.

VII

C'était fait, Camille avait cessé de s'effrayer; elle eût souri maintenant à la pensée de chercher aide et protection. La fille du savant attendait simplement de posséder enfin ces preuves que la science aux

yeux lourds exige, — ces preuves que tant d'autres comme elle-même cherchaient, — pour parler, si elle devait parler...

Que lui disait-il donc, pendant les heures indécises des aubes, l'étrange visiteur qu'elle n'avait pas repoussé?

Nulle oreille ne saisirait au passage les paroles qui, de l'âme à l'âme, arrivent sans tinter sur les lèvres ni déplacer l'onde la plus légère de notre atmosphère.

Camille se prit à rêver des longues destinées au sein d'espaces infinis, parmi les affections qui ne peuvent mourir. Sans doute le tentateur lui contait les merveilles du pays de la mort, où le vent de flétrissure ne souffle jamais plus. Et la jeune fille, dans ses songes, se voyait les mains pleines des fleurs qui ne se peuvent faner. De quel sourire alors, fait de mystère et de clartés inconnues, était baignée l'imprudente rêveuse, liée d'un pacte d'amitié avec « un » qui ne s'était pas nommé?

Peut-être aussi le fantôme, dont le front gardait de l'existence terrestre un pli persistant, lui confiait-il que l'impérissable pourrait peser plus que la mort à la fragilité de l'esprit. Ici-bas, la mort est le recours suprême contre toute misère, l'oubli, l'issue toujours possible pour qui n'en a plus d'autre. Mourir dénoue, répare, efface tout; ainsi du moins pensent les hommes. Mais, si la mort n'est, elle aussi, qu'une apparence parmi toutes les autres, que sera cette vie nouvelle, ce nouveau voyage dont nos cœurs lassés ne pourront plus espérer le terme? Rêveurs d'immortalité, savez-vous bien ce que vous demandez? Qui vous assure que le réel où nous sommes ne plonge pas déjà tout entier en l'invisible, pénétré, débordé par son immensité? Comme ils pourraient alors se ressembler, ces deux mondes que nous croyons différents et dont le second, partie d'un tout, ne serait que la continuité de l'autre, son prolongement indéfini? Dans tous deux, s'il en est ainsi, la douleur des êtres ne trouverait de limites que celles mêmes de leurs forces! Le plein réveil ne serait alors, s'ouvrant devant nous pour ne plus se refermer, que l'éternité dans la pensée douloureuse, l'épouvante de ce qui ne passera ni ne s'oubliera plus.

Lentement et sans qu'elle s'en doutât, la « malaria » à laquelle avait fait allusion l'incrédule botaniste descendait, s'infiltrait dans tout l'être de la jeune fille. Les couleurs de son visage s'effaçaient, et le soir, quoique ce fût à peine si elle le remarquait, de légers frissons, précurseurs d'une fièvre régulière, passaient sur elle.

M. Valde s'aperçut de cet état de langueur; très naturellement il l'attribua aux chaleurs de l'été; aussi, dès que vint l'époque des vacances, s'empressa-t-il d'emmener sa fille.

VIII

M. et Mlle Valde allèrent s'installer sur les bords de la Méditerranée. Le savant comptait beaucoup sur l'air de la mer pour rendre la santé à la jeune fille.

Là, du matin au soir, Camille enfin était dans la vie et dans le vent. Secouée par la brise qui lui envoyait à pleine poitrine l'air du large, l'air de l'action, du tumulte et des grandes aventures, elle s'en allait le long de la plage, et son regard suivait la ligne d'écume, sans cesse rompue et sans cesse reformée, qui court, frisson blanc des rivages, vers les horizons lointains.

Que d'espace!... Un besoin de se mouvoir la prenait, elle aussi. En présence de tout ce réel qui était immensité, sa jeunesse aux forces vives s'élançait : tout, jusqu'à l'atmosphère, devenait joie autour d'elle. Non, elle ne comprenait plus cette somnolence qui l'avait envahie, cet engourdissement de l'être entier dans la rêverie du cerveau.

Vivre, sentir en elle l'ivresse du mouvement, ou encore, appelée par la voix profonde des vagues, s'asseoir près de la mer aux moires bleues!... Écouter sa chanson, la chanson de tout ce qui vit, se meut, se lève et se répand comme du bonheur sur le monde! — Bon pour ceux à qui manque toute joie de rêver autre chose (le néant peut-être), bon pour ceux que fuit toute tendresse d'aimer des créatures d'ombre et de songe. Mais elle, que l'affection entoure, quelle folie l'avait prise!... Et elle s'en revenait vers son père, qu'elle se reprochait d'avoir presque oublié d'aimer.

Sortie de ce qu'elle appelait un mauvais songe, elle se réjouissait de ce qu'il était entièrement dissipé, du moins le croyait-elle ainsi. Quant à révéler quoi que ce fût à M. Valde de ses anciennes préoccupations, la pensée ne lui en venait même pas : entre ce père et cette fille qui s'aimaient, il n'y avait point parenté de nature. Comment l'esprit positif du savant aurait-il pu pénétrer, soupçonner seulement ce cœur de jeune fille hésitant, attiré par le mystère? Camille n'était pas encore très loin de cet âge où l'on croit presque aux contes de fées, et elle arrivait à celui où l'avenir, parce qu'il est l'inconnu, effraie et sollicite.

Il y avait aussi les longues bandes d'enfants qui, dès le matin, prenant possession de la plage avec des cris de joie, achevaient de répandre autour de Camille une légèreté heureuse dont sa propre enfance avait été trop privée. Les vrais sages, — la jeune fille en avait déjà l'intuition, — c'étaient tous ces bambins que la tempête amusait à l'égal des beaux jours. Plus tard, ceux-là seraient les forts qui se sentiraient prêts à prendre la vie comme elle vient, avec ses

courts bonheurs et son effort continu. Clairement à cette heure, il apparaissait à Mlle Valde que la mort n'a nulle puissance pour peser sur la vie. Ainsi s'enfuyaient les rêveries maladives. En ces quelques jours d'existence saine, assez de lumière avait pénétré dans son regard pour dissiper à jamais les vaines ténèbres, pour rendre gaie elle-même, lui semblait-il, la vieille maison où tous les bruits du dehors ne pénétraient qu'assourdis.

Le retour s'effectua donc sans que Mlle Valde éprouvât ni arrière-pensée, ni crainte d'aucune sorte.

Mais, une fois revenue à la tranquillité de la vie quotidienne, l'humeur légèrement bruyante qu'elle avait rapportée du dehors s'apaisa. Puis, peu à peu, la solitude d'un côté, et, de l'autre, sa nature d'esprit, toute repliée sur soi, la ramenèrent, sans même qu'elle s'en doutât, à ses songeries d'autrefois. L'ombre des vieilles murailles, — ombre des soleils couchés, — recommença à s'allonger chaque jour sous ses yeux; derrière le seuil matériel, derrière la porte d'entrée aux clous de bronze massifs, elle revit par degrés transparaître l'autre seuil de l'antique maison, celui qui s'ouvrait sur l'invisible...

Reprise insidieusement, il ne pouvait être question pour elle de se débattre ni de se défendre; elle se laissait glisser au charme mystérieux. Quand elle comprit, eut conscience du danger, il était trop tard; elle n'éprouvait même plus d'étonnement, à plus forte raison de révolte : consentante, de nouveau elle s'abandonna. Ainsi préparée au retour de sa vision, celle-ci n'eut plus qu'à reparaître pour être acceptée; n'était-elle pas l'inévitable destin?

IX

Jamais, jusqu'ici, le visiteur aux discrètes allures n'avait effleuré l' « amie terrestre »; jamais, au même instant qu'elle, il n'avait porté la main sur le moindre objet. De ce scrupule, la jeune fille lui savait gré. Elle se souvenait trop bien de n'avoir pu se résoudre à reprendre la fleur d'œillet par lui dérobée et que, plus tard, il offrait de lui rendre.

Or, une nuit que le repos la fuyait, elle vint au salon et trouva l'étrange habitué qui tenait à la main ce même œillet impérissable dont la blancheur éblouissait.

Le regard de l'être surnaturel quitta la fleur pour la jeune fille, et ce regard était rempli d'une douceur inaccoutumée.

La voix au timbre clair, la voix qui résonnait sans tinter aux oreilles, demanda :

« Vous fait-il peur encore? »

En même temps, un demi-sourire passait sur les lèvres sans souffle :

« Vous sentez-vous, dès à présent, habituée à moi assez pour prendre cette fleur que j'ai touchée? »

Camille, — une crainte lui restait-elle encore? — demeurait immobile, sans refuser ni accepter la fleur.

Le fantôme continua :

« Les amants de la terre les donnent par gros bouquets, les fleurs blanches des fiançailles; hélas! ils savent qu'elles se faneront. Alors, ils donnent encore des pierres dures et brillantes, fleurs sans vie, sans parfum ni fraîcheur, dans de l'or enchâssées; celles-là durent trop, et le doigt qui les porte tombera en poussière sans qu'elles en soient seulement ternies. »

Le fantôme fit un pas au-devant de la jeune fille :

« La fleur que je vous offre, vivante comme votre âme, pure comme votre pensée, embaumée comme vous-même, immatérielle comme la Camille qui seule m'apparaît, vous suivra à jamais épanouie dans votre destinée d'outre-tombe. Prenez-la. »

La jeune fille hésitait toujours, mais le fantôme, feignant de ne point le remarquer, adoucit encore sa voix, qui, toute suave, et tendre, et pressante, murmura, ainsi qu'à l'oreille un aveu arrive :

« Prenez-la, ô Camille, que je la voie enfin à votre corsage, pour toujours attachée; que, pareille à l'anneau symbolique, elle soit le gage de la foi *éternelle* que vous aurez reçue. »

Les jeunes filles sont faibles devant les paroles d'amour; pour un mot de prière, elles prêtent très vite le serment qu'elles sauront garder toujours. Camille étendit la main vers la fleur et, résolue, elle la passa dans le ruban de sa ceinture. Alors, une indicible joie sembla monter vers elle du calice de l'œillet, dont le parfum, pourtant, lui échappait; le sourire du bonheur éclairait son visage : à jamais engagée, elle n'en éprouvait ni regret ni crainte.

Cependant, à mesure que le temps s'écoulait, sa force, comme d'une grande blessure qu'elle n'aurait point sentie, s'en allait par degrés. Chancelante, elle s'appuya de la main à une haute chaise, sans que l'étrange ami, dont le regard l'enveloppait d'ombre, eût fait un mouvement pour la soutenir.

Camille s'était assise, essayant une excuse pour sa soudaine faiblesse, mais elle ne l'acheva pas; sa tête, comme en songe engourdie, roula sur le dossier du siège.

Cela dura quelques instants à peine. Lorsque la jeune fille fut parvenue à se ressaisir, elle vit qu'elle était seule. Elle pensa qu'il avait craint que sa présence, ajoutée à l'influence toute nouvelle de la fleur, ne pesât trop pour elle.

Pas un instant, toutefois, elle n'eut la tentation de détacher la fleur de mort, grande ouverte sur sa poitrine oppressée; elle dit simplement :

« Je m'y ferai, sans doute. »

En effet, elle s'y fit, la vie reprit en elle, un peu

plus lente qu'auparavant, et ce fut tout, en apparence du moins.

Mais la fleur mystérieuse, qu'elle se savait seule à voir, mit un lien de plus, — lien étroit, — entre le fantôme et la fragile fiancée. Désormais la jeune fille prit conscience d'être enveloppée d'une perpétuelle présence; elle était sûre, il était là. Que de fois, alors qu'elle travaillait distraitement à quelque ouvrage, elle le devina debout, à son côté.

A partir de ce moment, la hantise de Camille devint chaque jour plus profonde. Sans cesse elle entendait les dangereuses paroles qui avaient mis en son cœur le désir d'éternité. Son trouble grandissant se répandait sur le monde, et le monde visible, comme son âme même, en était tout embrumé. A force de se rappeler que les choses sont faites d'un instant de durée, les choses lui apparurent tristes, déjà passées. Sous son regard, qui portait trop loin, elles lui semblaient sentir, comprendre : elles vivaient, pleuraient leur brisement dernier, leur émiettement final. La lumière ne riait plus sur la terre assombrie, et dans le jardin, autour d'elle, les feuillages des arbres séculaires lui paraissaient obscurs sous le frisson du vent. Elle sentait répandue sur la nature entière l'attente anxieuse de l'instant qui va suivre; on eût dit partout l'angoisse sous le couteau démasqué. Ne plus voir ce monde, *irréel* entre tous, puisqu'il n'existe que pour se dissoudre, fut alors tout le recours de la jeune fille. Elle appela à elle, avec une folle ivresse, les promesses de l'impérissable, les visions de son rêve qu'elle croyait prophétique; elle crut en la parole de résurrection donnée par des lèvres immatérielles dans l'obscurité des longues nuits. Elle eut soif de l'eau qui ne s'évapore plus, hâte de prononcer le serment du « toujours » au pays où il prend un sens, et où le mot « à jamais » n'est plus une ironie.

Où était-il maintenant le souci d'expériences formelles en un domaine nouveau, que la fille du savant avait au commencement rêvées! Quant au livre aux bizarres récits, qui pour elle s'était trouvé le livre de perdition, elle ne l'ouvrait même plus; il pouvait bien jaunir au fond de son tiroir, rien de ce qu'il contenait égalait-il ce qu'elle même savait!

Qu'était-ce que ces histoires, toutes les mêmes, qui commençaient sans s'achever jamais, ces échappées au pays du mystère aussitôt refermées? Elle avait vu mieux et plus loin.

Plus que jamais enfermée, murée en ses propres pensées, elle était comme prisonnière d'elle-même et en elle-même; la solitude intérieure faisait son œuvre. Son exaltation croissait et ses yeux, comme deux globes précieux, brillaient d'une lumière profonde. L'âme vivait trop, le corps faiblissait. A la lettre, on pouvait dire que Camille, à force de voir uniquement dans les choses le nuage coloré qu'elles sont toutes, en venait à se sentir dissoudre elle-même, à se perdre ainsi qu'une apparence, à fuir sous son regard intérieur comme son propre spectre, — créature de néant qu'un peu de lumière détruit.

Depuis que Mlle Valde était souffrante, elle avait cessé de monter, comme autrefois, dans le cabinet de travail de son père. M. Dumil ne la voyait donc plus, il savait seulement que la santé de la jeune fille était très altérée. Le hasard d'une promenade le mit une après-midi en présence du père et de la fille, et il demeura consterné du changement qui s'était fait en Camille au cours de quelques mois. Quand M. et Mlle Valde furent passés, le botaniste resta un moment immobile à considérer le pas alangui dont la jeune fille s'éloignait au bras de son père.

« Pauvre enfant, murmura-t-il, pauvre Valde! sa fille se meurt, c'est certain. »

Alors, M. Dumil se ressouvint du mauvais renom de la demeure de ses amis. Il hocha la tête et sourit tristement.

« Allons, se dit-il, ce n'est pas encore à eux qu'il appartiendra de rompre le prétendu charme et de faire mentir la croyance superstitieuse. Les bonnes femmes vont triompher. »

Cependant M. Valde s'inquiétait beaucoup du changement et d'allure et d'humeur de la jeune fille, naguère vive et rieuse. Il questionnait affectueusement, mais Camille affirmait ne point souffrir.

Comme le savant ne pouvait faire partie de ceux qui croient aux maladies sans cause, il s'obstinait à penser que les symptômes de son mal échappaient à la jeune fille elle-même, et il la suppliait d'analyser ses sensations. Un médecin appelé déclara ne constater aucune lésion organique, invoqua une anémie profonde, conclut à la nécessité de fortifier la jeune fille, prescrivit un régime, et se retira.

Le père, avec insistance, demandait en vain :

— Pourquoi cet air absorbé? Que penses-tu donc, enfant, tout au long du jour? »

La songeuse Camille ne pouvait rendre compte de l'obsession qui montait en elle comme une eau débordante. Faisant effort, et avec un sourire :

« Je ne sais pas, à rien, je suis lasse, voilà tout. »

Lasse, certes elle l'était; son visage trop mince se marquait de fines rides et dans son regard clair se levait quelque chose de trouble. Liée d'un amour qui lui était venu de par delà la mort, l'étrange élue ne pouvait pas se dire heureuse. Quand le bonheur vient de trop loin, il est comme ces poids, même légers, qui blessent, parfois tuent, en tombant de trop haut.

X

Poussée peut-être par un avertissement mystérieux, Mlle Valde, quoique souffrante, une nuit se leva en hâte. Elle se revêtit d'un frais peignoir tout blanc, noua ses cheveux d'un ruban de même couleur. Elle était jolie ainsi, diaphane comme une apparition, dont elle avait la grâce et, déjà, l'irréalité.

Pensait-elle à Lui? Était-ce pour lui plaire qu'elle s'était parée? Elle n'eût su le dire, il lui semblait seulement qu'elle devait prendre ces soins.

Par deux fois, dans le silence de l'heure tardive, soudain son nom retentit :

« Camille, Camille. »

C'est la voix connue qui appelle. Mlle Valde se recueille, et son regard intérieur lui découvre le fantôme près de la fontaine, droit dans sa haute stature, une main étendue.

Elle a bondi : sans rien prendre pour préserver ses épaules du froid de la nuit, elle court ; elle ouvre les portes sans souci du bruit possible, elle passe sans les refermer derrière elle. La voilà sous les ombrages; sa forme svelte glisse d'arbre en arbre ; déjà elle entend le bruit de la source jaseuse.

C'est étrange, celui que de loin elle voyait si distinct, maintenant qu'elle est proche, elle ne l'aperçoit plus. Interdite, elle regarde et cherche autour d'elle.

Tout à coup, elle a la sensation très nette que le sourire de son ami l'enveloppe comme une caresse, que son regard s'ouvre sur elle. Rassurée, elle se tourne du côté où elle devine sa présence. Il est là près de la vasque d'où l'eau jaillit. Son visage est si blême dans la nuit qu'il en est lumineux, et la main qu'il avance vers Camille semble une flamme allongée et très blanche.

D'un mouvement brusque, la jeune fille, reprise à la terreur des premiers jours, se recule.

La main retombe. Le fantôme semble ne s'apercevoir jamais des craintes de la fiancée qu'il est venu chercher sur terre ; il continue de sourire, du sourire décoloré des morts.

Alors Mlle Valde se sent une honte d'avoir montré un effroi qui peut avoir blessé. Elle se remet promptement, puis, en signe de confiance, s'assied sur le banc favori, indiquant de la main la place restée libre. Mais le fantôme, de la tête, fait « non » et demeure immobile.

Un silence s'établit; la grande nuit étoilée tombe sur eux; l'eau débordante continue son éternel murmure.

La lassitude de Camille, qui un instant l'avait quittée, lui revient plus lourde. Triste de l'irrémédiable tristesse, la jeune fille songe : le désir de mort, attirant et froid comme la clarté des étoiles, comme l'eau chantante, comme le vent de la nuit, monte du fond d'elle-même. — « Finir, sentir sa vie se dissoudre, se perdre dans le repos, ô délivrance ! »

La voix du fantôme, soudain s'élevant, la fait tressaillir :

« A quoi rêvez-vous, Camille? »

Un éclair, un réveil de vie passe dans les yeux voilés de Mlle Valde :

« Toujours aux mêmes choses, et la faute est à vous.

« Vous m'avez enseigné que ce qui semble exister est fait pour disparaître; au contraire, dites-vous, ce qu'on croit songe demeure. Alors je me suis penchée sur la vie et je l'ai vue ce qu'elle est, — fuyante, fragile (la voix devient vibrante), et j'ai dit : N'est-ce que cela? Si tout ce dont la vie est faite doit retomber à la poussière, comme le corps qui l'enferme, à quoi sert d'exister sous une telle forme, qui dure un temps? Passer tout de suite, peut-être est mieux. »

Une singulière expression anime le visage du fantôme, qui répond sur le ton de l'énigme :

« Dès que l'âme entrevoit l'aube, elle tend de toute sa force vers la lumière... Au cœur des plantes la dernière goutte d'eau retirée monte vers le soleil lorsqu'il resplendit, tandis que les tiges desséchées se courbent mortes sur le sol. »

Après une pause, le fantôme, adoucissant encore sa voix, reprend :

« Ne soyez plus triste, amie, car vous voilà bien près, vous aussi, d'être libre. »

Mais, à ces dernières paroles, la jeune fille frissonne tout entière en sa frêle enveloppe. La vie qui va se dissoudre, au moins dans une de ses apparences, a souvent ainsi une révolte, un recul, une secousse d'agonie devant la mort dévoilée et menaçante. Or la brise, qui mettait sa fraîcheur au front de Mlle Valde, lui apporte soudain comme une réminiscence du grand vent de la mer, ce vent qui avait été pour elle celui même de la vie. Brusquement à ses yeux se lève la vision du soleil. La nuit a disparu, tout éblouit : là-bas les vagues miroitantes, à ses pieds l'or brûlant des sables, tandis qu'elle croit entendre encore tinter en notes prolongées les cris, les rires des enfants que tant de fois elle avait vus s'ébattre, tous si joyeux de vivre!... Jusqu'au paisible sourire de son père qui, en cet instant, lui revient comme un reproche! Un mortel regret entre en son cœur, un sanglot lui monte aux lèvres.

Cependant le pâle fiancé, au cours de ce silence, s'était légèrement rapproché. La jeune fille vient à l'apercevoir, aussitôt sa vision s'évanouit. Toute à l'horreur de l'heure présente, Camille se rejette en arrière, et, les deux mains étendues, comme pour mieux se défendre, recule. Ses yeux regardent fixe-

ment; elle semble déchiffrer dans l'ombre une pensée qui jusqu'ici lui a échappé.

Dans un éclair de lucidité elle comprend qu'elle s'est elle-même perdue. Parce que son cœur s'est détourné de la vie simple, saine et sainte, la vie s'est vengée en projetant l'image du bonheur aux régions glacées de la mort :

« Ah! s'écrie-t-elle enfin, ils ont dit vrai, peut-être, ceux qui affirment que c'est le songe qui tue! »

Le fantôme marche droit à elle; folle d'épouvante, elle fuit, mettant la source entre eux. Mais la forme immatérielle s'allonge au-dessus de l'eau bruissante, et tout près d'elle la voix répond :

« Crois-tu? »

L'obstacle n'existe plus pour le Vivant d'outre-tombe; il est à son côté, proche comme il ne fut jamais. La lumineuse atmosphère dans laquelle il se meut, subtile, se répand de l'un à l'autre, les entoure, les baigne d'une intense clarté. De lui à elle semble venir un enveloppement indéfinissable et doux.

Camille, calmée par degrés, reprise au bercement de son rêve, arrête sur l'ami, — son seul appui, son seul espoir dans la catastrophe approchante, — ses grands yeux, jadis si clairs, si pleins de gaie lumière, maintenant tout envahis du noir effroi. Elle comprend qu'il y a longtemps qu'elle s'est donnée, dès le premier instant peut-être; ce n'est plus pour elle l'heure de se reprendre.

Les bras diaphanes du fantôme, les bras aux rayons bleus, s'ouvrent tout grands pour l'étreinte redoutable; sa voix sans souffle, attirante et tendre, a murmuré :

« Viens. »

Défaillante, comme en prière, Camille répond à voix basse :

« Oui, qu'il en soit ainsi, que je passe à pieds joints sur la vie qui s'écoule, sur la vie qui ne vaut plus assez! Fantôme, que ta nuit, la nuit des paupières lourdes, soit aussi la mienne, et que la vraie lumière, celle que tu dis voir! m'ouvre d'autres yeux. Que ta résurrection entre en moi; fuyons au monde de l'immuable, je le veux... même si c'est le néant. »

Le fantôme fait vivement vers elle le dernier pas; une grande joie en lui resplendit; tout éclat, toute lumière, il s'écrie :

« Depuis le temps que je t'appelle!... Mais tu devais venir toi-même! »

Il est près d'elle, à la toucher. Camille, sa force épuisée, se laisse tomber dans les bras tentateurs. Elle vient chercher l'appui de son être souffrant sur un cœur qui a traversé la mort.

Sa chevelure inonde la poitrine de l'amant, dont les bras étincelants et froids, les bras qui ne se rouvriront plus, se ferment. Mais à peine a-t-elle reposé sur le sein de l'être immatériel qu'un cri strident, le dernier, s'échappe de ses lèvres, désormais aussi blêmes, et rigides, et muettes, que celles de son pâle ami.

Le silence de la nuit, le silence commençant de la tombe, n'est plus troublé que par la fontaine jaillissante. Interminablement, dans l'ombre ou la lumière la source éparpille les fraîches gouttes de son eau. Brève est la vie aux êtres de pensée, de souffrance; longue, éternelle peut-être, l'agitation vaine des choses sans regard, sans désir, sans regret.

PIERRE ULRIC.

FEMMES D'HIER

Athénaïs Michelet (1). — **Pauline Franck** (2). **Marie Deraismes** (3).

A chaque progrès que voit s'accomplir dans notre pays l'évolution féminine, il se rencontre des esprits chagrins, empressés à protester, au nom de la tradition méconnue et violée. Ce mot de tradition, invoqué, à tout bout de champ, contre le goût et la pratique de la haute culture intellectuelle chez les personnes du sexe, comme dirait M. Prudhomme, équivaut au « tarte à la crème » de Molière. Hier encore, disent-ils, il y avait des ressources, aujourd'hui tout se gâte, demain tout sera perdu.

Puisque l'on parle d'hier, voyons un peu si les femmes qui viennent de disparaître différaient tellement de nos contemporaines.

En voici trois sur lesquelles nous avons leur propre témoignage, celui de leurs proches, et en outre des informations précises ou des souvenirs personnels. Mme Jules Michelet, en livrant au public les lettres qu'elle avait reçues de son mari avant leur union, a cru devoir réaliser le vœu du grand historien. Quant à Mme Adolphe Franck, c'est la piété filiale de Mme Marguerite Deutz qui nous a fait connaître des épanchements destinés à la plus stricte intimité. Enfin Maria Deraismes, dont l'activité plutôt extérieure s'est portée sur bien des sujets, a trouvé dans sa sœur, Mme Féresse, un éditeur aussi intelligent que pieusement dévoué.

Si, avant d'entrer dans des détails plus précis, nous cherchons à caractériser ces trois personnes d'un mérite incontestable, nous aurons à faire remarquer qu'elles ont uni à la préoccupation des choses spirituelles l'entente de la vie d'intérieur. La vieille antithèse de Proudhon : « Ménagère ou courtisane »,

(1) *Lettres inédites de Michelet à Mlle Minaret*, chez Flammarion.
(2) *Une Vie de femme*, ne se vend pas.
(3) *Œuvres complètes : Polémique religieuse* (librairie Alcan).

antithèse que certains conservateurs outrés paraissent vouloir reprendre à leur compte, n'a jamais rencontré à leur sujet la moindre application possible. Un autre trait, qu'il importe de noter, c'est, chez les unes et chez les autres, le souci dominant des questions religieuses. Ce souci se manifeste sous des formes différentes, il n'en est pas moins identique au fond.

***

Mlle Mialaret était institutrice à Vienne, chez le prince Cantacuzène, lorsque, vers 1847, un ancien auditeur de Michelet au Collège de France lui fit connaître le livre intitulé *le Prêtre, la Femme et la Famille*. Cet ouvrage, qu'un sot esprit de réaction avait fait reléguer dans l'ombre pendant quelques années, revient à présent, plus à propos que jamais, et reprend toute son actualité. Sur une jeune fille sérieuse, méditative même, il devait produire et il produisit en effet une profonde impression. Elle écrivit à l'auteur pour lui demander (ce sont ses propres termes) une orientation nouvelle. La correspondance qui suivit cette demande commença de créer entre le directeur et la dirigée un lien que les événements ne devaient pas tarder à resserrer. A la suite des troubles de Vienne en 1848, contre-coup inévitable de notre révolution, Athénaïs Mialaret, qui avait témoigné activement sa sympathie aux insurgés et dont ces violentes secousses avaient ébranlé la santé, déjà très frêle, dut venir à Paris passer un certain temps. C'est là qu'elle devait rencontrer l'accomplissement de sa destinée. Elle alla visiter Michelet dans cette maison retirée que l'on voit encore au coin de la rue Lhomond et de la rue d'Ulm, et où il avait écrit *le Prêtre* à deux pas de la maison-mère des Jésuites. On sait le reste, et les *Lettres inédites* sont là pour fournir aux curieux les détails dont on est si friand aujourd'hui.

J'ai cependant à ce propos des observations à présenter. D'après quelques-unes des *Lettres* rapprochées des indications trop sommaires contenues dans l'Introduction, on pourrait croire que vers l'époque de son mariage la solitude matérielle et morale de Michelet était excessive, intolérable. Une telle appréciation serait absolument fausse.

Si ce grand travailleur ne voyait les siens qu'aux heures des repas, cela tient à la manière dont il avait disposé sa vie. Levé dès six heures du matin, il travaillait, comme on dit, d'arrache-pied, jusqu'à midi, de là, s'en allait aux Archives, tout au fond du Marais, puis faisait quelques courses dans Paris et rentrait à cinq heures, ce qui était alors l'heure normale du dîner. Après ce dîner, très rapidement expédié, commençait une réception fort intéressante, mais fort simple, de savants français, étrangers, artistes, etc. : Frédéric Baudry, Jules Quicherat, Yanoski, Paul Huet, Vacherot, Auguste Préault étaient les habitués de ces soirées familières. La fille de Michelet et son mari, Alfred Dumesnil, aidaient l'historien à faire les honneurs de ces réunions intimes qui ne constituèrent jamais ce qu'on appelle un salon. A neuf heures, le maître s'éclipsait. Un sommeil invincible (que je lui ai toujours vu) fermait ses paupières.

Ceci pour l'hiver. En été, il voyageait beaucoup avec son gendre. Celui-ci tenait de leurs excursions des journaux détaillés d'une très haute valeur, lesquels, on doit le regretter, n'ont pas été publiés. J'en parle en connaissance de cause, les ayant eus longtemps entre les mains, les ayant lus avec infiniment de plaisir et de profit. Michelet, dans ses *Histoires* et dans ses *Cours*, s'en est souvent référé à ces journaux, qui complétaient heureusement les notes personnelles, très abrégées, dont on a un échantillon dans le volume assez faible intitulé : *Sur les chemins de l'Europe*.

Les voyages terminés, la famille venait s'établir à Vascœuil, une résidence d'aspect féodal, située dans le voisinage de l'antique et vaste forêt de Lyons. Quelques promenades avec des amis, M. et Mme Poret, Eugène Noël, le fils du général Levavasseur, d'autres, plus jeunes, dont j'ai eu le bonheur et l'honneur de faire partie, reposaient de l'assiduité du travail. Le soir, Mme Alfred Dumesnil se mettait au piano. Elle joignait à une science musicale consommée une voix admirable, digne de son grand-père Rousseau, le célèbre chanteur de l'Opéra. C'est en grande partie par sa fille que l'illustre érudit a été initié à la musique, que du reste il aimait, comme tout ce qu'il a aimé, passionnément. Beethoven surtout l'inspirait, et je lui ai entendu tenir d'admirables discours sur les *Ruines d'Athènes*, la *Symphonie héroïque* et *Fidelio*.

Michelet n'était donc ni abandonné, ni seul. Mais évidemment ses aspirations dépassaient son entourage; le cercle familial, si charmant et si doux qu'il fût, à certain moment, ne lui suffit plus. Quelques pages de la plus extrême intimité (que sont-elles devenues ?) auxquelles j'ai fait allusion dans les *Mémoires d'un Critique*, et qui sont demeurées vivantes dans mon souvenir, permettent de placer ce moment vers la fin de 1846. Dans ce document, que corroborent certaines lettres de cette époque adressées à Noël, la mélancolie domine. L'historien se juge sévèrement, injustement. « Je suis, dit-il, dans une langue qui ne lui est pas habituelle, au bout de mon rouleau... J'ai donné comme artiste tout ce que j'avais à donner. » Contradiction étrange ! Il allait s'infliger un glorieux démenti en écrivant les premiers volumes de la *Révolution*.

Pour s'arracher à lui-même, il affrontait volontiers les orages dans la polémique courante, dans les

luttes du Collège de France, dans les évocations tumultueuses du passé. A la première étincelle venant du dehors, il devait faire explosion : cette étincelle fut Mlle Athénaïs Mialaret.

J'ai indiqué plus haut, très brièvement, mais, ce me semble, d'une manière suffisante, les circonstances dans lesquelles s'accomplit cette union. Les personnes qui voudront en savoir davantage n'auront qu'à se reporter aux *Lettres inédites*. Là encore, il n'est pas inutile qu'un des derniers survivants de cette intimité, — le dernier peut-être puisque Noël n'est plus là pour rendre témoignage, — répande un peu de lumière sur les obscurités de l'Introduction.

En constatant les inquiétudes, les hésitations et finalement les résistances de la famille, Mme Michelet ne se rend pas suffisamment compte des motifs qui les inspiraient. Lorsque, tôt ou tard, les diverses correspondances destinées à éclaircir tant de points obscurs et qu'un malentendu a empêchées de paraître, seront livrées à la publicité, on verra que dans la famille et chez les amis, le sentiment qui domina fut la surprise.

Franchement, il y avait de quoi être surpris, interloqué, et même quelque peu soucieux, en voyant une jeune personne tombée des nues, inconnue de tous, n'ayant d'autre titre que son admiration pour Michelet, d'autre recommandation qu'une correspondance dont elle avait pris l'initiative, exercer sur cette nature sensitive et enflammable une influence souveraine. Il faut avoir lu les lettres que nous recevions alors quotidiennement en province pour se faire une idée du désarroi et de l'étonnement de tous. Selon les uns, Mlle Mialaret était la première métaphysicienne de l'Europe; selon les autres, elle avait fait la révolution de Vienne et pris à elle toute seule une barricade. Préault, toujours gamin de Paris, disait : « Mialaret, c'est un nom de chat. » Plus tard, lorsque mourut au bout de quelques jours l'enfant né de ce second mariage et qui s'appelait Yves-Lazare, c'est encore Préault qui fit cette réflexion : « Avec de pareils prénoms, il ne pouvait pas vivre. »

En définitive, il y avait de la mauvaise humeur; il n'y avait pas de mauvais vouloir. La conduite de Mlle Mialaret fut parfaitement convenable; celle de Michelet, malgré quelques paroles magnanimes et quelques échappées de sentiment, ne le fut pas. Il n'était point l'homme des demi-mesures ni des tempéraments. Sans le vouloir, sans le savoir, sans y songer, il fit table rase dans son cœur, en expropria, en expulsa les siens pour donner à son idole un rang hors de pair et une valeur exceptionnelle. Autour de lui, nul ne se faisait illusion; tous savaient qu'il irait à l'extrême. A cinquante ans de distance, je n'ose répéter les termes dans lesquels son fils Charles me décrivait cette violence de passion.

Que la famille fût offensée et affligée par la soudaine intrusion d'une étrangère qui venait occuper au foyer non seulement une place, mais toute la place, cela semble naturel et, avouons-le, assez légitime. Il y eut des froissements, des déchirements et, en dépit de quelques replâtrages, de véritables deuils, car Mme Alfred Dumesnil, atteinte dans ce qu'elle avait de plus cher, mourut à la peine. La nouvelle Mme Michelet aurait bien voulu détendre la situation. Comment faire, puisqu'elle ne pouvait la modifier qu'en se sacrifiant, ce que l'impétuosité ni l'impériosité de son mari n'auraient pu souffrir. A la longue, il en résulta des conflits douloureux qui assombrirent la vieillesse du maître et eurent, même au delà de la tombe, leur répercussion.

Une fâcheuse conséquence de ces tristes querelles, c'est que nous n'avons pas et que probablement nous n'aurons jamais la correspondance si intéressante et si variée du grand historien. Cette publication ne pouvait être le fruit que d'une entente parfaite entre la veuve, Alfred Dumesnil et M. Eugène Noël. On a discuté, épilogué; on s'est méfié les uns des autres; finalement on n'a rien fait. Il y a là des trésors d'information qui resteront enfouis pendant des années, et faute d'indications contemporaines ne fourniront pas, comme éclaircissements, tout ce qu'ils auraient pu fournir.

En revanche, je crois que le récent volume des *Lettres inédites* aurait pu et aurait dû rester dans l'ombre. Il a fallu, pour que ces communications intimes sortissent du coffret où elles étaient conservées, un vœu suprême de Michelet auquel sa veuve n'a pas osé se dérober. Plusieurs fois, de son vivant, il avait voulu livrer ces *Lettres* à l'impression, et toujours sa femme l'avait amené adroitement à différer. Sur l'effet qui serait produit, elle n'était pas très rassurée. Un des premiers écrivains de notre temps auquel elle avait soumis le manuscrit déconseilla fortement la publication. Cependant la personne qui avait si fidèlement exécuté les volontés du défunt, si bien interprété ses intentions, ne se crut pas dégagée envers lui. Elle avait donc préparé ce recueil doublement posthume, puisqu'il n'a paru qu'au lendemain de sa mort.

On l'avait beaucoup pressée de donner l'ouvrage au moment du Centenaire. Je lui en parlai un jour. Elle me donna du délai qu'elle voulait observer une réponse bien féminine. « Je ne veux pas, me dit-elle, si je dois paraître en public, que les curieux s'amusent à comparer la vieille dame d'aujourd'hui avec la jeune fille à laquelle sont adressées tant de brûlantes épîtres. » Mme Michelet avait hésité longtemps à mettre ses propres lettres en regard de celles de son mari. Pourtant elle ne croyait pas qu'elles fussent à dédaigner. « Non, vraiment, répé-

tait-elle volontiers, même à côté des siennes, elles ne font pas trop mauvaise figure. »

Pour moi, j'avouerai franchement que cette *figure* me paraît beaucoup meilleure. Cette correspondance est tout à l'avantage de Mlle Mialaret. Elle s'y montre sans doute un peu trop maîtresse d'elle-même, et l'on sent qu'elle a donné le coup de foudre plutôt qu'elle ne l'a reçu. Cette froideur relative fait en quelque sorte contrepoids au lyrisme passionné de son correspondant.

Ce que je vais dire n'est peut-être pas très moral, mais c'est une vérité psychologique. Nous aimons à lire les lettres d'amour, surtout quand elles sont écrites pour le mauvais motif. Dès qu'au bout du volume on aperçoit le maire ou le curé, adieu le charme! Vous représentez-vous la Religieuse portugaise ou Mlle de Lespinasse épousant Guibert ou Chamilly?

Il n'y a d'attrait littéraire et de faveur que pour l'amour coupable. Voyez dans la *Nouvelle Héloïse* la différence entre Saint-Preux et Wolmar. L'amour conjugal ou qui va le devenir, trop ardemment manifesté, éveille à la fois un sentiment de pudeur et de ridicule. Certains couples trop unis, comme le prince et la princesse de Beauvau au XVIIIe siècle, faisaient sourire les contemporains. N'a-t-on pas dit de deux époux modèles, M. et Mme de la Bouisse-Rochefort, qu'ils avaient déshonoré le mariage! Philémon et Baucis ne sont adorables que dans La Fontaine. On retombe bien vite, qu'on le veuille ou non, à *M. et Mme Denis*.

Pour revenir aux *Lettres inédites*, ce qui contribue à en relever le ton, tout en leur laissant un caractère très particulier, c'est qu'à une sorte de sensualité naïve, presque mystique, se mêlent des pages d'une inspiration très haute sur l'éducation, le patriotisme, la philosophie sociale : le *Cantique des Cantiques* entrecoupé des principes d'un catéchisme national. Le professeur éloquent et convaincu ne perd jamais ses droits, même devant l'amoureux exalté. Et il en sera toujours ainsi pendant sa longue existence. L'*Amour*, la *Femme* et même, hélas, la *Sorcière*, ne sont en quelque sorte que la continuation amortie, tempérée, des *Lettres*. On a voulu découvrir dans ces ouvrages l'action directe de Mme Michelet, mais étant donnée l'imagination du Maître, il y avait plus à le modérer qu'à l'exciter en ce sens. C'est, je pense, ce que fit sa très intelligente compagne. Si l'on veut à toute force qu'elle ait agi sur les travaux des dernières années, on se reportera plus logiquement vers les petits livres d'histoire naturelle, l'*Oiseau*, l'*Insecte*, etc.

La vie de Mme Michelet se coupe en trois périodes bien distinctes : avant, pendant et depuis le mariage, lesquelles se résument dans les *Mémoires d'une Enfant*, dans les collaborations de l'âge mûr, dans la série des publications posthumes. Cette « femme d'hier » était une intellectuelle comme celles d'aujourd'hui, ce qui ne l'empêchait pas, bien qu'en disent nos pessimistes contemporains, d'entendre parfaitement les détails du ménage, ce à quoi son mari était fort sensible. Un jour que je me promenais au bord de la mer avec lui, il me dit brusquement et sans préparation aucune : « Dieu m'a fait cette grâce que mes deux femmes ont su parfaitement faire le pot-au-feu. »

L'assimilation s'était réalisée si absolue entre les deux époux, que Michelet s'en alla tranquille de ce monde, léguant à sa veuve le soin de débrouiller tout ce qu'il laissait de fragments et de documents. On sait avec quelle piété religieuse elle s'est jusqu'au dernier jour occupée de ce soin. Peut-être a-t-elle eu quelquefois trop de souci de parer les pages qu'elle nous présentait. Du Michelet tout cru et en négligé aurait mieux fait notre affaire. Elle était strictement fidèle à la mémoire de celui qui l'avait tant aimée lorsqu'elle se joignit ouvertement aux défenseurs de la justice, de la vérité, et lorsqu'elle refusa de passer en dernier lieu par cette Église que Michelet avait constamment combattue.

* * *

Encore une ancienne institutrice, une intellectuelle et même, n'en déplaise à M. de Vogüé, une israélite très honnête femme! Il est vrai que cela se passait avant M. Félix Pécaut et le coupable enseignement que l'on nous a signalé dans *les Morts qui Parlent*. Encore un roman qui, sans orage et sans catastrophe, aboutira au *conjungo!* Ici point de coup de foudre, point de déclarations à grand orchestre. Il s'agit tout simplement de deux personnes appartenant à la même race, à la même religion, nées dans le même pays, qui se sont connues et aimées dès leur enfance. Il ne semble pas qu'une situation aussi ordinaire ait pu donner lieu à un roman, mais où donc le roman ne va-t-il pas se nicher dans la vie moderne! Séparés par la distance, les difficultés pécuniaires, quelques hésitations de famille, les amants ont eu à faire preuve, pendant plusieurs années, d'une patience et d'une résignation exemplaires. De là une correspondance suivie, dont nous ne possédons malheureusement que la moitié. Tout au contraire des *Lettres* de Michelet, c'est l'amoureux dont le silence laisse à désirer. L'éditeur, qui est une de ses filles, a cru devoir laisser dans l'ombre les réponses du philosophe. On peut juger d'ailleurs par ce qu'en dit la correspondante qu'elles étaient de nature à la satisfaire.

M. Adolphe Franck, que nous avons connu professeur au Collège de France, membre de l'Institut, et

dont nous avons eu l'honneur d'être l'ami, avait débuté très modestement. C'est à force de travail qu'il dut gagner ses grades universitaires. D'incontestables aptitudes l'avaient porté de bonne heure vers l'enseignement philosophique. Il y resta fidèle jusqu'à la fin de sa vie. Un philosophe, qui jouissait alors d'une certaine réputation, M. Gatien-Arnoult, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, avait distingué ce débutant plein de ferveur.

Même chance lui advint, — ce qui était d'une importance capitale pour sa carrière, — avec le grand dispensateur des avancements et des honneurs, Victor Cousin. Ce maître tacticien avait coutume de dire à ses plus intimes disciples : « Vous rencontrerez assurément sur votre route un monsieur très considérable : c'est le Christianisme, ôtez-lui respectueusement votre chapeau et n'essayez pas d'entrer en lutte avec lui. Il en a encore pour deux cents ans dans le ventre. » Montesquieu dit quelque part trois cents; depuis le temps s'était écoulé. Quels que fussent les défauts de Cousin, il avait de la générosité et une certaine noblesse dans l'esprit. Sa nature ne se serait jamais pliée à cette doctrine sauvage et bête qu'on nomme l'antisémitisme. Justement parce que M. Franck était israélite, il lui témoigna un intérêt tout particulier et il lui fit obtenir des congés dont sa très délicate santé avait besoin.

Dans la correspondance de Mme Pauline Franck, nous suivons pas à pas cette destinée laborieuse et méritante. Les deux fiancés sont pauvres. La jeune fille est retenue à son poste dans une grande famille alsacienne, où elle s'acquitte, en y mettant une conscience passionnée, de ses fonctions d'institutrice. On attend pour s'unir que la fortune se montre un peu plus clémente. Pendant ce temps les lettres vont leur train. Il y est question de tout, des événements contemporains, des femmes du jour, de philosophie, de religion et même d'amour.

Notre institutrice, dans sa solitude de province, lit beaucoup et elle rend compte de ses lectures à son ami. Ce qui la préoccupe surtout, c'est la question religieuse. Par ce point elle se rapproche, ainsi que nous l'avons vu, d'Athénaïs Mialaret. Comme celle-ci, elle demande à son mari des éclaircissements et des directions. Elle a d'ailleurs ses idées à elle, fort judicieuses et fort originales. C'est là, selon moi, ce qui donne au volume imprimé par Mme Marguerite Deutz un intérêt général qui dépasse celui d'une simple biographie familiale.

Je viens de me servir du mot *imprimé* et non *publié* parce que le volume est uniquement destiné à un petit nombre d'amis. Il faudra faire une deuxième édition à l'usage du grand public, et alors la critique sera plus à son aise, soit pour renvoyer à certaines lettres, soit pour en donner des extraits. En voici une dont je détache quelques lignes qui mettront à même de juger le ton et l'esprit :

« Je crois vous avoir dit, — un certain jour que je n'oublierai plus, — en présence d'un de ces monuments dus au christianisme fervent du moyen âge, ce que je pensais, moi, de Jésus et de Marie; j'admire et veux pratiquer la morale évangélique; j'avoue même que tous les symboles de la religion chrétienne parlent à mon cœur et à mon imagination, que le culte catholique me semble, plus que tout autre, en harmonie avec mes croyances, mais je ne saurais aller plus loin et croire que les lois de la nature aient été interverties, que l'homme-Dieu ne soit pas né comme un autre, et mort comme un autre; sa divinité ne me paraît que celle de tout être qui s'élève au-dessus des entraves de la matière et s'anoblit en se dépouillant des passions terrestres; ce qu'il y a d'humain en lui disparaît alors, et le Dieu seul reste; je veux bien être chrétienne ainsi, mais la foi aux miracles, mais la Vierge, mais la Résurrection, oh! ma raison ne permet pas à mon imagination d'y croire; ces merveilles sont pour moi des mythes admirables, et voilà tout. »

Je connais beaucoup de dames catholiques et même d'hommes qui d'esprit et de cœur n'approchent pas autant que cette juive de la vraie religion. Ce qui me plaît surtout, c'est que ce passage, avec vingt autres encore que je pourrais citer, ne devait jamais sortir des archives de famille et qu'il a fallu bien des circonstances pour que ces effusions intimes arrivassent même à un auditoire d'élite. Rien d'apprêté dans tout cela. M. Franck n'avait pas eu besoin des avertissements de Cousin pour éprouver à l'égard du christianisme une véritable sympathie. Il n'en parlait qu'avec déférence, et quand nous discutions sur ce sujet, le moins chrétien des deux, à coup sûr, c'était moi. Religieuse de tendance, Pauline Franck n'en demeurait pas moins un très libre esprit. Elle avait du goût pour Diderot et de l'admiration pour Jean-Jacques. Ses qualités de fine appréciatrice semblaient annoncer une femme de lettres. Elle s'en défendit toujours, se sentant mieux faite pour l'intimité du foyer que pour la gloriole. D'Alsace elle écrivait à son ami :

« Mon plaisir est de me promener sur la route : elle est semée de petites habitations simples, mais propres et riantes; une grande partie sont le fruit de l'économie des modestes acquéreurs, aussi ont-ils l'air bien joyeux quand ils vont le soir se reposer à leur *campagne;* le mari fume sa pipe avec orgueil et promène tour à tour son regard sur ses pois en fleurs et sur sa femme et ses enfants assis ou jouant à ses côtés; il a l'air de dire : « C'est moi qui *nous* ai « donné ce bonheur-là! » Et, en vérité, voilà le bonheur que Dieu bénit. Lorsque l'homme se soustrait

à sa loi, et que, membre inutile de la société, il se nourrit impudemment des labeurs d'autrui, la satiété devient la malédiction qui s'attache à tous ses biens pour les empoisonner; comme ce roi de Lydie, il meurt d'inanition au milieu de ses trésors. »

Voilà une idylle qui sera de nature à satisfaire les plus difficiles, fût-ce même M. de Vogüé.

***

De roman intime à la manière des femmes distinguées dont je viens de parler, je n'en connais pas trace dans la vie de Maria Deraismes. Toutefois, comme l'imagination et le sentiment ne perdent jamais leurs droits, il est juste de dire qu'elle portait en elle-même un rêve et que pendant des années elle en a poursuivi la réalisation. Ce rêve, ç'a été l'émancipation humaine en général et l'émancipation de la femme en particulier. A quel moment cette conception s'est-elle imposée à son esprit? Dans quelles circonstances? Par quelle suite de réflexions et d'études? C'est ce que j'ignore complètement, car l'excellente sœur de Maria Deraismes, Mme Féresse, en faisant pieusement réimprimer ses ouvrages, ne nous fournit aucun détail sur son évolution intérieure.

Mlle Deraismes était née apôtre. Elle l'a été dès sa jeunesse, elle n'a jamais cessé de l'être. Son apostolat n'avait d'ailleurs rien d'intransigeant ni d'exclusif. D'une humeur aimable et même gaie, d'un esprit aussi étendu que ferme, cette femme distinguée se montrait aimable pour les personnes et accueillante pour les idées. Que de littérateurs, de penseurs, d'hommes politiques, d'artistes se sont assis à sa table hospitalière, soit à Paris dans le quartier Malesherbes, soit à Pontoise dans l'agréable et rustique retraite des Mathurins!

Rien qu'à consulter mes souvenirs au hasard, je pourrais citer bien des noms: Andrieux, Laisant, Henry Maret, Germain Casse, Émile Deschanel, Dentu, Cantagrel, Alfred Naquet, Maurice Rollinat, Edmond Thiaudière, le général Riu, Mlle Poinsot de l'Opéra, la célèbre organiste Charlotte Dreyfus, Mlle Rousseil, Angélique Arnaud, Mme Jules de la Madelène, Camille Flammarion, Georges Guéroult, Mme Gries Trautt, Clémence Royer et Amélie Bosquet, M. et Mme Charles Fauvety, enfin le plus bruyant et le plus original de ses amis, Alexandre Weill. Les quelques ouvrages que Weill a publiés et qui ne sont pas dénués de mérite, notamment ses *Souvenirs d'Henri Heine*, ne donnent pas une idée exacte de sa valeur. Avec sa verve étourdissante (c'est le mot), et son esprit batailleur, il était le boute-en-train des dîners.

La diversité des opinions faisait justement le charme de ces soirées, où l'on pouvait parler de tout avec la certitude de rencontrer des auditeurs toujours intelligents, souvent sympathiques. Le féminisme naissant comptait alors quelques excentriques aux dépens desquelles se divertissaient les petits journaux, Maria Deraismes excellait à les écarter de son salon sans les blesser. C'est seulement aux Mathurins que j'ai rencontré Jenny d'Héricourt, brave et excellente femme s'il en fut, mais qui avait la faiblesse de croire à la parthénogénèse.

Riche, artiste, indépendante, Mlle Deraismes pouvait adopter et suivre la ligne qui lui conviendrait le mieux. Elle se fit conférencière. La nature et l'art devaient la servir également. Sa prestance était fort belle, sa voix magnifique. Elle possédait tous les secrets de la diction, et la sobriété de son geste donnait à ses paroles toute leur valeur. Sa santé malheureusement ne répondait pas toujours à ses intentions et elle ne pouvait se faire entendre aussi souvent qu'elle le désirait. Ce qui la fatiguait c'était moins l'exercice de la parole que la haute et consciencieuse préparation de ses conférences. Elle les écrivait, au moins pour les parties essentielles, mais elle ne les apprenait pas par cœur. On sentait en l'écoutant que l'improvisation portait sur une base solide. Elle ne haïssait pas la polémique et je me souviens d'une très brillante conférence sur *Rabagas* où elle malmena fortement M. Sardou, sans aucun respect pour sa dignité d'académicien.

Est-il vrai qu'en dehors de leur action immédiate le travail et le mérite de l'orateur soient à peu près complètement perdus pour les générations suivantes? On l'a beaucoup dit, mais c'est une vérité qui devient moins vraie à mesure que se perfectionnent les moyens de fixer et de conserver la parole. Sans doute ce qui est vide restera jours vide et ne vaudra pas la peine d'être retenu. Au contraire la pensée subsistera. Elle donnera au style assez de fermeté et de lumière pour qu'on s'y attache indépendamment des séductions de la forme. A coup sûr, la partie vivante du discours nous échappera; j'entends par là le geste, l'accent, la vibration personnelle et humaine. Les idées au moins nous seront transmises. C'est le grand bienfait d'un art auquel, ce me semble, on ne rend pas assez de justice, la sténographie. On vient de voir, tout récemment, les services qu'elle a rendus dans un procès célèbre, en supprimant les distances et en faisant de l'humanité entière le seul juge légitime du débat.

Mme Féresse a donc raison, dans une réimpression intelligente, de faire aux œuvres oratoires une large part. Il est juste de dire cependant que la conférencière chez Maria Deraismes n'excluait pas ou ne

gâtait pas, comme cela arrive quelquefois, le prosateur, l'écrivain. Dans le dernier volume publié et consacré à la polémique religieuse, je trouve des pages qui, pour n'avoir point été prononcées devant un auditoire, n'en sont pas moins éloquentes et bien faites pour porter coup.

Comme tous les esprits clairvoyants, Mlle Deraismes — et c'est par là qu'elle rejoint ses contemporaines, Athénaïs Michelet et Pauline Franck, — s'était profondément préoccupée des questions religieuses. Elle avait très bien senti que toutes les tentatives d'émancipation sont solidaires, et comme l'auteur du *Prêtre, de la Femme et de la Famille*, elle se posait hardiment en adversaire de la domination ecclésiastique.

Si l'on veut prendre une juste idée de sa puissance dialectique, il faut lire en tête du volume dont je parle, la *Lettre au Clergé français*, datée de 1879. A vingt ans de distance, elle reste d'un parfait à-propos, et tout ce qu'on peut regretter c'est que cette *Lettre* n'ait pas eu sur ceux à qui elle s'adressait une action plus décisive.

« En réalité, Messieurs du Clergé, écrivait Maria Deraismes, vous êtes moins responsables qu'on ne le suppose. C'est à tort qu'on vous attaque particulièrement; c'est à tort qu'on vous accuse d'avoir dénaturé la doctrine et d'en avoir corrompu l'application. Vous êtes dupes et victimes vous-mêmes.

« Vous êtes le produit d'un principe faux et d'un milieu malsain.

« A ces conditions anormales, et conséquemment défectueuses, sont venues s'ajouter les faiblesses et les passions inhérentes à notre pauvre espèce.

« Vous vous êtes trouvés dans la triste alternative ou bien de prêter les mains à la civilisation et d'être les infracteurs de votre propre doctrine, ou bien d'y rester fidèles et d'être les ennemis du progrès.

« De quelque façon que vous vous y fussiez pris, vous eussiez toujours été en faute, soit devant l'Église, soit devant la société. »

Et quelques lignes plus loin, elle ajoutait :

« Fortune étrange que la nôtre! au bout de deux mille ans d'évolution, nous nous retrouvons au point de départ quant à la foi religieuse! Même lassitude, même scepticisme, même lutte. Pourtant il y a debout une doctrine officielle, et l'on n'y croit pas davantage que les Anciens ne croyaient à la leur.

« Le christianisme avait maudit la science comme cause primordiale de notre chute et de notre condamnation, et voici qu'on y fait un retour exclusif, et voici qu'elle devient l'unique maîtresse, de laquelle nous espérons tenir un jour les vérités qu'il nous importe le plus de connaître. »

Il est impossible de présenter le problème avec plus de franchise et d'en indiquer plus nettement la solution. Décidément cette *femme d'hier* était un précurseur, et les femmes d'aujourd'hui ont eu grandement raison de souscrire à la belle statue de Barrias qui s'élève glorieusement au milieu du square des Épinettes.

JULES LEVALLOIS.

LE CODE CIVIL

Quelques idées sur un système normal et rationnel de législation [1].

J'éprouve le besoin de faire un aveu qui, après ce que j'ai dit sur la forme et le fond de notre législation, ne sera pas suspect. C'est qu'avec les principes qui lui servent de base, les idées primordiales sur lesquelles elle est établie, on a vraiment fait d'elle et avec elle tout ce qu'il était possible de faire, et que nous devons nous trouver bien heureux qu'elle soit ce qu'elle est. Sur quoi, en effet, repose-t-elle? Est-ce sur la morale? Est-ce sur l'intérêt, soit de l'Etat, soit des individus? Est-ce encore sur les traditions, les coutumes, les mœurs, la religion même des populations? On y trouve un peu de tout et quelque chose de tout y manque. Elle a des prétentions à la morale, et en même temps elle ne s'inquiète de la morale qu'à sa fantaisie. Les intérêts des particuliers y sont subordonnés à ceux de l'État sans que l'on voie bien le profit que l'État en retire. Il y a des vestiges des traditions, des coutumes, des mœurs, de la religion, et la religion, les mœurs, les coutumes, les traditions y sont niées à chaque ligne. De sorte, comme disait Lacordaire, que « mille époques, mille opinions, mille tyrannies, la hache et l'épée, se heurtent dans notre législation confuse ». Et il est vraiment admirable qu'elle ne nous ait pas déjà replongés dans la barbarie. C'est que, malgré tout, la civilisation lui résiste. Les progrès de celle-ci ne lui sont pas dus; elle les fait en dépit de la loi et chacune de ses étapes est marquée par le mépris qu'elle en fait. Remarquez-le bien, rien ne s'accomplit, ne peut s'accomplir sans le changement, la modification, ou l'abolition de quelque vieille prescription qu'on nous a toujours présentée comme la sauvegarde des sociétés.

Il n'est pas moins vrai que du retard obstiné de la loi à suivre d'un pas égal la civilisation, résulte un antagonisme déplorable. La force matérielle dont dispose celle-là est en lutte perpétuelle contre la force morale que celle-ci tend à faire prévaloir, et l'accord ne se fait, sur un point arriéré, que quand la civilisation est déjà en marche pour de nouvelles conquêtes.

1 Voir la *Revue* du 22 juillet et du 9 septembre.

Matérialisme des premiers âges où la prescription était brutale, indépendante de toute considération de circonstances, de conditions, où la moralité de l'agent était aussi peu comptée que celle de l'acte et aussi méconnue que celle du précepte; spiritualisme des époques plus civilisées où la moralité du principe et la recherche des responsabilités tendent à prédominer, mais spiritualisme faussé de mauvais aloi détruisant toute notion exacte du juste et de l'injuste, faisant intervenir les hommes dans un domaine qui n'est pas le leur, le domaine de la conscience: tel est le mélange hétéroclite qui, modifié superficiellement à différentes époques, agité, secoué, mais dont les données constitutives sont restées, forme le fond de notre législation. C'est la seule base qu'on lui ait trouvée jusqu'ici, et l'unique progrès a consisté à fondre ensemble les deux systèmes pour en faire le monstre informe que nous savons.

Ne semble-t-il pas qu'il faudrait faire table rase de ce qui existe et rechercher enfin un autre principe fondamental?

Pourquoi sont faites les lois? A quoi doivent-elles servir? Quel est leur but? De rendre à chacun ce qui lui est dû et de faire ainsi régner l'ordre dans la société. On a vu, et le fait est, croyons-nous, suffisamment démontré, que notre législation actuelle ne répond pas à ce principe de justice, qu'elle ne réalise dans la société qu'un ordre matériel superficiel, insuffisant, d'où les troubles qui la tourmentent sans cesse, et qui ont atteint à notre époque un tel degré d'acuité que l'on se demande parfois si nous n'allons pas disparaître dans quelque effroyable cataclysme. Ce n'est pas, en effet, dans la constitution politique qu'il faut rechercher la cause de nos maux, mais bien dans les lois civiles qui ont une tout autre importance, puisqu'elles nous intéressent plus directement, qu'elles sont la base nécessaire des lois économiques avec lesquelles elles se confondent souvent, et qu'elles influent sur les institutions politiques pour les rendre bonnes ou mauvaises. Quand la loi nous laisse libres dans les manifestations diverses de notre vie personnelle, familiale et sociale, qu'elle n'apporte aucune entrave arbitraire ou illégitime à notre travail, à notre propriété, à nos affaires, à nos aspirations intellectuelles et morales, nous sommes contents, et le reste devient accessoire. La vérité de sens commun que nous exprimons ici, pour ne pas revêtir une forme juridique ou scientifique, n'a pas moins son importance. L'ère des agitations purement politiques semble passée: les mouvements populaires ne s'appuient plus que sur les intérêts, les intérêts immédiats. C'est la question du pain, du *panem quotidianum*, qui domine tout. Plus de justice, plus d'équité, un plus grand souci du sort de tous et de chacun, voilà ce qui se trouve à la base de toutes les revendications. Il en est, sans doute, qui sont peu légitimes, que nous combattons; elles ont dévié de leur principe par suite de l'erreur inhérente à l'humaine nature; le principe, pour être faussé dans l'application qu'on en veut faire ne subsiste pas moins. Et la recherche du pouvoir politique par les partis n'est plus guère qu'un moyen de faire prévaloir les intérêts sociaux, bons ou mauvais, chers à ces partis, bien plutôt que l'acquisition du pouvoir lui-même.

*
* *

Qu'est-ce qui nous est dû? Telle est la grosse question. Et si une législation a pour devoir de l'indiquer, dans quelles limites et comment doit-elle le faire?

Ce qui nous est dû, le droit naturel l'indique. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails. Il nous suffira de le résumer d'un mot: c'est la liberté la plus large pour l'homme dans toutes les manifestations légitimes de son existence; et remarquons que le droit naturel étant essentiellement conforme à la justice, le droit positif n'a pas à intervenir, sous le faux prétexte de justice, pour limiter ou restreindre le droit naturel de l'homme. Le droit positif alors deviendrait contraire à la justice, et c'est bien ce qui arrive dans notre législation actuelle.

Aussi bien semble-t-il que le droit positif ne devrait être que le droit naturel mis, autant que cela est nécessaire, par écrit. Et il ne faut pas, pour cela, 2 281 articles. Car je me refuse à croire qu'il soit nécessaire, sous prétexte de réglementation, d'abolir tous les droits que nous tenons légitimement de notre nature d'hommes, et dont la société, au contraire, n'a pour but que de nous permettre la jouissance d'une manière aussi complète que possible.

Je n'ai pas la prétention de vouloir établir, de toutes pièces, un code nouveau. Après la critique que je me suis permise de celui que nous possédons, je me borne à jeter sur ces feuilles les idées qui sont la suite naturelle de mon étude. Elles peuvent se résumer, si l'on en doit tirer les conclusions, à cette formule: brièveté et simplicité qui restreindraient le texte de la loi aux principes du droit naturel applicables parmi des hommes vivant en société, sans leur donner l'extension qui découle, souvent peu légitimement, du droit positif de nos jours. Je dirai, pour la pratique, la conséquence forcée de cette théorie. Bornons-nous à faire remarquer ici que nous pourrions alors avoir un véritable catéchisme, connaissable à tous et compréhensible pour tous, du droit, que le code de la chicane disparaîtrait devant le code de la justice, non de la justice arbitraire des hommes, mais de la justice supérieure que conçoit et reconnaît toute conscience droite.

On permettra que nous donnions quelque développement à notre pensée.

***

Par toutes ses prescriptions si nombreuses et si diverses, le code ne donne pas seulement au juge le moyen de prononcer sur les causes qui lui sont soumises, il crée aussi des droits et des devoirs réciproques qui sont souvent sans raison d'être. Ces droits ne protègent en rien celui à qui ils sont attribués, ces devoirs sont nuisibles à celui à qui ils sont arbitrairement imposés. Et il s'élève naturellement entre ces devoirs sans cause et ces droits sans raison des conflits, sources de procès, de divisions, de haines, de discordes sociales. On comprend qu'un droit soit protégé, mais encore faut-il que ce droit soit non seulement juste et équitable, mais encore qu'il ait une autre source que la seule volonté des hommes, que le texte qui le consacre ait une base plus sérieuse et dérive d'un des grands principes dont j'ai parlé. Tous ceux qui sont créés arbitrairement peuvent et doivent disparaître, puisque ceux en faveur de qui ils sont établis n'en souffriront pas, et qu'une grande liberté d'initiative légitime, pour leur personne, pour leur travail, pour leurs affaires et pour leur propriété, sera rendue à ceux contre qui ils établissent des devoirs corrélatifs.

Il y a là une raison à la limitation que je préconise. Il en est une autre dans ce fait que le texte du Code est pour le juge le moyen de se prononcer. Or doit-on juger d'après un texte ou d'après la justice et l'équité? Il n'y a aucun doute que le second système doit avoir la préférence. La seule objection que l'on peut nous faire, c'est que juger d'après le texte, c'est précisément le moyen de se rapprocher autant que possible de cette justice et de cette équité que nous réclamons. Mais nous avons démontré — et c'est tout l'objet de cette étude, — que le système de juger d'après des textes si nombreux, si divers, si contradictoires, est un non-sens, une absurdité. Ce n'est pas même nous qui l'avons dit, ce sont les juristes sur l'opinion de qui nous avons pu appuyer notre opinion, mais qui, aveuglés par l'esprit juridique, ne veulent pas reconnaître la vérité de ce qu'ils prouvent à chaque page de leurs écrits. Et remarquez qu'en fait, en jugeant d'après des principes généraux, ce ne serait chose nouvelle qu'en ce sens que ce qui se fait mal aujourd'hui se ferait mieux. Les théories juridiques que l'on fait reposer sur des textes de détail reposeraient, comme il convient, sur des principes sûrs. Mais ce serait beaucoup, à notre sens, car nous serions délivrés de toute l'ergoterie juridique qui fait tant de mal.

On a souvent demandé, non sans raison, la décentralisation administrative de la France. Mais comment pourrait-on décentraliser administrativement avec l'uniformité de la loi jusque dans les plus infimes détails? L'administration et la justice, — ce que l'on appelle ainsi — ont des liens trop étroits pour qu'on puisse ici les séparer. D'ailleurs la décentralisation judiciaire ou légale n'a pas une importance moindre. Oh! je sais qu'elle doit être uniforme quant aux principes, et ses principes j'ai dit que j'y tenais. Mais ne pourrait-on apporter un peu de variété dans l'application? Un exemple : la loi qui défend le vol est-elle enfreinte dans les pays vignobles du Midi, par cela que tout passant, dans la campagne, peut manger des raisins cueillis sur la première souche venue? Et cependant je crois bien qu'à Montmorency le garde champêtre conduirait au poste, comme un grand coupable, l'individu qui s'aviserait de prendre une poignée de cerises sur un arbre ne lui appartenant pas. Le cas est le même, mais il y a des coutumes qui sont respectées, même des tribunaux. Pourquoi n'en serait-il pas de même de beaucoup d'autres choses et dans la plupart des cas? La nature n'a-t-elle pas établi des différences entre les habitants des différentes régions? Pourquoi ne tiendrait-on pas compte, dans la mesure possible, des mœurs, des coutumes et des intérêts, partout variés et divers? L'unité législative n'est pas nécessaire à l'unité politique, et à d'autres points de vue elle a de grands inconvénients. Telles lois bonnes pour les pays du Nord ne favorisent pas toujours ceux du Midi. Cela est vrai de toutes, mais vrai surtout de celles concernant le travail, qui doit se plier aux exigences du sol, du climat, de la position géographique. Ne voyons-nous pas aujourd'hui les inconvénients d'une législation qui s'applique à Marseille et au Havre, villes maritimes et de commerce international, aussi bien qu'aux populations agricoles de la Beauce et de la Brie? Ne voyons-nous pas comment l'intérêt général est sacrifié aux intérêts particuliers par les coalitions, dans le Parlement, des députés et des sénateurs qui tous recherchent le seul avantage des régions qu'ils représentent sans s'inquiéter si les lois votées sont favorables aux autres? La décentralisation législative permettrait de satisfaire celles-là sans nuire à celles-ci. Mais les lois du travail dérivent des lois civiles qui peuvent et doivent, pour que le résultat soit atteint, être aussi décentralisées dans une large mesure.

Cette diversité ne nuirait en rien à l'unité nationale. Elle la cimenterait, au contraire, par le respect des intérêts de tous, selon les conditions où tous se trouvent. Elle permettrait même, aujourd'hui où l'on cherche à contresens l'association des intérêts dans les syndicats professionnels, dans la rivalité entre le capital et le travail, dans la guerre des classes, d'établir la véritable et légitime association,

celle dont le fondement se trouve dans les intérêts plus spéciaux de chaque région, sans que nos circonscriptions territoriales, délimitées et caractérisées par la nature elle-même, tombassent pour cela en guerre les unes contre les autres, — pour peu que le protectionnisme le permît. — La diversité est partout dans la création, si remarquable cependant par sa magnifique unité. Les hommes seuls recherchent une uniformité contraire à la nature des choses.

Mais on sacrifie le bien des peuples à la facilité administrative et gouvernementale. Le juge, comme le préfet, doit pouvoir passer de Brest à Nancy, de Carcassonne à Lille, et remplir partout et de la même manière ses fonctions. Le rouage est ainsi monté : n'y touchons pas ; l'arbitraire disparaîtrait du monde.

« Il y a, dit Montesquieu, de certaines idées d'uniformité qui saisissent quelquefois les grands esprits (car elles ont touché Charlemagne), mais qui frappent infailliblement les petits. Ils y trouvent un genre de perfections qu'ils reconnaissent, parce qu'il est impossible de ne pas les découvrir : les mêmes poids dans la police, les mêmes mesures dans le commerce, les mêmes lois dans l'État, la même religion dans toutes ses parties. Mais cela est-il toujours sans exception? Le mal de changer est-il toujours moins grand que le mal de souffrir? Et la grandeur du génie ne consisterait-elle pas mieux à savoir dans quel cas il faut l'uniformité, et dans quel cas il faut des différences? A la Chine, les Chinois sont gouvernés par le cérémonial chinois, et les Tartares par le cérémonial tartare : c'est pourtant le peuple du monde qui a le plus la tranquillité pour objet. Lorsque les citoyens suivent les lois, qu'importe qu'ils suivent la même (1)? »

***

Dans son *Cours de Philosophie positive*, Auguste Comte fait remarquer que la supériorité de l'organisation sociale du moyen âge résulte de la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, et que cette supériorité a cessé d'exister lorsque, sous l'influence du protestantisme, la confusion s'est faite entre eux. Le rôle du pouvoir spirituel est l'éducation au moyen de l'influence qui lui appartient naturellement ; celui du pouvoir temporel est l'action. « L'influence de chacun des deux pouvoirs doit être, en tout système où ils sont réellement séparables, pleinement souveraine en ce qui concerne sa propre destination (2). »

Cette séparation des deux pouvoirs n'empêche point d'ailleurs, dans l'ordre de prééminence, la suprématie du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel. Chacun doit rester dans son rôle. Ils ne sont pas pour cela égaux : la pensée est supérieure à la matière, la morale à la force. Telle est bien aussi la pensée de Comte : « L'admirable régénération graduelle, dit-il, que, au moyen âge, le catholicisme a suffisamment accomplie, ou du moins convenablement ébauchée (1), dans la morale humaine, a surtout consisté... à transporter enfin, autant que possible, à la morale la suprématie sociale jusqu'alors toujours demeurée à la politique », déterminant ainsi « la mission du pouvoir spirituel, essentiellement destiné à les faire continuellement respecter dans la vie réelle, individuelle et sociale, ce qui supposait d'ailleurs son entière indépendance du pouvoir politique proprement dit (2). »

La confusion des deux pouvoirs a entraîné la confusion dans la loi de la morale et de la politique. Elle n'est pas sans de graves inconvénients. Il est difficile que l'accord soit parfait, car la morale, en sa délicatesse, est facilement blessée, et la politique s'inquiète peu des égards qu'elle lui doit. Mais que parlé-je d'égards? La politique n'a qu'un but, c'est de conquérir la suprématie, et comme elle dispose de la force, la victoire lui resterait sans conteste, s'il n'y avait pas encore quelques hommes pour protester avec nous contre ses folles et dangereuses prétentions.

C'est ainsi que la politique ou la loi humaine intervient dans nos devoirs moraux pour en fausser la notion et quelquefois pour en empêcher l'accomplissement. C'est ainsi encore que pour se donner une autorité qui lui manque, elle établit arbitrairement par décret des devoirs qu'elle met sous l'autorité de sa puissante rivale, et recherche des responsabilités morales là où il ne peut y avoir que des responsabilités juridiques, sociales, si l'on veut, et toutes matérielles.

Tout cela n'est pas de la morale. C'en est la négation pure et simple. C'est le viol brutal des consciences.

Je sais bien qu'on a fait les plus belles dissertations à ce sujet, que le droit doit toujours s'inspirer de la morale, mais qu'il faut distinguer celle-ci de celui-là, que la liberté de pensée et de croyance doit être respectée, que le droit ne s'occupe que des faits extérieurs et nullement des intentions. Voilà ce que l'on dit ; mais la réalité, soit dans les textes, soit dans l'application, est loin de ce que l'on dit. Nous l'avons suffisamment démontré.

La morale ne peut approuver tout ce que la poli-

(1) *Esprit des lois*, liv. XXIX, ch. XVIII.

(2) *Cours de philosophie*, t. V, p. 23[illegible].

(1) On sait que dans le système d'évolution d'Auguste Comte, tout doit aboutir au positivisme. C'est le terme, et jusque-là rien n'est parfait.

(2) *Cours de philosophie*, t. V, p. 301, 2e édition.

tique lui demande. Mais je n'aime pas aussi que la morale se mette sous la protection de la politique. Elle est assez haute pour conserver toute son indépendance; elle est assez puissante, si d'ailleurs la loi ne l'entrave pas dans son œuvre d'éducation, pour se faire obéir par l'influence persuasive qu'elle porte en elle. Que la loi réprime, comme la morale les réprouve, le vol, le meurtre et autres crimes et délits, c'est son devoir plus encore que son droit. Mais si elle les réprime, ce n'est pas parce qu'ils sont immoraux, c'est parce qu'ils sont antijuridiques.

La loi doit toujours s'inspirer hautement de la morale. Mais il est des devoirs, — et ceci n'est pas contradictoire, — dont elle n'a point à s'occuper, au sujet desquels elle n'a pas plus de compétence que d'autorité. Ce sont ceux qui n'ont rien de juridique et dont elle ne fait pas une distinction assez nette. Là est la cause de la grande imperfection du Code civil en ce qui concerne, par exemple, le mariage et la famille.

. . . . . .

Les observations qui précèdent ont une portée qui n'échappera pas. Nous acceptons la loi humaine quand elle n'a rien de contraire à notre conscience, et parfois aussi par sagesse, pour le bien commun, ou encore par force : il y a des gendarmes. Nous ne pouvons en accepter la suprématie. Mais si nous ne voulons pas de sa suprématie, il ne faut pas la lui accorder en quelque sorte en confondant avec des mesures de police les notions les plus hautes de la morale, les principes sacrés de la liberté humaine et les droits imprescriptibles de la conscience. C'est le danger que nous avons voulu signaler.

MAURICE ZABLET.

CORRESPONDANCE

A propos de la loi sur l'instruction contradictoire.

Le ministère de la Justice vient, paraît-il, de consulter tous les parquets sur les résultats obtenus par l'application de la loi du 8 décembre 1897, sur la réforme de l'instruction criminelle, c'est-à-dire l'instruction en présence du conseil du prévenu.

Connaîtrons-nous officiellement les résultats de cette vaste enquête? Peut-être bien que non, car ils ne seront guère favorables, en général, à la loi Constans. Certes, les avis seront exprimés avec une prudence extrême, en termes particulièrement atténués, ainsi l'exige le style des rapports administratifs; mais, au fond, pour quiconque sait lire entre les lignes, l'opinion de nos magistrats pourra évidemment se résumer ainsi : loi inefficace d'abord, nuisible ensuite, et nuisible non seulement aux intérêts de la société, qui ont été totalement négligés par le Parlement, mais même à ceux de l'inculpé, dont on croyait avoir fortifié les garanties de défense.

La loi de 1897 est inefficace, en ce sens qu'elle exigerait, pour produire ses effets, la collaboration constante de l'avocat, non seulement par l'assistance aux interrogatoires et confrontations, mais aussi par une sérieuse étude du dossier. Or, le législateur n'a pas osé, et il ne pouvait d'ailleurs pas contraindre l'avocat, encore moins l'avoué, à consacrer à des clients d'office la plus grande partie de leur temps. La loi Constans, en somme, est absolument antidémocratique; elle ne profitera qu'aux inculpés riches, à ceux qui, versant à leurs conseils de gros honoraires, auront droit de compter en retour sur leur concours effectif et assidu.

La loi nouvelle est faite, sinon en haine, du moins en méfiance du juge d'instruction, représenté, bien à tort, comme enclin à voir, de prime abord, en tout prévenu un coupable; et cependant elle profite avant tout à ce magistrat. D'abord, elle diminue singulièrement sa responsabilité et augmente sa sécurité morale; ensuite, elle le fait mieux connaître et par conséquent apprécier davantage de l'avocat témoin de ses efforts et de son impartialité. Par contre, elle nuit certainement à l'inculpé, quand il est détenu préventivement, car forcément elle prolonge, elle double presque, par les nombreux délais et les cas de nullité de procédure qu'elle a institués, la durée de cette détention.

Mais elle nuit surtout à la sûreté de l'action judiciaire, et je suis persuadé qu'au bout de quelques années d'application, nous apercevrons une augmentation sensible du nombre des non-lieu, et, par conséquent, un relâchement dans la répression. Son plus grand inconvénient, à cet égard, est dans l'obligation pour le juge instructeur d'avertir l'inculpé qu'il n'est par obligé de répondre à ses questions, avertissement aussi inutile que ridicule, et dans l'interdiction de procéder, dans le premier interrogatoire, à toute autre investigation que la constatation de l'identité et l'énonciation pure et simple de l'inculpation. Sommes-nous en présence d'un coupable? C'est à sa première comparution devant le juge, aussitôt son incarcération ou lorsqu'il se sent sous le coup d'une arrestation, qu'on a le plus de chance, par l'énumération des charges pesant sur lui, et par la discussion de ses réponses, d'en obtenir des aveux ou au moins des déclarations qui, contrôlées soigneusement, aboutiront peut-être à prouver sa faute. Aujourd'hui, il s'écoule nécessairement plusieurs jours entre la mise sous mandat de dépôt et l'interrogatoire. Ce délai permet au coupable de se remet-

tre de son émotion première, de se forger de mensongers moyens de défense, de profiter aussi des mauvais conseils et de l'expérience de ses codétenus. Si, au contraire, le prévenu est innocent, ce même délai retarde pour lui l'instant si impatiemment attendu où il pourra s'expliquer librement et dissiper les charges qui ont motivé sa détention.

J'ai dit que le législateur paraît considérer le magistrat instructeur comme une sorte de tortionnaire de l'inculpé. L'opinion qu'on s'en est faite est fausse. Mais si l'on veut suivre le législateur sur ce terrain, si l'on veut mettre en jeu et critiquer la personnalité du juge, pourquoi ne supposerait-on pas qu'il peut exister des juges d'instruction indifférents, paresseux, craintifs, ne cherchant pas la vérité avec assez de persévérance, et dont la tendance serait de rendre des ordonnances de non-lieu injustifiées? Pourquoi la loi, qui fait surveiller le juge par l'avocat, interdit-elle au ministère public l'accès du cabinet d'instruction? Pourquoi, en un mot, dans ce combat entre l'inculpé et la société, les armes sont-elles inégales, et appelle-t-on instruction contradictoire celle dans laquelle, seule, la défense a la parole?

On pourrait faire remarquer combien il serait facile à un avocat malhonnête de profiter de sa connaissance du dossier pour entraver l'action de la justice, en faisant par exemple disparaître les traces du crime, en recrutant à vil prix de faux témoignages, en devenant en un mot le véritable complice de son client. De pareils faits, sans doute, ne se produiront jamais. Il est permis cependant de les imaginer, et d'opposer une telle hypothèse aux fables qui représentent le magistrat instructeur comme l'agent dévoué de la prévention, comme l'adversaire passionné et systématique de l'inculpé.

N'est-il pas illogique, au surplus, que les individus qui sont l'objet d'une information soient seuls assistés d'un avocat, alors que l'inculpé reste dépourvu de conseil quand le ministère public suit contre lui une procédure de citation directe ou de flagrant délit? Et cependant, dans le premier cas, l'enquête est dirigée par un magistrat expérimenté, responsable de ses actes devant ses chefs hiérarchiques, et dont le caractère offre toute garantie d'impartialité, tandis que les autres procédures sont suivies sur les rapports d'agents subalternes, qui n'appartiennent pas à l'administration de la justice, et ne saisissent pas la portée des réponses qui leur sont faites avec la même exactitude et la même intelligence.

Enfin, dans cet ordre d'idées, les entraves, complications et lenteurs apportées par la loi de 1897 à l'action répressive des parquets auront pour conséquence, dans bien des cas, d'augmenter le nombre des poursuites sur citation directe ou en état de flagrant délit, alors qu'une information régulière et complète eût apporté dans les affaires une lumière plus vive et précisé davantage le véritable degré de responsabilité des prévenus.

Que conclure de ces observations? Je crois que l'expérience est suffisamment concluante. De la loi de 1897, il ne reste plus que les lenteurs. Avocats et avoués ont déserté les cabinets d'instruction, après avoir constaté, d'abord, qu'ils y perdaient un temps précieux, ensuite que leur concours était absolument inutile à leurs clients. N'attendons pas l'augmentation du nombre déjà trop grand des crimes et délits restés impunis, ni le redoublement d'audace des malfaiteurs, qui sont bien assez dangereux. Faisons courageusement notre *mea culpa*, et abrogeons bien vite une loi qui ne saurait être retouchée ou corrigée utilement, puisque c'est son principe même qui est mauvais.

Le progrès qu'il est possible de réaliser, et les justiciables y trouveront largement leur compte, c'est justement d'abréger la détention préventive que la loi Constans allonge si démesurément. Cette détention est un expédient, nécessaire sans doute, mais n'est qu'un expédient. Appliquez-la, mes chers collègues, avec une modération que nous n'avons pas toujours observée autrefois. Songez que, plus heureux que nous, vous disposez de tous les progrès de la vapeur, de l'électricité, de la photographie. Les criminels en usent, sachez en user contre eux. Activez vos enquêtes, rompez avec la routine paperassière, élargissez les règles de la franchise postale, télégraphique et téléphonique; profitez des chemins de fer pour faire le plus souvent des transports sur les lieux; doublez au besoin vos employés de greffes et autres auxiliaires, et surtout obtenez de tous plus de rapidité dans la transmission des pièces et dans l'expédition des renseignements,... mais, de grâce, évitez que nos parlementaires légifèrent encore une fois sur la question; ils auraient vite fait de l'embrouiller!

UN ANCIEN MAGISTRAT.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

JEAN JAURÈS : **Action socialiste** Georges Bellais. — ROBERT DE FLERS : **Entre cœur et chair** (Flammarion). — LEGOUIS : **Pages choisies de Shakespeare** (Colin). — PELLISSON : **Œuvres choisies de Ferdinand Fabre** (Delagrave). — S. ARNOULIN : **L'Affaire la Roncière** (Ollendorff).

De jeunes normaliens ont eu l'idée de faire une sélection dans l'œuvre déjà si abondante de M. Jaurès. Sous ce titre : *l'Action socialiste*, ils vont nous offrir successivement les plus vivants épis qui ont

germé dans la pensée perpétuellement active de l'écrivain socialiste. Dès maintenant nous pouvons avoir en main la première gerbe. C'est une série d'articles qui, la plupart, ont paru, depuis l'année 1886, dans la *Dépêche* de Toulouse et dans la *Petite République*. Il y en a deux, relatifs à l'enseignement, dont nos lecteurs ont pu prendre connaissance ici même. Quelques discours prononcés au parlement se trouvent aussi dans ce premier volume de 550 pages. Le tout est fort intelligemment groupé. Dans une première partie, nous nous initions aux idées de M. Jaurès, relativement à l'éducation démocratique. La seconde partie est réservée aux questions de politique internationale, je n'ai pas dit internationaliste, car, dans les articles qui s'y trouvent, M. Jaurès nous apparaît comme un patriote ardent, et il l'est en effet. Il a toujours protesté contre l'épithète de « sans-patrie » lorsqu'elle fut adressée aux membres de son parti.

De même, en ce qui concerne l'éducation de la démocratie, je n'ai pas lu un passage des articles ou des discours de M. Jaurès qui ne soit conforme à la vraie tradition républicaine. A ses collègues du parlement, il conseille de laisser la commune instituer des écoles d'expériences, où des programmes nouveaux puissent être essayés, mais, cela, seulement lorsqu'elle aura pourvu à toutes ses obligations envers l'État et à la condition de respecter le principe dominant de l'enseignement public qui est la laïcité : et cela est d'un libéral respectueux de l'ordre. Aux instituteurs, il propose ce noble idéal :

« Vous tenez en vos mains, leur dit-il, l'intelligence et l'âme des enfants : vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : l'égoïsme aux formes multiples; quel est le principe de notre grandeur : la fierté unie à la tendresse. Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort. »

On a reproché aux socialistes de vouloir sacrifier la liberté humaine. M. Jaurès n'est pas de ceux-là. « Il faut donner, dit-il, aux enfants du peuple, par un exercice suffisamment élevé de la faculté de penser, le sentiment de la valeur de l'homme et, par conséquent, du prix de la liberté, sans laquelle l'homme n'est pas. » Il est aussi pour l'union du peuple et de la jeunesse pensante. Il a confiance dans la force révolutionnaire de la pensée; il ne se méfie pas, comme il est de tradition dans certains groupements socialistes, du travailleur intellectuel. Il comprend qu'il y a un prolétariat de l'intelligence sans l'aide duquel le prolétariat « aux mains calleuses » n'aboutirait, dans ses revendications, qu'à de sanglantes et décevantes catastrophes. « Quelle grande tâche pour tous ces jeunes gens, écrit-il, ingénieurs, industriels, architectes, dessinateurs, chimistes, que de développer pour les tisserands, pour les menuisiers, pour les charpentiers, les ébénistes, les maçons, cette éducation professionnelle qui fera du travail des mains un éveil presque constant et une joie de l'esprit. »

Élever le prolétariat à la vie de l'intelligence est un effort digne d'un haut esprit. M. Jaurès n'oublie pas non plus les paysans, auxquels il consacre un article intitulé : *l'Esprit des Paysans*. Cet article a paru en 1889 dans la *Dépêche*. Il eût été vraiment regrettable qu'une aussi belle chose ne fût pas sortie des colonnes de ce périodique, qu'elle eût été ensevelie pour jamais, peut-être, dans l'oubli. Ces quelques pages mériteront de figurer dans les anthologies, à la suite des pages amères que La Bruyère a consacrées aux paysans de France. Les unes et les autres sont pénétrées d'une sorte de respect religieux à l'égard de ces grands enfants silencieux et méditatifs. Chez M. Jaurès, il s'y joint un profond amour et un désir sincère de les transformer par l'éducation morale. Et comme il les connaît bien !

« Le paysan, écrit-il, a l'esprit sérieux. Il est obligé de peiner, de calculer, de se défier. Il ne dissipe pas son intelligence en saillies et en bagatelles; il s'en sert, non comme d'un jouet, mais comme d'un outil. Il n'est pas gouailleur et fantaisiste...; il a l'esprit grave. Non qu'à l'occasion il n'aime à rire et à se divertir, mais, alors, il a recours à des chansons et à des contes... »

Les paysans ne pensent point par eux-mêmes. Voilà pourquoi ils ne se perfectionnent pas. Ils sont sentencieux; c'est-à-dire qu'ils empruntent à la sagesse traditionnelle la substance de leur esprit. Ils ont une poésie, mais elle se nourrit des événements locaux. La nature en est absente. « Le temps est passé où les hommes divinisaient les forces de la nature, le soleil éclatant et les grands bois mystérieux. Les paysans n'ont pas encore sur l'immensité de l'univers, sur le mouvement ordonné des astres,

sur l'évolution et le progrès de la vie, ces grandes idées qui font vibrer la pensée au contact de la nature extérieure. Ils sont habitués à agir, non à rêver. »

Il faut en rendre responsable l'Église, qui a durci et desséché le dogme. « L'Évangile, en son libre et poétique esprit, a été remplacé par des pratiques sèches, des formalités superstitieuses et des croyances terribles. Les doux horizons de la Palestine sont presque inconnus du paysan, et l'étoile qui guidait les bergers ne se lève pas sur lui. »

C'est alors dans la vie des êtres et des choses qui l'entourent que le jeune paysan puise parfois une émotion poétique :

« A la fin de l'hiver, quand les bestiaux, après de longs mois de réclusion, peuvent quitter l'étable, le jeune paysan accourt pour les voir sortir. Ils sont d'abord comme étonnés; puis, grisés soudain par la lumière, le grand air, ils partent comme des fous, ils font, en sautant, en mugissant, le tour de la grande prairie; ils en reprennent possession; puis tous, bœufs, vaches, taureaux, se précipitent et se confondent comme dans une mêlée. Ces bêtes pesantes s'enlèvent comme des chevaux légers. Elles s'arrêtent, soufflent, aspirent l'air, regardent l'horizon, et, comme piquées tout à coup d'un aiguillon de folie, s'enlèvent de nouveau. Peu à peu elles se mettent à paître l'herbe courte et rare et, de temps à autre, dans le troupeau immobile qui semble cuver son ivresse, un bœuf se met à bondir comme, après l'orage, une vague se dresse de loin en loin dans la mer apaisée. Ce sont là de puissants spectacles, et le jeune paysan y assiste avec un mélange de crainte et de joie. »

Mais il ne réfléchit pas sur son émotion, qui s'en trouve ainsi amoindrie. De même, il est rare que les paysans s'abandonnent aux fécondes mélancolies. Ils croient bien, avec l'Église, que l'homme est supérieur aux bêtes, qu'ils ont une âme, qui ne périra pas; mais « comme on n'a pas développé en eux la vie de pensée, comme toute leur existence s'use dans le labeur opiniâtre des bras, dans la lutte avec la terre, ils ne peuvent ni se figurer, ni même pressentir ce qui survivrait d'eux dans un autre ordre d'existence; il leur semble, par ce côté, que la terre en les recouvrant les aura tout entiers ».

Il est donc nécessaire d'amener peu à peu la démocratie morale à la pensée personnelle.

***

J'ai insisté à dessein sur le côté poétique de l'œuvre de M. Jaurès. Ses ennemis, en y mettant de la malveillance, l'appellent un rhéteur. C'est un poète. C'est aussi un esprit religieux. Il croit à la nécessité d'une conception religieuse, rationnelle et libre, de l'univers. Il proteste contre les allégations des journaux cléricaux, lorsqu'ils l'accusent d'être un fanatique d'irréligion. « Cela n'est pas exact, écrit-il; c'est même le contraire de la vérité. Je crois qu'il serait très fâcheux, qu'il serait mortel de comprimer les aspirations religieuses de la conscience humaine. Ce n'est point cela que nous voulons; nous voulons, au contraire, que tous les hommes puissent s'élever à une conception religieuse de la vie par la science, la raison et la liberté. Je ne crois pas du tout que la vie naturelle et sociale suffise à l'homme. Dès qu'il aura, dans l'ordre social, réalisé la justice, il s'apercevra qu'il lui reste un vide immense à remplir. » Donc, M. Jaurès n'admet ni « le positivisme étriqué » de Littré, ni « ce matérialisme superficiel qui prétend tout expliquer par cette suprême inconnue qui s'appelle la matière ». Il est vrai qu'il ne s'incline pas davantage devant le « spiritualisme enfantin et gouvernemental » de Cousin. Il croit que « c'est le socialisme qui fera, en même temps qu'une révolution matérialiste dans les intérêts, une révolution idéaliste dans les consciences ». Avec M. Jaurès, le socialisme devient une religion, la religion du progrès humain; il représente ce pouvoir spirituel qui fera l'union des âmes en même temps qu'un pouvoir temporel, juste et humain, résoudra les conflits matériels et organisera le bonheur terrestre. C'est une conception très élevée. M. Jaurès fait profiter le socialisme de la plus pure doctrine renanienne.

LÉON PARSONS.

Les lecteurs de la *Revue Bleue* connaissent bien M. Robert de Flers. Je suis sûr qu'ils l'aiment. Ils savent qu'il est l'auteur de *Vers l'Orient* (1), un magique récit de voyage couronné par l'Académie Française, de *La Courtisane Taïa* (2), une nouvelle égyptienne, pleine de grâce, d'enjouement et d'érudition délicate. Dès lors, ils vont lire le dernier ouvrage de cet écrivain : *Entre cœur et chair*, une série de contes parus récemment chez Flammarion. Ils auront raison. Ils passeront une heure charmante. Ils goûteront la tendre ironie, l'imagination, la jeunesse et la poétique amertume de l'auteur de ces nouvelles. Ils verront que la race des bons conteurs n'est pas près de s'éteindre et que M. Robert de Flers est un digne descendant de Maupassant.

De vrai, rien n'est plus neuf, plus varié et plus subtil que ces trente ou cinquante histoires. Elles nous conduisent dans tous les lieux, dans tous les mondes, dans tous les cœurs. La première est la peinture malicieuse d'un réveillon chez une petite dame. La

(1) 1 vol. in-18 chez Flammarion.
(2) 1 vol. in-18 collection Guillaume.

seconde, sous forme de lettre, contre le scrupule amoureux de Mlle Cécile, danseuse du roi Louis XV. Et puis c'est l'histoire comique d'une carpe, trouvée dans le lit d'un général, à Compiègne, sous Napoléon III. Suivent : un saisissant épisode du carnaval de Nice (la Mort au Carnaval); une raillerie des cabotins qui vieillissent (Hippolyte Ravarin au pays natal); un exemple finement choisi de casuistique sentimentale; (la Ressemblance); un épisode, enfin, de la guerre de 1870.

La deuxième partie du livre est intitulée : *Ruptures*. Douze fâcheries de jeunes gens, de jeunes femmes alertement contées, justifient le titre du chapitre, le titre du volume, et révèlent la manière propre de l'auteur.

En lisant le *Signe du Passé*, l'*Aumône du Mensonge*, la *Bonté de Marie*, *Délicatesse de Femme*, les *Raisons de pardonner*, la *Mort de Sylvette*, on sourit, on rit, on est délicieusement ému et jamais on ne pleure. L'auteur ne nous permet que des émotions moyennes. Il veille sournoisement sur notre cœur. Lorsque l'un des petits êtres qu'il choie et décrit va nous faire verser des larmes, vite il l'égratigne de son ironie, de sa verve; il le fait gambader; mieux : il le considère avec une gravité déconcertante, si bien que le petit être s'en va diminuant encore à nos yeux. Ces petits êtres-là sont charmants. Ils sont nous-mêmes; avec nos hypocrisies amoureuses, notre sincérité à nous émouvoir, notre facilité à nous consoler, nos petits désirs, nos grands mots, et la grâce que nous mettons à être lâches. Dans les « ruptures » de M. Robert de Flers, on a beaucoup rompu déjà, on rompra sans doute beaucoup encore et les personnages ont un cœur habitué. Mais ils sont gens de ressource, et la vie ne cesse pas d'être variée. Aussi, ont-ils des scrupules comiques qui les feront rire quand ils auront fini de pleurer; des chagrins jolis à raconter, des indulgences nouvelles, de vieilles rancunes, des propriétés à la campagne avec d'aimables paysages où l'on peut se quitter bien encadré. Aussi, chaque femme, chaque homme, cultive-t-il avec soin sa sentimentalité exceptionnelle qui n'est peut-être que de l'impuissance d'aimer.

Et pourtant non, ils s'aiment. Mais aujourd'hui, selon un rite spécial; mais demain, selon une condition nécessaire.

La condition n'est pas remplie, on continue de se chérir quand même. Plusieurs jours se passent. Il y a une séparation. Et l'on dit alors que cette maudite condition mal respectée est la cause de la rupture. Cela fait une excuse. Cela fait une nouvelle. C'est la péripétie obligatoire de l'amour qui s'éteint. Les personnages de M. Robert de Flers trouvent des péripéties de choix. Je crois même que parfois ils les préparent, et lorsqu'elles sont bien, mais bien réussies, elles prolongent parfois la tendresse qu'ils vont cesser d'avoir.

Toute la grâce factice de ces mensonges, leur ingéniosité, leur tristesse, leur folie et leur provisoire sincérité, tout cela est merveilleusement deviné et rendu dans ce volume. Même, des récits comme les *Raisons de pardonner* sont, dans leur philosophie narquoise d'une portée générale. Il y a comme cela quatre ou cinq petits chefs-d'œuvre dans le livre de M. de Flers.

Après cette partie de « psychologie amusante », la fin de l'ouvrage appartient au domaine de la fantaisie. Ceci me plaît moins. Le *Dompteur en retraite*, *Irène Martin, fleuriste*, la *Femme du poète* offrent différents modèles des histoires dites gaies. Les directeurs de journaux se les disputent. Les familles s'en réjouissent. Elles ont fait la fortune de nos plus considérables écrivains. Elles sont d'une verve un peu facile. On y rit tout de suite, ou bien on n'y rit pas. Du reste on n'en rencontre guère que quatre ou cinq dans le livre qui nous occupe.

Car ce n'est pas une histoire joviale que celle de M. Morin qui ne « connaîtra pas l'Amour »; mais un conte d'une profonde amertume, et qui donne bien davantage à songer qu'à rire. Il vaut d'être relu. Et il faut relire aussi tout le volume. Il est à conserver. On s'y attache aisément. La forme en est impeccable. Les phrases courent claires, courtes et précises. Le dialogue, un dialogue d'auteur dramatique, allège sans cesse le récit. Certaines nouvelles comme la *Guerre* sont merveilleusement mises en place et colorées. Toutes sont gracieuses. D'autres, comme *Cécile, danseuse du roi*, témoignent d'un esprit amoureux du XVIIIe siècle, également indulgent aux petites vapeurs de jadis et aux grandes névroses d'aujourd'hui.

M. Robert de Flers nous racontera les plus jolies histoires du monde. Il sait en cinquante lignes faire vivre un personnage sans l'alourdir de lentes analyses; trouver les détails nécessaires au récit et rejeter les autres, imaginer une anecdote, faire qu'il se « passe quelque chose », et tirer une conclusion sans pédantisme de la substance même du récit. Ai-je dit qu'il était souvent éloquent, que son érudition était infatigable? Ai-je besoin de dire qu'il la dissimule avec soin et la répand sur nous avec autant de générosité que de modestie? Ceci est un rare mérite et qui n'est pas sans faire des ingrats.

EDMOND SÉE.

En thèse générale, je n'aime guère les *Pages choisies*, *Morceaux détachés* ou *Extraits* : il faut lire un grand écrivain tout entier, avec ses qualités et ses défauts, sous peine de se faire de lui une idée tout à fait fausse. Toutefois les épitomés peuvent avoir du bon, en tant qu'initiation, s'il s'agit d'un génie très touffu, Shakespeare entre autres. A entrer étourdiment dans la forêt shakespearienne on risque de s'y égarer ; il faut d'abord s'orienter, c'est-à-dire replacer l'œuvre dans son cadre, savoir dans quelles conditions elle a été créée, et pour quels auditeurs ; il est bon ensuite de lier connaissance avec elle dans l'ordre chronologique, vraisemblable sinon certain, de production. Cela fait, on ne devra plus craindre d'aborder le texte original complet ou tout au moins une bonne traduction intégrale.

La traduction de M. Legouis est excellente ; le choix des passages, des scènes, des actes entiers me semble judicieux ; seuls Beatrice et Benedict, Rosalinde et Orlando me paraissent faire trop de bruit pour peu de chose ; leur place presque entière serait occupée plus utilement par *Hamlet*, *Shylock*, *Othello*, *Lear*, *Macbeth* qui, à la vérité, font déjà bonne figure, et par les *Joyeuses Commères* dont je déplore l'absence. Voilà pour le théâtre ; quant aux sonnets, pourquoi en avoir traduit une telle quantité ? quelques-uns eussent suffi. S'ils sont de Shakespeare, quel Shakespeare intolérablement euphuiste encore que celui de ces petits poèmes, curieux de forme, mais au fond assez vides. Voilà mon avis franchement exprimé, au risque de me faire traiter de béotien par M. Legouis, qui affirme que « comme tous les sonnets illustres, ceux de Shakespeare se dérobent à un contact rapide et ne découvrent tout leur trésor qu'à l'insistance amoureuse ».

Pour une raison différente je ferai bon accueil aussi aux *Œuvres choisies de Ferdinand Fabre*. L'auteur des *Courbezon*, de l'*Oncle Célestin*, de *Xavière*, est un consciencieux et bel écrivain, bien digne de figurer au rang des classiques et qu'on relit avec profit à toutes les étapes de la carrière littéraire pour apprendre à tenir en bride ses idées et son style. Mais malgré toute la vénération qu'on lui porte, on ne peut s'empêcher de trouver que l'excellent Fabre est un brin longuet presque toujours, et parfois un tantinet ennuyeux. Les extraits choisis, habilement disposés, ne laissent pas aussi souvent fléchir l'intérêt que l'œuvre complète, et, les longueurs supprimées, l'*Abbé Tigrane*, pour ne citer que lui, apparaît comme une création vraiment magistrale.

La notice de M. Pellisson me paraît trop étendue ; la biographie de l'auteur tient en quelques lignes ; sa vie sentimentale et intellectuelle est tout entière dans ses œuvres, et pour analyser ce talent si lumineux et si égal on pourrait, me semble-t-il, s'en rapporter à la perspicacité du lecteur.

Un lieutenant d'instruction de l'École de Saumur, Émile de la Roncière, fut accusé par le général baron de Morell, commandant de l'École, d'avoir attenté à la vie et à l'honneur de sa fille, après avoir dirigé contre sa famille un feu roulant de lettres anonymes ineptes et infâmes. Le jeune officier nie d'abord avec force, mais il a dans la société de Saumur la réputation d'un viveur ; des preuves, dont il ne peut sur-le-champ démontrer l'inanité, s'amoncellent contre lui ; il craint un scandale et avoue tout ce qu'on veut : on lui a promis d'étouffer l'affaire à condition qu'il donnera sa démission et quittera l'armée. Ce qui fut fait, et, après des aveux rédigés par écrit et dûment signés, le malheureux ou le misérable, comme l'appellent ses accusateurs, se réfugie à Paris.

Mais la série des lettres anonymes continue, cette fois révoltantes, monstrueuses. Les parents de la jeune fille se décident alors à sévir et Émile de la Roncière est traduit en justice. Le désespoir lui rend alors le courage de la bête acculée : il nie malgré les aveux précédents arrachés par la force, il nie malgré les experts en écritures dont les avis du reste sont partagés, il nie en face de l'opinion publique déchaînée contre lui, il niera même en face des accusations de la jeune fille qui se prétend sa victime, et ne se laissera pas accabler par l'éloquence des grands avocats représentant la partie civile, Odilon Barrot et Berryer. Il est défendu habilement et énergiquement par Chaix d'Est-Ange, mais on regrette que la défense n'ait pas, dans cette affaire, longtemps unique en son genre, rendu œil pour œil, dent pour dent, violence pour rage haineuse ; c'était peut-être la seule façon de forcer à faire la lumière qu'à tout prix on voulait étouffer. Ajoutons que de la Roncière fut réhabilité, quinze ans après sa condamnation, sur la demande même d'un ministre qui avait, lors du procès, fortement contribué à le faire condamner. Cette affaire d'un *intérêt rétrospectif* considérable est exposée d'une façon très simple, mais très complète et très dramatique, par M. Stéphane Arnoulin.

G. Art.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard. Impr. des *Deux Revues*, 19, rue des Saints-Pères. — 38163. *Le Directeur-Gérant* : HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 18. 4e SÉRIE. — TOME XII. 28 OCTOBRE 1899.

LA PRESSE ET LE DROIT COMMUN (1)

Avant 1789, le journal n'existait pas; une seule gazette officielle apportait aux sujets les ordres du roi, et l'opinion publique n'avait d'autre organe ou d'autre miroir que le livre et le pamphlet soumis à une réglementation sévère.

Et cependant, la pénétration de la pensée humaine fut telle, qu'avec l'instrument imparfait et asservi dont elle disposait, elle put briser tous les obstacles, soulever le monde et fonder la Révolution.

C'est alors que naquit la presse et c'est de la Déclaration des droits de l'homme, proclamant la liberté d'écrire et d'imprimer, que date ce merveilleux organe de propagation, devenu, dans tous les pays du monde et sous tous les régimes, l'une des nécessités essentielles de la vie courante.

Pendant les premières années de la Révolution, la presse, absolument libre, fut mêlée à toutes les passions et à toutes les violences, sans frein d'aucune sorte; mais il fallut enfin reconnaître la nécessité de lui imposer une règle, et, sous forme de mesures provisoires, le Directoire promulgua contre elle de véritables lois répressives, que ne tarda pas à aggraver encore le Consulat. Depuis cette époque, jusqu'en 1881, trente-huit lois ont régi la presse. Les exposer avec leur origine, leurs causes et leurs effets, serait une œuvre intéressante, qui pourrait tenter l'historien ou le philosophe; mais cette étude dépasserait les limites que je me suis imposées, et il me suffira d'indiquer que chacune de ces lois porte la marque de l'étroite relation du journal avec le régime et la vie de la nation.

Avec le pouvoir personnel, pas de presse indépendante, il n'y résisterait pas; et si, peu à peu, elle arrive à conquérir quelque liberté, tout le terrain gagné se perd au premier événement tragique dont la responsabilité lui est immédiatement attribuée et dont, presque seule, elle supporte les conséquences; mais elle ne tarde pas à briser de nouveau ses chaînes, car sa force morale est telle que ceux mêmes qui la frappent lui rendent hommage et s'inclinent devant sa puissance, sauf à la comprimer encore sans mesure quand elle n'use pas à leur profit de son pouvoir et de sa liberté, ou à disparaître sous ses coups.

Napoléon Ier, à son retour de l'île d'Elbe (1); Chateaubriand, sous la Restauration (2); Persigny, sous le second Empire (3), proclament l'utilité d'une presse libre, mais la logique des choses est plus forte qu'eux, et les plus belles intentions s'évanouissent devant la nécessité d'une compression inhérente aux régimes d'autorité. C'est qu'en réalité, la liberté de la presse est d'essence républicaine, et que, seul, le système de gouvernement du pays

(1) Discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour de cassation, le 16 octobre 1899, par M. Mérillon, avocat général.

1 « La liberté de la presse est inhérente à la Constitution actuelle; on n'y peut rien changer sans altérer notre système politique. » (Napoléon Ier, séance impériale du 7 juin 1815.)

(2) « C'est aux risques et périls de l'écrivain que je demande pour lui la liberté de la presse; mais il faut cette liberté; ou, encore une fois, la Constitution n'est qu'un jeu » (Chateaubriand.)

(3) « La liberté de la presse, c'est le frein des abus du pouvoir, des ambitions déréglées et des intrigues contraires au bien public. » (Persigny.)

par le pays peut supporter entière la liberté de critique et de discussion.

Aussi, lorsque la troisième République eut consacré ses premières années à panser les cruelles blessures de 1870, à libérer le territoire, à pacifier les esprits et à rallier, autour du gouvernement qui divise le moins, les bons citoyens pénétrés du désir de relever leur patrie par l'union et la concorde, elle dut se préoccuper de mettre fin à l'état d'incertitude et d'arbitraire auquel la presse était soumise, et de donner au pays, dans cette matière délicate, une Constitution digne d'un gouvernement d'ordre et de liberté.

C'est ce qu'a voulu faire le législateur en 1881, et il s'est certainement inspiré de la véritable théorie libérale, admirablement résumée, avec sa sage réserve, dans l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme :

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

* * *

La loi du 29 juillet 1881, qui est encore aujourd'hui en vigueur, forme un Code complet; elle constitue une véritable charte, un contrat entre la presse et les citoyens, et, en l'établissant, le législateur a proclamé qu'il assurait en même temps que les droits de la pensée, l'autorité de l'État et le respect de la liberté individuelle.

« Nous vous apportons », disait le rapport de la commission à la Chambre des députés, « une loi d'affranchissement et de liberté », et il ajoutait, après avoir donné la longue énumération de tous les délits supprimés : « Nous avons déblayé le terrain sur lequel le passé a pris à tâche d'accumuler ses œuvres de réaction. Le projet de loi ne couronne aucun édifice ; il en crée un nouveau sur un sol devenu libre. »

Quel est donc ce nouvel édifice et sur quelles bases repose-t-il?

Ce qui caractérise d'abord le sens et la portée de la loi, c'est surtout ce qu'elle ne contient plus. Elle supprime absolument tout ce peut avoir un caractère préventif. La communication de la pensée est libre, c'est-à-dire qu'elle ne peut être arrêtée dans son essor par aucune entrave; elle a droit au jour, et si, contrairement aux lois, elle cause un préjudice social ou privé, elle peut être réprimée, mais jamais étouffée avant que de naître.

Plus d'autorisation arbitraire pour l'écrivain, plus de censure préalable pour l'écrit, car c'est l'asservissement ; plus de cautionnement pour le journal ou, ce qui revient au même, de responsabilité pour l'imprimeur; car c'est le système censitaire dans le domaine de la pensée.

Puis, partant de ce principe qu'il n'y a de véritable liberté que là où toutes les opinions peuvent s'exprimer, se communiquer et se défendre, la loi efface de nos Codes tous les délits d'opinion, les délits de presse proprement dits, pour ne retenir que la violation de la sécurité matérielle de l'État et des droits légitimes de l'individu.

Plus d'imputation vague d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement ; plus de poursuites pour apologie de faits qualifiés crimes ou délits ; plus de délits d'attaque au gouvernement, à la propriété, à la famille, à la religion ou à la morale!

« Le projet, dit Eugène Pelletan, dans son rapport au Sénat, écarte résolument tous ces dangers imaginaires, tous ces délits arbitraires qui n'étaient que des réminiscences du moyen âge égarées dans la législation moderne; il fait le bon sens public seul juge des doctrines; il soulage le juge ordinaire du fardeau passablement embarrassant de décider du haut de son siège si une idée est une erreur, et si cette erreur est un danger. »

Ainsi donc, réprimer et non prévenir, et réprimer seulement les actes délictueux, en laissant libre carrière aux opinions : telles sont les deux idées maîtresses de la loi de 1881 qui constitue incontestablement, sur ces deux bases, un monument de véritable liberté.

Ce système si logique, si sage et si libéral a rencontré naturellement des contradicteurs.

Il a trouvé d'abord, en face de lui, les rares adeptes d'une école radicale qui professe, de bonne foi, pour le journal, le droit à la licence et à l'impunité, et à laquelle se sont ralliés avec entrain tous les partisans des régimes d'oppression, devenus tout à coup les amants les plus passionnés de la liberté, ne la supportant qu'illimitée et poussant à l'extrême ses conséquences, pour en provoquer les abus.

Ce système, qu'incarnait Émile de Girardin, ne pouvait se défendre que par l'opinion de cet éminent publiciste sur l'innocuité de la presse. Il n'hésitait pas à la considérer comme sans action sur la marche de l'humanité, par suite de je ne sais quel équilibre idéal résultant d'une compensation entre les forces contraires des différents éléments dont elle se compose.

Quelle étrange illusion! la presse impuissante à faire le mal! Impuissante? cette feuille répandue à des milliers d'exemplaires, portant partout la discussion et la lumière, s'adressant à l'intelligence et à la raison aussi bien qu'au cœur et à la passion, imposant l'idée par le prestige seul de la lettre imprimée, et dirigeant à son gré l'opinion publique vers

la vérité ou vers l'erreur par la puissance du raisonnement ou la séduction du sophisme!

Et combien cette illusion apparaît plus inexplicable encore quand on réfléchit que la vapeur et l'électricité, les plus grandes forces de la nature, sont devenues les rapides auxiliaires du journal, qu'il n'est pas de hameau reculé où il ne pénètre aujourd'hui, et qu'il arrive, chaque jour, ardemment désiré, impatiemment attendu par tous, de la chaumière au château, comme le messager des nouvelles et l'apôtre de la vérité.

La presse impuissante?

Non, Messieurs; réalisant parfois des prodiges d'amour et de charité, soulevant des enthousiasmes populaires pour les grandes causes, réchauffant le sentiment patriotique, elle a pour le bien une puissance infinie; mais, réveillant parfois aussi les plus détestables passions, soufflant la haine et la discorde elle a pour le mal une effroyable action; toujours impérieuse et hautaine elle dicte ses lois au pouvoir, et pour le bien comme pour le mal, elle adresse aux gouvernants, aux fonctionnaires et même aux juges les plus audacieuses et menaçantes injonctions.

Au surplus, l'histoire du siècle condamne cette fausse théorie, et elle la dément non seulement par la part prépondérante qu'elle reconnaît à la presse dans les grands événements politiques et dans les révolutions gouvernementales, mais aussi par la constatation des tentatives répétées du pouvoir pour l'affaiblir ou la dominer.

Le système de l'impunité absolue n'avait donc aucune chance d'être accueilli, et il fut écarté par la grande majorité du Parlement; mais il en est un autre qui charma par sa simplicité et qui reste encore, pour beaucoup d'esprits superficiels, un refuge facile et commode, bien qu'il ait subi dans la discussion de la loi, après le triomphe éphémère d'une idée séduisante, le complet échec d'une utopie constatée.

C'est l'amendement Floquet, qui consistait à rayer de nos Codes toutes les lois sur la presse, en appliquant aux journalistes le droit commun.

La commission expliqua en vain que la presse était dans le fonctionnement de la société un rouage spécial nécessitant des règles particulières; que certains délits reconnus par tous, comme la diffamation publique, n'étaient pas réprimés par nos Codes criminels ordinaires; que d'ailleurs, dans beaucoup de cas, les peines prévues par ces Codes aggraveraient considérablement le sort des journalistes; qu'au surplus, le principe même de l'amendement se trouvait consacré dans le projet de loi qui écartait tous les délits spéciaux d'opinion en ne réprimant que ceux qui résultaient de la violation des règles du droit commun; rien n'y fit; l'amendement, pris en considération, lui fut renvoyé à une forte majorité.

Mais ce succès ne dura pas et il eut le lendemain réservé souvent aux oppositions triomphantes; mis en demeure par la commission de préciser son système, M. Floquet dut ajouter à sa déclaration de principes, une série de dispositions pratiques, formant un contre-projet, et quand on revint devant la Chambre, il fut reconnu, d'accord avec lui, qu'il était préférable de reprendre simplement les articles du projet de loi et de les discuter séparément, chacun d'eux étant par lui-même une application du droit commun, ou une exception à ce droit, que l'on pouvait accepter ou repousser par un vote distinct, comme on eût fait pour le contre-projet.

Il faut, à vrai dire, reconnaître que la prise en considération de l'amendement eut pour résultat de faire effacer du projet de la commission quelques délits d'opinion qui y figuraient encore; mais il n'en reste pas moins établi qu'en matière de presse, une législation spéciale est nécessaire, alors même qu'on admet en principe l'application des règles du droit commun.

Ce point résolu nous aurons complètement caractérisé le sens et la portée de la loi de 1881, en ajoutant, en ce qui concerne la compétence, cette importante remarque que, rompant l'ordre légal des juridictions, elle fait du jury le juge ordinaire de la presse, en ne réservant à la police correctionnelle et à la simple police que les diffamations envers les particuliers et les petites contraventions purement matérielles.

Telle est, dans ses grandes lignes, la loi qui sortait, le 29 juillet 1881, des longues délibérations de la Chambre et du Sénat, votée par l'unanimité du Parlement, et saluée par tous les esprits libéraux comme une loi de progrès et d'affranchissement.

*
* *

C'était justice, et c'est encore la vérité : cette loi, dans son principe et dans ses aspirations, est toujours une loi de liberté et de sagesse.

Et cependant, que de déceptions elle a causées depuis dix-huit années! Quel concert de récriminations s'élève aujourd'hui contre elle! Aux yeux mêmes de la plupart de ses auteurs elle apparaît comme inapplicable, on ne lui reconnaît plus aucune vertu, et ceux qu'atteint la diffamation ou l'injure préfèrent tout supporter plutôt que de recourir à sa protection dérisoire quand elle n'est pas dangereuse.

D'où vient donc cette contradiction inattendue entre le principe et ses conséquences? D'où vient cette déplorable faillite à de si légitimes espérances?

La loi, unanimement acceptée dans un élan d'enthousiasme libéral, était-elle trop en avance sur l'esprit public? ne tenait-elle pas des mœurs et de

l'état social un compte suffisant? ou bien contenait-elle quelque vice qui la rendait impraticable et la frappait de stérilité?

C'est dans les faits qu'il nous faut chercher la réponse à ces questions, et ces faits, nous les constatons journellement.

Le jury, chargé d'appliquer la loi, maître d'ailleurs d'une décision qu'il prend dans les limites de ses pouvoirs et dont il ne doit compte qu'à sa conscience, paraît se refuser à accepter le rôle d'arbitre qu'elle lui attribue. On lui dit qu'il n'a pas à intervenir, que les débats qui s'agitent devant lui sont des luttes politiques où il n'a que faire : il le croit et acquitte régulièrement.

On prétend même que le prévenu ne se contente pas de cet argument, et que le jury n'arrive à l'audience que bien préparé et soigneusement trié : « A peine les noms des jurés sont-ils connus, assure un journal peu suspect de tendances gouvernementales (1), que l'accusé se livre à une enquête rapide et concluante sur les journaux qu'ils lisent, ce qui permet de présumer leurs opinions. On leur fait un service de presse spécial et suggestif; on récuse ceux dont on craint l'hostilité; on intimide les autres, au besoin on les menace; on les suit à l'audience; on compose une salle qui fait intervenir la foule dans le verdict par ses murmures ou ses applaudissements et on obtient ainsi, sans effort et à coup sûr, ces acquittements contradictoires et scandaleux qui rendent toute poursuite impossible. »

Puis, dans ces matières où tout ne peut être relevé, et où les intéressés ont le droit de s'abstenir de poursuivre, la comparaison entre l'écrit poursuivi et les écrits impunis a une importance capitale; les précédents se créent et deviennent irrésistibles. « Il est à peu près impossible maintenant au jury de condamner pour des délits de presse, dit un autre journal (2), les acquittements s'enchaînent, celui d'hier commande celui d'aujourd'hui. »

En outre, la mission habituelle et l'éducation judiciaire du jury ne comportent nullement l'examen de faits d'une nature aussi spéciale que les délits de diffamation et d'injure. Le juré voit se dérouler devant lui la série des actes criminels les plus graves et les plus odieux; il en est d'autant plus frappé que leurs conséquences, souvent cruelles, se manifestent matériellement devant ses yeux, et on lui demande de déclarer criminel un mot injurieux ou diffamatoire le lendemain du jour où l'éloquence d'un avocat lui a arraché des larmes sur le sort d'un assassin, et la veille de celui où il sait qu'il va juger des cambrioleurs, sinistres gredins dix fois condamnés par la justice.

Il s'y refuse, et son refus va plus haut que la victime, comme une leçon au législateur.

Faut-il l'en blâmer? Et qui, d'ailleurs, en aurait le droit? D'aucuns pensent qu'il a raison.

« Il n'a pas été inventé, écrit un publiciste autorisé (1), pour décider sur les choses délicates et subtiles qui constituent les délits politiques ou même toute espèce de diffamation. Il est compétent pour apprécier les gros faits qui atteignent la vie ou la propriété, mais non pas les intentions, les nuances, les perfidies de l'écriture. Une phrase peut être plus meurtrière que le couteau d'un assassin, plus vo leuse que la pince-monseigneur d'un cambrioleur; mais le jury est fort excusable de ne pas apercevoir cette criminalité de la plume aussi immatérielle que celle de l'envoûtement. »

Considérez, d'autre part, la solennité des débats criminels, les complications de procédure qu'ils entraînent, les frais élevés qu'ils engagent et que peut accroître le prévenu dans une mesure excessive; joignez-y encore, il faut le reconnaître, l'indulgence de nos magistrats, qui craignent, en présence de condamnations d'une extrême rareté, de méconnaître la pensée du jury; ajoutez-y, enfin et surtout, la répugnance instinctive et si profondément regrettable du juge français pour les réparations pécuniaires, et vous ne vous étonnerez plus que la malheureuse victime d'une calomnie ou d'une injure, qui n'a souvent d'autre bien que son honneur à défendre, courbe la tête sous l'orage et renonce à risquer, avec ce que le calomniateur lui a laissé de considération, jusqu'à l'existence même de sa famille.

De cet affaiblissement de la loi, les conséquences n'ont pas tardé à se produire, et nous les voyons chaque jour se dérouler sous nos yeux. La diffamation et l'injure sont devenues la nourriture quotidienne des lecteurs; comme les journaux sont d'autant plus répandus qu'ils sont plus violents, il s'établit entre eux une véritable enchère, et l'insulte la plus grossière remplace le raisonnement et la discussion. Tout peut se dire et finit par se croire. Le public, qui n'admet pas qu'on supporte les injures imméritées, voit traîner dans la boue le gouvernement, l'armée, la magistrature, tous les fonctionnaires et jusqu'au chef de l'État, et insensiblement, mais sûrement, le respect s'en va, et l'autorité s'évanouit. On s'habitue à ne plus rien respecter, et l'on ne tarde pas à considérer comme sans valeur et sans force les lois elles-mêmes, qui n'ont pour les exécuter et pour les appliquer que des hommes décriés et dé-

1. La *France*, du 16 août 1899.
2. L'*Aurore*, du 20 mai 1899.

1. M. Henri des Houx, dans le *Matin*.

considérés, incapables de s'indigner et de se défendre. Cette situation ne peut se prolonger. Certes, il n'est pas douteux que l'entière licence de la presse ne soit un danger social; mais si, comme l'a dit Jules Simon, « le plus grand malheur pour un peuple est d'avoir des lois qu'on n'applique pas », mieux vaudrait mille fois l'impunité absolue accordée à l'écriture que cette responsabilité dépourvue de sanction, dont le seul résultat est de donner aux faits délictueux qu'elle vise, sans les réprimer, l'apparence de la vérité.

*
* *

Ainsi le mal existe; il apparaît clairement à tous les yeux. Est-il sans remède? Non, certes, et, pour le guérir, il suffit de revenir aux véritables règles du droit, du bon sens et de la logique.

Le vice de la loi de 1881, si juste dans son principe, réside dans un simple défaut de suite.

Le législateur avait voulu assurer la liberté de la presse par l'application des règles du droit commun; il devait maintenir jusqu'à la fin le principe qu'il avait posé. Il n'en a rien fait, et après s'y être rigoureusement conformé pour la fixation des responsabilités, il l'a méconnu pour la compétence, et a créé ainsi à la presse un privilège de juridiction, au détriment de toute une catégorie de citoyens, qu'il a désarmés en les enlevant contre tout droit à leurs juges naturels. Dans le droit commun, assuré à tous les justiciables comme le meilleur et le plus sûr, la victime d'un délit peut s'adresser au juge ordinaire des délits, au juge correctionnel, pour obtenir à la fois la punition du coupable et la réparation du dommage subi; elle a encore la faculté, si elle le préfère, de s'adresser aux tribunaux civils pour obtenir uniquement des réparations civiles. Devant les deux juridictions, elle trouve les conditions de simplicité et de compétence qu'elle a le droit d'exiger; elle a surtout la garantie précieuse d'une décision motivée qui soumet l'avis du juge à son propre contrôle et au verdict de l'opinion publique.

La loi de 1881 lui interdit cette double voie.

Si c'est un publiciste qui a commis le délit dans un journal, sa victime ne peut le poursuivre que devant le jury, dans un débat complexe, mêlé de fait et d'intention, où la solution sans explications et sans motifs reste toujours obscure et douteuse.

Le diffamé ne peut même pas séparer ses intérêts civils de la question d'intention criminelle et il lui est interdit de réclamer la réparation pécuniaire du dommage qu'il a subi, ailleurs que devant le jury, dans un débat criminel.

C'est une grave exception au droit commun; le rapporteur de la loi, M. Lisbonne, le reconnaît formellement: « Le projet de loi que nous avons l'honneur de vous soumettre, dit-il, ayant écarté d'une façon absolue les délits d'opinion, de doctrine, de tendance, tous ceux qu'on est convenu d'appeler jusqu'à présent les délits de presse; le projet, dis-je, n'aurait eu qu'à s'approprier en matière de juridiction les dispositions du Code d'instruction criminelle, si nous avions dû nous en référer uniquement aux règles du droit commun. »

Et le rapporteur expose alors la règle des juridictions ordinaires pour les crimes, les délits et les contraventions.

Puis il ajoute:

« Ce n'est pas cette règle juridictionnelle que nous vous proposons de suivre.

« Désertant ici le droit commun, pour être plus favorables à la liberté, nous appelons le jury à connaître de toute une série d'infractions qui nous ont paru s'adapter davantage au caractère spécial de cette institution.

« Nous avons voulu nous rapprocher du droit commun, de son application quand il s'est agi de qualifier, de classer les délits; nous voulons nous en écarter, maintenant qu'il s'agit de déterminer la compétence. »

Ainsi, le privilège est nettement proclamé. Est-il légitimé et justifié?

La loi, protectrice impartiale des droits et des libertés de chacun, a l'étroite obligation de tenir la balance égale entre tous quand elle réglemente et mesure ces droits et ces libertés. Pour échapper à cette nécessité, il faut des raisons supérieures d'intérêt général. Quels étaient donc les motifs graves qui, dans la loi de 1881, autorisaient ainsi le législateur à sacrifier les uns aux autres, et, ce qui est plus singulier, les plus faibles certainement aux plus puissants et aux plus forts!

Ces motifs ont été à peine donnés et pas du tout discutés; personne n'a pris garde que la suppression des délits spéciaux entraînait comme conséquence le retour à la juridiction de droit commun.

Que le jury, juridiction d'opinion, fût, en effet, une garantie nécessaire de la liberté de la presse, quand il s'agissait de délits exceptionnels, ayant un caractère indéterminé et vague, soumis à l'arbitraire du juge, de ces délits dont un publiciste célèbre de l'Empire (1) disait « qu'il était aussi impossible de les enfermer dans une définition que d'enfermer de l'eau dans une écumoire », c'est ce qu'on ne saurait sérieusement contester.

Mais en est-il de même de la diffamation et de l'injure quand elles s'adressent aux hommes publics? N'y a-t-il pas là des délits précis et déterminés qui défient, dans notre état juridique et devant un juge

(1) M. Granier de Cassagnac.

obligé de motiver son avis, une solution partiale, et en quoi la liberté d'écrire, d'exprimer son opinion sans craindre aucune entrave, est-elle atteinte parce qu'un citoyen, frappé dans son honneur par une imputation diffamatoire ou dans son autorité morale par une injure caractérisée, vient demander justice à un juge qui se trouve appelé à statuer ainsi, comme dans les cas ordinaires, sur des faits positifs et des actes déterminés ?

J'entends bien l'objection : elle part d'une haute idée des devoirs de la presse. La presse, dit-on, est le reflet de l'opinion publique ; qu'elle la suive ou la dirige, peu importe ! elle se lie à elle étroitement ; gardienne des droits de l'individu contre le pouvoir souverain de l'État, elle a pour mission de surveiller les abus et de dénoncer tous les actes de l'autorité entachés d'erreur ou d'injustice. La diffamation envers les fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions n'est souvent que l'usage de ce droit et l'accomplissement de ce devoir. La presse est d'ailleurs responsable et ne dénonce qu'à ses risques et périls ; mais à la diffamation envers les fonctionnaires se mêle toujours une question politique, car c'est rarement un ami qu'on dénonce. Or, si le diffamé peut traduire le diffamateur devant un juge qui tient sa mission de l'État et dont la tendance est nécessairement de subordonner la liberté de l'individu à l'autorité du pouvoir, n'y a-t-il pas à craindre une condamnation toujours assurée, même quand l'accusation est justifiée, et le publiciste n'est-il pas ainsi menacé dans l'exercice le plus utile et le plus fréquent de sa liberté de discussion et de contrôle ?

Je n'affaiblis pas l'argument, et je n'en méconnais pas la portée ; mais j'en signale immédiatement le vice. Ce n'est pas un argument de discussion et de raison ; c'est un argument de passion et de suspicion ; il écarte un juge qu'il déclare simplement mauvais, et, à cet égard, il se balance exactement avec l'argument contraire qui ne vaut pas mieux d'ailleurs, et qui affirme, sans se borner à relever les inconvénients de la juridiction elle-même, que le juré acquittera toujours, parce qu'il est un mauvais juge.

Entre ces deux appréciations, d'une valeur égale, subsiste toujours le droit du poursuivant de s'opposer, pour les raisons d'ordre général que nous avons indiquées, à la mesure d'exception qui le frappe.

Il importe, d'ailleurs, de remarquer combien cette thèse, qui est encore un souvenir de théories d'opposition, exactes sous les régimes absolus, est aujourd'hui arriérée et injuste. Sous la République, le magistrat n'est et ne peut être que le serviteur de la loi, et, s'il n'y était attaché par sa conscience et le sentiment de ses devoirs, il y serait conduit par le plus simple raisonnement et la plus vulgaire prudence. Le gouvernement n'est pas, comme sous la monarchie, immuable et toujours debout ; le suffrage universel, maître absolu du pays, change les hommes à son gré, et les partis se succèdent et se remplacent incessamment au pouvoir. Quel imprudent serait le juge qui, dans un procès touchant à la politique, oublierait son devoir d'impartialité pour attacher sa fortune à l'existence éphémère d'un ministère ou d'un député ! Je n'en connais pas de capable d'oublier ainsi ses devoirs ; et si j'en connaissais un, je ne le craindrais pas, car je le croirais trop avisé pour en rien faire. Si donc il n'y a que cette raison insuffisante et nullement supérieure de sacrifier l'individu à un intérêt qui n'est ni public ni général, il faut l'écarter et rayer de la loi une mesure d'exception absolument injustifiée.

***

Supposons cependant que cet argument inadmissible pour la raison du jurisconsulte soit accueilli par l'homme politique, plus accessible aux suspicions et à la défiance ; comment, même dans cette hypothèse, pourra-t-on l'appliquer au délit d'injure ?

Ici, pas un motif sérieux n'apparaît. L'injure n'a aucun rapport avec la liberté de discussion ; elle n'y ajoute rien et ne peut que l'affaiblir ; elle est un fait brutal, échappant à toute divergence d'appréciation et qui ne dépend que d'une simple constatation matérielle. En quoi, surtout, peut-elle se réclamer d'un rapport quelconque avec l'intérêt général ?

Et cependant son action est loin d'être négligeable. Jules Simon la voulait libre et impunie. Avec une candeur philosophique, il disait au Sénat en 1881 : « Le fonctionnaire a droit à être injurié et à être défendu par ses actes, par sa droiture, et non pas par la puissance de la loi. »

Eugène Pelletan, tout aussi libéral que lui, mais plus positif et plus vrai, lui répondait : « Toute société humaine bien organisée repose sur deux principes : le respect de la liberté, et le respect de l'autorité qui n'est et ne peut être autre chose chez un peuple libre que la gardienne de la liberté. Que le respect de l'autorité vienne à disparaître et la liberté disparaîtra du même coup ; elle retombera fatalement dans l'anarchie ou dans la tyrannie.

« Quel respect pourra-t-on avoir de l'autorité, si du haut en bas de la hiérarchie, depuis le ministre jusqu'au garde champêtre, depuis le président de la Cour de cassation jusqu'au juge de paix, tous les fonctionnaires peuvent être impunément diffamés, outragés, quelque honorables qu'ils soient ? Croyez-vous que l'ignominie des accusations dont on les couvrira sans cesse ne finira pas par déteindre sur leur caractère d'agents de l'autorité, et leur enlever le prestige indispensable à l'exercice de leur fonc-

tion? Alors, ce n'est plus leur personne seulement qui est atteinte, c'est l'État qui est frappé en leur personne. Certes, M. Jules Simon est trop attaché à la République pour avoir songé à déconsidérer le gouvernement républicain ; mais si jamais un ennemi de nos institutions avait cherché à les déshonorer, il n'eût pas trouvé un meilleur moyen que l'amendement que je combats. »

Ce tableau est trop saisissant pour qu'il soit nécessaire d'y rien ajouter ; mais je le considère comme encore plus vrai pour l'injure que pour la diffamation. Contrairement à une opinion plus répandue peut-être que raisonnée, je crois que l'injure à jet continu a sur l'organisme social une action plus délétère et plus énervante que la diffamation elle-même.

La diffamation exige quelques précautions; elle n'a de portée que si elle est sérieuse et vraisemblable ; on peut la saisir et la combattre. L'injure ne demande aucun effort, elle ne nécessite aucune explication et personne n'est à l'abri de ses coups ; elle est sans réponse pour l'homme qui se respecte.

Et comme ses effets sont sûrs et cruels ! Sur cette terre française, chevaleresque et toujours vibrante de ses souvenirs d'honneur, l'injure ne se supporte pas sans danger, et quels que soient les raisonnements des sages et le dédain des philosophes, le sentiment public ne tarde pas à la croire méritée par ceux qui la tolèrent.

N'en est-il pas surtout ainsi quand l'injure s'adresse au chef de l'État, au Président de la République, à l'homme que la confiance des membres du Parlement a placé au premier poste de la République pour y représenter la France devant les nations étrangères? Sans doute, l'article 28 de la loi vise l'offense au Président de la République, et sous le mot offense se trouvent compris, avec l'injure, la diffamation et l'outrage quel qu'il soit; mais ce délit complexe est, par une même confusion, renvoyé intégralement devant le jury.

N'est-il pas manifeste que les raisons qui motivent, pour les simples fonctionnaires, un retour à la compétence ordinaire s'imposent avec plus de force encore quand il s'agit du chef de l'État; et n'est-ce pas pour ce cas si grave surtout qu'apparaît tout au moins la nécessité d'une distinction formelle entre l'injure et la diffamation?

Il est enfin une autre remarque, dont l'exactitude ne saurait être contestée, c'est que la diffamation n'a le plus souvent de portée et de signification que par l'injure qui l'accompagne et la soutient.

Qu'on sépare donc nettement l'injure de la diffamation; qu'on lui rende son véritable caractère en la traitant comme un simple acte délictueux indépendant de la qualité de la personne, et punissable isolément, et l'on aura apporté à la loi une amélioration qui ne tardera pas à se faire sentir dans les mœurs, et dont les plus jaloux défenseurs de la presse ne pourront méconnaître la modération et l'utilité.

* * *

Il est une autre réforme qui, tout en conservant la juridiction des assises pour la diffamation envers les hommes publics, leur donnerait une garantie appréciable de bonne justice; car elle permettrait aux débats de sortir de l'équivoque et de l'obscurité où ils s'agitent actuellement, et au juge de rendre un verdict d'acquittement quand il croirait à la bonne foi du prévenu, sans être dans l'obligation de frapper le plaignant en paraissant consacrer la diffamation.

Il suffirait pour obtenir ce résultat, qui serait un progrès sensible, de prescrire la division de la question posée au jury, et de lui demander d'abord si la preuve des faits diffamatoires a été faite, et, en second lieu, si le prévenu a été de bonne foi en les articulant. Si le jury répondait affirmativement à la seconde question, le prévenu acquitté échapperait à toute répression pénale ; mais la réponse négative à la première laisserait subsister le fait matériel de la diffamation, et il appartiendrait alors à la Cour d'assises, dans un débat civil, ouvert par la décision du jury, d'apprécier la faute de l'auteur de la diffamation, d'en peser les conséquences, et d'en ordonner la réparation pécuniaire dans la mesure du dommage subi. Ce ne serait là qu'une application des principes du droit criminel devant les assises mêmes, et loin de constituer une exception, ce ne serait qu'un retour à la loi commune.

* * *

Telles sont les observations que me paraît devoir suggérer, au magistrat soucieux de l'intérêt du pays et respectueux de la liberté tout autant que de l'autorité, la pratique pendant dix-huit années d'une des lois fondamentales de la République.

Je les résume d'un mot :

Si l'on veut apporter à cette loi l'entière réforme qu'elle comporte, il faut revenir aux juridictions ordinaires de droit commun, criminelles et civiles, avec les plus larges droits de preuve pour la défense.

Si l'on hésite encore, si l'on estime que la presse a droit à un régime spécial, disons même à des privilèges, pour pouvoir librement accomplir sa haute mission sociale, qu'on réalise au moins les deux modestes améliorations, que nous venons de signaler comme un minimum, et dont personne ne pourrait contester l'utilité et méconnaître la modération : l'isolement de l'injure rendue dans tous les cas à la

juridiction correctionnelle, et la division de la question posée au jury en matière de diffamation.

Mais qu'on ne tarde plus à apporter au mal qui s'aggrave un remède nécessaire!

Un homme qui portait à la France un amour passionné, un grand citoyen qui, après avoir consacré toutes les énergies de sa volonté à lui sauver l'honneur dans le désastre d'une guerre fatale, avait répandu pour elle dans les travaux de la paix tous les trésors de son intelligence; un puissant tribun dont l'éloquence entraînante captivait le cœur en conquérant l'esprit, Gambetta, a laissé une œuvre oratoire admirable, où se manifeste à chaque page, et dans toutes les questions sociales que soulève la marche progressive de l'humanité, une extraordinaire prescience de l'avenir.

Le 8 janvier 1879, avant la loi de 1881, plaidant pour Challemel-Lacour, outragé et diffamé, il prédisait ce que deviendrait la presse si elle n'avait aucun frein, et c'est aux magistrats correctionnels qu'il demandait de réprimer la licence pour sauver la liberté.

« Avant peu, disait-il, le parti républicain dont tous les jours on étend les rangs, dont la sphère d'action s'agrandit incessamment, où les recrues les plus éminentes et les plus vaillantes entrent librement, le parti républicain se confondra avec la nation, et il arrivera, si vous ne protégez pas efficacement l'honneur et la réputation des personnes, tout le monde se sentant à la merci du premier venu, de deux choses l'une : ou nous verrons naître des mœurs horribles qui donneront à chacun de nous la tentation de se protéger soi-même par la violence et la brutalité; ou bien nous donnerons le spectacle d'une société où la loi est devenue impuissante, la magistrature débile en face des citoyens exaspérés, où les armes remplaceront la raison, où la liberté de discussion, la liberté de la presse elle-même qui a des limites nécessaires dans le respect des personnes et dans l'inviolabilité de la conscience individuelle, seront sans protection. Ces limites nécessaires, il n'appartient à personne autant qu'à vous de les poser et de les faire respecter, et si vous ne les posez pas, si vous ne vous faites pas ici les véritables défenseurs de la presse, après avoir perdu les mœurs on perdra la liberté! »

A cette superbe harangue, je n'ajouterai qu'un mot. Bien imprudents ou bien aveugles seraient aujourd'hui ceux que ne frapperait pas une prédiction si près de se réaliser! Ceux qui voient le mal, qui s'en inquiètent et le veulent guérir, ne sont ni des ennemis de la presse, ni des rétrogrades, ce sont des amis sages, sincères et réfléchis de la liberté, qui n'entendent pas la laisser compromettre par la licence et périr par la réaction.

Dans cette œuvre d'intérêt public et de haute moralité nous devons leur apporter par notre avis, le concours d'une expérience qui est l'épargne du travail et de la pratique; puis nous reprendrons notre rôle de juges respectueux de la loi, et nous continuerons à l'appliquer scrupuleusement, telle qu'elle est, telle que notre jurisprudence, large et libérale, l'a toujours interprétée. Mais que, par une bonne fortune profondément désirable pour notre pays, elle nous revienne du Parlement corrigée et améliorée, et il nous appartiendra alors d'empêcher qu'elle ne puisse devenir, dans les mains du juge un instrument de passion, d'oppression ou d'injustice. Nous ne faillirons pas à ce devoir.

La presse, en méconnaissant le caractère et les sentiments de nos magistrats, et en s'opposant à toute réforme, compromet ses propres intérêts. Puisse-t-elle ne jamais le regretter! Mais si, quelque jour, dans un de ces mouvements de réaction que la licence appelle et que favorise la politique, son tour vient d'être obligée de réclamer, au nom des lois, contre le pouvoir lui-même, la protection de nos tribunaux, elle n'y fera pas appel en vain, et elle reconnaîtra sans doute alors, trop tard peut-être! que, sous un gouvernement républicain, il n'est encore de meilleure sauvegarde de la liberté que le respect de l'autorité, et de plus ardents défenseurs du droit que les serviteurs de la justice.

MERILLON.

LE DERNIER DES SERPENTS-NOIRS

Nouvelle.

Tout le monde à Antilope, petite ville située sur la rivière portant le même nom, dans le Texas, se dirigeait hâtivement vers le cirque. La curiosité et l'intérêt des habitants étaient d'autant plus vivement éveillés que c'était pour la première fois seulement, depuis la fondation de la ville, qu'un cirque y arrivait avec ses acrobates, ses clowns, ses amazones et ses danseurs de corde.

Antilope était en effet une ville toute jeune. Il y a quinze ans, non seulement il n'y avait pas une seule maisonnette, mais on n'aurait pas rencontré un homme blanc dans les environs. A l'embouchure de la rivière, justement à l'endroit où Antilope fut bâtie, il n'y avait en ce temps-là qu'un village de Peaux-Rouges nommés Shiawatta. C'était la capitale des Serpents-Noirs, tribu qui ennuyait beaucoup les colonies allemandes du voisinage : Berlin, Grundenau et Harmonia, et qui finit par exaspérer les colons.

Les Peaux-Rouges, il est vrai, ne faisaient que dé-

fendre leur territoire; et ce territoire, ils le tenaient, en propriété, du gouvernement du Texas, en vertu de traités formels. Mais qu'est-ce que cela pouvait faire, je vous prie, aux colons de Berlin, de Grundenau et de Harmonia? Certes, ils prenaient aux Serpents-Noirs leur terre, leur eau, leur air; mais ils leur apportaient en échange la civilisation. Les sauvages en savaient gré aux Allemands et leur témoignaient leur reconnaissance, — d'une façon qui leur était particulière, — en scalpant les crânes des Européens.

Si bien qu'une nuit, par un beau clair de lune, les colons de Berlin, de Grundenau et de Harmonia se rassemblèrent et, aidés des Mexicains de Flora, — en tout plusieurs centaines d'hommes, — attaquèrent Shiawatta endormie. Le triomphe fut complet. Shiawatta fut brûlée et ses habitants, sans distinction de sexe et d'âge, furent massacrés; seuls quelques petits groupes de guerriers partis en chasse survécurent.

Mais personne ne put se sauver dans le village même, car il était situé sur une espèce de presqu'île au point de la bifurcation de la rivière. Au printemps les eaux montaient et entouraient le village d'un cercle infranchissable.

Cette situation topographique, qui avait perdu les Peaux-Rouges, plut aux Allemands. Si on ne pouvait s'enfuir de là, on pouvait, en revanche, s'y défendre très bien. Et voici comment une émigration s'établit tout de suite de Berlin, de Grundenau et de Harmonia à la Fourche, où bientôt, à la place de Shiawatta, s'éleva la nouvelle ville, Antilope. Au bout de cinq années, la ville comptait déjà cinq mille habitants.

Au cours de la sixième année les Allemands découvraient, de l'autre côté de la rivière, des mines de mercure dont l'exploitation décupla le nombre des habitants d'Antilope. Au cours de la septième, en vertu de la loi de Lynch, on pendit les dix-neuf derniers guerriers de la tribu des Serpents-Noirs, découverts dans la forêt des Morts. Rien dès lors ne dérangea plus la prospérité et la sécurité d'Antilope où étaient publiés, à l'époque de notre récit, deux *Tagblatt's* et une *Montagsrevue*. Un chemin de fer unissait cette ville à Rio-del-Norte et à San Antonio. Dans la Opuntia-Gasse il y avait trois écoles, dont une supérieure. A la place où furent pendus naguère les derniers descendants des Serpents-Noirs s'élevait un monument philanthropique. Chaque dimanche, les pasteurs, dans les églises, enseignaient l'amour du prochain, le respect de la propriété d'autrui et les autres vertus nécessaires dans une société civilisée. Une fois une conférence, une remarquable conférence sur « les droits des peuples ». Enfin on parlait même déjà dans la ville de fonder une faculté.

Bref, tout allait très bien. Le commerce du mercure, des citrons, de l'orge et du vin rapportait beaucoup aux Allemands qui, d'ailleurs, était honnêtes, énergiques, laborieux et méthodiques. Quiconque verrait les riches commerçants d'Antilope, devenue déjà fort populeuse, aurait toutes les peines du monde à reconnaître en eux ces conquérants impitoyables qui, il y a quinze ans, avaient détruit Shiawatta. Leur journée se passait dans les ateliers, dans les bureaux, dans les boutiques et finissait dans la taverne du Soleil-d'Or, rue des Serpents-à-Sonnettes. A entendre ces voix gutturales, ces flegmatiques *Malzeit! Malzeit!* ce bruit de bocks et de mousse de bière tombant sur le parquet, à voir ce calme de tempérament, ces visages communs et gras aux yeux de poisson, on se croirait dans quelque brasserie de Berlin ou de Munich et pas du tout sur le brasier de Shiawatta. Mais tout dans la ville était déjà tranquille depuis longtemps et personne ne pensait plus à ce brasier.

Donc, tout le monde ce soir-là voulait voir le cirque, d'abord parce que, en général, après une journée de travail et de fatigue, une distraction est aussi utile qu'agréable; puis, les habitants étaient fiers de la visite de ce cirque ambulant; on sait, en effet, que les cirques ne viennent pas dans les petites villes, car les dépenses ne seraient jamais couvertes par les recettes.

Antilope se trouvait donc, du fait de l'arrivée de la troupe de M. Dean, un point commercial et industriel considérable. Enfin la curiosité elle-même poussait le public vers le cirque.

Le programme du spectacle annonçait un numéro sensationnel : « Promenade aux sons de la musique, sur un fil de fer tendu à la hauteur de 15 mètres. Cette promenade sera exécutée par le célèbre acrobate l'Épervier-Rouge, le chef des Serpents-Noirs, dernier descendant des rois de la tribu et le dernier survivant de la race. L'Épervier-Rouge exécutera : 1° une promenade; 2° des sauts d'antilope; 3° la danse et la chanson de la Mort. » Si ce roi avait pu provoquer quelque part l'intérêt, c'était à coup sûr à Antilope. M. Dean racontait dans la taverne du Soleil-d'Or qu'étant de passage, il y a quinze ans, à Santa-Fé, il trouva, à la Planos-de-Tornado, un vieux Peau-Rouge accompagné d'un petit garçon d'une dizaine d'années. Le vieux se mourait de la suite de ses blessures et de la perte du sang. Il avait pu dire pourtant encore que l'enfant qui était avec lui était le fils du chef des Serpents-Noirs, mort assassiné, et l'héritier de Sa Majesté.

La troupe recueillit l'orphelin, qui devint, par la suite, un excellent acrobate. M. Dean ajoutait que c'est dans la taverne même qu'il apprit par hasard qu'Antilope s'appelait jadis Shiawatta et que de cette

façon, le célèbre saltimbanque s'exhiberait sur les tombes de ses pères. Naturellement cette nouvelle mit le directeur du cirque en belle humeur : maintenant, disait-il, il l'avait, la *great attraction!* Et en effet, les bourgeois d'Antilope se ruèrent dans le cirque pour montrer à leurs femmes et à leurs enfants, qu'ils avaient fait venir d'Allemagne, et qui n'avaient jamais vu de leur vie un Peau-Rouge, le dernier de la tribu des Serpents-Noirs, et leur dire : « Regardez! ils étaient exactement comme cela, ceux que nous avons massacrés il y a quinze ans d'ici. — Ah, Jésus! » Que c'est doux d'entendre ce cri d'admiration dans la bouche d'une Amélie ou d'un petit Fritz. Toute la ville, en somme, ne parlait que du roi devenu saltimbanque. Les enfants, dès le matin, entouraient le cirque d'une foule curieuse et remuante, en cherchant à voir, par les fentes entre les planches des murs, ce qu'il y avait là dedans; les plus âgés parmi eux rentraient ensuite de l'école en marchant d'un pas résolu, et terribles, animés d'un esprit guerrier, sans savoir pourquoi.

Huit heures du soir.

La nuit, tout étoilée, est belle. Un vent léger apporte des environs de la ville le parfum des bois d'orangers qui se mêle aux odeurs urbaines de houblon et de bière. Le cirque est déjà éclairé à l'intérieur. Dehors il n'y a de lumière que devant la porte : des torches résineuses qui dégagent de la fumée et qui, lorsque le souffle du vent anime leur flamme, éclairent les contours sombres de la ronde bâtisse au toit conique où, hissé sur une haute hampe surmontée d'une étoile, flotte le drapeau américain.

Devant la porte stationnent des groupes compacts de curieux qui n'ont pu pénétrer à l'intérieur, faute de place ou d'argent. Ils regardent les roulottes de la troupe, et surtout le rideau de toile qui cache l'entrée de la salle et où est représentée une bataille entre des blancs et des Peaux-Rouges. Lorsque cette portière s'écarte pour laisser passer quelqu'un, on aperçoit la buvette avec ses centaines de bocks rangés sur la table. Mais voici que le rideau s'écarte tout à fait. Le public entre en foule. Le plancher gémit et crie sous les pieds, et bientôt la salle est noire de monde, remplie de fond en comble.

Dans le cirque il fait clair comme dans la journée, car un grand lustre composé de cinquante lampe à pétrole inonde la salle d'un flot de lumière éclatante (on n'a pas cru pouvoir y installer de becs de gaz qui auraient coûté trop cher) et éclaire des figures enflées d'amateurs de bière aux mentons tombant sur la poitrine, des visages de jeunes petites dames et de petits museaux d'enfants étonnés et ravis. Ici d'ailleurs, les figures sont aussi curieuses, satisfaites et stupides que dans tout le public des cirques. Au milieu du brouhaha des conversations et des cris : « Eau fraîche! bière fraîche! » On attend avec impatience que le spectacle commence.

Enfin la sonnette retentit. Six écuyers, en bottes vernies, apparaissent et se rangent trois par trois, à l'entrée des écuries. Parmi eux, un cheval sans mors ni selle entre au galop, suivi de tout un nuage de mousseline, de tulle et de rubans. C'est Lina, l'amazone. Tandis que, avec l'accompagnement de la musique, elle se livre aux exercices de haute école, alarmée par sa grande beauté, la jeune Mathilde, fille d'un brasseur de l'Opuntia-Gasse, se penche vers l'oreille du jeune employé Floss, de la même rue, et lui demande doucement s'il n'a pas cessé de l'aimer à la vue de cette belle personne.

Cependant le cheval galope en respirant comme une locomotive, les fouets claquent, les clowns, qui étaient sortis à la suite de l'amazone, hurlent et se donnent des gifles l'un à l'autre. Un éclair : l'amazone a disparu! Le public crie bravo! C'est que le spectacle est vraiment entraînant! On a même trouvé que le premier numéro n'a pas assez duré!

On se mit pourtant à attendre le second, c'était celui de l'Épervier-Rouge.

« Le chef! le roi! » court parmi les spectateurs. Personne ne fait plus attention aux clowns et à leurs singeries. On regarde les écuyers qui apportent des chevalets en bois et les mettent des deux côtés de l'arène; pendant qu'ils y fixent un fil de fer, la musique, cessant son *Yankee Doodle*, entonne l'air mélancolique du Commandeur, de *Don Juan*. Soudain, un faisceau de feux de Bengale rouges est dirigé sur l'arène et jette sur les spectateurs une vive lumière. C'est au milieu de cette lumière qu'apparaîtra le roi des Serpents-Noirs. Mais c'est M. Dean, le directeur du cirque, qui apparaît d'abord. Il salue, et prie très humblement les honorables gentlemen et les belles ladies de se tenir tranquilles, de ne pas applaudir et de garder un silence absolu, car le roi est de très mauvaise humeur et plus sauvage que jamais.

Ces paroles du directeur produisent sur les spectateurs un effet plutôt désagréable. Chose étrange! les mêmes gens qui, quinze ans auparavant, avaient égorgé d'une façon si magistrale les habitants de Shiawatta, se sentaient inquiets maintenant. Il y a seulement une minute, lorsque la belle Lina exécutait devant eux son attrayant numéro, ils étaient très contents de se trouver si près de la barrière où l'on voyait tout si bien. Maintenant, ils regardaient avec angoisse les sphères élevées du cirque, et ils commençaient à trouver qu'on étouffait en bas.

Mais, après tout, ce roi, est-ce qu'il se souvient encore de quelque chose? N'a-t-il pas été élevé, dès son enfance, dans la troupe de M. Dean, composée exclusivement d'Allemands? Et il se souviendrait?

Non, c'est impossible, incroyable. La compagnie, les quinze ans de cirque, les cadeaux, les applaudissements auront sans doute adouci son caractère de sauvage.

« Shiawatta! Shiawatta! » Oui, ils sont Allemands et ils habitent, loin de leur patrie, une terre qui ne leur appartient pas. Mais d'abord, cette patrie, ils n'y pensent pas plus que leurs *business* ne le leur permettent; et puis il faut bien avant tout manger! Ceci, n'est-ce pas? un bourgeois doit le comprendre aussi bien qu'un dernier survivant des Serpents-Noirs!

Au beau milieu de ces réflexions, un coup de sifflet strident et sauvage se fait entendre dans les écuries, et aussitôt après le roi, attendu avec tant d'inquiétude, apparaît. Le public murmure sourdement : « C'est lui! c'est lui! » Puis il se fait un silence de mort. Seuls, les feux de Bengale bruissent légèrement. Tous les regards se dirigent sur le chef qui va s'exhiber sur les tombes de ses pères. Effectivement, le Peau-Rouge mérite bien d'être regardé : il est fier comme le peut être un vrai roi. Un manteau d'hermine blanche recouvre son corps orgueilleux et sauvage qui ressemble à celui d'un tigre, et sa figure, comme ciselée dans du cuivre, semble une tête d'aigle où brillent, tranquilles et froids, deux yeux sinistres.

Il regarde le public, comme s'il choisissait une victime. Il est armé jusqu'aux dents. Sur la tête se balancent des plumes ; à la ceinture, une hache et un couteau à scalper; dans la main, pourtant, au lieu d'un arc, il tient une longue perche qui tout à l'heure lui servira de balancier.

S'étant précipité au milieu de l'arène, il poussa le cri de guerre des Peaux-Rouges. Dieu! c'était justement le cri des Serpents-Noirs! Ceux qui avaient participé au massacre de Shiawatta se rappelaient très bien ce terrible hurlement, et bien que, il y a quinze ans, ils n'eussent pas eu peur de mille voix semblables, maintenant ils commençaient à suer et à respirer bruyamment au son d'une seule.

Le directeur s'approcha du chef et lui dit quelque chose d'une manière affable, comme pour le calmer. Et le fauve flaira évidemment la cravache, car, en un instant, il se trouva sur le fil de fer et se mit à marcher en fixant le lustre. Le fil plie sous ses pieds et parfois devient invisible. Alors le Peau-Rouge semble marcher dans l'air, tantôt en descendant et tantôt en remontant quelque montagne aérienne. Ses bras tendus en avant semblent des ailes géantes. Il chancelle et tombe!... Non, il est debout! Un bravo bref échappe à quelqu'un et s'éteint tout de suite. Le visage du chef devient cependant de plus en plus sombre, et ses yeux, fixés sur les lampes, jettent des feux de plus en plus menaçants. Le cirque est en proie à une angoisse poignante, mais le silence est toujours profond.

Cependant le chef s'arrête sur sa corde, regarde encore le public et commence tout à coup une chanson de guerre.

Chose étrange! il chante en allemand. Il a donc oublié sa langue maternelle, la langue des Serpents-Noirs! D'ailleurs, personne n'y fait attention, puisque c'est la chanson elle-même qui intéresse. Mais quelle chanson que celle-là! On dirait un hurlement pitoyable d'une bête, entrecoupé d'exclamations féroces, où l'on peut distinguer ces mots :

« Après les pluies fortes — chaque année cinq cents braves partaient de Shiawatta — à la guerre ou à la grande chasse de printemps.

« Quand ils rentraient de guerre — ils étaient ornés de scalps ; — quand ils rentraient de la chasse — ils apportaient de la viande et des peaux de buffles, — leurs femmes les saluaient avec joie — et dansaient en l'honneur du Grand-Esprit.

« Shiawatta était heureuse! — Les femmes travaillaient dans les vigwams, — les enfants grandissaient — et devenaient de belles filles et de courageux guerriers.

« Les guerriers mouraient au champ de bataille — et allaient à la chasse avec les esprits de leurs pères dans les montagnes; — leurs haches n'avaient jamais rougi du sang des femmes ou des enfants, — car les guerriers de Shiawatta étaient des hommes généreux.

« Shiawatta était puissante — avant que des visages pâles ne fussent venus des pays lointains — et n'eussent brûlé Shiawatta. — Les guerriers aux visages pâles ne vainquirent pas les Serpents-Noirs dans la bataille — mais, comme des chacals, ils se glissèrent la nuit — et leurs couteaux se rougirent du sang des hommes, des femmes et des enfants endormis.

« Maintenant, Shiawatta n'est plus. — A sa place, les visages pâles bâtirent leurs vigwams en pierre. La tribu massacrée et Shiawatta détruite crient vengeance! »

La voix du chef devint râlante. Maintenant, se balançant sur son fil de fer et dominant tout de sa terrible tête, il était pareil à l'ange rouge du châtiment. Le directeur lui-même était visiblement troublé. Et le roi continua au milieu du même silence absolu :

« De toute la tribu — il ne resta qu'un seul enfant. — Il était petit et chétif. — Mais il jura à l'esprit de la terre — de le venger cruellement, — de voir des cadavres de blancs — hommes, femmes et enfants, — et de voir du sang et du feu! »

Ces derniers mots furent prononcés dans un cri furieux. Un violent murmure, pareil à un coup de vent subit, courut parmi les spectateurs. Des mil-

liers de questions, sans réponse, s'élevaient en tumulte dans toutes les têtes : Que va faire ce fauve excité? Que veut-il dire? Comment réalisera-t-il tout seul ses menaces? Faut-il se sauver? faut-il rester? faut-il se défendre? Comment se défendre?

— *Was ist das? was ist das?* crièrent tout à coup les femmes.

Le Peau-Rouge chancela un moment sur sa corde, puis, avec un hurlement sauvage et plaintif, il monta sur le chevalet et leva en l'air sa perche. Une idée effroyable traversa, comme un éclair, les têtes des assistants : il va briser le lustre, il va inonder le cirque de flots d'huile en feu.

Et tous les spectateurs n'eurent qu'un seul cri de terreur.

Mais qu'est-ce?

On voit le roi sauter du chevalet et quitter précipitamment l'arène. Comment? Il n'a pas incendié le cirque? — Où est-il donc allé? — Pourquoi?

Ah! le voilà de nouveau. Il réapparaît harassé et pitoyable. Il tient un plateau d'étain qu'il présente aux spectateurs et dit d'une voix suppliante :

Was gefällig für den letzten der Schwarzen Schlangen (1)!

Un poids tombe de la poitrine des spectateurs! Eh quoi! c'était donc dans le programme, cela! Une farce du directeur? Très réussi! L'effet est complet.

Des applaudissements éclatent, et des dollars tombent en pluie sur le plateau... Comment voudriez-vous qu'on les refusât au dernier de la tribu des Serpents-Noirs, à Antilope, sur le brasier de Shiawatta? Croyez-vous que les Allemands ont un caillou à la place du cœur?...

Après le spectacle, le roi mangea des saucisses et but de la bière à la taverne du Soleil-d'Or. Il fit une grande impression sur le public et devint très populaire à Antilope, surtout parmi les femmes, ce qui donna même lieu à toutes sortes de potins et de cancans...

HENRYK SIENKIEWICZ.
Traduit du polonais par G. K.

UN ROMAN FÉMINISTE (2)

Voici qu'à leur tour, sur l'exemple de leurs confrères d'Angleterre et d'Allemagne nos meilleurs romanciers se mettent à écrire des livres féministes. Le mouvement qui était resté longtemps circonscrit aux pays protestants, gagne peu à peu les terres latines et catholiques. Nous sommes bien en face d'un courant d'idées qui agitent et qui agiteront de plus en plus la société moderne et dont nul n'a le droit de se désintéresser; les écrivains d'imagination moins que personne, surtout s'ils prétendent mériter le beau titre de *Docteur ès sciences sociales* que s'attribuait Balzac.

C'est ainsi qu'au lendemain des représentations si discutées et si discutables du *Torrent*, qu'en attendant les *Vierges fortes* de M. Marcel Prévost, et d'autres œuvres dont on parle déjà dans les milieux littéraires, les frères Margueritte, après avoir soutenu une courageuse campagne de propagande dans l'*Écho de Paris*, viennent de résumer leurs idées et de les symboliser dans un roman curieux à lire, bon à méditer et qui mérite, malgré la *stretezza dei tempi*, comme disait le vieux poète (ce que l'on pourrait traduire l'indifférence des temps actuels pour les choses de l'esprit), de retenir l'attention du public.

Afin donc d'y contribuer, nous allons examiner quelques-unes des questions littéraires et sociales que soulèvent ces *Femmes nouvelles*. Puisque c'est, en effet, le premier et le plus bel éloge que l'on puisse adresser à ce roman de dire qu'il ne vise pas seulement à divertir ses lecteurs mais qu'il veut aussi les obliger à constater et à corriger quelques-unes des plus graves erreurs, quelques-unes des pires injustices de notre civilisation contemporaine. Avant d'être une œuvre d'art, ce livre est une œuvre sociale. Il s'adresse à plusieurs catégories de lecteurs et peut, de ce chef, « s'accomparer » aux œuvres les plus vantées des Norvégiens et des Anglais; mais il a, sur ces dernières, l'avantage d'être écrit avec une discrétion et une lucidité toutes françaises.

I

Parmi tant de revendications féministes plus ou moins discutables, MM. Margueritte se sont bornés surtout à réclamer, pour la jeune fille, le droit au libre choix du mari. A cet effet, ils ont raconté l'histoire assez désenchantante d'une demoiselle française qui, élevée en Angleterre, par une tante émancipée, revient, à sa majorité, chez ses parents, la tête pleine d'idées nouvelles qu'elle est parfaitement décidée à mettre en pratique. Alors, ayant réclamé le temps d'observer le fiancé que lui réservait sa famille, Mlle Dugast ne tarde point à acquérir la conviction qu'elle est indignement trompée par un « fêtard » sans scrupule qui, pour l'épouser, abandonnait et dans quelles conditions! — vraiment MM. Margueritte ont dû exagérer, — une femme et un enfant. Un second essai de fiançailles, avec un faux artiste qui jouait au faux bonhomme, n'est pas couronné d'un meilleur succès: le chevalier d'industrie aux abois n'en voulait qu'à la dot. Enfin, un ingénieur civil se

1 Ce qu'il vous plaira pour le dernier des Serpents-Noirs.

2 *Femmes nouvelles*, par Paul et Victor Margueritte. 1 vol. E. Plon et Cie, Paris. 1899.

trouve sur son chemin, — ça, c'est un emprunt manifeste aux livres de M. Ohnet — et quoique Mme Mère n'envisage pas cet établissement avec complaisance, Mlle Dugast, certaine d'avoir trouvé le mari qu'il lui fallait, associera sa fortune et sa vie — mais sous le régime dotal bien entendu! — à la carrière laborieuse et errante de l'ingénieur.

A l'entour de cette intrigue principale, avec adresse, MM. Margueritte ont su nouer et dénouer plusieurs intrigues accessoires qui leur servent à exposer leurs principales objections contre le mariage tel qu'il est trop souvent pratiqué de nos jours. Mlle Dugast a des parentes, et comme elle a l'esprit naturellement réfléchi, elle s'efforce de tirer profit des expériences d'autrui.

Déjà, elle se félicite de ne point ressembler à ses proches cousines Germaine et Yvonne. La première s'étant laissé marier par ses parents et assez mal marier à une ennuyeuse gravure de modes, cherche ailleurs des consolations. C'est l'écœurante histoire d'adultère avec tout ce qu'elle comporte de bassesses et de mensonges. Oh! comme il faut savoir gré à MM. Margueritte de dire et de répéter, chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion, la honte et la vilenie de ces fameux ménages à trois! « Aucune répulsion ne t'empêche donc de serrer la main de cet homme à qui tu ne prendrais pas dix sous et dont cependant tu voles la femme! »

A la fin tout se découvre, il y a scandale, mais comme, de son côté, Monsieur avait la conscience très chargée, les familles obtiennent que les époux reprendront la vie commune en conservant leur liberté respective. Ainsi le divorce sera évité; les apparences seront sauvées. Les frères Margueritte ne cachent pas leur mépris pour une telle solution : « Que dites-vous d'un attelage qui s'impose le même joug pour tirer ensuite, chacun de son côté. Moi, ça me passe! » Mais n'est-ce point, plutôt, le cas de répéter que l'hypocrisie de tels époux est un hommage qu'ils rendent à la vertu conjugale que leurs vices les empêchent encore de pratiquer? Et qui sait si avec les années, l'âge qui vient, la réflexion aidant, ils n'y parviendront point à leur tour? Un divorce engagerait l'avenir, enlèverait, en quelque sorte, la possibilité de revenir jamais à l'ordre et à la vérité. C'est une solution extrême qui doit être réservée aux cas extrêmes. Il y a des divorces acceptables, il n'y en a point de désirables.

Quant à Yvonne, après s'être amusée à numéroter ses flirts, elle finit par épouser un Monsieur qui aurait presque pu être son grand-père. Ici encore, MM. Margueritte sont sans pitié et comme, dans le cas, la question d'argent n'intervient point, ils ne peuvent expliquer de tels mariages que « par l'idée préconçue chez certaines jeunes filles, de n'épouser qu'un homme assez âgé pour êtres sûres d'en rester aimées, et assez docile pour le soumettre à toutes leurs fantaisies ».

Mais si la seconde objection reste condamnable, la première n'a rien que de très légitime. D'ailleurs, pour l'observateur, c'est un fait intéressant de constater quelle facilité les jeunes filles, les meilleures, les plus dévouées ont et auront toujours à s'éprendre d'hommes de quinze ou vingt ans plus âgés qu'elles. Il y a là une loi psychologique dont l'exposition nous entraînerait trop loin; sans la connaître, et quoique dévoyée par sa vie mondaine, la frivole héroïne de MM. Margueritte n'y échappait sans doute point. Relisez plutôt cet admirable livre de *l'Amour* que Michelet écrivait sur ses vieux jours et dites-vous qu'il fut pourtant inspiré par un cas pareil. Un tel exemple ne suffirait-il point à légitimer les unions les plus disproportionnées? L'amour de la femme a facilement quelque chose de filial. Il y en a beaucoup qui naissent avec des âmes d'Antigone.

Ensuite, à propos d'une amie d'Hélène, dont le mari, après avoir dissipé la dot, s'adjuge autoritairement le maigre salaire mensuel, les frères Margueritte demandent une loi « garantissant le gain de la femme et l'autorisant même, en certains cas, à saisir-arrêter celui du mari ». A propos d'une ouvrière de fabrique obligée, pour pouvoir manger, à travailler jusqu'à la veille de ses couches, ils réclament une autre loi « secourant l'ouvrière qui enfante, la femme abandonnée, l'invalide du travail ». Il n'y a, me semble-t-il, qu'à contresigner de telles revendications. En revanche, je suis persuadé qu'à moins de l'entourer de garanties exceptionnelles, la recherche de la paternité créerait plus d'injustices qu'elle n'en supprimerait dans notre société française où le chantage n'est déjà que trop admis et trop subi.

Sans relever toutes les théories de ce livre, car il est d'une variété de pensée dont nos romans sont peu coutumiers, j'ai hâte de revenir à sa thèse principale. Au contraire d'un grand moraliste catholique qui prétendait qu'une demoiselle « n'avait pas le droit de choisir et à peine celui de refuser » le fiancé que lui réservaient ses parents, les frères Margueritte plaident pour que la jeune fille ait toute possibilité d'étudier et de librement choisir le compagnon de sa destinée. Sans discuter le cas qu'ils ont raconté, puisque ce sera toujours le tort des romans à thèses de trop spécialiser les observations d'une portée générale; sans prétendre donc que peu de parents se contenteraient, lorsqu'il s'agit de marier leur fille unique, de renseignements aussi superficiels que ceux que durent recueillir M. et Mme Dugast, je conviendrai plutôt, avec nos auteurs, que, dans notre société française, les mariages se concluent trop

rapidement, comme une affaire banale, sans trop laisser aux jeunes gens le temps de se reconnaître et de s'apprécier.

Cependant je leur avouerai que durant les années où je vécus à l'étranger, je vis nombre de mariages conclus dans des conditions toutes différentes et dont les résultats ne me semblèrent pas notoirement supérieurs. Alors, j'ai fini par comprendre que lorsque les parents préparent entre eux un mariage, ils s'occupent avant tout des *questions pratiques :* dot, famille et relations, tandis que lorsque les jeunes gens restent livrés à eux-mêmes, ils ne songent qu'à ce que j'appellerai, faute d'un meilleur mot, les *questions poétiques*, l'esprit, la figure ou le cœur, en sorte que, d'une part comme de l'autre, la vie peut réserver à la jeune Madame mille surprises désagréables. Le mari recommandé par la mère, n'aura guère les vertus passionnantes que la jeune fille espérait. Le mari choisi par la jeune fille ne parviendra pas toujours à offrir à sa jeune femme un luxe, des relations, un milieu égaux à ceux qu'elle connut à la maison paternelle. MM. Margueritte ont prévu l'objection puisque parmi les conseils qu'une amie d'expérience adresse à leur héroïne, ils écrivent : « Méfiez-vous des autres, *méfiez-vous de vous-même*, c'est-à-dire de vos instincts généreux, de votre besoin d'amour et de foi !... » Si les parents n'y veillent pas, la nature, à vingt ans, fait commettre bien des erreurs.

D'autre part, comme me le disait une femme d'âge qui avait beaucoup réfléchi sur toutes ces questions, des fiançailles dureraient-elles deux années, qu'une fiancée ne connaîtra jamais que son fiancé. Or entre un fiancé et un mari, il y a toujours l'épaisseur d'une médaille. Vous voyez le recto, mais comment pourriez-vous deviner le secret du verso? Non, croyez-moi, si l'on doit se convenir un jour, les longues fiançailles n'y seront pour rien et, dans le cas contraire, la meurtrissure n'en sera que plus douloureuse, puisque la jeune femme n'aura pas même la consolation de pouvoir adresser des reproches à ses parents !

Mon amie exagérait sans doute ; les frères Margueritte n'ont pas tout à fait tort. La jeune fille doit avoir la possibilité de connaître celui que ses parents lui réservent afin qu'elle puisse exercer en pleine lumière ce droit de refuser que lui concédait le moraliste catholique. Mais les parents, eux surtout, doivent avoir première voix au chapitre, et leur expérience doit prononcer sans appel. Le mariage est un acte trop grave pour ne pas être entouré de toutes les garanties de bonheur possibles. Il est vrai qu'à le compliquer de tant d'approbations et de conditions *sine qua non*, on risque fort de finir par le rendre impraticable. C'est l'histoire de l'hamlétique penseur du *Journal intime*. A force de voir dans le mariage la carte sur laquelle tenait toute sa destinée d'homme, Amiel ne put jamais se décider à la jouer. Il est bon de découvrir les multiples faces d'une question, mais il est quelquefois préférable d'en ignorer quelques-unes.

Tandis que je lisais et relisais ce beau livre, passant ainsi au crible de ma discussion les pensées des frères-écrivains, certaines réflexions me revenaient, obstinément, avec une persistance singulière. Cette jeune fille dont l'intelligence mérite notre sympathie, ses cousines, ses amies, toutes ces femmes nouvelles en un mot, sont toujours à parler de *leurs droits*, des libertés qu'elles réclament, des garanties qu'elles exigent, de toutes les assurances morales et spirituelles dont elles veulent entourer leur vie.

Mais pourquoi ne parlent-elles jamais de *leurs devoirs ?* de la manière dont elles prétendent embellir la carrière de leur époux, adoucir la vieillesse de leurs parents, préparer l'avenir de leurs enfants ? C'est qu'il ne s'agit plus ici d'avoir une tête qui sache déduire, il faut encore avoir un cœur qui puisse aimer. Et c'est par le cœur, décidément, je regrette de le dire, que ces femmes nouvelles me paraissent insuffisantes. Déjà, autrefois, en face de l'intellectuelle Norah qui abandonnait sa famille pour s'en aller conquérir sa personnalité, Ibsen avait évoqué cette délicate Mme Linde, cette femme d'autrefois, qui ne demandait à la vie que *de lui donner quelqu'un à qui se dévouer*. Ah ! je n'ai jamais entendu *Maison de Poupée* sans estimer qu'elle avait choisi la bonne part.

C'est qu'aussi bien parmi tous les facteurs dont les frères Margueritte observent les effets sur la société moderne, ils en ont oublié un, des plus importants et dont l'absence m'avait déjà surpris dans le *Désastre :* le facteur religieux. Certes, il est facile et triste de constater combien le sentiment religieux a perdu de son influence ; cependant, quoiqu'une féministe d'extrême gauche m'ait dit un jour, sérieusement : « Dieu ? peuh ! c'est passé de mode ! » je persiste à croire et à observer que dans la vie privée d'un chacun, surtout parmi la bourgeoisie riche que décrivent MM. Margueritte, le catholicisme est encore une efficace barrière élevée au libre déchaînement des appétits égoïstes. Voyez, d'ailleurs, comme toutes les questions à peu près insolubles du divorce, de l'adultère et de la paternité deviennent, soudain, d'une simplicité et d'une solution parfaites lorsqu'on s'avise de les résoudre avec les lois infaillibles de l'Église et de l'Évangile ?...

Ce qui reviendrait à dire que c'est moins nos codes et nos systèmes d'éducation qu'il conviendrait de réformer que l'état de nos cœurs, que l'état de nos

consciences. Aux bons ouvriers des outils médiocres suffisent à permettre un bon travail. Pour ceux dont les cœurs sont animés du véritable esprit de charité, les lois modernes sont déjà parfaites. D'avance, l'Évangile a résolu la question féministe.

II

Telles sont quelques-unes des discussions que soulève ce nouveau roman des frères Margueritte. Papillotant et nombreux comme la vie, écrit prestement, dans une langue spirituelle, il est plein de croquis rapides, scènes de chasse et scènes de bal, intérieurs de pauvres et clubs de dames. L'album est varié; quoiqu'il ait trois cent cinquante pages, on le parcourt sans une minute de lassitude. Je crois bien que depuis l'*Idylle tragique*, c'est le roman le mieux composé qui me soit tombé entre les mains. On devine que la réflexion règle ses moindres détails.

Cependant, puisque le *Carnaval de Nice* et le *Poste des Neiges* ne sont que d'aimables nouvelles, écrites entre deux cigarettes, parce que l'obligation de beaucoup produire est malheureusement une des nécessités de la carrière littéraire — et puisque l'œuvre que M. Paul Margueritte fut seul à signer ne contient aucune histoire militaire que l'on puisse rapprocher du *Désastre*, les *Femmes nouvelles* restent, à proprement parler, le premier roman dû à la collaboration des deux frères. Tout aussitôt, la curiosité se demande : En quoi ressemble-t-il et en quoi diffère-t-il de ceux qu'écrivait jadis l'auteur d'*Amants?*

D'abord, il faut savoir de quelle manière les deux frères, dont l'aîné avait, je pense, ses grandes lettres de romancier (ai-je besoin de rappeler la *Force des choses* et la *Tourmente?*) et dont le cadet a fait ses preuves de bon poète (*Au fil de l'heure* n'est-il pas rempli de vers chantants et charmants?) entendent et pratiquent la collaboration littéraire. Après avoir complètement arrêté, de vive voix, le scénario détaillé de l'ouvrage qu'ils projettent, chacun écrit, de son côté, les scènes qui lui paraissent le mieux convenir à son genre de talent. Autant que j'en puis juger, j'imagine que Paul, lequel est surtout un sentimental, préfère les pages de douceur, de mélancolie et de deuil, tandis que Victor, qui me paraît plutôt un intellectuel, doit choisir les passages d'action, de discussion et d'esprit. Ensuite, chacun revoit le travail de son collaborateur et, selon la nature de son esprit, le revise et le complète ; en sorte que le manuscrit définitif forme bien un tout harmonieux où il devient fort difficile, impossible même pour la majorité des lecteurs, de découvrir les morceaux qui sont de l'aîné et ceux qui sont du cadet.

A ce travail-là, toutefois, forcément, les qualités d'indulgente bonté, de grâce familiale, qui faisaient le prix des romans de M. Paul Margueritte devaient sinon disparaître, du moins passer au second plan et faire place à d'autres qualités plus efficaces, peut-être, de franchise intellectuelle, de courage moral et viril. En sorte que les nouveaux livres des frères Margueritte, ne ressemblent guère aux anciens livres de M. Paul Margueritte.

Qu'on m'entende bien; je ne prétends pas qu'ils leur soient ni inférieurs, ni supérieurs; ils sont *autres* et comme tels ils s'adressent à un *autre* public. Ceux de jadis étaient pour les âmes tristes, pour les cœurs blessés, pour les artistes revenus de la vanité des discussions, pour tous ceux qui regardent couler la vie avec des yeux pensifs; ceux d'aujourd'hui sont pour les chercheurs et pour les travailleurs. Ils ont moins de charme, ils ont plus de vie. Leur art devient d'une qualité moins noble; leur portée sociale est d'une utilité autrement considérable. Au lieu de passionner le lecteur, ils l'obligent à réfléchir et à conclure. Dans ces conditions, écrire un roman c'est commettre une bonne action.

Et pourtant, si fort que j'admire ces *Femmes nouvelles*, je ne pouvais m'empêcher, en les lisant, de regretter, malgré moi, le temps où Paul Margueritte se contentait de mettre tout son cœur à conter des histoires purement sentimentales. Aussi, en tournant les pages, me plaisais-je à noter les passages où je retrouvais comme un écho de ses anciens livres. Croyez que c'est lui qui évoqua les pelouses d'automne où les corbeilles de chrysanthèmes *plaquaient* des taches d'orange, de neige et de mauve; que c'est lui qui décrivit les manteaux surannés et les chapeaux *touchants* des vieilles dames isolées, et lui encore qui écrivit, entre plusieurs réflexions si vraies, celle-ci que je choisis avec préméditation : « Ah! si l'on songeait davantage au précaire, à l'incertain de la vie, comme on s'éviterait tant de menus sujets de froissements, de peine! »

Aussi bien est-ce parce que j'y songe constamment à cet incertain de la vie, que je voudrais espérer que ces notes, pour personne, ne seront un sujet de froissement. En essayant, dans une association qui a sa raison d'être puisqu'elle a produit des œuvres aussi intéressantes que *Femmes nouvelles*, de définir l'apport de chacun des collaborateurs, je ne croyais point désobliger l'un de ces deux frères dont les talents me sont, à des titres divers, également sympathiques.

Je faisais œuvre de psychologue. Leur amitié m'absoudra.

ERNEST TISSOT.

LES ÉVÉNEMENTS DU SIÈCLE

ET LES REVUES DE FIN D'ANNÉE

Le titre de cette étude, — ou, pour parler plus modestement, de cette esquisse littéraire, en indique suffisamment l'objet et la portée. Il s'agit d'interroger ces revues de fin d'année, devenues pour nous, depuis le commencement du siècle, un véritable besoin théâtral, et qui reparaissent, à la chute des feuilles, avec une régularité que les saisons pourraient leur envier.

N'est-il pas curieux de voir quelles traces y a laissées ce siècle, si fécond en surprises, en révolutions politiques et économiques, et surtout en inventions et découvertes? Suivre ces faits marquants à travers les émotions populaires reflétées par les *revuistes;* parfois, au contraire, et à notre grand étonnement, constater l'indifférence ou le scepticisme accueillant les idées les plus hautes, celles qui devaient le lendemain se développer avec éclat et révolutionner le monde; la tâche n'est pas sans présenter d'intérêt ni sans prêter à d'utiles réflexions.

Partant de là, et suivant l'usage des chroniqueurs, qui trouvent aux sujets de leurs chroniques des qualités « que n'ont point tous les autres », je devrais commencer par établir que la revue de fin d'année est le genre le plus parfait en littérature dramatique; mais ce serait vraiment abuser du droit à l'amplification, si large qu'il me soit ouvert. Ce serait surtout tomber dans un paradoxe, qui ne saurait convaincre personne : on sait, en effet, malgré le goût des Parisiens pour ce spectacle d'une digestion intellectuelle facile, dans quel discrédit littéraire est tombé ce genre de production, à cheval sur la limite qui sépare le théâtre régulier du vulgaire café-concert. Ce n'est plus même le vieux vaudeville improvisé, au déjeuner, entre la poire et le fromage; c'est la production banale bâclée sur la table de marbre d'un café entre la « demi-tasse » et le « petit verre ».

Pas de pièce : une suite de scènes que l'auteur place ou déplace à sa fantaisie, qu'il transporte du « deux » au « trois », ou du « trois » au « deux », selon son bon plaisir, et sans que cela tire à conséquence. A peine du dialogue : quelques couplets suffisent, quelques plats rondeaux; et le grand sel de ces rondeaux, la pointe suprême de ces couplets, c'est toujours le calembour. Ainsi, cette année, le préfet de police avait l'obligeance de se nommer Blanc; quelle aubaine pour les *revuistes!* Dans toutes les revues de fin d'année, nous avons eu des plaisanteries — oh! combien fines! — sur le blanc et le noir : l'auteur qui y eût manqué nous aurait causé une surprise presque désagréable.

Était-il donc de l'essence de la revue de tomber si bas? Non, certes; et, si l'on songe que la plupart des comédies d'Aristophane, avec leurs allusions satiriques aux événements contemporains, sont de véritables revues de fin d'année, on comprendra que ce genre dramatique n'est nullement antilittéraire et qu'il n'est pas *nécessairement* d'ordre inférieur par lui-même. Entre les *Nuées,* d'Aristophane, où le poète ridiculise, et bien en vain, le philosophe Socrate, et la *Foire aux idées,* où Clairville *blague* l'économiste Proudhon, il n'y a presque pas de différence, ou, du moins, il n'y a que celle qui sépare Aristophane de Clairville. On me dira que c'est quelque chose.

Comment donc, avec des origines si illustres, la revue de fin d'année est-elle arrivée à être ce qu'elle est?

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

Cela tient sans doute à ce que les mœurs adoucies de la société moderne ont coupé les ailes à la satire, qui, chez les Grecs, était l'âme de cette sorte de théâtre? Notre liberté est toujours un peu celle que célébrait Figaro : « Pourvu qu'on ne parle ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit (lisez aujourd'hui : constitués), ni de l'Opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, on peut tout dire librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. » Si l'on m'objecte que de tout cela, aujourd'hui, on peut parler, quoique toujours sous l'inspection de deux ou trois censeurs, je dirai : « Oui, mais avec les ménagements que comporte notre moderne courtoisie; et de ménagements en ménagements, à force de nous passer la rhubarbe et le séné, nous en sommes venus à dire tout hors ce qu'il faudrait, tout hors ce qui *porte.* De la *blague,* soit; mais plus de satire : le méchant rondeau a remplacé la bonne comédie.

On me dira que je la « baille belle » avec l'adoucissement des mœurs modernes : jamais on n'a été aussi avant dans la liberté de l'injure! Cela est vrai; mais pas au théâtre. Dans ce lieu, où toutes les opinions peuvent se trouver réunies, — nous n'en sommes pas arrivés à demander à nos spectateurs acte d'adhésion à aucun *Credo* religieux ou politique, — il y a une sorte de trêve des partis, une façon d'entente tacite qui exclut les discussions violentes et acrimonieuses, la satire directe et personnelle. En veut-on un exemple digne de remarque? Le théâtre est le seul endroit, en France, où l'on n'entende aucune attaque haineuse contre la religion, le seul où l'on puisse nous montrer « le bon prêtre » sans soulever d'orages. Dieu me garde de me plaindre de cette tolérance; mais il me sera permis de croire que

ces ménagements des personnes et des idées, plus ou moins sincèrement pratiqués, ont ôté à nos revues une grande partie de la portée qu'elles pourraient avoir.

Quelles que soient, d'ailleurs, les causes de l'infériorité de la revue dans l'ordre dramatique, cette infériorité ne saurait être mise en doute, et chacun sait que les auteurs, confectionneurs ou « bâcleurs » de revues sont un peu les « manœuvres » de la corporation. Cela est fâcheux; car, dussions-nous user toujours des ménagements qui nous interdisent de faire de l'Aristophane, il serait temps de voir nos bons auteurs dramatiques exercer leur talent, leur verve et leur tact dans un genre où l'esprit français et la malice gauloise pourraient trouver si heureusement à s'exercer; il serait agréable surtout de voir les traits d'esprit, cinglant ferme et frappant juste, se substituer enfin aux calembours et calembredaines, et les bons comédiens, les vraies comédiennes, remplacer un peu les niaises « petites femmes » des revues, si prodigues de leurs charmes et de leurs petites voix aigrelettes.

On ne m'accusera pas de tomber dans le défaut que je signalais au début, si commun chez ceux qui écrivent, de vouloir que la matière de leurs travaux soit toujours la plus précieuse de toutes. Si je m'exprime avec une aussi rude franchise, c'est que je ne crois pas avoir besoin de cet artifice oratoire. Que la valeur intrinsèque de nos revues soit plus ou moins grande, cela ne les empêche pas de porter le reflet des événements contemporains et cela n'affaiblit point l'intérêt qu'elles présentent à ce point de vue tout spécial. Que ne donnerions-nous pas pour avoir, sur les siècles passés, de pareils documents, fussent-ils dus à des plumes lourdes et maladroites! Nous en avons, d'ailleurs, un exemple. La gazette versifiée de Loret, la *Muse historique*, toute naïve qu'elle soit, n'est-elle pas, aujourd'hui, consultée, commentée, appréciée, par quiconque demande à un événement mondain du XVIIe siècle sa physionomie vraie et l'impression de la première heure?

Au début de ce siècle, la revue, à proprement parler, n'existait pas. Qu'eût-elle fait sous Bonaparte, et surtout sous Napoléon? A vouloir retrancher tout ce qui pouvait sembler dangereux, les ciseaux de l'Anastasie consulaire ou impériale n'auraient rien laissé du plus inoffensif manuscrit. Cependant, la plus grande liberté était laissée aux auteurs, dès qu'ils voulaient louer ou encenser le pouvoir jaloux. La crainte du ridicule ne paraît même pas avoir inspiré à l'empereur l'idée de restreindre cette liberté. On peut en juger par une pièce « de circonstance », donnée, en 1810, par MM. Barré, Radet et Desfontaines, sur le Théâtre du vaudeville: *M. Durelief, ou petite revue des Embellissements de Paris, en prose et en vaudevilles.*

« Petite revue! » Bien que la chose n'existât guère, telle que nous la connaissons aujourd'hui, voici le *mot* déjà né; et notez que cet acte « en prose et en vaudevilles », paraît dessiner d'avance la forme de nos revues, avec leur dialogue mêlé de couplets et de rondeaux.

Ce *M. Durelief* est bien la preuve de ce que je disais plus haut: j'entends que les ouvrages les plus insignifiants peuvent avoir, comme jalons historiques, leur valeur documentaire. Il est difficile de trouver, même à cette époque de profond sommeil littéraire et dramatique, quelque chose de plus niais que cette petite pièce; mais comme instrument de mesurage de cette admiration à la Louis XIV, professée, plus ou moins spontanément, pour l'empereur, elle est vraiment curieuse.

M. Durelief, qui habite « un bourg éloigné de Paris de plusieurs milles », tient en si haute estime les monuments de « la capitale », qu'il possède un plan en relief où il se ferait scrupule d'omettre aucun des embellissements de Paris; mais il se plaint que « depuis quelques années, il y a là un génie créateur qui ne le laisse pas respirer »:

. . . . . .
En petit même on ne peut pas faire
Ce que cet homme-là fait en grand!

L'excellent Durelief est tellement convaincu de la sûreté de ses informations et de l'impeccabilité de sa mémoire, qu'il a fait un pari avec l'amoureux de sa fille, le peintre Ferdinand: si celui-ci découvre une seule omission dans le fameux plan des embellissements de Paris, Victorine Durelief sera à lui sans délai. A cela se réduit toute l'action dramatique. Frédéric, lui, rit dans sa barbe: il a son idée, et se réserve de démontrer sûrement que le plus bel ornement de la capitale a été oublié par son futur beau-père.

Au moment voulu, le peintre donne un signal. Alors apparaît « une figure allégorique représentant la Ville de Paris, tenant le portrait en transparent de Sa Majesté l'impératrice Marie-Louise, avec cette inscription: « Voilà mon plus bel ornement. »

Que voulez-vous? Le futur beau-père s'avoue vaincu: les jeunes gens se marieront. Et tous les assistants entonnent un chœur commençant par ces vers débordants de lyrisme et de fièvre:

Louise! ah! grands dieux, quel délire
A son aspect vient nous saisir!

et finissant par celui-ci, qui résume toute la « petite revue »:

Louise est de Paris le plus bel ornement.

Comme invention dramatique, les auteurs, qui se sont mis à trois, sans se mettre en quatre, auraient peut-

être pu trouver un scénario d'intérêt plus palpitant; mais, comme flagornerie, ils ne pâlissent pas devant les flatteurs les plus hardis du *Roi Soleil*. Les gouvernements ne pensent jamais à établir une censure contre les courtisans maladroits; et cependant, comme ils seraient bien avisés de le faire!

***

L'histoire a de singuliers caprices, puisqu'elle a voulu qu'à la Restauration, le monarque de retour eût à se montrer plus libéral que le continuateur de la Révolution. Sous la détente qui se produisit à l'époque de la Charte, nous rencontrons de vraies *Revues*, qui semblent avoir autre chose à faire que d'aduler le souverain, et qui, au lieu de se complaire dans les fades parfums de l'encens, empruntent à l'esprit satirique leur sel et leur portée. Certes, leur satire n'est pas méchante, et leur visée ne s'élève pas bien haut; mais le principe est posé. C'est le *castigat ridendo mores* de Santeuil, et l'attaque des abus de toute sorte, au moyen du ridicule, devient le fond de ce théâtre, descendant éloigné et un peu bâtard de la comédie aristophanesque.

Les traits comiques des revues de la Restauration visent surtout le monde littéraire. Cela ne va pas sans un certain pédantisme, fort à la mode au temps où l'*Almanach des Muses* brillait de tout son éclat. Témoin, le titre seul de la revue donnée, au Vaudeville, le 25 février 1821, par MM. Théaulon, d'Artois et Gersain : *le Permesse gelé ou les Glisseurs littéraires*. Malgré cette solennité mythologique, il y a des traits assez fins et de la bonne verve française dans cette « folie-revue en un acte ». Nous pouvons y noter que déjà on se plaignait de l'envahissement de la littérature étrangère, particulièrement des romans anglais :

. . . . . .
Bref, si le sort les seconde,
Ces superbes romans-là
Écraseront tout le monde...
— Ils sont assez lourds pour ça!

Déjà, le genre « romantique » est signalé; car 1830 ne marque pas, comme on croit, sa naissance, mais son apogée. Quant à la « tête de Turc » de cette époque, c'est le malheureux théâtre de l'Odéon, contre lequel les revues commencent le feu, pour ne plus désarmer jamais. Le Permesse, causant avec son fils Carpillon, se plaint du froid qui le paralyse.

PERMESSE. — Carpillon, regarde le thermomètre dramatique.

CARPILLON. — Oui, mon père.

PERMESSE. — Quel degré de froid?

CARPILLON, *regardant le thermomètre*. — Second Théâtre-Français.

PERMESSE. — Diable, comme ça serre!

A quelques années de là (février 1827), et toujours au Vaudeville, autre revue littéraire, ou plutôt dramatique, *le Courrier des théâtres ou la Revue à franc étrier*, de MM. Théaulon, Th. Anne et Gondelier (en ce temps-là, les auteurs étaient toujours trois, comme les Grâces). A travers la critique d'œuvres qui ne nous intéressent guère, et dont la plupart n'ont pas laissé de traces, c'est toujours ce pauvre Odéon qui attrape les principaux horions. Pour le point de départ, le prétexte à faire défiler les nouveautés de l'année, il n'est ni plus ni moins ingénieux que de notre temps : cela se ressemble à faire frémir.

« Paris » se chauffe à sa cheminée : on l'a si souvent « fait aller » pour rien, il ne s'y laissera plus prendre. Cependant, voici le « Courrier des théâtres » qui vient le secouer de sa torpeur. « Il est en bottes, un fouet à la main, chargé de deux valises : sur celle de devant on lit SUCCÈS, sur celle de derrière CHUTES. »

Après s'être fait tirer l'oreille, Paris se décide à quitter son bon feu, pour suivre le courrier dans ses pérégrinations. Il échange sa robe de chambre contre un habit couvert de monuments, « la Bourse sur les poches, l'Odéon sur le dos, les Bouffes (Opéra-Italien) sur les bras, et l'Opéra sur les épaules ». Mais avant de partir, il a soin de se munir de ses pistolets d'arçon, pour traverser « les déserts de l'Odéon ». Suit la critique des actualités, déroulée assez drôlement dans cette « folie-vaudeville en cinq relais ».

***

Glissons sur la Révolution de 1830. Il faut bien reconnaître que les mouvements politiques influent peu sur les revues; et, en cela, ce théâtre, tout inférieur et tout de métier qu'il soit, fait voir du flair et se montre assez avisé. Que la monarchie succède à l'empire, que la branche cadette supplante la branche aînée, tout cela ne trouble guère nos faiseurs de revues. Chez eux, l'apparition des omnibus, par exemple, a plus de retentissement que la Révolution de Juillet. Ont-ils tort? Vraiment non; et, je le répète, leur flair les guide ici très sûrement. Louis-Philippe peut remplacer Charles X : le cocher n'en continue pas moins à conduire son fiacre de la même façon. Les compétitions de dynasties, les changements même dans la forme des gouvernements ne modifient pas grand'chose à l'état social; et c'est l'état social qui intéresse nos revuistes. Que reste-t-il, en effet, de toutes nos révolutions? Quel changement de nos mœurs, un peu appréciable, peut-on attribuer à chacune d'elles? Au contraire, l'origine et l'introduction des transports en commun est une transformation de notre société, et constitue, en ce sens, un très grand fait et une évolution de premier ordre. Les révolutions politiques n'intéressent que l'histoire des gouvernants; la création des omnibus

celle des chemins de fer, que nous verrons plus tard, marquent des dates mémorables dans l'histoire des peuples.

Aussi, personne ne s'y trompe plus aujourd'hui : la vraie révolution, en 1830, n'est pas la Révolution politique : c'est celle des idées, celle des arts et de la littérature. Bien que cette dernière n'ait rien produit de bien durable avec son romantisme, et qu'elle ait plutôt procuré aux grands classiques l'occasion d'une sorte de renaissance, elle marque une date, parce qu'elle fut une course à l'idéal et un grand réveil de jeunesse. Le gilet rouge de Théophile Gautier, à la « première d'*Hernani* », si puérile que fût la manifestation, flamboie encore à travers les âges. Nous ne manifestons plus avec des gilets, — ce qui est sans doute un progrès; mais nous ne connaissons plus les enthousiasmes littéraires de 1830, — ce qui est évidemment un recul.

Les Revues ne paraissent pas s'être troublées beaucoup de cette « première d'*Hernani* », que plusieurs contemporains nous montrent comme un si gros événement. Cela n'est pas pour nous permettre de mettre en doute l'*événement*; mais un fait semble expliquer l'abstention relative des revuistes : c'est que cette œuvre militante, et qui prend des airs de défi, avait fait lever autour d'elle toute une volée de parodies, quelques-unes très amusantes et très fines sous leur grosse bouffonnerie, et qu'après ces revues *partielles* si complètes, les revues *générales* n'avaient plus rien trouvé à glaner.

Entre toutes ces parodies, le modèle du genre nous a été conservé dans le *Théâtre de Duvert et Lauzanne*. Le titre seul a déjà une portée satirique; car, dans sa fantaisie de bonne humeur, il met adroitement en lumière le point faible du beau drame de Hugo. C'est *Harnali ou la Contrainte par Cor*. On peut se reporter à cet *Harnali*, qui reste drôle encore, malgré son *actualité* âgée aujourd'hui de soixante-huit ans.

Il y aurait bien des traits excellents à extraire de cette parodie, qui, écrite en cinq tableaux, suit l'œuvre pas à pas; mais cela m'entraînerait trop loin.

Disons seulement quelques mots de l'incident du cor. Il n'est aucun spectateur qui, arrivé à la fin du quatrième acte d'*Hernani*, ne se croie tout d'abord en présence d'un dénouement où, à vrai dire, il y aurait quelque grandeur. Charles-Quint, empereur, oubliant les injures faites à Don Carlos, pardonnant aux conjurés, mariant son rival à Doña Sol, et passant lui-même la Toison d'or au cou d'Hernani reconnu Jean d'Aragon : quelle belle conclusion pour le drame de Hugo, et comme il serait bon de se retirer sur les superbes vers dont cette fin d'acte est remplie!

Mais tu l'as, le plus doux et le plus beau collier,
Celui que je n'ai pas, qui manque au rang suprême :
Les deux bras d'une femme aimée et qui vous aime

Mais il y a le cor, le fameux cor cédé à Ruy Gomez par Hernani, et dont l'appel est, pour celui-ci, un arrêt de mort; ce cor, enfin, qui permet à Victor Hugo un de ces dénouements macabres comme il les veut, comme il les aime. Cette *ficelle* énorme, que Scribe n'eût peut-être pas osé risquer, est le seul point d'attache du cinquième acte avec les quatre autres. Cependant on est si loin de soupçonner l'importance de cet instrument de musique, avant de l'avoir entendu sonner, que les spectateurs à demi lettrés, et peu versés dans la connaissance du théâtre de Victor Hugo, ont une tendance, après le quatrième acte, à demander leur pardessus à l'ouvreuse du théâtre.

Aussi, dans une des parodies, on frappait précipitamment trois coups après le grand finale du pardon; et le régisseur apparaissait effaré : « Mesdames, Messieurs, de grâce ne vous en allez pas. Vous croyez que c'est fini? Erreur! Il y a encore un tableau »; ce qui, en somme, était une manière assez fine et très naturelle de souligner le côté faible du drame.

Duvert et Lauzanne ne s'y prennent pas ainsi; mais ils n'ont garde de manquer la critique indiquée. Voici leur grand finale.

HARNALI.

Puisque je me marie, et que j'ai pardonné,
Il me semble que tout doit être terminé.
Allons-nous-en!

(*Harnali et Quasifol remontent la scène. Charlot les retient.*)

CHARLOT.

Le vieux reste là sans rien dire;
Harnali, regardez, je pense qu'il conspire
Encor...

HARNALI.

Convenons-en : le fait est qu'aujourd'hui,
Si la chose est comique, elle l'est peu pour lui;
Je crois qu'il est vexé de voir son infortune.

CHARLOT, *de loin à Comilva.*

Eh bien! tu ne dis rien? Eh! père la Rancune!
Veux-tu dire ton vers tout de suite.

COMILVA.

Un instant!

CHARLOT.

Mais tu ne vois donc pas que tout le monde attend?
On croit avec raison la querelle finie;
Veux-tu bien lestement nous montrer du génie,
Animal? Dis ton vers tout de suite, entêté!
Ou je te le ferai dire d'autorité.

(*Le poussant durement à plusieurs reprises.*)

Dis donc, dis donc ton vers!

COMILVA, *d'un air sombre.*

J'ai toujours la trompette.

(*Il sort.*)

CHARLOT.

A la bonne heure, au moins la pièce est plus complète.
Eh bien! voyez un peu, s'il n'eût pas dit son mot,

L'action finissait trois quarts d'heure plus tôt ;
Et quel tort ! terminer une action futile
Par un gai mariage ainsi qu'un vaudeville !...
(*D'un ton solennel.*)
Mais ce mot admirable est là comme un crochet,
Qui suspend l'avenir au passé... qui bronchait.

Je n'insiste pas sur cette bonne parodie, dont quelques vers sont restés célèbres comme ceux de Hugo lui-même, et où Harnali se promène avec un gourdin dont il menace tout le monde et ne frappe personne, — ce qui fait dire à un personnage :

Il n'assomme jamais ; mais il est assommant.

Pas si assommant, pourtant, puisqu'il nous intéresse encore malgré ses soixante-huit ans. Mais il n'y a que les œuvres de valeur qui puissent être parodiées avec succès. Au demeurant, la bonne parodie n'est autre chose qu'une critique sous l'apparence d'une bouffonnerie. Souvenons-nous donc de La Bruyère, qui déclare avec raison que la *Critique du Cid* par Scudéry est l'une des meilleures et des plus justes qui se soient faites, ce qui n'empêche pas le *Cid* d'être, aux yeux de ce même La Bruyère, la plus belle œuvre dramatique qu'il connaisse.

Quant à la « première » d'*Hernani*, la plus célèbre au théâtre, avec celle du *Mariage de Figaro*, il faut, pour en bien connaître les détails, consulter l'ouvrage de Mme Hugo, *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. Elle y est contée tout au long, trop au long pour que je puisse tout citer. Disons quelques mots, seulement, de l'appel fait à la jeunesse pour cette bataille, qui ne fut pas improvisée, mais attendue et préparée de part et d'autre. Le poète n'avait pas voulu de claqueurs, nous dit Mme Hugo ; seulement, il avait rempli la salle de jeunes artistes et de jeunes écrivains, claqueurs bénévoles beaucoup plus zélés que les professionnels, comme le prouve l'histoire du « Vieil as de pique », qui, si elle n'est vraie, paraît du moins bien vraisemblable. Ces jeunes gens s'étaient divisés en escouades, « en tribus », dit l'auteur de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* ; et les chefs des tribus étaient Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Pétrus Borel. Dans les enrôlés même, on trouve des noms encore connus, quelques uns devenus glorieux.

J'ai retrouvé, nous dit Mme Hugo, une liste des tribus Gautier, Gérard, Pétrus Borel, etc. J'y lis les noms suivants : Balzac, Berlioz, Cabat, Augustus Mac-Keat (Maquet), Préault, Jehan du Seigneur, Joseph Bouchardy, Philadelphe O'Neddy, Gigoux, Laviron, Amédée Pommier, Lemot, Piccini, Ferdinand Langlé, Tolbecque, Tilmant, Kreutzer, etc., mêlés d'appellations collectives : l'atelier d'architecture de Gournaud, 13 places ; l'atelier d'architecture de Labrousse, 5 ; l'atelier d'architecture de Duban, 12 ; etc.

Ajoutez à cela quelques volontaires libres : Louis Boulanger, Vivier, Ernest de Saxe-Cobourg, Français, Nanteuil, les deux Devéria, Édouard Thierry ; et, dans leurs aînés, Benjamin Constant, Mérimée, Thiers. C'était, il faut l'avouer, un beau « Tout-Paris ».

Munis de billets, sur lesquels Victor Hugo avait écrit « Hierro » (en espagnol : fer), les membres des « tribus » pénétrèrent dans la salle à trois heures de l'après-midi. Ici, je laisse la parole à Mme Hugo, d'autant plus qu'il y a là des détails que les plumes féminines, quand elles s'y mettent, osent seules se permettre :

On dîna ; les banquettes servirent de tables et les mouchoirs de serviettes. Comme on n'avait que cela à faire, on dîna si longtemps qu'on était encore à table quand le public entra. A la vue de ce restaurant, les locataires des loges se demandèrent s'ils rêvaient. En même temps, leur odorat était offensé par l'ail des saucissons. Ceci n'était rien encore ; mais, sur tant d'hommes, il y en avait nécessairement qui avaient éprouvé d'autres besoins que ceux de l'estomac ; ils avaient cherché à quel endroit de la maison de Molière on pouvait « expulser le superflu de la boisson » ; les ouvreuses, n'étant pas encore arrivées, n'avaient pu leur ouvrir, ils avaient essayé d'aller sur le théâtre, la porte de communication était fermée, la toile baissée, et il y avait défense absolue de passer. Enfermés pendant des heures, plusieurs n'y avaient pas tenu et s'en étaient allés tout en haut dans le coin le plus sombre. Mais ce coin sombre s'était tout à coup éclairé à l'heure du public ; ce jour-là, les femmes les plus élégantes montaient jusqu'aux bonnets d'évêque ; on juge du scandale que dut faire cette humidité où passèrent les robes de soie et les souliers de satin.

Ces commencements annonçaient une soirée houleuse : elle le fut en effet ; mais je renvoie, pour le reste, au livre de Mme Victor Hugo.

En 1830, Victor Hugo était en train d'acheter sa gloire ; et vous voyez que, public et artistes, on la lui faisait bien payer.

JULES GUILLEMOT.

(*A suivre.*)

LE « DON JUAN TENORIO » DE ZORRILLA[1]

Ceux de nos lecteurs qui ont eu la curiosité de suivre les représentations étrangères qui se sont succédé à diverses reprises, l'an passé, sur la scène de la Renaissance, n'ont sans doute pas oublié la *Compagnie* du *Théâtre espagnol* de Madrid. C'est dans le courant du mois d'octobre 1898 que, pendant quelques soirées trop peu nombreuses, nous avons été mis ainsi à même d'apprécier à la fois quelques-unes des meilleures pièces du répertoire ancien, plusieurs des plus réputées parmi les contemporaines, enfin, entre

(1) Cette étude sert de préface à une traduction nouvelle du « Don Juan Tenorio » que M. Henri de Curzon va publier à la librairie Fischbacher.

les deux, la plus caractéristique de l'époque romantique. Ces artistes, remarquables par la perfection de leur ensemble, et quelques-uns éminents par des qualités personnelles, nous ont donné en effet deux représentations de ce *Don Juan Tenorio* qui est resté, depuis sa mise à la scène en mars 1844, un des succès les plus incontestés et les plus populaires du théâtre espagnol.

Cette vogue, que nous ne soupçonnons guère en France, mais qui est, dans les Espagnes, comparable au moins à celle d'*Hernani* chez nous, a plusieurs causes, que ces représentations nous ont fait déjà apercevoir. La première est le regain de fierté castillane et de poésie romantique, d'action forte et de sentiments extrêmes, que la pièce de Zorrilla, d'ailleurs particulièrement lyrique, ramenait sur la scène comme un écho des anciens chefs-d'œuvre du grand siècle des Lope et des Calderon, trop longtemps méconnus. — Puis le caractère de ce Don Juan-là, plus complet, plus conséquent, plus moderne aussi, plus nerveux et plus intéressant que les autres, dans sa lutte contre le surnaturel, qui l'étreint peu à peu, mais respecte le courage de cette résistance même et le sauve, grâce à la sincérité de son dernier amour. — Enfin, certaine tradition curieuse, qui fait que ce « drame religioso-fantastique » est le seul joué, le Jour des Morts, par toute l'Espagne, et attire à cette époque, et pendant plus d'une semaine, une affluence hors des proportions habituelles.

En ce moment même, dans une mise en scène entièrement renouvelée, la compagnie de Mme Maria Guerrero et de son mari, M. Diaz de Mendoza, donne au Théâtre espagnol de Madrid une série solennelle de l'œuvre de Zorrilla. Cette coïncidence avec l'apparition en librairie d'une traduction française (1) de *Don Juan Tenorio* nous a paru de nature à intéresser nos lecteurs, et nous avons pensé curieux de leur présenter quelques-unes des scènes caractéristiques de la pièce, avec un aperçu sommaire de l'action générale qui les enveloppe.

La place nous manquerait pour faire la critique littéraire et comparative de cette œuvre, remarquable à tant de titres, et d'ailleurs un traducteur est toujours mal fondé à dire du bien de l'œuvre qu'il a entourée de ses préférences et qu'on l'accusera presque d'avoir vue de trop près pour la juger. Cependant, s'il nous était permis d'insister sur quelques points, nous ferions remarquer, par exemple, l'effet haletant et de vie intense obtenu par le poète, par la rapidité des événements, prodigieuse et pourtant logique, — et surtout si conforme au caractère du héros, qu'on peut dire qu'elle l'achève. La pièce, en effet, se compose de deux parties, à deux ans d'intervalle, et la première, en quatre actes, se passe en cinq heures de nuit, en quatre endroits suffisamment distants, et Dieu sait à travers combien de complications, dénouées comme en un jeu par l'imperturbable sang-froid de Don Juan.

Nous étudierions aussi l'originalité de cette invasion de l'élément religieux et fantastique dans la seconde partie, où le surnaturel se glisse dans la réalité sceptique qui le nie, d'une aussi neuve façon... Enfin nous insisterions sur le charme de la langue, qui est rare et admirable entre les meilleures productions du théâtre moderne de l'Espagne.

Don José Zorrilla y Moral (1817-1893) occupe, au surplus, une place à part entre les dramatistes de ce siècle, de cette école nouvelle qui eut la clairvoyance de reconnaître, dans l'abandon des traditions nationales, la décadence incroyable où l'art de la scène était tombé depuis les maîtres anciens, et, plus que tout autre, il sut retrouver la veine féconde et le bel enthousiasme de jadis. Plus que tout autre, surtout, il fut poète, essentiellement. Ses œuvres, considérables, se partagent en poésies de toutes sortes et de tous genres, en poèmes petits et grands, surtout légendaires, enfin en comédies et drames, de divers styles. Toutes ces productions, où se reconnaît l'inspiration des Chateaubriand, des Lamartine et des Victor Hugo, comme la passion de la vieille Espagne, sont pénétrées du plus noble esprit romantique et chrétien et parées de séductions lyriques et musicales irrésistibles.

Pour en revenir à *Don Juan Tenorio*, ce second Don Juan de l'Espagne, autrement moderne et complexe et logique que celui de Tirso de Molina, c'est dans le quatrième acte, nœud de l'action, que nous voudrions puiser deux scènes : elles nous font prévoir le rachat final de Don Juan par l'amour et fixent en même temps l'essence particulière de son caractère. L'une, entre Don Juan et cette Inès qu'il vient d'enlever au couvent où son père, le Commandeur, l'avait placée dès l'enfance, nous peint, vibrante de poésie et de passion, l'envahissement de l'âme de Don Juan par un sentiment pour la première fois sincère et définitif. L'autre, toute frémissante d'émotion et de fierté, nous montre Don Juan abaissant son arrogance jusqu'à supplier à genoux le Commandeur qui l'insulte, et, trompé dans sa tardive sincérité, attestant le tribunal céleste que ce témoin du moins devra répondre pour lui.

M. de Mendoza donnait à cet endroit, pâlissant sous l'injure, les narines frémissantes, la gorge serrée, étouffant des cris de colère, une impression d'autorité concentrée vraiment inoubliable. Quant à Mme Guerrero, elle rendait la première scène avec

(1) Une traduction *nouvelle;* car il en parut une en 1882, dans la *Revue Britannique*, due au regretté Achille Fouquier; mais, sauf un tirage à part fort rare, celle-ci ne parut pas en librairie.

une exquise simplicité, une grâce naïve d'un goût parfait.

Rappelons enfin que cet acte se passe dans la maison de campagne de Don Juan, près de Séville. Nous avons vu au premier acte, dans l'auberge de Séville, le récit des méfaits de Don Juan et de son rival Don Luis, la malédiction de Don Diego Tenorio, le refus que le Commandeur fait à Don Juan de sa fille Inès qui lui était promise, et le double défi de Don Juan, à Don Luis de lui ravir sa fiancée Doña Ana, au Commandeur d'enlever Doña Inès qu'on lui refuse; — défi qu'il exécute immédiatement dans les deux actes qui suivent et qui nous transportent, l'un sous les fenêtres de Doña Ana, gardées par Don Luis, l'autre dans le couvent de Doña Inès.

Rappelons également que la seconde partie ramène Don Juan dans le mausolée expiatoire construit par Don Diego pour la sépulture de toutes les victimes de son fils; que l'ombre d'Inès lui apparaît pour l'avertir, puis la statue du Commandeur, qui, défié sur sa tombe, vient interrompre le souper offert par Don Juan à ses amis; que Don Juan, rebelle, en dépit de ses premières impressions, à croire à la réalité de ces apparitions, querelle ses amis et sort avec eux en se battant; qu'enfin, de retour au cimetière, il y retrouve le Commandeur, apprend de lui qu'il a été tué dans ce duel, entend le glas de ses propres funérailles, et n'est sauvé au dernier moment, par la main d'Inès, que lorsqu'il lance au ciel le mot de contrition que son orgueil avait retenu jusqu'alors.

HENRI DE CURZON.

LA CHANSON DE ROLAND

Traduction nouvelle.

RYTHMÉE CONFORMÉMENT AU TEXTE ROMAN (1)

LIVRE CINQUIÈME

La Revanche.

VIII. — EMPEREUR CONTRE ÉMIR

249.

Le roi déjà pensait à repartir, quand apparut l'avant-garde païenne.

Des premiers rangs sortent deux messagers, venant à Charle annoncer la bataille :

« Orgueilleux roi, te voilà en nos mains. Vois Baligant qui après toi chevauche; vois sur ses pas sa grande armée d'Arabes : on va savoir si tu es un vaillant. »

Charle le roi se prend alors la barbe : il se souvient de son deuil, de ses pertes...

Puis, sur les siens, il jette un fier regard, et il s'écrie d'une voix haute et forte : « Barons français, à cheval et aux armes! »

250.

L'empereur, prompt à s'armer le premier, lace son heaume, endosse son haubert, ceint au côté sa claire épée *Joyeuse* dont les feux d'or comme un soleil rayonnent, pend à son cou son écu de Girone, brandit sa lance aiguisée à Blandonne, prend par la bride et monte Tencendur (le bon cheval qu'il conquit sous Marsune, quand il tua Malpalin de Narbonne), et, le lançant à grands coups d'éperon, fait un galop vu de cent milliers d'hommes...

Puis, il prie Dieu et l'apôtre de Rome.

251.

Comme leur roi s'arment les chevaliers.

Quels fiers soldats! quelles bonnes armures!

Les gonfanons s'agitent sur les heaumes. L'acier reluit. Les vifs coursiers trépignent. Chaque homme en selle avec grâce se tient.

L'empereur voit leur belle contenance; et, avisant Antelme de Mayence, Naime le duc, Jozeran de Provence : « En tels guerriers qui n'aurait confiance? dit-il. Bien fou qui désespérerait!... Si ces païens ne battent en retraite, ils paieront cher pour la mort de Roland. »

Naime répond : « Sire, que Dieu le veuille! »

252.

Ayant mandé Rabel et Guinemant, Charle leur dit :

« Seigneurs, tenez la place de mes deux pairs Olivier et Roland. A l'un l'épée; à l'autre l'olifant! Et chevauchez en tête de l'armée.

« Derrière vous quinze mille des Francs, tous jouvenceaux et de nos plus vaillants, iront, suivis par autres quinze mille, que guideront Gébouïn et Laurent. »

253 (1).

Les Français sont trois cent cinquante mille, que l'empereur partage en dix colonnes.

Deux corps d'armée comptent quinze mille hommes; et trois, vingt mille. Un en a trente mille. Les deux suivants en ont quarante mille; dans le neuvième, ils sont cinquante mille.

1 Voir la *Revue* des 3 juin, 1er, 15 et 22 juillet, 5, 19 août, 2, 16 et 30 septembre.

(1) Le texte original consacre à l'énumération des forces de Charlemagne huit couplets surchargés par des longueurs insignifiantes et comprenant soixante-dix vers. Je les ai réduits à trois couplets comprenant cinquante vers. Plus loin, j'ai procédé de même pour l'énumération des forces de Baligant. Elle tient trois couplets que j'ai ramenés à un. — Ce sont les deux seules réductions de ce genre que je me sois permises dans tout le cours de cette traduction.

254.

Il est un corps qui prime tous les autres; c'est le dixième : il comprend cent mille hommes, aux chefs fleuris, aux barbes toutes blanches, très fiers d'allure et de très grand courage, nobles barons, excellents capitaines (1) bardés de fer jusqu'au bout de leurs ongles.

Ces vétérans forment la vieille garde qui suit partout l'empereur Charlemagne.

Ils ont vêtu leurs solides hauberts, ceint leurs épées ou d'Espagne ou de France, pendu au cou leurs écus où reluisent divers signaux qui les font reconnaître, pris au poing droit le long bois de leurs lances et enfourché leurs destriers rapides.

Au milieu d'eux, non loin de Charlemagne, Geoffroy d'Anjou va portant l'oriflamme qui, pour Saint-Pierre, était nommée Romaine, et en ce jour prit le nom de Monjoie (2).

255.

La grande armée comprend dans ses dix corps, groupés selon le pays et la race :

Des Bavarois, soldats de fière mine, fermes au posté et guerroyant en braves, que l'empereur aime par-dessus tous, mais moins pourtant que ses hommes de France, les conquérants de tant de beaux royaumes;

Des Allemands, bien montés, bien armés, prêts à mourir plutôt qu'à reculer;

De blonds Normands, aux beaux chevaux rapides, se tenant bien sur le champ de bataille, où ils mourront mais ne se rendront pas; car il n'est point de race plus guerrière;

De forts Bretons, qui, gonfanons au vent, ont à cheval tout l'air de vrais barons;

Des Poitevins, des enfants de l'Auvergne, aux bons chevaux et aux belles armures;

De roux Flamands, de solides Frisons, qu'on ne verra jamais tourner le dos;

Des Bourguignons et des Lorrains qui portent de forts épieux et donnent de fiers coups, tels qu'on verra les païens confondus, s'ils ont le cœur d'affronter pareils preux;

Des barons Francs de haute contenance, de corps gaillard et d'âme valeureuse, qui au combat feront riche besogne.

Charles debout, dans le val, sur un tertre, vers l'horizon étendant sa main droite, leur donne à tous sa bénédiction.

Ils crient : « Monjoie! Bataille! La bataille! »

256.

Sur le gazon l'empereur se prosterne; tourne ses yeux vers le soleil levant, et dit à Dieu du plus profond du cœur :

« Sois ma défense, ô Dieu, notre vrai père, toi qui sauvas Jonas de la baleine, les trois enfants du feu de la fournaise, et Daniel de la dent des lions, qui dans la fosse allaient le dévorer!

« Que ton amour sur moi veille aujourd'hui; et fais de nous les vengeurs de Roland! »

Ainsi prie-t-il, ensuite il se relève; fait sur son front un grand signe de croix; d'un bond rapide enfourche son cheval dont l'étrier était tenu par Naïme; et lance au poing, le corps noble et gaillard, le front serein, l'œil brillant d'assurance, devant les siens fièrement il galope.

---

(1) Ces derniers mots sont la traduction d'un vers que j'emprunte au texte de l'*Édition critique de Léon Gautier*.

(2) Gefreid d'Anjou portet l'orie flambe;
Seint Piere fut, s. aveit num Romaine,
Mais de Monjoie doce out pris eschange.

Le vers *Seint Piere fut, si aveit num Romaine*, a paru très énigmatique; et, soit, dans les remaniements, soit dans les traductions, — comme le remarque M. Gaston Paris, — « on a supprimé ou modifié ce vers dont on ne comprenait plus le motif ».

A Saint-Jean-de-Latran, à Rome, se trouvent deux très curieuses mosaïques remontant au XVe siècle, et dont la restauration, paraît-il, a été faite d'après des reproductions anciennes, notamment d'après un dessin colorié conservé à la bibliothèque du Vatican.

Une mosaïque représente saint Pierre remettant à Charlemagne un étendard vert; l'autre représente le Christ lui remettant un étendard rouge.

La bannière verte est l'étendard de la ville des Papes; la bannière rouge est l'étendard de l'empire de Charlemagne.

Pour l'auteur de Roland les deux bannières n'en font qu'une, qui s'appelait d'abord *romaine*, et qui, à partir de la grande bataille de Saragosse qu'il raconte, prit le nom de *Monjoie*, conforme au cri *Monjoie* dont on a vu l'explication au couplet 218.

Un fait certain, c'est que, dès la fin du XIe siècle, il s'était établi une tradition rattachant l'oriflamme capétienne à l'oriflamme carlovingienne, la rouge bannière de Saint-Denys à la rouge bannière de l'Empire.

Mais est-il vrai que celle-ci ait été tour à tour appelée *Romaine* et *Monjoie*, ou plutôt *Montjoie?* Et, si c'est vrai, comment l'expliquer?

Je vais résumer sur ce point les ingénieuses conjectures de M. Marius Sepet.

La bannière de Charlemagne lui aurait été solennellement remise par le pape Léon III sur la colline du Vatican. Or cette colline était appelée *Montjoie (Mont de la Joie)*, parce que c'est par cette colline que, sous les Césars, les empereurs faisaient à Rome leurs entrées triomphales, et que, sous les papes, les pèlerins joyeux apercevaient pour la première fois la basilique des apôtres. Pour perpétuer à jamais la mémoire de la cérémonie et du lieu de sa célébration, le nom de *Montjoie* fut donné à la bannière *Romaine* que reçut Charlemagne; et le cri « *Montjoie!* » fut adopté par les Français.

Plus tard, quand fut arboré l'oriflamme de Saint-Denys, on adopta comme de raison le cri *Saint-Denys!* mais sans renoncer au vieux cri *Montjoie!* De là le cri *Montjoie Saint-Denys!* qui a si longtemps retenti sur nos champs de bataille.

(Lire, outre le *Drapeau de la France* de M. Marius Sepet, le savant ouvrage de M. Gustave Desjardins : *Recherches sur les drapeaux français*. M. Gustave Desjardins a notamment émis des doutes très motivés sur l'exactitude des inscriptions de la mosaïque qui contient l'oriflamme de Charlemagne. Peut-être sera-t-il amené à étendre plus loin ses doutes.)

De-ci, de-là, les clairons retentissent.

Plus haut qu'eux tous, le cor de Roland sonne; et les Français touchés pleurent Roland.

257.

Très noblement chevauche l'empereur, sur son haubert faisant flotter sa barbe.

Ses chevaliers, qui tous l'aiment, l'imitent.

Ils ont passé ces grands monts, ces hauts rocs, ces vaux profonds, ces défilés horribles. Les voilà hors du ténébreux désert, et engagés dans la marche d'Espagne...

Ils y font halte au milieu d'une plaine.

IX. — ÉMIR CONTRE EMPEREUR

258.

Ses éclaireurs ayant rejoint l'émir, un d'eux lui dit :

« Notre message est fait. Nous avons vu cet orgueilleux roi Charle. Fiers sont ses gens. Pas danger qu'ils lui faillent. Donc, armez-vous; car la bataille est proche.

« — Pour les vaillants c'est là bonnes nouvelles », dit Baligant. « Que tout le monde s'arme! Sonnez, clairons; annoncez la bataille. »

259.

Parmi le bruit des tambours, des trompettes, l'émir revêt son haubert et son heaume, et à sa gauche il ceint sa bonne épée, que de *Joyeuse* il prétend la rivale et qu'il a fait appeler *Précieuse*.

Son large écu doré lui pend au cou; dans sa main droite est son énorme lance, dont le fer seul chargerait un mulet, et dont le bois semble être une massue.

Le brave émir a le corps fait au moule, le buste fort, l'enfourchure très grande, les flancs étroits, les épaules très larges, le regard clair, les cheveux tout bouclés, la mine fière, et la barbe aussi blanche que les grands lis aux beaux jours de l'été.

Il a autant de sagesse et vertu qu'en peut avoir qui suit la loi païenne.

Quant au courage, il en a fait la preuve, en mille endroits, sur maints champs de bataille.

Dieu! quel baron, s'il eût été chrétien!

Si fortement il pique son cheval, que de ses flancs le sang clair a jailli.

Dans son galop il franchit un fossé qui avait bien cinquante pieds de large.

« En voilà un qui nous défendra bien! crient les païens. Que les Français s'y frottent! Bon gré, mal gré, ils y perdront la vie. Charle est un fou de n'être point parti. »

260.

L'émir avait pour fils un chevalier qui, grand et fort, montrait par son cœur fier qu'un noble sang lui coulait dans les veines.

Ce vaillant preux était nommé Malprime.

« Sire, dit-il, chevauchons! En avant! N'allons-nous pas voir bientôt Charlemagne?

— « Tu le verras; car c'est un grand guerrier, dit Baligant; mais il n'a plus ses aides: mort est Roland; morts sont ses pairs. Le reste ne compte guère et pliera comme un gant...

261.

« Oui, Charle vient avec dix corps d'armée. Mon messager, le Syrien, l'a vu; et, tout courant, est venu m'aviser.

« Brave est le preux qui fait sonner le cor qu'avait Roland quand il était en vie; brave est aussi le preux qui près de lui marche en faisant retentir la trompette.

« Tu les verras en tête de l'armée, les deux premiers, chevauchant côte à côte.

« Derrière eux sont quinze mille Français, tous jouvenceaux, que Charle nomme « enfants ». Ils sont suivis par autres quinze mille, qui fièrement frapperont sur les nôtres. »

Malprime alors : « Honorez votre fils, en le laissant frapper le premier coup.

262.

« — Beau fils, que peut te refuser un père? » dit Baligant. « J'accède à ton désir.

« Donc, emmenant Torleu, le roi de Perse, et Dapamort, le puissant roi des Wilzes, fais le premier assaut contre les Francs; et puisses-tu mater leur grand orgueil!

« Reviens vainqueur; tu auras beau salaire. Je te promets un pan de mon royaume: tout le pays qu'avait le roi Fleuri. »

Son fils se voit par avance investi... « Merci », dit-il... Pourtant, ce qui l'attend, c'est le tombeau, non pas l'investiture.

263 (1).

Tous les païens se sont armés en hâte.

Ils se disaient :

« Entendez-vous ce son, qui vient de loin et au loin se prolonge? C'est l'olifant; c'est le cor de Roland...

« Dieux, accordez à l'émir la victoire! Que Baligant rende muet ce cor, qui toujours sonne, et sonne et sonne encore! »

264.

L'émir chevauche à travers son armée où sont Persans, Esclavons, Prussiens, Arméniens, Thraces, Hongrois, Avares, Chananéens, Mores et Nubiens.

Là sont aussi les géants de Malprouse; les Misniens

(1) Couplet formé d'après divers textes.

qui ont si grosse tête; les Turcs; les Huns; les barbus de Val-fonde, race toujours grande ennemie de Dieu; les cavaliers de Baldise la Longue; les forts guerriers d'Occiant la déserte, gens dont le cuir est dur comme le fer et leur tient lieu de haubert et de heaume.

L'émir chevauche avec très fière allure.

Derrière lui est son fils, vrai géant, suivi des rois Torleu et Dapamort.

265.

Devant ses pas Baligant fait porter le fier dragon, enseigne des païens, puis l'étendard des deux dieux, Tervagant et Mahomet; puis enfin une image représentant le perfide Apollon.

Dix mécréants, hideux Chananéens, vont chevauchant autour de ces idoles.

Ces sermonneurs crient d'une voix très haute:

« Quiconque veut être aidé par nos dieux les prie et serve avec componction! »

Et les païens de courber bas la tête et d'incliner leurs heaumes éclatants...

266.

« Par Mahomet, dit l'émir, Charlemagne est vraiment fou d'oser nous affronter, quand notre armée compte trente colonnes dont la plus faible a cinquante mille hommes.

« Vous trois, Torleu, Dapamort et Malprime, vous marcherez sur le front de l'armée et conduirez ces vingt-sept colonnes.

« Je n'en retiens que trois, mais les meilleures. Je les mettrai aux prises avec Charle et les barons qui lui feront cortège.

« Qu'il vienne donc! Qu'il se mesure à moi, corps contre corps! Et ses Francs, je le jure, verront tomber sa tête de son buste. »

X. — LA DOUBLE APPROCHE

267.

Fiers de maintien, les Francs ont aperçu l'immense armée de l'émir Baligant dont les soldats chevauchent en vrais preux, tambours battant et trompettes sonnant.

A ce spectacle, ils crient: « Mort aux païens! Gloutons, soyez aujourd'hui confondus!... Vive le roi! Dieu sauve Charlemagne; et que son nom nous mène à la victoire! »

268.

Les deux armées sont brillantes, superbes.

Ni bois, ni monts entre les combattants. Rien ne les peut cacher les uns aux autres: ils se voient bien des deux bouts de la plaine.

Baligant crie: « Allons, ma gent païenne! Chevauchez tous, courez à la bataille! »

Tout retentit d'un grand cri: « Précieuse! » Et les Français répondent par: « Monjoie! »...

L'empereur-roi fait sonner ses clairons, et l'olifant, qui plus qu'eux tous résonne.

« La belle armée! se disent les païens; ah! nous aurons forte et rude bataille! »

269.

Grande est la plaine et large la contrée...

Et de partout les heaumes resplendissent, tout recouverts d'or et de pierreries; et de partout les écus étincellent; et de partout les gonfanons s'agitent; et l'on entend le son clair des trompettes et les très longs appels de l'olifant.

270.

Baligant voit chevaucher l'empereur, tout entouré de chevaliers barbus dont les longs poils sur leurs hauberts s'étalent, tout blancs, ainsi que neige sur gelée.

« Voyez l'orgueil de France la louée, dit le païen à Canabeu son frère. Comme ce Charle avec fierté chevauche! Et quel grand air ont ses barons barbus! Ils frapperont de rudes coups d'épée... La mêlée va être forte et terrible. »

Alors il prend fièrement les devants; et, de plus loin que le jet d'un bâton, marche en avant du premier rang des siens.

« Venez, crie-t-il, je vous montre la route! »

Et, brandissant le long bois de sa lance, vers Charlemagne il en tourne le fer.

271.

Charle le grand voit l'émir, le dragon, et tout ce flot de païens dont la foule, de-ci, de-là, inonde la contrée.

Ferme, intrépide, il crie à pleine voix:

« Barons français, vous êtes bons soldats; rappelez-vous vos anciennes victoires et courez sus à ces lâches païens: toute leur loi ne vaut pas un denier.

« Ils sont nombreux... Eh bien, seigneurs, qu'importe?...

« Qui veut marcher, suive son empereur!

« — Ah! brave roi, répondent les Français, aucun de nous ne vous fera défaut. »

Et Tencendur tout fier fait quatre sauts; et l'on chevauche en dévorant l'espace.

XI. — LA SUPRÊME BATAILLE

272.

Le jour fut clair, brillant fut le soleil.

Les deux armées se déploient magnifiques. Voilà déjà les premiers rangs aux prises...

Tous les Français font jouer l'éperon, lâchent la bride à leurs chevaux courants et frappent dru de leurs lances tranchantes.

273.

Quel preux hardi que le comte Rabel qui, par le choix du grand empereur Charle, porte en sa main l'épée qu'avait Roland!

Des éperons il pique son cheval, et va frapper Torleu, le roi de Perse.

Écu, haubert, rien ne pare un tel coup... Le fer doré traverse le païen. Le voilà qui, sur un lit de broussailles, s'abat meurtri, teint de sang, raide mort.

Les Français crient : « Le Seigneur Dieu nous aide! Servons bien Charle : il a le droit pour lui. »

274.

Fier et fougueux sous son habit de fer, s'en vient le preux que Charle a jugé digne de recevoir l'olifant de Roland. C'est Guinemant.

Il vise Dapamort... La belle joute! On dirait des éclairs, tant sont brillants et rapides les coups.

Le bouclier où luisaient des fleurs peintes est mis en deux; le haubert est percé; le gonfanon du chevalier français pénètre entier dans le corps du païen. Le puissant roi n'est plus rien qu'un cadavre...

Les Francs le voient; et, joyeux, ils s'écrient :

« Frappez, barons ! Qu'aucun bras ne mollisse ! Vous voyez bien que le droit est pour Charle, soldat du Christ contre la gent païenne. Voilà, voilà le jugement de Dieu! »

275.

Sur un cheval tout blanc voici Malprime, qui s'est jeté au fort de la mêlée.

Parmi les Francs il frappe de grands coups et fait des morts dont l'un n'attend pas l'autre. Aussi l'émir, son père, s'écrie-t-il :

« Voyez, barons, mes amis, mes fidèles, voyez mon fils comme il court après Charle! Que de barons il fait choir sur sa route! Je ne pouvais rêver meilleur soldat. »

Et chevauchant, il va de son côté pointer son fer d'où des éclairs jaillissent, faire couler de gros filets de sang et entasser cadavres sur cadavres.

276.

Qu'il était beau de voir ces deux armées entre-heurter leurs bataillons immenses!

Que de grands coups frappe la gent païenne ! Que de tronçons ou d'épées, ou de lances, ou de hauberts ou d'écus en morceaux! Tant est le sol de cadavres jonché que le pied glisse, et l'herbe, tendre et verte, du sang des corps devient tout empourprée.

277.

L'émir aux siens fait un nouvel appel : « Frappez, barons; frappez sur ces chrétiens! »

Quelle bataille! Elle est si acharnée que nul n'a vu ni verra la pareille. Les combattants l'un à l'autre se collent. Rien que la mort ne les peut séparer.

L'émir aux siens fait encore un appel :

« C'est pour frapper que vous êtes ici. Frappez, païens, frappez avec ardeur; et vous aurez femmes gentes et belles, et vous aurez honneurs, bons fiefs et terres.

« — Frappons, crient-ils, faisons notre devoir. »

Ils frappent tant qu'ils y perdent leurs lances. Lors du fourreau ils tirent leurs épées, qui par cent mille au clair soleil reluisent.

Et douloureuse, horrible est la mêlée... Ah! qui fut là vit une vraie bataille.

278.

L'empereur Charle exhorte ainsi ses Francs :

« Vous qui avez mon amour et ma foi, seigneurs barons; vous qui pour votre roi avez livré tant et tant de batailles, conquis de terre et détrôné de rois, je vous en dois, je le sais, le salaire. Eh bien, à vous mes biens et ma personne!

« Vengez vos fils, vos frères, vos amis, qui, l'autre soir, à Roncevaux tombèrent...

« Vous le savez, le bon droit est pour nous.

« — Vous dites vrai, Sire; vous avez droit », crient les Français, et, promettant leur foi, tous d'une voix ils jurent de jamais ne lui faillir, pour mort, ni pour détresse.

Et derechef ils brandissent l'épée, pointent la lance... Horrible est la bataille. Une poignante angoisse étreint les cœurs.

279.

Naime le duc s'aperçoit que Malprime court en tous sens et fait grandes tueries.

Il le regarde avec un œil terrible et fond sur lui d'un indomptable élan.

Il a bientôt démaillé son haubert; lui plonge au corps, avec sa lance aiguë, le gonfanon aux banderoles jaunes; et l'abat mort entre sept cents cadavres.

280.

Mais Canabeu, le frère de l'émir, est là qui vient pour venger son neveu.

Sur le cimier il frappe le duc Naime ; tranche le heaume et fend jusqu'à la chair, qu'il fait saigner, le capuchon de mailles.

Rude est le coup. Le duc, tout étourdi, allait tomber. Mais Dieu lui vient en aide... Il se cramponne au cou de son cheval; et l'empereur accourt le secourir.

281.

Naime le duc est en très grande angoisse...

Le païen va frapper un second coup, quand Charle crie : « Halte-là, vil maraud. Malheur à toi! »

Il brise son écu : contre le cœur lui casse son haubert; pousse la lance à travers sa poitrine; et l'abat mort... La selle reste vide.

282.

Pourtant très grande est la douleur de Charle, qui voit le duc blessé et teint de sang :

« Naime, dit-il, chevauchez près de moi...

« — Ah! dit le duc, puissé-je vivre assez pour vous payer d'un si fameux service! »

Et tous les deux, par amour et par foi, vont chevauchant l'un à côté de l'autre...

Vingt mille Francs chevauchent à leur suite. Ils frappent ferme et jettent morts sur morts.

283.

L'émir, qui court à travers la bataille, a mis à mort le comte Guinemant, le preux Laurent, le marquis Géboüin, le vieux Richard, seigneur de Normandie, et maints barons...

Tous ses païens l'admirent.

« La bonne épée, crient-ils, que Précieuse! Ah! nous avons un rude champion!... Sus aux chrétiens! Frappez, barons, frappez! »

284.

Il fait beau voir les chevaliers arabes, ceux d'Occiant et ceux du pays Basque, de leurs épieux frapper des coups terribles.

Mais ne craignez que les Français s'en aillent...

Ils ont pourtant subi bien grands dommages. Quels deuils encore avant qu'on se sépare! Jusques au soir quelle affreuse tuerie!

Des deux côtés les cadavres s'entassent.

285.

Païens, chrétiens, tous frappent à l'envi.

Qui aurait vu les lances se briser, les écus choir, le fer froisser le fer, les blancs hauberts résonner sous les coups, les boucliers sur les heaumes grincer, les chevaliers tomber ensanglantés, crier, râler, contre terre mourir, saurait ce qu'est une grande douleur...

286.

« O Apollon, Tervagant, Mahomet, crie Baligant, soyez-nous secourables!

« Je vous ferai des statues en or fin. Mais sur les Francs donnez-nous l'avantage! »

Arrive alors son ami Gémalion : « Ah! lui dit-il, nos affaires vont mal. Mort votre fils; mort aussi votre frère : c'est l'empereur, je crois, qui l'a tué.

« J'ai reconnu Charle à sa grande taille.

« D'un vrai marquis il a la fière mine; ses poils sont blancs comme fleurs en avril. »

Alors l'émir penche sa tête sombre; il souffre tant qu'il en pense mourir.

287.

Enfin il dit à Jangleu d'outre-mer :

« Venez ici; Jangleu, que je vous parle... Vous êtes preux; votre savoir est grand, et j'ai toujours suivi votre conseil. Qu'en pensez-vous? Aurons-nous la victoire?

« — Vous êtes mort, Baligant, dit Jangleu. Nos dieux, hélas! ne vous sauveront pas. Si fier est Charle et si preux sont ses hommes! Non, je ne vis jamais tels batailleurs...

« Faites pourtant tout ce qui reste à faire. »

288.

Alors l'émir étale fièrement sur son haubert sa longue barbe blanche, dont le poil luit comme fleurs d'aubépine. Quoi qu'il arrive, il entend se montrer.

Dressé très haut sur son grand destrier et embouchant une claire trompette, il sonne fort...

Tous ses païens l'entendent; leurs bataillons de tous points se rallient; tous crient; les uns semblent braire et hennir; d'autres, vrais chiens, et aboient et glapissent.

Ces enragés sur les Français s'élancent; au plus épais les rompent et les coupent; et ont bientôt fait sept mille cadavres.

289.

Le comte Ogier jamais ne fut couard; il n'est meilleur baron qui porte armure.

Sitôt qu'il voit nos colonnes rompues, d'un bond rapide il court à Charlemagne, et fièrement lui fait ses remontrances :

« Voyez ces gens, comme ils tuent vos Français! Ne plaise à Dieu que vous portiez couronne, si votre épée ne venge telle honte! »

Chacun se tait, et, pour toute réponse, avec fureur pique de l'éperon.

290.

Ah! de quel cœur frappe le vaillant roi!

A ses côtés donnent de rudes coups Geoffroy d'Anjou qui porte notre enseigne, Naime le duc et Ogier le Danois.

Le comte Ogier est vraiment un fier preux; il pousse droit son cheval tout fumant sur le païen qui porte le dragon, terrasse l'homme et foule l'étendard, l'étendard saint que les païens révèrent...

A cette vue, l'émir est hors de lui : il a donc tort; Charlemagne a donc droit!

« Pour Dieu, crie Charle, aidez-moi, mes barons!

« — Le demander, disent-ils, c'est injure. Honte sur qui ne frappe à toute force! »

XII. — JOYEUSE CONTRE PRÉCIEUSE

291.

Le jour avance, et la soirée arrive.

Voici l'émir et le roi en présence : leur forte voix les fait se reconnaître; l'un crie *Monjoie*, et l'autre *Précieuse*.

S'entre-frappant sur leurs écus à fleurs, ils font assaut de rudes coups de lance...

L'écu brisé, le haubert démaillé, désarçonnés, leurs selles renversées, roi et émir tous deux tombent par terre; mais, aussitôt debout, ils se relèvent, et, plus ardents, dégainent leurs épées.

Rien ne peut plus arrêter ce combat; il doit finir par la mort d'un des deux.

292.

C'est un grand preux certes que Charlemagne, mais preux aussi et ne craignant personne était l'émir.

Leurs épées toutes nues, à grands éclairs s'entrecroisent, se heurtent; leurs boucliers sont bientôt mis en pièces, et nu à nu sur leurs hauberts ils frappent. Des heaumes clairs sortent des étincelles...

Le combat dure, il ne finira pas sans qu'un des deux ait avoué son tort.

293.

Le païen dit :

« Charle, rentre en toi-même; sois repentant : tu m'as tué mon fils; et sans raison tu ravages mes terres.

« Deviens mon homme, et je te donne en fief tout ce pays jusques en Orient. »

Charle répond : « Loin de moi telle honte! Paix ni amour ne sont dus aux païens. Mais crois et sers le Roi omnipotent; reçois la loi que Dieu nous a donnée; fais-toi chrétien, et nous serons amis.

« — Tu me fais là un bien mauvais sermon, dit Baligant. Moi, me faire chrétien! Plutôt mourir du tranchant de l'épée (1)! »

Et le combat a repris de plus belle.

294.

L'émir était redoutablement fort.

Il asséna un tel coup sur le heaume du vaillant roi acharné contre lui, qu'il le fendit, et, atteignant la tête, en arracha un grand lambeau de chair.

L'os est à nu; Charlemagne chancelle; il va tomber... Lui vaincu, mis à mort! Dieu le défend... Descendant près de Charle, Gabriel dit : « O grand roi, que fais-tu? »

295.

Quand Charle entend la sainte voix de l'ange, il sort d'angoisse et ne craint plus la mort; le sentiment, les forces lui reviennent.

Sa forte main avec l'épée de France frappe l'émir; met en morceaux le heaume, où flamboyaient des pierres précieuses; lui fend le front d'où jaillit la cervelle, et met en deux, jusqu'à la barbe blanche, son fier visage.

Il est mort sans retour...

« Monjoie! » crie Charle, et, content, il remonte sur son cheval que retient le duc Naime...

296.

Les païens fuient; Dieu veut leur débandade; et les Français ont tout ce qu'ils demandent.

Les païens fuient. Le seigneur Dieu le veut...

L'armée s'empresse à leur donner la chasse.

« Vengez vos deuils, barons, dit Charlemagne; assouvissez le désir de vos cœurs; car ce matin j'ai vu pleurer vos yeux. »

Les Français crient : « Sire, cela nous va. »

Tous de frapper les plus grands coups qu'ils peuvent... Peu de païens échappent à la mort.

XIII. — A SARAGOSSE

297.

Il fait très chaud; la poussière s'élève; elle enveloppe et Français et païens, ceux-ci qui fuient, ceux-là qui les poursuivent.

Éperonnant à force leurs chevaux, ils sont chassés jusques à Saragosse...

Sur son donjon, est montée Bramimonde, avec les clercs et prêtres de sa loi, gens mal pensants qui n'ont pas la tonsure, prêchent le faux et sont haïs de Dieu.

La reine voit la déroute des siens, et crie en pleurs : « Au secours, Mahomet! » puis, se rendant près du lit de Marsile :

« Ah! noble roi, nos hommes sont vaincus; l'émir est mort, tué à grande honte. »

Marsile entend; se tourne vers le mur, pleurant des yeux et cachant son visage; puis, de douleur, il expire...

Les diables prennent son âme où régnait le péché.

298.

Ses ennemis ou tués ou en fuite, Charle vainqueur occupe Saragosse, dont ses soldats ont abattu les portes.

On ne peut plus défendre la cité : il le sait bien; et fait entrer son monde, qui gîtera dans la ville conquise.

Fier est le roi à la barbe chenue.

Les tours lui sont remises par la reine, dix grandes tours et cinquante petites.

Tout réussit à qui a Dieu pour soi.

299.

Le jour s'achève et la nuit est venue; la lune est claire et les étoiles flambent.

L'empereur-roi est maître à Saragosse...

Mille Français courent toute la ville. Les mains armées de marteaux et de haches, ils vont fouillant mosquées et synagogues, pour y briser les statues des idoles.

---

1 *Mieux voil mocir de l'espée que trenchie.* Ce vers est du manuscrit de Paris.

De leurs magies, de leurs sorcelleries il ne doit plus rester aucun vestige.

Qui croit en Dieu, le montre par ses actes. Ainsi fait Charle; il veut que ses évêques, après avoir dûment béni les eaux, au baptistère amènent les païens.

S'il en est un qui veuille y contredire, il le fait pendre, ou brûler, ou occire.

Plus de cent mille ainsi sont baptisés, et faits chrétiens.

La reine est exceptée.

Elle sera menée en douce France. C'est par amour qu'il veut la convertir.

XIV. — LE RETOUR A AIX PAR BORDEAUX ET BLAYE

300.

La nuit passée, le jour clair apparaît.

Ayant garni les tours de Saragosse de chevaliers qui garderont la ville, l'empereur part, avec toute l'armée; et Bramimonde est emmenée captive: mais il ne veut lui faire que du bien...

Joie et fierté font battre tous les cœurs.

Vainqueurs et forts, on traverse Narbonne (1), et puis Bordeaux, la cité de valeur, où sur l'autel du grand Saint Séverin est déposé l'olifant, garni d'or. Les pèlerins qui vont là l'y verront...

Après, passant en bateaux la Gironde, on va à Blaye, où on laisse Roland, et Olivier son noble compagnon, et l'archevêque aussi vaillant que sage.

Les trois barons, clos en leurs blancs cercueils, sont déposés dans l'église de Blaye, à Saint-Romain... Ils gisent là, les preux... Que tous les saints et Dieu leur fassent paix (2)!...

301.

Et derechef, à travers monts et vaux, Charle chevauche... Il chevauche si bien que jusqu'à Aix il ne s'arrête plus.

(1) Il n'était pas naturel de passer par Narbonne pour aller des Pyrénées à Bordeaux et à Blaye. Mais, comme la prise de Narbonne resta célèbre, le poète a peut-être tenu à la rattacher au retour de Charlemagne, sans d'ailleurs la raconter. Ce qui le ferait croire, c'est que le manuscrit de Venise donne, en cet endroit, le récit de la prise de Narbonne emprunté au poème d'Aimeri.

M. Gaston Paris pense qu'il s'agit ici d'un fleuve que passa l'armée, l'Adour, probablement.

(2) Au XVIe siècle, l'historiographe de l'électeur palatin Frédéric II, a consigné, dans sa biographie latine de ce prince, de très curieux détails sur des visites faites à Blaye au tombeau de Roland.

Charlemagne et ses preux étaient réputés des géants; et, en Allemagne, pour désigner un colosse, on disait volontiers: C'est un Roland.

François Ier, lors de son retour d'Espagne où sa captivité venait de finir, s'arrêta dans la ville de Blaye, et voulut constater par lui-même si l'opinion reçue était fondée.

Il descendit donc dans le souterrain mortuaire de l'église Saint-Romain, et détacha un morceau de la dalle de marbre blanc qui recouvrait les restes de Roland. Un moment, ses regards plongèrent dans l'intérieur du cercueil, puis, il fit rajuster le marbre avec de la chaux.

On remarqua que François Ier ne dit mot de ses impressions. N'était-ce pas qu'il avait été déçu et avait à cœur de n'en rien laisser paraître?

C'est ce qui voulut vérifier notre historiographe, venu à Blaye, peu de jours après, à la suite du prince palatin qui se rendait en Espagne chez Charles-Quint.

D'accord avec le médecin de Frédéric II, il interrogea le religieux qui avait montré à François Ier le sépulcre de Roland.

Le religieux assura que les os du preux étaient vraiment gigantesques, et que, si son cercueil n'était pas d'une longueur extraordinaire, c'était parce que, le squelette ne tenant plus, les os avaient été liés en fagot. A l'en croire, les tibias mesuraient environ trois pieds. Il ne fallait pas être surpris que François Ier n'en eût rien dit. L'excès même de l'étonnement lui avait ôté la parole...

Il advint que le moine, appelé par le prince, laissa là les deux questionneurs. Aussitôt ceux-ci de courir au cercueil. Ils constatent que le mortier n'a pas pris, et enlèvent le morceau de marbre.

Que voient-ils? Rien qu'un tas d'osselets dont le plus long ne dépassait pas la longueur d'un doigt.

Ils rirent fort de la hâblerie du moine gascon.

Là il descend au perron du palais.

A peine est-il monté dans le palais, que, par message, il convoque ses juges, les plus prudents d'entre les gens de France, Lorrains, Frisons, Saxons et Bavarois, Normands, Bretons, Allemands, Bourguignons et Poitevins. Il les fait tous venir, pour commencer le plaid de Ganelon.

JOSEPH FABRE.

(*A suivre.*)

NOTES ET IMPRESSIONS

Les journaux sont pleins de la grande enquête sur le roman-feuilleton. M. Ernest La Jeunesse admire, non sans lyrisme, les aventures populaires; et M. Lucien Descaves dévoile les petits mystères de leur confection. L'article de M. Descaves est amusant. Il décrit tout au long les ateliers dramatiques, leur personnel. Il révèle ce grand problème de la « division du travail ». Les uns sont chargés des scènes d'amour, les autres réussissent plus aisément les silhouettes de traitres; une équipe est spécialement affectée aux rapts, enlèvements et vols à main armée. On dirait la tirade de Strafforel des *Romanesques*. Et ceci exposé, M. Descaves et ses confrères se demandent si l'on ne doit pas abolir le roman-feuilleton.

J'avoue que ce serait dommage.

Le roman-feuilleton donne non seulement de la joie aux lecteurs, mais encore à ceux qui le cultivent. Cette joie, les feuilletonistes la méritent; ils sont parfois de braves gens. Parmi eux se rencontrent des âmes timides, des cœurs naïfs. Leur intelligence occupée à tisser le plus de drames possible, à chercher toutes les complications du monde, ne peut être compliquée. Elle n'a pas le temps. Bien souvent ils

sont des victimes. A force de dresser des embûches, de donner à conspirer, de machiner des traîtrises, ils ne doivent plus guère y croire ; la vie leur paraît simple, simple!... Et on se laisse « rouler » par scepticisme de métier.

Et ce sont des demi-gens de lettres qui ont voulu être des gens de lettres (voilà déjà une noble ambition!), qui n'ont point réussi, savent mal écrire, et demeurent tout de même dans la littérature. Ils disent : « Moi je ne suis pas un écrivain! » attendent que l'on proteste, et, si on ne proteste pas, se consolent en portant à l'impression leurs pages « écrites ». On proteste presque toujours. D'ailleurs ils se font cent mille livres de rentes et ne sont pas très malheureux. Pourtant, certains jours, ils voudraient bien avoir du talent comme les autres, et ces jours-là ils font de la mauvaise copie.

Ils sont nécessaires. Leurs histoires sont un soulagement à tout le mystère de la vie. Elle sont compliquées seulement en apparence, s'emboîtent les unes dans les autres, les traîtres sont toujours découverts; et au moins il y a des traitres. Chaque jour nous voudrions découvrir leurs semblables, et nous expliquer à nous-mêmes nos chagrins et nos angoisses par des procédés de feuilleton. C'est très difficile. Il faut lire livraisons sur livraisons, on a l'esprit faussé, on devient un peu bête, mais on est bien plus content. Si seulement on était sûr de « bien finir ».

Et puis supprimer le rez-de-chaussée d'un journal ce serait lui enlever toute logique. Le rez-de-chaussée est la raison d'être des nouvelles diverses, leur poésie. Il m'est douloureux ou indifférent de savoir qu'un homme s'est jeté du parapet du pont d'Austerlitz dans la Seine, si je n'apprends pas, quelques lignes plus loin, qu'une baronne passant par là a commandé à ses gens de se précipiter dans le fleuve, de sauver le jeune homme et vient de l'adopter pour son fils. Était-ce le même? Oui, c'est le même. Aussi, un nouveau lecteur infortuné ne recommencera plus. S'il recommence et si la baronne ne vient pas, il nagera vigoureusement et atteindra la rive. La grande dame était en retard, mais il n'est pas possible qu'il n'ait pas, lui aussi, sa petite Providence. Ce n'est quelque fois que le numéro du *Petit Journal*, le lendemain.

Oui, les romans-feuilletons sont la vraie poésie du peuple, la seule qu'il puisse comprendre, car elle conte les aventures d'êtres strictement vêtus comme lui. Le peuple a le cerveau étroit, le rêve égoïste, il veut qu'on lui montre directement qu'il s'agit de lui. Les rez-de-chaussée remplissent seuls cette condition. Ils célèbrent la *Marchande des Quatre-Saisons*, le *Coltineur*, les *Marchandes de Violettes*, le *Trottin;* chaque métier aura son tour : c'est là du lyrisme approprié. Le trottin s'est consolé avec sa propre histoire ; le coltineur n'est pas impatient, car il sent que son histoire viendra. Allez donc leur donner à lire les *Rayons et les Ombres*, le *Contrat social*, *Adolphe*, vous verrez si ça les empêchera de se jeter à l'eau.

* * *

Que faire pendant le ballet de *Robinson* à moins que l'on ne songe. A quoi songer, sinon à Robinson. C'est véritablement une histoire suggestive que celle de cet homme tout seul dans son île, et le pauvre Daniel Defoë, boucher, bonnetier et homme politique, auteur d'un *Traité contre les Turcs*, du *Poème du véritable Anglais*, de la *Thèse en faveur des non-conformistes*, méritait de vendre plus chèrement ce livre qui lui assura la célébrité. Defoë se défit du manuscrit de *Robinson* pour 10 livres sterling. « C'est, — dit-il au libraire auquel il le livra, — un petit roman écrit pour m'amuser, avec légèreté, avec délicatesse, et qui ne me paraît pas devoir beaucoup réussir auprès du public. » Néanmoins le libraire l'acheta et fit bien.

On a passionnément écrit sur le livre de *Robinson*. C'est de lui que Jean-Jacques Rousseau disait dans l'*Émile* : « Si l'on peut inventer une situation où tous les besoins naturels de l'homme se montrent d'une manière sensible à l'esprit d'un enfant, et où les moyens de pourvoir à ces mêmes besoins se développent successivement avec la même facilité, c'est par la peinture vive et naïve de cet état qu'il faut donner le premier exercice à son imagination.. Quel est donc ce merveilleux livre? Est-ce Aristote ? est-ce Pline ? est-ce Buffon? Non; c'est *Robinson Crusoë*. »

Depuis Jean-Jacques Rousseau on a vu dans cette légende le modèle de l'énergie anglo-saxonne. Ceci ne me semble pas dépourvu de quelque exagération. Robinson me paraît un maître d'énergie pour gens du monde; un professeur pour ouvrages de dames. (Voyez ce qu'il fabrique dans l'île.)

Il montre surtout que l'on n'est jamais seul, qu'il n'y a pas de malheurs irréparables, — il en est la preuve, — que les catastrophes ont leur bon côté. Le fait est que son île déserte n'est même pas déserte, tout de suite il y rencontre un pas. Nulle part on n'est complètement seul. Vendredi, en outre, symbolise le domestique indispensable aux gens qui se respectent; grâce à lui les petits travaux répugnants sont évités. Forcément, puisque deux êtres sont en présence, l'un d'eux se dévouera. Et l'existence s'écoulera un peu trop en plein air, mais avec douceur et originalité. L'isolé pensera aux surprises qui l'attendent, au retour tout de même bien probable, à la personnalité que lui crée cette aventure, à la joie qu'il aura de la conter.

Ainsi l'histoire de Robinson ne nous déplaît pas, et quelques-uns souhaiteraient d'être Robinson pour d'autres causes : il est la victime d'un malheur exceptionnel, et ce malheur lui donne un rude désir d'une autre existence bien pauvre en elle-même pour peu qu'on la considère de près, mais embellie par la solitude et par les rêves. Alors il lui est permis de s'abandonner aux espérances les plus violentes, mieux que les autres hommes, et d'aimer aussi de toute son ardeur.

Lui aussi on l'aime. Les petits enfants, parce qu'il est le héros d'une aventure merveilleuse; les gens du peuple, qui sont aussi des enfants, parce qu'il est un débrouillard (il ne s'embarrasse de rien et vit grâce aux métiers qui les font vivre eux-mêmes); tous les hommes, parce que leur espérance se plaît à le contempler dans son malheur tandis qu'ils sont toujours entourés de quelques amis. Il est celui qui n'embrasse personne, qui ne sait comment se nourrir demain, qui se tait. Il aide à savourer trois plaisirs de l'existence : la table, une chère présence et des causeries. En même temps il nous rassure sur un malheur possible. Nous pourrions bien nous trouver dans son cas. Notre imagination fait une petite débauche et rêve de catastrophes semblables. Alors? alors on s'en tire quand même, pourquoi ne pas l'imiter? Une table, une peau de bête, la vaisselle, tout cela, on le voit, n'est pas malaisé à fabriquer, et la chèvre est charmante. Enfin, avec de la chance on peut rencontrer mieux que Vendredi...

Mais le ballet finissait. Et mon attention était violemment attirée par ces sortes de femmes appelées danseuses qui s'avançaient en groupes sur le devant de la scène, dans des attitudes affectueuses avec, sur les lèvres, un sourire contraint, mais tout de même content, parce qu'elles étaient ensemble.

* * *

Guerrita s'en va. C'est le plus célèbre matador de l'Espagne. Il a peut-être mis à mort dix mille taureaux. Il s'en va, il se retire. Pour rien au monde je ne le laisserai partir sans lui faire mes adieux. Je l'ai vu l'autre été aux courses de Bayonne. Il était charmant et prudent. Le pauvre homme avait 3 millions, six enfants, et se ménageait. Il ne faisait que les passes nécessaires et ne se mettait à genoux que le taureau bien mort. On le regrettera néanmoins. C'est, il y a huit jours, à Madrid, que sa femme lui a coupé le chignon en pleine arène (*cortar la coleta*) ; l'opération s'est faite au milieu d'une affluence considérable d'amis qui ne cachaient pas leurs larmes. Désormais Guerrita se consacrera tout entier à l'élevage; il « préparera » de bons petits taureaux aux petites cornes bien pointues pour les petits confrères, et s'il est prudent, il empêchera ses enfants de s'approcher trop près de la ganaderia. Voilà une retraite bien gagnée, une fortune bien acquise. Est-ce que je plaisante?... A peine un tout petit peu.

EDMOND SÉE.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

P. DE NOLHAC : **le Château de Versailles** (Soc. d'Édition artistique). — GACHE : **la Rhétorique du Peuple.** — LE Dr MARDRUS : **les Mille Nuits et Une Nuit** (*Revue Blanche*). — G. MICHAUT : **le Génie latin** (Fontemoing).

Je bornerai à signaler l'apparition du *Château de Versailles*, l'ouvrage de début de la Société d'Édition artistique, n'en ayant encore sous les yeux que le premier fascicule, dont les reproductions d'estampes anciennes, d'une fidélité qui tient presque du prodige et les superbes planches hors texte font augurer une des plus belles créations dont s'honore l'art du livre en France. Quant au texte, dû à la plume, compétente s'il en fut jamais, de M. Pierre de Nolhac, conservateur de ce musée unique au monde, il en sera parlé plus longtemps dans la *Revue* lorsque la publication sera assez avancée pour qu'un jugement, au moins provisoire, puisse être formulé. Il me sera permis toutefois de recommander à tous les fervents du « pèlerinage poétique », à Versailles, dont parlait Jules Janin, l'introduction, d'une élégante sobriété et d'une poésie voilée de quelques ombres de tristesse. Ici c'est le conservateur artiste qui parle :

> Qui pourrait avoir la prétention de reconstituer, autrement que par la pensée et par l'étude, les aspects somptueux du siècle ancien? L'espoir chimérique de restaurer le passé conduit, la plupart du temps, à en achever la destruction. Jouissons plutôt de ce qui a survécu; conservons à tout prix ce que les touches du temps ont contribué à embellir : respectons l'harmonieux ensemble qu'il a créé et devinons, par les débris qui en demeurent, ce que fut l'œuvre de Louis XIV dans son intégrité magnifique.

Mais dès le premier chapitre, *Versailles sous Louis XIII*, c'est le conservateur savant qui prend la direction suprême tout en laissant à l'artiste sa pleine liberté d'action, et nos lecteurs se souviennent, pour avoir lu ces quelques pages dans un de nos numéros, avec quelle rigueur sont passés au crible les traditions qui nous sont parvenues au sujet de ce Versailles primitif.

Je me permettrai de présenter ici, malgré son humble apparence, un petit livre dont le titre fera peut-être sourire ou hausser les épaules, mais qui donne beaucoup plus qu'il ne promet et qui, pour tout dire en deux mots, est court et excellent : *la*

Rhétorique du Peuple. Ce n'est point un de ces manuels pesants et pédants qu'on nous faisait avaler au collège : M. Gache ne vous parlera ni de synecdoque ni de métonymie, grands mots que Pradon, et vous, et moi, croyons des termes de chimie ; mais il vous indiquera la méthode à suivre pour bien penser, pour bien écrire et pour bien parler, c'est-à-dire simplement, et par là il vous mettra à même de remplir convenablement vos devoirs de citoyens.

Le peuple lira-t-il ces quelque cent pages émues et sensées ? Je l'espère ; je n'en suis, hélas ! nullement certain.

Accuserons-nous pour cela le peuple d'indifférence et de scepticisme ? Accusons-nous nous-mêmes plutôt de n'avoir pas su faire son éducation en trente ans de démocratie. Et songeons par quelles épreuves intellectuelles et morales il nous a fallu passer, pour qu'au sortir de la lecture d'un livre comme celui de M. Gache nous trouvions que cela est sain, que cela est hardi, que, par conséquent, cela est profondément intéressant.

Les Mille et une Nuits ! quel titre évocateur de plus de souvenirs d'enfance que celui-là ? quand nous contons à des enfants *Ali-Baba* ou *Sindbad le Marin*, ne nous laissons-nous pas prendre encore à la magie de ces merveilleuses histoires comme autrefois quand elles nous furent contées ? Une nouvelle traduction est donc la bienvenue. Traduction littérale et complète, nous dit-on ; tant mieux ! ces deux qualificatifs sont faits pour piquer notre curiosité. En effet, cette version ne ressemble guère à celle de Galland « où les sultans, les vizirs, les femmes de l'Arabie ou de l'Inde s'y expriment comme à Versailles et à Marly ».

J'ajouterai que je ne la déteste pas, cette vieille amie, et que l'anachronisme qu'on lui reproche ne me paraît pas si violent. Mais j'ai pris grand plaisir aux *Mille nuits et une nuit* (ce bon abbé Galland avait, le scélérat ! falsifié jusqu'au titre de l'original) telles qu'elles nous sont présentées par le docteur Mardrus. Il y a bien, à dire vrai, dans la disposition des matins et des nuits un détail que je ne saisis pas... mais peu importe.

Deux volumes ont paru : il y en aura seize, édition de lettré, *non ad usum puellæ*, mais l'éditeur d'une œuvre d'art s'adresse au public qui lui plaît. L'entrée en matière prise à part, ce début plein de verve et de philosophie ironique, les contes du premier volume me paraissent un peu ternes, mais quelle habileté de composition, quelle netteté dans le dessin des types et quel excellent comique dans l'*Histoire du Bossu avec le tailleur, le courtier chrétien, l'intendant du roi et le médecin juif* qui ouvre le tome II ! A sa lecture j'ai ri comme l'enfant de jadis et j'ai goûté comme le critique d'hier et d'aujourd'hui, jouissance d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare. J'ai fort apprécié aussi les citations de poètes arabes qui émaillent les contes et que Galland avait impitoyablement escamotées. En voici une, une seule :

O Poète, le vent de la fortune jamais de ton côté ne soufflera ! Ignores-tu, naïf, que ni ta plume de roseau ni les lignes harmonieuses de l'écriture ne t'enrichiront jamais ?

Le génie latin étant politique, foncièrement, la littérature qu'il a créée aura ce même caractère, dans le sens louable ou fâcheux du mot ; ce sera, avant tout, ce qu'on appellerait aujourd'hui une littérature à tendances. Maniée par une race rude et inculte dans un but tout utilitaire, elle dédaignera l'art après l'avoir longtemps ignoré ; sous l'influence du séduisant génie grec, elle se polira et produira dans beaucoup de genres étrangers et dans le seul genre national, la satire, de maîtresses œuvres dont le but sera élevé, mais politique encore : la glorification de la patrie romaine. Voici le point culminant, le siècle d'Auguste, où l'on jouit de la paix et où l'on peut s'imaginer jouir encore de la liberté. Celle-ci une fois irrémédiablement perdue, le sens politique s'atrophie et la littérature, politique encore, mais réduite à la basse adulation, devient la proie des rhéteurs plus ou moins habiles. Les Antonins eux-mêmes ne peuvent enrayer le cours de cette rapide décadence : morte la politique, comment la littérature vivrait-elle ? Autant essayer de faire verdoyer un arbre dont on a tranché la racine...

M. G. Michaud, après une étude de la race et du milieu qui le conduit à la conclusion que j'ai tâché de résumer, recherche si cette conclusion est fondée en examinant les divers genres cultivés avec succès par le génie latin : l'éloquence, la tragédie, la poésie lyrique, etc.

En lisant ces pages ingénieuses et fortes, je songeais combien il serait facile de rendre attrayantes des études aujourd'hui si arides, et après avoir pris *complètement* connaissance des œuvres antiques (en s'aidant des traductions), d'en dégager la haute philosophie ! Quel sera le Maître qui osera apprendre à ses disciples à réfléchir plutôt qu'à feuilleter des dictionnaires et à ânonner le mot à mot ?

G. Art.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 3813. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 19. 4e SÉRIE. — TOME XII. 4 NOVEMBRE 1899.

LES DERNIERS MOIS
DE LA VIE DE CHOPIN [1]

Le 17 octobre dernier, la colonie polonaise de Paris a célébré le cinquantième anniversaire de la mort de Frédéric Chopin, le grand compositeur, qu'en dépit de son ascendance française elle regarde comme un compatriote, puisqu'il est né sur la terre polonaise, et que, bercé pendant toute son enfance par les douces mélodies des paysans slaves, ce sont elles qui ont fait éclore son génie, elles que l'on retrouve à chaque instant, dans les pages magiques de son œuvre.

Malheureusement, une querelle au sujet de la nationalité du maître divise, *assure-t-on*, Français et Polonais, et retarde l'érection du buste destiné au parc Monceau. Les Parisiens disent avec une certaine raison que Chopin, fils d'un Lorrain qui avait émigré à Varsovie, est bien Français. N'est-ce pas vers la patrie de ses ancêtres qu'il a porté ses pas, à peine âgé de vingt et un ans, et n'est-ce point à Paris que sa gloire fut consacrée, qu'il écrivit son œuvre presque tout entière et qu'il mourut, hélas! à peine âgé de trente-neuf ans (2) ?

En attendant que l'union se fasse, et qu'on sacre tout simplement Chopin franco-polonais, le grand maëstro attend son buste, et l'on songe involontairement à la fine riposte qu'il fit tout jeune à un trop zélé admirateur de son génie naissant qui prétendait lui élever une statue :

« Construisez toujours le socle, j'y placerai le buste d'Elsner (son maître)! »

Eh bien! nous aussi, construisons toujours le socle !... Le jour viendra où, d'un seul élan, les mains des Français et des Polonais s'uniront pour y mettre l'effigie de celui qui chaque jour encore fait battre nos cœurs (1) sans différence de nationalité.

C'est au mois de juillet 1847 qu'avait sonné, après huit ans d'orages et de passion, l'heure cruelle de la rupture finale entre George Sand et Chopin. L'artiste en avait éprouvé une secousse si terrible, que, pendant soixante jours, le docteur Molin le disputa à la mort. Sorti enfin de cette crise épouvantable, il erra de droite et de gauche, comme une âme en peine, et finalement la révolution de Juillet le vit fuir vers la brumeuse Angleterre qui devait achever de le perdre physiquement.

Lorsqu'en mars 1849, il rentra enfin à Paris, dans son appartement du square d'Orléans, ses amis, en le retrouvant pâli, voûté, chancelant, et secoué à chaque instant par d'effrayantes quintes de toux, avaient éprouvé une douleur sans pareille.

1) M. Ferdinand Hœsick a fait en polonais, à Varsovie, une conférence sur les derniers mois de la vie de Chopin. Je lui ai emprunté une grande partie des détails de cet article.

2 Le 17 octobre 1849.

(1) Frédéric Chopin, né le 22 février 1810, au village de Zelazowa-Wola, dans les environs de Varsovie, était fils d'un Français. Son père, Nicolas Chopin, né à Nancy en 1782, vint à Varsovie, appelé par un compatriote, pour diriger une importante manufacture de tabac. La Révolution lui ayant fait perdre sa place, il s'engagea comme volontaire sous les ordres de Kosciuszko (1791), et défendit Varsovie contre les Prussiens. Blessé, malade, force lui fut de rester en Pologne et de devenir professeur de français. Il épousa alors une charmante jeune Polonaise qu'il aimait, Julie Krzyzanowska, devint professeur d'un lycée de Varsovie, et ouvrit un pensionnat français, où son fils fut élevé avec les jeunes gens de la noblesse polonaise

Une déception terrible attendait encore le malheureux musicien; son cher docteur Molin, celui qui espérait lui rendre la santé une seconde fois, succomba soudain à une maladie foudroyante.

Alors un amer désespoir s'empara de Chopin. Il ne croyait plus à rien, ni à personne. Tour à tour les docteurs Cruveilhier, Louis, Fraenkel se succédaient autour de lui, il ne les écoutait pas. « Depuis que j'ai envoyé au diable toutes leurs drogues, écrivait-il à son ami Grzymala, je me sens plus fort. Cependant j'étouffe toujours », et il ajoutait avec un peu d'amertume : « Dieu sait à quel râtelier je mangerai bientôt! » Ses amis heureusement l'entouraient beaucoup : il y avait d'abord le pianiste Gutman, celui de ses élèves que Chopin appréciait le plus; Franchomme le violoncelliste, le peintre Delacroix, Pleyel, Clésinger, le sculpteur, et gendre de George Sand; Norwid, le poète Alexandre Czartoryski et sa femme la princesse Marceline qui, elle aussi, était une des élèves préférées de Chopin; les Misses Sterling arrivées d'Écosse pour le soigner. Il recevait en outre fréquemment les visites de ses élèves et admiratrices : les princesses Adam et Rose Czartoryska, la comtesse Delphine Potocka et sa sœur la princesse de Beauvau, née Komar, la comtesse Obreskoff, la baronne de Rothschild, Mmes Franchomme, Clésinger, Mlle de Rozières, celle-ci très connue de George Sand, la jeune comtesse O'Meara, Mlle Élise Gavard.

Naturellement il ne pouvait plus être question de reprendre les leçons, et Chopin, que l'avenir effrayait, avait voulu malgré son état se remettre avec une ardeur fébrile à la composition; mais, comme il l'avait écrit déjà d'Angleterre à son ami Fontana, il s'en sentait incapable : « Non pas, disait-il, que je n'en aie le désir, mais la force physique me manque et je m'en vais, égaré, de branche en branche! »

Cette lutte entre ses nerfs affaiblis et la recherche de l'inspiration l'exaspérait à un tel point qu'à chaque instant, on le voyait jeter ses manuscrits au feu. Seules, deux mazurkas trouvèrent grâce devant lui : la première en *sol mineur*, qui peut être considérée comme une de ses œuvres les plus parfaites au point de vue de la forme et de la mélodie; la seconde, en *fa mineur*, empreinte de cette navrante mélancolie d'une âme qui va quitter la terre. Ce fut son chant du cygne, mais il n'eut pas même la force de l'interpréter sur le clavier.

En même temps, il terminait plusieurs œuvres, et élaborait un travail qui devait être le résumé de sa longue expérience sur l'étude du piano; aussi, journellement entretenait-il ses amis des merveilleuses théories qu'il allait y développer : « Je l'appellerai *la méthode des méthodes*, disait-il gaiement, puis avec une exaltation fiévreuse : « Mon plan est fait!... j'ai déjà esquissé quelques chapitres! »

Hélas! un jour la plume lui tomba des mains.

C'est à ce moment qu'un de ses anciens camarades de collège, Alexandre Jelowicki, un ardent Résurrectionniste, revint de Rome. En revoyant l'artiste, l'abbé fut atterré. « Était-il possible qu'une âme habitât ce cadavre! » Il n'ignorait pas avec quel soin pieux la mère de Chopin avait jadis élevé son fils bien-aimé, mais que restait-il de cette foi ingénue puisée dans le milieu tendre et patriarcal où l'enfant avait été élevé? Cette foi, il le savait, avait sombré sous l'influence d'amitiés fatales! celle de George Sand en particulier, et le doute, ce ver rongeur des âmes impressionnables et sincères, s'était attaqué à lui.

Il n'était plus en effet le naïf enfant qui, à vingt ans de là, seul à Vienne, pour la première fois, et obligé d'y passer la fête de Noël loin de parents tendrement aimés, s'était dirigé à minuit vers l'église de Saint-Étienne, et là, dans l'imposante majesté de cette voûte silencieuse, entouré de lugubres pierres tombales, il avait laissé déborder les flots d'émotion religieuse qui emplissaient son cœur, et gémi d'être seul, alors que ceux qu'il chérissait partageaient en ce moment, sans lui, le pain bénit traditionnel.

Ce n'était pas non plus le timide virtuose, débarquant à Paris en 1831, et qui, effaré du souffle révolutionnaire qu'on respirait dans la grande ville, allait si souvent s'abriter et se recueillir à l'ombre des grands piliers de Notre-Dame.

Mais, si le doute avait appesanti sur lui son lourd manteau, il n'était cependant pas encore un incrédule, et la preuve en était aux terreurs qui hantaient ses nuits, avant sa rupture avec l'auteur de *Lelia*, à la pensée que cette union, qui lui tenait si fort à cœur, n'était pas sanctionnée par l'Église, et que chacune des joies qu'il goûtait était empoisonnée par la certitude du châtiment éternel.

George Sand, elle, observait avec une surprise mêlée d'un peu d'ironie, des symptômes que sa nature indépendante et affranchie de tout préjugé ne pouvait comprendre : « La mort de son père 1844) », écrivait-elle, « et celle du Dr Matuszinski avaient été pour Chopin de terribles coups. Le dogme catholique enveloppe la mort de terreurs funestes; Chopin au lieu de rêver pour ces âmes si pures un monde meilleur, n'avait que de mortelles visions, et j'étais obligée de passer maintes nuits dans une chambre proche de la sienne, prête cent fois à quitter mon travail pour chasser les spectres qui hantaient ses veilles ou son sommeil! »

Elle ne se rendait pas compte que ces spectres étaient ceux du remords, et que c'était la douleur de voir ces âmes pures, monter dans des sphères inaccessibles pour lui, qui déchirait l'âme du malheureux artiste.

Ailleurs, George Sand donne encore une autre preuve que Chopin n'avait pas complètement renoncé à la foi de ses parents : « J'acceptais tout de

sa vie, telle qu'elle se continuait en dehors de la mienne », écrit-elle. « N'ayant ni ses goûts, ni ses idées en dehors de l'art, ni ses principes politiques. Étranger à mes études et par suite à mes convictions, enfermé qu'il était dans le dogme catholique, il disait de moi, comme la mère Alicia, dans les derniers jours de sa vie : Bah ! bah !... je suis bien sûre qu'elle aime Dieu ! »

La première entrevue entre le digne Résurrectionniste et Chopin avait été poignante. Ils avaient parlé du passé et mêlé leurs larmes au souvenir de la mort tragique du frère de l'abbé, tué dans l'insurrection polonaise.

Profitant de cette minute d'émotion, le prêtre avait évoqué l'âme si tendre, si chrétienne de la mère de Chopin. Il avait fait revivre l'époque lointaine où, dans la douce maison familiale, elle avait joint les mains de ses trois enfants chéris et leur avait appris à murmurer le nom de Dieu.

Chopin, profondément remué, l'écoutait; mais, comprenant où voulait en arriver son ami, il l'avait arrêté brusquement. L'essence de son caractère était la droiture, la sincérité, il lui répugnait donc de tromper son vieux camarade.

« Il me serait bien doux, avait-il dit, de mourir en chrétien, par égard pour la mémoire de ma mère bien-aimée ; mais comment accepter des sacrements que je ne comprends plus, du moins comme tu les comprends, toi ? J'admets la douceur de la confession, lorsque c'est l'épanchement d'un cœur dans le sein d'un ami, mais pas comme sacrement.

« Si tu le souhaites, je veux bien me confesser à toi par amitié seulement, et *pas autrement*. »

Une telle fermeté avait ébranlé l'abbé, mais il ne se tenait pas pour battu, persuadé de l'apaisement qui naîtrait dans l'âme du l'artiste lors de sa pleine réconciliation avec Dieu, et il s'était mis à lui parler de la toute-puissante miséricorde divine, cherchant, avec un peu trop de zèle peut-être, à ébranler les convictions du malade.

A la fin Chopin, énervé d'une pareille insistance, lui avait fait comprendre d'un geste bref qu'il était temps de mettre un terme à cette irritante et inutile discussion. « N'avons-nous pas cent autres sujets de conversation ? disait-il, et puis je ne suis pas prêt à mourir !... Si souvent ma vie n'a tenu qu'à un fil, et cependant ce fil ne s'est pas rompu ! Si j'ai jamais la velléité de me confesser, sois certain que je ne m'adresserai qu'à toi ! » Et l'abbé avait dû se contenter de ce mince engagement, se promettant bien de revenir à la charge.

Cependant, une question fort grave bouleversait de son côté l'âme soi-disant *voltairienne* de Chopin. Il constatait avec épouvante que sa caisse se vidait à vue d'œil. Le jour arriva enfin où la petite somme apportée d'Angleterre se trouva épuisée. Le brave Franchomme, qui s'était chargé de la question financière, eut un moment de stupeur, surtout lorsqu'il constata l'exaspération de son malheureux camarade. A tout prix il fallait sortir d'une situation pareille. Il se résolut alors de s'en ouvrir aux amis les plus intimes de Chopin.

Spontanément, miss Stirling, la riche Écossaise, offrit vingt-cinq mille francs, dont Chopin, pressé par la nécessité, n'accepta que douze mille, et à titre de prêt.

Hélas ! quels sentiments de douleur et de révolte n'éprouve-t-on pas à la pensée que cet homme de génie qui léguait à la postérité des millions, sous la forme de la mine inépuisable de ses mélodies, en était réduit à accepter presque l'aumône pour avoir le droit d'agoniser décemment !...

Se figure-t-on seulement les sommes colossales qu'il aurait touchées s'il avait pu profiter du droit de reproduction de ses œuvres ?

Mais il en cédait à vil prix la propriété intégrale à ses éditeurs (1). Une mazurka était payée trois cents francs, et le *Prélude en do dièse mineur* fut acheté par Pleyel cinq cents francs.

Le mois de mai arriva et, avec lui, le choléra s'abattit sur Paris.

Trop faible pour fuir, accablé par les chaleurs précoces, le pauvre malade avait pris en horreur son appartement du square d'Orléans, et c'était après l'air des champs qu'il aspirait follement. Depuis huit années, n'était-il pas accoutumé de passer l'été à Nohant ? Combien dure était pour lui la pensée que désormais la vue des frais paysages du Berri lui était interdite !

C'est au n° 74 de la rue de Chaillot, dans un coin encore débordant de verdure à cette époque, que les amis du pauvre malade lui trouvèrent un gîte.

De ses fenêtres inondées de soleil et situées au premier étage, Chopin dominait à la fois Paris et ses environs : et c'était l'Arc de Triomphe, la coupole d'or des Invalides, les merveilleux bords de la Seine, et, s'étageant au loin, les collines bleuâtres de Sèvres et de Meudon.

Le prix de l'appartement était de 400 francs pour la saison, mais afin de taire les scrupules du malheureux artiste qui se rongeait l'âme en face de son impuissance à se créer des ressources, on lui affirma qu'il n'était que de deux cents (2).

Cependant les soins de son fidèle domestique Daniel ne suffisaient plus au malade, et il fut con-

1 Après la mort de Chopin, l'unique propriétaire de ses œuvres complètes était la librairie Breitkopf et Hartel à Leipzig. Aujourd'hui elles sont tombées dans le domaine public.

2 Les deux cents francs supplémentaires furent privés par une élève de Chopin, Mme Obreskoff, née Basse.

venu que la princesse Adam Czartoryska lui enverrait, comme garde, une personne d'un dévouement à toute épreuve, qui avait élevé la jeune princesse Rose.

Le zèle et la bonté naïve de cette brave femme conquirent bien vite le musicien : « Madame Matuszewska, écrivait-il à Grzymala, me disait l'autre jour que si le Seigneur Jésus daignait le permettre, un emplâtre de miel et de pavot suffirait pour me guérir ! »

Les fortes chaleurs avaient dispersé les amis de Chopin aux quatre points cardinaux : « Tout le monde s'en va, écrivait-il ; les uns fuient la révolution, les autres le choléra ; Delacroix est à la campagne, Gutman à Londres, incognito, comme s'il avait de l'argent à y perdre ; Fraenkel invisible depuis deux semaines. Je ne vois que Franchomme et les Alexandre Czartoryski. »

Un jour, une visite inattendue vint ensoleiller pour quelque temps l'asile solitaire du pauvre malade ; Jenny Lind qui, de passage à Paris, lui consacra à sa demande une soirée tout entière où elle lui chanta les plus beaux morceaux de son répertoire.

Ensuite, ce fut le tour de Mme Catalani, cette grande chanteuse, auditrice autrefois si passionnée de Chopin enfant, qu'elle s'était, dit-on, évanouie d'émotion à un de ses concerts à Varsovie. En souvenir de cette soirée elle lui avait offert sa montre d'or et y avait fait graver : « Donné par Mme Catalani à Frédéric Chopin âgé de dix ans. »

Pauvre femme ! ce voyage à Paris devait lui être fatal, car elle mourait du choléra peu de jours après son entrevue avec le maître. « Bien que l'épidémie soit en décroissance, écrivait Chopin, il meurt encore beaucoup de monde. Kalbrenner a succombé, ainsi que le fils du vieux de la Roche qui est mort à Versailles. »

Sur ces entrefaites, miss Sterling et sa sœur étaient revenues à Paris, et, selon l'expression de Chopin, « elles l'accablaient de soins, à l'étouffer ». Hélas ! il n'étouffait pas seulement sous le poids de leur sollicitude exagérée !...

Toutefois l'espérance ne l'abandonnait pas : « Depuis hier, écrivait-il à Grzymala, j'ai cessé de cracher le sang, et mes jambes se dégonflent. Seulement je suis faible, paresseux, je me traîne à peine, je suffoque ! Ah ! ton escalier !!... Soigne-toi, ne te laisse pas abattre ; moi aussi, je me défends, comme je peux. Mais ce sont les forces qui me manquent... je n'ai pas encore recommencé à jouer, je ne puis composer, je ne sors que de temps en temps, pour aller au bois de Boulogne ! »

C'est à ce moment-là qu'il fit secrètement son testament, et écrivit à sa sœur pour lui demander de venir auprès de lui. La pensée de mourir au milieu d'étrangers l'avait toujours effrayé : « Ce doit être si dur ! confiait-il dans une lettre écrite, neuf années auparavant, à son cher ami Wojciechowski, et il me serait si affreux de voir à mon lit de mort, au lieu de doux visages aimés, celui d'un médecin indifférent, ou d'une garde-malade salariée. »

Ce Titus Wojciechowski avait été le fervent camarade de jeunesse de Chopin. Ensemble ils avaient étudié Haydn et Mozart. C'était un homme de trempe, rude et austère, formant un contraste singulier avec la nature expansive et sentimentale de Frédéric.

« J'aurais beau me parfumer des essences les plus rares de Byzance, lui dit quelque part Chopin, tu refuserais de m'embrasser si je ne t'y obligeais par une sorte d'attraction magnétique. »

Quand avait éclaté à Varsovie l'insurrection de 1830, Titus, ardent et belliqueux comme ses ancêtres, avait couru rejoindre les insurgés ; Chopin, qui se trouvait à ce moment-là à Vienne avec lui, voulait le suivre en dépit des supplications de son vieux père qui lui écrivait d'être raisonnable, de ne pas briser sa carrière. Grisé de fièvre patriotique il s'était élancé néanmoins dans une chaise de poste, espérant rattraper son ami, mais en vain, et il était rentré à Vienne l'âme angoissée et déchirée de regrets...

A ce moment, presque au bord de la tombe, quel baume eût été pour son cœur la visite de ce fidèle ami !

« Je prends les eaux des Pyrénées, écrivait-il à son cher Titus, mais combien ta présence auprès de moi serait plus efficace que tous les médicaments du monde ! »

Hélas ! bien que Wojciechowski fût arrivé jusqu'à Ostende, jamais il ne put obtenir de l'ambassade russe la permission de pénétrer à Paris, et Chopin était trop faible pour essayer d'aller l'embrasser à la frontière. Ce fut une cruelle déception. Ils ne se revirent pas en ce monde.

La vie du pauvre artiste s'écoulait ainsi lourde et monotone, et maintenant, avec cet éternel besoin de mouvement qu'ont les poitrinaires, il souhaitait presque retourner au square d'Orléans où les rares amis auraient plus de facilité à le venir voir.

Charles Gavard (1) était un familier du musicien, il lui faisait des lectures, choisissant certaines pages du Dictionnaire philosophique de Voltaire, dont la concision et la perfection de forme le charmaient. Mais ce qui peut surprendre, c'est que les théories esthétiques du philosophe du XVIIIe siècle agréaient à son esprit, et il se plaisait à écouter « Les différents goûts des peuples », ce qui prouve bien qu'il appartenait à cette génération demi-voltairienne de Polonais qui, indifférents aux choses de la foi, marchaient à travers la vie, « avec Dieu, et même sans Dieu ».

(1) Le diplomate et l'écrivain.

Après Gavard, c'était Gutman (1) qui, trop rarement, hélas ! venait interpréter les œuvres du maître, ou bien lui jouait du Mozart, rarement du Beethoven. Enfin Mme Louise Jedrzejewicz, la sœur aînée de Chopin, arriva de Varsovie, accompagnée de son mari et de sa fille. Moment doux et cruel à la fois, car aucun de ces quatre êtres qui s'aimaient si tendrement ne se faisait illusion sur l'issue fatale.

Mais il semblait à présent que Chopin attendît la mort avec une sorte de voluptueuse impatience; il permit, néanmoins, qu'on appelât en consultation le docteur Blache, spécialiste des maladies enfantines. « Il trouvera peut-être mieux qu'un autre le moyen de me guérir, disait-il avec un sourire un peu amer, aux docteurs Cruveilhier et Louis, car il y a en moi quelque chose de l'enfant. »

Un enfant ! c'était bien ainsi que le jugeait l'auteur de *Lucrezia Floriani* quand elle le dépeignait toujours sous les traits de ce prince Karol ! « Il resta, disait-elle, délicat, de corps et d'esprit, mais cette absence de développement musculaire lui valut de conserver une beauté, une physionomie exceptionnelle qui n'avait pour ainsi dire ni âge ni sexe. »

En dépit de sa science le docteur Blache ne trouva rien pour soulager Chopin. Il conseilla seulement de lui chercher à Paris un appartement en plein midi.

Lorsque Chopin apprit qu'il ne retournerait plus au square d'Orléans, il eut un transport de joie enfantine. Depuis sa rupture avec George Sand, l'air ambiant de cette retraite, où il avait goûté tant d'âpres joies et de déchirements, ressemblait trop à la tunique de Nessus, et il lui avait fallu toute la force de sa volonté et la conviction que ses ressources lui défendaient un déplacement, pour le supporter.

C'est au n° 12 de la place Vendôme, dans la même maison où son ami Grzymala avaient ses bureaux, que la famille de Chopin lui choisit un appartement. Et tout de suite, fébrilement, il prétendit s'occuper des moindres détails de l'installation, comme s'il devait y vivre de longues années. Chaque objet devait être neuf, joli, confortable, de première qualité. Mais cette exaltation nerveuse tomba bien vite, et on fut obligé de défendre sa porte.

Le poète Norwid qui pénétra exceptionnellement chez lui, à ce moment, raconte qu'il le trouva étendu tout habillé, sur son lit, les jambes très enflées. Près de lui était sa sœur, elle avait le même profil régulier, d'une grâce si aristocratique.

Dans l'alcôve profonde, à l'ombre des épais rideaux, le visage de l'artiste apparaissait sur la blancheur des oreillers, idéalement beau de cette pure beauté grecque qui pour les Athéniens avait une empreinte presque sacrée. Et chacun de ses gestes avait une gravité religieuse.

Bien que suffoqué par la toux, Chopin s'était mis à railler doucement le poète sur ses tendances mystiques, l'assurant que, s'il continuait, il allait droit au Tovianisme (1), comme Adam Mickiewicz et Julien Slowacki. Cependant Norwid, effrayé de le voir s'engager dans un entretien qui pouvait l'agiter, s'était levé pour prendre congé. A ce moment Chopin, suffoqué encore une fois par une épouvantable crise de toux, murmura : « Je m'en vais. »

— Eh ! mon pauvre ami, tu nous dis cela, régulièrement chaque année, et nous te retrouvons toujours en vie !

Mais quelle ne fut pas la stupeur du poète, quand Chopin, le regardant fixement, lui dit d'une voix forte :

— Je te dis que je m'en vais !... je quitte cet appartement pour aller place Vendôme !

Le départ eut lieu bien avant la fin de septembre Mais la maladie empirait. Maintenant il fallait soutenir le malade, pour qu'il se tînt assis dans son lit, l'enflure de ses jambes augmentait, et les efforts qu'il faisait pour aspirer l'air déchiraient le cœur. « C'est un martyr ! » écrivait Moschelès dans son journal, après une visite à son célèbre confrère.

Un jour, après une terrible crise, Chopin soutenu par un ami dit à son docteur, assis sur le pied du lit : « Voici que j'entre en agonie !... »

Et comme on le rassurait par d'affectueuses paroles, il hocha la tête ; puis tandis qu'une sueur froide inondait son front : « C'est une rare faveur, dit-il gravement, que Dieu fait à l'homme quand il lui dévoile l'instant où commence son agonie. Cette grâce, il me la fait. Ne me troublez pas !... »

A d'autres moments, il avait des accents de révolte : « Pourquoi faut-il que je souffre autant ! disait-il à la princesse Marceline Czartoryska. Si, du moins, c'était dans une bataille, je le comprendrais, car je pourrais servir d'exemple aux autres ; mais mourir misérablement sur un lit ! à quoi peut servir cette souffrance ?

A partir de ce moment, aucun martyre ne lui fut épargné. Mais au sortir d'accès de toux effrayants, suivis de crachements de sang et d'évanouissements, il étonnait ses amis par le calme souriant avec lequel il parlait de sa mort prochaine. Le 12 octobre

(1) Le meilleur élève de Chopin.

(1) Secte mystique. Le fondateur, André Towianski, se croyait chargé par la Providence de frayer de nouvelles voies à l'humanité. Il accusait d'inertie l'Église officielle, préconisait l'application du Christianisme aux rapports internationaux, et sans accepter le droit à la dynastie, pour Napoléon, il l'offrait comme type à l'imitation de l'humanité. Il ne tarda pas à être expulsé de France.

au soir, il était si mal que le docteur Cruveilhier engagea à faire appeler un prêtre. Lorsque l'abbé Jelowicki se présenta, le malade refusa énergiquement de le recevoir. Après de longues protestations, et sur les instances de sa sœur et de ses amis, il accepta de le voir, lui tendit simplement la main : « Je t'aime beaucoup, dit-il, mais ne me parle pas !... Va te coucher !... »

Le prêtre rentra chez lui tout abasourdi.

Cette nuit-là fut épouvantable pour le malade.

Le lendemain à midi, l'abbé revint ; Chopin, qui était beaucoup mieux, et déjeunait précisément, l'accueillit cette fois très amicalement, et l'engagea même à partager son repas, ce que le prêtre accepta.

Il s'assit ensuite sur le bord du lit de son ancien camarade, et longtemps ils s'entretinrent très affectueusement.

Profitant de cette bonne disposition l'abbé lui dit :

— Cher ami, c'est aujourd'hui l'anniversaire de la fête de mon pauvre frère Édouard.

Chopin poussa un profond soupir.

— Ne voudrais-tu pas, en ce jour solennel, m'accorder une grâce?

— Je t'accorderai la grâce que tu voudras, répondit le mourant.

— Eh bien ! fais-moi le don de ton âme !

Chopin le regarda profondément.

— Je te comprends, dit-il. Tu peux la prendre.

« Alors, écrit l'abbé, j'éprouvai une joie inexprimable, mêlée d'une angoisse profonde. Comment devais-je recevoir cette chère âme pour la donner à Dieu? Je tombai à genoux, et je criai vers Dieu de toute l'énergie de ma foi : « Recevez-la vous seul, ô mon « Dieu ! » Puis, je tendis à Chopin l'image du Sauveur en croix, en la serrant fortement dans ses deux mains sans un mot, et je vis tomber de ses yeux deux grosses larmes... »

Quand ils furent remis de leur émotion, et que tout le monde fut sorti de la chambre, l'abbé dit à son ami :

— Crois-tu ?

— Oui, je crois.

— Selon la doctrine que t'a enseignée ta mère ?

— Selon la doctrine que m'a enseignée ma mère.

Alors, tout en versant d'abondantes larmes, Chopin se confessa, puis demanda la communion et l'extrême-onction.

Il reçut ces deux sacrements en présence de sa sœur et de quelques amis agenouillés autour de son lit.

Comme Chopin faisait donner au sacristain vingt fois plus qu'on n'a coutume de le faire : « C'est trop », lui dit l'abbé.

— Non, non !... ce n'est pas trop, car ce que je viens de recevoir est d'un prix inestimable.

Pendant ce temps, on s'écrasait dans l'antichambre, tout le Paris musicien et artiste, toute l'émigration polonaise voulaient saluer une dernière fois le grand virtuose.

Donc, pour la dernière fois, le célèbre artiste qui tant de fois avait fait vibrer et sangloter une foule idolâtre allait paraître devant elle, et à cette foule angoissée et curieuse il eût pu dire, comme le gladiateur entrant dans l'arène de Rome : César ! celui qui va mourir te salue !

Triste servitude de la gloire, qui profane les dernières heures d'une intimité sacrée, et vient troubler la solennité de la mort !

Oh ! la minute terrible où, au milieu des chuchotements de la foule, on entendait à travers la porte la toux sépulcrale du mourant.

Enfin, cette porte s'ouvrit. Soutenu par le robuste Gutman, Chopin, qui faisait des efforts surhumains pour maîtriser son émotion, se redressa sur ses oreillers, et au fur et à mesure qu'on lui amenait une personne il s'efforçait de lui dire quelques paroles affectueuses, faisant ses adieux simplement, comme s'il partait pour un voyage.

Autour de lui se tenaient sa sœur, sa garde-malade et son domestique. Au chevet du lit la princesse Marceline en prière, puis Franchomme, Gavard, Kwiatkowski, le peintre prêts, sur un signe, à courir chercher le médecin.

Soudain le moribond, se tournant vers la princesse, la supplia, au grand étonnement de tous, de lui faire un peu de musique.

Devant ce suprême désir, il fut décidé que l'on jouerait sa Sonate en *sol mineur* pour piano et violoncelle, la dernière de ses œuvres qui avait été publiée.

Franchomme s'était mis en quête d'un instrument, la princesse avait pris place au piano, mais à peine avaient-ils exécuté les premières mesures du magistral prélude, que le pauvre artiste fut pris d'une indicible émotion, suivie bientôt d'étouffements terribles, au point qu'une nouvelle consultation de docteurs fut jugée indispensable.

Hélas ! leur rôle était fini désormais, et c'était celui du prêtre qui commençait, pour réciter les prières des agonisants.

Inerte, paupières closes, les traits émaciés par la souffrance, Chopin demeurait silencieux et comme indifférent, quand brusquement ses yeux s'ouvrirent tout grands, surpris de voir tant de monde autour de lui.

— Que font tous ces gens ? demanda-t-il. Pourquoi ne prient-ils pas ?

L'abbé Jelowicki se mit alors à lire la litanie des saints. Et tous ceux qui étaient dans la chambre, même les protestants, y répondirent.

La nuit vint. Incapable de s'assoupir, le pauvre malade tenait entre ses mains celles de l'abbé : « Ne m'abandonne pas au moment suprême », lui disait-il de sa voix éteinte, et il baisait dévotement l'image du Christ que lui présentait son ami, tout en murmurant : « Jésus, Marie. »

A un autre moment, s'apercevant des larmes qui obscurcissaient les yeux de ceux qui l'entouraient, il leur dit affectueusement :

— J'aime Dieu et j'aime les hommes. C'est un bonheur pour moi de mourir ainsi! Ma sœur chérie, ne pleure pas. Ne pleurez pas, mes amis, je suis heureux... Je sens que je m'en vais... Priez pour moi... Au revoir au ciel!...

D'autres fois, c'est au docteur qu'il s'adressait :

— Laissez-moi donc m'en aller! Que je meure plus vite! Déjà Dieu m'a pardonné, il m'appelle à lui... Je veux mourir!... Oh! la belle science qui ne sert qu'à prolonger des souffrances!... Si encore elles étaient bonnes à quelque chose! à quelque sacrifice, au lieu de me martyriser, moi et ceux qui m'aiment!... Oui, belle science, en vérité!... Vous me faites souffrir inutilement!... peut-être vous êtes-vous trompés!... Lui, du moins, m'a purifié! Oh! que Dieu est bon de m'avoir châtié sur cette terre!... Oh! que Dieu est bon!

Puis, se tournant vers l'abbé :

— Sans toi, dit-il, j'aurais crevé comme un pourceau!

La pensée de George Sand continuait également à hanter le cerveau de l'artiste. Pourquoi ne venait-elle pas le voir comme tous les autres? Et il lui en voulait : « Elle m'avait dit que je ne mourrais que dans ses bras », disait-il à Franchomme. Il ignorait que l'auteur de *Lélia*, très préoccupée d'une pièce qu'elle devait faire représenter à l'Odéon, *François le Champi*, avait chargé Mme Marliani d'aller par deux fois prendre de ses nouvelles. D'autre part, le musicien Gutman affirme que George Sand vint en personne frapper à la porte de celui qu'elle appelait jadis « son malade ordinaire », mais qu'il l'avait lui-même dissuadée d'entrer, de crainte d'une émotion trop violente pour le mourant. Néanmoins, la fille de George Sand, Mme Clésinger, continuait à faire partie du cercle des intimes de Chopin, et on sait qu'elle était brouillée avec sa mère à cette époque.

On arriva au dimanche 15 octobre. Ce matin-là, Chopin, qui avait à peine quarante-huit heures à vivre, se sentit encore une fois plus calme. Comme il somnolait doucement, la porte du salon s'ouvrit et, à la grande surprise de tous, on vit apparaître sur le seuil la comtesse Delphine Potocka, belle comme une divinité, en ses vêtements blancs, et que chacun supposait à Nice en ce moment.

« Oh! murmura Chopin, extasié devant cette vision paradisiaque, c'est donc pour cela que Dieu tardait tant à m'appeler à lui, il voulait encore me donner le plaisir de vous voir! » Mais sa joie fut courte; une effrayante crise, qui dura plusieurs heures, faillit encore une fois l'emporter. Cependant vers le soir, comme un mieux sensible se déclarait, Chopin confia à l'oreille de l'abbé Jelowicki le désir qu'il aurait d'entendre chanter la comtesse. Ce caprice parut si extravagant, surtout après la fatale expérience de l'avant-veille, qu'on hésitait à le satisfaire. Mais, devant ses prières réitérées, il fallut bien renoncer à le contrarier. Le piano fut donc poussé dans l'embrasure de la porte, et Delphine Potocka, pâle, les yeux baignés de larmes, s'approcha du clavier devant lequel était assis Gutman.

Alors, dans le silence solennel de cette chambre funèbre, au milieu d'une émotion indicible, sa voix admirable s'éleva. Elle chanta l'Hymne suave à la Vierge, qui d'après la légende fit revenir à la vie son auteur Stradella!

Espérait-elle aussi accomplir un miracle?

Plongé dans le ravissement, Chopin l'écoutait, oubliant ses souffrances. « Que c'est beau! » répétait-il seulement. Et comme les derniers accords s'éteignaient : « Encore! supplia-t-il. Encore! » Alors Delphine, maîtrisant les sanglots qui lui montaient à la gorge, entonna cette fois le psaume de Marcello (d'autres disent la Béatrice di Tenda de Bellini).

Mais l'effort qu'avait fait le malheureux artiste avait été trop grand, brusquement ses mains jointes se détendirent, les yeux qu'il avait fixés sur l'admirable cantatrice se fermèrent, et il tomba en syncope (1).

La nuit, son état empira; il fut pris de douleurs atroces, sa voix s'éteignait dans une sorte d'enrouement, il divaguait, et à chaque instant on s'attendait à le voir passer. Encore une fois, cependant, le matin, il avait recouvré un certain calme, et exaspéré, il disait à son entourage surpris : « Cela va mal, car ce mieux me rattache à la vie, et il faut que je m'en détache! »

Désormais il ne sembla plus se préoccuper que d'exprimer à ceux qui l'entouraient sa profonde reconnaissance pour leurs soins, et il les bénissait, leur disait adieu...

— Vous ferez de la musique ensemble, dit-il à la princesse Marceline Czartoryska et à Mlle Élise Gavard, ses élèves préférées.

Et il ajouta d'une voix infiniment tendre :

— Vous penserez à moi, et je vous écouterai.

— C'est cela, lui répondit Franchomme, que l'émotion suffoquait. Nous jouerons ta sonate.

1 Le tableau représentant cette scène a été exécuté par Barrial et offert à Mme Winnaretta, son élève. Il se trouve dans la galerie du duc de Campofelice, beau-père de cette dernière.

— Non! non! pas la mienne. Vous jouerez de la vraie musique... du Mozart!...

Il supplia ensuite sa sœur de brûler toutes ses compositions inédites, ou de moindre valeur. « Je dois au public de ne laisser que des œuvres dont je suis satisfait. Cela a été mon principe toute ma vie. »

Il fit ensuite ses recommandations suprêmes : on l'enterrerait au Père-Lachaise, non loin de Bellini, qu'il avait admiré toute sa vie. Quant à son cœur, il le léguait à une église de sa ville natale, Varsovie (1).

Il désirait, en outre, être revêtu dans son cercueil des vêtements qu'il portait le soir de son dernier concert, et priait qu'on exécutât à l'église le *Requiem* de Mozart. Sur sa tombe, il fallait répandre le contenu d'un petit sac de terre polonaise que des amis lui avaient donné le 18 octobre 1830 alors qu'il quittait Varsovie pour toujours, l'âme déchirée des plus sombres pressentiments.

Enfin toutes les lettres et tous les papiers de son secrétaire devaient être impitoyablement brûlés : c'est ainsi que disparurent les lettres de George Sand.

Brûla-t-on également cette rose séchée, enfermée dans une enveloppe nouée d'un ruban noir, avec ces simples mots en polonais : *Moja bieda*, ce qui signifie « ma peine profonde », « ma misère »? Mais cette fleur n'avait point été cueillie dans les parterres de Nohant. C'était un chaste souvenir de cette charmante Marie W... qui fut la douce compagne d'enfance du compositeur, et presque sa fiancée même, par la suite. Des préjugés aristocratiques l'avaient soustraite malheureusement aux rêves d'avenir de l'artiste.

Combien différente eût été son existence si elle avait pu s'écouler loin des orages de la passion! Mais eût-il jamais écrit son admirable prélude en *si mineur*, ce cri d'angoisse, arraché en une nuit terrible à Majorque, et tant d'autres œuvres merveilleuses, et ne faut-il pas, pour faire jaillir le génie de l'âme d'un artiste qu'elle passe par toutes les tortures et qu'on lui arrache, goutte à goutte, le plus pur de son sang?

Le soir de cette lugubre journée. Chopin fut pris de crampes terribles, aux jambes et aux bras.

Cette fois, c'était bien la fin. On alluma les cierges.

Gutman soutint entre ses bras la belle tête inerte de son ami, guettant le moindre souffle qui s'échappait de ses lèvres. Au moment où l'abbé finissait la litanie suprême des agonisants le mourant ouvrit subitement les yeux, et répondit : « *Amen* »; puis, ayant baisé la croix, il dit : « Je suis déjà à la source du bonheur », et il s'endormit d'un sommeil agité, toujours la tête sur l'épaule de Gutman qui le soutenait avec une angélique patience.

A minuit, il s'éveilla encore : « Qui est là près de moi?» dit-il, et lorsque son ami se fut nommé, il but une gorgée d'eau rougie puis se pencha sur la main du musicien, la baisa en murmurant : « Cher ami. »

A deux heures l'agonie commença, cruelle, terrible, comme si aucune station de ce dur calvaire ne devait être épargnée au pauvre martyr!

Le râle semblant cesser, le Dr Cruveilhier et un autre médecin approchèrent un flambeau de son visage et déclarèrent que le cerveau et les organes avaient cessé de fonctionner; pourtant, comme ils interrogeaient le moribond pour savoir s'il souffrait beaucoup, à leur grande surprise, il répondit d'un ton bref : « Plus. »

Ce fut la dernière parole qui sortit des lèvres du grand compositeur. Trois quarts d'heure plus tard, il mourait de la rupture d'un anévrisme entre les bras du fidèle Gutman qui n'avait pas cessé de le soutenir.

On était au 17 octobre 1849.

Alors, on ouvrit toutes grandes les portes de la chambre mortuaire, afin que ceux qui se trouvaient dans les pièces voisines pussent contempler une dernière fois les traits du maître.

Lui, les yeux mi-clos, la tête rejetée en arrière, auréolée par la flamme blafarde des cierges, entrait lentement dans le calme solennel de l'éternité.

Thadée Kwiatkowski, le peintre, qui se trouvait dans l'assistance, avec Gavard, Grzymala, etc., attendit au matin pour reproduire une dernière fois les nobles traits de l'artiste.

Clésinger prit ensuite son masque (1), et son corps fut livré aux médecins qui, après avoir retiré le cœur, l'embaumèrent.

La mort de Chopin eut un profond retentissement à Paris, dans le monde des arts et des lettres, ainsi que dans l'aristocratie.

Théophile Gautier, dans la *Presse*, et Jules Janin, dans les *Débats*, où il l'appelait l'*Ariel* du piano, rivalisèrent d'éloges sur le défunt.

Hector Berlioz, dans les *Débats* également, lui consacra une magistrale étude. Il l'y apprécie à la fois comme homme et comme musicien; rappelant avec quelle bonne grâce, vers la fin d'une soirée, alors que l'on avait épuisé les vains thèmes des conversations politiques ou mondaines, cancans, médisances ou petites lâchetés, il se mettait au

1. Le Pape au mois d'août la sœur de Chopin, Louise Jedrzejewicz, était venue à Paris, son frère lui avait dit : « Je sais bien que Paskiewicz, le gouverneur général de Varsovie et du royaume de Pologne, sous Nicolas, ne te permettra pas de transporter mon corps à Varsovie pour y reposer au cimetière de Powaszki, où reposent mon père et ma sœur Émilie. Mais tu emporteras du moins mon cœur, car il ne battait que pour la Pologne ». Après la mort de Chopin, Mme Jedrzejewicz transporta son cœur à Varsovie, et, détail navrant, elle avait été obligée de le passer en fraude, à la douane, sous sa robe!

(1) Ce masque se trouve au musée Czartoryski, à Cracovie.

piano, et alors c'était un poète qui se révélait à l'auditoire, un poète merveilleux chantant les amours ossianiques des héros de ses rêves, décrivant leurs festins homériques, pleurant avec eux leur patrie absente.

Parmi un nombre incalculable d'articles, parut également dans l'*Illustration* une biographie avec portrait, d'après le médaillon de Bovy.

Les funérailles eurent lieu le 22 octobre, à l'église de la Madeleine.

Au moment où le corps du grand artiste pénétra dans l'immense nef bondée de monde, car bien qu'on n'eût laissé entrer que les privilégiés, munis de cartes, il y avait là plus de trois mille personnes, les accords sinistres et terrifiants de la Marche funèbre du défunt, orchestrée spécialement par Reber, retentirent sourdement, et un frisson mortel parcourut les assistants et les glaça.

« Il nous sembla dit Théophile Gautier, que le soleil pâlissait, que les coupoles dorées prenaient des teintes verdâtres et comme angoissées ! » — « Le chant des violons, écrivait Oscar Comettant, ressemblait aux sanglots d'une âme brisée par la douleur. » Après la *Marche* ce fut le tour du merveilleux *Requiem* de Mozart. Un intérêt tout particulier était attaché à cette œuvre grandiose parce qu'elle n'avait plus été exécutée à Paris depuis la translation des cendres de Napoléon, aux Invalides. On savait que les solis devaient être tenus par Mmes Castellane et Viardot-Garcia, et MM. Alexis Dupont et Lablache. En outre les chœurs étaient ceux du Conservatoire, et l'orchestre dirigé par le célèbre Girard. Pendant une de ces interruptions voulues par la liturgie de l'office des Morts, l'orgue, sous la conduite de Lefebure-Vély, s'ébranla avec la puissance de vagues furieuses se déchaînant sur le sable de l'Océan, et l'on se demandait si cette musique grandiose venait de la terre ou du ciel : c'étaient deux préludes du maître lui-même, en *si mineur* et en *mi mineur*. Aucune plume, aucune parole humaine, disait le *Pays*, n'est capable de redire l'impression saisissante que produisirent ces deux mélodies, l'auditoire tremblait littéralement d'émotion; il semblait que l'âme rayonnante de Chopin s'envolât au milieu de cette harmonie céleste.

On reprit ensuite l'*Agnus Dei* de Mozart, et enfin Lablache, de sa voix incomparable, chanta le *Tuba mirum spargens sonum*, qu'il n'avait plus chanté depuis l'enterrement de Beethoven.

Tandis que ces accents tour à tour sublimes et déchirants ravissaient les âmes jusqu'aux sommets les plus inaccessibles, un rayon de soleil vint une dernière fois caresser la dépouille du maître et lui dire un suprême adieu. Et ceux qui étaient là se demandaient si cette lueur céleste n'était pas un reflet de l'âme de Mozart, qui venaient planer au-dessus de cette âme sœur et l'emporter vers des sphères inconnues !

Au sortir de l'église, la foule était compacte comme lors d'une grande solennité publique.

Derrière le corbillard qui disparaissait sous les violettes, les fleurs préférées de l'artiste, marchaient le prince Adam Czartoryski et Meyerbeer. Les cordons du poêle étaient tenus par Franchomme, Gutman, Delacroix et Alexandre Czartoryski, mari de la princesse Marceline. Ensuite venaient la sœur de Chopin avec son mari, et tout ce que Paris comptait d'artistes musiciens et de réfugiés politiques polonais, italiens ou hongrois.

Sa tombe fut creusée tout près de celles de Chérubini, de Bellini, de Paër et de Kreutzer. On n'oublia pas d'y répandre, comme il l'avait souhaité, un peu de cette terre de Pologne si chère à son cœur, et qui avait été sa patrie de naissance et d'adoption.

MARGUERITE PORADOWSKA.

LA JUSTICE RUSSE[1]

D'après les œuvres de Gogol, Dostoiewsky, Tourguenieff et Tolstoï.

L'étude du dernier roman de Tolstoï, *Résurrection*, et, d'une façon plus générale, des œuvres où les grands romanciers russes ont « observé » les magistrats de leur pays, montrera peut-être que la Russie n'est pas tout à fait un pays normal. Ce que nous chercherons avant tout dans *Résurrection*, ce ne sera pas tant à savoir si Tolstoï a voulu faire le procès de la justice *humaine*, mais comment il a « vu » les juges russes, après Gogol et les autres. C'est cela qui pour le moment importe, parce que ce qu'il a « vu », en observateur attentif, sagace, scrupuleux, fidèle et désintéressé, est bien près d'être très exactement ce qui « est ». Les témoignages les plus divers concordent d'ailleurs : ceux des romanciers de 1836 (2) comme de 1899 (3), ceux des historiens ou des chroniqueurs de 1847 (4) comme de 1891 (5). L'impression qui se dégage de la lecture du roman du comte Léon Tolstoï est la même que, en deux mots, dans son précieux mémoire

1. M. Verdier, substitut du procureur général de Riom, a publié 3 nov. 1883, G. Leboyer, Riom, un discours sur *la Magistrature russe*, travail très consciencieux et intéressant, où les citations d'Horace ne font malheureusement pas défaut.

2. *Le Revizor*.

3. *Résurrection*.

4. Nicolas Tourguenieff, *la Russie et les Russes*, 3 vol. Paris, 1847.

5. E. de Cyon, *la Russie contemporaine*, 1891.

nourri de si édifiantes anecdotes, formulait très nettement le prince Pierre Dolgoroukof lorsqu'il écrivait cinquante ans auparavant : « La justice en Russie n'existe que de nom (1). » On verra que n'ont pas été bien considérables les progrès accomplis depuis les temps où Catherine II disait :

... On pourrait à peine citer une administration ou un tribunal qui ne soient pas infectés d'improbité. Sollicite-t-on une place, il faut payer; faut-il se défendre d'une accusation calomnieuse, c'est avec de l'argent; accuse-t-on injustement autrui, c'est avec des présents qu'on assure le succès de ses méchants desseins. Beaucoup de gens ont transformé ce lieu sacré, où ils doivent rendre la justice au nom du Tout-Puissant, en un marché. Notre cœur a frémi quand nous avons appris qu'un *registrateur* de la chancellerie gouvernementale de Novgorod, en recevant le serment de fidélité de nos sujets, a trouvé l'occasion de prendre à chacun d'eux de l'argent. *Oukaze de 1762* (citée par Rambaud : *Histoire de la Russie*, 1893, p. 479).

I

Parmi les fonctionnaires de la petite ville qui s'alarment, se démènent, s'affolent, surpris dans leur molle quiétude par la soudaine nouvelle de l'arrivée du Revizor (2), Gogol a très vivement silhouetté une figure de juge.

Élu en 1816 par la noblesse, il bénit son métier qu'il trouve idéal, y jouissant de la plus parfaite sécurité : qui donc aurait jamais l'idée d'aller au tribunal? Et si d'ailleurs quelqu'un s'avisait de vouloir examiner quelque papier, il en aurait bien vite assez. Lui-même ne s'y reconnaît pas. Voilà quinze ans qu'il remplit les fonctions de juge. Quand, « par hasard, il jette un coup d'œil » sur l'exposé d'une affaire, « au bout de quelques instants » il est obligé d'y renoncer, car Salomon en personne ne pourrait dire ce qu'elle contient de vrai ou de faux. Le mieux, allez, est d'abandonner les affaires à leur confusion première, de laisser s'empoussiérer les dossiers comme la salle du tribunal s'emplir des troupes d'oies et d'oisons qu'y installent impunément les gardiens, la salle d'audience se changer en séchoir, et de s'adonner à d'honnêtes plaisirs comme celui de la chasse. Aimable passion, d'autant plus que la position de juge la sert on ne peut mieux. Tenez : quand deux propriétaires sont en procès, il « nage dans l'abondance », car il peut chasser sur les terres de l'un et de l'autre. De même il a des « tours de bâton ». Mais en quoi consistent-ils? en chiens de chasse. « C'est bien différent. Ce n'est pas comme s'il acceptait 500 roubles ou un châle pour sa femme. » Sa conscience est pure, quoi qu'on en dise. D'ailleurs il ne croit pas en Dieu, ne va jamais à l'église et fait dresser les cheveux de ses collègues quand il leur parle de la Création. Et il y est arrivé « tout seul, sans autre aide que son intelligence »! Car c'est un homme fort capable, tout comme son assesseur, bien qu'il ait « une odeur de distillerie » qu'on ne trouve pas convenable, qui est pourtant son « odeur naturelle ».

Ces juges que, dans le *Revizor*, Gogol nous fait voir enracinés à leurs sièges et dans le noble exercice de leurs fonctions, dans les *Ames mortes*, œuvre immense, large et lourde de vie observée, fine et légère d'humour et de poésie, vaste peinture aux tons très sombres ou très clairs de l'ancienne société russe, il nous montre comment ils sont élus, par quelles opérations on arrive à leur confier cette charge « qu'on peut appeler considérable, sacrée ».

C'est la noblesse qui vote : elle est souveraine dans le choix des juges. Les professions de foi des candidats tendent donc toutes à la séduire. Si jamais ils ont à juger un noble, quelle que soit la punition qu'il encoure, ils l'acquitteront. « Tout noble sera acquitté. » Leur attitude est de profonde humilité et de dévotieuse flatterie, toute de moliéresques laquais. Réunis dans la grande salle des élections, futurs présidents de Chambre ou de cours de justice, « ils saluent non pas seulement leurs connaissances, mais les personnes même inconnues et qu'ils voient pour la première fois. Leur regard est doux et respectueux, pour ne pas dire obséquieux; leur chevelure lisse et le menton parfaitement rasé de frais. »

Le gouverneur arrive, Moscovite d'antique souche vieux comme une relique, prononce un discours de gouverneur et conduit la gentilhommesque assistance à l'Église afin qu'elle y prête le serment « d'agir avec impartialité dans les suffrages et ne nommer que les vraiment dignes ». Puis il lui donne congé et, en attendant la séance définitive, les assermentés trouvent un accueil copieux dans les maisons des candidats. La cuisine étrangère, et, entre toutes, la cuisine française, est particulièrement appréciée : d'elle seule dépend même le sort du candidat.

Nous sommes venus ici pour élire nos magistrats, dit l'un des membres. Écoutez, je vous le déclare, moi, que Mélékichentsof qui arrive de l'étranger, désire lui-même être nommé maréchal; voilà qui vous devez élire : c'est lui qui a un cuisinier, un vrai cuisinier français, Messieurs! Celui-là ne vous fera pas de la cuisine d'hôtellerie. Au reste, voyez, je suis prêt à donner ma voix à Oodgrouzdef, mais à la condition qu'il change de cuisinier et qu'il prenne un vrai cordon bleu!

Dans la réunion, chacun, à la lecture des listes de

1 *La Vérité sur la Russie*. Paris, A. Franck, 1860, p. 21.

(2) Nikolai Gogol, *le Revizor* (1836), jouée en France en 1855. — Sur la justice aux temps de Alexandre Ier et de Nicolas Ier, consulter particulièrement Nicolas Tourguenieff, *op. cit.* et Schmitzler, *Histoire intime de la Russie*. Paris, 2 vol. 1857.

candidats dont on doit discuter publiquement les titres, parle de choses et d'autres, petits potins et gauloiseries de province. Tous rêvent du dîner qu'ils attendent impatiemment, renards affamés; détaillent les menus probables, fraternisent et s'épanchent consciencieusement, avec une truculente bonhomie, s'agitent, se dissipent tels qu'enfants trop longtemps retenus dans une salle d'étude. Et la séance se lève dans un colossal brouhaha de lassitude et d'énervement, sans qu'on ait encore examiné huit ou dix propositions « qu'on étudiera une autre fois ». Entendez que le secrétaire de la noblesse fera lui-même la liste, et « pas un ne songera à ne pas l'accepter tout de go ».

Et Gogol formule son impression d'ensemble dans cette remarque toute dénuée d'artifice du héros édifié :

Qu'est-ce qu'ils ont donc tous? pourquoi s'agitent-ils? A chaque pas, vous ne voyez que *mensonge, fraude, hypocrisie. Les élections, comme privilège donné à la noblesse, sont utiles à beaucoup d'égards, mais on voit dans la pratique, dans l'exercice de ce droit chez nous une foule de circonstances qui mettent à nu un peu trop de perfidie et de malignité.*

Les élus valent les élections. C'est un président de tribunal « soleil de justice, rayonnant de lumière ou du moins de satisfaction de lui-même » ; grand amateur de whist, comme le juge du *Revizor* de chasse, —justes distractions que réclame la monotonie austère de leur carrière, — il s'empresse de conclure avec cordialité les affaires qui lui sont soumises, impatient de conduire l'assistance chez le maître de police, « un homme unique qui n'a besoin que d'un signe à faire en passant sur le marché, le long du poisson et devant le marchand de vin, pour qu'on ait une collation au complet ». En sa compagnie, le président a coutume de verser force verres, ce qui lui met l'âme en bruyante joie rabelaisienne, lui donne de comiques exubérances puériles, dilate tout son être de la plus grotesque façon. Et c'est d'une belle joie de vivre vraiment communicative.

Après le portrait, l'anecdote nous renseigne sur la moralité des jugements rendus par les cours « où tout fleurit, prospère et captive ». A la suite d'une rixe entre marchands qui avait laissé des victimes :

La justice arriva sur les lieux pour constater le délit, verbalisa, commença l'instruction. Les marchands convinrent de leurs torts en s'excusant avec insistance sur ce qu'ils ne s'étaient battus que pour s'amuser. Puis le bruit se répandit *sans trop de scandale* dans le pays qu'ils s'étaient tout doucement purifiés tous, moyennant quatre assignats de banque par tête. L'affaire fut ainsi dès l'abord jugée obscure, et, dans les suites peu prolongées de l'instruction, il fut démontré que les imprudents avaient tous été asphyxiés.

Et encore : un meurtre s'était produit. L'affaire « portée à la fin » au tribunal fut jugée à huis clos et séance tenante.

On y prit en considération que les paysans étaient nombreux, bien d'accord et tous bien vivants. Diobajkine était mort et, par conséquent, était désintéressé : les deux villages avaient grandement intérêt à ne pas être inquiétés davantage par cet accident... On convint que la victime était morte d'apoplexie dans son traîneau.

En rapportant ces deux faits sous la forme quasi historique de l'anecdote, Gogol veut, par un procédé à la Mérimée, donner plus de poids à ce qu'il avance, confirmer la vérité de sa satire par des récits. Ceux-ci n'en restent pas moins des traits d'auteur comique se plaisant à railler la sottise des fonctionnaires plus encore que leur vénalité, puisque la vénalité prête moins à rire que la sottise, préférant toujours rire à moraliser, ou plutôt aimant rire avant de moraliser, ou encore ne croyant pouvoir moraliser qu'en faisant rire. Gogol peint pour peindre, et il peint toutes choses par grandes masses, parfaisant de larges fresques où volontiers les clartés légères de l'ironie percent par longues traînées les exagérations, les lourdes charges de l'imagination. Ce sont de vastes compositions où, comme dans une salle populeuse, l'observation éparpille sa lumière sur une foule de personnages. Une fois cependant, il semble avoir varié de manière : à la simple intelligence du rire et du sourire du poète comique fait place la tension âpre de l'esprit, l'acuité des regards du psychologue exercé et méthodique, son observation se spécialise, se condense, puis s'accuse. Il y a là un grand portrait en pied de facture classique, qui fait penser aux successeurs de Gogol, important encore à ce titre qu'on n'y voit pas le genre d'avocats de province humbles, doux et piteux sur lequel s'attendrit V. Tourgueneff.

« C'était un jurisconsulte de très grande expérience. Il s'appelait Vasili Vacilévitch Oldebrock, mais on l'appelait le plus communément Vasvass ou le Chat-Tigre. Il était, comme avocat, depuis quinze ans en interdit, et sous la menace d'une décision pénale; mais on ne parvenait par aucune mesure à l'empêcher d'avoir la main dans toutes les affaires graves de la justice locale. On savait que ses exploits auraient dû lui attirer dix fois un exil dans l'Est; on disait tout haut que l'air ambiant de cet homme ne pouvait être qu'une atmosphère de défiance et d'inquiétude. Mais on n'était point parvenu à réunir contre lui un corps de preuves assez solide pour servir de base à un arrêt de condamnation. » C'est lui que le héros du roman, Tchitchikoff, va consulter : d'abord froid, Vasvass s'apprivoise enfin quand il a reçu du client quelque argent. Alors : « Prenez cet acte, dit-il, l'original même, chez vous et voyez. Il est défendu, sans doute, de jamais laisser sortir du greffe des pièces de cette importance ; mais en priant de la bonne manière certains

employés connus pour leur obligeance... de mon côté, je m'intéresserai activement à ce que cette communication ne vous soit pas refusée durement... Au reste, soyez, quoi qu'il arrive, toujours ferme, toujours calme et serein, même si les choses prenaient la pire tournure. Il n'y a pas d'imbroglio qui ne se débrouille, pas de faute qu'on ne répare, si l'on est calme et ferme. Faites comme moi : je ne cesse jamais d'être calme. On a beau multiplier contre moi les attaques et les accusations, je suis, je reste calme... En tout cas, parlez peu, efforcez-vous de ne point parler du tout; faites en sorte que toute la procédure se fasse par écrit, pas autrement que par écrit; du noir sur du blanc, c'est du gris. Et dès que vous reconnaîtrez que l'action marche rapidement, et qu'il n'y a presque plus qu'à formuler et prononcer le jugement, ayez soin, non pas de vous justifier et de vous défendre, car ce n'est plus le temps de plaider son innocence, mais de jeter dans l'affaire une grêle d'incidents, d'insinuations, de demi-mots, de réticences, de petites inventions perfides à grand effet, pour embarrasser, embrouiller, confondre. Vous entendez, il faut jeter des pannetées, des hottées de toutes sortes d'histoires connexes ou non, mais paraissant concerner des personnes innomées jusqu'ici; il faut compliquer, compliquer, amasser des nuages et se reposer. Eh bien! là-dessus, qu'il arrive de Pétersbourg un employé reviseur, contrôleur, inspecteur, que ce fonctionnaire revise donc, qu'il revise, qu'il lise, qu'il analyse, qu'il y voie clair, s'il peut!...

L'effet d'un fréquent exercice sur un sujet exclusif rend l'esprit ingénieux; et d'abord, n'oubliez pas que vous serez aidé : on compliquera, on brouillera à l'envi de vous. La complication dans les chiffres est avantageuse à une foule de gens, cela amène du monde à un plus grand nombre de gens du greffe. Dans ce monde, il arrivera de toutes parts bien des gens qui ne comprendront pas un mot des choses sur lesquelles on les sommera de s'expliquer; appelés, accusés ou questionnés en vain, les uns auront à se justifier d'une insinuation inouïe, inconcevable; les autres à attester qu'ils ne peuvent témoigner de choses dont ils n'ont même pas une idée, mais tout cela devra se faire sur papier timbré, dans les formes et le style voulus...

Voilà une moisson pour les bureaux. Je vous répète qu'on peut tellement grossir et brouiller l'écheveau, que le juge le plus zélé s'y usera les yeux, les dents et les ongles et ajoutera lui-même aux difficultés par son impatience inévitable. Pourquoi suis-je tranquille, moi? Parce que je me suis dit une bonne fois : « Que mes affaires deviennent mauvaises, qu'elles deviennent critiques et abominables, c'est bien, je les attends là; aussitôt je les y fais entrer, tous, tous : et le gouverneur, et le vice-gouverneur, et le maître de police, et le trésorier; j'accroche à chacun son mouflon. Je connais à fond leur histoire, je sais leurs colères, leurs haines, leurs brigues, leurs délations mutuelles, leurs traits d'envie, de bassesse et de perfidie. Quand j'aurai fait sortir de tout cela un épais brouillard, qu'ils s'agitent là dedans, se heurtent, se culbutent : avant qu'ils aient eu le temps de se reconnaître, il en sera venu d'autres, et que ne sera-t-il pas survenu? C'est dans l'eau trouble que les écrevisses se font prendre. Là elles n'attaquent pas et ne savent pas comment se défendre. »

Mais un tel portrait est unique dans l'œuvre de Gogol. Ici, comme on dit, le ton se hausse à la hauteur de la grande comédie de caractère.

Principalement vénale, telle Gogol nous montre la justice russe (1) et cette vénalité a bien quelquefois son excuse dans l'insuffisance vraiment éhontée des salaires que donne le gouvernement (2), c'est celui-ci lui-même qui l'élève à la hauteur d'une institution, mais les juges ne volent point que le nécessaire. La pente est trop aimable et douce. Plus de mesure et c'est l'énormité impudente des « soustractions » qui en fait l'élément comique, la matière à farce, ce qui intéresse principalement Gogol, vénalité donc de proportions vaudevillesques. Encore, comme en Angleterre, pourrait-on passer sur la vénalité des fonctionnaires intelligents, mais les magistrats élus n'ont aucune instruction juridique ni compétence professionnelle. C'est l'ignorance crasseuse; dès lors tout va de soi : indifférence absolue en toutes façons, grasse paresse du corps et de la conscience, conduisant tout doucettement à un irrémédiable ramollissement du cerveau, à la grosse bêtise truculente. Le vol même devient bourgeois, monotone. Il faut donc aux fonctions magistratives quelque distraction, les cartes, la chasse, le vin (3). Cela seul égaie un peu le béotisme de vie insipide et vulgaire de ces petits propriétaires besogneux.

II

Le prince Pierre Dolgoroukof, qui n'en rend pas moins pleinement justice au caractère généreux

(1) Herbert Barry, dans *la Russie contemporaine*. Paris, 1873, a de jolies anecdotes (p. 75). Leroy-Beaulieu, p. 106, parle de la vénalité excessive et des efforts que fit Nicolas pour la réprimer. Il fut des premiers à applaudir au *Revizor*. Et encore (p. 374) : « Avant Alexandre II, la police vendait aux voleurs son silence et aux honnêtes gens sa protection. » Et (p. 291) : « Le juge intègre était celui qui recevait des deux mains et des deux parties sans vendre ses décisions, ni à l'une ni à l'autre. »

(2) « Jadis, cet homme vous abordait sans vergogne pour solliciter votre bienveillance : il était si pauvre, il avait tant d'enfants, de si maigres appointements! Il vous détaillait tous les actes arbitraires qu'il pourrait commettre et les désagréments qui en résulteraient pour vous; enfin, il vous mettait dans l'impossibilité de ne pas comprendre que si vous ne faisiez pas « telle et telle chose » (on savait ce que cela voulait dire), il se verrait obligé, à son grand regret, de faire « telle « et telle chose » au nom de la loi.

« Un devoir à remplir n'était pour lui qu'une occasion d'extorquer de l'argent. » (P. 49, H. Barry.)

(3) Encore aujourd'hui l'ivresse secoue la torpeur des occupations judiciaires à la campagne. « Beaucoup de procès, dit M. Leroy-Beaulieu, ont leur dénouement au cabaret; juges, greffiers et parties boivent et s'enivrent de compagnie, etc. » (P. 314-316.)

d'Alexandre II et le reconnaît animé des meilleures intentions, qui même se hasarde quelque part presque jusqu'à une apologie, écrivait en 1860, c'est-à-dire un peu avant les réformes : « Qui oserait dire que la justice existe en Russie et appeler les quinze gros volumes du code russe autrement que du nom de la plus volumineuse des mauvaises plaisanteries (*loc. cit.*, p. 26)? » Il accuse net et ferme l'entourage du prince, la haute société moscovite, foncièrement réactionnaire, aussi ignorante et routinière et plus puissante qu'au temps de Pierre, des ministres au nombre desquels on compte toujours depuis 1839 ce fameux ministre de la justice vraiment typique qui ne veut pas entendre parler d'avocats, qui entre autres propos révélateurs va jusqu'à déclarer à ce sujet qu'il serait fort *dangereux* de répandre « la connaissance des lois » hors du cercle des fonctionnaires publics... alors qu'un article du code dit expressément que nul ne peut arguer de l'ignorance des lois (1). Voilà ceux qui entravent la bonne volonté du tsar, lui opposent mille intrigues, des remparts de paperasses, une inépuisable force d'inertie.

Mais bientôt, malgré tout, les ukases de 1862 et de 1865 introduisent les débats publics et contradictoires, le jury en matière criminelle, enlèvent l'instruction judiciaire à la police et la donnent au juge d'instruction. Ces grandes réformes qui accompagnent l'affranchissement des serfs excitent soit l'enthousiasme, soit au moins la confiance des libéraux. Un grand pas a été fait vers l'air libre. On est un peu étourdi, enivré. Songez donc que par certains côtés on est en avance sur l'Europe, on a une sorte de magistrature élective! A vrai dire le juge de paix (d'une compétence beaucoup plus large qu'en France) n'est élu que par les propriétaires fonciers du canton, mais le principe de l'élection est accrédité dans les mœurs (2), alors que, même en Europe, la réaction en a triomphé. C'est l'ère des belle fièvres et des grandes espérances. Dans les lettres, plus d'attaques violentes ni de copieuses peintures comiques. Ce sont plutôt projets et propositions, argumentations sans fin, théories scientifiques et discours dialectiques, on ratiocine avec passion. C'est dans cette grisante atmosphère intellectuelle, couveuse d'anarchie, qu'éclosent les esprits des Raskolnikof et des Razoumikhine. Le magnifique génie de Dostoiewsky, génie orageux, — lourds nuages sillonnés de grands éclairs, — a fait revivre avec une belle force chaude de vérité dans *Crime et Châtiment* (1867) cette trouble époque d'effervescence généreuse mais irréglée, de riche vitalité idéenne et de déséquilibre mental.

(1) Dolgoroukof, *loc. cit.*, p. 27. C'est le fameux comte Féodorovitch dont parle longuement l'auteur anonyme de *la Société russe par un Russe*. 2 vol. Paris, 1877; t. II, p. 72.

(2) Rambaud, *loc. cit.*, p. 686.

Deux vieilles femmes, une usurière et sa sœur, ont été assassinées dans une maison qui est une vraie arche de Noé, si bien qu'on n'a pas vu sortir l'assassin, l'étudiant journaliste Raskolnikof. La police arrête un peintre en bâtiments qui y travaillait. Un intellectuel, Razoumikhine, esprit généreux et fiévreux, suit avec passion les premiers interrogatoires. C'est à ce personnage secondaire et « sympathique » bien plus qu'aux premiers sujets, représentatifs de théories, qu'il faut demander les idées générales de Dostoiewsky sur la justice de l'époque, et c'est encore lui qui formule les critiques faites par la moyenne intelligente du public. Razoumikhine est « révolté en voyant une enquête si bêtement conduite » et il veut tirer le malheureux peintre des « griffes de la justice », d'une justice félinement inquisitoriale, « routinière », s'entêtant à « une procédure démodée ». — « Ce ne sont pas les bévues de ces gens-là qui m'irritent le plus, dit-il; il est permis de se tromper... Non, ce qui me fâche, c'est que, tout en se trompant, ils continuent à se croire infaillibles. » Cela parce qu'ils ont une « méthode » (!) et qu'ayant une méthode, une *forme* en quelque sorte, ils ne se soucient de rien autre. Leur méthode, c'est chercher des faits, tenir des faits. Or pour Razoumikhine « les seules données psychologiques peuvent mettre sur la vraie piste. « Nous avons des faits », disent-ils! Mais les faits ne sont pas tout; la manière de les interpréter est pour moitié au moins dans le succès d'une instruction. » Au contraire, pour ces gens à vue courte, ces saints Thomas d'intellectualité vraiment trop évangélique, rien en dehors de ce qui se palpe. « Étant donné l'esprit de notre jurisprudence, les magistrats sont incapables d'admettre qu'un fait justificatif fondé sur une pure impossibilité psychologique puisse détruire les charges matérielles quelles qu'elles soient. »

Et ce sont là à peu près les seules critiques que lui suggèrent les magistrats; de la vénalité point n'est question dans tout le roman. Cependant le chroniqueur des mœurs déclarait encore il y a à peine deux ou trois ans : « Il faut payer, payer toujours, payer partout (1). » Serait-ce que depuis les grandes réformes la vénalité a diminué, est moins criante? La légère augmentation d'appointements fut-elle une mesure suffisante? L'Anglais Herbert Barry, qui se vante d'avoir longtemps séjourné en Russie et d'y avoir beaucoup observé, affirme en effet que « les impudentes exactions du fonctionnaire russe de la vieille école sont heureusement impossibles aujourd'hui (1873) » (2). Selon Mackenzie Wallace (1870-1875), mille formalités auraient été faites pour em-

(1) Dolgoroukof, *op. cit.*, p. 21.

(2) *Ibid.*, p. 49.

pécher le juge d'être malhonnête (1). Mais tous les voyageurs qui étudièrent avec une curiosité minutieuse les mœurs russes, ne sont pas du même avis. M. de Molinari trouve de jolis mots piquants sur l'administration et plus particulièrement la magistrature russe : « C'est un cerbère armé d'une mâchoire immense et redoutable, mais qui ne déteste pas les gâteaux (2). » — Un inspecteur de police a 600 francs d'appointements par an et est obligé à une dépense de 6 000 francs. Il doit donc se faire « un casuel » (3). Ce ne sera guère en effet qu'à partir de 1889 que les juges seront à peu près honorablement appointés.

Comment expliquer alors le silence de Dostoïewsky? Probablement est-ce qu'en une affaire exclusivement criminelle comme celle de l'assassinat d'une vieille femme sans héritiers, il y a peu de place pour la vénalité. Et de vrai, dans les *Frères Karamazoff*, les magistrats qu'il nous montre ne sont pas malhonnêtes, mais c'est grâce à la corruption des policiers que le héros Mitia, conduit en Sibérie, peut s'échapper. Et c'est surtout encore que dans *Crime et Châtiment* il a voulu uniquement faire ressortir la claire et large intelligence de Porphyre : par un contraste plus frappant par sa simplicité, il l'a entouré de petits *bureaucrates* qui ne sont que tatillons, vantards, niais et rustauds.

Voyez plutôt le commissaire qui n'est en tout et pour tout qu'un visage frais et ouvert où il cultive avec soin une superbe moustache; le lieutenant Poudre, adjoint du commissaire, soudard policé, fruste d'impudente fougue et de morgue insolente, injuriant grossièrement les prévenus. Le chef de chancellerie Zametoff est un bellâtre qui ne serait pas déplacé dans les ministères : « Vêtu avec l'élégance d'un petit-maître il a les cheveux partagés sur l'occiput par une raie artistement faite; quantité de bagues brillent à ses doigts très soignés et 3 chaines d'or serpentent sur son gilet. » C'est avec un « sourire de pitié indulgente et en même temps de triomphe », que ce damoiseau de 22 ans regarde Rodion, « novice qui va apprendre à ses dépens la procédure usités à l'égard des débiteurs ».

Comme au milieu de ces êtres de vanité puérile Porphyre est grand, est homme! Certes au premier aspect, il n'est pas très sympathique : nulle beauté, il reste juge d'instruction, ridé des plis professionnels. « On aurait pu trouver de la bonhomie dans cette figure, sans l'expression des yeux qui, abrités sous des cils presque blancs, semblaient toujours clignoter comme pour adresser des signes d'intelligence à quelqu'un. » On ne voit d'abord qu'un être de mémoire et de psychologie et qui en parle beaucoup, de sang-froid, un regard sérieux, profond et énigmatique, le tout étudié; sa gaieté factice et quasi simiesque (1) s'encadrerait fort bien de la robe fourrée des cérémonies judiciaires. Son jeu de juge d'instruction lui-même est fourré : patte de velours, jeu de chat qui joue avec la souris, l'étourdit de menus coups de patte désordonnés comme en un jeu. En tout cela rien d'original : « C'est, lui dira Rodion, *un principe pour tous les juges d'instruction* de mettre d'abord l'entretien sur des niaiseries, ou même sur une chose sérieuse, mais étrangère à la question, afin d'enhardir celui qu'ils interrogent, ou plutôt afin de le distraire, d'endormir sa prudence; puis, brusquement, à l'improviste, ils lui assènent en plein sinciput la question la plus dangereuse, n'est-ce pas? *c'est une coutume pieusement observée dans votre profession.* »

Ses théories semblent bien des maximes de magistrat qui se rengorge dans de belles formules doctoralement sagaces : « La prison calme le coupable ». Et il y a presque quelque chose de prudhommesque dans ses propos les plus piquants : « La besogne de l'enquêteur est dans son genre un art libéral ou quelque chose d'approchant. » — « Je voudrais donner à l'enquête la rigueur absolue d'une démonstration mathématique, je voudrais que mes conclusions fussent aussi claires, aussi indiscutables que 2 et 2 font 4. »

Il est pédant. Il parle comme un essayiste-psychologue « distingué » : la théorie tainiste des milieux ne lui est pas étrangère. « Il (l'accusé) est naïf, sensible, fantasque. Dans son village il chante, il danse, et il narre des contes que viennent entendre les paysans des campagnes voisines..., etc. »; lorsqu'il détaille les raisons pour lesquelles le prévenu innocent avoue, son discours est ordonné comme une leçon d'universitaire.

Toutes les vertus du magistrat et de l'universitaire : correction plate, propriété banale, et avec cela, trait d'observation tout à fait génial, une copieuse dose de sottise jardinée avec soin, officialisée. Il dit des bêtises, « de pures ineries », il parle sans interruption, « glissant au milieu de ses fadaises de petits

(1) T. III, p. 348. — Cf. aussi Victor Tissot, *la Russie et les Russes*. [illegible] qui avec son or maudit on peut tout acheter, et que la justice est encore à vendre aux enchères dans l'Empire du tsar actuel... Les temps [illegible]

(2) *Lettres sur la Russie*. Dentu, 1877, p. 211.

(3) Le [illegible] *op. cit.*, p. [illegible]. Sur l'insuffisance des salaires, voir les chiffres édifiants, p. 108.

(1) « Porphyre Petrovitch clignotait les yeux, son visage prit pour un instant une expression de gaieté malicieuse, les petites rides de son front s'aplanirent, ses petits yeux devinrent plus étroits encore, les traits de son visage se dilatèrent, et, regardant Raskolnikof entre les deux yeux, il éclata d'un rire nerveux, prolongé, qui secoua toute sa personne. Le jeune homme se mit à rire lui-même en se secouant un peu; à cette vue, l'hilarité de Porphyre redoubla à tel point que le visage du juge d'instruction devint presque cramoisi. »

mots énigmatiques », après quoi il recommencera à égrener les chapelets de riens. Même le caractéristique petit vernis d'hypocrisie et de la sourde jalousie quasi confraternelle : c'est avec jouissance qu'il pourra « prendre » Rodion, d'autant plus de jouissance que Rodion est un intellectuel et un publiciste, un publiciste qui a traité des questions juridiques.

Tel *il* se montre *lui-même* d'abord; mais, par moments, il laisse voir l'acteur, il relève le rôle qu'il joue de toute la puissance de son art. Ainsi rien de plus banal, de plus couramment usité, que la tactique du chat; mais voyez quelle force magistrale il sait lui prêter; cela devient un jeu supérieur : « Je le laisse libre... mais à toute heure, à toute minute, il est obsédé par la pensée que je sais tout, que je ne le perds de vue ni le jour, ni la nuit; il est de ma part l'objet d'une surveillance infatigable. Infailliblement il sera pris de vertige, il viendra lui-même chez moi, il me fournira quantité d'armes contre lui, et me mettra en mesure de donner aux conclusions de mon enquête un caractère d'évidence mathématique, *ce qui ne manque pas de charme*... Et les nerfs? et la bile ? Je puis bien le laisser jouir de son reste, je sais qu'il est *ma proie* et qu'il ne m'échappera pas... *Psychologiquement*, il m'appartient. En vertu d'une loi naturelle il ne fuira pas, lors même qu'il pourrait le faire. Avez-vous vu le papillon devant la chandelle? Eh bien! il tournera sans cesse autour de moi comme cet insecte autour de la flamme; la liberté n'aura plus de douceur pour lui; il deviendra de *plus en plus* inquiet, de plus en plus ahuri; que *je* lui en *laisse* le temps, et il se livrera à des agissements tels que sa culpabilité en ressortira claire comme 2 et 2 font 4... Et toujours, toujours il tournera autour de moi, décrivant des cercles de plus en plus resserrés, jusqu'à ce qu'enfin, paf! il volera dans ma bouche et je l'avalerai; *c'est fort agréable*. Hé! hé!»

Jeu, jouissance... plaisirs cruels d'une intelligence fine mais étroite, fermée au monde de la bonté, délassements de Néron bourgeois. Mais soudain, nouvelle illumination de métamorphose : la lumière qui avait jailli sur son visage, s'élargit, l'enveloppe tout entier. Dans sa visite à Rodion, il se révèle tout autre: moral, moraliste, grand. Il pourrait faire exécuter Rodion et ainsi conquérir « de l'avancement » (1), il aime mieux que celui-ci avoue, car de la sorte il aura la vie et se repentira, « n'étant pas un criminel perdu sans retour », et ayant seulement besoin « de changer d'air », de se régénérer dans « la souffrance qui est une bonne chose ». Il y a là une très belle scène, comparable en un certain sens à celle où dialoguent l'évêque Myriel et Jean Valjean. Le juge Porphyre reconnaît une espèce de supériorité à l'assassin Rodion. Lui, il n'a été ni bon ni mauvais, médiocre. En Rodion est une grande force qui a pu être mal employée mais qui est susceptible de faire beaucoup de bien. « Je suis un homme complètement fini, dit-il; vous, vous êtes au début de l'existence... Vous n'avez tué qu'une méchante vieille femme... et cette aventure, qui sait? ne laissera peut-être aucune trace dans votre vie. Il ne faut pas redouter le bien-être qui va s'opérer dans votre situation. Est-ce le bien-être qu'*un cœur comme le vôtre* peut regretter? Vous affligez-vous de vous voir pour longtemps confiné dans l'obscurité? Mais *il ne dépend que de vous* que cette obscurité ne soit pas éternelle. Devenez un soleil et tout le monde vous apercevra... » — « Vous avez de mauvaises théories, a-t-il déjà dit en substance, mais vous êtes animé par un *sentiment généreux*. » Et maintenant « vous ne croyez plus à votre théorie, donc vous êtes sauvé! Vous sentirez que la souffrance est une grande chose. *Dans la bouche d'un gros homme qui ne se prive de rien* (lui), ce langage peut prêter à rire, n'importe, il y a une idée dans la souffrance. » Il sent que plus tard en effet chez Rodion, « la vie se substituera au raisonnement ».

Porphyre est une création idéale; ce n'est ni un magistrat russe ni même simplement un magistrat, c'est un homme de cœur généreux et d'âme large qui occupe des fonctions judiciaires, qui les domine au lieu de se laisser marquer, déformer par elles, comme il arrive souvent aux gens ordinaires dans toutes les professions. Et il ne faudrait tenir aucun compte de ce personnage exceptionnel dans une psychologie du magistrat russe, si Dostoiewsky ne l'avait d'abord assez longtemps masqué sous tout l'habitus des juges russes, et si, dans la métamorphose et en quelque sorte l'apothéose finale, la grande figure simple illuminée de Porphyre n'aidait par l'éclat même du contraste à mieux mettre en relief la médiocrité touffue de ses confrères.

ARY LUBLOND.

(*A suivre.*)

(1) Au contraire. Rodion ayant avoué, il laisse croire à ce moment qu'il ne le soupçonnait plus.

CASIMIR

Nouvelle.

I

Ragagnas est dans les Cévennes, près de Bédarieux, un village composé de fermes, de groupes épars de maisons. Les gens se rencontrent le dimanche à l'église, là-haut, sur un pic. Dans la vallée, deux fermes se trouvaient voisines, non loin de l'Orb : celle des Carme et celle des Riou. Les propriétés des

Carme formaient presque un domaine. Au contraire, les Riou ne possédaient maintenant qu'une luzerne et un troupeau de moutons.

Depuis quelque temps, il y avait des disputes chez les Carme. Aucun ne cédait, ni Bernard, le papète, si renommé pour ses prouesses de vieux viveur, ni sa femme, Sylvie, encore moins Françoune, qui menait ses grands parents par le bout du nez. Cette fois-ci, plus que jamais, Bernard résistait à sa filleule :

— Tu es folle ! s'écriait-il, en agitant ses bras de colosse. Tu es folle !... Épouser Casimir, le plus sot des Riou que j'aie connus, même en comptant les femmes !... L'innocent dont tout le pays se moque !...

— Ça me plaît. Je ne suis pas plus folle que toi qui as mérité par tes largesses qu'on te prît pour le diable !

— Ça prouve que je ne suis pas précisément une bête.

Et Bernard se rengorgeait, tel qu'un coq en son plumage d'azur et de feu. Sylvie, qui épluchait des amandes au coin du feu, ricana. Les espièglerie de Françoune l'amusaient, quand elles touchaient au vif le papète.

Françoune chantait, glorieuse, en apprêtant le repas. Et Bernard marchait en désarroi, lourdement, les mains sous la blouse. Soudain, il s'arrêta : les deux femmes, en silence, le regardèrent.

— Puisque tu veux épouser ton innocent de Casimir, épouse-le !...

La mamète, en épiant Françoune, se mit à rire, d'un coup sec. Françoune allait et venait, très émue, faisant du chemin inutile, se trompant d'assiettes et de bouteilles.

— Ah çà ! pitchoune, quelle guêpe te pique ! s'exclama Bernard. Tu ne me remercies même pas ?

— Si ! si !... Mais...

— Tu as encore autre chose à me demander... Pas de l'argent, peut-être ?

— Voilà : Casimir... Moi, je le veux. Mais lui ne me veut pas !...

— Il a plus de bon sens que toi.

— Nous verrons plus tard... En attendant, il faut que tu interviennes, toi, auprès de son père.

— Jamais !... Riou, son père, nous a insultés autrefois, et malgré que nous nous parlions, je n'ai jamais oublié. Laisse-moi tranquille.

Bernard cognait la table de ses poings, frappait les dalles de ses sabots. Sylvie riait, Françoune aussi. Elles savaient bien qu'après la tempête, Bernard capitulerait.

Le lendemain, Françoune se montra gentille envers Riou. C'était l'aube, un bredouillement des châtaigniers dans la lumière bleue. Françoune apportait au voisin une poignée d'amandes.

— Goûtez-les, lui dit-elle, avant que nous allions les vendre au marché de Bédarieux.

Riou leva sa tête blanche, son long corps qui semblait vieux et épuisé, bien qu'il eût vingt ans de moins que Bernard. Après avoir examiné les amandes, il observa la jeune fille, non sans méfiance.

— N'ayez crainte de vous empoisonner, lui dit-elle.

Alors, tandis qu'il grignotait le fruit, elle gazouilla, insinuante :

— Et Casimir ?

— Il est dans la montagne, avec le troupeau.

— Quand vous saurez quelque pâtre montant vers lui, vous lui ferez tenir mon bonjour.

Telle qu'une alouette, Françoune s'envola vers sa maison. Riou, à la lisière du domaine, restait abasourdi. Il songea : Casimir, Françoune... Ces deux noms, en bourdonnant, réveillèrent en lui des souvenirs de cœur et d'ambition. Casimir, Françoune... L'amour des deux enfants, leur mariage, la fortune revenue à l'improviste : des visions l'éblouirent, et toutes les cloches du pays chantèrent dans sa tête, ardentes et gaies.

On ne se fréquenta pas davantage, les Carme et les Riou. Mais Riou ne cessait d'entretenir sa mère, la brave Léonore, des hardiesses de la fillette. Un mystère planait sur eux, depuis l'autre matin. Il fallait attendre. Attendre qui ?... Casimir, oui, ce faraud aux allures d'emplâtre qui, plus habile pourtant que tous les farauds de Ragagnas ensemble, remettrait, en épousant une riche héritière, sa maison dans la prospérité de jadis.

Léonore, avec sa grosse figure parsemée de boutons comme une haie qui bourgeonne, riait béatement.

— Alors, ils se veulent tous les deux ?

— Mais oui... Ah ! ce gredin de Casimir !

Léonore tremblait de bonheur. Elle s'approcha de son fils et lui souffla dans l'oreille, très bas, pour que les esprits cachés dans les murailles n'entendissent point :

— Dis !... Si nous faisions descendre notre enfant de la montagne ?

On réfléchit jusqu'au soir. Enfin, il fut convenu que le premier pâtre gagnant la montagne, ferait descendre Casimir.

II

Françoune apprit que le faraud arriverait le dimanche, dans la matinée. Elle se rendit à mi-côte, dans une solitude de bois profonde, où coulaient des sources, où les feuillées et les ruisseaux disaient leur frémissant langage de jeunesse et d'amour. Sous les branches, le soleil était doux. Françoune

s'étendit sur l'herbe et, dissimulée par un bouquet d'aubépines, espéra patiemment, les mains jointes. Bientôt, des sonnailles tintèrent. Françoune, s'étant levée, aperçut là-haut Casimir, à un détour du sentier. Alors, impatiente, heureuse aussi de voir une face humaine parmi les arbres mystérieux, elle appela :

— Casimir !... Par ici !...

Le pâtre s'arrêta, étonné d'entendre dans la montagne une si jolie voix d'enfant.

— Casimir ! Casimir !...

Il regardait. En levant la tête, il eut la vision radieuse, dans le nuage d'or du soleil entre les branches, de la Sainte Vierge de l'église, et, comme Françoune tout à l'heure, il joignit les mains.

Tandis qu'il s'avançait, il reconnut la fille des voisins. Alors, de nouveau il s'arrêta, poussant un cri terrible d'effroi. Et vite il ramena le troupeau par un autre sentier. Casimir était grand et fort, les cheveux crépus, le front beau de silence et de volonté sombre. Françoune courut à lui, hardiment, tandis qu'il frémissait de répugnance et de colère. Mais elle le regarda dans ses yeux, plus clairs que la source qui murmurait là, tout proche, et lui dit :

— Que t'ai-je fait? Tu ne m'aimes donc pas !...

— Pourquoi t'aimerais-je?

— Parce que je le veux.

— Laisse... Va-t'en !...

— Il faut que tu m'aimes !.. Parce que tu es pauvre et que j'ai le droit de te commander avec mon argent. Je t'aime, je te veux !...

Elle lui prit les mains, les baisa, malgré sa résistance. A l'odeur de la femme, le pastourel avait défailli un moment. Brusque, il se révolta, courut, dévalant le sentier avec son troupeau qui ne comprenait pas.

Chez lui, haletant, il conta l'aventure.

— Mon Casimir, tu as tort, lui reprocha sa grand'mère Léonore. Puisque Françoune t'aime, elle nous fera tous riches.

— Si elle m'aime, c'est qu'elle a un intérêt.

— Non! répliqua Riou. Un caprice de femme !... Té, écoute.

Le paysan entraîna son fils dans la cour, vers le puits. Là, une fois bien installés l'un près de l'autre, sur un châtaignier mort étendu contre le fumier, il commença, un peu solennel :

— Vois-tu, quand les Carme sont venus ici, nous étions riches, nous. La mère de Françoune me voulait. Moi, par dédain d'une famille qui n'était pas issue du pays, je ne la voulus pas. Mais cette coquine aimait à parler des démons, du diable; je crois qu'elle connaissait leur langage. Ce qu'il y a de sûr, c'est que du jour où je me mariai avec celle qui fut ta mère, celle qui bientôt devait devenir la mère de Françoune me voua une haine sans fin, à moi, à tous les miens, à la terre qui m'appartenait. Elle a tenu son serment de vengeance, ou plutôt le diable, qui parlait par sa bouche. Ces gens-là, oui, ne possédaient rien. Hé bé, ils se sont acharnés dans une terre qui jusqu'à eux n'avait rien produit, près de nous, et, en peu d'années, pendant que nous déclinions à la ruine, nous autres, eux montaient à la richesse, en nous narguant... La mère de Françoune est morte depuis longtemps. Hé bé, elle ne m'abandonne pas encore, mon fils. Oui, il faut que tu le saches : toutes les nuits, quand je dors, dans notre maison bien close, cette créature, sortie de je ne sais où, fille de ce Bernard qui est plus hardi qu'un page de cour, oui, toutes les nuits, la mère de Françoune vient à moi. Je la vois pimpante et dégourdie, et elle me réveille en ricanant. Puis, quand je suis là à l'écouter et que je tremble, elle me tire les jambes et se sauve... Tu comprends, hé !...

Casimir, terrifié, s'était levé peu à peu, brûlant de quitter cette terre maudite.

— Et tu veux, dit-il, que j'épouse la fille de la femme qui est un démon?

— Si tu es raisonnable, tu m'obéiras.

— Je me tuerai plutôt.

— Si tu aimes ton foyer, tu épouseras Françoune. Bien heureux nous sommes qu'elle veuille de toi !... Si tu l'épouses, sa mère, qui peut-être n'est pas bien morte, n'osera plus retourner ici, la nuit. Et qui sait? Peut-être notre fortune tient-elle à ce mariage!

Casimir, le visage baigné de larmes, s'était reposé sur l'arbre. Son père doucement l'interrogea :

— Pourquoi refuses-tu une fille si riche?

— Parce que j'ai peur.

— Ça te passera.

Riou s'éloigna vers la maison, en laissant son fils dans la cour désolée, où plongeait le soleil de midi.

Pendant quelques jours, Riou et la mamète Léonore respectèrent le silence de Casimir. Ils l'entouraient de prévenances et de gâteries. Casimir ne se rendait pas. Il avait peur. Jamais il ne passait le long du domaine des Carme. Dès qu'il apercevait Françoune, il fuyait. Plus elle l'appelait, plus il courait. Souvent, on le rencontrait au bord de la rivière. La tête entre les mains, négligeant son ouvrage, il pensait à Françoune, à la morte qu'il n'avait pas connue. L'eau coulait à ses pieds, grondante, hallucinante. Et le courage ne lui venait pas de s'abandonner au flot harmonieux, d'oublier tout, le soleil, la maison, et de mourir, comme sa mère.

III

Cependant, deux semaines plus tard, le vieux papète de Françoune tomba dans un précipice de la

montagne, en poursuivant, disait-on, une de ses chèvres. Le jour de l'enterrement, selon une tradition plusieurs fois séculaire, toute la famille, les amis, les voisins, se réunirent à la maison en deuil. La bière était couchée sur un lit de feuillages, dans l'écurie, le portail grand ouvert. Des cierges brûlaient alentour, dissipant un moment l'obscurité de la voûte poudreuse, où s'exhalait le frais parfum des tonneaux et des foudres. A la porte de la maison, sur une table garnie d'un drap blanc, brûlaient encore des cierges autour d'un crucifix, d'un rameau de lauriers et d'un vase de fleurs, dans lequel chaque survenant déposait son offrande, de la menue monnaie, des pièces blanches.

Aujourd'hui, Françoune ne paraissait plus une paysanne. Elle rayonnait de beauté, d'une poésie étrange, en ses vêtements de deuil. Casimir, en la regardant, eut un frisson de désir.

On souleva la bière, pendant que les assistants, à genoux devant le portail, communiaient dans la prière. Au retour de l'église lointaine, tout le monde se rangea à la table des funérailles, que la famille, par déférence envers le mort, sert d'habitude abondamment. Françoune désigna à Casimir sa place auprès d'elle. C'était, disait-elle, la volonté du mort. Dès qu'il fut assis, elle lui parla, discrètement :

— Hé bé, je suis seule désormais. Car mamète Sylvie ne compte guère, le Diable est enterré. Je te veux toujours, tu sais, tu te rappelles?...

— Laisse...

— Tu réfléchiras.

On mangeait. On buvait. Un bruit de fête s'accentuait, des rires étouffés, même quelques embrassades, en cachette. Sylvie, au bout de la table, avec des vieux, s'essuyait les paupières de temps à autre, puis se léchait les doigts qu'elle trempait dans la sauce. Françoune, à la fin du repas, se leva la première, et dans la confusion du désordre, elle embrassa Casimir.

Celui-ci, honteux, recula. Mais la joie, comme un bon coup de vin, le secoua si fort qu'il éclata de rire.

Le lendemain, Casimir s'ennuya dans les champs. Chaque jour, au moindre prétexte, il allait chez Françoune. On causait un peu, et Françoune lui touchait les joues bien gentiment.

Les fiançailles se conclurent toutes seules. On maria les deux voisins après les vendanges. Ils couchèrent dans la vaste chambre qu'avait abandonnée Bernard, le vieux Diable, au-dessus de la cuisine. Les premiers jours furent heureux. Françoune paraissait ne songer qu'à l'amour.

Elle songeait aussi au travail. Douée d'une ambition profonde, d'une rapacité méticuleuse, si elle avait pris Casimir, c'était pour avoir un homme facile à dominer, un rude tâcheron qu'elle emploierait sans le payer, et qui, par son labeur, devrait la rendre la plus fière du village. Casimir parlait, riait toujours de bonne humeur.

Quand on entreprit les labours, Françoune interdit soudain tous les bavardages.

Le pastourel de naguère commença de se méfier. Et une fois qu'il se trouvait seul au bord de la rivière, en train de couper des arbres, il murmura, involontairement :

— J'ai peur...

Françoune tout à coup était apparue. Furieuse, elle s'élança contre lui :

— Crois-tu qu'on habite la terre pour s'amuser?... Travaille, Casimir!

— Je travaille, dit-il, résigné. Pas moins, quand on est las, on pourrait bien se reposer.

— Tu te reposeras plus tard, comme tout le monde, quand tu seras mort.

Dès lors, Casimir trembla. Françoune, comme sa mère, n'était qu'un démon, voilà tout. Elle lui rationna le vin, le priva de fumer. Il ne révélait point au dehors ses souffrances, de crainte de provoquer d'affreuses représailles. Car il redoutait la mort. La nuit, il ne dormait guère. Ou bien, quand il était parvenu à s'endormir, des cauchemars l'enveloppaient, et une grande forme blanche apparaissait au bord de son lit. C'est donc à lui maintenant que venait la mère de Françoune. Elle apparaissait brusque, avec des yeux rouges, une bêche sur l'épaule, et il tressautait de peur, en ouvrant ses larges yeux. Ce démon le voulait dans son tombeau. Misère!... Françoune, auprès de lui, dormait comme une souche. Mais il avait bien garde de la réveiller, pour lui dire ses plaintes.

IV

Un matin, pourtant, il se plaignit à son père.

— Bah! ricana celui-ci. Moi, je ne sens plus rien, maintenant; je dors si tranquille.

— Alors, tu te moques de moi?

— Ça te passera à toi, parce que tu es jeune.

Casimir était donc seul au monde, condamné à vivre dans une maison hantée. Ses malheurs ne l'étonnaient point; il les avait prévus. Que tenter contre les démons du Diable! Il s'humilia. Une nuit qu'entendant une rumeur de chaînes dans la cuisine, il s'était levé, Françoune, au moment où il prenait la pioche, s'éveilla :

— Où vas-tu, Casimir?

— Ouais! C'est toi, Françoune?...

— Oui, parbleu. Est-ce que tu veux, en faisant tant de bruit, imiter le loup-garou pour effrayer mamète Sylvie?

— Non, balbutia-t-il, j'allais travailler.

— C'est très bien... Vas-y.

Casimir se perdit, en tâtonnant, dans les ténèbres. Les hurlements des loups dans la montagne, les grondements du vent à travers les châtaigniers superbes, l'épouvantèrent. Il courut, au hasard. Quand il fut arrivé loin, très loin de son pays, il tomba sur une pierre et se mit à pleurer.

Françoune, dans sa chambre, riait et chantonnait, s'imaginant que Casimir travaillait le domaine et qu'il allait prendre l'habitude de travailler pendant la nuit. Quelle précieuse acquisition elle avait faite!

Dès que la nuit se dissipa, dès que la campagne, comme une vieille, commença de grisonner, Casimir poussa un soupir de délivrance. Les mains jointes, il remercia la bonne lumière du soleil. Ensuite, attiré par l'odeur de la patrie, il marcha en des chemins, des sentiers inconnus. Seulement, il avait perdu sa pioche. Quand il rentra chez lui, ce fut une scène de lamentations et de gronderies.

— Je ne veux plus que tu sortes la nuit! s'écria Françoune. Te voilà en désordre, tout déchiré!... Hou!... Mendiant, va demander ton pain sur les routes, va!...

— Ah! mais, Françoune!...

— Quoi!... Qu'as-tu à dire peut-être?

— Je dis que c'est fini.

— Ouais, tu te révoltes?

— Je ne me révolte pas, j'use de mon autorité. Tais-toi!... Tu m'as pris trop longtemps pour un nigaud, parce que j'étais trop pacifique.

Casimir avait souffert pis que la mort dans la campagne, sous les ténèbres, parce que la patrie lui manquait, si loin. Son esprit d'enfant, en même temps que l'ombre, s'était dissipé. Il avait vu pour la première fois la nature avec son cœur. Il avait trouvé la vie agréable et belle; et il sentait sa puissance d'homme et sa beauté au moins égales à celles des plantes que le soleil fait resplendir. A présent, fort de sa conscience, il reconnaissait son droit d'époux, même ses privilèges.

— Je suis le maître, Françoune. Ne menace plus, ou je te frapperai.

Instantanément, devant la volonté de l'homme, Françoune s'apaisa.

— Ah! reprit-il, de plus en plus satisfait de lui-même, s'il faut être dur pour se faire respecter, ce ne sera pas difficile.

— Je ne t'aimerai plus.

— Tu m'aimeras d'une manière nouvelle, et ça ira mieux, au moins pour moi... Té, regarde, pour commencer.

Bravement, il l'embrassa. Bien qu'elle se défendît, il l'embrassa de nouveau. La mamète Sylvie riait, dans son coin de cheminée.

— Je crois, dit-elle, que Casimir a tué le Diable cette nuit. Il n'a plus peur.

— Nous verrons, répondit Françoune, qui fronçait les sourcils.

Casimir, malgré sa hardiesse, frissonna le soir, quand l'ombre vint troubler le ciel et la terre. Pendant qu'il dormait, la rumeur des chaînes agita confusément la cuisine, et la grande forme blanche, apparaissant dans la chambre, s'en alla tirer les jambes de Casimir. Mais, cette fois, emporté par la colère, il cria, tempêta, hurla, tel qu'un vrai loup. Françoune se blottit contre lui.

— Ah! s'écria-t-il. C'est ton tour d'avoir peur?

— J'ai peur de toi.

Il la repoussa. Et s'habillant à la hâte, son fusil en main, il descendit à la cuisine, d'un pas lourd qui faisait retentir la maison. Il sortit, courageux. Dans le jardin, deux ombres rôdaient.

— Attends un peu, grommela Casimir. Si c'est le Diable avec sa femme, je vais te leur apprendre à venir me voler.

Les deux ombres marchaient courbées, si occupées dans leur besogne de maraude qu'elles n'entendaient rien. Casimir épaulait déjà, quand une des deux ombres se détourna vers lui.

— Oh!... gémit-il. Oh! c'est vous autres!...

Il avait reconnu son père, le grand Riou à la barbe de bouc, et sa mamète, la brave Léonore.

— Oh!... C'est vous qui venez me voler!...

— Nous reprenons notre bien.

— En voilà des histoires!...

— A présent que tu es le maître de la maison du Diable, nous ne risquons rien.

— Allez-vous-en, ou je tire!...

— On voit que tu as épousé un démon, toi aussi.

Les deux ombres, prudemment, s'éloignèrent du domaine.

Désormais, on respecta Casimir. Françoune, prévenant ses ordres, se dévouait à lui avec tendresse. Et un dimanche qu'on avait bu du muscat de Bédarieux, Casimir, de bonne foi peut-être, s'exclama en un rire pareil à celui du vieux Bernard :

— Il est bien possible que je sois devenu le Diable... Tout le monde me craint.

Le printemps arriva, mai tout fleuri. Un enfant naquit, dans la maison hantée. Les vieilles de Ragagnas vinrent ensemble le voir. Sylvie l'avait exposé dans la cour, devant le portail, où l'on chanta des cantiques d'église, des chansons du pays. Françoune embrassait souvent Casimir.

Pour le baptême, toutes les cloches sonnèrent, là-haut, sur le pic. Le soir, après une journée de noces, Riou et Léonore retournèrent chez les Carme. Devant leur porte, les jeunes époux veillaient, au frais de la nuit, tandis que dans la cuisine mamète

Sylvie berçait l'enfant. Riou, un peu humilié devant son fils si brusquement anobli par la fortune, ne savait trop que dire.

La lune brillait, ronde et dorée, dans le ciel bleu presque dépourvu d'étoiles.

— Il me semble, fit Léonore, que la lune nous rit à tous.

— C'est probable, répliqua Casimir gouailleur. Elle nous annonce du beau temps, pour que la terre soit heureuse.

Françoune souriait, sans trop savoir pourquoi, en tremblant un peu, à la pensée que Casimir aurait, à la moindre incartade, le courage de la battre. Aussi, pour le flatter, elle lui baisait les mains, en lui faisant contempler au ciel bleu la lune blonde et dorée, la lune de miel.

GEORGES BEAUME.

UN PROFESSEUR D'ÉNERGIE

C'est tout simplement un très beau livre que celui que M. Charles Andler nous a donné en petit format, en 390 pages, et sous ce simple titre : *le Prince de Bismarck*. Encore trouvé-je le titre trop long. Un homme comme le prince de Bismarck a suffisamment conquis le droit de s'appeler Bismarck tout court. Mais il n'importe.

M. Charles Andler nous a tracé avec une clarté absolue, une précision admirable, une impartialité froide et calme de vrai historien, le portrait complet du plus grand professeur d'énergie de notre siècle.

Car il faut le reconnaître, Napoléon a été une prodigieuse volonté ; mais il n'est pas proprement un professeur de volonté. Sa volonté fut extraordinaire ; mais elle ne fut pas méthodique, donc il n'est pas pour *enseigner* cette faculté. Il en est un exemple miraculeux, il n'en est pas un modèle ; il n'en est pas un maître à suivre. Il y a eu beaucoup de l'impulsif dans Napoléon, comme, du reste il y en a dans tout volontaire et dans Bismarck lui-même, mais dans Bismarck il y en a moins.

Bismarck est plus que tout autre, depuis les Richelieu et les Guillaume d'Orange, l'homme qui n'a qu'une idée et qui la poursuit méthodiquement, régulièrement, mathématiquement, d'un calcul indéfectible et implacable, sans en dévier, pendant toute sa vie ; et qui, au service de cette idée et de cette méthode, a des trésors de volonté, d'énergie et de travail infatigable.

Pour se permettre, si l'on peut dire ainsi, d'avoir une volonté pareille, il faut d'abord être une machine de bon métal et bien faite, car, sans cela, toutes les énergies du monde ne serviraient qu'à faire des sottises. Le hobereau poméranien de 1835 était une machine, ou avait à son service une machine excellente. Il était vigoureux de corps, d'une grande puissance de travail, quoique moindre que celle de Napoléon, et, ce me semble, beaucoup moindre, mais extraordinaire encore, extrêmement intelligent et lucide dans le débrouillement des affaires, beaucoup plus intelligent encore et lucide dans la connaissance des hommes, supérieur à tous sur ce point, et admirable à mesurer juste ce qu'on pouvait attendre d'un homme, ce qu'on pouvait oser avec lui, et dans quelles démarches on pouvait l'entraîner et jusqu'à quel point.

Avec cela de la mémoire et de l'éloquence, comme Napoléon, une mémoire sûre, tenace, claire, qui lui permettait, trente ans après les avoir lus, de citer textuellement les chroniqueurs les plus obscurs ; une éloquence originale, sans rhétorique, sans abondance, faite de logique quelquefois, quand la logique pouvait lui servir, de verve courte et brusque, plus souvent, et d'humour, d'esprit à boutades, d'une sorte de brutalité spirituelle et allègre, qui est d'un très grand effet sur les assemblées, qui sont des foules.

Ajoutez une absence complète, une ignorance pour mieux dire, de tout scrupule et même de sens moral, quand il s'agissait des affaires publiques. Il n'a pas dit : « La force prime le droit », et même il n'a pas pu le dire ; car pour lui c'était la force qui était le droit et ces deux choses se confondaient absolument et n'en faisaient qu'une, la première absorbant complètement la seconde. Tout simplement, pour Bismarck le droit n'existait pas.

M. Andler, qui est philosophe, habille cela, un peu, en théorie philosophique. Selon lui, pour Bismarck, la force indiquait un dessein de Dieu, portait, par conséquent, une marque divine ; était vénérable à cause de cela ; et il y avait, pour Bismarck, comme un « droit divin » de la force. Il me semble que ce sont les professeurs d'histoire et les professeurs de philosophie de l'Allemagne contemporaine qui ont institué après coup cette doctrine, et que Bismarck était moins raffiné que cela. Il ne croyait pas au droit, tout simplement, et n'en avait cure ; il le considérait comme une invention des faibles pour essayer d'intimider les forts et il ne se laissait pas intimider, voilà tout.

Par souci et comme passion d'impartialité, il arrive ainsi à M. Charles Andler d'excuser Bismarck un peu plus peut-être qu'il n'est strictement juste. Ainsi, pour ce qui est de la falsification de la fameuse « dépêche d'Ems », M. Charles Andler fait remarquer qu'abréger n'est pas falsifier, et que Bismarck, n'a point menti pour n'avoir donné de la dépêche de son maître que la partie qui devait paraître à la France

une injure, en supprimant celle qui aurait paru à la France une satisfaction. C'est un sophisme. Tronquer un texte c'est le falsifier. Dire la moitié de la vérité c'est mentir. Transmettre les paroles de quelqu'un en n'en donnant qui ce qui est selon nos intentions, sans s'occuper des siennes, c'est le trahir. Ce jour-là Bismarck a menti et a trahi son roi. Il a manqué et à la conscience et à la fidélité dynastique. Il n'y a pas ici à raffiner. Il n'y a qu'à dire bonnement la vérité, à savoir que Bismarck, en affaires politiques, était absolument *amoral*, comme beaucoup d'autres.

Ainsi muni, Bismarck de très bonne heure, se proposa deux desseins, subordonnés l'un à l'autre, l'un provisoire, l'autre définitif: l'abaissement de l'Autriche, l'abaissement de la France. Tout, dans sa vie politique, fut dirigé vers ces deux desseins avec une persévérance infatigable et une suite inflexible. Tout ce qui peut paraître, au premier abord, s'écarter de ce programme, y rentre très nettement, quand on y regarde de près.

Si, par exemple, en 1849, Bismarck a voulu que la Prusse refusât l'hégémonie allemande que le «Parlement allemand » lui offrait, c'est beaucoup moins, je crois, par répugnance à l'endroit de l'assemblée démocratique qui faisait ces offres, que par une vue très juste de l'avenir. Les sentiments aristocratiques que pouvait avoir Bismarck à cette époque furent peut-être pour une petite part dans ses idées ; mais surtout il dut comprendre que l'intronisation de la Prusse, résultant d'un mouvement révolutionnaire, serait quelque chose de caduc et de fragile ; que l'intronisation de la Prusse avant l'abaissement réel de l'Autriche serait quelque chose de factice et d'officiel, sans essentielle réalité; que la vraie autocratie prussienne devait être, un jour, la Prusse s'imposant à l'Allemagne et non l'Allemagne se groupant autour de la Prusse, ce qui n'était pas du tout la même chose. L'unité de l'Allemagne, il s'en souciait bien! Bon pour un étudiant d'Heidelberg. Elle peut attendre. Mais l'unité de l'Allemagne sous le despotisme de la Prusse, c'est-à-dire, non l'Allemagne unifiée, mais la Prusse agrandie, voilà le dessein, le vrai. Or l'unité de l'Allemagne *sous cette forme*, elle ne peut être faite qu'après l'Autriche abaissée, amoindrie et blessée moralement.

C'est ce qui arriva en 1859. C'est précisément pour cela que Bismarck, comme Lassalle (et peut-être Lassalle était-il soufflé par Bismarck), s'opposa énergiquement à ce que l'Allemagne secourût l'Autriche en 1859. Comme Lassalle, il disait ou il pensait : « La guerre d'Italie est le commencement de l'unité allemande. Ce qui s'oppose à l'unité allemande, c'est le dualisme. Prusse ici, Autriche là, se contre-balançant, voilà le dualisme, voilà l'obstacle. L'Autriche abaissée, dépouillée de ses possessions italiennes, perdant son autorité ou la gardant faible sur la Hongrie, que devient-elle? Une simple province allemande. Le dualisme a vécu, l'unité peut commencer. Napoléon III s'annonce comme un fondateur de l'unité allemande. »

C'était absolument la vérité. Bismarck eut des angoisses à ce moment-là. Il vit l'intervention prussienne sur le point de se produire. Villafranca fut pour lui un jour de soulagement.

A partir de ce moment, il respira. La route était déblayée. Il ne s'agissait plus que d'avoir une guerre avec l'Autriche affaiblie et, enfin, en prenant bien son temps, la guerre suprême, la guerre avec la France.

C'est pour avoir la guerre avec l'Autriche que Bismarck créa la question du Holstein. « Il y a quelque chose qui sépare les spoliateurs, a dit Adolphe Thiers en 1866, c'est la dépouille. » Ce que Thiers dit en 1866, Bismarck se le disait très sûrement en 1863. Il s'agit d'arracher le Sleswig et le Holstein au Danemark, non pour le plaisir assez vain d'ajouter deux petits territoires à la masse allemande, mais pour trouver là un prétexte de rupture avec l'Autriche. La dépouille nous séparera; c'est ce qu'il faut! C'est pour cela qu'il faut que la spoliation soit faite de compte à demi avec l'Autriche.

D'autant plus que de deux choses l'une : ou l'Autriche ne nous accompagnera pas dans cette chasse, et alors la gloire de la victoire et de l'Allemagne agrandie sera toute à la Prusse; ou elle nous accompagnera; et le lendemain, sur la question du partage nous discuterons de manière à forcer l'Autriche à se battre avec nous. — Frédéric II n'aurait pas mieux raisonné, ni avec un plus parfait mépris du droit, ni avec une vue plus nette de l'avenir.

On sait la suite, qui fut Sadowa. Mais remarquez combien les vues de Bismarck portaient loin dans l'avenir. Il ne songeait pas au lendemain seulement, il songeait aux surlendemains les plus éloignés. Il fut modéré dans la lutte avec l'Autriche, très humain sur les champs de bataille, très pitoyable, très modéré dans la victoire, partisan de s'arrêter vite, de ne pas pousser les choses à bout, de ne pas diminuer le territoire propre de l'Empire d'Autriche. Pourquoi tout cela? C'est qu'il ne s'agit pas d'écraser l'Autriche, il s'agit simplement de la mettre en dehors de l'Allemagne. Il faut qu'on puisse la retrouver un jour, le lendemain du triomphe sur la France, point trop brisée, point trop humiliée non plus et point trop vindicative, pour en faire une alliée utile ou une vassale fidèle. L'abaissement de l'Autriche est le premier but; mais ce premier but lui-même n'est qu'un moyen, et le but suprême est ailleurs.

Dès lors tous ses moyens sont prêts. Autriche abaissée, Allemagne unifiée et centralisée, et unifiée

et centralisée comme il fallait qu'elle le fût, après les victoires de la Prusse, non par accord amiable avec la Prusse; non pas *autour* de la Prusse, mais *sous* la Prusse. La théorie de la force a été pleinement réalisée; ce n'est pas l'union qui fait la force; c'est la force qui fait l'union, l'union véritable.

On sait assez combien ce vaste et minutieux plan, admirablement suivi à travers tous les obstacles, atteignit son but dernier, la réduction de la France au rang de puissance de second ordre. En 1871, le grand dessein de Bismarck, le dessein de toute sa vie était accompli.

Mais voyez la sûreté de ce grand esprit, la maîtrise de cette forte intelligence sur ses passions. Doutez-vous qu'après un 1871 Napoléon n'eût pas rêvé la domination universelle? Doutez-vous qu'il n'eût pas, au moins, voulu arracher à l'Autriche ses provinces allemandes, annexer le Danemark, pousser l'Empire jusqu'à Varsovie? Bismarck s'arrête. Il sait, comme son grand maître, qui est Frédéric, plus peut-être que lui, qu'à chaque règne suffit sa conquête, et que s'il faut savoir manger, il faut aussi savoir digérer. Il s'arrête. Il ne songe plus qu'à consolider l'édifice si rapidement construit. Il cherche des alliances, à quoi songent plutôt les peuples vaincus que les vainqueurs et à quoi seuls les peuples vainqueurs réussissent bien. Il crée la Triple Alliance, qui de toutes ses œuvres fut peut-être la plus difficile à accomplir et qui fut la garantie et la sanction de toutes les autres.

Et désormais il s'applique aux réformes et améliorations intérieures les plus capables de consolider au dedans ce qui est si formidablement bastionné au dehors.

Il y a dans tout cela une unité de vues, une coordination de pensées, une organisation d'entreprise, une harmonie générale enfin, qui font de cette grande vie une œuvre d'art.

Et maintenant, qu'il ait eu une vieillesse aigrie et morose, qu'il ait mal supporté ce qu'il a regardé comme une ingratitude, que la sérénité lui ait fait défaut, qu'il ait été un peu — cela a été dit de Voltaire — celui qui a pour un million de gloire et qui en demande encore pour deux sous, on peut dire : qu'importe? « C'est la part de l'envie », comme a dit Pascal, pour laquelle il est presque charitable de faire quelque chose et qui serait, en vérité, trop dénuée et dépourvue, si elle n'avait pas un petit coin où se prendre et où mordre dans un grand homme. On ne voit pas Bismarck devenu calme et résigné et prenant son parti de l'inaction. Il était de ceux qui sont si peu idéalistes *que la gloire ne leur suffit pas*, et pour qui ce n'est pas assez, tant qu'ils sont vivants, d'être historiques. Après tout, dans sa retraite boudeuse, ce n'est pas tant le pouvoir que regrettait amèrement Bismarck, c'était l'action. Ce n'était pas l'ambitieux qui récriminait, puisqu'il était comblé, c'était l'énergique; c'était l'énergique qui se sentait encore de taille à remuer les grandes affaires et à qui pesait, non la déchéance, mais le repos.

Que deviendra son œuvre? C'est ce que M. Andler se demande dans son dernier chapitre, et c'est à quoi il se garde bien de répondre avec assurance. Évidemment il y a quelque chose d'hétérogène dans cette construction prodigieuse. « C'est un compromis de tradition germanique et de libéralisme occidental. » Bismarck y a mis un élément qui peut être de dissolution, qui peut être de vitalité prolongée : le suffrage universel. Bismarck, frappé par l'exemple de la France de 1865, a cru qu'il n'y avait rien de plus conservateur et qui même s'accommodât mieux du despotisme et au despotisme que le suffrage universel. C'est peut-être une vue courte. C'est vrai pour un certain temps; ce n'est pas vrai pour toujours. C'est vrai pour un temps qui, selon le tempérament des nations, peut être très long ou assez court. Je suis de ceux qui croient que ce temps pour l'Allemagne sera assez prolongé. L'Allemand n'est pas libertaire, l'Allemand n'est pas individualiste; il aime l'autorité, et, dans les pays qui sont tels, le suffrage universel ne ruine pas le despotisme, il le fortifie.

Cependant des symptômes déjà assez frappants, notamment la progression du nombre des voix socialistes à chaque élection, peuvent faire prévoir qu'à une époque que nous ne verrons pas l'Empire allemand autoritaire se transformera en Empire réellement parlementaire, c'est-à-dire en République; car c'est exactement la même chose. Pour qu'à cette transformation l'unité allemande ne se disloque pas, il faudra, ce qui du reste est possible, que l'union par la force se soit transformée, elle aussi, en une profonde union morale; car, pour reprendre notre formule, si en despotisme c'est la force qui fait l'union, en liberté c'est l'union qui fait la force.

Les choses se passeront-elles ainsi? C'est ce que, même si nous possédions à fond la psychologie du peuple allemand, nous ne saurions pas encore; et par conséquent, c'est sur quoi il ne faut rien dire.

Pour en revenir au fondateur de l'Empire allemand, on peut et on doit ne pas le proposer pour modèle; on peut et on doit faire le ferme propos de ne pas, comme lui, éliminer de la politique la morale et l'idée de droit; on peut et on doit croire que la considération de ces deux grandes forces morales n'empêchera aucunement de faire de la politique utile, sérieuse, réelle et pratique. Mais on doit tirer de sa vie une grande leçon. Il a dit : *Le souci des choses du dehors doit prédominer; les choses du dehors doivent être placées au-dessus de toutes les autres.* Voilà la

leçon. Avoir toujours les yeux fixés sur l'étranger, quoi que nous fassions, même en politique tout intérieure. Au fond, la vérité en politique est ceci : il n'y a que de la politique étrangère.

ÉMILE FAGUET.

PEINTRES CONTEMPORAINS

Paul Baudry [1].

J'ai raconté dans la *Vie d'un artiste* que ma *Bénédiction des blés*, très mal placée d'abord, n'avait pu être appréciée que vers la seconde moitié de la durée du Salon, après le remaniement... J'étais devant ma toile, qu'on venait de descendre des hauteurs qui la dérobaient aux yeux du public, et je la regardais, tout heureux de la voir enfin à la cimaise, lorsqu'un jeune homme accourut vers moi et me sauta au cou en me disant : « Que je t'embrasse pour ton ciel ! » C'était Paul Baudry. On me pardonnera de rapporter ici ce compliment qui fait surtout l'éloge du cœur généreux d'où il est sorti. La joie que j'en ressentis fut doublée par celle de revoir cet ami tant admiré.

Il arrivait de Rome triomphant. Jamais plus beau rayon de gloire n'éclaira un début. Edmond About, un autre favori de cette heure, fraîchement revenu de Grèce, précédé par un roman qui occupait tout Paris, avait dédié à notre jeune peintre le premier volume de ses Salons où il le célébrait dans mainte page. En tête de l'épître dédicatoire, on lisait : *Paoliccio mio !* et cela attendrissait le public.

Il était en effet de petite taille, cet artiste charmant que la foule, pour la première fois, contemplait avec cette douceur particulière dont ses regards caressent les jeunes triomphateurs. Si vous voulez le connaître à fond, vous n'avez qu'à lire sa correspondance si intéressante, qui a été publiée. Il y est tout entier, avec sa vaillance infatigable, sa douceur, sa bienveillante ironie, son cœur dévoué. Il avait redouté beaucoup cette exposition, et il était tout à l'étonnement et à la joie d'un triomphe. Certes l'avenir devait paraître bien beau à ce jeune homme dans l'ivresse d'un tel début. Il en jouissait avec un tact parfait et en toute bonne camaraderie. Hélas ! la gloire ne lui sera guère douce !

C'était une fête de nous revoir. Je fus surpris du changement qui s'était fait en lui. Quoique toujours très brun, il m'apparut comme éclairci ; l'œil plus tendre, la chevelure plus souple, d'une correction imprévue. Nous avions eu des rapports d'amitié discrète, d'estime, huit ou neuf ans auparavant, à l'atelier Drölling. Nous ne les avions entretenus par aucune correspondance pendant cette longue période si différemment passée. Mais nous nous étions suivis en pensée. La publicité lui avait appris mes débuts ; quant à moi, j'en étais resté aux conjectures, car il n'avait montré ses envois de Rome qu'à l'École des Beaux-Arts, tandis que j'étais à Courrières. En ce moment il les exposait en bloc.

Baudry était autrefois un garçon silencieux, aimant la solitude, s'isolant par une froide réserve, même au milieu de ses condisciples dont il était le point de mire, car la plupart cherchaient à l'imiter. Il avait la tête énergique, au hâle pâle, des dominateurs. Cependant l'empire qu'il exerçait était absolument involontaire. Nous lui reconnaissions une supériorité. Nous l'appelions « le petit grand homme ». Il était arrivé du fond de sa Vendée, à demi sauvage encore, résolu à parvenir, âpre au travail. Il apportait comme la fauve ardeur de la faune de ses bois. Ce fils d'un sabotier avait d'ailleurs l'audace prudente et réfléchie de ceux qui marchent dans les chemins non frayés. Nous nous serrions autour de lui, nous autorisant de cette indépendance que nous regardions comme une intransigeance pleine de promesses, pour défendre notre personnalité contre la règle académique. Nous l'aurions jugé indomptable, à voir avec quelle hardiesse il brossait ses études à l'atelier.

Mais nous nous trompions ! Baudry était modeste au fond, maniable sous l'influence de son admiration pour les maîtres. De là cette aménité bienveillante qui tempéra l'énergie de son talent et de sa face de corbeau : il ressemblait à cet oiseau. Oui, si nous applaudîmes son exposition de 1857, séduits par tant de charme titianesque et corrégien, nous fûmes étonnés de le trouver si souple à fondre une originalité que nous ne pouvions nous empêcher de regretter, tout en partageant l'admiration générale. Oh ! que sa petite *Léda* était charmante ! Mais nous n'y reconnaissions plus notre épineux Baudry. Les greffes avaient fleuri sur le sauvageon. Nous attendions sinon mieux, du moins autre chose de l'élève qui, en 1848, dessinait si furieusement des scènes de chouans sur la toile dont il avait tapissé sa chambre, vrai grenier d'une maison isolée au milieu de la place Saint-Germain-des-Prés et que le boulevard a emportée, alors que sa fierté tranquille et son silence méditatif nous imposaient une sorte de respect. Que sont devenues ses figures d'après le modèle vivant, un peu barbares, parfois bizarres de proportions, mais aux articulations si fermement élastiques, aux muscles souples, d'une seule et généreuse coulée !...

On connaît son enfance. Tout le monde a remar-

1. Ce chapitre est extrait d'un volume qui paraîtra prochainement à la Société d'édition artistique sous ce titre : *Nos peintres du siècle.*

qué son tableau célèbre : *la Fortune et l'Enfant*. Le petit Paul a vu aussi la déesse lui tendre la main, non sur la margelle d'un puits, mais sur les ais mal joints d'une estrade de ménétrier, car le futur peintre des Muses faisait danser des paysans. Et cette fois, la Fortune, qui avait oublié sa roue, se présentait sous les traits d'un aimable homme, M. Renard, directeur des contributions du département. Plusieurs lettres du peintre témoignent à son égard d'une bien vive reconnaissance.

Ce fut dans les forêts rocheuses, parmi les houx épineux, les chênes rabougris aux mille racines tortueuses, les ronces et les fleurs sauvages, que le petit Baudry reçut ses premières impressions de nature. Il y poursuivait les papillons qu'il collectionnait, les yeux ravis de leurs couleurs dont plus tard il se servira pour les harmonies de ses décorations de l'Opéra. Son *Supplice d'une vestale* porte encore des traces de l'influence première : il y a là des figures enchevêtrées en broussailles avec leurs ossatures rugueuses, sous des muscles noueux, où çà et là une veine court comme une ronce, tandis qu'à côté s'épanouissent des jeunes filles et des enfants, avec l'âpre élégance et la fraîcheur des églantines. Ce tableau se ressent encore du lait sauvage sucé par le nourrisson. D'ailleurs et heureusement, malgré l'influence italienne subie, il ne s'en dégagera jamais complètement. Quelque chose d'âpre et de bien français subsistera dans son goût transformé. Il aura beau chercher les raffinements, il conservera toujours un peu de foin dans ses sabots vendéens. Mais comme c'eût été plus simple pour lui de ne jamais quitter son pays. Quelque grand que soit Michel-Ange, pourquoi se mettre à copier, et avec quel inouï courage ! cette voûte de la chapelle Sixtine ? Rien de plus sublime que cette gigantesque épopée. Mais notre ami y a pris une formule qui n'est pas du vrai Baudry. Nous aurions préféré celle qu'il eût trouvée par lui-même.

La commande de l'immense décoration du foyer de l'Opéra, que lui confia son ami Ch. Garnier, a-t-elle été, comme beaucoup l'ont affirmé, une bonne fortune pour notre peintre ? Il a dû le croire lui-même, dans l'enthousiasme de sa joie créatrice, lorsqu'il conçut cette œuvre olympienne toute rayonnante de lumière divine, toute cadencée de groupes aux gestes surhumains. Avec quelle ardeur il en a jeté les brillantes esquisses, tracé les harmonieux cartons ! Mais que ne s'est-il arrêté là, et que n'a-t-il confié à d'habiles décorateurs ce que le reste du travail avait d'écrasant. Songez que Baudry a tout peint, lui seul, au moyen de procédés forcément sommaires, de formules nécessairement de pure pratique ; lui, l'artiste d'abord énergique, puis délicat, que nous avons vu passer de la robustesse d'un sauvage début aux souplesses du voluptueux et tendre épicurisme où il ne tarda pas à se complaire. C'est ce peintre, fort et fragile à la fois, que j'ai vu, sur ses échelles, s'épuiser à l'acharnement d'un travail de praticien ! Je l'entends me dire : « Tu ne te figures pas ce que j'y dépense de force physique. » Il eût pu ajouter : « et d'inutile inspiration ».

L'œil du maître, surveillant le travail d'un préparateur, eût mieux conduit une exécution à peine appréciable d'ailleurs dans les conditions où elle se présente. Par quelques retouches, quelques *glacis*, quelques rehauts, il eût dirigé plus sûrement les larges élans de son imagination toute au souvenir de sa chère Chapelle Sixtine et il eût évité la fatigue d'une vaillance inutile et hâtive qui ne lui a pas laissé le loisir ni le repos indispensables à la pénétration complète de son rêve génial et qui a fait dévier, parfois, en torsions maniérées, l'allure trop improvisée de ses figures d'abord si magistralement conçues.

A ce tour de force merveilleux où s'est épuisé Paul Baudry, combien de *Vérités sortant du Puits*, combien de *Perles* et de *Vagues* adorablement nacrées n'ont-elles pas été sacrifiées !...

Malheureusement il est mort trop tôt. La vieillesse lui eût ramené les sensations de l'enfance et, avec elles, sa puissante personnalité. C'est ce retour au berceau qui a inspiré ses chefs-d'œuvre les plus personnels au Poussin, longtemps aussi trop influencé par l'Italie. Mais Baudry n'a pas eu cette faveur du sort ! Si encore il avait pu exécuter cette Jeanne d'Arc tant méditée, qu'il devait peindre au Panthéon et qui allait lui reconquérir, tout entier, son beau pays de France ! Mais il passa les dernières années de sa vie à peindre ces immenses toiles décoratives du grand foyer de l'Opéra, qu'assourdit la profusion des ors, qu'écrasent d'énormes moulures. Il a dû bien souffrir d'une entreprise si démesurée qu'il fallait pousser à bien, qui ne lui permit pas de se reprendre en toute liberté de création, et qui l'épuisa, je viens de le dire, par le dur travail et le déploiement de force physique qu'elle exigea. De là peut-être cette mélancolie de fond qui ne le quittait plus que très rarement, et qui dégénéra en une profonde tristesse, source probable du mal qui l'a emporté.

Non ! la gloire ne fut pas douce à ce vaillant artiste. Elle lui restera fidèle cependant et plus d'une œuvre perpétuera la renommée de sa mémoire. Bien que son instruction première eût été fort négligée, Baudry, à force d'étude, s'était acquis une solide érudition. Théophile Gautier m'a parlé du style de ses lettres, avec beaucoup d'éloge. Il fut de plus un modèle de piété filiale, d'amour fraternel et de tendresse pour ses amis : tout cela justifie bien la dédicace attendrie d'Edmond About : « *Paoliccio mio !* »

Meissonier.

Aucun artiste de son vivant n'a joui d'une gloire comparable à celle de Meissonier. C'est peut-être ce qui a excité l'acrimonie avec laquelle certains critiques chagrins ont attaqué sa mémoire, sans tenir compte des égards dus à toute haute conviction. De si éclatants succès, en éblouissant les uns, ne pouvaient manquer d'offusquer les autres. Un seul homme la trouvait insuffisante, cette gloire, et cet homme c'était Meissonier. Il en doutait même, lorsque quelques heures s'écoulaient sans qu'il en entendît parler. Ce fut le chagrin de sa vie. Chose étrange ! Il avait des mouvements de cœur généreux ; il n'était pas jaloux ; seulement, si un visiteur de son atelier oubliait de lui donner de constantes marques d'admiration, son silence passait pour un outrage. Notre peintre aussitôt le boudait après l'avoir, l'instant auparavant, embrassé avec chaleur. Et cette susceptibilité, qui le rendait ridicule auprès de ses meilleurs amis, tenait autant à son extrême conscience d'artiste qu'à son orgueil. Au fond, c'était un inquiet et qui avait besoin, comme certains acteurs, des applaudissements de la claque.

Cette conscience si honorable avait pourtant un côté étroit. L'amour de l'exactitude était tel chez lui, que, pour sa *Retraite de Russie*, il avait fait arranger un terrain de boue dans son jardin, y faisant passer et repasser des roues, des pas d'hommes et de chevaux y mélangeant de la farine pour imiter la neige fondante ; et se servant, pour peindre Napoléon, de la vraie redingote grise et du vrai chapeau qu'avait portés l'Empereur. Pour étudier la marche des chevaux, il avait imaginé un plancher adapté à la voiture et avançant de manière qu'il pût dessiner d'après nature le cheval même qui le traînait. Tous les portraits, tous les accessoires sont reproduits avec le même soin jaloux. C'est une reconstitution complète et extrêmement intéressante. On a presque l'illusion de cette funeste fin d'épopée ; mais on n'y sent pas le grand souffle d'héroïque horreur qui circule dans la *Retraite de Russie* de Charlet.

Ne croyez pas cependant que Meissonier manquât d'imagination ! Je l'ai vu dessiner d'idée des figures très justes de tournure et de caractère : mais sa mémoire et son intuition des choses étaient aussi minutieusement exactes que sa vue directe. Il voyait les détails trop gros et son œil de myope exagérait la perspective comme l'appareil photographique. Il avait la vision aiguë, inapte à saisir les harmonies diffuses, chères aux poètes. Il peignait par plans à facettes, accentuant les formes un peu durement. Il a fait de petits panneaux, qui sont d'incontestables bijoux d'exécution fine et ferme, mais comme ciselés dans le bois. Il ne connut pas le sentiment des souplesses et des veloutés des carnations ; aussi n'a-t-il jamais réussi les femmes. Il ignoraitle charme infini de leurs grâces flexibles, de leurs modelés exquis. Il voyait tout, sauf le mystère. Aucun sacrifice, sa curiosité fouillait infatigablement.

Il est encore trop près de nous pour qu'on puisse le classer d'une façon définitive. La postérité ratifiera-t-elle l'admirable place d'honneur accordée à sa statue ? C'est une si belle chose que la conscience absolue d'un artiste, même lorsqu'elle manque d'horizon ! On m'a assuré qu'il avait détruit plus d'un panneau dont il n'était pas content, au moment où un amateur voulait le couvrir d'or. Et pourtant, toute sa vie, il fut dans la gêne. Car il n'était pas seulement fier de son talent, il l'était aussi de ses chevaux, de ses voitures, de son luxe, dont il ne jouissait guère, puisqu'il travaillait sans relâche.

Il me montra un jour ses calèches sur lesquelles il avait peint des animaux en sorte d'armoiries parlantes ; et il me dit : « Les rois ne sont pas assez riches pour avoir des Meissonier sur leurs portières. »

Il vit l'une de ses ambitions réalisées lorsqu'on le nomma maire de Poissy.

Il a prouvé pendant la période, dite du *16 Mai*, qu'il était capable d'indépendance politique.

Très petit, le corps presque perdu sous les longs flots de sa barbe de fleuve, il se démenait dans sa démarche, aimait à se faire remarquer, et à pousser des exclamations aiguës. Il a eu un très grand tort en sa vie, qu'il a, m'a-t-on dit, regretté au moment de sa fin : ce fut de rendre possible, par son importance, la fatale rupture qui sépare les artistes en deux camps, au grand détriment de l'intérêt général de l'Art.

JULES BRETON.

LA CHANSON DE ROLAND

Traduction nouvelle.

RYTHMÉE CONFORMÉMENT AU TEXTE ROMAN [1]

LIVRE SIXIÈME

L'expiation.

I. — LA BELLE AUDE

302.

L'empereur Charle est rentré de l'Espagne ; il vient à Aix, le meilleur lieu de France ; monte au palais, et entre dans la salle.

Alors vers lui s'avance Aude la belle, disant :

1 Voir la *Revue* des 3 juin, 1er et 22 juillet, 5 et 19 août, 2, 16, 30 septembre et 28 octobre.

« Où est Roland, le capitaine, qui m'a juré de me prendre pour femme ? »

Charle en est pleine de douleur et d'angoisse; pleure des yeux, tire sa barbe blanche :

« Sœur, chère amie, tu demandes nouvelles d'un homme mort, dit-il; mais va, belle Aude, je saurai bien te remplacer Roland... A toi Louis, je ne te puis mieux dire, Louis, mon fils, qui tiendra mes États. »

Aude répond :

« Ce propos m'est étrange. Ne plaise à Dieu, à ses saints, à ses anges, que, Roland mort, je reste encor vivante. »

Elle pâlit et tombe aux pieds de Charle... La voilà morte. A Dieu aille son âme !

Les barons francs en pleurent et la plaignent.

303.

Aude la belle est allée à sa fin.

Mais Charle croit qu'elle n'est que pâmée. Pris de pitié, il répand force larmes; lui prend les mains et la remet debout... Sa tête, hélas! retombe sur l'épaule : elle est bien morte.

Aussitôt l'empereur, autour du corps, mande quatre comtesses.

Aude est portée en un moutier de nonnes : toute la nuit jusqu'au jour on la veille; puis, sous l'autel, bellement on l'enterre.

Très grand honneur lui fut rendu par Charle (1).

II. — GANELON ET SES JUGES

304.

L'empereur Charle est revenu à Aix.

Le traître Gane a été mis aux fers, dans la cité, en face du palais.

Là des valets le clouent à un poteau. Les mains liées par des courroies de cerf, il est battu à grands coups de bâtons, et flagellé avec des nerfs de bœufs. De ses forfaits c'est le digne salaire...

Dans les douleurs il attend son procès.

305.

Comme il est dit dans l'ancienne chronique, Charle manda des hommes de ses terres, qui, rassemblés dans la chapelle d'Aix, en un grand jour, jour de très belle fête, — c'était, dit-on, le jour de Saint-Silvestre, — du vil félon commencèrent le plaid...

Or donc, oyez ce qu'il advint de Gane, mis en justice et traîné devant Charle.

306.

« Seigneurs barons, dit le roi Charlemagne, jugez-moi Gane et donnez force au droit... M'ayant suivi dans ma guerre d'Espagne, il m'a ravi vingt mille de mes Francs, et mon neveu que vous ne verrez plus, et Olivier, le preux et le courtois. Il a trahi enfin les douze pairs, pour de l'argent.

« — N'étant point un félon, ce que j'ai fait, je n'en fais pas mystère, dit Ganelon. Roland m'avait fait tort, et pris mon bien; j'ai pu vouloir sa mort; mais que ce soit trahison, je le nie. »

Et tous de dire : « On en tiendra conseil. »

307.

Devant le roi, Ganelon se tient droit, le corps gaillard, la face colorée. Qu'il fût loyal, on dirait un baron.

Il envisage et les Francs et ses juges, et ses parents qui sont trente avec lui; puis il s'écrie de sa voix la plus forte :

« Au nom de Dieu, barons, entendez-moi !

« Longtemps je fus dans l'armée près du roi, le servant bien, avec foi et amour...

« Mais, quand Roland se mit à me haïr, qu'il me choisit, pour souffrir et mourir, comme envoyé auprès du roi Marsile, pour me sauver j'eus recours à l'adresse.

« J'avais d'ailleurs déclaré défier le preux Roland, Olivier, tous les pairs. Le roi l'ouït, et ses barons l'ouïrent.

« Vengeance, soit ! Mais trahison ! Non pas (1) ! »

Et tous de dire : « On ira en conseil. »

: Veut-on faire la différence entre la sobriété classique et l'intempérance romantique? On n'a qu'à voir comment le récit qu'on vient de lire est paraphrasé dans les divers manuscrits des remaniements de la *Chanson de Roland*.

Charlemagne envoie des messagers à Girard de Vienne pour le prier de lui amener la belle Aude. Girard croit qu'il s'agit de célébrer le mariage de sa nièce avec Roland. Mais la belle Aude pressent un malheur. En vain veut-on la rassurer. Elle répond à tout : « Roland est mort! » Après bien des précautions, on lui révèle la triste vérité. Elle tombe pâmée. Revenue de son évanouissement, Aude veut voir les corps d'Olivier et de Roland; elle tire à soi le suaire étendu sur leurs restes; elle prend les deux barons dans ses bras et les dresse sur leur séant; puis, arrachant ses cheveux, déchirant son beau visage, elle fait éclater de longues plaintes.

Par la faveur d'un ange, Olivier se met à parler. Il dit à sa sœur de se consoler; car elle va bientôt quitter cette vie terrestre qui ne vaut pas un regret, pour monter au Paradis, où les années passent sans flétrir la beauté et où on jouit de félicités infinies.

Longtemps encore la belle Aude multiplie plaintes et oraisons. Enfin elle se décide à mourir. On la couche entre les cercueils des deux preux. Tout le monde fond en larmes. La nature s'en mêle; et en plein midi d'épaisses ténèbres se répandent sur la ville.

Dans le manuscrit de Versailles la mort de la belle Aude est délayée en huit cents vers.

1 Avec un grand art, l'auteur de *Roland* a fait de Ganelon, le parfait gentilhomme devenu un traître, une espèce de Satan qui, dans sa chute, conserve de beaux restes de son ancienne grandeur.

Dans les remaniements, on n'hésite pas à attribuer des lâchetés à Ganelon pour le simple plaisir de varier les épisodes. Ainsi, à peine a-t-il adressé à ses juges d'altières paroles que, voyant un moyen de leur échapper, il s'élance sur son cheval et s'enfuit à toutes brides. Charlemagne de se désespérer. Heureusement se trouve là Gondrebeûf de Frise qui possède le plus rapide coursier du monde. Il rattrape le fugitif, et la justice sera satisfaite.

III. — GRACE POUR GANELON !

308.

Gane, aussitôt son procès commencé, a rassemblé trente de ses parents.

Il en est un que les autres écoutent ; c'est Pinabel, du château de Sorence : il parle bien et par droites raisons; puis, bon guerrier, fait respecter ses armes.

Gane lui dit : « Je me confie à vous ; arrachez-moi à la mort, à la honte.

« — Oui, vous aurez en moi un défenseur, dit Pinabel. S'il se trouve un Français, qui contre vous demande la potence, que l'empereur nous mette ensemble aux champs ! L'épée au poing, je le démentirai. »

309.

Le comte Gane aux pieds du roi s'avance.

Saxons, Teutons et nombreux Allemands, Français, Normands, Poitevins, Bourguignons, et Bavarois, sont entrés en conseil.

Les Auvergnats sont les mieux disposés; et Pinabel les trouve favorables.

L'un dit à l'autre :

« Il faut en rester là... Trêve au procès ! Faisons prière au roi que, cette fois, il fasse grâce à Gane, prêt à servir avec foi et amour.

« Roland est mort : on ne le verra plus... Argent ni or ne sauraient nous le rendre.

« Fou qui voudrait l'épreuve du combat. »

Et tous de dire : « Eh bien ! nous l'accordons. » Tous, hors Thierry, frère du duc Geoffroy.

310.

Charle vers lui voit venir ses barons, parlant ainsi :

« Sire, nous vous prions de décider que Ganelon soit quitte, et puisse ainsi, avec foi et amour, comme jadis servir son empereur.

« Laissez-le vivre, il est homme si noble !

« Roland est mort, on ne le verra plus : tous les trésors ne sauraient nous le rendre. »

Le roi leur dit : « Vous êtes tous félons ! »

IV. — THIERRY, LE TENANT DE CHARLEMAGNE, ET PINABEL, LE TENANT DE GANELON

311.

Le roi, voyant que tous lui font défaut, baisse la tête. Il est sombre et chagrin ;

« Ah ! s'écrie-t-il, je suis bien malheureux ! »

Mais devant lui s'en vient un chevalier, Thierry d'Anjou, frère du duc Geoffroy.

Il a le corps maigre, frêle, allongé, les cheveux noirs et le visage brun ; sa taille n'est ni grande ni petite.

Courtoisement il dit à l'empereur :

« Beau sire roi, ne vous tourmentez pas...

« Vous le savez ; je vous ai bien servi. Je siège ici du droit de mes ancêtres. Eh bien, je dis : Quelle que soit la faute dont Ganelon a Roland fait reproche, votre intérêt devait sauver Roland.

« N'était-il pas homme à votre service?

« Qui l'a perdu a fait œuvre de traître... Gane est un traître, et de plus un parjure.

« Cela étant, je le condamne à mort.

« De félonie atteint et convaincu, qu'il soit pendu et que les chiens le mangent !

« S'il est quelqu'un des siens qui me démente, la bonne épée qui pend à ma ceinture, va soutenir l'arrêt que je prononce.

« — C'est bien parlé, Thierry », disent les Francs.

312.

Lors Pinabel devant le roi s'avance.

Grand, fort, agile, on voit que c'est un brave, sachant tuer son homme au premier coup.

Il dit au roi :

« Sire, le plaid est vôtre; préservez-le des noises et du bruit.

« Voici Thierry qui a dit son arrêt : je dis qu'il ment ; et prétends le combattre. »

En même temps, au poing droit de Thierry, Pinabel met le gant en peau de cerf.

« Bien ! dit le roi. Mais je veux bons otages. »

Trente parents s'offrent pour caution.

L'empereur dit : « J'accepte. » Et il prescrit qu'ils soient gardés tant que ce sera juste.

313.

Quand Thierry voit que le combat est proche, il offre au roi son gant droit; et le roi répond pour lui en donnant des otages.

Puis, sur la place, on porte quatre bancs, où vont s'asseoir ceux qui doivent combattre.

Chacun approuve; et tout se passe en règle, sous le regard d'Ogier de Danemark, juge du camp...

Pinabel et Thierry ont demandé leurs chevaux et leurs armes...

V. — LE DUEL DES DEUX CHAMPIONS

314.

Biens confessés, et absous, et bénis, la messe ouïe, la communion faite, de riches dons offerts aux monastères, les champions sont prêts à s'aligner, et devant Charle ils se rendent tous deux.

Ils ont chaussé aux pieds leurs éperons; vêtu leurs corps de blancs hauberts brillants, forts et légers; attaché sur leurs têtes leurs heaumes clairs cerclés de pierreries ; ceint leurs épées à la poignée d'or pur; pendu au cou leurs écus à quartiers ; pris au

poing droit leurs lances aiguisées; et sont montés sur leurs chevaux rapides...

On vit alors cent mille chevaliers s'apitoyer sur Thierry pour Roland, et, l'œil en pleurs, souhaiter son triomphe... Dieu seul connait comment tout finira.

315.

Sous Aix s'étend une vaste prairie. C'est là que va s'engager le combat.

Les deux barons sont des preux intrépides, et leurs chevaux sont fringants et agiles.

Piquant des deux, ils leur lâchent les rênes, et avec force ils foncent l'un sur l'autre.

Leurs deux écus sont fracassés, brisés; leurs deux hauberts sont démaillés, rompus; les deux chevaux ont les sangles cassées : la selle tourne; et les cavaliers tombent.

Cent mille Francs voient ce spectacle et pleurent.

316.

Les deux barons sont donc jetés par terre. Lestes et prompts, sur leurs pieds ils se dressent...

Que Pinabel est fort, léger, agile!

L'un cherche l'autre : ils n'ont plus de chevaux; mais leurs épées, à la poignée d'or pur, avec grands coups, sur les heaumes d'acier, frappent sans trêve; et, sous ces rudes chocs, l'acier se fend...

Ah! les chevaliers francs sont en grand trouble; et l'empereur s'écrie : « Faites, mon Dieu, éclater le bon droit!

317.

« — Quitte le champ, Thierry, dit Pinabel, et tu auras mon amour et ma foi, et tu seras comblé de mes trésors; réconcilie Ganelon et le roi! »

318.

Thierry répond : « Loin de moi telle idée! Ainsi faisant, je serais un félon. Que Dieu prononce aujourd'hui entre nous! »

Thierry reprend :

« Tu es un vrai baron, très fort, très grand, et le corps fait au moule; et tous tes pairs te réputent vaillant.

« Eh bien, renonce à ce fâcheux combat : avec le roi je te mettrai d'accord.

« Pour Ganelon, on en fera justice; et jamais plus il n'en sera parlé. »

Lors Pinabel :

« Moi céder! Dieu m'en garde! Je soutiendrai toute ma parenté, sans reculer devant homme qui vive.

« Plutôt mourir que subir tel affront. »

Et leurs épées à nouveau s'entre-choquent, frappant si fort les casques gemmés d'or, que le feu clair en jaillit vers le ciel.

Les séparer n'est plus chose possible : leur corps à corps doit finir par mort d'homme.

319.

Il frappe en preux, Pinabel de Sorence!

Sous ses grands coups l'armure de Thierry lance des feux dont la vive étincelle fait s'enflammer l'herbe sèche des prés.

Voici l'épée pointée sur son visage; elle a fendu son heaume de Provence; elle descend jusqu'au dessous du front...

Pauvre Thierry! Il a sa joue en sang et son haubert déchiré jusqu'au ventre...

La mort est là... Mais Dieu va l'écarter.

320.

Thierry se sent blessé à la joue droite et son sang clair rougit le pré herbu.

Il frappe alors Pinabel sur son heaume :

L'acier se fend du cimier au nasal; le crâne éclate et la cervelle en sort...

Thierry brandit son épée frémissante; et Pinabel abattu tombe mort...

Ce coup donné, Thierry est bien vainqueur.

Les Français crient : « Le doigt de Dieu est là. Il est de droit qu'on pende Ganelon et les parents qui répondent pour lui. »

321.

Dès que Thierry du combat sort vainqueur, auprès de lui s'en vient l'empereur Charle, accompagné de quarante barons, dont le duc Naime, Ogier de Danemark, Geoffroy d'Anjou et Guillaume de Blaye.

Le roi, prenant Thierry entre ses bras, essuie sa face avec ses peaux de martre, qu'il pose ensuite et remplace par d'autres.

Tout doucement on désarme Thierry; puis on le met sur une mule arabe.

Le baron part escorté et joyeux; on entre à Aix; on descend sur la place...

Il va falloir procéder aux supplices.

VI. — LE SUPPLICE DE GANELON ET DE SES TRENTE PARENTS

322.

Charle a mandé ses comtes et ses ducs :

« Qu'opinez-vous sur ceux que j'ai gardés? Pour Ganelon ils sont venus au plaid; pour Pinabel ils se sont faits otages.

— « Qu'ils meurent tous! » répondent les Français...

Le roi commande un sien viguier, Basbrun, exécuteur de sa haute justice :

« Va, qu'ils soient tous au bois maudit pendus!

« Par cette barbe aux poils blancs et chenus, si un s'échappe, on te pend; tu es mort.

« — Ne craignez point : quel profit en aurais-je? » dit le viguier.

Aidé de cent valets, Basbrun les prend et les mène de force.

Bientôt après, les trente sont pendus...

Le traître ainsi se perd et perd autrui.

323.

Bretons, Normands, Poitevins, Bavarois, et Allemands, sont tous tombés d'accord, — les Francs surtout, — qu'il faut que Gane meure, dans des tourments sortant de l'ordinaire (1).

On fait venir quatre forts destriers, auxquels on lie Ganelon pieds et mains.

Ces étalons, emportés et agiles, sont fouettés par quatre valets d'armes et sont lancés devers une cavale, qu'on a placée au beau milieu d'un champ...

Ganelon souffre un terrible tourment: membres et nerfs sont tirés sans mesure; de tout son corps la charpente est rompue; et son sang rouge inonde l'herbe verte.

Le voilà mort en félon avéré...

C'est le bon droit qu'un traître ait court triomphe(2).

VII. — LE BAPTÊME DE BRAMIMONDE. — PAS DE REPOS POUR CHARLEMAGNE

324.

Quand Charlemagne eut ainsi fait vengeance, il convoqua ses évêques de France, ceux de Bavière et ceux de l'Allemagne :

« J'ai au logis une noble captive, dit l'empereur. Elle a vu tant d'exemples, elle a ouï tant de très beaux sermons, qu'elle a la foi et veut être chrétienne.

« Baptisez-la pour qu'à Dieu soit son âme.

« — Nous voulons bien, répondent les prélats.

« Dans votre cour prenez-lui des marraines qui soient aussi dames de haut lignage. »

Aux bains à Aix la foule est toujours grande...

On baptisa la reine Sarrasine, en lui donnant le nom de Juliane...

Elle est chrétienne; et c'est à bon escient.

325.

Quand l'empereur eut ainsi fait justice et apaisé son grand ressentiment, quand il eut fait Bramimonde chrétienne, le jour fini, la nuit sombre venue, il se coucha dans sa chambre voûtée.

Mais Gabriel de par Dieu vint lui dire :

« Roi, réunis les armées de l'empire; et en Syrie cours à marches forcées porter secours au roi Vivien dans Acre; car les païens assiègent cette ville, et les chrétiens à grands cris t'y réclament. »

Mieux aimerait le roi n'y pas aller; et l'œil en pleurs, tirant sa barbe blanche : « Dieu! s'écrie-t-il, que ma vie est peineuse! »

Ici finit la Geste de Théroulde (1).

JOSEPH FABRE.

(1) Les rimeurs de métier qui entreprirent de rajeunir la Chanson de Roland ont imaginé de nous faire assister à un conseil de bourreaux où chaque seigneur donne son avis sur le meilleur supplice à adopter pour le châtiment de Ganelon.

Gérard de Roussillon propose qu'on mène Ganelon, comme un ours, de village en village, en le battant de verges, et que, chaque jour, on lui coupe quelques lambeaux de chair pour payer l'écot de l'auberge où il aura couché.

Ogier le Danois propose de le tenir pendant trois jours au fond d'une tour, où on ne lui donnera ni à boire ni à manger, et de l'en retirer affamé pour ne lui offrir que des mets assaisonnés de poivre et de sel sans rien lui laisser à boire, de telle sorte qu'il meure de soif.

De son côté le duc Naime dit : « Sire, voici un supplice terrible. Faites-le écorcher tout vif et pendre par la peau au soleil; que ses chairs soient enduites de miel, et données à lécher à des chèvres. Vous verrez tous ses membres agités de convulsions et ses dents grincer par l'excès de la douleur. Jamais, que je sache, mort plus âpre ne fut imaginée... »

(2) Une tradition veut que Ganelon ait été le seigneur de Montigny, gros bourg fortifié du temps jadis, situé à deux lieues de Châteaudun et appelé *Montigny-le-Gannelon*.

Dès le moyen âge il y avait de fréquents combats à coups de fronde entre les enfants de Montigny, et les enfants de Cloyes abordaient la lutte en criant :

Sus à Montigny le Gannelon
D'où est partie la grande trahison!

Au château de Montigny-le-Gannelon on vous montre une porte appelée de temps immémorial *la porte de Roland*.

(1) *Ci fait la geste que Turoldus declinet.* — Les chansons et les chroniques consacrées au récit des faits et gestes de Charlemagne et de ses preux étaient appelées des *gestes*. — S'agit-il ici de l'auteur qui *achève* (*declinet*) de composer cette « Geste »; du scribe qui achève de la copier; du jongleur qui achève de la chanter? On ne sait.

NOTES ET IMPRESSIONS

Sept heures du soir. Quatre ou cinq cents personnes sont rassemblées au milieu de la rue Blanche, les femmes emmitouflées dans les sorties de bal, les hommes avec la cravate blanche de soirée apparaissant dans l'échancrure du pardessus. Une porte très éclairée, mais close hermétiquement. Personne ne murmure. Et les voitures continuent d'arriver, et la foule de grossir devant cette porte qui ne s'ouvre toujours pas. De tous côtés on entend la même question.

— Avez-vous dîné?

Et la même réponse :

— Oh! non, je n'ai fait qu'avaler un sandwich, j'avais bien trop peur d'être en retard.

Personne n'avait dîné. Personne n'était en retard. Personne ne s'impatientait de se morfondre devant un mur derrière lequel il ne se passait encore rien.

Ou plutôt, si! quelqu'un avait dîné, quelqu'un était en retard, quelqu'un (on peut en être sûr sans y avoir été) criait, jurait et tempêtait derrière le mur.

C'était M. Lamoureux.

Les avis officiels annonçaient que la répétition générale de *Tristan et Yseult* commencerait à sept heures un quart très précises.

Et tous les artistes ou employés du théâtre allaient répétant :

— Vous entendez bien, sept heures un quart! Pas une minute de grâce. Le « patron » est inexorable. Et les portes ferment au moment même où il lèvera son bâton pour attaquer la première note du prélude. Si vous arrivez à sept heures un quart et une seconde, vous êtes bouclé! A la porte jusqu'à la fin du premier acte, lequel dure une heure et demie. Pas une coupure! Pas même celles que Wagner faisait et prescrivait lui-même. Ah! il ne badine pas, le patron! Arrivez donc à sept moins le quart, c'est plus prudent. Il n'y a qu'un couloir d'accès; on entrera très lentement; en n'arrivant que quelques minutes avant l'heure, vous risqueriez de ne pouvoir vous frayer passage assez vite et de manquer le premier acte, lequel dure... parfaitement!

Public, bon public wagnérien, j'admire avec quelle facilité on se moque de toi (et de moi aussi, par conséquent).

Il était plus de sept heures lorsque les portes s'ouvrirent.

Il était près de huit heures lorsque M. Lamoureux monta à son pupitre.

Grâce au méticuleux respect du texte intégral, et grâce, en outre, à deux entr'actes, presque aussi longs que les actes, le spectacle se termina à une heure et demie du matin.

Les dignes wagnériens (dont je fus) qui étaient arrivés à six heures trois quarts, sans avoir dîné, attendirent donc environ sept heures le moment du souper.

Et le plus joli, c'est qu'ils ont oublié d'avoir faim.

Sincère ou feinte, la ferveur était vraiment extraordinaire. Ce fut une soirée en trois actes de foi et deux entr'actes d'espérance, car on ne s'arrêtait de se récrier sur ce qu'on venait d'entendre, que pour bramer après ce qui allait suivre. C'est une religion, à laquelle ne manquent ni les pontifes ni les tartuffes. Ceux-ci s'ennuient autant que ceux-là ennuient leurs victimes. Si les premiers sont de terribles raseurs, les seconds sont bien amusants. Il y a compensation.

C'est égal. On n'a pas le cœur de garder rancune à M. Lamoureux, après le service qu'il nous rend en exécutant pour la première fois à Paris un chef-d'œuvre, qui date, d'ailleurs, de près d'un demi-siècle.

Mais tout de même, l'illustre et irascible capellmeister s'est largement payé notre tête, avec son horaire prétendûment impitoyable.

Il est maintenant établi que l'exactitude n'est pas la politesse des chefs d'orchestre. C'est bon à savoir. Une autre fois, patron, on dînera.

***

A propos, vous savez la mésaventure qui lui est arrivée, à M. Lamoureux? Il a été expulsé de chez lui, il a failli ne pas trouver d'autre domicile et en être réduit à jouer Wagner et Beethoven sous les ponts.

L'Exposition, qui nous promet tant d'agréments, nous en donne là un avant-goût, six mois avant d'être inaugurée. Le cirque d'Été, où se donnaient les concerts du dimanche, juge à propos de faire un brin de toilette en vue des festivités de l'an prochain. La présence de M. Lamoureux et de son public l'aurait gêné. On ne fait pas sa toilette devant deux mille témoins. Et les gêneurs ont été priés de s'adresser ailleurs.

Mais où donc? Est-ce que cela vous eût choqués, que l'Opéra offrît l'hospitalité à M. Lamoureux? Moi, pas. Peut-être est-ce que je me fais une insuffisante idée de l'éminente dignité de l'Académie nationale de musique et de chorégraphie. J'avoue ne pas sentir en quoi cette éminente dignité eût été compromise parce que les cent musiciens de M. Lamoureux auraient occupé deux heures par semaine, pendant quelques mois d'hiver, la scène illustrée par le corps de ballet que l'Europe nous envie. Puisque l'Opéra ne donne jamais de matinées ni de concerts symphoniques, M. Lamoureux ne lui fait point concurrence et on pouvait lui prêter la salle sans entraver le travail du théâtre.

Mais non! L'Opéra est une institution d'État, ses planches sont des planches d'État, le trou du souffleur est un trou d'État. Mais les concerts Lamoureux ne sont point des concerts d'État : Mlle Mante XXVe est fonctionnaire d'État, M. Lamoureux ne l'est point.

Nous devrons donc, à cause de cet abîme hiérarchique séparant ce qui est officiel et ce qui ne l'est pas, aller tous les dimanches dans la lointaine, lugubre et inconfortable salle du Château-d'Eau, où M. Lamoureux s'est réfugié faute d'un asile plus convenable. Et nous aurons la satisfaction de nous rappeler, tous les dimanches, que les préséances sont observées et les droits de l'État bien défendus.

***

Ces pauvres et héroïques Boërs ne sont peut-être pas nombreux à connaître la tétralogie de l'*Anneau du Niebelung*. C'est leur histoire.

Ils vivaient heureux, sans que quiconque songeât à leur chercher noise, parmi leurs troupeaux, avant la découverte des gisements aurifères du Transvaal,

comme les ondines, les filles du fleuve, avant que le nain Alberich se fût avisé du pouvoir de l'or du Rhin.

Le nain Alberich, c'est l'Angleterre. Et l'or va être dérobé aux filles du Rhin, c'est-à-dire aux Boërs. La richesse de leur pays, allumant les convoitises, attire la mort et la servitude sur ces braves gens qui, dans une région moins fortunée, eussent continué de mener en paix une vie saine et indépendante.

Ne seront-ils point vengés ? Vraisemblablement, ils le seront. Il y aura une suite. Ce n'est là que la première partie de la tétralogie, laquelle, comme son nom tend à l'indiquer, en a quatre.

L'or, qu'Alberich a volé aux filles du Rhin, Wotan le lui vole à son tour, pour payer les services des géants. Wotan et les dieux sont dès lors voués à la mort, les géants se massacrent entre eux ou sont massacrés par Siegfried, lequel périt lui-même avec Brunehilde, pour avoir touché l'or maudit.

Un écrivain du plus grand talent, mais d'un talent bien anglais, c'est-à-dire un peu pillard, M. Rudyard Kipling, a démarqué l'épopée dramatique de Wagner dans un chapitre des *Aventures de Mowgli*. Vous vous rappelez ? Le trésor gardé dans un souterrain par un vieux python que tue Mowgli, et les cadavres permettant de suivre à la trace, à travers la forêt, la route qu'on a fait parcourir à ce trésor depuis la caverne...

Et M. Rudyard Kipling, qui connaît l'histoire du trésor découvert par Mowgli, puisqu'il l'a rédigée, et celle de l'or du Rhin, puisqu'il s'en est fidèlement inspiré, M. Kipling embouche la trompette guerrière, exalte à grands coups de strophes lyriques cette œuvre chevaleresque, l'écrasement du plus petit peuple de la terre (après Saint-Marin) par le plus puissant. A quoi lui a servi de lire Wagner de si près et de conter de si judicieux contes? Puisqu'il conseille, sans aucune inquiétude, de ses bien-aimés compatriotes à mettre l'or maudit dans leur poche. M. Kipling dément donc ses modèles, il renie donc ses propres écrits.

Nationalisme, voilà de tes coups !

* * *

Cette guerre du Transvaal, en coupant les communications avec Kimberley, a déjà, paraît-il, fait monter le tarif des diamants de 30 à 40 p. 100, et l'on assure que ce n'est pas fini.

Les Anglaises pourront supporter cette catastrophe avec égalité d'âme, par chauvinisme. (De l'autre côté du détroit, on prononce jingoïsme; l'anglais est une langue très difficile à prononcer.)

Sur le continent, le sexe endiamanté jugera cette hausse particulièrement intempestive. Ces diables d'Anglais, qui vraiment ne sont pas galants pour un carat, auraient pu ne pas choisir, pour porter la guerre dans les régions diamantifères, le moment où la mode exige que nos amies portent des quantités de bagues à tous les doigts de toutes leurs mains.

Aimez-vous cette mode? Euh! il semble qu'il y ait du pour et du contre.

Financièrement parlant, il n'y a que du contre. Il n'y avait déjà que du contre, même avant le début de la guerre et l'investissement de Kimberley; à plus forte raison n'y a-t-il pas autre chose maintenant.

Au point de vue esthétique et philosophique, qui a son prix (un prix exorbitant), on peut plaider la thèse et l'antithèse.

Toute cette ferblanterie et ces paillons ont bien quelque chose d'un peu barbare, d'un peu nègre. L'amour désordonné des noirs, des primitifs, de tous les peuples enfants, pour ce qui brille est bien connu. Les explorateurs et colonisateurs achètent communément à des sauvages des cargaisons d'ivoire ou de matières précieuses valant des dizaines de milliers de francs, pour des verroteries de bazar et des bijous en toc cotés quelques sous dans nos climats.

On pourrait donc croire que le développement de la civilisation est en raison contraire de celui de la bijouterie, que le progrès des lumières est inversement proportionnel au goût pour l'orient des perles et les feux des pierres taillées à facettes.

Il faut avouer que si on fait passer la joaillerie au crible de la critique de la raison pure et même de la raison pratique, elle ne résiste guère à cette épreuve. La passion des bijoux est évidemment l'indice d'une grande frivolité, et l'on ne voit pas la contribution que ces colifichets peuvent apporter à la culture de l'intellect ni à l'avancement dans les voies de la perfection spirituelle. L'art même, à proprement parler, n'a pas grand'chose à y voir.

Voilà qui est entendu. Mais la futilité de ces coûteux bibelots, loin de les condamner, ne serait-elle point leur principal mérite?

Est-il bon que l'homme lui-même, est-il bon surtout que la femme devienne un être de pensée pure, de sérieux imperturbable, subordonnant ses préférences à la valeur absolue des choses et ne considérant le monde, à l'exemple Spinoza, que sous son aspect d'éternité?

Diantre! Une société bâtie sur ce plan serait infiniment vénérable, mais il est à peu près certain qu'on s'y ennuierait à périr.

Que bienvenus soient les menus enfantillages qui nous détournent d'une gravité trop sourcilleuse, nous rendent un peu la joie de l'âme des petits, si voisine encore de l'inconscient, c'est-à-dire du divin que nous pressentons peut-être ou croyons pressentir, mais ne concevons assurément pas. C'est

peut-être une chimère de croire que la naïveté nous en rapproche, mais l'orgueil pédantesque nous en éloigne à coup sûr.

Le mépris des bijoux révèle une conception violente et erronée de l'univers, laquelle heureusement n'a guère de chances de se propager parmi les femmes, de qui tout dépend ici-bas, y compris le succès des métaphysiques.

Et c'est vraisemblablement la marque d'une philosophie très saine, encore qu'irréfléchie et purement spontanée la plupart du temps, que de se passer un anneau dans le nez.

PAUL SOUDAY.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

VICTOR HUGO : **Choses vues** (Lévy). — FUNCK-BRENTANO : **Le Drame des Poisons** (Hachette).

Cette nouvelle série des *Choses vues* de Victor Hugo me semble curieuse parce qu'elle permet d'observer la marche ascendante de l'orgueil dans le thermomètre humain qu'est le cerveau d'un grand poète qui se croit un grand homme politique. Nous partons de Reims en 1825 et de la discussion paisible avec Nodier des mérites respectifs du *Roi Jean* et du *Romancero*. En ce début une foule de charmants détails auxquels nous reconnaissons le Victor Hugo, jeune, sincère, ardent, point encore pontife, que nous avons adoré avec passion, que nous aimons encore, mais plus discrètement, les jours où il fait soleil.

Au moment où je regardais (par une embrasure du clocher de la cathédrale), une hirondelle faisait boire sa couvée. La cuvette avait, tout autour de son bord supérieur, des espèces de créneaux entre lesquels l'hirondelle avait bâti son nid. J'examinai ces créneaux : ils avaient la figure d'une fleur de lys. Le support était une statue. Ce petit monde heureux était la couronne de pierre d'un vieux roi. Et si l'on demandait à Dieu : A quoi donc a servi ce Lothaire, ce Philippe, ce Charles, ce Louis, cet empereur, ce roi? Dieu répondrait peut-être : A faire faire cette statue, et à loger cette hirondelle,

Avec le *Théâtre*, avec l'*Académie* nous montons déjà de plusieurs degrés : c'est déjà le Victor Hugo des préfaces, chez qui l'humble expression ne peut plus complètement voiler l'exubérante vanité. Celle-ci se passe franchement de toute parure dès les *Tuileries*; la *Chambre des pairs* la verra impudente, les *Journées de 48 et Louis Bonaparte* la rendront exaspérée ; le *Siège de Paris* et *l'Assemblée de Bordeaux* refléteront son dernier période : l'inconscience et la puérilité. Mais enfin c'est toujours Victor Hugo, et tandis que nous rions des gros travers de l'homme, nous subissons bien malgré nous parfois l'ascendant du robuste génie. Nous en voulions à ce grand-père théâtral de nous rabâcher sa perpétuelle antithèse : d'une part les catastrophes de l'année terrible, de l'autre des événements aussi graves que petit Georges et petite Jeanne courant à quatre pattes ou ayant mal aux dents. Et soudain le vieux lion, frappé en plein cœur par la mort de son fils Charles, laisse là son style à rodomontades pour pousser un cri, un vrai celui-là, qui nous fait frissonner, qui nous ferait pleurer peut-être, si l'on n'avait soin de nous dire bientôt que le préfet a expédié la dépêche à Meurice *par voie officielle*. Dans la gloire, tout au moins dans la gloire contemporaine, quelle part de cabotinage !

Rien d'aussi dramatique, d'aussi mélodramatique même que la réalité, rien d'aussi romanesque que l'histoire ; si ces affirmations vous laissaient incrédules, lisez l'ouvrage de M. Funck-Brentano : *le Drame des Poisons*, et remémorez-vous de temps en temps que ces études sur la cour de Louis XIV ont été faites d'après les archives de la Bastille. Si l'on mettait en scène, à l'Ambigu ou au théâtre de la République, la Brinvilliers, la Voisin, avec leur petite cour de sorciers, de sorcières, d'alchimistes et de faux monnayeurs, non pas tels que pourraient les imaginer un Ponson du Terrail ou un Montépin, mais tels qu'ils furent, en chair, en os et en perversité, nous dirions : Voilà une pièce vraiment trop poussée au noir ; comme tout cela est invraisemblable ! l'auteur nous prend pour de bons naïfs... Et la belle marquise de Montespan, vous croyiez que ses péchés capitaux étaient l'orgueil et la légèreté ? Apprenez à la mieux connaître dans le chapitre qui lui est consacré... A voir cet envers du grand siècle, notre propre siècle, à l'envers ou à l'endroit, semble plus médiocre dans le crime, s'il l'est assurément dans la vertu. N'y a-t-il pas là une certaine compensation jusqu'à un certain point consolante ? Consolons-nous aussi en nous convainquant que Madame, « cette fleur si tendre et si tôt moissonnée », n'a pas été empoisonnée, comme beaucoup l'ont prétendu : c'est un crime de moins sur la conscience des sorcières et de leurs nobles complices. Faisons connaissance enfin, pour reposer nos yeux du spectacle de tant d'infamie et de basse superstition, avec un intègre et intelligent magistrat : Gabriel Nicolas de La Reynie qui, en sa qualité de lieutenant de police, dirigea toute cette ténébreuse affaire des poisons et en conserva les documents pour la postérité.

G. ART.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38513. *Le Directeur-Gérant* : HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 20. 4e SÉRIE. — TOME XII. 11 NOVEMBRE 1899.

LA CRISE MILITAIRE

Pourquoi y a-t-il une question de l'armée posée devant l'opinion? Quelle est la nature de cette crise? Quelle en est la solution? Tels sont les problèmes qu'examinent en ce moment tous ceux que préoccupe l'avenir de la patrie.

De récents incidents ont montré clairement que la force militaire n'a pas, aujourd'hui dans notre État démocratique, sa forme nécessaire et n'exerce pas toute son action utile. Au moment où la démocratie s'organise en pouvoir politique et social, où elle crée, développe, groupe et combine les forces diverses qui doivent constituer sa puissance, on constate que la « force » militaire n'est pas harmonique aux autres forces.

Jusqu'ici le problème ne s'était pas nettement posé. Préoccupé de l'unique pensée de reconstituer son armée, le pays a tout sacrifié à cette nécessité. Tous les intérêts, tous les besoins ont été subordonnés à cette première exigence, et devant l'avenir d'espérance et de réparation que l'œuvre représentait on a ajourné les autres questions. Puis les années se sont écoulées. La génération qui avait conçu et réalisé la réforme militaire a vu le but qu'elle avait poursuivi perdre de sa précision, non qu'on y renonçât, mais parce que d'autres objets intéressant aussi la vie et l'avenir de la patrie venaient également solliciter les activités et diviser les efforts. Bientôt une génération nouvelle arrivait à la vie publique qui n'avait pas vu les désastres de la guerre funeste de 1870; elle appréciait l'œuvre accomplie et la louait, mais elle en constatait les charges et les imperfections. Ainsi il apparaissait à tous que l'armée n'était plus une puissance en soi, répondant à un seul but, fonction d'une nécessité unique, instrument indiscuté pour atteindre à l'idéal rêvé. Par voie de conséquence, une transformation qu'il faut constater s'opéra dans l'âme du peuple. De là cette crise militaire, qu'il faut étudier pour en tirer les enseignements qui donneront à l'armée plus de force et plus d'autorité. Il ne s'agit pas, en effet, de diminuer son rôle, de réduire son importance, de rabaisser sa tâche. Bien au contraire. Il s'agit de rendre l'armée solidaire des pouvoirs politiques, économiques et sociaux, de l'associer plus étroitement au développement de la démocratie, de la faire participer d'une façon plus scientique à la vie nationale et de diriger ses efforts vers le but commun qui est de donner à notre pays une vie plus active, en faisant toutes ses forces plus fécondes. Il faut que l'armée, organe nécessaire de l'existence nationale, ne soit plus un élément isolé, se développant pour lui-même et le plus souvent stérile.

Je ne discuterai pas de l'existence de l'armée ni de sa nature. Les fatalités qu'il faut subir imposent, dans l'état actuel de la conscience et de la raison humaine, la nécessité des armées permanentes. Pourquoi discuter théoriquement la question de savoir s'il ne serait pas mieux qu'il en fût autrement puisqu'en fait, il faut qu'il en soit ainsi? La démocratie française doit, aujourd'hui, mobiliser toutes ses forces, les unir dans un même faisceau pour assurer la défense immédiate des intérêts de la patrie, et cette nécessité précise le problème et en donne la solution. C'est la transformation de l'armée pour supprimer les oppositions qui existent entre elle

et les forces politiques, économiques et sociales.

La guerre, en effet, se poursuit aujourd'hui pendant la paix autant qu'en période de batailles. La lutte est de tous les instants, elle est entre tous les intérêts. On se combat par la conquête des marchés extérieurs, par la concurrence économique, par l'accroissement du crédit, par le développement de l'épargne, par l'augmentation de la population, par la valeur artistique, littéraire et scientifique. L'armée actuelle est-elle l'auxiliaire de ces forces? Non, dans sa forme présente. Aussi pour qu'elles aient toute leur valeur et qu'elles contribuent, d'accord avec la force militaire, à donner à la patrie sa plus grande puissance d'action et de rayonnement, il est indispensable que l'armée agisse dès le temps de paix dans le même sens, et que sa fin particulière et exceptionnelle qui est la guerre se confond avec les fins générales et permanentes des autres organismes de la démocratie.

Il faut donc réaliser cette entente pour mettre fin à la crise. Quelles sont les oppositions?

I. — L'OPPOSITION POLITIQUE

Au point de vue politique, il y a divergence de vues à raison de « l'esprit » dans lequel on s'est trop longtemps efforcé de maintenir l'armée. On a cru qu'il était nécessaire, dans un « intérêt supérieur », au moment où la démocratie formait l'armée, de distinguer l'armée de la démocratie, en prolongeant les usages et les coutumes d'autrefois. Comme si, alors que l'activité publique allait pénétrer la force militaire, on pouvait perpétuer cet état qu'Alfred de Vigny, appelle « la servitude grossière et les mœurs arriérées des armées permanentes ». On a cru que l'esprit de l'armée devait être, par principe, un esprit particulier; que l'armée devait obéir à des suggestions personnelles et rester liée à la conception d'un gouvernement aristocratique; qu'elle devait vivre à côté de la société civile d'une existence propre, instrument favori du pouvoir, et lui demandant pour les services rendus, des privilèges spéciaux aux dépens de la justice, du droit et de la liberté. Cette idée que soutient la politique chauvine se traduit aujourd'hui par les manifestations du parti dit nationaliste qui s'est attribué le monopole de la défense de « l'honneur de l'armée ».

Or il faut qu'il soit bien établi qu'il n'y a pas spécialement d'honneur et de probité militaires. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un honneur et une probité sans épithète, ayant la même valeur pour tous les citoyens sans distinction d'état. Qu'on distingue des « points d'honneur » particuliers, qu'il y ait survivance atténuée des anciennes rivalités, des amours-propres professionnels, c'est déjà trop. Mais il n'y a pas deux sortes d'honneur, un pour le civil et l'autre pour le militaire.

Aussi bien la grande majorité des officiers qui sont de braves gens et de sens très rassis, est-elle toute prête à accepter cette conception plus sage, plus pratique, plus rationnelle, de leur importante fonction. Et c'est précisément parce que ce sont, pour le plus grand nombre, d'excellents citoyens, aptes à remplir utilement un rôle social, qu'il est nécessaire de les mettre dans le grand courant démocratique où ils apporteront une puissance utile. C'est donc aller à l'encontre du bien de l'armée, c'est paralyser son action et compromettre son autorité que de lui attribuer un « pouvoir » particulier, lui créer une « raison spéciale » et opposer son esprit à l'esprit républicain.

Les tentatives faites dans ce sens, après un certain succès auprès des derniers cocardiers impérialistes, restent aujourd'hui sans effet. L'action chauvine, dans son expression tapageuse et caporalesque, ne peut plus en imposer au peuple, qui a la vision exacte des graves devoirs et des lourds sacrifices que lui crée le service militaire. C'est pourquoi, malgré une agitation savamment entretenue et habilement propagée, malgré des efforts considérables et des appels pressants, le mouvement va diminuant d'importance.

La Ligue des Patriotes, qui eut un moment une influence si considérable, n'existe plus aujourd'hui que comme association politique.

A la vérité un groupement nouveau s'est formé qui s'est substitué, dans cette direction générale, à la Ligue des Patriotes : ce sont les Vétérans. Mais cette association, qui compte déjà plus de 400 sections par toute la France et plus de 110 000 adhérents, a pris une forme plus intéressante. Ces groupements représentent, bien entendu, autant de sociétés patriotiques; mais ce sont des sociétés formées d'anciens combattants de 1870 et d'anciens soldats. Elles ont donc un caractère militaire qui leur donne, avec un certain esprit de discipline, la compréhension des nécessités du moment et la conscience des exigences de l'avenir. Ce ne sont plus des sociétés seulement admiratrices des légendes, pratiquant, sous la suggestion des fanatismes anciens, le culte exclusif de la force militaire, formant un État particulier dans l'État. Elles sont plus et mieux que cela. Ce sont des sociétés créées par l'affection commune de l'armée, où se retrouvent d'anciennes camaraderies militaires et où s'en concluent de nouvelles, mais où d'autres sentiments aussi prennent place. Les Vétérans constituent, en effet, une société de prévoyance; les adhésions comportent l'obligation d'un versement qui doit constituer une petite pension de retraite. L'idée patriotique est donc alliée à l'idée sociale. Il y a là

fusion des deux sentiments, accord des deux intérêts. L'association, qui a un objet plus spécialement militaire, reste cependant en contact avec les besoins civils. C'est un élément fort intéressant qui peut donner au sentiment populaire, si favorable à l'armée, mais jusqu'ici exploité par un chauvinisme grossier et bas, une forme plus morale, plus élevée, et des conséquences plus pratiques.

Le mouvement anormal qui s'est fait depuis quelque temps autour de l'armée a été évidemment provoqué par les partis antirépublicains et antiparlementaires, qui se sont efforcés de faire de l'armée un instrument de résistance aux réformes démocratiques et au progrès social. Sans appui gouvernemental, et se sentant mal servis par une opinion publique, incertaine peut-être de ses résolutions, mais fermement attachée au principe républicain, les adversaires du régime se sont efforcés de gagner l'armée. L'entreprise était habile. D'abord on prenait position dans la place et on mettait la force de son côté. Puis on portait à la république le coup le plus sensible qui pût l'atteindre en lui rendant infidèle cette armée à qui la démocratie avait prodigué les marques d'un amour fervent, et pour laquelle la nation, avec une confiance illimitée, avait fait, sans compter, les plus grands sacrifices. C'est dans ce but que par une infiltration perfide on a tenté d'accroître les éléments de résistance à l'esprit moderne qui se trouvaient encore dans l'armée et par une culture savamment dissimulée, on a voulu faire vivre, développer et fructifier les germes des anciennes oppositions prêts à disparaître. Malgré l'habileté astucieuse de l'entreprise, dès que le but en a été révélé, elle a immédiatement échoué. C'est qu'en effet l'armée est aujourd'hui trop pénétrée déjà de l'esprit démocratique pour accepter d'être replacée sous les anciennes lois. Sa raison et sa conscience se sont assez développées pour dédaigner les avantages grossiers qu'on lui offre en échange d'une servitude morale. Mais cependant des erreurs partielles ont été commises, des résistance individuelles ont été constatées. Il faut sans hésiter faire disparaître les oppositions politiques et couper d'une façon définitive les liens qui peuvent encore rattacher l'armée moderne aux traditions mauvaises des dominations passées. Il faut la « laïciser ».

Comme conséquence de cette incertitude dans le devoir républicain à remplir, on discute du rôle de l'armée, et dans un sentiment louable assurément, mais qui procède d'une conception fausse de l'action militaire, on répond à ceux qui voudraient que l'armée combatte la république, qu'elle doit au contraire la défendre. Il ne faut pas entraîner l'armée à cette honte, ni exposer la République à ce danger. Ces deux opinions contiennent en germe le *pronunciamiento*. L'armée n'a ni à combattre ni à défendre le régime républicain : elle doit le servir. L'armée, aujourd'hui, fonction de la démocratie, doit se développer pour elle et par elle : elle n'est pas un agent actif de la politique : elle n'a pas à prendre part à ses luttes, à participer à ses différends, à connaître des partis et à s'intéresser aux opinions : elle est un organe important de la vie publique et son action doit concorder avec l'action républicaine. Voilà un premier point.

II. — L'OPPOSITION ÉCONOMIQUE

En second lieu, il faut, dans l'ordre économique, faire de l'armée une force plus active. On travaille, — et le récent Congrès de la Haye est une nouvelle manifestation de cette aspiration généreuse — à civiliser la guerre. Il faut, pour aider à cet heureux résultat, « socialiser l'armée ». Et par là, je n'entends pas qu'il faille ruiner l'esprit de discipline, supprimer le respect des chefs, abolir ensemble des dispositions spéciales qui constituent la force militaire, mais il faut employer cette puissance améliorée à accroître la valeur économique du pays au lieu d'en restreindre le développement. Il faut que le repos du soldat soit fécond, puisque son activité est encore nécessaire. Or il n'est pas douteux qu'aujourd'hui le système militaire est en opposition avec les exigences économiques.

D'abord la durée du service est trop longue. Elle doit être réduite. Trois ans, c'est le minimum du service à long terme et le maximum du service à court terme. Au point de vue économique, le service militaire étant personnel et obligatoire ne peut plus être à long terme. Il faut donc appliquer le service à court terme. Or on a fait l'expérience de ce service dans sa durée maximum, et bien certainement il peut et doit être réduit au bénéfice même de l'armée. Il faut, en unifiant le service, en fixer la durée à deux ans.

Aujourd'hui, le terme de trois ans est purement théorique. En réalité, sous cette expression légale, se sont constitués des services de durée très inférieure, et pour une moitié du contingent, c'est le service d'un an. « A côté du service de trois ans, disait le général Billot, est venu s'établir le service d'un an qui fait qu'aujourd'hui 49 et quelquefois 50 p. 100 des jeunes gens n'accomplissent qu'un an à dix mois de service. » Et l'année dernière, M. Aimond, examinant à la Chambre le budget de la guerre, signalait la proportion considérable de jeunes gens qui sont appelés pour un an et dont le nombre va sans cesse grandissant, 60 000 en 1891, 72 000 en 1896, 74 500 en 1898. De plus, le chiffre des dispensés astreints à un an de service tend toujours à s'accroître, et l'on ne compte pas moins de onze pro-

positions déposées depuis le début de la législature, dont l'objet est d'étendre à de nouvelles catégories de jeunes gens le bénéfice des articles 21, 22, 23 ou 24 de la loi de 1889.

Ajoutez à cela que les appels sont contradictoires; que tel ministre prescrit aux conseils de revision d'être très larges dans l'examen des conscrits et de prendre jusqu'aux malingres, alors que tel autre, au contraire, les invite à se montrer sévères et à renvoyer tous ceux qui ne sont pas absolument aptes au service armé. D'autre part, des congés ont été donnés en bloc et sans règle établie. C'est ainsi qu'on a vu certain ministre aller, sur ces deux points, jusqu'aux termes de la fantaisie. Par circulaire, en effet, il faisait appliquer « des prescriptions spéciales relatives à l'incorporation d'hommes ne réunissant pas toutes les qualités d'aptitude pour le service », et d'un autre côté, il faisait, sans en référer à ses collègues du cabinet, renvoyer dans leurs foyers, en congé, 60 000 hommes du contingent. Il est de toute urgence de trouver, pour remédier à ce désarroi, une règle nouvelle qui s'inspirera de l'intérêt du pays, d'accord avec les nécessités du service.

Or ces deux intérêts ont évidemment le même objet : faire le meilleur soldat dans le minimum de temps. Là encore apparaît la nécessité d'associer l'armée, qui ne peut plus vivre « exclusivement dans la pratique mécanique du service », selon l'expression de M. de Freycinet, à l'action de la démocratie laborieuse. Ce minimum de temps est certainement inférieur à deux ans; et en fait, il est aujourd'hui inférieur à un an pour 50 p. 100 du contingent.

Le moyen essentiel est de changer la base de la dispense. Car le préjudice causé à l'action économique du pays ne provient pas seulement de la durée du service portée à trois ans pour 50 p. 100 du contingent, mais de la durée même des études prolongées de six ans pour l'autre moitié de l'effectif. Le principe de la dispense est la culture générale et son résultat principal est de créer, par chaque dispensé, un candidat nouveau aux carrières dites libérales. Si bien que l'action stérilisante du service militaire, au regard de notre puissance économique, au lieu d'être limitée aux trois ans de service, se trouve accrue de plusieurs années par l'ajournement de la libération scolaire. En fait, le service d'un an redevient, sous les espèces du haut enseignement, le service de sept ans.

Le profit scientifique est-il en rapport avec ces énormes sacrifices de temps? Non, assurément. Ce système impose les vocations par voie d'expédient. On n'étudie pas pour la science elle-même, mais pour la dispense qui confère le diplôme. On travaille exclusivement pour le parchemin, pour le talisman libérateur qui permet d'être, deux ans plus tôt, « de la classe » et citoyen actif six ans plus tard. C'est une prime au fonctionnarisme.

Un exemple bien frappant de l'action du service militaire sur la nature de l'enseignement vient d'en être récemment donné. Le gouvernement a déposé il y a quelque temps à la Chambre un « projet de loi sur le doctorat ès sciences économiques ». Ce projet ayant été renvoyé à la commission de l'enseignement, le ministre fut entendu. Après ses explications, une objection lui fut faite.

Vous créez, lui dit-on, un nouvel enseignement des sciences économiques, mais pourquoi lui donnez-vous comme sanction unique le doctorat? Pourquoi supprimez-vous la sanction intermédiaire de la licence? Sans doute vous exigez des candidats au doctorat qu'ils justifient d'un diplôme de licencié en droit ou de licencié ès sciences, ou de licencié ès lettres. Mais puisque l'enseignement naît seulement, pourquoi, pour en faire l'expérience, ne le terminez-vous pas par la licence simplement? Ne semble-t-il pas plus logique de procéder ainsi et de créer le doctorat sur les résultats s'ils sont satisfaisants?

Pourquoi? répondit à peu près le ministre, mais parce que si nous procédions ainsi, selon la logique, nous n'aurions pas un élève pour suivre cet enseignement. Le doctorat seul peut conférer la dispense de deux années de service militaire et s'il n'y a pas ce privilège, les sciences économiques, pour intéressantes qu'elles soient, resteront sans élèves.

En effet, si l'on examine le dispositif du projet de loi, on voit qu'après deux articles assez vagues sur le principe du nouvel enseignement, il se termine par un article 3, en revanche très précis, qui stipule que « sont applicables aux étudiants en droit qui ont obtenu ou qui poursuivent leurs études pour obtenir le doctorat ès sciences économiques l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 et l'article 24 de la même loi du 13 juillet 1895 ».

Et, fait curieux, l'exposé des motifs vise précisément la nécessité d'affranchir les nouvelles générations de l'action stérilisante du système présent. « En développant les études économiques, dit le document officiel, en leur donnant la sanction d'un grade supérieur, on ne se propose pas de former des fonctionnaires. On espère, au contraire, diminuer le nombre des candidats aux fonctions publiques, en dirigeant l'activité intellectuelle d'une partie de nos jeunes licenciés vers des études en relations directes avec le commerce et l'industrie. » On ne se le propose pas, soit, mais on le fera certainement.

Le système actuel des dispenses constitue donc un obstacle au développement économique. Il peut faire des capacitaires en cette science, mais il est destructif des volontés agissantes et des énergies pratiques. De plus, par la contrainte qu'il exerce en

faveur de l'enseignement supérieur, il entraîne de dangereux déclassements.

D'autre part, pour les écoles spéciales au commerce, à l'industrie et à l'agriculture, la dispense n'est pas absolue. Il faut, pour profiter de l'exemption de deux années de service, non seulement justifier du diplôme, mais encore être compris, au classement final, dans les quatre premiers cinquièmes de la promotion. De telle sorte que la dispense n'est pas le résultat d'un examen, mais bien le produit d'un concours. Par cette restriction, ces écoles qui ne donnent pas une exemption de droit, se trouvent placées dans un état d'infériorité au regard des enseignements littéraires et scientifiques qui confèrent la dispense certaine. Tout concourt donc, par le service militaire tel qu'il est organisé, à réduire la puissance économique de notre pays dans le temps où elle a le plus besoin d'être développée. Car, dernier argument, ceux qui restent au service pour accomplir leurs trois années sont, en grande majorité, des travailleurs des campagnes. Par le séjour prolongé dans les villes, on leur fait perdre le goût de leur ancienne existence et on crée la désaffection de leurs anciens travaux. Ainsi, des activités sont déclassées, du fait de l'opposition du service militaire avec l'intérêt économique. En augmentant le courant d'émigration vers les villes, en même temps qu'on porte à l'agriculture un préjudice sérieux, on cause de graves difficultés à l'industrie en concentrant dans les centres un excès d'activités.

Il est donc indispensable, maintenant que tous les intérêts ont pris contact avec l'armée et qu'il va nécessairement s'établir entre eux et l'intérêt militaire des compétitions de fait et de principe, d'envisager résolument ce problème. Il n'est pas possible que le pouvoir assiste impassible à cette lutte encore peu apparente, parce qu'on en est aux tâtonnements et aux hésitations du début, mais qui, si l'on n'intervient pas promptement, déchaînera les plus grosses complications. Avant que des heurts se produisent, que des déchirements se fassent, il faut arriver à concilier les nécessités immédiates des défenses particulières avec les exigences plus lointaines de la défense militaire. Faire l'union dans la nation c'est aussi, par voie de conséquence, faire l'accord dans l'armée, car il est bien certain que des oppositions intérieures viennent souvent renforcer les oppositions politiques et sociales.

L'accord général entraînera les accords particuliers et fera disparaître ces conflits attristants entre les armes, les services, et les autorités, en donnant à tous, comme but commun, la défense des intérêts généraux du pays.

Comme moyen pratique pour faire disparaître l'opposition que, dans l'état actuel, l'armée crée au développement économique de la nation, il faut substituer dans le service militaire obligatoire, aux dispenses basées sur les titres universitaires, les dispenses justifiées par l'instruction militaire. Si l'on admet que la durée maximum du service est fixée à deux ans et qu'on accordera des dispenses d'un an de service, il ne sera plus nécessaire d'invoquer un diplôme de docteur qu'on aura à vingt-sept ans, mais seulement de prouver qu'on a l'instruction militaire suffisante et nécessaire. On libérera ainsi toutes les vocations et l'on donnera aux activités, dans le moindre temps, l'indépendance qui leur est nécessaire pour s'employer utilement. Cette solution entraîne, je le sais, un certain nombre de problèmes délicats pour le recrutement et la constitution des cadres; mais la loi de trois ans a amorcé la solution et il n'y a qu'à parfaire ses dispositions pour trouver une solution.

III. — L'OPPOSITION FINANCIÈRE

Après l'opposition politique et économique, nous trouvons une troisième opposition entre l'armée et les intérêts généraux de la démocratie, c'est celle qui résulte des charges financières créées par l'application du système actuel. L'armée constitue pour notre budget un lourd fardeau. Les dépenses militaires se chiffrent par une somme globale d'environ 875 millions.

Le budget de la guerre comprend, outre le chiffre inscrit dans le budget spécial qui est de 649 millions, un certain nombre d'autres dépenses. Ce sont : l'annuité correspondant au total des dépenses d'emprunt de l'ancien budget extraordinaire, soit 110 millions; l'annuité correspondant à la construction des chemins de fer stratégiques, c'est-à-dire environ 36 millions; puis, les pensions militaires pour 95 millions; les pensions viagères de la Légion d'honneur, soit 11 millions; enfin certaines allocations supplémentaires qui s'élèvent à 4 millions. Ensemble 256 millions qui font, avec les 649 millions du budget particulier, un budget général de 875 millions. Ce chiffre, qui représente presque le tiers de l'ensemble de toutes les dépenses, est considérable et il y a là une situation digne d'un sérieux examen. D'une façon discrète, le ministre des finances a, dans l'exposé des motifs du nouveau budget, signalé cette grave question : « Les budgets de la guerre et de la marine, dit-il, contiennent, en 1900, 36 millions d'augmentations brutes par rapport à l'année 1899. Certes, il ne peut être question de marchander les sacrifices que le pays doit faire pour assurer la défense du territoire. Il semble, cependant, que l'on puisse souhaiter que de telles augmentations de dépenses soient exceptionnelles. Il ne faut pas en arriver à

accroître tous les ans, de façon excessive, le fardeau qui pèse sur les citoyens; il faut, au contraire, proportionner la contribution qu'on leur demande au but qu'on veut atteindre. » Cela veut évidemment dire que les dépenses militaires ne doivent plus être augmentées sans qu'on se préoccupe des exigences contingentes et que, en établissant le budget de la guerre, on ne doit pas oublier qu'il y a à côté, participant presque au même titre à l'œuvre de la défense nationale, des services politiques, économiques ou sociaux dont les intérêts ne doivent pas être nécessairement sacrifiés.

Le Parlement, avec une discrétion patriotique qui apparaît aujourd'hui avoir été quelque peu exagérée, a restreint, au cours des anciennes législatures, son action de contrôle au moindre effet. Cette politique a eu des avantages. Elle a montré l'absolue confiance que la République et les Chambres avaient dans l'armée et dans ses chefs et elle a donné des résultats très appréciables. Aujourd'hui elle aurait de graves inconvénients. Il ne s'agit plus d'organiser l'armée en elle-même; cette œuvre est accomplie. L'armée du suffrage universel, du service obligatoire et personnel existe avec tous ses organes. Au point de vue matériel, elle est dans une situation des plus satisfaisantes. Elle n'a plus à se préoccuper d'améliorer égoïstement ses services, il faut qu'élevant sa pensée à la hauteur des destinées nationales, elle s'ouvre aux idées nouvelles, qu'elle se solidarise sans réserve et sans crainte avec la démocratie, pour trouver dans la prospérité générale, accrue par son concours, un accroissement de force et de prestige. Cette réforme n'est que le complément nécessaire de celle qu'elle a accomplie au lendemain de la guerre de 1870, lorsque très patriotiquement elle opéra la transformation radicale de ses rouages, de son outillage et de ses méthodes.

Pour un tel résultat, l'action et le contrôle du Parlement sont indispensables et c'est sous sa direction éclairée que cette œuvre d'entente républicaine doit être accomplie.

Mais pour ces énormes charges militaires que doit-on faire?

En principe, et sauf événement imprévu, elles ne doivent pas être accrues et on doit tendre résolument à les réduire. Le service de deux ans, tel que nous l'avons esquissé, permettra assurément des économies. La question se posera alors de savoir dans quelle proportion on devra les employer pour la constitution des cadres ou l'organisation d'une armée coloniale dans laquelle on ferait une part plus large aux engagements volontaires et aux rengagements. Mais il faut dans l'armée un emploi plus rationnel des crédits, une administration plus exacte des dépenses.

IV. — L'OPPOSITION SOCIALE

Au point de vue social, l'opposition existe également par l'insuffisance du rôle que les chefs jouent dans l'éducation générale du peuple. D'abord les officiers eux-mêmes sont insuffisamment instruits de leurs devoirs civiques et rien dans l'enseignement qui leur est donné à Saint-Cyr ni à Saint-Maixent ne les prépare à les remplir dans leurs exigences présentes. Pour la grande majorité, — c'est-à-dire pour ceux qui sortent de l'École spéciale militaire, — ils passent du lycée dans cet autre collège qui s'appelle Saint-Cyr et arrivent au régiment avec une bonne instruction générale, mais avec une éducation professionnelle étroite et sommaire. Du devoir social, ils n'ont jamais entendu parler et le service, dans sa conception actuelle, ne leur en fera jamais apparaître la nécessité. Ils emploient, dans les régiments, les premières années à tâtonner et à chercher leur voie; puis ils se classent en deux catégories : ceux qui reprennent le travail scolaire un instant interrompu et préparent l'École supérieure de guerre, pour se spécialiser dans les états-majors, et ceux qui, saturés des anciennes études ou sollicités par l'attrait du « métier », préfèrent rester officiers de troupe. Mais pour les uns comme pour les autres, l'action du commandement reste limitée à une technique absolue et dans le soldat on ne voit que « l'homme de troupe » sans que les deux termes puissent être un instant séparés.

Pour l'officier breveté — le scientifique — le devoir social disparaît dans la préoccupation des organisations tactiques et des combinaisons stratégiques. L'homme est un atome insignifiant, un élément minuscule, perdu dans la masse profonde des unités formidables que le futur grand chef fait manœuvrer sur l'échiquier du monde.

Pour l'officier de troupe, — l'administratif, — le devoir social disparaît dans le souci de diriger, au mieux de son petit budget, le groupement dont il a la responsabilité. Et dans ce cas, l'homme est une sorte de pensionnaire qu'il faut entretenir du mieux possible et au moindre prix.

Mais dans un cas comme dans l'autre, aussi bien au regard des vastes évolutions des armées que de l'administration ménagère de la section, l'homme n'est pas considéré en lui-même, mais seulement comme une unité de force ou de consommation. Il y a là évidemment une lacune grave. Il n'est pas possible, en effet, que le commandement néglige ainsi un soin qui ne peut qu'ajouter à son prestige et fortifier son autorité. Par cette fonction particulière du devoir social accompli dans le devoir militaire les chefs prendront avec leurs hommes un contact plus

intime, d'où naîtront une confiance plus grande, une sympathie plus forte, et avec un respect plus sincère, et un dévouement plus complet, une puissance d'action plus efficace. Par là, le métier militaire évitera les deux écueils du système actuel, l'ignorance scientifique ou la méfiance administrative du soldat. Le rôle d'officier ainsi se perfectionnera en se haussant au rang d'éducateur pacifique de la démocratie : ce ne sera plus alors seulement une fonction d'instructeur technique sans générosité et sans rayonnement.

Il est nécessaire aujourd'hui de recréer « l'état » d'officier. Les moyens, ce sont : la réduction du nombre, beaucoup trop considérable ; c'est le rajeunissement des cadres, c'est un groupement différent des unités. L'armée est une école d'action ; il est utile pour le bien de notre pays qu'elle ne limite pas aux exigences militaires le développement de cette qualité essentielle, mais qu'elle donne aux hommes qu'on lui confie, le goût de l'activité, qu'elle provoque l'exercice de la volonté, vertus trop souvent abolies par nos réglementations tyranniques. L'armée avec sa discipline, sa hiérarchie, ses mœurs et ses usages peut, dans une limite bien déterminée, faire l'éducation des initiatives et des énergies, au lieu de contribuer à les réduire et à les opprimer.

Enfin, sous une autre forme, il y a encore opposition au point de vue social entre l'armée et la démocratie. Ce n'est plus par la conception du devoir des chefs, c'est par l'emploi même de la force militaire dans les conflits sociaux. L'armée, comme nous l'avons dit, est, en ce qui concerne son rôle dans l'action de l'autorité, directement rattachée à la forme ancienne du pouvoir souverain. « La République, disait, il y a quelques jours, M. Cornély, fait du militarisme monarchique. Il n'y en a point d'autre. » C'est précisément contre quoi nous protestons, car il y en a certainement un autre. Non point celui qui est, mais celui qui doit être. Ce militarisme que l'état de notre société civile exige encore est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le « militarisme démocratique » supprimant les oppositions que nous signalons.

Comme agent de l'autorité gouvernementale, l'armée, jusque dans ces derniers temps, a été l'argument décisif employé dans les différends économiques. Or cela ne peut plus exister. Les soldats ne peuvent plus jouer, selon l'expression d'Alfred de Vigny, le rôle de gladiateurs, descendant dans l'arène sous l'œil du peuple indifférent, pour livrer des combats publics. Le pouvoir démocratique n'a plus le droit de dire aujourd'hui en cas de conflit entre des intérêts et des citoyens : « La loi ne me permet pas de juger entre vous, je vous envoie mes gladiateurs. » La loi civile et humaine commande au contraire de juger les désaccords, de les arbitrer et d'imposer une solution pacifique aux partis en lutte. La raison dernière de la force ne doit plus être que l'exception parce que l'armée nationale, revenue aux principes originels de la nation armée pour la sauvegarde du territoire et la protection de son indépendance, n'est plus l'instrument politique du pouvoir, qui s'en sert pour son action particulière et sa défense personnelle.

V. — CONCLUSION

Tel est l'ensemble des oppositions qui aujourd'hui mettent en désaccord l'armée et la démocratie. Il faut les faire disparaître. L'armée, qu'il faut encore améliorer dans sa forme, doit être transformée dans son esprit. En réalisant la paix civile, en servant le progrès universel, l'armée, fonction de la démocratie, fortifie sa raison, élève sa conscience, en travaillant avec les autres forces à développer la raison populaire, à élever la conscience humaine, à réaliser les œuvres de justice, de paix et de liberté.

L'union étroite de l'armée et de la démocratie, telle est la solution de la crise militaire qui, latente jusqu'ici, vient de se révéler. Ce que veut la France, c'est l'armée plus forte et plus consciente de sa haute mission sociale. L'armée, par sa nature et sa forme, lorsqu'elle sera bien pénétrée de son rôle dans la démocratie, sera un élément puissant de pacification et de cohésion nationale. C'est en elle qu'on pourra se rapprocher le plus efficacement, s'expliquer le mieux, se comprendre et s'aimer. Si en effet, par les réformes que nous indiquons, on ajoute à ce sentiment commun à tous les Français du patriotisme le plus fervent, l'amour commun du bien social, l'armée sera le trait d'union de tous les républicains et de tous les démocrates, unis par ce moyen pour la défense de ces deux grandes causes : la patrie et l'humanité. Et ainsi se transforme en un sentiment noble le penchant atavique et grossier des peuples pour le militarisme. En se moralisant, l'armée, par un détour heureux, moralisera aussi la démocratie.

C'est à notre nation à laquelle l'armée, tient par les liens si étroits du service obligatoire et qui a pour les choses militaires un goût si vif, qu'il appartient de réaliser la première cet accord et d'opérer cette transformation. C'est aussi le devoir du parlement. S'il y a eu dans l'armée des fautes graves commises contre la raison, le droit et la justice, est-ce que les Chambres n'y ont pas une part de responsabilité ? Quel effort ont-elles fait jusqu'ici pour introduire dans l'armée la notion des exigences sociales ? Cet abandon de leur droit de contrôle et de leur autorité législative qui s'est expliqué jusqu'ici par les considérations que nous avons exposées, rend solidaires

des erreurs ceux qui les ont faites et ceux qui ont permis qu'elles le soient. Aussi la République doit-elle affirmer aux yeux du monde, qui l'observe avec une très vive curiosité, l'unité de sa puissance morale et de ses forces matérielles, Et cela est plus particulièrement indispensable aujourd'hui.

L'affaire Dreyfus, en effet, a provoqué un assez vif sentiment de surprise chez tous les peuples amis, rivaux ou adversaires, qui se sont demandé si nous étions vraiment incapables de concilier ces deux termes de notre action historique, le culte de la justice et l'amour de l'armée. C'est que, à l'extérieur, on ne s'est pas rendu un compte assez exact de l'état d'esprit dans lequel nous avons vécu plus particulièrement depuis 1870 : nous avons concentré sur notre armée toute notre puissance d'affection, toute la force de notre activité ; et, sous l'empire des tristesses, des hontes et des craintes qu'avaient entraînées les désastres subis, nous avons fait de la réorganisation militaire le principe essentiel de notre réorganisation républicaine. Cela l'étranger ne l'a pas compris et ne pouvait que difficilement le comprendre. Mais de son attitude une leçon se dégage dont nous devons profiter pour ramener dans notre démocratie toutes ses actions à leur juste valeur, et continuer plus efficacement encore, par l'union de toutes nos forces, notre mission civilisatrice.

L'armée sortira ainsi triomphante de la crise qu'elle traverse. Elle y puisera une jeunesse nouvelle. La démocratie ne pourra que s'en réjouir. Pour le monde, en effet, alliés ou ennemis, l'armée forme l'élément essentiel d'appréciation de notre puissance. C'est sur sa valeur, sa force et son autorité que se fonde, pour une grande part, le jugement des autres nations.

Faire de l'armée renouvelée, rajeunie, augmentée du concours de tous les intérêts, en temps de paix le serviteur de la démocratie républicaine, en temps de guerre son champion : c'est le meilleur moyen de servir l'armée la république et la patrie.

A. Gervais,
Député, ancien officier.

CROQUIS DE SARDAIGNE

LE PRÊTRE ANDREA

Deux coups secs furent frappés à la porte d'entrée. Le prêtre Andrea interrompit la promenade qu'il faisait en long et en large, son bréviaire à la main, en récitant par intervalles la prière du soir, et demeura immobile, comme interdit. Francesca, elle, se leva brusquement et resta debout l'oreille aux aguets, les yeux fixés sur son maître. Les flammes crépitant dans la cheminée jetaient dans cette cuisine aux murs noircis par la fumée une lumière rougeâtre qui éclairait le prêtre et sa servante, et plus faiblement, au fond de la pièce, un lit recouvert d'une étoffe sombre. Le chat qui sommeillait près du feu contemplait ses maîtres d'un œil à peine entr'ouvert, tandis que le prêtre, marmottant entre ses dents, semblait continuer sa prière interrompue.

Au dehors, le vent secouait en hurlant les portes et les fenêtres et arrachait, de temps à autre, une tuile du toit.

— A une heure pareille ! s'écria le prêtre Andrea, la figure bouleversée.

Onze heures venaient de sonner.

— Et par ce temps d'enfer ! dit la commère Francesca en faisant mine de se diriger vers la porte.

— Veux-tu rester tranquille, diablesse ! lui cria le prêtre en la retenant par le bras.

Cette fois-ci le chat, inquiet, ouvrit les yeux tout grands.

— Attends du moins qu'on frappe de nouveau, reprit le prêtre. C'est peut-être le vent.

Mais il savait pour le moins aussi bien que Francesca que ce vent-là venait en ligne droite de la caserne.

La vieille Francesca, occupée à vendre le vin du grand tonneau parce que le prêtre lui avait annoncé qu'il avait besoin d'argent pour aller à Sassari voir l'archevêque et l'avocat, Francesca avait vu passer le brigadier Santi et le carabinier Zunnui. Le cigare entre les dents, ils contemplaient les fenêtres. Elle, sachant quels bruits couraient dans le pays, s'était avancée et avait dit poliment au brigadier :

— Compère Santi, ne prendriez-vous pas un verre ?

— Volontiers, commère, avait-il répondu. Et elle avait surpris entre les deux hommes un regard peu rassurant. Puis, quand ils furent installés devant le grand tonneau, tandis qu'elle leur versait à boire, ils s'étaient mis à regarder partout, comme s'ils avaient pensé que le prêtre Andrea était caché sous un des fûts.

Le brigadier lui avait demandé en riant si le prêtre n'avait pas peur de la laisser seule vendre son vin, avec tant de jeunes gens qui allaient et venaient autour d'elle... et si son maître était déjà revenu de la montagne. Elle avait répondu que non. Alors, comme par hasard, il avait mis la conversation sur l'assassinat d'Antonio Spanus, commis tout près de l'endroit où habitait le prêtre Andrea, et dont on cherchait encore l'auteur.

— Pauvre garçon ! dit Francesca. *L'aia si l'ha mundulato* (1).

(1) Le vautour l'a emporté, c'est-à-dire : il est mort d'une façon bien malheureuse.

Comprenant qu'il n'en tirerait rien de plus, le brigadier s'en était allé Gros-Jean comme devant.

Alors Francesca courut avertir son maître de ce qui venait de se passer. Elle le trouva le front appuyé contre la fenêtre, regardant si les deux visiteurs de mauvais augure s'éloignaient pour de bon ou si ce départ n'était qu'une feinte.

Quelle infamie d'être calomnié ainsi! Et il était là à se demander s'il ne ferait pas mieux de se fier à la rapidité de ses jambes plutôt qu'à la justice sociale. Mais Francesca s'y opposa. Les soupçons en seraient renforcés; et puis les parents du mort croyaient tous à cette maudite calomnie, et il y avait des coups de fusil dans l'air. Enfin les gendarmes n'oseraient jamais venir le chercher chez lui. Après tout, cette maison était celle d'un prêtre... d'un prêtre suspendu de ses fonctions, il est vrai, mais enfin d'un prêtre.

Et il était resté. Maudits soient les conseils des femmes! Maintenant il n'avait plus qu'à se laisser prendre comme une souris dans une souricière, sans pouvoir même se donner la consolation de tirer un coup de fusil. Pardieu! en pleins champs les choses ne se seraient pas passées ainsi. Quand il s'agit de jouer des jambes ou d'envoyer une balle à son adresse, un homme, après tout, en vaut un autre, et...

Au dehors, le brigadier appuyé contre la porte tendait l'oreille pour tâcher d'entendre, malgré le bruit furieux du vent, si l'on bougeait dans la maison; on ne bougeait pas. A deux pas de là, le carabinier Zennu restait planté au milieu de la rue, le nez en l'air, parce que ce diable de prêtre Andrea aurait bien été capable de s'échapper par le toit, et qu'il fallait avoir l'œil à tout.

Un troisième gendarme surveillait la fenêtre de la cuisine.

L'orage prenait les proportions d'un ouragan; la grêle tombait dru sur le balcon et contre les fenêtres, sur le cou du brigadier et sur le nez de ses collègues qui ne pouvaient attendre d'avoir le révérend entre les mains pour le mettre sous clef et terminer leur journée de service.

De l'intérieur personne ne répondait. Le brigadier comme un chien à l'affût continuait à attendre. La bête était au gîte : elle ne pouvait échapper.

Il frappa de nouveau :

— Au nom de la loi, ouvrez!

Le chat, dans la cheminée, fit un bond et retomba sur ses quatre pattes. Puis il resta immobile, le dos arrondi, prêt à s'élancer de nouveau.

C'est que les choses, ma foi, prenaient mauvaise tournure.

Le prêtre Andrea murmura entre ses dents un : « le diable les emporte! » puis il lança dans l'espace son bréviaire qui s'en alla tomber, tout ouvert, sur le lit de la servante. S'enfuir? Il n'y fallait pas songer. Se cacher? c'était s'avouer coupable et au bout d'un quart d'heure se faire tirer de derrière les tonneaux ou du grenier couvert de poussière et de toiles d'araignées. Mais il fallait prendre un parti, sans quoi ces maudits pharisiens étaient capables d'enfoncer la porte.

Debout devant la cheminée, Francesca avait l'air d'un factionnaire sur le pont d'avant, attendant les ordres du capitaine. La lampe à trois becs qu'elle tenait à la main tremblait un peu et projetait par terre une ombre triangulaire comme un chapeau de prêtre. Parfois les pointes de ce gigantesque chapeau envahissaient les murs, et le chat les suivait du regard, attendant la décision que prendraient ses maîtres. Mais le prêtre Andrea ne parvenait pas à se décider à quoi que ce fût. Enfin, Francesca, d'un mouvement résolu, le poussa vers l'autre chambre en lui disant :

— Allez vous coucher.

Il fallait qu'on le trouvât malade. Le prêtre Andrea ne se le fit pas dire deux fois. En deux minutes il avait jeté ses vêtements par la chambre; Francesca les ramassait et les plaçait en ordre sur une chaise au pied du lit : le petit manteau, la soutane, le rabat, les pantalons et... c'est tout; le prêtre Andrea, en effet, tant par pudeur que pour aller plus vite, s'était mis au lit avec sa chemise de jour, son caleçon et ses bas de laine noire. Il resta deux secondes assis sur son lit pour enfiler son bonnet de coton, il jeta un regard mouillé au Christ et à la carabine suspendus au mur, aussi innocents et aussi inutiles l'un que l'autre, puis il fit le signe de la croix, baisa le scapulaire de la grâce, et se tournant sur le côté droit, il se fourra sous les couvertures.

— Ah! j'oubliais... dit-il à Francesca, en relevant la tête; si Buzzone, le berger, venait pendant mon absence, qui du reste, j'espère, ne sera pas de longue durée, traite-le bien, traite-le très bien, et dis-lui de ne pas avoir peur, et qu'en tous cas je penserai à ses fils.

Il est à croire que Buzzone en savait plus long que le magistrat instructeur relativement à cette maudite calomnie. De nouveau, au milieu des sifflements du vent on entendit la voix du brigadier :

— Ouvrez, ou j'enfonce la porte!

— Puisse le diable te faire tomber en pourriture! murmura le prêtre Andrea.

Dans la cuisine le chat miaulait désespérément.

— Quelle soirée, mon Dieu, quelle soirée! s'écriait Francesca en se tordant les mains.

— Fais-moi le plaisir de te taire, maudite pécore, ou tu me feras aller à la maison de force. Va ouvrir maintenant, diablesse!

— J'y vais, j'y vais. Francesca reprit par terre

la lampe à trois becs et s'éloigna en murmurant :
— Quelle nuit! mon Dieu, quelle nuit!

En passant par la cuisine elle ôta de dessus le lit le bréviaire qu'y avait lancé le prêtre Andrea; car enfin, pensa-t-elle, ces coquins de gendarmes pourraient se faire je ne sais quelles idées... puis elle descendit l'escalier en disant à haute voix : « Qui est là? Qui est là? »

Le chat l'avait précédée. Il avait jugé plus prudent, étant données ces circonstances anormales, de chercher un refuge sous les tonneaux, et l'on voyait briller dans l'obscurité ses yeux de braise.

— Ouvrez, au nom de la loi! cria de nouveau le brigadier auquel la grêle commençait à faire perdre patience.

— Au nom de la loi? Et qui donc êtes-vous?

— Ah! vous ne me connaissez pas? Ouvrez, vous dis-je, une fois pour toutes!

— Vous, compère brigadier! Vous, à cette heure! mais voyons, je ne pouvais pourtant pas venir en chemise!

On entendit un bruit de verrous. La porte s'ouvrit toute grande, et une rafale envahit la pièce, éteignant la lampe de Francesca qui se trouva dans l'obscurité au milieu des gendarmes.

— Que personne ne bouge! ordonna le brigadier.

— Malheureuse que je suis! gémissait Francesca. Ne me tuez pas!

— Eh! qui pense à vous tuer? N'ayez pas peur, répondit Santi. Et il répétait : Que personne ne bouge!

En attendant, aucun des hommes n'avait d'allumettes, négligence vraiment impardonnable.

— Donnez-moi la main, dit le brigadier, et conduisez-moi auprès du prêtre.

— Le prêtre est malade, répondit-elle; il a une fièvre de cheval.

Santi, sans répliquer, se contenta de la pousser en avant. Zennui suivait par derrière. Quant à Piras, il était resté pour garder la porte, et le chat, tapi sous un fût, concentrait sur lui le regard de ses yeux ardents. Arrivés dans la cuisine, tandis que Francesca rallumait sa lampe au feu de la cheminée, le brigadier attisa le lit non découvert et dit avec malice :

— N'est-ce pas ici que vous couchez, commère?

— Je viens de le refaire...

Une voix se fit entendre de la chambre voisine : « Francesca, Francesca! » C'était le prêtre Andrea, qui venait de se réveiller, le pauvre homme.

— Qui est là, Francesca? disait la voix.

— C'est M. Santi, le brigadier, répondit Francesca à travers la porte fermée.

— Le brigadier, chez moi? Et que me veut-il à cette heure?

Mais le gendarme, qui connaissait son homme et le savait capable de sauter par la fenêtre, poussa de côté la servante et pénétra dans la chambre sans plus de cérémonie.

— Au nom de la loi, je vous arrête, prononça-t-il.

— Moi? s'écria le prêtre en s'asseyant sur son lit. Vous faites erreur, monsieur Santi.

— Pas d'erreur, prêtre Andrea. Et il tirait de sa poche le mandat d'amener et le lui mettait sous les yeux, tandis que la lampe de Francesca éclairait d'une lueur sinistre le funeste papier.

— Je suis innocent comme le Christ, disait le prêtre d'un air à la fois résigné et surpris. Et comme lui, vous me voyez cloué non pas sur une croix, mais dans mon lit... la goutte m'empêche de faire un mouvement.

— Nous avons des ordres, répondit le gendarme d'un air qui signifiait : je n'y suis pour rien, vous savez.

— Eh oui, eh oui, vous faites votre devoir. Ici-bas, chacun vit de l'autel qu'il sert.

On ne pouvait être de meilleure composition; cette attitude fit bonne impression au brigadier; le prêtre Andrea essaya de se lever; mais le pauvre homme retomba sur le flanc. Pas moyen, décidément. Le procureur du Roi aurait bien pu attendre au lendemain, au lieu de le faire arrêter ainsi, comme un vulgaire voleur de bestiaux, et par une nuit pareille, encore!

Francesca regardait le brigadier d'un air suppliant. Lui se bornait à hausser les épaules en disant : « Je n'y puis rien; le devoir avant tout. »

Le prêtre Andrea fit un nouvel effort et parvint à tirer de dessous les couvertures ses jambes noires. Comme le brigadier les considérait d'un œil soupçonneux, il se hâta d'expliquer qu'en se mettant au lit deux jours auparavant, la force lui avait manqué pour se déshabiller, tant les articulations des genoux et des mains lui faisaient mal.

— Et ces douleurs sont venues comme ça, tout d'un coup? demanda le brigadier.

— Oh! je les couvais depuis longtemps, répondit-il.

Francesca, pleine de compassion, s'approcha pour le soutenir d'un côté, tandis que Zunnui le soutenait de l'autre. Il réussit ainsi, mais avec mille peines, à se glisser hors du lit. Toutefois, en posant les pieds par terre, il poussa un cri perçant, comme un chien auquel on aurait marché sur la queue. Tout doucement, on le fit asseoir sur une chaise; il y resta quelques minutes, épuisé par les efforts qu'il venait de faire.

Maintenant il s'agissait pour le malheureux d'enfiler ses bottes; mais vraiment il n'y pouvait songer; il supplia donc le brigadier de ne pas lui imposer cette torture et de lui permettre de chausser ses espadrilles. Peut-être alors pourrait-il marcher; autrement on serait obligé de le traîner comme une bête blessée qu'on mène à l'abattoir.

Le règlement ne s'opposait pas aux espadrilles. Santi interrogea du regard son camarade, puis il regarda Francesca. Va pour les espadrilles. Déjà Francesca les avait apportées, et le prêtre Andrea les attachait d'une main fiévreuse, comme s'il avait peur que le brigadier ne vînt à changer d'idée.

Ensuite il mit son manteau et un béret de laine. Quant à la soutane, il valait mieux la laisser ; elle l'aurait gêné dans sa marche. Puis se tournant vers les gendarmes :

— Je suis à vos ordres, Messieurs.

De poucettes il n'avait pas encore été question ; c'était l'affaire du carabinier, qui au moment de sortir les lui présenta d'un geste plein d'aménité.

Le prêtre Andrea fit un mouvement de recul.

— Vous n'y pensez pas ! A un prêtre, des poucettes, et dans l'état où je me trouve !

Le brigadier regarda ses collègues, puis il regarda Francesca. Après tout, le règlement n'était pas formel sur ce point. L'homme rengaina ses poucettes.

Francesca, en les voyant sortir, se mit à hurler comme si on avait égorgé le prêtre sous ses yeux.

— La peste te prenne ! s'écria celui-ci. Tu veux donc ameuter tout le voisinage ?

Francesca cessa de hurler, mais elle sanglotait doucement en descendant l'escalier pour ouvrir la porte, sa lampe à la main.

— Demain, tu préviendras mon frère, lui dit encore le prêtre. Et puis, ne donne les clefs à personne, tu entends ?

Au dehors, le vent continuait à siffler ; la grêle frappait toujours contre les fenêtres. Le chat, effrayé de toutes ces allées et venues, ainsi que du bruit fait par les éperons des carabiniers, miaulait de plus belle.

Au moment où Piras ouvrit la porte, un coup de vent accompagné de pluie et de grêle éteignit la lampe de Francesca qui resta là dans l'obscurité, les jupes toutes mouillées, invoquant Notre-Dame de la Grâce. Le prévenu et les gendarmes sortirent en pestant contre le temps et contre le procureur du Roi. Grâce à l'orage, il faisait nuit comme dans un four. Sous la pluie et la grêle, les quatre hommes, sans se voir l'un l'autre, se dirigeaient vers la caserne, le brigadier marchait en tête, suivi du prêtre Andrea entre les deux carabiniers ; le malheureux gémissait tout le temps et suppliait ses compagnons de ne pas aller trop vite. Ceux-ci n'avaient pas l'air de l'entendre ; ils étaient pressés d'arriver et ils accéléraient le pas, au contraire, sans perdre une occasion de mettre le pied dans un trou ou de donner du nez contre l'angle d'une maison.

Arrivés près de la caserne, au dernier détour de la rue, on entendit un jurement du brigadier qui venait précisément de se heurter contre un mur ; les deux carabiniers s'arrêtèrent.

L'instant fut décisif. Le prêtre Andrea se recula d'un pas, fit un bond à gauche et se mit à courir comme un lièvre. Les carabiniers, comprenant que quelque chose d'anormal venait de se produire, se jetèrent l'un sur l'autre en criant : « Arrête, canaille ! » chacun croyait tenir le prêtre. Puis, s'étant aperçus de leur erreur, ils se mirent à courir après l'ombre légère qui fuyait sans bruit.

Pendant ce temps le brigadier s'était porté en deux ou trois sauts au-devant de ses hommes, en criant : « Arrêtez, ou je fais feu ! » Mais il butta sur je ne sais quoi et tomba en proférant un épouvantable juron.

Croyant avoir affaire au fugitif, Zunnui et Piras se jetèrent sur lui en lui donnant de leurs bottes dans les côtes.

— C'est moi, sacrebleu ! hurlait le brigadier.

En attendant, le prêtre Andrea s'était mis à l'abri de ses persécuteurs.

Le lendemain tout le pays parlait de l'aventure. Excepté la famille Spanus, chacun admirait la manière dont le prêtre s'était tiré d'affaire ; on allait en demander des nouvelles à Francesca qui n'en savait pas plus que les autres et semblait plus surprise que les carabiniers eux-mêmes de ce qui venait de se passer.

Le brigadier s'y rendit lui aussi, les coudes et les genoux encore tout meurtris de sa triste aventure. Il voulait prendre l'air du bureau et si possible préparer le terrain avant l'arrivée du procureur du Roi et du capitaine des carabiniers. Francesca, en femme bien élevée, lui offrit encore à boire ; mais il refusa : le vin de cette maison maudite lui aurait fait l'effet d'un poison.

Pendant plusieurs mois, le prêtre Andrea fut contraint de se cacher dans les bois comme un sanglier. A quelles extrémités peut se trouver réduite l'innocence persécutée ! Le brigadier avait juré de le reprendre mort ou vif : mort, sans doute, car le révérend n'était pas homme à se laisser repincer tant qu'il lui resterait un souffle de vie.

L'instruction, cependant, suivait son cours. Une des premières pièces du dossier était le rapport du brigadier, calligraphié d'une manière impeccable et conçu en ces termes :

« Il est constant que le prêtre Andrea, individu très dangereux, auteur de nombreux délits, a envoyé ses chèvres, le soir du 15 janvier, sur un terrain appartenant à Antonio Spanus, lesquelles chèvres ont ravagé un champ tout entier. Prévenu, Spanus se rendit sur les lieux avec ses bergers et conduisit tout le troupeau au *pattio* (1) où le prêtre Andrea dut aller les réclamer en payant l'amende et des dom-

(1) Terrain communal où l'on met les bêtes surprises sur un terrain n'appartenant pas à leur propriétaire.

mages-intérêts. Il en conçut une colère telle qu'il proféra contre Antonio Spanus des menaces de mort. Il est constant également que le matin du crime, un peu avant l'heure où celui-ci fut perpétré, le prêtre Andrea a été vu, à pied, tout près de l'endroit où fut trouvée la victime. Une demi-heure plus tard on l'a vu à Luras, à deux lieues de là environ, où il se rendit certainement pour se procurer un alibi. »

Le brigadier faisait ainsi une discrète allusion à la manière dont le prêtre Andrea savait jouer des jambes. Il préférait ne pas parler en termes plus explicites de cette fameuse fuite qui lui avait valu les rigueurs du conseil de discipline.

Quand le moment du procès fut fixé, le prêtre Andrea se rendit en cachette à Sassari, et après des courses sans fin chez les avocats les plus en vue il se constitua prisonnier. Alors seulement son innocence finit par triompher, — le jury se trouvant partagé, six voix contre six, — en dépit des efforts d'un président impartial qui avait tout mis en œuvre pour obtenir sa condamnation.

PROXIMUS TUUS

C'est samedi, le jour où les familles aisées du pays font la charité aux pauvres.

Dès le matin, il y a foule devant la porte : des vieillards boiteux, déguenillés, soutenus par des gamins en haillons, pieds nus; des femmes couvertes de plaies, aux yeux chassieux, pauvres aveugles qui marchent à tâtons. Et puis des jeunes gens idiots ou malades, et d'autres qui ne parviennent pas à trouver du travail. Tout ce monde accroupi par terre, dans la rue, attend devant la porte que le maître de la maison veuille bien se souvenir de leur présence. A peine si ce retard, qui compromet le programme de leur journée, provoque de temps à autre un grognement timide parmi ces malheureux résignés à leur abrutissement ou n'en ayant même plus conscience.

J'adresse la parole à l'un d'eux. C'est un vieillard tout en longueur, livide, dégingandé. Tout seul dans son chenil, dévoré par la fièvre, la faim et la peur de la mort l'ont poussé à quitter son grabat pour venir mendier une goutte d'huile qui lui servira à faire cuire quelques légumes. Ayant obtenu ce qu'il désirait, il s'en va content, et pour aujourd'hui il ne demandera rien de plus à la vie.

Un autre, jeune encore, voudrait quelques chiffons pour envelopper son troisième enfant que Dieu vient de lui envoyer dans la nuit. Et il ajoute d'un air résigné :

— Soit faite la volonté du Seigneur ! comme si le Seigneur était seul responsable de l'arrivée du bébé en ce monde.

En vérité, c'est là un lamentable spectacle.

Et tous ces pauvres gens ne sont point des êtres vicieux recueillant le fruit de leur paresse ou de leur inconduite ; ce sont de braves paysans dont la vie entière s'est passée dans un travail épuisant, sans un jour de repos volontaire. Maintenant ils finissent ainsi, sans soupçonner qu'il puisse y avoir ailleurs des hôpitaux et des sociétés de secours mutuels pour venir en aide aux malades et aux vieillards. La congrégation de la charité, l'unique société de secours existant dans le pays, ne peut faire face à tout. Aux plus misérables elle distribue quelques aumônes dérisoires, véritables gouttes d'eau dans un océan de misère, car les pauvres sont légion, étant donnés le manque d'ouvrage et le misérable rendement de la terre.

Le manœuvre qui travaille de l'aube au coucher du soleil reçoit cinquante ou soixante centimes par jour. Souvent on le paie en nature, avec du blé avarié, de sorte que le salaire de toute sa semaine ne se monte pas à quatre francs.

En outre, il y a les nombreuses fêtes, les jours de pluie, où le pauvre diable est forcé de chômer; en définitive, au bout de l'année il n'a guère gagné plus de cent francs. Avec cette somme, à peine suffisante pour acheter le blé nécessaire à la famille, le paysan sarde ne vit pas d'autre chose, il faut qu'il subvienne à toutes les dépenses indispensables.. Les autres membres de la famille il est vrai, gagnent quelque chose, mais si peu !

L'agriculture ne fournit du travail aux enfants qu'à certains moments de l'année, et on ne les paie que vingt centimes par jour. Le reste du temps, ils rôdent sans chaussures, à moitié nus, tendant la main à l'étranger qui passe et volant les fruits verts, vrais petits Attilas nourris de figues d'Inde, unique aliment que ne leur mesure pas la nature, fléaux de Dieu qui ravagent et désolent les campagnes.

Les femmes, malheureuses bêtes de somme, sont payées vingt-cinq centimes par jour, et elles ont autant de peine que leurs fils et leurs frères à se procurer du travail.

En hiver, pour pouvoir nourrir sa famille, l'ouvrier des campagnes contracte un emprunt auprès de son patron : quelques boisseaux de blé qu'il rendra en travail au moment des récoltes. L'emprunt se renouvelle d'année en année, créant au débiteur un véritable servage à l'égard d'une famille, servage volontaire d'ailleurs, envié de ceux à qui manque un maître disposé à leur venir en aide.

Ceux-ci, plus malheureux encore que les autres, ne trouvent nulle part ni secours ni crédit, commencent par vendre le pauvre mobilier apporté en dot par leur femme, et qui représente de si dures fatigues et un si âpre labeur. Puis, les besoins augmentant, ils vendent leur masure, modeste capital

que tout paysan possède en Sardaigne, et ils se mettent en location, ajoutant par là de nouvelles causes de misère à la misère qui les écrasait déjà.

Quand ils seront trop vieux pour travailler, ils mendieront jusqu'au jour où ils tomberont épuisés au bord de la route. C'est la fin qui les attend : ils le savent et ils s'y résignent. Un jour on me parla d'une vieille femme clouée dans son lit, depuis vingt ans, par la paralysie. J'allai la voir.

Le mari est journalier et leur fille unique reste à la maison pour soigner sa mère.

Je trouvai la malade tout en larmes parce que son mari, vieux lui aussi, venait d'être pris de la fièvre.

Il s'apprêtait à se rendre au travail, je lui conseillai de rester chez lui et d'appeler le médecin. Sans parler, il me montra sa femme, comme pour me donner à entendre qu'il devait travailler pour elle. Je lui offris le prix de sa journée pour qu'il consentît à rester à la maison; je pouvais, sans me ruiner, me permettre cette aumône. Pendant ce temps la jeune fille soufflait sur une braise pour allumer le feu. Je lui dis de prendre une allumette : tous trois me regardèrent, et je compris ce regard quand la jeune fille murmura :

— C'est qu'elles sont si chères aujourd'hui, les allumettes! on est obligé de les économiser.

Malgré toute leur économie, ils en brûlaient pour cinq centimes par semaine ; avec les trois francs soixante que le père rapportait à la maison le samedi, une fois acheté le blé nécessaire, il ne restait que cinquante centimes pour faire face à toutes les autres dépenses.

— Et puis je vais tomber malade, dit le vieux d'un air découragé, et nous n'aurons plus de pain.

— Non, s'écria la vieille en soulevant la tête avec un regard de reproche.

Dieu n'abandonne pas les pauvres : et s'il les abandonne, c'est à cause de leurs péchés. Que sa volonté soit faite!

Le vieillard et la jeune fille, résignés, courbèrent la tête en répétant :

— Que sa volonté soit faite!

G. Saragat.

(traduit par M. de Mestral.)

SILHOUETTES PARISIENNES

Avertissement.

« L'occasion de faire le mal se trouve cent fois par jour et celle de faire du bien une fois dans l'année », comme dit Zoroastre. Zoroastre professait aussi que l'occasion de dire la vérité se trouve une fois par semaine. Zadig, qui était philosophe et pourtant sage, appliqua toute sa vie les préceptes de Zoroastre. Il aima donc la vérité et subit, pour l'amour d'elle, des infortunes singulières, mais fut perpétuellement heureux, car il attendait le bonheur non des événements ni des hommes, mais de la sérénité de son âme. Et moi, je veux imiter modestement le sage Zadig qui fut le plus illustre de mes ancêtres.

C'est pourquoi j'entreprends ici de faire paraître tour à tour les individualités littéraires ou politiques, artistiques s'il vous est agréable, qui, à des titres divers et médiocres, le plus souvent sans aucun titre, accaparent l'attention publique insolemment.

Et, sans doute, j'étalerai, non sans quelque présomption, la naïveté généreuse que la nature me donna et que la vie ne m'a point enlevée. J'ai désir, en effet, de combattre, avec une sincérité un peu bien puérile, les deux maux, les deux vices qui infectent le monde des écrivains et des politiciens : le snobisme où triomphent l'inconscience et la mauvaise foi, puis l'esprit de coterie qui se nomme encore l'esprit de parti et qui n'est jamais estimable, car il est, si je l'ose dire, il est constamment le parti où se résolvent les gens dépourvus d'esprit...

Ah! vous voyez se former des sectes en dehors desquelles nul ne peut prétendre à la gloire. Les membres de ces coteries font entre eux commerce d'amitié : commerce grossier et lucratif. Il faut dire une fois de plus que l'amitié est la meilleure ou la pire des choses. En littérature comme en politique, elle n'est qu'une coalition d'intérêts, donc une source intarissable d'erreurs et de mensonges. Certes, ces amitiés, qui s'ordonnent en coteries, sont d'abord le flagrant témoignage de l'infériorité de ceux qui y consentent... Et, — comme j'ai éprouvé que les pensées des philosophes deviennent souvent fort raisonnables et même très admirables lorsqu'on les détourne du sens que les philosophes leur ont prêté, — je peux citer la parole de Rousseau : « Tout attachement est un signe d'insuffisance; si chacun de nous n'avait nul besoin des autres, il ne songerait guère à s'unir à eux. » Et Renan, Renan que les sages invoqueraient fréquemment si les sots ne l'invoquaient si volontiers, Renan, lui aussi, pénétrait à merveille nos contemporains, lorsqu'il écrivait : « L'amitié, comme on l'entend d'ordinaire, est une injustice, une erreur qui ne permet de voir que les qualités d'un seul et vous ferme les yeux sur les qualités d'autres personnes peut-être plus dignes de votre sympathie. Je me dis quelquefois que l'amitié est un larcin fait à la société humaine, et que dans un monde supérieur l'amitié disparaîtrait. » Le monde littéraire, politique, n'est point un monde supérieur puisque « l'amitié » y répand de plus en plus ses maléfices. Il importe donc de vitupérer avec conviction

les coteries dont les membres, immoralement associés, usurpent sur d'autres plus nobles et plus timides la faveur des foules crédules. Mais, en outre, l'amitié littéraire, qui n'existe que pour et par les profits qu'on en attend, est l'expression la plus complète de l'égoïsme; elle est la crise suprême où aboutit l'hypertrophie du moi... Et, assurément, ce mal est ancien et on s'en est accommodé, mais non pas tellement, je pense, qu'il puisse paraître un mal respectable.

Or voici que j'ai dessein de critiquer ces hommes inférieurs et vains, qu'on voit s'agiter parmi la vie parisienne, qui ont trop de vanité et point assez d'orgueil, et qui, tout fervents d'ambition, ont l'intelligence, le talent, l'énergie trop infirmes pour être ambitieux dignement. Je dirai seulement ce qu'ils sont et, sans doute, plusieurs inclineront à croire que je les insulte, car on perd tôt la conscience des bassesses qu'on commet tous les jours. Et, vraiment, je ne me pique pas de réformer personne, ni de rien réformer. Toujours, des snobismes ridicules naîtront les uns des autres, et des coteries les unes après les autres se formeront incessamment. Il me suffit que je formule de tout petits enseignements qui ne seront même pas suivis. Mais, en de telles matières, il peut être utile d'écrire des choses inefficaces...

... Ayant vécu une vie déjà longue j'ai pris du goût pour la vertu. Mais je suis resté bonhomme. Je blâme sans colère; je loue avec une saine modération. Je moralise flegmatiquement. Du moins, j'exalterai la dignité morale qui est aussi rare que la correction du style. Puis, comme il est bon d'encourager tout le monde, même les honnêtes gens, je m'appliquerai ingénument à prouver que la dignité est la meilleure des habiletés et que le temps viendra bientôt où écrivains et politiciens trouveront presque autant d'avantage à avoir de la dignité intellectuelle et de la dignité morale qu'ils trouvent maintenant de bénéfice à manquer de l'une et de l'autre.

Enfin, je dédaignerai avec suite de m'acquérir « des amis » : ce qui est seulement une question d'épithètes. Ces amis, « à charge de revanche », me conduiraient à la gloire. Mais l'obscurité est convenable à l'homme de bien et au critique libre.

Et si l'on me demandait au nom de quels principes je déverse la satire sur les hommes de notre âge, je citerais alors l'insigne Kong-Fou-Tseu, que quelques personnes appellent vulgairement Confucius : « Ma doctrine est facile à comprendre, elle consiste uniquement à posséder la droiture du cœur et l'indépendance de l'esprit. »

Mon avertissement se termine là. J'ai invoqué trop de philosophes pour que je me flatte d'avoir fait nettement apparaître le plan des études prochaines. Mais, aussi bien, il n'est pas besoin d'un plan catégorique pour exprimer chaque semaine, avec simplicité, des pensées honnêtes, des jugements équitables, sévères et souriants.

ZADIG.

LA JUSTICE RUSSE [1]

D'après les œuvres de Dostoiewsky et de Tolstoï.

Les *Karamazof* sont un tableau bien plus réaliste des mœurs judiciaires. La thèse y occupe une place moins importante et les magistrats n'y sont que des personnages secondaires; ce sont bien aussi des gens de la vie moyenne. En somme, mêmes traits généraux d'observation que dans *Crime et Châtiment*, à un quart de siècle de différence (1867-1881).

Le substitut du procureur, comme le Zametoff de *Crime et Châtiment*, est un « dandy » de correcte élégance, « toujours chaussé de bottes bien cirées » (ce qui semble être de quelque luxe en province). Le voisinage d'un brave ispravnik très troublant et très comique à la fois, sans façons ni manières, fait ressortir l'afféterie de ses poses et de ses propos.

De même rappelez-vous les invectives de Razoumikhine et les nerveuses railleries de Rodion, et d'autre part :

Convenez, dit Mitia aux juges, que vous embarrasseriez Dieu avec vos questions..., je puis dire je ne sais quoi, vous en prendrez note, *et que cela prouvera-t-il?...* La procédure classique déduit d'un petit fait comme : *Quand a-t-il craché?* une grosse conclusion, et à l'accusé étourdi de détails pose tout à coup la question terrible : As-tu tué?... Employez ce procédé avec des majorités?

Encore cette conception bien caractéristique de la justice et qui fait penser au Salvat de Zola et au Bessières des Rosny : « Je suis un loup, vous êtes des chasseurs. » Je suis une noble bête aux abois, une bête de liberté que vous traquez à cinq ou six, à qui, lâchement, insidieusement, vous tendez des pièges. Je suis la belle force libre et sauvage, vous êtes la ruse minutieuse et compliquée. Et il les méprise, tous les gens de loi, retors et subtils, êtres de chicane et d'argent, tous quels qu'ils soient, même son avocat qu'il traite de canaille.

Et vraiment, à un lecteur français, ils apparaissent au moins étranges, ces magistrats; ils déconcertent l'esprit français jardiné selon les régulières méthodes classicistes. « Sont-ce vraiment des magistrats? » dit-on. Tel le juge d'instruction Nikolay Parfenovitch, « prodigieux » comme un personnage de Flaubert :

---

[1] Voir la *Revue* du 1 novembre.

des bagues énormes, une copieuse suffisance, une parlerie maniaque inlassable, une vieille routine imperturbable. Il fait subir à Mitia un interrogatoire en règle, conforme aux modèles officiels, sans voir un instant qu'il a affaire à un être anormal. Et celui-ci, lassé, énervé par ce petit jeu méthodique d'agaceries officielles, de s'échauffer : « Vous feriez bien de boire un peu d'eau », lui répète-t-il alors à tout moment, avec une bienveillante insistance. Il poursuit tout le temps avec la puissance infatigable et inutile d'un mécanisme qui joue dans le vide. Il ne voit dans chaque parole de Mitia exalté qu'un moyen d'enrichir son instruction, et il est satisfait.

Encore dans tout cela rien d'extraordinaire Mais le voilà qui rit, plaisante courtoisement avec l'accusé, cause abondamment et surabondamment, discute sérieusement, phrase avec componction, et soudain lui fait admirer la magnifique topaze de sa bague, et à nouveau il rit, plaisantin et cauteleux. Et ils prennent le thé ensemble. Or voilà pour choquer tout à fait nos mœurs, comme la placidité avec laquelle il subit les assauts de l'insolence de Mitia. Il la trouve en effet toute naturelle, il s'y soumet galamment, il se défend courtoisement et discute : « Ne dites pas que nous sommes de cyniques et froids railleurs *incapables de comprendre les nobles élans de votre âme.* » Mitia l'invective avec une fureur qu'on dirait d'alcoolique et il ne s'en formalise point. L'accusé est l'égal du juge. Aucun préjugé moral, aucune taxation d'infamie. On dirait qu'en Russie toutes les affaires civiles ou criminelles y ont bien le caractère d'affaires. M. Leroy-Beaulieu (1) prétend que, selon Dostoiewsky, « la justice et le jury russes ont avant tout en vue *l'esprit* de la loi et la rédemption du coupable ». Évidemment il n'a lu que *Crime et Châtiment*, œuvre en un certain sens cornélienne, où Porphyre est tel que *devraient être* les magistrats, mais dans les *Frères Karamazof*, où il y a bien plus grande place à l'observation, où les personnages se montrent tels qu'ils *sont* dans la réalité, il n'est rien qui puisse motiver ce jugement. La justice officielle n'y est pas le moins du monde mystique, elle y est plutôt d'un réalisme assez tranché et s'oppose nettement aux conceptions mystiques et quelque peu anarchistes (2) que les moines ont de la justice.

Et c'est bien de ce qu'ils voient en tout des sortes d'affaires à démêler (ou embrouiller) et à solutionner, que les juges n'établissent pas en leur faveur une « distance » entre eux-mêmes et les accusés. La culpabilité d'ailleurs ne peut déshonorer en un pays où la moitié des condamnés sont des nobles, où la moitié des procès sont d'ordre politique, où les condamnés politiques et civils, les conspirateurs et les criminels sont jetés pêle-mêle dans les mêmes cachots (1). On punit sans mépriser, un peu — et toutes grandes proportions gardées — comme au temps de Richelieu (duels, concussions, etc.). Il semble même que la justice n'ait vraiment de dignité que lorsqu'elle juge les nobles. Dans les affaires des paysans, elle se compromet en quelque sorte (2). L'accusé noble reste hautain devant les juges de condition inférieure. Tel, dans les *Frères Karamazof*, Mitia se targue sans cesse de ses anciens grades dans l'armée pour bafouer ses juges. On ne voit en eux que des fonctionnaires, je dirais presque des ronds-de-cuir. On a pour eux le même vague et instinctif mépris que les gens du peuple témoignent à la police des rues.

Ceci rappelé, Nikolay Parfenovitch nous paraît plus véridique, plus naturel. Il reste tout de même un personnage piteux, sans dignité, grotesquement solennel par moments, en somme bête.

A côté de lui le procureur se marque tout de sang-froid compassé, de politesse sèche, de dignité professionnelle, presque français. Il interrompt les digressions par de nets petits : « Venez au fait, » et réclame « de la tenue » de son collègue trop imprudemment expansif. Il est bien encore français par sa vanité à peine contenue sous le masque de la réserve obligatoire, par son assurance supérieure (« J'ai poussé à tout cet homme irritable, pensait-il, je l'ai houspillé avec des futilités *et il a donné dans le panneau* »); et si, à écouter son long réquisitoire touffu et prétentieux, on reconnaît bien en lui d'abord le Russe qui a « avalé » trop vite, on se rappelle bientôt les discours de magistrats et d'académiciens de province, les phrases de nos sous-préfets aux champs ou de nos présidents de comices agricoles.

Ce réquisitoire, « il disait plus tard qu'il le considérait comme son chef-d'œuvre ». Il sut y parler de tant de choses : du naufrage national, du suicide, de la sensualité; ou bien, ce sont de telles apostrophes : « Sommes-nous des chacals altérés de sang humain ? » Il cite Gogol et Schiller, il voit partout des tableaux romantiques, il évoque Hamlet. « Messieurs les jurés, l'Occident possède Hamlet, nous n'avons encore que Karamazof. »

(1) T. II, p. 394.

(2) « Le juge même, assis sur sa chaise, dit un moine, est peut-être plus coupable que le criminel du crime sur lequel, lui, juge, va se prononcer. »

(1) Cf. *Souvenirs de la Maison des Morts* et seconde moitié de *Résurrection*.

(2) « A Moscou, un jour, le maître de police détenant arbitrairement en prison un homme du peuple, ce dernier demanda un jugement en règle : « Comment, s'écria le maître de police irrité, vous osez demander un jugement ? Après cela pe premier venu pourra demander à être jugé ! Mais c'est affreux ! Peut-on concevoir une pareille audace ! » Dolgoroukof, p. 42.

Bref, bureaucratisme (1) et pédantasserie (2), amour des paperasses et des formules clinquantes, psychologie superficielle, incompétence multiple (3), c'est bien ce que, de toutes parts, on reproche aux magistrats russes.

En face de ces fonctionnaires d'esprit formaliste et borné, Dostoiewsky a mis l'avocat Fétioukovitch, intelligence avisée et rapide. Non que systématiquement il veuille établir la supériorité des hommes des fonctions libérales sur les hommes du gouvernement. Les personnages du roman partagent au contraire sur les avocats l'opinion courante (4) peu favorable, ont pour eux non du mépris, mais plutôt de la méfiance, même palpitante d'admiration inquiète, pour ces sujets d'exportation occidentale, introduits par la civilisation : « Il y a longtemps, dit l'un d'eux, que les Russes appellent l'avocat : conscience vénale ». « Les avocats sont des canailles », dit un autre. Néanmoins son Fétioukovitch ressemble peu à ces « obscurs et ignobles agents, aussi peu renommés pour leur moralité que pour leurs connaissances », que fouaille Nicolas Tourguenieff. C'est seulement un homme très habile et l'on ne saurait discuter sa moralité, puisqu'il est au service d'une bonne cause. Il a un art merveilleux pour trouver et poser aux témoins à charge les questions qui, le plus simplement et joliment du monde, infirmeront leur valeur. L'interrogatoire du paysan Grigori est d'un haut comique, à la fois très franc et très fin et l'ironisme y est savamment gradué. Grigori ne sait même pas combien il a de doigts à la main, il boit de l'eau-de-vie à toute heure de la journée, quelle confiance accorder à son témoignage ? Et il interroge maintenant, et tout autrement, avec une parfaite délicatesse de psychologie, le psychologue Rakitine. Riche souplesse : avec chacun, une tactique nouvelle ; il parle à chacun sa langue familière, c'est un polyglotte d'esprits et de consciences.

Exquisement adroite, sa réplique au réquisitoire boursouflé du procureur : simple, claire, précise et pressante. Sans y toucher, il fait d'abord ressortir que ce Mitia en qui le procureur voit un produit corrompu de la civilisation, le procureur le recevait jusque-là chez lui dans une aimable familiarité. La psychologie qu'il manie tapageusement est par elle-même une science merveilleuse, mais c'est une arme à deux tranchants. Et quelle finesse pénétrante en sa légèreté ! « Il y a pis qu'un parti pris, il y a l'enthousiasme artistique des romans qu'on peut inventer quand on a de si riches dons d'imagination psychologique. »

III

Jamais séparation ne se marqua plus nette entre Dostoiewsky et Tolstoï que dans la façon dont ils envisagent l'avocat. Tolstoï *en principe* n'admet pas l'avocat : rigoureux et vigoureux simpliste, il dit : ou l'accusé est innocent et la force même de son innocence doit suffire à la révéler, ou il est coupable et il n'y a nullement besoin d'un avocat qui ne chercherait qu'à établir faussement son innocence. Pour ce « théoricien de sauvagerie » (C. Maurras), le rôle même de l'avocat consiste non plus seulement, comme disait Gogol, à faire du gris avec du blanc et du noir, mais, plus magistralement, à montrer blanc ce qui est noir et réciproquement. Dostoiewsky, lui, n'est pas le moins du monde un anarchiste ; il voit la vie mal organisée, mais non inorganisable et il la veut organisée ; il dit la nécessité de profondes réformes, mais il ne croit pas à l'impossibilité d'un ordre social gouvernemental. Il ne rejette pas en bloc la société telle qu'elle est aujourd'hui, il y voit existant déjà de précieux éléments de l'organisation future ; Tolstoï est un civilisé qui retourne à la nature libre, Dostoiewsky qui appartenait à un pays de très vieille civilisation, mais où précisément la civilisation était si vieille qu'elle restait impuissante à réprimer les désordres et abus et où l'anarchie régnait, sort plutôt de la nature sauvage pour rentrer dans la civilisation. Avec l'intuition merveilleuse d'un sauvage, il voit tout ce qu'il y a de défectueux dans l'organisation actuelle, mais il reste confusément et presque mystiquement saisi d'une profonde admiration devant la beauté régulière de la civilisation. Pour Tolstoï la justice est vaine ; pour Dostoiewsky, le juge russe actuel est bien imparfait (*les Frères Karamazoff*), mais le rôle du juge pourrait être un des plus beaux du monde, tout en restant humainement réalisable (*Crime et Châtiment*).

Pour Tolstoï, l'avocat est par définition même un menteur. Dostoiewsky voit d'abord que l'avocat vient de l'Occident civilisateur, ensuite qu'il est un des éléments nécessaires de la société, qu'il est le rouage social qui s'engrène dans un autre rouage social, le juge, leurs jeux s'entre-réglant. L'avocat et

---

(1) Leroy-Beaulieu, *op. cit.*, t. II, p. 124-125.

(2) « Il n'est pas du tout rare que le Conseil ne puisse résister à la tentation de faire étalage de son savoir fraîchement acquis et de citer les législations française, allemande, anglaise. » Mackenzie Wallace. *La Russie*, 2 vol. 1870-75.

(3) Un juge doit avoir à très peu près le même degré d'instruction qu'un de nos bacheliers. En 1870, dans les 32 tribunaux d'arrondissement il y avait 227 juges sur lesquels 14 n'avaient jamais reçu aucune éducation juridique. *Vestnik Europy* de juin 1871.

(4) Selon Mackenzie Wallace, les avocats ont l'esprit commercial, mercantile, sont rapaces, p. 364, 365. Voir aussi, entre autres, Leroy-Beaulieu, p. 368-369.

« La plupart des avocats n'ont souci que de s'enrichir et sont peu délicats sur les moyens. Quelques-uns se sont fait condamner pour escroquerie. L'esprit mercantile... anime presque seul le barreau russe.

le juge sont une sorte de couple social, dont sans doute les enfants, comme tous les produits humains, sont imparfaits, mais progressivement perfectibles. Faut-il supprimer la vie parce qu'elle n'est point excellente ? Pour Dostoïewsky qui n'est pas du tout simpliste comme Tolstoï, pour qui la vie n'est pas du tout claire et large et unie comme un steppe, mais compliquée et ténébreuse comme un cauchemar, non du tout comme un ciel pur et serein de steppe, mais comme un ciel sombrement fuligineux de grande ville, pour Dostoïewsky donc, la vérité n'est pas chose si simple, si naturelle et qui se découvre si facilement, si *naturellement ;* il faut des hommes d'une prévoyance particulière et d'une instruction spéciale qui éclairent les juges.

Dans *Résurrection*, et essentiellement, les plus intelligents ne cherchent qu'à éblouir les juges. Leurs traits caractéristiques sont, avec l'arrogance, la duplicité et la plus complète indifférence pour tout ce qui n'est pas gain. Ce sont plus que les modestes « corbeaux » de Becque, ce sont des vautours, des oiseaux de marque, fiers de la puissance de leur vol et de leur serres, fiers et qui en imposent. Tel cet avocat qui, aux premières pages, passe rayonnant devant sa victime. « Tous les yeux sur-le-champ se tournaient respectueusement vers lui ; et lui, s'en rendait bien compte, mais toute sa personne semblait dire : Par pitié, Messieurs, ménagez-moi les marques de votre admiration. » L'avocat Fainitzin, déjà très riche, a encore plus de morgue, c'est une célébrité nationale, le grand médecin des culpabilités, le cher maître adulé de tous, le sauveur qui vend chèrement le salut.

Il y en a de plus modestes et qui sont tout bonnement vénaux, tel l'avocat de Kartymkine et de la Botchkova, triomphal de mauvaise foi bête, avec ses gros raisonnements stupides et assurés de curés en chaire, néanmoins, comme eux encore, bonassement madré, tout d'habileté villageoise. L'avocat de la Maslova, défendant la bonne cause, ne peut être que niais ; commis d'office et n'ayant aucun intérêt sérieux en vue, il « se décharge », en quelques mots, de sa plaidoirie.

Le jury, naturellement aussi, est une institution stupide, puisque éminemment sociale. Outre que les jurés, individuellement, sont pour la plupart de condition mentale et morale très inférieure, outre cela donc et par cela même encore, leur position, d'une façon générale, est artificielle et fausse. L'avis est d'ailleurs unanime sur le jury russe. Partisans de l'ancien régime comme du nouveau l'attaquent avec quelque vivacité ; bien que le recrutement en soit plus démocratique que celui du jury français (1), les listes en sont dressées avec la plus grande négligence (1). Il est très bigarré (dans *Résurrection*, des marchands d'eau-de-vie, des commis voyageurs côtoient un professeur, un colonel, un prince), et très illettré (2) en sa presque-unanimité. A peine le plus souvent s'y rencontre un homme de quelque éducation : on le prend alors immédiatement pour président et il constitue pour ainsi dire à lui seul le jury ; comme il est seul en état de comprendre quelque chose aux discours surchargés d'érudition que débitent régulièrement les magistrats, c'est à lui seul qu'ils s'adressent (3), c'est lui seul qui prononce et il s'arroge à tout propos une autorité arbitraire (4). Très souvent encore, surtout aux villages, la tête forte fait défaut : le jury se compose uniquement de petites gens d'esprit obscur et qui sont d'aussi peu de ressources pécuniaires qu'intellectuelles ; ils ne se rendent compte que d'une chose, c'est qu'ils perdent un temps qui pourrait être plus fructueusement employé, et, préoccupés de cela, se prononcent à tort et à travers.

Les anecdotes fourmillent à ce sujet (5). « Un jury a rendu le verdict *non* coupable avec circonstances atténuantes », un autre, « ne pouvant s'accorder sur une décision, l'aurait jouée aux dés devant une icône (6) ».

Il n'y a donc aucune exagération dans le tableau que Tolstoï fait d'un jury russe. Il témoigne au contraire d'une observation aussi exacte — c'est précis, minutieux et vivant — que clairvoyante et perçante.

---

1 A. Leroy-Beaulieu, *op. cit.*, p. 387.

(1) A. Leroy-Beaulieu, *op. cit.* p. 387.

2 *Ibid.*, p. 389.

3 Voyez, dans *Résurrection*, l'insistance avec laquelle le président du tribunal se tourne vers Nekhudov.

4) Leroy-Beaulieu, p. 389.

5 « J'ai été, disait un propriétaire des bords du Volga, une ou deux fois juré : on ne saurait croire ce que j'ai entendu : des gens qui ne savaient rien, ne comprenaient rien ; les uns riant comme d'un bon tour d'une odieuse fourberie et n'y voyant qu'une innocente habileté, les autres acquittant un voleur parce qu'il se repentait ou parce que sa famille avait besoin de ses bras ; ceux-là touchés par la voix larmoyante d'un avocat déclamateur et pleins de commisération pour un pauvre assassin, ceux-ci au contraire indignés qu'on permette à un scélérat de *s'acheter un défenseur* et fâchés tout rouges contre ce menteur d'avocat qui ose tromper effrontément les honnêtes gens. Bref il n'y a pas de naïvetés, pas de bévues qu'on ne rencontre dans nos cours d'assises et l'on ne saurait s'en étonner quand on sait dans quel monde se recrutent les arbitres de l'honneur et de la liberté des Russes. » (Leroy-Beaulieu, p. 371.)

Voici un trait raconté par le chef même d'un jury. (*Novoïe Vrémia*, 19 février 3 mars 1883) « L'accusé s'était avoué coupable mais était pitoyable. « En entrant dans la salle des délibérations un des jurés, un marchand, s'écria : « Pas un mot avant que nous n'ayons prié », et prenant le chef du jury par les épaules, il lui tourna la tête du côté des saintes images et lui fit réciter le *Pater*. Au moment où le chef prononçait les mots : « Que votre volonté soit faite ! » le marchand, levant ses bras au ciel, s'écria : Non coupable ! et tous les jurés reprirent en chœur : Non coupable !... »

(6) Mackenzie Wallace, *op. cit.*, p. 366, 367.

Dostoïewsky, dans les *Karamazof*, nous a montré un jury de campagne :

3 tchinovniks, 2 marchands, 6 moujiks et un mechtchanine. On se demandait comment des gens si simples, surtout ces moujiks, pourraient comprendre une affaire de psychologie si compliquée.

Tolstoï nous montre un jury de grande ville, composé de petits et gros bourgeois. On n'a jamais avec une plus grande force de simplicité et une plus impérieuse éloquence sans mots, fait voir le disparate qu'il y a entre des fonctions augustes et la petitesse des actes journaliers de ceux qui les remplissent, disparate d'autant plus grand qu'ici les jurés, n'étant plus de simples paysans, sont absolument inconscients de leur indignité et tout gonflés d'importance. M. Jules Lemaître lui-même, critique lumineux et sagace, mais essentiellement bourgeois, en reste émerveillé. Le génial roman de Tolstoï est d'ailleurs avant tout un plaidoyer contre le bourgeoisisme.

Voyez rassemblés les jurés; leurs gestes, leurs propos, la politesse cordiale avec laquelle ils se saluent, la familiarité cérémonieuse de leurs rapports, leurs préoccupations, leur indifférence, tout révèle en eux et avant tout des bourgeois, d'égoïsme confiant et de vanité triomphante. Celui-ci est « un gros marchand qui, pour se préparer à remplir sa tâche, avait sans doute bu et mangé copieusement, car il paraissait être dans une disposition d'esprit des plus gaies ». Cet autre déclare avec admiration qu'un avocat qui a fait perdre sa cause à une vieille dame qui avait pleinement raison, est un homme de génie. « Plusieurs d'entre eux avaient dû renoncer à s'occuper de leurs affaires pour remplir les fonctions de jurés, et ils ne se faisaient pas faute de s'en plaindre, mais avec tout cela on lisait sur leurs visages une satisfaction mêlée d'orgueil et la conscience d'accomplir un grand devoir social. »

Mais Tolstoï ne veut pas seulement railler avec de la finesse les jurés russes, ce serait là simple et vain jeu de romancier plus ou moins moraliste. C'est la vanité de l'institution elle-même qu'il veut faire ressortir et c'est principalement à cet effet qu'il montre les jurés si grotesques d'attitudes et de prétentions. Et voici immédiatement que le président du tribunal, après leur avoir rappelé avec solennité quels étaient leurs droits et leurs devoirs, — le passage est du plus savoureux humour, délicat comme du France et puissant comme du Flaubert, — leur dit « qu'ils sont la conscience de la société et que le secret de leurs délibérations doit être sacré ». Et les voici alors qui gravement, pleins de leur importance nouvelle, se retirent pour délibérer, et « dès que la porte se fut refermée sur eux, un gendarme se plaça devant cette porte, tira son épée du fourreau, la mit sur son épaule et resta ainsi en faction ». Ceci est du plus haut et du plus pénétrant comique, c'est d'un grotesque qui impose.

Osons soulever le rideau qui nous sépare d'eux. Il y a un instant, ils s'amusaient en gros gamins bedonnants avec les pièces à conviction, maintenant ils content des anecdotes, tant et si bien qu'ils finissent même par en avoir assez. Alors, fatigués, ils opinent pour la décision qui mettra le plus de monde d'accord.

Ce sont des hommes, dit Tolstoï, donc absolument indignes de cette fonction sacrée, la justice. Il ne peut y avoir qu'une justice divine. D'ailleurs, il y a là un vieux qui ne nous permet pas de nous méprendre sur l'idée de Tolstoï. Il veut tout pardonner parce que « cela vaut toujours mieux et nous ne sommes pas des saints ». Et encore l'anecdote de Rabelais, que cite Tolstoï lui-même, est assez probante :

Rabelais raconte qu'un juriste, appelé à trancher un procès, après avoir énuméré une foule d'articles de lois, et après avoir lu vingt pages de fatras incompréhensible, proposa à ses collègues de tirer au sort le jugement. Si les dés donnaient un nombre pair, c'était l'accusation qui avait raison; si le nombre était impair, c'était l'accusé.

Et Tolstoï ajoute : « *De même* il en fut cette fois encore. »

Il n'en est pas autrement pour les magistrats : Tolstoï n'attaque pas tant les magistrats pris individuellement que le principe même d'une magistrature. Il est évident que pour lui, étant donnés les hommes tels qu'ils sont, il ne devrait nulle part y avoir de magistrats. Les lecteurs trouvent ce qu'ils font « proprement effrayant » (1), mais ceux qu'il dépeint ne sont ni meilleurs ni pires que la plupart de leurs semblables. Ainsi le président de la Cour d'assises est en somme ce qu'on appelle un brave homme. Il mène, il est vrai, une vie très dissipée, mais sa femme fait comme lui, et « le principe qu'ils ont de ne pas se gêner l'un l'autre » est celui qui équilibre la grosse majorité des ménages de la société mondaine. Il a même des principes hygiéniques, sachant comme tout bon magistrat l'excellence des adages latins *Mens sana in corpore sano* : il fait des haltères avant les séances un peu longues.

Ce n'est pas précisément un homme d'ordre, mais de désordre « très régulier », et la société n'en serait nullement troublée si ce n'était point un magistrat. Car alors il irait tout tranquillement et sans préoccupation au rendez-vous que lui a fixé « une gouvernante suisse qui avait autrefois demeuré chez lui et qui, passant par la ville pour se rendre à Pétersbourg, lui a écrit qu'elle l'attendrait entre trois et six

1 Jules Lemaître.

heures à l'Hôtel d'Italie ». Mais il est magistrat et cela fait qu'il ne peut aller achever à son aise ce « roman entamé l'été précédent à la campagne ». Il lui faut présider des séances et il pourra seulement en précipiter le cours pour ne pas manquer son heure. Et pendant que se poursuivent les débats, nous le verrons, par l'effet d'un procédé très légitime quoique constamment reproché à Zola, tirer à chaque minute sa montre de son gousset.

Mais tout cela n'a qu'une importance secondaire. Ce que Tolstoï veut accuser, c'est l'inanité du rôle tout théâtral qu'il joue. Voyez-le dans une des parties les plus importantes de ce rôle, quand il résume les débats.

Avant d'aborder l'affaire elle-même, il expliqua très longuement aux jurés, avec des intonations bienveillantes, que le vol simple ne devait pas être confondu avec le vol par effraction, et que le fait de dérober quelque chose dans un endroit clos devait être soigneusement distingué du fait de dérober quelque chose dans un endroit ouvert... Puis lorsqu'il eut jugé son auditoire suffisamment de ces importantes vérités, il passa à des vérités d'un autre ordre. Il exposa que le meurtre signifiait un acte d'où résultait la mort d'un homme et que, par suite, l'empoisonnement constituait bien un meurtre.

Et quand cette vérité-là, elle aussi, lui parut suffisamment établie, il expliqua aux jurés que, dans le cas où le vol et le meurtre se trouvaient réunis, il y avait ce qu'on appelait un meurtre accompagné de vol.

Le président, cependant, n'oubliait pas qu'il avait hâte de terminer l'affaire au plus vite, afin de rejoindre sa Suissesse qui l'attendait. Mais il était tellement accoutumé à son *métier* que, dès qu'il commençait à parler, il ne pouvait plus s'arrêter. Aussi expliqua-t-il longuement aux jurés que si les prévenus leur paraissaient coupables, ils avaient le droit de les déclarer coupables, et que, s'ils leur paraissaient innocents, ils avaient le droit de les déclarer innocents; que s'ils les reconnaissaient coupables sur l'un des chefs de l'accusation et innocents sur l'autre, ils avaient le droit de les déclarer coupables sur l'un, innocents sur l'autre. Il leur dit ensuite que, bien que ce droit leur fût départi en toute plénitude, ils avaient le devoir d'en faire un usage raisonnable. Mais au moment où il allait leur expliquer encore que, s'ils faisaient une réponse affirmative aux questions posées, leur réponse s'appliquerait à l'ensemble des questions, et que s'ils voulaient que leur réponse portât seulement sur une partie de telle ou telle question, ils devaient avoir soin de le spécifier; au moment où il allait se lancer dans cette nouvelle explication, qui lui aurait pris encore un bon quart d'heure, il eut l'idée de regarder sa montre et s'aperçut avec épouvante qu'il était déjà trois heures moins cinq minutes. Aussi se hâta-t-il d'aborder le fond de l'affaire... Et il se mit à répéter tout ce qui avait été dit déjà un grand nombre de fois et par les avocats et par le substitut du procureur et par les témoins.

Le substitut du procureur n'a pas cette rondeur inoffensive et sympathique. Si Tolstoï lui est moins indulgent, c'est qu'il a plutôt ici à faire ressortir l'odieux de ce métier et aussi de cette fonction d'accusateur public. Les traits sont donc plus vifs, acérés.

Il était fort ambitieux, rêvait de faire une belle carrière et jugeait indispensable pour y réussir d'obtenir des condamnations dans tous les procès où il prenait part.

Ce magistrat, naturellement sot, avait en outre le malheur d'être sorti du gymnase avec une médaille d'or et, plus tard, à l'Université, d'avoir remporté un prix pour sa thèse sur les *Servitudes dans le droit romain;* de telle sorte qu'il était au plus haut degré, vaniteux, satisfait de soi-même, — ce à quoi avaient encore contribué ses succès auprès des femmes; — et la conséquence de tout cela était que sa sottise naturelle avait pris des proportions extraordinaires.

Et le voilà qui pérore, arrogant, prétentieux, guindé, vulgaire, méchant cabotin de petites scènes « pour couturières, cuisinières, cochers et portefaix ».

Dans son réquisitoire il était question d'hérédité, de criminalité innée, et de Lombroso, et de Tarde, et d'évolution, et de lutte pour la vie, et de Charcot, et de dégénérescence.

Et de tant de science, il se gonfle, se gonfle, grenouille à toque rouge. Il faudrait citer tout entier ce réquisitoire aussi remarquable que celui du procureur des *Frères Karamazof*. Oncques ne vit plus de copieuse prétention satisfaite, de médiocrité claironnante, de pédantisme transcendantal, et il y a vraiment là de ces phrases d'une obscurité magistrale comme il en perle dans les cours de petits professeurs de philosophie de province :

Cette théorie est si solidement établie par la science que nous pouvons désormais non seulement déduire le crime de l'atavisme, mais aussi du crime induire l'atavisme.

Et tels sont les représentants du ministère public, c'est sur de tels propos qu'on condamne des hommes. Humaine stupidité et vanité des vanités : voilà pour toute la justice humaine!

Or, que faisons-nous? Nous empoignons, au hasard, un de ces pauvres diables, tout en sachant fort bien que des milliers d'autres restent en liberté, nous le mettons en prison, nous le condamnons à une oisiveté complète, ou encore à un travail malsain et stupide, en compagnie d'autres pauvres diables de son espèce, et nous les faisons ensuite transporter, aux frais de l'État, du gouvernement de A..., dans celui d'Irkoutsk, cette fois en compagnie de pires criminels.

Mais pour détruire les conditions qui produisent de tels êtres, pour cela nous ne faisons rien. Que dis-je?

Nous faisons tout pour les développer en multipliant les fabriques, les usines, les ateliers, les cabarets, les maisons de tolérance. Non seulement nous ne détruisons pas ces conditions, mais nous les tenons pour nécessaires, nous les encourageons, nous leur donnons l'appui de la loi.

Nous formons ainsi, non pas un malfaiteur, mais des milliers de malfaiteurs; et après cela nous en empoignons un, au hasard, et nous nous figurons avoir sauvé la société et avoir rempli tout notre devoir, quand nous avons obtenu que le pauvre diable soit transporté du du gouvernement de A..., dans celui d'Irkoutsk !

***

Dostoiewsky et Tolstoï ont, avant tout, voulu donner à leurs œuvres une portée sociologique, l'un théorique, l'autre pratique; mais leur enseignement a son fondement dans la réalité, se dégage de tableaux réalistes, et par ce, leurs œuvres restent donc aussi des études de mœurs, très minutieuses et très puissantes à la fois, de véritable, d'indiscutable valeur historique : il ne faut pas se méprendre sur l'importance scientifique de tels « romans » qui sont exactement tout l'opposé de « délassements littéraires ». Le roman redevient bien chez les Russes ce qu'il était aux premiers temps, à la naissance et à l'épanouissement de l'apologue, le véhicule de la leçon évangélisatrice. Mais, ainsi qu'il faut aux temps nouveaux, le prêtre-éducateur se renforce d'un savant, à la fois d'un logicien, d'un théoricien comme dit M. Maurras, et d'un historien exact et précis des mœurs. Le roman est tout ensemble une étude et une leçon de mœurs, l'une s'appuyant sur l'autre. De là sa haute importance et la réelle influence qu'il exerce sur le pays. « Si on peut espérer cicatriser la plaie (vénalité), dit un peu pompeusement M. Leroy-Beaulieu, le mérite en revient en partie au fer cautérisateur de la littérature. » Nicolas Ier le pensait aussi quand il faisait applaudir au *Revizor*. Nous ne croyons pas que Nicolas II veuille témoigner un égal enthousiasme à l'auteur de *Résurrection :* il n'est pas homme à écouter la voix de romanciers, comme firent son père et son aïeul, l'émancipateur des serfs, mais de tels chefs-d'œuvre, animés de la force inépuisable de la Vie, ont malgré tout une action mystérieuse dont la puissance réformatrice se révèle plus tard avec quelque éclat et jusque-là ils jettent un jour singulièrement lumineux sur les divers systèmes de l'organisme gouvernemental.

MARIUS-ARY LEBLOND.

GUERRE MAUDITE

Un homme qui bénéficie de la légende de son passé politique, un ancien fervent de Cobden, un disciple de Gladstone, dont la généreuse allure a, en effet, laissé des traces appréciables, de celles que nous aimons à louer pour avoir le désir de les suivre, M. Chamberlain, enfin, est en passe d'attirer sur son pays d'irréparables malheurs.

On s'évertuera en vain à démontrer que ce politicien, qualifié avec bonhomie d'enfant terrible du parti tory, est excusable de la manière violente dont il manifeste son impérialisme; on ne démontrera pas que ce courtier national, dont on se plaît à dire qu'il n'a rien sacrifié aux formes de la vieille aristocratie britannique, a imposé sa volonté par son seul talent, si vigoureux que soit celui-ci.

M. Chamberlain, qui réclama avec M. Gladstone l'abandon de l'Égypte et condamna l'expansion coloniale, pour devenir ensuite l'instrument brutal du parti tory, n'a eu que des fautes à son actif, chaque fois qu'il est intervenu dans le domaine de la diplomatie sereine, soit avec les États-Unis, soit avec l'Allemagne, soit avec la France. Cet homme d'État semble n'avoir pour mérite que d'incarner un état d'âme particulier, nous n'osons dire accidentel, de son pays; une sorte de phénomène d'exaltation mercantile, que les leaders habituels de la politique extérieure anglaise ne suffisaient pas à diriger, et dont il est, lui, le facteur fatal et sans scrupules.

Nous ne contestons ni l'intelligence, ni l'extraordinaire aptitude à toutes les affaires de l'ancien négociant en vis et écrous, qui fut maire de Birmingham et représente encore cette cité à la Chambre des communes. Il y a de fort belles pages dans les premières années du fondateur et président de la Fédération nationale des associations libérales, de l'ancien ministre du cabinet Gladstone, de l'initiateur, avec Parnell, du pacte de l'Irlande.

Qu'il soit, comme tous les politiciens, ondoyant et ambitieux, on ne s'explique pas davantage la contradiction flagrante entre hier et aujourd'hui.

Après avoir, avec Gladstone, combattu en 1880 la politique aventureuse de lord Beaconsfield, il a pris, en 1895, le portefeuille des colonies dans le cabinet Salisbury, et il est devenu le défenseur de la théorie de la fédération impériale, par opposition à celle du gouvernement responsable.

Mais, quel rapport l'affaire du Transvaal a-t-elle donc avec cette question d'unité impériale? Aucun !

Le Transvaal, État indépendant, n'a rien à voir avec une nouvelle formule applicable aux colonies

de l'Angleterre. Il est, comme tous les territoires de l'Afrique australe assujettis à l'Angleterre, un foyer d'affaires : avec cette différence entre lui et ces territoires qu'il a le malheur d'être enclavé. Sa situation politique est en contradiction avec sa position géographique. C'est ainsi, du moins, que l'Angleterre le considère.

Dans le rêve d'adaptation économique conçu par l'Angleterre, il est déjà un intéressé à trop grosses parts. C'est ce qu'on ne veut pas qu'il soit. Et pour lui prendre ses parts on imagine contre lui le vol à la querelle, sauf à dire que c'est lui qui a commencé. M. Chamberlain s'est rendu coupable de cette tactique avec la participation de la compagnie Chartered. Son attitude devant la Commission parlementaire chargée de l'enquête sur l'affaire Jameson a été un aveu. Il a été, comme il l'est encore, avec M. Cecil Rhodes, l'âme de cette coalition abominable dont les racines sont en Angleterre et en Afrique australe, et dont le but est de supprimer politiquement le Transvaal.

Les négociations qui ont précédé le conflit actuel n'ont été qu'un jeu de tigre pour M. Chamberlain.

Les premiers jours d'octobre ont vu se manifester d'incessantes interventions en faveur de le paix.

C'est le *Liverpool Transvaal Committee* qui adopte, dans un meeting, une résolution regrettant que l'Angleterre, à qui appartient l'honneur d'avoir proposé l'arbitrage à la Conférence de la Haye, soit la première puissance à s'aventurer dans une guerre sans y avoir eu recours.

C'est l'Union libérale et radicale de Londres, dont M. Chamberlain fit partie jadis, qui vote, sur la proposition de lord Tweedmouth, une résolution admettant le besoin de réformes au Transvaal, mais déclarant que la politique du gouvernement qui conduit le pays à une guerre n'est pas justifiée et préconisant un règlement par l'arbitrage.

C'est sir Henry Bannerman, chef de l'opposition libérale, qui, à Maidstone, essaie en vain d'ouvrir la porte à un accord.

C'est, d'autre part, sir William Harcourt qui proteste contre la guerre ; puis, le docteur Clark, de la Chambre des communes, qui, avec des passages d'un discours du duc de Devonshire, lui paraissant offrir des bases suffisantes pour obtenir une solution pacifique, demande au gouvernement du Transvaal son opinion. Celui-ci répond qu'il ne se sent pas libre de formuler à nouveau lui-même des propositions rejetées. Il ajoute que, si le désir du gouvernement anglais est profond et sincère, il trouvera une excellente base de négociations dans la réunion d'une commission mixte qu'il a, d'ailleurs, proposée lui-même. Or, M. Chamberlain répondait le 6 octobre à une pétition que cinquante-trois membres du Parlement du Cap avaient adressée à la Reine, pour obtenir la nomination d'une Commission, qu' « en présence du refus par le Transvaal d'accepter les offres conciliantes de l'Angleterre, celle-ci était obligée de formuler ses propres propositions ».

C'est vers le même temps qu'on apprit du Cap qu'après entente avec sir Alfred Milner, haut Commissaire de la Colonie, M. Hofmeyr, chef des Afrikanders et M. Schreiner, président du Parlement, allaient partir pour Prétoria et reprendre les négociations.

Il n'en fut rien. Un silence de plomb allait se faire sur les tentatives de concorde ; et, dans la soirée du 11 octobre, l'état de guerre était déclaré.

A la rentrée du parlement d'Angleterre, le 17 octobre, les notes discordantes se firent plus rares.

Sir Henry Bannerman, pour l'honneur du bon sens, crut devoir dire encore : « Comment se fait-il que lorsque, en juillet, nous nous trouvions à la veille d'une entente, en octobre nous nous trouvions en face une guerre qui a le caractère d'une guerre civile, car il n'y a pas d'autre terme pour l'exprimer ?

... « Le gouvernement a voulu *bluffer*. »

Et sir Henry ajoutait qu'on avait déterminé la guerre en soulevant la question de suzeraineté, ce qui était parfaitement inutile.

M. Labouchère, allant plus au fond des choses, déclara que les « Anglais respectables ont toujours été satisfaits de leur sort au Transvaal et que ce sont les gros millionnaires uitlanders, les propriétaires des mines, qui ont toujours poussé à la guerre, dans un but facile à deviner ».

A la Chambre des lords, lord Kimberley, tout en donnant son appui au Gouvernement, déclara que les négociations n'avaient été conduites ni de façon habile ni de façon heureuse, et qu'il déclinait toute responsabilité.

Le marquis de Salisbury se borna à développer des considérations vagues sur la prépondérance anglaise en Afrique australe, que personne ne conteste, pas même le Transvaal.

Chez d'autres hommes politiques, comme lord Rosebery, Balfour, Asquith, Brodrick, l'opinion atteignit les proportions de l'aberration.

Chez les poètes, la lutte fut chantée comme une guerre sainte ; et Swinburne finit un jour par ces mots une pièce que publia le *Times* : « Frappe, Angleterre, et frappe au cœur ! »

Dans ce tumulte, où tant de consciences anglaises s'interrogent certainement encore, M. Chamberlain poursuivait sa tâche.

Il est des heures où lorsqu'on pense à l'étrange influence de cet homme, on songe à celle qu'exerça, en France, un autre homme de moindre envergure, à l'époque de l'entreprise du Panama. Celui-ci fit œuvre

de captation et de dissolution, et un rapprochement entre sa mission maudite et ce qui se passe en Angleterre vient obséder l'esprit.

Car, les diamants de Kimberley sont en hausse, à la grande joie du Syndicat de Londres, et l'or du Rand ne s'évaporera pas.

Cette guerre est décidément déshonorante. Et l'Europe, reprenant, pour les appliquer aux circonstances présentes, les mots de Pitt et de Sheridan, en 1795, après l'affaire de Quiberon, pourrait dire aujourd'hui : « C'est à la fois le sang et l'honneur anglais qui vont couler ! »

L. SEVIN-DESPLACES.

IMPRESSIONS D'ITALIE[1]

I. — AVANT

Italie, empire du Soleil, Italie, maîtresse du monde, Italie, berceau des lettres, je te salue !...

(Mme de Staël, *Corinne*.)

Ce fut ainsi que j'eus, pour la première fois, la sensation directe de l'Italie.

J'étais alors un garçonnet bien sage, en pantalon court et en veste à l'anglaise, qui s'en allait gentiment, une boîte verte de botaniste au côté, faire de longues courses de montagne avec un vieux diable de magister, lequel avait la voix ronchonnante, trouée d'impayables cris de tête, qui a fait la fortune de l'acteur Baron, et une figure demeurée en traits d'eau-forte dans ma mémoire comme la preuve la meilleure que j'aie jamais rencontrée des théories darwinistes sur la parenté des hommes et des singes. Au demeurant le plus brave des êtres, pédagogue jusque dans la moelle des os, une encyclopédie en redingote et en souliers ferrés. Tout en marchant, il ne perdait pas une occasion d'enseigner, et ma curiosité ne s'en plaignait point, tant cette science universelle était pénétrée de bonhomie. C'est d'ailleurs au vieux magister et à ses leçons en action que je dois le peu de botanique et de géologie qui soit demeuré dans ma pauvre tête; les belles choses que j'ai apprises par la suite, dans de belles salles avec de beaux professeurs munis de beaux diplômes, sont restées dans les cahiers où ma main dut les noter durant les longues, durant les lourdes, durant les tristes heures de classe.

Or cette semaine-là, nous avions fait un petit voyage d'exploration dans ces vallées de la Suisse valaisanne qui touchent à la frontière d'Italie et qui avaient encore, — je parle d'une époque vieille de quinze ans, — la sauvagerie pittoresque des terres inconnues. Depuis, trop de *misses* anguleuses sont passées et les funiculaires ont achevé de rendre ces montagnes impraticables. Un soir donc de cette bienheureuse semaine de jadis, nous revenions à grandes enjambées, le magister et moi, nos mains, nos poches et nos bras remplis d'une moisson multicolore, cueillie sur les derniers sommets, au bord des ruisseaux glacés, très loin, sur les pentes qui mènent aux abîmes. Et nous portions gaiement des brassées de *rhododendrons* aux fleurs rouges de la rougeur des lèvres, de gentianes bleues comme des morceaux de ciel d'été, de soldanelles mauves ainsi que des yeux de jeune fille et de trolles délicats, de trolles transparents, pareils à des coupes de nacre. Nous avions aussi les marguerites d'or de l'aconit aux feuilles déchiquetées; les marguerites violettes des asters aux longues tiges et les marguerites blanches des *edelweiss*, la fleur pure, la fleur des neiges et des fiancés. Le tout un peu pêle-mêle, au hasard des cueillettes, dans un mélange champêtre d'herbes folles et de racines humides. Mon professeur, qui était un homme d'ordre, souffrait de cet état de choses tandis que j'en riais, heureux comme un bossu, d'avoir les deux mains noires de terre. Aussi, avisant une fontaine rustique, un tronc creusé étendu à l'ombre des sapins et qui se trouvait devant nous, à l'orée d'un village dont j'ai oublié jusqu'au nom, messire magister m'engagea-t-il à trier mes fleurs et à laver leurs queues avec soin, dans l'eau claire. Posément, il se mit à la besogne, vidant ses poches et son bissac, — car il portait un bissac de toile bise, pour que la silhouette fût complète, un bissac imposant, sur lequel sa digne épouse avoir brodé, tendre symbole, deux *edelweiss* en laine blanche.

Cependant, parce que nous n'en finissions plus de laver les queues de nos fleurs, le bruit de notre arrivée se répandit dans le village et des filles aux beaux cheveux, aussi curieuses que leur grand'mère, sortirent des maisons closes afin de voir les étrangers de la fontaine. En ces temps, l'événement comptait encore. Elles s'approchaient, se tenant par la taille distraitement, ouvrant des yeux dont on pourrait dire, avec le conteur allemand, qu'ils étaient grands comme des tasses à thé. A la vue du vieux bonhomme couleur brique, des bourses flasques sous chaque œil, la mâchoire carnassière à force de proéminence et si pareil à un vieil orang-outang avec son collier bocager de barbe grisonnante, — des rires glissèrent sur les lèvres irrespectueuses de ces jeunesses. Mais sans les soupçonner, le pédagogue, qui

1 Ces pages font partie du volume de *Notes de voyage et d'impressions ethnographiques* que M. Ernest Tissot publiera, en novembre, à la librairie Académique Perrin et Cie, à Paris, sous le titre : *Les sept Plaies et les sept lumières de l'Italie* [illegible]

avait le culte du beau sexe, ayant, en un tour de main, lié deux ou trois petits bouquets, les offrit, d'un geste galant, aux jeunes filles interloquées. Avec un peu d'hésitation, après s'être concertées du regard, avoir souri, avoir rougi, la plus hardie avança la main, puis les autres l'imitèrent et la moitié des fleurs du pédagogue y passa. Alors, pour remercier, ces jeunes filles eurent ce mot charmant qu'elles répétèrent en découvrant la blancheur de leurs dents, souriantes et radieuses :

— *Grazie!... Grazie!... Grazie!...*

Et ces mots d'italien, qu'il n'est pas besoin de savoir l'italien pour comprendre, ces mots de musique et de grâce m'ouvrirent soudain des perspectives merveilleuses. J'entrevis confusément tout ce que je devais voir plus tard, en réalité et — ce qui est bien rare — en une réalité plus colorée, plus pittoresque, plus enthousiasmante que mes songes de petit garçon. Paysages de verdure, plages de lumière ou forêts d'ombre, aux seules paroles des Valaisannes aux lèvres rouges, je devinai l'indicible magie du pays où les roses ont des fleurs plus soyeuses et les visages des yeux plus noirs qu'en aucun autre de ce monde !...

Et comme je restais béat à contempler mes rêves, le magister au bissac, craignant que les quinze ans des jeunes filles ne m'eussent déjà mis martel en tête, reprenait son bâton noueux en me criant allégrement de sa voix de vieux chaudron fêlé :

— Allons!... en route, mauvaise troupe!...

II. — PENDANT

> Les mêmes coups, frappés avec la même force par le même marteau ne produisent-ils pas des sons différents selon la matière qu'ils font vibrer ?
>
> Édouard Rod, *Études sur le XIX siècle.*

La scène a l'air d'être arrangée avec une habileté cousue de fil blanc, — comme disaient nos grand'mères. Il n'en est rien pourtant, et j'atteste, sur l'honneur, que je la raconte telle que je la vécus.

C'était à Rome, au théâtre à demi populaire, à demi mondain de *Quirino*. Virginia Zucchi, cette artiste incomparable qui, par la vertu de son geste et de son regard, impressionne aussi violemment que Sarah Bernhardt avec sa voix d'or, jouait une pantomime reproduisant avec assez peu de suite les scènes les plus connues de l'*Esméralda* de Victor Hugo. La salle vilaine, aux tentures bleues, était bondée d'un public international, car nous étions au cœur de l'hiver, en pleine saison de carnaval et, mieux que jamais, Rome méritait, cette année-là, son surnom stendhalien de *Cosmopolis*. Le hasard, qui fit bien les choses, m'avait donné pour voisins, à droite, un couple de jeunes Français de la petite bourgeoisie enrichie, en voyage de noces probablement, et à gauche, deux Allemands, dans la force de l'âge, aux joues roses encadrées de barbe blonde et surmontées de lunettes d'or. Comme la pantomime était courte et que Mme Zucchi tenait à ne point nous renvoyer avant minuit, les entr'actes fréquents duraient plus longtemps que les actes. Ainsi que les neuf dixièmes des théâtres d'Italie, le *Quirino* ne possède pas de foyer. A moins de courir les rues, il fallait donc rester en place, et puisque j'étais seul, que pouvais-je faire sinon d'écouter le babil des autres?

A droite, la conversation allait grand train ; Mimi Pinson et Rodolphe en voyage de noces n'auraient pas eu plus de choses à se raconter : « Quel pays ! répétait la jeune femme (son accent l'avait trahie ; elle était des Batignolles) oh, mon ami ! quel pays ! Quel théâtre ! quel public !... — Sûr que ça ne vaut pas le *Gymnase !* » répondait placidement le bonhomme, qui ne devait point avoir inventé la poudre.

La petite mariée reprenait : « A Paris, on n'oserait pas montrer des décors, des costumes pareils ! Tout à l'heure, je voyais dans la coulisse les trois étages des loges d'actrices... C'est du propre!... » L'homme renchérit : « Et c'est partout la même chose. Te rappelles-tu, l'autre soir, au *National?...* » Indignée, la femme ne lui laissa pas le temps d'achever : « Ah ! parle-m'en de cette boîte-là ! Tu as dû aller reprendre ma fourrure au vestiaire tant je grelottais. Une salle comme ça, pas chauffée!... Est-ce que les Italiens se figurent, par exemple, que Rome soit un pays chaud?... Ce que j'ai souffert du froid dans ce malheureux voyage!... Plus que dans toute ma vie!... Et pourquoi? pour voir des galeries beaucoup moins bien organisées que celles du Louvre, des hôtels où l'on mange indignement et des spectacles que l'on sifflerait même à Moncey. Ah! je te crois, si nous avons eu une mauvaise idée de venir dépenser notre argent ici!... Au lieu de rester simplement à Nice et à Monte-Carlo! Ce que j'en ai soupé de leur Italie!... Et de Rome, où rien n'est comme chez nous. C'est à périr d'ennui!... Quel sort pour un voyage de noces... »

A gauche, on parlait allemand, et la langue sentimentale se prêtait mieux aux phrases poétiques que le français terre à terre dans lequel il me va falloir les traduire. Des deux frères ou des deux amis, — d'ailleurs, n'est-ce pas la même chose? — l'un tenait une de ces cartes postales ornées de vignettes qui commençaient, alors, à devenir à la mode, et l'autre imagina, pour ménager ses yeux et ne point perdre de temps, de dicter un petit message. Il avait dit : « Tu es prêt? » Puis il continua lentement, avec les arrêts nécessaires : « Chère bonne Mère, un

salut de Rome, un salut de tes fils qui sont passés sous l'arc de Septime-Sévère et se sont assis à l'ombre du Colisée? Le voyage continue à la merci des dieux, et nous marchons d'enchantement en enchantement. Depuis trois semaines que nous voilà en Italie, nous n'avons pas un nuage au ciel. Les orangers ont des fruits comme dans la chanson de Gœthe! Et que de merveilles nous admirons chaque jour? Nos yeux en sont éblouis. Les vieux palais de Gênes, les peintures de Florence, les églises de Milan nous avaient plu sans doute, mais que sont Gênes et Florence et Milan en comparaison de Rome! Car ici, il y a tout, vraiment tout, la beauté et la vérité, le paganisme, la Renaissance, la papauté!... Oh! que nous bénissons le ciel de n'être pas morts avant d'avoir vu tant de choses si belles et que nous voudrions, chère bonne et excellente mère, pouvoir t'envoyer un rayon du soleil doré qui réchauffe nos corps et réjouit nos cœurs!... »

Mais, si long qu'il fût, l'entr'acte s'achevait pourtant. D'un doigt badin, les violonistes grattaient un prélude quelconque, et le vieux rideau aux Amours fanés se relevait en grinçant sur le plus lamentable décor que directeur à la veille d'une faillite ait jamais osé exhiber. Alors, tandis qu'avec la grâce de ses mains blanches et de ses pieds menus, la Zucchi exprimait les mystères de l'âme, le sens des passions, et la puissance absolue, la puissance infaillible de la beauté fin et principe de tout, — je songeais aux propos que je venais d'entendre et cherchais à m'en expliquer les contradictions; mais je finis par reconnaître qu'ils étaient aussi en moi, divergentes et pourtant sincères, les critiques des nouveaux mariés comme les enthousiasmes des frères aux lunettes d'or.

En effet, selon ce qu'on demande à l'Italie et selon qu'on y demeure six semaines ou six mois, on sera tour à tour le frère Tant-pis ou le frère Tant-mieux du fabuliste. Ainsi, quand je ne faisais qu'arriver ou quand ma mauvaise étoile me portait à regretter la vanité de la vie parisienne, je trouvais aussi que l'Italie était décidément surfaite. Mais plus tard, quand il y eut des mois que j'habitais la Péninsule, quand je fus enfin parvenu, selon la phrase de Loti, à me créer une âme italienne et que le goût des choses belles, œuvres d'art, œuvres de nature ou œuvres de pensée, se fut insinué en moi ainsi qu'une fièvre maligne, j'eus à mon tour la passion de l'Italie, et c'est une passion violente, une passion qu'il faut satisfaire sous peine d'en souffrir plus qu'on ne le croit. Pourtant je n'ai pas le courage de désirer m'en guérir jamais. Et jusqu'à la fin je souhaite de rester comme je me plais à le dire quelquefois, en hommage à Stendhal, *mezzo italiano*, demi-italien!

III. — APRÈS

> Plus longtemps on séjourne à Rome et mieux on remarque qu'une fois le cœur du monde a battu ici et que le cœur de l'art y bat encore puisque les chefs d'œuvre sont toujours là!
>
> Karl Stauffer
> (*Lettres*, — *Mme Lydia Escher*.)

Le pape Grégoire XVI, qui aimait les arts mais qui n'aimait pas les sciences, avait coutume de demander aux étrangers venant prendre congé de lui combien de semaines ils étaient demeurés à Rome. Si le séjour avait été bref, sans condescendance, il disait simplement : Adieu! Mais si le séjour avait été long, il répétait avec une bénédiction paternelle : *Au revoir!* J'en avertis mes lecteurs, ce que je vais écrire ne s'adresse et ne sera véritablement entendu que de ceux auxquels Grégoire XVI aurait répété : *Au revoir!* Quant aux autres ils m'accuseront d'exagération ou ne me comprendront guère. Qu'ils me croient plutôt sur parole. Je m'en vais dire la vérité et rien que la vérité.

Cette première observation est courante : les personnes qui ont vécu une saison ou deux dans la péninsule à l'inverse de celles qui reviennent d'Espagne ou de Grèce, aiment toutes à parler de leur voyage. Elles aiment surtout à trouver d'autres causeurs revenant, eux aussi, de la terre privilégiée et avec qui elles puissent ranimer des souvenirs que le temps efface mélancoliquement. Une sorte d'intimité s'établit aussitôt, tellement le fait d'avoir habité la péninsule constitue une manière de confraternité, une sorte de franc-maçonnerie. C'est au point que deux inconnus, discourant de l'Italie, au coin d'une cheminée de fumoir, se quitteront charmés l'un de l'autre, leurs paroles ayant semé dans leur cœur la graine d'une amitié future à laquelle la vie n'a plus qu'à fournir un rayon de soleil et une goutte d'eau, c'est-à-dire des circonstances favorables pour qu'elle donne, un jour, des feuilles persistantes et des fleurs qui durent.

Au fond, et en étudiant des cas particuliers vous le découvrirez, des dispositions d'une aménité aussi rare proviennent de ce qu'ils regrettent tous, tant qu'ils sont, souvent d'une manière latente, de n'avoir pu demeurer plus longtemps, même de n'avoir pu émigrer dans la patrie privilégiée entre toutes les patries. Et quand je dis patrie, j'entends surtout Rome, car si la douceur de Florence, la mélancolie de Venise ou la volupté de Naples ont leurs fanatiques, aucune ville italienne, pas même Palerme avec ses palmiers ou la Riviera avec ses roses, n'a, comme Rome, le privilège de retenir ceux qui ont eu l'imprudence de s'endormir à l'abri de ses toits. Ce que j'en ai découvert, ce qu'on m'en a cité, de peintres, d'artistes ou

de simples voyageurs qui, débarqués avec l'idée de rester un mois ou deux, n'ont pas eu, ensuite, le courage de repartir et, de sursis en sursis, ont fini par se résoudre à transporter leurs pénates dans la cité aux sept collines! Le mythe des sirènes est éternel. Du fond des siècles, la prédiction demeure : « D'abord, vous rencontrerez les sirènes (et je ne sais au monde, sirène plus troublante que Rome). Elles séduisent tous les hommes qui s'approchent de leurs demeures. Ah! malheur à l'imprudent qui se laisse charmer! Son époux, ses enfants jamais, plus jamais n'auront à se réjouir de son retour!... » Le vieil Homère a raison. Si vous en avez le courage : « Hâtez-vous, oh! hâtez-vous d'échapper à ces bords dangereux!... »

Dans le capharnaüm bizarre encombré d'idées hétéroclites qu'est la *Rome* de M. Émile Zola, l'auteur des *Rougon-Macquart* ayant reconnu cette extraordinaire séduction qu'a toujours exercée la ville des Césars et des Papes, voulut en découvrir la raison et crut la trouver dans la gloire du passé, « du long passé de splendeur et de domination qui pèse si lourdement sur les épaules modernes ». L'observation est superficielle comme tout ce que M. Zola écrivit sur l'Italie; elle est d'ailleurs insuffisante, car elle n'explique déjà pas pourquoi les femmes, les ignorants, les mondains ou les très jeunes gens n'échappent guère, eux non plus, à l'enchantement de la sirène romaine. De tous ceux qu'elle a convertis, beaucoup savaient à peine l'histoire latine ou l'histoire du moyen âge. M. Zola ne pensait qu'aux lettrés et aux professeurs. D'autres, — comme le peintre suisse Stauffer, — en disant que le cœur de l'art bat encore au Capitole, ne songèrent qu'aux artistes; — et d'autres encore, — voir Lamennais, Veuillot, la grande école catholique, — en ne parlant avec enthousiasme que du Vatican, des basiliques ou du Souverain Pontife, ne s'adressèrent qu'aux seules âmes croyantes.

Je ne disconviens point que ces observations n'aient leur exactitude, leur vérité relative. Je crois simplement qu'elles restent à fleur d'âme, n'expliquant pas tout, puisque enfin il est d'autres villes que celle-là ayant aussi un passé de victoires ou d'inappréciables galeries d'art, ou des sanctuaires dont la sainteté attire d'innombrables pèlerins, et pourtant aucune de ces villes fameuses, ni Athènes, ni Madrid, ni même Lourdes, ne savent retenir et charmer les érudits, les artistes ou les fidèles comme l'antique et l'éternelle Rome! — C'est qu'il y a autre chose décidément, une force de mystère, un charme secret, agissant également sur les uns et sur les autres et sur tous ceux, d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient, qui demeurent assez longtemps, pour subir l'effet d'une grâce qu'on peut dire inéluctable.

On a souvent répété que l'air de Paris rend plus intelligent, — et de fait, dans ce milieu français intellectualisé jusqu'au dilettantisme, les esprits que la vie de province eût éteints acquièrent toute la signification dont ils sont susceptibles. De la même manière, on peut prétendre que l'air de Rome rend, je ne dis pas plus sentimental, mais plus sensible. Si l'esprit se développe en France, c'est le cœur, en Italie, qui apprend à battre et à sentir. Dans l'atmosphère enfiévrée des rues romaines où les douceurs de la *malaria* passent toujours en des heures connues, — à l'ombre de ces édifices datant des premiers âges de notre civilisation et qui assistèrent, impassibles témoins, au déchaînement de tant de folies, à l'éclosion de vertus et de vices extrêmes, — parmi ce décor prodigieux où les obélisques des Ramsès sont surmontés de la croix des papes et où les bicyclettes roulent sur les dalles où passèrent les chars des Césars triomphateurs, — sous cette lumière enfin d'une qualité unique (et si les coloristes sont seuls à définir que l'air du Latium atténue les nuances en les illuminant, tous éprouveront au moins un bien-être indéfinissable devant la transparence de ces paysages de soleil et de béatitude), — bref dans cette ville de fièvre, de passion, de beauté et de lumière la sensibilité humaine se développe et s'affine. A qui vient lui demander des impressions religieuses, archéologiques ou artistiques, Rome donne avant tout des leçons de sensibilité. C'est pourquoi ceux qui ont des yeux pour voir, des oreilles pour entendre et un cœur pour aimer, ceux qui ne sont pas de simples machines à vivre et à raisonner sentiront, au séjour de la Métropolis, leurs facultés se réveiller et leurs passions devenir plus violentes. Alors le croyant, l'archéologue et l'artiste ne verront plus rien en dehors de leurs préférences, et parce que leur pensée vivifiée par leur sensibilité s'appliquera exclusivement sur les sujets qui sont « chair de leur chair et sang de leur sang », bien des voiles seront tirés, bien des obscurités dissipées. Ensuite, ils se souviendront de Rome comme du lieu où s'accomplit un des actes les plus considérables de leur développement, et ils garderont une reconnaissance qui durera autant que leur vie à la ville qui durera autant que notre monde, — selon la prédiction de Macaulay.

D'abord physique, provenant de la nature de l'air qu'on respire, de la qualité de la lumière qui vous éclaire, de mille choses mal définies par les sciences mais percevables pour les organisations modernes : oppositions des races, âmes des choses trop anciennes, effets des longues pluies d'automne, des accablantes torpeurs d'été, — la sensation ne tarde pas à s'intellectualiser. L'œil a tant de beautés à contempler, l'esprit tant d'énigmes à pénétrer, que le désir d'apprendre, qui est le commencement de la science, s'éveille par la seule magie du décor. Et ceux

mêmes qui aimeraient leur ignorance et n'en voudraient changer ne pourront se retenir d'échapper à la première impression toute physique et d'aimer Rome, eux aussi, comme on aime une femme!...

Chez certaines natures neurasthéniques, ce sentiment produit même des effets extrêmes. J'en citerai deux cas que j'eus l'occasion d'observer.

C'était une femme d'intelligence, sans aucune espèce de snobisme, et son âge la délivrait du souci de paraître ce qu'elle n'était pas. Toute une après-midi, j'étais resté auprès d'elle, sous un tulipier dont les tulipes vertes embaumaient l'atmosphère. Comme j'ignorais absolument sa vie, la conversation avait été d'abord hésitante. Puis l'Italie ayant été nommée, nous eûmes trouvé notre chemin de Damas. Et pendant longtemps nous ne tarîmes pas sur ce thème qui nous était à tous les deux si particulièrement cher. Étiez-vous là? Avez-vous vu ceci? Tout le panier de cerises de nos souvenirs y passa. Or comme cette dame, à la suite de circonstances privées, ne pouvait plus retourner en Italie, je vis qu'il y avait de la tristesse dans ses propos et une vraie douleur dans ses yeux pensifs...

Quelques jours plus tard, l'ami qui m'avait présenté me rencontra.

« Ah, mon cher, vous avez fait une belle besogne! Je vous en félicite? Savez-vous qu'après votre départ, Mme X... eut une crise de fièvre et qu'elle est encore couchée?...

— Qu'est-ce que vous me dites là?

— Mais oui, vous l'ignorez?... Elle aime trop l'Italie. C'est une vraie souffrance pour elle de ne pas pouvoir y vivre. Aussi dès qu'on lui en parle, qu'on ravive ses souvenirs et ses regrets, elle est sûre de son affaire : une crise de fièvre, dix jours de lit!... »

La seconde histoire est plus caractéristique encore.

A Paris, dans un des derniers salons où l'on s'ennuie, je rencontrai naguère une cosmopolite, d'apparence et d'esprit originale jusqu'à l'exception. Nous parlâmes voyages; bientôt il fut question de l'Italie et de Rome. A ce nom, je crus que mon interlocutrice allait se trouver mal tant son admiration s'exprimait en termes passionnés avec l'extraordinaire éclat de ses yeux fendus d'Orientale. Alors je voulus préciser, citer le pont Saint-Ange ou la villa Albani. Je fus interrompu par ce récit peu banal :

« Ah! Monsieur, ne me demandez rien et ne me parlez pas de toutes ces choses, vous me feriez mourir de chagrin. C'est que, voyez-vous, j'aime Rome, je l'aime à la folie, mais je ne la connais pas. Pourtant j'y ai passé sept mois, voici quelques années, en 93, avec ma pauvre sœur. Mais elle était si malade que pendant ces sept mois je n'ai pas osé la quitter une fois. J'ai vécu ainsi, enfermée comme une carmélite, sans rien voir que l'horizon de nos fenêtres : la place Barberine, le couvent des Capucins. Hormis les deux trajets de la gare à l'hôtel et de l'hôtel à la gare, je ne suis jamais sortie... Vous m'entendez : *jamais sortie!*... Après tout, qu'importe? puisqu'il m'a suffi de vivre dans l'air de Rome pour m'éprendre de cette ville, pour l'aimer comme on doit aimer sa patrie!... »

ERNEST TISSOT.

« LA JEUNESSE PENSIVE »

M. Auguste Dorchain appartient à l'élite des vrais écrivains qui ne peuvent rien exprimer, sans le ressentir profondément. Ses vers sont nés de sa vie; il réalise ce qu'il chante; il vit ses poèmes. « Le premier effet de l'amour est d'inspirer un grand respect. » Cette pensée de Pascal sert d'épigraphe à son beau volume : *Vers la lumière*.

M. Dorchain ne s'est pas, cependant, contenté d'analyser et de traduire ses seuls sentiments : il a voulu dégager de son inspiration tout ce qu'elle puisait dans le domaine de la sympathie; il a souffert au contact de la réalité; il est sorti de lui-même; il a retrouvé des souffrances communes avec la sienne; il a essayé de les décrire et de les calmer. Cette entreprise, hardie puisqu'elle parlait de jeunesse et d'idéal, cette *Jeunesse pensive*, comme il l'appelle, ne saurait plaire à tout le monde; il s'agit, en effet, d'une jeunesse particulière, traitée tour à tour d'utopiste et de vague; elle n'intéresse guère les sceptiques; elle est à peu près incomprise de ceux qui veulent l'aborder avec un esprit dogmatique. Ces jeunes gens sont naïfs et timides, pudiques, discrets; ils se cachent. Ils souffrent, ils sont sensibles à l'excès. Ils ont grandi sous l'œil maternel; ils ont appris à prier, à croire. Leur imagination a toujours enveloppé toute réalité d'un voile; leur cœur n'a jamais battu qu'au contact des idées très nobles.

Arrive l'âge où une sorte de crainte instinctive se glisse dans leur âme, à mesure que la vie se découvre devant eux; la vie de famille leur paraît monotone et ils n'osent pas se séparer d'elle; ils n'aiment plus les joies intimes du foyer; ils n'osent pas en chercher d'autres... Il leur faudrait quelque chose de plus vivant. Ils ont besoin de voir, d'entendre, de sentir. Une agitation mentale s'empare d'eux; la religion ne les apaise plus. Dans les calmes nuits de printemps, alors que les bourgeons timides, encore, pointent, discrètement, à travers les premières feuilles, ils restent accoudés à leur fenêtre et des sensations mystérieuses, un besoin intense de tendresse passe en eux : c'est comme un baiser qui les

frôle, cette brise du soir qui caresse leurs lèvres...

Ils vivent. Plutôt, ils rêvent; c'est l'époque du « premier amour » et, si l'on écoute la *Jeunesse pensive*, c'est aussi l'époque où l'on croit sincèrement à l'amour malheureux. Bien des gens sourient à ces naïfs sentiments, si puérils, en somme, mais si douloureux, parfois, pour les cœurs qui n'ont pas souffert. D'ailleurs, la réaction est pénible. Ces enfants ont peur de la vie; les jouissances, sans but, sans raison, la volupté leur paraissent monstrueuses. Ils ont passé « de l'amitié sainte à leur premier amour ». La femme, c'est l'ennemie contre laquelle les ont mis en garde la tendresse maternelle et le mysticisme religieux; c'est ainsi qu'ils ont peur de la « chute » : or, la chute, n'est-ce pas ce que veut la nature? Ce sont des luttes, dans ces âmes, des tourmentes où se choquent les premiers rêves très purs, des paradoxes philosophiques, des souvenirs de l'éducation reçue. Qu'en résultera-t-il? N'assistons-nous pas à un drame psychologique? Devait-on les initier à la vie, directement; la leur laisser deviner? Devait-on les abandonner à eux-mêmes? Quelle mère, ayant élevé de pareils enfants, souscrirait à une telle loi? Dès lors, il faut chercher à montrer à cette jeunesse ce qu'il y a de beau dans ces luttes mêmes; lui montrer la vanité de certains tourments; la plaindre « aux heures de trouble », lui montrer, enfin, que la volonté soutient l'homme au milieu des assauts de la réalité et le conduit vers un grand amour : tel est à peu près l'ensemble des idées de M. Auguste Dorchain. C'est pourquoi l'on peut admirer ses deux beaux volumes : *La Jeunesse pensive* et *Vers la lumière*.

L'étude de l'éducation sentimentale n'appartient pas exclusivement à la psychologie. Le psychologue n'envisage la question qu'au point de vue intellectuel.

« Le psychologue... se complaît à la description des états dangereux qui révoltent le moraliste; il se délecte à comprendre les actions scélérates, si ces actions révèlent une nature énergique et si le travail profond qu'elles manifestent lui paraît singulier. » Et nul, mieux que l'auteur du *Disciple*, n'a pu apprécier tout ce qui sépare, dans un cœur de vingt ans, l'analyse purement logique, de la passion et des contre-coups parfois étranges qu'elle lui fait subir.

Le psychologue fait-il du roman, il est Stendhal; mais son œuvre est une analyse de l'âme. Ce n'est pas une œuvre de moraliste. Or, il faut à pareille entreprise une direction sérieuse; il faut envisager ce problème psychologique avec sang-froid et tendresse; il faut essayer de le simplifier; il faut en modifier les conséquences douloureuses, pour ceux qu'il tourmente.

Le moraliste le fait-il? Son jugement est, parfois, le résultat d'une souffrance; il peut être né de son amertume; mais, cette souffrance, cette amertume mêmes, donneront à l'expression de ses idées une forme ironique ou sentencieuse. D'ailleurs, ce moraliste s'adresse à tous les hommes; il ne prêche pas, il considère. « Le moraliste analyse afin de juger... » dit encore M. Paul Bourget.

Pour les problèmes du cœur, pour celui-là, surtout, qui est presque une question de pudeur, il faut autre chose encore.

La religion? quelquefois elle arrête le jeune homme, très soumis, sur le chemin où il voudrait « s'égarer »... Mais, quand l'indépendance, la personnalité s'imposent à la conscience, toute contrainte et tout mysticisme obscurcissent la vision nette de la réalité. C'est ce que le grand penseur, le poète de la « Justice » a merveilleusement exprimé : les larmes tombent des yeux du chercheur au contact de la Foi...

> Je les laisse couler sans honte,
> Mais on y voit trouble, en pleurant...

Dès lors, le cœur, qui commence à se viriliser en se heurtant aux exigences sociales, qui souffre d'une façon plus humaine, veut trouver sa force en lui-même; et c'est là un drame intime et douloureux. L'homme sent combien il est loin d'être son maître. Pourquoi se complique-t-il ainsi l'existence? Pourquoi sa pensée trouve-t-elle mauvaise cette volupté que sa vie, que la nature l'invitent à admirer? Il s'aperçoit qu'un voile mystique recouvre sa pensée; il l'écarte : il est ébloui par la liberté, affranchi de toute contrainte, il tombe dans l'extrême opposé; il ne garde de sa première religion que le culte extérieur : il se ment à lui-même. Il trouve la religion tour à tour trop indulgente et trop sévère : loin de son point de vue, toujours. Il veut jouir de sa souffrance même; il veut l'aimer; il veut être compris.

C'est qu'il se mêle à sa souffrance ce je ne sais quoi de vague et de délicieux, cette aspiration que les poètes et les rêveurs appellent « l'idéal ». Cet insaisissable sentiment réveille des sensations et des voluptés qui évoquent en lui ce que l'âme a de plus pur et la chair de plus séduisant.

Cet idéal cesse d'être lui-même, à mesure que l'homme fait connaissance avec la vie; il se confond avec ses actions, « s'abaisse », comme dit Renan; mais, dans la première jeunesse de ceux qu'a dépeints M. Dorchain, il nourrit toute l'âme : il entre dans l'homme avec le lait maternel et la mère anxieuse en surveille l'éclosion, comme elle surveille les premiers pas de son enfant. Il est le genre féminin semé dans leur âme, caché par la réalité. Et la mère ne peut pas comprendre, en tenant ce petit être frêle dans ses bras, qu'un jour viendra où il ne pourra plus vivre de sa vie à elle; qu'un jour, il aura sa

pensée, — il aura le pouvoir de juger sa mère elle-même. Elle apaise ses larmes par son sourire; elle veut calmer ses douloureuses passions par ses rêves et ses tendresses.

Et, pour traduire cette première impression de la vie sur l'homme, il faut y apporter, avec l'expérience, un peu d'illusion, juste assez pour permettre à la pensée de se reposer dans le souvenir de l'enfance sereine.

C'est la tâche que M. Auguste Dorchain assigne à la poésie. Ses vers sont remplis de bienfaisante sympathie et de charité affable; il a su, en s'analysant lui-même, ne penser qu'aux autres... Il raconte sa jeunesse pensive, comme la vie d'un ami : il en dégage une action, qui révèle, dans cet esprit charmant et profond de poète, une faculté d'analyse d'auteur dramatique ou de romancier.

Il y a, dans son poème l'*Habitude des Caresses*, une succession de pensées qui sont hardies et touchantes; il montre que les mères aiment trop ces pauvres petits hommes. Elles leur jettent dans le cœur une tendresse qui ne peut être comprise, qui les fera souffrir.

Ils vous devront un cœur, semblable aux cœurs de femmes,
Prompts à saigner, lents à guérir.

Et, plus tard, après les premiers rêves, fondés sur la volonté d' « être jeune », ou sur le premier amour, qui passe — une vision très charmante — après les déceptions, voici des heures de luttes; des angoisses : « Ah, si j'osais ! » Tout à coup l'enfant se rend compte combien toutes ses pensées étaient encore vagues; combien il est éloigné du but qu'il croyait avoir atteint. Il se regarde, une bonne fois, et juge l'état de sa conscience :

Qui t'arrête? Est-ce Dieu? — Non. Le feu te dévore.
Pourquoi résistes-tu?
Quelque timidité, peut-être, ou moins encore,
Est-ce là ta vertu?

Que ces expressions sont sincères! On y sent une souffrance profonde, une angoisse qui étreint cette personnalité qui voudrait s'affirmer. Jusqu'alors, le jeune homme ne connaissait que l'amour, l'amour pour la femme unique, chantée par les poètes, par les musiciens, incarnée par les sculpteurs. C'est d'un agrégat, d'une succession de sensations que se compose la passion créatrice de l'artiste. Le poète chante « la femme »; il a fallu en désirer, en aimer plus d'une pour traduire ce seul et même sentiment; de même, pour réaliser sa statue, le sculpteur a fait poser plusieurs modèles, empruntant à chacun ce qu'il lui trouvait de plus beau. Dès lors, c'est la désillution : ou, plutôt, le poète ne comprend plus pourquoi résister à l'attrait du « fruit défendu ». Il invoque les droits de la jeunesse; de sa nature; si quelque chose l'arrête encore, c'est la peur de l'inconnu.

N'est-ce pas une pensée presque féminine, très instinctive? Il est appelé, attiré par quelque chose de « mystérieux » qu'il ne fait que pressentir : il a peur de se tromper, de tomber à côté, de n'être pas compris. Cette impression se retrouve parfois dans certaines âmes de femme; aux heures de crises, elle se découvre. Tout à coup, un souvenir, une lueur qui vient du passé, qui la fait craindre, alors qu'elle connaît déjà si bien la vie... Il est curieux, à ce sujet, de relire la belle lettre d'Aimée Desclée à Alexandre Dumas fils, en réponse à ce qu'elle appelait « un évangile » : « Je suis très pauvre comme sensations, mais riche comme sentiments, je le crois du moins. J'ai un ardent besoin d'aimer, de m'attacher, de me donner... Et seule ainsi, je souffre affreusement et je crains le passant. »

Au fond, les hommes sont leurs propres jouets; le besoin d'analyse, la curiosité de tout sentir, — ce qui est une sorte d'analyse mise en pratique, — sont un danger pour la conscience délicate et poétique que décrit M. Dorchain. Ce qui sépare le type de la *Jeunesse pensive* du jeune homme que nous coudoyons, ce n'est pas « la chute » : c'est tout un enchaînement de pensées, venues de son éducation, de la conception qu'il s'est faite peu à peu de la vie, douloureuse, paradoxale et qui le met en contradiction avec son besoin ardent de vivre. Cette envie peut faire de lui « un homme ». Mais, comment va-t-il, avant de réaliser ce qu'il veut, se sentir, une fois encore, esclave de ses sens?

Sa conscience rejette toute attaque de la volupté; il aime mieux rêver, dans son utopie de pureté complète, que de vivre. Il puise ses forces en lui-même et dans ce qu'il croit être la nature. Et voici que cette nature elle-même va le conduire où il ne veut pas aller, va s'insinuer en lui, le griser. Dans le bel épilogue, *les Étoiles éteintes*, il y a une strophe vraiment aromatique :

Un enivrant parfum comme d'un encensoir
S'exhale des roses pâlies,
Et le mystérieux enchantement du soir
Te verse ses mélancolies.

Il succombe, le rêveur; blessure cruelle, faite au vrai cœur, au cœur malgré tout enfant. Il n'y a pas eu de plaisir dans cette « étreinte froide et muette ». Il a voulu la suprême volupté, de l'idéal, de l'illusion; il a voulu décrocher une étoile : elle était éteinte. Cet épilogue est à lui seul un poème. Il synthétise toute la *Jeunesse pensive*.

Il est dédié à M. Paul Bourget. Ce n'est pas un simple hommage d'admiration ou de sympathie littéraire. Il y a là une affinité dans la pensée; le procédé diffère, mais le fond est le même. *Mensonges*

n'est-ce pas l'histoire d'un jeune écrivain, épris d'idéal, aimant chastement une jeune fille, puis, arraché insensiblement à tout ce qui le charmait, par le courant du monde, par la volupté, l'amour-propre, l'orgueil, symbolisés, en quelque sorte, par une femme? M. Bourget nous fait comprendre toutes les souffrances de son héros : nous le plaignons, nous le sentons si humain.

N'est-ce pas un peu le drame qui se dégage de la *Jeunesse pensive*? seulement, chez M. Dorchain, la vision poétique s'interpose entre le rêve et la réalité de la vie : c'est pourquoi il y a moins d'amertume, de prime abord, dans la musique de ses strophes, que dans les chapitres de ce puissant roman. Et comment, chez le poète, cette action doit-elle se dénouer? Il y aurait, assurément, une élégie à faire sur l'âme déchue... mais le sentiment de l'action l'emporte : l'amour est le plus fort.

Le poète peut toujours garder son illusion ; il peut fermer les yeux quand le spectacle de la vie l'écœure et se détourner de tout ce qui le trompe et arrête son inspiration. C'est l'amour de son œuvre qui le sauve. Il veut élever « une statue à la jeunesse, il ne veut pas que sa souffrance l'arrête » ; il veut lutter encore, et, si son imagination s'égare loin du monde, c'est dans « le paradis des viriles pensées ». Pour cela il faut une force, un appui moral : il le trouve dans « la femme »... Et, cette fois, il sait comment il aime; il se donne tout entier et la volupté qui le troublait, alors que son âme ne s'était pas attachée, devient une source de création et d'action pour lui :

Je vois dans le Désir la Chasteté suprême.

écrira-t-il. C'est ainsi que les luttes de la jeunesse l'ont conduit vers un sentiment libre et respectable, légitime; l'amour, tel qu'il le chante, doit inspirer le respect à celui qui le ressent et laisser partout où il passe un sillage de bonheur et de sérénité. L'amour inactif, voluptueux, n'est-ce pas ce qu'il condamnait dans la *Jeunesse pensive?* Il faut que la réalisation de la jeunesse, dans l'amour et par l'amour, soit digne de la première tendresse maternelle. L'amour justifie toutes choses : il explique la passion et la volupté; il a besoin du grand jour pour vivre, pour s'épanouir, du repos de la conscience, surtout; bien différent de la conception de vie, qui fait du mariage la plus illégitime des associations. Il faut savoir préparer le cœur à l'éclosion de cet amour, il faut en être digne : « vis bien pour bien aimer » et c'est de cet amour créateur que doit sortir l'œuvre du poète.

Tel est, dans ses grandes lignes, le plan suivi par M. Dorchain dans son poème *Vers la lumière*, un chant d'amour, d'une inspiration délicate et passionnée, le dénouement de la *Jeunesse pensive*.

Il faudrait pouvoir analyser les deux pièces de M. Dorchain, *Conte d'Avril* une adaptation de Shakespeare, et *Rose d'Automne* une charmante scène, très poétique, pour mieux établir encore combien l'action domine dans ses œuvres. Il est poète dans la pensée et dans la forme.

D'ailleurs, dans une lettre-préface à la *Jeunesse pensive*, M. Sully Prudhomme lui a rendu un témoignage qui ne peut laisser aucun doute ni sur l'homme, ni sur ses écrits. M. Auguste Dorchain a donné une forme originale à des pensées hardies, pures et élevées; il a un caractère parfaitement personnel et c'est pourquoi on peut dire qu'il a fait une œuvre.

ALBERT-ÉMILE SOREL.

NOTES D'ART

Le Monument aux Morts [1].

C'est une très belle, une très haute idée, qui a présidé à la conception du *Monument aux Morts*, de M. Bartholomé; et les *idées* ne sont pas tellement fréquentes dans la race des sculpteurs qu'il ne faille, quand elles se font jour, les saluer avec enthousiasme! Celle-ci nous doit être doublement chère, d'abord parce qu'elle se réfère au culte des morts qui fut toujours en honneur chez nous, et puis parce qu'elle symbolise, pour des yeux idéalistes, l'espoir et comme le pressentiment d'une destinée future dont nous ne savons rien, dont nous ne pouvons rien savoir, sur laquelle pourtant il nous est permis de laisser filtrer comme une lueur d'espérance.

Et vraiment, pour goûter avec intensité cette sensation que la mort n'enferme point seulement douleur et deuil, c'est assez de visiter la grande nécropole parisienne, à la lumière triomphante encore des derniers soleils d'automne. Quelle sève et quelle vie sortent de toutes ces tombes, pour qu'ici la verdure et les fleurs viennent avec tant de vigueur! Je connus une sensation de même ordre, mais agrandie encore, exaltée, si je puis dire, par la magnificence du cadre, par l'incomparable rayonnement de la lumière, en ce petit cimetière de Sorrente où des roses multicolores marient leurs nuances claires à la verdure intense des cyprès, et, prolongeant leurs guirlandes au-dessus des tombes, viennent orner de grâce les images familières de la mort. En vain je m'efforçais d'y voir un Campo-Santo: les tombes disparaissaient sous les fleurs, et sous mes yeux je n'avais que le plus riche et le plus odorant des jardins!

(1) Ce monument, dédié à *ceux qui n'ont point de tombeau*, a été disposé dans la grande allée centrale du Père-Lachaise.

Une telle émotion, qui continue la vie jusque dans la mort, on peut la comprendre sur ces hauteurs du Père-Lachaise, et c'est sans doute parce qu'il en fut secoué jusqu'au fond de lui-même que M. Bartholomé nous en donne la traduction plastique dans son *Monument aux Morts*. Il est aisé de prévoir les objections que les bienveillants confrères ne manqueront pas de formuler en présence de cet effort déconcertant pour leur routine. Négligeons ce point de vue, et bien plutôt efforçons-nous de juger avec sympathie ce qu'il y a de grand dans cette tentative. Pour qui sait les redoutables difficultés matérielles d'une telle œuvre, il est déjà beau de s'y être appliqué avec une pareille énergie, combien plus remarquable encore de l'avoir menée à ce point! Il y a là le témoignage d'une volonté, d'une ténacité, d'une application durable qui jure étrangement avec les jongleries habituelles aux exposants de nos Salons.

La douleur et l'effroi de la mort, qui nous font nous contracter en gestes spasmodiques, nous les trouvons ici symbolisés dans les deux hauts reliefs formant la partie droite et la partie gauche de cette grande composition : double théorie d'êtres allant au-devant du redoutable mystère; et comme si le sculpteur avait voulu nous faire plus cruellement sentir la rigueur de la loi, ce sont presque exclusivement des êtres jeunes, pleins d'ardeur et de vitalité, qu'il nous montre aux prises avec elle. Je lui sais gré de cette idée, de cette intention parfaitement manifeste, et qui place en pleine lumière la portée symbolique de l'œuvre. Sans doute il aurait pu chercher d'intéressants contrastes d'expression, il aurait pu trouver des *effets* de lignes plus saillants et plus faciles, en cédant à une sollicitation qui eût tenté de moins réfléchis, en mettant la vieillesse et la décrépitude aux prises avec l'effroi de la mort. Il a su se garder de cette banalité, sans doute après réflexion, après de nombreux essais, — car les études préparatoires ont été considérables, et l'on se rappelle en avoir vu aux différents salons. Ici ce n'est guère que force et jeunesse, et nous devons reconnaître que la signification poétique de l'œuvre s'en trouve puissamment accrue. Il y a une belle unité d'effet dans cette révolte d'une vitalité ardente contre le brusque saisissement de l'inconnu; et si un tel sentiment n'est point pleinement d'accord avec ce que nous savons de la réalité psychologique, — puisqu'il nous fut donné de voir que les plus résignés souvent étaient les plus jeunes, — du moins est-il parfaitement en harmonie avec les puissances intimes de pitié que nous portons en nous.

De toute cette jeunesse parée de grâce et de force, et que ravit dans sa fleur un inéluctable destin, une émotion saisissante se dégage, que le sculpteur, en plus d'un morceau, à su rendre communicative, grâce aux moyens plastiques dont il disposait. Dans le haut relief de droite, qui me paraît d'ailleurs en son ensemble supérieur à celui de gauche, ma prédilection s'adresse, très marquée, au groupe de la jeune femme inclinée sous la douleur et soutenue tendrement par l'amant à genoux, pour ce qu'il y a en lui de plénitude de formes, d'eurythmie, et, pour tout dire, de ressouvenir de l'antique, dans la plus flatteuse acception du terme, car il ne s'agit pas de pastiche, mais seulement d'une influence parfaitement légitime et bienfaisante. Combien je le préfère à cet égard, et pour prendre un exemple formant contraste, à la figure de jeune fille qui se trouve à l'arrière de ce groupe, et qui, dans le baiser qu'elle adresse en tournant la tête, a je ne sais quelle afféterie qui s'accorde mal avec le style de l'œuvre.

Quoi qu'il en soit, il est d'un véritable artiste d'avoir su grouper un tel ensemble, et d'avoir exécuté individuellement, après les avoir conçues dans leur rapport les unes avec les autres, ces figures expressives de douleur et d'espoir, — car il ne faut pas oublier l'homme et la femme dressés debout qui symbolisent, par leur attitude de force et de confiance, l'entrée dans le mystère, la foi dans un inconnu postérieur à la mort, et qui ne sera pas le néant. Dans un fragment de journal intime, on lit cet aveu d'un grand idéaliste qui, lui aussi, entretint une croyance profonde jusqu'aux dernières convulsions de la mort, et qui repose non loin de là : « Cette foi est très forte en moi, à mesure que je vois s'en approcher l'expérience, à mesure que les grandes ombres du soir tombent du haut des monts, comme dit Virgile. Plus la vie est pleine, forte, ou du moins pleine d'efforts, et plus on s'affermit dans l'espérance qu'elle continuera au delà de ce monde. » Ces nobles paroles de Michelet pourraient être l'épigraphe, ou du moins le commentaire écrit de ces deux grandes figures appuyées l'une sur l'autre et qui s'avancent vers l'inconnu : très haute réalisation d'un idéal qui suffit à placer leur auteur à mille pieds au-dessus de tant d'*habiles* statuaires contemporains!

PAUL FLAT.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Berthe aux grands pieds, par ANDRÉ RIVOIRE. (Lemerre.)

Le bon roi Pépin, étant veuf, s'ennuyant et souhaitant un héritier, fit demander par ses barons la main de Berthe de Hongrie, fille du roi Flore et de la reine Blanchefleur. Berthe pleura, puis vint en France, épousa le roi Pépin. Mais, abominable trahison! quand la nuit des noces fut venue, la sui-

vante Margiste eut la diabolique idée de substituer sa propre fille à la pauvre Berthe, car toutes deux se ressemblaient extrêmement. Trois sergents reçurent l'ordre d'emmener Berthe dans la forêt du Mans et de l'y mettre à mort. Humains et miséricordieux, ils se contentèrent de la perdre. L'infortunée erra parmi les hurlements des loups; un ermite compatissant la fit recueillir par de pauvres braves gens. Et les jours passèrent... Cependant, en Hongrie, la reine Blanchefleur s'inquiétait; un obscur pressentiment la tourmentait. Elle vint en France... Enfin, tout s'arrangea : Berthe devint reine de France et, comme elle était très bonne et sans rancune, elle obtint du roi son époux le pardon des méchants.

Cette vieille histoire, que le moyen âge a tant de fois contée, sous les formes les plus diverses, ornée des imaginations les plus fantaisistes, André Rivoire la reprend aujourd'hui. Son poème est charmant. Les vers ont la grâce, la douceur et l'habileté qu'on connaît au poète des *Vierges*. Ils sont encore spirituels, variés, toujours amusants, sans cesse renouvelés par le rythme, par l'invention piquante de la rime, par la délicatesse, l'élégance et le charme du sentiment. Très heureusement, André Rivoire n'a pas essayé de faire une restitution de l'antique, un pastiche du vieux poème carolingien. Tout en laissant à l'histoire de Berthe son caractère de légende ancienne, — dirai-je qu'il l'a modernisée? Pas tout à fait; c'eût été choquant. Mais enfin, il l'a laissée vivre et se renouveler suivant le temps, comme se transforment les légendes, souples et toujours changeantes, dociles au rêve nouveau des poètes.

La Reprise, par Louis de Robert. (Fasquelle.)

Encore un roman mondain, avec des visites, des dîners et des bals! avec des flirts, des cabinets de toilette et des alcôves! avec le traditionnel adultère! Il est vrai que cette faute bien connue est ingénieusement renouvelée ici : car il est commis avec son premier mari par une jeune femme divorcée. Cette heureuse innovation ne suffit pas. C'est encore par trop du Bourget. Du Bourget plus récent et comme mis au point, — du Bourget d'après Lavedan et Maurice Donnay. Dans une soirée très *modern style* figurent les cinq petites Barson, indulgentes à la fantaisie des invités... La belle Paule de Saint-Alain n'aime pas son mari; avec le beau Fleury dont la barbe est blonde et légère elle flirte juste assez pour offenser le pauvre Saint-Alain. Divorce. Elle épouse un gros boursier, — et dès lors n'a plus d'antipathie pour Saint-Alain. Même tout se passe comme si elle éprouvait pour lui la plus vive sympathie. Et quand, après de vilaines spéculations qui ratent, le gros boursier se suicide, Paule dit à Saint-Alain, tandis que les employés descendent le cercueil : « Ne me laissez pas seule! » Et tous les deux goûteront à cette *reprise* un plaisir pimenté... Oui, du Bourget rosse! Maintenant, que M. Louis de Robert ait du talent, qu'il écrive d'une manière agréable et simple, qu'il soit spirituel, c'est bien certain. Qu'il ait observé avec finesse une certaine société d'aujourd'hui, c'est bien possible... Mais ne s'aperçoit-il pas que le roman mondain est un genre épuisé, et que sur l'âme (la toute petite âme) de ces belles dames, les psychologues ont tout dit, — tout et même plus!

L'Armée d'une démocratie, par Gaston Moch. (Éditions de la *Revue Blanche*.)

Beaucoup de philosophes depuis longtemps déplorent l'effroyable paix armée dont souffre l'Europe entière, et notre pays en particulier. On leur répond que c'est là un mal nécessaire. Et quand ils réclament au nom de principes abstraits la suppression des armées permanentes, on crie à l'utopie dangereuse. On a souvent raison, car la plupart des écrivains qui proposent cette suppression, se bornant à cette conception négative, oublient généralement de remplacer par autre chose notre système actuel de défense nationale. M. Gaston Moch, ancien capitaine d'artillerie, avantageusement connu par de nombreux travaux techniques, ne commet pas cet oubli.

Après avoir montré le gaspillage de temps qu'entraîne le service de trois ans (instructions inutiles, chinoiseries des règlements, ateliers et embusqués, soldats-ordonnances, astiquage, service de garde...) il s'applique à démontrer qu'avec une méthode d'instruction intensive on arriverait à constituer plus rapidement et plus économiquement une armée de défense au moins aussi bonne. Il faudrait organiser une milice nationale. Ce n'est pas un rêve en l'air que fait M. Moch; il s'appuie sur des faits : l'exemple de la milice fédérale suisse lui est une preuve palpable qu'une telle organisation est possible. Il ne s'agirait pas seulement, d'ailleurs, de copier cette organisation encore imparfaite d'un petit État peu menacé. M. Moch indique les transformations qu'elle devrait subir pour convenir à la France. Je ne puis entrer dans le détail de cette démonstration. Je note seulement qu'elle est faite avec le plus grand soin, appuyée sur des documents nombreux et probants et qu'elle paraît avoir toute la valeur technique désirable. Il est certain en tous cas que cet ouvrage mérite d'être pris en considération : il inaugure peut-être une ère nouvelle. Le programme de l'auteur se résume ainsi : « Transformation de l'armée permanente en une armée beaucoup moins coûteuse, qui ne priverait le citoyen que de quelques semaines de liberté et de travail, et qui serait très vraisemblablement

aussi efficace, sinon davantage, pour la défense du territoire national. »

La Reine de Navarre, par Mary James Darmesteter, traduction de l'anglais par Pierre Mercieux. (Calmann Lévy.)

Mme James Darmesteter publiait en anglais, il y a quinze ans, une histoire de Marguerite de Navarre. Depuis lors, beaucoup d'études, et surtout les belles publications de M. Abel Lefranc, ont renouvelé le sujet. Aussi n'est-ce pas seulement une traduction de son livre, mais un ouvrage nouveau qu'elle publie aujourd'hui. C'est vraiment une œuvre charmante, pleine de grâce, très savante aussi, très documentée et très sûre, mais tout à fait exempte de pédantisme, de vaine érudition et du fouillis des commentaires. On y trouve le véritable sens de l'histoire. La reine de Navarre y revit authentiquement : d'esprit aigu, de raison vaillante, tout animée de généreuse ardeur, de sain amour du vrai, pleine de pitié, prête au dévouement, désireuse de joie, de force, de splendeur. Nous la comprenons et nous la sentons exister, dans le décor qui fut le sien, auprès de son frère, l'étonnant roi de France, mélange de grossièreté sensuelle, d'ardente chevalerie, d'éclatantes qualités et de vices, puis dans son royaume de Navarre, dans l'angoisse des guerres, dans les embarras de la diplomatie, dans la tranquillité des Heptamérons. Il faut louer avant tout Mme Darmesteter de ne point traiter l'histoire comme une chose morte et desséchée. Elle a toujours le sentiment qu'elle touche à de la vie, à des tristesses endurées, à des joies, à des souffrances réelles. Et ce sentiment, elle nous le communique heureusement grâce à ses rares qualités d'écrivain. Elle apporte dans l'étude des temps anciens une gravité noble et profonde; l'historien, tel qu'elle le conçoit, en présence du passé ne le contemple pas seulement; il l'envisage comme responsable de l'avenir, il le juge.

André Beaunier.

Le Page, par Marcel Boulenger. (Éditions de la *Revue Blanche*.)

Voici un roman qui est un récit et un jeune auteur qui sait raconter. Mérites assez rares aujourd'hui pour qu'on s'y arrête.

« Chronique florentine », tel est le titre d'un des chapitres; tel pourrait être le sous-titre de tout le livre.

Lucien Lorédan, gentleman-rider, vaguement maquignon, très lettré, érudit au besoin, ami des chevaux, des arts, de l'histoire, des femmes, de toutes les belles choses, très jeune, presque pauvre, élégant, spirituel, puéril, têtu, farouche, fier, timide, brave et gracieux, arrière-petit-cousin peut-être de Julien Sorel, — qu'importe que le type soit peu fréquent en sa complexité s'il est bien campé, et il l'est; — Lucien Lorédan s'éprend d'une jeune demoiselle, Italienne, de passage à Paris, Matilda Monti, un peu plus âgée que lui, beaucoup plus riche, jolie, changeante et capiteuse comme de l'Asti spumante.

Que faire du jeune homme? Un fiancé, un prétendant, un ami? Non, un page. Et sitôt titularisé, voilà Lucien qui se multiplie en prouesses d'esprit, d'invention, de dévouement et de bravoure même.

Mais Matilda quitte Paris, retourne à Florence et y entraîne son page. Ah! la faute de l'avoir suivie! Ici très ingénieusement, l'auteur nous montre l'Italienne reprise par la vertu du sol natal et des mœurs coutumières, reprise pour le pays, par ses « pays » mêmes, entre autres un certain lieutenant Manzonetta, bellâtre, coquet, sanglé, lustré, grand donneur de sérénades et grand diseur de pointes...

On se retrouve à Étretat. Là des descriptions de paysage exquises. Et une fin vraiment dramatique. Je vous laisse le plaisir d'apprendre comment le frêle petit Lucien Lorédan assassina son rival le beau Manzonetta, et comment Matilda trouva en son cœur incertain et tendre de quoi presque lui pardonner...

J'ai dit que M. Boulenger savait raconter. Il a du romancier une autre grande qualité : il croit à ses personnages. Il n'hésite pas à les décrire comme il les sent, comme il les voit, comme il les veut. Et cela fait qu'on pourra les trouver précieux ou complexes, ou impertinents, qu'on pourra tout dire d'eux sauf qu'ils ne sont pas vivants. F. V.

Memento. — La librairie Plon commence l'édition définitive des Œuvres de Paul Bourget. Le premier volume, qui paraît aujourd'hui, contient les *Essais* et les *Nouveaux Essais de psychologie contemporaine*. A ces dix études célèbres sont joints plusieurs morceaux inédits, des souvenirs personnels sur Dumas fils, par exemple, intéressants et vivants, des notes *sur l'esprit d'analyse dans l'amour* à propos de l'*Adolphe* de Constant, sur les théories politiques de Taine, sur la *Faustin* d'Edmond de Goncourt, etc. — Chez Lemerre, des vers : les *Heures aimées* de la baronne de Baye, *Fleurs de Corail* de Maurice Olivaint. Chez Girard et Villerelle, des vers encore : *Mon âme*, par Robert Morvan. Chez Maisonneuve, *La Bretagne enchantée*, poèmes sur des thèmes populaires par Paul Sébillot. J'aurais voulu pouvoir parler un peu de ces recueils divers qui sont charmants. Le dernier surtout emprunte aux vieilles légendes bretonnes une poésie grave et mystérieuse. — Chez Hachette, *Bibelot*, par May Armand Blanc. — Chez Guillaumin, *Histoire de la lutte entre la Science et la Théologie*, par A. D. White, traduit par H. de Varigny et G. Adam. — Chez Alcan, *Lamarckiens et Darwiniens*, par Félix Le Dantec. — A. B.

Paris. — Imp. Chamerot et Renouard (chapr. des Lettres), 19, rue des Saints-Pères. — 35579. *Le Directeur-Gérant* : HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 21. 4e SÉRIE. — TOME XII. 18 NOVEMBRE 1899.

LE PROBLÈME MILITAIRE ANGLAIS

I. — LES ORIGINES

Bien avant que la guerre actuelle apportât à l'Angleterre des surprises et des avertissements, une sorte de crise militaire avait agité, de l'autre côté du détroit, la presse, le Parlement et toute l'opinion! Elle avait pour causes des embarras ressentis aux Indes, au Soudan, et ressemblait par là à d'autres inquiétudes que l'Angleterre connut au cours de ce siècle : en 1854, par exemple, lorsque la guerre de Crimée eut fait connaître toute l'infirmité de l'administration et de l'intendance, en 1860, quand on crut à une guerre avec la France, bref toutes les fois que l'étoffe militaire anglaise se trouvera trop courte pour les besoins politiques du moment. Mais il semble aujourd'hui que des éléments plus graves interviennent dans la question et qu'elle se présente, non plus sous forme fugitive, mais avec des symptômes persistants qui exigeront le traitement de la cause et non pas seulement le traitement de l'accident. Essayons de résumer ces données générales; elles introduiront naturellement devant nous le problème militaire anglais et elles le poseront dans l'histoire avec une autre urgence que nous ne pourrions le poser dans le raisonnement.

***

Ce n'est un secret pour personne que la politique anglaise a, dans ces dernières années, éprouvé plus d'un déboire et plus d'un revers. Elle ne réussit pas à jouer dans les récentes affaires d'Orient le rôle prépondérant qu'elle ambitionnait. Au moment où les cartes se brouillaient et où d'autres puissances commençaient à montrer des troupes, elle dut s'avouer qu'elle n'avait pour sa part pas d'armée à mettre en ligne et qu'elle ne pouvait songer à l'*ultima ratio* d'une occupation militaire. L'année d'après, de sanglants démêlés survinrent entre le vice-roi des Indes et les tribus insoumises qui occupent la frontière occidentale de l'empire; des colonnes, lancées contre ces peuplades, remportèrent selon les journaux de grands succès, mais peu à peu, le silence se fit sur ces opérations; on apprit seulement qu'une convention nouvelle venait d'être conclue avec les rebelles, et que le sens en était de les laisser désormais bien tranquilles chez eux. Le bruit de la victoire d'Omdourman couvrait à ce moment le son des tambours qui battaient la retraite dans la vallée de Tochi. Mais l'année 1899 s'achève sur une épreuve plus grave, la guerre du Transvaal, et sur un événement plus significatif, l'armée régulière anglaise battue en rase campagne par un adversaire improvisé.

Ces épisodes divers composent une somme instructive et semblent de nature à refréner cette ambition de terre que les Anglais ajoutaient tout d'un coup à leur suprématie maritime; mais il est intéressant d'en voir le contre-coup là même où ils étaient naguère les maîtres incontestés, sur ces *vagues* qui leur appartiennent, sur cet océan Indien où l'axe de leur pouvoir universel vient traverser l'écorce du monde.

Quel point de vue, il y a seulement dix ans, pour admirer la puissance anglaise! Le Cap, Simons' Bay, Port-Elisabeth, Port-Natal, Sainte-Lucie, Mahé, Périm, Aden, Bombay, Columbo, Trincomali, Madras,

Calcutta, Georgetown, Singapoor, l'île Thursday, King George's Sund, ces ports et ces forts garnissent les côtes, frontières de l'empire marin, sautent les détroits, s'éparpillent d'île en île, dessinent l'immense arc de cercle dont les deux extrémités sont au Cap et à la Nouvelle-Zélande. Tous sont armés, soit que des batteries les protègent, soit qu'ils commandent à des câbles, ces armes électriques, soit qu'ils contiennent cet aliment de guerre qu'on appelle le charbon. La chaîne est serrée, le mur est solide; mais les portes de ce champ clos, l'Angleterre les ferme-t-elle aujourd'hui comme autrefois? Est-elle toujours maîtresse chez soi?

La route ancienne ouverte par Vasco de Gama était devenue pour elle un chemin de mer infiniment commode, avec ses étapes de l'Ascension, de Sainte-Hélène, du Cap et de Maurice : l'établissement français de Madagascar est posé aujourd'hui sur ce grand chemin comme une pierre d'achoppement.

La route moderne des Indes par le canal international de Suez débouche dans cette manche à eau méditerranéenne, autrefois lac anglais, et maintenant champ compliqué de forces contraires. Des influences franco-russes y recoupent la ligne italo-anglaise. Une succursale militaire allemande s'établit à Constantinople, grandit jusqu'en Asie Mineure et change peu à peu son monopole de guerre en prestige politique et en avantages commerciaux.

Une troisième route mène à l'océan Indien par l'Occident du monde, traverse l'Atlantique, emprunte les voies ferrées du *Dominion*, arrive au Pacifique, et débouche enfin en extrême Orient. Autant dire dans l'incertain et dans l'inconnu, car plût à Dieu que l'épithète dont les géographes ont qualifié l'océan *Pacifique* s'appliquât aux nouvelles entreprises dont il est le théâtre. C'est la Russie qui, cherchant depuis deux siècles la mer qui ne gèle pas, la trouve enfin à Port-Arthur; c'est l'Angleterre à Weï-haï-weï; ce sont les compagnies allemandes dans tout l'empire : la Chine cependant proteste, se convulse, et, ne pouvant vomir ces corps étrangers, s'efforce de les entre-choquer entre eux.

Ainsi dans la Méditerranée, dans l'océan Indien et dans le Pacifique, sur les trois voies principales qui mènent au centre de sa puissance, l'Angleterre a senti tout récemment la pression des nations demeurées fidèles aux traditions militaires du continent. Bon gré, mal gré, et, chose étrange, à l'autre bout du monde, elle reprend avec l'Europe un contact rompu depuis cent ans.

Elle voudrait éviter la rencontre qui menace; peut-être se reproche-t-elle en secret trop d'entreprise, trop d'expansion, enfin des dérogations dangereuses à cette règle de prudence politique que Washington posait autrefois (1). Mais, tôt ou tard, l'événement était fatal; la sagesse même de Washington ne l'aurait pas empêché. Il y a longtemps que sa maxime est tombée caduque, que les hommes d'État anglais se sont aperçus qu'en étendant les relations commerciales on compliquait les relations politiques, et qu'enfin il était impossible de faire de bon commerce sans faire d'abord de bonne politique. Si cette vérité n'est pas assez évidente en soi, c'est ici le cas de la démontrer sur l'exemple même de l'Angleterre contemporaine et de dire comment des nécessités purement commerciales sont venues depuis peu se joindre aux besoins de la politique pour poser une dernière fois, et de manière plus pressante, le problème militaire que nous étudions.

***

Non seulement les nations avec lesquelles l'Angleterre se rencontre sont des adultes militaires qui n'entreprennent pas au hasard et dont les entreprises lointaines n'offrent plus comme autrefois aucun caractère d'aventure, d'incohérence, ni de fragilité, mais elles sont émancipées aussi dans l'ordre industriel. Non plus tributaires comme il y a cent ans d'une nation seule productrice et seule commerçante, elles ont leur système économique; leur expansion offre ceci de moderne et de caractéristique qu'elle s'accompagne du retrait nommé *protectionnisme*.

Erreur peut-être au gré de la théorie, mais fait incontestable : le protectionnisme est passé dans la règle pour tous les États européens. Or aucun argument nouveau introduit dans une question longtemps débattue ne l'a conduite à cette solution négative; aucun, si ce n'est la prépondérance brutale des causes militaires. Le protectionnisme n'est qu'un aspect du régime de paix armée devenu général en Europe depuis la guerre de 1870, ou plutôt, il en est la forme la plus nette et la plus agressive depuis que le militarisme moderne s'est mis à transposer l'idée de nation jusque dans l'ordre de la production industrielle et à faire de la paix même une lutte endémique et constante.

La paix est un sourd combat dont la guerre découvre, publie et fixe le résultat. On guerroyait au siècle dernier, quand les motifs étaient plausibles, pour gagner au Roi une place forte ou pour lui conserver une province, mais aujourd'hui que ce n'est plus le domaine des souverains qui est en cause et que c'est la vie des nations, le vainqueur ne s'en prend pas seulement à la possession du sol; il dédaigne les ressources brutes, vise aux richesses ac-

1 *The great rule of conduct for us in regard to foreign nations is, in extending our commercial relations, to have with them as little political connexion as possible.*

tuelles et vivantes et manifeste sa volonté militaire en opprimant le travail des autres et libérant sa propre production.

Qui sait par exemple si la plus grave conséquence du traité de Francfort n'est pas, après trente ans, la clause toujours la même qui assure aux marchandises allemandes entrant en France le même avantage qu'aux marchandises étrangères les *plus favorisées?*

Plus généralement : congédier des navires qui arrivaient chargés de blé, ruiner les compagnies de transport, empêcher de débarquer des marchandises sur un quai, les retenir sous séquestre, voilà des atteintes au droit des gens et des applications bien évidentes du droit du plus fort! Aussi les États faibles sont-ils généralement exempts de toute erreur protectionniste; les nègres de la côte d'Ivoire ou de la Guinée ne se défendaient pas contre le tafia; les Chinois ne se protégeaient pas contre l'opium. Mais la Russie est protectionniste; elle veut, par le moyen des tarifs, arrêter à ses portes le fer d'origine étrangère et faire sortir de ses propres entrailles le minerai dont elle abonde, mettre ainsi dans des mains russes des outils russes et des armes russes. Par malheur, elle ne peut créer chez elle une métallurgie sans le secours des capitaux étrangers, et se protégeant contre le fer, elle ne se protège pas contre l'or, lequel est infiniment plus dangereux.

En dépit de cette contradiction, que le fer russe résoudra un jour, la Russie écarte d'elle le fer européen; l'Europe à son tour oppose au blé russe des tarifs protecteurs; puis, gagnée à ce branle économique, ouvre ou ferme ses gares ou ses ports selon les besoins du jour et selon les libertés anciennes que lui laissent les traités scellés jadis du sang des soldats.

L'Angleterre eût voulu demeurer étrangère à ce système de vindictes et fonder une civilisation plus belle sur l'échange libre et bénévole. C'eût été possible, si le monde entier lui avait appartenu, mais enfin, puisqu'elle n'en dispose pas, il faut bien qu'elle accorde son goût de commerce et son désir de fortune avec ce fait qu'elle est une grande nation. Or, une fortune nationale fondée plus sur le commerce et sur l'industrie que sur l'agriculture, plus sur le traitement des produits que sur les produits eux-mêmes, ne se maintient que si la nation reste assurée de la priorité commerciale et industrielle. En tout temps, cette priorité a dépendu du bon état politique et du bon état militaire; mais cette dépendance va se resserrant encore aujourd'hui que le globe est plus connu, plus parcouru, rapetissé enfin. Partout, la concurrence est âpre; l'individu ayant davantage besoin de la collectivité, le rôle de la nation grandit d'autant; expansion commerciale, activité industrielle, pénétration militaire, toutes les preuves extérieures de son énergie lui appartiennent, sont ses gestes; elle en dispose et elle en répond.

Or, les peuples de l'Europe, prisonniers dans leurs frontières, sont restés étroitement sujets à l'idée de nation, et c'est pourquoi ils ont pu, sans changement sensible dans leur équilibre économique, accepter la contrainte protectionniste. Ils n'avaient pas pour régime et pour habitude de se projeter au loin, de vivre et de respirer hors d'eux-mêmes; ce sont de vieux pays de labourage et de pâturage, assez industriels, d'ailleurs, pour suffire à leurs principaux besoins, et qui peuvent presque, selon la loi sommaire des armées en marche, vivre sur le pays.

La France, en particulier, n'a pas cessé de produire *en abondance les matières de premier besoin,* et c'est toujours pour elle un avantage en dépit de ses besoins nouveaux, fruits d'une civilisation plus avancée.

L'Angleterre, au contraire, ne pourrait vivre sur elle-même qu'au prix d'une révolution dans ses mœurs et d'un changement dans sa fortune. Elle avait tout joué sur la carte du libre-échange, ou plutôt, car toutes les chances étaient pour elle, elle avait la première appliqué une formule dont la justesse semblait partout évidente et que le monde ne pouvait raisonnablement pas tarder à proclamer. On était au milieu du siècle; en dépit de cette entreprise du moyen âge qui s'est appelée le siège de Sébastopol, l'ère des guerres européennes semblait close; le secret travail militaire de la Prusse passait inaperçu; partout les armées s'approchaient de ces effectifs que Smith et Montesquieu conseillent aux peuples dignes d'être nommés modernes et industriels.

Faisant donc de l'axiome libre-échangiste l'article de sa foi unique, l'Angleterre sacrifiait à la beauté du principe les intérêts de ses colonies. Se présentant sur leurs différents marchés sans aucun privilège et dans une parfaite égalité par rapport à quelque nation que ce fût, elle leur refusait aussi tout avantage; elles, soumises à la formule imprescriptible, ne pouvaient monopoliser au profit de leurs produits de consommation les marchés de la métropole également ouverts aux produits de tous les pays. La gêne qu'elles en éprouvaient les déterminait à des représailles; elles profitaient de leur autonomie commerciale pour frapper de tarifs les produits anglais : ainsi, le désaccord économique, entre une métropole libre-échangiste et des colonies qui ne l'étaient pas, accentuait de l'une aux autres le divorce politique commencé.

Ces phénomènes n'inquiétaient pas, mais semblaient justes et naturels; on rappelait le mot de

Turgot *sur les fruits mûrs* qui tombent de l'arbre. C'est que personne alors ne menaçait l'Empire. Mais que peut faire l'Angleterre aujourd'hui qu'elle rencontre devant elle non seulement les deux puissances réunies jadis par le traité de Tilsitt, mais la troisième contractante du tacite traité, la signataire du nouveau blocus continental, l'Allemagne enfin, rapidement passée de développement militaire en attraction industrielle et montée en peu d'années à un haut degré de prospérité commerciale? Que faire quand elle rencontre celle-ci ou celles-là, non plus chez elles, où elles semblaient murées derrière leurs propres forteresses, mais en des pays neufs, jusqu'ici grands ouverts et qu'elles ferment tout à coup? Que faire, quand à peine installées là, elles y appliquent leur farouche formule nationale et leur protectionnisme de fer? Que faire contre l'Algérie, plus étrangère qu'au temps des Barbaresques; contre la Mandchourie, où les Cosaques gardent d'avance la future voie du chemin de fer, contre Madagascar où c'est un général qui gouverne, contre le Sénégal et le Soudan, partout où l'Europe avance, et, lançant d'abord ses soldats en avant-garde, couvre par des baïonnettes ses colons et ses marchands?

Se rétracter sur soi-même à la manière terrienne, rattraper ces colonies trop vite émancipées, leur demander de ces avantages qu'on méprisait autrefois, leur en accorder, créer enfin ce protectionnisme mutuel que les circonstances revêtent assez clairement d'attributs militaires, bien que l'idée en soit apparue d'abord sous un autre aspect.

Les premières formes qu'elle revêtit étaient purement littéraires et métaphysiques; mais en 1887, un congrès colonial tenu à Londres la posa avec précision sous l'espèce d'une convention douanière. En 1892, une nouvelle conférence s'éleva jusqu'au *desideratum* d'une politique économique commune à tout l'empire. A partir de 1895, le gouvernement se mit à rechercher la formule de cette politique. M. Chamberlain venait de recevoir le portefeuille des Colonies; de l'idée impérialiste naissante, il faisait son système et sa propriété.

La base sur laquelle il proposa, et sans doute propose encore, d'asseoir son système fédéral est celle du libre-échange à l'*intérieur* de l'Empire, chaque État de l'Empire restant libre de suivre à l'égard des puissances *extérieures* telle politique commerciale qu'il lui plairait. Celle de l'Angleterre consisterait à se protéger un peu contre les produits bruts et de consommation, blé, viande, sucre, laine et coton, que le commerce européen lui offre, et qu'elle se déciderait désormais à tirer de ses colonies. Cette mesure une fois prise, cette légère atteinte portée aux principes de l'École de Manchester, la fédération économique anglaise apparaîtrait comme la plus large application de libre-échange que le monde ait encore connue. Tous les produits de tous les climats, toutes les ressources de toutes les industries circuleraient à l'intérieur de cette ruche prodigieuse; cette cité unique, ayant les mers pour rues et les océans pour boulevards, vivrait gigantesquement sur elle-même; ses tarifs la défendraient contre le reste du monde, et si le monde ne respectait pas ses tarifs...

C'est ici la transition malaisée. Il faudrait des soldats, évidemment. Donc, le fédéralisme impérial grouperait toutes les forces militaires de l'Empire, comme il en balancerait tous les intérêts. Par lui prendrait fin cette dispersion des moyens, ce manque d'appropriation des ressources aux besoins de la défense, conséquences fatales de la libre entreprise et du libre-échange. La nation recomposée, réorganisée se retrouverait partout, forte partout; et qu'importeraient désormais ces faiblesses notoires, le fait, par exemple, que l'Angleterre ne produit pas pour elle-même assez de blé? Le monde entier serait son grenier à blé...

Ainsi, d'un côté un arrangement économique et de l'autre une solidarité de combat, les douaniers d'abord et les militaires ensuite: telles seraient les deux formes de la fédération. Le *Zollverein* allemand avait commencé l'œuvre de l'unité allemande et préparé le rôle des armées allemandes; de même, mais d'une manière plus immédiate, quasi instantanée, le protectionnisme anglais qui est à faire engendrait un militarisme anglais; le *Zollverein* deviendrait *Kriegsverein*.

Nous verrons bien ce qu'il adviendra du projet quand on passera aux applications, et ce qu'aura valu le protectionnisme oratoire de M. Chamberlain contre le protectionnisme militaire du vieux continent. Mais franchement, c'est se tromper que d'attribuer à un arrangement amiable, à un *Zollverein*, un rôle politique générateur, et de vouloir qu'il ait fait cette unité allemande, pour laquelle il a fallu un demi-siècle de persévérante volonté, dix années de préparation militaire intensive, les guerres de 1866 et de 1870, et qui s'est consommée enfin nous savons où et nous savons comment. Disons au plus court que si l'idée d'une entente commerciale anglaise se transforme si vite à nos yeux dans celle d'une coalition militaire, c'est que les nécessités militaires sont ici les premières de toutes, et celles-là mêmes, une fois de plus, qui dominent à jamais les faits de l'offre et de la demande industrielle, que de quelque manière que la politique anglaise se retourne, elle retrouve devant elle un seul problème, lequel n'est point économique, mais est militaire — le grand problème ardu de la défense de l'Empire.

Les volumes ont pullulé sur ce thème, les maga-

zines en ont vécu. Prenons-le à notre tour dans la forme vaste où il est présenté, quitte à le restreindre ensuite si, comme la chose est à prévoir, il n'offre rien que de trop vague et de trop général, et si c'est la tendance de leur esprit à ne pas regarder les choses militaires en face qui a conduit nos voisins à considérer de préférence le problème de la défense de l'Empire, alors que c'était plutôt celui de la défense de l'Angleterre qui leur était proposé.

ART ROU.

(*A suivre.*)

LES NAINS DE WALCHEREN

Nouvelle.

Il est convenu qu'on peut voir la Hollande en huit jours. C'est du moins la moyenne établie par les vies hâtives et les budgets modestes et qui ne répond que trop à notre coutume nationale d'embrasser beaucoup en peu de temps et à peu de frais. Si étroite que semble pourtant la Hollande sur la carte, c'est une des contrées les plus curieuses et les plus fertiles, pour qui sait la parcourir, en merveilleuses découvertes. Un homme d'esprit, Esquiros, je crois, a dit quelque part des Hollandais qu'ils étaient les Chinois de l'Europe. Leur sobriété excessive, leur silencieuse activité, leur patience inaltérable, une tournure d'esprit singulière, l'attention minutieuse qu'ils apportent à certains détails de la vie intime donneraient raison à l'exilé du 2 décembre. Seulement, pour les bien connaître et pénétrer leur existence qui n'est pas en dehors comme la nôtre, mais renfermée au contraire, béatement recroquevillée dans l'abri douillet qu'elle s'est prudemment choisi, c'est, au lieu de huit jours, plusieurs mois qu'il faudrait passer chez eux. Et puis, combien ce pays, qu'on prétend monotone, diffère d'aspects et de coutumes ! Sans parler des côtes de la Frise, où le Zuyderzée vient mourir sous les ponts-levis de ces *villes mortes*, Horn, Medemtliek, Stavoren, qu'il faut se hâter de voir avant que l'industrie n'y ramène la vie avec les tramways et les automobiles, il y a encore sur les confins mêmes de la Belgique un pays resté fidèle à ses traditions, non seulement aux kermesses nationales, si nombreuses dans les Flandres, mais à des assemblées plus modestes où l'industrie populaire et la curiosité du voyageur trouvent chacune leur compte. C'est la Zélande, formée de plusieurs îlots dont l'un, celui de Walcheren, renferme la jolie ville de Middelburg (Medioburgum) qu'ennoblissent son stadthuys, ciselé comme une dentelle, sa vieille abbaye, « le reflet des arbres dans l'eau morte du canal », son musée et sa foire du jeudi dont je veux vous parler.

C'est un soir d'octobre que m'y débarqua le bateau de Flessingue. De la Hollande, si longtemps rêvée, je ne connaissais encore que les bras rouges des Zélandaises et le genièvre dont un douanier m'avait fait goûter à la frontière. Nous étions au mercredi. La foire du jeudi, qui avait lieu le lendemain, m'attirait surtout par la diversité des costumes et des types. Au lieu de passer la journée à Middelburg, pourquoi ne pas partir de grand matin pour revenir à la nuit tombante, après avoir contourné l'île dont je saisirais ainsi le double aspect du jeudi, départ et retour? Quand la nuit fut venue, et qu'après avoir donné un premier coup d'œil à la ville j'eus choisi une chambre appropriée au séjour que j'y voulais faire, je priai le domestique mis à mon service de me réveiller de très bonne heure. Il n'entendait ni le français, ni l'anglais, ni même l'allemand qu'on parle couramment en Hollande, et je dus feuilleter plusieurs fois mon lexique pour lui construire cette phrase : « *Wees zoo goed van my morgen om zes uur, waker te maakem;* réveillez-moi demain, à six heures, s'il vous plaît. »

Je m'attendais au *ya my heer* habituel. Quelle fut ma stupeur quand je l'entendis me répondre en souriant ces deux mots français, les seuls qu'il connût sans doute :

Cacao, carrosse?

Traduction : Prendrez-vous du chocolat et faut-il vous retenir une voiture?

L'excellent homme ! Je n'avais qu'un signe à faire pour lui laisser, une fois dans sa vie, le bénéfice de son français. Il m'en coûta de lui refuser, d'autant plus que je dus balbutier longtemps avant de lui faire entendre que je préférais le thé et irais à pied, suivant ma coutume.

* * *

J'avais compté sans la pluie, qui m'éveilla bien avant l'heure fixée du départ. Elle y réussit lentement, avec ce bruit rythmique auquel les vieux routiers ne se trompent guère et qui vous répète mot à mot, goutte à goutte, pour mieux dire : En voilà pour la journée.

Mon parti fut vite pris. Pas de pluie qui tienne ! Je suis venu voir les types de la Zélande, et je les verrai, et à pied. Et chaussé de bottes empruntées à un voisin obligeant, la tête couverte d'un capuchon de caoutchouc, me voilà sous le déluge, avisant déjà, sur la mince route pavée, les carrioles matinales qui arrivaient au trot de leurs ânons, toutes bâches tendues, et résonnant à l'envi du gloussement des poules, du bêlement plaintif des moutons, du beuglement des veaux et du râle expressif des porcs. Ce

sont des voitures étroites et longues, faites d'un bois spécial passé à l'ocre jaune, et que des artistes, peintres ou sculpteurs, décorent, pour des prix assez élevés, de scènes burlesques et champêtres. Divisées en trois compartiments dont l'un renferme les gens, un autre le bétail, et un troisième le mobilier, elles peuvent aussi, grâce à un ingénieux système d'articulation, se transformer, le cas échéant, en calèches presque élégantes dont nos chars à bancs donnent assez bien l'idée. Une étroite banquette, placée à droite et de côté, est réservée au conducteur, qui n'est souvent qu'un petit enfant ou une fraîche servante dont les joues rouges font ressortir la blancheur de la guipure plissée et du bonnet tuyauté sur le front plaqué d'or et d'argent.

Quoique très propre et très seyant, le linge, comme les bijoux et le costume entier, est presque toujours un héritage de famille, car il est très rare qu'on se fasse habiller à neuf avant l'époque du mariage. Les fermières riches suivent elles-mêmes cette coutume, et voilà pourquoi le pays garde si fidèlement son costume régional. La même transmission a lieu en Bretagne. Quoique aussi touchante, elle s'y opère d'une façon moins heureuse, sans nul souci d'élégance ou de proportion, et j'ai compati plus d'une fois au supplice que doivent sans doute éprouver, dans leurs tailles trop courtes et trop sanglées, les fillettes destinées aux toiles d'un Cottet, aux poèmes d'un Lebraz et qu'on rencontre sur les routes poudreuses de Pont-Aven ou de Lanneur.

Mais à part ces lointains rapprochements, et de plus en plus rares, combien cette entrée en foire ressemblait peu à l'arrivée de nos tapecus misérables, où jurent d'une si ridicule manière les plumes en toc des chapeaux de femme et les outres gonflées des blouses bleues, où les enfants, vêtus le matin d'un costume simple et commode, s'en retournent le soir empesés dans un complet de basse confection acheté à la ville.

Et les nains de Walcheren! J'y arrive. La pluie, dont la persistance monotone avait d'abord justifié mes prévisions, les dépassa bientôt avec une violence et un acharnement dont je commençai à m'inquiéter.

Si protégé que je fusse d'elle par mes bottes et ma pelisse, je la sentais pourtant s'infiltrer le long de mon cou en ruisseaux nombreux et glacés. J'avais déjeuné à Oudekerke, et une lieue me restait à faire avant d'arriver à West-Capelle, le second village de mon itinéraire dont il formait le point central, et je ne souriais guère, bien que dur au froid, à la pensée de le subir une heure de plus. La silhouette d'une maison vaguement aperçue dans le brouillard et s'accusant de plus en plus en manière d'auberge sur le bord de la route vint bientôt ranimer mes forces. J'y arrivai. Un homme du pays m'y reçut si simplement qu'on eût dit qu'il m'y attendait. Comme tout bon Hollandais qui marche au fait sans étonnement ni hésitation, il me quitta sans mot dire pour aller dans la pièce voisine d'où il rapporta un énorme pavé de pain compact et blanc, une *demi-lune* de fromage, une bouteille de genièvre et... des cigares! Un poêle en faïence ajourée emplissait la chambre d'une chaleur très douce. Je m'assis sur un des escabeaux qui entouraient la table carrée, et commençai mon souper en l'interrompant de petits coups de genièvre et de regards à la dérobée sur le brave homme, assis maintenant et dont l'intervention secourable et le silence obstiné faisaient presque un être mystérieux, un bon génie échappé du royaume des contes.

Quand j'eus fini, je regardai autour de moi. Comme s'il eût compris son rôle terminé, pour l'instant du moins, le bon génie s'était endormi. Je me gardai de l'éveiller et pensai que je n'avais rien de mieux à faire, la pluie tombant toujours, que d'inspecter cette chambre hospitalière. Deux choses m'y surprirent : un lit d'abord qui m'intéressa par sa forme rappelant celle des lits à tiroirs du Cotentin, mais surtout parce qu'il me semblait habité et que j'y croyais entendre, derrière l'agitation des petits rideaux baissés, comme des soupirs et des plaintes. Pure obsession, sans doute, et causée par la rafale venue de la côte qui pénétrait par les jointures de la fenêtre à double guillotine, et m'apportait par moments une fraîcheur saline très supportable dans cette chambre surchauffée.

Un autre objet attira ensuite mon attention. Ce fut un berceau, un *moïse* en osier, posé sur une simple armature en bois blanc et garni d'une literie si propre, si fraîche qu'en vérité j'aurais voulu redevenir petit enfant, ne fût-ce qu'une heure, pour m'y blottir. Mais qui donc avait placé sur les meubles voisins toutes ces choses dont la nature et l'arrangement même trahissaient la main soigneuse d'une femme? Quelle affaire pouvait retenir au dehors la mère et l'enfant par un temps semblable, tandis que le père, — car c'était lui sans doute, — restait à dormir de si bon cœur au logis? Dormait-il vraiment? Et n'avais-je pas surpris plusieurs fois dans ses yeux clos comme un demi-regard inquiet vers le lit mystérieux? Qu'allait-il se passer dans cette chambre où m'amenait un si curieux hasard? Et le dieu des voyages qui m'avait si souvent favorisé me réservait-il encore une de ces aventures dont on se souvient plus tard avec tant de douceur?

Le soir était venu et la pluie n'avait pas cessé. Il m'était impossible de mettre un pied sur la route, encombrée maintenant des carrioles revenant de la foire et dont les bâches gémissaient d'un clapotement sans répit. Quoi faire? Pourquoi ne pas coucher dans cette maison? mais comment me faire comprendre?

Y trouverais-je même un lit? Et dois-je espérer que cet abri continuera pendant la nuit l'accueil qu'il m'a offert pendant le jour? J'en étais là de mes réflexions et de mes craintes quand le bon génie, comme s'il les eût devinées, se réveilla pour me montrer l'échelle cachée derrière un rideau et conduisant à la chambre qui m'était réservée. J'y montai donc et fus bien surpris en la trouvant abondamment garnie de tout le confort nécessaire : d'un lit large et moelleux juste assez pour n'y pas enfoncer trop, d'un lavabo minutieusement préparé, où feu Brummel lui-même n'eût rien trouvé à redire, et d'une lampe en cuivre, aussitôt allumée par mon hôte qui, monté à ma suite, fit un geste de bonsoir cordial et me laissa seul.

***

Je ne sais si le mot de Töpfer est un paradoxe, et s'il existe une *volupté de la fatigue* comme il y en a une dans ces souffrances morales dont l'intensité équivaut au plaisir, sans parler du triomphe d'énergie dont notre vanité leur rend grâce. Toujours est-il que j'éprouvais, ce soir-là, une de ces lassitudes énervantes dont la langueur n'est pas exempte de charme et qui nous annonce, bien avant le sommeil, la bienfaisante torpeur qu'il nous réserve. Malgré mon excursion sous la pluie qui retarde la marche et la rend si fatigante, je tardais à me livrer au repos dont j'avais tant besoin, trouvant dans cette lenteur la jouissance qu'éprouve la gourmandise à contempler un beau fruit mûr avant d'y mordre. Dans cette chambre d'auberge zélandaise, où rien ne me rappelait tant de contrées parcourues et d'où ma vue n'embrassait, par la lucarne ouverte, qu'un horizon assombri par la pluie et le brouillard, je me représentais la chambre basque à trois lits, où deux amis et moi avions goûté, il y avait quelques années, la même sensation physique des articulations doucement meurtries et résistant à l'invitation du sommeil. Je pensais aux deux sœurs élancées et souples, fines silhouettes échappées d'une toile de Castera qui, le bougeoir d'une main et la jupe retroussée de l'autre, nous souhaitèrent, sur la dernière marche de l'escalier, un si candide bonsoir que j'en rêve encore. Avec cette facilité qu'engendrent naturellement la solitude et la tristesse, les moindres détails de notre séjour à l'hôtel des *Francs-Mariniers* ressortaient peu à peu dans le clair-obscur de ma mémoire, très nombreux et fidèles, depuis le repas égayé des confidences grivoises d'un gentilhomme campagnard jusqu'à la chandelle laissée allumée et que l'un de nous, réveillé sur la chaise où l'avait cloué le sommeil, n'éteignit qu'à trois heures du matin.

Un de ces rêves complexes, et dont la trame insaisissable rend les réveils si pénibles, devait depuis longtemps embrouiller tous ces souvenirs, quand des bruits venus d'en bas m'en firent en sursaut remonter la pente. Mais ces bruits étaient si bizarres qu'à peine sorti d'une fantasmagorie confuse, je me demandai si un second songe n'avait pas succédé au premier.

— Voyons, me dis-je en me frottant les yeux, ne suis-je pas ici dans une maison isolée, et la chambre que j'occupe n'est-elle pas située immédiatement au-dessus de la grande salle commune, si paisible quand j'y entrai et d'où monte maintenant un bourdonnement de ruche et comme un bruit de piétinement, de chuchotement, de froufrouement, d'agitation anxieuse et sourde?

Quand j'eus reconnu l'inanité de mes premières suppositions, quand j'eus constaté que ce bruit ne pouvait provenir ni d'un détraquement de coucou, ni d'une discrète besogne d'assassin que m'eût bien révélée un gémissement ou deux, je commençai à me demander très sérieusement si je n'avais pas eu tort de railler, quelques jours avant, une vieille légende du pays.

— Ne serait-ce point cette nuit qu'aurait lieu le bal des nains de Walcheren, et serais-je tombé, par hasard, dans la maison où ils se sont donné rendez-vous cette année? Pourquoi pas? Ces vieux contes, dont nous rions si facilement, qui nous prouve, après tout, que ce sont des contes? C'est égal! Si les gnomes de l'île ont secoué hier soir pour la sept cent cinquante et unième fois leurs petits linceuls afin de gagner à travers champs leur sarabande annuelle, ils ont choisi là un bien vilain temps. Peut-être sont-ils imperméables et faits de caoutchouc comme les pantins qui les représentent aux devantures de Middelburg.

Eh mais! voilà une clef dont le pas de vis doit aller à une trappe que je n'avais pas remarquée. Parbleu! Nous allons bien voir. Et après être retombée plusieurs fois, la trappe, très lourde, se releva enfin assez haut pour me montrer, sans m'en rien laisser perdre, la scène que voici :

Autour du lit, ouvert maintenant, se démenaient cinq microscopiques personnes que je pris d'abord pour de toutes petites filles, des enfants pauvres et sérieuses initiées de bonne heure au train-train d'un ménage. Elles allaient du lit au berceau, où je ne découvrais qu'à grand'peine la mère et l'enfant dont la tête n'était guère plus grosse que celles des poupées de nos bazars. N'eût été l'heure, la solennité des attitudes et un vague soupçon de ce qui venait de se passer, je me serais cru volontiers témoin de quelque comédie enfantine. La figuration, d'abord restreinte, s'augmenta alors d'une sixième petite femme, du même air rabougri et chétif, puis d'une septième, puis d'une autre encore, si bien que

la chambre fut bientôt pleine d'une foule menue, trottinante et grouillante, drôlement accoutrée, et qui miroitait aux lumières des lampes, du papillotement dont Jésus remplit les foyers dans la nuit de Noël.

Mais lui! le silencieux maître de céans qui m'avait accueilli, où donc était-il? Allais-je le voir tout à coup dépasser de sa haute taille ce peuple de pygmées, ou bien avait-il disparu, craignant de l'effrayer?

Non. Il n'avait point quitté la chambre. Il était assis près du berceau et tenait dans ses grosses mains la menotte frêle du nouveau-né. Sa large figure que j'avais jugée, la veille, incapable d'une expression triste ou joyeuse, s'adoucissait maintenant en un rire très doux et qui s'accentuait encore aux compliments que lui adressaient à tour de rôle les nouvelles arrivées.

Avec leurs jupes rondes et les rubans flottants de leurs chapeaux de paille, oui vraiment, elles ressemblaient aux fées des albums de contes, et lui, avec ses culottes courtes, sa veste à taille, son attitude recueillie et béate, il rappelait l'extase légendaire des pères attendris par les souhaits prononcés.

Vous avez compris maintenant et deviné quel mystérieux événement avait eu lieu pendant mon sommeil. Mais ce que vous ignorez, c'est la touchante fête dont il était la cause, la présence, en Walcheren, d'une famille de nains dont l'origine se perd dans la nuit de l'histoire locale, les humiliations dont cette race était l'objet et la rivalité qui en était née, les étranges amours de ces époux et la réconciliation d'Elsa Boer avec une famille courroucée d'une union qui, de mémoire de nains, ne s'était vue encore.

A cette orgueilleuse colère contribuaient, il faut le dire, une véritable affection et l'angoisse de cette première maternité dont l'issue inespérée, aussitôt apprise, avait ramené à Hans Mauld, le mari proscrit, toute la tribu émue et repentante.

J'appris ainsi pour quel hôte indispensable ma chambre était préparée depuis quelques jours, comment mon accent étrange m'avait fait prendre pour un médecin français, établi depuis six mois dans le pays et mandé le matin même. J'eus le plaisir de le rencontrer et de l'entendre me raconter, avec infiniment de savoir et d'esprit, l'histoire de Walcheren et du mariage contrarié par les intrigues de ces familles rivales et de Vérone.

Peut-être aurais-je dû mettre en tête de ces lignes un titre moins prometteur ou bien m'étendre davantage sur le sujet promis.

Tout personnel et futile qu'il soit, je m'imagine pourtant que vous ne m'en voudrez pas de vous avoir rendu, fidèlement entouré de son décor curieux ce premier épisode de mon voyage. Car ce n'est qu'une transcription de notes journalières, remises dans un ordre convenable, mais sans arrangement ni artifice, afin de mériter du lecteur le joli compliment dont il voudra bien ne se rappeler que la traduction seule : *Goed rond goed zeuwsch :* tout rond, tout zélandais.

J. Chasle Pavie.

SILHOUETTES PARISIENNES

Henry Fouquier.

L'autre jour, jour gris de l'automne grise et douce, par incapacité d'un travail utile, je lus, dans tous les journaux, les chroniques où des écrivains falots exposent avec incertitude leurs opinions indécises sur des sujets vagues; et je lus, ce jour-là, trois chroniques d'Henry Fouquier, trois ou quatre, je crois bien qu'il y en avait cinq... Puis, la nonchalance de ce jour gris et doux m'inclinant aux puérilités, je m'en fus à l'École du Journalisme, et j'entendis les leçons d'Henry Fouquier. Plaisante lecture, causerie charmante! de l'une et de l'autre je n'ai rien retenu. N'est-ce pas la fonction même du journalisme que de créer un plaisir fugitif dont nulle trace ne reste; n'est-ce pas la vie même d'Henry Fouquier que de donner à ses contemporains une foule de petites joies successives qui naissent, légères, et qui passent avec l'heure qui s'enfuit, qui, frêles et superficielles, se dissipent et meurent totalement!...

Oui, l'œuvre du journalisme est illusoire et Henry Fouquier est merveilleusement apte à travailler vainement. Il lui suffit de vouloir écrire pour que sur tous les sujets des idées lui viennent sans nombre, des idées, des idées sans fin, des idées... O la pernicieuse abondance dont cet homme est victime! L'abondance est un grand mal, celui dont notre littérature périt, celui qui tue en leur maturité tant de nos littérateurs, celui qui, chaque jour, oppresse Henry Fouquier, l'affaiblit, l'exténue. Mal irréparable! car Fouquier, hélas! hélas! est abondant sans effort, par l'entraînement d'une facilité que rien ne maîtrise... Que notre coutume est fâcheuse de tenir la facilité pour une qualité! Elle est, en tous cas, la pire de toutes : par elle toutes les autres sont dévoyées et mieux vaudrait un défaut caractéristique...

D'abord, c'est elle, c'est l'atroce facilité qui condamne Henry Fouquier au supplice d'être un spécialiste universel. Et il sait, misère de lui! il sait à fond toutes les questions ou presque, et les autres qu'il

ignore lui suggèrent, du moins, d'innombrables idées générales. Surtout, il connaît le cœur des femmes et le gouvernement de l'État. Oui, les lois qui contraignent les hommes; les femmes qui se moquent des lois, la naissance et la mort, le mariage, les ennuis, le divorce, les plaisirs de la vie, l'éducation des enfants, l'évolution, les révolutions, la physique, la musique, la chimie, l'astronomie, les taches du soleil et les trous à la lune, et puis les femmes, les femmes : M. Fouquier parle de tout cela. Et il ne sera point à court si vous voulez qu'il dise les dangers des guerres coloniales, les modes et les civilisations qui changent, l'existence de Dieu, l'utilité des vaudevilles et des journalistes et que même il traite des questions sérieuses. Et il parlera des femmes, de la femme. Et tout se résume, je veux dire que tout se développe pour lui en cette conception bien originale, à savoir que, dans le monde, sans compter les autres bêtes, il y a les hommes et puis les femmes, et que les femmes sont l'un des deux sexes les plus importants, que leur âme est impérieuse, et qu'au surplus elles ont tort de porter des corsets.

Elles ont tort de porter des corsets, et M. Fouquier l'affirme sans relâche, parce qu'il est moraliste... Car il est moraliste, naturellement. Il châtie les mœurs de la société, lui aussi! Il les châtie tous les jours, un peu, beaucoup, selon le nombre des chroniques et les journaux où il les répand. Et ce moraliste a un bon sens énorme, qu'il décore de paradoxes. Paradoxes excellents de bourgeois qui, pour avoir pris l'habitude des paradoxes, n'a point perdu sa première nature. Il jette, sur la vie entière, des regards avides, d'amoureux regards. Il étale ses impressions rapides et vives en leur riche multiplicité. Il fait paraître tout son esprit et toute son âme où se mêlent tant de charmes, d'élégances et de délicatesses et l'aisance gracieuse d'un style, — sans relief ni verve spirituelle, comme sa pensée, — mais aimablement flexible, et qui coule... Et, cependant qu'il considère les spectacles du monde, on reconnaît une instruction immense, une culture variée qui s'épanche, et tous les trésors d'une mémoire intelligente et bien ordonnée. Henry Fouquier a tout lu et cela lui aide à tout voir. Et on goûte ses pâles qualités égales entre elles, mais on ne s'arrête à aucune, car à travers sa philosophie de consommation courante, on ne distingue pas le « faiseur de copie » du penseur, et on est accaparé par l'obsession de sa facilité désolante et géniale...

Ah! il n'est pas bon d'avoir des idées, tous les jours! Malheur, malheur à l'homme qui a trop d'idées! leur multitude les rend inutiles. Elles se suivent, on les oublie, on n'observe point si elles s'accordent, on les néglige. Les hommes, en vérité, ne montrent le prix qu'ils attachent aux idées d'un homme que par l'importance qu'ils donnent à ses contradictions. Qui donc se soucie des contradictions d'Henry Fouquier? Qui donc, je vous le demande, se soucie de ses idées? Sagaces ou fines, jolies ou profondes, elles sont inefficaces. De toutes ses dissertations luxuriantes sur les infiniment petits, les infiniment grands, qu'avez-vous retenu si ce n'est, peut-être, que les bêtes lui inspirent d'ingénieuses comparaisons avec les hommes, et que, d'autre part, lorsque les femmes (ah! les femmes!) montent à bicyclette, il convient, pour des motifs esthétiques, sociaux, que les femmes, les femmes prennent la culotte plutôt que la jupe... Au fait, je crois bien que Fouquier préfère nettement la jupe à la culotte, et comme il a raison!

Ses idées sont sans efficacité et ce chroniqueur n'a point de personnalité. Il y a en lui les éléments épars de plusieurs personnalités incertaines ; et on ne peut le définir. A quel point il manque d'autorité, cela est prodigieux. Et n'est-ce pas toute la valeur de la vie humaine que la faculté donnée à l'homme d'agir sur les autres hommes, d'être puissants sur eux? Alors, quoi! la faiblesse de Fouquier est plus triste puisqu'il manque d'autorité à cause que la nature lui fournit trop de moyens pour en acquérir et qu'entre eux il ne sut pas choisir. Son caractère sans doute, et je ne sais quelle généreuse indiscipline dans la conduite de la vie le firent inhabile au recueillement durable qui est la seule source de force, parce que de concision.

Et vous voyez son destin mélancolique! Répertoire confus des idées et des impressions d'un temps, il aura des plagiaires et non des imitateurs. Il peut enseigner le journalisme car il en prouve l'infinie misère... Aujourd'hui, les grâces de son visage se fanent, mais reste le souvenir de sa physionomie exquise où se refléta toujours un esprit séduisant, et les séductions qui restent font déplorer celles vainement envolées. Fonctionnaire, député et, qui pis est, député opportuniste (et on demeure confondu que cet homme qui a tant d'idées pût être d'un parti qui en avait si peu!), homme de travail et de plaisir, indéfinissable, inclassé, Henry Fouquier est connu sans être célèbre, célèbre sans être glorieux; et chaque jour il nous émerveille encore par l'activité oiseuse de son esprit.

ZADIG.

LA MORALE

DANS LA PRÉDICATION DE BOSSUET (1)

La tâche était belle pour un prédicateur chrétien débutant à Paris en 1660. Les dernières convulsions de la Fronde venaient de finir. L'absolue autorité du roi apparaissait à la nation comme le gage d'une prospérité dont la politique intérieure de Richelieu lui avait déjà ouvert la voie. La vie mondaine, les arts, les sciences, qui eux aussi s'étaient développés même sous le règne troublé de Louis XIII, ne demandaient qu'à s'épanouir dans la paix. Un âge d'expansion glorieuse s'ouvrait, sensiblement, pour la France.

Mais à côté de ces promesses ou de ces progrès dans l'ordre intellectuel et matériel, il y avait bien des menaces morales. Le développement simultané de la richesse et du goût surexcitaient, dans la classe supérieure du tiers-état, les besoins et les raffinements du luxe. Paris, en 1660, devenait décidément le « séjour superbe et pompeux », l'« île enchantée » dont les étrangers et les poètes célèbrent la « merveille ». Tout alors, dans les meubles, dans les vêtements, dans les habitudes, marque, plus encore qu'un désir de confortable, une passion de prodigalité somptueuse. La noblesse, sans avoir les mêmes ressources que les bourgeois enrichis, fait les mêmes folies. Il le faut bien, du reste, dans cette parade perpétuelle à laquelle le roi l'enchaîne; la « magnificence » devient pour elle comme un devoir nouveau, le seul qu'elle ait à remplir dans la paix. Seulement, pour soutenir ce « train », les faveurs du prince, encore que mendiées, ne suffisent pas, et le jeu, les spéculations louches, les créanciers dupés, la débauche mercenaire deviennent trop souvent des moyens d'existence pour une caste dont la déchéance politique et la ruine économique se consommaient en même temps.

Les scandales vont se multipliant à Paris : Tallemant des Réaux s'en amuse, Guy Patin s'en désole, tous deux l'attestent. A la cour, le niveau des mœurs, jamais bien élevé, descend encore. La licence, qui venait d'avoir un âge d'or, — « ce temps heureux de la bonne régence », chanté par Saint-Evremond, où la « politique indulgente » du Mazarin « favorisait tous les désirs », — a sans doute ses coudées moins franches maintenant qu'Anne d'Autriche, assagie, essaie de faire régner la dévotion autour d'elle. Mais dès 1661, tout ce qu'obtient la reine mère, c'est qu'on dissimule les « galanteries » que la comtesse de Soissons et la duchesse d'Orléans organisent autour du roi, — celle-là avec son expérience perverse, celle-ci avec l'étourderie de sa frivolité. — Louis manifeste, d'ailleurs, par ses paroles aussi bien que par ses actes, le ferme propos « de se laisser conduire par ses passions sans se contraindre. »

Dès lors tout le monde autour de lui l'y aide, et l'imite. Et sous la décence extérieure, à laquelle il tient et qu'il maintient, derrière les grandes choses que dans la paix et dans la guerre il fait ou laisse faire par ses ministres, les documents nous révèlent une histoire secrète de la cour de France, beaucoup moins glorieuse, où, pendant vingt ans, règnent les femmes et l'intrigue, où la cupidité et l'ambition font avec l'amour un mélange vilain, où des drames de jalousie et de vengeance succèdent à ces fêtes d'une voluptueuse élégance, dont les ballets de Benserade, les opéras de Lulli, les tragédies de Quinault faisaient l'accompagnement symbolique. — Tel était le monde que Bossuet, commençant de prêcher à Paris en 1660, à la cour en 1662, devait évangéliser.

I

Ce qu'il voit bien, pourtant, c'est que cette haute société dépravée à laquelle il a désormais affaire est croyante. « La vie est corrompue, la foi est pure », il le constate. Ces pécheurs orthodoxes n'ignorent point ni ne révoquent en doute « les mystères qu'ils déshonorent ». L'incrédulité, exception isolée, n'a même pas de nom : le langage vulgaire l'assimile au dérèglement des mœurs, au libertinage, et de fait la plupart des esprits forts ne sont alors que des bohèmes. Ils se cachent : quinze ans après encore, Bourdaloue dira qu' « en se laissant apercevoir, ils se diffameraient ».

Dès lors il ne s'agit pas pour le prédicateur de « convaincre des convaincus », et Bossuet, comme la presque totalité des orateurs de sa génération, insistera peu sur le dogme. Non qu'il ne lui en coûte. Plein, comme il est, des Pères, persuadé aussi, en son bon sens, que le christianisme est un tout et que « sa morale se fonde sur le mystère », il s'oubliera plus d'une fois à se plonger, en chaire, « dans les grandes profondeurs » de cette « belle théologie » qu'il a sondée. Du moins, à dater de 1661, ces excursions métaphysiques se font chez lui plus rares. Dorénavant il porte son effort sur la morale.

C'est ce que témoignent d'une façon bien curieuse ses panégyriques de saints et ses oraisons funèbres. A Metz, pour complaire à l'innocente curiosité de ses auditeurs, il lui était arrivé de raconter dans un assez grand détail la vie des héros de l'Église ancienne. Ainsi dans le panégyrique de saint Bernard,

(1) Chapitre détaché d'une Vie de Bossuet qui paraîtra dans quelques jours à la librairie Hachette (*Collection des Grands Ecrivains*).

qu'il compose en puisant dans deux chroniqueurs du moyen âge. A Paris, après 1660, plus de ces narrations développées et pittoresques. Il n'a souci que de découvrir, dans la vie du saint de qui c'est la fête, les leçons dont les chrétiens d'à présent ont besoin, ou quand il ne les y découvre pas, à les y mettre. Quand, par exemple, célébrant saint François de Paule, Bossuet remplace par de longues considérations, purement parénétiques, le tableau des mortifications étranges de l'ermite de Calabre et le récit amusant de ses miracles, l'auditoire, — il le sent bien, — ne sera pas content. Mais peu lui importe. La morale prime le récit.

Sur l'oraison funèbre aussi, le sermon déborde. De ce genre de discours, que Bossuet devait porter si haut, qu'on ne croie pas au moins qu'il ait été enthousiaste. Il y avait « peu de goût », nous dit son secrétaire; et c'était, selon lui, un « travail peu utile », indigne de l'Église, et où seule la vanité des familles trouvait son compte. Mais il voit, pour purifier et relever cette corvée trop mondaine, un moyen : c'est de la faire servir *à l'instruction de tout le peuple*. En conséquence, il restreint sans scrupule la part de la biographie particulière. Il relègue et cache aux trois quarts le défunt derrière la thèse générale que telle circonstance de sa vie, tel trait de son caractère lui a suggérée. Il ne voit en lui qu'un prétexte à de « saintes méditations ». Aussi bien, ces grands deuils n'offrent-ils pas de précieuses occasions d'enseignement? N'y a-t-il pas plus de chance d'atteindre et de saisir ces âmes légères quand le spectacle de la mort les attendrit peut-être et les dispose aux pensées sérieuses? C'étaient de bonnes journées que les funérailles d'Henriette d'Angleterre ou d'Anne de Gonzague, pour cette croisade morale à laquelle Bossuet comprend qu'il faut travailler sans trêve.

II

A travers la collection trop variée de vices que la cour et la ville lui offrent, il ne nous promène point comme d'autres prédicateurs, Bourdaloue par exemple, qui a touché à tout. Il concentre son étude et son effort sur l'ambition, l'orgueil, la volupté, — sur ces vices « essentiels » et « radicaux » d'où « sortent et pullulent » tous les autres.

L'ambition, d'abord, l'éternelle ambition dont il semble bien qu'il y avait, en ce temps-là, recrudescence. Un règne nouveau, — surtout après une régence longue et traversée, — c'est la porte ouverte à tant d'espérances! Mazarin mort, qui sera premier ministre? Parmi ceux qui, au vu et au su de tous, « courent », comme dit Guy Patin, après cette fortune, ce sont « M. de Villeroy, M. Le Tellier, M. Fouquet » qui tiennent la tête. Mais bien d'autres se faufilent sur leurs traces : le cardinal de Retz, le maréchal Fabert, mylord Montague, l'évêque de Langres, Condé peut-être; et la diversité de ces noms indique assez combien de coteries différentes sont « aux aguets ». Et toutes ces cupidités sont d'autant plus âpres qu'il ne s'agit pas que d'honneur. Sous Mazarin, et à son exemple, la curée avait été grasse : quel appât pour les besogneux de la noblesse comme pour les affamés du tiers état!

Cette universelle convoitise frappe vivement Bossuet. Dans ses sermons de Metz, presque jamais il n'avait parlé de l'ambition; aussitôt à Paris, il la peint sous toutes ses formes et en toutes ses phases, depuis son entrée dans l'âme, si spécieuse et innocente.

Car l'ambition s'offre d'abord à nous comme un désir permis d'expansion légitime, comme un devoir, presque. « Il faut, disent-ils, se démêler de la troupe, se distinguer. » Parfois plus beaux encore sont les prétextes : le désir de travailler au bien public, l'impatience de réaliser des projets édifiants... Ainsi l'on se persuade; et l'on se pousse. Mais comment? « La vertu ne marche qu'à pas comptés. Elle ne sort point de ses règles. Elle n'est pas adroite ni souple. Combien plus actif est le vice, plus pressant, plus alerte! » Faut-il se passer d'un agent si précieux? On l'emploie. Dureté pour les petits et les faibles, médisances, faux serments, tromperies administratives, iniquités juridiques, rien ne coûte bientôt plus à ce « désir d'agrandissement » qui s'étend à tout. Aux honneurs, d'abord, et à la puissance dont l'orgueil se repaît; mais aussi à cette « abondance », dont « le délicieux et le superflu » flattent la concupiscence physique. On veut, outre les dignités, les « belles maisons », les « belles terres ». Pourtant, que de misère en cette poursuite insatiable! L'ambitieux ne s'épargne pas plus qu'il n'épargne les autres. Il pense nuit et jour à cette besogne de son « établissement », jamais close. A mesure qu'elles se satisfont, ses prétentions deviennent plus vastes. Le progrès même l'y convie : au début, « il lui fallait grimper parmi les précipices »; pourquoi s'arrêter en plaine? Et Bossuet ne tarit pas sur cette « habitude d'attendre toujours que l'on contracte à la cour, » si forte que « l'on ne peut se défaire du titre de poursuivant sans lequel on croirait n'être plus du monde », et que l'on mourra solliciteur.

C'est qu'aussi bien, de tous les caractères de l'ambition, les exemples vivants l'environnent. Il n'a qu'à ouvrir les yeux sur ses amis eux-mêmes pour voir comment les ambitieux naissent, grandissent et durent. Parmi les plus illustres avides, il en est un que déjà sans doute il peut observer de près, — étant le camarade de collège et le confrère d'un de ses fils; — c'est le sous-secrétaire d'État Le Tellier, ce type

du parfait courtisan, qui, non content d'être parvenu, par un chef-d'œuvre d'équilibre, à se soutenir contre Colbert, ne cesse de lutter pour s'accroître, lui et son clan, et quoique maître d'une fortune aussi grosse que celle de son rival, lui dispute, à soixante-dix ans, lui ravit, à soixante-dix-huit, cette place de chancelier qui n'ajoutera qu'un titre à son épitaphe.

Mais ce que l'histoire quotidienne montre à Bossuet, non moins que l'ambition triomphante, c'est l'ambition déçue. Dès 1663, les prisons se remplissent de traitants enrichis pendant la Fronde; d'énormes amendes tombent sur eux, sur leurs veuves, leurs enfants, leurs gendres. Au moment même où Bossuet arrive au premier rang de la prédication parisienne, le cousin germain de son père, Antoine Bossuet, secrétaire des finances et l'un des plus riches « partisans », seigneur de Villers, de Marly, de Ville-d'Avray et autres lieux, est frappé lui aussi, et dépouillé. Et la chute de Fouquet (1663-1664) ne semble pas devoir clore la liste de ces exécutions redoutables. Le maître dont on escomptait la faiblesse craint tant d'être dupé de nouveau! Qui sait si Colbert n'aura pas demain le sort de sa victime? Une sorte de terreur règne, dont les mémoires des courtisans sont pleins, et les discours de Bossuet, de 1660 à 1666, la reflètent sous le voile transparent des images de la Bible, dans ces pages fameuses où il peint, à trois ou quatre reprises différentes, « couché tout de son long sur la montagne, tronc inutile », ce grand arbre « que le ciel nourrissait de sa rosée, que la terre engraissait de sa substance ».

A côté de l'ambition « sans laquelle on n'est point du monde », ce que Bossuet voyait le plus souvent autour de lui, c'est « la fausse galanterie, sans laquelle on n'a point d'esprit ». Ce sujet n'était pas de ceux dont, comme il dit lui-même, un prêtre puisse parler « sans crainte et à bouche ouverte ». On a peur d'évoquer « dans les âmes corrompues des pensées profanes ». Mais tout de même, les scandales contemporains font trop de bruit pour que le ministre de l'Evangile les ignore. Il en parlera donc, et sans cette demi-condescendance, sans ces égards souriants ou résignés que les moralistes ont alors quand ils touchent aux galantes faiblesses. De ces dehors raffinés dont l'amour grossier se pare; de ces mots d'« adoration », d'« hommages », qu'il vole à l'amour pur, à l'amour divin, il lui refuse le droit de se servir. Il le ramène rudement à sa vraie forme, forme « ignominieuse » d'une « brutalité » qui éclate en toutes ses attitudes. « Poursuivant », son ardeur a tantôt des « lâchetés inouïes », tantôt des emportements sauvages où s'entend le « hennissement » de la bête, bondissante « au fond des cœurs lascifs ». Satisfait, c'est une joie honteuse « qui pénètre en la moelle des os » et énerve l'âme. Méprisé, « rien de si furieux ».

Mais les conséquences sont plus laides encore que le vice. Il faudrait aller chercher dans les romanciers ou les dramaturges modernes, chez un Balzac ou un Émile Augier, une perception aussi pénétrante que celle de Bossuet des effets imprévus de décomposition morale que la volupté produit. Il en est un sur lequel il revient plus d'une fois : la dureté, — cette dureté des don Juan. — « La joie des sens », en même temps qu'elle entame « le principe de droiture qui est en nous », surexcite l'égoïsme et la cruauté qui sommeillent. Élégants et riants, « la parole douce et l'humeur enjouée », ces voluptueux n'ont à la bouche que des maximes inoffensives : « Contentons-nous, disent-ils; cueillons les fleurs avant qu'elles ne passent »; mais voyez-les quand la misère les sollicite : « leur cœur est fermé à la compassion, leurs mains au secours ». Attendez-les surtout au jour où, appauvris eux-mêmes par leurs dissipations, ils chercheront fiévreusement de quoi contenter leurs passions exigeantes. Nulle injustice ne leur coûtera, nulle rapine. Et de là, ce crime, — passé en habitude dans le grand monde, — des dettes impayées, sans souci « de faire languir misérablement des marchands et des ouvriers dont la famille éplorée crie vengeance », sans honte d'avoir causé la ruine d'anciens amis, « que vous ne regardez plus désormais que comme des importuns, et à qui vous croirez faire assez de justice en leur laissant, après votre mort, les restes de votre naufrage ». De là ce jeu où, non seulement « des pères et mères dénaturés jettent la fortune de leurs enfants », mais où l'on descend au dernier degré de la « fraude », à la pure et simple « volerie ».

Bossuet va même plus loin dans cette dénonciation des conséquences de la volupté. En 1665, prêchant l'Avent au Louvre, il dépeignait les peines d'esprit de « l'amour impur », ses incertitudes, ses agitations, « l'enfer de ses jalousies, et le reste, que je ne dis pas ». Ce reste, il le dira l'année suivante. Dans le sermon *Sur l'amour des plaisirs*, prêché en face de Louis XIV, il osera nommer ces « tortures insupportables, ces maux inconnus que les plaisirs ont amenés dans le monde ». Et aux gentilshommes épuisés, que la veille peut-être il entendait se plaindre de ces rigueurs du pouvoir qui bouleversent les fortunes les plus hautes, il répond, rudement, que « les disgrâces ruinent moins de familles que la sensualité ».

III

Si courageusement précis dans les généralités abstraites, Bossuet n'a pas plus de peur de s'en

prendre à tel ou tel groupe, clairement désigné, de ses auditeurs. C'en était un auquel on pouvait appréhender de déplaire, que celui de ces femmes du monde, plus nombreuses alors que jamais autour des chaires. De la parole, en ce temps-là, elles raffolent ou prétendent raffoler. Mlle de Montpensier, esquissant le rêve d'une abbaye de Thélème pour précieux et précieuses, n'oublie pas d'exiger « un bon prédicateur », et encore au temps de La Bruyère la coquette la plus évaporée, dans le programme de sa semaine mondaine, prévoyait toujours, à côté du jeu, du concert et de la mascarade, un « joli sermon ». Mais combien de prédicateurs devaient, par leur façon de prêcher, briguer des suffrages d'où dépendait leur réputation présente et partant leur évêché futur! Combien, par une déférence intéressée, ont dû ménager cette puissance susceptible, et quand ils y touchaient dans leurs discours, émousser la sévérité évangélique, se contenter d'épigrammes plus flatteuses que blessantes à l'amour-propre, et arrêter la réprimande au point où elle cesserait d'amuser la curiosité pour remuer douloureusement la conscience! « Nous entendîmes l'autre jour l'abbé de Montmor, écrit Mme de Sévigné. Il fit le signe de la croix, il lut son texte, il ne nous dit point d'injures. Il nous pria de ne point craindre la mort; nous le lui accordâmes. Il n'a rien qui choque. Nous fûmes tous contents. »

Bossuet choquait peut-être. Il ne s'adresse jamais aux femmes que sur un ton de sévérité raide, où parfois la compassion perce, plus souvent un peu de dédain, parfois quelque colère. De bonne heure, dès les sermons de Metz, les occupations de cet être frivole lui ont apparu comme la marque la plus parfaite de la plus misérable vanité. N'est-ce pas la femme qui a inventé la toilette, et qui, dans ce soin du vêtement où il ne fallait que simplicité, modestie et propreté, a introduit un tel raffinement qu'à présent, « pour orner une boue colorée, presque toute la nature travaille, presque tous les métiers suent, presque tout le temps se consume »! Elle-même à ce vain ajustement, combien d'heures elle consacre! Combien au soin de ces cheveux « que la nature jette sur nos têtes comme un excrément inutile », et dont la coquetterie « fait une affaire »!

Mais à Paris, Bossuet ne se borne plus à des indignations naïves contre ce gaspillage scandaleux du temps. Il dénonce, gravement, le motif véritable de cette frivolité : le désir de plaire, — « leur passion dominante ». — Se sentent-elles de l'esprit? Quel empressement à le faire éclater dans les entretiens! Ont-elles de la beauté ? « Avec quelle pompe elles l'étalent partout », jusque dans la maison de Dieu où elles entrent « la tête levée, fendant la presse avec grand bruit et portant partout des regards *hardis* », — Bossuet avait d'abord écrit *avides*. — Et ce qu'ils sollicitent, ces regards, c'est d'autres regards, et qui ne soient point indifférents. « Que veulent ces gorges et ces épaules sinon étaler à l'impudicité la proie à laquelle elle aspire? »

Bourdaloue ne dira rien de plus. Mais dans la même rigueur, il y a en outre, chez Bossuet, comme un écho passionné des malédictions du moyen âge contre l'éternelle ennemie.

De même, lorsque Bossuet s'en prend aux grands, c'est déjà presque cette hardiesse de Massillon, subissant l'influence de la « philosophie » naissante. Que les grands, « enivrés de leurs propriétés et de leurs titres », se gardent de croire qu'ils sont au dessus de la condition humaine : « *Dieu et la nature ont fait tous les hommes égaux;* et quoique l'orgueil ait trouvé le moyen de mettre une différence infinie entre le sang noble et le sang roturier », la grandeur n'a d'autre fondement que le don, gratuit et fortuit, de Dieu. Si les grands oublient cette unique raison d'être d'un privilège immérité et les devoirs de bonté qu'il leur impose, — s'ils sont comme cette « idole muette » qui, au milieu « de la terre désolée, des pauvres gémissants, des innocents opprimés, hume l'encens, voit tomber les victimes et n'étend pas les bras pour leur faire le bien », — malheur à eux : « *leurs fautes ne peuvent presque pas être médiocres* ».

Il est vrai que parmi ces grands, quand c'est au plus grand que Bossuet parle, quand c'est au souverain lui-même qu'il s'adresse, incontestablement il y met des formes et des détours. Alors même que la leçon ou la réprimande sont directes, elles sont discrètes, ou bien des louanges s'y mêlent, qui les atténuent singulièrement : il n'y a pas à en disconvenir.

Mais est-il, encore aujourd'hui, besoin de rappeler que, sous l'ancien régime, il était impossible à un prêtre sérieux de dire en chaire au souverain, sans réticences et sans ambages, des vérités que les corps les plus puissants, que les ministres les plus écoutés n'avaient littéralement pas moyen de faire entendre, contenus qu'ils étaient par l'étiquette, sinon par le respect? Ajoutez que, sous Louis XIV, cette liberté de langage se conçoit encore moins que sous tel autre de ses prédécesseurs ou de ses successeurs, et à la date de son règne où Bossuet prêchait à la cour, moins qu'à un autre moment du règne. Ç'avait été le soin de Mazarin, dans les dernières années de la régence, ce fut celui du roi dès son avènement réel au pouvoir, que d'accroître le prestige de la personne royale et de creuser, entre le « monarque » et ceux mêmes qui l'approchaient de plus près, un abîme.

Les camarades de jeunesse de Louis XIV s'en aperçurent vite, et d'aucuns, pour ne s'en être pas aperçus, en pâtirent. Dès la quatrième année de son règne

personnel, il ne faisait pas plus d'état de son propre frère que d'un simple « maître des requêtes ». Dès 1662, pour avoir parlé à Louis XIV sur ses déportements « comme une chrétienne et comme une honnête femme », la duchesse de Navailles avait été chassée avec son mari. C'est en 1665 que Lefèvre d'Ormesson nous peint l'effroi de la cour, où personne « n'ose parler, et attribue au roi ce mot fort vraisemblable : « Je sais qu'on ne m'aime pas. Je ne m'en soucie point, car je veux régner par la crainte. » Un prédicateur assez hardi pour dire au roi crûment la « vérité totale » serait sans doute allé méditer à Quimper-Corentin sur les inconvénients de se poser en « réformateur extravagant » auprès d'un prince qui se vantait de « connaître nettement le mal qu'il faisait ». Bossuet, comme plus tard Bourdaloue, préféra qu'une conduite prudente lui permît d'essayer plus longtemps de faire un peu de bien.

Quant aux louanges que, comme Bourdaloue plus tard, il donne à Louis XIV, si d'ordinaire elles sont suffisamment exactes, si le plus souvent Bossuet ne le loue que des choses dont on pouvait le louer à juste titre, il faut avouer pourtant que, plus d'une fois aussi, il n'y a pas moyen de souscrire à ces éloges. Mais Bossuet lui-même, parlant au Dauphin, indiquait plus tard, non sans finesse, ce que ces compliments des souverains pouvaient contenir d'ironie. « Telle était, dans l'Égypte ancienne, la manière d'instruire les rois. On croyait que les reproches ne faisaient qu'aigrir les esprits, que le moyen le plus efficace de leur inspirer la vertu était de leur marquer leur devoir dans des louanges », où ils pouvaient apprendre précisément quelles vertus ils ne possédaient point.

Il y a eu, il y aura toujours dans les paroles sociales une insincérité nécessaire, et quelque chose vaut mieux que ces chicanes : c'est de reconnaître que Bossuet allait vraiment assez loin dans la vérité relative. A une conscience, comme celle de Louis XIV, dont la religiosité ne devait guère se traduire jamais que par la crainte de l'enfer, il en fit de bonne heure entendre la menace. A un souverain dont un orgueil naturel, savamment entretenu par les flatteurs, causa les plus grandes fautes politiques, il ne se lassa pas d'expliquer l'immoralité de la toute-puissance :

Ah! si je pouvais ici vous ouvrir le cœur d'un Nabuchodonoser ou d'un Balthazar, ou de quelque autre de ces rois superbes qui nous sont représentés dans l'histoire sainte, vous verriez avec horreur et tremblement ce que peut, dans un cœur qui a oublié Dieu, cette terrible pensée de n'avoir rien qui nous contraigne... De là naissent des vices inconnus, des monstres d'avarice, des raffinements de volupté qui n'ont pas de nom. L'impunité fait tout oser... Il n'est pas expédient à l'homme de ne voir personne au-dessus de soi : un prompt égarement suit cette pensée, et la condition de la créature ne porte pas cette indépendance.

Il n'est pas jusqu'à ce sujet délicat des amours royales auquel Bossuet n'ose parfois toucher. Terminant, le 26 février 1662, son sermon *sur la prédication évangélique*, il montrait, dans une péroraison énergique et d'une couleur quasi dantesque, la *fuite*, au dernier jour, des pécheurs éperdus devant la vérité qui se révélera à leur vue dessillée :

Ils seront agités et angoissés; ils se voudront cacher dans l'abîme. Pourquoi cette agitation, Messieurs? C'est que la vérité leur parle. Pourquoi cette angoisse? C'est que la vérité les presse. Pourquoi cette fuite précipitée? C'est que la vérité les poursuit.

Or il y avait une « fuite précipitée » qui faisait, ce jour-là même, le sujet de tous les entretiens de la cour, et que Bossuet pouvait attribuer à ces remords vengeurs : la fuite d'une pécheresse illustre qui, l'avant-veille, de grand matin, s'était sauvée des Tuileries jusqu'à Chaillot, pour se cacher aux Visitandines : Mlle de la Vallière.

IV

Un dernier point reste à signaler dans cette prédication de Bossuet. C'est la préoccupation qui s'y marque des pauvres. Lorsqu'il essaie de créer chez son royal auditeur cette ambition des tâches hautes et purifiantes qui sera le meilleur contrepoids des tentations vulgaires et le meilleur relèvement des chutes inévitables, ce à quoi il le convie surtout, c'est à pratiquer largement, passionnément, ce devoir mal connu, essentiel pourtant, de la royauté : le devoir de « sauver », de « donner la vie », de soulager les peuples dont il sait les besoins. Mais ce devoir, ce n'est pas au roi seulement, c'est à tous les chrétiens qu'il le prêche. Et cela sans se lasser, ni craindre de lasser. Non seulement pendant ces disettes qui se succédèrent de 1659 à 1662, années horribles où il peut dire, sans exagération, à ses riches auditeurs, qu'*on meurt de faim à la porte de leurs hôtels;* mais pendant les années, plus douces, qui suivirent; — non seulement dans les sermons de charité proprement dits, mais dans tous ses discours quel qu'en soit le sujet, — partout et toujours, les pauvres apparaissent, et l'évocation de la « faim » et du « désespoir » des misérables lui fournissent mainte péroraison.

Notons, de plus, que quand il prêche l'aumône il entre, avec une précision qu'il n'a pas toujours en d'autres matières, dans le détail de la pratique : — ne pas se rebuter des aigreurs des pauvres; — aller chercher les pauvres honteux, et, tout en évitant de les blâmer d'une pudeur qui les pousse, heureuse-

ment, à s'aider eux-mêmes, « forcer cette pudeur par un accueil prévenant » ; — avoir, selon le conseil de saint Jean Chrysostome, un tronc dans sa maison, où l'on mettra, à jours et heures fixes, la part des deshérités ; — enfin ne point rogner ce fonds de la charité sous prétexte que votre famille et vos charges s'accroissent. Tout au contraire. Plus vous avez de faveurs à demander à Dieu, plus vous avez à pratiquer la fraternité chrétienne.

Mais cette fraternité, où la trouver?

« Avons-nous jamais ressenti que nous sommes les membres d'un même corps? Qui de nous a langui avec les malades? Qui de nous a pâti avec les faibles? De toutes parts, il s'élève un cri de misère à l'entour de nous, qui devrait nous fendre le cœur... O riche superbe et impitoyable, si tu entendais cette voix, pourrait-elle pas obtenir de toi quelque retranchement des superfluités de ta table?... obtenir qu'il y eût quelque peu moins d'or dans les ameublements dont tu te glorifies? Tu ne sens pas, misérable!... que ton luxe arrache l'âme à cent orphelins!... »

Même chez les personnes pieuses, combien il est malaisé d'entamer cet égoïsme qui s'isole dans l'indifférence et la tranquillité! Bossuet a entendu l'excuse des dévots qui se dérobent, et qui croient s'acquitter avec un « *que Dieu vous assiste!* » Et quand une courageuse importunité a forcé dans leurs derniers retranchements ces avares, il sait le marchandage de leurs « mains engourdies » pour le bien.

Aussi essaie-t-il de prendre autrement des âmes « sans affection et sans miséricorde ». Puisqu'il ne peut pas compter les attendrir, il essaiera de les intimider, en leur révélant les raisons effrayantes qui font de l'assistance des pauvres un devoir essentiel et strict du chrétien conséquent.

D'abord une raison de naturelle justice. A l'heure qu'il est, « quel abîme entre les conditions! » Ici le superflu, les délices, la joie, l'éclat; — là le complet dénûment, la perpétuelle souffrance, les avanies de la servitude. Pourquoi?

« Les murmures » de ceux qui se plaignent « sont justes ».

Non, non, ô riches du monde, ce n'est pas pour vous seuls que Dieu fait lever son soleil, ni qu'il arrose la terre : *les pauvres y ont leur part aussi bien que vous.* J'avoue que Dieu ne leur a donné aucun fonds en propriété, mais il leur a assigné leur subsistance sur les biens que vous possédez... La nature, ou, pour parler plus chrétiennement, Dieu, le père commun des hommes, a donné dès le commencement *un droit égal à tous ses enfants à toutes les choses dont ils ont besoin pour la conservation de leur vie. Et ce droit si naturel que les hommes ont de prendre dans la masse commune tout ce qui leur est nécessaire, gardez-vous bien de croire que les pauvres l'aient tout à fait perdu.*

Par conséquent, c'est « *frustrer les pauvres* de leur propre bien que de leur dénier celui qui nous est superflu ». Ne pas donner est un vol. Votre propriété n'est réelle qu'au regard de la justice humaine. Au regard de Dieu, elle n'est qu'un fidéicommis; vous n'êtes que des « dispensateurs ». La charité est la compensation rationnelle de l'inégalité sociale qui, sans cela, serait un odieux scandale et une légitime objection contre la Providence.

Mais voici ce que dit, en outre, la foi : que l'opulence est une épreuve, un piège. Elle gâte l'âme, elle pervertit l'homme, fatalement. C'est « la malédiction des grandes fortunes ». Aspirez à vous en décharger. Remerciez les pauvres de vous ouvrir le salut que votre funeste bonheur temporel vous ferme. Leur soulagement est votre rédemption.

Quel est donc alors leur rôle dans l'Église? Il est « éminent. » Celui qui a dit: *Væ vobis divitibus*, a dit aussi: *Beati pauperes.* Oui, « l'Église n'a été bâtie que pour les pauvres. *Evangelizare pauperibus misit me.* Jésus-Christ a déclaré par sa pauvreté même qu'il était venu au monde *pour renverser l'ordre que l'orgueil et l'injustice y avaient établi* ». Et si la richesse, loin d'être une marque de la faveur divine, est bien plutôt le signe probable des victimes de la colère céleste, la misère est le signe certain de bénédiction des préférés et des élus. Tel est le mystère de la cité chrétienne, d'après lequel l'aumône est bien moins une générosité facultative, qu'une restitution obligatoire, — d'après lequel la charité non seulement n'implique aucune supériorité de celui qui donne sur celui qui reçoit, mais au contraire une supériorité de celui qui reçoit sur celui qui donne, puisque la libéralité du riche n'est qu'un hommage de sa subordination mystique, qu'une offrande humiliée, rançon de sa vraisemblable damnation.

Sans doute, ces dogmes hardis, Bossuet ne les a pas inventés. Ils sont dans l'Évangile, ils sont dans les Pères, et il n'a pas été le seul, même au XVIIe siècle, à les y voir : Bourdaloue, après lui, devait les invoquer souvent. Mais il n'en faut pas moins noter l'entière adhésion qu'il y donne, la rigueur avec laquelle il développe, sans réticences, et proclame une doctrine propre assurément à faire hésiter un christianisme conservateur et courtisan, comme celui qu'on lui a imputé plus d'une fois. « M. l'abbé Bossuet prêche une morale austère », écrivait l'évêque Nicolas Colbert à son cousin dans des notes confidentielles ; et les « messieurs du Port-Royal » qui, en 1661, à la chapelle des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, « se cantonnaient à tous les coins de son auditoire », « étaient les plus vifs à exciter les applaudissements ». Ils pouvaient augurer dans cet élève de Nicolas Cornet leur ennemi, un futur allié.

ALFRED RÉBELLIAU.

LES HUGUENOTS FRANÇAIS AU CAP

Découvert par Barthélemy Diaz en 1486, le Cap resta jusqu'en 1652 une simple expression géographique, une pierre milliaire sur la grande route des Indes. Quelques naufragés hollandais, jetés par la tempête dans la baie de la Table, en 1650, furent tout surpris de mettre le pied sur une terre fertile et au climat doux, qui n'attendait que les colons. Rentrés en Hollande, leurs récits engagèrent une centaine de *free burghers* et de soldats à s'embarquer pour le Cap. Déjà depuis 1602, il est vrai, quelques marchands d'Amsterdam s'étaient constitués en compagnie privilégiée pour le commerce de l'Orient; sous le nom de Compagnie des Indes Orientales, ils avaient fondé au Cap un de leurs comptoirs, qui rançonnaient les navires en les ravitaillant. Les colons hollandais durent subir les conditions draconiennes de la Compagnie, qui leur alloua des terres en leur interdisant tout trafic avec les indigènes: les fermiers devaient en passer par ses mains pour tous leurs emprunts, achats, ventes de récoltes, qu'elle taxait à son bon plaisir. Bientôt réduits à merci par les impôts écrasants et les emprunts usuraires, ils se pressaient dans leur misérable bourgade du Cap et quelques villages voisins, sans avoir le courage de se mettre au large dans un pays tout neuf, et ils subissaient d'ailleurs l'oppression avec un flegme tout hollandais, lorsque, dans leur colonie rachitique, parurent les premiers Huguenots, chassés de France par les Dragonnades.

Ils avaient en masse cherché un refuge en Hollande, plus accessible que l'Angleterre et plus tolérante que la calviniste Genève. D'ailleurs la Hollande, puissance maritime de premier ordre, ouvrait à leur activité des perspectives sur le monde entier. Entre 1670 et 1685, plusieurs réfugiés, entre autres le capitaine Dominique de Chavonnes, entrèrent au service de la Compagnie des Indes. Néanmoins, la plupart montraient peu de désir de quitter l'Europe, malgré une première tentative faite par le gouvernement des Provinces-Unies, le 3 octobre 1685, pour envoyer outre-mer, dans les colonies, cet afflux toujours croissant de fugitifs. La révocation de l'Édit de Nantes, décrétée officiellement dans ce même mois d'octobre 1685, qui devait saigner la France aux quatre veines au profit des nations voisines, ne fut d'abord pour la Hollande qu'une cause d'inquiétude et d'embarras : toutes ses villes frontières regorgeaient de Français réfugiés; pendant deux ans, ce fut un débordement, une invasion. Des milliers de Vaudois du Piémont, également chassés de leurs vallées par la persécution religieuse, venaient aussi demander asile à la Hollande et augmentaient les perplexités de la « Chambre des Dix-Sept ». Elle trouva moyen de disperser les Vaudois dans les pays réformés voisins des Provinces-Unies; quant aux Huguenots, elle leur offrit, en automne 1687, un passage gratuit au Cap de Bonne-Espérance sur des navires de la Compagnie des Indes; un pasteur français, Pierre Simond, ministre de la congrégation du refuge de Zierickzee, accompagnerait les émigrants. Ceux-ci jouiraient des mêmes droits et avantages matériels que les colons hollandais : chaque famille recevrait une ferme gratuitement et en toute propriété; un crédit leur serait ouvert par la Compagnie pour l'acquisition des meubles, instruments aratoires et provisions. Ils seraient d'ailleurs libres de rentrer en Europe au bout de cinq ans.

Cette fois, il fallait partir, partir pour les antipodes, vers des contrées encore inconnues, inhospitalières, grouillantes de fauves et de sauvages, que l'art de la navigation, encore imparfait, n'avait pas rapprochées de nous, qu'une géographie fabuleuse rendait plus formidables encore aux yeux des fugitifs. Pères, mères, enfants en bas âge, entassés dans l'entrepont d'étroits navires à voile, mal remis des persécutions, des tortures, des fuites éperdues où les dragons du grand roi leur donnaient la chasse, éconduits par des hôtes défiants et qu'ils gênaient, ils s'enfonçaient ainsi dans l'inconnu; c'était toute une France douloureuse qui allait cherchant, dans cet exode à travers les mers, non la terre promise, mais la terre d'exil.

Un savant anglais, M. Theal, a retrouvé dans les archives du Cap et de la Haye quelques-unes des listes officielles des émigrants.

Le vaisseau qui transporta au Cap l'avant-garde des réfugiés s'appelait le *Voorschoten*. Il partit de Delftshaven le 31 décembre 1687. Je relève, parmi les noms des passagers, ceux de Charles Marais du Plessis et de Catherine Taboureux, sa femme, accompagnés de quatre enfants dont le plus jeune avait six ans; de Philippe Fouché, avec femme, et enfants de six, cinq et trois ans; leurs compagnons étaient en général des célibataires, tous jeunes hommes de dix-sept à vingt-cinq ans (1).

Le *Borsenburg* leva l'ancre le 6 janvier 1688. La liste des Huguenots qu'il transportait s'est égarée.

L'*Oosterland* quitta Middelburg le 29 janvier de la même année. Parmi ses passagers, je remarque les noms de Jacques de Savoye, de sa femme, de sa belle-mère et de ses trois enfants, dont le cadet avait

(1) Voici les noms des autres passagers que portait l'*Oosterland* :

Jacques Pinard, charpentier; Marguerite Bache, Étienne Bruère, carrossier; Jean et Gabriel Le Roux, Gédéon Malherbe, Jean Paste, Paul Godefroy.

seulement neuf mois; d'Isaac Taillefer, vigneron natif de Thierry, de sa femme et de six enfants, dont l'aîné avait quatorze ans, les cadets cinq, deux et demi et un an (1).

La *China* fit voile de Rotterdam, le 20 mars 1688, emmenant de nouvelles familles de quatre, cinq, six enfants en bas âge et dont quelques-uns avaient perdu leurs parents : de quelle mort, Dieu le sait! Ainsi André Pelanebron, âgé de quinze ans, et deux sœurs orphelines : Marie Roux, âgée de dix ans et Marguerite Roux, âgée de sept ans (2).

Ce que fut d'ailleurs la traversée, un simple chiffre nous le fait deviner : sur une quarantaine de passagers, constatent les listes de la *China*, douze moururent pendant le voyage.

*
* *

De 1688 à 1708, d'autres navires encore déposèrent au Cap des émigrants huguenots, mais de moins en moins nombreux (3). Les premiers arrivants, dont nous venons de parler, et qui atteignaient presque le nombre de trois cents, débarquèrent en Afrique dans un état de misère et de dénûment qui excitèrent la pitié de la population du Cap. Ces Hollandais n'étaient pas bien riches eux-mêmes; néanmoins, en se cotisant, ils parvinrent à réunir une petite somme qui fut remise au pasteur Pierre Simond pour la distribuer aux nécessiteux. La Compagnie des Indes envoya à leur adresse du biscuit, des pois, de la viande salée, provisions qui suffirent pour deux ou trois mois, et en outre un chargement de planches pour construire des baraquements provisoires. Le Conseil des Burghers, de la ville du Cap, fournit six wagons de transport; le *heemrad* ou conseil de Stellenbosch, à quelques milles à l'est du Cap, et où les Huguenots devaient se rendre, en fournit six autres : alors, le triste convoi se mit lentement en route pour l'intérieur du pays.

Le gouvernement des Provinces-Unies n'avait pas l'intention, cependant, de laisser une colonie française se fonder dans sa possession du Cap : les émigrants, qui espéraient rester ensemble, eurent la désagréable surprise de se voir dispersés dans des fermes éloignées les unes des autres, au sein d'une population de race et de langue étrangères, et trois fois plus nombreuse que les nouveaux venus. Plusieurs d'entre eux n'acceptèrent pas les concessions qu'on leur offrait, et préférèrent rester auprès de leurs compatriotes en qualité de valets de ferme ou de domestiques. Ils n'étaient pourtant pas assez éloignés de Stellenbosch et de Drakenstein pour ne pouvoir se rendre, le dimanche, à l'un ou à l'autre de ces deux villages, où le pasteur français prêchait alternativement, dans la maison d'un burgher. Il touchait en monnaie hollandaise l'équivalent de 185 francs par mois, alloués par le gouvernement.

Stellenbosch, Drakenstein et Fransche Hoek (Coin des Français) qui est situé entre les deux localités précédentes, devinrent promptement les trois centres, les trois foyers des Huguenots. Ceux-ci déployèrent, dès les premiers jours, une activité prodigieuse.

Chez ces pauvres émigrés, il y avait je ne sais quelle souplesse, quelle vivacité, qui ne ressemble pas à la robustesse massive de l'Anglo-Saxon. Au milieu des flegmatiques Hollandais, qui supportaient sans se plaindre le dur joug de la Compagnie, les Français firent immédiatement l'effet d'un levain dans une lourde pâte.

Mais, avant que l'effet de ce levain ne se manifestât sous une forme plus ou moins révolutionnaire, le gouvernement n'eut qu'à se féliciter de l'esprit nouveau auquel il avait ouvert sa colonie. Une des causes du peu de prospérité du Cap était la maladresse des Hollandais dans la culture de la terre : les Huguenots, venus en partie du Midi, descendants de ces héroïques Camisards des Cévennes, donnèrent vite à la culture de la vigne et de l'olivier, à la fabrication du brandy, à diverses industries, une impulsion si radicale, que toute cette partie de la colonie en fut transformée. Stellenbosch est au centre d'un district montueux, coupé de vallées, qui se prête admirablement à la culture de la vigne; la terre est fertile, le climat doux et l'air salubre. C'était un peu le ciel du gentil pays de France qu'on retrouvait à l'autre bout du monde.

Pour rendre l'illusion plus parfaite, les exilés donnèrent à leurs fermes le nom de la terre où ils étaient nés, et qu'ils ne devaient plus revoir. Un voyageur qui visita la colonie en 1698, trouva à nos antipodes une Normandie de quelques arpents d'étendue, une Champagne aux beaux vignobles, dont le vin pétillait, un Languedoc... Près de Stellenbosch coulait un petit Rhône africain. Pas une colline qui n'eût emprunté son nom à une colline du Lyonnais ou de la Bourgogne.

Mais les colons n'étaient pas seulement Français de race, ils étaient réformés; leur religion, profondément individualiste, leur avait donné des besoins intellectuels tout nouveaux : à peine eurent-

(1) Autres passagers : Jean Prieur du Plessis, médecin de Poitiers; Sarah Avicé, Jean Nortier, Jacques Nortier, agriculteurs; Daniel Nortier, charpentier; Jean Cloudon, cordonnier de Condé; Jean du Buis, Jean Parisel, agriculteurs, de Paris.

(2) Autres passagers : Jean Mesnard, Louis Corbonne, Jean Jourdan, Pierre Joubert, Jacques Verdeau, Suzanne Réné.

(3) Parmi ces nouveaux arrivés, nous signalons : Abraham de Villiers, Jacques Malan, Guillaume du Toit, Paul Couvret, Pierre Dumont, Jacques Menton, Niel, Fleuris, Gardiol, Mouy, Le Riche, Terreblanche, Bernard, Bisseux, Bourbonnois, Du Buisson, Faure, Legrand, Lécheret, Olivier, Pottier, Sellier, etc.

ils protégé leur tête d'un toit de chaume appuyé sur des murs d'argile, campement provisoire des premiers mois de leur séjour, qu'ils demandèrent pour leurs enfants la création d'une école française. La Compagnie des Indes la leur accorda : le 8 novembre 1688, un instituteur français, qui savait les deux langues, Paul Roux, natif d'Orange, fut nommé maître d'école à Drakenstein, avec 25 francs d'honoraires par mois, plus le logement, le bois et quelques autres avantages. Outre ses classes, il devait remplir les fonctions de clerc aux heures de services religieux.

Ils eurent leur pasteur, leur école, leurs maisons, des maisons plus solides et plus confortables que les baraques des premiers jours, avec un jardin devant chacune d'elles; une température exceptionnelle les favorisait dans leur culture pendant ces premières années; la misère était loin, s'ils n'étaient pas encore riches; la Compagnie leur promettait des esclaves à brève échéance, les bras commençant à faire défaut dans leurs exploitations sans cesse agrandies : que leur manquait-il? Il leur manquait l'essentiel : ils demandèrent une Église autonome à Drakenstein. La communauté réformée de langue française ne formait pas, en effet, une congrégation à part, mais une simple branche de l'Église hollandaise; elle était présidée, elle aussi, par le Consistoire du Cap.

Le 28 novembre 1689, une délégation composée du pasteur Pierre Simon, et des notables Jacques de Savoye, Daniel de Ruelle, Abraham de Villiers et Louis Cordier, fut envoyée par la colonie huguenote au gouverneur du Cap et se présenta au château pour demander la création d'une Église française séparée. Le gouverneur les reçut fort mal : « C'est une sédition, leur cria-t-il; les Français sont les plus impertinents et les plus ingrats des hommes. Ils veulent non seulement une Église à eux, mais leurs magistrats et leur prince. Ils n'obtiendront rien du tout. Nous les avons mieux traités que nos Néerlandais, et ils en profitent pour se tourner contre nous ! »

Après cette algarade, il fit sortir les députés dans une salle voisine et rassembla son Conseil, moins pour délibérer que pour continuer à exhaler sa colère. Il finit par les renvoyer sans rien leur accorder.

Avant même de présenter sa pétition au gouverneur, le pasteur Simon avait écrit à la *Chambre des Dix-Sept* à Amsterdam, pour lui révéler l'oppression spirituelle que subissait la congrégation réformée de langue française et la diminution de vie religieuse qui en était la conséquence.

On attendait dans l'angoisse la réponse du gouvernement, qui n'arrivait pas; déjà, Français et Hollandais se regardaient avec défiance, avec colère. On accusait les réfugiés de créer un État dans l'État; les réfugiés répondaient que le gouverneur voulait les noyer malgré eux dans une population de race et de langue étrangères, et qu'ils regardaient un peu comme des Barbares. Dans un meeting public, ils jurèrent de ne pas consentir à contracter des mariages avec des Hollandaises, oubliant que beaucoup d'entre eux se condamnaient, en formulant ce vœu, au célibat perpétuel. Il y eut des discours violents : un orateur cria qu'après avoir bravé les dragons de Louis le Grand, il serait honteux de reculer devant un petit gouverneur hollandais.

Pendant une année, les rapports cessèrent à peu près complètement entre les deux races campées sur le même sol. Les Hollandais discouraient moins; mais plus d'un déclarait, en fumant sa pipe, avec un flegme qui ne donnait que plus de force à ses paroles : « Je donnerais du pain à un chien, à un Hottentot, plutôt qu'à un Français. »

Enfin, le 6 décembre 1690, la *Chambre des Dix-Sept*, après avoir lu la pétition du pasteur Simon et délibéré pendant toute une année, autorisa l'établissement d'une Église française à Drakenstein, aux conditions suivantes :

Le choix des diacres et des anciens élus annuellement devra être ratifié par le Conseil de police, qui pourra opposer son veto.

Un délégué dudit Conseil assistera à chaque séance du Consistoire.

Le Synode général du Cap se réserve le contrôle des finances de l'Église et en particulier du fonds des pauvres.

Ces concessions étaient plus apparentes que réelles : le gouvernement hollandais avait résolu de fondre l'élément français dans le reste de la population et poursuivait son but lentement, prudemment, mais avec un esprit de suite dont les effets devaient être irrésistibles. Les paroisses françaises de Drakenstein et de Stellenbosch furent séparées; les instituteurs français de ces deux villages devaient savoir le hollandais et l'enseigner à leurs élèves. On dispersa insensiblement, mais méthodiquement, les Huguenots. Ensuite, on leur retira leur pasteur Pierre Simon, qui ne fut pas remplacé. Enfin, en 1709, le français fut interdit dans les écoles et comme langue officielle.

Les Huguenots étaient trop peu nombreux pour résister; du reste, une foule de mariages franco-hollandais avaient peu à peu rapproché, puis fondu les deux races; si bien qu'à partir de la proscription de la langue française, en 1709, il suffit de deux générations pour rendre sans objet l'interdiction officielle. Lorsque l'astronome La Caille visita la colonie, en 1752, quelques vieillards purent encore le comprendre; mais, au-dessous de quarante ans, au-

cun de ces fermiers, qui portaient toujours le nom de Joubert, Dutoit, de Villiers, Du Plessis, La Blanche, Jourdan, Malherbe, Rochefort, Rousseau, Roux, Sabatier, Simon, ne comprenait plus mot de la langue de ses pères (1).

* * *

Si la langue française avait vécu dans les verdoyantes vallées de Stellenbosch et de Fransche Hoek, dans les villages de Du Toit'span ou de Villiersdorp, l'âme française, toujours mobile et toujours en effervescence, se trahit encore, pendant de longues années, par une résistance parfois héroïque et toujours frondeuse à la tyrannie du gouverneur. La Compagnie des Indes faisait toujours subir aux colons les conditions draconiennes du contrat le plus inique. Les Français le supportaient plus impatiemment que les Hollandais, d'autant plus que, grands vignerons, grands agriculteurs, ils voyaient leurs récoltes soumises à une dîme arbitraire qui en soustrayait le cinquième et parfois le quart au profit de la Compagnie. On ne pouvait acquérir un pouce de terre sans le payer par des pots-de-vin scandaleux au gouverneur du Cap. Un petit groupe de grands propriétaires, membres de la Compagnie, avaient accaparé terres, fermes, esclaves, écrasaient les colons, faisaient d'eux leurs instruments et leur jouet : une dizaine de marchands qui fumaient leur longue pipe autour de leur pot à bière, dans quelque taverne d'Amsterdam, exerçaient ainsi aux antipodes, sur deux continents, un pouvoir plus discrétionnaire que celui d'un monarque absolu. Ainsi, par exemple, les vignerons du Cap étaient obligés de vendre leur récolte pour dix rixdales l'hectare, à la Compagnie, qui les revendait pour cent cinquante rixdales.

Jugeant inutile d'adresser leurs plaintes au gouverneur du Cap, qui les comparait constamment aux Hébreux rebelles « regrettant les oignons d'Égypte », les Huguenots, auxquels se joignirent des Hollandais, signèrent un mémoire qu'ils envoyèrent secrètement à Amsterdam, afin de porter leurs doléances au gouvernement. Quand Adrien Van der Stell, le gouverneur du Cap, fut instruit de cette démarche, il sévit contre les réfugiés français, instigateurs de la « rébellion ». Jacques de Savoye, leur premier magistrat, fut jeté dans un cachot infect; son beau-fils Mayer, originaire du Dauphiné, beaucoup d'autres encore, furent bannis ou transportés à Robben Island, à Maurice, à Batavia.

Pour le coup, le gouvernement intervint; Adrien Van der Stell avait dépassé la mesure : il fut révoqué. Mais les abus continuèrent. Alors, pour se soustraire au joug de la Compagnie, les réfugiés donnèrent le signal d'un de ces grands *trekken* ou émigrations vers l'intérieur, que les Boers, leurs descendants, devaient reprendre et pousser jusqu'au delà de l'Orange, jusqu'au delà du Vaal, pour échapper à la tyrannie anglaise comme leurs pères à celle de la Compagnie. Franchissant la chaîne du *Keroo* et celle des *Groot Zwarte Bergen*, qui barraient encore la colonie du côté du Nord, les réfugiés, avec nombre de Hollandais qu'ils entraînaient par leur exemple, se répandirent par bandes dans les plaines du Grand Karou. Tantôt en lutte avec les indigènes, tantôt se les associant, ils adoptèrent leur genre de vie et, se consacrant à l'élève des bestiaux, ils s'habituèrent à l'isolement des fermes perdues dans des pâturages immenses, contents d'emporter avec eux leur Bible et le sentiment de leur force morale, et de conquérir enfin la liberté.

Le gouvernement, effrayé de cette extension imprévue de la colonie, et la Compagnie des Indes, qui voyait se dérober au fond des déserts des centaines de contribuables, firent tous leurs efforts pour les ressaisir. Mais ce fut en vain que par décret officiel le gouverneur du Cap fit défense aux colons de dépasser certaines limites; n'ayant ni forts ni armée, ses menaces étaient dépourvues de sanction. Déjà, en 1745, la colonie atteignait la rivière des *Gamtœs*, et, en 1786, le *Groot Visch Rivier*. Les Boers, car ils portaient déjà ce nom qui désignait, en effet, une nationalité nouvelle et autonome, absorbaient la tribu hottentote des Koï-Koïn et allaient se heurter à des indigènes plus redoutables : les Bushmen au Nord et les Cafres à l'Est.

Nous les quittons ici : tout en gardant les principes moraux et religieux de leurs pères, les Boers ont perdu désormais, à part leur nom de famille, toute trace, soit dans l'idiome, soit dans la physionomie, de leur origine française.

Je me trompe : avant de s'éteindre pour se transformer, l'âme française jeta un dernier éclat. La Hollande venait d'être conquise par les armées de la Révolution; l'Angleterre alors se déclara protectrice de la colonie, et l'amiral Elphinston, en 1795, parut devant le Cap avec une flotte. Animés par deux réfugiés, le capitaine Cloëte, à la tête d'un corps de Hottentots, et le capitaine Du Plessis, qui commandait une troupe de Burghers franco-hollandais, les colons, postés à Maizemberg, près de la Kalkbay, résistèrent pendant quarante-huit heures. Mais ils

(1) Dès l'année 1691, nous relevons, au milieu des noms hollandais des *Burghers* du Cap, de Stellenbosch et de Drakenstein, les noms français suivants : Barillé, Brasier, Reyniers, Villion, Victor, Le Febvre, Barré, Basson, Batté, Du Buis, Durand, Fracasse, La Grange, Joubert, Jourdan, de Lanoy Marais, Martin, Cronge (altération de Crognet, ce qui trahit, l'origine française du général boer Kronje collègue de Joubert).

furent écrasés par le nombre : les Anglais débarquèrent et les contraignirent à signer une capitulation honorable. La domination hollandaise avait vécu.

SAMUEL CORNUT.

VARIÉTÉS

Les câbles sous-marins.

L'ouverture des hostilités entre le Transvaal et la Grande-Bretagne a eu pour conséquence immédiate d'amener un trouble profond dans les communications télégraphiques submarines, non seulement entre la France et les différents États de l'Afrique australe, mais ce qui est beaucoup plus inquiétant entre la France et ses colonies africaines. Les divers incidents qui ont marqué cette interruption des services télégraphiques a mis l'opinion publique face à face avec les dangers qui menaceraient les communications avec nos possessions d'outre-mer, en cas de guerre avec une nation européenne et surtout avec l'Angleterre. Il y a longtemps que ceux qui s'intéressent d'une manière spéciale aux questions coloniales ont signalé au Gouvernement et au Parlement la faute qu'ils commettaient en ne prenant pas les mesures nécessaires pour parer d'avance aux conséquences graves résultant d'un état de choses dangereux. Malheureusement ils n'ont pu amener le Parlement à partager leurs craintes, l'administration plus sage et plus prévoyante avait présenté à diverses reprises des projets de loi systématiquement repoussés par la Chambre. Si donc aujourd'hui la France se trouve en fait à la merci de la Grande-Bretagne pour ses communications télégraphiques avec ses colonies, c'est à la Chambre seule qu'elle doit adresser des reproches, car sur elle seule pèse la responsabilité de l'état d'infériorité dans lequel nous nous trouvons.

Lorsque se produisirent, récemment, les incidents qui émurent, à juste titre, l'opinion publique, on crut qu'il suffirait de se retourner vers le Gouvernement et de réclamer son intervention, comme si ce dernier pouvait par une simple note diplomatique réparer toute l'incurie du Parlement. Les protestations et les récriminations tardives ne feront pas qu'en temps de guerre nous ne soyons dans la dépendance absolue de l'étranger pour correspondre avec nos colonies. Ce fait était apparu, avec tous ses dangers, lors des expéditions du Tonkin et de Madagascar. Il ne put ouvrir les yeux à nos législateurs qui refusèrent d'adopter les projets qui lui furent soumis par le Gouvernement. La situation a revêtu aujourd'hui un caractère d'une telle gravité que nous devons prendre des mesures urgentes si nous voulons dans l'avenir conserver notre domaine colonial.

Quels sont donc en ce moment les moyens que possède la France pour rester en relations directes avec ses possessions d'outre-mer sans avoir recours à l'étranger? La réponse est bien simple. Nous n'en possédons aucun, sauf avec l'Algérie et la Tunisie. En cas de guerre, ce serait à la Grande-Bretagne que nous serions obligés d'emprunter les voies et moyens pour expédier des ordres ou recevoir des nouvelles. Depuis une vingtaine d'années environ presque toutes les nations du vieux continent sont prises de ce que M. Paul Leroy-Beaulieu appelait *la folie* coloniale. Elles se sont mises à l'œuvre pour acquérir dans toutes les parties du globe de nouveaux territoires en vue de s'ouvrir des débouchés commerciaux. La France a suivi l'exemple général qui lui était donné, et a créé son empire indo-chinois. Mais au lieu d'imiter entièrement l'Angleterre qui en augmentant ses possessions avait soin de les mettre en relations directes avec la métropole, elle se borna à les conquérir et à les organiser, laissant à sa rivale le soin de les tenir en communication avec la mère patrie. Cette imprévoyance a déterminé la situation actuelle qui ne saurait se prolonger sans de sérieux inconvénients. Alors que nous restions dans l'inaction complète, l'Angleterre développait son réseau télégraphique sous-marin et aujourd'hui elle enserre le monde entier dans une véritable toile d'araignée. Mais son ambition n'est pas encore satisfaite, car elle projette l'établissement d'un nouveau réseau pour lequel les fonds sont prêts. Ceux-ci ont été fournis en majeure partie par ses diverses colonies.

En examinant l'ensemble des lignes télégraphiques anglaises, nous voyons que du côté de l'Amérique il se compose de dix câbles qui relient l'Angleterre à Terre-Neuve et au Canada. Puis vers le Sud, elle est en communication avec le Brésil par le Portugal et l'Espagne, qui eux-mêmes par des prolongements sont rattachés à Londres. Un réseau intermédiaire s'étend le long de la côte du Pacifique dans toute l'Amérique centrale et dans les Antiles.

Vers l'Extrême-Orient, les lignes anglaises partent de Londres, contournent l'Espagne par Gibraltar, touchent à Malte, puis traversent la mer Rouge jusqu'à Aden. Elles bifurquent sur ce point sur l'Inde et la Chine, sur l'Australie et la Nouvelle-Zélande, enfin sur le Cap par Zanzibar, sans compter les lignes mi-sous-marines, mi-terrestres qui à travers l'Europe abordent dans l'Inde par le golfe Persique.

Toute la côte occidentale d'Afrique est marquée jusqu'au Cap par les points d'atterrissement des câbles anglais dont les principales stations sont Accra, Sierra-Leone et Bathurst avec des stations

intermédiaires en territoire français : à Konakry, Grand-Bassam, Kotonou, Libreville.

Le réseau télégraphique anglais dépasse 250 000 kilomètres et a été construit et posé en moins de trente ans; il s'est augmenté dans les cinq dernières années de plus de 50 000 kilomètres.

Ce travail gigantesque est dû à l'initiative privée secondée par le concours financier du gouvernement et par l'appui de l'Amirauté anglaise qui a soin de préparer d'avance les tracés des câbles en faisant opérer tous les sondages nécessaires par la marine de guerre.

Le gouvernement anglais verse annuellement aux différentes compagnies des subventions dépassant 5 872 000 francs, et il n'hésite pas en cas de nécessité stratégique à contribuer aux frais de premier établissement; ainsi, pour la ligne d'Halifax aux Bermudes, on a versé une très forte subvention, et pour celle qui relie Zanzibar aux Seychelles et à l'île Maurice il donne annuellement 750 000 francs. Grâce à ce vaste réseau télégraphique, on peut dire que le monde entier est tributaire de Londres pour les nouvelles. Le continent ne reçoit que celles que l'on veut bien lui transmettre après les avoir toutefois largement utilisées, et c'est lui qui assure à l'Angleterre sa suprématie commerciale, de même qu'en temps de guerre il lui donnerait une supériorité marquée sur ses adversaires.

Le gouvernement anglais, en effet, en accordant son appui moral et des subventions aux différentes compagnies télégraphiques, exige l'inscription dans leur cahier des charges des deux articles suivants :

Aucune station ne doit posséder d'employés étrangers et les fils ne doivent passer sous le contrôle d'aucun gouvernement étranger.

En cas de guerre, le gouvernement pourra occuper toutes les stations en territoire anglais, ou sous la protection de l'Angleterre, et se servir du câble au moyen de ses propres employés.

C'est en vertu de ces clauses qu'à Saint-Louis (Sénégal) il existe des employés anglais chargés de transmettre tous les télégrammes de nos gouverneurs et généraux. On objectera que les transmissions sont chiffrées, mais avec l'habitude on arrive rapidement à découvrir la clef.

C'est encore en vertu de ces clauses que, depuis le début de la guerre avec le Transvaal, le gouvernement anglais a pu installer à Aden et à Sierra-Leone des censeurs qui ont intercepté les télégrammes de France à destination de Madagascar et apporter un sérieux préjudice à notre commerce. Si de semblables faits peuvent se produire alors que l'Angleterre est seulement en guerre avec un petit État africain, que ne devons-nous pas craindre, si nous entrions en lutte avec elle ou simplement si la France était en hostilité avec une puissance alliée à cette dernière.

Pendant que la Grande-Bretagne développait son réseau télégraphique, nous sommes restés dans une inaction complète, estimant qu'il était suffisant de payer aux compagnies anglaises des subventions pour la transmission de nos télégrammes officiels.

Nous donnons pour être relié au Tonkin une subvention annuelle de 300 000 francs, de même que, pour le câble qui dessert nos possessions entre le Sénégal et le Gabon, nous avons versé 1 700 000 francs à la compagnie anglaise qui a posé le câble du Sénégal.

Comme nous le disions plus haut, il serait injuste d'accuser l'administration des Postes et Télégraphes de n'avoir pas tenté de rendre le pays indépendant de l'étranger. Elle a au contraire secondé toutes les initiatives privées. Mais sa bonne volonté et ses efforts sont venus se briser devant le refus de la Chambre d'adopter ses propositions.

En 1886, l'administration voulut relier Madagascar à la Réunion et à la côte d'Afrique, en jetant les bases d'un réseau télégraphique reliant Obock à Marseille par Tunis. Le refus de la Chambre d'accorder les crédits nécessaires nous obligea lors de notre expédition à Madagascar de jeter hâtivement un câble de Majunga à Mozambique et d'obliger les télégrammes du corps expéditionnaire à emprunter les lignes anglaises.

En 1887, une nouvelle tentative eut lieu pour l'établissement de communications télégraphiques entre la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe par le câble transantlantique de New-York à Brest.

La discussion de ce dernier projet à la Chambre permet de se faire une idée de l'esprit qui régnait au Palais-Bourbon sur cette importante question. Une compagnie privée s'offrait à relier nos colonies des Antilles et de la Guyane, moyennant une subvention annuelle d'un million garantie pendant vingt-cinq ans. L'établissement du câble projeté rendait nos colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane indépendantes de la compagnie anglaise à laquelle la Martinique et la Guadeloupe versaient chacune une subvention annuelle de 50 000 francs, et la Métropole de son côté 200 000 francs. La différence n'était donc plus que de 700 000 francs. Cette garantie de 25 millions répartis sur vingt-cinq années souleva les critiques d'un certain nombre de députés comme MM. Pierre Alype, Fernand Faure, aujourd'hui directeur général de l'enregistrement, et surtout de M. Turrel.

M. Pierre Alype s'exprimait ainsi :

Tout d'abord, on nous dit qu'il est de toute nécessité de relier par un câble les Antilles à la France et à la Guyane. Aux Antilles, on n'oublie qu'une chose, c'est qu'il

existe déjà un câble anglais reliant les Antilles à la France que ce câble fonctionne aussi bien que possible et depuis longtemps.

M. Rouvier, alors président du Conseil, pour démontrer les dangers que faisaient courir à notre commerce les câbles anglais, citait le texte d'une dépêche de M. Thiessé, ministre de la République à Caracas, conçue en ces termes :

Il est fort regrettable, au point de vue des intérêts français, que cette question du câble ne soit pas réglée depuis longtemps suivant les vues du ministère des Postes. Je me permettrai même de dire qu'il vaudrait mieux pour nous n'avoir pas de communication télégraphique dans ces contrées que d'être à la dévotion du télégraphe anglais.

Enfin M. Granet, ministre des Postes et Télégraphes, posait nettement la question devant la Chambre :

Croyez-vous, disait-il, que nous ayons un intérêt considérable à nous soustraire au monopole des compagnies anglaises?

Le ministre voulut par un fait illustrer la résistance occulte qu'il rencontrait dans ses tentatives pour soustraire le pays à la tutelle des compagnies anglaises :

J'ai eu l'honneur, poursuivait M. Granet, de négocier avec le gouvernement portugais pour obtenir le droit d'atterrir à Mozambique où nous devions placer un câble qui aurait relié la France à nos établissements de Madagascar et de la Réunion. Eh bien! à ce moment, il s'est trouvé un Français, celui-là je ne veux pas le nommer, je suis convaincu qu'il se reconnaît en ce moment. Oh! cette personne est en dehors de la Chambre ou du moins de vos bancs, elle ne fait pas partie du Parlement, mais peut-être assiste-t-elle à la séance.

Il s'est trouvé, dis-je, un Français qui, en présence de ce projet du gouvernement français, a demandé et fait demander par ses agents au gouvernement portugais de ne pas le laisser atterrir à Mozambique pour lui permettre de relier par un câble l'île de Bourbon et Madagascar à la France, parce qu'on pensait qu'il y avait là un moyen de résistance contre un ministre qui avait conçu le projet d'établir un câble entre l'Amérique du Nord et le Brésil.

Malgré tous les efforts du président du Conseil et du ministre des Postes et Télégraphes, le projet de loi fut repoussé par la Chambre. Il fut plus heureux en 1896, et se vit approuvé. Nos colonies des Antilles et de la Guyane sont reliées à la France par la voie du câble transantlantique français de Brest à New-York. Cette solution ne fait disparaître qu'en partie le danger que nous avons signalé, car en cas de guerre avec l'Angleterre, les États-Unis s'empresseraient de seconder les efforts de notre adversaire comme ils le firent dans la lutte hispano-américaine.

M. Granet signalait en 1887 les agissements à Lisbonne d'un de nos compatriotes, qui déterminèrent l'échec des négociations poursuivies pour l'établissement d'un câble de Madagascar au Mozambique. Il semble qu'auprès du gouvernement portugais, la France ne devait éprouver que des échecs, sans qu'il fût possible d'en deviner les causes. Nous voulons parler du projet des Açores. Ce groupe d'îles, possession portugaise, constitue un merveilleux point d'atterrissage pour des câbles télégraphiques. Le gouvernement français, ayant été informé que des compagnies anglaises sollicitaient l'autorisation d'établir une station sous-marine aux Açores, présenta un projet pour évincer les compagnies anglaises. Les négociations échouèrent dans des conditions restées un mystère. Disons seulement que M. Ribot détenait à cette époque le portefeuille du ministère des Affaires étrangères.

L'historique des négociations et la manière singulière dont les propositions françaises furent écoutées sont racontés d'une façon saisissante par M. Depelley, ancien fonctionnaire du ministère des Postes et Télégraphes, aujourd'hui directeur de la *Société des câbles français :*

« J'avais été chargé, me dit-il, de porter ces propositions.

« En arrivant à Lisbonne, je trouvai à la gare un envoyé du ministre de France chargé de me prévenir que la discussion du contrat avec les compagnies anglaises était commencée depuis une heure aux Cortès portugaises. Il n'y avait pas un instant à perdre. Sans aller à l'hôtel, dans ma tenue de voyage, je dus me rendre à la salle des Cortès et faire remettre en pleine séance au ministre des Travaux publics, de qui dépendait l'administration des télégraphes, les offres nouvelles dont j'étais porteur. J'ai pu assister d'une tribune à l'incident de séance qui s'est produit.

« L'arrivée des propositions françaises était évidemment annoncée et attendue. La remise du pli que j'avais envoyé était surveillée, et l'orateur qui était à la tribune interrompit même la lecture de son discours. Après quelques instants d'entretien entre les ministres et un certain nombre de députés, la proposition de suspendre la séance fut faite et adoptée. A la reprise de la séance, il fut décidé qu'en présence de la situation nouvelle qui se dégageait de nos offres la discussion du contrat anglais était remise à plus tard.

« Elle fut reprise quelques jours après pour aboutir au vote d'une résolution chargeant le gouvernement de résoudre la question de la concession de l'atterrissage de câbles aux Açores au mieux des intérêts du Portugal.

« Une lutte très mouvementée et très ardente fut immédiatement engagée entre les propositions françaises et anglaises. Au bout de deux mois, je rappor-

tai un contrat nous assurant l'exclusivité des droits d'atterrissage aux Açores. »

Notre diplomatie remportait un succès dont elle avait le droit d'être fière, elle parvenait à déjouer toutes les intrigues anglaises, en même temps que l'administration des Postes voyait le projet de ses ingénieurs adopté par le gouvernement portugais. La situation géographique des Açores était en outre exceptionnelle, elle nous eût permis de regagner le temps perdu en projetant dans toutes les directions un faisceau de câbles capable dans un temps relativement court de nous débarrasser du contrôle des compagnies anglaises. Cependant ce contrat si avantageux avec le Portugal fut repoussé le 23 mars 1898. Quelques semaines après, ces mêmes compagnies anglaises faisaient adopter leur ancien projet, et l'Angleterre attachait une telle importance à ce droit exclusif d'atterrissement télégraphique aux Açores, que le 10 août suivant, c'est-à-dire en quatre mois, le câble de Lisbonne aux Açores fonctionnait. Le monopole de la compagnie anglaise en vertu de son contrat ne devait avoir qu'une durée de trois ans. Cette échéance étant survenue, nous apprenons que le gouvernement allemand est sur le point d'obtenir un droit d'atterrissement aux Açores conjointement avec l'Angleterre.

La France a la juste prétention d'être une puissance maritime, elle compte sur sa flotte pour lui assurer la tranquille possession de ses colonies, mais pour atteindre ce but, les lignes télégraphiques sous-marines sont aussi nécessaires au succès des opérations navales, que les chemins de fer stratégiques. Le gouvernement anglais prenait il y a quelques années, comme thème des grandes manœuvres navales, l'hypothèse d'une escadre française ayant réussi à échapper aux escadres anglaises de la Manche pour gagner l'Atlantique, et se demandait par quels moyens il serait possible de la rejoindre et de la détruire. L'amirauté anglaise prouva qu'à l'aide des renseignements fournis par les stations sous-marines des Bermudes, Halifax, des Barbades et du Cap Vert, notre escadre ne pourrait tenir la mer pendant un mois.

Un autre fait plus récent est venu démontrer la faute que nous avions commise en abandonnant à l'Angleterre le monopole des câbles sous-marins. Lors de l'incident de Fachoda, les commandants de nos navires stationnés dans nos colonies reçurent des télégrammes adressés par le ministre de la Marine avec un retard de trois à quatre jours, ils avaient été retenus dans les stations télégraphiques. On répond toujours, pour déguiser notre état d'infériorité sur ce point, que nos officiers de marine auraient rapidement coupé les câbles dès l'ouverture des hostilités. Ce n'est point une opération aussi facile qu'on veut bien le supposer; dans tous les cas, l'Angleterre posséderait sur nous comme entrée en campagne un avantage marqué.

Malgré le vaste réseau télégraphique dont la Grande-Bretagne dispose en ce moment, elle a conçu le plan d'un nouveau câble, le *câble Impérial*, pour lequel, nous l'avons dit plus haut, les fonds nécessaires sont déjà réunis. Les deux extrémités de ce câble partant de Londres envelopperont le globe. D'un côté il touchera à Gibraltar, Sierra-Leone, le Cap, pour aboutir en Australie. L'autre extrémité, empruntant la ligne du Canada sur le versant du Pacifique, aura une station aux îles Fanning et viendra se rejoindre en Australie à la première extrémité. Les colonies australiennes ont voté un million de francs, et le Canada 500000 francs, pour l'établissement de ce *câble Impérial* dont tous les points d'atterrissement seront sur le sol britannique. Le devis total s'élève à 125 millions de francs.

Nous ne pouvons sans doute espérer rivaliser avec une telle concurrence, mais nous nous devons à nous-mêmes de ne pas rester éternellement les bras croisés et attendre pour agir que nos colonies soient menacées.

CHARLES LAROCHE.

UN PROJET DE LOI

RELATIF AU CONTRAT D'ASSOCIATION

La loi sur les associations, tant de fois promise et tant de fois renvoyée à une date ultérieure pour donner la préférence à des mesures politiques d'une utilité peut-être contestable, vient enfin de voir le jour, sous forme d'un projet de loi sur les associations, que le gouvernement vient de déposer mardi dernier à la Chambre.

Que faut-il en penser au juste? Nous voudrions le dire en peu de mots, aussi clairement que faire se peut en ces matières, et dans un esprit de sérieuse impartialité.

I

Sans contestation possible, la nouvelle disposition législative constituerait un double progrès. Tout d'abord — et ceci est peut-être moins sujet à contestation — elle marque un *progrès juridique et social*. Désormais, pour fonder une association, même de plus de vingt personnes, aucune autorisation préalable ne sera nécessaire. D'après ce projet, tout groupe de citoyens pourra créer une société dans un but quelconque, religieux, politique ou philosophique.

Voilà la grande innovation de ce projet et cette réforme est en même temps une amélioration considérable de la législation existante. Pour le comprendre, il suffit de rappeler quelques faits et quelques principes. Notre pays est le seul grand pays jouissant d'institutions libres où l'autorisation administrative soit encore nécessaire pour s'associer. Ce régime, tempéré par l'arbitraire, ce qui n'est pas de nature à le recommander à notre admiration, n'existe ni en Angleterre, ni en Autriche, ni en Belgique, ni en Suisse, ni dans les Pays-Bas, ni aux États-Unis. Il faut savoir le reconnaître, notre législation en général frappe de suspicion, non pas seulement telle association particulière, mais le principe même de toute association, en dehors des associations commerciales. On peut dire sans exagération qu'en France, depuis les excès révolutionnaires, l'esprit juridique a, sur ce point, singulièrement rétrogradé, et il est devenu chez nous de droit public qu'une association ne peut exister qu'en vertu d'un acte de l'autorité. Le principe contraire avait été implicitement admis par la Révolution et l'article 14 du décret du 1er juillet 1791 se bornait *à régler* le droit d'association en établissant qu'il suffisait d'une simple déclaration pour fonder une société quelconque. La Constitution de 1791 considérait comme un droit naturel la faculté laissée aux citoyens de s'assembler en respectant les lois de la police; la Constitution de 1793, dans son article 7, allait plus loin en reconnaissant catégoriquement le droit d'association; mais, malheureusement, en proclamant les droits de l'individu, elle oublia les droits de la société, qui doit pourvoir à sa propre conservation. Pour longtemps, elle compromit le droit d'association en n'établissant aucune restriction au droit de manifester *son opinion par toutes sortes de manières.*

Les excès de l'anarchie furent tels que, dès le lendemain de la réaction thermidorienne, des restrictions nombreuses furent apportées à l'exercice de ce droit. Ce qui est certain, c'est que le souvenir de cette période anarchique pesa sur la pensée du législateur de 1810 et peut-être le décida à supprimer en fait le droit d'association. En effet, le code pénal soumit à l'autorisation préalable toute association de plus de vingt personnes; mais dès 1830 l'article 291 du code pénal fut l'objet d'attaques nombreuses et M. Guizot, tout ministre de l'Intérieur qu'il était, ne se gênait pas pour déclarer du haut de la tribune que cet article était mauvais et qu'il ne devait plus figurer dans la législation d'un peuple libre. Malheureusement les événements politiques et les préoccupations du moment étaient contraires à cette réforme et la loi du 10 avril 1834 vint fortifier, au contraire, les dispositions du Code pénal. Sans doute, depuis cette époque la loi de 1865 sur les associations syndicales, la loi sur les syndicats professionnels de 1884 ont apporté des dérogations importantes à la dureté de la loi pénale. On sentait depuis longtemps le besoin de réagir contre une législation qui est un véritable anachronisme. Aussi, de nombreuses propositions, tendant à la réforme de la loi en vigueur, ont vu le jour sous la troisième République et il suffira de citer, pour fixer la mémoire, les propositions de loi Tolain, Berthaud, Dufaure et celle de M. Waldeck-Rousseau.

L'erreur qu'ont commise tous les régimes politiques qui se sont succédé depuis la rédaction du code pénal consiste à confondre deux idées qui sont pourtant bien distinctes : *l'autorisation* et la nécessité d'*une surveillance* de la part du gouvernement. Les excès révolutionnaires, les dangers que la liberté d'association, dans un pays aussi divisé que le nôtre, peut faire courir à l'ordre moral et à l'ordre matériel de la patrie impliquent la nécessité de cette surveillance sous forme de mesures préventives et répressives, mais n'entraînent nullement la négation du droit d'association, ou, ce qui revient au même, la nécessité d'une autorisation préalable.

Le fait indéniable c'est que cette liberté existe dans beaucoup d'autres pays sans que l'on se soit cru obligé d'imposer la nécessité de cette autorisation et sans porter atteinte au droit souverain de l'État qui exerce toujours une stricte surveillance. Le raisonnement qui consiste à exclure l'usage par la crainte de l'abus est aussi puéril qu'il est contraire à nos véritables intérêts. On pourrait avec la même logique proscrire le droit de réunion, le droit de vote, la liberté de la presse et la liberté des cultes, etc. Après tout, le droit pour les individus de pouvoir s'associer, c'est-à-dire la faculté de combiner leurs forces, est un droit primordial, nous dirions naturel, si ce mot ne prêtait à l'équivoque.

Les adversaires du régime actuel de l'autorisation préalable ont beau jeu à montrer que sous le soleil de la troisième République nous ne jouissons pas encore de cette élémentaire liberté. Et que l'on ne joue pas sur les mots, que l'on ne vienne pas nous dire qu'exiger une simple autorisation pour pouvoir s'associer ce n'est pas supprimer le droit même d'association ; en réalité, soumettre l'exercice d'un droit à une autorisation préalable, c'est octroyer plus ou moins arbitrairement une faveur.

La vérité est que la liberté d'association, étrangère à notre manière de comprendre le droit public, l'est encore à notre conception traditionnelle du droit privé, lequel est essentiellement individualiste. En voulez-vous la preuve ? Prenez, par exemple, ce type du droit privé, la propriété. Aux regards du code, la propriété se définit le droit de jouir et de disposer d'une chose d'une manière absolue : article

544 du Code civil. Mais si ce droit est absolu, il tombe sous le sens qu'il ne peut être qu'individuel, car si plusieurs volontés sont en concurrence, comme dans l'association, aucune ne pourra être souveraine.

C'est dire aussi combien cette manière de comprendre la propriété est étroite et égoïste. La propriété ainsi conçue s'incarne dans l'individu et notre droit civil paraît oublier les groupements, l'organisation, et semble méconnaître le lien de la solidarité. Je suis propriétaire : j'exerce sur l'objet de ma propriété un droit tel qu'il exclut par le fait toute obligation réciproque. Je semble dire : ma propriété ne regarde que moi, comme la vôtre ne regarde que vous-même. Si je consens à contracter avec mes semblables et à m'obliger vis-à-vis d'eux, c'est uniquement poussé par une raison matérielle inéluctable dès que je veux réaliser ou partager les bénéfices. C'est à propos de cette notion de la propriété que l'on pourrait répéter le vers, en le modifiant :

Où le droit a germé, l'égoïsme a sévi.

Notre droit est si profondément individuel et nous avons si peu la notion vraie du droit d'association que, pour permettre aux établissements publics ou d'intérêt public de vivre, force a été de recourir à une fiction juridique et de leur donner la personnalité morale, c'est-à-dire de les constituer à l'état d'individualité. D'où vient cette erreur passée à l'état de préjugé? Serions-nous, par hasard, plus âpres au gain, plus soucieux du lucre que l'Anglo-Saxon? Plus individualistes que le Germain? Nullement; mais c'est que notre manière de concevoir, aussi bien le droit public que le droit privé, est profondément romaine, et l'on sait que le droit romain n'a jamais bien compris le droit d'association. Aussi bien, il règne comme un perpétuel malentendu entre les notions fondamentales de notre droit et les aspirations de nos temps modernes, entre le vieux droit quiritaire et égoïste et le droit issu de la Révolution et imprégné de christianisme. Cette indépendance exagérée des individus les uns à l'égard des autres prend de plus en plus l'aspect d'une grande injustice. Au lieu de servir de ciment aux divers éléments de la société et de préparer la voie à une pénétration réciproque des forces sociales, il semble que notre droit, par excès d'individualisme, contribue à creuser un abîme entre les classes.

II

Voilà le mal qu'il fallait signaler et dont il serait difficile d'exagérer les conséquences. Il s'agit seulement de nous demander s'il existe un remède qui ne soit pas un simple palliatif. Publicistes et sociologues ont proposé diverses formules contre ce cas de pathologie sociale; mais, disons-le tout de suite, les remèdes préconisés aggravent souvent le mal ou engendrent d'autres maladies. L'école socialiste, en prenant ce mot dans son acception la plus large, imagine, pour parer aux injustices d'un droit individuel sans contrepoids, d'absorber l'individu dans l'État. Comment échapper à l'évidence que cet être de raison que l'on appelle l'État, englobant toutes les individualités, n'est autre chose qu'une sorte d'individu hypertrophié, monstrueux, et, qu'en voulant réduire l'individualisme à de justes limites, c'est son triomphe définitif que l'on assure? Si l'absence de l'esprit et du droit d'association livre les faibles à l'arbitraire des forts et a pour résultat d'empêcher l'essor de l'individu, l'étreinte brutale d'une organisation collectiviste aboutirait nécessairement au même résultat. L'école socialiste, irréfutable dans ses critiques, est dans l'erreur quant au système qu'elle propose, et tout en poursuivant avec une parfaite sincérité l'affranchissement de l'individu, elle n'aboutit qu'à le supprimer. A l'extrême opposé, l'école individualiste de toutes nuances, redoutant les usurpations de l'État, tombe dans un autre excès. Elle s'obstine à ne voir dans l'État que le gendarme et qu'un percepteur d'impôts; elle s'attarde aux lieux communs de l'ancienne école libérale et s'inscrit en faux contre ce principe, aujourd'hui scientifiquement établi : la solidarité sociale.

La vérité est que la seule solution de cette difficulté se trouve dans la *liberté d'association*, dans le libre groupement des individus, dans l'organisation spontanée des forces sociales, c'est-à-dire, dans un système de droits et d'obligations réciproques librement consentis. Le rôle de l'État doit consister ici à aider, à stimuler la formation de nouvelles associations et l'organisation des intérêts économiques en présence de l'anarchie existante. Seul ce système assure à l'individu tous les avantages de l'association sans exiger de lui aucun sacrifice qui soit de nature à porter atteinte à ses droits essentiels. Grâce à la liberté d'association, les individus pourront réaliser le principe de solidarité sous ses formes à la fois les plus simples et les plus bienfaisantes. Tout d'abord, l'organisation toujours plus complète de la mutualité assurant à ses membres protection et sécurité; en second lieu, l'organisation de la propriété collective — organisation qui n'a rien de commun avec le collectivisme — dont les formes sont si souples et si variées; la propriété individuelle se verra imposer des conditions qui atténueront la rigueur de son principe et qui par leur utilité justifieront son existence. En troisième lieu, le développement intense de *la vie corporative* qui fera passer du domaine de la morale privée dans les sphères du droit des obligations qui relèvent aujourd'hui de l'arbitraire individuel : as-

sistance, droit au travail avec son corrélatif de pénalités contre la paresse incorrigible, etc. En effet, il faut le répéter : sans l'association il est impossible de trouver une formule pratique du contrat de travail et de louage de services, et c'est l'évidence même puisque à l'heure actuelle les contractants, ouvriers et patrons, employés et employeurs, ne sont unis que par les liens des intérêts, intérêts, en l'espèce, nécessairement contraires.

Grâce à la liberté d'association, les minorités ne seront plus écrasées, car à côté de la grande association des majorités, qui constitue l'État, les minorités associées deviendront le plus solide appui des libertés nécessaires. A côté de l'association des intérêts matériels, il y aura l'association des intérêts moraux. Enfin, la liberté d'association assurera à la longue le progrès normal de la législation puisqu'il est prouvé que la meilleure loi est encore celle qui se borne à enregistrer la coutume. Grâce à la pratique de l'association, le principe de solidarité pourra être traduit en règles de droit et prendre corps dans des réformes d'autant plus sages, d'autant plus efficaces qu'elles ne feront que sanctionner ce qui existait déjà.

C'est ce qui fait le projet de la nouvelle loi. Le rôle de l'État se réduira désormais à constater l'existence des associations, à dresser en quelque sorte leur acte de naissance, à exiger d'elles qu'elles aient un état civil régulier qui les fasse connaître. Cette intervention de l'État est naturelle et légitime, et il ne saurait sans faillir à sa haute mission renoncer à ce droit de contrôle et de surveillance. En exigeant la déclaration et le dépôt des statuts, il se borne à demander aux associations de constater leur identité : qui êtes-vous, que faites-vous, que voulez-vous? C'est sage et c'est prudent. En même temps, des mesures fiscales, fort critiquées par tous ceux dont l'intérêt évident est de voir continuer l'état de choses actuel, rendront possible et efficace ce droit de haute surveillance. Les sophismes intéressés des adversaires du projet et leurs appels hypocrites à la liberté n'auront pas le droit de nous émouvoir. Autre chose est d'astreindre toute association à une autorisation préalable et autre chose de faire subir au droit d'association une fois reconnu, et comme à tous les autres droits les restrictions exigées par l'intérêt suprême du pays.

Le projet de loi en question pourvoit à cette nécessité et constitue de la sorte une *mesure de défense sociale* devenue plus nécessaire que jamais. Comment, avec le désarroi qui règne dans les esprits, avec les divisions profondes qui déchirent la vie morale de notre patrie, avec l'existence de cette puissante association qui s'appelle l'Église, ne pas prévoir des éventualités redoutables ? C'est un axiome de sociologie de dire que toute association hostile aux institutions d'un pays est non seulement une cause permanente de ruine mais encore la négation même du droit d'association, puisque l'organisation politique actuelle d'un pays est le résultat légal de ce droit d'association. Il serait donc puéril de soutenir qu'un gouvernement quel qu'il soit pourrait ou devrait laisser se fortifier, à l'ombre d'une prétendue légalité, des causes de destruction qui minent sourdement ses institutions.

Libre à l'école réactionnaire, sous couleur de libélisme, de crier à la tyrannie et d'affecter de voir dans cette œuvre de conservation et de légitime défense une atteinte à la liberté. Avec Taine nous admettons, nous aussi, la nécessité d'opposer à nos États modernes fortement centralisés le système des corps et des associations intermédiaires, servant de trait d'union entre les individus, simples atomes, et l'État. Ces associations intermédiaires, en effet, contribuent à l'organisation des forces sociales d'un pays ; elles présentent le double avantage de continuer la tradition, dans ce qu'elle a de légitime et par conséquent de vivant, d'enraciner l'individu et d'être un puissant instrument pédagogique pour l'homme et le citoyen.

Mais, pour que ces collectivités intermédiaires puissent servir à leur véritable fin, encore faut-il opposer à leurs empiétements et à leurs tendances menaçantes pour l'État, qu'elles finiraient par désagréger, une double digue : empêcher, par des mesures fiscales et de police appropriées, que ces groupements ne deviennent dangereux par leur puissance et leur durée; en second lieu, empêcher toute entreprise de leur part sur la liberté individuelle, rompre la maille des engagements que les individus, en devenant membres de ces associations, pourraient prendre et qui auraient pour effet soit d'étouffer leur liberté, soit de les rendre étrangers aux intérêts et aux institutions fondamentales de l'État.

Le projet de loi que nous étudions s'efforce de parer à ce danger en édictant certaines restrictions. Toutes les législations étrangères, celles spécialement qui admettent depuis longtemps la liberté d'association, règlent étroitement l'exercice de ce droit. C'est ainsi que le Code pénal allemand punit de l'emprisonnement « toute participation à une association dont l'existence, l'organisation et le but doivent rester secrets ou dont les membres s'engagent à obéir à des chefs inconnus ou à obéir aveuglément à des chefs connus ».

Deux distinctions s'imposent, bien qu'on les oublie souvent et que par cette omission l'on confonde des choses différentes : la question du *droit de s'associer* et la question de *la personnalité légale de l'association*. L'on comprend très bien que l'État reconnaisse à un groupe de citoyens le droit de s'associer sans que ce droit entraîne *ipso facto* l'existence de la personne juridique.

Tout projet de loi sur les associations, vraiment pratique, devra s'établir sur cette distinction fondamentale.

La personnalité juridique implique des droits considérables, exorbitants, des droits naturels. Aussi bien, aucune des législations étrangères n'accorde aux associations la liberté illimitée de recevoir des dons et des legs, et des règles spéciales ont été établies pour les congrégations religieuses.

Le législateur, en édictant des dispositions prohibitives, conciliera, nous l'espérons, le souci de la liberté individuelle avec les droits essentiels de l'État et les intérêts de la patrie.

M. Aguiléra.

THÉATRES

Théâtre-Antoine : *le Père naturel*, comédie en trois actes de MM. Ernest Depré et Paul Charton. — Odéon : *Chêne-cœur*, pièce en quatre actes, de M. Maurice Soulié. — Gymnase : *Petit Chagrin*, comédie en trois actes, de MM. Maurice Vaucaire et Pierre Veber.

Je partage la sympathie de M. du Tillet, — que je suis appelé à suppléer ici momentanément, — pour M. Antoine et son œuvre. Ce diable d'homme, comme disait Sarcey, qui l'aimait beaucoup aussi, a rendu un service éminent à l'art dramatique en fondant le Théâtre-Libre, qui a permis à toute une école, — l'école de Becque, — d'arriver à la scène. Mais il a une qualité plus rare, la plus rare de toutes chez les novateurs et les inventeurs. Il n'a pas été hypnotisé par son invention. Parce qu'il avait été le premier et à peu près le seul à jouer des « comédies rosses », il ne s'est pas cru obligé de fermer sa porte à tous les autres genres.

On ne sait trop auquel appartient la pièce de MM. Ernest Depré et Paul Charton; en tout cas, ce n'est pas au genre ennuyeux. Les auteurs, qui sont gens d'esprit et qui avaient une idée intéressante, n'avaient pas à craindre d'ennuyer. Ils l'ont craint tout de même, très visiblement. Cela est à l'éloge de leur modestie. Mais les efforts qu'ils ont faits pour échapper à ce péril imaginaire ont été cause qu'ils n'ont vraiment pas mis assez de gravité dans cet examen d'une question grave. Leur sujet rappelle Dumas fils, et la façon dont ils le traitent fait penser à Labiche. Leur pièce est comme qui dirait un vaudeville à thèse. Et ils en ont éprouvé un double inconvénient. Certains spectateurs, empoignés par la thèse, ont jugé le vaudeville déplacé, tandis que d'autres ont été trop égayés par le vaudeville pour être en état de prendre la thèse au sérieux.

Barentin est un riche bourgeois de Nemours qui à cinquante-cinq ans, a épousé une jeune fille, Clotilde, qui n'en a que vingt. Elle est nerveuse, Clotilde, elle s'agite, elle ne tient pas en place. Pendant que Barentin pêche à la ligne ou dort dans son fauteuil, elle fait de longues excursions, à cheval ou à bicyclette, à travers la campagne. Ces rêveries d'une promeneuse solitaire donnent prise aux médisances provinciales, et elles ne laissent pas d'être inquiétantes pour Barentin. Celui-ci a un neveu, Paul, qui est explorateur de son métier, et qui nous revient du Soudan pour être psychologue. Il faut, explique-t-il à son oncle, que l'imagination d'une femme soit occupée. Elle ne peut l'être que par l'amour conjugal, — dont il ne saurait être question en l'espèce, — par l'amour maternel, — or Barentin, après dix-huit mois de mariage, n'a pas d'enfant et n'a plus guère d'espoir d'en avoir, — ou, enfin, par l'amour tout court. Cependant tout n'est pas perdu pour Barentin. Un amour idéal et platonique, pour un grand homme ou pour un absent, peut suffire à la rigueur. Lord Byron, Lamartine, Garibaldi, le général Boulanger, ont été les bienfaiteurs de nombre de maris qu'ils ne connaissaient pas. Ils sont morts et démodés. Quelqu'un de bien vivant conviendrait mieux à Clotilde. « Mais, j'y songe, dit Barentin à son neveu Paul, pourquoi ne serait-ce pas toi ? Tes histoires de rois nègres et de forêts vierges intéressent déjà ta tante; tu exerces la profession qui a succédé, dans l'emploi des jeunes premiers, aux ingénieurs de Georges Ohnet; et tu repars ce soir pour le lac Tchad ! » Paul se fait un peu prier, puis accepte, non sans penser qu'il y a plus de mérite que Barentin n'a l'air de le croire, car Clotilde est bien jolie. Il « allume » donc consciencieusement sa jeune tante, par dévouement à l'honneur de la famille.

Et la scène est charmante, encore qu'un peu risquée. Il s'efforce de persuader à Clotilde qu'il est sincère, et de se persuader à lui-même qu'il ne l'est pas.

Ce dédoublement est rendu avec un irrésistible comique par M. Dumény. Et peu à peu, plus il s'évertue à duper Clotilde, plus il se prend, malgré lui, à ce jeu, qui ne tarderait pas à devenir terriblement dangereux... pour Barentin. Ah ! heureusement que Paul part dans une heure !... Voici le moment d'aller à la gare. La voiture est avancée. Paul se hâte. Et crac ! il fait un faux pas, attrape une entorse; il en a pour un mois à rester chez Barentin. Pauvre Barentin !

Le premier acte, plein de reparties spirituelles et de détails inénarrables, fait presque un tout à lui seul. Lorsque la toile se relève pour le second acte, quinze mois se sont écoulés. Clotilde est mère d'un gros garçon, en qui Barentin met son orgueil et toutes ses complaisances. Le brave homme est tou-

chant dans ce personnage de père rayonnant et asservi. C'est une figure à la Dickens. Il inspire une sympathie sans mélange. Le public ne pensé plus du tout à l'explorateur. Lorsque celui-ci revient de son Afrique centrale, lorsque nous apprenons que le poupon est le résultat de son entorse du premier acte, ce Paul fait l'effet d'un insupportable gêneur. Tout le monde donne raison à Clotide qui ne veut plus le connaître, qui le supplie de retourner dans ses déserts, de ne pas commettre d'imprudences, de ne pas briser sa vie, à elle, le naïf bonheur de Barentin et l'avenir de l'enfant.

Nous voici bien entrés, enfin, dans le vif du sujet. La question est maintenant posée entre le père naturel et le père légal. Seulement, la pièce ayant été jusqu'ici ce que les auteurs l'ont faite, poser la question, c'est la résoudre. Il est évident que Paul n'a qu'à disparaître. Le public n'a pas moins envie que Clotilde d'en être débarrassé. Et lorsqu'il entreprend de lui tenir tête, de s'imposer à elle, de réclamer les prétendus droits de sa paternité de hasard, cet Africain récalcitrant est tout à fait ridicule et parfaitement odieux.

Ce n'est pas ce qu'ont voulu les auteurs, et ils avaient raison de vouloir autre chose. Pour que leur ouvrage eût une réelle envergure philosophique, il aurait fallu que le pour et le contre fussent plaidés à fond, que le père naturel et le père légal représentassent chacun sa cause avec une égale dignité, que Paul fût aussi sympathique que Barentin et parût aussi fondé à réclamer l'enfant. Nous aurions eu ainsi un cas de l'éternel conflit de la nature et de la société, lequel est bien le drame essentiel de l'histoire de l'humanité, depuis que le second terme de l'antinomie a été introduit par les plus lointains linéaments de civilisation. Et peu eût importé, au théâtre, que l'une ou l'autre conclusion triomphât au dénouement. La beauté et le pathétique de l'œuvre eussent été assurés par la noblesse égale des deux concurrents, et soit que l'un ou que l'autre eût été sacrifié, soit qu'ils eussent été torturés tous les deux, — ou tous les quatre, en comptant la mère et l'enfant, — ces malheurs auraient apparu comme le résultat d'une fatalité supérieure aux hommes, qui exploite contre eux leur faiblesse et ne leur tient pas compte de leur bonne volonté.

MM. Depré et Charton ont expié la timidité qui les avait déterminés, par peur d'être arides, à être trop plaisants. Ce n'est point par pédanterie de collège qu'on soutient la règle de l'unité de ton, que l'on blâme le mélange du drame et du vaudeville. Parce qu'ils ont été vaudevillistes au premier acte, les auteurs du *Père naturel* nous ont montré leur explorateur comme un fantoche et ont ainsi miné par la base l'une des deux thèses dont le choc faisait le sujet de leur pièce. Et du même coup, — seconde catastrophe issue de la faute initiale, — ils ont tari l'intérêt de toute la seconde moitié de cette pièce.

Puisque nous avons pris parti, dès la scène entre Clotilde mère et Paul retour d'Afrique, c'est-à-dire dès le commencement du deuxième acte, il était inutile que la fin de ce deuxième acte et le troisième tout entier fussent employés à nous ancrer dans une opinion dont nous sommes d'ores et déjà résolus à ne pas démordre. C'est fini. Le vote est acquis. Le fameux principe du Code : *Is pater est quem nuptiæ demonstrant*, — du moins en ce qui touche l'affaire Paul contre Barentin, — a désormais notre approbation.

Avec quoi les auteurs ont-ils rempli ces scènes superflues? Barentin découvre la vérité, et son chagrin nous émeut encore. Il s'indigne, et nous comprenons. Puis il s'aperçoit que le Code ne lui donne aucun moyen régulier de se débarrasser de l'enfant. Enfin, après s'être mis fort en colère, il s'adoucit peu à peu, il est repris par ses habitudes, par le goût de son intérieur confortable, de son billard, de sa cave, — et même, en dernier lieu, par l'affection qu'il avait accoutumé de porter à l'enfant. Hélas! nous tombons mal à propos dans la comédie rosse, et après avoir manqué complètement le plaidoyer du père naturel, les auteurs affaiblissent et ridiculisent celui du père légal. Car Barentin pouvait faire valoir de fortes raisons, se défendre victorieusement, établir avec éloquence qu'un enfant appartient en somme à celui qui l'aime le mieux et s'est donné le plus de mal pour lui. La physiologie elle-même pouvait lui fournir des arguments. Les auteurs lui font dire : « Après tout, ce petit, il me ressemble », et ils croient faire un mot cruel. C'est, sinon une vérité nécessaire, du moins une vraisemblance scientifique. Le premier homme qu'une femme ait aimé laisse souvent sur elle une empreinte si profonde, que des enfants d'un second lit, après veuvage de la femme, ressemblent parfois au premier mari défunt. Et Barentin n'est pas mort, et sa femme repentante a passé les mois qui ont précédé la naissance de cet enfant à lui revenir, à lui, Barentin, à vivre familièrement, amicalement avec lui, et à oublier le père naturel et son erreur d'un jour.

Au total la pièce est donc à peu près manquée. Mais il a fallu pour l'écrire telle quelle plus d'originalité, d'esprit et, en un mot, de talent qu'il n'en est communément dépensé dans des ouvrages soulevant de bien moindres objections.

M. Antoine est un Barentin admirable d'un bout à l'autre, et le rôle est singulièrement varié. Mlle Bellanger est une charmante Clotilde. Il y a une autre Clotilde, celle de la *Parisienne*, où j'aimerais qu'elle s'essayât. MM. Gémier, Arquillière, Marsay sont ru-

biconds et prudhommesques à souhait, dans des rôles épisodiques de bourgeois à la Daumier.

Un lever de rideau en deux actes, *les Girouettes*, de M. Maurice Vaucaire, avait paru froid. C'est le poncif de l'école du Théâtre-Libre, qui a le sien, comme toutes les écoles.

***

Chênecœur, de M. Maurice Soulié, est une œuvre honorable, mais grise et indécise. D'Orcheize, qui faisait la cour à Mme Chalindret, se laisse marier à Huguette de Chênecœur. Qui aime-t-il? On n'en sait rien. Huguette, petite campagnarde, a des goûts différents de ceux de son parisien de mari et identiques à ceux d'un hobereau des environs, son cousin. Qui aime-t-elle? son cousin ou son mari? On n'en sait rien. Et Mme Chalindret arrive au château de Chênecœur, et son flirt avec D'Orcheize recommence. Elle n'a pas de rancune. D'Orcheize lui offre de partir avec elle pour une autre patrie. Elle accepte. Puis elle refuse. Et enfin D'Orcheize revient à sa femme, qui l'aime décidément. Soit! Mais pourquoi ces choses et non pas d'autres? Tout cela est peu expliqué.

Une petite observation à côté. Les auteurs de comédies sont souvent mal inspirés lorsqu'ils parlent musique. M. Maurice Soulié, nous voulant montrer la rusticité de son Huguette, nous dit qu'elle aime les romans de Montépin et les valses de Strauss. Quel rapport? Les valses de Strauss, outre qu'elles n'ont rien de rural, sont des merveilles en leur genre. Becque, à la fin du premier acte des *Corbeaux*, blague la *Dame Blanche*. La *Dame Blanche*, de l'aveu de Wagner lui-même, est un chef-d'œuvre, MM. Vaucaire et Veber se gaussent du *Chalet*, dans leur nouvelle pièce, à laquelle j'arrive ; cela n'empêche pas que le *Chalet* ne soit un bijou.

***

Et cela n'a pas empêché non plus cette comédie de MM. Maurice Vaucaire et Pierre Veber, *Petit Chagrin*, d'avoir remporté le succès le plus franc et le plus mérité. La nouvelle direction du Gymnase, pour son coup d'essai, a fait un coup de maître.

Petit Chagrin a rappelé à tout le monde les *Amants* de Maurice Donnay, qui étaient de la lignée des comédies de Meilhac, lequel était en quelque sorte le Renan du théâtre contemporain. C'est la même philosophie, qui n'admet ni les larmes, ni le rire, ni même le rire à travers les larmes, mais seulement le sourire et la mélancolie, ce que M. du Tillet a appelé « l'ironie mouillée ». Les écrivains de cette famille ne sont assurément pas optimistes et ils ne doutent point que l'homme ne vaille pas cher. Mais ils ne sont pas non plus pessimistes et misanthropes, à la façon de Becque. Ils trouvent bon de voir clair et de n'être pas dupes; mais ils n'estiment pas que les choses aient assez d'importance pour qu'on s'en afflige ou qu'on s'en indigne si fort. Une bienveillance sans illusions, une indulgence amusée, l'idée que tout étant vanité on a le droit de préférer sans remords les plus agréables de ces vanités, un épicurisme tendre, telle est à peu près l'atmosphère morale qu'on retrouve dans les divers ouvrages de ces esprits charmants. Leur grâce légère ne semblait guère faite pour le théâtre, qui vit de situations nettes et d'affirmations tranchées, où le public a besoin, si l'on me permet l'expression, de croire que c'est arrivé, et d'être convaincu que cette croyance a été partagée par l'auteur. Le public a horreur des personnages qui se moquent d'eux-mêmes, parce qu'il les soupçonne d'être capables de se moquer de lui. En outre, comme ces personnages désabusés estiment que rien ne vaut la peine de faire des histoires, il en résulte des pièces sans intrigue, des pièces « où il ne se passe rien », c'est-à-dire purement psychologiques. C'est très beau, mais très dangereux.

Maurice Donnay a évité le premier écueil, dans *Amants*, en indiquant que son ironie était de surface et en accentuant la note sentimentale. Cela a fait une « ironie mouillée », plus mouillée qu'ironique. « Vous me croyez incapable d'un sentiment véritable et profond, dit Vétheuil, parce que j'ai toujours l'air de me moquer de moi-même... mais ce n'est pas une raison. » Et Claudine lui répond : « Oh! je sais bien... je suis persuadée qu'avec vos airs de bon blagueur vous devez parfois être très tendre, très petite fleur bleue. N'est-ce pas que vous êtes très sentimental?... » (Acte I, scène VIII) (1). La blague n'est plus que dans la forme. L'émotion reste. M. Catulle Mendès appelle Maurice Donnay « l'inventeur des amants qui ne s'aiment pas ». Vétheuil et Claudine ne s'aiment pas? Allons donc! Ils s'adorent, et ils souffrent atrocement lorsqu'ils se séparent. Mais ce sont des amants qui ne font pas de phrases.

De même, dans le *Petit Chagrin* de MM. Vaucaire et Veber, il y a deux femmes, dont Georges Breteau veut quitter l'une pour épouser l'autre, et qui, toutes deux, l'aiment profondément. Oh! celle qui sera vaincue fera bonne contenance, mais elle aura le cœur brisé. Et Georges lui-même, tout veule et tout hésitant qu'il soit, sorte d'Adolphe boulevardier, il est si éloigné de la sécheresse de l'âme qu'il les aime au fond toutes les deux et qu'il ne se décidera pas pour l'une sans éprouver un déchirement à rompre avec l'autre. — Que ne les garde-t-il toutes deux? diront les moralistes ultra-modernes. Et le futur

(1) 1 vol. (Offendorff).

beau-père de Georges, quelque vexé qu'il soit d'avoir aperçu le fiancé de sa fille en compagnie galante à la fenêtre d'un cabinet du restaurant de Madrid, borne ses reproches à ceci : « Quand on se marie, on pourrait au moins demander à sa maîtresse trois mois de congé ! »

Les auteurs n'ont pas osé adopter cette solution, qui était, je crois, au fond de leur pensée, et qui pourrait bien être la plus conforme à la vérité de notre pauvre vie. Je ne le leur reproche pas. Le public, d'autant plus moral au théâtre qu'il l'est moins à la ville, se fût peut-être révolté. L'objection solide, c'est que le dénouement donne la victoire à la fiancée, après que les auteurs ont induit le spectateur à désirer celle de la maîtresse.

La première, Lucie Renouard, est une figure un peu pâle, un peu banale, et qui ne joue pas un grand rôle dans la pièce. On ne s'explique pas que Breteau y tienne tant. Au contraire, tout le second acte, le meilleur, appartient à Mimi Foy (de l'Odéon), et si elle ne gagne pas son procès auprès de Georges, elle le gagne auprès du public. C'est un enchantement que ce second acte, l'acte du restaurant de Madrid, par un soir d'été, avec la grisante musique des tziganes à la cantonade. Georges et Mimi dînent ensemble pour la dernière fois. Mimi souhaite passionnément le retenir, lui arracher le renoncement au mariage qui les doit séparer. Elle évoque avec une fine poésie les joies de leur passé. Mais elle ne se leurre guère sur ce qui l'attend. Et Georges ne renonce pas sincèrement au mariage, mais il faiblit, il s'attendrit, et il aime encore son amie, pas assez pour ne pas la faire souffrir, trop pour n'en pas souffrir lui-même... C'est, dans un milieu élégant et brillant, comme Meilhac les aimait, du Marivaux revu par Henri Heine, — Henri Heine qui, de ses grandes douleurs, faisait de petites chansons.

Cette pièce délicieuse est délicieusement jouée par Mlle Yahne (Mimi), qui est en passe de devenir une grande artiste. Mlle Brésil (Lucie) est charmante, et un peu inexpérimentée, ce qui n'est pas un grand crime à dix-huit ans. M. Gauthier est parfait de correction dans le rôle un peu ingrat de Georges Breteau.

Le spectacle commence par *les Pieds nickelés*, comédie en un acte de M. Tristan Bernard, qui avait été déjà jouée, il y a quatre ou cinq ans, au théâtre de l'Œuvre, par M. Lugué-Poe, et qui n'a pourtant rien de norvégien.

PAUL SOUDAY.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Les Dupont-Leterrier : Histoire d'une famille pendant l'Affaire, par ANDRÉ BEAUNIER (Société libre d'édition des gens de lettres).

Madame Claire Vignon à Madame Diebolt.

Vous rappelez-vous, mon amie, ces longues causeries que nous eûmes ensemble, en août dernier, sous les peupliers qui bordent la Cère, dans ce délicieux petit pays de Vic ! Vous veniez toutes les après-midi me retrouver près de la rivière, en robe bleue, coiffée d'un chapeau blanc, si nonchalante et si paresseuse que vous sembliez à peine éveillée. Le vent léger caressait vos boucles blondes, et du bout de votre ombrelle vous vous amusiez à pousser dans l'eau les cailloux que vos pieds heurtaient.

De quelle chose aurions-nous pu parler, sinon de l'affaire qui révolutionnait jusqu'à ce coin perdu du Cantal ? Oh ! sans doute, vous n'en connaissiez pas le premier mot, et vous vous en glorifiiez. Vous ne lisiez aucun journal ; les romans seuls vous préoccupaient, et votre toilette, et les succès qu'elle vous valait. Aussi étiez-vous une ardente nationaliste, doublée d'une âpre antisémite, et vous aviez d'amusants sourires entendus en parlant du traître, de l'étranger et du syndicat. Cependant, comme vous êtes toute bonté, vous m'écoutiez docilement, les yeux rêveurs un peu, et vous supportiez, sans trop de moue, la liste effroyable d'arguments et de preuves que je dressais chaque jour devant vous.

J'ai pensé à ces charmants entretiens, en lisant ce matin le premier roman qu'on ait écrit sur l'Affaire, et qui sommeille maintenant, tout coupé, sur la petite table de ma chambre, les *Dupont-Leterrier*, de M. André Beaunier.

Oh ! j'en entends bien qui vont s'écrier : « Eh quoi ! déjà un roman sur l'Affaire ! et le recul historique, qu'en faites-vous ? » Je revois même ce vieux professeur qui venait une fois par semaine nous poser des *colles* au lycée Sévigné sur les mémorables actions des Égyptiens, des Grecs, des Romains et des Francs, et qui nous répétait sans cesse que pour raconter avec fidélité une bataille, ou les négociations d'un traité, ou un changement de gouvernement, il faut attendre que cent ans au moins se soient écoulés. Alors seulement, disait-il, l'écrivain est libre de tout parti pris et rend à l'impartialité le culte que lui doit tout honnête historien. Et je crois volontiers qu'il aurait en l'espèce raison, si quelque citoyen de la bavarde République des Lettres avait composé sur ce drame passionnant un roman, qui, sous le masque de la fable, punirait les méchants, récompenserait les bons et ferait triompher la Jus-

tice et la Vérité, un roman enfin que l'auteur jugerait définitif. Je pense que les esprits ne sont pas encore tout à fait calmés et que nous conservons trop, au fond de notre cœur, l'amour de nos convictions de naguère, pour que l'un d'entre nous accomplisse déjà ce chef-d'œuvre.

M. Beaunier a évité ce reproche, et c'est pourquoi je vous enverrai son livre. Il est gai, vif et léger; il vous prendra trois heures, et vous le lirez en une après-midi, enfoncée dans un grand fauteuil, près d'un feu caressant. Vous aurez, j'en suis sûre, tout le temps le sourire sur les lèvres, et vous pourrez tout de même enfin parler désormais de l'Affaire en personne qui sait ce qu'elle dit.

Apprenez néanmoins auparavant quel est le sujet de ces trois cents pages.

Jeanne Dupont, fille d'un honorable et très riche négociant, a épousé François Leterrier, dont le père, austère magistrat démissionnaire, soigne à Paris les intérêts de Monseigneur le prétendant. Jeanne a des yeux bleus et des cheveux bruns, elle est active et paresseuse à la fois, et, sans cesse affairée, elle abandonne aussi vite une chose qu'elle avait mis de rapidité à s'y intéresser. François, au contraire, est calme, sans désir comme sans volonté, il est essentiellement médiocre. A la fin de leur voyage de noces, Jeanne remarque que son mari est un imbécile, et voilà un ménage de plus qui ne va que d'un pied, ou d'une aile, si vous préférez.

Que va devenir Jeanne? Elle se trouve sans occupation, puisqu'elle n'aime plus son mari. Heureusement l'Affaire est là, et Jeanne, sous la direction d'un professeur intellectuel, se passionne pour la Lumière. Elle parle dans une réunion politique, est interviewée et accepte une collaboration à *l'Aube*.

Vous devinez l'angoisse et la colère des Leterrier. Que va dire le Faubourg? que va dire Monseigneur? Mais bientôt Jeanne, agacée par les compliments de ses petites amies, irritée par les mensonges des reporters, effrayée de tout le bruit dont elle est la cause, change de sentiment et devient aussi convaincue de la culpabilité de l'accusé qu'elle l'était tout à l'heure de son innocence. Même un journal, *la Terre Natale*, a publié, pour expliquer ce revirement si brusque, qu'elle possédait d'exceptionnels secrets sur lesquels elle asseyait sa nouvelle croyance, et partout on ne parle que de ces terribles et mystérieux documents, qu'elle n'a pas, et qu'elle s'obstine naturellement à ne pas divulguer, malgré les menaces et les prières des deux partis. Elle est vraiment dans une embarrassante situation, elle s'affole, elle songe même à mourir, quand son père, grâce à ses relations, arrange tout et l'envoie, elle et son mari, en excursion jusqu'en Scandinavie.

Et voilà. Cet amusant sujet a servi à M. Beaunier à donner sur l'Affaire une humoristique histoire, où il n'a oublié aucun des incidents qui nous divertirent ou nous contristèrent. Rien ne manque à la collection des documents et des personnages. M. Beaunier a dû prendre des milliers de notes durant les deux années qui viennent de s'écouler, et son esprit malin n'a pas cessé d'observer amis et ennemis.

Il s'est plu ainsi à remarquer les infinies contradiction de nos actes, le peu de solidité de nos convictions, et le caprice de nos sentiments. Sans en avoir l'air, il a démasqué les petits intérêts qui se cachaient sous de grands gestes et des mots sonores, et tout le ridicule des gens trop vertueux ou trop braves. Qu'il nous mène dans le salon d'une baronne peu nationaliste, dans une soirée où l'on interroge les corps astraux sur le prisonnier de l'île du Diable, ou chez une bas bleu amie de l'uniforme, qu'il fasse jurer et sacrer le vieux commandant fanatique de sa culotte, ou discourir notre grand critique évolutionniste, il ne cesse d'observer et de railler. Et vous ne pourrez pas, mon amie, vous irriter contre lui : il se gausse de mes amis autant que des vôtres, et vous voyez que je suis sans rancune.

Je ne connais pas M. Beaunier. J'ignore s'il est brun ou blond, gras ou maigre, et il ne m'importe pas de le savoir, encore que j'aie quelque penchant à vouloir me représenter le physique des écrivains qui me plaisent. Je le tiens simplement pour un homme de beaucoup d'esprit, et j'aime son ironie, ni méchante ni perfide, qui s'amuse d'elle-même comme de ceux dont elle se moque.

Et pour vous qui chérissez le style clair et rapide, ce livre sera un régal. Je vous prie seulement de me le retourner quand vous l'aurez fini. Il est de ceux que je prête, en exigeant qu'on n'oublie pas de me les rendre.

Votre amie

CLAIRE.

Pour copie conforme :

PAUL ACKER.

Basile et Sophia, par PAUL ADAM (Ollendorff).

L'œuvre, sans cesse accrue, de Paul Adam, prend des allures d'épopée. Après l'immense aventure impériale, voici Byzance, l'effroyable cité de luxure et de philosophie, de barbarie sauvage et de subtilité, d'art merveilleux et de crime sanglant. Il semble que toutes les civilisations antérieures, orientales et romaine, l'hellénisme et l'Asie y soient venus agoniser dans un spasme prodigieux de volupté intense et mortelle. Paul Adam l'évoque tout entière, avec ses splendeurs et ses hontes, autour de cette étrange révolution de palais qui tira des écuries de l'Hippo-

drome Basile le Macédonien pour le placer sur le trône après l'assassinat de Michel l'Ivrogne. Ce drame d'ambition se déroule au milieu des fureurs mystiques des Manichéens et des Pauliciens; il se trame dans l'horreur de leurs messes noires, il éclate dans l'exaltation forcenée d'une ville en folie.

On ne saurait trop admirer l'effort que fait ce puissant écrivain pour renouveler le genre romanesque, car on était las vraiment des anecdotes mondaines et des psychologies quintessenciées. Le roman historique, il est vrai, n'est pas nouveau et les restitutions archéologiques sont généralement ennuyeuses. Mais Paul Adam n'est pas tombé dans cet inconvénient. Il ne s'est pas contenté de placer une aventure quelconque dans un décor savamment restauré, fait de documents plaqués et de fiches organisées. C'est un drame humain qu'il a raconté, c'est de la vie humaine qu'il a suscitée, s'épanouissant en un décor qui la traduit et qui l'exprime. Il n'a pas peint à la surface, mais c'est du fond même des passions que tout provient. Et c'est toute la sensualité des êtres, douloureuse, bestiale ou délicate, que suit, dans ses variations à travers le temps et l'espace, l'œuvre de Paul Adam, immense, touffue et merveilleuse.

Clara d'Ellébeuse, par Francis Jammes (*Mercure de France*).

Il y a, loin du boulevard et des bureaux de rédaction, dans une petite ville pyrénéenne, un vrai poète. L'œuvre de Francis Jammes, d'une émouvante sincérité, douce et passionnée, d'une mélancolie grave, d'un charme captivant, est digne d'admiration. Il faudra bien qu'on lui rende justice ! Sa Clara d'Ellébeuse « ou l'histoire d'une ancienne jeune fille » est un roman délicieux tout imprégné de nostalgie étrange et de délicate tendresse. Une aventure d'autrefois, du temps où nos grand'mères étaient de petites filles en grands chapeaux de fleurs, en robes de mousseline à ceintures de bleu céleste, — temps aboli, que nous n'avons pas connu et dont le souvenir pourtant nous reste, conservé par de chères mémoires d'aïeules. La maison de Clara d'Ellébeuse, alors déjà, était vieille; il y avait aux murs d'anciennes images, des portraits de grands-oncles qui voyagèrent aux Antilles, qui furent jeunes jadis et qui aimèrent. Tout proche est le cimetière avec ses tombes datées de morts lointaines. L'oncle Joachim y repose, et Laura Lopez, son amoureuse des îles américaines. Et sur la petite fille d'autrefois pèse tout ce passé : les anciennes amours, les aventures inconnues, déjà voilées d'oubli, troublent la petite âme, la hantent. Et c'est de l'inquiétude de ce passé qu'elle meurt, pauvre petite destinée qui n'a pas pu trouver à s'installer dans le présent, et qui s'en va, s'évanouit, devient elle-même du passé. Il y a des âmes de souvenir qui ne peuvent se déprendre des heures disparues et qui ne suivent pas le temps dans l'éternel abandon de sa course oublieuse.

Le Bonheur de Christiane, par Jean Rameau (Ollendorff).

Hubert Duplessis, jeune médecin aliéniste, a tant étudié les maladies nerveuses et mentales qu'il croit en apercevoir les symptômes en lui-même. Il se désole quand il oublie son parapluie dans un fiacre, s'inquiète des progrès de l'amnésie, expérimente ses réflexes, examine avec angoisse dans un miroir la dilatation de ses pupilles. L'amour subit qu'il éprouve pour une petite pensionnaire, Christiane de Prada, familièrement Cricri, le distrait de ses inquiétudes. On s'amuse beaucoup ; on va voir le bal des folles à la Salpêtrière. On va s'installer très gentiment à la campagne. On se mariera bientôt... On ne se mariera pas, parce que le docteur est repris de ses terreurs folles. Pour faire le bonheur de Christiane, il s'éloigne d'elle, feint de la trahir et lui destine un époux plus sain. Mais, le jour où Christiane épouse l'époux plus sain, Hubert Duplessis s'aperçoit qu'il se porte le mieux du monde, que ses craintes étaient chimériques, et qu'il aime passionnément Cricri et qu'en outre Cricri l'aime... Trop tard ! voici que sonnent les cloches de l'église pour la sortie des mariés. Alors Hubert Duplessis se jette dans l'eau, et l'eau le noie !

Cette aventure dramatique n'est pas triste du tout parce que M. Rameau la raconte en badinant. C'est presque un vaudeville, un vaudeville qui tourne mal. C'est sans conséquence, d'une lecture aisée, presque amusante, de la littérature qui ne fait pas mal à la tête, gentille, plaisante, un peu commune.

André Beaunier.

Memento. — Chez Ollendorff, *La vie véridique de William Shakespeare*, par Georges Duval. Etude documentée et, je crois, très savante, en tous cas originale et vivante. La même librairie publie une traduction en vers français des *Sonnets de Shakespeare* par Fernand Henry : une excellente introduction, des notes abondantes facilitent l'étude de ce texte compliqué. Deux importantes contributions à la littérature shakespearienne. — Chez Ollendorff encore, *Le Théâtre dans l'intimité* par J. et M. Dieulafoy. Ce volume contient une petite pièce tirée de Théocrite, *Nais*, — une autre empruntée au cantique des cantiques, *la Sulamite*, — deux farces du moyen âge, — un petit acte du commencement de ce siècle.

A. B.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Imprr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38505. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 22. 4e SÉRIE. — TOME XII. 25 NOVEMBRE 1899.

Mme ALFRED DE VIGNY

I

Deux poètes de ce siècle, et des plus grands, deux esprits du même temps, de même race et de même envergure, qui, sans se lier jamais par d'autres liens que ceux de la confraternité des lettres, ne cessèrent de s'admirer et de s'aimer, — Lamartine et Vigny, — épousèrent deux Anglaises.

La première, — Maria-Anna-Élisa, — se fondit en quelque sorte dans la vie de Lamartine dès qu'elle y fut entrée. Non seulement elle abjura le protestantisme pour être plus digne du poète catholique des *Méditations*, mais elle devint la muse des *Harmonies*, de *Jocelyn* et des *Recueillements*, en attendant que la révolution de Février, dont son mari fut le héros et l'Orphée, en fît une Petite Sœur des Pauvres ou, si vous aimez mieux, le Petit Manteau bleu des faubourgs.

Elle fut, comme Lamartine l'a dit dans son divin langage, « le lit d'ombrage et de fleurs » où s'écoula sa vie, son « abri dans la tourmente » et le « doux nom de son bonheur (1) ».

La seconde, qui répondait au nom poétique de Lydia, traversa la vie d'Alfred de Vigny à peu près comme le Rhône traverse le lac de Genève, sans s'y mêler pour ainsi dire. Elle lui inspira beaucoup de sympathie et d'affection, jamais d'amour. Quoiqu'il lui ait servi pendant trente ans, selon ses expressions, de garde-malade, de secrétaire perpétuel et d'interprète, il ne parvint jamais à se l'assimiler complètement. Elle continua à parler anglais, faute de pouvoir parler convenablement la langue de son pays d'adoption, elle resta Anglaise comme elle était restée protestante après son mariage.

Cette différence singulière entre deux natures de femmes qui s'étaient formées sous le même ciel, tenait elle à ce fait, que Mme de Vigny n'eut pas d'enfant ? Peut-être, car l'enfant n'est pas seulement un lien naturel entre les époux, le ciment et comme la clef de voûte de la maison de famille, il modifie souvent aussi le tempérament de la femme. Peut-être donc cette différence avait-elle une cause purement physiologique. L'amour, qui se plaît aux contrastes dans les rapprochements des sexes, n'avait peut-être pas trouvé son compte dans l'union de ce poète à l'âme de feu, aux sens affinés, avec cette Anglaise de tempérament froid comme son visage.

Ce qui le donnerait à entendre, c'est cette phrase significative que je relève dans le *Journal d'un poète :* « Les efforts naturels que feront les Français pour établir quelque chaleur, quelque mouvement dans des conversations entre nous Français et Anglais et Anglaises seraient toujours perdus. *C'est jouer de l'archet sur une pierre.* Ce qui manque à la vraie Anglaise, c'est précisément ce qui fait le fond de notre caractère, la gaieté dans l'imagination, le mouvement dans le sentiment. »

Ces lignes sont de 1844, postérieures par conséquent de dix-neuf ans à son mariage. Si on les rapproche de celles-ci sur Shakespeare : « Il ne suffit pas d'entendre l'anglais pour comprendre ce grand homme, il faut entendre le Shakespeare qui est une langue aussi ; le cœur de Shakespeare est une langue

(1) Poésie dédicace de *Jocelyn*.

à part (1) », — on en pourra conclure que Vigny était fatigué de *jouer de l'archet sur une pierre* et qu'il éprouvait le besoin de parler la langue de Shakespeare avec quelqu'un qui la comprenait, quand il se jeta dans les bras de Dorval.

C'est en 1824, à Pau, où il était en garnison, qu'Alfred de Vigny fit la rencontre de miss Lydia de Bunbury (2). Il avait alors vingt-sept ans et elle vingt-cinq, miss Lydia étant née à Demerary, dans la Guyane, le 6 avril 1799.

Il s'en éprit d'autant plus vite qu'elle était d'une beauté majestueuse et que son père, vieil original avec qui nous ferons connaissance un peu plus loin, ne voulait pas lui accorder sa main. N'oublions pas non plus qu'à cette époque Vigny était littérairement sous l'influence de lord Byron (3) et de Thomas Moore, lequel venait précisément de publier les *Amours des Anges* (4). En tenant compte de son état d'âme, il est donc permis de penser que ce fut la littérature autant que l'inclination ou la convenance qui favorisa son mariage. Elle devait d'ailleurs régner en souveraine maîtresse au sein de son foyer pendant la première moitié de sa vie conjugale.

II

A peine mariés, les jeunes époux partirent pour Londres. Mme de Vigny y possédait une assez nombreuse famille, dont un oncle paternel, le colonel Hamilton de Bunbury, qui devint plus tard gouverneur de la Jamaïque. Plus aimable que ne l'était son frère, le colonel se fit un véritable plaisir d'introduire M. de Vigny dans la société anglaise, et l'année suivante, à Paris, il le présenta à Walter Scott (1).

La lune de miel se passa en visites et en promenades où la curiosité chez Vigny tenait plus de place que le sentiment. Tous les matins, pendant que sa jeune femme vaquait aux soins de sa toilette, le poète d'*Éloa* s'en allait rêver dans la verte solitude de quelque parc londonien, et regarder sa propre image dans « les cygnes nageant le col un peu replié en arrière, les ailes à demi gonflées par la brise, sur un de ces lacs aux eaux transparentes et diamantées (2) » auxquels Théophile Gautier le comparait un jour. Le soir, après dîner, dans la bibliothèque de la famille, Alfred de Vigny mettait ordinairement la conversation sur les poètes anglais, sur Southey, sur Byron, dont la mort héroïque venait de racheter toutes les fautes, mais surtout sur Shakespeare, que son parent, M. de Brugnière, avait assez fidèlement traduit et à travers lequel, depuis qu'il était à Londres, il cherchait à pénétrer le fond de l'âme anglaise.

C'est donc probablement durant son premier séjour en Angleterre que l'idée lui vint de traduire à son tour les chefs-d'œuvre de Shakespeare qui s'appellent *Othello ou le More de Venise*, *Shylock* et *Roméo et Juliette*. Cette dernière pièce, écrite en collaboration avec Émile Deschamps, ne figure pas dans ses œuvres, mais il nous apprend dans une lettre à sa cousine, la vicomtesse du Plessis, que Mlle Mars la savait par cœur (3).

Quoi qu'il en soit, il est certain que de 1829 à 1835, de la représentation d'*Othello* à celle de *Chatterton*, Alfred de Vigny ne vécut que pour Shakespeare ou du souvenir de l'Angleterre.

Il était dominé par ce souvenir qui, du reste, s'harmonisait admirablement avec sa nature calme et sa douce gravité, quand il comparait, en 1831, au lendemain d'*Antony*, Marie Dorval à Mrs Siddons du théâtre de Covent-Garden.

Il songeait à quelque quaker de sa connaissance, quand il mit en scène le quaker resté fameux de son drame de *Chatterton*.

Il était hanté par la première apparition de sa femme et de sa sœur Alicia sous le ciel bleu des Pyrénées, lorsqu'en 1839 il écrivait sur l'album de deux jeunes Anglaises les vers suivants :

Comme deux cygnes blancs, aussi purs que leurs ailes,
Vous passez doucement, sœurs modestes et belles,
Sur le paisible lac de vos jours bienheureux.
En langage français quelques vers amoureux

(1) *Journal d'un poète.*

(2) Le mariage de Vigny fut célébré à Pau le 3 février 1825. Le contrat, dressé par Me Sorbé, notaire en cette ville, ne fait mention d'aucun apport de part ni d'autre. Le régime de la communauté était adopté par les deux époux, ainsi que le gain de survie de la totalité de leurs biens, en quelques lieux qu'ils fussent situés, sauf, bien entendu, la réduction légale en cas d'existence d'enfants. M. Paul Lafond, à qui nous empruntons ces renseignements (*Alfred de Vigny en Béarn*) n'a point trouvé trace, dans les registres de baptêmes et de mariages des deux paroisses catholiques de Pau, du mariage religieux d'Alfred de Vigny. La raison en est bien simple : le poète ne pouvait pas demander les bénédictions de l'Église catholique, du moment que son intention était de recevoir celles de l'Église réformée à laquelle appartenait sa femme. Et nous savons qu'il fut marié religieusement, cinq jours après son mariage civil, par le pasteur réformé d'Orthez, M. Gabriac, venu à cet effet à Pau, où il n'y avait point alors de temple protestant.

Détail curieux mais qui s'explique par la longueur et les difficultés du voyage, aucun membre de la famille de Vigny n'assistait à son mariage; sa mère, née Jeanne-Amélie de Baraudin, s'était bornée à envoyer son consentement.

Miss Lydia de Bunbury était parente de sir Edward de Bunbury, lieutenant général, qui fut sous-secrétaire de la guerre de 1809 à 1816.

(3) Il publia dans le *Conservateur littéraire* de décembre 1820 un article sur les œuvres complètes du poète de *Child-Harold*.

(4) Cette œuvre de Thomas Moore parut en 1823, à Londres, et fut traduite la même année en français.

(1) *Journal d'un poète.*

(2) *Moniteur universel* du 28 septembre 1863.

(3) *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1897.

En vain voudraient vous peindre avec des traits fidèles;
Vous lirez sans comprendre, et sur votre miroir,
Comme les beaux oiseaux, passerez sans vous voir (1)!

D'ailleurs il eut toute sa vie beaucoup de goût pour l'anglais et pour les Anglaises.

En 1834 ou 1835, il arriva un jour mystérieusement chez Jean Gigoux pour le prévenir qu'il reviendrait entre quatre et cinq heures. « Je vous amènerai, mon cher, une Anglaise, dit-il au peintre. Vous me ferez d'elle un croquis, n'est-ce pas? elle va partir et je voudrais conserver quelque chose d'elle. » Quelle était cette jeune personne? peut-être que l'artiste ne l'a jamais su lui-même.

Longtemps après, en 1848, il écrivait à sa cousine du Plessis cette phrase douloureuse comme un *lamento* de violoncelle ou comme le son du cor au fond des bois :

« Un adieu est toujours triste et j'entends à l'oreille :

« *Fare thee well, and if for ever, for ever then.*

Le *for ever* est plus mélancolique encore dans cette langue que dans la nôtre, je ne sais pourquoi. Elle a des sons vagues, comme peuvent être ceux des esprits dans les nuées et cependant *pour toujours* est aussi très doux à entendre (2). »

Camille Doucet avait donc raison de dire que M. de Vigny savait assez bien l'anglais pour le traduire. Il faisait mieux que le traduire, il le parlait couramment et communément avec sa femme par déférence pour elle et pour qu'elle se trouvât moins dépaysée à Paris et dans ses villégiatures de la Touraine et de la Charente. Car il avait contracté en Angleterre des habitudes cérémonieuses dont il ne se défit jamais même envers sa femme, bien qu'elles fussent quelque peu surannées. Ainsi, Théodore de Banville raconte en ses *Souvenirs* que chaque fois que Mme de Vigny devait quitter le salon pour veiller à quelque détail domestique, avec ces façons de bonne ménagère qui se sont conservées chez les seules grandes dames, le poète lui offrait la main et la conduisait jusqu'à la porte, comme à la cour ou comme dans les comédies. De même quand elle rentrait, il marchait vers elle, et, après l'avoir saluée, la ramenait cérémonieusement à son fauteuil.

Victor Hugo n'était guère moins cérémonieux avec Mlle Drouet, sa bonne amie. Je l'ai vu lui baiser la main quand elle entrait dans son salon comme s'il ne l'avait pas aperçue de la journée; et ce baisement de main qu'il avait rapporté d'Espagne et sur lequel il finissait généralement ses lettres d'amour et de grande amitié, il s'en montrait prodigue envers les femmes qui venaient chaque jour lui demander l'aumône d'un sourire ou d'un compliment. Vigny, plus Anglais qu'Espagnol, se contentait de prendre la main à ses visiteuses et les reconduisait ainsi jusque sur son seuil.

(1) *Journal d'un poète.*

(2) *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1897.

III

Le dernier voyage qu'il fit en Angleterre date du commencement de l'année 1839. Ce ne fut point un voyage d'agrément. Il avait trouvé au fond de la corbeille de noces de sa femme un procès qui durait encore quand son beau-père mourut, et c'est pour y mettre fin par une transaction amiable qu'il s'était rendu cette année-là à Londres. En y arrivant, il apprit que son beau-père les avait déshérités. Le bonhomme, qui n'avait pu empêcher le mariage de sa fille, s'était vengé, *in articulo mortis*, en lui coupant les vivres. Ce trait achève de le peindre et nous comprenons mieux à présent que cet original de Bunbury, invité à dîner chez Lamartine, à l'ambassade de France, lors d'un court séjour qu'il fit à Florence en 1826, n'ait trouvé dans sa mémoire oublieuse ou rancuneuse le nom du poète qui avait épousé sa fille que lorsque son amphitryon lui eut nommé tous les poètes du temps (1).

Du côté de la fortune comme du côté de l'amour, Alfred de Vigny n'avait donc pas été chanceux en épousant miss Lydia de Bunbury, et la déception qu'il éprouva à son arrivée à Londres ne contribua pas médiocrement à assombrir son caractère déjà trop enclin à la tristesse (2).

Non qu'il fût un homme d'argent; le « vil métal » ne tint jamais dans ses préoccupations plus de place que dans celles de la plupart des poètes, et l'on sait qu'elle est d'ordinaire assez mince. Que si, dans son *Journal*, il s'est lamenté à différentes reprises sur son manque de fortune, c'est qu'il en souffrit surtout pour celles qui étaient à sa charge. Car il eut cette délicatesse de ne jamais laisser deviner sa gêne à sa mère malade, et quant à sa femme, s'il est vrai, comme l'ont dit quelques mauvaises langues, qu'elle lui ait caché par amour, au moment de son mariage, sa véritable situation de fortune (3), il l'en récom-

(1) *Petite Revue*, 1863-1864.

(2) Ce fut pendant son séjour à Londres qu'il rencontra, dans le salon de lady Blessington, le prince Louis-Napoléon qui résidait alors en Angleterre. Ils se retrouvèrent et renouèrent connaissance, en 1848, à la préfecture d'Angoulême, où Louis-Napoléon s'était arrêté au retour de son voyage à Bordeaux. Vigny habitait à ce moment non loin de la ville, dans son domaine de Maine-Giraud. (*Souvenirs personnels* d'Auguste Barbier, p. 361.)

3 M. Edouard Grenier, se faisant l'écho de propos entendus à l'Arsenal dans le salon de Charles Nodier, raconte en ses *Souvenirs littéraires* que, pour expliquer à son mari l'erreur dans laquelle elle l'avait laissé sur sa situation de fortune, elle lui aurait dit, dans un langage de petit nègre en lui sautant au cou : « Oh! je avé trompé vô, parce que je aimé vô. » (*Revue Bleue* du 1er juillet 1893.)

pensa largement en ne lui parlant jamais des soucis parfois cruels que lui avait apportés sa dot à peu près négative (1).

Ce fut pendant son voyage à Londres que Vigny fit la connaissance de Mlle Camilla Maunoir (2), cette « puritaine » lettrée avec qui il entretint dans la suite une si intéressante correspondance. Je relisais hier encore ses lettres qui, par moment, ont le ton voilé d'une confession faite avec des larmes; elles ont achevé de me prouver, — car je m'en doutais déjà, depuis que j'avais lu sa correspondance à sa cousine, — que de 1838 à 1863, de la première maladie de sa femme jusqu'à sa mort, Vigny ne vécut réellement que pour elle. L'amour pour l'*autre*, dont il avait tant souffert, avait, une fois parti, fait place dans son cœur, à une amitié sérieuse et partagée que la maladie et le chagrin rendirent chaque jour plus vive. Et c'est en toute vérité que M. Louis Ratisbonne, parlant du rôle de frère hospitalier que Vigny remplit auprès de sa femme, l'a comparé à Philémon, car je ne crois pas que Baucis ait jamais reçu de Philémon des marques d'amitié plus tendres.

J'ouvre les *Lettres à une Puritaine* et j'y lis :

« *31 janvier 1843.* — J'ai besoin que des lettres aussi douces que les vôtres, me viennent d'Angleterre, car elle ne m'envoie que des chagrins et vous y faites compensation. Les affaires de famille ne finissent pas dans ce pays, et je passe ma vie à consoler Lydia des peines que lui causent ses parents. C'est un ouvrage de chaque jour. J'y ai voué ma vie et j'espère vivre assez pour la sauver de ce dédale de ruses et de friponneries qui l'entoure, car si je n'y étais plus, ce pauvre être sans défense et sans aiguillon serait écrasé de tous côtés.

« *16 avril 1847.* — Lydia a pleuré sa chère *tante Fanny;* mais elle était au lit alors, et trop souvent c'est sa coutume, car elle sort d'une fluxion de poitrine très grave dont je ne l'ai guérie qu'avec peine, après trois mois, en l'entourant des médecins les plus savants de Paris. Elle ne peut pas écrire, et suivre une correspondance la fatiguerait après dix lignes. Je suis son secrétaire perpétuel.

« *14 mai 1848.* — Vous ne pouvez que m'être agréable en m'interrogeant comme vous le faites. L'amitié peut-elle jamais être indiscrète? — Oui, une partie de notre procès a été arrangée et très favorablement pour nous. Nous en avons été fort satisfaits. Mon beau-frère, que vous vîtes un jour à Saint John's Wood, est au Canada avec ses enfants. Il a été satisfait aussi de la solution de cette affaire, en partie du moins. Elle est heureuse pour ma chère Lydia, puisque les colonies de l'Amérique anglaise sont en si mauvais état que beaucoup de propriétaires abandonnent leurs biens sans culture. »

C'est pourtant au milieu de pareils soucis que Vigny songea à se présenter aux élections pour la Constituante. Sa *destinée* lui fit une belle grâce en dissuadant les électeurs de l'élire, car tiraillé comme il l'était par ses affaires domestiques, il n'aurait pu donner tous ses soins à celles du pays, et sa conscience lui aurait fait un devoir de démissionner à bref délai. Il semble, d'ailleurs, qu'il s'en soit rendu compte assez vite; en tout cas son échec ne lui causa aucune peine. Il rentra dans la méditation qui lui était chère, et, profitant de ce que sa femme était convalescente, il conçut le projet d'aller passer la belle saison en Suisse, auprès de Mlle Maunoir :

« ... Et moi aussi je viens vous faire des questions. Si une très petite famille composée d'un mari, de sa femme et d'une femme de chambre allait très prochainement à Genève, croyez-vous qu'il lui fût possible de trouver très près de vous un appartement où l'on fût à l'abri du trop grand chaud et des grands froids quand ils viendront, une sorte de cottage modeste : deux chambres à coucher, une cuisine; la vue des belles eaux et des belles montagnes; la proximité des secours de médecine et de pharmacie, et aussi de la Bibliothèque publique de Genève? Que ce petit appartement soit d'un prix très modéré, meublé, fourni de linge etc., etc. Vous savez tout ce que sait la prévoyance des femmes. »

On voit que de Vigny pensait à tout et qu'il agissait là comme eût fait un médecin du corps et de l'âme. C'est que, suivant son expression pittoresque, il aimait tous les triomphes remportés sur la maladie de sa femme comme des Marengo et des Austerlitz, et qu'étant un garde-malade rêveur, il avait maintenant l'ambition unique de poser sa tête sur ses mains pour écrire ce qu'il pensait dans un petit coin noir comme celui d'Alceste.

Mais les journées de juin 1848 l'empêchèrent de donner suite à ce projet : un voyage en Suisse effectué dans ces circonstances terribles aurait eu l'air d'une émigration, et pour rien au monde il n'aurait voulu qu'on les soupçonnât d'émigrer. Ils allèrent d'abord passer quelque temps en Touraine, après quoi ils se retirèrent au Maine-Giraud, dans les vieilles tours de l'ancien chef d'escadre de Baraudin, que son petit-fils s'était efforcé de rendre confortables pour recevoir sa chère Lydia. Et bien leur en prit d'y transporter leurs pénates, car à peine y étaient-ils installés, que Mme de Vigny retomba malade; il ne fallut rien moins que les bons soins de son mari et

(1) Entre autres valeurs aléatoires et d'un rapport peu sûr, miss Lydia de Bunbury avait apporté en dot à son mari une île de la Polynésie peuplée de sauvages anthropophages. Alfred de Vigny n'essaya jamais de faire valoir ses droits, quoiqu'ils fussent appuyés d'actes émanant du *Foreign Office*, sur cette terre océanienne, et je crois qu'il fit sagement.

(2) La mère de Mlle Maunoir, née Campbell, était parente de Mme de Vigny.

la pureté de l'air de la campagne pour la remettre une fois de plus sur pied.

A partir de ce moment elle ne connut que les rechutes, et lui ne connut plus le repos. Sa tristesse naturelle s'en augmenta d'autant, mais quand il s'aperçut que tous les sentiments qu'il exprimait faisaient pâtir et pleurer sa chère malade, il essaya de jouer des airs gais avec son esprit, comme on joue, disait-il, une valse sur un orgue.

« Un jour, vous m'avez vu à l'œuvre et vous me demandiez — c'est à Mlle Maunoir qu'il parle ainsi — d'où me venait cette gaieté. Nous visitions la Bibliothèque à Paris ; vous cherchiez en vain en moi quelque chose de Chatterton, et j'étais charmé d'avoir mis un si bon masque, que vous vous y trompiez. Tout cela était une manière de faire oublier à Lydia les mortelles inquiétudes du grand procès de sa famille. C'est assurément le temps de ma vie où j'ai souffert le plus des tourments que donnent des affaires obscures qui pouvaient perdre ma pauvre enfant pour toujours. »

Quelquefois, cependant, il se sentait accablé; et il lui arrivait de dire tout bas, bien bas, de peur d'être entendu, ce que la duchesse de Bourgogne disait à son fils nouveau-né, en le prenant dans ses bras pour l'embrasser : « Je ne t'en veux pas, Berry, mais tu me fais mourir, mon enfant! »

Mouvement d'impatience, vite réprimé d'ailleurs, car dans les mortelles années qui s'écoulèrent entre la chute de Louis-Philippe et la proclamation de l'Empire, il plaignait bien plutôt sa femme d'avoir eu le malheur d'épouser un Français.

IV

Après avoir lu tout ce qui précède, vous allez vous figurer peut-être que Mme de Vigny était restée la belle Lydia qu'elle était le jour de son mariage. Détrompez-vous. Sa beauté, comme celle de la plupart des filles d'Albion, n'avait pas plus duré que la fleur du camélia. De majestueuse qu'elle était à vingt cinq ans, elle était devenue massive vers la quarantaine, et de cinquante à soixante ans elle n'avait plus de forme. Elle était, dit M. Louis Ratisbonne, « hommasse, comme nouée et demi-aveugle, et elle avait autant de peine à se mouvoir qu'à parler ». Cela est si vrai que dès 1851, quand ils se rendaient en Touraine, ils étaient obligés de prendre la poste, parce qu'elle ne pouvait voyager en chemin de fer, et de s'arrêter un jour à Orléans, trois jours à Blois et huit à Tours pour lui permettre de se reposer des fatigues de la route.

Ce n'étaient donc pas ses charmes extérieurs qui enchaînaient Vigny à ses genoux, mais bien la tendresse et la pitié. Je devrais ajouter la reconnaissance, car tout indifférente qu'elle semblait être aux choses de l'art, elle était en somme très fière de la gloire de son mari ; elle avait pour lui un véritable culte, et il lui en savait d'autant plus de gré, que sa conduite envers elle n'avait pas toujours été exempte de reproche.

Elle avait appris, je ne sais comment, sa liaison avec Mme Dorval presque en même temps que sa rupture, et en femme d'esprit qu'elle était, elle avait eu soin de cacher la blessure faite à son amour-propre, et le bon goût de ne jamais lui en parler. Une fois seulement, à propos de la reprise d'une de ses pièces, elle lui dit en baissant les yeux : « Y a-t-il longtemps que vous avez vu Mme Dorval?... » Tout cela se paie quand on a du cœur, et comme Vigny en avait à revendre, il rendait à sa femme, en affection, en prévenances de toute sorte, ce qu'il lui avait pris quand il était fou de sa maîtresse infidèle.

« Je vous souhaite, écrivait-il à sa cousine du Plessis, le 15 juin 1852, je vous souhaite autant de rossignols, de lis et de roses qu'il y en a autour de la chambre à coucher de Lydia, qui est au lit, hélas ! » Évidemment ce n'est pas lui qui attirait les rossignols et qui dirigeait leur concert, mais les roses et les lis, c'est lui qui les plantait, qui les faisait grimper sous les fenêtres de sa chère malade, pour réjouir sa vue et charmer son odorat.

Tout le long du jour il était ainsi occupé d'elle, lui prodiguant les soins, les consolations, les distractions sous les formes les plus délicates et les plus inattendues. Il ne se réservait que la nuit pour la méditation et le travail. Mais quand la nuit était venue, quand il se trouvait seul devant sa lampe dont les roues et les ressorts formaient l'unique bruit de sa solitude, il avait beau être fort et courageux, quelquefois la tristesse qui lui montait au cœur le serrait si violemment, que malgré lui il fondait en larmes.

C'est au Maine-Giraud, dans les nuits d'hiver et d'été, à la clarté de sa lampe, qu'il a écrit la plupart de ses lettres à Mlle Camilla Maunoir et à sa cousine évaporée, la charmante vicomtesse du Plessis. Il n'est donc pas étonnant qu'elles soient imprégnées de sa mélancolie. Les dernières surtout, celles qui sont datées de 1862 et de 1863, sont poignantes. La maladie d'estomac dont il se plaignait depuis longtemps déjà avait subitement empiré, et il était trop clairvoyant pour ne pas deviner, aux souffrances qu'il endurait, au régime particulier qu'on lui faisait suivre, qu'il était dévoré par un cancer.

Qu'on se représente alors la désolation de cet intérieur où, des deux malades, celui qui l'était le moins, celui qui veillait l'autre, pouvait à peine se tenir sur les jambes et dut bientôt s'appuyer sur le bras de deux personnes pour aller de son fauteuil à son lit !

Baucis devint tilleul, Philémon devint chêne.

Hélas! le chêne qu'avait été Philémon jusqu'à l'âge de soixante ans n'était plus qu'un roseau, — le roseau pensant dont parle Pascal ; et quant à Baucis, ce n'était pas en tilleul, c'est en cyprès qu'elle avait été métamorphosée sur le soir de la vie.

Abrégeons la fin de ce spectacle, qui ne dura que trop longtemps. Le lendemain de la mort de sa femme, — fin décembre 1862, — il écrivait à sa cousine :

«... Je possède à perpétuité un caveau de famille à Montmartre et il a fallu y faire trois sortes de travaux : l'exhumation et l'inhumation nouvelle des cendres de ma mère, creuser plus profondément son caveau dans la terre, former au-dessus un second caveau et y descendre cette chère enfant que depuis 1825 je préservais de ce coup trop prévu qui frappe toute sa famille, celle que je préservais de tout, et pour qui j'avais sacrifié tous mes goûts de voyage, tous les désirs de liberté ou de science, afin de me vouer à son salut comme une mère à sa fille, toujours garde-malade et inquiet nuit et jour, mais lui épargnant toutes les peines de la vie, les prévoyances nécessaires des affaires. J'étais récompensé par une sorte de joie secrète de l'avoir sauvée chaque soir, après l'avoir vue en péril presque chaque matin. Mais, hélas ! cette fois je suis vaincu. Je semblais prêt à être guéri, je la pouvais conduire au bois de Boulogne. Elle en venait avec moi et l'une de ses femmes, gaie et ayant vu avec moi l'essai d'un ballon. Mais tout à coup paralysée, elle dut être portée sur l'escalier, et ce fut la dernière fois qu'elle le monta. La rapidité de l'attaque fut inexorable ; mon médecin et le docteur Cruveilhier y épuisèrent tous les secours de leur science; et sans un moment d'espérance, mais heureusement sans douleur, cette âme si pure et si bonne me quitta en me disant : « *Mon bon Alfred,* « *je ne souffre pas.* » Seule et dernière consolation... »

Neuf mois après, ce fut son tour. Barbier raconte en ses *Souvenirs* que la veille même de sa mort, il disait au peintre Gigoux et à une autre personne qui le visitaient : « Mes amis, mes amis, ne me laissez pas mourir ! » Ce n'était point la mort qu'il redoutait; il l'avait vue tant de fois s'asseoir à son foyer, que c'était pour lui une vieille connaissance.

Mais il aurait désiré vivre encore quelques jours, fût-ce au prix de souffrances plus vives, pour exécuter une ou deux œuvres, de celles qu'il a notées dans son *Journal*.

La mort ne lui en donna pas le temps, ou plutôt elle eut pitié de son martyre; et, le 19 septembre 1863, il alla rejoindre dans son caveau du cimetière Montmartre celle qui fut, malgré tout, sa « seule amie » sur cette terre.

LÉON SÉCHÉ.

SILHOUETTES PARISIENNES

M. Melchior de Vogüé.

Deux livres de critique avaient suffi à M. de Vogüé pour qu'il devînt célèbre; mais, juste retour des choses d'ici-bas! deux romans lui ont suffi pour qu'il perdît presque toute sa réputation.

M. de Vogüé eut trop de conscience. Il crut qu'ayant conquis par aventure la renommée d'un penseur, il devait pour l'accroître écrire des livres. Il fallait, au contraire, qu'il écrivît nonchalamment des articles rares. La gloire allait à son nom, à sa situation mondaine, sociale. Un diplomate, un aristocrate, capable d'exposer avec gravité des pensées sévères : cela, bien fait pour surprendre les hommes d'esprit, semblait tout de suite admirable aux autres. Mais M. de Vogüé cessait d'être intéressant dès qu'il se prenait au sérieux. Le snobisme, qui l'avait créé, devait fatalement l'abandonner. Il y eut dans des temps lointains, il y eut, je vous l'assure, des snobs de M. de Vogüé; et maintenant il n'en reste plus qu'un, c'est M. de Vogüé lui-même : encore n'en suis-je pas absolument certain! — Et, depuis, de moins grands ont eu plus de bonheur. Mais, aussi, ils furent plus circonspects. Que M. de Vogüé considère M. Costa de Beauregard ! Celui-ci, quand il voulut être académicien, avait déjà écrit des livres, si j'ose m'exprimer ainsi. Heureusement, tout le monde les ignorait. On put donc l'élire sans qu'un scandale éclatât. Puis il dut faire, par une sotte et traditionnelle coutume, son discours de réception. Ses vrais amis déplorèrent pour lui cette obligation fâcheuse. Mais, au moins, il se tait depuis lors; et nul ne songe que son élection fut injuste, car on ne se souvient pas qu'il fut élu. Or, M. de Vogüé, moins sage, voulut écrire des livres, après qu'il fut académicien. On ne l'élirait peut-être pas, aujourd'hui.

Et M. de Vogüé apparaît comme une grande victime du snobisme. Glorieux subitement, mais non dépourvu de bon sens, il fut ahuri de sa gloire, encore qu'il la trouvât légitime. Tout de même, l'ayant eue, il voulut la justifier. Cette généreuse entreprise était bien téméraire. Comme, au sortir du roman russe, il ne connaissait rien précisément, il fut contraint d'avoir des foules d'idées générales. En vérité, il pensa sur tous les sujets avec une éminente incertitude. Et, assurément, lui-même confessera qu'il était trop souvent sur les hauteurs pour ne pas demeurer fréquemment dans les nuages.

Véritable homme de peine de la gloire impérieuse et vindicative, il erra laborieusement parmi tous les domaines de la pensée. Parce qu'il avait lu dans le

texte les romans russes et leur avait emprunté différentes manières d'être vague, il devint en quelques articles un philosophe social. Il se préoccupa, non sans bonheur, du malaise de nos âmes; et parce qu'il le déclarait indéfinissable, il se jugea très apte à le définir. Ce malaise existait vraiment. Et qui donc, en effet, ne l'a pas ressenti plus ou moins, après avoir lu les livres de M. de Vogüé! Ce fut l'époque héroïque de sa vie littéraire.

A force d'ignorer de quoi elle souffrait, la société aurait pu périr. Elle préféra survivre. M. de Vogüé perdit son emploi philosophique; et, comme les temps étaient durs, il devint député. Il constata, avec une judicieuse pénétration, que la Chambre n'a pas de fenêtres : d'autres auraient percé la muraille; lui décida de réformer les mœurs parlementaires. Mais de la politique il tomba, de toute sa hauteur, dans la psychologie. Lourde chute ! Il habilla richement ses récits avec les laissés pour compte des grands psychologues. Eux-mêmes, les politiciens lui inspirèrent un roman : à cette œuvre on voit bien que nos politiciens sont médiocres!...

Ainsi M. de Vogüé promène parmi tous les sujets sa noble horreur de la précision. Son âme est puissamment indécise, morne avec ampleur. Son esprit est comme un gouffre qui a le vertige de son propre vide. Ses idées, dirai-je, sont du néant agglomeré.

Certes, ce n'était point sa faute si on lui avait attribué d'immenses aptitudes, mais ce fut son malheur. En effet, il y eut un constant désaccord entre les hautes ambitions qui lui furent imposées, les moyens qu'il dut prendre pour les satisfaire, et lui-même. Il fut perpétuellement désorienté au milieu des idées, parmi les hommes. Effroyable malice du snobisme! A cause de lui, M. de Vogüé fut enclin à croire qu'il lui suffisait de paraître pour être vainqueur, et, au contraire, il n'était vainqueur que jusqu'à ce qu'il paraissait...

« ...Lorsque la reine Astarté, épouse du roi Moabdar, fut chassée de Babylone, elle subit des traverses sans nombre et devint même esclave du seigneur Ogul. Mais ses infortunes singulières ne lui apprirent point la sagesse, car elle avouait alors avec une franchise ingénue : « J'avais toujours entendu dire que le ciel attachait aux personnes de ma sorte un caractère de grandeur qui, d'un mot et d'un coup d'œil, faisait rentrer dans l'abaissement du plus profond respect les téméraires qui osaient s'en écarter. Je parlai en reine, mais je fus traitée en demoiselle suivante. » M. de Vogüé, ayant des idées générales, oublia trop qu'il était simplement journaliste et simplement député, et, comme il dominait vingt salons, se crut maître des cinq continents. Et parce que ce prince de la pensée avait toujours entendu dire que le ciel attachait aux personnes de sa sorte un caractère de grandeur..., il fit si bien que, lors même qu'il se taisait, on le tenait pour un « raseur ». Donc, s'il ne réussit pas à la Chambre, ce ne fut pas seulement parce que les politiciens sont des sots... Déconcerté par le modique empressement des masses, M. de Vogüé fit bien voir qu'il était un homme d'inaction. Lancé par la violence de la gloire dans le monde des pensées sublimes, il s'y égara. Et voici que, maintenant, il se réfugie dans le désert, où il se lamente. Et ses idées sont comme des enfants abandonnés.

Oui, M. de Vogüé, jetant ses regards sur tout l'univers, n'y découvrit que soi-même avec netteté. Aussi, dans son œuvre, sa personnalité est surtout visible. Le gentilhomme domine le penseur.

M. de Vogüé est noble. Sa noblesse lui vient de son âme et de ses relations. Aimez-vous la noblesse? il en a mis partout. Il y en a jusqu'en ses romans, avec, par surcroît, beaucoup de confusion.

Noblesse hautaine et mélancolique, plus dédaigneuse à mesure qu'elle est plus impuissante... Noblesse naturelle et systématique. M. de Vogüé est prodigieusement incapable de simplicité. Il n'est point le penseur familier qui parle au cœur. Il exige de qui le lit une tension d'esprit toute pareille à la sienne durant qu'il écrit. Et il n'est nullement spirituel. Et ses livres sont tristes comme son âme désenchantée.

Tristesse des idées, tristesse des mots! Le style de M. de Vogüé est antique et solennel. O magnificence pénible, majestueuse et lourde grandiloquence! ah! les pompes de son style sont (pardonnez-moi, mon Dieu!) de véritables pompes funèbres...

Telle est jusqu'aujourd'hui l'histoire véridique de cet homme très sincère, très estimable, très noble enfin, et qui ne fut pas ambassadeur en Russie.

Il fut la victime du snobisme. Plaignons les hommes que le snobisme entreprend. Seuls, les hommes de génie peuvent sortir triomphants de son étreinte passagère et brutale; et on peut dire sans insolence que M. de Vogüé n'avait pas de génie.

Mais il a de la noblesse, à notre âge où on en a peu, où, par conséquent, ce pourrait être une profitable habileté d'en avoir. Et il continue dignement son labeur que délaissa la mode. Sa gloire a décliné, mais il ne fait pas un vain bruit pour l'entretenir. En somme, il écrivit des phrases et même des pensées sonores. Il fit connaître le roman russe : rien ne m'ôtera de la pensée qu'on l'aurait connu sans lui, mais qu'importe! Il exprima sur la

société des idées générales; et il est cause que maintenant on est obligé d'en exprimer de plus précises. Et il écrit des romans; quel homme est constamment raisonnable!...

ZADIG.

LE PROBLÈME MILITAIRE ANGLAIS [1]

II. — LE ROLE DE LA FLOTTE

Le problème de la *défense de l'Empire* serait résolu d'une manière parfaite si chaque colonie possédait en tout temps sa garde propre et si cette garde était en nombre et en qualité capable de faire face aux dangers particuliers qui menacent la colonie. Il est aisé de voir que pour aucune partie de l'empire cette condition n'est réalisée, et que, quelque hypothèse de guerre qu'on envisage, la défense du point menacé ne serait possible qu'avec l'aide de renforts anglais.

La création de milices coloniales avait été un pas vers l'organisation de défenses locales; mais ces milices, là où elles existent, restent insuffisantes à garantir la sécurité de la terre d'empire qui les a formées. Là où elles n'existent pas, aux Indes, en Égypte, dans tous les pays conquis, la métropole reste chargée de la défense en même temps que de l'occupation. Montrons que les garnisons qu'elle entretient aux Indes, par exemple, jointes aux troupes indigènes qu'elle y recrute, ne suffiraient pas à soutenir l'agression dont cet empire est menacé.

L'approche russe vers les Indes a été se prononçant et s'accentuant d'année en année. Le temps n'est plus où la première expédition de Skobelef (1881) et l'occupation de Merv causaient en Angleterre cette inquiétude qu'on appela *nervosité*. Il a fallu depuis se calmer et se résigner. C'est aujourd'hui le Turkestan tout entier dont le général Kouropatkine, en dix ans d'administration, a fait une province russe; cette province se réunit à la Transcaspienne sous un seul commandement militaire et forme, avec elle, un confin slave en pleine Asie, qu'une voie ferrée stratégique dessert sur tout son immense front, et qu'un embranchement offensif raccorde à la frontière même de l'Afghanistan. Dans la station terminus de Kouchk, la Russie est à 100 kilomètres d'Hérat. Non pas dans Hérat même, où peut-être elle n'a pas d'intérêt à aller, s'il est vrai que sa tendance actuelle soit du nord au sud, droit vers l'océan Indien : La Russie préfère l'océan à tous les trésors de Golconde, et, de plus, c'est la loi constante de son histoire qu'elle évite de heurter de front les masses qu'elle sent résistantes, pour se répandre plutôt là où l'organisation est primitive et l'obstacle inconsistant. L'Afghanistan, avec son état politique, avec la nature de son sol, avec le caractère de ses habitants, avec le fanatisme religieux qui peut y surgir, avec l'habileté de l'émir qui le gouverne, est sûrement un obstacle; mais quand même cet obstacle arrêterait un instant les Russes dans leur expansion militaire et la ferait défluer à droite vers la Perse, leur expansion commerciale continuerait de propager leur influence en terre afghane; on les verrait s'y glisser peu à peu, selon cette avance insensible à laquelle ils excellent et qui les a mis en si peu de temps là où ils sont.

Attachons-nous à cette hypothèse d'une invasion douce, bien que celle d'une conquête brutale ne dépasse en rien les moyens militaires de la Russie. Un progrès plus lent laisse à l'Angleterre un plus long répit, mais aussi il la menace plus gravement, car une fois la Russie pacifiquement installée en Afghanistan, sa position y devient formidable. Elle est dans une place d'armes élevée d'où elle peut se déverser sur les Indes de haut en bas. Ses portes de sortie sont Kaboul au nord, Kandahar au sud; devant chacune de ces issues, s'ouvre aux Indes un théâtre militaire différent, et ces deux théâtres, entre lesquels les forces de la défense devraient se diviser, sont séparés l'un de l'autre par toute l'étendue des monts Souleïman.

Pour écarter cette cause de faiblesse, l'Angleterre aurait voulu maîtriser elle-même ces deux points essentiels de Kaboul et de Kandahar et s'établir stratégiquement dans l'Afghanistan même, sur une seule courtine appuyée à ces deux bastions. Outre les territoires qu'elle annexait ainsi, elle gagnait en prestige militaire aux yeux de son adversaire, en prestige politique aux yeux de ses sujets. Elle facilitait sa défense en la concentrant sur un seul théâtre. Peut-être même les effectifs nécessaires sur ce front seraient-ils assez faibles pour que l'Inde toute seule pût les fournir?

Tant d'avantages justifiaient assez la persévérance avec laquelle ce plan de contre-approche fut suivi. Les premiers points à tenir, dans les deux directions essentielles, étaient les passes montagneuses de Khyber et de Khodjak, qui ouvrent la frontière vers l'Afghanistan; des voies ferrées furent poussées jusqu'au seuil de ces deux défilés, à Péchaver et à Kita-Abdallah.

Puis, comme ces deux points terminus ont entre eux 600 kilomètres d'intervalle et que c'est beaucoup, on songea à diviser par deux cette distance et à tendre le long de la vallée du Gomal, — la route commerciale principale entre les Indes et l'Afgha-

[1] Voir la *Revue* du 18 novembre.

nistan, — une troisième voie de pénétration ayant Ghazni pour objectif. C'est ici que les embarras commencèrent : on entrait dans la région hostile qu'habitent les Vasiris et les Afridis, et comme les chemins de fer tout seuls ne suffisent pas à achever les guerres, il fallut se résoudre à lancer des colonnes contre *ces tribus rebelles*, dans les vallées sauvages des monts Souleïman. Les soldats anglais y perdirent pied ; après de grands sacrifices en hommes et en argent, il fallut renoncer à l'entreprise, tourner le dos à la belle frontière stratégique que trace, au bord du bassin de l'Indus, la ligne de partage des eaux, revenir occuper, dans la vallée même, la frontière médiocre qui court parallèlement au fleuve.

D'autres projets présentent aujourd'hui des succédanés de la première idée : celui du colonel Bell, par exemple, qui propose d'entrer en Afghanistan par la frontière sud, au moyen d'une voie ferrée Quetta-Nouchki-Seïstan. Cette voie ferrée, réunie avec la mer par la ligne qui aboutit à Kourratchi, offrirait le double avantage d'atteindre la Perse par le Seïstan, et de reporter jusqu'au fleuve Hilmend le théâtre de la grande rencontre. Il semble bien que ce programme soit devenu officiel ; mais en attendant qu'il ait été mené à bien, les Anglais restent sur l'insuccès de la précédente tentative : ils en sont à la reculade.

Cette reculade est doublement fâcheuse : 1° parce qu'elle oblige l'Angleterre à attendre chez elle et à se laisser envahir ; 2° parce qu'elle transporte le théâtre de la défense sur un terrain étendu, dominé, disjoint, difficile à garnir. Supposons que l'offensive russe se prononce par Kandahar : c'est supposer ce point réuni par une voie ferrée avec le Turkestan, avec la Russie, qui fournit pour la guerre autant de matière humaine qu'on en veut. La réserve d'hommes étant inépuisable, l'effectif des troupes qu'on peut concentrer au terminus de la voie ne dépend plus que de la possibilité de les y faire vivre. La voie ferrée peut fournir journellement leur subsistance à quatre corps d'armée, 120 000 hommes : telle est donc la force à laquelle l'Angleterre doit pouvoir faire face aujourd'hui.

Son armée spéciale des Indes n'est pas tout entière applicable à la défense de la frontière de l'ouest, car même en temps de guerre, surtout en temps de guerre, cette armée doit tenir par des garnisons cet immense empire disparate pour lequel la crainte de l'Angleterre est ce qui supplée au manque d'unité politique. Deux corps d'armée, dit-on, pourraient être rendus disponibles ; mais il en manque deux pour faire quatre, où les prendrait-on ? Le mieux, encore une fois, serait qu'ils fussent sur place, et l'on pourrait dire alors la défense de l'empire assurée en ce qui concerne les Indes. Mais puisqu'ils n'y sont pas, il faudra donc les amener du dehors ; et le premier soin de l'Angleterre sera enfin, non pas pour remédier à un premier revers, ni pour fournir quelques détachements après un succès, mais rien que pour ouvrir la campagne, de transporter aux Indes des troupes empruntées à la métropole et aux colonies.

En quelque point de l'empire qu'on se place, quelque hypothèse de guerre qu'on envisage, cette obligation de renforcer par transports maritimes les garnisons lointaines reparaît toujours. Étant générale, elle implique pour l'Angleterre la libre navigation sur toutes les mers ; elle fait du *commandement absolu de la mer* un idéal nécessaire, un avantage indispensable faute duquel la défense de l'Empire perdrait toute force et toute liberté. On voit, par cette observation essentielle, toute l'importance du rôle de la flotte au point de vue des opérations quelconques que l'Angleterre peut soutenir en terre ferme, et l'étroite réciprocité qui subordonne l'action de ses troupes à la suprématie de ses forces navales ; on comprend que plus nettement se prononce la menace extérieure contre ses possessions lointaines, plus incontestable doit apparaître sa supériorité sur mer ; on s'explique pourquoi les malaises ou les revers de sa politique n'ont fait qu'activer et qu'enfiévrer dans ces dernières années l'effort britannique vers la souveraineté des mers et comment la somme de ses angoisses a été ajoutée en report aux comptes de son budget.

Il s'agit de gagner la partie historique engagée autrefois contre la France toute seule et dans laquelle la France paya du prix des Indes et du Canada la rançon de son infériorité maritime, mais il faut la gagner cette fois contre le monde entier. Une faute politique commise par la France de maintenant, quelque entreprise lointaine qui l'exposerait à un conflit local et partiel, serait un précieux atout dans le jeu. Par exemple une guerre en Égypte, ou sur le Mékong à propos du Siam, permettrait d'interdire à la métropole française toute communication avec ces champs de bataille éloignés et mettrait ses armées coloniales dans la posture où fut l'armée de Bonaparte au Caire après l'événement d'Aboukir. A défaut de ces bonnes occasions, il faut en prévoir d'autres ; être prêts contre les Russes, qui peuvent un jour partir de Vladivostock contre l'Australasie, la plus dispersée, la moins fédéralisée, la moins défendue de toutes les colonies ; contre les Américains mêmes qui, dans des temps moins impériaux, émirent par moments des prétentions sur le Canada.

Dans l'Atlantique, dans les mers de Chine, partout enfin cette domination de l'Océan qu'il faut exercer à tout prix, est bien la condition *sine qua non* de la défense de l'empire. Elle permet de mesurer à toute heure, selon qu'elle s'impose davantage ou qu'elle faiblit quelque peu, le degré de puissance universelle que

l'Angleterre détient dans l'instant. Elle laisse en particulier sentir aujourd'hui l'infériorité de l'Angleterre vis-à-vis de puissances qui s'étendent de plain-pied sur le continent et qui disposent d'une base stratégique de terre ferme là où elle n'a rien que des lignes de communication par eau. Ces lignes indéterminées, que trace le sillage d'un navire et que tant d'autres navires commencent à recouper, n'inscrivent plus qu'en figures douteuses l'épure de la puissance anglaise sur le tableau universel; on commence à penser que la souveraineté des mers n'aura pas été pour elle moins fugitive que celle des grands empires pour les grands conquérants et que si elle a cru pouvoir l'atteindre et la retenir, ce n'est que par cette illusion qui lui a fait croire qu'elle était un monde alors qu'elle n'était encore qu'une nation.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, on peut observer dès maintenant que cette condition de souveraineté maritime, si elle est la première, n'est pas cependant la seule qui importe à la défense de l'empire; un géomètre écrirait qu'elle est *nécessaire* mais n'est pas *suffisante*, c'est-à-dire qu'une flotte maîtresse du commandement de la mer ne dispense en rien d'avoir une armée maîtresse des théâtres stratégiques; que la faculté de transporter des troupes là où l'on veut est assurément une grande chose, mais qu'encore faut-il savoir le lieu où les prendre et le quai où les embarquer. Cette restriction nous servira de conclusion provisoire et nous permettra de passer à la question de savoir si la flotte, incapable d'assurer à elle seule la *défense de l'empire*, peut du moins suffire à la *défense de l'Angleterre?*

***

On ne peut songer à une guerre quelconque dirigée contre l'Angleterre sans se souvenir aussitôt de l'immense avantage que sa position insulaire et son expansion purement maritime lui valurent durant toute la période moderne de l'histoire. « Le peuple maître de la mer agit en toute liberté, écrivait Bacon, et, par rapport à la guerre, il n'en prend qu'autant qu'il en veut; celui qui ne doit sa supériorité qu'aux troupes de terre est exposé à mille inconvénients. » L'Espagne, avant la France, avait éprouvé ces *mille inconvénients;* contre l'une et l'autre, la flotte anglaise fut ce qui permit l'application de la formule commode, de n'en prendre *qu'autant qu'on en veut.* Non que de siècle en siècle une invincible *armada* ou l'escadre d'un Tourville ne tentât d'en finir avec cette orgueilleuse liberté; mais ces entreprises ne répondaient pas à la destination historique, au pouvoir national des nations qui les tentaient, et c'est pourquoi elles demeuraient courtes devant cette puissante expansion navale qui n'est que la croissance et la vie même du peuple anglo-saxon. L'Angleterre demeurant hors de portée, les guerres qu'on engageait contre elles restaient purement commerciales et elle pouvait les soutenir plus longtemps que qui que ce fût.

Elle garde jusqu'aujourd'hui le bénéfice de ces longs succès; elle reste dans l'heureuse condition où nous serions sur terre si notre histoire militaire s'était terminée par hasard au lendemain de Rivoli, de Marengo ou d'Austerlitz. Or c'est quelque chose que d'hériter d'un pavillon victorieux, mais hors ce legs honorable, tout ce qui portait jadis le pavillon de Nelson, le mât, le pont, la carène, tout a changé. Tout change encore incessamment; une active compétition industrielle va réformant d'année en année les organes et l'armement des navires et multiplie dans l'équation du problème naval les variables et les inconnues. La puissance de la flotte anglaise ne peut plus se démontrer aujourd'hui, à défaut de victoires, que par le nombre de ses navires, par la nouveauté de leurs types, par la grandeur de leurs vitesses; mais ces données statistiques laissent dans l'ombre l'élément principal, l'élément humain et personnel, et ne montrent pas comment ces diverses forces matérielles viendraient concourir dans une action, sous l'impulsion de la force volontaire, seule motrice et seule créatrice. L'art du commandement? La valeur des équipages? Seuls, la guerre et le combat les feraient connaître; faute de ces épreuves décisives, l'inventaire le plus soigneux des ressources matérielles les plus puissantes ne convaincra pas les incrédules et n'imposera pas silence aux personnes en humeur d'argumenter. Celles-là pourront chicaner la flotte anglaise sur ce qu'elle ne s'est pas donné cet état-major général jugé nécessaire en France depuis 1893; elles critiqueront la force et la valeur des équipages; elles iront chercher si les marins anglais ont prêté aux obus explosifs assez d'attention et d'étude, où s'ils les ont jusqu'à présent négligés sans motifs.

Quoi qu'il en soit pour nous de ces critiques partielles, accordons au contraire à l'Angleterre cette souveraineté navale vers laquelle elle tend au prix de si gros sacrifices d'argent et avec une si ferme application d'esprit; accordons-lui le *commandement de la mer* et montrons que, même avec cet avantage, sa flotte ne lui permettrait pas d'achever une grande guerre par la raison qu'elle ne pourrait lui assurer de résultats définitifs.

Il faut introduire ici une distinction commode pour le raisonnement, la distinction classique entre *l'offensive* et la *défensive*, et nous attacher d'abord à ce premier point : qu'au point de vue de la grande guerre, une flotte n'est pas un instrument complet d'offensive, et que le seul rôle qui lui appartienne est celui de couvrir, de conduire, de sauvegarder

avant et après les troupes chargées de la principale action.

***

Vaincre, selon une définition reçue, c'est persuader l'adversaire qu'il est vaincu; ses pertes matérielles ne sont rien tant qu'on ne l'a pas amené à cette défaillance morale. Or nous voyons bien que la destruction des flottes et l'insulte des côtes sont les moyens de persuasion violente que la flotte anglaise pourrait employer; mais que penseraient de l'argument les militaires du continent?

Ils raisonnent, naturellement, en continentaux, et selon la conception de guerre que leur suggère l'histoire militaire du siècle écoulé. La guerre moderne est pour eux un phénomène de pathologie nationale, une crise universelle, une maladie de tout l'organisme où se jouent l'avenir, la fortune, le bien-être, la vie du pays. Les règles toutes simples pour mener cette guerre ont été posées par Napoléon et par Clausewitz. D'abord les deux armées, ou plutôt les deux masses militaires dont chacune comprend plusieurs armées, se cherchent l'une l'autre; elles cherchent la *bataille décisive*. L'une d'elles rompue dans ce premier choc, l'autre se retourne contre les forces sociales, ou contre ce qu'il en reste après la ruine des forces militaires; elle marche sur la capitale pour y venir trancher toute vie politique, suspendre toute vie intellectuelle.

Ainsi opérait Napoléon en 1806, ainsi Moltke en 1870. Auprès de ces grands actes de destruction, la guerre navale semble bénigne et n'apparaît plus que comme un engagement d'avant-garde.

Elle coule bas les navires de guerre, donne la chasse aux navires de commerce, fait des prises, bombarde les ports, saccage les colonies, coupe leurs communications avec la métropole; elle peut, après de grandes victoires et si la flotte victorieuse reste assez forte numériquement, réaliser le blocus des côtes. Tel est son acte *maximum*. Or bloquer les côtes, c'est faire de la mer un obstacle solide et la priver de toute fluidité; mais une fois la mer solidifiée et fermée, il reste les frontières continentales, lesquelles sont poreuses au contraires; assez de voies ferrées les traversent qui plongent dans toutes les contrées d'Europe et les font perméables, solidaires, mutuellement indépendantes de la mer.

Ainsi les sources de la vie nationale se trouvent soustraites aux ravages d'une guerre navale; ainsi, pas un revers naval, si désastreux qu'il soit, ne se nommerait défaite dans la guerre militaire du continent. Une armée, et une armée nationale achèverait seule sur terre ce que la flotte nationale aurait commencé; faute d'une semblable armée, l'Angleterre s'expose à rester à mi-chemin dans toute tentative d'agression.

***

Dira-t-on que l'idée d'agression lui est étrangère et que c'est l'idée de sa défense qui la préoccupe uniquement? C'est la mettre dans la position où elle est la plus forte, bien qu'une position de pure défense ne puisse pas être indéfiniment tenue et qu'il faille en sortir à un moment donné pour passer à l'attaque et à l'action. On doit distinguer à ce sujet entre la défensive comme attitude politique et la défensive comme attitude militaire; l'une conviendra toujours à la situation géographique exceptionnelle de l'Angleterre, mais l'autre n'est, en bonne stratégie, qu'une situation provisoire, une attente, un passage vers les formes offensives de guerre, qui restent seules décisives. Ici, dans le cas particulier d'un conflit entre l'Angleterre et quelque grande nation d'Europe, la décision serait sur terre, encore une fois, à moins que l'adversaire du continent ne commît la faute d'aventurer trop tôt sur mer sa propre armée, faute qui n'est pas à prévoir dans le cas général, et qu'il n'ignorât ce principe aujourd'hui connu : *qu'une flotte maîtresse du commandement de la mer s'oppose absolument au transport d'une armée d'invasion*.

Cette distinction posée, on doit reconnaître que la défensive stratégique offre des avantages à l'Angleterre, et que le principe énoncé, bien que fondé seulement sur des preuves d'histoire, mérite ici force de loi. Démontrons-le sur les faits de l'entreprise du camp de Boulogne; apprenons à le respecter en mesurant le haut degré de croyance que l'Empereur lui accordait dans son esprit.

Napoléon se souvenait en 1805 de la domination dans laquelle Nelson l'avait tenu lui-même en 1798, lors de l'expédition d'Égypte, après la catastrophe d'Aboukir, et surtout il se souvenait de sa propre maxime, d'aller droit à l'adversaire et d'essayer de le détruire. C'est pourquoi il ne se risqua pas à négliger les flottes anglaises qui lui contestaient la traversée du détroit; mais, au contraire, il se les donna pour premier obstacle et pour premier but, et s'interdit de lancer sa flottille de transport avant de leur avoir arraché le *commandement de la mer*. Or les Anglais avaient huit flottes en mer, Napoléon n'en avait que trois. Ne pouvant prétendre à la supériorité numérique absolue, il voulut du moins avoir la supériorité *relative* sur le théâtre qui l'intéressait, dans la Manche. Il chercha pour cela à agir selon la manière qui lui avait si bien réussi sur terre, dès le début de sa carrière; il songea à présenter ses forces navales concentrées devant une partie seulement des forces adverses, à se donner momentanément et locale-

ment l'avantage du nombre et à profiter de cet avantage pour lancer la flottille de Boulogne « à ses destinées ».

De là ses premières instructions aux amiraux commandant ses flottes. Missiessy sortant de Rochefort, Ganteaume sortant de Brest, Villeneuve sortant de Toulon, devaient courir jusqu'aux Antilles et s'y joindre. Les escadres anglaises une fois égarées à leur poursuite ou lancées à la protection des colonies qu'ils auraient alarmées, ils devaient revenir ensemble et fournir à la flottille de Boulogne l'avant-garde combattante sans laquelle elle n'était rien. On sait que ce plan échoua complètement : Missiessy gagna les Antilles, fit là-bas de bonnes opérations, mais revint à Rochefort sans avoir rencontré Villeneuve; Villeneuve atteignit à son tour le point de concentration, mais trop tard; Ganteaume n'avait quitté Brest que pour y rentrer, suivi et bientôt bloqué par la flotte de Cornwallis.

Un premier projet qui avorte n'arrête pas Napoléon; un insuccès qui ne condamne que la manière et le procédé ne prévaut pas pour lui contre l'idée. Ses moyens restent dispersés : il trouve un autre moyen de les réunir. A Villeneuve qui est encore à la Martinique le 28 mai 1805, il expédie l'ordre de revenir, de toucher à la côte d'Espagne et d'y débloquer le Ferrol, où se trouvent quinze vaisseaux alliés, cinq français et dix espagnols; de se joindre devant Rochefort à Missiessy, qui a cinq vaisseaux, et d'aller enfin à Brest débloquer Ganteaume et ses vingt vaisseaux. Cette réunion achevée, il aura lui, Napoléon, soixante et un vaisseaux dans la Manche, derrière lesquels la flottille passera.

Telle est la conception nouvelle qui doit réussir, pour laquelle il ne faut qu'une exécution rapide, car à ce moment les flottes anglaises sont dispersées devant Boulogne, Brest, Rochefort, au cap Finistère, au cap Saint-Vincent; l'éparpillement que Napoléon voulait est obtenu. Mais à ce moment aussi intervient dans le débat la personnalité de Nelson, et dès lors, à mesure que le drame militaire se précipite, il se circonscrit aussi et se limite à une sorte de duel intellectuel entre ces deux hommes.

Nelson a cherché Villeneuve aux Antilles : le 4 juin, à la Barbade; le 7 juin, à la Trinité; le 15 juin à Antigua. On lui annonce que Villeneuve a fait voile vers l'Europe; d'abord il refuse de croire, puis, tout à coup, il *devine*. Il lance en courrier le brick le *Curieux*, qui apporte à Londres la nouvelle essentielle; il y est le 9, et dès le 12, l'avis de Nelson a porté des fruits. On voit à cette date l'escadre anglaise qui croisait devant Rochefort disparaître; elle va ce concentrer avec celle du cap Finistère. Elle y parvient à temps, avant le retour de Villeneuve, qui, parti plus tôt que le *Curieux*, n'atterrera qu'après et qui perd, relativement à la marche de ce petit navire, un mois entier.

Chose étrange, le sens de cette concentration anglaise échappe à Napoléon, qui sait pourtant l'arrivée du *Curieux* à Londres : Nelson ayant deviné Napoléon, Napoléon ne devine pas Nelson (1).

Le 3 août, il est à Boulogne, où la concentration de la flottille vient de s'achever heureusement; le 7, il apprend que Villeneuve n'a pu rentrer au Ferrol sans combattre les deux escadres anglaises réunies à hauteur du cap Finistère; mais enfin, puisque Villeneuve *voulait* entrer au Ferrol et qu'il y a réussi, cette nouvelle est celle d'un succès (2). Le 11 et le 12 août, ordre à Villeneuve de continuer sa mission; le 13, ordre de sortir au plus tôt. En même temps ordre à Ganteaume de prendre la mer et de croiser en attendant Villeneuve. La foi de Napoléon est toujours entière (3); la flottille s'exerce sous ses yeux en escarmouches navales; ce ne sont que revues, marches, fêtes militaires, quand la nouvelle du désastre arrive : Villeneuve est sorti le 13, il a gagné au nord-ouest, puis est revenu à la côte de Portugal; le 21, il est entré à Cadix, où Calder et Collingwood le tiennent bloqué !

Napoléon, apprenant cette nouvelle, en démêle aussitôt le sens : tout lui manque à la fois par la dérobade de Villeneuve; il n'a pas réussi à concentrer ses forces; il ne peut plus contester à l'Angleterre le commandement de la mer. Aussi, malgré ses belles troupes de Boulogne prêtes déjà pour Ulm et pour Austerlitz, malgré ses deux mille cinq cents navires, malgré ses six mille canons, malgré les succès remportés les jours précédents par ses chaloupes canonnières dans des rencontres de détail, malgré tout ce qui pourrait tenter une tête moins froide que la sienne, il se garde bien d'affronter avec sa flottille lancée en ordre dispersé les soixante voiles anglaises qui croisent dans la Manche et de défier ces gros navires avec ses chaloupes comme les tirailleurs de la Révolution avaient défié sur terre les bataillons de la vieille Europe. Son entreprise avortée retombe aux proportions de celles que le Directoire avait préparées en 1797, sur les côtes d'Étaples et de Walcheren; elle redevient ce coup de dés chanceux dont

(1) Voir les conjectures erronées de l'Empereur dans sa lettre à Decrès du 27 juillet 1805.

(2) L'escadre combinée voulait aller au Ferrol ou à la Corogne et sir Robert Calder voulait l'en empêcher; c'était le problème que le combat devait résoudre. L'a-t-il été à l'avantage de sir Robert, ou l'amiral Villeneuve a-t-il rempli sa mission? La solution de cette question sera celle de la victoire. (*Journal Officiel.*)

(3) Je ne sais quelle sera l'issue de tout ceci; mais vous voyez que, malgré tant de mauvais jeux et de circonstances défavorables, la nature du plan est foncièrement tellement bonne que nous avons tous les avantages.

(*Ordre à Ganteaume*, 11 août.)

Bonaparte n'avait pas voulu, préférant alors diriger vers l'Égypte cette *armée d'Angleterre* qui ne devait pas changer de rôle ni démériter son nom, dès lors qu'elle combattait outre-mer.

C'est que Napoléon respectait les principes de la guerre et ne risquait rien contre eux ; il était de ces grands volontaires qui restent sans cesse maîtres de leur volonté. Ne pouvant aller à Londres, il se dirigea aussitôt vers Vienne et commença sans tarder sa campagne de 1805. Mais il était grave pour lui de voir échouer devant lui une fois de plus, et sans doute définitivement, ce vieux projet des *descentes en Angleterre*, si souvent repris par la royauté, par le Directoire et par le Premier Consul ; l'histoire de France éprouvait là comme sa condamnation. C'est que pour s'élever jusqu'à ce *commandement de la mer*, pour contenir « seulement six heures », comme le demandait Napoléon, cette énergie anglaise naturellement flottante et répandue sur la mer, pour produire cet *homme de la marine* qu'il cherchait et que la France d'alors ne pouvait pas lui donner, l'homme de la marine étant Anglais et se nommant Nelson, il fallait une expansion maritime égale à celle des Anglo-Saxons, et que cette expansion a été refusée à la France, prise sans fin dans les besognes du continent. Mais qui peut dire qu'une autre nation ne sortira pas plus grande de cette vieille Europe pétrie justement par l'effort français, et qu'elle n'ira pas opposer aux prétentions de la civilisation anglo-saxonne les droits plus anciens de la civilisation européenne ? L'Angleterre voit croître sur mer des marines qui l'inquiètent ; les énormes sacrifices qu'elle consent pour conjurer cette croissance la font s'augmenter elle-même en valeur absolue ; mais sa supériorité relative diminue de jour en jour.

A mesure que cette différence s'efface, les grandes réserves militaires dont disposent ces nouvelles puissances maritimes, la Russie et l'Allemagne, viennent à peser davantage dans la balance ; elles soulignent la menace d'une de ces guerres nationales pour lesquelles l'Angleterre n'est pas prête et lui rendent plus sensibles les faiblesses essentielles de sa flotte qui sont : victorieuse, de ne pouvoir acheter la paix ; vaincue, d'ouvrir à quelque nouvelle flottille de Boulogne le chemin de l'Angleterre.

***

En résumé, soit qu'on examine le problème de la *défense de l'empire*, soit qu'on s'attache à celui de la *défense de l'Angleterre*, on voit les intérêts vitaux de la nation anglaise liés étroitement aux destinées de sa flotte. Soit que la flotte réunisse entre elles les parties disjointes de l'empire, soit qu'elle couvre la métropole, elle est également indispensable, mais dans aucun de ces deux rôles elle ne peut à elle seule aller jusqu'au bout de la tâche défensive. Au contraire, les mêmes causes générales qui ont grandi par le monde ses obligations ont aussi grandi ses faiblesses ; elles font apparaître sous un jour nouveau, dans un recul moins grand, cette armée anglaise, jusque-là cachée derrière les escadres comme derrière un rempart flottant. Que vaut au juste cette armée ? Suffit-elle aux besoins de la défense de l'empire ? Suffirait-elle au dedans à couvrir le corps de place, une fois détruite cette flotte qui n'est qu'une avant-ligne et qu'une avant-garde ? Ce sont d'autres questions qu'il faut traiter avant d'en finir avec le problème militaire anglais.

ART ROÉ.

(*A suivre.*)

HISTOIRE D'UN NOM

> Il y a plus de choses au ciel et sur la terre, Horatio, que n'en peut contenir toute votre philosophie.
>
> SHAKESPEARE. *Hamlet.*

I

Il m'est arrivé de passer l'été dans un idéal pays C'était comme un rêve ; on y vivait simplement, ainsi qu'au temps jadis, pieds nus, cheveux au vent. On ne parlait pas français. Toute la journée à la grève, courant dans la brise salée, ramassant de-ci, de-là les coquillages, les moules ; prenant à la main, avec des précautions infinies, les alouettes de mer enfouies dans les roches, et qui, le soir, à la nuit tombée, cachent leur tête sous leur aile et semblent de petits œufs roses, pâles et frissonnants, laissés là par un alcyon. Et, lorsque le ciel s'était couvert d'ombre, lorsqu'on ne voyait plus, dans la nuit profonde, que les petits clous d'argent des étoiles, sur le sable, avec des monceaux de fagots et d'herbes sèches arrachées à la côte, nous allumions des feux de joie, nous nous couchions autour, roulés dans nos capes, la tête appuyée au rocher, les yeux ouverts sur l'infini, gardant toutes nos pensées, ne voulant pas troubler d'un mot humain l'harmonie de tendresse et d'amour que la nature mettait en nous.

C'était comme un rêve. Que nous étions loin de tout ! Que ne sommes-nous restés là-bas ! Tout était grand là-bas, tout était bon. Est-ce que vous ne savez pas que la nature est toujours douce ? Dieu n'a pas mis de haine en elle, et ses colères n'ont pas d'amertume. Devant la grève infinie, s'apaisent nos petitesses et nos aigreurs, tout se fond dans un immense pardon, dans un amour débordant, dans une

volonté douce de tout ramener au bien, dans la certitude que l'homme reviendra de lui-même à la beauté, à la bonté, à tous les sentiments infinis, puisqu'il y a une nature, puisqu'il y a une vie au-dessus de la vie humaine!

Il semble fait, ce coin de terre, pour l'apaisement des cœurs malades, des esprits las. Rien ne lui manque, il n'a rien de trop. Il est caché comme un mystère dans une vallée peu profonde; c'est un village aux toits de chaume, sans misère, sans richesse; pas de gros fermiers, pas de gros cultivateurs, pas de malheureux courbés au travail, gémissant sur la glèbe ingrate. C'est le coin du bon Dieu, chacun pour soi, lui pour tous. La terre donne ce qu'elle peut, on ne lui en demande pas lourd, et du moment qu'on vit, on est content.

Les maisons sont gaies là-bas, elles ont l'air de sourire; l'église est sereine et douce; les tombes du parvis sont blanches comme des robes de vierges. Le chemin qui mène à la mer est frais, joyeux, ombragé de figuiers aux feuilles larges. Il y a des prés autour de vous, les moutons paissent sur le bord du chemin, ils allongent vers vous leur doux museau timide, ils vous bêlent bonjour comme des amis. Et puis, de ce chemin, vous arrivez à la mer, à une côte déchirée, heurtée, terrible; la mer écume aux pointes des rochers, on l'entend qui fait « plouck », comme si elle était en colère; et elle est très douce.

Ah! voilà! elle est très douce; elle fait du bruit, mais elle ne fait pas de mal. Parce que saint Michel protège la baie, disent les pêcheurs.

Peut-être.

Elle s'étale doucement jusqu'au fond du golfe, toujours plus calme à mesure qu'elle approche du Mont Sacré. Même dans les jours de tempêtes, alors qu'on devine que par delà Cancale et Granville, les lames démontées doivent briser les vaisseaux, elle n'a dans la baie qu'un bouillonnement, assez pour être imposante, trop peu pour être terrible. Elle émeut, mais elle n'effraye pas.

II

Eh bien! mes bons amis, ce coin charmant, où l'on est si heureux, s'appelle Saint-Jean-le-Thomas. Thomas! direz-vous, quel vilain nom, pour un si bel endroit, et voilà-t-il pas de quoi s'enthousiasmer, verser des flots de poésie et de sentiments, sur un Saint-Jean qui n'est que Thomas! Et pourquoi, s'il vous plaît, puisque ce pays est si beau, si bien situé, si favorisé du ciel, pourquoi ne lui avoir pas trouvé un nom bien poétique, bien ravissant, en rapport avec ses qualités? un de ces jolis noms comme la côte bretonne en est pleine? Nous avons bien eu Saint-Jean-des-Grèves, pourquoi n'aurions-nous pas un Saint-Jean analogue? Allons, rêveurs qui vous baigniez dans les ondes de Saint-Jean, baptisez-nous mieux que cela, voyons?

Hélas! ce n'est plus à faire, j'en suis bien fâchée. Le peuple est plus fin et plus juste que nous, il avait trouvé pour Saint-Jean son vrai nom, et c'était le plus joli de la côte, j'ose le dire. C'était Saint-Jean « au bout de la mer », parce que la mer vient s'éteindre dans la baie, et que, sauf aux plus fortes marées, c'est-à-dire deux fois par mois, les dernières ondulations des lames meurent sur la grève de Saint-Jean. Comprenez-vous? C'est *au bout de la mer*. Ah! quel poète que le peuple!

Malheureusement, du moins sous ce rapport (je ne veux pas examiner les autres), malheureusement il n'est pas seul. Saint-Jean, son filleul, a été débaptisé, et malencontreusement recoiffé du nom de Thomas, de par l'histoire et la vertu d'un homme...

Ah! que de fois j'y ai pensé; que de fois j'ai vu se dérouler devant moi le drame, incertain comme un conte, puissant comme une idée, auquel ce cher pays doit son nom ridicule! J'étais alors en face de l'abbaye; mes pieds se baignaient dans ces lames, minces autant que des feuilles de cristal, les lames du *bout de la mer;* et sur le sable, jusqu'au Mont, dans l'œil de ma pensée, se formait l'image de ces fiers chevaliers, peuplant la solitude...

Mais vous allez savoir.

III

Saint-Jean n'a pas toujours été un petit « patelin » de deux cents âmes. Il a eu son heure de célébrité, et même de très grande célébrité. Au XIIe siècle, le seigneur de Saint-Jean était un personnage, chevalier banneret du roi d'Angleterre, ayant donjon et fief en campagne, possédant chasses, vignobles et prairies, pouvant mettre sur pied, en cas de guerre et pour aider son suzerain, nombre de vassaux, écuyers et gens d'armes. C'était un beau domaine que Saint-Jean, de la terre grasse et riche, enclavée de toutes parts dans les vasselages de Saint-Michel, et, partant, sujet de litige perpétuel entre les seigneurs et les moines, possesseurs du Mont.

IV

Or, sur ce mont de l'Archange, par une nuit de juin de l'année 1121, une de ces nuits claires, fraîches encore malgré l'été, comme il y en a au bord de la mer, l'abbé Roger II, appuyé à la balustrade sur la plate-forme de l'église, regardait devant lui vers Granville.

Roger, ancien prieur claustral de Jumièges,

onzième abbé du Mont, était vertueux et craignait Dieu, nous dit le Cartulaire. Par la seule puissance de sa foi et de sa vertu, il avait, dès son arrivée, relevé un peu cette pauvre abbaye, livrée si longtemps au désordre et à l'anarchie. Il avait compris que la prière et la mortification ne peuvent être la seule occupation d'un homme, fût-il moine; et ces bénédictins agités, turbulents, tapageurs, il les faisait travailler avec lui à la gloire de saint Michel. Sous ses yeux inspirés s'élevait la Merveille, immortelle création du génie, admirée toujours après tant de siècles dits de civilisation. Les chapelles s'ornaient de chefs-d'œuvre, les rayons se couvraient de manuscrits précieux.

Son activité n'avait pas de bornes.

Comme il avait discipliné l'intérieur du cloître, il réduisait à l'obéissance, par force ou persuasion, les vassaux que lui adjugeaient les nombreuses chartes du roi d'Angleterre, et des seigneurs voisins désireux de gagner les bonnes grâces de l'Archange.

Sur sa plate-forme, l'abbé Roger, aussi loin que son regard pouvait s'étendre, de Carolles au cours du Couesnon, contemplait les domaines du Mont : ces grasses prairies, couvertes de troupeaux, ces dunes où paissent les moutons, ces bois épais, débris de la forêt de Scissy, qui reliait autrefois le continent au roc de Tombelaine, ces vignes gracieuses, baignées, au flanc des coteaux, des larges rayons de la lune, ces rochers où s'abritent le courlis et le chevalier de mer, ces grèves riches de poissons exquis, tout cela, c'était à Monsieur saint Michel. Presque toute la baie lui appartenait; et cependant son serviteur ne souriait pas. Il restait droit, rigide, fixant un seul point du regard.

C'était jour de marée. La mer immense frémissait dans la baie, caressant, avec une plainte douce, la base massive du rocher; du côté de Tombelaine, le ressac, plus violent, changeait la plainte en un râle sourd. Les goélands volaient encore par bandes vers la côte; leurs ailes blanches rayaient le ciel pur, et quand ils se posaient sur l'eau, ils faisaient jaillir des diamants. Car la lune était pleine, et la mer flamboyait. De cette nappe de feu, les côtes montaient noires, avec leurs arbres en silhouette, les toits des maisons, et les clochers austères aux murs gris.

C'était vers les côtes que regardait Roger.

Vers Saint-Jean, dont le seigneur l'ennuyait beaucoup.

V

C'était un rude gaillard que ce Thomas, un de ces fiers Normands à large carrure, violent et batailleur, ne trouvant rien de mieux, pour terminer les différends, qu'un bon coup de hache ou d'épée.

Il avait entrepris de relever la grandeur du nom de ses ancêtres, la splendeur de sa maison, la portée de sa puissance. Et comme son père, brave soldat, mort en Angleterre aux côtés du Conquérant, ne lui avait guère laissé qu'un petit manoir et la terre de Saint-Jean, Thomas, pour réaliser ses rêves de grandeur, avait tout bonnement pillé les terres voisines. Des bois de Nerun, de Crapoult, de la forêt de Beuvais, dont il fit une lande où les loups viennent hurler, de toutes ces richesses, il éleva un magnifique donjon. Bien plus, les quelques redevances que les abbés du Mont, à force de ruse et de patience, avaient réussi à imposer à ses pères, moutes, péages, etc., Thomas en avait fait litière, déclarant ses serfs et vassaux libres de toute corvée envers le Mont, menaçant, si les moines l'ennuyaient, de saccager à fond l'abbaye du saint Archange.

Et de fait, à force de le répéter, l'envie lui en était venue. La colère avait cédé la place à l'intérêt. Les moines étaient fort riches, tandis que Thomas, au fond de son beau château, était gueux comme un rat d'église. Il en avait pour longtemps à rattraper les folles dépenses que l'orgueil lui avait fait faire. Il lui faudrait vivre sagement, renvoyer ses hommes d'armes, ne pas donner de fêtes ni de tournois avant des années, renoncer à faire grande figure à la cour du roi Henri, duc suzerain de Normandie. Toutes ces considérations aidant, la cupidité normande poussant à la roue, Thomas eût bien vite enfourché son cheval et mené ses gens à l'assaut.

Mais son bon ange le retenait.

VI

Le bon ange, c'était dame Olive de Fougères, son épouse, pieuse et douce autant qu'il était dur et mécréant. Thomas, dit la légende, l'écoutait volontiers, car il lui savait gré de lui avoir donné un fils...

Cet enfant... je vous avoue que le Cartulaire ne s'en occupe pas énormément. Pour moi, il avait pris une importance capitale ; il était devenu l'âme de cette légende qui a chanté à mes oreilles pendant trois mois. Dès que j'arrivais à la grève, si ma pensée errait vers l'autrefois, c'est lui que je voyais d'abord, et je m'attardais à suivre sa silhouette. Les chevaliers aux lourdes armures, les paysans stupides, les soudards tapageurs, troublaient ma rêverie et ma paresse. Ils me masquaient le bruit des vagues. Tandis que ce petit m'était d'un charme infini ; il me semblait le voir autour de moi, jouant et bondissant sur la grève, avec ses pieds frêles qui ne meurtrissaient pas le sable, ses yeux bleus et ses cheveux blonds. Vraiment j'en avais fait mon héros, de cet enfant qui a tenu, entre ses mains jolies, le

nœud d'un affreux drame, la vie de tant de gens...

Mais n'anticipons pas.

Thomas, naturellement, aimait son fils plus que tout, et résistait mal à ses prières. Dame Olive, qui le savait, faisait intercéder Guillaume en faveur des moines sans défense. — Mais quoi! le bien n'a qu'un temps, il faut, tôt ou tard, que le mal triomphe. — Thomas se montait de fureur contre l'abbaye; il avait décidé que l'or de Saint-Michel entrerait dans ses coffres.

VII

Et, du haut de l'église, Roger II, serré dans son froc noir, le front à l'air nocturne, frissonnait en regardant Saint-Jean, endormi dans la vallée.

VIII

« Que faites-vous là, mon père, à la fraîche nuit, sans capuchon et sans manteau? » dit une voix tout à coup, qui fit tressaillir l'abbé...

Roger vit près de lui le frère portier, revenant de sa ronde, et tenant à la main sa lanterne éteinte.

« Mon frère, dit le saint abbé, Dieu vous garde! Je priais. D'où vient que vous n'avez pas de lumière?

— Eh! dit le bon moine, en ai-je besoin, par le temps qu'il fait? Le Seigneur s'est chargé de m'éclairer. »

Alors Roger II releva la tête, et vit en effet que sur la douce nature rayonnait une lampe d'argent. Absorbé tout entier en ses pensées amères, il n'avait pas vu la beauté de la nuit. Elle se révéla tout entière. La lune, haute à présent, possédait toute la baie, noyant les étoiles dans sa clarté triomphante, faisant flamber les murs du Mont, et l'eau moirée qui les baignait.

Et c'était doux, calme et grandiose. Plus de cris d'oiseaux, plus de battements d'ailes; tout s'était endormi dans le creux des rochers. Plus rien, maintenant, que le souffle de l'infini; plus rien, que la voix haute du flot qui commençait à se retirer, remuant dans son écume les petites palourdes au pied du roc. L'âme des choses sortait, sereine, de cette nuit lumineuse. L'abbé sentit un poids bien lourd abandonner son cœur.

« O Dieu, murmura-t-il, que vous êtes grand! A quoi sert de nous agiter, pauvres fétus que nous sommes, puisque le monde entier tient dans votre main, et que pas un cheveu de notre tête ne tombe sans votre volonté? Pourquoi m'inquiéter, pourquoi verser des larmes, trembler de crainte, lorsqu'un mauvais homme menace vos serviteurs? Si vous le voulez, Seigneur tout-puissant, l'église de l'Archange ne sera pas touchée par le farouche Thomas, et cette criminelle tentative tournera à la gloire de votre saint nom. »

Il se tourna vers le moine immobile :

« Allez, dit-il, rassemblez dans la crypte nos pieux frères, dites qu'on m'attende en récitant les oraisons de Monsieur saint Michel. Je vous suis. Nous allons prier pour Thomas de Saint-Jean, et supplier Dieu de lui épargner un détestable forfait. Allez; que le prieur mette sur le lutrin le livre des Saints Évangiles. »

Et Roger descendit derrière le frère portier, les mains jointes sous ses larges manches, faisant onduler sur les marches de pierre les plis traînants de sa robe monacale. Ses lèvres murmuraient une prière. Il ne regardait plus la baie, les côtes sombres, et la colline où se dressait, colossal, le château de Thomas.

IX

Au matin, la mer était loin, et le soleil brillait de tout son éclat. Mais Roger n'était plus sur la plate-forme, et c'était heureux pour lui, car il eût frémi à voir ce que le ciel éclairait.

X

Que fait la bonté sur la terre, Seigneur, puisqu'elle ne peut empêcher le mal? — Les prières de madame Olive n'avaient pu fléchir le farouche Thomas, ni le détourner de sa résolution. Il voulait l'argent des moines, il l'aurait. Il voulait leur monastère, il le prendrait. Il irait dénicher dans leur aire ces orgueilleux oiseaux, blottis sur le roc comme des aigles de mer, il les jetterait dans l'eau bouillonnante, pour nourrir les poissons de la baie! Lui, Thomas, ne supporterait pas plus longtemps ces voisins bavards et intolérants. L'écu de Monsieur saint Michel, de sable aux coquilles d'argent, offusquait sa vue, sur le haut du rocher; il le briserait, et mettrait en sa place sa bannière ondoyante, et ceux qui passeraient sur la grève pourraient voir flotter à leurs dextre et senestre, à Saint-Jean comme au Mont, l'écu d'argent du sire, au chef de gueules chargé de deux molettes d'éperon.

Voilà ce que répondit Thomas aux douces représentations de dame Olive; et fort en colère était-il, mordant avec force son gantelet, ébranlant les murs de la salle de ses jurons impies et sanglants. Le lendemain même, il voulait faire l'assaut. Et dame Olive, qui lisait aux yeux de son mari une résolution indomptable, le quitta tremblante et désolée, et s'en alla prier au pied du lit où Guillaume était endormi.

XI

Au soleil levant, Thomas monta donc à cheval, et se dirigea vers la grève. Une centaine de soudards

le suivaient; à ses côtés il avait ses deux frères, Jean et Roger, et Guillaume, vêtu de sa cotte de fête.

Les joues du petit bonhomme avaient une teinte plombée; ses yeux tristes ne quittaient pas les oreilles de son cheval. Il avait supplié son père de ne pas l'emmener; mais Thomas était inflexible. Alors Guillaume courbait la tête, laissant flotter au vent ses cheveux blonds, insensible à ses anciens plaisirs, à son joli cheval, présent de l'oncle Roger, à ses beaux harnais incrustés de pierreries, à son mors d'argent, à tout. Une tristesse était en lui, la honte du sacrilège, qui l'avait subitement vieilli.

Thomas, comble d'horreur! en passant à Saint-Jean, avait fait lever de son lit le curé, et l'avait contraint, par des menaces horribles, à marcher, portant la croix, devant ses paroissiens. Ces malheureux gémissaient, eux aussi, du crime qu'ils allaient commettre; mais ils étaient pauvres et sans armes, et la peur les poussait.

On arriva ainsi à la grève, où la comtesse de Saint-Jean, s'agenouillant ainsi que toutes les femmes, pria pour l'âme de celui qui se damnait ainsi.

Ils partirent. Thomas marchait devant avec ses frères, et Guillaume trottait au milieu d'eux. Derrière suivaient tristement les vassaux, entourés par les hommes d'armes du seigneur, et précédés du vieil abbé.

XII

Ah! voyez-vous, sous le soleil, cette plaine de sable d'or, avec les places plus sombres où la tangue sommeille, et là-bas, très loin, cette ligne d'azur qui est l'océan; voyez-vous ces côtes grises aux taches vertes, ce grand roc qui s'avance vers Granville, calme et sombre au milieu du redoutable éboulis qui jonche le sol autour de lui; ces côtes fines, fondues dans la brume du matin, cette ligne onduleuse et frêle qui vient mourir dans la grande mer...; ah! voyez-vous ce cirque grandiose, ces deux pays sublimes, la Normandie et la Bretagne, formant une ceinture à ce monument unique; et cette plaine douce, majestueuse, avec toutes les douceurs et toutes les majestés, sans autres bruits que le cri des oiseaux, sans autre contact que le glissement rapide des barques; dites, la voyez-vous envahie par ces hommes, ces chevaux, ces soudards ivres entourant des gueux, et chantant d'obscènes chansons, sous le ciel bleu, devant le flot au sourire éternel?

Pauvre vieux prêtre aux yeux désolés, doux enfant aux joues pâles, peut-être sentiez-vous confusément l'affreux crime de lèse-nature, de lèse-divinité dont on vous rendait complices, et votre amertume en était plus amère; peut-être, outre l'affront aux moines de Saint-Michel, serviteurs de Dieu, compreniez-vous que cette grève souffrait, dans sa grâce inviolée, d'être foulée aux pieds de vos chevaux!...

Qui sait ce qui éclôt dans des âmes obscures et douces comme celles d'un prêtre ou d'un enfant? Mais ils étaient seuls et bien seuls, ce jour-là, à craindre Dieu. Thomas poussait hardiment sa monture dans le sable humide, les yeux fixés sur le Mont, déjà tout frémissant d'aise à la pensée des coffres pleins qu'il rapporterait à Saint-Jean. Derrière lui, les effroyables plaisanteries de ses hommes d'armes faisaient trembler et se signer les pauvres vassaux chétifs. Peu à peu, on approchait, les murs se dessinaient plus nettement, roses de soleil; on pouvait compter les contreforts de la Merveille, les fenêtres de l'Abbatiale. Thomas était en joie.

« Marche, enfant, disait-il à son fils. Tu entreras le premier dans l'antre maudit. »

XIII

Mais Guillaume pâlissait. Il tendait les mains vers Thomas.

« Père, disait-il, je ne vous implore plus. Votre cœur est de pierre, vos yeux sont fermés par la colère et l'envie. Dieu vous frappera, mon père, pensez à lui. »

Le seigneur de Saint-Jean haussait les épaules, et tapotait de sa grosse main les fins cheveux dorés.

« Dieu ne me frappera pas, enfant; je t'ai. Marche toujours, n'aie pas de crainte.

— Père, père, ô mon père, reprenait la voix douce, vous ne m'aurez pas jusqu'au Mont. N'entendez-vous pas, comme moi, le chant des anges? ne vous touchera-t-il pas enfin? »

Thomas prêtait l'oreille et n'entendait rien. Ses frères se mirent à rire.

« L'enfant divague, dirent-ils. Ce sont les hommes d'armes qu'il entend, ou les moines braillant en leur chapelle. »

Mais Guillaume insistait. Son visage prenait une expression d'extase, il ne semblait plus de ce monde. Son cheval buttait à chaque pas. Thomas prit son fils et l'assit sur la selle devant lui. Il baisa la tête effarée du petit.

« Taisez-vous, ribauds », dit-il à la troupe qui le suivait, et dont les chants cessèrent presque immédiatement.

Mais Thomas et ses frères, quoique la mer fût calme et l'air paisible et doux, n'entendirent aucune voix. Guillaume s'agitait.

« Ils chantent, ils chantent, murmurait-il; ils m'appellent à eux pour votre salut. Que Dieu vous sauve! — Et poussant un soupir, il étendit les bras et tomba sur la poitrine du comte.

« Ah! dit Thomas, mon fils est mort. »

Ce fut une grande stupeur; l'enfant était blanc comme la neige, et froid comme elle. — Les baisers, les larmes de son père ne le réchauffèrent pas, ne rouvrirent pas ses yeux.

Thomas et ses frères, levant le front au ciel, virent la petite âme qui s'en allait vers Dieu, et leurs oreilles s'ouvrirent, elles aussi, à l'angélique mélodie.

Alors Thomas mit pied à terre, et portant en ses bras l'enfant inanimé, il marcha devant ses troupes jusqu'au Mont. Ses frères le suivaient, tête baissée; les soldats ne chantaient plus.

XIV

Ils trouvèrent toutes portes ouvertes. Les moines priaient dans la crypte; l'abbé Roger, devant sa stalle de chêne, semblait attendre quelqu'un.

Thomas ne le vit point. Avec son doux fardeau, il s'agenouilla devant l'autel, secoué de sanglots amers, demandant pardon à Dieu, qui l'avait si cruellement puni. Puis il alla vers l'abbé Roger :

« Seigneur, dit-il, je veux que tous les domaines de l'Église soient en paix, et je les rendrai avec amour... Ayez de mes hommes la moute, le péage, les tailles, et je vous ferai le service... O fils de la lumière, que Dieu protège si durement contre moi, je suis soumis et brisé maintenant, faites ce que vous voudrez. Prenez mes domaines et mon bien, mes bois et mes prairies, mes vignes du coteau de Saint-Jean... Que nul de mes héritiers ou de mes frères ne les réclame... »

Roger se leva. Thomas fit hommage à l'abbé, et sur les Évangiles jura fidélité à l'Église (1). C'est ainsi qu'il enrichit le Mont, en lui donnant bien plus qu'il ne lui avait pris. Que lui importaient, maintenant, les biens de ce monde? Son enfant avait tout emporté; la grâce, aidée par la mort, avait enfin trouvé le chemin de ce cœur. — Il resta en prières, avec Jean et Roger, près du corps de Guillaume, jusqu'à ce que la marée lui permît de repartir. Puis il reprit son cher fardeau, et retourna à Saint-Jean. Dame Olive l'attendait sur la grève; — ah! pauvre femme! faut-il te réjouir ou pleurer? Ton fils est mort, et ton époux est converti.

Thomas monta jusqu'à l'église, et fit creuser pour son fils, au seuil, une tombe dont on voit encore la pierre. Puis il brisa son épée, déposa son armure sur l'autel, et ordonna la démolition de son superbe château, ne se réservant qu'un coin, où il finit sa vie avec sa femme.

(1) Extrait du Cartulaire.

XV

Vous devez bien penser qu'en ce soir d'existence, qui dura fort longtemps, Thomas, revenu à de bons sentiments, et désireux de faire oublier les horrifiques méfaits de sa jeunesse, ébloui le peuple et les moines de l'éclat de ses vertus. Il courut le pays pour soulager la misère, faire l'aumône, soigner les malades et défendre les persécutés. — Il fondait des abbayes et des églises, leur faisait des donations en argent et en terres, ne prenant plus les armes qu'au profit des Bénédictins et des Prémontrés qui s'établissaient en foule dans le pays. Si bien que son nom était dans tous les cœurs, ses louanges sur toutes les bouches, que ses vassaux le bénissaient, et que les moines le célébraient à l'envi dans leurs cartulaires. Il fut bientôt renommé dans tout le Bas-Cotentin, et à dix lieues à la ronde, on prit l'habitude de désigner le village par le nom de son bienfaiteur, de l'homme si miraculeusement revenu au bien...

Voilà pourquoi, depuis des siècles, il n'est plus question de Saint-Jean au bout de la mer, mais de Saint-Jean-le-Thomas. Thomas est mort, son château est en ruines, mais le nom est resté...

Hélas! l'autre était si joli, dites-vous! Eh oui! l'autre était le nom populaire, éclos par instinct sur les lèvres à la vue de la nature; il résumait les rêveries inconscientes nées de la vague qui finit là... et pas ailleurs. Il était profond, juste et pur comme une réflexion d'enfant. Mais voilà : où ne vivait encore que l'être instinctif, que le paysan, fils de Dieu, frère de la nature, l'homme du siècle a passé, et a tout emporté. O les temps d'autrefois! combien de noms en France, fleurs de poésie et de songe, se sont ainsi effacés, pour d'autres que nous ne comprendrons jamais!...

ANDRÉE MYRA.

« LA PRISE DE TROIE »

Poème lyrique, par Hector Berlioz.

Pendant les entr'actes de la première, dans les couloirs de l'Opéra, les uns disaient : « La musique de Berlioz *retarde* de quarante ans. » — A quoi d'autres répondaient : « Oui, mais combien de passages sont *modernes!* »

De tels jugements, à la rigueur, peuvent se défendre; mais ils méritent surtout d'être retenus parce qu'ils montrent nettement que le public, s'il devient de jour en jour meilleur auditeur de la musique en général, semble manquer encore de la pré-

paration particulière qui lui ferait prendre plus de plaisir à l'œuvre de Berlioz.

***

Chacun sait que les *Troyens* furent écrits, livret et partition, il y a plus de quarante ans par Berlioz. On divisa ce « poème lyrique » en deux parties; la seconde, appelée les *Troyens à Carthage*, fut mise à la scène par M. Carvalho en 1863; la première partie, appelée la *Prise de Troie*, vient d'être représentée sur le théâtre de l'Opéra, après avoir paru avec succès sur les scènes étrangères, et en particulier à Carlsruhe. — Certes, si Berlioz, en écrivant la partition des *Troyens*, vers 1860, avait voulu satisfaire le goût des dilettantes du second Empire; s'il s'était préoccupé, pour assurer une carrière fructueuse à son œuvre, d'employer les procédés musicaux qui avaient alors la faveur du public, certes on pourrait dire : « cette tragédie lyrique *retarde* de quarante ans »... Mais l'on sait bien que jamais Berlioz n'a eu dessein de provoquer, grâce à de menues habiletés, l'engouement d'un public frivole : « J'achève les *Troyens*, écrit-il à Hans de Bülow. Depuis quinze jours, il m'a été impossible d'y travailler... Vous ne sauriez vous faire une idée juste du flux et du reflux de sentiments contraires dont j'ai le cœur agité depuis que je travaille à cet ouvrage. Tantôt c'est une passion, une joie, une tendresse dignes d'un artiste de vingt ans (Berlioz avait alors cinquante ans passés); puis, c'est un dégoût, une froideur, une répulsion pour mon travail, qui m'épouvantent. Je ne doute jamais : je crois, et je ne crois plus, puis je recrois... et en dernière analyse, je continue à rouler mon rocher... Encore un grand effort, et nous arriverons au sommet de la montagne, l'un portant l'autre. »

On comprend, dès lors, que, dans l'ensemble, une telle partition ne puisse pas « retarder » de quarante ans. Qu'à certains détails, on retrouve écrite la date de sa composition, voilà qui est fort possible. C'est même inévitable. Un artiste est toujours de son époque. Mais il n'appartient à son époque que dans la mesure où il travaille expressément pour elle. Il y a des artistes dont l'œuvre vit un instant grâce à un goût passager qu'ils savent satisfaire. Une fois ce goût hors de mode, l'œuvre meurt. — Il y a d'autres artistes, et Berlioz est du nombre, qui ont eu conscience de leur propre force, et qui ont su démêler nettement, soit par instinct soit par réflexion, ce qui donnait aux œuvres une vie plus longue que les goûts des hommes et que les hommes mêmes. Or, quand ces artistes, consciencieux et tenaces, écrivent, dans la pleine maturité de leur talent, une œuvre de longue haleine; quand ils se proposent, non pas de satisfaire le public immédiat (afin de lui soutirer quelque argent), mais bien de se satisfaire eux-mêmes et de composer, en quelque sorte, comme si leurs maîtres préférés étaient leurs seuls auditeurs (pour Berlioz, ce serait Gluck, Beethoven Weber, et aussi Spontini, Méhul et Lesueur), — de telles œuvres devraient être traitées avec un respect plus humble; et, avant de porter un jugement sur elles, il faudrait se demander si l'on est soi-même dans de bonnes conditions pour les entendre.

Les hommes les plus célèbres dans l'art, ceux que nous vénérons le plus, ont commis parfois les plus étranges méprises, faute d'être préparés à comprendre l'œuvre qu'ils jugeaient. Hændel, comme chacun sait, trouvait Gluck un musicien détestable. Pourquoi ? Parce que Hændel, en lisant les partitions de Gluck, cherchait, sans aucun doute, la pureté de l'écriture, l'exactitude du contrepoint, la sonorité en quelque sorte « solide et pleine », alors que Gluck avait tout subordonné à son dessein de donner, par des moyens musicaux, l'expression « littérale et littéraire » des sentiments de ses personnages : il ne s'agit pas de savoir ce que vaut la musique de Gluck, en tant que langue musicale, mais bien ce qu'elle vaut en tant que moyen d'expression littéraire. Gluck lui-même l'a dit : « Je cherchai à réduire la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie, pour fortifier l'expression des sentiments et l'intérêt des situations, sans interrompre l'action et la refroidir par des ornements superflus. » A la vérité, la préface de Gluck, à laquelle on pense souvent en entendant Berlioz, fut imprimée dix ans après la mort d'Hændel, et le vieux maître aurait sans doute changé d'avis s'il avait eu la clef de cet art nouveau. Mais sa longue vie, si féconde en œuvres purement musicales, ne l'avait pas préparé à comprendre facilement les analyses psychologiques de Gluck.

Aujourd'hui, le public, — qui n'est pas Hændel, — n'est pas mieux préparé pour comprendre Berlioz. Nous assistons au suprême épanouissement du wagnérisme. Tout ce qui n'est pas du Wagner, — ou une contrefaçon, — déroute le public. Les auditeurs, pour la plupart, demandent à la musique deux joies : ou bien c'est le plaisir tout sensuel d'être enveloppé de sonorités tour à tour enivrantes ou berceuses; ou bien c'est le plaisir (assez semblable à celui que doit donner le jeu de loto), de reconnaître les *leitmotiv* au passage : qu'est-ce qui va sortir de l'orchestre (de même que les numéros sortent du sac) ? est-ce le motif de l'Épée, ou celui de la Rédemption par l'amour ?

Dès lors, le public uniquement wagnérien juge ainsi Berlioz : ce qui a du rapport avec Wagner est ce qu'on appelle « moderne »; ce qui est conçu autrement, est « vieux jeu ».

Il y a ainsi, en ce moment, une sorte de religion

wagnérienne, qui vraiment est une illusion puérile que nous ne saurions partager. Comment peut-on dire, — et on le pense en jugeant la *Prise de Troie* comme on l'a fait — que Wagner est une sorte de Messie devant qui tous les autres musiciens ne sont que les Prophètes : Bach, Mozart, Beethoven, Weber, (Berlioz aussi) n'ont écrit, nous assure-t-on, que pour préparer les voies à Wagner ; aujourd'hui, Wagner est venu : l'œuvre des vieux maîtres est chose morte, et désormais inutile. Quelle singulière illusion, et que combattent d'ailleurs les œuvres critiques de Wagner lui-même !...

* * *

Pour entendre la *Prise de Troie*, pour tâcher de la comprendre, on ne doit pas demander à Berlioz d'être Wagner ; il faut oublier Wagner un moment : et, sans nulle préoccupation étrangère à Berlioz, étudier comment le musicien français, — tout en écrivant un poème tiré de Virgile, tout en composant une tragédie lyrique très influencée par Gluck, — fit, en fin de compte, une œuvre dont tout l'intérêt est de nous montrer Berlioz lui-même et le style musical qui lui est propre.

Virgile, en ce qui est du poème et de la sensibilité particulière qu'on y trouve ; — Gluck, en ce qui est de l'expression des sentiments par la musique ; — tels sont en effet les deux auteurs dont l'influence est la plus nette. — Et cependant, la *Prise de Troie* est bien une œuvre sincère et originale ; et ce qu'on y aime le plus, c'est Berlioz.

* * *

Dans un chapitre de ses *Mémoires*, où il raconte sa jeunesse, l'auteur des *Troyens* s'exprime ainsi : « Virgile, en me parlant des passions épiques que je pressentais (Berlioz écrivit ses *Mémoires* vers 1848 ; il avait déjà traversé plusieurs « tempêtes » sentimentales), Virgile sut le premier trouver le chemin de mon cœur et enflammer mon imagination naissante. Combien de fois, expliquant devant mon père le quatrième livre de l'*Énéide*, n'ai-je pas senti ma poitrine se gonfler, ma voix s'altérer et se briser !... Un jour, déjà troublé dès le début de ma traduction orale par le vers :

At regina gravi jamdudum saucia cura...

j'arrivais tant bien que mal à la péripétie du drame ; mais lorsque j'en fus à la scène où Didon expire sur son bûcher, entourée des présents que lui fit Énée, des armes du perfide, et versant sur *ce lit, hélas ! bien connu*, les flots de son sang courroucé ; obligé que j'étais de répéter les expressions désespérées de la mourante, *trois fois se levant appuyée sur son coude et trois fois retombant*, de décrire sa blessure et son mortel amour frémissant au fond de sa poitrine ; enfin, à cette image sublime de Didon *qui cherche aux cieux la lumière et gémit en la retrouvant*, je fus pris d'un frissonnement nerveux, et, dans l'impossibilité de continuer, je m'arrêtai court... » Mais le père de Berlioz arrêta la lecture... « Et je courus, ajoute Berlioz, loin de tous les yeux, me livrer à mon chagrin virgilien... » Et à plusieurs reprises, Berlioz revient encore, dans ses écrits, sur son admiration pour Virgile.

Sans aucun doute, Berlioz voyait dans Virgile plus de choses encore que Virgile n'en aurait vu. Non seulement la pureté du style, l'harmonie des images et cette sorte de suavité un peu molle que nous retrouvons chez Fénelon ; non seulement Virgile tout entier troublait l'imagination de Berlioz, mais encore les souvenirs d'Homère, de Shakespeare (*Troïlus et Cressida*), le sentiment de la nature qui n'était guère chez les anciens, ou tout au moins s'exprimait de façon si différente, — enfin, les propres impressions de Berlioz errant en Italie, sur cette terre classique où les ruines offraient de si beaux sujets d'exaltation intérieure à ce romantique passionné, plein de la lecture ou de l'âme de Byron et de Chateaubriand, — tout cela s'animait dans l'imagination ardente de Berlioz, dès qu'il revenait à son cher Virgile.

Aussi ne faut-il pas, — et cela est heureux, — parler d'exactitude historique à propos des *Troyens*. Rien ne semble trop invraisemblable, rien ne distrait l'attention en faisant une tache trop voyante ; et cela suffit. Berlioz veut faire une œuvre d'art vivante, et non une mosaïque d'érudit : il fait vivre ses personnages de ses propres sentiments (car avec quoi, si ce n'est avec son âme, pourrait-il les faire vivre ?) ; mais afin de purifier une telle création de ce qu'elle pourrait avoir de trop étroitement personnel, il prend un sujet fort ancien, traité maintes fois, et qui de lui-même détache les personnages créés par Berlioz de leur propre créateur.

Le sujet de ce « poème lyrique » est tout entier dans le titre : c'est la prise de Troie. Que doit faire l'auteur pour émouvoir ? Montrer la personne qui souffre le plus de la ruine de sa patrie, c'est-à-dire Cassandre, la prophétesse que nul n'écoute. En vain veut-elle sauver Ilion : elle en pressent la chute ; — malgré son amour pour Corèbe, elle sait qu'il mourra.

Aussi la pièce peut-elle être considérée en son ensemble comme une suite d'épisodes groupés autour du rôle de Cassandre. Et cette disposition est pour le plus grand profit de la musique : nous assistons à une suite de tableaux ; nous savons parfaitement dès le début tout ce qui arrivera ; et, sans être occupés

plus qu'il ne convient par l'intérêt dramatique, nous sommes tout entiers attentifs à l'art du musicien.

***

Jamais, d'autre part, la musique dramatique de Berlioz ne fut plus directement influencée par la tragédie lyrique de Gluck : on le sent d'un bout à l'autre de la pièce.

« Le peuple de Troie se répand joyeusement dans la plaine. » Il chante le bonheur de pouvoir enfin, après dix ans de siège, errer dans les champs où furent les tentes des Grecs. — Ce premier chœur qui, à bien des égards, rappelle le chœur des paysans, dans la *Damnation de Faust*, montre l'emploi fort ingénieux que Berlioz a su faire des « rentrées par imitation » afin de donner une sorte de personnalité à toutes les voix d'un chœur. Ce n'est pas une fugue; mais les voix, entrant tour à tour dans le chœur, et presque traitées en « parties réelles », gardent une vie propre dans l'ensemble choral...

Cassandre, qui reste seule, prévoit la chute d'Ilion. Tout le monde connaît cette scène célèbre (où Mlle Delna put faire applaudir les merveilleuses ressources de son organe); tout le monde connaît aussi le duo qui suit, entre Cassandre et son fiancé Corèbe. Nous n'analyserons donc pas ces pages, vraiment dignes de Gluck par la grandeur et la simplicité des récitatifs et du chant, ainsi que par la variété sobre et toujours expressive de l'orchestre. — Peut-être M. Renaud, dont l'art est presque impeccable, a-t-il ralenti quelques mouvements, afin de « donner plus d'horizon » à la phrase. Ce léger défaut, sensible à la répétition, avait presque disparu d'ailleurs à la première.

Un chœur ouvre le second acte; il a vraiment toute la couleur barbare et tout le faste asiatique qu'un compositeur pouvait donner à un chœur qui reste classique de forme. Les voix y sont assez régulières à se répondre; l'ensemble prend ainsi de la carrure et de la solidité. Mais quoi de plus savoureux que le placage orchestral où il n'y a plus, par moments, que les cuivres (trompettes et trombones à l'octave) éclatant au-dessus des battements ou des roulements des timbales?

Bientôt après, la foule troyenne se range en demi-cercle, — et voici le ballet. Mais, au lieu des danseuses, maigres et toujours souriantes, ce sont de solides gaillards, aux pectoraux larges et fermes, qui se disputent le prix du ceste. Du moins, le livret l'affirme. En réalité, ces lutteurs se contentent de se prendre à bras-le-corps, de se soulever l'un l'autre et de rouler à terre d'une façon fort « académique » : cette scène reste discrète et effacée comme un dessin d'école. D'ailleurs, rien n'est plus favorable pour laisser entendre la musique et apprécier avec quelle adresse Berlioz sait varier ses rythmes.

Cependant Andromaque et Astyanax son fils apportent des fleurs en offrande au pied de l'autel où brûle la flamme sacrée. Priam bénit l'enfant; Andromaque s'agenouille et pleure... Rien n'est plus émouvant que cette mimique silencieuse. Mlle Flahaut, tout à fait digne de représenter Andromaque « aux bras blancs », y remporta le plus légitime succès.

Ici encore, on retrouve l'influence de Gluck. Qui ne connaît le ballet mimé, dans *Orphée et Eurydice :* on voit passer les ombres des morts, dans le jour indécis de ces régions où ne pénètre pas le soleil, — tandis que chante, à l'orchestre, la plainte langoureuse d'une flûte, voix hésitante que soutiennent et que bercent les murmures onduleux exhalés par le quatuor des cordes.

Gluck, cependant, n'est pas le seul à avoir donné à Berlioz l'idée d'une scène muette, où les attitudes d'un personnage et la mélodie d'un instrument chantant au-dessus du quatuor, émeuvent et charment tout à la fois.

On lit en effet, dans les *Mémoires* de Berlioz, qu'il vit représenter *Nina*, ballet de Dalayrac. On en donnait alors un arrangement de Persuis; et une mélodie, au lieu d'être chantée par l'actrice, comme l'indiquait le texte original, avait été confiée au cor anglais : « J'ai bien de la peine à croire, rapporte Berlioz, quel qu'ait pu être le talent de la cantatrice (Mlle Dugazon) qui créa le rôle de Nina, que cette mélodie ait jamais eu dans sa bouche un accent aussi vrai, une expression aussi touchante qu'en sortant de l'instrument de Vogt, et dramatisée par la mime célèbre (c'était Mlle Bigottini). » — Or Berlioz rapporte ici une impression de jeunesse, et qui était restée très vivace en lui; et, relativement, c'est peu d'années après ses *Mémoires* qu'il écrivit ses *Troyens :* nul doute qu'en orchestrant cette scène muette que dramatise le lugubre solo de clarinette, Berlioz ne se soit souvenu de Dalayrac corrigé par Persuis...

Soudain Énée se précipite vers le trône de Priam : « Laocoon et ses fils viennent d'être dévorés par des serpents : rien ne peut arrêter le peuple qui fuit devant ces prodiges, ouvrage des dieux irrités. » Alors s'élève un chœur d'une puissance dramatique, et pourtant d'une beauté si noble et si haute que, vraiment, il fait penser à Beethoven. De nous-même, nous n'oserions pas indiquer un rapprochement avec Beethoven, si Schumann n'avait déjà rapproché Berlioz du père de la symphonie.

Conduits par Énée et Priam, les Troyens vont chercher le monstrueux cheval laissé dans la plaine par les Grecs ; et bientôt, malgré la douleur prophé-

tique de Cassandre, ils introduisent l'ennemi dans leurs murs : cette marche triomphale, avec le chœur qui en augmente encore la puissance, était un des morceaux que Berlioz préférait dans sa partition. Rien n'est plus simple, plus grand, et plus classique que cette marche « monstre » (comme l'appelait Berlioz) ; rien n'est plus noblement dramatique que ces masses chorales et ces fanfares guerrières qu'on ne voit pas d'abord, et qui peu à peu, dans le crépuscule obscurci, approchent, lentement, escortant de leur chant de triomphe le fatal « présent » des Grecs, et faisant entrer dans des murs que dix ans n'avaient pu abattre cette bête colossale, pleine d'hommes et d'armes, — tandis que Cassandre, qui prévoit tout, se précipite dans la ville en démence, pour y mourir avec les siens qu'elle ne peut plus sauver.

Désormais le pieux Énée (Berlioz l'appelle un cagot) n'a plus qu'à fuir en emportant les dieux de la patrie, et un peu de la terre du sol natal. L'ombre d'Hector lui apparaît et lui prédit ses destinées nouvelles... Mais les chefs troyens font irruption dans la tente d'Énée et l'entraînent, — après avoir pris le temps de chanter un chœur plein de feu, — combattre les Grecs innombrables à qui ceux du cheval ont ouvert les portes de Troie.

Alors, pour couronner la première partie des *Troyens*, on entend un des chœurs les plus beaux que jamais musicien ait écrits. Des femmes, autour de l'autel de Vesta, implorent la divinité en attendant la mort. Leurs voix gémissantes montent et tremblent comme la petite flamme qui brûle sur la stèle ; mais hélas ! que peut la déesse contre le sort, quand déjà toute la ville n'est plus qu'un immense brasier !

Cassandre arrive : Corèbe est mort, Ilion est détruite ; les femmes troyennes n'ont plus qu'à se tuer pour échapper aux vainqueurs. Et quand les Grecs font irruption, ils s'arrêtent soudain devant ces femmes, ces prêtresses qui se poignardent ou se précipitent du haut de la terrasse du temple, en chantant leur bonheur exalté de participer déjà au calme de la mort. — Aucune parole ne peut traduire la beauté de cette musique, et nous nous refusons à l'analyser froidement. Qu'il nous suffise de dire que toute la poésie si haute et si noble de cette scène, le désespoir sublime de ces femmes qui se réfugient dans la mort, reçoivent de la musique l'expression la plus passionnée et la plus belle ; et nulle page peut-être, dans l'œuvre entier de Berlioz, ne fait aimer davantage ce génie tendre et douloureux.

* * *

Ainsi, en dernière analyse, c'est le génie seul de Berlioz qui nous intéresse dans tout ce « poème lyrique ».

Si l'on cherche sous quelles influences ce génie s'est développé, si l'on étudie les maîtres qu'il s'était choisis, c'est beaucoup moins pour savoir ce qu'il doit à ses initiateurs que pour comprendre ce qu'il a fait lui-même. Nous avons vu tout le romantisme poétique que Berlioz ajoutait à Virgile ; — et rien, d'autre part, n'est plus touchant que son admiration pour Gluck. En quelle œuvre la sent-on mieux, par exemple, que dans son *Traité d'Instrumentation* (1844), où il y a tant de dispositifs d'orchestre pris chez Gluck ? Car, si, à coup sûr, ces passages admirables sont bien de Gluck et si tout le mérite lui en revient, nous sentons néanmoins, — en lisant les commentaires de Berlioz et en nous souvenant des imitations géniales qu'il a écrites depuis, — nous sentons que les moyens d'expression inventés par Gluck ont pris, sous la main de Berlioz, une profondeur, une puissance et une poésie que Gluck lui-même, plus ingénieux encore que grand, n'avait certainement pas soupçonnées.

Et c'est en s'attachant uniquement à tout ce qui « est » Berlioz, dans cette partition, que l'on comprend comment cette musique ne peut pas vieillir : elle porte sa date, comme toute œuvre d'art ; mais on n'y trouve presque rien du goût du second Empire, en comparaison de tout ce qui y reste si vivant et si jeune, parce que cela, c'est Berlioz lui-même. Or, une fois admise la langue particulière à un auteur, si en outre cet auteur est sincère et s'il est un vrai poète, — ce qu'il a mis de lui-même dans son œuvre ne vieillit plus. Par exemple, nous ne parlons plus le français de Ronsard ; mais quand nous comprenons sa langue, nous trouvons autant de fraîcheur dans les sonnets pour Hélène de Surgère que dans le plus récent de nos poèmes amorphes. Mais, pour bien entendre Ronsard, il faut une préparation spéciale... De même pour Berlioz : le public, préoccupé avant tout de Wagner, a été dérouté par le style de Berlioz et n'a pas eu, à la *Prise de Troie*, tout le plaisir que cette œuvre, belle et noble, *doit* donner, quand on la comprend pleinement.

Pour nous, nous serions heureux si ces quelques pages pouvaient contribuer à répandre une idée, toute simple et modeste, banale et plate comme la vérité même, — mais qu'on oublie trop facilement. Et la voici : quand on entend une chose, il ne faut pas penser à une autre ; quand on entend Berlioz, il faut oublier Wagner.

ADOLPHE BOSCHOT.

HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PENDANT LE CONSULAT (1)

DE MARENGO A LA PAIX D'AMIENS
(14 JUIN 1800 — 25 MARS 1802)

L'été de l'an VIII fut très chaud en France. Des ibis avaient traversé Bordeaux où l'on constatait 31 degrés centigrades, à l'ombre. Les cultivateurs, désolés de voir sécher sur pied leurs récoltes, revinrent à leurs pratiques religieuses et, pour fléchir les rigueurs de la Providence, suivirent les neuvaines de quelques églises rendues au culte catholique. Que les temps étaient changés par tant de foi naïve! Ce fut l'époque, aussi, où arrivèrent d'Espagne seize superbes chevaux andalous, présent du roi Charles IV au Premier Consul, après la visite de Berthier, qui avait négocié, à Madrid, la cession de la Louisiane. Et d'autres événements non moins intéressants se succédaient. L'exposition des tableaux des peintres vivants était ouverte le 15 fructidor; la Vénus de Médicis, expédiée de Florence, était installée à Paris, tandis que l'on démolissait, place des Victoires, le monument élevé à Michel Pelletier pour y substituer celui de Kléber et de Desaix. Une filature de coton, une fabrique de basin et de bas s'élevaient à Saint-Quentin; d'autres aussi à Alençon. Les villes manufacturières, telles que Chemillé et Cholet, avec la renaissance de leur industrie, voyaient se raviver leur aisance disparue. La province reprenait confiance. Les préfets travaillaient assidûment au cadastre général de leur département; au remplacement de l'ancien système des poids et mesures, par le système décimal. On était au 1er vendémiaire an IX (22 septembre 1800).

Pour continuer cette série de mesures réparatrices, les plans du canal qui devait joindre l'Escaut et la Meuse au Rhin se poursuivaient sans désemparer. Quoi encore? Les fonds publics ne fléchissaient plus. Les temps étaient proches où les créanciers de l'État seraient payés en espèces sonnantes, au lieu de l'être en papier et une caisse d'amortissement était créée. La bienfaisance s'ajoutait aux prémices de ces restaurations, afin que les plus pauvres connussent, eux aussi, les bienfaits d'un bon gouvernement. Sous l'inspiration de Joséphine, — étourdiment charitable et distribuant ses largesses d'une main généreuse, — des soupes économiques à la Rumford étaient établies dans le quartier des Tuileries. Dans le même temps, les employés des finances terminaient trente-cinq mille liquidations de soldes de retraites. A la fin de ventôse, chaque pensionnaire reçut avis du quantum qui lui serait payé. Enfin, des offices d'agents de change étaient institués à Paris.

Enthousiasmés par de si brillants débuts, ceux qui avaient coopéré à la révolution du 18 Brumaire se réunirent en un banquet pour fêter l'anniversaire de ce coup d'État. On avait foi en l'avenir. Les relations renaissaient de province à province; les berlines de Saint-Victor avaient recommencé leur service entre Paris et Bruxelles.

Malheureusement, la sécurité des routes laissait à désirer. Les rouliers voyageaient toujours en bande nombreuse. Les attaques des brigands persévéraient, malgré des peines sévères. Et, tout à coup, un événement d'une audace téméraire affola l'opinion publique, énervée déjà par un grand nombre d'attentats, sans cesse renouvelés. Un sénateur, Clément de Ris, fut enlevé en son château, près de Tours, et conduit en lieu sûr, où on le garda séquestré, sans que la police pût le découvrir.

Bonaparte envoya l'un de ses aides de camp, Savary, faire une enquête sur place. Grâce à cet émissaire intelligent, la femme du sénateur résista aux invitations fallacieuses des criminels, demandant, pour la mise en liberté de leur victime, une somme de cinquante mille francs. Les langues, d'ailleurs, s'étaient déliées. Un médecin de campagne en tournée avait rencontré, dans la forêt, la troupe des malandrins, qui emmenait le sénateur, et il se rappelait une circonstance qui limita les recherches et orienta les investigations, c'est qu'au moment de la rencontre il avait entendu l'heure sonner à l'horloge de Montrésor, à sa gauche. Dès lors on trouva facilement la prison mystérieuse, près de Loches, une petite maison élevée sur trois marches, et le sénateur jeté dans une fosse profonde, creusée en terre, au milieu de la cave, où il aurait été enterré vivant, si la femme de l'infortuné eût payé la rançon.

Il fallait donc purger la France de ces malfaiteurs qui infestaient les routes et les forêts et arrêtaient les transactions par la peur. Des patrouilles furent établies à travers les bois les plus dangereux pour protéger les courriers; et sur les diligences on posta des fusiliers, garantis par un blindage avec des meurtrières. Il y eut aussi des colonnes d'éclaireurs qui produisirent les plus satisfaisants effets. Dans le Var, en un mois, quarante-trois brigands avaient été arrêtés, jugés et presque toujours fusillés. Fouché obtint ensuite des Consuls la création de tribunaux spéciaux, — commissions militaires, — auxquels on déféra tous ces crimes à main armée. Les jugements furent sommaires, les peines excessives; et, pourtant, les tribunaux ordinaires avaient fait grosse besogne en un an. En un rapport au Premier Consul, le ministre de la Police en fit

(1) Voyez la *Revue* des 25 mars, 8 avril, 27 mai et 2 septembre.

connaître le détail. Il est édifiant à lire. Le voici, tiré de la *Gazette de France*.

« Ont été arrêtés : dans les Ardennes, un voleur de deniers publics ; dans la Meuse-Inférieure, un assassin ; dans les Deux-Nèthes, trois chauffeurs ; dans Jemmapes, un assassin ; dans la Moselle, deux assassins ; dans Seine-et-Marne, trois assassins ; dans Seine-et-Oise, trois assassins ; dans la Seine, dix-sept empoisonneurs, assassins, chauffeurs, ravisseurs, brigands et voleurs de diligences ; dans l'Ariège, un brigand évadé et repris ; dans l'Aveyron, quatre brigands (un a été tué par ses complices qui voulaient le sauver des mains de la gendarmerie, un autre par une sentinelle au moment qu'il voulait s'évader) ; dans la Corrèze, un voleur de diligences ; dans la Dordogne, quatorze, tant voleurs de deniers publics qu'assassins ; dans la Gironde, huit assassins et voleurs de diligences ; dans la Haute-Garonne, trois brigands ; dans l'Hérault, deux voleurs de diligences ; dans les Landes, deux assassins ; dans la Haute-Savoie, six, tant assassins que voleurs, et une famille de receleurs ; dans la Lozère, un chef de brigands, tué par la gendarmerie ; dans Lot-et-Garonne, vingt prévenus d'assassinats ; dans le Puy-de-Dôme, trois voleurs de deniers publics ; dans le Gard, trois brigands ; dans Vaucluse, deux brigands ; dans les Bouches-du-Rhône, quatre brigands, dont deux tués par la gendarmerie ; dans les Basses-Alpes, huit prévenus de brigandage, deux autres d'avoir arrêté le courrier de Manosque, et trois, dont un a été arrêté, l'autre tué par la gendarmerie, et le troisième échappé ; dans le Var, le nombre des brigands, plus grand que partout ailleurs, n'est pas connu ; dans le Calvados, deux brigands ; dans les Côtes-du-Nord, un prévenu de brigandage ; dans la Creuse, six assassins ; dans les Deux-Sèvres, quinze brigands, deux embauchés pour l'armée royale prétendue ; dans l'Eure, trois assassins ; dans Eure-et-Loir, six brigands ; dans Ille-et-Vilaine, quatre assassins et deux espions déguisés (Choiseul-Gouffier et Charles Hector) ; dans l'Indre, trois brigands ; dans Indre-et-Loire, quatre brigands, dont deux voleurs de diligences et complices de l'enlèvement du sénateur Clément de Ris ; dans le Loiret, cinq brigands ; dans la Loire-Inférieure, trois prévenus de brigandage ; dans Maine-et-Loire, quatre voleurs de caisse publique ; dans la Mayenne, trois brigands ; dans la Manche, cinq assassins ; dans le Morbihan, un brigand, un embaucheur ; dans le Nord, un brigand (Lecher de la Coudraye, embaucheur et espion) ; dans l'Orne, neuf brigands, assassins et voleurs de deniers publics ; dans la Seine-Inférieure, sept embaucheurs, quatre voleurs de diligences ; dans l'Ardèche, deux assassins ; dans la Somme, six embaucheurs et un assassin. »

Fouché ajoutait : « Il n'est pas fait mention, en ce tableau, de tous ceux qui ont été tués par la gendarmerie. »

Bientôt les conférences de Lunéville furent ouvertes par les deux plénipotentiaires désignés : le comte de Cobentzel pour l'Autriche, Joseph Bonaparte pour la France. Le diplomate autrichien était connu du Premier Consul depuis Léoben. Il était âgé d'environ cinquante ans ; aimable, connaissant le monde et l'Europe, et principalement la cour de Russie, où il avait joué, habillé en femme, des pièces de comédie. La duchesse d'Abrantès affirme qu'il était fort laid, de la laideur du comte de Mirabeau dont il avait le teint blafard et les petits yeux enfoncés dans le crâne. De beaucoup d'esprit, dit-elle ; d'une extrême banalité, reprend Mme de Staël ; mais encore plus orné de ridicules, ajoute la duchesse, parce qu'il affectait les manières et le langage du prince de Kaunitz, à qui il s'efforçait de ressembler en le copiant. Tel était l'adversaire du pacifique Joseph.

Le gouvernement consulaire entoura ces conférences d'une grande pompe. Joseph, pour s'y rendre, voyagea à petites journées, dans une voiture magnifique, attelée de quatre chevaux et précédée d'un écuyer. Dans les villes principales, sur sa route, il fut complimenté par les municipalités. Lunéville, mal pavée, mal éclairée, fut transformée, sans délai, par les soins du préfet de Nancy. L'horloge du château fut rétablie, la salle de spectacle restaurée ; et, de Paris, on fit partir des cuisiniers et des hommes d'office affectés au service intérieur du palais du Congrès. Les riches habitants de Nancy se dépouillèrent de leurs plus beaux meubles pour Lunéville. M. de Clermont-Tonnerre fournit un superbe lit de parade, et M. de Mayer-Maze, un des plus beaux lustres qui existassent en France. Des tapisseries des Gobelins achevèrent la décoration de la demeure officielle des deux ambassadeurs. Quant au comte de Cobentzel, durant son séjour à Paris, on l'avait gratifié d'une garde d'honneur, dans la maison du sénateur Lecoulteux de Canteleu, chez qui il était descendu, faubourg Saint-Honoré. Le général Clarke, nommé gouverneur de Lunéville, voulut, en bon courtisan, que chaque entrée et chaque sortie des plénipotentiaires fussent saluées de dix-neuf coups de canon. Si bien qu'au bout de quelques jours les deux diplomates avaient entre eux les rapports les plus cordiaux. Mais Cobentzel, retenu par son gouvernement, ne cédait rien de ses prétentions.

Bonaparte, pour accélérer les conclusions de ces conférences, fit entrer en scène ses armées. Moreau dut marcher sur la Bavière ; Macdonald, sur le Tyrol italien ; Brune, passer le Mincio et l'Adige. En cette dernière campagne, Moreau livra dans la forêt de Hohenlinden, le 13 frimaire an IX (3 décembre 1800), la célèbre bataille qui contraignit l'Autriche à la paix.

Moreau venait de se marier. Il ne s'était point encore séparé de Bonaparte; il lui rendait visite. En vendémiaire, à Paris, le Premier Consul, recevant des pistolets ornés de diamants, les lui avait offerts en s'excusant de n'avoir pu faire graver sur le canon toutes les victoires du chef d'armée. « Il ne serait resté aucune place pour les ornements », avait-il ajouté finement. Les deux généraux s'étaient quittés cordialement. Ensuite, Moreau marié à une créole de Saint-Domingue, Mlle Hulot, la fille d'un ancien gouverneur de l'île de France, leur première cordialité s'était refroidie. La mère de la jeune femme était ambitieuse, jalouse, dénigrante. Bonaparte disait qu'elle était « une peste », — « une intrigante », — « et il était bien fâcheux, ajoutait-il, que l'illustre capitaine, d'un caractère faible, fût tombé dans les mains d'une si méchante femme dont il deviendrait le jouet ».

Le Premier Consul voyait-il juste ? A dater de cette époque, Moreau ne cessa de fuir le contact de Bonaparte. Aigri, enfin, par le rôle qu'il avait joué au 18 Brumaire contre les directeurs au profit de son émule, il semblait animé d'une antipathie invincible contre le chef du gouvernement. Il fit son devoir, toutefois, et se montra, en cette dernière campagne, le plus habile tacticien que la République ait eu à son service. S'il ne chercha point à s'en prévaloir, les femmes de son entourage en tirèrent vanité. En visite aux Tuileries, elles prétendirent être reçues tout de suite et avant les autres solliciteurs.

Cette défaite suprême à Hohenlinden abattit l'arrogance de l'Autriche. A Lunéville elle avait usé de tous les moyens dilatoires, espérant que l'Angleterre, son alliée, partagerait les conséquences de cette humiliation. Comme toujours, la puissance insulaire avait fort habilement esquivé les responsabilités; et l'Autriche accablée se résigna.

Quelques mois auparavant, en octobre 1800, un traité de paix avait été conclu avec les États-Unis, qui, en reconnaissant « le droit des neutres », s'étaient rendus solidaires de la France contre l'Angleterre. Joseph Bonaparte, pour le gouvernement consulaire, signa ce traité à sa belle terre de Mortefontaine, qu'il venait d'acheter, très fier d'y recevoir les ministres américains, MM. Ellsworth, Davie et Van Murray, désignés par leur pays. Quelques jours après, il y donna une grande fête en leur honneur. Ce fut d'abord un dîner de cent quatre-vingts couverts, répartis en trois tables, dans trois salles contiguës : salle de l'Union, salle de Washington, et salle de Franklin. Les trois consuls, qui y assistaient, portèrent, chacun à son tour, un toast pour l'Amérique, applaudie, ce jour-là, par tous ceux que cette terre, devenue libre, avait accueillis durant la Terreur, et par le général Lafayette. A la suite du dîner, il y eut concert où se firent entendre la belle voix de Garat, le violon de Rode, le cor de Frédéric Duvernoy; puis représentation théâtrale où figuraient Mlles Contat et les acteurs Fleury et Dazincourt.

Ce fut alors qu'un nouveau complot faillit réussir contre le Premier Consul. Le 3 nivôse, une machine infernale, placée sur une charrette, dans la rue Saint-Nicaise, où devait passer la voiture de Bonaparte pour aller à l'Opéra, fit explosion et causa la mort d'un grand nombre de personnes. Toutes les maisons voisines atteintes subirent des ravages énormes. Le hasard seul avait sauvé Bonaparte et Joséphine, sa femme, qui le suivait dans une autre voiture.

La police ignorait tout. Le Premier Consul accusa le parti jacobin. Quoique décapité déjà et réduit à l'impuissance, il fut, à ses yeux, le seul coupable. On le lui fit bien voir. Il y eut des déportations sans jugement, des exils injustes, qui mirent à néant le groupe des républicains sincères, si souvent décimés. Mais l'enthousiasme pour le jeune chef du gouvernement était à cette époque si grand, que ces atteintes à la liberté et à la justice s'oubliaient très vite. On excusait ces emportements aveugles chez celui dont la vie était, à tout instant, menacée. Paris et la province avaient d'autres soucis d'ailleurs, et ne se passionnaient plus pour les victimes. A leur passage sur les routes et au port d'embarquement, les déportés furent assaillis d'injures. On ne pensait qu'à refaire sa fortune, à consolider son bonheur dans la paix, conquise par nos armes, pour embellir enfin sa vie.

Et tandis qu'en Hollande le beurre augmentait de prix, et en Angleterre le pain, on était certain d'échapper soi-même à la disette. Une surveillance très sévère empêchait l'enlèvement, sur nos marchés, des grains et des substances alimentaires pour l'exportation. Les préfets y tenaient la main. C'était, de toutes parts, un épanouissement de bonnes volontés fécondes. Les malheureux, comme précédemment, n'étaient point oubliés. Pour eux, on tournait ses regards vers les anciennes congrégations hospitalières. A Nevers, le préfet rappelait dans leur maison les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, chassées de leur demeure et vivant dispersées et inconnues. A Paris, Mme Dulau, jadis supérieure des filles de la Charité, obtenait l'autorisation de réunir autour d'elle soixante jeunes filles, pour les instruire dans le service des hôpitaux. On mit à sa disposition la maison des orphelines, rue du Vieux-Colombier. A Paris encore, les sépultures étaient soustraites à la fantaisie ou à l'incurie des familles. Le préfet ré-

glementait le prix d'un convoi : cinquante francs, pour chaque enterrement.

Le Muséum, en ce temps-là, présentait la plus riche collection de tableaux et de statues antiques qu'il y eût en Europe. En ses salles se trouvaient réunies toutes les richesses qui existaient éparses avant la Révolution. On y comptait 1 390 tableaux des Écoles étrangères; 270 de l'ancienne École française, et plus de mille de l'École moderne. L'ancienne galerie, ouverte au public, disaient les gazettes, ne peut recevoir la moitié des chefs-d'œuvre d'art dont la nation est propriétaire. Plus de 1 000 tableaux sont déposés à Versailles, et 6 000 à 7 000 existent dans les magasins du Louvre, en attendant une place qui puisse les recevoir ou la restauration qui leur est nécessaire. C'est pourquoi on forma une commission chargée de composer quinze collections de tableaux à la disposition des villes de Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Bruxelles, Marseille, Rouen, Dijon, Nantes, Toulouse, Genève, Caen, Lille, Mayence, Rennes, Nancy. Ensuite on reconstituait la Société de médecine, en y admettant quinze nouveaux membres, adjoints aux anciens. Les maires de Paris patronnaient la propagation de la vaccine. Enfin on s'occupait de dériver les eaux de l'Ourcq, un peu au-dessus de son embouchure dans la Marne, pour les conduire dans un vaste bassin à la Villette et, de là, les distribuer dans la ville.

Chaptal, depuis Brumaire de cette année an IX, avait remplacé Lucien Bonaparte au ministère de l'Intérieur. De lui, l'industrie nationale reçut une vivifiante protection. Il ne se passait point de semaine qu'il ne visitât, à Paris, une manufacture, et en voyage, avec Bonaparte, il ne manquait pas de l'entraîner chez les fabricants les plus distingués.

Ses premiers soins se dirigèrent sur la fabrication des faux, des faucilles, des scies, sur tous les objets de quincaillerie que nous tirions alors de l'Angleterre. Nos fers et nos aciers, pourtant, n'étaient pas impropres à cette fabrication; mais les manufactures existantes étaient trop éloignées des lieux de consommation et des cours d'eau nécessaires à la bonne marche des usines. Chaptal insista près des fabricants. Il les persuada, il les convainquit; et dès ce jour, après la création de nouvelles usines, nous fûmes affranchis du lourd tribut que nous payions aux Anglais pour tous ces objets.

Lui encore, Chaptal, plein de zèle, imagina de démontrer à ses compatriotes, et en même temps aux étrangers, que l'industrie de la France n'était point inférieure à celle des autres pays. Il ordonna que chaque année, dans les départements, les fabricants exposeraient les produits de leurs manufactures, afin de les comparer aux produits similaires étrangers. Et il arriva que ces premières expositions furent une révélation inattendue des prodigieuses ressources de nos usines et de l'habileté de notre main-d'œuvre. Non seulement notre fabrication l'emportait sur celle de nos rivaux, mais il fut acquis que beaucoup de commerçants, dans le but d'écouler facilement leurs marchandises, donnaient aux objets manufacturés en France une étiquette étrangère, et ce que l'on croyait issu de l'étranger sortait tout bonnement des mains de nos ouvriers.

Lui, toujours, laissa se réorganiser la loterie nationale, voulant détruire une multitude de petites loteries, une foule de banques particulières, qui dupaient le peuple, parce qu'elles n'étaient pas surveillées.

Il est difficile de passer sous silence l'administration de Chaptal, qui fut, à cette époque, l'un des coadjuteurs les plus fervents de Bonaparte. Chaptal, pourtant, ne lui était pas sympathique, ayant une obstination aussi forte et aussi tenace que celle de son maître. Ces deux volontés se choquaient. Le ministre, néanmoins, réalisa de grandes choses. En ses Mémoires il les fait connaître.

D'abord, en son ministère, l'un des plus chargés, il réduisit son personnel à quatre-vingt-quatre employés avec six cent mille francs d'appointements. Il réorganisa les hôpitaux, améliora le régime des prisons et poussa la prévoyance jusqu'à faire entrer dans Paris six cent mille setiers de blé.

Dans toute la France, les hôpitaux présentaient un aspect lamentable. Les bâtiments tombaient en ruine et les malades se trouvaient dans le plus grand dénûment. A l'Hôtel-Dieu, les lits étaient occupés par deux personnes, pendant que soixante fous, relégués aux étages supérieurs, gisaient, attachés par les bras et par les jambes, aux bois de leur lit et poussaient des cris sauvages qui terrorisaient les mourants sur leur grabat. Le linge manquait; les paillasses étaient vides. La nourriture était d'une qualité exécrable. A la Salpêtrière, cinq mille femmes étaient aussi négligemment traitées. Le ministre institua un conseil de surveillance, nomma un administrateur général, M. Richard d'Aubigny, créa une boulangerie, une pharmacie affectée aux malades et rappela près d'eux les Sœurs hospitalières qui en avaient été éloignées. Un an n'était pas écoulé que déjà les économies de l'administration permettaient d'améliorer les services.

C'était un spectacle aussi douloureux en province. Fourcroy, envoyé en Normandie, rapporte des faits incroyables pour les villes de Caen, de Pont-l'Evêque, de Honfleur, de Rouen. Infirmes, vieillards, enfants, sont abandonnés dans la plus honteuse misère. De même François (de Nantes) pour Toulon et Mar-

seille ; de même partout, puisque partout les revenus des hôpitaux ont été supprimés sans compensation.

Voici d'autres faits.

Le Louvre, où s'étaient réfugiées les Académies, où vivait, en de petits logements, une colonie de douze cents artistes, le Louvre se dégradait chaque jour. Les sculptures de la cour intérieure demeuraient inachevées depuis la mort de Jean Goujon, tué par un coup d'arquebuse le jour de la Saint-Barthélemy. Le ministre proposa au Premier Consul d'achever ce beau monument, d'installer les académies au palais des Quatre-Nations, de transporter les artistes à la Sorbonne et à l'hôtel d'Angevillers, en indemnisant ceux qui ne pourraient y trouver place. Devenus libres, ces vastes bâtiments recevraient la Bibliothèque nationale : les livres et les estampes au premier étage ; la sculpture occupant le rez-de-chaussée.

Que d'autres projets encore, qui ne furent exécutés que plus tard ! Donner de l'eau à tous les quartiers de Paris ; terminer les quais ; multiplier les ponts sur la Seine ; percer de rues le faubourg Saint-Germain, démolir le séminaire Saint-Sulpice qui masquait l'église ; embellir encore et toujours les jardins des Tuileries et du Luxembourg ; augmenter les collections du Jardin des Plantes ; agrandir la Faculté de Médecine de Montpellier ; protéger, enfin, par une subvention, le Conservatoire des Arts et Métiers, fondé, depuis trente ans, avec les collections de Vaucanson et du duc d'Orléans.

Chaptal fit davantage. Il fonda, pour les mines, des écoles dans les départements riches en minerais : en Savoie, à Pezay, où l'on exploitait une mine de plomb ; sur les bords du Rhin, à Gailautern, au centre de mines de fer, de houille, de calamine. Grâce à lui, d'ailleurs, cent vingt mille francs de pensions annuelles furent distribués à des artistes malheureux : à Mlle Dumesnil, à Mme Arnould, à Mlle Clairon, au musicien Piccini, au graveur Porporati, à Colin d'Harleville, à l'historien Gaillard. Anquetil-Duperron, un vieillard pauvre, refusa tout secours. Il était de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et vivait de laitage et de pain, en un galetas misérable. Arnault, le visitant, réussit, par un subterfuge, à lui faire accepter quelque argent, dont le savant n'avait que trop besoin. Il lui acheta une pendule qu'il découvrit sous un fouillis de papiers. La pendule était sans valeur. Il la paya quinze cents francs.

Depuis dix ans, les forêts, sans surveillance, étaient devenues la proie des paysans. Qui ne connaît leur tendance aux rapines et leur désir de posséder, près de leur demeure, une réserve de bois de sciage et de charronnage ? Les villageois avaient abusé, sans vergogne, de la longanimité forcée du gouvernement, et nos forêts étaient dévastées. Tous ces abus cessèrent dès qu'une organisation nouvelle, comptant des gardes, des inspecteurs, des conservateurs, fut préposée à leur administration. Les délits forestiers si nombreux furent alors poursuivis et punis.

Les travaux du canal souterrain de Saint-Quentin, commencés depuis vingt-cinq ans, pour unir l'Escaut à la Somme, ces travaux, mal dirigés, mal exécutés, menaçaient de s'éterniser. Le Premier Consul réunit à la Malmaison les savants, ses amis, avec lesquels il eut à ce sujet une longue conférence : Lagrange, Laplace, Monge, Berthollet, Prony, directeur de l'École des Ponts et Chaussées. Le lendemain, 16 pluviôse, il partit, avec Monge et Berthollet, pour Saint-Quentin, où il demanda l'hospitalité au maire de la ville, Joli-Baineville. Tout de suite il voulut visiter les chantiers et descendre jusqu'aux parties souterraines du canal ; et, après inspection, il indiqua un nouveau tracé qui assura le succès de l'entreprise. Il y attachait la plus grande importance, car par son achèvement s'ouvrit pour la Belgique une communication facile et rapide avec les anciennes provinces françaises. Par le canal de Bourgogne, l'Yonne étant unie à la Saône, la navigation se prolongeait dans l'intérieur de la France sans interruption, et un bateau parti chargé d'Amsterdam pouvait arriver à Marseille avec son chargement intact. C'est pourquoi Bonaparte, parlant de ce canal, disait que « c'était le premier besoin de la République ».

La population picarde se montra aussi ardente à l'acclamer que les paysans de la Provence et de la Bourgogne à son retour de Marengo. Elle sentait tout le prix de ses visites aux manufactures du pays, lorsqu'elle l'entendait affirmer qu'il saurait bien réagir contre la mode, engouée d'étoffes anglaises, pour la diriger vers les étoffes de fabrication française : vers les linons, les batistes, les gazes de Saint-Quentin. Pendant son séjour, les fabricants lui offrirent quatre pièces de linon, de batiste, de gaze, d'une exécution parfaite, qu'il emporta pour les imposer aux femmes de Paris. Une marchande de poissons sollicita l'honneur de lui donner le plus beau brochet de son vivier ; un laboureur, un agneau de son troupeau ; les fruitières, un bouquet composé des fleurs les plus rares.

Un autre canal restait en souffrance. Celui de Beaucaire à Aigues-Mortes avait été abandonné depuis la Révolution, et les habitants du Gard, désolés de cette inaction, s'étaient réunis, et avaient offert au gouvernement les premiers fonds pour la reprise des travaux, ce qui était au-dessus de ses moyens et de ses ressources financières. Le gouvernement ne pouvait tout faire.

GILBERT STENGER.

(*A suivre.*)

THÉATRES

Ambigu : *Cartouche*. — Opéra-Comique : *Fra Diavolo*. — Odéon : *L'Arlésienne*. — Nouveau-Théâtre : *Tristan et Yseult*. — Opéra : *La Prise de Troie*.

L'Ambigu, qui ne trouve pas d'ouvrages nouveaux à sa convenance plus aisément que les théâtres littéraires, a repris *Cartouche*, de d'Ennery et Ferdinand Dugué. Il est convenu qu'on doit sévèrement blâmer les reprises. Par le fait, elles sont presque toujours plus intéressantes que les nouveautés. La raison en est bien simple : c'est qu'on reprend les vieux succès, et qu'on ne reprend pas les fours. Tandis qu'il y a, parmi les pièces nouvelles, plus de fours que de succès, et qu'en outre, les succès de maintenant ne valent guère ceux d'autrefois. L'art dramatique ne semble pas en progrès, et il y a autant de déchet à l'Ambigu qu'à la Comédie-Française. Si Dumas et Augier ne sont pas remplacés, d'Ennery ne l'est pas non plus.

Peut-être l'existence de d'Ennery ne vous importait-elle point, et vous serait-il indifférent que sa succession tombât en déshérence. Il est naturel, si l'on est très occupé, de ne pas donner au mélodrame les rares soirées dont on dispose pour le théâtre. N'hésitez pas, si vous devez choisir, à préférer l'Odéon. Il est clair que les spectacles de l'Ambigu n'offrent aucune chance de profit intellectuel. Mais, en tant que divertissement pur, il n'en faut pas dire de mal.

Le mélodrame est doublement moral. D'abord, ses situations reposent toujours sur de beaux sentiments, l'amour conjugal, filial, maternel, la fidélité au serment, le patriotisme, etc. L'inévitable « traître » y est invariablement conspué et le cinquième acte ne manque jamais de se terminer par l'apothéose de la vertu. Évidemment, les quatre actes pendant lesquels elle est persécutée ressemblent davantage à la vérité de la vie ; mais, même pendant ces quatre actes, même au plus fort de ses tribulations, c'est toujours la vertu qui est sympathique et les méchants sont odieux même quand ils sont les plus forts. L'optimisme des dénouements est un peu artificiel, mais on ne peut dire que la réalité soit systématiquement travestie. Les mélodrames ne sont pas des berquinades.

En second lieu, ce n'est pas seulement par les leçons qui s'en dégagent que les mélodrames sont moralisateurs, mais plus simplement encore, par leur valeur d'art, qui doit être jugée médiocre ou éminente selon qu'on se réfère à tel ou tel point de comparaison. Je ne sais s'il faut une religion, mais il faut certainement un théâtre pour le peuple, parce que, quand il ne va pas au théâtre, il va à l'assommoir, — ou au café-concert, qui est encore pire, puisqu'il ajoute l'abrutissement d'un spectacle inepte à celui de l'alcool.

Entre les divers genres dramatiques, le peuple ne comprend guère que le mélodrame, mais le mélodrame peut plaire à tout le monde, parce que les hommes diffèrent par l'esprit et se ressemblent par le cœur.

La comédie est, par le fond comme par la forme, purement intellectuelle ; la tragédie l'est par le style. Et le mélodrame, c'est la tragédie, moins le style, c'est-à-dire convenant à tous les publics, raffinés ou populaires ; car le style est un obstacle pour les esprits incultes, mais l'absence de style n'empêche jamais les cœurs, qui se ressemblent, d'être touchés. Et voilà pourquoi les larmes de Margot sont contagieuses. Il est impossible, à moins d'être tout à fait réfractaire à l'émotion dramatique, de n'être pas empoigné par ces cris déchirants de mères à qui on prend leurs enfants, ou d'enfants qu'on sépare de leurs mères, par l'horreur ténébreuse de tant de crimes et le triomphe final de tant de braves gens.

Enfin, l'on peut garder l'œil sec et s'amuser tout de même à l'Ambigu, à suivre les intrigues invraisemblables et embrouillées où s'agitent des personnages de fantaisie. Ce plaisir proprement romanesque est celui que donne surtout *Cartouche*, le moins larmoyant des mélodrames.

Je ne tenterai pas de raconter ici les exploits du héros de d'Ennery et Dugué, ses évasions, ses combats sur les toits, etc. Tout cela est fort divertissant, mais vaut par le détail scénique ; c'est chose à voir.

A vrai dire, *Cartouche* semble démentir un peu ce que j'ai dit de la moralité habituelle du mélodrame. Sans doute, il finit misérablement, et au cours de sa carrière, il songe plus d'une fois avec envie et avec regret à la douce et paisible existence des honnêtes gens. Mais enfin, il n'y a pas à le nier, Cartouche est un affreux bandit, et il est personnage sympathique.

Seulement, cette bizarrerie n'est nullement particulière à d'Ennery ni au mélodrame. C'est sur tous les théâtres, et chez tous les auteurs, que les brigands sont sympathiques. Voyez ce charmant *Fra Diavolo*, qui vient de reparaître pour notre joie sur la scène de l'Opéra-Comique. D'ailleurs, le roman n'est pas en reste : souvenez-vous du *Roi des Montagnes*

Le brigand de théâtre est d'une exquise politesse, à peine nuancée d'ironie, avec ses victimes ; il est spirituel, intrépide, chevaleresque et galant ; et il apporte une extrême probité dans l'exercice même de sa malhonnête profession. Il ne ferait pas tort d'un sou à un camarade, et il a le plus profond respect pour son chef. Ce révolté est le plus discipliné des hommes, et ce voleur en est le plus délicat. Il est en outre sentimental, protecteur du faible, de la

veuve et de l'orphelin, de l'orpheline surtout. Il a des goûts idylliques, comme Cartouche se mariant au village; il s'attendrit à ses souvenirs d'enfance. S'il rosse le guet, c'est pain bénit; carabiniers et gendarmes ne sont-ils pas essentiellement bouffons de suffisance et d'arrogance? S'il dévalise quelques bourgeois, ceux-ci étaient neuf fois sur dix des canailles, qui avaient eux-mêmes volé leur argent par des procédés plus perfectionnés. Le brigand se hausse aux rôles de fouet de la satire et d'instrument de la justice immanente.

Ah! quel plaisir et quel enchantement!
Le bel état que celui de brigand!

Le brigand, pour notre imagination, représente la liberté et la variété de la nature, en face de la monotone servitude de la vie sociale. Nous sommes tous plus ou moins des enfants, qui nous revanchons des pensums en jouant aux voleurs.

Mais ce qui prouve quel bon être c'est, malgré tout, que l'homme, suivant l'expression de Renan, c'est que les qualités que nous attribuons aux brigands, si nous les leur attribuons à tort, elles n'en sont pas moins des plus louables en soi. Cartouche et Fra Diavolo étaient sans doute, en fait, d'abjects maroufles. Mais la bravoure, le point d'honneur, le respect de la femme, que nous leur prêtons par erreur, sont bel et bien de magnifiques vertus. Et le mélodrame où Cartouche est personnage sympathique n'est aucunement immoral.

Meilhac et Halévy, eux, par une exception unique, se sont moqués des brigands, dans l'opéra-bouffe qui porte ce titre et qui a inspiré à Offenbach une de ses plus étincelantes partitions. Falsacappa est presque aussi ganache que le capitaine des carabiniers. Mais on sait du reste que ces auteurs si spirituele sont des impies qui ne respectent rien.

*
* *

L'Odéon a repris l'*Arlésienne*, comme il a coutume de faire chaque fois qu'une pièce nouvelle trompe ses espérances. Drame et musique s'entr'aidant, c'est maintenant l'un des ouvrages avec lesquels on est le plus assuré de pouvoir toujours compter sur quelques soirées fructueuses et réparatrices.

On a cherché à expliquer de diverses façons le revirement qui a changé, après vingt-cinq ans, en un durable triomphe l'échec du premier soir. Il y a une particularité de la pièce qui, sans y attacher une importance prépondérante, me semble avoir pu contribuer à ces vicissitudes.

C'est que, comme vous le savez, on ne voit pas l'Arlésienne. En 1873, Sarcey en était outré. Qu'est-ce que c'est qu'une pièce qui s'appelle l'*Arlésienne*, et où l'Arlésienne ne paraît pas? Qu'est-ce que cette Arlésienne dont on parle tout le temps et qui ne se montre jamais? Cette absence de l Arlésienne, c'était, pour Sarcey, la négation du théâtre.

Nous autres, gens de 1899, nous admettons très bien que le personnage principal d'une pièce reste invisible. Nous avons été formés par Mallarmé et son école, pour qui le fin du fin en art est de ne rien dire et de tout suggérer. Nous avons frissonné aux drames de Maeterlinck, dont le protagoniste est généralement quelque fantôme symbolique, la Ruine ou la Mort, rôdant dans l'ombre autour de la maison. Et il ne nous déplaît pas qu'un Français de Provence ait trouvé le secret des « effets » de cette sorte avant les Flamands et les Scandinaves.

*
* *

Il est bien tard pour parler des représentations de *Tristan et Yseult*, données par M. Lamoureux au Nouveau-Théâtre, et dont la série est déjà presque terminée. La question qu'a posée la tentative de M. Lamoureux, et qui reste ouverte jusqu'à ce que l'expérience décide, c'est de savoir si *Tristan*, qui a excité l'enthousiasme fervent d'un public restreint, pourrait obtenir la faveur du grand public et réussir à l'Opéra. Je n'hésite pas à en être convaincu. La *Walkyrie*, qui est, en somme, une pièce beaucoup plus sévère, en est à sa 104e ou 105e représentation. *Tristan* passe pour l'un des opéras de Wagner où la musique est la plus hérissée et la pensée la plus obscure. Pour ce qui est de la pensée, c'est la métaphysique des scoliastes qui est obscure, mais Wagner est parfaitement clair. Deux amants, que la vie sépare, et qui veulent s'unir dans la mort, voilà qui n'est pas absolument inintelligible, et c'est tout *Tristan*. Et ce drame de passion pure est autrement attirant, pour le public français, qui ne s'intéresse au théâtre qu'aux histoires d'amour, que les longs récits et les dissertations de Wotan. Quant à la musique, elle est assurément d'une complexité un peu intimidante au premier abord. Mais l'impression d'ensemble ne peut manquer tout de suite, même avant qu'on aperçoive les détails, d'être très forte. Dans certains cas, les arbres empêchent de voir la forêt; ici, au contraire, même si l'on ne distingue pas les arbres, on ne peut manquer d'admirer la forêt.

Ces flux prodigieux d'ondes sonores, où le chromatisme évoque le gémissement des tempêtes et, d'une façon générale, les voix de la nature, enveloppe et roule, pour ainsi dire, l'auditeur dans un abîme magique. Et ces impressions puissantes ne sont point, même pour le profane, aussi confuses que d'aucuns le prétendent. Rappelons tous les souvenirs de nos premières auditions. Le *leitmotiv*, entre autres avantages, a celui d'aider utilement qui cherche à comprendre, en offrant des points de re-

père, en insistant par la répétition. Dans le système des airs coupés, une fois l'air fini, si vous ne l'avez pas compris, tant pis pour vous, l'incident est clos. Mais si vous ne comprenez pas un thème de Wagner la première fois qu'il apparaît, vous le comprendrez peut-être à la vingt-cinquième.

* * *

Il est parlé de Berlioz, dans une autre partie de la *Revue*, d'une façon qui me dispense de m'étendre sur la première représentation de la *Prise de Troie*, mais non de constater le succès de Mlle Delna, de M. Renaud, des danseuses qui chantent, des chanteuses qui dansent, des lutteurs, du cheval de bois, de la tête d'Hector, et de la direction de l'Opéra qui a monté dignement cette belle œuvre.

* * *

... Et je n'ai plus la place de vous entretenir de la question de la Comédie-Française... Parmi les adversaires que M. Jules Claretie a rencontrés dans la presse, les uns le combattent pour des raisons de pure politique, et l'avouent.

Les autres n'ont pas démontré que M. Claretie fût inférieur à ses devanciers ni surtout responsable du malaise actuel. M. Doumic a très bien montré que ce n'est pas la faute de M. Claretie s'il y a disette d'auteurs et d'artistes, si le public ne mord pas au classique, et si les jeunes talents travaillent plus volontiers pour le boulevard ou la butte Montmartre que pour la Comédie-Française. M. Claretie a joué Lavedan, Hervieu, Brieux, Donnay, de Curel, et ce n'est pas sa faute si le succès n'est pas toujours venu. On critique certaines distributions, particulièrement dans les reprises récentes. Mais qui aurait joué Olivier de Jalin mieux que M. Worms? Ce n'est certes pas M. Le Bargy. Il eût aggravé encore le côté déplaisant du personnage et n'eût sans doute pas retrouvé la bonhomie étourdie par où Delaunay le sauvait. La bonhomie n'est pas le fort de M. Le Bargy. Dans *Maître Guérin*, Leloir est de premier ordre. Et je conviens que Mlle Lara est une médiocre Froufrou. Mais où est la comédienne capable de porter ce rôle écrasant? On est embarrassé, dans d'autres théâtres, pour des rôles vingt fois plus faciles. J'aurais voulu que nos censeurs allassent voir, il y a quelques jours, comment la *Parisienne* était jouée chez Antoine.

PAUL SOUDAY.

BULLETIN

L'arbitrage et la paix.

Le bruit que font en ce moment les chauvins et les jingoes anglais empêche d'entendre les éloquentes protestations que quelques hommes généreux, fidèles aux traditions libérales et humanitaires des grands penseurs anglais, ont fait entendre contre la guerre inique du Transvaal. M. Hodgson Pratt, M. Randal Cremer, M. Stanhope, M. Evans Darby, M. Moschele et surtout M. W. Stead ont énergiquement revendiqué les droits de l'humanité et proclamé leur horreur pour une guerre criminelle. Mais la voix de ces serviteurs de la justice a été étouffée par les hurlements des nationalistes, plus barbares et plus absurdes encore, s'il est possible, de l'autre côté de la Manche, que chez nous. — Il a fallu du courage pour résister au torrent populaire. C'est le courage, cet héroïsme même, auquel la Société française d'arbitrage a voulu rendre hommage en adressant la lettre suivante à ceux qui ont défendu en Angleterre la cause des Boers contre le peuple anglais momentanément affolé de violence.

Chers et honorés collègues,

Au nom de la Société française pour l'Arbitrage entre nations et en vertu d'une délibération unanime, nous venons vous exprimer toute notre admiration et toute notre reconnaissance.

Dans le cruel conflit qui s'est élevé entre l'Angleterre et le Transvaal, vous avez donné l'exemple du plus difficile des courages : le courage civique.

Vous avez su, par un vrai patriotisme comme par un pur dévouement à la cause de la justice, braver l'impopularité et affronter sans crainte calomnies et outrages.

Nous tenons à vous rendre ici ce public hommage, afin qu'on sache bien que des voix se sont élevées en Angleterre en faveur du droit.

En vous faisant les défenseurs des principes éternels de justice, vous avez sauvegardé, contre ceux qui le compromettaient, le renom de votre grand pays.

Un jour viendra, qui n'est pas loin, où cette justice, que vous avez invoquée en vain, triomphera des passions qui l'ont momentanément étouffée.

Ceux qui vous accusent, à cette heure, n'auront pas alors assez de regret d'avoir refusé de vous entendre. Mais en attendant, sachez-le, vous avez pour vous l'immense majorité du monde civilisé; dans la France entière, dans l'Europe entière, tous les hommes épris de liberté et de vérité sont pour vous, pensent et souffrent comme vous, et applaudissent à votre vaillante conduite.

Pour la Société française pour l'Arbitrage entre nations :

Le vice-président, CHARLES RICHET. — Le président, FRÉDÉRIC PASSY.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Le supplice du silence, par Julien Berr de Turique. (Ollendorff.)

« L'on désirerait de ceux qui ont un bon cœur qu'ils fussent toujours pliants, faciles, complaisants, et qu'il fût moins vrai quelquefois que ce sont les méchants qui nuisent, et *les bons qui font souffrir*. » Cette pensée de La Bruyère pourrait servir d'épigraphe au roman de Berr de Turique; la mélancolie douloureuse et tendre qu'elle exprime est aussi le sentiment qu'on garde après la lecture du *Supplice du silence*. Antoine Degroux est bon, et la pauvre petite Gabrielle est bonne. On ne trouve en eux ni perfidie, ni brutalité; de l'égoïsme? à peine, — le peu d'égoïsme seulement d'une âme qui n'arrive pas à effacer tout à fait sa personnalité devant une autre. Mais ils sont différents, conscients de leur différence, incapables de s'apparier? Leur bonté ne peut les rendre « pliants et faciles ». Impuissants, l'un et l'autre, à se sacrifier, et trop doux aussi pour que l'un d'eux opprime l'autre et l'asservisse, ils n'ont pas non plus trouvé l'idée commune, supérieure à eux-mêmes, devant laquelle ils pourraient s'agenouiller, faire l'abandon de leurs personnes afin de se trouver unis dans un dévouement pareil, dans une semblable adoration côte à côte. Alors, sans le vouloir, sans méchanceté, par une sorte de nécessité cruelle, ils se font l'un et l'autre infiniment souffrir. Et c'est là, sans doute, la grande tristesse, la principale amertume de la vie.

Gaie, enjouée, futile, Gabrielle Nantoy épouse Antoine Degroux, professeur, sauvage, casanier. Qu'on ne dise pas que cette union est bien étrange, — « car il y a de bons mariages, mais il n'y en a point de délicieux ». Comment s'accorderont ces deux êtres? Entre la mondanité de Gabrielle et l'érudition d'Antoine, il n'y a pas de conciliation possible. Dans les premiers temps, c'est Antoine qui sacrifie ses goûts studieux. Il dîne en ville, va au bal, « sort » tous les soirs. Mais un jour, en touchant un volume de Hegel, il se sent repris par son goût du travail. Il réclame ses soirées d'étude et de méditation. Gentille, Gabrielle se soumet d'abord à cette exigence : elle veut rester avec lui, sous la lampe, à lire, à travailler. Hélas! elle ne sait pas travailler, elle ne sait pas consacrer toute une soirée à ne pas aller dans le monde. Elle fait de son mieux, elle s'applique, très vainement. Il lui faut un livre pour s'occuper : celui-là justement elle l'a lu. Vite, un autre! L'autre l'ennuie. A chaque instant, elle s'agite, elle soupire, elle bâille, elle dérange Antoine dans ses réflexions; elle le dérange encore en lui demandant pardon de le déranger. Et puis, elle fond en larmes parce qu'elle s'ennuie trop. Alors, Antoine la console, et la bonne veillée laborieuse est perdue. Cette scène est charmante... Et c'est ainsi tous les soirs. Antoine s'aperçoit qu'elle va tomber malade à force de vouloir s'imposer ce dur « supplice du silence ». Ils retournent dans le monde. Mais Antoine ne peut décidément pas renoncer à toute son existence de savant : il faut qu'il travaille. Et Gabrielle sort toute seule. Elle sort trop toute seule : le bal, la comédie de société, toutes sortes de tentations l'assaillent. On lui fait trop la cour. Un jour, sottement, follement, elle succombe; elle se laisse prendre, sans y penser, par un galantin quelconque. Et c'est alors que commence vraiment « le supplice du silence ». Désormais, un secret trop horrible pèse sur la pauvre petite âme. Va-t-elle avouer sa faute, troubler la tranquillité d'Antoine? Elle ne l'ose pas. Quelle torture, ce souvenir qui la ronge et dont elle n'arrive pas à se défaire! A la fin, par trop lasse, elle se décide à tout confesser. Mais elle veut savoir d'abord comment Antoine acceptera cette révélation. Une amicale confidente vient à son secours. Ils sont là, tous les trois, un soir. Avec un air d'enjouement l'amie met la conversation sur ces questions difficiles. « A votre avis, que doit faire un mari dans de telles circonstances? — Il doit pardonner. » Gabrielle rayonne; elle a déjà l'aveu sur les lèvres... « Oui, je pardonnerais, mais je mourrais de chagrin! » Alors, elle reste bouche close, définitivement silencieuse. « Qu'as-tu décidé? lui demande son amie. — De me taire... toujours... toujours! » Ici commence l'expiation « lente, cruelle, inéluctable, sans l'espoir d'une trêve ni même d'un soulagement possible par les larmes ».

Ce drame est poignant; il ne se dénoue pas et les dernières lignes que nous lisons ne sont que le début d'une morne et douloureuse existence. Est-ce que les années adouciront le remords, calmeront la souffrance? Qui sait? Telle est la vie, où rien ne s'achève, où les plus cruelles situations ne se résolvent pas, comme au théâtre, dans une facile et brusque liquidation, et l'impression de tristesse que laisse ce roman s'accroît de toute la souffrance qu'apportera, au jour le jour, à la pauvre âme blessée, la longueur du temps.

Les lecteurs de la *Revue Bleue*, qui ont eu la primeur de cette œuvre délicate, en ont goûté la simplicité, la profondeur, le charme triste et pénétrant. L'analyse est juste et fine, exempte de pédantisme. Les situations sont bien indiquées, avec tact, avec franchise. Le récit est vif, perpétuellement attachant. Enfin, je voudrais faire à l'auteur un grand compliment en remarquant que son livre n'est jamais scandaleux et qu'il fait une heureuse exception dans la production contemporaine en ne donnant jamais

que des émotions de bon aloi. Il y a vraiment une agréable originalité à peindre de braves gens qui ne commettent pas de crimes, qui ne sont ni cyniques, ni neurasthéniques, — et qui souffrent pourtant, intensément, longuement, parce que la vie est triste, parce qu'il est difficile de l'accommoder heureusement, parce que le bonheur semble un songe sans joie à force d'être irréalisable.

Le bilan du divorce, par Hugues Le Roux. (Calmann Lévy.)

Depuis que M. Hugues Le Roux, devenu colon, s'est fait aussi moraliste, il est bien plus amusant que par le passé ; pour peu qu'il tourne à l'apostolat, nous compterons un nouvel Auteur Gai. Son dernier livre aura, je crois, beaucoup de succès, et ce n'est pas à dire qu'il soit bien remarquable, mais il a de quoi plaire. Le sujet d'abord alléchera les lecteurs sérieux et la manière dont il est traité charmera les autres. Il s'agit de déterminer avec des chiffres le développement du divorce, d'en analyser les motifs les plus fréquents, de distinguer les milieux sociaux, ethniques ou religieux dans lesquels il se produit le plus volontiers, d'en indiquer les conséquences, et finalement de le juger. Voilà de graves questions, dignes d'attirer l'attention d'un directeur de conscience. C'est merveille de voir comme M. Hugues Le Roux sait les traiter sans pédantisme et cavalièrement, et comme il donne de l'agrément aux choses sérieuses, de la gaîté aux choses tristes, et comme il n'a pas l'air, dans cet aimable petit livre, d'analyser de la souffrance humaine. Il combat le divorce, étant un sévère moraliste. Il a pris soin de se documenter et sa thèse est appuyée sur une quantité de récits plaisants, souvenirs d'avocats spécialistes, anecdotes de fumoir très gentiment et lestement contées. Et cela se joint à des discussions bibliques, à des textes évangéliques, à des citations du P. Didon. Ce mélange est savoureux. M. Le Roux est tout à fait bien pensant. S'il conclut, en fin de compte, au divorce par consentement mutuel, c'est par mépris pour le divorce et les divorcées. Un public nombreux et estimé goûtera beaucoup ce petit ouvrage.

La Câlineuse, par Hugues Rebell. (Éditions de la *Revue Blanche*.)

C'est peut-être un chef-d'œuvre, quelque chose comme une *Manon Lescaut* d'à présent. L'éternelle histoire des avilissements de l'amour, la voluptueuse, la douloureuse aventure de ceux qu'a grisés et pour toujours affolés une capiteuse et délicieuse sensualité. Est-elle coquette, acharnée à l'argent, au luxe, la nouvelle Manon, Juliette Fournier ? Oui, perfide aussi, cruelle, cyniquement égoïste, mais aimante pourtant, donneuse enivrante de baisers et de caresses, ensorceleuse et, longuement, subtilement, câlineuse. Le souvenir de sa câlinerie ne se perd plus. Ses amants en gardent la folie. Paul Ancelle sent son amour s'exalter jusqu'à la fureur, jusqu'au crime ; elle le hait et parfois touchée, se donne à lui. Herbert est plus lentement, plus intimement pénétré, imprégné de désir, de volupté ; comme le Samson du poète, « il rêvera partout à la chaleur du sein,... et les regrets du lit en marchant le suivront. » En tous deux, Herbert et Paul, le reste s'abolit ; toute ambition, toute occupation de la vie, toute pensée s'évanouit pour ne plus laisser dans l'être ensorcelé que la folie d'amour, douce ou brutale, berçante ou déchirante. Nul sentiment moral ne demeure ; ils s'abandonnent à la déchéance la plus abjecte, à la plus vile corruption, soucieux seulement de caresse et de câlinerie... Je crois bien que le roman est mal composé. Mais c'est peut-être mieux ainsi, qu'il aille, comme une vie affolée, au hasard d'une passion démente. L'œuvre entière est délicieuse, toute pleine de sensualité caressante. Les mots semblent entourés de parfum capiteux, endormant. Et c'est d'une infinie tristesse, comme quand « l'esprit lève en pleurant le linceul du plaisir ».

André Beaunier.

Memento. — Chez Simonis-Empis, *le Triomphe de la Femme*, album en couleur de Ferdinand Bac ; on sait la grâce habituelle, l'élégance et le charme des compositions de Bac ; celles-ci sont empreintes de délicate tendresse. Un texte spirituel et fin les accompagne. — A la Société libre d'édition des Gens de Lettres, les *Feuilles*, par Zo d'Axa, dont on connaît la vaillante exaspération, la belle révolte, la truculence et la verve. Les dessins de Steinlen, Willette, Léandre, etc., excellemment reproduits, sont joints à ces pages éclatantes, claironnantes, cri de guerre d'un indépendant. — Chez Plon, *l'Heure décisive*, par Henry Ardel. Une agréable histoire d'amour, presque charmante par endroits, émouvante dans les dernières pages, malheureusement délayée dans un long style de narration diffuse. — Chez Lemerre, *les Devoirs d'un écolier*, par Jacques Robert, publication posthume qui fait suite aux *Lettres d'un enfant*. — A la Société du Mercure de France, le second volume de l'admirable *Livre de la Jungle*, de Kipling, la fin des aventures de Mowgli. — Chez Didot, *Dictionnaire de la prononciation française*, par Louis Favre. Dans une intéressante introduction se trouve posée avec netteté la question de la réforme de l'orthographe. — Chez Fontemoing, nouvelle édition, revue et corrigée, du *Pascal* de M. V. Giraud. — Chez Delagrave, *Etude sur les peuples anciens de l'Italie*, par M. Clovis Lamarre. — Chez Plon, l'*Almanach de la Paix*, avec la collaboration de Gabriel Tarde, Th. Ruyssen, Ch. Richet, Hector Depasse, etc. A. B.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (Impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 38589. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 23. 4e SÉRIE. — TOME XII. 2 DÉCEMBRE 1899.

SILHOUETTES PARISIENNES

M. Ludovic Halévy.

Quand on rappelle en la mémoire des hommes une époque abolie, ce qui paraît le plus triste, dans ce passé mort, c'est sa gaieté. Et c'est pourquoi le souvenir est si douloureux, du second Empire, et de sa joie bruyante et fébrile, de ses plaisirs trop somptueux, de ses rires trop éclatants et de toutes ses fêtes qu'une catastrophe clôtura.

Seule, la littérature d'un temps, parmi les années qui fuient, garde le rayonnement joyeux de la jeunesse. Il est donc vrai que Ludovic Halévy, cependant qu'il nous remémore des temps révolus, conserve tout son attrait, reste tout de même notre contemporain.

Ludovic Halévy, qui eut tant d'esprit tout seul, eut le mérite extrême de n'en avoir pas moins en collaboration. Il s'associa avec Meilhac pour égayer finement toute une génération. Heureux commerce de ces deux esprits! La littérature elle-même en obtint quelques bénéfices. Les résultats de ces associations coopératives de production littéraire ont coutume d'être fort impersonnels. Qu'il faut donc louer les hommes qui, s'unissant à deux, à trois, parviennent néanmoins à composer une individualité! — Meilhac et Halévy : entre eux régnait l'utile harmonie des intelligences. Ils s'unissent vraiment, se mêlent, se confondent. Et il est vain de se demander quelle fut la part de Ludovic Halévy dans cette communion bien spirituelle. Si quelques-uns ont dit que la part d'Halévy fut prépondérante, c'est, sans doute, parce que Meilhac est mort.

Verves amies, verves sœurs, verves inséparables! Ludovic Halévy, toutefois, a lui-même une physionomie, sinon une personnalité. Grand, mince, aux traits réguliers et fins, il eut je ne sais quelle élégance native de corps et d'esprit. Et dirai-je que cet homme, qui fit naître tant de rires, a l'aspect plutôt mélancolique? Oui, je le dirai pour que chacun de cet aveu tire, selon ses inclinations, d'inoffensives conclusions philosophiques sur les contrastes de la vie et les contradictions des âmes.

Or, ce siècle avait soixante ans. L'absolutisme impérial étendait sur la France une tyrannie franchement intolérable, ainsi qu'on s'en est aperçu quelques années après la chute du régime. M. de Morny était, comme on dit, l'arbitre des élégances françaises et des destinées européennes. Et Ludovic Halévy, joli autant que jeune, était fonctionnaire et commençait pourtant d'avoir de l'esprit. En effet, il signa d'abord une pièce où M. de Morny avait inséré quelques couplets.

Puis il répandit sa grâce rieuse en œuvres variées de genres divers. C'est une grande question que celle de savoir ce que prouve la diversité des ouvrages et si, par hasard, elle prouve quelque chose. En tous cas, je n'entreprendrai pas de décider s'il vaut mieux qu'un écrivain soit médiocre en un seul genre qu'en plusieurs. Mais il faut reconnaître que les hommes de génie ont fréquemment appliqué leurs facultés sublimes à des œuvres de toutes sortes : histoire ou poésie, romans ou drames. Ainsi, Gœthe, Schiller, Balzac, Lamartine, Hugo, Catulle Mendès, pour ne citer que les morts. Ludovic Halévy

fit naturellement comme Gœthe et Jules Claretie. Et dans tous les genres il eut tout ce charme indéfinissable qui gagne les cœurs aux écrivains comme aux femmes.

Au théâtre, il parcourut les siècles avec Meilhac, la main dans la main. Et des créatures délicieuses se levèrent sur leurs pas, de la belle Hélène à l'exquise Froufrou. Et il est admirable qu'on puisse à travers les âges sourire uniformément; mais la grâce, pour devenir machinale, ne cesse point d'être gracieuse. — Et voici des romans où se joignent le vice le plus raffiné et la moins pénible morale. Voici *Criquette* où la vertu triomphe pour l'enseignement, pour l'agrément des jeunes filles de bonne famille et de leurs rêveuses institutrices. Voici les *Cardinal*, d'autres encore, où s'étale ingénument une immoralité de bon goût, bien faite pour captiver les jeunes femmes curieuses, curieuses, si curieuses !... Et ces livres, quand même ils sont moraux, surtout lorsqu'ils le sont moins, sont infiniment attrayants, car ils content des aventures très fausses qui sont, sans doute, arrivées... En vérité, ce n'est qu'un jeu pour Ludovic Halévy de marier Virginie Cardinal avec l'Abbé Constantin ! — Mais voici de l'histoire, de l'histoire véritable, triste par conséquent. Ludovic Halévy retrace les épisodes de l'*Invasion*. On a beaucoup remarqué que cet homme d'esprit était un patriote. Figurez-vous qu'il est gravement ému en narrant nos désastres ; et cela n'a point échappé à la perspicacité pénétrante de quelques critiques qui ne sont rien, mais veulent être académiciens et qui ont des façons de louer très étranges... Ah ! Dieu nous préserve des hommes trop avides de répandre des éloges !

Et de toutes, de toutes ces œuvres naît ce charme fugitif qu'on ne peut définir. Le charme n'est jamais qu'une impression. Il échappe à l'analyse. On est ravi de cette grâce adorable en sa légèreté, de cette immoralité facile et factice, de ce vice riant en sa délicatesse. On prise cette distinction élégante et naturelle, cette coquetterie du libertinage ; on aime cet esprit français comme le vin de Champagne : comparaison imprévue qui me conduit à dire que la verve d'Halévy est pétillante et mousseuse. Et on entrevoit qu'Halévy est sentimental autant qu'il le faut et même un peu davantage, et que ses attendrissements sont opportuns jusqu'à l'excès, mais on ne s'en irrite, car on sait depuis un très long temps que les larmes toujours sont proches des rires... Et toutes ces impressions sont vagues, enchanteresses pour cela, et gardons-nous de les préciser.

Mais les pédants ne manquèrent point de caractériser ce flexible talent. Les pédants ne sont d'accord que par l'ennui qu'ils procurent. Les uns, en Ludovic Halévy aperçoivent un réaliste; les autres, un fantaisiste ; ceux-ci rencontrent un artiste en lui, mais en lui ceux-là découvrent un moraliste. Heureusement, si Ludovic Halévy est un peu tout cela d'aventure, il ne l'est pas beaucoup, car il est surtout spirituel : et, donc, je lui rends grâces, car j'aime qui m'amuse. Certes, il connaît les variations du cœur et de la mode, le dedans de l'âme et les dessous des femmes, il connaît ainsi toute la vie; mais ayons l'équité de dire qu'il est un psychologue superficiel et c'est pourquoi il est séduisant. Incomparable supériorité des écrivains superficiels! On les lit avec joie et sécurité. Mais, nous autres, nous avons inventé les profondeurs ; nous sommes les artisans de nos tristesses.

Par une chance inappréciable, Ludovic Halévy est trop spirituel pour être profond. On ne fait pas à la verve spirituelle sa part. L'esprit est incompatible avec d'autres puissantes vertus littéraires ; il l'est aussi avec la profondeur. Il envahit, il absorbe, il annihile. Il est la spontanéité qui jaillit de tous côtés et partout se répand. L'esprit, quelle force et quelle faiblesse !

Ah! vantons Ludovic Halévy, d'abord parce que cela est juste, ensuite parce qu'il est bienséant de goûter plus que personne l'esprit parisien. Ludovic Halévy, Meilhac aidant, représenta cet esprit parisien que comprennent presque tous ceux qu'il enchante... Comment fixer sa nature ? Qui dira le secret de sa prédominance? Pourquoi son immense, son exclusif attrait? Est-ce petitesse de l'intelligence humaine, frénésie d'imitation, excessive passion pour les parures tout extérieures de l'esprit des hommes ? Qui le dira ? Quoi qu'il en soit, l'esprit parisien prolonge la suprématie de la France dans le monde, il répare les fautes des politiques et des diplomates, il aide au succès des Expositions universelles; et ceux qui du ciel ont reçu ce don inestimable sont au plus haut point les bienfaiteurs de la patrie.

ZADIG.

LE PROBLÈME MILITAIRE ANGLAIS (1)

III. — L'ARMÉE EST-ELLE ADÉQUATE?

Pour la définir d'un mot, l'armée anglaise est, à la fin du XIXe siècle, une survivance des armées d'ancien régime ; elle est l'armée de la Reine en face des armées de la nation.

De quelque manière qu'on la considère, ce caractère essentiel se retrouve toujours : dans les effectifs d'abord, car, là où nous entretenons jusqu'à 600 000 hommes de troupes-cadres pour une guerre

(1) Voir la *Revue* des 18 et 25 novembre.

d'échéance indéterminée, l'Angleterre se borne à 245 000 soldats professionnels, et elle les emploie immédiatement à ses garnisons extérieures ou dans ses expéditions lointaines. 73 000 hommes forment l'armée spéciale des Indes; 41 000 hommes sont engagés aux colonies, en Égypte, ou s'échelonnent au delà de l'Égypte, le long du Nil (1). Le reste des troupes, approximativement la moitié du tout, occupe la Grande-Bretagne elle-même. Parlons plus spécialement de ces forces métropolitaines, ou, s'il est difficile de saisir sur la carte cette figure militaire dont la circonférence est partout et dont le centre n'est nulle part, parlons des quelque cent mille hommes qui tiennent garnison dans le Royaume-Uni, puis, par extension, à Malte, à Gibraltar, à Chypre, aux Bermudes et à Halifax.

L'infanterie d'abord : c'est la reine des batailles. Pourtant les 75 bataillons d'infanterie épars dans l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande ne sont pas pour mener bataille. Leur rôle a été jusqu'ici de recevoir les recrues, de les instruire en hâte et de les expédier bien vite aux bataillons qui servent outre-mer. Ce sont des salles d'attente adossées aux embarcadères des paquebots. L'éducation provisoire qu'on y dispense ne dépasse pas le premier rudiment; le commandement qu'on y exerce ne s'élève pas au-dessus d'un dressage ingrat et routinier. Le soldat quitte ses chefs avant d'avoir surmonté ce trouble physique et cette inquiétude nerveuse que cause la première application de la loi militaire; eux voient s'embarquer cette infanterie sans jambes à laquelle ils auraient voulu apprendre à marcher, mais à laquelle on ne demande que de se tenir debout.

Ce mouvement perpétuel qui pivote autour d'eux, cette fuite incessante dont ils sont les témoins, grandit, il est vrai, leur rôle en faisant reposer sur eux seuls l'ensemble flottant de la chose militaire, mais il la dénature en leur dérobant cette matière vivante qui est à la fois l'objet de leur enseignement et le gage de leur propre instruction. Ne pouvant donner l'exemple, les officiers anglais se contentent de donner le ton; aux troupiers malappris, ils se présentent avec la raideur aisée de l'homme du monde et fondent leur autorité non sur une valeur professionnelle démontrée et reconnue, mais sur une simple différence de caste, sur la distance qui sépare ou qui parait séparer le gentleman de l'ouvrier. Leurs vies correctes et chères se passent en exercices de places d'armes, en sports athlétiques, en plaisirs de musique ou de table goûtés dans leurs mess luxueux. Ni la vigueur physique, ni le dévoûment à la souveraine, ni la conception noble de leur métier ne leur fait défaut, mais bien ce métier lui-même, qui n'est plus que convention, que figuration, qui ne mérite pas d'étude, qui n'inspire pas d'amour, et qui n'est enfin que la rencontre paradoxale d'hommes étrangers les uns aux autres dans une vie d'effort mutuel et de travail commun.

Les conditions du recrutement s'ajoutent à celles du service pour les tenir éloignés de leurs soldats et pour leur refuser cette joie morale, accordée aux officiers du continent, de manier la pâte nationale et de la former. Le mode unique d'enrôlement est l'engagement volontaire; l'Angleterre accepte par là de disputer ses soldats au marché commun du travail. Hardie application des mœurs industrielles aux mœurs militaires, intéressante conception qu'un économiste français justifiait assez en écrivant un jour que la sécurité n'était qu'une denrée, comme le fromage et le jambon. Mais voici maintenant les conséquences: il est malaisé de recruter cette armée de bon plaisir; le prix des salaires et l'attrait de la liberté restent plus forts que l'appât offert par le racoleur. En vain des affiches répandues à profusion dans les localités du district y font connaître l'uniforme du régiment; des annonces de journaux, des feuilles de renseignements distribuées par les bureaux de poste engagent à l'engagement. Un colonel envoya, l'autre année, sa musique donner des concerts dans les villes ouvrières d'où il espérait tirer des hommes; l'innovation ne lui valut que des éloges et point de résultats.

« Belle jeunesse qui voulez prendre le parti des armes, engagez-vous dans le régiment du Roi..., lisaient au siècle dernier, sur nos murs, les recrues de notre armée royale. La discipline y est douce et paternelle; on y danse trois fois la semaine... » En ce siècle plus pratique, c'est le confort qu'on offre au soldat anglais. Chaque caserne avec ses cottages entourés de places d'armes et de places de jeux, possède restaurant, cercle, billard, fumoir. Il y a des salons pour les sergents et les caporaux. Le soldat déjeune le matin de café et de pain beurré; il dine de roastbeef et de pudding; soupe le soir d'autres bonnes choses, qui ne se trouvent pas sur tous les champs de bataille, mais qui lui sont indispensables pour servir. Ses cuisiniers brevetés ont suivi le cours de cuisine militaire au camp d'Aldershot. Son blanchissage est assuré par un autre personnel; bref, tout est prévu, réglé, avec cet esprit d'entente, avec ce génie d'organisation qui pénètrent ici les choses de l'armée comme ils gouvernent le reste de la nation. Un même instinct de coutume et de régu-

1 Ce sont les chiffres budgétaires pour l'exercice 1899-1900. En raison des difficultés du recrutement, l'écart est toujours considérable, en fin d'année, entre les chiffres prévus et les effectifs réalisés. Dans son discours lu le 20 octobre dernier à la Chambre des communes, le sous-secrétaire d'État eut l'occasion d'avouer qu'il avait devant lui, quant aux effectifs, « un jeu de 14 000 hommes ». Telle est la différence actuelle de l'effectif budgétaire à l'effectif vrai.

larité, un même souffle confortable meut civils et soldats, intéresse les uns aux autres, popularise le troupier, divulgue la vie intime des casernes et crée enfin cette unanimité anglaise qui serait à elle seule une grande force militaire s'il s'y mêlait seulement quelque idée de sacrifice et quelque propension au dévoûment.

L'intérêt seul déterminant les carrières, les fluctuations du marché du travail influent capricieusement d'une année à l'autre sur la récolte militaire et la soumettent au hasard de la saison industrielle. De 41 650 hommes recrutés en 1892, le contingent tomba en 1896 à 28 532. L'année suivante ne fut guère meilleure. Un pressant besoin, d'industrieux efforts n'ont conduit, d'avril 1897 à février 1898 (1), qu'à un gain total de 2 632 hommes; encore le *Times*, en commentant ces chiffres (2), ne cache-t-il pas que la valeur physique de ces recrues est particulièrement douteuse, et qu'elles sont d'un âge moyen inférieur à dix-huit ans.

C'est là la tare grave qui pèse depuis longtemps sur les contingents et la dangereuse compromission à laquelle a conduit une demande militaire sans cesse supérieure à l'offre. La prescription relative au minimum d'âge, dix-huit ans, est enfreinte non seulement d'une manière frauduleuse par les recrues qui trichent sur leur état civil, mais d'une manière bénévole par l'administration prise de court et forcée de faire face quand même à ses pressants besoins. Ces tolérances, trop fondées sur l'urgence des circonstances, n'en sont pas moins préjudiciables à la valeur des troupes, coupables même à l'endroit de ces tout jeunes hommes que l'on condamne au service colonial avant qu'ils n'aient atteint leur complet développement physique.

Cinq pieds trois pouces et demi est la taille minima; trente-trois pouces, le périmètre minimum du tour de poitrine; mais on incorpore sous le nom de *specials* des recrues dont les proportions demeurent largement au-dessous de ces deux limites, et le nombre de ces *specials* arrive dans certains bataillons aux 30 p. 100, aux 50 p. 100 de l'effectif total (3).

Cette sélection à rebours fait que les jeunes soldats anglais sont physiquement inférieurs non seulement aux jeunes gens de leur âge, mais à des jeunes gens moins âgés : cette infériorité se trouve statistiquement démontrée par les moyennes du lieutenant-colonel Hill-Climo.

On ne s'attend pas, après cela, à trouver dans le contingent militaire l'élite morale de la jeunesse anglaise. Cette élite se détourne en effet d'une fonction sans prestige, peu rémunératrice, ingrate, fatigante, placée, dans la perspective des esprits, au même plan que les autres emplois salariés par l'État et tout à fait dépourvue de cet attribut d'honneur que les mœurs y attachent encore dans nos vieux pays du continent. « La majeure partie des soldats est tirée du rebut des grandes villes et de gens souvent sans aveu... C'est au vice de cette composition que le soldat, classé maintenant au dernier rang de la société, doit l'état de dégradation où il est tombé dans l'opinion publique. » Ce n'est pas sir Charles Dilke qui parle ainsi, ni M. Arnold Forster, ni aucun des plaignants qui ont introduit devant l'opinion anglaise la cause des réformes militaires ; ce sont des officiers de *divers régiments* qui écrivaient chez nous en 1789 *sur les vices et abus de la constitution actuelle des militaires français*. La constitution actuelle des militaires anglais tombe sous le coup de ces critiques. Le corps du génie excepté, c'est bien dans la lie de la population urbaine que se recrutent les bataillons; les sans-travail, les sans-foyer prennent la caserne pour refuge, et seuls les désarmés de la lutte pour la vie portent les armes pour la patrie anglaise.

Ce vice de l'origine se reconnaît au nombre des soldats convaincus d'ivrognerie et à la fréquence des cas de désertion. On a pu dire qu'un soldat sur huit abandonnait le drapeau, et cette proportion s'est trouvée exacte un temps, bien que, par bonheur, elle ait décru dans ces dernières années (1).

Mais peut-être tous ces défauts, visibles quand la troupe est au repos, disparaissent-ils quand elle est en action, et l'armée anglaise est-elle semblable à ces pur-sang, tristes et laids dans le box de l'écurie, qui ne déploient leur énergie et leur beauté qu'une fois lancés au galop? Les résultats de la guerre actuelle éclairciront ce point, sur lequel quelque lumière apparaît déjà. Si l'on se contente, en attendant, de l'indication fournie par les grandes manœuvres de 1898, on se voit défavorablement impressionné par l'écho qu'elles éveillèrent dans les différents journaux. « Pas d'initiative parmi les subalternes; mauvaise organisation des services de l'arrière, écrivait l'*United Service Gazette*. L'effet des manœuvres a été si piteux sur l'esprit de la population que les districts où l'on manœuvrait sont définitivement perdus pour le recrutement. » L'*Admiralty and Horse*

1. Nous reparlerons plus loin du contingent de 1898.

2. Dans son numéro du 7 mars 1898.

3. Le lieutenant-colonel Hill-Climo a donné pour l'année 1893 les chiffres suivants :

	Âge	Taille	Poids	Périmètre thoracique
Recrues de 1893 . .	19.4	67.8	125.1	33.6
Popular [illegible] .	17	66.24	120.9	34.19
— — .	18	66.96	137.4	34.49
— — .	19	67.29	139.6	34.90

1. Nombre des désertions : en 1877, 5058; en 1882, 4143; en 1887, 5375; en 1892, 4962; en 1897, 3669.

Guard Gazette signalait un manque de précision dans le thème général, le caractère conventionnel et théâtral des rencontre, l'impropriété de la cavalerie à son service de guerre. Le *Times* faisait chorus et disait purement négatifs ces exercices, qui coûtèrent positivement 230 000 livres sterling. L'*Army and navy Gazette*, en renchérissant sur l'invraisemblance des dispositions prises, ne cachait pas le nombre humiliant des indisponibles qui, dans chaque partie de manœuvres, s'éleva jusqu'à un millier.

Admettons cependant que tous ces bruits de presse soient l'effet du pessimisme outré par lequel les Anglais remplacent tout à coup leur longue indifférence militaire, et n'attachons de prix qu'à l'opinion de sir Redwers, commandant supérieur des forces expéditionnaires au Transvaal : elle fera juger, par surcroît, si le chef et la troupe sont ici réunis par ce lien militaire essentiel, la confiance. L'infanterie, écrit sir Redwers Buller dans le *Broad Arrow*, ne sait pas manœuvrer en campagne; les officiers s'en tiennent au mécanisme rigide du règlement, aux alignements, aux intervalles, et n'assouplissent pas les formations au gré des accidents du terrain. Le tir lui-même manque de liberté, de spontanéité; le soldat tire en automate, au commandement : les officiers sont enclins à ne combattre que par feux de salves, comme faisaient leurs grands-pères à Waterloo. La cavalerie ignore la tactique des autres armes et manque d'habileté dans le service de reconnaissance : cette insuffisance de notions se traduit pour elle, comme il arrive fatalement, par la timidité et par l'inaction. L'artillerie, un peu mieux instruite peut-être, n'a pas été non plus irréprochable et s'est mise plus d'une fois dans le cas d'être masquée et réduite au silence par la marche avançante de l'infanterie. Mais par-dessus tout, du haut en bas de la hiérarchie, manque d'activité, d'objectivité, de liberté...

Telle est la foi qu'a dans ses moyens de guerre l'ouvrier chargé de réparer au Transvaal les brèches militaires du début et d'arrêter dans leur marche victorieuse des adversaires hautement armés de conscience et de volonté. Peut-il compter du moins sur la perfection intérieure de la machine militaire, sur le fini de ses rouages et la subtilité de son organisation? Cette organisation est dans l'enfance; cet agencement intérieur n'existe pas. Contraste singulier, conforme pourtant à la nature des choses : une nation si forte, quand elle le veut, par l'association, la nation progressiste qui s'agita si fort pour l'organisation des *trade-unions*, la métropole puissante dont les grandes compagnies de commerce marchent comme un seul homme à la conquête coloniale du monde, néglige de composer ensemble ses forces militaires et de les préparer pour de grandes actions. Point de corps d'armée, point de divisions, point de brigades; le régiment est la plus haute des unités constituées. Ou plutôt le régiment anglais sera prochainement constitué sur des bases nouvelles; mais, jusqu'à ces derniers temps, il n'avait lui-même qu'une existence nominale et vivait dans une disjonction constante et systématique.

Ses deux bataillons, comme étrangers l'un à l'autre, ne se rencontraient jamais, « si ce n'est par hasard, observait M. Arnold Forster, en se croisant dans le canal de Suez ». Le premier, qui servait au loin, y consumait ses soldats au petit feu de la fièvre ou bien au grand feu des coups de fusil; l'autre s'employait à recevoir les recrues, à les instruire, à les vêtir; il les manufacturait promptement en soldats et les expédiait au bataillon jumeau, qui renvoyait en échange ses malades et ses éclopés.

Le régime circulatoire assuré par ces *linked-battalions* semblait l'état normal de l'armée et la condition de sa santé; aussi la banqueroute du système a-t-elle produit sur l'organisme militaire l'effet d'une lésion profonde et s'est-elle répercutée dans la conscience nationale par de sombres imaginations. En 1896, force fut de dépêcher *abroad* sept bataillons comptés jusque-là *at home;* quatorze unités se sont trouvées ainsi déracinées du sol anglais, sans base alimentaire, réduites à ne plus vivre que d'emprunts. Loin qu'on ait pu, en 1897, remédier à cette anomalie, les besoins ne firent que s'accroître; la gêne devint telle qu'il fallut faire donner la garde, et, démarche scandaleuse au gré de l'opinion, déporter un bataillon de Scots Guards sur le rocher de Gibraltar! L'année 1898 ne commença pas sous de meilleurs auspices. Du 1er janvier au 31 mars, l'armée anglaise dut fournir 5 500 hommes à ses garnisons extérieures; on se demande par quel miracle véritable, ou par quel escamotage d'effectifs, certaines unités ont réussi à fournir leur quote-part : le régiment de Suffolk, par exemple, auquel il était demandé 369 hommes et qui n'en possédait que 267 dans son dépôt, ou le premier bataillon de Yorkshire, qui, comptant 622 hommes à l'effectif, en avait 204 dans leur première année de service et 206 âgés de moins de vingt ans.

Les cas cités sont, il est vrai, des cas extrêmes; les circonstances peuvent changer, et tous ces embarras n'être que passagers, bien qu'ils soient anciens déjà et que l'année courante, en apportant la guerre, vienne les grandir étrangement. Gardons-nous, pour notre part, d'assombrir le tableau; accordons au contraire des qualités à une armée qui vit dans des expéditions perpétuelles. Funestes pour des soldats trop jeunes et mal aguerris, ces campagnes sont au moins favorables à la formation des officiers.

Pour nous-mêmes, qui depuis trente ans obser-

vons en Europe une trêve de Dieu, les entreprises coloniales ne restent-elles pas la seule école où l'on puisse s'exercer à l'initiative, montrer un caractère, enlever derrière soi des troupes et faire avec elles l'expérience du danger? Une élite coloniale revenue de la fièvre et du combat animera et soutiendra toujours utilement le gros d'une armée nationale; il faut seulement, derrière ces chefs de file, des masses solides et résistantes, du nombre et de la compacité. Cette action de masse est celle que remplissent particulièrement les réserves mêlées aux troupes actives; tout enfin pourrait être très bien dans l'armée anglaise, si elle possédait de sûres et d'abondantes réserves.

Elle en avait de traditionnelles, ses *milices* et ses *volontaires :* mais désirant en former de modernes, semblables à celles qui venaient de jouer un rôle dans la guerre de 1870, elle tenta d'imiter en ce point l'Allemagne et remania, pour s'approcher d'elle, sa loi ancienne de recrutement. Un *court service*, qu'on introduisit en 1872, restait bien long comparé aux brèves obligations du soldat français ou de l'allemand : mais, ramenant à sept années l'ancien engagement de douze ans, il fournissait par différence cinq classes de réservistes. On espérait, par ce moyen, obtenir au bout de peu d'années une disponibilité de 100 000 réservistes. Jamais ce chiffre ne fut atteint, jamais non plus les réserves ne reçurent une organisation qui leur permit de doubler et de suppléer les troupes actives ; l'état de la question est tel aujourd'hui que tout rôle autonome leur est refusé en guerre et que le signal de la mobilisation les prive instantanément de toute existence.

Au début de 1898, les réservistes anglais étaient officiellement au nombre de 78 000 (1); mais M. Arnold Forster — un critique avisé : il se retrouve dans les effectifs anglais! — abaissait ce chiffre à 50 453. Il observait que le premier emploi de cette force serait de compléter les bataillons *at home*, dont le déficit est, valeur moyenne, de 700 hommes, et dont tous les présents ne sont pas mobilisables. Il réclamait pareil renfort pour les bataillons des Indes, de l'Égypte et des colonies; ces bataillons sont nominalement sur le pied de guerre, mais ils contiennent des non-valeurs nombreuses que les situations d'effectif ne laissent point toujours voir. 400 000 réservistes étant nécessaires pour boucher les vides des troupes *at home*, celles du dehors en demanderaient 12 000 pour leur part. Et voilà disparue, dès le premier jour, cette réserve qui n'est ni un accroissement aux effectifs normaux du temps de paix, ni une provision prête pour remédier à un premiers revers, ni rien à quoi la langue militaire puisse donner un nom.

Derrière cette force vite dissipée, l'Angleterre compte, il est vrai, des arrière-bans ; car ce ne sont pas les fonds lointains qui manquent dans la perspective de son armée; c'est, à quelque plan que ce soit, une masse compacte et résistante.

Sa *milice* est une force constitutionnelle, bien des fois remaniée, mais qui procède avec orgueil des levées générales établies au IXe siècle par Alfred le Grand. Cette origine détermine son caractère : à côté de l'armée régulière, qui est proprement une armée *coloniale*, la milice forme comme une sous-armée d'espèce purement *nationale*. Cependant, par une dérogation au principe, des bataillons de milice servirent sous Wellington, en 1813; de même on mobilisa, lors de la guerre de Crimée, 30 000 miliciens, qui combattirent à l'égal des soldats de métier. Cet errement s'est réintroduit dans ces derniers temps, et il n'est plus rare de voir la milice servir soit dans les garnisons d'Angleterre, soit dans celles de la Méditerranée.

Au début du siècle, la milice se recrutait par voie de tirage au sort; mais ce système, assez semblable à une conscription, tomba en désuétude dès 1829. On s'engage dans la milice volontairement, comme dans l'armée. Le service y est de six années, sans parler des rengagements possibles; la durée des exercices annuels est de quatre semaines.

Elle forme, sur le papier, 126 bataillons d'infanterie, 22 compagnies du génie, et 32 artilleries de comté. Cet ensemble devrait composer un total de 110 000 hommes. Mais l'armée active faisant là ses emprunts, prenant dans ce nombre jusqu'à un tiers de ses recrues, la force de la milice se trouve diminuée d'autant.

A paper force, avoue sir Charles Dilke, qui constate l'affaiblissement progressif de la milice en hommes et en officiers. Incomplet : 7 000 hommes; absents : 14 000; liés au service de l'armée active : 31 000. Disponibles : 58 000. Sir Arthur Haliburton dit 68 000, mais M. Arnold Forster tient pour 41 500 (1). Ce n'est pas nous qui les mettrons d'accord, et d'ailleurs, une fois le total vérifié, il resterait à démêler combien de miliciens se sont engagés dans deux régiments, ont touché deux fois la prime et figurent deux fois aux effectifs.

Les *Volontaires*, en dépit de leur ancienneté historique, sont quelque chose de plus insaisissable encore et de plus incertain que la milice. Ils procèdent

1. L'effectif budgétaire des réserves est, pour 1899-1900, de [illegible] hommes.

1. Le major Rash, à la séance de la Chambre des communes du 20 octobre dernier, faisait un autre compte duquel résultaient seulement 40 000 miliciens disponibles. L'effectif de la milice aurait donc baissé encore au cours de l'année 1899.

de l'*Honourable artillery company*, que la ville de Londres forma dès le temps d'Henri VIII ; ils se rassemblèrent sous leur vrai nom en 1803, lors de l'émoi causé en Angleterre par les préparatifs du camp de Boulogne, et reçurent une organisation en 1860, quand la politique un instant offensive de Napoléon III, eut fait naître encore une fois des craintes d'invasion. On dit qu'ils pourraient former 34 brigades, dont les cadres sont d'avance tenus complets. Mais le temps n'est plus où ils se recrutaient de manière homogène parmi la population agricole des comtés et où les ambitions de clocher leur fournissaient des officiers. Peu commandés, peu disciplinés, sans esprit de corps, sans instruction, sans entraînement, ils ne disposent, par surcroît, que d'une artillerie surannée : cette infériorité est grave, car plus une troupe manque d'expérience et de solidité, plus elle a besoin de l'appui que le canon peut lui donner. D'aucuns louent cependant les *volontaires* comme bons tireurs, comme athlètes versés dans les sports, comme serviteurs bénévoles, dont le salaire est tout d'honneur, enfin comme fervents patriotes qu'un danger national enflammerait. Ils restent pour nous, dans le confus problème militaire anglais, une inconnue particulièrement mystérieuse et à laquelle nous nous garderons d'attribuer une valeur.

« Si la condition de l'infanterie est mauvaise, écrit l'impitoyable M. Arnold Forster, celle de l'artillerie est pire. » Numériquement, l'artillerie anglaise est en infériorité relative par rapport à l'infanterie anglaise ; la proportion de l'une à l'autre n'est que de quatre canons pour mille baïonnettes (elle est de cinq en France et en Allemagne). On veut rétablir l'équilibre en portant de 88 à 103 le nombre des batteries montées : mais ces batteries restent isolées les unes des autres et sans groupement tactique. Quant au personnel, elles sont, comme les bataillons *at home*, des unités-squelettes ; chacune d'elles, réduite en temps de paix au tiers de son effectif de guerre, aurait besoin de cent réservistes pour se mobiliser.

La pénurie des chevaux se mesure par des chiffres pareils, car l'artillerie ne possède au total que 4 000 chevaux ; 12 000 lui deviendraient indispensables pour entrer en campagne.

On ne sait par quel mécanisme elle pourrait les requérir, mais on peut juger de l'embarras qu'elle éprouverait à doter en artillerie trois corps d'armée par la difficulté extrême qu'elle éprouva en 1897 à mettre sur pied trois batteries, tout simplement. Ces batteries étaient demandées pour le Cap. On prit les premières à marcher, les mieux préparées, les mieux fournies : leur incomplet se trouva de 189 hommes et de 272 chevaux. Il ne fallut pas emprunter à moins de vingt batteries pour combler par petites sommes ce déficit. Cette opération fut si longue et si laborieuse qu'on désespéra un temps du résultat et que l'opinion publique en ressentit une vive et durable humiliation.

La cavalerie a sur les deux autres armes l'avantage d'une organisation à peu près complète. Elle est embrigadée, sinon endivisionnée ; on peut considérer la mise sur pied de quatre brigades de cavalerie comme un chapitre assuré de la mobilisation anglaise. Pourtant la cavalerie est pauvre en officiers : peu de jeunes gens choisissent cette arme ; ceux qui le pourraient par eux-mêmes, bien souvent ne le peuvent pas par leur fortune, et ceux qui le pourraient par l'argent ne le peuvent pas toujours par les goûts et par la capacité. On a vu récemment les régiments envoyés au Transvaal emprunter des officiers aux régiments qui ne se mobilisaient pas. La cavalerie est pauvre en hommes : contrairement à la règle adoptée en Europe, elle a besoin de réservistes pour se mobiliser, et dans une forte proportion : 300 réservistes pour un régiment de 669 à 435 sabres. Pauvre aussi en chevaux, avec ses 3 600 animaux d'âge de guerre : 10 000 lui sont indispensables. Cette pénurie est infiniment préjudiciable à l'instruction. Un régiment qui n'a qu'un cheval pour deux hommes, ou quelquefois pour quatre hommes, ne peut ni entraîner ses cavaliers, ni donner à ses cadres le mouvement qui convient ; cette cavalerie pied à terre est en infériorité au point de vue de la guerre, et l'on doit douter de sa cohésion, de sa vitesse et de son perçant.

Que dire de la mobilisation ? Les vices organiques de l'armée anglaise font assez deviner que cette opération, partout ardue, doit être ici particulièrement inextricable. Le passage au pied de guerre comprend la formation de 3 corps d'armée à 3 divisions, de 4 brigades de cavalerie et de 34 brigades de volontaires. De ces trois corps, les deux premiers doivent être formés exclusivement de troupes régulières ; le troisième se complète, au contraire, par des volontaires et des miliciens.

Il y a, entre ces corps anglais et les corps du continent, la même différence qu'entre des pièces de bois brut et les pièces d'une maison démontable. Chez nous, tous les morceaux sont taillés et numérotés : il ne faut que les mettre en place. En Angleterre, il faut équarrir, assembler. Ni la brigade, ni la division n'est équarrie ; seul le régiment est un élément prêt, ou plutôt cette base elle-même est incertaine, car à chaque changement de garnison, le régiment change aussi d'affectation de guerre, et c'est sur le lieu de garnison seul, non sur un noyau

militaire fixe, que la mobilisation peut s'appuyer.

Qu'on juge d'après cela de la difficulté de ces opérations diverses : porter à l'effectif de guerre les troupes régulières; incorporer pour le service actif les troupes auxiliaires; assurer aux unes et aux autres l'armement, l'équipement, l'approvisionnement, les convois, le matériel, le harnachement, les chevaux, le service médical et le service vétérinaire; enfin former les grandes unités de guerre, les raccorder, les nourrir, les mouvoir.

Cet ensemble d'obligations est écrasant pour le commandement, mais il n'offre rien de simple même pour le soldat. Un réserviste qu'on appelle aux drapeaux rejoint d'abord non pas son régiment, mais le *dépôt* de son régiment, lequel peut être à l'autre bout du royaume. De Londres, par exemple, il passe en Irlande, pour chercher ses bottes, sa jaquette et son ceinturon, puis revient à la *place de mobilisation*, et si cette place est, par hasard, à Aldershot, traverse une deuxième fois le canal de Saint-George. On voit à quoi ces détours exposent : à des mécomptes, car un bataillon qui se mobilise d'urgence n'a pas le temps de rallier ses réservistes et part sans s'être complété; le cas s'est vu l'autre jour pour des troupes envoyées au Natal; à des pertes de temps, car il faut accorder aux réservistes qui rejoignent jusqu'à dix jours de délai.

C'est ce qu'on dut faire, en particulier, lors de la formation du corps expéditionnaire destiné au Transvaal. Le premier jour de la mobilisation étant le 29 septembre, les ordres individuels ne furent lancés aux 2500 réservistes que le 9 octobre : on s'était occupé jusque-là d'organiser les trains régimentaires, d'en modifier les voitures afin de permettre la traction par mulets, etc. Donc les délais des réservistes couraient du 9 au 18 octobre, et pendant ce temps le commandement les attendait. Avec quelle anxiété, c'est ce que laisse voir malgré lui dans son discours du 20 octobre le sous-secrétaire d'État à la Guerre : « A l'approche du 17 octobre, les hommes ne paraissaient pas devoir arriver en grand nombre, mais *je n'en restais pas moins persuadé* qu'ils arriveraient avec une exactitude militaire... »

Les réservistes ayant heureusement atteint la *place de mobilisation*, leur régiment les reçoit et se trouve formé. Ce n'est rien encore : il faut gagner de là la *place de concentration*, où se forment les grandes unités de l'armée. Notre mobilisation était moins compliquée en 1870 et nous n'eûmes pas l'avance sur les Allemands.

ART ROE.

(*A suivre.*)

LA FERRURE DE LA MAURISE [1]

Nouvelle.

La Maurise Porraz fut pendant trente-cinq ans notre fermière. C'était, quand j'avais huit ans, une bonne grosse mère, vive et gaie comme une alouette, n'ayant jamais une minute de repos. De l'aube à minuit elle travaillait toujours. Ses enfants, son ménage, les bouvillons, les porcs, les poules, elle tenait à tout. L'ouvrage lui fondait dans les mains, et quand la maison était propre, la soupe cuite, la basse-cour tranquille, la Maurise prenait une pioche et s'en allait retourner un carré du jardin dont elle seule prenait souci. Toutes ces choses, elle les faisait sans grand fracas, heureuse de contenter son monde et de voir tout prospérer autour d'elle.

Ceux qui l'avaient connue jeune disaient qu'on n'avait jamais baptisé une aussi jolie fille dans la paroisse de Triviers. Elle était née, disait-elle, l'an qu'on avait tué le roi de France, et s'était mariée l'année après la grande misère : c'était là tout ce qu'elle savait d'histoire et de chronologie.

Voici comment se fit son mariage, dont tout le pays parla longtemps. L'aventure est aussi véridique que curieuse, et peut-être trouverait-on encore à Challes quelques vieilles gens qui s'en souviendraient comme moi.

La Maurise était la seconde fille de Bernard Couter, un cadet de famille qui n'avait rien. Je me trompe : il avait une mauvaise baraque près des châtaigniers de Bois-Plan, où deux douzaines de poules eussent été fort gênées, mais où il vivait, lui, sa femme, ses deux filles et une chèvre.

C'était un journalier, travaillant tantôt ici, tantôt là pendant les mois chauds de l'année, rapportant fidèlement à la Clinon, sa querelleuse moitié, les quelques sous qu'il recevait pour prix de son labeur.

L'aînée des filles, laide mais forte et vaillante, s'était vite casée : un vigneron du château de Challes l'avait épousée. Restait la jolie Maurise, non moins robuste et entendue que sa sœur, mais qui, par malheur, s'était prise, dès longtemps, d'amitié pour Claude Porraz, un cadet aussi celui-là, beau garçon et fort comme un cric, seulement n'ayant pas plus de patrimoine que la Maurise n'avait de dot.

Ils avaient trente-cinq ans à eux deux quand leurs amours commencèrent. C'était un enfantillage encore; on n'y prenait pas garde; quelques-uns même en

(1) Mlle Amélie Gex, née à la Chapelle-Blanche (Savoie) en 1835, morte en 1883, a laissé des poésies appréciées et un ouvrage en prose *Vieilles gens et vieilles choses*, auquel est empruntée la Nouvelle que nous publions ici. Nul écrivain n'a célébré comme elle les mœurs simples et les légendaires coutumes de la Savoie.

riaient, mais eux, du premier jour, mirent tout leur cœur dans l'espoir de vivre unis.

Bernard Couter, qui savait ce qu'il en était de la pauvreté, moralisait sa fille à perte de vue sur les inconvénients de marier la faim avec la soif. De leur côté, les parents de Claude ne voulaient point entendre parler de ses projets, quelque éloignés qu'ils pussent paraître, François leur aîné ayant amené déjà une belle-fille dans la maison, ce qui, à leur dire, suffisait amplement pour mettre la misère au landier.

Donc les pauvres amoureux continuaient à passer leurs veillées d'hiver et leurs après-vêpres d'été ensemble, sans trop savoir ce qu'il adviendrait plus tard, supportant les lazzis des uns et les remontrances des autres avec bonne grâce, mais bien décidés à en arriver un jour ou l'autre à leurs fins...

— Mais, mon garçon, disait Bernard, quand vous seriez tous deux en âge et que je te dirais oui, où en serais-tu tout de même?... As-tu seulement de quoi *ferrer* ta femme? ..

Cela, c'était vrai de reste : notre galant n'aurait pas su où prendre les trois louis nécessaires à l'achat de la croix avec son cœur d'or et la bague d'argent, qui constituaient ce qu'autrefois on appelait la *ferrure* de l'épouse.

Et c'est parce qu'il pensait à toutes ces choses qu'il était bien triste et bien découragé, Claude Porraz, chaque fois qu'il quittait la Maurise pour retourner au Chaffard, où ses parents demeuraient.

Dans ce temps-là, le grand Napoléon prenait tous les garçons depuis l'âge de dix-huit ans pour les emmener avec lui faire la guerre aux quatre coins de l'Europe; il ne laissait dans les villes et les villages que les bossus, les borgnes, les boiteux et les manchots. La conscription enleva donc Claude comme les autres; seulement, parce qu'il était grand et fort, on en fit un canonnier de la garde de l'Empereur. C'était un honneur dont il se serait bien passé, mais il n'y avait rien à dire : c'était réglé comme ça d'avance, on allait où l'on vous envoyait... et voilà!

Quand il vint faire ses adieux à la Maurise, celle-ci lui prit la main, et le regardant dans le fond des yeux :

— Va seulement, Daudon (1), lui dit-elle, je t'attendrai tout le temps qu'il faudra.

Et les unes après les autres les années se passèrent sans que la jeune fille changeât d'idée.

Malgré qu'elle fût devenue plus fraîche et plus avenante qu'une rose des haies, aucun des jeunes gens, qui, par faveur ou autrement, demeuraient au pays, n'osait s'arrêter à causer avec elle, quand elle travaillait aux champs ou menait paître le long des fossés de la route sa vieille chèvre blanche.

On savait que c'était peine perdue de lui parler mariage, et chacun respectait son sentiment.

Pourtant c'était bien dur alors, l'absence... bien peu savaient lire de ceux qui étaient partis... De loin en loin, il arrivait d'Espagne, de Russie ou d'Allemagne une lettre d'un soldat de la paroisse.

Ces pages, écrites par un camarade complaisant, disaient toujours les mêmes choses : on s'était battu : on se battait, on allait se battre... c'était là le résumé de la vie de l'époque.

Pauvres lettres! que de temps on mettait à les lire, à deviner ces noms de pays ou de villes que jamais on n'avait entendus!... Les voisins, avertis, arrivaient les uns après les autres, et à chaque nouvelle entrée, on recommençait la lecture.

Claude, lui, était le seul du village qui fût canonnier de la garde; aussi jamais personne ne donna de ses nouvelles, jamais il n'écrivit, c'était comme s'il eût été mort.

Enfin, quand toutes les guerres furent terminées, que les Anglais eurent emmené une bonne fois pour toutes de l'autre côté de la mer l'empereur de France, ce qui restait de soldats en vie revint au pays.

Il y eut alors dans toutes les maisons une grande fête ou un grand deuil. Les mères, les sœurs, les fiancées s'attardaient, soir et matin, au détour de chaque sentier, au sommet de chaque côte déboisée et regardant loin, bien loin devant elles, si quelqu'un des leurs ne cheminait point dans les replis sinueux de la route ou dans les chemins caillouteux du village.

Les premiers venus parlaient des autres : un tel était mort à Moscou, l'autre en Espagne; celui-ci était passé caporal ou sergent, celui-là n'avait plus donné de ses nouvelles... Et les parents pleuraient le mort ou continuaient à espérer le retour de l'absent.

Claude Porraz revint des derniers. Fait prisonnier dans la campagne de France, il lui avait fallu du temps pour être libre et revenir du fond de l'Allemagne, où les Prussiens l'avaient emmené.

Au Chaffard, on le croyait mort; mais la Maurise, sans rien savoir de lui, l'attendait toujours.

Un soir enfin, il frappa à la porte de Bernard Couter; c'était la première habitation sur la route de Chambéry à Triviers. Les deux vieux étaient seuls. Claude eut de la peine à se faire reconnaître, il était si changé! Après les premiers bonjours, il demanda tout tremblant si la Maurise ne demeurait plus avec eux. La Clinon grommela quelques paroles entre ses dents d'un air fâché. Elle n'avait jamais aimé le jeune homme et lui en voulait d'avoir empêché sa fille de se marier richement.

Bernard, plus franc et moins intéressé que sa femme, secoua la tête tristement et répondit :

(1) Claude, en français.

— Ne sais-tu pas, garçon, ce que la Maurise t'avait promis?... Eh bien! malgré l'ennui et... la misère, la petite t'a tenu parole, elle t'a attendu...

Depuis ce jour-là, les deux amoureux semblèrent reprendre leur vie d'autrefois; mais, hélas! il ne pouvait être encore question de mariage pour eux. Les temps étaient devenus si durs, la famine s'était si bien abattue sur tout le pays de Savoie, que dans les meilleures maisons des villages, le pain manquait et que les pauvres n'avaient plus d'autres aliments que l'herbe des prés et quelque peu de graines fourragères ramassées sur les planches des fenils ou dans les coins oubliés des vieux greniers. Plus de travail, plus de ressources, plus d'espérances! On entendait derrière les portes closes des pleurs d'enfants qu'aucune parole ne pouvait apaiser, et le long des champs et des haies, on voyait errer sombres et désespérés, des pères et des mères cherchant quelques pousses d'herbes nouvelles ou déterrant les racines de chicorée et d'oseille sauvages pour la maigre soupe du soir.

Oh! la sinistre année que celle-là, et comme le souvenir en est resté vif et poignant dans la mémoire des vieux! On venait d'avoir, l'une après l'autre, les deux invasions; la terreur des habits blancs était à peine calmée. Chacun essayait de réparer ses pertes, de se reprendre au travail trop longtemps interrompu par les sanglantes fantaisies de Napoléon; les champs étaient de nouveau labourés et ensemencés; on espérait vivre tranquille en peinant et se privant autant que les paysans savent le faire quand ils le veulent.

Mais, hélas! le froid, la pluie, l'inondation même vinrent paralyser tous les efforts, abattre tous les courages. Que faire contre le manque de soleil, les bourrasques, les averses continuelles? Que faire quand le foin versé pourrissait sur la plante, quand le peu d'épis venus à bien germait sur la tige en andains, en javelles? Que faire des pommes de terre gâtées, du raisin vert, des fruits tombés avant la maturité? Jamais misère pareille ne s'était vue : le froment se vendait cinquante francs le sac; le vin?... il n'y en avait pas!

Avec ça, le pays n'était pas tranquille. Il y avait des bandes de rôdeurs de nuit, on arrêtait les voitures sur les grandes routes et les colporteurs dans les chemins écartés. Toutes sortes de mauvais bruits couraient parmi les gens du hameau : on avait enlevé la vache du vieux Chiron dans son écurie; on avait arrêté Ambroise Basset au pont Dégalą; parfois ceux qui rentraient tard voyaient des bandes de cinq ou six hommes filer le long des bois de Barby, gravir les rocs pelés des Combes de Challes, et disparaître, à la moindre alerte, derrière les grandes haies ou les massifs de buis bordant les vignes du mas du château. Quels étaient ces individus? où allaient-ils? Quelques-uns prétendaient que les mandrins, ces vieux débris des bandes du célèbre brigand, tentaient de se reformer dans les environs de Chambéry. La Savoie les connaissait bien, ces terribles aventuriers que rien n'arrêtait. Les grands-pères en avaient tant parlé le soir dans les veillées que tout le monde tremblait au souvenir des orgies, des vols, des massacres dont les vallées de Nance, de Novalaise et des Échelles avaient jadis été le théâtre.

La terreur s'ajoutait donc aux autres souffrances, et l'on était triste, triste, et personne n'osait penser à l'avenir.

Chez Bernard Couter, plus qu'ailleurs peut-être, la misère noire et tenace s'était fait sentir.

Ceux-là n'avaient pas eu de prés à faucher, de champs à moissonner, de bétail à vendre!...

Si fait, cependant. A la dernière extrémité, quand toute l'herbe sèche avait été mangée, quand les ronces n'eurent plus de feuilles, les broussailles de pousses tendres à ronger, Bernard s'était défait de la chèvre blanche. Les deux écus qu'il en avait tirés durèrent un peu de temps, puis il n'y eut plus rien, plus rien dans la baraque de Bois-Plan.

La Clinon, hargneuse et méchante, accablait de reproches son mari. Pour la Maurise, elle n'eût point osé l'attaquer en face, elle savait trop que la jeune fille saurait se défendre à l'occasion. Mais Bernard... c'était autre chose!

Depuis près de trente ans qu'elle le tourmentait de querelles journalières, le pauvre homme n'avait jamais eu l'idée de lui clore la bouche d'un soufflet ou d'une taloche. Ah! Bernard... il était à elle, c'était son homme, son souffre-douleur et son gagne-pain; elle pouvait donc, la mégère, l'accabler d'insultes et de malédictions! Et, certes, il n'en chômait pas.

— Ah! s'il n'avait pas été toute sa vie un lâche, un *pousse-mou*, un *gaga*, est-ce qu'il n'aurait pas forcé sa fille à se mettre au pain!... Pourquoi n'avait-elle pas pris Jacquot des Voiron?... Parce qu'il était borgne? La belle raison! ça l'empêchait-il de faucher son *andain* aussi droit que les autres? Et le vieux Grisard de Saint-Baldoph, il n'était peut-être pas assez bon pour son lève-nez de fille qui n'avait que les ongles et les dents?... Et c'était ainsi, des journées entières, une avalanche d'injures que le placide Bernard se gardait bien d'arrêter.

Au fond du cœur, il eût peut-être bien désiré que la Maurise ne se fût pas entêtée à aimer son Claude, mais il ne se sentait ni la force ni la volonté de la contrarier. Elle ne voulait pas?... Eh bien! elle ne voulait pas, puis voilà! Si elle restait à marier, elle ne resterait pas à mourir, après tout! Chacun n'était-il pas maître de sa peau, aussi bien une fille qu'un garçon?

C'était, d'habitude, par ces raisonnements assez

concluants que se terminaient les fréquentes altercations des deux vieux, qui, du reste, avaient toujours lieu en l'absence de leur fille.

Celle-ci, sans en avoir l'air, n'ignorait pas ce qui se passait entre son père et sa mère, et c'était son *crève-cœur*, mais elle se sentait devenir toute froide à l'idée de prendre un autre mari que le canonnier, comme on l'appelait dans la paroisse.

Certainement, du train dont les choses marchaient, elle avait encore de belles croûtes à manger avant d'être sa femme!... Claude lui avait dit assez souvent que le gros Porraz ne voulait pas de deux belles-filles à la maison, et que s'ils se mariaient, il leur faudrait aller en ferme tout de suite.

Être fermière! ah! cela ne l'effrayait pas, la courageuse jeune fille, bien au contraire! Avoir des bœufs, des vaches, des poules, se sentir sur les bras autant de besogne qu'on en peut faire, avoir de la peine, des embarras, un grand branle en un mot, quel rêve pour la Maurise! Mais pour cela il aurait fallu des avances, de l'argent pour le cheptel, de l'argent pour les outils, les semences et la première cense... et que d'autres choses encore... cela faisait trembler rien que d'y penser!

Autrefois, avant que Claude partît pour son sort, tout leur temps se passait en rires et en chansons, c'était à celui qui aurait plus vite tillé son paquet de chanvre, dépouillé le plus gros tas de maïs, rempli le premier sa benne de raisins foulés, et lorsque assis sous le grand poirier du pré, les après-midi des dimanches, ils causaient du temps lointain où ils puiseraient la soupe à la même marmite, jamais une pensée de tristesse, jamais un souci n'était venu assombrir leur front. Maintenant ils ne pouvaient plus se voir sans se sentir envie de pleurer... Lui, Claude, si crâne au travail, si dur à la fatigue, était tout sombre et tout accablé devant la Maurise, et de longues heures passaient dans un silence douloureux.

Il savait bien, le brave cœur, que chez les Couter les cendres du foyer n'étaient pas souvent chaudes, que la maie était vide et le buffet sans provisions; il savait bien que la Clinon passait sa vie à le maudire, que Bernard souffrait sans se plaindre et que surtout la Maurise séchait d'ennui...

Mais que faire? que faire?... Plus il y pensait, plus les choses se brouillaient dans sa tête, et moins il trouvait le moyen de sortir d'embarras.

Un dimanche, en quittant la jeune fille à l'heure habituelle, Claude rencontra un camarade de Barby. Sans avoir grande envie de causer, il répondit cependant honnêtement à Paul Guidon qui était, lui, un passe-à-quatre fini, tenant aussi ferme la fourchette à table que la pioche à la vigne, et faisant sonner à toute occasion la monnaie dont son gousset était garni.

On ne savait pas, par exemple, d'où venait cet argent. Fils d'un fermier des hospices qui payait un lourd fermage, il était peu probable que son père lui donnât les pièces blanches avec lesquelles il *faisait le garçon* le dimanche.

Pourtant, il en avait, et c'était là un mystère qui faisait jaser bien des gens.

Paul s'aperçut vite que Claude était sombre et contraint. Du reste, il savait dès longtemps d'où provenait l'ennui de son compagnon.

— Écoute, lui dit-il après s'être entretenu de choses insignifiantes, parlons peu et que ce soit bon. Tu veux te marier avec la Maurise de Bernard Couter? De ce côté-là, tu as raison, c'est une bonne luronne qui vous retourne les mottes de terre comme un cuisinier une omelette, elle fera donc ton affaire si tu prends une ferme, ou comme que ce soit; mais ton père ne veut rien te donner; toi tu n'as pas le premier sou pour t'acheter une marmite, tu te casses les reins à piocher pour ton frère et sa marmaille, et de tout ça, tu es gonflé de chagrin et tu ne sais que devenir. Eh bien! là, tu as tort, parce que, vois-tu, celui-là qui veut gagner de l'argent y arrive toujours. Tiens, regarde! J'en ai bien, moi, est-ce que tu crois que c'est le père Colas qui m'en donne? Ah! ben, oui! Comptes-y!

Et, ce disant, le jeune homme montrait à Claude une poignée de gros sous et de menue monnaie.

— C'est bien aisé de dire: on peut, on peut, reprit Porraz d'un ton piteux, encore faut-il savoir où tu le trouves l'argent que tu as... A moins de le voler, je ne saurais où en prendre, moi!...

— Ah! canonnier, mets un peu le sabot à ta langue, répliqua Paul. Qui te parle de voler? Je ne suis pas un Mandrin, moi! Je ne prends pas l'argent dans la poche des autres, et les sous que je gagne ne font pleurer personne!

— Je ne dis pas... mais alors, interrogea Claude, je ne puis pas comprendre, et... cependant, je donnerais gros pour en savoir autant que toi.

— Veux-tu venir coucher chez nous ce soir, Daudon, reprit Guidon, je te conterai l'affaire.

A dater de cette nuit-là, Claude changea à la fois d'humeur et d'allures. Durant toute la semaine, il travaillait avec ses parents, ne marchandant pas sa peine ni sa bonne volonté; mais quand venait le samedi soir, notre garçon quittait les champs de bonne heure, s'en allait accrocher sa pioche au râtelier, chaussait ses gros souliers d'hiver, et muni d'un fort bâton d'épines qu'il avait cuit lui-même au four, il prenait d'un bon pas la route de Chambéry, et personne ne le revoyait plus avant le lendemain matin. Que faisait-il toute la soirée et même une partie de la nuit? C'est ce qui avait d'abord inquiété son père et sa mère. Mais lui, il avait si bien répondu à toutes

les questions, il les avait si bien déroutés dans leurs suppositions, que ceux-ci finirent par croire que son cœur s'était tourné d'un autre côté et qu'il allait courtiser quelque autre fille de Saint-Alban ou de Bassens.

S'ils eussent été moins éloignés de la maison des Couter, ils auraient su que, loin d'oublier sa prétendue, leur garçon passait chaque dimanche toutes les heures de liberté auprès d'elle.

Il semblait, du reste, redevenir gai et parleur comme aux premiers temps de leurs amours, et, ce qui était tout à fait extraordinaire, c'est qu'il était parvenu à apaiser un peu l'*ire* de la Clinon. On pouvait même prévoir le temps prochain où elle lui ferait un accueil relativement gracieux.

C'est que Claude, depuis sa rencontre avec Paul Guidon, n'arrivait plus les mains vides; tantôt ceci, tantôt cela, le jeune homme trouvait toujours un prétexte pour apporter quelques menues friandises auxquelles la mère Couter faisait grand honneur. Un jour même, le canonnier posa sur la table une bouteille d'eau-de-vie, en disant que rien ne guérirait mieux les maux d'estomac de la vieille femme qu'un doigt ou deux de goutte de temps en temps. Cette fois-là, Claude parut se croire tout de bon de la famille, tant sa future belle-mère lui fit des protestations d'amitié.

Eh bien! ce qui aurait dû combler d'aise la Maurise la rendait, au contraire, triste et soucieuse; sans bien s'en rendre compte, la conduite nouvelle de Claude la tourmentait; elle ne pouvait comprendre ce qui motivait ce changement si brusque d'humeur, puis ces cadeaux, bien modestes, il est vrai, mais qui se renouvelaient si souvent... Comment se procurait-il l'argent nécessaire pour en faire l'achat, car la jeune fille en savait assez sur les Porraz pour croire que toute cette provende ne venait pas de chez eux... Et alors?... Elle avait essayé de faire parler Claude; mais celui-ci, toujours sur ses gardes, ne s'était point embrouillé dans ses réponses, et la Maurise avait dû se contenter des explications que son fiancé lui donnait.

Quant à Bernard, il comptait si peu dans la maison que personne ne lui demandait son avis, et, pensât-il bien ou mal, il jugeait plus prudent de laisser faire ce qu'il ne pouvait empêcher.

Pourtant, les jours et les mois se passaient.

La nouvelle récolte s'annonçait bonne, les paysans reprenaient confiance, les visages s'épanouissaient un peu en voyant les riches promesses de la terre, et, plus que tout autre, Claude paraissait franchement heureux.

Depuis quelque temps surtout, on eût dit qu'un espoir grandissant lui redonnait force et courage; il parlait plus souvent de mariage à la Maurise, l'assurant qu'ils seraient plus tôt mariés qu'elle ne le croyait, et que certainement avant l'autre carnaval, c'est-à-dire avant quinze mois, ils seraient mari et femme.

— Comment peux-tu me parler comme ça, Daudon? lui dit-elle finalement un jour. Tu sais bien que nous ne sommes pas plus avancés à présent qu'il y a sept ans : tu n'as rien, ni moi non plus...

Et de grosses larmes vinrent aux yeux de la pauvre petite.

— Maurise, ne te fâche pas de mes paroles, reprit Claude tout attristé des larmes de la jeune fille, ce que j'ai dit, je le maintiens, tu me connais assez pour savoir que je ne parle pas en l'air!

— Et alors, avec quoi comptes-tu payer les dépenses et nous mettre en ménage? demanda un peu brusquement la Maurise. Voyons! explique-toi une bonne fois; moi, je ne puis plus tenir comme ça... Réponds-donc, avec quoi?...

Claude, pris au piège, et désireux de convaincre sa fiancée, tira de sa poche un écu presque neuf, et le faisant reluire fièrement au soleil, il répliqua :

— Avec quelques douzaines de ceux-là!...

En voyant la pièce blanche, la Maurise avait pâli.

— Oh! malheureux! où as-tu pris ça, où as-tu pris ça?... dit-elle. Et tremblante, elle secouait le bras de Claude pour le presser de répondre.

Celui-ci se rapprocha d'elle.

— Ne te tourmente pas, mie, lui dit-il d'un ton soumis et caressant. Je sais bien que j'ai eu tort, que je devais tout te dire, puisqu'on est pour être mari et femme... mais, vois-tu, dans les premiers temps, je t'ai caché les choses parce que j'avais crainte de t'ennuyer et que tu me fisses renoncer à mon idée... Tu sais bien, continua-t-il, que si je ne m'aide pas de moi-même, il faudra passer toute notre jeunesse l'un sans l'autre... Alors, j'ai fait à ma tête... et voilà tout.

— Eh bien! à présent, dis-moi de quoi il s'agit, reprit la paysanne, et s'il n'y a point de mal à faire ce que tu fais, je te promets que je te laisserai libre de gagner de quoi nous marier et que je garderai le secret.

— Oh! Maurise, se récria Claude, tu peux bien penser que je ne veux faire de tort à personne et que, quand ce serait encore pour nous mettre tous deux chez nous, je ne prendrais pas deux liards à un enfant. Ne me connais-tu pas, mie?... depuis le temps qu'on se parle! acheva le jeune homme d'un air un peu fâché.

— Que si, Daudon, que si je te connais! et je ne veux pas te faire de la peine, mais que veux-tu? quand on ne sait pas, on pense tout de travers... Voyons, pria de nouveau la jeune fille, sois franc, dis-moi ce que c'est.

Claude, un peu décontenancé, mais se sentant forcé de parler, mit sa bouche tout près de l'oreille de la Maurise.

— Je me suis fait contrebandier, prononça-t-il à demi-voix.

— Oh! Jésus! Marie! nous sommes perdus, murmura la pauvrette. Contrebandier! mais tu vas te faire tuer, mon Daudon, tu vas aller aux galères! Ah! pauvre moi! Contrebandier! Je ne veux pas que tu fasses ce métier-là, entends-tu? Je ne veux pas! J'aime cent fois mieux rester fille le reste de mes jours que de te savoir par les routes toutes les nuits avec les *gâpians* à tes trousses... Et puis, continua vivement la paysanne, c'est un péché de frauder le gouvernement. Comment feras-tu pour tes Pâques? Le curé t'arrêtera en confession et toute la paroisse le saura. Non, non, laisse-moi ces gens tranquilles. Si on n'a rien, on n'a rien, mais au moins on garde son honneur sur sa tête.

Ils parlèrent comme ça, bien longtemps, l'un expliquant ses raisons et tâchant de rassurer sa craintive fiancée; l'autre grondant, priant, se fâchant tour à tour, afin de faire renoncer Claude à ses périlleuses expéditions.

En fin de compte, et comme compromis, le jeune homme jura qu'il ne ferait plus que trois voyages pour tenir ses engagements, puis il quitterait la bande de Paul Guidon pour reprendre sa vie d'autrefois.

Ceci bien promis et bien signé par deux ou trois baisers, les amoureux se dirent adieu jusqu'au prochain dimanche.

La fille de Bernard Couter n'avait point exagéré la frayeur et l'éloignement qu'éprouvaient les simples paysans à ce nom de contrebandier, qui avait alors une tout autre signification et une tout autre portée que de nos jours. Les lois étaient si cruelles pour les fraudeurs! On allait fort bien en galère pour avoir passé six livres de sel sans déclaration, absolument comme y allaient les meurtriers, les incendiaires et les voleurs de grands chemins. L'homme des champs, habitué à juger de la gravité des choses par leurs résultats matériels, ne pouvait manquer d'ériger en crime une faute qui mettait le coupable au rang des pires scélérats. Puis, il y avait encore la crainte de la réprobation religieuse. Les curés, seuls régulateurs de la morale publique, seuls arbitres de la conscience, n'entendaient pas badinage sur certains sujets, la contrebande était du nombre. Quiconque avait enfreint les règlements douaniers pour une valeur de trois francs, ne pouvait recevoir l'absolution, et ce n'était pas là, croyez-le, une punition d'écolier! Être arrêté en confession!... il y avait de quoi y réfléchir. Toute la paroisse le savait, tout le monde en jasait, sans compter que fort souvent le prône du dimanche contenait des allusions plus ou moins voilées à l'adresse de ceux qui n'avaient point fait leurs Pâques.

Toutes ces raisons réunies faisaient que le métier de contrebandier, quelque lucratif qu'il fût dans un pays enclavé comme le nôtre entre deux frontières, n'était exercé que par des hommes n'attachant qu'une importance très limitée aux avantages d'une bonne renommée et aux pieuses faveurs de l'Église.

Pourtant, soit la misère présente, soit manque d'ouvrage, depuis que la Savoie était redevenue une province du royaume de Sardaigne, le nombre des fraudeurs s'était considérablement accru, et plus d'un cultivateur, garçon ou père de famille, s'était embauché, ainsi que Claude Porraz, dans les bandes nouvellement organisées par des chefs intelligents et audacieux traitant les affaires sur une grande échelle.

Ainsi établie, la contrebande devenait une véritable industrie, profitant, il est vrai, plus aux commerçants suisses et français qu'aux pauvres diables qui risquaient leur peau ou au moins leur liberté pour un gain peu proportionné à leur peine. Mais il fallait vivre... mais l'argent était rare, bien rare, et après tout, avec un peu d'adresse, de bonnes jambes, un écu était tantôt gagné!

Les choses, d'ailleurs, étaient fort bien organisées et les douaniers perdaient de belles heures en embuscade pour n'arrêter par-ci par-là qu'un pauvre diable moins leste que les autres. Je pourrais écrire bien des pages à propos des aventures que j'entendis raconter dans mon enfance, dont les héros ou les victimes étaient des contrebandiers fort connus dans le pays.

On ne saurait s'imaginer quelle fécondité d'imagination déployaient ces hommes pour éluder la surveillance incessante des *gâpians* et pour tenir à distance les curieux qui, trop souvent, devenaient des espions ou des délateurs.

Je me souviens avoir vu, le soir de la Toussaint, la farandole des morts dans les bois de Bramefarine situés entre Allevard et Pontcharra. C'était, autant que l'éloignement et l'obscurité permettaient d'en juger, une ronde de fantômes agitant chacun une torche lumineuse et tournant, tournant avec une vertigineuse rapidité le long des côtes ravinées de la montagne: à la ronde fantastique succédaient des simulacres de combats, une mêlée, une cohue où les flammes tremblantes des *brandons* jouaient le rôle d'épées et de lances flamboyantes. Les villageois se signaient tout autour de moi, jurant que c'étaient les âmes des protestants que l'on avait massacrés dans les gorges de Bréda et de Saint-Hugon du temps des vieilles guerres, et qui se réunissaient chaque année la veille des Morts pour célébrer quelque fête diaboïque. J'avais plus peur qu'eux, et je n'osais plus

m'attarder le soir dans mes courses à travers champs, je revoyais toujours la farandole.

Plus tard, après l'annexion de la Savoie à la France, un vieux bonhomme de *** me donna l'explication fort simple de ces apparitions. C'était, me dit-il, une bande de contrebandiers qui, pour frapper de terreur les gens du pays et rester libres d'arpenter en tous sens les grands bois d'Avalon, des Bretonnières et du Montaret, avaient imaginé de jouer aux revenants et y avaient, ma foi, fort bien réussi. Si les fraudeurs de la vallée de l'Isère n'étaient point à court de ruses pour échapper à la surveillance des douaniers, ceux des frontières de la Suisse, des départements de l'Ain et du Rhône ne manquaient pas d'expédients pour arriver au même but.

Leurs bandes s'étaient divisées en équipes de six ou sept hommes, lesquels se rendaient à un endroit désigné à l'avance, et trouvaient là les ballots de marchandises déposés par une autre troupe ne faisant qu'un trajet déterminé.

Cette organisation permettait d'employer des gens connaissant parfaitement tous les sentiers, couloirs, embuscades, fréquentés par les douaniers; en outre, les distances étant très limitées, chaque homme conservait ses forces entières en cas de course forcée.

AMÉLIE GEX.

A suivre.

LES STANCES DU MARIAGE
DANS L' « ÉCOLE DES FEMMES »

On sait que la seconde scène du troisième acte de l'*École des Femmes*, où Arnolphe fait lire à Agnès les *Maximes du Mariage*, valut à Molière de vives attaques, et l'accusation, fort grave alors, d'impiété.

De Visé, dans sa *Zélinde* (sc. III) insinuait : « Je ne dirai point que le sermon qu'Arnolphe fait à Agnès et que les dix maximes du mariage choquent nos mystères, puisque le monde en murmure hautement. »

Boursault, dans le *Portrait de Peintre* (I, 8) insistait nécessairement :

> Au seul mot de sermon nous devons du respect.
> C'est une verbe qu'on ne peut contredire.
> Un sermon touche l'âme, et jamais ne fait rire ;
> De qui croit le contraire on se doit défier ;
> Et qui voit qu'on en rie, en a le dit premier.
> Ainsi, pour l'excuser quoique vous passiez dire,
> Votre ami du sermon nous a fait la satire.
> Et, de quelque façon que le sermon soit pris,
> Pour ce que l'on respecte on n'a point de mépris.

De Visé encore, dans la *Vengeance des Marquis* (sc. V), où collabora sans doute le comédien de Villiers, faisait dire à une femme qui avait été voir jouer l'*Impromptu de Versailles* : « Nous voulions savoir si le peintre, après avoir fait un sermon dans une de ses comédies, et récité les dix commandements, n'aurait point, dans cette dernière, parlé des sept péchés mortels et de quelque autre office journalier, afin de lui en faire faire après quelques réprimandes, mais pourtant avec toute la douceur imaginable. »

Enfin Robinet, dans son venimeux *Panégyrique de l'École des Femmes* (sc. VI), passait condamnation sur cet article : « On remarque très bien que l'auteur veut s'y moquer de la religion. »

Molière, dans sa *Critique* (sc. VI), se défendit assez faiblement : « Pour le discours moral que vous appelez un sermon, il est certain que de vrais dévots qui l'ont ouï, n'ont pas trouvé qu'il choquât ce que vous dites ; et sans doute que ces paroles d'*enfer* et de *chaudières bouillantes* sont assez justifiées par l'extravagance d'Arnolphe et par l'innocence de celle à qui il parle. » Et il ne disait mot des dix *Maximes*. Peut-être même cette matière de la religion est-elle de celles qu'il interdisait à ses adversaires de tenter contre lui, lorsqu'il parlait ainsi dans l'*Impromptu*, avec un mélange de colère et d'inquiétude : « Je leur abandonne de bon cœur mes ouvrages, ma figure, mes gestes, mes paroles, mon ton de voix, et ma façon de réciter... Mais... ils me doivent faire la grâce de me laisser le reste, et de ne point toucher à des matières de la nature de celles sur lesquelles on m'a dit qu'ils m'attaquaient dans leurs comédies. » *Le reste*, c'est la vie privée et les mœurs, assurément, mais c'est sans doute aussi la religion.

Il ne serait pas étonnant que la vivacité maligne de cette attaque, dont il sentait l'hypocrisie, eût jeté Molière dans les pensées d'où sortit *Tartuffe*. Ces Visé, ces Boursault, ces Robinet qui maniaient contre lui l'accusation d'impiété, et appelaient sur lui le châtiment *avec toute la douceur imaginable*, était-ce le zèle de la religion qui les échauffait? C'étaient des amours-propres aigris, des jalousies basses, des intérêts de boutique, qui leur faisaient ramasser cette arme terrible; et leur dévote réprobation n'était que grimace et politique. Ainsi Molière commença-t-il à méditer peut-être sur la matière de l'hypocrisie. Ce qu'il n'avait pu dire à la défense de son *École* sans aggraver son cas, il pouvait l'exposer dans une forme générale ; et la réflexion lui découvrit toute l'horreur du vice dont il venait de sentir l'atteinte.

Une chose prouve bien la légèreté des accusations dont la scène des *Maximes du Mariage* fut l'objet, et combien ces pieuses gens étaient peu au fait des choses de la piété : c'est qu'aucun des ennemis de Molière, qui se repassèrent la scandaleuse imputation, ne se douta du fondement qu'elle avait. Ils ne virent que quelques mots de dévotion dans le « sermon d'Arnolphe. Ils s'attachèrent au nombre *dix* des

Maximes du Mariage, et voulurent y voir une allusion sacrilège aux dix commandements; ils oublièrent volontairement que Molière avait détruit le rapport du nombre en annonçant une onzième maxime. Ils trouvèrent dans le titre : LES MAXIMES DU MARIAGE, *ou les devoirs de la femme mariée, avec son exercice journalier*, une parodie indécente des ouvrages de piété et des pratiques religieuses. Mais ils ne soupçonnèrent pas un instant le plus grave : ils ne se rappelèrent pas, n'ayant pas beaucoup de commerce avec les Pères de l'Église, que saint Grégoire de Nazianze avait fourni l'original des grotesques *Maximes* d'Arnolphe. Quelle clameur s'ils l'avaient soupçonné! Et depuis, nul, que je sache, n'a signalé ce fait curieux.

On trouve dans la Patrologie grecque, au tome troisième des œuvres de saint Grégoire de Nazianze (page 1542), cent onze hexamètres intitulés : « Instruction, à Olympias. » En voici quelques passages :

« La parure des femmes bien nées (1), Olympias, ce n'est pas l'or ni les pierreries, ni de s'enlaidir pour plaire, fardant la divine image, et de se composer un visage par-dessus son visage, masque pernicieux. Laisse aux autres les vêtements de pourpre et d'or, les étoffes transparentes et splendides, à celles qui n'ont pas l'honneur d'une vie limpide (2). Toi, aime la modestie, et la beauté qui éclate même aux yeux fermés...

« Mets ton amour en ton mari, en lui seul. Que ton âme se réjouisse en lui seul (3). Ne mets pas le pied souvent hors du seuil domestique, ne cherche pas les joies publiques ni le désordre des assemblées. Là les femmes pudiques désapprennent de rougir, et les yeux provoquent les yeux : et la perte de la pudeur est la mère de tous les vices (4).

« Que ta maison soit pour toi la ville et les bois (5). Ne te laisse pas voir aux hommes, si ce n'est à des parents chastes, et au prêtre... pas même aux hommes pieux que ton mari ne reçoit pas (6). Quel bien peux-tu avoir qui vaille un mari honnête, unique objet de ton amour (7)?...

« Ne cours pas les repas de noces ou de naissance, où fleurissent les désirs, et les danses, et le rire, et la joie, une triste joie : là le cœur modeste se fond comme la cire traversée d'un chaud rayon, en un instant (8)...

« N'offre à qui te regarde que ta rougeur, des yeux muets, et des cils abaissés vers la terre? (9) »

Toutes les principales idées des *Maximes du Mariage* sont dans ces vers de saint Grégoire de Nazianze : seulement Molière fait son métier; il parodie en imitant, et il accuse satiriquement le rapport aux mœurs de son temps.

Cependant je n'affirmerais pas que Molière ait jamais jeté les yeux sur le texte du Père de l'Église. Ce ne devaient pas être là ses lectures familières. Je croirais volontiers qu'il n'a vu saint Grégoire de Nazianze qu'à travers Desmarets de Saint-Sorlin, qui avait donné une traduction en vers des Conseils à Olympias.

Dans les *Autres œuvres poétiques* de Desmarets (1640, in-4°), à la page 77 commencent des *Œuvres Chrétiennes*. Et bientôt (p. 95) on rencontre une pièce intitulée : *Préceptes de Mariage de saint Grégoire de Nazianze, envoyés à Olympias le jour de ses noces; stances*. Ce titre, d'abord, n'est-il pas un signe que c'est là, non dans l'auteur même, que Molière a pris l'idée du morceau. Évidemment ce n'est pas le mot grec παραινετικόν (instruction), c'est la façon dont Desmarets le rend, *Préceptes du Mariage*, qui a suggéré le titre choisi par Arnolphe : *les Maximes du Mariage*.

Puis, sous le titre, Desmarets définit le caractère poétique de son imitation. Et la pièce, en effet, se compose de quarante-six *stances* de quatre vers; chaque stance est composée de deux distiques formés d'un alexandrin et d'un vers de six syllabes. Il est évident, ici encore, que Desmarets s'interpose entre Molière et saint Grégoire. Il a eu l'idée de substituer à l'uniformité des hexamètres grecs la variété d'un rythme lyrique, de décomposer la continuité de l'instruction en préceptes séparés. C'est le parti qu'a pris après lui Molière; mais il n'a pas gardé un modèle uniforme de stance, et il a varié la mesure dans les dix maximes.

Voici quelques échantillons des vers de Desmarets : on verra s'y indiquer la transposition des mœurs antiques aux manières contemporaines.

Ma fille, ce n'est pas ni le grand équipage
Ni les beaux diamants,
Ni l'art de se coiffer, dont une femme sage
Tire ses ornements (2).

Laissez ces vanités et cette folle envie
De se faire admirer
A celles qui n'ont pas la sainteté de vie
Pour se faire honorer.

1 Molière, *École des Femmes*, III, II, maxime 2.
(2) Maxime 3.
(3) Maximes 1 et 2.
(4) Maxime 8.
(5) *Les bois* : lieux de promenade; sans doute aussi on se célèbrent des fêtes religieuses et civiles. Maxime 10.
(6) Maxime 5.
(7) Fin des maximes 2 et 4.
(8) Maximes 8 et 10.
(9) Maxime 4. Les maximes 6, 7, 9, sur les présents, la correspondance et le jeu, sont des développements inspirés à Molière par les mœurs du jour.

(1) Arsenal, 8135, B. L.
(2) Elle ne doit se parer
Qu'autant que peut désirer
Le mari qui la possède. Max. 2.
Loin ces studes d'oeillades,
Ces eaux, ces blancs, ces pommades,
Et mille ingrédients qui font des teints fleuris (Max. 3).

. . . . . .
Aimez bien le premier : puis, d'une amour seconde,
Aimez bien votre époux :
C'est l'œil de votre vie, et lui seul dans le monde
Doit être aimé de vous ! (1)

Lui seul soit votre soin, votre joie innocente (2),
Votre objet le plus doux.
Aimez-le encore plus, si son âme constante
Ne brûle que pour vous.

. . . . . .
Et que jamais encor vous n'estimiez personne
De ceux qu'il n'aime pas (3).

Fuyez les jeux publics, toute grande assemblée ;
L'on y court aux hasards
Et l'humble honnêteté s'y voit toujours troublée
Par de mauvais regards (4).

Les yeux y sont frappés d'une œillade furtive
Pour une folle ardeur ;
On le souffre, on s'y plait, et tout malheur arrive
Quand on perd la pudeur.

. . . . . .
Votre chère maison soit toute votre ville
Et votre promenoir :
Entretenez en vous ce dessein bien utile
Qu'on ne puisse vous voir (5).

. . . . . .
Que nul, tant soit-il saint et de vie exemplaire,
Ne soit reçu chez vous,
Si par haine ou malheur son abord ne peut plaire
Aux yeux de votre époux (6).

. . . . . .
Montrez à votre époux une rougeur honnête :
Tenez la vue en bas ;
Et que par les chemins en terre elle s'arrête
Comme ne voyant pas (7).

. . . . . .
Faites que l'on souhaite ouïr votre parole.
Marchez modestement.
La femme au pas superbe et dont l'allure est folle
Ne vit pas sagement.

Ne suffit-il pas de lire ces vers platement dévots, par lesquels Desmarets croit rendre l'aimable action de saint Grégoire, pour comprendre qu'ils aient fourni une idée comique? n'appellent-ils pas la parodie? ne sont-ils pas déjà une parodie? En nous découvrant la source vénérable des *Maximes du Mariage*, ils en aggravent l'irrévérence au delà de ce que pouvaient penser les plus malveillants ennemis de l'auteur; mais ils l'excusent en même temps par l'irrésistible provocation que leur douce niaiserie adressait au génie comique de Molière.

GUSTAVE LANSON.

(1) « Elle qu'un bon honnête
Fait entrer au lit d'autrui
Doit se mettre dans la tête
Malgré le train d'aujourd'hui
Que l'homme qui la prend ne la prend que pour lui. Max. 1.

(2) « C'est lui que touche seul le soin de sa beauté.
Et pour rien doit être compté
Que les autres la trouvent laide (Max. 2).
... Pour bien plaire à son époux (Max. 4).
Le mari doit, dans les bonnes coutumes,
Écrire tout ce qui s'écrit chez lui (Max. 7).

Et sur la soumission au mari encore, voir le sermon d'Arnolphe : *Du côté de la barbe*, etc.

(3) Hors ceux dont au mari la visite se rend.
La bonne règle défend
De recevoir aucune âme (Max. 5).

(4) Ces sociétés déréglées
Qu'on nomme belles assemblées
Des femmes tous les jours corrompent les esprits.
En bonne politique on les doit interdire ;
Car c'est la que l'on conspire
Contre les pauvres maris (Max. 8).

(5) Des promenades du temps.
Ou repas qu'on donne aux champs,
Il ne faut point qu'elle essaye (Max. 10).

(6) Maxime 5 : Cf. plus haut.

(7) « Sous sa coiffe, en sortant, comme l'honneur l'ordonne,
Il faut que de ses yeux elle étouffe les coups (Max. 4).

VERS L'INDE (1).

Projet de campagne dans l'Inde.

« Plus la Russie sera forte dans l'Asie centrale, plus l'Angleterre sera faible « dans l'Inde, et plus elle sera accommodante en Europe. »

L. SOBOLEV.

La question de l'invasion de l'Inde n'est pas nouvelle. Les souverains russes ont depuis longtemps déjà tourné leurs regards vers l'Inde bénie. L'établissement de relations commerciales régulières de la Russie avec l'Orient, en ayant fait l'intermédiaire entre ces contrées et l'Occident, la possibilité de l'échange de nos produits contre les produits coloniaux de l'Inde fut un des problèmes que nous avons poursuivis au temps du tsar Alexis Mikhaïlovitch et de l'empereur Pierre le Grand.

En 1675, Alexis Mikhaïlovitch dirigea vers l'Inde Kacimov, comme ambassadeur près du Grand-Mogol Aurangzeb ; ayant traversé les régions sauvages de l'Asie centrale, l'ambassadeur russe atteignit Kaboul, et là, il lui fut donné à comprendre qu'il eût à s'en retourner. Le génie de Pierre le Grand souleva de nouveau la question. Il forma le plan, évident pour lui, de l'affermissement de l'influence de la Russie dans l'Asie centrale.

Ainsi, en l'année 1717, l'ambassade du prince Bekovitch Tcherkasky fut envoyée à Khiva, avec un détachement de 2 500 hommes ; il fut prescrit, entre autres, à cet ambassadeur : 1° de ramener l'Amou-Daria par son ancien lit dans la mer Caspienne, en élevant des digues, pour lui barrer le passage vers la mer d'Aral ; 2° de construire des fortifications sur le cours inférieur de l'Amou-Daria; 3° de proposer aux khans de Khiva et de Boukhara, comme garde d'honneur, des détachements mi-russes, mi-kirghizes, entretenus au compte de ces khans, mais

(1) Ce chapitre est extrait d'un volume qui paraîtra prochainement à la librairie militaire Chapelot sous ce titre : *Vers l'Inde*, projet de campagne russe, par V.-T. Lebedev, officier au régiment des grenadiers de la garde impériale russe, traduit du russe par le capitaine Cazalas.

soumis pour les relations politiques à nos agents ; 4° d'explorer le cours du fleuve Amou-Daria en le remontant et de chercher des communications commodes de la Caspienne à l'Inde. Mais toutes ces utiles entreprises de Pierre le Grand ne furent pas complètement exécutées ; l'ambassade fut détruite à Khiva. Le perspicace empereur tourna son activité du côté de la Perse, à travers laquelle beaucoup de conquérants sont allés dans l'Inde. Catherine II, qui avait étudié à fond la politique de l'Angleterre, porta son attention sur l'Inde lointaine. En 1791, Saint-Génie proposa un plan de campagne vers ce pays, que la grande impératrice trouva digne de considération. Le premier acte de cette campagne devait être le manifeste de l'impératrice au sujet du rétablissement du Grand-Mogol sur le trône des Indes, — le second, la marche à travers les steppes d'Orenbourg sur Boukhara et Khaboul. On convint de commencer l'exécution de ce plan en 1796, mais cette année-là, l'impératrice mourut. Quelques années plus tard (1800), le Premier Consul proposa au tsar Paul Ier un projet d'expédition combinée dans l'Inde, dans le but de chasser les Anglais de l'Hindoustan, de délivrer ces magnifiques et riches contrées du joug britannique, d'ouvrir à l'industrie et au commerce des nations européennes civilisées de nouveaux débouchés. Le fond de ce plan consistait en ceci : 35 000 soldats français devaient descendre le Danube jusqu'à la mer Noire, ensuite par cette mer et celle d'Azow, gagner Taganrog, puis de là, par terre, Tsaritsine, et de cette ville par la Volga et la mer Caspienne se diriger sur Astrabad. Là, l'armée française devait se réunir à une armée russe de même force, et avec elle marcher à travers le Khorassan et l'Afghanistan dans la direction de Mechked, Hérat et Kandahar. Il ne fut pas donné à ce plan de se réaliser, probablement parce que la guerre avec l'Autriche ayant traîné en longueur après l'armistice de Parsdorf, détourna Bonaparte de la poursuite ultérieure de ce projet.

L'année suivante apparait déjà la tentative de l'empereur Paul de réaliser pour son compte le plan d'expédition, manifestée par un envoi pour son exécution de 22 500 cosaques du Don. Dans des lettres autographes à l'ataman de l'armée cosaque du Don, général de cavalerie Orlov, l'empereur Paul écrit :

Je vous confie toute cette expédition, à vous et à votre armée, Vassili Petrovitch. Préparez-vous-y et mettez-vous en marche sur Orenbourg; de là, par trois routes ou par une à votre choix, allez avec de l'artillerie directement à travers la Boukharie et le Khiva sur le fleuve Indus et sur les établissements anglais, qui y sont situés. L'armée de cette nation est de la même race que la vôtre, et avec de l'artillerie vous aurez une supériorité complète

Préparez tout pour la campagne. Envoyez vos espions préparer ou reconnaître les chemins; toute la richesse de l'Inde sera pour nous la récompense de cette expédition. Rassemblez l'armée dans ses arrière-bourgs et alors, après m'avoir informé, attendez l'ordre d'aller à Orenbourg, et, quand vous y serez arrivé, attendez-en de nouveau un autre pour aller plus loin. Une telle expédition vous couvrira tous de gloire, vous gagnera, en raison de son mérite, ma bienveillance particulière, nous procurera richesses et commerce, et frappera l'ennemi au cœur. Je joins à ma lettre des cartes, j'en ai peu. Mes cartes vont seulement jusqu'à Kiva et au fleuve Amour ; au delà, c'est votre affaire de vous procurer des renseignements, jusqu'aux peuplades de l'Inde, qui sont soumises aux Anglais.

Dans une autre lettre :

Vassili Petrovitch, je vous envoie une carte détaillée et récente de toute l'Inde. Souvenez-vous que vous n'avez affaire qu'aux Anglais, et restez en paix avec tous ceux qui ne voudront pas les aider ; et, en passant ainsi, assurez-les de l'amitié de la Russie, allez de l'Indus jusqu'au Gange et enfin chez les Anglais. Chemin faisant, confirmez à la Boukharie qu'elle n'appartiendra pas aux Chinois. A Khiva, vous délivrerez nos sujets prisonniers. Si vous aviez besoin d'infanterie, je vous en enverrais, mais autrement il ne sera pas possible d'en envoyer. Le mieux sera que vous vous tiriez d'affaire avec vos propres ressources.

Votre affectionné,

PAUL.

Le 27 février, les cosaques quittèrent les bords du Don. Dans la marche sur Orenbourg, il leur arriva d'éprouver d'effroyables privations par suite de la gelée, des tourmentes de neige et de l'état extrêmement mauvais des chemins. Les troupes eurent de grandes difficultés et manquèrent du nécessaire dans leur marche dans le gouvernement de Saratov, à cause de la mauvaise récolte de cette année-là. Plus loin, au delà d'Orenbourg, elles furent exposées à de plus grandes privations encore. Mais, le 25 mars, Orlov reçut la nouvelle de l'avènement au trône d'Alexandre Ier et l'ordre de ramener les cosaques sur le Don.

Après l'entrevue de Tilsitt, Napoléon souleva encore une fois la question d'opérations communes franco-russes en Asie. Dans sa lettre qu'on va lire, du 2 février 1808, Napoléon fait à l'empereur Alexandre Ier la proposition de frapper la monarchie anglaise à la source de sa richesse, dans l'Inde :

Sera-t-il agréable à Votre Majesté d'écouter le conseil d'un homme qui lui est tendrement et sincèrement dévoué? Il est impossible à Votre Majesté d'éloigner les Suédois de sa capitale et d'étendre de ce côté, comme elle le désirerait, les frontières de la Russie. Je suis prêt à vous appuyer par tous les moyens. Une armée franco-russe de 50 000 hommes, peut-être en partie autrichienne,

qui se dirigera par Constantinople vers l'Asie, n'aura pas encore atteint l'Euphrate que l'Angleterre commencera à trembler et se laissera fléchir sur le continent. Je tiens fortement en Dalmatie et Votre Majesté sur le Danube. Un mois après, comme nous marchons de concert, l'armée peut être sur le Bosphore. L'attaque sur l'Inde se prononce et l'Angleterre est asservie... Tout peut être arrêté et décidé d'ici au 15 mars. Le 1er mai, nos troupes peuvent être en Asie, et, à la même époque, les troupes de Votre Majesté à Stockholm. Alors les Anglais, menacés dans l'Inde, chassés du Liban, seront écrasés sous le poids des événements dont sera rempli l'univers...

L'empereur Alexandre Ier répondit :

Les vues de Votre Majesté me paraissent aussi grandioses que justes. C'est à un génie élevé comme le vôtre qu'il était réservé de concevoir un plan aussi vaste, c'est à lui qu'il appartient d'en diriger l'exécution. J'ai confié au général Caulaincourt, avec une entière franchise, les intérêts de mon Empire, et il est accrédité pour présenter mes propositions à Votre Majesté. Elles ont été examinées séparément par lui et par Roumiantsev, et si Votre Majesté s'entend avec eux, j'offre une armée pour l'expédition de l'Inde et une seconde dans le but d'y coopérer par l'occupation de points maritimes en Asie Mineure. En même temps, je prescris aux commandants de ma flotte de se tenir à l'entière disposition de Votre Majesté.

De ces lettres on peut conclure que la campagne de l'Inde était désirée par les deux empereurs.

Comme on le sait, il ne fut pas donné au plan de Napoléon de se réaliser. Selon toute probabilité, ce fut à cause des événements d'Espagne, qui traînaient en longueur, auxquels s'ajouta encore en 1809 la guerre avec l'Autriche, et enfin de la rupture finale, qui se produisit plus tard entre Alexandre et Napoléon.

En 1854, Platon Tchikhatchev composa un ouvrage sur la possibilité de la réalisation d'une expédition russe dans l'Inde. Dans cet écrit, présenté au ministre de la guerre, général Soukhozenet, toute l'entreprise du côté de l'Inde se partageait en deux périodes nettement distinctes. La première devait se réduire à l'attaque du corps expéditionnaire, environ 15 000 hommes, d'Astrabad sur Hérat; la première partie de la campagne se terminait par la prise de ces deux points. La deuxième devait consister en une attaque immédiate d'une armée de 30 000 hommes sur les possessions britanniques, au centre même du Pendjab, par la route de Kandahar, à travers les monts Soliman, du côté de Dera-Ismaïl-Khan et, plus loin, sur Lahore par la rive cultivée du Ravi.

Tout le plan repose sur l'entente avec la Perse et aussi sur l'obtention des sympathies des populations de l'Afghanistan et du Pendjab. En préconisant l'attaque d'Astrabad sur Hérat, Kandahar et ensuite dans l'Inde, Tchikhatchev dit que le problème d'une campagne dans l'Inde serait plus facile, s'il était possible de diriger aussi une attaque partant d'Orenbourg. En disposant, dans ce dernier cas, d'importants contingents de cavalerie auxiliaire et de chameaux, sous le commandement de quelques officiers russes, nous pourrions, concurremment avec une attaque de nos forces principales sur l'Inde, pousser sur le versant nord de l'Hindou-Kouch, dans la direction de la ville de Balkh, et des cols de Bamian et d'Anderab, une attaque démonstrative, pour détourner l'attention des généraux anglais du Pendjab du point choisi et du moment de notre passage à travers les cols des monts Soliman. Mais dans la situation où se trouvait la Russie à l'époque de l'apparition de ce plan, Tchikhatchev lui-même regarde l'opération, avec la combinaison d'une attaque nord, comme à peine exécutable.

En 1855, le général Kroulev proposa aussi un plan identique au vaste projet de 1800; les opérations devaient être dirigées sur Astrabad, Mechked et Hérat.

La fin de la campagne de Crimée obligea à y renoncer.

Après cette guerre, dans laquelle l'Angleterre avait été notre principal adversaire, organisant contre nous la coalition dans le but d'arrêter les progrès de la Russie du côté de l'Inde, les Russes comprirent clairement la politique anglaise et l'empereur Alexandre II fixa le programme rigoureux d'une marche progressive vers les frontières de l'Inde, afin de porter, en cas de besoin, un coup mortel à l'ennemi juré de la Russie. Aussitôt après la fin de la campagne de Crimée commença une attaque résolue des Russes sur l'Asie centrale : en 1865, Tachkent fut pris; en 1868, Samarkand; Khiva fut soumis en 1873 : le khanat de Kokhan en 1876.

En 1876, Skobelev, alors gouverneur du Ferghana, envoya au général Kauffmann, gouverneur général du Turkestan, un plan tout préparé d'invasion de l'Inde. Dans son ensemble, ce plan se résumait à ceci : 1° ouvrir des négociations avec l'émir de Kaboul, en les appuyant par l'envoi d'un corps russe dans sa capitale, et 2°, après avoir pris Kaboul, entrer en relations avec tous les peuples mal disposés pour l'Inde, leur donner une organisation et une direction communes, qui leur firent défaut en 1857; ensuite rassembler une masse de cavalerie irrégulière et la jeter sur l'Inde *sous la bannière du sang et de l'incendie*, comme au temps de Timour. Ce plan, en principe, devait être mis à exécution après la campagne de 1877-1878. Notre action rapide au fond de l'Asie centrale avait produit un trouble considérable en Angleterre. Elle chercha de nouveau un prétexte pour y arrêter nos progrès; ses agents allumèrent l'incendie dans la péninsule des Balkans et la Russie

fut entraînée à la guerre contre la Turquie (1877-1878). Dans cette guerre, l'Angleterre n'eut pas la force de se déterminer à prendre une part active, en raison de sa faiblesse et aussi par crainte de démonstrations des troupes russes dans la direction de l'Inde. En vue de cela, elle se choisit un rôle dans les coulisses et en sortit seulement au Congrès de Berlin. En réponse à l'attitude hostile prise par l'Angleterre en 1878 à la conclusion du traité de Berlin, des opérations actives durent être entamées en Afghanistan : trois colonnes partirent de Petro Alexandrovsk, par l'Amou-Daria, de Samarkand et de Marghelan. La première colonne, sous les ordres du général Grotengelm, s'éleva le long de l'Amou-Daria jusqu'à Tchardjouï; à elle devaient se réunir les troupes venant de la mer Caspienne, et elle était destinée, vraisemblablement, à agir contre Merv et Hérat. La seconde, sous le commandement du général Kauffmann, devait se diriger par le Boukhara sur l'Amou-Daria et ensuite sur Balkh, Bamian et Kaboul; — enfin la colonne du général Abramov, partit du Ferghana, traversa les monts Alaï et était destinée à couper le Pamir dans la direction de Tchitral et de Kashmir. Le traité de Berlin arrêta ce mouvement à son début. Du reste, la composition numérique assez faible de ces trois colonnes, en tout environ 20 000 hommes, montre qu'il ne pouvait être question d'une invasion dans l'Inde, mais qu'elles avaient pour but une simple démonstration sur ses frontières septentrionales.

L'alliance préparée entre les Russes et les Afghans plongea dans une grande agitation les Anglais, d'autant plus que les populations de l'Inde, en 1878, étaient disposées de telle sorte qu'il eût suffi d'un seul coup pour qu'elles se soulevassent. Les Anglais disent eux-mêmes qu'un esprit de révolte s'empara alors des Indiens et que l'Angleterre passa un moment de terrible danger.

Les progrès de la Russie en Asie centrale ne furent pas arrêtés par la guerre turco-russe. Une conséquence directe de la réaction des Anglais contre nous fut la suite des expéditions dans la steppe turkmène ; en 1880, une grande expédition, sous le commandement du général Skobelev, fut envoyée sur Akhal-Tepé, qui fut annexé. En 1884, ce fut le tour de Merv.

L'annexion de Merv souleva une tempête générale dans les sphères anglaises de l'Inde et dans l'Angleterre même. Les Anglais déterminèrent l'émir d'Afghanistan à se convaincre de la nécessité de prendre de sérieuses mesures pour fortifier la frontière nord de la province de Hérat. Abdurrahman renforça considérablement cette frontière et même la porta au loin en avant, en s'emparant d'un point stratégique important, qui n'avait jamais appartenu à l'Afghanistan, de Pende. Mais, tout à coup, un petit détachement russe battit à plate couture, le 18 mars 1885, sur les rives du Kouchk, un fort détachement afghan, lui enleva toute son artillerie, ses drapeaux et le mit en fuite. La victoire des Russes fut une douche d'eau froide, lancée sur les Anglais excessivement irrités, et, au lieu de servir de prétexte à la guerre, elle favorisa l'établissement de la paix. Cela démontra la faiblesse de l'Angleterre, comme puissance militaire et l'extrême difficulté de la situation dans laquelle elle se trouvait dans l'Inde, par suite de l'approche progressive des Russes vers la presqu'île. Le général Skobelev dit que si les troupes russes, après la victoire remportée sur les Afghans, avaient poussé de l'avant et pris Hérat, cet événement même n'aurait pas provoqué de la part des Anglais une déclaration de guerre à la Russie. Au contraire, il aurait servi à l'établissement d'une entente encore plus durable avec elle, car par la prise de Hérat la situation des Anglais eût été affaiblie et les exigences des Indiens fortifiées. N'ayant pas la possibilité d'entrer en lutte ouverte en Asie centrale, l'Angleterre reprit ses traditionnelles intrigues, dirigées de façon à arrêter de nouveau les progrès des Russes dans cette contrée. La révolution de Roumélie, exécutée à l'instigation des Anglais, n'eut pas d'autre but.

Dans le courant des vingt dernières années, les conditions de nos opérations offensives sur les frontières de l'Inde se sont considérablement modifiées. En 1878, l'origine de la ligne d'étapes du général Kauffmann, dans son projet d'attaque de l'Inde, se trouvait à Orenbourg, c'est-à-dire à environ 1 600 verstes de Samarkand; maintenant, depuis la construction de la voie ferrée transcaspienne, elle commence à Merv, Samarkand et Marghelan. Le district militaire du Turkestan est réuni par une voie ferrée avec la Caspienne, mer entièrement russe, qui, à son tour, est reliée par un chemin de fer avec tout le réseau intérieur des voies de communication de l'Empire. En 1878, Krasnovodsk était séparé de Hérat par une contrée presque inconnue, dont les rares oasis étaient peuplées de trihus hostiles; aujourd'hui, une voie ferrée traverse le désert de Kara-Koum et relie la mer Caspienne à l'Amou-Daria, Krasnovodsk à Merv, Samarkand, Tachkent, Marghelan. Grâce à tout cela, avec la liaison de nos provinces du centre de l'Asie par des communications par voie ferrée avec la Russie d'Europe, nous avons la possibilité d'agir contre l'Afghanistan et les Anglais, en dernier lieu, non seulement avec les ressources frontières du district militaire du Turkestan et de la Province transcaspienne, mais avec toutes les puissantes forces de l'Empire.

En 1885, la Russie s'installe presque aux portes

de Hérat, alors que les avant-postes de l'armée anglo-indienne ne dépassent pas Tchaman, c'est-à-dire se trouvent à 650-700 verstes de ce point. Au nord, nos détachements avancés se tiennent sur le mystérieux *Toit du monde*, en vue des remparts neigeux de l'Hindou-Kouch.

Ainsi les chances de succès des attaques russes sur l'Afghanistan sont considérablement augmentées.

La progression continue de la Russie vers l'Inde, — manifestée, premièrement, par de nombreux projets de campagne dans cette contrée, et, deuxièmement, par l'action offensive graduelle des Russes en Asie centrale, que Rawlinson compare aux opérations militaires de l'établissement de parallèles autour d'une forteresse assiégée, — a toujours soulevé, comme nous l'avons vu, la crainte de l'Anglaterre pour la conservation de sa puissance dans l'Inde, et a fait des Anglais des ennemis jurés pour nous, réagissant constamment et systématiquement contre la politique russe en Orient. L'Angleterre dispose de flottes considérables, presque inoffensives pour nous, et, à Londres, on connaît sans doute bien le point unique où les Anglais peuvent sérieusement nous redouter : ce sont leurs possessions en Asie.

Ainsi, notre problème en Asie centrale consiste à y prendre une position encore plus solide, dans le but d'en profiter dans le cas où notre rivale voudrait manifester son inimitié, comme elle l'a fait à l'époque de la campagne de Crimée et lors du congrès de Berlin.

La prise de Hérat, ensuite celles de Kandahar, de Kaboul, et enfin l'introduction de l'Afghanistan tout entier dans notre sphère d'influence : voilà nos étapes ultérieures en Asie centrale; l'intérêt de la Russie le réclame, et il ne faudra pas s'en départir.

V.-T. Lebedev.

HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PENDANT LE CONSULAT (1)

DE MARENGO A LA PAIX D'AMIENS
(14 JUIN 1800 — 25 MARS 1802)

Durant ce temps, la paix avait été signée à Lunéville, le 20 pluviôse (9 février 1801). Les joailliers de la cour de Vienne avaient déjà préparé les bijoux qui, suivant la coutume, sont offerts en présents aux personnages d'un congrès. Paris, de son côté, voulut rendre imposante la ratification du traité. Ce jour-là, 30 ventôse, le cortège, formé pour la proclamation de la paix, fut accompagné d'une foule immense à travers les rues, et à chacune de ses stations, les acclamations s'élevaient abondantes et enthousiastes. On n'entendait de toutes parts que les cris de : « Vive la République! vive Bonaparte! » La marche du cortège dura six heures. Des décharges d'artillerie, d'heure en heure, solennisaient cette proclamation. Les fêtes, chez les ministres, se succédèrent. Celle du Ministère de la Guerre fut très brillante. On avait construit dans le jardin une galerie ouverte, soutenue par des colonnes portant chacune le nom d'une victoire française. Au pied gisaient des bombes crevées, laissant échapper des flots de drapeaux tricolores, entremêlés de branches de laurier. Dans le lointain deux camps : l'un de Français, l'autre d'Arabes, avec les tentes et les feux allumés, qui produisaient l'illusion de la réalité. Le soir, dans les salons de l'hôtel, au premier étage, fut jouée une pièce de Picard et d'Andrieux, et la pièce fut suivie d'un grand bal animé par la présence de jeunes officiers que le ministre avait su choisir parmi les plus sémillants et les plus mondains. Les escaliers étaient jonchés de fleurs. Deux jours après, au Ministère de l'Intérieur, était dressée une table de marbre sur laquelle on traça les nouvelles frontières de notre patrie (1).

Ce traité consacrait de nouveau la cession de la Belgique à la France, et l'abandon par l'Autriche de tous les pays situés sur la rive gauche du Rhin. Les princes allemands héréditaires et les princes ecclésiastiques possédant des territoires sur cette rive gauche devaient être indemnisés; mais les indemnités n'étaient point stipulées. En Italie, l'empire allemand s'arrêtait à l'Adige, et la Toscane passait de la maison d'Autriche en la maison de Parme. L'empereur perdait enfin le protectorat de la Confédération germanique et, de plus, il reconnaissait les républiques batave, helvétique, cisalpine, ligurienne, laissant aux peuples de ces républiques « *la faculté d'adopter telle forme de gouvernement qu'ils jugeraient convenable.* » Mots ambigus, dont se servit plus tard l'ambition de Bonaparte.

Moreau, après sa grande victoire, était venu à Paris, et sur sa route il avait été accueilli avec dis-

(1) Voyez la *Revue* des 25 mars, 8 avril, 27 mai, 2 septembre et 25 novembre.

(1) Dans les cafés, on chantait des couplets d'une facture triviale. Voici ceux que publiait alors un nommé Vasselle :

Enfin, v'la qu'est z'arrangé
V'la la paix de r'tour en France;
Bonapart' s'en est mêle,
Je r'verrons bientôt l'abondance
Ma foi, sans c' brave bom' de bien,
Je n'aurions, y a gros, ni feu, ni l'eu'
Bonapart' est not' bijou!
C'est depuis qu'il est à not' tête,
Qu'on dort vraiment tout son saoul
Et qu' chaqu' jour c'est un jour de fête.
Bientôt, Messieurs les Anglais,
Vous serez fâchés d' n'et' pas Français!

tinction. A Strasbourg des salves d'artillerie avaient annoncé son arrivée. Les soldats qui avaient servi dans ses armées s'étaient présentés devant lui pour lui faire honneur; des veuves, pour implorer un secours qu'il ne refusa point. Il était généreux. Le Premier Consul, toujours politique, lui réserva ses meilleures grâces. Moreau, néanmoins, retourna promptement au milieu de son armée, où il resta jusqu'à l'évacuation du territoire allemand.

Cette campagne de Moreau fut sa dernière. Asservi par deux femmes envieuses, dépité d'être au second rang, il vécut désormais retiré en sa terre de Grosbois, qu'il avait achetée à Barras.

La paix de Lunéville accéléra l'activité des transactions commerciales entre tous les peuples du continent. Des négociants allemands vinrent s'établir à Nancy; ceux d'Angleterre, en Belgique, afin de prendre part aux bénéfices certains que devait leur procurer la renaissance du commerce. Nos ports, malheureusement, demeuraient toujours bloqués par les flottes anglaises; et c'était la paix avec l'Angleterre que désiraient maintenant les villes maritimes, dont les flottes marchandes pourrissaient au repos. La renommée du Premier Consul n'en était pas moins grande. Son portrait, exposé à Hambourg, à Londres, attirait tous les regards, et Turin avait décidé de lui élever une statue équestre à la place du vieux palais que l'on allait démolir. Partout, en province, à Paris, on reprenait avec ardeur les travaux commencés. Les trois ponts construits sur la Seine se dessinaient brillamment et approchaient de leur terminaison. Sur la Garonne, des ponts volants allaient être lancés: à Bordeaux, Cubzac, Saint-Pardon, Libourne et Langon. Clairvaux, l'ancienne abbaye, achetée par un industriel, Pierre Rousseau, s'était transformée en manufacture où travaillaient cinq cents ouvriers dans une verrerie de verre à vitre, une papeterie, une brasserie. Le couvent de Marienthal, en Franconie, acheté par un tribun, Ligier, devenait un asile pour les filles séduites et une école de sages-femmes. Au Simplon, au Mont-Cenis, s'élevait un monastère, copié sur celui du Grand Saint-Bernard. Une maison d'asile, sous le nom de Sainte-Perrine, était ouverte à Paris pour les vieillards peu fortunés; et dans les hospices, deux cents places étaient réservées aux parents de ceux qui étaient morts pour la patrie. La société des soupes économiques prenait chaque jour plus d'extension. Le trésorier, Delessert, annonçait que la première année de sa fondation, cette société avait distribué 20 000 rations de 28 onces à 6 liards; la deuxième année, 164 000; et l'année présente, qui était la troisième, 600 000. A l'hospice des Sourds-Muets, le ministre de l'Intérieur faisait établir des ateliers de tour et de pavage en mosaïque au ciment; aux Quinze-Vingts, une manufacture de drap, qui occupait quarante-cinq ouvriers, dont huit aveugles, tandis que le Creusot, d'où le gouvernement tirait tous ses engins de guerre, était mis en communication avec le Nord et le Midi de la France, par une rigole débouchant au canal du Centre; enfin la monnaie d'or, si souvent rognée par les agioteurs, était remise à la frappe.

Chaptal, comme son maître, était infatigable. Il venait d'instituer un prix de 40 000 francs, qui serait décerné à l'auteur des machines reconnues les plus propres « à ouvrer, peigner, carder et filer les différentes espèces de laine, dans tous les degrés de finesse pour chaîne et trame »; et un de 20 000 francs à celui qui « aurait fait faire le plus de progrès aux machines de ce genre ». En vue d'une bonne administration, les grandes préfectures étaient réservées aux hommes politiques dont les talents étaient éprouvés. Najac, conseiller d'État, était envoyé à Lyon; Jean Debry, du Tribunat, à Besançon; Montalivet, ancien maire de Valence, à Cherbourg; Guillemardet, ancien ambassadeur d'Espagne, à Angoulême. Un dernier vestige de la Révolution subsistait encore. Au bout de la galerie d'Apollon, au Louvre, un poteau y avait été planté, avec une inscription destiné à rappeler le souvenir de la Saint-Barthélemy. Il semblait une potence. La police le fit enlever (1).

Malgré tant de bienfaits et de bonne volonté, les libelles contre Bonaparte pullulaient à Paris (2). Il

(1) Ce fut l'époque où moururent Debonnières, alors un des premiers avocats de Paris; Cousin, savant mathématicien; Lemonnier, éditeur des œuvres de Mably; Soufflot, neveu de l'architecte; Noël Lemire, graveur célèbre; la veuve d'Helvétius, quelques mois auparavant; puis Mme de Mackau, à l'âge de 80 ans, laissant une fille, Mme de Bombelles. Durant vingt ans, elle avait vécu à la cour de France et avait eu pour élèves la reine de Sardaigne, Mme Elisabeth, et la fille de Louis XVI; de même le célèbre horloger Lepaute; et en pluviôse an X, Jacques-Leopold-Charles Godefroy de La Tour d'Auvergne, dernier rejeton mâle des ducs de Bouillon et petit neveu du grand Turenne.

(2) Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 147.

« La police découvrit et fit arrêter le rédacteur d'un bulletin à la main, un nommé Fouilloux. On trouva dans ses papiers la liste de ses abonnés et de ses souscripteurs. On y voyait le citoyen Serbelloni, ambassadeur de la République italienne, le marquis de Lucchesini, ambassadeur de Prusse, le comte Markow, ambassadeur de Russie. Ce dernier indiquait même le sens dans lequel le bulletin devait être rédigé. Le Premier Consul en parla dans son cabinet devant le Conseil d'État. Il ne contenait, dit-il, que des absurdités. Il paraît, d'après ce qu'on y dit de moi, que l'auteur ne connaît pas seulement mon physique. On y suppose des scènes galantes semblables à celles de Louis XV. En effet, je ressemble beaucoup à ce monde là, n'est-ce pas? On m'y fait dépenser des sommes énormes pour mes voyages à la Malmaison. On sait comment je jette l'argent par les fenêtres. On y raconte une scène violente entre moi et Barbé-Marbois (ministre du Trésor) à qui j'aurais demandé 15 millions pour mon voyage de Lyon, et qu'il m'aurait refusé, tandis que je n'ai dépensé que 50 000 francs. » Allusion à un voyage fait quelques mois plus tard. (D'Abrantès, t. V, p. 270.)

« Ces libelles étaient surtout colportés par beaucoup de ces

en arrivait des cargaisons d'Angleterre. On les saisissait; ils reparaissaient en plus grand nombre. Les ennemis de la France étaient inlassables dans l'invention de leurs calomnies. Plus notre patrie semblait s'enrichir par le travail, plus ses ennemis devenaient féroces. Que reprochait-on au Premier Consul, si ce n'est ses pensées de derrière la tête, comme eût dit Pascal? Mais ses paroles, toujours correctes, ne trahissaient point sa pensée. A Saint-Cyr, où il fit une visite aux jeunes gens qui se préparaient à la carrière des armes, on lui présenta quelques élèves. L'un d'eux était le fils de Boyer, le chirurgien : « Vous portez, mon ami, lui dit-il, le nom d'un brave homme; rendez-le digne de lui. J'aurai soin de tous ceux qui se conduiront bien. » En quittant la maison, il leur adressa ces paroles : « Nous sommes sous un régime où le talent, le travail et la bonne conduite mènent à tout. Rappelez-vous-le. » Et il partit, emportant la reconnaissance émue de tous ces jeunes hommes.

Depuis la remise des six mille prisonniers russes au Czar, des rapports de grande bienveillance étaient échangés entre la Russie et la France. Le czar Paul vivait encore, et il avait voulu qu'un Suédois, M. de Sprengporten, vînt remercier le Premier Consul de sa généreuse initiative. D'ennemi qu'il était auparavant, l'autocrate du Nord ne demandait qu'à devenir un ami. Le général Caffarelli fut envoyé au-devant de l'émissaire russe, tandis qu'un employé des postes organisait les relais sur toute la longueur de la route, pour que le voyage du grand personnage fût moins pénible. C'était un général mondain, ce Suédois, qui réussit à se rendre agréable à la société parisienne, lui donnant de belles fêtes où l'on dansait beaucoup. Tels furent les débuts de notre réconciliation avec cette grande nation, de laquelle les Anglais s'efforçaient déjà de nous éloigner.

Le fils du duc de Parme, à qui avait été promise la Toscane, érigée en royaume d'Étrurie par le traité de Lunéville, résolut de présenter ses hommages au Premier Consul, ce magnanime bienfaiteur. Dom Louis avait épousé une infante d'Espagne, Marie-Louise, petite femme peu jolie, mais intrigante et capricieuse, qui le soumit facilement à sa domination. Près d'elle, il paraissait un grand jeune homme sous la tutelle d'une gouvernante (1). Tristes personnages, au surplus, ces deux princes, que Bonaparte montrait aux Parisiens avec une secrète joie, pour qu'ils se fissent une opinion sur la déchéance des races royales que les préjugés seuls rendaient respectables. Devant lui les deux jeunes mariés paraissaient encore plus nuls.

Le roi d'Espagne avait acheté d'Ouvrard l'hôtel Thélusson pour ses enfants. Bessières, un des aides de camp du Premier Consul, s'en fut à leur rencontre sur la route de Madrid et les conduisit à Paris, un soir de mai, suivant les boulevards, sous les yeux de la foule élégante et mondaine, dont la coutume était toujours de se réunir au pavillon de Hanovre et chez Garchi. Les curieux purent donc jouir à leur aise du spectacle étrange que leur donna le cortège de ce jeune roi, arrivant sous le titre de comte de Livourne, avec ses familiers, en quatre carrosses, précédés de quatre courriers; voitures de forme antique, massives, montées haut sur les essieux, comme au temps de Louis XIV. Des mules y étaient attelées, ornées de sonnettes, et surveillées et guidées par les officiers de service en usage à la cour de Madrid, le *Zagal* et le *Majoral*. A cette vue, on pense si des sourires railleurs se dessinèrent dans les groupes présents!

Le gouvernement n'avait point de raison de soustraire ce défilé aux regards. Loin de là; ce débonnaire et incapable Bourbon et sa suite formaient un contraste saisissant avec les grandes figures républicaines de l'époque, avec le visage césarien et dominateur de Bonaparte, dont le génie n'était plus contesté. Les fêtes leur furent donc prodiguées chez les ministres, et de plus, chez Mme de Montesson, la veuve morganatique de feu le duc d'Orléans.

Ce fut d'abord chez Talleyrand, à Neuilly; fête remarquable par ses illuminations représentant, avec leurs flammes multicolores, le palais Pitti, de Florence. Un souper suivit, superbe, sous les orangers. Au Ministère de l'Intérieur, on eut la fête des arts, où figurèrent les meilleurs artistes de la Comédie-Française : Molé, d'Azincourt, Mlles Contat et Mars; les meilleurs danseurs et danseuses de l'Opéra : Vestris et Chameroy. Au Ministère de la Guerre, chez Berthier, la solennité fut toute militaire. Le souper fut servi sous une tente, au milieu d'un camp, simulé par la neuvième demi-brigade d'infanterie légère, exécutant ses évolutions au bruit du canon. Pendant ce temps, le ballon de Garnerin évoluait dans les airs,

étrangers qui venaient nous demander du plaisir et nous apportaient la discorde... deux exemplaires de ces écrits diaboliques furent saisis dans le boudoir d'une jeune et jolie femme, dans l'appartement de laquelle on n'aurait dû trouver que des romans, des fleurs et des billets doux. »

(1) Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 67.

« Ce pauvre M. d'Azara (ambassadeur d'Espagne), qui est un homme de mérite, s'est mis en quatre et y perd ses peines. Le prince le traite avec fierté. Tous ces princes se ressemblent bien. Celui-ci se croit vraiment fait pour régner. Il est très nerveux pour ses gens... Sa femme a du tact et de la finesse. Elle est aimée de ses gens. Quelquefois, ayant l'air occupé d'autre chose, j'observe et j'écoute le mari et la femme... elle lui dit, ou lui fait signe des yeux comment il doit agir. »

Marie-Louise était la sœur de Ferdinand VII, depuis roi d'Espagne. Elle devint par la suite duchesse de Lucques.

traçant de ses fusées brillantes le nom de Marengo.

Il s'amusait en gamin à ces fêtes, ce jeune roi. Il paria avec Eugène de Beauharnais qu'il sauterait au delà des feux du bivouac; mais il se laissa choir au milieu du feu. L'accident n'eut d'autre suite que la perte de ses bas, qui furent roussis.

Chez Mme de Montesson, la fête se déroula splendide et féerique, au milieu des plus jolies femmes de Paris. Et le roi dansait et dansait éperdument avec Mlle de Beauharnais et Mlle Lebrun.

Ce principicule fut emmené un jour à l'Institut, où il parut s'ennuyer extrêmement aux lectures des Académiciens. Distraction trop forte pour son faible cerveau! Fourcroy fit connaître ses nouvelles expériences sur le galvanisme, très étudié alors, et il procéda ensuite à la combustion et à l'inflammation du fer; Chaptal exposa le moyen de blanchir la toile en deux jours; d'Herschel expliqua ses hypothèses sur le soleil. Mais cette série de communications savantes ne fit que rembrunir la physionomie du prince. Au théâtre, il assista à la représentation d'*Œdipe*. A un moment, la salle, ivre d'enthousiasme, se leva tout entière du parterre aux combles, du côté de la loge consulaire, pour fêter son héros. Philoctète venait de prononcer ce vers:

J'ai fait des souverains, et n'ai pas voulu l'être!

Allusion que tout le monde comprit, eu égard à ce roi de fantaisie que le Premier Consul venait de créer. Le roi seul ne comprit pas. Il se trémoussait, se levait d'un bond sur son fauteuil, aux énergiques battements de mains en l'honneur du chef de l'État qui dédaignait le titre de roi, devant celui qui s'en parait orgueilleusement. Et comme les bravos s'accentuaient de plus en plus, le prince se mit à rire aux éclats, ne comprenant rien toujours à cette situation humiliante pour lui. « Pauvre roi! » dit son protecteur, en haussant les épaules. Au chevalier d'Azara, ministre d'Espagne, il ajouta: « Il est bon qu'on s'accoutume à voir un Bourbon dans les antichambres du premier magistrat de la République.

Enfin le comte de Livourne quitta Paris, qui ne le regretta point.

Et il restait toujours, malgré tout et partout, des traces profondes des malheurs qui avaient frappé la France. Les guerres heureuses n'avaient point effacé tous les maux. Les routes, malgré le zèle des fonctionnaires et la bonne volonté des communes, demeuraient impraticables. Fourcroy, en mission, écrivait au Premier Consul: « J'ai vu les rouliers ne pouvant marcher que par caravanes de sept à huit, ayant chacun de six à huit forts chevaux à leurs voitures, aller les uns après les autres se prêtant alternativement leurs chevaux pour sortir des ornières où leurs roues s'étaient engagées. Je les ai vus payant à regret et avec humeur le droit de passe, après avoir été arrêtés longtemps à quelque distance des barrières, en voyant de près, en les passant, les lieux où ils allaient être embourbés. J'en ai rencontré qui se disputaient et se colletaient même avec les commis. Dans beaucoup d'endroits, j'ai vu avec douleur les charrettes et les voitures quittant la grande route et traversant, dans des espaces de 100 à 200 mètres, les terres labourées où chacun se fraye un chemin et empiète peu à peu sur les propriétés rurales. Les rouliers, quelquefois, ne font que trois ou quatre lieues entre deux soleils. Il est impossible de s'engager la nuit sur de pareilles routes. » Crétet, le conseiller d'État, avait été chargé de la direction des ponts et chaussées. Il lui aurait fallu 100 millions dès la première année; c'est à peine s'il put en obtenir 28. — Pour parer à ces inconvénients, on avait établi des bateaux de poste sur le Rhône.

La justice n'était pas mieux favorisée. Les juges de paix soulevaient toujours contre eux d'universelles critiques, car la plupart ignoraient les lois. Leur prétoire était dégarni de mobilier. Pour s'asseoir aux audiences ils apportaient leur chaise. Et quelle réputation! On prétendait que parmi les brigands masqués qui arrêtaient les diligences, on avait reconnu un juge de paix et ses assesseurs. Quant aux instituteurs, recrutés au hasard, ils ne montraient aucune moralité, devenaient ivrognes.

Dans les campagnes le maraudage n'avait plus de frein, et l'abandon des enfants se généralisait, avec l'augmentation des naissances illégitimes, car les filles sans mari acceptaient un amant. De vingt-deux mille abandons en 1789, le nombre s'était élevé à soixante-deux mille en l'an IX. Le long des chemins, les arbres gisaient dans les fossés, coupés depuis des années en si grande abondance que l'on eût pu en construire une escadre. Tous les ports étaient envasés; tout le littoral dégarni de marins. Depuis que la navigation au long cours était supprimée, les hommes de mer avaient émigré à l'intérieur des terres.

Ces allégations, écrites au début du Consulat par les conseillers d'État en mission, devaient être véridiques. Le Premier Consul exigeait qu'on ne lui cachât rien, ni les misères du peuple, ni les vices de l'administration, afin que le remède fût prompt et décisif. On connaissait la volonté irrésistible du chef de l'État de remédier à tant de calamités, sûre garantie d'une attention persévérante, d'une fermeté inébranlable; et l'on savait qu'avant longtemps, les plus néfastes abus n'existeraient plus qu'à l'état de souvenir.

En présence de ces plaies matérielles que le temps

seul pouvait guérir, Bonaparte résolut d'éteindre le plus tôt possible les plaies morales qui affligeaient les familles, les disputes religieuses qui engendraient au milieu d'elles un ferment de haine. L'anarchie régnait dans les églises. Un jour une secte dissidente du catholicisme y célébrait les cérémonies de sa religion, et le jour suivant une autre secte y officiait à son tour. Les admirateurs de Socrate y succédaient aux théophilanthropes (1). Les sincères catholiques considéraient ces licences comme autant de profanations. Ils accouraient, de préférence, vers les prêtres revenus d'exil, abandonnant en masse les prêtres « constitutionnels » qui avaient prêté serment à la République. Si le prêtre orthodoxe, comme on disait alors, venait prier dans une grange ou sous un hangar, la foule se pressait autour de l'autel improvisé, désertant l'église où le prêtre « assermenté » présidait aux cérémonies de la même religion. L'un, quel qu'il fût, quelles qu'eussent été ses aventures, était agréé avec enthousiasme par les fidèles; l'autre, eût-il été un saint, était délaissé comme un pestiféré. Les paysans réclamaient avec force l'exercice de leur ancien culte. Ils voulaient que leurs enfants reçussent le baptême et fissent leur première communion; ils voulaient se marier devant le prêtre, et s'en aller en terre accompagnés des prières de l'Église. La sonnerie des cloches, le respect du dimanche, la célébration de la messe étaient devenus pour eux un besoin pressant. La bourgeoisie des petites villes, les familles nobles, qui n'avaient point émigré, manifestaient la même impatience de retrouver près d'elles leurs prêtres, et de s'unir à leurs prières comme autrefois aux jours des solennités et des fêtes catholiques. Les préfets, cependant, font observer les lois républicaines, enlever les croix rétablies; ils s'opposent au chômage du dimanche au lieu du décadi. Les magistrats condamnent à l'amen de ceux qui respectent et honorent ostensiblement le jour de Pâques. Ces rigueurs n'empêchent point les catholiques de recommencer. Il y a d'autant plus d'entraînement vers la religion qu'elle fut jadis plus persécutée.

Et, de même, à Paris. Le temps n'est plus où les railleries de Voltaire portaient coup. Les libraires ne mettent plus en vente aucun ouvrage de philosophie; ils ne le vendraient pas. On n'est ni frondeur ni indifférent. On a le désir de croire et on croit, comme jadis, lorsque la religion était pratiquée. Ceux-là, ce sont les petites gens, les petits bourgeois, le peuple, c'est-à-dire la foule, qui s'est attachée à la foi de ses ancêtres, et qui, malheureuse, éprouve le besoin de se consoler et de raffermir son courage et sa résignation par la prière (1). Il n'y a de dissidence que parmi les généraux qui ont vécu dans les camps, au milieu des armées républicaines et fréquenté les sans-culottes, ou parmi ceux dont l'esprit analytique ne peut être satisfait d'une affirmation.

Parmi les savants, il y a des athées; parmi les conseillers d'État, parmi les magistrats, des indifférents, prêts à accepter une autre religion. C'est la messe, c'est la confession, c'est la communion qui les éloignent. Quand on leur parle du catholicisme, ils répondent en exaltant le protestantisme, et ils poussent le jeune chef du gouvernement à délier la France de la soumission au Pape. Mais Bonaparte a, dans le souvenir, les impressions de son jeune âge. Son caractère méridional adhère aux signes extérieurs qui frappent les yeux, plutôt qu'aux abstractions qui ne frappent que l'esprit. Pourquoi changerait-il ce qui fut consacré par tant de siècles (2)? Il sait, par ses préfets, le trouble que le défaut d'un culte autorisé a causé aux habitants des campagnes. N'est-ce pas pour la religion que fut déchaînée la guerre de Vendée? Il sait que les acquéreurs des biens nationaux sont molestés, à leur lit de mort, par les prêtres insoumis, pour la restitution de cette fortune. Il sait que l'on se plaint de la démoralisation de la jeunesse, qui s'élève sans frein, sans morale, sans devoirs certains. Il sait, d'ailleurs, lui qui aspire à consolider son pouvoir, quelle influence sur l'opinion lui donnerait la mainmise sur les prêtres, en rétablissant le lien qui les unissait jadis au chef de la chrétienté. Et son parti est pris. Il ne sera ni incroyant, ni protestant. Il favorisera, de tout l'ascendant de sa gloire et de son autorité, qui grandit chaque jour, le catholicisme, la religion de sa fa-

1 D'Abrantès, *Mémoires*, t. VI, p. [illegible]

« Ce fut l'an V que les premiers missionnaires de cette nouvelle religion firent entendre leurs paroles. Le 26 nivôse (15 janvier 1797), leur première séance eut lieu dans une maison située rue Saint-Denis, au coin de celle des Lombards... L'un de nos amis me proposa de me conduire à Saint-Nicolas-des-Champs, l'un des quatre temples qu'ils possédaient dans Paris. Sur l'autel une corbeille et des fruits magnifiques. On était en juillet. Voici l'un des hymnes les plus chantés à l'époque de leur existence :

> Jouissons l'heureux, mais plaignons les coupables
> Les coupables seul le sont de leur malheur
> Le bonheur est le droit de l'homme
> Le malheur est pour le crime sans horreur

Ce sont des comédiens, disait Bonaparte. Il fit fermer leurs temples : Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Gervais, Saint-Nicolas-des-Champs, Saint-Sulpice. On les appelait : *Théâtres en temps*. Ils ont duré cinq années, jusqu'au 12 Vendémiaire an X.

(1) Rovigo, *Mémoires*, t. I, p. 423.

« Il y avait peu d'ancienne maison qui n'eût sa chapelle. On disait la messe tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre. Les affiliés étaient prévenus et se réunissaient sous divers prétextes, quelquefois même, comme s'ils eussent rendu une simple visite. Bientôt, on ne se contenta pas de célébrer la messe; on baptisa, on confessa, on donna la bénédiction nuptiale; on fit des sépultures. Enfin, on se constitua en véritable schisme.

mille, la sienne, dont il n'a jamais répudié la foi.

Afin de s'appuyer sur des faits, il a demandé aux Conseils généraux leur avis. Tous ont répondu dans le même sens... « Une religion est nécessaire... il faut restaurer le catholicisme... »

Bonaparte, en ses confidences à Sainte-Hélène (1), avoue qu'avant d'être consul, il était résolu à restaurer le culte catholique, s'il obtenait le pouvoir. Il ne fit donc que suivre ses premières inspirations, lorsque M. de Cacault, ambassadeur à Rome, fut chargé de préparer la Cour romaine à cet événement. Bonaparte avait connu le nouveau Pape, comme évêque d'Imola, alors qu'il commandait en Italie les armées républicaines, Pie VII, qui avait apprécié la modération du jeune chef d'armée envers les prêtres et les émigrés, déféra tout de suite aux désirs du Premier Consul, en envoyant à Paris un prélat de sa Cour, Monsignor Spina, habile, sans doute, mais dévoué surtout aux intérêts temporels de la Papauté. Dans son ardeur à récupérer « les Légations », provinces perdues par le Saint-Siège, ce prélat, trop fin et temporisateur par calcul, finit par lasser Bonaparte, qui, en toutes choses, était impatient, impétueux et de parti pris. Monsignor Spina n'avait d'autre objectif que la grandeur de la Papauté, le rétablissement de son antique prépondérance; négligeant l'intérêt de la France, l'intérêt même de la religion, il ne voulait pas reconnaître l'immense difficulté, pour Bonaparte, d'imposer son projet à son entourage, à l'élite de la société parisienne, demeurée voltairienne et sceptique, et imbue des idées du XVIIIe siècle. Le Monsignor ne savait que se plaindre de la pauvreté du Saint-Père, de la nécessité d'agrandir ses États, d'augmenter ses revenus.

Fatigué de ces interminables négociations, le Premier Consul, par l'entremise de M. de Cacault, fit connaître son ultimatum à la Cour romaine. Grand émoi de celle-ci, et surtout de Pie VII. Il était difficile de s'entendre et de se concilier par correspondance. L'ambassadeur français persuada au Pape d'envoyer à Paris un plénipotentiaire avec lequel serait définitivement conclu l'arrangement projeté qui rétablirait, en France, la religion catholique.

Le cardinal Consalvi fut choisi par le Pape, comme son négociateur attitré. Il avait la confiance de Pie VII; il était doux et conciliant et malgré les difficultés qui surgissaient à chaque instant entre la puissance temporelle du Premier Consul et la puissance spirituelle du Pape, on finit par tomber d'accord sur tous les points. Sous le nom de *Concordat*, le traité fut signé le 15 juillet 1801.

Les conditions de Bonaparte étaient toutes acceptées dans leur sens et dans leur effet. On ferait d'abord table rase du présent. Ensuite, on diviserait le territoire français en soixante évêchés. La police des cultes serait attribuée au gouvernement français et le clergé recevrait un salaire. Quant à la vente des biens nationaux, elle serait considérée comme légitime. Les acquéreurs ne seraient point inquiétés. Il restait à résoudre une difficulté qui, aux yeux du Pape, avait une importance extrême. Pour avoir table rase, Bonaparte exigeait la révocation ou la démission de tous les anciens évêques, qui, depuis leur départ, administraient clandestinement leur diocèse par procuration. Pie VII résistait, objectait qu'il n'avait aucun droit de révoquer un évêque, ou d'exiger sa démission. Son adversaire ne transigea point. Il lui était nécessaire d'avoir son entière liberté, afin de constituer un clergé fidèle, point turbulent ni taquin, sur lequel il aurait prise, comme sur tous les autres fonctionnaires.

Le Pape, à la fin, céda, et il fut convenu que les ratifications de ce traité seraient échangées, dès que le Pape aurait reçu les démissions de tous les évêques.

Barante fait observer combien fut difficile la négociation d'où sortit le Concordat. « Bien des intérêts, dit-il, qui avaient pris racine en France, depuis dix ans, demandaient à être ménagés. La vente des biens du clergé, l'abolition des ordres religieux et la confiscation de leurs propriétés, ne pouvaient être ni attaquées, ni menacées. La constitution civile du clergé n'était pas présentable au Pape; mais il importait de ne pas regarder comme exclus les évêques et les prêtres qui avaient prêté serment à cet acte, nonobstant la défense du Saint-Siège (1). »

Les « Constitutionnels » se dévouèrent avec beaucoup de magnanimité. Les autres, — les insoumis, — se montrèrent d'abord récalcitrants, mais ensuite ils imitèrent l'exemple des premiers. Il n'en resta que treize, réfugiés à Londres parmi les émigrés, treize, qui protestèrent, et se raidirent contre l'invitation émanée du chef de l'Église.

Des deux côtés, on passa outre; et à Rome, aussi bien qu'à Paris, on s'occupa très activement d'achever cette œuvre si longue à mener à bonne fin. Lorsque le Concordat fut signé, le cardinal Consalvi dit à la marquise de Brignoles, chez qui il était en visite : « Nous en sommes quittes à bon marché. J'ai des pouvoirs pour traiter à des conditions autrement onéreuses pour nous. » Bonaparte connut ce propos. « Je le sais, répondit-il. Mais j'ai voulu traiter tout de même. Puisque je voulais rétablir la religion, il la fallait honorée par tout le monde (2). »

(1) *Mémorial*, t. VI, p. 65.

(1) Barante, *Mémoires*, t. I, p. 101.
(2) Barante, *Mémoires*, t. I, p. 102.

L'apaisement des consciences suivit cette heureuse conclusion de la paix religieuse. Les paysans satisfaits purent faire sonner, enfin, la cloche de leur village, et partout les églises paroissiales, rendues aux communes, se remplirent de fidèles, qui vinrent y prier avec ferveur. Puis, on s'empressa d'effacer les inscriptions républicaines, en lettres d'or, qui ornaient leur porte principale. L'année se termina donc au milieu de l'allégresse générale. A la fête du 14 juillet, pour donner plus de solennité à cet anniversaire, les maires de Paris avaient décidé qu'ils célébreraient, dans chaque arrondissement, le mariage d'une jeune fille avec un jeune homme, choisi parmi ceux qui se seraient distingués par des traits de courage; et chaque jeune fille avait reçu une dot de mille francs. Les provinciaux, pour cette fête, arrivèrent en foule à Paris, Rien qu'au département de la Seine-Inférieure on distribua six mille passeports.

On inaugura l'an X, par une exposition publique des produits de nos manufactures. Depuis trois ans, aucune n'avait eu lieu, et le gouvernement consulaire voulut illustrer celle-ci par des fêtes symboliques. Des groupes de prêtres et de prêtresses y figurèrent en tuniques blanches décorées de guirlandes de fleurs, en l'honneur de Bacchus, puisqu'on était en vendémiaire. L'exposition dura dix jours, étalée sous des portiques, au nombre de cent quatre, dans la Cour du Louvre. On y remarquait les beaux spécimens de nos fabriques de porcelaine, de tapisserie, de draps, de meubles. Les arts, manquant jadis à la France, s'étaient déjà naturalisés dans toutes les régions du pays. Notre outillage avait été perfectionné et les machines, comme en Angleterre, étaient employées pour la filature des cotons. Didot exposa des modèles admirables de typographie qui lui valurent une médaille d'or. On récompensa aussi Lenoir, fabricant d'instruments de mathématiques; Conté, de crayons artificiels; Montgolfier, de papiers; Decrétot, de draps à Louviers, à Sedan, à Reims; Bauwens, de basins, à Passy. Tous ceux qui obtinrent une médaille d'or dînèrent avec le Premier Consul, le soir de la distribution des récompenses (1).

Aux Finances, Gaudin, le ministre, poursuivait ses réformes. Sur ses avis, le Premier Consul nomma un Directeur général de l'enregistrement et huit administrateurs; deux d'entre eux spécialement destinés aux tournées d'inspection. Un directeur général des Douanes et quatre administrateurs furent également nommés; des Bourses de commerce, créées dans toutes les villes qui les demandaient.

Et ces grandes réformes ne faisaient point oublier les plus modestes. Au jardin des Plantes, on augmentait la collection des bêtes féroces, par les deux superbes tigres, mâle et femelle, par le léopard, la panthère et l'hyène, qui provenaient de la ménagerie de Tippo-Saïb. On se plaignait de la malpropreté et de l'incommodité des voitures de place, carrosses et cabriolets. Ils furent soumis à l'inspection sur la place de la Concorde; et ceux-là seuls, à l'avenir, purent circuler, qui obtinrent une patente de la police.

GILBERT STENGER.

(*A suivre.*)

1. La maison Ternaux, qui y figurait, occupait alors 5000 ouvriers.

On récompensa également MM. Delaitre, Noël et Cie, fabricants à l'Épine, près Arpajon, pour les cotons filés et les cardes pour le coton. A l'Épine, cent jeunes filles des hospices de Paris étaient élevées et formées au travail.

La Société d'agriculture proposait, dans le même temps, un prix de mille francs pour la question suivante : « Quelle est la meilleure manière d'alterner la récolte à l'usage du plus grand nombre des cultivateurs, à l'effet de diminuer, autant qu'il est possible, les jachères, suivant les différentes natures de terre? » Pour les engrais, elle proposait un deuxième prix de quinze cents francs.

POUR UN HÉROS

Non, ne tirez pas!
Colonel Kroum.

A quoi donc servira l'art ou la poésie,
Si la Muse se tait quand notre âme est saisie
D'horreur, d'amers regrets et d'admiration?
Qui dira ton grand geste et ta mort magnanime,
O Klobb! soldat-héros, volontaire victime,
Plus grand que tous ceux d'Ilion?

Je l'essaîrai. Si l'âge a refroidi mon âme,
Le nom seul de la France en ravive la flamme.
Mais l'art demande plus qu'un cœur de citoyen...
Oh! quels accents Chénier nous eût-il fait entendre
Pour célébrer celui qui mourut sans répandre
D'autre sang français que le sien!

La foule a ses héros qui sont d'une autre espèce;
Mais ta mort, digne en tout de Rome et de la Grèce,
Par sa simple grandeur te met au premier rang.
Le temps qui détruit tout veillera sur ta gloire :
Car ta mâle vertu vient du cœur, et l'histoire
Ne nous offre rien de plus grand.

Sois fier! Ta ténébreuse et sanglante épopée
Montre ce qui se cache au fourreau de l'épée
De dévouement obscur, de force et de candeur.
Il suffit qu'un rayon jaillisse de la nue
Pour voir que le soleil est là qui continue
Son intarissable splendeur.

Hélas! fallait-il donc que cette mort sacrée
Nous révélât si tard ta grande âme ignorée,
Toujours maîtresse d'elle et son propre vainqueur?
Fallait-il que ce fût une main assassine,
— Une main de Français! — qui perçât la poitrine
Où battait un si noble cœur?

Souvent nous ignorons ce qu'un Dieu nous inspire.
Toi-même, savais-tu tout ce qu'ils veulent dire
Ces mots — tes derniers mots! — quand tu les prononçais,
Calme et prêt à mourir sans vouloir te défendre :
— Ah! si nous savions tous à présent les comprendre! —
Ne tirez pas sur des Français!

Puissent-ils, en tombant dans le trouble où nous sommes,
Faire de nous enfin des citoyens, des hommes!
Puisque chaque Français doit être un jour soldat,
Marchons vers l'avenir avec cette devise,
Oublions à jamais tout ce qui nous divise,
Et combattons le bon combat!

Adieu, Klobb! dors en paix dans ta couche de sable!
Ta mort lègue à la France un nom impérissable,
Une réplique altière à des rivaux jaloux,
A nos drapeaux en deuil une nouvelle gloire,
Au monde entier un mot qui vaut une victoire,
Un exemple éternel à tous!

EDOUARD GRENIER.

THÉATRES

VAUDEVILLE : *le Faubourg*, comédie en quatre actes, de M. Abel Hermant. — BOUFFES-PARISIENS : *Shakespeare*, opérette en trois actes, de MM. Paul Gavault et de Flers, musique de M. Gaston Serpette. — VARIÉTÉS : Reprise de la *Belle Hélène*.

Lorsqu'on sut que M. Abel Hermant allait faire jouer au Vaudeville une comédie intitulée *le Faubourg*, — il n'y a à Paris qu'un faubourg, comme il n'y a qu'un bois et qu'un boulevard, — chacun pensa que la noblesse française n'avait qu'à bien se tenir. L'auteur du *Cavalier Miserey*, de la *Carrière*, de la *Meute*, a la dent dure, et comme il a coutume de transporter dans le roman ou au théâtre des anecdotes authentiques et des personnages réels, la galerie, la douce et charitable galerie s'apprêtait à se divertir. Quelles seraient cette fois les victimes de M. Abel Hermant? Et combien d'entre elles lui enverraient des témoins? Chacun de ses ouvrages rapporte à cet écrivain une moyenne de deux ou trois duels : une comédie satirique sur la noblesse d'épée en promettait davantage. Depuis un mois, on ne parlait que de la pièce de M. Hermant, dans les salles d'armes.

Eh bien! contrairement à l'attente universelle, pour la première fois peut-être depuis qu'il tient une plume, M. Abel Hermant a pu offrir au public une œuvre nouvelle sans être obligé de mettre flamberge au vent. Il en est probablement tout surpris lui-même, et se demande sans doute avec inquiétude si sa pièce ne serait pas manquée.

Ce n'est pas qu'elle ne contienne, comme les autres, des allusions transparentes. Le couple de ses protagonistes fait penser à l'aventure de ce prince belge, marié à une Américaine, qui l'a quitté pour un musicien hongrois, — ce qu'on appelle une histoire éminemment parisienne. Mais celle-là est par trop connue et n'amuse plus. Il y a aussi celle de l'orgie au restaurant de Madrid, qui rappelle une partie un peu tapageuse de jeunes seigneurs et de nobles dames. Mais cela n'a guère d'importance : c'est du menu potin. Il y a encore, dans cette pièce, un ancien explorateur, candidat légitimiste dans un quartier excentrique; mais il ne donne point à rire. M. Abel Hermant est trop galant homme pour lancer des brocards à un personnage qui est en train de comparaître, en ce moment même, devant une cour de justice.

Le *Faubourg* n'a donc pas ce ragoût des pièces à clef, que nous attendions sur la foi des habitudes de l'auteur. Et c'est tant pis pour nous! Où nous sommes mieux fondés à nous plaindre, c'est en constatant que cette comédie ne tient pas les plus formels engagements de son titre. Une pièce intitulée *le Faubourg* doit comporter un tableau des mœurs du faubourg. Ou alors un titre ne signifie plus rien, ne sert plus à rien, et mieux vaudrait ne pas mettre de titre du tout. M. Hermant a choisi ce titre parce qu'il a bien eu l'intention de brosser le tableau de mœurs annoncé; mais le fait est que sa tentative n'est guère réussie, et qu'elle n'occupe, d'ailleurs, qu'une très petite place dans sa pièce, qui a été peu à peu envahie et dominée par un sujet tout à fait différent.

C'est le premier acte qui est particulièrement consacré à la peinture des mœurs. En quoi M. Abel Hermant, qui n'a guère été touché par les idées de Becque et de son école sur la simplicité de la facture dramatique, se conforme aux usages de l'école précédente, celle des Augier, des Dumas, des Sardou et des Pailleron. Un premier acte de comédie d'observation, et le reste de la pièce rempli par une intrigue dramatique : c'est la formule ordinaire chez ces maîtres, comme suffisent à le prouver, pour ne choisir que deux exemples, le *Demi-Monde* et le *Monde où l'on s'ennuie*. Seulement, il est bon que le drame ne soit pas absolument sans rapport avec la comédie. Dumas y a pensé, en écrivant le rôle de Nanjac, et Pailleron aussi en nouant l'imbroglio où s'agitent Suzanne de Villiers, Bellac, Lucy Watson et les autres. M. Abel Hermant n'a pas eu les mêmes scrupules.

Dans les premières scènes, il nous donne une caricature du faubourg bien étonnante, autant du moins qu'on en peut juger. Si les critiques dramatiques ne fréquentent guère le noble faubourg, les auteurs ne le fréquentent pas beaucoup plus. M. Hermant n'a sans doute pas de lumières spéciales. Aucune raison

particulière ne porte à croire que son faubourg soit vrai. Tout, au contraire, induit à le tenir pour peu vraisemblable.

Qu'est-ce que c'est qu'une comtesse de Prégilbert qui fait des pataquès et parle charabia, dit « schismatique » pour asthmatique, « glabre » de cloches au lieu de glas, pauvre comme « Jocre », au lieu de Job, et voulant accuser un individu de mufflerie, prononce « buffle »? La prononciation est étrange, et l'intention ne l'était pas moins.

Qu'est-ce que c'est que ces gentilshommes royalistes, qui laissent un rat de sacristie, un jésuite de robe courte, sous prétexte de ralliement, tourner le prétendant en dérision avec la dernière insolence? Il a un mot assez plaisant, ce jésuite de robe courte, héritier du Rodin des *Mystères de Paris*, du Sainte-Agathe du *Fils de Giboyer* et de *Lions et Renards :*

— Ce qu'il nous faut, dit-il, c'est des bons républicains, élevés chez les Pères.

Qu'il le pense, c'est possible. Mais il est étrange qu'il le dise chez la duchesse de Verneuil, qui est si fière de descendre de deux maîtresses de rois.

Tous ces gens-là sont d'un cynisme bien bizarre. Jésuitisme, dans la langue courante, veut dire hypocrisie. Le jésuite de M. Hermant expose tranquillement que l'argent est tout, que la patrie n'est rien, qu'on est de sa caste et de sa religion avant d'être de son pays : il se gausse du Pape, lui clérical avant tout, aussi volontiers que de « Monseigneur »; c'est lui qui raconte l'anecdote, d'ailleurs plaisante, de l'origine du titre de comte de M. Galland (de Limoges). M. Galland (de Limoges), fabricant de porcelaines, avait fourni un merveilleux service de table au Saint-Siège. Le Saint-Siège était un peu gêné. Il y eut des négociations, et il fut convenu que M. Galland serait anobli pour... service extraordinaire. Le mot est drôle : il surprend dans la bouche d'un soldat de Saint-Ignace.

Qu'est-ce que c'est que cette chanoinesse, fantastique renforcée, qui blague les moines liquoristes, marchands de chartreuse et de bénédictine, comme le pourrait faire un distillateur franc-maçon, et qui commet des erreurs historiques à faire rougir un collégien de quatorze ans; elle déclare par exemple qu'il a été juste que les tombes des rois à Saint-Denis fussent violées, parce que Louis XIV avait laissé violer celles des religieuses de Port-Royal; elle ignore que Port-Royal était un repaire d'hérétiques, et que Louis XIV donnait satisfaction aux cléricaux de son époque en le détruisant. Singulière ignorance chez une chanoinesse.

Ce premier acte laisse en somme l'impression que M. Abel Hermant a fait ces gens-là plus bêtes qu'ils ne sont. Ils le sont sans doute, mais moins, ou plutôt autrement. Le *Prince d'Aurec*, de M. Lavedan, et les *Fossiles*, de M. de Curel, inspirent de bien moindres doutes. Et, dans ces deux dernières pièces, les auteurs disent des choses tout aussi dures que M. Hermant, mais « il y a la manière »; et celle du *Faubourg* ressemble — avec beaucoup plus de style et d'esprit, évidemment — mais enfin ressemble un peu, comme inspiration générale, à celle de M. Homais.

Quant au drame qui remplit les trois derniers actes, il ne se relie que vaguement au sujet de comédie de mœurs qu'on croyait être celui de la pièce. Ni le faubourg, ni le Gesu, ni le trône, ni l'autel n'y jouent un rôle appréciable. Le prince d'Entragues, second fils de la duchesse douairière de Verneuil, a épousé Margit Eperjes, fille d'un magnat hongrois. Et le drame, c'est l'irréductible différence des races déterminant une irrémédiable mésintelligence entre les deux époux. C'est le *Cosmopolis* de M. Paul Bourget. C'est une thèse nationaliste, succédant inopinément à des nouvelles à la main de petite feuille radicale. Et enfin, cette histoire est si peu chose particulière au noble faubourg que l'auteur n'a fait aucune difficulté d'en convenir de bonne grâce et nous a montré, dans une scène d'ailleurs agréable, la même barrière ethnique désunissant le ménage d'une brunisseuse parisienne et d'un beau prolétaire italien sans profession définie. Cette scène est un aveu. Jamais peut-être on n'avait vu un auteur confesser si spontanément que sa pièce ne tient pas debout.

Avec tout cela le *Faubourg* n'a pas laissé d'être applaudi le premier jour, et il fournira sans doute une carrière honorable. M. Abel Hermant est si spirituel qu'il est incapable d'ennuyer tout à fait son public. Certaines scènes, qui ne servent à rien, sont en elles-mêmes fort jolies, comme celle, par exemple, où l'élève du jésuite, un gamin de quinze ans, soutire à son oncle le prince un louis qu'il se hâte de donner à la femme de chambre de la duchesse sa grand'mère. Une autre scène est mieux que jolie : elle est magistrale et a soulevé une frénétique explosion d'enthousiasme. Le prince d'Entragues surprend sa femme Margit, au moment où elle échange des aveux d'amour avec le jeune comte Eddy Galland (de Limoges). Et alors il a un mouvement d'énergie dominatrice. Il saisit Margit par les poignets et lui dit, d'une voix sifflante, les mâchoires serrées : « Je suis votre mari, vous êtes ma femme. Vous m'appartenez. Et je ne vous lâcherai pas. Je vous garde, parce que c'est mon droit, parce que c'est mon devoir, et parce que c'est mon bon plaisir. Je vous garde, parce que je le veux. »

Vous n'imaginez pas l'ovation faite à cette scène, et à M. Guitry, qui l'a jouée admirablement. Mais le jeu de l'artiste, si merveilleux qu'il fût, n'était que pour une part dans le triomphe. La joie du public

venait surtout de ce que, n'ayant encore vu pendant trois actes que des fantoches, il avait enfin sous les yeux une volonté.

Le spectacle du déploiement des volontés, des luttes qu'elles peuvent soutenir contre le monde extérieur ou contre elles-mêmes, voilà ce que l'on cherche au théâtre, et qui est le domaine propre de l'art dramatique. Et c'est ainsi que, dans cette belle scène, M. Hermant a eu l'originalité de rendre un mari sympathique au théâtre. Si les maris sont d'ordinaire moins sympathiques que leurs... adversaires, ce n'est pas que le public ait aucun parti pris d'immoralité (Dieu sait que non ! et qu'il aurait plutôt le parti pris contraire), mais simplement parce que d'ordinaire au théâtre l'honneur des maris est vigoureusement attaqué et mollement défendu. C'est l'inertie pantouflarde des maris et non leur contrat de mariage qui déplaît au public; et ce n'est pas le caractère extra-légal de l'amant qui lui plaît, mais son ardeur.

Et, la pièce de M. Hermant, si chaleureusement accueillie lorsque le héros sut ce qu'il voulait et l'affirma carrément, n'a eu, au total, qu'un demi-succès, parce que ce héros, en dehors de cette lueur d'un moment, est tout le reste du temps neutre et atone. Avant cette scène, il laissait son ménage aller à la dérive. Après, c'est-à-dire au quatrième acte, il recommence de ne pas savoir prendre une décision. Il n'a pas été de taille à tenir ses belles résolutions et à garder réellement sa femme. Les femmes, comme le public de théâtre, ont horreur des caractères veules. Margit, qui suit son mari lorsqu'il a un éclair de fermeté, devait retourner au comte Galland dès que le prince serait retombé à son incurable inconsistance. D'Entragues, au quatrième acte, est franchement absurde. Il veut faire prendre sa femme en flagrant délit par le maire et le garde-champêtre. Lui, l'homme du faubourg, il n'a pas, comme ses proches, l'horreur du scandale et le respect du nom ! Il est furieux que son frère aîné, agissant en chef de la famille, ait mis sans bruit le Galland à la porte. Et il finit par accorder à Margit une séparation amiable. Il change d'avis toutes les cinq minutes.

Et je remarque que ceci est un troisième sujet; que la désunion du couple n'est le fait, ni du faubourg, ni de la différence des nationalités, mais bien, avant tout, de la maladie de la volonté dont souffre le mari. Les d'Entragues seraient épiciers, et tous deux nés à Montrouge, qu'un mari aussi aboulique risquerait d'avoir le même sort.

***

Le *Shakespeare* de la nouvelle opérette des Bouffes n'est pas du tout le grand Will, mais un simple petit chien qui, malgré son nom et la vedette, ne joue pas un rôle bien important. Elle est gaie, cette opérette, les paroles sont gaies, la musique est gaie. Le public rit de tout cœur, et les auteurs, qui ne cherchaient que le succès, ont tout lieu d'être en joie. Je regrette que M. Paul Gavault, qui a du talent, n'ait pas plus d'ambition. Je n'entends pas déplorer qu'il ne travaille point pour l'Odéon et n'écrive point de tragédies. Mais, dans les gaietés mêmes auquelles il s'adonne, il y a bien des degrés, depuis la simple parade foraine jusqu'aux chefs-d'œuvre de l'opéra-bouffe.

***

La *Belle Hélène* est un de ces chefs-d'œuvre, et, en dépit des pédants, c'est bel et bien, comme tel ou tel drame en vers ou telle grande comédie, un des chefs-d'œuvre du théâtre contemporain. Et c'est l'un des plus originaux. L'opéra-bouffe, comme l'ont pratiqué Meilhac-Halévy et Offenbach, est un genre presque neuf et qui n'a guère d'analogues dans le passé. Dût l'ombre de Paul de Saint-Victor me vouer aux dieux infernaux, je dirai que ce qui y ressemble le plus, c'est encore la comédie d'Aristophane.

La caractéristique d'Aristophane, c'est l'union de la bouffonnerie la plus débridée et de la plus délicieuse poésie. C'est aussi celle de nos auteurs. Sans doute Meilhac et Halévy ne sont pas poètes par la forme, par le style ; mais leurs conceptions ont souvent le charme poétique, et cette forme, ce lyrisme qui leur manque, c'est Offenbach qui le met. Quant à leur bouffonnerie, elle est éminemment aristophanesque. Elle a toujours, ou presque toujours, une signification philosophique. Et c'est dans les *Oiseaux* et dans les *Grenouilles* que se trouvent les premiers modèles de la mascarade mythologique ; il y a là des scènes où Bacchus et Hercule ont des rôles de ganache qui sont absolument de l'emploi de notre Baron.

L'exemple d'un pareil ancêtre suffirait à laver Meilhac et Halévy de l'inepte reproche d'impiété. Il faut voir la *Belle Hélène* avec des yeux bien prévenus pour ne pas sentir combien de sympathie cordiale et de vraie affection se cache sous l'irrévérencieuse fantaisie. Ils n'ont jamais traité personne, hommes ni Dieux, comme Aristophane a traité Socrate et Euripide. La plaisanterie de Meilhac et Halévy n'est jamais amère; il n'y en a pas de moins destructive. Elle ne ridiculise même pas les gens aux dépens desquels elle se divertit. On sort de la *Belle Hélène* non seulement sans dédain pour l'antiquité grecque, mais au contraire en la comprenant mieux et en l'aimant davantage. On sent que les auteurs, s'ils l'ont affublée par jeu d'un travestissement de carnaval, ne l'en ont pas moins aimée et l'ont beaucoup mieux comprise que tels ou tels pon-

tifes du genre académique et pompier. Cela est si vrai qu'à de certains moments, le travestissement est pour ainsi dire oublié et la beauté apparaît toute pure, comme dans une œuvre sérieuse. Au deuxième acte de la *Belle Hélène*, dans le grand duo de Pâris et d'Hélène : « Oui, c'est un rêve... », il n'y a plus de parodie, c'est toute la grâce ardente, sensuelle et fine du paganisme.

Cette reprise a été triomphale. Et le succès a bien été celui qu'il fallait. A force d'entendre des opérettes, le public a fini par discerner l'incomparable supériorité de l'esprit de Meilhac et Halévy et de la musique d'Offenbach, ce je ne sais quoi de léger, de subtil, d'ailé, de divin qui, dans n'importe quel genre, est la marque des maîtres.

Et maintenant, la gloire de la *Belle Hélène* est définitivement consacrée et désormais inébranlable. Car elle a subi l'épreuve redoutable d'être représentée sans aucun des interprètes de la création. Pour la première fois, Pâris a été joué aux Variétés par un autre artiste que cet inimitable José Dupuis. Et, bien entendu, son successeur ne lui va pas à la cheville. Mais la pièce résiste. Mme Simon-Girard, dans Hélène, ne vaut évidemment pas la Schneider, que je ne connais que par ouï-dire, ni même Mme Judic, que j'avais vue à la précédente reprise, il y a une dizaine d'années. Mme Simon-Girard, qui est bonne dans Clairette de la *Fille de Madame Angot*, excellente dans Serpolette des *Cloches de Corneville*, n'est ni assez royale, ni assez cascadeuse, pour incarner une reine, fille de Jupiter, dont Vénus prend elle-même la peine de faire cascader la vertu. Mais c'est le privilège des vrais chefs-d'œuvre de n'avoir pas besoin d'interprétations exceptionnelles. La fastueuse mise en scène que M. Samuel nous a offerte n'était nullement nécessaire. Les classiques se passent de ces attractions adventices. Et l'on pourra à l'avenir jouer ce répertoire aux Variétés, sans plus de frais ni d'éclat que l'Odéon n'en accorde aux grands poètes du XVIIe siècle.

PAUL SOUDAY.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Clio, par ANATOLE FRANCE. (Calmann Lévy.)

C'est une jolie chose que l'histoire redevienne, pour les vieux jours du monde, une Muse, comme jadis, quand elle charmait la jeune humanité. Plus avertie, mais aussi curieuse, plus soucieuse de vérité, plus habile à contrôler les fables et les bruits qui courent, plus sereine surtout dans la contemplation des folies humaines, elle se plaît aux belles narrations évocatrices de temps abolis. Ignorante et puérilement crédule d'abord, elle était devenue un peu pédante à son âge ingrat : maintenant, savante avec simplicité, adroite à dissimuler ses instruments de travail, et sachant qu'il est vain de vouloir instruire les hommes par l'exemple, elle se contente de les amuser par le récit varié des aventures...

Le chanteur de Kymé, harmonieux vagabond des routes bordées de lentisques et de térébinthes et qui s'en va, dans les palais, chanter Achille, Hector et les héros anciens ; — Komm l'Atrébate, héroïque et astucieux barbare que la grandeur romaine enveloppe, image du monde Franc qu'envahit la civilisation latine, — Farinata degli Uberti, le Florentin subtil de la première Renaissance italienne, âme incertaine, troublée par le fanatisme des partis, presque païenne et sensible cependant aux remontrances chrétiennes, — Bonaparte, à son retour d'Égypte, très positif et superstitieux pourtant, affamé d'ambitions précises et tourmenté de mystère, — voilà les héros divers, les époques variées qu'Anatole France met aujourd'hui sous l'invocation de Clio, comme le Père de l'Histoire dédia le souvenir des guerres anciennes ou lointaines aux neuf filles de Jupiter.

Le passé revit dans cette œuvre nouvelle, avec exactitude, avec précision, tel que l'imagination le devine, tel qu'il fut en effet et sans perdre le charme définitif des choses que la mort a mises à l'abri du temps. Et du récit lui-même, que dire? C'est le naturel dans la perfection.

Hellé, par MARCELLE TINAYRE. (Société du *Mercure de France*.)

Dans l'effrénée production contemporaine de romans sans nombre, de romans pareils, inutiles, prévus, et plus insignifiants encore parce qu'ils ne sont même pas mauvais, voici vraiment une œuvre de prix, très délicate, d'une grâce attique, d'une élégance discrète, animée de pensée sereine, et qui donne une impression rare de perfection. Le style est d'une pureté, d'une limpidité merveilleuse, le récit d'une aisance, d'une simplicité charmante.

Hellé, c'est l'Athéné de la *Prière sur l'Acropole* en train de s'initier à de la beauté nouvelle. Élevée à la campagne par un vieil oncle, helléniste et philosophe, dans le culte de la raison, dans l'admiration du Beau, Hellé grandit, avec le goût de la vie heureuse harmonieuse, cloîtrée dans son idéal, réalisant en elle la perfection de l'âme antique. La vie vraie, douloureuse, et qui réclame plus de pitié émue que de contemplative admiration, lui est révélée par un homme au cœur ardent, épris de dévouement aux pauvres, de généreuse action sociale. Et la voilà maintenant dans l'existence, incertaine entre son rêve esthétique de beauté qu'un poète d'abord semble

exprimer et le sentiment plus large, plus profond de pitoyable humanité que le philanthrope personnifie. A travers les inquiétudes et les angoisses de la vie, elle va son chemin vers l'idéal plus haut; et, bien qu'il lui en coûte de s'arracher à son premier rêve, elle achève sa route. Le front d'Athéné, désormais plus large, a pris conscience, douloureusement, d'une beauté nouvelle.

On voit combien est noble et philosophique l'inspiration de ce roman. Il est traité sans pédantisme et sans obscurité; il étonne par la netteté parfaite de la pensée. Les personnages, qui représentent des idées, ne sont pas des allégories pourtant; ils vivent. Ce n'est pas une discussion abstraite et formelle que nous trouvons dans cette œuvre, mais un drame d'idées, réel, émouvant, — de la philosophie trempée dans la vie vraie, la méditation passionnée d'une belle et noble intelligence.

Nouvelles recherches sur l'esthétique et la morale, par J.-P. Durand de Gros. (Alcan.)

M. Durand de Gros est un philosophe très original, auquel on commence seulement à rendre justice, bien que depuis longtemps son œuvre se soit manifestée comme très ample et féconde. Il est, autant que Charcot, plus peut-être, le fondateur de la science hypnotique; ses *Essais de taxinomie générale* ont apporté une théorie de la classification entièrement nouvelle et qui semble définitive. Quant à sa philosophie générale, sorte de Leibnizianisme évolutionniste, je renvoie à l'excellente étude que lui consacrait en février-mars 1897 M. D. Parodi dans la *Revue philosophique*. Ce nouvel ouvrage complète l'exposé de sa doctrine par l'examen des problèmes esthétiques et moraux. Les premiers chapitres établissent clairement la méthode de l'auteur; il prend dans le sens étymologique et Kantien, et plus largement même, le mot Esthétique; c'est une véritable étude de la sensation au triple point de vue psychologique, physiologique et physique. Diversifiant ensuite l'application de ses principes, M. Durand de Gros examine dans une série d'essais variés les manifestations du Bien et du Beau. L'amour, la pudeur, l'honneur, le bonheur lui fournissent l'occasion de remarques fines, originales et correspondant toutes à un système ferme et rigoureux. Les pages consacrées plus spécialement à l'esthétique sembleront peut-être un peu puritaines et intransigeantes; le chapitre intitulé : « les Nudités artistiques » est d'une austérité, je crois, excessive : il ne me semble pas certain que les sculpteurs qui font le nu aient de vilaines intentions plutôt qu'une horreur esthétique des toges drapées et des pantalons étriqués, et s'ils font poser des modèles déshabillés est-ce extrêmement abominable? Mais enfin, M. Durand de Gros dit très courageusement sa pensée, sans atténuation ni timidité. Cette franchise est noble et savoureuse. Et c'est avec une louable franchise, et probablement avec raison, qu'il déclare le *Jugement dernier* de Michel-Ange « un contresens esthétique montrueusement absurde ». En tous cas on a toujours l'impression, en lisant M. Durand de Gros, d'être en présence d'un philosophe et d'un homme.

Histoires souveraines, par Villiers de l'Isle-Adam. (Deman, à Bruxelles.)

Dans le pieux dessein d'honorer la mémoire de l'admirable écrivain, l'éditeur Demán vient de publier avec le luxe qui convenait un recueil des plus beaux contes de Villiers de l'Isle-Adam. Guidé dans son choix par des poètes, par des artistes fidèles au culte du maître étrange et merveilleux, il a pris pour ses « histoires souveraines » *Véra*, l'*Impatience de la foule*, les *Souvenirs occultes*, l'*Amour suprême*, le *Tueur de Cygnes*, vingt contes qui seront comme une définitive anthologie. L'ouvrage, grand in-octavo sur vergé teinté, est orné par l'excellent artiste Théo Van Rysselberghe d'en-têtes, lettrines et culs-de-lampe en deux tons. Ah! serons-nous donc débarrassés de l'« illustration », de ces petites images qui viennent sans raison interrompre le texte pour réaliser tant bien que mal (et presque toujours mal) la pensée de l'écrivain en ses bons endroits, imposent au lecteur une manière de comprendre (ou de ne pas comprendre) ce qui peut-être allait parler au cœur directement, donnent une forme précise (et parfois sotte) à ce qui ne voulait avoir que les contours incertains du rêve! Illustrateur, commentateur!... L'ornementation de Théo Van Rysselberghe n'a pas ces défauts horribles. Elle est charmante; sans figures, sans paysages, sans « sujets », composée seulement de lignes souples qui se développent, s'enroulent, s'inclinent avec des sinuosités de cous de cygnes, s'épanouissent en lys, en fleurs étranges, en corolles harmonieuses, elle accompagne le texte sans le fausser, l'embellit sans en altérer l'intime signification.

Études sur l'histoire de l'Art, par Eugène Guillaume. (Perrin.)

M. Guillaume, directeur de l'Académie de France à Rome, a réuni dans ce volume un certain nombre d'articles relatifs à l'enseignement artistique. Une étude sur le Panthéon d'Agrippa à propos des découvertes de M. Chedanne, une autre sur les ruines de Palmyre constituent la partie archéologique de ce recueil. Viennent ensuite des essais mythologiques sur Apollon, Bacchus, Cérès, étudiés dans leur culte et leur signification religieuse, mais surtout dans leur iconographie. Les chapitres consacrés au cos-

tume, à la coiffure, aux bijoux sont particulièrement intéressants et utiles. Ils ne serviront pas seulement à éviter aux jeunes prix de Rome et artistes académiques les grosses bévues, mais ils ont, par eux-mêmes, un véritable agrément. Il y a comme une sorte de coquetterie mélancolique à étudier les bracelets et les bagues du temps jadis, les parures de fête des lointaines Cléopâtres et des jolies femmes de Ninive. Plus la mode est fugitive, plus est touchant l'effort de l'historien pour en fixer définitivement le charme futile et passager. Nos artistes d'à présent savent l'histoire et l'archéologie; on ne fera plus, comme jadis, des Romains et des Grecs de fantaisie. Mais il faut noter le changement que ce progrès doit apporter dans l'Art. L'antiquité fut, pour nos pères, comme un temps idéal d'humanité parfaite et générale, et, sous la figure d'anciens de convention, c'était l'homme même qu'ils voulaient peindre. A présent, si l'antiquité doit être considérée, grâce aux études historiques et archéologiques, comme un moment spécial de la civilisation, elle nous apparaît comme une époque particulière, bien définie et déterminée; il semble qu'elle n'ait plus le degré de généralité que l'art réclame peut-être. Est-ce un bien, est-ce un mal? On pourrait discuter longtemps sur cette question.

M. Eugène Guillaume publie encore à la librairie May un volume de *Discours et Allocutions*.

La Vie américaine, par PAUL DE ROUSIERS. (Didot.)

Cet ouvrage est très intéressant, et pourtant très amusant. Il nous donne un tableau complet de l'existence américaine, si étrange pour nous autres qui végétons en cet ancien continent, si extravagante et si pleine aussi de bonnes leçons dont nous devrions faire notre profit pour rajeunir un peu nos vieilles civilisations fatiguées. M. de Rousiers sait comment on élève là-bas les petits enfants et comment on en fait des hommes avec des méthodes qui ne sont pas celles de chez nous, — mais de tout autres hommes aussi, — et comment on se marie, après un flirt honnête, sans surprise, — et comment on s'installe dans son *home* ou dans un *boarding-house*, et comment on voyage, et comment on se grise, et comment on travaille, et comment on meurt, et comment on s'enterre. Il nous renseigne sur les associations d'intérêts communs et de bien public. Les politiciens sont très corrompus, là-bas aussi, intriguent, exploitent, tripotent; mais on le sait, on ne compte pas sur eux, on travaille sans eux. On travaille immensément, démesurément! Ce livre est très documenté, plein d'anecdotes curieuses, probantes et bien contées. M. de Rousiers, d'ailleurs, ne se contente pas d'observer et de peindre, mais il veut instruire. S'il nous offre le spectacle de la vie américaine, c'est principalement pour nous donner un édifiant exemple d'activité, d'énergie, pour nous montrer ce que peut faire l'initiative individuelle. Et c'est admirable, en effet! Mais comme il faut se hâter et se démener pour arriver à ces beaux résultats. On n'a pas une minute à perdre : les corbillards mêmes vont au trot. Admirable, admirable!... Chère vieille vie d'ancien continent, un peu sénile et chevrotante, paresseuse, ridicule à présent sans doute, — et si douce pourtant!

ANDRÉ BEAUNIER.

Memento. — Chez Stock, *Pages catholiques*. Sous ce titre, J.-K. Huysmans publie un recueil de pages choisies dans *En route* et la *Cathédrale*, de telle façon que le livre puisse être mis dans toutes les mains. Une ingénieuse préface de M. l'abbé Mugnier dit l'heureuse influence qu'exerce l'œuvre nouvelle de M. Huysmans sur les consciences chrétiennes: « Il attira vers la cathédrale de Chartres un plus grand nombre de pèlerins. On vit même le président Faure venir exprès de Rambouillet pour la visiter, accompagné de sa fille, le livre de M. Huysmans à la main » (*sic*). — Hermann Paul publie dans les « Éditions de la *Revue Blanche* » *deux-cents dessins* relatifs à l'affaire Dreyfus. Ils sont admirables de vie intense, d'observation puissante, de vigoureuse ironie. Ils illustrent lugubrement l'histoire de ces deux dernières années. — A la Société libre d'édition des Gens de Lettres, le *Mensonge de l'Amour*, par René d'Ulmès. C'est l'histoire d'une pauvre fille un peu romanesque, séduite, ruinée et trompée par un politicien sans scrupules. L'anecdote est bien contée. Le milieu féministe dans lequel l'action se développe est amusant quoiqu'un peu superficiellement observé. — Chez Colin, *Suédois et Norvégiens chez eux*, par M. Quillardet. Intéressant ouvrage, rempli d'anecdotes significatives et de faits précis. Le chapitre consacré à la littérature et spécialement à Bjornson est précieux à consulter. — Chez Vanier, *la Charmille d'or*, par A. Joubert. De beaux vers, pleins, imagés, éclatants et colorés, — gâtés (à mon avis) par trop de rhétorique à la Richepin. — Quelques traductions ou adaptations: chez Le Bigot frères, à Lille, *la Pêche de Gripus*, par M. Paul Berret, traduction en vers charmants et très habile adaptation à la scène française du *Rudens* de Plaute; — chez Fischbacher, traduction française par M. Henri Curzon du *Don Juan Tenorio* de Zorilla; — chez Hachette, *Poèmes divers d'Alfred Tennyson*, traduits en vers par M. Léon Morel; — chez Stock, *Alexandre Pouchkine*, par M. E. Séménoff avec une traduction des *Tsiganes*, et du *Comte Nouline*. — Et des romans, d'innombrables romans; entres autres: *La Revanche du passé*, par Eugénie Pradez (Perrin). — *Supplice de Tantale*, par F. Pauty (Perrin). — *La plus riche*, par Mary Floran (Calmann Lévy). — *Le Songe d'une Femme*, par Rémy de Gourmont (*Mercure de France*), œuvre fine et délicate. A. B.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard (impr. des *Deux Revues*), 19, rue des Saints-Pères. — 3669. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 24. 4e SÉRIE. — TOME XII. 9 DÉCEMBRE 1899.

LA DÉFENSE NAVALE

Après Fachoda.

L'événement de Fachoda nous a surpris. Tout à coup, nous nous sommes trouvés en présence de cette éventualité à laquelle depuis bien des années nous ne songions plus : la guerre avec l'Angleterre. Quelle était alors notre situation ? Dans quel état étaient la marine, notre flotte, nos divisions navales, la défense de nos côtes, l'armement de nos ports de guerre ? Comment pouvions-nous attaquer l'adversaire ou même lui résister ? Quelles étaient nos ressources en approvisionnements, en armes et en hommes ? Qu'avait-on fait des millions si généreusement accordés par les Chambres, si aveuglément dépensés pour la défense nationale ?

La réalité nous apparut. Sans doute nous avions toujours cet admirable corps d'officiers, ces équipages incomparables, dignes héritiers de ceux qui avaient péri à Aboukir et Trafalgar ; nous étions certains que l'honneur du pavillon français serait sauf. Mais où en étaient nos moyens de défense, notre organisation militaire, nos plans de campagne, notre mobilisation, notre préparation à une lutte de longue haleine, à une guerre qui devait avoir pour théâtre la Méditerranée et les deux Océans ?

Ils m'ont attaqué avec une violence inouïe, ceux qui prétendent que j'ai travaillé à désorganiser la marine ; à bouleverser une administration admirable qui avait subi victorieusement, comme ils disent, l'« épreuve du temps » ! Pour parler avec tant d'acrimonie et pour le prendre de façon si hautaine, qu'avaient-ils donc fait ?

De plans de campagne et de guerre, il n'en existait pas en juillet 1898 : à peine quelques phrases vagues, et sans précision, écrites sur un cahier que le Conseil supérieur de la Marine n'avait jamais ni étudié, ni examiné, ni aperçu. Deux escadres sans cohésion, composées de navires incapables, par la diversité de leur tonnage, de leur vitesse et de leur puissance, de coopérer à une même action, avaient été laissées au hasard dans les ports, sans qu'on leur dise quel objectif elles devaient poursuivre et quelles entreprises elles devaient tenter. Les arsenaux où elles se trouvaient réduites à se réfugier ne possédaient point un outillage suffisant pour leur réapprovisionnement ou leur réfection : point de remorqueurs, point de chalands, point de charbonnières, ou, du moins, un matériel usé, à peu près hors de service, ridiculement insuffisant.

Dans un état semblable se trouvait la défense de la première heure : batteries de la marine, batteries de la guerre. A Brest, à Cherbourg comme à Toulon, on ne pouvait tirer qu'un coup de canon sur trois : défense presque purement théorique qui laissait toute liberté à l'ennemi. Qu'y avait-il encore ? Une flottille composée en majeure partie de vieux torpilleurs, à peine bons pour le service des rades ; un stock de projectiles affreusement restreint qui rendrait problématique la multiplicité des combats ; un réseau télémétrique mal assuré ; une absence de projecteurs parfois dangereuse ; une frontière maritime partout ouverte, à peine défendue par le département qui en avait la garde légale !

En dehors du littoral français continental, la situation ne paraissait pas meilleure. C'était la Corse à peu près délaissée, avec les batteries inutiles de

Bastia, le golfe de Saint-Florent sans protection; Ajaccio incapable d'abriter une escadre; les troupes de terre retirées au centre du massif montagneux: île si mal gardée que, dans une manœuvre ultérieure, l'amiral Fournier a pu, débarquant ses équipages au nord de Santa-Manza, s'emparer de Bonifacio sans coup férir. Cependant, la Corse garde la route de l'Afrique, surveille le canal des Baléares et doit nous assurer la possession du bassin méditerranéen occidental. C'était Byzerte, que tous nos efforts n'ont pas réussi à rendre redoutable et qui devrait être imprenable. Son canal étroit, si facile à boucher hermétiquement, en fait une souricière pour les vaisseaux; ses batteries, incomplètes et insuffisantes, ne peuvent résister à l'ennemi. C'était la Tunisie entière, dont le corps d'occupation trop faible et disséminé sur toute l'étendue de son territoire ne pouvait que réprimer des insurrections; c'était l'Algérie, sans canons sur les jetées de ses ports; sans projecteurs pour fouiller la mer. Mal défendue pendant le jour, elle était aveugle pendant la nuit.

De nos colonies, laquelle était en état de se défendre, de repousser une agression? Laquelle pouvait offrir un refuge, je ne dis pas à nos escadres, mais à nos bâtiments isolés? Laquelle avait des batteries, des canons, des hommes? Laquelle avait des bassins de radoub pour les croiseurs modernes, des arsenaux, des ateliers, un outillage de réparation, des provisions de charbons abritées et sûres; des approvisionnements suffisants en munitions et en vivres? Laquelle était prête pour la lutte?

Nous avons répandu nos armées sur le monde; en Asie, en Afrique, en Amérique, en Océanie : hommes et millions, nous avons tout dépensé, sans compter. Mais, à part Saïgon sur laquelle il y a beaucoup à dire, où avons-nous établi une défense sérieuse, une forteresse armée pour la guerre maritime et coloniale? Nulle part. L'aspect de la mappemonde à ce point de vue était lugubre. Gorée-Dakar, mal armé, semblait une proie offerte à l'ennemi; de l'autre côté de l'Atlantique, la Martinique, la Guadeloupe, les Saintes n'apparaissaient ni plus fortes, ni plus redoutables : quelques fronts de mer, à Fort-de-France, et un bassin de radoub trop petit, quelques casernes vides aux Saintes, quelques casernes vides aussi à la Guadeloupe : c'était tout. A l'extrémité sud de l'Afrique, Madagascar, qui nous a coûté si cher, n'avait rien pour protéger ses rades. Les études étaient à peine commencées. A Diégo-Suarez pouvait entrer qui voulait.

En Cochinchine, nous avions le cap Saint-Jacques, à l'entrée de la rivière de Saïgon; point fortifié, mais qui, facilement, peut être pris à revers. Au Tonkin, nous ne possédions rien : Haïphong n'existe pas et n'existera probablement jamais; Port-Courbet est un projet; Kouan-Chau-Van est un rêve. Nulle part, nos vaisseaux ne trouvaient un arsenal ou un abri. Et, plus loin, aux antipodes, au milieu du Pacifique, on n'apercevait que Nouméa, essayant de défendre, avec des batteries, d'ailleurs hors d'état de tirer, les navires en bois qui promenaient dans ces parages les souvenirs de la marine à voiles et le pavillon tricolore.

Ainsi apparaissait la situation de la marine et d'autant plus pénible que, si elle était ignorée en France, elle était dans tous ses détails connue de l'étranger dont les officiers, les agents, les espions, les touristes parcourent sans cesse nos côtes métropolitaines, nos colonies, nos îles, et jusqu'à nos ports de guerre. Et nous nous disions que si le péril était une fois évité, d'un moment à l'autre il pouvait renaître; que ce qui s'était passé une fois pouvait se passer deux fois; que les Fachoda du passé ne nous préservaient pas des Fachoda de l'avenir.

Et, alors, involontairement, nous pensions à l'Espagne. Sans doute, heureusement, les deux marines ne sont comparables ni comme nombre, ni comme matériel, ni surtout comme instruction des officiers et des hommes. Mais, malgré tout, des points de ressemblance frappaient l'esprit. Entre la puissance navale des États-Unis et de l'Espagne, l'écart est à peu près le même qu'entre la puissance navale de la France et celle de la Grande-Bretagne. Nombre, force des navires, effectifs mobilisables, tout semble dans des proportions analogues ou peu s'en faut. L'Espagne, comme nous, a suivi une politique coloniale très active et très opiniâtre : elle a voulu conserver les débris d'un Empire dans lequel le soleil ne se couchait pas. Mais, comme nous, elle a négligé d'avoir en même temps une politique maritime : de construire, d'armer et d'entretenir la flotte de ses ambitions.

Qu'avait-elle à Manille pour tenir tête aux vaisseaux modernes et à la puissante artillerie de l'amiral Dewey? Ce que nous avions, nous-mêmes, il y a quelques mois à peine, dans nos colonies, ce que les fautes du passé nous obligent à avoir encore à Madagascar, des bateaux de bois, incapables de combattre, voués à la destruction, à l'incendie et à la défaite. Comme nous, l'Espagne a traîné sur les mers les restes d'une marine démodée et hors d'usage. Elle inscrit, comme nous, des bateaux sans valeur sur la liste de sa flotte. C'était un décor militaire qui cachait une infirmité.

Qu'avait-elle amassé de provisions, d'armes, de munitions pour le ravitaillement et pour la réfection de ses escadres au port de Santiago, où Cervera avait si heureusement trouvé un refuge? Elle n'avait rien préparé, rien prévu. Santiago était presque aussi dépourvu de vivres, d'effets de campagne, de

munitions, d'ateliers de réparation, de bassins de radoub, d'ingénieurs et d'ouvriers que la plupart des colonies françaises. Le *Cristobal-Colon*, l'*Oquendo*, la *Maria-Teresa*, la *Viscaya*, réduits à brûler de la poussière de charbon, dans la sortie déplorable qu'ils firent en plein jour, ne parvinrent pas seulement à donner des vitesses de cargo-boats. Atteints, les premiers au bout d'un quart d'heure, le dernier au bout d'une heure et demie, ils n'eurent d'autre ressource que de se jeter sur les rochers de la côte. Leurs machines fatiguées par une longue route à travers l'Océan, leurs chaudières mal conduites par un personnel mal instruit, le manque de toute aide et de tout secours dans l'arsenal où ils s'étaient cachés, avaient trahi et paralysé leur courage : ils avaient marché à la mort, et non au combat.

Pas plus à Cavite qu'à Santiago, il n'y avait eu une préparation ou une organisation militaire. Les Américains entrèrent dans la baie de Manille tranquillement, à leur heure, sans qu'un obstacle les arrêtât. Aucun navire, caché derrière l'îlot qui garde l'entrée du golfe, ne surveillait leur attaque; aucun torpilleur ne les signalait; aucun, profitant de la nuit, ne se ruait sur eux : il n'y avait pas de torpilleurs à Cavite. Mais, où y en a-t-il dans nos colonies? Dakar est-il mieux défendu? Avons-nous des flottilles autour de la Martinique ou dans la rade de Diégo-Suarez?

On ne sait ce qu'allait faire l'amiral Cervera quand il se dirigeait vers Cuba. Devait-il livrer une bataille rangée, chercher à ruiner le commerce de l'adversaire; défendre l'approche de la grande colonie espagnole ou bombarder et ruiner les ports sans défense de la côte américaine? Quel était l'objectif de ce long voyage à travers l'Atlantique? On ne sait. Peut-être l'amiral ne l'a-t-il lui-même jamais su. On l'a fait partir à tout hasard, parce qu'il fallait bien mettre quelqu'un en mouvement et avoir l'air de faire quelque chose. Mais de plan stratégique combiné longtemps à l'avance, mûri par l'état-major et le gouvernement, en existait-il? Il semble que non. L'expédition du *Cristobal-Colon* et des petits cuirassés de l'escadre espagnole est toujours restée un mystère. Les Espagnols avaient compté sur l' « initiative » du chef, sans s'apercevoir qu'ignorant des forces américaines, privé de tout soutien et de tout secours, ce chef ne pouvait pas avoir d' « initiative ». Ils ont agi, comme nous avons agi pendant longtemps. En France, et jusqu'à ces derniers jours, nous avons pensé qu'au dernier moment, sous l'influence du danger, des coups de génie nous sauveraient : « On se débrouillera », c'était l'expression consacrée. Et pas plus que les Espagnols, nous ne réfléchissions que le génie d'un homme, si grand soit-il, ne supplée la faiblesse des navires, la rareté des projectiles et le néant des arsenaux.

Quand la défaite est venue, l'Espagne a craint pour ses côtes métropolitaines. On parlait d'une traversée de l'Atlantique par les escadres des États-Unis; d'attaques possibles sur Cadix, Barcelone ou les Baléares. Rien n'était prêt. Il fallut travailler à la hâte : improviser une défense des côtes. Ce que valent les improvisations en temps de guerre, presque sous le feu de l'ennemi, on le sait. Nous l'avons su mieux que personne, en France, quand, redoutant un conflit, nous avons trouvé nos régiments de marine réduits à l'état de squelettes, nos ports militaires démunis de toute défense sérieuse au moins pendant les dix premiers jours de la guerre, nos batteries du littoral sans canons, nos canons sans artilleurs.

Ainsi, l'Espagne a vu disparaître son pavillon de toutes les mers : cela, faute de préparation, faute de prévoyance, faute de n'avoir pas voulu croire à une guerre imminente et inévitable. Elle a perdu je ne sais combien de milliers de kilomètres carrés, je ne sais combien de millions de citoyens. Et pour cet écroulement, il a suffi d'une heure et demie de combat à Santiago, et de trois quarts d'heure à Cavite.

Cette chute devrait être, pour nous, une leçon. Elle devrait nous ouvrir les yeux, nous faire regarder au delà des frontières, provoquer un retour sur nous-mêmes, devenir le point de départ de réformes aujourd'hui nécessaires. Les nations qui oublient les périls du dehors pour s'absorber dans les divisions de la politique intérieure; celles qui abandonnent leur armée ou leur marine à des mains incapables ou indignes, celles-là se condamnent elles-mêmes et se vouent elles-mêmes à la mort.

La France est pacifique : cela est entendu. Mais pour maintenir la paix, il est nécessaire d'être deux à le vouloir. Des événements récents ont démontré que, quelles que fussent les tendances conciliatrices et pacifiques d'une nation, elle pouvait, malgré elle, se trouver entraînée aux aventures. L'Espagne ne voulait pas se mesurer avec les États-Unis; elle était toute prête aux concessions et aux compromis. On l'a forcée de tirer l'épée. Nous-mêmes, trois fois déjà, depuis dix ans, nous nous sommes vus à la veille d'un conflit armé que nous ne prévoyions pas. C'était d'abord en 1887, lors de l'affaire Schnæbelé, où un incident de frontière a failli nous mettre aux prises avec l'Allemagne; c'est dernièrement, au printemps de 1898, et à l'automne de la même année, où des querelles africaines ont manqué de déchaîner une guerre terrible. Dans l'un et l'autre cas, nous ne l'avions pas provoquée. Elle aurait pu éclater cependant, en dépit de nous, de notre bonne volonté et de nos bonnes intentions.

Malheureusement, de ce que nous sommes sin-

cèrement pacifiques, nous tirons, je ne sais pourquoi, cette conséquence que les autres nations ne nous attaqueront jamais. C'est, chez nous, une conviction très enracinée et très profonde. Cependant, nous concluons de grandes alliances destinées à modifier la situation générale de l'Europe; nous épousons, comme il est naturel, les sentiments de nos nouveaux amis, y compris leurs inimitiés et leurs rancunes. Nous conquérons un empire colonial dont quelques provinces sont, pour beaucoup de gouvernements voisins, des sujets de convoitise et d'envie; nous consacrons un milliard par an à la défense nationale; nous affichons la prétention de jouer encore un grand rôle dans le monde. Cela est contradictoire. Un empire colonial implique une politique maritime; une grande situation en Europe implique une politique militaire. Une politique militaire et une politique maritime impliquent la possibilité de la guerre.

Rien, cependant, ne peut nous tirer de notre quiétude. Nos affaires intérieures, nos divisions, nos haines, nos intérêts nous absorbent à tel point que nous ne pouvons nous persuader qu'il existe au dehors d'autres nations qui nous surveillent, nous jalousent, nous soupçonnent et dont les intérêts sont absolument opposés aux nôtres. Si parfois un danger imminent nous oblige à tourner la tête, l'impression qu'il produit en nous est bien vite effacée : à peine une trace légère en reste-t-elle dans notre mémoire. A combien d'hommes politiques ai-je entendu dire, quelques mois tout au plus après les événements de Fachoda et sur un ton tout à fait détaché : « A propos, nous avons eu quelques difficultés là-bas? Mais, c'est fini, n'est-ce pas? » Et, dans ce mot : « c'est fini », il y avait la conviction profonde qu'on peut conclure l'alliance russe, aller à Kiel et à Geestemünde, prendre la moitié de l'Afrique, conquérir Madagascar, et même se promener dans le Bahr-el-Gazal, sans que personne dans le monde s'en offusque ou même y prenne garde.

Je ne dis pas que nous aurons la guerre. Je dis seulement que la guerre est toujours possible tant que le continent est armé, que les frontières des différents États sont gardées par un million de baïonnettes.

Après les événements de 1898 surtout, nous avons le devoir de rechercher et d'examiner les chances de guerre. Nous devons, dans l'intérêt même de notre sécurité, mesurer les périls qui nous menacent et auxquels notre marine serait la première mêlée. Le meilleur moyen de les éviter consisterait peut-être à les considérer comme inévitables. Nous serions ainsi contraints à prendre les mesures qu'ils commandent impérieusement. Si, pendant la dernière crise internationale, nous avons pu conserver la paix (et nous en avons eu la preuve officielle), c'est, en grande partie, grâce aux préparatifs ordonnés pour soutenir la lutte.

Il existe dans le monde des foyers jamais éteints, où, tout à coup, la guerre peut s'allumer. Ces foyers se sont multipliés depuis le milieu du siècle : c'est l'Orient d'abord avec ses complications de races, de religions et d'influences, c'est l'Afrique, où tout est mêlé, confondu, indécis; c'est l'Asie, où le terrain est brûlant.

Là, se pose la grosse question de la Chine. Déjà trois puissances européennes ont pris position dans le golfe du Petchili : l'Allemagne n'a pas été la dernière. Depuis longtemps, elle a prévu le partage de l'immense empire. Elle s'apprête à en réclamer un morceau. Voici deux ans passés, un de ses écrivains militaires les plus distingués, le major von Ludwitz, écrivait ces lignes, dignes d'être méditées et qui semblent contenir le germe de bouleversements futurs : « Le démembrement de l'empire ottoman est prochain : *l'isolement de la Chine, nouvelle Inde de l'extrême Orient, et l'instabilité de quelques gouvernements de l'Amérique du Sud, nous réservent de brillantes occasions.* Il importe d'avoir une flotte pour pouvoir en profiter. Nous devons être forts sur mer, pour qu'aucune nation n'ose nous mettre de côté *quand on réglera ce partage...* »

Ce que dit, avec brutalité, le major allemand, tous les gouvernements dont les escadres sillonnent les eaux du Petchili, le pensent intérieurement. Le Japon aussi, qui a porté les premiers coups, voudra réclamer sa part. Et la France, dont la plus importante colonie touche à la Chine, que fera-t-elle en cas de conflit? Un incident imprévu peut, d'un jour à l'autre, précipiter la catastrophe. Là, comme dans le Levant et en Afrique, la paix du monde est à la merci d'un hasard.

Ce sont des dangers connus. Il en est d'autres qu'on croit conjurés et qui subsistent, d'autres que l'on ne soupçonne pas encore. De même, il y a des volcans éteints qui se rallument et des volcans ignorés qui surgissent. Qui nous eût dit, il y a quelques mois, que la guerre pourrait éclater à propos d'un village du Bahr-el-Gazal? Qui nous eût dit, il y a deux ans, que les Américains assiégeraient Manille et détruiraient la flotte espagnole?

ÉDOUARD LOCKROY (1).

(1) Ce chapitre est extrait d'un livre, *La Défense navale*, par Édouard Lockroy, qui va paraître à la librairie Berger-Levrault.

PORTRAITS CONTEMPORAINS

M. Anatole France (1).

« J'en ai fait le sujet de méditations que je mettrai quelque jour par écrit dans un ouvrage de ce genre dont on dit qu'il faut casser l'os pour trouver la moelle; je veux vous faire entendre que je composerai un nouvel *Éloge de la Folie* qui semblera frivole à la frivolité, mais où les sages reconnaîtront la sagesse prudemment cachée sous la marotte et le bonnet vert. Bref, je serai un autre Érasme; j'instruirai, à son exemple, les peuples par un docte et judicieux badinage (2). »

Ainsi parlait M. Jérôme Coignard à son disciple Jacques Tournebroche, par une soirée de mai, assis sur un banc moussu sous le porche gothique de Saint-Benoît-le-Bétourné. Mais les desseins que forment les hommes sont souvent traversés; et l'ingénieux annotateur de Zozime de Panapolis avait, durant sa vie agitée, trop souvent éprouvé le néant de toutes choses pour n'avoir point senti dans son plein la vanité d'écrire et ne s'être pas demandé plus d'une fois, avec l'Ecclésiaste : « Quel fruit revient à l'homme de tout l'ouvrage? »

Or ce rêve dont l'abbé Jérôme Coignard berçait volontiers son âme souriante et gentille, c'est son pieux biographe, M. Anatole France, qui l'a réalisé. Lorsqu'en effet, il ne critique plus les affaires du temps par la bouche du professeur Bergeret, avec cette amertume savoureuse de l'*Apokolokyntose* de Sénèque le Philosophe ou de la *Satire Menippée*, il nous donne, comme il vient de faire (3), quelque recueil de contes exquis et pleins de « toute substantifique moelle ».

Nous ne nous occuperons donc aujourd'hui que des contes de M. Anatole France (4), puisque aussi bien il excelle dans ce genre, — comme d'ailleurs en tous ceux où s'est exercé son talent; — et qu'on l'y retrouve tout entier, avec son esprit bien français, son charme et sa philosophie propres. Et nous verrons dans le même temps que si « un sonnet sans défaut vaut tout un long poème », il en est plusieurs, parmi ces petits récits, qui valent à eux seuls beaucoup de longs romans.

I

Contemporain des chansons de geste et presque aussi vieux que notre littérature, le conte est chez nous comme un genre national. Il est dans le goût de la race qui a toujours aimé les courts récits, soit tendres, soit gaillards.

> Si Peau d'Âne m'était contée
> J'y prendrais plaisir extrême.

Aussi, le conte a-t-il suivi, en se transformant, mais pas à pas, les époques diverses de notre histoire littéraire.

Au temps de la reine Blanche, ce sont les ménestrels qui vont par les chemins de la douce France, disant leurs lais rugueux et leurs rudes fabliaux, charmant tantôt les barons et les châtelaines dans les hautes salles attristées de leurs manoirs féodaux, et tantôt faisant oublier aux vilains la dîme et les corvées seigneuriales, ainsi qu'aux bourgeois des communes la gabelle et la taille. C'est le temps du *Lai de l'Oyselet* et du *Lai de Grœlent*, des belles histoires de *la Housse coupée en deux* et d'*Amis et Amiles*.

Mais ce n'est qu'au xve siècle qu'on commence vraiment à « composer » des contes. Alors on ne rencontre plus de chanteurs ambulants, mais de véritables écrivains. Antoine de La Sale narre avec agrément l'*Hystoyre et Plaisante Cronicque du Petit Jehan de Saintré et de la Jeune Dame des Belles Cousines;* et dans le château de Genappe en Brabant les diseurs excellents des *Cent Nouvelles Nouvelles* content d'amusantes aventures, dont certaines font encore sourire aujourd'hui. Des moines paillards et grands buveurs, des nonnes qui n'ont point le cœur en leurs chausses ou, — pour parler avec la décente périphrase de M. Hugues Le Roux, — des... « maris qui le méritent » font le sujet habituel et presque unique de ces plaisanteries.

La « novelle » fleurit encore au xvie siècle et emplit de multiples recueils. Elle croît comme naturellement dans le « vert pré » des lettres; et de même qu'une exubérante glycine le long de quelque imposant édifice, serpente, grimpe et laisse épanouir ses bleus bourgeons jusque dans les ouvrages les plus sévères et les dissertations les plus doctes. Béroald de Verville, Thomas Sébilet, Jean Passerat et Guillaume Boucher content à l'envi; et l'on trouve des « novelles » jusque dans l'aride *Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes* du peu folâtre Henri Étienne. Noël du Fail écrit ses *Propos rustiques et facétieux* et ses *Contes d'Eutrapel;* le sieur d'Ouville, l'*Élite des Contes;* Cholière, ses *Matinées* et *Après Dînées;* Bonaventure Despériers ses *Nouvelles Récréations et Joyeux Devis* et la Reine de Navarre recueille en son *Heptaméron* « tous les mauvais tours que les femmes ont joués aux pauvres hommes ». Rabelais et Mon-

1 *Balthasar, l'Étui de nacre, le Puits de Sainte-Claire*. 3 vol., chez Calmann Lévy.

2 *Les Opinions de M. Jérôme Coignard*, p. 11e.

3. *Clio*, par Anatole France, 1 vol. avec illustrations de Mucha, chez Calmann Lévy.

4) Voir dans *Pastels et Figurines* (1re série), chez Fontemoing, l'étude plus générale que j'ai eu l'occasion d'écrire sur l'œuvre de M. Anatole France.

taigne ont conté, eux aussi, et mieux que quiconque.

Au XVIIe siècle, Toussaint de Bray et Barbin peuvent étaler sur ce perron illustré par le combat du *Lutrin* de nombreux « écrins » de contes. Il y en a de toutes sortes : des *Caquets de l'Accouchée* aux histoires de laquais de Charles Sorel et des récits bourgeois de Furetière aux *Contes de ma Mère l'Oie*. Mais il faut faire sa cour au Mazarin, puisqu'en littérature comme en politique, « il n'y a plus de Pyrénées ». Et avec Scarron, la nouvelle se trousse à l'espagnole et porte cape et épée. Sous la plume du bonhomme La Fontaine le genre remonte à sa source, et Boursault et Desmarets, de Senecé et de Vergier font refleurir la forme des anciens fabliaux.

Sous Louis XV, tout le monde conte et tout le monde a de l'esprit. Le conte s'enrubanne et se farde, s'affuble de manchettes et de mouches et laisse paraître un libertinage exquis et une impudeur raffinée. Voici Antoine Hamilton avec ses *Mémoires du comte de Gramont*, Grécourt et Piron, le baron de Bésenval et Crébillon fils, l'abbé de Voisenon et Desfontaines. Et quelles jolies histoires que celles du *Sorcier Galichet*, par le comte de Caylus, et d'*Aline, Reine de Golconde* par le chevalier de Boufflers ! Mais la philosophie s'est glissée jusque dans le conte, et avec *Candide, Zadig, l'Homme aux Quarante Écus*, Voltaire porte le genre à sa perfection.

Les conteurs se pressent, nombreux et divers, au XIXe siècle : Hégésippe Moreau, Stendhal, Charles Nodier, Balzac, Gérard de Nerval, Mérimée et bien d'autres encore. Puis le genre quelque temps négligé renaît avec les Daudet, les Maupassant et les Paul Arène. Un doux parfum de poésie s'exhale des historiettes de M. Catulle Mendès, un souffle épique passe dans les contes de M. Georges d'Esparbès, et le *Serenus* de M. Jules Lemaître pourrait bien un jour « marquer dans l'histoire de la pensée du XIXe siècle comme *Candide* ou *Zadig* marque aujourd'hui dans celle du XVIIIe siècle » (1). Mais la mode, s'en mêlant, a failli tout gâter. On lit vite de nos jours ; et les journaux s'en étant avisés, la nouvelle est devenue article courant, tout comme la chronique et l'information. A cela nous devons beaucoup de contes médiocres ou insipides. Et le poète de *Grisélidis*, M. Armand Silvestre lui-même, a, quelques années durant, gaspillé son gracieux talent en des contes « gaulois » mal odorants et destinés à mettre en liesse, dans des wagons de 2e classe, des commis voyageurs en bitter. Mais à tout prendre, et contes pour contes, ceux-là valent encore ceux de quelques-uns de nos politiciens.

Qu'ai-je donc voulu dire en conviant en l'honneur de M. Anatole France cette longue théorie de conteurs d'antan et de nouvellistes modernes, sinon que son « génie » est dans la plus pure tradition ? Tous les traits essentiels qui caractérisent notre race sont aussi bien ceux de son clair esprit, et il a des ancêtres dans toute la lignée des écrivains de souche exclusivement française. Il ne doit rien aux littératures du Nord, ce qui, à notre époque, est déjà fort original. Et j'imagine que sous François Ier, il eût conté comme Despériers ; sous Louis XIV, comme Perrault ou Jean de La Fontaine ; et sous Louis XV, comme Voltaire. Mais, venu dans un âge de lassitude, de curiosité scientifique et d'inquiétude philosophique, il a profité en outre de tout le labeur intellectuel de notre temps. Et c'est par Renan et Voltaire que cet alexandrin, aussi « intelligent » qu'on peut l'être de nos jours (et je donne à ce mot toute la force de son sens propre), s'en va rejoindre, à travers les siècles, Michel de Montaigne et les premiers et grands maîtres de la langue et de la littérature françaises.

II

Il y a des écrivains pour qui le monde et la vie sont le seul livre et, comme dit Montaigne (1), « le mirouer où il nous faut regarder ». Chez eux, l'imagination se complète et se fait plus « réelle » par l'observation. Ils ne content que des « choses vues », et il suffirait presque, pour faire la genèse de leur œuvre, de les suivre pas à pas dans leur existence, d'énumérer les milieux qu'ils ont traversés, les incidents dont ils ont été les témoins et les personnages qui, inconsciemment, ont posé devant eux. Tels furent Guy de Maupassant et Alphonse Daudet. M. Anatole France, lui, n'a guère connu des hommes et des choses que ce qui en est rapporté dans les livres (2), puisque, à l'exemple de son délicieux Sylvestre Bonnard, c'est en sa « librairie » qu'il a rêvé le songe de la vie. Je ne sais point, en effet, d'écrivain en qui les choses de la réalité se soient réverbérées à travers tant de philosophie et de littérature, d'impressions et de méditations antérieures. Et quel autre donc que ce « bénédictin narquois » (3) et païen n'eût pas résisté au plaisir d'appeler du nom de Jocaste la Thébaine (4) une femme qui se pend pour échapper aux tortures du remords ?

Ce long commerce de M. France avec les bouquins apparaît tout d'abord dans le choix des sujets, aussi peu « arrivés » que possible, puis dans la manière dont ils sont traités. Car la plupart de ces contes

1 Anatole France, *La Vie littéraire*, 1re série, p. [illegible].

1 *Les Essais*, livre Ier, ch. XXXV.

2 Cela n'est vrai ni du *Lys rouge*, ni de *l'Histoire contemporaine*.

(3) Le mot est de M. Adrien Hébrard.

(4) *Jocaste et le Chat maigre*.

sont comme le développement d'un fait légendaire ou historique, trouvé au hasard d'une studieuse lecture, en quelque vénérable exemplaire poudreux et racorni.

Ayant pratiqué plus que quiconque le doux Jacques de Voragines, Gérard de Frachet, Gauthier de Coincy, Hugues Farsit, Hermann de Valenciennes, Louis de Grenade et les « doctes Bollandistes », l'auteur de *Balthasar* se plaît surtout à ces histoires naïves où flottent la suave fumée des cierges et les odorantes vapeurs des encensoirs. Dans *le Puits de Sainte-Claire* ce ne sont que missels enluminés, miraculeuses apparitions et âmes ravies en extase. Et le cadre de ces récits, c'est presque toujours Florence, patrie de l'idéal artistique, poétique et religieux; la douce cité qui sur les vieux pavés de ses rues vit jadis errer Fra Angelico, Dante Alighieri et Jérôme Savonarole. Mais quelques-uns de ces contes fleurent un peu l'hérésie : ceux où les chœurs joyeux et légers des faunes et des nymphes entourent, dans les clairières ou au bord d'une fontaine sacrée, quelque vieil et saint ermite [*Amycus et Célestin* (1), *Saint Satyre* (2)], et celui de *la Fille de Lilith* (3) inspiré de cette tradition talmudique qu'Adam eut avant Ève une autre femme, laquelle, n'étant point « la chair de sa chair », et n'ayant pas participé à la chute originelle, ne peut ni aimer, ni pécher, ni « être sujette à la mort ». Dans ses légendes bleues, M. Anatole France ne se montre donc guère plus croyant que le vieil Euripide faisant parler la chaste Artémis ou la préfète Worms-Clavelin, suspecte à l'abbé Lantaigne de « recouvrir avec d'anciennes chasubles ces sortes de sièges nommés poufs (4) ». Cette piété sans la foi pourrait bien n'être, chez M. France, qu'un raffinement d'impiété, et d'autant plus exquis et voluptueux que, selon la théologie, il « dénature l'espèce de la faute et en augmente singulièrement la malice ».

Le tendre conteur d'*Abeille* est encore un historien ; et à cela il n'y a rien de surprenant. Car l'histoire, « perpétuel recommencement », qui tantôt est terrible ou triste et tantôt amusante ou gaie, en nous montrant les lois éternelles qui régissent le monde sous un désordre apparent, les mêmes luttes et la fureur des mêmes passions en des temps divers, nous est une grande école de résignation, de pitié et de sagesse. On me dit que M. France travaille depuis quelque vingt ans à une vie de Jeanne d'Arc. Et voici qu'à l'exemple d'Hérodote, il place sous l'égide de la Muse de l'histoire son dernier recueil de contes.

Les cinq nouvelles qui composent *Clio* sont comme cinq étapes sur le long chemin déjà parcouru par l'humanité. — C'est d'abord *le Chanteur de Kymé*, au menton duquel se pressent « les flocons d'une barbe de neige », le vieil Homère qui s'en va le long de la mer aux phosphorescences lumineuses, enseignant les enfants, charmant les convives dans les festins par la douceur imagée de son chant et luttant contre la primitive barbarie. Avec cette « brièveté étincelante et correcte » que Cicéron louait en César et cette poésie de Michelet toute parfumée d'un patriotisme pieux et décent, revivent en *Komm l'Atrébate* les luttes que soutinrent nos pères pour la liberté, parmi les dunes et les marécages malsains, sous le ciel brumeux des Gaules. — *Farinata degli Uberti*, c'est toute la fureur de cet esprit civique qui, au XIIIe siècle, ensanglanta et déchira les républiques italiennes, et aussi l'histoire esthétique de la ville au lys rouge et une « considération » sur la guerre civile. Dans *le Roi boit*, croquis du moyen âge religieux avec sa foi naïve et ses gaietés liturgiques, et de cette guerre de Cent ans d'où bientôt sortira tragiquement la nationalité, se détache, parmi des âmes grasses et bouffies de chanoines, la petite âme farouche du gentil clerc Pierrolet, « joli comme une fille habillée en garçon ». Enfin *la Muiron*, c'est Bonaparte revenant d'Égypte, à la veille du 18 Brumaire, obéissant à son destin et roulant déjà confusément dans son esprit ses idées politiques et religieuses de futur empereur.

M. Anatole France doit beaucoup à la Muse de l'Histoire, mais Clio doit beaucoup aussi au poète qui, en l'apprenant à rêver doctement, lui donna la gracieuse parure de Polymnie.

III

Voltaire voulait mettre pour tout commentaire, au bas de chaque page de Racine : « Beau, admirable, sublime. » Depuis, les éditeurs ne s'en sont point fait faute, jusqu'au jour où, dans l'esprit fertile de M. Talbot, germa cette idée ingénieuse d'une *Nouvelle Collection de Classiques sans notes*... De même, à la fin de chaque conte de M. Anatole France, il faudrait, en guise de glose, écrire le mot « charmant », car Vénus a dans tous laissé traîner un bout de sa ceinture : cela se reconnaît au parfum. Mais voilà qui est bientôt dit; et qu'est-ce en somme que « le charme » et d'où vient donc celui de M. France?

Le charme, — qui pourtant n'est pas un vain mot puisque de très grands écrivains ne l'ont pas et qu'il ne viendra, par exemple, à l'idée de personne d'en trouver à M. Zola ou à M. Brunetière, — ne saurait se définir exactement, pas plus dans une œuvre d'art qu'en un visage de femme. Il sied à la beauté, mais ne se confond point avec elle, puisque la beauté peut parfois n'être pas séduisante. C'est donc un « je ne

(1) *L'Etui de nacre*, p. 31.
(2) *Le Puits de Sainte-Claire*, p. 13.
(3) *Balthasar*, p. 15.
(4) *L'Orme du Mail*.

sais quoi » qui d'abord nous attire puis, peu à peu, nous prend, nous enlace et « nous force d'aimer ». Le charme suppose l'aisance et le naturel. Il ne s'accomode point d'un tempérament trop laborieux et s'allie merveilleusement au contraire avec un peu de paresse, ou du moins de nonchalance. Enfin, il ne va pas sans une sensibilité légèrement voluptueuse, une tendresse facilement émue et souvent aussi certain goût de la vie intérieure.

« Si l'on examine les divers écrivains, dit Montesquieu dans son *Essai sur le Goût*, on verra peut-être que les meilleurs et ceux qui ont plu davantage sont ceux qui ont excité dans l'âme plus de sensations en même temps. » Cette réflexion me semble pouvoir s'appliquer assez bien à M. Anatole France, et mieux encore si l'on remplaçait le mot de « sensation » par celui de « rêverie ». En effet, une bonne part de ce charme, — si complexe que je sens bien ne pouvoir en dégager tous les éléments, — du conteur de l'*Étui de nacre*, est d'abord dans un don merveilleux d'évoquer le passé. Une idée qu'il a lui suggère mille souvenirs qui, aussitôt, voltigent autour de sa pensée ainsi que ces petits papillons aux ailes bleues comme la nuit qui se pressent autour de la lampe, quand les fenêtres sont demeurées ouvertes et le soir tombé. Et M. France ne les chasse point parce qu'ils sont aimables, et que s'il les repoussait il en viendrait d'autres. Lorsqu'on lit quelqu'un de ses contes, on songe d'abord entre les lignes, puis l'on voit s'agiter dans une brume de rêve, confuse et légère comme cette buée qui, parmi les fils argentés de la Vierge, voile les campagnes aux matins d'automne, les formes lointaines, indécises et changeantes des temps écoulés.

Compagnon, dit le moine (au vieux jongleur rencontré sur la route), d'où vient que vous êtes habillé tout de vert? Ne serait-ce point *pour faire le personnage d'un fol dans quelque mystère*(1) ? (*Le Jongleur de Notre-Dame.*)

Ce simple trait noté en passant ne donne-t-il pas au conte plus de couleur locale que de longues descriptions, et n'évoque-t-il pas, en un instant, tout le siècle de Rutebeuf, de Jean Bodel d'Arras et d'Andrieu de la Vigne, avec Notre-Dame, ses mystères et ses fêtes, et que sais-je encore?

Sentez-vous aussi comme, par la seule magie de certains mots, le tableau s'élargit au point que quelque chose de l'infini même semble s'y mêler? Un autre, parlant de deux amants, écrirait, je suppose : « Ils goûtaient encore aux bras l'un de l'autre des joies infinies quand le jour parut. » M. France écrit :

Ils crurent *s'abîmer sans fin dans un néant délicieux, et le monde des vivants cessa d'exister* pour eux. Ils goûtaient encore *l'oubli charmant du temps, du nombre et de l'espace*, quand les gazelles vinrent à l'aube boire dans le creux des pierres (1).

Et les rêveries de M. Anatole France, pour s'enrichir des rêveries de la longue lignée de ses aïeux, n'en sont ni moins originales ni moins personnelles. Lisez et relisez plutôt *le Chanteur de Kymé* (2), dont le sujet diffère à peine de celui de l'*Aveugle*, et *Komm l'Atrébate* (3), dont l'histoire fut déjà rapportée par César au paragraphe LXXIII du *De Bello Gallico*. Et vous verrez que ce César et ce Chénier sont tout de même du très pur Anatole France.

« C'est proprement un charme » encore que cette ironie indulgente et douce répandue dans tous ces contes. Elle s'insinue comme involontairement dans le langage des personnages et jusque dans la peinture même de leurs caractères. En voulez-vous un exemple?

Le Tafi s'était toujours contenté de sa bonne femme bien qu'elle n'eût pas été faite et formée, par le Créateur de toutes choses, de manière à donner grand plaisir aux hommes. Car elle était très sèche et aigre personne. Et après que Dieu l'eût tirée de ce monde pour la recevoir dans son sein, selon sa miséricorde, Andréa Tafi ne prit pas d'autre femme, ni par mariage, ni autrement.

Mais il garda la continence qui convenait à son vieil âge, lui épargnant les dépenses et les soucis et plaisait au Seigneur qui récompense dans l'autre monde les privations qu'on se donne en celui-ci. Andrea Tafi était chaste, sobre et de bon propos (1). (*Le Jongleur Buffalmacco.*)

Mais cette ironie est tendre, indulgente et pitoyable parce qu'elle est le fruit de la méditation, c'est-à-dire du désenchantement serein et du détachement de toutes choses. Aussi jamais (cela non plus ne serait point vrai de l'*Histoire contemporaine*) l'ironie de M. France n'est amère. Et souvent, au contraire, dans le même temps que l'on souriait, on sent un doux « désir de larmes ». On dirait d'une de ces premières journées de mars à la fois ensoleillées et pluvieuses.

Enfin, c'est un charme aussi que cette langue si pure, toute nourrie du suc des Latins et des Grecs, et cette phrase harmonieuse et pleine de grâce comme la marche rythmée d'une Chœphore antique.

IV

La plupart des contes de M. Anatole France sont, comme ceux de Voltaire et de Renan, des contes philosophiques. Cette forme qui, mieux que toute autre,

1 *L'Étui de nacre*, p. 97.

(1) *Balthasar*, p. 15.
(2) *Clio*, p. 3.
(3) *Ibid.*, p. 41.
1 *Le Puits de Sainte-Claire*, p. 102.

se prête à l'expression extrême, — si j'ose dire, — et nuancée de la pensée, permet d'animer des abstractions et de traduire, sous l'enveloppe agréable d'une fable, des idées sur l'homme, le monde et la vie, devait agréer parfaitement au philosophe sans illusion du *Jardin d'Épicure*. Car, dans le conte, on peut s'abandonner librement à sa fantaisie, être poète en même temps que moraliste, présenter d'une même pensée les faces diverses ou contraires et la rendre plus frappante encore en la dépassant jusqu'au savoureux paradoxe, faire entendre beaucoup de choses avec grâce et finesse et sans les dire précisément, parler enfin comme l'on ne saurait faire en un article de critique. Le conte philosophique est donc le plus libre des genres et le plus aimable, mais le plus difficile aussi, puisque, davantage que le roman et à plus forte raison le théâtre, il exige la perfection.

Mais, au fond de ces récits qui m'ensorcellent tant et où M. France n'exprime qu'indirectement ses opinions sur les hommes et les choses, qu'y a-t-il donc? Et quelle est cette sagesse « absconse » sous « la marotte et le bonnet vert »? La philosophie la plus affranchie et la plus intelligente peut-être.

C'est d'abord la vue très nette de la relativité de toutes choses : religion, éthique, monde extérieur, et de la connaissance que nous en avons. Les dieux ne sont qu'une *projection* de notre intelligence, puisqu'ils sont bons ou mauvais selon que nous sommes nous-mêmes mauvais ou bons. Il n'y a peut-être pas d' « impératif catégorique », et, en tout cas, le caractère d' « universalité » que lui reconnaît Kant paraît conventionnel et douteux puisque, certains insulaires tuant leurs parents afin de leur éviter les ennuis inhérents à une trop longue vieillesse, la morale varie avec les climats, les peuples et les temps. Enfin, le monde extérieur avec ses formes, ses couleurs, ses parfums, n'a d'autre réalité que celle que nous portons en nous et qu'inconsciemment nous lui attribuons. Nous ne pouvons donc aller au-delà de l'apparence des choses qui est leur seule réalité. Partant il ne saurait y avoir de vérité, et les opinions humaines sont toutes également indifférentes et vaines. Des banderoles de diverses couleurs sont attachées à une roue, et chacune d'elles porte cette devise : « Telle est la Vérité. » La roue tourne, et les devises, en se mélangeant, cessent d'être distinctes. Et quand la roue devient si agile à tourner que l'œil, ne pouvant distinguer le mouvement, la juge inerte, les moindres cercles s'évanouissent et la roue paraît toute blanche. Et voici comme le diable lui-même, qui est grand logicien, parle au saint homme Giovanni par la bouche de M. Anatole France.

Contemple la Vérité blanche que tu désirais connaître. Et sache qu'elle est faite de toutes les Vérités contraires, en même façon que de toutes les couleurs est composé le blanc. Et cela, les enfants de Viterbe le savent, pour avoir fait tourner sur l'aire du marché des toupies bariolées. Mais les docteurs de Bologne n'ont point deviné les raisons de cette apparence. Or en chacune de ces devises était une part de la Vérité, et de toutes se forme la devise véritable (1). (*L'humaine Tragédie.*)

A ce scepticisme confinant parfois au nihilisme s'ajoute certain épicuréisme, ami des plaisirs *en repos* de l'austère Épicure, et souvent aussi des plaisirs *en mouvement* d'Aristippe de Cyrène. Ce n'est là qu'une impression personnelle et je la donne pour ce qu'elle vaut. Mais quelques contes de M. France m'apparaissent comme une ingénieuse paraphrase de la pensée de Lucrèce :

Brevis hic est fructus homulli
Iam fuerit, neque post umquam revocare licebit (2).

S'il arrive aux héros de ces contes de penser aux « fins dernières », ce n'est point avec l'effroi de « l'insondable néant », comme ceux d'un Maupassant ou d'un Loti ; et moins encore, selon les préceptes de la morale chrétienne, pour rectifier leurs mœurs. Le pensée de la mort leur est une manière d'aphrodisiaque, à peu près ce que furent ces petits squelettes d'argent qui, au dire de Pétrone, circulèrent parmi les convives du festin de Trimalcion. Elle leur rappelle que la vie est courte, le plaisir fugitif, et qu'il faut jouir tandis qu'il en est temps encore. [*Scolastica* (3). *Le Joyeux Buffalmacco* (4). *La Leçon bien apprise* (5).

M. Nicodème (6) me dit : « Cette conception du monde et de la vie n'a rien de bien nouveau, puisqu'il y a trois ou quatre mille ans elle fleurissait déjà parmi les inertes solitaires des rives du Gange. Et ni Renan, ni M. Anatole France, ni M. Jules Lemaître n'ont ajouté au vieux pyrrhonisme un argument qui ne soit dans l'*Apologie de Raymond de Sebonde*. Puis, les peuples vivent d'actions et non de pensées. »

Il faut alors que cette philosophie soit encore ce que l'humanité a trouvé de mieux, puisque beaucoup parmi les meilleurs esprits de notre temps, après avoir fait le tour de bien des idées et sondé de nombreux systèmes, y sont enfin revenus. « Je ne sais qu'une chose, dit Socrate dans le *Phédon*, mais je sais beaucoup, car je sais que je ne sais rien. » Et notez qu'avec cela le scepticisme n'exclut ni la bonté ni la charité, mais engendre et justifie, au contraire, le détachement et la résignation. Maintenant que,

1 *Le Puits de Sainte-Claire*, p. 222.
2 *De Natura Rerum*, livre III.
3 *L'Étui de nacre*, p. 81.
4 *Le Puits de Sainte-Claire*, p. 89.
5 Tiré à part avec illustrations de Lebègue.
6 *Les Opinions de M. J. Guiguard*, p. 230.

dans la pratique, cette philosophie ne puisse être que celle d'un mandarin, d'un homme instruit, naturellement bon et juste et, en quelque mesure, heureux, je ne songe point à le nier. Bien plus, je frémis à la pensée d'un sceptique malheureux et poussé par la faim. Relisez *le Disciple*, de M. Paul Bourget, et vous verrez que, pour « les couches profondes », la croyance en un idéal quelconque vaut mieux encore que les maximes dissolvantes du scepticisme.

V

Je n'ai pas dit tout à fait ce que j'avais dessein de dire en commençant. Mais est-ce ma faute si, comme par un sortilège, les livres de M. Anatole France me forcent à rêver et à flâner? Ai-je su laisser deviner au moins combien j'aimais cet écrivain, l'un des plus ingénieux, des plus fins, des plus élégants et, dans sa grâce ironique, des plus profonds de notre littérature contemporaine; et voir que je m'étais promené à travers ses contes avec le même délicieux plaisir qu'autrefois Bel Accueil dans les riants vergers du *Roman de la Rose?*

LOUIS DELAPORTE.

LE PROBLÈME MILITAIRE ANGLAIS (1)

IV. — MAUX ET REMÈDES; LA SOLUTION

Tant que les ressources militaires de l'Angleterre ont suffi à ses besoins militaires courants, elle s'est peu souciée des différences profondes qui séparent son régime d'avec les régimes européens; son armée lui coûtait assez cher, et si, malgré tout l'argent dépensé, la matière humaine manquait par endroits, cette gêne momentanée ne prévalait pas pour elle contre un système qu'un siècle de succès avait consacré. Mais, dans ces années dernières, l'entier affaiblissement des bataillons *at home* et surtout la dérogation au principe des *linked battalions* ont fait crier à la faillite des institutions; le peuple le plus secret du monde dans le règlement de ses affaires intimes, le plus respectueux de ses propres erreurs, s'est montré subitement pris de repentir militaire, impatient de tout confesser, de tout condamner, de tout renverser. Les *magazines* traitant à l'envi *de la défense de l'empire*, les recueils spéciaux amplifièrent sur le thème ancien des descentes en Angleterre, rajeuni cette fois par de récents commentaires allemands; les ingénieurs parlant de fortifier Londres, les parlementaires conseillèrent de réformer l'administration centrale de la Guerre, de créer de grands commandements territoriaux, de tirer parti des milices, de rendre aux régiments l'esprit de corps qu'ils ont perdu.

Les poètes vinrent à la rescousse. Rudyard Kipling dédia à lord Wolseley ses *Chants pour l'Angleterre*. Henry Newbolt se révéla par un mince volume de vers, *Tous amiraux*, qui fut un succès. Rennell Rodd signa des *Ballades à la flotte*. Miss Nesbit écrivit: *Pour l'Amour et pour l'Empire*. George Cookson pindarisa sur Nelson. L'expédition du Transvaal eut son Tyrtée, — Swinburne, — que le *Times* imprima. Bref, un farouche culte de la guerre éclatait brusquement chez nos voisins, alors que nous les croyions occupés encore de la douce *Religion de la Beauté*.

Parmi ces appels lyriques et ces cris paniques, le gouvernement anglais s'en tint au parti le plus sage: il observa que, pour former une armée, la première condition est d'avoir des soldats, et différa, jusqu'à l'époque où l'on disposerait d'hommes en quantité suffisante, les grands projets de réorganisation. Son programme, tout pratique, comprenait pour 1898: un renforcement général de 25 000 hommes; huit bataillons créés; des compléments d'effectif attribués à l'infanterie et à la cavalerie; le maintien des deux premiers corps d'armée complets au taux vrai de 75 000 hommes et la préparation effective de ces deux corps à l'éventualité d'une guerre extérieure. Des chiffres minima furent fixés, au-dessous desquels les unités fondamentales ne devaient plus descendre: 600 hommes pour un bataillon, 350 pour un régiment de cavalerie, 100 pour une batterie. On décida que la milice serait plus étroitement rattachée à la ligne, qu'une *efficiency* serait donnée à la milice.

Déjà, en 1897, une levée supplémentaire de 9 000 hommes avait été décidée; quant aux effets de cette décision, l'armée anglaise se trouvait, au 1er janvier 1898, plus faible de 1 300 hommes qu'au commencement de 1897. Force était de prendre cette fois une mesure décisive: on modifia la loi de recrutement. Outre l'ancien *court service*, dont le terme était de sept ans, on en institua un autre, de trois années seulement (1). La loi nouvelle prit soin d'élever à un shilling la paye commune, mais de graduer proportionnellement aux durées les primes d'engagement; elle ouvrit toute grande la porte de l'armée aux réservistes qui voudraient reprendre du service actif, offrit une prime spéciale aux recrues âgées de plus de dix-neuf ans, promit des emplois civils aux anciens soldats libérés. La clef de tout ce système est de vouloir attirer sous les drapeaux pour le plus long

1 Voir la *Revue* des 18, 25 novembre et 2 décembre.

1 Les soldats engagés pour trois ans doivent servir neuf ans dans la réserve, les autres cinq ans seulement, en sorte que la durée totale du service reste en tout cas de douze ans, conformément à l'*Enlistment bill* de 1870.

temps possible des soldats le plus âgés possible.

L'application des nouvelles règles fournit en 1898 un regain de 10 000 hommes (1); ce résultat, quoique assez beau, reste loin de l'accroissement qu'on espérait avoir atteint au début de 1899 (25 000 hommes) et qu'on se résigne à attendre jusqu'au 31 mars 1901.

D'ici là, pour délivrer les bataillons réguliers de la pénurie qui les ronge, on s'est assuré le droit d'employer aux expéditions extérieures une partie des troupes de la réserve. Cette catégorie spéciale de réservistes porte le nom de section A (2) et comprend 5 000 hommes, appartenant à la classe la plus jeune de la réserve; ces hommes moyennant une solde journalière de 1 shilling, s'engagent à rester à la disposition de l'autorité pour une année seulement de service extérieur.

Même mesure fut prise peu après en ce qui concerne la milice. La *Special service Section* est formée de miliciens qui s'obligent à une année de service conditionnel, soit personnellement, soit collectivement; l'engagement collectif est considéré comme prononcé quand il a été souscrit par les 75 p. 100 de l'effectif.

Ces miliciens, une fois liés par ce nouveau contrat, ne peuvent plus entrer dans la *réserve de la milice;* en revanche les réservistes de la milice ont droit de s'inscrire dans la *Special Section*.

On le voit, la loi nouvelle va chercher où qu'elles soient, pour si peu qu'elles existent, les bonnes volontés de servir; elle fait des réserves, — ces masses précieuses qui sont à l'armée ce que le capital est à l'industrie, — des sortes de réservoirs toujours ouverts et dont on verse librement le contenu dans le tonneau sans fond des effectifs. Pour cet avantage, si c'en est un, on n'hésite pas à introduire des catégories nouvelles dans des contrôles assez compliqués par eux-mêmes et à enchevêtrer encore un système où déjà l'on ne se retrouvait pas. L'avenir prononcera sur ce dernier effort, après lequel rien ne reste à tenter. La critique cependant ne désarme pas et dit les remèdes pires que le mal. Parmi toutes ces mesures nouvelles, elle voit dans l'adoption du service de trois ans la seule mesure effective et n'en attend que de fâcheux effets. Ce service écourté emplira les rangs de l'armée d'hommes tout jeunes, impropres, par suite, au service colonial: l'obligation de libérer les classes après de trop courtes périodes changera les séjours coloniaux en des voyages d'aller et retour, multipliera les relèves, gênera les opérations, privera de toute stabilité les bataillons employés au dehors.

Les esprits conservateurs regrettent l'ancienne milice, les timorés déplorent la dépense instantanée qu'on va faire de tout ce qui était réserve d'hommes, provision défensive, sécurité. M. Morley dénonce la tendance à substituer sans mesure et sans fin les troupes mercenaires aux troupes anglaises, en Égypte et aux Indes. Sir Charles Dilke, effrayé sans doute du dernier déficit budgétaire qui est aussi le premier fruit de la politique impérialiste, observe qu'en 1899, l'Angleterre dépensera pour son armée seule autant que la France pour son armée et sa flotte, et craint de la voir arrêtée, d'un côté, par le manque d'argent, en même temps que, de l'autre, par le manque d'hommes.

Ces inconvénients ne sont que trop certains, mais l'urgence des besoins ne laissait pas le choix des moyens et tout valait mieux, dans l'instant, que cette disette de soldats à laquelle l'Angleterre était réduite. Qu'elle ait cherché à sortir des difficultés du moment par des mesures momentanées, et qu'elle ait d'abord ordonné des changements de surface et de détail, avant de porter atteinte au principe pour elle fondamental du libre engagement, la chose est naturelle. Mais il arrive ce fait particulier, qu'aussitôt la loi de recrutement modifiée, la durée du service réduite, la limite d'âge abaissée, les catégories militaires confondues et les réserves brûlées sur la première ligne, la guerre du Transvaal vient éprouver ce système porté au dernier degré de tension. Pareille à ces crises décisives desquelles on attend la mort ou la guérison, la guerre présente doit, ou bien rendre à l'organisme militaire anglais un regain de vie, ou bien le condamner sans recours.

Les premiers faits de la campagne permettent justement de trancher le dilemme. Rappelons-les dans leur ensemble : outre que cet ensemble est ce qui convient à notre examen général, c'est aussi tout ce qu'on peut déduire de nouvelles jusqu'ici pleines d'incertitudes et de contradictions.

***

L'entrée en campagne des Anglais sur le théâtre de l'Afrique australe ne s'est faite qu'avec un sensible retard. En tout pays du monde et pour toute armée, un pareil retard a toujours été tenu pour grave, en ce qu'il abandonne à l'adversaire l'initiative des opérations; mais, dans ce cas particulier, le gouvernement n'a pas craint de le présenter comme systématique, en se déclarant incapable de régler d'une seule allure les démarches de sa diplomatie et la préparation de ses opérations militaires. Cette incapacité équivaudrait, en pays d'Europe, à celle d'assurer toute défense et d'engager toute guerre, car il

1 Sur les quelques 3 000 recrues engagées pour trois ans, l'Etat pour les [illegible] et l'on [illegible] dans l'armée. En raison de la création de la *Section* [illegible] ne devra plus compter à l'avenir sur des rentrées aussi nombreuses.

2 Renouvelé d'une ancienne nomenclature. La Section A de la réserve était restée vide depuis 1878.

est de principe que les préliminaires d'une mobilisation doivent précisément trouver place à l'instant où la tension politique commence à se faire sentir; mais l'aveu de lord Lansdowne n'a eu d'autre sens ici que de consacrer cet errement propre à l'Angleterre et suivant lequel on déclare d'abord une guerre, et l'on s'y prépare après. Cette pratique convient parfaitement à la conception négative que nos voisins ont de la guerre et à leur habitude d'essayer d'abord toutes leurs autres forces, force d'argent, force politique, force morale d'intimidation, avant d'en venir à la force brutale; mais combien cet usage répond peu à l'essence même de la guerre et quel dommage toutes ces forces secondaires, trop longtemps essayées, peuvent essuyer de par la force brutale, c'est ce que les premiers événements du Transvaal nous laissent voir.

Cette impuissance du gouvernement anglais *to adjust the action of diplomacy so that it shall exactly correspond with its military preparations* a laissé l'ultimatum du président Krüger anticiper de six semaines sur l'arrivée des premières troupes expéditionnaires anglaises; pendant tout ce temps, la garde de la colonie est restée confiée à une force entièrement *inadéquate*. Une division formée en hâte au Natal avec des éléments venus du Cap, des Indes et d'Europe, a été placée sous les ordres de sir George White; elle devait jouer le rôle d'une première couverture et protéger contre les incursions des Boërs Pietermaritzburg et Durban. Des garnisons importantes étaient jetées, en même temps, le long de la frontière de l'État libre d'Orange dans les villes de Kimberley et Mafeking. Les hostilités s'ouvrant le 15 octobre, l'investissement de ces deux villes suivait peu après. Cependant, les Boërs s'avançaient à l'est de l'État Libre, à la rencontre du général White. Celui-ci, arrivé à Ladysmith, y demeurait avec 10 000 hommes et détachait le général Symons, avec 4 500 hommes, sur la position Dundee-Glencoe.

Le 20, ce détachement est attaqué une première fois devant Glencoe; le 21 et le 22, cette attaque se répète en plusieurs points du front, chaque fois d'une manière plus pressante; elle oblige le général Yule, qui vient de remplacer le général Symons, à de pénibles contremarches, et finalement à une retraite précipitée ayant Ladysmith pour objectif. Cependant le général White combat le 21 octobre, à Elandslaagte, pour écarter un parti boër qui s'est posté entre le général Yule et lui; il combat de nouveau le 23 à Rietfontein, dans la même direction et dans la même intention. Le 26 octobre, la colonne épuisée du général Yule atteint Ladysmith, et toutes les forces du général White se retrouvent concentrées dans ce camp; pendant les journées suivantes, les Boërs du Transvaal et ceux de l'État Libre manœuvrent autour de la ville pour l'investir. Plusieurs sorties que la garnison essaie, en particulier le 30 octobre, se terminent pour elle par de graves revers; dès le 2 novembre, le cercle du siège est définitivement fermé.

Les pertes du parti anglais durant cette première quinzaine sont considérables. On a signalé la proportion vraiment sans exemple d'officiers tués ou blessés à Dundee et à Elandslaagte : elle témoigne à la fois de l'adresse des Boërs comme tireurs et de la bravoure avec laquelle les officiers anglais se montraient à découvert en avant de leur troupe. Les pertes collectives sont plus onéreuses encore : le 20 octobre, un escadron du 18e hussards disparaît devant Glencoe; avec lui, de faibles fractions de Dublin-fusiliers et du 60e Rifles. Le 30 octobre, au combat de Farquhar's Farm, la colonne du lieutenant-colonel Carleton tout entière, une batterie de montagne, un bataillon de Gloucestershire, un autre d'Irish-fusiliers, capitule près de Nicolson Nek. On a dès aujourd'hui, sur cet événement notable, un de ces importants documents historiques qui fixent en termes sincères la vision d'un témoin et l'opposent, dans sa simplicité, à tout mensonge officiel. Le Père Mathews, aumônier des Irish-fusiliers, a témoigné que cette troupe s'est rendue presque sans combattre, et simplement *par nervosité*: les blessés et les morts n'étaient qu'en petit nombre, le drapeau blanc fut hissé « par suite d'un malentendu »; un officier subalterne en avait donné l'ordre, que le commandant confirma. Le fait est si extraordinaire qu'on hésite à juger ici comme le *Standard*, qui voit dans ces officiers « des sportsmen, non des militaires ». Les Irish-fusiliers revenaient de Dundee-Glencoe et ils y avaient combattu; ils étaient depuis plus d'une semaine sous la pluie, dans la boue, dans la misère, enfin malheureux et démoralisés au point de mériter les circonstances atténuantes. Mais il est difficile d'accorder même indulgence au général qui commandait en chef à Farquhar's Farm. La colonne Carleton formait flanc-garde de gauche dans le combat : on se demande par quel oubli, par quelle erreur, par quelle rupture du lien tactique, cette opération conçue et conduite par un seul homme a pu flotter et dériver de telle sorte qu'elle menât un détachement de cette importance se perdre à la fin corps et biens.

Tels étant les épisodes du champ de bataille, que peut-on espérer de la conception de guerre et de la décision stratégique? La résolution du général White de venir de sa personne à Ladysmith et de pousser plus avant encore, à Dundee-Glencoe, le détachement Symons, est injustifiable d'un point de vue purement militaire; elle ne correspond ni à sa mission restreinte, ni à ses effectifs restreints; aussi les journaux prennent-ils la précaution de faire connaître que

le général s'y est déterminé pour des motifs d'ordre politique. Cependant la guerre, avec sa logique impitoyable et qui ne connait rien que les arguments de guerre, le condamne en lui faisant payer la dure rançon des combats d'Elandslaagte, de Rietfontein, des blessés demeurés à Dundee, des bagages perdus à Glencoe, des trois cents traînards ramassés par les Boërs dans les gorges du Biggarsberg, enfin en ramenant ses coûteuses opérations du début au résultat purement négatif d'être bloqué dans Ladysmith.

Plus encore, car une faute stratégique commise au début ne se répare plus qu'avec peine pendant toute la suite de la campagne, l'erreur du général White compromet les opérations du général Buller et met à vau-l'eau le plan sur lequel on comptait d'abord pour une action de masse et pour un résultat décisif. Ce plan simple et bien approprié à l'objet de la guerre consistait à s'avancer à travers la colonie du Cap, du sud au nord, jusqu'à l'État libre d'Orange, à envahir cette république et à progresser toujours vers le nord, au gré des événements, sans perdre avec le Cap une sûre et directe communication. Il permettait de ne sortir du territoire anglais qu'après avoir assuré les derrières de l'armée et fait peser sur les Afrikanders du Cap l'imposant appareil de la concentration : il menaçait directement, et par le plus court chemin les deux capitales, Bloemfontein d'abord, Prétoria ensuite; enfin, il n'aventurait pas les troupes dans une guerre de montagnes et de défilés, mais les déployait sur de grands plateaux découverts qui, une fois le fleuve Orange franchi, ne présentent plus d'obstacles et ne favorisent en rien la guerre de partisans. Mais on ne suit le plan qu'on a choisi qu'autant qu'on reste maître de sa liberté d'action, et les Anglais, engagés à Ladysmith, à Kimberley, à Mafeking, ont perdu la leur. Ils sont sur une vaste périphérie, et se voient ou se croient dans l'obligation d'en garnir trois segments différents, tandis que les Boërs gardent l'avantage de pouvoir manœuvrer en lignes intérieures contre tel ou tel point du cordon enveloppant.

Au premier programme de sir Redvers Buller deux autres obligations viennent donc s'ajouter : débloquer Ladysmith, où 10 000 hommes sont en danger, dégager Kimberley, moins importante stratégiquement, mais où l'on va quand même parce qu'elle est la ville des diamants et la résidence de Cecil Rhodes.

A cette division du plan offensif correspond la division du corps expéditionnaire, de ce précieux *premier corps d'armée* à la mobilisation duquel le *War Office* réservait d'avance tout son argent, tout son effort, et qui tombe en morceaux aussitôt qu'il est mis sur pied. C'est qu'aussi le *corps d'armée*, unité d'invention française et révolutionnaire qu'on vit inaugurée pour la première fois à l'armée du Rhin, en 1800, n'est pas une forme organique applicable à l'armée anglaise d'aujourd'hui, laquelle appartient encore à l'ancien régime, et que l'adoption de cette forme par nos voisins d'outre-Manche accuse simplement chez eux la mésintelligence de ce qu'ils sont.

Le corps expéditionnaire se fractionnant, une division, sous les ordres de lord Methuen, fut destinée au théâtre de l'ouest et dut marcher vers l'Orange River, puis vers la Modder River, enfin vers Kimberley. On l'avait composée au départ d'Angleterre; mais sir Redvers Buller, arrivé au Cap, changea ce premier arrangement et destina au Natal la brigade Hildyard, qu'il fallut remplacer morceaux par morceaux dans la division Methuen. La division Gatacre était pour le Cap; mais une de ses brigades seulement y débarqua; l'autre dut renforcer au Natal la division Clery. On voit comme, en dernière analyse, la mobilisation du *premier corps d'armée* n'a consisté qu'en une mobilisation de six brigades, groupées ensuite en colonnes au gré du commandant en chef.

Lord Methuen livra à Belmont, le 23 novembre, un combat qui lui valut aussitôt et télégraphiquement une réputation de stratégiste et de tacticien; le 25, il redoublait à Graspan, le 27 sur la Modder. Cette dernière affaire, singulièrement acharnée et sanglante, est un de ces succès qui donnent à désespérer, car si l'on songe au prix de quelles pertes fut acheté le terrain de Belmont à la Modder, et si l'on mesure sur la carte la distance où l'approche anglaise est encore de Prétoria, on conclut que ses forces seront consumées avant qu'elle soit à moitié chemin.

Lord Gatacre, avec fort peu de troupes, est dans la colonie du Cap. Il s'est avancé d'East London sur Queenstown, esquissant vers le nord un mouvement qui peut passer pour un succédané du plan principal primitif. Sa présence tend à conjurer un soulèvement général des Afrikanders, que pourrait aggraver encore une insurrection des tribus noires, et de plus elle réserve pour l'avenir le développement du premier plan, auquel il semble que sir Redvers Buller n'ait pas renoncé, bien qu'il se tienne sur ce point dans un prudent silence que son entourage a soin de respecter. En occupant les nœuds de voies ferrées de Naauwport et de Molteno, lord Gatacre s'assure de cette importante base que dessert la ligne de Stormberg-Junction à de Aar; mais là s'arrêtent ses succès, et les Boërs étant devant lui à Aliwal North, à Jamestown, il s'abstient du combat faute de combattants.

Trois brigades sont au Natal, sous les ordres du général Clery; elles subissent là, de par Ladysmith, cette attraction des forteresses si souvent fatale aux troupes de rase campagne et c'est sur elles que repose la tâche ardue de débloquer les 10 000 soldats du général White, comme il incomba à l'armée de Mac-Mahon, de débloquer celle que Bazaine avait

laissé enfermer dans Metz. Un instant, Est Court, où le général Hildyard fut bloqué, parut devoir être le Sedan de ce premier détachement; mais les Boërs se sont retirés depuis, préméditant peut-être un plus large enveloppement. Les troupes anglaises, dont la pointe est à Frere, l'avant-garde à Est Court ou sur la Mooi River, et le gros à Durban paraissent se recueillir avant la marche en avant. C'est sans doute que le commandement les dénombre avec inquiétude, s'irrite de n'avoir pu réunir sur le point décisif que le quart des forces anglaises engagées dans l'Afrique du Sud et songe, malgré l'urgence, à attendre la première des deux nouvelles divisions qu'on mobilise en hâte avec les derniers éléments restés disponibles de l'autre côté du détroit.

***

Le bilan des premiers mécomptes éprouvés par les Anglais dans leur entreprise contre le Transvaal donne une pleine force d'évidence à l'aveu fait l'autre année par M. Arnold Forster : *We are without an army in the modern sense of the word;* il jette dans la balance de l'opinion ces péremptoires preuves de guerre dont le monde entier fait son profit et dont il faut bien que l'Angleterre tienne compte si elle veut continuer d'imposer au monde sa politique hautaine et cette agression générale qu'elle dénomme : *la paix*. Cette conséquence est donc certaine, qu'aussitôt la guerre du Transvaal achevée d'une manière ou de l'autre, l'Angleterre procédera à la revision de son système militaire. En quel sens mènera-t-elle la réforme? Il est aisé de répondre là-dessus, si l'on reprend l'exposé du problème au point où nous l'avons laissé et si l'on demande conseil à cette force des choses qui, depuis longtemps, menait l'institution militaire anglaise vers sa ruine et sa condamnation.

Nous avons vu l'adoption du service de trois ans devenir légale au commencement de 1898 et l'Angleterre faire un premier pas vers l'identification de son mode de recrutement avec celui des armées européennes. Un type nouveau, celui du soldat non professionnel, se trouve par là introduit dans ses mœurs et se place en face du type ancien, celui d'un salarié servant à vie ou du moins servant à long terme : l'un défenseur de la nation, l'autre pionnier du souverain, l'un propre à la guerre d'Europe, l'autre à la guerre coloniale, ils sont les représentants historiques de deux idées militaires bien différentes. Ces deux idées restent confondues jusqu'aujourd'hui dans le compromis militaire anglais, mais elles appellent un partage, et ce partage peut fournir le principe d'une réorganisation.

Ainsi en juge, après sir Charles Dilke et plusieurs autres, lord Wolseley, généralissime de l'armée. Il admet en principe une différence d'espèce entre les soldats de *court service* et les soldats de *long service;* il propose d'entretenir, d'un côté, une armée nationale où le service serait de courte durée, mais *obligatoire et universel;* de l'autre, une armée coloniale, formée seulement de volontaires, soit engagés à long terme, soit passés par rengagement de la première armée à la deuxième. Les bataillons du dehors auraient dans la métropole des cadres spéciaux, chargés d'instruire les recrues avant le départ, et demeureraient par là indépendants des bataillons de l'armée nationale (1).

L'idée d'une conscription anglaise, si nettement déclarée dans ce programme, paraît avoir hanté le corps des officiers tout entier : elle s'y est répétée sous des formes diverses; plus d'un mémoire académique l'a signalée comme la seule issue possible aux difficultés du moment. Le sentiment patriotique, venant renforcer les raisons d'ordre professionnel, l'a traduite parfois en accents d'une hardiesse et d'une sonorité qu'on n'attendait pas : « Le vieil esprit national répondra à l'antique appel, que celui-ci consiste dans le signal des montagnards, les deux branches croisées de pin brûlé, ou qu'il soit proclamé à la manière saxonne ; que tout homme qui n'est ni vil ni lâche quitte son foyer et vienne. »

On ne sait ce que ces deux branches de pin brûlé pourraient faire contre une de ces deux armées modernes en qui les ressources de l'organisation multiplient cent fois la valeur dès moyens matériels; mais il est bien vrai que le recours au sentiment populaire est le seul efficace, le seul souverain, celui qui a sauvé la France en 1793, et celui dont l'armée anglaise peut attendre sa régénération.

Déjà ce sentiment se réveille sous l'excitation de la guerre présente, et s'il est encore loin de ce paroxysme qui fait qu'on accepte volontiers l'obligation militaire, l'Angleterre intelligente n'en est pas moins occupée à faire son examen de conscience national et à chercher les moyens de mettre ses institutions militaires d'accord avec celles du continent.

Elle sent qu'après un siècle d'exception, son régime ne peut pas défier plus longtemps le train du monde. Elle perd cette position d'isolement et de sécurité dans laquelle elle recueillait tout le bénéfice militaire de la Révolution française. Car, on le voit bien maintenant, ce fut la Révolution qui détourna l'Europe de la mer. La Révolution ruina la marine française en la privant de son corps d'officiers, tous émigrés, en rompant sa tradition, et l'acheminant par l'in-

1 Cette idée de lord Wolseley a eu pour première application la réorganisation récente de l'ancien régiment d'infanterie à deux bataillons : le régiment comprendra désormais, outre deux bataillons actifs numérotés 1 et 2, un dépôt, puis 3 bataillons de *Milice* numérotés 3, 4, 5, enfin des bataillons de *Volontaires* ayant les numéros suivants. On voit comme tout, dans ce système, vient se grouper autour du noyau organique régimentaire.

discipline et la désorganisation vers les Aboukir et les Trafalgar. La Révolution déchaîna en Allemagne, en Italie, les armées de la Convention, du Directoire et du Consulat; elle motiva à plus longue échéance ces guerres de l'Empire que Napoléon eût voulu éviter, espérant jusqu'en 1805, jusqu'en 1807, sans cesse enfin, une Europe unanime contre l'Angleterre.

D'un côté, Europe hostile à la France et que la France secouait sans cesse, comme pour l'amener de choc en choc à un équilibre nouveau; de l'autre, les flottes françaises anéanties : ces deux effets d'une même cause étaient tous deux favorables à l'Angleterre. Mais la Révolution a depuis lors fructifié plus largement. Grâce à elle, la carte simplifiée d'Europe se dessine en de grands États maîtres de leur unité politique et constitués dans cette forme moderne qu'on appelle *nation armée*. C'est à ces blocs solides que l'Angleterre se heurte, c'est contre leur esprit défensif que s'émousse son esprit corsaire et conquérant.

Partout, ces heurts l'avertissent d'être forte à la manière des autres, de mener de front *expansion* et *protection*, et de réformer, en vue de ses rapports avec les nations du XXe siècle, son armée d'avant 1789. Problème difficile, car lorsqu'une armée fut de tout temps étrangère à la nation, on ne sait plus comment l'y mêler et l'y enraciner. Problème insoluble dans la première forme qui lui fut donnée et sous l'aspect menteur d'un arrangement économico-militaire, car, dans le quiproquo impérialiste, ce que les colonies demandent, c'est un marché privilégié, ce que l'Angleterre réclame, ce sont des secours en hommes et en argent; mais problème si vaste et si capital qu'une fois résolu, il résoudrait tous les autres par surcroît. Une armée solide, homogène, docile au mot d'ordre de la métropole, pourrait faire respecter par tout l'empire les arrêts d'une seule politique économique. Elle donnerait un corps à l'idée flottante de l'impérialisme. Elle rendrait croyable à notre vieux monde contraint, mal à l'aise, ce jeune monde fédéral tout de liberté, de réciprocité, de fécondité.

Libre circulation des choses, libre emploi des individus, échange accéléré qui mettrait à la portée de tous la richesse universelle, ne seraient-ce pas de nouveaux *droits de l'homme?* Pour les soutenir cependant, il faut des hommes, il faut des soldats prêts à cette preuve des armes sans laquelle la vie n'accouche pas d'un progrès nouveau. Éternel dilemme, éternelle impasse où les civilisations trop rapides viennent se buter : le progrès social émancipe les individus, mais les nations ne subsistent que par la guerre, au détriment des individus. « L'argent, ni l'or ne te donneront une *droujina* (une troupe), mais avec une *droujina* tu conquerras facilement argent et or », dit un proverbe russe vieux de mille ans, et l'on ne saurait aujourd'hui même exprimer mieux l'antithèse de la civilisation anglo-saxonne et des civilisations européennes, mieux montrer cette fissure qui court à la surface de la planète entre le vieux monde et le nouveau, et qui menace de la rompre en deux.

Rien cependant n'est consommé de ce partage; nous avons vu qu'au contraire l'Angleterre pensait à y surseoir et cherchait à reprendre son rang parmi les nations armées. Elle y réussira peut-être, étant le peuple du monde qui sait le mieux ajuster les moyens aux fins et le mieux subordonner ses volontés à ses besoins; mais elle n'y réussira que si elle mesure d'avance exactement l'effort à faire et les sacrifices à consentir.

Elle en est au point où se trouvait la France de 1790, ou encore celle de 1792, quand la Constituante rejetait la conscription comme attentatoire à la liberté des citoyens, quand la Législative renouvelait ses stériles et pressants appels aux volontaires. Les embarras politiques étaient grands, l'hostilité de l'Europe générale; nos pères venaient de s'adresser à l'Angleterre, louant en elle la sagesse des mœurs et la modération d'un gouvernement philosophique, et l'Angleterre venait de répondre par le siège de Toulon. On déclara Pitt l'*ennemi du genre humain*, mais en attendant que l'humanité sanctionnât cet arrêt, force fut bien de décider la levée en masse et de croiser à notre manière les deux branches de pin brûlé. Par bonheur, nos soldats de 93, puis tous ceux que produisit le sol français en vingt années de guerres prodigieuses, réussirent dans la grande épreuve, secouèrent l'Europe, préparèrent une Prusse, préparèrent une Italie, réveillèrent la Russie de son sommeil en l'appelant dès 1799 au rendez-vous du champ de bataille et mirent tout d'abord dans sa tête toute neuve une exacte représentation de la France. C'était l'Europe moderne dont on commençait dès lors à retailler la figure; les commotions militaires éprouvaient sa stabilité politique et la dotaient peu à peu tout entière de ce régime armé qui est devenu la base de son ordre et la garantie de sa paix.

L'Angleterre rentrerait dans cet ensemble? Elle improviserait par la volonté toute seule une œuvre si lente et si laborieuse? Elle en sent la nécessité, elle en cherche les moyens : mais qu'elle se souvienne de l'Autriche payant sur tous les champs de bataille du siècle la rançon de son ancienneté historique et ne parvenant pas à faire évoluer vers une forme nationale son armée d'âme monarchique; qu'elle se souvienne de la France battue en 1870 avec ses propres armes, réduite à redemander aux autres ce que l'Europe lui avait emprunté; elle conviendra alors que les nations d'Europe marchent dans des voies

ardues et douloureuses, non pas planes et glissantes comme les voies de la mer, que pourtant dans ce chemin dur, elle avance à sa manière, la vieille Europe toute chargée d'armes, et que du train dont elle va, c'est une fâcheuse faiblesse que de s'être laissé voir, même pour un instant, dans l'impossibilité de lui faire la guerre.

ART ROE.

SILHOUETTES PARISIENNES

M. Paul Déroulède.

Pauvre Déroulède! ses amis l'abandonnent; ses ennemis le jugent ce qui est la pire façon de le combattre ; il faut bien qu'il se trouve un philosophe comme moi pour l'apprécier avec toute l'indifférence qu'il mérite. Je dois dire que, quoique philosophe, je n'ai jamais changé d'opinion à son égard, et je fus toujours enclin à le plaindre.

Le sort ne manqua aucun moment d'être défavorable à ce malheureux. Ce fut vraiment sa destinée qui le contraignit d'échouer en toutes choses avec éclat. Ses dispositions intellectuelles l'engageaient à être soldat; mais un accident de cheval inopportun et vulgaire l'empêcha d'être utile à son pays en se faisant tuer sur les champs de bataille. Alors, parce qu'il aimait la France, il écrivit des vers. De tous temps, les grands patriotes ont exprimé leurs sentiments en vers parce qu'ils avaient des sentiments simples, et l'Académie couronna maintes fois des capitaines retraités. Puis, Déroulède suivit avec emphase des enterrements. Et il fit du bruit parce qu'un certain Perrin, qui dirigeait un médiocre théâtre entretenu par les contribuables, lui avait refusé un drame. Déroulède dédaigna noblement Perrin, mais accusa le ministre Ferry et commença de déclarer le parlementarisme intolérable. Il distribua, pour la patrie, des drapeaux aux gymnastes. Mais il rencontra un bel homme et voulut avec lui réformer l'État. En vain. Le bel homme passa la frontière et fut même condamné par des sénateurs. Déroulède s'en alla enterrer Boulanger ; il apportait dans un sac un peu de terre de France et il la répandit sur la tombe en prononçant des paroles inintelligibles et sublimes. Plus tard, il fit des drames qui, n'étant plus en vers, étaient cependant mauvais. Et voici qu'un jour d'enterrement, il voulut encore réformer l'État. Il prit donc un cheval par la bride, mais le cheval se déroba : il était bon républicain, Déroulède fut emprisonné ; à son tour, il est jugé par des sénateurs. Ceux-ci sont justement indignés que Déroulède ait voulu réformer l'État puisque cela rentrait dans leurs attributions. Pauvre Déroulède! Il a toujours échoué. C'était écrit.

Et il est malade! Et c'est pitié que de voir cet homme, qui ne valait que par ses agitations extérieures, se morfondre en une cellule, ægrotant comme un sénateur.

Et il est abandonné! Il écrivit à je ne sais quel Dumonteil : « Ne faites rien pour m'arracher à nos adversaires. » Ses amis avaient prévenu son désir. Ils ne se sont pas dérangés. Ils n'ont pas tenté un de ces beaux désordres inutiles qui les recommandaient jadis à l'admiration des simples. Ils n'ont même pas assiégé le Luxembourg! Les lâches! ils sont prudents comme s'ils étaient intelligents. Ils nous prouvent enfin que le nationalisme est bien un parti politique; on y trahit comme partout ailleurs. Pauvre Déroulède! Il est bon de l'acquitter.

Évidemment Déroulède a une générosité naturelle qui l'entraîne à faire des sottises. Et il manqua toujours d'amis éclairés.

Il connut bien vite l'importance de sa personnalité. Il se jugea tout de suite incapable d'agir autrement que comme chef de parti. Ce fils de notaire était chef par tempérament. Il n'avait pas besoin de réfléchir pour commander.

Étant poète, il eut une puissance énorme d'illusion. C'est ainsi que Déroulède croit à sa popularité efficace. Réellement, il ne compte pas plus dans l'histoire de la République que ses drames dans l'histoire de la littérature. Des leçons lui furent partout données, qu'il ne comprit pas. Cet ennemi des parlementaires fut perpétuellement candidat à la députation. Il échoua à Paris, il échoua dans les Charentes; aujourd'hui encore, quoiqu'il soit prisonnier, il échouerait dans toutes les provinces. Non qu'on le méprise, non qu'on le haïsse, car il est aimable, il est estimable, mais on est sage en province. Quant à moi, j'aurais toujours voté contre lui, pour son bien.

Déroulède dépensa, avec incohérence, pour la patrie, cette vanité confiante que donne à tout homme une bonne santé. Ah! les muscles de Déroulède, ses poumons merveilleux, sa haute taille! Ils constituaient pour lui une insolente supériorité. — Le peuple aime les gens qui se portent bien; il les admire, il les imite. La force physique de Déroulède était donc la source de son influence. Ah! la santé, don admirable de la nature! Il conquiert les femmes et les militaires; il gagnait à Déroulède l'admiration ravie du sympathique Barillier. Aux temps primitifs, les chefs étaient toujours les hommes les plus robustes. Déroulède, gigantesque et vigoureux, est un chef des temps primitifs. Les idées sont des inventions des hommes débilités. Encore, n'assurent-

elles le pouvoir qu'autant qu'on a de la force physique pour les exprimer. Un conducteur de peuples ne saurait être anémique. Déroulède est un vrai conducteur de peuples. Son tempérament crée toute sa politique et toute son éloquennce. Mais le parlementarisme ne convient qu'aux peuples énervés, où nul homme n'est assez robuste pour parler en plein air. Déroulède avait trop de vigueur pour accepter le parlementarisme. Le Sénat représente la vieillesse, Déroulède l'enfance de l'humanité. Le Sénat ne peut être juge et Déroulède doit être acquitté.

D'autant plus qu'il n'a pas d'idées. Non, il n'y a pas plus d'idées dans sa politique que de poésie dans ses vers. Et c'est même parce qu'il n'avait pas d'idées qu'il put avoir des partisans et les garder jusqu'aux mauvais jours.

Les idées sont des causes de discussions. Les philosophes prétendent qu'on ne se bat que pour des idées. Les philosophes exagèrent. Mais, assurément, on n'a jamais tant disputé que depuis qu'il est admis que tous les hommes pensent, et qu'au surplus, ils sont libres de penser ce qu'ils veulent. Or, Déroulède déteste qu'on se batte, et il souhaite que tous les Français patriotes soient patriotiquement unis.

Mais n'ayant pas d'idées, il a pourtant une doctrine. Large et vague, comme il convient à un poète. Il veut le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Bref, il est républicain plébiscitaire. C'est tout et c'est suffisant. On dit que Déroulède, en prison, a étudié les constitutions d'Europe, Il a eu tort. Déroulède doit ignorer les constitutions. D'ailleurs, il le sait bien, on ne mène pas les hommes avec une constitution qui résulte des calculs intéressés des politiciens, mais avec la générosité qui vient du cœur. Seuls, les peuples généreux sont patriotes; seuls, les peuples patriotes sont forts. Le peuple français est fort, car, ainsi que Déroulède l'écrivait, en vers, si je ne me trompe :

> Des trois couleurs de ton drapeau
> Maint parti ne veut qu'un lambeau,
> Mais le peuple a sa préférence
> Et, ni rouge, ni blanc, ni bleu,
> C'est tricolore qu'il le veut.
> Vive la France!

Voilà la vraie politique! La politique, en somme, n'est qu'une question de drapeau, puisque tout le courage politique consiste à ne pas « mettre son drapeau dans sa poche. » Bref, on ne gouverne qu'avec du patriotisme et on équilibre le budget comme on peut.

Mais ce bon Déroulède a exprimé une idée. C'est que la politique n'est pas un combat d'idées, mais une lutte contre des hommes. Cela était juste depuis longtemps. Et Déroulède veut simplement chasser les politiciens parce qu'il les méprise et parce qu'il croit les mépriser plus que personne. Pour moi, je n'admire pas Fallières, je n'ai point de vénération pour Thévenet. Je méprise les politiciens pour des raisons plus nombreuses et plus compliquées que les raisons de Déroulède, et néanmoins, je les méprise aussi énergiquement qu'il les peut mépriser. Mais c'est pourquoi je les veux conserver. En aucun temps, ils n'ont prétendu être respectés. Même, il faut à tout pays des politiciens impopulaires. Les politiciens ont pour mission de détourner heureusement contre eux les colères du peuple, qui ne sait à qui attribuer ses malheurs. Si on les supprimait, le peuple se retournerait bien vite contre les magistrats, les journalistes, les financiers et tous les honnêtes gens : ses colères, alors, seraient effroyables. Mais Déroulède veut les supprimer, car il veut le gouvernement du peuple par le peuple, qui serait la guerre civile! Il se trompe, mais si sincèrement! Son erreur vient d'un bon naturel. Il faut l'acquitter.

L'esprit de Déroulède ne fut jamais en proie à des mouvements contradictoires. Il posséda toujours la certitude. Il n'était donc pas un homme d'État. Mais il exprimait, avec une insistance un peu déplaisante, les sentiments patriotiques de tous. Il continuait l'époque de la politique oratoire. Il faisait du bruit, vainement. Hélas! l'homme le plus inutile arrive toujours à faire quelque mal. L'emprisonnement de Déroulède a produit des effets désastreux. Il a détruit toutes les avantageuses conséquences de l'affaire Dreyfus. Nous avions eu la chance exceptionnelle d'être violemment divisés par les heureuses complications de cette durable aventure. La séparation nette des idées était profitablement accentuée par d'excellentes haines individuelles. On voyait avec joie se former deux groupes, ici les républicains socialistes, et, là, les républicains conservateurs, deux vrais partis parlementaires, comme ils en ont en Angleterre... Et voilà que Déroulède s'est agité dans le vide! Finies les admirables suites de nos discordes! Nous sommes revenus au temps où nous ignorions les bienfaits d'une lutte méthodique et où nous nous contentions de ne pas entendre. Les libéraux, en effet, entraînés aux maladresses par une longue habitude, n'ont pas manqué d'approuver ce plébiscitaire de Déroulède et de se compromettre ainsi avec leur pire ennemi, celui qui assure la victoire, sans combat, des républicains avancés, Déroulède, qui pourrait être condamné par les républicains libéraux, doit être acquitté par les autres...

Et que tout le monde l'acquitte! Il est malade, il est trahi par ses fidèles. Il est inoffensif, car la disproportion commence d'être trop grande entre ses idées juvéniles (quand je dis ses idées!) et son âge. Puis, Déroulède est un brave homme. Et il aime

bien la France, quoique trop bruyamment. Enfin, n'est-ce pas lui qui a écrit, en vers, je crois :

Vive la France! Allons, Français,
Plus de colères, plus d'excès.
Aimons toute intolérance!
Ouvriers, paysans, soldats,
Au travail, aux champs, aux combats,
Vive la France!

ZADIG.

LA FERRURE DE LA MAURISE [1]

Nouvelle.

La troupe de contrebandiers, à laquelle appartenait Claude, *se chargeait* à Chambéry et s'en allait déposer ses ballots près d'une masure du mas de la Maladière, le fameux vignoble de Montmélian.

Pour plus de précautions, l'ordre était que chacun se rendrait isolément au lieu du chargement, prendrait sa balle et partirait sans attendre ses compagnons, marchant, du reste, à volonté, par les chemins qu'il préférait.

Impossible ainsi aux douaniers de suivre dans des directions opposées ces hommes qui paraissaient revenir de la ville et se rendre directement chez eux.

L'organisation, comme on le voit, laissait peu à désirer, et les chances de succès restaient certainement du côté des contrebandiers, au grand dommage des finances de l'État, ce qui ne touchait guère de pauvres diables de paysans besogneux et ignorants.

C'était le troisième samedi d'octobre. Claude, ce soir-là, devait faire sa dernière course, suivant la promesse exigée par la Maurise.

Comme d'habitude, il était parti à la nuit du Chaffard, mais au lieu de prendre par les marais pour rejoindre la route au delà de la Ravoire, une fantaisie d'amoureux le poussa vers Bois-Plan. Il voulait faire encore une tentative auprès de sa fiancée avant de se délier complètement vis-à-vis de Paul Guidon.

Hélas! ce fut bien inutilement qu'il répéta, pour la vingtième fois peut-être, ses meilleures raisons à la jeune fille. Celle-ci lui signifia carrément que s'il voulait continuer ce métier-là, il ne fallait plus penser à elle.

— Si c'est comme ça que tu me parles, Maurise, je vois bien que tu ne tiens pas tant à moi que moi je tiens à toi, dit tristement Claude : enfin, puisque ce n'est tout de bon pas ton idée, je dirai ce soir à Paul que je me dédis. Tant pis pour après! achève-t-il avec un geste de découragement.

— Ne te mets pas tant l'ennui dans la tête, Daudon, reprit la Maurise amicalement, il y en a bien d'autres que nous qui s'en sont tirés sans avoir deux quarts vaillants d'avance. Nous en ferons autant qu'eux quand le bon Dieu voudra que ce soit notre tour. Il y a plus de rosée sur l'herbe que sur le chêne.

— Plaise à Dieu que ce soit vrai, ce que tu dis, Maurise, soupira Claude, qui, sur ce souhait, reprit rapidement la direction de Chambéry. Il faisait froid, la matinière (vent d'est) soufflait dur, fouettant les cimes des grands noyers, tourmentant les rameaux pendants des haies et chassant en tourbillons épais les feuilles déjà jaunes et desséchées.

Il y avait dans l'air toute espèce de bruits lugubres : sifflement du vent, craquement des branches mortes, froissement des feuilles, tout faisait rage et vacarme. Néanmoins le ciel était clair comme un miroir et tout piqué d'étoiles. Pas de lune, elle ne devait se lever qu'un peu avant le jour. — C'était bien la nuit qu'il fallait aux contrebandiers comme aux voleurs.

Claude Porraz avançait, avançait toujours sans prendre garde au tintamarre qui se faisait autour de lui. Tristement, il songeait que maintenant c'était fini de croire à son prochain mariage... fini d'espérer avoir un chez lui, une famille, un avenir, fini... fini, tout fini, et le pauvre garçon sentait son cœur se gonfler de chagrin, sa gorge se serrer et ses yeux se remplir de larmes. Oh! pourquoi la Maurise ne voulait-elle pas se laisser convaincre? Pourquoi? pourquoi?

« Si tout avait marché comme j'avais pensé, se disait notre désolé garçon, à l'autre Saint-Jean j'aurais pris la ferme du vieux monsieur Gaillard. Ce n'est pas bien grand, mais les terres sont bonnes et de bon rapport : nous aurions fait marcher ça rondement, la Maurise et moi, en faisant des plantations ou seulement en soignant bien ce que l'on aurait fait. Nous aurions tenu de bonnes vaches, qui auraient servi pour labourer et qui nous auraient donné des élèves, du lait, du beurre, des tommes. J'aurais acheté, pour la foire froide, une truie qui nous aurait fait une grosse portée de cochons pendant l'hiver. En les vendant pour la Saint-Pierre, — mettons dix à vingt-cinq francs pièce, — cela aurait fait deux cent cinquante francs... Nous aurions tenu des poules, et en en faisant couver une demi-douzaine, on aurait pu vendre des œufs et des poulets. Chaque samedi la Maurise, en allant au marché à Chambéry, aurait pu rapporter sa pièce de cent sous... et en mettant les écus les uns à côtés des autres, non seulement nous aurions eu pour payer la cense à chaque Saint-André, mais on aurait encore pu mettre de côté pour s'habiller, s'outiller et faire élever les enfants. »

Et le pauvre garçon poussa un profond soupir.

Tout en faisant ses comptes à la Perrette, Claude

[1] Voir la Revue du 2 décembre.

enfilait la grande rue du faubourg Montmélian. En arrivant au lieu du chargement, il trouva Paul Guidon qui avait déjà son ballot prêt et se disposait à sortir. Son cœur se serra de nouveau en pensant à la pénible commission qu'il avait à lui faire ; aussi, ce fut avec un certain tremblement dans la voix qu'il lui dit :

— Dis donc, Paul, veux-tu me faire le plaisir de m'attendre vers les Capucins? J'ai quelque chose à te dire.

— C'est bon, on t'attendra, répondit laconiquement le jeune homme, qui, en voyant l'air de Claude, soupçonna de suite une mauvaise nouvelle.

Quelques minutes après les deux contrebandiers se trouvaient réunis.

— Eh bien! qu'as-tu à me dire? interpella Paul, sans autre préambule.

— Je veux te prévenir que je quitte la bande et que je fais ce soir mon dernier voyage.

— Je ne te croyais pas un capon, mon pauvre Daudon, mais puisque tu as peur, tu fais bien.

— Oh! Paul, tu ne pouvais pas me faire une plus grosse injure que de me dire que je suis un capon. Tu sais bien que ce n'est pas vrai et si tu voulais me croire, je te dirais que c'est avec le plus grand regret que je renonce au métier.

— Et alors, qu'est-ce qui t'y force? N'es-tu pas majeur?

— C'est vrai, mais vois-tu, la Maurise ne veut pas. Elle s'est inquiétée de mes absences et a voulu en connaître la cause ; j'ai été obligé de lui dire ce que je faisais, et elle m'a fait promettre de renoncer à être contrebandier, autrement elle ne voudrait plus m'épouser. Et tu sais que je ne pourrais pas vivre sans elle. C'était déjà pour gagner de quoi acheter la *ferrure* que j'avais suivi ton conseil,

— Es-tu donc assez riche pour t'en passer?

— Certes, non! mais puisqu'elle ne veut pas.

Tout en causant, les jeunes gens ne se départaient pas de leur vigilance habituelle, et promenaient de tous côtés des regards inquiets.

— Attention, dit tout à coup Paul Guidon, après avoir jeté un coup d'œil en arrière, m'est avis que nous avons derrière nous deux *gogos* qui ont tout l'air de nous moucharder. Pressons le pas et, s'ils nous emboîtent, nous nous glissons sous le pont Dégala.

Malgré l'heure avancée, à la lueur du dernier réverbère de la ville, on voyait deux personnes marcher très vite. Paul ne s'était pas trompé; les contrebandiers étaient surveillés, et plus ils pressaient leur marche, plus les ombres qui les poursuivaient gagnaient du terrain.

— Filons, et lestement, Daudon.

Et tous deux se mirent à courir à toutes jambes. Ils eurent bientôt distancé les poursuivants, et pour les dépister se glissèrent sous le pont Degala.

Il y avait au-dessous du tablier de ce pont une petite excavation bien connue des contrebandiers et qui servait souvent de refuge à eux et à leurs ballots, suivant les circonstances.

La tradition rapporte, à ce sujet, qu'il existait autrefois une communication souterraine entre ledit pont et une maison voisine qui servit plusieurs fois d'asile à Mandrin et à sa bande. Quelques personnes du pays racontent même, pour l'avoir entendu dire à leurs ancêtres, que le célèbre brigand y séjourna assez longtemps en compagnie d'une maîtresse que les habitants de la localité désignaient sous le nom de la *Dame aux grands talons !*

Favorisés par l'obscurité, les jeunes gens purent disparaître sans avoir été aperçus, et ce fut avec une certaine satisfaction qu'ils entendirent ce petit colloque des douaniers passant au-dessus d'eux :

— Que diable sont-ils devenus, Pinet?

— Tu leur as vu prendre la *patelle?* Sois sûr que c'étaient bien des contrebandiers et que nous avons été reconnus.

— Je le crois aussi. Eh bien ! puisque nous avons perdu la piste, il vaut mieux nous en retourner ; ces gaillards pourraient être cachés dans quelque coin, nous tomber dessus avec leurs bâtons ferrés, et nous faire passer le goût du pain sans même nous crier gare! Ma foi, le gouvernement n'est pas assez généreux pour que je lui fasse hommage de ma cervelle. Allons-nous-en.

Il paraît que l'autre douanier fut du même avis, car on les entendit passer le pont et retourner en silence du côté de Chambéry.

« La Maurise a tout de même raison, se disait Claude Porraz du fond de sa cachette, ce n'est pas sans danger que l'on fait ce métier. Nous avons pu échapper aujourd'hui, c'est bien, mais il ne faut qu'une fois pour qu'un malheur arrive. Si cela avait été de jour, ou seulement une nuit de clair de lune, ils avaient cependant le droit de nous tirer dessus comme on a le droit de tuer un chien enragé. S'ils avaient su où nous trouver, ils auraient pu nous prendre comme des rats dans une trappe et nous faire condamner aux galères... On se défendrait, me disait Guidon... Oui! avec nos bâtons, pendant qu'ils ont des fusils!... Et puis, on n'assomme pas des chrétiens comme un bœuf à l'abattoir; pour moi, d'abord, je n'aurais jamais ce courage, quel que soit le danger. Paul a donc bien raison de me dire que je suis un capon. D'ailleurs, il n'y a plus à hésiter, puisque la Maurise ne le veut pas, ce sera fait comme elle l'a dit. Et puis tant pis, ce sera la volonté de Dieu. »

Les deux jeunes gens, après avoir attendu quelques minutes pour laisser aux douaniers le temps de

s'éloigner, s'apprêtaient à sortir de leur retraite, quand ils entendirent dans le lointain un bruit de grelots et le roulement d'une voiture.

— C'est le courrier de Turin, dit Paul, laissons-le passer, nous sortirons ensuite, et le bruit que nous pourrions faire sera couvert par celui de la voiture.

Mais tout à coup ils entendirent les grelots s'agiter vivement, le fouet claquer plus fortement et des voix qui semblaient appeler au secours.

— Qu'est-ce que cela? exclama Claude, en prêtant l'oreille et en appuyant la main sur le bras de son compagnon.

— Au secours! au secours! cria-t-on de nouveau.

Nos jeunes gens laissèrent leurs ballots sur place, ne conservant que leurs bâtons, et en deux ou trois bonds furent sur la grande route.

Ils eurent bientôt reconnu d'où venait l'appel. A quelque distance d'eux, un bruit confus de voix, de coups de fouet, de cris, de piétinements de chevaux se faisait entendre.

— Bien sûr que c'est un mauvais coup que l'on veut faire, dit Guidon, et ils se mirent à courir de toutes leurs forces.

A mesure qu'ils avançaient, le bruit paraissait diminuer; on n'entendait plus que de temps en temps le son des grelots.

— Courage! courage! on y va, cria Claude, quand ils ne furent plus qu'à quelques pas de la voiture.

Aussitôt la scène changea. Les jeunes gens virent deux ombres quitter la route et fuir à toutes jambes à travers champs.

— Les lapins se sauvent, dit Paul; c'est du gibier de carabiniers, et nous ne sommes pas à la chasse. Voyons plutôt le mal qu'ils ont fait ou voulaient faire. Ce disant, il donnait du pied contre une masse noire qui se débattait à terre.

— En voilà déjà un, reprit-il, en essayant de relever l'individu qui gigottait.

— Et moi j'en tiens un autre, dit Claude en remettant sur pied un second personnage.

— Avez-vous du mal?

— Qui êtes-vous?

— Que vous est-il arrivé? demandèrent ensemble les deux jeunes gens.

Un des voyageurs put enfin se débarrasser d'un bâillon qu'on lui avait mis dans la bouche et répondre à ces différentes questions.

Le véhicule était celui de milord Wilman, voyageant en poste et venant de Turin. Malgré la célérité des chevaux, la route ayant été empierrée à frais, on n'avait pu arriver plus tôt à Chambéry, le seul endroit où un voyageur de ce rang pouvait décemment loger. En arrivant dans la plaine de la Madeleine, deux individus étaient sautés au cou des chevaux, avaient fait descendre le postillon, l'avaient bâillonné et lié; la même chose avait été faite pour l'Anglais, et tous deux, couchés sur le bord de la route, étaient tenus en respect par un des brigands muni d'un pistolet, pendant que l'autre fouillait la voiture.

C'était dans ce moment que les deux contrebandiers étaient arrivés au secours.

Le postillon, qui était d'Aiguebelle, avait raconté tout ceci d'une voix tremblante. Quant à milord Wilman, il était tellement effrayé qu'il ne pouvait rien dire. On le débarrassa à son tour de ses liens.

— Avez-vous du mal? lui demanda Guidon,

— Je ne sais pas, répondit-il, sans bien savoir ce qu'il disait.

— Et vous, cocher?

— Je ne crois pas, sauf que j'ai eu une peur que je ne sais plus où j'en suis.

— C'est bon, buvez tous deux une goutte de ceci. Et Paul tendit à l'Anglais d'abord et au postillon ensuite une gourde remplie d'excellente eau-de-vie qu'il portait toujours avec lui dans ses expéditions nocturnes.

— Pour le moment, ils ne valent pas plus l'un que l'autre, dit Guidon à son compagnon, et nous ne pouvons les abandonner; mets-les tous deux dans le carrosse, pendant que je vais chercher les ballots et nous les conduirons quelque part.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, Claude Porraz était un robuste paysan, fort comme un Turc; il prit à bras-le-corps milord Wilman, qui restait collé sur place, et le déposa doucement sur les coussins de la voiture en le calant de son mieux, fit monter le postillon sur le banc de face, et quand Paul Guidon fut de retour :

— Écoute, lui dit Claude, je crois qu'il ne faut pas aller à Chambéry; d'abord, on pourrait nous pincer avec nos ballots, et nous ne saurions pas non plus que faire de nos voyageurs. Retournons du côté de Montmélian, ça nous rapproche de la Maladière, et à Saint-Jeoire nous nous arrêterons à l'hôtel du père Thomas où nous sommes connus.

— Bien pensé, répondit Paul, qui entreposa les ballots sur le siège, et, ayant fait retourner les chevaux, nos deux amis reprirent à pied et au pas la route de Montmélian, tout en causant des événements qui venaient d'arriver.

A cette époque il n'était pas rare de rencontrer des chaises de poste. Ce moyen de transport avait surtout été adopté par les Anglais qui, poussés par leur caractère aventureux, allaient au loin dépenser leur or et promener leur nullité, espérant trouver dans une existence hasardeuse un remède à leur spleen.

Ces voyageurs de profession se faisaient construire des berlines qui contenaient dans leur intérieur tout le confort nécessaire à ces enfants gâtés de la fortune et, de poste en poste, de relais en relais, ils faisaient

dans les différentes contrées de l'Europe des voyages qui duraient plusieurs années.

Aujourd'hui que les chemins de fer ont simplifié les moyens de transport, cette race de nomades est à peu près disparue.

La lune commençait à éclairer faiblement la campagne. De temps à autre nos jeunes contrebandiers, heureux de leur bonne action, allaient prendre des nouvelles des voyageurs, et c'était avec une véritable satisfaction qu'ils leur voyaient reprendre vie et courage.

On arrivait près de Saint-Jeoire.

— Daudon, dit Paul, il ne faut pas qu'une affaire en fasse négliger une autre. Je vais me charger des deux ballots pour les porter à destination, et toi tu prendras soin des voyageurs.

— C'est entendu, je ferai de mon mieux.

— Est-ce donc tout de bon que tu ne veux plus du métier?

— Puisque ma promise ne veut pas, dit simplement Claude.

— Eh bien! comme tu voudras; mais tu sais, garde ta langue au chaud à présent que tu connais nos secrets; et puis, si tu as besoin d'un ami, rappelle-toi que nous avons couru les dangers ensemble et que je ne suis pas un Cosaque, moi.

— Merci, dit Claude ému, en serrant la main que son compagnon lui tendait.

Paul prit les deux ballots et disparut.

Arrivé à Saint-Jeoire, Claude frappa à la porte de l'hôtel qu'il connaissait. C'était encore de très bonne heure, un profond silence régnait partout. Il fallut frapper de nouveau et très fort pour se faire entendre. Une tête parut enfin à la fenêtre.

— Venez nous ouvrir, monsieur Thomas, dit Porraz; il y a chevaux et voyageurs à soigner.

— On y va, répondit l'hôtelier, qui, apercevant la berline, flaira de suite une bonne aubaine.

Bientôt maître et valet furent sur pied. Ce dernier se hâta de dételer les chevaux et de les conduire dans l'écurie, où les pauvres bêtes trouvèrent bon foin et bonne litière.

De son côté, le patron engageait les voyageurs à passer dans la grande cuisine de l'auberge. Mais, avant de quitter la voiture, l'Anglais, qui avait repris ses sens et son sang-froid, demanda qu'on lui apportât de la lumière. Il fit alors une perquisition minutieuse du véhicule, et ce fut avec une satisfaction non dissimulée qu'il constata que les caissons n'avaient pu être forcés, que sa grande malle était encore ficelée derrière la berline, et que le vol dont il avait été victime ne consistait que dans la perte de sa canne et de son parapluie, objets très faciles à remplacer.

Soulagé de cette inquiétude, il entra plus calme dans la grande salle, où bientôt tous se réchauffaient près d'un bon feu, et se réconfortaient avec tout ce que l'hôtelier avait pu leur servir de mieux.

Peu après, le postillon disparut. Sous prétexte d'aller donner un coup d'œil à ses chevaux, il s'étendit sur une botte de paille et s'endormit profondément.

Milord Wilman, resté seul avec Claude, s'occupa enfin de son sauveur, et, dans un français un peu martyrisé, il le remercia et lui demanda comment lui et son compagnon se trouvaient sur la route à une heure aussi avancée de la nuit.

Cette question embarrassa beaucoup le pauvre garçon. Il resta un moment sans rien dire, et la rougeur lui monta au front. Il comprit que ne pas répondre c'était faire naître de fâcheux soupçons; cependant pouvait-il avouer qu'il faisait de la contrebande? C'est alors qu'il comprit que le métier n'était pas honnête, puisqu'il n'osait en parler ouvertement.

Après un moment d'hésitation, voyant le regard interrogateur de l'Anglais fixé sur lui, il se dit qu'après tout il pouvait bien se confier à un homme qui, dans quelques jours, serait loin du pays, et ne pouvait ni lui vouloir du mal ni lui porter préjudice. Il lui raconta donc tout simplement comment il s'était fait contrebandier, afin de gagner quelque chose pour pouvoir se marier avec une jeune fille qu'il aimait.

L'Anglais prit beaucoup d'intérêt au récit du jeune homme, lui demanda plusieurs explications sur sa position et ses projets, et comme il apprit que le village que Claude habitait se trouvait sur la route qu'il fallait parcourir pour aller à Chambéry, il lui témoigna le désir de voir sa fiancée en passant.

Après cette nuit d'émotions, milord Wilman avait besoin d'un peu de repos. Il demanda une chambre, mais avant de se retirer, il fit promettre à son sauveur qu'il attendrait son réveil et qu'ils retourneraient ensemble dans la commune de Challes.

Il était plus de midi quand nos trois voyageurs se retrouvèrent sur pied. Après avoir encore pris un repas, le postillon monta sur son cheval, l'Anglais et Claude dans la voiture, et l'équipage reprit au grand trot la route de Chambéry.

Les deux premiers avaient pu dormir, et ce sommeil réparateur les avait remis dans leur état normal, mais il avait été impossible au jeune paysan de fermer les yeux. Toute la matinée, il avait songé à l'inquiétude que devaient avoir ses parents sur son absence prolongée, et peut-être sa chère Maurise. Combien il regrettait d'avoir promis d'attendre, au lieu de courir les rassurer tous. Chaque minute lui paraissait des heures.

Le brave garçon ne s'était pas trompé dans ses suppositions.

Quand le père Porraz eut reconnu que son fils n'était pas venu coucher, il avait commencé à grommeler dans la maison, puis il était descendu chez les Couter, pensant qu'il y avait passé la nuit à *blonder*. Son intention était de lui donner une forte semonce, car il lui était arrivé quelquefois de rentrer tard, mais il ne découchait jamais, à moins de causes sérieuses, et toujours il en prévenait ses parents à l'avance.

Quel ne fut donc pas l'étonnement et le désappointement du père Porraz quand on lui apprit que l'on n'avait pas vu son garçon depuis la veille, à la tombée de la nuit. Il s'en retourna très inquiet en ruminant toutes sortes de suppositions, sans cependant aborder celle de la contrebande et de ses dangers, puisqu'il ne connaissait pas les engagements de son fils à ce sujet.

Il n'en était pas de même de la pauvre Maurise, et le père Porraz, en venant réclamer son fils chez les Couter, ne se doutait pas du mal qu'il venait de faire à la jeune fille.

Elle savait bien, elle, que son fiancé était parti pour faire un voyage de contrebande, et elle avait tout droit de croire qu'il lui était arrivé malheur. Ah ! comme elle se reprochait d'avoir été aussi faible et d'avoir encore autorisé cette dernière course qui devait lui être si fatale ! A coup sûr, son Daudon gisait dans quelque coin, tué par ces vilains *gâpians*... ou bien il avait été pris par eux, et, pour le moment, il était en prison, en attendant qu'on l'envoyât aux galères. Et, dans ces tristes alternatives, la pauvre enfant pleurait toutes les larmes de ses yeux.

C'était un dimanche, impossible de penser à aller à la messe dans cet état ; elle était donc restée toute la journée avec ses sombres pensées, sans vouloir les communiquer à ses parents, et regardant à chaque instant dans le lointain, espérant toujours voir arriver son amoureux.

Enfin la voiture roulait vers le village, et ce grand chagrin devait se changer en grande joie.

Pendant le trajet, milord Wilman remercia de nouveau chaleureusement Claude du secours que lui et son compagnon lui avaient donné dans la nuit et lui offrit un rouleau de pièces d'or comme gage de sa reconnaissance.

Le brave garçon ne voulait pas le recevoir. Il lui semblait que ce n'était pas de l'argent *gagné*, ou tout au moins qu'il y en avait trop. Mais l'Anglais y mit de l'insistance ; d'un autre côté, Claude y vit la réalisation de son mariage, et il accepta non seulement pour lui, mais aussi pour son compagnon.

On approchait de Challes et, ainsi qu'il en avait été convenu, le jeune paysan indiqua au postillon le chemin qu'il devait prendre pour arriver devant la baraque des Couter.

De loin, on voyait les villageois sortant des vêpres se disséminer de côté et d'autre pour rentrer à domicile. Claude avait donc l'espoir de trouver de suite sa chère Maurise. Son cœur battait bien fort ; il se représentait la surprise des Couter et même de tous les habitants en le voyant arriver en voiture à deux chevaux ; il s'essayait à raconter l'histoire des voleurs sans parler en rien de ce qui touchait à la contrebande, enfin il jouissait à l'avance de la joie de sa promise, quand il lui montrerait sa main pleine d'or et qu'il lui dirait : « A présent, nous pouvons nous marier ! »

Une chaise de poste ne s'était jamais vue dans les chemins caillouteux de Challes ; aussi fut-elle suivie par un grand nombre d'enfants et même de grandes personnes, tous curieux de savoir ce qui arrivait. La voiture s'arrêta devant la maison indiquée, et quelle ne fut pas la surprise de chacun quand ils en virent descendre Claude Porraz et un monsieur qui, ma foi, avait l'air d'être bien cossu.

— Bonjour, Clinon, bonjour, père Bernard, dit Claude, en voyant le père et la mère Couter paraître sur leur porte. Où donc est la Maurise ?

— Ah ! Seigneur, tu fais bien d'arriver, mon pauvre garçon ; depuis ce matin elle pleure que c'est une fontaine, dit le père très étonné de voir arriver son futur gendre en équipage.

La jeune fille paraissait à son tour et se précipitait dans les bras de son fiancé en lui disant :

— Ah ! mon pauvre Daudon... que j'ai eu peur ! que ton absence m'a fait de mal. Qu'est-il donc arrivé ? Et elle le regardait avec des yeux encore pleins de larmes.

Le jeune homme la pressa contre lui et lui mit un gros baiser sur le front.

En ce moment elle aperçut seulement la voiture et l'étranger.

— Qui est ce monsieur ? dit-elle.

L'Anglais, debout à quelques pas de distance, les regardait d'un air ému.

— Entrons d'abord, dit Claude, et offre ta meilleure chaise à ce brave milord, car c'est un bienfaiteur.

Après qu'ils se furent assis, sauf la Clinon, par la raison toute simple qu'il n'y avait plus de siège, le jeune homme prit la parole.

Il raconta comme quoi, la veille au soir, il était allé à Chambéry pour une commission, qu'il s'y était rencontré avec Paul Guidon et que, revenant tous deux sur le tard, ils avaient été assez heureux pour porter secours à ce monsieur qui venait d'être attaqué par des voleurs ; qu'ensuite ils étaient revenus jusqu'à Saint-Jeoire, etc. Enfin, parlant de la générosité de milord Wilman, il rompit le rouleau qui lui avait été donné et montra sa main pleine de pièces d'or.

A ce spectacle inattendu, il y eut une exclamation générale. Le père et la mère Couter ouvraient des yeux grands comme des verres de lanterne. Quant à la Maurise, sa joie était muette, mais son émotion bien visible.

— Yes, dit alors l'Anglais, qui comprenait beaucoup mieux le français qu'il ne le parlait, et qui, pendant tout le temps du récit, s'était contenté de faire des signes de tête affirmatifs ; yes, lui a sauvé la vie et la bourse de moa, et j'ai donné à lui mon gratitude.

« Charmante miss, ajouta-t-il en s'adressant plus directement à la jeune paysanne, je voulais donner aussi à vô mon petite...

Après un moment d'hésitation, le mot faisant visiblement défaut, l'Anglais plongea la main dans une des nombreuses poches de sa confortable douillette et en retira un petit livre qu'il consulta.

— ... Mon petite cadeau de noce, dit-il enfin, et il lui offrit une jolie bourse tricotée en cordonnet bleu, à travers les mailles de laquelle on voyait briller quelques pièces d'or.

Il y eut alors une nouvelle explosion de la Clinon et du père Bernard, mais la Maurise restait confondue, et c'est à peine si elle put murmurer quelques paroles de remerciement.

L'Anglais se leva, prit la main de la jeune paysanne, la mit dans celle de Claude, et les pressant toutes deux dans les siennes : « Pensez toujours, leur dit-il, que j'étais l'ami de vô. »

Et après cette espèce de fiançailles, il sortit gravement, mais visiblement impressionné.

Claude embrassa sur les deux joues sa chère Maurise :

— A ce soir, mie, lui dit-il, je vais rassurer le père et la mère Porraz.

Et il suivit l'Anglais.

La berline continuait à être entourée de curieux. Les enfants ne pouvaient se lasser d'admirer cette belle voiture peinte en marron avec des filets rouges. Tout ce petit monde allait, venait, inspectait, commentait les moindres détails en se communiquant des réflexions qui excitaient l'envie ou l'hilarité générale. Les plus hardis se tenaient près des chevaux, essayaient de leur faire une petite caresse en leur passant la main sur le museau, et se reculaient effrayés quand ceux-ci piaffaient d'impatience ou relevaient fièrement la tête en faisant sonner leurs grelots.

Le postillon avait mis pied à terre et, après avoir recouvert ses chevaux d'une grossière couverture en laine, il profita de ce temps d'arrêt pour fumer une pipe. Tandis qu'il battait le briquet, un jeune homme un peu plus osé que les autres essaya de lui faire quelques questions, auxquelles il répondit avec tant de complaisance que bientôt un cercle nombreux se forma autour de lui, et pendant qu'à l'intérieur de la chaumière Claude faisait part à la famille Couter de ce qui s'était passé et de la libéralité de l'Anglais, le conducteur, de son côté, racontait à ses curieux auditeurs les événements de la nuit. Aussi, le soir de ce même jour, tout Challes connaissait l'aventure de Daudon Porraz, et chacun en jasait et la commentait à sa manière.

Claude aida milord Wilman à remonter en voiture et à se calfeutrer dans ses magnifiques fourrures, puis il accompagna l'équipage jusqu'au moment où celui-ci quitta le chemin du village pour prendre la grande route blanche de Chambéry.

Alors il serra une dernière fois la main de ce bienfaiteur qu'il ne devait plus revoir, et lui souhaita bon voyage.

La berline s'ébranla ; les roues écrasèrent le gravier avec un bruit sec ; les sabots des chevaux lancèrent des étincelles. Le jeune paysan regarda la voiture qui s'éloignait rapidement jusqu'à ce qu'il la vît enfin disparaître dans un nuage de poussière doré par le soleil couchant. Et tandis que l'Anglais, livré à ses réflexions, se félicitait du plaisir d'avoir fait deux heureux et de l'aventure qui l'avait distrait de la monotonie de son voyage, Claude prenait allégrement le chemin du Chaffard.

Les Porraz avaient déjà appris, par la rumeur publique, une partie des événements arrivés à leur garçon, mais ils n'en connaissaient ni les heureux résultats, ni les détails ; aussi, pendant le repas du soir, celui-ci dut satisfaire la légitime curiosité de ses parents en répondant à une foule de questions qui lui furent adressées.

A la veillée, il retourna chez les Couter, où il était impatiemment attendu, et c'est alors qu'on mena les projets à grandes guides. Il fut convenu que dès le lendemain Claude irait arrêter la petite ferme de M. Gaillard, bien qu'elle ne fût libre qu'à la Saint-Jean prochaine.

Le mariage fut fixé bientôt après Pâques, et en attendant que les jeunes époux pussent entrer dans la ferme, Claude viendrait habiter chez les parents de sa femme et les aiderait dans les travaux du printemps.

La petite fortune fut comptée : la bourse longue offerte à la jeune paysanne contenait cinq pièces d'or de chaque côté, et il y en avait trente dans le rouleau remis à Claude ; seulement, il fallait en soustraire dix pour Paul Guidon. L'Anglais avait lui-même fixé cette somme, tenant à donner au contrebandier un gage de sa reconnaissance, tout en avantageant Porraz afin de favoriser son mariage et son établissement dans une ferme. Le jeune homme déclara que le lendemain, à l'aube, il irait porter la part de Paul et l'inviterait à la noce comme premier garçon d'honneur.

Malgré les dix louis prélevés, il restait encore amplement aux futurs époux pour acheter un peu de linge et préparer leur entrée en ménage.

On choisit une belle journée de carnaval pour aller acheter la *ferrure* à Chambéry, et, certes, le fiancé ne lésina pas, car, je ne vis jamais plus gros cœur d'or et plus belle croix que celle que la vaillante fermière portait, du reste, très fièrement.

Telle est l'histoire que je me suis fait raconter bien souvent par la Maurise elle-même, et que j'écoutais chaque fois avec un nouveau plaisir.

Bien des événements sont survenus depuis. Après la mort de grand'mère, mon père vendit sa petite propriété de Challes et emmena les Porraz à la ferme de la Chapelle-Blanche.

Comme dans tous les mariages d'inclination, ou à peu près, et ainsi qu'il était d'usage à cette époque, ils eurent beaucoup d'enfants ; l'un d'eux se laissa tenter par l'appât des richesses que l'on devait trouver à Buenos-Ayres, et peu après y attira toute sa famille.

Depuis lors, je n'ai plus entendu parler d'eux.

AMÉLIE GEX.

DU CAP ET DE DURBAN

A BLOEMFONTEIN ET PRÉTORIA

Les télégrammes quotidiens que nous recevons de l'Afrique australe signalent l'arrivée continue, soit au Cap soit à Durban, des nombreux transports partis des divers ports de la Grande-Bretagne avec les troupes destinées à combattre les deux républiques sud-africaines. Les nouvelles qui sont ainsi lancées à travers l'Europe sont-elles vraies ou fausses, peu nous importe pour l'étude que nous nous proposons de faire du terrain sur lequel se livreront les combats entre Anglais et Burghers.

Notre intention n'est pas non plus d'examiner si tel plan de campagne est préférable à tel autre, et nous songeons encore moins à prédire lequel des deux combattants remportera la victoire définitive. C'est un soin que nous laissons à tous les militaires en chambre qui, la tête penchée sur des cartes et le compas à la main, voient déjà, selon leurs sympathies, les Boers, victorieux ou les Anglais faisant leur entrée à Prétoria. Le rôle de prophète est toujours dangereux à tenir quand il ne vous couvre pas de ridicule.

* * *

Les hasards de la vie m'ont conduit à deux reprises dans la colonie du Cap, une première fois pour le règlement d'affaires personnelles, la seconde fois comme *correspondant spécial* « et j'eus alors à parcourir la Natalie et le Transvaal ». De vieilles relations de famille remontant à près d'un demi-siècle m'ont permis, lors de mon dernier voyage, de recueillir quelques informations utiles, en même temps que j'obtenais toutes facilités pour mes excursions à travers la colonie. C'est donc de choses vues que je parlerai et peut-être mes explications auront-elles le mérite de donner au lecteur l'explication des incidents qui se déroulent en ce moment dans l'Afrique Australe, et lui permettront-elles de lire entre les lignes des dépêches tronquées que le gouvernement anglais livre au public.

Avant d'entreprendre ce voyage à travers les colonies du Cap et du Natal, pour remonter sur les plateaux de l'État Libre d'Orange et de la République sud-africaine, peut-être n'est-il pas sans intérêt d'examiner la configuration générale de la partie de l'Afrique australe qui part de la péninsule du cap de Bonne-Espérance et prend fin à la possession portugaise du Mozambique.

Une des premières remarques faites par le voyageur qui débarque soit au Cap, soit à East-London, et surtout à Durban, c'est la grande proximité de la région montagneuse des bords de la mer. A peine s'est-il avancé de quelques kilomètres dans l'intérieur qu'il voit s'élever en face de lui non de simples collines, mais une barrière presque infranchissable. Ce système présente à la fois des avantages et des inconvénients sérieux, et tel est le cas pour le Cap aussi bien que pour Durban, le port du Natal, où débarque actuellement la majeure partie des troupes anglaises.

Durban, en effet, est situé au pied de la *Berea*, colline qui prend naissance à environ une lieue du rivage, pour s'élever à pic à 400 pieds. A son sommet s'élèvent les villas et les cottages des riches négociants et armateurs qui peuvent ainsi habiter sur des hauteurs où l'air est plus sain, en même temps qu'échapper aux bruits divers d'un port aussi mouvementé que Durban. Un tramway partant de l'extrémité du *Bluff* dessert le port, la ville et la Berea. Mais du haut de cette colline, par contre, on domine toute la rade, le chenal, et si elle venait à être occupée par un ennemi, toute tentative de débarquement serait rendue impossible.

Cette situation de Durban comme port militaire se complique des difficultés qu'éprouvent les navires à franchir la barre et à pénétrer dans le chenal. Le port de Durban est bâti au fond d'une anse, derrière une lagune formée par deux longs bancs de sable mesurant de 30 à 40 milles, le *Bluff* et le *Point* qui se rejoignent presque à leur extrémité. Le port

proprement dit n'étant accessible qu'à travers la lagune dont une barre obstrue l'entrée, il a fallu non seulement creuser un chenal à travers la lagune, mais encore draguer les sables de la barre à une profondeur suffisante pour donner l'entrée aux navires d'un fort tonnage. Malgré tous les travaux exécutés depuis une quinzaine d'années sur des plans modifiés à diverses reprises, les résultats obtenus sont loin d'être satisfaisants, car les grands courriers postaux sont encore obligés de jeter l'ancre en rade foraine. Il est donc à présumer que tous les transports partis d'Angleterre soit avec des troupes, soit avec des munitions à destination de Durban, se trouveront dans les mêmes conditions pour opérer leur déchargement. Mettre à terre les hommes ne demande pas de longs jours, mais débarquer chevaux, mulets, matériel d'artillerie à l'aide de chalands, c'est-à-dire leur faire subir un double transbordement, exige des délais plus longs. Aussi conçoit-on aisément que sir Redvers n'ait pu songer à entrer sérieusement en campagne avant les premiers jours de décembre.

C'est ainsi qu'on peut expliquer que dans la hâte mise à envoyer des troupes pour débloquer Ladysmith, celles-ci ont été mises en route sans artillerie, et qu'elles se sont trouvées cernées sans canons et sans munitions. Le débarquement du matériel ne s'effectuait pas aussi rapidement qu'on l'eût désiré à Londres, et devant l'anxiété manifestée par l'opinion publique en Angleterre, on n'a pas jugé utile d'attendre la fin de cette opération qui exigera encore un temps plus ou moins long. Mais une fois ses troupes prêtes à marcher, toutes les difficultés ne seront pas encore vaincues et le général en chef des forces britanniques aura à lutter contre des obstacles naturels plus difficiles à tourner qu'on ne le suppose généralement en Europe, mais que sir Redvers connaît pour les avoir rencontrés dans la guerre du Zululand comme colonel d'un régiment de cavalerie irrégulière.

Revenons maintenant à la colonie du Cap et surtout à la ville qui est en ce moment comme Durban et East-London un point important de concentration des troupes.

La situation géographique de la ville du Cap demande quelques explications pour que le lecteur puisse bien comprendre la nature des difficultés qu'auront à surmonter une armée marchant sur l'État Libre d'Orange et la République Sud-Africaine. La ville du Cap s'étend à l'extrémité occidentale d'une péninsule triangulaire de 30 à 40 milles, qui n'est en réalité formée que par une longue pointe de rocher s'avançant dans la mer. Au sommet de cette péninsule montagneuse se détachent douze pointes de rochers communément appelés les *Douze-Apôtres*. Au pied du versant oriental s'étend la Baie Fausse (*False-Bay*) et les flancs de la péninsule sur ce même côté couverts d'une épaisse végétation soutiennent des terrasses sur lesquelles ont été bâties de nombreuses villas. Au Nord domine, comme un géant de 3582 pieds, face à Table Bay, la *Montagne de la Table* (*Table Montain*) flanquée à gauche du *Pic du Diable*, et à droite de la *Tête de Lion*, vis-à-vis du village de Wynberg. La ville proprement dite est donc prise dans une étroite ceinture de rochers. Elle se présente aux premiers regards du touriste sous un aspect pittoresque qui frappe son imagination; mais, cette première impression dissipée, il découvre rapidement tous les inconvénients de cette situation. La ville elle-même n'est susceptible de développement que dans une seule direction aboutissant à des dunes de sable. Elle ne possède pas de banlieue, aussi n'y trouve-t-on qu'à des prix fabuleux des légumes et des fruits.

Une des promenades favorites des habitants est de suivre *Victoria Road* par *Sea Point* jusqu'à Hout's Bay, de gagner ensuite *Constancia* et Wynberg en faisant ainsi le tour complet de la *Montagne de la Table*. La route qui serpente sur les flancs de la péninsule longe des précipices, franchit des gorges et par instant on aperçoit dans le lointain les flots azurés de l'Atlantique. Cette excursion rappelle à s'y méprendre le trajet de la *Corniche*.

La configuration générale de l'Afrique australe, depuis le Cap jusqu'à la colonie portugaise, présente l'aspect d'un vaste amphithéâtre, dont les gradins plus ou moins élevés sont formés par les plateaux successifs des diverses montagnes, qui, au nord de la colonie du Cap, s'appellent le Grand-Karroo, et, sur la limite occidentale du Natal, le Drakenberg. Si le Grand-Karroo ne constitue pas la frontière de la colonie du Cap et de la République d'Orange, le Drakenberg, sur presque toute sa longueur, sépare ce dernier État de la colonie britannique du Natal, dont la forme géographique ressemble à un losange tronqué à l'ouest. Une succession de plateaux, véritables gradins de cet immense amphithéâtre, permet d'atteindre les sommets du Grand-Karroo et du Drakenberg, mais cette ascension n'est pas chose aisée, car chacun des plateaux, dont l'étendue varie, surplombe presque à pic celui placé au-dessous de lui. Aucun d'eux, en outre, n'a de surface plane; ils sont au contraire coupés par des ravins et des collines qui ajoutent encore aux difficultés premières d'une marche ascensionnelle.

Du Cap jusqu'au fleuve Orange, frontière de la colonie anglaise et de l'État Libre, la distance est de 650 kilomètres, partagée pour ainsi dire par trois plateaux dont le premier laisse, avant de prendre naissance, une zone de 20 à 80 kilomètres entre lui et la mer. Ce premier plateau, d'une largeur variant

de 30 à 50 kilomètres, se termine au pied d'une seconde terrasse trois fois plus large formée par les *Montagnes Blanches* et *Noires*. Enfin le troisième plateau vient se buter contre le Grand-Karroo, la ligne de partage, et le prolongement du Drakenberg. Son point culminant, le *Compass Berg*, atteint 2 600 mètres.

Les Drakenbergen se développent sur presque toute la frontière orientale du Natal. On peut dire qu'ils servent de bord au plateau qui occupe le centre de l'Afrique australe. Aperçus de la mer, elles paraissent beaucoup plus élevées qu'elles ne le sont en réalité, mais à la différence du Petit et du Grand-Karroo, elles n'offrent pas la même uniformité de plateaux en s'abaissant vers la mer. On ne voit que des gorges, des ravins, des crevasses, un assemblage de contreforts que la nature semble avoir disposés pour servir de défenses naturelles aux plateaux supérieurs sur lesquels se sont fondés l'État Libre d'Orange et la République Sud-Africaine. Sur la rive droite du fleuve Orange et le versant occidental des Drakenbergen s'est constituée la première de ces deux Républiques dont le territoire, dans son ensemble, s'étend sur un plateau d'une altitude moyenne de 1 300 à 1 400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le pays est montagneux à l'est et au sud vers les Drakenbergen et il comprend de larges plaines vers l'ouest et le nord jusqu'aux rives du Vaal, qui sépare l'État Libre de la République Sud-Africaine.

Le Transvaal, d'une superficie totale de 113 642 milles carrés, varie considérablement dans son altitude. C'est ainsi que les régions méridionale et orientale s'élèvent de 4 000 à 7 000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le plateau ainsi formé est sillonné de collines et de ravins et va en s'abaissant par terrasses successives. C'est au centre d'une plaine fertile qu'est bâtie la ville de Johannesburg, à une altitude de 5 600 pieds. Elle n'était, il y a quelques années, qu'un gros bourg et s'est transformée comme par la baguette d'une fée en une cité de palais, grâce au voisinage des mines d'or.

Cette description, peut-être un peu longue, de la configuration générale de l'Afrique australe, avait pour but de démontrer que, de quelque point de la côte que l'on parte pour atteindre la capitale du Transvaal, il faut constamment gravir des hauteurs, franchir des montagnes abruptes, à moins de traverser à l'ouest les pays placés sous le protectorat britannique comme le Bechuanaland, le Griqualand-Ouest, dont les principales villes sont Kimberley, Vryburg, Mafeking et Buluwayo. Mais les efforts des Anglais semblent devoir se porter sur l'État Libre d'Orange par la voie du Cap, et sur le Natal en faisant prendre à leurs troupes la ligne ferrée qui part de Durban jusqu'à Charlestown, c'est-à-dire à l'entrée du Transvaal. Les obstacles que sir Redvers aura à vaincre pour atteindre les frontières des deux États dans lesquels il se propose d'amener ses bataillons, seront incontestablement moindres du côté de la République Orange que dans la direction du Transvaal, car le réseau ferré dans presque toute sa longueur est établi dans la partie de la colonie britannique que l'ennemi n'a pas encore envahie. Le succès de son plan pour pénétrer dans l'État Libre dépendra des moyens dont il disposera pour franchir la rivière Orange, surtout à cette époque de l'année où les pluies abondantes ont grossi tous les cours d'eau.

Par les renseignements que nous avons déjà donnés sur la configuration générale du sol de l'Afrique australe, on peut aisément se faire une idée des difficultés qu'ont dû rencontrer les ingénieurs chargés de la construction des chemins de fer qui sillonnent cette partie de l'Afrique.

Comme nous avons eu occasion de le faire remarquer, une distance de 20 à 80 kilomètres environ sépare la ville du Cap des premiers contreforts du Drakenstein. Dans cet espace, on rencontre tous les crus célèbres, tels que Constantia, Franschehoek, Suellendam, la Paarl où nos compatriotes plantèrent les premières vignes. Ajoutons que cette partie de la colonie protégée par les montagnes, et recevant les brises de la mer, est d'une parfaite salubrité, et servait, avant l'ouverture du Canal de Suez, de *sanatorium* aux troupes de l'Inde qui venaient y reprendre des forces après leur temps de séjour colonial.

Lorsque le gouvernement, pour hâter le développement de la colonie, décida l'établissement d'un réseau ferré, il se trouva en présence d'obstacles naturels qui parurent tout d'abord insurmontables, mais dont la science des ingénieurs finit par avoir raison. Il ne s'agissait rien moins, au sortir du Cap, que de s'ouvrir une première porte à travers les premiers contreforts du Drakenstein, puis au prix de lourds sacrifices de gravir successivement tous les plateaux jusqu'au sommet du Grand-Karroo.

Trois lignes ferrées partant des ports du Cap, de Port-Élisabeth et de East-London desservent la colonie anglaise. Deux d'entre elles pénètrent directement dans l'État Libre d'Orange et viennent se rejoindre à Springfontein en une voie unique qui prend la direction de Bloemfontein, la capitale. De plus, le chemin de fer dont le point de départ est à East-London, par un embranchement à Burghersdorp gagne encore Aliwal North sur la frontière d'Orange.

L'ensemble de la construction du réseau ferré de la colonie du Cap comporte plus de huit mille travaux d'art en tant que ponts, tunnels, remblais et tranchées. Parmi les travaux les plus remarquables, il faut citer le pont de Good Hope sur la rivière Orange, qui a une largeur de 1 230 pieds et qui compte neuf arches de 130 pieds, celui de Béthulie 1 486 pieds, et celui

d'Aliwal North, tous deux sur la même rivière. Tous ces ponts sont aujourd'hui occupés par les Boers qui ont pénétré dans la colonie et mis le siège devant un certain nombre de villes importantes telles que Colesberg, Herschell. Ils ont donc en leur pouvoir les voies de pénétration dans l'État Libre et s'ils sont obligés de battre en retraite ils n'hésiteront certes pas à les faire sauter.

La ligne du Cap à Kimberley, Mafeking et Buluwayo traverse d'abord la plaine qui va de la mer jusqu'au premier contrefort du Drakenstein qu'une profonde tranchée lui permet de franchir pour déboucher dans la Hex River Valley près de Worcester, à une altitude de 708 pieds. A partir de ce point, la ligne commence à monter jusqu'au Grand-Karroo, on pourrait presque dire par bonds successifs tant les rampes sont raides et les courbes accentuées. Au fur et à mesure de cette ascension la température change ainsi que le paysage; les champs de blé sont remplacés par des pâturages.

La station de Aar, embranchement de la ligne qui se dirige sur Hopetown et Kimberley d'une part et sur Naauwport de l'autre, est à 500 milles du Cap. Les Boers songèrent un instant à s'emparer de ce point stratégique, ils y renoncèrent pour se concentrer à Orange-River, station près de Hopetown située à l'une des extrémités du pont dont nous avons déjà parlé. Lord Methuen aurait remporté un léger succès à Belmont, dans le voisinage de cette dernière ville.

La ligne dont nous venons de parler, c'est-à-dire du Cap à de Aar, sert à l'armée anglaise pour s'avancer au secours de Kimberley et de Mafeking, tout en lui donnant la possibilité de pénétrer dans l'État Libre par le pont d'Hope-Town, tandis que la ligne partant du port d'East-London, plus courte, lui donne accès à la frontière de la République d'Orange près d'Aliwal North et de Béthulie.

La ligne de Durban à Charlestown, la dernière station près de Laing's Neck, a un développement de 300 milles environ, elle rappelle au voyageur celle qui autrefois fonctionnait entre Suze et Lanslebourg avant le percement du Mont-Cenis. Elle lui fait aussi éprouver les mêmes sensations que les montagnes russes établies dans les fêtes foraines. C'est ainsi qu'après s'être élevé à 3 700 pieds près de Howich, on redescend à pic jusqu'à Pietermaritzburg, qui n'est plus qu'à 2 225 pieds au-dessus du niveau de la mer. Nouvelle ascension pour atteindre Ladysmith à 3 284, puis Newcastle à 3 890 pieds, enfin Charlestown à 5 386 pieds d'altitude. De Durban à Pietermaritzburg la rampe est tellement accentuée qu'à une certaine époque les locomotives ne pouvaient traîner plus de 50 tonnes; aujourd'hui, grâce à des machines plus puissantes, la charge *maxima* est de 500 tonnes.

Le paysage présente un aspect plus sauvage que sur les plateaux du Petit et du Grand-Karroo. Le train, au lieu de traverser des tunnels, circule à travers les nombreuses passes formées par les rochers. Le sentiment de curiosité n'est plus le même, il s'y mêle quelque peu de crainte, car les précipices se succèdent, on les franchit sur un nombre infini de ponts, et l'on ne peut s'empêcher de songer que le moindre éboulement suffirait à anéantir le train et tous ses voyageurs.

Entre Pietermaritzburg et Newcastle, sur une distance de 198 milles, on ne compte pas moins de onze ponts jetés sur les rivières, Umsimdusi et Dorp-Spruit à Pietermaritzburg, Umgeni à Howick, Mooi à Weston, Bushman à Estcourt, Tugela à Colenso, Klip River à Ladysmith, enfin sur la Sunday's River, l'Ingagani River et l'Incaudu River à Newcastle.

Le quadrilatère formé par la Mooi River, la Tugela, la Sunday's River et la Buffalo River est le champ de bataille sur lequel les Boërs et les Anglais sont actuellement en présence.

Ceux qui ont parcouru cette région peuvent comprendre à quel point la défense du Natal est aisée contre une armée envahissante, avec tous ces pics qui dominent les routes et la voie ferrée. Aussi la tâche de sir Redvers est-elle peu enviable et devra-t-il faire preuve de sérieux talents militaires. Il dispose de nombreux bataillons, d'une artillerie sans doute du dernier modèle, mais la grande question sera de les mettre en marche à travers une contrée aussi accidentée où chaque rocher peut dissimuler un ennemi réuni en force, et qui possède une connaissance approfondie du pays. Il devra amener avec lui, outre les vivres nécessaires à son armée, tout le fourrage de ses chevaux et mulets, car il est peu probable qu'il puisse s'approvisionner en cours de route et encore moins utiliser la ligne du chemin de fer déjà en grande partie détruite.

CHARLES LAROCHE.

THÉATRES

OPÉRA-COMIQUE : *Proserpine*, drame lyrique en quatre actes, d'après Auguste Vacquerie, paroles de Louis Gallet, musique de M. Louis Saint-Saëns. — CONCERTS COLONNE : *la Vie du Poète*, symphonie-drame en quatre parties, paroles et musique de M. Gustave Charpentier. — PALAIS-ROYAL : *Coralie et Cie*, comédie-vaudeville en trois actes, de MM. Albin Valabrègue et Maurice Hennequin. — LE THÉATRE-BLANC. — THÉATRE-MODERNE : *Judith*, drame en un acte de MM. Charles Epheyre et Octave Houdaille. — THÉATRE LYRIQUE DE LA RENAISSANCE : *Iphigénie en Tauride*, tragédie logique en quatre actes, paroles de Guillard, musique de Gluck.

Proserpine fut jouée pour la première fois en 1887, et n'eut que dix représentations. C'était une criante injustice. Le nouveau directeur de l'Opéra-Comique

a bien fait d'offrir au public une occasion de la réparer. Les meilleurs opéras ayant débuté presque tous par un échec, il était permis de ne pas tenir celui de *Proserpine* pour définitif. L'événement semble avoir, en somme, justifié cette espérance. Certaines parties de l'ouvrage sont en passe de devenir populaires; et malgré des défauts réels, malgré ceux que lui prêtent bénévolement ou qu'exagèrent des critiques chagrins, il est acquis que *Proserpine* tient un rang fort honorable dans l'œuvre de M. Saint-Saëns, c'est à savoir le second, tout de suite après *Samson et Dalila*.

C'est surtout le livret que nos censeurs conspuent impitoyablement. Apparemment ont-ils été gâtés par des librettistes de génie, et ont-ils pris une telle habitude de voir dans les théâtres lyriques des poèmes admirables qu'ils n'y peuvent plus souffrir la médiocrité. Soit! Mais il sied de distinguer le fait et l'impression qu'on en reçoit. Le livret de Louis Gallet est médiocre, je le veux bien; il n'est pas l'abomination qu'on prétend.

A priori, c'est une chose rude à concevoir qu'il soit radicalement stupide, et la raison, c'est qu'il a été accepté par M. Saint-Saëns. Un tyran n'a pas enfermé M. Saint-Saëns dans un cachot, en tête à tête avec le manuscrit de Gallet et du papier réglé, et ne lui a pas dit : « Tu ne recouvreras ta liberté que quand tu auras mis ce livret en musique. » Il me semble que ce livret n'a pu séduire un artiste tel que M. Saint-Saëns sans posséder quelques petites qualités, et que, même si l'on conclut qu'il ne valait rien, il y aurait lieu de rechercher comment M. Saint-Saëns a pu s'y tromper. Est-il vrai, comme on l'a dit en généralisant, que sauf celui de *Samson et Dalila*, tous les livrets choisis par M. Saint-Saëns soient « réfractaires à la musique, impénétrables à la musique, incompatibles avec la musique »? Si cela est vrai, il faudrait donc, semble-t-il, que M. Saint-Saëns lui-même n'entendît rien à la musique. C'est une opinion. Mais les détracteurs de ses livrets tiennent au contraire en haute estime son talent de musicien. Alors, cela devient tout à fait mystérieux. Je ne comprends plus du tout ce qu'ils ont voulu dire.

Mais je comprends très bien que la *Proserpine* de Gallet ait agréé à M. Saint-Saëns, car le principal, sinon le seul mérite que j'y crois distinguer, c'est que la conception en était éminemment propre à l'expression musicale.

Quel est, en deux mots, le sujet de *Proserpine*? La lutte, l'éternelle lutte du bien et du mal, du ciel et de l'enfer; lequel enfer y est représenté sous ses deux figures, volupté brillante, sombre et démoniaque passion. Est-ce que le sujet de *Tannhaüser*, ou celui peut-être de *Parsifal* seraient par hasard impénétrables à la musique? Celui de *Proserpine* n'en diffère pas essentiellement. Angiola, c'est Élisabeth; Proserpine, c'est Vénus et c'est Kundry.

Maintenant, j'avoue que si l'idée première de *Proserpine* justifie amplement le choix de M. Saint-Saëns, ce pauvre Louis Gallet n'a pas toujours été heureux dans l'exécution.

La scène est dans une ville de l'Italie de la Renaissance, car la Proserpine dont il s'agit ici n'est pas la déesse, épouse de Pluton, mais une courtisane qui a pris ce nom par métaphore.

> Déesse inférieure à qui mon nom me mêle,
> Mes sombres royaume de la tienne est jumelle :
> Toi loin du jour, moi loin de l'amour, deuil pareil,
> Nous sommes, ô ma sœur, deux reines sans soleil!

Au premier acte, il y a fête dans les jardins de la villa de Proserpine. Que de grâce et de finesse dans le papotage des jeunes gentilshommes, hôtes et admirateurs de la courtisane! Si les paroles ne sont pas très spirituelles, la musique l'est infiniment.

Mais dès les premières phrases, le défaut capital du livret se montre dans un détail. Orlando, parlant de Proserpine, dit :

> Comte au palais de marbre ou pécheur des lagunes,
> Tous se valent pour elle. Une chose lui plaît :
> C'est de dire au marquis : « J'aime autant ton valet. »

Et cela ne laisse pas d'être assez surprenant. Or, Gallet avait tiré sa pièce d'une sorte de fantaisie dialoguée pour spectacle dans un fauteuil, à la manière de Musset, qui se trouve dans un vieux recueil d'Auguste Vacquerie, *Mes Premières Années de Paris*. Si l'on se reporte à cet opuscule, on constate que les trois vers que je viens de citer s'y trouvent textuellement. Mais ils y veulent dire quelque chose. C'est par outrance d'orgueil, explique le bon Vacquerie, pour bien établir son mépris des hommes, pour leur ôter la pensée de pouvoir lui causer l'ombre d'un battement de cœur, qu'elle affecte de confondre les seigneurs et les marouffles.

> On ne l'a jamais vue avoir même un caprice.
> Cette drôlesse, avec des airs d'impératrice,
> Demande gravement ce que c'est qu'un désir.
> Sa fierté monstrueuse est de ne pas choisir
> Et de mêler les gens de toutes les fortunes.
> Comte au palais, etc.
> Repousser un bossu, ce serait reconnaître
> Un dos bien fait à ceux qu'on lui verrait admettre...

C'est assez plaisant, un peu subtil. En tout cas, cela a un sens. Chez Gallet, cela n'en avait pas du tout. Et l'on voit ici l'erreur du librettiste. Il a cru n'avoir qu'à suivre du plus près possible l'original, et il a été ravi toutes les fois qu'il a pu lui emprunter des vers entiers sans y changer un mot. Et il a eu le plus grand tort, pour deux raisons que j'aperçois, et peut-être encore pour d'autres, que je n'aperçois pas.

La première, c'est que la saynète de Vacquerie

n'était aucunement une pièce et n'avait pas la prétention d'en être une. Or il faut qu'un livret d'opéra soit une pièce.

La seconde, c'est que Vacquerie, en écrivant *Proserpine*, s'il n'avait pas songé au théâtre, s'était encore moins préoccupé de la musique. Or il faut qu'un livret d'opéra soit une pièce, mais cela ne suffit pas ; il faut encore que cette pièce soit propre à être mise en musique.

Il se trouvait, comme je crois l'avoir prouvé, que l'idée mère de la *Proserpine* de Vacquerie était admirablement musicale, et Gallet s'est à bon droit emparé de cette idée. Mais il aurait dû faire table rase des développements livresques de Vacquerie. Il aurait dû, sur cette idée, récrire à frais nouveaux un tout autre poème, qui fût constamment dramatique et musical sans interruption. Les concetti romantiques, les subtilités truculentes de Vacquerie ne sont ni l'un ni l'autre. Cette théorie de l'orgueil de Proserpine, piquante à la lecture, porterait-elle dans un drame ? C'est douteux. Il est certain qu'elle eût entraîné, dans un opéra, d'interminables et fastidieux récitatifs. Gallet en a eu le soupçon : il l'a tronquée. Il n'a réussi qu'à la rendre inintelligible sans la rendre musicale. Il aurait dû la supprimer.

De même, c'est avec stupeur que nous entendons Renzo ordonner à Sabatino, qui lui demande la main de sa sœur Angiola, de briguer d'abord les faveurs de Proserpine. Gallet a pataugé lamentablement dans cette histoire, qui chez Vacquerie était fort claire. La scène est mauvaise dans l'opéra : elle ne pouvait guère être bonne. Toutes ces minutieuses « préparations », où Dumas fils et Sarcey voyaient l'essentiel de l'art dramatique, sont essentielles en effet dans les pièces à intrigue un peu compliquée ; elles sont absolument antimusicales.

L'extrême simplicité de l'action est la qualité avant toutes nécessaire aux livrets d'opéra, parce que la musique qui triomphe dans l'expression des sentiments est inhabile à exprimer des raisonnements ou de purs faits.

La seule sorte de préparations compatible avec la musique est celle qui consiste dans la notation précise et progressive des caractères. Exemple : la scène de Renso et de Sabatino est une préparation détestable ; le solo de Proserpine : « Amour vrai, source pure, etc. », en est une bonne. Et la grande scène de Proserpine et de Sabatino, où la passion secrète de la courtisane est torturée par la cavalière désinvolture du gentilhomme, est tout entière excellente, par ce qu'elle consiste en un conflit de sentiments, parce qu'elle est par conséquent en plein dans le domaine de la musique.

C'est ainsi que le livret de Louis Gallet ne me paraît point damnable sans nuances, mais au contraire mêlé de fâcheux défauts et de mérites précieux. Il y a beaucoup de choses qu'on en voudrait retrancher ; et par malheur, comme elles tiennent de la place, les belles scènes n'en ont plus assez et ne sont pas aussi développées qu'on le souhaiterait. Le deuxième acte, — celui qui a le plus de succès, l'acte du couvent, — est un épisode charmant, un peu bien long pour un simple épisode. Mais la musique est si exquise qu'on lui pardonne.

J'ai un faible pour le troisième acte. Un campement de gitanes, dans une montagne couverte de forêts. Proserpine, déguisée en bohémienne, a soudoyé un bandit, Squarocca, pour arrêter la voiture qui ramène Angiola du couvent et la conduit à son fiancé Sabatino. Ce sont des hors-d'œuvre, peut-être, que les danses gitanes du début, et que la chanson à boire de Squarocca.

Vin qui rougis ma trogne,
Qu'as
Tu fait de mes ducats ?
Grogne
Le vénérable ivrogne.

laquelle est textuellement de Vacquerie. Mais ce sont des hors-d'œuvre si amusants ! Et le décor est si pittoresque ! Nous demandons grâce aux critiques trop austères ; nous réclamons le droit, de temps en temps, à un peu de frivolité. Et quelle superbe scène, ensuite, que celle où Proserpine et Angiola, l'ange et le démon, sont face à face !

Le quatrième acte est bon, mais incomplet. Chez Sabatino : il rêve à sa fiancée qui va venir. Proserpine vient s'humilier, le supplier. Il la repousse. Arrivée d'Angiola, qui a été sauvée par des soldats à la fin de l'acte précédent. Duo d'amour. Proserpine, cachée derrière un rideau, est affolée de rage. Trio, musicalement très beau, dramatiquement un peu invraisemblable ; l'aparté à tue-tête de Proserpine est par trop singulier. Elle finit pas se précipiter sur le couple, le poignard levé : Sabatino détourne le coup. Proserpine se décide, — brusquement, sans dire pourquoi, — à se tuer elle-même. Tout cet acte est très pathétique, et la musique en est à la fois sobre et puissante ; mais il est trop court, les situations ne sont qu'à demi traitées, certaines ne le sont pas du tout. C'est alors qu'on se prend à regretter que les auteurs se soient attardés précédemment aux amusettes du chemin, puisqu'ils se mettent à courir la poste dès qu'ils sont entrés dans le vif du sujet.

C'est égal, l'œuvre est, au demeurant, digne de M. Saint-Saëns, et il faut avoir des préventions bien fortes pour n'y pas prendre un plaisir que des auditions réitérées ne font qu'accroître.

M. Clément chante Sabatino avec goût ; M. Isnardon est un Squarocca de verve étonnante ; Mlle Mastio, en Angiola, est aussi botticellesque et sainte de vi-

trail qu'on le peut désirer; Mme de Nuovina a de la force, mais elle néglige trop d'assouplir sa voix, dont les sonorités rauques ne sont pas toujours agréables (1).

* * *

Les concerts Colonne ont repris la *Vie du Poète*, symphonie-drame de M. Gustave Charpentier, qui date de 1892 et fut l'un des envois de Rome du jeune compositeur, alors pensionnaire de la Villa Médicis. Je ne saurais dire l'horreur que m'inspire cette œuvre, dont le succès est, d'ailleurs, considérable. Il est vrai que ce succès ne prouve plus grand'chose; par un renversement de la mode, de même qu'on sifflait tout dans les concerts il y a vingt-cinq ans, maintenant on applaudit tout systématiquement.

Ce qui est plus grave, c'est que M. Charpentier a, sans nul doute, beaucoup de talent. Il n'en est que plus exaspérant de l'en voir faire un pareil usage. Seule, la seconde partie est un nocturne bellement poétique. Mais, oh! les sauvages dissonances des cuivres déchaînés dans la première partie! C'est à se croire dans une maison de fous furieux. Il n'y a que deux conduites à tenir : se boucher les oreilles, ou prendre la fuite. Et quant à la dernière partie, c'est la négation même de l'art musical.

Le poète est à Montmartre, un soir de fête; et rien ne nous est épargné, ni les polkas pour cornets à piston du Moulin-Rouge, ni les ricanements des filles... Vous entendez bien : M. Charpentier ne traduit pas cette liesse vulgaire par des moyens symphoniques appropriés, ce qui ne serait déjà peut-être pas très régalant. C'est la fanfare même du Moulin-Rouge, jouant les airs qu'on y joue, qu'il nous assène impitoyablement. On raconte que dans son opéra, *Louise*, qui va passer prochainement à l'Opéra-Comique, un personnage s'écrie : « Ta g..., bébé! » Oh! la musique en costume et en langage d'aujourd'hui, en redingote ou en bourgeron, et en argot! La musique, comme Wagner l'a démontré sans réplique, n'est habile à rendre que « l'éternel-humain » ; et s'il est des contingences qui lui soient ennemies, ce sont avant tout les modernes, parce que, plus que toutes les autres, elles sont oppressives, empêchent l'essor de l'esprit dans ces sphères d'éternité. Pour permettre à la musique de s'y cantonner, il faut qu'abstraction soit faite du milieu, et il faut donc que ce milieu soit le plus irréel, le plus éloigné que possible; parce que s'il est réel, s'il est tout proche, la musique aura la tentation de chercher à l'exprimer, et le spectateur aura celle d'y prêter trop d'attention. Et c'est pourquoi les milieux de pure fantaisie valent mieux que les milieux historiques, lesquels sont encore cent fois préférables aux contemporains.

Je ne connais guère d'erreur esthétique plus lourde que celle du naturalisme musical. Et du reste, bien que cette erreur ait été dénoncée par Wagner avec plus d'énergie et de clarté que par quiconque, cela n'empêche pas nos bons wagnériens, sauf d'honorables exceptions, d'admirer sans réserves M. Charpentier.

* * *

La place me manque pour parler convenablement de divers événements dramatiques que je devrai, quoiqu'ils eussent mérité mieux, ne mentionner qu'en quelques mots.

Le Palais-Royal a donné une divertissante — et quelque peu scabreuse — bouffonnerie, *Coralie et Cie*, de MM. Albin Valabrègue et Maurice Hennequin. M. Maurice Hennequin est le fils de celui que les vaudevillistes n'appellent, avec respect et componction, que « le grand Hennequin », l'illustre auteur des *Dominos roses*, de *Nounou*, etc. Le vaudeville est donc parfois héréditaire.

Mme Marie Samary a créé, sous le nom de « Théâtre-Blanc », des matinées pour les jeunes filles, qui se donnent tous les jeudis au Gymnase. Elle a eu la bonne fortune de débuter par une charmante œuvre de jeunesse d'un maître du théâtre, *la Perle noire*, variation de M. Sardou sur le thème de la *Pie voleuse* et de la *Servante de Palaiseau*.

Le théâtre Maguéra a repris *Judith*, drame en un acte, de MM. Charles Epheyre et Octave Houdaille, déjà joué il y a quelque temps à la Bodinière. Il y a une idée originale dans ce petit ouvrage, fort émouvant, qui nous montre Judith tuant Holopherne, non par trahison, mais par amour, pour le soustraire aux barbares traitements que lui infligeraient les juifs. On a le droit, sans doute, de prendre quelques libertés avec la Bible. Si j'ai un regret à exprimer, c'est que la pièce soit écrite en prose. Le sujet, me semble-t-il, appelait le lyrisme, poésie ou musique.

* * *

Enfin, je sors de la Renaissance, qui reprend l'*Iphigénie en Tauride* de Gluck, dont aucune représentation intégrale n'avait été donnée à Paris depuis une trentaine d'années. C'est un sublime chef-d'œuvre, où l'émotion incroyablement intense est obtenue par des moyens d'une miraculeuse simplicité. C'est beau comme du Sophocle ou du Racine, je veux dire aussi beau, et beau de la même façon; c'est le pur art classique. Et tous nos snobs romantico-wagnéro-symbolistes, gens fort exclusifs d'ordinaire et exempts de tout éclectisme, admirent tout de

1. La partition a paru chez Durand.

même. Si quelque chose diffère de ce qu'ils ont coutume d'admirer, c'est bien l'*Iphigénie* de Gluck!

Le théâtre de la Renaissance, qui avait massacré certaines œuvres pourtant intéressantes, *Lucie de Lammermoor*, par exemple, cette fois-ci s'est surpassé. Mme Jeanne Raunay est parfaite, M. Soulacroix excellent, M. Cossira lui-même a été très justement applaudi. Allons! la Renaissance a mérité sa subvention.

PAUL SOUDAY.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Le Bon Amour, par CAMILLE LEMONNIER. Ollendorff.)

C'est une étrange, douce et calmante histoire d'amour. Ils se sont aimés jadis d'amour sensuel, trouble, insatiable, sans arriver à intéresser leurs cœurs aux fêtes de leur volupté, sans trouver cette union des âmes qui seule survit. Et l'existence les a séparés; douloureusement et puis doucement l'oubli leur est venu. Loin l'un de l'autre, semblait-il, ils ont vécu; mais, elle bienfaisante et lui médecin des pauvres qui gémissent dans les hôpitaux, émus tous deux de semblable charité, sans le savoir ils se rapprochaient, ils préparaient l'intime alliance de leurs deux êtres dans une même pitié secourable. Et c'est alors qu'ils se rencontrent, après les années longues, au chevet des malades, attentifs à l'apaisement des souffrances. A peine se reconnaissent-ils, car les cheveux ont blanchi, les visages ont pris l'expression de fatigue que donne la vie douloureuse, les regards se sont attristés des misères aperçues. Mais leurs âmes se reconnaissent, s'attirent et s'unissent. Alors commence pour eux le bon amour... Le style de Camille Lemonnier, dans ce récit, sait être doux, mélancolique, émouvant comme les sentiments mêmes qu'il exprime. Animé d'intime passion, mais calme et serein, il nous fait éprouver, par le prolongement et l'harmonie voilée de la phrase, la tendresse de cet amour pénétrant, fleur tardive et plus touchante, à l'automne, d'un parfum léger, simple et très doux, à la calme lumière du soleil atténué.

Les Derniers Trianons, roman d'une amie de Marie-Antoinette par FRANÇOIS DE NOIX. Éditions de la *Revue Blanche*.)

Ce livre est charmant, d'élégance, de grâce légère et de mélancolie. On ne pouvait évoquer plus délicatement les dernières années de la Monarchie et, dans le décor exquis des Trianons, la vie raffinée, subtile, oublieuse de celles qu'allait surprendre en pleine insouciance l'orage révolutionnaire... C'est à peine un roman, plutôt des mémoires commentés. La trame de l'aventure est fournie par des fragments de lettres, des notes écrites au jour le jour, suivant le hasard de l'heure par la comtesse d'Arraines, la gracieuse héroïne du roman, l'amie de Marie-Antoinette, sa confidente parfois. L'auteur nous dit en avoir trouvé les feuillets épars dans le tiroir secret d'un petit meuble en bois de citronnier, souvenirs fanés d'un temps lointain, dernier témoignage d'une existence gaie et tragique évanouie dans l'oubli. Il en a pieusement reconstitué la suite, éclairant par le rapprochement des faits historiques la notation rapide des impressions, animant de vie réelle la poussière morte d'autrefois. Et la voici, cette Josèphe d'Arraines, petite fille encore, accueillie au chapitre noble de Sainte-Remfroye d'Ostrevant, puis à la cour, près de la Reine, à Trianon, dans les bergeries, aux comédies, mêlée aux incidents, aux mille riens légers, puis aux drames, aux journées sanglantes d'alors, incertaine entre des amours, habile au milieu des intrigues et vaillante dans le danger, puis émigrante, fuyant en carrosse vers l'Allemagne tandis qu'à Trianon, sous le ciel d'automne, les feuilles jaunes tournoient et jonchent le ruisseau figé.

La Demeure enchantée, par EUGÈNE VERNON. (Éditions de la *Revue Blanche*.)

L'auteur annonce, dans une préface, qu'il a voulu étudier « la conciliation de l'amour et de l'intelligence ». Quant au sujet même du roman, il est touffu, confus, — intentionnellement; car on ne saurait décrire avec simplicité le trouble des cœurs où le raisonnement bataille avec l'instinct. Une série d'amours ou de sensualités diverses; une sorte d'allégorie métaphysique illustrée d'anecdotes multiples. C'est curieux et singulier, d'une psychologie compliquée à dessein, d'un cynisme paradoxal (un peu poussé, parfois, à mon gré). L' « intelligence » que M. Vernon veut concilier avec l'amour est une chose assez spéciale, l'ensemble des pensées obscures, des associations d'idées louches, des médiocres subconsciences dont s'accompagne un sentiment plus noble, tout ce qu'on voudrait écarter pour faire la place large au bel amour, — et tout cela, les héros de M. Vernon le recherchent au contraire, le suscitent et l'évoquent, y insistent avec complaisance, s'y intéressent avec une sorte de clairvoyante perversité. Il y a quelque chose de tourmentant et de douloureux dans ces complications sentimentales, préméditées, voulues, acharnées, dans l'effort à se martyriser de cette « sensualité raisonneuse ». Avec son talent très distingué, très fin, M. Vernon donne à cette analyse aiguë une poignante mélancolie, un charme maladif, et le livre semble imprégné d'une odeur de mort, d'une odeur de fleurs funèbres.

« L'intoxication sentimentale est charmante. Qui y résisterait?... »

La Colle aux Quintes, par L'Ouvreuse du cirque d'Été. (Simonis Empis.)

Après *Bains de sons*, *Accords perdus*, *Entre deux airs*, *la Mouche des croches*, voici *la Colle aux Quintes!* Et c'est toujours exquis, amusant, d'une fantaisie sans cesse renouvelée, sans cesse gaie, sans cesse extravagante et variée, souvent moqueuse et parfois presque attendrie, joyeuse et d'une nervosité si fine, si aiguë... Et c'est plein de calembours dont les uns sont très simpies, et d'autres très compliqués, venus de loin, tirés par les cheveux, mais si drôlement! et d'autres définitifs, manifestement voulus par la Providence!... Et c'est très savant, très ingénieux et profond même; à chaque instant surgissent des idées intéressantes, curieuses, inattendues, et qui, comme on dit, expliquent bien des choses, mais sans pédantisme, avec clarté, avec précision. Et j'aime, pour chaque concert dominical, l'énumération des fidèles, vraiment homérique, chaque nom suivi de l'épithète congruente: « Frédéric Febvre, cramoisi sous ses cheveux blancs, — glace vanille et framboise, — Henri Amic qui a du Sand dans les veines, etc. » Et personne n'est plus spirituel ni plus intelligent que cette Ouvreuse, si ce n'est peut-être Willy ou bien encore Henry Gauthier-Villars.

La Maison du sommeil, par Rémy Saint-Maurice. (Lemerre.

L'histoire est belle et tragique. Dans un petit port de Bretagne, les époux Coz vivent paisiblement; ils n'ont qu'une passion : l'amour du lucre. Elle leur est commune : ils travaillent tous deux avec le même acharnement à faire fructifier leur trafic de mareyeurs : ils exploitent les pêcheurs et font de gros profits qui contentent tous les appétits de leur être. Mais la femme, Alexandrine Coz, part en Angleterre pour recueillir une succession. A Londres, elle fait la connaissance d'un bel homme, J. C. L. Thiermann, s'éprend de lui. De fougueuses sensualités s'éveillent en elle, et lui-même l'adore. Il faut revenir en Bretagne; Alexandrine amène son Anglo-Saxon, le garde avec elle sous de futiles prétextes. Un jour, Coz les surprend. Divorcera-t-il? Il lui faudrait renoncer à la fortune de sa femme. Par avarice, il accepte cette vilaine combinaison : Alexandrine conservera son amant, seulement le village n'en saura rien. On simule un départ de Thiermann, mais il reste enfermé dans une chambre close où sa maîtresse seule pénètre. Les voisins ignorent ce mystère; la chambre semble dormir, c'est la Maison du Sommeil. Or, dans sa prison voluptueuse, Thiermann devient fou. Un jour, dément, il sort. Il y a du scandale : Coz le tue.

On imagine, avec ce sujet brutal et puissant, une nouvelle de Maupassant, vigoureuse et ramassée, empreinte de volupté sauvage. M. Saint-Maurice en a fait un roman trop long, encombré de détails intéressants, bien observés, mais inutiles et qui dispersent l'intérêt. Et le sujet lui-même est traité trop sèchement; il fallait plus de chaude sensualité dans la mystérieuse chambre d'amour où agonise une raison. L'éveil des sens chez la trafiquante rapace, l'enivrement de l'amoureux qui, pour des caresses passionnantes, a tout quitté, s'est laissé strictement enclore entre quatre murs, et puis enfin, s'affole, — tout cela, le drame même, n'est qu'indiqué sommairement. Le personnage de Coz est plus vivant. Mais on pouvait tirer de ce fait divers saisissant un roman plus intense. Il ne suffisait pas pour cela de conter agréablement l'anecdote, il fallait évoquer le drame, étudier plus profondément ces âmes obscures d'amoureux tragiques, donner une impression plus poignante de sombre et farouche passion.

André Beaunier.

Memento. — Chez Ollendorff, *A l'Aube*, par Jean Reibrach, roman curieux et vivant, dans une atmosphère fiévreuse où s'agitent des féministes, des politiciens et des hommes d'affaires, douloureux aussi, plein de pitié pour la souffrance individuelle que n'apaisent pas, qu'exaspèrent les revendications des théoriciens. — Chez Flammarion, *Emancipées*, par Albert Cim, où de mauvaises mœurs sont révélées avec talent, avec complaisance, mais dans un but, sans doute, de moralisation. — Chez Chamuel, *En plaine*, par Jules Aubry, de jolis vers simples. Chez Colin, *Aux Jeunes gens*, par P. Malapert et, à la Société française d'imprimerie et de librairie, *Conférences pour les lycéens et les collégiens des classes supérieures*, par J. Savey-Cazard. Ces deux recueils d'allocutions simples et généreuses témoignent, dans l'Université, d'une préoccupation louable de l'éducation et de la préparation morale à la vie. — Chez Colin, *Introduction aux Essais de Montaigne*, par Edme Champion, excellent ouvrage, savant et d'une lecture agréable, où la personne de Montaigne apparaît bien vivante, expliquée par l'histoire du temps. — *Le Mécanisme de la vie moderne*, par le vicomte G. d'Avenel. 3e série : la maison parisienne, l'alcool et les liqueurs, le chauffage, les courses. — Chez Plon, *Trois mois de chasses sur les côtes d'Albanie*, par Émile Lafont : c'est plus cynégétique que pittoresque. — Chez L.-Henry May, *La France sous le Consulat*, par F. Corréard, exposé très clair et complet, orné d'intéressantes gravures d'après les estampes de la Bibliothèque Nationale. — Chez Calmann Lévy, *Léon Say, sa vie, ses œuvres*, par Georges Michel.

A. B.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard. Impr. des *Deux Revues*, 19, rue des Saints-Pères. — 3641. *Le Directeur-Gérant* : HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 25. 4e SÉRIE. — TOME XII. 16 DÉCEMBRE 1899.

SILHOUETTES PARISIENNES

M. Henri de Bornier.

M. de Bornier est un excellent bibliothécaire et un bon auteur dramatique. Son avancement fut régulier et toujours justifié dans la hiérarchie des archives et de la gloire.

Il était bien jeune quand il publia des vers, *Premières Feuilles*. Le titre est charmant, n'est-ce pas! M. de Salvandy aima beaucoup les vers et le titre, M. de Salvandy, vous savez, qui fut ministre sous Louis-Philippe. On a raillé M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique. Pourquoi donc! Il ne fut point inégal à ses attributions qui consistaient à connaître du mérite des écrivains et à nommer aux fonctions de l'État. En effet, il distingua tout de suite la valeur poétique de M. Henri de Bornier et, comme il avait de l'esprit, il attacha immédiatement ce jeune poète à la bibliothèque de l'Arsenal. Ainsi lui devons-nous un auteur dramatique. Excellente occasion pour disserter de l'enchaînement des effets et des causes.

Dans la paix recueillie et poudreuse de ce sanctuaire du passé, Henry de Bornier laissa croître en son âme des sentiments héroïques. Et, comme ayant rimé des à-propos pour l'Odéon, il n'avait pas cessé d'avoir du goût pour la poésie, il écrivit des drames. On ne saurait trop remarquer que ses drames sont uniformément écrits en vers alexandrins. En outre, — et c'est là une constatation qui ne prétend avoir aucun caractère de paradoxe — les drames de M. de Bornier, quels qu'en soient les sujets, ont presque tous cinq actes. Par où il apparaît que Dieu est tout-puissant et qu'il a établi des lois que les hommes et que les poètes eux-mêmes respectent, probablement sans en deviner les motifs. Recherchez, à travers les derniers siècles, dénombrez les œuvres illustres des poètes célèbres, ressuscitez un instant les œuvres mortes de poètes oubliés, combien découvrirez-vous de dramesqui n'aient pas cinq actes? drames des temps anciens, drames des temps modernes; tragédies de Racine, drames de Victor Hugo, drames de M. de Bornier! L'imagination des poètes est aussi courte que celle des autres hommes et leurs fictions dramatiques obéissent immuablement à des formes traditionnelles.

Lorsque M. d'Haussonville reçut M. de Bornier à l'Académie, il le vanta démesurément et avec une sorte de gravité orgueilleuse et mélancolique, d'avoir respecté dans la *Fille de Roland* la règle des trois unités. Voulait-il le louer par là de rappeler encore les coutumes passées de nos tragédies? Voulait-il montrer indirectement, par un exemple artificieusement choisi, que les règles en usage aux temps des monarchies avaient vraiment une puissance invincible et qu'en dépit de l'effort des hommes et de la force des événements, en dépit des révolutions et de ceux qui les firent, malgré la Constituante, la Législative et la Convention, malgré Marat qui fut tué par Charlotte Corday, Robespierre et Danton qui périrent sur l'échafaud, malgré Napoléon qui mourut à Sainte-Hélène, malgré les hommes de 1830, de 1848 et ceux enfin de 1870, la législation poétique du siècle de Louis XIV prolonge encore son pouvoir admirable au siècle de la démocratie? Je ne sais ce que voulait montrer M. d'Haussonville. Un académicien qui se pique d'être un grand seigneur

et même un écrivain par surcroît, a des façons si détournées et si compliquées d'exprimer les idées les plus simples!

Du moins, M. de Bornier respectueux des trois unités, — et cela convient bien à son tempérament de bibliothécaire, — M. de Bornier a beaucoup d'autres vertus dramatiques. Dans *Agamemnon*, les *Noces d'Attila*, *Mahomet*, le *Fils de l'Arétin*, la *Fille de Roland*, M. de Bornier, qui se promène poétiquement parmi les âges, demeure toujours notre contemporain. Ses drames sont empreints d'un patriotisme fervent dont les vers n'affaiblissent presque jamais la puissance. Avec quelle énergie méthodique et patiente il accable dans la *Fille de Roland*

Ganelon, Ganelon, ce traître, ce félon!

avec quelle vigueur et quel bonheur! Les applaudissements de plusieurs générations lui répondirent.

Et ce patriotisme s'épanche jusqu'en *France... d'abord* avec générosité, car l'atmosphère des bibliothèques entretient la jeunesse du cœur. Et, parce que, en toutes ses œuvres, M. de Bornier exalta la France, et

Je ne sais quoi de grand que l'on admire en elle,
Tout ce qui fait sa force et sa grâce éternelle.
Un peuple dont l'âme est si prompte à s'ouvrir,
Qui sait lutter, qui sait vaincre, et qui sait souffrir!

ce parce que ce poète, infatigablement sincère, exprima toujours les sentiments d'un vrai citoyen, il mérita de représenter — aux yeux de l'étranger — le génie dramatique français.

La *Fille de Roland!* triomphe éclatant et durable qui porta le nom glorieux de M. de Bornier dans toutes les nations d'Europe et, par de là les mers, jusqu'au Brésil et dans le Canada, victoire prodigieuse qui semble attribuer à la *Fille de Roland* une place exceptionnelle au-dessus des autres drames du poète; et pourtant ceux-ci ne sont point inférieurs à celle-là, car ils contiennent, comme on dit, de belles situations et de beaux vers aussi! La *Fille de Roland!* on découvrit en elle ce qui n'y était peut-être pas, et, peut-être, en d'autres moments, n'eût-on pas aperçu ce qui s'y trouvait. Tant il est vrai que le génie n'est rien que suivant les circonstances! Certes, le génie du poète est créateur, mais son œuvre n'est complète que par ce qu'y met la foule. Elle effectue un travail inconscient qui anime les meilleures créations de l'esprit ou les plus médiocres et leur communique je ne sais quelle vertu qui conduit à la postérité des œuvres que leur auteur n'y eût point portées tout seul. Comment discerner dans la suite cette collaboration anonyme qui transfigure l'ouvrage et comment mesurer l'effort personnel du poète? Il est vain de l'essayer.

Le talent de M. de Bornier était très digne d'être vivifié de la sorte. Nul, en effet, n'est plus consciencieux. M. de Bornier ne sépare point en lui le bibliothécaire de l'auteur dramatique. Il compose un drame avec la méthode scrupuleuse et placide qu'on emploie utilement pour la confection d'un catalogue. Sa veine poétique est honnête et sage. Au surplus, qui s'étonnera de voir un homme pacifique combiner, avec un soin si attentif, les aventures violentes de héros belliqueux? On serait surpris, au contraire, qu'un homme jeté dans une existence troublée, pût se désintéresser suffisamment de ses propres vicissitudes, pour déterminer en bon ordre dramatique les incidents, terribles ou grandioses, qui destinèrent à la gloire les noms, imprévus et divers, d'Agamemnon, de Dante, d'Attila... La quiétude de l'esprit, la sérénité de l'âme, entretenues par la sécurité confortable de la vie matérielle et l'insouci du lendemain, sont donc convenables à qui veut exprimer en vers le tumulte des passions, contrariées par les événements, chez des hommes notoires, morts depuis longtemps. Le drame, laborieusement documenté, devient ainsi très clair. Mais le vers demeure trop calme. Les drames de M. de Bornier sont de l'héroïsme en style Louis-Philippe. Ils plairaient à M. de Salvandy. Ainsi paraît, d'ailleurs, l'harmonie de la carrière de M. de Bornier. Son œuvre loyale fut toujours conforme à son caractère. L'exemple de l'homme et de l'œuvre est d'une haute moralité.

Empruntant une pensée et un mot à qui est assez riche pour prêter libéralement l'un et l'autre, je dirai que le bibliothécaire vénéré de l'Arsenal est le Corneille de la troisième République.

ZADIG.

LA PEAU D'OURS

Conte.

I. — LE PENSIONNAT DANSALOMBRE

Quand la noble dame fut partie, Mlle Dansalombre se tourna vers la petite fille qui restait debout au milieu du salon.

« Mon enfant, lui dit-elle, les premiers jours de votre existence n'ont pas été très heureux. Non, certes! ils n'ont pas été heureux. Mais vous oublierez ces misères, ces hontes, — les hontes surtout. Il le faut pour vous, dans votre intérêt. Il le faut aussi par reconnaissance pour la belle dame, votre bienfaitrice, qui sort d'ici. A sept ans, il n'est pas trop tard pour recommencer la vie. »

Sa voix prit un peu d'emphase pour ajouter :

« Le milieu nouveau, si différent, où vous entrez, — la distinction et je puis dire les habitudes aristocra-

tiques de ce pensionnat où les plus grandes familles de Paris envoient leurs enfants, — tout cela aidera à cette métamorphose. Tout cela effacera le souvenir de ces temps déplorables. Car il faut qu'ils s'effacent! Ils sont comme s'ils n'avaient jamais été. Tout ce qui a précédé n'existe pas, vous le rayez de votre mémoire. A partir d'aujourd'hui, Mlle Claudine Martin est notre élève. Mlle Claudine a l'honneur d'être admise dans l'institution Dansalombre, si avantageusement connue. Vous trouverez ici, continua-t-elle avec volubilité, les soins du corps et ceux de l'âme ; une surveillance maternelle ; une discipline douce, juste toutefois, et sévère au besoin ; des leçons, des exemples de moralité ; les meilleures conditions hygiéniques pour l'épanouissement de l'être physique, dans le bon air, sous les magnifiques ombrages d'Auteuil ; la nourriture saine... »

Elle s'arrêta, elle s'aperçut qu'elle récitait le prospectus de la maison.

« Promettez-moi, ma chère enfant, d'être sage, et de prendre pour modèle les meilleures des petites filles, — toutes sont excellentes, nous ne les garderions pas sans cela, — mais enfin les meilleures des petites filles que vous allez avoir pour amies. Promettez-le-moi. »

Claudine murmura :

« Oui, Madame.

— Dites *Mademoiselle*, mon enfant. Il n'y a point de dames ici, il n'y a que des demoiselles.

— Oui, Mademoiselle, répéta Claudine.

— Au surplus, pour vous faciliter les premiers rapports, je vais tout de suite vous faire connaître celle de vos compagnes avec laquelle j'aurais plaisir à vous voir vous lier. C'est une bonne nature, une de nos pensionnaires qui nous font le plus d'honneur, fille d'un opulent commerçant parisien. Quand je dis opulent, je n'exagère rien. »

Elle se leva, entr'ouvrit la porte du salon et cria, penchée sur la rampe :

« Mademoiselle Henriette Béchard est priée de monter. »

A peine avait-elle eu le temps de se rasseoir, qu'en boucles blondes ébouriffées, le visage riant, une petite fille bondit dans la pièce. Elle entra comme une trombe.

« Voyons ! Henriette, un peu de tenue ! Vous courez comme une écervelée. A douze ans, faudra-t-il vous le répéter sans cesse? il conviendrait d'être plus raisonnable. J'ai d'autant plus droit de faire appel à votre raison que j'ai songé à vous pour une mission de confiance dont je ne vous chargerais pas sans les espérances que je fonde sur le sérieux de votre caractère... »

Henriette n'écoutait pas. La curiosité excitée, elle regardait de tous ses yeux, de ses grands yeux bleus, la petite fille un peu intimidée et farouche qui se tenait immobile à la même place.

« Voici une charmante enfant, dit Mlle Dansalombre, que je vous donne pour camarade. Le séjour du pensionnat lui est nouveau ; elle n'a jamais été dans un pensionnat. Et elle est un peu triste. Vous avez passé par là, Henriette. Je vous recommande donc de la distraire, de l'amuser, et même de la défendre contre l'indiscrétion de celles qui voudraient la faire parler. Claudine sait qu'elle ne doit rien dire... »

Mlle Dansalombre eut un regard sévère dans la direction de Claudine, comme de rappel à une entente.

« Et maintenant allez, mes enfants. Soyez de bonnes petites amies. »

Henriette se précipita vers Claudine et la prit par la main, s'emparant d'elle comme de son bien. Claudine se laissait faire, sans trop s'étonner des manières brusques et un peu autoritaires de sa nouvelle amie. Et Mlle Dansalombre, un sourire amusé aux lèvres, les suivit du regard pendant qu'elles s'éloignaient.

Dès que la porte fut refermée, elle se remit aux paperasses qui encombraient le bureau. Il y avait un bureau dans l'angle du salon. Elle compulsa quelques notes de fournisseurs, traça quelques chiffres d'une main légère. Une joie l'emplissait. De plus en plus, le pensionnat Dansalombre prospérait, et, de par les sujets d'élite qui affluaient, se parait d'un cachet d'élégance.

Elle eut cependant une petite ride d'ennui en songeant à la nouvelle recrue qui lui arrivait. Mais Claudine avait promis de ne pas parler... Et, en faisant glisser dans le tiroir le petit paquet de billets chiffonnés qui représentait le premier trimestre de la pension, le malaise de Mlle Dansalombre se dissipa.

Elle ferma le couvercle du bureau d'un claquement sec, et, quittant le salon, elle descendit faire l'inspection des classes.

Le pensionnat Dansalombre, au centre d'Auteuil, occupait une ancienne maison de campagne du XVIIIe siècle, une « folie », comme on disait alors. C'est dire que les bâtiments, dans leur vétusté remise à neuf, offraient ce caractère de grandiose maniéré et de suprême grâce contournée, où l'architecture s'épanouissait à cette date. Depuis, il est vrai, les dépendances s'étaient sensiblement diminuées. Tout le parc s'en était allé. Il restait pourtant quelques beaux arbres, dont la cime dépassait les murs de clôture.

On entrait par une grille admirable, aux barreaux aveuglés d'une plaque de métal, et donnant à même la rue, entre une boutique de papeterie-mercerie et une fruiterie : industries paisibles et dont le voisinage ne pouvait troubler le recueillement studieux du pensionnat. Et tout de suite on se trouvait dans la cour, ornée de parterres qui contournaient l'habitation. Le perron se dressait en face, entre les six larges

fenêtres de la façade. Les pièces du rez-de-chaussée comprenaient le réfectoire, la cuisine et les classes; celles du premier étage, l'appartement particulier de Mlle Dansalombre et ses bureaux; enfin, au-dessus, s'étendaient les dortoirs.

Ce n'était pas grand. C'était suffisant pour les vingt-cinq à trente pensionnaires qui, de sept à quinze et seize ans, vivaient là sous l'autorité de Mlle Dansalombre et d'une sous-maîtresse. Ces murs, qui avaient retenti de l'écho des plaisirs, abritaient maintenant les joies austères de l'étude. Ainsi, au cours des âges, les immeubles changent de destination.

Dès que sonna la cloche de la récréation, Henriette s'élança de sa classe (elle était dans les grandes), et se dirigea vers sa petite amie.

Elle voulut l'entraîner dans un coin du jardin. Mais un cercle s'était formé autour d'elle et de Claudine, et elles ne pouvaient percer cette muraille vivante. Toutes ces demoiselles étaient là, des plus grandes aux plus petites, chacune dévisageant la nouvelle venue et faisant ses réflexions, qui n'étaient pas des plus charitables.

« Qu'elle est noire! On dirait une petite bohémienne.

— Et ses cheveux! Des crins, ma chère, une vraie queue de cheval!

— La robe est jolie. Mais ce n'est pas à sa taille, cela pue la confection. Qui vous habille, Mademoiselle? dites le nom de la couturière... »

Claudine souriait. Ces questions, ce peu bienveillant détail de sa personne, ne l'embarrassaient guère, comme si elle en avait vu bien d'autres. Les grands airs et les solennels discours de Mlle Dansalombre avaient pu lui imposer, mais non le babil de ces fillettes et leurs mauvaises plaisanteries.

Une dernière dit, — une des grandes:

« Eh bien! non, elle est très bien. Elle est gentille tout de même. Si le teint est noir, les yeux aussi sont noirs, et d'un éclat extraordinaire. Il y a de la malice là dedans. Vous voyez bien qu'elle nous rit au nez! Mes très chères, c'est elle qui se moque de nous. »

Celle-là avait peut-être raison. Elle avait certainement raison en prêtant du charme aux traits de Claudine, qui, dans leur rusticité même, avaient du pittoresque et de la grâce. Le grand air avait tanné ce visage, mais il était fin, d'un joli dessin. Le petit nez aquilin avait de la chèvre sauvage. Si ses cheveux, un peu épais, lui faisaient une lourde tignasse, c'est sans doute qu'ils n'avaient pas toujours été arrangés avec le soin qu'on leur voyait en ce moment. Elle était belle de cette couronne sombre. Et elle était élégante, même dans ces habits d'emprunt, avec sa petite taille mince, la gracilité un peu sèche mais saine de tout le corps.

Où l'on avait tort, c'était de croire qu'elle se moquât. Claudine ne se moquait de personne. Claudine acceptait doucement la critique, recevait de même les compliments, sans que les uns ni les autres changeassent rien à son humeur, ne donnant pas plus d'importance aux uns qu'aux autres. Cette petite fille de sept ans pratiquait déjà quelque philosophie.

Cependant Henriette Béchard s'impatientait.

« Laissez-nous! s'écriait-elle. Cette petite est mon amie. Mlle Dansalombre me l'a confiée. »

Elle bousculait le cercle.

On finit par céder à cette blonde volontaire, — fille de l'opulent commerçant parisien, — qui, du fait de cet heureux privilège, semblait tout mener dans le pensionnat Dansalombre.

Elle conduisit Claudine dans un coin du jardin, qu'ombrageait un vieil orme. Une grosse racine qui sortait de terre en se recourbant faisait un banc naturel. Elles s'y assirent.

« Parle maintenant, commença Henriette. Dis-moi vite ce que tu ne dois pas dire. A moi, l'on ne cache rien. »

Elle dressa un front superbe. Toute sa figure blanche et rose, d'une si jolie transparence aristocratique, se fit grave.

« Pour que tu le saches, ma petite, je suis la maîtresse ici. Tu as vu comme ces demoiselles ont baissé pavillon. Elles savent que je n'ai qu'un mot à dire et que Mlle Dansalombre me donnera toujours raison. Obéis, dis vite... »

Claudine la regardait d'une petite mine sournoise, comme se tenant sur ses gardes.

« Je n'ai rien à dire.

— Rien à dire!... Mais d'où sors-tu? d'où viens-tu? »

Claudine parut chercher.

« De loin... de là-bas... de toute la France...

— Toute la France! C'est un peu grand pour tes petites jambes... Mais, en dernier lieu, quand on t'a amenée ici, d'où venais-tu? »

Claudine chercha encore.

« Du palais du roi! dit-elle.

— Du roi! il n'y a plus de roi! Tu mens... Mademoiselle, vous mentez! Si vous continuez, nous ne nous entendrons pas... Où est-il, ce palais du roi?

— A Paris.

— En quel endroit?

— Sur une grande place. »

Henriette réfléchit, l'arc subtil des sourcils se contracta dans un effort de mémoire. Elle ne trouva pas.

« Et tu as vu le roi?

— La reine aussi. C'est elle qui m'a amenée ici. »

Henriette sauta de joie et battit des mains.

« Elle est folle! elle veut m'en faire accroire!...

Continue, ma petite Claudine, tu m'amuses. Tu sais inventer de jolies histoires.

— Je n'invente rien.

— Bon! bon!... Elle est belle, la reine? »

Claudine dit d'un ton admiratif :

« Oh! très belle! la plus belle du monde!... Et très bonne aussi; mais un peu triste... malade sans doute. Sa figure est toute blanche. Quand elle sourit, on dirait qu'elle souffre, mais qu'elle oublie sa souffrance pour vous sourire. Elle est faible, elle ne sort qu'en carrosse, cocher devant, laquais derrière. Elle est magnifiquement habillée...

— De drap d'or?

— Non, de fourrures... des fourrures qui sentent bon. Quand elle vous parle, c'est comme une musique. Et, quand elle vous regarde, on est heureuse : ses yeux ont une chaleur qui vous réchauffe. Et quand elle vous prend la main, c'est comme une caresse, tant sa main est douce... »

Il sembla à Henriette qu'on lui parlait de quelqu'un qu'elle connaissait. Mais cette idée ne fit que l'effleurer.

Elle demanda :

« Et le roi?

— Le roi est très bon aussi. C'est un grand, bel homme...

— Mais comment est-il habillé? A-t-il une couronne?... A-t-il un chapeau à plumes, une épée au côté, un grand manteau de soie qui traîne derrière lui?

— Eh non! s'écria Claudine en riant. Que tu es bête! Des couronnes, des manteaux de soie, cela ne se voit que dans les images. Il est habillé comme tout le monde, de joli drap fin. »

Henriette ne put s'empêcher de dire :

« Cette petite est impayable, elle a réponse à tout... Mais où sont-ils? Que font-ils? Qui est-ce qui t'a dit que c'était le roi?

— Je n'ai pas eu besoin qu'on me le dise, je l'ai deviné. Hier soir, quand les messieurs m'ont amenée...

— Quels messieurs?

— Des messieurs... Je ne sais pas. Ils m'ont conduite place Royale... Et donc, c'est la place où habite le roi, une grande place toute bordée de façades blanches et roses, avec des jardins, des jets d'eau. Tout cela resplendissait aux lumières. Car il faisait nuit; la nuit était venue quand nous descendions du chemin de fer. Par les fenêtres, à tous les étages, les lumières éclairaient la place. Ah! qu'on devait être bien là dedans! Le monde entrait, sortait, une foule! Nous avons suivi la foule, nous sommes entrés... Non, là, tout ce qu'on voit, ça ne peut pas se dire!

— Dis vite! dis vite! s'écria Henriette.

— Que c'était beau! Il y avait de tout... des trésors, les plus belles choses du monde... des étoffes de soie, de velours... et des armes... puis encore des manteaux, des chapeaux, des robes toutes faites, et de beaux meubles, des écharpes, des dentelles, enfin tout ce qu'on peut désirer! Tout était là à souhait, comme il est naturel dans le palais du roi.

— Arrivons au roi, dit Henriette.

— Eh bien! le roi m'a embrassée, la reine aussi. Ils étaient seuls dans leur appartement. Pendant qu'elle me caressait, il parlait à ces messieurs qui m'avaient amenée et qui se sont retirés. De temps à autre, des personnes entraient, et prenaient ses ordres. Puis, quand on a fermé le palais, des gens sont montés avec de gros sacs bourrés d'argent. Il les a fait déposer dans un grand coffre de fer. Je ne t'ai pas dit qu'il y avait dans chaque salle des messieurs qui recevaient l'argent...

— Et c'est tout? demanda Henriette.

— C'est tout.

— Mais où as-tu couché?

— Où j'ai couché?... Dans une belle chambre. Il y avait un petit lit, tout blanc, tout rose, avec des rideaux blancs et roses, un grand tapis qui tenait toute la pièce et où l'on enfonçait comme dans du coton. Et le lit, les barreaux du lit, étaient tout dorés...

— Un lit doré, un tapis, des rideaux, la belle affaire! J'ai tout cela à la maison... Après?

— Après? j'ai dormi jusqu'au jour. Alors, on est venu m'éveiller, on m'a débarbouillée, on m'a habillée comme je suis. On a fait un petit trousseau de toutes les choses dont j'avais besoin. On n'avait qu'à choisir dans chaque pièce du palais : puisque je te dis qu'il y a de tout!... Et nous sommes montées dans le carrosse avec la reine, cocher devant, laquais derrière. Voilà. »

Alors, Henriette éclata :

« Craqueuse! menteuse! petite forgeuse de blagues! raconteuse de farces! Tu penses me faire avaler cela?... Ah! tu te vantes d'avoir vu le roi! c'est la reine qui t'a amenée ici!... Je vais tout dire à la Directrice. Ça t'apprendra à te moquer de moi. »

Précisément, au fond de l'allée, Mlle Dansalombre se promenait avec la sous-maîtresse.

Il suffisait de les voir pour que tout de suite s'établît la différence hiérarchique. L'une, grande, forte, osseuse et maigre, le teint brun, la lèvre moustachue, et l'œil vif, le geste décidé : c'était la Directrice. L'autre, la pauvre sous-maîtresse, délicate et mince, l'air distingué, en robe sombre qui trahissait le souci de la ménager, créature sacrifiée, vague, irréelle, levant un front, des regards soumis, sous les allures dominatrices de Mlle Dansalombre.

Henriette courut à cette dernière et lui raconta d'une haleine tout ce qu'elle venait d'entendre.

Pendant qu'elle parlait, la Directrice, d'abord in-

quiète, avait fini par échanger des sourires avec la sous-maîtresse.

« C'est une menteuse! on ne peut s'y fier. Je ne veux plus être son amie... »

Mlle Dansalombre calma cette grande colère.

« Non, mon enfant, elle ne ment pas. Seulement beaucoup de choses lui sont nouvelles. Elle a une imagination qui embellit les objets, qui les déforme... Et puis, si vous ne l'aviez pas un peu poussée, Henriette, elle ne vous en aurait pas tant dit. Elle sait, encore une fois, qu'elle ne doit rien dire... Et puis enfin, ne bavardez pas tant! Courez, sautez, amusez-vous comme tout le monde. C'est une bonne petite fille. La preuve, c'est que, loin de vous en vouloir de votre dénonciation, voyez! elle vous sourit de loin. Venez faire la paix. Vous êtes destinées à vous entendre... »

Elle avait pris Henriette par la main, la ramenait vers Claudine.

Et Henriette, la paix faite, se mit à courir et à s'ébattre avec Claudine, à sauter à la corde, lancer le volant, fouetter le sabot, chasser le cerceau, avec le même entrain que les autres pensionnaires de l'institution Dansalombre.

II. — HISTOIRE D'UN PETIT MONTAGNARD ET D'UN ENFANT DE LA BALLE. L'OURS APPARAÎT

Les causeries reprirent. On ne pouvait pas toujours sauter.

Henriette prenait goût aux récits de Claudine. Et celle ci, en dépit des recommandations de Mlle Dansalombre et de la bonne volonté de lui obéir, avait une langue qui ne pouvait tenir de s'agiter comme la palette d'un moulin.

Toutes deux, pendant les récréations, revenaient s'asseoir sur la grosse racine de l'orme. Henriette disait :

« Conte-moi quelque chose... Je sais que tu ne mens pas, Claudine. Seulement, je m'en suis aperçue, tu défigures les choses. Ça n'y fait rien. Raconte-moi une histoire. »

Claudine devinait que c'était un piège pour savoir ce qu'elle ne devait pas dire. Mais elle finissait par céder.

« Je te raconterai, si tu veux, l'histoire d'une petite fille que j'ai connue. Elle était de mon âge et me ressemblait tout à fait. Mais j'ai oublié son nom. Nous l'appellerons Claudinette.

— Va pour Claudinette », dit Henriette.

Claudine se tut et réfléchit, peut-être pour choisir, dans les aventures de son amie Claudinette, ce qu'elle en pouvait raconter, ce qu'elle n'en devait pas dire.

Puis, elle commença :

« Il faut dire d'abord où elle habitait. C'était là-bas, dans la montagne, au creux d'une haute montagne entourée de mille autres montagnes. Il y a là une grosse ferme, qu'on appelle la ferme d'Ambel, du nom du pays, et que dirigent le père Frédéric, la mère Frédéric et leurs enfants. Ils ont trois enfants : Pierre, l'aîné; Humbert, le cadet, et le plus jeune, François. Nous ne nous occuperons que de ce dernier, parce que c'était l'ami de Claudinette, bien qu'il eût quatre ou cinq ans de plus qu'elle.

— Et comment Claudinette se trouvait-elle là ?

— Je ne sais pas... Elle s'y trouvait. »

Elle continua :

« C'est éloigné de toute habitation, cette ferme, de tout village. Il faut faire deux ou trois heures de chemin pour rencontrer une autre ferme. Mais pourtant on ne s'y ennuie pas. Les amusements ne manquent pas.

« Il y a d'abord les grandes prairies qui s'étendent au fond du vallon, et où l'on peut courir tant qu'on veut; puis les bois de tous côtés, où l'on va, suivant la saison, cueillir les fraises, les framboises, les noisettes, les sorbes, les mûres sauvages... Ce que j'en ai mangé! »

Henriette triompha :

« C'est donc toi, Claudinette! puisque tu dis que tu en as mangé. »

Claudine répondit :

« Je puis bien en avoir mangé sans être Claudinette... Laisse-moi parler. »

Elle reprit :

« Ce qui était beau à voir, c'était les bœufs sortant le matin de l'étable et se répandant par la prairie. Puis, les deux ou trois cents moutons...

— Trois cents moutons!

— Il y en avait trois cents, dit Claudine, moins ceux que le loup ou le lynx avaient dévorés.

— Des lynx!... Ah! voilà de tes exagérations. Le lynx, ma petite, n'existe pas, c'est un animal fabuleux. On n'en voit qu'en pierre, assis sur leur derrière. En Égypte, dans les pays d'idolâtrie, on les adorait... Ne me parle donc pas de lynx. »

Mlle Henriette Béchard devait confondre avec le sphinx.

« Il y en a, puisque j'en ai vu! j'en ai vu un tout au moins. Et celui-là n'était pas en pierre. Il était mort, le corps percé de balles. Les bergers l'avaient tué pendant la nuit... Ah! les vilaines bêtes! L'été, quand on laisse les moutons parqués dans la montagne, ils descendent des hautes serres, en se glissant à travers bois. D'un bond ils franchissent les barrières et s'abattent au milieu du troupeau. Ils saignent tout ce qui leur tombe sous la dent... L'ours aussi, de temps à autre, vient faire des siennes...

— Des ours! s'écria Henriette, ta Claudinette a vu des ours? des ours en liberté?

— Laisse-moi dire, tu le sauras... Mais ceux-ci sont moins méchants, ils ne font pas de mal aux troupeaux. Ils étouffent bien les chiens qui les gênent, quand ils viennent rôder autour de la ferme. Ils s'en prennent aux sacs de son, aux caisses d'avoine, aux tas d'orge et de pois secs qui traînent sous la remise. Quand ils ne trouvent pas ces provisions, ils se contentent d'un peu moins.

« On reconnaît que l'ours est venu aux grosses pierres qu'il a retournées tout à l'entour. C'est pour avaler les petites bêtes qui sont tapies dessous, les vers, les limaces, les grillets et les scarabées, les cloportes, les punaises des bois...

— Pouah! fit Henriette.

— Ils sont moins dégoûtés que nous, ma chère. Il faut bien qu'ils vivent, et les vivres n'abondent pas dans la montagne. Ils ne trouvent pas tous les jours des fruits sur les arbres, un gâteau de miel au creux d'un tronc. Faute de mieux, ils s'attaquent aux nids de fourmis, qui, à chaque pas, soulèvent le sol dans la forêt. Mais tu n'as pas vu, toi, des fourmis de montagne. Elles ne ressemblent pas aux autres, elles sont rouges et brunes, d'un brun terreux. Elles ont de grandes pinces qui vous piquent jusqu'au sang. Il faut se garder de donner à l'aveuglette dans ces fourmilières...

« Mon ours donc, d'un coup de patte, renverse le nid, et il laisse les fourmis grimper tout le long de son bras; puis quand il en a à sa convenance, il lève la patte, il les lèche, il les croque. Il recommence tant qu'il y en a, et tant qu'il y en a, il se régale. Tu sais que les fourmis ont un petit goût musqué...

— Tu en as mangé?

— On peut en manger sans en avoir envie. Il n'est pas rare d'en trouver dans le miel, dans les confitures, partout où les placards ferment mal.

« Tant il y a que Claudinette et François, quand ils s'égaraient au fond des bois, reconnaissaient le passage de l'ours à ces fourmilières bouleversées, où il avait laissé la trace de ses griffes.

« François s'écriait bravement :

« — Tu vois, Claudinette! Il a passé par là, voici l'empreinte de ses pattes. Un de ces jours, nous le rencontrerons. Je me charge de son affaire! »

— Oui, parle-moi de François, et laisse-moi ces bêtes tranquilles! La ferme d'Ambel ne devait pas être agréable avec ce déplaisant voisinage.

— Mais il n'y en a pas tant que cela! Et puis, on ne les voit pas, elles ne sortent que la nuit, et encore de temps à autre.

« Hors de là, la vie est très douce. Surtout quand vient l'hiver, qu'on est bloqué par la neige. La neige s'entasse autour des bâtiments, à deux ou trois mètres de haut. Toute la vallée en est couverte, et toutes les pentes de la montagne. On ne peut plus sortir.

— Et que fait-on?

— Ah! les occupations ne manquent pas! D'abord, le soin des bêtes qui sont à l'étable... On communique de la ferme aux étables sans sortir, par de longues galeries... On se réunit le soir autour de la cheminée. Le père Frédéric, ses bergers, ses valets, — et Pierre, son fils aîné, — sont là qui causent et qui rient, qui se racontent des histoires, pendant que la mère Frédéric et sa servante préparent la soupe, et dressent le couvert. Les enfants, — il y a aussi les petits des bergers, — s'amusent avec Claudinette, courent, se poursuivent, jouent à cache-cache, depuis la salle commune jusqu'aux étables, et depuis la cave jusqu'au grenier. Toute la maison est à eux. On les laisse faire. Le froid, l'ennui, ces journées si courtes les tueraient sans cela. Et ils se démènent, ils s'essoufflent, ils ruissellent, ils bousculent tout, mettent tout à l'envers... Voilà les plaisirs de l'hiver.

« Mais, ma chère, quand vient le printemps, que les neiges commencent à fondre, et que, dans le verger, au bout du jardin, les pommiers se couronnent de fleurs, c'est alors que François et Claudinette prenaient la poudre d'escampette...

— Eh! arrive donc à François, dit Henriette. A-t-il vu l'ours?

— Tu le sauras... François avec Claudinette, emportant un quartier de pain dans leur poche, partaient chaque jour pour quelque course lointaine, et on ne les revoyait qu'à la nuit.

« C'était tantôt les gorges d'Omblèze... Ma chère, c'est un paradis! Il y a là deux grandes roches toutes droites, qui se font vis-à-vis. Un ruisseau court au bord de la route. On ne voit au-dessus de sa tête qu'un peu de ciel, un peu de bleu. Et, de là-haut, en jolies guirlandes, les plantes, les fleurs, les herbes dégringolent, toutes sortes de brindilles qui pendent comme des cheveux. Quel endroit admirable!

« Ou bien encore, c'était vers la Fondurle... Là mille ruisselets se ramassent et forment une jolie mare. Les libellules y dansent tout le jour, et les oiseaux y viennent boire.

« Il y a de belles fleurs qui montent du fond de l'eau. Au premier rayon du matin, elles s'élancent, elles s'entr'ouvrent, elles sont toutes blanches. Puis, à mesure que la lumière se retire, elles se referment, et, quand le soleil se couche, elles disparaissent sous l'eau. C'était le signal pour Claudinette et pour François de reprendre le chemin de la ferme.

« Ou bien François et Claudinette se dirigeaient vers la serre de Malatrat... Ah! ah! nous y voilà! »

Et Claudine éclata de rire.

« Qu'as-tu à rire? demanda Henriette.

— Tu vas le voir... Mais d'abord sais-tu ce que c'est qu'une serre?

— Ce que c'est qu'une serre? dit Henriette. Me

prends-tu pour une sotte? Une serre est un pavillon vitré, où l'on cultive des plantes, celles surtout des pays chauds. Il y en a une à la maison, pleine des fleurs les plus rares. Voilà ce que c'est qu'une serre, ma petite. »

Claudine rit plus fort. Cette fois, évidemment, elle avait tort.

« Une serre est une grande montagne toute pelée et cassée, qui s'élève au-dessus des bois, si haut, si haut, qu'il n'y pousse plus rien, pas même de l'herbe, et où il n'y a que des rochers nus, et, çà et là, dans les creux, des quartiers de glace qui ne fondent jamais. Ainsi est la cime de Malatrat.

« Il faut traverser une longue forêt de vieux arbres, si gros et si serrés, qu'il fait toujours nuit sous les branches, et monter, monter des heures pour arriver au plateau. De là la vue est fort belle. On voit d'autres montagnes, chargées d'autres forêts ; puis deux ou trois villages au loin, qu'on distingue à peine au fond des vallées. Enfin c'est le bout du monde.

« Quand ils partaient, François prenait sa pique, — un long bâton ferré trois fois grand comme lui, — que quelque voyageur avait oublié. Car, l'été, il passe beaucoup de monde dans la montagne; on vient demander à dîner à la ferme, on s'y repose, même on y couche.

« François disait en montrant son bâton :

« — Tu comprends, Claudinette, si nous le rencontrons, il faut être armé. Encore une fois, il est sûr de son affaire. Au moment où il ouvre la gueule, je lui plonge ma pique jusque-là (il montrait la moitié du bâton), et voilà mon animal à terre. En avant, Claudinette ! »

« Et ils partaient.

« Mais le père Frédéric, qui les surveillait du coin de l'œil, debout au seuil de la ferme, les arrêtait.

« — Où vas-tu courir encore, François? Tu ne feras donc jamais rien? jamais rien de bon, mon garçon? Toujours à vagabonder avec cette petite! Si tu t'ennuies, si tu ne sais que faire, je te trouverai ici de l'ouvrage, ne serait-ce que de garder les moutons. Il faudra pourtant que tu t'y mettes, que tu t'y mettes un jour ou l'autre, et mieux vaut commencer jeune, si tu veux pouvoir m'aider plus tard. »

« Mais, un jour, entendant cela, la chère maman Frédéric, qui était aussi bonne qu'elle était grosse, intervint.

« — Bah ! dit-elle, laisse-le faire. Tu as, pour t'aider, notre grand Pierre, pour t'aider et nous succéder quand nous devrons lui céder la place. Ce jour viendra, il vient pour tout le monde. Et tu as aussi Humbert, le cher enfant, qui s'escrime en ce moment à l'école. Pourra-t-il, comme il le désire, entrer dans les Forêts? Humbert est un ambitieux, il vise haut et ne doute de rien. Garde général? conservateur? Mazette! excusez du peu... Quant à celui-ci, à notre François, il n'est pas comme les autres, il a ses idées. Laisse-le donc! S'il a envie de dégourdir ses jambes et de grimper aux rochers avec son grand bâton, cela ne peut lui faire de mal. Il en soupera de meilleur appétit. Allez, mes enfants, amusez-vous! »

« Et, sur ces bonnes paroles, Claudinette et François s'éloignèrent.

« Ils avaient traversé la grand forêt sombre. Les arbres maintenant s'éclaircissaient, et, sous le ciel découvert, ils montaient par un grimpillon pierreux. Ils n'étaient plus qu'à peu de distance de la crête, et, de temps à autre, pour voir s'ils s'en rapprochaient, ils levaient la tête, quand tout à coup, au bord du plateau, il apparut...

— Qui donc? » demanda Henriette qui eut peur.

Claudine poursuivit :

« Marchant sur ses quatre pattes et balançant la tête de gauche et de droite, il se mit tranquillement à descendre par le même sentier. Mais, dès qu'il aperçut les enfants, il se dressa sur ses jambes de derrière, écartant les bras et sortant ses griffes, et, tout debout, il parut aussi grand qu'un chêne, cachant la moitié du ciel.

« Claudinette s'était tournée vers François, comptant sur sa pique et sur son courage. Mais celui-ci, lâchant le bâton et jetant à sa compagne un regard de détresse, prit aussitôt les jambes à son cou.

« Claudinette courait à la suite, mais elle courait moins vite. Et bientôt elle eut perdu de vue François, qui volait comme une flèche, touchant à peine terre et glissant le long du sentier comme s'il tombait de la montagne.

« Les jambes coupées par la peur, Claudinette, tout en fuyant, tournait la tête pour voir si l'ours se rapprochait. Mais il continuait sa marche paisible, musant et se dandinant. A un moment, elle le vit qui se baissait et qui ramassait la pique de François.

« Il se mit au port d'armes. Puis, après quelques autres exercices, il épaula le bâton comme un fusil et visa la petite fille. Enfin, parmi d'autres gentillesses, un bras à présent appuyé sur la pique et s'en servant comme d'une canne, il avançait doucement, faisant signe à Claudinette de l'autre bras, pour la rassurer.

« Et Claudinette, de son côté, est-ce drôle? avait comme une vague idée que ce n'était pas la première fois qu'elle le voyait. Mais, sans s'arrêter à cette idée et sans répondre au geste engageant, elle fuyait de toute la force de ses jambes.

« Cependant François, d'une traite, était allé jeter l'alarme à la ferme. Et voilà que le père Frédéric et le grand Pierre, leurs domestiques et leurs bergers, tous accouraient armés de fusils.

« Pas plus tôt ils eurent rejoint Claudinette et aperçu l'ours à bonne portée, ce fut une décharge gé-

nérale. Heureusement, — je dis heureusement pour Martin, — ils s'étaient trop pressés. Il se jeta dans un fourré, grimpa à un arbre, s'élança sur un autre, bondit sur le plus proche rocher, et, de saillie en saillie, disparut dans la serre.

« On fit une battue générale. Mais il y fallut renoncer. L'ours avait regagné sa tanière sur quelque sommet inaccessible.

« Aux premières ombres du soir, tout le monde revint à la ferme. Et c'est alors que sur le banc, à côté de la porte, on vit un pauvre homme assis, habillé d'une peau de bique et coiffé d'un bonnet de loutre...»

Ici, la cloche sonna la fin de la récréation. Et, au grand déplaisir d'Henriette, Claudine dut interrompre son récit.

Toutes les élèves se rangèrent sur deux files et marchèrent vers le vestibule, où elles se séparèrent, les petites tournant à gauche, dans la classe que dirigeait la sous-maîtresse, et les grandes dans la pièce qui faisait face et où elles recevaient le haut et précieux enseignement de Mlle Dansalombre.

LÉON BARRACAND.

(*A suivre.*)

LA TRANSFORMATION DU POUVOIR

Ce nouveau livre du grand philosophe qui s'appelle M. Tarde aurait dû être un peu filtré, un peu décanté. Le défaut, le beau défaut que tout le monde envie à M. Tarde, c'est à savoir la surabondance d'idées qui s'y fait un peu trop sentir. Les idées, quelquefois, y chevauchent un peu les unes sur les autres, ou s'étouffent à s'entrelacer. Souvent il faut relire, pour rattraper le fil conducteur, la série des idées générales, interrompue par l'intervention d'idées incidentes qui sont aussi générales et aussi importantes que celles qu'elles interrompent.

Surtout ce livre, destiné au public, au grand public, qui est le vrai du reste, — et tout le monde, excepté les mathématiciens, doit écrire pour le grand public, — aurait dû éviter avec acharnement le style abstrait, le style dit « d'école », lequel, d'ailleurs, est moins encore à sa place dans l'école qu'ailleurs. M. Tarde, son manuscrit achevé, aurait dû en barrer au crayon rouge certains passages et s'astreindre à les traduire en vulgaire. Celui-ci par exemple : « Ce qu'on appelle différenciation, ce qui fait croire à la réalité du progrès des choses par la substitution d'une hétérogénéité relative à une homogénéité relative, quand il n'y a, comme nous l'avons dit, que la substitution d'une diversité logique à une diversité illogique, c'est le plus souvent le passage d'une différence invisible à une différence apparente. » J'affirme qu'il est absolument inutile d'écrire ainsi et que tout cela pourrait être dit, — un peu plus longuement, il est vrai, — en termes de la langue commune ; et à être dit plus longuement, cela serait plus court, puisque cela n'aurait pas besoin d'être relu.

Sauf ces défauts, qui viennent de la magnifique ardeur pour le bien qui anime M. Tarde et de sa hâte à écrire et à publier un livre qui lui paraît utile et qui l'est en effet, je n'ai qu'à admirer cet ouvrage s' plein d'informations, si plein d'idées et si inspirateur.

M. Tarde est un de ces hommes qui non seulement sont très intelligents, mais qui le sont de telle sorte qu'on se sent devenir intelligents à les lire ou à les écouter. C'est l'effet que produit Descartes, que produit Auguste Comte, que produit Tocqueville. M. Tarde est de la famille.

Je prierai qu'en lisant ce volume on fasse bien attention à toute une partie critique qui s'y dissimule, je veux dire qui s'y trouve éparse, disséminée, en ordre dispersé, et qui pourrait échapper à un regard un peu nonchalant. Elle est très importante. Chemin faisant, ici, là et plus loin, M. Tarde, par réflexions incidentes, fait le procès et fait rude guerre à plusieurs *idola temporis*, en français familier à plusieurs « rengaines » considérables et imposantes de notre temps, qui sont déjà passées à l'état de préjugés et qu'il ne faudrait pas laisser prendre possession.

Par exemple, il ne peut pas voir passer à bonne portée l'assimilation fameuse (et exaspérante) de l'État à un organisme sans lui crier qu'elle est la plus fausse du monde, quelques jolies métaphores qu'elle fournisse à ses adhérents.

De même, il combat cette nouvelle forme du fatalisme historique qui consiste à croire ou à dire qu'en histoire politique le bien vient très souvent du mal, vient surtout du mal, ne vient guère que du mal, et que l'admirable constitution anglaise est due aux rois déplorables qu'a possédés l'Angleterre au commencement des temps modernes, de même que tout ce qu'il y a eu de mauvais en France dérive des merveilleuses vertus de saint Louis. C'est théorie souffre bien des objections. M. Tarde les trouve facilement. Je le félicite d'avoir fait bonne justice de cet aimable paradoxe.

De même encore, cet autre aspect ou cet autre legs du vieux fatalisme historique, que j'appellerai « le matérialisme historique », est vivement attaqué par M. Tarde. Ce que j'appelle matérialisme historique, c'est cette théorie, assez chère à la plupart des socialistes modernes, que les transformations sociales sont toutes d'origine économique. Une *révolution* est l'explosion d'un besoin; une *évolution* est

un besoin qui se fait sa place et s'impose par pression plus lente. Le besoin devient un sentiment, le sentiment devient une idée, l'idée trouve sa formule et devient une théorie. Cette théorie finit par s'imposer. On croit que c'est l'idée qui a vaincu, c'est le besoin seul qui a brisé les barrières. Au fond de toute transformation sociale il n'y a qu'un malaise économique.

M. Tarde, lui, croit que les idées pures, les idées qui ne sont pas inspirées par des besoins ont beaucoup plus de part que cela dans les démarches de l'humanité. Ici je ne suis pas tout à fait avec lui, comme on peut savoir; mais je reconnais que la théorie qu'il attaque est beaucoup trop exclusive et beaucoup trop tranchante, et qu'il est bon d'en abattre un peu les angles et de lui prouver que si elle explique beaucoup de choses, elle n'explique pas tout.

Voyez encore la jolie, et, à mon avis, très juste réfutation de la théorie de Taine sur les origines de la Révolution française. Voyez les réflexions, trop courtes à mon gré, sur la supériorité fatale d'une race sur une autre. Voyez les respectueuses représentations de M. Tarde à M. Herbert Spencer sur cette idée que les « chefs » de nations, gouvernement, administrations, parlementaires, journalistes, n'ont qu'un pouvoir apparent, sont gouvernés beaucoup plus que gouvernants et qu'au fond c'est bien partout la foule qui se gouverne elle-même en gouvernant les gouverneurs qui la gouvernent. M. Tarde ne nie point qu'il y ait quelque chose de juste dans cette vue; mais il supplie qu'on tienne compte de l'instinct d'imitation, et qu'on réfléchisse que la foule imitant toujours ceux qui sont au-dessus d'elle, *même en apparence*, le pouvoir des gouvernants est encore énorme. Ils sont, en quelque sorte, ceux que les *imitateurs* prient de vouloir bien être *initiateurs*. Ils ne le sont pas toujours; car il y faut certaines qualités; mais ils sont tellement sollicités à l'être par la situation qu'on leur fait qu'ils ne peuvent s'en dispenser de l'être un peu, et ce peu, dans les conditions éminemment favorables qui leur sont faites, est énorme.

Encore ici M. Tarde n'a pas tout à fait tort. Il a surtout raison de montrer aux gouvernants quel est l'essentiel de leur mission. Ceux-ci croient trop, de plus en plus, pour toutes sortes de raisons, dont la plus avouable est la paresse, qu'ils ne sont que des intermédiaires entre la foule et la foule elle-même, qu'ils reçoivent du peuple des volitions qu'ils n'ont qu'à lui renvoyer après une légère élaboration législative et administrative. Il n'est pas mauvais de leur dire qu'ils ont une mission à remplir, non une transmission à opérer.

Ainsi M. Tarde fait, sans en avoir l'air, le tour des préjugés de la sociologie contemporaine et les secoue avec assez de vigueur et avec beaucoup d'adresse. Toute la partie critique de son livre est extrêmement pénétrante et à méditer de très près, précisément parce qu'elle est restreinte et s'interdit les développements.

*
* *

La partie doctrinale est très élevée, très réconfortante, un peu aventureuse à mon gré, mais pleine d'aperçus très larges et infiniment intéressants. Cette partie, comme tout le livre, du reste, est profondément idéaliste et optimiste. L'auteur part de cette idée et y reste attaché, d'ailleurs, que le pouvoir est un organe d'action sur lui-même qu'un peuple se crée conformément à ses désirs et à ses croyances.

Jamais, même aux temps les plus noirs, un pouvoir n'est une force étrangère et adventice qui se surajoute à la masse pour l'exploiter à son profit. Il est cela quelque temps, à la suite d'une conquête extérieure ou d'une conquête intérieure ; mais il ne l'est pas longtemps, et quelque violente qu'en ait été l'origine, il est transformé très vite de corps étranger en organe utile, d'ennemi du peuple en représentant du peuple et en défenseur du peuple, et de « fléau » métaphorique en fléau à faire jaillir le grain.

Tout conquérant a été conquis par absorption ; tout conquérant a été transformé en fonctionnaire du peuple, et ce n'est même qu'ainsi qu'il est devenu le pouvoir, le pouvoir durable, permanent et régulier. On peut donc dire d'une façon générale ce que nous disions plus haut. Un pouvoir, qu'il s'appelle Henri IV, Louis XIV, la Convention ou Napoléon, est un organe d'action sur lui-même qu'un peuple se crée conformément à ses désirs et à ses croyances.

Mais est-ce plus ou est-ce moins selon ses désirs, est-ce plus ou est-ce moins selon ses croyances que la foule se crée cet organe? Voilà le point, voilà toute la question.

Si c'est plus selon ses désirs, le gouvernement sera mauvais; car il ne sera que le représentant et l'instrument des passions populaires. Si c'est plus selon ses croyances, le gouvernement sera... faut-il dire : bon? Il sera du moins plus généreux, plus élevé, plus grand, attaché à une plus grande chose.

Or, affirme et tâche à prouver M. Tarde, le pouvoir est le représentant des croyances du peuple, beaucoup plus que des désirs du peuple, pour bien des raisons, dont la principale est que sur les désirs on se divise et que sur les croyances on se rapproche. Contradictoires, les désirs se neutralisent; concordantes, relativement au moins, les croyances se confirment et se soutiennent. Le désir est individuel, la croyance est commune et créatrice de com-

munion et de communauté. Le pouvoir représente donc plutôt les croyances de la foule que ses désirs, et par conséquent il est une chose plutôt salutaire en soi que mauvaise et que funeste. Et c'est pour cela qu'il vit très bien et se fortifie même en combattant les passions de la foule et ne se mine lui-même qu'à combattre ses croyances. Et c'est pour cela qu'il ne peut être que relativement égoïste et qu'il ne l'est que très relativement. Ne croyez pas que les pouvoirs agissent dans leur intérêt tant que cela. Ce sont les socialistes qui parlent ainsi et qui en arrivent à définir le pouvoir : « la propriété qui se défend ». Ce n'est pas vrai. « Si les détenteurs du pouvoir n'avaient jamais agi que dans l'intérêt de leur bourse, jamais les classes inférieures, esclaves, serfs, plébéiens, roturiers, ne se seraient affranchies et élevées au-dessus de leur condition. C'est parce que la nature humaine est bonne, au fond, plus que méchante, sociable avant tout, sensible à l'amour des inférieurs... C'est pour cela que les inférieurs s'élèvent... » C'est pour cela que le monde « est de plus en plus mené par ses idées, à l'encontre même de ses intérêts, comme le prouve, par exemple, l'établissement du suffrage universel par une Chambre de censitaires. Les pouvoirs fondés sur la souveraineté de l'idée ont le grand avantage sur les pouvoirs nés de la souveraineté du but, des désirs, qu'ils sont susceptibles d'une domination plus étendue ; car les croyances se propagent bien plus vite que les désirs. »

Toute cette théorie est ingénieuse, bien construite, vraie en partie ; elle est surtout charmante ; mais je ne puis m'empêcher de la trouver un peu fragile. Sur cette idée que le pouvoir est toujours un organe d'action sur lui-même que le peuple se crée, je suis bien *à peu près* de l'avis de M. Tarde. Le pouvoir est une force qui se crée elle-même par instinct de solidarité et par énergie de discipline et qui s'impose à la masse non organisée. Le pouvoir est une volonté commune à un groupe social assez nombreux pour avoir de l'action sur la foule. Toute volonté, même individuelle, est un pouvoir. Toute volonté commune à un groupe énergique à vouloir la même chose est un petit pouvoir. Toute volonté commune à un groupe nombreux et qui reste énergique à vouloir la même chose est un grand pouvoir. Et enfin toute volonté traditionnelle et héréditaire dans un groupe fortement organisé et engrené est un pouvoir historique. Le pouvoir, selon moi, n'est pas autre chose que cela.

Seulement, comme tout pouvoir qui ne serait pas imité, pour me servir des idées mêmes de M. Tarde, n'aurait aucune action sur la masse, et comme on ne se fait imiter que quand il y a une concordance ou au moins une convenance entre vos tendances générales et celles de la masse, il est très vrai que tout pouvoir durable *semble* être un organe que la foule se crée ; et il est vrai même, qu'en partie, que pour une bonne part, il *est* cela même. 1799 c'est l'armée devenant le pouvoir. En soi ce pouvoir s'était créé lui-même, pour cela qu'il était le seul groupe organisé et ayant une volonté, qui subsistât en France. De plus il semblait être, et il était même un peu un organe que la foule se créait, puisqu'il répondait au désir et au besoin d'ordre que ressentait le pays. Mais encore il n'était pas purement un organe que la nation se créait, puisque la nation voulait la paix et que lui voulait la guerre et qu'il l'a faite. Il y a dans un pouvoir ce qu'il est en soi et ce que la nation met d'elle en lui, mais ce dernier élément n'est pas le seul et n'est pas toujours le plus fort, encore qu'il soit nécessaire.

Quant au gouvernement expression des croyances de la foule plutôt que de ses désirs, il y aurait beaucoup à dire là-dessus. Je crois bien que le pouvoir, pour être durable, doit être, au moins partiellement, l'expression et des désirs et des croyances de la foule. Mais je crois surtout qu'il est l'expression, qu'il est l'organe de ses *craintes*, beaucoup plus et que de ses désirs et que de ses croyances. Je ne sais pas si c'est la crainte qui fit les dieux, mais je crois être sûr que c'est la crainte qui a fait les rois. Les gouvernements ont quelquefois fait la terreur ; mais c'est la terreur qui a d'abord fait les gouvernements. On s'est soumis à la force intérieure qui pouvait défendre, par terreur de la force étrangère qui pouvait attaquer.

Voilà pour les temps antiques, qui, du reste, durent toujours. Et pour parler plus particulièrement des temps modernes, c'est encore des craintes de la foule qu'un pouvoir est l'expression plutôt que de ses désirs et de ses croyances ; c'est encore sur les craintes de la foule qu'il s'appuie plutôt que sur ses croyances et ses désirs ; c'est encore plutôt de ces craintes que de ces désirs et croyances qu'il tire sa force d'action. La raison en est que la foule ne sait nettement ni ce qu'elle désire ni ce qu'elle croit, mais sait très précisément ce qu'elle redoute. Comme il faut avoir l'intelligence très lucide et très étendue pour savoir ce qu'on croit et pour savoir ce qu'on désire, la foule désire et croit très vaguement ; mais elle craint, à tort ou à raison du reste, avec une netteté extrême. Aussi soyez bien sûrs que la foule ne parle jamais et ne vote jamais *pour* quelqu'un ou *pour* quelque chose ; mais toujours *contre* quelqu'un et *contre* quelque chose. Toutes ses paroles sont, non des *volo*, mais des *veto*, et c'est considérées ainsi qu'elles sont des indications précieuses, indispensables ; mais il ne faut jamais y voir autre chose.

Jamais la France n'a voté pour Napoléon. Elle a

voté contre le Directoire et contre les émigrés. Napoléon, sans s'y tromper absolument, s'y est un peu trompé. La France de 1871 n'a nullement voté pour la monarchie, quoiqu'il y parût; elle a voté contre la continuation de la guerre. La suite des événements l'a assez prouvé. Ainsi toujours, ou le plus souvent, tout au moins.

Un gouvernement peut donc n'être ni le représentant des croyances ni le représentant des désirs d'un peuple. Il suffit qu'il soit ou qu'il semble être le plus capable de lutter contre ce que le peuple craint. Et comme le peuple craint tantôt ceci, tantôt cela, mais, d'une façon permanente, craint par-dessus toutle désordre, c'est ce qui explique que, si souvent, le peuple permet à son gouvernement d'être aussi mauvais que possible pourvu qu'il gouverne.

Il est donc, malheureusement, trop possible à un gouvernement, à un pouvoir, d'être égoïste et de ne pas représenter les croyances d'un peuple, c'est-à-dire ce qu'il a, tout compte fait, de plus généreux et de plus noble. Aussi, et aussi bien, les pouvoirs sont égoïstes assez volontiers et assez facilement, et ce n'est peut-être pas par générosité que les patriciens romains ont fini par conférer des droits sociaux à la plèbe; et quant à la Chambre de censitaires qui a établi le suffrage universel, j'avoue que je ne connais pas du tout cette Chambre-là et que je croyais que le suffrage universel avait été décrété par le gouvernement insurrectionnel et révolutionnaire de 1848.

Il me semble que M. Tarde nous décrit plutôt dans son livre le « pouvoir » tel qu'il devrait être que tel qu'il est, d'ailleurs, ses conclusions sont non seulement éloquentes, mais excellentes. Puisque le pouvoir *doit être* le représentant non des désirs contradictoires, mais des croyances communes de la foule, songez que la croyance la plus générale et la plus permanente de la foule, et sur laquelle tout le monde s'entend, c'est la moralité, et concluez que le pouvoir, que tous les pouvoirs doivent être des foyers, des agents et des instruments de moralité, et que c'est ainsi qu'ils rempliront leur définition et seront éminemment ce que, par définition même, ils doivent être. Le pouvoir n'est vraiment le pouvoir que quand il est comme l'organe de la conscience du peuple.

Certes, à ces hautes conclusions, quelque chemin que M. Tarde ait pris pour y arriver, je n'ai rien à dire, si ce n'est que je les admire et que j'y adhère de tout mon cœur.

ÉMILE FAGUET.

UNE IDÉALISTE ALLEMANDE

Malwida de Meysenbug [1].

L'auteur des *Mémoires d'une Idéaliste* est une des figures les plus originales de la littérature allemande contemporaine. Son nom, Malwida von Meysenbug, et plus encore ce titre d'idéaliste sous lequel, seul, elle a d'abord voulu être connue, quand elle fit paraître anonymement son premier volume, pourraient faire croire qu'elle est de vieille souche allemande. Il n'en est rien pourtant. Son père, M. Philippe Rivalier, descendait d'une famille de huguenots français réfugiés en Hesse, mais germanisés par des mariages allemands. Il reçut le titre de baron de Meysenbug de l'électeur Guillaume Ier de Hesse-Cassel, dont il fut le conseiller et l'ami. Quand Malwida naquit, l'avant-dernière de dix enfants, la famille ne portait déjà plus que ce nouveau nom, mais on pourrait peut-être retrouver chez elle la marque de son origine française dans la simplicité limpide de son style, dans l'instinct démocratique qui l'a amenée à rompre avec les traditions nobiliaires et conservatrices du milieu où elle avait été élevée, dans ses idées socialistes et républicaines, dans le besoin impérieux de logique qui l'a obligée, dès que l'esprit critique s'est éveillé en elle, à s'émanciper absolument de tout lien d'église ou de dogme et à se créer une existence indépendante conforme à ses principes. Rien ne lui est plus étranger, plus antipathique que ces compromis par lesquels tant d'Allemands concilient la liberté la plus hardie de la pensée avec le respect de toutes les formes et de toutes les formules consacrées, par lesquels un Hegel reste un membre fidèle de l'Église officielle, un sujet fidèle de la monarchie, tout en révélant le néant de toutes les conceptions religieuses ou politiques qui prétendent à l'absolu. Si pénétrée qu'elle soit de poésie allemande, de critique allemande et même de mysticisme allemand, elle est, à bien des égards, fille du XVIIIe siècle et de la Révolution française, et son idéalisme est un mélange très particulier de rationalisme français, d'esthétisme gœthéen et de bouddhisme schopenhauérien. On ne doit pas s'étonner si, en 1869, elle a publié d'abord en français le premier volume de ses Mémoires. Sans qu'elle s'en rendît peut-être bien compte elle-même, ce n'était pas dans l'Allemagne réaliste, conservatrice et militaire, dominée par l'ascendant impérieux de M. de Bismarck, c'était en France qu'elle croyait trouver le public le mieux préparé à la com-

1 Ces pages serviront d'introduction à une traduction des *Mémoires d'un Idéaliste*, due à Mlle A. Fanta, professeur d'allemand à l'Ecole normale de Sèvres, et qui paraîtra prochainement à la librairie Fischbacher.

prendre. Elle s'était fait illusion, mais cette illusion est caractéristique pour elle et honorable pour nous.

Mlle de Meysenbug a raconté, avec une sincérité pleine de charme, dans la première partie de ses Mémoires, comment, élevée dans une famille luthérienne et conservatrice, elle se dégagea des opinions religieuses et politiques dans lesquelles elle avait été nourrie, en partie par le besoin d'indépendance et de réflexion qui était en elle, en partie par l'influence des hommes qui formaient alors le parti de la jeune Allemagne, et surtout de Théodore Althaus. Un roman sentimental se mêla à ce roman d'idées; tous deux aboutirent à une cruelle déception. Althaus trahit le cœur qui l'avait pris pour guide; la réaction de 1849 dissipa tous les rêves de liberté démocratique et d'unité nationale conçus en 1848 par les patriotes allemands. Mlle de Meysenbug accepta avec un égal courage le double malheur qui anéantissait toutes ses espérances d'avenir.

Il lui eût été facile, avec quelques concessions aux opinions de sa famille, de se faire une vie douce et heureuse selon le monde, en suivant les sentiers battus. Un de ses frères devait devenir ministre à Bade; un autre, passé au catholicisme, devait se faire en Autriche une carrière brillante et y arriver au poste de ministre d'État. Pour elle, elle ne voulut réclamer aucun sacrifice, aucune aide même, d'une famille qui blâmait ses convictions et ses actes; elle résolut de ne rien devoir qu'à elle-même. Après s'être consacrée quelque temps au collège d'une communauté libre, fondée à Hambourg par un groupe de révolutionnaires, mais que la fureur réactionnaire de la Prusse ne laissa pas subsister, elle dut, en 1832, émigrer en Angleterre et y vivre, non sans peine, de leçons et de travaux de traduction.

Les premières relations qu'elle y forma furent naturellement avec les réfugiés politiques de toutes nations qui s'étaient alors donné rendez-vous à Londres. Kossuth et Pulsky, Mazzini et Orsini, Herzen et Ogareff, Ledru-Rollin et Louis Blanc, Karl Schurz et Kinkel, agitateurs et proscrits de tous pays et de toute doctrine, s'étaient retrouvés là. On verra dans ses Mémoires un tableau fidèle de cette société bigarrée où s'agitaient tant d'illusions incorrigibles, tant de stériles regrets, tant de rêves généreux et féconds. La haute et fine intelligence de Mlle de Meysenbug, le charme de son caractère, de ce mélange unique de distinction aristocratique, d'intrépidité, de poésie et de candeur, lui valurent tout de suite de nombreuses amitiés, non seulement dans le monde des proscrits, mais aussi dans la société anglaise, où les Stansfeld, les Cobden, les Schwabe surent apprécier ses rares qualités.

C'est au foyer d'Alexandre Herzen, le grand écrivain russe, le fondateur de l'*Étoile polaire*, puis de la *Cloche*, qu'elle contracta les plus fortes attaches. Elle se chargea de l'éducation des filles de l'illustre proscrit, et après s'être occupée de la petite Olga Herzen en Angleterre, elle l'emmena en 1862 en Italie, où elle a toujours résidé depuis lors. Là, dans un pays de lumière et de beauté, où les côtés esthétiques et gœthéens de sa nature trouvèrent leur naturel épanouissement, elle sentit se développer ses aptitudes littéraires. Mais pour elle, la littérature ne pouvait être un pur rêve d'art; elle devait être action, action humanitaire et moralisatrice. Elle avait été dès sa jeunesse froissée par la situation subordonnée, dépendante de la femme, par le néant des existences de jeunes filles, vivant dans l'attente du mariage, pour qui toute pensée personnelle, toute activité spontanée sont interdites, qui attendent toujours d'autrui la détermination non seulement de leur destinée, mais de leur être même. Elle voulut leur enseigner à être elles-mêmes, leur droit et leur devoir de faire elles-même leur vie. Elle crut ne pouvoir mieux le leur enseigner qu'en racontant sa propre histoire.

A ce premier récit, publié en français en 1869, et qui, au milieu de l'agitation des années qui précédèrent et suivirent la chute de l'Empire, ne fut connu et goûté que d'un cercle restreint de lecteurs, s'ajoutèrent bientôt des œuvres nouvelles. Sa fille adoptive, à qui elle avait consacré le meilleur de ses forces, se maria en 1873. La santé délicate de Mlle de Meysenbug ne lui permit pas de la suivre en France; elle resta fixée en Italie, et trouva dans le travail la meilleure diversion à sa solitude et au sacrifice qu'elle avait fait en laissant partir celle qui était devenue toute sa famille. Elle devint la collaboratrice littéraire de plusieurs journaux importants, la *Gazette de Francfort*, la *Nouvelle Presse de Vienne*, le *Nouveau Journal de Zurich*, etc. En 1884, elle publia un volume de pensées (*Stimmungsbilder*), qui est à la fois la confession des plus nobles aspirations d'un cœur de femme et un *sursum corda* adressé à celles qui n'ont pas su se faire une foi personnelle et un idéal de vie. L'année suivante paraissait un recueil de récits et nouvelles (*Gesammelte Erzæhlungen*), où un don délicat d'observation psychologique et pittoresque se mêle à un profond sentiment de générosité humaine, à ce souffle de moralité large et forte qui est l'inspiration constante de sa vie comme de ses écrits. Enfin elle composa un roman, *Phaedra* (1885), où elle a agité avec l'audace d'une pensée hardie et d'un cœur sans tache les plus graves problèmes moraux. Elle en a placé l'action en France, au moment de la guerre et de la Commune, comme si un invincible attrait la ramenait toujours vers cette terre privilégiée et malheureuse à la fois, vouée depuis un siècle à la révolution perpétuelle, où toutes

les controverses politiques et sociales prennent une forme dramatique et tragique.

Ce n'est pas toutefois à ses œuvres d'imagination que Mlle de Meysenbug a dû sa réputation littéraire et son influence morale. Malgré l'insuccès relatif de son premier volume, elle sentait toujours que ce qu'elle pouvait donner de meilleur et de plus utile aux autres, c'était elle, son propre cœur, l'exemple et les souvenirs de sa propre vie, le riche trésor de ses expériences, de ses observations et de ses pensées. Dès le lendemain de la guerre de 1870, elle avait entrepris de traduire en allemand et de continuer ses *Mémoires*. De grands événements avaient bouleversé l'Europe, et elle avait vu se fonder par le fer et le sang, par les victoires de la puissance despotique et militaire de la Prusse qu'elle avait tant détestée, cette unité allemande dont elle avait salué l'aurore en 1848, au parlement démocratique de Francfort. Son patriotisme allemand avait accueilli avec allégresse la réalisation de son rêve de jeunesse, mais, fidèle à son idéalisme, elle avait fait entendre à ceux mêmes qui dirigeaient les destinées de la nouvelle Allemagne une noble protestation contre la conquête qui arrachait deux provinces à la France, contrairement aux vœux de leurs habitants. Elle sentait qu'il était plus nécessaire que jamais de rappeler à ses concitoyens, enivrés par les triomphes de la force, par les succès du réalisme bismarckien, par le merveilleux développement industriel et commercial qui suivit la création de l'empire, les traditions idéalistes qui avaient rendu l'Allemagne si grande au temps même de son humiliation politique, et qui, malgré tout, sont les forces durables qui conduisent le monde. En 1876 paraissait, en trois volumes, une édition allemande des *Mémoires* contenant l'histoire de sa jeunesse, et le récit de tout son séjour en Angleterre jusqu'à son départ pour l'Italie, en 1862, avec la fille de Herzen.

Les *Mémoires d'une Idéaliste* trouvèrent en Allemagne un très chaleureux accueil. Ils répondaient aux aspirations d'une foule d'âmes qui n'avaient pas oublié les généreuses espérances de 1848, ou qui se sentaient incomplètement satisfaites par la puissance matérielle et la prospérité du nouvel empire. De tous côtés lui arrivèrent des témoignages enthousiastes d'admiration; on la remerciait des consolations et de la force qu'elle avait apportées à une foule d'âmes inquiètes ou désolées : on lui écrivait pour lui demander des conseils, des directions de vie et de pensée ; on vint en foule, comme en pèlerinage, au modeste appartement qu'elle occupe à Rome, non loin du Colisée. Il se forma spontanément, par la seule puissance de sa parole, toute une petite communauté libre de disciples et d'admiratrices dont beaucoup ne l'ont jamais vue et pour qui Mlle de Meysenbug joue de loin ce rôle de guide spirituel qu'elle avait déjà eu jadis au collège de Hambourg. Les années, tout en diminuant ses forces physiques, ont glissé sur elle sans rien enlever à la fraîcheur de sa mémoire et de son imagination, à la netteté de sa pensée, à sa capacité d'aimer et de jouir. Elles n'ont fait que pacifier et harmoniser à la fois son âme et ses traits, lui enseigner l'indulgence pour les erreurs humaines, sans rien enlever à la vigueur de ses indignations contre le mal, donner à son regard et à sa pensée une sérénité puisée dans sa croyance au progrès humain et à la réalité de l'idéal. L'idéalisme de sa jeunesse avait une allure de négation et de combat ; il était une protestation contre les superstitions matérialistes, les dogmes arbitraires et les étroitesses des religions positives. Son idéalisme d'aujourd'hui est devenu une conception religieuse de l'univers, où son âme trouve toutes les espérances et les certitudes de la foi.

On trouvera l'expression de cette foi dans le livre qu'elle a écrit à quatre-vingts ans, au sortir d'une grave maladie qui faillit l'emporter au printemps de 1897 : *le Soir de la Vie d'une Idéaliste* (*der Lebens-Abend einer Idealistin*). Elle y a mêlé une sorte de testament spirituel, les enseignements pleins d'un noble optimisme qui ont été pour elle le fruit d'une longue vie de vertueux labeur, à d'attachants récits de ses séjours dans diverses régions de l'Italie, à Ischia et à Sorrente, sur la côte de l'Adriatique ou dans les Alpes dolomitiques, et aux souvenirs des relations qui ont embelli son existence dans ces trente dernières années, avec Wagner, Liszt, Nietzsche, Minghetti et d'autres personnalités éminentes. L'amitié de Wagner a joué un grand rôle dans la vie de Malwida de Meysenbug. C'est en partie par Wagner qu'elle a été amenée à étudier la philosophie de Schopenhauer, qui devait avoir une si forte prise sur sa pensée ; elle trouva dans l'œuvre de Wagner la réalisation de son idéal d'art : une grande conception philosophique manifestée par l'action humaine dans le drame, élevé à une hauteur métaphysique par la musique, qui ajoute à l'expression définie des sentiments et des idées la révélation des mystères de l'infini et de l'inexprimable. Bayreuth devint comme la patrie de son esprit et elle s'y serait fixée si sa santé le lui avait permis. Du moins elle resta pour les hôtes de Wahnfried comme une sœur et une mère.

Elle écrivait son livre l'année même où l'enfant d'adoption qui l'avait quittée pour vivre en France, dans le pays d'origine de la famille Rivalier, célébrait le vingt-cinquième anniversaire de son mariage. La « petite Olga », devenue Mme Gabriel Monod, put venir, avec son mari et ses enfants, célébrer à Rome ses noces d'argent et y recevoir ce volume de pensées et de souvenirs comme le plus précieux de ses présents de noces.

Depuis lors, Mlle de Meysenbug ne s'est pas reposée. Elle a écrit un article pour le *Gœthe's Jahrbuch* de l'an prochain ; ce travail achevé, elle en a entrepris un autre sur l'affaire Dreyfus, qui a naturellement ému en elle toutes ses puissances d'indignation et de compassion.

Malgré les années (elle a aujourd'hui quatre-vingt-trois ans), Malwida de Meysenbug reste fidèle à toutes les aspirations de sa jeunesse. Les beautés de la nature et de l'art la trouvent aussi enthousiaste que lorsque à vingt ans elle découvrait le Midi et rêvait d'Italie et de Grèce. Elle salue avec joie le progrès des idées qui étaient ébauchées en 1850 dans la communauté libre de Hambourg : émancipation des femmes, ascension de la classe ouvrière à une pleine conscience de ses droits et de sa force, union de la bourgeoisie cultivée et du peuple. Elle se sent ferme et heureuse dans sa foi religieuse et philosophique, où la morale active du Christianisme se mêle à la sérénité contemplative de l'Inde. Elle a appris de Gœthe que la vraie liberté se trouve non dans la révolte et le désordre, mais dans les règles librement choisies ou librement acceptées, que la vie est un art, et qu'il y a toujours accord entre le bien et le beau. Elle a dépouillé la doctrine de Schopenhauer de son cynisme pessimiste et humoristique pour n'en garder que le noble idéalisme : compassion pour toutes les misères humaines ; détachement contemplatif de toutes les réalités inférieures et de toutes les passions éphémères. Sa vie, commencée dans le trouble et les épreuves, a pris, avec les années, par les efforts d'une volonté et d'une pensée toujours maîtresses d'elles-mêmes et tournées vers l'idéal, une harmonie sereine. Sa personne et ses livres auront été une prédication d'énergie, de noblesse, de pureté et de beauté.

GABRIEL MONOD.

Nous donnerons une idée du tour d'esprit et de l'œuvre de Mlle de Meysenbug en reproduisant la Préface des *Mémoires* et le récit de sa première rencontre avec Mazzini.

Préface.

J'étais assise un jour au bord d'une des blanches falaises qui sont comme la forteresse naturelle de la fière Albion. Les vagues de l'Océan se brisaient à mes pieds, contre le roc de cette terre de la liberté, qui avait été pour moi, comme pour beaucoup d'autres, la terre de l'exil. Je pensais à ma patrie de là-bas, au delà des mers, à la lutte douloureuse que j'avais soutenue pour me faire une vie conforme à mes convictions. Je songeais aussi à l'heure où l'émancipation des femmes désormais conquise leur assurerait, avec le droit incontesté de développer leurs facultés par l'étude, l'égalité devant la loi, et les délivrerait du joug de l'ignorance, de la superstition, de la frivolité et de la mode.

L'idée me vint alors d'écrire mes souvenirs, de retracer la modeste esquisse d'une de ces vies de pionnier obscur qui, à l'heure où quelque idée nouvelle demande à se frayer sa voie, cherche son chemin dans la nuit, et qu'on traite sinon de fou ou de criminel, tout au moins d'idéaliste. Je résolus de dédier ces mémoires à celles de mes sœurs destinées au bonheur de se développer un jour librement. Peut-être quelques-unes qui hésitent et qui doutent encore y trouveront-elles un encouragement à la lutte, peut-être d'autres sentiront-elles mieux le prix de leur bonheur.

Ce jour me semble proche. L'idée de l'émancipation des femmes s'éveille de toutes parts avec une force que rien ne saurait dorénavant étouffer. Cette noble cause a trouvé de généreux défenseurs parmi les hommes ; des femmes distinguées travaillent à son triomphe. C'est à celles-ci que je dédie ces pages comme un témoignage de ma profonde sympathie.

Arrivée au terme de ma carrière, je contemple déjà ces événements de ma vie passée comme du haut d'une autre planète ; mais j'aimerais en faire servir le souvenir à une œuvre qui m'est chère. Mon nom importe peu ; tout ce que je souhaite, c'est d'emporter dans ma tombe l'espérance d'une ère nouvelle, où la femme, consciente et libre, cessant d'être une idole, une poupée ou une esclave, travaillera de concert avec l'homme au perfectionnement de la famille, de la société, de l'État, au progrès des sciences et des arts, et contribuera à réaliser l'idéal dans l'humanité.

Joseph Mazzini.

Herzen m'invita un jour à venir passer la soirée chez lui avec quelques-uns de ses amis. C'était le cercle de Mazzini, un des héros de l'émigration que je ne connaissais pas encore. Sauf Mazzini et son ami Aurelio Saffi, tout ce milieu ne comptait que des Anglais. Depuis très longtemps je désirais voir le grand Italien, le triumvir romain, le génie fougueux, qui depuis vingt ans enflammait son peuple d'un enthousiasme patriotique contre l'oppression des prêtres et des tyrans. Je n'avais jamais pu réussir à le rencontrer, car Mazzini n'était pas en relation avec les autres milieux d'émigrés. J'étais donc ravie de cette occasion si longtemps désirée, et j'allai chez Herzen avec cette attente anxieuse, cette excitation que nous donne un événement extraordinaire. Tan-

dis que dans le cercle hongrois, l'étiquette de cour dont on entourait Kossuth, et l'attitude de condescendance digne d'un monarque de celui-ci, m'avaient choquée, je fus surprise de la simplicité absolue et de la modestie de celui que Herzen me présenta comme Joseph Mazzini, cet homme dont la pensée inspirait et conduisait toute une nation et dont la grandeur politique faisait trembler de puissants souverains. Mazzini était de taille moyenne, mince, élégant, plutôt maigre que fort; il n'avait rien d'imposant; sa tête seule répondait à l'idée qu'on se faisait de lui, et en regardant la noblesse de ses traits, son front plein de pensées, ses yeux noirs, brillants et doux, où se reflétait à la fois le fanatique et l'homme de cœur, on se sentait fasciné; ce n'était pas une de ces personnalités auprès de qui on peut passer indifférent. Je ne lui parlai que peu en tête à tête ce soir-là, mais j'écoutai avec un vif intérêt une discussion qu'il soutint contre Herzen et Saffi, défendant le dogme du devoir révolutionnaire, la sainte mission de « l'action », attaquant avec violence le scepticisme qui se contente de nier. Herzen, avec sa puissante dialectique, lui cita les défaites innombrables des révolutionnaires, notamment l'incapacité que le parti démocratique avait montrée tout récemment encore d'une manière si notoire, et Saffi lui donnait raison. Mazzini semblait très sensible à ce que ce jeune homme, son collègue dans le triumvirat de Rome, son disciple d'hier et son ami, osât le combattre et se ranger du côté de Herzen; celui-ci affirmait que pour l'instant il n'y avait rien à faire, sinon de protester contre l'état des choses, et de nier le vieux monde dans ses formes politiques, religieuses et sociales surannées. Mazzini, au contraire, était convaincu que la négation pure est un principe démoralisant, et que la vraie tâche des révolutionnaires, c'est de donner aux nations le sentiment qu'elles ont une tâche à remplir. Il répéta à plusieurs reprises qu'il ne tiendrait pas à l'Italie si celle-ci ne cherchait que sa grandeur et sa prospérité matérielle. La lutte ne lui semblait valoir la peine d'être soutenue que si l'Italie accomplissait une grande mission civilisatrice en devenant elle-même plus noble, plus morale, plus éprise du devoir. Il en vint à parler de sa foi presque mystique dans le rôle de Rome, dont le nom même renfermait une allusion à ses destinées merveilleuses; en effet *Roma* c'est *Amor;* la ville éternelle est donc prédestinée à dominer le monde une troisième fois, mais cette fois par la puissance de l'amour, de la fraternité, et alors elle entraînera les autres peuples par son exemple.

HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PENDANT LE CONSULAT (1)

DE MARENGO A LA PAIX D'AMIENS
(14 JUIN 1800 — 25 MARS 1802)

La paix avec le Portugal venait d'être signée, en ce temps-là, sous l'influence de Lucien Bonaparte, envoyé à Madrid, et devenu tout-puissant dans la péninsule. Les autres Cours de l'Europe suivirent bientôt cet exemple : la Bavière, Naples, l'Empire Ottoman, la Russie. L'Angleterre demeurait isolée. Nelson avait tenté vainement de faire subir un échec à notre flotte, groupée dans le port de Boulogne. Les attaques avaient échoué et il avait dû s'éloigner honteusement de nos rivages et rentrer aux ports anglais (2). L'Angleterre aussitôt prit peur, et elle accepta les conditions de paix du Premier Consul. M. Otto, qui durant de longs mois, au nom de la France, avait poursuivi ses négociations, et lord Hawkesbury, au nom de l'Angleterre, réussirent à fixer les préliminaires de la paix. Le 1er octobre 1801, au soir, les deux négociateurs purent, enfin, mettre leur signature au bas de la pièce qui contenait les principales conditions.

Ces succès, tous ces avantages assurés à la France par une politique intelligente et ferme, auraient dû satisfaire, semble-t-il, les assemblées délibérantes auxquelles on soumit ces grands résultats. Pas du tout. Les politiciens et les ambitieux ont des raisons de s'insurger que le patriotisme ne connaît point. Le Tribunat, guidé par ses meneurs, qui regrettaient l'influence que leur avaient donnée, jadis, à la Convention ou aux Cinq-Cents, leurs harangues véhémentes, le Tribunat trouva, dans le texte des traités apportés à son examen, un prétexte d'opposition. Dans l'article 3 du traité en projet avec la Russie, se trouvait le mot *sujets*, appliqué aux citoyens français. Aussitôt, les ennemis du Premier Consul, ceux qui, depuis Brumaire, lui faisaient sentir leur malignité et leur dénigrement, les amis de Mme de Staël, les amis même de ses frères, se soulevèrent contre cette expression de *sujets*, qui leur semblait un blasphème.

Lacretelle, en ses Mémoires, raconte la scène qui eut lieu en cette assemblée. Ce fut, tout de suite, une clameur discordante parmi les membres présents. Benjamin Constant, s'appuyant sur ses croyances ré-

(1) Voyez la *Revue* des 25 mars, 8 avril, 27 mai, 2 septembre, 25 novembre et 2 décembre.

(2) Quelques mois auparavant, Robert Surcouf, de Saint-Malo, avec 21 hommes et 2 canons de 4, prit dans l'Inde à l'abordage, après deux heures de résistance, le vaisseau anglais le *Triton*, ayant 32 canons de 12 et 159 hommes d'équipage.

publicaines, voulut dépouiller de ses langes, dit-il, « les ambitieux desseins » du Premier Consul. Chénier discourut, avec une violence inouïe : « N'avons-nous, s'écriait-il, fait tant d'efforts, supporté tant de généreux sacrifices, livré tant de combats héroïques, versé tant de flots d'un sang si généreux, que pour partager l'ignominie du mot de *sujets*, avec ceux de ces despotes, que nous faisons trembler sur leur trône? Est-ce nous que l'on mettra de niveau avec les sujets, avec les serfs d'un autocrate (1)? »

Cette ardeur s'émoussa, néanmoins, contre le bon sens de la majorité de cette assemblée. La plupart n'eussent point osé repousser la loi qui consacrait un traité, conclu avec une grande puissance de l'Europe. Le Tribunat se vengea d'une autre manière, en résistant aux désirs du Premier Consul, à l'égard des candidats désignés pour le Sénat. Le Corps législatif imita l'exemple du Tribunat. Car, chaque assemblée accusait le Premier Consul d'avoir amoindri son importance. Le Tribunat se disait descendu au rang d'une section du Conseil d'État; et le Corps législatif enviait au Tribunat sa liberté de parole. Dans les deux assemblées, beaucoup de membres étaient hostiles au projet de Concordat; et pour indiquer leur répulsion, à l'égard des pratiques de la religion, le Corps législatif nomma, pour son président, Dupuy, l'auteur célèbre de l'*Origine de tous les cultes*. Cette opposition se fit sentir même à propos du Code civil. Portalis présentait les trois premiers titres de ce code, précédés d'un admirable discours, toujours cité. Ils furent rejetés comme insuffisants.

Le Tribunat et le Corps législatif payèrent cette résistance, lors du renouvellement par cinquième, qui eut lieu, d'après la Constitution, au cours de l'an X. Tous les membres hostiles au Premier Consul furent exclus.

Le Sénat, quoique rebelle aussi, se montrait plus souple, depuis l'institution des sénatoreries, qui conféraient, à celui qui en était pourvu, la jouissance de terres en apanage et d'un château, dans la circonscription d'un tribunal d'appel. Ainsi, la sénatorerie d'Agen avait pour maison d'habitation l'archevêché d'Auch; celle d'Aix, l'hôtel de Mons, sur le Cours, à Aix; celle d'Angers, le château de Mont-Jeoffroy, à quatre lieues d'Angers; celle de Besançon, la maison de Geffroy; celle de Bruxelles, le château de Salm-Salm; celle de Colmar, le château de Montbéliard; celle de Grenoble, la maison de Schérer, à Chambéry. Le château de Thouars était devenu le palais de la sénatorerie de Poitiers. Il avait coûté jadis un million deux cent mille livres, à la duchesse Marie de La Tour d'Auvergne, qui l'avait bâti, pour braver le cardinal de Richelieu.

Le poète Ducis, nommé sénateur, au moment de la création du Sénat, avait donné à tous ces ambitieux un grand exemple d'abnégation. Il refusa tout : le Sénat et la Légion d'honneur, qui fut instituée plus tard. « Je suis, disait-il, catholique, poète, et solitaire. Voilà les éléments qui me composent et qui ne peuvent s'arranger avec les hommes en société et avec les places. Il y a dans mon âme, naturellement douce, quelque chose d'indompté, qui brise, avec fureur, et à leur seule idée, les chaînes misérables de nos institutions humaines. » Et encore : « Ma fierté naturelle est assez satisfaite de quelques *non* bien fermes que j'ai prononcés dans ma vie. Mais, j'entends qu'on se plaint, qu'on gémit, qu'on m'accuse. On me voudrait autre que je ne suis. Qu'on s'en prenne au potier, qui a façonné ainsi mon argile (1). »

Dès que l'on eut, en France, la certitude de la paix avec l'Angleterre, ce fut, dans toutes les villes maritimes, une sorte de délire, une frénésie dans la joie, qui exaltèrent toutes les têtes. On s'embrassait, on riait, formant mille projets enthousiastes. Le Havre, Dieppe, se livrèrent, sans mesure, à l'expansion de leur bonheur. Les cloches furent mises en branle; le canon retentit; les danses envahirent toutes les rues. Les courriers ne traversaient plus les villes qu'avec des lauriers à leur chapeau. Les paysans se tenaient sur les routes pour les interroger, excités par les manifestations exubérantes dont l'écho était parvenu jusqu'à eux.

Sur tout le littoral français, les armateurs ne perdirent point un jour. Les navires, propres à l'exportation, furent chargés et dirigés aussitôt vers les pays, avec lesquels, depuis des années, on n'avait fait aucun échange. C'étaient l'île de France, la Guadeloupe, Cayenne, Saint-Domingue, Cadix, Lisbonne. Ils armèrent pour le grand et le petit cabotage. De leur côté, les Anglais rentrèrent, à Boulogne, dans les maisons qu'ils avaient abandonnées depuis la guerre. A Dieppe, au Havre, on se mit en construction. En un mois, le Havre reçut quarante-deux navires étrangers, dont quatorze anglais. Les compagnies d'assurances maritimes, au nombre de treize avant la guerre, se rétablirent en s'appuyant sur

1 C'est à la suite de ces discours que Bonaparte disait à Miot de Mélito : « Je ne dois que du fer à mes ennemis. » T. I, p. 260.

(1) A l'encontre de Ducis, le littérateur Ginguené, au Tribunat, se montrait bargneux. Il combattit de façon violente l'institution des tribunaux spéciaux pour les Chouans. Et Bonaparte, dans une audience donnée au Sénat, disait : « Ginguené a donné le coup de pied de l'âne. Ils sont douze ou quinze métaphysiciens bons à jeter à l'eau. C'est une vermine que j'ai sur mes habits, il ne faut pas croire que je me laisserai attaquer comme Louis XVI. Je ne le souffrirai point. » Thibaudeau, *Mémoires*, p. 204.

leurs statuts d'autrefois. Les navires américains qui attendaient dans les ports d'Espagne, pour déposer leurs chargements, destinés à la France, firent voile sur Bordeaux où ils échangèrent leurs produits coloniaux contre des vins qu'ils emportèrent. Durant des semaines, durant des mois, nos villes maritimes et celles qui servaient d'entrepôts au commerce, — les grandes villes du centre et Paris également, — virent affluer les marchandises en si grande abondance, que les prix baissèrent immédiatement. Bordeaux avait été éprouvée plus qu'aucune autre ville. Ne pouvant plus exporter leurs vins durant la guerre, les propriétaires de vignobles avaient fait arracher leurs vignes pour y semer des céréales; et pour ce pays si riche jadis, pour cette ville si prospère et si magnifique, dont les habitants auraient pu recouvrir leurs chaussées de pavés d'or, ainsi que le disait le proverbe gascon, les céréales, c'était la misère. Dès que la paix fut certaine avec l'Angleterre, les vignerons s'empressèrent de replanter leurs vignobles. Les vins, chargés sur les bâtiments de commerce, partirent, comme autrefois, pour les Amériques; les celliers se vidèrent et l'abondance reparut au foyer de toutes les familles. Les villes de la Loire, Tours et Orléans, retrouvèrent de même leur ancienne activité industrielle et, avec elle, la richesse. Paris, enfin, ainsi que le constate, en ses Mémoires, le général Thiébaut, reçut « une foule d'étrangers de marque qui y firent affluer l'or de l'Europe ». Les fabriques de toiles d'Alençon, celles de Mortagne et celles de Vimoutiers se ranimèrent aussitôt. Les ouvrières en belles dentelles furent accablées de commandes. A Angers, la foire, connue sous le nom de « foire du sacre ou de la Fête-Dieu », fut plus brillante que sous la Monarchie. Dieppe, Rouen se plaignaient déjà de l'introduction trop multipliée des cotonnades anglaises. Les produits manufacturés de la Normandie en souffraient. Bientôt arriva au port de Boulogne un brick anglais avec 160 prisonniers français qui nous étaient rendus. Tous descendirent du bateau, acclamés par la population.

Amiens avait été choisie pour recevoir les négociateurs du Congrès, car tous les alliés de l'Angleterre devaient y figurer.

Joseph Bonaparte, qui avait signé pour la France le traité de paix de Lunéville, fut désigné par le Premier Consul pour suivre les négociations avec l'Angleterre, dont l'ambassadeur, muni de pleins pouvoirs, fut le marquis de Cornwallis, « un beau vieillard d'environ soixante-huit ans, disait Menneval, d'une figure noble, ayant des manières ouvertes et de la bonhomie ». A Calais, cet envoyé de nos ennemis débarqua au son des cloches, et il y trouva, pour l'accompagner, une escorte de 40 cavaliers qui se relaya de poste en poste jusqu'à Paris. Dix maisons furent louées à Amiens, pour le logement des ambassades. Trois compagnies de grenadiers et cent cinquante cavaliers devaient former la garde d'honneur à l'Hôtel de Ville, où auraient lieu les conférences.

Paris s'apprêta aussitôt à glorifier ces promesses de paix, qui rendaient la France si heureuse. La fête fut fixée à l'anniversaire du 18 brumaire. Bonaparte aurait voulu célébrer, en même temps, la réconciliation de la France avec l'Église romaine. Il ne le put, Pie VII attendant toujours la démission de plusieurs évêques. La solennité de la fête n'en fut pas moins très grande et la décoration de la ville magnifique, sous la direction des architectes Chalgrin et Despréaux. Les bords de la Seine avaient été plantés d'une ligne d'arbres verts, depuis le Pont-Neuf jusqu'à la Concorde. Des décharges d'artillerie annoncèrent l'ouverture des réjouissances, qu'accentuait encore le carillon de la Samaritaine. Tout Paris était en rumeur, et les fenêtres, d'où les curieux pouvaient jouir du spectacle offert, se louèrent 500 francs. Le soir, au Palais des Arts, on vit un transparent où se dressait le portrait de Bonaparte avec cette légende : *Il se prive pour nous du repos qu'il nous donne.* Garnerin s'éleva dans les airs, en ballon. Bonaparte qui, des fenêtres des Tuileries, observait l'ascension, fut couvert de vivats par la foule. Jamais encore elle n'avait manifesté un pareil élan d'admiration pour son héros.

En ce mois de brumaire, lord Cornwallis, qui était à Paris, eut le désir d'assister à une représentation de l'Opéra. La société mondaine s'y rendit avec empressement, pour honorer celui qui lui apportait les gages de la paix future. Dès qu'il parut dans sa loge, les applaudissements éclatèrent. Il salua l'assemblée avec la plus parfaite courtoisie. Les applaudissements redoublèrent. Les deux nations, la France et l'Angleterre, étaient en coquetterie. Le lendemain, le théâtre annonça une recette de 7400 francs.

Alors, avec plus d'entrain que jamais, les savants reprirent la suite de leurs études. Le Collège de France fit afficher la division de ses cours, et le nom des professeurs qui en étaient chargés. Lalande, l'astronomie dans toutes ses parties; Mauduit, les principes généraux de l'analyse algébrique; Biot, la mécanique analytique et la mécanique céleste; Lefèvre-Gineau, les principes et les lois du mouvement, l'équilibre des fluides et des solides, la théorie de l'atmosphère et de l'électricité; Corvisart, les aphorismes de Stoll, sur les fièvres; Portal, les sièges et les causes des maladies: Vauquelin, l'analyse du règne minéral; Cuvier, l'histoire anatomique des animaux sans vertèbres et à sang blanc; Bouchaud,

les considérations politiques sur la législation des gouvernements; Levesque, l'histoire grecque; Audran, les principes des langues hébraïque, chaldaïque et syriaque; tandis que Haüy publiait, en quatre volumes, l'histoire des minéraux.

Et Paris continuait à ouvrir ses musées aux chefs-d'œuvre de la peinture et de la statuaire, qui arrivaient d'Italie. Dans la grande galerie du Louvre fut placé le superbe tableau de Raphaël : l'un de ses plus beaux, *la Sainte Famille;* au Musée des Antiques, le *Torse du Belvédère* que Winckelmann déclarait être celui d'Hercule et le plus admirable monument de la sculpture grecque. Les collections recueillies en Égypte par le général Menou étaient mises à la disposition des membres de l'Institut, pendant qu'au Jardin des Plantes on admirait la jolie civette que ce général avait réussi à transporter vivante jusqu'à Paris. Dolomieu, l'illustre savant, que sa captivité à Naples avait rendu malade, succomba, en frimaire an X. Le malheureux, en son cachot, avec un os aiguisé aux pierres de ses murailles, avait écrit sur les marges d'un livre, en se servant de noir de fumée, soutiré à la flamme de sa lampe, un ouvrage considérable sur la minéralogie, qu'il laissait presque achevé. Au Jardin du Luxembourg, le terrain des Chartreux, qui le bordait, fut transformé en pépinière, et le Mont-de-Piété baissa d'un demi pour cent le taux des emprunts.

La province imitait Paris. Elle s'efforçait, par une activité incessante, à reconquérir son ancienne aisance. On avait repris, enfin, les travaux interrompus du canal d'Aigues-Mortes à Beaucaire. Cherbourg avait commencé le nettoyage des bassins de sa marine commerciale où s'amarraient les caboteurs anglais, pour y enlever les volailles, les viandes de boucherie, les comestibles qui, depuis si longtemps, manquaient aux marchés de Londres. Dans le Gard, des buffles étaient amenés d'Italie à la ferme-école, pour tenter leur acclimatation.

A Amiens, les conférences du Congrès suivent leur cours (1); tous les plénipotentiaires y sont représentés. Leurs maisons ont été meublées magnifiquement, avec les réserves du garde-meuble de Paris. Lord Cornwallis fait tous les jours une promenade à cheval, sort peu, passe son temps en famille, et se montre très charitable, faisant distribuer aux pauvres les dessertes quotidiennes de sa table. Il ne refuse pas, quand même, d'assister aux bals que les jeunes gens de la ville organisent au profit des nécessiteux.

Car, en ce moment, la misère est générale en France, à la suite des pluies et des neiges qui sont tombées en abondance. Le terrible mois de nivôse est très dur à passer. Tous les cours d'eau ont débordé, l'Yonne et l'Aube portant les ravages plus loin encore qu'en 1613, année où ils furent épouvantables. Les Landes sont entourées par les eaux bordées de la Garonne qui les séparent de Bordeaux. Arles est submergée, et la statistique apprend que jamais la ville n'eut tant à souffrir, durant les dix-sept inondations qu'elle subit au siècle précédent. Bientôt les gelées succèdent aux pluies. A Ivry, la Seine est prise, et la verrerie cernée par les glaces. De tous les points de la France s'élevaient des plaintes désespérées.

Cependant Bonaparte était parti pour Lyon (1), le 18 nivôse. Talleyrand l'y avait précédé, afin de parer à toutes les difficultés que faisait prévoir l'organisation de la République italienne, but de ce voyage. Chaque jour, le ministre des Relations extérieures tenait table de quatre-vingts couverts où il recevait les principaux fonctionnaires de la ville, et les hommes distingués du pays. Bonaparte avait dirigé, de Paris, les négociations engagées au Congrès d'Amiens et l'expédition des troupes qu'il envoyait à Saint-Domingue pour y rétablir notre puissance contre les noirs soulevés. Quand le moment fut venu, Chaptal, le ministre de l'Intérieur, partit à son tour, précédé d'un détachement de la garde consulaire. Les industries lyonnaises l'attiraient, et il devait servir au Premier Consul d'appréciateur savant, dans ses visites projetées aux grandes fabriques de la ville.

Malgré la rigueur de la saison, les députés italiens, au nombre de quatre cent cinquante, étaient présents, lorsque Bonaparte entra à Lyon avec sa femme. Tous ces étrangers avaient répondu à l'invitation que leur avaient faite les représentants de leur pays, à Paris, MM. Marescalchi, Aldini, Melzi,

(1) De Menneval, *Mémoires*, t. II, p. 101.
« Les ministres de France et d'Angleterre tenaient un état de maison splendide; on était alternativement invité chez l'un et chez l'autre. M. Schimmelpenninck, représentant de la Hollande, donnait des thés dont sa femme et sa fille aînée faisaient les honneurs. Mme Schimmelpenninck avait laissé à Paris une certaine réputation de beauté. Elle savait allier, avec ses succès dans le monde, les vertus domestiques et la pratique des devoirs d'une bonne mère de famille. Sa fille avait alors seize ans. Elle était d'une figure charmante et attirait les hommages des jeunes gens de la légation par sa candeur et sa modestie. Tous les jours, lord Cornwallis se promenait à cheval sur la route de Paris. Sa société habituelle était son fils naturel le capitaine Nightingale qu'il avait présenté sous ce nom. Son fils, lord Brome, et son gendre, le colonel Singleton vinrent passer quelque temps avec lui. Après le dîner, lord Cornwallis et le capitaine Nightingale se retiraient régulièrement dans la chambre du lord et passaient à boire le reste de la soirée, selon l'ancien usage anglais. »

(1) On avait choisi Lyon pour le lieu de rencontre entre Bonaparte et les députés italiens, pour épargner à tous un trop long voyage : aux Italiens, de venir jusqu'à Paris; à Bonaparte, d'aller jusqu'à Milan.

Serbelloni, hommes éminents, très propres à éclairer le gouvernement consulaire, sur les besoins de leur patrie.

A neuf heures du soir, le général arriva. Les jeunes gens de Saint-Étienne et de Montbrison, formés en escadron, lui faisaient escorte, ainsi que cent cinquante cavaliers de la jeunesse lyonnaise. Il était attendu, à quelques kilomètres de la ville, par tous les corps constitués, et par tous les hommes distingués qui se trouvaient à Lyon, français aussi bien qu'italiens. Les illuminations étaient splendides et à profusion. On marchait dans la lumière, comme en plein jour. Mais le général ne pouvait plus s'étonner, depuis que les paysans, tout le long de la route, étaient accourus pour le saluer du cri de : *Vive Bonaparte!* portant des torches afin de le mieux voir, le soleil couché. Ne voulant point être surprise, une grande partie de la population lyonnaise avait veillé durant les deux nuits précédentes. Les préfets des départements voisins étaient là, aussi, et les principales villes du Léman avaient envoyé de nombreux délégués qui lui devaient faire hommage. Les étrangers étaient si nombreux dans les hôtels, que l'on ne pouvait plus s'y loger; et les hôteliers en profitèrent et rançonnèrent les voyageurs. Ceux-ci allaient partir, lorsque les habitants s'offrirent à partager leur demeure avec eux, afin de ne point diminuer la magnificence de la fête.

Les Italiens n'étaient pas les moins enthousiastes. Ils étaient renseignés sur les bonnes dispositions du Premier Consul à leur égard, et ils se prêtèrent à toutes les combinaisons suggérées par Talleyrand. Assemblés sous le nom de *Consulte*, ils acceptèrent la constitution offerte par Bonaparte, qui se fit décerner la présidence de cette république italienne, composée de la Lombardie jusqu'à l'Adige, des Légations romaines et du duché de Modène, formant un État de cinq millions d'habitants. Le Piémont était réservé. Le Premier Consul devait bientôt l'annexer à la France et le diviser en six départements. Melzi, un des Italiens les plus considérables de ce temps, reçut la vice-présidence de cette république.

L'étiquette jouait toujours un rôle prépondérant dans les actes de Bonaparte. Pour lui être agréable, il fut décidé qu'il assisterait à la Consulte italienne, dans une tribune particulière placée en face de celle du Président de l'Assemblée. On la décorerait de trophées de bronze représentant les puissances qu'il avait vaincues, et sur les portes de cette tribune seraient peints les fleuves, le Tibre et le Nil.

On installa le général et sa femme à l'hôtel de ville où la municipalité lyonnaisse avait préparé un appartement magnifique. Lorsque leur voiture s'arrêta devant le monument, Mme Bonaparte descendit la première et donna la main à Duroc qui accompagnait les illustres voyageurs, ainsi que Murat. Le général descendit seul, ensuite, et, en ce moment, l'enthousiasme de la foule présente s'accrut jusqu'au délire. La musique de l'escadron lyonnais se joignit aux acclamations des manifestants, et l'exaltation du peuple n'eut plus de bornes. Le lendemain on joua *Mérope* au théâtre où tenaient leur emploi Mme Petit et Talma. Mme Bonaparte, élégamment habillée, assista à la représentation, et ce fut, comme la veille, une recrudescence de vivats et d'applaudissements pour le Premier Consul et sa femme que la société lyonnaise admirait.

Un autre jour, le général passa en revue les troupes revenant d'Égypte, vingt-deux mille hommes, parmi lesquels il retrouva d'anciens soldats qu'il n'avait point oubliés, dont il se rappelait encore le nom, le visage, les beaux gestes aux batailles gagnées avec eux. Tous avaient le teint bronzé des Africains; tous habillés de neuf, afin de résister aux froids de notre climat. Et dès qu'ils revirent leur ancien général dont la gloire était alors si pure et si élevée, ils sentirent renaître en eux l'affection qu'ils avaient eue jadis pour lui. Ils ne cessaient, eux aussi, de l'acclamer, de démontrer leur joie d'être en sa présence (1).

La ville organisa des fêtes et des bals qui devaient distraire ses hôtes. A l'une de ces fêtes, les dames lyonnaises offrirent à Mme Bonaparte une corbeille de fleurs, en l'accablant des prévenances les plus flatteuses. Toutes n'avaient d'yeux que pour sa belle grâce de créole, son élégance, son affabilité. Par une attention délicate, comme une allégorie significative, un des panneaux de la salle représentait la légende d'Androclès tirant l'épine de la patte du lion. Mme Bonaparte et le général étaient ravis.

Pendant son séjour, les grandes villes de la région lui envoyèrent des députations et sollicitèrent sa visite. Bordeaux même, jalouse des avantages que Lyon retirait de ce voyage, si magnifiquement poursuivi, réclama les mêmes honneurs. Le Premier Consul déclina ces invitations : ses heures étaient comptées. Les affaires de l'État le rappelaient à Paris. Il ne quitta point Lyon, néanmoins, sans visiter les nombreuses fabriques qui en faisaient la gloire et l'importance. Il y fut partout entouré d'hommages, de marques de sympathie et d'admiration. Chez MM. de Bure, Théoleyre et du Tilleux, quai Saint-Clair, il vit mettre en marche un métier

1 Le *Journal des Débats* de prairial an X cite cette anecdote qui se rapporte à la revue que fit Bonaparte du 1er régiment d'artillerie qui revenait d'Italie. Il distingua dans les rangs le chirurgien-major Biévelot : « A propos, citoyen Biévelot, lui dit-il, êtes-vous toujours un peu original? — Mon général, pas autant que vous qui ne faites rien comme les autres et que personne ne peut imiter. »

qui tissa sous ses yeux une pièce de velours, dont serait recouvert un écrin portant son chiffre. Ce qu'il désirait surtout était, comme pour Saint-Quentin, de forcer la mode à user des beaux tissus des fabriques lyonnaises afin de faire renaître de ses cendres cette ville, qui avait éprouvé tant de malheurs sous la Révolution.

Ces voyages, ces fêtes, ces vivats enfiévraient l'esprit de Bonaparte. Il crut le moment venu pour demander, par lettre, à Louis XVIII une renonciation au trône de France. Louis XVIII lui répondit :

« Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé. J'estime sa valeur, ses talents militaires. Je lui sais gré de quelques actes d'administration, car le bien que l'on fait à mon peuple me sera toujours cher.

« Mais il se trompe s'il croit m'engager à renoncer à mes droits. Loin de là, il les établirait lui-même s'ils pouvaient être litigieux, par la demande qu'il fait en ce moment.

« J'ignore les vues de Dieu sur moi et sur mon peuple. Mais je connais les obligations qu'il m'a imposées. Chrétien, j'en remplirai les devoirs, jusqu'à mon dernier soupir ; fils de saint Louis, je saurai, comme lui, me respecter jusque dans les fers; successeur de François Ier je veux toujours pouvoir dire avec lui : « Tout est perdu fors l'honneur. »

« Mittow, 1802.

« LOUIS ».

Desmaretz, un des hauts fonctionnaires de la police, fut appelé par Bonaparte à Saint-Cloud, quand la réponse du roi fut connue dans le faubourg Saint-Germain. « Je lui demandai, dit-il, ce qu'il fallait en penser, soit pour la nier, si elle était apocryphe, soit pour la laisser tomber. Après un instant de silence, il répondit : Ah ! oui, c'est cette pièce ou Louis XVIII, qui n'a pas tiré l'épée, m'oppose saint Louis et François Ier, à moi qui ai vengé saint Louis des Mamelucks et François Ier à Pavie. Il vaut mieux n'en pas parler ! » C'est dans cette même audience, ajoute Desmaretz, que Bonaparte lui dit : « La France supporterait encore dix Comités de Salut public, mais les Bourbons, elle les vomirait en trois mois. Je ne pouvais pas songer à les rappeler. »

Lorsque tous les échos de ces fêtes étaient éteints on recommençait à se plaindre. Le droit de passe sur les routes provoquait les récriminations les plus amères, parce qu'il gênait le commerce. L'agriculture sentait le besoin du rétablissemant des haras; de la réparation des ponts dégradés et menaçant ruine; de l'amélioration du code rural. Les petites villes se désolaient de la pénurie de leurs établissements de bienfaisance et des hôpitaux; du mauvais état des prisons ; de la tenue irrégulière des registres de l'état civil. Beaucoup d'officiers municipaux savaient à peine écrire. Quelques grandes villes se lamentaient de n'avoir point d'écoles secondaires. Enfin, de toutes parts, on insistait sur une meilleure répartition de l'impôt foncier. Ce fut, d'ailleurs, une des réformes auxquelles Bonaparte s'attacha bientôt avec le plus d'application. « L'impôt foncier une fois bien réparti, disait-il, on ne pourra rien faire de plus utile à la nation que de le fixer au moins pour cinquante années. » Il avait reconnu, qu'en 1791, lorsqu'on avait procédé à la répartition entre les départements, les bases acceptées étaient défectueuses (1).

Enfin, on apprit que les plénipotentiaires du Congrès approchaient du terme de leurs travaux. Le 25 mars 1802 (4 germinal an X), la ville d'Amiens était avertie que, dans le jour, le traité de paix serait signé (2). Les habitants se répandirent alors dans les rues, annonçant partout la bonne nouvelle. La foule se dirigea vers les maisons des ambassadeurs où se trouvaient déjà réunies les troupes qui devaient leur présenter les armes, et elle vit chacun d'eux monter en voiture précédée d'un piquet de cavalerie.

A leur arrivée à l'hôtel de ville, ils furent reçus par le maire et ses adjoints. Le préfet, son conseil de préfecture, l'état-major de la place, les officiers, les principaux habitants de la ville étaient, là, pour donner un grand lustre à la cérémonie. Bientôt le personnel des ambassades et des légations fut assemblé dans la salle d'honneur que décoraient les plus beaux tableaux de l'école française, enlevés au Muséum de Versailles, sur l'ordre du ministre. Cette dernière séance dura deux heures, temps qui parut interminable à ceux qui attendaient l'ouverture des portes de la salle, et voulaient assister à l'échange des signatures. Au dernier moment, quelques difficultés durent être aplanies. Le cabinet anglais revenait sur des conditions depuis longtemps arrêtées. Lord Cornwallis, dont la loyauté se montra parfaite, avait répondu à Londres que sa signature était apposée au bas du texte, ce qui, en réalité, n'était pas exact, et le texte des conventions fut maintenu tel qu'il avait été fixé la veille, sur parole (3).

Alors, le plénipotentiaire français, Joseph Bona-

1 Le préfet de la Seine fixa, cette année-là, à 2 fr. 50 le prix de la journée. Ce fut sur cette base que furent appliquées les amendes en simple police. La taxe somptuaire pour Paris fixait ensuite le chiffre de cet impôt. Pour un seul domestique homme, 6 francs; pour le deuxième, 25 francs; pour le troisième, 75 francs. Tous les autres, 100 francs. Les femmes furent taxées à 1 fr. 50 et 3 francs.

2) Le traité d'Amiens fut converti en loi le 6 mai 1802 (16 floréal an X).

3. *Mémorial*, t. IV, p. 265.

parte, fit ouvrir les portes de la salle. La foule frémissante, mais silencieuse, envahit l'espace qui lui était réservé, et tous les yeux dirigés vers la table où était étalé le traité purent voir chacun des ambassadeurs prendre la plume et inscrire sa signature sous le protocole, si longtemps débattu. Quand il n'en manqua plus une, et que l'acte fut enfin définitif, tous les négociateurs se considérèrent avec émotion, puis ils échangèrent une accolade, s'embrassant avec effusion, comme de braves gens qui venaient de rendre le plus grand service à leur patrie. L'assistance était si impressionnée que pas un cri ne fut proféré. Mais les mains se cherchaient et se pressaient en silence, et les yeux étaient pleins de larmes. C'était la paix, enfin, une paix générale, entre toutes les puissances de la terre; une paix pendant laquelle l'humanité pourrait travailler, en toute sécurité, à son bien-être et à son bonheur.

Voici les clauses principales de ce traité:

L'Angleterre gardait les Indes conquises sur les princes indiens et l'île de Ceylan perdue par les Hollandais; l'île de la Trinité, enlevée aux Espagnols, dans les Antilles. Mais elle restituait aux Hollandais le Cap, Démérari, Berbice, Essequibo et Surinam; à la France, la Martinique et la Guadeloupe; à l'Espagne, Minorque; à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, l'île de Malte. La France devait retirer ses troupes de l'État de Naples. En retour, l'Angleterre lui abandonnait Porto-Ferrajo et l'île d'Elbe. Enfin, l'Égypte était restituée à la Porte ottomane qui y remplaçait les Anglais. Les États du Portugal étaient garantis.

Le chancelier Pasquier, d'après une confidence de Talleyrand, écrit, en ses Mémoires, que Bonaparte était peu satisfait de ce traité. Apprenant que tout était terminé, il se serait écrié devant son ministre : « Eh bien! nous voilà dans de beaux draps (1)! » L'anecdote est piquante, ajoute le chancelier.

Quant à Mme de Staël, elle en fut outrée.

« J'étais chez le ministre d'Angleterre, dit-elle, lorsqu'il reçut les conditions de cette paix. Il les lut à tous ceux qu'il avait à dîner chez lui, et je ne puis exprimer quel fut mon étonnement à chaque article. L'Angleterre rendait toutes ses conquêtes, elle rendait Malte dont on avait dit, lorsqu'elle fut prise par les Français, que s'il n'y avait eu personne dans la forteresse, on n'y serait jamais entré (2). »

Nul n'étant satisfait, cette paix pouvait-elle être durable?

Cette paix ne fut qu'une trêve. L'ambition de Bonaparte et les jalousies féroces de l'Angleterre rompirent bientôt les liens fragiles, tendus entre elle et lui.

1 Chancelier Pasquier t. I, p. 161.
2 Mme de Staël, *Dix ans d'exil*, p. 256.

C'est, d'ailleurs, plus que de l'ambition qui se décèle, alors, en Bonaparte; c'est une rage de pouvoir absolu qu'il ne cessa de poursuivre jusqu'à ce qu'il l'eût obtenu, avec le titre d'empereur.

Désormais, le progrès des idées, les arts, toute la vie sociale ne pourront plus avoir d'autre essor que le sien. Il veut tout voir, tout entendre, tout régir par sa seule volonté; et malgré ce désir d'absorption, il n'a de prise que sur la petite cour qui lui fait cortège. L'influence de la révolution est toujours visible dans tous les rangs de la société, on la retrouve partout, cette révolution. C'est ce que démontrera la prochaine étude sur *la vie, les mœurs, les modes du Consulat*.

GILBERT STENGER.

LE PROBLÈME DE LA MISÈRE

Un office central de la charité.

La création d'un Office central de la charité, dans une ville ou dans une région, ayant pour objet de remédier à une utilisation imparfaite des ressources charitables, la première tâche de ses fondateurs doit être d'apprendre à connaître ces ressources et ceux qui sont appelés à en bénéficier, c'est-à-dire les pauvres.

I. ENQUÊTE SUR LES ŒUVRES. — Il faut avant tout connaître les œuvres qui existent dans le milieu où l'on veut agir. Si, en effet, la misère n'est pas soulagée avec l'efficacité que devrait comporter, ce semble, la multiplication des institutions privées de bienfaisance et l'accroissement des libéralités faites sous toutes les formes, principalement depuis un demi-siècle, c'est, en grande partie, parce qu'on ne sait pas assez tirer profit des œuvres charitables : *on ne les connaît pas*, ou *on les connaît mal;* on ignore trop souvent comment il faut y recourir; *et enfin il arrive que les œuvres s'ignorent entre elles.* De là résulte fatalement *une regrettable déperdition de ressources et de forces*, première explication de l'insuffisance d'une action charitable, qui pourtant ne ménage ni son zèle ni ses sacrifices.

Pour modifier cet état de choses, on doit donc à tout prix faire cesser l'isolement des œuvres, l'absence de concert; on doit *les mettre en communication entre elles* et arriver à doter la charité d'un instrument nouveau qui soit tout ensemble un in-

1 Ce chapitre est extrait d'un ouvrage de M. Léon Lefébure : *l'Organisation de la charité privée en France*, qui paraîtra prochainement à la librairie Firmin-Didot.

strument *d'information* et un instrument *d'action*. Tel est le but que s'est proposé d'atteindre l'Office central, fondé à Paris en 1890.

Les hommes d'initiative généreuse qui, dans les villes où ils habitent, veulent imiter son exemple, ont, avant tout, à se constituer en association, à former un Conseil de 15 à 20 membres en faisant en sorte que les principales œuvres charitables y soient représentées, et en choisissant au sein de ce Conseil un Comité d'action de 3 à 7 membres. Ils ont ensuite à procéder au recensement des œuvres charitables de leur cité ou de leur région; ils ont à étudier la nature et l'importance de ces œuvres, leur capacité d'assistance, leurs conditions d'admission, âge, prix, etc.; ils ont à établir des rapports suivis, à se faire accréditer auprès d'elles de façon que les portes s'ouvrent devant leurs demandes. Tâche délicate, car elle consiste à démontrer aux œuvres qu'il s'agit, *sans porter aucune atteinte à leur autonomie*, de leur permettre d'atteindre plus efficacement leur but, — de les renseigner sur les malheureux qui s'adressent à elles, — de les aider à résoudre leurs difficultés, — *de défendre au besoin leurs intérêts*, — de les faire mieux apprécier, et de tourner vers elles des libéralités hésitantes ou mal informées.

II. Enquêtes sur les pauvres. — La seconde cause qui explique l'inefficacité relative des ressources absorbées par la charité, c'est l'exploitation croissante à laquelle se livre la fausse indigence, et que l'on encourage trop souvent en donnant au hasard.

Les promoteurs de l'Office ont donc à organiser *une autre enquête, permanente celle-ci, sur les pauvres*, de façon à pouvoir constituer rapidement une sorte d'état civil des indigents. Sans doute, cet état se modifiera sans cesse; mais il y a une légion de professionnels qu'il faut bien connaître.

Pour faciliter ces recherches, on devra établir, pour les œuvres comme pour les pauvres, un double jeu de fiches, résumant sommairement les indications qui caractérisent l'œuvre ou le pauvre; puis une série de dossiers, auxquels on se référera, moyennant un numéro d'ordre, et où se trouveront réunis tous les documents qu'il aura été possible de recueillir et qui permettront de répondre aux demandes de renseignements.

Ces premiers efforts tentés, l'Office sera, au bout de peu de temps, en mesure de renseigner à la fois les bienfaiteurs et les pauvres : les bienfaiteurs, qui cherchent comment ils pourraient soulager telles ou telles misères dont ils sont émus; les pauvres, qui ont besoin d'être dirigés vers l'œuvre créée spécialement pour eux et qui l'ignorent ou ne savent comment s'y faire admettre.

Quelles sont maintenant les conditions pratiques à réunir pour assurer le fonctionnement de l'Office central de la charité? On peut les ramener à trois : *un agent, un local, un budget*.

III. L'agent. — Le choix de l'*agent*, directeur ou administrateur de l'Office, a une importance décisive. On ne saurait hésiter à lui attribuer un traitement; il est même désirable qu'il consente à l'accepter, afin de pouvoir consacrer tout son temps à une institution qui veut une régularité, une assiduité comparables à celles qu'exige une administration; que si l'agent consent à fournir cette somme de travail, et s'il est à même de le faire gratuitement, au moins est-il nécessaire de lui assurer le moyen d'avoir sous ses ordres et sous sa responsabilité un ou plusieurs employés rétribués. On doit réserver pour d'autres tâches les dévouements bénévoles, gratuits, si précieux qu'ils soient. Mais il est évident que ces fonctions, on ne peut assez le redire, ne sauraient être confiées à un simple bureaucrate. Elles supposent pour être utilement exercées un ensemble de qualités que l'on devra s'appliquer à rencontrer réunies et d'où dépendra principalement le succès de l'œuvre.

Peut-être le personnel enseignant offrirait-il des ressources pour ce choix. Un ancien professeur ou chef d'établissement, un homme jouissant d'une retraite, peut encore avoir la vigueur nécessaire pour remplir ce poste.

IV. Le local. — Trois pièces peuvent suffire dans les commencements : le cabinet de l'administrateur, une salle d'attente, une pièce pour un ou deux employés. Si l'on peut avoir une quatrième salle pour les réunions du Conseil de l'Office, des Commissions, et pour placer les archives, cela serait préférable. Mais d'humbles commencements portent bonheur à une œuvre, et plus ils sont modestes, moins on hésite, moins on tarde à entrer dans la période d'exécution.

V. Le budget. — A titre de renseignement nous donnons les chiffres suivants, que nous relevons dans le compte rendu de l'Office de la Charité fondé à Lille. Son personnel se compose de :

Un administrateur-directeur . .	3 000 fr.
Un adjoint, par mois	70 —
Un premier enquêteur	100 —
Un second enquêteur	85 —

Le concierge, 5 francs par semaine.

L'ensemble des frais, y compris ceux qui précèdent, est d'environ 12 000 francs par an.

D'autres Offices ont débuté avec des budgets

beaucoup moins élevés, avec 6 000 ou 5 000 francs et même moins.

VI. Le fonctionnement de l'Office. — Envisageons à présent l'Office central comme instrument d'action; car il ne doit pas se borner à renseigner: il doit agir, agir pour les bienfaiteurs que l'âge, la maladie, des occupations absorbantes, l'absence ou d'autres causes empêchent de faire eux-mêmes les démarches que leur inspire l'esprit de charité; il doit agir pour les pauvres, qui sont trop souvent hors d'état d'obtenir eux-mêmes les concours qui leur sont nécessaires.

Qu'il soit question de placer un enfant dans un orphelinat, un malade dans un hôpital, un vieillard dans un asile, de rapatrier des indigents, de mettre en mouvement l'assistance publique ou les sociétés privées de secours, l'Office doit être en mesure d'intervenir efficacement.

Il ne doit pas être un bureau de secours proprement dit; il serait débordé en vingt-quatre heures, et sa caisse serait vide, eût-elle été bien remplie à l'origine; il ne doit pas se substituer aux œuvres fondées exprès dans ce but. Mais il doit avoir certaines ressources disponibles, permettant d'accorder un secours urgent, un secours d'attente à un malheureux, jusqu'à ce qu'une solution intervienne. Il doit être en mesure de procurer dans certains cas, à un indigent valide, de bonne volonté, un instrument de travail qui lui constitue un gagne-pain : outils, machine à coudre, etc. Son grand rôle doit être de faire donner, et de faire donner intelligemment, soit qu'il signale à de généreux bienfaiteurs des infortunés qu'ils iront visiter et soulager eux-mêmes, — ce qui est le véritable exercice de la charité, — soit qu'il se constitue auprès des pauvres l'intermédiaire des bienfaiteurs empêchés d'agir eux-mêmes, et qu'il ouvre à ces derniers des *comptes courants de charité*, au moyen de sommes déterminées qui lui seraient confiées, et dont l'administrateur disposerait en faveur de certaines infortunes, d'après une indication précise ou à son gré.

Des carnets de renseignements à souche peuvent être délivrés dans ce but aux bienfaiteurs. Pour mettre l'Office en mouvement, il leur suffit d'écrire les indications nécessaires, de détacher le feuillet et de l'expédier par la poste. Des tickets fermés, ayant la forme de cartes-lettres et portant le numéro attribué dans l'œuvre aux associés, peuvent aussi être remis à chacun d'eux pour leurs recommandations.

Le grand principe qui doit constamment inspirer l'Office central dans ses divers modes d'assistance, c'est qu'il faut, avant tout, chercher et trouver des *solutions;* ne pas perpétuer l'état de misère par des secours successifs et insuffisants; bref, tirer le malheureux de cet état, fût-ce moyennant un grand effort.

Les différents services de l'Office se trouveraient dès lors ainsi répartis :

1° Service des enquêtes sur les œuvres;
2° Service des enquêtes sur les pauvres;
3° Service des secours d'urgence :
4° Avances au travail;
5° Service des placements;
6° Service des rapatriements.

En ce qui touche l'important service des renseignements à donner sur les pauvres, une attention toute particulière doit être portée sur le choix des enquêteurs.

Comme ce service exige une grande célérité, afin de permettre au secours d'arriver opportunément, il y aura lieu de s'assurer le concours d'un ou de plusieurs enquêteurs appointés, selon le développement de l'Office central.

Il serait utile de trouver des hommes ayant déjà l'habitude de recueillir des informations, dignes de toute confiance, ayant du tact, sachant découvrir et choisir les sources de renseignements. Ces sources sont multiples, et il suffit d'un esprit avisé pour les mettre discrètement à profit.

Aux enquêteurs rétribués peuvent être adjoints les visiteurs bénévoles, qui font œuvre de pure charité, pour compléter, contrôler les enquêtes et remettre les secours à domicile. Tel est leur véritable rôle. L'Office devra grouper autour de lui des visiteurs de ce genre, hommes et femmes, en aussi grand nombre que possible.

Il en est de même pour le service du placement. Des concours multipliés sont nécessaires. Rien n'est difficile comme cette tâche, et il serait téméraire de trop promettre sous ce rapport. Un agent spécial visitant les patrons, les entrepreneurs, etc., serait utile. L'Office doit centraliser, autant que possible, tous les renseignements relatifs aux emplois vacants. L'important serait d'accoutumer les personnes qui disposent de ces emplois à recourir elles-mêmes à l'œuvre. Dans ce but, *l'Office doit se montrer très circonspect dans ses recommandations;* il doit établir sa réputation, sur ce point, de façon à inspirer confiance. Une fois l'habitude prise de recourir à lui, elle se généralisera.

VII. L'œuvre complémentaire de l'assistance par le travail. — Cependant, tout cela fait, l'organisation de l'Office ne serait pas complète s'il n'arrivait pas à établir à côté de lui une œuvre annexe concourant à son fonctionnement journalier : je veux parler d'une œuvre d'*assistance par le travail.*

Malgré tous les moyens d'action dont l'Office pourra disposer, dès qu'il fonctionnera régulière-

ment, il sera toujours impossible de conjurer, sur l'heure même, bien des misères. Il s'écoulera un certain temps avant que le remède efficace soit trouvé et puisse intervenir. Que faire dans l'intervalle? Se borner à pensionner les malheureux? Mais, premièrement, les ressources mises à la disposition de l'Office ou celles des œuvres spéciales auxquelles il s'adressera seront insuffisantes, et, secondement, ce ne serait pas faire œuvre morale. Il faut demander au pauvre un effort en échange de l'aide qu'on lui apporte. C'est déjà le relever à ses propres yeux. Et toutes les fois que cela est possible, l'assistance devra prendre la forme du travail procuré et rémunéré.

Il y a donc lieu de se préoccuper de fonder, à côté de l'Office central, une maison, un atelier, qui concoure à son fonctionnement et où le malheureux valide, homme ou femme, sera assuré de trouver temporairement de l'ouvrage et un salaire.

L'entreprise a ses difficultés; mais ces difficultés ont été résolues ailleurs, et elles ne sont nulle part invincibles.

L'achat ou la location d'une maison, du terrain nécessaire pour construire, si la maison à louer ne se rencontre pas, devront être faits par une société anonyme immobilière par actions, que constitueraient les amis de l'Office central, et qui louerait à l'œuvre le local nécessaire.

La création d'une œuvre d'assistance par le travail doit être envisagée à quatre points de vue différents :

Le genre de travail à fournir, le salaire;
Les conditions d'admission, de durée de séjour et de discipline intérieure;
Le logement et la nourriture;
Le placement à l'expiration du séjour.

1° L'organisation du travail, quelle que soit la nature de ce travail, constitue la difficulté la plus sérieuse. On s'engage dans une industrie. Il faut un fonds de roulement, il faut acheter la matière première, il faut trouver l'écoulement des produits. Les hommes d'œuvre répugnent le plus souvent à de telles entreprises. Mais si la maison de travail est établie dans une ville, on peut tenter de s'entendre avec des patrons, animés de vues généreuses, pour obtenir d'eux certains travaux qui seraient exécutés dans l'asile. C'est ce que l'auteur de ces instructions avait fait, en fondant à Paris (quartier de Grenelle), en 1877, un asile pour les libérés dignes d'intérêt. Un atelier de cordonnerie, un atelier de feuillagiste et un atelier de lanternes vénitiennes y avaient été établis par des patrons, représentés par un contremaître. L'œuvre n'avait aucune responsabilité et se bornait à exercer sa surveillance, son contrôle. Moyennant le séjour prolongé dans l'asile de quelques libérés seulement, bons ouvriers, qui formaient pour ainsi dire de petits cadres, dans lesquels on intercalait les nouveaux arrivants, il était devenu possible de concilier avec la permanence des travaux industriels le renouvellement incessant des hôtes de l'asile, qui ne faisaient qu'y passer et qui devaient y être constamment occupés.

On peut encore, comme dans les maisons de travail de Genève, de Marseille, comme dans plusieurs œuvres d'assistance de Paris, occuper les hommes à faire des margotins pour allumer le feu. Ce genre de travail, très simple, n'exige pas de capitaux, mais il ne permet de donner qu'une rémunération très minime. Un genre de travail plus avantageux, et qui relève bien autrement l'hospitalisé à ses propres yeux c'est la menuiserie pour les meubles élémentaires en bois blanc. Là encore, avec des cadres, avec un homme exercé pour quatre ou cinq inexpérimentés, on arrive à faire faire des meubles très convenables par des hommes qui n'ont jamais tenu le rabot. Mais c'est une véritable industrie. La maison de travail, établie avenue de Versailles, 52, à Paris, y a pleinement réussi.

Sans doute, il y aura toujours et fatalement, dans des industries de ce genre, même si elles sont intelligemment organisées et dirigées, un écart plus ou moins considérable entre le produit du travail des hospitalisés et les dépenses qu'ils occasionnent. Il suffit, pour s'en rendre compte, de constater le grand nombre de non-valeurs qui existent parmi eux. Cet écart devra être comblé par les dons et souscriptions charitables, mais on doit s'attacher à le réduire autant que possible, de façon à n'être pas entièrement à la merci des libéralités qui peuvent se restreindre tout à coup. La maison de travail doit conserver son caractère d'œuvre de bienfaisance; mais ceux qui la dirigent ne sont pas dispensés pour cela d'apporter dans leur gestion industrielle un esprit pratique, et plus ils lui feront produire de bons résultats, mieux ils serviront la cause des pauvres. Ils écarteront toute objection de concurrence en vendant les produits du travail des hospitalisés aux prix courants du marché.

On peut encore occuper les hommes au cardage des matelas et autres travaux analogues. Chaque ville, chaque région, a quelque industrie spéciale, qui peut être mise à profit.

L'installation de l'asile dans une propriété rurale offrirait peut-être plus de facilités; mais elle a un inconvénient grave : c'est que l'hospitalisé ne peut chercher à se placer, ni se présenter en temps opportun pendant son séjour dans la maison, et que l'écoulement des produits est malaisé.

Pour les femmes, lorsqu'il est possible d'établir une blanchisserie dans l'œuvre d'hospitalité, on

trouve de précieux éléments pour résoudre le problème. La couture, certains travaux de même nature sont utilisés. Ici encore on doit se préoccuper de mettre à profit les ressources particulières qu'offre chaque localité.

Quant au salaire, il doit atteindre un certain chiffre pour être sérieux. L'œuvre de l'Hospitalité de l'avenue de Versailles, à Paris, donne 2 francs aux hommes et 1 franc 50 centimes aux femmes. Mais ces dernières ont en réalité à peu près le même salaire, parce qu'on ne leur impose aucune retenue pour le coucher.

Le salaire doit être suffisant pour que l'hospitalisé puisse payer sa nourriture, s'il la prend à l'asile, et son coucher, et qu'il lui reste encore un petit pécule au bout de son séjour. De la sorte, il ne croit pas recevoir l'aumône, et on ne soupçonne pas à quel point cette pratique contribue au relèvement moral des malheureux.

Il est très important d'annexer à l'œuvre un vestiaire, où affluent les vieux vêtements, linge et chaussures ; une paire de souliers, donnée à propos, peut permettre à un homme de faire les démarches qui lui procureront de l'ouvrage.

2° Les conditions d'admission doivent être sévères.

L'asile peut recevoir les indigents directement ou décider qu'ils lui seront envoyés par l'Office central, déjà renseigné sur leur compte, ou par des œuvres spéciales, après une entente. Ce contrôle est précieux. S'il n'y a pas une sélection bien établie dans l'asile, son but peut-être vite compromis. Parmi les malheureux, ceux qui sont de braves gens, ceux que l'on a précisément en vue de secourir, s'en détourneront. Mais il n'est pas nécessaire, dans ce but, d'établir à l'avance des catégories, de déclarer que telles ou telles catégories d'individus seront absolument exclues de l'asile. Ce n'est pas ici affaire d'enseigne. Les classifications *a priori* sont souvent factices. Il faut s'en rapporter au tact, à la clairvoyance de la direction, à l'habileté avec laquelle elle se renseigne, pour éliminer les contacts dangereux et assurer à la maison une notoriété qui attire à elle les malheureux et, parmi eux, les honnêtes gens.

Une durée de séjour de vingt jours n'est pas exagérée. Il faut ce laps de temps à l'hospitalisé pour se remettre moralement, pour chercher et trouver une situation. Le passage dans le chantier pendant quelques heures n'est qu'un palliatif.

Il est indispensable qu'un règlement soit élaboré, dont les dispositions très précises et sévères assurent la discipline intérieure de l'asile, et ce règlement doit être lu à tout nouvel arrivant et affiché dans l'asile.

3° Dans l'œuvre de l'Hospitalité du travail de l'avenue de Versailles, à Paris, les hommes qui n'ont pas de domicile reçoivent un bon de logement, moyennant une retenue de 35 centimes sur le salaire. Ils sont logés dans une petite hôtellerie, spécialement affectée à la maison de travail.

Les femmes sont logées dans les bâtiments de l'œuvre ; elles sont logées et blanchies gratuitement ; mais, comme on l'a dit, leur salaire est moins élevé.

Une pension alimentaire, où hommes et femmes peuvent se nourrir à bon marché, dans des locaux séparés, bien entendu, est annexée à l'asile.

Les hommes sont libres d'apporter leur nourriture du dehors. Voici un aperçu des prix : soupe, 10 centimes ; viande et légumes, 25 centimes ; légumes seuls, 10 centimes ; pain, la portion, depuis 5 centimet ; vin, le carafon, 10 et 15 centimes.

4° Enfin les hospitalisés ont un jour de la semaine pour sortir et se chercher eux-mêmes du travail. L'œuvre leur demande un effort personnel, tout en intervenant directement par tous ses moyens d'action pour assurer le placement. L'Hospitalité du travail de Paris, 52, avenue de Versailles, est arrivée à placer 78 p. 100 des femmes hospitalisées.

VIII. Statistique des sans travail. — En contact journalier avec des individus sans moyens d'existence, victimes trop souvent du chômage, ce devrait être enfin une dernière tâche d'un Office central de la charité, — et ce ne serait pas la moins importante, — de s'attacher à dresser, dans la mesure du possible, la statistique des gens sans travail, en distinguant les différents éléments dont ils se composent : *les valides de bonne volonté*, qui cherchent sincèrement de l'ouvrage ; et n'en trouvent pas ; *les valides oisifs*, c'est-à-dire les professionnels de la mendicité ; enfin les *infirmes, les malades, les malheureux hors d'état, pour une cause quelconque, de travailler.*

L'Office central, en remplissant cette tâche, rendrait un véritable service public ; ce serait le plus sûr moyen d'arriver à utiliser judicieusement les ressources de la charité, en les appliquant où il faut et comme il convient, et à sévir contre les paresseux incorrigibles qui usurpent la part destinée aux vrais pauvres.

IX. Rapports entre les offices régionaux. — Il ne resterait plus, pour atteindre ce but, qu'à établir des communications suivies entre les Offices de la charité qui se fondent successivement. Ils communiqueraient eux-mêmes avec l'Office établi dans la capitale, lequel échange déjà des informations et des services avec les Offices charitables de l'étranger.

L'organisation de la charité s'étendrait ainsi au pays tout entier et faciliterait bien des mesures utiles.

Elle aiderait à faire la statistique des ouvriers sans travail, des rouleurs de toutes sortes; elle réduirait certains frais en les répartissant; elle susciterait et développerait les moyens de remédier au chômage. C'est ainsi que les Offices régionaux deviendraient bien vite autant de foyers d'action efficace contre la misère et contre l'oisiveté coupable, et qu'ils constitueraient véritablement, comme on l'a dit, la coalition de toutes les générosités, de toutes les forces charitables du pays.

LÉON LEFÉBURE.

THÉATRES

COMÉDIE-FRANÇAISE : *La Conscience de l'Enfant*, pièce en quatre actes, en prose, de M. Gaston Devore. — Au THÉATRE-ANTOINE. — ODÉON : *France... d'abord*, drame en quatre actes en vers, de M. Henri de Bornier. — ATHÉNÉE-COMIQUE : *La Mariée du Touring-Club*, vaudeville en quatre actes, de M. Tristan Bernard.

Je souhaitais vivement que *la Conscience de l'Enfant* m'inspirât une grande admiration. Il est doux pour un critique d'avoir une occasion d'admirer. Cela m'eût été particulièrement agréable cette fois, parce que l'administration de la Comédie-Française a été récemment attaquée avec plus d'ardeur que de justice, et puis parce que l'auteur est « un jeune ». Oh! la jeunesse ne confère aucun droit et elle ne saurait être une excuse. L'âge de l'auteur ne fait rien à la valeur de l'ouvrage. Seulement, si un octogénaire écrit un chef-d'œuvre, il y a lieu de craindre qu'il n'en écrive point d'autres, tandis qu'un jeune écrivain de talent nous promet de l'agrément pour de longues années. C'est par égoïsme que le public doit encourager les « jeunes ».

J'ai donc été bien sincèrement affligé de n'éprouver à la représentation de *la Conscience de l'Enfant*, aucune joie, mais de l'ennui, de l'agacement, et même quelque dégoût.

La pièce de M. Gaston Devore est un drame domestique. Tout s'y passe en famille (y compris l'adultère). Le chef de cette famille, le président Cauvelin, est un vieux magistrat de vertu stoïcienne. Il a bien mal marié ses enfants. Son gendre, Maltret, brasseur d'affaires, est un simple escroc. Sa belle-fille, Éva, est une Mme Marneffe ou une Séraphine Pommeau, dont le ...commanditaire n'est autre que Maltret, son propre beau-frère. Les autres membres de la famille sont Mme Maltret, née Jenny Cauvelin, fille du président, une bonne et honnête femme; le jeune Cauvelin, fils du président, et mari d'Éva, conseiller référendaire à la Cour des comptes et crétin sans importance; enfin, Germaine Maltret, fille du financier véreux et petite-fille du magistrat intègre.

Cette famille vit sur une poudrière, et il est clair qu'au premier jour l'explosion va éclater, qu'à force de « friser » la correctionnelle Maltret s'y échouera entre deux gendarmes, et que la turpitude de sa liaison avec sa belle-sœur sera démasquée. Notez qu'il ne ressent nullement pour Éva une de ces passions fatales, si fortes qu'elles entraînent quelque indulgence pour l'humaine faiblesse qui y succombe; il ne cherche dans l'aventure que distraction de libertinage. Et c'est pour cela que cet homme risque un scandale qui déshonorera toute une famille, couvrira de honte la vieillesse du président Cauvelin, broiera le cœur de cette douce Jenny, qui adore son mari, et brisera doublement la vie de Germaine, en la rendant à peu près impossible à marier et en lui infligeant le supplice de ne pouvoir estimer son père.

S'il est une franche canaille, c'est ce Maltret. Car, d'abord, ses actes en eux-mêmes sont parfaitement malpropres. Ensuite, on ne peut plaider pour lui les circonstances atténuantes, resservir à sa décharge le fameux « mauvaise tête et bon cœur ». Ce n'est pas seulement un homme léger : c'est un homme sec, c'est un homme sans cœur. Seul dans la vie, il pourrait passer pour n'être coupable que de veule frivolité. Mais, qu'a-t-il donc sous la mamelle gauche pour sacrifier à ses plaisirs sa femme et sa fille? S'il avait pour elles l'ombre de tendresse, ce sentiment si naturel lui tiendrait lieu de sens moral et l'arrêterait au bord de l'abîme. Enfin, ce n'est même pas un beau gredin, intéressant par son intelligence, à la façon balzacienne. Du moins, rien dans la pièce ne nous force à le considérer sous cet angle. Il y apparaîtrait plutôt comme un esprit assez ordinaire.

Dumas fils n'a pas mis à la scène de plus haïssable « vibrion », et Becque l'eût envié à M. Devore pour ses *Polichinelles*.

Voilà, n'est-ce pas? un type admirable à flétrir dans une haute comédie sociale, et les catastrophes que sa gredinerie va faire sans doute pleuvoir sur ses innocentes victimes nous annoncent de tragiques émotions. Ah! le beau sujet de pièce!

Eh bien! j'aime mieux vous le dire tout de suite. Dans la pièce de M. Devore, c'est Maltret qui est le personnage sympathique, et c'est le vertueux président Cauvelin qui est conspué. L'auteur l'a voulu, et la salle ne s'est pas fait prier : elle a acclamé le coquin triomphant, et elle eût volontiers jeté des pommes cuites à l'homme d'honneur!

Je ne me souviens guère d'avoir vu au théâtre de spectacle plus attristant.

Comment M. Devore s'y est-il pris pour arriver à ce joli résultat? — Il a exploité la sensiblerie larmoyante des foules, et il a gratuitement prêté au vieillard des maladresses et des erreurs où la vertu

paraît compromise, bien qu'elle n'y soit pour rien.

Le grand-père Cauvelin, sachant déjà que le juge d'instruction à l'œil sur son gendre, cache la vérité à son vieil ami Richard et presse le mariage de Richard fils avec Germaine. M. Devore se moque de nous : quelle apparence y a-t-il qu'un mensonge aussi indélicat soit commis par un vieillard qu'on nous donnait pour la loyauté même ?

Lorsqu'il découvre le pot aux roses, Richard père justement indigné accable de reproches Cauvelin, qui n'a qu'à courber la tête, et lui signifie que son fils n'épousera pas la fille d'un voleur. Il a raison, Richard père. Mais, lorsque Cauvelin lui demande s'il ne consentirait tout de même pas à ce mariage, en posant ses conditions, pourquoi ces conditions que pose Richard père et qu'accepte Cauvelin sont-elles stupides ? — Maltret divorcera, renoncera à ses droits paternels, s'engagera à ne jamais revoir sa femme et sa fille, à s'expatrier, à disparaître, moyennant quoi Cauvelin remboursera des dupes, obtiendra le retrait des plaintes et le classement de l'affaire.

C'est absurde. De deux choses l'une, ou c'est la malhonnêteté de Maltret qui révolte Richard père, ou c'est le scandale. Si c'est la malhonnêteté, il n'a qu'à refuser son consentement sans espoir de retour; si c'est le scandale, il ne sera pas évité, le divorce et la disparition de Maltret donneront trop de prises à la médisance.

La solution serait de sauver les apparences, en obtenant de Maltret qu'il renonçât aux affaires, mais continuât à habiter le toit conjugal, en un mot qu'il abdiquât, mais ne partît point. Si c'est par la peur de la correctionnelle qu'on le tient, il acceptera ce que l'on voudra. Et si par hasard il avait encore quelque lueur de conscience ou d'amour paternel, cette solution lui agréerait mieux que le scandale et l'exil, elle lui laisserait la possibilité d'expier, de se racheter, de redevenir digne de l'amour de sa femme et de sa fille.

Enfin, cette solution discrète est absolument nécessaire parce qu'elle permettrait de laisser ignorer à Mme Maltret et à Germaine l'infamie d'un époux et d'un père.

Maxima debetur puellæ reverentia. C'est élémentaire. « Que Germaine n'en sache rien ! » telle devrait être la première préoccupation de Cauvelin, de Richard, et de Maltret lui-même.

Mais M. Gaston Devore a voulu que l'honnête homme parût un monstre, et il n'a reculé pour y arriver devant aucune invraisemblance. Donc, Cauvelin accepte l'inepte combinaison stipulée par Richard père : il s'empresse d'informer Germaine qu'elle est la fille d'un escroc ; Jenny, que son mari la trompe, et Cauvelin junior, que sa femme est la maîtresse appointée de son beau-frère.

Et alors, naturellement, le public se révolte et prend le vieillard en grippe, au point de le rendre pour ainsi dire responsable de toutes les saletés qu'il ne fait après tout que démasquer (et il a tort), mais qu'un autre, certes, avait eu cent fois plus tort de commettre. Et cet autre, l'individu taré, sans âme, c'est lui qui a l'air d'être l'agneau méchamment persécuté par un tigre à face humaine !

Finalement, tous les personnages accablent l'effronté de grandes embrassades et le public applaudit en pleurnichant, tandis que le vieillard s'en va, tout seul, chargé de la haine générale. Pour un peu, remarquait un homme d'esprit, on lui chanterait (avec une variante) le chœur de la *Favorite* : « Qu'il reste seul... avec son... *honneur !* »

Et qu'on ne vienne pas soutenir que c'est ici la victoire de la loi d'amour et de pardon sur la rigidité pharisaïque de la loi écrite ! — Certes, nulle idée n'est plus belle que celle du pardon. Mais à qui faut-il pardonner ? Au pécheur repentant. Où diable voit-on dans la pièce que Maltret se repente ? — Au troisième acte, dans la scène du revirement, — qui est la scène des mouchoirs, — où Jenny et Germaine tombent dans ses bras, il n'a pas un mot pour regretter ses fautes, et rien ne prouve que le vieux Cauvelin ne se laisserait pas attendrir s'il disait ce mot; mais il est insolent, il a l'audace de reprocher au grand-père l'éducation qu'il a donnée à Germaine. Cauvelin, apparemment, aurait dû se dire : « N'apprenons pas à Germaine à avoir des scrupules; cela pourrait être désagréable à son père, qui n'en a pas. » Il joue cyniquement de la sensibilité féminine : « Je ne partirai, dit-il, que lorsque ma femme et ma fille m'en auront donné l'ordre. » C'est un larron de tendresse en même temps que d'argent.

Il ne mérite même pas la pitié qui va à tout malheureux, même indigne. Au quatrième acte, grâce à un brusque retour de fortune, à quelques nouvelles spéculations, du même ordre que celles qui ont failli le mener en prison, mais heureuses, il a retrouvé son faste, il triomphe complètement. Il parle bien de se suicider lorsqu'il voit sa fille mourir de chagrin par sa faute ; et c'est son premier réveil de conscience; il est temps ! et qu'est-ce que ce suicide arrangerait ?

Si l'état de sa fille l'affecte, comme une sorte de spectre du remords, il ne sent pas réellement la gravité de ses crimes, puisque à la scène finale, il ne trouve toujours pas le mot qui pourrait toucher le vieux Cauvelin. Non ! Maltret ne se repent pas. Il est gêné de voir sa fille dépérir à cause de lui, mais il ne comprend pas sa douleur. Il s'imagine qu'elle souffre de ne pas se marier, ou de ne plus voir son grand-père, et c'est en quoi il se sent coupable, comme la séparant de Cauvelin et de Richard fils. Il ne comprend pas

que sa fille est torturée surtout par l'idée que lui, le père, est un homme sans honneur. Il est, jusqu'au bout, d'une inconscience insondable, d'une extraordinaire tranquillité dans l'opprobre.

Voilà le héros offert à l'acclamation des foules par la nouvelle pièce de la Comédie-Française, où l'honneur est, au contraire, dans la personne du vieux Cauvelin, rendu ridicule et odieux. C'est surtout ce contraste qui est révoltant. On peut bien accorder à la crapule une indulgence sceptique et souriante, mais à la condition *de ne pas confondre*, de réserver *in petto* la distinction entre le bien et le mal, de ne point intervertir les rangs entre ce qui est honorable et ce qui ne l'est pas. Il y a là un besoin intellectuel autant que moral; si l'on n'est pas vertueux, il faut du moins être lucide.

Telle est cette pièce, moralement déliquescente et littérairement médiocre, de style emphatique et plat, mais assez scénique, et dont le principal mérite est encore d'être parfaitement bien jouée par Mmes Pierson et Barretta, MM. Worms, Silvain, Paul Mounet, Georges Berr et Raphaël Duflos.

Je le dis très sérieusement. Je n'ai pas souvenir d'avoir jamais vu une pièce aussi immorale, aussi dissolvante. Et je ne connais rien qui soit plus inquiétant que le succès, — l'immense succès de *la Conscience de l'Enfant*, comme symptôme de la corruption de l'esprit public. La sensiblerie mélodramatique, la névrose pseudo-humanitaire nous gouverne; à quels naufrages nous conduira-t-elle?

*
* *

Je veux tout de suite, — par un contraste rafraîchissant, — vous signaler la bonne soirée qu'il y a à passer au Théâtre-Antoine. Je ne veux pas parler de *la Peur de souffrir*, un acte inédit de M. André Rivoire, marivaudage assez fin, mais un peu livresque. La pièce que je vous conseille de voir, comme cure de psychothérapie, après la « séverinade » du Théâtre-Français, c'est *l'Argent*, de M. Émile Fabre, une œuvre de la fin du Théâtre-Libre, et que M. Antoine a bien fait de reprendre.

Ah! l'honnête et saine comédie rosse! Que ces mots cruels sont réconfortants! Avec quelle joie on voit peindre au naturel et fustiger la cupidité féroce, le vice cynique, les âmes de boue et de proie!

Immoral, le Théâtre-Libre! Quelle sottise! Il a constamment mis en scène l'immoralité, — mais pour la flageller de sarcasmes jusqu'au sang.

Mais il y a pas mal de Maltrets dans une salle de première, et on conçoit qu'ils aiment mieux la manière de M. Devore que celle des disciples de Becque.

*
* *

Quant au drame de M. Henri de Bornier, vous vous doutez bien qu'il est bellement moral, et sans détour, c'est-à-dire par l'éloge direct de l'héroïsme.

France... d'abord a eu un grand succès, mais de très bon aloi, puisqu'il tourne à l'exaltation du patriotisme, du sacrifice des passions égoïstes, de la subordination des intérêts individuels aux intérêts collectifs. Ce succès de M. de Bornier prouve que c'est bien en effet toujours à la sensibilité du public qu'il faut parler, mais que l'écrivain, qui peut en mésuser, peut aussi l'engager au service des justes causes.

La scène est au XIIIe siècle, pendant la minorité de saint Louis. La régente Blanche de Castille a le devoir de conserver à son fils son héritage intact, de maintenir l'unité naissante du royaume des lis, menacée par le particularisme des grands vassaux. Elle se trouve placée entre ce devoir et son amour pour l'un de ces grands vassaux, le charmant poète Thibaud, comte de Champagne. Telle est la situation que M. de Bornier a su prolonger, renouveler et pousser au plus haut point de l'émotion tragique.

Au premier acte, la reine Blanche reçoit les délégués des vassaux, le comte Hugonnel et le comte Thibaud. Hugonnel lui déclare que la paix sera conclue, si elle veut épouser l'un d'eux. Elle peut épouser Thibaud qu'elle aime et vivre heureuse! Oui, mais ce serait l'abdication du pouvoir royal, la victoire de l'anarchie féodale sur l'unité française. Elle refuse, et restée seule avec Thibaud, dans une admirable scène qui a été chaudement applaudie, elle demande au comte de Champagne et obtient de lui qu'il renonce à son amour et se fasse, par pure fidélité désintéressée, le soutien du trône.

Au second acte, la situation est la même, mais plus corsée. Hugonnel révolté a fait Thibaud prisonnier; il le garde dans son château du Crotoy; Blanche commet l'imprudence de s'y rendre sans escorte pour apporter la rançon du captif. Le perfide Hugonnel lui signifie qu'elle est, elle aussi, sa prisonnière, malgré le sauf-conduit qu'il lui a donné, et qu'il fera périr Thibaud incontinent, si elle ne signe la déchéance de la royauté au profit des féodaux. Et Blanche, le cœur déchiré, immolerait sans doute encore son ami à l'État, comme une héroïne cornélienne, si elle n'était sauvée par un honnête condottière, et par le légat du Pape qui arrive de Rome pour proclamer la trêve et excommunier les rebelles.

L'action dévie un peu au troisième acte. Ce n'est plus dans la conscience de la reine Blanche que le dilemme se pose, mais dans celle de la jeune comtesse Aliénor, nièce ou prétendue nièce du comte Hugonnel, et dont l'histoire n'est pas très claire. Elle a été achetée par Hugonnel à des bohémiens, et elle déteste la reine Blanche parce que, au cours de cette enfance aventureuse, elle a été un jour fouettée, à

Vincennes, par des valets du château royal. Néanmoins, elle est, paraît-il, la dernière descendante de Charlemagne. Sa généalogie lui est révélée au moment où elle allait, sur l'ordre d'Hugonnel, empoisonner le jeune roi saint Louis au moyen d'un diadème truqué. Fille de Charlemagne, elle comprend l'horreur d'un tel crime, dénonce Hugonnel, et se tue elle-même. Et à la fin, Thibaud tue Hugonnel d'un coup d'épée.

Toute cette dernière partie est un peu mélodramatique, et moins heureuse que les premiers actes. Au total, l'ouvrage est très émouvant et de belle tenue. M. de Bornier a évidemment le don du théâtre, et du vers de théâtre. D'aspect un peu prosaïque à la lecture, sa versification, à la scène, *porte* remarquablement.

***

La Mariée du Touring-Club, vaudeville en quatre actes, joué à l'Athénée-Comique, est le premier ouvrage dramatique de longue haleine qu'ait donné M. Tristan Bernard. Ce n'est pas son meilleur ouvrage. Certaines scènes ne laissent pas, cependant, d'être plaisantes. On a beaucoup ri au quatrième acte, où l'ingénieur Le Hotois passe avec Mlle Yvonne, artiste dramatique, la nuit nuptiale qu'il s'imagine, naturellement, passer avec sa femme. Mais je ne crois pas que ce soit dans le vaudeville à quiproquos que M. Tristan Bernard puisse trouver le meilleur placement de sa fantaisie appuyée sur l'observation et de son humour si savoureux.

PAUL SOUDAY.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Résurrection, par le comte LÉON TOLSTOI, traduction de *Teodor de Wyzewa* (Perrin).

Un roman touffu, inachevé, — mais sublime, un des plus beaux et puissants livres de Tolstoï. Il y a très longtemps que la première partie en est écrite; elle est presque contemporaine d'*Anna Karénine*. Tolstoï interrompit son œuvre; il s'y remit ensuite à plusieurs reprises, mais sans jamais en venir à bout. Puis arriva la grande crise de son existence; il dédaigna « la littérature » et se consacra dès lors à son apostolat. Il renonça tout à fait à son roman et je me souviens qu'il me déclarait, il y a deux ans, qu'il ne le terminerait pas et ne publierait même jamais ce qu'il en avait écrit. Diverses considérations l'ont heureusement décidé à achever son œuvre. Au point de vue littéraire, elle a souffert d'être ainsi abandonnée et reprise ensuite sous l'influence d'idées toutes nouvelles. La seconde partie est beaucoup moins descriptive et beaucoup plus prédicante que la première. Des considérations sur la propriété individuelle, sur le partage des biens, sur la possession collective de la terre se mêlent au drame angoissant du début, et l'interrompent. Il y a quelque raideur dans tout cela, et ce roman qui commençait comme *Anna Karénine* se termine dans un dogmatisme impérieux et rude.

Nekhludoff a séduit une pauvre fille, puis il l'a lâchement abandonnée, presque oubliée. Longtemps après, il est juré : il retrouve la malheureuse à la Cour d'assises parmi les prévenus : elle est accusée d'empoisonnement et condamnée. Nekhludoff se sent responsable de cette déchéance. Il essaie vainement de faire casser le jugement. La Maslova doit être envoyée en Sibérie. Mais Nekhludoff, tourmenté par le remords, fait vœu de l'accompagner, de l'épouser, de travailler à son relèvement moral... Le drame de conscience qui saigne dans l'âme de Nekhludoff est admirable. Son effroi lorsqu'il reconnaît son ancienne maîtresse à la Cour d'assises, le remords qui commence à poindre dans la peur du scandale public; — à la prison, leur première entrevue dans le sinistre parloir, quand elle ne le reconnaît pas à travers le double rang de grilles qui sépare le couloir des gardiens, quand il lui crie, au milieu du tumulte et des hurlements : « Je suis venu te demander pardon ! » — sa stupeur, quand il la voit, quand il la sent déchue; — son espérance quand il croit pouvoir la relever de son abaissement, — tout cela est d'une vérité poignante, angoissante. Les tableaux sinistres de la prison rappellent les plus belles pages de la *Maison des Morts*. Il y a des tableaux exquis : — leur amour de jadis, avant l'éveil des sens, dans cette nuit de Noël, ce baiser « où leur amour n'avait plus rien de réfléchi ni de sensuel, où il était l'entière union de deux êtres en un seul » !

Extraordinaire surtout est l'expression de vie intense que donne cette œuvre. Les prisonniers, les juges, les gens du monde y vivent comme dans la réalité. Nul autre écrivain, jusqu'ici, n'a eu au même degré que Tolstoï la puissance de créer des êtres différents de lui-même, doués d'une si prodigieuse individualité.

La remarquable traduction de M. Teodor de Wyzewa permet d'apprécier l'immense service qu'il rend aux lettres russes en se substituant, comme interprète de Tolstoï, à M. Halpérine-Kaminsky.

Les Braises du cendrier, par CATULLE MENDÈS (Fasquelle).

Ce recueil du maître écrivain commence par une ode à Léon Dierx en l'honneur des Parnassiens, où

Silvestre, par exemple, est ingénieusement caractérisé comme suit :

> Silvestre, qu'étonnent les voiles,
> Dans les roses de Firdouci
> Frète un ballon vers les étoiles
> Et vers la lune aussi.

Les poèmes qui suivent, très variés, amusants, joyeux, bouffons, tristes parfois et d'une mélancolique tendresse, sont toujours d'une forme parfaite; le rythme est d'une fantaisie amusante, ou d'une belle ampleur, ou d'une délicatesse exquise; et la rime est éclatante, harmonieuse ou simplement spirituelle. L'« Épitaphe pour celui et pour celle qu'il ne faut plus nommer » a la grâce d'une mortelle élégie; la ballade « de l'âme de Paul Verlaine », émue et falote, évoque en effet le souvenir du pauvre Lélian; les « Rondels pour l'éventail galant » sont d'une aimable polissonnerie... Ici et là, toujours, Mendès est le plus habile, le plus subtil, le plus charmant des Parnassiens... Un peu trop habile peut-être, le plus roué des Parnassiens! Et l'on s'étonne que lui, qui, dans son admirable campagne de critique dramatique, proteste avec une si belle et bienfaisante énergie contre le *métier*, ne sente pas dans l'art parnassien le triomphe même du *métier*. Je sais bien qu'on peut distinguer, à la rigueur, entre la règle et le métier. J'admire le bon ouvrier qui travaille le vers comme un orfèvre... Mais enfin, il nous faut une poésie plus libre, plus spontanée, exempte de formules, où le bon ouvrier ne suffise pas. Il nous faut une poésie nouvelle!

Le Secret de saint Louis, par Émile Moreau (Delagrave).

Il y a désormais une affaire Blanche de Castille! Ce petit événement bien parisien alimentera la chronique... Il n'est plus du tout certain que la reine Blanche ait été blanche comme un lys; nous ne la comparerons plus qu'à cette hermine dont la blancheur s'interrompt de petites queues noires. Inquiétant problème: M. de Bornier tient pour le lys, M. Émile Moreau pour l'hermine seulement. Les historiens décideront... J'en voudrais à M. Moreau de quelque indiscrète impiété, s'il n'avait tiré de son hypothèse malveillante une assez belle œuvre.

Le Secret de saint Louis est un drame, ou plutôt une série de tableaux historiques. Thibaud, comte de Champagne aimait la Reine; la Reine aimait le comte Thibaud. Un jour, elle lui fut indulgente. On chassait; ils s'étaient perdus au fond d'une forêt. Le roi Louis VIII mourut de jalousie. Le roi Louis IX apprit un jour le terrible secret. Pour sauver l'âme de sa mère il se croisa, pieux et filial rédempteur. Et c'est ainsi qu'il s'en alla mourir dans les pays étranges, ne demandant à Dieu pour prix de son sacrifice que le salut de la reine Blanche.

L'histoire de saint Louis depuis sa toute petite enfance jusqu'à l'agonie sur la terre d'Afrique est représentée dans cet ouvrage en un grand nombre de scènes diverses où alternent les combats, les tournois, les émeutes bourgeoises et les chevauchées féodales. Il y a de jolis dialogues entre la Reine et le Roi son fils, très simples, sans grands éclats, tout unis, comme il convient à cette histoire, si ancienne qu'elle semble une naïve légende du passé...

L'œuvre est magnifiquement éditée, en grand format, avec de belles compositions d'Adrien Moreau gravées à l'eau-forte par Xavier Le Sueur.

Nos Peintres du siècle, par Jules Breton (Société d'édition artistique).

Ce n'est pas une histoire de la peinture française en ce siècle, mais plutôt les souvenirs et les opinions d'un artiste. Agréablement écrits, d'un style alerte et amusant où les mots d'atelier, le simple badinage se mêlent à de poétiques descriptions, à d'amples et instructifs développements, ils ont avant tout un charme réel de sincérité. Chose remarquable, puisqu'un artiste parle ici de ses confrères, on ne trouve pas dans ce livre de subtiles méchancetés ni d'éreintements habiles : tout simplement, parfois, un peu d'ironie et de terribles mais authentiques anecdotes qui ne glorifient pas, par exemple, la mémoire de Courbet. M. Jules Breton fait un heureux effort pour être impartial; s'il dit ses goûts, il a soin de les expliquer, de les motiver. Il est possible, du reste, que la postérité les consacre. Mais ce n'est pas certain. M. Jules Breton le sait bien; aussi ne s'acharne-t-il pas à juger : il préfère raconter l'histoire vraie des peintres qu'il a connus, qui furent ses maîtres ou ses camarades. Il nous donne de leur extérieur, de leur manière d'être, un peu comique parfois, d'amusants croquis; ceux d'Ingres, de Corot, de Th. Rousseau sont particulièrement réussis. Un Meissonier, qui n'apparaît pas comme un très grand esprit, doit être ressemblant... Cet ouvrage, très vivant, plein d'entrain, sera pour l'avenir une source précieuse de documents. Les études qui le composent ont paru dans la *Revue des Deux Mondes*, comme chacun sait: livraisons des 1er juillet, 1er août, 1er septembre 1899.

L'Iris noir, par Gaston Volnay (Lemerre).

Une épouvantable aventure de crime, de folie et de mort. Un artiste glorieux, Olivier Salvat, compositeur en vogue, s'éprend, dans une étrange exaltation sensuelle, d'une petite écuyère de Montmartre, fille perdue, servilement soumise à de bas instincts. Il a beau l'entourer d'amour, l'installer dans du luxe, elle retourne à son vomissement. La passion d'Oli-

vier s'exaspère à cette lutte; il emmène l'enfant vicieuse en Italie, en Corse; il tâche désespérément de s'emparer de son cœur, de prendre ses sens, il voudrait l'animer au contact des paysages beaux ou tragiques, au récit des farouches légendes. Mais le souvenir boueux imprègne irrémédiablement le petit être misérable, et c'est en vain qu'il l'en veut laver. Alors, il s'angoisse, il s'affole; son amour violent s'allume de haine, de fureur démente. Et finalement, Olivier Salvat tue la petite écuyère et s'en va mourir honteusement dans un asile d'aliénés.

Le style de M. Volnay donne une saine impression de force et de plénitude. Il n'agrémente pas son récit d'incidents et d'anecdotes; il lui laisse, avec sa simplicité, son horreur tragique. Les descriptions sont vigoureuses; l'analyse est exempte de subtilités et de recherches. Ces qualités sont rares dans la littérature présente. Mais je ne sais si le sujet convenait au talent de M. Volnay. On ne sent pas assez, peut-être, l'intensité maladive de cette passion, la hantise de la folie croissante; l'approche du crime et du délire meurtrier ne tourmente pas, n'inquiète pas autant qu'il le faudrait. Il y a dans le sujet quelque chose de morbide qui n'est ni dans le style ni dans la manière de cet excellent écrivain.

Le Perpétuel Mensonge, par Gilbert Stenger (Fayard).

Dans une petite villa des environs de Paris, Euloge Salmon, ancien instituteur, auquel des mœurs inavouables ont naguère causé des ariias, reçoit son nouvel ami Rodrigue Oller; un ami précieux, car il se chargera de porter à un politicien influent les billets de mille francs décisifs qui l'inciteront à faire nommer Euloge juge de paix. Pendant que les deux hommes discutent sur le prix qu'il faut mettre à ce petit trafic, la femme d'Euloge est en conversation avec une marquise, ancienne cuisinière épousée *in extremis* par son patron et amant, avec une vieille marchande à la toilette qui sait le secret des alcôves, de la politique et des affaires. Et la fille de Mme Salmon, Martha, artiste dramatique, arrive bientôt avec « son préfet ». La présence du protecteur préfectoral n'empêche pas, d'ailleurs, Euloge de tenter avec la beauté de sa belle-fille (sa belle-fille seulement, par bonheur!) Rodrigue dont il a besoin. Moyennant donc Martha et quelque argent, Euloge deviendra juge de paix... Du bien vilain monde! M. Stenger nous avertit, dans une digression, qu'« il faudrait ignorer le temps présent » pour trouver cette peinture des mœurs actuelles exagérée. Peut-être. Mais M. Stenger a tort d'intervenir ainsi dans son roman qu'il fallait laisser se défendre tout seul... Ce vilain monde fait son chemin au milieu des plus laides intrigues, des plus immondes combinaisons où la sensualité, la cupidité, la peur, toutes les passions basses sont employées habilement. Le tableau lugubre et repoussant que nous offre ce « roman d'histoire contemporaine » (hélas!) est peint avec force. L'œuvre de M. Gilbert Stenger, vigoureuse, hardie, est aussi très vivante. Les personnages nombreux qui s'y montrent, donnent une vive impression de réalité. Ils se meuvent avec puissance, avec rapidité. Le livre est triste, — il le fallait. Mais, comme nous sommes las de ces turpitudes, nous sommes un peu las aussi de ce réalisme. Nos ignominies nationales, nous les lisons dans les journaux; elles nous y apparaissent empreintes d'une vérité plus intense, plus émouvante, plus écœurante. Et plutôt que d'en consacrer le hideux spectacle, nous demanderions à l'Art de nous en distraire.

André Beaunier.

Memento. — Chez Alcan, *Musiciens et philosophes*, par Maurice Kufferath, où sont étudiées les opinions de Tolstoï et de Nietzsche sur la musique en général et sur Wagner en particulier. Les idées exprimées par Tolstoï dans son *Qu'est-ce que l'Art?* sont clairement résumées par M. Kufferath. Il aurait peut-être fallu montrer plus nettement le lien qui existe entre l'esthétique de Tolstoï et l'ensemble de sa doctrine, et alors il devenait presque inutile de réfuter en détail les « paradoxes » de Tolstoï sur la musique: cela fait partie d'un système lié qu'il convient de prendre d'ensemble plutôt que d'en détacher quelques éléments qui, dès lors, isolés, perdent leur vraie signification. — Chez Plon, par Louis Ribaillier, *Philibert, pages de la trentième année*, où un jeune homme d'esprit conservateur a des mélancolies de bonne famille. — Chez Ollendorff, *La Dame du lac*, par Pierre Gauthiez, où un jeune Ruy Blas est favorisé par une grande dame dans un joli paysage italien. L'intrigue, un peu banale, est heureusement placée dans un milieu original de gens de lettres cosmopolites, de nihilistes russes, etc.; — *Autre guitare*, par Valentin Mandelstamm, un volume de vers et de prose, où l'on sent des influences encore proches, curieux pourtant; — *Histoire illustrée de la France* (1er volume), par le vicomte de Caix et Albert Lacroix; — *Impressions d'Espagne*, par Maria Star. — Chez Perrin, par Émile Pierret, *la Patrie en danger*, où un triste tableau est fait de nos finances, de notre commerce, de nos affaires étrangères, de notre marine, de notre armée et de tout le reste, où des propositions anodines mais bien intentionnées sont faites en vue de notre relèvement national. C'est tout à fait dans le goût du jour. — Chez Masson, *Histoire de la littérature française*, par Le Petit de Julleville (nouvelle édition). — Chez Delagrave, *Œuvres choisies de Ferdinand Fabre*, par Maurice Pellisson. — A la Poligrafica de Milan, *Le Militaresse*, romanzo, par A. Olivieri Sangiacomo.

A. B.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, Imprs. des *Deux Revues*, 19, rue des Saints-Pères. — 38057. *Le Directeur-Gérant :* HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 26. 4e SÉRIE. — TOME XII. 23 DÉCEMBRE 1899.

FINLANDE ET TRANSVAAL [1]

Messieurs,

Je me suis fait un devoir de me rendre à l'appel de votre Société, et en particulier de votre président M. Lucien Le Foyer, que je m'honore d'avoir eu pour élève. Ce qui m'attire vers votre Société c'est son but, c'est sa croisade en faveur de la grande cause de la Paix. C'est aussi son nom, la Paix par le Droit, que votre président vient de paraphraser en si beau langage. Ce titre est une devise qui résume toutes les aspirations et toutes les espérances des pacifiques.

Si nous pouvons en effet rêver d'une ère de paix, — et comment nous l'interdire, aujourd'hui, après cette conférence de la Haye convoquée sur l'initiative d'un tsar autocrate? — la Paix est encore un rêve d'avenir qui ne peut se réaliser que par le triomphe du Droit, par le développement, dans l'humanité, de la notion et de la conscience du Droit. Et ceci n'est pas seulement vrai des nations entre elles. Certes, ce serait une grande chose que de pouvoir fonder le règne de la Paix, à travers le monde, pendant les siècles, entre les peuples. Mais il y a une tâche plus urgente encore : ce serait de faire régner la Paix, dans l'intérieur de chaque nation, entre les citoyens d'un même pays, par exemple, entre nous, Français. Or, il en est, à cet égard, des individus et des partis, comme des peuples, et de la politique intérieure comme des relations internationales. Le meilleur moyen d'établir la paix, au dedans et au dehors, est d'apprendre à chacun le respect du Droit. Ce qui nous fait défaut, c'est quelquefois le sentiment de notre droit, c'est, plus souvent, la notion du droit d'autrui, le respect de la justice, et à l'intérieur et au dehors. Si nous avions tous, vivant en nous, ce respect du droit, nous verrions la paix s'établir entre les hommes, l'amour et la fraternité se développer entre les peuples, à la place des sentiments de haine qui triomphent, si souvent, aujourd'hui.

C'est bien, d'ordinaire, faute de reconnaître le droit d'autrui que la paix est violée et que la guerre éclate. Nous en avons eu des exemples navrants en cette dernière année du siècle. Nous avons vu de grands États, qui semblaient par leurs traditions voués à la cause de la Liberté, de la Justice et de la Paix, montrer leur mépris du droit d'autrui. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, nous voyons les États-Unis en train de conquérir les Philippines, après s'être présentés aux Philippins, sous le masque de libérateurs. C'est ainsi que les Anglais se sont engagés dans l'inique guerre du Transvaal, et que les Russes ont traité la Finlande d'une façon qui eût entraîné la guerre, si les Finlandais eussent pu tenter de résister à la Russie.

Entre le Transvaal et la Finlande, nombreux sont les points de rapports. Il s'agit, dans les deux cas, de petits peuples, de petits États, placés en face de grands empires, les deux plus grands du globe, qui leur contestent le droit à l'existence. Dans les deux questions, les deux grandes puissances, la Russie et l'Angleterre, tout en foulant le droit d'autrui, se targuent d'être les représentantes de l'idée d'égalité, par suite du Droit. Les Russes disent aux Finlandais :

1. Sténographie d'une conférence faite, à l'hôtel des Sociétés savantes, pour la Société « la Paix par le Droit ».

« Vous devez abaisser, devant nous, vos privilèges ; — comme, en Russie, les Finlandais jouissent de tous les droits dont jouissent les Russes, il est juste qu'en Finlande les Russes aient tous les droits des indigènes. » Les Anglais font le même raisonnement vis-à-vis des Boers. « Vous devez, leur disent-ils, accorder aux Anglais, à tous les hommes de race blanche au moins, les mêmes droits qu'à vos *burghers*, attendu que, dans nos colonies, nous accordons aux Hollandais les mêmes droits qu'à nos compatriotes de sang anglais. » Il y a, dans ces raisonnements, une apparence de raison ; mais, de part et d'autre, cet appel à l'égalité de droits n'est guère qu'un prétexte pour empiéter sur le droit du plus faible. Faut-il, pour cela, traiter ces grands États d'hypocrites ? Ici encore, l'hypocrisie serait un hommage à la vertu. Au fond, il s'agit d'États puissants, confiants dans leur force, qui croient pouvoir tout se permettre, en face de petits peuples placés sur leur chemin.

La Finlande est beaucoup moins connue des Français que le Transvaal ; elle n'a pas excité, parmi nous, autant d'intérêt ; c'est, peut-être, qu'elle avait à se plaindre d'un peuple qui est notre ami. Si je me permets de parler ici de la Finlande, comme du Transvaal, ce n'est pas, vous le sentez bien, par hostilité contre la Russie, ou contre l'Angleterre. Nous autres, pacifiques, qui prétendons préparer l'avenir, — le lointain avenir de l'humanité, — ce n'est pas en suscitant la haine que nous accomplirons notre noble tâche. Alors même que nous sommes contraints de réprouver la conduite d'un grand peuple, il faut que ce soit à regret, et non avec une satisfaction malsaine. Mais si nous devons nous défendre de toute mesquine jalousie, nous ne devons pas oublier les droits de la Vérité. Nous sommes les amis de la Russie, et je crois, quant à moi, que nous avons raison de tenir à l'alliance russe, bien que j'aie prévenu, depuis longtemps, nos compatriotes de leurs illusions sur la politique russe. Malgré cela, il est bon, pour nous, d'avoir une grande alliance. Cela est de l'intérêt même de l'Europe et de la Paix. Aujourd'hui, il existe, sur le continent, deux grandes alliances ; si elles venaient à se rapprocher, elles constitueraient une ébauche de fédération européenne, ce qui est une des grandes espérances de l'avenir.

Le meilleur moyen de nous comporter en amis de la Russie, c'est encore de dire au peuple russe la vérité. Les Russes eux-mêmes ne peuvent la lui dire. La censure ne le leur permettrait pas. En Angleterre, M. Stead a eu toute liberté de parler ; nos amis ont pu protester contre la guerre. A la Russie il n'y a que les étrangers qui puissent dire la vérité. Les journaux russes qui ont essayé de le faire ont été frappés ou menacés. Bien des Russes le reconnaissent tout bas : la Russie a commis une faute, non seulement vis à-vis des Finlandais, mais vis-à-vis d'elle-même. Cette vaste Russie, elle possède des provinces occidentales qui ne sont pas russes, toute une large bande de provinces hétérogènes dont presque aucune n'a de population vraiment russe. Le gouvernement a tout intérêt à se faire aimer de ces peuples. Il semblait s'en être rendu compte en Finlande ; il lui avait laissé une situation privilégiée vis-à-vis des autres dépendances de l'Empire. Dès 1809, à l'époque de l'annexion, le gouvernement russe avait compris qu'au lieu d'achever de conquérir ce petit peuple qui se défendait, il valait mieux chercher à le gagner. Alexandre Ier qui, pour son époque, était un esprit libéral, crut qu'il pourrait s'attacher le cœur des Finlandais. Il leur fit de grandes promesses, il leur annonça que, s'ils acceptaient l'union avec l'État russe, ils conserveraient leurs libertés, leurs institutions et leur constitution.

Le peuple finlandais, vous le savez, est formé de deux éléments inégaux en nombre, les Suédois, dans les villes et sur les côtes, les Finnois dans l'intérieur. C'est néanmoins une véritable nationalité d'un type qu'on peut appeler composite, dont la Belgique nous donne un autre exemple. Les Finlandais, vis-à-vis des Russes, se considèrent comme un vrai peuple, une petite nation, et ils avaient obtenu, depuis près d'un siècle, d'être traités comme tels.

Malgré cela, on discutait, dans la presse russe, la question de savoir quelle était la situation de droit de la Finlande. Était-ce un grand-duché, joint à perpétuité à l'État russe, gouverné par l'empereur grand-duc, conformément aux lois finlandaises ? ou bien était-ce une simple province de l'État russe, province dotée de privilèges révocables à volonté, comme ils avaient été accordés ? Telle est la discussion qui a divisé les deux pays, depuis un certain nombre d'années. Il ne nous appartient pas, comme étrangers, de prendre parti entre la Russie et la Finlande. D'autre part, qui sera juge, au point de vue moral, si ce n'est nous ? A consulter l'histoire, il semble bien que le droit soit du côté de la Finlande. Les souverains russes l'ont traitée, d'habitude, non en province, mais en État annexe, pourvu d'institutions nationales que, à chaque changement de règne, les tsars promettaient de respecter. Les textes semblent formels. Les plus anciens ont ceci de curieux qu'ils sont en français ; c'est en français que l'Empereur Alexandre Ier s'adressait aux Finlandais. Voici comment s'exprimait Alexandre Ier, en 1809 : — Nous Alexandre Ier, par la grâce de Dieu, empereur de toutes les Russies, grand-duc de Finlande, etc., faisons savoir que les décrets de la Providence nous ayant fait entrer en possession du grand-duché (de Finlande), nous avons

trouvé bon de confirmer et ratifier, par le présent acte, la religion et les lois fondamentales du pays, ainsi que les droits et privilèges dont chaque classe du susdit grand-duché, de même que ses habitants en général, hauts et bas, ont joui jusqu'à ce jour, selon la Constitution. Nous promettons de maintenir tous ces avantages et toutes ces lois fermes et inébranlables dans leur pleine vigueur. (Borgo, 15/27 mars 1809.)

Les successeurs d'Alexandre Ier ont tous, en montant sur le trône, renouvelé ces promesses solennelles et confirmé les lois fondamentales du grand-duché. Alexandre II, en 1869, allait jusqu'à sanctionner comme « loi fondamentale, irrévocable », les statuts constitutifs du Landtag dont l'article 71 s'exprime ainsi : « Aucune loi fondamentale ne peut être édictée, modifiée, interprétée ou abrogée autrement que sur la proposition de l'Empereur et Grand-Duc et du consentement de tous les États. » (Ordres.)

Ces lois fondamentales, l'empereur Nicolas II, qui devait leur porter un coup peut-être mortel, les confirmait, lui aussi, à son avènement, en 1894 (1).

Ces textes paraissent bien topiques. Il est difficile de trouver rien de plus catégorique. Pour en contester le sens, les Russes ont dû soutenir que, quand il y est parlé de Constitution, ce n'est pas dans le sens de constitution politique. Mettant un pluriel au lieu du singulier, ils prétendent qu'il est question seulement des lois et des institutions. Quoi qu'il en soit, la Constitution a été respectée par les empereurs russes; elle s'est même développée sous leur règne. Si le tsar Alexandre Ier avait respecté les usages et les lois de la Finlande, il n'avait plus, depuis Borgo, convoqué la Diète. La Finlande garde en effet une Diète archaïque, formée de quatre états, noblesse, clergé, bourgeoisie des villes, paysans des campagnes. Pendant longtemps, les empereurs russes ne l'ont pas réunie; les affaires étaient réglées par le Sénat de Finlande, en même temps tribunal suprême et conseil des ministres. Aucune loi, il faut le dire, n'obligeait à réunir, régulièrement, les États. En 1863, date de l'insurrection de la Pologne, Alexandre II convoqua, pour la première fois, la Diète finlandaise, depuis la Diète de l'acte d'Union, en 1809. Cette convocation, renouvelée depuis lors, à époques régulières, la Finlande la devait à la Pologne. La Pologne, nous en parlons peu, en France, aujourd'hui, mais notre silence n'empêche qu'elle existe toujours. L'État polonais a péri, la nation survit. Elle souffre. Elle pourrait dire : « Je vis, puisque je souffre. » Cette lamentable question polonaise est une de celles que l'avenir, — où nous devons reporter beaucoup de nos espérances, — un avenir lointain peut-être, saura seul résoudre. La Russie elle-même comprendra, un jour, qu'elle est la première intéressée à rendre justice à ses sujets polonais en améliorant la situation de la Pologne russe. Le tout, pour un peuple, est de savoir durer. Or, si les individus sont aisés à tuer, les peuples ont la vie dure. A quelque nationalité que nous appartenions, nous pouvons nous réconforter à cette pensée : rien de plus difficile à tuer qu'un peuple. Ainsi en sera-t-il, j'ose l'espérer, des deux peuples, Transvaal et Finlande, dont nous parlons aujourd'hui, alors même que leur nationalité semblerait un instant écrasée.

En 1863, le gouvernement russe était inquiet de l'attitude de l'Europe devant l'insurrection de la Pologne; il voulait convaincre l'Europe que, s'il supprimait ce qui restait de l'autonomie de la Pologne, ce n'était pas par haine de toute liberté. C'est pour cela qu'Alexandre II convoquait la Diète de la Finlande, à l'heure même où il réduisait la Pologne. La Finlande était l'enfant sage, docile, récompensé pour sa sagesse, tandis que la Pologne était l'enfant turbulent, toujours rebelle, qu'il fallait mater par la force. La Finlande est restée sage, depuis lors, et ses libertés sont, à leur tour, menacées par la politique de russification en faveur sous le dernier règne.

Alexandre III, reste, par certains côtés, un souverain devant lequel nous devons nous incliner. C'était un souverain pacifique, et, à ce titre, l'Europe lui doit beaucoup. A l'intérieur, c'était un autocrate autoritaire et d'un autoritarisme étroit; il était plus grand par les sentiments que par l'intelligence. Monté sur le trône, en des circonstances tragiques, il s'était, après des hésitations de quelques heures, sous l'impulsion de conseillers néfastes, décidé pour la politique de compression et de russification. On commença par s'en prendre aux provinces baltiques. Restait la Finlande. Pourquoi serait-elle privilégiée? Pourquoi ne pas la rapprocher plus intimement de la Russie? Moscou se scandalisait de voir la Finlande en possession d'une autonomie entière, de voir qu'elle avait son armée, son budget, ses douanes, sa monnaie, ses timbres-poste. Pourquoi tant de barrières entre elle et l'empire? Peut-être les Finlandais n'ont-ils pas été, dans la défense de leurs droits, assez opportunistes. Un petit peuple accolé à un grand État regarde les plus petites prérogatives comme de précieux gages de ses libertés. C'est pour cela que les Finlandais tenaient à leur monnaie et à leurs timbres-

1 « Étant entré, par les décrets du Tout-Puissant, en la possession héréditaire du Grand-Duché de Finlande, Nous avons voulu, par le présent acte, ultérieurement confirmer et ratifier la religion, les lois fondamentales, les droits et privilèges dont chaque classe du susdit Grand-Duché et tous ses habitants en général, hauts et bas, ont joui, jusqu'à l'heure présente, aux termes de la constitution de ce pays, promettant de les maintenir intacts dans toute leur force et effet.

« NICOLAS.

« Livadia, 6 novembre 1894. »

poste. Ici, permettez-moi une anecdote, peut-être bien inventée à plaisir, mais qui peint l'impatience des Russes.

Un jour, dit-on, Nicolas II chassait sur les frontières de la Finlande, voisine, vous le savez, de Saint-Pétersbourg. Voulant mettre une lettre à la poste, le Tsar va, avec un aide de camp, la porter au prochain bureau. L'employé finlandais, voyant le timbre, s'écrie : « Un timbre russe, cela ne va pas ici! » L'empereur donne un rouble pour payer. « Un rouble russe, ça n'a pas cours en Finlande. » Vraie ou imaginée à dessein, l'anecdote nous montre les petits désagréments dont se froissaient les Russes. On eût pu y remédier sans violer la constitution finlandaise. Ce n'est pas ainsi qu'on a procédé.

Le 3/15 février 1899, Nicolas II publiait un manifeste qui est une sorte de coup d'État. Désormais, toutes les affaires communes à l'Empire et au grand-duché seront tranchées, souverainement, par le Conseil de l'Empire. La Diète finlandaise n'aura, en pareil cas, que voix consultative, contrairement aux statuts qui lui assuraient le dernier mot dans toutes les questions concernant la Finlande. Et qui décidera quelles sont les affaires communes à l'Empire et au grand-duché? Le gouvernement russe. Le point de départ de cette nouvelle législation a été l'armée, et la manie de l'uniformité qui sévit, trop souvent, en Russie. Le ministre de la Guerre voyait, avec dépit, l'autonomie de l'armée de la Finlande qui cependant avait fourni son contingent dans toutes les guerres russes, en Bulgarie, par exemple. Le ministre de la Guerre voulait disposer librement des troupes du grand-duché et y nommer des officiers russes. Tandis que les Finlandais pouvaient servir et obtenir des grades dans l'armée russe, les Russes ne pouvaient avoir de grades dans l'armée finlandaise. Cela avait beau froisser l'amour-propre russe, cette apparente anomalie s'expliquait aisément. Si l'on avait pu nommer des officiers russes dans la petite armée finlandaise, on eût risqué de voir tous les hauts grades entre les mains des Russes. Il est fort à craindre que tel soit le résultat du nouveau régime. En outre, le service était moins long de deux ans en Finlande qu'en Russie, et les troupes finlandaises ne pouvaient servir que dans le grand-duché. On a décidé qu'elles serviraient dans l'Empire — l'immense empire russe — aussi bien qu'en Finlande, et en même temps on a presque doublé la durée du service et aggravé d'autant les charges du grand-duché.

Or, à quelle date paraissait le manifeste qui avait pour effet, on pourrait dire pour but, de doubler les charges militaires de la Finlande? Il était lancé au moment même où, sur la noble initiative du Tsar, le gouvernement russe faisait convoquer les puissances à la conférence de la Paix. Je suis surpris que cette considération n'ait pas arrêté la plume du jeune empereur, quand il a signé ce fatal manifeste.

Toujours est-il que c'est à l'heure où la Russie invitait l'Europe et le monde à étudier la diminution des armements, que la Russie imposait à la Finlande le doublement de ses charges militaires, — de même que c'est au sortir de la conférence où elle prônait l'arbitrage, que l'Angleterre, repoussant tout arbitre, prétendait écraser le Transvaal.

Que pouvait faire la Finlande? Si elle avait été à l'autre extrémité du continent, elle eût fait sans doute comme le Transvaal; mais que faire aux portes de Saint-Pétersbourg? Elle a cherché à en appeler du Tsar mal informé au Tsar mieux informé. Toutes ses pétitions ont trouvé la voie barrée. Les amis de ce peuple infortuné ont fait circuler, en Europe, une adresse au Tsar que je n'ai pas voulu refuser de signer, et je crois bien que mon honorable ami, M. Frédéric Passy, l'a signée aussi. Cette adresse, rédigée en termes respectueux, n'a pas été rendue publique pour ne pas froisser le sentiment russe. Des étrangers l'ont portée à Saint-Pétersbourg. Ils n'ont pas été plus heureux que les délégués des Finlandais; ils ont été renvoyés de ministère en ministère. Le meilleur moyen, leur a-t-on dit, de faire parvenir leur adresse au Tsar, c'est la poste.

Il y a eu, en Europe, une nation qui a chaudement plaidé la cause de la Finlande. Cette nation, c'est l'Angleterre. Le peuple anglais n'a eu qu'un cri : la conduite du Tsar vis-à-vis de ce noble petit peuple était indigne d'une grande puissance, indigne d'un État chrétien. Or, dans la même année, le gouvernement anglais se conduisait, comme vous savez, dans l'Afrique du Sud. A l'égard du Transvaal, la presse russe, à son tour, est unanime. Jamais, à l'entendre, le monde n'a vu pareille violation du droit. Hélas! c'est l'éternelle histoire de la poutre et de la paille de la parabole évangélique!

La question du Transvaal est plus connue de nous que celle de la Finlande. Le Transvaal et l'Orange, puisque tous les deux luttent épaule contre épaule contre l'Angleterre, sont deux petits États peuplés par une même population, les Boers. Ces Boers sont les descendants des anciens Hollandais qui ont colonisé le Cap aux XVIIe et XVIIIe siècles. Vous savez comment l'Angleterre est entrée en possession du Cap, à la suite des guerres de la Révolution et de l'Empire. Elle était l'alliée des Hollandais. Pour défendre leurs colonies, elle avait mis la main dessus : elle a gardé le Cap comme Ceylan. L'Angleterre doit une grande partie de ses colonies à la conquête. C'est ainsi qu'elle nous avait pris toutes les nôtres. Elle a souvent imité la conduite de ce vilain oiseau qui dépose ses œufs dans le nid d'autrui. C'est ce qu'elle a fait au Cap où elle s'est installée au milieu des Hollandais. Un cer-

tain nombre de ces derniers, grossis de descendants des huguenots français, ne pouvant s'habituer à la domination anglaise, se sont portés, plus loin, dans le Natal, dans l'Orange, puis dans le Transvaal. Ils semblaient pouvoir espérer que l'Anglais les laisserait vivre en liberté. Mais toujours, à des époques diverses, l'Anglais a éprouvé le besoin d'aller rattraper ces populations qui s'étaient en quelque sorte évadées de la domination britannique.

Vers 1877, le Transvaal était annexé aux colonies anglaises. Les Anglais avaient profité de la révolte des Cafres pour s'emparer du Transvaal en promettant de protéger les Boers. Lord Beaconsfield avait déjà le projet de faire de cette Afrique du Sud une Confédération britannique. Les Boers se révoltèrent. Les Anglais furent battus. Disraëli fut renversé, Gladstone le remplaça. On peut juger de façons diverses sa politique à l'intérieur; mais à l'étranger, Gladstone s'est généralement montré un pacificateur. Il a eu le mérite rare, pour un homme politique, de mettre ses actes d'accord avec ses principes. Au lieu de persister à rétablir la domination britannique sur les Boers, il conclut, avec eux, en 1881, un traité par lequel il leur rendait leur indépendance, à la condition que le Transvaal reconnût la suzeraineté de l'Angleterre. En 1884, Kruger se rendit à Londres et obtint un nouveau traité qui supprimait le terme de suzeraineté. Les Anglais ont beaucoup ergoté à ce sujet. Ils ont prétendu que, si le traité de 1884 omettait le mot de suzeraineté, c'est que la chose était hors de contestation. Rien de moins exact. Le traité de 1884 a abandonné le mot de suzeraineté, lord Derby le déclarait, en 1884 même, à la Chambre des lords, parce que c'est là un terme vague, qui prête à discussion. Le Transvaal s'engageait à ne pas conclure de traité avec les puissances étrangères autres que la République d'Orange, à moins de soumettre ces traités à la ratification de l'Angleterre. C'était une sorte de contrôle britannique sur les affaires étrangères des Boers. Or jamais le Transvaal n'a violé cette condition.

Un fait a contribué à accroître, chez les Anglais, la passion de domination qu'ils ont montrée au Transvaal: c'est la découverte des mines d'or du Witwatersrand. Ces riches champs d'or ont été peut-être un malheur pour les Boers, chez qui ils ont attiré des étrangers, les *Uitlanders*, qui ont voulu devenir les maîtres du pays. Quoi qu'il en soit, il n'est pas exact de dire que la guerre actuelle est une guerre financière, préparée comme un coup de bourse. Certes, les mines ont augmenté la valeur du Transvaal; mais si l'Angleterre lui fait la guerre, ce n'est pas pour la possession des mines. Ces mines sont en actions, et elles comptent à peu près autant d'actionnaires en France qu'en Angleterre. Le plus grand nombre même de ces actionnaires est sur le continent, et les Anglais ne songent pas à leur confisquer leur propriété. La guerre du Transvaal est, avant tout, une guerre impériale. Son véritable but est d'établir la suprématie de l'Angleterre sur toute l'Afrique du Sud, de courber à jamais l'élément hollandais sous la domination anglaise. Or l'élément hollandais se développait plus vite, par les naissances, que l'élément anglais. Si les villes s'anglicisaient, les campagnes, même au Cap, persistaient à ne pas devenir anglaises. M. Chamberlain a jugé qu'il était nécessaire de mettre fin à cet état de choses. Comme Cecil Rhodes, il a caressé le projet d'une Grande-Bretagne africaine, allant du Cap au Caire. C'est là la véritable cause de la guerre. Il s'agissait, en réalité, pour le Cabinet anglais, d'amener le Transvaal à merci; peut-être espérait-on que le Transvaal se laisserait intimider, qu'il se soumettrait, qu'il laisserait donner les droits d'électeur à tous ces sujets anglais, qui, en devenant citoyens de la République, prétendaient rester sujets de la Reine. Nous autres, Français, nous n'aurions pas des combinaisons d'un cynisme aussi ingénu. C'était déjà dans le même dessein que Jameson avait fait, en 1895, cette incursion si contraire au droit des gens, combinée par Cecil Rhodes, et dont Chamberlain paraît bien avoir été le complice.

Je ne veux pas chercher ici les conséquences de cette guerre inique. Quelle leçon pour le monde, si cette guerre impériale allait compromettre les destinées de l'Empire! S'ils doivent l'emporter, peut-être les Anglais auront-ils plus de peine à triompher que ne le croit la presse *jingoïste*. Les Boers sont de redoutables adversaires, comme tout peuple de mœurs primitives, habitué au maniement des armes, opérant sur son propre sol. La Grande-Bretagne a beau posséder de vastes ressources, cette guerre inégale n'ira pas jusqu'à l'extermination de cette vaillante population des Boers. Alors même qu'ils devraient finir par succomber, il en restera toujours assez pour transmettre à leurs fils l'idée de l'indépendance sud-africaine. Dût-elle briser leur résistance héroïque, le jeu que joue l'Angleterre est dangereux pour l'empire britannique; les Boers ne vivent pas seulement dans le Transvaal et l'Orange, ils sont encore en majorité au Cap et à Natal. Ils augmentent rapidement, grâce à la fécondité de leurs familles; les mines d'or ne dureront probablement qu'une vingtaine d'années, les étrangers, les *uitlanders*, s'en iront. Même si l'Angleterre était complètement victorieuse, elle aurait semé dans la terre africaine des germes de haine contre sa domination; la conquête se retournerait un jour contre le conquérant. L'Afrique du Sud serait une autre et plus vaste Irlande; — comme, dans la Finlande, les

Russes risquent de se faire une deuxième Pologne. C'est là le châtiment des États qui abusent de leur puissance, eussent-ils la chance imméritée de demeurer vainqueurs.

L'histoire du XIXe siècle, où tant de peuples sont ressuscités, montre qu'il n'est pas vrai que les questions nationales soient tranchées à jamais par la force. La guerre engendre la guerre; la haine, la haine. Une nation est vaincue; elle est subjuguée, par le fer et par le feu. Elle ne meurt pas, pour cela; il en est d'un peuple comme d'une forêt. Des générations nouvelles poussent; elles prennent la place des anciennes et tôt ou tard les vengent.

Maintenant, une dernière réflexion : que nous regardions l'Europe ou l'Afrique, l'ennemi que nous voyons partout à l'œuvre, c'est l'impérialisme, le jingoïsme; c'est ce que nous appelons, aujourd'hui, en France, le nationalisme, inquiétante hypertrophie du moi, ou maladive déformation du patriotisme, qui semble gagner tous les peuples et qui devient une menace, et pour la paix du monde et pour la paix intérieure de chaque nation.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LES AMITIÉS LITTÉRAIRES

d'Alfred de Vigny (1).

Nous avons tous eu, tant que nous sommes, pour peu que notre vie ait atteint la phase de l'ambition qui est celle de l'âge mûr, nous avons tous eu deux sortes d'amis : les amis fidèles et les autres. C'est une loi de notre pauvre humanité que les passions agitent et que l'intérêt mène.

Alfred de Vigny n'a pas échappé à cette loi, quoiqu'il fût un tendre et qu'il eût le cœur sur la main. Il compta, lui aussi, dans son existence en apparence si calme, au fond si agitée, si malheureuse, quelques amis sûrs à côté d'amis infidèles. Les amis sûrs, ce m'est une joie de le constater ici, lui vinrent pour la plupart du pays même de la fidélité, de la terre de Bretagne. *Semper fidelis*, dit la fière devise de la ville natale de Chateaubriand et de Lamennais. Ces deux mots auraient pu servir également de devise aux amis de Vigny, qui s'appelaient Brizeux, Pitre-Chevalier, Émile Péhant et Boulay-Paty, car ils n'oublièrent jamais que le poète de *Chatterton* avait été leur compagnon de lutte, le conseiller de leur jeunesse et la providence de leurs derniers jours.

1. Voir la *Revue* des 15 octobre et 2 novembre 1899.

I. — VICTOR HUGO

Ab Jove principium.

Victor Hugo ne fut pas le premier en date, Émile Deschamps vint avant lui, mais il joua un si grand rôle dans les commencements de la vie littéraire de Vigny, que, durant des années, il prima tous les autres dans son cœur.

C'est par Émile Deschamps qu'ils s'étaient connus. Le père de Vigny, en rentrant de l'émigration, s'était logé, à Paris, d'abord à l'Élysée-Bourbon qui, depuis la Révolution jusqu'au temps où Murat fut roi de Naples, était loué à des particuliers comme une maison ordinaire; puis il était venu habiter rue du Marché d'Aguesseau, tout près du père d'Émile Deschamps avec lequel il s'était lié, — et la liaison des enfants avait suivi.

En sortant de la pension Hix (1) où il avait rencontré Devéria, Hérold et Dittmer, Alfred de Vigny renoua avec Emile Deschamps et fit partie, quelques années plus tard, du petit cénacle, connu sous le nom de la *Muse française*, que Deschamps avait formé vers 1818 et qui, après s'être tenu chez Nodier, rue de Provence et chez Victor Hugo, rue du Dragon, finit par élire domicile à la Bibliothèque de l'Arsenal.

C'est dans ce petit cénacle que Vigny fit la connaissance de Victor Hugo. Ils se sentirent tout de suite attirés l'un vers l'autre par une secrète sympathie. D'abord ils étaient tous deux fils de militaires. Vigny était même sous-lieutenant dans la garde royale; Hugo, sans porter l'épée, ne jurait alors que par son père, le général, et se piquait, en plus, de je ne sais quelle noblesse gothique. Le vicomte de Vigny plut au vicomte Hugo qui, pour cimenter leur amitié, lui ouvrit le *Conservateur littéraire* qu'il venait de fonder. Je crois bien que c'est dans ce recueil que Vigny publia sa pièce de poésie intitulée *le Bal* qui commençait par ce vers :

> Courez, jeunes beautés, formez la double danse!

et se terminait par celui-ci :

> Et que la salle au loin tremble de vos plaisirs !

Il l'a retranchée depuis de ses *Poèmes antiques et modernes*, peut-être parce qu'il la trouvait faible, peut être aussi parce qu'elle détonnait à ses yeux dans l'ensemble de son œuvre. Mais ses biographes sont bien forcés d'en faire état pour expliquer sa jeunesse mondaine. Car lorsqu'il faisait partie de la

1. Cette pension, qui était située dans le faubourg Saint-Honoré, jouissait alors d'une grande réputation. Geoffroy, le créateur de la critique dramatique, y était maître d'études, quand Bertin l'aîné le chargea de la critique des *Débats*, en 1800.

garde royale, Alfred de Vigny allait beaucoup dans le monde; il fréquentait les salons de la marquise de La Grange, de la princesse de Béthune, de Mme O' Reilly, de la comtesse de Damrémont; et Daniel Stern (Mme d'Agoult) raconte en ses *Souvenirs* que, vers 1829, elle n'avait encore connu de lui, au bal où il était souvent son cavalier, que ses distractions à la contredanse (1). Cela ne l'empêchait pas, d'ailleurs, d'être assidu aux réunions littéraires qui avaient lieu dans le salon de Nodier. Les plus beaux morceaux de son premier recueil de vers sont datés de ses garnisons de Vincennes et de Courbevoie. C'est à Vincennes qu'il écrivit la *Prison*; c'est à Courbevoie qu'il fit le *Trappiste*, et c'est aussi de cette localité, s'il faut en croire le récit de Mme Victor Hugo, qu'il vint un jour chercher son mari et Émile Deschamps pour les mener déjeuner avec lui à la table des officiers de son régiment. Il parait même que tout le long de la route, dans la voiture qui les conduisait, les trois amis, par suite d'une gageure, ne parlèrent qu'en vers, à la stupéfaction du cocher, qui les prit pour des fous (2). A cette époque, les relations de Vigny avec Hugo étaient si cordiales, que le premier servit au second de témoin, lors de son mariage avec Mlle Foucher (12 octobre 1822). Quelques mois auparavant, Vigny avait publié, presque en même temps que les *Odes et Ballades* de Victor Hugo et chez le même éditeur (3), son volume de *Poèmes* qui comprenait *Helena*, le *Somnambule*, la *Fille de Jephté* la *Femme adultère*, le *Bal* et la *Prison*. Et pour ne point faire de jaloux, par un sentiment de délicatesse qu'on ne saurait trop louer, le *Moniteur* du 29 octobre 1822, sous la plume d'un rédacteur anonyme, avait rendu compte à la fois des *Poèmes* de l'un et des *Odes* de l'autre.

« Ils nous pardonneront, disait ce journal, de n'avoir qu'une même couronne pour leur double triomphe; nous ne nous pardonnerions pas de l'arrêter plus longtemps sur un front que sur l'autre : ces deux talents ont une même source, le cœur; tous deux sont doués de force et de grâce; ils ont tous deux initié la poésie au secret des plus intimes émotions. La moindre préférence serait une grande injustice, et cependant, comme pour doubler nos plaisirs en les variant, si tout est égal entre eux, rien n'est pareil, ni le système de composition, ni la facture du vers, ni le coloris et les mouvements du style. »

Cependant les deux amis ne tardèrent pas à se quitter. Au mois de mars 1823, peu de temps après la fondation des *Tablettes romantiques*, qui devaient remplacer la *Muse française*, le régiment de Vigny fut envoyé à Strasbourg. Ce déplacement n'était pas pour réjouir notre poète; mais comme, en arrivant à Strasbourg, il reçut sa nomination de capitaine, cela lui mit un peu de baume au cœur. Il lui sembla que les grandes choses de la guerre allaient enfin commencer pour lui, d'autant qu'avec son grade la bonne nouvelle lui était arrivée que le régiment serait dépêché en Espagne dès qu'il serait complet. En effet, quatre mois après, le régiment reçut l'ordre de partir pour Bordeaux. Vigny était en train d'écrire son poème de *Satan*. Il ramassa sa plume et son manuscrit, mit le tout avec sa petite Bible dans le sac d'un soldat de sa compagnie, et en route!... Ce soldat, dont il parle dans sa lettre à Brizeux (2 août 1831), était peut-être Guillaume Pauthier, le futur sinologue, car Pauthier, qui faisait partie du régiment de Vigny, raconte qu'en arrivant à Nancy, le poète, avec qui il avait causé tout le long de la route, lui fit la surprise de lui donner un billet de logement d'officier dans une bonne maison bourgeoise (1). Quoi qu'il en soit, le séjour de Vigny à Bordeaux ne fut guère plus long que son passage à Strasbourg, et c'est tout au plus s'il y trouva le temps d'achever *Satan*. Il est vrai qu'il avait rencontré dans la cité girondine des amis qui s'étaient chargés de le distraire. D'abord Delprat, cousin d'Émile Deschamps; Edmond Géraud, dont le *Journal intime* (2) est si précieux pour cette période de la vie de Vigny; Lorrando (3); Alexandre Guiraud, l'auteur des *Macchabées*, et enfin Mme Desbordes-Valmore qui raffolait littéralement de ses vers mélodieux et de ses airs de chérubin... C'est au milieu de cette société choisie que lui arriva un beau matin l'ordre de partir pour l'Espagne. Cette fois la chose était sérieuse. Il ne fit pas son testament, mais, comme il avait conscience d'avoir de la gloire en portefeuille, il prit ses dispositions pour qu'elle ne fût pas perdue en cas de malheur, et voici ce qu'il écrivit à Victor Hugo :

1 La comtesse d'Agoult habitait alors, dans la belle saison, le château de Croissy, en Beauce, non loin du Tronchet où Vigny faisait de fréquentes visites à sa tante et à ses cousines. C'est chez elle que le poète lut un soir sa *Fregate la « Sérieuse »* devant les plus jolies femmes de Paris. Elle ne fut point du tout gaudes, à celles-ci, après le départ de Vigny, du « Mme d'Agoult : « Ma fregate a bel tournage dans votre salon! » L'ambassadeur d'Autriche l'avait pris pour un amateur. (Daniel Stern, *Mes souvenirs*, 1880, p. 345.)

2 *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*.

(3) Pélicier, libraire, place du Palais-Royal.

1 Pauthier de Sansay, né en 1801, mort en 1873, a publié deux volumes de vers : *Mélodies poétiques* et les *Helléniennes*. Cf. les *Nouveaux Lundis* de Sainte-Beuve, t. VI, p. 463. Vigny demeura en relations avec lui jusqu'à la fin et le nomma son exécuteur testamentaire.

2 *Le Journal intime* d'Edmond Géraud a été publié par Maurice Albert, sous le titre : *Un Homme de lettres sous l'Empire et la Restauration*. Paris, 1892.

3 Lorrando, né vers 1781, à Bordeaux, mort en cette ville, le 20 décembre 1844. Chef de division à la préfecture de la Gironde, il avait démissionné en 1830. On trouve dans la première édition des *Poésies* d'Edmond Géraud (Paris, Nicolle, 1810) six romances de P.-M. Lorrando.

« J'ai reçu, mon cher Victor, et avec plus que du plaisir, votre aimable lettre. J'ai tardé à vous répondre, parce que l'ordre que nous venons de recevoir de partir pour l'Espagne m'a donné quelques occupations... J'ai fini *Satan*; j'avais le pressentiment de notre départ et je me suis enfermé un mois pour cela. Je le crois supérieur à tout ce que j'ai fait; ce n'est pas dire beaucoup, mais c'est quelque chose pour moi. Cette composition s'est beaucoup étendue sous mes doigts, elle renferme d'immenses développements. Il y a encore deux lacunes : j'espère avoir le temps de les remplir avant le jour du départ... *Si les boulets ne respectaient pas le poète*, je vous prie de faire imprimer *Satan* à part, tel qu'il est, sans corrections, soulignez seulement comme non terminé ce qui vous semblera trop mauvais.

« Les lacunes seront remplies en prose, que j'y mettrai, si je n'ai pas le temps (1). »

Les boulets respectèrent le poète, et pour cause. Au lieu de partir pour l'Espagne, Vigny fut envoyé à Pau, si bien que l'armée française prit Cadix sans lui. On juge de sa déception : elle fut cruelle, et tous ses rêves de gloire militaire s'évanouirent du coup. Il se souvint alors que ses ancêtres paternels n'avaient jamais pu dépasser le grade de capitaine, et, fataliste comme il l'était, il s'imagina que telle était sa destinée. Heureusement que les Muses veillaient autour de lui. Elles eurent bientôt fait de lui remonter le moral. Calliope profita de son séjour dans les Pyrénées pour lui dicter le *Cor*, et Clio, les plus belles pages de son roman de *Cinq-Mars*. Quant au poème de *Satan*, il y gagna de paraître sans corrections ni lacunes, non plus sous ce titre farouche, mais sous celui d'*Eloa, ou la Sœur des Anges*, qui était infiniment plus doux et plus mystérieux. Sans compter que l'auteur, qui avait obtenu, comme fiche de consolation, la permission de venir à Paris pour voir sa mère, eut la bonne fortune d'assister au baptême de son nouveau-né.

Le baptême d'*Eloa* eut lieu au printemps de l'année 1824. Ce fut un événement dans le monde littéraire, d'abord à cause de la valeur du poème, « le plus beau, au dire de Théophile Gautier, le plus parfait peut-être de la langue française », ensuite à cause des parrains de l'ouvrage qui furent Henri de Latouche et Victor Hugo. L'article de Latouche parut dans le *Mercure du XIXe siècle*, et contenait quelques remarques ingénieuses, dont celle-ci, que la légende d'une larme du Christ aurait été relatée dans un petit volume publié en 1647 à Vendôme par des religieux de cette ville. L'article de Victor Hugo, qui parut dans la *Muse française*, était tout simplement dithyrambique.

« Si jamais composition littéraire, y lisait-on, a profondément porté l'empreinte ineffaçable de la méditation et de l'inspiration, c'est ce poème. Une idée morale, qui touche à la fois aux deux natures de l'homme ; une leçon terrible donnée en vers enchanteurs ; une des plus hautes vérités de la religion et de la philosophie développée dans une des plus belles fictions de la poésie ; l'échelle entière de la création parcourue depuis le degré le plus élevé jusqu'au degré le plus bas ; une action qui commence par Jésus et se termine par Satan ; la sœur des anges entraînée par la curiosité, la compassion et l'imprudence, jusqu'au prince des réprouvés : voilà ce que présente *Eloa*, drame simple et immense, dont tous les ressorts sont des sentiments, le tableau magique qui fait graduellement succéder à toutes les teintes de lumières toutes les nuances de ténèbres ; poème singulier qui charme et qui effraie ! »

Alfred de Vigny avait rejoint son régiment quand il reçut l'article de la *Muse française*.

Mais ses amis de Bordeaux n'avaient pas attendu les éloges que lui décernait le poète des *Odes et Ballades* pour savourer la poésie toute céleste du mystère d'*Eloa*. Vigny, en traversant leur ville, avait fait hommage de son livre à Delprat, à Lorrando, à Géraud, et celui-ci raconte en son *Journal* que notre capitaine ne l'ayant pas trouvé à son domicile, avait écrit ce vers « bien digne d'un poète romantique » sur l'exemplaire qui lui était destiné :

Quoi! venir de si loin pour trouver votre absence!

C'est également par Vigny que les Bordelais connurent tous les détails de la destitution de Chateaubriand, qui naguère « s'était fait diplomate comme Dieu s'est fait homme », pour nous sauver. Car Vigny s'était trouvé l'un des premiers chez l'auteur du *Génie du Christianisme*, au moment où il revenait de l'hôtel des Affaires étrangères. Et il avait remarqué que parmi tout le mobilier qu'il en faisait rapporter, il y avait deux chattes superbes que le maître affectionnait beaucoup. L'ancien ministre, en les revoyant, s'était même écrié avec une gaieté et une bonhomie dignes de La Fontaine : « Ah ! mes bonnes amies, le temps est passé de faire les grandes dames. Il faut songer maintenant à prendre des souris (1). »

L'article de Victor Hugo arrivant à Bordeaux après le passage de Vigny n'en fut que plus goûté, et j'ai à peine besoin de dire qu'il ne fit que resserrer les liens qui unissaient les deux poètes.

L'année d'après, lors du sacre de Charles X, Victor

1. [illegible] octobre 1824.

1. [illegible] — Cependant il n'était pas romantique et ne semble pas avoir eu beaucoup d'admiration pour *Eloa*, si l'on s'en rapporte au quatrain suivant que lui inspira la lecture de ce poème :

[illegible]

Hugo, qui avait été décoré en même temps que Lamartine (le 29 avril 1825), écrivait à son ami : « Le roi me donne la croix et m'invite à son sacre. Réjouissez-vous, vous qui m'aimez ! » Et Vigny, qu'on avait oublié dans cette cérémonie malgré ses titres de noblesse et les autres (1), se réjouissait avec Victor Hugo et lui dédiait son poème de *Moïse*. Et comme si ce n'était pas assez d'avoir mis, dans l'édition de 1826, les initiales V. H. en tête de cette pièce, il écrivait dans celle de 1829 son nom en toutes lettres, pour mieux lui marquer son amitié reconnaissante.

A dater de cette époque, Vigny ayant recouvré sa liberté, par suite de sa démission de capitaine, assista régulièrement aux réunions du Cénacle qui se tenait rue Notre-Dame-des-Champs, chez Victor Hugo.

C'est là qu'Auguste Barbier le vit pour la première fois. Victor Hugo faisait ce jour-là une lecture de son drame d'*Hernani*. Et M. Paul Lacroix, qui avait été invité à la soirée, avait emmené avec lui le futur poète des *Iambes*. « Tous les chefs du romantisme, dit Auguste Barbier, avaient été fidèles au rendez-vous. Un seul tardait à paraître. C'était l'auteur d'*Eloa*. Enfin, il arriva, et je vis passer à travers les rangs des Jeune-France barbus et chevelus un gentleman d'une tenue parfaite, en habit noir, cravate noire et gilet blanc. La taille était élancée, la figure pâle et régulière ; des lèvres minces, un nez légèrement aquilin et des yeux gris-bleu sous un beau front encadré de cheveux blonds, un air de grande distinction.

« La lecture de la pièce commença. Le poète lisait bien, mais son organe était désagréable. La voix, composée de deux tons extrêmes, le grave et l'aigre, allait continuellement de l'un à l'autre, ce qui nuisait un peu à l'effet. Néanmoins l'ouvrage, plein de beaux vers et de sentiments chevaleresques jetés à profusion sur une fable peu naturelle, produisit un enthousiasme difficile à décrire. La lecture achevée, tout le monde alla féliciter l'auteur; et dans le défilé je vis le chantre d'*Eloa*, toujours la figure froide et réservée, venir serrer la main de son confrère et ami, après quoi il s'éclipsa discrètement (2). »

Mais il vint un jour — et ce jour n'était pas loin — où Vigny cessa de franchir le seuil de Victor Hugo. Je m'empresse de dire que les torts, cause de leur brouille, ne vinrent pas de son côté. Il avait pour la première fois affronté la scène, le 24 octobre 1829, avec une traduction en vers d'*Othello*, et bien que cette traduction laissât beaucoup à désirer, comme le texte de Shakespeare y était serré de plus près que dans les adaptations de Letourneur et de Ducis, comme Vigny n'avait pas reculé devant les hardiesses de langage du dramaturge anglais, et que tout le camp romantique s'était levé pour soutenir cette œuvre, *Othello* avait obtenu un très vif succès. Victor Hugo qui se voyait distancé s'en montra quelque peu jaloux. S'il avait été moins ombrageux de sa nature, il n'aurait jamais nourri ce vilain sentiment à l'égard de son ami qui était la loyauté même, ou s'il l'avait conçu dans un moment de mauvaise humeur, il s'en fût rendu maître après la représentation d'*Hernani* (1). Mais sa jalousie ne fit qu'augmenter quand il vit la *Maréchale d'Ancre* réussir à l'Odéon. A partir de ce moment Vigny ne fut plus pour lui qu'un rival, et un rival d'autant plus redoutable que, lorsqu'on pesait leurs titres dans les salons littéraires, la balance penchait plutôt du côté de Vigny que du côté d'Hugo. Un jour même il en vint à reprocher à Buloz d'avoir moins d'égards pour lui que pour Vigny. Il est vrai que le directeur de la *Revue des Deux Mondes* avait pris l'habitude de donner à ses lecteurs des extraits des nouveaux ouvrages de l'auteur d'*Eloa* et qu'il s'abstenait d'en faire autant pour ceux d'Hugo. Mais la raison en était bien simple. Quand Buloz reproduisait quelques pages de Vigny, il ne lui en coûtait que le plaisir, tandis que lorsqu'il lui arrivait de citer du Victor Hugo, il était sûr de recevoir le lendemain une quittance à solder. Cette histoire, qui aurait dû rester secrète, revint aux oreilles de Vigny qui, furieux des propos désobligeants que son ancien ami avait tenus à Buloz sur son compte, voulut en tirer réparation par les armes. Mais les témoins, dont Renduel, traînèrent si bien les choses en longueur que l'affaire n'eut pas de suites (2).

Cependant Victor Hugo ne cherchait que l'occasion de se venger de Vigny. Il la trouva en 1834 dans la publication de son livre : *Littérature et Philosophie mêlées*. Ayant eu l'idée d'y réunir les principaux passages de l'article qu'il avait consacré dans le temps à *Eloa*, il se dit que ce serait jouer un bon tour à son auteur que d'effacer les noms d'*Eloa* et de Vigny et de les remplacer par ceux de Milton et du *Paradis*

1. Il est [illegible] de Berry, [illegible] duc de Bordeaux. Un jour [illegible] de faire une poésie sur la naissance du prince impérial, il répondit qu'il n'avait jamais su faire ces choses-là.

2. Souvenirs [illegible] Barbier.

1. Vigny était si peu jaloux de Victor Hugo, que, deux mois après la représentation d'*Othello* [illegible] Sainte-Beuve, à propos de *Marion Delorme* [illegible] avait été reçue à la Comédie Française dès le mois de juillet 1829 et puis défendue : « Notre pauvre Victor qui tout [illegible] Othello [illegible] savez vous que les hollandins [illegible] des théories [illegible] des parades sur [illegible] Le lendemain de la représentation d'*Hernani* [illegible] Victor Hugo [illegible] les fureurs politiques de 93. » (Note de M. Philibert Audebrand.)

2. [illegible] Ad. Dumas.

perdu. Et il céda à la tentation, comme, vingt ans plus tard, lorsqu'il dicta ses souvenirs, il obéit à sa rancune en substituant le nom de Soumet à celui d'Alfred de Vigny dans la désignation des témoins qui l'avaient assisté à son mariage (1).

Ah! que Sainte-Beuve disait donc vrai lorsqu'il consignait cette pensée dans ses *Mémoires* inédits, au lendemain de la représentation de *Chatterton* : « Hugo doit être singulièrement excité au drame qu'il achève en ce moment (*Angelo*), et le 4e acte où il était, quand *Chatterton* a paru, en sortira *éperonné* jusqu'au sang! »

C'est qu'en effet il suffisait que Vigny remportât au théâtre une nouvelle victoire, et l'on sait que *Chatterton* fut un triomphe, pour que ses lauriers empêchassent Victor Hugo de dormir. Et si le hasard, ce maître des batailles, avait voulu qu'il entrât avant le poète d'*Hernani* sous la coupole de l'Institut, je crois bien que ce dernier en aurait fait une maladie. Tant il est vrai que les grands hommes ont leurs petits côtés comme le vulgaire!

LÉON SÉCHÉ.

SILHOUETTES PARISIENNES

M. Paul Hervieu.

Il n'est pas écrivain-né, mais il a un grand nombre des qualités qu'un homme peut acquérir pour suppléer le don naturel.

Paul Hervieu, libre de toutes les contraintes matérielles de la vie voulut composer des livres. — Effroyables conséquences de la centralisation littéraire! Combien de jeunes bourgeois de Paris sont entraînés à écrire, qui, vivant ailleurs, n'eussent jamais songé aux œuvres de littérature. Au temps que M. Hervieu était très jeune, les fils de bonne famille, auxquels leurs relations permettaient de dîner fréquemment avec des hommes de lettres, étaient, par l'instinct tout-puissant de l'imitation, persuadés d'écrire des romans. Aujourd'hui, les oisifs imberbes et prétentieux travaillent, si j'ose dire, pour le théâtre; et cela est plus normal et plus convenable à leur âge, à cause des actrices et des coulisses et de la volupté glorieuse que donne le nom inscrit, durant quelques jours, sur des affiches. Mais, Dieu merci, les sports et les voyages absorbent de plus en plus ces jeunes activités vaniteuses : c'est un grand bienfait pour la littérature.

Cependant, de la foule de ces petits amateurs, insupportables et fortunés, un talent robuste surgit quelquefois. Ainsi, Paul Hervieu après qu'il eut fait paraître, en ses premières œuvres, que leur publication était un peu superflue, obtint, grâce à celles qui suivirent, une autorité singulière. D'ailleurs, il ne fut jamais insupportable; alors qu'il n'était qu'un écrivain novice, il possédait déjà une gravité précoce qui révélait que ce jeune homme, attrayant et bien habillé, serait apte un jour à écrire des œuvres belles, fortes et soignées, car, même en littérature, on peut attendre d'excellents résultats d'une quotidienne et durable application.

Ses progrès furent rapides et patients. Et s'il est notoire aujourd'hui, nul ne s'en étonne. Paul Hervieu, en effet, sut travailler avec pondération, surtout produire avec mesure; et ce n'est pas la moindre élégance de son talent. Quand on songe que cet écrivain est toujours de loisir, qu'il pourrait chaque année publier plusieurs livres et que les critiques seraient toujours disposés à reconnaître en eux, pour diverses raisons, des mérites sublimes, quand on pense qu'il pourrait écrire maintes comédies et que les directeurs de théâtres s'empresseraient infatigablement à les jouer, et quand on constate sa surprenante modération, on est émerveillé parce qu'on devine en cet homme de talent un homme de goût. De Paul Hervieu il ne faut guère compter que trois romans : *Flirt*, *Peints par eux-mêmes*, *l'Armature;* deux pièces : *les Tenailles*, *la Loi de l'Homme*. Sans doute, il écrivit, comme par apprentissage, de petites psychologies politiques qui sont, pardonnez-moi, très au-dessous du médiocre; il s'exerça en des contes falots, ternes, élabora de modiques fantaisies pesantes et tout ce qu'on nomme des essais timides. Et ce furent enfin quelques œuvres qui lui valurent sa réputation honorable et solide, œuvres dignes d'estime en vérité, et admirablement peu nombreuses!

Les critiques furent cléments à ses débuts. Naturellement! On peut contester l'utilité littéraire des critiques, mais non pas leur utilité sociale. Ces gens-là sont conservateurs. Ils entretiennent dans la littérature la distinction des classes. J'en sais un, roturier d'ailleurs et pédant, qui fait beaucoup pour l'aristocratie. Et il n'est jamais prolixe si volontiers que pour vanter de jeunes écrivains dont le nom s'adorne d'une vaine particule. Sa bonté s'étend jusqu'aux bourgeois des lettres, dont les rentes se devinent et les belles relations. Mais il abhorre le talent crotté; il ferme sa porte au pauvre peuple écrivain. C'est ainsi qu'il combat l'essor démocratique et qu'il assure l'équilibre dans la société. De tels individus étaient engagés à témoigner une bienveillance infinie pour les débuts modestes de Paul

1. Pour toutes représailles, et cela marque bien la différence de leur éducation et de leur caractère, Alfred de Vigny se contenta d'effacer, au-dessous du titre de sa pièce de *Moïse*, le nom de Soumet qui il l'avait dédiée.

Hervieu et à ne point s'en départir lors même que son talent devenait indiscutable...

Mais pour l'exalter ils nous trompèrent sur son rôle. Ah ! si l'on ne se résout pas à supprimer les critiques — sauf deux ou trois vraiment créateurs — on ne parviendra jamais à apprécier sainement les œuvres littéraires. Ils portent le trouble et la confusion dans les jugements; ils interprètent, ils inventent, ils ne voient pas. Leur servilité naturelle les rend curieux de découvrir des raisons imprévues d'admirer. Comme si un écrivain pouvait avoir d'autres qualités estimables que celles qui sautent d'abord aux yeux et que l'on distingue sans effort par la simple lecture intelligente. Bref ils déforment, dénaturent. Ils sont haïssables et dangereux.

Ainsi, ardents à louer Paul Hervieu, ils pensèrent le présenter comme un novateur. Certes, disent-ils, son observation s'appliqua à la vie mondaine, mais lisez bien ses livres et vous verrez un phénomène que vous n'avez jamais vu ! Hervieu dédaigne l'éclat, les fêtes, les vanités, les modes. Il méprise la société parisienne qu'il dépeint et jamais n'est dupe de ses fastueuses apparences. C'est en quoi il est prodigieusement original.

Eh bien ! tant pis pour lui ! quand un psychologue mondain entreprend de nous décrire tel milieu social, il doit s'éprendre de ce milieu et de ceux qui s'y agitent. Pour faire vivre ses œuvres avec intensité, il doit être snob de ses héros. Sinon, il écrit un pamphlet sans exactitude ou bien une œuvre sans mouvement.

Et si, d'autre part, Hervieu innove délibérément en écartant de ses romans mondains la peinture complaisante des toilettes et autres artifices de séduction féminine, en négligeant les parures extérieures pour sonder les âmes, — il commet, ce faisant, une faute, source de toutes ses faiblesses. Car, ou bien les âmes des mondains sont insignes par leurs complications et se développent en d'exceptionnelles aventures et c'est ce que Paul Hervieu ne nous démontre pas en ses ouvrages; — ou bien, leurs âmes toutes nues sont médiocres, extraordinairement simples, semblables les unes aux autres, se développent dans de petits événements sans variété — et cette opinion, pour être admise universellement, n'en est pas moins juste — alors, ces héros et ces héroïnes ne sont vraiment intéressants que par leurs toilettes délicieuses, leurs jupes et jupons, leurs « combinaisons », leurs dentelles, jarretelles et autres manivelles; leurs plaisirs, soirées, soupers, noces et banquets qui les caractérisent comme individus et comme types sociaux; et celui qui enlève ces descriptions du roman mondain supprime tout l'attrait et la raison d'être du roman mondain. Et ce sont précisément ces peintures candides de femmes bien vêtues qui, malgré la psychologie avoisinante, charment, dans les romans de ce bon, j'allais dire de ce grand Paul Bourget, qui éprouva, en toute sincérité, un snobisme violent à l'endroit des « gens du monde » et eut assez de génie pour le répandre et le faire durer.

Il faut conclure que Hervieu, n'ayant point d'originalité novatrice, continua simplement le roman contemporain, et, parce qu'il n'avait point assez d'imagination pour peindre avec vivacité et comme amoureusement le monde observé, son œuvre, — suivie, hélas ! par d'autres détestables, — nous prouve à quel point il est urgent d'en finir avec tous ces maris trompés du grand monde, et ces femmes élégantes lâchées par leurs amants, lesquels, la bourse plate et la calvitie commençante, aspirent à la sécurité et à l'hygiène matrimoniales...

Du moins, Hervieu appliquait ses facultés d'observation méthodique à un monde dont on a tout vu, tout décrit. Venu trop tard vers un genre trop vieux, il ne nous apprend rien. Et il ne nous fait ni sourire ni pleurer, car il garde toujours cette gravité flegmatique, un peu ennuyeuse, que lui impose son labeur soigneux. Sans doute, vous lui voyez toutes ces qualités de tenue, de finesse, de distinction, qui, estimables dans le romancier, sont séduisantes dans l'homme.

Qui donc révèle autant que lui la conscience intellectuelle, plus rare encore que la conscience morale ? Et il a presque tout ce que le travail donne. Le travail est la plus noble des vertus littéraires, la plus utile, mais la plus périlleuse. C'est une vertu qu'il faut toujours avoir, mais toujours cacher. Elle paraît trop dans ses romans, ses pièces où le procédé se fait l'auxiliaire de l'invention défaillante. Dans *Peints par eux-mêmes*, les « lettres » veulent créer la variété qui devrait naître entière des hommes et des événements, mais, sans dissimuler l'effort pénible, accusent la monotonie. Dans l'*Armature*, chaque chapitre prétend mettre en relief un personnage; mais en est-il un seul qui vive véritablement ? Dans les *Tenailles*, la *Loi de l'Homme*, la thèse est un bien lourd appareil pour répandre avec agrément des leçons... Cet écrivain n'est point un créateur, mais le plus adroit et le plus minutieux des artisans.

Il est si efficacement laborieux qu'il s'est composé presque un style personnel. Du moins, il a des défauts qui ne sont point communs. Un critique, toujours avide de louer les écrivains notables, préfère la « pénible élocution » de Paul Hervieu à la « banale facilité ». Évidemment, ce n'était point le cas de préférer la banale facilité à l'élocution pénible. Il renversera les termes pour un autre écrivain... En vérité, comme Hervieu travaille et réfléchit beaucoup et qu'il est profond psychologue, il sait à peu près toujours ce qu'il veut dire. Mais les mots n'arrivent

point aisément. En outre, Hervieu recherche trop la précision pour ne pas être obscur. Son goût de logique sentimentale le conduit naturellement à la confusion. Son style est d'une complexité et d'une incorrection très consciencieuses. Ah! ses incertitudes syntaxiques! Mais qu'importe! Je pense, quant à moi, que la correction du langage est une qualité aussi médiocre que rare. Presque tous nos plus grands écrivains, ceux qui comptent vraiment dans l'histoire de la littérature, ont écrit incorrectement. Aussi bien, les lois de la correction du langage, qui varient à travers les siècles, ne sont jamais, dans un temps, établies avec certitude. Puis la correction du style est la qualité dont on se passe le mieux, en tous cas, celle qui remplace le moins les autres. Mais il ne s'agit point de déterminer si Hervieu possède assez d'autres qualités pour se passer de celle-là. Et ce qui désespère ce n'est pas qu'il écrive incorrectement, mais qu'il accomplisse tant d'efforts infructueux pour écrire avec correction.

Cependant, ses efforts lui constituent un style vigoureux, catégorique, le style d'un écrivain. C'est un écrivain, en effet, que Paul Hervieu. On peut lui faire des querelles aujourd'hui car, un jour, il faudra probablement le tenir pour un maître. Il est homme à donner au théâtre un véritable chef-d'œuvre, un peu suranné.

ZADIG.

LES AVENTURES D'UN PRISONNIER BOER

Les nouvelles tronquées ou altérées que veut bien communiquer à l'Europe la censure britannique aggraveraient encore l'éloignement où nous sommes d'une guerre qui sévit à nos antipodes, si des témoignages moins suspects, que nous recueillons des journaux hollandais publiés au Cap, ou de lettres privées qu'on a bien voulu nous confier, ne nous permettaient de suivre quelques scènes du drame sans avoir recours au monocle de M. Chamberlain. Et nous n'avons pas seulement l'avantage de mettre ainsi la main sur des documents exacts : le récit que nous empruntons aux lettres d'un volontaire hollandais, fait prisonnier à la bataille d'Elandslaagte, d'autres nouvelles moins importantes, mais de première main également et que nous allons fondre en un seul tout, nous feront voir et respirer l'ardeur guerrière qui s'est emparée des débonnaires pasteurs de troupeaux d'au delà du Vaal, menacés dans leur indépendance.

Longtemps avant l'ouverture des hostilités, les Boers, mis en éveil par le *raid* de Jameson, se tenaient constamment sur pied de guerre; et le 28 septembre dernier, le Volksraad autorisait, en dehors de la levée en masse des Burghers, la création d'un corps de volontaires, formé par les étrangers domiciliés à Prétoria. Bien que jouissant du droit de bourgeoisie depuis la part qu'il avait prise à la défense de la république contre les bandes de Jameson, le Hollandais dont nous racontons l'histoire préféra s'enrôler parmi les volontaires, parce que, dit-il, « ils allaient marcher les premiers au feu ».

D'ailleurs, Burghers et étrangers étaient pleins de la même haine contre les Anglais et de la même confiance dans l'issue de la guerre. Chaque jour, depuis la fin de septembre, on voyait se diriger vers la frontière du Natal des trains de chemin de fer remplis de soldats de presque toutes les nationalités : Afrikanders, Hollandais, Allemands, Français, Hongrois, Anglais même, qui couraient à la défense de leur nouvelle patrie.

Après le départ de tous les jeunes hommes, au nombre de 900 à 1 000, qui bordaient déjà la frontière la veille de la déclaration de guerre, le pays sembla tout à coup morne et désolé : les hommes mariés, formant la réserve de l'armée, montaient la garde autour des arsenaux et dans les forts des villes de l'intérieur, en attendant le moment de partir à leur tour pour la frontière.

Le corps auquel appartenait notre témoin se composait de 150 hommes, avec chevaux de selle et de trait, et 60 mulets. Partis de Prétoria le 3 octobre, sous le commandement de M. J. Lombard, ils dressaient, le 5, leur camp à Zandspruit, petite place frontière où ils attendirent les événements.

Ils étaient déjà prêts à l'attaque, et tout équipés aux frais du gouvernement, qui leur avait seulement laissé le soin de se procurer des vivres pour huit jours.

Il tombait une pluie torrentielle, qui ne cessait ni jour ni nuit, et qui, chassée par le vent antarctique, emporta la plupart des tentes. Il fallut s'abriter sous des bâches imperméables tendues d'un chariot à l'autre, puis se chercher un endroit plus hospitalier : l'herbe était rare et desséchée; le Zandspruit, d'eau courante qu'il était quelques années auparavant, s'était transformé en une série de flaques d'eau croupissante, de sorte qu'on dut faire venir l'eau et le fourrage de Prétoria. Aussi le camp fut-il bien vite transporté en amont, sur ce même Zandspruit, près du camp des Burghers de Bethel; car cet angle avancé de la république du côté de la Natalie était devenu le rendez-vous de la plupart des commandos ou corps de Burghers de chaque ville transvaalienne.

Dès qu'ils eurent choisi un meilleur emplacement et retranché leur camp de manière à défier toute surprise, les volontaires furent tenus en haleine par des exercices militaires continuels; le soir même du premier jour, après simulacres d'attaque, marches et contremarches, exercices de tir et sévère inspection,

le capitaine Coster fit ranger les sections autour de lui et, en leur annonçant que la guerre était imminente et serait impitoyable, invita ceux des volontaires qui ne se sentaient pas fermes sur leur cheval à se retirer pendant qu'il en était encore temps.

Pas un homme ne sortit des rangs.

Le lendemain était un dimanche. Le pasteur Postma, de la communauté réformée de Prétoria, fit le culte dans le camp. A la même heure, dans tous les commandos boers retranchés et tout en armes sur cette frontière, les mêmes prédications enflammées et les mêmes cantiques, des chants de guerre autant que des actions de grâce, s'élevaient des tentes lourdes de pluie et que tourmentait le vent du pôle.

Après le sermon du pasteur-soldat, une distribution de bière fut faite aux volontaires, qui commencèrent à rire et à chanter, à la grande indignation des Burghers :

— Dieu vous punira, vous serez battus, leur prédisaient ces derniers.

Le 11 octobre, à 4 heures du soir, la tente du général Piet Joubert venait de s'entr'ouvrir, puis de se refermer sur les officiers de l'état-major mandés à la hâte. Le commandant général était assis au milieu d'une grande table avec son secrétaire à ses côtés. Devant eux, s'étalait la carte de la Natalie, couverte de lignes qui marquaient un mystérieux itinéraire. Le lieutenant-colonel Trichard, commandant de l'artillerie, le lieutenant Paff, chargé d'organiser la télégraphie de campagne et le service des signaux, et tous les autres officiers prirent place, comme ils purent, dans la tente. Une écharpe, suspendue derrière le général Joubert, trahissait la présence de sa vaillante femme, qui avait voulu le suivre pour partager avec lui les fatigues et les dangers d'une guerre qui s'annonçait déjà comme sanglante.

Les soldats, occupés à fourbir leurs armes ou à panser leurs chevaux, regardaient tous vers cette tente fermée où s'agitaient en ce moment les destinées de l'Afrique australe.

Le général Joubert lisait à ses officiers un télégramme officiel arrivé de Prétoria, et un second télégramme qui lui avait été transmis, par son collègue le commandant-général Prinsloo, de la part du gouvernement de l'État libre d'Orange : les deux républiques sœurs étaient décidées à lutter jusqu'à la mort pour défendre leur indépendance. Le plan des opérations en Natalie était également indiqué dans ses grandes lignes : aussitôt qu'ils auraient reçu la nouvelle de la déclaration de guerre, les commandos de Wakkerstroom, Bethel, Krugersdorp et Middelburg, soit 2 000 hommes et 130 artilleurs, avec 4 canons et 4 maxims, franchiraient la frontière en passant par Utrecht, avec Dundee comme objectif. Les commandos de Prétoria et de Heidelberg, formant un corps de 2 500 hommes, entreraient en Natalie d'un autre côté, par Engelbrechtsdrift, traverseraient la Buffelrivier, entreraient à Newcastle et se dirigeraient de là sur Dundee ; cette ville forte des Anglais se verrait ainsi attaquée de deux côtés à la fois.

Enfin, à cinq heures un quart, arriva le télégramme officiel, si impatiemment attendu, qui allait faire rentrer chez eux ces milliers de soldats-citoyens ou les précipiter comme une trombe sur les territoires anglais. Le gouvernement annonçait que le War Office avait rejeté l'ultimatum du président Krüger et refusait de retirer ses troupes de la Natalie.

C'était la guerre.

Après avoir lu ce télégramme, Joubert, s'adressant à ses officiers, leur dit simplement :

— Messieurs, dites à vos hommes que chacun doit faire son devoir, à son rang et dans ses fonctions respectives. Qu'ils s'abstiennent du pillage et de toute violence sur un ennemi désarmé.

Le lendemain 12 octobre, à l'aube, tout le camp de Zandspruit était déjà en mouvement : on pliait les tentes, on sellait les chevaux, on attelait les bêtes de trait, et, après un léger repas, on se mettait en marche, sous un ciel toujours sombre et pluvieux.

Le corps auquel appartenait le volontaire hollandais devait franchir les Drakenberge par Charlestown. On traversa la frontière à neuf heures du matin en chantant l'hymne national et, à quatre milles de là, on atteignit Charlestown.

Cette petite ville ouverte avait été abandonnée à la hâte par ses habitants européens. En revanche, on y trouva des Cafres qui pillaient consciencieusement les maisons sans propriétaires. Les mettre en fuite et proclamer la ville annexée au Transvaal fut l'affaire de quelques heures. Le corps des volontaires poursuivit sa marche en avant. Les obstacles sérieux allaient commencer : la chaîne des Drakenberge, qu'il fallait franchir, présentait aux hommes et aux chevaux une série de hauteurs abruptes et de plateaux arides, coupés de ravins où les cavaliers durent mettre pied à terre, tirer à la force du poignet ou retenir leur monture par la bride, selon qu'ils avaient à monter ou à descendre des pentes affreusement raides. Les wagons, chargés de fourrages, de bagages ou de munitions, s'enlizaient dans le sol détrempé par la pluie, ou menaçaient de culbuter dans les précipices.

Enfin, tout le convoi parvint, non sans peine, mais sain et sauf, à une ferme boer de l'autre côté de la montagne. Le soir tombait ; il pleuvait à torrents ; le douar, d'ailleurs abandonné, n'était pas assez vaste pour abriter ces 150 hommes, et une division tout entière dut passer la nuit en plein air, couchée dans la boue.

Le lendemain, un soleil magnifique, en chassant tous les nuages, allait varier, sans les soulager, les épreuves des volontaires. Ces régions africaines jouissent de ce qu'un correspondant du *Daily Mail* appelle un « complet assortiment » de températures : en vingt-quatre heures, on y passe par tous les caprices possibles de l'atmosphère ; au vent antarctique succède sans transition un simoun soudanais, qui soulève des nuages de sable et dessèche tout ; puis un orage tropical, puis un éblouissant coucher de soleil...

Pour éviter la chaleur excessive, le commando préféra faire sa sieste pendant une bonne partie de la journée et se remettre en route à la tombée de la nuit. Les patrouilles envoyées en avant, en éclaireurs, ne signalaient d'ailleurs rien de suspect : les villages étaient abandonnés, sauf par les Afrikanders d'origine hollandaise, qui accueillaient les envahisseurs en frères et les renseignaient. On ne remarquait au loin, dans la campagne, que des bandes de Cafres qui, abandonnant les mines d'or de Johannesburg, où l'ouvrage chômait, rentraient chez eux avec leur léger bagage sur la tête. Quelques-uns d'entre eux couraient devant la troupe, comme des enfants à une parade.

Il était passé midi quand les volontaires arrivèrent en vue de Newcastle. On eut un moment d'émotion en découvrant, non loin de la ville, une troupe dont la distance empêchait de reconnaître la nationalité. Mais le lieutenant Coster, envoyé avec quelques hommes en reconnaissance, revint bientôt avec la nouvelle que c'était le commando de Heidelberg, arrivé le premier au rendez-vous dont on avait convenu à Zandspruit.

A Newcastle, régnait le plus complet désordre : quand le capitaine de Witt-Hamon, délégué par les Boers pour sommer la ville de se rendre, se présenta au premier magistrat, « heer » Jackson, celui-ci lui annonça que tous les Européens avaient quitté précipitamment la ville, qu'il se voyait sans soldats, sans subordonnés, sans instructions, le télégraphe coupé, la voie ferrée interceptée. Il se rendait, mais en demandant que la ville ne fût pas livrée au pillage.

Le premier soin des envahisseurs fut d'occuper le fort Amiel, qui protège la ville, de hisser les couleurs du Transvaal sur les édifices de Newcastle et d'en proclamer l'annexion. On réquisitionna les vivres, dont les volontaires avaient grand besoin ; un boulanger natalien, qui était resté à Newcastle, dut chauffer son four jour et nuit pour fournir du pain frais aux conquérants.

Le lendemain, 15 octobre, était un dimanche. Le lieutenant de Yonge, « ministre du saint Évangile » à Pretoria, fit le culte au milieu de ses hommes en armes, dans la première ville importante arrachée aux Anglais.

* * *

Au moment où ils allaient continuer leur route sur Dundee, après avoir laissé garnison à Newcastle, les volontaires reçurent l'ordre officiel de modifier leur itinéraire et de se diriger sur Ladysmith. Ils arrivèrent le 20 octobre, au soir, à Elandslaagte, où ils établirent leur camp au pied d'une colline. Le lendemain, à l'aube, ils préparaient leur déjeuner, leurs chevaux paissant à un quart d'heure de là, et se disposaient à continuer leur marche sur Ladysmith, lorsqu'une estafette tomba tout à coup au milieu de ces hommes, qui ne se doutaient de rien, et leur cria :

— En selle, enfants ! Voilà les habits rouges !

On souriait d'incrédulité ; deux minutes après, le fracas d'une bombe les fit se lever en sursaut. Les Anglais avaient mal visé, heureusement, et la bombe ne fit aucun mal ; les volontaires coururent à leurs chevaux, et, dans un ordre parfait, sous le canon des ennemis, se dirigèrent vers une hauteur où deux de leurs canons étaient déjà en position et commencèrent à riposter aux agresseurs.

La surprise d'Elandslaagte est un événement trop connu, et sur lequel le volontaire hollandais donne trop peu de détails caractéristiques pour que nous nous y arrêtions. Fait prisonnier avec 190 braves qui défendaient le terrain pied à pied, notre narrateur fut enfermé dans le « tronk » ou prison de Ladysmith, qui se trouva trop petit pour contenir tant de monde. Quarante et un d'entre eux durent passer la nuit dans la cour de la prison, sous un ciel glacial. Mais les souffrances physiques n'étaient rien : « Nous étions abîmés de tristesse, dit le volontaire, à la pensée que les nôtres, là-bas, se battaient sans nous. »

A six heures du soir, on leur distribua des couvertures, et le lendemain matin, du thé, du biscuit et du bœuf bouilli. Ils firent la soupe dans la cour de la prison. On leur permit l'usage, pour leur repas, d'un mauvais couteau de poche. Le geôlier, d'ailleurs, ne négligeait pas de faire ses petites affaires aux dépens des prisonniers : ceux qui en avaient le moyen, ou qui n'avaient pas été dépouillés par les soldats anglais, pouvaient à prix d'argent ajouter un petit supplément à leur menu, assez maigre, comme on le voit.

On leur proposa d'autres marchandages plus déshonorants : le major, avec un manque de tact qui révolta les prisonniers, les soumit à un interrogatoire en les incitant à lui livrer le mot de passe et le système de signaux des Boers. Il s'adressait bien ! Ces

pauvres gens ne lui répondirent que par un silence de mépris.

Ils n'avaient passé qu'un jour à Ladysmith et venaient de s'endormir, à huit heures et demie du soir, lorsque leur gardien les réveilla en sursaut, et leur dit de se rhabiller à la hâte. Au nombre de 188, entourés d'un cordon de soldats, ils furent emmenés à la station de chemin de fer et quittèrent Ladysmith à dix heures du soir, après avoir essuyé des insultes de la part des soldats qui les gardaient. A la station de Colenso, un Anglais alla même jusqu'à frapper un prisonnier, tranquillement assis dans son compartiment.

Le convoi de chemin de fer arriva à l'aube à Pietermaritzburg. Les Boers furent écroués dans la prison centrale de la ville, où ils reçurent la visite du colonel Hinse, qui recommanda à leurs gardiens de les traiter aussi bien que possible. Ceux d'entre eux qui étaient blessés ou malades furent recueillis à l'hôpital. Les officiers boers obtinrent la faveur de loger dans deux chambres séparées. Mais le sort des simples soldats ne fut guère amélioré, puisqu'ils étaient enfermés dix-sept par cellule, et qu'ils pouvaient à peine respirer le grand air, dans le préau de la prison, pendant deux ou trois heures par jour.

« On traita comme des criminels, remarque notre narrateur, d'honnêtes soldats pris les armes à la main, qui défendaient leur patrie. »

Au bout de deux jours et une nuit, au moment où ils étaient encore endormis, on les réveilla brusquement, à minuit, pour les diriger sur Durban par la voie ferrée. C'est probablement pour éviter les manifestations de sympathie des Afrikanders du Natal à l'égard des Boers, qu'on attendait toujours l'arrivée de la nuit pour traîner loin de leur pays le convoi des malheureux. Les Anglais sentaient déjà frémir sourdement, prêt à se soulever, toute cette population d'origine hollandaise, que la vue de ses frères enchaînés, le visage hâve, le corps brisé par les privations et les mauvais traitements, aurait sans doute mise en effervescence.

Ils arrivèrent à Durban à l'aube. Le steamer *Putiala*, spécialement (c'est-à-dire fort mal) aménagé pour les prisonniers, attendait dans le port; ils furent jetés dans l'entrepont, pêle-mêle avec des chevaux, et durent coucher sur des planches nues, souillées d'ordures et grouillant de vermine. Ce n'était rien encore : dès que la *Putiala* leva l'ancre, escortée par le croiseur *Partridge*, et avant d'avoir dépassé les deux bouées qui marquent l'entrée du port, la plupart de ces descendants des Hollandais, qui n'avaient jamais vu la mer, furent en proie à des nausées et à des vomissements qui rendirent le séjour de l'entrepont plus intolérable encore. Pas moyen de changer de linge ni de se laver, et la plupart d'entre eux n'avaient pas quitté le costume souillé de boue, de poudre, de fumée et de sang, dans lequel on les avait pris à la bataille d'Elandslaagte!

Pour comble de misère, la pluie tombait toujours, tombait à torrents, et la mer démontée envoyait des paquets d'eau qui inondaient jusqu'à l'entrepont. « La *Putiala* semblait faite tout exprès pour tanguer et rouler », remarque notre Hollandais : secoués comme des noix, jetés à chaque secousse les uns sur les autres, les prisonniers reçurent des contusions plus ou moins graves : l'un d'entre eux se cassa la jambe pendant ce terrible trajet.

Cette épreuve dura cinq jours : arrivés à Simonstad, port voisin de la ville du Cap, ils virent leur sort s'améliorer notablement. Un navire, la *Pénélope*, demeurait, il est vrai, leur logement ou plutôt leur bagne; mais il était mieux aménagé que la *Putiala*. Ils eurent la permission d'occuper une partie du pont et d'y respirer l'air pur, et la faculté de se procurer des habits propres, de faire enfin un peu de toilette indispensable. Chaque matin, après avoir rangé et balayé eux-mêmes le pont du bateau, ils y recevaient une ration de pain, de viande, de cacao, un peu de légumes et de thé. Leurs familles, ou des amis afrikanders établis dans la colonie du Cap, reçurent l'autorisation de leur faire visite, mais de midi à quatre heures seulement, et en présence des gardiens. La lecture des journaux était formellement interdite; un officier anglais ouvrait, avant de les leur remettre, les lettres ou télégrammes qui leur étaient adressés : si ces lettres n'étaient pas écrites en anglais, elles étaient renvoyées à l'expéditeur. Il ne leur était permis sous aucun prétexte de descendre à terre, et les officiers boers eux-mêmes se virent refuser cette autorisation, bien qu'ils donnassent leur parole d'honneur de rentrer à bord.

Il est assez piquant de rappeler, comme contraste, le régime exceptionnellement doux auquel sont soumis les prisonniers anglais à Prétoria : sous l'œil paternel de deux ou trois surveillants, qui n'ont comme garantie que le revolver de rigueur et le sifflet d'alarme, les sujets de la Reine jouent au football sur une place publique!

Aussi n'est-ce pas sans raison que le prisonnier hollandais à qui nous empruntons la plupart de ces détails, termine une de ses lettres par ce mot amer, adressé à la chrétienne Angleterre :

Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.

SAMUEL CORNUT.

LA PEAU D'OURS [1]

Conte.

III. — SUITE DE L'HISTOIRE D'UN ENFANT DE LA BALLE

Le lendemain, Henriette ne manqua pas d'entraîner Claudine sous le vieil ormeau, et sans lui donner le temps de respirer :

« Vite ! continue, dit-elle.

— Où en étions-nous ?

— Nous en étions quand on revient à la ferme après avoir manqué l'ours, et qu'on trouve un vieux mendiant assis devant la porte.

— Ce n'était pas un mendiant ! s'écria vivement Claudine. C'était un brave homme qui en valait bien d'autres, tout mal vêtu qu'il était. S'il s'habillait ainsi, c'est que ça lui plaisait. Il n'avait pas les idées de tout le monde... Il paraissait triste en ce moment, et, sans se déranger, il regardait venir à lui avec inquiétude tous ces gens armés de fusils.

« A deux pas, le père Frédéric le reconnut et s'écria avec surprise :

« — C'est toi, Martin ! Que fais-tu là ? Est-ce que, par hasard, l'ours que nous venons de tirer...

« L'homme se leva d'un bond, tout pâle dans sa barbe épaisse et les longues boucles qui lui tombaient sur les joues.

« — Il est touché ?

« — Non ! grâce à Dieu, tout le monde l'a raté. Nous n'avons relevé aucune trace de sang. Mais aussi comment supposer ?... Il a filé par le haut de la serre. Du diable qui le rattrapera !

« Rassuré sur le compte de l'ours, le père Martin ne l'écoutait plus. Il avait avisé Claudinette et, la soulevant dans ses bras, il la mangeait de baisers et de caresses, frottant contre ses petites joues sa barbe dure et qui piquait.

— Oh ! dit Henriette, quelle horreur ! J'aurais eu joliment peur.

— Eh ! non, dit Claudine, il n'y avait pas à avoir peur. Je t'ai dit que c'était un excellent homme, tout à fait bon, l'air très doux.

« Après l'avoir bien embrassée, il posa la petite à terre, en disant :

« — Je saurai bien où le trouver, moi ! Qu'on me donne un chanteau de pain, un gros chanteau de pain bis...

« On lui apporta le quart d'un pain qu'il mit sous son bras.

« Puis, s'adressant à la petite :

« — Viens-tu avec moi, Claudine ? lui dit-il.

« Et Claudine alla tout naturellement à lui, ce dont il parut très content.

— Ah ! tu as dit Claudine, tu vois ! Claudinette, c'est toi !

— Si j'ai dit Claudine, je me suis trompée... Je t'ai déjà dit de ne pas m'interrompre. »

Elle poursuivit :

« Martin prit Claudinette par la main, et tous deux s'éloignèrent, se dirigeant de nouveau vers la serre de Malatrat.

« La nuit était tout à fait venue. Et la lune s'était levée, une belle lune toute ronde, qui éclairait comme en plein jour. Sa clarté les guidait à travers la grande forêt sombre, qui laissait passer entre ses branches de longues raies blanches. L'homme n'avait pas besoin d'indication. Entre tous les sentiers, il n'hésitait pas, choisissait le plus court. Il paraissait connaître le pays aussi bien que Claudinette et que François.

« D'ailleurs, il s'occupait peu de Claudinette, qui continuait de marcher en lui tenant la main Sa pensée à cette minute était toute à l'ours Martin, que nous appellerons Martin II, pour le distinguer du père Martin.

« Il ne rompait le silence que pour dire, comme s'il se parlait à lui-même :

« — Ah ! le gaillard, il a eu faim. La faim l'a chassé de son repaire. Sans quoi, on ne l'aurait pas revu... Messire Martin II n'est plus capable de se suffire à lui-même, le séjour des villes l'a corrompu ; il a pris des goûts délicats, une gueule fine, il attend que le dîner soit servi. Allez donc lui dire maintenant de trouver sa vie dans la montagne ! Et quand il descend pour se mettre à table, on le reçoit à coups de fusil. C'est bien fait, cadet ! Ça t'apprendra...

« Il paraissait tout joyeux à l'idée de retrouver son ours.

« Ils avaient abandonné le grimpillon qui mène au sommet de Malatrat. Mais, en parcourant ce sommet et en fouillant tous les coins, ils ne trouvèrent rien. L'homme n'en parut pas découragé et, avec Claudinette, il poursuivit son chemin.

« Claudinette maintenant entrait dans l'inconnu. C'était un désert qu'elle n'avait jamais vu. Une crête qu'ils suivirent les éloigna de Malatrat et les fit passer sur un autre versant. Ils longèrent plusieurs défilés. Il n'y avait plus autour d'eux que des rochers éboulés, culbutés, de vieux mélèzes à la pointe cassée, et dont les branches, chargées d'une mousse argentée, traînaient jusqu'au sol comme des barbes blanches.

« En sortant d'un de ces défilés, ils déboucherent sur un dernier petit plateau où tombaient les rayons de la lune. Et là, devant un grand trou noir, près de quelques sapins vénérables qui en obstruaient l'entrée, ils aperçurent Martin II en pleine lumière.

[1] Voir la Revue du 1er novembre.

« Il était assis par terre, et, de ses deux pattes de devant ayant saisi le bout de ses jambes, il se balançait doucement, de gauche et de droite, d'avant en arrière, les regards levés à la lune, en poussant un gentil grognement qui était comme la musique dont il berçait son amusement. Il paraissait très content.

« Claudinette et le père Martin, perdus dans l'ombre, s'arrêtèrent une minute à le contempler. L'homme, dans sa barbe fauve, riait silencieusement. Ses yeux noirs pétillaient de joie en se fixant sur Martin II. A la fin, il fit un pas dans l'espace éclairé par la lune, et poussa un petit sifflement.

« Au bruit, Martin II, lâchant ses pieds et cessant de se balancer, retomba sur ses quatre pattes. Il regarda devant lui, reconnut son maître. Et, tout aussitôt, courbant humblement l'échine, rampant le ventre à terre et ondulant, il vint s'allonger devant le père Martin. Avec un ronronnement de plaisir, un air aussi d'implorer son pardon, il lui léchait les pieds.

— « Garnement! s'écria l'homme. Vas-tu maintenant me manger mes bottes? (Du bout de ses bottes à hautes tiges qui lui montaient jusqu'au genou et où s'engageait le bas de son pantalon de velours roux, il lui bourrait le museau et l'échine, mais sans lui faire de mal.) Est-ce ma faute si, depuis trois jours, tu n'as rien à te mettre sous la dent?... Hop! nous réglerons plus tard nos comptes. Pour le moment, je régale... »

« Il lui passait le chanteau de pain sous le nez. Puis, il fit entendre un nouveau sifflement, et, soudain, Martin II, se dressant sur ses pattes de devant, se tint immobile et la tête droite, l'œil attentif et fixé sur son maître.

« Celui-ci s'était assis sur un débris de roc, et, rompant du poing le quartier de pain, il en lançait les morceaux à la volée.

« — Attention, l'ami! attrape!...

« Et le pain, décrivant une courbe, venait tomber dans la gueule de l'ours. Parfois, le père Martin faisait une feinte, il avait l'air de lancer le pain à droite, il le jetait à gauche; mais Martin II, le guettant de ses petits yeux vifs, ne s'y laissait pas tromper, et, de quelque façon qu'on s'y prît, d'un mouvement de tête prompt comme l'éclair, il happait le morceau au vol, le tordait et l'avalait.

« — Hein! il est bon, le pain du frère? Il chatouille agréablement le gosier? (Tout en parlant, de-ci de-là, il en gobait lui-même une bouchée.) Comme ça coule! Du pur froment! Ce n'est pas du mauvais pain de la ville, où il n'y a que de l'eau. Attrape, mon coco!... Décidément, mon pauvre ami, tu avais faim. »

« Il lui lança le dernier morceau.

« Martin II, voyant la distribution s'arrêter, vint flairer les mains, puis les poches de son maître.

« Quand il eut constaté qu'il n'y avait plus rien, il s'éloigna et fit lentement le tour du plateau. De temps à autre, il s'arrêtait; il regardait au loin les cimes qu'illuminait la lune, puis l'antre noir, les vieux sapins ébranchés et fourchus. Et, quand il eut fini sa promenade, il revint vers le père Martin.

« Celui-ci, qui s'était levé et l'attendait, tira de sa poche une longue chaînette, qu'il lui passa délicatement dans la narine, et dont il donna l'extrémité à Claudinette.

« — En route, mes enfants! Frédéric et les autres doivent commencer à s'inquiéter... »

« Et ils partirent.

« Ils longèrent encore les défilés pleins d'ombre, franchirent la mince crête, les sommets de Malatrat tout blancs de lune, et redégringolèrent par le sentier pierreux. Martin II suivait docilement Claudinette, sans jamais tirer sur sa chaîne qui flottait entre eux. Le père Martin marchait derrière, les mains dans ses poches. Il avait allumé sa pipe. Et, tout à la joie d'avoir retrouvé son ours, il ne s'occupait pas plus de la petite qu'auparavant.

« Il marmottait, tout en marchant :

« — Eh! l'ami! tu voulais revoir le pays? Quand tu t'es senti si près, ç'a été plus fort que toi? Je connais ça, je connais ça... Que ne le disais-tu, gros têtu? Nous serions venus ensemble. C'est si bon, l'air du pays! ça grise... Eh bien! fais comme moi, prends-en ton saoul, donne-t'en pour tous les jours qui vont suivre. »

« Il avait ôté sa pipe de la bouche, et tendant les narines de côté et d'autre parmi les senteurs de la forêt où l'on entrait en ce moment, il reniflait fortement en humant les odeurs éparses.

« — Était-il nécessaire pour cela de briser sa chaîne et de me brûler la politesse? de s'exposer aux balles des amis?... Par bonheur, les fusils de Frédéric portent à peu près comme cette pique.

« Il venait de recueillir la pique de François abandonnée dans le sentier et il en aidait sa marche.

« Quand ils arrivèrent à la ferme, il était tard. Toute la maison était endormie. Claudinette gagna sa petite chambre. Elle était assez fatiguée de sa double promenade à la serre de Malatrat et au delà, pour que le sommeil ne se fît pas attendre. Cependant, comme sa chambre se trouvait juste au-dessus de celle de Frédéric et que le plancher était mince, dans la première torpeur de sa tête vide et de ses membres las, elle entendit des voix qui s'élevaient violemment.

« — C'est ma fille! disait le père Martin. Et c'est mon droit! Et puis, elle ne demande pas mieux que de me suivre... »

« Dans le bruit de cette querelle, Claudinette s'endormit.

« Le lendemain, de grand matin, c'est le père Martin qui vint l'éveiller.

« — Habille-toi vite! lui dit-il. Nous partons. »

« Et Claudinette s'habilla, puis descendit à la salle basse, où elle trouva la mère Frédéric en larmes : les autres habitants de la ferme étaient déjà partis aux champs.

« Celle-ci la prit par la main et la mena à François. Il était au lit avec la fièvre depuis la veille, depuis que, saisi de male peur, il était revenu en courant comme un possédé. On avait passé la nuit à le soigner. En sorte qu'il n'avait pas vu le père Martin, ni l'arrivée de l'ours à la ferme, ni rien de ce qui se passait autour de lui depuis quelques heures.

« — Embrasse Claudinette qui s'en va, lui dit la mère Frédéric. Elle s'en va... pas pour longtemps, espérons-le, s'il y a une justice en ce monde! »

« François, dressé sur son séant, se mit à sangloter. Et Claudinette pleura en le voyant pleurer.

« Ce qui consolait un peu cette dernière, c'est que, de toutes les manières, elle allait le perdre pour quelque temps. Les mois d'hiver approchaient, qu'elle aurait été condamnée à passer seule à Ambel. Car il avait été décidé que François irait au collège cette année-là, où il rejoindrait son frère Humbert, sur le point d'en sortir. Cet enfant ne pouvait passer son temps à courir la montagne, et il était temps qu'il songeât à s'instruire.

« Claudinette et François s'embrassèrent.

« Redescendue dans la cour de la ferme où le père Martin attendait, la mère Frédéric lui dit :

« — Au moins, soignez-la bien, qu'il ne lui arrive rien! Cela arrache le cœur de la voir partir ainsi. Vous abusez cruellement de votre droit, père Martin. Encore une fois, qu'il ne lui arrive rien!

« — Eh! n'ayez donc pas peur! Elle sera soignée comme une reine. Et je l'amuserai, je l'instruirai... Vous savez bien, mère Frédéric, que ce n'est pas ça qui me manque (il tapa du doigt sur son front). Elle en apprendra avec moi, en voyageant, beaucoup plus qu'ici à perdre son temps... En route, Claudinette! Martin II attend. »

« Et, après que Claudinette se fut arrachée des bras de la mère Frédéric qui l'arrosait de ses larmes, elle s'éloigna avec le père Martin. Ils allèrent prendre Martin II dans un coin de la remise où il avait passé la nuit. Et tous trois descendirent les prairies, aux premier rayons de l'aurore.

« Quand ils atteignirent la route de la plaine, mille objets nouveaux frappèrent les yeux de Claudinette. C'était des villages, des hameaux qu'ils traversaient, et tous les gamins qui accouraient pour voir l'ours. Mais on ne s'y arrêtait pas.

« Martin disait :

« — Laissons leurs sous à ces braves gens, ils en ont plus besoin que nous, et ils les gagnent trop durement. Mais pour ces beaux messieurs de la ville, attablés devant les cafés, à qui les sous tombent sans rien faire, et qui en ont plein leur gousset, c'est pain bénit de les extraire et de les faire passer dans le nôtre... En avant, Martin II, mon fils! Voilà, par ta faute, quatre grands jours sans recette. Il faut gagner sa vie en ce monde. Chacun la gagne suivant ses moyens, avec plus ou moins d'agrément et d'esprit. Nous, c'est en amusant le monde! »

« Et, du bout de sa pique, il chatouillait le dos de l'ours, qui hâtait le pas avec Claudinette.

« Le père Martin était tout joyeux. Il avait bourré sa pipe et l'avait allumée.

« — Voilà donc la famille reconstituée : le père, la fille, et... et Martin II. Ah! Catherine! Catherine! que n'es-tu là?... Par quelle fatalité n'avons-nous pu nous entendre? Toi-même, avec les pauvres idées où tu te butais, tu as abrégé ton existence, quand je t'aurais voulue si heureuse!... »

« Il s'attendrit, une larme coula sur ses joues, qu'il secoua d'un mouvement de tête.

« Pour changer le cours de ses idées, il jeta les yeux autour de lui, et, tout en continuant de marcher, contempla longuement la montagne qu'on abandonnait. Les versants, les cimes fuyaient jusqu'au bout de l'horizon, parmi les bois qui couvraient les rampes et qui venaient rejoindre la plaine.

« Il s'écria :

« — Parbleu! Ces montagnes sont belles. Il n'y a rien de plus beau au monde! On les revoit toujours avec plaisir. Mais il ne faut pas connaître que ces montagnes. Il faut connaître un peu de tout, pour savoir ce qui vaut le mieux... Ah! Claudinette, allons-nous en voir du pays! Nous allons faire le tour du monde, cela te plaît-il? »

« Claudinette dit :

« — Oui, monsieur Martin. »

« Il prit un air triste.

« — Ne m'appelle pas *monsieur*, ma petite Claudinette. Je suis ton père, mon enfant. Est-ce que cela te fâche? »

« Pour toute réponse, Claudinette se jeta à son cou.

« Il fut ému. Il la tint longtemps embrassée, et quelques larmes perlaient à ses yeux. Il riait, il pleurait en même temps. Puis il la posa à terre et se secoua tout joyeux.

« — Ah bien! par exemple, voilà un bon mouvement... un bon mouvement de tendresse, qui vous fait du bien au cœur. Oui, cela fait du bien au cœur. Je vois que nous allons très bien nous entendre... Allons, Martin II, réjouis-toi avec tes maîtres! Un pas

de menuet pour amuser cette petite, cette gentille petite fille. Tu la reconnais? Elle aussi nous reconnaît bien! »

« Au milieu du chemin désert, il leva sa pique en l'air, qui fit dresser l'ours debout sur ses jambes. En même temps il entonnait un air de danse et se mit à danser. Et Martin II, glissant sur le sol et balançant la tête avec grâce, faisait vis-à-vis à son maître, suivant tous ses mouvements et imitant toutes ses poses. Quand l'un tournait, l'autre virait de même ; quand Martin saluait, Martin II s'inclinait ; et tous deux, s'éloignant, se rapprochant, se prenant la main et se quittant, et valsant et tourbillonnant, — Martin toujours la pique haute au bout du bras, frappant le sol de ses grosses bottes et fanfaronnant sa romance, l'autre le dominant de la tête et riant de ses longues lèvres retroussées qui découvraient ses gencives roses, — ils dansèrent ainsi pendant plus d'une heure, au grand contentement de Claudinette.

« Martin s'arrêta essoufflé.

« — Nous donnons assez souvent le spectacle aux autres; il est juste, dit-il, que nous nous le donnions quelquefois à nous-mêmes, pour notre plaisir. »

IV. — LA PETITE FÉE DOMPTEUSE

« Ils s'arrêtèrent, le soir, dans une petite ville au pied de la montagne.

« — Voici où maître Martin II m'a faussé compagnie, dit le montreur d'ours à Claudinette. J'aurais dû m'en douter ! Les bois sont là, à deux pas des maisons. Il n'avait qu'à filer, sans risque de rencontrer grand monde... »

« Ils couchèrent — tous trois allongés côte à côte, — sous une remise, proche d'une écurie vide de bêtes. Sans quoi, le voisinage de Martin II n'aurait pas manqué d'effrayer les chevaux.

« Martin avait fait à Claudinette un bon lit de paille fraîche, et, de ses hardes retrouvées à l'auberge, il avait tiré un grand manteau qu'il avait déplié sur elle. Elle dormit comme une marmotte. Et, le lendemain, ils repartirent.

« Alors commença le long voyage de Claudinette à travers la France et l'étranger. Comme l'hiver approchait, c'est vers le Midi qu'on se dirigea.

« Ah ! ma chère, que c'est beau ! Il fait toujours chaud. Ils suivaient les bords de la mer, qui paraissait, disparaissait, qu'on revoyait avec plaisir dans les moments où elle s'avance vers la terre et où elle vient mouiller le sable, et qui s'étendait au loin jusqu'au bord du ciel, toute bleue, encore plus bleue que le ciel.

« Ils allaient de ville en ville pour donner des représentations, s'arrêtaient sur les places, devant les cafés, et gagnaient pas mal d'argent. Quand la recette était bonne, on faisait grande chère, on n'oubliait pas Martin II, dont on était content, on lui achetait des gâteaux. Ils poussèrent jusqu'en Italie.

« Puis, au printemps, quand les chaleurs revinrent, Martin II commença à souffrir. Tu comprends, sa grosse fourrure ! Alors ils se mirent en marche vers le Nord. Et ce fut un autre enchantement.

« A mesure qu'ils montaient, les arbres se couvraient de fleurs et de feuilles, les fruits s'arrondissaient, se doraient. D'abord les cerises, puis les pêches, enfin les figues et les raisins. Tout cela s'offrait à souhait aux deux bords du chemin. La table était toujours mise. Tout cela mûrissait à la file, à mesure que nos trois voyageurs s'avançaient. Et ce que Claudinette picorait ne faisait pas plus de dommage que ce qu'aurait pu faire un moineau. Ah ! qu'elle était contente, la gourmande !

« On s'arrêtait, à la fin du jour, au bord de la route, le plus souvent près d'une source. Le premier soin du père Martin était de faire baigner Martin II, que la chaleur, l'été venu, incommodait. Il lui jetait de grands seaux d'eau à la figure. Et Martin II, râlant de plaisir sous la douche, se secouait, content comme un dieu, ne demandant qu'à continuer. Encore ! encore !

« Puis, le père Martin passait à un autre exercice.

« Il décrochait la marmite de son dos. Il avait toujours une grande marmite de fer battu qui lui pendait sur l'épaule, l'anse passée au bras. Après être allé dans les champs voisins déterrer quelques pommes de terre, des légumes, il les épluchait proprement, et Claudinette l'y aidait. Il ramassait çà et là le menu bois mort qui traînait, le poussait entre trois gros cailloux et mettait la marmite sur le feu. Et le père Martin, Claudinette, — Martin II, tout proche, debout sur ses jambes de devant et attentif aux ébullitions qui soulevaient le couvercle, — tous trois surveillaient le pot-au-feu.

« — Tu comprends, Claudinette, disait le père Martin, nous respectons le bien d'autrui, nous ne faisons de tort à personne. Ce que nous prenons là, — et dont personne ne s'apercevra, tant c'est peu de chose, — c'est la part du pauvre, ce que la nécessité nous oblige à prendre. Et cela fut toujours permis. C'est un si grand malheur de se laisser mourir, de se détruire soi-même, qu'il fut toujours reconnu de tout temps, même par l'Église, que le pauvre diable qui meurt de faim a droit de s'approprier ce qui peut satisfaire son plus pressant besoin partout où il le trouve.

« — Mais, père Martin, disait Claudinette, vous n'êtes pas un pauvre diable, vous ! Vous avez, dans la doublure de votre peau de bique, beaucoup de sous, même des écus, et aussi des louis d'or... »

« Le montreur d'ours la regarda étonné, puis il se mit à rire.

« — Ah! ah! fillette, tu as vu cela! On ne peut rien te cacher, à toi... Mais, comprends donc! Il n'y a pas, dans cette marmite, que des pommes de terre, des légumes; il y faut encore un morceau de lard, un quartier de bœuf, et du pain, du sel, du beurre... Que dirait maître Martin II, si on lui servait une soupe maigre? Tout cela, petite fille, ne se trouve pas par les chemins. Hop! la soupe doit être cuite. »

« Et, adossés au talus du chemin, Claudinette et Martin dînaient lentement en continuant de deviser. Martin II, à côté, avait sa grosse part dans son écuelle.

« Pendant ce temps, le soir tombait. Les étoiles s'allumaient une à une. Il y en avait une, au couchant, qui se levait avant toutes les autres et qui tremblait comme un gros diamant. Les grillons dans les champs, se répondant à l'infini, commençaient leur jolie musique. Dans les prés, au bord des marécages formés par les fuites de la source, des milliers de reinettes chantaient. Les belles nuits! Qu'on était bien! Le père Martin choisissait une bonne place, sous un grand arbre, où l'herbe était épaisse; il y étendait une couverture. Près de là, Martin II, attaché à son piquet, sommeillait et faisait la garde. Ce n'était pas comme en hiver, où, quand elle avait froid, Claudinette se serrait contre lui, et où sa fourrure lui servait d'édredon. Maintenant il faisait très chaud. Et l'on s'endormait à la belle étoile, jusqu'au moment où les premiers rayons de l'aube, en frappant leurs yeux, les réveillaient et où ils se remettaient en route. Ah! que Claudinette était heureuse! Elle était bien plus heureuse qu'ici... Que nous ne le sommes ici, en dépit de tout ce que peut dire Mlle Dansalombre... »

Henriette laissa passer ces paroles sans réflexion.

Claudine reprit :

« Un jour qu'ils campaient ainsi au bord de la route, Martin II leur fit une belle peur.

« Le repas venait de s'achever, il vaguait çà et là sans penser à mal. Tout à coup, au bout du chemin, parut une mécanique extraordinaire, une voiture sans brancard ni attelage et qui, avec un bruit terrible, marchait toute seule. Martin II, intrigué, la regardait s'avancer avec attention. Et, tout compte fait, cela lui parut baroque et lui déplut; car, d'un bond, au moment qu'elle filait devant lui, il se jetait à la traverse. Le voilà accroché à la machine, emporté et filant avec elle, parmi l'épouvante des voyageurs dressés sur leur siège et tapant sur lui de tout ce qui leur tombait sous la main. A la fin il dut lâcher prise, il se laissa choir lourdement.

« On reconnut, en s'approchant, qu'il saignait abondamment. L'une des roues, en le frôlant, lui avait entaillé la cuisse. Il y avait là une plaie béante. Mais, grâce aux soins du père Martin et de Claudinette, il put s'en tirer à bon compte. Il boita quelque temps et se rétablit. Les trois amis poursuivirent leur voyage.

« Et, remontant toujours vers le nord, faisant des crochets d'ici et de là, selon les foires et les marchés qui se rencontraient sur leur passage, ils atteignirent Paris. Mais ils n'y firent pas un long séjour, le temps de traverser la banlieue...

« Et, à propos de foires, je ne t'ai pas dit! Claudinette et Martin, cela se conçoit, avaient le droit de visiter toutes les baraques de leurs confrères. On ne leur demandait rien à la porte. Et ainsi, Claudinette finit par connaître tout ce qui roule en France de cirques et de théâtres, de géants et de phénomènes, d'hercules, de somnambules, d'escamoteurs. Elle-même, on la connaissait, elle devenait illustre. *La petite Fée dompteuse*, telle était son glorieux nom. Le père Martin, enrichi à la longue, lui avait fait faire un joli costume.

« Ah! ma chère, qu'elle était belle! une fée tout à fait. Un petit bandeau serrait ses cheveux, et, fixée à la couronne, au-dessus du front, scintillait une étoile de diamants. Un gentil corsage emprisonnait sa taille, d'où s'épanouissait, frêle comme des ailes de demoiselle, une courte jupe de gaze parsemée de paillettes d'or. Et, légère comme une abeille, une baguette à la main, c'est elle à présent qui faisait danser, manœuvrer Martin II. Tu penses, quand, la sébile en main, elle faisait le tour de l'assistance, chacun lui souriant et l'admirant, si les sous pleuvaient en abondance!

« Mais l'automne vint. Il fallut songer à redescendre, en suivant les hirondelles. A travers les villes du centre, en tendant cette fois vers l'Espagne, le voyage recommença.

« De plus en plus, le père Martin, Claudinette et Martin II s'étaient liés de bonne amitié, en braves gens qu'ils étaient, s'entr'aidant de tout cœur à la besogne et travaillant pour la prospérité commune. Tout allait bien, tout leur souriait.

« La joie du père Martin éclatait.

« Il disait, secouant sa lourde peau de bique, où Claudinette le voyait, de temps à autre, glisser, avec les louis d'or, quelque petit paquet de billets bleus :

« — Ça va bien, fillette, ça va bien! Le magot grossit, il s'arrondit, j'ai peur qu'à la fin il ne m'écrase... Un de ces jours, dans quelques années, — quand nous serons las de ce commerce, — nous nous retirerons des affaires. Nous retournerons à Ambel. Tu n'as pas oublié Ambel, ma petite? et la ferme de l'oncle Frédéric, et cette bonne mère Frédéric, qui est tout de même une brave femme? Eh bien! nous les rejoindrons et nous les étonnerons tous. Ils s'imaginent que nous crevons de misère. Nous achèterons

par là-bas un pan de montagne. Ça ne coûte pas cher. Et nous y ferons construire un château. Nous l'appellerons la Maison des Bêtes. Nous en aurons de toutes sortes, des loups, des lynx, des renards, que sais-je?... Mais Martin II sera toujours le plus aimé, le gâté de la bande! Et nous vivrons là plus heureux que des rois, à l'ébahissement de Frédéric et des voisins. »

« Il était joyeux, il allait être triste. C'est précisément à ce moment, lorsqu'ils étaient sur le point de franchir la frontière et d'entrer en Espagne, que les messieurs arrivèrent pour me reprendre...

— Bon! s'écria Henriette, je sais maintenant ce que je voulais savoir. A n'en plus douter, Claudinette, c'est toi! »

Claudine sembla ne pas entendre. Assise sur la grosse racine de l'orme, sa petite tête brune entre les mains, elle pleurait.

Elle pleurait et elle disait :

« Pauvre! pauvre père Martin! Il aurait bien voulu garder Claudinette. Qu'allait-il faire sans Claudinette? Et qu'est-ce que Claudinette allait faire sans lui? — sans lui et sans Martin II?... — Il suppliait ces messieurs, la serrant tendrement entre ses bras et refusant de la livrer.

« Mais ceux-ci répondaient inflexibles :

« — Voici le jugement, mon brave homme. Nous n'y pouvons rien. Il faut que force reste à la loi. Donnez-nous cette enfant... »

Et Claudine suffoquait de sanglots.

LÉON BARRACAND.

(*A suivre.*)

DEUX JUBILÉS ET DEUX PAPES

Le 19 décembre 1824, deux prélats, Monsignor Ruspoli et Monsignor Muzzarelli, — celui-ci, lettré élégant, qui fut plus tard ministre constitutionnel de Pie IX et même ministre des affaires étrangères de la République romaine en 1849, — publiaient en latin et en italien la bulle *Quod hoc ineunte sæculo*, invitant les fidèles à célébrer l'ANNÉE SAINTE.

Déjà, dès le 17 mai précédent, la bulle avait été promulguée dans Saint-Pierre, par Monsignor Teste, au bruit des salves du château Saint-Ange. Au même moment, les hérauts pontificaux la criaient, à son de trompe et de tambour, dans les trois autres basiliques principales, Saint-Jean de Latran, Sainte-Marie Majeure et Saint-Paul. Saint-Paul, à dire vrai, n'existait plus qu'à l'état de ruines où un incendie l'avait réduit; mais la tradition dut être respectée; les ruines, comme les voûtes des temples restés debout, avaient des échos qui ne se refusaient pas à répéter le cri des hérauts, le son des trompes et le bruit des tambours.

L'année sainte, selon l'antique usage, s'inaugurait le 24 décembre, veille de Noël, par l'ouverture simultanée des *Portes saintes* dans les quatre basiliques. A celle de Saint-Pierre présidait le souverain pontife lui-même, aux trois autres, des cardinaux, légats *ad latere*. A ce jubilé de 1825, les trois légats furent les Eminentissimes Somaglia, Neri et Pacca. Les ruines de Saint-Paul ne pouvant se prêter à la fiction de l'ouverture de la Porte sainte comme à celle de la promulgation de la bulle, on leur substitua, pour la circonstance, la majestueuse basilique de Sainte-Marie en Transtevere qui, par ses vénérables mosaïques du IVe siècle, était bien en harmonie avec une cérémonie dont les origines remontent au delà même de l'institution de l'Église chrétienne.

L'institution, chez les chrétiens, ne remonte guère qu'à l'an 1000. Elle ne fut positivement régularisée qu'en l'an 1300, par la bulle *Antiquarum* du pape Boniface VIII, qui en fixa la célébration à la centième année de chaque siècle, *ineunte sæculo*, comme l'a fort bien redit la bulle de 1825.

Le jubilé de Boniface VIII est resté célèbre dans les fastes chrétiens. Des millions d'hommes et de femmes accoururent à pied de tous les points de la chrétienté pour s'agenouiller devant les tombes des apôtres, en apportant leurs offrandes d'argent et d'or qu'ils jetaient à poignées sur les dalles de la basilique, tandis que les diacres les ramassaient avec des râteaux vers les bouches des caveaux de l'église où tous ces trésors restaient provisoirement conservés. Pour juger de l'enthousiasme qui éclata pendant ce mémorable pèlerinage, il suffira de rappeler que Dante, qui y avait pris part, s'y exalta au point d'y avoir la vision à la suite de laquelle il conçut l'idée de son immortel poème (1).

Les imaginations en demeurèrent profondément frappées. Le jubilé, en ces temps-là, se présentait à l'esprit comme une ressource suprême pour le relèvement des âmes, et aussi pour celui des finances. On sait que Cola Rienzi, effrayé de l'état de misère où étaient tombées les populations du Saint-Siège, suppliait le pape, résidant alors à Avignon, d'accorder un jubilé « pour ramener l'abondance »!

Les papes, à leur retour d'Avignon, n'eurent garde de négliger une aussi précieuse ressource. Aussi trouvèrent-ils trop longue la période centenaire de Boniface VIII: bientôt le jubilé revint par périodes

(1) [illegible]

de cinquante ans, et enfin on en vint à trouver que c'était mieux encore par quart de siècle. Mais l'enthousiasme des pèlerinages allait baissant peu à peu; celui de 1775, décrété par Clément XIV, le dernier célébré pendant le XVIIIe siècle, n'avait pas amené des foules comparables à celles des temps passés. Quant au jubilé de 1825, il arriva comme une surprise. La société qui avait connu et l'Encyclopédie et la Révolution et les bouleversements des guerres du premier Empire, ne gardait que très vaguement le souvenir des enthousiasmes archaïques.

Mais le pape régnant y tenait. Ce pape était Léon XII, descendant de l'illustre famille féodale della Genga; de sa noble lignée il avait scrupuleusement gardé, avec toutes les fiertés, tous les préjugés. Sa vie et la carrière qu'il avait suivie l'y portaient aussi. Ordonné prêtre à vingt-deux ans, il trouva ouvertes devant lui toutes les maisons de la haute société romaine. Noble, jeune, beau, élégant, spirituel, il devint bientôt l'oracle des belles patriciennes de Rome. Il avait à peine trente-quatre ans lorsque Pie VI le fit archevêque de Tyr *in partibus;* consacré comme tel à Frascati, par le cardinal duc d'York, il fut aussitôt nommé nonce à Cologne, d'où, en 1795, il passa en la même qualité à Bruxelles. Pendant tout le temps où Pie VI fut éloigné de Rome, il se garda lui-même d'y revenir, vivant dans une élégante oisiveté en Allemagne. Après le retour de la cour pontificale, le cardinal Consalvi, devenu secrétaire d'État, le tint à l'écart. Mgr della Genga se retira alors à l'abbaye de Santa-Maria in valle Mergo, située près de son château de la Genga, où il vécut jusqu'au retour du pape dans ses États.

Pie VII, revenant en Italie, faisait une halte à Cesena où l'avisé Mgr della Genga se hâtait d'aller lui porter son hommage. Ainsi rentré à peu près en grâce, il recevait la mission d'aller complimenter Louis XVIII à Paris; mais là une déception l'attendait; le cardinal Consalvi s'y trouvait déjà, à l'exemple des premiers ministres de toutes les autres puissances : Della Genga en conçut une violente irritation dont le secrétaire d'État de Pie VII devait plus tard sentir les durs effets. Pourtant Consalvi, oubliant son ancienne antipathie, lui fit généreusement obtenir, en 1816, le chapeau cardinalice avec l'évêché de Sinigaglia! Le cardinal, peu désireux d'occuper son siège épiscopal, préféra s'en aller vivre à Poreta, près Spoleto, chez sa sœur, Mme Caterina Mongalli, qu'il créa plus tard princesse. Là il recevait les soins de la famille et une grave infirmité dont il était atteint les lui rendait fort nécessaires.

Élu pape en 1823, sa principale pensée fut de détruire l'œuvre de réformes et d'améliorations que le cardinal Consalvi avait fait inaugurer par Pie VII avec le *motu proprio* du 6 juillet 1816. Les cardinaux éloignés par Consalvi devinrent l'objet de ses prévenances. Dans son premier consistoire, tenu le 17 novembre 1823, il s'appliqua à se les attacher par une allocution leur promettant qu'il n'oubliera rien pour leur assurer « tout ce qui se rattachait aux honneurs, aux avantages, aux bénéfices qu'ils pouvaient désirer ».

Pourtant il fit appeler Consalvi qui s'était retiré à Auzio. Le cardinal se rendit au Vatican le 20 janvier 1824, mais en sortit peu satisfait, le nouveau pape lui ayant déclaré nettement que le temps des innovations et des réformes était passé et bien passé. Par une étrange coïncidence le cardinal disgracié fut pris le jour même d'une fièvre ardente dont il mourut le 24. Cette maladie foudroyante ne manqua pas de donner lieu à des soupçons, dont on trouve la trace dans un rapport de la police autrichienne daté du 31 janvier; on y lit:

« La rapidité de la maladie qui a mis fin aux jours du « pourpré » (*porporato*) Consalvi pourrait faire naître des soupçons, d'autant plus fondés si l'on réfléchit que, dans les deux jours qui ont précédé le développement de son mal, le cardinal était dans un bon état de santé dont il n'avait pas depuis longtemps joui au même degré. »

Ces soupçons étaient vains naturellement. C'est affaire aux gens d'imagination de ne vouloir jamais admettre que des personnages très en vue puissent, comme de simples mortels, mourir de leur mort naturelle.

Quoi qu'il en soit, ce rejeton d'une ancienne famille féodale, élevé tout à coup sur un trône qui, alors encore, était la représentation la plus exacte des idées d'autrefois, n'avait d'autre idée que de faire revivre, dans la mesure du possible, les choses et les coutumes du passé : de faire, comme on dit, machine en arrière. Dans sa propension vers le mouvement rétrograde, il descendait parfois jusqu'à des détails d'une comique puérilité. C'est ainsi qu'un jour il ordonna au gouverneur de Rome, un prélat espagnol vertueux mais ignorant complètement les coutumes romaines, d'interdire au bal de l'Opéra la valse comme « danse obscénissime ». Et la défense de jouer la valse fut maintenue à l'orchestre de l'Opéra (1).

On comprend facilement comment, dans son amour du passé ce fut pour Léon XII une circonstance heureuse que les malheurs du temps eussent empêché ses prédécesseurs de songer à promulguer, depuis cinquante ans aucun jubilé.

1. Un garde-noble, pour crime de valse, fut condamné à sept ans de réclusion. Il est vrai que son cas se trouvait aggravé de ce qu'il avait valsé avec une femme de mauvaises mœurs.

C'est ainsi qu'avant l'expiration de la première année de son pontificat, il put avoir la satisfaction de décréter l'*année sainte* et d'en faire l'ouverture.

La cérémonie se fit avec grande pompe. Le pape, entouré de sa Cour de cardinaux et de prélats, d'ambassadeurs et de princes romains, suivi de sa garde noble et de sa garde suisse, vint dans Saint-Pierre faire solennellement l'ouverture de la *Porte sainte*. C'est une porte, toujours murée, que ceux de mes lecteurs qui ont visité Rome peuvent avoir remarquée à l'extrémité droite de l'atrium de Saint-Pierre. A l'intérieur elle fait face à la reproduction en mosaïque de l'admirable *Communion de saint Jérome*, du Dominiquin. Au-dessus de la porte on voit le portrait du prince des apôtres, également en mosaïque, et sous ce tableau est une bande de bronze avec cette inscription : CLEMENS X PONT. MAX. ANNO JUBILEI MDCLXXV (1).

Pour le détail des cérémonies de ce jubilé de 1825, on consultera avec fruit l'excellent livre de David Silvagni (2), auquel je fais de nombreux emprunts dans cet article. On y lira l'obligation, pendant tout le cours de l'année sainte, de pénitences obstinées et l'interdiction de tous divertissements, au grand désappointement d'une société romaine déjà déshabituée de ces pratiques austères, et des commerçants dont la cessation de tout luxe mondain diminuait ruineusement les profits. On y verra les processions répétées, faites pieds nus par le pape et toute sa Cour, aux diverses basiliques; entre autres la dernière procession où le pape, suivi de l'immense foule des pèlerins, alla, pieds nus comme eux, du Vatican jusqu'à l'église des Philippins, faire ses dévotions à saint Philippe de Neri, patron de Rome.

Mais ce qu'on n'y verra pas, c'est que, dans cette cohue de pèlerins suivant le pontife suprême sans souci des cailloux qui déchiraient leurs pieds déchaussés, se trouvait un jeune séminariste alors âgé de quinze ans, du nom de Gioacchino Pecci.

Et ce jeune séminariste, devenu successivement prêtre, évêque et cardinal, est élevé, cinquante-quatre ans plus tard, sur le trône de Saint-Pierre, pour s'y asseoir dans des conditions dont l'histoire de la Papauté n'offre point d'exemple. Et il y prend, comme son prédécesseur de 1824, le nom de Léon.

Quelle différence cependant entre les deux Léon! Celui-là trouve le pouvoir politique du Saint-Siège restauré par la volonté unanime des puissances coalisées contre la révolution. Celui-ci le trouve abattu avec la complicité tout au moins tacite des mêmes puissances. Celui-là, nonagénaire à soixante-quatre ans, ayant à peine la force de trainer, pendant les quatre années de son pontificat, une existence tourmentée par les infirmités contractées en son jeune âge. Celui-ci, jouissant des fruits d'une vie de paisibles études et de vertueuses pratiques, à quatre-vingt-dix ans, montrant au monde étonné une vigueur d'esprit et de corps dont la plupart des sexagénaires sont déjà privés. Tous deux ayant vécu des époques de tourmente politique. mais l'un pour y puiser l'horreur des idées modernes et leur opposer la digue de son grand pouvoir spirituel doublé de la puissance temporelle; l'autre pour se les assimiler et s'efforcer héroïquement d'en discipliner le courant, par la seule force de sa puissance morale, dépouillée de l'autorité matérielle dont son homonyme était investi; l'un se faisant le soutien des couronnes restaurées malgré le sentiment des peuples; l'autre acceptant les faits accomplis de par la volonté populaire et ne craignant point d'aider de son concours moral à l'affermissement d'une république.

Après Léon XII, nous verrons dimanche prochain Léon XIII ouvrant à son tour la Porte sainte de la basilique vaticane. Déjà les ouvriers scient le bloc de maçonnerie qui la ferme. Déjà l'on prépare la charpente à roulettes qui doit recevoir et emporter ce bloc lorsqu'il tombera sous les trois coups frappés par l'auguste vieillard avec son marteau d'or. Déjà nous voyons en imagination le Saint-Père franchissant cette porte et, chargé de ses lourds ornements pontificaux, s'avançant majestueusement jusqu'à la *Confession*. Alors, le temple, d'abord absolument vide, se peuplera de milliers de fidèles recevant avec d'infinies acclamations enthousiastes la bénédiction qu'il leur donnera d'une voix puissante comme on en voit peu d'exemples à son grand âge.

Et ce sera à peu près tout, du moins, en ce qui se rapporte aux cérémonies extérieures; car nous ne verrons pas, comme nos aînés ont vu Léon XII, nous ne verrons pas Léon XIII refaire pieds nus le pèlerinage des basiliques et des Philippins que faisait, il y a trois quarts de siècle, le jeune séminariste de quinze ans qui s'appelait alors Gioacchino Pecci.

Ce n'est pas que la volonté, et peut-être même la force, lui manqueraient pour l'accomplir. Mais les temps sont changés. Braver les susceptibilités libres penseuses de nos jours n'est pas toujours prudent. On n'a pas oublié les coupables désordres dont les obsèques de Pie IX furent le prétexte. Pourtant le pouvoir qui réside au palais du Quirinal ne manque pas de piété; il s'en faut; on assure même que, à cause de l'année sainte, la Cour ne donnera point les bals habituels de la saison; l'aristocratie, de son côté, la blanche comme la noire, a été cette année frappée de nombreux deuils qui lui rendront la pé-

(1) Ce Clément X était un Altieri. Clément XIV, qui célébra le 1er Jubilé en 1775, était un Cappellari.

(2) *La Cuccia e la Società romana nel secolo XVII e XVIII* 3e vol. Rome, Typographie du Sénat, 1885.

nitence facile. Quant à la bourgeoisie, ce n'est plus la bourgeoisie romaine du commencement du siècle; elle a été, depuis trente ans, quadruplée d'éléments venus d'autres provinces et apportant à Rome, pour une part au moins, un autre esprit. Elle dansera peut-être comme en temps ordinaire, mais elle n'en accueillera pas moins le grand pèlerinage avec un franc sourire de satisfaction : la perspective d'une grosse année de recettes met nécessairement en joie boutiquiers, hôteliers, *osti* et *affitta-camere;* or, à peu d'exceptions près, toute famille bourgeoise à Rome loue au moins une chambre meublée.

Reste le bas peuple. Il est demeuré ce qu'il était du temps des empereurs; il est croyant, mais capable d'insulter même la croix pour obéir à un mot d'ordre bien donné. Mieux vaut donc ne pas lui en fournir l'occasion. D'ailleurs le chef suprême de l'Église ne se considère-t-il pas comme prisonnier dans son Vatican?

Le jubilé de 1825 attira vers le Vatican 376 375 pèlerins, dont 94 174 furent logés à l'hospice des pèlerins, y occasionnant une dépense de 64 000 écus. Parmi eux les étrangers étaient relativement peu nombreux. Beaucoup venaient des Abruzzes, des Marches, de la Sabine, de l'Ombrie, de la Lucanie, du Napolitain, et des châteaux romains; tous voyageaient à pied, la plupart, faisant partie de confréries, vêtus de frocs et portant des étendards.

Au Jubilé qui est à la veille de s'ouvrir on s'attend à une bien plus grande affluence, principalement de l'élément étranger, car, grâce surtout à la grande personnalité du Pontife régnant, le pouvoir moral de la Papauté semble s'être accru en raison directe de la privation du pouvoir politique qu'elle a perdu. Dans les sphères gouvernementales italiennes on croit à des multitudes de pèlerins, au point de se montrer préoccupé des devoirs de vigilance et d'administration qui devront en découler. Un personnage haut placé me disait qu'il en viendrait peut-être quatre millions. Si une telle prévision se réalisait, nous assisterions vraiment, et sous tous les rapports, à d'inextricables encombrements. Il suffit de rappeler, pour s'en rendre compte, qu'au pèlerinage de 1825, avec une affluence atteignant à peine la huitième partie de ce chiffre, on eut à Rome jusqu'à 50 000 pèlerins dans la même journée.

Mais quelle sera l'influence de ce jubilé sur le monde chrétien?

Tout donne à penser qu'elle sera bienfaisante. Les nombreux pèlerins qui entendront la voix du saint-père leur dire, avec son immense autorité, que les hommes doivent s'aimer les uns les autres, ne peuvent rapporter dans leurs familles et dans leurs pays que des idées de fraternité et de paix. Et ce sera beaucoup, en un temps marqué, comme celui où nous vivons, au coin de dangereuses discordes civiles.

J'ai eu sous les yeux une lettre écrite de la main d'un homme qui, après avoir été un ecclésiastique célèbre par ses remarquables talents, a cru devoir se retirer de la discipline de l'Église romaine; j'y ai lu cette phrase qui pourrait paraître étonnante sous une telle plume : « Ce siècle a été ouvert par un grand homme, Napoléon; il se ferme par un grand homme, Léon XIII. »

Assurément Léon XIII, en ouvrant ces grandes assises de la chrétienté par lesquelles il ferme le siècle, ne s'est pas douté qu'il contribuerait à confirmer ce jugement d'un homme dont il a dû condamner l'erreur.

G. GIACOMETTI.

THÉATRES

THÉATRE SARAH-BERNHARDT : *Hamlet*. — OPÉRA et OPÉRA-COMIQUE : Débuts.

Mme Sarah Bernhardt, après une absence de six ou sept mois, passée en tournées triomphales et fructueuses à travers l'Europe, a fait sa rentrée dans sa bonne ville de Paris. Grâce à l'Exposition, — dont c'est jusqu'à présent le seul bienfait connu qui ne soit pas discutable, — nous sommes assurés de garder parmi nous la grande tragédienne pendant toute une année.

En attendant de renouveler son répertoire, Mme Sarah Bernhardt a déjà renouvelé son mobilier. Oserai-je faire la critique de cet ameublement? Puisque la plupart de mes confrères en ont prononcé l'éloge, il m'est sans doute permis de le fronder. Ce doit être un droit qu'au parterre on trouve en s'asseyant.

Ce n'est pas qu'on soit mal assis chez Mme Sarah Bernhardt. Au point de vue d'un banal confort, il n'y a rien à redire. C'est la couleur des boiseries et des étoffes qui me semble fâcheusement choisie.

L'éminente directrice du théâtre, qui dirige tout elle-même et ne saurait rejeter aucune responsabilité sur son tapissier, s'est éperdument jetée dans le *modern style* et le genre *Liberty*. Le bois des fauteuils est laqué blanc; ils sont recouverts de velours bouton d'or; les tapis sont vieux rose. Toute la salle est dans une tonalité extrêmement claire.

Or, on peut envisager un théâtre à deux points de vue : comme un lieu de réunion mondaine, ou comme... un théâtre. Il y a, même à l'Opéra, je vous assure, des gens qui viennent pour voir la pièce. Et il y en a qui viennent pour passer une partie de la

soirée dans un local d'aspect brillant, où les femmes sont élégantes et où l'on a chance de rencontrer ses amis.

Eh bien! les nuances adoptées par Mme Sarah Bernhardt ne conviennent ni à l'une, ni à l'autre de ces deux catégories de spectateurs.

En effet, les premiers regardent la scène et veulent que leur attention n'en soit pas distraite. C'est pourquoi Richard Wagner, homme d'excès, décida que dans son théâtre modèle de Bayreuth la salle serait plongée dans de complètes ténèbres. A tout le moins est-il bon que la salle soit plus obscure que la scène, et c'est pourquoi les tentures sont presque partout grenat ou rouge foncé.

Mais les spectateurs de l'autre série, ceux qui viennent pour s'entre-regarder, n'ont pas davantage sujet d'être satisfaits de l'innovation de Mme Sarah Bernhardt. Car, pour qu'ils puissent agréablement contempler les toilettes claires des femmes décolletées, en corbeille sur le devant des loges, il faut que lesdites toilettes s'enlèvent sur un fond sombre qui les mette en valeur.

Et puis, quelle étrange idée de décorer un immense théâtre comme un boudoir? Et enfin, n'est-il pas vrai que ce *modern style*, qui ne fut jamais d'un goût bien haut et eut toujours un air de pacotille, s'est vulgarisé récemment au point de faire regretter l'honnête ébénisterie du faubourg Antoine?

Mme Sarah Bernhardt a repris, pour sa réouverture, l'*Hamlet* de MM. Eugène Morand et Marcel Schwob (1), dont le succès n'était pas épuisé, et auquel succédera l'*Aiglon*, de M. Rostand.

L'Angleterre prit l'aigle et l'Autriche l'aiglon.

On sait déjà que le principal personnage de la pièce est le duc de Reichstadt, fils de Napoléon, et que Mme Sarah Bernhardt créera le rôle du jeune prince. A quoi un courriériste ajoutait, par manière de plaisanterie, que M. Coquelin serait sans doute engagé pour créer Marie-Louise.

Je ne m'étonne pas du désir de variété qui s'est emparé de ces glorieux artistes. J'ai souvent pensé que le côté vraiment horrible de la profession de comédien, c'était la monotonie, l'atroce obligation de ressasser le même rôle des centaines de fois. Si j'étais comédien, je souhaiterais que toutes les pièces où j'aurais un rôle fissent des fours, par amour du changement. Encore faut-il se dire qu'avec des noms différents et d'autres mots, tous les rôles d'un emploi se ressemblent terriblement et ne font guère qu'un seul rôle. La plupart des comédiens, dans leur vie entière, ne jouent qu'un rôle. Pour en jouer un autre, ils n'ont de ressource que de changer d'emploi, tel M. Coquelin abandonnant les valets comiques pour les grands premiers rôles de drame, les Mélingue, telle Mme Sarah Bernhardt se consacrant aux travestis, aux Déjazet tragiques.

Voici l'inconvénient. A force de résonner dans les cinq parties du monde, de charmer les tropiques et d'enchanter les régions polaires, la célèbre voix d'or est légèrement — oh! très légèrement — fatiguée. Encore faut-il distinguer. La voix de tête est intacte. C'est la voix de poitrine que ces travaux surhumains ont un peu éraillée. L'inconvénient est que, pour la vraisemblance, le travesti exige la voix de poitrine. Figurez-vous un soprano, la Patti, si vous voulez, s'astreignant à chanter Orphée, dans l'opéra de Glück...

Mme Sarah Bernhardt n'en est pas moins un admirable Hamlet, certainement supérieure à la plupart des tragédiens, même illustres, qui se sont essayés à représenter le prince de Danemark. Il n'en faudrait même pas excepter le grand artiste anglais, sir Henry Irving, si j'en crois de bons juges. Mais je ne l'ai pas vu moi-même.

Au reste, tout a été dit, il y a six mois, sur Hamlet et sur la manière dont Mme Sarah Bernhardt le comprend, et je ne reviendrai pas sur le fameux problème de la minceur ou de l'obésité du jeune héros. Je ne risquerai qu'une remarque.

Ce qui m'a le plus frappé à cette représentation, à laquelle je m'efforçais d'assister comme à la première d'une pièce inédite, où je tâchais d'oublier Shakespeare et ses commentateurs, ce n'était ni la profondeur de la pensée, ni l'intensité de l'émotion, ni l'envolée de la poésie. Et je ne prétends pas que le grand Will ne soit pas un penseur, ni qu'il ne soit pas un poète, ni qu'il n'ait pas le don du pathétique.

Mais Hamlet m'est apparu avant tout comme un verveux humouriste, comme un fringant causeur d'une intarissable faconde, bref, comme le Cyrano du Nord!

Il a beaucoup d'esprit, et il fait de l'esprit tout le temps, et il s'en sert avec la plus désinvolte insolence, pour rabattre le caquet des arrogants, couper les fâcheux, dissimuler sa pensée ou en voiler l'amertume.

— Économie! économie, Horatio! Le rôti des funérailles a été servi froid aux tables des noces...

— Il n'y a pas dans tout le Danemark un misérable... qui ne soit un fieffé coquin.

Polonius. — Mon honorable seigneur, je vais très humblement prendre congé de vous...

Hamlet. — Vous ne pouvez, Monsieur, rien me prendre dont je me sépare plus volontiers, sinon ma vie, sinon ma vie, sinon ma vie...

(1) Le [illegible] vient de paraître chez Lesquelle.

HAMLET. — Voulez-vous veiller qu'on fasse aux acteurs bonne chère, entendez-vous? qu'ils soient bien traités...

POLONIUS. — Monseigneur, je les traiterai suivant leur mérite...

HAMLET. — Cordieu! bonhomme, beaucoup mieux! Traitez tout homme suivant ses mérites, qui échapperait aux étrivières?...

Etc., etc. Cet Hamlet est éblouissant. Il sème les « mots » à chaque réplique, il est toujours en forme, prêt à la riposte, on ne le prend jamais sans vert. Et quelle extraordinaire fécondité d'invention drolatique, lorsqu'il simule la folie! Rappelez-vous, par exemple, la scène du 2e acte avec les espions Guildenstern et Rosencrantz : il s'est laissé aller à parler sensément, quand soudain il craint de s'être trahi, d'être dénoncé au roi comme simulateur, et alors, pour rétablir ses affaires, la croyance en sa folie, à brûle-pourpoint, il détache aux deux mouchards celle-ci : « A propos, vous savez, je ne suis fou qu'au nord-nord-ouest. Quand le vent est au sud, je connais bien un cygne d'un corbeau. » Au théâtre, le public pouffe de rire.

Hamlet n'est pas seulement spirituel, il est orateur. Il est orateur à la façon latine, il « développe » une idée, comme un Tite-Live ou un Cicéron La fameuse tirade. *Être ou ne pas être* est un modèle à encarter dans le *Conciones*. Parfois même, il tombe dans le défaut des hommes trop naturellement éloquents, qui est d'être plus verbeux qu'il n'est nécessaire, de dévider beaucoup de paroles pour ne pas dire grand'chose. Exemple : Hamlet veut blâmer les orgies du roi, en donnant comme argument qu'un seul vice suffit à déconsidérer un homme et à effacer ses qualités. Voici la tirade :

Oui, par ma foi, c'est une coutume. Mais, à mon sens, quoique né ici et élevé dans ces mœurs, c'est une coutume où il y a plus d'honneur à l'enfreindre qu'à l'observer. Ces ripailles de tête lourde, à l'Est, à l'Ouest, nous font noter et blâmer des autres nations. On nous traite d'ivrognes et, d'épithètes porcines, on souille nos titres. Voire, tout cela épuise la substance et moelle de nos exploits, si hauts qu'ils soient. Ainsi parfois il arrive, en divers hommes, que, par quelque vicieuse tare de nature, comme en leur naissance (en quoi ils ne sont point coupables, puisque nature n'élit point son origine), par la pléthore de quelque humeur qui déborde les enceintes de la raison ou par quelque accoutumance qui contrarie toutes formes d'honnêteté ; il arrive, dis-je, que ces hommes, frappés de la flétrissure d'un seul défaut (livrée de nature ou planète de fortune), — leurs vertus fussent-elles pures comme la grâce, infinies autant qu'il est en l'homme, — ils seront attaqués du blâme général pour cette spéciale faute. (Ouf!) Une once de vie met toute la noblesse d'un être en péril par son scandale.

Quand un Septentrional se mêle d'être bavard, il n'est pas de Marseillais ni de Gascon qu'il ne réduise au silence. Telle est la réflexion que je faisais, samedi soir, à deux heures du matin (si l'on peut s'exprimer ainsi), en sortant de la représentation des cinq actes et des vingt (20) tableaux de la *Tragique histoire d'Hamlet, prince de Danemark*.

***

A deux jours de distance, l'Opéra et l'Opéra-Comique nous ont présenté trois débutantes.

A l'Opéra-Comique, la débutante était une jeune fille du monde, qui n'a point passé par le Conservatoire, Mlle Gerville-Réache, nièce du député des Antilles. Pour elle, l'Opéra-Comique, qui n'avait pas encore pu remplacer Mlle Delna, a remonté *Orphée*, avec des décors entièrement nouveaux. Ils sont merveilleux, ces décors. Au reste, pour le luxe et le goût de la mise en scène, aucun directeur de théâtre, actuellement, ne l'emporte sur M. Albert Carré. Quant à Mlle Gerville-Réache, elle a peut-être eu tort, pour la première fois qu'elle paraissait en public, de s'attaquer à une tâche écrasante. Elle a été un peu victime de la fameuse émotion inséparable d'un premier début, et qui en est plus inséparable que jamais quand le début se fait dans un pareil rôle. A la répétition générale, étranglée par le trac, elle a complètement perdu la tête vers la fin du grand air du quatrième acte, *J'ai perdu mon Eurydice*, que l'orchestre a dû terminer tout seul. En réalité, cet accroc ne signifie rien, et il n'est pas un auditeur qui en ait tiré des conclusions décisives. Évidemment, dans six semaines, Mlle Gerville-Réache sera à l'abri des accidents de ce genre, contre lesquels le plus mince chanteur est prémuni par l'habitude des planches. Par contre, autant qu'on en a pu juger, Mlle Gerville-Réache a le don essentiel, qui demeure, après que le trac est passé, je veux dire une voix solide, puissante, peut-être pas bien souple ni bien homogène ; mais on est sûr de ses qualités, tandis que ses défauts n'étaient peut-être que les effets de la peur ou de l'inexpérience. Au total, il semble qu'un bel avenir soit réservé à Mlle Gerville-Réache.

L'Opéra-Comique, pour servir à *Orphée* de lever de rideau, a repris l'*Irato*, opéra-comique en un acte, de Méhul, qui date de 1801, et qui est une petite merveille de grâce et de malice. Au commencement de ce siècle et au siècle dernier, il y a eu en France, avec Méhul, Grétry, Monsigny, Dalayrac, etc., une floraison charmante d'opéras-comiques. On l'a dit et l'on a eu raison. Le tort de quelques-uns de ceux qui l'ont dit a été d'en prendre prétexte pour dénigrer injustement les Boïeldieu, les Hérold et les Auber.

PAUL SOUDAY.

LES LIVRES D'ÉTRENNES

En souvenir des joies anciennes, avec une pieuse reconnaissance, je ferai l'éloge de tous les livres d'étrennes. Dorés sur tranches, reliés en toile gaufrée rouge et or, ornés d'images mirifiques, évocateurs des enthousiasmes puérils, qui les éreinterait sans renier un peu de son cœur? S'ils m'ont, hélas! moins amusé cette année que jadis, c'est ma faute, et je n'accuse que moi!...

I

Et d'abord, pour les tout petits, voici de beaux livres d'images. **Les Contes pour les enfants sages**, de *Camille Natal* (May) (1), leur sont tout spécialement destinés et si vous avez un bébé de trois ans, hâtez-vous de lui faire ce cadeau : l'année prochaine il serait trop tard, tant sont précoces les enfants d'aujourd'hui. Ou bien encore **Du matin au soir**, par *M. Combe* (Hetzel) (2); c'est la journée d'un petit garçon presque sage et qui fait pourtant quelques sottises, bien entendu ; mais s'il ouvre la cage du serin, s'il effarouche les oies, il tient du moins très gentiment l'écheveau de laine que dévide sa grande sœur. Ainsi, dans cette existence encore simple, le départ est facile entre ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. **Les exploits de Fanchette et de Marcel**, par *Un papa*, dessins de *Froment* (Hetzel), font partie de cette charmante collection dans laquelle P.-J. Stahl a jadis publié de petits chefs-d'œuvre. Fanchette est une ingénieuse casuiste : obéissante, elle a garde de faire ce qu'on lui a défendu, comme, par exemple, de mettre un fer au feu ; seulement elle profite habilement de ce que nulle recommandation de ce genre n'a été faite à son petit frère et Marcel est son âme damnée... Il convient aussi d'abonner les jeunes enfants à **Mon Journal** (Hachette) (3), délicieuse publication hebdomadaire. Récits de chasse, d'histoire, aventures fantaisistes d'une drôlerie et d'une variété charmante, voilà de quoi rire et s'amuser. L'illustration, souvent de Gerbault, est exquise. Les grandes personnes aussi peuvent se plaire à cette lecture, et plût au ciel que Leur Journal fût aussi joyeux, aussi spirituel, aussi bien écrit. Le **Saint-Nicolas** (Delagrave) (4) est moins enfantin, mais très agréable encore. Il publie des poésies, des saynètes très jouables, des romans très convenables. Il est illustré par Geoffroy, L. Saint, Guydo. Il organise des concours de coloriage, de photographie, de devinettes, des concours « d'histoires à raconter » ; il publie le nom et le portrait des lauréats, — et alors, c'est la gloire!... **La soirée Pioche**, amusant album de *Guydo* (Delagrave), développera chez les petits lecteurs le sens du ridicule : cette qualité, qui n'est pas admirable, a dans la vie son utilité. **Les Fables de Florian**, illustrées avec beaucoup d'esprit par *Vimar* (Laurens) (1) font un joli petit volume ; j'aime surtout le couple touchant du Lapin et de la Sarcelle ; les renards avocats sont plaisants, toute la ménagerie est gaie et pittoresque. *Émil Causé* a fait d'exquises images pour **La Belle au Bois dormant** de Perrault (Delagrave). Enfin, car il faut penser aussi aux choses sérieuses de la vie, louons l'ingénieux auteur de **Mon premier Alphabet** d'avoir complété son œuvre cette année par **J'apprends à compter** (Hachette). On ne pouvait plus agréablement dorer la pilule mathématique ; aimable stratagème! Les petits enfants ne verront d'abord dans ce livre que de belles images et de plus belles histoires, — et le tour sera joué : ils sauront compter.

II

Mais dès qu'ils sont en âge de lire couramment, il faut une littérature plus haute à nos précoces petits contemporains : ils réclament des romans. En voici!

La *Bibliothèque rose* (Hachette) n'est plus exquise comme du temps de la comtesse de Ségur (née Rostopchine) — ô souvenirs! — mais elle est encore très agréable. **Les épreuves de Charlotte**, par *Mme Ch. Ritter*, racontent les tribulations d'une petite orpheline que son grand-père avait recueillie et qui se trouve, à la mort du vieillard, fort dépourvue. Elle s'en va vivre en Allemagne chez des parents sans bonté. Au milieu de toutes les épreuves, son cœur reste bon, patient et généreux. Devenue grande, elle fait vœu de se consacrer aux enfants abandonnés qui souffrent comme elle souffrit. **Au loin**, par *Mme Chéron de la Bruyère*, nous transporte en Pologne où se réfugie une famille française ruinée : pays étranges, fêtes mirifiques, chasses passionnantes... **Coup de tête**, par *la comtesse de Vareppe*, est embelli par de jolies descriptions de Bretagne, légendes anciennes, souvenirs historiques, et des aventures! **La cousine de Suzanne**, par *François Deschamps*, est un petit roman très gai, grâce aux distractions étonnantes de la cousine Gudule, vieille demoiselle belge, un peu toquée, excellente personne d'ailleurs : mais il y a de petits travers qui sont plus gênants que des vices.

Dans le même genre, il faut citer encore **La providence de François** par *B. Schmidt* (Colin (2), où de

(1) *Société française d'éditions d'art*. L.-Henry May, 11, rue Saint-Benoît.

(2) *Bibliothèque d'éducation et de récréation*. J. Hetzel, 18, rue Jacob.

(3) Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain.

(4) Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot.

1) Librairie Renouard, H. Laurens éditeur, 6, rue de Tournon.

2) *Bibliothèque du Petit Français*, Armand Colin, rue de Mézières.

jolies scènes de campagne sont traitées avec finesse et goût. J'aime surtout un chapitre qui s'intitule « Grave dissertation sur l'esprit des bêtes » et qui sera d'une utile lecture pour les enfants, puisque cet âge est sans pitié. Jeannot considère que l'affaire essentielle de la vie, c'est l'élevage des oiseaux. Il ne faut pas qu'on lui dise que ses pierrots « ne sont que des bêtes ». Si les pierrots ne parlent pas, dit-il, qui peut se vanter de savoir ce qu'ils pensent ? D'ailleurs, ils parlent; c'est nous qui ne savons pas les comprendre : mais, ajoute-t-il, comprend-on mieux le babillage d'une vieille institutrice anglaise ?... Voilà de saine philosophie. — Et encore **Le pupille de mon ami**, par *Pierre Perrault* (Colin). **Et Cousine Alice**, par *E. Breton* (Hetzel) : un brave homme d'helléniste a trois filles qui s'appellent Thalie, Euphrosyne, Aglaé, etc. Et **Les coups de tête d'Yvonne**, par *François Deschamps* (Delagrave), histoire un peu excessivement puérile, mais agréable, d'une petite fille gâtée. Les illustrations de *L. Saint*, qui ornent ce volume, sont élégantes et spirituelles, d'un joli dessin, composées avec talent et avec goût. Par **vanité**, d'*Amélie Perronnet* (May), est l'œuvre d'un délicat moraliste : sa « princesse toquée » est un type amusant...

Il faut distinguer, je crois, parmi ces productions nombreuses et « similaires ». **Une âme d'enfant**, par *Jean de la Bretonnière* (Mame) (1), recueil de nouvelles charmantes et fines, et surtout **L'idée de Ghislaine**, par *B. Neullies* (Delagrave). C'est la curieuse histoire d'une jeune fille à laquelle trois cent mille francs de rente n'ont causé que des ennuis depuis qu'elle a l'âge de raison. Heureux tourment!... Ghislaine s'ennuie, Ghislaine est malheureuse! L'amour s'en mêle, et les tourments, et les tristesses et les espérances déçues. Mais, après bien des aventures elle se marie selon son cœur et fait tant de charités autour d'elle que bientôt « il n'y a plus de pauvres à Mareuil ». (Oh! le joli pays; où est-ce ?) Cette petite histoire est gracieuse et de bon conseil.

Pour renouveler un peu le sujet des romans-étrennes (car le nombre de ces petites intrigues morales n'est pas infini) les auteurs ont recours, comme à des condiments divers, à la géographie, à l'histoire, aux sciences appliquées.

Les romans géographiques auront toujours un grand succès; les aventures de voyage plaisent aux jeunes imaginations. Et glorifions d'abord *Jules Verne* dont la verve est intarissable. Son **Testament d'un excentrique** (Hetzel) se passe en Amérique, bien entendu, puisque les autres parties du monde ont pris l'habitude de localiser là-bas toute l'humaine excentricité. Et certes, les imaginations auxquelles se livrent les membres de l'*Excentric Club* dépassent de beaucoup nos modestes fantaisies européennes. C'est une idée somptueuse, par exemple, que d'inviter un beau jour ses amis et connaissances au spectacle émouvant d'une collision de trains. Un richissime lance en effet deux trains en sens contraire sur une même voie. Admirable télescopage et qui remue le sensible diaphragme des Yankees. Pas d'accident de voyageurs, du reste : les deux trains étaient vides. C'est dommage : la destruction aurait été plus belle. Oh! le timide excentrique!... Et des descriptions des grandes villes américaines et des sites superbes, Yosemite Valley, Yellowstone, etc. C'est très curieux (et très bien illustré par Georges Roux). **La vallée fumante**, de *Léo Claretie* (Mame), nous transporte dans le Far-West américain, étrange pays, sauvage, grandiose, merveilleux de végétation singulière et féconde, semé de lacs d'éclatante couleur, rehaussé de montagnes formidables, et des geysers par milliers s'y élancent d'un sol rosé; les collines y ont l'éclat de l'or, de l'ivoire, de la pourpre. Et les Pieds-Noirs demeurent là. Avec **La Sœur perdue** de *Mayne-Reid* (Hetzel), nous sommes emportés dans le Gran-Chaco. Enlèvement, assassinat, recherche fiévreuse du criminel et de la pauvre sœur perdue. Tous les fauves du désert à braver, des torrents à traverser, des sauvages à repousser, une piste très compliquée à suivre au milieu de tourments sans nombre. Mais le courage obstiné triomphe de tout! **L'or du pôle**, par *Danielle d'Arthez* (Hachette), nous entraîne jusqu'au Klondyke. Fabuleux pays, belles aventures; que d'inquiétudes, que d'angoisses! **Les épreuves d'un fils**, par *E. Spoll* (Charavay) (1), nous promènent en Australie, en Égypte, et jusqu'à la Nouvelle-Calédonie. **La capitaine Nilia**, par *P. d'Ivoi* (ancienne librairie Furne) (2), donne une intéressante peinture de la domination anglaise en Égypte, et de manière à nous en inspirer la saine horreur : une bonne leçon d'anglophobie. **Par le courage**, d'*Edgar Monteil*, commence très gaiement par un dîner de jeunes potaches qui viennent de passer leur baccalauréat (pourquoi l'un d'eux s'appelle-t-il Paul Adam ?) C'est leur premier succès dans la vie; ils en auront d'autres, parce qu'ils sont énergiques et entreprenants. René surtout. Ses aventures variées nous conduisent au Japon, et puis dans des coins du Paris littéraire, et puis chez les Peaux-Rouges, et puis nous faisons naufrage. Mais notre énergie est récompensée par une belle installation finale dans un confortable hôtel des Champs-

(1) Charavay, Martin, 7, rue des Canettes.

(2) Ancienne librairie Furne. Société d'édition et de librairie, 5, rue Palatine.

Mame et Cie, éditeurs à Tours. — Paris, rue des Saints-Pères, 78.

Élysées : symbole du bonheur ici-bas. Cette histoire est dénuée de mysticisme, mais elle développera dans les jeunes esprits le goût des entreprises... qui réussissent bien. Ce petit roman est tout à fait de nature à répandre les idées de notre cher Bonvalot. Les deux suivants aussi. **Un héritage dans les airs**, par *Th. Cahu* (May), et **L'aventurier malgré lui**, par *C. Debans* (Charavay), nous font assister aux tribulations d'un jeune bourgeois, fils de bourgeois, et d'un ancien droguiste, lancés contre leur gré dans d'extravagantes aventures. Voilà ce que c'est que de n'avoir pas cultivé, dès l'âge tendre, en soi-même le goût des voyages et des pays étranges. Suivant que vous préférez le Japon, l'Australie, l'Amérique ou l'Égypte, vous choisirez parmi ces excellents petits ouvrages qui, pour le fond, se valent.

Et que dire des romans historiques ? **Fille de France** par *L. Brunet* (Delagrave) est une belle histoire de cape et d'épée. Elle commence avec les obsèques du bon roi Charles VII, le très victorieux. Et voici Étienne de Vignolles, dit La Hire, le bon capitaine qui déconfit les Anglais. Et René de Lohéac, autre grand pourfendeur des crânes d'outre-Manche. Et l'on se bat, et l'on se tue avec un merveilleux entrain. Une charmante héroïne, la demoiselle Alice de Gyac, met de la grâce dans ces terribles aventures. **Le Secret du vallon d'Enfer**, par *Pierre d'Alban* (Mame), nous jette dans une atmosphère de crimes mystérieux. Cela se passe en Bretagne sous le règne de Louis XIV. Et vous verrez comment on vivait à la Bastille, et comment le grand Roi se mettait en colère, — et comment Népomucène refusa la grâce du roi. **L'équipage de la « Rosette »** par *Gonzague Privat* (Hachette) est composé de hardis corsaires qui, vers l'époque de la Révolution, harcelèrent utilement les Anglais. Ce récit, très émouvant, est composé d'après les mémoires authentiques d'un arrière-grand-père de l'auteur, brave homme qui se serait mis au service des Boers, sans doute, s'il avait vécu... **Reconnaissance**, par *d'Agon de la Contrie* (May), sombre aventure qui se déroule au milieu de la conspiration de Cadoudal, châtie des traîtres et récompense par un mariage d'amour un héroïque jeune homme. Dans **Les Filleuls de Napoléon** (Delagrave), *le capitaine Danrit* raconte, avec son entrain habituel et son imagination bien connue, les principaux épisodes de notre histoire militaire de 1830 à 1870. **Le Trésor de Madeleine**, par *Pierre Maël* (Hachette), est l'histoire d'une bien honnête famille qu'un caissier fripon met sur la paille ; mais une bonne et courageuse petite fille qu'ils ont recueillie les tire d'embarras en retrouvant le trésor volé. Cette aventure n'est pas d'une nouveauté surprenante. Mais la scène se passe pendant la Guerre et nous assistons au siège de Paris. Le méchant caissier est allemand, la vaillante petite orpheline est infirmière aux avant-postes. Aux émotions que nous cause le sort de la pauvre famille s'ajoutent donc des émotions patriotiques. **A la conquête d'un trône**, par *M. Mahlinger* (May)... « Onze heures venaient de sonner à la grande horloge de la cathédrale de Venise... » Onze heures du soir, bien entendu : personne ne s'y trompe ; ces romans-là s'ouvrent sur de sombres tableaux nocturnes. C'est l'histoire du soulèvement des Dalmates pour l'indépendance. Et comme nos cœurs battent pour la jeune reine Mélitza ! Elle manque son trône, mais elle trouve l'époux de ses rêves...

Il faut faire une place à part aux romans sur le Transvaal : ils auront un très grand succès. Louons les romanciers pour étrennes d'avoir utilisé, pour agrémenter leur talent naturel, cette actualité passionnante ! **Le Filon de Gérard**, par *André Laurie* (Hetzel), explique avec clarté le travail des mines et tout l'ensemble des opérations que nécessite leur mise en valeur et leur exploitation. **La Goélette terrestre**, par *A. Brown* (Charavay), décrit les mœurs des Boers, raconte leur établissement dans l'Afrique du Sud, leur lutte courageuse contre le climat, le désert, les fauves et les Anglais. **Les voleurs d'or**, par *G.-L. Faure* (Charavay) sont de vilaines gens ; mais le vieux boer Prétorius, son neveu Guillaume et la vaillante petite Wilhelmine ont toute notre sympathie. L'Anglais John Stuck a toute notre antipathie. Voilà des sentiments à répandre, et c'est à quoi servira cet excellent récit que *Zier* a très bien illustré.

Les « merveilles de la science » sont aussi d'un grand secours pour l'imagination de nos conteurs. C'est tout naturel. La science, qui a tué le surnaturel des vieilles légendes, nous charme par ses prodiges authentiques. Les savants remplacent les anciens poètes ; les rayons Rœntgen, les cinématographes, la télégraphie sans fils, voilà nos féeries... **Le Pavillon d'or**, de *Louis Gastine* (May), est un étrange navire, merveilleusement truqué. On le voit faire en mer de troublantes manœuvres, de fabuleuses prouesses. Le capitaine Naddi est un peu sorcier, mais ce sorcier bienfaisant a de hautes et nobles intentions. Il veut susciter des rivalités fécondes, éveiller dans les âmes cette nostalgie de l'inconnu, mère des passions vaillantes. De grandes sociétés d'exploration se forment, et la science marche. Et quand le Pavillon d'or a produit ce superbe résultat, sa tâche est terminée : l'étrange capitaine va s'engloutir avec son fantastique vaisseau dans un fond de 5 000 mètres. Mais voici vraiment un livre ingénieux : **Le château des merveilles** (Hetzel). Pour initier la jeunesse aux progrès scientifiques, *M. H. de Noussanne* imagine un vieil entêté que toute innovation irrite, qui ne veut pas croire aux merveilles de la science ; mais il le fait assister à de tels prodiges photographiques,

électriques, aérostatiques, nautiques, etc., etc., que nous voyons bientôt l'incrédule se convertir. Il est même une fois sauvé par les rayons X... Et vive donc le progrès! et qui parlait jadis de la banqueroute de la science ?

III

Aux esprits graves quoique jeunes encore (c'est beaucoup moins rare qu'autrefois, dit-on...) on peut offrir la science toute nue sans l'agrémenter d'intrigues romanesques : la science, la géographie, l'histoire plaisent à nos enfants, plus sérieux que nous, ainsi qu'il convient à leur âge !

M. *G. Brunel* est un excellent vulgarisateur. Il publie cette année deux ouvrages : **La Science appliquée aux besoins de la vie** et **Les merveilles de l'électricité et de la photographie**, chez Delagrave. Les systèmes divers de locomotion « des trirèmes aux aéroplanes » en passant par le bateau moderne, le chemin de fer à vapeur ou électrique, les aérostats et aéronefs, la bicyclette et même la montagne russe — les instruments de chauffage et d'éclairage, la fabrication des allumettes n'ont pas de secret pour lui. Et quant à la science des microbes, il la met très agréablement à notre portée : c'est l'Institut Pasteur ouvert à notre ignorance. De la physique, passons à l'histoire naturelle. Les **Récits d'un chasseur Sibérien**, par *Eugène Gothi*, nous renseignent avec précision sur les mœurs des animaux, l'usage qu'on fait de leur fourrure ou de leur viande, la manière dont on les tue ou les capture. Il est instructif de voir des martres zibelines, des hermines et des loutres autrement que sur le dos des belles dames et d'apprendre que ces petits animaux n'ont pas été créés seulement pour orner d'aristocratiques épaules. **La vie dans la nature**, par *Henri Coupin* (Didot) (1), c'est l'arche de Noé mise au point. L'homme, les animaux, les plantes, les minéraux sont successivement étudiés, sans pédantisme, mais avec précision. L'ouvrage est orné de beaucoup d'images en couleur où les oiseaux ont tout l'éclat de leur plumage, les pierres tous les feux de leurs facettes, ou peu s'en faut. **La marine d'aujourd'hui**, par *G. Contesse* (Mame), est dédiée au vice-amiral Fournier. Le chapitre consacré aux torpilleurs et sous-marins est particulièrement intéressant. L'ouvrage est soigneusement illustré ; on y trouve même un portrait de Neptune, jadis dieu des mers.

Toute l'histoire de tous les temps et de tous les pays est contenue dans l'excellent **Dictionnaire encyclopédique** de *Grégoire* dont la librairie Garnier donne une nouvelle édition mise à jour par M. *Maurice Wahl*. Le **Paris sous Louis XVI et Paris aujourd'hui** de M. *H. de Noussanne* (Didot) est très ingénieux. On connaît le célèbre « Tableau de Paris » que publiait à la fin du siècle dernier Sébastien Mercier, observateur avisé, bon railleur. M. de Noussanne en réimprime les passages les plus caractéristiques et, en regard, il écrit à son tour un Tableau de Paris de 1899. La comparaison est amusante. M. de Noussanne est, lui aussi, bon observateur. Il n'a pas pour ses contemporains une complète admiration ; il se plaît à leur dire leurs vérités avec esprit, avec malice et, comme il est très renseigné, sa moquerie donne à réfléchir. **La Convention** par *Alexandre Bérard* (May) a toutes les qualités d'un excellent ouvrage de vulgarisation, et c'est l'œuvre aussi d'un bon républicain. Les gravures de ce livre d'après les estampes originales de l'époque, ont un très réel intérêt anecdotique et pittoresque. Il faut faire les mêmes compliments à MM. *Pierre Baudin* et *Raoul Cadières* pour **Les Grandes journées populaires** (Furne). C'est l'histoire de la Révolution. Et ce livre, très documenté, très clair, très attrayant, rendra les plus grands services. Car il est admirable de voir à quel point notre société contemporaine, issue de la Révolution, l'ignore pourtant, — et non moins les révolutionnaires que les bourgeois! — Voici maintenant une luxueuse et charmante publication, **Paris pittoresque : 1800-1900**, par *Louis Barron* (May). Un siècle de vie parisienne, où la politique, la fête, les bals et les révolutions, les guerres et les plaisirs se mêlent à l'infini. Tout ce que les historiens négligent généralement, les menus faits de l'existence journalière, les petits détails caractéristiques qui peignent une époque, qui lui donnent sa couleur particulière, son charme spécial, qui la rendent unique, irremplaçable, M. Barron leur fait au contraire la plus grande place dans son ouvrage. Il a raison : un éventail est un document comme une charte. **Hoche, Marceau, Desaix**, par *Théodore Cahu* (Furne), sont le sujet d'un bel album. L'illustration de M. Boutigny, un peu molle et sans grand caractère, a pourtant de l'agrément. Mais **Les trois couleurs** par *Georges Montorgueil*, illustrations de *Job* (Charavay), méritent tous les éloges. Le récit de G. Montorgueil est vif, alerte, coloré, plein d'entrain et de bonne humeur. Et les images de Job sont admirables, d'une exactitude et d'une précision remarquables. La documentation scrupuleuse ne l'embarrasse pas, ne gêne pas la spontanéité de son imagination, sa verve tantôt épique, tantôt gaie et spirituelle. Cet album est merveilleusement édité, la reproduction des images coloriées et d'une qualité rare, la disposition typographique, et tout en somme, concourt à faire de cette petite œuvre une manière de petit chef-d'œuvre.

Parmi les meilleures publications géographiques, il faut citer **Autour de la Méditerranée**, par *Marius*

(1) Librairie de Paris, rue Jacob.

Bernard (Laurens), excellent récit de voyage en Macédoine, en Turquie, en Crimée, en Asie Mineure, en Syrie, illustré de très jolis croquis par *M. H. Avelot*. Et surtout **Le Tour du Monde**, journal des voyages et des voyageurs (année 1899, Hachette). Ce volume contient le récit des explorations de M. Savage-Landor aux régions interdites du Thibet (avec une belle collection de supplices raffinés, moins ingénieux sans doute que ceux d'Octave Mirbeau, piquants néanmoins), de M. Boillot aux mines du Klondyke, du lieutenant Duruy au nord-ouest de Madagascar, etc. Et c'est magnifiquement illustré d'après les photographies ou les croquis des voyageurs. **Notre Tour du Monde** par *J. Hoche* (Juven) (1) nous fait visiter l'Égypte, Aden, Ceylan, Singapore, Java, le Siam, la Chine, le Japon, les États-Unis. Le récit a beaucoup d'intérêt et d'agrément. Les dessins de *C.-W. Allers* sont tout à fait remarquables, très fins et pittoresques et font de ce livre un des plus beaux et des plus attrayants de l'année.

IV

J'arrive maintenant à des publications d'art qui charmeront les bibliophiles, grands enfants auxquels il faut aussi des étrennes. Mais cela ne veut pas dire qu'elles ne soient pas de nature à plaire aussi aux vrais enfants; ainsi se rejoignent ces puérilités diverses.

Et, par exemple, **Les Aventures merveilleuses de Huon de Bordeaux**, mises en nouveau langage par *Gaston Paris* (Didot) amuseront tout le monde. Ce volume, publié l'an dernier déjà, s'était enlevé en quelques jours. Il n'aura pas moins de succès cette année. Cette histoire charmante, pleine d'imagination et de poésie est illustrée de jolies aquarelles par Manuel Orazi; les caractères typographiques ont été dessinés par Eugène Grasset, et le tout est délicieux. Et vantons aussi les admirables **Mémoires du Sergent Bourgogne**, dont la librairie Hachette donne une belle édition, illustrée par *Alfred Paris*. Les mémoires de Bourgogne nous font voir la guerre du côté soldat : cela complète utilement les somptueux récits des généraux. Effroyable aventure! la faim, le froid, les plaies envenimées par le gel, toutes les tortures de la pauvre chair pantelante! Bourgogne tombe comme mort, il perd son régiment; seul, égaré, il erre comme un fantôme à travers la plaine de neige, buttant contre des cadavres, arrêté dans sa course affolée par des plaintes de mourants, des appels désespérés dans la nuit. Il voit des soldats dépouiller ceux qui tombent. L'instinct bestial s'éveille dans ces âmes en déroute. Un jour, on tue le cheval de la voiture des morts, on le dépèce, on en cuit les lambeaux de chair devant un feu de planchettes, on les dévore parce que dans les entrailles la faim crie... Il fait sa route, un pied gelé, défaillant à chaque pas, traînant son agonie. Au passage de la Bérésina, en voyant l'Empereur enveloppé d'une capote de fourrure, à pied, un bâton à la main il pleure : « Notre Empereur marcher à pied, un bâton à la main, lui si grand, lui qui nous fait si fiers! » Lui qui les faisait mourir par milliers dans des souffrances indicibles!...

Gil Blas de Santillane, de *Lesage* (Charavay). M. Léo Claretie a fait avec tact et avec goût de nombreuses suppressions dans l'œuvre de Lesage. C'était facile d'ailleurs et sans inconvénient, étant donnée la composition d'un « roman à tiroirs ». Dans une agréable préface il a dit tout l'essentiel, en très bons termes, sur ce romancier curieux. Les illustrations de *Leloir* dessins et aquarelles, sont fines et charmantes, et reproduites en perfection : il y a des « archevêques de Grenade » extraordinaires. C'est juste et minutieux comme du Meissonier, et plus spirituel.

Le **Saint-Pierre de Rome** du *R. P. Mortier* (Mame) est orné de nombreuses gravures dont la plupart sont fort belles. La Basilique de Saint-Pierre n'est peut-être pas un merveilleux chef-d'œuvre; il est même probable qu'elle n'est pas un chef-d'œuvre du tout. En outre, il est certain qu'elle a servi de modèle à toute une école de constructeurs qu'il faut honnir et dont nous ne sommes pas encore délivrés. Mais elle contient des trésors incomparables; et puis, elle est pleine d'histoire. Le R. P. Mortier a donc bien fait de lui consacrer un gros livre. Quant à la valeur même de sa critique, je ne suis pas assez compétent pour la juger dans le détail. Mais l'ouvrage porte l'*imprimatur* des autorités ecclésiastiques, et c'est assez pour le recommander au public qu'il souhaite, je crois, le plus.

L'art décoratif et le mobilier sous la République et l'Empire, par *Paul Lafond* (Laurens), donne une description complète et très précise d'un art qui reprend la vogue après avoir été longtemps discrédité. M. Lafond s'est servi de tous les documents et son étude est excellente. On prétendait naguère que l'Art Impérial marquait une brusque rupture avec les traditions antérieures. M. Lafond établit au contraire qu'il continue le style Louis XVI, que la simplification progressive des lignes aux époques précédentes devait aboutir à l'emploi général de la ligne droite; il montre dans le mobilier du XVIIIe siècle le commencement de l'ornementation qui triomphe au temps de Napoléon. Comme le dit ingénieusement M. Henry Houssaye dans une préface remarquable écrite pour ce livre, « s'il n'y avait eu ni la Convention ni l'Em-

(1) Juven, éditeur, 10, rue Saint-Joseph.

pereur, le style Empire se serait appelé le style Louis XVII ». Ce beau volume est illustré d'eaux-fortes et de nombreux dessins à la plume.

Admirons **Les perles de la Côte d'Azur** par *le général Bourrelly* (Laurens). La qualité de cette édition est vraiment remarquable. Je ne crois pas qu'on ait jamais reproduit des aquarelles avec tant d'exactitude et de vérité charmante. Et celles-ci, dont M. Lessieux est l'auteur, sont délicieuses, pleines de lumière et de vie. Le général Bourrelly a décrit avec beaucoup d'agrément le littoral méditerranéen du cap Roux au torrent Saint-Louis, Monaco, Menton, Monte-Carlo, les routes du Littoral et la Corniche. A sa description, pittoresque et colorée, se joignent les anecdotes, les renseignements précis sur l'organisation municipale de ces villes, sur leurs monuments, leur archéologie, leur flore, leur vie, etc. Tout cela donne une suave impression de luxe et de beauté. De jolis vers de Mistral, qui célèbrent « Monaco, où le fruit mur voit éclore la fleur », servent de préface à ce livre charmant.

L'image de la femme, par *Armant Dayot* (Hachette). M. Armand Dayot a réuni dans ce volume les plus beaux portraits de femmes que les artistes nous aient laissés depuis les plus anciennes époques de l'art jusqu'à nos jours, depuis les Égyptiens des plus lointaines dynasties jusqu'à M. Gervex. Et qui dirait le charme de « ce livre de beauté »? Voici une petite joueuse de mandore qui fut peinte sur la nécropole de Thèbes, il y a trois mille ans, sérieuse et pleine de grâce; la Cléopâtre au nez camus d'Alexandrie; Harmhabit qui vécut treize siècles avant notre ère et dont l'étrange sourire persiste sur la pierre dure; la Vénus d'Arles et le buste mystérieux d'Elché. Voici, sculptées aux portails de Corbeil et de Reims (pourquoi avoir oublié la reine Berthe du portail royal de Chartres?) d'exquises figures où furent copiés des sourires d'alors. Voici Mona Lisa, la Fornarina, Laura de Dianti, et cet exquis « portrait d'une inconnue » de Latour, la Dubarry, la Pompadour, et l'adorable Emma Hamilton, et les femmes de Reynolds, de Gainsborough. Les voici toutes, celles qui furent méchantes et celles qui furent bonnes, les dolentes et les passionnées, les rieuses et les douloureuses, les troublantes et les consolantes, les cruelles et les câlineuses, toutes, vains miroirs fragiles de beauté, et chacune d'elles avec son charme unique, irremplaçable! Volupté perdue, ferveur éteinte, — elles revivent, les petites mortes, en éternelle jeunesse, mais entourées comme d'un chaud linceul du regret des choses passées... Où sont les neiges d'antan? Il est un mélancolique et doux, ce livre de beauté défunte.

V

Élevons-nous encore d'un degré. Je crois que les esprits vraiment philosophiques qui jugent avec justesse la valeur respective des plaisirs divers qui s'offrent à l'intelligence humaine, auxquels le sérieux apparent de certaines sciences n'en impose pas, et qui savent le prix inestimable de la joie, apprécieront tout particulièrement les albums en couleur que voici (Juven).

Le Mardi gras des animaux est bien la plus comique aventure qu'on puisse imaginer. Un gardien du Jardin d'Acclimatation, parfaitement gris, met en liberté ses principaux pensionnaires et les emmène faire la fête dans Paris, en plein carnaval. L'éléphant Tobie danse un cavalier seul au bal de l'Opéra. Tohu-bohu, tumulte, cour d'assises... Et c'est illustré par *A. Vimar!* **Cadet-Paquet**, de *Benjamin Rabier*, est l'histoire folle, abracadabrante d'un excellent épicier de la rue du Plâtre qui, pour n'avoir pas su rester dans sa condition, est jeté dans les plus excessives aventures. Mais **Tintin-Lutin**, par *Benjamin Rabier et Fred Isly*, est un bien autre chef-d'œuvre! Lisez cette histoire (en décasyllabes, s'il vous plaît, comme la chanson de Roland!) d'un petit garçon à l'esprit subtil et qui fait de bonnes grosses blagues, comme par exemple d'introduire dans une niche à chien quelques ballons du Louvre à la ficelle desquels un petit morceau de pain est attaché : canards, oies, poules, volailles diverses, chien même, avalent cet appât, et les voici doués d'un appendice aérostatique nouveau qui les tourmente : un léger poussin est entraîné dans les airs comme une nacelle. Et **La première année de collège d'Isidore Torticolle**, par *Georges Delaw*, est plus excellente encore. C'est l'exposé clair et très docte des meilleures farces de collège qu'on connaisse. A savoir, par exemple, enduire de poix les bancs des élèves et la chaire du professeur, afin de les obliger tous à se déculotter pour reconquérir leur liberté compromise, ou bien encore copier sa leçon sur la calvitie du pion pendant qu'il dort, afin de n'avoir plus qu'à la lire quand ce fonctionnaire vous en réclamera la récitation. Tout cela est parfait et de nature à déconsidérer utilement l'internat classique. Les dessins de Delaw sont charmants; avec leur gaucherie voulue, leur maladresse savante, ils sont d'une étonnante vérité, d'un esprit désopilant.

Oui, voilà de bonne et saine littérature qui ne laisse point après elle d'inquiétude ni de nostalgie. Elle est favorable à la joie, — la belle joie! Bénissons-la.

ANDRÉ BEAUNIER.

Chamerot et Renouard Imprs. rue des Saints-Pères, 19. — 38675. *Le Directeur-Gérant* : HENRY FERRARI.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : M. HENRY FERRARI

NUMÉRO 27. 4e SÉRIE. — TOME XII. 30 DÉCEMBRE 1899.

EN ALSACE-LORRAINE

I

L'article paru ici même le 15 juillet, sur la question d'Alsace-Lorraine, et que nous avons lu beaucoup plus tard, a été pour plusieurs, comme l'auteur le prévoyait, un sujet de pénible surprise. Il tend, en effet, à prouver que les annexés ne protestent plus contre l'annexion; qu'ils se résignent au nouvel état de choses; que l'Alsace-Lorraine va cesser d'être française de cœur. L'auteur pense faire œuvre utile en s'efforçant de nous ouvrir les yeux et croit de son devoir de le faire. Il en ressent toutefois une « patriotique douleur » et cette expression calme nos inquiétudes. Nous félicitons donc M. X... de sa courageuse franchise et nous rendons justice au sentiment qui l'a fait agir. Le vrai patriotisme vit de vérité, non d'ignorance et d'illusions.

Nous croyons, cependant, que tout n'est pas à retenir dans sa thèse, et nous avons bien des réserves à faire.

Une des causes qui détacheraient de nous les annexés résiderait dans le fait que ceux-ci n'auraient plus en France que des amis « bruyants et maladroits », tandis que les hommes de réflexion se tiendraient à l'écart.

Il est vrai que le grand nombre s'occupe de préférence de ses intérêts immédiats ou de ses plaisirs. Le grand public pense à l'Alsace-Lorraine de loin en loin, vaguement, à certaines dates, à l'occasion de l'arbre de Noël ou de la Fête nationale, quand un entrefilet des journaux sollicite son attention. Le cortège du 14 juillet, peu bruyant, en vérité, et trop simple pour retenir le regard, ne semble intéresser qu'un public spécial. On porte une couronne à la statue de Strasbourg, se dit-on, une autre au monument de Gambetta... cette constatation suffit à plusieurs.

Il ne faudrait pas oublier, toutefois, que la question d'Alsace-Lorraine préoccupe les esprits supérieurs, historiens, penseurs, hommes politiques : c'est le petit nombre, mais c'est l'élite. On a écrit sur ce sujet poignant des ouvrages fortement pensés, animés d'un grand besoin de justice et d'équité, même pour le vainqueur. Cette question internationale, européenne, est étudiée sous toutes ses faces, on agite l'idée de l'arbitrage, on prépare des solutions éventuelles. Ce n'est pas de l'action, mais c'est la pensée qui prépare l'action. Les annexés s'en rendent compte. Ils lisent Jean Heimweh, Gaston Moch, Ernest Lavisse, pour ne nommer que ceux-là. Ils savent que nous ne les oublions pas : ils nous font crédit et comptent sur nous, comme nous comptons sur eux.

Les Alsaciens-Lorrains émigrent de moins en moins. Cela prouve-t-il qu'ils se détachent de nous?

Le gouvernement français s'est efforcé de donner des places aux fonctionnaires de tout ordre venus des pays annexés, et les grandes administrations se sont inspirées de ce même sentiment; si bien que, à un moment donné, la qualité d'Alsacien ou de Lorrain semblait, en France, conférer des privilèges.

Malheureusement, et pour des raisons difficiles à dire, les jeunes annexés qui accouraient sous nos drapeaux furent, pour la plupart, relégués dans la

Légion étrangère, sans qu'on prît soin de les éclairer plus tard sur la possibilité qu'il y avait pour eux d'entrer dans les régiments de la métropole. Au sortir de l'armée, ils n'avaient d'autre appui que la charité publique, « en attendant que la justice les saisit et en fit des vagabonds ». Ici, le reproche d'indifférence et d'ingratitude est mieux fondé. En présence des situations navrantes créées par notre négligence, il y a de quoi être confus. Ah! comme les Allemands les savaient commenter, grossir, exploiter contre nous!

Mais, chose touchante, les annexés expatriés, ramenés chez eux par la force des choses, humiliés, déçus, souvent contraints, après avoir quitté l'uniforme français, d'endosser l'uniforme allemand, ces malheureux ont accusé la fatalité ou leur imprudence, plutôt que la France! Aussi, le ralentissement de l'émigration que M. X... considère comme la conséquence directe de ces faits a-t-elle des causes plus profondes. Il est, en grande partie, l'effet naturel et prévu d'une émigration hors de proportion avec le chiffre initial de la population :

De 1871 à 1875, 80 000 jeunes gens se sont soustraits au service militaire allemand. De 1875 à 1887, il y a eu 120 000 réfractaires. Depuis lors, il y en a, en moyenne, 6 000 par an. De 1890 à 1893, 7 000 familles indigènes ont quitté les provinces annexées. Eh bien! n'est-il pas surprenant, qu'avec une population qui ne dépassait guère un million et demi d'habitants en 1870, l'émigration ait pris de pareilles proportions, et qu'elle se soit maintenue au point où elle en est encore aujourd'hui?

L'émigration a été souvent une faute. Trop d'éléments jeunes, énergiques, indépendants et courageux, qui auraient pu rester sans inconvénient, ont disparu d'Alsace-Lorraine, favorisant, par les vides mêmes qu'ils laissaient derrière eux, l'immigration et l'influence allemande. En janvier 1894, le nombre des indigènes dans les pays annexés était descendu à 1 342 427 individus; celui des immigrés était monté à 282 066, dont 107 000 Prussiens : l'élément alsacien-lorrain était tombé à 81 p. 100. L'Allemagne, très avisée, encourageait cette prise de possession pacifique du Reichsland. Les journaux annonçaient qu'un grand nombre de demeures étaient inhabitées : 4 500, dans la Basse-Alsace; 3 800, dans la Haute-Alsace; 6 800, en Lorraine.

Si l'esprit français avait effectivement faibli en Alsace-Lorraine, ce serait moins à cause de l'abandon regrettable où nous avons eu le tort de laisser plusieurs de ceux qui sont venus à nous, que par suite de l'émigration en masse qui a appauvri l'élément indigène, et diminué sa force de résistance.

Voilà donc deux causes supposées de germanisation qui soulèvent bien des objections.

Il en est de même de la troisième : Le tempérament alsacien a de singulières affinités avec celui des Allemands. Des origines, des mœurs communes étaient autant de points d'appui favorables pour les Allemands quand ils prenaient pied sur ce territoire « qui n'avait été français que par accident et par sympathie ».

Il y a deux mille ans, des tribus germaniques se sont définitivement établies dans le pays appelé depuis Alsace. Cependant, au physique, la race primitive n'a pas encore disparu. Dans les Vosges, on rencontre des profils celtiques nettement accusés et des têtes bien romaines. Dans la plaine, où ont passé tant de hordes, de légions, de peuplades diverses, on rencontre des villages dits « suédois », colonies relativement modernes dont les habitants de haute taille, aux larges épaules, aux allures bon enfant portent toujours le costume usité sur les bords de la Baltique.

Au moral, il existe entre les Alsaciens et les Allemands des divergences au moins tout aussi sensibles : aptitudes, habitudes, tour d'esprit, manière de sentir et de penser diffèrent. Ceux qui ont grandi dans un milieu alsacien et qui, plus tard, ont eu l'occasion d'apprendre à connaître des milieux allemands correspondants, s'en rendent compte. Comme l'Allemand, l'Alsacien est laborieux et tenace, mais il a plus d'ordre, plus d'esprit de suite; il apprécie mieux ce qui tient du goût et de l'art; il est plus généreux, plus désintéressé, plus dévoué, plus accessible aux idées élevées. L'Allemand, à la fois plus rêveur et plus vulgaire, sait allier les spéculations de la philosophie avec une vie très prosaïque.

Pour qui considère la condition de la femme, cet élément de comparaison essentiel, les différences apparaissent davantage. La femme allemande, suivant une parole impériale, s'occupe des quatre K : « Kinder, Kleider, Küche, Kirche » (enfants, vêtements, cuisine, église). La femme alsacienne fait cela avec moins d'ostentation, et cela ne l'empêche pas de s'occuper d'autre chose. Mais il est pour elle un devoir et un privilège qui prime tous les autres : Elle est surtout la mère, avec l'auréole de respect qui l'entoure, avec la considération dont elle jouit, avec l'influence qu'elle exerce au foyer. En Allemagne, la femme semble être, plus ou moins, l'humble servante de son seigneur et maître. Nous n'en voulons pour preuve qu'un petit fait qui en dit long : la femme, même dans des classes aisées, presque bourgeoises, très souvent ne dîne pas à la table, surtout quand il y a un invité.

Rappelons encore le spectacle qu'offrent les brasseries allemandes où des familles entières s'attablent pour la soirée. Jamais on ne voit cela en Alsace, du

moins dans les milieux alsaciens. La femme alsacienne reste au foyer.

Donc, en dépit de certaines affinités naturelles, en dépit du patois germanique qui est la langue usuelle de beaucoup d'Alsaciens, des différences très appréciables existent et ont toujours existé entre Alsaciens et Allemands. Ces différences ont rompu l'harmonie des affinités naturelles. Elles se sont même accentuées, sont devenues irréductibles, par l'effet des luttes et des rivalités économiques et politiques. Et il est arrivé en Alsace ce qui s'est vu ailleurs : Quand de deux races qui ont des traits communs l'une veut s'imposer à l'autre, les affinités de race deviennent un obstacle à la fusion. Elles le deviennent d'autant plus que ces populations ont une vie intellectuelle plus développée, qu'elles sentent plus vivement, qu'elles pensent davantage.

D'instinct, les Alsaciens se mettent en garde contre les « frères » qui méconnaissent leur liberté et leur droit. Ils luttent énergiquement contre ces prétentions et les repoussent, d'autant plus décidés que, pour élever ces prétentions, les Allemands se réclament d'un passé dont les Alsaciens ne se sentent pas responsables, et avec lequel ils ne veulent avoir rien de commun.

Telles nous apparaissent les incompatibilités d'humeur et les divisions dans les familles : en apparence rien ne les justifie, rien ne les explique, et elles se perpétuent. Ce phénomène psychologique semble rappeler certaine loi de physique d'après laquelle les électricités de même nom se repoussent.

L'argument final nous surprend : L'Alsace n'aurait été française « que » par accident et par sympathie ? Par sympathie, oui ; et même par adhésion volontaire ! C'est la meilleure des raisons, et elle mérite mieux qu'une expression quelque peu dédaigneuse. Certes, les Allemands attacheraient plus de prix aux sympathies de l'Alsace s'ils réussissaient à les gagner. Française « par accident » ? Nous avouons que, sous une plume aussi mesurée, cette expression nous paraît tout au moins très vague, en présence d'une aussi grave question. S'agirait-il des secrètes ambitions de Bernard de Saxe-Weimar et de sa mort prématurée ? En quoi ces ambitions déçues annulent-elles ce fait que l'Alsace s'est attachée à la France fortement ; qu'elle n'a pas eu, de sa part, de rigueurs à subir ; qu'elle a vécu de sa vie dans les mauvais jours comme dans les bons ; qu'elle a énergiquement protesté et qu'elle proteste encore contre la violence qui lui est faite ?

Française « par accident » ? Cela voudrait-il dire : d'une façon imprévue, insolite ? Mais le traité de Westphalie est le résultat final de très longues délibérations où tous les souverains étaient représentés. En remaniant la carte d'Europe ils ont, d'un commun accord, donné l'Alsace à la France, parce que celle-ci avait émancipé les uns du joug féodal, les autres du joug religieux, et tous du despotisme politique de la maison d'Autriche. La partie la plus importante du pays cédé, le landgraviat d'Alsace, était propriété privée de la maison d'Autriche et, à ce titre, celle-ci a reçu de la France une indemnité stipulée dans le traité. A cette époque, un plébiscite ne pouvait venir à l'esprit de personne ; mais l'Alsace sut fort bien exprimer ses préférences et ses sympathies. En 1708, l'ambassadeur du premier roi de Prusse dit dans un document officiel : « L'Alsace serait pour nous un embarras. Il est notoire que ses habitants sont plus français que les Parisiens. »

Serait-ce une allusion à la réunion à la France de la ville libre de Strasbourg ? Si cette réunion paraît peu correcte, elle trouve, sinon sa justification, du moins sa grande excuse dans ce fait que Strasbourg occupait une position stratégique de premier ordre ; qu'elle était impuissante à faire respecter sa neutralité par le Saint Empire (1) ; que l'Empereur allait même s'emparer de la ville, quand Louis XIV prit les devants. N'oublions pas que sous Louis XIII, la ville de Strasbourg avait imploré le roi de France de la prendre « sous son égide tutélaire », et qu'il s'y trouvait un parti important, nettement français.

La vieille République a-t-elle du moins opposé à Louis XIV une résistance qui pût témoigner de la violence qui lui était faite ? Investie le 28 septembre, elle ouvre ses portes le 30. Les troupes françaises y entrent sans tirer un coup de fusil, sans faire couler une goutte de sang. Six semaines après, le roi fait son entrée à Strasbourg, complimenté par plusieurs princes allemands qui étaient venus prendre place dans le cortège. Quelques années plus tard, l'Empereur accepte, en termes formels, le fait accompli et le Grand Électeur, l'ancêtre direct de l'empereur Guillaume II, adresse à Louis XIV une lettre de félicitations.

A côté du récit de la prise de Strasbourg, en 1681, plaçons celui de la prise de cette ville en 1870 :

« Près de deux cent mille projectiles lancés nuit et jour durant cinq semaines, six cents maisons brûlées, des rues entières rasées, la plupart des édifices publics réduits en cendres, la cathédrale dévastée, en partie incendiée, la bibliothèque consumée, onze cents blessés, trois cents tués, tels furent, pour la capitale de l'Alsace, les premiers cadeaux de l'Allemagne.

1. En 1674, notamment, les Impériaux avaient passé le pont du Rhin et s'étaient répandus en Alsace. La situation était grave, mais Turenne rétablit nos affaires. C'est à cette occasion qu'il écrivit ces lignes : « Tant qu'il y aura un seul Allemand en Alsace, aucun homme de guerre ne doit être en repos, en France. »

le don de joyeux avènement du roi de Prusse. »

Jean Heimweh serait-il suspect de partialité ? Voici le témoignage d'un Allemand :

« Le silence de la mort régnait dans la ville ; partout des décombres amoncelés... La colère et la haine contractaient les visages. Non seulement le peuple, mais les classes aisées, à quelques très rares exceptions près, témoignaient une aversion absolue aux Allemands... Une proclamation du gouvernement provisoire se terminait par cette phrase : « Désormais « Strasbourg est et demeure ville allemande ». Or, sur toutes les affiches cette phrase était biffée et remplacée par le mot : « Jamais ! (1). »

Après avoir ainsi appuyé sa thèse de nos fautes et des affinités de race, l'article qui nous occupe examine notre situation intérieure, et la trouve de nature à nous nuire dans les pays annexés. C'est la partie la plus impressionnante de ce travail. Elle mérite d'être lue et méditée. L'auteur résume ainsi ce qu'il croit être le sentiment des annexés :

« Nous aurions peur de redevenir Français ; nous aurions peur parce que rien n'y semble plus stable ou durable, parce que tout y est menacé sans cesse, aussi bien les fortunes que les situations, aussi bien les libertés que les consciences. »

Nous avons fréquenté en Alsace des milieux très divers. Notre impression, brièvement, sincèrement résumée, est celle-ci : Partout une grande déception parce que la France libérale semble abandonner ses meilleures traditions ; une grande tristesse de ce que l'on en soit arrivé jusqu'à manquer d'égards au premier magistrat et à la plus haute magistrature du pays, et (quelque opinion personnelle que l'on ait eue à l'égard de l' « affaire ») de ce que l'on ait pu traiter de « mauvais Français » le dernier représentant officiel de l'Alsace. Mais, presque partout, précisément parce que les Alsaciens sont des « esprits pondérés, réfléchis, ennemis des entraînements », un espoir invincible : « La France se ressaisira... C'est un mauvais moment à passer... il passera comme tant d'autres ont passé. La France de 89 est immortelle. »

Au tableau saisissant de nos misères succède le tableau riant de la prospérité de l'Alsace-Lorraine : les annexés n'ont qu'à se louer des avantages matériels que leur assure le régime du vainqueur ; la raison leur commande de ne point désirer autre chose ; leur bon sens, bien connu, leur fait voir que la France ne saurait leur donner un bien-être plus grand.

(1) *Souvenirs de 1870-1871, par un soldat du 67e d'infanterie* [illegible] Berlin, Sigismund, 1891.

A notre avis, non seulement « tous ne reportent pas à l'action des Allemands le mérite de cette prospérité », mais tous ne s'en louent pas. Les uns ont gagné, les autres ont perdu et les premiers sont moins nombreux. L'industrie cotonnière, par exemple, affranchie de la concurrence française, a recueilli de grands avantages, mais l'agriculture est très en souffrance. Les planteurs de tabac ont fait de grandes pertes ; la brasserie décline sensiblement. Quant à la viticulture, nous croyons que la bonne foi de l'auteur a été surprise, etc., etc.

Admettons même que la prospérité en Alsace-Lorraine soit réelle et générale. Suffit-il de nous poser cette question : « Les Alsaciens-Lorrains sont-ils satisfaits de leur prospérité commerciale et industrielle ? » Cette autre question s'impose : Acceptent-ils sans réserve, sans regret, le régime auquel, violemment et sans leur consentement, on les a soumis ? Et, en effet, tant que les Alsaciens-Lorrains ne se résigneront pas de bon cœur, pour ainsi dire et sans arrière-pensée, à la domination allemande, on ne pourra pas dire qu'ils sont assimilés à l'Allemagne. La première de ces questions est une question économique, l'autre a pour objet des sentiments intimes. L'une est résolue par la raison, l'autre par le cœur. Et, bien souvent, c'est ici le cas de le répéter, le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas.

« Ils se souviennent encore, et plus d'un prononce avec mélancolie le nom de l'ancienne, de la vraie patrie. » Nous croyons qu'ils font mieux. Malgré nos fautes, ils regardent volontiers de ce côté-ci des Vosges, et beaucoup plus, à notre avis, qu'on ne veut bien le dire.

Un Alsacien des plus autorisés, à tous égards, disait devant nous, en pays annexé : « Nos intérêts commencent à être en Allemagne... » Mais cet aveu avait été suivi, aussitôt de cette affirmation très nette : « Nos cœurs restent en France. »

Nous voudrions souligner cette affirmation réconfortante. Nous la croyons vraie, en général, aussi bien pour les grands industriels, les hommes d'affaires, les classes dites influentes, d'où émane ce témoignage concis et caractéristique, que pour les petites gens, paysans, ouvriers, employés, dont on aurait tort de méconnaître le sentiment. Nous l'affirmons au nom d'une expérience récente et dont nous allons parler.

II

Je n'ai plus en Alsace que de lointains amis. Cependant, pris d'une sorte de nostalgie, j'ai voulu revoir le pays auquel me rattachent de vivants souvenirs et, pendant plusieurs jours, sans but précis, je l'ai parcouru en tous sens. J'ai connu la doulou-

reuse satisfaction de m'arrêter à la tombe de mes parents, à celle d'un maître vénéré; d'être un étranger pour ceux de ma race; d'errer en inconnu dans ce petit coin de terre qui m'est si familier et qui maintenant s'appelle le Reichsland.

J'ai fait causer les petits, les humbles, ceux qui disent volontiers : « Du temps français... Au fond de la France... A Lille, en Flandre... A Bourges, en Berry... »; et j'ai été surpris de ce que l'on trouve chez eux de sentiments français quand on parle leur langue et qu'on leur inspire assez de confiance pour qu'ils se livrent. J'insiste sur ce point : Trente années de compression et de régime policier ont déposé leur empreinte sur la « vieille et loyale Alsace ». Les annexés sont circonspects et réservés : chez les timides, chez les faibles, la prudence peut friser la dissimulation. Les écoliers surtout subissent cette contrainte.

Pour contempler la riche plaine émaillée d'un nombre infini de clochers, dominant autant de riants villages, je montai au mont Saint-Odile. Mon attention fut attirée par deux garçons qui servaient de guides. Quoique vêtus à la mode du pays, ils parlaient un parfait allemand. Étaient-ils des enfants d'immigrés ayant adopté le costume alsacien, ou bien des garçons du pays parlant la langue des vainqueurs? D'une façon ou de l'autre, j'avais là, me semblait-il, une preuve décisive en faveur de la germanisation. Cependant l'observation était incomplète: la conclusion était fausse; une circonstance heureuse me le fit bien voir :

L'après-midi, à la descente, je me trouvais subitement en face d'eux; ils étaient libres, je les entrepris aussitôt.

Fils d'un ouvrier tanneur, éveillés, intelligents, ils suivaient la Realschule (collège d'enseignement moderne) et y occupaient les premières places. Leur père, ancien soldat français, veillait à leurs obligations scolaires, exigeait de bonnes notes de travail et ne plaisantait pas sur ce point. Aux vacances, ils cherchaient à tirer quelque profit du passage des touristes.

Doucement, je les faisais causer sur leurs études, et, entre autres, sur la Heimathskunde. C'est ainsi que l'on appelle, à l'école, les notions de géographie, d'ethnographie et d'histoire que l'on donne aux écoliers sur la région qu'ils habitent. Ces notions tiennent une large place dans les programmes allemands et, en Alsace particulièrement, on a soin de ne pas les négliger. Ouvrez un manuel quelconque ou, mieux, écoutez ces écoliers, échos de leurs savants et consciencieux maîtres. De leur bouche j'appris comment, en 1870, « Dieu eut recours à son serviteur Guillaume, pour châtier la vanité insolente des Français et comment, grâce à sa vaillante armée, l'Alsace, qui autrefois avait été volée par la France, a été restituée à la patrie allemande ». Mes interlocuteurs étaient visiblement gênés de mes investigations et avaient quelque chose d'emprunté; je voulais en avoir le cœur net.

— Mes amis, leur dis-je en patois alsacien, je suis des vôtres; parlons notre langue. Et n'ayez crainte, aucun Schwob ne nous entend; je suis un Alsacien authentique. Eh bien! quand vous avez lu ou récité cette leçon à votre père, dites-moi, quelles réflexions a-t-il faites? Pas de réponse; ils rougissaient, confus. Enfin, l'aîné, courageusement : « Dess ésch alles Léié », fait-il, et le plus jeune reprend avec conviction : « Oui, mensonges que tout cela! » Cet aveu fait, les enfants redevenaient eux-mêmes; le masque hypocrite, intéressé, était tombé. Que de touristes reviennent des pays annexés tristes et déçus, parce qu'ils n'ont su ou n'ont pu voir que le côté apparent des choses!

Il m'est arrivé parfois de parler à des enfants d'histoire et d'amour de la patrie. Je ne l'ai jamais fait avec plus d'abandon, je n'ai jamais eu d'auditeurs plus attentifs que ce jour-là, dans la forêt, au pied d'un arbre, sur la mousse, à mi-côte du mont Saint-Odile.

J'entrais dans une auberge. Par la porte entr'ouverte je saisis ce propos : *A Herr oun ken Bitscher* (un monsieur bien, et pas Allemand) et, quelques instants après, le maître de la maison m'entraîna au jardin, sous la treille, où il me présentait à deux notables de l'endroit, et à son fils, étudiant en médecine, « une des rares carrières où l'on puisse ignorer les Allemands ». — Vous serez mieux ici, me dit-il d'un ton significatif, J'appris ce que j'ai vu vérifier dans la suite : Partout, il y a la table ou la salle des gens du pays, et la table ou la salle des immigrés; tel établissement à la clientèle alsacienne, tel autre la clientèle allemande. Les seules affaires déterminent des rapprochements toujours passagers et superficiels.

Les étudiants ne se confondent pas davantage, pas plus que les professeurs. Au lycée où avait été le jeune homme et que fréquente encore son frère, dans la cour, aux heures de récréation, on voit les professeurs allemands se promener d'un côté, et les professeurs alsaciens de l'autre. Ces derniers distinguent avec un soin jaloux les heures « de service » où, par devoir, ils parlent allemand; les heures de récréation où ils font usage de l'alsacien, leur langue maternelle; les heures de liberté en ville, chez eux, où ils parlent la langue qu'il leur convient de parler, soit le français.

De ce que le cœur était plein, la bouche en débordait. Mais je ne rappellerai que pour mémoire la collection très riche de contes satiriques, vraies perles

qui sont pour les annexés ce qu'étaient les fabliaux pour les vilains du moyen âge, la rançon des vexations endurées.

Je repris ma route, me répétant à moi-même : « Ils changeront plutôt le cœur de place que de changer la vieille Alsace. »

De Saverne, un train léger me rapproche rapidement des villages échelonnés le long du premier contrefort des Vosges. Tantôt ces villages semblent abrités par des parois menaçantes de grès rouge, tantôt ils se répandent dans la plaine fertile où l'on sent le bien-être et l'aisance. Et je passe devant un groupe de travailleurs qui, à l'ombre d'un noyer, au bord de la route, font honneur au Zehnebrod (collation de dix heures). « Schmeckt's ? — Ya ja; wélleners méthann ? » — J'accepte et, à la bonne franquette, m'assieds près d'eux sur le talus gazonné.

— Vous aimez les journaux, dis-je à mon voisin, un conseiller municipal, dont j'avais interrompu la lecture ; voici le mien ; mais vous ne lisez pas le français, sans doute ? — Ah! dit-il, tout de même. Avant la guerre nous lisions, ma femme et moi, le *Courrier du Bas-Rhin* dans la colonne de gauche (texte français ; l'autre était réservée au texte allemand). Depuis, forcément, avec les journaux tout en allemand, nous en avons perdu un peu l'habitude. Nous profitons, cependant, de toutes les occasions pour entretenir et, même, pour apprendre à nos enfants le peu que nous savons. « A l'école primaire, nous a gravement répondu le Schulrath, on apprend sa langue maternelle ; or, votre langue maternelle, c'est l'allemand. » Cela ne l'a pas empêché d'imposer l'allemand dans les écoles du Ban de la Roche où, de mémoire d'homme, on parle exclusivement français, et de consacrer à cet enseignement étranger un nombre d'heures hors de proportion avec le temps accordé à la langue maternelle (1). Voilà, quand on veut trouver des raisons on en trouve toujours et, bonnes ou mauvaises, il nous les faut subir... En hiver, continuait-il, le soir, à la veillée, nous sortons nos vieux livres français, fatigués par l'usage et nous faisons lire et traduire les enfants. — Je me tournai en souriant vers son petit-fils et celui-ci, allant au-devant de ma question dit, sur le ton de l'écolier qui récite : « J'ai faim, tu as soif, il a chaud, nous... » un exercice de conjugaison que j'ai fait moi-même il y a un demi-siècle.

Les Allemands étranglent le français et l'usage simultané des deux langues ; ils proscrivent la traduction, cette gymnastique si excellente de la version et du thème qui assouplissait l'esprit des plus humbles écoliers ; les programmes, les livres, les plans d'études ont un objectif politique. Ainsi ces éducateurs que nous admirions — et à certains égards, en Allemagne ils méritent peut-être encore notre admiration — tendent à effacer de l'éducation alsacienne ce que celle-ci avait d'avantageux et d'original : une culture intellectuelle et morale plus large dont les racines plongeaient dans les sources vives des deux pays et qui, à certains égards, assurait aux Alsaciens une place à part. « L'Alsace française a été un pont entre les deux pays, entre les deux génies. L'Alsace allemande, terre de l'empire, est un mur entre les deux nations, un mur opaque qui intercepte entre elles la lumière et la chaleur. En germanisant l'Alsace, l'Allemagne ravale celle-ci au rang d'une simple marche du nouvel empire, impropre à tout autre rôle qu'à celui de polygone (1), » ou de glacis, comme l'a dit de Moltke.

Le même soir j'entrais chez un camarade d'enfance, propriétaire, homme de sens rassis et de jugement sûr. La conversation prit bientôt le tour prévu. « Cela va mal en France, n'est-ce pas ? (Les fils dressaient l'oreille.) Nous nous en apercevons à l'attitude des Allemands. » La conversation fut longue. « Je comprends vos tristesses, dis-je à mon tour ; je conçois que, insensiblement, tout cela vous détache de la France... — Cela nous afflige, rectifia-t-il vivement, mais nous détacher d'elle? Jamais! Pour redevenir Français demain, je donnerais, dès ce soir, mon meilleur pré et mes deux grands bœufs. Je ne suis pas d'ailleurs une exception. La veille des dernières élections, le sous-préfet est allé de porte en porte quêtant et recueillant force promesses. Or, sur deux cents électeurs votants, dont six fonctionnaires, son candidat a obtenu trois suffrages. Nos pauvres fonctionnaires en ont pâli ; ils faisaient peine à voir. Les gros bonnets allemands du chef-lieu, sûrs de la victoire, avaient retenu des voitures pour aller féliciter l'élu dans sa villa ; ils avaient organisé un banquet... ils en furent pour leurs frais. »

Tout cela était dit très simplement, sincèrement ; j'en étais touché.

Puis, un dimanche, je fis route au son des cloches. La nature était en fête. Je m'abandonnais aux impressions bienfaisantes que donne la campagne ; j'examinais les maisons proprettes, les fenêtres fleuries du village où j'entrais quand, en débouchant sur la place, s'ouvrit devant moi la porte de l'église. Les femmes sortaient une à une, comme par rang d'âge ; les jeunes filles suivaient dans leur pittoresque costume. Elles tenaient entre les mains le Ksanghüech avec, dessus, un mouchoir de fête et un brin de ro-

1. Cette assertion est exacte.

1. Anatole Leroy-Beaulieu. *Revue Bleue* du 15 février 1896.

marin. Les hommes s'avançaient quelque peu solennels, mais avaient grand air sous le tricorne à larges bords, le gilet rouge, la longue redingote. Pendant que l'on défilait lentement par l'unique porte du grand édifice, dans l'église on continuait de chanter, puis l'orgue se fit entendre seul, jusqu'à ce que la porte se refermât.

Les rues étaient redevenues désertes et je me mis à la recherche de certaine maison que je me rappelais vaguement. La voilà, il me semble, mais... pas d'enseigne? Ce n'est pas l'auberge? — Oui et non, me répondit un voisin, en bras de chemise, accoudé dans l'embrasure de sa fenêtre, c'est l'ancienne auberge. — Midi sonnait à l'horloge comme je gravissais le perron. On était à table. Je demandai la faveur de partager le repas de la famille et, si singulière que pût paraître cette demande, elle me fut aussitôt accordée. — J'en éprouve un grand plaisir, disais-je, attendu que, il y a de cela quarante ans, en août 1856, j'ai passé la nuit dans cette maison qui était alors une auberge. J'ai soupé et déjeuné à cette même table avec l'aubergiste. — Mon grand-père! interrompit mon hôte, — qui fut très prévenant pour les deux « Schtoudénnté ». Au départ, le total de l'addition s'était élevé pour nous deux à la somme de trente sous.

La table était levée. Le valet de ferme, les enfants, la bonne, deux moissonneurs s'étaient retirés lentement et comme à regret. « Tiens, dis-je, en regardant le mur blanchi au lait de chaux, sur lequel s'étalait complaisamment une lithographie coloriée, tiens, le Kaiser! — Un silence. — Il y a quarante ans, repris-je, j'ai longuement regardé à cette même place le portrait d'un officier de marine, frère de mon hôte. Au-dessous du portrait étaient accrochées une épée de polytechnicien et une croix de la Légion d'honneur. Et, baissant la voix, amicalement : Que sont devenus ces objets? »

Mon hôte fronça le sourcil et devint grave. « Mon Dieu, dit-il, ne nous jugez pas trop sévèrement. Je suis maire; on m'a nommé à l'unanimité des voix et sans que j'eusse brigué cet honneur; — il faut bien un maire, n'est-ce pas? — A ce titre, il entre chez moi pas mal de fonctionnaires, depuis le gendarme qui fait sa tournée hebdomadaire jusqu'au sous-préfet qui vient à certaines occasions. Alors ce sont des questions à n'en pas finir, toujours les mêmes et souvent l'on fait des réflexions qui ne me plaisent qu'à moitié; de sorte que, finalement... » et, s'adressant à sa femme : « Alle Lowis, dit-il, gué, hol's! »

Dans la pièce voisine, j'entendis ouvrir une serrure, tirer un tiroir et Louise revenait, dépliait une serviette, déposait sur la table l'épée, la croix mise sous verre, le portrait du grand-oncle, une belle gravure, avec cette dédicace : « A mes chers parents, leur fils respectueux. » Signé : R. F.

Puis, la jeune femme apportait un de ces coffrets en bois blanc dans lesquels nos paysans ont coutume de placer leurs papiers de famille : Guéttelbréf, actes notariés, etc. Lentement elle en tirait, et faisait passer sous mes yeux, quatre ou cinq décorations étrangères ornées de brillants, avec des parchemins, pièces authentiques délivrées par diverses chancelleries.

Mon hôte reprit : « Je n'expose plus ces objets. Est-ce à dire que je n'y tienne pas? Un courtier de Strasbourg qui troque des armoires à glace neuves contre de vieux meubles m'en a offert quatre cents francs en or, une forte somme qui me ferait le plus grand bien. J'ai refusé. Je les garde. Après ce temps, il en viendra un autre, comme disait mon feu père; un temps où les fils des paysans et des roturiers pourront de nouveau s'élever et porter l'épaulette comme les nobles. Alors mes petits-neveux remettront ces reliques à la place d'honneur. Si je les en ai retirées c'est par respect, par piété et non par lâcheté. »

Mon interlocuteur venait de mettre le doigt sur la plaie. Tous les avantages éventuels ne compenseront pas pour les annexés le privilège qu'avaient leurs fils, au contact de la culture libérale française, de voir leurs aptitudes naturelles s'épanouir et se développer comme fait une plante qui, d'un sol maigre, est transplantée dans une terre plus riche et dans un milieu plus approprié. L'esprit français est précis et clair, logique, et de bon goût. Quand il est greffé sur le fonds alsacien ou lorrain, fait d'honnêteté et de bon sens, de labeur et de persévérance, il produit, dans les domaines les plus divers, des hommes de valeur. Nos principes démocratiques aidant, un grand nombre d'Alsaciens et de Lorrains arrivaient à occuper honorablement des situations importantes, siégeaient avec éclat dans nos hautes assemblées, dans les conseils du gouvernement, entraient à l'Institut, parvenaient aux grades les plus élevés de l'armée. En 1895, un quart de siècle après la guerre, notre armée comptait encore 43 généraux de division et 79 généraux de brigade, nés en Alsace-Lorraine. Aussi les annexés ont-ils vite entrevu le sort que l'aristocratique et féodale Allemagne leur réservait à cet égard. « Ça, c'était du temps français, m'a-t-on dit tristement quelque part; aujourd'hui, nos enfants n'arrivent plus à rien. »

Les familles riches et influentes, pour d'autres raisons, ne se sentent guère plus favorisées. « Pourquoi mon fils va en France? a répondu il y a quelque temps un annexé de marque à son préfet; parce qu'ici, dans son pays, il lui faudrait des protections pour obtenir un poste de garde champêtre! » Le préfet fit cette réflexion : « *Ach! der Brei wird nicht so*

heiss gegessen, als er gekocht ist », langage imagé qui revient à dire qu'il y a des accommodements avec le ciel. Toujours et partout, le bon plaisir et l'arbitraire.

Il est vrai que, à défaut du Reichsland, l'Allemagne entière est, en principe, ouverte à ceux des Alsaciens-Lorrains qui auraient satisfait aux exigences légales et auraient été admis à entrer dans la carrière administrative. La liste n'est pas longue de ceux qui ont brigué cette faveur.

III

Les Vosges ont disparu. Recueillons-nous; précisons nos impressions. Nos fautes accumulées, nos divisions n'ont pas détaché de nous les cœurs des annexés, pas plus que n'ont réussi les efforts des Allemands à les gagner.

Et cela se comprend : Qu'est-ce qui séduirait leurs cœurs? Le calme politique, cette « paix de cimetière », comme l'a dit un Strasbourgeois en rajeunissant un mot de Tacite, avec l'indifférence qui en résulte pour tout ce qui n'est pas affaires, avec l'extinction des ardeurs généreuses, désintéressées? « Cette paix rabougrit notre bonne race alsacienne », a dit quelqu'un à Mulhouse. — « Nous n'avons pas d'opinion publique, a dit à la tribune le jeune député de Colmar, parce que nous n'avons pas de liberté d'opinion; parce que nous avons une presse à la chaîne, parce que le droit de réunion est réduit chez nous à zéro. Il n'y a qu'une opinion intime, et celle-là le gouvernement ne la connaît pas; on ne la lui a pas dite; on ne pouvait pas la lui dire. »

Est-ce la prospérité matérielle, très discutable d'ailleurs? En généralisant ce sentiment, qui est peut-être celui de quelques-uns, on risquerait « de faire injure au caractère des Alsaciens-Lorrains ». — Est-ce le régime d'exception, appliqué avec la rigueur et la ténacité que l'on sait? « Par ce moyen, il n'était guère possible de gagner le cœur des annexés. » — Seraient-ce les procédés d'urbanité, d'humanité dans le sens élevé du mot, la douceur, la bonté dont auraient usé les vainqueurs? A cet égard, l'action des Allemands « a été nulle ou à peu près. Le tempérament Allemand est trop despotique, trop absolu, trop discipliné aussi... » Retenons cet aveu.

L'arrogance prussienne, en effet, est proverbiale, et si, en Prusse, elle ne choque personne, en Alsace-Lorraine, elle est notre très précieuse auxiliaire. Il étonnerait bien des gens, même en Allemagne, le récit des vexations que, sans raison, inconsciemment pour ainsi dire, on fait endurer aux annexés. Affections familiales, intimes, respectables, sont méconnues et froissées comme à plaisir. Rappelons simplement deux faits destinés à montrer le bon goût, le tact, la générosité de sentiments de l'administration prussienne :

A Metz, on a décoré de fresques l'intérieur de la gare, et voici le sujet principal de la peinture officielle. Au premier plan, la Lorraine en long vêtement de deuil. Un génie l'invite galamment à prendre rang dans un cortège de fête qui s'achemine vers la capitale. Pour prévenir toute méprise, un poteau indicateur porte en toutes lettres : « Nach Berlin. » La Renommée et la Gloire, avec leurs attributs habituels, planent au-dessus d'un char sur lequel de gros sacs sont empilés avec cette mention : « 5 Milliarden. »

A Berlin, il convenait de rappeler, sur la façade du Reichstag, le retour heureux au foyer paternel des deux sœurs tant aimées. Dans la pierre de taille on a donc sculpté un lion. La puissante bête enfonce ses griffes violemment dans un globe et, sur ce globe, on lit ces caractères en relief : « Elsass-Lothringen. »

L'exemple venu de si haut n'a pas été perdu. Au régiment, un étudiant a eu soin de faire remarquer ce symbole si expressif à un Strasbourgeois; et il fredonnait :

Mer hallass jecht am Bendel
Ounn lonns, bi Gott, nét quén;

deux vers d'une chanson populaire dans lesquels l'Alsacien affirme la force du lien qui l'attache à sa terre natale (1). L'ironie était cruelle.

D'après ce qui précède, nous nous croyons fondé à dire que l'Allemand ne se rend pas compte de l'état d'âme de ceux dont il a violenté la conscience nationale, dont il a fait les victimes du droit de conquête par lui brutalement ressuscité. Son intérêt y aidant, dans cet ordre d'idées il sent et pense autrement que nous. Cela se voit même chez des hommes d'une valeur morale incontestable et d'une culture intellectuelle supérieure. Pour s'en convaincre, il suffit de suivre les principales manifestations de la pensée allemande, ou de prendre un contact plus suivi avec nos vainqueurs. On peut interroger aussi ceux qui ont conservé en Allemagne des relations d'amitié contractées avant la guerre. Par respect du passé, par respect de soi-même, ces relations s'affirment de loin en loin, mais à la condition absolue de ne jamais effleurer le point sur lequel aucune communauté de sentiments ne peut exister.

Nos appréciations visent surtout le pays annexé où l'antithèse entre indigènes et immigrés est très marquée; où la susceptibilité des uns et des autres est toujours en éveil; où l'administré défiant est sur

(1) « Nous la tenons serrée
Par un lien d'amour. »
(*Chansons populaires pour les Écoles.*)
Traduction de Mathieu de [illegible]

ses gardes ; où le fonctionnaire, pour faire respecter la loi, exagère volontiers les exigences de la loi.

Il y a des exceptions. Un officier supérieur fait soigner ses enfants par un médecin alsacien. Or, dans la rue, il l'ignore, ne le salue pas... et le docteur lui en sait gré. Délicatesse de sentiments touchante qui fait entrevoir ce que l'état de choses créé par l'annexion a d'anormal et de navrant. Un gouverneur s'était trouvé, dont les sentiments élevés, conciliants savaient arrondir bien des angles, aplanir bien des difficultés : le parti militaire, intransigeant, l'a fait remplacer par un homme autoritaire. Un sous-préfet était accessible à toutes les souffrances ; son successeur s'est inspiré de l'idéal prussien. Un inspecteur des écoles s'est fait estimer par son égard des vieux maîtres, les nôtres, pour ses attentions délicates en général : lui en a-t-on su gré en haut lieu? Ces très rares exceptions confirment la règle.

D'une façon générale, il y a donc entre les Alsaciens-Lorrains et les Allemands une incompatibilité d'humeur rendue plus aiguë par le sentiment français qui se maintient, vivace, chez les annexés. Les maîtres momentanés de l'Alsace-Lorraine ne se font, d'ailleurs, guère illusion. S'ils n'autorisent pas les annexés à opter librement entre la florissante Allemagne et la France si cruellement éprouvée, c'est qu'ils savent trop bien de quel côté ceux-ci feraient pencher le plateau de la balance.

Nous appuierons notre sentiment de celui de deux témoins peu suspects de partialité. A la fin de 1895, à l'occasion du 25e anniversaire de l'annexion, le correspondant prussien de la *Gazette de Cologne* démontre la nécessité de « maintenir la dictature dans un pays où vingt-cinq années de germanisation intense n'ont pas su avoir raison de la protestation ». Trente et un électeurs seulement p. 100 ont, aux dernières élections, voté, dit-il, « pour les candidats agréables au gouvernement » (1). Notons que ce sont les voix des immigrés surtout. Il n'est pas question des très nombreux électeurs qui se sont abstenus.

De cette même époque, voici l'appréciation d'un Bavarois, correspondant de l'*Allgemeine Zeitung* de Munich, qui a vécu vingt ans dans les provinces annexées « où sa qualité d'Allemand du Sud lui a rendu plus facile la compréhension des particularités du caractère des populations ».

« Il serait impossible, dit-il, de découvrir actuellement chez les Alsaciens-Lorrains la moindre trace de la volonté d'être Allemands. » Les nécessités, les affaires, les relations commerciales, les rapports corrects avec les administrations publiques n'impliquent à aucun degré de la sympathie pour les Allemands. Aussitôt qu'il est rentré dans ses foyers, l'Alsacien ne veut plus rien savoir de l'Allemagne. Les indigènes, que certaines influences arrivent à embrigader dans les associations d'anciens militaires, y restent étrangers à tout ce qui fait battre le cœur des Allemands. Les établissements publics donnent l'image de l'invisible barrière qui sépare les deux éléments de la population.

Les Alsaciens-Lorrains ont leurs cercles rigoureusement fermés et les Allemands les leurs, où, malgré toutes les avances qui leur sont faites, les Alsaciens refusent de se faire inscrire. La bourgeoisie ne fournit que de très rares exemples d'unions entre indigènes et immigrés (1).

Un ou deux arrondissements ont envoyé au Reichstag des fonctionnaires et même le fils du gouverneur, mais le correspondant du journal munichois ne s'y trompe pas. Il sait par quelles manœuvres ce résultat a été obtenu. Lorsque l'empereur vient dans ces mêmes contrées dont le loyalisme est tant vanté, on a recours, dit-il, aux éléments d'outre-Rhin et aux militaires pour pouvoir télégraphier : « La population a accueilli Sa Majesté avec des cris enthousiastes. » Les Alsaciens, que la curiosité pousse sur le passage de l'empereur, restent calmes et muets.

A Wœrth, l'impératrice demanda à une jeune fille habillée en blanc, qui lui présentait des fleurs, la profession de son père. Quelle déception : celui-ci était fonctionnaire, receveur des contributions.

L'étude que nous analysons (2) témoigne d'une clairvoyance et d'une impartialité rares. Eh bien, dans la conclusion nous retrouvons l'Allemand tel que nous l'avons entrevu. Dans un accord complet et touchant avec le journaliste prussien, le publiciste bavarois demande que, sans autre forme de procès, on ferme tous les cercles qui sont autant de foyers d'opposition : Il faut maintenir la dictature. Il faut des exemples sévères, pour avoir raison une bonne fois de toutes les traditions et de toutes les institutions qui peuvent servir à entretenir les sentiments français de la population d'Alsace-Lorraine.

Ces articles tirent leur importance de ce fait qu'ils ont apprécié les résultats de la germanisation d'un quart de siècle entier.

Depuis ces quatre dernières années la situation n'a guère changé (3). Les sympathies des annexés nous

1 Voir journal *le Temps*, 1 décembre 1895.

1 Dans une grande ville le fait s'est produit. La jeune femme a perdu ses relations alsaciennes.

(2) Voir le *Temps*, 27 décembre 1895.

(3) Voici quelques faits : J. J. Weiss a raconté, il y a vingt ans, un entretien suggestif avec un employé alsacien de l'oc-

restent acquises et, quoiqu'elles soient toutes platoniques, elles nous sont chères; elles font honneur aux uns aux et autres et, à un moment donné, elles nous seront précieuses. L'histoire, en effet, est un continuel recommencement et il serait bien inconsidéré celui qui, au bas du traité de Francfort écrirait le mot : « Fin. » Ce traité bien que légal est un « outrage à la moralité publique » (1). Il ne trouve aucune sanction dans les consciences et, comme tous les traités imposés par un abus de la force, il sera caduc à son heure.

En résumé, malgré les apparences, l'Alsacien-Lorrain garde le culte de la France, sa vraie patrie. Il ne se rapprochera pas de l'Allemagne dans la mesure où nos difficultés intérieures risquent, si elles se prolongent, de le détacher de nous. Il sera philosophe à sa façon, se repliera sur lui-même, dira :

> Français ne puis,
> Allemand ne daigne;
> Alsacien suis;

et, à son grand préjudice, redeviendra Alsacien plus qu'il ne l'a été : Alsacien non affiné par la culture française. Il entretiendra avec les Allemands des rapports officiels, courtois, corrects; il les appréciera, les estimera peut-être pour des qualités réelles, mais ne les fréquentera que s'il le faut et ne se liera pas d'amitié avec eux (2). Alsaciens et Allemands formeront deux sociétés distinctes, n'ayant entre eux que les rapports inévitables. Au jour de la Justice, la France retrouvera et reconnaîtra les siens.

IV

Par cette expression : au jour de la Justice, nous entendons le jour où l'Alsace-Lorraine nous sera rendue. Nous la revendiquons, en effet, comme terre française; et notre revendication repose essentiellement sur ce principe, incontestable selon nous, que nul n'a le droit de disposer d'une population comme d'une chose et de lui imposer par la force une nationalité dont elle ne veut pas.

« Vous voulez donc le conflit? » nous dira-t-on, ce conflit qui, s'il éclate, ébranlera les États et les sociétés » (1)?

Non; nous pensons avec M. X... que « le temps n'est pas encore venu où nous pourrions nous engager dans une guerre qui ne serait qu'une aventure ». Mais, ce temps fût-il proche, nous appellerions de tous nos vœux une solution pacifique de la question d'Alsace-Lorraine; et nous sommes certain que la nation française, sans renoncer en quoi que ce soit à ses légitimes espérances, précisément parce qu'elle a pour elle le droit et qu'elle a confiance dans la bonté de sa cause, ne voudra pas encourir une aussi effrayante responsabilité que celle de la guerre.

Nous espérons, d'autre part, — et nous insistons sur cet espoir, — qu'elle ne se laissera ni amollir, ni endormir par de vaines prévenances, par des témoignages flatteurs mais stériles de sympathie. Elle regrettera ce fait brutal que l'annexion de l'Alsace-Lorraine sépare à jamais deux pays qui auraient tant d'excellentes raisons communes pour s'entendre. La France se tiendra prête, restera sur la défensive et attendra. Tôt ou tard un arrangement sera amené par des intérêts supérieurs et s'imposera qui, basé sur la justice et le droit moderne des peuples, pourra être accepté, sans arrière-pensée, à la fois par la France et par l'Allemagne.

L'idée de l'arbitrage, en effet, nous paraît une idée juste et elle vient de s'affirmer d'une façon éclatante dans des circonstances qui, il n'y a pas longtemps, eussent paru chimériques. D'ailleurs, plusieurs traités importants ont été modifiés depuis cinquante ans, avec le consentement mutuel des parties intéressées. Le traité de Paris, imposé à la Russie après la guerre de Crimée, fut réformé à Londres. Le traité de San Stefano, imposé aux Turcs par la Russie, fut modifié par le congrès de Berlin. Le traité de Francfort aura son tour. Il est permis d'espérer que, dans un avenir prochain, l'idée de l'arbitrage s'imposera aux esprits d'élite de tous les

---

troi. Or, j'ai eu récemment une conversation toute semblable, c'est pourquoi je me borne à affirmer simplement la persistance du même sentiment. Je note cependant une lettre du colonel de l'ancien sous-officier français, qui engageait celui-ci à rester en Alsace; lettre tout à l'honneur du sous-officier et du colonel, mais qui eût, à l'époque où elle a été écrite, scandalisé des gens moins clairvoyants.

Il y a une vingtaine d'années, au Hohwald, un excursionniste français demandait son chemin à un touriste qu'il croyait Allemand. Celui-ci ne répondit pas. — « Vous ne parlez pas allemand ? — Nein ! » répliqua-t-il sèchement : il était Alsacien.

Or, l'année dernière, un membre de l'Institut, traversant un bourg d'Alsace et ayant besoin d'un renseignement, s'adresse, en allemand, à un passant. Celui-ci le toise, et lui tourne le dos : c'était un Alsacien. — Plus loin, même demande, en français; on le regarde de travers : c'était un Allemand.

Au guichet de la gare je demandais mon billet en allemand. Un excellent homme me dit tristement avec une nuance de reproche : « Nous autres, nous ne leur parlons qu'alsacien. » Ce propos m'a laissé comme un remords.

(1) *Revue positiviste*, février 1873. Edw. Spencer Dusley.

(2) Pour l'armée, la frontière en général et, ici, celle de l'ouest en particulier est un poste d'honneur. Mais, tel est l'ennui dans ce pays où toutes les portes leur sont fermées, que les officiers allemands en disgrâce sont envoyés en Alsace-Lorraine, comme dans un lieu d'exil.

Il en est de même pour les fonctionnaires; aussi le recrutement de ceux-ci laisse-t-il fort à désirer. Un journal satirique de Berlin a souligné ce fait à sa manière. La gravure représente une place, où, sur plusieurs écriteaux, on lit : « Commissionnaire. » Cependant, on ne voit pas de commissionnaires. « Où sont-ils tous? — D'office, on les a faits sous-préfets dans le Reichsland. »

(1) E. Lavisse.

pays et pénétrera même les intelligences les plus indépendantes de l'Allemagne. Or, ce qu'une élite aura bien compris se répandra vite dans la masse; et il n'est pas impossible que le peuple allemand tout entier comprenne, à un moment donné, que l'extension arbitraire de ses frontières ne lui assure pas une prospérité proportionnée aux charges et aux périls qui en résultent pour lui.

On pourra traiter cet espoir de chimérique, mais il nous est cher. Nous croyons à la force des idées conformes à la justice et à l'humanité : d'un petit gland sort le chêne dont les racines ébranlent les murs les plus solides. Nous nous attachons donc à l'idée de la solution pacifique par l'arbitrage.

Ce sera, après la déclaration des Droits de l'homme, la déclaration des Droits des nations.

Y.

LE CALENDRIER DE LA GLOIRE

Le vieux Temps étendit ses larges ailes, appuya les bras sur sa pesante faux et me dit tranquillement :

« Ces vagues de l'éternité, que vous appelez les années, tombent, ainsi qu'une cataracte mugissante, d'une amphore céleste, ceinte de brillantes étoiles, qui embrasse le tour entier du firmament.

« Sur ce fond se détache, aveuglante de lumière, la torche bienfaisante et radieuse qui donne à la nature la vie et la joie, et que vous appelez le soleil.

« Cette cataracte entraîne vers la terre, dans son irrésistible élan, toute la vigueur des êtres, et, dans les couleurs de son arc-en-ciel, l'image charmante de l'Espérance qui ravit les hommes. Mais, hélas ! en sa colossale poussée, elle emporte tout avec elle, la matière aussi bien que l'esprit, l'homme et ses œuvres, l'injustice comme les acclamations de la Gloire.

« Tout roule avec ces ondes tumultueuses vers un abîme insondable et rapidement s'y décompose. Les éléments des choses se séparent et s'évaporent sous l'action d'un souffle irrésistible et éternel. Puis ils remontent vers les hauteurs, s'y condensent de nouveau et retournent grossir le torrent des années qui s'écoulent en cataracte. C'est pourquoi la profonde et céleste amphore jamais ne s'épuise : la longue succession des siècles se renouvelle perpétuellement. Qui pourrait nier que ce soit le grand, le souverain Esprit, — Dieu, — qui soutient cette œuvre immense dans l'incommensurable espace de l'éternité?

« Ainsi donc, entraînés par cette cataracte irrésistible, en la poussée de ces vagues lumineuses, qui portent sur leur crête, couronnée d'écume, le léger et gracieux navire de l'Espérance bien-aimée, passent, saison par saison, mois par mois, jour par jour, heure par heure, les souffrances et les amertumes, les satisfactions et les triomphes de ceux que la Gloire a marqués.

« C'est moi qui préside au mouvement de ces vagues. J'ai la voix de l'expérience, je connais tout, et je vais révéler au monde les étapes de l'esprit dans le calendrier de la Gloire. »

Le vieux Temps ferma ses ailes, étendit la main droite, et sa bouche évoqua le Passé, son fils préféré.

Le Passé parut bientôt à son appel, s'élevant au-dessus de la chute mugissante des années, ainsi qu'un nuage de cendres et de fumée. Cependant les étoiles du ciel, comme poussées par une main invisible, se rapprochaient, unissaient leurs rayons lumineux, et formaient dans l'espace ces trois mots :

JANVIER, FÉVRIER, MARS.

Les poussières de cendres et les spirales de fumée, comme mues par un souffle dominateur, se mirent à se condenser, et, prenant peu à peu consistance, finirent par avoir la forme de personnages historiques. Et de même qu'apparaissent, par un art magique, sur la scène d'un théâtre, des personnages merveilleux, de même sur le flot des années, théâtre de l'éternité, se dressèrent les figures d'un guerrier, d'un poète et d'un savant.

Tous les trois se débattaient dans l'obscurité, car il n'y avait pas encore de soleil pour éclairer leurs noms. Perdus parmi les ténèbres de l'indifférence glaciale, de cette indifférence qui glace les âmes plus que les corps, ils s'agitaient désespérément, comme possédés de vertige et de folie.

Que cherchaient-ils, l'un avec l'épée en main, impatient de combattre; l'autre tenant une lyre prête à verser aux oreilles humaines ses sons harmonieux ; le troisième, enfin, enfermant les éléments dans l'étroite prison d'une cornue et s'efforçant d'arracher le secret de leur vie et de leur puissance à ses éternels prisonniers?

Hélas! ce qu'ils cherchaient avec cette angoisse, c'était la conquête d'une image resplendissante, semblable à une déesse, qui passait devant eux avec la rapidité de l'éclair, telle qu'une vision apparue en rêve, sur le char triomphal de la Gloire.

Soudain les épaisses ténèbres commencèrent à se dissiper. Des lueurs roses et séduisantes teignirent l'horizon. Le froid glacial fit place à de tièdes effluves printaniers. Les astres de la nuit, comme sous l'impulsion de l'attraction universelle, se rapprochèrent encore, et leurs pâles et poétiques lueurs écrivirent ces trois mots :

AVRIL, MAI, JUIN

Ah! combien la scène s'embellissait! Tout était plein de fleurs et de lumières. Alors apparut sur la nef légère des songes la gracieuse Espérance, et, tandis qu'elle glissait tranquille sur les vagues soulevées des années, sa main lançait un câble de secours à chacun des trois naufragés de l'ambition humaine qui se débattaient dans les ténèbres. Le premier le noua à son épée, le second à sa lyre, le troisième à sa cornue où bouillonnaient les éléments. Alors passa de nouveau sur son char triomphal la Gloire resplendissante, qui leur cria d'une voix sonore :

« En avant! Allez, et vous triompherez! Toi, tu soumettras les nations, tu seras empereur, et l'histoire t'appellera Napoléon le Grand. Toi, tu seras l'idole d'un siècle, et la renommée t'acclamera sous le nom de Byron. Toi, tu feras une découverte qui étonnera le monde, et l'humanité te nommera l'illustre Lavoisier. »

Aussitôt, brusquement, comme en une explosion de lumière et de chaleur, le soleil apparut, inondant de ses rayons la création tout entière, et les couleurs de l'arc-en-ciel tracèrent dans l'espace ces trois mots :

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE

Le guerrier montait maintenant par un escalier d'or jusqu'au degré suprême de l'ambition humaine. Le poète faisait retentir le monde de ses chants, et le savant avait, dans son vase étroit, découvert le grand secret de la vie universelle.

La Gloire passa une fois encore; elle ceignit Napoléon de la couronne impériale, sur le front inspiré de lord Byron elle plaça une couronne de lauriers, et sur celui de l'infatigable Lavoisier les verts rameaux du chêne, roi des forêts.

En même temps une colossale clameur et des applaudissements qui ébranlaient le monde célébraient le triomphe du savant, du poète et du guerrier. Et partout retentissait ce cri : Gloire au génie!

Hélas! la scène changea encore : fleurs et lumières disparurent, la tempête succéda au calme, et les vagues des années se remirent à mugir avec violence.

Quel triste aspect avait maintenant toute chose! A la lueur des éclairs, au milieu de noirs nuages, comme formés par la vaine clarté d'une flamme inconsistante apparurent ces trois mots :

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE

Tout se couvrit comme d'un immense suaire. La Gloire apparut de nouveau, mais, sur son char triomphal, elle portait seulement des couronnes d'immortelles. Le guerrier, l'empereur, le conquérant de vastes pays, gisait sans vie sur un coin de terre prêté par ses ennemis. Le poète, l'idole d'un siècle, gisait sans vie empoisonné par les miasmes d'un marécage, en une lointaine région, cruellement arraché à sa patrie. Et le savant gravissait lentement les degrés de l'échafaud où le couteau fatal allait trancher sa tête. Et de toutes parts résonnait ce cri fatidique : « L'humanité ne veut pas de conquérants! l'humanité ne veut pas de poètes! l'humanité ne veut pas de savants! »

Hélas! un dernier changement se fit. Le Temps resta seul visible, ses larges ailes étendues et sa forte main appuyée sur sa faux.

A ses côtés, de l'immense amphore céleste s'échappaient les vagues des années, et je sentis alors qu'entraîné par elles, je tombais, moi aussi, les yeux fixés sur l'image brillante de la Gloire, dans l'insondable abîme de la Mort et de l'Oubli.

FRANCISCO COBOS.

[Traduit de l'espagnol par JACQUES POIRIER.]

L'ANGLETERRE ET LA FRANCE

Les Anglais ne penseront pas que c'est l'expression d'un mauvais sentiment à leur égard, si l'on dit qu'ils traversent le plus mauvais moment de leur histoire et qu'ils paraissent tout à fait mal embarqués; si l'on ajoute qu'ils feraient bien, pour alléger leur barque, de débarquer quelqu'un, qui fut leur mauvais génie et qui, à l'avenir, au lieu de préparer des guerres, cultiverait dans les environs de Birmingham les orchidées qu'il adore.

Mais les Anglais, étant hommes, n'aiment pas les conseils, ni les caricatures, quoiqu'ils excellent à caricaturiser d'un crayon mordant et un peu gros les gens qui leur déplaisent. On a de vives susceptibilités dans le malheur, nous le savons, et un trait d'ironie qui vient s'ajouter aux traits de la fortune adverse semble la rendre plus cruelle. Il n'y a aucun sujet de rire dans ce qui se passe. Tant de nobles vies sacrifiées! Une si brillante jeunesse qui tombe sur les champs de bataille de l'Afrique du sud! Et pourquoi? Les Boers vainqueurs sont aussi et plus à plaindre peut-être que les Anglais. L'humanité est en deuil et, en nous rappelant nos propres blessures qui ne sont pas cicatrisées, nous embrassons dans une commune et infinie commisération les vainqueurs et les vaincus, toutes ces femmes et ces mères qui pleurent leur maris ou leurs fils, dans les fermes du Vaal et de l'Orange, et dans les rues de Londres, aux portes du War Office.

Et pourquoi? Pour quelle véritable raison cette guerre? Toutes les difficultés spéciales, entre le gouvernement de l'Angleterre et la République des Boers,

avaient été écartées ou sensiblement atténuées, et toutes pouvaient être résolues peu à peu par les moyens de la conciliation et de la paix.

Une seule question restait, — question d'imagination et de chimère, sans contours précis, — à laquelle on peut donner des proportions d'autant plus grandes, qu'elle ne présente aucune forme déterminée. Il s'agissait de prouver au monde la supériorité de l'Angleterre !

On avait dit : suzeraineté. Mais cette expression gothique avait été abandonnée ; on l'avait analysée, scrutée dans tous les sens ; les diplomates, les jurisconsultes, les philosophes s'y étaient exercés à l'envi et, en définitive, on avait convenu qu'il paraîtrait puéril de vouloir la défendre comme une sorte de dogme ou de formule cabalistique, à l'époque où nous sommes arrivés de la civilisation du monde. Mais si on abandonnait « suzeraineté », on retenait : « supériorité, suprématie », et autres expressions analogues, signifiant que l'Angleterre avait la direction et la charge des destinées de l'Afrique australe et répondait devant l'histoire de la culture générale de cette partie de l'univers. C'était là ce qu'il s'agissait de prouver, cette prééminence, cette préexcellence de l'Angleterre dans l'amalgame encore informe du sud africain. C'était, en effet, le seul objet digne de l'émulation d'un grand peuple, et vraiment plus sérieux et plus positif qu'une vague formule grammaticale.

Cependant, qui avait la pensée de mettre en doute cette supériorité de l'Angleterre dans l'Afrique du sud ? Personne. Si les Boers se croyaient les premiers, en leur âme et conscience, il importe peu ; tout peuple, le plus modeste et le plus petit, se croit le premier par quelque côté, par les arts, par les lettres, par l'agriculture ou par la liberté, si ce n'est par la guerre, et il n'est pas mauvais que toute nation se fasse un idéal ou, si l'on veut, une illusion, qui la dirige vers un état de plus en plus élevé de moralité et de justice.

L'opinion que les Boers avaient d'eux-mêmes ne pouvait pas troubler l'Angleterre. Ce qui importait est de savoir ce que pensait le monde civilisé. Or, la pensée du monde civilisé n'était pas douteuse. La supériorité de l'Angleterre dans ces régions était universellement admise. Elle le prouvait chaque jour par des actes civilisateurs ; elle aurait continué de le prouver avec un éclat sans cesse grandissant, par des œuvres de paix et de justice ; il n'est pas jusqu'à ces chemins de fer qui intéressent le Transvaal et l'Orange, non moins que la Rhodésie et le Natal, et qui doivent relier ces pays entre eux et avec la mer, qui ne se fussent exécutés par les actes de la paix et par l'argent de l'Angleterre, prouvant ainsi au monde les bienfaits d'une grande nation riche et savante.

Mais un homme s'est rencontré dans le gouvernement de l'Angleterre, qui, par une prodigieuse erreur de raisonnement, a voulu prouver à coups de canon cette supériorité civilisatrice qu'on ne lui contestait pas ; il est en train de la ruiner, il renverse la confiance du monde. Triste docteur de l'Université de Dublin, celui qui, par ses démonstrations tumultueuses, compromet les vérités les plus certaines, et qui, voulant trop prouver, anéantit l'évidence !

M. Chamberlain a soulevé contre la politique de l'Angleterre l'opinion unanime ; les reproches de Paris lui ont paru plus pénibles à supporter que tous les autres ; nous ne tirons pas vanité de la préférence qu'il nous accorde ; mais s'il y regardait de près, il verrait que les récents discours de M. de Bulow et le message du président Mac-Kinley lui sont plus fâcheux par leur froideur et par leurs prétéritions, après ses avances, que les railleries du boulevard parisien.

Ce soulèvement de l'opinion universelle, qui s'est manifestée par des signes irrécusables, — bien que M. Chamberlain dénie aux journaux le droit de se dire les organes de l'opinion des peuples, — n'est pas la manifestation d'une tendance guerrière, mais une protestation véhémente contre la guerre. Certaines personnes se sont trompées sur ce point ; je pourrais citer parmi ceux qui se sont trompés des journaux du boulevard qui interprètent parfaitement à faux la vivacité du sentiment public. Aujourd'hui la France et le monde entier veulent la paix, et ce que l'on reproche à l'Angleterre, c'est d'avoir troublé ou d'avoir laissé troubler la paix dans les champs africains. Le monde conservera donc la paix, et la guerre restera circonscrite où elle est ; à moins que les Anglais ne veuillent de propos délibéré braver le monde entier, ce qui doit être considéré comme inadmissible.

Cependant, d'où viennent la froideur de M. Mac Kinley et les prétéritions diplomatiques de M. de Bulow ? Ils viennent de cette appréhension que l'Angleterre ne se laisse engager tôt au tard dans une guerre européenne, comme elle s'est laissé engager dans une guerre africaine ; le président américain et le ministre allemand prennent leurs précautions en ne répondant pas à des offres d'amitié et d'alliance qui pourraient les mener où ils ne veulent pas aller. Si de pareilles hypothèses avaient été absolument écartées, le langage de l'Amérique et de l'Allemagne aurait été tout autre ; M. Chamberlain aurait vu répondre à ses avances par des effusions de cordialité !

Le bon accord, — nous ne disons pas alliance ni fédération, — le bon accord humain et raisonnable entre le France et l'Angleterre aurait bientôt changé le ton du monde entier, et pour cet immense résultat, il suffirait d'un peu de soin ; au lieu de rechercher, dans les sentiments de deux grandes nations

éclairées, ce qui les divise, il suffirait de rechercher et de cultiver ce qui les rapproche. « Les Français, dit un auteur anglais, sont nos voisins les plus proches; la nation française est une des plus braves, des plus puissantes, et en même temps des plus spirituelles et des plus charmantes qui existent sur la surface de la terre; tout peuple serait heureux d'avoir les Français pour compatriotes. »

Nous disons volontiers, comme cet auteur anglais, que non pas « la fédération », — chose trop éloignée dans les perspectives de l'obscur avenir, — mais le simple bon accord avoué et reconnu entre la France et l'Angleterre, comme il doit exister entre deux personnes humaines et morales, serait pour l'humanité le plus grand des bienfaits. Ces deux peuples sont tout juste aussi rapprochés et tout juste aussi éloignés qu'on peut le souhaiter, pour que leur accord soit possible et facile. Leurs différences et leurs ressemblances ne devraient être qu'un double motif pour les rendre meilleurs amis. Ils semblent avoir chacun ce qui manque à l'autre et la variété de leurs productions ne devrait servir qu'à augmenter leur commune richesse. La couche d'eau que la nature a placée entre eux serait, avec les progrès de la science, un lien souple et commode plutôt qu'un obstacle; et ils pourraient à leur gré, soit percer ce canal sous-marin dont on a tant de fois parlé, soit conserver exclusivement ce chemin de l'eau que la science rendra de plus en plus facile.

« Depuis la conquête normande, dit l'auteur anglais auquel nous avons déjà fait allusion, notre langage, d'origine teutonique, a été tellement mélangé de français, que nous apprenons plus facilement cette langue que l'allemand, et on trouvera probablement chez nous vingt personnes sachant le français pour une connaissant une autre langue du continent ». Il n'est pas sur ce continent deux capitales aussi rapprochées l'une de l'autre que Londres et Paris, et chaque jour le perfectionnement des applications de l'électricité tend à supprimer si bien cette courte distance, que les hommes de Londres et de Paris peuvent se parler entre eux comme s'ils étaient les habitants d'une même ville et presque d'une même maison.

Les Anglais et les Français se rencontrent et se mêlent dans toutes les parties du monde; bien plus, l'Angleterre possède dans sa vaste fédération une province d'un avenir immense et qui est elle-même tout un empire, le Canada, où les Français sont chez eux, au même titre que les Anglais, dirons-nous, pour ne pas disputer sur les origines, et où ces Français, citoyens légitimes du pays, autant que les Anglais, tiennent leur place proportionnelle dans le gouvernement, à côté de leurs compatriotes britanniques. Tout dissentiment entre la France et l'Angleterre doit retentir au Canada sous une forme qui est l'anarchie même et la guerre intestine des consciences entre fils d'un même pays.

Que de raisons pour que Londres et Paris vivent en paix et aident par leur accord à assurer la paix du monde! On ne dit pas la paix perpétuelle; qui pourrait l'espérer? Il n'est rien de perpétuel: mais une période de paix assez grande pour franchir une nouvelle étape de la civilisation et pour entrer par un vent favorable, et toutes voiles déployées, dans le nouveau siècle qui s'ouvre. C'était là véritablement la question principale de cette fin d'un siècle de guerres et de combats, le désir et l'espoir de toutes les nations : commencer une nouvelle vie pour l'Europe et pour le monde; toutes les volontés y conspiraient, toutes les tendances de l'esprit humain nous y portaient, et l'on doit reconnaître qu'en de telles circonstances et à ce moment de l'histoire, la guerre du Transvaal est un affreux malentendu.

Comment sortir de ce malentendu, si ce n'est par une négociation de paix, dont les neutres prendront l'initiative et à laquelle la République des États-Unis et la République Française pourraient dès à présent consacrer leurs efforts? Quelques-uns disent que c'est trop tôt, parole inconsidérée, que l'on croit politique et qui n'est que folle, car tout ajournement des négociations ne peut produire qu'une suite inutile de maux et de douleurs atroces, pour être enfin obligé de faire ce que l'on peut faire aujourd'hui.

Entre la grande guerre des Indes et la guerre du Transvaal, rien de semblable. L'Angleterre a noyé dans le sang la révolte des Cipayes après deux années consécutives de batailles, mais c'est un peuple européen qui combat en Afrique pour son indépendance, et il est impossible de croire que la prolongation indéfinie des massacres sera admise par l'opinion du monde civilisé et par l'opinion même de l'Angleterre. M. Chamberlain a échoué comme le docteur Jameson; il faut laisser à chacun de ces deux docteurs sa responsabilité, et que l'Angleterre s'élève à la considération de son vrai rôle dans l'histoire et de sa vraie dignité devant le genre humain; qu'il ne soit pas dit qu'elle est le trouble-fête du monde au lieu d'être l'une des grandes éducatrices des nations. La paix seule est digne d'elle; on n'a jamais rien dit de plus grand de Rome, que lorsqu'on a nommé la paix de son nom en disant « la paix romaine ».

La France ne s'est pas réjouie quand elle a connu les défaites de l'Angleterre à Colenso et à Maggers Fontein. L'état de l'esprit français est toujours des plus intéressants, malgré ce qu'en disent nos détracteurs, au premier rang desquels nous sommes. On a l'étonnante prétention en France de ne pas se donner des airs vainqueurs du malheur d'autrui et de ne pas

célébrer chaque année par des guirlandes et des feux de joie les victoires qu'on a remportées soi-même. Les anniversaires de Valmy, de Jemmapes, de Fleurus, de Rivoli, d'Austerlitz, de Marengo, d'Iéna, passent chaque année chez nous, sans que l'on s'en aperçoive. Les événements d'aujourd'hui contiennent pour nous des avantages politiques, très certains, dont l'un est que nos récents revers reculent précipitamment dans le passé, et que nous ne sommes plus les derniers vaincus depuis les illustres désastres de l'Italie et de l'Angleterre en Afrique. Nous ne nous arrêtons pas à ces vues d'égoïsme. Nous ne souhaitons que la prospérité de l'Angleterre, le bonheur de l'Italie et la liberté des peuples.

HECTOR DEPASSE.

LA PEAU D'OURS [1]

Conte.

En ce moment, dans la rue, on entendit un bruit de grelots. Le bruit se rapprochait du pensionnat ; une voiture roulait aux pas cadencés de deux chevaux. En même temps, la grille tournait sur ses gonds, le cocher stoppa, un valet de pied sauta du haut de son siège et prestement ouvrit la portière. On vit une dame en descendre et s'avancer dans la cour.

Tout enveloppée de riches fourrures, elle avait un visage pâle et mince, un triste et bon sourire. Et elle marchait lentement, comme brisée par la souffrance, d'une allure élégante pourtant, ayant dans toute sa personne un grand air de distinction.

« Voici la reine ! » s'écria Claudine.

Henriette dit en écho :

« C'est ma mère ! »

Et toutes deux s'allèrent jeter dans les bras de la dame, qui, de la même ardeur de tendresse, les pressa sur son cœur. Puis, elle les prit chacune d'une main, et monta dans le cabinet de Mlle Dansalombre.

Le valet de pied suivait par derrière, les bras embarrassés de petits paquets élégamment noués de faveurs.

« Eh bien ! demanda la bonne dame à la Directrice, ces enfants sont-elles sages ? Claudine s'habitue-t-elle ? Êtes-vous contente d'Henriette ? Et s'entendent-elles toutes deux ?

— Elles sont parfaites, dit Mlle Dansalombre. Un accord, une amitié sans nuage ! Toujours ensemble, et ne se plaisant qu'ensemble, soit pour jouer, soit pour babiller... En outre, chacune admirable dans sa classe : Claudine, depuis qu'elle est ici, le modèle achevé des petites ; Mlle Henriette, suivant son habitude, la plus accomplie perfection des grandes ! Je n'ai qu'à me louer de ces deux enfants.

— Alors, il faut les récompenser, dit Mme Béchard. J'ai apporté quelques gâteries... »

D'une main impartiale, elle distribua les petits paquets. Puis, après quelques dernières caresses, on les renvoya l'une et l'autre.

Dès qu'elles furent sorties, Mme Béchard s'informa à voix basse :

« Elle n'a rien dit ?

— Rien de ce qui pouvait la compromettre... Oh ! elle est fine ! Cette petite Claudine, Madame, a une raison au-dessus de son âge. Et rusée... Elle m'étonne moi-même !

— Tout est pour le mieux, alors. Vous comprenez, chère mademoiselle, avec cette enfance si bizarre, qui a roulé au pays de bohême, dans la plus mauvaise compagnie... C'était peut-être bien imprudent de la rapprocher d'Henriette. Il n'y avait que ce moyen pourtant, si l'on voulait que Claudine profitât de l'éducation, des belles manières de l'autre. Enfin, si je vous en dois croire, l'épreuve a réussi. Me voilà tranquille.

— Vous pouvez l'être absolument, Madame. Cette petite ne parlera pas, ou elle ne dira que ce qu'il faut dire. »

Et Mme Béchard se retira fort contente.

Mais la tranquillité de Mlle Dansalombre ne fut pas de longue durée.

Henriette ne pouvait se tenir de révéler le grand secret qu'elle avait découvert. Peut-être jalouse du beau rôle que se donnait la Fée dompteuse et de ces aventures extraordinaires, elle alla tout chaud répéter à la Directrice ce qu'elle venait d'apprendre du père Martin, de Martin II, de Claudinette...

Mlle Dansalombre fut atterrée.

« Cette fois, oui, ce sont des mensonges, d'abominables mensonges, déclara-t-elle. Mais gardez-vous, ma chère enfant, d'en rien dire ! On se moquerait de vous, puisque, — vous le savez maintenant, — c'est votre mère qui protège Claudine, qu'elle l'a embrassée en présence des deux classes. Allez. Vous m'avez comprise ?... (Elle mit un doigt sur sa bouche.) Et envoyez-moi cette petite, que je lui lave la tête. »

Tout heureuse, Henriette courut prévenir Claudine. Et Claudine, étant montée, se trouva en présence d'une demoiselle Dansalombre qu'elle ne connaissait pas.

Les grands yeux noirs jetèrent des éclairs, la foudre éclata.

« Malheureuse ! qu'avez-vous fait ? qu'avez-vous dit ? Après toutes vos promesses de vous taire... Voulez-vous donc que ce pensionnat... le plus aris

[1] Voyez la *Revue* des 16 et 23 décembre.

tocratique, où l'on trouve les soins du corps, de l'âme, les plus beaux exemples... passe pour un refuge de petites coureuses, d'enfants ramassées dans la rue? Je ne sais ce qui me tient de vous chasser... de vous chasser à l'instant, sans attendre que cette institution croule par votre faute, par vos ineptes bavardages! Qu'est-ce que ces histoires? Vous avez rêvé tout cela! Oui, vous avez rêvé... »

Elle prit un air grave, de volonté persuasive.

« Rappelez-vous donc! vous avez eu une frayeur, je ne sais quelle rencontre d'animal échappé... Et, en rentrant, vous avez pris le lit avec la fièvre. Toutes ces histoires ne sont que les cauchemars de la fièvre. Vous avez rêvé. Avouez, voyons! (elle lui secouait le bras), avouez que vous avez rêvé. Il faut avouer. »

Claudine, tremblante, un peu honteuse aussi de se sentir coupable, ne répondait rien. Mais Mlle Dansalombre la retourna de toute manière, toujours revenant à son explication de la fièvre et du cauchemar.

Et, à la fin, il fallut bien — puisque Mlle Dansalombre ne voulait pas la lâcher sans cela — que Claudine convînt qu'elle avait rêvé.

V. — DÉMÊLÉS DE CATHERINE ET DE MARTIN

Mais Claudine n'avait pas rêvé. Voici, quelques années auparavant, comment les choses allaient dans ce petit coin du Dauphiné dont elle gardait un si doux souvenir.

Frédéric Béchard et sa femme, avec l'aîné de leurs enfants, menaient vaillamment la grande propriété d'Ambel, qui appartenait aux marquis de la Planède. Ils se livraient aux soins de l'élevage. De temps immémorial, et de père en fils, ces Béchard avaient été les fermiers de ces messieurs de la Planède.

Frédéric Béchard avait un frère, Hippolyte Béchard, qui avait quitté le pays pour aller à Paris, où il était employé dans les Grands Magasins de la Place Royale. Celui-là s'était débrouillé, il n'y avait pas à s'en inquiéter.

Mais restait son plus jeune frère, Martin Béchard. Martin ne se décidait pas, et on ne savait encore ce qu'il ferait.

En attendant, il s'était marié. Il avait épousé Catherine.

Catherine était une vraie fille de la montagne : un esprit pratique et droit, des raisonnements de logique et de bon sens, et active, laborieuse, courageuse, opiniâtre et âpre au gain, une femme enfin qui ne demandait qu'à abattre de l'ouvrage et qu'à mettre des sous de côté, ayant par excellence cette vertu d'économie de sa race.

Or, pour son malheur, elle s'était alliée au plus nonchalant et au plus fantaisiste des hommes. Dès les premiers jours, avaient éclaté des motifs de plainte et de jalousie.

Il faut dire tout de suite quelle créature maudite était venue troubler la paix du ménage, et comment la rencontre s'était faite, comment l'âme faible et bonne de Martin s'attachant à l'intruse, il y avait eu là de quoi éveiller les justes susceptibilités de Catherine.

Un jour, Martin Béchard se promenait dans la montagne... C'était assez son habitude : il passait son temps à se promener et à rêver. En vain, son frère Frédéric comptait sur lui pour donner un coup de main à la ferme et s'employer avec les autres : il le faisait quand la tête lui chantait. Mais, le plus souvent, il s'échappait. On le rencontrait dans les endroits les plus écartés, musardant, regardant couler l'eau, voler les oiseaux, les feuilles s'agiter à la brise, ou, étendu sous un arbre, parmi l'herbe tendre, il lisait. Il lisait n'importe quoi, tout ce qui lui tombait sous la main. C'était un liseur enragé. Et la lecture, évidemment, avait fini par lui troubler les idées.

« Tu deviendras bête à force de lire! lui disait Frédéric. Moi, cela me ferait partir la cervelle. Qu'y a-t-il donc de si intéressant dans ce grimoire?

— Des choses... des choses, mon grand, que je suis incapable de t'expliquer, mais que d'ailleurs tu ne comprendrais pas.

— Si je ne dois pas les comprendre, il m'importe peu de ne pas les connaître, répliquait Frédéric avec grand sens... Ah! frérot, ce n'est pas pour te le reprocher, mais, ici, tout le monde travaille, même ta femme... Hippolyte, à Paris, fait mieux que se suffire; de jour en jour, sa position s'améliore. Toi seul, mon pauvre Martin, tu ne fais rien, tu ne gagnes pas le pain que tu manges! »

Martin, avec humilité, avait un geste comme pour dire qu'il était ainsi fait et qu'il n'en pouvait mais. Et Frédéric, qui l'aimait après tout, qui avait toujours eu un vif attachement pour ce jeune frère que le travail ordinaire rebutait et qui se donnait beaucoup de mal pour des choses sans utilité, Frédéric en avait pris son parti. Ce n'était pas pour une bouchée de pain de plus ou de moins qu'il eût voulu lui faire de la peine et se fâcher avec lui.

Martin donc, se promenant un jour sur la serre de Malatrat, avait aperçu une grosse boule grise qui se roulait parmi les rochers...

En s'approchant, il reconnut un ourson, un tout petit ourson de quelques semaines. L'innocente bête que sa tendre jeunesse défendait de toute méfiance s'était laissé prendre et caresser. Martin, en cherchant autour de lui le père et la mère, ne découvrit rien. Mais le petit ourson, au bout d'un instant, prit une direction qu'il semblait connaître. Martin le

suivit. C'est ainsi qu'il arriva à la tanière, et qu'au premier bruit de ses pas, il vit deux grands ours escalader les sapins de l'entrée, puis se jeter au haut des rochers et disparaître.

Il eut beau, les jours suivants, revenir au petit plateau et fouiller les profondeurs de l'antre, il ne les revit plus...

Cependant, au logis, dans le petit chalet délabré, ancien pied-à-terre des marquis de la Planède, qui s'élevait à deux pas de la ferme, et où s'était installé le jeune ménage, l'ourson était venu prendre place.

Catherine ne s'en plaignit pas d'abord et ne s'en inquiéta pas. Même elle avait ri de bon cœur, le soir où elle avait vu son mari ramener la grotesque bête au bout d'une ficelle ; où celle-ci s'était jetée goulûment sur la jatte de lait qu'on lui avait présentée, puis, contente, avait fureté par la pièce et était venue se frotter aux genoux de Catherine comme pour la remercier. Catherine voyait là une fantaisie de Martin, dont il se lasserait comme des autres. Et elle pensait qu'après s'être suffisamment amusé de ce nouvel hôte, on finirait par s'en défaire.

Mais elle se trompait. Il ne se lassa pas. Il passait maintenant tout son temps en compagnie de Martin II (ainsi l'avait-on baptisé à la ferme, car ils ne se quittaient guère, et qui voyait l'un, voyait l'autre). Il lui apprenait toutes sortes de tours. Il semblait qu'il eût trouvé là sa voie, le métier pour lequel il était fait. Pour l'éducation de Martin II, qui, chaque jour, en grandissant, montrait des dons merveilleux de finesse et de grâce imitative, il négligeait tout le reste, — y compris sa femme.

A la longue, celle-ci en prit de l'ombrage. Le soir, assis tous deux devant leur porte, pendant que Martin II se jouait à leurs pieds, le mari et la femme discutaient.

Catherine, le front buté à son idée de lucre, dans le regret de sa belle jeunesse qui s'envolait inactive et improductive, quand elle se sentait au bout des bras des moyens de faire fortune, Catherine disait avec impatience :

« Est-ce que cette vie va durer ? Allons-nous continuer longtemps à perdre notre temps ?... Souviens-toi de tes promesses, Martin, lorsque nous nous sommes mariés !... Et quand comptes-tu les tenir ? Quand prendrons-nous une ferme à notre compte et quand irons-nous nous y établir ? Quand pourrai-je m'organiser ? Avoir mes bêtes et mes gens ? Les soigner, surveiller, dresser, engraisser, vendre, acheter et, sur tout cela, bien entendu, gagner, économiser, — faire enfin œuvre de fermière et mener une vie sérieuse ? »

Martin l'écoutait en fumant indolemment sa pipe. Du bout de sa badine, il chatouillait le museau de Martin II, qui se levait et faisait le beau. Devant ce débordement d'activité de sa femme, il prenait l'alarme.

« Eh ! de quoi te plains-tu, Catherine ? Ne sommes-nous pas bien ici ? Si tu tiens à t'occuper, l'ouvrage ne manque pas chez le frère, il t'en donnera tant que tu voudras. Encore une fois, ne sommes-nous pas bien ici ?

— Nous sommes chez les autres, dit Catherine, voilà ce qui ne me convient pas.

— Qu'importe d'être chez les autres, dès le moment qu'on y est bien et que les autres ont du plaisir à vous voir chez eux ?

— Du plaisir, ce n'est pas très sûr, et quant à être bien, je serais mieux chez nous. Ne vois-tu pas que tout le monde rit de toi ici ? Cela à la fin me fait honte.

— Qu'ils rient, si ça les amuse. Je ne les empêche pas de rire. Rira bien qui rira le dernier. Ils ont leurs occupations, moi les miennes. Chacun son métier. Le mien n'est pas des plus faciles.

— Quel métier ? »

Il ne répondit pas. Elle le voyait qui, avec beaucoup de peine, apprenait à Martin II à tenir la badine entre ses pattes, à se la passer derrière le cou en y appuyant les deux bras, puis à mettre l'arme à l'épaule...

Cette vue exaspérait Catherine.

« A quoi tout cela rime-t-il ? Quand Martin II saura faire l'exercice, en serons-nous plus avancés ? Et ne pourrais-tu employer ta peine à quelque chose qui rapporte ?

— Eh ! Catherine, n'est-ce que cela ? Calme-toi, ma pauvre femme ! Il y a mille manières de faire fortune. Il y en a de longues.... Pourquoi Frédéric se donne-t-il tant de peine ? C'est pour engraisser ses bœufs. Et pourquoi les engraisse-t-il ? C'est pour les vendre. Et pourquoi est-ce qu'il les vend ? C'est pour l'argent qui lui en revient. Cela n'en finit pas. Avec le seul Martin II que voilà, en moins de temps, sans tant de tracas, je me charge d'arriver au même résultat. »

Catherine réfléchit.

« Je vois bien ce que tu te proposes. Tu veux le dresser, puis tu le vendras, — le plus cher possible, cela s'entend, — à quelque montreur d'ours. A cela, je n'ai rien à dire. Seulement, je te le déclare : la chose une fois faite, je veux m'établir, je veux une ferme. C'est stupide à la fin de perdre ses beaux jours sans travail, peine, ni profit ! »

Vendre son ours ! Martin avait senti un coup au cœur, et il avait pris soudain une mine sérieuse et fermée. Non, non, il ne le vendrait pas ! Il avait son idée, dont il ne jugeait pas à propos encore de faire part à Catherine.

Cependant celle-ci, dans ces causeries du soir,

où ils s'asseyaient devant leur porte, avant que la fraicheur qui se levait des prairies les chassât dans l'intérieur, celle-ci ne cessait de revenir à ses bêtes et à ses gens, et à sa ferme.

« Des bêtes, des gens, lui expliquait-il, et de la peine, du souci! Tu te fais de la vie, ma pauvre Catherine, une idée un peu bornée et étroite. Métier de dupe que cela! Ma chère, il y a deux sortes de gens dans le monde : premièrement, ceux qui suivent la routine, vivent comme on a toujours vécu et petitement subsistent : Frédéric est de cette race: Hippolyte en est aussi... Puis, il y a ceux — les mieux doués, — qui rompent avec la tradition, s'élancent dans des voies nouvelles, triomphent ou échouent, — cela les regarde, — mais enfin, quand ils réussissent, atteignent du coup les sommets de la richesse : ce sont les inventeurs, les créateurs, les artistes... »

— Les artistes! »

Catherine, avec son front dur, s'efforçait de le suivre.

« Cela comprend beaucoup de monde : ceux qui fabriquent les belles chansons, et la musique sur laquelle on les chante... Elles ne se font pas toutes seules, tu devines?... Ceux qui bâtissent les beaux palais, qui les décorent de belles images; ceux qui jouent la comédie à la foire, jusqu'aux faiseurs de tours de force et aux montreurs d'ours : tous sont de la même famille. Et tous n'ont qu'une charge et qu'un emploi : c'est de distraire ceux qui s'ennuient... L'homme riche, tu le sais comme moi, n'est pas le plus heureux ni le plus gai. L'argent qu'il a de trop, quand on l'amuse, il le prodigue...

— Comme le marquis de la Planède, dit Catherine.

— Par exemple... Et remarque qu'en amusant les autres, ils s'amusent eux-mêmes, et qu'ils ne gagnent pas seulement de l'argent, ils gagnent la gloire. La gloire! Il n'y a pas dans la vie, ma chère femme, que les choses positives, matérielles; il y a l'au-delà, l'insaisissable, l'invisible, le rêve... Et quand, une fois, le rêve nous a séduit, la réalité paraît bien triste et bien pauvre. Alors l'argent n'est plus un but, mais un moyen, l'argent est peu de chose. Mais l'argent n'en viendra pas moins, Catherine. Il viendra abondant, rapide. Il viendra par surcroît, pendant que nous suivrons notre rêve. L'au-delà, l'au-delà, ma chère!

— Tout cela avec ton ours? demanda-t-elle.

— Tout cela avec mon ours, dit-il. Martin II n'est-il pas mon œuvre à moi? N'est-ce pas moi qui l'ai fait ce qu'il est, apprivoisé, domestiqué, instruit, poli et raffiné, je dirais presque humanisé? En façonnant cette animalité brute, j'ai fait œuvre d'artiste et de créateur. Maintenant il me fait honneur, il est mon titre à la gloire, à la fortune. Le premier fruit des arts, Catherine, fut d'adoucir les mœurs et de dompter les bêtes sauvages.

— En attendant, s'écria-t-elle, nous mangeons le pain des autres! Nous ne faisons œuvre de nos dix doigts, œuvre qui rapporte! Et nous n'avons toujours pas de ferme, point de bêtes, pas même une chèvre... Rien que cette vilaine bête, qui finira par me rendre folle!

— Calme-toi, Catherine, calme-toi! Tout cela, nous l'aurons avec le temps... Mais Martin II n'est pas laid, ma chère (il le caressait de la main), Martin II est très beau, au contraire...

— Plus que moi peut-être?

— Je ne vous compare pas.

— Mais si tu avais à choisir, tu le préférerais, j'en suis sûre? »

Il réfléchit un moment, puis sourit.

« Catherine, tu n'échappes pas à la règle commune : toute femme est jalouse... Jalouse de l'art, jalouse de la Muse! Ce malheur devait m'arriver.

— Qu'est-ce encore que ces fariboles? Tu parles par énigmes. On finira par ne plus te comprendre. »

Elle était hors d'elle. Elle se leva et rentra dans le chalet.

Cependant les mois passaient, et rien n'était changé. Martin s'absorbait toujours dans sa tâche. L'ours, bien soigné, prospérait, devenait énorme, en même temps que, rien n'étant négligé sous le rapport intellectuel, l'élève faisait honneur au maître. Mais, dans tout cela, Catherine ne voyait pas se réaliser ce qu'on avait fait miroiter à ses yeux d'espérances dorées.

Un soir, elle n'y tint plus. Elle s'en expliqua franchement :

« En voilà assez, mon parti est pris. Cette vie a trop duré. Cette horrible bête sera cause de notre malheur. Elle est un motif de discorde. Depuis qu'elle est ici, de plus en plus tu perds ton temps. Et tu ne te décides pas à la vendre. Sans compter qu'elle mange comme quatre, et que les quelques sous qui nous restent s'en vont dans ce gouffre. Il faut en finir. De nous deux, il y en a une de trop ici : elle partira, ou je partirai. »

Martin dit solennellement :

« Nous partirons tous, Catherine, toi, moi, et Martin II. Nous partirons dès demain. C'est le moment. Son éducation est achevée, complète... »

Il montrait Martin II, assis sur la banquette du jardin, qui, dans la fraîcheur du soir, son repas terminé, content, balançait la tête de gauche et de droite, approuvant son maître et lui souriant de ses petits yeux vifs.

« Partir! dit Catherine, et pour quoi faire? »

Alors, avec cette femme à qui il fallait tout expliquer, il entra dans quelques détails. Il lui révéla le

plan qu'il mûrissait de longue date, depuis la capture de Martin II.

Ce qui la frappa dans tout cela et la séduisit, ce n'est pas la vie aventureuse et charmante, le plaisir de voir du pays et d'errer à son caprice, mais seulement le profit qui en devait résulter au dire de Martin. Il avait fait son compte. En peu de temps ils seraient riches, et ils reviendraient s'établir à Ambel sur un pied bien plus important que ne le leur permettaient leurs ressources présentes. Tout ce que, dans ces raisonnements, il semblait y avoir de certitude positive, la charma soudain. Elle l'écoutait d'un front sérieux, attentive à ce langage qu'elle entendait enfin.

« Soit ! dit-elle, dès le moment qu'il s'agit de gagner de l'argent.

— Il n'y a pas que l'argent, Catherine, il y a la gloire ! Tu ne songes pas à la gloire.

— La gloire ! je ne sais pas ce que c'est, cela ne doit pas nourrir.

— Ah ! Catherine, sans te le reprocher, tu as l'âme bien prosaïque.

— Prosaïque ! encore un de ces mots... Je t'ai déjà prié de ne me dire que des choses que j'entende. »

Mais ces mots, qu'elle ne comprenait pas, l'influençaient tout de même. Son mari lui imposait, en dépit d'elle, avec ce verbiage qui la dépassait. Elle en prenait assurance, et entrait avec confiance dans cette voie qu'il lui traçait. Celle-là ou toute autre, peu lui importait, s'il y avait du gain au bout.

LEON BARRACAND.

A suivre.

SILHOUETTES PARISIENNES

M. Henri Lavedan.

M. Henri Lavedan est beaucoup plus âgé qu'on ne le croit généralement. Il est au soir de sa vie littéraire ; la faveur qui s'attache à ses œuvres spirituelles ne l'empêche point d'appartenir au passé. Et on discerne mal par quels moyens il pourra désormais entrer dans l'avenir. C'est un écrivain mort qui ne peut survivre qu'en renaissant, mais en renaissant dans une autre incarnation.

Genres périmés, snobismes défunts ! Tout passe. Pour les uns, M. Lavedan est essentiellement l'auteur de ces dialogues de fantaisie parisienne qui plurent il y a dix ans. Ah ! l'aimable, mais l'encombrant snobisme ! On voulait partout des dialogues, partout. C'était l'article du jour, du jour sans lendemain. M. Lavedan produisit cet article avec un succès très notable. Il mit le dialogue à la portée de toutes les bourses et de toutes les intelligences. Mais la mode déclina. Aujourd'hui, le dialogue est suranné. Et voici donc que le genre, auquel Lavedan demanda une fructueuse gloire, ne lui peut plus rien donner...

Mais ne devait-il être qu'un vulgarisateur charmant ? D'autres attendaient de lui une œuvre théâtrale éblouissante et forte, psychologique et sociale. Hélas ! beaucoup se sont découragés d'attendre et ceux mêmes qui veulent attendre encore ont presque laissé toute espérance. Lavedan est demeuré, pour ses admirateurs loyaux, l'auteur du *Prince d'Aurec*, de ce prince d'Aurec qui a fait payer toutes les joies littéraires qu'il procura par les déceptions que son souvenir engendra...

Déceptions continues et qu'on n'eut point le loisir de mesurer. Car Lavedan prit soin de nous décevoir en nous amusant. Et alors qu'il nous distrayait nous omettions d'exiger de lui ce qu'il nous devait. Il nous a gravement trompés sur la qualité de la gaieté répandue. Acceptant, par une coquetterie coupable, d'entrer jeune dans la décadence, il voulut du moins que chaque progrès de cette décadence fût consacré par un succès éclatant. De *Viveurs*, il descendit glorieusement au *Nouveau Jeu*, d'où il s'effondra triomphalement dans le *Vieux Marcheur*. Et, certes, le spectacle est pénible d'un vaudevilliste fleurissant là où avait germé un grand écrivain dramatique. Même Lavedan sera-t-il vaudevilliste ? Vous savez bien que ses récentes œuvres théâtrales ne sont qu'une sorte d'adaptation industrielle de livres déjà publiés. Dirait-on pas d'un vieil écrivain dont la verve lassée s'alimente dans les œuvres de sa maturité et sollicite d'elles un renouveau de profit et de gloire ?

Décadence admirable, en vérité, mais qui peut être très avantageuse. En effet, le Lavedan actuel ne peut pas durer. Toutes ses sources d'inspiration littéraire sont taries. Il faut qu'il puise ailleurs pour se renouveler. Que notre hâte est impatiente de voir son urgente métamorphose ! Cette métamorphose doit être totale. En effet, le monde observé par Lavedan est « fini » littérairement autant que sont usées les formes littéraires dans lesquelles il le fit se mouvoir. Oh ! le monde banal, et banal, et banal ! Même dans le *Prince d'Aurec* le sujet d'observation était-il assez vieillot, et assez caduque l'antithèse entre la grande aristocratie et la grosse finance, entre l'honneur et l'argent ! Antithèse cinquantenaire. Et, en littérature, les années comptent double. Et Lavedan ne négocia-t-il pas, quelque part, le mariage, avec un duc et pair, d'une institutrice qui s'appelait Catherine ? Mais, pour le reste, comme il est vulgaire, médiocre et pauvre, et restreint, ce monde des viveurs, jeunes et vieux, qui circulent, insignifiants et

toujours pareils, à travers salons, fêtes, restaurants et cercles! Ces « marcheurs » déprimés sont aussi fatigués dans la littérature que sur le boulevard. Au théâtre, en dialogues, comme en cabinets particuliers ils meurent épuisés, vidés. De ces fantoches similaires, si étrangers à toute vie réelle, vivante, palpitante qui ont tout donné — et c'était peu de chose — la littérature, si j'ose dire, ne peut plus rien réclamer. Il est donc indispensable que la verve de Lavedan cherche à se pourvoir d'autres sujets dans un autre monde. Il a consenti que toute son œuvre dialoguée, puis dramatisée, fût une sorte de vulgarisation, prodigieusement attrayante, du roman mondain, parisien. Son œuvre ne peut survivre au genre mort qui la créa.

D'autant plus que Lavedan ne travailla jamais à approfondir le plus superficiel des mondes. Il avait trop d'esprit pour cela! Lavedan se joua perpétuellement à la surface, qu'il a toute explorée. Et sa psychologie, par bonheur, est la plus simpliste, la plus reposante qui soit. De même, sa morale, Lavedan, en sa simplicité, a le mérite extrême de n'être jamais ennuyeux même lorsqu'il « fait » de la psychologie ou de la morale. Et son œuvre, sans nulle portée, est un mélange, parfois ingénu, de morale pour les petites jeunes filles et d'immoralité pour les petits jeunes gens. O la puérilité de son libertinage qui n'est point toujours paré de grâce! Et qu'importe, au surplus! Tout cela est fort négligeable, ne répondant point à la vie. Ses héros, en effet, sont des êtres très impersonnels, les caricatures élémentaires d'un monde grossier et plat. Que M. Lavedan soit donc loué de n'avoir pas voulu dépenser des trésors de psychologie dans une œuvre qui n'en comportait pas! Mais vous voyez bien, encore une fois, qu'on ne peut indéfiniment produire sur la scène les mêmes polichinelles sans âmes, sans vie, et qu'il faut que Lavedan cherche ailleurs de la vie et des âmes pour y trouver des œuvres et, parmi elles, le chef-d'œuvre qu'on attend de lui : — vous voyez bien qu'il est mort, qu'il est mort et qu'il faut qu'il renaisse en entier. C'est ainsi que tout, en ses ouvrages, démontre très précisément ce que je voulais démontrer.

Son esprit même est-il un élément de force pour l'avenir? L'esprit, qui est le sourire des livres, se fane vite. Des œuvres nouvelles réclament un esprit nouveau. Et Lavedan peut-il se rénover comme homme d'esprit? Certes, ses ouvrages sont tous merveilleusement emplis de cet esprit qu'on nomme parisien, qui est insaisissable, indéfinissable, mais qui se reconnaît nettement à ceci : c'est qu'on le goûte énormément en province. Celui de Lavedan est compris de tous les Français, et c'est une grande supériorité. Mais il n'est pas toujours décoré d'élégance. Le plus amusant du monde, il est constamment trop facile. Dès le *Prince d'Aurec*, on distinguait son penchant aux plaisanteries moins raffinées que riantes. Esprit de conversation joyeuse et folle, le plus convenable aux êtres auxquels il le prête, aux œuvres dans lesquelles il l'étale. Esprit rendu plus amusant par le voisinage perpétuel de je ne sais quelle sentimentalité bien bourgeoise que l'auteur possède en quelque sorte, de naissance, d'éducation, de tempérament. Lavedan, parmi ses œuvres, apparaît ainsi comme un gamin de Paris, qui a des rentes...

Et quelle profusion, quelle prodigalité d'esprit! Lavedan est bien digne de remarque pour sa prolixité spirituelle. Mais sa verve surabondante est-elle toujours spontanée? Du moins, on voit beaucoup de régularité, de méthode en sa fantaisie. La fantaisie est le don littéraire qui est le plus compatible avec la méthode, qui se fortifie le plus par elle. Et Lavedan est le plus ordonné des fantaisistes. Et que ses procédés sont efficaces! Le [rire en jaillit infailliblement. Procédés de composition, de mise en scène, d'attitudes, d'argot, de syntaxe, procédés multiples et divers. Tout est procédé dans la nature. C'est donc l'emploi scientifique d'une grande quantité de procédés ingénieux qui communique à la verve spirituelle de Lavedan cette aisance naturelle d'où provient son charme. Et tandis que ses personnages, ses drames incessamment les mêmes, condamnaient son œuvre à la monotonie, ses procédés entretenaient en cette monotonie une surprenante variété. Mais n'est-ce point par hasard, à cause que Lavedan fut trop généreusement gratifié de cet esprit, qu'il n'a pu recommencer le grand effort splendide qu'on admire au *Prince d'Aurec?* Et sa verve dominatrice, l'entraînant impérieusement aux fantaisies dialoguées et aux adaptations vaudevillesques, sa verve, séduisante et funeste, lui interdira peut-être la transformation souhaitée, l'indispensable renaissance.

Que la première vie littéraire de Lavedan soit close, l'Académie le proclama. Elle a, s'empressant à le choisir, rempli merveilleusement sa mission, qui est de constater et de régulariser, ainsi que l'a voulu Richelieu, les changements de la langue française. Elle dirige par ce moyen, de tout son pouvoir, la désarticulation du langage, consacre l'introduction des incorrections systématiques dans la syntaxe et de l'argot prémédité dans le vocabulaire. Elle affirme heureusement que la correction du style n'est point immuable, identique à elle-même et qu'en outre elle n'est d'aucun prix chez les véritables écrivains...

Tel est le Lavedan que nous aimons en espérant l'autre. Lavedan est mort; vive Lavedan! Que sera le Lavedan nouveau? Il a l'obligation profitable de

se recréer intégralement. Il ne peut rien emprunter au passé pour l'avenir. Condition admirable d'originalité! Sera-t-il dramaturge fort et fin, observateur hardi, inventeur d'êtres et d'idées? Voudra-t-il devenir, au contraire, un éminent vaudevilliste libertin et plaisant? Du moins, il ne cessera pas d'être gai et de nous égayer, ce qui est le but de la vie et de la littérature; car, ainsi que le plus raisonnable philosophe des temps modernes, Ernest Renan, le professait en termes judicieux : « Qu'importe! pourvu qu'on rigole »...

ZADIG.

LES PREMIERS VÉNITIENS

A propos d'un livre récent.

I

« Ici je suis devenu gentilhomme », écrivait Albert Dürer à son ami Willibald Perckheimer, patricien nurembergeois, en lui adressant des estampes, des pierres fines et des livres grecs : c'est de Venise, au seuil du XVIe siècle, que le maître allemand datait sa gratitude; et, tant par sa beauté décorative que par son atmosphère capiteuse, la Reine de l'Adriatique fascinait les regards issus des ténèbres, trait d'union subtil entre l'Orient découvert et le moyen âge finissant. Depuis, malgré sa déchéance, ce musée d'architecture est demeuré la patrie des gens d'esprit; le Nord et le Midi s'y pénètrent; les psychologues autant que les artistes admirent Venise où mourut Richard Wagner.

Je ne suis donc point surpris de lire sur le volume récent des *Premiers Vénitiens* (1) le nom de M. Paul Flat.

Somptueusement édité par Laurens, copieusement illustré par Alinari, cet ouvrage offre un double attrait, qu'il doit à son auteur, au sujet traité. Pour la première fois, et par un esprit délicat, sont interrogés ces premiers maîtres de Venise que l'érudition pittoresque ou la philosophie romantique avait toujours sacrifiés sans remords à leurs successeurs plus brillants, moins profonds. N'est-il pas étonnant que les plus fervents amoureux de Venise, les Gœthe, les Théophile Gautier, les Goncourt, les Taine, soient passés vite, avec indifférence, devant les premiers Vénitiens? Non, car ces natures, éprises avant tout de vie extérieure et de couleur, devaient aller droit aux coloristes qui réalisaient le plus immédiatement leur idéal; la maturité, voire la décadence de l'École, les hantaient plus vivement que l'enfance ou la jeunesse; l'expression les sollicitait moins que le décor Le phénomène contraire devait éclore dans une âme toute sentimentale :

Ce n'est pas un ouvrage d'érudition que Paul Flat veut offrir au public. Amoureux de Venise, il célèbre une des beautés de cette ville voluptueuse, et, s'il a médité tout ce que la critique rassemble de documents autour des Vénitiens, il le trahit seulement par l'abondance et par la force des sensations qu'il nous communique. D'ailleurs, s'il s'agissait d'une critique savante des dates et des attributions, je devrais décliner l'honneur de la présenter. Je ne sais rien des Bellini et de Carpaccio que leur beauté. Du moins l'ai-je avidement saisie! Une lithographie romantique de Lemud représente une belle fille bohémienne qui tient le petit Callot par la main. A grands pas ils marchent vers l'Italie. Elle n'intéresse personne aux cartons des étalagistes, cette vieille image piquée d'humidité, mais cette bohème mystérieuse, ce jeune Lorrain confiant dans le mot « Italie », voilà deux aventuriers en qui je crois retrouver mon allégresse, quand, à vingt-trois ans, pour la première fois, je vins de Nancy à Venise...

Ainsi parle l'auteur de la *Préface*, qui fait contraster avec les origines de l'art vénitien le tableau réel et ressenti de la *Mort de Venise*, et qui s'étonne d'abord que ces premiers peintres d'une fière lignée aient si longtemps attendu leur confident, alors qu'il y a toute une littérature sur les primitifs de Florence ou de Bruges. Puisque l'étonnement est le début de la sagesse et aussi de toute jouissance esthétique, il est un fait non moins digne de remarque : c'est la séduction constante de Venise sur les penseurs, c'est l'imperdable empire que « cette impériale courtisane » exerce sur les âmes sensibles; car tous ses historiens comme tous ses adorateurs, les savants et les poètes, M. Taine aussi bien que M. Paul Flat, reconnaissent cette première impression qu'on lui doit d'une vie surabondante et facile, son génie positif et concret, sa splendeur où l'imagination de ses artistes eut moins à créer les formes qu'à les associer harmonieusement; tous insistent sur cette « prise voluptueuse » de l'être entier par l'air ambiant, au point que la plus triviale musique devient émouvante en ce décor. Sans doute; mais les délicats sont ravis aussitôt par la tristesse qui s'exhale du sol et du soir, par le contraste entre les souvenirs de pourpre et de joie et ces palais moroses qui prolongent leur silence dans le miroir des lagunes bleuâtres. De là, cette fièvre toute shakespearienne, ce romantisme tacite qui s'emparent des artistes, pour peu qu'ils soient philosophes. Dans ses *Lettres*, Mendelssohn appelait Venise un noble tombeau. Le crépuscule évoque l'aurore : et n'est-ce pas, précisément, cette évocation de la Venise totale qui nous

(1) Paul Flat, *Les Premiers Vénitiens*, préface de Maurice Barrès; illustrations par Alinari. Paris, H. Laurens, 1899.

attache davantage au développement des *Premiers Vénitiens* ?

II

Aussi bien l'auteur, qui est un psychologue épris d'art, nous donne la clef du problème tout psychologique, en nous initiant, dans une page antérieure, aux métamorphoses de sa sensibilité devant les merveilles de Venise : « Je revenais aux mêmes œuvres quelques années plus tard, anxieux de les interroger encore. Porté vers elles par une ardeur assez voisine de celle que l'on éprouve pour une créature chère qui longtemps fut éloignée de nous, je me remémorais complaisamment le délice des initiations premières (1) »!... Initiations : c'est bien le mot, de la part du rêveur qui voit dans les chefs-d'œuvre de lumineux « commentaires » de son rêve ; et les chefs-d'œuvre auxquels il revenait avec des craintes et des comparaisons d'amoureux, c'étaient les grandes pages de l'apogée vénitienne, les opulents paysages et les bacchanales héroïques, les nymphes que Tintoret ressuscita sur les murs de l'Anti-Collège et les allégories par où Véronèse triomphe lumineusement à l'Académie. Mais le charme est rompu : désormais, l'amoureux d'art se surprend sans ferveur devant cette floraison qui transportait sa vingtième année ; à Venise même, les grâces païennes semblent pâlir à ses regards auprès des naïves douleurs de l'expression. Le règne de la forme et du pur décor est aboli dans son cœur. L'analyste raffiné ne veut plus sacrifier la beauté intérieure qui commande la tendresse à la beauté plastique qui provoque le désir.

Par conséquent, les Primitifs l'attirent, au préjudice des Renaissants ; certes, il adore toujours Venise, mais avec une autre âme. Ce qu'il lui demande, en présence du spectacle poignant de sa décrépitude, c'est le candide secret de ses premiers maîtres ; c'est « l'art d'émotion », dorénavant seul capable de répondre à son instinct. Et, dans l'église des Frari, Titien lui parait conventionnel (2) auprès du vieux Jean Belin, que l'Allemand Dürer déclarait, en 1506, supérieur encore à tous ses rivaux.

Les natures sentimentales sont sujettes à pareilles évolutions ; ce sont les chefs-d'œuvre interrogés qui leur révèlent leur propre changement. Et l'aveu de l'écrivain nous renseigne non seulement sur Venise, mais sur sa méthode.

En présence des cadres, il y a plusieurs façons de critiques d'art : les uns, les professionnels, les « macons », comme disaient Baudelaire et son initiateur Delacroix, se bornent aux détails du métier ; les autres, les philosophes, s'envolent sur les ailes de l'esthétique transcendante : ceux-ci dissertent *a priori*, ceux-là tranchent d'importance. D'autres écrivent de fortes pages documentaires : ce sont les historiens. D'autres, enfin, tiennent délicatement le journal de leurs sympathies : c'est parmi ces derniers, poètes de l'analyse, que se range lui-même M. Flat. Ne lui demandons ni les minuties des biographes, ni les remarques des spécialistes, ni les gloses des érudits, qui l'intéressent médiocrement : ses préoccupations sont tout autres. Quelle est la faculté maîtresse qui le dirige, la muse qu'il invoque? L'émotion, « magicienne suprême », que le penseur a élue pour guide à travers cette Italie décorative et passionnée où Montesquieu voyageur et le Président de Brosses ne trouvaient matière qu'à divertissements spirituels et à propos aimables. Les points de vue, qui changent à chaque instant, se déplacent avec les âges et les âmes. Il y a plusieurs Italie, il y a plusieurs Venise, selon les âmes diverses qui les reflètent : quel délicieux musée ne formerait-on pas avec Venise interprétée diversement par ses peintres? La Venise de M. Paul Flat n'est plus la Venise des sensuelles apothéoses et des fastueux plafonds. Tiepolo semble déchoir encore, et les caprices galants du Palais Labia s'effritent au souvenir d'une tragique *Pietà* du Palais Ducal.

Désormais donc, au nom de l'émotion, le psychologue fera bon marché des connaissances positives et des ornements futiles. A Venise, il continue la critique sentimentale de M. Paul Bourget et des *Sensations d'Italie :* disciple sans doute, par ce goût des « analyses émues », mais indépendant, car M. Flat semble préférer au souci du maître pour les érudictions précises « les frémissements ingénus prolongés devant les chefs-d'œuvre ». Il l'avoue lui-même à chaque page, très résolu à s'accepter tout entier, à pousser à bout ses préférences intimes.

Au nom de l'émotion, c'est aux *Premiers Vénitiens* qu'il devait spontanément recourir, aux précurseurs qui sacrifient d'instinct la pure beauté technique à l'épanchement sincère, et dont les œuvres maladroites encore, mais savoureuses, apparaissent avant tout comme le reflet loyal d'une âme et d'un temps. A ce décor mélancolique et somptueux, quelle antithèse plus attrayante que la candide recherche de l'expression? Notre époque raffole de psychologie : voilà pourquoi ses penseurs s'adressent aux Primitifs.

III

Et tout de suite, une fois pour toutes, protestons avec l'auteur contre ce terme de *Primitifs* uniformé-

1. Voir le chapitre I [illegible] « [illegible] » dans *Fiancées [illegible]*, Paris, Lemerre, 1896.

2. *La Vierge de la Famille Pesaro*, non loin du *Retable* en bois [illegible] de Bellini (1488), une *[illegible]* dans l'œuvre [illegible] l'art vénitien ».

ment étendu, sans nuances, à tous les vieux vaillants maîtres qui ont précédé la Renaissance du XVIe siècle, à tous ces anciens qui furent les jeunes : ce nom trop prodigué n'accuse que la manie classificatrice et, pour ainsi dire, l'esprit de caste, toujours vivace parmi les pédants; n'est-il pas absurde et injuste d'appeler primitifs un Botticelli, un Pérugin, un Bellini, de traiter d'œuvres primitives leurs allégories déjà subtiles ou leurs piétés si noblement éloquentes? *Premiers Vénitiens*, dirons-nous donc, et non plus *Primitifs*, réservant le terme aux seuls ancêtres si méritants : tel, à Venise, un Jacobello del Fiore (1). Mais procédant toujours « par menus traits psychologiques », avant tout guidé par le sentiment de la vie dans une cité sans pareille où la vie fut prépondérante, l'interrogateur des *Premiers Vénitiens* retrouve en leurs œuvres mêmes le germe des qualités tout extérieures et décoratives qui, plus tard, feront un vigoureux contraste avec le charme plus discret de leurs naïvetés : tant le ciel de Venise est dominateur, tant sa puissance est impérieuse, tant il y a d'unité dans les phases et les caractères de l'École! Hommes du moyen âge, mais citoyens d'une République commerçante et riche, respirant une atmosphère dévote et sensuelle, les *Premiers Vénitiens* tempèrent la foi par le luxe; l'ascétisme et les couvents leur sont inconnus; l'extase d'un Fra Angelico da Fiesole, ses larmes aux pieds saignants du Christ exprimé par son désir, demeurent pour eux lettre close. Les orfèvres de Florence pratiquent la ligne; les mystiques de Bruges traduisent la légende; les voluptueux de Venise évitent le symbole, préférant les architectures et les ors.

Tel est le caractère qui frappe les yeux du rêveur passant du spectacle des beaux soirs à l'étude des premières lueurs, des origines premières que révèle la *Vierge* colossale de Torcello (XIIe siècle), proche parente des mosaïques byzantines; puis, recherchant l'art dans les églises qui, à défaut de couvents, de ce couvent Saint-Marc « si doux à Florence », procurent l'égoïste volupté du Beau que les musées plus instructifs ne sauraient fournir : quel asile meilleur que « les chapelles fraîches, emplies d'ombre »? Et la *Vierge* de Fra Antonio da Negroponte nous appelle à l'église San Francesco della Vigna.

L'influence étrangère, si naturelle dans une cité qui s'ouvre à tous les souffles, l'influence allemande est empreinte sur les *Saints* émaciés, ridés et refrognés de Carlo Crivelli; mais le paganisme décoratif refleurit déjà dans le galbe si calme du *Christ mort* de Marco Basaiti, beau comme un éphèbe assoupi. Dans l'île de Murano, que Gœthe appelait une petite Venise, l'École des Vivarini combine ces influences, accuse ces caractères et prépare l'avenir. Alors, vers la fin du XVe siècle, parmi toutes les effervescences et toutes les richesses, un art intime, à la fois expressif et décoratif, est possible; il s'exprime dans les deux personnalités jumelles, et si différentes, de Giovanni Bellini, de Vittore Carpaccio.

L'expression, c'est le triomphe du vieux Jean Belin; Charles Blanc l'avait noté distraitement, devant les merveilleuses *Vierges entourées de Saints* de San Giobbe, des Frari, de San Zaccaria : « Chose remarquable, le coloris est riche, intense, varié, et, cependant, le tableau parle bien moins à l'œil qu'à la pensée; au milieu du tapage de l'École vénitienne, ce doux murmure va au cœur... » Cette mélodie qui s'exhale du sourire des « Maternités heureuses » ou des instruments enfantins des « Anges-musiciens », le psychologue la retient et la suit, jusqu'à son explosion tragique dans la *Pietà* convulsive du Palais Ducal : car Bellini, comme Gluck, est un de ces rares génies qui ont crû d'audace en vieillissant, et la science même, à son sujet, s'est demandé, comme pour Haydn influencé par Mozart, si la *maniera moderna* du Giorgione précoce et de ses disciples n'avait point transfiguré sa palette et son âme (1).

Tout autre, et cependant très voisin, nous apparaît l'élève de son frère Gentile, l'anecdotique et coloré Vittore Carpaccio qu'un paradoxe très séduisant du critique nomme « le plus puissant coloriste de l'École »; son œuvre devance l'apothéose décorative des maîtres peintres; elle inaugure, après Gentile, le paysage architectural, le paysage de ville, la peinture de genre où Venise excellera toujours, avec les compositions des Mansueti, des Sebastiani, avec l'*Anneau du Pêcheur*, de Paris Bordone, avec les épisodes des Bassan, plus tard avec les *vues* de Canaletto, — motifs de réalité, art de portraits, qui s'épanouissent aux *Festins* de Véronèse.

Carpaccio ! Un Memling vénitien, qui n'est intelligible qu'à Venise, en revivant avec lui la tendre *Légende de Sainte-Ursule*, où les sentiments éternels de l'humanité se peignent sur les fins profils parmi les plus luxueux anachronismes et la couleur locale la plus touchante! Carpaccio, c'est Venise elle-même, en sa robe de moyen âge aux étincelantes et sévères parures! Mais les temps sont proches où le *chrétien* ne sera plus qu'un *artiste*, où la sensualité vénitienne l'emportera sur l'idéalisme religieux, et Cima da Conegliano quitte les lagunes pour les vertes campagnes lombardes et les montagnes bleues où Titien se révélera bientôt le père du paysage : tandis

1 Cf. Cimabue, Giotto, Gaddi, à Florence, Duccio, à Sienne, Simone da Cusighe et Catarino, à Venise, etc.

1 Songez-y de même, au Pérugin transformé par Raphael, à Verrocchio modifié par Léonard de Vinci.

qu'une fleur d'expression parfume encore, avec Montagna, l'École voisine de Vicence.

Voilà le spectacle inédit qu'autorise M. Paul Flat, le tableau d'ensemble que nos yeux devinent à la lecture de ses pages caressantes, fluides, châtiées, un peu vagues parfois dans leur effusion soutenue : style de passionné, style d'artiste, écho d'une émotion qui ne permet jamais au détail de bannir le sentiment de la Venise totale ; prose chantante, qui multiplie les exclamations et les apostrophes, qui se grise de la musique plastique des beaux noms italiens, qui s'exalte à l'intimité des souvenirs : devant la *Vierge des Frari*, auprès des petits pages d'un Vittore Carpaccio, l'auteur évoque, non sans grâce, avec Taine, le teint clair des belles filles entrevues et la gentillesse des bambins, pêcheurs de crabes ; mais, aussitôt, il les interpelle, il leur parle en songe :

Que de fois, au tournant des ruelles mystérieuses, à l'angle de quelque pont ou dans la pénombre des portiques qui longent les canaux endormis, au hasard des promenades solitaires qui sont le charme de cette ville unique, oui, que de fois vous ai-je aperçue, beauté précise et fière de ces femmes qui portent la tête droite et les yeux levés, semblant avoir conscience de l'antique noblesse de la race qu'elles continuent!... Et vous, enfants charmants aux boucles blondes, qui, mollement inclinés au pied du trône, jouez du fifre et de la viole en prêtant l'oreille à vos sons harmonieux..., je vous ai rencontrés à maint détour des ruelles obscures...

On dirait Obermann à Venise. L'amour est né prolixe : on n'est jamais concis quand on aime ; et ces confidences ne vont pas sans quelques redites. « *Savoir n'est rien, sentir est tout* », soit, mais le divorce entre le sentiment et l'érudition n'aboutirait-il pas à la ruine du sentiment ? Quelques touches précises illuminent à merveille les divinations les plus généreuses : le psychologue ne l'ignore pas ; et l'art italien lui-même nous donne l'exemple de la docte inspiration, dans cette cité captivante qu'un poète nomme « Venise au doux nom de femme ».

RAYMOND BOUYER.

THÉATRES

COMÉDIE-FRANÇAISE : L'anniversaire de Racine. — ODÉON : Matinées classiques. — GYMNASE : *la Layette*. — OPÉRA : Debuts. — THÉATRE-LYRIQUE DE LA RENAISSANCE : *L'Hôte*. — THÉATRE DES ARTS DE ROUEN : *Thi-Tou*. — La mort de M. Charles Lamoureux. — Le théâtre et les décorations du 1er janvier.

La Comédie-Française a célébré l'anniversaire de Racine par une représentation digne du grand poète, à qui la mode est revenue, tandis qu'elle se détournait un peu de ses contempteurs romantiques. Le vers fameux d'Auguste Vacquerie.

« Shakespeare est un chêne et Racine est un pieu »

nous fait douter aujourd'hui si les gens de 1830 comprirent, je ne dis pas Racine, — il est trop évident qu'ils n'y ont rien compris, — mais Shakespeare lui-même. Ainsi de ceux qui affectent de mépriser *Guillaume Tell* et d'exalter *Tristan* : j'ai bien peur que Wagner ne leur soit pas moins fermé que Rossini. Il y a, en art, une région supérieure, qu'habitent pareillement les génies de familles différentes ; et qui prétend n'y avoir aperçu que certains de ces élus, à l'exclusion de certains autres, n'est les trois quarts du temps qu'un imposteur, refusant d'avouer qu'il est resté à la porte.

S'il y eut jamais un juste retour dans les choses d'ici-bas, c'est celui qui se produit en faveur de Racine. Il appartient à la Comédie-Française de le servir et d'en recueillir le profit.

Les infortunés collégiens qui ânonnent les tirades d'*Andromaque* n'ont pas la moindre idée de la vie, du mouvement dramatique de ce ravissant chef-d'œuvre. Et ils lisent en cachette de vagues romans *pour se distraire !* Et la plupart d'entre eux, n'ayant ni l'occasion ni le désir de voir au théâtre Corneille et Racine, gardent la conviction qu'il n'y a point d'auteurs plus ennuyeux. Et la majorité va au café-concert, tandis que les habiles se lancent dans les bizarreries décadentes. Rien n'est plus fatal à la santé de l'esprit français, que l'incompréhension des maîtres du XVIIe siècle, laquelle est due à la glaciale manière qu'ont trop de professeurs de les faire admirer et à la disette de représentations théâtrales. Tous les rhétoriciens de France devraient assister, tous les jeudis, à une matinée classique. Cette réforme pédagogique, que je me permets de soumettre à la commission d'enquête que préside M. Ribot, est-elle impraticable ? Je le crains ; mais c'est dommage. On ne me persuadera point qu'elle ne serait pas plus utile à la régénération nationale, que l'importation de l'ignorance et du football, selon les théories de M. Demolins. L'intelligence est encore la faculté capitale, la plus nécessaire dans n'importe quelle profession ; et j'aurais plus de confiance, même pour être industriel ou colonisateur, dans l'homme qui goûte Racine que dans celui qui l'ignore ou le dédaigne.

Andromaque a été fort bien jouée par M. Albert Lambert fils (Oreste), très en progrès, par M. Paul Mounet, un Pyrrhus magistral, à qui l'on voudrait seulement un peu plus de jeunesse et un peu moins de majesté, et par Mlle Delvair, lauréate du Conservatoire, qui débutait dans le rôle d'Hermione. L'excès de majesté, quant à elle, n'est point son défaut ; elle serait plutôt légèrement faubourienne. Mais elle

a de précieux dons naturels, un visage expressif, l'instinct des planches, une réelle puissance dramatique : le style lui viendra avec l'expérience et le travail.

Les *Plaideurs* ont été joyeusement enlevés par Mmes Amel et Muller, MM. Leloir, Truffier et Coquelin Cadet, lequel, toutefois, pousse un peu trop à la charge le rôle de l'Intimé. Entre les deux pièces, M. Silvain avait lu, devant le buste du poète, l'*Épître à Racine*, de Boileau, dont il n'a peut-être pas fait ressortir l'émotion autant qu'il aurait pu.

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour toujours dans la tombe eût enfermé Molière...

Ces vers si beaux, si pathétiques, et qui font tant d'honneur à Boileau, ont été « déblayés » par M. Silvain, sans accent, comme il eût dit : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles. »

Au total, cette soirée d'anniversaire a été excellente. Mais pourquoi n'avoir pas donné le rôle d'Andromaque à Mlle Moreno, dont la voix seule est un délice, et qui y serait peut-être remarquable, tandis que Mlle du Minil y est quelconque ? Pourquoi ? On nous l'a fait savoir. C'est que Mlle du Minil est sociétaire, tandis que Mlle Moreno ne l'est pas. Mais si nous demandons pourquoi Mlle Moreno n'est pas sociétaire à la place de Mlle du Minil, que nous répondra-t-on ?

Et puis n'est-il pas fâcheux à la longue qu'on ne joue jamais à la Comédie qu'*Andromaque* et les *Plaideurs? Bérénice*, où Mlle Bartet fut plus que jamais divine, a-t-elle disparu sans espoir de l'affiche ? Et *Athalie ?* Et *Phèdre ?* Et *Mithridate ?* Et *Bajazet ?*

* * *

Le digne Odéon mène toujours ses études classiques de front avec les nouveautés. Il a eu la bonne idée de donner le *Florentin*, de Lafontaine et Champmeslé, aimable variation sur l'éternel thème qui a fourni des chefs-d'œuvre à Molière avec l'*École des femmes*, et à Beaumarchais avec le *Barbier de Séville*. Quelques jours auparavant, *Rodogune* était précédée d'une substantielle conférence de M. Eugène Lintilhac, qui en démontait l'horlogerie, comme s'il l'avait faite, et qui voulait voir dans *Rodogune* la source de tous les mélodrames qui ont suivi. Un mélodrame, c'est une tragédie avec une intrigue un peu embrouillée, sans psychologie et sans style. Il est donc permis de penser que, quand même Corneille n'eût pas écrit *Rodogune*, le mélodrame, qui, d'ailleurs, existait avant qu'il l'eût écrite, eût existé tout de même. Mais l'influence de *Rodogune* sur la tragédie de Crébillon et sur celle de Voltaire paraît certaine, et M. Lintilhac a considéré avec raison comme un fait littéraire remarquable que cette pièce horrifique ait été le principal succès du répertoire de Corneille pendant tout le XVIIIe siècle.

* * *

Du plus amusant des vaudevilles, il est à peu près impossible de donner un compte rendu qui ne soit pas assommant. De là vient peut-être l'animosité de nombre de critiques contre les vaudevillistes. Je ne partage pas, quant à moi, cette animosité, mais je suis aussi impuissant que mes confrères à raconter un vaudeville d'une façon supportable. Je ne vous raconterai donc pas la *Layette*, de M. André Sylvane, dont le Gymnase vient de donner la première représentation, et me contenterai de vous conseiller d'aller voir cette pièce en vous assurant qu'elle est pleine d'inventions irrésistibles, que le dialogue en est fort spirituel, et qu'elle est admirablement jouée par MM. Tarride, Dubosc, Baron fils, Mlles Marcelle Lender et Marguerite Caron.

* * *

Je n'ai pu, faute de place, la semaine dernière, parler des débuts, à l'Opéra, de deux lauréates des derniers concours du Conservatoire, Mlle Charles et Mlle Soyer. Elles ont paru dans *Aïda*, qu'on n'avait pas vu à l'Opéra depuis plus d'un an. Comment n'avoir pas de reconnaissance aux deux jeunes cantatrices, à qui nous devons la réapparition du beau drame lyrique de Verdi? Leurs mérites propres auraient suffi, du reste, à les faire applaudir. Mlle Soyer (Amnéris) a la fougue qui convient à la jalouse et passionnée fille des Pharaons. Mlle Charles (Aïda) possède un soprano d'une pureté délicieuse et une virtuosité si remarquable chez une débutante que quelques critiques chagrins en ont pris ombrage et en ont déduit la crainte qu'elle n'eût point de génie. Si Mlle Charles a du génie, on le saura plus tard. Ce qui est dès aujourd'hui certain, c'est que ces deux jeunes lauréates sont d'excellentes acquisitions pour l'Opéra.

* * *

Le Théâtre-Lyrique de la Renaissance, qui s'était couvert de gloire, il y a quinze jours, avec *Iphigénie en Tauride*, aspirait sans doute à descendre. Il est descendu assez bas avec l'*Hôte*, pièce lyrique en trois actes de M. Michel Carré, musique de M. Edmond Missa. Il s'agit d'un espion allemand qui s'introduit chez un garde forestier, dans un village alsacien, resté français, voisin de la frontière, et qui se fait aimer de la fille du bonhomme. L'*Hôte* fut jadis une

pantomime et, comme telle, avait eu un certain succès ; l'usage de la parole ne lui a pas réussi. Ce n'est plus qu'une pièce assez insipide, avec beaucoup de maladresses de détail, et la musique de M. Missa est d'une insignifiance adéquate à celle du livret. Au baisser final du rideau, on soupire avec satisfaction : *Ite missa est*. La curiosité de la partition, c'est l'emploi de l'hymne allemand, la *Wacht am Rhein*, transformé en leitmotiv du traître.

Je suis allé assister à la première représentation de *Thi-Teu*, opéra en trois actes de MM. Édouard Noël et Lucien d'Hève, d'après une nouvelle de Jules Boissière, musique de M. Frédéric Le Rey, au théâtre des Arts de Rouen, et j'ai eu la stupeur de constater que les Rouennais, qui avaient pourtant beaucoup moins de chemin à faire, étaient presque unanimement restés chez eux. Une salle à moitié vide un soir de première, il faut aller à Rouen pour voir cela ! Comme c'est encourageant pour les auteurs, pour les artistes, et que c'est donc de bon augure pour l'avenir de la décentralisation ! Et un journal local se plaignait que la direction du théâtre eût abusé des billets de faveur ! Voilà ce qu'on peut appeler de l'opposition quand même. Qu'eût-ce donc été, grands Dieux, s'il n'en avait pas abusé ? Allons ! si Rouen reste une des plus belles villes de France, malgré l'œuvre de démolition méthodiquement poursuivie par son conseil municipal, les Rouennais sont bien les encroûtés bourgeois qu'a dépeints Flaubert.

Thi-Teu méritait certes mieux que cette ridicule indifférence, et pour ma part, je n'ai pas regretté le voyage. Le livret, qui n'est pas toujours d'une clarté parfaite, expose l'aventure d'une poétesse errante et d'un mandarin fumeur d'opium, au fond de l'Annam. Et le mandarin finit par ordonner qu'on tranche la tête de la poétesse, laquelle se tue pour lui épargner un crime. Le néronisme de cet homme jaune n'est pas trop bien mis en lumière. Et les deux autres personnages masculins, un grand dignitaire annamite et un comédien ambulant, sont un peu importuns. Le rôle de la femme, Thi-Teu, est presque tout entier charmant.

La musique m'a paru fort aimable, assez abondamment mélodique et habilement orchestrée. Toutefois, autant que j'en puis juger après une seule audition, la vraie vocation de M. Frédéric Le Rey me semble l'appeler moins au drame lyrique qu'à l'opéra-comique ou, si vous voulez, à la comédie musicale. Il manque un peu de puissance dans les situations pathétiques. Au contraire, ses chœurs de baladins, son ballet mêlé de chants, ont beaucoup d'agrément.

L'interprétation et la mise en scène sont plus qu'honorables. Un détail pourtant était fâcheux : quelques artistes s'étaient fait des têtes résolument annamites, et les autres avaient gardé leurs naturels visages d'Européens. Les premiers étaient sans doute dans le vrai, puisque la pièce se passe dans un village perdu de l'Annam. Et cette diversité faisait un effet singulier. Les costumes n'étaient pas non plus bien homogènes. Mais les décors étaient fort jolis, l'orchestre très bien conduit, et la première chanteuse, Mlle Bossy, est une artiste qui mériterait mieux qu'un public rouennais.

* * *

La mort de M. Charles Lamoureux est un deuil pour les amateurs de bonne musique. Après Pasdeloup, et concurremment avec M. Colonne, Charles Lamoureux a travaillé à entretenir à Paris le culte des maîtres classiques, des grands symphonistes, Beethoven, Mozart, Schumann, etc., à y introduire Wagner, et même à y faire connaître quelques jeunes compositeurs français, comme M. Vincent d'Indy dont l'admirable *Wallenstein* fut, il y a une douzaine d'années, une révélation. L'œuvre de Lamoureux a en somme réussi, du moins en ce qui concerne la musique classique, dont le goût s'est, grâce à lui, sensiblement répandu parmi nous, et celle de Wagner dont, en ces dernières semaines, il faisait triompher le *Tristan* au Nouveau-Théâtre, et dont quatre ouvrages, en attendant les autres, sont actuellement joués avec succès à l'Opéra. Et en dépit de certaines exagérations ou intolérances, qu'il ne partageait d'ailleurs pas, cette œuvre de Lamoureux a été excellente et sera louée désormais dans toutes les histoires de la musique en France au XIXe siècle.

* * *

Le monde des lettres et des arts est, tous les ans, assure-t-on, en effervescence à l'approche du 14 juillet et du 1er janvier, dates des promotions dans la Légion d'honneur. Le théâtre est, lui aussi, intéressé dans la question. Le ministre de l'Instruction publique, M. Georges Leygues, est un lettré dont les choix ne manqueront pas d'être judicieux. S'il ne dispose que d'une croix ou deux pour le théâtre, je le supplie d'écarter résolument les encombrantes candidatures de comédiens. Ils ont déjà la vedette et des appointements d'ambassadeur : cela suffit. Il y a au théâtre un personnage presque toujours sacrifié : c'est l'auteur. Il appartient au représentant de l'État de rendre aux auteurs la justice qui leur est due, mais trop souvent refusée par l'outrecuidance des gens de Cabotinville et la frivole ingratitude du public.

Cela dit en thèse générale, je précise, et si un seul auteur dramatique devait être décoré cette fois, je demanderais que ce fût M. Ambroise Janvier, à qui les *Respectables*, *Marraine*, et la *Bonne Hôtesse*, ces comédies si spirituelles, d'une observation si fine et si juste, constituent des titres, hélas! suffisamment exceptionnels par le temps qui court.

PAUL SOUDAY.

MOUVEMENT LITTÉRAIRE

J. Chamberlain, par ACHILLE VIALATE (Alcan).

Son père était marchand de chaussures dans la Cité. Le petit Joë, aîné de neuf enfants eut assez de mal à se retourner. Mais il était entreprenant, énergique. Il se lança dans les affaires et fit son chemin dans les vis et dans les écrous. Il tomba les maisons rivales et sa fortune prospéra. Quand il eut trente-huit ans, en 1874, il abandonna les vis et les écrous pour la politique. Cet homme d'affaires devint un politicien. Dans sa nouvelle entreprise, il montra les mêmes qualités que dans la première. Il intrigua, trompa tout le monde, principalement Parnell et les Irlandais. Il sembla n'avoir pas d'autre rêve que de manifester son activité. Aucun principe ne l'embarrassait : il avait été d'abord radical et socialiste, il devint conservateur; il avait été Parnelliste (ou peu s'en faut), il devint unioniste, etc. Suivant les circonstances, il se fit des convictions diverses et utilisables. On le traita de traître et de Judas, il répondit : « *I am a practical man.* » Pour manifester avec plus d'éclat que jamais son activité, il lança l'Angleterre sur le Transvaal. Mais la république de l'oncle Paul est plus difficile à tomber qu'une fabrique rivale de vis et d'écrous. L'erreur de J. Chamberlain aura sans doute été de confondre le gouvernement d'une nation avec la direction d'une industrie, la politique européenne avec un marché industriel. Cette erreur lui fit commettre quelques actes qui rendront son nom exécrable pour l'avenir. M. Vialatte, en terminant son excellent ouvrage où toute la politique anglaise de ces trente dernières années est exposée avec une clarté remarquable, se demande si J. Chamberlain est un homme d'État ou un politicien. Il conclut à l'homme d'État. Il conclut ainsi parce qu'un biographe a toujours de la complaisance pour son héros.

Les Boers, roman, par EUGÈNE MOREL (Société du *Mercure de France*).

Ce petit ouvrage ne m'a pas semblé parfaitement clair jusqu'au bout, mais il a vraiment un charme pénétrant de poésie. Car, plutôt qu'un roman, c'est une sorte de poème où l'histoire du peuple Boer est évoquée. Monotone aventure, celle de ces perpétuels exilés, toujours en route sur leurs chariots, à la recherche d'une patrie. Ils s'installent d'abord tout au Sud après avoir chassé les races primitives des Hottentots, des Bushmen et des Cafres. Les Anglais occupent le Cap. Alors les Boers commencent l'exode vers le Nord, fondent Natal que les Anglais leur prennent, émigrent, fondent Orange que les Anglais leur prennent, émigrent encore et Prétorius les conduit au Transvaal. Et là s'arrêtent leurs chariots. Mais la terre où leurs bœufs tranquilles paissent l'herbe menue recouvre le dangereux trésor des mines d'or, éveille des convoitises... M. Morel a représenté par une honnête famille pastorale et patriarcale le peuple Boer. La vieille Mme Van Dever, née Malebranche, vêtue de toile peinte, coiffée d'un large bonnet, lasse des fuites incessantes, heureuse quand elle se croit enfin arrivée, est l'aïeule de ces êtres bons et doux, simples et dociles aux enseignements bibliques. Un Anglais survint, puis un Juif allemand!... M. Morel a raconté cette histoire avec le style qui convenait, naïf et monotone, varié seulement d'images très simples, d'une allure lente comme celle des bœufs qui traînent les chariots émigrants. (M. Morel abuse un peu des groupes de douze pieds qui semblent « des vers » dans cette prose poétique.)

Boers et Anglais. Où est le droit? par EDMOND DEMOLINS (Didot).

La raclée que reçoivent dans l'Afrique du Sud nos voisins d'outre-Manche nous permettait d'attendre une prochaine édition d'un livre célèbre qui, cette fois, paraîtrait sous ce titre : *A quoi tient l'infériorité des Anglo-Saxons*. Mais non. M. Demolins n'a pas perdu confiance dans ses héros. Il écrit dans une récente brochure : « Les Boers seront sûrement battus, soit aujourd'hui, soit demain. » Il le démontre, d'ailleurs, suivant les principes de la science sociale. Cela n'est rien; mais M. Demolins affirme aussi que le droit (oui, vous avez bien lu : le droit!) est du côté des Anglais. Et il le démontre suivant les principes de la science sociale. Voici : « Le monde n'appartient pas au premier occupant, les faits le démontrent assez; il appartient aux peuples qui possèdent la supériorité sociale. » Mais : 1° cette proposition n'est vraie que si l'on entend par *supériorité sociale*, celle qui se manifeste par la victoire dans la lutte des peuples. Il est vrai qu'elle n'est alors qu'un truisme, mais plein d'évidence. Or, on peut concevoir d'autres sortes de supériorité sociale; 2° cette proposition est, dit M. Demolins, suffisamment dé-

montrée par les faits. Or, il s'agit, dans cette brochure, de déterminer *où est le droit*. La confusion est donc manifeste ici entre le fait et le droit, entre ce qui est et ce qui devrait être. La thèse de M. Demolins n'est pas immorale comme celle-ci : « La force prime le droit », mais alors elle est ingénue en affirmant que *la force sanctionne le droit*. Cette conception de l'histoire est étonnamment optimiste. Si les Anglais sont de meilleurs colons, de plus entreprenants industriels, de plus savants agronomes que les Boers, si pour toutes ces raisons ils doivent un jour ou l'autre supplanter les Boers, est-ce très bien ainsi? Est-ce une preuve suffisante que les Boers ne représentent pas un état moral plus élevé peut-être, une conception de la vie plus noble, un idéal particulier, *irremplacable?* La force d'expansion coloniale est-elle le tout de l'humanité? Dans la lutte pour la vie, est-il certain que des êtres de prix, que d'adorables vertus n'ont pas été anéanties et ne le sont pas chaque jour? L'impétueux optimisme de M. Demolins nous étonne et ne serions-nous pas plutôt portés à croire à la parfaite immoralité de l'histoire?

Les sept plaies et les sept beautés de l'Italie contemporaine, par Ernest Tissot (Perrin).

En neuf années, M. Ernest Tissot n'a pas fait moins de cinq voyages en Italie, et pendant les vingt-cinq mois qu'il a passés « sur la terre classique », il n'a pas perdu son temps : il a vu de nombreux paysages, il a conversé longuement avec d'Annunzio, avec Fogazzaro, avec d'autres encore. L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui contient ses notes de voyage, disposées suivant un ordre ingénieux. Le titre somptueux qu'il lui donne s'applique spécialement aux dernières pages, où sont en effet résumées comme suit les sept plaies et les sept beautés de l'Italie. Les sept plaies sont : le mensonge, le manque de nuances, l'influence allemande, la presse, la décentralisation, la *Cavalleria-rusticana*, les cafés-concerts. Les sept beautés sont : l'orgueil, le cosmopolitisme, l'enchantement de Rome, le décor catholique, les romans de Gabriele d'Annunzio, le *Falstaff* de Verdi et Mme Duse. Ce nombre sept est fatidique! D'ailleurs, M. Tissot avertit le lecteur que ces deux séries symétriques de sept chapitres doivent être regardées seulement comme « des conversations de fumoir » : l'éclatante beauté du titre est un peu adoucie par cette considération. M. Ernest Tissot ne se défendra pas d'avoir subi l'influence de Paul Bourget, de Pierre Loti, de Gabriele d'Annunzio, et aussi, je crois, de M. Robert de Montesquiou. Il arrivait en Italie très instruit déjà, et cela donne un charme particulier à sa manière, une sorte d'impressionnisme averti. Il y a de jolies pages dans son livre : ainsi ce nocturne au bord d'un lac où, dans la brume bleue de la nuit étoilée, apparaissent estompés « les bouquets parfumés des îles Borromées »; — ainsi cette rapide apparition de « l'Impératrice errante ». D'autres chapitres donnent d'agréables descriptions de Florence, de Rome, de Vicence, de Venise, de Catane, de Syracuse et de Palerme. D'autres encore sont très piquants : on y trouvera l'opinion, parfois indulgente, de d'Annunzio, de Fogazzaro sur leurs confrères italiens ou français.

Lagibasse, par Jean Richepin (Fasquelle).

Un adjudant émérite se retire en 1812 dans son château de Lagibasse, glorieuse demeure d'où était sorti en 1097 Leleup de Marcoussy de Lagibasse, compagnon de Godefroy de Bouillon. Il épouse la veuve d'un meunier pour lui faire un enfant. Il le lui fait. C'est Valentin. Valentin devra restaurer l'ancienne grandeur des Marcoussy de Lagibasse. Il organise avantageusement ses affaires et puis vient à Paris pour devenir un philosophe. Il s'installe dans une étrange pension de famille dont un des hôtes est un moniste-matérialiste affolé, un autre un moniste-spiritualiste dément (et ces deux-là « forment un angle et leur sommet est unique »); un autre, un abbé fantastique atteint de magie aiguë (celui-là complète le triangle). Il y a aussi la fille d'un prince tamoul qui n'est pas idiote et hydrocéphale, mais peu s'en faut. Et dans cette atmosphère, Valentin devient intuitif, visionnaire et parfaitement fou. Le matérialiste l'abreuve de darwinisme, le spiritualiste de mathématique, l'abbé lui lit dans la tête, la fille du prince tamoul excite ses désirs maladifs. Un court extrait de ce « roman magique » permettra d'en juger l'intérêt : « Avec AUM, avec AMU, avec UMA, avec UAM, avec MAU, avec MUA, avec AUM, salut et bénédiction en Tò, Océan du Tout dont je suis la goutte Rien, Océan du Rien dont je suis la goutte Tout! *Amen!* » Ou encore : « Tò est Tò. Tò est Tò... » etc. Le volume a 352 pages. Et s'il n'est pas génial (s'il est génial, je me récuse!) il est parfaitement absurde et insensé ; encore cette absurdité, cette insanité, ne sont-elles pas assez poussées pour que ce soit fantastique et au moins intéressant. Ce n'est que médiocre, ennuyeux, et pendant trop de pages. Ces inventions sont d'une désolante pauvreté, cette magie est trop facile, ou bien cette fumisterie n'est pas assez drôle, ou bien peut-être ce génie n'est pas assez évident. Et Tò est Tò, mais toc est toc!

En escale, par André Bellessort (Perrin).

Les touristes, revenus dans leurs foyers, ont généralement une abondante collection de photogra-

phies faites par eux-mêmes au cours de leurs pérégrinations. Ils vous les montrent avec acharnement. Ils ne s'aperçoivent pas que, presque toujours, leurs meilleurs clichés n'ont d'intérêt que pour eux. Les meilleurs clichés, imparfaites petites images, éveillent dans leur esprit toutes les impressions, tous les souvenirs complexes du passé; les paysages avec leur couleur et leur éclairage particulier, leur sonorité spéciale et leur odeur même, sont évoqués pour eux par le plus simple croquis et ressuscitent. Mais vous, qui n'avez pas fait le voyage, — vous n'y voyez rien, et vous assistez sans exaltation au défilé de ces merveilles. — On pourrait dire à peu près la même chose des « notes de voyage ». Il est rare qu'elles ne soient pas un peu froides, un peu ennuyeuses pour le public... Le livre de M. Bellessort est d'ailleurs fort bien écrit, avec vigueur, avec éclat, dans une langue excellente, exempte de mièvrerie, vraiment classique. Il est intéressant parce qu'on y trouve en abondance des renseignements curieux sur les mœurs, sur la politique, sur la civilisation des pays divers où l'auteur s'est promené : Ceylan, Singapour, Saïgon, Hong-Kong, Macao, Canton. Les chapitres consacrés aux Philippines éclairent de difficiles questions de politique internationale... Mais Ceylan, Singapour, Hong-Kong, etc., n'apparaissent pas avec beaucoup d'intensité, de vie et de réalité. M. Bellessort décrit trop pour évoquer. Comment fait Loti? Je ne sais... Et puis M. Bellessort est trop spirituel. Ce n'est pas l'ironie, mais la sympathie qui donne la parfaite intelligence des choses lointaines et différentes, — et vous verrez, au début même du livre, un éreintement de Bouddha qui n'est qu'amusant.

Bonheur, par Maurice Choppy (Ollendorff).

Les lecteurs légers qui parcourent seulement les préfaces (il y en a de plus légers) liront dans celle de M. Choppy : « Voici un roman qui ne ressemble pas beaucoup à ceux qu'on écrit aujourd'hui... » et plus loin : « Tel est notre essai. Il est hardi... » Le lecteur de beaucoup de livres, alléché par cette promesse, se jettera sur ce roman. Il lira : « Il commençait à faire très sombre dans le petit salon bleu où Mme de Soly achevait la lecture du dernier roman paru... » Alors, il sera déçu. Car ce début n'est pas hardi, car ce début ressemble beaucoup à ce qu'on écrit aujourd'hui! Si vous continuez pourtant cette lecture, votre mauvaise humeur tombera. Car l'œuvre est agréable; ce roman de fine analyse, un peu lente, un peu longue, a du charme dans sa minutie. Il révèle chez son auteur une délicate « connaissance du cœur humain ». M. Choppy fera bien pourtant de se souvenir que, comme l'a dit un moraliste qui lui-même n'a pas toujours évité cet inconvénient, « le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de n'aller point jusqu'au but, c'est de le passer ». M. Choppy raffine, il raffine éperdument. Encore souffre-t-il de ne croire jamais avoir atteint le fin du fin. Et les innombrables « d'ailleurs » dont ses phrases sont semées témoignent de son acharnement presque maladif à trouver d'autres explications psychologiques encore que celles, déjà nombreuses, qu'il avait indiquées. Enfin l'œuvre est jolie, élégante et précieuse. Mais elle n'est pas *hardie!* Une femme du monde, un homme de lettres, un adultère. Non, non, non, cette invention n'est pas neuve! M. Choppy, dans sa préface, devance la critique « avec un peu d'impatience » et défend de son mieux « le vieux procédé de l'adultère », au sort duquel, dit-il, est lié « le sort même du théâtre et du roman ». Or, en prenant exactement le contre-pied de cette proposition, on sera tout près, si je ne me trompe, d'avoir très bien formulé la maxime la plus vraie et la plus utile à répandre parmi les nouveaux romanciers.

André Beaunier

Memento. — Chez Simonis-Empis, *Revue d'fin d'année*, par Albert Guillaume. Cet album réunit les spirituels dessins que Guillaume publie chaque semaine dans le *Matin*. En ferai-je l'éloge? On les connaît. Et M. Miguel Zamacois a écrit pour ce recueil une exquise préface-revue.

— Chez Juven, *Trois ans à la Cour de Perse*, par le docteur Feuvrier, ancien médecin du Shah de Perse Nasr-ed-Din. Cet ouvrage, orné de photographies, plein d'anecdotes, de descriptions et de faits, est très amusant et instructif. —

Chez Leroux, *Les Carlovingiennes*, par Adolphe Krafft : I. Vie de saint Léger et Cantilène de sainte Eulalie. II. La Passion de Jésus-Christ. Textes romans, sources latines et traductions en vers assonancés. Au second volume est joint un « Cantique humain », avec musique et gravure, dont M. Krafft est l'auteur.

— Chez Paul Brodard, imprimeur à Coulommiers, *Puisque!...*, par Philippe Burqui, — des vers passables.

— A la Bibliothèque de l'Œuvre Internationale, *Eroismo*, dramma in 1 atto, par C. Cernigliari Melilli, texte italien et traduction française.

— Chez Karl J. Trübner, à Strasbourg, *la Littérature comparée, essai bibliographique*, par Louis P. Betz. Introduction, par Joseph Texte.

A. B.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Du 1er Juillet au 31 Décembre 1899

Alsace. La polise et la politique en, 579.
Alsace-Lorraine. La question de, 65, 153, 833.
Amalia, Nouvelle, 321, 362, 493, 732.
Ami. L', des enfants, 335.
Anglais et Boers, 344.
Angleterre. Le problème militaire, 641, 680, 706, 756.
Angleterre. L', et la France, 844.
Arbitrage. L', dans les grèves, 506. — L'— et le Transvaal, 574. — L'— et la paix, 702.
Aristophane et Molière, 444.
Associations. Un projet de loi sur les, 665.
Autobiographie d'une enfant, 46.
Autrichienne. La polise de l', 275.

Balzac. Les amours de, 201.
Barrot (Odilon), 45.
Barthy (Paul), 499.
Bellegarde. Une journée à, 282.
Bernadotte, 905.
Boer. Les aventuriers d'un prisonnier, 812.
Boers. Anglais et, 41.
Bouché (M. Henry de), 769.
Bossuet. La morale dans la prédication de, 650.

Cagots. Les, sont-ils Maures, 660.
Cadet. Un de Gasgogne, 503.
Calendrier. Le, de la Grèce, 843.
Cap. Le, à Philippeville, 760.
Chesnelong. Un envoyé au XVIIe siècle, 7.
Casier judiciaire. La réforme du, 769.
Casimir. Nouvelle, 494.
Chansons de Roland. La, 9, 117, 181, 456, 496, 535, 579, 676, 691.
Chebruhez (Victor), 73.
Chopin. Les derniers mois de la vie de, 755.
Chronique des lettres, 32, 94, 128, 160.
Coquelin. Le, 75.
Confédérat. La, de la Haye, 164.
Conseil. Le, supérieur de l'enfance, 769.
Conservatoire. La littérature au, 305.
Contemporains. Nos, d'après le théâtre, 257, 328.
Coquelin. La France pendant le, 695, 729, 784.
Coopération. La, des élèves et des universités populaires, 493.
Corneille. Thomas, 45.
Cuba. La, autonome, 257.
Cruise (La) militaire, 620.

Daudet. Les carnets de, 105.
Delille 1767, 177.
Déraisons Mlle Marie, 729.
Dernier (Le) des Serpents-Noirs. Nouvelle, 792.
Déroulède (M.), 752.
Deux siècles et deux papes, 821.
Dorval (Marie) et Alfred de Vigny, 481.

Église. L', catholique en France à la fin du XIXe siècle, 1.
Enseignement (L') et la question sociale, 275.
Espionnage (L') militaire en temps de paix, 163.
États-Unis. Le vice de l'instruction publique aux, 28.
Exécution (L') de Madame Tholet, 500.

Femmes d'hier, 529.
Ferrère. La, de la Maurise. Nouvelle, 712, 732.
Fiasco. Le, du maître Chirco. Nouvelle, 458.
Figures du siècle que meurt, 59, 88.
Fin. La, d'un système, 289.
Fouquier. M. Henry, 648.
France. M. Anatole, 741.
Franck (Mme Pallini), 529.

Gascons de jadis, 395.
Goethe. Entretiens d'un Anglais avec, 254.
Grèves. L'arbitrage dans les, 506.
Guerre maudite, 628.

Halévy (M. Ludovic), 705.
Hervieu (M. Paul), 810.
Hugueny. Les, français au Cap, 606.
Humouristes (Nos). Paul Masson, 79.

Instruction contradictoire (La loi sur l'), 539.
Italie (Impressions d'), 630.

Japon (La littérature au), 381, 447.
Justice (La) russe, 585, 622.

Kloebe. En mémoire de, Poésie, 750.

La Fontaine aux archives de Chantilly, 232.
Lamotte-Valois (La comtesse de), 371.
Lavedan. M. Henri, 854.
Lectures étrangères, 28, 79, 88, 124, 166, 189, 292, 286, 318, 349, 381, 447.
Littérature. La, 381, 747.
Louis-le-Germanique, 827.
Louis XVIII et le duc Decazes, 172.

Madagascar. (Le guide de l'immigrant à), 168.
Maison hantée, Nouvelle, 493, 522.
Mazzini, 783.
Meissonier, 799.
Michelet Mme Athénaïs, 329.
Mission Voulet-Chanoine. La, 776.
Mommsen Théodore, 417.
Mouvement littéraire, 30, 61, 94, 127, 158, 191, 223, 255, 287, 319, 351, 383, 479, 511, 540, 575, 608, 638, 670, 703, 734, 767, 798, 859.

Naples (Une fête à), 212.
Napoléon (Les mains de), 114.
Nous d'abord. Les chevaux de Rome, 24. — L'exposition Fantin-Latour, 93. — L'exposition Van Dyck à Anvers, 425. — Le monument aux morts, 637.
Notes et impressions, 26, 125, 221, 318, 410, 477, 573, 605.

Office (Un) central de la charité, 790.
Ollé-Laprune. Léon, 216.

Pays. Le, du Gex, 410.
Peau. La, d'ours. Conte, 770, 816, 847.
Pierre. Le, d'Olympie. Nouvelle, 296.
Pigeol. Le, conventionnel, 425, 465.
Poètes amoureux. Quelques, 286, 318.
Prusse. La loi sur la, 61. La — et le droit commun, 545.

Revues. Les, du 1er janvier et les événements du siècle, 560.
Robinson Crusoé. Le vieux héros de, 189.
Rosa Bonheur à la villa des Palmiers, 187.
Roumanie. La polise populaire en, 499.
Russe (En campagne), 508.
Russie (La) dans l'Asie centrale, 720.

Sardaigne (Croquis de), 616.
Savoie. La, et Napoléon de Maistre, 265.
Soldat. Le, dans la littérature française au XVIIIe siècle, 449.
Songe. Le, d'une nuit d'été. Nouvelle, 226, 264.
Souvorof (Le feld-maréchal), 34, 69.
Stanley. Les, du mariage dans l'École des femmes, 718.
Sucette de silence. La, Roman, 18, 49, 81, 108, 145, 169, 202.

Théâtres :
Opéra : La Prise de Troie, 680 — Débuts, 826, 856.
Opéra-Comique. Joseph, 27 — Fra Diavolo, 700. Prosérpine, 760.
Théâtre Lyrique. Iphigénie, 760 — L'Hôte, 856.
Concerts : 760.
Comédie Française : La belle Hélène, 56. — La douceur de croire, 90. — La conscience de l'enfant, 795. — L'anniversaire de Racine, 856.
Odéon : Chêne-cœur, 668. — France...! d'abord, 796. — Matinées classiques, 856.
Gymnase : Peau de chagrin, 667.
Variétés : La belle Hélène, 34.
Ambigu : Carlouche, 760.
Bouffes : Shakspeare, 734.
Vaudeville : Le tambour, 734.
Théâtre Sarah-Bernhardt : Hamlet, 824.
Athénée : La marine du Touring Club, 796.
Théâtre des Arts (Rouen) Tim-Tem, 856.

Tolstoï. Le dernier roman de, 58, 622, 798.
Transvaal (Le), 103, 316, 474, 628.
Transvaal et Finlande, 801.

Vénitiens (Les premiers), 853.
Vigny (Alfred de) et Marie Dorval, 481 — Les amitiés littéraires de —, 806.
Vigny (Mme Alfred de), 673.
Villes (Le problème des grandes), 124.
Vouïé (M. Melchior de), 678.
Voltaire et l'Italie, 386.

Zorrilla. Le Don Juan Tenorio, 564.

TABLE DES AUTEURS

Du 1er Juillet au 31 Décembre 1899.

Les titres des ouvrages analysés sont en italiques.

ANONYMES. — La question d'Alsace-Lorraine, 66, 135, 833.

ACKER (Paul). — Paul Masson, 79.

AGHET (A. D.). — Fête napoléonienne, 212.

AGUILERA. — Un projet de loi sur les associations, 663.

AIRI (Rod.). — Le problème militaire anglais, 641, 680, 706, 756.

BARBAZAND (Léon). — La peau d'ours. Comédie, 750, 816, 847.

BARRAL (G.). — Les mains de Napoléon Ier, 114.

BEAUME (Georges). — Casimir Noiville, 291.

BEAUNIER (André). — Livres nouveaux, 153, 243, 335. — Mouvement littéraire, 638, 679, 703, 734, 767, 798, 859. — Livres d'étrennes, 827.

BERNARD-LAVERGNE, sénateur. — La France et l'Église catholique à la fin du XIXe siècle, 1.

BERR DE TURIQUE (J.). — Le supplice du silence. Roman, 18, 49, 81, 108, 137, 169, 204.

BIKÉLAS. — La Crète autonome, 237.

BLONDEL (Léon). — L. Ollé-Laprune, 216.

BONNEFON (P.). — Grossesse de pudeur, 596.

BOSSERT (Ad.). — La littérature au Conservatoire, 308. — La Prise de Troie », 690.

BOUYER (Raymond). — Les premiers Vénitiens, 853.

BRETON (Jules), de l'Institut. — Paul Baudry; Meissonier, 399.

BUDÉ (Eugène DE). — Un cartésien genevois au XVIIe siècle, 553.

CHEVALLIER (Louis). — Nos contemporains d'après le théâtre, 257, 428.

CHEVRILLON (André). — Autobiographie d'une enfant, 46.

CORCELLE (J.). — La Savoie et Xavier de Maistre, 263.

CORNET (Samuel). — Les ingénieurs français au Cap. — Les aventures d'un prisonnier boer, 812.

CURZON (Henri DE). — Le Don Juan Tenorio de Zorrilla, 564.

DALBOT (Ernest). — Louis XVIII et le duc de Decazes, 172.

DELOME (Charles). — Le socialisme dans la littérature française au XVIIe siècle, 349.

DELAPORTE (Louis). — M. Anatole France, 741.

DEPASSE (H.). — La Conférence de la Haye, 161. — Le Conseil supérieur du Travail, 359. — L'arbitrage et le Transvaal, 474. — L'arbitrage dans les grèves, 506. — L'Angleterre et la France, 844.

DUFAUTRET. — Les variantes allemandes de la Chanson de Roland, 413.

EUNEST (Charles). — Louis XVIII et le duc Decazes, 172. — Odilon Barrot, 515.

FABRE (Joseph), sénateur. — La Chanson de Roland, 9, 117, 184, 246, 310, 376, 439, 566, 601.

FAGUET (Émile). — Victor Cherbuliez, 43. — Les carnets d'Alphonse Daudet, 105. — Les amours de Balzac, 201. — « Le Fermier », 500. — Un cadet de Gascogne, 562. — Un professeur d'énergie, 596. — La transformation du pouvoir, 777.

FERDINAND-DREYFUS. — La réforme du casier judiciaire, 469.

FLAT (Paul). — V. NOTES ET ÉTUDES.

FOGAZZARO. — Le fiasco du maître Chicco. Nouvelle, 458.

FUNCK-BRENTANO. — Les lettres de cachet en province, 136.

GERVAIS (A.), député. — La fin d'un système, 289.

GEX Mlle Amélie). — La ferrure de la Maurise, Nouvelle, 712, 754.

GIACOMETTI (G.). — Deux jubilés et deux papes, 821.

GRENIER (Édouard). — Pour un héros. Poésie, 730.

GROS (J.). — Le conventionnel J.-P. Picque, 125, 165.

GUILLAND (Antoine). — L'Allemagne nouvelle et ses historiens, 417.

GUILLEMOT (Jules). — Les événements du Transvaal d'après les Revues de fin d'année, 560.

HATZFELD. — Aristophane et Molière, 444.

HENRIET. — La Fontaine aux archives de Chantilly, 232.

JACQUEMIN. — Rosa Bonheur à la villa des Palmiers, 187.

LANSON (Gustave). — Les stances du mariage dans « l'École des femmes », 718.

LAROUME (Ch.). — Les clubs socialistes, 604. — Du Cap à Pretoria, 760.

LAROUSSILHOL (Ch.). — L'enseignement et la question sociale, 275.

LAUGIER-DALIN (Amélia). Nouvelle, 321, 362, 405, 442.

LEBEDAY. — La Russie dans l'Asie centrale, 729.

LEBLOND (Marius-Ary). — La pastorale russe, 82.

LECOMTE (Léon). — L'organisation de l'armée espagnole de la Restauration, 790.

LEGRAND-BERTELLE (Alfred). — Finlande et Transvaal, 801.

LEVALLOIS (Jules). — Femmes d'hier, 529.

LOCKROY (Édouard), député. — Après Fachoda, 737.

MARTIN (Alexandre). — L'âme des bêtes, 337.

MASSON-FORESTIER. — Un pays de Cocagne, 410.

MAZE-SENCIER (G.). — L'exposition de Marseille, 20.

MERILLON (H.). — La presse et le droit commun, 545.

MONOD (Gustave), de l'Institut. — Une idéaliste allemande, 780.

MUHLFELD. — Le jardin des supplices, 177.

MYRA (Andrée). — Histoire d'un nom. Nouvelle, 685.

PASSY (Frédéric), de l'Institut. — Les guerres et la paix, 127.

PAUPA (Lieutenant-colonel). — L'expédition de Crète et la Conférence de paix, 163.

PELLISSIER (Léon). — Les morts qui parlent, 85.

PONS (Le Bibliophile). — Un poulet pour la poule. Journal, 5.

POTOCKOWSKA (Mme Marguerite). — Les Jeunes-Polonais et la jeunesse de Chopin, 377.

RAMBAUD (Alfred), de l'Institut. — Le maréchal-maréchal Souvorof, 34, 69.

RIEFFLINI. — La morale dans le journalisme français, 40.

RICHARD (Jules). — Souvenirs sur Poitiers de Pierre Loti.

RIGAL (E.). — La poésie de l'avenir, 53.

ROLLY (Jean). — Le poème d'Olympe. Nouvelle, 90.

SARAGAT. — Croquis de Sardaigne, 616.

SCHURÉ (Édouard). — La poésie populaire en Roumanie, 499.

SÉAILLES (Gabriel). — La coopération des idées et les universités populaires, 194.

SIEGFRIED (Léon). — Les de Rothschild et la Comédie-Française, 145. — Alfred de Vigny et Marie Dorval, 481. — Mme Alfred de Vigny, 673. — Les amitiés littéraires d'Alfred de Vigny, 806.

SÉE (Edmond). — Notes et Impressions, 573.

SERAO (Matilde). — Le songe d'une nuit d'été. Nouvelle, 226, 266.

SERAFIMOV (G.). — Une poupée à Belgrade, 282.

SEVIN-DESPLACES. — Le Transvaal, 103. — La mission Voulet-Chanoine, 476. — Guerre maudite, 623.

SIENKIEWICZ. — Le dernier des Serpents-Noirs. Nouvelle, 554.

SIRVEN (Paul). — Voltaire et l'Italie, 385.

SOREL (Albert Émile). — La jeunesse pensive, 634.
SOUDAY (Louis de). — La comtesse de Lamotte Valois, 571.
SOUDAY (Paul). — Notes et Impressions, 26, 127, 241, 318, 477, 695. Théâtres, 667, 700, 731, 760, 796, 824, 000.
STANNIK (Ivan). — En campagne russe, 508.
STAPFER (Paul). — Un débile homme, 54.
STENGER (Gilbert). — La société française pendant le Consulat, 303, 695, 724, 784.

TILLET (J. du). — Théâtres, 25, 50.
TISSOT (Ernest). — Un roman féministe, 356. — Impressions d'Italie, 630.

UZÈS (Pierre). — Maison hantée, 793, 822.

WOLFF. — La fête de l'adolescence, 253.

ZABLET (Maurice). — Le code civil, 97, 343, 535.
ZADIG. — Silhouettes contemporaines, 621, 648, 678, 705, 732, 769, 810, 851.

TABLE DU MOUVEMENT LITTÉRAIRE

AGAM (Paul). — Basile et Sophia, 670.
ALLAIS (Alphonse). — L'affaire Blaireau, 243.
AMICIS (Edmondo de). — La Carozza di tutti, 93.
ANDLER. — Le prince de Bismarck, 556.
ARNOULIN (Stéphane). — L'affaire La Roncière, 540.

BALDENSPERGER. — Gottfried Keller, 287.
BARD (E.). — Les Chinois chez eux, 319.
BEAUNIER (André). — Les Dupont-Leterrier, 670.
BELLESSORT (André). — En escale, 860.
BERR DE TURIQUE. — Le supplice du silence, 703.
BOILLOT. — Aux mines d'or du Klondyke, 319.
BOOTHY. — Pharos l'Égyptien, 191.
BOULENGER (Marcel). — Le page, 640.

CAROL (Jean). — Les deux routes du Caucase, 319.
CHOPPY (M.). — Bonheur, 861.
CLÉMENT. — Henri Estienne, 255.
COPPÉE. — A voix haute, 336.
COUPERUS. — Paix universelle, 480.

DARMESTETER (Mme J.). — La reine de Navarre, 640.
DEMOLINS (Ed.). — Boers et Anglais, 859.
DESCHAMPS (Gaston). — Le malaise de la démocratie, 351.
DESLINIÈRES. — L'application du système collectiviste, 351.
DORCHAIN. — La jeunesse pensive, 634.
DURAND DE GROS. — Recherches sur l'esthétique, 735.

ESTAUNIÉ. — Le Ferment, 300.

FABRE (Ferdinand). — Œuvres choisies, 540.
FENNEBRESQUE. — La petite Venise, 511.
FESCH. — L'armée sociale en France, 479.
FLERS (Robert de). — Entre cœur et chair, 540.
FLEURY (Maurice de). — Le corps et l'âme de l'enfant, 383.
FRANCE (Anatole). — Clio, 734.
FUNCK-BRENTANO. — Le drame des poisons, 608.

GACHE. — La rhétorique du peuple, 575.
GIACOMELLI. — Sur la brèche, 223.
GRANCHER. — Les miséreux, 191.
GRASSERIE (de la). — Religions comparées, 30.
GUILLAUME. — Études sur l'histoire de l'art, 735.
GUIZOT (G.). — Montaigne, 255.

HUGO (Victor). — Choses vues, 608.

JACOB (B.). — Pour l'école laïque, 63.
JAMMES (Francis). — Claire d'Ellebeuse, 672.
JAURÈS (Jean). — Action socialiste, 540.
JOLEAUD-BARRAL. — La colonisation française en Annam, 319.

KEYMEULEN (Van). — Esquisses flamandes, 223.

LACOMBE. — Esquisse d'un enseignement, 223.
LARCHEY (Lorédan). — Costumes vrais, 512.
LEGONIS. — Pages choisies de Shakespeare, 540.
LEMONNIER (Camille). — Le bon amour, 767.
LE ROUX (Hugues). — Le bilan du divorce, 704.

MALESCH. — L'art de voyager à l'étranger, 319.
MARDRUS. — Les mille nuits et une nuit, 575.
MARGUERITTE (P. et V.). — Femmes nouvelles, 556.
MARGUIN-VIBERT. — L'irremissible, 95.
MAZELIER (de la). — Essai sur l'histoire du Japon, 512.
MENDÈS (Catulle). — Les braises du cendrier, 798.
MERLIN. — Les associations ouvrières et patronales, 479.
MICHAUT. — Le génie latin, 575.
MICHELET. — Lettres inédites, 161.
MILLE (Pierre). — Le Congo belge, 319.
MOCH (Gaston). — L'armée d'une démocratie, 639.
MOREAU (Emile). — Le secret de saint Louis, 799.
MOREL (E.). — Les Boers, 859.

NION (François de). — Les derniers Trianons, 767.
NOLHAC (P. de). — Le château de Versailles, 575.

OUVREUSE (L'). — La colle aux quintes, 768.
PERRENS. — Les libertins en France au XVIIe siècle, 480.
RAMEAU (Jean). — Le bonheur de Christiane, 672.
REBELL (Hugues). — La calineuse, 704.
RICELLI (Onesime). — Le plus beau royaume sous le ciel, 95.
REMACLE. — Relations secrètes des agents de Louis XVIII sous le Consulat, 30.
RICHEPIN (J.). — Lagibasse, 860.
RICHET (Professeur Ch.). — Les guerres et la paix, 127.
RIVOIRE (André). — Berthe aux grands pieds, 638.
ROBERT (Pierre). — Les poètes au XVIe siècle, 255.
RODOCANACHI. — Un seigneur italien, 30.
ROUSIERS (Paul de). — La vie américaine, 736.

SAINT-MAURICE (Remy). — La maison du sommeil, 768.
SAVAGE-LANDOR. — Voyage au pays des Lamas, 63.
SCHOPPER. — Voyage idéal en Italie, 319.
STENGER (Gilbert). — Le perpétuel mensonge, 800.

TARDE (Gabriel). — La transformation du pouvoir, 777.
TINAYRE (Marcelle). — Hellé, 734.
TISSOT (Ernest). — Les sept plaies et les sept beautés de l'Italie contemporaine, 860.
TOLSTOÏ. — Résurrection, 798.

VERNOT (Eugène). — La demeure enchantée, 767.
VIALATE (A.). — J. Chamberlain, 859.
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM. — Histoires souveraines, 735.
VOGUÉ (M. de). — Les morts qui parlent, 85.

WEISENGRUN (P.). — La fin du marxisme, 191.

PARIS. — Chamerot et Renouard (Imp. des *Deux Bèches*), 19, rue des Saints-Pères. — 38723. *Le Directeur-gérant* : HENRY FERRARI.

197203
P
Fr. 417
R
Author Revue politique et littéraire
Title Revue bleue
1899

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU